Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LIV
F.
24
NAPOLI

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE
DE
FRANCE,
DEPUIS
L'ETABLISSEMENT
DE
LA MONARCHIE
FRANÇOISE DANS LES GAULES.
DÉDIÉE AU ROY,
Par le P. G. DANIEL,
De la Compagnie de JESUS.
SECONDE EDITION,
Revûë, corrigée & augmentée par l'Auteur, & enrichie de plusieurs Medailles authentiques.
TOME CINQUIEME.

A AMSTERDAM,
AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE.
M. DCC. XX.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE
DES ROIS DE FRANCE
Qui ont été les Souches des Rois contenus dans ce cinquiéme Volume.

CHARLES V.
dit LE SAGE.

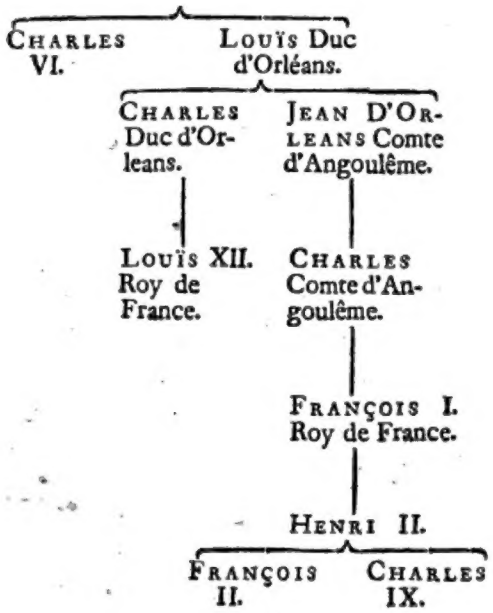

Digitized by Google

Digitized by Google

SOMMAIRE
DU
REGNE
DE
FRANÇOIS I.

AVenement de François I. à la Couronne. Il eſt ſacré à Reims. Premiers ſoins du Roy. Traité avec l'Angleterre confirmé. Autres avec la République de Veniſe. Il reçoit une Ambaſſade du Prince d'Eſpagne & pourquoi. Origine de l'élévation de la Maiſon de Naſſau, d'où eſt ſorti Guillaume III. Roy de la Grande Bretagne. Négociations du Roy auprès du Pape. Elles ſont ſans ſuccès. Traité des Genois avec la France. Invaſion des Suiſſes dans le Piémont. Vénalité des Charges de Judicature en France. Le Roy ſe diſpoſe à marcher du côté des Alpes avec une Armée. Quels étoient ſes Officiers Généraux. Il en prend lui-même la conduite. Marche de l'Armée. Elle arrive près de Coni. Premiére Action importante de cette Campagne. Enlévement du Connétable Colonne. Suite du progrès de l'Armée du Roy. Démarches du Pape pour la Paix. Le Milanez eſt remis entre les mains du Roy. Le Cardinal de Sion renverſe cet accommodement. Il engage les Suiſſes à manquer de foy au Roy. Ils ſe mettent en marche pour ſurprendre les François. Ceux-ci en ſont avertis & ſe préparent à les recevoir. Diſpoſition de l'Armée du Roy. Bataille de Marignan. L'Avantgarde des François eſt miſe en déroute. Les Suiſſes ſont pouſſez à leur tour. Le combat recommence & devient plus furieux. La nuit le fait ceſſer. Danger que le Roy y courut. Il recommence le lendemain avec le jour. Les Suiſſes ſe rebutent & commencent à faire retraite. Ils ſont pourſuivis & battus. Quelle fut la perte des deux partis. Sei- 1515.*

Digitized by Google

gneurs François qui s'y diſtinguérent. Extrême valeur du Roy en cette occaſion. Il bâtit une Chapelle, où il avoit remporté la victoire. Les Suiſſes s'en retournent dans leur païs. Le Roy reçoit les ſoumiſſions de la ville de Milan. Tout le Milanez ſe rend à lui, excepté Crémone qui eſt priſe par Capitulation. Il fait ſon entrée dans la Capitale de cette Province. Traité du Pape avec le Roy conclu à Pavie. Ratifié par le Pape à Viterbe. Le Roy le prie de confirmer la Pragmatique Sanction. Le Pontife le refuſe, & veut au contraire l'abolir. Conférences ſur ce ſujet. Projet d'accommodement. Ce qu'il contenoit. Il eſt accepté ſous le nom de Concordat, & la Pragmatique Sanction abolie.

1516. *Traité conclu entre la France & huit des Cantons Suiſſes. Le Roy revient en France & arrive à Lion. Mort de Ferdinand Roy d'Eſpagne & ſon Caractére. Projet du Roy d'Angleterre contre la France. Il donne de l'argent à l'Empereur pour l'engager à faire la guerre au Roy. L'Empereur envoye une Armée en Italie. Progrès des Imperiaux. Comment déconcertez. Secours donné au Pape par les François. Charles d'Autriche prend le titre de Roy d'Eſpagne. Portrait de ce Prince. La France eſt allarmée de ſon voiſinage. Il ſe plaint du procédé que l'on tenoit à ſon égard. Traité d'accommodement entre les deux Rois à*

1517. *Noyon. La paix eſt rétablie entre les plus grandes Puiſſances de l'Europe. Traité de Fribourg fait avec les Cantons Suiſſes. Renouvellement d'alliance avec la République de Véniſe. Le Roy va au Parlement pour y faire enregiſtrer le Concordat. Les Gens du Roy le refuſent. Leurs Concluſions là-deſſus. Réponſe vigoureuſe que le Roy fait à leurs Députez. Le Parlement conſent à l'Enregiſtrement, & fait mention de l'autorité du Roy qui l'y avoit contraint. L'Univerſité s'y oppoſe. Les Prédicateurs parlent contre. Le Parlement rend un jugement contraire au Concordat. Autres*

1518. *conteſtations à ce ſujet. Le Roy ſoûtient le Concordat. Projet du Pape pour faire la guerre aux Infidelles. Le Roy s'offre à y marcher à la tête d'une Armée. Ce projet n'a point de ſuite. Affaires d'Angleterre. Jalouſie des deux Rois. Accord fait entre eux. Tournay eſt remis au Roy. Autre Négociation pour Calais. Sans fruit.*

1519. *Mort de l'Empereur Maximilien. Ce qu'il avoit fait pour conſerver l'Empire dans ſa Maiſon. Raiſons d'excluſion pour les Rois d'Eſpagne & de France, qui tous deux prétendoient à l'Empire. Ils ne laiſſent pas de travailler chacun de leur côté à ſe faire élire. Intrigues du Roy dans les Cours étrangeres. Efforts du*

Roy

Digitized by Google

Roy d'Eſpagne pour le même deſſein. Ouverture de la Diète de Francfort. Pourquoi François premier manqua ſon coup. Jalouſie entre les deux Princes. Le Roy d'Angleterre vient en France & pourquoi. Entrevuë des deux Rois. Ce qui s'y paſſa. Réjouiſſances qui ſe firent à cette occaſion. Ils ſe ſeparent après diverſes Négociations. Le nouvel Empereur en eſt allarmé & vient en Angleterre. Il gagne le Miniſtre du Roy Henri. Il va enſuite ſe faire couronner à Aix. Entrepriſe du Roy ſur la Navarre. Mauvais état de ce Royaume. Il y envoye une Armée, & le ſoûmet entiérement. Les Eſpagnols ſe reveillent & marchent au ſecours de la Navarre. Les Eſpagnols reprennent cette ville & toute la Navarre. Guerre générale entre les deux Nations. Quel en fut le ſujet. L'Empereur met ſon Armée en Campagne. Le Roy fait marcher auſſi la ſienne. Priſe de Mouſon par les Impériaux. Ils aſſiégent Mezières. Le Roy s'avance à Troyes pour leur preſenter la bataille. Le Chevalier Bayard leur fait lever le ſiége. Lettre que le Roy écrivit à ſa Mere ſur ce ſujet. Il entre plus avant dans le Pays-Bas. Conquêtes qu'il y fait. Fontarabie inveſtie par l'Amiral de Bonivet. Le Pape quitte le parti du Roy, & ſe ligue avec l'Empereur. Articles du Traité. Les Milanois mécontens du Gouvernement François. On en bannit un grand nombre. Déſordre dont ils furent cauſe. Accident funeſte arrivé à Milan. Deſſein de ſurprendre les François par le Pape & par les Impériaux, ſans ſuccès. Danger où étoit le Milanez. Le Pape ſe prépare à la guerre. En quoi conſiſtoit l'Armée des Confederez. Foibleſſe de celle du Roy. Les Confederez veulent faire le ſiége de Parme. Raiſons qui ſembloient les en détourner. Ils ne laiſſent pas de l'entreprendre. Et ſont contraints de le lever. Les Suiſſes quittent l'Armée du Roy. Se joignent aux Confederez. Milan ſurpris par ceux-ci. Autres places qu'ils prennent ſans réſiſtance. Mort du Pape. Négociations de Paix entre l'Empereur & le Roy. Ouverture des Conférences. Elles ſont inutiles pour la Paix. Fin de la Campagne. Le nouveau Pape favorable à l'Eſpagne. Deſagréable au peuple Romain. Et au Roy. Ce Monarque envoye du ſecours dans le Milanez. Etat de la Ville de Milan. On ne peut en deloger les Ennemis. Petit Combat entre les troupes des deux partis. Les Ennemis ſont battus. Novare forcée par les François. Abandonnée au pillage à cauſe des cruautez inouïes que les ennemis avoient exercées contre eux. Autres expéditions. Attaque de Pavie ſans

1520.

1521.

1522.

Digitized by Google

ſuccès. Murmures des Suiſſes ſoudoyez par le Roy. Ils demandent de l'argent, leur Congé, ou le Combat. On ſe réſout d'attaquer le Camp Ennemi près de Milan. Ordre de l'Armée. Elle ſe met en marche. Témérité des Suiſſes dont un grand nombre y périt. Les autres ſe rebutent, & refuſent de marcher. Le Général François eſt obligé de faire retraite. Les Suiſſes l'abandonnent. Déplorable état du Milanez. Lautrec en vient rendre compte au Roy. Comment il en fut reçu. Defaut de payement des Troupes cauſe la perte de cette Province. Procès fait au Surintendant des Finances pour ce ſujet. Priſe de Cremone par les Impériaux. Ils marchent du côté de Genes. Ils ſurprennent cette Ville. Chagrin que le Roy en eut. Autres embarras de ce Prince. Il envoye du ſecours à Fontarabie. Les Eſpagnols en ſont chaſſez. L'Empereur met le Roy d'Angleterre dans ſes intérêts. Ce dernier déclare la guerre à la France. Ce que fit le Roy pour la ſoûtenir. Les Anglois font le ſiége de Hedin. Et le levent. Les Venitiens ſont irréſolus ſur le parti qu'ils doivent prendre. Deſſein des Impériaux ſur Guiſe rendu inutile & comment. Le Roy manque l'occaſion de les battre. A quoi ſe termina la Campagne de Flandre. Intérêt des Venitiens à demeurer attachez au Parti du Roy. Raiſons pour les porter à ſuivre celui de l'Empereur. Les Ambaſſadeurs de l'Empereur demandent audience au Senat. Ils portent la République à faire un Traité avec leur Maître. Le Pape entre dans cette Ligue. Fermeté du Roy contre tant d'Ennemis. Revolte du Connêtable de Bourbon, à quoi attribuée. Le Roy conçoit de la jalouſie de ce Prince. La Regente, Mere du Roy, a de l'inclination pour lui. Le Connétable n'y répond que par des mépris. La Regente ſonge à la vengeance. Elle lui ſuſcite un procès. Quels furent les Avocats des deux parties. Les biens du Connétable ſont mis en ſequeſtre. Il fait part de ſon chagrin à l'Empereur. Ce Prince engage le Cométable dans la Ligue contre la France. Irreſolution du dernier. Le Roy ſe diſpoſe à marcher en Italie. Il voit le Connétable en paſſant à Moulins, & lui reproche ſa perfidie. Celui-ci l'ayant deſavouée prend ſecrétement le chemin d'Italie. Meſures du Roy pour prévenir les ſuites de ſa rebellion. Ce Monarque abandonne le deſſein de ſon voyage. Il charge l'Amiral de Bonnivet de l'expédition d'Italie. Novare ſe rend aux François. Le Milanez ſe met hors d'inſulte. Les François marchent à Cremone, & en levent le ſiége. Jules de Medicis eſt élu Pape. Intelligence des François dans Milan dé-

1523.

Digitized by Google

découverte. Bonnivet ne pouvant tenir la Campagne met ſes troupes en quartier. Mort de Proſper Colonne Général des Confederez. Danger où étoit la France. La Picardie menacée par les Anglois. Ils paſſent la Somme & menacent de venir juſques à Paris. Conſternation de cette Capitale. Deſſeins de l'Empereur du côté de la Navarre. Siége de Fontarabie par les Eſpagnols. Ils s'en rendent maîtres après un mois d'attaque. 1524. *Ouverture de la Campagne en Italie. Camiſade ou échec ſouffert par les François. Les ennemis s'avancent vers Pavie & font diverſes expéditions. La Ville de Milan deſolée par la peſte. Cauſes de la perte que le Roy fit de cette place. L'Armée Françoiſe pourſuivie dans ſa retraite. Mort de l'Amiral François & du Chevalier Bayard. Eloge du dernier. Noble effet de ſa magnanimité. Les Généraux François repaſſent les Alpes. Le Connétable de Bourbon perſuade à l'Empereur d'entrer en France, Le Roy d'Angleterre entre dans ce projet. Quelles étoient les vuës du Connetable. Meſures du Roy pour en détourner l'effet. Marſeille eſt aſſiégée par le Connétable. Elle ſe défend vigoureuſement, & l'oblige d'abandonner ſon entrepriſe. Perte que les ennemis firent dans ce ſiége. Le Roy penſe à porter de nouveau la guerre dans le Milanez. Ce voyage eſt réſolu. Le Roy ſe met en marche. Il arrive près de Pavie. En chaſſe les Eſpagnols, S'aſſure de Milan. Il quitte Lodi où les Ennemis s'étoient fortifiez pour retourner aſſiéger Pavie. Difficultez de ce ſiége. Le Roy* 1525. *entreprend de détourner la riviére qui baigne cette Ville. Inutilité de ce travail. Négociations du Pape pour la Paix. Le Roi affoiblit ſon armée en envoyant un détachement vers Naplés. Le Gouverneur de Pavie y fait entrer un ſecours d'argent. Le Connétable de Bourbon améne un renfort aux Impériaux. Ceux-ci tentent de ſecourir Pavie. Accidens qui affoibliſſent encore l'Armée du Roy. Les Généraux lui conſeillent de ne pas hazarder le combat. Il ne les écoute point, & s'obſtine à vouloir emporter la place. Diſpoſition de ſon armée. Celle des Impériaux aproche, & l'on ſe canonne de part & d'autre durant pluſieurs jours. Les Ennemis attaquent le Camp du Roy. Bravoure de ce Prince. Les Suiſſes l'abandonnent. Il voit tomber pluſieurs Seigneurs à ſes côtez. Il combat ſeul à pié & après avoir tué de ſa main pluſieurs Ennemis, il eſt obligé de ſe rendre. Perte des deux Partis dans la bataille de Pavie. Priſonniers que firent les Impériaux. Comment le Roy fut traité. Le Duc de Bourbon va lui*

reu-

Digitized by Google

rendre ſes reſpects. Ce qui ſe paſſa en Picardie. Premiére action avantageuſe aux François. Autre moins favorable, où le Commandant François perdit la vie. Comment l'Empereur reçut la nouvelle de la victoire de Pavie & de la priſe du Roy. Embarras de la Régente de France dans cette conjoncture. Ordre qu'elle mit aux affaires. Ses ſollicitations auprès du Roy d'Angleterre en faveur du Roy ſon Fils. Diſpoſitions du Monarque Anglois. Traité que la Régente fait avec lui. Défaite des Allemands en Alſace. Déliberation de l'Empereur ſur le ſort du Roy ſon priſonnier. Propoſitions du dernier pour ſa liberté. Elles ſont rejettées & on lui en fait d'autres plus dures. Fermeté du Roy dans le refus qu'il fit d'y conſentir. Ce Prince eſt transferé en Eſpagne. Il arrive à Madrid. L'Empereur fait d'abord difficulté de le voir, & s'y réſout dans la ſuite. Entrevuë des deux Monarques. Difficultez de l'accommodement pour la liberté du Roy. Etat des affaires d'Italie. L'Empereur y envoye ſes ordres avant que de ſe déterminer ſur la délivrance du Roy. François Sforce eſt inveſti du Duché de Milan. Meſures priſes pour en chaſſer entiérement les Eſpagnols. Ce deſſein eſt découvert à l'Empereur par celui même qui devoit le faire réuſſir. Meſures de ce Prince pour le faire échouer. Divers ſentimens de ſes Miniſtres ſur les moyens de l'exécution. Il conſent à traiter avec le Roy. Il fait arrêter le Chancelier de Milan. Cette Ville prête ſerment à l'Empereur. Projet de Traité entre ce Monarque & le Pape. Difficultez de conclure celui qu'on négocioit pour la liberté du Roy. L'Empereur ſe relâche & devient plus facile.

1526. *Articles du Traité de Madrid du 14. de Janvier 1526. Combien ils étoient avantageux à l'Empereur. Proteſtation du Roy avant que d'y ſouſcrire. Il ſigne le Traité. Il eſt mis en liberté & conduit ſur la frontiére. Les deux Princes de France y ſont menez pour ôtages du Traité. Comment l'échange en fut fait avec le Roy. Le Roy arrive à Cognac & y récompenſe tous les Seigneurs de ſa ſuite. Il eſt preſſé d'accomplir le Traité de Madrid. Il fait une Ligue avec le Pape contre l'Empereur. Remontrances des Etats de Bourgogne ſur la ceſſion de cette Province. Publication de la Ligue contre l'Empereur. Etat des affaires de Milan. Le Roy envoye un ſecours de Suiſſes à l'armée des Confederez. Meſures de l'Empereur pour s'y oppoſer. Intrigues de ce Monarque contre le Pape. Il engage les Colonnes à lui faire inſulte. Il l'oblige à ſigner une Treve avec lui. Les affaires de la Ligue en ſont déconcer-*

Digitized by Google

certées. La Trêve eſt rompuë avec le Pape. Marche des Troupes Impériales. Le Chancelier de Milan eſt relâché. Le Pape donne les mains à un nouvel accommodement avec l'Empereur. Les Terres de l'Egliſe n'en ſont pas plus en ſureté. Le Duc de Bourbon Géneral des Troupes Impériales marche à Rome. Il demande paſſage au travers de cette Ville. Il en veut tenter l'eſcalade & perd la vie d'un coup d'Arquebuſe. La Ville eſt forcée & livrée au pillage. Siége du Château S. Ange. Feinte douleur de l'Empereur à cette Nouvelle. Divers Traitez des Princes Liguez pour ſecourir le Pape. Leur Armée marche à ſon ſecours. Accommodement du Pape avec l'Empereur. Le Pontife devient Priſonnier de ce Prince. L'Armée Françoiſe arrive en Italie. Progrès qu'elle y fit. Conditions exigées par l'Empereur pour la liberté du Pape. Combien le Pontife l'acheta chérement. Négociations inutiles pour la Paix de l'Empereur avec le Roy. On envoye des Herauts d'armes au premier pour lui déclarer la guerre. Reproches injurieux que l'Empereur fit faire au Roy. Defi que François I. lui envoya. Réponſe de l'Empereur reçuë par le Roy en préſence de toute ſa Cour. Procès-Verbal de ce qui ſe paſſa dans cette aſſemblée. Ces défis mutuels n'ont aucun effet. L'Armée de France marche contre le Royaume de Naples. Les Impériaux vont à ſon ſecours. Conquêtes des François en ce Païs-là. Conquête de la Flote Venitienne. Autres places, qui ouvrent leurs portes aux François. Ils prennent leurs quartiers autour de Naples. Mauvais état de cette Ville durant le Siége. Combat Naval entre les Neapolitains & les Genois. Ceux-ci remportent la Victoire. Conſternation de la Ville de Naples. Maladies contagieuſes dans le Camp des François. Ils ſont trahis par André Doria Génois. Mort de Lautrec Général de l'Armée Françoiſe. Son Epitaphe. Les François levent le ſiége de Naples. Ils ſe retirent dans Averſe & y ſont aſſiegez par les Impériaux. Capitulation honteuſe qu'ils furent obligez de faire. Perte des François dans cette expedition. Etat de la guerre dans le Milanez. On penſe de part & d'autre à la Paix. Divorce de Henri VIII. Roy d'Angleterre avec Catherine d'Arragon ſa Femme. Il devient amoureux d'Anne de Boulen. Il veut faire déclarer ſon mariage nul. Juges nommez par le Pape pour examiner cette affaire. Elle eſt évoquée à Rome. Campagne d'Italie. Le Blocus de Milan eſt réſolu. Echec ſouffert par le Général François. L'Armée du Roy eſt entiérement ruïnée. Traité avan-

1527.

1528.

1529.

Digitized by Google

tageux du Pape avec l'Empereur. Conferences de Cambrai pour la Paix. Elle y eſt concluë & à quelles conditions. Le Roy ſe met en état de payer la rançon de ſes deux Fils. Ils ſont reçus ſur la frontiére du Royaume. Le Roy va au devant d'eux & de ſa nouvelle Epouſe. Mort de perſonnes illuſtres. Le Roy rétablit les Lettres en France. Il établit les Grands Jours. Mort de Louïſe de Savoye ſa Mere. Il unit le Duché de Bretagne à la Couronne. Chartre qui en fut faite. Le Roy forme une nouvelle Milice, ſur l'idée des Anciennes Légions Romaines. Comment ces Légions furent diviſees. Etat des affaires de l'Empire. Luther ſe revolte contre l'Égliſe Romaine. Eſt protegé par l'Electeur de Saxe, qui fait une Ligue avec pluſieurs Princes d'Allemagne. Ils demandent la protection du Roy. Raiſons qui empèchent ce Prince de leur donner d'abord une réponſe favorable. Négociations de l'Empereur auprès de lui ſans ſuccès. Etat des affaires d'Angleterre. Renouvellement de la Ligue avec cette Couronne. Le Roy en fait une defenſive avec les Princes d'Allemagne. Il refuſe de ſe joindre à l'Empereur contre les Infidéles. Il confére avec le Roi d'Angleterre à Calais, où ils font enſemble un Traité. L'Empereur permet aux Proteſtans l'exercice de leur Religion. Il marche en Hongrie à la tête d'une puiſſante Armée, & revient enſuite en Italie. Il confére avec le Pape à Boulogne. Lui propoſe la Convocation d'un Concile que le Pape aprehendoit & pourquoi. Autres propoſitions de l'Empereur à S. S. Difficultez qui s'y rencontrent. Mariage projetté entre le Duc d'Orleans & Catherine de Médicis, Niéce du Pape. Quelles en furent les conditions ſécretes. Ligue d'Italie peu favorable à l'Empereur. Le Pape vient en France avec ſa Niéce. Le Roy ſe rend à Marſeille pour le recevoir. Le Roy d'Angleterre fait ſavoir à François I. ſon Mariage ſecret avec Anne de Boulen & la diſpoſition où il eſt de ſecouer le joug du Pape, s'il ne lui eſt pas favorable. Il leve le maſque & fait couronner publiquement la nouvelle Reine. Le Pape l'excommunie dans un Conſiſtoire ſécret. Le Roy d'Angleterre en ayant eu avis rapelle l'Ambaſſadeur qu'il avoit à Rome.

1530.

1531.
1532.
1533.

1534. *Le Pape fulmine publiquement ſa ſentence d'excommunication. Le Roy d'Angleterre de ſon côté ſe ſouſtrait avec tout ſon Royaume à l'obéiſſance du Pape. Mort de ce Pontife. Le Roy envoye un Ambaſſadeur ſecret au Duc de Milan. On ſuſcite une affaire à ce Miniſtre pour laquelle on lui coupe la tête. Le Roy en demande ſatisfaction. Il attend l'occaſion favorable d'aller châtier le*

Digitized by Google

le Duc de Milan. Il fait la revuë de ſes troupes. Il leur ordonne de ſe tenir prêtes. Mécontentement qu'il eut du Duc de Savoye. Il lui demande paſſage ſur ſes terres & en eſt refuſé. Exemple de piété qu'il donne avant que de ſe mettre en campagne. Il fait brûler ſix Luthériens, qui avoient affiché dans Paris des Placards contre le ſaint Sacrement. On veut l'engager d'entendre Melancton, & le Cardinal de Tournon l'en détourne. Reproches que lui font les Princes d'Allemagne. Il déclare la guerre au Duc de Savoye. Genève chaſſe ſon Evêque & ſe ſepare de l'Egliſe Romaine. Mort du Duc de Milan. Négociation du Roy avec l'Empereur pour faire avoir ce Duché au Duc d'Orleans. Mauvaiſe foi du premier découverte. Reponſe de François I. à un Memoire du Miniſtre Impérial. Plaintes de l'Empereur. La Négociation eſt ſans ſuccès. Le Roy ſe diſpoſe à faire marcher ſon Armée en Savoye. Turin lui ouvre ſes portes. Le Duc de Savoye eſt auſſi attaqué par les Suiſſes du Canton de Berne. Il implore le ſecours de l'Empereur. Charle V. arrive à Rome. Il amuſe les Ambaſſadeurs de France par rapport à l'inveſtiture du Duché de Milan. Il fait aſſembler les Cardinaux pour declarer ſes intentions en leur préſence. Diſcours qu'il fait dans le Conſiſtoire, où il ſe plaint fort du Roy. Il l'inſulte avec beaucoup de hauteur & offre de vuider leur querelle par un combat ſingulier. Sage reponſe du Pape à ce diſcours. Il en témoigne ſon mécontentement aux Ambaſſadeurs de France. Ceux-ci prient l'Empereur de s'expliquer clairement ſur le défi qu'il faiſoit au Roy. L'Empereur ſe radoucit autant qu'il avoit paru echauffé. Nouvelle défaite qu'il donne par raport à l'inveſtiture du Duché de Milan. Il fait connoître qu'il veut la guerre. Le Roy répond à ſa harangue dont il avoit eu communication. Il aprend que Charles V. veut entrer dans le Royaume. Diſpoſitions qu'il fait pour l'en empêcher. L'Armée a ordre de revenir en France. Artifices de l'Empereur pour ſuſciter des Ennemis au Roy. Ils réuſſiſſent & indiſpoſent contre lui les Allemans. Meſures du Roy pour les deſabuſer. Autres ſtratagêmes de l'Empereur en Italie. Lâche conduite du Marquis de Saluces envers le Roy. Siege de Foſſan par les Eſpagnols. Vigoureuſe ſortie des Aſſiegez. Ils rendent la place par une Capitulation très-honorable. L'Empereur arrive au Camp. Il fait le ſiege de Turin. Il marche du côté de Nice. Plan des François pour s'y opoſer. Le Maréchal de Montmorenci ſe met à leur tête. Forces de l'Empereur. Il remporte un

1535.

1536.

Digitized by Google

avantage ſur un parti de l'Armée du Roy. Mort du Dauphin. Son Echanſon eſt convaincu de l'avoir empoiſonné, non ſans ſoupçon d'y avoir été porté par l'Empereur. Difficultez que l'Empereur trouva à faire ſubſiſter ſon Armée en Provence. Il ſe preſente devant Marſeille. Comment-il y fut reçu. Il fait auſſi aſſiéger Arles. Le Duc d'Orleans devenu Dauphin ſe rend au Camp près d'Avignon. Il eſt reçu de toute l'Armée avec une grande joye. L'Empereur décampe & prend le chemin des Alpes. Combien il ſouffrit dans ſa retraite. Un de ſes Généraux ſe jette dans la Picardie. Il ſurprend la Ville de Guiſe. Il inveſtit Peronne. Les Aſſiégez ſe deffendent vaillamment. Ils ſoutiennent deux Aſſauts, & obligent les Aſſiegans de lever le Siége. Suite de celui de Turin. Avantage remporté ſur les Troupes Impériales. Offres de l'Empereur au Pape pour l'engager dans la Ligue d'Italie. Le Pape les refuſe & veut demeurer Neutre. Le Piémont demeure en proye aux François & aux Impériaux. Le Roy d'Ecoſſe arrive en France, & demande en mariage Madelaine Fille du Roy.

1537. *Sa demande eſt reçuë, & le mariage ſe célebre à Paris. Procédure faite au Parlement contre l'Empereur. La guerre continuë de tous côtez. Le Roy entre en Campagne dans l'Artois & prend Hedin. Les Impériaux le reprennent & font d'autres conquêtes. Action entre les deux Armées également avantageuſe aux deux partis. Tréve concluë pour dix mois au Païs-Bas. Affaires de Piémont. Avantages & pertes réciproques. Le Roy y marche en perſonne. Le Pas de Suze eſt forcé quoique retranché par les Impériaux. Suites de cette expedition. On conclut un Trêve de trois mois pour ce Païs-là. Le Roy retourne en France. Il fait une Ligue*

1538. *avec l'Empereur des Turcs contre Charles V. Expéditions de Solyman. Les Négociations de paix ſont renouvellées. Le Pape s'y intereſſe. Il propoſe une entrevuë à Nice entre les deux Souverains. Le Roy part pour s'y rendre. Accident qui arriva à la Reine & à l'Empereur près de Villefranche. Le Pape négocie une Trêve qui*

1539. *eſt prolongée pour dix ans. Entrevuë de l'Empereur & du Roy de France à Aigues-mortes. Ils font enſemble un Traité qui allarme le Roy d'Angleterre. Révolte des Gantois. L'Empereur entreprend de ſe rendre aux Pais-Bas par la France. Le Roy va au devant de lui. Et lui fait rendre de grands honneurs. Mauvaiſe foi dont*

1540. *l'Empereur paya la généroſité de François I. Il le brouille avec l'Empereur des Turcs. Et avec le Roy d'Angleterre. Chagrin qu'en eut le Roy. Diſgrace du Connétable. Et de l'Amiral Chabot. Ré-*

Digitized by Google

tabliſſement du dernier. Diſpoſitions à une rupture entre l'Empereur & le Roy. Supercheries du premier. Perfidie de ſon Général envers deux Ambaſſadeurs du Roy. François I. lui déclare la guerre. Conquêtes des François dans le Luxembourg & dans le Brabant. Elles ſont repriſes par les Impériaux. Mauvais ſuccès des Armes du Roy dans le Rouſſillon. Levée du ſiége de Perpignan. Campagne de Piemont. Campagne de Flandres. Défaite d'un detachement des Impériaux. Toutes leurs forces marchent contre le Duc de Cleves. Charles V. fait une Ligue avec le Roy d'Angleterre contre François I. Il s'avance avec ſes troupes dans le Duché de Juliers. Le Duc ſe ſoumet à lui, & renonce à l'alliance de la France. Landreci eſt aſſiegé par les Ennemis. Le Roy marche au ſecours de la place. L'Empereur vient au Camp. Les François conduiſent un Convoi dans Landreci. L'Empereur en léve le ſiége. Affaires du Duc de Savoye. Le Château de Nice eſt attaqué par les François. Barberouſſe y vient avec une flotte & en fait le ſiége. La Ville ſe rend & le ſiége du Château eſt levé. L'Empereur ſe trouve à la Diéte de Spire où il fait une Harangue très forte contre le Roy. Il fait arrêter un Heraut que François I. envoyoit à la Diéte. Ce Prince ſe juſtifie par un écrit contre les Déclamations de l'Empereur. On y réſout de déclarer la guerre à la France. Le Pape demeure dans la Neutralité. Suites des affaires de Piémont. On s'y diſpoſe à une bataille. Ordre de l'Armée. La bataille ſe donne près de Ceriſoles. Le Comte d'Anguyen la gagne après avoir couru un grand danger. Carnage des Ennemis. Nombre des morts de part & d'autre. A qui l'on dut le gain de la bataille. Butin qu'on y fit. Suites de cette Victoire. Le Roy d'Angleterre arrive à Calais, où il eſt joint par les Généraux de l'Empereur. Priſe de Luxembourg & de Commerci par les Impériaux. Ils font le ſiége de S. Diſier. Ils ſont repouſſez trois fois avec perte. La diſette de vivres oblige les Aſſiegez de capituler. On traite de la Paix. Sans ſuccès. Intrigues de la Cour de France par deux differens partis. On renoüe la Négociation de Paix. Le Traité eſt conclu à Creſpy en Laonnois. Action contre les Anglois dans le Boulonnois. Ils prennent la Ville de Boulogne par la lâcheté du Commandant. Affaires de Piémont. Proteſtation du Dauphin contre le Traité de Creſpy. Mort du Duc d'Orleans. Execution de Cabriéres & de Mérindol. Ce qu'on en jugea dans le Monde. Grand Armement deſtiné contre le Roy d'Angleterre. En quoi conſiſtaient les forces du dernier. Combat naval entre les deux Armées. L'Amiral François fait deſcente en l'Iſle de Vigth.

1541.

1542.

1543.

1544.

1545.

Digitized by Google

Exploits de l'Armée de terre. Convocation d'un Concile Général. Propoſition d'y admettre les Laïques. On projette de le tenir dans la Ville de Mantouë. On ſe determine pour celle de Trente. Ouverture du Concile. Il s'y trouve d'abord très-peu d'Evêques.

1546. *Le Pape eſt embaraſſé du procedé ambigu de l'Empereur. Les Ambaſſadeurs de France arrivent à Trente. Suite de la guerre avec les Anglois. On conſent de part & d'autre à une Négo-*

1547. *ciation & la Paix ſe conclut. Mort du Roy d'Angleterre. Combien il laiſſa d'Enfans. François I. tombe malade, & meurt bientôt après. Caractère de ce Prince. Son goût pour les ſciences. Etabliſſement qu'il fit en leur faveur. Il ordonne que tous les Arrêts ſoient prononcez en François. Son zele pour la Religion. Quel fut ſon ſymbole. Ses Enfans. Son Portrait.*

SOM-

Digitized by

SOMMAIRE
DU
REGNE
DE
HENRI II.

AVenement de Henri II. à la Couronne. Il eſt ſacré à Rheims. La Cour change de face. Affaires d'Allemagne. Affaires d'Angleterre. Union propoſée des deux Royaumes ſous le nom de Grande Bretagne, eſt cauſe d'une guerre en ce pays-là. Meſures du Roy pour maintenir la paix en France. Deſordres en quelques Provinces. Soûlèvement à Bourdeaux. Cruautez dont il fut ſuivi. Il eſt tout à coup apaiſé. La Ville ne laiſſe pas d'en être punie. Exécutions faites dans les autres villes. Affaires d'Angleterre. Embarras de l'Empereur en Allemagne. Edit qu'il publie à Augsbourg ſous le nom d'Interim. Le Roy profite de cette conjoncture pour rompre avec les Anglois. Il fait marcher ſon Armée à Boulogne. Les Anglois intimidez propoſent de traiter de paix. Elle eſt concluë à condition de rendre Boulogne au Roy. Ce Prince eſt fort mécontent de l'Empereur. A quelle occaſion il lui déclara la guerre. Mort du Pape Paul III. Trois Factions dans le Conclave pour l'élection de ſon Succeſſeur qui prit le nom de Jules III. Le Roy ſe plaint que ce Pontife eſt trop porté pour l'Empereur. Effets que ces plaintes produiſent ſur ſon eſprit. Inſtructions dont il chargea ſon Nonce en France. Traité entre le Roy & le Duc de Parme, dont le Duché étoit la cauſe de la conteſtation. La guerre lui eſt déclarée par l'Empereur. Et les Troupes Françoiſes marchent à ſon ſecours. Expéditions du Maréchal de Briſſac qui ſe met à leur tête. Les Turcs font auſſi la guerre à l'Empereur, qui accuſe le Roy de les y avoir excitez.

1547. 1548. 1549. 1550. 1551.

Le

Le Roy s'en défend par un Manifeſte. Il refuſe d'envoyer les Prélats François au Concile de Trente, & de faire paſſer aucun argent à Rome pour les Bénefices. Le Pape en eſt allarmé, &
1552. *envoye un Légat en France. On convient d'une ſuſpenſion d'armes en Italie, & à quelles conditions. L'Empereur l'accepte preſſe par le mauvais état de ſes affaires. Ligue des Princes Proteſtans contre lui. A quelles conditions le Roy y étoit entré. Manifeſtes publiez à ce deſſein. Effet qu'ils produiſirent. Conquêtes des Princes liguez. L'Armée du Roy marche en Lorraine. Et de là en Alſace. Il ne peut obtenir paſſage par Strasbourg. Raiſons qui le determinerent à ſe raprocher de ſes frontiéres. L'Electeur de Saxe marche contre les Impériaux. Il prend la ville d'Ernberg & oblige l'Empereur à fuir d'Inſpruck où il étoit. Il ſe rend enſuite à Paſſau, où l'on tient des Conférences pour la paix. Elle eſt concluë ſans y comprendre les intérêts du Roy. Son Armée entre dans le Luxembourg, & le ravage. L'Empereur de ſon côté s'avance juſques ſur le Rhin. Meſures du Roy pour le prévenir. Il met la ville de Metz en état de ſe bien défendre contre les Impériaux qui avoient deſſein de l'aſſiéger. De quoi fut compoſée ſa Garniſon commandée par le Duc de Guiſe. Princes & Seigneurs qui s'y renfermérent. L'Armée Impériale s'en approche. Et ſe retranche ſur le Mont Châtillon. Elle paſſe la Seille & prend ſon poſte de l'autre côté. Le Marquis de Brandebourg ſe déclare pour l'Empereur. Il ſurprend près de Thoul un quartier de l'Armée du Roy. Le Duc de Guiſe n'en eſt que plus animé à défendre la Ville aſſiégée. Les batteries des Impériaux commencent à tirer. L'Empereur vient au Camp. Il viſite les tranchées. Il fait ſommer la Ville de Thoul de ſe rendre. Belle réponſe de celui qui y commandoit. Vigoureuſe ſortie*
1553. *des Aſſiégez. L'Empereur rebuté ſonge à faire retraite. Il leve le Siége & met ſes Troupes en ſureté. Généroſité des Aſſiégez envers les Malades du Camp ennemi. Liſte des morts & des bleſſez à la défenſe de la Place. Medaille frappée à l'occaſion de cette délivrance. Affaires d'Italie deſavantageuſes à l'Empereur. Campagne de Flandres. Priſe de Terouenne par les Impériaux. Suivie de celle de Hédin. Victoire remportée ſur eux par les Troupes du Roy. Mauvais ſuccès de l'Empereur au delà des Monts. Le Pape s'entremet de la paix. Propoſitions déraiſonnables de l'Empereur. Rejettées avec mépris par le Roy. Mort du Roy d'Angleterre de quoi ſuivie. Jeanne de Suffolc eſt declarée*

rée Reine par les intrigues du Duc de Northumberland. Elle eſt arrêtée & la Reine Marie proclamée en ſa place. Quels furent ſes premiers ſoins en faveur de la Religion Romaine. Elle épouſe Dom Philippe Prince d'Eſpagne. Comment ce Mariage fut regardé en Angleterre & en France. L'Armée du Roy entre en 1554. *Campagne. Elle ſe ſaiſit de Mariembourg, & de Bouvines. Mouvemens de l'Armée Impériale. Diſpoſitions à une bataille. Elle ſe donne près de Renti à l'avantage des François. Quelle fut la perte des deux partis. L'Armée du Roy ne laiſſe pas de lever le ſiége de Renti. Défaite des François en Toſcane. Deſcription de ce Combat. Perte des deux partis. Vigoureuſe défenſe de Sienne aſſiegée par le Marquis de Marignan. Affaires de Lorraine. Découverte d'une Conſpiration tramée par les Cordeliers de Thionville. Campagne de Flandres. Prétentions oppoſées du Roy & de l'Empereur, ne peuvent être conciliées par la* 1555. *voye de la Négociation. Hoſtilitez reciproques des deux Armées. Bataille navale entre les François & les Flamands. Suite des affaires d'Italie & du ſiége de Sieme. Les Habitans s'engagent de la deffendre juſques à la mort. Meſures priſes pour cet effet par Mont-luc qui y commandoit. Les Imperiaux font retirer leur Artillerie. Adreſſe de Mont-luc pour ſe défaire de quelques Troupes Allemandes qui l'incommodoient dans la place. Les Habitans lui donnent un pouvoir abſolu avec la qualité de Dictateur. Il met dehors toutes les bouches inutiles. Moyens employez inutilement par le Marquis de Marignan pour mettre la diviſion dans la place. Extrémitez où elle ſe trouvoit réduite. Mont-luc conſent enfin de capituler. Conditions que l'Empereur lui accorda. Difficulté dans l'un des Articles qui lui fit reprendre les armes. Elle eſt levée & la Ville eſt livrée aux aſſiegeans. Suite de cette conquête des Impériaux. Le Duc d'Albe leve le ſiége de Santya. Les François font celui d'Ulpian. Mort du Pape Marcel II. Paul IV. lui ſuccede. Changemens que devoit produire dans l'Europe la ceſſion que l'Empereur vouloit faire de ſes Etats à Dom Philippe ſon Fils. Motifs qui y déterminérent ce Prince. Il convoque pour cet effet les Etats des Pays-Bas à Bruxelles. Diſcours qu'il fit faire à l'Aſſemblée. Il parle lui-même & fait un abrégé de ſon Regne. Il adreſſe la parole à ſon Fils. Il remet la Couronne Impériale à Ferdinand ſon Frere & ſe retire en Caſtille. Comment l'Empereur ſoutint cette démarche. Caractere de Philippe II. Inimitié entre le Pape & la Maiſon d'Autriche & ce qu'el-*

Digitized by Google

le produiſit. On propoſe au Roy une Ligue en faveur du Pontife contre l'Empereur. Le Roy y conſent par l'eſpérance de ſe rendre Maître du Royaume de Naples. Indignation du Pape contre l'Empereur. Offre qui lui eſt faite de la part du Roy. Conditions de

1556. *la Ligue qui fut concluë entre eux. Trêve entre la France & l'Empereur. Conſternation du Pape à cette nouvelle. Il ne laiſſe pas d'offrir ſa mediation pour la paix. Elle eſt acceptée par le Roy. Evénemens qui brouillerent de plus en plus le Pontife avec l'Empereur. Hoſtilitez du Duc d'Albe ſur les terres de l'Egliſe. Le Roy envoye du ſecours au Pape. Progrès du Duc d'Albe ſuivis*

1557. *d'une Trêve & d'un projet de paix. Suite de la guerre de Toſcane. Le Duc de Guiſe arrive en Italie à la tête d'une puiſſante Armée. Plan de la Campagne. Premiére expédition de l'Armée du Roy. Elle prend ſa marche du côté de Rome. Indolence du Pape à la ſeconder. Comment Sienne & Plaiſance furent perduës pour les Eſpagnols. Demandes du Duc de Guiſe au Pape pour lui continuer le ſecours de la France. Il eſt rappellé d'Italie & pourquoi. Conference pour la paix entre la Cour de Rome & celle d'Eſpagne. Conditions du Traité. Campagne des Païs-Bas. Manifeſte de la France pour juſtifier ſes hoſtilitez contre l'Eſpagne. La Reine d'Angleterre déclare la guerre au Roy. Forces des Eſpagnols & des Anglois. Ils aſſiegent S. Quentin. Meſures des François pour y jetter du ſecours. Ils ſurprennent le camp des ennemis. Jettent cinq cens hommes dans la place, non ſans en avoir perdu un plus grand nombre. Ils ſont battus dans leur retraite. Perte qu'ils firent en cette occaſion. Eloge que le Duc de Savoye en reçut du Roy d'Eſpagne. Suite du ſiege de S. Quentin. La Ville eſt priſe d'aſſaut. Et abandonnée au pillage. Précautions que prit le Roy à cette nouvelle. Elle eſt ſuivie de la perte du Catelet, & de quelques autres places. Mauvais ſuccès des intelligences du Duc de Savoye pour ſurprendre la ville de Lyon. Etat des affaires d'Italie après le rappel du Duc de Guiſe. Comment ce Duc fut reçu à ſon arrivée à la Cour. Le Roy le fait Lieutenant Général dans tout le Royaume. Il forme un Camp près de*

1558. *Compiégne, où l'on aſſemble toute l'Armée. Meſures priſes pour ſurprendre Calais. Situation de cette place. Elle eſt attaquée par le Duc de Guiſe. Il fait tout preparer pour donner l'aſſaut au Château. Les Anglois veulent l'empêcher. Ce qui oblige le Gouverneur à rendre la Ville par capitulation. Effets que produiſit cette conquête entrepriſe au milieu de l'Hiver. Elle eſt ſuivie du ſié-*

Digitized by Google

ſiége & de la priſe de Guines. Les Anglois entiérement chaſſez de France. Etats aſſemblez à Paris pour les ſubſidès que le Roy demande. Affaires d'Angleterre. Mariage du Dauphin avec la jeune Reine d'Ecoſſe. Quels en furent les Articles. Portrait de cette Princeſſe. Origine des liaiſons de la Maiſon de Guiſe avec l'Eſpagne. Reponſe de Dandelot au Roy qui l'interrogeoit ſur ſa Religion. Ce que dit le Pape lorſqu'il en fut informé. Siége de Thionville. Ouverture de la tranchée. Le Maréchal de Strozzi y eſt tué tout proche du Duc de Guiſe. Aſſaut donné aux Caſemates. Suivi de la reddition de la place. Et de la priſe d'Arlon. Bataille près de Gravelines où les Eſpagnols ſont victorieux. Deſcente des Anglois dans la Baſſe Bretagne. Affaires d'Italie. Etat des Armées aux Païs-Bas. On penſe de part & d'autre à la paix. Le Connétable priſonnier en Flandres eſt chargé de la menager. Lieu choiſi pour les conferences. On y convient d'une ſuſpenſion d'armes. L'Aſſemblée ſe rompt & la paix ne ſe fait point. Mort de Charles V. & de la Reine d'Angleterre femme de Philippe II. Les Anglois deſerent la Couronne à Elizabeth fille de Henri VIII. & d'Anne de Boulen. Obſtacle que la France y forma. Ce que fit la nouvelle Reine en faveur de la Religion Proteſtante. Cauſe vraiſemblable de la réſolution qu'elle prit de ne ſe point marier. Nouvelles conferences à Cateau Cambreſis pour la paix. La Reine Elizabeth traite avec la France indépendamment des Eſpagnols. Signature des Articles. Suivie de la paix avec l'Eſpagne. Articles du Traité. Diéte d'Ausbourg pour reconnoître l'Empereur Ferdinand. Les Ambaſſadeurs de France y ſont reçus. Accord par lequel on laiſſe au Roy les Villes de Thoul, Metz & Verdun. Mariages illuſtres célébrez après la concluſion de la paix. Tournois qui ſe fit à cette occaſion. Le Roy y eſt bleſſé d'un coup de lance. Il meurt peu de jours après. Jugement que quelques-uns porterent de ce genre de mort. Il avoit été prédit par ſon Horoſcope. Caractere de ce Prince. Son affection pour les Gens de Lettres. Etabliſſement qu'il fit. Ses foibleſſes pour la Ducheſſe de Valentinois. Ses Enfans légitimes.

1559.

Digitized by Google

SOMMAIRE
DU
REGNE
DE
FRANÇOIS II.

1559. *Guerres civiles dans le Royaume à quoi imputées. Plan de la Cour du jeune Roy. Trois factions la partagent par l'opoſition des Maiſons de Condé, de Guiſe & de Montmorency. Caractére des deux Chefs de la premiére. Combien ils devoient être redoutables à la Maiſon de Guiſe. Vuës de la Reine-Mere Cathérine de Medicis. Ses incertitudes ſur le parti auquel elle devoit s'attacher. Elle ſe déclare pour la Maiſon de Guiſe, qui devient par là le parti dominant. Diſgrace du Connétable de Montmorency. Eloignement du Prince de Condé. Divers autres changemens. Mecontentement du Prince de Condé & ſes meſures contre la Maiſon de Guiſe. Le Roy de Navarre entreprend de détacher la Reine des intérêts de cette Maiſon. Comment il en fut reçu. La Reine élude ſes vûës & l'eloigne adroitement de la Cour. Le Prince de Condé ſe met à la tête de la faction contraire à la Maiſon de Guiſe. Plan formé par ceux de cette faction pour mettre les Huguenots dans leur parti. Etat de la Religion Proteſtante dans le Royaume. Origine de Calvin. Ses études. Prétendu motif de ſa ſeparation. Il ſe retire à Angoulême, où il ſe fait Profeſſeur en langue Grecque. Il paſſe en Italie. Il revient à Strasbourg, où il compoſe une Egliſe. Il va enſuite à Genéve, où il établit le Siége Pontifical de la Religion Proteſtante. Corruption & ignorance du Clergé. Progrès de la nouvelle Doctrine. Rigueurs exercées contre ceux qui la profeſſoient. Ce que fit en ſa faveur l'Amiral de Coligni.*

Nom-

Digitized by Google

Nombreuſe aſſemblée de Calviniſtes à Paris, de quoi ſuivie. Ils chantent les Pſeaumes dans le Pré aux Clercs. On leur impoſe ſilence. Remontrances faites contre eux au Roy. Ce Prince va au Parlement pour ce ſujet. Il fait arrêter deux Conſeillers qui favoriſoient les Sectaires. Zéle de Calvin pour ſoutenir ceux de ſon parti. On fait le procès à Anne du Bourg l'un des Conſeillers arrêtez. Il eſt pendu & brûlé en Place de Gréve. Suite du Projet du Prince de Condé & de Coligni contre la Maiſon de Guiſe. Conſpiration d'Amboiſe. 1560. *A qui ils s'adreſſerent pour la conduire. Ils envoyent en Angleterre pour engager la Reine Elizabeth dans leur parti. Chefs des Calviniſtes dans les Provinces du Royaume. Quel étoit leur deſſein. Ils ſont trahis par un Avocat de leur parti. Meſures du Duc de Guiſe contre les Conjurez. Echec ſouffert par quelques-unes de leurs Troupes. La Renaudie leur Chef eſt tué dans un combat. Le reſte eſt brûlé ou diſſipé. Origine du nom de Huguenots donné alors aux Proteſtans. Procédures faites contre leurs Chefs. Le Prince de Condé eſt arrêté dans le Château d'Amboiſe. Embarras des Guiſes ſur la conduite qu'ils doivent tenir à ſon égard. Ils prennent le parti de diſſimuler & le mettent en liberté. Feinte réconciliation du Duc de Guiſe avec ce Prince. Diſpoſition ſécréte de la Reine en cette occaſion. Elle eſt ſecondée par le Chancelier de l'Hoſpital, à uſer de ménagement avec les Huguenots. Séditions qu'ils cauſent en diverſes Provinces. Un Maître d'Ecole Fanatique eſt pris & brûlé vif. Affaires d'Ecoſſe qui inquiétent la Cour. La Reine Elizabeth ſoûtient les Proteſtans. Traité d'Edimbourg par lequel la liberté de Conſcience leur eſt accordée. Le Prince de Condé ſe déclare Huguenot. Aſſemblée tenuë à Fontainebleau, & pourquoi. Articles ſur leſquels elle devoit deliberer. Requête préſentée par l'Amiral en faveur du Parti Proteſtant. Déliberations de l'Aſſemblée ſur ce ſujet. Autre ſeance, où l'Amiral parle avec beaucoup de feu. Réponſe du Duc de Guiſe & du Cardinal de Lorraine. On prend la réſolution d'aſſembler les Etats, & de convoquer de nouveau le Concile Général. Précautions de la Cour contre les deſſeins du Prince de Condé. Ce Prince entreprend de ſe ſaiſir de Lyon. Meſures du Commandant de la Ville pour prévenir la ſurpriſe. Ce qui fit échouër ce deſſein du Prince de Condé. Combat entre les Bourgeois & les Conjurez deſavantageux aux derniers. La Ville d'Orléans eſt choiſie pour le lieu de l'Aſſemblée des Etats. Le Roy de Navarre & le Prince de Condé y ſont mandez. Ils ſe mettent en chemin accompagnez ſeulement de leurs*

Domeſtiques. Ils ſont reçus du Roy avec beaucoup de froideur. Reproches du Monarque au Prince de Condé qu'il fait enſuite arrêter. On donne auſſi des Gardes au Roy de Navarre. Crimes dont on accuſoit le Prince de Condé. Commiſſaires nommez pour lui faire ſon procès. Il eſt condamné à mort. Politique de la Reine en cette occaſion. Maladie ſubite dont le Roy eſt attaqué. Inſtances des Guiſes pour faire exécuter l'Arrêt rendu contre le Prince de Condé. La Reine les élude & fait ſurſeoir cette exécution. A quelles conditions elle accorde la grace au Roy de Navarre. Feinte réconciliation de ce Prince avec les Guiſes. Mort du Roy. A quoi attribuée par quelques-uns. Caractere de ce Prince. Son corps eſt conduit à S. Denis.

SOM-

Digitized by

SOMMAIRE
DU
REGNE
DE
CHARLES IX.

ETat de la Cour à l'avenement de Charles IX. au Thrône. Le Connétable eſt rappellé. Menagement de la Reine entre les deux factions qui partageoient l'Etat. Elle accorde la liberté au Prince de Condé. Aſſemblée des Etats à Orleans. Propoſitions des trois corps dont elle étoit compoſée, capables d'embaraſſer les Guiſes. La Regence eſt donnée à la Reine. Et l'Amniſtie accordée pour tout le paſſé. Le Prince de Condé médite de ſe venger des Guiſes. Le Roy de Navarre ſollicite la Reine en faveur des Huguenots. Mécontentement pour lequel il voulut quitter la Cour. La Reine retient le Connétable qui vouloit le ſuivre. Ce qui fait que le Roy de Navarre change auſſi-tôt de réſolution. Le Connétable ſe réunit tout de bon avec le Duc de Guiſe & le Maréchal de S. André, ce qui fut appellé le Triumvirat. Il n'a plus aucun ménagement avec les Huguenots. Sacre du Roy. Nouvelle Requête qui lui eſt preſentée par les Huguenots. Aſſemblée du Parlement convoquée pour l'examiner. Suivie d'un Edit donné à S. Germain en Laye par lequel toutes aſſemblées ſont interdites aux Huguenots. Propoſition d'une Conference publique entre les Docteurs Catholiques & Proteſtans. Elle eſt reſoluë. Et la Reine prévient le Pape là-deſſus. Sentimens de cette Prin-

1560.

1561.

Digitized by Google

Princeſſe ſur la nouvelle Doctrine. De quoi on devoit traiter au Colloque de Poiſſi. Theodore de Beze eſt à la tête de ceux qui y devoient diſputer pour les Proteſtans. Le Cardinal de Lorraine & quelques autres ſont les Tenans pour le Parti Catholique. Ouverture du Colloque fait en préſence de toute la Cour. Les Miniſtres Proteſtans y ſont debout & decouverts. Diſcours de Theodore de Beze. Réponſe du Cardinal de Bourbon. Explication du premier ſur l'Euchariſtie. Autres ſeances, où il ne fut pas permis à Beze de s'expliquer. Conférences particuliéres entre les Docteurs de l'une & de l'autre Religion. Ce qu'y dit Laynez Général des Jeſuites. Docteurs nommez par la Reine pour les tenir en particulier. Miniſtres choiſis par les Proteſtans. Leur Confeſſion de foi. Ce qu'on en jugea à la Cour, & dans la Faculté de Théologie. Formule qu'on voulut les obliger de ſigner. Ils le refuſent & l'Aſſemblée eſt congediée. Effet qu'elle produiſit par raport au Roy de Navarre. Par quel appas on le détacha du parti Huguenot. Il s'unit au Parti du Duc de Guiſe, du Connétable & du Maréchal de S. André appellé le Triumvirat. La Reine ſe joint au parti contraire. Les Huguenots s'en prévalent. Aſſemblée Générale convoquée par la Reine, où l'on revoque l'Edit de Juillet. Edit de Janvier plus favorable aux Huguenots. Avec quelles clauſes il fut enregiſtré au Parlement. Les Colignis quittent la Cour auſſi bien que les Membres du Triumvirat, & pourquoi. Ce que firent les Guiſes pour rompre les meſures priſes par le Prince de Condé avec les Proteſtans d'Allemagne. Quel effet produiſit l'Edit de Janvier. Maſſacre de Vaſſi, qui fut l'occaſion de la Guerre civile. Les deux partis veulent ſe rendre Maîtres de la perſonne du Roy. Les Guiſes l'emportent, & conduiſent Sa Majeſté de Fontainebleau à Paris. La Reine en donne avis au Prince de Condé, dont elle réclame le ſecours. Incertitude de ce Prince dans la conjoncture de la guerre qu'il alloit entreprendre. Il pourſuit ſon deſſein, & ſe rend Maître d'Orléans. Conſpiration du Triumvirat contre la Reine ſans ſuccès. Le Prince de Condé demande du ſecours à toutes les Egliſes Réformées de France. Manifeſte publié à ce ſujet. Autre contre la Maiſon de Guiſe. Reponſe qu'on y fit. Mouvement général parmi les Huguenots en faveur du Prince de Condé. Il ſe fortifie de troupes étrangéres. Meſures de la Cour

1562.

pour

Digitized by Google

pour y remédier. Les Armées ſe mettent en campagne de part & d'autre. Entrevuë des Chefs des deux partis. Demandes du Prince de Condé. La Cour le fait citer lui & ſes partiſans. Les Huguenots le prennent pour leur Chef. Il conſent de deſarmer pourvu que Meſſieurs de Guiſe s'eloignent. La Reine les y fait conſentir. Ils partent pour ſe retirer dans leurs terres. Les partiſans du Prince le détournent d'exécuter ce qu'il avoit promis. Artifice dont il ſe ſervit pour mettre ſon honneur à couvert. Il marche dans le deſſein d'attaquer l'Armée Impériale. Raiſons pour leſquelles on n'en vint pas aux mains. Le Duc de Guiſe revient à l'Armée. Et le Prince quitte la campagne en attendant de nouveaux ſecours. Ce que fit durant ce tems-là le Parlement pour affoiblir les Huguenots. L'Armée Royale leur enléve diverſes places de la Loire. Bourges eſt la premiére qui l'arrête. Et ne laiſſe pas de capituler peu après. Le Prince de Condé lui enleve un Convoi. Il envoye demander du ſecours à la Reine d'Angleterre. A quelles conditions elle lui en accorde. L'Armée Catholique marche vers Rouën pour en faire le Siége. Elle ne peut prévenir les Anglois qui s'y jettent. Ouverture de la tranchée. Le Fort eſt emporté l'épée à la main. Le Roy de Navarre eſt bleſſé mortellement. Caractere de ce Prince. La Ville ſoûtient un aſſaut & eſt emportée au ſecond. Le Roy & la Reine y entrent par la Bréche. Exemple qu'ils y firent des plus coupables d'entre les Magiſtrats. Repreſailles des Huguenots. Le Roy & la Reine s'en retournent à Paris. Cette Princeſſe devient contraire au Prince de Condé & pourquoi. Les deux partis reçoivent du ſecours des Princes Allemands. Echec arrivé à celui du Prince de Condé. Conquêtes qu'il fait de pluſieurs places. Il s'approche de Paris. Marche en bataille vers le Fauxbourg Saint Victor. Et fait mine de bloquer cette Ville. Nouvelle entrevuë entre les principaux des deux partis. Propoſitions du Prince de Condé. Réponſe du Roy. Suivie d'un accommodement. Nouvel éclairciſſement donné par le Prince. Rupture de la Négociation, ſuivie de la continuation de la guerre. Marche des deux Armées. Plaiſante réponſe de la Reine à la permiſſion qu'on lui demandoit de donner bataille aux Hu-

Huguenots. Quelles étoient les forces des deux partis. Ils en viennent aux mains ſans aucun prélude. Premier choc très-ſanglant. Le Connétable eſt fait priſonnier. Et le Corps de bataille de l'Armée du Roy mis en déroute. Le Duc de Guiſe le rétablit & défait à ſon tour les Huguenots. Le Prince de Condé eſt fait priſonnier. Et le Maréchal de S. André tué. La victoire demeure à l'armée Catholique. Perte des deux partis. Du côté des Catholiques. Et du côté des Huguenots. Effet que cette Nouvelle produiſit dans le Royaume. Autres Echecs de la Faction Calviniſte. Le Baron des Adrets en devient le Chef en Dauphiné. Diverſes occaſions où il ſe ſignala. Le Duc de Savoye profite des troubles pour ſe faire rendre diverſes places. A quelles intrigues il dut le ſuccès de cette Négociation. L'Empereur fait une pareille démarche pour la reſtitution des trois Evêchez. Comment on l'élude.

1563. *Le Roy d'Eſpagne fomente auſſi les troubles. Siége d'Orleans réſolu par le Duc de Guiſe. Danger auquel la Normandie étoit expoſée durant ce tems-là. On envoye ordre au Duc de s'y rendre & de quitter ſon premier deſſein. Il n'en veut rien faire, & s'obſtine à continuer le ſiége commencé. Il eſt aſſaſſiné avant que d'emporter la place. Eloge de ce Prince. Le Roy & la Reine viennent au Camp devant Orléans. Depoſitions de l'Aſſaſſin, qui comparoît devant leurs Majeſtez. Il eſt conduit à Paris & tiré à quatre chevaux. Cet événement donne lieu à une tréve. Suivie de la paix entre les deux partis. Et du libre exercice de la Religion Proteſtante. Négociations pour le mariage du Roy avec une des Filles du Roy des Romains. Entiére extinction de la Guerre civile. Affaires d'Angleterre. Nouvelle guerre avec cette Couronne. La Reine entreprend de chaſſer les Anglois de la Normandie. Siége du Havre de Grace tant par les Catholiques que par les Huguenots. Conditions de la Capitulation. Le Roy eſt déclaré majeur. Il fait arrêter deux Ambaſſadeurs d'Angleterre qui étoient entrez dans le Royaume ſans paſſeport. On entre de part & d'autre en Négociation pour la paix. Qui eſt enſuite concluë. Les Catholiques demandent juſtice au Roy de l'Aſſaſſinat du Duc de Guiſe. L'Amiral, qui en étoit accuſé, offre de ſubir le Jugement. Le Roy ſe reſerve la connoiſſance de cette affaire. Récit de ce qui ſe paſſa pendant la tenuë du Concile de Trente. Ce qui obligea le Pape de le raſſembler.*

Digitized by Google

bler. Pourquoi cette nouvelle Assemblée ne fut pas appellée Continuation. Differentes idées des Cours de France & d'Espagne là-dessus. Comment fut terminée cette contestation. On n'attend pas l'arrivée des Evêques de France. Pourquoi le Pape la craignoit. Le Cardinal de Lorraine part avec plusieurs autres Prélats François pour se rendre à Trente. Soupçons que les Légats du Pape en conçurent. Comment il en fut reçu à son arrivée. Contestation sur la preseance entre les Ambassadeurs de France & d'Espagne. Exemples qui la décident en faveur du premier. Où & quand elle commença. Elle est renouvellée au Concile. Expediens proposez là-dessus par les Légats. Réponse des François. Autre expedient inutile proposé par le Cardinal de Lorraine. L'Ambassadeur d'Espagne demande au moins l'égalité. Quel fut le temperament dont on s'avisa. Partialité du Pape en cette occasion. La Contestation se renouvelle. Tumulte qui en arriva. Nouvel accommodement qui ne termine pas la dispute. La possession de la preseance demeure cependant aux François. Autre different survenu à Rome pour le même sujet. Le Pape prononce en faveur de la France. Diverses tentatives des Espagnols pour s'en relever. Exemples qui prouvent qu'elles furent toutes inutiles. Satisfaction donnée enfin là-dessus par l'Espagne au Roy Louis le Grand l'an 1662. Médaille frapée à ce sujet. Suite des affaires du Concile. Fermeté de l'Ambassadeur de France à soûtenir les Libertez de l'Eglise Gallicane. Comment le Concile se termina. Le Pape propose d'en publier les Décisions en France. Sur quel pié ces décisions sont regardées dans le Royaume. Voyage du Roy & de la Reine en plusieurs Provinces. Ligue proposée inutilement au Roy par les Princes Catholiques pour exterminer les Protestans. Voyage du Roy à Nancy. Etat où il trouva le Lyonnois, le Dauphiné & le Languedoc. Nouvel Edit donné à Roussillon en Explication de celui de Pacification. Autre pour fixer au mois de Janvier le commencement de l'année qui avoit toujours commencé à Pâques. Le Cardinal de Lorraine est insulté dans Paris, & pourquoi. Entrevuë du Roy avec la Reine d'Espagne à Bayonne. Ombrage qu'en prirent les Huguenots. Quel fut le fruit de ce voyage du Roy & de la Reine. Mariage de la Reine d'Ecosse avec Henri Stuard Mylord d'Arlai. Nouveaux troubles en France

1564.

1565.

1566.

Digitized by Google

qui commencent par les Pays-Bas. Vuës du Prince d'Orange dans cette conjoncture. Mouvemens des Huguenots de ces Provinces à qui l'on donna le nom de Gueux. *Liaiſons que prirent avec eux le Prince de Condé & l'Amiral. Evénement qui acheva de précipiter le Prince de Condé dans la révolte. Intelligence ſecrete de la Reine avec les Eſpagnols. Le Duc d'Albe marche aux Pays-Bas*

1567. *avec une Armée. Il y fait trancher la tête aux Comtes d'Egmont & de Horn. Conſpiration de l'Amiral pour enlever la perſonne du Roy. Deſſein qu'on imputa au P. de Condé. On en donne avis à la Cour. Meſures qu'elle prit pour le prévenir. Le Roy part de Monceaux au milieu d'un corps de troupes Suiſſes. Il eſt attaqué en chemin par le P. de Condé ; Et arrive heureuſement à Paris, qui eſt enſuite bloqué par les Huguenots. La Reine employe la Négociation pour tâcher de les ramener. Le P. de Condé préſente un Mémoire de ſes prétentions. Le Roy, offenſé de ce qu'il contenoit, fait citer le Prince par un Heraut d'armes. Réponſe du Prince, plus moderée que ſa Requête, donne une vaine eſpérance d'accommodement. La guerre continuë plus que jamais. Pourquoi elle ne fut pas étoufée dès ſa naiſſance. Combien peu la Reine avoit lieu de compter ſur le ſecours des Eſpagnols. Meſures du Connétable pour chaſſer les Huguenots d'auprès de Paris. Diſpoſition à une bataille. Elle ſe donne dans la plaine de S. Denis. Deroute de l'aîle gauche de l'Armée Catholique, ſuivie de la bleſſure du Connétable, qui courut riſque d'être pris. Chaque parti s'attribuë la victoire. Perte qu'ils firent chacun de leur côté. Le Connétable meurt de ſes bleſſures. Le P. de Condé demande du ſecours au Comte Palatin. Le Duc d'Anjou frere du Roy, eſt fait Lieutenant General de ſon Armée, ayant ſous lui le Duc d'Aumale & le Maréchal de Coſſé. Il manque l'occaſion de battre les Huguenots.*

1568. *Jonction des derniers avec les Allemands. Ce qui ſe paſſa durant ce tems-là en Provence, en Languedoc, & en Auvergne. Le P. de Condé revient dans la Beauce, & fait le Siége de Chartres. La Reine a de nouveau recours à la voye de la Négociation. Conditions de la paix concluë à Lonjumeau. Expedition de Dominique de Gourgues à la Floride. Trahiſon des Eſpagnols qui y donna lieu. Gourgues les ſurprend à ſon tour & ſe rend maître de leurs forts en ce pays-là. Inſcription placée ſur les lieux pour en conſerver la mémoire. Gourgues eſt mal récompenſé à ſon retour, & pourquoi. La guerre ſe rallume en France. Meſures de la Cour pour s'aſſurer des chefs des Huguenots. Ils en ſont avertis & ſe ſauvent à la Rochelle. Cette Ville eſt le rendez-*

Digitized by Google

dez-vous general du parti. La lenteur de la Cour leur donne le tems de se fortifier au delà de la Loire. Ils font le siége d'Angoulême, qu'ils sont ensuite obligez de lever. Rude escarmouche à l'avantage des Catholiques. Quelles étoient les forces des Huguenots. Les deux Armées sont en présence. Contre-tems qui les empêchent d'en venir aux mains. Elles décampent chacune de leur côté. Expeditions qu'elles font sur leur route. Elles se retrouvent en présence sans rien entreprendre. Le P. de Conde a de nouveau recours aux Anglois. Politique de la Reine Elizabeth. Elle envoye du secours au Prince, qui en attend aussi d'Allemagne, & du P. d'Orange. La Reine tente inutilement la voie de la Négociation. Siége de Sancerre par les Catholiques rendu inutile par la vigoureuse résistance des habitans. Ouverture de la Campagne. Desseins des Generaux des deux partis. Disposition des Armées avant la bataille de Jarnac. Stratagême du Duc d'Anjou commandant l'Armée Royale. Passage d'un ruisseau forcé par le Comte de Brissac. L'action commence au passage d'un autre ruisseau. Le P. de Condé est pris & tué. Eloge de ce Prince. Perte des deux partis. Suite de la bataille. L'Amiral recueille le débris de ses troupes. Fermeté héroïque de la Reine de Navarre. Le Prince de Bearn se déclare Chef de la Ligue. Le Duc des deux Ponts vient à son secours. Brouillerie entre les Generaux François de quoi suivies. Les Allemands prennent la Charité. Divers secours envoyez aux Catholiques. Mort du Duc des deux Ponts. Jonction des deux Armées Huguenotes. Mort de Dandelot. Entreprises manquées sur Dieppe & sur le Havre. Propositions de l'Amiral, avant que de continuer la guerre, rejettées de la Cour, & pourquoi. Situation des deux Armées. Combat de la Roche l'Abeille. Perte des deux partis. L'Amiral se rend maître des places voisines de Poitiers, & vient ensuite assiéger cette Capitale. Par qui elle fut défenduë. Commencement de l'attaque. Danger où les assiégez se trouvent d'être emportez. Ils ont le tems d'achever un travail qui les sauve. Nouveaux efforts des assiégeans. Extrémitez auxquelles la ville est réduite. Le Duc d'Anjou assiége Châtelleraut. L'Amiral leve le siége de Poitiers pour aller au secours de cette place: ce qui oblige le Duc d'Anjou d'abandonner aussi son entreprise. Perte que firent les Huguenots au siége de Poitiers. Les Catholiques reprennent la Charité: mettent le siege devant Navarrins, & sont ensuite obligez de le lever. Autre Expedition des Huguenots dans le Bearn. Extrémité où la Cour se porte contre l'Amiral, dont elle fait mettre la tête à prix. Dessein des Generaux des deux partis d'en venir à une bataille. 1569.

Elle ſe donne près de Montcontour. Fin de cette premiere action. Il s'en donne une autre trois jours après au même lieu. Diſpoſition de l'Armée Huguenote, & de l'Armée Catholique. Commencement de la charge. Déroute de la Cavalerie Huguenote. Le Duc d'Anjou remporte une victoire complete. Perte des Huguenots & des Catholiques. Joie que cette Nouvelle cauſa à la Cour. Découragement des troupes de la Ligue : dont les Chefs prennent néanmoins la réſolution de ſe defendre. Suites de la Victoire du Duc d'Anjou. Il aſſiége S. Jean d'Angely où ſe rendent le Roy & la Reine. Aſſaut donné à la place, dans lequel les Aſſiégeans ſont repouſſez. Trêve de dix jours dont il fut ſuivi. Les attaques recommencent. Marques de courage que le Roy donna durant ce ſiége. Récit de ce qui ſe paſſa en d'autres Provinces. Blocus de la Rochelle. Expedition des Sables d'Olonne. Victoire de Luçon remportée par les Huguenots. Autres

1570. *conquêtes de ce parti. Suite des mouvemens des deux Armées principales. Ravages des Huguenots le long de la Garonne. Mont-luc eſt envoyé en Bearn où il eſt dangereuſement bleſſé. Ce qui empêche la réduction de cette Province. Le Maréchal de Coſſé commande l'armée Royale à la place du Duc d'Anjou malade. Il donne le tems aux Huguenots inferieurs en nombre de ſe poſter avantageuſement. Action d'Arnay-le-Duc. Nouvelles propoſitions de paix, d'abord rejettées, & puis ſuivies de la concluſion d'un Traité par lequel quatre places de ſureté ſont accordées aux Huguenots. Pourquoi cette paix fut appellée* Boiteuſe *&* Malaſſiſe. *Deſſein caché de la Reine en cette occaſion. Défiance des Chefs de la faction Huguenote. Ils envoyent une Ambaſſade à la Cour & pourquoi. Mariage du Roy avec Elizabeth d'Autriche. Couronnement de la Nouvelle Reine. Ligue des Princes Chrêtiens contre les Turcs pour le ſecours de l'Ile de Chypre. Pourquoi le Roy n'y entra point. Diverſes intrigues à la Cour au ſujet du Mariage de Marguerite de France, avec le Prince de Navarre. Les Articles en ſont arrêtez. Nouvelle revolte des Flamands. Embarras du Duc d'Albe. On inſpire au Roy le deſſein d'en profiter. Ce Prince attire l'Amiral en Cour ſous prétexte de lui en confier l'exécution. Propoſition de marier le Duc*

1571. 1572. *d'Anjou avec Elizabeth Reine d'Angleterre. Rejettée par cette Princeſſe. Feintes du Roy pour faire croire qu'il étoit favorable*

Digitized by Google

ble aux Huguenots. Mort de la Reine de Navarre qui trouble tout à coup leur joye. Henri ſon fils prend le titre de Roy. Fiançailles de ce Prince avec Marguerite de France. Cette Princeſſe refuſe de ſigner le contrat, & ne laiſſe pas d'être conduite à l'Egliſe. Evenement extraordinaire qui arriva peu après au Roy de Navarre. L'Amiral eſt bleſſé d'un coup d'Arquebuſe. Colere du Roy en l'aprenant. La Reine lui inſpire de perdre les Huguenots. Conſeil tenu pour exécuter ce deſſein la veille de S. Barthelemi. Le Duc de Guiſe eſt Chef de l'entrepriſe. Par où le maſſacre commença. L'Amiral eſt poignardé & jetté par les fenêtres de ſon hôtel. Suite du maſſacre. Signal donné pour l'exercer dans tous les quartiers de Paris. Nombre des perſonnes égorgées pendant trois jours qu'il dura. Ce que dit le Roy au Roy de Navarre & au Prince de Conde qui furent épargnez. Le Roy va au Parlement & avouë le maſſacre. Arrêt rendu contre la memoire de l'Amiral. Conjectures de l'Auteur ſur cette terrible exécution. Profonde diſſimulation de la Reine. Le même maſſacre eſt ordonné dans les Provinces. On le fait enfin ceſſer. Abjuration du Roy de Navarre, du Prince de Condé, & de quelques autres Seigneurs. On ôte aux Huguenots les villes de ſureté qui leur avoient été accordées. On réſout le ſiége de la Rochelle, qui n'avoit pas voulu ſe ſoumettre à la Cour. La Place eſt inveſtie. Quelle étoit ſa force & ſa ſituation. Meſures priſes pour empêcher qu'elle ne fût ſecouruë. Commencement de l'attaque. On bat la place en brêche, & l'on ſe diſpoſe à donner l'aſſaut. Les aſſiégez en ſoutiennent quatre ſans pouvoir être emportez. Il leur vient du ſecours d'Angleterre. Dequoi étoit compoſée la flote des Anglois. Elle ſe retire n'aiant oſé tenter une deſcente. Autre aſſaut où les Catholiques ſont repouſſez. Vigoureuſe ſortie des Aſſiégez. Evenement qui changea la face de leurs affaires. On conſent de part & d'autre à une conference. Articles dont on y convint, avantageux aux Rochelois. Perte des Catholiques dans ce ſiége. Ils ſont en même tems celui de Sancerre. Extremité où cette place fut réduite. Conditions auxquelles elle ſe rendit. Autres pertes des Huguenots. Ambaſſadeurs de Pologne viennent en France demander le Duc d'Anjou pour leur Roi. Précaution que prit le Prince avant que de partir. Comment il fut reçu en paſſant à Heidelberg. Il arrive à Cracovie où il eſt cou-

1573.

ron-

Digitized by Google

ronné. Suite des affaires des Huguenots. Requête hardie qu'ils préſentent au Roy. Réponſe de ce Prince. Etat où ſe trouvoit
1574. *la Cour. Il s'y forme un nouveau parti nommé des* Malcontens. *Les Huguenots en profitent. Ceux de la Rochelle ſe revoltent de nouveau. Ils forment un complot qui eſt découvert. On en arrête les principaux auteurs, dont quelques-uns ſont exécutez. Diverſes intrigues à la Cour. Les Huguenots reprennent les armes. Ceux de Normandie pouſſez plus vivement. Siége de S. Lo. La place eſt emportée d'aſſaut. Le Roy tombe malade & meurt. Son amour pour les belles Lettres, & pour la guerre. Sa Religion. Sa paſſion pour la chaſſe. La colere fut ſon plus grand défaut. Son portrait. Ordonnances qu'il fit. Sa deviſe. Medaille frapée en ſon honneur à l'occaſion de la S. Barthélemy. Ses Enfans.*

FIN DES SOMMAIRES.

ADDITION

Au Regne de Charles IX. pag. 1014. *ligne derniére.*

Voici l'explication de ce Paradoxe. Charles de Valois vint au monde l'an 1573. & n'avoit tout au plus qu'un an quand Charles IX. ſon pere mourut. Il épouſa en 1591. Charlotte de Montmorency, & en 1644. il épouſa en ſecondes Nôces, étant âgé de ſoixante & onze ans, Mademoiſelle de Nargonne, toute jeune, qui ayant vécu elle-même fort long-tems étoit encore en vie plus de cent trente ans après la mort de ſon beau-pere Charles IX. & ainſi ſe verifie le Paradoxe.

HIS-

Digitized by Google

Bataille de Marignan.

HISTOIRE DE FRANCE.

FRANÇOIS I.

FRANÇOIS Comte d'Angoulême & Duc de Valois, premier de ſon nom, Roi de France, deſcendoit du Roi Charles V. par Louïs de France Duc d'Orléans, ſecond fils de ce Prince, & frere de Charles VI. Il eut pour ayeul Jean d'Orléans, Comte d'Angoulême troiſiéme fils de Louïs; & pour Pere Charles Comte d'Angoulême, Couſin germain du Roi Louïs XII. Il nâquit à Cognac le douziéme de Septembre de l'an 1494. & étoit dans ſa vingt-uniéme année, quand il parvint à la Couronne au mois de Janvier de l'an 1515. C'étoit un Prince plein de feu & de courage, extrêmement bien fait, liberal, prévenant, & par toutes ſes qualitez très-agreable tant aux Courtiſans, qu'aux Gens de Guerre.

1515. *Avenement de François I. à la Couronne.*

Journal de Louïſe de Savoye mere du Roi.

Digitized by Google

1515. *Il eſt Sacré à Reims.* Il fut Sacré à Reims par l'Archevêque Robert de Lenoncourt, le vingt-cinquiéme de Janvier. Il confirma dans leurs emplois tous les Officiers que ſon Prédeceſſeur en avoit pourvûs, ou leur en donna d'autres. Les charges de Chancelier & de Conneſtable, toutes deux vacantes, furent données, la premiere à Antoine du Prat Premier Préſident au Parlement de Paris, la ſeconde à Charles Duc de Bourbon. Le Comte de Vendôme fut fait Gouverneur de l'Iſle de France, & l'autre, de Guyenne. La Palice fut honoré du Bâton de Mareſchal, & céda ſa charge de Grand-Maître à Goufier de Boiſi, qui avoit été Gouverneur du Roi. Ce Seigneur avec Florimond-Robertet, Secretaire d'Etat ſous le précedent Regne, fut mis dans le Miniſtere. Anne de Montmorenci, & Philippe Chabot, deux jeunes Seigneurs, qui avoient été élevez avec le Roi, eurent dès lors grande part à la faveur.

Memoires du Bellai, Liv. I.

Le Roi, non content de la ceſſion que ſon prédeceſſeur lui avoit faite du Duché de Bretagne, s'en fit faire une nouvelle donation par la Reine Claude ſon Epouſe. Il y eut cette même année deux differens actes de cette donation. Par le premier, daté du vingt-deuxiéme d'Avril, elle lui donna la Bretagne à vie ſeulement : mais par le ſecond, elle la lui donna à titre d'heritage perpetuel, au cas qu'il lui ſurvécût ſans avoir enfans d'elle.

Actes de donation de la Bretagne, daté du 28. de Juin 1515.

Du caractere dont étoit le nouveau Roi, il étoit fort vrai-ſemblable, qu'il ne laiſſeroit pas inutiles les grands préparatifs déja faits par ſon Prédeceſſeur, pour la conquête du Milanez. C'étoit en effet ſon intention; mais il la diſſimuloit avec ſoin, & ſi bien, que les Princes d'Italie perſuadez qu'au commencement d'un régne, il auroit beaucoup d'autres affaires importantes qui l'occuperoient, crurent qu'il n'entreprendroit rien de toute cette année là.

Premiers ſoins du Roi. Il ſembla d'abord ne penſer qu'à aſſurer ſon Etat, en renouvellant les anciens Traitez avec les Alliez de la France, & en tâchant de regagner les Princes qu'elle avoit eus pour ennemis. Il donna avis au Roi d'Eſpagne de ſon avenement à la Couronne, & le traita de Pere dans la lettre pleine de tendreſſe & de confiance, qu'il lui écrivit. Ferdinand y répondit dans le même ſtyle : mais ce Prince toûjours prudent, faiſoit peu de fond ſur ces complimens, & ſe défioit des autres autant qu'on avoit ſujet de ſe défier de lui-même : ainſi, comme il étoit bien informé que le Roi avoit ſur pied de nombreuſes Troupes, il prit toûjours ſes précautions.

Petrus de Angleria, Epiſt. 543.

Tout mourant qu'il étoit, il envoya des renforts en Navarre, & ordonna aux Chefs de bien garder les avenuës des montagnes : car il n'ignoroit pas les fortes inſtances que le Roi, & la Reine de Navare faiſoient à la Cour de France, pour être rétablis dans leurs Etats ; & il avoit de trop bons eſpions, pour n'être pas inſtruit que le Roi, quelque tems après avoir reçu ſa réponſe, s'étoit engagé par un nouveau Traité, à prendre en main leurs intérêts. Ferdinand neanmoins, à qui ſa mauvaiſe ſanté faiſoit extrémement ſouhaiter le repos, n'auroit pas, ſelon toutes les apparences, refuſé de prolonger la Tréve qui avoit été fai-

Traité entre François I. & le Roi de Navarre du 20. Mars 1515. ratifié le 26. de May.

faite entre la France & l'Eſpagne ſur la fin du régne de Louïs XII. ſi l'on n'avoit exigé que cela de lui : mais le Roi demandoit qu'on retranchât un article du Traité, qui étoit que tandis que la Tréve dureroit, le Milanez ne fut point attaqué. Ferdinand ne voulut point conſentir à ce changement, de peur de choquer les Suiſſes, qui s'étoient déclarez protecteurs du nouveau Duc de Milan, & de leur donner ſujet par là de ſe réconcilier avec la France. Il fit même en ce tems-là une démarche qu'il avoit differée juſqu'alors ; ce fut de déclarer le Royaume de Navare uni à perpétuité à la Couronne de Caſtille. 1515. Guicciard. Lib. 12.

Le Roy négotia plus heureuſement avec l'Angleterre, le Traité fait entre les deux Couronnes, ſur la fin du précedent régne, fut confirmé dans tous ſes articles : & on y en ajoûta un, touchant la Reine Marie veuve de Louïs XII. qui fut, que quoi qu'elle retournât en Angleterre, la France lui payeroit un doüaire de ſoixante mille écus. Cependant le Roy, qui n'ignoroit pas l'inclination réciproque de la Reine Marie & du Duc de Suffolc, avertit ce Duc peu de tems après la mort du feu Roi, de prendre garde à ſa conduite à l'égard de cette Princeſſe, & de ne rien faire qui pût offenſer ou lui ou le Roi d'Angleterre. Le Duc répondit au Roi, en lui promettant avec ſerment de ne faire aucune démarche qui pût lui déplaire ou au Roi ſon Maître, ſous peine d'avoir la tête coupée. Malgré ſa promeſſe quatre jours après il épouſa ſecretement la Reine. Le Roy en ayant été informé, appella le Duc, & après lui avoir reproché ſon inſolence & ſa mauvaiſe foi, il lui dit qu'il alloit écrire au Roi d'Angleterre, & qu'en attendant il le feroit obſerver de ſi près, qu'il ne pourroit lui échaper, n'y éviter le châtiment qu'il méritoit : mais le Roi fut fort ſurpris d'aprendre par une lettre du Roi d'Angleterre, que ce Prince deſtinoit en effet la Reine Doüairiere de France ſa Sœur pour épouſe au Duc de Suffolc. Sa joye fut encore plus grande que ſa ſurpriſe : car il avoit fort appréhendé que le Roi d'Angleterre ne la mariât à Charles Prince d'Eſpagne, & il dit qu'il vouloit lui-même faire les frais des nopces. Le Duc étoit trop honoré par ce mariage, pour n'en pas ſouhaiter un prompt accompliſſement. La Princeſſe avoit eu pour lui beaucoup de penchant avant que d'épouſer Louïs XII. & n'avoit pas, ſans quelque peine, ſacrifié ſon inclination à l'honneur d'être Reine de France. Le Roy ſe fit un merite auprès du Roy d'Angleterre, de la Princeſſe, & du favori, de ſeconder ſes intentions. Ils furent mariez avant leur départ, au grand étonnement de toute la Cour, qui vit une Reine de France, ſœur d'un Roy d'Angleterre, recherchée par le Prince d'Eſpagne, épouſer Charles Brandon Duc de Suffolc, homme dont la baſſe naiſſance, malgré le relief que lui donnoient ſa bonne mine, beaucoup d'eſprit, ſon titre de Duc, & la faveur de ſon maître, étoit connuë de toute l'Angleterre. La Reine devenuë Ducheſſe, partit auſſi-tôt après, ayant été quatre-vingt jours ſur le Thrône, environ autant veuve, & puis enfin dégradée juſqu'à la qualité de femme de celui, qui ſelon le cours ordinaire de la fortune, ſe ſeroit tenu fort honoré d'être du nombre de ſes domeſtiques.

Traité avec l'Angleterre confirmé. Memoires du Bellai, Liv. I.

Memoires du Mareſchal de Fleuranges

Petrus de Angleria Epiſt. 544.

Journal de Louiſe de Pavoye.

1515. *Autre avec la République de Veniſe.*

Le Roy ne ſe fit pas beaucoup prier par la République de Veniſe, pour confirmer le Traité qu'elle avoit paſſé avec ſon prédeceſſeur, par lequel ils s'étoient obligez reciproquement, la République, à le ſeconder dans la conquête du Milanez, & lui, à l'aider à faire celle de Breſſe, de Vérone, & des autres places dont l'Empereur s'étoit rendu maître. Mais il ne put venir à bout des Suiſſes, qui, perſevérant dans leur opiniâtreté & dans leur haine implacable contre la France, refuſérent de recevoir ſon Ambaſſadeur. C'étoit le plus grand obſtacle qu'il pût avoir dans l'entrepriſe qu'il méditoit: reſolu toutefois de le vaincre, il s'en ſervit utilement; car les menaces que faiſoient les Suiſſes de fondre dans le Royaume par la Bourgogne & par le Dauphiné, furent le pretexte dont il couvrit le véritable deſſein du grand armement qu'il faiſoit, & pour confirmer les Princes d'Italie dans la penſée, qu'il ne ſe hazarderoit pas à paſſer ſi-tôt les Alpes.

Il pouvoit avoir encore de l'inquiétude du côté de Charles Prince d'Eſpagne; car il étoit naturel qu'il prît parti pour l'Empereur & pour Ferdinand ſes deux grands-peres, d'autant plus que le deſſein de l'un & de l'autre, étoit d'ajoûter le Milanez aux grands Etats qu'il devoit poſſeder un jour: mais le Seigneur de Chievres, qui quoi qu'il n'eût plus la qualité de Tuteur à ſon égard, parceque l'Empereur avoit fait depuis peu émanciper ce jeune Prince, avoit encore tout crédit ſur ſon eſprit, lui fit connoitre que ſes veritables intérêts dans la conjoncture preſente, n'étoient pas de ſe broüiller ſi-tôt avec la France.

Hareus Annal. Brabant.

Il lui repréſenta qu'en prenant parti contre le Roy, tandis que ce Prince ſeroit allié avec l'Angleterre, il s'expoſoit à perdre les Pays-bas, & à être tout d'un coup accablé par ces deux grandes Puiſſances; que les Flamans ne vouloient point de guerre contre ces deux Etats; parce qu'elle cauſeroit la ruine entiére de leur commerce. Que le Roi d'Eſpagne ne pouvant pas vivre encore long-tems, il devoit ſe tenir en état d'aller prendre poſſeſſion de ſes Royaumes d'Eſpagne. Qu'il y avoit en ce pays-là un parti pour le Prince Ferdinand ſon cadet, qu'on y diſoit qu'il étoit de l'avantage des Eſpagnols d'avoir un Roy qui demeurât chez eux, plutôt qu'un autre, qui auroit d'autres Etats, & qui étant en paſſe de parvenir à l'Empire, les gouverneroit de loin par des Miniſtres, dont l'avarice feroit ſa proye de l'Eſpagne, & qui n'auroient pas aſſez d'autorité pour maintenir l'Etat en paix, & les Peuples dans la ſoumiſſion. Que s'il étoit broüillé avec la France lorſque le Roi Ferdinand mourroit, il ne pourroit aller en Eſpagne ni par terre, ni par mer, & que ſon abſence le mettroit en danger de voir cette ſucceſſion lui échaper.

Il reçoit une Ambaſſade du Prince d'Eſpagne, & pourquoi.

Le Prince Charles, qui bien qu'il n'eût encore alors que quinze ans, avoit déja l'eſprit meûr, & fait aux affaires par l'application que Chiévres avoit euë à l'y former dès ſa plus tendre enfance, comprit parfaitement la force de ces raiſons. Il envoya en Ambaſſade à la Cour de France Henry Comte de Naſſau, & Michel de Croy, pour faire, ſelon l'uſage, hommage au Roi de ſes Comtez de Flandre, & d'Artois, & des autres terres qu'il tenoit de la Couronne. On remit ſur le tapis

Digitized by

pis le mariage de Madame Renée de France, fille cadete du feu Roi, avec ce jeune Prince. Le Comte de Vendôme accompagné d'Etienne Poncher Evêque de Paris, & des Seigneurs de Genlis & d'Eſchency, fut envoyé aux Païs-bas pour ce ſujet-là, & conclut le mariage à la Haye, où le Prince le reçut. Charles promit même d'engager Ferdinand à mettre en arbitrage le differend touchant le Royaume de Navarre, & s'obligea, s'il refuſoit cette voye de juſtice, à ne lui point donner de ſecours, quand on jugeroit à propos en France de prendre les armes en faveur de Jean d'Albret.

1515. Memoires du Bellay. Liv. 1. Recueil de Traitezpar Leonard, Tom. 2.

Le Prince d'Eſpagne parut auſſi content de ce Traité, que le Roi l'étoit en effet, & voulut en donner des marques au Comte de Naſſau, qui y avoit beaucoup travaillé. Il demanda pour lui au Roi, Claude de Chalon, ſœur du Prince d'Orange, qui étoit élevée à la Cour de France. Ce Prince la lui accorda avec plaiſir; & ce fut là le commencement de la haute élevation de la branche de la Maiſon de Naſſau, que nous avons vû de nos jours placée ſur le Thrône d'Angleterre, en la perſonne de Guillaume Prince d'Orange, Stathouder des Etats Généraux.

Origine de l'élevation de la Maiſon de Naſſau d'où eſt ſorti Guillaume III. Roi de la Grande Bretagne.

Le Roy ſûr des Venitiens, du Prince d'Eſpagne, & du Roy d'Angleterre, agiſſoit auſſi fortement auprès du Pape, pour l'engager dans ſes intérêts, l'aſſurant qu'il n'avoit rien plus à cœur que la gloire du S. Siège, & la grandeur de la Maiſon de Medicis. C'étoit là un puiſſant motif pour le Pape, & fort capable de le déterminer à ſe ranger au parti du Roi; mais il refuſa de ſe déclarer, attendant à prendre ſon parti, ſuivant que les affaires d'Italie tourneroient dans la ſuite, & diſant qu'en qualité de Pere commun, il n'y avoit que l'intérêt public qui l'obligeât à pancher d'un côté plutôt que d'un autre.

Négociations du Roi auprès du Pape. Guicciard. Lib. 12.

Il s'expliquoit à peu près de la même maniere à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui le ſollicitoit d'entrer dans la Ligue faite entre les Suiſſes, l'Empereur & l'Eſpagne, & donnoit par-là beaucoup d'inquiétude à Ferdinand. Cette inquiétude étoit augmentée par le mariage qui s'étoit fait entre Julien de Medicis frere du Pape, & Philberte ſœur de Charles Duc de Savoye, tante maternelle du Roi de France. Le Pape avoit tourné de ce côté-là, ſur les delais de Ferdinand, à qui il avoit demandé pour ſon frere, Iſabelle de Cardone, qui étoit du Sang Royal d'Arragon. La Cour d'Eſpagne ne doutoit pas que Julien de Medicis, par l'alliance qu'il avoit contractée, ne prît les inclinations de la Maiſon de Savoye, qui juſqu'alors avoit tenu pour la France, & dont les Ambaſſadeurs travailloient actuellement auprès des Suiſſes, pour les réconcilier avec cette Couronne. Il étoit de l'intérêt de Julien d'être appuyé de quelques grande Puiſſance, dans le deſſein que le Pape avoit de lui aſſurer un Etat conſidérable en Italie. On lui avoit déja donné Modene, Parme, Regio & Plaiſance; quoique le Roi d'Eſpagne & l'Empereur diſputaſſent au Pape le droit qu'il prétendoit ſur ces Etats. Il pouvoit beaucoup plus eſpérer d'être ſoutenu par la France & par la Savoye, que par l'Empereur, qui regardoit ces Places comme des Fiefs de l'Empire,

Petrus de Angleria, Epiſt. 544. Guichenon Hiſt. de Savoye.

Digitized by Google

1515. pire, ou par le Roi d'Eſpagne qui n'apprehendoit guéres moins l'aggrandiſſement du Pape que celui du Roy de France.

La ceſſion de ces Places au ſaint Siége étoit en effet le point de la difficulté. Le Pape s'en ouvrit à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, & demanda qu'elles lui fuſſent cédées, comme étant des dépendances de l'ancien Exarcat de Ravenne. Ferdinand, après bien des délibérations, conſentit que cette affaire fût traitée dans la Diéte des Cantons, où, vû les conjonctures qui faiſoient appréhender que le Pape ne ſe déclarât pour la France, il fut conclu qu'au moins Parme & Plaiſance lui ſeroient accordées. Il en fut mis en poſſeſſion; & pour dédommager l'Empereur, les Eſpagnols lui cédérent Bergame, qu'ils avoient priſe ſur les Venitiens.

Petrus de Angleria, Epiſt. 544.

Elles ſont ſans ſuccès.

Cet accord déconcerta la négociation du fameux Guillaume Budé, qui contre l'ordinaire des hommes d'une ſi profonde doctrine, n'étoit pas mal habile dans le maniement des affaires d'Etat. Le Roy l'avoit envoyé à Rome, pour demander au Pape la ceſſion de ces deux mêmes Places, qui étoient depuis long-tems membres du Duché de Milan. Le Pape l'amuſa, faiſant naître tous les jours de nouvelles difficultez, en attendant le ſuccès de la Diéte des Suiſſes touchant cette affaire; & quand il la vit terminée à ſon avantage, il ne voulut plus l'écouter ſur cet article.

Quelque bonnes paroles qu'il eût juſqu'alors données au Roy, il étoit toûjours demeuré dans la réſolution d'empêcher les François de ſe remettre en poſſeſſion du Duché de Milan: & ayant obtenu de l'Empereur & du Roy d'Eſpagne ce qu'il en prétendoit, il ſigna la Ligue avec ces deux Princes & les Suiſſes, pour la défenſe du Milanez. Afin de convaincre les Confederez qu'il ne penſoit plus à ſe ménager avec la France, il fit citer dans la dixiéme Seſſion du Concile de Latran qui continuoit toûjours, les Prélats François, pour répondre ſur l'article de la Pragmatique Sanction, dont on ne ſe départoit point dans le Royaume, & leur marqua, pour comparoître, & donner ſur cela pleine ſatisfaction au ſaint Siége, le premier jour d'Octobre. L'Ambaſſadeur de France eut beau proteſter contre ce décret, & repréſenter la briéveté du terme, & l'impoſſibilité où l'Egliſe Gallicane ſeroit d'envoyer des Députez de ſon Corps à Rome, ſi la guerre ſe rallumoit en Italie: on n'eut nul égard à ſes remontrances, & l'on paſſa outre.

Petrus de Angleria Epiſt. 545.

Concil. Lateran. Seſſ. 10.

Tandis que le Pape amuſoit le Roi, en attendant la déciſion de la Diéte des Suiſſes, il fut lui-même la dupe d'Octavien Fregoſe, Doge de Génes, qu'il regardoit comme ſon meilleur ami, & qui lui avoit promis de ne point traiter avec la France ſans ſon conſentement. Le Pape étoit ſi convaincu de ſon attachement pour ſa perſonne, que Maximilien Sforce & les Suiſſes, ſur les bruits qui couroient des intrigues ſecretes de ce Doge avec la France, ayant réſolu de le prévenir, & de s'aſſurer de Génes, il les en empêcha, & envoya même à ſon ſecours Laurent de Medicis, ſon Neveu, avec des Troupes, pour le ſoutenir contre les Adornes & les Fieſques, qui animoient les Suiſſes contre lui, & vouloient faire ſoulever les Génois.

Guicciard. Lib. 12.

Petrus de Angleria Epiſt. 545.

Fre-

Digitized by Google

Fregoſe allarmé des grands préparatifs du Roi, & appréhendant les factions contraires à la ſienne, qui ſubſiſtoient toûjours dans cette République, & lui devenoient de jour en jour plus redoutables, par l'appui qu'elles attendoient des Suiſſes, trouva plus de ſureté pour ſa fortune à s'accommoder avec la France. Il traita fort ſecretement, par le moyen de quelques perſonnes de confiance, avec le Conneſtable de Bourbon, & ils convinrent enfin des articles ſuivans. 1515. *Traité des Génois avec la France.*

Que la Ville, Seigneurie, & Château de Génes rentreroient en l'obéiſſance du Roi; que Fregoſe quitteroit le titre de Doge, & prendroit ſeulement celui de Gouverneur perpetuel pour le Roi de France; qu'il diſpoſeroit de toutes les charges de la Ville; que le Roi le feroit Capitaine de cent hommes d'armes, lui donneroit l'Ordre de S. Michel, une penſion convenable, & à ſon frere Féderic Archevêque de Salerne, des revenus Eccleſiaſtiques; qu'on ne rétabliroit point la Citadelle que les Génois avoient raſée, après l'avoir priſe; qu'on leur rendroit tous les priviléges dans toute l'étenduë qu'ils avoient avant la priſe de la Ville par Louïs XII. & qu'enfin ſi Octavien étoit chaſſé de Génes, le Roi le dédommageroit par une Place qu'il lui donneroit en Provence.

Ces conditions ayant été acceptées & ratifiées par le Roy, Fregoſe prit ſi bien ſes meſures, & ſut ſi habilement tourner l'eſprit des Génois, qu'ils arborérent les étendarts de France, & ſe déclarérent hautement pour elle envers tous & contre tous.

Cette déclaration des Génois ne laiſſa plus aucun doute aux Princes d'Italie, que le Roy n'eût réſolu de paſſer les Alpes dès cette année même, & qu'il ne méditât de plus grands deſſeins que de couvrir la Bourgogne & le Dauphiné contre l'invaſion des Suiſſes, ainſi qu'il affectoit de le publier. Cette nouvelle ayant été portée aux Cantons, ils laiſſérent tous leurs autres projets, pour ne plus penſer qu'à la ſureté du Milanez. Les partiſans que le Roy avoit parmi eux, & que l'on appelloit *Galliſans*, c'eſt-à-dire, qui favoriſoient le Roy des Gaules, n'oſérent plus parler dans la Diéte en faveur de la France. Il fut réſolu que ſans délai on ſe ſaiſiroit des paſſages des Alpes, & que bien que l'on fût en paix avec le Duc de Savoye, & qu'on eût même fait avec lui un Traité d'Alliance trois ans auparavant, on s'empareroit des Villes du Piémont, pour couper chemin à l'Armée de France. L'éxécution toûjours fort prompte parmi les Suiſſes dans les affaires de la guerre, ſuivit de près la réſolution de la Diéte. Leur Armée entra en Piémont, & le Duc de Savoye trop foible, n'oſa leur reſiſter. Les Suiſſes vers la S. Jean ſe ſaiſirent de Briqueras, de Pignerol, de Suſe, & de Saluces, & attaquérent Coni ſans pouvoir le prendre. Ils étoient même en réſolution non ſeulement de garder ces Places, mais encore de ſe rendre maîtres de tout le Piémont; juſques-là que Proſper Colonne prit le titre de Comte de Carmagnole, qui devoit être ſon partage, le Cardinal de Sion ſe fit appeller Duc de Savoye, & ſon frere, Marquis de Saluces. *Invaſion des Suiſſes dans le Piémont.* Guichenon Hiſt. de Savoye.

Cette bruſque invaſion des Suiſſes embaraſſa fort le Roy, qui prévoyoit de grandes difficultez à forcer les paſſages des Alpes. Il s'avança auſſi *Venalité des Charges de Judicature en France.*

Digitized by Google

1515. Memoires du Bellai, Liv. 1. Journal de Louïse de Savoye.

si-tôt jusqu'à Lion, où il arriva au mois de Juillet avec la plus grande partie de son Armée, tandis que le reste suivoit, qu'on transportoit les vivres & l'artillerie, & que le Chancelier du Prat usoit de toute son industrie, pour ne pas laisser manquer l'argent dans une entreprise qui devoit en consumer beaucoup, & ne pouvoit réüssir sans de grands fonds. Ce fut alors que les charges de Judicature commencérent à devenir vénales en France. A la vérité Louïs XII. pressé par les nécessitez de l'Etat, avoit déja vendu quelques offices; mais c'étoit dans le dessein de remettre les choses sur l'ancien pied, dès qu'il auroit la Paix, & il avoit excepté de ce nombre les Magistratures de Justice. Le Chancelier, qui s'attira par-là bien des malédictions, créa une Chambre entiére de vingt Conseillers au Parlement de Paris, nonobstant les remontrances de ceux qui composoient cet illustre Corps, & qui ne purent obtenir autre chose, sinon que cette Chambre ne seroit pas formée de tous ces Officiers de nouvelle création; mais que dix seroient ajoûtez à une des anciennes Chambres, & que dix des anciens composeroient la nouvelle avec dix nouveaux. Il se fit de pareilles créations à proportion dans les autres Parlemens. Ces nouvelles charges, avec les impôts que l'on augmenta beaucoup, produisirent de grandes sommes, & mirent le Roi en état de bien soutenir la guerre.

Le Roi se dispose à marcher du côté des Alpes avec une armée.

Belcar. Lib. 15. Leonard, Recueil de Traitez, Tom. 2.

Etant à Lion, il déclara Régente du Royaume Louïse de Savoye, Duchesse d'Angoulême & d'Anjou sa mere, & régla l'ordre de la marche de l'Armée. Elle étoit de deux mille cinq cens hommes d'armes, dont les Compagnies étoient trés-complétes, c'est-à-dire fournies de leurs Archers, & de toute la suite de chaque homme d'armes; ce qui faisoit quatorze à quinze mille hommes de belle Cavalerie, sans y comprendre les Gentilshommes de la Garde du Roi, les autres Officiers de sa Maison, & un très grand nombre de Volontaires qui servoient à leurs dépens. Il y avoit vingt-deux mille Fantassins Allemans, qu'on appelloit Lansquenets. Quatorze mille autres Fantassins, dont six mille étoient partie Gascons, partie Basques, & huit mille de Troupes Françoises, trois mille Pionniers, & une nombreuse artillerie.

Quels étoient ses Officiers Généraux.

Memoires du Bellai, Liv. 1.

Le Connestable commandoit l'avantgarde, où étoient François de Bourbon son frere, fait nouvellement Duc de Chatelleraut, le Mareschal de la Palice, autrement dit le Mareschal de Chabanes; le Mareschal de Trivulce, le Prince de Talmond fils de Louïs de la Trimoüille; Bonnivet, Imbercourt, Teligni, le Baron de Barcq, le Comte de Sancerre, & quantité d'autre Noblesse. Pierre Navarre y commandoit les six mille Gascons & Basques. C'étoit ce fameux Général Espagnol, qui fit paroître tant de bravoure & de conduite à la bataille de Ravenne, où il fut pris par les François. Ses ennemis l'ayant perdu dans l'esprit du Roi d'Espagne, ce Prince l'avoit abandonné, & ne voulut contribuer de rien à sa rançon. Indigné de cette dureté, & du mépris qu'on faisoit de sa personne, il écouta les propositions avantageuses que le Roi lui fit; & après avoir envoyé au Roi d'Espagne un écrit par lequel il lui remettoit les terres qu'il avoit autrefois reçuës de lui dans le Royaume de Naples,

Digitized by Google

ples, il ſe donna à la France. Quatre mille fantaſſins François, diviſez en huit compagnies, étoient commandez par de Lorges, Maugiron, Richebourg, Lainet, d'Onatilleu, de l'Orteil, Hercules de Dauphiné, & Comarque. Dans cette avantgarde étoient encore neuf mille Lanſquenets, & la plûpart des Pionniers, qui furent fort utiles dans cette marche, pour rendre les chemins pratiquables. 1515.

Le Roy ſe chargea de la conduite de la Bataille, accompagné d'Antoine Duc de Lorraine, de Charles Duc de Vendôme (a), du Comte de S. Pol, du Duc d'Albanie, du Bâtard de Savoye, d'Orval, de la Trimoüille, du Marêchal de Lautrec: [car il eſt nommé avec cette qualité dans l'acte, par lequel Louïſe de Savoye fut déclarée Regente du Royaume;] du Chevalier Bayard, de Charles Duc de Gueldres, Capitaine general de tous les Lanſquenets, de Claude Comte de Guiſe, frere du Duc de Lorraine. L'arriere-garde étoit ſous les ordres de Charles Duc d'Alençon. *Il en prend lui même la conduite.* Memorial de la Chambre des Comptes de Paris, cotté H. fol. 47.

Avec une ſi belle Armée, le Roy étoit en état de combattre celle des Alliez, quelque nombreuſe qu'elle fût: mais la difficulté étoit de paſſer les Alpes. Il n'y avoit alors que deux chemins, l'un par le mont Genievre, l'autre par le Mont Cenis. Charles VIII. qui le premier de tous les Rois de France avoit paſſé en Italie avec de l'artillerie, y étoit entré par le Mont Genievre; c'étoit la route la plus longue, à cauſe des détours, mais auſſi la moins difficile. On n'auroit pas hésité à prendre ce chemin: mais de même que celuy du Mont Cenis, il aboutiſſoit au Pas de Suſe, dont les Suiſſes s'étoient ſaiſis. Belcar. Lib. 15.

On délibéra dans le Conſeil ſur le parti qu'il y avoit à prendre. Quelques-uns furent d'avis de faire paſſer une partie de l'Armée par mer juſqu'à Savonne, & de conduire le reſte par le Comté de Tende, pour gagner le Montferrat. Cet avis fut rejetté, ſur ce que le détour étant très long, on ne pourroit entrer dans le Milanez qu'en Automne: car on étoit déja au mois d'Août; Que les troupes y arrivant, ſeroient extrémement fatiguées; que les pluyes ſurvenant à l'ordinaire, les ſieges deviendroient très difficiles & les chemins impratiquables, & qu'ainſi ce ſeroit s'expoſer à rendre l'Armée inutile & à la faire périr, ſans avoir rien exécuté. On revenoit donc au premier deſſein de marcher par le Mont Cenis, ou par le Mont Genievre: mais il paroiſſoit toujours téméraire, d'entreprendre de forcer les Suiſſes au Pas de Suſe. On connoiſſoit par expérience leur bravoure, devenuë férocité par leur animoſité contre la France; on ſçavoit qu'il n'y avoit point de troupes plus fermes pour défendre un terrain, & qu'avec l'avantage de celui qu'ils occupoient, il ſeroit impoſſible d'en venir à bout.

Sur ces entrefaites, Charles de Soliers, Seigneur de Morete, arriva de la part du Duc de Savoye, à qui le Roi avoit demandé quelques per-

(a) Vendôme, qui n'étoit qu'un Comté, venoit d'être érigé en Duché, en faveur de Charles de Bourbon, qui fut ayeul de Henri IV. il fut érigé en 1514. & l'érection enregiſtrée en 1516.

Digitized by Google

1515. ſonnes qui connuſſent parfaitement les routes des montagnes. Ce Seigneur par le moyen d'un Payſan en avoit découvert une très difficile; mais dont on pouvoit abſolument eſpérer de ſe tirer par le travail des Pionniers. Il avoit été la reconnoître lui-même, & il en fit au Roi un rapport exact. C'étoit par la Vallée de Barcelonnete, par Roque-Sparviere, par ſaint Pol, par l'Argentiere, d'où l'on gagnoit Saluces. Cette nouvelle fit grand plaiſir au Roi, qui pour s'aſſurer davantage, envoya ſur les lieux avec le Sieur de Morete, le Mareſchal de Chabanes, le Mareſchal de Trivulce, Lautrec, & Navarre. Ils en porterent le même jugement que le gentil-homme Savoyard, & il fut réſolu qu'on marcheroit par là.

Marche de l'Armée. On fit avancer quelque Cavalerie ſur les Monts Genievre & Cenis, pour amuſer les Suiſſes, & les tenir toûjours dans la penſée qu'on vouloit aller à eux. On fit ſous les ordres d'Aymar de Prie, un détachement de quatre cens Gendarmes, & de cinq mille Fantaſſins, à qui on fit prendre la route de Génes par la Provence, pour faire diverſion au delà du Po; & le reſte de l'Armée laiſſant Briançon à gauche, ſe diſpoſa à entrer dans la Vallée de Barcellonnete.

Journal du Moine ſans froc. Le Connétable partit d'Embrun le Mecredi huitiéme d'Août, avec l'avantgarde, pour aller à Guilleſtre, & continua ſa marche par ſaint Pol, le Col d'Argentiere, Peilaporc, Démont & Roque-Sparviere. Ce fut avec des difficultez extrémes : il fallut rompre des avances de rochers, élargir des chemins, faire des ponts, enlever l'artillerie avec des machines ſur le haut des montagnes, la faire deſcendre de même. Talart, qui étoit chargé de la conduite de ces travaux, en vint à bout avec une activité, une adreſſe, une conduite, qui lui firent attribuer une grande partie de la gloire que les François acquirent dans la ſuite de cette expédition. La Bataille & l'arriere-garde ſuivirent par le même chemin.

Elle arrive près de Coni. Tout cela ſe fit avec tant de promptitude, que l'avantgarde arriva en cinq jours ſur la Sture dans une plaine, à deux lieuës de Coni, ſans que les Ennemis, qui ne penſoient pas qu'une Armée pût jamais paſſer par là, euſſent eu aucun avis de ſa marche; & c'eſt ce qui donna lieu à la premiere action importante de cette campagne.

Hiſt. du Chevalier Bayard, chap. 59. Proſper Colonne étoit avec une partie de la Gendarmerie du Pape, & quelque Cavalerie Legere à Carmagnole. Le Chevalier Bayard, avant que l'Armée fût dans la plaine, propoſa de l'enlever; la choſe parut d'autant plus faiſable, que le Connétable avoit intelligence avec le Gouverneur du Château, qui s'étoit engagé à livrer ſa Place, dès que les François ſe préſenteroient.

Bayard eut ordre de s'avancer dans la plaine. Il n'y fut pas plutôt entré, que Colonne en eut avis, & il s'en mit fort peu en peine, étant toûjours dans la perſuaſion, que ce Capitaine n'étoit pas ſuivi de l'Armée, & qu'il ne pouvoit avoir au plus que ſa Compagnie de Gendarmes. Bayard fut ſuivi de près par le Mareſchal de Chabanes, par Imbercourt, Aubigny, Buſſi-d'Amboiſe, Montmorenci, dont les troupes avec celles du Chevalier, faiſoient près de quinze cens chevaux. Ils ſe ren-

Digitized by Google

rendirent à Savillan ſur le ſoir du onziéme d'Août, & de là ils partirent à deux heures après minuit, pour aller à Carmagnole. 1515.

A leur arrivée, le Commandant du Château leur apprit que Colonne en venoit de partir, pour aller aſſiſter à un Conſeil de guerre qu'on devoit tenir à Pignerol, & qu'il s'arrêteroit à Ville-Franche, petite Ville ſur le Po, pour y repaître.

Après avoir quelque temps déliberé, il fut conclu qu'on le ſuivroit pour le charger à la campagne, ſi on pouvoit le joindre. Le Seigneur de Morete, qui ſçavoit parfaitement tous les gués & tous les paſſages, fut le guide de cette troupe: mais quelque diligence qu'on pût faire, on ne put atteindre Colonne, avant qu'il fût arrivé à Ville-Franche. Les Commandans ne ſe rebuterent point; & comme cette petite Ville étoit très foible, ils réſolurent de l'y attaquer.

Cependant des Coureurs du General Italien vinrent l'avertir, lorſqu'il alloit à la Meſſe, qu'ils avoient vû un gros conſidérable de François ſur le chemin de Ville-Franche. Il répondit qu'il ſçavoit ce que c'étoit, & qu'il n'y avoit que la Compagnie du Chevalier Bayard. Comme il ſe mettoit à table, vinrent d'autres avis, que les François étoient proche, au nombre de plus de mille chevaux; ſur quoi il détacha vingt Cavaliers, pour les aller reconnoître, & donna ordre qu'on ſe tînt prêt à partir pour Pignerol, dès qu'il auroit dîné.

Premiere action importante de cette Campagne. Enlevement du Connétable Colonne.

Les vingt Cavaliers détachez n'eurent pas fait demie lieuë ſur le chemin de Savillan, qu'ils furent rencontrez par Imbercourt qui faiſoit l'avantgarde avec cent Archers. Ils tournerent bride du côté de Ville-Franche, & Imbercourt les ſuivit à toutes jambes. Ils voulurent en entrant fermer la porte; mais deux Gentilhommes nommez l'un Beauvais le Brave, Normand, & l'autre d'Hallancourt, Picard, donnerent de leur lance contre la porte ſi vigoureuſement, qu'ils empêcherent qu'on ne la fermât: d'Hallancourt, de l'effort qu'il fit, fut renverſé avec ſon cheval dans le foſſé: mais Beauvais ayant mis la lance entre les deux batans, donna le temps à Imbercourt & à ſes gens d'arriver. Ils forcerent la porte & entrerent dans la Ville, criant, Vive France. Bayard, qui ſuivoit avec ſes gens, fut bien-tôt à eux, & auſſi-tôt après Chabanes & Aubigny entrerent. Ils laiſſerent de leurs gens pour garder la porte, & en envoyerent quelques autres pour ſe ſaiſir de l'autre porte. Imbercourt fut d'abord bleſſé au viſage, mais il ne laiſſa pas de combattre. Memoires du Bellay. Liv. 1.

Colonne ainſi ſurpris, fit ferme dans la Maiſon où il étoit avec une partie de ſa troupe, & le reſte ſe rangea en bataille dans la Place. Les Generaux François partagerent la leur en deux. Les Ennemis qui étoient dans la Place furent bien-tôt rompus: la réſiſtance fut plus grande au quartier du General; mais enfin ſachant que ſes gens étoient défaits, & que les François étoient maîtres des deux portes de la Ville, il fut contraint de ſe rendre, moins chagrin de ſa priſe, que de la perte de ſa réputation; car il avoit paſſé juſqu'alors pour un des plus prudens & des plus vigilans Capitaines d'Italie. Le Comte de Policaſtre, & quelques autres Officiers conſidérables, furent pris avec lui. Le butin fut grand:

Digitized by Google

1515. on prit ſix à ſept cens chevaux, dont il y en avoit bien quatre cens d'Eſpagne de grand prix: Colonne pour ſa part y perdit plus de cent cinquante mille écus en vaiſſelle d'argent & d'or, & en argent monnoyé. De près de mille Cavaliers qui étoient avec Colonne, il n'échapa que deux Albanois qui forcerent la garde d'une des portes, & coururent avertir les Suiſſes qui étoient à Coni, de ce qui venoit d'arriver.

Les Vainqueurs demeurerent un jour à Ville-Franche, pour laiſſer repoſer leurs gens: & au moment qu'ils en ſortoient, les Suiſſes parurent en grand nombre; mais ils étoient à pied, & les François à cheval. La retraite des François ſe fit en très bon ordre vers Foſſan, où le butin, & les priſonniers furent mis en ſeureté, en attendant l'arrivée de l'avantgarde.

Suite des progrès de l'Armée du Roi. Mémoires de Fleuranges.

Ce premier ſuccès fit un grand effet. Les Suiſſes qui avoient leurs quartiers dans cette partie du Piémont, les abandonnerent, trainant eux-mêmes leur Artillerie à force de bras, faute de chevaux: & ayant rejoint ceux qui étoient au Pas de Suze, ils ſe retirerent tous enſemble vers le Duché de Milan, conduits par le Cardinal de Sion: ainſi il n'en coûta guéres que des fatigues à l'Armée de France pour ſe rendre dans la plaine de Quieras auprès de Coni. Le Roy pourſuivit ſa route par Carmagnole & Moncallier, où il paſſa le Po, & d'où il fut conduit à Turin par Charles Duc de Savoye, ſon Oncle. De là il marcha vers le Milanez, les Suiſſes, à meſure qu'il avançoit, quittant tous les poſtes qu'ils avoient occupez. Il alla à Novare dont les Bourgeois vinrent lui préſenter les clefs: le Château ſe rendit bientôt après, & il en fit Gouverneur le Mareſchal de Chabanes. Il y trouva beaucoup d'artillerie que ſes prédéceſſeurs avoient perduë dans leurs expéditions d'Italie.

Mémoires du Mareſchal de Fleuranges.

Demarches du Pape pour la Paix. Guicciard. Lib. 12.

La priſe de Proſper Colonne, & l'entrée de l'Armée Françoiſe en Italie, jettérent la conſternation parmi les Alliez, & étonnérent ſur-tout le Pape qui avoit toûjours cru le paſſage impoſſible, & avoit beaucoup compté ſur la prudence de Colonne. Il crut dans cette conjoncture devoir plus que jamais ſe ménager avec le Roy. Il envoya ordre à Laurent de Medicis ſon Neveu, qui commandoit les troupes du Saint Siege en Lombardie, de temporiſer, & de ne s'engager à aucune action importante: & dépêcha très-ſecretement au Roy, un de ſes Domeſtiques nommé Cinthio, pour s'excuſer des liaiſons qu'il avoit euës avec les ennemis de la France, ſur l'impuiſſance où il avoit été de faire autrement. Cinthio avoit ordre de ſa part de ménager ſon accommodement par la médiation du Duc de Savoye: mais il fut arrêté en chemin par les Eſpagnols, qui étoient campez dans le Veronois; & le Viceroy de Naples Raymond de Cardone, ayant lû les Lettres dont il étoit porteur, vit bien que les ſoupçons qu'il avoit déja conçus de la conduite du Pape, n'étoient pas vains.

Jovius Lib. 3. vitæ Leonis X.

La frayeur du Pape lui fit écouter le conſeil que lui donna le Cardinal Bibiena, de s'accommoder avec le Duc de Ferrare & les Bentivoglio, qui voyant l'Armée Françoiſe en Italie, commençoient à remuer; c'étoit de rendre au premier Modene & Regio; & Bologne aux ſeconds: mais

Digitized by Google

mais le Cardinal Jules de Medicis, Légat de Boulogne, lui ayant repréſenté les conſéquences de cette réſolution, & pour l'honneur, & pour l'intérêt du Saint Siege, la lui fit ſuſpendre. 1515.

Les Lettres interceptées firent encore un autre effet ; ce fut d'empêcher le Viceroy d'aller joindre les Suiſſes dans le Milanez, comme ils l'en ſollicitoient fort. Il s'excuſa de le faire ſur ce qu'il attendoit encore des Troupes de l'Empereur, qui s'étoit avancé juſqu'à Inſpruck, & ſur ce qu'il ne pouvoit pas dégarnir Vérone & Breſſe, depeur que les Vénitiens n'en priſſent occaſion de venir attaquer ces deux Places : de ſorte que la défenſe du Milanez rouloit entiérement ſur les Suiſſes.

Mais ceux-ci étoient eux-mêmes fort ébranlez, tant par la conduite que tenoient le Pape & les Eſpagnols, que parce qu'ils ne recevoient point l'argent qui leur avoit été promis par le Roy d'Eſpagne, & qu'Aimar de Prie avec les Troupes qu'il avoit conduites à Génes, & auxquelles quatre mille Génois s'étoient joints, avoit pris Alexandrie, Tortone, & quelques autres Places, qui le rendoient le maître de tout le pays en deçà du Po.

Le Milanez eſt remis entre les mains du Roi.

En effet le Duc de Savoye ayant offert ſa mediation aux Suiſſes, ils l'accepterent ; & moyennant une très groſſe ſomme d'argent, une penſion, & quelques avantages pour Maximilien Sforce, qui bien qu'il eût un plus grand intérêt qu'aucun autre à cette guerre, n'étoit occupé que de ſes plaiſirs dans un Château où il s'étoit retiré, ils promirent de remettre le Duché de Milan entre les mains du Roy. Mémoires du Bellay. Liv. 1.

Ce Prince & ſon armée comptérent ſi fort là-deſſus, que pour fournir l'argent promis aux Suiſſes, les gens de qualité, & toutes les perſonnes riches du Camp lui prêtérent preſque tout ce qu'ils en avoient. Le Duc de Gueldres voyant la paix concluë, prit congé du Roy, & ayant laiſſé le commandement des Lanſquenets au Comte de Guiſe ſon Neveu, il ſe mit en chemin, pour retourner dans ſes Etats, ſur un avis qu'il avoit reçû, que l'Empereur ſuſcitoit ſes voiſins contre lui. Le Mareſchal de Lautrec avec le Bâtard de Savoye étoient déja en marche avec quatre cens hommes d'armes pour ſe rendre à Bufalora, & y compter aux Suiſſes l'argent dont on étoit convenu. Le Roy marchoit lui-même vers Milan avec ſon Armée par le grand chemin, pour y arriver le lendemain, & ſe mettre en poſſeſſion de la Ville & du Château : mais il s'en falloit beaucoup qu'il en fût encore où il penſoit être. Petrus de Angleria, epiſt 550.

Le Cardinal de Sion renverſe cet accommodement.

Le Cardinal de Sion, dont la haine & les intrigues contre la France avoient fait la fortune & l'élevation ſous le dernier Pontificat, & lui attiroient encore la grande conſideration où il étoit à la Cour d'Eſpagne, à celle de l'Empereur, & chez les Cantons, ne ſe découragea point. Dès qu'il ſçût que les Suiſſes prêtoient l'oreille à l'accommodement, il courut à leur Camp, & à toutes les Villes où ils étoient en garniſon, pour traverſer la Négociation, & les animer contre la France. Il écrivit des Lettres très fortes aux Cantons, pour leur donner avis de ce qui ſe paſſoit, & leur repréſenter combien leur gloire étoit intéreſſée à continuer leur protection au Duc de Milan ; que s'ils l'abandonnoient en ſe rac-

Digitized by Google

1515. commodant avec la France, ils redevenoient eſclaves de cette Couronne, d'arbitres qu'ils étoient des affaires d'Italie, qu'ils faiſoient depuis ſi long-tems tourner à leur gré, ſelon qu'ils penchoient d'un côté, ou d'un autre; qu'un peu de conſtance feroit échoüer l'entrepriſe des François, ruineroit la plus belle Armée qu'ils euſſent encore miſe ſur pied, & mettroit peut-être entre leurs mains un jeune Roy téméraire qui riſquoit tout; que le Royaume de France, qui n'avoit payé leurs ſervices que d'ingratitude & de mépris, étoit ſur le point d'être à leur diſcrétion; que de quelque maniere que les choſes tournaſſent, le Roy s'eſtimeroit heureux de ſe reconcilier avec eux, & que même après leur defaite, ſi elle arrivoit contre toutes les apparences, leur pis aller ſeroit d'accepter les offres qu'on leur faiſoit, avant qu'ils euſſent tiré l'épée.

Ces lettres firent ſur les Cantons tous l'effet qu'il prétendoit; mais avant que les réponſes fuſſent venuës, le Traité étoit conclu; & le Capitaine Albert qui étoit fort François d'inclination, & commandoit dix mille hommes du Canton de Berne, s'étoit déja ſéparé des autres, pour reprendre la route de ſon pays. Les Habitans de Milan avoient envoyé au Roy faire leurs ſoumiſſions, l'aſſurant que dès qu'il auroit ou vaincu, ou écarté ſes ennemis, la Ville lui ouvriroit ſes portes; de ſorte que la marche de ce Prince n'étoit plus que comme un ſimple voyage qu'il faiſoit, pour aller prendre poſſeſſion du Duché de Milan.

Guicciard. Lib. 12.

Il engage les Suiſſes à manquer de foi au Roy.

Le Cardinal dans une conjoncture ſi preſſante, s'en alla à Pavie, pour s'en aſſurer avec trois mille Suiſſes qu'il avoit regagnez. De là il alla au Camp, où il employa toute ſon adreſſe & toute l'autorité qu'il s'étoit acquiſe ſur l'eſprit de cette Nation, pour la débaucher & lui faire rompre le Traité. Il trouva ceux qui étoient députez pour aller recevoir l'argent à Bufalora, prêts à partir: il obtint d'eux qu'ils retardaſſent leur départ, & fit comprendre aux Généraux la facilité qu'ils auroient à ſurprendre les François qui ſe confiant ſur le Traité, ne ſeroient point ſur leurs gardes; qu'ils auroient en même temps la gloire de les défaire à plate couture, & l'avantage de profiter de l'argent qu'on avoit deſtiné à les corrompre; qu'en trompant les François, ils ne feroient que leur rendre la pareille, ayant été trompez eux mêmes les premiers par le Traité de Dijon, qui n'avoit point été obſervé. Il parla ſi vivement & ſi efficacement, que les Suiſſes oubliant leur ancienne droiture, ſur l'aſſurance qu'il leur donna d'avoir par un combat & l'argent & la victoire, ſe laiſſérent gagner; & pour les encourager il leur fit payer les ſommes que les Eſpagnols leur avoient promiſes. Il fut réſolu ſur le champ de commencer par enlever le convoi d'argent, que le Mareſchal de Lautrec conduiſoit à Bufalora, & d'aller de là ſurprendre l'Armée du Roy.

Memoires du Bellay, Liv. 1.

Ce coup devoit naturellemet réuſſir, & il n'auroit pas manqué ſans la vigilance de Lautrec, qui fut auſſi-tôt informé de la réſolution des Suiſſes, par les Eſpions qu'il avoit dans leurs Troupes. Il étoit déja ſur la route de Bufalora, lorſqu'il reçut cet avis; il rebouſſa chemin, ſe

Digitized by Google

se retira par des détours à Galeras, où le Traité s'étoit fait, & fit avertir le Roy de se tenir sur ses gardes. 1515.

Les Exprès de la part des Cantons que le Cardinal attendoit, arrivérent sur ces entrefaites, portant défense aux Généraux d'écouter les propositions des François, & à tous de sortir d'Italie, sur peine de la vie, & de la confiscation de leurs biens. Ces Envoyez étoient suivis de près par une nouvelle Armée de vingt-mille hommes, sous les ordres du Duc de Bari frere de Maximilien Storce. Petrus de Angleria Epist. 550.

Ils se mettent en marche pour surprendre les François.

Un si puissant renfort auroit rendu les Confédérez infiniment plus forts que les François, s'ils avoient pû agir de concert, & joindre leurs Armées ensemble : mais la défiance continuoit entre le Viceroy de Naples & Laurent de Medicis Général des Troupes du Pape. Les Espagnols sur les fréquentes irrésolutions des Suisses n'avoient osé se joindre à eux, & avoient donné le tems à l'Alvianno Général des Venitiens, de se mettre en état d'empêcher leur Communication, en se postant avec son Armée à Lodi, situé sur l'Adda, entre le Plaisantin, où étoient les Espagnols, & Milan, aux environs duquel étoient les Suisses. Le Cardinal de Sion avoit tâché inutilement de remedier à ces inconvéniens; mais la difficulté qu'il trouvoit à gouverner l'esprit des Suisses, & la crainte qu'ils ne se laissassent regagner par le Roy, le firent resoudre, quoi qu'il dût arriver, à agir avec leur Armée seule, d'ailleurs très nombreuse : car elle étoit de trente-cinq à trente six-mille hommes. Memoires du Bellay, Liv. 1.

Ils les fit ressouvenir de la Journée de Navare, où n'étant que neuf mille hommes, ils avoient taillé en piéces l'Armée Françoise, beaucoup plus forte ; & mis en fuite la Gendarmerie qui n'avoit jamais osé entreprendre de forcer leurs Piquiers. Il leur représenta qu'ils auroient encore le même avantage du terrain commode à l'Infanterie pour combattre, & très incommode à la Cavalerie, parce qu'il étoit fort coupé de fossez, de hayes, & de canaux ; qu'on ne les attendoit pas plus à Saint Julien & à Saint Donat où étoit le Camp du Roy de France, que la Trimoüille ne les avoit attendus au Camp de Novare ; que la surprise des François leur rendoit la victoire infaillible ; & qu'enfin tant de Princes, de Seigneurs & de Noblesse ayant suivi le Roy avec les plus magnifiques équipages, elle ne leur seroit pas moins utile que glorieuse. Journal du Moine sans froc. Petrus de Angleria, Epist. 554. 555. Hist. du Ch. Bayard chap. 60. Memoires du Mareschal de Fleuranges.

Les Suisses animez par ces motifs d'interêt & de gloire, se laissérent conduire par le Cardinal. Ils décampérent de Monza sur le Lambro, & vinrent à Milan.

Le Jeudy treiziéme de Septembre, veille de l'Exaltation de Sainte Croix, la Trimoüille & le Grand Maître de Boisi prirent avec eux quelques Escadrons, & s'avancérent jusqu'au Fauxboug de Milan, pour reconnoître la contenance des Suisses : quelques Cavaliers entrérent même dans une des ruës du Faubourg, y tuérent neuf ou dix hommes, & se rétirérent sans être poursuivis. Cela fit croire que les Suisses n'avoient pas grande envie de combattre : mais ils en usoient ainsi, pour tenir les François dans cette persuasion, & les surprendre. Le Connétable ne donna pas dans ce piége : il envoya ordre à tous les Officiers de tenir leurs

Ceux-ci en sont avertis & se préparent à les recevoir.

Sol-

1515. Soldats chacun dans leurs poſtes, & à la Gendarmerie d'être prête à monter à cheval en cas d'allarme. Cette ſage précaution ne fut pas inutile : ſes coureurs vinrent l'avertir vers une heure après midy, que les Suiſſes ſortoient de Milan. Quelque tems après arriva Monſieur de Fleuranges, qui commandoit ceux qu'on avoit envoyez à la découverte. Il aſſura le Roy que les Suiſſes venoient attaquer le Camp. Le Roy congédia ſur le champ Barthélemi Alviane Général de l'Armée Vénitienne, & le pria d'uſer de diligence, pour lui amener au plûtôt ſon Armée, campée alors à Lodi. Il fit venir le Chevalier Bayard, & voulut être fait Chevalier de ſa main. C'étoit un honneur que les Princes & les plus grands Seigneurs auroient envié, & qui peut ſuppléer dans l'eſprit de la poſterité à celui du Bâton de Mareſchal de France, où ce Gentilhomme, faute d'empreſſement, ne parvint point. Sur cet avis de Monſieur de Fleuranges, on ſe mit en bataille dans le Camp du Roy.

Memoires du M. de Fleuranges.

Diſpoſition de l'Armée du Roy.

L'Avantgarde commandée par le Connétable étoit couverte d'un foſſé & de l'artillerie, qui étoit de ſoixante & douze groſſes piéces ; la Bataille étoit derriere, & le Roy au premier rang, ſoutenu de ſon Arriere-garde conduite par le Duc d'Alençon.

Les Suiſſes parurent à la vûë du Camp entre trois & quatre heures du ſoir ; ou plutôt on connut leur approche par la grande pouſſiere que le vent avoit élevée, & qui les déroboit aux yeux des François. Ils marchoient ſans tambours, & avoient des eſpéces de cors, au ſon deſquels ils devoient ſe rallier. Ils avoient le même deſſein qui leur avoit ſi bien réuſſi à la Journée de Novare ; c'étoit de venir enfoncer l'Infanterie Allemande, & de s'emparer de l'artillerie qu'elle gardoit.

Bataille de Marignan. L'Avantgarde des François eſt miſe en déroute.

Dès qu'ils furent à portée, on fit ſur eux un terrible feu d'Artillerie, qu'ils ſoutinrent avec beaucoup de fermeté, & qui ne leur fit pas grand mal. Le Connétable fit paſſer le foſſé à une partie des Lanſquenets, pour attaquer les premiers bataillons des Suiſſes. Ceux-ci s'arrêterent, laiſſerent avancer les Lanſquenets, & vinrent enſuite les charger avec tant de furie, qu'ils les rompirent au premier choc, & les mirent en fuite. Ceux qui rentrerent dans le Camp, dirent, apparemment pour s'excuſer d'avoir lâché le pied, qu'ils ne l'avoient fait, que parce qu'ils avoient cru qu'on les trahiſſoit ; qu'on vouloit les livrer aux Suiſſes, & que c'étoit un des articles du Traité fait avec cette Nation. Une ſi mauvaiſe excuſe ne répara pas leur honneur ; & leur fuite penſa cauſer la perte de l'Armée Françoiſe : car les Suiſſes enflez de ce premier ſuccès, paſſerent avec eux le foſſé ; & ayant fait reculer les autres Lanſquenets, & même une partie de la Gendarmerie qui les avoit chargez en flanc. ſe rendirent maîtres de quatre piéces d'artillerie des plus avancées, qu'ils auroient pû emmener ſans le foſſé.

Lettre du Roy à la Régente.

Les Suiſſes ſont pouſſez à leur tour.

Cette déroute mit un grand deſordre dans l'Avant-garde. Dès que le Roy en fut averti, il laiſſa au Grand-Maître & au Seigneur de Châtillon la conduite de la Bataille, & s'en détacha avec ce qu'on appelloit les Bandes noires. C'étoient quattre ou cinq mille autres Lanſquenets, qui s'étoient acquis la réputation d'invincibles dans les guerres du

Digitized by Google

du précédent Régne, & étoient commandées par Robert de la Mark & par Fleuranges ſon fils. Il trouva le Connétable faiſant en vain tous ſes efforts, pour arrêter les Lanſquenets de l'Avantgarde. La préſence du Prince les raſſura : ils ſe ralliérent, tandis que lui à pied, une pique à la main, marcha aux Suiſſes avec une intrépidité, qui inſpira à ceux qui le ſuivoient la réſolution de vaincre ou de mourir. Il chargea les Suiſſes qui étoient en cet endroit au nombre de huit mille, les repouſſa ; & le Connétable étant venu en même tems ſur eux avec une partie de la Gendarmerie, ils furent obligez de repaſſer le foſſé, & d'abandonner les quatre piéces d'artillerie qu'ils avoient priſes. 1515.

Le combat recommence & devient plus furieux.

Mais ils firent auſſi de nouveaux efforts pour reprendre leur premier avantage. Le combat devint plus furieux que jamais : on ſe mêla, & de telle maniere, qu'à cauſe de la grande pouſſiére, les deux partis avoient peine à diſcerner les ennemis d'avec leurs propres Soldats. Il falloit être tout proche l'un de l'autre pour ſe connoître ; les François portoient la croix blanche, & les Suiſſes auſſi, & on ne reconnoiſſoit ceux-ci qu'à des figures de clefs blanches qu'ils portoient ſur l'épaule & ſur l'eſtomach ; & que le Cardinal de Sion leur avoit fait prendre, en les flattant du titre de Protecteurs de l'Egliſe.

La nuit le fait ceſſer. Danger que le Roy y courut.

La mêlée dura juſqu'à la nuit, qui ſeule fit ceſſer le carnage. Le Roy reçut pluſieurs coups de piques & de halebardes dans ſes armes, dont la bonne trempe lui ſauva la vie. François de Bourbon, Duc de Châtellerault, frere du Connétable, le Comte de Sancerre, le Sieur d'Imbercourt, dont la bravoure empêcha l'entiére déroute de l'Avantgarde, y furent tuez ou bleſſez à mort. Le Chevalier Bayard y courut auſſi un très-grand riſque. Il avoit déja eu un cheval tué ſous lui : en ayant remonté un autre, & ſe trouvant au milieu d'un Bataillon Suiſſe, où ſa Gendarmerie avoit fait bréche, il fut aſſailli par pluſieurs Piquiers, & ne s'en démêla qu'après avoir reçû pluſieurs coups dans ſes armes, ſans avoir été déſarçonné : mais la bride de ſon cheval ayant été coupée, il en ſut emporté, au travers du Bataillon qui l'attaquoit, vers un autre, où il devoit périr. Par bonheur, le cheval s'engagea dans des vignes, où il quitta le galop ; Bayard deſcendit, & ſe jetta dans un foſſé. Il ſe gliſſa à la faveur des tenebres vers un endroit où il entendit crier *France*, & rencontra le Duc de Lorraine, qui ravi de le voir tiré d'un ſi grand péril, lui fit amener un cheval, dont le Chevalier lui avoit fait autrefois préſent. Memoires du M. de Fleuranges.

L'Avantgarde Françoiſe étoit ſi mêlée avec celle des Suiſſes, qu'il étoit également dangereux aux uns & aux autres de demeurer au lieu où ils ſe trouvoient, ou de s'en retirer, pouvant tomber à chaque pas entre les mains des ennemis en voulant s'en éloigner. Le Roy étoit lui-même dans ce danger, & tout épuiſé. Il ſe trouva par hazard auprès de lui un homme qui avoit un flacon de vin, dont il but quelques coups, & ſe mit ſur un affut de canon pour dormir. On s'apperçut le lendemain, quand le jour vint à paroître, qu'il n'étoit qu'à cinquante pas d'un Bataillon Suiſſe. La précaution que l'on garda pendant toute

Digitized by Google

1515. la nuit, fut de tenir en cet endroit un profond ſilence, pour ne pas donner aux ennemis le moindre ſoupçon que le Roy y fût ; & on éteignit par ſon ordre un feu qu'on avoit allumé là proche. Dès le grand matin il fit ſonner ſa trompette, que les Officiers de l'Armée diſtinguoient au ſon ; & le Duc de Vendôme & Fleuranges lui amenérent auſſi-tôt quatre mille Lanſquenets qu'ils avoient ralliez.

Cependant le Connétable paſſa la nuit à parcourir le reſte de ſon avantgarde, & à la remettre en ordre du mieux qu'il lui fut poſſible. Boiſi & Chatillon en firent un peu approcher la Bataille, & le Duc d'Alençon s'avança auſſi de quelque diſtance avec ſon arriere-garde. Il ſe donna pendant la nuit pluſieurs petits combats en divers endroits, où les Soldats des deux partis ſe rencontroient : mais dès que le jour parut, chacun, comme de concert, ſans ſonger à ſe battre, ne penſa qu'à ſe retirer, les Suiſſes à leur Camp, & les François à leur Avantgarde ; & on eut en celle-ci une extrême joye de revoir le Roy, que pluſieurs croyoient mort.

Il recommence le lendemain avec le jour.

Les Suiſſes ne ſe furent pas plutôt remis en ordre, qu'ils vinrent avec leur intrépidité ordinaire affronter l'avantgarde Françoiſe. On garda dans l'attaque & dans la défenſe la même méthode que le jour précédent. Le canon admirablement ſervi par les ſoins de Galiot de Genoüillac, emportoit les files entiéres des Suiſſes ; & eux perſuadez que s'ils pouvoient une fois s'en rendre les maîtres, ils étoient ſûrs de la victoire, faiſoient tous leurs efforts pour pénétrer juſqu'aux batteries. Ils firent reculer les Lanſquenets plus de cent pas de ce côté-là ; & un Suiſſe fut tué mettant la main ſur un canon pour l'enclouër. Peu s'en fallut que les Lanſquenets ſi vivement pouſſez, ne fuſſent encore mis en déroute ; mais la Gendarmerie les ayant ſoutenus, & arrêté les Suiſſes par une vigoureuſe charge qu'elle fit ſur eux, les Lanſquenets reprirent cœur, & regagnérent le terrain qu'ils avoient perdu. On ſe battit de cette ſorte pendant pluſieurs heures avec une opiniâtreté extrême, les Suiſſes ne pouvant venir à bout des Lanſquenets, toûjours ſecourus à propos par la Gendarmerie, & celle-ci, quelque effort qu'elle fit, ne pouvant rompre les Bataillons des Suiſſes, qu'elle trouvoit toûjours ſerrez & hériſſez d'une multitude de longues piques, qui les rendoit impénétrables.

Sur les ueuf heures du matin les Généraux Suiſſes déconcertez par cette longue réſiſtance des Troupes Françoiſes, détacherent un grand corps de la queüe de leur Armée, pour aller par un long circuit, à la faveur d'une vallée fort creuſe, attaquer le Camp du Roy où étoient tous les bagages, dans l'eſpérance que l'allarme qui ſe répandroit par cette attaque imprévuë, pourroit ébranler notre Avantgarde : mais le Duc d'Alençon, qui commandoit l'arriéregarde, averti de ce ſtratagême, ou ayant apperçu les Troupes ennemies avant qu'elles arrivaſſent au Camp, alla au devant d'elles, & les tailla en piéces. Une grande partie ſe jetta dans un bois voiſin, où le Duc les fit forcer par Pierre Navarre

Digitized by Google

varre avec ſes Gaſcons, & par les Arbaleſtriers à cheval de Coſſé, & de Maugiron. 1515.

La nouvelle de cette défaite fit perdre cœur aux Suiſſes. Ils commencerent à faire retraite du côté de Milan, hormis deux Troupes, l'une de quinze cens, & l'autre d'environ trois mille, qui ſe trouvant trop avancées, & coupées par l'Avantgarde Françoiſe, pourſuivirent leur chemin pour paſſer au travers du Camp des François. La premiére ſe voyant preſſée & preſque inveſtie, ſe jetta dans des maiſons d'un village, où elle fut ſuivie, & refuſant de recevoir quartier, le feu fut mis aux maiſons. La plûpart y furent brûlez; & les autres ſe jettant par les fenêtres, ou fuyant par les portes, furent tuez ſur la place. *Les Suiſſes ſe rebutent & commencent à faire retraite.*

L'autre bande marchoit fort ſerrée, & crioit *France*, *France*, afin de paſſer pour Lanſquenets; & peu s'en fallut que le Chancelier Antoine du Prat, & le Général ou Intendant des Finances de Normandie, les prenant pour des Troupes de l'Armée, n'allaſſent ſe jetter dans leurs mains: mais un domeſtique de l'Intendant lui fit remarquer, à la maniére de leurs chauſſes, que c'étoient des Suiſſes. Ils ne laiſſerent pas de mettre en fuite quelques Troupes Françoiſes, qui en fuyant rencontrerent l'Alviane Général des Vénitiens.

Ce Général étoit avec le Roy le ſoir de la premiere Bataille, lors que les Suiſſes vinrent attaquer le Camp. Il en étoit parti pour aller à toutes jambes faire venir l'Armée Vénitienne campée à Lodi. Malgré la grande diligence qu'il fit, il ne put arriver que ſur la fin de la ſeconde Bataille, avec une partie de ſa Cavalerie, le reſte de l'Armée ſuivant à grands pas. Les fuyards François, dont je viens de parler, lui ayant dit que le Roy avoit perdu la Bataille, il répondit: Courage enfans, revenez avec moi; ſi elle eſt perduë, je la regagnerai; & vint en même-tems donner bruſquement ſur ces trois mille Suiſſes. Ceux-ci qui ſe croyoient ſauvez, ſurpris de cette nouvelle attaque, ſe jetterent dans des marais, où ils furent pourſuivis. Une partie y fut taillée en piéces, le reſte paſſa la Riviére de Lambro, à un pont où la Cavalerie Albanoiſe qui ſurvint, en tua beaucoup, & l'on compta juſqu'à cinq cens corps morts que la Riviére charia par le pont de Marignan. Le fils du Comte de Pétiliane, de la Maiſon des Urſins, qui étoit de l'Armée Venitienne, fut tué en cette occaſion. *Ils ſont pourſuivis & battus.*

Le Roy voyant la Victoire aſſurée, empêcha qu'on ne pourſuivît les Suiſſes qui ſe retiroient du côté de Milan, ſoit pour marquer à la Nation qu'il conſervoit encore de la bonté pour elle, ſoit pour épargner ſes Troupes qui ne pouvoient les attaquer ſans grand danger; parce qu'ils ſe retiroient en bon ordre.

Ainſi finit la ſanglante Bataille, appellée de Marignan, parce qu'elle ſe donna aſſez près de cette Ville. Il y périt, ſelon nos Hiſtoriens, quinze mille Suiſſes, & leurs meilleurs Capitaines: les autres n'en mettant que dix mille. Le nombre des morts du côté des François eſt auſſi marqué diverſement: les uns le font monter à ſix mille, d'autres à deux. Le Prince de Talmond, fils unique de Monſieur de la Trimoüille, *Quelle fut la perte des deux partis.*

Digitized by Google

1515. le, les Sieurs de Buſſi-d'Amboiſe & de Roye, furent tuez dans cette ſeconde action. Le Comte de Guiſe fut tiré de deſſous un tas de morts & de bleſſez, par Adam ſon Ecuyer, Allemand de nation, & par le Capitaine James Ecoſſois, & porté hors du champ de Bataille, tout couvert de bleſſures, mais il en réchapa. Jean de Moüy, Seigneur de la Meilleraye, étant entré avec les Suiſſes, ſuivi de quelques-uns de ſes gens, dans les maiſons où ils ſe ſauverent ſur la fin de la Bataille, y périt avec eux, ou brûlé ou tué. Garancy, le Baron de Chatellart, Azincourt, Haraucourt, Vatillien Enſeigne des Gentilshommes du Roy, la Mote, Jean Stuart neveu du Sieur d'Aubigny, & pluſieurs autres Gentilshommes furet tuez dans les deux combats. Le nombre des bleſſez fut très-grand. Le Mareſchal de Trivulce, & les plus vieux Capitaines diſoient, que de toutes les actions où ils s'étoient trouvez, ils n'en avoient jamais vû une plus chaude, & où l'on ſe fût battu avec plus d'opiniâtreté & d'acharnement.

Quoi-que l'Alviane, Général des Vénitiens, fût ſorti de cette occaſion ſans bleſſure, elle fut néanmoins cauſe de ſa mort. Il avoit une deſcente de boyau, qui par la grande fatigue qu'il ſouffrit en courant de Marignan à Lodi, & de Lodi à Marignan, pour arriver avant la fin de la Bataille, lui devint mortelle; & quelque tems après ayant manqué de ſurprendre Breſſe, & étant en chemin pour faire une tentative ſur Vérone, il fut pris de la fiévre & d'un flux qui l'enleva en peu de jours. Il étoit grand homme de guerre, & il avoit beaucoup plus du feu & de l'activité de la Nation Françoiſe, que du flegme Italien.

Seigneurs François qui s'y diſtinguérent.

Le Connétable de Bourbon fit paroître dans ces deux Journées toute la conduite d'un grand Capitaine & d'un brave Soldat. Ce fut lui qui avec ſon avantgarde ſoutint les plus grands efforts des Suiſſes. Les Ducs de Longueville & de Vendôme, les Comtes de Saint Pol & de Nevers, le Marquis de Saluſſes, le Mareſchal de Chabannes, le Mareſchal de Trivulce, Pierre Navarre, Galeaſſe de S. Severin Grand Ecuyer de France, la Trimoüille, de Citoin Grand Mareſchal des Logis, S. Vallier, Aubigni, Cruſſol, Gabriel de Tournon, Teligni, le Vicomte Deſtoge, S. André, la Clayete, Lorge, Allinant, Fleuranges, Jamets ſon frere, Duras, Crequi Seigneur de Pont, de Remi, de Bueil, Gilbert de Levis de Ventadour, qui y fut dangereuſement bleſſé, le Comte de Salazar, & généralement parlant, tout ce qu'il y avoit là de Princes, de Seigneurs, de Gentilshommes, y ſoutinrent par leur bravoure la gloire de la Nation.

Extrême valeur du Roy en cette occaſion.

Le Roy âgé alors de vingt & un an, y parut en Héros: on lui donna ce titre juſques dans les Relations qui furent envoyées en Eſpagne par les Confédérez, & ils convenoient tous, que ſa ſeule intrépidité le premier jour de la Bataille, empêcha la déroute de ſon Armée. La qualité de l'Ennemi qu'il avoit eu à combattre, releva infiniment ſa gloire. Juſques-là les Suiſſes avoient paſſé pour invincibles, même à l'égard des François, & ils ſe donnoient hardiment les titres de Protecteurs & de dompteurs des Princes. On prétend qu'ils avoient réſolu, ſuppoſé qu'ils

Digitized by

qu'ils fuſſent victorieux de faire un Canton du Milanez, & un autre du Comté d'Aſt, de les joindre à leurs autres Cantons, & de ſe mettre en état par là de faire la loi à l'Italie, à l'Empire, à l'Eſpagne, & à la France. 1515.

Le Roy après la Bataille ayant rendu graces à Dieu pour une ſi importante victoire, fit vœu de bâtir une Chapelle au lieu où il l'avoit remportée, & il témoigna en toutes les maniéres poſſibles aux Princes, aux Seigneurs & à toute l'Armée, la ſatisfaction & la reconnoiſſance qu'il avoit de leur valeur. *Il bâtit une Chapelle au lieu où il avoit remporté la victoire.*

Le Mareſchal de Lautrec ne ſe trouva pas à la Bataille, ayant été obligé de ſe retirer à Galeras avec les quatre cens Gendarmes & le convoy d'argent, que les Suiſſes avoient voulu lui enlever. Il revint joindre l'Armée auſſi-tôt après la Victoire. Le Roi le loüa fort de ſa vigilance, & de la prudence avec laquelle il lui avoit ſauvé un thréſor, dont il pourroit faire un bon uſage dans l'état où ſe trouvoient ſes affaires : il ne laiſſa pas de railler un peu de ſon abſence de la Bataille, dans la Relation qu'il en envoya à la Régente ſa mere. Le Duc de Gueldre, qui étoit parti de l'Armée en poſte, après la concluſion du Traité avec les Suiſſes, ayant appris la nouvelle de la Bataille à Lion, fut ſaiſi d'un ſi grand chagrin, qu'il en tomba malade, & en penſa mourir. La gloire que le Comte de Guiſe ſon neveu avoit acquiſe en cette occaſion, en faiſant la fonction de ſon Lieutenant à la tête des Lanſquenets, le conſola ; mais ſans lui ôter l'inquiétude, que lui donnoit le grand nombre de bleſſures que ce Prince avoit reçuës.

Le jeune Roy, quoi-que très ſenſible au zèle que ſes Officiers faiſoient paroître pour ſa gloire, s'occupoit beaucoup plus des moyens de profiter de ſon avantage ; & il étoit parfaitement informé de ce qui ſe paſſoit à Milan, où la plupart des Suiſſes s'étoient retirez après la Bataille.

Le Cardinal de Sion y étoit arrivé des premiers, & n'avoit pas jugé à propos d'y ſéjourner : la perte de la Bataille avoit ruiné tout ſon crédit, & il prévoyoit qu'il n'y ſeroit pas en ſureté parmi des gens deſeſpérez de leur défaite, & qui l'accuſoient hautement de les avoir menez à la boucherie. Il ſe ſauva en Allemagne chez l'Empereur, promettant à Maximilien Sforce de lui ramener bien-tôt un grand ſecours. Il prit avec lui François Sforce Duc de Bari, frere de Maximilien, & ne pouvoit mieux faire ſa Cour à l'Empereur, qu'en lui mettant ce jeune Prince entre les mains. C'étoit un ennemi toûjours prêt à être oppoſé au Roy de France ; & au cas que Maximilien Sforce fût contraint de ſe rendre, comme il y en avoit beaucoup d'apparence, l'Empereur avoit en ſon frere de quoi ranimer l'ancienne inclination des Milanois pour la Maiſon de Sforce. Guicciard. Lib. 12.

Les Suiſſes n'ayant plus avec eux le Cardinal de Sion, qui étoit comme le boutefeu & l'organe, dont les Confédérez ſe ſervoient pour les rendre irréconciliables avec la France, conſidérérent plus de ſang froid l'état préſent de leurs affaires. Il eſt vrai que quelques-uns furent d'a-

Digitized by Google

1515. vis d'entreprendre la défenſe de Milan, & de périr plutôt que d'abandonner cette Capitale aux François : mais les autres, dont la plûpart avoient été les auteurs du Traité de Galeras, & qui avoient porté fort impatiemment qu'on ne l'eût pas obſervé, repreſentérent que tout le pays étoit à la diſcrétion du Vainqueur ; que toutes les Places étant ſans Garniſon, lui ouvriroient leurs portes ; qu'il s'alloit rendre maître de tous les paſſages ; qu'il les affameroit en très peu de tems ; qu'ils ne pouvoient eſpérer ni d'argent, ni de vivres d'aucun des Confédérez ; qu'ils ſeroient contraints de ſe rendre honteuſement ſans coup-férir, & qu'il valoit mieux ſe retirer tandis qu'il leur étoit encore libre de le faire, pour revenir avec une nouvelle Armée au ſecours du Duc de Milan, qui pouvoit tenir long-tems dans le Château.

Les Suiſſes s'en retournent dans leur pays. Paul Jove.

Cet avis, comme le plus ſage, fut ſuivi. Ils offrirent toutesfois à Maximilien Sforce de le défendre juſqu'à l'extrémité, s'il vouloit leur donner l'argent de leur ſolde de trois mois qu'il leur devoit. Ils ſçavoient bien qu'il n'avoit pas de quoi les ſatisfaire là-deſſus : & ils ſe ſervirent de ce prétexte pour lui juſtifier leur retraite. Ils lui laiſſérent ſeulement quatre mille hommes, pour ſoutenir le ſiège, que les François ſe diſpoſoient à mettre devant le Château ; & lui ayant promis de ſe venir bien-tôt ſecourir, ils ſe retirérent en leur pays par Come, ſans être pourſuivis.

Memoires du Bellay. Liv. 1.

Le Roi reçoit les ſoumiſſion de la Ville de Milan.

Dès que le Roy eut ſçu leur départ, il leva ſon Camp, & s'approcha juſqu'à trois quarts de lieuë de Milan, dont les Habitans vinrent lui apporter les clefs. Il les reçut avec plus de bonté, qu'ils n'avoient oſé l'eſpérer, & les condamna ſeulement à lui payer trois cens mille écus. Il ne voulut point entrer dans Milan, tant à cauſe que le Château n'étoit pas encore rendu, que parce qu'il appréhenda de ne pouvoir pas contenir les Soldats, qui avoient beaucoup compté ſur le pillage de cette Capitale. Il y envoya le Connétable, afin de donner les ordres néceſſaires pour la ſureté de la Ville, & pour le Siége du Château, dont l'attaque fut confiée à Pierre Navarre, & au Seneſchal d'Armagnac. Il prit la route de Pavie, où il fut reçû avec de grands honneurs, & il fit divers détachemens pour envoyer aux autres Places, qui ſe rendirent toutes, excepté le Château de Crémone, que Monſieur de Fleuranges bloqua.

Tout le Milanez ſe rend à lui, excepté Cremone qui eſt priſe par Capitulation.

Navarre preſſa vivement le Siége, où il fut dangereuſement bleſſé, & contraignit, après avoir fait une bréche, la Garniſon à capituler. Si l'on en croit Paul Jove, Jean de Gonſague, gagné par le Connétable, & Jerôme Moroné Chancelier de Milan, outre la meſintelligence des Suiſſes avec la Garniſon Italienne du Château, contribuérent beaucoup à une ſi promte reddition. Il n'en falloit pas tant à Maximilien Sforce, pour le déterminer à prendre cette réſolution. Ennuyé de ſe voir gourmandé par les Suiſſes, & embarraſſé de la Souveraineté, dont les ſoins ne s'accommodoient pas avec ſon inclination pour le plaiſir & pour le repos, qui étoit ſa paſſion dominante, il quitta ſans beaucoup de peine un rang qui devoit être pour lui une ſource continuelle d'inquié-

Digitized by Google

quiétudes & de chagrins. Il ſe contenta d'une penſion de ſoixante mille ducats ; & renonça à toutes ſes prétentions ſur le Duché de Milan. On lui donna le choix du lieu où il voudroit demeurer en France, & on l'aſſura qu'il y ſeroit toûjours traité avec honneur. Pour les quatre mille Suiſſes, ils eurent la liberté de ſe retirer en leur pays, avec quelque argent qu'on leur donna. La Place fut renduë le quatriéme d'Octobre. Maximilien fut conduit au Roy à Pavie, & de là en France, accompagné de Meſſieurs de Mortemar, & de Mauleon frere de Monſieur de la Trimoüille. Ainſi, à la liberté près, il eut une deſtinée aſſez ſemblable à celle de Ludovic ſon pere, pris à Novare ſous le Régne précedent ; mais leurs génies très diſſemblables leur firent ſouffrir leur malheur avec des ſentimens très-différens. 1515. Journal du Moine ſans froc. Journal de Louïſe de Savoye.

Par un des articles de la Capitulation du Château de Milan, celui de Crémone fut auſſi rendu au Roy, qui en moins d'un mois, depuis la Victoire de Marignan, ſe trouva maître de tout le Milanez. Il fit ſon entrée dans la Capitale, le vingt-troiſiéme d'Octobre, à la tête de vingt-quatre mille hommes de pied, tant François qu'Allemans, de tous les Princes, & de tous les Seigneurs de ſa Cour & de ſon Armée : & après avoir reçu les ſermens accoûtumez des Bourgeois & des Magiſtrats, donné tous ſes ordres pour la réparation & le ravitaillement du Château, il mena camper ſon Armée à Vigevano. *Il fait ſon entrée dans la Capitale de cette Province.* Memoires du Bellay, Liv. 1.

Ce fut là que la plupart des Princes d'Italie, les uns en perſonne, & les autres par leurs Ambaſſadeurs, le félicitérent d'une conquête, dont pluſieurs d'entr'eux étoient fort chagrins. Les Ambaſſadeurs de Veniſe obtinrent de lui ſix cens Lances & ſept mille Lanſquenets, ſous la conduite du Bâtard de Savoye, & du Maréchal de Trivulce, pour les aider à reprendre les Places que l'Empereur & l'Eſpagne leur avoient enlevées. La conjoncture étoit d'autant plus favorable pour cette République, que le Viceroy Raymond de Cardone, après la Bataille de Marignan ne penſa plus qu'à ſauver ſes Troupes, & à les conduire en ſureté au Royaume de Naples, pour lequel il commençoit à craindre. Les Vénitiens reprirent en effet quelques Places avec les Troupes du Roy. Mais celui qui paroiſſoit le plus embaraſſé de tous dans cette conjoncture, c'étoit le Pape.

La retraite des Suiſſes & des Eſpagnols laiſſoit l'Etat Eccleſiaſtique à la merci des François ; & quoique le Pape ſçût que les Cantons levoient actuellement une Armée de cinquante mille hommes, ainſi qu'il avoit été réſolu à la Diéte de Zuric, il ne croyoit pas qu'il puſſent venir aſſez à temps pour le ſecourir. Il n'avoit point les fonds néceſſaires pour les ſoudoyer, & ſavoit que le Roy n'épargnoit rien pour les gagner par l'entremiſe du Duc de Savoye. Guicciard. Lib. 12.

Il étoit impoſſible au Pape, après la perte du Milanez, de ſe maintenir à Parme & à Plaiſance : mais ce qui ne l'inquiétoit pas moins que tout le reſte, c'étoit qu'il appréhendoit que les Florentins mécontens du gouvernement des Médicis, n'appellaſſent les François pour les en délivrer. Il vit bien qu'il falloit, bon gré mal gré, en venir à un accom-

mo-

Digitized by Google

1515. modement avec le Roy. Il ſe ſervit du Duc de Savoye pour l'obtenir, & lui envoya pour ce ſujet Louïs de Canoſſe Evêque de Tricarico.

Traité du Pape avec le Roy conclu à Pavie. Annales de France.

Le Duc de Savoye trouva le Roy fort diſpoſé à traiter avec le Pape. L'Evêque vint à Pavie avec la qualité de Nonce, conféra avec le Chancelier du Prat, & on convint des articles ſuivans. Que le Pape & le Roy s'uniroient enſemble pour la défenſe & la liberté d'Italie; que le Roy prendroit la protection de l'Egliſe, de l'Etat Eccléſiaſtique, de celui de Florence, & de Julien & de Laurens de Médicis; qu'il aſſigneroit une penſion à l'un & à l'autre, & donneroit à Laurens une Compagnie de cinquante Lances entretenuës; qu'il ſeroit permis au Pape de donner paſſage ſur les terres de l'Egliſe, au Viceroy & à ſon Armée, pour ſe retirer dans le Royaume de Naples; Qu'il retireroit les Troupes qu'il avoit à Vérone pour l'Empereur; Qu'il céderoit au Roy Parme & Plaiſance, & qu'en récompenſe le Roy feroit une Ordonnance, par laquelle il ſeroit défendu au Duché de Milan, d'uſer d'autre ſel que de celui des Salines de Cervia; Que le Roy ne pourroit prendre la protection des Feudataires de l'Egliſe ſans le conſentement du Pape; Que Sa Sainteté ne prétendoit point par ce Traité révoquer ceux qu'elle avoit faits avec les autres Princes, & en particulier avec les Suiſſes, ſinon dans les articles incompatibles avec ceux du preſent Traité; Que le Duc de Sovoye ſeroit l'Arbitre des différends, que le Roy pourroit avoir avec les Florentins touchant l'exécution des anciens Traitez faits entre la France & cette Républi-

Ratifié par le Pape à Viterbe. Traité de Viterbe.

que; Et qu'enfin pour la confirmation de ces articles & de quelques autres points importans, le Roy & le Pape s'abboucheroient en un lieu dont on conviendroit. Florence & Boulogne furent propoſées, & le Roy choiſit Boulogne, pour ne pas trop s'éloigner du Duché de Milan. Le Pape ratifia ce Taité à Viterbe le treiziéme d'Octobre. Les articles qui regardoient les avantages particuliers de Julien & de Laurens de Médicis, n'y furent point inſérez, & le Pape ſe contenta de la parole du Roy.

Memoires du Mareſchal de Fleuranges Hiſt. Mſ. du recouvrement de Milan.

L'entrevûe de Boulogne fut différée juſqu'au mois de Décembre. Le Pape s'y rendit le huitiéme jour du mois. Le Roy s'avança juſqu'à Modéne & à Regio, à la tête de ſix mille Lanſquenets & de douze cens Gendarmes. Quatre Cardinaux vinrent le ſaluer à deux journées de Boulogne, & vingt-deux à une lieuë de cette Ville, dont on lui porta les cleïs, & dont on mit une porte en ſa puiſſance. Le Roy y entra ſans autre ſuite que ſa Maiſon, & ſa Garde ordinaire. Le Pape & lui affectérent de ſe donner les plus tendres marques d'amitié & de confiance; ils furent logez trois jours durant dans le même Palais, & mangérent preſque toujours enſemble. Le Roy fit de ſa propre bouche au Pape ſon compliment d'obédience filiale: & après cette cérémonie, le Chancelier du Prat s'occupa avec les Miniſtres de Sa Sainteté, à lever toutes les difficultez pour les articles dont on étoit convenu à Pavie.

Cependant le Roy charmé des maniéres cordiales du Pape, y répondoit avec la franchiſe qui lui étoit naturelle, ſans faire aſſez d'attention

au

au Caractére des eſprits du pays où il étoit. Il s'ouvrit au Pape ſur le deſſein qu'il avoit de reconquérir le Royaume de Naples ; & le Pape, quoique déja très chagrin de le voir en poſſeſſion du Duché de Milan, ne laiſſa pas d'applaudir à ce deſſein, lui promit de l'y ſeconder de toutes ſes forces ; & pour le mieux perſuader que c'étoit tout de bon qu'il parloit, il lui demanda ſeulement une condition, qui fut de differer ſon entrepriſe juſqu'après la mort de Ferdinand Roy d'Eſpagne. Le Roy y conſentit ſans peine, tant à cauſe qu'il n'avoit pas encore fait les préparatifs néceſſaires pour cette expédition, que parce qu'il ſavoit l'état où étoit Ferdinand, à qui les Médecins ne donnoient pas encore deux mois de vie. 1515.

Il voulut profiter en faveur du Duc de Ferrare de cette apparente facilité du Pape. Il le pria de reſtituer à ce Prince Modéne & Regio, qui lui avoient été enlevées par les Confédérez. Il l'obtint, à condition que le Duc dédommageât le ſaint Siège de quarante mille ducats, que le Pape avoit donnez à l'Empereur, pour être mis en poſſeſſion de la premiere de ces deux Places. On vit bien néanmoins, quand ce vint à l'exécution, que le Pape en cette occaſion avoit promis beaucoup plus qu'il ne vouloit tenir : mais pour éloigner alors toute défiance de l'eſprit du Roy ſur cet article, il affecta de ne lui pas accorder une autre demande, qui fut le rétabliſſement de François-Marie de la Rovere Duc d'Urbin, dans ſes bonnes graces. Ce Duc étoit Neveu de Jules II. Il avoit refuſé, quoique Feudataire du Saint Siège, de conduire ſes Troupes au Camp du Pape avant la Bataille de Marignan, ne pouvant ſe réſoudre à ſervir ſous Julien de Médicis, lui qui avoit été autrefois Capitaine général des Troupes de l'Egliſe. Le Pape n'ignoroit pas les grandes liaiſons qu'il avoit avec la France, & que depuis la Victoire des François, il avoit fait ſolliciter fortement le Roy de faire la guerre au Saint Siège : mais la véritable, ou du moins la principale raiſon de ce refus, étoit que le Pape vouloit faire tomber cette Principauté dans ſa Maiſon. Il conjura donc le Roy de lui abandonner ce Rebelle, qu'il ne pouvoit avec honneur s'empêcher de punir. Le Roy y conſentit, & lui promit même de l'aider à le ſoumettre ; & cela contre l'avis des plus éclairez de ſon Conſeil, qui lui rappellant l'exemple d'Alexandre VI. lui repreſentérent, qu'il n'étoit point de la bonne politique de tant favoriſer l'aggrandiſſement de la Maiſon des Papes. Leon voulant marquer au Roy ſa reconnoiſſance, lui accorda pour un an la levée de la Décime de tous les Bénéfices de ſon Royaume, & le Chapeau de Cardinal pour Adrien Goufier de Boiſi Evêque de Coutances, & frere du Grand Maître. Guicciard. Lib. 12.

Toutes ces choſes étant réglées avec beaucoup d'agrément & de ſatisfaction des deux côtez, il reſtoit un point d'une extrême importance, qui depuis près de cent ans avoit été la ſource de bien des querelles entre les Papes & les Rois de France, ſur lequel le Concile de Latran avoit déja fait des démarches fort deſagreables au Roy & à ſon Prédéceſſeur, & que les deux Puiſſances ſouhaitoient alors paſſionnément de terminer à l'amiable.

Digitized by Google

1515. *Le Roy le prie de confirmer la Pragmatique Sanction.*

C'étoit la fameuſe Pragmatique Sanction, faite dans l'Aſſemblée du Clergé de France à Bourges, l'an 1438. ſous le Régne de Charles VII. conformément au projet que lui en avoit envoyé le Concile de Baſle. J'en ai rapporté dans l'Hiſtoire du Régne de ce Prince, les principaux articles, & ſur-tout ceux qui faiſoient le plus de peine à la Cour de Rome; tels étoient ceux qui ordonnoient la convocation d'un Concile général tous les dix ans, qui marquoient, ou qui ſuppoſoient l'autorité du Concile au deſſus du Pape, qui aboliſſoient les Annates, les Réſerves, & les Expectatives des Bénéfices, qui rétabliſſoient la liberté entiére des Elections pour les Archevêchez, les Abbayes, & les autres Bénéfices électifs, ſans que le Pape pût s'en attribuer la nomination. On a vû les efforts des Papes, pour faire annuller cet acte par les Rois de France: Que Louïs XI. dans la vûë de faire plaiſir au Pape Pie II. ayant entrepris d'en abolir l'uſage, les Parlemens s'y oppoſérent, & que ce Prince mécontent du Pape dans la ſuite, ne ſe mit pas fort en peine de ſoutenir ſon Ordonnance ſur ce ſujet; Que Charles VIII. & Louïs XII. firent obſerver la Pragmatique; Que Jules II. dans le Concile de Latran, lança les foudres de l'Égliſe contre ceux qui la ſoutiendroient & la ſuivroient dans la pratique; & que Leon X. ſuivant les traces de ſon Prédéceſſeur avoit fait de nouvelles inſtances ſur ce ſujet.

Le Pontife le refuſe & veut au contraire l'abolir.

C'eſt l'état où ſe trouvoit cette affaire, lorſque le Roy s'aboucha avec lui à Boulogne. Ce Prince le pria de faire ceſſer les pourſuites qui ſe faiſoient au Concile de Latran contre la Pragmatique, & de l'approuver, comme conforme à l'ancienne diſcipline de l'Egliſe, & comme émanée d'un Concile général. Ce n'étoit pas-là une matiére ſur laquelle le Pape crût pouvoir biaiſer, ou ſe relâcher: car l'autorité du S. Siége y étoit trop intéreſſée. Il déclara que lui & le Concile étoient réſolus de ne rien ménager là-deſſus, de caſſer & d'anathématiſer la Pragmatique, & d'employer les plus fortes Cenſures contre ceux qui entreprendroient de la ſoutenir; mais que comme il ne ſouhaitoit rien avec plus de paſſion, que de vivre en parfaite intelligence avec Sa Majeſté, il étoit d'avis qu'on cherchât quelque tempérament, qui mît l'honneur du ſaint Siége & de la France à couvert, & conciliât les intérêts oppoſez.

Hiſt. de la Pragmatique Sanct. & des Concordats, qui eſt à la fin du volume des Commentaires de Pithou ſur les libertez de l'Egliſe Gallicane.

Conférences ſur ce ſujet.

Le Roy, qui pour la ſureté du Duché de Milan, & dans l'eſpérance de la conquête du Royaume de Naples, vouloit, à quelque prix que ce fût, avoir le Pape de ſon côté, lui dit qu'il ſeroit ravi qu'on trouvât une voye d'accommodement. Ils convinrent que les Cardinaux d'Ancone & de Santiquatro conféreroient là-deſſus avec le Chancelier du Prat. Après quoi ils ſe ſéparérent très ſatisfaits l'un de l'autre. Le Pape ne pouvoit ſe laſſer de dire du bien de ce jeune Prince. Il en écrivit non ſeulement à Louïſe de Savoye Régente de France, une Lettre pleine d'éloges, mais encore au Roy de Portugal, & à d'autres Princes, ſe conjouïſſant avec eux d'avoir trouvé un Roy né pour la gloire & pour la défenſe de l'Egliſe, les exhortant à profiter des belles diſpoſitions où il l'avoit vû, d'employer toute ſa puiſſance pour abbattre celle des ennemis du nom Chrêtien, leur faiſant entendre que le principal mo-

Digitized

motif qu'il avoit eu de faire la paix avec lui, étoit l'eſpérance de chaſſer par ſon moyen les Turcs de l'Europe, & de délivrer tant de Princes Chrêtiens du joug des Infidéles, ſous lequel ils gémiſſoient depuis ſi long-tems. Le Roy cependant s'en alla à Milan attendre le ſuccès de de cette importante négociation, qui dura moins qu'on n'avoit cru. 1515.

Le ſecret pour faire réuſſir ces ſortes d'affaires, eſt de trouver des expédiens également avantageux aux deux partis : & c'eſt à quoi les deux Cardinaux & le Chancelier s'étudiérent. Ils firent un projet de Traité, auquel on donna depuis le nom de Concordat, où entrérent pluſieurs articles de la Pragmatique; comme l'abolition des réſerves & des expectatives, mais aucun de ceux qui concernoient la diminution de l'autorité du Pape, & on n'y fit mention ni de l'obligation des Papes d'aſſembler le Concile général dans un tems déterminé, conformément aux Decrets des derniers Conciles, ni de la ſupériorité du Concile au deſſus du Pape. *Projet d'accommodement.*

Il y avoit dans ce projet deux points principaux. Le premier en faveur du Roy, auquel le Pape accordoit la nomination des Bénéfices de ſon Royaume ſous quelques clauſes, leſquelles étant obſervées, le Pape étoit obligé de donner les Bulles à ceux que le Roy auroit nommez. On exceptoit les Monaſtéres & les Evêchez qui pourroient avoir quelque privilége ſpécial du ſaint Siége, pour ſe maintenir dans le droit d'élection qu'on ôtoit à tous les autres. Le ſecond point étoit à l'avantage du Pape, en ce qu'on lui accordoit les Annates, ou le revenu d'une année de chaque Bénéfice, à meſure que le Roy y nommoit. On peut voir dans le Concile de Latran, & dans diverſes éditions du Concordat, les motifs de l'abolition des Elections; les conditions que le Roy devoit obſerver dans la nomination; les précautions que l'on prit pour ménager à cet égard les intérêts des Graduez dans les Univerſitez; & divers autres détails qu'il feroit trop long de rapporter ici. *Ce qu'il contient.* Tom. 14. Concil. Labbæi.

Le Roy ayant reçu ce Traité à Milan, envoya Roger de Barme, Avocat général, ou, comme on parloit encore communément alors, Avocat du Roy au Parlement de Paris, pour régler quelques difficultez qu'on faiſoit de part & d'autre. Elles furent levées; & un an après, le Concordat, par un Decret du Concile de Latran, fut confirmé, & la Pragmatique Sanction abolie dans l'onziéme Seſſion. *Il eſt accepté ſous le nom de Concordat, & la Pragmatique Sanction abolie.*

Durant cette négociation le Roy en avoit entamé une autre, qui lui réüſſit pareillement, au moins en partie. Les Suiſſes, après s'être un peu calmez enſuite de leur défaite à Marignan, firent de ſérieuſes réflexions ſur les avantages qu'ils tiroient autrefois de leur alliance avec la France, qui les payoit beaucoup mieux que ceux auſquels ils s'étoient donnez depuis. Le parti François, juſqu'alors le plus foible dans les Diétes, reprit le deſſus, malgré le Cardinal de Sion, & les intrigues de Richard Pacé Envoyé d'Angleterre, qui employoit toutes ſortes d'artifices, pour empêcher les Cantons de renouër avec la France. Guicciard. Lib. 12.

Le Roy, qui par l'expérience de ſon Prédéceſſeur, & par la ſienne propre, connoiſſoit de quelle importance il étoit de regagner les Suiſſes, *Traité conclu entre la.*

Digitized by Google

ne marchanda pas avec eux ; & leur fit, tout victorieux qu'il étoit, des offres qu'ils auroient à peine osé espérer, s'ils l'avoient été eux-mêmes. Il leur accorda les six cens mille écus que Monsieur de la Trimouille, pour les engager à se retirer du Duché de Bourgogne, leur avoit promis par le Traité de Dijon, que Louïs XII. n'avoit pas voulu ratifier, & leur en offrit trois cens mille autres, s'ils vouloient lui rendre les Vallées voisines du Duché de Milan, dont ils s'étoient emparez durant la guerre. Huit des Cantons acceptérent le Traité ; mais les cinq autres, qui étoient maîtres de ces Vallées, n'y voulurent point consentir : de sorte qu'on ne conclut l'Alliance qu'avec les huit premiers ; encore ne fut-ce qu'à cette condition, qu'ils ne combattroient ni contre l'Empire, ni contre l'Empereur, ni contre les cinq Cantons, s'ils prenoient parti contre la France. Ces restrictions étoient très desavantageuses au Roy; mais il espéroit venir à bout dans la suite des cinq autres Cantons, & il comptoit pour beaucoup, de voir le Duché de Milan à couvert contre les inondations des trente & quarante mille Suisses, qui y paroissoient en un moment tous les armes.

1515. France & huit des Cantons Suisses.

Après avoir terminé ces deux grandes affaires, le Roy ne séjourna pas long-tems à Milan. Il déclara son Lieutenant général, en son absence, le Connétable de Bourbon, qui vint le rejoindre de Venise, où il étoit allé par son ordre avec le Duc de Vendôme, le Comte de Guise, & Louïs de Bourbon Evêque de Laon, & depuis Cardinal, pour assurer les Vénitiens de son secours contre l'Empereur & le Roy d'Espagne. Il fit Président & Vice-Chancelier du Milanez, Jean de Selva, homme de mérite, & fort estimé dans le pays. Il laissa au Connétable sept cens hommes d'armes, six mille Lansquenets, & quatre mille hommes de pied, François : & étant parti au mois de Janvier de l'an 1516. il arriva à Lion au commencement de Février.

An. 1516. Le Roy revient en France & arrive à Lion.

Il auroit séjourné plus long-tems au Milanez, sans la défiance qu'il conçut du Roy d'Angleterre, & l'appréhension qu'il eut d'une diversion de la part du Roy d'Espagne du côté des Pyrénées. La mort de ce Prince, qu'il apprit à Lion, le rassura de ce côté-là. Ferdinand mourut le vingt-troisiéme de Janvier. C'étoit un Prince né avec de rares talens pour le Gouvernement ; & les Espagnols le regardent comme un des plus grands hommes qui ayent monté sur le Thrône d'Espagne. Un de leurs Historiens dit de lui, que jamais Prince ne sçut mieux accorder la Loy de Dieu avec la raison d'Etat. Les Historiens des autres Nations ne conviennent pas de cet éloge ; & quand il n'y auroit que l'article de la Navarre, si injustement usurpée sur Jean d'Albret, & ses tromperies à l'égard de Louïs XII. dont il se vantoit lui-même, il faudroit au moins y mettre quelque exception.

Mort de Ferdinand Roy d'Espagne & son Caractere.

Antoine de Vera, Vie de Charles V.

Cette mort n'empêcha pas le Roy d'Angleterre de poursuivre son premier dessein, que lui avoit inspiré Thomas Volsey son Ministre, un des plus vains, des plus ambitieux & des plus méchans hommes de ce tems-là, qui, de fils d'un Boucher d'Ipswick, dans le Comté de Suffolk, & de Professeur de Grammaire dans l'Université d'Oxford, étant

Digitized by

étant devenu Chapellain, & puis Aumônier du Roy, fut élevé à l'Archevêché d'York, à la Charge de Grand Chancelier du Royaume, à la dignité de Cardinal, & se flatta de l'espérance du Pontificat par la faveur de Charles V. dont il fut néanmoins la dupe sur ce point-là. 1516.

Volsey avoit l'Economat de l'Evêché de Tournay, qui depuis la guerre de Louïs XII. avec l'Angleterre, étoit demeuré sous la domination Angloise. Non content du revenu de l'Evêque, il souhaitoit fort en avoir la dignité, & avoit souvent sollicité le Roy de France de donner un autre Evêché à Pierre Guillart qui avoit celui de Tournay, afin de lui laisser occuper cette place dès qu'elle seroit vacante. Le Roy, qui espéroit que Tournay pourroit un jour lui revenir, soit par la guerre, soit par quelque Traité, éludoit toûjours les sollicitations de Volsey, sans pourtant lui ôter toute espérance. Cet homme ayant pénétré ses intentions, & chagrin de ce refus, résolut de s'en venger, & sçut si bien tourner l'esprit de son Maître, qu'il le disposa insensiblement à faire la guerre à la France. Il ne manquoit pour cela ni de prétextes, ni même de raisons. Car le Roy avoit envoyé en Ecosse Jacques Stuart Duc d'Albanie, qui à son arrivée s'étoit saisi de l'administration du Royaume & de la tutelle du jeune Roy son cousin germain, en ôtant l'une & l'autre à la Reine mere sœur du Roy d'Angleterre. Il avoit assiégé cette Princesse dans la Forteresse de Sterlin, l'avoit contrainte de sortir d'Ecosse, & chassoit de ce Royaume tous ceux qu'il savoit favoriser le parti Anglois. *Projet du Roi d'Angleterre contre la France.* Polydor. Vergil. l. 27.

Le premier soupçon que le Roy eut de Henri, fut avant la conquête de Milan: car l'Ambassadeur d'Angleterre usa de toute son éloquence pour le dissuader de cette entreprise, & lui fit assez entendre, que s'il déclaroit la guerre au Pape, à l'Empereur, & au Roy d'Espagne, alliez de la Couronne d'Angleterre, le Roy son maître auroit peine à se dispenser de se joindre à eux.

Peu de temps avant la Bataille de Marignan, le Roy d'Angleterre avoit écrit assez fortement au Roy, sur divers sujets de plaintes qu'il prétendoit avoir de lui, & en particulier sur l'entreprise du Duc d'Albanie. Mais ce qui devoit encore plus chagriner le Roy d'Angleterre, étoit que le Roy, un peu avant son retour en France, avoit fait un Traité de Ligue avec le Roy d'Ecosse, par le moyen du Duc d'Albanie, & s'étoit engagé à lui donner du secours contre l'Angleterre, au cas qu'on y pensât à l'inquiéter. Volsey ne perdit pas de si belles occasions d'animer Henry contre la France: mais quoi qu'il pût faire, les brouilleries que sa trop grande faveur excita à la Cour d'Angleterre, & le plaisir que ses ennemis prenoient à le contredire dans le Conseil, firent échoüer son dessein. Lettre originale de Henri VIII. à François I. tirée de la Bibliothéque de M. le Président de Lamoignon.

Volsey cependant ne se rebuta pas, & il espéra parvenir à son but par une autre voye, à la vérité plus longue, mais qui pouvoit assez naturellement l'y conduire. Il représenta au Roy d'Angleterre, que puis qu'il ne jugeoit pas à propos de se déclarer ouvertement contre le Roy de France, il étoit de la politique de donner au moins de l'occupation à un *Il donne de l'argent à l'Empereur pour l'engager à faire la guerre au Roy.*

jeune Prince fier & ambitieux, dont la puiſſance ſeroit un jour très-
1516. dommageable à l'Angleterre, ſi l'on n'en empêchoit l'accroiſſement; que s'il étoit une fois poſſeſſeur paiſible du Duché de Milan, ſon premier ſoin ſeroit d'enlever aux Anglois ce qui leur reſtoit en France; qu'ainſi on devoit lui ſuſciter au delà des Alpes le plus d'affaires qu'il ſeroit poſſible; que ſi l'on fourniſſoit de l'argent à l'Empereur, il pouvoit entrer avec une groſſe Armée en Italie, & fort embaraſſer les François, qui n'y avoient que peu de Troupes; qu'il falloit que Richard Pacé, qu'on avoit envoyé en Suiſſe, allât en Allemagne, pour encourager ce Prince à ſoûtenir une guerre où il avoit tant d'intérêt, en l'aſſurant qu'on ne l'abandonneroit pas, & qu'il ſeroit bien ſecondé. Le deſſein de Volſey en cela étoit de prendre ſes meſures ſelon le ſuccès de l'expédition de l'Empereur, étant bien perſuadé que ſi les François avoient du deſſous, il détermineroit enfin le Roy d'Angleterre à profiter de l'occaſion.

Polydor. Vergil. loc. cit. Petrus de Angleria, epiſt. 568.

Pacé reçut donc ſur cela ſes inſtructions. Il alla trouver l'Empereur, le preſſa d'entrer en Italie, l'aſſura que le Roy ſon maître ne lui manqueroit pas au beſoin; qu'on lui donneroit de quoi ſoudoyer ſes Troupes, & que pour peu qu'on le vît bien commencer, il ſeroit très fortement ſoûtenu.

L'Empereur, toûjours auſſi ardent à entreprendre, qu'il étoit incapable de bien exécuter, prit aiſément feu ſur les inſtances de l'Envoyé d'Angleterre. L'eſpérance d'avoir de l'argent lui faiſoit paroître tout poſſible; mais il lui falloit cet aiguillon pour l'animer, & ſans cela il ſembloit s'endormir ſur ſes intérêts les plus eſſentiels. Le Roy d'Eſpagne un peu avant ſa mort lui avoit fait toucher ſix vingts mille ducats, dont il s'étoit déja ſervi pour faire des levées de Soldats, à deſſein de venir au ſeçours de Breſſe & de Vérone, menacées depuis long-temps par les François & les Vénitient.

Guicciard. Lib. 12.

L'Empereur envoye une Armée en Italie.

Memoires du Bellay. Liv. 1.

Il fut de bonne heure en campagne contre ſon ordinaire; & bien lui en prit: car Breſſe fort preſſée par le Bâtard de Savoye, & par Pierre Navarre, avoit capitulé & promis de ſe rendre dans vingt jours, ſi elle n'étoit ſecouruë avant ce terme. Le temps de la reddition approchoit, lors que les Généraux François apprirent que le Comte Guillaume de Roquendolf, un des Commandans de l'Empereur, étoit entré en Italie avec une Armée bien plus forte que la leur, & qu'il marchoit à grandes journées à Breſſe, pour arriver avant le jour marqué. Cette nouvelle & l'inégalité des forces, les obligerent à ſe retirer: & le Général Allemand mit la Ville en état de n'être pas forcée, en y faiſant entrer une Garniſon de ſix mille hommes: mais n'y ayant pas jetté des vivres à proportion de la Garniſon, le Connétable de Bourbon ne perdit pas toute eſpérance de s'en rendre maître par un blocus, & en lui coupant les vivres. Il chargea du ſoin du blocus le Mareſchal de Lautrec, qui ſe ſaiſit de tous les paſſages, & mit cette Place dans un nouveau danger.

L'Empereur s'étoit mis en marche quelque temps après le Comte Roquendolf, avec une Armée de trente mille hpmmes, où il y avoit dix mille Fantaſſins, partie Eſpagnols, partie Allemans, cinq mille Chevaux,

Digitized by Google

vaux, & quinze mille Suiſſes, fournis par les cinq Cantons, qui n'avoient pas voulu ſigner le Traité avec la France. Le danger de Breſſe le fit hâter. Il arriva dans le Trentin, & s'avança avec grande diligence juſqu'à Vérone. 1516.

Les forces des François & des Vénitiens n'étoient nullement comparables à une ſi groſſe Armée. Le Roy n'avoit pas encore envoyé de renfort de France, & toute l'eſpérance du Connétable étoit dans ſeize mille Suiſſes, que les huit autres Cantons alliez de la France avoient levez pour le Roy. Ils étoient en chemin, mais encore fort éloignez. Ce fut une néceſſité de lever le blocus : & après bien des délibérations dans le Conſeil de guerre, il fut réſolu de ſe contenter de retarder la marche de l'Armée Impériale, en lui diſputant le paſſage des riviéres, juſqu'à ce qu'on pût être joint par les Suiſſes.

Dans ce deſſein, après avoir renforcé les Garniſons de Vicence & de Padouë, l'Armée des Confédérez alla ſe poſter ſous Peſcaire à l'entrée du Lac de Garde, pour empêcher le paſſage du Mincio aux Impériaux: mais à leur approche, on changea de deſſein. On ſe retira vers l'Oglio; & puis on paſſa cette riviére, pour ſe mettre ſous le Canon de Crémone : apparemment pour être plus à portée de ſe joindre avec les Suiſſes qui approchoient.

Cette retraite fit grand tort à la réputation des Confédérez, & fit croître le courage aux Impériaux. L'avis des plus ſages Capitaines de l'Empereur étoit de continuer à pouſſer les François & les Venitens ſans s'arrêter, de les obliger à la Bataille, ou à reculer juſques dans le Milanez, où il y avoit eſpérance de voir une révolution auſſi ſubite, que celles qui s'étoient faites dans les guerres précédentes : mais l'Empereur s'obſtina au Siége d'Aſola ſur la Chieza, où François Contarini, avec une Garniſon de cent Lances & de quatre cens Fantaſſins, ſe défendit pluſieurs jours avec beaucoup de bravoure.

L'Empereur après la priſe de cette Place, paſſa l'Oglio à Orci Novi; Lautrec, & les Généraux Vénitiens, le voyant venir à eux, laiſſérent trois mille Fantaſſins & trois cens Lances dans Crémone, & ſe retirérent au delà de l'Adda. De ſorte que tout le pays d'entre cette riviére, & celles du Po & de l'Oglio, ſe rendit aux Impériaux, excepté Créme & Crémone. Ce fut là que quantité de mécontens & de bannis du Milanez, ſe joignirent à l'Empereur. Le Cardinal de Sion étoit auſſi dans ſon Armée ; & ce qui ſurprit les François plus que tout le reſte, fut que le Pape, nonobſtant toutes les belles proteſtations qu'il avoit faites au Roy, y envoya deux cens hommes d'armes ſoudoyez à ſes dépens, ſous la conduite de Marc-Antoine Colonne, & eut pendant ce tems-là auprès de l'Empereur en qualité de Légat, le Cardinal Bibiena, ennemi déclaré de la France.

Le deſſein de Lautrec étoit de diſputer aux Impériaux le paſſage de l'Adda. Il l'avoit ainſi écrit au Roy, s'aſſurant que les ſeize mille Suiſſes l'auroient joint avant que l'Empereur y fût arrivé : mais ils ne paroiſſoient point. C'eſt pourquoi, comme il ne ſe trouvoit pas en ſureté à Caſ- Memoires du Bellay, Liv. 1.

Digitized by Google

pulé, qu'ils ne ſe battroient point en campagne contre l'Armée de l'Empire, & beaucoup moins encore contre les gens de leur Nation, qui faiſoient la principale partie de cette Armée. 1516.

Comment déconcerté

La choſe en effet étoit ainſi, & le Connétable ne pouvoit exiger d'eux rien davantage : mais il fut fort ſurpris, lors que le Capitaine Albert vint peu de jours après lui déclarer l'ordre qu'il avoit reçu des Cantons, de s'en retourner avec ſes Troupes. Les Suiſſes de l'Armée de l'Empereur en avoient reçu un pareil, & ce Prince ſe trouvoit encore plus embaraſſé que les Généraux François. Car outre que les Suiſſes faiſoient la moitié de ſon Armée, ils ſe comportoient à ſon égard tout autrement que leurs compatriotes ne faiſoient envers le Connétable. La différence de cette conduite venoit de ce qu'ils n'étoient pas payez, & que le Connétable avoit commencé par donner trois mois de paye à ceux du Capitaine Albert. Jacques Stafier, Général des Suiſſes de l'Armée Impériale, étoit venu trouver l'Empereur, lui avoit demandé de l'argent avec beaucoup d'arrogance, & même avec menaces. La peur ſaiſit ce Prince, & il rappella dans ſon eſprit l'accident de Ludovic Sforce, qui avoit été livré aux François par les Suiſſes à Novare, dans une conjoncture toute pareille. Ses ſoupçons furent extrémement augmentez par un artifice du Mareſchal de Trivulce, qui écrivit aux Capitaines Suiſſes une Lettre, par laquelle il leur donnoit avis, que dans deux jours tout ſeroit prêt, pour exécuter la choſe dont ils étoient convenus. Cette Lettre fut interceptée par l'Empereur, ainſi que Trivulce l'avoit prétendu. Il ne douta plus qu'il n'y eût une conſpiration contre ſa propre perſonne. Il décampa bruſquement, & repaſſa l'Adda, ſans être ſuivi des Suiſſes, qui, nonobſtant les promeſſes qu'il leur fit de les payer inceſſamment de l'argent qu'il attendoit d'Angleterre, ſe payérent par leurs mains, aux dépens de Lodi. Ils pillérent la Ville, & celle de Sant Angelo, & enſuite prirent le chemin de leur pays par la Valteline, quoi que pût faire le Cardinal de Sion pour les retenir. Le Comte de S. Pol, Montmorenci, & Thomas de Foix Seigneur de Leſcut, frere de Lautrec, donnérent ſur l'arriére-garde de l'Empereur, au moment qu'il décampoit, & lui défirent quelques Troupes. Par bonheur pour lui, les Suiſſes de Milan ne furent pas moins obéiſſans aux ordres de leurs Supérieurs ; & malgré les inſtances, les careſſes, les promeſſes du Connétable, ils s'en retournérent chez eux, excepté environ trois cens qui demeurérent avec le Capitaine Albert.

Jovius Lib. 3.

Guicciard. Lib. 12.

Memoires du Bellay, Liv. 1.

Cela n'empêcha pas l'Armée Françoiſe & Vénitienne de ſe mettre aux trouſſes de celle de l'Empereur. Ils paſſérent après lui la riviére d'Adda : la conſternation & la révolte ſe mit parmi ſes Troupes ; & trois mille hommes de pied, partie Eſpagnols, partie Allemans, l'abandonnérent, pour ſe jetter dans le Camp des Confédérez.

Ce Prince déconcerté n'oſa plus tenir la campagne, & gagna au plus vîte le Trentain, abandonnant toutes ſes conquêtes, ſans autre fruit de ſon expédition, que d'avoir donné une nouvelle preuve de ſon peu d'habileté dans la conduite de ſes entrepriſes.

Digitized by Google

1516. Cette retraite donna lieu aux Confédérez de faire le Siége de Breſſe, qui après une aſſez vigoureuſe réſiſtance, ſe rendit : & Lautrec qui commandoit non ſeulement l'Armée Françoiſe, mais encore dans tout le Milanez, parce que le Connétable étoit allé à la Cour, remit cette Place entre les mains des Vénitiens, conformément au Traité fait avec eux.

Après cette expédition, les Troupes furent miſes en quartier de rafraîchiſſement. Elles en ſortirent quelque temps après, pour faire ſur Vérone une tentative qui ne réuſſit pas ; parce que le Comte de Roquendolf la ſecourut avec huit mille hommes, & que Lautrec n'agiſſoit que fort mollement, ſuivant les ordres de la Cour, qui attendoit le ſuccès d'un Traité entamé avec le nouveau Roy d'Eſpagne. La reddition de Vérone en fut une ſuite, ainſi que je le diray bien-tôt ; & par là les Vénitiens furent remis en poſſeſſion de tout leur Etat de Terre ferme, dont la Ligue de Cambray les avoit dépoüillez. Il leur en coûta des ſommes immenſes ; mais ils en furent redevables à la ſage conduite qu'ils tinrent dans les divers évenemens des guerres d'Italie, & parvinrent enfin à leur but.

Dès que le Pape ſçut la retraite de l'Empereur, il ſomma le Roy de luy fournir les Troupes qu'il lui avoit promiſes à Boulogne, pour l'aider à s'emparer du Duché d'Urbin, & en chaſſer François Marie de la Rovere. La Cour de France avoit de grandes raiſons de les lui refuſer. La conduite qu'il avoit tenuë à l'entrée de l'Empereur en Italie, les intrigues ſecretes qu'on le ſoupçonnoit, non ſans ſujet, d'entretenir avec ce Prince, avec les Rois d'Eſpagne & d'Angleterre, & avec les Suiſſes, méritoient qu'on lui rendît la pareille : mais l'expérience du Régne précédent, qui faiſoit connoître la néceſſité de n'avoir point le Pape pour ennemi dans les guerres d'Italie, & l'eſpérance de le gagner par un ſervice auſſi ſignalé que celui-là, qui établiſſoit ſi puiſſamment la Maiſon de Médicis en Italie, fit paſſer par-deſſus toutes les autres conſidérations.

Secours donné au Pape par les François.

Memoires du Bellay, Liv. 1. Guicciard. Lib. 12.

Lautrec eut ordre de faire tout ce que le Pape ſouhaiteroit de lui. Il joignit aux Troupes du ſaint Siége un grand corps de Cavalerie, ſous les ordres de l'Eſcut ſon frere, qui fit ſi bien ſon devoir, qu'en peu de temps le Duché d'Urbin, où il y avoit de très fortes Places, fut conquis. Le Pape en inveſtit auſſi-tôt Laurens de Médicis ſon neveu ; & afin que la choſe fût plus ſtable, il prit une précaution, à laquelle le feu Pape avoit manqué, en le donnant à la Rovere ſon neveu ; ce fut de faire ſouſcrire les Cardinaux à la Bulle qu'il expédia ſur ce ſujet. Par malheur toutes ces meſures que les Papes prenoient pour l'aggrandiſſement de leurs familles, ſe trouvoient toûjours trop courtes ſous le régne de leurs Succeſſeurs, quand ils ſe laiſſoient dominer par la même paſſion. Ils ne manquoient jamais de moyens & de prétextes de détruire des fortunes, que ceux qui les avoient précédez, avoient eu tant de peine à bâtir. Ce ſont là les principales choſes qui ſe paſſérent cette année en Italie.

Digitized by Google

Italie. Je viens aux autres évenemens que la mort du Roy Ferdinand produiſit: car il joüoit un trop grand rôle dans l'Europe, pour que ſa mort y fût indifférente. 1516.

Celui qui lui ſuccéda, parut dans la ſuite avec encore plus d'éclat ſur la ſcéne du monde. Ce fut Charles d'Autriche, qui avoit porté d'abord le titre de Duc de Luxembourg, enſuite celui de Prince d'Eſpagne, & prit après la mort de Ferdinand, le titre de Roy d'Eſpagne. Il le prit par le conſeil de l'Empereur ſon grand-pere, contre l'avis des plus fidelles Serviteurs qu'il eût en ce Royaume-là, qui appréhendoient que les Eſpagnols ne s'en offençaſſent; parce que Jeanne ſa mere, du chef de laquelle il devoit ſuccéder au Royaume de Caſtille, étoit encore vivante. A la vérité elle étoit hors d'état de gouverner, par le renverſement de ſon eſprit; mais la Couronne lui appartenoit, auſſi-bien que le titre de Reine, dont elle étoit en poſſeſſion.

Charles d'Autriche prend le titre de Roi d'Eſpagne.

Petrus de Angleria, Epiſt. 567. 571.

Charles étoit un jeune Princa alors âgé de quinze à ſeize ans, d'une très-grande eſpérance, à laquelle il répondit parfaitement, bien fait, éloigné des excès où la jeuneſſe a coûtume de ſe laiſſer entraîner, naturellement ſage, grave, d'un eſprit meur & pénétrant, appliqué dès lors aux affaires, paſſionné pour la gloire, impatient de ſe ſignaler dans les armes, ſachant parler les principales Langues de l'Europe, à quoi il s'appliqua beaucoup plus qu'au Latin, qu'il ſe repentit depuis d'avoir négligé, honnête, careſſant ſans trop ſe familiariſer, adroit dans les exercices du corps, en un mot tel, qu'il faiſoit l'admiration de ceux qui l'approchoient, l'eſpérance des peuples qu'il devoit gouverner, & l'inquiétude des Princes qui l'alloient avoir pour voiſin dans les Etats dont il héritoit.

Portrait de ce Prince.

Cela regardoit la France plus qu'aucun autre Royaume; parce qu'elle avoit pour frontiéres les domaines de Charles, tant du côté des Pyrenées, que du côté de l'Artois & de la Picardie, ſans parler de l'Italie, où s'il étoit une fois paiſible poſſeſſeur de l'Etat de Naples, il devenoit beaucoup plus redoutable au Milanez, qu'aucun de ſes Prédeceſſeurs: car deſormais, en cas de guerre, c'étoit le même intérêt qui mettroit en mouvement contre la France, toutes les forces de l'Eſpagne, des Pays-Bas & du Royaume de Naples; au lieu que juſqu'alors Ferdinand, qui appréhendoit que Charles, tout ſon petit-fils qu'il étoit, ne lui enlevât avec le temps l'adminiſtration de la Caſtille, prenoit des précautions contre lui: & nous voyons par une Lettre écrite de la Cour d'Eſpagne, un peu avant la mort de Ferdinand, que ſa jalouſie étoit venuë à un point, qu'Adrien Florent, Précepteur de ce jeune Prince, & qui fut depuis Pape, y fit un voyage exprès, pour adoucir l'eſprit du grand-pere envers le petit-fils, & pour l'aſſurer que ce jeune Prince avoit, & auroit toûjours pour ſes avis & pour ſes ordres, une entiére déférence, & ne ſouhaitoit rien tant que de le ſatisfaire en tout ce qui dépendroit de lui.

Petrus de Angleria, epiſt 563.

Le Roy de France ne manqua pas de faire ces importantes réflexions: & quoi qu'il n'y eût guéres d'apparence, qu'il pût empêcher que la ſuc-

La France eſt allarmée de ſon voiſinage.

Digitized by Google

1516. ſucceſſion d'Eſpagne n'échût à Charles d'Autriche, il fit tout ſon poſſible pour retarder le départ de ce Prince, dont la prompte arrivée en Eſpagne eût applani toutes les difficultez de la priſe de poſſeſſion, au lieu que le délai lui devoit faire naître des embarras. C'eſt de quoi Charles étoit averti par toutes les Lettres qu'il recevoit de Caſtille, où Dom Pedro Nugnez, Grand Commandeur de Calatrava, Gouverneur du Prince Ferdinand frere cadet de Charles, & Dom Alvaro Oſorio Evêque d'Aſtorga ſon Précepteur, avoient formé un parti pour le faire élever ſur le thrône d'Arragon & de Caſtille, à l'excluſion de ſon frere aîné: mais ce parti fut toûjours foible; & la réputation de Charles, & les aſſurances qu'il donnoit ſans ceſſe de ſon départ des Pays-Bas pour l'Eſpagne, l'empêchérent de ſe fortifier.

Ibid. Epiſt. 569. Cependant les Gouverneurs François des Villes frontiéres des Pyrénées, arrêtoient par ordre de la Cour, tous les Couriers, que le Conſeil de Caſtille, dont le Cardinal Ximenés pendant l'abſence du nouveau Roy étoit le chef, envoyoit aux Pays-Bas. On ouvroit leurs dépêches, & on les contraignoit même, en les menaçant de les mettre à la queſtion, de dire ce qu'ils ſavoient des ſecrets de l'Etat, & de la diſpoſition des peuples. Le Roy faiſoit de grandes levées de Troupes, & le Roy d'Eſpagne ne ſavoit s'il les deſtinoit ou à la défenſe du Milanez, ou à attaquer les Pays-Bas, ou à reprendre la Navarre.

Jean d'Albret, que Ferdinand avoit dépouillé de ce Royaume, marchoit de ce côté-là; & ce qui y reſtoit du parti des Grandmons, étoit en mouvement en ſa faveur. Ce Roy attaqua Saint Jean de Pied-de-port, prit la Ville, & aſſiégea la Citadelle: mais ayant eu avis de la défaite du Mareſchal de Navarre, Chef de la faction des Grandmons, qui fut ſurpris dans les défilez des montagnes, il leva le Siége, & perdit quelques Troupes dans ſa retraite, ayant été chargé en queüe par Avila Gouverneur du Château. Ce fut là le dernier effort qu'il fit pour reconquérir ſon Etat; car deux mois après, ce bon Prince mourut à Moneins en Bearn, & fut ſuivi bien-tôt après au tombeau par la Reine Catherine ſa femme, laiſſant pour héritier de ce qui leur reſtoit d'Etats, & de leurs légitimes droits ſur la Navarre, leur fils Henri, qui n'avoit que quatorze ans, & qui ne fut guéres plus heureux que ſon pere.

Il ſe plaint du procédé que l'on tenoit à ſon égard. Mémoires du Bellay. Liv. 1. Sur ces entrefaites, Philippe de Cléves Seigneur de Raveſtein, arriva des Pays-Bas à la Cour de France, de la part du Roy d'Eſpagne, pour ſe plaindre du procédé qu'on tenoit à ſon égard, pour témoigner le deſir qu'il avoit de bien vivre avec le Roy, comme il avoit fait juſqu'alors, & pour propoſer de faire un nouveau Traité, afin de confirmer, ou de changer les précédens, ſuivant la ſituation préſente des affaires. C'étoit ce dernier point, où le Roy avoit prétendu l'amener, & il fut conclu que les deux Princes envoyeroient leurs Plénipotentiaires à Noyon. Les deux chefs de cette négociation, furent, de Chiévres pour le Roy d'Eſpagne, & pour le Roy, Artus Goufier de Boiſi Grand-Maître de France, qui avoit été Gouverneur de ce Prince, comme Chiévres l'avoit été du Roy d'Eſpagne. Tous deux avoient beaucoup de

Digitized by

de zéle pour les intérêts de leurs Maîtres : mais à en juger par le ſuccès de ce Traité, Chiévres en matiére de négociation en ſavoit beaucoup plus que Boiſi. 1516.

Les Conférences commencérent le premier jour d'Août, & finirent le treiziéme du même mois. Par un des principaux articles du Traité, il fut réſolu que l'on feroit un changement au Traité de Paris de 1514. ſelon lequel Madame Renée de France, fille de Louïs XII. devoit épouſer le Prince Charles. Cet article fut annullé ſous le bon plaiſir du Pape, qui donna au Roy & à la Reine l'abſolution de leur ſerment; & il fut arrêté que ce ſeroit Louïſe de France, fille du Roy, qui épouſeroit le Prince Charles devenu Roy d'Eſpagne. Cette Princeſſe n'avoit encore qu'un an; & il eſt étrange que les Princes, depuis très-long-tems, miſſent pour fondement des Traitez de Paix ou d'Alliances ces ſortes de Contracts de mariage, vû que de vingt faits de la ſorte, à peine en trouvera-t-on deux, qui ayent eu leur effet.

Traité d'accommodement entre les deux Rois à Noyon.

Recueil de Traitez, par Leonard, Tom. 2.

Il fut arrêté en ſecond lieu, que le Roy, pour la dot de ſa fille, conſtitueroit au Roy Catholique tout le droit, raiſon, action, qu'il prétendoit lui compéter au Royaume de Naples, & que juſqu'à l'accompliſſement dudit mariage, le Roy Catholique payeroit au Roy Très Chrêtien cent mille écus d'or par an, & depuis l'accompliſſement cinquante mille, juſqu'à ce que la Princeſſe eût eu des enfans mâles, ou femelles.

Troiſiémement on convint, que ſi-tôt que le Roy Catholique ſeroit en poſſeſſion de ſes Etats d'Eſpagne, la Reine Catherine de Navarre & ſes enfans lui envoyeroient des Ambaſſadeurs, pour leur repréſenter leur droit ſur le Royaume de Navarre, & que le Roy d'Eſpagne les contenteroit. Que ſi cette Princeſſe & ſes enfans n'étoient pas contens des propoſitions que ce Prince leur feroit, le Roy Très Chrêtien ne ſe départiroit point de l'Alliance & des Traitez faits avec le feu Roy de Navarre & la Reine : c'eſt-à-dire, qu'il demeuroit en droit de les aider de ſes Troupes & de ſon argent, pour les remettre en poſſeſſion de leur Etat.

C'étoient là les principaux points du Traité de Noyon, que le Roy Catholique n'obſerva jamais, & où, par des articles qui ne contenoient que des promeſſes, il obtint ce qu'il prétendoit ; c'eſt-à-dire, d'avoir le paſſage libre par la France pour les Couriers qu'il envoyeroit en Eſpagne, & la liberté de partir pour aller prendre poſſeſſion de cet Etat, quand & comme il le jugeroit à propos.

Un Auteur moderne (*a*) prétend qu'il y eut un autre Traité ſecret, par lequel le Roy d'Eſpagne promettoit abſolument la reſtitution des Royaumes de Navarre & de Naples uſurpez par Ferdinand. Je ne ſuis pas le premier à remarquer (*b*) que ce Traité ſecret eſt une production.

(*a*) Varillas, liv. 4. de l'Education des Princes.
(*b*) Voyez les Obſervations ſur les Traitez des Princes, par M. Amelot de la Houſſaye.

Digitized by Google

1516. tion de l'imagination de l'Auteur, fort fécond en de pareils embelliſſemens de l'Hiſtoire. Bien des Curieux l'ont cherché ſans le trouver nulle part. Si un tel Traité étoit réel, comment n'en auroit-on fait aucune mention dans les Manifeſtes, dans les Proteſtations, & dans les autres Ecrits qui furent faits & publiez de la part de la France durant la priſon du Roy ? Comment Madame la Régente ne l'eût-elle pas produit, pour repliquer aux Miniſtres de l'Empereur, qui, lorſque le Roy offrit pour ſa délivance, de renoncer à ſes droits ſur le Royaume de Naples, répondoient que ce n'étoit rien offrir, parce qu'il n'y avoit aucun droit ? Y auroit-il eu rien de plus convainquant pour prouver ce droit, que ce prétendu Traité, par lequel l'Empereur ſe reconnoiſſoit obligé de lui reſtituer le Royaume de Naples ? Le premier Préſident de Selve, qui eut tant de part à la négociation de Madrid, auroit-il pû oublier dans ſes Mémoires un point ſi important ? Il paroît donc certain que ce Traité ne fut jamais qu'en idée.

Il ne fut fait mention ni des Vénitiens, ni de l'Empereur dans le Traité de Noyon, ſinon qu'ils furent nommez, les Vénitiens par le Roy, & l'Empereur par le Roy d'Eſpagne, comme leurs Alliez, à qui il ſeroit libre pendant l'eſpace de huit mois, d'y être compris. Mais l'Empereur connoiſſant de quelle importance il étoit pour le Roy d'Eſpagne ſon petit-fils, que le Roy de France ne conçût aucun ſoupçon de ce jeune Prince, de peur qu'il ne s'opposât de nouveau à ſon voyage, & conſidérant qu'il ne pourroit lui ôter toute défiance là-deſſus, tandis que lui-même ſeroit ſon ennemi déclaré, il traita de la Paix avec la France. Elle fut concluë au mois de Decembre à Bruxelles, & confirmée par un autre Traité, qui ſe fit à Cambray le mois de Mars ſuivant. Ce fut en conſéquence de ce qui s'étoit paſſé à Bruxelles, & non pas à Noyon, ainſi que ſe l'eſt imaginé Guichardin, & enſuite de la révolte de la Garniſon de Vérone, que cette Place fut conſignée de la part de l'Empereur, le quinziéme de Janvier par l'Evêque de Trente, entre les mains du Maréchal de Lautrec; & ce Seigneur la remit aux Vénitiens, moyennant une groſſe ſomme d'argent qu'eux & le Roy payérent à l'Empereur. De cette ſorte la Paix fut rétablie au commencement de l'année 1517. entre les plus grandes Puiſſances de l'Europe.

Traité de Cambray.

Guicciard. Liv. 2.

An. 1517. *La Paix eſt rétablie entre les plus grandes Puiſſances de l'Europe.*

L'Italie, qui avoit été depuis ſi long-tems le Theâtre de la guerre, ſe flattoit de goûter le fruit d'une Paix beaucoup moins eſperée, qu'elle n'avoit été deſirée : mais elle vit naître de nouveaux troubles de ce qu'elle avoit regardé comme le Sceau de cette Paix : je veux dire de la reddition de Vérone, qui avoit terminé tous les différends de l'Empereur avec la République de Veniſe & avec le Roy de France: car la Garniſon de cette Place ayant été licentiée, & les Capitaines ſe trouvant ſans emploi, ſe donnérent à François-Marie de la Rovére Duc d'Urbin, qui avoit été chaſſé de ſes Etats par le Pape, & n'attendoit qu'une occaſion favorable pour s'y rétablir.

Petrus de Angleria, Epiſt. 583.

Ce Prince petit de corps, mais plein de feu & de courage, bon Capitaine & brave Soldat, ſe crut heureux de trouver une telle reſſource. Il en-

Digitized by Google

engagea daus ſon parti Frederic de Gonſague Prince de Bozzolo ſon ami, mécontent du Pape & de la Maiſon de Médicis, parce que Laurens de Médicis ayant été fait Général de l'Armée du Saint Siége, lui avoit ôté le Commandement de l'Infanterie qu'il avoit eu auparavant ſous Julien de Médicis. C'étoit un des plus fameux & des plus expérimentez Capitaines d'Italie, & dont le petit Etat pouvoit fournir quelques Troupes au Duc d'Urbin. 1517.

La Garniſon de Vérone, qui ſe donna à ce Duc, étoit de quatre ou cinq mille Eſpagnols, parmi leſquels il y avoit trois ou quatre cens Gaſcons, & de ſept cens Allemans, tous gens aguerris, & dont le courage pouvoit ſuppléer au nombre. Ce qui inquiéta davantage le Pape, c'eſt qu'il crut que le Roy de France & les Vénitiens lui avoient ſuſcité cet embarras. Il ſavoit que le Roy n'avoit pas ſujet d'être content de la conduite qu'il avoit tenuë à ſon égard, pour pluſieurs raiſons que j'ai marquées en parlant de l'irruption de l'Empereur dans le Milanez, & pour quelques autres différends qu'ils avoient eus depuis enſemble. Il étoit confirmé dans ce ſoupçon par l'armement du Prince de Bozzolo, qui avoit toûjours été dans les intérêts de la France; & il étoit perſuadé que Lautrec n'avoit pû ignorer toute cette intrigue, Vérone lui ayant été conſignée, avant qu'elle fût remiſe au pouvoir de la République. Petrus de Angleria Epiſt. 584. Guicciard. Liv. 13.

Il n'ignoroit pas non plus la jalouſie des Vénitiens, à qui la trop grande puiſſance des Papes avoit toûjours fait ombrage, & qui avoient d'autant plus de ſujet d'appréhender de nouveaux accroiſſemens de la ſienne, que la Maiſon de Medicis s'étoit renduë entiérement maîtreſſe de la République de Florence : choſe à quoi ſes deux prédeceſſeurs Alexandre VI. & Jules II. avoient toûjours viſé en faveur de leurs familles, ſans pouvoir en venir à bout. Enfin il ne pouvoit s'imaginer que le Duc d'Urbin, ſans argent, ſans vivres, ſans autres préparatifs, ſe ſoulevât contre une Puiſſance auſſi grande que celle du ſaint Siège, s'il n'étoit aſſuré ſous-main d'être ſoutenu.

C'étoit néanmoins une terreur panique du Pape, au moins du côté de la France; & même le Roy dans la ſuite lui fournit un ſecours de quatre cens hommes d'armes contre le Duc d'Urbin. Ce ſecours n'empêcha pas que ce Prince avec ſa petite Armée, à laquelle pour ſuppléer à ſa ſolde, il abandonna le pillage du plat Pays, ne ſe rendît maître de la plûpart de ſes anciens Etats, ne fît la guerre au Pape pendant toute cette année, & ne l'obligeât enfin, par la médiation des Rois de France & d'Eſpagne à racheter en quelque façon le Duché d'Urbin par une grande ſomme d'argent qu'il paya aux Troupes qui avoient ſervi contre le Saint Siége. Le Duc ſe retira à Mantouë, ſans perdre ni l'envie ni l'eſpérance de trouver un tems plus favorable, pour relever un jour ſa fortune. Petrus de Angleria, Epiſt. 585. Jovius L. 4. Guicciard. Lib. 13. Petrus de Angleria Epiſt. 595. Guicciard. Lib. 13.

Ce qui reſtoit à régler pour l'affermiſſement de la Paix entre la France, l'Empire, & l'Eſpagne, ayant été terminé par le Traité de Cambray du onziéme de Mars, le Roy qui prévoyoit bien qu'elle ne ſeroit pas de longue durée, penſa à ſe fortifier par de nouvelles Ligues avec les *Traité de Fribourg fait avec les Cantons Suiſſes.*

Digitized by Google

1517. les autres Princes. Deux mois après le Traité de Noyon, il en avoit conclu une très importante à Fribourg avec les treize Cantons, les Ligues Griſes, & tous ceux qui ſont unis an Corps Helvétique. Par ce Traité on avoit ôté pluſieurs reſtrictions fort incommodes à la France, qui étoient dans le précédent; & les Suiſſes s'obligeoient à ne jamais ſervir aucun Etat contre le Royaume. On lui donna le nom de Traité de Paix perpétuelle. En effet depuis ce tems-là les Suiſſes ſont toûjours demeurez fermes dans l'alliance avec nos Rois : mais il fallut que le Roy leur paſſât l'article de l'augmentation des penſions, dont le refus avoit fait perdre le Milanez à Louïs XII. & ce ne fut qu'à force d'argent, qu'on mit les choſes en ſi bon état de ce côté-là.

Recueil de Traitez par Leonard, Tom. 2.

Renouvellement d'Alliance avec la République de Veniſe.

L'autre Traité que le Roy fit après celui de Cambray, fut un renouvellement d'alliance avec la République de Véniſe; il fut conclu le huitiéme d'Octobre. On y confirmoit tous ceux qui avoient été faits depuis celui de Blois de 1512. & on y ajoûta un article pour maintenir la Paix de l'Italie. Par cet article, le Roy & les Vénitiens s'obligeoient réciproquement à tenir toûjours ſur pied huit cens Hommes d'armes, avec leurs Ecuyers & leurs Archers; & au cas que l'un des deux Etats fût attaqué, l'autre devoit le ſecourir avec ſix mille Hommes de pied de vieilles Troupes, & un train d'Artillerie, à quoi les Vénitiens devoient ajoûter cinq cens Hommes de Cavalerie Legere; parce que les huit cens Hommes d'armes, ſelon la maniére d'Italie, ne comprenoient pas autant de Cavalerie que les huit cens Hommes d'armes François.

Memoires du Bellay, Liv. 1.

Le Roy, pour attacher auſſi le Pape plus étroitement à ſes intérêts, fit épouſer à Laurens de Médicis Madeleine de Bologne ſa couſine, héritiére de la Maiſon de Bologne, & fille de la ſœur du Duc de Vendôme François de Bourbon. Laurens de Médicis, quelque tems auparavant, avoit tenu ſur les Fonts, au nom du Pape, François Dauphin de France, dont la naiſſance ne donna pas moins de joye à tout le Royaume, que le rétabliſſement de la Paix. Mais comme les François, quand ils n'ont plus de guerre chez eux, la vont chercher ailleurs, ils allérent la faire en un Pays, où l'on ne voit pas dans l'Hiſtoire, qu'il y eût jamais eu de Troupes de la Nation.

La France avoit dès lors des liaiſons avec les Rois du Nord. Louïs XII. avoit déja fait un Traité d'Alliance avec Jean Roy de Dannemarc, pere de Chriſtierne II. Les Suédois avoient ſecoué le joug de Chriſtierne, & ce Prince envoya demander du ſecours en France. Le Roy qui étoit en paix avec ſes voiſins, & qui pouvoit eſpérer d'être ſecondé dans l'occaſion par les Danois contre l'Angleterre, lui accorda deux mille Hommes de pied, ſous les ordres de Gaſton de Brezé Seigneur de Fouquarmont, à qui il donna, pour commander ſous lui, le Baron de Gondrin, & les Capitaines Saint Blimond, Piéſou, & la Lande, des meilleurs Officiers de ſes Troupes. Ils ſervirent utilement le Roy de Dannemarc dans une Bataille qu'il gagna contre les Suédois : mais dans un Combat qui ſe donna ſur une Riviére glacée, ils furent abandonnez par les Danois. Ils ſe retirérent en bon ordre dans une Fo-

Memoires du Bellay, Liv. 1.

rêt

Digitized by

rêt voiſine, où les ennemis les ſuivirent, & s'y défendirent avec beaucoup de bravoure. Mais comme l'embarras des broſſailles ne leur permettoit pas de pouvoir ſe ſervir de leurs piques, pour faire tête à la Cavalerie Suédoiſe, ils furent défaits. La moitié y périt avec Saint Blimont; les autres en très mauvais équipage, ayant perdu leurs armes, & preſque tous nuds, par le peu de ſoin que le Roy de Dannemarc en prit, ſe réfugiérent en Ecoſſe ſur quelques barques qu'ils trouvérent, & de-là repaſſérent en France. 1516.

Ce mauvais ſuccès n'empêcha pas le Roy, de faire l'année ſuivante un Traité de Ligue offenſive & défenſive avec le Roy de Dannemarc contre les Anglois, les Suédois, Lubec, & quelques autres Villes d'Allemagne, unies à celle-ci contre les Danois; mais il n'en tira jamais un grand ſecours. Recueil de Traitez, par Leonard, Tom. 2.

Durant le cours de ces négociations, le Roy travailloit à une affaire qu'il avoit fort à cœur; & il vit bien d'abord qu'il trouveroit de grands obſtacles dans l'exécution. C'étoit à faire publier & obſerver le Concordat dans le Royaume, & à empêcher qu'on n'y ſuivît déſormais pour régle la Pragmatique Sanction, ainſi qu'il l'avoit promis au Pape dans la Conférence de Boulogne.

Le Concordat avoit été reçu & confirmé dans l'onziéme Seſſion du Concile de Latran; & ce Concile venoit de finir par la douziéme, le ſeiziéme de Mars, après avoir duré près de cinq ans, ſous les Pontificats de Jule II. & de Leon X. L'abolition des élections, qui rendoit le Roy Maître de tous les Bénéfices conſidérables du Royaume, par le droit que le Concordat lui donnoit d'y nommer, & le gros argent que les nommez devoient payer à Rome pour les Annates, intéreſſoient beaucoup de gens, quelques précautions qu'on eût priſes pour ſauver les droits & les priviléges des Univerſitez. Une innovation ſi extraordinaire dans la Police Eccleſiaſtique du Royaume, déplaiſoit fort aux Parlemens: & la jalouſie que donnoit le grand crédit d'Antoine du Prat, Chancelier de France, qui avoit été le principal négociateur de cette affaire, & qu'on ſoupçonnoit d'y avoir eu plus en vûe ſes intérêts particuliers, que l'avantage de l'Egliſe, dans l'eſpérance d'avoir bonne part aux Bénéfices, étoit un puiſſant motif pour pluſieurs de s'y oppoſer. Les raiſons ou les prétextes étoient plauſibles. On prétendoit que dans les élections on avoit beaucoup plus d'égard au mérite & à la capacité des Sujets, qu'on n'en auroit dans la ſuite; que les Bénéfices ſe donneroient par la faveur de la Cour à des Sujets indignes; que l'eſpérance de parvenir par élection aux plus grands Bénéfices, animoit les Eccleſiaſtiques à l'étude, & les engageoit à la régularité; que ce motif ne ſubſiſtant plus, le Clergé alloit tomber dans l'ignorance & dans le déréglement. Tout cela étoit au moins ſpécieux, & l'on prétendoit que les brigues, les ſimonies, les procès, les appellations à Rome, inconvéniens ordinaires des élections, n'étoient pas comparables aux déſordres qu'on apprehendoit du Concordat. An. 1517.

Cependant l'Evêque de Tricarico, Nonce du Pape, & créé depuis

Digitized by Google

peu Evêque de Bayeux, étant arrivé à Paris, preſenta au Roy deux Livres ſcellez en plomb, dont l'un contenoit le Concordat avec la ratification du Concile, & l'autre, la révocation de la Pragmatique Sanction; & lui demanda, conformément à la promeſſe que Sa Majeſté en avoit faite au Pape, de faire publier & enregiſtrer ces deux Actes dans les Parlemens de France.

1517. Hiſt. de la Pragmatique Sanct. & des Concordats.

Il y étoit très diſpoſé : mais comme par la ſeule teneur & par l'exécution du Concordat, la Pragmatique ſeroit ſuffiſamment abolie, il fit conſentir le Nonce, qu'on ne publieroit point la révocation de celle-ci, mais ſeulement le Concordat.

Le Roi va au Parlement pour y faire enregiſtrer le Concordat.

Le Roy alla pour ce ſujet au Parlement, où avec les Chambres aſſemblées, il fit auſſi venir pluſieurs Evêques, & des Députez du Chapitre de Notre-Dame de Paris & de l'Univerſité. Le Chancelier fit l'ouverture de cette Séance par un diſcours, dans lequel il expoſa la néceſſité où le Roy s'étoit trouvé de paſſer le Concordat; que la Pragmatique Sanction avoit été une ſource de brouilleries continuelles entre le Royaume & le Saint Siége; que c'avoit été un des principaux motifs de Jule II. pour faire tout le mal qu'il avoit fait à la France durant ſon Pontificat; qu'il avoit ligué tous les Princes contre elle, chaſſé Louïs XII. du Duché de Milan, de la Seigneurie de Génes, & du Comté d'Aſt; que Leon X. avoit d'abord ſuivi les mauvais deſſeins de ſon Prédéceſſeur; qu'il avoit engagé le Concile de Latran à faire des démarches très-violentes contre la France, & même contre la perſonne du Roy; que Sa Majeſté en de telles cojonctures n'avoit eu que deux partis à prendre : le premier, de ſe ſoumettre au Concile, en aboliſſant la Pragmatique, & qu'en ce cas l'Etat Eccleſiaſtique de France ſeroit retombé dans les déſordres, où il étoit avant les Conciles de Conſtance & de Baſle, par les Réſerves, les Expectatives, & les autres inconvéniens, auſquels la Pragmatique avoit remedié. Le ſecond, de refuſer de ſe ſoumettre au Pape & au Concile, & qu'alors les Cenſures, les Interdits, & tous les foudres de Rome auroient été lancez contre lui & contre ſon Royaume; que les Ennemis de la France l'auroient fait regarder comme Schiſmatique, qu'elle auroit été expoſée à l'invaſion de tous ſes Voiſins, auſquels le Pape, ſelon les maximes de Rome, n'auroit pas manqué de la donner en proye; que la diviſion ſe ſeroit incontinent miſe dans l'Etat, que pluſieurs par ſcrupule, ou par d'autres motifs plus mauvais, y auroient formé un gros parti pour le Pape; que malgré les grands ſuccès que le Roy avoit eus en Italie par la Bataille de Marignan, le S. Siége ſe ſeroit bandé contre lui; que tous les Ennemis de la France ſe ſeroient réünis avec le Pape, & que la moindre perte qu'il eût pû faire, auroit été celle de tous ſes Etats d'au-delà des Alpes; que par ces raiſons Sa Majeſté avoit jugé ſagement devoir prendre un milieu, qui étoit celui du Concordat, par lequel l'Etat Eccleſiaſtique de France étoit délivré des véxations, qu'il avoit ſouffertes avant le Concile de Baſle; qu'on y avoit retranché les choſes qui choquoient le plus directement l'autorité du Pape, & qu'aux élections près, on avoit eu ſoin de ménager les Pri-

Priviléges des Univerſitez & du Clergé pour les Bénéfices. Il conclut, en diſant que le Roy vouloit & commandoit que le Concordat fût publié & enregiſtré. 1517.

Après la Harangue du Chancelier, le Parlement & le Corps des Eccleſiaſtiques ſe retirérent chacun dans une Chambre, pour délibérer ſéparément. Le Cardinal de Boiſi étant revenu à la tête des Eccleſiaſtiques, dit que la matiére dont il s'agiſſoit concernoit toute l'Egliſe Gallicane, & qu'on ne pouvoit ſans l'aſſembler ratifier le Concordat. Et moi, reprit le Roy en colére, je vous le ferai bien faire, ou je vous envoyerai à Rome conteſter avec le Pape. La réponſe du Parlement, par la bouche du Préſident Baillet, fut plus ſoumiſe; mais il dit ſeulement en général, qu'il eſpéroit que la Cour ſe conduiroit de telle ſorte dans cette affaire, que Dieu & le Roy en ſeroient contens.

Cependant le Roy fit expédier le treiziéme de May ſes Lettres Patentes contenant le Concordat, par leſquelles il enjoignoit au Parlement & à tous les Juges de ſon Royaume de l'obſerver, de juger ſuivant ſa teneur, & de tenir la main à l'exécution. Le Connétable, Jean d'Albret Seigneur d'Orval, & le Chancelier allérent quelques jours après au Parlement, où ce Magiſtrat preſenta les Lettres Patentes, & déclara que la volonté du Roy étoit que le Concordat fût enregiſtré. Il n'eut point d'autre réponſe ſinon que les Lettres Patentes ſeroient communiquées aux Gens du Roy.

Les Gens du Roy le refuſent.

Le cinquiéme de Juin, le Chancelier ayant preſenté à la Cour les deux Livres que le Nonce avoit apportez au Roy, en l'un deſquels étoit le Concordat, & dans l'autre la révocation de la Pragmatique, le Liévre, Avocat Général, remontra les inconvéniens du Concordat, ſupplia la Cour de ne pas permettre que par cet acte, la liberté de l'Egliſe Gallicane fut violée, & le Royaume épuiſé d'argent par les Annates. Il demanda enſuite que l'on commît quelques-uns des Conſeillers pour l'examiner. André Verjus, Nicolas le Maître, François de Loynes, & Pierre Preudhomme furent choiſis, & depuis on leur donna pour Adjoints le Préſident Roger de Barme, & trois autres Conſeillers, ſavoir Nicolas d'Origny, Jacques Ménager, & Jean de Selve. Après cet examen, l'Avocat Général dit en plein Parlement, qu'il perſiſtoit dans ſon appel, & demanda que nonobſtant la révocation de la Pragmatique, la Cour eût à juger les procès ſelon les decrets qu'elle contenoit.

Le vingt-ſixiéme jour de Juin, le Bâtard de Savoye, Oncle du Roy, vint au Parlement, preſenta les Lettres de Sa Majeſté, dit qu'Elle vouloit que l'on procedât inceſſamment à la publication du Concordat, témoigna le mécontentement que ces délais cauſoient au Roy, & qu'il l'envoyoit pour être préſent à leur délibération. Sur quoi le Parlement députa Jean de la Haye Préſident aux Enquêtes, & Nicolas d'Origny Conſeiller, pour repreſenter à Sa Majeſté, qu'il étoit contre la liberté du Parlement, d'avoir pour témoin de ſes délibérations, un Prince qui n'étoit pas de ſon Corps, & qui ſembloit n'être venu que pour intimider les particuliers.

1517. Cette remontrance fut très mal reçuë. Le Roy dit aux Députez, qu'il ſavoit que dans ſon Parlement il y avoit deux ſortes de gens ; des gens de bien, & des gens de cabale; qu'il ſauroit bien les diſtinguer ; qu'il écarteroit ſi loin ceux-ci, à l'exemple du feu Roy, à qui on donnoit le nom de Pere de la Juſtice, que lui-même mériteroit ce titre par ſa ſévérité, & qu'il vouloit abſolument que ſon oncle aſſiſtât à la délibération du Parlement.

Leurs Concluſions là-deſſus.

Il fut obéï ; les Aſſemblées commencérent le treiziéme de Juillet, & furent continuées juſqu'au vingt-quatriéme; & la concluſion fut que la Cour ne pouvoit, ni ne devoit faire publier, ni enregiſtrer le Concordat ; qu'elle étoit réſoluë d'obſerver la Pragmatique, comme auparavant, & de donner Audience à l'Univerſité, & aux autres Univerſitez du Royaume qui l'avoient demandée; que l'on devoit appeller de la caſſation de la Pragmatique, & que ſi le Roy vouloit preſſer la publication du Concordat, il étoit néceſſaire d'aſſembler l'Egliſe Gallicane, comme avoit fait le Roy Charles VII. lors qu'on fit la Pragmatique.

Le Roy ayant reçu le Réſultat du Parlement par le Bâtard de Savoye, ordonna à la Cour de lui députer quelques-uns de ſon Corps, pour lui faire ſavoir les motifs de ſon Arrêt. Les Conſeillers André Verjus, & François de Loynes furent chargez de la Députation, pour préſenter les Remontrances par écrit, ou les dire de vive voix.

Ils arrivérent le quatorziéme de Janvier de l'année 1518. à Amboiſe où le Roy étoit. Ils s'addreſſérent au Chancelier, qui les renvoya au Grand Maître (*a*). Ce Seigneur leur dit que rien ne preſſoit, & qu'ils pourroient autant attendre, qu'ils avoient fait attendre le Roy. Il leur demanda toutefois leurs raiſons par écrit, parce que Sa Majeſté vouloit les communiquer aux autres Parlemens, & ils ne purent avoir Audience que le dernier jour de Fevrier.

Reponſe vigoureuſe que le Roy fait à leurs Députez.

Elle ne fut pas fort agréable pour eux, & le Roy ne leur dit rien autre choſe, ſinon qu'il avoit vû leurs Remontrances, & les Réponſes que ſon Chancelier y avoit faites. Ils le ſuppliérent de vouloir bien leur communiquer ces Réponſes. Vous ne les aurez pas, repartit le Roy, il ne s'agit pas ici de faire un Procès verbal: & puis il ajoûta d'un ton plein d'indignation : Je ſuis Roy en France; je ne prétends pas qu'il y ait un Senat comme à Veniſe; le Parlement ne doit ſe mêler que de rendre la Juſtice; j'ai travaillé à donner la Paix à mon Royaume ; j'en ai pris les moyens ſûrs, & on ne défera pas en France ce que j'ai fait en Italie pour le bien de mon Etat. Il fit pluſieurs menaces aux Députez, & leur ordonna de partir de la Cour dès le lendemain de grand matin.

Le Parlem. conſent à l'Enregiſtrement &

Comme ils ne ſe diſpoſoient pas ſi promptement à leur départ, à cauſe du mauvais tems & des mauvais chemins, le Grand Maître leur ordonna de ſe retirer, s'ils ne vouloient être mis dans une baſſe foſſe. Ils

(*a*) L'Auteur de l'Hiſtoire de la Pragmatique Sanction & des Concordats ſe méprend quand il dit que ce Grand Maître étoit M. de Montmorenci ; c'étoit encore Mr. de Boiſi, qui mourut au mois de May de l'an 1519. M. de Montmorenci ne fut Grand Maître qu'en 1526. après René Bâtard de Savoye.

Digitized by Goog

Ils partirent, & firent leur rapport au Parlement. Trois jours après, Mr. de la Trimoüille vint apporter de nouveaux ordres de hâter la conclusion de cette affaire, & mêla les menaces aux raiſons. Il convint au Parlement de conſentir à la publication & à l'enregiſtrement ; mais il ne le fit qu'à condition qu'on ajoûteroit dans le regiſtre, que cela s'étoit fait par un commandement abſolu du Roy, réïteré pluſieurs fois: Et en même temps la Cour fit une proteſtation pardevant l'Evêque de Langres, Duc & Pair de France, où elle diſoit qu'elle n'étoit point en liberté ; que s'il ſe faiſoit une publication du Concordat, ce n'étoit point par ſon Ordonnance, mais par l'exprès commandement du Roy, & par force ; qu'elle n'entendoit point approuver le Concordat, ni que la publication fortît ſon effet, ni que dans la ſuite on jugeât les procès ſuivant le Concordat, mais ſuivant la Pragmatique Sanction.

1517. *fait mention de l'autorité du Roi qui l'y avoit contraint.*

Cependant le vingt & uniéme de Mars, le Recteur de l'Univerſité, accompagné d'onze Suppôts & de ſon Conſeil, & le lendemain le Doyen de l'Egliſe de Paris, avec pluſieurs Chanoines, vinrent au Parlement, pour faire leur oppoſition à la publication du Concordat. Elle fut reçuë: mais le même jour Mr. de la Trimoüille, ſur un nouvel ordre du Roy, fit faire la publication. La Cour ajoûta à l'Arrêt, la formule dont j'ai parlé ; & deux jours après elle renouvella ſes proteſtations en préſence de Greffiers, de Notaires & de Secretaires.

L'Univerſité s'y oppoſe.

L'Univerſité ne ſe contentant pas de ces proteſtations, s'aſſembla, fit afficher un acte portant défenſe à tous Libraires-Jurez de l'Univerſité, d'imprimer le Concordat, ſous peine d'être retranchez du Corps de l'Univerſité, & publia un Ecrit contre le Concordat, qu'elle finiſſoit par un appel du Pape mal conſeillé, au futur Concile légitime, tenu en un lieu où il fût libre & en ſureté.

Cet Ecrit fut preſenté au Doyen de Notre-Dame, qui y ſouſcrivit, & il fut affiché aux carrefours. Les Prédicateurs, qui de tout temps étoient tous, ou pour la plûpart, du Corps de l'Univerſité, parlérent dans leurs Sermons d'une maniére outrageuſe contre le Roy & le Chancelier. Le Recteur faiſoit de fréquentes aſſemblées, où Bochart, Diſone, le Loucher, Alligret, & quelques autres fameux Avocats du Parlement aſſiſtoient.

Les Prédicateurs parlent contre.

Le Roy averti de ces Aſſemblées, des Ecrits, des Affiches, & des Diſcours ſéditieux qui ſe faiſoient, en écrivit au Premier Préſident Olivier, & à quelques Conſeillers de la Cour, leur ordonnant de réprimer l'audace du Recteur de l'Univerſité. Il envoya à Paris Adam Fumée Maître des Requêtes, & Monſieur de S. Gelais, pour commander de ſa part l'impreſſion du Concordat, & le châtiment des Membres de l'Univerſité les plus ſéditieux. Ils allérent tous deux avec des Soldats faire arracher les affiches. Le Parlement fit appeller les Principaux des Colléges, les réprimenda, & les avertit qu'on les rendroit reſponſables de tous les déſordres qui pourroient arriver ; & le Roy fit un Edit le vingt-cinquiéme d'Avril à Amboiſe, par lequel il étoit fait défenſe au Recteur & aux Suppôts de l'Univerſité, de s'aſſembler à l'avenir ſur des affaires:

Digitized by Google

1517. qui concernaſſent l'Etat, la Police, le Gouvernement du Royaume, les Edits & Decrets faits & approuvez par Sa Majeſté, ſous peine de privation de leurs priviléges. Le Parlement différa d'enregiſtrer cet Edit; mais il fit délivrer à Adam Fumée l'original du Concordat, pour le faire imprimer, & enfin on l'imprima.

Sur ces entrefaites, l'Archevêché de Sens vint à vaquer par la mort de Triſtan de Salaſar: l'Evêché d'Albi vaqua auſſi peu de temps après; & on étoit dans l'attente de ce qui arriveroit à cette occaſion pour l'exécution du Concordat. Le Roy envoya deux Conſeillers du Parlement faire défenſe aux Chanoines de Sens de procéder à l'élection d'un Archevêque. Ils répondirent qu'ils avoient droit de le faire, tant par le Droit commun, que par un privilége ſpécial du ſaint Siége: mais le Roy ayant nommé Etienne Poncher Evêque de Paris, pour cet Archevêché, les Chanoines, afin de ne point préjudicier à leurs prétentions, élurent ce même Prélat; & la choſe en demeura là.

Le Parlement rend un jugement contraire au Concordat.

Mais il n'en fut pas ainſi de l'Evêché d'Albi. Le Chapitre en élut un autre que celui qui avoit été nommé par le Roy. Le procès fut intenté au Parlement de Toulouſe, & puis évoqué au Parlement de Paris. Le Roy appella le Premier Préſident & le Rapporteur, & leur commanda de juger ſuivant le Concordat; mais nonobſtant cet ordre, le Parlement a-jugea l'Evêché à l'élu. Le Roy en fut très irrité. Mais l'Auteur de l'Hiſtoire des Concordats, ne nous dit point quelles furent les ſuites de ſon reſſentiment.

Autres conteſtations à ce ſujet.

Ces conteſtations ſe renouvelloient tous les jours à l'occaſion des Bénéfices vacans. Les grandes guerres que le Roy eut à ſoûtenir quelque temps après, & ſa priſe à la Journée de Pavie, l'empêchérent de maintenir auſſi fortement qu'il auroit fait, ſon autorité Royale ſur un point ſi important: & le Parlement ne manqua pas de profiter de la conjoncture, pour rétablir l'uſage de la Pragmatique. Il preſenta ſur ce ſujet en 1524. une Requête à Louïſe de Savoye mere du Roy, Régente du Royaume; & ſur ces entrefaites, le Chancelier du Prat s'étant fait nommer Archevêque de Sens, & Abbé de Saint Benoît ſur Loire, il y eut à ce ſujet un gros procès, la Reine voulant ſoûtenir ſa nomination, & le Parlement s'y oppoſant: mais enfin on convint que la choſe demeureroit ſurciſe juſqu'à la délivrance du Roy. Ce Prince, après ſon retour, ôta au Parlement la connoiſſance des Procès touchant les Archevêchez, Evêchez, Abbayes, Prieurez, & tout ce qui en dépendoit, & l'attribua au Grand Conſeil, & ſuſpendit de leurs Charges les Conſeillers Hennequin, Diſque, le Coq, & Roger, qui avoient paru les plus animez dans l'affaire de S. Benoît ſur Loire.

Le Roi ſoûtient le Concordat.

Depuis ce temps-là, le Roy ſoutint ſon droit avec plus de force & de ſuccès. Durant les guerres civiles, ſous les Régnes de François II. de Charles IX. & de Henri III. le Parlement, le Clergé, & les Etats, firent de nouveaux efforts pour faire abolir le Concordat, & rétablir la Pragmatique. Ces Princes, dans les fâcheuſes conjonctures où ils ſe trouvoient, eurent de la condeſcendance pour les remontrances qu'on leur

Digitized by Google

leur fit: mais enfin la puiſſance Royale & la puiſſance Pontificale étant d'accord ſur ce point, & l'une & l'autre y trouvant ſon avantage, le Concordat a prévalu, & les choſes ſont demeurées en l'état où nous les voyons aujourd'hui. Après ce détail, que méritoit un auſſi grand changement fait dans l'Etat, par rapport à l'Egliſe Gallicane, je vais reprendre la ſuite des affaires qui ſe paſſérent en France, ou par rapport à la France, l'an 1517. durant les mouvemens que la publication du Concordat y excita. 1517.

L'unique choſe importante qui me reſte à toucher ſous cette année, eſt le départ du Roy d'Eſpagne, qui faiſoit travailler depuis long-temps aux préparatifs de la Flotte qu'il devoit monter, pour aller prendre poſſeſſion de ſes Etats de Caſtille & d'Arragon.

Il avoit autant d'envie d'y arriver, que les Eſpagnols lui témoignoient de paſſion de le voir: mais nonobſtant le Traité de Noyon, qui lui aſſûroit la liberté du paſſage, il fut retardé par un accident, qui lui donna de grandes inquiétudes.

Ce corps fameux de Lanſquenets nommez les Bandes noires, qui avoient ſi fort contribué au gain de la Bataille de Marignan, ſe voyant ſans occupation, retournérent en Gueldre, rejoindre le Duc Charles qui les avoit menez en Italie. Ce Duc toûjours ennemi déclaré de la Maiſon d'Autriche, leur propoſa de faire une irruption en Hollande & en Friſe, ce qu'ils acceptérent volontiers. Hareus Annal. Brabant.

Cette expédition leur réüſſit au delà de tout ce qu'ils pouvoient eſpérer. Ils portérent le fer & le feu de toutes parts, prirent Alcmar, Medemblic, & pluſieurs autres Places conſidérables, où ſans faire quartier à perſonne, ils mirent tout à feu & à ſang, & firent un butin ineſtimable; mais le Comte de Naſſau, & le Seigneur de Vaſſenar, ayant par ordre du Roy d'Eſpagne raſſemblé un grand nombre de Troupes de toutes les Provinces des Pays-Bas, les attaquérent, les battirent, les diſſipérent, & en firent prendre & rouer un très grand nombre.

On fut perſuadé en Eſpagne, & à la Cour du Roi d'Eſpagne aux Pays-Bas, que c'étoit un nouvel embarras que la France lui avoit ſuſcité, pour retarder ſon voyage, parce que le Duc de Gueldre étoit tout dévoué à cette Couronne: mais ce ne fut qu'un pur ſoupçon, dont la vérité n'a jamais été éclaircie. Quoi qu'il en ſoit, tout ſe trouvant prêt pour le départ du Roy d'Eſpagne, il s'excuſa d'une entrevûe qu'il devoit avoir avec le Roy à Cambray, & partit de Middelbourg le ſeptiéme de Septembre, après avoir fait une tréve pour un an avec le Duc de Gueldre. Il arriva en huit jours ſur les Côtes des Aſturies, & débarqua auprès de Villaviciosa. Il n'eut qu'un malheur dans une ſi heureuſe navigation: le feu ayant pris à un des plus gros Vaiſſeaux qui portoit ſon écurie, ce Vaiſſeau ſauta en l'air, ſans qu'on pût ſauver une ſeule perſonne de ceux qui le montoient. L'arrivée de ce Prince rétablit la tranquillité en Eſpagne, diſſipa toutes les ſemences de diviſion, & les complots qui avoient été faits en faveur du Prince Ferdinand Petrus de Angleria Epiſt. 593.

ſon.

Digitized by Google

ſon frere, & il fut couronné à Vailladolid le ſeptiéme de Février de
1518. l'année ſuivante.

Projet du Pape pour faire la guerre aux Infidelles.

Le Pape voyant la France, l'Eſpagne, l'Empire, & l'Italie tranquilles, le Duc d'Urbin dompté, & ſa propre Maiſon ſi bien établie, travailla plus ſérieuſement que jamais à unir les Princes Chrêtiens contre les Turcs. Ce deſſein lui étoit inſpiré non ſeulement par le zéle qu'il avoit pour la Religion, en qualité de Chef de l'Egliſe, mais encore par la crainte du danger dont l'Italie, & en particulier l'Etat Eccléſiaſtique, étoient menacez de la part de ces Infidelles.

Le Sultan Sélim, Prince guerrier, & qui ne penſoit qu'à étendre ſa domination, gouvernoit alors l'Empire des Turcs. Fier de ſa nouvelle conquête de l'Egypte & de la Syrie, & de la défaite des Mammelus, les plus redoutables Troupes de l'Orient, il formoit de grands projets contre les Etats des Chrêtiens, Il faiſoit de prodigieux magaſins de vivres & de munitions de guerre à la Valloné Port de Mer de Macédoine, dans le Golfe de Veniſe, vis à vis d'Otrante, qui n'en eſt ſéparée que par l'endroit du Golfe le plus étroit. Il avoit des Troupes innombrables ſur pied, & on ne doutoit point que ſuivant les vaſtes deſſeins de Mahomet II. un de ſes derniers prédéceſſeurs, il n'eût réſolu de ſe jetter ſnr l'Italie, & de profiter des diviſions des Princes Chrêtiens, dont il étoit parfaitement inſtruit.

Le Pape allarmé faiſoit faire des Priéres publiques dans toutes les Egliſes de Rome, & de fréquentes Proceſſions, où il marchoit pieds nuds pour implorer le ſecours de Dieu. Après avoir été aſſûré par les Ambaſſadeurs des Princes de l'Europe, des bonnes intentions de leurs Maîtres pour la défenſe de l'Egliſe, il aſſembla les Cardinaux dans la Minerve; & du conſentement des Ambaſſadeurs, il fit un Decret dans cette Aſſemblée, par lequel tous les Princes Chrêtiens étoient obligez à une ſuſpenſion d'armes entre eux pendant cinq ans, ſous peine des plus rigoureuſes Cenſures de l'Egliſe. Il envoya aux principales Cours de l'Europe, des Cardinaux Légats, pour les engager à contribuer de toutes leurs forces à la guerre contre le Turc. Le Cardinal de ſaint Sixte fut envoyé à l'Empereur, le Cardinal Bibiena au Roy de France, le Cardinal Gile de Viterbe au Roy d'Eſpagne, & le Cardinal de Campége au Roy d'Angleterre; tous gens habiles dans la négociation, & les plus conſidérables du ſacré Collége.

Belcar. Lib. 16. Petrus de Angleria, epiſt. 617.

Le Roi s'offre à y marcher à la tête d'une Armée.

Annales de France.

Petrus de Angleria, Epiſt. 607.

Tous ces Princes conſentirent à la ſuſpenſion d'armes. Le Roy fut celui de tous, qui parut le plus vif pour le ſecours de l'Egliſe. Il s'offrit à marcher lui-même à la tête d'une Armée de quarante mille hommes de pied, de trois mille hommes d'armes, & de ſix mille hommes de Cavalerie legere, d'un grand train d'artillerie, & à conduite cette Armée par-tout où le Pape jugeroit à propos. Les autres ne firent pas de ſi grandes avances, & ſe gardérent bien de faire des propoſitions ſi nettes & ſi avantageuſes à la Chrêtienté. Le Pape même fut refuſé pour une contribution d'argent qu'il demandoit au Clergé d'Eſpagne. La révolte de Luther contre l'Egliſe, qui avoit commencé de-

Digitized by

depuis un an, avoit déja diminué en Allemagne l'autorité du ſaint Siége, principalement ſur l'article des Indulgences, dont on ſe ſervoit, afin d'avoir de l'argent pour la Guerre ſainte. Le Cardinal de Campége qui en demandoit auſſi aux Anglois, ne réuſſit pas mieux; & enfin Sélim étant mort ſur ces entrefaites, chacun ſe perſuada volontiers que le danger étoit paſſé: mais on vit bientôt que Soliman ſon ſucceſſeur n'étoit pas moins à craindre que lui. 1518. Polydor. Vergil. lib. 27.

Ce projet néanmoins ne fut pas tout à fait inutile pour affermir pendant quelque tems la Paix entre les Princes Chrêtiens. Le Roy s'en ſervit pour obtenir de l'Empereur que la Tréve entre l'Empire & les Vénitiens fût confirmée pour cinq ans, à condition que ceux-ci payeroient tous les ans vingt mille ducats à l'Empereur; & s'ils avoient offert une ſomme plus conſidérable, la Paix auroit été entiérement concluë: mais le Roy qui vouloit d'une part tenir toûjours les Vénitiens en balance, & qui appréhendoit de l'autre, que l'Empereur ne ſe ſervît de ſon argent contre la France, régla la ſomme, en qualité de Médiateur, de la maniére que je viens de le dire. Il fit à la même occaſion un autre coup beaucoup plus important pour ſon Etat, par le nouveau Traité qu'il conclut avec le Roy d'Angleterre. Il lui étoit d'une extrême conſéquence de s'attacher ce Prince, dans la défiance qu'il avoit conçuë du Roy d'Eſpagne. On commençoit dès lors à s'appercevoir de la jalouſie mutuelle de ces deux jeunes Princes, comme on le voit par une Lettre du Cardinal Bibiena Légat en France, écrite au Cardinal de Médicis, où il conſeilloit au Pape de tellement ménager l'amitié des deux Rois, que ni l'un ni l'autre n'euſſent ſujet de ſe plaindre de lui, pour ne ſe point trouver engagé dans leurs différends, qui ne pouvoient être long-tems ſans éclater.

Ce projet n'a point de ſuite.

Annales de France.

Affaires d'Angleterre. Jalouſie des deux Rois.

Lettre du Cardinal Légat au Cardinal de Médicis.

Il falloit beaucoup d'adreſſe pour ménager l'affaire d'Angleterre. Henri VIII. avoit des raiſons de ſe plaindre du Roy, qui avoit fait relever les fortifications de Téroüane, contre la promeſſe que les Anglois prétendoient que Louïs XII. leur avoit faite au tems des Traitez de 1514. de la laiſſer dans l'état où elle étoit. Il n'avoit pas rappellé d'Ecoſſe le Duc d'Albanie, qui avoit contraint la Reine ſœur du Roy d'Angleterre d'en ſortir, & s'étoit ſaiſi de toute l'autorité. Le Roy faiſoit actuellement bâtir & fortifier une Ville au Havre de Grace; & par cette précaution, il marquoit qu'il ſe défioit des Anglois, & qu'il vouloit ſe mettre en état de porter la guerre dans leur pays, s'ils rompoient avec lui. Le Roy d'Eſpagne faiſoit toûjours ſous main tout ſon poſſible pour aigrir le Roy d'Angleterre contre la France, & pour l'engager dans ſon parti. Enfin Thomas Volſey Archevêque d'York, qui fut fait vers ce même tems-là Cardinal, & dont le crédit étoit plus grand que jamais ſur l'eſprit de ſon Maître, n'avoit pû encore pardonner au Roy le refus qu'il lui avoit fait de donner un autre Evêché à l'Evêque de Tournay, pour lui en laiſſer le Siége libre: & c'étoit l'entêtement de ce Miniſtre, qui devoit être le plus grand obſtacle à la concluſion du Traité dont je parle.

Digitized by Google

1518. Ce fut auſſi à regagner Volſey que le Roy s'appliqua d'abord. Volſey ne penſoit plus alors à l'Evêché de Tournay, ſon ambition ayant été ſatisfaite par un plus digne objet, je veux dire par l'Archevêché d'York, dont il avoit été pourvû. Le Roy connoiſſoit parfaitement l'extrême vanité & l'avarice de ce Prélat. Il eſpéra qu'en le flattant, qu'en s'adreſſant à lui immédiatement, comme à l'Arbitre du Conſeil d'Angleterre, qu'en lui témoignant qu'il vouloit lui avoir à lui ſeul l'obligation du Traité qu'il ſouhaitoit conclure, & qu'en joignant les préſens à ſes careſſes, il en viendroit à bout, & il ne ſe trompa pas.

Polydor. Vergil. lib. 27.

Il envoya en Angleterre Guillaume Goufier Seigneur de Bonnivet, Amiral de France. Cet Ambaſſadeur uſa de toute ſon adreſſe, qui n'étoit pas médiocre, & gagna le Miniſtre par les appas dont il avoit ordre de ſe ſervir. Dès qu'il crut être entré dans ſon eſprit, il lui fit au nom du Roy diverſes confidences, lui demanda ſes avis ſur les meſures que ce Prince avoit à prendre dans la ſituation des affaires de l'Europe, & l'aſſura de ſa part qu'il ne lui refuſeroit rien de tout ce qu'il pourroit ſouhaiter de lui pour ſa ſatisfaction, pour ſa fortune, pour ſon élevation, quelque haut qu'il pût porter ſes projets.

Volſey tout glorieux de ſe voir ainſi recherché & avec tant d'empreſſement par un Roy de France, ne fit pas ſeulement eſpérer à l'Amiral le ſuccès de ſa négociation; mais il lui en répondit, tant il étoit ſeur de l'aſcendant qu'il avoit ſur l'eſprit du Roy ſon Maître. Il étoit tel en effet, qu'il ne pouvoit être plus grand: & ce qui étoit merveilleux, c'eſt que le Roy d'Angleterre en convenoit lui-même, & en faiſoit honneur à Volſey; de ſorte qu'ayant ſçu une partie de ce qui s'étoit paſſé entre lui & Bonnivet, il dit un jour que Volſey ne ſe contentoit pas de le gougouverner, mais encore qu'il gouvernoit le Roy de France.

Bonnivet ayant entiérement gagné le Miniſtre, les affaires furent bientôt concluës, quoi qu'il y eût un article fort délicat, & qui devoit faire beaucoup de peine aux Anglois. Car il ne s'agiſſoit pas ſeulement de faire une alliance avec l'Angleterre contre les ennemis de la France, dont le fondement devoit être le mariage de Marie fille du Roy d'Angleterre, âgée de trois à quatre ans, avec le Dauphin, qui n'en avoit qu'un & demi; mais encore il étoit queſtion de la reſtitution de Tournay, cédé par Louïs XII. dans le Traité de Londres. Les Anglois avoient fait de grandes dépenſes pour fortifier cette Place, & avoient bâti une Citadelle, qui tenoit en reſpect les frontiéres de France, & celles des Pays-bas Eſpagnols, & qui, en cas de guerre entre les deux Rois, devoit être auſſi avantageuſe aux Anglois, qu'incommode aux François.

Accord fait entre eux. Tournay eſt remis au Roy.

Cet article n'éanmoins paſſa. Volſey entreprit de faire voir au Roy, & à ſon Conſeil, que l'éloignement de Tournay rendoit cette Place inutile à l'Etat; il exagéra les dépenſes qu'elle cauſoit au Royaume, par la néceſſité d'y entretenir toûjours une forte Garniſon, & la facilité que le Roy d'Eſpagne auroit à s'en ſaiſir quand il le jugeroit à propos; que dans la conjoncture de la Ligue que le Cardinal de Campége propoſoit de faire entre les Princes Chrêtiens, il falloit ôter autant qu'il ſeroit

Digitized by Google

roit poſſible, tous les prétextes de l'empêcher, ou de la rompre, & que tandis qu'on retiendroit cette Place au Roy de France, on ne pouvoit compter ſur lui pour cette Ligue. Il fut donc arrêté qu'on la donneroit par avance, comme la dot de la Princeſſe Marie, avec les dépendances, qui étoient Mortagne & Saint Amand; mais que le Roy de France payeroit, pour les frais de la Citadelle, ſix cens mille couronnes d'or, valant chacune dans la monnoye de France trente-cinq ſols Tournois, ainſi qu'on s'exprime dans le Traité; que juſqu'à l'entier payement de cette ſomme, il donneroit huit ôtages, tous perſonnes de qualité, qui furent François de Montmorenci Seigneur de la Roche-pot, Charles de Moüy Seigneur de la Meilleraye, Antoine des Prés Seigneur de Mont-peſat, Charles de Soliers Seigneur de Morete en Piémont, le fils aîné du Sieur de Hugueville, le cadet de Mortemar, & les Sieurs de Melun & de Grimaut; qu'enfin le Roy rappelleroit d'Ecoſſe le Duc d'Albanie, & que le Roy d'Ecoſſe entreroit dans ce Traité. Il fut ſigné par l'Amiral de Bonnivet, par Etienne Poncher Evêque de Paris, par François de Rochechoüart Chevalier Seigneur de Champdenier Sénéchal & Gouverneur de Toulouſe, & par Nicolas de Neuville, Chevalier Seigneur de Villeroy, Secretaire d'Etat pour les Finances.

1518.

Dans le Traité de Londres, le 4. d'Octobre 1518.

Memoires du Bellay, Liv. 1.

Le Traité fut auſſi-tôt exécuté, les huit ôtages furent livrez, & la Ville de Tournay remiſe entre les mains de Gaſpard de Coligny Seigneur de Châtillon, Mareſchal de France, qui en prit poſſeſſion avec deux cens hommes d'armes qu'il y conduiſit.

Autre Négociation pour Calais.

Le Roy ayant réuſſi dans cette affaire avec beaucoup plus de facilité qu'il n'avoit eſpéré d'abord, forma un plus grand deſſein; ce fut de retirer Calais des mains des Anglois. Rien n'étoit impoſſible par l'entremiſe du Cardinal de Volſey, qui promit encore de ménager cet important article: mais comme il prévoyoit de grandes difficultez, non pas tant du côté de Henri, que de la part de la Nation, il ne ſe preſſa pas. Il ſe contentoit de ſonder le gué de temps en temps. Quelquefois dans les repas & dans les entretiens qu'il avoit avec les principaux Seigneurs, il faiſoit tomber le diſcours ſur les affaires étrangéres, & à ce ſujet ſe plaignoit des grandes ſommes d'argent qu'il coûtoit à l'Angleterre pour l'entretien de la groſſe Garniſon de Calais, & des autres poſtes des environs de cette Ville; du danger de les perdre à l'occaſion des guerres civiles, qui étoient ſi fréquentes en Angleterre; qu'il ſeroit peut-être du bien de l'Etat de les rendre à la France par un Traité qui pourroit être avantageux à la Nation, en exigeant des conditions qu'on feroit accepter au Roy de France, quelque dures qu'elles fuſſent.

Polydor. Vergil. lib. 27.

Sans fruit.

Il y avoit tout lieu d'eſpérer qu'on en fût venu à bout, ſi le Roy d'Eſpagne n'en eût pas eu le vent par quelques-uns de ſes émiſſaires, qui lui firent en même temps ſavoir, qu'en vain il travailleroit à rompre ce coup, s'il ne ſe ſervoit des mêmes moyens que le Roy de France avoit employez, pour r'avoir Tournay, c'eſt-à-dire, s'il ne mettoit Volſey dans ſes intérêts. Il ſuivit ce conſeil, & fit ſi bien, que ce Cardinal qui étoit toûjours au plus offrant, ſe laiſſa corrompre: la différence qu'il

Digitized by Google

1518. y eut en ce changement, fut que le Roy d'Eſpagne ſçut le fixer, & s'en ſervir dans la ſuite avec tout l'avantage poſſible contre la France.

Mais ces deux Princes qui ſe craignoient également l'un l'autre, ſe trouvérent peu de temps après dans une concurrence où celui des deux qui l'emporteroit, devoit acquerir une grande ſupériorité. Ce fut par la mort de l'Empereur Maximilien, Prince qui par ſon peu de conduite avoit beaucoup contribué à l'accroiſſement de la puiſſance de nos Rois, & qui laiſſant la premiére place de l'Europe vacante, fournit un digne objet d'ambition à François Roy de France, & à Charles Roy d'Eſpagne: car ils étoient les ſeuls Rois en paſſe d'y prétendre: & le Roy d'Angleterre ayant voulu paroître auſſi ſur les rangs, n'eut pas une ſeule voix dans la Diéte où l'élection ſe fit.

Memoires du M. de Fleuranges.

1519. Cette mort arriva à Lints le douziéme de Janvier; & les deux Rois commencérent auſſi-tôt à former leur brigue, pour ſe faire élever ſur le Thrône de l'Empire. Ils ne firent point myſtére de leur deſſein, & n'en parurent pas même moins bons amis: ils continuérent de garder entr'eux toutes les bienſéances; & un jour le Roy s'entretenant ſur ce ſujet avec l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, lui dit qu'il n'étoit ni ſurpris, ni offenſé que Charles fût ſon concurrent en cette rencontre, & ajoûta agréablement, qu'ils faiſoient leur Cour à la même maîtreſſe; que le plus heureux l'emporteroit, & qu'il faudroit que l'autre s'en conſolât.

Mort de l'Empereur Maximilien.

Belcar. Lib. 16. Guicciard. Lib. 13.

Cette modération fit beaucoup d'honneur à ces deux Princes, & d'autant plus que leur conduite ſembloit répondre parfaitement à leurs paroles: car comme par le Traité de Noyon Charles étoit obligé de donner ſatisfaction touchant le Royaume de Navarre à la Reine Catherine, ſi-tôt qu'il ſeroit arrivé en Eſpagne, il écouta volontiers la ſommation que le Roy lui en fit. Monſieur de Chiévres de ſa part, & le Grand-Maître de Boiſi de la part du Roy, ſe rendirent à Montpellier pour terminer cette affaire, & pour traiter du mariage de Charlote de France ſeconde fille du Roy avec le Roy d'Eſpagne, à la place de Louïſe de France, qui lui avoit été accordée, & qui étoit morte depuis.

Memoires du Bellay, Liv. 1.

Ces deux Seigneurs très bien intentionnez pour entretenir la bonne intelligence entre les deux Rois, & qui en qualité d'anciens Gouverneurs, l'un du Roy d'Eſpagne, & l'autre du Roy de France, avoient tout crédit ſur leur eſprit, euſſent infailliblement réuſſi: mais la choſe étant déja fort avancée, le Grand-Maître attaqué d'une fiévre continuë & de la pierre, mourut, ſans la pouvoir conſommer. Les Ambaſſadeurs d'Eſpagne ſe retirérent; & la négociation ayant été différée, & miſe entre les mains de gens, qui n'avoient pas le même zéle pour la Paix, ces différends allumérent enfin la Guerre entre les deux Couronnes: mais avant qu'on en vînt aux armes, il ſe paſſa bien des choſes, qui diſpoſérent beaucoup les deux partis à une rupture ouverte.

La maniére dont ſe conclut la Diéte de Francfort pour l'élection d'un Empereur, ne pouvoit manquer de produire cet effet; car quelque franchiſe que les deux Concurrens fiſſent paroître, & quelques proteſtations qu'ils ſe fuſſent faites réciproquement, de ne point rompre enſemble pour

Digitized by Google

pour ce ſujet, de quelque côté que la fortune tournât, jaloux comme ils étoient déja de la grandeur l'un de l'autre, ils ſe promettoient trop à eux-mêmes de leur modération, & la paſſion devoit être trop violemment remuée par l'événement, pour ne s'y pas laiſſer emporter. 1519.

Ce qu'il avoit fait pour conſerver l'Empire dans ſa Maiſon.

L'Empereur Maximilien, quelque tems avant ſa mort, avoit fait pluſieurs démarches auprès des Electeurs pour conſerver l'Empire dans ſa Maiſon. Sa premiére intention avoit été d'en faire le partage de Ferdinand ſon petit-fils frere cadet de Charles. Les Cardinaux de Gurk & de Sion l'avoient détourné de ce deſſein, en lui faiſant enviſager la puiſſance du Roy de France, qui devoit l'empêcher d'affoiblir celle de la Maiſon d'Autriche en la partageant. Ils lui dirent que l'exemple du feu Roy d'Eſpagne devoit lui ſervir de régle en cette occaſion; que quelque inclination que ce Prince eût pour le jeune Ferdinand qui avoit été élevé aprés de lui, & quelque averſion qu'il eût conçuë contre Charles qu'il n'avoit jamais vû, & que bien des gens lui avoient rendu ſuſpect, & même odieux; nonobſtant le plaiſir qu'il eût fait aux Arragonnois de leur donner Ferdinand pour Roy, comme il lui eût été très-facile de le faire, il avoit forcé ſon penchant, par le ſeul motif de réunir en une ſeule perſonne toute la puiſſance de la Maiſon d'Autriche, d'Arragon & de Caſtille, pour l'empêcher de ſuccomber ſous celle de France. Ils ajoutérent que la Chrêtienté étant menacée tant du côté de la Hongrie, que du côté de l'Italie, par les redoutables forces des Turcs, un Empereur ne pouvoit être trop puiſſant, pour leur réſiſter, & qu'il avoit vû par ſa propre expérience, qu'avec ce titre & les ſeuls Etats héréditaires de la Maiſon d'Autriche, il n'avoit jamais pû faire que très peu de choſe, ſoit contre la France, ſoit contre le Turc.

Maximilien s'étoit rendu à ces raiſons, & n'avoit plus agi auprès des Electeurs qu'en faveur de Charles, pour le faire nommer Roy des Romains; mais il le fit inutilement, parce qu'on lui répondit qu'il ne pouvoit eſpérer ce titre pour ſon petit-fils, juſqu'à ce que lui-même eût reçu des mains du Pape la Couronne d'Empereur. Il auroit fallu pour cela qu'il eût été à Rome: les mêmes obſtacles, dont j'ai parlé ailleurs, l'empêchoient de faire ce voyage. Il fit tous ſes efforts auprès du Pape, pour l'engager à lui accorder la diſpenſe de cette formalité, & à lui envoyer la Couronne Impériale en Allemagne par les mains d'un Cardinal Légat; mais cette innovation n'étoit pas du goût de la Cour de Rome. La France & les Vénitiens avoient traverſé cette négociation de toutes leurs forces, & auprès du Pape, & auprès des Electeurs, & Maximilien n'avoit pû obtenir ce qu'il ſouhaitoit. Après tout, ſes fréquentes ſollicitations n'avoient pas laiſſé de mettre des diſpoſitions favorables pour Charles, dans l'eſprit de la plûpart des Electeurs: ce jeune Prince ne s'étoit pas oublié lui-même, & l'argent qu'il tiroit d'Eſpagne n'étoit pas ſeulement employé à enrichir ſes Miniſtres Flamans, ainſi que les Eſpagnols s'en plaignoient par-tout; mais encore à gagner à ſon parti les Princes Allemans, auſquels, dès le vivant de Maximilien, il avoit diſtribué deux cens mille écus. Belcar. Lib. 16.

1519. *Raiſons d'excluſion pour les Rois d'Eſpagne & de France, qui, tous deux, prétendoient à l'Empire.*

Ces Princes, eu égard à la liberté de l'Empire, dont ils étoient fort jaloux, avoient de grandes raiſons d'excluſion pour les deux Rois. L'un & l'autre avoient de puiſſans & riches Etats, qui pouvoient leur fournir des Soldats, de quoi les ſoudoyer indépendamment de l'Allemagne, & les lui rendre redoutables; au lieu que Maximilien & ſes prédéceſſeurs n'avoient qu'une puiſſance dépendante des Membres de l'Empire, qui l'augmentoient, ou la modéroient ſelon les contributions & les Troupes qu'ils jugeoient à propos de leur accorder dans les Diétes. Par là les Empereurs étoient hors d'état de les opprimer, & ſe trouvoient obligez de les ménager beaucoup. Dès la moindre atteinte qu'ils euſſent voulu donner à leurs priviléges, l'argent leur auroit manqué; & les Princes, & les autres Membres de l'Empire auroient auſſi-tôt rappellé leurs Troupes. Au contraire, un Empereur puiſſant par lui-même, en état de ſe paſſer d'eux, auroit beaucoup moins d'égards, & pourroit ſe ſervir de ſes propres forces pour les contraindre à ſuivre ſes volontez, pour leur donner la loi, & leur impoſer le joug.

Cette raiſon d'excluſion, commune pour les deux Rois, étoit ſoûtenuë d'autres particuliéres pour chacun d'eux. Celle qui regardoit le Roy d'Eſpagne, étoit fondée ſur le danger qu'il y avoit que l'Empire ayant été déja ſi long-tems dans la Maiſon d'Autriche, n'y devînt héréditaire, & qu'avec le tems l'élection ne ſe fît plus que pour la forme. L'expérience a montré que cette crainte n'étoit pas vaine.

A l'égard de François I. les Allemans avoient peine à voir rentrer la Couronne Impériale dans la Maiſon de France, où elle avoit toûjours été regardée comme un bien Patrimonial qui lui appartenoit, & lui avoit été injuſtement enlevé, & ils étoient perſuadez que ſi une fois elle en étoit remiſe en poſſeſſion, elle employeroit toutes ſortes de moyens, pour ne la pas laiſſer échaper. A cela on ajoûtoit l'antipathie des deux Nations, dont les maniéres & le génie étoient tout oppoſez, outre la proximité des deux Etats, qui donneroit au Roy de France moyen d'attenter impunément ſur la liberté Germanique, en corrompant ou en intimidant les Electeurs & les autres Etats d'Allemagne voiſins du Rhin.

Ces défiances qu'on avoit des deux Rois en Allemagne, y étoient augmentées par les Agens du Pape, qui exaggéroient ſans ceſſe la force des motifs que je viens de dire. Il les appréhendoit également l'un & l'autre. Un Empereur Roy d'Eſpagne & maître du Royaume de Naples, un Empereur Roy de France Duc de Milan & Seigneur de Génes, lui paroiſſoient extrémement à craindre pour la liberté de l'Italie, dont pluſieurs Princes & Républiques étoient Feudataires de l'Empire; ſans parler des prétentions que les Empereurs avoient toûjours euës ſur le domaine du S. Siége & ſur Rome même.

Ainſi ſon avis étoit qu'on ne choiſît ni l'un ni l'autre; & ſa politique fut de paroître plus porté pour le Roy de France, dont il prévoyoit que la brigue ſeroit moins forte. Il eſpéroit que lors que ce Prince verroit l'impoſſibilité de réuſſir, il pourroit l'engager à faire déclarer ſon parti pour quelque autre Prince, qui par ce moyen l'emporteroit ſur le

Guicciard. Lib. 13. Petrus de Angleria Epiſt. 638.

Roy

Digitized by

Roy d'Eſpagne. Quelques-uns même ont écrit que le Pape avoit en vûë de faire tomber la Couronne Impériale à Laurens de Médicis : mais la mort de ce Seigneur qui arriva vers ce tems-là, rompit ce deſſein, s'il l'eut jamais. 1519.

Les deux Concurrens prévoyoient toutes ces difficultez, mais ils eſpéroient, par les intérêts particuliers de ceux de qui l'élection dépendoit, ſurmonter l'obſtacle de l'intérêt commun, comme il arrive aſſez ordinairement en ces ſortes de négociations; & ils employérent chacun de leur côté tous les moyens qu'ils crurent propres pour y réuſſir. *Ils ne laiſſent pas de travailler chacun de leur côté à ſe faire élire.*

Le Roy envoya Jean de Langeac en Pologne, pour engager le Roy Sigiſmond à lui procurer le ſuffrage du jeune Louïs Roy de Hongrie & de Bohéme ſon neveu : mais ce Prince qui avoit de très-étroites liaiſons avec la Maiſon d'Autriche, s'excuſa avec franchiſe de ſervir le Roy de France, & dit à l'Envoyé, ſans rien déguiſer, que rien ne ſeroit plus avantageux pour ſon neveu, que de voir le Roy d'Eſpagne ſon beau-frere ſur le Thrône de l'Empire; parce qu'il ne pouvoit eſpérer d'aucun autre Prince, un ſecours plus prompt & plus certain contre les Turcs prêts d'envahir tout ſon Royaume de Hongrie; qu'ainſi il ne ſeroit ni de la bienſéance, ni de ſa prudence de ſe déclarer contre ce Prince dans une telle conjoncture. *Intrigues du Roy dans les Cours Etrangeres.* Le Feron.

Celui que le Roy envoya en Suiſſe pour ſolliciter les Cantons d'employer leur credit en ſa faveur auprès des Electeurs, ne réuſſit guéres mieux, nonobſtant les nouveaux Traitez d'Alliance faits entre les deux Etats. Les Suiſſes ne vouloient pour Empereur ni du Roy de France, ni du Roy d'Eſpagne. Ils n'appréhendoient pas moins la grandeur de ces Princes pour la liberté de l'Allemagne & pour la leur propre, que le Pape l'appréhendoit pour celle de l'Italie; & dans la néceſſité d'avoir l'un ou l'autre, ils préferoient le Roy d'Eſpagne au Roy de France, les Etats du premier étant éloignez des leurs, & le ſecond étant à l'entrée de leurs montagnes, tant du côté de la France, que du côté du Milanez. Ils répondirent donc, que par le Traité fait avec la France, le Pape & l'Empire étoient exceptez du nombre des Puiſſances contre leſquelles ils pouvoient s'unir avec elle; qu'ils ne pouvoient, ſans violer cet article, rien faire qui pût ôter aux Electeurs la liberté qu'ils devoient avoir pour l'élection, & qu'ils étoient réſolus de la leur laiſſer toute entiére. Belcarius, Lib. 16.

Ils ne s'en tinrent pas là; & conformément aux principes ſur leſquels ils raiſonnoient, ils écrivirent fortement au Pape & aux Electeurs, pour leur perſuader qu'il étoit de la derniére importance pour la liberté Germanique, d'élire un Prince, qui ne fût point en pouvoir de l'opprimer; & que s'il falloit élire un des deux Rois, il étoit de l'intérêt public de preferer le Roy d'Eſpagne au Roy de France.

Le Roy d'Angleterre ſollicité par le Roy pour le même ſujet, donna de belles paroles. Il fit partir Richard Pacé pour Francfort : il lui donna ordre de ſe ménager de maniére pendant la Diéte, que les deux Rois n'euſſent pas raiſon d'être mécontens de lui, & de ſe conduire de telle for- Petrus de Angleria, Epiſt. 636. Polydor. Vergil. l. 27.

Digitized by Google

forte dans la concluſion de l'affaire, que l'Angleterre eût l'honneur
1519. d'avoir eu beaucoup de part à l'élection.

Le Pape fit ſon perſonnage de la maniére qu'il l'avoit projetté. Il perſuada à l'Ambaſſadeur de France, qu'il étoit tout dévoué au Roy : & pour le confirmer dans cette penſée, il envoya à la Diéte Robert des Urſins Evêque de Regio, de tout tems fort attaché à la France. Il lui ordonna d'avoir beaucoup de commerce avec les Agens du Roy, de faire paroître un grand zéle pour ſon ſervice, de faire en ſorte néanmoins qu'on donnât l'excluſion aux deux Rois ; & quand il verroit le parti François hors d'eſpérance de réuſſir, de tâcher de le faire tourner en faveur de quelqu'un des Electeurs, ou de quelqu'autre Prince d'Allemagne.

Les Vénitiens agiſſoient plus ſincérement pour le Roy, non pas qu'ils n'euſſent mieux aimé voir l'Empire en d'autres mains, mais parce que prévoyant que l'élection tomberoit ſur l'un des deux Rois, ils appréhendoient extrémement le Roy d'Eſpagne, à cauſe des anciennes prétentions de la Maiſon d'Autriche ſur leur Etat de Terre ferme, qui avoient déja mis leur République en un ſi grand danger, dont ils venoient de ſe tirer par le Traité fait avec le feu Empereur : mais ils ne croyoient pas que ce Traité pût être une barriére aſſez forte contre l'ambition d'un jeune Prince ſi puiſſant, & qui trouveroit aiſément des prétextes de tourner ſes armes contr'eux, quand ſa puiſſance ſeroit une fois bien affermie.

Efforts du Roy d'Eſpagne pour le même deſſein.

Durant que le Roy de France ſe donnoit tous ces mouvemens dans les Cours étrangéres, le Roy d'Eſpagne n'y agiſſoit pas avec moins de vivacité ; & excepté le Roy de Bohême, qui lui aſſura ſon ſuffrage, on lui répondoit à peu près de la même maniére qu'on répondoit au Roy ; mais tous deux s'étudioient à avoir une extrême complaiſance pour le Pape. Il avoit fort preſſé le Roy d'Eſpagne de mettre en Mer la Flotte qu'il équipoit pour le Royaume de Naples, & de s'en ſervir pour donner la chaſſe aux Corſaires Mahométans qui infeſtoient la Méditerranée, & dont on craignoit les deſcentes en Italie. La mort de l'Empereur Maximilien arrêta les empreſſemens du Pape à cet égard ; & dans la crainte que ſi le Roy d'Eſpagne étoit élu, il ne ſe ſervît de cette Flotte & des Troupes qui la montoient, pour inquiéter l'Italie, il lui fit entendre que rien ne preſſoit, & qu'il n'étoit pas même à propos que dans la conjoncture, il fit en ce pays-là une ſi grande montre de ſa puiſſance. Le Roy d'Eſpagne déféra à ſon avis : mais, pour faire connoître au Pape ſon zéle pour le bien de la Chrêtienté, Dom Hugues de Moncade Vice-roy de Sicile, ayant armé par ſon ordre les Galeres de ce Royaume, alla attaquer l'Iſle de Gerbes ſur les Côtes d'Afrique : c'étoit une retraite ordinaire des Corſaires Mahométans ; il y fit une deſcente, les en chaſſa, & s'en rendit maître.

Petrus de Angleria Epiſt. 637.

Antoine de Vera, Hiſt. de Charles V.

Le Roy quelque tems après, & par le même motif, fit équiper, pour envoyer dans la Méditerranée, une Flotte de vingt Galéres, & de quelques Vaiſſeaux, ſous les ordres de Pierre Navarre ; mais elle ne put être

Digitized by Google

être prête avant l'élection. Elle donna depuis la chaſſe aux Corſaires, les contraignit de ſe ſauver dans leurs Ports ; & le Roy, pour ne céder en rien au Roy d'Eſpagne, avoit donné ordre à Navarre, s'il en trouvoit l'occaſion favorable, de deſcendre en Afrique ; ce qui fut cauſe que Moncade, qui appréhenda de ſe rencontrer ſur la route des François dont il ignoroit les deſſeins, fut auſſi prompt à la retraite que les Corſaires, & regagna la Sicile. 1519.

Les deux Princes n'avoient pas fait ſeulement ces armemens pour plaire au Pape, mais encore pour faire parler d'eux durant la Diéte; & les deux partis faiſoient à l'envi valoir chacun leur Héros, dans le deſſein de faire connoître ce qu'on en devoit attendre contre les ennemis du nom Chrêtien, s'il étoit élu Empereur : mais tout cela, & tous les reſſorts qu'on faiſoit jouër dans les Cours étrangéres, n'étoient que pour fortifier les intrigues de Francfort, où tout ſe préparoit pour l'ouverture de la Diéte.

L'Amiral de Bonnivet, avant que d'y paroître en qualité d'Ambaſſadeur de France, avoit parcouru ſecretement & déguiſé, les Cours de la plûpart des Electeurs, où il avoit fait profuſion d'argent & de promeſſes ; & la plûpart l'avoient aſſuré qu'ils ſeroient favorables au Roy. Il ſe rendit depuis à Coblens, & enſuite ſe cacha dans un Château fort proche de Francfort, tandis que le Cardinal Evêque de Gurk, ſi fameux par ſes négociations ſous le défunt Empereur, & Frideric Comte Palatin, Caſimir Marquis de Brandebourg, & le Comte Henry de Naſſau, qui avoient un pareil caractére de la part du Roy d'Eſpagne, faiſoient leur ſéjour à Mayence : mais ce Prince, outre ces Agens d'Office, en avoit un autre, qui travailloit ſous-main avec plus de ſuccès que tout le reſte. Memoires du Bellay, Liv. 1. Georgii Sabini Hiſt. de Coronat. Carol. V.

C'étoit Erard de la Mark Evêque de Liége. Ce Prélat, & tous ceux de ſa maiſon, avoient été attachez à la Cour de France, à laquelle il étoit redevable de ſon Evêché. Un dépit l'avoit fait changer de parti. Le Roy avoit agi fortement en ſa faveur auprès du Pape pour le Chapeau de Cardinal. Louïſe de Savoye, mere du Roy, demandoit la même grace pour l'Archevêque de Bourges frere de Boyer Threſorier de l'Epargne. Elle fit entendre au Pape, que quoique le Roy lui écrivît, Sa Sainteté lui feroit plaiſir auſſi-bien qu'à elle, de préférer l'Archevêque, qui fut effectivement nommé Cardinal le premier d'Avril de l'an 1517. L'Evêque de Liége ayant eu connoiſſance de toute cette intrigue par un des Miniſtres du Pape, en fut ſi indigné, qu'il ſe livra au Roy d'Eſpagne, & entraina avec lui Robert de la Mark Duc de Boüillon & Seigneur de Sedan ſon frere, que la Cour de France avoit auſſi chagriné quelque tems après, en caſſant ſa Compagnie de cent Hommes d'armes, à cauſe des déſordres qu'elle commettoit. Belcar. Lib. 16. Ciacconius. Memoires du Bellay, Liv. 1.

L'Evêque de Liége étoit un homme de beaucoup d'eſprit, qui avoit de l'adreſſe & de l'éloquence : il fut ravi d'avoir une ſi belle occaſion de faire uſage de ſes talens pour le ſervice du Roy d'Eſpagne, qui l'avoit très-bien reçu, & contre la Cour de France, qui l'avoit ſi peu ménagé.

Digitized by Google

1519. nagé. Ce fut celui qui contribua le plus à rompre les meſures de l'Amiral de Bonnivet : & pour récompenſe de ſon zéle, il obtint du Pape deux ans après, par l'entremiſe du Roy d'Eſpagne, l'honneur de la Pourpre, que Louïſe de Savoye lui avoit enlevé.

Le Roy, nonobſtant les paroles qu'on lui avoit données pour ſon argent, n'étoit proprement bien ſûr que de deux Electeurs, de Richard Archevêque de Trêves, & de Joachim Marquis de Brandebourg. Il croyoit l'être auſſi de Louïs Comte Palatin & Duc de Baviere, mais il ſe trompoit. Il ſe flattoit encore que par le moyen du Marquis de Brandebourg, il attireroit dans ſon parti le Cardinal Albert Archevêque de Mayence ſon frere ; tandis que l'Evêque de Liége travailloit à lui débaucher le Marquis même, par les ſollicitations de Jean Prince de la même Maiſon, avec qui le Roy d'Eſpagne avoit conclu à cette condition le mariage de Germaine de Foix, Reine Doüairiére d'Arragon, & veuve de Ferdinand ſon ayeul, qui l'avoit épouſée en ſecondes nôces; ce mariage ſe fit en effet ; & Germaine, de Reine qu'elle étoit, devint Marquiſe, & femme d'un cadet de la Maiſon d'un Electeur. On voit par cet exemple auſſi-bien que par celui de Marie d'Angleterre, que les Reines en ce tems-là ne ſe faiſoient pas une ſi grande affaire de ſe dégrader.

Mémoires de M. de Fleurange.

Petrus de Angleria Epiſt. 639.

Au contraire, le Roy d'Eſpagne étoit aſſuré non ſeulement du ſuffrage de Louïs Roy de Bohéme ſon beaufrere, qui envoya à la Diéte, pour tenir ſa place, Laſſa Seigneur de Sternberg; mais encore de ceux de l'Electeur de Mayence, & de Frederic Electeur de Saxe, au moins en cas qu'on prît le parti d'élire un des deux Rois. Pour ce qui eſt d'Herman Comte de Vueda Archevêque de Cologne, il paroît qu'il fut aſſez neutre, & qu'il étoit réſolu de ne ſe déclarer que pour celui qui auroit le plus de voix.

Le Pape, qui connoiſſoit mieux que le Roy la diſpoſition des eſprits, & qui voyoit bien que le parti Eſpagnol ſeroit le plus fort dans la Diéte, ſe ſervit de l'expédient qu'il avoit imaginé, & preſſa ce Prince de ſe déſiſter, & de tourner toute ſa brigue contre le Roy d'Eſpagne en faveur d'un Prince Allemand : mais Bonnivet qui ſe flattoit trop des vaines eſpérances qu'on lui donnoit de réuſſir, l'encourageant toûjours, le conjura de tenir bon, & l'empêcha de ſuivre le ſalutaire conſeil du Pape.

Ouverture de la Diéte de Francfort. Georgii Sabinius. Hiſt. de Coronat. Caroli. V.

Les choſes étant en cet état, l'ouverture de la Diéte ſe fit le dix-ſeptiéme de Juin avec les cérémonies ordinaires, enſuite deſquelles l'Electeur de Mayence fit un diſcours aux autres Electeurs pour les exhorter à n'avoir en vûe que le bien public, & à éviter l'eſprit de faction; après quoi chacun ſe retira, ſans entrer encore en délibération. Cependant les Ambaſſadeurs de Charles qui étoient toûjours à Mayence, firent pour lui leur demande par écrit à la Diéte. Les Ambaſſadeurs de France envoyérent auſſi la leur de Coblens pour le Roy de France, & on fit aux uns & aux autres des réponſes honnêtes, mais générales.

Le jour marqué pour commencer les Conférences, l'Electeur de Mayen-

Digitized by Google

yence propoſa le ſujet de la délibération, & dit qu'il étoit uniquement queſtion de ſe déterminer, à choiſir le Roy de France, ou le Roy d'Eſpagne, ou un Prince Allemand. Il exclut d'abord le Roy de France, tant par les raiſons que j'ai déja marquées, que pour quelques autres qu'il ajoûta; mais il appuya principalement ſur une Conſtitution de l'Empire, qui défendoit d'élire un Prince étranger. Il parut balancer d'avantage entre les deux autres partis qui reſtoient à prendre. Il propoſa les raiſons pour & contre, mais il exaggéra fort les inconvéniens qu'il y auroit à choiſir un Prince Allemand dans la conjoncture préſente du péril dont la Chrêtienté étoit menacée par les Turcs, des troubles que commençoient à exciter les erreurs de Luther, du peu d'union des Princes d'Allemagne entre eux, dont les uns paſſoient au ſervice de France, les autres à celui d'Eſpagne; & repreſenta qu'un Empereur qui avec ce titre n'auroit pas d'ailleurs une grande puiſſance, ne ſeroit pas capable de remédier à de ſi grands maux, ni de les prévenir. Il entra enſuite dans la diſcuſſion des motifs qu'on pouvoit oppoſer à l'élection du Roy d'Eſpagne; il les toucha légérement, & les réfuta. Il montra que ce Prince ne devoit point paſſer pour étranger, quoiqu'il ne fût pas né en Allemagne; que ſa Maiſon en étoit, qu'il y poſſédoit l'Autriche & d'autres domaines; & enfin il conclut en diſant que tout bien conſidéré, il croyoit qu'il étoit du bien public, de l'avantage de l'Allemagne, & du ſalut de la Chrêtienté, de lui déférer la Couronne Impériale. 1519.

Comme l'Electeur de Trêves s'étoit juſqu'alors encore plus ouvertement déclaré pour le Roy de France, que l'Electeur de Mayence n'avoit fait pour le Roy d'Eſpagne avant les Conférences, tous les autres lui témoignérent qu'ils ſouhaitoient de l'entendre, pour voir ce qu'il avoit à oppoſer à un avis ſi contraire au ſien. Il parla avec éloquence, fit l'éloge du Roy; il releva beaucoup ſa valeur & ſon expérience dans la guerre & dans le gouvernement; il dit qu'on prenoit mal à propos des ombrages de ſa puiſſance & de ſa prétenduë ambition; qu'on pourroit s'en faire de ſemblables de ſon Concurrent; que le génie François étoit beaucoup plus conforme à l'humeur des Allemans que celui des Eſpagnols naturellement fiers, diſſimulez, myſtérieux, artificieux, ſoupçonneux, jaloux, qui ne voudroient jamais faire les dépenſes néceſſaires pour la défenſe de l'Empire; qu'ils ne pourroient ſe reſoudre à laiſſer aller leur Roy hors de chez eux; que l'Allemagne ſous un Prince Eſpagnol ſeroit gouvernée par des Lieutenans, & qu'on n'avoit que trop d'expériences des funeſtes effets que produiſoit cette maniére de gouvernement, au préjudice de la tranquillité d'un Etat; qu'au contraire un Roy de France, tel que celui dont il étoit queſtion, ſeroit toûjours à leur tête; que la Cavalerie Françoiſe jointe à l'Infanterie Allemande, compoſeroient des Armées invincibles; qu'on verroit non ſeulement les Turcs bien-tôt arrêtez, mais repouſſez fort loin des frontiéres de Hongrie, qu'ils étoient prêts d'envahir; que le Roy d'Eſpagne n'auroit pas plutôt le Gouvernement de l'Empire, que ſous prétexte que le

1519. Duché de Milan en eſt un Fief, il tourneroit ſes armes de ce côté-là, au lieu de penſer aux intérêts communs de la Chrêtienté, & qu'on verroit s'allumer une cruelle guerre entre les Princes Chrêtiens, dans le tems qu'ils devroient être le plus unis contre les Turcs; que le Pape & les Vénitiens, dont on connoiſſoit la ſage politique, étoient d'avis que, ſuppoſé qu'on prît un Prince hors de l'Empire, le Roy de France convenoit mieux que le Roy d'Eſpagne, que la qualité d'étranger étoit égale dans les deux Princes, ſi l'on regardoit la naiſſance; que d'ailleurs les François étoient originaires de Germanie, & que ſi le Roy d'Eſpagne devoit être cenſé naturaliſé dans l'Empire, parce qu'il y poſſedoit des domaines, le Roy de France avoit le même avantage par le Duché de Milan qui en eſt un Fief, & qu'il étoit en poſſeſſion des terres au delà du Rhoſne, qui ont toûjours été terres de l'Empire; que ſi ce Prince n'étoit pas agréé par le Collége des Electeurs, il falloit s'en tenir à quelque Prince du Pays; qu'il y avoit encore des Maiſons aſſez puiſſantes pour ſoutenir la Majeſté de l'Empire, telles qu'étoient celles de Baviére, de Saxe, & de Brandebourg; qu'en un mot, quelque eſtime qu'il eût pour les grandes qualitez du jeune Roy d'Eſpagne, ce n'étoit point ſon avis qu'on le préférât à tous les autres.

Il n'y eut rien dans ces deux diſcours que tous les Electeurs n'euſſent médité en particulier & à loiſir: & il n'y avoit pas d'apparence que le nouveau tour d'éloquence qu'on y donnoit, dût faire beaucoup d'impreſſion ſur les eſprits. Les Electeurs toutefois demeurérent quelques momens penſifs, ſans rien dire; & puis tous, comme de concert, ſe tournérent vers l'Electeur de Saxe, qui étoit le plus âgé de l'Aſſemblée, & le priérent de parler.

Il dit qu'il n'avoit rien à ajoûter à tout ce qui avoit été dit de part & d'autre; qu'il croyoit qu'il s'en falloit tenir à la Conſtitution de l'Empire, qui défendoit d'élire un étranger; que l'interprétation donnée par l'Archevêque de Trêves à cette Conſtitution en faveur du Roy de France, lui paroiſſoit un peu trop ſubtile, qu'au contraire le Roy d'Eſpagne, quoi que né hors d'Allemagne, ſortoit trop immédiatement d'une ſouche qui en étoit, pour n'en être pas comme originaire, & qu'il lui donnoit ſon ſuffrage.

Eraſme dans une de ſes Lettres raconte un fait touchant l'Electeur de Saxe, bien glorieux à ce Prince, mais qui n'eſt point rapporté dans l'Hiſtoire de cette Election, d'où j'ai tiré ce que je viens d'en dire; & il aſſure qu'il l'avoit appris de l'Evêque de Liége, très-bien informé de tout ce qui ſe paſſa dans cette affaire. Il dit que les Electeurs tout d'une voix déférérent l'Empire à ce Duc; qu'il le refuſa, perſiſtant dans ſon ſentiment pour le choix du Roy d'Eſpagne, & que pouſſant le deſintéreſſement auſſi loin qu'il pouvoit aller, il ne voulut jamais recevoir une ſomme conſidérable que les Ambaſſadeurs de ce Prince lui préſentérent par reconnoiſſance, ni permettre même qu'on en diſtribuât une partie à ſes domeſtiques.

Georgii Sabini Hiſt. de Elect. Car. V.

Une

Digitized by Google

Une telle généroſité donnoit un grand poids à ſon ſuffrage. Le Député du Roy de Bohéme, & l'Electeur de Cologne, ſe joignirent à lui & à l'Electeur de Mayence. Louïs Comte Palatin & Duc de Baviére, qui avoit reçu de l'argent de France plus qu'aucun, donna d'abord ſa voix au Roy. Mais on l'intimida par le voiſinage d'une Armée des Villes de Soüabe, qui venoit de chaſſer le Duc de Virtemberg de ſes Etats, & de ſe déclarer pour le Roy d'Eſpagne. Il appréhenda qu'elle ne ſe jettât ſur le Palatinat. Cette crainte le fit retracter, & lui fit donner ſon ſuffrage au Roy d'Eſpagne. Le Marquis de Brandebourg voyant qu'il s'oppoſeroit en vain au torrent, ſuivit la pluralité; & enfin l'Electeur de Tréves ayant inutilement demandé que l'on continüât de délibérer, & qu'on ne ſe preſſât pas ſi fort de conclure, ajoûta en gémiſſant, qu'il prévoyoit que cette élection produiroit beaucoup de maux & de grands changemens en Allemagne; mais que pour ne pas faire de ſchiſme dans l'Empire, il joignoit ſa voix à celles des autres. Ainſi l'élection fut faite, ou plutôt réſoluë: car cette Aſſemblée n'étoit pas publique. Le jour fut pris pour en faire une ſolemnelle en préſence de tous les Membres de la Diéte, & ce fut le vingt-huitiéme de Juin.

1519.

Memoires du Mareſchal de Fleuranges.

Ibid.

Chacun ayant pris ſa place dans la Sacriſtie de S. Barthélemi, le Duc de Saxe, le Comte Palatin, le Marquis de Brandebourg, le Député du Roy de Bohéme, les Archevêques de Cologne & de Tréves demandérent en corps à l'Archevêque de Mayence, qui il choiſiſſoit pour remplir le Thrône de l'Empire vacant par la mort de Maximilien d'Autriche. Il répondit qu'il choiſiſſoit Charles Archiduc d'Autriche & Roy d'Eſpagne. Ce même Prélat fit enſuite la même demande à tous les Electeurs l'un après l'autre, qui joignirent leurs ſuffrages au ſien; après quoi le Roi d'Eſpagne fut proclamé Empereur, Charles Cinquiéme du nom.

Charles V. eſt élu Empereur.

Si l'on en croit le Mareſchal de Fleuranges, le Roy manqua ſon coup, pour n'avoir pas ſuivi un conſeil qu'il lui donna. C'étoit de prendre à ſa ſolde les Troupes de Soüabe dont j'ai parlé. Elles ne demandoient pas mieux, & elles en firent deux fois la propoſition à ce Seigneur, qui travailloit alors pour le Roy auprès des Princes d'Allemagne. Robert de la Mark ſon pere, Duc de Bouillon & de Sedan, qui, chagrin contre le Roy pour les raiſons que j'ai dites, avoit embraſſé le parti du Roy d'Eſpagne, donna le même conſeil à ce Prince, & on l'écouta. De là vint, ainſi que je l'ai dit, la variation du Comte Palatin, qui en révoquant ſon ſuffrage qu'il avoit donné au Roy, départagea les Electeurs, & fit que la pluralité des voix fut pour le Roy d'Eſpagne.

Pourquoi François I. manqua ſon coup. Memoires du Mareſchal de Fleuranges.

On comprend aiſément combien cette préférence, faite à la vûe de toute l'Europe, fut ſenſible aux deux Rois; combien l'un en eut de joye, & combien l'autre en conçut de chagrin; quel changement ce grand événement devoit faire dans le ſyſtême de politique des Princes d'Italie, & l'embarras où il jettoit le Pape & les Vénitiens. Ils regardoient la rupture entre ces deux Princes comme certaine, & voyoient l'Italie en danger d'être de nouveau le theâtre de la guerre: car tôt ou tard les prétentions de l'Empereur ſur le Duché de Milan, & celles du Roy de France

Jalouſie entre ces deux Princes.

1519. ſur le Royaume de Naples, ne pouvoient manquer de ramener les Armées de ces côtez-là.

Ils ſavoient qu'outre ces prétextes, le Roy avoit un très-juſte ſujet de déclarer la guerre à l'Empereur. Ce Prince n'avoit point obſervé du tout le Traité de Noyon. Il tergiverſoit toûjours ſur l'article principal, qui concernoit la reſtitution de la Navarre; & les Eſpagnols diſoient que Jules II. avoit eu autant de droit de donner ce Royaume à l'Eſpagne, que le Pape Martin IV. en avoit eu d'abandonner à la France les Etats de Pierre III. Roy d'Arragon, après l'avoir excommunié.

Petrus de Angleria, epiſt. 641.

Cependant ces deux Princes ne crurent pas devoir faire éclater ſi-tôt leur jalouſie. Charles V. ſe trouvoit embarraſſé, étant preſſé d'un côté par les Allemands de venir au plutôt prendre poſſeſſion du Thrône Impérial, & de l'autre par les Eſpagnols de ne les point quitter; & il avoit grand ſujet de délibérer là-deſſus. D'un côté il appréhendoit de choquer les Allemands, & de l'autre, de déplaire aux Eſpagnols, d'autant plus qu'il y avoit en Eſpagne des remuëmens, qui pouvoient avoir des ſuites fâcheuſes. Il avoit beaucoup aliéné les eſprits par la trop grande confiance qu'il avoit toûjours fait paroître pour Monſieur de Chiévres, qui le gouvernoit: ce crédit de Chiévres cauſoit du chagrin aux Seigneurs d'Eſpagne, qui étoient obligez de plier ſous ce Miniſtre, & ne pouvoient rien obtenir que par ſon canal. Le partage des emplois honorables entre eux & les Flamans, les irritoit extrémement: & ils murmuroient hautement de l'inſatiable cupidité de ceux que l'Empereur avoit amenez des Pays-Bas, pour enlever, diſoient-ils, tout l'or d'Eſpagne & des Indes. Son Conſeil étoit fort partagé ſur ſon départ. Les Miniſtres Flamans vouloient qu'il paſſât la Mer ſans retardement; & les Conſeillers Eſpagnols lui repréſentoient au contraire les mauvais effets que ſon abſence pourroit produire.

Variæ ep. Petri de Angleria.

Il étoit encore inquiet ſur une autre choſe de très grande importance pour lui. Il y avoit un article dans les Concordats faits avec Charles d'Anjou & ſes Succeſſeurs au Royaume de Naples, depuis que cet Etat avoit été enlevé à la Maiſon de Suaube, par lequel il étoit dit expreſſément, que le Royaume de Naples & l'Empire ſeroient incompatibles dans la même perſonne; que ſi un Roy de Naples étoit élu Empereur, il ſeroit obligé d'opter: c'étoit une précaution priſe par les Papes, ſur l'expérience qu'ils avoient faite de la trop grande puiſſance de la Maiſon de Suaube, qui avoit poſſedé ces deux Etats. On n'avoit juſqu'alors donné aucune atteinte à cette clauſe, & tous les Rois de Naples l'avoient jurée en recevant l'inveſtiture. Charles V. ſe trouvoit dans le cas; & il n'y avoit guéres lieu d'eſpérer que le ſaint Siége ſe relachât jamais là-deſſus. Il eut pourtant à l'égard de ce point meilleure compoſition du Pape qu'il n'eſpéroit; car il en obtint depuis ſans beaucoup de peine, l'agrément qu'il demandoit pour accepter l'Empire, ſans préjudice de ſon Royaume de Naples. Des raiſons ſi puiſſantes lui ôtoient l'envie d'entrer ſi-tôt en guerre avec la France, & il prenoit des meſures pour

Guicciard. Lib. 13.

Digitized

pour en écarter toutes les occaſions, juſqu'à ce qu'il fût hors des embarras où il ſe trouvoit. 1519.

D'autre part François I. avant que de s'y engager, vouloit s'aſſûrer du Roy d'Angleterre & du Pape. Celui-ci affectoit plus que jamais de ſe cacher, & de ne point laiſſer pénétrer ſes intentions, attentif à ne faire aucune démarche qui les fît découvrir, & attendant à ſe déterminer ſelon les conjonctures.

Pour ce qui eſt du Roy d'Angleterre, outre le dernier Traité que le Roy avoit fait avec lui; il y avoit lieu de croire que l'aggrandiſſement de Charles lui feroit faire de ſérieuſes réflexions, & que tenant dès lors en quelque façon entre ſes mains la balance de l'Europe, il la feroit pencher du côté de la France, ſur laquelle la Maiſon d'Autriche commençoit à prendre ſi fort le deſſus.

Le Roy dans cette eſpérance le preſſa fortement de lui tenir la promeſſe qu'il lui avoit faite dans le temps du dernier Traité, de paſſer à Calais, pour avoir une entrevûe avec lui. Bonnivet alla en Angleterre, & traita ſur ce ſujet avec le Cardinal de Volſey. Il obtint ſans peine ce que ce Prélat ſouhaitoit fort lui-même qu'on lui demandât. C'étoit une des plus belles occaſions qu'il pût avoir de ſatisfaire ſa vanité, en étalant ſa magnificence, & faiſant parade de ſon crédit aux yeux de toute la Cour de France. Le Roy d'Angleterre étoit lui-même aſſez porté à ce voyage. Il n'étoit pas long: il le regardoit comme une partie de divertiſſement, & il avoit beaucoup d'envie de voir le Roy de France. Ainſi la choſe fut réſoluë, quelques efforts que fît l'Ambaſſadeur de l'Empereur pour l'empêcher.

Mémoires du Bellay. Liv. 1.

Polydor. Vergil. Lib. 27.

Les grands Seigneurs de la Cour d'Angleterre eurent ordre de préparer leurs équipages, & Henri leur témoigna qu'ils lui feroient plaiſir de faire en cette rencontre, tout l'honneur qu'ils pourroient à la Nation. Ils obéïrent, & pluſieurs d'entre eux aſſez peu volontiers, entre autres Edoüard Duc de Buquinkam homme fier, & qui n'aimoit pas la dépenſe. Il lui échapa à ce ſujet quelques paroles aigres contre le Cardinal, qui quelque temps après lui coûtérent la liberté & la vie.

Le Roy d'Angleterre arriva à Calais avec la Reine ſa femme le Mardi cinquiéme de Juin: & dès que le Roy de France en eut eu avis, il s'avança avec Louïſe de Savoye ſa mere & toute ſa Cour, ſur les frontiéres de Picardie. Ces deux Princes, ainſi qu'on en étoit convenu, ſe rencontrérent le ſeptiéme du mois entre Ardres & Guynes, à mychemin de ces deux Places. On n'avoit point vû depuis très long-tems en France une ſi belle Aſſemblée. La grande quantité de Nobleſſe des deux Nations, le train, les équipages, la propreté des armes, la beauté des chevaux, la richeſſe des habits ſurpaſſoient tout ce qu'on en peut imaginer. Cette Aſſemblée, pour en marquer la magnificence, fut appellée alors, *Le Camp de drap d'or*; & *la grande dépenſe ſuperfluë*, dit le Seigneur du Bellay dans ſes Memoires, *fut telle, que pluſieurs y portérent leurs moulins, leurs forêts & leurs prés ſur leurs épaules.*

An. 1520. *Le Roi d'Angleterre vient en France & pourquoi.* Memoires du Bellay, Liv. 1. Journal de Louïſe de Savoye.

Entrevûë des deux Rois.

Les deux Rois, qui étoient les Princes les mieux faits de l'Europe, mon-

montez chacun ſur un Geneſt d'Eſpagne, quittérent leur Troupe dès
1520. qu'ils s'apperçurent l'un l'autre, & s'avancérent au milieu du champ, le Roy de France n'ayant avec lui que l'Amiral de Bonnivet & le Chancelier du Prat, & le Roy d'Angleterre étant ſuivi ſeulement du Cardinal de Volſey & des Ducs de Nortfolc & de Suffolc.

Ils s'embraſſérent à cheval avec de grands témoignages de tendreſſe. Enſuite ils mirent pied à terre, & entrérent dans une tente, qu'on avoit dreſſée exprès au milieu de la campagne. Ils s'y entretinrent aſſez longtemps de leurs affaires, & remirent le ſoin à leurs Miniſtres, d'en traiter entre eux plus en détail.

Ce qui s'y paſſa. Durant ce ſéjour des deux Rois en Picardie, dont l'un, ſavoir le Roy de France, ſe retiroit tous les ſoirs à Ardres, & l'autre à Guiſnes, il ſe paſſa deux ou trois choſes dignes d'être remarquées. La premiére fut dans une entrevûe, où le Roy d'Angleterre lut le projet du Traité qu'on devoit conclure. Le Roy de France y étoit nommé le premier : mais quand ſe vint au nom du Roy d'Angleterre, il lut, *Je Henri Roy.* Il
Mémoires du Mareſchal de Fleurange. s'arrêta là, & dit au Roy : J'ai penſé dire, Je Henri Roy de France & d'Angleterre : *mais je ne les mettrai point puiſque vous êtes ici*, & il ſe donna ſeulement le titre de Roy d'Angleterre. Le Roy ſoûrit, & lui marqua qu'il lui tenoit compte de cette honnêteté. Mais le Roy peu de jours après lui en fit une autre bien plus importante.

Ce Prince qui ſe piquoit beaucoup de franchiſe, juſqu'à nuire quelquefois à ſes intérêts les plus eſſentiels, étoit choqué de la défiance qu'on faiſoit paroître de part & d'autre, par les précautions que l'on prenoit, en comptant avec la derniere exactitude ceux qui devoient accompagner les deux Rois, le nombre de leurs Gardes, celui de leurs pas, pour que l'un n'avançât pas plus que l'autre. Quand il étoit queſtion de viſiter les deux Reines, le Roy d'Angleterre entroit dans Ardres dans le même temps que le Roy de France entroit dans Guiſnes. L'heure étoit préciſément marquée pour en ſortir, & ſe retirer chacun ſur ſes terres. Le Roy, pour ſe délivrer de toutes ces formalitez, prit deux Gentilshommes & un Page, & s'en alla à Guiſnes. Il trouva le Gouverneur du Château ſur le Pont, avec deux cens Archers de la Garde du Roy d'Angleterre, qui furent fort ſurpris de le voir. Il leur dit : Rendez-vous à moi, je vous faits mes priſonniers, & qu'on me conduiſe à l'appartement de mon frere le Roy d'Angleterre.

Le Gouverneur l'y conduiſit. Le Roy d'Angleterre fut pour le moins auſſi étonné que ſes gens l'avoient été, & dit au Roy : „ Mon Frere, „ vous me faites le meilleur tour que jamais homme fit à autre, & me „ montrez la grande fiance que je dois avoir en vous ; & de moy, je me „ rends votre priſonnier dès cette heure, & vous baille ma foi. “ En même temps il tira de ſon col un collier qui valoit bien quinze mille Angelots (*a*), & le donna au Roy, en le priant de vouloir bien le porter tout

(*a*) Ces Angelots étoient une monnoye d'or que Henri VI. Roy d'Angleterre, étant maître de Paris du temps de Charles VII. fit faire. On les appelloit Angelots, à cauſe d'un Ange qui y étoit repréſenté, tenant les écuſſons de France & d'Angleterre.

Digitized by Google

tout ce jour-là pour l'amour de ſon priſonnier. Le Roy l'accepta, & en ſe le mettant au col: Je le porterai, reprit-il, à condition que vous porterez auſſi ce que je vous préſente. C'étoit un précieux bracelet qui valoit bien le double du collier. Ils furent quelques heures enſemble, & enſuite le Roy s'en retourna à Ardres. Le Roy d'Angleterre y vint le lendemain ſans eſcorte & ſans Gardes, & depuis ce temps-là ils ne penſérent plus qu'à ſe divertir. 1520.

Réjouiſſances qui ſe firent à cette occaſion.

Ils ordonnérent qu'au même lieu où s'étoit fait la premiere entrevûe, on dreſsât des échaffaux & des lices pour des Tournois & d'autres exercices militaires, qui durérent pluſieurs jours ; & comme les deux Rois vouloient faire paroître en tout une confiance réciproque, c'étoient pendant ces divertiſſemens les Archers de la Garde du Roy d'Angleterre qui gardoient le Roy de France, & les Gardes du Roy de France qui gardoient le Roy d'Angleterre. Les plus renommez Chevaliers des deux Nations s'y ſignalérent. Les deux Rois y coururent diverſes fois l'un contre l'autre ; & leur adreſſe, leur courage, leur force y reçurent de grands applaudiſſemens. Cette fête fut terminée par deux grands repas, dont l'un fut donné par le Roy d'Angleterre au Roy de France, & l'autre par le Roy de France au Roy d'Angleterre.

Le premier fut fait auprès de Guiſnes dans une maiſon de bois, que le Roy d'Angleterre avoit fait faire à Londres, & dont toutes les parties furent bien-tôt raſſemblées. Elle étoit compoſée de quatre corps de logis aſſez vaſtes, & du haut en bas elle étoit couverte de toilles peintes, qui depuis le cordon paroiſſoient de véritables pierres de taille. Elle étoit ornée en dedans des plus riches tapiſſeries d'Angleterre, & ſa ſtructure en dehors étoit toute ſemblable à la maiſon des Marchands, ou de la Bourſe de Calais.

Ils ſe ſéparent après diverſes Négociations.

Le Roy d'Angleterre fut invité pour le lendemain au feſtin qu'on lui préparoit auprès d'Ardres. Le Roy y avoit fait élever une tente de ſoixante pieds en quarré couverte de drap d'or, dont les cordages étoient de fil d'or & de ſoye bleuë. Elle étoit tapiſſée en dedans de velours bleu tout ſemé de fleurs de lis d'or en broderie : elle étoit flanquée de quatre grands pavillons de même parure ; mais il ſurvint un ſi furieux ouragan, que tous les cables ayant été rompus, la tente & les pavillons furent renverſez, & tout ce riche appareil entiérement gâté. On prépara promptement un autre lieu le plus proprement qu'il fut poſſible, où la fête ſe fit. Après quoi les deux Rois ſe ſéparérent, paroiſſant fort ſatisfaits l'un de l'autre ; quoi que leurs Plénipotentiaires n'euſſent pas encore mis la derniére main au Traité ; qu'ils ſe fuſſent contentez de confirmer celui de 1518. touchant la ſomme de cent mille livres, que le Roy devoit payer au Roy d'Angleterre, juſqu'à ce que le Dauphin & Marie d'Angleterre fuſſent mariez en face d'Egliſe ; & que diverſes difficultez qui reſtoient à régler, euſſent été remiſes à l'arbitrage de Madame la Régente, Mere du Roy, d'une part, & du Cardinal de Volſey de l'autre, qui devoient tout terminer dans l'eſpace d'un an. Le Roy s'en alla

Recueil de Traitez, par Leonard, Tom. 1.

Digitized by Google

1520. à Boulogne, & Henry à Calais. Ce Prince n'y fut pas plutôt arrivé, qu'un Courier lui vint apprendre le débarquement de l'Empereur au Port de Douvres: ce qui l'obligea de repaſſer promptement la Mer, pour aller le recevoir.

Antoine de Vera, Hiſt. de Charl. V.

Les négociations entre la France & l'Angleterre donnoient de grandes inquiétudes au nouvel Empereur. Il voyoit que ſi ces deux Princes s'uniſſoient contre lui, il ne pourroit pas paſſer en Allemagne, & que même il courroit riſque de perdre les Pays-Bas. Les Lettres d'honnêteté que le Roy d'Angleterre lui écrivoit, ne le raſſûroient point, & il réſolut de partir au plûtôt, quoi qu'il dût arriver en Eſpagne, où tout étoit plein de mécontens.

Petrus de Angleria, Epiſt. 609.

Il nomma pour Adminiſtrateur de ſes Royaumes, le Cardinal Hadrien Evêque de Tortoſe, qui, ainſi que je l'ai déja dit, avoit été ſon Précepteur, & étoit natif des Pays-Bas. Il fit ce choix, pour avoir un homme ſûr à la tête des affaires: mais la défiance qu'il fit paroître en cette occaſion de tous les Eſpagnols, les irrita furieuſement, & augmenta de beaucoup la haine qu'ils avoient conçuë contre les Flamans, depuis l'arrivée de Charles en Eſpagne.

Le nouvel Empereur en eſt alarmé & vient en Angleterre.

Il mit à la voile le vingt-deuxiéme de May à la Corogne; & jamais Prince ne hazarda plus une riche Couronne qu'il tenoit déja, pour courir après une autre, qu'il auroit eu bien de la peine à ſoutenir avec dignité, ſi celle-ci lui avoit manqué.

Antoine de Vera, Hiſt de Charl. V. Polydor. Vergil. lib. 27.

Il débarqua en Angleterre, & Henry l'alla recevoir à Cantorbery, où il ne lui témoigna pas moins de cordialité qu'il avoit fait au Roy de France. L'Empereur y répondit parfaitement: mais comme il ſavoit que tout conſiſtoit à gagner le Miniſtre, il fit en public & en particulier à Volſey tous les honneurs & toutes les amitiez poſſibles; & il ſçut ſi bien le flatter & le remplir des plus hautes eſpérances, qu'il l'enleva au Roy de France.

Il gagne le Miniſtre du Roi Henry.

Du Tillet Recueil de Traitez.

Le dévouëment de Volſey étoit le plus grand fruit qu'il pût remporter de ſon débarquement en Angleterre, & il en eut une aſſûrance avant ſon départ: car le Roy d'Angleterre, au lieu de s'en tenir préciſément à la parole qu'il venoit de donner au Roy de France, de ſe déclarer contre l'Empereur, au cas que ſous prétexte de ſe faire couronner à Milan, il attaquât le Milanez, ou qu'il troublât autrement le repos de l'Italie, ou qu'il entreprît de faire quelque autre conquête, il promit à ce Prince de ſe faire arbitre de ſes différends avec le Roy, & de prendre les armes contre celui des deux qui refuſeroit de ſe ſoumettre à ſon arbitrage.

Memoires du Bellay, Liv. 1.

C'étoit-là ôter au Roy la liberté de demander à l'Empereur l'exécution du Traité de Noyon; & mettre un obſtacle au deſſein qu'il n'ignoroit pas que le Roy avoit, de forcer l'Empereur à reſtituer la Navarre à Henry, fils du feu Roy Jean d'Albret.

Il va enſuite ſe faire couronner à Aix.

Le Roy ne put guéres douter du changement de Volſey, quand il vit juſqu'à quel excès le Roy d'Angleterre porta les amitiez qu'il fit à l'Empereur: car non content des grands honneurs qu'il lui rendit dans ſon Royaume, il repaſſa encore la Mer exprès, pour lui faire voir Calais

&

Digitized by Google

& Gravelines, où ils ſe ſéparérent. De là l'Empereur ayant fait quelque ſéjour aux Pays-Bas, alla ſe faire couronner à Aix la Chapelle. Cette cérémonie ſe fit le vingt-troiſiéme d'Octobre avec les ſolemnitez accoûtumées, malgré la peſte qui étoit alors aſſez violente dans cette Ville. L'Empereur s'occupa le reſte de l'année à régler les affaires de l'Empire; & la ſuivante donna commencement aux longues guerres qui déſolérent les plus belles parties de l'Europe, & dont la France reſſentit les plus funeſtes effets. 1520. Epiſt Valdeſii ad Petr. de Angleria de Coronat. Caroli V.

On prétend que ſi le Pape avoit voulu prendre le caractére de Pere commun qui lui convenoit, il les auroit empêchez: mais ſuivant les projets ambitieux de ſon prédéceſſeur, d'aggrandir ſa puiſſance aux dépens des autres Princes, & de chaſſer les Eſpagnols & les François d'Italie, il ne fut pas fâché de les voir en armes les uns contre les autres, dans l'eſpérance qu'en les favoriſant alternativement, il leur feroit acheter ſa faveur, aux dépens de quelques parties de leurs Etats d'Italie.

C'eſt dans cette vûe qu'il ſe relâcha d'abord ſi aiſément, en conſidération de l'Empereur, ſur l'article important, dont j'ai parlé, touchant l'incompatibilité du Royaume de Naples avec l'Empire dans la perſonne du même Prince: mais cela n'empêcha pas, que peu de temps après il ne fît ſecrétement avec le Roy un Traité d'alliance, par lequel il promit de refuſer l'inveſtiture du Royaume de Naples à l'Empereur, & conſentit que le Roy attaquât ce Royaume, à trois conditions. La premiere, qu'il céderoit au S. Siége la Ville de Gayete, & tout le pays depuis-là juſqu'à la riviere du Garillan & aux confins de l'Etat Eccléſiaſtique. La ſeconde, que le reſte du Royaume de Naples ſeroit donné à Henry ſecond fils du Roy; mais qu'il ſeroit gouverné juſqu'à la majorité de ce jeune Prince par un Cardinal Légat qui réſideroit à Naples: la troiſiéme, que le Roy lui donneroit du ſecours, quand il en auroit beſoin contre les Feudataires rebelles de l'Egliſe. Cela regardoit principalement le Duc de Ferrare, contre lequel il fit en effet bien-tôt une tentative qui ne lui réuſſit pas. Memoires du Bellay. Liv. 1. Guicciard. Lib. 14.

Le Roy ſe croyant aſſûré de ce côté-là, ne différa pas plus long-temps l'entrepriſe qu'il méditoit ſur la Navarre, à quoi le Pape même l'incita; ainſi que ce Prince le diſoit publiquement depuis, en ſe plaignant de l'infidelité de la Cour Romaine. *Entrepriſe du Roi ſur la Navarre.*

La conjoncture étoit pour lui très favorable. Le départ de Charles V. avoit mis en combuſtion preſque toute l'Eſpagne. La populace avoit pris les armes, & s'étoit révoltée à Madrid, à Tolède, à Ségovie, à Burgos, à Valence, à Vailladolid, à Salamanque, dans le Royaume de Galice, & dans pluſieurs autres Villes. Il n'y avoit preſque que l'Andalouſie que la Ducheſſe de Medina Sidonia avoit eu l'autorité de contenir dans le devoir. A la verité, la Nobleſſe, pour la plûpart, n'entroit pas dans la ſédition: mais les grands Seigneurs, ou n'oſoient s'y oppoſer, ou ne le vouloient pas. Ils étoient ſpectateurs de ces mouvemens, retirez dans leurs terres, excepté quelques-uns qui avoient des charges ou des commandemens dans les Villes, dont les uns furent chaſſez, Variæ ep. Petri de Angleria, Lib. 33. & 34. Antoine de Vera Vie de Charles V.

Digitized by Google

1520. les autres maſſacrez, & d'autres fort maltraitez. Pluſieurs de ces Villes commençoient à ſe liguer les unes avec les autres. Il ſe fit des Aſſemblées où l'on alla juſqu'à propoſer de dépoſer le Roy d'Eſpagne ; & elles deputérent à la Reine Jeanne, mere du Roy, à qui ſon égarement d'eſprit, bien que preſque continuel, laiſſoit quelques bons intervalles, pour lui repréſenter que ſon fils n'avoit nul droit au Thrône d'Eſpagne tandis qu'elle vivroit, & qu'il étoit à propos qu'elle prît le gouvernement de l'Etat. Le Cardinal Adminiſtrateur & le Conſeil Royal ne ſçavoient comment s'y prendre, pour remédier à un mal qui croiſſoit tous les jours, & ſe communiquoit à toutes les parties de l'Etat. Leurs ordres étoient mépriſez ; ils n'avoient point la force en main, & la douceur ne gagnoit rien ſur des eſprits irritez à l'excès. Ils ne ſe trouvoient nulle part en ſûreté, & il n'y avoit plus nulle forme de gouvernement.

Mauvais Etat de ce Royaume.

Don Pedro Giron, qui avoit été maltraité de l'Empereur au ſujet des prétentions que ce Seigneur avoit ſur le Duché de Medina Sidonia, & l'Evêque de Segovie, homme d'un eſprit remuant & ſéditieux, qui ſe faiſoit honneur de ſon zéle pour la Patrie, qu'on alloit, diſoit-il, réduire en Province de l'Empire, épuiſer d'argent, & mettre ſous le joug des Flamans, étoient à la tête des Rebelles, & faiſoient avec eux des déſordres infinis. Il n'y avoit point, ou preſque point de Troupes dans le Royaume, le peuple s'étoit ſaiſi de l'artillerie & du peu de proviſions de guerre qui s'étoient trouvées en quelques endroits, & il avoit forcé les Gouverneurs de quelques Citadelles de les leur abandonner. Jamais on n'avoit vû en Eſpagne un tel renverſement & une ſi grande confuſion.

1521. Petrus de Angleria, Epiſt. 695. & 721. 728

Memoires du Bellay, Liv. 1.

Annales de France.

Le Roy de France ne pouvoit pas avoir une plus belle occaſion de s'emparer de la Navarre ; il reçut même des Lettres des Bourgeois de Tolède, & de Donna Maria Pachieca, ſœur du Marquis de Mondejar, qui s'étoit miſe à la tête des Révoltez de cette Ville, par leſquelles ils le conjuroient de ne pas laiſſer échaper une ſi heureuſe conjoncture, & de les prendre ſous ſa protection, quand il ſeroit maître de la Navarre. Il ſe rendit aiſément à des ſollicitations ſi convenables à ſes intérêts. Il fit lever cinq ou ſix mille Gaſcons ſous le nom du jeune Roy de Navarre, y joignit deux ou trois cens hommes des Compagnies d'Ordonnance, perſuadé qu'avec le ſecours de la faction des Grammons qui étoit prête à ſe ſoulever, ces Troupes ſuffiroient pour faire la conquête de cet Etat. André de Foix Seigneur de l'Eſparre, frere du Mareſchal de Lautrec, fut fait Général de cette Armée, où ſe trouvérent entre autres perſonnes de qualité, Sainte Colombe, Antoine de Tournon, Termes, Monluc, d'Auſſun, d'Andoins, Benac, Navailles, Eſguaravach, Fontenilles. Les Gendarmes étoient commandez par Jacques de Daillon, Comte du Lude & Sénéchal de Poitou, & il avoit avec lui Breſſuire, Sanzai, Mortemer, Paulmi, la Chategneraye.

Il y envoye une Armée, & le ſoumet entierement.

La marche de cette Armée fut fort ſubite & fort prompte. Elle enleva Saint Jean de Pied de Port, qui étoit la clef du pays. Le Duc de Najare, Viceroy du Royaume, n'avoit point de Troupes, parce que le Car-

Cardinal Adminiſtrateur les avoit fait venir toutes en Eſpagne, pour s'en ſervir contre les Rebelles. Ce Duc voyant les Bourgeois de Pampelune prêts à ſe révolter en faveur de leur Roy légitime, abandonna la Ville le dix-ſeptiéme de May, & alla lui-même à la Cour demander du ſecours. Son départ, & l'arrivée des François fit rendre la Ville. Don Inygo, ou Ignace de Loyola, jeune Capitaine Eſpagnol, d'une des plus conſidérables Maiſons de Guipuſcoa, s'enferma dans la Citadelle, pour la défendre le plus long-tems qu'il pourroit avec Don Ferrera, qui en étoit Commandant, mais ils avoient très peu de Soldats. 1521. Ibid. Et Maſſejus in vita Ignatii Loyolæ.

Les François l'attaquérent avec tant de vigueur, que le Commandant demanda à capituler, malgré Don Ignace, qui fut néanmoins un des Députez pour la capitulation. Les François propoſérent des conditions ſi dures, que Don Ignace, réſolu de périr plutôt que de ſigner un Traité ſi honteux, rompit la conférence, & rentra dans la Citadelle pour s'y défendre juſqu'à la derniére extrémité: mais Dieu, dont la Providence avoit des deſſeins particuliers ſur ce jeune Seigneur, permit que comme il étoit ſur la muraille, où l'Artillerie des François avoit déja fait une grande brêche, un boulet de Canon lui caſſât la jambe droite, & qu'un éclat de pierre lui fit en même tems une bleſſure à l'autre. Ce Capitaine, dont le ſeul courage ſoutenoit celui de toute la Garniſon, étant mis hors de combat, elle perdit cœur: & Don Ferrera, ſans attendre l'aſſaut, ſe rendit par capitulation aux François. Ceux-ci, pour marquer l'eſtime qu'ils faiſoient de la bravoure de Don Ignace, le traitérent avec beaucoup d'honneur & d'égards, & le firent tranſporter dans une litiére au Château de Loyola.

Tout le reſte du Royaume ſuivit l'exemple de la Capitale, excepté la Fortereſſe d'Amaïa, que Pierre de Vera, & le Seigneur de Beaumont, défendirent avec beaucoup de valeur. Cette expédition ne dura qu'un mois. Si l'Eſparre en fût demeuré là, & qu'il ſe fût contenté de bien aſſûrer ſa conquête, en mettant les Places en état de défenſe, & les fourniſſant de bonnes Garniſons, la Navarre étoit perduë abſolument pour l'Empereur: mais enflé de ſes ſuccès, il pouſſa juſques dans la Caſtille, & alla mettre le Siége devant Logrogno. Petrus de Anglena Epiſt. 721.

A cette nouvelle, les Eſpagnols ſe réveillérent, & les choſes avoient depuis peu changé de face en Eſpagne. La Nobleſſe, après bien des négociations, avoit pris les armes, & s'étoit unie avec le Cardinal Adminiſtrateur; les vieilles Troupes tirées de Navarre l'avoient jointe: & cette Nobleſſe même ſans Infanterie, étant venuë fondre ſur les Rebelles, les avoit tellement épouvantez, qu'ils avoient mis ſur le champ les armes bas: ainſi, quoique tant de mouvemens qui s'étoient faits en tant de différents endroits du Royaume, ne fuſſent pas encore calmez partout, cependant l'approche des François avoit beaup diſpoſé les eſprits à ſe réünir pour la défenſe commune. *Les Eſpagnols ſe reveillent & marchent au ſecours de la Navarre.* Ibid. Epiſt. 720.

Don Pedro Giron, qui étoit à la tête des ſéditieux, fut un des premiers prêts à marcher contre les François, pour effacer par cette démonſtration de zéle, le crime de ſa révolte. La vigoureuſe défenſe du Gou-

Digitized by Google

verneur de Logrogno, avec les Troupes que le Comte d'Ognates y avoit jettées, donna le tems au ſecours. La Nobleſſe avec les vieilles Troupes, dont le départ de Navarre avoit cauſé la perte du Royaume, s'avança vers Logrogno avec d'autres Milices, qu'on raſſembla de toutes parts. Les François ſe voyant beaucoup inférieurs en nombre, ſe retirérent promtement vers Pampelune, où les Eſpagnols arrivérent bien-tôt par un chemin, que les François croyoient impratiquable à une Armée, & ſur-tout à l'artillerie.

1521. Antoine de Vera, Hiſt. de Charles V.

Combat entre les deux Armées près de Pampelune.

Les deux Armées ſe trouvérent en préſence dans la campagne de Squiros, à une grande lieuë de Pampelune. Leſparre ne marchanda pas pour aller attaquer les Ennemis, ſans attendre ſix mille Navarrois qui devoient bien-tôt le joindre. La Gendarmerie Françoiſe fondant ſur les premiers Eſcadrons, les culbuta, tandis que l'artillerie, beaucoup mieux poſtée que celle des Eſpagnols, en faiſoit un grand carnage.

Mais ce premier déſordre de l'Armée Eſpagnole fut rétabli par la valeur de l'Amirante de Caſtille, qui arrêta les François, & donna le tems aux Eſcadrons renverſez de ſe rallier. Il fut ſoutenu par le Connétable; les charges furent terribles de part & d'autre: mais l'Infanterie Françoiſe ne put ſoutenir l'effort de l'Eſpagnole; elle fut miſe en déroute en trois endroits différens; & le Duc de Najare, Général de l'Armée, voyant que l'artillerie Françoiſe faiſoit un grand maſſacre de ſes gens de pied, attaqua ſi furieuſement trois-mille Gaſcons qui la gardoient, qu'il les enfonça, les diſſipa, & ſe rendit maître du Canon. La Cavalerie Françoiſe après avoir rompu pluſieurs fois des Eſcadrons ennemis, ſe trouvant en déſordre & ſur le point d'être enveloppée, lâcha le pied. Si l'on en croit les Lettres de l'Amirante écrites en Eſpagne touchant cette Bataille, il y périt cinq mille François, & ſeulement cinquante Eſpagnols, au plus. Il eſt hors de doute qu'il faut diminuer du nombre des premiers, pour en augmenter celui des ſeconds. Leſparre Général de l'Armée Françoiſe demeura priſonnier avec Tournon, Don Pedro de Navarre, Don Rodrigue ſon frere, & Grammont Seigneur François, différent des Grammons de Navarre. Du nombre des morts, furent Charles de Mauleon, le Capitaine Saint Martin, Charles de Navaſquez, Jean de Suraſa, de Rignac, de Durfort, & pluſieurs autres Gentilshommes, la plûpart Navarrois, ou Gaſcons.

Angleria Epiſt. 727.

Antoine de Vera, Vie de Charl. V.

Ibid.

Annales de France.

Les Eſpagnols reprennent cette Ville & toute la Navarre.

Cette défaite arriva le trentiéme de Juin, & fut ſuivie de la perte de Pampelune, dont la Garniſons prit la fuite, & de toute la Navarre qui fut reconquiſe par les Eſpagnols en auſſi peu de jours que les François en avoient employé à la conquérir, excepté S. Jean de Pied de Port, que ceux-ci conſervérent encore quelque tems.

On trouva parmi les papiers de Leſparre après ſa priſe, des Lettres qui irritérent fort les Eſpagnols. Ils connurent par ces Lettres, que la protection que le Roy donnoit à Henry d'Albret, n'étoit qu'un prétexté pour commencer la guerre contre l'Empereur; qu'il approuvoit le deſſein de ce Général d'entrer en Caſtille, l'exhortoit à y pénétrer le plus avant qu'il pourroit, & l'aſſûroit d'un grand renfort de Troupes qu'il lui préparoit.

De Angleria, epiſt. 727.

Char-

Digitized by Google

Charles V. ſe ſervit utilement de ces Lettres, pour exhorter les Eſpagnols à ſe réunir, & pour animer le Pape & les autres Princes contre le Roy de France, dont l'ambition, diſoit-il, n'avoit point de bornes, & ne cherchoit que les occaſions d'envahir les Etats de ſes voiſins. 1521.

Guerre Generale entre les deux Nations.

Les affaires & les eſprits étant dans cette ſituation, il ne falloit rien pour allumer une guerre générale dans tous les endroits de l'Europe, où ces deux Princes avoient des Etats. Elle commença en effet par une occaſion fort légére, & qui n'auroit pas eu tant de ſuite, ſi on n'avoit pas déja été ſi aigri de part & d'autre.

Quel en fut le Sujet. Memoires du Bellay, Liv. 1.

Il y avoit eu depuis quelques années entre un Seigneur nommé d'Aymeries, & le Prince de Chimay de la Maiſon de Croy, un procès touchant la petite Ville d'Hierge dans les Ardennes. Il avoit été terminé en faveur du Prince de Chimay par les Pairs du Duché de Boüillon, qui jugeoient en dernier reſſort & ſans appel : auſſi d'Aymeries n'en appella-t-il pas alors, ſe réſervant à un tems plus favorable.

Ce Seigneur avoit rendu un grand ſervice à l'Empereur, qui, manquant d'argent au tems de la Diéte de Francfort, avoit eu recours à lui. Il lui avoit prêté une ſomme conſidérable ſous la caution du Marquis d'Arſcot. Depuis l'élection de l'Empereur, d'Aymeries preſſa le Marquis de le payer, ou de le faire payer : mais il lui fit entendre en même tems qu'il ne le preſſeroit point, pourvû qu'il obtînt pour lui de l'Empereur, d'être reçu à appeller du Jugement rendu touchant la Ville d'Hierge.

Le Marquis d'Arſcot étoit fort puiſſant auprès du Prince ; parce qu'il étoit neveu de Monſieur de Chiévres. Il ménagea ſi bien la choſe, que la commiſſion fut délivrée par devant le Chancelier de Brabant, & ſommation fut faite aux enfans du Prince de Chimay de comparoître devant ce Tribunal.

Robert de la Mark prit feu là-deſſus pour deux raiſons : la premiére ; parce qu'il étoit Tuteur des enfans du Prince de Chimay, deſquels il avoit épouſé la tante : la ſeconde, qu'on donnoit atteinte à ſa Souveraineté de Boüillon qu'il prétendoit ne relever de perſonne. Il envoya à l'Empereur, pour lui expoſer ſon droit & celui des mineurs ; mais il ne fut point écouté ; & de dépit ayant ménagé ſecrétement ſa réconciliation avec le Roy par le moyen de Madame la Régente, qui malgré ſa déſertion, dont j'ai parlé auparavant, avoit toûjours conſervé de l'amitié pour ſa femme, & pour Madame de Fleuranges épouſe de ſon fils aîné, il quitta le parti de l'Empereur pour ſe remettre ſous la protection de la France. Il vint à Rémorantin trouver le Roy, qui le reçut à bras ouverts, & à qui il fit offre de ſes ſervices & de toutes ſes Places.

L'Empereur fâché d'avoir perdu ce Prince, dont le petit Etat lui ſervoit comme de barriére contre la France, fit ce qu'il put pour le regagner par l'entremiſe de l'Evêque de Liége, frere de Robert, & en l'aſſûrant qu'il lui rendroit juſtice : mais il étoit trop tard, & il ſe trouvoit trop engagé & trop irrité.

Se voyant ſoûtenu de la France, il réſolut de tirer lui-même raiſon de

Digitized by Google

1521. de l'injuſtice qu'on lui avoit faite. Il leva des Troupes en France, malgré les défenſes expreſſes du Roy, qui les lui fit, comme alors on le crut aſſez vrai-ſemblablement, ſeulement pour ſauver les apparences. Il alla avec trois mille hommes de pied, & quatre à cinq cens chevaux, faire le dégât dans le Luxembourg, aſſiégea la petite Ville de Vireton ſur les confins de Lorraine, d'où il fut repouſſé; & avant que de faire cet acte d'hoſtilité, il avoit envoyé à Vormes, où les mouvemens de Luther occupoient alors l'Empereur, lui déclarer la guerre dans les formes par un Héraut.

L'Empereur ſurpris de cette audace, qui ne pouvoit pas tomber dans la tête d'un petit Prince comme Robert de la Mark, ſans qu'il ſe crût bien appuyé, jugea que c'étoit un artifice du Roy pour engager la guerre. C'eſt pourquoi il fit partir ſur le champ deux Envoyez, l'un pour l'Angleterre, & l'autre pour la France.

Le premier eut ordre de repréſenter au Roy d'Angleterre l'inſulte qu'on venoit de faire à l'Empereur ſon maître; & qu'il étoit viſible que le Roy de France cherchoit querelle. Il le ſomma de l'exécution du Traité, par lequel il s'étoit engagé à être l'arbitre de tous les différends qui naîtroient entre les deux Couronnes, & d'exiger la réparation de l'injure qui venoit d'être faite, ou de la venger conjointement avec l'Empereur, ſi on refuſoit de le ſatisfaire. L'autre Envoyé étoit chargé de faire ſes plaintes au Roy ſur ce qui s'étoit paſſé, & de ſavoir s'il avoüoit Robert de la Mark.

Angleria, Epiſt. 733.

Le Roy d'Angleterre dépêcha auſſi-tôt vers le Roy. L'Envoyé le trouva à Sancerre; & ayant fait l'expoſition du ſujet de ſon voyage, & témoigné l'extrême deſir du Roy d'Angleterre pour entretenir la bonne intelligence entre les deux Etats, il propoſa au Roy de faire, par l'entremiſe de ſon Maître, un nouveau Traité avec l'Empereur, où l'on réglât entre eux toutes choſes à l'amiable, pour ôter toutes les ſemences d'une guerre qui embraſeroit toute l'Europe, ſi on ne la prévénoit au plutôt.

Le Roy répondit que Robert de la Mark n'avoit point agi par ſes ordres; qu'il feroit de nouvelles défenſes à ſes Sujets de s'enrôler dans ſes Troupes; qu'il lui ordonneroit de vuider ſa querelle particuliére avec le Seigneur d'Aymeries, ſans attaquer les Terres de l'Empereur; que pour le reſte, il envoyeroit dans peu une perſonne au Roy d'Angleterre, pour concerter avec lui les moyens d'établir la Paix entre l'Empire & la France. Il lui envoya en effet Montpeſat, & cependant Robert de la Mark, ſur les ordres qu'il reçut du Roy, licentia ſes Troupes.

Memoires du Bellay, Liv. 1.

Montpeſat dit au Roy d'Angleterre, que l'unique moyen d'établir la Paix étoit d'obliger l'Empereur à l'obſervation du Traité de Noyon; que dès qu'il y auroit ſatisfait, ſur-tout pour la reſtitution de la Navarre, le reſte ſeroit aiſé à régler; que pour ce qui étoit du nouveau Traité avec l'Empereur, dont ſon Envoyé lui avoit parlé, il ne pouvoit l'entamer, avant que d'avoir conſulté le Pape, avec qui il avoit commencé une négociation pour l'avantage de l'Europe & de la Chrêtienté.

Cet-

Digitized by Google

Cette négociation, ſur laquelle Montpeſat ne s'expliqua pas, étoit celle dont j'ai déja parlé, où il s'agiſſoit de chaſſer les Eſpagnols du Royaume de Naples. On ne ſait ſi on doit en attribuer la rupture ou à la négligence du Roy, trop occupé de ſes amours & de ſes divertiſſemens, ou à l'inconſtance & au peu de ſincerité du Pape. Il eſt au moins certain que le Roy lui donna occaſion de ſe diſculper là-deſſus : car le Pape lui ayant envoyé un état de guerre pour cette entrepriſe, ſur lequel il lui demandoit réponſe dans vingt-deux jours, plus de ſix ſemaines ſe paſſérent, ſans qu'on la lui fit. Il ſe plaignit encore de ce que le Roy ne lui avoit point tenu la parole qu'il lui avoit donnée, de faire entrer au plûtôt les Vénitiens dans leur Ligue, & de ce qu'il le laiſſoit chargé ſeul de la ſolde de ſix mille Suiſſes, dont il devoit payer la moitié : de ſorte que le Pape entrant ſur cela en défiance du Roy, ou en faiſant le ſemblant, reçut la Haquenée blanche de la part de l'Empereur pour le Royaume de Naples ; quoi qu'il eût promis de lui en refuſer l'inveſtiture, & donna retraite dans Reggio au Seigneur Viſcomti, à Jerôme Moroné, & à quelques autres bannis du Duché de Milan, que le Roy l'avoit prié de ne point recevoir dans l'Etat Eccleſiaſtique. 1521.

Cependant l'Empereur ayant reçu aſſez froidement l'éclairciſſement du Roy & le deſaveu qu'il avoit fait de l'entrepriſe de Robert de la Mark, fit marcher ſon Armée pour châtier ce Prince : mais la ſuite montra que ce n'étoit pas là ſon unique deſſein. Henry Comte de Naſſau fut fait Général de cette Armée, devant laquelle les Places du Duché de Boüillon ne purent tenir. Il fit pendre Niſelle, Gentilhomme Commandant de Logne, & il en fit autant à vingt Soldats de la Garniſon de Meſſancour, parce qu'ils étoient Sujets de l'Empereur. Il envoya priſonnier à Namur le Seigneur de Jamets, ſecond fils de Robert de la Mark, qu'il prit dans Fleuranges, & il ſe rendit maître de Boüillon par intelligence. Il n'y eut que la Ville de Sedan & le Château de Jamets, qu'il n'oſa attaquer, ayant reconnu la bonne contenance du Seigneur de Fleuranges, fils aîné de Robert, dans cette derniere Place. Lognes, Fleuranges, & Meſſancourt furent raſées ; & Robert de la Mark, ayant demandé quartier, eut beaucoup de peine à obtenir une trêve de ſix ſémaines par l'entremiſe de François Sikinghe ſon amy, qui étoit un des Généraux de l'Empereur. *L'Empereur met ſon Armée en Campagne.*

Cette Trêve, & les nouvelles Troupes qui groſſiſſoient tous les jours l'Armée de l'Empereur, firent appréhender au Roy que ce Prince n'en demeurât pas au châtiment du Duc de Boüillon. Il manda ſes ſoupçons au Roy d'Angleterre, & le pria de ſe ſouvenir de la qualité qu'il avoit de Médiateur ou d'Arbitre. Il en reçut une réponſe qui ne fit qu'augmenter ſon inquiétude ; ſavoir, que ſi l'Empereur s'en tenoit à la vangeance qu'il venoit de prendre de Robert de la Mark, on n'avoit pas ſujet de ſe plaindre de lui, & que ſi le Roy vouloit la Paix, comme il le diſoit, il ne tiendroit qu'à lui d'écouter les propoſitions de ce Prince, qui lui paroiſſoient raiſonnables, & que tout ſe régleroit dans la Conférence de Calais, dont on étoit déja convenu. Ibid.

Digitized by Google

1521. Henry ne pouvoit guéres mieux faire connoître ſa partialité, qu'il le faiſoit par cette réponſe. C'étoit vouloir que le Roy reçût la loi de l'Empereur, à quoi il n'étoit nullement diſpoſé : bien au contraire, ſon humeur martiale, ſa fierté & ſa jalouſie contre ce Prince, lui donnoient de l'impatience de ſe meſurer avec lui, & de faire connoître à toute l'Europe l'injuſtice de la préférence qu'on avoit donnée à Charles pour l'Empire à ſon préjudice. Mais il ne ſe trouvoit pas encore aſſez prêt. Il craignoit l'Angleterre, & ſe défioit des Princes d'Italie.

L'Empereur ne lui permit pas de balancer davantage. De Liques Seigneur de la Province de Haynaut, s'empara de S. Amand & de Mortagne. On tâcha de pallier cette hoſtilité, en la faiſant paſſer pour une querelle particuliére de ce Seigneur avec le Cardinal de Bourbon touchant l'Abbaye de Saint Amand, & l'Empereur la deſavoüa.

D'autre part le Comte de Naſſau s'approcha de Mouſon : le territoire des environs de cette Place appartenoit en partie au Roy & en partie au Duc de Boüillon. Montmort Commandant de la Place, envoya demander au Comte, s'il avoit ordre de faire la guerre au Roy, & ſe plaignit de ce que pluſieurs de ſes Soldats paſſoient la Meuſe pour piller ſur les terres de France. Ce Général lui fit réponſe qu'il n'étoit point campé ſur les terres du Roy, mais ſur celles de Robert de la Mark, en attendant la fin de la Trêve que l'Empereur avoit accordée à ce Prince, & que s'il prenoit en faute quelques-uns de ſes Soldats au delà de la riviére, il pouvoit les faire pendre comme des voleurs, ſans que l'Empereur s'en offençât.

Mais bien-tôt il n'y eut plus de lieu à la diſſimulation : car le Comte de Naſſau paſſa la Meuſe ; & d'autre part le Seigneur de Fiennes de la Maiſon de Luxembourg, un des Généraux de l'Empereur, vint ſe camper à une lieuë de Tournay avec un Corps de huit mille hommes de pied & de mille chevaux, de l'artillerie, & tout l'attirail d'un Siége, & commença à ſe ſaiſir des avenuës de la Place.

Le Roy fait auſſi marcher la ſienne.

Dès que le Roy avoit vû l'Armée de l'Empereur marcher vers le Duché de Boüillon, il avoit, autant qu'il le put, mis ordre à la ſureté de ſes frontiéres. Il partagea ſes Troupes en quatre corps. Un fut envoyé en Champagne ſous les ordres du Duc d'Alençon. Un autre ſous le Duc de Vendôme en Picardie. L'Amiral de Bonnivet en conduiſit un troiſiéme en Guyenne : le quatriéme fut mené par le Mareſchal de Lautrec dans ſon Gouvernement du Milanez, où l'on avoit découvert quelques intrigues d'Hector Viſcomti, & de Jerôme Moroné contre la France.

Priſe de Mouſon par les Imperiaux.

La premiére entrepriſe de l'Empereur lui réuſſit. Le Comte de Naſſau ſe rendit maître de Mouſon en peu de jours, par la lâcheté de la Garniſon, qui, bien qu'aſſez nombreuſe, n'étoit compoſée que de Troupes nouvellement levées. Elles furent ſi épouvantées du feu continuel de deux batteries qui foudroyoient la place, qu'elles n'oſoient paroître ſur les rempars, & elles contraignirent Montmor à faire une capitulation honteuſe. Cette premiére conquête enfla autant le cœur aux En-

Digitized by Google

1521.

Ennemis, qu'elle répandit de conſternation en Champagne & en Picardie, où elle leur donnoit entrée. Le Comte de Naſſau eſpéra profiter de cette terreur ; & laiſſant Sedan à côté, parce qu'il croyoit cette Ville trop forte, il vint mettre le Siége devant Meziéres ſur la même riviére de Meuſe, avec une Armée de trente-cinq mille hommes.

Hiſt. du Ch Bayard, chap. 63.

Le Roy s'étant douté du deſſein de l'Ennemi, avoit confié le commandement de cette Place au Chevalier Bayard. Anne de Montmorenci jeune Seigneur, qui dès lors promettoit beaucoup, s'y renferma avec lui, auſſi-bien que l'Ecuyer, Boucar du Refuge & le Baron de Montmoreau, qui commandoient chacun mille hommes de pied, dont pluſieurs déſertérent dès le commencement du Siége. Outre cette Infanterie, Bayard avoit dans la Place la Compagnie de cent Hommes d'armes du Duc Antoine de Lorraine, dont il étoit Lieutenant, & celle du Seigneur d'Orval, Gouverneur de Champagne, de pareil nombre de Gendarmes.

Ils aſſiégent Meziéres.

Memoires du Bellay, Liv. 1.

Les fortifications de la Place étoient en aſſez mauvais état : il n'y avoit guéres de munitions de guerre & de bouche, que ce qu'on y fit entrer à la hâte avant qu'elle fût inveſtie, & on comptoit plus pour la réſiſtance, ſur la bravoure, ſur l'autorité & ſur l'expérience du Commandant, que ſur tout le reſte.

La Ville eſt comme une preſqu'Iſle, que la Meuſe embraſſe, & rend inacceſſible, excepté du côté des Ardennes. Ce fut de ce côté-là que le Comte de Naſſau prit ſon quartier avec vingt mille hommes, vis-à-vis de la porte de Bourgogne, & laiſſa au delà de la riviére le Général Sikinghe qui en avoit quatorze à quinze mille. L'un & l'autre dreſſérent chacun une batterie ; & quoi que la véritable attaque fût celle du Comte de Naſſau ; toutefois l'artillerie de Sikinghe incommodoit beaucoup plus les Aſſiégez que l'autre ; parce qu'elle étoit ſur une éminence qui commandoit la Ville.

Bayard ſe comporta en ce Siége comme il avoit fait par-tout ailleurs ; c'eſt-à-dire avec un courage, une vigilance, une activité, qui tenoient les Ennemis toûjours en haleine, faiſant de continuelles ſorties, toûjours fort à propos, & avec avantage.

Le Roy étoit à Dijon, & pendant que le Connétable & le Duc de Vendôme aſſembloient l'Armée, il avoit jetté quantité de Gendarmes dans les Places de la riviére d'Aiſne, tant pour couvrir le Pays, que pour fatiguer le Camp du Général Sikinghe ; & François de Silly, Bailly de Caën, étant ſorti de Retel à la tête d'une troupe de ces Gendarmes, tailla en piéces un gros parti des Ennemis, où il y avoit de la Cavalerie & de l'Infanterie, commandé par le Comte de Riſourket Allemand, qui y demeura priſonnier.

La plûpart de l'Armée Françoiſe étant aſſemblée, le Roy s'avança juſqu'à Troyes, pour aller préſenter la Bataille aux Ennemis : & il étoit tems ; car il y avoit déja près d'un mois que la Place étoit vivement battuë. La dyſſenterie faiſoit un grand ravage dans la Garniſon ; les vivres commençoient à manquer, & il y avoit de grandes bréches à la mu-

Le Roy s'avance à Troyes pour leur préſenter la bataille.

Digitized by Google

1521. raille du côté de la porte de Bourgogne : mais l'adreſſe du Chevalier Bayard fit ce que ſa bravoure auroit en vain tenté.

Il ſavoit qu'il y avoit de la meſintelligence entre le Général Sikinghe & le Comte de Naſſau, & qu'il ne ſeroit pas difficile de les mettre en défiance l'un de l'autre. Il écrivit une Lettre à Robert de la Mark, qui étoit à Sedan, où ſuppoſant que ce Prince lui avoit fait confidence du deſſein du Comte de Naſſau, de quitter le ſervice de l'Empereur, pour paſſer à celui du Roy, il lui conſeilloit de preſſer le Comte de prendre au plutôt ſon parti, avant que de recevoir un affront. Il lui donnoit avis que le ſoir du jour qu'il lui écrivoit, douze mille Suiſſes arriveroient à trois lieuës du Camp de Sikinghe avec huit cens Hommes d'armes ; qu'ils devoient l'attaquer ſans délay ; que lui dans le même temps feroit une ſortie à la tête de ſa Garniſon ſur le Camp du Comte de Naſſau, & que Sikingge ſeroit un habile homme, s'il pouvoit éviter l'entiére défaite de ſon Armée.

Hiſt. du Ch. Bayard, chap. 63.

Il mit cette Lettre entre les mains d'un Payſan qui devoit la porter à Sedan, au travers du Camp de Sikinghe. Le Payſan fut ſurpris, comme Bayard l'avoit prévû. La Lettre fut luë par ce Général, qui, perſuadé que le Comte de Naſſau vouloit le perdre, prit ſur le champ la réſolution de paſſer la riviére avec ſon corps d'Armée, pour ſe poſter de l'autre côté où étoit le Camp du Comte de Naſſau. Le Comte voyant de loin tout en mouvement dans le Camp de Sikinghe, lui envoya un Gentilhomme pour ſavoir ce que c'étoit. Sikinghe lui répondit en colére : Allez dire au Comte de Naſſau, qu'il n'aura pas le plaiſir de me voir périr avec mon Armée, que je vais me camper à côté de lui, & que nous verrons ce qui arrivera. Il commença auſſitôt à faire marcher ſon Armée en ordre, comme s'il avoit été à l'Ennemi, & cela obligea le Comte de Naſſau à mettre auſſi la ſienne en Bataille.

Le Chevalier Bayard leur fait lever le Siége.

Cependant le Payſan, envoyé par Bayard, ſe ſauva durant le tumulte, & vint lui raconter ce qui lui étoit arrivé. Le Chevalier ſe ſçut bon gré d'avoir ſi bien réuſſi ; & voyant les deux Armées en préſence, comme ſi elles avoient été prêtes à en venir aux mains : Donnons, dit-il, le ſignal de la Bataille ; & en même tems il fit faire une décharge d'artillerie, qui emporta quelques files des Troupes de Naſſau. Néanmoins les deux Généraux ſe raccommodérent, après un éclairciſſement : mais le Roy, à qui ſans doute Bayard avoit communiqué ſon ſtratagême, ayant appris le décampement de Sikinghe, jetta par les quartiers abandonnez, un grand convoy & un ſecours d'hommes dans la Place, ſous la conduite de François de Mont-gommeri Seigneur, de Lorges, & mit par ce renfort la Place en état de réſiſter juſqu'à l'arrivée du grand ſecours.

Le Comte de Naſſau ne jugea pas à propos de l'attendre. Il fit embarquer ſon artillerie ſur la Meuſe, pour la tranſporter à Namur, & ſe retira. Le Chevalier Bayard après la levée du Siége, fut reçu du Roy avec toutes les marques d'eſtime qu'il méritoit, & honoré par ce Prince du Colier de l'Ordre de S. Michel, & d'une Compagnie de cent Hommes d'ar-

Digitized by Google

d'armes. On voit la joye que le Roy eut de cet événement, par la Lettre qu'il écrivit à Louïſe de Savoye ſa Mere. 1521.

A MADAME.

MADAME. *Tout aſeteure ynſy que je me vouloys metre o lyt eſt aryvé Laval, lequel m'a aporté la ſerteneté deu levemant deu Syege de Meſyeres, & croy que nos Anemys ſont an grant pene, veu la onteuſe retrete qu'yl ont fet: Pour tout le your de demayn, je ſoré le chemyn qu'ys prandront. Et ſelon ſela il nous fodra gouverner. Et s'yl ont joüé la paſyon, nous jourons la vanyanſe. Vous ſuplyant, Madame, vouloyr mander par-tout pour fere remerſyer Dyeu. Car ſans poynt de fote il a montré ſe coup qu'yl eſt bon Françoys. Et feſant fyn à ma Letre, remetant le tout ſeur le porteur, pry à Dyeu qu'yl vous doynt tres bonne vye & longue.*

Lettre que le Roi écrivit à ſa Mere ſur ce ſujet. Copiée ſur l'original qui eſt à la Bibliotheque de Mr. l'Abbé Baluze.

Voſtre tres humble & tres obeyſant Fyls FRANÇOYS.

L'Armée du Comte de Naſſau toute délabrée, partie par les maladies, partie par les mauvais temps, ſe refit un peu par le pillage de la petite Ville d'Aubanton en Picardie, & de tout le Plat-Pays, où elle exerça des violences & des cruautez inouïes. On la pourſuivit en vain, parce qu'elle avoit beaucoup d'avance: mais François de Bourbon, Comte de S. Pol, reprit Mouſon, & le Duc de Vendôme s'empara de Bapaume & de Landreci, qu'il fit raſer. Mémoires du Bellay. Liv. 1.

Le Roy animé par ces ſuccès, entra plus avant dans le Pays-Bas avec toutes ſes forces qu'il avoit réünies, pour aller préſenter la Bataille à l'Empereur qui étoit à Valenciennes. Il fit paſſer le Comte de S. Pol au delà de l'Eſcaût, avec ſix mille Hommes, ſur un pont conſtruit au deſſous de Bouchain. L'Empereur ayant eu avis que les François ſe préparoient à paſſer l'Eſcaut, fit partir de Valenciennes douze mille Lanſquenets & quatre mille chevaux, ſous les ordres du Comte de Naſſau, pour s'oppoſer au paſſage: mais quand ils arrivérent, ils trouvérent le pont fait, le Comte de S. Pol bien retranché entre des marais, & le Roy qui paſſoit avec le reſte de l'Armée. *Il entre plus avant dans le Pays-Bas.* Angleria, epiſt. 748.

Cette promptitude déconcerta les Ennemis, & les fit penſer à la retraite, qui n'étoit pas aiſée. Ils avoient trois lieuës de pleine campagne à paſſer: l'Avant-garde & la Bataille du Roy, compoſées de vingt-ſix mille Hommes de pied, de ſeize cens Gendarmes, & d'une partie de la Cavalerie legére, étoient en état de les ſuivre: mais ils échapérent, à la faveur d'un gros brouillard qui ſe leva. On délibéra nonobſtant cela, ſi on marcheroit après eux. Les avis furent partagez. Le Connétable, Monſieur de la Trimouille, le Mareſchal de Chabannes, & les Commandans des Suiſſes vouloient qu'on les pourſuivît: mais les autres Généraux, ou du moins le Mareſchal de Châtillon, furent d'un ſentiment contraire. Il s'en falloit bien que ce Mareſchal n'eût l'expérience & l'habileté du Belcarius. Lib. 16.

Digitized by Google

1521. du Connétable & des autres que j'ai nommez: mais il avoit la faveur de la Régente. Elle lui avoit recommandé d'empêcher que le Roy ne s'exposât trop, & il faiſoit ſa Cour à cette Princeſſe en contrediſant le Connétable qu'elle haïſſoit beaucoup. Le Mareſchal commandoit l'Avant-garde avec le Duc d'Alençon, contre le droit du Connétable, qui diſſimula ſon chagrin, & ne le fit que trop connoître quelque temps après. Le Roy s'en rapporta au Mareſchal. Ce Prince, malgré l'envie qu'il avoit de donner, ſe piqua de prudence à contre-temps, dans une occaſion où il auroit peu hazardé, & ſe contenta de détacher quelque Cavalerie pour harceler l'Arriére-garde des Ennemis. Ce fut un effet du bonheur du jeune Empereur, que fut ſi perſuadé du danger de ſon Armée, quand il ſçut le paſſage de celle de France, que dès la nuit il ſe retira dans le Comté de Flandre, ſuivi de cent chevaux ſeulement.

Conquêtes qu'il y fait. Le Roy envoya une partie de ſon Armée attaquer Bouchain, qui ſe rendit au Duc de Vendôme; & marcha avec le reſte au ſecours de Tournay, que le Sieur de Liques aſſiégeoit depuis trois ou quatre mois. Sur ces entrefaites Milord Chambellan arriva à l'Armée du Roy, & apporta un projet de Traité fait par les Plénipotentiaires d'Angleterre à Calais, où nonobſtant une guerre ſi déclarée, ils traitoient de Paix avec ceux du Roy & de l'Empereur. Mais avant que de parler de cette négociation, je raconterai ce qui ſe paſſa durant cette année ſur les frontiéres d'Eſpagne & en Italie.

Memoires du Bellay, Liv. 1. L'Amiral de Bonnivet étoit allé en Guyenne avec ſix mille Lanſquenets, commandez par le Comte de Guiſe, quatre ou cinq cens Gendarmes, ſous les ordres de François de Tavannes & de Villiers, & il devoit être joint par un Corps de Gaſcons & de Baſques qu'on levoit dans le Pays.

Fontarabie Inveſtie par l'Amiral de Bonnivet. Etant arrivé à S. Jean de Luz ſur la fin de Septembre, il fit divers mouvemens, qui tinrent les Eſpagnols dans l'incertitude s'il tourneroit vers Pampelune, ou vers Fontarabie. Après quelques marches & quelques contremarches, & la priſe de quelques Châteaux dans les montagnes, il fit paſſer la riviére d'Andaye aux Lanſquenets, par un endroit où elle étoit guéable, quand la Mer étoit deſcenduë. Le Comte de Guiſe entra à leur tête dans la riviére, quoi que bordée de l'autre côté d'un grand Corps de Troupes Eſpagnoles, qui effrayées de cette hardieſſe, lâchérent le pied: la plûpart ſe ſauvérent dans les montagnes, & quelques-unes dans Fontarabie; & cette Place, après la priſe d'un Fort qui la couvroit, fut inveſtie. Sa ſituation ſur le bord de la Mer, à l'embouchure de la riviére d'Andaye, & dans un terrain auſſi avantageux pour la défenſe, qu'incommode pour l'attaque, la faiſoit paſſer pour imprenable, & les Eſpagnols avoient eu ſoin de la bien munir; parce qu'ils la regardoient comme une des clefs de l'Eſpagne: mais elle fut ſi vivement attaquée, qu'en peu de jours il y eut une brêche à la muraille. L'Amiral ne croyant pas cette brêche encore aſſez grande ni d'aſſez facile accès, accorda, contre ſon inclination, aux Gaſcons & aux Baſques la permiſſion qu'ils lui demandoient avec inſtance, de donner l'aſſaut. Ils

Digitized by Google

Ils s'y comportérent avec beaucoup de vigueur, & Saint Bonnet, Curton, & Duras s'y diſtinguérent. Les Eſpagnols le ſoûtinrent vaillamment, & l'Amiral fit ſonner la retraite, après une perte aſſez conſidérable. Cette tentative neanmoins ne fut pas inutile: car les Aſſiégez ayant fait épreuve de la bravoure des Aſſaillans, & voyant l'Amiral élever une batterie ſur une hauteur d'où le rempart étoit vû de revers, deſeſpérérent de pouvoir ſoûtenir un ſecond aſſaut, & capitulérent. Le Gouvernement de la Place fut donné à Jacques de Daillon Seigneur du Lude, qui par la belle défenſe qu'il fit au Siége de cette Place quelque temps après, répondit parfaitement à l'eſtime qu'on avoit marquée pour ſa valeur, en la lui confiant. Mais les choſes n'alloient pas ſi bien à beaucoup près au delà des Alpes, que du côté des Pyrénées.

1521. Annales de France.

Priſe de cette Ville.

Le Pape gagné par l'Empereur, fit une Ligue avec lui, & renonça à celle qu'il avoit faite avec le Roy fort peu auparavant. Les raiſons ou les prétextes ne lui manquoient pas pour juſtifier cette conduite. Il en trouva dans la négligence du Roy à exécuter divers articles du Traité, & dans le peu de ménagement que Lautrec & Ménaut de Martres Evêque de Tarbes (*a*), qui préſidoit de la part du Roy aux affaires Eccléſiaſtiques du Duché de Milan, avoient pour le ſaint Siége. Ils refuſoient de recevoir les Bulles, ou ne les mettoient en exécution pour la diſtribution des Bénéfices, que quand & comme ils le jugeoient à propos, ſans s'abſtenir même de termes de mépris, à l'occaſion des ordres & des remontrances qui leur venoient de ce côté-là. Mais le véritable motif, fut que l'Empereur promit au Pape de réunir au Domaine Eccléſiaſtique Parme & Plaiſance, qui depuis pluſieurs années avoient été cédées aux François.

Le Pape quitte le parti du Roy, & ſe ligue avec l'Empereur.

Ce fut un des principaux articles du Traité, qu'on eut ſoin de tenir fort ſecret. Les autres étoient, que le Pape & l'Empereur uniroient leurs forces, pour chaſſer les François du Milanez, & y établir François Sforce fils du fameux Ludovic, & frere de Maximilien, qui avoit cédé ſes droits ſur ce Duché au Roy, l'an 1515; que l'Empereur donneroit une penſion de dix mille ducats au Cardinal Jules de Médicis ſur l'Archevêché de Tolède, & aſſigneroit un pareil revenu à Alexandre de Médicis fils naturel du défunt Laurens de Médicis; que dans le Duché de Milan on ne ſe ſerviroit que du ſel de Cervie, dont les Salines appartenoient au Pape, & qu'enfin l'Empereur ſeroit obligé de le ſecourir contre tous les Feudataires du ſaint Siége, qui refuſeroient de s'y ſoumettre.

Articles du Traité.

Annales de France. Guicciard. Lib. 14. Belcar. Lib. 16.

La République de Florence, dont les Médicis étoient les maîtres, & Fréderic de Gonſague Marquis de Mantouë, entrérent dans cette Ligue; & il fut réſolu d'attaquer les François en Italie par tant d'endroits, qu'il ne fût pas en leur pouvoir de réſiſter. L'Empereur & le Pape négotiérent pour détacher les Suiſſes de l'alliance de France, par le moyen du Cardinal

(*a*) Nos Hiſtoriens l'appellent Ménard, & le diſent Evêque de Tarbes, quoi qu'il eût permuté cet Evêché pour celui de Conſerans avec Gabriel de Grammont. *Gallia Chriſtiana.*

Digitized by Google

1521. dinal de Sion; mais il n'en purent venir à bout : ils obtinrent ſeulement la permiſſion de faire auſſi des levées de Troupes dans les Terres des Cantons, à condition qu'elles ne fuſſent point employées contre le Milanez. Cette Ligue ſe fit à l'inſçu de M. de Chiévres, qui avoit toûjours été pour maintenir la Paix entre la France & l'Empire. Le crédit de ce Seigneur avoit diminué ; & Mercurin Gatinara Italien, Chancelier de l'Empereur, habile Politique & grand Courtiſan, commençoit à l'emporter ſur lui. Il le comprit, quand il vit qu'on lui avoit fait myſtére de cette Ligue; & l'on prétend que le chagrin qu'il en conçut, auſſi-bien que de la mort du Cardinal Guillaume de Croy ſon frere, Archevêque de Tolède, contribuérent beaucoup à la ſienne. Elle arriva dans la Diéte de Vormes, où l'Empereur ſe fit un grand mérite auprès du Pape de la proſcription de Luther.

Les Milanois mécontens du Gouvernement François.

La conjoncture étoit favorable aux deſſeins de ce Prince & du Pape. Les Habitans du Milanez étoient très-mécontens du Gouvernement François, & une des grandes fautes que fit François I. à cet égard, fut de n'avoir pas après ſa conquête imité la conduite de Louïs XII. en ce païs-là. La mémoire de ce Prince y étoit encore en vénération. Ils ſe ſouvenoient avec admiration du pardon qu'il leur avoit accordé, du ſoin qu'il avoit toûjours eu d'y envoyer des Gouverneurs ſages & modérez, d'y faire obſerver une exacte diſcipline par ſes Troupes, de ne donner aucune atteinte aux priviléges, dont il leur avoit conſervé la jouïſſance. C'étoit tout le contraire depuis que les François avoient reconquis cet Etat. Le Connétable de Bourbon, après y avoir commandé quelque temps, laiſſa cet employ à Lautrec, homme brave & bon Capitaine, mais hautain & impérieux. On lui attribuoit la diſgrace du Mareſchal de Trivulce, le plus illuſtre Seigneur du Pays, qui avoit rendu les plus ſignalez ſervices à la Couronne, & à qui le chagrin de la mauvaiſe réception que lui fit le Roy, lors qu'il arriva à la Cour, cauſa la mort, Ce fut Madame de Châteaubriand ſœur de Lautrec, de laquelle le Roy étoit fort amoureux, qui perdit Trivulce dans l'eſprit de ce Prince. Il s'apperçut de ſa diſgrace à Chartres, où la Cour étoit : car s'étant fait porter en chaiſe dans un endroit par où le Roy devoit paſſer, parce qu'il étoit boiteux, fort gouteux, âgé de quatre-vingts ans & très caſſé ; le Roy ne fit pas ſemblant de le voir. Trivulce outré de ce mépris, s'écria : *Sire, ah! Sire, au moins un mot d'audience.* Le Roi ſans rien répondre, tourna la tête de l'autre côté. Le chagrin le ſaiſit tellement, qu'il en fut frapé à mort, & s'alla mettre au lit. Le Roy l'ayant appris, en fut fâché, & l'envoya viſiter de ſa part: mais il répondit, qu'*il n'étoit plus temps. Le dédain duquel il a uſé envers moi*, dit-il, *& mon dépit ont déja fait leur opération en moi; je ſuis mort.*

Brantome dans l'Eloge de Jean Jacques Trivulce.

Après tout, le mauvais office que Madame de Château-briand avoit rendu à ce Mareſchal, étoit fondé ſur ce qu'il s'étoit fait recevoir Bourgeois des Cantons Suiſſes. Cette démarche donna au Roy de la défiance, à cauſe du voiſinage de la Suiſſe & du Milanez : car Trivulce étoit un homme d'un eſprit extrémement remuant; d'où vient qu'on lui mit ſur ſon

Digitized by Google

ſon Tombeau pour Epitaphe : *Quieſcit qui numquam quievit* ; c'eſt-à-dire : Ici repoſe celui qui ne ſe donna jamais de repos. 1521.

Cette mort avoit beaucoup aliéné de Lautrec l'eſprit des Milanois ; & cette averſion, comme c'eſt l'ordinaire, retomboit ſur toute la Nation. Lautrec étant venu en France pour épouſer la fille de Monſieur d'Orval, on mit en ſa place par interim Téligny Sénéchal de Roüergue, qui n'y fut pas plutôt arrivé, que par ſes maniéres douces, engageantes, populaires, il regagna le cœur des gens du pays : mais on le rappella preſque auſſi-tôt, pour mettre en ſa place Leſcut, dit communément le Mareſchal de Foix, frere de Lautrec, qui avoit les mêmes défauts que lui, & tint la même conduite. On refuſa au Vicechancelier de Milan Jérôme Moroné, homme qui avoit beaucoup contribué à la conquête du Milanez, une Charge de Maître des Requêtes de l'Hôtel, qu'il avoit demandée avec beaucoup d'empreſſement. Ce refus, & la crainte qu'on ne l'arrêtât comme un mécontent, le firent retirer à Trente ſur les terres de l'Empereur, auprès de François Sforce. On ne voyoit que des empriſonnemens, des banniſſemens, des confiſcations de biens ſur les moindres ſoupçons. On étoit perſuadé que l'avarice des Commandans y avoit autant de part, que le motif de la ſûreté de l'Etat : & le nombre des bannis étoit ſi grand, qu'on diſoit qu'il y avoit autant de perſonnes chaſſées de Milan, qu'il y en étoit reſté. On exagéroit ſans doute ; mais on devoit s'attendre que tant d'exilez ne manqueroient nulle occaſion d'exciter des troubles ; & que ceux qui étoient demeurez dans le Pays, ayant des liaiſons de famille & d'intérêt avec ceux qu'on avoit chaſſez, & appréhendant pour eux-mêmes un pareil traitement, ſeroient très diſpoſez à les ſeconder.

On en bannit un grand nombre. Memoires du Bellay, Liv. 1.

Ce fut en effet par ces Bannis que le deſordre commença. Le Mareſchal de Foix ſçut qu'il y en avoit un aſſez grand nombre retirez à Buſſet petite ville appartenante à Chriſtofle Palavicin, un des plus puiſſans Seigneurs du Parmeſan. Il lui envoya un nommé Cardin de Crémone, pour lui ordonner de la part du Roy de ne les pas ſouffrir dans ſes terres. On fit entendre à ce Seigneur, que Cardin venoit pour l'arrêter. Il s'en ſaiſit, & le fit pendre ; mais en même temps il commanda aux Bannis de ſe retirer ; ce qu'ils firent, & ſe réfugiérent à Reggio, ville qui appartenoit au Pape.

Le Mareſchal ſur cette nouvelle remettant à un autre temps la punition de Palavicin, s'approcha de Reggio dans l'eſpérance d'y ſurprendre les Bannis, & entre autres Jérôme Moroné : mais ils en furent avertis, & ſortirent de la Place, avant qu'il y fût arrivé : cependant François Guichardin, Auteur de l'Hiſtoire des Guerres d'Italie, qui étoit Gouverneur de Reggio, auſſi-bien que de Modene pour le Pape, prit ſes ſûretez contre la ſurpriſe.

Deſordre dont ils furent cauſe. Guicciard. Lib. 14.

Le Mareſchal s'étant avancé avec quatre cens Lances le matin du jour de S. Jean Baptiſte, envoya le Capitaine Bonneval prier le Gouverneur de Reggio de lui accorder un abbouchement. Le Gouverneur, après qu'on ſe fût donné des aſſurances réciproques, ſe rendit à l'entrée du Ravelin

de la porte de Parme. On fit ſes plaintes de part & d'autre : le Mareſ-
1521. chal, de ce que contre les Traitez faits avec la France, on recevoit les Exilez de Milan dans les Places du Pape; & Guichardin, de ce que le Mareſchal étoit entré à main armée ſur les Terres de l'Egliſe.

Durant l'entretien il arriva, que contre l'ordre du Gouverneur on ouvrit une autre porte de la Ville, pour y faire entrer une charette chargée de farine. Bonneval qui étoit avec quelques Troupes de ce côté-là, voulut ſe ſervir de l'occaſion pour y entrer, & entreprit de forcer le paſſage : mais il fut repouſſé, & la porte fut fermée par ceux qui la gardoient. A l'occaſion de cette attaque de Bonneval, ceux qui étoient ſur la muraille, vis-à-vis du Ravelin, tirérent ſur les François de la ſuite du Mareſchal. Alexandre Trivulce y reçut un coup de mouſquet, dont il mourut deux jours après; & la ſeule crainte de bleſſer ou de tuer le Gouverneur, empêcha qu'on ne tirât ſur le Mareſchal, qui fut contraint d'entrer dans le Ravelin, ſur la promeſſe que lui fit le Gouverneur de ne le pas retenir. Les autres s'enfuirent, & dirent au Prince de Bozzolo, qui étoit à quelque diſtance de là avec mille hommes d'Infanterie, qu'on avoit arrêté le Mareſchal : mais l'arrivée du Mareſchal tira le Prince d'inquiétude. Ce fait eſt raconté diverſement dans quelques Mémoires : mais je m'en ſuis rapporté à Guichardin, qui ne pouvoit en ignorer aucune circonſtance, & ne paroît pas avoir eu raiſon de rien déguiſer.

Le Mareſchal qui avoit fait cette expédition contre l'avis d'Alexandre Trivulce, appréhenda fort que le Roy ne l'en blamât, & envoya promtement la Mote-Groüin, Enſeigne de la Compagnie de Louïs d'Aſt, au Pape, pour l'aſſûrer que ce qu'il avoit fait n'étoit point à deſſein de rien entreprendre ſur l'Etat Eccléſiaſtique ; mais ſeulement pour donner la chaſſe aux Bannis de Milan, à qui Sa Sainteté ne pouvoit pas, ſelon les Traitez, donner azyle ſur ſes Terres.

Le Pape reçut très mal la Mote-Groüin, & dit qu'il ſe reſſentiroit d'un tel attentât. Il prononça ſur le champ la Sentence d'excommunication contre le Mareſchal, & aſſembla le Conſiſtoire, où il invectiva fortement contre le Roy. Il s'étendit au contraire beaucoup ſur les louanges de l'Empereur, qui, en proſcrivant Luther à la Diéte de Vormes, s'étoit montré un digne Fils de l'Egliſe, tandis que le Roy de France ne ſongeoit qu'à envahir les Etats du ſaint Siége. Il ajoûta qu'il étoit réſolu de ſe précautionner contre l'ambition de ce Prince, & de ſe joindre à l'Empereur pour la défenſe de l'Egliſe, & qu'il ne pouvoit douter que ce ne fût là la volonté de Dieu, après la terrible maniére dont il venoit de châtier l'inſolence des François, le jour même de la Fête du Prince des Apôtres.

Accident funeſte arrivé à Milan.

Il parloit d'un accident funeſte arrivé ce jour-là à Milan. La foudre vers les ſix heures du ſoir tomba ſur la Tour de la porte du Château, où étoit le principal Magaſin des munitions de guerre. Il y avoit deux cens cinquante milliers de poudre, douze cens pots à feu, ſix cens lances à feu, & une proviſion de ſel pour cinq ans. Ce fut un fracas épouvantable. La Tour ſauta en l'air, ſix toiſes de la courtine des deux côtez de la

Digitized by Google

la Tour s'éboulérent dans le foſſé. Richebourg Capitaine du Château, trois cens hommes de la Garniſon, & pluſieurs autres qui ſe promenoient ſur l'eſplanade, y périrent. Preſque toutes les maiſons du Château, & celles de la Ville qui en étoient les plus voiſines, furent renverſées; des pierres d'une énorme groſſeur furent tranſportées à plus de cinq cens pas; & ſi les Chefs de la faction Impériale, qui étoit déja fort groſſe dans la Ville, avoient eu aſſez de réſolution & de préſence d'eſprit, rien ne leur étoit plus aiſé que de s'emparer du Château, dans la conſternation où la Garniſon ſe trouva. Mais ce qu'il y avoit de François, ou de Bourgeois affectionnez à la France, s'y raſſemblérent promptement, & firent une garde exacte, juſqu'à ce que cent Hommes d'armes arrivérent de Novare; & les bréches furent réparées avec toute la diligence poſſible. 1521.

Le Pape ayant déclaré ſes intentions aux Cardinaux, appella Jean Manuel Ambaſſadeur de l'Empereur, avec qui il fit ſemblant de conclure un Traité contre la France, qui étoit ſigné il y avoit plus de deux mois, & qu'on avoit même déja commencé à exécuter. Guicciard. Lib. 14.

Le projet avoit été de ſurprendre en même temps les François à Génes, à Come, à Plaiſance, & à Parme, où le Pape & l'Empereur avoient des intelligences. L'entrepriſe ſur Génes venoit d'être faite, & avoit manqué. Jérôme Adorne, exilé de Génes, étoit venu ſur les Galéres du Royaume de Naples & de l'Etat Eccléſiaſtique avec deux mille Fantaſſins Eſpagnols, auſquels ſe joignirent pluſieurs Rebelles de la riviére de Génes. Il s'étoit préſenté devant le Port de cette Capitale, & avoit compté ſur le ſoulévement que ſes Partiſans devoient faire en même temps dans la Ville: mais Frégoſe, qui étoit Doge de Génes & grand ennemi d'Adorne, ayant eu avis de ſon approche, mit ſi bon ordre à tout, qu'il ne ſe fit aucun mouvement; & il avoit ſi bien pourvû à la garde du Port, que les Ennemis n'oſérent mettre pied à terre. Ils débarquérent pour la plûpart à quelques lieuës de là, & demeurérent aux environs, en attendant ce que feroient les Bannis de Milan du côté de Parme & de Plaiſance, dont le Mareſchal de Foix diſſipa auſſi les deſſeins pour quelque temps, dans le voyage dont j'ay parlé, qu'il fit à Reggio. *Deſſein de ſurprendre les François formé par le Pape & par les Impériaux, ſans ſuccès.*

La conſpiration contre la Ville de Come ne réuſſit pas mieux. Le Capitaine Garrou Baſque, homme brave & vigilant, en étoit Gouverneur. Il apprit par divers avis, que Mainfroy Palavicin approchoit avec un Corps aſſez nombreux de Lanſquenets & d'Italiens. Il fit auſſi-tôt fermer les portes, joignit au petit nombre de Soldats François qu'il avoit, pluſieurs Habitans, dont il ſe défioit le moins, & donna ordre toutefois aux Officiers d'avoir l'œil ſur eux.

Palavicin ſe voyant prévenu, ne laiſſa pas de camper auprès de la Ville, ſur la promeſſe que lui fit un Bourgeois de Come, nommé Antoine Ruſquo, de percer la muraille derriére ſa maiſon qui en étoit voiſine, & de l'introduire par là dans la Ville pendant la nuit. Mais Garrou le prévint; car ayant reconnu la ſituation du Camp ennemi, où il vit qu'on ne faiſoit pas fort bonne garde, il fit une ſortie ſi à propos avec deux cens

Digitized by Google

1511. hommes, qu'il mit les Ennemis en déroute, en tua près de quatre cens, & le reſte ſe ſauva, partie dans des barques ſur le Lac de Come, partie dans les montagnes.

Il n'en demeura pas là : ayant ſçu que Palavicin, & la plûpart des Lanſquenets ſe retiroient par terre, il les ſuivit ; & ayant pris le plus court par des chemins écartez qu'il connoiſſoit, il alla ſe mettre en embuſcade à l'extrémité d'un défilé par où Palavicin ne pouvoit pas éviter de paſſer ; il le chargea en cet endroit ſi bruſquement, qu'il le défit, le prit avec pluſieurs Lanſquenets, à qui il donna la liberté, & l'envoya priſonnier à Milan.

Danger où étoit le Milanez. Belcar. Lib. 16. Cependant le Mareſchal de Foix voyant la guerre déclarée, & qu'on l'attaquoit de toutes parts, envoya Couriers ſur Couriers au Roy pour l'avertir du danger où étoit le Milanez. Lautrec eut ordre de partir pour s'y rendre : mais il repréſenta qu'il iroit inutilement ; qu'il n'y auroit que de la honte à gagner pour lui, ſi on ne lui donnoit de quoi payer les Soldats, & qu'il lui falloit au moins trois cens mille écus. Il n'y avoit point d'argent au Thréſor Royal, qui avoit été épuiſé par des dépenſes inutiles, en un temps où il ne pouvoit être trop abondant. Le Roy, Madame la Régente, Jacques de Beaune, Baron de Semblançai Surintendant des Finances, promirent à Lautrec, même avec ſerment, qu'en arrivant à Milan, il y trouveroit les remiſes qu'il demandoit, & ſur cette aſſûrance il partit. On ne lui tint point parole : la Régente qui le haïſſoit, parce qu'il ne daignoit pas lui faire ſa Cour, & qu'il parloit trop librement de certaines galanteries dont on la ſoupçonnoit, détourna cet argent ; & Lautrec, faute de ce ſecours, ſe trouva dans un embarras extréme.

Thuanus, Lib 1. Belcar. Lib. 17.

A ſon arrivée à Milan, il crut devoir faire ſur Palavicin, un exemple capable de donner de la terreur à tous ceux qui ſeroient tentez de ſe révolter contre la France. Il le fit écarteler, quoi que pluſieurs des Juges euſſent refuſé de ſigner l'arrêt de ſa condamnation, & que les plus modérez lui conſeillaſſent de l'envoyer en France, comme un ôtage qui répondroit de la fidélité de beaucoup de Gentilshommes du pays, ſes parents ou ſes alliez. Une telle ſévérité exercée ſur un homme de naiſſance, ſans doute à contre-temps, fit un très-méchant effet, & irrita bien plus la Nobleſſe du Milanez, qu'elle ne lui inſpira de ſoûmiſſion dans une conjoncture, où les mouvemens du dehors pouvoient aiſément en faire naître au dedans de la Capitale même. Une circonſtance rendit cette exécution plus odieuſe, ce fut que Lautrec confiſqua tous les biens de Palavicin au profit de ſon frere le Mareſchal de Foix ; cela fit croire que l'intérêt particulier avoit plus de part dans ce châtiment, que le ſervice du Roy & le bien public.

Guiccard. Lib. 14.

Le Pape ſe prepare à la guerre. Proſper Colonne, que le Pape avoit chargé de la principale conduite de la guerre, où il s'engageoit contre la France, étoit déja à la tête des Troupes de l'Egliſe ; quoi que le titre de Capitaine général de ces Troupes fût deſtiné au Marquis de Mantouë, qui renonçant à l'alliance de la

Digitized by Google

la France, renvoya au Roy le Collier de l'Ordre qu'il en avoit reçu quelques années auparavant. 1521.

L'Armée des Confédérez devoit être d'environ dix-huit mille hommes d'Infanterie, partie Italienne, partie Eſpagnole, partie Allemande, partie Suiſſe & Griſonne, & de douze cens Hommes d'armes, ſans compter les Bannis de Milan, parmi leſquels étoient pluſieurs Gentilshommes, qui avec leurs amis & leurs vaſſaux, pouvoient faire un Corps conſidérable. Le Vicechancelier Jérôme Moroné, quoiqu'il ne fût pas homme de guerre, faiſoit croître tous les jours cette Troupe par ſes intrigues ſecretes, & débauchoit au Roy une infinité de gens du Pays. *En quoi conſiſtoit l'Armée des confederez.*

Il s'en falloit beaucoup que Lautrec pût mettre en campagne une ſi nombreuſe Armée, étant obligé d'avoir des Garniſons dans quantité de Places que les Ennemis menaçoient. Il attendoit ſix mille hommes de France, & dix mille Suiſſes; car malgré les efforts du Cardinal de Sion, du Nonce du Pape, & de l'Envoyé de l'Empereur, les Cantons avoient conſenti qu'on les levât pour le ſervice du Roy. Les Vénitiens, en vertu du nouveau Traité conclu avec la France, devoient mettre en campagne ſix cens Hommes d'armes & ſix-mille Fantaſſins; ils les promirent de bonne grace à Lautrec, & les firent en effet avancer ſur les confins du Véronnois & du Breſſan, & Alfonſe d'Eſt, Duc de Ferrare, l'aſſûra de tout le ſecours que ſon Pays ravagé depuis long-tems par les guerres, lui permettroit de lui donner. *Foibleſſe de celle du Roy.*

L'autrec eſpéra avec cela ſe ſoutenir ſans faire de grandes pertes, réſolu de ne rien hazarder, de temporiſer, & de tenir ſeulement la campagne avec un Camp volant pour harceler les Ennemis. Il comptoit beaucoup ſur ce qu'il ſavoit que le Pape, qui avoit fait de grandes dépenſes pour s'emparer du Duché d'Urbin, avoit peu d'argent; que l'Empereur attaqué en Flandre & en Biſcaye, n'en auroit pas non plus beaucoup pour ſoûtenir la guerre d'Italie, & que pour peu que l'on tînt contre les premiers efforts, les Troupes de la Ligue ſe diſſiperoient d'elles-mêmes, faute de paye.

Cependant Proſper Colonne, qui étoit déja à Bologne avec les Troupes du Pape, & celles des Bannis, s'ennuyant d'attendre les Lanſquenets & Don Ferdinand d'Avalos, Marquis de Peſcaire, qui amenoit les Eſpagnols du Royaume de Naples, entra en campagne, après avoir ſuffiſamment pourvû Imola, Ravenne, Modéne & Reggio, contre les entrepriſes que le Duc de Ferrare pourroit faire, & vint ſe camper ſur la Lenza dans le Parmeſan, à cinq milles de Parme, à deſſein de faire une tentative ſur cette Place. Guicciard. Lib. 14. Memoires du Bellay. Liv. 1.

L'autrec ayant pénétré ſon intention, fit entrer dans Parme le Mareſchal de Foix avec environ quatre cens Hommes d'armes, & la crut en ſûreté avec ce ſecours & deux mille Fantaſſins Italiens, que le Prince Frédéric de Bozzolo y commandoit.

En effet, Colonne ayant appris l'entrée d'un ſi grand renfort, & ſçu que l'Armée de Venise s'étoit avancée juſqu'à Pontévico ſur l'Oglio,

Digitized by Google

1521. & que le Duc de Ferrare faiſoit des levées de Troupes, n'oſa entreprendre l'attaque de Parme avant la jonction des Confédérez.

Les Confédérez veulent faire le Siége de Parme.

Antoine de Léve arriva bien-tôt avec quatre cens Gendarmes Eſpagnols, & le Marquis de Mantouë à la tête d'un nombre conſidérable de ſes propres Troupes. Auſſi-tôt après leur arrivée, Colonne ſerra de plus près la Place, & s'occupa à détourner ou à deſſecher quelques canaux qui en rendoient les approches plus difficiles, afin de commencer le Siége, dès que le Marquis de Peſcaire & les Lanſquenets auroient joint. Il avoit beaucoup d'inquiétude au ſujet de ces Lanſquenets. Ils étoient dans le Trentin au nombre de quatre mille, avec deux mille Griſons, & faiſoient difficulté de marcher, ſi on ne leur donnoit d'avance la paye de pluſieurs jours. On trouva le moyen de les ſatisfaire : mais il reſtoit encore un grand obſtacle ; c'étoit qu'il leur falloit traverſer le Pays des Vénitiens, qui à la priére de Lautrec ſe mettoient en devoir de s'y oppoſer, ou plutôt ils faiſoient le ſemblant ; car ſuivant leur politique ordinaire, ils ne vouloient que ſauver les apparences ; & appréhendant que la guerre ne ſe fît dans leur Pays, ils laiſſérent paſſer les Allemans, après avoir fait mine en quelques occaſions de vouloir leur diſputer le paſſage. Les Lanſquenets arrivérent donc au Camp devant Parme, preſque en même tems que le Marquis de Peſcaire s'y rendit, avec deux mille Fantaſſins Eſpagnols & trois cens Gendarmes de la même Nation. L'Armée fut encore renforcée des trois mille hommes qui avoient été inutilement employez à la tentive de Génes, dont j'ai parlé ; & ainſi elle ſe trouva en état de faire le Siége de Parme. Mais quand ſe vint au point de l'exécution, on en enviſagea de plus près les difficultez; & Proſper Colonne, dont le flegme ne s'accommodoit pas des entrepriſes trop hazardeuſes, propoſa les raiſons qui le faiſoient balancer.

Raiſons qui ſembloient devoir les en détourner.

Il répréſenta que la lenteur des Troupes à venir aux rendez-vous, avoit fort changé le ſyſtéme; que la Garniſon étant aſſez nombreuſe, & commandée par des Chefs tels que le Mareſchal de Foix & le Prince de Bozzolo, la défenſe ſeroit opiniâtre ; que Lautrec s'approchoit ; qu'on l'attendoit de jour à autre à Crémone ; qu'il avoit déja reçu quelques Troupes de France ; que les Suiſſes étoient en marche pour le joindre ; qu'avec de ſi puiſſans renforts, & ceux qu'il pouvoit tirer de l'Armée Vénitienne, il ne laiſſeroit pas prendre la Place à ſa vûe; que venant avec des Troupes nombreuſes & fraîches attaquer celles des Alliez, qui ſeroient fatiguées & diminuées pour peu que le Siége durât, la partie ne ſeroit pas égale, & que ce ſeroit fort mal débuter, que de commencer la guerre par ſe faire battre, ou par lever un Siége. Après cela, il ouvrit un autre avis, qui fut de détacher bruſquement une partie de l'Armée, & de l'envoyer à Plaiſance, où il n'y avoit qu'une très petite Garniſon & très peu de Canon, & dont les Bourgeois n'avoient pas moins d'inclination à retourner ſous l'obéïſſance du ſaint Siége, que ceux de Parme ; il dit qu'il croyoit cette conquête immanquable. Il apporta diverſes raiſons pour en montrer l'importance, & conclut à y marcher.

L'au-

Digitized by Google

L'autorité de ce Général, eſtimé pour ſa valeur & pour ſon expérience, fit pencher le Conſeil de guerre de ce côté-là, malgré divers motifs qu'on fit valoir contre ſon avis : mais quand il fut queſtion de régler la marche de l'Armée, Proſper Colone ayant deſtiné pour l'Avantgarde, qu'il prétendoit conduire, une partie de l'Infanterie Eſpagnole, le Marquis de Peſcaire, dont la jalouſie avoit déja paru contre lui en pluſieurs rencontres, s'y oppoſa, & dit qu'étant Capitaine général de l'Infanterie Eſpagnole, il ne ſouffriroit pas qu'elle marchât ſous d'autres que ſous lui. 1521. Guicciard. Lib. 14.

Cette diſpute ſuſpendit quelques jours l'exécution de l'un & de l'autre projet, juſqu'à ce que François Guichardin, Commiſſaire Apoſtolique dans cette Armée, prévoyant les inconvéniens d'un plus long délai, les obligea de prendre leur parti, & il fut réſolu que l'on commenceroit inceſſamment le Siége de Parme, ſelon le premier deſſein.

On fit les approches, & l'on dreſſa les batteries contre la porte de ſainte Croix, du côté de Plaiſance. Ce quartier de la Ville qu'on attaquoit, & qui s'appelloit Codiponté, étoit ſéparé du reſte par la riviére de Parme. Il étoit très foible & de très difficile défenſe. Le Canon y fit en peu de temps une brêche large de cinquante pas. Les Aſſiégeans faiſoient de ce côté-là un feu continuel : & ce fut en cette occaſion qu'on ſe ſervit pour la premiére fois, au moins en Italie (a) de ces groſſes arquebuſes, dont les Eſpagnols ont conſervé l'uſage juſqu'à nos tems, & dont la peſanteur empêchoit qu'on ne les mît en jouë ſans le ſecours d'une fourchete, ſur laquelle on les appuyoit par le bout. *Ils ne laiſſent pas de l'entreprendre.* Memoires du Bellay, Liv. 1.

Les Aſſiégez voyant les Ennemis diſpoſer tout pour l'aſſaut, qu'il étoit impoſſible de ſoûtenir, abandonnérent ce poſte, & ſe retirérent la nuit dans l'autre partie de la Ville, au delà de la riviére, ſans que les Aſſiégeans s'en apperçuſſent, que le lendemain matin. Le Mareſchal de Foix fit avertir Lautrec, qu'il ne pourroit pas tenir encore trois jours, la plûpart de l'Infanterie ayant déſerté, & qu'il ſeroit contraint de capituler, s'il tardoit plus long-tems à le ſecourir.

Lautrec avoit déja paſſé le Po avec cinq cens Lances, cinq mille Suiſſes & quatre mille Fantaſſins François. Il eût été bien-aiſe d'attendre encore ſix autres mille Suiſſes qui devoient bientôt arriver ; mais preſſé par le Mareſchal de Foix, il vint ſe camper ſur le Taro, à deux lieuës & demie de Parme. Quelque ſemblant qu'il en fît, il ne vouloit point hazarder la Bataille ; & ſon deſſein, en s'approchant ſi près de Parme, étoit moins de combattre, que d'être à portée de favoriſer la retraite de la Garniſon, qui pouvoit, abſolument parlant, s'échaper par le côté de la Ville oppoſé à l'attaque. Il s'aſſûroit du moins que ſa préſence feroit accorder à ſon frere telle capitulation qu'il ſouhaiteroit. On avoit en effet déja commencé à traiter, & le Prince de

(a) Je dis en Italie, & c'eſt ainſi qu'on doit entendre ce que dit M. du Bellay dans ſes Memoires : car le Mareſchal de Fleuranges dans les ſiens parle pluſieurs fois de ces Arquebuſes à croq, dès le tems de Louïs XII.

Digitized by Google

de Bozzolo, qui avoit été bleſſé d'un coup de mouſquet à l'épaule, avoit fait porter quelque parole au Marquis de Peſcaire : mais il y eut un autre dénoüement, auquel on ne s'attendoit pas, & qu'on crut même n'avoir pas été concerté avec Lautrec. 1521.

Ce Général avoit donné au Duc de Ferrare, pour garder ſa frontiére, cent Hommes d'armes, deux cens Hommes de Cavalerie légére, & deux mille Fantaſſins. Le Duc ſe mit en campagne avec ce petit Corps & douze piéces de Canon ; prit Final, & le Château de S. Felix, & s'approcha de Modéne.

Cette Place ſe trouvoit fort dégarnie. Les Généraux des Confédérez appréhendérent qu'il ne s'en emparât : ils convenoient que la perte de cette Place ne ſeroit pas aſſez récompenſée par la priſe de Parme, où même l'on ſeroit en danger de ſe voir couper les vivres, qu'on ne tiroit que du Boulonnois, Modéne étant entre deux. De plus, il avoit à craindre que ſi on prenoit d'aſſaut la partie de la Ville de Parme qui reſtoit aux François, les Soldats ne s'abandonnaſſent au pillage ; que pendant ce tems-là Lautrec ne forçât le Camp ; qu'il n'entrât par la bréche du Codiponté, & ne profitât du déſordre, pour défaire l'Armée après ſa victoire.

Proſper Colonne prévoyoit tous ces dangers ; mais il ſe contentoit de les expoſer, ſans oſer conclure à lever un Siége ſi avancé : ſur quoi le Marquis de Peſcaire prenant la parole, dit : je vois bien que nous ſommes tous d'un même avis ; mais que perſonne ne veut en paroître l'auteur. Pour moi, ajoûta-t-il, qui n'ai en vûe que le bien commun, je conclus, ſur les raiſons déja alléguées, à lever le Siége. Dès qu'il eût fait cette ouverture, tous les autres Généraux parlérent de même. Il n'y eut qu'Antoine de Léve qui propoſa un autre expédient ; ce fut qu'avant que d'abandonner entiérement cette entrepriſe, on allât attaquer Lautrec dans ſon Camp, & que ſi on le battoit, on reviendroit au Siége. Mais l'affaire parut trop hazardeuſe ; & ce ſentiment ne fut ſuivi de perſonne.

Toutefois les deux Généraux, avant que de prendre leur derniére réſolution, demandérent à Cuichardin Commiſſaire Apoſtolique, comment il croyoit que le Pape recevroit cette nouvelle ? Le Commiſſaire, ſans répondre d'abord, fit lui-même un autre queſtion, ſavoir s'il étoit impoſſible de forcer ce jour-là même les François ? On ne le peut faire, reprit le Marquis, ni aujourd'hui, ni demain, ni après demain. Cela ſuppoſé, dit le Commiſſaire, je puis vous aſſûrer que la levée de ce Siége chagrinera fort le Pape : mais que vû les inconveniens que vous trouvez à le continuer, il ſeroit de votre avis s'il étoit ici.

Guicciard. Lib. 14.

Et ſont contraints de le lever.

Après cette réponſe, on ſe diſpoſa à la retraite, qui ſe fit en grand déſordre, & l'on blâma beaucoup Lautrec d'avoir laiſſé aller les Ennemis, ſans les charger en une conjoncture ſi favorable ; mais il ſe crut trop heureux d'avoir ſauvé Parme, & fait échoüer la premiére entrepriſe de la Ligue. Elle ne manqua que par la lenteur des Aſſiégeans, & par la meſintelligence des deux Généraux, qui retarda l'attaque de pluſieurs

Digitized by Google

sieurs jours, & donna le tems aux François de les mettre dans l'embarras, où ils se trouvérent. 1521.

Les Confédérez passérent promptement la Lenza, & s'approchérent de Reggio, résolus de se retirer encore plus loin, si les François les suivoient; mais Lautrec ne pensant qu'à mettre Parme hors d'insulte, s'y arrêta. Il se contenta de prendre quelques Châteaux aux environs de la Ville, afin d'en éloigner les Ennemis le plus qu'il pourroit, & repassa le Po à Crémone, pour aller couvrir le Milanez menacé d'un côté par l'Armée qui venoit de lever le Siége de Parme, & de l'autre par un Corps de six mille Italiens, qui devoient bien-tôt être joints par douze mille Suisses, que le Cardinal de Sion avoit obtenus des Cantons après bien des refus: car outre le Traité qu'ils avoient fait avec la France, ils avoient une Loy parmi eux qui défendoit de donner par autorité publique des Troupes à un Parti, quand ils en avoient accordé à l'autre. Cette Loy s'interprétoit en ce sens, qu'ils ne pourroient pas fournir en même tems aux deux Partis, des Soldats qui combattissent de part & d'autre sous les Etendarts des Cantons; mais les particuliers, à moins d'une défense très-expresse, pouvoient s'enrôler sous les drapeaux de quelque Etat que ce fût. Après bien des délibérations ils accordérent les douze mille hommes au Cardinal de Sion, à Ennio Evêque de Veruli, & à l'Envoyé de l'Empereur; mais à une condition, qu'ils ne seroient point employez à attaquer le Milanez. Le Cardinal les reçut à cette condition, dans l'espérance, quand il les auroit une fois, de les engager à force d'argent, à faire ce qu'il voudroit, ou du moins à prendre Parme & Plaisance, qui n'étoient point censées du Milanez; mais qu'on pouvoit regarder comme des Places détachées du domaine de l'Eglise.

Lautrec avoit aussi reçu un renfort de dix à douze mille Suisses, & étoit campé avec eux aux delà du Po, dans le Crémonois. Prosper Colonne avoit passé cette riviére avec son Armée à Berselle le premier jour d'Octobre; & on prétend que Lautrec manqua encore une belle occasion d'en défaire l'Avant-garde, le reste n'ayant pû passer ce jour-là pour la soûtenir: mais il est bien plus facile aux Historiens de marquer les fautes d'une campagne, qu'aux plus grands Capitaines de les éviter toutes; & souvent on leur en attribuë, qui ne paroissent telles, que parce qu'on n'est pas assez instruit des circonstances où ils se trouvent. Il faut avouër cependant qu'on en reproche tant à Lautrec durant le cours de cette expédition, qu'on ne peut pas douter qu'il n'en ait commis au moins quelques-unes; & vû la situation où se trouvoient les affaires de France dans le Milinez, il n'en pouvoit commettre aucune qui ne dût avoir de grandes conséquences. Son opiniâtreté naturelle, sa fierté, & la peine qu'il avoit à se soumettre aux lumiéres d'autrui, pour ne pas convenir que les autres voyoient quelquefois plus clair que lui, produisoient ce méchant effet. Un pareil entêtement fut encore la cause qu'il manqua de défaire l'Armée des Confédérez à Rébec sur l'Oglio, s'étant obstiné à différer de les attaquer, contre l'avis des autres Gé-

Digitized by Google

1521. néraux ; de ſorte qu'après que les Ennemis ſe furent tirez du mauvais pas où ils s'étoient engagez, & qu'ils ſe furent mis en ſûreté à Gabionetta, où ils ſe retranchérent ; les Capitaines Suiſſes de l'Armée Françoiſe dirent en raillant, qu'on leur devoit la ſolde extraordinaire qu'on avoit coutume de leur donner après une Victoire ; parce qu'ils avoient fait de leur côté tout ce qu'il falloit pour la gagner, en preſſant le Général de ne pas laiſſer échaper une ſi belle occaſion. Les Ennemis en convinrent eux-mêmes, & confeſſérent qu'ils étoient perdus, ſi on les eût attaquez.

Guicciard. Lib. 14.

Ils paſſérent l'Oglio à Gabionetta ; & pour s'éloigner encore de l'Armée Françoiſe, ils allérent ſe camper à Oſtiano. Ils ne faiſoient tous ces mouvemens, que pour donner le tems de les joindre, aux douze mille Suiſſes que le Cardinal de Sion leur amenoit. Ceux-ci, après bien des difficultez ſur la défenſe qu'ils avoient des Cantons d'entrer dans le Milanez, ſe laiſſérent enfin gagner par le Cardinal. Les quatre mille du Cantons de Zuric tinrent plus ferme, mais un peu après, ils ſuivirent l'exemple des autres.

Les Cantons en ayant été avertis, & ne pouvant ſouffrir que douze mille Suiſſes d'une part, & autant de l'autre, fuſſent tous les jours ſur le point de s'égorger les uns les autres, leur envoyérent ordre de quitter les deux Armées, & de retourner dans leur Pays. La différence qu'il y eut pour l'exécution de cet ordre, fut que le Cardinal de Sion en ayant été averti, trouva moyen d'arrêter & de corrompre le Courier, qui le portoit à l'Armée des Confédérez, & qu'il fut publié dans celle de France.

Belcarius Lib. 16.

Les Suiſſes quittent l'Armée du Roy.

Les Suiſſes ne l'eurent pas plutôt reçu, qu'ennuyez d'une ſi longue campagne, & de la fatigue du campement, (car on étoit alors au mois de Novembre, & les pluyes inondoient tout le pays) & ſur-tout chagrins de ce qu'on ne les payoit point, partirent ſur le champ, malgré les remontrances & les prières du Général, qui ne put en retenir que trois ou quatre mille.

Ce départ le déconcerta entiérement. Tout ce qu'il put faire, fut de jetter quelques Troupes dans Crémone & dans Pizigithoné, & de s'aller camper à Caſſano avec le peu qui lui reſtoit, pour défendre le paſſage de l'Adda à l'entrée du Milanez : mais deux ou trois jours après il ſe laiſſa ſurprendre par Proſper Colonne, qui ayant ſecrétement aſſemblé quelques barques, fit paſſer de l'Infanterie vers Vauri à une lieuë & demie au deſſus de Caſſano, où il n'y avoit qu'une Garde de Cavalerie peu nombreuſe. Le Mareſchal de Foix y accourut au bruit des Arquebuſades : il y eut une aſſez rude eſcarmouche, mais les Troupes des Ennemis groſſiſſans à tous momens, il ne put ſoûtenir leur feu, & fut obligé de ſe retirer.

Se joignent aux confédérez. Memoires du Bellay, Liv. 2.

Pour comble de malheur, le Cardinal de Sion non ſeulement trouva moyen d'arrêter les Suiſſes de l'Armée des Alliez, malgré les ordres des Cantons ; mais encore il parla ſi fortement à ceux de l'Armée Françoiſe, qui ſe retiroient, qu'il les engagea preſque tous à le ſuivre : de for-

Digitized by Google

forte que l'Armée des Ennemis groſſie des propres Troupes de Lautrec, lui devint infiniment ſupérieure. Ainſi ce Général étant hors d'état de tenir la campagne, ne penſa plus qu'à ſauver Milan, où il alla en grande hâte. 1521.

Ce paſſage de l'Adda augmenta beaucoup la réputation que Proſper Colonne avoit déja de grand Capitaine. Il la ſoutint dans la ſuite mieux que jamais; & profitant de l'ardeur qu'il voyoit dans ſes Troupes, il ſuivit Lautrec, & vint ſe camper à Marignan, réſolu de faire une tentative ſur Milan; ou s'il n'en trouvoit pas une occaſion favorable, de rabattre ſur Pavie, dont Lautrec avoit tiré la Garniſon pour la faire entrer dans Milan.

Il demeura là trois jours en attendant ſon artillerie, qui n'avoit pû ſuivre à cauſe des mauvais chemins: & comme ſes Partis battoient la campagne aux environs, on lui amena le vingt-troiſiéme de Novembre un Payſan qu'on avoit pris ſortant de Milan, qui lui dit que les Partiſans que l'Empereur y avoit, l'envoyoient vers le Vicechancelier Jerôme Moroné, dont j'ai déja ſouvent parlé, & qui étoit comme l'ame de la conſpiration contre la France, pour lui dire que ſi l'Armée s'approchoit ce jour-là de Milan, infailliblement le peuple livreroit la Place, tant la conſternation étoit grande parmi les Troupes Françoiſes; mais que ſi on leur donnoit le tems de ſe reconnoitre, elles étoient encore aſſez fortes, pour contenir les Bourgeois & ſe bien défendre.

Milan ſurpris par ceux ci.

Proſper Colonne ne crut pas devoir mépriſer cet avis. Il fit partir le Marquis de Peſcaire avec ſes Bandes Eſpagnoles, qui ayant toûjours marché en Bataille, arriva au commencement de la nuit à la Porte du Fauxbourg, appellée la Porte Romaine. Il fit avancer quelques Mouſquetaires juſqu'au pied du Ravelin, où il y avoit un Corps de Garde de Vénitiens: & c'étoit plûtôt pour voir quelle contenance ils feroient, que par l'eſpérance de les chaſſer du Ravelin: mais la peur ſaiſit tellement la Sentinelle & les autres Soldats, que ſans tirer un ſeul coup de mouſquet, ils s'enfuirent. Les Eſpagnols ſautérent auſſi-tôt dans le Ravelin, & commencérent à courir après la Garde. Un autre Corps de Garde de Suiſſes, qui étoit proche, prit pareillement l'épouvante. Theodore Trivulce, qui étoit malade au lit dans une maiſon voiſine, ſe leva, & vint au bruit ſans cuiraſſe & ſans caſque; il fut bleſſé d'abord, & en même temps enveloppé, & pris priſonnier, auſſi-bien que Jules de S. Severin, & le Marquis de Vigevano; & peu s'en fallut, que le Provéditeur André Gritti ne fût auſſi enlevé.

Le Marquis de Peſcaire ne demeura pas en ſi beau chemin. Il ſoûtint les premiers Soldats par les Troupes qu'il détachoit les unes après les autres; & ſe voyant maître du Fauxbourg par la fuite de tous les Soldats, il pouſſa juſqu'à la porte de la Ville, & la trouva occupée par des Partiſans de la faction Gibelline, qui l'y reçurent avec de grands cris de joye.

Il avoit dès le commencement de l'action envoyé avertir de ſon premier ſuccès le Général Colonne, qui le ſuivoit de près, accompagné

Digitized by Google

1521. du Cardinal de Médicis & du Marquis de Mantouë. Ils entrérent avec la plûpart de l'Armée par la porte de Pavie pouvant à peine comprendre, comment ils avoient oſé tenter une telle entrepriſe, & étant encore plus ſurpris de la facilité avec laquelle elle leur réuſſiſſoit.

Tout ce que Lautrec crut pouvoir faire de mieux dans cette ſurpriſe, & dans la défiance où il étoit des Bourgeois de Milan, fut de raſſembler ſes Soldats dans l'Eſplanade du Château. Il laiſſa dans cette Fortereſſe pour y commander, un Seigneur Gaſcon nommé Maſcaron, avec autant de Troupes qu'on pouvoit y en nourrir pendant quelques mois; & ſans attendre le jour, il prit le chemin de Come, ayant encore avec lui cinq cens Hommes d'armes, trois à quatre mille Suiſſes, & quelque peu d'autre Infanterie. Le Provéditeur André Gritti le ſuivit avec les Troupes Vénitiennes, au nombre de ſix mille Fantaſſins & de quatre cens Hommes d'armes.

Memoires du Bellay, Liv. 2.

Ils arrivérent à Come à la pointe du jour, où les Suiſſes ſans attendre de nouvel ordre, quittérent l'Armée pour retourner dans leur pays. Lautrec ainſi abandonné, laiſſa dans Come le Sieur de Vandeneſſe frere du Mareſchal de Chabannes, avec cinq cens Fantaſſins & cinquante Hommes d'armes & paſſa l'Adda à Lecco avec les Vénitiens, pour mettre ces cinq cens Hommes d'armes en quartier de rafraichiſſement ſur les Terres de la République.

Autres places qu'ils prennent ſans réſiſtance.

Le Général Colonne profitant de la conſternation des François & de leurs Partiſans, fit divers détachemens pour ſe ſaiſir des autres Places du Milanez. Pavie, Lodi, Plaiſance & Parme ſe rendirent ſans reſiſtance. Crémone ſe révolta; mais le Capitaine Janot d'Herbouville Commandant du Château en ayant donné avis à Lautrec, ce Général y conduiſit ſes cinq cens Hommes d'armes avec une extrême diligence. Il entra par le Château, remit les Bourgeois dans le devoir; & les Troupes ennemies qui accouroient pour s'emparer de cette Place, furent obligées de retourner ſur leurs pas. Vandeneſſe ſe défendit quelque tems dans Come où le Marquis de Peſcaire l'aſſiégea; mais n'ayant pas de quoi tenir plus long-tems, il fit ſa capitulation, qui ne fut pas obſervée.

Mort du Pape.

Tant d'heureuſes nouvelles venoient au Pape les unes après les autres, & le mettoient au comble de ſa joye. Il avoit dit pluſieurs fois, qu'il mourroit content, pourvû qu'il vît Parme & Plaiſance enlevées aux François: ſans doute qu'il auroit ſouhaité goûter ce plaiſir plus long-tems qu'il ne fit: car quatre ou cinq jours après la priſe de Milan & de Plaiſance, il fut attaqué d'une fiévre, qui en trois jours le mit au tombeau le premier de Décembre, qui fut le jour même qu'il ſçut la réduction de Parme, à la fin de la quarante ſixiéme année de ſon âge, & dans la neuviéme de ſon Pontificat: exemple qui montre que ceux qu'on éleve de ſi bonne heure ſur le Thrône de S. Pierre, ne ſont pas toûjours ceux qui l'occupent le plus long-tems. Le bruit courut, ſur des conjectures générales, qu'on avoit avancé ſes jours par le poiſon; & on ne manqua pas de faire tomber le ſoupçon ſur la France, avec laquelle il étoit en guerre. On arrêta pour ce ſujet Bernabo Malaſpina ſon Camérier: mais le

Guicciard. Liv. 14.

Digitized by Google

le Cardinal de Médicis étant arrivé à Rome, le fit lui-même mettre hors de-priſon, trouvant cette calomnie ſans fondement, & appréhendant, s'il en eût uſé autrement, d'irriter contre lui le Roy de France. 1521.

Telle étoit la ſituation des affaires d'Italie ſur la fin de l'an 1521. pendant laquelle nonobſtant que la guerre fût allumée de tous côtez, les Plénipotentiaires de l'Empereur & ceux du Roy furent pluſieurs mois aſſemblez à Calais, pour travailler à la Paix entre ces deux Princes, par la médiation du Roy d'Angleterre & le miniſtére du Cardinal de Volſey. *Négociations de Paix entre l'Empereur & le Roi.*

Le Chancelier du Prat, le Premier Préſident Jean de Selve, & le Mareſchal de Chabannes, furent chargez par le Roy de cette négociation. Le Chancelier Gatinara y fut employé par l'Empereur. Jérôme Ginutio Evêque d'Aſcoli Nonce du Pape y aſſiſta, & le Cardinal de Volſey, repréſentant le Roy d'Angleterre, eut l'honneur d'être regardé comme le ſeul Arbitre de ces grands différends. Angleria, Epiſt. 740. Memoires du Bellay, Liv. 1.

Il étoit difficile que la choſe tournât à l'avantage du Roy. A la vérité le Cardinal de Volſey ſouhaitoit l'accommodement qui pouvoit lui attirer de la conſidération à la Cour des deux Rois, au lieu que ſi la guerre continuoit, il perdoit les bonnes graces de l'un des deux, l'Angleterre ne pouvant guéres ſe diſpenſer de prendre parti pour l'un contre l'autre: mais le Nonce agiſſant conformément aux intentions du Pape, penſoit à fomenter la guerre, en affectant ſeulement les apparences de neutralité. Car dans le temps que cette Aſſemblée ſe tenoit, il ne s'étoit pas encore ouvertement déclaré pour l'Empereur. Pour ce qui eſt de Gatinara, il étoit dans les mêmes ſentimens que le Nonce, réſolu de ne conclure la Paix, qu'à des conditions qui lui pourroient faire un grand honneur & un grand mérite auprès de ſon Maître. Polydor, Vergil. lib. 27.

Le Cardinal de Volſey, nonobſtant le peu de diſpoſition qu'il voyoit à réuſſir, fit commencer les Conférences. Il s'adreſſa d'abord au Nonce, pour ſavoir de lui les ordres qu'il avoit du Pape. Il répondit qu'il n'avoit point d'autre commiſſion, ſinon d'aſſûrer les deux Partis, que Sa Sainteté ſouſcriroit aux conditions du Traité, dès là qu'elles ſeroient raiſonnables. Les Chanceliers des deux Princes parlérent enſuite, & tous leurs diſcours ne furent que des plaintes réciproques. Gatinara s'appliqua ſur-tout à prouver que le Roy de France avoit été l'aggreſſeur, en portant la guerre en Eſpagne, & en faiſant agir ſous-main Robert de la Mark contre l'Empereur. Le Chancelier du Prat répondit que tout le tort étoit du côté de l'Empereur, qui avoit refuſé de donner ſatisfaction au Roy ſur l'article de la Navarre, à quoi il s'étoit engagé par le Traité de Noyon. Il nia que le Roy eût eu aucune part à l'entrepriſe de Robert de la Mark, & tous deux conclurent que le Roy d'Angleterre devoit ſe déclarer pour leur Maître, ayant promis de le faire contre celui qui romproit la Paix. *Ouverture des Conférences.* Angleria, Epiſt. 740.

Cinq Conférences ſe paſſérent dans ces conteſtations ſur ce fait eſſentiel dont il étoit difficile de convenir, & l'on n'y parla d'aucuns moyens de Paix. Le Cardinal de Volſey ne laiſſa pas d'en propoſer quelques-uns, *Elles ſont inutiles pour la Paix.*

Digitized by Google

1521. qui ne furent agréez ni de part, ni d'autre. Gatinara montra ſon éloignement de la Paix, par les deux qu'il propoſa. Le premier, qu'on reſtituât à l'Empereur le Duché de Bourgogne, qui avoit été poſſédé par ſes Anceſtres: & le ſecond, qu'on le tînt quitte de l'hommage pour les Comtez d'Artois & de Flandre, n'étant pas convenable, diſoit-il, qu'un Empereur fît hommage à un Roy de France.

Memoires du Bellay, Liv. 1. Le Chancelier du Prat rejetta hautement, comme il le devoit, de telles propoſitions. Ce qui n'empêcha pas le Cardinal de Volſey de faire un projet de Paix, qu'il envoya aux deux Princes par Mylord Chambellan & par le Prieur de ſaint Jean. Selon ce projet, l'Empereur devoit retirer ſes Troupes du Milanez & de devant la Ville de Tournay, que le Général de Ligue aſſiégeoit depuis quatre ou cinq mois. Le Roy devoit rappeller auſſi les ſiennes des Pays-Bas & des environs des Pyrénées; & s'il reſtoit quelque différend touchant les Places priſes de part & d'autre, le Roy d'Angleterre devoit en être l'Arbitre.

Reddition de Tournay. Le projet fut apporté au Roy dans le temps qu'il marchoit aux Ennemis, pour faire lever le Siége de Tournay. Il l'agréa; & pour n'y point mettre de nouvel obſtacle, il ſuſpendit ſa marche, & s'arrêta entre l'Eſcaut & la Scarpe, faiſant en cela une faute qu'il ne lui fut pas poſſible de réparer. Au contraire, l'Empereur par le conſeil du Chancelier Gatinara, & ſur les bonnes nouvelles qu'il recevoit d'Italie, ne voulut point accepter ce projet, à moins qu'avant toutes choſes, on ne lui rendît Fontarabie, dont il venoit de ſavoir la priſe. On conteſta cinq ou ſix jours ſur cet article, pendant leſquels il ſurvint de ſi furieuſes pluyes, & les riviéres ſe débordérent tellement, que le Roy ne crut pas pouvoir prudemment s'engager plus avant dans les Pays-Bas. Il retourna ſur ſes pas vers Doüay, & cette contremarche obligea Tournay à ſe rendre, après cinq ou ſix mois d'un Siége ſoûtenu avec beaucoup de réſolution.

Angleria Epiſt. 748.

Fin de la Campagne. Journal de Louiſe de Savoye. On ſe dédommagea un peu de cette perte par la priſe de la Ville & du Château de Hédin, de Bapaume, de Bouchain, & de quelques autres petites Places des environs, qui ſe rendirent au Connétable. C'eſt ainſi que ſe termina la Campagne: & comme il n'y avoit plus d'eſpérance de Paix, les deux frontiéres furent déſolées pendant l'Hyver par les courſes continuelles des Partis.

La mort du Pape qui arriva ſur ces entrefaites, déconcerta un peu les Confédérez. Proſper Colonne & Jerôme Moroné qui prit la qualité d'Ambaſſadeur de François Sforce, qu'on devoit, ſelon le Traité fait par le feu Pape avec l'Empereur, rétablir dans le Duché de Milan, comme dans l'héritage de ſes peres, licentiérent les Suiſſes, les Griſons & l'Infanterie Italienne, que le S. Siége avoit ſoudoyez juſqu'alors. Ils mirent la Cavalerie en quartier dans le Plaiſantin & dans le Parmeſan: les Lanſquenets & l'Infanterie Eſpagnole furent diſtribuez en divers poſtes: on ne laiſſa dans Milan qu'autant de Soldats qu'il en falloit, pour défendre les retranchemens qu'on avoit faits devant le Château; & Moroné ſe ſervit de tout ſon crédit & de toute ſon adreſſe pour faire contribuer le peu-

Mémoires du Bellay, Liv. 2.

ple

—Digitized by Google

ple aux dépenſes de la guerre. Il employa ſur-tout pour cet effet l'éloquence d'un Auguſtin nommé André de Ferrare, grand Prédicateur, qui réuſſit au delà de tout ce qu'il en pouvoit eſpérer : car il peignit ſi vivement les divers accidens qui avoient cauſé une révolution ſi ineſperée, qu'il vint à bout de faire regarder les François comme des ennemis de Dieu, ſur leſquels il avoit appeſanti ſa main, pour les punir de leurs excès & de leurs cruautez ; de ſorte que les Bourgeois donnoient libéralement tout ce qu'on leur demandoit; & pour me ſervir de l'expreſſion de notre Hiſtorien, tel qui n'avoit que deux écus vaillant, en portoit un volontiers, pour achever d'exterminer les François en Italie. 1521. Du Bellay. Liv. 2.

Mais ce qui releva le plus les eſpérances de la Ligue contre la France, fut l'élection d'un Pape le plus favorable qu'elle eût pû ſouhaiter, & qu'elle n'auroit jamais oſé eſpérer. Ce fut le Cardinal Hadrien Adminiſtrateur du Royaume d'Eſpagne pendant l'abſence de Charles V.

Jamais élection ne ſurprit davantage Rome, & toute l'Europe. Il étoit abſent & étranger, & on ne l'avoit jamais vû en Italie. On ne fit pas ſeulement d'abord mention de lui durant le Conclave. Pluſieurs autres étoient ſur les rangs: le Cardinal Jules de Médicis avoit une groſſe faction : celles des Cardinaux de Carvajal & Colonne étoient auſſi fort puiſſantes. Mais le jour deſtiné au Scrutin, le Cardinal de Médicis n'ayant pas encore bien formé ſa brigue, & voulant ſeulement occuper le temps de l'Aſſemblée, pour empêcher qu'on ne conclût rien, propoſa, ou fit propoſer par quelqu'un de ſes amis le Cardinal Hadrien. Ce ſuffrage, contre ſon attente, fut appuyé de celui du Cardinal Cajetan, qui s'étendit fort au long ſur les loüanges d'un tel Sujet, autrefois Précepteur de l'Empereur, & qui gouvernoit actuellement l'Eſpagne avec tant de prudence. Son diſcours fit tant d'impreſſion ſur les eſprits, dont pluſieurs apparemment avoient été gagnez par Manuel Ambaſſadeur de l'Empereur, que preſque tous s'écriérent qu'il falloit s'en tenir là ; & il fut élu de la maniére qu'on appelle en ces ſortes d'occaſions, la voye d'inſpiration. 1522. *Le nouveau Pape favorable à l'Eſpagne.* Angleria, epiſt. 750. Guiccard. Lib. 14.

L'élection ayant été publiée, le Peuple Romain en fut ſi indigné, que lors qu'un grand nombre de Cardinaux paſſoit ſur le Pont S. Ange au ſortir du Conclave, ils furent chargez de malédictions ; & on ajoute que le Cardinal de Gonſague, qui étoit de la Troupe, ſe tournant vers le Peuple, le remercia de ce qu'il ſe contentoit de punir par des injures, une action qui méritoit qu'on leur jettât des pierres. *Deſagréable au Peuple Romain.* Jovius, in Vita Colonnæ.

On ne vit jamais le Précepteur d'un Prince mieux récompenſé des ſervices qu'il avoit rendus à ſon diſciple, que le Cardinal Hadrien, qui parvint tout d'un coup & ſans y penſer, où toutes les intrigues de Louïs XII. n'avoient pû porter le Cardinal George d'Amboiſe. Le Roy avoit fait partir en poſte les Cardinaux de Bourbon & de Lorraine, pour aſſiſter au Conclave; mais ils apprirent l'élection en chemin, & ne paſſérent pas outre. Une telle nouvelle conſterna ce Prince, car il ne pouvoit douter qu'un Pape qui tenoit par tant d'endroits à l'Empereur, ne lui *Et au Roi.*

fût

1522. fût encore beaucoup plus dévoüé, que n'avoit été ſon prédéceſſeur. C'eſt pourquoi il ſe hâta de pourvoir au plutôt aux affaires d'Italie.

Ce Monarque envoye du ſecours dans le Milanez. Il envoya en Suiſſe le Bâtard de Savoye Grand Maître de France, le Mareſchal de Chabannes, Galeas de S. Severin Grand Ecuyer, & Anne de Montmorenci, pour y lever ſeize mille hommes, & les conduire à Lautrec le plutôt qu'il ſeroit poſſible. Ces Seigneurs trouvérent les Suiſſes fort diviſez entre eux, une partie des Cantons étant mécontente du Roy, parce qu'il ne les payoit pas aſſez exactement. Ils obtinrent neanmoins dix mille hommes, qui ſe mirent en marche ſous les ordres du Bâtard de Savoye & de Saint Severin. Memoires du Bellay, Liv. 2.

Lautrec avoit grand beſoin de ce ſecours. A la vérité François-Marie de la Rovere, ancien Duc d'Urbin, ſe ſervant de l'occaſion de la vacance du Saint Siége, s'étoit rendu maître en peu de jours de preſque tout ce Duché; les Baglioni s'étoient emparez de Pérouſe; le Duc de Ferrare avoit repris pluſieurs de ſes places, & c'étoient-là autant de nouveaux ennemis ſoulevez contre le Pape; mais Proſper Colonne étoit extrêmement alerte & attentif, ſoit à conſerver ce qu'il avoit pris dans le Duché de Milan, ſoit à pouſſer plus loin ſes conquêtes. Il avoit ſurpris Alexandrie & Aſt; & le Prince de Bozzolo que Lautrec avoit envoyé pour attaquer Parme, en avoit été repouſſé par François Guichardin, qui ſuppléa par ſa réſolution & par ſa prudence au peu d'expérience qu'il avoit dans le métier de la guerre. Jérôme Adorne avoit levé ſix mille Allemans vers le Tirol, avec l'argent que le Roy d'Angleterre fourniſſoit à l'Empereur, quatre autres mille étoient ſoudoyez par les Bourgeois de Milan, & François Sforce ſe préparoit à venir en perſonne prendre poſſeſſion de cette capitale. Guicciard. Lib. 14.

La prochaine arrivée de François Sforce n'étoit pas ce qui donnoit le moins d'inquiétude au Mareſchal de Lautrec. C'étoit un jeune Prince, dont on diſoit beaucoup de bien, & dont la préſence jointe à l'ancienne affection que les Milanois conſervoient toûjours pour ſa Maiſon, devoit beaucoup les animer: c'eſt pourquoi dès que ce Général eut reçû le ſecours qu'on lui amena de Suiſſe, il ſe mit en campagne avec les Troupes de Veniſe commandées par le Provéditeur André Gritti & par Théodore Trivulce, & vint de Crémone paſſer l'Adda le premier jour de Mars, pour marcher à Milan.

Etat de la Ville de Milan. Du ſort de cette Ville dans toutes les révolutions paſſées, avoit toûjours dépendu celui de tout le Duché: & le Parti qui en étoit le maître, & qui l'étoit auſſi du Château, ne tardoit guéres à l'être du reſte du pays. La Ville, tantôt par l'inconſtance des Habitans, tantôt par la crainte qu'ils avoient d'être ſaccagez, ouvroit d'ordinaire ſes portes à celui qui après avoir remporté quelque grand avantage, devenoit le maître de la campagne. Le Château, au contraire, étoit la reſſource du plus foible, pour ſe remettre en poſſeſſion de la Ville dès qu'il auroit repris le deſſus. La choſe étoit encore arrivée de même dans la derniére campagne; & toute l'application des Généraux des deux Partis au commencement de celle-ci, fut d'une part, à tâcher de reprendre la

Digitized by Google

la Ville par le moyen du Château ; & de l'autre, de ſe rendre maître du Château, en le ſerrant tant du côté de la Ville que du côté de la campagne, pour empêcher le ſecours & les vivres d'y entrer. 1522.

Proſper Colonne avoit fait pendant l'hyver non-ſeulement de très forts retranchemens du côté de la Ville, mais encore au dehors aux environs du Château, & il avoit bordé ces retranchemens de beaucoup d'artillerie. Il avoit dans la Ville douze mille hommes d'Infanterie de Troupes reglées, outre les Compagnies des Bourgeois. La plûpart de ſes Gendarmes & de ſa Cavalerie légére étoit cantonnée entre l'Adda & le Teſin. Il avoit pourvû à la ſureté de Novarre, en y envoyant le Comte Philippe Torniel avec une garniſon de deux mille hommes. Hector Viſcomti s'étoit chargé de la défenſe d'Alexandrie, où il avoit quinze cens Fantaſſins Italiens, & Antoine de Léve étoit ſur l'Adda avec un Camp-volant de trois mille hommes, pour en diſputer le paſſage à quelques Troupes qui venoient de France. Mémoires du Bellay, Liv. 2. Guicciard. Lib. 14. Galeac. Capella, Lib. 2.

Lautrec étant arrivé à la vûë du Château de Milan, alla reconnoître avec le Mareſchal de Chabannes les retranchemens des ennemis. Ils les trouvérent ſi forts, qu'ils jugérent que ce ſeroit une témérité d'entreprendre de les forcer ; & ils aſſemblérent le Conſeil de guerre, pour délibérer ſur ce qu'il y auroit de meilleur à faire, dans l'impuiſſance où l'on ſe trouvoit de faire cette entrepriſe. Durant le Conſeil un boulet tiré d'une coulevrine placée ſur un cavalier du côté de la porte de Verceil, perça la maiſon où ils étoient aſſemblez, & y bleſſa à mort Marc-Antoine Colonne, neveu du Général Proſper, qui, dit-on, avoit lui-même braqué la coulevrine, ne penſant pas qu'il en dût coûter la vie à ſon neveu. Camille Trivulce, fils naturel du défunt Mareſchal de ce nom, fut auſſi tué de ce même coup : l'un & l'autre furent fort regrettez dans l'Armée Françoiſe : le premier étoit un excellent & expérimenté Officier ; & l'autre un jeune homme de grande eſpérance. Le parti que l'on prit, fut d'aller avec l'Armée ſe camper à Caſſano ſur l'Adda, pour en empêcher le paſſage à François Sforce, qui venoit du Trentin à Milan avec ſix mille Lanſquenets. *On ne peut en deloger les ennemis.* Memoires de Brantome, Tom. 1.

Lautrec, avant que de partir d'auprès de Milan, fit ruïner tous les moulins des environs, dans l'eſpérance d'affamer les Bourgeois, qui d'ailleurs pourroient s'ennuyer de ſoudoyer une garniſon de douze mille hommes, & rompre en les congédiant, les meſures de Colonne. Il fut joint au Camp de Caſſano par Jean de Médicis, qui lui amena trois mille Fantaſſins, & deux cens chevaux, après avoir long-temps balancé depuis la mort du feu Pape, ſur le parti qu'il devoit embraſſer : mais il s'étoit déterminé à prendre celui de France, dont il voyoit l'Armée ſe fortifier de jour en jour.

Colonne de ſon côté & Jerôme Moroné très accrédité auprès des Bourgeois de Milan, n'omettoient rien, pour leur inſpirer de la conſtance, & les confirmer dans l'affection qu'ils avoient juſqu'alors fait paroître pour leur nouveau Duc. Ils firent faire quantité de moulins à bras, pour ſuppléer à ceux qui avoient été détruits hors de la Ville, & avoient

Digitized by Google

1512. soin de leur faire venir de fréquens convois du Parmeſan & du Plaiſantin.

Petit combat entre les troupes des deux partis.

Lautrec ayant ſçû qu'il y en avoit un conſidérable qui étoit en chemin, détacha Montmorenci, pour l'aller enlever. Ce Seigneur s'étant avancé à trois ou quatre lieuës du Camp, envoya le Capitaine Boucard de Refuge avec quelques coureurs, pour avoir des nouvelles des ennemis. Il les rencontra, & ſans en donner avis à Montmorenci, les chargea: il fut repouſſé & pourſuivi très vivement.

Les Ennemis ſont battus.

Montmorenci voyant fuir cette troupe à toutes jambes, jetta dans les hayes ſur les côtez de ſon petit Corps la plûpart de ſes Arquebuſiers, & s'ouvrit pour laiſſer paſſer les fuyards, de peur qu'ils ne le rompiſſent. Les ennemis s'étant engagez entre les hayes furent reçûs avec une ſalve d'arquebuſades qui les arrêta, & en tua un grand nombre; & Montmorenci ayant fondu ſur eux dans ce moment, les défit à plate couture, prit pluſieurs Hommes d'Armes de la Compagnie du Viceroy de Naples, du nombre deſquels étoient le Lieutenant, l'Enſeigne & le Guidon, & emmena le convoi au Camp.

Quelques jours après le même Seigneur fut encore détaché avec trois mille Suiſſes, mille Fantaſſins Italiens, & deux cens Hommes d'Armes, pour aller faciliter le paſſage du Teſin au Mareſchal de Foix, qui venoit avec quelques Troupes de France par Lommeline, pays dont les ennemis étoient maîtres, & où il couroit riſque d'être enlevé. Montmorenci ſe ſaiſit du Bac de Falconé, & paſſa le Teſin avec l'Infanterie & quelques piéces d'Artillerie.

Au retour, le Conducteur du Bac, au lieu d'aller à bord, pour embarquer les Gendarmes, ſe laiſſa emporter au courant de la riviere vers Pavie, afin de donner avis au Gouverneur, que l'Infanterie Françoiſe étoit du côté de Lommeline, ſéparée de la Gendarmerie. Le Duc Franciſque étoit déja arrivé à Pavie, quoi que pour éviter Lautrec il eût pris un chemin beaucoup plus long par le Véronnois & le Mantoüan, il avoit paſſé ſur un pont qu'il avoit fait dreſſer à Caſal Majore, & avoit amené avec lui ſix mille Lanſquenets & trois cens chevaux.

Capella, Lib. 2.

Il ne manqua pas cette occaſion de ſe ſignaler, pour ſe rendre recommandable aux Milanois, & donna ordre à quatre mille Lanſquenets & à deux mille Italiens de ſe tenir prêts à marcher le lendemain matin, pour venir attaquer Montmorenci dans Lommeline.

Mémoires du Bellay, Lib. 2.

Ce Seigneur connoiſſant le grand péril où il étoit, vint ſe camper à Gambolo ſur le Teſin, & manda au Capitaine de Réfuge, qui commandoit la Gendarmerie, de venir vis-à-vis de cet endroit, où il pourroit trouver des bateaux pour paſſer.

Montmorenci eut avis dès le matin que l'Armée ennemie s'approchoit; & ne ſe trouvant pas à Gambolo dans une ſituation aſſez avantageuſe, s'en écarta de quelque diſtance, & ſe poſta derriére un foſſé, ou canal, pour l'y attendre.

Dans cet intervalle, de Refuge paſſa avec des bateaux, & ayant fait trois Eſcadrons de ſa Gendarmerie, ſe mit en chemin pour joindre l'In-

Digitized by

l'Infanterie. Il fut apperçu le premier par les ennemis, qui à cauſe d'une très grande pouſſiere qu'il faiſoit alors, ne purent s'aſſurer du nombre de gens qu'il conduiſoit. Comme la Gendarmerie Françoiſe avoit été de tout temps très redoutable, ils n'oſérent avancer plus loin, & après avoir délibéré quelque temps, ils rétournérent à Pavie. 1522.

Montmorenci n'ayant pas jugé à propos de les pourſuivre à cauſe de l'embarras des chemins, qui ſont fort coupez en ce pays-là, continua ſa route, & en attendant l'arrivée du Mareſchal de Foix, tourna tout à coup à droite vers Novare, dans l'eſpérance de forcer la Ville, dont les François tenoient encore le Château.

Ce n'étoit pas une choſe facile, parce qu'on ne pouvoit pas être ſecondé par la garniſon du Château, contre lequel les ennemis avoient fait des retranchemens qui n'étoient pas acceſſibles. Toutefois Montmorenci ne ſe rebuta pas; & ayant fait venir du Château par la porte du ſecours, deux groſſes piéces de batterie, il s'en ſervit avec quatre piéces de campagne qu'il avoit amenées, pour faire bréche à la muraille, qui étoit aſſez foible. *Novare forcée par les François.*

Quand la bréche parut aſſez grande, il propoſa aux Suiſſes de monter à l'aſſaut: mais ils répondirent que ce n'étoit pas la coûtume, & qu'ils ne devoient être employez que pour combattre à la campagne. Quelque bonnes & quelque utiles que fuſſent alors les troupes Suiſſes, la bizarrerie de leurs Commandans cauſoit toûjours de grands embarras aux Généraux. Montmorenci fut obligé de prier la Gendarmerie de ſe mettre à pied & de ſe charger de l'aſſaut; & rangea les Suiſſes, qui promirent de les ſoutenir.

Les Gendarmes donnérent avec leur bravoure accoûtumée; & le canon du Château, d'où l'on voyoit de revers l'endroit de la muraille qu'on attaquoit, contraignit par ſon feu continuel les Aſſiégez de l'abandonner; mais quand les Aſſaillans furent ſur le haut de la bréche criant déja ville gagnée, ils furent bien ſurpris de trouver au delà un retranchement bien flanqué, où la garniſon s'étoit retirée, & d'où elle faiſoit un terrible feu ſur eux: mais dans la néceſſité où ils étoient de ſe retirer ou de forcer les ennemis, une partie ſe jetta l'épée à la main dans le retranchement, & une autre ayant coulé le long de la muraille, & s'étant emparée de quelques maiſons voiſines, ils envelopérent les ennemis de telle maniére, qu'ils perdirent cœur, & commencérent à fuir. Les Suiſſes alors montérent par la bréche, & ſecondant les Gendarmes, paſſérent au fil de l'épée tout ce qui ſe préſenta à eux.

Montmorenci étant maître de la place, dont il abandonna le pillage au Soldat, accorda la vie au Comte Philippe Torniel, qui en étoit Gouverneur, & à quelques autres des principaux Officiers; mais il fit pendre le reſte de la garniſon, & pluſieurs des Bourgeois. Ce qui lui fit uſer de cette ſévérité, fut la cruauté avec laquelle ils avoient traité les François qui étoient tombez entre leurs mains; car pour témoigner aux Impériaux leur haine contre la France, ils avoient porté leur brutalité juſqu'à arracher le cœur à leurs priſonniers, & à le manger, à fen- *Abandonnée au pillage à cauſe des cruautez inouies que les ennemis avoient exercées contre eux.*

Digitized by Google

1512. dre le ventre à quelques-uns, & après l'avoir rempli d'avoine y faire manger leurs chevaux, dans le temps que ces malheureux reſpiroient encore.

Autres Expeditions. Peu de jours après cette expédition, le Mareſchal de Foix, le Chevalier Bayard & Pierre Navarre arrivérent avec des Troupes de France, & quelque argent pour la ſolde de l'Armée, & s'étant joints à Montmorenci, prirent la Ville & le Château de Vigevano.

Ces ſuccès des François commençoient à faire murmurer contre le Général Colonne, & l'obligérent à ſortir de Milan, pour s'approcher de Pavie, afin de faciliter à François Sforce la jonction de ſon Armée avec la ſienne. Lautrec ayant pénétré ſon deſſein, quitta ſon Camp de Caſſano, vint ſe poſter à Binaſque entre Milan & Pavie, & entre les deux Armées ennemies: mais l'une & l'autre ayant marché fort ſecretement la nuit, ſe joignirent à Landriano, d'où Colonne mena Sforce à Milan. Sforce y fut reçu avec les témoignages de la plus grande joye & de la plus tendre affection par les Habitans, qui étoient charmez de voir le fils de leur ancien Duc, d'être délivrez de la domination étrangére, & remis ſous celle de leur Prince naturel.

Anglcria Epiſt. 760. Capella, Liv. 2.

Attaque de Pavie, ſans ſuccès. Lautrec n'ayant pû empêcher cette jonction, & ſe trouvant à trois lieuës de Pavie avec une partie de l'Armée Vénitienne, vint bruſquement attaquer cette Place, où il étoit reſté peu de Soldats. Il y donna un aſſaut qui fut vaillamment ſoûtenu par le Marquis de Mantouë. Riberac y fut tué, & Roche-poſay dangereuſement bleſſé à la jambe d'un coup d'arquebuſe. Colonne en état de tenir la campagne par le renfort qu'il avoit reçu, s'avança pour ſecourir la Place; mais ne voulant pas hazarder une Bataille ſans une grande néceſſité, il penſa ſeulement d'abord à y jetter quelques Troupes pour renforcer la Garniſon. Il y fit marcher pendant la nuit quatre Compagnies d'Infanterie, deux d'Eſpagnols, & deux d'Italiens. Celui qui les conduiſoit ayant rencontré un Corps de garde de François, parla Italien à l'Officier de garde, & fut pris pour un Capitaine Vénitien, qui alloit au quartier des Troupes de la République. Etant arrivé au quartier des Vénitiens, il parla François à celui qui vint au *qui vive*, & dit qu'il alloit par ordre du Général occuper un poſte qu'il marqua. Il arriva ainſi juſques fort près de la Place, & ne fut reconnu, que lors que ſes Troupes ſe débandérent pour ſe jetter dans les foſſez. Il fut auſſi-tôt chargé, on lui tua quelques Soldats; mais la plus grande partie entra dans la Ville.

Jovius, L. 2. vitæ Peſcarii.

Lautrec averti de l'entrée de ce ſecours, & jugeant que l'Armée ennemie ne manqueroit pas d'attaquer ſon Camp dans le temps qu'il donneroit un nouvel aſſaut, n'oſa le hazarder. Il ſe tint dans ſon poſte, & ne décampa de devant la Place, qu'après qu'une groſſe pluye eût fait déborder le Téſin & les autres riviéres; ce qui rendoit très difficile le tranſport des vivres qu'il tiroit de Lommelline. Il fit ſa retraite avec beaucoup d'ordre en preſence de l'Armée ennemie, qui tâcha en vain d'entamer ſon Arriére-garde. Il marcha à Marignan, & de là paſſant à la vûe de Milan, alla ſe poſter à la petite Ville de Monza.

Co-

Digitized by G

Colonne le voyant ſi près de Milan, s'en approcha lui-même, & vint ſe camper entre cette Capitale & Monza à la Bicoque. Ce lieu ſi fameux dans notre Hiſtoire par le ſanglant combat qui s'y donna, & qui eut tant de ſuites, n'étoit qu'un Château dans un Parc de très grande étenduë, où les anciens Ducs de Milan prenoient le plaiſir de la chaſſe. Il étoit entouré de toutes parts de profonds & de larges foſſez. C'étoit un Camp tout fait, où l'Armée ennemie n'eut guéres que la peine de ſe loger, & très avantageux par ſa ſituation & par le voiſinage de Milan, qui n'en étoit qu'à une bonne lieuë. Colonne ne laiſſa pas d'y ajoûter quelques ouvrages, de faire élever des cavaliers de diſtance en diſtance pour dominer la campagne avec ſon Artillerie, & de le flanquer en divers endroits. Auſſi Lautrec ne penſoit-il pas à l'y attaquer : mais il y fut contraint d'une maniére à ne pouvoir s'en défendre. 1522. Galeacius Capella, Lib. 2. Guicciard. Lib. 14.

Les Suiſſes n'avoient point reçu de paye depuis long-temps, & il leur deſtinoit quelque argent qu'on lui envoyoit de France, mais qui étoit demeuré à Arone ſur le Lac majeur au dela du Teſin. Jerôme Moroné en ayant eu avis, fit partir de Milan Anchiſe Viſcomti avec cinq cens Fantaſſins & quelque Cavalerie légére, qui ſe poſta à Buſto proche du Teſin, entre ce Fleuve & le Camp des François, à deſſein d'enlever le convoy qui conduiſoit cet argent, ou de l'obliger de reſter à Arone. Les Suiſſes dans l'eſpérance de le voir arriver bien-tôt, eurent patience pendant quelques jours ; mais quand ils ſçnrent qu'il étoit coupé, leurs Officiers allérent trouver Lautrec, & lui déclarérent qu'ils ne pouvoient plus attendre davantage. *Murmures des Suiſſes ſoudoyez par le Roy.*

Ce Général, le Bâtard de Savoye & le Mareſchal de Chabannes uſérent de toutes ſortes de moyens pour les appaiſer, les conjurérent d'attendre encore quelque tems, qu'on trouveroit moyen de faire paſſer le convoy ; qu'avec un peu de conſtance les Ennemis ſe déferoient d'eux-mêmes, vû la diſette de vivres & d'argent où ils ſe trouvoient ; & que ce ſeroit un deshonneur éternel pour la Nation, d'avoir cauſé la perte du Milanez au Roy par une retraite précipitée, & ſi indigne de leur courage.

Les Suiſſes repartirent à Lautrec, qu'il ne tiendroit qu'à lui de leur donner occaſion de ſignaler leur zéle pour le Roy de France : qu'il n'avoit qu'à les mener aux Ennemis, & qu'ils marcheroient aux premiers rangs. Il leur repréſenta qu'il étoit contre toutes les régles de la guerre & de la prudence, d'attaquer un Camp auſſi inacceſſible que celui des Confédérez ; qu'ils ſeroient bien-tôt contraints de le quitter, & que dès qu'ils décamperoient, il les forceroit à la Bataille. Les Suiſſes pour derniére réponſe lui dirent en peu de mots : Monſieur, ou argent, ou congé, ou combat. Nous combattrons demain, ſi vous le voulez, mais nous partons le jour d'après, ſi vous ne le voulez pas, & ſe retirérent à leur quartier. *Ils demandent de l'argent, leur Congé, ou le Combat.*

Les Généraux voyant cette opiniâtreté, & que ſi les Suiſſes, qui faiſoient la moitié de l'Armée, s'en alloient, on ne pourroit plus tenir la campagne, réſolurent l'attaque du Camp, quoi qu'il en dût arriver.

Digitized by Google

1522. *On se resout d'attaquer le Camp Ennemi près de Milan.* Memoires du Bellay, Liv. 2.

Créqui Seigneur de Pontdormi fut chargé de l'aller reconnoître, pour voir par quel endroit on pourroit y donner l'assaut avec moins de péril. Il prit avec lui quatre cens Gendarmes & un bon nombre de Suisses, fit le tour du Camp, & montra l'impossibilité de réussir aux Officiers Suisses qui l'accompagnoient; mais nonobstant tout ce qu'il put leur dire, ils demeurérent ferme dans leur premiére résolution. Ainsi on commença à tout disposer pour faire l'attaque du Camp ennemi le lendemain, qui étoit le jour de Quasimodo.

Ordre de l'Armée.

Montmorenci se mit à pied à l'Avant-garde & au premier rang avec l'Artillerie à la tête de huit mille Suisses, pour forcer l'endroit qui leur fut marqué. Il étoit accompagné du Comte de Montfort, fils aîné du Comte de Laval, de Graville frere du Vidame de Chartres, d'Antoine de Mailly Seigneur d'Auchi, de Launay Gentilhomme de la Chambre du Roy, de Miolans, & de quelques autres.

Lautrec, le Maréchal de Chabannes, & le Bâtard de Savoye étoient au corps de Bataille, composé de la plus grande partie de la Gendarmerie, de quelques Bataillons Suisses, & du reste des gens de pied. Franciſque Marie de la Rovere, Duc d'Urbin, commandoit l'Arriéregarde où étoient les Troupes Vénitiennes. On leur avoit offert l'attaque d'un des quartiers du Camp; mais le grand danger leur fit refuser cet honneur. Pontdormi avoit un petit Corps de réserve pour veiller sur les sorties, que les Ennemis pourroient faire par les quartiers de leur Camp les plus éloignez de l'attaque, & pour être à portée de couvrir les flancs & le derniére de l'Armée. Pierre Navarre fut chargé de conduire les Pionniers pour applanir les avenuës du Camp ennemi, & le Maréchal de Foix avec trois cens Hommes d'armes & quelques Bataillons François & Italiens, devoit, après avoir pris un grand tour par derriére l'Armée, venir se poster sur le chemin de Milan qui conduisoit à la Bicoque, & s'avancer de là jusqu'à un pont de pierre, par où l'on entroit dans le Camp des Ennemis. Guichardin ajoûte, que pour les surprendre, le Mareschal avoit fait prendre à ses Soldats sur leurs habits la Croix rouge, qui étoit la marque des Troupes Impériales, au lieu de la Croix blanche, qui étoit l'enseigne de France, espérant que les Confédérez le voyant venir par le chemin de Milan, croiroient que ses Troupes seroient un secours qu'on leur envoyoit de la Ville, qu'ils les laisseroient approcher du pont, sans tirer sur elles, & qu'elles pourroient s'en saisir.

Guicciard. Lib. 14.

Le Général Colonne bien averti de tout par ses Espions, donna ses ordres pour bien recevoir les Assaillans, & mit au quartier que devoient attaquer les Suisses, Georges Frandsberg avec l'élite des Lanquenets, que ce Seigneur Allemand commandoit.

Elle se met en marche.

L'Armée marcha dès le grand matin. Montmorenci arriva à un chemin creux fort près des retranchemens où il étoit couvert de l'Artillerie, & s'arrêta pour donner le tems à son canon, qui étoit demeuré un peu derriére, de le joindre, & attendre que le Mareschal de Foix fût proche du poste qu'il devoit attaquer, afin de commencer les deux assauts en même tems: mais les Suisses le contraignirent de continuer sa marche, quel-

Digitized by Google

quelques remontrances qu'il pût leur faire ſur la néceſſité qu'il y avoit de répondre par ſon canon, au feu de celui des Ennemis, & de ruïner une partie de leurs défenſes, avant que d'en venir aux mains. Ils n'écoutérent rien, & il fallut malgré lui, qu'il les menât, ſans différer d'un moment. 1522.

Dès qu'ils parurent à la portée du canon à découvert depuis les pieds juſqu'à la tête, on leur fit des ſalves ſi terribles, que plus de mille Suiſſes en furent emportez. Ils ſoûtinrent ce feu avec une intrépidité ſurprenante, & ſe jettérent à corps perdu dans le foſſé : mais regardant de tous côtez par où ils pourroient grimper ſur les retranchemens, ils les trouvérent par-tout ſi eſcarpez & ſi hauts, qu'à peine pouvoient-ils y atteindre du bout de leurs piques. *Temerité des Suiſſes dont un grand nombre y périt.*

Ce fut là qu'il ſe fit un effroyable carnage par le canon & par les arquebuſes des Ennemis, dont pas un coup n'étoit perdu dans cette multitude de Soldats en déſordre, qui, quelques efforts qu'ils puſſent faire, ne pouvoient atteindre juſqu'à ceux qui les maſſacroient & les choiſiſſoient à plaiſir. Albert de la Pierre, Commandant des Suiſſes, & vingt-deux autres de leurs Capitaines furent tuez ſur la place ; le Comte de Montfort, Graville, Miolans, Launay, Roquelaure, Longa, la Guiche, & Tournon, y périrent. Montmorenci fut porté par terre d'un coup qui l'étourdit ſans le bleſſer autrement, & on le tira du foſſé, où il auroit été étouffé ſous les monceaux de corps morts dont il étoit environné.

Il périt bien trois mille Suiſſes à cette attaque. Ceux qui reſtoient reconnoiſſant trop tard leur aveugle témérité, conſentirent que l'Avantgarde s'éloignât hors de la portée du canon, & cette retraite ſe fit ſans beaucoup de déſordre.

Durant ce tems-là le Mareſchal de Foix attaqua le Pont de pierre, le força avec ſes Gendarmes, & ſe rendit maître de l'entrée du retranchement. Il y eut là encore bien du ſang répandu. Lautrec voyant ce ſuccès, envoya aux Suiſſes de l'Avantgarde pour en détacher quelques Bataillons, afin de ſoutenir le Mareſchal, & de le ſuivre dans le Camp ennemi : mais rebutez de la perte qu'ils venoient de faire, & perdant cœur dans l'occaſion de la réparer, ils refuſérent de marcher. Cependant le Général Colonne envoyoit continuellement des Troupes fraîches à l'endroit qui avoit été forcé, & Antoine de Léve, Adorne, le Comte de Colivano & le Duc François Sforce y étant accourus, le Mareſchal de Foix accablé du nombre de tant de Troupes, qui groſſiſſoient à tous momens, fut repouſſé ; & preſque tous les Gendarmes furent taillez en piéces. Le Mareſchal de Foix fit ferme à l'extrémité du Pont, malgré le grand feu des retranchemens ; & après avoir eu ſon cheval tué ſous lui, fit ſa retraite au petit pas, ſans que les Ennemis oſaſſent le ſuivre au delà du Pont. *Les autres ſe rebutent & refuſent de marcher.* Memoires du Bellay. Liv. 2. Jovius in vita Peſcarii, Lib. 2. *Le Général François eſt obligé de faire retraite.*

Le Général Colonne durant ces aſſauts, ne manqua pas de faire faire des ſorties ſur les Aſſaillans. Un corps d'Eſpagnols vint pour prendre en flanc quelques Bataillons Suiſſes : mais avant qu'ils les puſſent joindre,

Pont-

Digitized by Google

1522. Pontdormi leur coupa le chemin avec la Gendarmerie qu'il avoit dans ſon Corps de reſerve, & les obligea, après leur avoir tuë quelques Soldats, à rentrer en deſordre dans leur Camp.

Memoires du Bellay, Liv. 2. Cette action de Pontdormi empêcha l'entiére déroute de l'Armée : car les Suiſſes avoient le courage ſi abbatu, que pour peu qu'ils euſſent été pouſſez, ils ſe feroient infailliblement débandez. En effet, ils refuſérent de camper à la vûe de la Bicoque, comme Lautrec les en conjuroit, les aſſurant que le lendemain, s'il faiſoit recommencer l'attaque, il mettroit les Gendarmes à la tête : ils ne l'écoutérent point, & ſe retirérent avec tant de confuſion & de déſordre au Camp de Monza, que ſi la Gendarmerie ne ſe fût miſe à la queüe de l'Armée pour les couvrir, ils auroient été taillez en piéces.

Les Suiſſes l'abandonnent. Lautrec, pour leur donner le moyen de revenir de leur conſternation, jugea à propos de mettre entre eux & les Ennemis la riviére d'Adda. Il la paſſa à Trezzo le Lundi de Quaſimodo : mais quoiqu'il pût faire, les Suiſſes le jour d'après l'abandonnérent, & reprirent la route de leur pays. On peut s'imaginer quel fut l'embarras de ce Général, qui perdoit tout d'un coup plus de la moitié de ſon Armée, dans le tems que les Ennemis beaucoup ſupérieurs en nombre, & fiers de leur Victoire, étoient en état de tout entreprendre. Il ne penſa plus qu'à jetter dans les Places, la plûpart des Troupes qui lui reſtoient. Il mit une groſſe Garniſon dans Lodi ; parce qu'il ſçut que les Ennemis campez à Marignan paroiſſoient avoir quelque deſſein ſur cette Place : mais Bonneval, qui y commandoit, s'y laiſſa ſurprendre par le Marquis de Peſcaire, & le Pont de Bateaux qui étoit ſur l'Adda, pour la communication avec le Crémonois, ayant été rompu, près de trois mille hommes d'Infanterie & trois cens Hommes d'armes demeurérent priſonniers.

Cette nouvelle perte acheva de déconcerter Lautrec. Les Confédérez par la priſe de Lodi, avoient libre entrée dans le Crémonois, & rien ne les empêchoit plus d'aſſiéger Crémone. Pontdormi s'offrit de ſe jetter dans cette Place & de la défendre juſqu'à l'extrémité. Cette offre fit grand plaiſir au Général, qui comptoit beaucoup ſur le courage de ce Seigneur. Pontdormi prit avec lui ſa Compagnie de Gendarmes, & quelques autres, réſolu de forcer le paſſage, ou de périr, ſi les Ennemis s'y oppoſoient. Il fut aſſez heureux pour éviter leur rencontre, entra dans Crémone, où ſa préſence ranima le courage des Soldats.

Déplorable état du Milanez. Pour comble de malheur, les Vénitiens voyant le parti de France ſuccomber en Italie, commençoient à penſer à leur ſûreté. Ils priérent Lautrec de retirer des Terres de la Seigneurie, quelques Troupes qu'il y avoit encore, ſous prétexte qu'elles étoient fort à charge au peuple ; mais c'étoit qu'en effet ils penſoient à faire au plutôt leur accommodement avec l'Empereur. Lautrec, pour rompre ce coup, qui alloit achever de ruïner entiérement les affaires du Roy au delà des Alpes, envoya Montmorenci à Veniſe, & lui-même, après avoir conjuré les Gouverneurs du Château de Milan, de Novare, & de Piſighitoné, qui

Digitized by Google

qui étoient les ſeules Places avec Crémone qui reſtoient à la France, de ſe ſouvenir que l'honneur & le ſalut de la Nation étoient entre leurs mains, partit pour aller à la Cour rendre compte au Roy du déplorable état où il laiſſoit le Milanez. 1522.

Il ne pouvoit guéres s'attendre à en être bien reçu. Il avoit fait de belles actions, & de grandes fautes; & pour l'ordinaire en pareilles rencontres, le mauvais ſuccès fait ſouvenir de celles-ci, & oublier celles-là; comme le contraire arrive, quand la bonne fortune a ſuppléé à la prudence. Mais il eſpéroit au moins avoir une audience, que l'artifice de ſes ennemis, ou le chagrin du Prince lui fit refuſer d'abord. Il l'obtint enfin avec beaucoup de peine par le crédit du Connétable. *Lautrec vient rendre compte au Roy.* Belcarius Lib. 16.

Le Roy le reçut avec beaucoup de froideur, & Lautrec prit la liberté de débuter par lui en demander la raiſon. Puis-je, répondit le Roy, voir de bon œil un homme coupable de la perte de mon Duché de Milan? Sire, reprit Lautrec avec fermeté, j'oſe dire à Votre Majeſté, que c'eſt Elle qui en eſt la ſeule cauſe: votre Gendarmerie a ſervi dix-huit mois entiers, ſans recevoir un ſou de votre Epargne; les Suiſſes, dont vous connoiſſez le génie, n'ont point été payez: ma ſeule adreſſe les a retenus pluſieurs mois dans votre Armée. Il étoit naturel qu'ils la quittaſſent, ſans avoir tiré l'épée; ils ne l'ont fait, par la conſidération qu'ils avoient pour moi, qu'après un combat ſanglant, ils m'ont forcé à le donner; j'avois prévû qu'il ſeroit deſavantageux; mais la prudence m'obligeoit en une telle conjoncture à tout hazarder, quelque peu d'apparence que je viſſe à réuſſir. Voilà tout mon crime. *Comment il en fut reçu.* Memoires du Bellay. Liv. 2.

Le Roy parut fort ſurpris! Hé quoi, lui dit-il, n'avez-vous pas touché quatre cens mille écus, que je donnai ordre de vous envoyer peu de tems après votre arrivée à Milan? J'en ai reçu les Lettres de Votre Majeſté, repartit Lautrec, mais cet argent n'eſt jamais venu juſqu'à moi, & n'a pas paſſé les Alpes. A ces paroles le Roy tranſporté de colére, fit ſur le champ appeller le Surintendant Semblançay, & lui demanda compte des quatre cens mille écus. Il avoua qu'il ne les avoit pas envoyez en Italie; & dit que Madame la Régente s'en étoit ſaiſie, après l'avoir aſſuré qu'elle pourvoyeroit à tout, & qu'il avoit ſa quittance. *Défaut de payement des Troupes cauſe la perte de cette Province.*

Cette excuſe ne diſculpoit pas trop le Miniſtre; mais le Roy interrompant le diſcours, entra bruſquement dans la chambre de la Princeſſe, & ſe plaignit amérement à elle, de la perte irréparable qu'elle lui avoit cauſée par ſon infidélité & par ſon avarice.

La Régente ſans s'émouvoir répondit froidement, que tout ce que Semblançay diſoit étoit faux. On le fit venir ſur le champ: Elle lui ſoûtint que tout ce qu'elle avoit reçu d'argent de lui, étoit un dépôt qu'elle lui avoit confié, conſiſtant dans les épargnes qu'elle avoit faites ſur ſes revenus, & que ce n'étoit pas celui dont s'agiſſoit.

Comme l'un & l'autre parloient avec une égale aſſurance, le Roy ne ſachant à qui attribuer la faute, & voulant être inſtruit à fond du fait, fit arrêter Semblançay, réſolu de lui donner des Commiſſaires pour lui faire ſon procès.

Digitized by Google

1522. *Proces fait au Surintendant des Finances pour ce ſujet.*

Le Chancelier Antoine du Prat, le plus grand ennemi qu'eût Semblançay, parce qu'il étoit ſon concurrent dans la faveur du Prince, fut le premier nommé, & il prit dans divers Parlemens les autres Juges qui étoient tous à ſa dévotion. L'affaire traîna pluſieurs années : il ne fut jugé que l'an 1527. le neuviéme jour d'Août. On le condamna à être pendu à Monfaucon pour crime de péculat, & l'Arrêt fut exécuté.

Quatriéme Partie.

Dans le précis de cet Arrêt, rapporté dans les Annales d'Aquitaine, il ne paroît point qu'on y ait fait mention de l'article de l'argent deſtiné à la ſolde des Troupes du Milanez, pour lequel Semblançay avoit d'abord été mis à la Baſtille. Je n'ai point trouvé non plus dans les Auteurs contemporains, le petit conte que l'on fait au ſujet de la quittance que Semblançay avoit tirée de la Régente pour les quatre cens mille écus dont il s'agiſſoit d'abord ; ſavoir qu'elle avoit été priſe dans les papiers de ſon principal Commis nommé Gentil, par une Demoiſelle de la Reine, dont celui-ci étoit éperduëment amoureux : ce qui ôta, dit-on, tout moyen de défenſe à Semblançay, & fit que la Régente ſoûtint hardiment la calomnie qu'elle avoit avancée contre lui, ſans crainte d'en être convaincuë par la quittance ſignée de ſa main. Quoiqu'il en ſoit, le Roy fut extrémement blâmable de s'être trop repoſé du ſoin des affaires du Milanez ſur ſon Miniſtre & ſur la Régente ſa Mere, dont il ne pouvoit ignorer la haine contre Lautrec, qu'elle entreprit de perdre aux dépens d'une des plus belles parties des Etats de ſon fils.

Le départ de Lautrec du Milanez, & la crainte qu'il n'y revînt bientôt avec de nouvelles forces, firent hâter Proſper Colonne d'en achever la conquête. Il vint aſſiéger Crémone, dont Monſieur de Pontdormi avoit été obligé de remettre le commandement au Mareſchal de Foix, qui y étoit arrivé avec Jean de Médicis.

Priſe de Crémone par les Imperiaux.

Memoires du Bellay, Liv. 2.

Celui-ci, que le ſeul intérêt avoit engagé au ſervice de France malgré le penchant qu'il eut toûjours pour le parti contraire, voyant la Place inveſtie, ſe ſaiſit d'une des portes avec quinze ou ſeize cens Italiens qu'il commandoit, & menaça de la livrer aux Ennemis, ſi on ne lui payoit & à ſes Troupes, l'argent qui leur étoit dû. Un contretems ſi fâcheux mit le Mareſchal dans une grande inquiétude ; & pour ſatisfaire Jean de Medicis, il emprunta de tous côtez de l'argent qu'il lui donna : mais n'oſant plus ſe fier à lui après une ſi lâche démarche, il capitula avec Proſper Colonne, & s'obligea de lui rendre la Ville, ſi dans trois mois le Roy n'avoit en Italie une Armée, qui paſſât au delà du Teſin pour la ſecourir. Colonne à cette condition lui accorda la capitulation la plus honnorable qu'il pût ſouhaiter ; mais elle produiſit deux mauvais effets. Le premier, que les Vénitiens, qui à la perſuaſion de Montmorenci étoient ſur le point de ſigner un renouvellement de Ligue avec la France, refuſérent de le faire, ſur ce qu'il ſeroit impoſſible à l'Armée du Roy d'arriver aſſez à temps pour la délivrance de Crémone, & que cette Place étant renduë, le Breſſan & le Bergamaſque ſeroient en proye aux Ennemis. Le ſecond, fut que cette ſuſpenſion d'armes aux environs de Crémone, donna le moyen au Général Colonne d'exécuter

Digitized

cuter un autre deſſein qu'une vigoureuſe défenſe à Crémone auroit ſuſpendu ; c'étoit l'attaque de Génes, qui tandis qu'elle feroit entre les mains des François, auroit été une grande reſſource, pour rétablir leurs affaires dans le Milanez. 1512.

Il fit marcher de ce côté-là le Marquis de Peſcaire avec l'Infanterie Eſpagnole & des Troupes Italiennes. Ce Général, dès qu'il fut à la vûe des Génes, y envoya un Trompette pour la ſommer de ſe mettre ſous l'obéïſſance de l'Empereur. La faction des Adornes, ſur les nouvelles de la déroute des François, s'y étoit beaucoup fortifiée ; & quoi qu'eût pû faire le Doge (c'étoit Octave Frégoſe, homme peu entendu dans la guerre, & qui étoit actuellement malade) le peuple n'eut pas balancé à obéïr à la ſommation, ſi dans le même tems que le Marquis de Peſcaire arrivoit à la vûe de Génes, Pierre Navarre ne fût entré dans le Port avec deux Galéres & environ deux cens François. Il empêcha qu'on ne reçût le Marquis de Peſcaire dans la Place : mais il n'oſa s'oppoſer à la députation qui fut faite d'un Seigneur Génois, nommé Bénédetto Vivaldi, au Camp du Marquis, ſoit pour tâcher de ſuſpendre l'attaque de la Ville, ſoit pour obtenir un accommodement ou une Trêve. *Il marche du côté de Génes.*

Mais durant qu'on parlementoit, quelques Soldats Eſpagnols remarquérent un endroit de la muraille qui s'étoit écroulé, & où les Génois ne faiſoient point de garde, ſe fiant ſur la parole que le Marquis de Peſcaire avoit donnée d'une ſuſpenſion d'armes durant tout le temps, que l'Envoyé de Génes ſeroit dans ſon Camp. Quelques Bataillons qui étoient vis à vis de cet endroit, ſoit de concert avec le Marquis, ſoit à ſon inſçu (car il proteſta depuis que la choſe s'étoit faite ſans ſes ordres) s'emparérent de la bréche, montérent ſur la muraille, criant Victoire. Ils furent bien-tôt ſuivis de tous les autres, & ſe rendirent maîtres de la Ville, qu'ils pillérent ; le Doge fut fait priſonner, & Adorne fut mis à ſa place. Pierre Navarre ſe défendit longtemps dans la grande Place avec le peu de François qu'il avoit avec lui ; mais il falut ſe rendre. Cependant pluſieurs Gendarmes de la Compagnie du Comte de S. Pol gagnérent le Château qui étoit très peu fourni de vivres, réſolus de ſe défendre, tandis qu'ils auroient de quoi y ſubſiſter. *Ils ſurprennent cette Ville.*

Le Roy fut au deſeſpoir, quand il apprit cette nouvelle perte, & blâma extrémement le Mareſchal de Foix, qui y avoit donné occaſion par la capitulation de Crémone. Il avoit déja fait paſſer les Alpes à un Corps de ſix mille Fantaſſins & de quattre cens Hommes d'armes ſous les ordres de Claude Duc de Longueville, laiſſant à ſa prudence, quand il ſeroit ſur les lieux, ſelon la diſpoſition où il trouveroit les choſes, de marcher à Crémone, ou de tourner du côté de Génes. Le Duc apprit la perte de celle-ci en arrivant à Villeneuve d'Aſt : & il ſçut en même temps que Proſper venoit au devant de lui avec une Armée beaucoup plus forte que la ſienne. *Chagrin que le Roy en eût.*

Il s'arrêta-là, ne voulant pas s'engager plus avant ſans de nouveaux ordres de la Cour ; & le Roy ſur ſa Lettre lui ordonna de ramener ſes

Digitized by Google

1522. Troupes en France; de ſorte que les trois mois étant paſſez, le Mareſchal de Foix rendit la Ville de Crémone, laiſſant Janot d'Herbouville, Seigneur de Bunou, pour défendre le Château.

Autres embarras de ce Prince. La perte entiére du Milanez, où le Roy n'avoit plus que les Châteaux de Milan, de Crémone, & de Novare, n'étoit pas le ſeul malheur dont la France étoit menacée. Les Eſpagnols l'attaquoient du côté des Pyrénées, & la tempête qui ſe formoit en Angleterre contre la Picardie étoit encore plus à craindre.

La conſtance & la bravoure de Jacques de Daillon, Seigneur du Lude, arrêtoit depuis près d'un an les forces d'Eſpagne devant Fontarabie. Sa Garniſon avoit preſque toute péri, moins encore par le feu des Ennemis que par les maladies & par la diſette, qui y étoit extréme. On avoit en vain tâché diverſes fois de la rafraîchir & de la ravitailler. Les Armateurs du Pays croiſoient en grand nombre ſur la Côte, & empêchoient les Vaiſſeaux François d'en aborder; ils en avoient pris, ou coulé pluſieurs à fond; un convoy qu'on y avoit voulu faire entrer par terre, avoit été enlevé, & l'eſcorte taillée en piéces par Bertrand de la Cueva, qui avoit enſuite pillé Saint Jean de Luz.

Angleria, Epiſt. 776.

Vera Hiſt. de Charl V.

Il envoye du ſecours à Fontarabie. Memoires du Bellay, Liv. 2. Le Roy, quoi qu'attaqué de toutes parts, fit un effort pour ſauver cette Place, & y envoya une Armée ſous la conduite du Mareſchal de Châtillon: mais on ne vit jamais tant de contretemps facheux arriver en France. Ce Mareſchal étant à Dacqs fut attaqué d'une griéve maladie, dont il mourut. Cet accident retarda long-tems la marche de l'Armée. Le Mareſchal de Chabannes fut envoyé pour prendre ſa place ſur la fin de cette année; & Anne de Montmorenci, dont la ſœur avoit épouſé Châtillon, & qui négocioit actuellement à Veniſe, fut honoré du Baton de Mareſchal, vaquant par la mort de ſon beaufrére.

Chabannes ne ſe fut pas plutôt rendu à Dacqs, où l'Armée l'attendoit, qu'il marcha à Bayonne; de-là à S. Jean de Luz, & arriva à Andaye, à la vûe du Camp des Eſpagnols. La riviére étoit entre deux, & il falloit la paſſer pour ſecourir Fontarabie. L'Artigue Vice-Amiral de Bretagne étoit attendu de jour à autre avec une Flotte, pour agir avec l'Armée de terre: mais il ne parut point, les vents contraires l'ayant toûjours empêché d'avancer. De ſorte que Chabannes au commencement de l'année ſuivante, voyant la Place à l'extrémité, réſolut de ne le pas attendre davantage, & de tenter le ſecours avec ſes ſeules Troupes.

Petrus de Angleria, Epiſt. 780.

Les Eſpagnols en ſont chaſſez. Il borda la riviére de ſon canon; & quand la mer ſe fut retirée, il fit faire pluſieurs décharges contre l'Armée ennemie campée de l'autre côté. Il y avoit ſix mille Lanſquenets ſous les ordres du Comte Guillaume de Furſtemberg avec les Troupes Eſpagnoles. Le feu les obligea de s'éloigner du bord de la riviére; & en même tems Chabannes y étant entré à la tête de ſes Troupes, la paſſa avec tant de réſolution, que les Allemans & les Eſpagnols n'oſérent l'attendre, & ſe ſauvérent dans les montagnes. Cette retraite lui rendit libre l'entrée de la Ville. Il la ravitailla, en changea la Garniſon; & Monſieur du Lude ſouhaitant de re-

Digitized by Google

retourner à la Cour, le Capitaine Frauget, Lieutenant de la Compagnie d'Hommes d'armes du feu Mareſchal de Châtillon, fut mis pour commander en ſa place. L'Empereur qui étoit arrivé en Eſpagne depuis quelques mois, apprit avec bien du chagrin cette deſagréable nouvelle, d'autant plus que le ſuccès de la diverſion d'Angleterre, ſur laquelle il avoit beaucoup compté, n'avoit pas tout à fait répondu à ſes eſpérances. 1522.

Ce Prince ayant appris en Flandre le ſuccès du Combat de la Bicoque, & la déſertion des Suiſſes, qui mettoit les François hors d'état de réſiſter en Italie à ſes Troupes jointes à celles des Confédérez, aſſûré d'ailleurs du nouveau Pape tout dévoüé à ſes intérêts, & de la plûpart des Princes d'Allemagne, qui étoient dans de pareilles diſpoſitions à ſon égard, crut qu'il pouvoit, ſans beaucoup hazarder, paſſer en Eſpagne, pour achever d'y appaiſer quelques reſtes de troubles, & que ſa préſence les diſſiperoit bien-tôt, comme il arriva en effet.

L'Empereur met le Roy d'Angleterre dans ſes intérêts.

Il avoit choiſi l'Archiduc Ferdinand ſon frére pour ſon Lieutenant général en Allemagne, & fait Madame Marguerite d'Autriche ſa tante, Gouvernante des Pays-Bas: mais avant que de s'éloigner, il avoit voulu affermir dans ſon parti le Roy d'Angleterre, & l'engager, ſuivant les projets qu'ils avoient faits enſemble, à entrer au plutôt en action contre la France.

Il s'embarqua à Calais, paſſa à Douvres le vingt-huitiéme de May, & de là à Londres. Il trouva l'Armement qu'on faiſoit en Angleterre fort avancé. Quelques jours après ſon arrivée, un Héraut d'Armes qui étoit paſſé en France, pour déclarer la Guerre au Roy dans les formes, de la part de Henri VIII. & qui le fit à Lion le vingt-neuviéme de May, revint après s'être acquitté de ſa commiſſion. L'Empereur ſéjourna en Angleterre juſqu'au huitiéme de Juillet, partit du Port de Hampton, & arriva en Biſcaye en dix jours de navigation.

Antoine de Vera, Hiſt. de Charl. V.

Journal de Louiſe de Savoye.

Angleria, Epiſt. 765.

Ce dernier déclare la guerre à la France.

Le Roy d'Angleterre prit pour ſujet de déclarer la guerre à la France, non ſeulement le refus que le Roy avoit fait l'année précédente, de faire la Paix en rendant Fontarabie, comme il le lui avoit propoſé en qualité d'Arbitre des différends des deux Couronnes; mais encore le retour du Duc d'Albanie en Ecoſſe, où il commençoit à exciter de grands mouvemens contre la Reine Doüairiere ſœur de ce Prince. Le Roy de France proteſtoit ſur ce ſecond article, que le Duc étoit paſſé en Ecoſſe ſans ſa participation: mais on ne le crut pas, parce que cette diverſion lui étoit trop avantageuſe. Ce qui eſt de certain, c'eſt qu'il l'en eût bien empêché, s'il n'eût pas été très aſſûré des mauvaiſes intentions de Henri, qu'il avoit ſans cela trop d'intérêt de ménager dans les fâcheuſes conjonctures où il ſe trouvoit. La guerre commença par la ſaiſie des biens & des perſonnes de tous les Marchands des deux Nations, des Anglois en France, & des François en Angleterre. Thomas Havard, Viceroy d'Irlande, fit une deſcente en Bretagne, où il pilla Morlaix, Ville alors fort riche, & où les Marchands Anglois avoient beaucoup d'effets, qui ne furent pas plus épargnez par les Soldats, que ceux des François.

Polydor. Vergil. lib 27. Mémoires du Bellay, Liv. 2.

Digitized by Google

1522. Mais quelque temps après ces premiéres hoſtilitez, la guerre s'alluma tout de bon entre les deux Nations par l'arrivée de l'Armée Angloiſe à Calais, ſous les ordres du Duc de Suffolc.

Ce que fit le Roi pour la ſoûtenir. Polydor. Vergil. Lib. 27. Cette Armée étant jointe à celle des Pays-Bas, que Marguerite d'Autriche envoya au Général Anglois ſous les ordres du Comte de Bure, étoit de dix-huit mille hommes. C'étoit peu de choſe, ſi le Roy n'avoit pas été obligé de partager ſes Troupes en tant de différents endroits; mais vû les diverſions, c'étoit aſſez pour faire un grand mal à la France, s'il ſe fût laiſſé entamer de ce côté-là. C'eſt pourquoi il prit le parti dont on s'étoit toûjours bien trouvé en France depuis le régne du ſage Roy Charles cinquiéme, qui en donna l'exemple dans les guerres qu'il ſoûtint contre les Anglois; ce fut de ne rien hazarder, de bien fournir les Places de vivres, de munitions & de fortes Garniſons, & de ſe contenter de harceler les Ennemis avec des Camps volans commandez par des Capitaines ſages & expérimentez.

Memoires du Bellay, Liv. 2. Le Roy amaſſa de l'argent par toutes les voyes que lui & ſes Miniſtres pûrent imaginer; & ce fut cette année, qu'on enleva au Tombeau de S. Martin de Tours la grille d'argent que Louïs XI. y avoit fait faire, & qui peſoit plus de ſix mille ſept cens ſoixante & ſeize marcs. Elle fut portée à la Monnoye: on en fit des teſtons, où d'un côté la figure du Treillis de S. Martin étoit repréſentée; & il s'en trouve encore quelques-uns dans les Cabinets des Curieux.

Gervaiſe, Vie de S. Martin, p 328.331. Les Pariſiens qui craignoient pour eux, ſi la frontiére étoit forcée, ſoudoyérent mille hommes à leurs dépens, pour les tenir en Garniſon à Dourlens, que les Ennemis avoient tâché deux fois inutilement de prendre pendant l'Hyver. Le Duc de Vendôme qui commandoit en ces quartiers-là, prit & raſa Bapaume, & quelques Forts aux environs d'Arras & de Bethune, d'où les Ennemis faiſoient des courſes en Picardie. On eut ſoin ſur-tout que rien ne manquât pour la défenſe de Boulogne, de Teroüenne, de Montreüil, de Hédin, qui étoient les Places les plus expoſées. Le Duc de Vendôme & Monſieur de la Trimoüille Gouverneur de Bourgogne ſe poſtérent à Abbeville avec un Corps où il y avoit deux milles Suiſſes, quelque Infanterie Françoiſe, & quelques Eſcadrons de Gendarmerie. Enfin le Comte de Guiſe ſe campa ſous Montreüil avec ſix mille hommes de pied: ces deux Camps étoient à portée de ſe joindre, de jetter du renfort, s'il en étoit beſoin dans la Ville à laquelle les Ennemis s'attacheroient, & de couper leurs convois, ou de les ſuivre à la campagne, s'ils ſe contentoient de faire le dégât.

Les Anglois font le ſiege de Hedin. Ce plan de défenſe réuſſit au Roy. Les Anglois s'étant d'abord ſéparez en divers endroits pour la commodité de la ſubſiſtance, on leur enleva pluſieurs quartiers; & le Duc de Vendôme, le Comte de Guiſe, le Comte de S. Pol toûjours alerte, tomboient à tous momens ſur eux. Ils furent contraints de ſe réunir, & ſe déterminérent au Siége de Hédin, qui étoit la moins bonne des Places de guerre de ce quartier-là. Il faut remarquer que le Hédin, dont je parle, n'eſt pas la forte Ville qui porte

Digitized by

porte aujourd'hui ce nom; mais une autre qu'on appelle encore maintenant le vieux Hédin, à une lieuë au deſſus du nouveau ſur la même riviére de Canche. Du Biez en étoit Gouverneur, & avoit pour la défendre trente Hommes d'armes, & dix-ſept cens Hommes de pied, commandez par le Sieur de Sercu & le Capitaine la Lande. 1522.

Les Ennemis la battirent pendant quinze jours, & y firent une bréche de trente à quarante toiſes. La bonne contenance des Aſſiégez, les allarmes continuelles que le Comte de Guiſe, & Pontdormy, les Gouverneurs de Montreüil, de Teroüenne & de Dourlens donnoient à leur Camp, les empêchérent, malgré la grandeur de la bréche, de donner l'aſſaut. Leurs Partis étoient dans preſque toutes les rencontres enlevez, ou battus. Les grandes pluyes qui ſurvinrent retardoient leurs travaux, & les Aſſiégez les ruïnoient dans leurs fréquentes ſorties. Ils demeurérent ſix ſemaines ſans avancer plus qu'ils n'avoient fait les premiers quinze jours, & la diſſenterie s'étant miſe parmi les Troupes Angloiſes, y fit un tel ravage, que le Duc de Suffolc fut obligé de lever le Siége ſur la fin d'Octobre. *Et le levent.*

Toute l'application des Généraux-François fut à leur empêcher de prendre des quartiers d'Hyver ſur les Terres de France. Le Comte de S. Pol, par ordre du Duc de Vendôme, fit démanteler Dourlens, qui n'ayant point encore alors de Château, & étant commandée par une montagne voiſine, n'étoit point de défenſe. Ce Duc, le Comte de Guiſe & Monſieur de la Trimoüille, avec leurs Camps volants côtoyérent toûjours les Ennemis le long de la Somme, qu'ils faiſoient mine de vouloir paſſer. Le Comte de Saint Pol & le Mareſchal de Montmorenci nouvellement revenu d'Italie, ſe jettérent dans Corbie, que les Anglois avoient eſpéré de ſurprendre. Enfin le Duc de Suffolc & le Comte de Bure trouvant tous les paſſages bien gardez, ſe retirérent en Artois, après avoir brûlé Dourlens & les villages d'alentour. Les Comtes de S. Pol & de Guiſe les ſuivirent, & attaquérent l'Arriére-garde des Anglois au village de Pas en Artois, & il en demeura cinq ou ſix cens ſur la place. C'eſt à quoi ſe termina toute l'expédition de l'Armée Angloiſe, qui ſe rembarqua pour repaſſer en Angleterre, diminuée de plus de la moitié, après avoir allarmé toute la France, & reçu beaucoup plus de dommage qu'elle n'en fit.

Le Roy d'Angleterre ayant ſi mal réuſſi, & craignant du côté d'Ecoſſe, où le Duc d'Albanie s'étoit rendu maître du Gouvernement, propoſa au Roy, de concert avec l'Empereur, une Tréve de trois ans, & d'y comprendre le Pape, le nouveau Duc de Milan, & la Républiques de Florence, à condition que chacun demeureroit en poſſeſſion de ce qu'il tenoit actuellement. Le Roy découvrit aiſément l'artifice, qui tendoit à donner le temps au Duc Sforce d'affermir ſa domination dans le Milanez, & à l'Empereur de pacifier entiérement l'Eſpagne, pour venir enſuite fondre ſur la France de tous côtez avec toutes ſes forces & celles d'Angleterre. Il rejetta cette propoſition, réſolu d'envoyer. *Polydor. Vergil. Lib. 27. Belcar. Lib. 17.*

Digitized by Google

1522. voyer au Printemps une nouvelle Armée en Italie, ou le Château de Génes, faute de vivres, venoit d'être obligé de ſe rendre.

Les Venitiens ſont irréſolus ſur le parti qu'ils doivent prendre.

Cependant on négotioit fortement à Veniſe, pour détacher cette République de la France. Les Vénitiens ſe trouvoient fort embaraſſez, & tenoient tous les partis en ſuſpens, craignant d'une part que le Roy ne fût pas en état de les ſoûtenir, & de l'autre ſe voyant menacez par l'Empereur, s'ils ne s'accommodoient avec lui.

Jérôme Adorne Envoyé de ce Prince, & Richard Paçay Ambaſſadeur d'Angleterre, employoient les promeſſes & les menaces, pour les déterminer à ſe déclarer en faveur des Confédérez, ou du moins à ne ſe pas oppoſer aux efforts qu'ils alloient faire, pour enlever aux François les Châteaux de Milan & de Crémone, les ſeules Places qui leur reſtoient. Les Vénitiens temporiſoient à leur ordinaire, autant qu'il leur étoit poſſible, & apportoient pour raiſon de leurs délays, les différends qu'ils avoient avec Ferdinand Archiduc d'Autriche touchant pluſieurs Places de leur Seigneurie, que ce Prince prétendoit appartenir à ſa Maiſon.

D'ailleurs le Pape, qui étoit arrivé à Rome ſur la fin d'Août, travailloit de ſon côté à regagner le Duc de Ferrare, & à le détacher de la France, pour l'unir contre elle avec l'Empereur, ou pour lui faire au moins prendre le parti de la neutralité. Il en vint à bout. Il réconcilia auſſi le Duc d'Urbin avec le ſaint Siége, en lui laiſſant ce Duché, dont ce Duc s'étoit remis en poſſeſſion pendant la vacance; de ſorte que les amis que la France avoit en Italie lui furent preſque tous débauchez: & ce qu'il y eut de plus funeſte, fut que tandis que les plus grands Princes de l'Europe étoient ainſi acharnez les uns contre les autres, les Turcs en profitoient, & que Solyman enleva cette année-là même Belgrade au Roy de Hongrie, & l'Iſle de Rhodes aux Chevaliers de S. Jean de Jéruſalem. On ſavoit qu'il ſe préparoit à de nouvelles conquêtes; mais on ne donnoit à ces malheurs de la Chrétienté, que de vains gémiſſemens, les Princes en rejettant la faute les uns ſur les autres. Il faut ajoûter à cela le progrès que le Luthéraniſme faiſoit en Allemagne, dont les ſuites ne furent pas moins pernicieuſes à l'Egliſe. L'Empereur vit trop tard combien il eût été de ſon intérêt de les prévenir: mais ſoit qu'il les prévît, ou qu'il ne les prévît pas, ſa haine contre le Roy de France les lui fit négliger, pour ne penſer qu'à abbatre la puiſſance de ce Prince, qui ſeul pouvoit s'oppoſer à ſon ambition démeſurée.

1523. *Deſſein des impériaux ſur Guiſe rendu inutile & comment.* Memoires du Bellay, Liv. 2.

Telle étoit la ſituation des affaires de l'Europe au commencement de l'année 1523, dont la plus grande partie ſe paſſa plus en négociations & en préparatifs de guerre, qu'en combats & en autres expéditions militaires, excepté du côté de Flandre, où le Roy, par trop d'envie de ſe ſignaler, manqua une belle occaſion de défaire l'Armée Impériale. Le Duc d'Arſcot avoit gagné un Soldat de la Garniſon de Guiſe, homme d'eſprit, nommé Livet, qui en avoit engagé pluſieurs autres dans le deſſein de livrer la Place aux Troupes de l'Empereur; mais ce Soldat, ſoit qu'il n'eût pas agi ſincérement avec le Duc d'Arſcot, ſoit que le remords

Digitized by Google

mords de conſcience l'eût fait repentir de l'engagement qu'il avoit pris avec lui, découvrit le ſecret à Nicolas de Boſſu, Seigneur de Longueval, Commandant de Guiſe, qui lui ordonna d'entretenir la négociation, & prit ſes meſures, pour faire donner le Duc d'Arſcot dans le piége. 1523.

Le jour deſtiné à l'exécution de l'entrepriſe ſur la Place, Monſieur de Fleuranges devoit venir des Ardennes avec quatre à cinq mille Hommes de pied, & trois cens Hommes d'armes ſe poſter entre Aveſnes & Guiſe, afin de couper la retraite aux Ennemis, tandis que le Duc de Vendôme, pour les enveloper, s'avanceroit de Peronne juſqu'à l'Abbaye de Bonhourie, à la tête d'un Corps de ſept mille Hommes de pied & cinq cens Hommes d'armes. La choſe auroit réuſſi immanquablement. Les Ennemis étoient perſuadez que leur deſſein étoit demeuré très ſecret; & pour le mieux cacher, de Fiennes Gouverneur de Flandre avoit inveſti Teroüenne avec une Armée de quinze mille Flamans, de cinq à ſix cens Anglois, & un aſſez grand nombre de Cavalerie: & c'étoit de là que ſe devoit faire le détachement pour ſurprendre Guiſe. Ils avoient entre leurs mains le Soldat auteur de la conſpiration, & pluſieurs des autres Soldats du complot avoient été ſecretement à Aveſnes s'aboucher avec le Duc d'Arſcot.

Le Roi manque l'occaſion de les battre.

Le Roy, à qui le Commandant de Guiſe avoit fait ſavoir ce qui ſe préparoit pour ſurprendre les Impériaux, voulut être de la partie: & c'eſt ce qui gâta tout. Il étoit alors à Chambor, d'où il partit en poſte. Il arriva à minuit à Genlis, proche de Chauni, & de là à la Fere, le matin du jour que l'entrepriſe devoit s'exécuter ſur le ſoir. Il étoit difficile que ce voyage du Roy fût aſſez caché. Les Ennemis en furent avertis par leurs Eſpions, lors qu'ils étoient déja en marche vers Guiſe. Cette nouvelle leur fit ſoupçonner que leur deſſein étoit découvert. Le Soldat fut mis à la queſtion, & la ſouffrit avec conſtance, ſans rien confeſſer; mais cela ne raſſura point de Fiennes, qui, après avoir conſulté les autres Généraux, jugea comme eux, que l'arrivée ſubite du Roy rendoit l'affaire au moins très douteuſe; & il fut conclu qu'on retourneroit ſur ſes pas, pour continuer le Siége de Téroüenne.

Le Roy voyant ſon coup manqué, prit le parti de ſe ſervir des Troupes aſſemblées, pour jetter un grand convoy dans Téroüenne qui en avoit beſoin; & l'on pouvoit eſpérer de l'y faire entrer; parce que les Ennemis ne s'étoient pas encore emparez de tous les poſtes des environs. Le Duc de Vendôme partit de Peronne avec quatre mille Hommes de pied François, cinq cens Hommes d'armes, quatre cens Archers de la Garde du Roy, & quatre mille Allemans commandez par le Duc de Suffolc. Ce Duc n'étoit pas celui de même nom, qui commandoit l'Armée Angloiſe en Artois l'année précédente, mais un Seigneur reſté de la Maiſon d'York, duquel j'ai parlé dans l'Hiſtoire du Regne précédent, grand ennemi du Roy d'Angleterre, & qui s'étant retiré en Allemagne, pour éviter la perſécution de la Maiſon de Lancaſtre, venoit au ſervice de France, toutes les fois qu'elle avoit guerre contre l'Angleterre.

Le Duc de Vendôme prit en chemin faiſant Bailleul-le Mont, Château

Digitized by Google

1523. fortifié entre Arras & Dourlens, & continuant ſa route, parut à la vûë de Téroüenne. Les Ennemis à ſon arrivée abandonnérent quelques-uns des poſtes dont ils s'étoient ſaiſis, & ſe raſſemblérent à Eltaut. Le Duc marcha droit à eux, comme pour les combattre, mais en effet pour couvrir la marche du convoy, qui ſous la conduite de Monſieur de Brion, plus connu depuis ſous le nom de l'Amiral Chabot, entra tout entier dans la Place.

A quoi ſe termina la Campagne de Flandre.

La réſolution avec laquelle les Flamans virent le Duc de Vendôme s'avancer vers eux, les étonna tellement, qu'ils commencérent à prendre la fuite. Il n'y eut que le Sieur de Dine, Lieutenant de Monſieur de Fiennes, qui ayant étendu ſa Cavalerie, fit ferme, & cacha par là au Duc de Vendôme le déſordre de l'Infanterie : mais l'unique raiſon qui empêcha le Duc de l'enfoncer lui-même, fut un ordre exprès qu'il avoit du Roy, de ne point s'engager à une Bataille. Il ſe contenta d'avoir éloigné les Ennemis de Téroüenne, & demeura huit ou dix jours au Camp qu'ils avoient abandonné. Pendant ce temps-là, il fit venir de Montreüil autant de vivres qu'il en vouloit mettre dans Téroüenne, qui étoit une des Villes les plus expoſées de la frontiére.

Depuis cette expédition qui ſe fit au mois d'Avril, il n'y eut guéres de ce côté-là pendant quelques mois, que de petits combats entre des partis, & des courſes peu importantes, qui ſe faiſoient ſur la frontiére de part & d'autre ; parce que les Anglois, que les Flamans attendoient, n'étoient pas encore prêts ; que les Allemans qui devoient fondre dans la Bourgogne, ne ſe mirent pas ſi-tôt en campagne, & que le Roy vouloit faire ſes plus grands efforts en Italie, où le Château de Milan ſe rendit vers ce temps-là, faute de vivres : de ſorte qu'il ne reſtoit plus au Roy que celui de Crémone.

Angleria, epiſt. 781.

Nonobſtant cette nouvelle perte des François, les Vénitiens étoient toûjours très indéterminez ſur le parti qu'ils avoient à prendre. Sollicitez continuellement par les Ambaſſadeurs de l'Empereur, & par ceux du Roy, ils ne donnoient que des réponſes générales, & ne concluoient rien. La mort de Jérôme Adorne, Ambaſſadeur de l'Empereur, ſuſpendit encore les choſes, juſqu'à l'arrivée de Marin Caraccioli, qui vint prendre ſa place.

Le Pape même, quoi que tout dévoüé à l'Empereur, contribuoit à cette irréſolution des Vénitiens par l'inclination qu'il témoignoit à la Paix, ou du moins à une Tréve entre les Princes Chrêtiens, à cauſe des progrès du Turc. Mais c'étoit un ouvrage au deſſus du génie de ce Pontife, plus homme de bien, qu'habile dans le maniement des eſprits & des affaires, en qui le Roy ne pouvoit pas avoir de confiance, & qui, malgré ſes bonnes intentions, ne pouvoit s'empêcher d'être beaucoup partial. Il le fit paroître par la maniére dont il traita le Cardinal Sodérini, Evêque de Volterra, dont on intercepta des Lettres qu'il écrivoit à l'Evêque de Xaintes ſon neveu, par leſquelles il le chargeoit d'avertir le Roy de ſe hâter d'entrer en Italie avec une Armée, de lui conſeiller de faire avec ſa Flotte une deſcente en Sicile, pour attirer de ce côté-là les forces

Angleria Epiſt. 781. Guiccard. Lib. 15.

Digitized by Google

ces de l'Empereur, de l'assûrer que dès qu'il paroîtroit au delà des Alpes, il verroit qu'il y avoit encore plus d'amis qu'il ne pensoit: & que s'il différoit plus long-temps, les Vénitiens & le Parti qu'il avoit dans Florence, seroient contraints de l'abandonner. 1523.

Ces Lettres ayant été communiquées au Pape, il fit sur le champ arrêter le Cardinal, l'envoya prisonnier au Château S. Ange; & quelque temps après, une intelligence que ce Cardinal ménageoit en Sicile en faveur de la France, fut découverte.

Intérêt des Venitiens à demeurer attachez au parti du Roy.

Ce qui causoit les délais des Vénitiens, n'étoit pas seulement les sollicitations des Ambassadeurs des deux Partis; mais encore la diversité des opinions de ceux qui composoient le Conseil. André Gritti, qui depuis que la République s'étoit réunie avec la France, avoit toûjours été à la tête de l'Armée Vénitienne, soûtenoit fortement qu'il étoit & de l'honneur & de l'intérêt de la Seigneurie, de ne pas se départir de cette alliance. Il représentoit sur-tout combien ils avoient à craindre de l'excessive puissance de l'Empereur; que ce Prince ne se servoit de François Sforce, que comme d'un personnage de théatre, dont il avoit pris la protection, uniquement parce qu'il avoit jugé, que c'étoit un moyen infaillible de faire révolter les Milanois contre la France; qu'il ne l'avoit rétabli sur le thrône de Milan, que dans le dessein de l'en chasser; qu'on n'en pouvoit douter, vû qu'il avoit jusqu'alors refusé de lui en accorder l'investiture; que si l'Empereur étoit une fois maître de ce Duché, c'en étoit fait de la République; qu'elle se trouveroit investie de tous côtez par le Milanez, par le Royaume de Naples, par l'Etat du Pape, qu'on ne sépareroit jamais d'intérêts d'avec ce Prince; que la Maison d'Autriche, après avoir abbatu la puissance de France, feroit revivre ses prétentions sur l'Etat de Terre-ferme de la République, qui succomberoit infailliblement; que quelque embaraſſé que fût le Roy de France & du côté des Pays-Bas, & du côté des Pyrénées, on savoit que le recouvrement du Milanez étoit ce qu'il avoit le plus à cœur; que tôt ou tard il envoyeroit une Armée en Italie; que quelques menaces que fît l'Empereur, il étoit peu à craindre, tandis que le Roy de France seroit uni à la République, au lieu qu'elle seroit à sa discrétion, si une fois il venoit à bout de rompre cette union.

Toutes ces raisons jointes à l'autorité de celui qui les exposoit & à sa qualité de Doge, où il venoit d'être élevé par la mort d'Antoine Grimani, faisoient grande impression sur les esprits: mais George Cornaro, qui étoit aussi en grande considération dans la République, avoit d'autres idées, ou des inclinations contraires à celles du Doge. Angleria; Epist. 777.

Raisons pour les porter à suivre celui de l'Empereur.

Il représenta dans la même Assemblée où cette affaire se traitoit, que le but unique que la Seigneurie devoit se proposer, étoit de maintenir François Sforce dans la possession du Milanez, & d'empêcher que l'Empereur, ou le Roy de France ne s'en emparassent; que les raisons apportées par le Doge montroient clairement ce qu'on avoit à craindre de l'Empereur; mais que l'expérience avoit fait connoître, qu'il n'étoit pas moins dangereux d'avoir le Roy de France pour voisin; que dès que Louïs Guicciard. Lib. 15.

Digitized by Google

XII. 1523. se fut rendu maître du Milanez par le secours des Armes de la République, il ne put se contenir, & fit peu de temps après la Ligue de Cambray, si fatale à la République, & qui la mit en un danger, d'où elle ne s'étoit tirée que par un miracle, & par des dépenses infinies qui l'avoient épuisée d'hommes & d'argent; que rien ne l'obligeoit à continuer son alliance avec la France, vû que par les Traitez elle n'étoit engagée qu'à contribuer à conserver le Milanez à cette Couronne, & non pas à le reconquérir, quand elle l'auroit perdu; que l'imprudence & la négligence des François leur avoient causé cette perte; qu'ils n'étoient pas en état de la réparer, vû le grand nombre d'Ennemis qui les attaquoient de toutes parts, les troubles qui commençoient à éclater à la Cour par le mécontentement du Connétable de Bourbon, & enfin le peu d'application, que le Roy tout occupé de ses plaisirs & de ses amours, avoit au gouvernement de son Etat; que le danger de la République étoit présent & inévitable; que les François n'avoient plus en Italie que le seul Château de Crémone qui ne pourroit pas tenir encore long-temps; qu'il étoit au moins fort incertain, si le Roy de France envoyeroit une nouvelle Armée en Italie; que s'il ne le faisoit pas, les forces de l'Empire, d'Espagne, du Pape, & de plusieurs autres Princes, alloient fondre dans les Etats de la Seigneurie, & l'accabler; qu'il falloit donc s'accommoder avec l'Empereur, prendre des mesures pour l'avenir, afin d'aller au devant de ce qu'on pouvoit appréhender de ce Prince, chercher tous les moyens possibles pour maintenir François Sforce dans le Duché de Milan; qu'il commençoit à y être sûrement établi, étant maître de la Capitale & du Château, & de toutes les autres Villes; que c'étoit l'ouvrage de l'Empereur, qu'il ne le déferoit pas si aisément qu'on le prétendoit; que le Roy d'Angleterre, dont il lui étoit très important de ménager l'amitié, avoit aussi-bien que lui pris en main les intérêts & la protection du Duc; qu'il abandonneroit le parti de l'Empereur, s'il changeoit à cet égard; que la plûpart des Princes d'Italie en feroient autant, dès qu'on lui verroit faire les moindres démarches contraires à la parole qu'il avoit donnée sur cet article, & que c'étoit sur ce plan qu'on devoit prendre sa derniére résolution.

Les raisonnemens de ces deux hommes si sages & si expérimentez en politique, ne firent qu'augmenter la perplexité des Sénateurs, d'autant plus que l'Ambassadeur de France les conjuroit de suspendre encore leur résolution, jusqu'à l'arrivée d'Anne de Montmorenci & de l'Evêque de Bayeux, qui étoient en chemin, pour venir faire de nouvelles propositions très avantageuses à la République. Mais Caraccioli, Ambassadeur de l'Empereur, & Paçay Ambassadeur d'Angleterre, ennuyez de ce que rien n'avançoit, & appréhendant l'arrivée des nouveaux Ambassadeurs de France, se résolurent à faire un dernier effort.

Les Ambassadeurs de l'Empereur demandent

Ils demandérent une audience au Sénat, où s'étant rendus, ils exposérent de nouveau les motifs qui devoient déterminer la République à traiter avec l'Empereur, & à renoncer à l'alliance de France, & conclurent en déclarant que si dans trois jours on ne leur donnoit une réponse posi-

Digitized by Google

positive, ils sortiroient de Venise, & qu'ils laissoient au Sénat à prévoir les suites de la rupture de cette négociation.

1523. une Audience au Senat.

La déclaration des deux Ambassadeurs n'eût peut-être pas eu tant d'effet, sans les Lettres que la Seigneurie avoit reçûes de Jean Badoero son Ambassadeur à la Cour de France, qui lui mandoit que le Roy n'étoit nullement en état d'envoyer une Armée en Italie; que tout ce qu'il pourroit faire, seroit de défendre les frontiéres de son Royaume contre les Armées d'Angleterre, d'Espagne, & des Pays-bas; qu'il n'avoit point d'argent, & qu'on voyoit de grandes semences de broüilleries à la Cour à l'occasion du Connétable. Cette Lettre porta le coup fatal. Le Traité fut fait le vingt-huitiéme de Juin entre la République & l'Empereur; & les principaux articles furent, qu'il y auroit une Paix & une Alliance perpétuelle entre la République d'une part & l'Empereur, Ferdinand Archiduc d'Autriche & Sforce Duc de Milan de l'autre; que les Vénitiens, quand il en seroit besoin, fourniroient pour la défense du Milanez six cens Hommes d'armes, autant de Cavalerie legere, & six mille Fantassins; qu'ils feroient le même pour le Royaume de Naples, & contre quiconque, excepté contre les Turcs, avec lesquels ils avoient trop d'intérêt à ne se pas broüiller; que l'Empereur seroit tenu d'assister la République d'un pareil secours, si ses Etats étoient attaquez, & qu'on travailleroit à vuider à l'amiable les différends qu'ils avoient avec l'Archiduc d'Autriche pour ses prétentions sur une partie du domaine de la Seigneurie, & cela dans l'espace de huit ans. La Seigneurie, pour montrer qu'elle procédoit avec sincérité dans cet accord, ôta sur le champ à Theodore Trivulce, qu'on savoit être ami de la France, le commandement de ses Troupes, & le donna à François Marie de la Rovere Duc d'Urbin.

Ils portent la République à faire un Traité avec leur Maître. Belcarius, Lib. 17. Angleria, epist. 782.

Le Pape fut aussi-tôt sollicité d'entrer dans cette Ligue. On n'eut pas beaucoup de peine à l'y engager, en lui faisant accroire que le Roy de France étoit l'unique cause des malheurs de la Chrêtienté, & que lui seul empêchoit que tous les Princes Chrêtiens ne s'unissent contre le Turc. Ce fut en effet le motif qu'il allégua de sa conduite en cette occasion. Son exemple fut suivi par les Républiques de Florence, de Génes, de Luques, & de Sienne. Le Marquis de Mantouë ne signa point la Ligue; mais accepta le commandement des Troupes de Florence & de l'Etat Ecclesiastique. On forma un Corps séparé de quelques détachemens des Troupes des Confédérez, destiné uniquement à s'opposer à quiconque attaqueroit quelqu'un d'eux en Italie: on régla combien chacun devoit fournir d'argent pour la subsistance des Armées; & Prosper Colonne fut fait Généralissime de la Ligue, malgré les intrigues du Cardinal de Médicis, qui étoit son ennemi, & qui vouloit que cet emploi fût confié au Viceroy de Naples.

Le Pape entre dans cette Ligue. Guicciard. Lib. 15. Memoires du Bellay, Liv. 2.

Quand cette Ligue fut devenuë publique, on ne douta pas que le Roy, qui devoit d'ailleurs avoir assez d'occupation aux frontiéres de ses Etats, ne renonçât à l'expédition d'Italie qu'il méditoit, & où il n'avoit plus que le seul Château de Crémone: mais la fermeté de ce Prince étoit

Fermeté du Roy contre tant d'Ennemis...

toit à l'épreuve des plus grands dangers ; & en donnant la liberté à un Gentilhomme Eſpagnol, qui le raconta depuis en Eſpagne, il lui dit : Tous les Princes conſpirent contre moi ; mais j'ai de quoi leur répondre à tous. Je ne m'embaraſſe guéres de l'Empereur, parce qu'il n'a point d'argent ; ni du Roy d'Angleterre, parce que ma frontiére de Picardie eſt bien fortifiée ; ni des Flamans, parce que ce ſont de mauvaiſes Troupes. Pour l'Italie, je m'en charge moi-même, j'irai à Milan, je le prendrai, & je ne laiſſerai pas à mes Ennemis un pouce de terre de ce qu'ils m'ont enlevé.

1523. Angleria, epiſt. 788.

Il s'en fallut bien qu'il ne tînt ſa parole. Après tout, il pouvoit ſe promettre beaucoup de ſa préſence en Italie, & des belles Troupes qu'il y devoit conduire ; mais il ne prévoyoit pas un fâcheux contretemps qui l'empêcha d'y commander en perſonne ; & il manqua dans le choix du Général qu'il deſtina à prendre ſa place ; & c'étoient là deux points eſſentiels pour le ſuccès de ſon entrepriſe.

Ce malheureux contretemps fut la révolte du Connétable de Bourbon, dont les ſuites funeſtes méritent bien qu'on en dévelope exactement les cauſes.

Revolte du Connétable de Bourbon, à quoi attribuée.

Ce Prince, un des grands hommes de guerre qui fuſſent en Europe, d'un génie rare & élevé, dont la modération avoit juſqu'alors égalé le courage, qui avoit rendu de très ſignalez ſervices à ſa Patrie, ne fut pas maître de ſon chagrin, ni à l'épreuve du mauvais traitement qu'il avoit reçu de la Cour en diverſes occaſions.

Louïſe de Savoye Mere du Roy, que l'on appelloit Madame la Régente, parce qu'elle avoit eu cette qualité durant le voyage que le Roy fit en Italie la premiére année de ſon regne, n'avoit, pour le bien de la France, que trop d'aſcendant ſur l'eſprit de ſon fils. Entre pluſieurs belles qualitez qui la rendoient recommandable, elle en avoit de très mauvaiſes. Elle étoit fourbe, vindicative, violente, avare ; & nonobſtant ſon âge de quarante-cinq à quarante-ſix ans, & une longue viduité, elle étoit encore ſuſceptible d'amour ; & ſoit que les diſcours que le Connétable fit d'elle, après leur rupture, fuſſent vrais, ou faux, ils la firent paſſer, au moins à la Cour d'Eſpagne, pour n'être pas trop réguliére.

Angleria, epiſt. 781.

Mémoires du Bellay, Lib. 1.

Il y avoit toûjours eu une grande antipathie entre elle & la Reine Anne de Bretagne femme de Louïs XII. de ſorte que cette Reine, tant qu'elle vécut, empêcha que le mariage arrêté entre ſa fille Claude de France & François I. alors Comte d'Angoulême, ne ſe fît, & cela par la ſeule averſion qu'elle avoit contre Louïſe Mere de ce Prince. Cette averſion mutuelle portoit l'une à haïr ceux que l'autre aimoit, & à aimer ceux que l'autre haïſſoit. La Reine affectionnoit & favoriſoit beaucoup la Maiſon de Bourbon. C'en fut aſſez à Louïſe de Savoye, après la mort de la Reine, & lorſqu'elle ſe vit en autorité, pour l'engager à perſécuter les Bourbons. Ce fut là la cauſe éloignée du funeſte événement que je vais raconter.

Sa

Digitized by Google

Sa haine cependant ne put empêcher le Roy ſon fils d'exécuter une des derniéres volontez de Louïs XII. & de rendre juſtice en l'accompliſſant, au grand mérite de Charles de Bourbon, par l'honneur qu'il lui fit, dès qu'il fut monté ſur le Thrône, de lui donner l'épée de Connétable. Les grandes actions par leſquelles il ſe ſignala à la Bataille de Marignan, juſtifiérent l'eſtime que les deux Rois avoient conçuë de lui, & lui méritérent le commandement du Milanez, que le Roy lui confia après la conquête de ce Duché. 1523. Hiſt. de Bourbon par Marillac Secretaire du Connétable.

Plus il s'acquit de réputation par ſa ſage conduite dans un gouvernement ſi difficile, plus la Régente eut de facilité à le rendre ſuſpect au Roy ſon fils, en lui faiſant comprendre les conſéquences de la trop grande élévation d'un Prince du Sang, fort proche de la Couronne, puiſſant en revenus, en vaſſaux & en terres, Connétable de France, aimé des Troupes, du Peuple & de la Nobleſſe, & à qui rien ne manquoit pour devenir redoutable à ſon Souverain, ſi jamais il pouvoit être tenté ſur le point de la fidélité. L'artifice lui réuſſit : il fut rappellé à la Cour, ſous prétexte que le Roy y avoit beſoin de ſes conſeils ; & Lautrec fut mis à ſa place dans le Gouvernement du Milanez. Paquier Recherches de la France.

Le Connétable revint auprès du Roy, faiſant bonne contenance, & ſans faire ſemblant de ſentir le coup qu'on lui avoit porté. On ne s'appliqua pas à le lui adoucir. On lui fit un aſſez froid accueil ; & loin de le dédommager de l'exceſſive dépenſe qu'il avoit faite dans la guerre, on trouva dans les néceſſitez de l'Etat & dans l'épuiſement du Threſor Royal, des raiſons de lui rettancher ſes penſions. Ce retranchement renouvella l'aigreur entre Anne de France, belle-mere du Connétable, & la Régente. Elles eurent ſur cela des éclairciſſemens un peu vifs. On les raccommoda cependant, par l'eſpérance qu'on donna à Anne de France, de payer à ſon gendre l'année ſuivante ſes penſions & ſes appointemens : mais ce furent des paroles ſans effet ; & la Régente, pour détourner le Roy de le faire, ſe ſervit d'une occaſion, que le Connétable même lui fournit, au ſujet de la naiſſance de ſon fils, qui vint au monde au mois de Juillet de l'an 1517. Marillac Hiſt. de Bourbon.

Ce fut pour lui une joye extrême, d'autant plus que Suzanne de Bourbon ſa femme étant infirme & contrefaite, ne lui laiſſoit guéres d'eſpérance d'en voir des enfans.

Il pria le Roy de vouloir bien lui faire l'honneur de tenir ſon fils ſur les Fonts, & Sa Majeſté fit exprès pour cela un voyage à Moulins. Le Connétable y fit une fête qui dura quinze jours avec une magnificence royale ; & entre autres choſes, cinq cens Gentilshommes de ſes terres y parurent tous habillez de velours, étoffe fort rare encore en ce temps-là, chacun avec une chaîne d'or, qui leur faiſoit trois tour autour du cou. Il s'y fit des tournois, des maſcarades, des feſtins ſomptueux, & on y voyoit une abondance extraordinaire de toutes ſortes de vivres qui venoient dans la Ville par convois comme pour une Armée. Cette profuſion alla juſqu'à donner de la jalouſie au Roy, qui dit avec une eſpéce de chagrin, qu'un Roy de France auroit de la peine à en faire au- *Le Roy entre de la jalouſie de ce Prince.* Memoires de Brantome.

1523. autant. La Régente ajoûta, qu'il étoit évident, par la dépenſe que faiſoit le Connétable, qu'il n'avoit pas tant de beſon de ſes penſions & de ſes appointemens qu'il le diſoit : & elle fut bien ſecondée en cette occaſion par l'Amiral de Bonnivet, qui n'aimoit pas ce Prince. Quatre ans ſe paſſérent, ſans qu'il touchât rien : mais on n'en demeura pas là ; & Madame la Régente, non contente de le chagriner par le retranchement de ſes penſions & de ſes appointemens, entreprit de donner atteinte aux prérogatives de ſa charge de Connétable.

Ce fut en l'an 1521. lors que le Connétable étant en Flandre avec le Roy, la conduite de l'Avant-garde fut donnée au Duc d'Alençon, ainſi que je l'ai raconté en parlant de cette expédition : fonction qui étoit duë au Connétable, par un uſage immémorial, & qu'il exerçoit toutes fois & quantes qu'il ſe trouvoit à l'Armée. Les Hiſtoriens lui font honneur de ſa modération dans une occaſion ſi délicate; mais on voit par les piéces de ſon procès, que dès lors il penſa à ſe vanger des mauvais traitemens qu'il recevoit de la Cour, & que vers ce même temps-là il entretenoit un commerce ſecret avec l'Empereur.

Dépoſition du Sieur de Paray Chancelier du Bourbonnois, dans les Traitez de Mr. du Puy.

Au retour de Flandre, il ſe retira ſur ſes terres; & quelque temps après, la Ducheſſe Suzanne, ſa femme, mourut ſans laiſſer d'enfans, celui dont la naiſſance avoit été célébrée avec tant d'appareil, n'ayant guéres vécu, non plus que deux autres encore qui étoient venus avant terme. Ce fut à l'occaſion de la mort de cette Princeſſe, que ſe fit le grand éclat.

La Régente, Mere du Roy, a de l'inclination pour lui.

La Régente, quoi qu'ennemie du nom de Bourbon, ſentit naître dans ſon cœur de l'inclination pour la perſonne du Connétable, dès qu'il eut perdu ſa femme. La fidélité qu'on doit obſerver dans l'Hiſtoire, ne me permet pas d'inférer ici certains autres épiſodes d'amour rapportez par un Moderne *, qui ne cite point ſes garants, & qui ne peut citer aucun, que je ſache, de nos Hiſtoriens contemporains touchant les prétenduës intrigues de la Régente, laquelle, ſelon lui, avoit fait autrefois tous ſes éfforts, pour empêcher le mariage du Connétable avec Suzanne de Bourbon, dans la vûe de l'épouſer elle-même. Quoi qu'il en puiſſe être, ſoit que ſa paſſion fût ancienne, ſoit qu'elle fût nouvelle, elle fit propoſer au Connétable de ſe marier avec lui.

Continuat. de l'Hiſt. de Marillac.

* Varillas Hiſt de François I.

Le Connétable n'y répond que par des mépris.

Ce Prince, alors âgé de trente-deux ans, auroit ſans doute trouvé de grands avantages dans ce mariage. Devenu mary de ſa Mere du Roy, laquelle gouvernoit ſon fils & l'Etat, il eût vû fondre dans ſa Maiſon les honneurs & les biens en abondance ; & participant à l'autorité de ſa femme, il auroit été à la tête de toutes les affaires. Mais ne pouvant ſurmonter l'averſion qu'il avoit conçûe contre elle, ni ſe réſoudre à épouſer une femme, qui avoit treize ans plus que lui, il rejetta cette propoſition. On le preſſa, & on lui fit entendre, qu'il ne s'agiſſoit pas ſeulement de laiſſer échaper l'occaſion de la plus haute fortune, où il pût jamais prétendre ; mais encore de s'expoſer à de grands inconvéniens, qu'on ſe contenta de lui faire entrevoir ; il ne répondit à toutes ces inſtances, que par des railleries très offençantes pour la Régente, qui ſe voy-

Digitized by Google

voyant non ſeulement mépriſée, mais encore outragée, réſolut de pouſſer ſon reſſentiment auſſi loin qu'il pourroit aller. 1523.

La Regente ſonge a la vengeance. Belcar. Lib. 17.

Elle concerta les moyens de ſa vengeance avec le Chancelier du Prat, qui étant lui-même mécontent du Connétable, à cauſe du refus qu'il lui avoit fait de l'accommoder de quelques terres en Auvergne, ſe ſervit volontiers de l'occaſion, pour ſatisfaire ſon chagrin; & la voye qu'ils prirent, fut de lui ſuſciter un procès touchant les biens de ſa Maiſon de Bourbon, dont il étoit en poſſeſſion.

Elle lui ſuſcite un procès. Tiré des Plaidoyers de Montholon & des autres Avocats qui plaidérent cette Cauſe.

Pour mieux entendre le fond de cette affaire il, faut ſçavoir premiérement, que les biens de cette Maiſon étoient venus dans celle de France par Beatrix qui en étoit unique héritiére, lors qu'elle épouſa Robert de Clermont le cadet des fils de S. Louïs. Secondement, que même avant ce temps-là il y avoit dans cette Famille, auſſi-bien que dans quelques autres, une loi obſervée pour la ſucceſſion, ſavoir que tandis qu'il reſtoit des mâles, quelque éloignez qu'ils fuſſent, ils ſuccédoient aux Terres, à l'excluſion des filles. C'étoit un uſage preſque ſemblable à celui, qu'on a toûjours gardé pour la ſucceſſion à la Couronne de France. Troiſiémement, que l'an 1400. au mois de May, Louïs II. du nom, Duc de Bourbon, maria ſon fils Jean avec Madame Marie de Berri, fille de Jean Duc de Berri & d'Avergne, frére du Roy Charles cinquiéme; & à l'occaſion de ce mariage, il ſe fit un Traité, par lequel le Duc de Berri, d'une part, avec l'exprès conſentement du Roy, donnoit le Duché d'Auvergne & le Comté de Montpenſier au jeune Duc & à la jeune Ducheſſe, & à leurs enfans mâles & aux deſcendans des mâles, tant que la ligne maſculine dureroit; & d'autre part le Duc Louïs de Bourbon, en faiſoit autant de ſon Duché de Bourbonnois & de ſes Comtez de Clermont & de Forez: & de plus par un autre Traité, il voulut que la ligne maſculine venant à manquer, le Duché de Bourbonnois & le Comté de Clermont fuſſent unis à la Couronne de France; en ſorte qu'à cet égard nos Rois étoient ſubſtituez au défaut des enfans mâles de Bourbon. Quatriémement, Jean ayant été pris à la Bataille d'Azincourt ſous Charles VI. mourut en Angleterre, laiſſant deux fils de Marie de Berri, ſavoir Charles Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont & de Forez; & Louïs Comte de Montpenſier, qui fut la ſouche de la branche de Bourbon-Montpenſier. Cinquiémement, Charles Duc de Bourbon eut quatre enfans, dont deux prirent le parti de l'Egliſe. Les deux aînez furent Jean Duc de Bourbon II. du nom, qui fut Connétable de France, & mourut ſans enfans, & Pierre Seigneur de Beaujeu & depuis Duc de Bourbon par la mort de ſon frére. Sixiémement, Pierre Duc de Bourbon épouſa Anne de France fille de Louïs XI. laquelle gouverna le Royaume pendant les premieres années du Regne de Charles VIII. & il ne reſta d'enfans de ce mariage qu'une fille nommée Suzanne.

Septiémement, en vertu de l'uſage établi dans la famille de Bourbon, Suzanne fille du Duc Pierre & d'Anne de France, étoit excluë de la ſucceſſion de ſon pere, & les biens devoient revenir à la branche de

Digitized by Google

1523. Montpenſier, où il y avoit des mâles, dont Charles Comte de Montpenſier, petit fils de Louïs, Souche de cette Branche, étoit alors l'aîné, & ce Charles étoit le Connétable dont il s'agit.

Huitiémement, Anne de France, qui étoit encore très-puiſſante ſous le Regne de Louïs XII. voulut conteſter cette ſucceſſion à Charles, pour la conſerver à ſa fille Suzanne, qu'elle avoit deſtinée pour épouſe au Duc d'Alençon. L'affaire fut exactement diſcutée. Louïs XII. fit entendre à Anne de France, que le droit de Charles étoit inconteſtable, & qu'il falloit pour tout accommoder, que Suzanne l'épousât. Anne de France y conſentit; & par le Contrat de mariage, Charles & Suzanne ſe cédant mutuellement leurs droits, il fut arrêté que celui des deux qui ſurvivroit, ſeroit héritier de l'autre.

Marillac, Hiſt. de Bourbon. Neuviémement, Suzanne, pour confirmer encore cette Tranſaction, fit un Teſtament, par lequel elle inſtitua Charles Connétable de France ſon mari, héritier de tous ſes biens & de tous les droits qu'elle pouvoit prétendre à la ſucceſſion de la maiſon de Bourbon, & mourut quelque temps aprés. Anne de France après la mort de ſa fille en fit un tout pareil en faveur du Connétable ſon gendre: & dans l'appréhenſion de ce qui arriva, on ne négligea aucunes précautions. Tel étoit le droit du Connétable, qu'il ne paroît pas qu'on lui pût conteſter, & ſur lequel on ne laiſſa pas de lui intenter le procès dont il eſt queſtion. La Régente le pouſſa vivement dès qu'elle le vit obſtiné au refus de l'épouſer; & de faire en l'épouſant, pour étouffer le différend, une Tranſaction ſemblable à celle qu'il avoit ſait avec Suzanne de Bourbon ſa premiere femme.

Mais il falloit après tout donner une couleur à un ſi injuſte procédé, & cela étoit fort difficile. On eut recours à des chicanes fondées ſur quelques termes des Tranſactions, à des interprétations priſes du Droit, & à d'autres artifices uſitez dans le Palais pour ſoutenir de mauvaiſes cauſes.

Les biens de la maiſon de Bourbon étoient de deux ſortes, Il y en avoit, qui par les Traitez dont j'ai parlé, devoient être unis à la Couronne de France, au défaut d'hoirs mâles. Il y en avoit d'autres qui n'étoient pas ſujets à cette union; mais qui par la loi obſervée dans la famille, devoient toûjours écheoir aux mâles, tant qu'il y en auroit, & ne paſſer aux filles qu'à leur défaut.

Ce fut à l'égard des premiers qu'on fit intervenir le Roy pour leur union à la Couronne; & ce fut principalement touchant ces biens, qu'on gloſa ſur les termes des Tranſactions. On prétendit que Louïs Duc de Bourbon, dans le Contrat de mariage de ſon fils Jean avec Marie de Berri, donnoit le Duché de Bourbonnois, & le Comté de Clermont au Roy, au défaut des hoirs mâles iſſus en ligne directe des aînez de la Maiſon, en ſorte que les collatéraux nez des cadets, tel qu'étoit le Connétable, n'auroient au défaut de la branche aînée aucun droit à ces ſortes de biens, qui ſeroient en ce cas réünis au Domaine du Roy. Il eſt vrai que les termes donnoient quelque lieu de chicaner; mais en agiſſant de bonne

Digitized by Google

ne foi, on voyoit clairement quelle avoit été l'intention de Louïs de Bourbon dans ce Contrat. 1523.

Pour ce qui eſt des autres biens, on n'alleguoit que la proximité du ſang, pour les faire ajuger à Madame la Régente, qui par ſa mere étoit couſine germaine de la défunte Suzanne, femme du Connétable, & à la faveur de quelques textes du Code, on vouloit que ce titre prévalût à l'uſage immémorial de la Maiſon, qui ſubſtituoit toûjours les biens aux mâles, même les plus éloignez.

Quels furent les Avocats des deux parties.

Cette Cauſe, où il s'agiſſoit de la perte de tous les biens du Connétable, fut plaidée par les deux plus fameux Avocats de ce temps-là. Celui du Connétable fut François de Montholon, depuis Préſident au Parlement de Paris, & Garde des Sceaux, qui faiſoit autant d'honneur à ſa famille dans la Robe, que ſes ancêtres en avoient déja fait dans la profeſſion des Armes.

L'Avocat de la Régente fut Guillaume Poyet, qui par ſon eſprit & par ſa capacité parvint dans la ſuite juſqu'à être Chancelier de France.

Montholon développa admirablement les raiſons que j'ai touchées, & pluſieurs autres, pour rendre inconteſtable le droit du Duc de Bourbon. Poyet employa toute ſon adreſſe à les éluder. On commença à plaider au Parlement le douziéme de Février. Pluſieurs mois ſe paſſérent en repliques & en dupliques, & Montholon ayant encore parlé le ſixiéme d'Août, pour empêcher le ſequeſtre des biens que la Régente demandoit, le Parlement renvoya l'affaire après la Saint Martin : mais cette Princeſſe agit ſi fortement auprès des Juges, qu'elle obtint avant la fin du Parlement ce qu'elle demandoit.

Les biens du Connétable ſont mis en ſequeſtre.

Ce ſequeſtre, qui ôtoit au Connétable la jouïſſance de ſes biens, le mit au déſeſpoir, & l'obligea de hâter ſa retraite, qu'il avoit déja projettée avec l'Empereur.

Il fait part de ſon chagrin à l'Empereur.

La choſe s'étoit traitée avec le dernier ſecret, & le Roy n'en avoit pas eu le moindre ſoupçon. Celui qui avoit lié le commerce, étoit Adrien de Croy, Comte de Roeux aux Pays-Bas, qui ſe chargea volontiers de la commiſſion que le Connétable ſon ami lui donna, de faire part de ſon chagrin à l'Empereur. Ce fut une agreable nouvelle pour ce Prince, parfaitement inſtruit du mérite de cet illuſtre Mécontent, du grand nombre de ſes amis, & du crédit qu'il avoit parmi la Nobleſſe de France. Il le regarda comme un inſtrument très-propre à ſuſciter au Roy de grands embarras dans ſon Royaume, & dont on pourroit au moins ſe ſervir utilement à rompre les meſures qu'il avoit priſes pour rétablir ſes affaires en Italie. Memoires du Bellay, Liv. 2.

Ce Prince engage le Connétable dans la Ligue contre la France.

Charles V. étoit trop habile pour laiſſer échapper une ſi belle occaſion. Il envoya Beaurain, ſon Chambellan déguiſé, au Connétable, avec des Lettres de créance. Le rendez-vous fut à Montbriſon dans le Comté de Forez. Les propoſitions que fit l'Envoyé ne pouvoient être plus avantageuſes. Il propoſa au Connétable d'épouſer Eléonor d'Autriche veuve du Roy de Portugal, ſœur de l'Empereur, qui donneroit à cette Princeſſe une dot de deux cens mille écus, la déclareroit par ſon teſ- Procès du Connétable de Bourbon.

Digitized by Google

tament héritiére de tous les Etats de la maiſon d'Autriche, au cas que
1523. lui & l'Archiduc Ferdinand ſon frere mouruſſent ſans enfans, & s'engageroit à obtenir de l'Archiduc la ratification de ce Traité dans tous ſes articles. Beaurain lui offrit de le faire comprendre dans le Traité de Ligue que l'Empereur & l'Angleterre avoient faite enſemble contre la France; & il lui montra ce Traité, ſelon lequel l'Empereur, dès que le Roy ſeroit en Italie, devoit entrer dans le Royaume du côté des Pyrénées avec dix-huit mille hommes de pied Eſpagnols, dix mille Lanſquenets, deux mille hommes d'Armes, quatre mille hommes de Cavalerie Légere, & une groſſe Artillerie, tandis que le Roy d'Angleterre deſcendroit en Picardie avec quinze mille hommes de pied, & cinq cens chevaux, qui ſeroient joints à leur arrivée par trois mille Lanſquenets, trois mille chevaux, & quatre mille Soldats du Comté de Haynaut, que Madame Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas, fourniroit.

Soit que le Connétable ſe laiſſât ébloüir par de ſi magnifiques promeſſes, & que l'ardeur de ſa paſſion ne lui permît pas de conſidérer que plus elles étoient avantageuſes, & plus il devoit s'en défier; ſoit que ſe voyant pouſſé à bout, il fût réſolu à tout hazarder, il les accepta, & s'engagea à fournir trois cens Hommes d'Armes, & cinq mille hommes de pied de ſes terres, & promit de les tenir prêts à marcher, dix jours après que l'Empereur & le Roy d'Angleterre ſe ſeroient attachez au ſiége de quelque place du Royaume, & que les Comtes Felix & Guillaume de Fuſtemberg, Généraux de l'Empereur, qui devoient faire irruption en Bourgone avec douze mille Allemans, y ſeroient entrez.

Mémoires du Bellay, Liv. 2.

Il envoya la Mothe-des-Noyers, Gentilhomme du Bourbonnois, à ces deux Comtes, pour convenir avec eux de la route qu'ils tiendroient; & ſelon ſon projet, ce devoit être par Chaumont en Baſſigny, d'où ils traverſeroient la Bourgogne, pour le venir joindre dans le Bourbonnois, afin de porter de-là la guerre dans le cœur du Royaume.

Ce Traité ne fut que verbal, ſoit que Beaurain n'eût pas eu ordre de l'Empereur de rien écrire, ſoit que le Connétable, quelque déterminé qu'il parût à ne plus rien ménager, ne fût pas encore bien affermi contre tous les remords de ſa conſcience, qui lui repréſentoit les maux effroyables, où il alloit précipiter ſa patrie.

Irréſolution du dernier. Au Procès du Connétable.

En effet on voit par la dépoſition de Popillon Seigneur de Paray, faite devant le Chancelier, que ce Gentilhomme ayant repréſenté au Connétable les terribles ſuites de la démarche qu'il alloit faire, ce Prince ſe mit d'abord en colére contre lui, & fit ſerment que ſi l'Empereur lui tenoit ſa parole pour le mariage avec Eléonor d'Autriche, il ne reculeroit pas; mais qu'ayant fait depuis réfléxion ſur les remontrances qu'on lui avoit faites, il appella ſon Confeſſeur, & ſe fit abſoudre de ſon ſerment. Popillon ajoûta que le Confeſſeur l'avoit aſſûré, que le Connétable avoit abandonné ſon deſſein: mais dès lors il étoit beaucoup engagé, ayant déja envoyé Saint Bonnet de ſa part en Eſpagne avec Beaurain, pour conclure ſon Traité avec l'Empereur. En de pareilles con-

Digitized by Google

conjonctures, il ne faut qu'un événement imprévû pour fixer l'irréſolution. Et c'eſt ce qui arriva par la connoiſſance que le Roy, ſur ces entrefaites, eut de toute l'intrigue. 1523.

Le Roi ſe diſpoſe à marcher en Italie.

Ce Prince diſpoſoit tout pour ſon voyage d'Italie, après avoir mis ordre à ſes frontieres. Les troupes commençoient déja à filer vers Lyon, où elles devoient s'aſſembler. Le Duc de Suffolc avec les Lanſquenets qu'il commandoit, & deux autres mille hommes des troupes de Picardie étoient en chemin pour s'y rendre. L'Amiral Bonnivet avoit pris les devants avec de Lorges, & ſix mille hommes de pied, & s'étoit ſaiſi du Pas de Suze. Le Mareſchal de Montmorenci avec douze mille Suiſſes avoit auſſi paſſé les Alpes, & s'étoit joint à l'Amiral auprès de Turin, pour y attendre le Roy & le reſte de l'armée, lors que ce Prince arrivant à S. Pierre-le-Moutier dans le Nivernois, apprit de Matignon & d'Argouges, deux Gentilshommes de Normandie de la maiſon du Connétable, qu'il ſe tramoit ſous-main quelque choſe avec l'Empereur par le moyen du Comte de Roeux, ſans neanmoins qu'ils en ſçûſſent aucun détail. Memoires du Bellay. Liv. 2.

Sur cet avis le Roy ſurſit ſa marche, pour attendre le Duc de Suffolc, qui arriva deux jours après avec les troupes qu'il conduiſoit; car le Roy ne vouloit pas entrer dans Moulins où étoit le Connétable, qu'il ne fût bien accompagné. Il fut reçû dans la ville où il fit entrer la meilleure partie de ſes troupes, & alla au Palais du Connétable, qui étoit au lit, feignant une maladie, pour ſe diſpenſer d'aller en Italie, où le Roy vouloit qu'il l'accompagnât.

Il voit le Connétable en paſſant à Moulins, & lui reproche ſa perfidie.

Ce Prince l'aborda d'un viſage fort humain, & ayant fait retirer tout le monde, lui dit qu'il étoit averti de bonne part qu'il entretenoit commerce avec l'Empereur, qui ſe ſervoit du Comte de Roeux pour tâcher de le corrompre; qu'il ne doutoit pas que le procès qu'on lui avoit intenté ne le chagrinât beaucoup, & qu'il n'en étoit point ſurpris; mais qu'il pouvoit compter ſur ſa bonté, & qu'il l'aſſûroit que s'il perdoit ſa cauſe, il lui rendroit tous ſes biens.

Le Connétable, ſans paroître étonné, avoüa que le Comte de Roeux l'avoit ſollicité de la part de l'Empereur: mais que ſçachant ce qu'il devoit à ſon Roy & à ſa Patrie, il avoit rejetté bien loin les offres qu'on lui avoit faites; qu'il avoit toûjours été dans la réſolution de ne pas faire de cela un myſtére à Sa Majeſté; qu'il ne lui en avoit point fait parler, ne croyant pas devoir confier la choſe à un tiers, non plus qu'à une lettre; & que ſachant qu'il devoit paſſer par Moulins, il avoit différé juſqu'à ſon paſſage à lui en faire part; qu'au reſte, pour lui ôter tout ſoupçon, il le ſuivroit en Italie; & que ſes Medecins l'ayant aſſûré qu'en peu de jours il pourroit ſouffrir la litiere, il eſpéroit le joindre inceſſamment à Lyon.

Le Roy, qui jugeoit par ſa franchiſe de celle des autres, & qui en diverſes occaſions fit par là de grandes fautes, ſe tint content de cette réponſe; & malgré les avis des plus ſages de ſon Conſeil, qui vouloient qu'il fît arrêter le Connétable, il n'en voulut rien faire; contre la maxi-

Digitized by Google

me avancée depuis & ſouvent pratiquée par un grand Politique *, que les ſoupçons en matiere d'Etat ne ſuffiſent pas pour faire couper la tête à un grand Seigneur; mais que c'en eſt aſſez pour s'aſſûrer toûjours de ſa perſonne par précaution, ſauf à s'éclaircir dans la ſuite de ſon crime, ou de ſon innocence. Il pourſuivit donc ſon chemin juſqu'à Lyon; & peu de jours après le Connétable partit de Moulins, tenant la même route. Le Roy avoit laiſſé auprès du Connétable Pierre de la Bretonniere, Sieur de Warti, avec qui ce Prince peu de jours après prit auſſi le chemin de Lyon.

1523. * Le Cardinal de Richelieu dans ſon Teſtament politique.

Etant arrivé à la Paliſſe, il fit partir Warti, & le chargea de dire au Roy de ſa part, qu'il alloit ſe rendre auprès de lui. Mais Warti ne fut pas plutôt en chemin, que le Connétable, ſous prétexte qu'il ſe trouvoit plus mal, s'en alla à ſon Château de Chantelles, place fortifiée, d'où il envoya Jacques Huraut, Evêque d'Autun, au Roy avec une lettre, par laquelle il l'aſſûroit de ſa fidélité : pourvû néanmoins, ajoûtoit-il, qu'il lui fît reſtituer les biens de la Maiſon de Bourbon.

Celui ci l'ayant deſavouée prend ſecretement le chemin d'Italie.

Le Roy avant l'arrivée de l'Evêque d'Autun ayant été averti, que le Connétable avoit quitté le grand chemin de Lyon, vit bien qu'il le trompoit, & fit partir ſur le champ le Bâtard de Savoye, Grand-Maître de ſa Maiſon, & le Mareſchal de Chabannes avec de la Gendarmerie, pour aller après lui & l'arrêter. Il envoya encore d'autre Cavalerie en divers endroits pour lui couper le chemin, & donna des gardes à l'Evêque d'Autun, dès qu'il fut entré à Lyon.

Le Connétable eut avis de tous ces mouvemens, par les eſpions qu'il avoit à la Cour. Il ſortit de Chantelles dès la même nuit, pour aller à Herment en Auvergne, & de là il partit accompagné d'un ſeul Gentilhomme nommé de Pomperant, à deſſein de gagner le Rhône, de paſſer cette riviere, & de tirer vers la Savoye, pour ſe ſauver en Italie ſur les terres des ennemis de la France. Il ſe fit paſſer dans tout le chemin pour le valet de chambre de Pomperant. Il courut de grands riſques par la rencontre fréquente des troupes du Roy, qui étoient répanduës de toutes parts, & dont quelques-unes le cherchoient. Il lui arriva pluſieurs avantures embaraſſantes, dont il ſe tira heureuſement : & enfin après bien des détours, & avoir traverſé une partie de l'Allemagne, il arriva en ſix ſemaines à Trente. Il ſe rendit enſuite à Mantouë, où le Marquis de Mantouë, ſon couſin germain, le mit en équipage. De là il alla à Plaiſance, où le Comte de Lannoy, Viceroy de Naples & devenu Général de l'armée de l'Empereur dans le Milanez par la maladie de Proſper Colonne, vint le trouver, pour lui communiquer les projets de la campagnie d'Italie.

De Plaiſance il alla à Génes attendre les ordres de l'Empereur, à qui il avoit envoyé le Sieur de Lurci pour les lui demander. Il l'attendit pendant cinq ſemaines, au bout deſquelles Lurci arriva avec le Comte de Roeux, qui donna le choix au Connétable de la part de l'Empereur, ou de paſſer en Eſpagne, ou de demeurer au Duché de Milan avec la qualité de ſon Lieutenant Général en Italie. Il choiſit de demeurer

Digitized by Google

meurer en Italie, & alla joindre l'armée Impériale au camp de Binaſque, à trois lieuës de Milan. Il s'étoit déja fait durant cet intervalle pluſieurs actions au delà des Monts entre les François & les Confédérez ; je les raconteray après que j'auray touché les principales choſes qui ſe paſſérent à la Cour de France, à l'occaſion de la fuite du Connétable. 1523.

Le Roy, devenu plus circonſpect par la faute irréparable qu'il avoit faite de ne pas faire arrêter ce Prince, prit toutes les précautions imaginables pour en empêcher les ſuites. Il ſe ſaiſit de toutes les places fortifiées du Bourbonnois, de l'Auvergne, du Forez, du Beaujolois, & des autres domaines du Connétable. Il appella auprès de ſa perſonne le Duc de Vendôme, qui devoit commander en Picardie, dont il avoit le Gouvernement: car comme il étoit de la Maiſon de Bourbon, on appréhenda que reſſentant l'injure commune à toute la famille, il ne ſe fût laiſſé engager dans quelque complot. Cela produiſit du changement dans les poſtes des Officiers Généraux. Monſieur de la Trimoüille fut envoyé commander en Picardie à la place du Duc, & le Comte de Guiſe en Bourgogne au lieu de la Trimoüille. On arrêta un grand nombre de Gentilshommes & d'autres perſonnes qu'on ſavoit attachez au Connétable: entr'autres Jean de Poitiers, Seigneur de Saint Valier, Aymard de Prie, François d'Eſcars Seigneur de la Vauguion, Pierre Popillon Seigneur de Paray & Chancelier de Bourbonnois, Hector d'Angeray Seigneur de Saint Bonnet, Deſguiers, Brion, de Baudemanche, l'Evêque d'Autun, & Antoine de Chabannes Evêque du Puy. *Meſures du Roy pour prévenir les ſuites de ſa rebellion.*

Le Sieur de Brinon, Premier Préſident au Parlement de Normandie, & nommé Garde du petit Sceau du Roy pendant le voyage que ce Prince devoit faire en Italie, eut ordre de lui d'aller à Tarare en compagnie du Grand Maître, & du Mareſchal de Chabannes, & de prendre un Adjoint du Corps des Maîtres des Requêtes, pour interroger les Evêques d'Autun & du Puy, Saint Valier, & Aymard de Prie. C'eſt la premiére procédure qui fut faite dans ce procès, que divers incidens firent durer fort long-temps. La plûpart des coupables en furent quittes pour l'exil, ou pour la priſon. L'Arrêt contre le Connétable, ou plutôt contre ſa mémoire, car il fut tué dans cet intervalle, ne fut prononcé que quatre ans après, l'an 1527. & ce ne fut que l'an 1530, que l'article qui concernoit la ſucceſſion des biens de la Maiſon de Bourbon, fut terminé en conſéquence du Traité de Cambray.

Le plus grand effet que produiſit la révolte du Connétable en ce qui concernoit la diſpoſition de la Campagne de cette année 1523, fut que le Roy ne paſſa point en perſonne en Italie, de peur que durant ſon abſence, il ne ſe fît quelque mouvement dans le Royaume par ceux qui étoient de l'intelligence: & bien lui en prit de n'être point ſorti de Lyon le jour qu'il y arriva, avant que le Connétable ſe fût encore déclaré ; car on ſçut par la dépoſition de Brion, qu'on avoit diſpoſé une embuſcade aux environs, où il devoit être enlevé.

Ce Monarque abandonne le deſſein de ſon voyage.

Le Roy demeurant en France, l'Amiral de Bonnivet fut chargé de l'expédition d'Italie. On avoit conçu une grande idée de ſa capacité depuis

Digitized by Google

1523. puis la priſe de Fontarabie, où il en avoit fait beaucoup paroître ; & pour prévenir la jalouſie du commandement, qui avoit pluſieurs fois ruïné les affaires de France au delà des Alpes, le Roy retint auprès de ſa perſonne le Mareſchal de Chabannes, le Duc d'Alençon, & le Duc de Vendôme: mais il y avoit pour celui-ci une autre raiſon particuliére, que j'ai déja marquée; c'eſt qu'il étoit de la Maiſon de Bourbon, & que dans la conjoncture on jugeoit à propos de ne le pas éloigner de la Cour.

Il charge l'Amiral de Bonnivet de l'Expédition d'Italie. Memoires du Bellay, Liv. 2.

L'Amiral avoit une très belle Armée aſſemblée auprès de Verceil, compoſée de ſix mille Fantaſſins François, ſous les ordres de François de Montgommery, Seigneur de Lorges, de ſix mille Lanſquenets conduits par le Duc de Suffolc, de quatorze à quinze mille Suiſſes, & de quinze cens hommes d'armes, dont les Compagnies bien complétes & fournies de leurs Archers faiſoient une nombreuſe Cavalerie.

Dès qu'il eut reçu les ordres du Roy, il ſe mit en campagne, donna la conduite de l'Avantgarde au Mareſchal de Montmorenci, & prit ſa marche vers la Ville de Milan, auprès de laquelle le Duc François Sforce quelques jours auparavant avoit échapé un grand danger. Car Boniface Viſcomti mécontent de ce Prince, qui avoit caſſé ſa Compagnie, & lui avoit refuſé un Gouvernement qu'il lui demandoit, s'étant approché de lui dans la campagne entre Monza & Milan, ſous prétexte de lui parler en particulier, lui porta un coup de poignard à la gorge ; mais le Duc reçut le coup au bras, l'ayant levé dans ce moment pour le parer. Viſcomti s'échapa par la vîteſſe du cheval Turc ſur lequel il étoit monté; & les Gardes du Duc, qui s'étoient éloignez de lui pour lui faire moins de pouſſiére en marchant, ne purent atteindre l'aſſaſſin.

Le Duc retourna ſur ſes pas à Monza, appréhendant qu'on n'eût formé contre lui une conjuration à Milan. Le bruit ſe répandit par-tout qu'il étoit mort. Galeas de Birague profita de cette fauſſe nouvelle; & s'étant joint à quelques autres Bannis de Milan du parti de France, & à quelques Soldats François, alla à Valence & s'en empara : mais Antoine de Léve, qui étoit à Aſt avec un Camp-volant d'Eſpagnols & de quelques Cavaliers, l'étant venu promptement aſſiéger, avant qu'il eût eu le temps de mettre en défenſe cette Place qui n'étoit pas bonne, la força, fit paſſer une partie de la Garniſon au fil de l'épée, & prit le reſte priſonnier avec Birague.

Novare ſe rend aux François Memoires du Bellay, Liv. 2 Belcar. Lib. 17. Guicciard. Lib. 15.

Cependant l'Armée Françoiſe n'eut pas plutôt paru à la vûe de Novare, que la Ville ſe rendit ſans coup férir. Le Gouverneur s'étant retiré dans la Citadelle, l'Amiral qui vouloit au plutôt en venir aux mains avec Proſper Colonne, ne jugea pas à propos de s'y arrêter. Il prit encore Vigévano, & ſe rendit maître ſans combat de tout le pays d'en deçà du Téſin.

Colonne, qui n'étoit pas encore parfaitement guéri, ayant appris ſon approche, s'étoit fait tranſporter en litiére ſur le bord de ce fleuve, en réſolution de lui en diſputer le paſſage avec quatre mille Fantaſſins Eſpagnols, autant de Lanſquenets, & toute la Cavalerie de l'Armée des Con-

Digitized

Confédérez, en attendant qu'il pût être joint par le reſte de leurs Troupes. Mais l'Amiral ayant écarté à coups de canon les Allemans à un gué proche de Vigévano, força ce paſſage, & fit paſſer ſon Armée avec tant de promptitude, & en ſi bel ordre, que Colonne fut obligé d'abandonner la partie. Ce Général envoya promptement ſa groſſe Artillerie à Milan; & l'ayant ſuivie de près, il trouva la Ville dans une telle conſternation, qu'il n'oſa s'y arrêter. Il ſe retira à Lodi avec la plûpart de ſes Troupes, après avoir jetté trois mille Hommes de pied & cent Hommes d'armes dans Pavie, ſous les ordres d'Antoine de Léve. 1523.

Les Milanois ſe mettent hors d'inſulte.

Il n'y a aucun Hiſtorien, qui ne blâme en cette occaſion l'imprudence de l'Amiral, de n'avoir pas été droit à Milan, dont il n'étoit éloigné que de quatre lieuës. Tous conviennent que la Ville, vû la frayeur & le mauvais état où elle étoit, lui eût ouvert ſes portes : mais il en fut détourné par Galeas Viſcomti, & par quelques autres Milanois, qui appréhendoient le ſaccagement de la Ville, & qui lui firent eſpérer d'en tirer un gros argent par une capitulation, pourvû qu'il leur permît d'y aller pour traiter avec les Bourgeois. La négociation dura trois jours, pendant leſquels ceux-ci revenus de leur premiére crainte, travaillérent jour & nuit à faire des retranchemens ſur les murailles qui étoient ouvertes en pluſieurs endroits, animez ſur-tout pas Jérôme Moroné, qui ſans tirer l'épée, fit le plus de mal aux François durant tout le cours de ces guerres, & leur fit ſentir la faute qu'ils avoient faite d'avoir négligé de retenir dans leur parti, un homme de ce caractére. Ainſi les Milanois ſe mirent hors du danger d'être inſultez, avec le ſecours d'une aſſez groſſe Garniſon qu'ils avoient, & en état d'attendre l'arrivée du ſecours, que Colonne leur promit de leur amener inceſſamment. Capella. Lib. 3.

Sur cette aſſûrance ils ne voulurent rien conclure avec Viſcomti, & Boyer, Général de Normandie, c'eſt-à-dire, Intendant des Finances de cette Province, qui retournérent à l'Amiral, fort confus de s'être ainſi laiſſez amuſer.

Bonnivet reconnoiſſant trop tard la grande faute qu'il avoit faite, ne laiſſa pas de s'approcher de la Ville ; mais il trouva que Colonne avoit augmenté la Garniſon juſqu'au nombre de dix mille hommes. Il quitta dès lors le deſſein non ſeulement de la forcer, mais encore de l'aſſiéger. Il ſe contenta d'un blocus. Il mit une forte Garniſon à Monza ſur le Lambro, & envoya à Lodi le Chevalier Bayard qui s'en empara, pour couper les vivres à Milan de ces côtez-là.

Les François marchent à Crémone.

Dès que Bayard ſe fut aſſûré de Lodi, il reçut ordre du Général de marcher à Crémone, dont le brave Janot d'Herbouville, Seigneur de Bunon, avoit conſervé le Château au Roy pendant près de deux ans depuis la perte de la Ville. Il y étoit mort depuis peu, & il n'y reſtoit plus que huit Soldats, à qui il avoit inſpiré tant de bravoure, que jamais ils ne demandérent à ſe rendre, & ne voulurent accepter aucunes offres des Ennemis, qui ignorant leur petit nombre, n'oſérent entreprendre de les emporter par eſcalade. Ainſi ce n'eſt pas ſeulement de notre temps, que cette Place a été le théatre des prodiges de la bravoure Françoiſe.

Digitized by Google

1523. Bayard y entra par la porte du ſecours, pour voir s'il pourroit attaquer la Ville du côté du Château: mais il en trouva les avenuës tellement fortifiées, qu'il crut la choſe impoſſible, & ſe détermina à la battre d'un autre côté. Il le fit dès qu'il eut été joint par Rance de Ceres, Baron Romain, qui lui amena un renfort de quatre mille Italiens, levez dans le Ferrarois & aux environs.

Dès que le Général Colonne avoit vû Bayard marcher à Crémone, il y avoit fait entrer trois mille Soldats; & à ſa priére le Duc d'Urbin, Général de l'Armée Vénitienne, & le Marquis de Mantouë, chef des Troupes de l'Egliſe, s'étoient approchez de la Place juſqu'à Pontévico, pour inquiéter l'Armée Françoiſe, & l'empêcher de tenter l'aſſaut.

Bayard ne s'étonna pas fort de ce voiſinage: il ſe doutoit bien que les Vénitiens, qui n'étoient entrez que par force dans la Ligue avec l'Empereur, n'étoient pas d'humeur à hazarder un combat. Il ſavoit de plus que la mort du Pape, dont on avoit depuis peu reçu la nouvelle, rallentiroit le feu du Duc d'Urbin, qui d'ailleurs n'étoit pas trop ennemi des François: ainſi il fit ſes approches, éleva ſes batteries; & après trois jours d'une vigoureuſe canonade, il y eut une bréche aſſez grande à la muraille. Il fit donner l'aſſaut; mais comme il le commençoit, il ſurvint une furieuſe pluye, qui rendit le terrain ſi gliſſant, qu'on ne pouvoit tenir pied ſur la bréche. C'eſt pourquoi il donna le ſignal de la retraite, pour recommencer l'attaque le jour d'après.

Et on levent le Siége. Les Ennemis profitérent de ce répit pour ſe retrancher ſur le rempart; & ce qui acheva d'ôter à Bayard toute eſpérance de réuſſir, fut que la pluye ſans ceſſer, dura quatre jours & quatre nuits.

Le Duc d'Urbin & le Marquis de Mantouë incommodoient déja extrémement le Camp, par les gros partis qu'ils envoyoient en campagne, pour couper les vivres aux Aſſiégeans; & la pluye continuelle rendit les chemins ſi impraticables, que les convois ne pouvoient plus aller. De ſorte que Bayard, pour ne pas faire périr inutilement les Troupes, leva le Siége; & après avoir bien fourni le Château d'hommes & de munitions, ſe retira vers Milan au gros de l'Armée.

Capella, Lib. 3. Le Corps que Bayard commandoit ſervit à l'Amiral à ſerrer Milan de plus près. On commençoit à ſouffrir beaucoup dans la Ville: & plus de cent mille perſonnes y manquérent de pain pendant huit jours; non pas faute de bled, car il y en avoit en abondance, mais faute de moulins pour le moudre: à quoi l'on ſuppléa dans la ſuite par la grande quantité de moulins à bras, dont toutes les familles ſe pourvûrent.

L'Amiral comptoit encore beaucoup ſur la vacance du ſaint Siége, & ſur les diſſentions des Cardinaux pour l'élection. Cela étoit cauſe que les Troupes de l'Egliſe n'étoient point payées, & le Duc d'Urbin avoit beaucoup de peine à les retenir. Les Florentins, les Génois, les Luquois, après avoir donné leur quote part pour trois mois de l'argent qu'ils devoient fournir à l'Armée, voyant que les autres Confédérez ne contribuoient plus, refuſoient auſſi de le faire. Colonne dans ce preſſant beſoin propoſa à Guy Rangoné, Gouverneur de Modéne, de vendre cette Place

Digitized by Google

Place au Duc de Ferrare pour payer les Troupes de l'argent qu'on feroit de cette vente. Mais François Guichardin, Commiſſaire Apoſtolique, s'y oppoſa, comme à une choſe trop préjudiciable au S. Siége. Gatinara, Miniſtre de l'Empereur, refuſa auſſi d'y donner ſon conſentement, ſoûtenant que ſon Maître n'approuveroit jamais, qu'on eût mis une Place de cette importance entre les mains du Duc de Ferrare, de tout temps tout dévoüé à la France, & dit qu'il falloit au moins attendre l'arrivée du Comte de Lannoy, Viceroy de Naples, qui étoit en chemin avec des Troupes pour joindre l'Armée des Confédérez. Par là l'eſpérance de l'Amiral, de voir cette Armée ſe diſſiper, augmentoit tous les jours. 1521.

Il apprit de plus que la maladie de Proſper Colonne devenoit très dangereuſe, & que ne ſe trouvant plus en état d'agir, il avoit remis le commandement de l'Armée à Ferdinand Alarcon, Général de l'Infanterie Eſpagnole, juſqu'à l'arrivée du Viceroy, à qui cet employ étoit deſtiné. Cette démiſſion de Proſper Colonne, dont l'autorité & la réputation avoient juſqu'alors ſoûtenu le courage des Milanois, étoit un fâcheux contretemps pour les Confédérez & un grand avantage pour les François.

Jules de Médicis eſt élu Pape ſous le nom de Clement VII.

Mais la nouvelle de l'élévation de Jules de Médicis ſur le Thrône de S. Pierre, ſous le nom de Clément VII. ranima la Ligue. On connoiſſoit l'habileté de ce Pontife, ſon activité, ſon inclination, & même ſon talent pour la guerre, & ſur-tout ſon éloignement de la France. D'ailleurs, Alarcon, Jérôme Moroné, & les autres Chefs, ou Partiſans des Confédérez, repréſentoient à leurs Troupes, que l'Amiral ſouffroit beaucoup dans ſon Camp; que les pluyes & les neiges qui tomboient depuis quelque temps en abondance, lui faiſoient périr bien des Soldats; que la diſette de fourage avoit ruïné ſa Cavalerie; qu'il lui ſeroit impoſſible de tenir encore long-temps la campagne, & que celui des deux Partis, qui auroit le plus de patience, ſeroit le vainqueur.

C'étoit en effet ce qui devoit décider du ſuccès de cette Campagne: mais un peu avant la création du Pape, les Confédérez formérent un deſſein qui déconcerta entiérement l'Amiral. Ce fut de s'emparer du Pont qu'il avoit ſur le Téſin vis-à-vis de Vigévano, par où lui venoient tous ſes vivres de Lommeline & du Novarèſe. Le Marquis de Mantouë alla pour cette expédition avec cinq cens chevaux à Pavie, où il devoit être ſuivi d'autres Troupes, & ſe joindre à la Garniſon de cette Place, qui étoit déja très-nombreuſe ſous le commandement d'Antoine de Léve.

L'Amiral vit bien de quoi il s'agiſſoit, & que s'il ne prévenoit le deſſein des Ennemis, il ſeroit bien-tôt affamé dans ſon Camp; c'eſt pourquoi il envoya ordre au Chevalier Bayard & à Rance Ceres de prendre les Troupes qu'ils avoient à Monza, & de marcher promptement à Vigévano. Ce mouvement ôtoit l'eſpérance aux Confédérez de forcer le Pont; mais ils l'avoient bien prévû, & rien ne pouvoit leur être plus avantageux. Car le poſte de Monza étant une fois abandonné, le paſſage étoit ouvert à Milan pour les vivres; & en effet ils y vinrent en abon-

Digitized by Google

1523. abondance du Bergamaſque, du Breſſan & de tout l'Etat de Veniſe: de ſorte que les François ne pouvoient plus eſpérer d'avoir cette Capitale par famine.

Intelligence des François dans Milan découverte.

L'Amiral ne demeura dans ſon Camp encore quelques jours, que pour attendre le ſuccès d'une intelligence qu'il avoit dans Milan, par laquelle il eſpéroit s'en rendre maître. C'étoit avec un Officier nommé Murgant, natif de Parme, du Régiment de Jean de Médicis, qui devoit lui livrer un Baſtion : mais un de ceux à qui on fut obligé de confier le ſecret de cette entrepriſe, le découvrit. Murgant fut arrêté & mis à mort avec ſes complices, qu'il nomma dans la queſtion.

L'Amiral au deſeſpoir de voir que nulle de ſes entrepriſes ne lui réuſſiſſoit, ne penſa plus qu'à ſauver le reſte de ſes Troupes, & à ſe retirer au delà du Téſin, pour les mettre en quartier dans le Novaréſe & dans Lommeline, & fit propoſer une Trêve de deux mois à Proſper Colonne, qui bien qu'il ne ſortît plus en campagne, étoit encore chargé de la Ligue. Il ſe ſervit pour faire cette propoſition, de Galeas Viſcomti, qui fit demander permiſſion à Proſper Colonne d'entrer dans Milan pour y rendre ſes civilitez, avant que de s'en éloigner, à Madonna Clara, une des belles Dames de ſon temps, dont il étoit aimé, & pour qui Proſper Colonne avoit beaucp de conſidération.

Capella, Lib. 3.

Guicciard. Lib. 17.

Après que Viſcomti eut obtenu ce congé, & qu'il eut entretenu quelques momens cette Dame, il lui dit que l'Amiral de Bonnivet vouloit lui avoir une obligation, dont non ſeulement ce Général, mais encore tous les Habitans du Milanez lui tiendroient grand compte ; qu'il s'agiſſoit d'obtenir de Proſper Colonne une ſuſpenſion d'armes pendant deux mois, afin de laiſſer reſpirer les Peuples & les Soldats, & que pendant ce temps-là on pourroit imaginer quelques expédiens, qui acheminеroient les choſes à une Paix entiére ou à une longue Trêve, dont l'Europe Chrêtienne avoit un extrême beſoin, pour réprimer la fureur des Turcs.

La Dame ſe chargea de la commiſſion, & alla trouver Colonne, qui étoit parfaitement inſtruit du mauvais état des Troupes de l'Amiral, & de la néceſſité où il étoit de décamper des environs de Milan ; mais ne voulant pas refuſer abſolument cette Dame, il répondit, que la choſe ne dépendoit pas de lui ſeul, qu'il ne pouvoit rien faire en cela ſans avoir pris l'avis des autres Généraux de la Ligue ; que cependant à ſa conſidération, il conſentiroit que des Députez des deux Partis s'aſſemblaſſent en un lieu d'égale diſtance de Milan & du Camp des François, pour propoſer enſuite aux Alliez ce qui auroit été projetté : mais le choix qu'il fit de Jérôme Moroné pour la Conférence, montra bien que ce n'étoit qu'une pure cérémonie.

Bonnivet ne pouvant tenir la Campagne met ſes Troupes en quartier.

En effet, celui-ci parla avec tant de hauteur à Galeas Viſcomti & à Boyer, Threſorier de l'Armée, députez par l'Amiral pour cette négociation, qu'ils virent bien qu'on ne pourroit convenir de rien avec lui. C'eſt pourquoi l'Amiral ne pouvant plus tenir la campagne à cauſe de la rigueur de la ſaiſon, qui étoit extrême, & des fréquens murmures des

Digitized by Google

des Suiſſes, qui ſe plaignoient hautement des inutiles fatigues qu'on leur faiſoit endurer, s'éloigna de Milan, s'approcha du Téſin, & ſe campa à Biagraſſa. Il envoya de là en quartier d'Hyver l'Infanterie de Savoye qu'il avoit dans ſon Armée, & l'Infanterie Gaſcone; la premiére en Piémont, & l'autre en France. Il donna une paye aux Suiſſes, & leur promit de leur accorder leur congé, ſi-tôt que d'autres Troupes de leur Nation qui approchoient, ſeroient arrivées pour les relever. Mais en même temps il fit un détachement de ſept mille Fantaſſins Italiens avec de l'Artillerie, ſous les ordres de Rance de Ceres, du Sieur de Lorges & du Comte de S. Pol, à qui il fit paſſer le Téſin, pour aller aſſiéger Arona ſur le Lac Majeur. Cette entrepriſe n'eut pas un plus heureux ſuccès que les autres; car Colonne ayant pénétré le deſſein de l'Amiral, avoit jetté douze cens hommes dans la Place avant qu'on l'inveſtît. Le Siége dura vingt-cinq jours. Anchiſe Viſcomti, à qui elle appartenoit, y ſoûtint trois aſſauts, & la mine qu'on y avoit, n'ayant pas réuſſi, on fut obligé de lever le Siége. On y perdit bien du monde, & entre autres Pommereüil, qui commandoit l'Artillerie dans l'Armée d'Italie, & Roncerolles jeune Gentilhomme de Normandie, fort brave, & fils du Sieur de Hugueville.

1523.

Guicciard. Lib. 15. Capella. Lib. 3.

Memoires du Bellay, Liv. 2.

Sur ces entrefaites, Proſper Colonne mourut âgé de près de quatre-vingts ans. Ce fut une perte conſidérable pour les Confédérez. Il paſſa pour un des grands Capitaines de ſon temps; il faiſoit la guerre avec plus de ſageſſe que d'éclat & de brillant, ayant pour maxime de ne jamais rien abandonner à la fortune, qu'à la derniére extrémité. Il excelloit dans l'art de fortifier les Places & les Camps, ſelon la maniére de ce temps-là, & dans celui de chicaner & de fatiguer l'Ennemi en campagne. Il avoit été d'abord dans le parti de France; & malgré les grands bienfaits que lui & Fabrice ſon frere avoient reçus de Charles VIII. qui les préféra imprudemment à la Maiſon des Urſins, dont il étoit beaucoup plus ſûr, & dont il avoit toûjours été très fidellement ſervi, il ſe jetta du côté des Ennemis, & fut une des principales cauſes de la perte du Royaume de Naples, & enfin du Duché de Milan pour la France. Ce fut vers ce même temps, c'eſt-à-dire ſur la fin de l'Année 1523. que le Connétable de Bourbon ayant reçu à Génes les ordres de l'Empereur, ſe rendit à Milan auprès du Comte de Lannoy, Viceroy de Naples, qui prit à la tête des Confédérez la place de Proſper Colonne. L'arrivée du Connétable fut un ſurcroît de malheur pour les François, duquel je parleray ſous l'année ſuivante, après avoir raconté ce qui ſe paſſa ſur les diverſes frontiéres de France durant cette Campagne.

Mort de Proſper Colonne Général des Confederez.

Memoires de Brantome, Tom. 1.

L'opiniâtreté avec laquelle le Roy s'étoit aheurté à reconquérir le Milanez, dans le temps que lui-même étoit menacé de toutes parts, c'eſt-à-dire du côté de l'Eſpagne, de la Picardie & de la Bourgogne, expoſoit la France à une ruïne entiére; & elle ne l'évita que par la valeur & la ſageſſe des Capitaines qui commandoient ſur les frontiéres, & qui ſuppléérent par là au nombre des Troupes, dont ils avoient à peine de quoi fournir les Places les plus expoſées.

Danger où étoit la France.

Digitized by Google

1523. La Mothe-des-Noyers, que le Connétable de Bourbon, avant que de ſortir de France, avoit envoyé en Allemagne, pour hâter la marche du Comte Guillaume de Fuſtemberg & du Comte Felix, leur ayant repréſenté de quelle importance il étoit pour l'intérêt de l'Empereur, qu'ils entraſſent promptement en Bourgogne, les y conduiſit au mois de Septembre par la Franche Comté. Coiffi, petite Place du Baſſigni, ſe rendit à la premiére ſommation. De là laiſſant Montigny-le-Roy à gauche, ils allérent paſſer la Meuſe vers ſa ſource, & rabatirent ſur le Château de Monteclair qui ſe rendit auſſi.

Memoires du Bellay, Liv. 2.

Le Comte de Guiſe, qui commandoit en Bourgogne à la place de Monſieur de la Trimoüille, que le Roy avoit envoyé en Picardie, ayant appris la perte de ces deux Places, accourut pour ſe jetter dans Chaumont en Baſſigny avec trois cens Hommes d'armes; & c'étoit tout ce qu'il pouvoit mettre en campagne contre une Armée de douze mille Lanſquenets. Il y fut joint par Monſieur d'Orval, qui y amena ſix cens autres Hommes d'armes; & après avoir tenu Conſeil, ils réſolurent de jetter dans les Places les Arriére-bans qu'on avoit aſſemblez, & de tenir la campagne avec les Gendarmes, pour harceler les Ennemis qui n'avoient point de Cavalerie; parce qu'ils avoient compté ſur les Hommes d'armes que le Connétable leur avoit promis, & qu'il n'avoit pû leur envoyer, ſa conſpiration ayant été découverte avant qu'il les eût levez.

Ce fut là le ſalut de la Champagne & de la Bourgogne, d'autant que la Gendarmerie ſe partageant en Troupes, coupoit les vivres aux Allemans, qui faute d'eſcorte pour leurs Vivandiers, n'oſoient les envoyer bien loin. De cette maniére la famine les obligea à la retraite, & après avoir rodé un mois ou ſix ſemaines aux environs de Chaumont, ils abandonnérent les deux petites Places qu'ils avoient priſes: mais ſans un accident qui les ſauva pour la plûpart, ils n'en auroient pas été quittes à ſi bon marché.

Le Comte de Guiſe ayant ſçû qu'ils marchoient vers Neuchâtel en Lorraine, pour y repaſſer la Meuſe, fit deux Corps de ſa Gendarmerie. Il en donna un à Courville, pour leur aller diſputer le paſſage de la riviére, tandis qu'avec ce qui lui reſtoit de Gendarmes, il les chargeroit en queuë dans le moment qu'ils paſſeroient: mais Courville étant en chemin, prit querelle avec du Châtellet, Gentilhomme Lorrain, Porte-Enſeigne du Comte de Guiſe, qui le bleſſa à mort. Cela retarda la marche de la Gendarmerie, & cependant les Allemans repaſſérent la Meuſe. Il leur en coûta une bonne partie de leur Arriére-garde, que le Comte de Guiſe attaqua durant le paſſage, & tailla en piéces: & ſi en même temps ils euſſent été attaquez de l'autre côté, ſelon le projet, leur Armée auroit été entiérement défaite. C'eſt à quoi ſe termina toute l'expédition des Allemans: mais le danger étoit beaucoup plus grand du côté de la Picardie.

La Picardie menacée par les Anglois.

Le Duc de Suffolk étoit paſſé à Calais avec quatorze à quinze mille Anglois, qui joints au Comte de Bure, Général de l'Armée des Pays-Bas, fai-

Digitized by Google

faiſoient une Armée de vingt-cinq à trente mille Hommes de pied, & de cinq à ſix mille chevaux. Tout ce que put faire Monſieur de la Trimoüille, chargé de garder la Picardie, fut de bien pourvoir d'hommes & de munitions les Places de cette frontiére. A voir la conduite que tinrent les Ennemis, il parut que leur deſſein étoit moins de faire des Siéges, que de prendre des quartiers d'Hyver en France. Ils paſſérent aux environs de Téroüenne, de Hédin, & de Montreüil ſans les attaquer. Ils ſe préſentérent devant Dourlens, où Créqui-de Pontdormi avoit fait bâtir cette année-là, par ordre du Duc de Vendôme, un Fort de terre aſſez vaſte ſur une hauteur qui commande la Ville. Ils paſſérent encore outre, voyant ceux qui le gardoient réſolus à le défendre, & prirent le chemin de Corbie, où la Trimoüille ſe jetta. 1523

La préſence de ce Général leur ôta l'envie qu'ils ſembloient avoir de s'attacher à cette Place : & il eſt à remarquer qu'il avoit ſi peu de Troupes, qu'il étoit obligé de tirer les Garniſons des Villes, d'où les Ennemis s'éloignoient, pour les mettre dans celles d'où ils approchoient. Ils marchérent enfin à Bray un peu au deſſous de Corbie, où il y a un Pont ſur la Somme, réſolus de la paſſer en cet endroit.

Quelque méchante que fût la Place, qui n'avoit qu'une ſimple muraille très foible, & qui eſt commandée de tous côtez, Pontdormi y entra avec cent cinquante Hommes d'armes & douze à quinze cens Fantaſſins, non pas dans l'eſpérance de réſiſter, mais ſeulement pour retarder la marche des Ennemis ; réſolu, quand il ſe verroit ſur le point d'être forcé, de rompre le Pont, & de ſe retirer par la chauſſée à Corbie. Mais il fut ſi vivement attaqué & pourſuivi de ſi près dans ſa retraite, qu'il n'eut pas le loiſir de couper le Pont. Il fut pouſſé juſqu'au delà de la chauſſée, & toute ſon Infanterie auroit été taillée en piéces, ſi ayant rallié ſa Gendarmerie, il n'eût arrêté aſſez long-temps les Ennemis à la tête de la chauſſée, pour donner le loiſir aux gens de pied de gagner Corbie. Il les ſuivit lui-même marchant toûjours en bon ordre, & ſans qu'on pût jamais l'enfoncer. Il perdit en cette occaſion près de cent Hommes d'armes & peu d'Infanterie : mais le Capitaine Adrien qui la commandoit, y fut tué.

Ils paſſent la Somme & menacent de venir juſqu'à Paris.

L'Armée Angloiſe & Flamande ayant paſſé la Somme, le péril augmenta, n'y ayant plus de là juſqu'à Paris, de Places capables de l'arrêter. Monſieur de la Trimoüille étoit dans une étrange inquiétude. Montdidier auroit pû faire encore quelque réſiſtance, en attendant le ſecours que le Roy, ſur ces fâcheuſes nouvelles, envoyoit de Lyon ſous la conduite du Duc de Vendôme, dont il avoit reconnu la parfaite fidélité, & qui n'avoit eu en effet nulle part aux mauvais deſſeins du Connétable chef de ſa Maiſon : mais il n'y avoit perſonne dans cette Place pour la défendre ; & il étoit très-difficile d'y en envoyer, parce que l'Armée ennemie étoit entre elle & Corbie.

Le brave Créqui-de-Pontdormi, nom illuſtré depuis pluſieurs ſiécles par la valeur de ceux qui l'ont porté, ſe chargea de cette périlleuſe commiſſion. Il partit la nuit de Corbie avec un petit Corps de Gendarmes,

Digitized by Google

1523. mes & d'Infanterie ; & ayant pris de bons Guides, il marcha ſi heureuſement par des chemins de traverſe, qu'il arriva à Montdidier. Il y laiſſa Roche-baron, Gentilhomme Auvergnac, avec ſa Compagnie de Cinquante Hommes d'armes, & celle du Comte de Dammartin de pareil nombre, ſous Fleurac qui en étoit Lieutenant, & mille Archers commandez par le Capitaine de la Palleterie.

Il n'y avoit pas pour lui moins de péril dans le retour : mais Monſieur de la Trimoüille l'ayant prié de le rejoindre, s'il y avoit moyen, il partit pour ſe rendre à Corbie, dès qu'il eut mis Montdidier en état de défenſe. Il ne ramenoit qu'environ cent ſoixante Gendarmes, & il ne fut pas fort loin, qu'il découvrit un gros de cinq cens chevaux. Il alla à eux ſans délibérer, les enfonça & les diſſipa : mais il en vit auſſi-tôt paroître un de deux mille qui ſoûtenoit le premier. Ce fut une néceſſité de faire retraite. Il ſe mit à la queuë de ſa Troupe, ſoûtint pluſieurs charges des Eſcadrons qu'on détachoit ſur lui, dans l'une deſquelles ſon cheval ayant été tué, il reſta embaraſſé deſſous. Barnieules ſon frere & ſon Lieutenant, & Canaples ſon neveu & ſon Guidon accoururent, & l'ayant fait monter ſur un autre cheval, l'obligérent à prendre le chemin d'Amiens avec la plûpart de ſes Gendarmes, & n'en gardérent que vingt pour faire ferme à la tête d'un défilé : ils ſauvérent par ce moyen leur Général ; mais accablez par le nombre, ils demeurérent tous deux priſonniers avec ſept Gendarmes.

Les Ennemis continuérent leur marche, & étant entrez dans Roye ſans réſiſtance, la brûlérent. Ils vinrent enſuite aſſiéger Montdidier, & le prirent par capitulation, après y avoir fait une grande brêche. Roche-baron & Fleurac furent blâmez de n'avoir pas attendu l'aſſaut ; car les Ennemis manquant de vivres, euſſent apparemment levé le Siége, s'ils avoient été repouſſez, & la Palleterie ne voulut jamais ſigner la capitulation.

Conſternation de cette Capitale.

Les Anglois & les Flamands s'avancérent vers la riviére d'Oiſe, juſqu'à onze lieuës de Paris, qui étoit dans une extrême conſternation ; lors que Chabot, Seigneur de Brion, & quelques jours après le Duc de Vendôme, arrivérent avec des Troupes, qui raſſurérent cette Capitale, & donnérent de l'inquiétude aux Anglois & aux Flamands : car ils appréhendérent que Monſieur de la Trimoüille, faiſant un Corps des Garniſons, ne leur coupât le chemin & les vivres, & ne les enfermât entre lui & le Duc de Vendôme. Ils retournérent ſur leurs pas, abandonnérent Montdidier, après y avoir mis le feu. Ils en firent autant à Neſle, qu'ils trouvérent ſans défenſe. Ils s'approchérent de Ham pour la piller ; mais ils n'oſérent l'attaquer, parce que le Comte de Brenne s'y étoit jetté la nuit précédente avec cinquante Hommes d'Armes & ſept cens Fantaſſins. Bohaim leur fut rendu par la lâcheté du Gouverneur. Ils y laiſſérent Garniſon, & ſe retirérent en Artois. On étoit alors au mois de Novembre, & les Ennemis deſeſperant, à cauſe de la ſaiſon trop avancée, de prendre des quartiers en France, ſéparérent leurs Armées. Les Flamands retournérent chez eux, & les Anglois

glois repaſſérent la Mer. La Trimoüille reprit Bohaim quelques jours après, en donna le commandement à Monſieur d'Eſtrées, & eut la gloire d'avoir ſauvé cette frontiére, tout dénué qu'il étoit de Troupes, ſans que les Ennemis y euſſent conſervé un pouce de terre. 1523.

Cette Campagne ne pouvoit pas être plus glorieuſe, à cela près que le Pays fut tout ravagé. Lautrec n'acquit pas moins de gloire dans ſon Gouvernement de Guyenne, où il avoit encore moins de Troupes qu'il n'y en avoit en Picardie.

Deſſeins de l'Empereur du coté de la Navarre.

L'Empereur étoit venu en perſonne dans la Navarre, & y avoit fait des préparatifs extraordinaires, pour fondre de ce côté-là dans le Royaume. Il avoit fait ſolliciter Henry d'Albret Roy de Navarre, de quitter le parti de France, lui faiſant de magnifiques promeſſes, auſquelles ce Prince ne crut pas devoir ſe fier. Il fit aſſiéger de nouveau Fontarabie, où Lautrec avoit fait entrer des Troupes & des munitions autant qu'il en falloit, pour ſoûtenir un très long Siége: mais ce n'étoit qu'un ſtratagéme des Eſpagnols, qui paſſérent les monts, vinrent camper à Saint Jean de Luz le ſeiziéme de Septembre, & le lendemain inveſtirent Bayonne, où il n'y avoit qu'une très petite Garniſon. Angleria, epiſt. 788.

Lautrec connoiſſant l'importance de cette Place, & ayant eu quelque ſoupçon du deſſein des Ennemis, y étoit entré peu de jours auparavant, réſolu de la défendre juſqu'à l'extrémité, nonobſtant le petit nombre de Soldats qu'il y avoit. Les Eſpagnols eſpérant l'emporter d'emblée, l'aſſaillirent par mer & par terre, & en même temps par la riviére d'Adour, & par une autre plus petite qui ſe jette dans l'Adour auprès de la Ville, & qui, lors que la mer étoit montée, recevoit les plus gros Vaiſſeaux de ce temps-là. Les Ennemis en avoient un grand nombre. Lautrec anima les Habitans par ſa préſence de telle ſorte, qu'il n'y eut pas juſqu'aux femmes & aux enfans, qui ne contribuaſſent à la défenſe. Les aſſauts furent continuels pendant quatre jours, & toûjours vigoureuſement repouſſez. Le vent étant devenu contraire, les Eſpagnols deſeſpérérent du ſuccès de cette entrepriſe; & après avoir ravagé les environs de la Place, retournérent en Eſpagne. Memoires du Bellay. Liv. 2. Angleria, Epiſt. 791.

Tant d'efforts des ennemis de la France rendus inutiles, montroient aſſez, que ce n'étoit pas tout-à-fait ſans raiſon, que le Roy avoit prédit au commencement, que cette Ligue d'Anglois, d'Allemans, & d'Eſpagnols ne lui feroit pas grand mal; car pour l'Italie même, quoi que ſon Armée n'eût pas fait tout ce qu'il en attendoit, elle s'y étoit établie, avoit reconquis toute la partie du Milanez, qui eſt en deçà du Téſin, & avoit mis le Château de Crémone, par le ſecours qui y étoit entré, en état de tenir encore du temps. Mais l'année ſuivante commença & continua d'une maniére moins heureuſe; & la fortune ne ſembla ſur la fin devenir plus favorable à la France, que pour la précipiter bien-tôt dans de plus grands malheurs.

Siége de Fontarabie par les Eſpagnols.

Les premieres nouvelles fâcheuſes vinrent au Roy du côté qu'il en attendoit le moins de pareilles. Ce furent celles de la priſe de Fontarabie. Cette place étoit ſi forte, ſi bien munie d'hommes, de vivres, d'ar-

d'artillerie, & des autres choſes néceſſaires à une vigoureuſe réſiſtance, & l'hyver étoit une ſaiſon qui en rendoit l'attaque ſi difficile, que l'Empereur fut long-temps à délibérer s'il entreprendroit de la faire. Il s'y réſolut enfin, contre l'avis de pluſieurs de ſon Conſeil, & en particulier contre celui de Frederic de Tolede, Duc d'Albe, un des plus vieux & des plus expérimentez Capitaines d'Eſpagne. Ce Seigneur dit à cette occaſion, que l'Empereur juſqu'à préſent ſembloit s'être propoſé pour modele dans la guerre Ferdinand ſon ayeul maternel, le plus habile Prince de ſon temps, & que dans l'entrepriſe où il s'engageoit, il alloit reſſembler à ſon ayeul paternel Maximilien d'Autriche, que la difficulté n'épouvanta jamais dans un projet, mais qui ſuccomboit toûjours dans l'éxécution.

1523.

Guicciard. Lib. 15.

La choſe en effet devoit arriver ainſi : mais le bonheur de Charles V. ſuppléoit quelquefois à ſa prudence. Il raſſembla au commencement de Janvier les Troupes qu'il avoit miſes en quartier après l'inutile tentative de Bayonne. Le Connétable de Caſtille, Général de l'armée, & le Prince d'Orange, Général de l'Infanterie, entrérent dans le Béarn, s'emparérent de Mauleon, & de Saint Palais, ils prirent Sauveterre, & rabatirent à gauche ſur Fontarabie, pour ſe rendre maîtres du bord de la riviére d'Andaye du côté de France, afin d'empêcher la communication de cette Place avec Bayonne. Le gros canon & les gros bagages furent tranſportez par la Biſcaye au travers des montagnes, & ce fut avec des peines infinies.

1524.

Angleria, epiſt. 795.

Les batteries ne purent être en état que le premier de Février. Le Connétable avant que de faire tirer ſon artillerie envoya un trompette ſur le bord du foſſé, qui demanda à parler au Capitaine Frauget, Commandant de la Place, & à Dom Pédre, fils du Mareſchal de Navarre, mort depuis peu dans ſa priſon en Eſpagne. Il ſomma le premier de ſe rendre, & propoſa au ſecond de la part de l'Empereur le rétabliſſement dans ſes biens & dans les Charges poſſédées par ſon pere. Tous deux firent leur réponſe telle qu'on la devoit attendre de gens d'honneur & de réſolution : mais ſoit que Dom Pédre eût parlé au Trompette en particulier, & que par ce moyen, ou par quelqu'autre, il eût fait connoître au Connétable de Caſtille, qu'il n'étoit pas ſi éloigné de l'accommodement, qu'il paroiſſoit l'être par la réponſe qu'il avoit faite en préſence du Commandant, il eſt certain qu'il entretint pendant le ſiége un commerce ſecret avec le Général Eſpagnol, & que le vingt-ſeptiéme du même mois de Février, celui-ci ayant fait une nouvelle ſommation au Commandant, Dom Pédre propoſa de ſe rendre.

Angleria, epiſt. cit.

Son avis fut reçu tout autrement qu'il n'auroit oſé eſpérer ; & ſoit que le Commandant appréhendât quelque trahiſon de ſa part, & qu'il ne ſoulevât contre lui ſes Navarrois, dont il y avoit un aſſez grand nombre dans la Place, ainſi qu'il le dit depuis pour ſe diſculper ; ſoit qu'il deſeſpérât d'être ſecouru à temps, & d'obtenir une capitulation tolérable s'il réſiſtoit davantage, il conſentit à capituler.

Le

Digitized by Google

Le Connêtable de Caſtille, dont l'Armée ſouffroit les derniéres extrémitez par la diſette & par la rigueur de la ſaiſon, agréablement ſurpris de cette nouvelle, ne diſputa pas beaucoup ſur les conditions ; & de cette maniére les Eſpagnols ſe rendirent maîtres, après un mois de ſiége, d'une Ville où rien ne manquoit pour la défendre, & qui étant preſque dénuée de tout, en avoit ſoûtenu un d'un an ſous les ordres de Monſieur du Lude. 1524. *Ils s'en rendent maîtres après un mois d'attaque.*

Une perte ſi importante & ſi peu attenduë irrita le Roy au delà de ce qu'on peut dire. Il avoit eſpéré que l'Armée d'Eſpagne périroit devant Fontarabie, & s'aſſûroit que tandis que cette barriére ne ſeroit pas forcée, il n'avoit rien à craindre pour ſon Royaume de ce côté-là. Il envoya ordre au Mareſchal de Lautrec d'arrêter le Commandant, & de le faire conduire à Lyon, où ce Prince étoit toûjours. Il le mit au Conſeil de guerre, & malgré tout ce que Frauget put alléguer de la juſte défiance qu'il avoit conçuë de Dom Pédre & des Soldats Navarrois, il fut condamné à être dégradé de Nobleſſe. La Sentence fut exécutée dans la place publique ſur un échafaut, avec les cérémonies les plus infamantes pour ce malheureux Gentilhomme, qui ayant donné en pluſieurs autres occaſions de grandes preuves de valeur, en manqua en celle-ci ; & fit voir ce qu'on a vû ſouvent par expérience, qu'un bon Officier ſubalterne, capable de bien exécuter les ordres qu'on lui donne, ne l'eſt pas toûjours de commander en chef, & qu'il faut pour cela d'autres qualitez avec le courage. Mémoires du Bellay, Liv. 2.

Le mauvais état de l'Armée d'Eſpagne l'empêcha de faire alors de plus grands progrès : mais les affaires commençoient à devenir plus preſſantes en Italie, où néanmoins la conduite du Pape chagrinoit un peu l'Empereur.

Clement VII. avoit de grandes obligations à ce Prince, tant pour la protection qu'il lui avoit donnée après la mort de Leon X. ſon oncle, que pour ſon exaltation au Pontificat. Mais ſe voyant en une place, où il ne lui convenoit pas de ſe régler par des inclinations particuliéres, il ne parut pas diſpoſé à ſe déclarer ouvertement contre la France, comme avoit fait ſon Prédéceſſeur. C'eſt ce qu'il fit connoître d'abord à Beaurain, Envoyé de l'Empereur, & il reçut avec de grandes marques de bonté Saint Maixant, que le Roy avoit choiſi, pour lui faire ſes complimens ſur ſon exaltation. L'Empereur lui en ayant fait faire des plaintes, il lui répondit qu'il l'aimoit tendrement ; qu'il n'oublieroit jamais les bienfaits qu'il avoit reçus de lui, mais qu'il étoit devenu Pere commun, & que ſon devoir l'obligeoit à procurer par toutes ſortes de moyens, la Paix entre les Princes Chrêtiens. Guicciard. Lib. 15.

Il lui envoya pour ce ſujet Nicolas, Archevêque de Capoüe, de l'Ordre de S. Dominique, qui devoit enſuite paſſer, & qui paſſa en effet en Angleterre, afin de diſpoſer Henry VIII. à quelque accommodement. Toutefois le Pape ne retira pas ſes Troupes du Milanez : & durant le voyage de ſon Nonce les choſes changérent tellement de face en Italie, que ſes négociations devinrent inutiles. Angleria, Epiſt. 798. 799.

Digitized by Google

1524. *Ouverture de la Campagne en Italie.*

Les Généraux des Confédérez réſolurent de ſe mettre en campagne dès le commencement de Mars. Le Connétable de Bourbon, le Comte de Lannoy, Viceroy de Naples, le Duc d'Urbin, Général des Troupes de l'Egliſe, Piétro Péſaro Provéditeur de l'Armée de Véniſe, après avoir tenu pluſieurs Conſeils, conclurent qu'étant beaucoup plus forts en Troupes que l'Amiral de Bonnivet, il falloit ſans délai marcher à lui, & que comme vrai-ſemblablement il ſe tiendroit renfermé dans ſon Camp de Biagraſſa, où il étoit très bien retranché proche du Téſin du côté de Milan, en attendant du renfort de France, il falloit le contraindre à décamper, en lui coupant les vivres.

Ce Général, qui avoit bien prévû qu'on l'attaqueroit par cet endroit, avoit fait de grands magaſins pendant l'Hyver dans le Novaréſe, dans l'Aléxandrin, & dans l'Omeline, pays qui étoit derriére lui en deçà du Téſin du côté de France; & il avoit encore de quoi ſubſiſter pendant deux mois. D'ailleurs, il faiſoit grand fond ſur ce qu'il ſavoit que les Confédérez manquoient d'argent, ſans quoi ils ne pourroient tenir lontemps leurs Armées en campagne.

En effet, les Soldats refuſoient de ſortir de leurs quartiers, à moins qu'on ne les payât: mais la haine des Italiens contre les François leur fit faire de nouveaux efforts. Le Duc de Milan, par l'adreſſe de Moroné, tira une groſſe contribution des Bourgeois de ſa Capitale. Les Florentins ſe cottiſérent pareillement; & le Pape même, intimidé ou forcé par l'importunité de l'Ambaſſadeur de l'Empereur, fit ſous-main des remiſes d'argent, malgré les belles paroles qu'il donnoit à l'Envoyé de France.

Capella, Lib. 3.

Les Troupes ennemies ayant reçu leur paye, s'avancérent de tous côtez vers Milan, pour y former l'Armée. Jean de Médicis, qui depuis l'année précédente avoit quitté le parti de France, fut détaché, pour chaſſer de Marignan la Garniſon Françoiſe que l'Amiral tenoit encore dans cette Place à trois lieuës de Milan. Comme le Commandant ſavoit bien qu'il n'y avoit point de ſecours à attendre, il fit peu de réſiſtance, & rendit la Ville & la Forteresſe.

Guicciard. Lib. 15.

Auſſi-tôt après cette premiére expédition, le Marquis de Peſcaire qui étoit revenu à l'Armée depuis la mort de Proſper Colone, avec qui il n'avoit jamais pû s'accorder, en fit une autre plus conſidérable.

Le Chevalier Bayard, par ordre de l'Amiral, étoit allé ſe poſter au village de Rébec, à deux milles du quartier général de Biagraſſa. Il avoit avec lui Méſiéres, Sainte-Meſmes, & Lorges, deux cens Hommes d'Armes, & un aſſez bon nombre d'Infanterie que Lorges commandoit. Ce petit Camp, dans le deſſein de l'Amiral, étoit pour couper les convois qui venoient du Lodéſan, & de Pavie à Milan. Il étoit fort expoſé à être enlevé, tant à cauſe de l'éloignement de Biagraſſa, que de la ſituation du lieu peu propre à être retranché, la campagne étant aſſez ouverte de ce côté-là. Bayard pour ces raiſons avoit eu peine à accepter cette commiſſion, & ne pouvant mieux faire, avoit ſeulement fait fermer les avenuës du village avec des barriéres de paliſſades.

Memoires du Bellay, Liv. 2. Vie du Ch. Bayard. chap. 64.

Le

Digitized by

Le Marquis de Peſcaire, bien informé du nombre des Troupes que Bayard avoit avec lui, réſolut de lui donner une camiſade. Il ſortit la nuit de Milan avec ſix à ſept mille Hommes de pied, & cinq cens Gendarmes, à qui il fit mettre une chemiſe par deſſus leurs armes, afin que dans les ténébres, ils ſe reconnuſſent. C'eſt de cette maniére de faire prendre aux Soldats des chemiſes par deſſus leurs habits en de telles occaſions, & qui étoit en ce temps-là aſſez à la mode, qu'eſt venu le nom de camiſade.

1514. *Camiſade ou échec ſouffert par les François.*

Bayard, par malheur, étoit fort incommodé depuis quelques jours: il avoit pris médecine ce jour-là même, & les autres Commandans moins alerte que lui, n'avoient mis que très peu de Soldats à la Garde avancée. Les Ennemis arrivérent deux heures avant le jour: ils ne furent apperçus par la Garde que lors qu'ils étoient prêts de l'enveloper; quatre ou cinq Archers à cheval s'enfuirent vers la barriére, criant aux armes; & les premiéres Troupes des Ennemis y furent preſque auſſi-tôt qu'eux.

Bayard, dont la coûtume étoit, quand il ſe trouvoit proche de l'Ennemi, de dormir tout habillé & à demi armé, fut dans l'inſtant à la barriére avec cinq ou ſix Gendarmes. De Lorges y accourut avec quelques gens de pied, & ils la défendirent pendant quelque temps: mais le Chevalier jugeant par le ſon des tambours qui ſonnoient de toutes parts, du grand nombre des Ennemis, & qu'ils inveſtiſſoient le village, dit à Monſieur de Lorges: Nous ne pouvons pas tenir ici, prenez votre Infanterie, & retirez-vous ſans tarder vers Biagraſſa. Je ſoûtiendray tant que je pourray avec la Gendarmerie, & j'eſpére que nous en ſerons quitte pour notre bagage. Lorges exécuta ſon ordre avec beaucoup de préſence d'eſprit; & Bayard après quelque réſiſtance, ſe retira en Bataille, combatant toûjours, & trouva en chemin l'Amiral, qui venoit, mais trop tard, pour le ſoûtenir. On perdit très peu d'hommes; mais le Chevalier piqué au vif de l'affront qu'il venoit de recevoir, ne put s'empêcher d'en faire des reproches à l'Amiral, qui l'avoit, malgré ſes remontrances, ſi imprudemment engagé. Quelques Seigneurs qui ſe trouvérent là préſens, empêchérent que la choſe n'eût de plus fâcheuſes ſuites, en repréſentant à l'un & à l'autre, qu'ils étoient ſur le point d'avoir ſur les bras bien d'autres affaires, auſquelles il falloit penſer.

En effet, l'Armée des Confédérez s'étant avancée juſqu'à Binaſque, à deux ou trois lieuës de Biagraſſa; & voyant qu'il n'y avoit pas moyen de forcer l'Amiral dans ce Camp, prirent le parti de paſſer le Téſin, pour aller s'emparer de ſes derriéres, & lui couper les vivres. Ils traverſérent cette riviére ſur trois ponts à Pavie le ſecond jour de Mars, & vinrent camper à Gambolo; & afin d'avoir une communication libre avec Pavie pour les convois, le Duc d'Urbin attaqua Garlaſco, entre Pavie & Gambolo, & la força au troiſiéme aſſaut.

Les ennemis s'avancent vers Pavie, & font diverſes Expeditions. Guicciard. Lib. 15.

Après la priſe de cette Place, il étoit facile aux Confédérez d'entrer dans l'Omeline, d'où l'Amiral tiroit ſa principale ſubſiſtance. Il fut contraint, pour l'empêcher, de décamper de Biagraſſa, & vint ſe poſter à

Digitized by Google

1524. Capella. Lib. 3. Mémoires du Bellay, Liv. 2.

Vigévano en deçà du Téſin. Ce fut là, que commençant à être extrémement reſſerré, il réſolut de tout hazarder; & quoi qu'il fût de la moitié plus foible que les Ennemis, il leur préſenta trois fois la Bataille. Ils la refuſérent, à la perſuaſion des Généraux Vénitiens, qui jugérent de ſon embarras par cet empreſſement même qu'il montroit pour la Bataille, malgré l'inégalité de ſes forces.

Son inquiétude augmenta par l'entrepriſe des Ennemis ſur Sartirana petite Ville au bord du Po, où le Comte Hugue de Pépoli Boulonnois, & Jean de Biragues étoient avec une Garniſon Françoiſe. Il vit bien que leur deſſein étoit de l'enveloper, & de lui couper le chemin de ſon retour en France. Il partit de Vigévano avec toute ſon Armée, pour venir au ſecours de cette Place; mais il apprit à Mortare qu'elle avoit été emportée l'épée à la main; que la Garniſon avoit été taillée en piéces, & les deux Commandans faits priſonniers.

Ce qui acheva de le déconcerter, fut que les Confédérez, après la priſe de Sartirana, ſurprirent Verceil par une intelligence qu'ils avoient avec la faction Gibelline, qui étoit la plus forte dans la Ville. Ils lui ôtoient par ce moyen, la communication avec le Piémont, & le renfermoient dans le Novaréſe, pays entiérement ruïné. Ses Troupes diminuoient tous les jours, & une partie de ſa Cavalerie étoit démontée. Il apprit en même temps la défaite de Montejan & de Boutiéres qui furent pris par Jean de Médicis, & qui perdirent dans cette déroute un nombre conſidérable d'Hommes d'armes: car le découragement où étoient les Troupes, faiſoit qu'elles étoient battuës dans toutes les rencontres.

Il n'avoit plus que deux reſſources, l'une dans un renfort de ſix mille Suiſſes qui lui venoient du côté d'Yvrée, & devoient être joints par quatre cens Gendarmes; d'autant qu'ils n'euſſent oſé s'engager plus avant ſans Cavalerie. L'autre reſſource étoit ſix mille Griſons qui marchoient du côté du Bergamaſque, pour s'unir à Lodi au Prince Frédéric de Bozzolo, à deſſein de faire une diverſion ſur les Terres des Vénitiens, & aux environs de Milan, pour obliger les Ennemis à revenir de ce côté-là. Si ce ſecond moyen avoit réuſſi, l'Amiral auroit pû aiſément recevoir le ſecours des Suiſſes, & ſe redonner la communication du Piémont; mais l'activité des Généraux des Confédérez rompit toutes ſes meſures.

La Ville de Milan deſolée par la peſte. Memoires du Bellay. Liv. 2.

Jean de Médicis fut envoyé par le Viceroy dans le Bergamaſque avec quatre mille Hommes de pied & trois cens chevaux au devant des Griſons; & il les harcela tellement avec cette Cavalerie, qu'il les contraignit de retourner dans leurs montagnes, ſans avoir pû approcher du Lodéſan, où le Prince de Bozzolo les attendoit. Médicis ayant ſi bien conduit cette expédition, qui étoit de la derniére importance pour les Confédérez, en entreprit une autre; ce fut d'emporter Biagraſſa, où l'Amiral avoit laiſſé en le quittant, mille Hommes tant de pied que de cheval. Ce poſte étoit fort avantageux & aiſé à défendre, à cauſe des eaux & des marécages dont il eſt entouré. Mais Médicis ayant fortifié ſes Troupes de ſix mille Bourgeois de Milan bien armez, le força, après y avoir perdu bien du monde en deux aſſauts. Cette Victoire coûta cher aux Milanois; car

Digitized by Google

car comme la peſte étoit dans Biagraſſa, le butin qu'ils y firent, infecta Milan, & quarante à cinquante mille perſonnes y moururent en peu de temps. 1524.

Cette déſolation de Milan par la maladie auroit pû produire quelque bon effet pour les François, ſi l'Armée de l'Amiral n'en avoit pas été attaquée elle-même. Car ſoit que quelques-uns de ceux qui ſe ſauvérent de Biagraſſa l'y euſſent portée, ſoit qu'elle y eût été cauſée par les fatigues continuelles des marches & par la diſette, elle y fit un grand ravage tant parmi les François, que parmi les Suiſſes; & le Mareſchal de Montmorenci en penſa mourir.

Cependant le Viceroy mettoit tout ſon ſoin à empêcher la jonction des Suiſſes avec l'Armée Françoiſe. Ils étoient déja à Yvrée, & n'avoient plus que ſix lieuës à faire, pour arriver ſur la Seſſia, où l'Amiral devoit les recevoir. Il décampa d'auprès de Novare, & vint à Romagnano ſur le bord de cette riviére. Les Suiſſes arrivérent le lendemain matin de l'autre côté, & rien ne pouvoit plus empêcher la jonction.

Cauſes de la perte que le Roy fit de cette place.

Quoi que la plûpart des Hiſtoriens attribuent la perte du Milanez aux fautes de l'Amiral, & ſur-tout à celle qu'il fit, de n'avoir pas été droit à Milan dès qu'il eut paſſé le Téſin l'année précédente, il faut avouër néanmoins que ſon malheur y eut autant de part pour le moins, que ſa mauvaiſe conduite. Ce que je vais dire en eſt une grande preuve.

Ceux qu'il envoya aux Commandans des Suiſſes, pour leur faire compliment de ſa part ſur leur arrivée, n'en eurent point d'autre réponſe, ſinon qu'ils ne venoient pas pour ſe joindre à ſon Armée; mais ſeulement pour ramener en leur pays ceux de leur Nation, dont la plûpart avoient déja péri par les fatigues & par les maladies; que le Roy ne leur avoit pas tenu parole; qu'il leur avoit promis qu'en arrivant à Yvrée, ils trouveroient le Duc Claude de Longueville avec quatre cens Gendarmes pour les eſcorter; qu'on s'étoit moqué d'eux; qu'il ſembloit qu'on ne les avoit fait venir, que pour être expoſez en proye à la Cavalerie des Confédérez, & qu'enfin ils ne paſſeroient pas outre. Les Suiſſes de l'Armée ayant ſçu la diſpoſition de leurs compatriotes, ne tardérent pas à ſe débander; & on les vit paſſer en foule par tous les gués qu'ils purent trouver, pour gagner l'autre côté de la riviére.

L'Amiral au deſeſpoir de ſe voir perdu par l'endroit qui devoit faire ſon ſalut, n'eut point d'autre parti à prendre, que de paſſer la Seſſia ſur le Pont qu'il y avoit fait conſtruire, pour ſe ſauver en France avec les débris de ſon Armée par le Val d'Aoſt. Mais l'Armée ennemie l'avoit ſuivi de ſi près, que cette retraite ne pouvoit ſe faire ſans un très grand danger.

L'Armée Françoiſe pourſuivie dans ſa retraite.

Bien que le Duc de Bourbon ne commandât pas en chef cette Armée, il eſt conſtant, par l'aveu même des Italiens, qu'il eut très grande part dans les ſuccès extraordinaires des Confédérez pendant cette Campagne, & ſur-tout en cette occaſion. Le Viceroy de Naples & le Duc d'Urbin en ſuivant l'Amiral, avoient été d'avis de camper le ſoir précédent pour faire repoſer leurs Soldats; & s'ils l'euſſent fait, l'Armée Capella. Lib. 3.

Fran-

Digitized by Google

Françoiſe leur eût échapé ; mais le Connétable s'y oppoſa, & leur perſuada de marcher une partie de la nuit, pour être prêts à attaquer le lendemain matin les François, avant qu'ils euſſent joints les Suiſſes. Ils ſuivirent ce conſeil ; & ils avoient déja leurs Troupes en Bataille à la vûe de l'Armée Françoiſe, lors que l'Amiral ſe diſpoſoit à paſſer la Seſſia.

1524.

Mort de l'Amiral François & du Chevalier Bayard.

Il fit défiler ſon Infanterie ſur le Pont, & ſe mit à l'Arriére-garde avec toute la Gendarmerie, pour ſoûtenir l'effort des Ennemis, qui l'attaquérent vivement. Il fut bleſſé d'un coup du mouſquet au bras dès la premiére charge. La grande quantité de ſang qu'il perdoit, l'obligea de ſe retirer & de ſe faire porter au delà du Pont, laiſſant la conduite de l'Arriére-garde au Comte de S. Pol, & au Chevalier Bayard. Ces deux braves hommes firent en cette occaſion des prodiges de valeur, & repouſſérent pluſieurs fois l'Ennemi. Vandeneſſe frere du Mareſchal de Chabannes fut tué ſur la place, & Bayard preſque dans le même moment reçut un coup d'arquebuſe dans les reins, qui lui caſſa les vertébres ; de ſorte qu'il ne put ſe ſoûtenir que pendant quelques momens, en s'attachant avec les mains au pommeau de ſa ſelle. Sa fermeté & ſon courage ne l'abandonnérent point dans cette extrémité. Il ſe fit deſcendre de cheval par un jeune Gentilhomme ſon Maître d'Hôtel, qui ne l'abandonna jamais. Il s'aſſit à terre appuyé contre un arbre, le viſage tourné vers l'Ennemi, tenant la garde de ſon épée devant ſes yeux, faute de Crucifix, & priant Dieu en attendant la mort, qu'il ſentoit bien être fort prochaine : il mourut en effet le même jour.

Le Comte de S. Pol demeuré ſeul chargé de la retraite, continua de faire de grands exploits d'armes avec le peu de Gendarmerie qui lui reſtoit. Il ſe retira toûjours en combatant, accompagné du Sieur d'Annebaut, & du Vidame de Chartres, qui ſe diſtinguérent beaucoup par leur valeur en cette occaſion. De Lorges qui étoit reſté ſur le bord de la riviére avec un gros d'Infanterie, fit faire une décharge de mouſquéterie ſi furieuſe & ſi à propos ſur les Ennemis les plus avancez, qu'il les fit reculer, & ſans qu'ils oſaſſent plus l'approcher, il paſſa le Pont avec la Gendarmerie : mais on perdit encore dans une des derniéres charges, Beauvais Officier fort eſtimé, & ſurnommé le Brave, qui étoit Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Sainte Meſmes.

Memoires du Bellay, Liv. 2.

Quelque malheureuſe après tout qu'eût été cette retraite de Romagnano par la perte des Généraux, elle auroit paſſé dans d'autres conjonctures pour une des plus belles actions qu'on eût vû de long-temps à la guerre ; car elle ſe fit en très bel ordre : l'Artillerie fut ſauvée avec la plûpart des bagages, & il n'y eut pas beaucoup de monde tué.

Eloge du dernier.

La mort du Chevalier Bayard fit preſque oublier celle de tous les autres, tant il étoit aimé & eſtimé parmi les François & parmi les Ennemis. On faiſoit par-tout l'éloge de ſes vertus, de ſa valeur, de ſa prudence, de ſa généroſité, de ſon deſintéreſſement, de ſa droiture, de ſon honnêteté, de ſon habileté dans la guerre, & on demeuroit d'accord, que perſonne n'avoit jamais porté à plus juſte titre la qualité de Chevalier ſans

Digitized by G

ſans peur & ſans reproche, qui étoit l'éloge qu'on donnoit alors aux plus grands hommes. Il étoit peu courtiſan & tout-à-fait incapable de diſſimulation, de flatterie, des baſſeſſes, & de tous les autres artifices de Cour, que les hommes du plus grand mérite ſont ſouvent obligez d'employer pour avancer dans les emplois militaires. C'eſt le ſeul obſtacle qu'il mit à ſa fortune, & qui l'empêcha de parvenir au Commandement général & au Bâton de Mareſchal de France; ainſi que je l'ay déja remarqué au ſujet de l'honneur que le Roy lui fit, de vouloir être fait Chevalier de ſa main avant la Bataille de Marignan : mais tout le monde lui fit la juſtice de dire que perſonne ne le mérita mieux que lui. Il avoit beaucoup de Religion, ne juroit jamais, grande loüange pour un Cavalier de ce temps-là, & faiſoit beaucoup d'aumônes; mais il n'étoit pas exempt des foibleſſes trop communes aux Héros, bien qu'il fût éloigné du débordement, & modéré juſques dans le déréglement où il ſe laiſſoit aller quelquefois : comme il parut par ce qui lui arriva à Grenoble quelque temps après la Bataille de Ravenne, & qui m'a ſemblé digne d'être rapporté, comme un exemple ſingulier, où l'on voit en même temps le foible & la magnanimité de ce Héros ſi célébre dans notre Hiſtoire. 1524.

Noble effet de ſa magnanimité. Hiſt. du Chevalier Bayard. chap. 55.

Son Valet de chambre conduiſit chez lui une fille de quinze ans, très bien faite. Comme on la lui eût amenée le ſoir dans ſa chambre, elle ſe jetta à ſes pieds fondant en larmes. Il lui demanda ſi elle étoit venuë malgré elle: elle répondit qu'ouy, & que ſa mere, preſſée par la pauvreté, l'avoit contrainte de condeſcendre à un crime qu'elle n'avoit jamais commis. Ho bien, reprit-il, ce ne ſera pas moy qui vous le feray commencer. Il fit prendre ſur le champ un flambeau à un de ſes gens, fit mettre un manteau ſur la tête de la fille, de peur qu'on ne la connût dans la ruë, & la conduiſit lui-même chez une Dame ſa voiſine. Le lendemain ayant appellé la mere, il lui fit une rude réprimande; & ayant ſçû d'elle qu'un Bourgeois prendroit ſa fille en mariage, ſi elle avoit ſeulement deux cens écus à lui donner, il lui en mit trois cens entre les mains dans une bourſe, en lui diſant: Voilà les deux cens écus pour le mariage de votre fille, & cent autres pour ſes habits & pour les frais de la cérémonie. C'eſt ainſi, dit l'Auteur de ſa vie, *que le bon Chevalier changea vice à vertu*; & rien en effet ne montre mieux, que l'homme d'honneur & de probité a de grandes diſpoſitions aux actes les plus héroïques de l'homme véritablement Chrêtien.

Pour revenir à la mort de ce généreux Chevalier : comme il étoit ſous l'arbre où il s'étoit fait mettre après ſa bleſſure, le Connétable de Bourbon arriva, & lui marquant l'eſtime qu'il faiſoit de lui, il ajoûta, qu'il le voyoit avec beaucoup de compaſſion dans cet état. Ce brave homme ſoûtenant ſon caractére juſqu'au bout, lui repartit avec une noble fierté : Je ne ſuis point digne de votre compaſſion, Monſieur, parce que je meurs en homme de bien ; mais moy-même j'ay pitié de vous, en vous voyant ſervir contre votre Prince, votre Patrie, & votre ſerment.

Digitized by Google

1524. Le Marquis de Pescaire ayant sçû le lieu où il étoit, y accourut aussi; & voyant que si on le transportoit, il mourroit en chemin, il lui fit apporter une tente, & le fit traiter avec tout le soin possible. Bayard demanda un Prêtre pour se confesser; & comme il n'avoit pas cru vivre assez long-temps pour en avoir un, il s'étoit déja confessé à son Maître d'Hôtel, dit son Histoire, pensant bonnement qu'au défaut d'un Prêtre, cette Confession, quoi que faite à un Laïque, lui tiendroit lieu de quelque chose devant Dieu. Il expira peu de temps après avoir reçu l'absolution du Prêtre, en présence des principaux Officiers de l'Armée des Confédérez, dont plusieurs ne pouvoient retenir leurs larmes. Ainsi mourut comblé de gloire, à l'âge de quarante-huit ans, le vaillant Pierre du Terrail, dit communément le Chevalier Bayard, du nom d'une Terre de sa Famille, après avoir rendu de très grands services à sa Patrie sous trois de nos Rois: digne imitateur jusqu'à sa mort, du zéle & de la valeur de ses Ancêtres, parmi lesquels on trouve dans l'Histoire son trisayeul tué aux pieds du Roy Jean à la Journée de Poitiers; son bisayeul à celle d'Azincourt sous Charles VI; son ayeul à celle de Montlhéri sous Louïs XI, & son pere griévement blessé à celle de Guinegate.

Hist. de Bayard. ch. 65.

Paquier Liv. 5. des Recherches de la France.

Les Généraux François repassent les Alpes. Memoires Du Bellay. Liv. 2. Capella, Lib. 3.

Ensuite de la déroute, le Comte de S. Pol donna l'Artillerie à conduire aux Suisses, qui la laissérent à Sainte Agathe en deçà d'Yvrée, où les Ennemis la prirent aussi-tôt après; & se voyant abandonné des Suisses, qui se retirérent chez eux par le Val d'Aoste, il reprit la route de France. Il trouva entre Suze & Briançon le Duc de Longueville, avec les quatre cens Gendarmes promis aux Suisses, & dont le retardement avoit servi de prétexte à leur défertion. Il étoit assez ordinaire en ce temps-là, que les secours arrivassent trop tard, soit par la négligence du Roy, ou de ses Ministres, soit par la longueur & la difficulté des chemins. Le Duc de Longueville apprenant du Comte de S. Pol que tout étoit perdu sans ressource dans le Milanez, repassa les Alpes avec lui.

Le Château de Crémone s'étoit déja rendu, faute de vivres, avant la Journée de Romagnano. Il ne restoit plus au Roy de Places de défense que Lodi, où étoit le Prince de Bozzolo, & Alexandrie, où commandoit Bussy d'Amboise. Ils furent sommez de se rendre; ils demandérent du temps, pour sçavoir les intentions du Roy; on le leur accorda; & ayant reçu pour toute réponse, qu'il n'étoit pas en état de les secourir, ils sortirent de leurs Places par une capitulation honorable, & furent conduits avec leur Garnison jusqu'à Suze. Ainsi tout le Milanez demeura en la puissance des Ennemis, sans que les François y eussent pû conserver un seul Château.

De si grands avantages remportez sur la France, tant en Espagne qu'en Italie, & l'espérance de les pousser encore plus loin, éloignérent plus que jamais l'Empereur de l'accommodement, que le Pape lui avoit fait proposer par l'Archevêque de Capouë. Le Roy d'Angleterre n'y auroit pas eu tant d'opposition, à cause de l'inquiétude que lui donnoit l'Ecosse, où le parti du Duc d'Albanie qui étoit le dominant dans cet Etat,

Digitized by Go

Etat, lui faiſoit toûjours appréhender l'invaſion des Ecoſſois ſur les frontiéres d'Angleterre: ſans parler de quelques mouvemens d'Irlande, où Jacques Comte de Deſmond entretenoit ſous-main une faction capable de faire une révolution dans cette Iſle: & l'on voit même dans l'Hiſtoire d'Angleterre un Traité fait par ce Seigneur avec le Roy à de certaines conditions, une deſquelles étoit de livrer aux François les Ports de Quinſal, de Korc & de Drudal; mais la choſe fut ſans effet, le Roy n'ayant pas été en état de ſoûtenir cette Révolte, & il en fut à peu près de même de la diverſion du côté de l'Ecoſſe. 1524. Du Cheſne, Hiſt. d'Angleterre. Liv. 20.

Cependant le Roy d'Angleterre répondit toûjours au Nonce du Pape, qu'étant auſſi uni d'intérêt & de parenté avec l'Empereur qu'il l'étoit, il ne prendroit aucune réſolution que de concert avec ce Prince; de ſorte que l'Archevêque de Capouë retourna à Rome, ſans avoir rien fait. On prétend que ce qui l'empêcha de réuſſir en Angleterre, fut la ſeule vanité du Cardinal de Volſey, qui ne vouloit pas que le Pape ſe mêlât de cette Paix, prétendant s'en faire un mérite auprès du Roy de France, & un honneur dans toute l'Europe, comme de ſon ouvrage. Guicciard. Lib. 15.

Quoi qu'il en ſoit, le Roy d'Angleterre & l'Empereur réſolurent de continuer la guerre, malgré le ſentiment du Pape, des Vénitiens, & du Duc de Milan, qui vouloient qu'on ſe contentât d'avoir chaſſé les François d'Italie, & qu'on obligeât ſeulement le Roy à renoncer pour toûjours au Duché de Milan; condition qu'il pourroit accepter dans le mauvais état où ſe trouvoient ſes affaires. Paul-Jove.

Le Connétable de Bourbon perſuade à l'Empereur d'entrer en France.

Le deſir de vengeance, dont le Connétable de Bourbon étoit animé, s'accordoit parfaitement avec les deſſeins ambitieux de l'Empereur; & ce fut lui qui lui perſuada de faire paſſer les Alpes à ſon Armée, pour entrer en France. Il lui fit eſpérer que la faction qu'il avoit formée dans le Royaume avant que d'en ſortir, & qui n'avoit oſé rien entreprendre à cauſe de ſon éloignement, ſe déclareroit dès qu'elle le verroit à la tête de l'Armée Impériale, & que la Nobleſſe Françoiſe, dont il avoit toûjours été fort aimé, accourroit en foule pour ſe ranger ſous ſes Etendarts. Memoires du Bellay, Liv. 2.

Le Roi d'Angleterre entre dans ce projet.

Ce projet fut approuvé par le Roy d'Angleterre, qui fit un nouveau Traité avec l'Empereur, dont voici les principaux articles: Que dès que le Connétable ſeroit entré en France avec la meilleure partie de l'Armée d'Italie, le Roy d'Angleterre lui fourniroit cent mille ducats pour le premier mois de la ſolde des Troupes; mais que pour les ſuivans il ſeroit au choix de même Roy, ou de continuer de payer la même ſomme, ou de paſſer en France dès le commencement de Juillet avec une puiſſante Armée, à laquelle ſe joindroient les Troupes des Pays-Bas, & de la tenir en campagne juſqu'à la fin de Décembre; que ſuppoſé que l'entrepriſe du Connétable réuſſît, on contraindroit le Roy à lui reſtituer tous ſes biens & ſes charges; qu'on le mettroit en poſſeſſion de la Provence en vertu de la ceſſion que le Duc de Lorraine, ſous le régne de Charles VIII. avoit faite de ſes prétentions ſur ce Comté Guicciard. Lib. 15.

Digitized by Google

1514. té à Anne Ducheſſe de Bourbon, morte depuis peu, & mère de Suzanne, dont le Connétable étoit veuf; que ce Prince poſſéderoit la Provence avec le titre de Roy, à condition d'en faire hommage au Roy d'Angleterre, comme à celui qu'il reconnoîtroit pour véritable Roy de France, ſans le conſentement duquel, non plus que ſans celui de l'Empereur, il ne pourroit point traiter avec François ſoy diſant Roy de France; que l'Empereur entreroit en même temps dans le Royaume du côté d'Eſpagne, & que les Ambaſſadeurs tant de l'Empereur que du Roy d'Angleterre, feroient tout leur poſſible, pour obtenir des ſecours d'argent des Princes d'Italie, en leur repréſentant de quelle importance il étoit pour leur repos, de mettre les François entiérement hors d'état de repaſſer les Alpes.

Les deux Princes n'eurent pas trop ſujet d'être contens de leurs Alliez en cette occaſion. Le paſſage de l'Armée Impériale en France ne fut pas approuvé par les plus conſidérables de la Ligue. Le Pape toûjours porté à la Paix, refuſa de donner de l'argent, & le Connétable ne put jamais ſe réſoudre à reconnoître le Roy d'Angleterre comme Roy de France, ni à lui faire hommage de la Provence, quand il en ſeroit mis en poſſeſſion. Ces refus ne leur firent point changer de réſolution. Ils témoignérent au Pape qu'ils ne trouveroient point mauvais qu'il continuât ſes négociations pour la Paix; mais cependant le Connétable reçut ordre d'entrer en France avec la meilleure partie de l'Armée Impériale d'Italie.

Quelles étoient les vuës du Connétable.

L'idée du Connétable étoit de marcher droit à Lyon, à cauſe que ſes Domaines de Forez & de Beaujolois étoient aux environs, & que le Bourbonnois & l'Auvergne n'en étoient pas fort éloignez. Il s'aſſûroit que dès qu'il paroîtroit en ces quartiers-là avec ſon Armée, la plûpart des Gentilshommes ſes vaſſaux prendroient les armes en ſa faveur, & que de là il porteroit la guerre juſques dans le cœur du Royaume: mais l'Empereur aima mieux qu'il entrât en Provence, pour aſſiéger Marſeille par terre, tandis que la Flotte qu'il avoit équipée à Génes l'aſſiégeroit par mer ſous les ordres de Dom Hugues de Moncade. L'Armée de terre pouvoit encore par ce moyen avoir plus aiſément des vivres; & par deſſus tout cela, ſa principale raiſon étoit, qu'étant une fois maître d'un Port de cette importance, il ſeroit en ſon pouvoir de faire débarquer en France autant de Troupes qu'il en voudroit envoyer d'Eſpagne.

Memoires du Bellay, Liv. 2. Guicciard. Lib. 15.

L'Armée paſſa les Alpes, forte de quinze mille Hommes de pied & de deux mille chevaux, avec dix-huit piéces de canon. Ils devoient être ſuivis de quelques autres Troupes: mais le Viceroy de Naples, faute d'argent, ne put les envoyer. Selon les Mémoires de Martin du Bellay, c'étoit le Connétable qui commandoit en chef cette Armée; ſelon Guichardin, c'étoit le Marquis de Peſcaire, qui ne voulant pas ſe ſoumettre au Connétable, comme il n'avoit pas voulu obéïr en Italie à Proſper Colonne, avoit la qualité de Capitaine général. Paul Jove dit la même choſe; mais il ajoûte que Peſcaire, auſſi-bien que Moncade Général de la Flotte, avoit ordre de n'agir que ſuivant les avis du Connétable.

Paulus Jovius, Lib. 4. in vita Peſcarii.

Dès

Dès que le Roy avoit été informé du deſſein des Ennemis, il avoit envoyé à Marſeille Philippe Chabot, Seigneur de Brion, avec Rentio Cérez, qui nonobſtant la défaite de Romagnano, étoit demeuré au ſervice de France, & y commandoit cinq mille Fantaſſins Italiens. Ils conduiſirent dans la Place trois mille Hommes de pied & deux cens Hommes d'armes, qui joints aux Bourgeois, ſuffiſoient pour ſoûtenir le Siége en attendant le ſecours. Ils y firent faire diverſes réparations & fortifications par l'Ingénieur Miradel. On raſa les Fauxbourgs, & on ſe diſpoſa à faire une vigoureuſe défenſe.

1524. *Meſures du Roy pour en détourner l'effet.*

Antoine de Ruſi, Hiſt. de Marſeille. Liv. 7.

Le Connétable entra en Provence à la fin de Juillet. Pluſieurs Villes ſans défenſe ſe rendirent d'abord, comme Antibes, Fréjus & Graſſe. Brignoles fit quelque reſiſtance. Les Habitans d'Aix, qui avoient mis en sûreté ce qu'ils avoient de plus précieux, ouvrirent leurs portes au Connétable, & Toulon fut pris par Moncade.

L'Armée ennemie ſouffrit beaucoup durant cette marche; parce que le Roy avoit fait faire le dégât dans toute la route qu'elle devoit tenir. Le Connétable même courut un grand riſque au paſſage du Var, ayant eu ſon cheval tué ſous lui d'un coup de canon, tiré de la Flotte Françoiſe commandée par Monſieur de la Fayette & par André Doria Génois. Elle s'étoit avancée à l'embouchure de cette riviére, pendant que les Confédérez la paſſoient, & pluſieurs Ennemis furent emportez par les fréquentes décharges de l'Artillerie des Vaiſſeaux.

Marſeille eſt aſſiegée par le Connétable.

Le Connétable commença le Siége de Marſeille le dix-neuviéme d'Août. Il prit ſon quartier derriére la Léproſerie. Le Marquis de Peſcaire prit le ſien dans ce même Hôpital, ayant devant lui les Lanſquenets à Portegale. Une partie des Italiens & des Eſpagnols ſe campérent ſur le chemin d'Aubagne: les autres, du côté de S. Victor; mais le canon de la Tour S. Jean, qui eſt à l'embouchure du Port, les obligea de s'écarter, pour ſe rapprocher du chemin d'Aubagne.

Le canon fut en peu de jours en batterie, & commença à tirer le Mardy vingt-troiſiéme du mois. Celui de la Ville, placé au deſſus du Clocher de l'Egliſe Major, ſur la Tour du grand Horloge, ſur l'éminence où étoient les Moulins, & en d'autres lieux qui commandoient la campagne, y répondit parfaitement, & démonta diverſes fois les batteries des Ennemis. L'Auteur de l'Hiſtoire de Marſeille dit qu'il y avoit dans la Ville un canon de cent livres de bale, & qu'il falloit ſoixante hommes pour le replacer, quand il avoit tiré. Cette Artillerie étoit commandée & bien ſervie par deux Habitans de Marſeille, l'un nommé Gabriel Vivant, & l'autre Jean de Caux. Le nombre des Habitans armez étoit de neuf mille hommes ſous quatre Capitaines. On ne les employoit que pour la garde de la Ville, & on ſe ſervoit des Troupes réglées pour faire les ſorties, qui étoient fréquentes & vigoureuſes.

De Ruf. Liv. 7.

Le canon fit deux bréches à la muraille: mais les Commandans faiſoient travailler la nuit avec tant de diligence à les réparer, & firent derriére des retranchemens ſi forts, que jamais les Aſſiégeans n'oſérent hazarder l'aſſaut.

Digitized by Google

1524. Le Connétable hors d'eſpérance de réuſſir par cette voye, & voyant ſes batteries tous les jours démontées, ceſſa de ſe ſervir de ſon canon, qui ne tira preſque point pendant trente jours, durant leſquels il conduiſit des tranchées pour attacher le Mineur à la muraille. La vigilance des Commandans & le zéle des Bourgeois rendirent pareillement ces travaux inutiles. Il n'y avoit pas juſqu'aux Dames les plus qualifiées, qui ne miſſent la main à l'œuvre ; & les contremines qui furent faites du côté de l'attaque, furent pour cette raiſon appellées la tranchée des Dames.

Les Aſſiégéans dans le deſeſpoir de venir à bout de tant de braves gens par la force ouverte, eurent recours à la ſurpriſe. Ils trouvérent moyen de faire entrer dans la Ville quelques Soldats du Camp déguiſez, qui devoient mettre le feu en divers quartiers, pour faire diverſion durant l'aſſaut qu'on donneroit en même temps à la bréche : mais les Boutefeux furent découverts & pendus à la vûe de l'Armée ; & pour éviter toute ſurpriſe, on donna ordre que deſormais pendant toute la nuit il y eût des feux allumez par toute la Ville, & des lumiéres à toutes les fenêtres, en ſorte qu'on voyoit auſſi clair qu'en plein jour.

La longueur du Siége faiſoit beaucoup murmurer contre le Connétable ; & le Marquis de Peſcaire, homme toûjours jaloux & envieux de la gloire de ceux auſquels il étoit obligé d'obéïr, en faiſoit ſouvent des railleries. Une fois entre autres, un boulet de canon ayant tué deux Gentilshommes dans ſa tente, & un Prêtre, qui y diſoit actuellement la Meſſe, le Duc de Bourbon qui étoit là proche, étant accouru au bruit que faiſoit cet accident, demanda ce que c'étoit. Peſcaire lui répondit : Ce ſont, Monſieur, les Conſuls de Marſeille qui vous en apportant les clefs. Il faiſoit alluſion à ce qu'avoit dit le Connétable avant le Siége, que trois coups de canon ſeulement étonnéroient ſi fort ces bons Bourgeois, qu'ils viendroient la corde au cou lui apporter les clefs de leur Ville.

La diſette qu'on ſouffroit dans le Camp contribuoit beaucoup au murmure des Soldats ; & c'eſt ce qui détermina le Connétable à faire un détachement, pour aller attaquer le fort de Toulon. Cette Place très forte pour ſon aſſiette, fut priſe en peu de jours par la trahiſon, ou par la lâcheté du Capitaine Motet qui y commandoit. La petite Ville de Caſſis ſe rendit auſſi ; & comme il y avoit dans ces deux Poſtes beaucoup de munitions de guerre & de bouche, cela appaiſa pour quelque temps les Soldats. Le Connétable les ranima encore par l'eſpérance qu'il leur donna d'abandonner Marſeille au pillage, quand ils l'auroient priſe.

Il recommença à faire tirer ſon Artillerie plus furieuſement que jamais, & fit une brêche de vingt-cinq toiſes de large en haut, & de ſept en bas: mais l'ayant fait reconnoître, on lui rapporta qu'il y avoit des retranchemens derriére très bien flanquez & très bien terraſſez. Le Connétable nonobſtant cela réſolut de donner l'aſſaut. Les Lanſquenets qu'il voulut mettre à la tête, le refuſérent, diſant, comme il arrivoit ſouvent

Digitized by Google

vent aux Suiſſes, qu'ils n'étoient que pour combattre à la campagne. Les Eſpagnols & les Italiens ne ſe piquérent pas d'honneur, & ne furent pas plus obéïſſans, quoi qu'il promît à celui qui monteroit le premier ſur la bréche, cinq cens écus, & le commandement de cinq cens hommes. De dépit il fit couper la tête à un des Capitaines qui avoient refuſé d'obéïr; & il ne laiſſa pas de continuer à faire battre la muraille encore ce jour-là & le ſuivant, pour augmenter la bréche: mais les avis qu'il reçut de l'approche du ſecours, lui firent penſer à mettre en ſureté le reſte de ſon Armée, après avoir encore propoſé au Marquis de Peſcaire de donner l'aſſaut. 1524

Ce Marquis, quelque joye qu'il eût de voir échoüer cette entrepriſe du Connétable, ne voulut pas qu'on lui reprochât d'avoir manqué de cœur; mais il dit qu'avant que de s'engager à un coup ſi hazardeux, il étoit à propos de faire reconnoître de nouveau la bréche. La précaution étoit trop ſage, pour qu'on ne l'approuvât pas. On choiſit ſept Soldats des plus déterminez, pour ſe couler le long du foſſé & gravir contre la bréche, afin de voir ce qui étoit derriére.

Elle ſe défend vigoureuſement & l'oblige d'abandonner ſon entrepriſe.

Dès qu'ils y parurent, ils furent ſaluez d'une grêle d'arquebuſades, dont quatre furent tuez; & les trois autres bleſſez. Ceux-ci revinrent au Marquis faire leur rapport, qui fut, qu'il y avoit là un fort retranchement bordé de canon; qu'entre la bréche & le rempart du retranchement il y avoit un foſſé profond plein de feux d'artifice, & tout cela défendu par un grand nombre d'Arquebuſiers & de Piquiers. Sur quoi Peſcaire vint trouver le Connétable en préſence des principaux du Camp. Il leur dit, ſans adreſſer la parole à ce Prince, ce qu'il avoit appris, & ajoûta: Vous voyez, Meſſieurs, que les gens de Marſeille tiennent toute prête une table bien couverte, afin de recevoir comme il faut ceux qui voudront les aller viſiter. Si vous avez envie d'aller ſouper en Paradis, courez-y à la bonne-heure. Pour moi, je n'ai pas envie d'y aller ſitôt: croyez-moi, retournons en Italie; nous avons laiſſé ce pays fort dépourvû de Soldats, & l'on pourroit bien y prévenir notre retour. Il ſe retira ſans rien dire davantage, laiſſant le Duc de Bourbon outré du traitement indigne qu'on lui faiſoit. Il commençoit à éprouver les déboires ordinaires aux gens de ſon rang, qui trahiſſant leur Patrie, ne ſont conſidérez dans le Parti ennemi, que par leur trahiſon; titre qui les rend odieux, même à ceux qu'ils ſervent, & qui ſéparé de l'heureux ſuccès, les fait tomber dans le mépris, ſans mériter d'être plaints de perſonne.

Gonzala de Ileſcas. a. parte de la Hiſt. Pontifical.

Après tout, quelque malhonnêtes que fuſſent les maniéres du Marquis de Peſcaire, la prudence demandoit qu'on ſuivît ſon avis, & le Connétable fut obligé de s'y rendre. Le Roy étoit à Avignon, dont le Maréchal de Chabannes s'étoit ſaiſi avant l'arrivée du Connétable en Provence. On y avoit aſſemblé une groſſe Armée. Les Suiſſes avoient fourni quatorze mille hommes, malgré les preſſantes Lettres, que l'Empereur leur avoit écrites pour les en détourner. François de Lorraine Comte de Guiſe & le Duc de Suffolk y avoient amené ſix mille Lanſque-

Mémoires du Bellay, Liv. 2.

Angleria, Epiſt. 800.

Digitized by Google

1524. quenets. Il y avoit dix mille autres Fantaſſins, & quinze cens Hommes d'armes, qui avec leurs Archers faiſoient ſept à huit mille Hommes de Cavalerie.

Memoires du Bellay, Liv. 2. Le Roy à la tête de cette Armée, qui étoit de trente-cinq à quarante mille hommes, vint camper à Salon de Craux entre Avignon & Marſeille, à moitié chemin de ces deux Villes, en réſolution d'attaquer les Ennemis. Comme il n'étoient pas à beaucoup près ſi forts que lui, ils ſe hâtérent, & décampérent après quarante jours de Siége, avant qu'il les pût joindre. Le Connétable fit mettre ſa groſſe Artillerie ſur la Flotte, & fit ſier les piéces de campagne pour les emporter ſur des mulets; parce que les charrois ne pouvoient que difficilement aller par le chemin, qu'il devoit prendre dans ſa retraite vers les Alpes.

Des Députez de Marſeille vinrent en apprendre la nouvelle au Roy à Aix, où il leur fit bien des careſſes & des remerciemens, & leur donna les loüanges qu'ils méritoient.

Perte que les Ennemis firent dans ce Siége. Les Ennemis avoient perdu beaucoup de monde au Siége. Il y eut peu de gens de marque de tuez parmi les Aſſiégez. Le Baron Rentio Cérez, qui avoit le principal commandement, y acquit beaucoup de réputation. Philippe Chabot de Brion, Préjent de Bidoux, Commandeur de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, autrefois Général des Galéres de France, & qui devoit avoir alors plus de quatre-vingts ans, Louïs de Graſſe Seigneur du Mas, Lieutenant de Roy en Provence, Antoine de Glandéves, Viguier de Marſeille, Laval, Barbeſieux de la Maiſon de la Rochefoucaud, qui commandoient les Gendarmes du feu Chevalier Bayard, y ſignalérent leur bravoure & leur zéle pour la Patrie, & le Roy eut tout ſujet d'être extrémement content de tous ceux qui le ſervirent en une ſi importante occaſion.

Rufi Hiſt. de Marſeille.

Cependant le Connétable ayant abandonné tous les poſtes dont il s'étoit emparé en Provence, hâtoit ſa marche: mais il ne put empêcher que les Maréchaux de Chabannes & de Montmorenci, détachez après lui avec de la Cavalerie, ne lui tuaſſent bien des Soldats de ſon Arriére-garde, & ne lui enlevaſſent beaucoup de bagages. La Flotte Françoiſe commandée par le Vice-Amiral de la Fayette & par André Doria Génois, s'étant auſſi miſe aux trouſſes de celle de Moncade, l'atteignit, lui coula à fond trois Galéres, & en auroit pris pluſieurs autres, ſi le Marquis de Peſcaire ne les eût fait promptement remorquer à Nice. Il en tira les équipages & les fit brûler lui-même, pour ne les pas laiſſer tomber entre les mains des François. Ceux-ci vers ce temps-là prirent encore deux Vaiſſeaux, dans l'un deſquels étoit le Prince d'Orange.

Annales de France.

Le Feron.

Angleria Epiſt. 811.

Si l'Empereur & le Roy d'Angleterre avoient exécuté le projet qu'ils avoient formé, de fondre en France, l'un du côté de l'Eſpagne, & l'autre du côté de Picardie, pendant que le Connétable entroit en Provence, il auroit fallu un nouveau miracle pareil à celui de l'année précédente, pour ſauver ces deux frontiéres; mais l'Empereur faute d'argent, & le Roy d'Angleterre par la crainte des Ecoſſois prêts à entrer dans

Digitized by

dans le Royaume ſous les ordres du Duc d'Albanie, ne purent rien entreprendre ; & la Gouvernante des Pays-Bas, à qui le Duc de Gueldre donnoit toûjours de l'occupation au delà de l'Iſſel, n'avoit garde de faire aucune tentative du côté de France ſans le ſecours des Anglois. 1524. Polydor. Vergil. lib. 27.

Le Roy en ſûreté de tous ces côtez-là, ſe voyant une ſi floriſſante Armée, ne put ſe réſoudre à la laiſſer inutile ; & comme le Duché de Milan lui tenoit toûjours fort au cœur, il penſa ſérieuſement à porter de nouveau la guerre au delà des Alpes. *Le Roy penſe à porter de nouveau la guerre dans le Milanez.*

Lors qu'il s'ouvrit là-deſſus à ſes Généraux, il ne les trouva pas tous de même ſentiment. Les Maréchaux de Chabannes & de Foix, la Trimoüille & Aubigny n'étoient point d'avis de cette expédition. Leurs raiſons étoient premiérement, que la ſaiſon étoit déja fort avancée, & qu'à peine ſeroit-on en Italie, que les pluyes, les neiges, & les autres incommoditez de l'Hyver, très rude en Lombardie, ôteroient tout moyen de rien entreprendre. Secondement, que la force de l'Armée conſiſtant principalement dans les Troupes étrangéres de Suiſſes & de Lanſquenets, on dépendroit en tout de leur caprice ; qu'elles ſe rebutoient aiſément de la fatigue, & que dès qu'on manqueroit à leur payer exactement leur ſolde, on les verroit ſe retirer en leur pays, & laiſſer les François tous ſeuls ; qu'on n'avoit que de trop fréquentes & trop funeſtes expériences de cette conduite des Suiſſes ; que ſi cela arrivoit, la perſonne du Roy même ſeroit expoſée à tomber entre les mains de ſes Ennemis, & qu'il valoit mieux rompre l'Armée, la mettre en quartier dans les Pays voiſins des Alpes, & attendre à les paſſer au Printemps prochain. Le Feron.

A ce ſentiment des plus vieux Capitaines, l'Amiral de Bonnivet, Chabot, & quelques autres oppoſérent, qu'il falloit profiter de la conſternation des Impériaux ; qu'on étoit en état, ſi on ne s'arrêtoit pas tant à délibérer, de leur couper le retour ; que le Milanez étoit dénué de Troupes ; que le Siége de Marſeille avoit ruïné celles qui y retournoient ; qu'il en périroit encore beaucoup dans leur retraite précipitée ; que l'expérience de tant de révolutions arrivées dans le Milanez depuis les trois derniers Régnes, montroit que celui qui y entroit le plus fort, s'en rendoit toûjours le maître ; que durant l'Hyver les Ennemis de la France s'empareroient des paſſages, prépareroient des diverſions, & que ſi on perdoit la belle occaſion qu'on avoit de les ſurprendre dans le temps qu'ils étoient entiérement déconcertez, on étoit en danger de voir un ſi bel Etat perdu ſans retour pour la Couronne de France.

Ces raiſons, qui ne laiſſoient pas d'avoir leur ſolidité, & qui s'accommodoient fort avec l'inclination du Roy, appuyées de l'autorité de l'Amiral, plus écouté par ce Prince qu'aucun des autres Généraux, l'emportérent, & le voyage fut réſolu. *Ce voyage eſt réſolu.*

Louïſe de Savoye Mere du Roy y étoit fort oppoſée. Elle ſe mit en chemin pour l'en détourner ; elle lui manda qu'elle partoit pour traiter avec lui de choſes fort importantes, qu'elle ne pouvoit confier à une Lettre, & le conjura de ne point paſſer les Alpes, avant qu'elle

Digitized by Google

1524. l'eût entretenu. Mais le Roy qui ſe doutoit bien de quoi il s'agiſſoit, & qui avoit pris ſon parti, voulut s'épargner l'embarras de cette entrevûe. Il lui fit expédier des Lettres Patentes, par leſquelles il lui confioit la Régence du Royaume, & ſe mit en marche ſans l'attendre. Il rencontra ſur la route l'Archevêque de Capouë Envoyé du Pape, qui venoit lui faire de nouvelles propoſitions pour la Paix, dont l'Empereur étoit moins éloigné depuis la levée du Siége de Marſeille, & à cauſe de quelques ſoupçons qu'il avoit conçûs du Roy d'Angleterre touchant ſa conſtance dans ſon parti. Le Roy ne voulut point entrer en matiére avec le Nonce du Pape, & lui dit d'aller à Avignon trouver la Régente, avec laquelle il pourroit traiter.

Le Roy ſe met en marche.

Ce Prince prit ſa route par le mont Cénis, tirant du côté de Turin, & l'Armée Impériale tourna vers le Montferrat. C'étoit à qui marcheroit le plus vîte, pour prendre les devants vers Milan. Le Roy eut l'avantage de la marche; car il arriva à Verceil le jour même que l'Avantgarde des Impériaux, commandée par le Marquis de Peſcaire, campa à Albe dans le Montferrat. Mais ce Marquis faiſant le lendemain grande diligence, arriva à Voghera à quarante milles d'Albe, pour ſe rendre le jour d'après à Pavie avec le Viceroy & Jérôme Moroné, & y délibérer enſemble touchant la défenſe du Milanez. Le Roy vint camper le même jour à Vigéve, proche du Téſin, au deſſus de Pavie: de ſorte que lui & les Ennemis ſe trouvoient à peu près à même diſtance de Milan.

Guicciard. Lib. 15.

Memoires du Bellay, Liv. 2.

Il arrive près de Pavie.

Le Viceroy, qui s'étoit attendu que le Roy rabbattroit ſur Alexandre, où il y avoit deux mille hommes, pour l'arrêter quelque temps, fut fort étonné de le voir ſi près de lui & de Milan. Son premier deſſein fut d'abord de défendre cette Capitale, comme Proſper Colonne avoit fait contre l'Amiral de Bonnivet. Il mit dans Pavie une groſſe Garniſon ſous le commandement d'Antoine de Léve, envoya devant à Milan Moroné, pour voir la diſpoſition des Habitans, & le ſuivit avec le reſte de l'Armée.

Mais il s'en falloit beaucoup que les choſes n'y fuſſent dans le même état, qu'elle étoient durant la précédente Campagne. La peſte avoit rendu déſerte cette grande Ville, tant par la mort d'une infinité d'Habitans, que par la retraite de pluſieurs autres, qui pour fuir la contagion, s'étoient retirez à la campagne & dans les Villes voiſines. Les magaſins étoient peu fournis, les fortifications & les remparts en très mauvais état, & la conſternation étoit répanduë dans la Ville.

En chaſſe les Eſpagnols.

A peine le Viceroi y étoit-il entré, que Michel Antoine, Marquis de Saluces, envoyé par le Roy avec deux cens Hommes d'armes & quatre mille Fantaſſins, parut du côté de la porte de Verceil. Il attaqua le Fauxbourg; il en chaſſa les Eſpagnols qui le défendoient, & en demeura le maître, malgré les ſorties qui furent faites de la Ville pour le reprendre. Le Viceroy ſe diſpoſoit à faire un dernier effort, pour ſe venger d'une telle inſulte, lors qu'il vit paroître Monſieur de la Trimoüille avec un Corps nombreux de Cavalerie & d'Infanterie, deſtiné

à

Digitized by G

à soûtenir le Marquis de Saluces. Il ne douta plus que toute l'Armée ne vînt l'assiéger ; & craignant d'être renfermé dans une Ville, où les vivres n'étoient pas en abondance, il prit sur le champ le parti de la quitter en conservant le Château, & sortit avec le Connétable & le Marquis de Pescaire par la porte Romaine, en même temps que les Troupes Françoises entroient par les portes du Tésin & de Verceil, que les Bourgeois leur ouvrirent, quand ils virent que les Impériaux les abandonnoient. 1524.

Le Roy ne fit pas alors la faute qu'avoit faite l'Amiral de Bonnivet, de ne pas venir droit à Milan. Cette Ville étoit non seulement la Capitale, mais encore le centre du Milanez ; & de tout temps dans les révolutions, elle avoit, pour ainsi dire, donné le branle à toutes les autres Villes. Mais il fit en cette occasion, une autre faute qui n'eut pas moins de suite. Ce fut de ne pas poursuivre l'Armée ennemie dans sa retraite vers Lodi.

Cette retraite se faisoit avec beaucoup de précipitation, & n'étoit guére différente d'une fuite. Les Soldats étoient épuisez par les fatigues du Siége de Marseille, & par les longues & pénibles marches qu'ils avoient faites depuis la levée du Siége jusqu'alors, presque sans se reposer. La plûpart étoient mal armez ; parce que pour marcher plus à l'aise dans les montagnes, ils avoient jetté par les chemins leurs cuirasses & leurs grosses arquebuses : au moins crut-on qu'ils auroient abandonné Lodi pour se retirer au delà de l'Adda, & peut-être Crémone, dont on leur eût pû couper la communication avec le reste du Milanez ; & cela supposé, on n'auroit plus eu d'autre chose à faire, qu'à bloquer pendant l'Hyver Pavie & Alexandrie, qui étant derriére l'Armée Françoise, sans espérance de secours, seroient tombées d'elles-mêmes. C'est ainsi qu'on raisonna pour lors. *Mémoires du Bellay, Liv. 2. Guicciard. Lib. 15.*

Quoi qu'il en soit, les Généraux François crurent devoir avant toutes choses s'assûrer de Milan. C'est pourquoi ils y demeurérent, & laissérent aller les Ennemis. Le Roy s'approcha aussi-tôt de la Ville avec l'Arriére-garde sans y entrer. Il fit défense aux Soldats de molester les Habitans, & fit faire des retranchemens contre le Château, à dessein de l'attaquer dans quelque temps. *S'assûre de Milan.*

Cela donna le loisir au Marquis de Pescaire de se fortifier dans Lodi. Il y demeura avec une Garnison de deux mille Fantassins. Le Viceroy jetta des Troupes dans Come & dans Trezzo sur l'Adda, & alla avec le Connétable, le Duc de Milan, & le reste de ses Troupes, se camper à Soncino sur l'Oglio, pour régler ses mouvemens sur ceux que feroit l'Armée de France.

Son embarras étoit d'autant plus grand, qu'il manquoit d'argent ; que l'Empereur étoit dans l'impuissance de lui en fournir, sinon par l'aliénation de ses Domaines du Royaume de Naples, qui n'étoient pas un grand fond, ni aussi prêt, que la nécessité des affaires le requéroit. Les Florentins sollicitez d'en fournir, ne donnoient que des promesses sans en venir à l'exécution. Le Pape ne faisoit pas des réponses plus favora-

Digitized by Google

1514. bles ; & depuis la déroute de l'Amiral de Bonnivet, il étoit réſolu à garder une parfaite neutralité. Il n'avoit point voulu renouveller la Confédération que ſon Prédéceſſeur avoit faite avec l'Empereur ; & quoi qu'il fît toûjours paroître à l'Ambaſſadeur de ce Prince, & à celui d'Angleterre beaucoup d'attachement pour leur parti, il avoit donné ſa parole au Roy, de ne point s'oppoſer à la conquête du Milanez.

Les Vénitiens, quoi qu'ils ne refuſaſſent pas de donner les Troupes qu'ils étoient obligez de fournir par les Traitez pour la conſervation du Duché de Milan, affectoient des délais, qui faiſoient aſſez connoître qu'ils prendroient leur parti ſelon que les affaires tourneroient bien ou mal pour l'Empereur. L'ambition de ce Prince leur étoit devenuë ſuſpecte, auſſi-bien qu'aux autres Princes d'Italie, par le refus qu'il avoit fait juſqu'alors, de donner l'inveſtiture du Duché de Milan à François Sforce, faiſant aſſez connoître par là, que malgré toutes ſes promeſſes, il avoit deſſein de s'en emparer. L'unique reſſource du Viceroy étoient cinquante mille ducats que l'Empereur avoit envoyez à Génes, pour être employez à l'expédition de Provence, qui avoit échoüé. Il ſe ſervit de cet argent pour la levée de ſix mille Lanſquenets, que le Connétable fort aimé de cette Nation, alla lever en Allemagne. Le Duc de Savoye, qui étoit ami particulier de ce Prince, lui prêta encore une ſomme conſidérable ; quoi que ce Duc eût été juſqu'alors tout à fait dans les intérêts de la France : mais apparemment il fut choqué de ce que le Roy avoit refuſé ſa médiation, qu'il lui avoit offerte par le Préſident Lambert ſon Envoyé ; ou bien il en uſa de la ſorte par chagrin contre la Régente, qui ſoûtenoit contre lui René de Savoye, Comte de Villars, & avoit même ſollicité le Roy de lui faire la guerre, & de prendre la protection du Comte.

Le Feron. Memoires du Bellay. Liv. 2. Guichenon Hiſt. de Savoye.

Il quitte Lodi où les Ennemis s'étoient fortifiez, pour retourner aſſiéger Pavie.

Le Roy cependant étoit fort indéterminé ſur les diverſes entrepriſes auſquelles il pouvoit employer ſes Troupes. On convint dans le Conſeil, qu'il falloit aſſiéger ou Come, ou Lodi, ou Pavie. La premiére de ces Places lui auroit été fort commode pour faire venir un nouveau renfort des Suiſſes. La priſe de Lodi éloignoit beaucoup les Ennemis de Milan. Celle de Pavie lui rendoit ſes derriéres libres, & lui ouvroit un grand Pays pour la ſubſiſtance de ſon Armée. La plûpart des vieux Capitaines étoient pour le Siége de Lodi ; entre autres Louïs d'Ars, ſi fameux dans les guerres de Naples ſous le régne de Charles VIII. & qui tout caſſé & tout gouteux qu'il étoit, avoit voulu être de cette expédition, où il ſe faiſoit porter en litiére, ne pouvant plus ſouffrir le cheval. On s'en tint là d'abord, & déja Monſieur de la Trimoüille avoit fait un détachement pour aller inveſtir la Place, ſous les ordres du Duc d'Albanie, que le Roy avoit rappellé d'Ecoſſe, ſur l'eſpérance que le Cardinal de Volſey lui avoit donnée, de regagner par ce moyen le Roy d'Angleterre. Le Marquis de Peſcaire, ainſi qu'on le ſçut depuis, avoit réſolu d'abandonner Lodi, ſi l'Armée y avoit marché, mais l'Amiral de Bonnivet fit changer le Roy ; le détachement fut rappellé, & on prit la route de Pavie, pour aſſiéger cette Place.

Le

Digitized by Google

Le Viceroy ayant appris cette nouvelle, en fut ravi, prévoyant bien que Pavie arrêteroit long-temps l'Armée Françoiſe. La Place étoit forte; il y avoit une Garniſon de trois cens Hommes d'armes & de cinq mille Lanſquenets; & il comptoit beaucoup ſur la valeur & ſur la conduite du Gouverneur Antoine de Léve, un des plus expérimentez Capitaines des Armées de l'Empereur. On étoit déja à la my-Octobre; & le Viceroy ſe promettoit que ce Siége dureroit juſques bien avant dans l'Hyver, & que durant ce temps-là le Connétable lui améneroit le ſecours d'Allemagne. 1524. *Difficultez de ce Siége.*

Malgré toutes ces difficultez, qui devoient empêcher qu'on ne s'attachât à ce Siége, le Roy s'y étant déterminé, l'Armée marcha de ce côté-là, & elle y arriva le dix-huitiême d'Octobre. Le Mareſchal de Chabannes avec l'Avant-garde prit ſon quartier vis-à-vis du Château au bord du Téſin. Le Roy ſe logea à l'Abbaye de S. Lanfranc à un mille près de la Ville. Le Mareſchal de Montmorenci avec trois mille Lanſquenets, trois mille Italiens, & deux cens Hommes d'armes, paſſa la riviére, à deſſein de ſe loger au Fauxbourg S. Antoine, dans une Iſle qui avoit d'un côté communication avec la Ville, & de l'autre avec le pays d'en deçà du Téſin par deux Ponts. Il fit ſommer une Tour qui gardoit le Pont d'en deçà du Téſin; & ſur le refus que la Garniſon fit de la rendre, il la força, & fit pendre ceux qui la défendoient, pour avoir oſé tenir en préſence d'une Armée Royale dans un ſi méchant poſte. Mémoires du Bellay. Liv. 2.

Les batteries ayant été dreſſées, firent une grande bréche à la Ville, vis-à-vis du quartier du Roy. L'aſſaut y fut donné, & la bréche emportée; mais il ſe trouva derriére un ſi bon retranchement, que les Aſſaillans, après s'être long-temps inutilement obſtinez à ſe loger ſur le rempart, furent contraints de ſe retirer par le feu terrible des Ennemis. On y perdit Robert & Hutin de Mailly, le Capitaine Saint Julien Baſque, quelques autres Gentilshommes, & beaucoup de Soldats.

L'Infanterie paroiſſant rebutée, le Roy fit mettre pied à terre aux plus vigoureux de ſes Gendarmes, pour recommencer l'aſſaut. Il les partagea en deux Troupes, dont l'une devoit être conduite par le Mareſchal de Foix: mais avant que d'expoſer tant de brave Nobleſſe, il fit reconnoître plus exactement la bréche; & le retranchement fut trouvé ſi fort, qu'il ne crut pas pouvoir ſans témérité tenter un ſecond aſſaut, avant que d'avoir ruïné une partie des nouvelles défenſes des Aſſiégez.

Il étoit difficile de le faire, cet endroit n'étant vû d'aucun lieu voiſin, d'où l'on pût le battre avec le canon. C'eſt ce qui obligea le Roy à abandonner cette attaque, & à entreprendre un travail, qui demandoit beaucoup de temps & de dépenſe.

Le Roi entreprend de détourner la riviere qui baigne cette Ville.

La Ville de Pavie eſt toute vers Milan, & le Téſin lui ſert de foſſé du côté de l'Omeline; cette riviére eſt là très-profonde. C'eſt pourquoi les Habitans n'ayant jamais apprehendé d'être forcez par cet endroit, n'y avoient qu'une muraille ſéche, & qui n'étoit point terraſſée. On perſuada au Roy de faire travailler à détourner la riviére, après quoi trois ou quatre cens volées de canon feroient aiſément à la Ville une bréche, pour faire entrer dix Bataillons de front.

Digitized by Google

1515. *Inutilité de ce travail.*

Ce deſſein fut approuvé ; & Jacques de Silly, Bailli de Caen, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc d'Alençon, fut chargé de la conduite de cet ouvrage. On travailla nuit & jour à élargir le bras du Téſin, appellé Gravaloné, qui ſe ſépare du gros canal de la riviére, & va le rejoindre à un mille au deſſous de la Place. On éleva des digues dans le grand lit de la riviére pour arrêter les eaux, & les détourner vers le petit bras. Cet ouvrage coûta pluſieurs jours, & il étoit déja fort avancé, lors qu'il ſurvint des pluyes en ſi grande abondance, que la riviére en étant extrémement groſſie, renverſa en très peu de temps tous les travaux, & ôta toute eſpérance d'y réuſſir. Ce fut dans cet intervalle, que Charles Duc de Longueville, Prince qui ſoûtenoit dignement un ſi grand nom, fut tué d'un coup de mouſquet en ſortant de la tranchée, pour aller reconnoître un poſte qu'il vouloit attaquer. La ruïne des travaux contraignit le Roy d'en revenir à la premiére attaque, & de ſe ſervir de la ſape & des mines. Le Siége avoit déja duré plus de deux mois, & on étoit au mois de Janvier. Antoine de Léve faiſoit de fréquentes & de vigoureuſes ſorties. La Cavalerie Françoiſe ſouffroit infiniment, faute de fourages, dans une ſaiſon qui n'en produit point. Les travaux avançoient lentement à cauſe des pluyes & des neiges : mais on ſavoit que la Garniſon manquoit d'argent, & on conjecturoit que les munitions de guerre n'étoient pas abondantes ; parce que les Aſſiégez depuis quelque temps tiroient peu.

Négociations du Pape pour la Paix.

Cependant le Pape ne ſe rebutoit point du peu de ſuccès que ſes négociations avoient eu juſqu'alors pour la Paix. L'Archevêque de Capouë, après avoir traité à Avignon avec Madame la Régente qui entroit dans les vûes du Pape, étoit encore repaſſé en Eſpagne où l'Empereur étoit malade d'une fiévre quarte, pour le faire condeſcendre à un accommodement. Mais comme la choſe ne pouvoit ſe conclure par le moyen de l'Archevêque auſſi promptement que le Pape le ſouhaitoit, à cauſe de l'éloignement des lieux où les deux Princes ſe trouvoient, il fit partir Jean Mathieu Gibert Evêque de Vérone & Dataire de l'Egliſe Romaine, pour aller propoſer au Viceroy de Naples & au Roy, une Tréve de cinq ans. Le projet du Traité étoit, que le Roy pendant ce temps-là demeureroit maître de toute la partie du Milanez qui eſt entre l'Adda & le Po, excepté de Lodi, & que Milan ſeroit mis en ſequeſtre entre les mains du Pape.

Lib. 15. Liv. 2.

Si nous en croyons Guichardin, le Viceroy rejetta fiérement cette propoſition : mais Martin du Bellay dans ſes Mémoires nous aſſûre du contraire. Il dit que le Viceroy voyant le retardement du ſecours qu'il attendoit d'Allemagne, conſentit à ce que propoſoit le Pape ; mais que le Roy le refuſa, en étant détourné, à ce qu'on diſoit alors, par l'Amiral de Bonnivet, & par Saint Marſault, homme fort écouté de ce Prince, quoi que bien moins entendu dans les affaires de la guerre, que dans l'art de faire ſa Cour.

Le Pape, qui commençoit à redouter beaucoup plus l'ambition de l'Empereur, que la puiſſance du Roy de France, depuis le refus fait

fait à François Sforce de l'inveſtiture pour le Duché de Milan, avoit donné ordre à l'Evêque de Vérone, ſuppoſé qu'il ne pût obtenir la Tréve, de traiter de ſa part avec le Roy d'une Paix particuliére entre lui & le ſaint Siége. Ce Prince fut ravi d'une telle offre : & la choſe fut bien-tôt concluë. Le Pape & les Florentins s'obligeoient par ce Traité à ne donner aucun ſecours à l'Empereur ; & le Roy à prendre le Pape & la République de Florence ſous ſa protection, & à conſerver à la Maiſon de Médicis, l'autorité qu'elle avoit dans cette République. L'Evêque lui propoſa par ordre du Pape un moyen qui lui paroiſſoit infaillible, pour conquérir le reſte du Duché de Milan, & pour contraindre les Impériaux de l'abandonner. C'étoit de faire une diverſion du côté du Royaume de Naples, où il n'y avoit point de Troupes. Il lui offroit la liberté du paſſage ſur les Terres de l'Egliſe, & d'y fournir des vivres à ſes Troupes pendant leur marche. 1525. Antoine de Vera, Hiſt. de Charl. V.

Le Roy affoiblit ſon Armée en envoyant un détachement vers Naples.

Le Roy ébloui d'une propoſition ſi avantageuſe, l'accepta contre l'avis de pluſieurs de ſon Conſeil, qui lui remontroient le danger qu'il y avoit à diviſer ſes forces ; qu'il n'étoit pas encore aſſûré de ſe rendre ſitôt maître de Pavie ; que ſi le ſecours d'Allemagne arrivoit au Viceroy, l'Armée Françoiſe ſe trouveroit inférieure, & qu'il s'expoſoit à recevoir un affront en levant le Siége, ou à donner une Bataille avec beaucoup de riſque.

De ſi fortes raiſons ne perſuadérent point ce Prince, qui donnoit un peu trop aiſément dans les projets ſpécieux. Il fit un détachement de quatre mille Hommes de pied, de ſix cens Hommes d'armes, & de quelque Cavalerie Légére, ſous la conduite du Duc d'Albanie, auquel il donna dix ou douze piéces d'Artillerie ; & ce Duc devoit être joint à Livourne par Rentio Cérez, qui y conduiſoit par Mer un aſſez grand nombre d'Infanterie. Memoires du Bellay, Liv. 2. Guicciard. Lib. 15.

Ce détachement prit ſa marche par le Plaiſantin du côté de Ferrare. Le Viceroy & le Marquis de Peſcaire en étant avertis, partirent de Lodi, paſſérent le Po à Crémone, & vinrent ſe camper à Monticello, pour lui couper le chemin. Ils ne ſavoient pas le deſſein du Roy, ni le nombre des Troupes du Duc d'Albanie, & ils crurent, ſelon le bruit qu'on en avoit fait courir exprès, qu'il alloit ſeulement pour recevoir un Convoy de munitions de guerre, que le Duc de Ferrare avoit préparé, & le conduire à l'Armée Françoiſe. Mais ils furent inſtruits de tout par deux Cavaliers qu'ils prirent, & ſachant que ce Corps étoit ſi nombreux, ils ne s'expoſérent pas à le combattre.

Le Viceroy ſe trouva fort embaraſſé touchant le parti qu'il avoit à prendre. Sa premiére réſolution fut de ſuivre le Duc d'Albanie, pour arriver au Royaume de Naples auſſi-tôt que lui, y raſſurer les peuples, & jetter des Troupes dans les Places qui en étoient entiérement dénuées ; mais le Marquis de Peſcaire, & le Chancelier Jérôme Moroné lui firent changer d'avis, en lui repréſentant, que ſi les Troupes Eſpagnoles s'éloignoient de Pavie, & que le Roy en continuât le Siége, cette Place ſe voyant ſans eſpérance de ſecours, ſe rendroit infailliblement ; que ſi le

Roy

Digitized by Google

1525. Roy quittoit ce Siége, pour faire prendre auſſi au reſte de ſon Armée le chemin du Royaume de Naples, en ce cas eux-mêmes ſe trouveroient enfermez entre lui & le Duc d'Albanie, avec un danger inévitable d'être défaits; qu'il étoit donc plus à propos de courir le riſque de perdre quelques Places au Royaume de Naples, où après tous les François ne ſeroient guéres en état de rien entreprendre d'important, lors qu'ils y arriveroient après une ſi longue marche, par de très mauvais chemins & dans une ſi rude ſaiſon; qu'enfin ils ne pouvoient rien faire de mieux que de demeurer dans le Milanez, entretenant toûjours les Aſſiégez de Pavie de l'eſpérance du ſecours, & de la gloire de faire périr devant cette Place l'Armée Françoiſe qui étoit déja très affoiblie, & que le Roy affoibliſſoit encore lui-même par le détachement qu'il avoit fait, en prenant le change mal à propos.

On reconnut bien-tôt la ſageſſe de ce conſeil, & en même temps l'imprudence du Roy: car la nouvelle étant venuë ſur ces entrefaites, du ſecours d'Allemagne qui approchoit, il fut obligé de rappeller le Duc d'Albanie cinq jours après qu'il eut paſſé le Po à Stellata dans le Duché de Ferrare. Mais ayant reçu preſque auſſi-tôt un renfort de Suiſſes & de Griſons, il contremanda le Duc, en lui ordonnant toutefois de marcher à très petites journées. Il avoit enfin reconnu que l'entrepriſe de Naples étoit un deſſein chimérique: de ſorte que ſon but n'étoit plus que d'inquiéter les Eſpagnols par cette apparence de diverſion.

Guicciard.

Le Gouverneur de Pavie y fait entrer un ſecours d'argent. Memoires du Bellay, Liv. 2.

Cependant Antoine de Léve plus preſſé par la diſette d'argent, que par les attaques des François, avoit épuiſé toute ſon adreſſe pour contenir les Lanſquenets. Ils le menaçoient tous les jours de livrer la Place aux François, s'ils n'étoient payez. Ils étoient dix Allemans contre un Eſpagnol, & cette néceſſité ne ſouffroit point de retardement. Il la fit ſavoir au Viceroy, qui y pourvut par un de ces petits ſtratagémes de guerre, d'où dépendent quelquefois les plus grands évenemens. Il envoya au Camp des François deux hommes de réſolution déguiſez en Vivandiers, conduiſant chacun un cheval chargé de deux barils pleins de vin, diſoient-ils, mais où il y avoit trois mille écus, pour les faire entrer dans Pavie. Le Gouverneur averti du lieu où ils devoient s'arrêter fort proche de la Ville, fit une ſortie ſur ce quartier-là, & tandis qu'il amuſoit ainſi les François, ceux qui avoient le ſecret allérent aux deux chevaux, défoncérent les barils, & emportérent l'argent dans la Place.

Antoine de Léve fit extrémement valoir aux Lanſquenets, le ſoin que le Viceroy avoit d'eux, les aſſûra que leur paye étoit toute prête dans le Camp Impérial; mais qu'on n'avoit pas jugé qu'il fût de la prudence, d'expoſer tant d'argent à être pris par les Ennemis; qu'il les prioit de ſe contenter de ce qu'il leur alloit diſtribuer, en attendant les récompenſes duës aux grands ſervices qu'ils rendoient à l'Empereur; & que les Eſpagnols à ſa priére renonçoient à la part qu'ils avoient droit de prétendre à la ſomme qu'il avoit reçuë. Cette attention du Viceroy & du Gouverneur, & la déférence que les Eſpagnols avoient pour eux, les charmérent.

Digitized by Google

rent. Ils promirent d'attendre patiemment la fin du Siége, & ſe piquant d'honneur, ils voulurent que les Eſpagnols partageaſſent l'argent avec eux. 1525.

L'arrivée de ſix mille Allemans, & la marche de ſix mille autres que le Duc de Bourbon avoit levez de l'argent qu'il avoit emprunté du Duc de Savoye, n'inquiétoient pas moins le Roy devant Pavie, que le Traité de ce Prince avec le Pape chagrinoit l'Empereur en Eſpagne. Car Clement VII. ne faiſoit plus de myſtére de ſon accommodement avec le Roy. Il répétoit toûjours aux Agens Impériaux, que ſa qualité de Pere commun ne lui permettoit pas de tenir une autre conduite, & ceux-ci lui reprochoient le peu de reconnoiſſance qu'il avoit pour leur Maître, à qui il étoit redevable du ſouverain Pontificat. Les mêmes plaintes & les mêmes reproches ſe faiſoient en Eſpagne par l'Empereur à l'Archevêque de Capouë, qui ſe défendoit par les mêmes excuſes. L'Empereur ne pouvoit ſouffrir qu'on lui parlât de paix: le Roy ne la vouloit qu'à condition qu'on lui reſtituât le Milanez & la Seigneurie de Génes. Il fut impoſſible à l'Archevêque de Capouë non ſeulement d'avancer, mais même de commencer la négociation. Il falloit quelque dénoüement extraordinaire dans cette funeſte Scéne, & le Siége de Pavie le produiſit enfin. Guicciard. Lib. 15.

Le Connétable de Bourbon amene un renfort aux Imperiaux. Angleria, Epiſt. 803.

Le Connétable de Bourbon étoit arrivé le neuviéme de Février au Milanez avec le reſte des douze mille Allemans qu'il avoit levez. Un renfort ſi conſidérable mit les Impériaux en état de tenir la campagne d'autant plus hardiment, que le Roy n'avoit pas toutes ſes Troupes enſemble: car outre le détachement du Duc d'Albanie, dont j'ai parlé, il en avoit fait auparavant encore un autre de quatre ou cinq mille hommes, commandé par le Marquis de Saluces du côté de Savone, qui s'étoit renduë aux François. A la vérité le Marquis ſervit utilement de ce côté-là avec le ſecours d'André Doria & du Sieur de la Fayette qui commandoit la Flotte de France. Il défit quatre mille hommes de Hugue de Moncade, qui commandoit dans Génes pour l'Empereur, & prit ce Commandant, tandis que les Galéres de France allérent brûler la Capitane de Génes dans le Port même; & s'il avoit eu aſſez de Troupes, il ſe ſeroit rendu auſſi maître de la Ville, tant il y répandit de terreur: mais en matiére de guerre & de campagne, il y a toûjours quelque point capital, où il faut que tout le reſte ſe rapporte, que le Prince ou le Général doivent toûjours enviſager, & dont certains avantages, lors qu'ils ne ſont pas eſſentiels, ne peuvent pas le dédommager, quand il y manque. Il étoit de la prudence du Roy de ſe conſerver dans le Milanez la ſupériorité qu'il y avoit euë d'abord, & d'y tenir pour cela toutes ſes forces unies; c'eſt ce qu'il ne fit pas, & dont il eut tout ſujet de ſe repentir.

Ceux-ci tentent de ſecourir Pavie.

Le Duc de Bourbon, le Comte de Lannoy, Viceroy de Naples, & le Marquis de Peſcaire ſe voyant une Armée auſſi forte que celle du Roy, réſolurent de ſecourir Pavie qui étoit aux abois par le défaut de vivres, de munitions de guerre & d'argent, & où le Gouverneur avoit

Digitized by Google

fait depuis peu empoiſonner Azarne, Capitaine Général des Lanſquenets, qu'il ſoupçonna trop légérement, à ce qu'on croit, d'intelligence avec les François: mais ce qui fit le plus hâter le ſecours, fut que les Généraux de l'Empereur appréhendoient que leurs Troupes ne ſe débandaſſent; parce qu'ils n'avoient pas de quoi les payer.

1525. Memoires du Bellay, Liv. 2. Guicciard. Lib. 15. Belcar. Lib. 18. Le Feron. Contin. de l'Hiſt. de Paul Emile.. Annales de France.

Ils partirent de Lodi forts de dix-ſept mille Hommes de pied, de ſept cens Hommes d'armes, & de quelque Cavalerie Légére, & vinrent ſe loger à Marignan. Leur deſſein en prenant cette route, & en s'approchant ſi près de Milan, étoit, ou d'empêcher que Monſieur de la Trimoüille, qui commandoit dans cette Capitale, n'allât avec ſa Garniſon renforcer l'Armée du Roy, ou s'il en ſortoit, & la dégarniſſoit, de tourner de ce côté-là, au hazard de perdre Pavie, dont ils ſeroient ſuffiſamment dédommagez par la priſe de Milan, que l'Armée du Roy ne ſeroit plus en état d'attaquer.

Comme la Trimoüille ne branla point, ils rabatirent à gauche ſur le Château S. Ange qui eſt dans le chemin de Lodi à Pavie, & où le Roy avoit mis une forte Garniſon ſous le commandement de Pyrrho de Gonſague, frére du Prince de Bozzolo; parce que ce poſte étoit fort commode pour couper les Convois de Lodi à Pavie & à l'Armée Ennemie, ſi elle s'avançoit pour la ſecourir. Mais le Viceroy ayant fait attaquer ce Château, il ſe rendit à diſcrétion, après avoir ſoûtenu un aſſaut.

La perte de ce poſte important, & l'approche des Ennemis, firent comprendre au Roy, qu'il ſeroit difficile d'éviter la Bataille. Comme les Impériaux s'étoient éloignez de Milan, il en fit venir la Trimoüille avec la plûpart des Troupes qu'il y avoit, & ce Seigneur laiſſa le commandement de la Place à Theodore Trivulce & à Chandiou avec deux mille Soldats. C'étoit autant qu'il en falloit pour garder les retranchemens qu'on avoit faits contre le Château, les Habitans incertains de ce qui pourroit arriver, ne paroiſſant pas diſpoſez à la révolte en faveur des Impériaux.

Accidens qui affoiblissent encore l'Armée du Roy.

Le Roy avec ce ſecours étoit plus fort que les Ennemis, quoi que ſes Troupes fuſſent notablement diminuées tant par la longueur du Siége, & par les grands détachemens qu'il avoit faits, qu'à cauſe des Garniſons qu'il étoit obligé de tenir en divers poſtes: mais ſon Armée ſe trouva tout à coup fort affoiblie par trois accidens qui ſurvinrent dans cette conjoncture. Le plus fâcheux fut la ſurpriſe de Chiavennes, Place appartenante aux Griſons, dont Jean Jacques de Médicis Milanois, Caſtelan de Muſſo, s'empara par ſtratagême: ce qui fit que les Griſons craignant que les Impériaux n'euſſent des intelligences dans les autres Fortereſſes, envoyérent ordre à ſix mille hommes de leur pays, qui étoient dans l'Armée Françoiſe, d'en partir ſans tarder, pour venir au ſecours de leur Patrie. Cet ordre étoit ſi preſſant, que quelques inſtances que le Roy pût leur faire, ils quittérent l'Armée pour s'en retourner.

Le ſecond malheur fut la déroute de mille Italiens qui venoient la joindre, & qui ſe laiſſérent ſurprendre par le Gouverneur d'Alexandrie. Enfin le troiſiéme fut la défaite de Jacques Palavicin. Ce Seigneur

Digitized by Google

gneur s'étoit avancé juſqu'à Cazal Maggiore, à la tête de deux mille Hommes de pied & de quatre cens chevaux, pour couper les Convois qui venoient aux Ennemis du côté de Crémone. Il fut battu & pris priſonnier par Alexandre Bentivoglio, Capitaine du Duc de Milan, qu'il alla inconſidérément attaquer, au lieu de l'attendre dans ſes retranchemens de Cazal Maggiore, où il n'eût pû être forcé. 1525.

Cependant les Ennemis s'approchoient toûjours de Pavie, & le Roy déliberoit dans ſon Conſeil ſur le parti qu'il avoit à prendre. Monſieur de la Trimoüille, & les Maréchaux de Chabannes & de Foix, avec preſque tous les vieux Capitaines, étoient d'avis qu'on ſe retirât. Leurs raiſons étoient le mauvais état, où plus de quatre mois de Siége pendant la plus rigoureuſe ſaiſon de l'année, avoient réduit l'Armée Françoiſe, le danger de la perſonne du Roy & de tout le Royaume, ſi le ſuccès du combat étoit malheureux; qu'au contraire la plûpart des Troupes ennemies n'avoient pas beaucoup fatigué, & qu'on auroit à dos une Garniſon de quatre à cinq mille hommes des meilleures Troupes de l'Empereur, conduite par un de ſes plus expérimentez Capitaines: mais ils appuyoient principalement ſur l'aſſûrance que l'on avoit, que dès que Pavie ſeroit délivrée, toute l'Armée ennemie ſe diſſiperoit entiérement; & qu'à peine le Viceroy auroit de quoi y mettre, & y entretenir une Garniſon, tant il étoit dénué d'argent; que la ſeule autorité du Duc de Bourbon avoit retenu les Allemans, par l'eſpérance d'une action déciſive & du pillage du Camp des François, après qu'ils les auroient vaincus; que le Marquis de Peſcaire avoit eu toutes les peines du monde à engager la Gendarmerie à ſe mettre en campagne, à cauſe qu'on ne l'avoit point payée depuis pluſieurs mois; que le Roy faiſant repoſer ſon Armée, recevant de nouveaux renforts de France & de Suiſſe, & levant des Soldats en Italie, ſeroit avant la fin du Printemps en état de conquérir, ſans preſque tirer l'épée, tout le reſte du Milanez; que de ne vouloir jamais céder au danger dans la guerre, c'étoit un faux point d'honneur; que la prudence encore plus que le courage devoit être la vertu d'un grand Roy, & que la levée du Siége de Pavie ſeroit loüée de tout le monde, quand le temps & les ſuites en auroient fait connoître les motifs. *Les Generaux lui conſeillent de ne pas hazarder le combat.*

Albert Comte de Carpi, Ambaſſadeur du Roy à Rome, lui donnoit le même conſeil, & le conjuroit de la part du Pape de ne rien hazarder; qu'on ſavoit par les Lettres mêmes de quelques-uns des Généraux des Ennemis, qu'ils ne pouvoient plus ſoûtenir la partie; que Milan n'étant plus entre leurs mains, & le Duc d'Albanie menaçant le Royaume de Naples, ils n'avoient plus de reſſource pour ſubſiſter, & qu'avant la fin du Printemps, le Milanez tomberoit de lui-même.

Un peu moins de feu & un peu plus de flegme que n'en avoit François I. lui auroient permis de faire de ſérieuſes réfléxions ſur ce qui lui étoit repréſenté par tant de perſonnes ſages. Mais il croyoit ſon honneur tellement engagé dans cette entrepriſe, qu'il ne pouvoit goûter ces remontrances. Il avoit dit & écrit pluſieurs fois, qu'il viendroit à bout de *Il ne les écoute point, & s'obſtine à vouloir emporter la place.*

Digitized by Google

1525. Pavie, ou qu'il y périroit, & il y étoit réſolu. L'Amiral de Bonnivet, qui avoit le malheur d'être l'auteur de tous les deſſeins qui réuſſiſſoient mal, le confirma dans celui-ci, en lui promettant de ſi bien diſpoſer ſon Camp, que les Ennemis ne pourroient ni le forcer, ni jetter des vivres dans la Place: & c'eſt à quoi on travailla auſſi-tôt.

Diſpoſition de ſon Armée. Il étendit ſon Armée depuis le chemin qui vient de Milan à Pavie, juſqu'au Parc de Mirabel, dans lequel il fit entrer le Duc d'Alençon avec l'Arriére-garde. Selon cette diſpoſition, il occupoit tout le terrain devant Pavie juſqu'au Téſin au deſſous de cette Place: de ſorte qu'il falloit que les Ennemis, pour pouvoir y faire entrer du ſecours & le Convoy qu'ils prétendoient y jetter, paſſaſſent le Téſin au delà vers ſon embouchoure dans le Po, choſe qu'ils n'auroient oſé entreprendre en préſence de l'Armée; ou qu'ils forçaſſent quelqu'un des poſtes qu'elle occupoit. Le Roy avec la Bataille étoit à la gauche du Duc d'Alençon, aux environs des Monaſtéres de S. Paul & de S. Jacques fort près de Pavie, ſur de petites éminences, d'où l'on voyoit aſſez loin dans la campagne. Il mit l'Avant-garde, où il avoit beaucoup d'Infanterie, à S. Lanfranc, quartier qu'il avoit occupé durant le Siége en tirant vers Milan.

Il prévoyoit bien que l'effort des Ennemis ſe feroit contre l'Arriére-garde, ou contre la Bataille; parce que depuis la priſe du Château S. Ange, ils s'étoient avancez de ce côté-là pour avoir leurs vivres du Lodéſan & du Crémonois. Le Viceroy s'étoit emparé de Belle-joyeuſe, & de Sainte Croix, & étendoit ſa gauche juſqu'au Po: & en s'approchant toûjours, il s'étoit poſté ſur le bord d'une petite riviére aſſez profonde, appellée le Vermicule, à la portée du canon du Camp.

Celle des Imperiaux aproche & l'on ſe canonne de part & d'autre durant pluſieurs jours. Les Armées dans cette ſituation furent en préſence treize ou quatorze jours, ſe canonant ſans relâche. La Françoiſe en ſouffroit beaucoup plus, étant entre deux feux, c'eſt-à-dire, entre celui du Camp ennemi & celui de la Ville. Il ſe faiſoit de fréquentes eſcarmouches entre les deux Camps & d'auſſi fréquentes ſorties de la Ville, dans l'une deſquelles Jean de Médicis fut bleſſé & mis hors de combat. Ce fut une perte conſidérable; c'étoit un des plus actifs Capitaines de l'Armée Françoiſe, & des plus propres pour une action pareille à celle qui devoit bien-tôt ſe paſſer. Il avoit changé pluſieurs fois de parti, ſe donnant au plus offrant, & étoit rentré depuis quelque temps dans celui de France.

Les Ennemis ſecondez par les ſorties qu'Antoine de Léve faiſoit faire fort à propos, avoient d'ordinaire l'avantage dans les petits Combats qui ſe donnoient: mais c'étoit pour eux une néceſſité de forcer le Camp, à cauſe de l'impatience de leurs Troupes, qui les menaçoient tous les jours de les abandonner. C'eſt pourquoi ils ſe déterminérent enfin à faire une tentative le jour de S. Mathias, qu'ils regardoient comme un jour heureux, parce que c'étoit celui de la naiſſance de l'Empereur.

Il n'y a jamais eu de Bataille ſur laquelle toutes les Relations ſe ſoient accordées; mais il n'y en a guéres, dont on en ait fait de ſi différentes

Digitized by Google

tes que de celle-ci, au moins pour les particularitez, & que les Modernes à l'envi ayant tâché depuis d'orner de plus belles circonſtances, ſans doute pour préparer l'eſprit des Lecteurs à la grandeur & à l'importance du principal évenement. Voici ce qui dans cette diverſité m'a paru de plus conſtant, & dont les Hiſtoriens de ce temps-là, qui doivent avoir été les mieux inſtruits, conviennent, je veux dire Guichardin, qui étoit dans le voiſinage, & avoit grande part aux affaires d'Italie, Martin du Bellay, homme de guerre, & employé dans les négociations par François I., & Pierre Martyr d'Anglerie, qui étoit du Conſeil d'Eſpagne, & qui rapporte dans une de ſes Lettres la Relation envoyée à l'Empereur par les Généraux de l'Armée d'Italie. 1525. Lib. 15. Memoires du Bellay, Liv. 2. Epiſt. 815.

Le Connétable de Bourbon, le Viceroi, & le Marquis de Peſcaire n'avoient pas dans le fond trop d'envie d'en venir à la Bataille, n'y d'entreprendre de forcer les retranchemens du Camp, qui étoient bons, principalement aux environs des Monaſtéres de S. Paul & de S. Jacques où le Roy s'étoit logé avec le Corps de Bataille. Leur deſſein étoit de ſe ſaiſir du Château & du Parc de Mirabel; parce qu'étant maîtres de ce poſte, ils auroient une communication facile avec Pavie, où ils vouloient ſeulement jetter des vivres & des munitions, & changer la Garniſon, ſe tenant bien aſſûrez que quand la Place ſeroit une fois bien ravitaillée & fournie de Troupes fraiches, le Roy ne la forceroit jamais dans la ſaiſon où l'on étoit.

Ce fut donc du côté de Mirabel qu'ils ſe diſpoſérent à faire tout leur effort. Ils eſpéroient l'emporter, malgré l'Arriére-garde commandée de ce côté là par le Duc d'Alençon, ſuppoſé que le Roy ne ſortît pas de ſes retranchemens pour la ſoûtenir; que s'il en ſortoit, il perdoit l'avantage du terrain où il s'étoit fortifié; & en ce cas ils étoient réſolus de le combattre.

Les ennemis attaquent le Camp du Roy.

Ils s'avancérent juſqu'auprès du Parc la nuit de devant la Fête de S. Mathias, & firent travailler quantité de Pionniers à ſaper quarante ou cinquante toiſes de la muraille qui étoit très épaiſſe. Ces Pionniers travaillérent ſans que le Duc d'Alençon s'en apperçût, d'autant que le bruit de l'arquebuſerie & du canon empêchoit qu'on n'entendît celui des travailleurs: car les Ennemis firent en même temps deux fauſſes attaques, l'une du côté où le Corps de Bataille des François étoit retranché, & l'autre du côté où étoit leur Avant-garde.

Dès que la bréche fut faite à la muraille du Parc, le Marquis du Guaſt, neveu du Marquis de Peſcaire, jeune Seigneur qui donna commencement par cette action à la grande réputation qu'il s'acquit depuis dans la guerre, y entra à la tête de trois mille Arquebuſiers Eſpagnols & de quelque Cavalerie Légére, ſoutenu de quatre mille autres Arquebuſiers, partie Eſpagnols, partie Lanſquenets, que commandoit le Marquis de Peſcaire. Il y avoit ſur les aîles deux groſſes Troupes de Gendarmerie, l'une conduite par le Viceroy, & l'autre par le Duc de Bourbon.

Digitized by Google

1515. Le Marquis du Guaſt marcha droit au Château de Mirabel, dont la Garniſon ſurpriſe, fut emportée en un moment l'épée à la main. Jacques Galliot de Genoüillac, Seigneur d'Acier, Grand Maître de l'Artillerie Françoiſe, avoit admirablement poſté ſon canon dans le Parc. Il commença à tirer ſur les Troupes Impériales, dont il emportoit les files toutes entiéres ; & en même temps le Duc d'Alençon ayant détaché Chabot de Brion ſur quelques Troupes Eſpagnoles, qui prenoient à droite pour ſe jetter dans Pavie, les défit, & leur prit quatre ou cinq piéces de campagne.

Bravoure de ce Prince. Le Roy averti de ce qui ſe paſſoit à la droite de l'Armée, & ayant jugé que le deſſein des Ennemis étoit de forcer ce quartier, quitta ſes retranchemens, & vint avec ſa Bataille pour ſoûtenir le Duc d'Alençon. Il apprit en arrivant l'avantage que Chabot avoit remporté, & vit en même temps que l'Infanterie Eſpagnole ne pouvant ſoûtenir le feu de notre Artillerie, défiloit pour ſe mettre à couvert dans un chemin creux, & faiſoit ce mouvement avec peu d'ordre & beaucoup de précipitation : il ſe perſuada que c'étoit un commencement de déroute, & s'avança de ce côté-là, pour achever de la défaire : mais il ne fit pas réfléxion qu'il ſe mettoit entre les Ennemis & ſon Artillerie, qui par là devint inutile ; & ce fut là la principale cauſe de la perte de la Bataille. Car les Impériaux n'ayant plus rien à craindre du canon, ſe raſſurérent ; & le Viceroy s'étant avancé avec ſa Gendarmerie, parmi laquelle il avoit mêlé deux ou trois mille Arquebuſiers à pied, vint fondre ſur le Corps de Bataille. Le Roy ſoûtint cette charge avec beaucoup de fermeté, & tua de ſa propre main Ferdinand Caſtriot, Marquis de S. Ange, de la Maiſon des anciens Rois d'Albanie, qui conduiſoit le premier Eſcadron des Impériaux. Mais les Arquebuſiers, dont j'ai parlé, faiſoient de ſi terribles décharges ſur la Gendarmerie Françoiſe, qu'elle commença à plier ; & elle alloit être entiérement rompuë, ſi les Suiſſes qui étoient à la droite du Roy, & quelque Cavalerie Légére, ayant pris en flanc les Eſpagnols, ne les euſſent arrêtez, & obligez à quitter une partie du terrain qu'ils avoient déja gagné.

Les Suiſſes l'abandonnent. Le Viceroy voyant ſes gens ébranlez, envoya promtement demander quelques Bataillons de Lanſquenets au Marquis de Peſcaire, pour faire tête aux Suiſſes. Il les amena lui-même, & dès qu'ils parurent, les Suiſſes oubliant leur ancienne bravoure, ne tinrent pas un moment, & prirent la fuite malgré tout ce que pût faire le Roy pour les arrêter.

Ce Prince par cette fuite ayant ſon flanc droit dégarni, fut dans un extrême danger. Il ſoûtint pourtant l'effort des Ennemis, juſqu'à ce que François de Lorraine, frére du Duc de ce nom, & le Duc de Suffolk accoururent à ſon ſecours avec quelques Lanſquenets, pour remplacer les Suiſſes. Mais ces deux Princes ayant été tuez ſur la place dès les premiéres charges, leurs gens accablez par le grand nombre des Lanſquenets Impériaux, furent bien-tôt mis en déroute.

Il voit tomber pluſieurs Seigneurs à ſes côtez. Ce fut dans ce moment, que le Roy inveſti de toutes parts n'avoit plus de reſſource que dans ſa propre valeur, & dans celle de quelque Gendarme-

Digitized by Google

merie qui étoit reſtée auprès de lui, & de pluſieurs Seigneurs, qui apprenant le danger où il étoit, s'étoient fait jour l'épée à la main au travers des Ennemis, pour venir à ſon ſecours. Il ſe fit là un grand carnage de part & d'autre, les uns animez par le deſeſpoir, & les autres par l'aſſûrance de la victoire, & par le deſir d'avoir part à la priſe du Roy. L'Amiral de Bonnivet y fut tué, & ne fut plaint de perſonne, tout le monde regardant ſa mort comme la punition des mauvais conſeils qu'il avoit donnez, & de l'abus qu'il avoit fait de ſon grand crédit ſur l'eſprit du Prince. Louïs de la Trimoüille, âgé de ſoixante & quinze ans, Galéas de S. Severin Grand Ecuyer de France, un autre de même nom & de même famille, Grand Maître d'Hôtel, Marafin premier Ecuyer, y périrent pareillement en vendant leur vie bien cher. Le Mareſchal de Foix, un des plus intrépides Seigneurs de ſon temps, ſervit en cette occaſion comme de bouclier au Roy contre tous les coups qu'on lui portoit, juſqu'à ce que tombant de défaillance, il fut pris avec le Bâtard de Savoye, l'un & l'autre tout couverts de bleſſures, & moururent peu de temps après. Le Comte de S. Pol renverſé par terre proche du Roy, perdant tout ſon ſang, & paroiſſant mort, dut ſa vie à un pur hazard. Un Eſpagnol ne pouvant lui tirer un anneau qu'il avoit au doigt, voulut le lui couper : la douleur le reveilla, & le fit crier ; l'Eſpagnol le fit ſon priſonnier, & le conduiſit à Pavie, où il guérit contre l'eſpérance de tout le monde. 1525.

Commentaires de Monluc. Liv. 1.

Le Roy ayant eu ſon cheval tué ſous lui, & étant bleſſé à la jambe, ſe défendoit à pied preſque ſeul, au milieu d'un tas de morts tant François qu'Ennemis. Il tua ſept hommes de ſa main, cinq avant que d'être renverſé de ſon cheval, & deux après s'étre relevé ; & quoi qu'on lui criât de tous côtez de ſe rendre, il n'en vouloit rien faire, aimant mieux mourir en combatant, que de s'expoſer à la brutalité des Soldats, qu'il voyoit déja diſputer entre eux à qui il appartiendroit après ſa priſe. Dans ce moment Pomperan arriva : c'étoit celui qui avoit ſuivi ſeul le Duc de Bourbon dans ſa fuite de France, & l'avoit conduit juſqu'en Italie au travers d'une infinité de dangers. Il eut aſſez d'autorité, pour ſe faire faire large au travers de la troupe qui s'acharnoit contre la perſonne du Roy ; & ſe jettant aux pieds de ce Prince, le conjura de ne s'obſtiner pas davantage à ſa perte. Le Roy lui demanda où étoit le Viceroy : il lui répondit qu'il n'étoit pas loin, & l'envoya querir auſſi-tôt. A ſon arrivée, le Roy épuiſé des efforts qu'il avoit faits & du ſang qu'il avoit perdu, lui dit qu'il lui *bailloit ſa foy*, & ſe rendit à lui. Le Roy ſoûtint depuis, que cette circonſtance d'avoir *baillé ſa foy*, étoit fauſſe.

Il combat ſeul à pié & après avoir tué de ſa main pluſieurs des Ennemis, il eſt obligé de ſe rendre. Lettre de J. de Tournon écrite au Vicomte de Turenne dans les preuves de l'Hiſt. de la Maiſon d'Auvergne, par M. Baluſe, p. 749. Mémoires du Bellay, Liv. 2.

Pendant que le Corps de Bataille ſuccomboit de la ſorte, l'Avant-garde n'eut pas un plus heureux ſort. Antoine de Léve étant ſorti avec la plûpart de ſes Soldats, la prit à dos, tandis qu'on l'attaquoit de front. Le Maréchal de Chabannes, qui la commandoit, y fut tué, & elle fut toute taillée en piéces. Le Duc d'Alençon voyant que tout étoit perdu, ſe

1525. se retira avec quelques Troupes de l'Arriére-garde au delà du Téſin, par le Pont que les Ennemis n'avoient pas eu le temps, ou la précaution de rompre. Theodore Trivulce & Chandiou, qui commandoient dans Milan, ayant appris la défaite entiére de l'Armée, ſortirent de la Ville avec les deux mille hommes qu'ils y avoient, & en s'éloignant le plus qu'il leur étoit poſſible de l'Ennemi, allérent paſſer le Téſin, & ſe mirent en ſûreté.

Perte des deux partis dans la Bataille de Pavie.

La Relation envoyée à l'Empereur en Eſpagne aſſûroit, que vingt-cinq mille hommes de l'Armée de France avoient été tuez ſur la Place, & qu'il n'y en eut pas plus de cinq cens du côté des Impériaux, entre leſquels le ſeul homme de marque fut le Marquis de Sainte Ange. Mais les Généraux de l'Empereur par cette exaggération de la perte des vaincus, voulurent ſans doute donner un trop grand relief à leur victoire: car à peine l'Armée Françoiſe entiére montoit-elle juſqu'à ce nombre. Guichardin écrit qu'il y demeura ſept cens Impériaux, & huit ou neuf mille morts ſur la place ou noyez dans le Téſin du côté des François, parmi leſquels il y avoit une infinité de Nobleſſe, & entre autres, outre ceux que j'ai déja nommez, le Comte de Tonnerre, Chaumont fils du feu Grand Maître Charles d'Amboiſe, Buſſi d'Amboiſe, le Baron de Buſencez, Beaupreau, Frontenai de la Maiſon de Rohan, François de Duras, Hector de Bourbon Vicomte de Lavedan, Andoins, S. Gelais, Pierre le Voyer-de Paulmi, dont le pere étoit auſſi à la Bataille, Jacques Salazard, Jean & Louïs de Poix, Jean Joſſerand, Villemor, Adam Ravenel, Aubigni, le brave Louïs d'Ars: Claude de Crevant fut griévement bleſſé.

Priſonniers que firent les Impériaux.

Il y eut auſſi parmi les priſonniers que les Ennemis firent en grand nombre, pluſieurs perſonnes de diſtinction, dont les plus conſidérables furent Louïs de Nevers, Fleuranges fils de Robert de la Mark, Philippe Chabot de Brion, de Lorges, de la Rochepot, de Montejan, d'Annebaut, de la Roche-du Maine, de la Meilleraye, de Boiſy, de Curton, de Langey, de Bonneval, Jean de Monferrat, Barbeſieux, S. Marſaut, Louïs de Cléves, Charles Tiercelin, le Prince de Bozzolo, Bernabo Viſcomti, Monchenu, Boutiéres, François de Bourbon, le Prince de Talmont, François frére du Marquis de Saluces, le Comte de Villars, de Rieux, de Congi, de la Tour-Landri, de Vaſſé, Villandri, Babou, de Longueval, le Mareſchal Anne de Montmorenci, qui ayant quitté le poſte de S. Lazare, qu'il gardoit avec cent Hommes d'armes & deux mille Fantaſſins, fut coupé & envelopé par les Ennemis, lors qu'il alloit joindre le Roy. Jerôme Léandre Evêque de Brindes & Légat du Pape fut auſſi pris, & renvoyé libre ſur le champ par le Viceroy: mais un de ceux, dont l'Empereur apprit la priſon avec plus de joye, fut Henry d'Albret Roy de Navarre, tant parce qu'il lui étoit infiniment glorieux d'avoir pris deux Rois dans une même Bataille, que parce que c'étoit un moyen de ſe faire céder par ce Prince pour ſa rançon, les droits qu'il avoit ſur le Royaume de Navarre.

Pour

Digitized by Google

Pour revenir à ce qui regarde la perſonne du Roy, Charles de Lannoi, Viceroy de Naples, le traita avec tout le reſpect, que méritoit un ſi grand & ſi vaillant Prince, qui faiſoit paroître dans ſa diſgrace autant de fermeté & de conſtance, qu'il avoit montré de courage au milieu des plus extrémes dangers : mais Lannoy jugeant qu'il ne pouvoit prendre trop de précautions, de peur qu'un Priſonnier de cette importance ne lui échapât ; & appréhendant que les Lanſquenets, qui n'étoient point payez de leur ſolde, ne penſaſſent à ſe ſaiſir de la perſonne de ce Prince pour profiter de ſa rançon, le fit dès le lendemain conduire au Château de Piſigithoné au delà de l'Adda, à quatre lieuës de Crémone, & en confia la garde à Alarcon Général de l'Infanterie Eſpagnole.

1525. *Comment le Roy fut traité.* Antoine de Vera Hiſt. de Charl V. Memoires du Bellay. Liv. 3.

Quand il y fut arrivé, le Duc de Bourbon lui fit demander la permiſſion de lui aller rendre ſes reſpects. Il l'obtint contre ſon attente, & en fut reçu avec beaucoup plus de bonté, qu'il n'auroit oſé eſpérer. Le Roy fit apparemment réfléxion ſur l'injuſte conduite qu'il avoit tenuë envers ce Prince, par laquelle il avoit donné lieu à ſa révolte, & enſuite au malheur qui lui étoit arrivé à lui-même. Il fit beaucoup d'amitiez à Pomperant, qui accompagnoit le Duc. Il ſe croyoit redevable de la vie à ce Gentilhomme, qui l'avoit tiré des mains des Soldats, & dont l'engagement qu'il avoit pris avec le Duc de Bourbon, lui étoit plus pardonnable qu'à aucun autre ; parce qu'étant alors diſgracié pour avoir tué le Sieur de Chiſſé, il s'étoit plûtôt laiſſé entraîner par ſa mauvaiſe fortune dans le parti du Duc, qu'il n'y avoit été porté de lui-même. Auſſi le Roy, après être ſorti de ſa priſon, lui rendit ſes bonnes graces, & l'honora de grands emplois dans ſes Armées. Mais celui à qui il fit le plus de careſſes, fut le Marquis de Peſcaire, qui dès qu'il eut été guéri de deux légéres bleſſures qu'il avoit reçuës à la Bataille de Pavie, vint lui faire ſa Cour.

Le Duc de Bourbon va lui rendre ſes reſpects. Le Feron.

Il la fit d'une maniére qui plut extrémement au Roy : car au lieu de venir, comme avoient fait pluſieurs autres, avec des habits ſuperbes, où l'on remarqua même quelques dépoüilles des Seigneurs François, il affecta de paroître devant ce Prince vêtu d'un ſimple habit de drap noir, & comme en deüil, pour lui témoigner la douleur qu'il reſſentoit de ſes malheurs. Son compliment fut conforme à ſon équipage. Le Roy l'embraſſa pluſieurs fois, le fit aſſeoir, l'entretint ſur les belles actions qu'on lui avoit rapportées de lui, & particuliérement ſur celles qu'il avoit faites à la derniére Bataille ; il lui donna toutes les marques poſſibles d'eſtime ; & lui parla avec aſſez de confiance ſur les mauvais traitemens qu'il avoit à craindre de l'Empereur qui le tenoit en ſa puiſſance. A cela le Marquis répondit, qu'il connoiſſoit trop bien la généroſité de l'Empereur, pour le croire capable d'en mal uſer envers ſa Majeſté ; il lui apporta tous les motifs les plus capables de le raſſurer, & de le conſoler dans le chagrin que ſon état lui cauſoit : & il ajoûta, que ſi l'Empereur en uſoit autrement, il ſauroit bien le lui dire lui-même, & d'une maniére efficace, faiſant entendre au Roy qu'il avoit aſſez de conſidération dans le parti Impérial pour ſe faire craindre, ſi l'on n'avoit pas

Memoires de Brantome, Tom. 1.

Digitized by Google

1525. d'égard à ſes remontrances dans une occaſion pareille à celle-là. Cette réponſe toucha ſi vivement le Roy, qu'il lui en fit de très grands remerciemens, & l'aima toûjours tendrement depuis.

Ce qui ſe paſſa en Picardie. Memoires du Bellay, Liv. 3.

Ce Prince demeura à Piſigithoné juſqu'après Pâques, en attendant le retour des Couriers qu'on avoit dépêchez en Eſpagne enſuite de la Bataille de Pavie, pour aller prendre les ordres de l'Empereur, deſquels je parlerai, après avoir raconté ce qui ſe paſſa en Picardie au commencement de cette année 1525. & les divers mouvemens qui ſe firent dans quelques Cours de l'Europe au ſujet de la priſe du Roy.

Comme l'Empereur n'avoit point d'argent, & que le Roy n'avoit du côté des Pyrénées qu'autant de Soldats qu'il en falloit, pour empêcher les ſurpriſes des Villes les plus expoſées, tout étoit aſſez tranquille dans ces quartiers-là. La guerre n'étoit guéres plus échauffée ſur la frontiére de Picardie, où les Partis couroient ſeulement de part & d'autre. Il s'y paſſa toutefois deux actions aſſez vigoureuſes ſous les ordres d'Antoine de Créqui-de Pontdormi, dont la ſeconde ne fut qu'à demi exécutée, ce brave Seigneur en la commençant, ayant été mis hors de combat par un accident auſſi funeſte, qu'extraordinaire.

Premiere action avantageuſe aux François. Memoires du Bellay, Liv. 3.

La premiére fut au Neufoſſé; Pontdormi, ſous prétexte de conduire un grand Convoi à Téroüenne, avoit projetté de forcer ce poſte, qui étoit une eſpéce de canal tiré depuis S. Omer juſqu'à Aire, fortifié de redoutes à la tête de tous les chemins pour où l'on y peut aborder. Les Ennemis y avoient des Troupes & de l'Artillerie pour les garder, & pour défendre l'entrée du Val de Caſſel qui eſt au-delà, & dans lequel les Flamans de la frontiére faiſoient paître leurs beſtiaux, & les Payſans de pluſieurs bourgs & villages avoient retiré leurs biens, comme dans un lieu de ſûreté.

Après avoir fait entrer le Convoi dans Téroüenne, il fit ſemblant de retourner à Montreüil, d'où il étoit venu; & ayant été joint ſur le ſoir par d'autres Troupes de Cavalerie & d'Infanterie à Foucamberge, où il leur avoit donné rendez-vous, il tourna tout court à droit, marcha toute la nuit, arriva devant le jour au Neufoſſé, ſurprit les Ennemis, les força, entra dans le Val de Caſſel, y enleva une infinité de beſtiaux, & enrichit ſes Troupes par le grand butin qu'elles y firent.

Comme durant le pillage l'allarme ſe fut répanduë par-tout, Pontdormi fut averti par ſes Coureurs, que les Garniſons d'Aire, de Béthune & de Lilers étoient ſorties à deſſein de ſe joindre aux Payſans & aux Troupes de S. Omer, pour le couper à ſon retour. Il fit ſonner la retraine, durant laquelle il chargea un gros de Cavalerie ennemie qu'il défit, où Monſieur de Liques, qui avoit épouſé ce jour-là Mademoiſelle de Fouqueroles, fut pris par d'Eſtrées, Guidon des Gendarmes de Vendôme, lequel avoit recherché en mariage la même Demoiſelle. Les deux Rivaux raillérent enſemble ſur cette avanture bizarre, & dès le lendemain d'Eſtrées Gentilhomme très poli, ayant reçu un billet de la Demoiſelle, lui renvoya ſon époux avec beaucoup d'honnêteté.

Pont-

Digitized by Google

Pontdormi repaſſa le Neufoſſé, & fit marcher devant tout ſon butin vers Foucamberge, croyant cette affaire finie; mais il ſe trouva de nouveau engagé par l'imprudence de quelques jeunes Gentilshommes volontaires d'un Corps de Cavalerie qu'il avoit envoyé à la découverte, & qui rencontra au village de Rond, à moitié chemin de Téroüenne & d'Aire, la Garniſon de cette Place & celle de Béthune, forte de huit à neuf cens Eſpagnols naturels, de cinq à ſix cens Valons, & de trois cens Cavaliers. 1525.

Ces Volontaires, ſans attendre d'ordre, allérent enfoncer avec la lance cette Cavalerie. Auſſi-tôt les Ennemis commencérent à étendre leurs Troupes, pour les envelopper. Le Commandant les voyant en ſi grand danger, fut contraint de s'avancer avec le reſte de ſa Troupe pour favoriſer leur retraite; mais lui-même fut attaqué, & le Combat commença à devenir très violent. Pontdormi, qui croyoit que c'étoit une ſimple eſcarmouche, & qui vouloit ſe retirer, envoya, pour la faire finir, le Comte de Dammartin; mais cet Officier étant arrivé ſur une hauteur, d'où il découvroit le champ de Bataille, vit qu'il n'étoit plus temps, & que toute la Troupe étoit aux mains avec les Ennemis. Il dépêcha promptement quelques Cavaliers au Général, pour lui dire qu'il s'avançât ſans tarder; que ſi nos gens n'étoient ſoûtenus, ils alloient être accablez par le nombre, & qu'il le prioit de faire marcher inceſſamment au galop un gros de Cavalerie pour le venir joindre.

Pontdormi marcha ſur le champ en bataille, & ſe fit précéder par le gros que le Comte de Dammartin lui avoit demandé. Ce Comte demeura ſur l'éminence juſqu'à ce qu'il vît le reſte des Troupes à portée de le ſeconder: alors marchant aux Ennemis, il fit une vigoureuſe charge ſur leur Cavalerie, la culbuta & la renverſa ſur l'Infanterie. Un moment après les Eſpagnols voyant Pontdormi venir à eux en Bataille, ſe mirent en fuite. Il en reſta ſix vingts ſur la place; & huit à neuf cens, la plûpart Fantaſſins, furent faits priſonniers. On pourſuivit le reſte juſques dans la barriére d'Aire, où le Sieur d'Eſtanaye s'étant trop abandonné, fut pris par les Eſpagnols. Pontdormi ſe retira à Téroüenne, & n'ayant pas de quoi nourrir ſes priſonniers, les renvoya à condition d'une rançon de cent ſous par tête, & retint ſeulement les Officiers pour caution de la ſomme.

L'autre action ſe fit quelques temps après, & environ quinze jours avant la Bataille de Pavie. Le Seigneur de Fiennes, Gouverneur de Flandre, voulut avoir ſa revanche de la ſurpriſe du Neufoſſé, & pratiqua une intelligence au Château de Hédin pour le ſurprendre, par le moyen d'un nommé Batard, qui avoit été pris dans un Parti, & à qui il donna la liberté, ſur la promeſſe qu'il lui fit, de faire réuſſir ſon deſſein. Celui-ci étant délivré, avertit Monſieur de Pontdormi de la propoſition qu'on lui avoit faite, & qu'il avoit fait ſemblant d'accepter. Ce Général lui ordonna de continuer à entretenir ſon commerce avec Monſieur de Fiennes, & de le faire donner dans le piége qu'il lui préparoit. *Autre moins favorable où le Commandant François perdit la vie.*

Digitized by Google

1525. Batard, qui avoit beaucoup d'eſprit, de réſolution, de fermeté, & toutes les qualitez propres à bien conduire une trahiſon, vint à bout de diſſiper tous les ſoupçons qu'on avoit donnez de lui à Monſieur de Fiennes ; & l'amena ſur la fin de la nuit avec le Duc d'Arſcot, & un aſſez grand nombre de Troupes juſqu'à la porte du Parc du Château, qui lui devoit être livrée.

Pontdormi s'y étoit rendu le ſoir précédent avec deux cens Hommes d'armes d'élite & bien montez. Il avoit ordonné à Sercu, Gouverneur de Hédin, de faire faire une herſe au deſſus de la porte, pour la faire tomber quand une partie des Ennemis ſeroient entrez dans le Parc. Il y avoit devant la porte un ravelin de pierre, au milieu duquel il fit mettre à terre quantité de petits barils de poudre & divers feux d'artifice qu'il fit couvrir de paille, pour y mettre le feu, quand les Ennemis ſeroient dans le ravelin.

Tout étant ainſi diſpoſé, il les attendoit, & ſe plaça au deſſus de la porte auprès de la herſe. Ils s'approchérent vers la fin de la nuit, Batard étant au premier rang, lié entre quatre Soldats, qui avoient ordre de le poignarder, ſi le coup manquoit par ſa trahiſon. Il donna un coup de ſifflet, auquel il fut répondu. Il demanda s'il étoit temps; on lui repartit qu'il étoit temps : & alors les Soldats entrérent avec lui à la file par la porte qu'ils trouvérent ouverte.

Pontdormi ne voulant pas qu'ils en entrât un plus grand nombre, commanda qu'on laiſſât tomber la herſe : mais ſoit que le bois ſe fût déjetté, ou autrement, elle demeura en chemin, & ne ferma point le paſſage : c'eſt pourquoi il ordonna à celui qui avoit ordre de mettre le feu aux poudres du ravelin, de jetter les fuſées & les ſauciſſes.

Cet homme étoit dans un eſpéce d'entreſole un peu au deſſous de lui. Je ne ſçai comment il arriva qu'une des fuſées échapa de la main de l'Ingénieur, & fut portée à la fenêtre où étoit ce Seigneur ; elle lui creva contre le viſage : & comme il parloit, ou reſpiroit dans le moment, le feu lui entra ſi avant par la bouche, qu'elle lui brûla tout l'intérieur du corps ; il tomba pâmé, & mourut deux jours après, regretté de toute la France, qui perdoit en ſa perſonne un des plus grands Hommes de guerre, qu'elle eût alors. Le feu cependant fut mis aux feux d'artifice du ravelin, où il y eut environ quatre-vingts hommes des Ennemis de tuez.

Le Gouverneur de Flandre voyant qu'il étoit trahi, ſe retira en grande diligence, ne doutant pas qu'il ne dût être chargé dans ſa retraite; mais l'accident de Monſieur de Pontdormi empêcha qu'on ne le ſuivît ; Canaples ſon neveu, à qui il appartenoit de conduire les Gendarmes, n'étant pas non plus en état de marcher, parce que la même fuſée, qui cauſa la mort à ſon Oncle, lui avoit tout brûlé le viſage, & l'avoit preſque aveuglé. Les autres Officiers, ſoit qu'ils fuſſent conſternez d'un malheur ſi ſurprenant, ſoit que le Général ne pût plus parler, pour leur donner ſes ordres, ne ſortirent point hors du Parc du Château, & ſe contentérent de prendre ceux qui y étoient entrez. Batard évita la mort, en pro-

promettant la vie aux quatre Soldats qui le gardoient, & qui ſe firent ſes priſonniers, tout garoté qu'il étoit. 1525.

C'eſt là tout ce qui ſe paſſa de conſidérable de ce côté-là; tout l'effort des armes ſe faiſoit en Italie, où même, après la priſe du Roy, la guerre ceſſa, les Vainqueurs n'ayant plus d'Ennemis. Ils pourſuivirent ſeulement les François, pour les faire tous repaſſer les Alpes, & s'emparérent de Moncalier, de Raconis, de Carmagnole dans le Piémont, & de Saluces, dont le Marquis ſe ſauva en France. Annales de France. Liv. 6.

Comment l'Empereur reçut la Nouvelle de la Victoire de Pavie & de la priſe du Roy.

Cependant la nouvelle de la Victoire remportée devant Pavie fut portée à l'Empereur qui étoit à Madrit, par le Commandeur de Pênaloſa, qui paſſa par la France, avec un ſauf-conduit du Roy. Ce Prince le chargea auſſi d'une Lettre pour Madame la Régente, qu'il trouva à Lyon. Cette Lettre ne contenoit que ce peu de mots, *Madame tout eſt perdu, hormis l'honneur.* La maniére dont Charles V. reçut une ſi heureuſe nouvelle, lui fit grand honneur parmi les Eſpagnols. Il n'en fit point paroître de joye, & plaignit le ſort du Roy. La Ville le ſuppliant de permettre qu'on fît des réjoüiſſances publiques pour une ſi grande Victoire, il la refuſa, & dit qu'elle en feroit quand il en auroit remporté une pareille ſur les Infidelles; mais qu'il ne convenoit point d'en faire pour celle qu'il avoit gagnée ſur un Roy Très Chrétien; & qu'on ſe contentât ſeulement de chanter le *Te Deum*, ſans grand appareil, pour rendre graces à Dieu de la bénédiction qu'il avoit donnée à ſes armes. Il envoya même des ordres à ſes Commandans des Frontiéres d'Eſpagne & des Pays-Bas, de contenir leurs Troupes dans leurs Garniſons, & de ne point faire d'hoſtilitez ſur les Terres de France. Antoine de Vera, Hiſt. de Charl. V.

Ces beaux dehors impoſoient aux peuples; mais ne trompoient point les gens éclairez, qui n'ignoroient pas la vaſte ambition de ce Prince. Il dépêcha des Couriers au Viceroy de Naples, pour lui recommander ſurtout, de tenir toûjours une ſûre garde auprès du Roy, & d'empêcher que l'Armée ne ſe diſſipât.

Le Viceroy avoit déja pourvû à l'un & à l'autre; & pour empêcher la ſéparation de l'Armée, qui étoit la plus difficile des deux choſes que l'Empereur lui recommandoit, il s'étoit ſervi de la conſternation du Pape; car l'ayant envoyé ſommer de renoncer à l'alliance de France, & de donner les ſommes qu'il étoit obligé de fournir par le dernier Traité qu'il avoit fait avec l'Empereur, il obtint de lui tout ce qu'il vouloit, & en particulier cent cinquante mille francs, qui, avec quarante mille qu'il contraignit le Duc de Ferrare de lui prêter, lui ſervirent à payer ſes Soldats. Il demanda auſſi de l'argent aux Vénitiens, qui auroient conſenti à lui en donner, s'il ſe fût contenté de la même ſomme qu'il avoit exigée du Duc de Ferrare; mais comme il les taxoit à une beaucoup plus grande, ils furent long-temps à diſputer; & enfin, la ſituation des choſes ayant changé dans cet intervalle, ils ne payérent rien. Memoires du Bellay. Liv. 3. Vera, Hiſt. de Charl. V.

Embarras de la Régente de France dans cette conjoncture.

Quelque grand que fût l'embarras des Princes d'Italie dans une conjoncture ſi dangereuſe, celui de la Régente l'étoit encore plus. Le Royaume ſans Roy, le Threſor Royal épuiſé, les Frontiéres ſans Armée; le

Digitized by Google

1525. le Roy d'Angleterre prêt de paſſer à Calais avec de nombreuſes Troupes, quatorze à quinze mille Payſans Allemans Fanatiques, ſuite funeſte de la révolte de Luther contre l'Egliſe, attroupez dans l'Alſace, & menaçant la France d'une invaſion prochaine, étoient pour cette Princeſſe de terribles ſujets d'inquiétude.

Elle en eut encore un autre qui ne dut pas lui cauſer moins d'appréhenſion; parce qu'il la regardoit perſonnellement. Le Duc de Vendôme étant arrivé à Paris, quelques-uns des principaux de la Ville & du Parlement, ennemis du Chancelier du Prat, qui étoit plus puiſſant que jamais dans le Conſeil, lui propoſérent de ſe ſaiſir du Gouvernement, & lui firent offre pour cela de leurs ſervices. Ils lui repréſentoient pour l'y engager, que la Régence du Royaume pendant la minorité des Fils de France, appartenoit naturellement aux Princes du Sang; que le Connétable de Bourbon, qui étoit le plus proche de la Couronne, étant dans la révolte, & le Duc d'Alençon, qui d'ailleurs ne paroiſſoit pas capable d'un ſi grand fardeau, n'étant pas encore en France, il ne devoit pas refuſer ſes ſoins & ſes travaux à ſa Patrie dans la circonſtance fâcheuſe où elle ſe trouvoit.

Memoires du Bellay, Liv. 3.

Mais ce Prince judicieux & modéré, enviſageant le repos de l'Etat beaucoup plus que ſa propre grandeur, & étouffant les reſſentimens que l'enlévement des biens de la Maiſon de Bourbon devoit lui inſpirer contre la Régente, leur répondit, ſans leur expliquer trop ſes intentions, qu'il alloit à Lyon trouver cette Princeſſe qui l'y appelloit, auſſi-bien que les autres Princes & les Gouverneurs des Provinces frontiéres, & que dans l'Aſſemblée qu'on y alloit tenir, on auroit ſoin d'y prendre les réſolutions les plus conformes au bien du Royaume, & les plus propres à procurer la ſûreté & la liberté du Roy. La Régente fut extrémement ſatisfaite de cette conduite du Duc de Vendôme; & pour lui en marquer ſa reconnoiſſance, elle le fit Chef du Conſeil de la Régence.

Le Comte de Guiſe Lieutenant général pour le Roy en Bourgogne & en Champagne, & le Mareſchal de Lautrec Gouverneur de Guyénne, s'étant auſſi rendus à Lyon, après avoir pourvû à la ſeureté de ces frontiéres le mieux qu'il leur fut poſſible, on délibéra ſur ce qu'il y avoit à faire dans les préſentes conjonctures.

Ordre qu'elle mit aux affaires.

Il fut ordonné d'abord, qu'André Doria Général des Galéres, & le Vice-Amiral de la Fayette, qui étoient à Marſeille, mettroient inceſſamment à la voîle, pour aller prendre à Civita-Vecchia le Duc d'Albanie, & les Troupes qu'il avoit conduites ſur les frontiéres du Royaume de Naples; & ils eurent ordre de les ramener en France. La choſe fut exécutée quelque temps après; mais ce fut un petit ſecours pour l'Etat; parce que de dix mille hommes que le Duc avoit menez avec lui, il n'en ramena que mille Lanſquenets, quelques centaines de Fantaſſins Italiens & quatre cens Cavaliers, le reſte ayant pour la plûpart deſerté depuis la journée de Pavie.

Guicciard. Lib. 16.

Il fut ordonné en ſecond lieu, que les Troupes revenuës du Milanez ſeroient inceſſamment payées, & les priſonniers faits à la Bataille rachetez;

Digitized by Google

tez; ce qui fit beaucoup d'honneur à la Régente, & lui gagna l'amitié des Soldats & de la Nobleſſe. Enfin on jugea à propos que le Marquis de Saluces, à la tête des Soldats Italiens qu'il avoit ramenez de Savone, allât en Bourgogne avec le Comte Ludovic de Bellejoyeuſe, pour empêcher l'entrée des Ennemis en France par la Franche-Comté; parce que le terme d'un Traité qui avoit été fait l'an 1522. pour trois ans par la médiation des Suiſſes, touchant la neutralité du Comté & du Duché de Bourgogne entre la France & la Gouvernante des Pays-Bas, étoit prêt d'expirer. On crut n'avoir pas beaucoup à craindre pour la Guyenne; parce qu'on ſçavoit que l'Empereur ou ne pouvoit, ou ne vouloit rien entreprendre d'important de ce côté-là. La Picardie inquiétoit plus que tout le reſte, à cauſe des grands préparatifs du Roy d'Angleterre: mais les Places de cette frontiére étoient aſſez bien munies; & comme on n'étoit pas en état d'y envoyer ſi-tôt une Armée, on ſe prépara à détourner le péril par d'autres voyes. 1525.

Recueil de Traitez, par Leonard, Tom. 2.

Ses ſollicitations auprès du Roy d'Angleterre, en faveur du Roy ſon fils.

Le Roy d'Angleterre avoit fait paroître beaucoup de joye à la nouvelle de la Victoire des Impériaux en Italie, & avoit même à cette occaſion congédié un Envoyé que la Régente tenoit auprès de lui, nonobſtant la guerre. Cette Princeſſe ne ſe rebuta point: elle pria le Roy d'Angleterre d'agréer qu'elle fît paſſer à ſa Cour un Génois nommé Jean Joachim de Paſſano, pour lui faire quelques propoſitions; & il y conſentit. Le Génois eut ordre de la Régente d'employer toute ſon adreſſe, pour fléchir ce Prince, & de lui faire de ſa part les priéres les plus ſoumiſes, croyant que rien ne devoit paroître indigne d'une mere affligée au point qu'elle l'étoit.

Du Tillet Recueil de Traitez, &c. Memoires Du Bellay. Liv. 3.

L'Envoyé s'apperçut bien-tôt de la diſpoſition favorable du Roy d'Angleterre. Ce Prince avoit fait à loiſir ſes réflexions ſur la ſituation, où ſe trouvoit l'Europe, & ſe fit honneur de ſa généroſité dans le parti qu'il prit par politique & par chagrin contre l'Empereur. Il aſſura la Régente, que touché de ſon malheur, il ne vouloit pas l'accabler, comme il étoit en ſon pouvoir de le faire; qu'il étoit content de traiter avec elle, & de l'aider même à procurer la liberté du Roy ſon fils; que pour lui ôter toute inquiétude, il alloit licencier ſon Armée; & que quelque dépenſe qu'il eût faite pour l'aſſembler, il n'en demanderoit à la France aucun dédommagement.

Diſpoſitions du Monarque Anglois.

Deux raiſons le faiſoient agir de la ſorte. La premiére étoit qu'il commençoit à redouter la trop grande puiſſance de l'Empereur. La ſeconde, qu'il s'appercevoit déja que ce Prince, devenu fier de ſes grands ſuccès, changeoit beaucoup ſes maniéres à ſon égard: car avant ſa Victoire & la priſon du Roy de France, toutes les Lettres qu'il lui écrivoit, étoient de ſa main d'un bout à l'autre, avec cette ſouſcription, *Votre Fils & Couſin Charles*; & depuis il ne ſignoit ſimplement que Charles, & toute la Lettre étoit de la main d'un de ſes Secretaires. Le Cardinal de Volſey remarqua auſſi un changement proportionné dans celles qui lui étoient adreſſées, & il en fut encore plus choqué que le Roy ſon Maître.

Guicciard. Lib. 16.

Digitized by Google

1525. Il eſt étrange que les Princes ſe laiſſent tellement éblouïr par la proſpérité, qu'ils ne puiſſent ſe commander ſur de pareilles bagatelles, & qu'ils ne prévoyent pas que toutes bagatelles qu'elles ſont, elles peuvent avoir de très grandes ſuites pour leurs intérêts les plus eſſentiels : ainſi qu'il arriva en l'occaſion dont je parle. Il faut joindre à tout cela la vanité ordinaire du Cardinal de Volſey, qui voyoit les choſes au point où il ſouhaitoit depuis long-temps qu'elles arrivaſſent, pour ſe faire regarder par toute l'Europe comme l'Arbitre du ſort des deux Couronnes.

Toutefois le Roy d'Angleterre ne voulut pas rompre ſi bruſquement avec l'Empereur, mais l'engager à ſe ſéparer lui-même de ſon alliance, en prenant occaſion de la priſon du Roy, pour lui faire des propoſitions qu'il n'accepteroit jamais. Ayant donc aſſûré la Régente qu'elle n'avoit rien à craindre de ſa part, il lui fit promettre que pour obtenir la liberté du Roy ſon fils, elle ne conſentiroit jamais au démembrement d'aucunes des Provinces de France : & cependant affectant de faire paroître un extrême empreſſement pour la ruïne entiére de ce Royaume, il fit dire à l'Empereur, qu'il étoit prêt de l'envahir avec toutes ſes forces, à condition qu'il auroit pour ſa part, la Normandie, la Guyenne, & la Gaſcogne, & qu'il ſeroit reconnu par l'Empire comme Roy de France ; Titre, diſoit-il, qui appartenoit à ſes Prédéceſſeurs, auſſi-bien que le Royaume même, depuis Edoüard III. Il exigéoit encore de l'Empereur, qu'il entrât en perſonne dans la Guyenne avec une groſſe Armée, & qu'il partageât avec lui les frais de la guerre.

L'Empereur fort dénué d'argent, qui ne pouvoit pas eſpérer de lever en Eſpagne une Armée telle que la lui demandoit le Roy d'Angleterre, & qui n'eût pas vû volontiers ce Prince au voiſinage des Pyrénées, maître de la Guyenne & de la Gaſcogne, ne put goûter de telles propoſitions : de plus, l'engagement qu'il avoit pris pour ſon mariage avec Marie d'Angleterre, qui n'avoit encore que neuf ans, ne l'accommodoit point ; & il avoit d'autant moins d'envie d'en venir à l'exécution, que les ſommes que l'Angleterre lui avoit fournies pour les guerres paſſées, devoient être défalquées de la dot de cette Princeſſe, & que par cette condition il n'en tireroit point d'argent, de quoi il avoit cependant beſoin par deſſus toutes choſes. D'ailleurs les Eſpagnols le preſſoient de ſe marier au plûtôt pour avoir un Succeſſeur, & lui propoſoient la ſœur de Jean Roy de Portugal, qui prodigueroit ſes threſors pour une alliance ſi avantageuſe, ſans parler des ſommes que les Peuples d'Eſpagne, qui aimoient mieux pour Reine une Portugaiſe qu'une Angloiſe, lui promettoient en cas qu'il agreât ce mariage. Toutes ces raiſons lui firent prendre la réſolution de ſe paſſer du Roy d'Angleterre, & de tâcher de tirer le plus grand avantage qu'il pourroit par un Traité avec la France pour la liberté du Roy. Voulant donc ſe faire honneur de ſa généroſité à cet égard, il conſentit à une Tréve de ſix mois, que la Régente avoit demandée à Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Bays-Bas. Cette négociation pour la liberté du Roy étant une fois réſoluë, donna le temps à la Régente de conclure avec le Roy d'Angleterre.

Une

Digitized b

Une ſi importante affaire fut traitée par Jean de Brinon, Chevalier Seigneur de Villaines & d'Auteüil, Premier Préſident du Parlement de Normandie, & Chef du Conſeil de la Régente, & par Joachim Paſſano, dont j'ai déja parlé. Ils ſignérent trois Traitez différens à Moore en Angleterre; le premier, daté du trentiéme d'Août de cette année 1525. contient une Ligue défenſive entre les deux Couronnes, & le Roy d'Angleterre s'y engage à procurer la liberté du Roy de France auprès de l'Empereur à des conditions raiſonnables, dont il ſera convenu avec Madame la Régente.

1525. *Traitez que la Régente fait avec lui.* Recueil de Traitez de Leonard, Tom 2. Du Tillet, Recueil de Traitez, &c.

Par le ſecond, le Roy ſe conſtituoit debiteur envers le Roy d'Angleterre de dix-huit cens mille ſept cens trente-ſix écus au Soleil, payables en certains termes, valans chacun trente-huit ſous tournois. Quelque répugnance qu'eût Madame la Régente à conſentir à cet article, à cauſe de la grandeur de la ſomme, qui jointe à celles qu'on prévoyoit qu'il faudroit payer à l'Empereur, ſeroit extrémement à charge au Royaume, il fallut le paſſer: mais l'Avocat Général & le Procureur Général du Parlement de Paris, firent au mois d'Octobre leurs proteſtations contre ce Traité, & elles furent inſerées dans le Regiſtre ſecret du Parlement, pour ſervir au Roy en temps & lieu.

Le troiſiéme Traité régloit le Commerce des deux Nations par Mer & par Terre: & la Régente par une Lettre ſéparée s'obligeoit au nom du Roy, à faire payer au Roy d'Angleterre les arrérages dûs à Marie d'Angleterre, ſœur de ce Prince, qui avoit épouſé en premiéres nopces le Roy Louïs XII. & depuis le Duc de Suffolk.

Durant que cela ſe paſſoit, les Payſans Allemans attroupez dans l'Alſace, deſquels j'ai déja fait mention, faiſoient trembler la Champagne & la Bourgogne. On ſavoit qu'après avoir pillé l'Alſace, leur deſſein étoit de venir en faire autant en Lorraine, & enſuite dans ces deux Provinces, perſuadez que tant de Nobleſſe Françoiſe ayant péri à la Bataille de Pavie, & la Régente ayant tant d'affaires ſur les bras, ils les trouveroient entiérement dégarnies.

Petrus Gnodalius Hiſt. Tumultûs Ruſtic. in Germania. L. 2.

En effet, le Comte de Guiſe n'étoit de ce côté-là qu'avec un petit Camp-volant, où il avoit ſous lui le Comte de Vaudemont ſon frére & le Comte Ludovic de Bellejoyeuſe, qui commandoit deux mille Fantaſſins Italiens. Antoine Duc de Lorraine, ſur qui devoit tomber d'abord la furie de ces ſcélérats, pria le Comte de Guiſe de ſe venir joindre à lui, pour tâcher de les diſſiper. Mais ces deux Princes, après leur jonction, n'avoient que ſix mille hommes. Nonobſtant l'inégalité des forces ils entrérent en Alſace, & s'avancérent juſqu'à Saverne, où étoient la plus grande partie des Allemans. Le Comte de Guiſe ayant ſçu qu'un autre Corps de ſix mille hommes tant Infanterie que Cavalerie accouroit à leur ſecours, alla au devant le dix-huitiéme de May pour les couper. Ils ſe jettérent dans le Bourg de Luffeſtein, & s'y retranchérent. Ils y furent attaquez & forcez, & preſque tous paſſez au fil de l'épée, ou brûlez dans les maiſons, où ils s'étoient refugiez.

Défaite des Allemans en Alſace.

Le carnage qu'on avoit fait à Luffeſtein intimida ceux de Saverne;

Digitized by Google

1525. & ils ſe rendirent deux jours après ſans autre condition, que de la vie ſauve: mais comme ils défiloient ſans armes au milieu des Troupes Lorraines & Françoiſes pour aller repaſſer le Rhin, ils dirent ou firent quelque choſe, dont les Soldats offenſez, quoi-que puſſent faire ces deux Princes pour les contenir, ſe jettérent ſur ces miſérables & les taillérent en piéces pour la plûpart.

La défaite de ces Fanatiques produiſit un bon effet, qui fut d'empêcher que d'autres Payſans en bien plus grand nombre, qui commettoient d'horribles déſordres au delà du Rhin, ne ſe hazardaſſent à paſſer en deçà. Mais Madame la Régente & ſon Conſeil blâmérent fort le Comte de Guiſe d'avoir ainſi expoſé le peu de Troupes qu'il avoit, & qui étoit preſque tout ce qu'on pouvoit mettre enſemble dans le Royaume, tandis qu'on avoit tout ſujet de craindre, que les Impériaux d'Italie ne fiſſent une ſeconde invaſion dans la Provence. Mais c'étoit à quoi le Viceroy de Naples ne penſoit point du tout, n'ayant garde de faire paſſer les Alpes à ſon Armée, en un temps où il ſavoit bien qu'il ſe faiſoit ſourdement divers complots en ces quartiers-là contre les intérêts de ſon Maître, & pour tirer par force ou par adreſſe le Roy de France de ſes mains. Car quoi que le Pape, les Florentins, les Siennois, & le Duc de Ferrare ſe fuſſent accommodez avec l'Empereur, ce n'étoit que par la ſeule crainte d'être opprimez; & le Viceroy comptoit d'autant moins ſur leur conſtance dans l'alliance qu'ils avoient faite avec ce Prince, que les Vénitiens ſollicitez d'y entrer, temporiſoient toûjours, & perſiſtérent plus que jamais dans cette irréſolution apparente, quand ils ſçurent que l'accommodement du Roy d'Angleterre avec la France étoit fort avancé.

Mémoires du Bellay, Liv. 2.

Guicciard. Lib. 16.

Déliberations de l'Empereur ſur le ſort du Roy ſon Priſonnier.

Pendant que le Viceroy étoit occupé de ces négociations en Italie, l'Empereur délibéroit en Eſpagne avec ſon Conſeil ſur la maniére dont il ſe comporteroit avec le Roy de France; & l'importance de cette affaire, ſelon qu'on l'enviſageoit par ſes diverſes faces, partageoit fort les avis des Miniſtres.

L'Evêque d'Oſme, Confeſſeur de ce Prince, ouvrit le premier avis, & réduiſit le ſujet de la délibération à trois points, l'Empereur ne pouvant prendre qu'un de ces trois partis. Le premier, de retenir le Roy de France priſonnier, & de profiter du déſordre que cette Anarchie cauſeroit dans le Royaume, pour étendre ſa domination. Le ſecond, de le relâcher à condition qu'il céderoit certaines parties du Royaume de France, ſur leſquelles l'Empereur avoit des prétentions, & outre cela tous les droits que le Roy s'attribuoit ſur des domaines poſſédez actuellement par la Maiſon d'Autriche. Le troiſiéme, de lui faire acheter ſa liberté par des conditions moins rudes, & que ce Prince, pour ſe tirer de l'état où il étoit, accepteroit ſans beaucoup de peine. Enſuite raiſonnant ſur le deſir que l'Empereur affectoit de faire toûjours paroître de rendre la Paix à l'Europe Chrétienne, afin de tourner ſes armes contre les Infidéles, il dit que le premier moyen avoit quelque choſe de ſi violent & de ſi odieux, qu'il ne croyoit pas qu'on dût ſeulement y penſer; que ce moyen, auſſi-bien que le ſecond, ſeroit une ſource perpetuelle

de

de guerre ; que plus les conditions, auſquelles le Roy de France ſortiroit de ſa priſon, ſeroient dures, moins il ſe croiroit obligé de les obſerver ; que la puiſſance de l'Empereur donnant de la jalouſie à tous les autres Souverains, on verroit de dangereuſes Ligues ſe former contre lui, & que l'effet de ces Ligues ſeroient de ſanglantes guerres, qui ne finiroient peut-être pas avec ſa vie. De tout cela il conclut pour le troiſiéme parti, qui étoit de traiter avec le Roy pour ſa liberté, à des conditions tolérables, & qui feroient loüer de tout le monde la modération & la généroſité de Sa Majeſté Impériale. 1525.

Ce Prince écouta cet avis ſans donner aucun ſigne qu'il l'approuvât, ou qu'il le deſaprouvât, & il ordonna à Frédéric de Toléde, Duc d'Albe, de dire le ſien. Il le fit conformément à ſon génie vain & altier ; & après quelques invectives contre la France, le Pape, les Vénitiens, & les autres Princes d'Italie, ſur la jalouſie qu'ils avoient conçuë de la grandeur de la Maiſon d'Autriche, le fort de ſon diſcours roula ſur l'imprudence qu'il y auroit à ne pas tirer tout l'avantage poſſible de la favorable conjoncture où l'Empereur ſe trouvoit ; que l'unique moyen ſûr pour repouſſer les Infidéles & réprimer les Hérétiques, étoit la puiſſance d'un Prince redoutée de tous les Souverains, qui ſans cela traverſeroient toûjours ſes deſſeins ; que tandis que celle de la France ne ſeroit pas entiérement abbatuë, & l'Italie parfaitement ſoûmiſe à Sa Majeſté Impériale, elle ne pourroit jamais réuſſir dans une ſi ſainte entrepriſe ; que Dieu ſembloit la conduite comme par la main à ce point de grandeur néceſſaire pour la défenſe de la Chrétienté ; qu'il ne falloit pas par une généroſité mal-entenduë interrompre le cours d'une ſi belle deſtinée ; qu'il falloit avancer ou différer la délivrance du Roy de France, & lui preſcrire des conditions plus ou moins rudes, ſelon qu'il conviendroit à l'établiſſement inébranlable de la puiſſance de la Maiſon d'Autriche en Italie, & de la ſupériorité qu'elle devoit prendre ſur la Maiſon de France en un tel degré, qu'il n'y eût plus déſormais de concurrence.

Ce ſentiment, qu'on ſuppoſoit être fort du goût de l'Empereur, fut applaudi & univerſellement ſuivi de tous ceux du Conſeil, qui parlérent après le Duc d'Albe : & la conduite que tint Charles V. enſuite de cette délibération, où l'on n'avoit encore propoſé les choſes qu'en général, montra bien que c'étoit le parti qu'il vouloit prendre. On ne paſſa pas outre, parce qu'on attendoit de jour à autre quelque Envoyé du Roy & de la Régente, pour traiter plus à fond d'une ſi importante affaire.

Dès que le Roy eut été tranſporté à Piſigithoné, il avoit envoyé ordre à Madame la Régente de mettre en liberté Dom Hugues de Moncade, qu'on avoit pris dans le Combat qui ſe donna vers Savone avant la Bataille de Pavie. Il le délivra ſans rançon, pour faire plaiſir au Viceroy, dont Moncade étoit intime ami ; & l'ayant fait venir à Piſigithoné, il le chargea d'aller en Eſpagne de ſa part, faire à l'Empereur des propoſitions touchant ſa liberté. *Mémoires de Brantome. Tom 1.*

Ces propoſitions étoient de renoncer aux prétentions qu'il avoit ſur le Royaume de Naples, ſur le Duché de Milan, ſur la Seigneurie de Gênes, *Propoſitions du dernier pour ſa liberté.*

Digitized by Google

nes, & à l'hommage que l'Empereur lui devoit pour les Comtez d'Artois & de Flandres ; de l'aider à conquérir les Villes d'Italie, ſur leſquelles la Maiſon d'Autriche prétendoit des droits, & en particulier ſur le Domaine de Terre-ferme de la République de Veniſe ; & pour accommoder le différend touchant le Duché de Bourgogne, que l'Empereur prétendoit avoir été uſurpé par Louïs XI. après la mort de Charles le Hardi, il s'offroit à épouſer la Reine Eleonore ſa ſœur, veuve du Roy de Portugal, (car le Roy étoit veuf lui-même par la mort de la Reine Claude, arrivée l'année précédente,) & propoſoit que la dot de cette Princeſſe fût le Duché de Bourgogne, & qu'il paſſât aux enfans qui naîtroient de ce mariage.

1525. Antoine de Vera, Hiſt. de Charl. V.

Elles ſont rejettées, & on lui en fait d'autres plus dures.

Ces offres, quelque avantageuſes qu'elles fuſſent à Charles V. dont elles aſſûroient la puiſſance en Italie, n'en furent pas agréées. Il dépêcha au Roy, pour lui répondre, Beaurain ſon Chambellan fils du Comte de Roeux. Ce Seigneur lui dit de la part de l'Empereur, que les renonciations qu'il offroit de faire touchant les Etats d'Italie, ne pouvoient entrer en ligne de compte pour ſa délivrance, parce qu'il n'avoit aucun bon titre pour les poſſéder, & que ces Etats ne lui appartenant ni de droit, ni de fait, c'étoit ne rien offrir; qu'il ne pouvoit entendre au mariage qu'il lui propoſoit, ſans avoir auparavant conſulté le Duc de Bourbon, à qui il avoit promis la Reine Eleonor; qu'enfin le Duché de Bourgogne appartenoit encore moins aux Rois de France, que le Royaume de Naples, le Duché de Milan, & la Seigneurie de Génes, & que c'étoit une partie de ſon patrimoine, dont il ſçauroit bien ſe remettre en poſſeſſion, ſi on perſiſtoit à ne le lui pas reſtituer.

Beaurain étoit en même temps chargé de propoſer au Roy d'autres articles pour ſa délivrance: ſavoir de reſtituer à l'Empereur le Duché de Bourgogne purement & ſimplement, de céder la Provence & le Dauphiné au Duc de Bourbon, pour les poſſéder avec ſes autres Etats en titre de Royaume, ſans obligation d'hommage, ni de reſſort à la Couronne de France; de renoncer à toutes ſes prétentions ſur les Etats d'Italie, & de ſatisfaire le Roy d'Angleterre touchant les Provinces de France, qu'il ſoûtenoit lui appartenir.

Fermeté du Roy dans le refus qu'il fit d'y conſentir.

Le Roy répondit à Beaurain avec fermeté, qu'il s'étoit inutilement fatigué à venir d'Eſpagne en poſte, pour lui propoſer des choſes ſi déraiſonnables; qu'il conſentiroit à la vérité volontiers à rétablir le Duc de Bourbon dans ſes biens, & à y ajoûter même quelque choſe; & qu'il lui feroit épouſer, s'il le vouloit, la Ducheſſe d'Alençon ſa ſœur, veuve du Duc d'Alençon, dont il venoit d'apprendre la mort; mais qu'il mandât à ſon Maître la réſolution où il étoit, de paſſer plutôt toute ſa vie en priſon, que de rien démembrer de ſes Etats; & que quand il ſeroit aſſez lâche pour le faire, il étoit certain que ſes Sujets n'y conſentiroient jamais.

Memoires du Bellay, Liv. 3.

L'Empereur, qui s'étoit bien attendu à quelque réponſe ſemblable, avoit envoyé en même temps ordre au Viceroy de Naples, de tirer au plutôt le Roy de France du Milanez, où il ne le croyoit pas aſſez ſûrement

Digitized by Google

ment gardé. Le Viceroy avoit déja eu la penſée de le faire, ayant appris qu'il ſe faiſoit des complots dans quelques Cours d'Italie, pour chercher les moyens d'enlever ce Prince. Le ſoupçon étoit fondé : car le Comte de Saint Pol, qui s'étoit ſauvé de ſa priſon, le Marquis de Saluces, & le Comte de Vaudemont travailloient ſecretement à l'évaſion du Roy, ou du moins à empêcher qu'on ne le tirât du Milanez ; & c'étoit le Comte Franciſque de Pontreſme, qui étoit leur Agent ſecret pour cette affaire. Ainſi le Viceroy prit ſecretement ſes meſures, pour faire conduire le Roy à Génes, & le tranſporter de là par Mer au Royaume de Naples. 1525. Antoine de Vera Hiſt. de Charl V.

Il déclara les ordres de l'Empereur à ce Prince, qui en fut très chagrin, & qui lui fit une autre propoſition. C'étoit de le faire plutôt paſſer en Eſpagne, dans l'eſpérance d'obtenir plus promptement ſa délivrance, en traitant immédiatement avec l'Empereur. Il avoit encore en vûe d'empêcher le mariage du Duc de Bourbon avec la Reine de Portugal, dont il appréhendoit beaucoup les ſuites ; car ce mariage rendant les intérêts du Duc communs avec ceux de l'Empereur, dont il deviendroit beaufrere, ce Prince contracteroit un étroit engagement à lui procurer les plus grands avantages, & à ne l'abandonner jamais. Outre que, quand même il ſe contenteroit de lui faire reſtituer ſes biens, le Duc, ſuppoſé ce mariage, ſeroit toûjours un ennemi dangereux dans le cœur du Royaume, où il ne manqueroit pas d'être fortement appuyé, quand il voudroit y cauſer des troubles.

Le Viceroy ne rejetta pas cette propoſition ; & quoi qu'il n'eût point d'ordre de ſon Maître, il crut qu'il agiroit ſelon ſes intentions en l'acceptant : mais il dit au Roy qu'il ne pouvoit pas éloigner d'Italie la Flotte d'Eſpagne, & que s'il perſiſtoit à vouloir aller trouver l'Empereur, il falloit qu'il ſe ſervît des Galéres de France. Il y conſentit, & envoya le Mareſchal de Montmorenci à Lyon, afin que la Régente donnât ſes ordres pour les faire partir. *Ce Prince eſt transferé en Eſpagne.*

La Régente & ſon Conſeil approuvérent fort la réſolution du Roy, pour les mêmes raiſons qui la lui avoient fait prendre. Le Mareſchal par trop de précaution penſa tout gâter ; car n'ayant pas cru devoir mettre les Galéres de France entre les mains des Eſpagnols, ſans un ordre réïteré du Roy, il ſe contenta de les faire tenir armées à Toulon, & retourna à Piſigithoné lui dire qu'elles étoient toutes prêtes à partir au premier commandement. Ce delai fit faire de nouvelles réfléxions au Viceroy. A la vérité, après le départ du Mareſchal, qui reçut un nouvel ordre d'aller querir les Galéres, il conduiſit le Roy à Génes ; mais apprehendant que cette Flotte, auſſi forte que celle qu'il avoit avec lui, ne l'attaquât en Mer, pour lui enlever ce Prince, ou qu'il ne ſe fît quelque mouvement à Génes en ſa faveur, il ſe raviſa ; & au lieu d'avancer toûjours ſon chemin vers les Côtes de France, ou d'attendre dans le Port de Génes, il rebrouſſa chemin, & fit faire force de rames & de voiles juſqu'à Porto- Venere, comme s'il eût repris ſon premier deſſein de conduire le Roy à Naples. Mémoires du Bellay, Liv. 3.

Digitized by Google

1525. Il lui laiſſa digérer ſon chagrin, ſans lui dire la raiſon de ſa conduite; & cependant Montmorenci arriva dans ce Port avec ſes Galéres, où le Viceroy y mit un équipage & des Commandans de ſes Troupes, & fit route vers l'Eſpagne, ſans en avoir rien communiqué au Marquis de Peſcaire, ni au Duc de Bourbon, qui ne le lui pardonnérent jamais.

Il arrive à Madrid. Ils paſſérent en chemin auprès des Iſles d'Hiéres, d'où le Roy vit en paſſant avec de la douleur les Côtes de ſon Royaume; & après une aſſez heureuſe navigation, ils prirent terre à Barcelonne: de là on conduiſit le Roy à Tarragone, où les Soldats de l'eſcorte ſe ſoûlevérent contre le Viceroy, parce qu'on ne les payoit point, & tirérent ſur lui, non ſans un grand danger du Roy même, qui entendit le ſifflement des bales d'arquebuſe autour de ſa perſonne.

De Tarragone on le mena à Valence, d'où il dépêcha le Mareſchal de Montmorenci à la Régente, pour convenir avec elle ſur les propoſitions qu'il devoit faire à l'Empereur, & pour ſavoir la conduite que tenoit le Roy d'Angleterre. Le Roy continua ſa route juſqu'à Madrid, étant reçu par-tout avec de très-grands honneurs. On le logea dans le Château, d'où il avoit permiſſion de ſortir pendant le jour bien accompagné, & monté ſeulement ſur une mule. Ce fut le quatorziéme d'Août qu'il y arriva.

L'Empereur fait d'abord difficulté de le voir, & s'y réſout dans la ſuite. Angleria, epiſt. 816. L'Empereur, ſous prétexte qu'il tenoit les Etats à Toléde, ne ſe trouva pas à ſon arrivée, & refuſa long-temps de le voir, différant, diſoit-il, cette entrevûe qui les embaraſſeroit tous deux, juſqu'à ce qu'on fût à peu près convenu des conditions de l'accommodement. Le Roy ne put s'empêcher de témoigner beaucoup de chagrin de cette conduite de l'Empereur; car le principal motif qui l'avoit déterminé à paſſer en Eſpagne, étoit, comme j'ai dit, l'eſpérance de traiter immédiatement avec ce Prince, & de trouver en ſa perſonne autant de franchiſe, qu'il en avoit lui-même.

Memoires Mſ. de Lambert Préſident de Savoye. Le Mareſchal de Montmorenci en arrivant à Lyon y trouva Charles Duc de Savoye, qui s'offrit à la Régente d'aller lui-même en Eſpagne, ménager l'accommodement du Roy avec l'Empereur. Son offre fut d'abord acceptée, ce Prince ayant toûjours été fort attaché à la France, nonnobſtant quelques chagrins qu'il avoit reçus de la Régente ſa ſœur, & de plus étant Oncle du Roy & beaufrere de l'Empereur: mais la choſe changea pour je ne ſçai quelles raiſons, & il fut réſolu que Marguerite Ducheſſe d'Alençon, ſœur du Roy, ſeroit chargée de la négociation, avec Jean de Selve Premier Préſident du Parlement de Paris, François de Tournon Archevêque d'Ambrun, Gabriel de Gramont Evêque de Tarbes (tous deux furent depuis Cardinaux) & Philippes Chabot de Brion, qui étoient déja à Madrid. Montmorenci précéda de quelques jours la Princeſſe, & porta au Roy la nouvelle de la Ligue concluë pour ſa délivrance entre la Régente & le Roy d'Angleterre. Cette nouvelle le réjoüit fort; mais la joye qu'il en eut ne l'empêcha pas de tomber dans une violente maladie, cauſée apparemment par l'ennui & le chagrin de la priſon, qui avoient ſuccedé aux extrêmes fatigues de ſa

Digitized by Google

ſa Campagne d'Italie. Cet accident ne donna guéres moins d'inquiétude en Eſpagne qu'en France; & l'Empereur en fut preſque autant en peine que la Régente. Ce Prince, ſi le Roy fût mort de ſa maladie, perdoit tout le fruit de ſa victoire; & l'intérêt qu'il prenoit à ſa conſervation, autant que l'honnêteté & la bien-ſéance, l'engagérent enfin à l'aller voir. 1525.

Dès qu'il fut à la porte de la chambre, il ſe découvrit; le Roy, comme il approchoit du lit, prenant la parole, lui dit, *Monſieur, vous venez voir votre priſonnier: Non,* reprit l'Empereur, *je viens voir mon frere & mon amy, que je veux mettre en liberté.* La converſation ſe paſſa en de pareils complimens, ſans entrer autrement en matiére. L'Empereur en ſe retirant le conjura de ne penſer qu'à recouvrer ſa ſanté, & l'aſſura qu'il ſeroit le maître de retourner dans ſes Etats, quand il le voudroit. *Entrevuë de ces deux Monarques.* Antoine de Vera Hiſt. de Charl. V.

Sur ces entrefaites, la Ducheſſe d'Alençon, qui s'étoit embarquée au mois de Septembre à Aigues-mortes ſous un ſaufconduit obtenu par le Roy d'Angleterre, & avoit pris terre à Barcelonne, arriva à Madrid. Le Roy commençoit à ſe porter mieux, & la préſence de cette Princeſſe qu'il aimoit tendrement, ne contribua pas peu au rétabliſſement de ſa ſanté. Mémoires du Bellay, Liv. 3. Recueil de Traitez, par Leonard. Tom. 2.

Le Duc de Bourbon, qui avoit trop d'intérêt à la négociation qu'on alloit commencer, pour qu'elle ſe fît en ſon abſence, ſe rendit auſſi à la Cour, où de concert avec le Marquis de Peſcaire, il ſe déchaîna fort contre la conduite du Viceroy qui avoit tranſporté le Roy de France en Eſpagne, ſans leur en rien communiquer, & qui ayant eu ſi peu de part au grand ſuccès des armes de l'Empereur, avoit voulu s'en attirer toute la gloire, en menant comme en triomphe le Roy de France à Madrid. Peſcaire en diſoit encore plus dans ſes Lettres, où il l'accuſoit d'avoir fait paroître une extrême lâcheté à la Journée de Pavie.

L'Empereur reçut obligeamment le Duc de Bourbon, & excuſa le Viceroy ſur ſes bonnes intentions. Il ajoûta qu'il étoit parfaitement informé des grands ſervices que le Duc & le Marquis de Peſcaire lui avoient rendus à la Bataille de Pavie, & qu'ils ne reſteroient pas ſans récompenſe.

Le Duc de Bourbon ne laiſſa pas de s'appercevoir, que quoi-qu'on le regardât à la Cour de Madrid comme un grand Capitaine, on n'en avoit pas moins d'horreur du crime, par lequel il avoit réduit ſon Roy dans l'état où il étoit. La choſe alla juſqu'à ce point, que l'Empereur ayant fait prier un grand Seigneur de ſa Cour de prêter ſon Palais à ce Prince, il répondit qu'il n'avoit garde de refuſer ce que Sa Majeſté ſouhaitoit de lui; mais que dès que Bourbon ſeroit parti, il feroit raſer ſa maiſon, où un honnête homme ne pourroit plus loger, après qu'elle auroit été la demeure d'un traître. Mais ce Prince éprouva encore par des effets plus réels, combien peu d'égard on avoit pour lui, quelques marques de conſidération qu'on affectât d'ailleurs de lui donner. Il fallut d'abord qu'il renonçât à ſon mariage avec la Reine Doüairiére de Portugal, pour la céder au Roy même; quoique ce fût un des premiers ar- Guicciard. Lib. 16.

Digitized by Google

articles du Traité qu'il avoit fait avec l'Empereur en ſe révoltant ; & entre les autres que le Conſeil d'Eſpagne exigeoit du Roy pour ſa délivrance, l'unique ſur lequel on ſe relâcha d'abord, fut celui par lequel on demandoit la ceſſion de la Provence & du Dauphiné avec le titre de Roy pour ce Duc. C'eſt le malheur aſſez ordinaire, & la juſte punition de ceux qui ſe livrent aux Ennemis de leur Souverain, d'être ſacrifiez & comptez pour rien dans ces ſortes d'occaſions.

1525.

Memoires du Bellay. Liv. 3.

Difficultez de l'accommodement pour la liberté du Roy.

L'unique eſpérance de ce Prince, qu'on ne laiſſoit pas de plaindre, parce que c'étoit l'injuſtice de la Régente qui l'avoit jetté dans le précipice, étoit le peu d'apparence qu'il y avoit que le Traité dût ſe conclure, à cauſe de la difficulté touchant la ceſſion du Duché de Bourgogne. Cette difficulté paroiſſoit inſurmontable ; car l'Empereur tenoit très ferme ſur cet article, & le Roy s'obſtinoit à refuſer d'y conſentir. Il vouloit bien qu'on fît mention du Duché de Bourgogne dans ſon Traité de mariage avec la Reine Doüairiére de Portugal, comme de la dot de cette Princeſſe, & que ce Duché paſſât aux enfans qui en naîtroient ; il offroit encore de s'en rapporter à des Arbitres après la diſcuſſion de ſes droits & de ceux de l'Empereur ſur cette Province ; mais il déclaroit toûjours, que quoi qu'il lui pût arriver, il ne démembreroit jamais ſon Royaume pour acheter ſa liberté.

Ces difficultez devoient être augmentées, ou diminuées, ſelon le tour que prendroient les affaires d'Italie, où les intrigues avoient ſuccedé à la guerre.

Etat des affaires d'Italie.

Le Pape appréhendant que l'Armée victorieuſe de l'Empereur ne vînt fondre ſur lui, & ne ſe vangeât des intelligences qu'il avoit euës avec la France, dont on avoit trouvé dans la caſſette du Roy après ſa priſe, des preuves par écrit ; avoit, ainſi que j'ai déja dit, traité avec le Viceroy, & l'avoit fait malgré les Vénitiens, qui l'avoient exhorté à ne pas perdre courage, à s'unir avec eux, avec le Duc de Ferrare, avec les Florentins, avec l'Armée du Duc d'Albanie, & de ſoudoyer inceſſamment dix mille Suiſſes, l'aſſurant que l'Armée Impériale ſe débanderoit faute de paye : mais ils ne purent ſurmonter ſa crainte ; & en donnant, en conſéquence de ſon Traité, de l'argent aux Généraux de l'Empereur, il leur avoit fourni l'unique moyen qu'ils pouvoient avoir, pour retenir leurs Troupes.

Les Vénitiens au contraire, en marchandant avec le Viceroy ſur les ſommes qu'il leur demandoit, l'avoient toûjours tenu en ſuſpens, & laiſſé dans l'incertitude, s'ils entreroient auſſi dans le Traité. Ils avoient perſiſté dans cette irréſolution affectée, nonobſtant les ſollicitations du Pape, qui plus frapé du danger préſent que de la ſervitude, dont la puiſſance de l'Empereur menaçoit l'Italie, regardoit cet accommodement comme la fin de la guerre. Mais il ne fût pas long-temps ſans reconnoître ce que les Vénitiens lui avoient prédit, que ſa frayeur ne feroit qu'augmenter à ſon égard l'inſolence des Vainqueurs, & qu'à lui en faire reſſentir plutôt les effets.

Il

Digitized by Google

Il l'expérimenta dès qu'il eut fait faire à Rome la publication du Traité, & que les Impériaux eurent touché ſon argent & celui de la République de Florence. Ils en violérent ouvertement les principaux articles. Ils ne retirérent point leurs Troupes de deſſus les Terres de l'Egliſe, & les laiſſérent en quartier dans le Plaiſantin. Ils ſoûtinrent dans Sienne la faction ennemie du Pape contre celle qu'il protégeoit. Mais ce qui le chagrina le plus, fut qu'ayant tiré parole expreſſe, & même une promeſſe par écrit du Viceroy, qu'il lui feroit rendre inceſſamment Reggio & Rubiéra par le Duc de Ferrare, qui s'en étoit emparé durant la derniére vacance du S. Siége; il ſçut qu'il traitoit avec ce Duc, & lui faiſoit eſpérer de le maintenir dans la poſſeſſion de ces Places moyennant de l'argent. Le Pape envoya au Viceroy le Cardinal Salviati, pour ſe plaindre à lui de ſa part, de tant de contraventions: mais il n'en reçut que des honnêtetez, & des aſſurances générales de la diſpoſition où il étoit de ſatisfaire ſa Sainteté, & rien de plus. 1525. Guicciard. Lib. 16.

Cette conduite du Viceroy faiſoit aſſez connoître au Pape qu'on le joüoit; & il n'en douta plus, lors qu'on lui préſenta de la part de l'Empereur la ratification du Traité de Confédération ſans y ajoûter quelques articles, qui avoient été mis dans un écrit ſéparé, & ſur leſquels le Viceroy avoit engagé ſa parole avec ſerment. De ce nombre étoit celui qui concernoit la reſtitution de Reggio & de Rubiéra par le Duc de Ferrare, la promeſſe d'obliger le Duc de Milan à ne tirer le ſel pour l'uſage de ſes Sujets, que des ſeules Salines de Cervia, qui appartenoient au S. Siége, & un troiſiéme article qui regardoit la diſpoſition des Bénéfices du Royaume de Naples.

Le Pape qui s'étoit fait honneur de ſon Traité, par les grands avantages qu'il en tiroit, fut bien ſurpris de ce qu'en ayant déja accompli les conditions onéreuſes, par le payement de l'argent qu'on lui avoit demandé, on n'avoit fait en le ratifiant aucune mention de celles qui étoient en ſa faveur; & comme il preſſa le Duc de Seſſa, Ambaſſadeur de l'Empereur, de lui faire raiſon là-deſſus, il n'en eut point d'autre réponſe, ſinon qu'à l'égard de la reſtitution des Villes tenuës par le Duc de Ferrare, l'Empereur ne pouvoit préjudicier aux droits de l'Empire; que le Duc prétendoit qu'ils en relevoient immédiatement; que cela demandoit une diſcuſſion à laquelle l'Empereur ne s'oppoſeroit pas, & qu'il étoit prêt de terminer ce différend par les voyes ordinaires de la Juſtice.

Quant à ce qui regardoit les Salines de Cervia, il répondit que le Viceroy n'avoit pû en traiter avec le Saint Siége; parce que ce point concernoit le Duc de Milan, & nullement l'Empereur; que le Duc de Milan même s'étoit mis hors d'état de conſentir à cet article, parce qu'en récompenſe des ſecours qu'il avoit reçus de l'Archiduc Ferdinand, il lui avoit promis de prendre le Sel pour le Milanez dans les Salines de ſes Terres; & qu'ainſi tout ce que pouvoit faire l'Empereur, étoit de prier l'Archiduc ſon frere & le Duc de Milan de s'accommoder là-deſſus avec

Digitized by Google

1525. Sa Sainteté, moyennant quelque dédommagement qu'elle leur accorderoit, & dont il eſpéroit qu'il ne ſeroit pas impoſſible de convenir.

L'Ambaſſadeur fit encore d'autres chicanes touchant l'article des Bénéfices du Royaume de Naples : ſur quoi le Pape refuſa de recevoir la ratification de l'Empereur & de donner la ſienne, & redemanda les cent mille ducats que les Florentins avoient donnez au Viceroy, qui étoit demeuré d'accord de les rendre, ſuppoſé que le Traité ne fût pas ratifié.

Comme on ne lui répondit pas plus ſérieuſement là-deſſus, que ſur tout le reſte, & que d'ailleurs il lui revenoit, que biens des gens conſeilloient à l'Empereur de l'obliger à rendre Modéne au Duc de Ferrare, de rétablir les Bentivoglio dans Boulogne, de faire valoir ſes droits ſur Florence, Luques & Sienne, comme ſur des Fiefs de l'Empire, & que le Roy de France, qui étoit encore alors à Piſighitoné, offroit à ce Prince, pour obtenir ſa liberté, de l'aider au recouvrement de ce qu'il prétendroit lui appartenir en Italie, tout cela le jettoit dans un étrange embarras.

Ce fut ſur ces entrefaites qu'on tranſporta le Roy en Eſpagne ; de quoi le Pape fut encore très chagrin, auſſi-bien que les Vénitiens, & la plûpart des Princes d'Italie ; parce qu'ils avoient eſpéré que tandis qu'il ſeroit dans le Milanez, il pourroit ſe préſenter qnelque occaſion favorable de le tirer des mains des Eſpagnols, ou que du moins leur Armée, crainte de quelque accident, qui leur pourroit faire perdre une ſi belle proye, ne s'écarteroit pas du lieu où il ſeroit gardé, & que pendant ce temps-là, chacun auroit le loiſir de ſe précautionner ; au lieu qu'ils ſe trouvoient tout à coup ſurpris, deſunis entre eux, & irréſolus, le parti de la Paix leur paroiſſant auſſi dangereux, que celui de la guerre.

L'Empereur y envoye ſes ordres avant que de ſe déterminer ſur la délivrance du Roy.

L'Empereur bien informé de leur irréſolution, crut ne pouvoir ſuivre une plus ſage politique, que de les y entretenir, juſqu'à ce que lui-même ſe fût déterminé ſur la conduite qu'il tiendroit avec le Roy de France. Il envoya Hurtado Lopez en Italie, chargé de divers ordres, dont la plûpart étoient donnez exprès pour raſſurer un peu l'eſprit des Italiens. Ce Miniſtre devoit en arrivant faire ſçavoir, que ſon Maître ne viendroit pas ſi-tôt en Italie qu'on l'avoit cru, & qu'on l'appréhendoit en effet. C'eſt pour cela qu'il fit ceſſer l'armement de quatre Vaiſſeaux deſtinez à l'aller prendre en Eſpagne, & qu'il appliqua le fond qu'on avoit fait pour ce ſujet, au payement des Troupes. Il licentia les Lanſquenets & l'Infanterie Italienne, & ne retint ſur pied que les Fantaſſins Eſpagnols, à qui on aſſigna pour leurs quartiers, le Marquiſat de Saluſſes. Six cens Hommes d'armes furent envoyez au Royaume de Naples, & le reſte demeura dans le Duché de Milan. Hurtado apporta des inſtructions pour le Protonotaire Caraccioli, qui avoit déja été Agent de l'Empereur à Veniſe, & qui eut ordre d'y aller de nouveau pour exhorter la République à renouveller ſa Confédération avec ce Prince, & la bien perſuader que tout ſon déſir étoit de rétablir une ſolide Paix dans la Chrêtienté.

Guicciard. Lib. 16.

Lo-

Digitized by Google

Lopez étoit chargé de donner les mêmes assûrances au Pape, de le solliciter d'envoyer au plutôt le Cardinal Salviati Légat en Espagne, comme il l'avoit promis, & de prier Sa Sainteté d'accorder à l'Empereur la dispense pour son mariage avec l'Infante de Portugal sa cousine germaine. Le Marquis de Pescaire reçut par la même voye les Patentes de Capitaine général de l'Armée Impériale avec les plus grandes marques d'estime, de confiance, de reconnoissance pour ses importans services, & en des termes les plus capables de dissiper le mécontentement qu'il avoit témoigné, au sujet de la conduite du Viceroy à son égard. 1525.

Enfin ce que les Princes d'Italie souhaitoient le plus, ce que l'Empereur avoit différé de faire jusqu'alors, & dont le délai avoit donné tant de défiance de ses desseins, fut exécuté. Lopez apporta l'acte d'investiture du Duché de Milan pour François Sforce, afin de convaincre tous ces Princes, que dans la guerre qu'il venoit de finir par la prise du Roy de France, il avoit eu le même but qu'eux tous, qui étoit de chasser les François d'Italie, & de rétablir le Duc sur le Thrône de ces Ancêtres. *François Sforce est investi du Duché de Milan.*

Mais quoi que pût faire l'Empereur, il lui fut impossible de guérir entiérement les Italiens de leurs soupçons. Il vendoit bien cher au Duc de Milan son investiture : car outre cent mille ducats que ce Duc lui devoit donner en la recevant, il lui en demandoit cinq cens mille autres payables à certains termes. Ses meilleures Troupes restoient dans le Milanez, saisis de plusieurs fortes Places; & l'Infanterie Espagnole ayant ses quartiers assignez au Marquisat de Saluſſes, pouvoit au premier ordre & en peu de jours se rapprocher de Milan. Le Duc se ressouvenoit de la manière dont le Viceroy de Naples en avoit usé à son égard. Il étoit persuadé que les Capitaines Impériaux lui avoient tendu plusieurs piéges, pour se rendre maîtres de sa personne. Il les avoit toûjours évitez, en ne se rencontrant jamais avec eux qu'en lieu sûr, & en éludant certains rendez-vous par des maladies feintes, ou sous d'autres semblables prétextes. C'étoit par le conseil de son Chancelier Jerôme Moroné, qu'il avoit usé de ces précautions; & ce fut à sa persuasion qu'il s'engagea dans une intrigue très dangereuse, mais qui donna de grandes inquiétudes à l'Empereur, lors qu'il en fut instruit.

Ce Chancelier homme très habile, avoit beaucoup facilité à Louïs XII. la conquête entiére du Duché de Milan, & l'avoit fait perdre depuis à François I. pour un mécontentement qu'il en avoit reçu, ainsi que je l'ai raconté. Il s'étoit toûjours proposé depuis d'assurer ce Duché à François Sforce, & de le délivrer de l'oppression de l'Empereur & du Roy de France. Il avoit réussi à chasser les François d'Italie : il ne lui restoit plus qu'à secouër entiérement le joug des Impériaux, & il en forma le projet de cette sorte. *Mesures prises pour en chasser entiérement les Impériaux.* Guicciard. Lib. 16. Capella, Lib. 5. &c.

Il savoit que le Roy d'Angleterre étoit sur le point de se déclarer contre l'Empereur, & que son Traité avec la Régente de France étoit fort avancé; que cette Princesse sollicitoit le Pape & les Vénitiens d'entrer

Digitized by Google

1525. dans une Ligue, leur promettant de grands ſecours d'argent & de Troupes ; que les Vénitiens y étoient très diſpoſez ; qu'ils avoient fait de fortes inſtances auprès du Pape ſur ce ſujet, & que la ſeule crainte l'avoit fait traiter avec l'Empereur ; qu'il étoit très mécontent des conditions ſous leſquelles l'inveſtiture avoit été donnée au Duc de Milan, dont une étoit qu'il prendroit le Sel pour ſon Duché dans les Salines de l'Archiduc, & non point en celles de Cervia ; choſe dont le Pape étoit fort chagrin, & qui étoit expreſſément contre le Traité qu'il avoit fait avec l'Empereur. Moroné étoit perſuadé que le Marquis de Peſcaire étoit toûjours mécontent, & qu'il ne regardoit pas la qualité de Général des Troupes de l'Empire en Italie, comme une réparation ſuffiſante de l'affront qu'il avoit reçu de la Cour Impériale, peu de temps après la Bataille de Pavie : lors que croyant que tout lui étoit dû, après un ſervice auſſi ſignalé que celui qu'il avoit rendu à l'Empereur par la priſe du Roy de France, on lui avoit refuſé la poſſeſſion du domaine de Carpi qu'il demandoit avec empreſſement, & que s'en étant déja emparé, on l'avoit obligé d'en ſortir, pour le céder à Veſpaſien Colonne fils de Proſper, qui avoit été ſon plus grand ennemi. Le Chancelier connoiſſoit l'ambition de ce Seigneur, de qui dépendoit principalement l'exécution de ſon deſſein, & ne doutoit point qu'il ne donnât dans ſes vûes, eû égard aux conjonctures que je viens de dire, ſi favorables pour les faire réuſſir.

En effet la tentation ne pouvoit pas être plus grande pour le Marquis de Peſcaire ; car Moroné ne ſe propoſoit rien de moins que de le faire Roy de Naples.

L'ouverture d'un projet de cette nature devoit être infiniment délicate, ſoit pour celui qui la feroit, ſoit pour celui à qui on la devoit faire: auſſi le Chancelier ne la fit-il qu'avec beaucoup de précautions, & qu'après avoir preſſenti, ſi le Marquis de Peſcaire en ſeroit capable. Il s'aſſûra dans divers entretiens qu'il eut avec lui, que ſon mécontentement continuoit ; & un jour, après lui avoir fait une vive peinture des malheurs & de la ſervitude dont l'Italie étoit menacée, & de la diſpoſition où étoient tous les Etats qui la compoſent de les prévenir, s'ils avoient un Chef qui pût les unir, & un but déterminé où ils puſſent tendre de concert, il lâcha enfin le mot, en lui exaggérant la gloire qu'il devoit s'en promettre, beaucoup plus grande encore que l'utilité qu'il en retireroit. Il ajoûta, qu'étant le plus puiſſant & le plus riche Seigneur du Royaume de Naples, ſes compatriotes ennuyez depuis ſi long-temps du Gouvernement étranger, concourroient de tout leur pouvoir à lui mettre la Couronne ſur la tête ; que le Pape, les Vénitiens & tous les autres Princes d'Italie ne pouvant concevoir de jalouſie de ſon élévation, parce que ſa puiſſance ne leur donneroit point les ombrages qu'ils prenoient de celle de l'Empereur & du Roy de France, le ſeconderoient de toutes leurs forces ; que la France ne pouvoit manquer de le ſoutenir, & que le Roy d'Angleterre ſeroit ravi de voir la fierté de l'Empereur abbatuë, par la perte de la Couronne de Naples & du Duché de Milan; que

Digitized by Google

que lui-même étant le maître des Troupes d'Eſpagne, il ſeroit en ſon pouvoir de les ſéparer en tant d'endroits différens, qu'il ſeroit facile aux Peuples du Milanez, paſſionnez pour leur Duc, de s'en défaire en un ſeul jour, & que la révolution de Naples & du Milanez ſeroit encore plus prompte que tant d'autres, qui s'y étoient faites depuis un ſiécle. 1525.

Ce projet épouventa le Marquis de Peſcaire, qui demeura quelque temps penſif ſans rien dire, ſon eſprit flottant entre le brillant d'une Couronne, & les difficultez qu'il enviſageoit en une telle entrepriſe, les dangers qu'il y avoit à courir, & la fidélité qu'il devoit à ſon Souverain. Le Chancelier, pour le tirer de cette irréſolution, rechargea, & lui dit qu'il avoit déja fait des avances auprès du Pape & des Vénitiens ; que ceux-ci avoient pris feu d'abord, l'avoient fort encouragé à engager cette affaire, & qu'ils ne croyoient rien riſquer, pourvû qu'ils euſſent à la tête de leur Ligue un homme de l'habileté & de l'expérience du Marquis de Peſcaire; que le Pape étoit plus qu'ébranlé, & qu'il n'attendoit que ſa réponſe pour donner les mains.

Le Marquis de Peſcaire, après avoir propoſé pluſieurs difficultez, auſquelles le Chancelier ſatisfit, s'arrêta ſur l'article de l'honneur & ſur la conſcience, diſant qu'il ne pouvoit, ſelon les régles ni de l'un, ni de l'autre, manquer de fidélité à ſon Prince. Moroné commença à bien eſpérer, n'ayant plus que ces deux points à combattre. Il lui dit qu'à la vérité il étoit ſujet de l'Empereur; mais qu'il l'étoit encore plus du Pape, qui étoit le Seigneur Suzerain du Royaume de Naples; que le Pape même n'avoit pû légitimement donner à ce Prince l'inveſtiture du Royaume de Naples; qu'en la lui accordant, il avoit agi contre tous les Concordats paſſez autrefois par le ſaint Siége touchant ce Royaume ; un deſquels conſtamment obſervé juſqu'à ce régne, défendoit de donner l'inveſtiture du Royaume de Naples à quiconque ſeroit Empereur; que les deux Couronnes étoient incompatibles, & que par ce droit juſqu'alors inviolable, tout Prince à qui elles écherroient, étoit obligé d'opter l'une des deux en renonçant à l'autre. Qu'au reſte, pour l'aſſûrer du côté de la conſcience, on pourroit faire conſulter le cas ſous des noms empruntez & dans quelque eſpéce toute ſemblable, & qu'il ſe régleroit par le ſentiment des Theologiens & des Canoniſtes.

Le Marquis, ou ébloui du rôle qu'on ſe préparoit à lui faire jouer dans le monde, ou faiſant ſemblant de l'être, accepta cet expédient; & Moroné étant retourné au Pape, & l'ayant enfin déterminé à ne pas perdre une ſi belle occaſion de ſauver la liberté de l'Italie, on conſulta les Theologiens & les Canoniſtes; les uns & les autres répondirent ſelon les intentions du Pape, & Moroné dépêcha au Marquis, ſon Secretaire nommé Mentebona, pour lui dire que ſelon les Docteurs conſultez, il pouvoit non ſeulement contribuer à un ſi grand ouvrage, mais même qu'il le devoit; & que le Pape le lui ordonnant, il ſe rendroit coupable d'un grand péché devant Dieu, s'il n'obéïſſoit pas. Memoires de Brantome. T. 1. dans l'éloge du Marquis de Peſcaire.

Dès que cette réſolution eut été priſe, on la communiqua à la Régente

Digitized by Google

te de France, qui promit de ne rien épargner de ce qui dépendroit d'elle, pour la faire réuſſir; & Moroné ne douta pas que tous les autres Etats d'Italie n'entraſſent de tout leur cœur dans cette intrigue, quand on leur feroit connoître que les Vénitiens, le Duc de Milan, & le Pape, c'eſt-à-dire, les trois plus grandes Puiſſances d'Italie, & la France, étoient unis enſemble pour en chaſſer les Impériaux.

1525. Guicciard. Lib. 16.

Ce deſſein eſt découvert à l'Empereur par celui même qui devoit le faire réuſſir.

Mais ſoit que le Marquis de Peſcaire eût fait depuis d'autres réfléxions, qui le firent changer, ſoit que déterminé même d'abord à trahir les Confédérez, il eût fait ſeulement ſemblant d'accepter leurs offres & d'entrer dans leurs deſſeins, il eſt certain qu'il découvrit toute l'intrigue à l'Empereur; & pour mieux en ſavoir tout le ſecret & tous les complices, il continua, du conſentement de ce Prince, ſon commerce avec le Pape, les Vénitiens & le Chancelier.

Toutefois ſa lenteur dans l'exécution, les précautions extraordinaires qu'il vouloit que l'on prît, les difficultez qu'il faiſoit ſur tout & en toutes rencontres, jettoient de grands ſoupçons dans l'eſprit timide du Pape, que le Chancelier avoit beaucoup de peine à raffermir, en lui repréſentant que quand même Peſcaire leur manqueroit, la partie étant une fois bien liée, on pourroit ſe paſſer de lui, & que ſur le moindre indice de trahiſon, rien ne ſeroit plus aiſé que de l'arrêter; parce qu'il alloit ſouvent au Château de Milan parler au Duc, qui étoit aſſûré de ſa Garniſon.

Meſures de ce Prince pour le faire échouer.

Pendant ce temps-là l'Empereur, les Vénitiens, & le Pape, agiſſoient entre eux avec une franchiſe apparente, qui promettoit une Paix certaine à l'Italie. Le Cardinal Salviati étoit paſſé en Eſpagne, & traitoit avec les Miniſtres de l'Empereur, pour obtenir l'exécution des articles du Traité fait avec le ſaint Siége. Les ordres furent envoyez d'Eſpagne à Peſcaire, de retirer les Troupes de deſſus les Terres de l'Egliſe, & cela fut exécuté. On donnoit eſpérance au Légat de la reſtitution de Reggio & de Rubiéra, & d'abandonner le Duc de Ferrare. Caraccioli étoit tous les jours en conférence avec les Députez de la République de Veniſe, pour conclure le Traité propoſé par l'Empereur. Le Duc de Milan avoit déja payé cinquante mille ducats, de cent mille qu'on lui demandoit pour ſon inveſtiture. Le Pape accorda la diſpenſe pour le mariage de l'Empereur avec l'Infante de Portugal: mais tandis que les deux partis travailloient à ſe tromper ainſi l'un l'autre, l'Empereur, dont les Alliez étoient la dupe, délibéroit dans ſon Conſeil ſur le parti qu'il avoit à prendre dans ces délicates conjonctures.

Le Traité du Duc de Milan avec la France, le Pape & les Vénitiens, le rendoit coupable de fellonie, & mettoit l'Empereur en droit de confiſquer ce Duché & de s'en ſaiſir. C'étoit à quoi il avoit viſé de tout temps, pour aſſervir l'Italie, qui n'oſeroit plus branler deſormais, bridée d'un côté par le Royaume de Naples, & de l'autre par le Milanez. Mais tandis que la France ſeroit liguée avec l'Italie, il ne pouvoit guéres eſpérer d'en venir à bout. On y verroit auſſi-tôt arriver une Armée Françoiſe, & il ſe feroit de grandes diverſions dans les Pays-Bas, avec d'autant

Digitized by Google

tant plus de danger, que le Roy d'Angleterre s'étoit réuni avec la France. Il n'y avoit donc qu'un moyen de parvenir à ce but, qui étoit de s'assûrer du Roy de France, en traitant avec lui, à condition que ce Prince lui abandonneroit les Italiens. Madame d'Alençon lui proposoit elle-même cette condition; & la Régente, pour le convaincre de la sincérité avec laquelle elle prétendoit l'observer, lui avoit fait confidence du Traité du Marquis de Pescaire avec le Pape, les Vénitiens & le Duc de Milan, ne sachant pas que le Marquis l'eût déja appris à l'Empereur. Mais d'ailleurs ce Prince vouloit absolument avoir le Duché de Bourgogne pour une partie de la rançon du Roy, parce que ce Duché le mettoit au cœur de la France, & lui ouvroit un chemin libre jusqu'à Paris, si les François osoient jamais s'opposer à ses vastes desseins. 1525. Memoires de Brantome. Tom. 1.

Ses Ministres n'étoient pas sur cela de même avis. Les uns vouloient qu'on traitât avec les Italiens, & qu'on leur accordât l'unique chose qu'ils souhaitoient pour leur sûreté, savoir que François Sforce demeurât en pleine & libre possession du Milanez. Ils prétendoient que dès que l'Empereur feroit connoître qu'il étoit instruit de leur conspiration, qu'il pardonnoit avec générosité au Duc de Milan, bien qu'il fût en pouvoir de le punir, & que pour leur ôter toute défiance, il retireroit ses Troupes du Milanez, ils abandonneroient sans hésiter le Roy de France; & que ce Prince n'ayant plus cette ressource, seroit contraint de céder la Bourgogne, & d'en passer par tout ce que l'Empereur voudroit. *Divers sentimens de ses Ministres sur les moyens de l'exécution.* Guicciard. Liv. 16.

D'autres soûtenoient qu'il falloit commencer par s'emparer du Milanez, ayant une si belle occasion de le faire avec justice: occasion, qui ne se retrouveroit peut-être jamais avec une pareille circonstance; que le Duché de Milan, par sa grandeur, ses richesses, sa situation, étoit d'une toute autre importance pour l'Empereur, que la Bourgogne; que la conspiration étant découverte sans que les Conjurez le sçussent, le Marquis de Pescaire ayant autant de Troupes qu'il en avoit, pourroit se rendre maître de tout le Milanez, avant que celles de la Ligue pussent se mettre en campagne; que ce coup mettroit les Confédérez dans l'impuissance de se prévaloir des liaisons qu'ils pourroient avoir avec la France, pour peu qu'on eût soin de tenir le Milanez pourvû d'hommes & de munitions; qu'au contraire, si on le manquoit, le Roy ne seroit pas plûtôt hors de prison, qu'ils se réuniroient avec lui, & qu'à la premiére occasion la guerre se rallumeroit plus vivement que jamais de ce côté-là; qu'on ne tenoit pas encore la Bourgogne; que le Roy de France ne la livreroit tout au plus qu'après sa délivrance; qu'il ne seroit pas assez imprudent de le faire avant cela, de peur qu'après l'avoir livrée, on ne lui fît quelque chicane pour le retenir encore lui-même; qu'il faudroit se contenter d'ôtages pour sûreté de sa parole; que quels que fussent les ôtages, il étoit fort douteux s'il voudroit les racheter au prix d'une Province, qui ouvroit son Royaume jusqu'à sa Capitale; qu'au contraire n'ayant plus rien dans le Milanez, & ne voyant plus guéres d'apparence à le reconquérir, son Royaume étant épuisé d'hommes & d'argent, il se résoudroit sans beaucoup de peine à ne plus inquiéter l'Empereur de-

Digitized by Google

de ce côté-là: qu'en un mot, en ne ſuivant pas cette voye, on étoit en
1525. danger de n'avoir ni le Milanez, ni la Bourgogne; qu'il falloit prendre toutes ſes ſûretez pour ne pas manquer cette Province; mais qu'il falloit toûjours par avance profiter de l'occaſion qui ſe préſentoit de s'emparer du Duché de Milan; traiter avec le Roy, & ne pas ſe laiſſer amuſer par les Italiens.

Il conſent à traiter avec le Roy. Guicciard. Liv. 16.

Le Viceroy appuya fortement cet avis contre le Chancelier Gatinara, qui avoit ouvert l'autre. Le Comte de Naſſau & les Miniſtres Flamans, qui, ainſi que le bruit en courut, avoient été gagnez par l'argent de France, ſollicitérent fort l'Empereur de ne pas différer de conclure avec le Roy, pourvû qu'il conſentît à lui céder la Bourgogne, ancien domaine de leurs Princes, dont ils ſouhaitoient fort la réunion avec les Pays-Bas. Il s'y détermina, & ne laiſſa pas de prendre en même temps des meſures, pour ſe rendre maître du Milanez.

Jean Baptiſte Caſtalde, par qui le Marquis de Peſcaire avoit informé l'Empereur de la Conjuration d'Italie, lui fut renvoyé pour lui dire, qu'il étoit temps de faire connoître aux Liguez que la Cour Impériale étoit inſtruite de leurs complots. Il lui ordonna de commencer par faire arrêter, s'il étoit poſſible, le Chancelier Moroné, qui étoit tout le Conſeil du Duc de Milan; & il s'en rapporta à ſa prudence touchant les moyens qu'il falloit prendre pour la réduction du Milanez.

Le Marquis avoit uſé tous ſes artifices pour ſuſpendre l'exécution du deſſein formé par les Conſpirateurs contre les Eſpagnols du Milanez, qui devoient être tous égorgez en même temps par les Habitans des Villes, où il avoit promis de les diſperſer, & de les mettre en ſi petit nombre dans chacune, qu'ils n'auroient pû réſiſter nulle part. On devoit ſur-tout ne pas manquer Antoine de Léve, comme le ſeul homme capable de faire de la peine, s'il échapoit, & de ménager quelque reſſource à l'Empereur.

La dangereuſe maladie, où le Duc de Milan tomba en ce temps-là, fournit à Peſcaire un nouveau prétexte de délay; & il n'étoit pas encore hors de danger, lors que l'ordre arriva de ſe ſaiſir de Moroné, & de s'emparer du Milanez. Le Marquis reçut cet ordre à Novare où il étoit lui-même fort malade, & il écrivit auſſi-tôt à Moroné une Lettre, par laquelle il le prioit de le venir voir, afin de prendre enſemble les derniéres meſures pour la liberté du Milanez & de l'Italie.

Le Chancelier malgré les ſoupçons qu'il avoit conçus de la conduite du Marquis, après avoir balancé quelque temps, ſe détermina, contre l'avis de ſes amis, à l'aller trouver; & il parut fort ſurprenant, qu'un homme auſſi fin & auſſi expérimenté que lui, s'expoſât de la ſorte; d'autant plus que lui-même avoit dit pluſieurs fois à François Guichardin, qui rapporte tout ce détail dans ſon Hiſtoire, qu'il ne connoiſſoit point en Italie d'homme plus méchant & plus fourbe, que le Marquis de Peſcaire. Mais il y a des momens où les hommes les plus prudens s'aveuglent, & tombent dans des fautes que les moins aviſez éviteroient.

Guicciard. Liv. 16.

Il

Digitized by Google

Il arriva à Novare, & vint trouver Peſcaire dans la chambre où il étoit au lit malade, & où il avoit fait cacher Antoine de Léve derriére la tapiſſerie. Ils parlérent fort au long de l'affaire dont il s'agiſſoit, des moyens de ſe défaire des Eſpagnols, & en particulier d'Antoine de Léve, du jour qu'on prendroit pour l'exécution, & de ceux qu'on pourroit y employer. Après qu'ils furent convenus de la plûpart des choſes, le Chancelier ſe retira, & fut fort ſurpris, lors qu'Antoine de Léve vint lui dire au bas de l'eſcalier, qu'il avoit ordre de l'Empereur de l'arrêter priſonnier. Il n'y avoit pas moyen d'échaper; & dès le même jour il fut conduit avec une groſſe eſcorte au Château de Pavie. Peſcaire tout malade qu'il étoit, s'y fit tranſporter, & l'interrogea avec toutes les formalitez de la Juſtice. Comme ſon Juge étoit lui-même témoin de ce qui s'étoit paſſé, il avoüa tout, & on reçut ſes dépoſitions par écrit.

1525. *Il fait arrêter le Chancelier de Milan.*

La priſon du Chancelier répandit la conſternation dans Rome & dans Veniſe; & le Duc de Milan vit bien qu'il étoit perdu ſans reſſource. En effet Peſcaire qui étoit maître de Lodi & de Pavie, par les fortes Garniſons qu'il y avoit, lui envoya demander, pour la ſûreté des Troupes de l'Empereur, les Châteaux de Trezzo, de Lecco, & de Piſighitoné, qui étoient les clefs du Milanez du côté des Vénitiens ſur la riviére d'Adda, & le Duc n'oſa les lui refuſer. Dès que Peſcaire s'en fut rendu maître, il pria le Duc de lui permettre d'entrer dans Milan pour conférer avec lui. L'entrée de Milan lui fut encore permiſe: mais le Duc faiſant difficulté de le venir trouver dans la Ville, il reçut de ſa part, une nouvelle ſommation, de lui livrer le Château de Crémone, Angelo Riccio ſon Secretaire, & Politiano Secretaire de Moroné. Le Duc répondit, que ſes Troupes étoient au Château de Crémone par l'ordre de l'Empereur, de qui il avoit été toûjours très fidéle Vaſſal; qu'elles n'en ſortiroient point, avant que d'avoir un ordre immédiatement de ce Prince, & qu'il demandoit un ſauf-conduit pour lui envoyer un homme de ſa part; qu'il ne pouvoit ſe défaire de ſon Secretaire, dont les conſeils lui étoient plus néceſſaires que jamais; & que pour celui du Chancelier, il vouloit le garder, pour juſtifier par ſon témoignage, que ſi Moroné avoit fait quelque choſe contre le ſervice de Sa Majeſté Impériale, c'étoit à ſon inſçû.

Peſcaire, ſur cette réponſe, obligea les Habitans de Milan de prêter ſerment de fidélité à l'Empereur, & fit faire des lignes autour des Châteaux de Milan & de Crémone, qu'il bloqua de fort près.

Cette Ville prête ſerment à l'Empereur.

Cet incident rompit entiérement la négociation que Caraccioli avoit entamée à Veniſe, touchant l'accommodement de cette République avec l'Empereur, & mit en repos l'Evêque de Bayeux, que la Régente avoit envoyé à Veniſe pour le traverſer. Il ne ſe fit néanmoins aucunes hoſtilitez ni de part, ni d'autre; parce que les Vénitiens n'étoient pas encore en état de commencer la guerre, & que le Marquis n'avoit point d'autre ordre ni d'autre but que d'aſſûrer le Milanez à l'Empereur: outre qu'il étoit toûjours malade, & avec danger.

Sa maladie faiſoit grand plaiſir aux Vénitiens & au Pape. L'Hyver où

Digitized by Google

1525. l'on étoit alors les raſſûroit encore contre les entrepriſes que les Impériaux euſſent pû faire ſur leurs Etats ; & leur pis aller étoit de s'accommoder avec l'Empereur, en lui abandonnant le Milanez, dans l'eſpérance que l'avenir leur fourniroit peut-être quelqu'heureuſe conjoncture, pour délivrer l'Italie de la ſervitude où elle alloit tomber.

Projet de Traité entre ce Monarque & le Pape.

Cependant le Cardinal Salviati traitoit toûjours à Madrid avec les Miniſtres de l'Empereur pour l'accommodement du ſaint Siége avec ce Prince, & il ſe fit un projet de Traité, par lequel l'Empereur conſentoit à faire reſtituer Reggio & Rubiéra au ſaint Siége: article que le Pape avoit principalement à cœur, & qu'on lui accordoit dans la vûe de l'empêcher de conclure la Ligue qui ſe projettoit entre le S. Siége, la République de Veniſe & la France; & par un autre article il étoit dit, qu'au cas que François Sforce, qui étoit toûjours fort malade, vînt à mourir, le Duc de Bourbon ſeroit ſubſtitué en ſa place au Duché de Milan.

Le Commandeur Errera apporta ce Traité en Italie, & l'envoya au Duc de Seſſe Ambaſſadeur de l'Empereur à Rome, pour le montrer au Pape, & le lui faire ratifier. Le Pape l'ayant lû, repréſenta à l'Ambaſſadeur, qu'il n'y étoit fait aucune mention du pardon de François Sforce pour le crime de fellonie qu'on lui imputoit; que ſi ce Prince revenoit en ſanté, l'Empereur en vertu de ce Traité ne pourroit être empêché de lui faire ſon procès, & que cependant la paix & la liberté d'Italie ne pouvoient avoir d'autre fondement, que la confirmation de ce Duc dans la poſſeſſion du Milanez.

L'Ambaſſadeur répondit, que l'article, où il étoit parlé du Duc, ſuppoſoit aſſez clairement, que l'Empereur avoit intention de lui faire grace; mais qu'il ſeroit aiſé d'y ajoûter un plus grand éclairciſſement; qu'il renvoyeroit le Traité à l'Empereur; que dans deux mois il en auroit réponſe; qu'il s'engageoit à l'avoir telle que ſa Sainteté la ſouhaitoit, pourvû qu'elle-même lui donnât aſſûrance de ne point entrer dans la Ligue, de laquelle il ſavoit bien qu'elle traitoit avec les Vénitiens & avec la France. Le Pape y conſentit, contre l'avis de pluſieurs, qui voyoient bien que l'Empereur n'avoit point d'autre but que de ſuſpendre la concluſion de la Ligue, & nulle envie de ſe déſaiſir du Milanez.

Sur ces entrefaites, le Duc de Milan recouvra ſa ſanté, & le Marquis de Peſcaire mourut de ſa maladie, au mois de Décembre, non ſans ſoupçon de poiſon. Ce ſoupçon pouvoit également tomber ſur les Eſpagnols, qui n'étoient pas tout-à-fait perſuadez, qu'il n'eût pas d'abord entré ſérieuſement dans la conſpiration, & ſur les Vénitiens ou ſur les Romains, à qui le chagrin de ſa fourberie avoit été capable d'inſpirer une telle vengeance. Il n'étoit encore âgé que de trente-ſix ans, & s'étoit déja acquis la réputation d'un des plus grands Capitaines de l'Europe.

Memoires de Brantome, Tom. 1.

Guicciard. Lib. 16.

La nouvelle de cette mort ayant été portée à Madrid, l'Empereur fit partir ſans delay le Duc de Bourbon, pour aller prendre le commandement de ſon Armée en Italie, & contre l'avis de ſon Chancelier & du Vice-

Digitized by

Viceroy de Naples, il perſiſta dans la réſolution de l'inveſtir du Duché de Milan. Le Duc à cette condition dégagea l'Empereur de la promeſſe qu'il lui avoit faite, de lui faire épouſer la Reine de Portugal ſa ſœur, & ſe rendit promptement à Barcelonne, pour y faire hâter l'armement des Galéres qui le devoient tranſporter. 1525.

Le départ du Duc de Bourbon, dont les intérêts étoient à couvert par le preſent que l'Empereur lui faiſoit du Duché de Milan, facilita la concluſion du Traité pour la délivrance du Roy, dans lequel juſqu'alors la Cour d'Eſpagne avoit procédé avec beaucoup de lenteur & très peu de droiture.

Difficultez de conclure celui qu'on négocioit pour la liberté du Roy.

La Ducheſſe d'Alençon avoit tenté en vain toutes ſortes de voyes, pour obliger l'Empereur à ſe relâcher ſur les propoſitions exorbitantes qu'il faiſoit, & à ſe contenter des renonciations du Roy à ſes droits ſur le Milanez & ſur le Royaume de Naples, à l'hommage des Comtez de Flandre & d'Artois, & d'une grande ſomme d'argent qu'on lui offroit, avec promeſſe que la France ne ſe mêleroit en aucune maniére des affaires d'Italie, & même qu'elle aideroit l'Empereur à y faire valoir ſes prétentions. Cette Princeſſe voyant qu'elle travailloit inutilement, convint avec le Roy, qu'elle retourneroit en France; & pour convaincre la Cour d'Eſpagne, que ce Prince étoit en réſolution de paſſer le reſte de ſes jours dans ſa priſon, plûtôt que de rien faire de trop préjudiciable à ſon Etat, il donna à la Ducheſſe un acte ſigné de ſa main, par lequel il remettoit le Gouvernement du Royaume entre les mains de François Dauphin ſon fils-aîné, & lui permettoit de ſe faire couronner Roy de France.

Memoires du Bellay, Liv. 3.

Elle partit en effet, laiſſant ſeulement en Eſpagne l'Archevêque d'Ambrun & le Préſident de Selve, deux des Plénipotentiaires: car Chabot de Brion & Montmorenci eurent ordre de la ſuivre, pour aſſiſter Monſieur le Dauphin de leurs conſeils.

Cette démarche eut ſon effet: le Conſeil d'Eſpagne parut ſe radoucir; & ſur l'eſpérance qu'il donna de modérer ſes prétentions, Chabot & Montmorenci demeurérent par ordre du Roy. Mais pour faire voir que la retraite de la Ducheſſe d'Alençon n'étoit pas une feinte, elle partit.

Ce départ déplut beaucoup à l'Empereur, toûjours inquiet ſur les affaires d'Italie, dont il appréhenda que la Régente ne troublât le ſuccès; & quelques jours après il envoya ordre ſur les confins d'Eſpagne d'arrêter la Princeſſe, le jour que le terme du ſauf-conduit qu'il lui avoit donné pour venir en Eſpagne, & qu'il n'avoit pas voulu prolonger, ſeroit expiré. Il prévoyoit bien qu'elle ne pourroit pas être encore en France avant ce temps-là, & qu'ainſi il ſeroit en droit de la faire prendre ſur ſes Terres. Cette conduite étoit peu honnête à l'égard d'une Dame & d'une Sœur de Roy; mais Charles V. ne ſe piqua jamais de politeſſe au préjudice de ſes intérêts.

La Princeſſe fut avertie à temps du deſſein de l'Empereur; & en approchant de la Frontiére, elle fit en un jour le chemin qu'elle avoit réſolu

Digitized by Google

1525. de ne faire qu'en quatre. Elle dépêcha en même temps un Courier à Clermont de Lodéve, Lieutenant du Roy dans Narbonne, pour l'avertir de s'avancer juſqu'à Salſes avec une nombreuſe eſcorte. Elle s'y rendit, & lui auſſi, le dernier jour du ſauf-conduit ; & ceux qui avoient commandement de ſe ſaiſir de ſa perſonne, la voyant ſi bien accompagnée, n'oſérent entreprendre de le faire.

Soit que l'Empereur eût voulu faire arrêter cette Princeſſe, pour la mettre auſſi à rançon ; ſoit que ſon intention eût ſeulement été de l'empêcher de ſortir d'Eſpagne avant la concluſion du Traité, il eut le blâme de cette malhonnêteté ſans en tirer l'avantage qu'il prétendoit, & en même temps le chagrin d'apprendre que Henri Roy de Navarre s'étoit évadé de la priſon où l'on le tenoit depuis la Bataille de Pavie. Ce fut par l'adreſſe de Jean de Gaſſion, qui alla de Bearn juſqu'à Pavie, pour rendre ce ſignalé ſervice au Roy ſon Maître. Gaſſion avoit traité avec les Miniſtres de Charles V. pour trente & un mille écus de rançon. Mais ſur quelques chicanes qu'on lui fit, il employa une partie de cette ſomme à gagner les Gardes, & enleva le Prince.

Memoires Du Bellay. Liv. 3. Préface de la Vie du Mareſchal de Gaſſion. Généalogie de la Maiſon de Gaſſion.

Cette fuite fit faire réfléxion à Charles V. que les Priſonniers les mieux gardez peuvent échaper, & qu'un Roy en cet état a bien des Serviteurs occupez à imaginer des inventions pour l'en tirer. Tout cela contribua encore beaucoup à le déterminer à conclure ſon Traité avec le Roy, pour n'être pas plus long-temps expoſé au danger de perdre entiérement le fruit de ſa victoire.

L'Empereur ſe relâche & devient plus facile.

1526. Le Roy s'étoit fait enfin la violence de conſentir à la ceſſion de la Bourgogne, & il paroît par un Acte que ce Prince fit avant la ſignature du Traité, que ce qui l'empêchoit de le ſigner tel que le Conſeil d'Eſpagne l'avoit dreſſé, c'étoit qu'il ne vouloit point abſolument que l'Empereur prît poſſeſſion de cette Province avant ſa délivrance. Le Chancelier Gatinara s'opiniâtroit là-deſſus, ſoûtenant que cette condition étoit eſſentielle, & prédiſant que ſi cela ne ſe faiſoit ainſi, le Roy pour ce ſeul article, dès qu'il ſeroit en France, refuſeroit de ratifier le Traité : mais l'Empereur, qui vouloit finir l'affaire, ſachant que le Roy étoit inébranlable ſur ce point, crut aſſez pourvoir à un tel inconvénient, par un autre article ; ſavoir, que le Roy donnât pour ôtages de ſa promeſſe ſes deux fils, qui demeureroient en Eſpagne juſqu'à l'entiére exécution du Traité. Ainſi cet obſtacle étant levé, les Plénipotentiaires des deux Princes s'aſſemblérent pour rédiger le Traité par écrit ; & voici les principales choſes qu'il contenoit.

Proteſtation du Roy François I. &c.

Articles du Traité de Madrid du 14. de Janvier 1526.

Que le Roy céderoit à l'Empereur le Duché de Bourgogne, le Comté de Charolois, les Seigneuries de Noyers & de Châtel-Chinon, dépendantes de ce Duché ; la Vicomté d'Auſſone & S Laurens, dépendant de la Franche-Comté, ſans réſerve de reſſort, d'hommage, de ſervice ; & en toute Souveraineté : & que ces Pays lui ſeroient livrez dans ſix ſemaines, à compter du jour de la délivrance du Roy, & dès qu'il ſeroit entré en France.

Que le Roy ſeroit reconduit dans le dixiéme du mois prochain en ſon Royau-

Digitized by Google

Royaume du côté de Fontarabie, & que le même jour, heure & inſtant qu'il ſortiroit des Terres de l'Empereur, les ôtages dont on étoit convenu y entreroient. Il y avoit une alternative pour les ôtages, au choix de Madame la Régente. Elle devoit donner Monſieur François Dauphin, & Monſieur Henry Duc d'Orléans ſecond fils du Roy; ou bien, avec Monſieur le Dauphin, à la place du Duc d'Orleans, Meſſieurs de Vendôme, d'Albanie, de S. Pol, de Guiſe, de Lautrec, de Laval, de Rieux, de Brion, d'Aubigni, le Marquis de Saluſſes, Louïs de Brezé, Grand Sénéchal de Normandie, & le Maréchal de Montmorenci. 1526.

Que ces ôtages demeureroient en la puiſſance de l'Empereur juſqu'à l'entier accompliſſement du Traité de la part du Roy; & que lors que Sa Majeſté Impériale les rendroit, on lui mettroit entre les mains Monſieur Charles Duc d'Angouleſme, troiſiéme fils du Roy, pour être élevé à ſa Cour, en ſigne de l'étroite amitié des deux Princes, & comme un moyen sûr de l'entretenir.

Qu'en cas que dans ſix ſemaines la reſtitution de la Bourgogne ne fût pas faite, & que la ratification du Traité ne fût pas envoyée à l'Empereur dans l'eſpace de quatre mois, le Roy reviendroit dans ſa priſon, & y demeureroit, juſqu'à ce que toutes les conditions marquées fuſſent accomplies.

Que le Roy renonceroit en faveur de l'Empereur à toutes ſes prétentions ſur le Royaume de Naples, le Duché de Milan, la Seigneurie de Génes, le Comté d'Aſt, Arras, Tournay, Mortagne, Saint Amand, Liſle, Doüay, Orchies, Hédin, & pareillement à tout reſſort de Souveraineté qu'il pourroit prétendre ſur les Comtez de Flandre & d'Artois, & ſur quelques Domaines que ce fût, que l'Empereur poſſédoit actuellement.

Que l'Empereur de ſa part renonceroit à tous ſes droits & prétentions ſur les Villes & Châtellenies de Péronne, de Mondidier, de Roye, aux Comtez de Boulogne, de Guines, de Ponthieu, aux Citez, Villes & Seigneuries aſſiſes ſur la riviére de Somme, & généralement à tout ce que le Roy poſſédoit, & qui n'étoit point cédé par lui dans ce Traité, excepté les Comtez de Maconnois & d'Auxerrois, & la Seigneurie de Bar-ſur-Seine, dont il ſeroit fait mention dans un autre article.

Qu'il y auroit entre les deux Princes Ligue offenſive & défenſive; offenſive contre les Ennemis communs; défenſive contre quiconque attaqueroit les Etats de l'un ou de l'autre, ou leur empêcheroit la poſſeſſion de ceux dont il étoit fait mention dans ce Traité. Cet article obligeoit le Roy à donner des Troupes à l'Empereur, pour achever la conquête du Duché de Milan; & ces Troupes dont on devoit ſe ſecourir réciproquement, étoient de cinq cens Hommes d'armes & de dix mille Fantaſſins, avec un équipage proportionné d'artillerie.

Que le Roy épouſeroit Madame Eleonor Sœur de l'Empereur, Reine Doüairiére de Portugal, & que le mariage ſe feroit dès que le Roy auroit

Digitized by Google

1526. roit obtenu la diſpenſe pour la parenté ; qu'outre deux cens mille écus que l'Empereur donneroit pour la dot de la Princeſſe, il l'avantageroit des Comtez de Maconnois & d'Auxerrois, & de la Seigneurie de Bar-ſur-Seine, pour elle & ſes hoirs mâles ſeulement provenans dudit mariage ; & cela à condition qu'elle renonceroit à tous les autres biens, auſquels elle pourroit prétendre tant du côté de la Maiſon d'Autriche, que de celles d'Arragon & de Caſtille, à moins que l'Empereur & l'Archiduc Ferdinand ſon frere ne mouruſſent ſans hoirs procréez de leurs corps.

Que s'il venoit un fils du mariage du Roy & de la Reine Eleonor, il auroit pour apennage le Duché d'Alençon, outre les Comtez & Seigneuries de Macon, d'Auxerre, & de Bar-ſur-Seine, & que les autres enfans, s'il y en avoit, ſeroient avantagez à la maniére ordinaire des fils & filles de France, ſauf la prétogative duë à Monſeigneur le Dauphin, comme fils-aîné du Roy.

Que Monſieur le Dauphin épouſeroit Marie Infante de Portugal, fille du feu Roy Emanuel & de Madame Eleonor Reine Doüairiére future épouſe du Roy de France. Cette jeune Princeſſe n'étoit pas encore en âge nubile, & les Portugais s'oppoſérent depuis à ce mariage, ne voulant pas que les grands biens dont elle étoit héritiére, tombaſſent entre les mains d'un étranger.

Que le Roy feroit tout ſon poſſible, pour engager Henry d'Albret Roy de Navarre à renoncer à ſes prétentions ſur cet Etat, & à les céder à l'Empereur ; & qu'au cas que le Roy ne pût obtenir de lui cette renonciation, il ne lui donneroit aucun ſecours.

Il y avoit un autre article à peu près ſemblable, par lequel le Roy s'obligeoit à abandonner la protection de Charles Duc de Gueldres, du Duc Ulric de Wirtemberg & de la Maiſon de la Mark, au cas qu'ils ne vouluſſent pas s'accommoder avec l'Empereur à certaines conditions très dures.

Que quand l'Empereur ſeroit prêt de paſſer en Italie, où ſa préſence étoit néceſſaire pour y établir la Paix, & où il vouloit aller ſe faire couronner, non ſeulement le Roy lui fourniroit pour l'accompagner, des Troupes de terre, conformément à l'article de la Ligue défenſive ; mais qu'il lui préteroit toute ſa Flotte bien équipée d'artillerie, des munitions & de Matelots, aux dépens de la France, & qu'elle ne ſeroit montée que par des Soldats de l'Empereur, qui feroit ſerment de la rendre après trois mois de ſervice.

Qu'à l'égard des Troupes de terre, que le Roy devoit donner à l'Empereur pour l'accompagner en Italie pendant ſix mois, il y ſuppléeroit pour une partie par une ſomme de deux cens mille écus au Soleil, dont des Marchands riches & ſolvables ſeroient caution.

Que l'Empereur, en vertu de la Ligue qu'il avoit faite ſes années précédentes avec le Roy d'Angleterre contre la France, s'étant engagé à lui payer par an la ſomme de cent trente-trois mille trois cens cinq écus au Soleil, pour le dédommager des penſions que ce Prince & ſa Sœur

Digitized by Google

Sœur avoient coûtume de recevoir de la France, & n'ayant encore pû rien payer de cet argent, le Roy ſe chargeroit de l'acquiter envers le Roy d'Angleterre, & lui donneroit entiére garantie à cet égard. 1526.

Que les deux Princes ſolliciteroient conjointement le Pape, de travailler à une Croiſade contre les Infidelles & Herétiques; & qu'ils y contribueroient de tout leur pouvoir ſur Mer & ſur Terre; que s'il étoit beſoin que les deux Princes y allaſſent en perſonne, le Roy y accompagneroit l'Empereur; & que ſuppoſé qu'il fût néceſſaire d'avoir une Armée de Mer, le Général en ſeroit nommé par l'Empereur.

Que le Duc de Bourbon ſeroit rétabli dans tous ſes biens meubles & immeubles, & dédommagé des revenus & autres pertes qu'il pourroit avoir faites depuis ſa retraite de France; qu'il pourroit gouverner ſes Domaines par Lieutenans & Procureurs, en quelque lieu qu'il fît ſa réſidence, en percevoir tous les fruits & revenus ſans empêchement; que ſa vie durant, ni le Roy ni ſes Succeſſeurs, ni Madame la Régente ne pourroient l'inquiéter par procès, ou autrement, ſur l'héritage de ſes Ancêtres; & que pour les prétentions que le Duc de Bourbon avoit ſur la Provence, il pourroit, quand il voudroit, les pourſuivre en juſtice réglée.

Que ceux qui avoient ſuivi le Duc de Bourbon, ſeroient rétablis dans leurs biens, ſans qu'on pût inquiéter encore leurs Succeſſeurs pour cette cauſe; qu'ils pourroient demeurer dans le Royaume, ou ailleurs, comme bon leur ſembleroit, & même au ſervice de l'Empereur; que ceux qui étoient arrêtez, comme l'Evêque d'Autun & le Sieur de Saint Vallier, ſeroient relâchez & abſous, & qu'il en ſeroit ainſi de tous les autres.

Que les Priſonniers faits en guerre, & en particulier Philbert de Châlons, Prince d'Orange, ſeroient mis en liberté ſans rançon; que ce Prince ſeroit rétabli dans ſa Principauté d'Orange, & ſatisfait ſur pluſieurs autres prétentions.

Que les Etats de Caſtille, & quelques autres du Royaume d'Eſpagne, ayant ſouffert de grands dommages de la part des François tant ſur la terre que ſur la mer avant la derniére guerre, dommages qu'ils faiſoient monter juſqu'à trois cens mille ducats, le Roy leur feroit juſtice, & ordonneroit qu'ils fuſſent dédommagez, après qu'on auroit examiné leurs griefs.

Par un autre article, le Roy étoit encore condamné envers Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas, à la dédommager de la non-jouïſſance du Comté de Charolois, & des autres terres & droits dont elle n'avoit point perçu les revenus.

Par un autre, Germaine de Foix Reine Doüairiére d'Aragon, obtenoit l'exécution d'un Arrêt du Parlement de Paris contre le Roy de Navarre, touchant diverſes Terres qui lui avoient été ajugées, & dont ce Prince s'étoit emparé.

Le reſte des articles étoit en faveur de divers particuliers, comme des Seigneurs de la Maiſon de Croy, du Comte de Naſſau, des Seigneurs de

Digitized by Google

de Bure, du Vergi, & de quelques autres ; & le tout devoit être ratifié par le Roy dans la premiére Ville de ſon Royaume, où il logeroit au ſortir d'Eſpagne.

1526.

Combien ils étoient avantageux à l'Empereur.

Tel étoit le célébre Traité de Madrid, du Dimanche quatorziéme de Janvier de l'an 1526, où l'Empereur ne manqua aucun des avantages qu'il pouvoit prendre ſur ſon Priſonnier, & crut avoir employé tous les moyens de tenir la France dans l'abaiſſement, & en état de n'oſer jamais s'oppoſer aux projets ambitieux qu'il avoit formez de ſe rendre le Maître & l'Arbitre de tous les Princes de l'Europe. Mais plus de modération lui auroit fait honneur, & lui eût peut-être facilité le chemin pour arriver au but où il prétendoit. Il s'en trouva fort éloigné dans le temps qu'il croyoit en être fort proche ; & pour avoir voulu trop avoir, il n'eut rien de ce qu'il ſouhaitoit le plus.

En effet, le Roy voyant qu'on ne gardoit avec lui aucun ménagement, avoit pris ſon parti, de concert avec les principaux Seigneurs François, & les autres qui compoſoient ſon Conſeil à Madrid, de tout promettre à l'Empereur pour ſortir de ſes mains ; & quand il en ſeroit une fois tiré, de ne lui tenir de tout ce qu'il lui auroit promis, que ce qu'il ne pourroit lui refuſer. Le ſcrupule de manquer à ſa parole l'avoit fait balancer long-temps : mais la rigueur dont on uſoit à ſon égard, le danger de paſſer le reſte de ſes jours en priſon, mille malheurs dont ſon Etat étoit menacé, lui parurent devoir mettre ſon honneur à couvert. Pour ce qui eſt de la conſcience, il ſavoit bien que les Docteurs Eſpagnols n'auroient pas décidé le cas en ſa faveur ; mais il étoit bien convaincu qu'en France on lui en donneroit l'abſolution, ſuppoſé qu'il en eût beſoin.

Proteſtation du Roy avant que d'y ſouſcrire.

Il voulut toutefois garder certaines formalitez, afin de ne rien omettre de tout ce qui pourroit juſtifier ſa conduite. C'eſt pourquoi le Préſident de Selve lui étant venu dire, que dans deux ou trois heures on viendroit de la part de l'Empereur lui faire ſigner le Traité, il fit ſa proteſtation juridiquement en préſence de témoins & de Notaires, de la violence qu'on lui faiſoit, de nullité de tous pactes, conventions, tranſactions, renonciations, quittances, dérogations & ſermens, qu'on pourroit lui faire faire contre ſon honneur & le bien de ſon Etat ; ajoûtant au reſte, qu'après qu'il ſeroit délivré, il étoit réſolu de faire à l'égard de l'Empereur tout ce qu'un Roy fait priſonnier de bonne guerre, peut & doit raiſonnablement faire envers celui qui l'a pris.

Acte de proteſtation faite par le Roy François I.

Il ſigne le Traité.

Ceci étant fait en préſence de gens fidelles, & de qui il avoit exigé le ſerment pour le ſecret, il ſigna le Traité dès qu'on le lui préſenta, & ordonna aux Notaires devant qui il avoit fait ſa proteſtation, de tenir Regiſtre * des principales choſes qui ſe paſſeroient par rapport à lui, juſqu'à ſon arrivée en France, eſpérant trouver dans la conduite de l'Empereur, de quoi prouver que ce Prince avoit le premier violé le Traité, en ne le mettant pas en liberté après la ſignature : & effectivement

* Cette eſpéce de Regiſtre, ou de Journal, eſt à la fin de l'acte de Proteſtation.

Digitized by Google

ment il fut toûjours gardé à vûe, & auſſi étroitement qu'il l'avoit été auparavant, non ſeulement juſqu'à ſon départ de Madrid, mais encore durant tout le voyage, depuis là juſqu'en France. L'Empereur l'obligea même à lui accorder une penſion de vingt mille livres pour le Duc de Bourbon; lui propoſa de nouveau, mais inutilement, de donner à ce Prince rebelle, la Souveraineté des Terres qu'il tenoit en France, & lui fit d'autres pareilles demandes fort deſagréables. 1526.

Il fiance la Reine Doüairiére de Portugal.

On le retint encore plus d'un mois à Madrid après la ſignature du Traité; & le lendemain d'un long accès de fiévre qu'il avoit eu, & qui l'obligeoit à garder le lit, le Viceroy de Naples entra dans ſa chambre en bottes & en habit de campagne, & lui dit, qu'il venoit de la part de l'Empereur, pour lui fiancer Madame Eleonor Reine Doüairiére de Portugal, dont il étoit le Procureur à cet effet. Le Roy y conſentit, fort choqué de ces maniéres malhonnêtes & myſtérieuſes, trouvant fort ridicule que cette Princeſſe étant auprès d'Illeſcas, à quatre ou cinq lieuës de Madrid, on la lui fît fiancer par Procureur.

Le dix-ſeptiéme de Février, l'Empereur le mena voir ſa future épouſe, & le remit entre les mains d'Alarcon pour le reconduire au Château de Madrid, quelque répugnance qu'il eût témoignée à cet Officier de retourner dans cette deſagréable demeure. Enfin il partit le vingt & uniéme du même mois.

Il eſt mis en liberté & conduit ſur la frontiére. Antoine de Vera Hiſt. de Charl. V.

L'Empereur le conduiſit un peu au delà de Madrid; & en s'entretenant avec lui, il le conjura de lui dire franchement, s'il étoit en réſolution d'exécuter tout ce qu'il avoit promis; & lui jura pluſieurs fois, foi de Gentilhomme, qu'en quelque diſpoſition qu'il fût là-deſſus, il lui donneroit la liberté. Le Roy répondit, qu'il vouloit être toûjours ſon ami & ſon frére, & accomplir ce qui avoit été arrêté. L'un parloit ſans doute auſſi peu ſincérement que l'autre. L'Empereur ajoûta, qu'il le croyoit ſur ſa parole; mais que s'il faiſoit le contraire, il publieroit par tout qu'il n'en auroit pas uſé en homme d'honneur. Sur cela, ils ſe ſéparérent avec de grands témoignages d'une amitié réciproque, très peu ſincéres de part & d'autre; & Alarcon & le Viceroy de Naples, avec une forte garde de Cavalerie & d'Infanterie, furent chargez de conduire le Roy à la Frontiére par le chemin de Fontarabie.

Auſſi-tôt après la ſignature du Traité, le Mareſchal de Montmorenci étoit parti en poſte, pour en aller porter la nouvelle à la Régente, afin qu'elle-même accompagnée de quelques Troupes, s'avançât juſqu'à Bayonne au devant du Roy, & y amenât les ôtages, pour en faire l'échange avec la perſonne de Sa Majeſté.

Comme par le Traité on laiſſoit la liberté à la Régente, ou de donner ſes deux fils aînez; ou ſeulement Monſieur le Dauphin, avec les douze Seigneurs que j'ai nommez, on délibéra ſur cette alternative.

Dans la néceſſité indiſpenſable de faire paſſer Monſieur le Dauphin en Eſpagne, il lui étoit bien rude d'y laiſſer auſſi aller Henry ſon ſecond fils, Duc d'Orléans: mais d'ailleurs elle pénétroit la fineſſe de la politique de l'Empereur, qui dans le nombre des douze Seigneurs avoit

Digitized by Google

1526. renfermé tout ce qu'il y avoit de plus grands Hommes en France, ſoit pour le Conſeil, ſoit pour la conduite des Armées, afin de mettre le Roy hors d'état de recommencer la guerre. Cette raiſon la fit conſentir, par l'avis du Roy même, à donner pour ſecond ôtage Monſieur le Duc d'Orléans.

Les deux Princes de France y ſont menez pour Otages du Traité. Belcarius Lib. 18. Lautrec le dix-huitiéme jour de Mars mena les deux Princes ſur le bord de la riviére d'Andaye, qui ſépare les deux Royaumes. Il avoit une eſcorte de cinquante chevaux, & le Viceroy de Naples conduiſant le Roy avec un pareil nombre de Cavaliers parut à l'autre bord. Il y avoit une barque à l'ancre au milieu de la riviére, où il n'y avoit perſonne : c'étoit là que l'échange ſe devoit faire. Le Roy accompagné du Viceroy de Naples, d'Alarcon, & de huit hommes armez, s'en approcha dans un bateau. Lautrec avec les deux Princes, & pareil nombre de gens armez, y vint de l'autre côté.

Comment l'échange en fut fait avec le Roy. Les deux bateaux s'étant accrochez à la barque où le Roy entra avec le Viceroy, les ſeize hommes armez y entrérent auſſi, Alarcon & Lautrec demeurant chacun dans leur batteau. Auſſi-tôt Lautrec prit Monſieur le Dauphin, qui n'avoit que huit ans, & le mit entre les mains du Viceroy, & celui-ci en celles d'Alarcon, qui étoit demeuré dans ſon batteau. On livra de même le Duc d'Orleans ; & auſſi-tôt le Roy n'ayant ni la permiſſion ni le loiſir de marquer ſa tendreſſe à ſes deux enfans, ſauta ſans tarder dans le bateau de Lautrec & gagna le rivage, où il trouva un cheval Turc fort vîte, ſur lequel il gagna S. Jean de Luz au galop. Après s'y être un peu repoſé, il alla à Bayonne, & y fut reçu par la Régente & par toute la Cour, avec une joye qui ne peut s'exprimer.

La premiére choſe qu'il y fit, fut d'écrire au Roy d'Angleterre, pour lui marquer l'obligation qu'il lui avoit, d'avoir beaucoup contribué à ſa délivrance. Il l'aſſura que dans la ſuite il ne ſe gouverneroit à l'égard de l'Empereur que par ſes conſeils, & qu'il n'auroit jamais d'ami plus fidelle & plus dévoüé que lui.

Mémoires du Bellay, Liv. 3. A peine le Roy étoit-il arrivé à Bayonne, qu'un Envoyé du Viceroy de Naples y entra ; & ayant obtenu audience, ſomma ce Prince au nom de l'Empereur, de lui délivrer la ratification du Traité de Madrid. Le Roy lui dit que ce Traité ne concernoit pas ſa ſeule perſonne, mais encore tout ſon Etat, & en particulier ſes Sujets du Duché de Bourgogne ; que par cette raiſon il ne pouvoit le ratifier, avant que d'avoir aſſemblé les Etats de ſon Royaume, & principalement ceux de ce Duché ; qu'il le feroit inceſſamment, & que dès qu'il leur auroit communiqué une ſi importante affaire, il feroit réponſe à l'Empereur. Le Viceroy comprit bien où ce délai tendoit. Il dépêcha un Courier à ſon Maître pour lui en donner avis, & reprit la route de Madrid avec les deux petits Princes.

Le Roy alla de Bayonne à Mont-de-Marſan, & puis à Bourdeaux, où Anne de Piſſeleu, depuis Comteſſe de Penthievre, & enfin Ducheſſe d'Etampes, entra fort avant en ſes bonnes graces. Il proteſta ſouvent

vent qu'il n'étoit charmé que de ſon eſprit : mais la Cour & le Royaume qui connoiſſoient trop le foible de ce Prince, portérent de la faveur de cette Dame, un jugement moins avantageux. 1526.

De Bourdeaux il vint à Cognac lieu de ſa naiſſance, où il penſa trouver la mort à la pourſuite d'un cerf, par la chûte de ſon cheval, dont il fut dangereuſement bleſſé. Ce fut là qu'il récompenſa les Seigneurs qui avoient prodigué leur vie pour lui à la Bataille de Pavie, en les honorant des Charges de ceux qui y avoient péri. *Le Roy arrive à Cognac & y récompenſe tous les Seigneurs de ſa ſuite.*

Le Mareſchal de Montmorenci eut celle de Grand Maître, poſſédée par le Batard de Savoye, & de plus le Gouvernement de Languedoc, dont il n'étoit d'abord que Lieutenant ſous Monſieur le Dauphin, à qui le Roy l'avoit donné, après la retraite du Duc de Bourbon. Philippe Chabot de Brion ſuccéda à Bonnivet dans la dignité d'Amiral, & au Seigneur de la Trimoüille dans le Gouvernement de Bourgogne. Le Bâton de Mareſchal fut donné à Theodore Trivulce & à Fleuranges, pour remplacer Chabannes & de Foix. Le Comte de S. Pol eut le Gouvernement de Dauphiné, autre dépoüille de Bonnivet. Jacques Galliot, Grand-Maître de l'Artillerie, fut fait Grand Ecuyer à la place de Galéas de S. Severin. Louïs de Brezé, Grand Sénéchal de Normandie, fut pourvû du Gouvernement de cette même Province, vacant par la mort du Duc d'Alençon. Les Compagnies d'Hommes d'armes, dont pluſieurs avoient perdu leurs Capitaines, furent diſtribuées à divers autres Seigneurs ; & Pomperant, qui avoit tiré le Roy des mains des Soldats à la Bataille de Pavie, & à qui ce Prince avoit déja accordé ſa grace pour un ſi grand ſervice, eut part dans cette diſtribution. Annales de France.

Cependant toute l'Europe étoit en attente ſur le parti que prendroit le Roy touchant le Traité de Madrid. L'Empereur informé de la réponſe ambiguë qu'il avoit faite à l'Envoyé du Viceroy ſur l'article de la Bourgogne, ordonna à ce Seigneur de retourner ſur ſes pas avec le Capitaine Alarcon & le Duc de Trajéte, & d'aller lui-même à la Cour de France preſſer l'entiére exécution du Traité. Le Pape y avoit auſſi dépêché Paul Vittori, Gentilhomme Florentin ; & comme celui-ci mourut en chemin, Chiappino de Mantoüe lui fut ſubſtitué ; les Vénitiens y envoyérent pareillement André Roſſo Secretaire de la Seigneurie. Le prétexte de leur Ambaſſade étoit de faire au Roy leurs complimens ſur ſa délivrance, & de l'exhorter à contribuer de tout ſon poſſible à la Paix de l'Europe Chrêtienne, pour s'oppoſer aux progrès des Turcs & des Hérétiques : mais leurs inſtructions ſecretes étoient de tâcher de découvrir ſes véritables intentions touchant l'obſervation du Traité de Madrid, & s'il étoit en diſpoſition d'entrer en Ligue avec les Princes d'au-delà des Alpes contre l'Empereur, pour la liberté de l'Italie & la défenſe du Duc de Milan : car le Pape s'étoit enfin déterminé à s'oppoſer aux vaſtes deſſeins de l'Empereur, ſur la réponſe que le Commandeur Herréra lui avoit rapportée de ſa part, au ſujet des difficultez que Sa Sainteté avoit faites de ſigner le Traité qu'on lui avoit propoſé, à *Il eſt preſſé d'accomplir le Traité de Madrid.* Guicciard. Lib. 16. 17.

Digitized by Google

1516. cauſe que dans le projet qu'on lui en avoit envoyé, il n'étoit point fait mention du pardon du Duc de Milan.

Cette réponſe étoit que François Sforce ſeroit compris dans l'accommodement, au cas qu'il ne fût pas convaincu du crime de felonie dont on l'accuſoit : mais que ſuppoſé qu'il le fût, Sa Majeſté Impériale donneroit au Duc de Bourbon l'inveſtitvre du Duché de Milan. L'Empereur confirmoit en même temps l'article de la reſtitution de Reggio & de Rubiéra au S. Siége ; mais à de certaines conditions favorables au Duc de Ferrâre, qui ne pouvoient agréer au Pape, qu'il ne ſatisfaiſoit pas non plus ſur l'article des Salines, ni ſur celui des Bénéfices du Royaume de Naples.

Le Duc de Seſſe & le Commandeur Herréra lui préſentant cette réponſe de l'Empereur, lui déclarérent qu'ils n'avoient pas pouvoir d'y rien changer, & qu'on s'en tiendroit là. Ce fut ſur cette déclaration que le Pape & les Vénitiens, qui regardoient la confirmation de François Sforce dans la poſſeſſion du Duché de Milan, comme le fondement de la liberté d'Italie, conclurent à ſe liguer contre l'Empereur, ſuppoſé que le Roy de France ſe réſolût à s'unir avec eux. L'incertitude où ils étoient s'il le feroit, fit que le Pape demanda du temps à l'Ambaſſadeur de l'Empereur, pour délibérer ſur ce qu'il avoit à faire, attendant avec impatience des nouvelles de ſon Envoyé à la Cour de France, & du Protonotaire Gambara, qu'il avoit dépêché en Angleterre pour le même ſujet, & ſous le même prétexte d'engager Henry VIII. à procurer de tout ſon pouvoir la Paix à l'Europe.

Il fait une Ligue avec le Pape contre l'Empereur.

Les Envoyez du Pape & de Veniſe ayant ſondé le gué, trouvérent le Roy & la Régente très diſpoſez à les écouter ſur l'article de la Ligue. Rien en effet ne pouvoit être plus avantageux pour le Royaume : car la ſeule crainte de cette Ligue pouvoit obliger l'Empereur à ſe relâcher ſur l'article de la Bourgogne ; & s'il s'y opiniâtroit, il y avoit beaucoup d'apparence que faute d'argent, il ſuccomberoit, & ſeroit contraint avec le temps de s'accommoder avec la France. Ce qui pouvoit embaraſſer le Pape & les Vénitiens, & ce qui les embaraſſoit effectivement, étoit la crainte que le Roy ne les abandonnât, ſi l'Empereur pouvoit ſe réſoudre à ne plus inſiſter ſur la reſtitution de la Bourgogne : mais le péril preſſoit ; & ils n'en trouvoient pas moins dans la Paix telle que l'Empereur la propoſoit au Pape, que dans une guerre ouverte ; c'eſt-à-dire que la ſervitude leur paroiſſoit autant inévitable par cette Paix, que par le mauvais ſuccès de la guerre.

Ainſi les Envoyez des deux Puiſſances conclurent le vingt-deuxiéme de May la Ligue avec le Roy. Elle fut appellée la ſainte Ligue, parce que le Pape étoit à la tête ; en voici les principaux Articles.

Traité de la ſainte Ligue aite à Cog fac le 22. n May. de

Que cette Ligue entre le Pape, les Vénitiens, & le Duc de Milan ne ſeroit que pour la ſûreté & la liberté de l'Italie.

Que l'Empereur, l'Archiduc Ferdinand, & le Roy d'Angleterre pourroient y entrer, s'ils le jugeoient à propos, & que le Roy d'Angleterre y ſeroit reçu non ſeulement comme contractant, mais encore, s'il l'agréoit, comme protecteur de la Confédération ; que l'Empereur n'y ſeroit ad-

admis, qu'à quatre conditions. La premiére, de rendre les deux fils de France, qu'on lui avoit donnez en ôtages, & de ſe contenter d'une ſomme d'argent convenable pour leur rançon; la ſeconde, de laiſſer le Duc de Milan en poſſeſſion paiſible de ſon Etat, auſſi-bien que les autres Princes d'Italie: la troiſiéme, de ne venir en Italie pour ſe faire couronner, qu'avec une ſuite telle que le Pape, le Duc de Milan, & la Seigneurie de Veniſe croiroient convenir à la ſûreté du Pays, & à la dignité de Sa Majeſté Impériale: la quatriéme, de payer au Roy d'Angleterre les ſommes qu'il lui devoit par divers Traitez précédens. 1526.

Que les Confédérez léveroient à communs frais une Armée de trente mille Hommes de pied, de deux mille cinq cens Hommes d'armes, & de trois mille hommes de Cavalerie Légére, avec une artillerie proportionnée. Dans cet article étoit marqué ce que chacun devoit fournir pour ſon contingent; & dans un autre, le nombre des Vaiſſeaux & Galéres que chacun devoit équiper; & ces Armées devoient toûjours demeurer complétes, juſqu'à ce que les perturbateurs du repos d'Italie en fuſſent chaſſez, ou mis en état de ne la plus troubler.

Que le Roy feroit diverſion contre ceux-ci ſur les frontiéres de ſes Etats, par Mer & par Terre avec ſes Armées.

Que les Confédérez léveroient inceſſamment des Troupes chez les Suiſſes, & que le Roy les aideroit à cette levée, par le crédit qu'il avoit chez les Cantons.

Que les Confédérez envoyeroient inceſſamment leurs Ambaſſadeurs à l'Empereur, pour obtenir de lui la délivrance des deux Princes de France.

Que le Roy n'inquiéteroit jamais le Duc de Milan pour ſon Etat; mais que le Duc, en dédommagement des droits ou prétentions de la France ſur ce Duché, conviendroit d'une ſomme, qui ne ſeroit pas au deſſous de cinquante mille écus d'or payables par lui tous les ans au Roy: & de plus qu'il ſe chargeroit de l'entretien de ſon frere Maximilien, auquel depuis pluſieurs années le Roy faiſoit une groſſe penſion en France.

Que le Duc épouſeroit une Princeſſe du Sang de France au choix du Pape; & que le Roy interpoſeroit ſon autorité auprès des Cantons Suiſſes, pour les engager à la défenſe du Duché de Milan, aux mêmes conditions qu'ils étoient obligez de le défendre, lors que Sa Majeſté le poſſédoit, & que pour cela elle les déchargeroit des obligations qu'ils avoient contractées avec elle à cet égard.

Que le Comté d'Aſt ſeroit reſtitué au Roy, comme un domaine qui avoit appartenu depuis un très long-temps à ſes Anceſtres, ou que du moins le Gouvernement en ſeroit donné à ſon fils le Duc d'Orleans, & à quiconque il choiſiroit pour y commander, juſqu'à ce que ce Prince fût en âge de le gouverner lui-même.

Que la Souveraineté & le titre de Seigneur de Génes ſeroient reſtituez au Roy, en y conſervant pour Doge le Seigneur Antonio Adorne, s'il

Digitized by Google

1516. prenoit le parti des Confédérez, & qu'on en régleroit le Gouvernement d'une maniére propre à conſerver la ſûreté de l'Italie.

Que ſi l'Empereur refuſoit d'accorder la liberté aux deux fils de France, la poſſeſſion du Milanez au Duc de Milan, & le reſte de ce qui eſt contenu dans le ſecond article, & que les armes des Confédérez chaſſaſſent ſes Troupes du Duché de Milan, en ſorte que la guerre parût finie à cet égard, on iroit au Royaume de Naples, pour l'attaquer; & qu'en cas que l'on s'en rendît maître, il demeureroit à la diſpoſition du Pape: mais à cette condition, que celui qui en ſeroit mis en poſſeſſion & ſes ſucceſſeurs, ſeroient obligez de payer tous les ans au Roy Très Chrétien, à cauſe des prétentions qu'il y avoit, une ſomme d'argent, qui ne ſeroit pas moindre que ſoixante & quinze mille écus d'or au Soleil; que ſi cela ne ſe faiſoit pas, ce Prince rentreroit dans tous ſes droits.

Que la Famille des Médicis ſeroit maintenuë à Florence avec tous ſes droits & prérogatives par les Confédérez; & que pareillement la République de Florence ne feroit rien contre les intérêts de la ſainte Ligue.

Que le Roy d'Angleterre, défenſeur de la Foy, qui avoit exhorté les Confédérez à faire leur Confédération, en ſeroit le Protecteur, & en ſeroit regardé comme un des membres, & qu'en récompenſe & par reconnoiſſance, on lui donneroit pour lui, pour ſon fils, & leurs ſucceſſeurs, un domaine au Royaume de Naples avec le titre de Duché, ou de Principauté, du revenu de trente mille ducats, & au Cardinal Archevêque d'Yorc*, à qui la République Chrêtienne avoit beaucoup d'obligation, un autre domaine de dix mille ducats de revenu pour lui & pour ſes ſucceſſeurs.

Ce furent là les principaux articles du Traité de Cognac, qui fut fait dans le temps que le Viceroy de Naples étoit à la Cour de France, & à ſon inſçu, n'ayant eu tout au plus que quelque ſoupçon en général, qu'il ſe paſſoit quelque choſe contre les intérêts de ſon Maître, à cauſe de la préſence des Envoyez du Pape & de Veniſe, & des fréquentes audiences qu'ils avoient des Miniſtres.

Remontrances des Etats de Bourgogne ſur la ceſſion de cette Province.

La choſe demeura ſecrete juſqu'au mois de Juin, que les Députez des Etats de Bourgogne arrivérent à Cognac, pour faire au Roy leurs remontrances contre l'article du Traité de Madrid, qui les regardoit.

Il leur donna audience en préſence de tous les Princes, de tous les Prélats, & de tous les grands Seigneurs, qui étoient en grand nombre à la Cour. Le Viceroy, le Duc de Trajéte, Alarcon, & Don Hugues de Moncade, qui étoit arrivé depuis peu, pour voir l'état des choſes, avant que d'aller vers le Pape où l'Empereur l'envoyoit, y aſſiſtérent. Les Députez repréſentérent au Roy, que ſa qualité de Souverain non ſeulement n'avoit pû lui donner le pouvoir de faire une aliénation auſſi conſidérable de

* C'eſt le Cardinal de Volſey.

Digitized by Google

de ſon domaine, qu'étoit celle du Duché de Bourgogne; mais même qu'elle lui impoſoit une obligation contraire, & que la choſe étoit contre les ſermens faits à ſon Sacre. Ils ajoûtérent pluſieurs autres raiſons, pour appuyer leur remontrance, & conclurent en diſant que ſi le Roy perſiſtoit à vouloir les mettre ſous une domination étrangére, ils en appelleroient aux Etats généraux du Royaume, à qui il appartenoit de juger de leur droit à cet égard. 1526. Annales de France.

Le Roy les ayant écoutez, prit la parole, & après les avoir remerciez de l'attachement qu'ils faiſoient paroître pour ſa perſonne & pour ſa Couronne, il les pria aſſez foiblement d'avoir égard aux engagemens qu'il avoit pris avec l'Empereur, & à l'obligation d'honneur qu'un Prince avoit de tenir ſes promeſſes. Ils repartirent, que ſauf le reſpect qu'ils devoient à Sa Majeſté, ils ne lui obéïroient point en un point où il ne pouvoit leur commander, & où l'Etat étoit ſi fort intéreſſé; que s'il les abandonnoit aux Ennemis de la France, ils tâcheroient de ſe défendre eux-mêmes, & qu'ils périroient plûtôt tous, que de paſſer ſous une autre domination que la ſienne.

Le Viceroy qui voyoit bien qu'on le joüoit, dit en adreſſant la parole au Roy, que ſuppoſé le refus des Bourguignons, Sa Majeſté n'avoit plus qu'un parti à prendre, pour ne pas manquer à ſa parole Royale, c'étoit de retourner à ſa priſon d'Eſpagne; puis qu'il n'en étoit ſorti, que ſous une condition qu'il ne pouvoit pas obſerver, & que c'étoit ainſi qu'en avoit uſé le Roy Jean, qui retourna en Angleterre, pour réparer de moindres contraventions, que ſes Sujets avoient faites au Traité conclu avec le Roy Edoüard III. A quoi le Roy repliqua, qu'il y avoit eu trop de différence entre le traitement qu'on lui avoit fait à Madrid, & celui que fit Edoüard au Roy Jean; qu'Edoüard avoit traité ſon Priſonnier en Roy, & que lui on l'avoit traité en Eſpagne d'une maniére à peine ſupportable à un ſimple Gentilhomme; qu'il avoit pluſieurs fois proteſté en préſence des Miniſtres de l'Empereur, contre l'injuſtice des demandes qu'on lui faiſoit; qu'au reſte, pour marquer la diſpoſition où il étoit de ſatisfaire l'Empereur, ſelon ſon poſſible, il lui offroit pour le rachat des deux Princes ſes enfans, deux millions d'or, au lieu du Duché de Bourgogne.

Les Eſpagnols ſe retirérent ſans rien dire davantage, & furent fort ſurpris, lors que quelques jours après on publia en leur preſence la Ligue faite entre le Pape, le Roy de France, le Roy d'Angleterre, les Vénitiens, les Suiſſes & les Florentins, pour rendre la liberté à l'Italie, en chaſſer les Etrangers, & remettre François Sforce en poſſeſſion du Duché de Milan. Après avoir été Spectateurs de cette déſagréable ſcéne, ils prirent congé du Roy; & le Prince d'Orange qui s'étoit déja avancé ſur les frontiéres de Bourgogne, dont l'Empereur lui avoit donné le Gouvernement, ſe retira en Franche-Comté. *Publication de la Ligue contre l'Empereur.* Memoires du Bellay, Liv. 3.

Dès lors Michel Antoine, Marquis de Saluſſes, fut nommé Général des Troupes, que le Roy devoit fournir à la Ligue, & qui conſiſtoient en qua-

Digitized by Google

quatre cens Hommes d'armes, dix mille Suiſſes, & quelque Infanterie Françoiſe, dont la levée étoit déja commencée.

1516.

Etat des affaires de Milan. Siége du Château par l'Armée Impériale.

Tandis que tout cela ſe paſſoit, les affaires du Duc de Milan, alloient toûjours de mal en pis.

Le Marquis de Peſcaire étant mort, le Commandement de l'Armée Impériale avoit été confié au Marquis du Guaſt, ou del-Vaſto ſon parent, & à Antoine de Léve. Comme ils étoient maîtres de la Ville de Milan, ils continuoient le Siége du Château, que Peſcaire avoit commencé. Le Duc de Milan, qui y étoit demeuré enfermé, ſans l'avoir ſuffiſamment fourni de munitions, n'avoit plus que très peu de vivres. A la vérité les Impériaux, qui n'étoient point payez, & qui rançonnoient les Habitans de Milan, étoient tous les jours expoſez à les voir ſoulever contre eux; mais les Généraux toûjours ſur leurs gardes, mettoient ordre à tout. Ils avoient déja réprimé deux ſéditions avec ſuccès; & le peuple accablé, & ſans chef, ne pouvoit plus rien faire, que gémir, ſans oſer rien entreprendre. Le Duc de Milan n'en pouvant plus, faiſoit ſans ceſſe paſſer de ſes gens à Rome & à Veniſe, pour avertir le Pape & la Seigneurie, de ſon extrémité, & que s'il n'étoit au plutôt ſecouru, il ſeroit obligé de ſe rendre.

Guicciard. Lib. 3. Capella. &c.

Comme on n'avoit pas encore nouvelle de la concluſion de la Ligue, le Pape & les Vénitiens connoiſſant de quelle importance il étoit que l'Empereur ne ſe rendît pas maître du Château de Milan, étoient fort embaraſſez. La réſolution qu'ils prirent, fut de préparer toûjours le ſecours, & de le tenir prêt à marcher, dès qu'ils auroient ſçû la derniére réſolution du Roy de France. Les Vénitiens firent avancer le Duc d'Urbin Général de leurs Troupes, juſques ſur la riviére d'Adda avec ſix mille Fantaſſins & quelques Compagnies de Gendarmes. Le Pape donna auſſi ordre à Guy Rangoné de conduire un pareil nombre de Fantaſſins vers Plaiſance. On fit ſous-main quelques levées de Suiſſes, qui marchérent ſans les banniéres de la Nation, comme c'étoit leur coûtume, lors qu'ils n'étoient pas levez par l'autorité des Cantons. Le Duc d'Urbin ſurprit Lodi; & dans cet intervalle ſe fit la publication de la Ligue, nonobſtant les nouveaux efforts de Moncade auprès du Pape, dont il n'eut point d'autre réponſe, ſinon qu'il étoit trop engagé, pour pouvoir deſormais reculer. Comme le Marquis de Saluſſes avoit déja paſſé le Pas de Suze avec une partie des Troupes Françoiſes, les Confédérez eſpéroient pouvoir être à temps pour le ſecours de Milan; mais les Suiſſes qui devoient joindre le Marquis, & qui venoient par les Griſons, ayant fait leur marche fort lentement, & le Duc d'Urbin n'ayant oſé tenter le ſecours ſans eux, ni depuis même avec eux, parce qu'ils n'étoient que cinq mille, au lieu de dix qu'on avoit promis, le Duc de Milan fut contraint de capituler, & de rendre le Château le vingt-quatriéme de Juillet, au Duc de Bourbon. Ce Prince ne faiſoit que d'arriver d'Eſpagne, d'où faute de Vaiſſeaux, il n'étoit parti que pluſieurs mois après être ſorti de Madrid.

Mémoires du Bellay, Liv. 3.

Le

Digitized

Le Duc de Milan, par la capitulation, devoit ſe retirer à Come, où les Impériaux avoient conſenti qu'il demeurât, en attendant qu'il pût ſe diſculper auprès de l'Empereur: mais ayant appris en chemin qu'il couroit riſque d'être enlevé, il ſe retira à Lodi. 1526.

Le Duc de Bourbon ayant ſignalé ſon arrivée par un coup auſſi important que celui-là pour l'Empereur, s'appliqua à gagner les Bourgeois de Milan. Il leur témoigna le chagrin qu'il avoit des mauvais traitemens qu'on leur avoit faits, les aſſura que dans la ſuite il tiendroit les Soldats dans l'ordre, & ſçut ſi bien les careſſer, que non-obſtant l'épuiſement de leurs bourſes, il en tira encore trente mille écus, dont il avoit grand beſoin pour payer ſes Troupes.

La priſe du Château de Milan, où le Duc de Bourbon mit pour Gouverneur le Sieur de Tenſane, vieux Gentilhomme du Bourbonnois, étonna beaucoup les Confédérez, & ſur tout le Pape, à qui il arriva encore un autre malheur le lendemain de cette priſe; ce fut qu'un Corps d'Armée avec lequel il faiſoit aſſiéger Sienne, pour en chaſſer le parti Impérial, s'étoit mis de lui-même en déroute par une terreur panique, & avoit perdu tous ſes bagages & dix-ſept piéces d'artillerie. Il avoit encore un autre ſujet d'inquiétude du côté des Colonnes, depuis long-temps Impérialiſtes, qui faiſoient des levées de Troupes aux environs de Rome, & commettoient de grands déſordres juſques dans Rome même, ſecondez par les Gibelins; car ces malheureuſes factions de Gibelins & de Guelphes duroient encore depuis tant de ſiécles, & conſervoient les mêmes animoſitez l'une contre l'autre. Guicciard. Lib. 17.

Outre cela les ſecours promis par la France avançoient beaucoup plus lentement, qu'il n'auroit ſouhaité; parce que les Suiſſes avoient diſputé long-temps ſur les levées de Troupes que le Roy leur demandoit, & vouloient, avant que de les promettre, qu'il leur payât les arrérages des penſions qu'on leur devoit. Le Marquis de Saluſſes avoit auſſi refuſé durant pluſieurs jours de paſſer au delà du Piémont, avant que les Confédérez lui euſſent fourni une partie de la paye de ſes Troupes, ſelon le Traité de Cognac, & il n'avoit amené au Camp des Confédérez que quatre mille Fantaſſins, quatre cens Hommes d'armes, & deux cens Chevaux Légers, avec leſquels il avoit en chemin faiſant, fait lever le Siége de Valence, que Fabrice Maramaus battoit. Le Pape eût encore voulu que ſuivant le Traité, on eût fait diverſion du côté des Pays-Bas & des Pyrénées; mais le Roy n'avoit pas jugé à propos de le faire, juſqu'à ce qu'il eût reçu réponſe de l'Empereur, ſur la propoſition qu'il lui avoit faite des deux millions d'or au lieu du Duché de Bourgogne; & c'étoit le Roy d'Angleterre qui l'avoit prié d'uſer de ce ménagement, en conſéquence d'un Traité particulier fait à Hamptoncourt le huitiéme d'Août, par lequel les deux Rois ſe promettoient mutuellement de n'agir que de concert. Memoires du Bellay, Liv. 3. Recueil de Traitez, par Leonard, Tom. 2.

Cette lenteur du Roy faiſoit croire au Pape, qu'il avoit plus d'envie de prolonger la guerre que de la finir, pour s'épargner la dépen-

Digitized by Google

1526. se, & obliger l'Empereur en le fatiguant, à recevoir la rançon qu'il lui offroit pour ses deux fils.

Les choses sembloient prendre un meilleur train sur la Mer. Pierre Navarre avec la Flotte de France étoit entré dans la Méditerranée, s'étoit rendu maître de Savone, & conjointement avec les Flottes du Pape & des Vénitiens, ruïnoit tout le commerce de Génes; & on ne douta point, que si on avoit agi contre cette Ville du côté de la Terre avec autant de vigueur, elle n'eût abandonné le parti de l'Empereur, pour se remettre sous l'obéïssance du Roy. André Doria, qui avoit passé au service du Pape, s'étoit emparé de Portohercolé & de Télamone, de la dépendance de Sienne; & Jean Paul fils de Rentio Cerez, avoit surpris Orbitelle.

Guicciard. Lib. 17.

Le Roy envoye un secours de Suisses à l'armée des Confédérez.

Les Suisses enfin après bien des difficultez accordérent au Roy ce qu'il leur demandoit, & treize mille Soldats de cette Nation se rendirent au Camp des Confédérez. Ce renfort vint fort à propos pour le succès d'une entreprise qu'ils avoient faite, & où sans cela ils étoient en grand danger d'échoüer. C'étoit le Siége de la Ville de Crémone, dont le Château tenoit encore pour le Duc de Milan. Malatesta Baglioné qui assiégéoit cette Ville-là depuis plusieurs jours, y perdoit beaucoup de monde, & y avançoit peu; mais dès que l'Armée des Confédérez eut été fortifiée par l'arrivée des Suisses, le Duc d'Urbin se chargea lui-même du Siége de Crémone; & enfin après des assauts redoublez, obligea la Garnison Impériale à capituler & à se rendre. Le sentiment commun fut que le Siége de cette Place, toute importante qu'elle étoit, empêcha la prise de Milan, où les Troupes de l'Empereur, toûjours dans la même disette d'argent, étoient extrémement affoiblies par les maladies qui s'y mirent; & on prétendoit qu'elles n'eussent pas été en état de résister, si les Confédérez eussent réuni toutes leurs forces pour les attaquer.

Mesures de l'Empereur pour s'y opposer.

Quoi qu'il en soit, l'Empereur informé de la nécessité qu'il y avoit de pourvoir à ses affaires d'Italie, & profitant du loisir que lui en donnoit la négligence, ou le peu de concert des Alliez, fit mettre sa Flotte en état pour le transport de six mille Fantassins, partie Lansquenets, partie Espagnols naturels, fit tenir quelque argent pour le payement des Troupes, & sollicita puissamment l'Archiduc son frére d'envoyer un renfort d'Allemans en Italie. Le Duc de Bourbon de son côté traita avec les Grisons, pour en avoir deux mille Fantassins sous le Capitaine Tégane; mais les Confédérez en ayant eu avis, rompirent ses mesures par de l'argent comptant, qui faisoit beaucoup plus sur l'esprit de cette Nation, que les promesses. Ils prirent à leur solde les deux mille Grisons; & ceux-ci s'obligérent à empêcher le passage des Lansqueuets, que l'Archiduc envoyoit d'Allemagne, à condition que le Duc de Milan les exempteroit des impost que leurs bateaux payoient sur le Lac de Come, & qu'on ne les inquiéteroit point sur l'article du Château de Chiavenne, qu'ils avoient pris & rasé quelque temps auparavant.

Guicciard. Lib. 17.

Intrigues de ce Monarque contre le Pape.

L'Empereur, en attendant que le secours qu'il préparoit à son Armée fût

Digitized by Google

fût en état, ſuppléoit par ſes intrigues, dont une éclata dans ce temps-là d'une étrange maniére, & penſa perdre le Pape. 1526.

J'ai déja dit que les Colonnes avoient commencé à ſuſciter des troubles aux environs de Rome, & dans Rome même: mais comme le Pape, qui méditoit de faire faire une irruption dans le Royaume de Naples par une partie des Troupes des Confédérez, étoit bien-aiſe d'avoir la paix chez lui, il s'étoit rendu facile à accorder la grace au Cardinal Colonne & aux Seigneurs de cette Maiſon, qui avoient trempé dans la révolte. Il ne fut pas même fâché que Don Hugues de Moncade, qui nonobſtant la guerre, étoit demeuré à Rome, chargé des affaires de l'Empereur par la mort du Duc de Seſſa, ſe mêlât de cet accommodement, s'imaginant qu'il le faiſoit, pour lui faire ſa Cour, & dans la vûe de le rendre plus favorable à l'Empereur ſon Maître: mais ce Miniſtre Eſpagnol en avoit de toutes différentes.

Le Pape donc conſentit que Veſpaſien Colonne, dont la probité ne lui étoit point ſuſpecte, vînt à Rome pour ce ſujet. Il ſe fit un Traité par lequel les Colonnes & leurs Partiſans promettoient de ſortir d'Anagnie, & de quelques Châteaux voiſins dont ils s'étoient emparez; & les Troupes qu'ils avoient levées devoient ſe retirer de toutes les Terres de l'Egliſe, mais avec permiſſion d'aller ſervir l'Empereur au Royaume de Naples. A ces conditions le Pape pardonnoit le paſſé à ces Seigneurs, leur promettoit de les laiſſer jouïr paiſiblement de leurs biens, & de ne pas permettre aux Urſins de les attaquer, ni de leur faire aucune inſulte.

Les Colonnes ayant exécuté les principaux articles du Traité, le Pape ne ſe défioit plus de rien, s'aſſûrant principalement ſur la parole de Veſpaſien Colonne, qui toutefois étoit convenu avec ſes parens, & avec Moncade, de le ſurprendre, lors qu'il y penſeroit le moins.

Il engage les Colonnes à lui faire inſulte.

Un mois après l'accommodement ſigné, deux mille hommes venus par divers chemins, parurent tout à coup vers Anagnie, comme pour inſulter cette Place, ſous la conduite de Céſar Filletino grand Partiſan des Colonnes. Mais ce Capitaine tournant tout d'un coup vers Rome, & ſes Troupes groſſiſſant en chemin, il y arriva la nuit du dix-neuviéme de Septembre avec huit cens chevaux & trois mille Hommes de pied, & ſe rendit maître de trois portes.

Les Conjurez entrérent par celle de S. Jean de Latran; où ſe trouvérent Aſcagne Colonne, Hugues de Moncade, Veſpaſien Colonne, qui avoit fait le Traité avec le Pape, & enfin le Cardinal Pompée Colonne, qui plus furieux que tous les autres, en vouloit à la vie même du Pape, & ſelon que le bruit en courut, ne prétendoit rien moins que de monter par ce crime ſur le Thrône de S. Pierre, en contraignant les Cardinaux de l'y élever.

Il l'oblige à ſigner une Tréve avec lui.

Tout ce que put faire le Pape dans cette ſurpriſe, fut de ſe ſauver au Château S. Ange, abandonnant ſon Palais au pillage. Au bout de trois heures que dura ce tumulte, on en vint à un pourparler. Moncade ayant obtenu pour ſûreté de ſa perſonne les Cardinaux Cibo & Rodolfe, l'un

Digitized by Google

1526. neveu & l'autre couſin du Pape, entra dans le Château S. Ange; & ſe ſervant de la conſternation où il trouva Clement, il lui parla en Maître & en vainqueur, & l'obligea à ſigner une tréve avec l'Empereur pour quatre mois, où les Confédérez entreroient, s'ils le vouloient, dans l'eſpace de deux mois. Par cette tréve, non ſeulement la guerre devoit être ſuſpenduë dans l'Etat Eccléſiaſtique & dans le Royaume de Naples; mais encore dans les Etats de Milan, de Génes, de Florence, de Sienne, de Ferrare. Le Pape étoit obligé de faire repaſſer le Po aux Troupes qu'il avoit aux environs de Milan, de faire rentrer ſes Galéres dans ſes Ports, de pardonner aux Colonnes & à tous leurs Partiſans, & de donner des ôtages pour ſûreté de ſa parole. A ces conditions les Colonnes promirent de retirer leurs Soldats de l'Etat Eccléſiaſtique, & de les envoyer au plutôt au Royaume de Naples.

Cette inſulte fut faite au Pape, un peu après qu'il eut reçû les triſtes nouvelles des progrès de Soliman en Hongrie, où le jeune Roy Louïs avoit été défait & tué dans une ſanglante Bataille avec la plûpart de la Nobleſſe du Royaume. Il avoit refuſé la Paix que ce Conquérant lui offroit, & c'étoit par le conſeil du Pape & des Vénitiens, qui plus attentifs à leurs intérêts qu'à ceux de ce Prince, appréhendoient que les forces des Turcs deſtinées contre lui, ne tombaſſent ſur l'Italie.

Les affaires de la Ligue en ſont déconcertées.

Ce qui cauſa le plus de chagrin au Pape, c'eſt que par cette Tréve, les affaires de la Ligue furent entiérement déconcertées: car ne pouvant ſe diſpenſer de faire repaſſer le Po à ſes Troupes, qui ſe retirérent à Plaiſance le ſeptiéme d'Octobre, un projet qu'on avoit fait ſur Génes, & le deſſein qui avoit été pris de ſerrer Milan de fort près avec deux Corps d'Armée, ne purent être exécutez.

Quelque temps après, le Comte de Lannoy ayant évité la rencontre de la Flotte des Confédérez, aborda au Royaume de Naples avec la ſienne, où il y avoit ſix mille Soldats: & Georges Fronsberg, pour délivrer Gaſpard ſon fils, qui étoit en danger dans Milan, & marquer ſon zéle à l'Empereur, ayant levé à ſes propres dépens quatorze mille Lanſquenets, partit d'Allemagne, & arriva dans le Trentin avec ce Corps d'Armée, auquel l'Archiduc Ferdinand joignit quelque Cavalerie, & un train d'artillerie.

Memoires de Bellay, Liv. 3.

La nouvelle de ce renfort qui approchoit, mit le Pape en d'étranges inquiétudes, & lui fit prendre la réſolution (au moins en fit-il le ſemblant) d'aller en perſonne trouver les Princes qui étoient en guerre, pour les engager à la Paix, & de commencer par l'Empereur, & de lui repréſenter l'état où la Hongrie étoit réduite, l'intérêt qu'il avoit, pour la ſûreté de ſes propres Etats, à arrêter les progrès du Turc, & à s'accommoder avec la France. Mais ni les Cardinaux, ni le Roy de France, ni le Roy d'Angleterre ne purent approuver ce deſſein, & lui firent comprendre le danger où il s'expoſoit, en quittant Rome en de telles conjonctures, & en ſe livrant entre les mains de l'Empereur. Le Roy refuſa même à Paul d'Arezzo, Camérier & Envoyé du Pape, la permiſſion de paſſer de France en Eſpagne, n'eſpérant rien de bon pour ſes

Guicciard. Lib. 17.

inté-

Digitized by Google

intérêts, de cette négociation. Il lui dit, que ſuppoſé qu'on eût à traiter de Paix, il étoit plus convenable que ce fût par la médiation du Roy d'Angleterre, qui s'étoit déclaré le Protecteur de la Ligue. Il ajoûta des plaintes ſur l'inconſtance du Pape, ſur les dures conditions qu'il mettoit à la permiſſion qu'on lui demandoit de lever une Décime ſur le Clergé de France, & ſur le refus qu'il lui faiſoit de donner le Chapeau de Cardinal au Chancelier du Prat, ſur quoi ſon Ambaſſadeur avoit fait déja en vain pluſieurs fois de fortes inſtances. 1526.

Le Pape n'inſiſta pas davantage ſur l'exécution d'un deſſein, qu'apparamment il n'avoit propoſé, qu'afin d'engager le Roy à faire de plus grands efforts pour l'Italie; il y gagna vingt-cinq mille écus, que le Roy d'Angleterre lui envoya, & reprit la réſolution d'agir par les armes plus vivement qu'il n'avoit fait juſqu'alors. En effet, pour ſe vanger de l'attentat des Colonnes, il rompit la Tréve qu'il avoit faite avec eux, apportant pour raiſon, qu'on l'avoit extorquée par une extrême violence, & que des Vaſſaux comme ils étoient à ſon égard, n'avoient pas eu droit de forcer leur Souverain à capituler avec eux. *La Tréve eſt rompue par le Pape qui ſe venge de l'attentat des Colonnes.*

Il commença par déclarer Pompée Colonne déchu de ſa dignité de Cardinal; & faiſant en même temps marcher le Général Vitelli avec les Troupes qu'il avoit gardées à Rome pour la ſûreté de ſa perſonne, il prit diverſes Places du domaine des Colonnes, & en fit raſer les murailles. Quelques jours après, Rance Cerés étant arrivé avec des Troupes, accompagné du Comte de Vaudemont, frere du Duc de Lorraine, le Pape forma un Corps de huit à dix mille hommes, qu'il envoya ſur les Frontiéres du Royaume de Naples, & mit à leur tête le Comte de Vaudemont, qui étant de la Maiſon d'Anjou, toûjours aimée au Royaume de Naples, pourroit ranimer les reſtes de la faction Angevine de ce Royaume: car en Italie, l'amour des partis ſembloit paſſer, par ſucceſſion, des ancêtres aux deſcendans; & comme les Guelphes & les Gibelins ſubſiſtoient toûjours par cette raiſon, de même le parti favorable à la Maiſon d'Anjou n'avoit jamais pû être entiérement détruit, malgré les efforts des Princes de celles d'Arragon & d'Autriche: mais le peu de ſuccès d'une négociation que le Pape avoit commencé avec le Duc de Ferrare, qui après avoir long-tems balancé, ſe déclara à la fin pour l'Empereur, la marche des Allemans de Fronsberg, qui étoient partis du Trentin pour enter plus avant dans l'Italie, & un mouvement que le Duc de Bourbon fit du côté des Terres de l'Egliſe, ſuſpendirent la diverſion qu'on prétendoit faire dans le Royaume de Naples.

Le Duc de Bourbon ſe trouvoit toûjours dans l'embarras ordinaire à tous les Généraux de l'Armée Impériale, de manquer d'argent pour la ſubſiſtance de ſes Troupes. Il avoit été contraint, nonobſtant ſes promeſſes, & contre ſon génie naturellement doux & modéré, d'en venir à la violence, pour obliger les Habitans de Milan à y fournir: mais laſſé de ces extorſions, & des déſordres des Soldats dans cette Ville, qu'il ne pouvoit empêcher, les vivres d'ailleurs ne lui venant qu'avec beaucoup de peines & de dangers, à cauſe que les Confédérez étoient *Marche des Troupes Impériales.*

Digitized by Google

1526. maîtres de Lodi & de Crémone, il réſolut de ſortir de Milan avec la meilleure partie de ſes Troupes, & de les mener vivre ſur les Terres du Pape.

Mémoires du Bellay, Liv. 3. Il manda au Général Fronsberg, qui avoit tenu long-temps le Duc d'Urbin dans l'incertitude de la route qu'il vouloit prendre, de le venir joindre dans le Plaiſantin; & après avoir confié la garde de Milan & des environs à Antoine de Léve, il marcha à grandes journées, à deſſein de ſurprendre Plaiſance. Mais le Marquis de Saluſſes s'en étant douté, le prévint, & ſe trouva à ſon arrivée campé ſous le canon de la Place.

D'autre part le Duc d'Urbin côtoyoit Fronsberg, qui s'étoit déja avancé juſqu'à Caſtiglioné de Stiveré dans le Mantoüan. Fronsberg avoit ſes quatorze mille Lanſquenets & de la Cavalerie Allemande, & le Duc d'Urbin n'avoit que neuf mille Hommes de pied, ſix cens Gendarmes, & quelque Cavalerie Légére. Son deſſein n'étoit pas de combattre l'Armée Allemande, mais ſeulement de la fatiguer & de la reſſerrer. C'eſt pourquoi voyant les Allemans prendre le chemin de Borgoforté, il entra dans le Seraglio, cet endroit ſi fameux dans nos derniéres Campagnes d'Italie, entre le Po, le Mincio, la Foſſa Maeſtra, & Mantouë.

Fronsberg ne fit pas long ſéjour à Borgoforté; & quoi-que les deux Armées fuſſent toutes proches l'une de l'autre, il ne s'y paſſa rien de conſidérable, ſinon que Jean de Médicis ayant voulu enlever un quartier des Allemans, y fut bleſſé à mort d'un coup de fauconneau. Ce fut une grande perte pour les Confédérez, car ce Seigneur étoit un des plus braves Capitaines d'Italie, & des plus entendus dans la guerre. Les Troupes qui étoient à lui, pour marquer leur douleur de ſa mort, portérent long-temps des Etendarts noirs, ce qui leur fit donner le nom de Bandes noires.

Fronsberg ayant décampé de Borgoforté, alla paſſer le Po au Pont d'Oſtiglia le vingt-huitiéme de Novembre, ſans être ſuivi par le Duc d'Urbin, qui retourna à Mantouë, pour attendre les ordres de la Seigneurie de Veniſe, n'ayant point encore celui de paſſer le Po.

Cela fit que les Allemans marchérent alors avec plus de liberté, & qu'ayant reçu quelque argent & quelque artillerie de campagne du Duc de Ferrare, ils paſſérent la Secchia en s'approchant du Milanez, & répandirent la terreur non ſeulement juſques dans Boulogne, mais encore juſques dans la Toſcane.

Le Chancelier de Milan eſt relâché. Guicciard. Lib. 17. Tous ces différens Corps d'Armée ne faiſoient rien autre choſe, que de vivre aux dépens du Pays & de le ruïner; & ce fut alors qu'on vit pour la premiére fois en Italie les triſtes effets du Lutheraniſme dont Fronsberg & ſes Allemans ſuivoient les Dogmes. Ils n'épargnérent ni les Images des Saints, ni les Egliſes, ni rien de ce que les Catholiques ont regardé de tout temps comme ce qu'il y a de plus ſacré dans la Religion. Vers ce même temps-là, c'eſt-à-dire ſur la fin de Décembre, le Duc de Bourbon, obligé de faire argent de tout pour ſoudoyer ſes Soldats,

Digitized by Google

dats, donna la vie & la liberté au Chancelier Moroné, au prix de vingt mille ducats ; & ce vieux Magiſtrat, qui ſavoit mettre à profit ſon eſprit, auſſi-bien que ſon argent, gagna ſi bien ce Prince, que de ſon priſonnier qu'il étoit, il devint bien-tôt tout ſon conſeil. 1526.

Nonobſtant l'opiniâtreté des Troupes des deux partis à tenir la campagne au plus fort de l'Hyver, on négocioit dans toutes les Cours : le Roy, pour maintenir la Ligue ; & l'Empereur, pour la rompre, & en détacher le Pape & les Vénitiens. Ceux-ci plus en état de réſiſter, & enviſageant toûjours leur but principal, qui étoit leur ſûreté & la liberté d'Italie, ne pouvoient être ébranlez. Le Roy mettoit toute ſon application à retenir l'Angleterre dans ſes intérêts, & n'en donnoit pas aſſez à la guerre d'Italie, toûjours fort occupé de ſes plaiſirs, ou bien, ainſi que les autres Confédérez le ſoupçonnoient, ne penſant qu'à laſſer l'Empereur par la longueur da la guerre, pour l'amener avec le temps à un Traité plus raiſonnable que celui de Madrid, & voulant épargner ſes finances. Guicciard. Tarcagnotta, Jovio Juſtiniano, du Bellay, &c.

C'étoit auprès du Pape, que l'Empereur faiſoit de plus grands efforts; parce qu'il étoit le plus foible des Confédérez, que ſes Etats étoient les plus expoſez ; qu'il paroiſſoit ennuyé de la guerre, & qu'il faiſoit connoitre ſon irréſolution par les Lettres qu'il écrivoit d'un ſtyle tantôt ferme, tantôt tremblant & ſoumis. Le Roy & les Vénitiens tâchoient par toutes ſortes de moyens de le raffermir ; mais ſon inconſtance les empêchoit d'agir auſſi efficacement qu'ils euſſent pû faire, dans la crainte qu'il ne s'accommodât avec le Viceroy, qui avoit toûjours des Agens à Rome, & qu'après qu'ils auroient dépenſé beaucoup d'argent, & expoſé leurs Troupes, il ne les abandonnât. C'eſt par cette raiſon que le Duc d'Urbin, Général de la République, différoit de faire paſſer le Po à ſon Armée, comme le Pape l'en ſollicitoit continuellement, pour couvrir Boulogne & la Toſcane contre le Duc de Bourbon & le Général Fronsberg, qui avoient, faute de cela, plus de liberté d'étendre leurs quartiers, & de faire ſubſiſter leur Armée.

L'arrivée de Rabodange & de Guillaume de Langei de la part du Roy de France, & de Roucel Envoyé du Roy d'Angleterre avec quelques ſommes d'argent, ranima le Pape, & lui fit reprendre le deſſein de la diverſion dans le Royaume de Naples, dont il avoit ſuſpendu l'exécution.

Rance Cerés avec Vitelli & les autres Généraux du Pape firent des courſes juſqu'aux portes de Naples, & firent lever le Siége de Fruſoloné que le Viceroy aſſiégeoit. Le Comte de Vaudemont avec les Galéres de l'Egliſe & celles des Vénitiens, s'étoit ſaiſi de Salerne, de Surrento ; & Rance Cerés, de la Ville d'Aquila, & de pluſieurs autres Places : de ſorte que le Viceroy ſi vivement attaqué, ſépara ſon Armée, pour la mettre dans les Villes, envoya Moncade à Naples, & ſe jetta dans Gayette. Mais la Flotte de France qu'on attendoit avec de nouveaux ſecours ne paroiſſant point, & les Troupes n'étant point payées, on ne put faire de plus grands progrès, ni profiter des bonnes diſpoſi-

tions

Digitized by Google

tions qui commençoient à paroître dans l'eſprit des Peuples en faveur du
1526. Comte de Vaudemont.

Le Pape donne les mains à un nouvel accommodement avec l'Empereur.

Cela fut cauſe que le Pape, qui d'ailleurs apprenoit que le Duc de Bourbon avançoit toûjours vers la Toſcane, retomba dans ſes inquiétudes ordinaires. Le Viceroy ne laiſſa pas paſſer cette occaſion de le ſolliciter de nouveau à l'accommodement, & il y prêta l'oreille d'autant plus volontiers, qu'il crut que ce Miniſtre agiſſoit de très bonne foi. Il fut confirmé dans cette opinion par une Lettre du Duc de Bourbon qu'il intercepta, où ce Prince conſeilloit au Viceroy, que s'il ne pouvoit faire rien de mieux, il conclût ſon accommodement avec le S. Siége; parce qu'il ne pouvoit plus être le maître de ſes Troupes.

Céſar Fiéramoſca Napolitain, Agent du Viceroy, trouvant le Pape diſpoſé de la ſorte, n'eut pas beaucoup de peine à obtenir de lui ce qu'il ſouhaitoit. On convint d'une Tréve de huit mois, & les principaux articles du Traité furent: Que le Pape fourniroit ſoixante mille écus d'or pour la ſolde des Troupes Impériales; que toutes les Places qui avoient été priſes ſur le S. Siége, ſur l'Empereur, ſur les Colonnes, ſeroient renduës à leurs anciens Maîtres; que le Cardinal Colonne ſeroit rétabli dans ſa dignité, & abſous des Cenſures publiées contre lui; que le Roy de France & les Vénitiens, s'ils le vouloient, ſeroient compris dans la Tréve; que s'ils l'acceptoient, les Allemans ſortiroient d'Italie; que s'ils ne l'acceptoient pas, l'Empereur feroit ſeulement retirer ſes Troupes de deſſus les Terres du Pape & des Florentins; que le Viceroy viendroit à Rome, & qu'il feroit en ſorte que le Duc de Bourbon ne pourſuivît pas ſa marche vers la Toſcane, & qu'il menât ſon Armée ailleurs.

Dès que ce Traité eut été conclu, les Places furent réciproquement évacuées, la Flotte du Pape fut rappellée, celle de Veniſe fut obligée de ſe retirer, & le Comte de Vaudemont contraint d'abandonner les Villes qu'il avoit conquiſes au Royaume de Naples.

Il le fit avec le dernier chagrin; car les Napolitains avoient paru fort affectionnez pour lui; & il ſe flattoit déja de l'eſpérance d'une Couronne, dont il étoit pourtant bien plus éloigné qu'il ne penſoit; car le Roy, au cas qu'on eût enlevé le Royaume de Naples à l'Empereur, prenoit déja des meſures pour le faire tomber à un de ſes deux cadets.

La plus grande faute que fit le Pape en cette occaſion, fut de déſarmer trop tôt, dans la penſée que les Impériaux, après la Tréve concluë, iroient chercher à vivre ſur les Terres des Vénitiens. Il congédia toutes ſes Troupes, excepté deux cens Cavaliers & deux mille hommes des Bandes noires, que Jean de Médicis avoit commandées.

Les Terres de l'Egliſe n'en ſont pas plus en ſureté.

Il ne fut pas long-temps ſans ſe repentir, d'avoir ajoûté trop de foi aux promeſſes du Viceroy de Naples touchant la retraite du Duc de Bourbon de deſſus les Terres de l'Egliſe & des Florentins; car ſoit qu'elles ne fuſſent pas ſincéres, ſoit, comme il eſt plus vrai-ſemblable, que le Duc de Bourbon ne voulût, ou n'oſât pas changer la réſolution qu'il avoit priſe, la nouvelle qu'il reçut de la ſignature de la Tréve ne l'arrêta pas.

Le

Digitized

Les fréquentes émeutes de ſes Soldats, faute de paye, avoient été juſqu'à piller ſes équipages & l'avoient mis pluſieurs fois en danger de la vie ; & il ne les contenoit que par l'eſpérance qu'il leur avoit donnée de les dédommager de leurs fatigues par un riche butin, ſans s'expliquer davantage : mais ils comprenoient aſſez qu'il s'agiſſoit du pillage de quelque bonne Ville, qu'il leur abandonneroit. 1526. Memoires de Brantome. T. 1.

La vigilance du Marquis de Saluces l'avoit prévenu pour Plaiſance : Boulogne lui avoit échapé par les précautions du Pape ; & il penſoit à aller ſurprendre Florence ; mais le Sieur de Langei en ayant donné avis au Marquis de Saluces, & lui ayant en même-temps marqué un chemin par où il pourroit y arriver avant l'Armée Impériale, le Duc de Bourbon avoit encore manqué ce coup. C'eſt ce qui lui fit prendre la réſolution depouſſer juſqu'à Rome.

Cette réſolution étoit des plus hardies, & ne fut juſtifiée que par le ſuccès : car il étoit queſtion de traverſer une grande étenduë de pays, & de pays ennemi, avec une Armée qui n'avoit ni argent, ni munitions, ni magaſins, qui fatiguoit ſans ceſſe depuis un an, venoit de paſſer l'Apennin avec des peines incroyables, & pouvoit à tous momens avoir ſur les bras l'Armée des Confédérez. Mais l'eſpérance du pillage de Rome, où les Soldats, dès qu'ils furent au delà de Florence, ſe doutoient bien qu'on les menoit, leur avoit inſpiré tant d'ardeur, qu'ils ne furent jamais plus joyeux. Les Eſpagnols durant la marche firent des chanſons, où ils préféroient leur Général à Annibal, à Jules Céſar, à Scipion. Il y avoit un couplet où ils le faiſoient parler en ces termes : *Je ſuis un pauvre Cavalier, je n'ai pas un ſou, non plus que vous autres.* Il le chantoit avec eux, & il les avoit tellement gagnez par ſes libéralitez & par ſes maniéres populaires, qu'ils lui jurérent tous de ne jamais l'abandonner, *quelque part qu'il voulût aller*, dit l'Auteur qui rapporte ces particularitez, *fût-ce à tous les Diables.* Les Allemans ne lui étoient pas moins affectionnez, & furent plus ſouples à ſes ordres, depuis que le Général Georges Fronsberg, attaqué d'une apopléxie, avoit été obligé de lui en abandonner la conduite. La liberté qu'il leur donnoit de ſaccager toutes les petites Villes qui ſe rencontroient ſur ſa route, les accommodoit fort, & les mettoit en goût pour le pillage de Rome. 1527. *Le Duc de Bourbon Général des Troupes Impériales marche à Rome.* Brantome. Loc. cit.

Le Viceroy à la priére du Pape lui envoyoit Couriers ſur Couriers pour l'arrêter, & l'engager à garder la Tréve ; mais inutilement ; & quelques-uns coururent riſque de la vie de la part des Soldats du Duc, qui ſavoient le ſujet de leur venuë. Ce Prince, ſoit de concert avec le Viceroy, comme on le ſoupçonna, ſoit par la détermination où il étoit, de ſuivre toûjours ſa pointe, refuſoit, ou éludoit les offres qu'on lui faiſoit, tantôt s'excuſant ſur ce qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir de contenir ſes Troupes, tantôt donnant quelque eſpérance, pour amuſer le Pape, & empêcher qu'on ne l'attaquât aux paſſages des montagnes. Il arriva à Arezzo avec une extréme diligence, malgré les pluyes & les débordemens des riviéres ; & en partit le vingt-ſixiéme d'Avril,

Digitized by Google

1527. vril, prenant le chemin de Rome, & ne faiſant plus myſtére de ſon deſſein.

Viterbe, qui ſe trouva ſans défenſe, lui ouvrit ſes portes; il continua toûjours de marcher avec une extréme promptitude, & vint camper le cinquiéme de May dans les prairies de Rome. Le Pape, qui avoit toûjours compté ſur les promeſſes du Viceroy, n'avoit preſque aucunes Troupes réglées : il avoit ſeulement fait raſſembler par Rentio Cerés des Compagnies de Bourgeois, que ce Général poſta de tous côtez ſur les remparts, où il y avoit des bréches en quelques endroits, qu'on n'avoit pas eu ſoin de réparer.

Il demande paſſage au travers de cette Ville.

Le Duc de Bourbon dès ce même jour envoya un Trompette pour demander paſſage dans Rome, afin de continuer, diſoit-il, ſa marche au Royaume de Naples; & ſur le refus qu'on lui en fit, il préſenta dès le lendemain à la pointe du jour, l'eſcalade au Fauxboug du Vatican du côté du Mont S. Eſprit.

Il en veut tenter l'Eſcalade & y perd la vie d'un coup d'arquebuſe.

C'étoit là & à ce moment que ſa mauvaiſe fortune l'attendoit : car dès le commencement de l'aſſaut, comme il appuyoit lui-même une échelle contre la muraille, il reçut un coup d'arquebuſe qui lui perça la cuiſſe. Etant tombé du coup; & ſe ſentant affoiblir, il ordonna à un Capitaine Gaſcon nommé Jonas, de le faire tranſporter au Camp, & de le couvrir d'un manteau, de peur que ſes gens effrayez de ſa mort n'abandonnaſſent l'aſſaut. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il y expira à l'âge de trente-huit ans, ſans laiſſer de poſtérité. Ce fut un Prince dont le malheur fut égal à ſon mérite, & dont la mort auroit été moins funeſte & plus glorieuſe pour lui, ſi elle ne lui fût pas arrivée en combattant en même-temps contre le S. Siége & contre ſon Roy.

La Ville eſt forcée & livrée au pillage.

Cependant le Prince d'Orange, qui prit le commandement, fit continuer l'aſſaut, où les Soldats plus animez que découragez par la mort de leur Général, firent paroître une valeur, qui tenoit de la furie : enfin après deux heures de combat, ils forcérent la muraille. Ceux qui la défendoient ſe ſauvérent dans la Ville, où les Aſſaillans entrérent pêle-mêle avec eux, & s'en rendirent les maîtres. Le Pape, au lieu de ſortir de Rome & de ſe retirer en quelque Fortereſſe de l'Etat Eccléſiaſtique, comme pluſieurs le lui conſeilloient, ſe ſauva dans le Château S. Ange, où il y avoit très peu de munitions, & fut témoin des effroyables déſordres où les Vainqueurs s'abandonnérent. Ceux qui en ont fait le détail, les ont mis avec raiſon au deſſus de tous ceux que les Barbares avoient commis autrefois, lors que cette Capitale du Monde étoit venuë en leur puiſſance.

La vangeance de la mort du Prince & de ceux qui périrent à l'aſſaut au nombre de mille, parurent aux Soldats de juſtes motifs d'aſſouvir leur cruauté; le récit des incendies, des violemens, de mille maniéres brutales dont ils ſe ſervirent pour découvrir l'argent caché par les Habirans, des profanations des choſes ſaintes, où les Allemans, Luthériens pour la plûpart, ſignalérent leur animoſité contre les Catholiques. Et de tout ce qu'on peut imaginer de plus affreux de la licence

du

Digitized by

du Soldat que rien ne contenoit, ne peut qu'à peine exprimer l'effroyable déſolation de cette malheureuſe Ville. Il y eut quatre mille hommes de tuez dans la premiére fureur. Les Priſonniers de toutes conditions furent mis à des rançons exorbitantes, le butin fut immenſe; rien de tout ce qu'il y avoit de précieux dans les Palais du Pape, des Cardinaux & de toutes les perſonnes de qualité, dans les Egliſes, dans les Monaſtéres, dans les maiſons des Banquiers & des riches Bourgeois, n'échapa à l'avarice de la Soldateſque; & le pillage avec tous les crimes qui l'accompagnent dura deux mois entiers. Quelques-uns crurent que le deſſein du Duc de Bourbon mécontent de l'Empereur, qui ne lui avoit tenu preſque aucunes de ſes promeſſes, & aſſuré de l'affection de ſon Armée, étoit de ſe rendre Maître de Rome & du Royaume de Naples. Les Confédérez le voyant devenu ennemi de Charles V. ne s'y ſeroient peut-être pas oppoſez, au moins pour le Royaume de Naples; mais ce furent là de pures conjectures, qui pourroient bien, avec leur vrai-ſemblance, n'avoir aucune vérité. 1527.

Le ſaccagement de Rome & le Siége du Château S. Ange, que le Prince d'Orange fit promptement inveſtir, de peur que le Pape ne lui échapât, mirent toute l'Italie & toute l'Europe en mouvement. Le Duc de Ferrare ne perdit pas cette occaſion de s'emparer de Modéne. Sigiſmond Malateſta ſe ſaiſit de Rimini; les Vénitiens de Ravenne, ſous le prétexte de la conſerver aux Confédérez. Les Florentins ſe révoltérent contre les Médicis, les chaſſérent de la Ville, leur ôtérent toute autorité, renverſérent les Statuës de Leon & de Clement, & rétablirent le gouvernement populaire. *Siége du Château St. Ange.* Guicciard. Jovio, Tarcagnotta, du Bellay, Antoine de Vera, Belcarius, &c.

Charles V. ſur la nouvelle de l'état où le Pape étoit réduit, joüa la Comédie encore mieux qu'il n'avoit fait, en apprenant la priſon de François I. Il fit différer les réjouïſſances qu'on préparoit pour la naiſſance de ſon fils Dom Philippe; il prit le deüil, fit faire des Proceſſions pour implorer la miſéricorde de Dieu ſur les maux de l'Egliſe, & affecta toutes les marques de la plus ſenſible affliction. *Feinte douleur de l'Empereur à cette nouvelle.*

Celles qu'en donnérent les Rois de France & d'Angleterre furent plus ſinceres; & quoi-qu'il leur fût bien plus difficile qu'à l'Empereur de remédier au malheur du Pape: car il n'avoit qu'à envoyer un ordre, pour le mettre en liberté; ils penſérent ſérieuſement à la lui procurer.

Ils avoient renouvellé leurs anciens Traitez, & en avoient conclu un nouveau à Weſtminſter le trentiéme d'Avril, peu de jours avant la priſe de Rome. Ce furent Gabriel de Grandmont Evêque de Tarbes, le Vicomte de Turenne, & le Préſident le Viſte, dont le Roy ſe ſervit dans cette négociation. En exécution de ces Traitez, les deux Rois devoient envoyer chacun leur Ambaſſadeur à l'Empereur, afin de le ſommer de rendre les deux fils du Roy, en recevant pour leur rançon les deux millions d'or qu'on lui avoit déja offerts, & de payer au Roy d'Angleterre les grandes ſommes, dont il lui étoit redevable; & en cas qu'il le refuſât, ils étoient réſolus à lui déclarer la guerre. On y avoit ajoûté l'article du mariage de Marie fille du Roy d'Angleterre, ou avec le *Divers Traitez des Princes Liguez pour ſecourir le Pape.* Relation mſ. du Sieur d'Odieu de la négociation de l'Evêque de Tarbes en Angleterre.

Digitized by Google

1527. Recueil de Traitez, par Leonard, Tom. 2. Du Tillet, Recueil des Traitez avec l'Angleterre.

Roy, ou avec Henry Duc d'Orléans ſon ſecond fils, réſervant la détermination de cette alternative à une entrevûe, que les deux Rois devoient avoir auprès de Calais.

Dès qu'ils avoient ſçû la marche du Duc de Bourbon vers Rome, ils avoient fait un troiſiéme Traité, le vingt-neuviéme de May au même lieu de Weſtminſter, pour mettre au plutôt en exécution celui de l'année précédente de la Ligue offenſive contre l'Empereur, s'il refuſoit la rançon offerte pour les deux Princes; & ils étoient convenus que le Roy feroit ſans retardement marcher en Italie une Armée de trente mille Hommes de pied & de mille Gendarmes, avec toute leur ſuite, tandis que le Roy d'Angleterre, qui devoit fournir une partie de l'argent néceſſaire pour l'entretien de cette Armée, feroit auſſi diverſion dans les Pays-Bas avec de nombreuſes Troupes. Mais quand ils eurent appris la nouvelle de la priſe de Rome, & du Siége du Château S. Ange, ils ſe hâtérent plus que jamais d'agir.

Le Cardinal de Volſey paſſa la Mer, & vint trouver le Roy à Amiens, où ſur l'avis qu'on avoit eu que l'Empereur exigeoit du Pape la convocation d'un Concile général, il fut arrêté le dix-huitiéme d'Août, que ſoit que l'Empereur entreprît de convoquer le Concile de ſa propre autorité, ſoit qu'il le fît ſous l'autorité du Pape dans le temps qu'il le tiendroit en ſa puiſſance, on n'en recevroit point les Decrets, ni en France, ni en Angleterre, à cauſe du défaut de liberté néceſſaire à un Concile légitime; & que les affaires Eccleſiaſtiques ſeroient réglées dans les deux Royaumes par les Aſſemblées du Clergé tant que ce Concile dureroit: que néanmoins, pour faciliter la Paix de l'Europe, les deux Rois ſe départiroient de deux articles des Traitez précédens. Le premier touchant l'argent dû au Roy d'Angleterre par l'Empereur. Ils conſentoient à cet égard de l'en décharger, & agréoient qu'il fût payé par François Sforce Duc de Milan, quand il auroit été rétabli dans ſon Duché. Le ſecond touchant le mariage de Marie d'Angleterre avec le Roy de France, ou avec le Duc d'Orleans; car pour ôter ſoupçon à l'Empereur, que ces deux Princes ne vouluſſent s'unir ſi étroitement, qu'afin de le troubler dans la poſſeſſion de ſes Etats, ils retiroient les paroles qu'ils s'étoient mutuellement données touchant ce mariage: & celui du Roy de France avec Eleonor Reine Doüairiére de Protugal Sœur de l'Empereur, devoit être fait ſans oppoſition de la part du Roy d'Angleterre.

Enfin il ſe fit encore un autre Traité à Londres le dix-huitiéme de Septembre, où celui de l'an 1525. fait par le Roy d'Angleterre avec la Régente durant la priſon du Roy, fut confirmé, auſſi-bien que ceux qui avoient été faits depuis pour la délivrance des deux Princes de France; & pour faire connoître la ferme réſolution des deux Rois d'entretenir une inviolable amitié entre eux, le grand différend qui duroit entre les deux Couronnes, depuis le Régne de Philippe de Valois, fut terminé par la renonciation que le Roy d'Angleterre fit à ſes prétentions ſur le Royaume de France, à condition d'une penſion perpétuel-

Digitized by

tuelle que les Rois de France feroient aux Rois d'Angleterre de cinquante mille écus tous les ans, & de quelques autres avantages qui regardoient le commerce des Anglois; & afin que ce Traité fût ſtable, il fut ſtipulé qu'il ſeroit ratifié par les Parlemens & par tous les grands Seigneurs des deux Nations. 1517.

Le Mareſchal de Montmorenci fut envoyé le mois ſuivant en Angleterre, avec Jean du Bellay Evêque de Bayone, qui fut depuis Cardinal, le Sieur d'Humiéres, & le Premier Préſident de Brinon, pour la ratification. Ils furent accompagnez d'un grand nombre de Seigneurs & de Gentilshommes, qui faiſoient au Mareſchal une ſuite de cinq à ſix cens chevaux. Ce Seigneur fut reçu avec tout l'appareil que demandoit une ſi célébre Ambaſſade; & on n'avoit point encore vû de plus grandes marques d'une parfaite réunion entre ces deux belliqueuſes Nations, ennemies déclarées l'une de l'autre depuis tant de ſiécles. Le Mareſchal à ſon retour laiſſa l'Evêque de Bayone en Angleterre avec la qualité d'Ambaſſadeur, pour tenir la main à l'exécution des Traitez, & recevoir les ordres du Roy durant la guerre qui paroiſſoit inévitable avec l'Empereur. Mémoires du Bellay, Liv. 3.

Cependant en vertu des Traitez dont je viens de faire mention, les Ambaſſadeurs des deux Rois partirent pour aller en Eſpagne trouver l'Empereur, lui ſignifier les intentions de leurs Maîtres, & lui déclarer la guerre dans les formes, s'il refuſoit d'accepter les propoſitions qu'ils avoient ordre de lui faire de leur part. Mais avant que de parler du ſuccès de cette Ambaſſade, je vais reprendre la ſuite de ce qui ſe paſſoit à Rome & aux environs, depuis que le Siége fut formé devant le Château S. Ange.

L'Armée des Confédérez avoit ſuivi celle du Duc de Bourbon, dès qu'ils lui avoient vû prendre le chemin de Rome; mais il avoit quelques jours devant eux; & ſa diligence fut ſi grande, & l'attaque de Rome ſi bruſque, qu'ils ne pûrent être à temps pour en empêcher la priſe. Ils l'apprirent à Granaivolo le dixiéme de May, c'eſt à dire quatre jours après, & ils campérent l'onziéme à Orviéto. *Leur Armée marche à ſon ſecours.* Guicciard. Lib. 18.

Le Marquis de Saluces, qui avoit l'Avant-garde compoſée de François & de Suiſſes, détacha le Prince de Bozzolo, & Hugues de Peppoli avec la plûpart de ſa Cavalerie, que lui-même ſoûtenoit de près, dans l'eſpérance que les Ennemis occupez au pillage de Rome, ne ſeroient pas ſur leurs gardes, & qu'on pourroit pendant la nuit pouſſer juſqu'au Château Saint Ange, pour en tirer le Pape & les Cardinaux qui l'y avoient ſuivi. Mais le Prince de Bozzolo ayant été fort bleſſé en approchant de Rome par la chûte de ſon cheval, Peppoli, ſoit faute de réſolution, ſoit, comme il le diſoit, qu'il n'eût pas pû arriver aſſez tôt avant le jour, revint ſur ſes pas ſans avoir rien fait.

Ce deſſein ayant manqué, il fallut attendre l'arrivée de l'Armée Vénitienne commandée par le Duc d'Urbin, pour délibérer ſi on attaqueroit les Ennemis à force ouverte. Dès qu'il fut venu, la choſe fut examinée dans le Conſeil de guerre. Les Généraux François furent d'avis de har-

Digitized by Google

1527. hazarder l'attaque ; mais le Duc affecta d'y trouver tant de difficultez, qu'il fit conclure le contraire ; & l'Armée après s'être fait voir au Pape ſur les hauteurs, ſe retira le premier jour de Juin. Le Duc d'Urbin dans toute la ſuite de cette Campagne s'étoit comporté d'une maniére à faire croire, qu'il ne cherchoit qu'à perdre le Pape, par la haine qu'il avoit contre les Médicis, à cauſe que Leon X. l'avoit dépoüillé de ſon Etat ; & on en fut perſuadé plus que jamais en cette derniére occaſion.

Accommodement du Pape avec l'Empereur.

Le Pape ſe voyant ainſi abandonné, & que la peſte qui faiſoit un horrible ravage dans Rome & dans le Camp Impérial, s'étoit communiquée au Château S. Ange, fut contraint de conclure le Traité qu'il avoit commencé avec les Impériaux, & attendit ſeulement l'arrivée du Viceroy, de qui il ſe défioit moins que des autres Chefs, & qu'il avoit pour ce ſujet fait prier de venir de Sienne, où il étoit. Ce Traité fut fait le ſixiéme de Juin, à ces conditions:

Que le Pape payeroit à l'Armée quatre cens mille ducats, cent mille d'abord, & le reſte à certains termes ; qu'il remettroit le Château S. Ange au pouvoir de l'Empereur, auſſi-bien que le Château d'Oſtia, Civita Vecchia, Caſtellana, Plaiſance, Parme, & Modéne ; qu'il demeureroit priſonnier dans le Château S. Ange, avec les Cardinaux qui ſe trouvoient avec lui au nombre de treize, juſqu'à ce qu'il eût fourni la ſomme de cent cinquante mille ducats ; qu'enſuite il ſeroit conduit avec les Cardinaux à Naples, ou à Gayete, juſqu'à ce qu'on eût reçu de nouveaux ordres de l'Empereur ; qu'il donneroit pour ôtages du reſte du payement les Archevêques de Siponto & de Piſe, les Evêques de Piſtoye & de Vérone, Jacques Salviati, Simon de Ricaſoli, & Lorenzo de Ridolfi frere du Cardinal de ce nom ; qu'en quittant Rome, il y laiſſeroit un Légat & l'Auditoire de la Rote pour rendre la Juſtice, & qu'il abſoudroit les Colonnes des Cenſures qu'il avoit lancées contre eux.

Mémoires du Bellay, Liv. 3.

Rentio Cerez & Langei, qui étoient entrez dans le Château avec le Pape, ne voulurent point ſouſcrire à cette capitulation ; mais ils en firent une particuliére, par laquelle il leur fut permis & à leurs Soldats de ſortir avec armes & bagages, auſſi-bien qu'à Albert Pio, à Horace Baglioné, & à Caſalé Ambaſſadeur d'Angleterre.

Le Pontife devient Priſonnier de ce Prince.

Par ce Traité, le Pape d'aſſiégé qu'il étoit, devint Priſonnier de l'Empereur, toûjours expoſé à la peſte, dont quelques-uns de ſes gens étoient déja morts, & avec le ſeul avantage pour le préſent, d'avoir des vivres qui lui manquoient. Alarcon, qui avoit été chargé à Madrid de la garde du Roy, le fut auſſi de celle du Pape, & s'acquitta avec autant de dureté de l'une que de l'autre ; mais il eut au moins aſſez d'honneur, pour ne pas ſe rendre aux ſollicitations du Cardinal Colonne, lequel, dit un Hiſtorien, le preſſa diverſes fois de ſe défaire de ce Pontife.

Tarcagnotta.

Clément voyoit bien que ſa priſon ſeroit longue ; car parmi les articles du Traité, il y en avoit un qu'il n'avoit ni la volonté, ni le pouvoir de faire exécuter ; c'étoit celui de la reddition des Places qu'on l'avoit obligé

Digitized by Google

gé de céder à l'Empereur. Caſtellana étoit en la puiſſance des Confédérez: André Doria refuſa de livrer Civita Vecchia, juſqu'à ce qu'on lui eût payé quatorze mille ducats qu'on lui devoit pour ſes appointemens. Le Pape envoya commandement à ſes Gouverneurs de Parme & de Plaiſance d'évacuer ces Places, & d'y admettre les Troupes Eſpagnoles: mais outre que les Habitans ne pouvoient ſouffrir cette Nation, il avoit donné un ordre ſecret à ſes Envoyez de ne point exécuter celui dont il les avoit chargez en préſence d'Alarcon. Pour ce qui eſt de Modéne, le Duc de Ferrare s'en étoit déja ſaiſi, & n'étoit pas d'humeur à la lâcher aux Impériaux. 1527.

Ceux-ci après la jonction des Eſpagnols, que le Marquis du Guaſt amena du Royaume de Naples, faiſoient une Armée de vingt-quatre mille hommes d'Infanterie. Ils étoient redoutables à toute l'Italie par leurs exploits, par leur cruauté, & par l'avantage du nombre: car les Confédérez renforcez des Troupes des Florentins, qui peu de temps après leur révolte contre les Médicis, étoient rentrez dans la Ligue, n'avoient pas plus d'onze mille Fantaſſins, & leur Gendarmerie & leur Cavalerie Légére n'étoient pas fort nombreuſes. Mais il n'y avoit nul ordre, nulle diſcipline dans l'Armée des Impériaux. Le Prince d'Orange n'y avoit que le titre de Général ſans aucune autorité, & le Marquis du Guaſt & le Viceroy ne s'y trouvant pas en aſſurance, s'en étoient retirez. La peſte continuoit d'y faire de grands ravages, ſur-tout parmi les Soldats, qui étoient en Garniſon dans Rome, & qui ennuyez de ſe voir toûjours expoſez à périr par la contagion, en ſortirent malgré leurs Capitaines, pour ſe cantonner dans les petites Places & dans les Bourgs des environs. De ſorte que l'Empereur n'étoit plus maître de Rome, que par la timidité des Romains, & par le déplorable état où la peſte & la miſére les avoient réduits. Les Soldats avant que d'en ſortir, voulant ſe faire payer les cent cinquante mille ducats que le Pape leur avoit promis d'abord par la capitulation, amenérent dans le Champ de Flore les Prélats & les Seigneurs qu'on leur avoit donnez en ôtages, pour les faire pendre à des potences qu'ils y avoient dreſſées, ou du moins pour leur en faire la peur, afin de contraindre ou le Pape ou eux-mêmes à leur donner cette ſomme; mais ayant perdu tous leurs biens au pillage de Rome, & le Pape demeurant toûjourt priſonnier, il leur fut impoſſible de rien fournir. Guicciard. Lib. 18.

Le Pape recevoit de temps en temps des avis de France & d'Angleterre touchant le ſecours qu'on lui préparoit, & que le Mareſchal de Lautrec, qui avoit avec bien de la répugnance accepté la Charge de Capitaine Général de la Ligue, étoit en marche. Le Cardinal de Volſey ne manqua pas à cette occaſion de ſuivre les mouvemens de ſon ambition ordinaire. Il fit propoſer au Pape de lui donner pour tout le temps que ſa Sainteté demeureroit en priſon, la qualité de ſon Légat en Angleterre, en Allemagne & en France: mais le Roy de France ſous-main empêcha le Pape de le faire.

Les choſes étant en cet état, on demeuroit dans l'inaction aux environs

Digitized by Google

1527. virons de Rome ; & c'étoit à peu près la même choſe dans le Milanez, excepté quelques avantages peu conſidérables, qu'Antoine de Léve y remporta ſur les Confédérez.

Les Rois de France & d'Angleterre firent propoſer aux Cardinaux qui étoient hors de Rome, de venir à Avignon, pour délibérer avec leurs Envoyez des moyens de tirer le Pape des mains de l'Empereur; mais appréhendant de ſe mettre en la puiſſance de ces deux Princes, ils s'en excuſérent ſous divers prétextes. D'autre part, l'Empereur ût eu grande envie qu'on lui amenât le Pape en Eſpagne, dans la crainte qu'il n'échapât du Château S. Ange; mais après y avoir bien penſé, & voyant qu'on étoit ſcandaliſé même en Eſpagne de ce que lui, qui en qualité d'Empereur devoit être le Protecteur de l'Egliſe, tenoit en priſon le Vicaire de Jeſus-Chriſt, il quitta ce deſſein.

L'Armée Françoiſe arrive en Italie. Guicciard. Lib. 18.

Sur ces entrefaites, Lautrec arriva le premier jour d'Août au Territoire d'Aléxandrie avec une partie de l'Armée Françoiſe, & releva fort le courage des Confédérez. Il prit à diſcrétion dans la Forteresſe de Boſco, après dix jours de Siége, mille Fantaſſins tant Italiens qu'Allemans, qui s'enrôlérent dans ſes Troupes.

Memoires du Bellay, Liv. 3.

Quand elles furent toutes aſſemblées, l'Armée ſe trouva forte de vingt-ſix mille Hommes de pied. Il y avoit ſix mille Lanſquenets ſous les ordres du Comte de Vaudemont, ſix mille Gaſcons ſous le Comte Pierre Navarre, quatre mille autres François ſous le Sieur de Buries, & dix mille Suiſſes. Il y avoit près de mille Hommes d'armes, quelque Cavalerie Légére commandée par le Capitaine Jerminghen Anglois; & l'Artillerie, qui étoit aſſez nombreuſe, marchoit ſous la conduite de Mondragon Gentilhomme de Gaſcogne.

D'autre part, André Doria qui étoit rentré au ſervice du Roy, étant ſorti du Port de Marſeille avec quatorze Galéres, croiſoit à la hauteur de Génes, & empêchoit que rien n'y entrât par Mer; & Lautrec ſachant qu'il y avoit peu de vivres dans cette Ville, fit un détachement de ſon Armée ſous Céſar Frégoſe, qui ayant fait le dégât à cinq ou ſix lieuës à la ronde, acheva de l'affamer. Le Comte Gabriel de Martinengue, Capitaine général des Génois, étant ſorti ſur les Troupes Françoiſes, les pouſſa, & s'abandonnant trop au premier ſuccès, fut coupé par Frégoſe, défait & pris priſonnier. Ce malheur abbatit tout à fait le courage des Génois, qui ſe voyant ſans vivres & hors d'eſpérance d'en faire venir ni par mer, ni par terre, capitulérent avec Frégoſe pour ſe rendre. Lautrec ſur cette bonne nouvelle, alla lui-même à Génes, y mit pour Commandant au nom du Roy le Mareſchal Théodore Trivulce. Le Doge Adorne ſe retira dans le Château, & fut contraint peu de jours après de le rendre.

Progrez qu'elle y fit.

Lautrec ne voulant pas laiſſer rallentir l'ardeur que ces avantages avoient inſpirée à ſes Troupes, vint aſſiéger Alexandrie; il y reçut de la part des Vénitiens un Convoy de canons, & des munitions de guerre; & cette Place, où le Comte Ludovic Lodroné commandoit, fut obligée de capituler faute de ſecours. La Garniſon par un des articles de la capitu-

Digitized by Google

pitulation, s'obligea à ne ſervir de ſix mois ni contre le Roy de France, ni contre ſes Alliez; & Lautrec remit la Place entre les mains des Députez du Duc de Milan. 1527.

La priſe de Vigévano, de toute l'Omeline, & de Biagraſſa, ſuivit celle d'Alexandrie; & Lautrec ayant fait mine de marcher droit à Milan pour y aſſiéger Antoine de Léve, rabbatit tout à coup le vingt-huitiéme de Septembre ſur Pavie, où le Comte Ludovic de Beljoyeuſe, qui avoit quitté le parti du Roy, à l'occaſion d'une querelle qu'il eut avec le Prince de Bozzolo, s'étoit jetté avec deux mille cinq cens hommes. Il attaqua la Place du côté du Château; & l'Armée Vénitienne l'étant venuë joindre, prit ſes quartiers du côté de la Ville.

On la battit quatre jours durant, & elle fut emportée d'aſſaut, & cruellement pillée par les François, que le ſouvenir de la funeſte Bataille perduë devant cette Place, mit en fureur.

Après ces promptes & importantes conquêtes, on mit en délibération ſi on employeroit l'Armée à l'attaque de Milan, ou ſi on la feroit marcher vers Rome pour la délivrance du Pape. Les divers intérêts partagérent les avis.

Les Vénitiens, que l'entiére conquête du Duché de Milan mettoit à couvert de l'Armée Impériale, opinoient fortement à l'achever; & pour en montrer la facilité, ils repréſentoient qu'Antoine de Léve n'avoit plus que très peu de Troupes mal payées, & qui ne lui ſuffiroient pas pour ſe défendre & contenir en même temps les Bourgeois, que la Ville étoit déja à demi affamée, & que les fortifications étoient ſi mal en ordre, que quelque brave que fût le Commandant, il n'oſeroit jamais attendre un aſſaut. Ils ajoûtoient que Milan étant une fois pris, les Impériaux ne pourroient plus tenir ni dans Rome, ni au Royaume de Naples; parce qu'on pourroit aiſément leur couper le ſecours de l'Allemagne; & qu'au contraire ayant le paſſage ouvert, cette ſeule eſpérance les feroit opiniâtrer à ſe défendre; qu'enfin au cas qu'il arrivât dans la ſuite quelque malheur à l'Armée Françoiſe, elle auroit toûjours une retraite aſſurée dans le Milanez.

Le Duc de Milan, comme le plus intéreſſé en cette affaire, vint à Pavie trouver Lautrec pour le déterminer à ce parti; & outre toutes ces raiſons, il lui fit mille proteſtations qu'après l'obligation eſſentielle qu'il auroit au Roy de l'avoir rétabli dans ſon Etat, Sa Majeſté n'auroit jamais de Serviteur plus attaché à ſon ſervice, & plus dévoué que lui.

Lautrec connoiſſoit auſſi-bien que le Duc de Milan & les Vénitiens, qu'il lui étoit aiſé de venir à bout de cette entrepriſe; & il n'auroit pas balancé, s'il n'eût été queſtion que de l'exécuter: mais il appréhenda que ſi les Vénitiens ſe voyoient une fois entiérement délivrez de la crainte des Impériaux, ils n'agiſſent plus mollement pour la conquête du Royaume de Naples. Il conſidéroit qu'il n'étoit pas de l'intérêt du Roy, que le Duc de Milan fût ſi-tôt maître de tout ſon Duché; qu'on traitoit actuellement en Eſpagne avec l'Empereur pour la délivrance des deux fils de France, & que le Duché de Milan, ſur le point d'échaper à ce

1527. Prince, pourroit être un échange qu'il agréeroit peut-être pour le Duché de Bourgogne, qui étoit le grand obſtacle à la Paix : car en de ſemblables occations les petits Princes ſont toûjours expoſez à être ſacrifiez aux intérêts des plus puiſſans.

Du Bellay, Liv. 3. Guicciard. Lib. 18. Le Cardinal Cibo étoit arrivé au Camp, & s'oppoſoit vivement à un plus long ſéjour de l'Armée dans le Milanez. Il ſommoit Lautrec de marcher inceſſamment à Rome, pour tirer le Pape de priſon, conformément au Traité fait entre les Rois de France & d'Angleterre ; la liberté du Pape étant le principal motif de la Ligue que les deux Rois avoient faite entre eux. Les Florentins faiſoient les mêmes inſtances, dans la crainte que les Impériaux, pour venir au ſecours du Milanez, ne quittaſſent Rome, & ne fiſſent en paſſant leurs ravages ordinaires ſur les Terres de leur République. Ils répondoient aux raiſons contraires, en diſant, que puis qu'il étoit ſi facile d'affamer Milan, l'Armée des Vénitiens avec les Troupes du Duc ſuffiſoient pour en venir à bout.

Ces raiſons du Cardinal & des Florentins, qui n'étoient pas celles de Lautrec, lui ſervirent pourtant de prétexte, pour ne pas aſſiéger Milan. Il dit aux Vénitiens & au Duc, qu'il ne pouvoit aller contre les intentions des deux Rois, & qu'en partant il n'avoit point reçu de plus preſſant commandement du Roy, que celui de procurer la liberté au Pape expoſé aux duretez des Eſpagnols qui le gardoient, & aux dangers de la peſte qui étoit dans le Château S. Ange. Ainſi après les avoir exhortez à achever la réduction du Milanez qu'ils avoient ſi fort avancée avec lui, il décampa & paſſa le Po le dix-huitiéme d'Octobre, vis à vis du Château S. Jean, où il attendit l'arrivée du reſte des Lanſquenets, que le Comte de Vaudemont commandoit, & quelques autres Troupes de France.

Il fut toutefois obligé de faire retourner vers le Milanez un gros détachement ſous Pierre de Navarre ; parce que dès qu'il eut paſſé le Po, Antoine de Léve étoit ſorti de Milan avec quatre mille hommes & de l'artillerie, avoit repris Biagraſſa, & étoit ſur le point de paſſer le Téſin, pour aller attaquer Vigévano & Novare, & reprendre l'Omeline. Mais ce Général ayant eu avis de l'approche de Navarre, abandonna Biagraſſa, que le Duc de Milan eut ſoin de mieux conſerver, & ſe retira à Milan.

Lautrec alla à Plaiſance, & y ſéjourna autant de temps qu'il lui en auroit fallu pour prendre Milan ; mais on crut qu'il avoit ordre de la Cour de marcher lentement vers Rome, juſqu'à ce qu'on eût vû le tour que prendroit la négociation d'Eſpagne. Ce Général toutefois ne perdit pas ſon temps à Plaiſance : car dans le ſéjour qu'il y fit, il détacha du parti de l'Empereur le Duc de Ferrare, qui montra ſon habileté dans cette rencontre, où il obtint du Pape & des Confédérez beaucoup de choſes qu'on lui avoit refuſées depuis le commencement des guerres d'Italie : & ce fut par ce Traité que le mariage de Madame Renée de France, fille du Roy Louïs XII. fut conclu avec Hercule fils du Duc ; & elle l'épouſa quelque temps après. On l'avoit autrefois deſtinée à l'Empereur, & depuis

Digitized

puis à Joachim fils du Marquis de Brandebourg. Lautrec enleva encore le Marquis de Mantouë à l'Empereur, & l'acquit au Roy; & fit fort valoir ces avantages qu'il procuroit à la Ligue, pour excuſer ſon retardement. 1527.

Quelque lente que fût ſa marche, il eſt certain néanmoins qu'elle hâta la délivrance du Pape. Dès que l'Empereur avoit ſçu ce Général en Italie à la tête d'une Armée, il avoit fait partir d'Eſpagne le Général des Cordeliers, & Véri de Migliau, qui portoient ordre de ſa part au Viceroy & à Moncade de finir avec le Pape. Ces deux Envoyez trouvérent en arrivant le Viceroy mort, & déclarérent les intentions de l'Empereur à Moncade, que le Viceroy avoit en mourant ſubſtitué en ſa place juſqu'à nouvel ordre. L'Empereur réduiſoit à deux points ce qu'on devoit exiger du Pape pour ſa liberté. Le premier étoit de l'argent pour le payement de l'Armée Impériale. Le ſecond, qu'il renonçât à la Ligue faite contre lui; mais il vouloit que pour ſûreté de ſes promeſſes, il donnât de bons ôtages & des Places. Cette condition parut plus rude au Pape, que les deux autres articles qu'on lui demandoit. Moncade, qui ne l'aimoit point, s'obſtinoit d'autant plus là-deſſus, que durant cet intervalle, les ôtages que le Pape avoit donnez pour le précédent Traité, trouvérent moyen de s'évader de Rome. *Conditions exigées par l'Empereur pour la liberté du Pape.*

Le Général des Cordeliers, qui eſpéroit que la délivrance du Pape lui vaudroit le chapeau de Cardinal, facilitoit la négociation autant qu'il pouvoit. Son Collégue faiſoit tout le contraire, ſachant qu'il ne pouvoit mieux faire ſa cour à Moncade: mais il vint un ſecond ordre de la Cour d'Eſpagne de conclure avec le Pape, en le mécontentant le moins qu'il ſeroit poſſible. Clément avoit gagné Jérôme Moroné, qui avoit toûjours grand crédit dans le Conſeil, en lui promettant l'Evêché de Modéne pour ſon fils, & quelques autres graces. Il avoit piqué d'honneur le Cardinal Colonne, en lui faiſant entendre qu'il vouloit lui avoir l'obligation de ſa délivrance, & lui avoit fait eſpérer la Légation de la Marche d'Ancone. Après tout, la crainte de l'Armée Françoiſe, la néceſſité d'abandonner Rome pour ſauver le Royaume de Naples, s'il étoit attaqué, & le danger de perdre par cette retraite l'argent promis par le Pape dans la premiére capitulation pour la reddition du Château Saint Ange, fut ce qui fit la déciſion.

Les conditions furent aſſez ſemblables à celles de cette capitulation, excepté que le Pape ſortoit des mains des Impériaux, & devoit être conduit ou à Orviéto, ou à Spoléte, ou à Pérouſe, moyennant la promeſſe qu'il fit de ne ſe point déclarer contre l'Empereur en ce qui concernoit le Milanez & le Royaume de Naples, & de lui accorder la levée des Décimes des revenus Eccléſiaſtiques dans ſes Royaumes. Il lui fallut, avant que de ſortir du Château S. Ange, trouver quatre-vingt quinze mille ducats comptans, & après ſa ſortie plus de trois fois autant. Quelques biens de l'Egliſe, pour faire cette ſomme, furent aliénez, & quelques chapeaux de Cardinal donnez, & cela pour ſoudoyer des Lutheriens aux dépens du Vicaire de Jeſus-Chriſt. *Combien le Pontife l'acheta chérement.* Guicciard. Lib. 18.

Digitized by Google

1527. Le jour de la délivrance du Pape fut fixé au neuviéme de Decembre: mais comme il craignoit toûjours que Moncade ne lui fît quelques chicanes, il ſortit la nuit précédente du Château Saint Ange, déguiſé en Marchand. Il trouva dans la prairie voiſine Ludovic de Gonſague, qui l'y attendoit avec une eſcorte d'Arquebuſiers, & fut conduit à Orviéte. Il écrivit de là au Mareſchal de Lautrec un Bref de remerciement, pour la liberté qu'il lui avoit procurée, bien perſuadé que ſi les Impériaux n'avoient eu rien à craindre de l'Armée Françoiſe, ils ne l'auroient pas relâché.

Monſieur de Lautrec ayant eu avis de la délivrance du Pape, qui étoit un des principaux motifs de ſa venuë en Italie, ne crut pas devoir aller plus avant, ni engager ſon Armée, au milieu de l'Hyver, dans les rochers de l'Apennin. Il remit Parme & Plaiſance entre les mains des Officiers de l'Egliſe, s'en alla à Boulogne, & donna dans cette Place & aux environs, des quartiers à ſes Troupes, pour les faire repoſer quelques ſemaines, juſqu'à l'expédition de Naples qu'il méditoit.

Antoine de Léve penſa à étendre auſſi ſes quartiers, & reprit la Ville de Novare ſur le Duc de Milan, par le moyen du Château, dont les Impériaux étoient les maîtres. La Flotte des Confédérez fit voile vers l'Iſle de Sardaïgne pour s'en emparer: la tempête la diſſipa, & lui fit manquer ſon coup, au moins en partie: car André Doria & Cerés ne laiſſérent pas de mettre deux mille hommes à terre, & battirent le Viceroy, qui étoit venu au devant d'eux avec cinq mille hommes. Ils prirent d'aſſaut Saſſari, où Jacques du Bellay fut tué; mais n'étant pas en état de garder la Place contre toutes les forces de l'Iſle, ils furent obligez de l'abandonner & de ſe rembarquer.

Du Bellay. Liv. 3.

Negociations inutiles pour la Paix de l'Empereur avec le Roy.

Les négociations qui ſe faiſoient durant ce temps-là en Eſpagne pour la Paix entre l'Empereur & la France, n'aboutirent à rien. Voici ce que les Actes des Conférences qui ſe tinrent à Palence pour la plûpart, nous en apprennent de plus important.

Actes des Conférences de Palence.

Les Rois de France & d'Angleterre, en conſéquence des Traitez faits entre eux, envoyérent leurs Ambaſſadeurs en Eſpagne, pour demander à l'Empereur principalement trois choſes. La premiére étoit la liberté du Pape; la ſeconde, d'accepter la rançon de deux millions d'or qu'on lui offroit pour les deux fils de France; la troiſiéme, de payer au Roy d'Angleterre l'argent qu'il lui devoit par divers Traitez. Les Ambaſſadeurs de France étoient le Préſident de Bourdeaux & l'Evêque de Tarbes, qui avoit lui-même négotié en Angleterre pour le Traité de Ligue entre les deux Nations. Ils furent non ſeulement mal reçus, mais encore arrêtez, auſſi-bien que les Envoyez des Princes qui étoient entrez dans la Ligue. Cette détention ne dura pas; parce que le Roy en étant informé, fit mettre en arreſt Antoine Perenot, Seigneur de Granvelle, Ambaſſadeur de l'Empereur. Ce Prince fut obligé de mieux obſerver le Droit des Gens; & la liberté ayant été renduë aux Ambaſſadeurs de part & d'autre, il lui fallut écouter les propoſitions que ceux de France & d'Angleterre venoient lui faire de la part de leurs Maîtres.

Du Bellay, Liv. 3.

Il eſt fort douteux ſi le Roy d'Angleterre vouloit ſincérement la Paix: car dès lors amoureux d'Anne de Boulen, il penſoit à faire divorce avec la Reine Catherine d'Arragon tante de l'Empereur: & de plus, le Cardinal de Volſey n'avoit pû pardonner à ce Prince, de ne lui avoir pas tenu la promeſſe dont il l'avoit amuſé, de le faire Pape dans le Conclave qui ſuivit la mort d'Hadrien VI. 1527.

Après pluſieurs aſſemblées tenuës entre les Miniſtres des trois Princes pendant les mois de Juillet & d'Août, on convint de traiter par écrit, pour modifier les articles du Traité de Madrid; ce qui ſe fit pendant le mois de Septembre. L'Empereur ſe relâcha beaucoup touchant l'article du Duché de Bourgogne, qui étoit le plus important; & conſentit que ſes droits & ceux du Roy ſur ce Duché fuſſent examinez par les voyes de la Juſtice: mais il tint ferme ſur deux autres: le premier, que conformément au Traité de Madrid, il fût déchargé de ſa dette à l'égard du Roy d'Angleterre, & que le Roy la payât pour lui: le ſecond, que les deux fils de France ne fuſſent point délivrez, qu'après que le Roy auroit rendu Génes, qui fut priſe durant les Conférences, & qu'elle fût remiſe entre les mains du Doge Adorne qui en avoit été chaſſé. Il reſtoit encore divers autres articles à vuider; mais c'étoient là les principaux, & ceux qui faiſoient le plus de difficulté. On fit de part & d'autre pluſieurs Mémoires, des Repliques, des Dupliques, ſans pouvoir avancer.

L'Evêque de Tarbes avoit ordre dans ſes inſtructions, de fixer un temps pour la concluſion du Traité, & de rompre les Conférences, s'il s'appercevoit que l'Empereur tirât exprès les choſes en longueur, & qu'il ne procedât pas avec aſſez de ſincérité. C'eſt pourquoi comme après tant d'Ecritures, il vit qu'on n'avançoit point; que les difficultez de la part de l'Empereur ſe multiplioient tous les jours, & qu'il s'opiniâtroit à refuſer la délivrance des fils de France avant la reſtitution de Génes, il lui fit dire qu'il n'avoit plus d'autres offres à faire, & qu'il ſupplioit Sa Majeſté Impériale de lui permettre & aux Ambaſſadeurs d'Angleterre de ſe retirer.

Comme l'Empereur de ſon côté avoit réſolu de ne pas conſentir à de nouveaux adouciſſemens du Traité de Madrid, & de ne pas paroître craindre la guerre, dont on le menaçoit, il répondit que les Ambaſſadeurs pouvoient s'en retourner quand il leur plairoit.

Ils avoient parmi les gens de leur ſuite chacun un Héraut d'armes, qui juſqu'alors n'avoient pas été connus comme tels. L'un s'appelloit Guyenne, & l'autre Clarence, ſuivant une très ancienne coûtume de ces ſortes d'Officiers, de prendre le nom de quelque Province du Royaume dont ils étoient. Ces deux Hérauts ayant déclaré leur commiſſion à Jean l'Allemand Seigneur de Bouclans, un des principaux Officiers de l'Empereur, le priérent de leur obtenir audience de Sa Majeſté Impériale; & elle leur fut accordée pour le vingt-deuxiéme de Janvier à Burgos. An. 1528.

1528. *On envoye des Heraults d'armes au premier pour lui déclarer la guerre.*

L'Empereur vers le midi entra dans la Salle d'audience, accompagné de tous les Grands de ſa Cour ; & s'étant placé ſur ſon Trône, les deux Hérauts, qui étoient au bout de la Salle, ayant leur cotte d'armes ſur le bras, eurent ordre d'approcher : & après avoir fait trois révérences le genoüil en terre, s'avancérent juſqu'au pied du Thrône.

Procès verbal de l'intimation de la guerre, &c.

Clarence portant la parole, dit qu'ils avoient ordre de déclarer à Sa Majeſté Impériale certaines choſes de la part de leurs Maîtres, & que ſuivant les Loix gardées inviolablement entre les Princes, il voulût bien leur donner ſûreté tant qu'ils ſeroient dans ſes Etats, & ſauf-conduit pour en ſortir. L'Empereur lui ayant accordé ce qu'il demandoit, il lut la Déclaration de guerre qu'il avoit par écrit, contenant les motifs qui obligeoient le Roy ſon Maître à la faire. L'Empereur, après en avoir entendu la lecture, en fit ſur le champ une courte réfutation, & reçut le Mémoire de la main du Héraut, qui ſe revêtit en même-temps de ſa cotte d'armes.

Les mêmes formalitez furent obſervées par le Héraut François ; & cinq jours après on leur donna de la part de l'Empereur à chacun une eſpéce de Manifeſte, ou de Réponſe à leur Ecrit de la Déclaration de guerre. Ce Prince dans l'un & dans l'autre rejettoit tout le tort ſur les deux Rois, & les rendit reſponſables des maux que la guerre alloit produire. Il remarquoit dans celui qui fut mis entre les mains de Guyenne, qu'il lui paroiſſoit fort biſarre, que le Roy de France lui déclarât la guerre, vû qu'il la lui faiſoit déja depuis long-temps en Italie ; & il l'accuſoit d'avoir manqué à ſa parole & aux engagemens qu'il avoit pris avec lui à Madrid.

Il ſe trouvoit pour le moins autant d'animoſité dans celui qu'il fit donner à Clarence. Juſques-là dans toutes les Ecritures que les Miniſtres de l'Empereur avoient faites, on y faiſoit parler ce Prince non ſeulement avec toute la circonſpection poſſible du Roy d'Angleterre ; mais encore en termes pleins d'eſtime, d'amitié & de reſpect pour ſa perſonne, & le Cardinal de Volſey n'y étoit pas traité avec moins d'égards : mais cette Réponſe étoit d'un ſtile tout différent ; & entre autres choſes, l'Empereur n'y diſſimuloit point, qu'il ſavoit les bruits qui couroient du deſſein du Roy d'Angleterre touchant ſon divorce avec la Reine Catherine d'Arragon ; & il ajoûtoit ces mots, que ſi ce Prince pouvoit ſe réſoudre à cauſer un ſi grand ſcandale, ce ne pouvoit être *que par la ſiniſtre & mauvaiſe intention du Cardinal d'York* *, *lequel par ſon ambition & cupidité, & pour ce que Sa Majeſté n'a voulu employer ſon Armée d'Italie à faire ledit Cardinal Pape par force ; comme luy avoit fait requerir par Lettres du Roy ſon Maître, & requis par Lettres de ſa main, ni ſatisfaire à ſon orgueil, ambition & convoitiſe, il s'eſt pluſieurs fois vanté qu'il mettroit les affaires de Sa Majeſté en tel broüillis, qu'il ne fut telle broüillerie en cent ans, & le broüilleroit de ſorte qu'il s'en repentiroit, encore que le Royaume d'Angleterre ſe dût perdre.* Le Cardinal tint ſa parole pour le malheur de la Religion Catholique en Angleterre, ainſi qu'on le verra dans la ſuite.

* Volſey.

Les

Les Ambaſſadeurs étant de retour en France, & les Hérauts d'armes avec eux, ceux-ci préſentérent au Roy les Réponſes faites par l'Empereur à la Déclaration de la guerre, & lui ajoûtérent ce que ce Prince leur avoit ordonné de ſa propre bouche de lui dire, ſavoir qu'il avoit manqué à ſa parole, & procédé de mauvaiſe foi, & que quand il voudroit, *il le lui ſoûtiendroit ſeul à ſeul*, c'eſt-à-dire dans un combat ſingulier.

1528. *Reproche injurieux que l'Empereur fit faire au Roy.* du Bellay, Liv. 3. Antoine de Vera Hiſt. de Charl. V.

Sur cela, le Roy appella l'Ambaſſadeur de l'Empereur, qui avoit déja pris ſon audience de congé, lui fit de grandes plaintes de ſon Maître ſur l'inſulte atroce qu'il faiſoit à un Roy tel que lui, & lui preſenta un billet qu'il lui ordonna de lire ſur le champ, & qu'il le chargea de préſenter à l'Empereur. L'Ambaſſadeur s'excuſa de l'un & de l'autre, ſur ce que ſon Ambaſſade étant finie, il n'avoit plus de caractére. Vous l'entendrez au moins, reprit le Roy, & il le lui fit lire par Robertet Secretaire d'Etat.

Cet Ecrit contenoit en peu de mots la défenſe du Roy ſur le reproche que l'Empereur lui avoit fait faire par le Héraut d'armes, & finiſſoit en ces termes. *Vous faiſons entendre que ſi vous nous avez voulu, ou voulez charger . . . . . que jamais nous ayons fait choſe qu'un Gentilhomme aïmant ſon honneur ne doive faire, Nous diſons que vous avez menti par la gorge, & qu'autant de fois que vous le direz, vous mentirez; étant délibéré de défendre noſtre honneur juſqu'au dernier bout de noſtre vie. Pourquoi puiſque contre-vérité vous nous avez voulu charger, déſormais ne nous écrivez aucune choſe; mais nous aſſûrez le camp, & nous vous porterons les armes: proteſtant que ſi après cette déclaration, en autres lieux vous écrivez ou dites paroles qui ſoient contre noſtre honneur, que la honte du delai du combat en ſera voſtre: vû que venant audit combat, c'eſt la fin de toutes écritures. Fait en noſtre bonne Ville & Cité de Paris le vingt-huitiéme jour de Mars l'an 1527. * avant Paſques.* François.

Défi que François I. lui envoya.

Le Roy envoya cet écrit à l'Empereur par un Héraut d'armes. Ce Prince l'ayant reçû, il fit demander au Roy un Sauf-conduit pour un de ſes Hérauts d'armes, afin de lui porter ſa reponſe. Le Roy accorda le Sauf-conduit limité par ces termes, *pour apporter la ſeureté du Camp, & non autrement.*

Le Héraut étant arrivé, le Roy ſe tranſporta au Palais avec toute la Cour, pour lui donner audience. Ce qui ſe paſſa dans cette grande Aſſemblée, & ſur un ſujet que le Roy regardoit comme très important pour ſon honneur, eſt rapporté dans un procès Verbal qui en fut fait & que j'ai trouvé dans un livre intitulé *des Duels* imprimé en 1586. à Paris. Je vais le tranſcrire ici comme une piece qui m'a paruë curieuſe.

Réponſe de l'Empereur reçue par le Roy en preſence de toute ſa Cour.

* C'eſt-à-dire en 1528. comme l'on compte aujourd'hui.

PRO-

Digitized by Google

1518.

PROCES VERBAL

Contenant la deffenſe du Roy Très Chrétien contre l'élu en Empereur delayant le Combat d'entre eux.

Procès Verbal de ce qui ſe paſſa dans cette Aſſemblée.

EN la grand' Salle du Palais Royal de Paris, par le Commandement du Roy, a eſté dreſſé un Tribunal au devant de la table de marbre, de la hauteur de quinze marches, auquel le dit Seigneur s'eſt trouvé le dixiéme jour de Septembre, l'an mil cinq cens vingt-huit, pour ouïr parler le Héraut d'armes, que l'on diſoit l'élu en Empereur luy envoyer. Et eſtoit le dit Seigneur accompagné en la maniére qui s'enſuit : Premierement eſtoit à ſa main dextre aſſis dedans une chaire, très haut, très excellent & très puiſſant Prince le Roy de Navarre, Duc d'Alençon, & de Berry, Comte de Foix & d'Armignac, &c. En ce meſme coſté eſtoient aſſis ſur un banc Monſeigneur le Duc de Vendomois, Per de France, Lieutenant Général & Gouverneur de Picardie, Domp Hercules d'Eſte fils aiſné du Duc de Ferrare, Duc de Chartres & de Montargis, le Duc d'Albanie, Régent & Gouverneur du Royaume d'Ecoſſe, le Duc de Longueville, Grand Chambellan, près leſquels, à un autre banc eſtoient aſſis les Préſidents & Conſeillers de la Cour de Parlement, & derriére eux pluſieurs Gentilshommes & gens de Lettres. De l'autre coſté eſtoient aſſis en chaires ceparées Meſſeigneurs les Reverendiſſimes, Monſeigneur le Cardinal Salviati, Legat de noſtre Saint Pere le Pape & du S. Siége Apoſtolique. Monſeigneur le Cardinal de Bourbon Evêque & Duc de Laon Per de France : Monſeigneur le Cardinal de Sens Chancelier de France : Monſeigneur le Cardinal de Lorraine Archeveſque de Narbonne: Meſſeigneurs les Ambaſſadeurs de très haut, très excellent, & très Puiſſant Prince le Roy d'Angleterre deffenſeur de la Foy : les Ambaſſadeurs de très haut, très excellent, & très puiſſant Prince le Roy d'Ecoſſe : Les Ambaſſadeurs de la très illuſtre Seigneurie de Veniſe : L'Ambaſſadeur du très illuſtre Duc de Milan : L'Ambaſſadeur des Seigneurs des Ligues des hautes Allemaignes : L'Ambaſſadeur de la Seigneurie de Florence. En un autre banc eſtoient l'Eveſque de Tranſſilvane Ambaſſadeur de très haut & très puiſſant Prince le Roy de Hongrie : l'Eveſque Duc de Langres Per de France : L'Eveſque Comte de Noyon Per de France, l'Archeveſque de Lyon Primat de Gaule : L'Archeveſque de Bourges Primat d'Aquitaine : Les Archeveſques d'Aix & de Rouen : les Eveſques de Paris, de Meaux, de Liſieux, de Maſcon, de Limoges, de Vabres, de Conſerens & de Terbe. Et à leurs dos eſtoient les Maiſtres des Requeſtes & Conſeillers du Grand Conſeil. Aux deux coſtez de la Chaire dudit Seigneur eſtoient le Comte de Beaumont Grand Maître & Mareſchal de France, & le Seigneur de Bryon Admiral de France, Lieutenant Général & Gouverneur de Bourgogne. Et derriere la ditte chaire eſtoient pluſieurs Chevaliers de l'Ordre ; c'eſt

à

1528.

ſavoir le Comte de Laval Lieutenant Général & Gouverneur de Bretaigne, le Seigneur de Montmorency, le Seigneur d'Aubigny Capitaine de cent Lances & de la Garde Ecoſſoiſe, le Comte de Brienne, Ligny & Rouſſy, le Seigneur de Fleuranges, Mareſchal de France, le Seigneur de Ruffey, le Seigneur de Genoilhac grand Eſcuyer & Maiſtre de l'Artillerie de France, Loys Monſeigneur de Cleves : le Seigneur de Humieres & le Comte de Carpy. Et derriere étoient le Comte d'Eſtampes Prevoſt de Paris, & avec luy pluſieurs Gentilshommes de la Chambre dudit Seigneur, entre leſquels étoient le Comte de Tancarville, le Seigneur de Guymené, le fils du Comte de Rouſſy, le fils du Seigneur de Fleuranges, le Seigneur de la Rochepot, le Seigneur Douarty Grand Maiſtre des Eaues & Foreſts, le Seigneur du Lude, le Seigneur de Janly, le Seigneur de Villebon Bailly de Rouen, le Baron de Chaſteau-morant, le Seigneur de la Louë ; le Vicomte de la Motheaugroing, & le Seigneur de Verets, & outre les Maiſtres d'Hoſtel, Pannetiers, Echanſons, Ecuyers tranchans, & autres Officiers Domeſtiques. Et y avoit grand nombre des deux cents Gentils-hommes de la Maiſon dudit Seigneur, & pluſieurs autres Gentilshommes. Et à l'entrée dudit Tribunal eſtoient les Capitaines des Gardes & Prevoſt de l'Hoſtel. Et devant la Chaire dudit Seigneur eſtoient à un genouil les Huiſſiers de Chambre, & au pied du degré dudit Tribunal eſtoient les Prevoſt des Marchans, & Echevins de la ditte Ville de Paris. Et au bas de la Salle dont les portes demeurerent toûjours ouvertes y avoit un nombre infini de gens de diverſes nations. En la préſence deſquels ledit Seigneur Roy a dit & expoſé que la cauſe qui l'avoit meu faire icelle aſſemblée étoit pour ce que l'Eſleu en Empereur lui avoit envoyé un Héraut d'armes : lequel ainſi que ledit Seigneur penſoit & que icelui Héraut avoit dit, comme auſſi ſon Sauſconduit contenoit, portoit audit Seigneur Lettres Patentes & Autentiques de la ſeureté du Camp, pour le Combat qui devoit eſtre entre ledit Eſleu en Empereur & luy. Et d'autant que le dit Héraut d'armes ſous ombre d'apporter la ſeureté du dit Camp, pourroit pour divertir & élongner l'affaire, uſer de quelques fixcions, ſimulations ou hypocriſie : & que le dit Seigneur Roy demande la briefveté & expedition du dit Combat, afin que moyennant icelui ſe puiſſe mettre fin à la guerre qui a ſi longuement duré entre eux au ſoulagement de toute la Chreſtienté, éviter effuſion de ſang & autres maux qui en adviennent. A bien voulu ledit Seigneur que cela fuſt cogneu par toute Chreſtienté, afin que chacun puiſſe à la verité juger dont procede le mal & la longueur. D'autrepart auſſi a fait la ditte aſſemblée pour remontrer qu'il n'a legierement entrepris un tel acte, car le droit eſt de ſa part, & quant euſt fait autrement, ſon honneur euſt été grandement bleſſé, ce que les Seigneurs de ſon ſang & autres ſes ſujets du Royaume n'euſſent trouvé bon. Et ſachant la cauſe du Combat & le droit d'icelui Seigneur, le comporteront comme bons & Loyaux ſujets doivent faire : eſperant avec l'aide de Dieu y aller de ſorte que clerement ſe verra ſi le droit eſt de ſon côté, & que contre verité il a été accuſſé d'eſtre infracteur de ſa

Digitized by Google

1518. foy. Les Roys ſes predeceſſeurs & Anceſtres dont les effigies ſont en taitte affigées par ordre en icelle ſalle, qui ont en leur temps ſucceſſivement fait actes glorieux & augmenté grandement leur Royaume, eſtimeroient ledit Seigneur n'eſtre capable d'eſtre leur ſucceſſeur, s'il ſouffroit contre ſon honneur une telle note lui eſtre par l'Eſleu en Empereur imputée, & qu'il ne deffendiſt de ſa perſonne ſon honneur ainſi & par la forme & maniére accoutumée. Et pour entendre la matiére, faut préſuppoſer qu'aprés que par fortune de guerre, ledit Seigneur Roy fut prins de ſes ennemis devant Paviè, à nul deſquels ne bailla ſa foy, penſant que ſeroit par la magnanimité de l'Eſleu en Empereur mieux traité en Eſpaigne, autour de lui qu'ailleurs, conſentit y eſtre mené : ce que fut fait ſur ſes Galaires, qu'il fit armer à ces fins. Et lui arrivé en Eſpaigne fut mis au Chaſteau de Madrid où a été nuit & jour gardé par gros nombre de Hacquebutiers & autres, qui lui ennuyoit & fâchoit grandement; tellement que pour la détreſſe où il étoit devint malade juſques à la mort : l'Eſleu en Empereur le viſita : & depuis ſur ſa gueriſon ſe traitta un accord entre les Députez d'icelui Eſleu en Empereur, & les Ambaſſadeurs que Madame Mere du dit Seigneur y avoit envoyez à ces fins, par vertu du pouvoir que ledit Seigneur Roy lui avoit laiſſé de regir ſon Royaume quand il partit d'icelui pour paſſer les Monts, par lequel elle ne pouvoit obliger la perſonne du dit Seigneur, mêmes que par l'inſpection d'icelui Traité chacun evidemment pourra cognoître qu'il eſt déraiſonnable tant en paroles qu'en effet, & violentement extorqué : & que jamais Prince qui euſt été en liberté n'euſt paſſé un tel Traité, ne pour ſa délivrance promis telle rançon que celle qui fut promiſe. Lequel Traité toutesfois firent jurer audit Seigneur qui étoit priſonnier, contre les proteſtations que par pluſieurs fois il avoit publiquement faites, luy étant encores bien malade, en danger de recidivation & de la mort. Aprés lequel Traité le dit Seigneur, tenu toûjours ſous la garde des deſſus-dits hors la liberté, fut mis en chemin pour retourner en France, ſur les ôtages de Meſſeigneurs ſes Enfans auquel fut dit par pluſieurs fois, qu'aprés qu'il ſeroit en France en ſa liberté falloit qu'il baillaſt ſa foy, ſachants & cognoiſſants que ce qu'il avoit fait & promis en Eſpaigne étoit nul & ſi n'eſt records ledit Seigneur, que ledit Eſleu en Empereur luy dit jamais que s'il n'accompliſſoit le contenu audit Traité, le tiendroit infracteur de foy : & ores que leſdites paroles lui auroient été dites, le dit Seigneur n'étoit en ſa liberté pour lui repondre aucune choſe, & n'y auroit donné ſon conſentement. Par ainſi au cas de preſent il y a deux choſes à conſiderer : l'une, le Traité extorqué violentement fait par ceux qui n'avoient pouvoir d'obliger ſa perſonne, & lequel quant au demourant a été accompli per Madame Mere du dit Seigneur, qui a baillé oſtages Meſſeigneurs les enfans du dit Seigneur : l'autre eſt la prétenduë foy du dit Seigneur, ſur laquelle ne peuvent faire fondement devant qu'au moyen d'icelle ne l'ont mis en liberté. Or en matiere de guerre la foy d'un priſonnier, ſi celui à qui elle a été baillée ne le met en pleine liberté, n'a aucun effet d'obliger, deſorte que s'il evade

Digitized by

de de ceux qui le gardent ne peut eſtre redargué de foy enfrainte. Et par ainſy attendu qu'ils ont toujours tenu ledit Seigneur ſous groſſe garde, & n'ont fait fondement ſur ſa foy, ne la peuvent accuſer, car elle en riens ne l'oblige : Auſſy par pluſieurs fois les Miniſtres dudit Eſleu en Empereur ont dit & confeſſé que la foy qu'ils prétendoient avoir dudit Seigneur eſtoit nulle, parce qu'il n'eſtoit en liberté, & que là où il ſeroit eſtoit neceſſaire que de nouveau leur baillaſt la foy. Ce que ledit Seigneur ne fit, ains ſeulement bailla Meſſeigneurs ſes enfans en oſtages, qui eſtoit une autre groſſe & grande ſujetion, pour monſtrer qu'ils ne s'arreſtoient à ſa foy, & ne le mettoient en pleine liberté ſur icelle. Auſſy faut preſuppoſer que en matiere d'honneur & combat y a aſſaillant & deffendeur, l'aſſaillant baille la ſeureté du camp, & le deffendeur provoqué & aſſailli baille les armes. Or adverty ledit Seigneur Roy tant par ſes Ambaſſadeurs, Heraut d'armes, qu'autres, que ledit Eſleu en Empereur le blaſmoit d'avoir rompu ſa foy & uſoit de groſſes paroles touchant grandement ſon honneur, ainſy qu'il ſe pourra voir par lettres miſſives qu'iceluy Eſleu en Empereur a eſcrittes à Maiſtre Jean de Calvimont Preſident de Bordeaux, Ambaſſadeur dudit Seigneur en la Cour d'iceluy Eſleu en Empereur, leſquelles ledit Seigneur fit lire devant toute l'aſſiſtance, & dont la teneur s'enſuit : Monſieur l'Ambaſſadeur, j'ay veu les lettres, que m'avez eſcrites touchant les paroles que vous dis en Grenade : & auſſi ay veu les extraits de voſtre procès verbal, par leſquels j'entends très bien que ne voulez avoir ſouvenance de ce qu'alors vous dis pour en avertir le Roy de France Voſtre Maiſtre, afin que vous redie les dittes paroles pour ſatisfaire à voſtre deſir : C'eſt que je vous dis alors, après pluſieurs propos qui n'eſtoient de grand' ſubſtance, parquoy n'eſt beſoin les repeter, que ledit Roy voſtre Maiſtre avoit fait laſchement & meſchamment de non m'avoir gardée la foy que j'ay de luy, ſelon le Traité de Madrid : & que s'il vouloit dire du contraire, je luy maintiendrois de ma perſonne à la ſienne. Velà les propres paroles ſubſtanciales que je dis du Roy voſtre Maiſtre en Grenade, & je crois que ce ſont celles que tant deſirez ſcavoir : Car ce ſont les meſmes que je dis au Roy voſtre Maitre en Madric, que je tiendrois pour laſche & meſchant s'il me failloit de ſa foy que j'ay de luy : & en les diſant, je luy garde mieux ce que je luy ay promis qu'il ne fait à moy : je les vous eſcrits voulentiers, ſignées de ma main, afin que d'icy en avant vous n'y autre n'en faciez doute. Donné en noſtre ville dudit Madric le 18. jour du mois de Mars l'an mille cinq cens vingt-huit. Ainſy ſigné Charles, & contreſigné Lalemand : & à la reſcription des dittes lettres eſt eſcrit : A Monſeigneur l'Ambaſſadeur du Roy de France Maiſtre Jean de Calvimont Chevalier, ſecond Preſident de Bordeaux, eſtant à preſent à Poſa en Caſtille. Et le diziéme jour après la datte d'icelles lettres en pleine aſſemblée & aſſiſtance comme celle qui eſtoit lors preſent, après avoir ouy l'Ambaſſadeur dudit Eſleu en Empereur, & qu'il print congé de retourner par devers ſon Maiſtre, & qu'on tenoit pour aſſeuré qu'iceluy Eſleu en Empereur avoit aſſailly

1528.

Digitized by Google

1528. & blaſmé ledit Roy de foy non gardée pour la conſervation de ſon honneur & pour ſouſtenir la verité, auroit ledit Seigneur Roy fait reponſe par eſcrit audit Eſleu en Empereur ſignée de ſa main, laquelle a fait lire en icelle aſſiſtance de la teneur qui s'enſuit. Nous François par la Grace de Dieu Roy de France, Seigneur de Gennes, &c. A vous Charles par la meſme grace Eſleu en Empereur des Romains & Roy des Eſpaignes, faiſons ſçavoir que nous eſtans advertis qu'en toutes les reponſes qu'avez faites à nos Ambaſſadeurs & Heraux envoyez devers vous pour le bien de la paix, vous voulant ſans raiſon excuſer, nous avez accuſé en diſant qu'avez notre foy, & que ſur icelle, outre noſtre promeſſe, nous en eſtions allez & departis de vos mains & de voſtre puiſſance. Pour deffendre noſtre honneur lequel en ce cas ſeroit contre notre honneur trop chargé: Avons bien voulu vous envoyer ce Cartel, par lequel, encores que tout homme gardé ne puiſſe avoir obligation de foy, & que cela nous fuſt excuſe aſſez ſuffiſante: Ce nonobſtant, voulant ſatisfaire à un chacun & à noſtre honneur, lequel nous avons bien voulu garder & garderons, ſi Dieu plaiſt, juſques à la mort: vous faiſant entendre que ſi vous nous avez voulu ou voulez charger, non pas de noſtre dite foy & delivrance ſeulement, mais que jamais nous ayons fait choſe qu'un Gentil-homme aimant ſon honneur ne doive faire: Nous diſons que vous avez menti par la gorge, & qu'autant de fois que vous le direz vous mentirez, eſtant deliberé de deffendre notre honnour juſqu'au dernier bout de noſtre vie. Parquoy puiſque (comme dit eſt) vous nous avez voulu charger contre verité, d'oreſnavant ne nous écrivez aucune choſe: mais nous aſſeurer le Camp, & nous vous porterons les armes. Proteſtant que ſi après cette declaration en autres lieux vous eſcrivez ou dictes paroles qui ſoient contre noſtre honneur que la honte du delay du combat en ſera voſtre: veu que venant audit Combat c'eſt la fin de toutes Eſcritures. Fait en noſtre bonne ville & cité de Paris le vingt-huitiéme jour de Mars l'an mil cinq cens vingt-ſept avant Paſques. Ainſy ſigné François: lequel fut envoyé par un Haraut d'armes en Eſpaigne, qui ſans autre parole ny conteſtation le miſt en la preſence d'une groſſe aſſemblée de gens entre les mains dudit Eſleu en Empereur. Si a demandé depuis iceluy Eſleu en Empereur un ſaufconduit audit Seigneur, pour lui envoyer un Heraut, lequel ſaufconduit luy a eſté envoyé limité pour apporter la ſeureté du Camp & non autrement. Et d'autant que ledit Seigneur deſire, comme dit eſt cy deſſus, ceſte matiere prendre briefve fin & expedition, pour le ſoulagement de la Chreſtienté, ne veut & n'entend entrer en paroles ny autre conteſtation qui pourroient tendre à deſguiſer & prolonger l'affaire. Et d'autant que le dit Eſleu en Empereur a fait ſon accuſation, & ledit Seigneur Roy baillé ſes deffenſes, ne reſte plus que le Camp dont l'Eſleu en Empereur doit fournir, & ledit Seigneur les armes. Et par ainſy ſi ledit Heraut ne baille la Patente autentique pour la ſeureté du Camp, & n'obſerve le contenu en ſon ſaufconduit, ledit Seigneur n'entend luy donner audience. Et ce fait, a commandé ledit Seigneur qu'on fiſt venir par devers

Digitized by Google

vers lui ledit Heraut. Ce qui a eſté fait, & a comparu devant ledit Seigneur, affublé de ſa cotte d'armes. Auquel Heraut dudit Eſleu en Empereur le Roy a dit: Heraut, portes-tu la ſeureté du camp telle qu'un aſſailleur, comme eſt ton maiſtre, doit bailler à un deffendeur, tel comme je ſuis? Le Heraut lui a dit: Sire, il vous plaira me donner congé de faire mon office. Alors le Roy luy dit: Baille moy la Patente du Camp, & je te donneray congé de dire après tout ce que tu voudras de la part de ton Maiſtre. Le Heraut commence à dire: La treſſacrée Majeſté. Sur lequel mot le Roy luy a dit de rechef: Montre moy la Patente du camp: car je penſe que l'Eſleu en Empereur ſoit Gentit Prince, ou le doive eſtre, qu'il n'auroit point voulu uſer de ſi grand' hypocriſie, que de t'envoyer ſans laditte ſeureté du Camp, veu ce que je luy ay mandé: & auſſy tu ſçais bien que ton ſaufconduit contient que tu portes laditte ſeureté. Ledit Heraut a repondu, qu'il croyoit porter choſe que ledit Seigneur Roy s'en devroit contenter. A quoy ledit Seigneur Roy a repliqué: Heraut baille moy la Patente du Camp, baille la moy; & s'elle eſt ſuffiſante, je l'accepte, & après dis tout ce que tu voudras. A quoy ledit Heraut a reſpondu, qu'il avoit commandement de ſon maiſtre de ne le bailler point, qu'il n'euſt premierement dit aucune choſe qu'il luy avoit donné charge de dire. Alors le Roy luy a dit: Ton Maitre ne peut pas donner des loix en France. Et d'autre part les choſes ſont venuës à tel point, qu'il n'eſt plus beſoin de paroles, & ſi dois eſtre adverty que je n'ay fait porter paroles par mon Heraut à ton maiſtre, mais ce que je luy ay mandé a eſté par eſcrit ſigné de ma main. A quoy ne falloit autre reponſe que laditte ſeureté du camp ſans laquelle je ne ſuis deliberé de te donner audiance, car tu pourrois dire choſe dont tu ſerois deſavoué: & auſſy ce n'eſt pas à toy à qui j'ay à parler ne à combattre, mais ſeulement à Eſleu en Empereur. Ledit Heraut a dit lors audit Seigneur, qu'il luy donnaſt donc congé & ſaufconduit pour s'en retourner: ce que ledit Seigneur luy a accordé, & a dit audit Heraut: Prens acte. Et après, a demandé à moy, Gilbert Bayard Seigneur de Neufville, Bailly de Montpenſier, Vicomte de Mortaing, ſon Conſeiller Notaire & Secretaire d'Eſtat & de ſa Chambre, ſignant en ſes Finances acte, comme il n'avoit tenu & ne tenoit à luy qu'il ne receuſt ladite Patente, & qu'en la luy baillant telle qu'elle doit eſtre il ne refuſoit de venir audit Combat. Et ce fait, s'eſt retiré en la chambre ordonnée pour tenir ſon Conſeil. Et ledit Heraut a requis audit Seigneur, que les choſes ſuſdittes luy fuſſent baillées par eſcrit, ce qui avoit eſté accordé. Fait en ladite ville de Paris les jours & an que deſſus. Ainſy ſigné, Bayard. 1528.

Ces défis mutuels n'ont aucun effet.

Ces défis mutuels furent ſans effet par la faute de François I. ſi l'on en croit les Eſpagnols, & par celle de Charles V. ſi l'on s'en rapporte aux François. Le préjugé eſt pour ceux-ci, à en juger par le caractére des deux Princes. Charles avoit du cœur: mais un deſſein de cette nature étoit moins de ſon génie que de celui de François I. Pour moi, il me ſemble que ceux qui prennent parti là-deſſus, jugeroient plus favorablement de ces Princes, ſi avouant qu'ils avoient fait cette démarche pour

Digitized by Google

1518. s'en faire honneur, ils disoient que ni l'un, ni l'autre, n'avoient voulu sincérement en venir à l'exécution ; car toutes les régles de prudence la leur défendoient.

L'animosité & les injures personnelles entrant dans ces différends, on devoit s'attendre à voir la guerre s'allumer plus que jamais non seulement en Italie; mais encore du côté des Pays-Bas, de la Bourgogne, des Pyrénées, sur l'Ocean & sur la Méditerranée : & cela seroit arrivé sans doute, si les Rois de France & d'Angleterre n'avoient été autant possédez de la passion du plaisir; que de celle de la gloire & de la vengeance, & que le Roy d'Angleterre n'eût prévû qu'en portant la guerre en Flandre, il ruïneroit le commerce de ses Sujets. D'autre part, les Finances de l'Empereur ne pouvoient fournir à tant d'efforts tout à la fois; & Madame Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas, employoit toute son adresse tant à la Cour de France qu'à la Cour d'Angleterre, pour détourner la tempête qui la menaçoit. Enfin, la grande espérance que le Roy conçut de la conquête du Royaume de Naples, & l'extréme danger où l'Empereur étoit de le perdre, attirérent de ce côté-là presque toute l'attention de ces deux Princes.

En effet, la peste avoit extrémement diminué l'Armée Impériale en Italie; son indocilité causée par le défaut de paye, faisoit que les Généraux ne pouvoient prendre aucunes mesures certaines pour prévenir les desseins de la Ligue; & le Royaume de Naples étoit perdu pour l'Empereur, sans les intérêts particuliers qui empêchoient les ennemis de ce Prince, d'agir aussi efficacement qu'ils auroient pû.

Guicciard. Lib. 18. Le Pape paroissoit indéterminé, & délibéroit s'il rentreroit dans la Confédération, ou s'il n'y rentreroit pas. Il avoit sur cela des engagemens opposez, par les promesses contraires qu'il avoit faites à l'Empereur & au Roy de France durant sa prison. Il ne vouloit point ratifier le Traité fait avec le Duc de Ferrare qui s'étoit détaché du parti Impérial, & ne l'avoit fait que sous cette condition. Le Pape demandoit que les Vénitiens avant toutes choses retirassent de Ravenne les Troupes qu'ils y avoient mises, sous prétexte de la garder pendant sa prison, contre les Impériaux au nom des Confédérez. La Seigneurie au contraire, qui de tout temps avoit eu des prétentions & des vûes sur cette Place, comme étant tout à fait à sa bien-séance, différoit toûjours de le satisfaire. De sorte que le Roy pour la conquête du Royaume de Naples, ne pouvoit guéres compter que sur son Armée, excepté que les Vénitiens & le Duc de Milan, qui avoient intérêt à empêcher les progrès d'Antoine de Léve, ne devoient pas manquer à tenir au moins ce Général en échec.

L'Armée de France marche vers le Royaume de Naples. Lautrec ne laissa pas long-temps reposer ses Troupes. Il décampa de Boulogne, & se mit en marche vers le Royaume de Naples. Son Armée étoit composée de huit mille Lansquenets commandez par le Comte de Vaudemont, de trois mille Suisses sous les ordres du Comte de Tende, de trois mille hommes de pied François sous le Sieur de Burie, de quatre mille Gascons sous Pierre de Navarre & Monsieur de Candale, & de

de dix mille Italiens. Tout cela faiſoit une Infanterie de vingt-huit mille hommes la plûpart bien aguerrie, mais la Gendarmerie n'étoit pas à beaucoup près ſi nombreuſe. 1518. Memoires du Bellay, Liv. 3.

Il prit ſa marche du côté de la Mer, laiſſant l'Appennin à droite, alla par Rimini, Sénégallia, Ancone, & Récanati où il campa quelques jours, pour ne pas trop fatiguer ſon Armée. Il arriva vers la fin de Février ſur les frontiéres de l'Abbruzze, qui eſt de ce côté-là la premiére Province du Royaume de Naples, & un bon pays. Il la traverſa ſans rencontrer d'Ennemis; tout ſe ſoûmit, & Aquila, ville qui du temps de Charles VIII. avoit ſignalé ſon zéle pour la France, ne fut pas moins prompte en cette occaſion à embraſſer ſon parti. De là Lautrec paſſa dans la Capitanate, où il ſe fit livrer cent mille ducats, que la Doüane de ce pays fournit tous les ans au Roy de Naples, pour les pâturages & les paſſages des beſtiaux. Il s'y ſaiſit du Haras que l'Empereur y avoit, & s'en ſervit pour remonter une partie de ſes Cavaliers. Rien ne lui réſiſtoit, & il n'auroit eu que la peine de parcourir tout le Royaume pour le conquérir, ſi Philbert de Châlons Prince d'Orange, n'eût enfin avec beaucoup de peine, obligé l'Armée Impériale à ſortir de Rome pour venir au ſecours.

Elle en partit le dix-ſeptiéme de Février, après y avoir aſſouvi ſon avarice & ſa cruauté. Elle étoit forte encore de quinze cens chevaux, de quatre mille Hommes de pied Eſpagnols, de deux à trois mille Fantaſſins Italiens & de cinq mille Lanſquenets, reſte d'une Armée beaucoup plus nombreuſe, dont la peſte avoit fait mourir plus de la moitié. Elle fut jointe par le Prince de Melphe qui y amena mille Allemans; mais les Impériaux n'avoient plus alors dans la Capitanate, que Manfrédonia & Barlette, villes maritimes, & Troja dans les terres. *Les Impériaux vont à ſon ſecours.* Guicciard. Lib. 18.

Lautrec nonobſtant ſes conquêtes ſe trouvoit embaraſſé, faute d'argent, le Roy n'ayant pas aſſez de ſoin de lui en envoyer, & ayant même retranché une partie des fonds deſtinez à cette expédition, comme s'il eût oublié que c'étoit par une pareille négligence, qu'il avoit perdu autrefois le Milanez, malgré les ſoins, la bravoure & tous les efforts du même Général; c'eſt pourquoi ce Seigneur, pour ne pas voir diſſiper ſon Armée, ſe réſolut à engager les Ennemis à la Bataille.

Il marcha vers Troja, où ils étoient campez; & comme les Troupes Impériales étoient dans la même diſette que celles de France, le Marquis du Guaſt fut d'avis d'accepter le combat. Mais le Général Alarcon, perſuadé qu'en gagnant du temps, l'Armée Françoiſe ſe débanderoit encore plutôt que la ſienne, n'y voulut point conſentir: & après de fréquentes eſcarmouches aſſez ſanglantes, les Impériaux décampérent, & abandonnérent Troja aux François qui y trouvérent quantité de vivres & de munitions, dont ils avoient grand beſoin.

Lautrec délibéra s'il ſuivroit les Ennemis qui ſe retiroient vers Naples. Pluſieurs en étoient d'avis; mais il s'en tint au conſeil de Pierre Navarre, qui propoſa d'aller à Melphe pour ne pas laiſſer cette Place derriére. Il l'attaqua, la prit d'aſſaut, près de ſept mille hommes tant Soldats qu'Habi- *Conquêtes des François en ce pays-là.*

Digitized by Google

1528. bitans, y furent paſſez au fil de l'épée, & le Prince de Melphe y demeura priſonnier avec ſa femme & ſes enfans. La priſe de cette Place fut ſuivie de la reddition de Trani, de Barlete, & des autres Villes des environs, d'où les Impériaux avoient retiré les Garniſons; & il ne leur reſta que Manfrédonia, où ils avoient laiſſé deux mille hommes.

Brantome dans l'éloge de Louïs d'Ars.

Vénoſe après quelque réſiſtance, ſe rendit pareillement avec ſa Citadelle. Cette Place étoit forte, & c'eſt celle où le brave Louïs d'Ars tint un an entier ſous le Régne de Charles VIII. après que les François eurent été tous chaſſez du Royaume de Naples, & qu'il ne remit aux Eſpagnols que par une glorieuſe capitulation, en vertu de laquelle il ramena ſes Troupes en France au travers de toute l'Italie, tambour battant & enſeignes déployées.

Conquêtes de la flotte Venitienne.

Les Vénitiens pendant ce temps-là ne s'oublioient pas eux-mêmes. Ils devoient par un accord fait avec la France, avoir pour leur part les Places maritimes du Royaume de Naples, dont ils étoient en poſſeſſion avant la Victoire que Louïs XII. avoit remportée ſur eux à la Journée d'Aignadel. Leur Flote prit Monopoli; après quoi le Provéditeur Piſani alla joindre l'Armée Françoiſe avec deux mille hommes.

Les choſes n'alloient pas ſi bien dans le Milanez, où Antoine de Léve reprit quelques poſtes, & eut d'autres avantages ſur les Vénitiens, & ſur le Duc de Milan. Il attendoit un ſecours d'Allemagne que lui amenoit Henry Duc de Brunſwic; & il étoit dans l'impatience de le recevoir avant l'arrivée du Comte de Saint Pol, qui devoit bien-tôt paſſer les Alpes avec cinq cens Hommes d'armes, cinq cens Hommes de Cavalerie Légére & neuf mille Fantaſſins, partie François, partie Suiſſes, partie Lanſquenets.

Guicciard. Paul Jove.

Monſieur de Lautrec ayant tout ſoûmis dans l'Abruzze & dans la Capitanate, horſmis Manfrédonia, prit la réſolution de marcher à Naples; il laiſſa ſeulement quelques Troupes Vénitiennes à la garde du Pays conquis, & ſe mit en marche le troiſiéme d'Avril.

Moncade, qui avoit reçu les Patentes de Viceroy de Naples, ne ſe trouvant pas en état de tenir la campagne & de pourvoir en même temps à la ſûreté des Places, ne penſa qu'à la défenſe de la Capitale & de Gayéte. Il entra dans la premiére avec le Prince d'Orange, & envoya Alarcon dans la ſeconde. Une partie de l'Infanterie Italienne fut congédiée, & Sciarra Colonna alla avec un détachement dans l'Abruzze pour faire diverſion. Dix mille Soldats, partie Allemans, partie Eſpagnols, entrérent avec le Viceroy dans Naples, d'où la plûpart des Habitans s'étoient retirez, pour ſe réfugier à Iſchia & dans les autres Iſles voiſines.

Autres places qui ouvrent leurs portes aux François. Memoires du Bellay, Liv. 3. Guicciard. Lib. 18. Paul Jove, &c.

A l'arrivée de l'Armée Françoiſe, Capouë, Nole, Acerra, Averſe, & les autres Villes lui ouvrirent leurs portes, & elle parut à la vûe de Naples le premier jour de May, ſelon les Mémoires de du Bellay, & le vingt-neuviéme d'Avril, ſelon Guichardin.

La priſe de cette Capitale étoit le coup déciſif pour le Roy. Tandis qu'elle tiendroit, les ſecours que l'Empereur envoyoit étoient toûjours à craindre; & il ne falloit qu'un malheur pour faire changer les affaires de face,

Digitized by Google

face, ainſi qu'il étoit arrivé tant de fois : mais ſi elle étoit une fois ſoumiſe, ces ſecours n'étoient pas aſſez forts pour la reprendre, & ils n'auroient oſé paroître en campagne devant l'Armée de France, jointe à celle des autres Confédérez. 1528.

Il n'y avoit guéres d'apparence de la pouvoir prendre par un Siége dans les formes, vû la nombreuſe Garniſon qui la défendoit : c'étoit l'élite de l'Armée Impériale, elle avoit le Viceroy à ſa tête ; & la Place & ſur tout les Châteaux étoient bien fortifiez. Le moyen unique étoit de l'affamer, à quoi il y avoit un inconvénient : c'eſt que cette maniére d'attaque dureroit long-temps, & que les chaleurs ſurvenant, & les eaux des environs étant très mauvaiſes, principalement en Eté, il y avoit danger que les maladies ne ſe miſſent dans l'Armée & ne la ruïnaſſent. C'eſt pourquoi quelques-uns furent d'avis que les Troupes ſe cantonaſſent dans les Villes des environs, juſqu'à la fin de Septembre : leur raiſon étoit, que pendant ce temps-là la Garniſon conſumeroit ſes vivres ; que les gros Partis qu'on tiendroit en campagne, & les Galéres de France qui croiſeroient le long des Côtes, empêcheroient qu'il n'y entrât des Convois aſſez conſidérables pour ravitailler la Place ; que la Garniſon s'affoibliroit ; que les grandes chaleurs étant paſſées on la ſerreroit de près, & qu'alors elle tomberoit d'elle-même.

Ils prennent leurs quartiers autour de Naples.

Lautrec penchoit aſſez de ce côté-là : mais Pierre Navarre lui repréſenta qu'il étoit bien informé que dans la Place il n'y avoit pas de vivres pour plus de deux mois & demi, & qu'avant la my-Juillet le Viceroy ſeroit obligé de capituler, ſi l'Armée campée à la portée du canon de la Place, en fermoit toutes les avenuës, & que la Flotte en bloquât le Port ; qu'on ne recevoit guéres d'argent de France ; qu'il y avoit à craindre que les Suiſſes & les Lanſquenets faute de paye ne ſe débandaſſent ; qu'on ne pouvoit pas trop compter ſur la conſtance des Alliez ; qu'une Armée d'Allemans étoit en marche pour le ſecours du Milanez ; que dans l'eſpace de cinq ou ſix mois il pourroit arriver bien des accidens, qui traverſeroient cette entrepriſe, & qu'on n'avoit que trop d'expérience de l'inutilité & des mauvais ſuccès de ces délais. Ces raiſons qui étoient fortes l'emportérent, & l'Armée prit ſes quartiers autour de la Place. Philippin Doria avec huit Galéres de ſon oncle André Doria, & deux Navires de guerre, eut ordre de prendre garde qu'aucun Vaiſſeau n'entrât dans le Port. On ſollicita les Vénitiens d'y faire venir leur Flotte ; mais ils l'occupoient trop utilement pour eux à l'attaque de Pulignano, d'Otrente, de Brindes, & des autres Ports qui devoient leur demeurer après la conquête entiére du Royaume.

Quoi-que l'Armée Françoiſe fût aſſez nombreuſe, la grande enceinte de Naples, & quelques poſtes du dehors où les Ennemis s'étoient fortifiez, obligérent Lautrec à donner un grand circuit à ſon Camp ; & pour ne pas laiſſer les quartiers trop foibles contre la nombreuſe Garniſon qu'il aſſiégeoit, il lui fut impoſſible, quoi-qu'il pût faire, de fermer tous les paſſages. Il fit élever divers Forts de diſtance en diſtance

1528. pour y ſuppléer, & repouſſer les ſorties des Aſſiégez, & pour couper les Convois qui pourroient leur venir par terre.

Mauvais état de cette Ville durant le Siége.

Cette diſpoſition du Camp donna lieu à une infinité de petits combats pendant plus de trois mois que dura le Siége; & dans la plûpart, excepté ſur la fin, les Impériaux furent battus: ce qui n'empêchoit pas que leurs Cavaliers, qui étoient en grand nombre, ſortant la nuit entre les Forts, ne rapportaſſent ſouvent ſur la croupe de leurs chevaux des ſacs de bled, de farine, d'avoine, que ceux de Gayéte leur préparoient en des endroits voiſins du Camp. Ces petits ſecours, avec ceux de quelques batques qui ſe couloient auſſi à la faveur des ténébres, leur furent d'une grande utilité; mais l'action la plus conſidérable ſe paſſa ſur la Mer dès le commencement du Siége.

Du Bellay, Guicciard, Paul Jove, Tarcagnotta, &c.

Le Viceroy n'ayant point d'ennemi plus à craindre que la diſette de vivres, & ne pouvant en eſpérer beaucoup que par la Mer, attendoit quelque occaſion favorable pour ſurprendre Philippin Doria, qui le déſoloit avec ſes huit Galéres Génoiſes. Il ſçut qu'il étoit à Salerne pour ſe radouber, & que ſes Soldats en ſortoient ſouvent pour aller ſe promener au Camp. Il fit équiper ſecretement ſix Galéres, quatre Fuſtes & deux Brigantins: il mit deſſus, entre autres Troupes, mille Arquebuſiers Eſpagnols des plus braves de ſa Garniſon, & donna le commandement de cette Flotte à un vieux Capitaine de Vaiſſeau nommé Gobbo, dont il connoiſſoit l'habileté dans les Combats de Mer; lui-même s'embarqua ſur la Capitane, & le Marquis du Guaſt avec pluſieurs autres Seigneurs voulurent être de la partie. Il ſe fit ſuivre par quantité de barques de Peſcheurs, non pas pour s'en ſervir; mais ſeulement pour augmenter le nombre des voiles, & faire croire à l'Ennemi, quand il les verroit de loin, qu'on le venoit attaquer avec de grandes forces.

Par malheur pour le Viceroy, le Mareſchal de Lautrec fut averti par ſes eſpions, de ſon deſſein & du détail de ſon armement. Il en donna avis à Doria, & lui envoya quatre cens Arquebuſiers ſous la conduite du Capitaine du Croq Gaſcon, afin de renforcer ſon équipage, & Doria ſe tint prêt pour bien recevoir les Ennemis.

Le Viceroy partant de Poſilippo, vint ſous l'Iſle de Capri, & fit voile vers le Golfe de Salerne. Il envoya devant deux Galéres avec ordre de faire ſemblant de fuir, dès qu'elles verroient celles de Doria venir ſur elles, afin de l'attirer en haute mer.

Combat Naval entre les Napolitains & les Génois.

Ce Commandant n'eut pas plutôt apperçu les deux Galéres, qu'il s'avança pour les attaquer avec ſes huit, dont trois par ſon ordre, s'écartérent, comme ſi elles avoient voulu éviter le combat; mais c'étoit dans le deſſein de gagner le vent ſur la Flotte Eſpagnole. Il alla fiérement à l'Ennemi avec les cinq autres, & le premier coup qui fut tiré de ſon courſier, enfila quarante hommes de la Capitane Eſpagnole, & parmi ceux-là le Capitaine & quelques Officiers. La premiére décharge de l'artillerie de la Galére du Viceroy tua auſſi le Capitaine de celle de Doria, bleſſa le Patron & quelques Soldats. On s'approcha à la portée des arquebuſes, qui firent encore un plus grand carnage.

Ce-

Cependant les Eſpagnols ſupérieurs en nombre de Vaiſſeaux, ſe ſervoient bien de leur avantage, & trois de leurs Galéres s'étant attachées à deux des Génoiſes, les preſſoient fort; lors que les trois que Doria avoit détachées ayant pris le vent, vinrent à pleines voiles & à force de rames fondre ſur les Eſpagnols, attaquérent la Capitane, lui donnérent de l'éperon dans le flanc, & ceux qui les montoient ſe préparérent à ſauter à l'abordage. Moncade reçut cet aſſaut avec beaucoup de bravoure, & eut le bras percé d'une arquebuſade dont il mourut avant la fin du combat. Deux autres à coups de canon coulérent à fond celle de Gobbo. 1528.

La bleſſure du Viceroy & le naufrage du Commandant de la Flotte donnérent la victoire aux Génois; les Fuſtes furent priſes avec trois Galéres, dont étoit celle que montoit le Marquis du Guaſt; elle étoit toute briſée & même en feu quand elle ſe rendit; deux ſeulement échapérent, une deſquelles vint après la déroute ſe rendre à Philippin Doria. *Ceux-ci remportent la Victoire.*

Dans ce Combat, qui ſe donna à la hauteur d'Amalfi, il y eut plus de mille Eſpagnols de tuez ou de noyez: & parmi les François & les Génois il y en eut peu qui n'euſſent quelque bleſſure. Outre le Marquis du Guaſt, Aſcagne Colonne, Camille Colonne, le Prince de Salerne, les Seigneurs de Vaudré, de Ris, de Sainte Croix, Serenon, & pluſieurs autres Capitaines & Seigneurs de la Flotte Eſpagnole demeurérent priſonniers. Il ne s'étoit depuis long-temps donné un Combat ſi ſanglant ſur la Mer; & Philippin Doria pour trophées de ſa victoire, envoya à Génes à ſon oncle André Doria une des Galéres qu'il avoit priſes, & les plus conſidérables des Priſonniers qu'il avoit faits.

Cette défaite répandit la conſternation dans Naples, où le Prince d'Orange eut beaucoup de peine à raſſurer les eſprits. C'étoit ſur lui par la mort du Viceroy, que devoient rouler déſormais les affaires de Naples: & ce fut la ſeconde occaſion d'acquérir de la gloire que la fortune lui procura, en enlevant ceux qui avoient le premier commandement; car lui-même après la mort du Duc Charles de Bourbon, ſe trouva chargé de l'aſſaut de Rome, qu'il emporta l'épée à la main. *Conſternation de la Ville de Naples.*

Autant que ce malheur ôta de courage aux Aſſiégez, autant augmenta-t-il l'eſpérance des Aſſiégeans, ſur tout après qu'ils ſe furent emparez de Pouzzole, qui étoit un des endroits par où il entroit de temps en temps quelques vivres dans Naples. Cette eſpérance fut beaucoup augmentée par la priſe d'un Brigantin, où l'on trouva une Lettre écrite à l'Empereur par les principaux Chefs de la Garniſon, qui lui faiſoient ſçavoir qu'à moins d'un prompt ſecours de vivres & d'argent, ils ne pourroient plus tenir; qu'il n'y avoit plus de bled que pour un mois & demi; que la fleur de la Garniſon avoit péri dans le Combat naval; que les Allemans commençoient à ſe mutiner, & que la peſte étoit parmi les Soldats. Guicciard. Lib. 19.

Cependant le Prince d'Orange prenoit tous les moyens néceſſaires pour remédier à tant d'inconvéniens: il mit dehors les bouches inutiles; il faiſoit en ſorte que les Allemans ſouffriſſent de la diſette moins que les au- *Maladies contagieuſes dans le Camp des François.*

Digitized by Google

1528. autres, pour les gagner par cette préférence : il ſuppoſoit des Lettres où l'on l'aſſuroit de l'approche d'une nouvelle Armée pour faire lever le Siége, & imaginoit tous les jours quelque nouvel artifice, afin de relever l'eſpérance & le courage du Soldat. Tout cela cependant lui auroit été fort inutile, auſſi-bien que les fréquentes & vigoureuſes ſorties qu'il faiſoit ſur le Camp des François, ſi ceux-ci n'avoient eu pour obſtacle à leurs deſſeins, que ſon adreſſe & ſa bravoure: mais à peine avoient-ils été un mois devant la Place, que les maladies ſe mirent dans leur armée, & y firent un ravage effroyable. Ces maladies ſe changérent en peſte; & l'on prétend qu'elle fut apportée dans le Camp par des gens de Naples, qui y furent envoyez exprès pour cet effet. De ſorte qu'à la fin de Juillet, de vingt-cinq mille Fantaſſins, il n'y en avoit pas quatre mille en état de combattre, & de huit cens Hommes d'armes, il n'en reſtoit pas cent. Lautrec lui-même fut attaqué du mal contagieux, & mis hors d'état de pouvoir donner les ordres néceſſaires non ſeulement pour preſſer le Siége, mais encore pour la ſûreté du Camp.

Guicciard. Lib. 19. Du Bellay, Liv. 3.

Le Prince d'Orange ſçut bien ſe prévaloir de ce déſordre. Il donnoit jour & nuit de continuelles allarmes au Camp, pour tenir toûjours en haleine & ſous les armes le peu de Soldats François qui étoient encore en état de ſe ſoûtenir. Les Convois paſſoient pour la plûpart impunément, on ne ſoûtenoit plus les ſorties, & les Forts étoient ſans ceſſe expoſez aux inſultes de la Garniſon. Mais ce qui acheva de tout perdre, fut la perfidie d'André Doria, qui ſe jetta dans le parti de l'Empereur, & qui prit occaſion de la Victoire navale pour le faire : de ſorte que cette Victoire devant être la perte des Impériaux, fut la cauſe de leur ſalut.

Ils ſont trahis par André Doria Génois.

J'ai dit que Philippin Doria, après l'avoir remportée, envoya le Marquis du Guaſt & quelques autres Priſonniers à ſon oncle, qui étoit à Génes: mais l'intention du Mareſchal de Lautrec étoit que de là ils paſſaſſent en France, & fuſſent conduits au Roy. Le Marquis du Guaſt, dans quelques converſations qu'il eut avec André Doria, s'apperçut que ce Seigneur n'étoit pas content du Roy de France, & le trouva aſſez chagrin ſur cet article, pour pouvoir lui propoſer de ſe donner à l'Empereur. Il eut plus de facilité à réuſſir dans cette négociation qu'il n'auroit oſé eſpérer. Il en donna avis à la Cour d'Eſpagne, qui ne laiſſa pas échaper une ſi belle occaſion; & c'étoit l'unique, mais infaillible moyen de ſauver Naples. Le Marquis reçut auſſi-tôt un ample pouvoir de traiter avec Doria, à qui l'on promit tout ce qu'il demanda.

Il eſt hors de doute qu'avant l'arrivée du Marquis du Guaſt, il avoit déja un commerce ſecret avec l'Empereur, & que les raiſons qu'il allégua depuis pour juſtifier ſon changement, n'étoient pour la plûpart que des prétextes. Dès l'entrée de la campagne, on commença à ſe défier de lui, lors qu'on lui vit refuſer d'aller commander en perſonne les Galéres de Génes devant Naples avec la Flotte qu'on préparoit à Marſeille, s'excuſant ſur ſon âge avancé, qui ne lui permettoit plus, diſoit-il, de ſoûtenir de ſi grandes fatigues.

Il

Digitized by Google

1528.

Il ſe plaignoit de ce que le Roy avoit fait Monſieur de Barbeſieux Amiral du Levant, & ſa plainte étoit d'autant plus mal fondée, qu'on lui avoit offert cette charge, & qu'il l'avoit refuſée : mais il diſoit qu'il l'eût acceptée, ſi on la lui avoit offert de nouveau, & qu'un homme tel que lui méritoit bien qu'on témoignât plus d'empreſſement pour l'employer ; que le Roy ne lui payoit point vingt mille écus qu'il lui devoit pour ſes appointemens, & ne le dédommageoit point de la rançon du Prince d'Orange qu'il avoit pris à Porto Fino avant la Bataille de Pavie, & qui avoit été mis en liberté en conſéquence du Traité de Madrid ; que dans un différend qu'il avoit eu avec le Baron Rentio Cerés dans l'expédition de Sardaigne, le Roy avoit écouté ce Seigneur plus que lui ; qu'on avoit délibéré dans le Conſeil, ſi on ne l'arrêteroit pas pour lui faire couper la tête, comme à un homme dont on ſe défioit, & qui n'avoit pas une ſoûmiſſion aveugle pour les ordres de la Cour ; qu'on l'avoit voulu contraindre à remettre entre les mains du Roy le Marquis du Guaſt & Aſcanio Colonne, qui ayant été pris par ſon neveu dans la Bataille navale, lui appartenoient, & qu'on avoit refuſé aux juſtes priéres des Génois de ſoumettre Savone à leur République, quoi qu'elle leur eût été de tout temps ſujette.

Guicciard. Lib. 19. Memoires du Bellay, Liv. 3.

Mais la véritable cauſe étoit ſon ambition, qu'il coloroit du zele de ſa patrie. Le Roy avoit réſolu dans ſon Conſeil non ſeulement de fortifier Savone, mais encore d'en rétablir le Port. Son deſſein effectivement étoit d'y attirer une bonne partie du commerce de Génes, & il y avoit déja établi celui du Sel, qui produiſoit auparavant un grand profit aux Génois, eſpérant par cette voye les contenir dans le devoir, & les rendre plus ſoûmis à ſes ordres. A cette occaſion quelques-uns des principaux Bourgeois de Génes avoient remontré à Doria le grand tort que cela leur faiſoit ; qu'il étoit en ſon pouvoir de remédier à ce déſordre, ſoit en faiſant changer de réſolution au Roy, ſoit en rendant, comme il le pouvoit, l'ancienne liberté à ſa Patrie. Il avoit fort goûté cette propoſition, qui lui frayoit le chemin à la ſupréme autorité dans la République ; & ce fut dans cette vûe qu'il ſe rendit de jour en jour plus difficile à ce que la Cour de France ſouhaitoit de lui.

Monſieur de Langey avoit beaucoup d'amis à Génes, & fut informé de cette intrigue : il en avertit le Maréchal de Lautrec, qui le fit partir ſur le champ, pour en donner avis au Roy. Il paſſa par Génes, où Doria, qui le conſidéroit beaucoup, le logea dans ſon Palais. En quelques entretiens qu'ils eurent enſemble, Langey le conjura de lui parler ſincérement, & de l'éclaircir ſur les ſujets de mécontentement qu'on diſoit qu'il avoit de la Cour.

Doria lui parla avec aſſez de franchiſe, & conclut en lui diſant qu'il ſeroit toûjours bon Serviteur du Roy, & lui répondroit de la fidélité de la République, pourvû qu'il rendît le trafic du Sel à Génes, & qu'il le ſatisfît ſur l'article des Priſonniers ; qu'à ces conditions il promettoit au Roy, pour gage de la fidélité de ſes compatriotes & de la ſienne, d'équiper inceſſamment douze Galéres, où Sa Majeſté mettroit tels Ca-

Digitized by Google

1528. pitaines & tels Soldats qu'elle jugeroit à propos, pour preſſer le Siége de Naples.

Langey lui ayant promis d'agir pour lui faire donner ſatisfaction ſur tous ces points, alla en poſte à Paris, où il expoſa dans le Conſeil ce que Doria lui avoit dit; de quelle importance il étoit de ne pas chagriner cet homme dans la conjoncture préſente, & tout ce qu'il avoit ordre du Maréchal de Lautrec de dire là-deſſus.

On comprit fort bien la conſéquence de cette affaire pour la conſervation de Génes & pour la priſe de Naples, & la néceſſité qu'il y avoit de prévenir les mauvais deſſeins de Doria, ou d'en empêcher l'effet. Il y eut ſur cela deux avis. Le premier de ſatisfaire Doria; le ſecond, de le mettre hors d'état de nuire en s'aſſurant de ſa perſonne. Langey qui trouvoit de grandes difficultez & de grands riſques dans ce ſecond expédient, inſiſta fort pour qu'on s'en tînt au premier. Mais le Chancelier du Prat, dont l'autorité entraînoit tout le Conſeil, dit qu'il étoit indigne qu'un particulier oſât ainſi faire la Loy à un Roy de France, & qu'après qu'on auroit accordé toutes ſes demandes, on n'en ſeroit pas plus aſſûré de la fidélité d'un homme auſſi inſolent & auſſi ambitieux que celui-là. Ainſi il fut conclu qu'on prendroit des meſures pour s'aſſûrer de lui au plutôt.

On en donna la commiſſion à Monſieur de Barbeſieux, qui étant nommé Général de la Flotte du Levant, pouvoit aller à Génes, ſans qu'il parût rien d'affecté dans ce voyage. Il eut ordre, quand il y ſeroit arrivé, de ſe ſaiſir non ſeulement des Galéres de France; mais encore de celles de Génes, de dépoſer Doria du Commandement, & de l'arrêter, ſi l'occaſion favorable s'en préſentoit.

Mais Doria averti par quelqu'un des amis qu'il avoit à la Cour, que le voyage de Barbeſieux pourroit bien cacher quelque deſſein ſur ſa perſonne, prit ſes ſûretez. Barbeſieux en arrivant, apprit qu'il n'étoit pas dans la Ville, mais ſur les Galéres, & il alla l'y ſaluer. Doria ſans autre compliment, lui dit en l'abordant: Je ſçai, Monſieur, que vous avez ordre de m'arrêter & de vous ſaiſir des Galéres: pour ma perſonne, elle eſt ici en aſſûrance; quant aux Galéres, je vous remettrai celles du Roy; mais pour les miennes, vous trouverez bon que je les garde. Aprés une déclaration ſi nette, la converſation ne fut pas longue, & on ſe ſépara.

Le Marquis du Guaſt l'ayant appriſe preſſa Doria de ſigner ſon Traité avec l'Empereur. Il le fit, & les conditions furent une amniſtie pour tout ce qu'il pourroit avoir fait au temps paſſé contre les Eſpagnols, la liberté de Génes ſous la protection de Sa Majeſté Impériale, l'aſſujettiſſement de Savone à Génes, quand on auroit chaſſé les François de l'une & de l'autre, de ſervir l'Empereur ſur la Mer avec douze Galéres, à condition de ſoixante mille ducats par an pour les ſoudoyer, & de quelques autres avantages.

Il envoya auſſi-tôt ordre à ſon neveu Philippin Doria de laiſſer libre le Port de Naples, où depuis quelque temps il étoit fort peu utile aux Fran-

Digitized by Google

François, par la nonchalance avec laquelle il s'acquitoit de sa fonction. Enfin les Galéres de Venise ayant été obligées peu de jours après d'aller en Calabre, pour en amener une provision de biscuit, il entra dans Naples grand nombre de Frégates qui y apportérent de toutes sortes de munitions ; & André Doria y vint lui-même conduire un Convoi à la vûe de l'Armée de France, ne faisant plus mystére de sa trahison. 1528.

Lautrec cependant soûtenoit toûjours ses Soldats par l'espérance d'un renfort qui approchoit. C'étoit celui que lui amenoit le Prince de Navarre frére du Roy Henry de Navarre ; mais c'étoit si peu de chose, soit que ses Troupes eussent déserté en chemin, soit qu'en effet il n'en eût pas amené davantage de France, qu'étant arrivé à Nole, il fallut lui envoyer une escorte du Camp pour l'y conduire en sûreté : & dans le temps qu'il y entroit, les Ennemis ayant fait une sortie, Monsieur de Candale qui commandoit l'escorte y fut blessé à mort, & pris avec le Comte Hugue de Pepoli. du Bellay Liv. 3.

Mort de Lautrec Général de l'Armée Françoise.

Les choses alloient toûjours de mal en pis dans le Camp ; & la fatigue extraordinaire ayant fait retomber Lautrec dans sa maladie, il mourut la nuit du quinziéme au seiziéme d'Août. C'étoit un des meilleurs Capitaines qu'il y eût en France ; mais il avoit une hauteur, une fierté & une présomption qui le rendoient incapable d'écouter conseil, & il auroit cru se rabaisser, s'il avoit suivi les lumiéres d'autrui.

Brantome dans l'Eloge de M. de Lautrec.

Son corps fut mis dans une cave, & ensuite transporté dans une Eglise de Naples : mais plusieurs années après, un Seigneur Espagnol par une générosité digne de n'être pas ignorée par la postérité, lui procura une Sépulture très honorable. Ce fut Gonsalve Ferdinand de Cordouë, petit fils du fameux Gonsalve dit le grand Capitaine. Il lui fit élever un Tombeau de marbre dans l'Eglise de Sainte Marie la neuve, en la Chapelle du Duc de Sessa, avec cette Epitaphe :

Son Epitaphe.

ODETO FUOXIO LAUTRECO CONSALVUS FERDINANDUS, LUDOVICI FILIUS CORDUBA, MAGNI CONSALVI NEPOS, CUM EJUS OSSA, QUAMVIS HOSTIS, IN AVITO SACELLO, UT BELLI FORTUNA TULERAT, SINE HONORE JACERE COMPERISSET, HUMANARUM MISERIARUM MEMOR, GALLO DUCI HISPANUS PRINCEPS POSUIT.

Il seroit difficile de rendre en François cette Epitaphe en lui conservant sa noble simplicité. Le sens est que Gonsalve Ferdinand, Prince Espagnol, a élevé ce Tombeau à un Général François, quoi qu'ennemi de sa Nation.

Le Pape ayant appris sa mort lui fit faire de magnifiques Obséques, & le Roy lui fit le même honneur dans Notre-Dame de Paris.

Comme c'étoit sa grande réputation & son habileté seules qui raffermissoient les Soldats au milieu de tant de dangers, de fatigues & de maladies ; le Marquis de Saluces qui prit le commandement après sa mort, ne se crut ni assez d'autorité, ni assez de force, pour s'opiniâtrer

by Google

1528. trer davantage à une entrepriſe qu'il voyoit deſeſpérée; ainſi après avoir pris l'avis des autres Chefs, il ſe diſpoſa à lever le Siége.

Les François levent le ſiége de Naples.

La retraite ſe fit en bon ordre quoi-que ce fût la nuit; mais elle ne ſe put faire ſi ſecretement qu'on ne s'en apperçût dans Naples. Le Prince d'Orange détacha une partie de ſes gens ſur l'Arriére-garde, qui les repouſſa; mais Pierre Navarre qui la commandoit y fut pris, & mourut quelque temps après dans Naples. On a écrit que par ordre de l'Empereur il avoit été étoufé entre deux matelats, ou étranglé en ſecret, en punition de ce que ſeize ans auparavant ayant été fait priſonnier à la Bataille de Ravenne, & ſe voyant oublié de la Cour d'Eſpagne, il avoit pris parti dans l'Armée de France. On l'avoit traité comme un autre priſonnier de guerre quelque temps auparavant, quand il avoit été pris à Génes: mais c'eſt qu'alors la Cour d'Eſpagne ou n'auroit pû tenir ſa vengeance aſſez ſecrete, ou ne l'auroit pû exercer avec impunité.

Brantome T. 1.

Ils ſe retirent dans Averſe & y ſont aſſiegez par les Imperiaux.

Le Marquis de Saluſſes ſe retira dans Averſe avec le peu de Troupes qui lui reſtoient. Les Garniſons de Naples & des autres Places que les Impériaux avoient ou confervées ou repriſes, vinrent l'y inveſtir, & commencérent à battre la Place. Le Marquis de Saluſſes fut dangereuſement bleſſé d'un éclat de pierre, qui lui caſſa le genouil. Cet accident acheva d'abbatre le courage des François, qui d'ailleurs ne voyoient aucun moyen d'échaper; & il en fallut venir à une capitulation auſſi honteuſe, qu'elle étoit néceſſaire.

Capitulation honteuſe qu'ils furent obligez de faire.

Le Marquis de Saluſſes envoya le Comte Guy Rangoné au Prince d'Orange, pour la lui demander, & convint le trentiéme d'Août des articles ſuivans, rapportez par du Bellay dans ſes Mémoires: Que la Ville & Château d'Averſe ſeroient rendus au Prince d'Orange avec toute l'artillerie, munitions, vivres, & tout ce qui s'y trouveroit d'argent, ou d'autres choſes; que le Marquis de Saluſſes & le Comte Guy Rangoné demeureroient priſonniers; que tous les Capitaines & Gens de guerre laiſſeroient dans la Place leurs enſeignes, guidons, banderolles, & toutes leurs armes; que les Capitaines, Lieutenans, Guidons, Gendarmes, & Chevaux Légers pourroient amener chacun trois montures, & les Capitaines, Lieutenans & Enſeignes de Gens de pied une ſeulement; que les Gens de guerre Italiens ne ſerviroient de ſix mois contre l'Empereur; que les François, Gaſcons, Suiſſes, & autres Soldats ſortiroient d'Italie, & s'en retourneroient chacun chez eux; que le Marquis de Saluſſes feroit tout ſon poſſible, pour faire remettre aux Officiers de l'Empereur toutes les Places occupées dans le Royaume de Naples, ſoit par les François, ſoit par les Vénitiens, ſoit par leurs autres Alliez depuis l'arrivée de Monſieur de Lautrec dans ce Royaume, & aux mêmes conditions contenuës dans la préſente capitulation, & qu'enfin le Prince d'Orange feroit conduire les François avec eſcorte & ſûreté juſques ſur les limites du Royaume de France.

Liv. 3.

Telle fut la fin du Siége de Naples, que Monſieur de Lautrec s'obſtina à continuer contre l'avis de la plûpart des Généraux, qui vouloient

Digitized by Google

loient qu'on le levât, lors qu'ils virent que les maladies désoloient l'Armée. Mais il s'étoit fait un point d'honneur de prendre la Place, ou d'y périr ; parce qu'il avoit plusieurs fois répondu au Roy d'en venir à bout. Voilà ce que coûte quelquefois l'entêtement d'un Général, qui préfére sa gloire au bien de l'Etat & au salut de ses Troupes. 1528.

Une infinité de gens de qualité périrent dans cette expédition, la plûpart durant le Siége, ou dans la retraite, parmi lesquels outre ceux dont j'ai déja fait mention, je trouve nommez le Comte de Vaudemont, le Prince de Navarre, deux Seigneurs de Tournon, Claude d'Etampes Seigneur de la Ferté Nabert, Laval de Dauphiné, Grammont, Gruffi, Moriac, Mondragon Général de l'Artillerie, du Croq, la Chataigneraye, Candale, Louppé, Cornillon, la Gruture, Maunourri, Busanœz, Jarnac, Bonnivet, le Comte de Peppoli, le Baron de Conti, le Comte Volf, d'O, Nicolas du Bellay, Pomperan, & le Marquis de Saluſſes, qui mourut à Naples de la bleſſure qu'il avoit reçuë à Averſe. *Perte des François dans cette expedition.*

Burie & le Baron de Grammont qui étoient reſtez dans quelques-uns des Forts du Siége de Naples, pour favoriſer la retraite de l'Armée, étant ſommez d'accepter la capitulation d'Averſe, répondirent qu'ils ſe feroient plutôt hacher en piéces, que de ſigner l'article qui les obligeoit à laiſſer leurs armes, & s'épargnérent cette infamie par leur conſtance.

Pour ce qui eſt des Troupes Françoiſes, Vénitiennes, & des autres Confédérez, qui étoient dans l'Abbruzze, la Capitanate, & la Calabre, ſous les ordres de Rentio Cerés, de quelques Seigneurs de la Maiſon des Urſins, & du Prince de Melphe, qui après avoir été pris par les François, ayant reçu quelque mécontentement de l'Empereur, avoit embraſſé le parti de France, elles ſe moquérent de la capitulation d'Averſe; & ſachant que le Prince d'Orange, faute d'argent, avoit beaucoup de peine à contenir ſes Soldats, elles tinrent bon dans Barlette & dans quelques autres Villes maritimes, où les Vénitiens leur portoient des vivres & des munitions, & n'en ſortirent qu'après le Traité de Cambrai, qui ſe fit l'année ſuivante.

La perte de Génes ſuivit la levée du Siége de Naples, ſans qu'il en coutât rien aux Impériaux. Monſieur de Barbeſieux ayant joint ſa Flotte à celle de Veniſe, fit voile vers Naples, pour attaquer celle de Doria, qu'il ſavoit être de ce côté-là ; mais ce Général ſe refugia dans l'Iſle d'Iſchia, & ſe mit à couvert ſous le canon du Château, où il ne pouvoit pas être attaqué. La Flotte Vénitienne ſe retira dans ſes Ports, & la Françoiſe continua ſon chemin vers Génes, qui n'avoit pas encore capitulé avec les Impériaux. Barbeſieux averti que Doria approchoit, ne ſe crut pas en ſûreté dans le Port de Génes, & gagna Savone : mais la Galére du Capitaine Jonas n'étant pas ſi bonne voiliére, ou n'ayant pas de ſi bons Rameurs que les autres, fut atteinte par celles de Doria, qui l'inveſtirent, & s'en rendirent les maîtres. du Bellay, Liv. 3.

De là Doria rebrouſſant vers Génes, & menant en triomphe la Galére Françoiſe, fit ſavoir à ceux de ſa faction, qu'il étoit temps de ſe-

Digitized by Google

couër le joug des François. Le peuple Génois toûjours prêt à la révol-
1518. te, & qu'on avoit eu ſoin de préparer par les nouvelles de l'entiére déroute des François au Royaume de Naples, prirent les armes de toutes parts. Theodore Trivulce avec le peu de Soldats qu'il avoit, ſe retira dans le Château, & fut obligé de ſe rendre ſur la fin d'Octobre, faute de vivres. Le Commandeur de Morete, Gouverneur de Savone, fut auſſi aſſiégé par les Génois & ſe rendit lâchement ſans être fort preſſé, & devant être bientôt ſecouru par le Comte de S. Pol, qui entreprit en vain de ſurprendre Génes.

Etat de la guerre dans le Milanez.

Durant ce temps-là, & pendant le Siége de Naples, la guerre ſe faiſoit dans le Milanez avec moins de Troupes, mais avec autant de vivacité. Antoine de Léve toûjours alerte, occupé à faire ſubſiſter ſes Troupes aux dépens des Bourgeois de Milan, qu'il ruïnoit par ſes extorſions, & à s'ouvrir des paſſages, pour tirer quelques vivres de la campagne, tenoit continuellement en haleine les Troupes Vénitiennes, & celles du Duc de Milan par ſes courſes fréquentes. Il ſurprit Pavie, s'empara de Biagraſſa, & contraignit Arona de ſe déclarer pour l'Empereur. Il attendoit avec impatience le Duc de Brunſwic, qui arriva enfin au mois de May, & paſſa l'Adige avec dix mille Fantaſſins & ſix cens Cavaliers tous bien armez, parmi leſquels il y avoit beaucoup de Nobleſſe Allemande. Cette Armée prit Peſcaire à la tête du Lac de Garde, Rivolte, Lunata, & quelques autres petites Places, leva de grandes contributions, & brûla tous les Bourgs, Villages & petites Villes qui ne pouvoient ſe racheter de l'incendie par de l'argent: enſuite elle s'approcha de l'Adda, qu'Antoine de Léve paſſa avec ſix mille hommes & de l'artillerie, pour ſe joindre à elle. Ce Général ne voulant pas laiſſer un ſi gros renfort inutile, fit le Siége de Lodi, place qui lui étoit d'une extréme importance pour la conſervation de Milan & pour avoir des vivres. Ces progrès déconcertoient fort le Duc de Milan, que les Vénitiens ne ſecouroient point, le Duc d'Urbin ayant ordre de la République ſur toutes choſes de couvrir ſa Frontiére.

Guicciard. Liv. 19.

Jean Paul Sforce, frére bâtard du Duc, défendoit Lodi, où il avoit une Garniſon de près de trois mille hommes, mais peu de vivres. Il ſoûtint un aſſaut de trois heures, où les Eſpagnols perdirent beaucoup de monde; ce qui les fit réſoudre à bloquer ſeulement la Place dans l'eſpérance de la prendre par famine: mais la peſte qui étoit en pluſieurs Villes d'Italie, s'étant miſe parmi les Allemans, qui d'ailleurs n'étoient point payez, ils ſe débandérent. Le Duc de Brunſwic ne pouvant plus reſter avec honneur au Camp, ſe retira lui-même en Allemagne; & il ne demeura de toute ſon Armée que deux mille hommes avec Antoine de Léve, qui fut contraint d'abandonner l'entrepriſe de Lodi, pendant laquelle il s'étoit ſaiſi de Mortare.

Du Bellay, Guicciard. Paul Jove. Tarcagnotta.

L'arrivée du Duc de Brunſwic en Italie, avoit hâté la marche du Comte de S. Pol, qui eut ordre de le ſuivre au Royaume de Naples, ſuppoſé qu'il marchât de ce côté-là. Comme il apprit la retraite de ce Duc, il crut qu'il étoit du ſervice du Roy d'agir dans le Milanez, dont il feroit ve-

Digitized by Google

venu à bout, s'il avoit amené autant de Troupes que la renommée l'avoit publié : mais il n'avoit que quatre cens Hommes d'armes, cinq cens Hommes de Cavalerie Légére, & quinze cens Lanſquenets, qui devoient être ſuivis de trois mille Hommes de pied François, & être joints par quelques Suiſſes. Antoine de Léve avoit encore pour Infanterie quatre mille Allemans, mille Eſpagnols, trois mille Italiens, & trois cens Cavaliers. Cependant le Comte de S. Pol après quelque temps ſe trouva plus fort que lui, par la jonction de l'Armée Vénitienne, qui étoit de ſix mille Fantaſſins, de trois cens Hommes d'armes, & de mille Hommes de Cavalerie Légére. 1528. Bugato.

En attendant cette jonction, il ſe rendit maître de toutes les petites Places ſur le bord du Téſin, & s'avança juſqu'à Pavie, qu'il aſſiégea avec le ſecours de l'Armée Vénitienne. Après pluſieurs jours de Siége, Antoine de Léve n'oſant s'expoſer au haſard d'une Bataille, la Place fut emportée d'aſſaut par Monſieur de Lorges : Florimond de Chailly & Grancé y furent tuez à ſes côtez : & deux jours après le Château fut pris par compoſition. C'étoit une légére conſolation de la déroute de l'Armée Françoiſe devant Naples, & de la perte de Génes. Biagraſſa, S. Georges, Monza, & Come, d'où Antoine de Léve avoit tiré les Garniſons pour raſſembler toutes ſes Troupes dans Milan, ſe rendirent auſſi ; & ce Général ſe trouva plus reſſerré que jamais.

Il avoit fait de grandes proviſions dans Milan, où l'on avoit tranſporté tous les bleds de la campagne avant l'arrivée du Comte de S. Pol : & afin d'avoir de l'argent pour payer ſes Troupes, il obligea les Bourgeois à ne ſe fournir de bled & de farine, que chez un certain nombre de perſonnes qu'il avoit commis pour en faire la vente, & qui lui payoient trois ducats par chaque muid de bled qu'ils vendoient ; avec ce ſecours il eut pendant neuf mois aſſez d'argent pour la ſolde de ſa Garniſon. Les autres Soldats qu'il avoit à Novare & en quelques poſtes de l'Omelline, trouvérent moyen de ſubſiſter par le pillage des Habitans & de ceux des environs, où ils vivoient à diſcrétion, déſolant tout ce miſérable pays. Ainſi finit la campagne du Milanez. Les Troupes de part & d'autre y prirent des quartiers, excepté une partie de l'Infanterie & de la Gendarmerie Françoiſe, qui repaſſa les Alpes, pour en aller prendre en France.

Une guerre ſi funeſte, & dont les avantages & les deſavantages n'étoient ni de part ni d'autre aſſez grands, pour en aſſurer l'évenement, commençoit à laſſer les deux Princes, & à leur faire écouter plus volontiers les conſeils de paix, que Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas, d'une part, inſpiroit à l'Empereur ſon neveu, & Madame la Régente, de l'autre, au Roy ſon fils. Tous deux par leurs Envoyez firent connoître leurs intentions ſur cela au Pape, au commencement de l'année ſuivante. Le Roy d'Angleterre n'étoit pas non plus éloigné de la Paix ; & les deux Princeſſes de concert firent tout leur poſſible, pour qu'on entrât au plutôt en négociation. 1529. *On penſe de part & d'autre à la paix.* du Bellay, Liv. 3. Guicciard. Lib. 19. Paul Jove. Liv. 26.

Le Pape de ſon côté ne ſouhaitoit rien plus ardemment que la fin d'une guer-

Digitized by Google

1519. guerre, qui lui avoit attiré tant de malheurs : mais il prétendoit en même temps réparer par un Traité de Paix toutes ſes pertes, & même, s'il étoit poſſible, s'y procurer les avantages, dont l'eſpérance l'avoit engagé dans la guerre. Il ſouhaitoit ſur tout de rétablir à Florence les Médicis ſes parens dans l'autorité dont on les avoit dépouillez, de ſoûmettre Pérouſe au S. Siége, & d'en chaſſer les Malateſta, de réduire le Duc de Ferrare, & il étoit bien réſolu à ne pas tenir le Traité, qui avoit été fait en ſon nom avec ce Duc pendant ſa priſon du Château S. Ange. Il eſpéroit encore rentrer en poſſeſſion de Rubiéra, de Reggio, & des autres Places qu'il prétendoit être du domaine de l'Egliſe, & retira Ravenne des mains des Vénitiens.

Le Duc de Ferrare ne pouvoit pas douter de ſa diſpoſition à ſon égard ; il en avoit deux preuves trop certaines : la premiére, que l'Evêché de Modéne étant venu à vaquer par la mort du Cardinal de Gonſague, le Pape, qui par le Traité le devoit donner à un des fils de ce Duc, en avoit pourvû le fils de Jerôme Moroné, en vûe de s'attacher cet homme, qui avoit eu tant de part dans les affaires d'Italie, & qui étoit tout puiſſant dans le Conſeil de l'Empereur ; l'autre preuve fut le deſſein que le Pape avoit formé de ſurprendre Reggio. Le Duc en fut inſtruit, & fit punir celui qui étoit chargé de l'exécution.

Les Vénitiens ſavoient que le Pape avoit auſſi penſé à s'emparer de Ravenne : les Florentins & Malateſta n'avoient pas été moins éclairez ſur les piéges qu'il leur tendoit, & commençoient à prendre des meſures avec la Cour de France, pour n'être pas pris au dépourvû.

Le Pape cependant faiſoit mille proteſtations aux Confédérez de ſon attachement à leurs interêts, & les aſſûroit que ſi la Paix ne ſe faiſoit pas à des conditions avantageuſes pour tous les Membres de la Ligue, il y rentreroit au plutôt : mais qu'il devoit en attendant, en qualité de Pere commun, ne rien faire qui pût ruïner les grandes diſpoſitions qu'il voyoit à l'accommodement entre le Roy & l'Empereur. C'eſt pour cela qu'il fit publier une défenſe à tous ſes Feudataires & à tous ſes Sujets de prendre les armes ni pour les uns ni pour les autres. Mais nonobſtant toutes ces belles apparences, il traitoit ſecretement avec l'Empereur par le moyen de l'Evêque de Vaiſon, qui étoit à la Cour d'Eſpagne. Il ſavoit combien ce Prince avoit d'envie de le détacher de la France, & que vû les grands avantages que les Impériaux avoient remportez dans la derniére Campagne, il étoit beaucoup plus en état que les François de ſeconder ſes deſſeins. Pour mieux gagner l'Empereur, il fit une choſe qui lui devoit être très agréable ; ce fut d'évoquer à Rome le Procès du divorce du Roy Henry VIII. avec la Reine Catherine d'Arragon, qui avoit été juſqu'alors en Angleterre entre les mains des Commiſſaires nommez par le S. Siége. Commme je ſerai obligé en diverſes occaſions de faire mention de cette grande affaire, qui eut de ſi funeſtes ſuites, je dois au moins en développer le fond, ſans entrer toutefois dans le détail d'une infinité d'intrigues, qui n'ont point de rapport à mon Hiſtoire.

Ca-

Digitized by Google

Catherine d'Arragon, fille du Roy Ferdinand d'Arragon & d'Iſabelle Reine de Caſtille, fut d'abord mariée à Artur, frére aîné de Henry VIII. Roy d'Angleterre. Artur mourut avant la conſommation du mariage; & en ſuppoſant ce fait du mariage non conſommé, ainſi qu'on en convenoit alors communément en Angleterre, le Pape Jules II. donna la diſpenſe pour marier la Princeſſe avec Henry.

1529. *Divorce de Henry VIII. Roy d'Angleterre avec Catherine d'Arragon ſa Femme.*

Ce Prince dix-huit ans après devint éperduëment amoureux d'Anne de Boulen, fille du Chevalier Thomas de Boulen, Vicomte de Rocheford; mais il ne put venir à bout de la corrompre. Elle lui dit toûjours que s'il étoit jamais en état de l'épouſer, ce ſeroit un grand honneur pour elle; mais qu'elle ne conſentiroit jamais au crime. Bien des gens crurent que l'ambition eut beaucoup plus de part à ſa réſiſtance, que la pudeur; & la choſe ſeroit conſtante, ſi ce que pluſieurs Hiſtoriens ont écrit de ſes déſordres, eſt véritable. Quoi qu'il en ſoit, la paſſion de Henry alla juſqu'à un tel excès, qu'afin de pouvoir l'épouſer, il prit tous les moyens de faire caſſer ſon premier mariage, & d'en montrer l'invalidité.

Il devient amoureux d'Anne de Boulen.

Ce fut le Cardinal de Volſey qui le premier lui fit naître des doutes ſur la validité de ce mariage, & qui l'engagea à la faire examiner. Henry écouta volontiers le ſcrupule qu'on lui donnoit là-deſſus; mais dans une vûe toute différente de celle de ſon Miniſtre, qui n'eût jamais cru que la paſſion du Prince pour Anne de Boulen le portât juſqu'à vouloir l'épouſer.

Ce que le Cardinal prétendoit, étoit premiérement de ſe venger de l'Empereur, qui n'avoit pas voulu le faire Pape, lui avoit refuſé l'Archevêché de Tolède, & ſembloit l'avoir négligé, depuis que la Bataille de Pavie lui avoit donné la ſupériorité ſur la France. En ſecond lieu, pour lui rendre plus ſenſible l'affront qu'il préparoit à ſa tante en la faiſant répudier, ſon deſſein étoit de faire épouſer Madame Marguerite veuve du Duc d'Alençon & ſœur du Roy de France à Henry, & de l'unir par un lien auſſi étroit que celui-là avec le plus grand ennemi qu'eût l'Empereur. Henry fit ſemblant de donner dans ce projet, bien réſolu de ne le pas exécuter, quand il auroit une fois obtenu la caſſation de ſon premier mariage.

Les choſes en étoient là, lorſque l'Evêque de Tarbes, Ambaſſadeur de France, arriva en Angleterre. Le Cardinal s'ouvrit à lui ſur cet article, & lui fit comprendre qu'il étoit l'unique perſonne, ſans même en excepter le Roy d'Angleterre, à qui il en eût parlé. Il lui ajoûta toutefois, qu'il pourroit en faire la propoſition dans l'audience qu'on lui donneroit, & l'aſſûra qu'elle ne ſeroit pas mal reçuë.

L'Evêque de Tarbes perſuadé que le Miniſtre avoit de bonnes raiſons pour lui donner ce conſeil, & jugeant que c'étoit là un moyen de rendre le Roy d'Angleterre irréconciliable avec l'Empereur, ne manqua pas de s'en ſervir. Non ſeulement il propoſa le mariage de la Ducheſſe d'Alençon à Henry; mais encore il entreprit de prouver par pluſieurs raiſons,

Digitized by Google

ſons, que celui qu'il avoit contracté avec Catherine d'Arragon, étoit
1529. illégitime.

Henry ſe récria ſur ce diſcours, contrefit l'étonné, & en parut même choqué. Il dit pourtant que les raiſons ſpécieuſes que l'Ambaſſadeur avoit apportées, avoient jetté le trouble dans ſa conſcience, & qu'il feroit en ſorte qu'on y répondît pour ſe mettre en repos.

Ceux qu'il conſulta pour la plûpart, lui répondirent comme il le ſouhaitoit, c'eſt-à-dire, que ſon premier mariage étoit nul. Il envoya en France le Cardinal de Volſey, pour traiter avec le Roy tant ſur ce ſujet que ſur la Ligue contre l'Empereur : mais s'étant raviſé, il lui écrivit à Calais, & lui ordonna de ne parler à la Cour de France que de la Ligue, & de n'entrer point en négociation ſur l'article du mariage de Madame d'Alençon; ſoit que n'ayant pas deſſein de l'épouſer, il ne voulût point prendre d'engagement là-deſſus avec le Roy de France; ſoit qu'il penſât avant toutes choſes à preſſentir le Pape.

Ce changement fit pénétrer au Cardinal le véritable but de Henry ; mais quoi qu'il portât fort impatiemment la réſolution où il voyoit bien qu'il étoit d'épouſer Anne de Boulen, il s'étoit déja trop avancé pour reculer; & lui-même étant l'Auteur du deſſein projetté du divorce, il ne crut pas pouvoir déſormais s'y oppoſer, ſans ſe perdre.

Il veut faire déclarer ſon mariage nul.

Il pourſuivit donc ſur les mêmes briſées; & Henry par ſon conſeil fit inſtance auprès du Pape, pour faire déclarer nul ſon mariage avec Catherine d'Arragon. Eſtienne Gardiner Juriſconſulte, & François Brian Conſeiller d'Etat, ſous couleur de féliciter le Pape de ſa part ſur ſa délivrance, furent envoyez à Rome. Ces deux Envoyez après avoir diſpoſé le Pape à les écouter favorablement, par les offres les plus obligeantes qu'ils lui firent au nom de leur Maître, lui préſentérent leur requête ſur le principal ſujet de leur Ambaſſade, & l'appuyérent de pluſieurs raiſons ; d'où ils conclurent premiérement, que le mariage étoit nul par lui-même ; & ſecondement, que la diſpenſe accordée par Jules II. avoit des défauts eſſentiels. Ils ajoûtérent qu'on ne trouveroit pas dans la Reine beaucoup d'oppoſition, & que de l'humeur dont elle étoit, elle ſe retireroit avec joye dans un Monaſtére pour le reſte de ſes jours.

Le Pape ſe trouva fort embaraſſé. Il avoit de grandes obligations au Roy d'Angleterre pour ſa délivrance, & il eſpéroit encore beaucoup de protection de lui. Ce Prince avoit fait paroître un zéle extraordinaire contre la Doctrine de Luther, juſqu'à écrire, ou faire écrire en ſon nom un Livre pour combattre la nouvelle Secte ; & ce Livre lui avoit mérité de la part du S. Siége le titre de Défenſeur de la Foy, qu'il prenoit depuis dans tous les Actes publics, comme on le peût voir dans les Traitez qu'il faiſoit en ce temps-là avec la France. Mais d'autre part la matiére étoit infiniment délicate, fort odieuſe, & pouvoit avoir d'étranges ſuites.

Il répondit aux Ambaſſadeurs en général, qu'il feroit pour la ſatisfaction du Roy d'Angleterre tout ce que ſa conſcience lui pourroit permettre,

Digitized by Google

tre, & qu'il conſulteroit ſur un cas de cette importance, les plus ſages des Cardinaux & les plus habiles Docteurs. 1529.

Les déciſions des Cardinaux furent toutes contraires aux prétentions des Ambaſſadeurs, & il y eut du partage dans celles des Docteurs : enfin il fut réſolu que le Pape nommeroit des Juges, pour examiner la choſe ſur les lieux. Il nomma le Cardinal de Volſey & le Cardinal Laurent Campegge, qu'il envoya en Angleterre, avec défenſe de rien décider ſans lui en avoir écrit auparavant. Guichardin dit que le Pape donna au Cardinal Campegge la Bulle du divorce toute dreſſée; que ce Cardinal avec ſon conſentement la montra à Henry & à Volſey, leur promettant de la publier, ſi l'on voyoit que dans la ſuite des procédures, les choſes ne priſſent pas le tour qu'ils ſouhaitoient. Le Pape, ſelon ce même Hiſtorien, en avoit uſé ainſi, afin d'engager Henry à ſouffrir que l'affaire s'éxaminât dans toutes les formes de la Juſtice; mais il ajoûte que le Cardinal Campegge avoit un ordre ſecret de tirer l'affaire en longueur, & de ne ſe point deſſaiſir de la Bulle, afin de laiſſer au Pape toute la liberté d'agir ſuivant les conjonctures, qui dans la ſituation des affaires pouvoient beaucoup varier.

Juges nommez par le Pape pour examiner cette affaire.

Lib. 91.

Dès que la Reine & l'Empereur eurent nouvelles de cette délégation, & que le procès ſe devoit vuider en Angleterre, ils firent les plus preſſantes inſtances, pour la faire révoquer, perſuadez que Henry ſeroit le maître du Jugement, & que les Juges ne ſeroient pas à l'épreuve de ſes promeſſes & de ſes menaces; & c'eſt effectivement ce qui arriva.

La Reine proteſta d'abord contre l'incompétence des Juges, diſant que n'étant pas Angloiſe, elle ne devoit point être jugée à un Tribunal d'Angleterre, d'autant plus qu'il n'étoit point libre, & qu'il étoit entiérement dépendant des volontez de ſa Partie. Sur ces proteſtations, le Cardinal de Campegge ne voulut point paſſer outre: & ce fut dans cet intervalle, que le Pape ayant pris ſa réſolution de s'accommoder avec l'Empereur, ordonna que le procès fût examiné à Rome, & qu'il manda au Cardinal de brûler la Bulle qu'il lui avoit donnée.

Elle eſt évoquée à Rome.

Tandis que cela ſe paſſoit en Angleterre, Madame la Régente & Madame Marguerite d'Autriche, avec l'agrément de l'Empereur & du Roy, convinrent du temps & du lieu des Conférences propoſées pour travailler à un Traité de Paix. On choiſit la Ville de Cambray; & il fut arrêté que vers la fin du mois de May on commenceroit la négociation.

Mais nonobſtant les diſpoſitions qu'on vit à la Paix dès le commencement de l'année, la guerre continuoit toûjours en Italie dans le Royaume de Naples & dans le Milanez. Les François joints aux Vénitiens dans la Calabre, dans la Capitanate, & en divers autres endroits, ſe défendoient avec vigueur contre les Impériaux. Il ſe donna pluſieurs petits combats; il ſe fit des Siéges, nonobſtant le peu de Troupes que les deux partis avoient dans ces quartiers-là, & cela avec différens ſuccès, qui ne décidoient rien. Il n'en fut pas de même dans le Milanez, où Antoine de Léve pouſſa les François à bout.

Campagne d'Italie.

Le-

Digitized by Google

1529. Guicciard. Lib. 19. Du Bellay. Liv. 3.

Le Comte de S. Pol étoit entré en campagne dès la fin de Mars: il avoit forcé la petite Ville de Serravallé au deſſus de Tortone, & obligé la Garniſon du Château à promettre de demeurer neutre. Son deſſein en s'emparant de ce poſte, étoit d'empêcher deux à trois mille Eſpagnols débarquez à Génes de paſſer dans le Milanez, où ils ne pouvoient aller qu'avec beaucoup de peine par un autre chemin. Mais outre que les Impériaux reprirent Serravallé, les Eſpagnols ne tinrent point cette route; ils en prirent une bien plus longue par le Plaiſantin, où ils paſſérent le Po à Arena avec des bateaux qu'ils trouvérent à Plaiſance; & un Corps de Vénitiens, qui avoit été détaché pour s'oppoſer au paſſage, arriva trop tard. Ce paſſage donna aux Confédérez de grands ſoupçons du Pape, n'étant guéres vrai-ſemblable que les Eſpagnols euſſent oſé prendre cette route ſur les Terres de l'Etat Eccléſiaſtique, s'il n'en avoit été conſentant, & ſi eux-mêmes n'avoient été aſſurez d'y trouver des bateaux, pour traverſer le Po. Antoine de Léve vint au devant d'eux juſqu'à Landriano, & les conduiſit à Milan, où il avoit grand beſoin de ce renfort.

Cela n'empêcha pas que ſur la fin d'Avril le Comte de S. Pol n'aſſiégeât Mortare, & ne la prît quelque temps après: ce qui obligea le Comte Philippe Torniel d'abandonner Novare, en laiſſant Garniſon dans le Château.

Le Blocus de Milan eſt réſolu.

Sur cette nouvelle, l'Armée Vénitienne paſſa l'Adda, & vint ſe joindre au Comte de S. Pol à Marignan, où les Chefs des deux Nations délibérérent entre eux ſur les projets de la campagne. Comme ils ne ſe trouvérent pas aſſez forts pour aſſiéger Milan, à cauſe du ſecours qui y étoit entré, le ſentiment du Duc d'Urbin, Général de l'Armée Vénitienne, fut qu'on bloquât de loin cette capitale; que les Troupes Vénitiennes ſe poſtaſſent à Caſſano, celles du Duc de Milan à Pavie & à Vigéve, & les Françoiſes à Biagraſſa, aſſurant que les Eſpagnols ſeroient bientôt affamez, d'autant que les terres à dix milles aux environs n'avoient point été enſemencées.

Le Comte de Saint Pol convenoit qu'il n'y avoit rien de meilleur à faire dans la conjoncture préſente: mais il ſoutint que les Troupes du Duc de Milan & les Vénitiennes ſuffiſoient pour le blocus, & qu'il pourroit pendant ce temps-là faire un bon uſage des ſiennes. Il prétendoit aller à Génes, où il avoit des intelligences, & d'où André Doria étoit parti avec ſes Galéres, pour aller prendre l'Empereur en Eſpagne, & le paſſer en Italie. Il remontra qu'il ne devoit pas manquer l'occaſion de reprendre cette Place, afin que l'Empereur n'y pût pas débarquer, & qu'il fût obligé d'aller deſcendre au Royaume de Naples; que ce détour lui feroit perdre beaucoup de temps, & qu'on pouvoit eſpérer que Milan ſuccomberoit avant qu'il pût le ſecourir; au lieu que s'il débarquoit à Génes, il ſeroit en peu de jours dans le Milanez. Le Comte de S. Pol s'obſtinant à ce parti, les Vénitiens allérent ſe poſter à Caſſano, & le Duc de Milan à Pavie & à Vigéve.

Le Comte partit de Marignan le vingt & uniéme de Juin, pour aller paſſer

Digitized by Google

passer à Landriano la petite riviére qui coule le long des murailles de la Ville, marcher de là à Pavie, & puis traverser le Po, pour continuer sa route vers Génes. Il arriva pour son malheur qu'il fit la nuit une très grosse pluye, qui grossit tellement la riviére de Landriano, que l'Artillerie ne put passer. Il fut obligé de séjourner là le lendemain; & Antoine de Léve sçut profiter de ce retardement. 1529. Paul Jove. Liv. 26. Tarcagnotta. vol 4. Bugatto. Liv 6. Du Bellay. Guicciard. &c.

Il sortit le soir de Milan à la tête de la plus grande partie de ses Troupes, porté dans une chaise par quatre Hommes, à cause de la goute qu'il avoit actuellement, & arriva avant le jour tout proche du Camp des François, sans que le Comte de S. Pol en eût été averti par le Comte Hugues de Nugolare & le Capitaine Piton, qu'il avoit envoyez battre la campagne pendant la nuit; soit que cela fût arrivé par la négligence de ces deux Officiers, soit qu'ils se fussent égarez, soit que quelque autre hazard les eût écartez de la route que tenoient les Impériaux.

Le Lundy dès la pointe du jour le Comte de S. Pol se mit en marche, après avoir fait sonder la riviére, qui se trouva beaucoup baissée. Il fit passer son Avant-garde sous la conduite du Comte Guy Rangoné, & puis son Artillerie, dont une grosse piéce s'étant embourbée, il s'arrêta pour faire abbatre une maison & en tirer du bois, afin de s'en servir à tirer cette piéce de canon du trou où elle étoit enfoncée. Il attendoit le retour des deux Capitaines dont j'ay parlé, lors qu'il se vit tout à coup un gros Corps d'Arquebusiers Espagnols sur les bras, qui vinrent faire sur lui une terrible décharge. *Echec soufert par le Général François.*

Il détacha contre eux quelque Gendarmerie Françoise qu'il avoit à son Arriére-garde; & elle les repoussa jusqu'à un petit ruisseau qui étoit entre les deux Armées. Il les fit charger en même temps par un gros Bataillon de Lansquenets, qui les chassérent jusqu'au delà du ruisseau: mais Antoine de Léve ayant dans le même temps fait avancer une autre Troupe d'Arquebusiers sur l'autre bord, ils firent un si grand feu sur les Lansquenets François, que ceux-ci furent obligez de reculer, après avoir perdu beaucoup de monde.

Cependant l'Avant-garde ne sçachant pas ce qui se passoit, ni ce qui avoit arrêté le Comte de S. Pol, marchoit toûjours du côté de Pavie; & si elle n'eût pas été si éloignée, elle eût pû aisément le secourir. Il ne laissa pas de tenir ferme quelque temps, malgré l'inégalité des forces. Mais deux Régimens Italiens ayant lâché le pied, & pris un autre chemin pour se sauver vers Pavie, Antoine de Léve fit passer le ruisseau à une partie de sa Cavalerie, dont une petite Troupe de Gendarmerie Françoise soûtint bravement l'effort; mais accablée par le nombre, & Jean de Cambray qui la commandoit ayant été pris avec quelques autres Gendarmes, elle fut rompuë. Alors la Cavalerie ennemie vint fondre sur les Lansquenets, qui bien que vivement pressez, se retirérent en bon ordre avec le Comte de S. Pol dans une cassine, & y firent ferme de nouveau.

Antoine de Léve, pour les forcer, fit avancer un gros Corps d'Alle-

Digitized by Google

1529. mans, qui les inveſtirent : de ſorte que ne pouvant plus ſoûtenir leur feu, ils mirent les armes bas, & demandérent quartier.

L'Armée du Roy eſt entierement ruinée.

Le Comte de S. Pol abandonné de ſon Infanterie, rallia avec Monſieur d'Annebaut ce qui lui reſtoit de Gendarmerie, & ne penſa plus qu'à la retraite. Il la fit en bon ordre, tournant tête de temps en temps pour charger ceux qui le pourſuivoient; & cela juſqu'à un canal fangeux qu'Annebaut paſſa avec une partie de l'Eſcadron : mais le cheval du Comte de S. Pol, ou moins fort, ou plus fatigué, ne put gagner l'autre bord. Les Ennemis arrivant dans le moment, lui criérent de ſe rendre, & il fut obligé de le faire avec le Comte Claude Rangoné, Jean Jérôme Caſtelan, & pluſieurs Gendarmes. Ils furent conduits dans une caſſine qui étoit proche de là, & qu'Annebaut revenu ſur ſes pas par un chemin détourné attaqua, pour tâcher de délivrer le Comte de S. Pol; mais les Impériaux accourans de tous côtez, il fut obligé d'abandonner la partie pour gagner Pavie, où l'Avant-garde étoit arrivée. Elle n'y fut pas long-temps; car ſur le bruit de la défaite du Comte de S. Pol, la déſertion y fut ſi grande, qu'il n'en demeura que quelques Officiers; le reſte par Troupes retourna en France : & ce fut là la ſeconde Armée de François dans l'eſpace d'un an, qui diſparut en Italie.

Traité avantageux du Pape avec l'Empereur. Guicciard. Lib. 19.

La nouvelle de cette Victoire d'Antoine de Léve fut portée à l'Empereur ſur la fin de Juin à Barcelone, où ce Prince venoit de conclure un Traité avec le S. Siége, tel que le Pape n'en auroit oſé eſpérer un plus avantageux, ſi les Impériaux euſſent été battus par tout. Car entre autres articles, on le remettoit en poſſeſſion de Cervia, de Ravenne, de Modéne, de Reggio, de Rubiéra; on lui abandonnoit le Duc de Ferrare, & on lui offroit du ſecours pour le ſoûmettre. On le rendoit maître du ſort du Duc de Milan; Aléxandre de Médicis devoit être établi à Florence avec toutes les prérogatives de ſes Ancêtres, & épouſer Marguerite fille naturelle de l'Empereur. A ces conditions le Pape accordoit à l'Empereur l'inveſtiture du Royaume de Naples, & ne demandoit rien autre choſe, ſinon qu'on lui préſentât tous les ans de ſa part une Haquenée blanche pour redevance; il donnoit paſſage ſur les Terres de l'Egliſe à l'Armée Impériale du Royaume de Naples, accordoit l'abſolution à tous ceux qui avoient contribué à la priſe & au ſaccagement de Rome & des autres lieux de l'Etat Eccléſiaſtique, & conſentoit que l'Empereur & l'Archiduc Ferdinand ſon frére employaſſent la quatriéme partie des revenus des Bénéfices de leurs Etats à la guerre contre les Infidelles.

On prétend que l'Empereur voyant le Pape hors d'eſpérance d'être ſecouru des François après la ruïne de l'Armée du Comte de S. Pol, délibéra s'il ne feroit point quelque changement à ce Traité : mais après y avoir bien penſé, il le ratifia ſolemnellement tel qu'il étoit, & avec ſerment, dans l'Egliſe Cathédrale de Barcelone. Il conſidéra les grandes utilitez qu'il pourroit tirer de ſa réunion avec le Pape, & voulut par cette générolité lui faire oublier tous les mauvais traitemens qu'il lui avoit faits.

Lors

Digitized by Google

Lors que cette défaite arriva, on ſe diſpoſoit à Cambrai à tenir les Conférences pour la Paix générale. Les Plénipotentiaires étoient, comme je l'ay dit, Madame la Régente pour le Roy, & Madame Marguerite d'Autriche pour l'Empereur : & c'eſt pour cela que cette Paix fut appellée la Paix des Dames. Elles étoient d'autant plus capables de réuſſir dans cette importante négociation, qu'outre qu'elles avoient beaucoup d'eſprit, de ſageſſe & d'expérience dans le maniement des affaires, elles étoient avec cela pleines d'eſtime & d'amitié l'une pour l'autre, & ſouhaitoient ſincérement de voir la Paix rétablie entre les deux Princes.

1529. *Conférences de Cambrai pour la Paix.*

Elles s'étoient logées dans deux maiſons contiguës, où l'on avoit fait pratiquer une communication. Elles furent plus de trois ſemaines à conférer enſemble tous les jours pendant pluſieurs heures, gardant un grand ſecret, & donnant par là de grandes inquiétudes aux Ambaſſadeurs des Confédérez qui s'étoient rendus à Cambrai, & qui uſoient en vain de toute ſorte d'artifices, pour pénétrer le myſtére du cabinet. Ils appréhendoient fort que le Roy, par le deſir qu'il avoit de retirer ſes enfans des mains de l'Empereur, ne s'embaraſſât pas beaucoup des intérêts de ſes Alliez. Leur crainte étoit bien fondée : car c'étoit ce ſeul motif qui le faiſoit réſoudre à finir la guerre d'Italie, aux dépens de l'extréme paſſion qu'il avoit toûjours euë de reconquérir le Milanez. Il ne laiſſoit pas cependant de les aſſûrer qu'il ne les abandonneroit point ; & même il avoit envoyé l'Evêque de Tarbes en Italie pour avertir les Vénitiens, les Florentins, le Duc de Ferrare, & le Duc de Milan, de ne point compter ſur la Paix, & les exhorter à faire leurs préparatifs pour la Campagne prochaine, leur donnant ſa parole, que ſi l'Empereur paſſoit en Italie, il ne manqueroit pas d'y aller en perſonne avec une nombreuſe Armée. Le ſeul Roy d'Angleterre étoit un peu plus inſtruit des intentions ſecretes du Roy, & s'y conformoit, prévoyant bien les terribles affaires, qu'il alloit avoir avec l'Empereur au ſujet de Catherine d'Arragon, où il auroit beſoin de l'appuy de la France.

Guicciard. Lib. 19.

La nouvelle de la défaite du Comte de S. Pol, & de l'accommodement du Pape avec la Cour d'Eſpagne, qui rendoient le party Impérial ſi ſupérieur en Italie, ne furent point des obſtacles à la concluſion de la Paix, comme on avoit tout ſujet de l'appréhender de la part de l'Empereur ; mais il y a beaucoup d'apparence que Marguerite d'Autriche, malgré ſa modération, s'en prévalut, pour exiger certains articles qu'on ne lui auroit pas paſſez ſans cela, & que la Régente lui accorda ; parce qu'ils n'étoient point eſſentiels.

Tout fut conclu le troiſiéme d'Août ſur le plan du Traité de Madrid, mais en y faiſant des changemens ſur les points les plus importans, qui regardoient principalement le Duché de Bourgogne, l'Auxerrois, le Maconnois, Bar-ſur-Seine, & le Reſſort de Saint Laurent, ſur leſquels l'Empereur accorda ſon déſiſtement, ſans préjudice des droits qu'il pourroit y avoir, ſe réſervant à les ſoûtenir quand il le jugeroit à propos, ſeulement par les voyes de la Juſtice.

Elle y eſt concluë, & à quelles conditions. Traité de Cambrai.

Digitized by Google

1529. Pour ce déſiſtement le Roy s'obligeoit à payer à l'Empereur deux millions d'écus d'or au Soleil, comme la rançon des deux Princes ſes fils, dont douze cens mille devoient être livrez au plus tard le premier jour de Mars ſuivant; & dans le même temps que les deux Princes ſeroient remis en liberté. Les autres huit cens mille étoient deſtinez à acquiter les dettes de l'Empereur envers le Roy d'Angleterre, dont le Roy ſe chargeoit. Ces dettes montoient à deux cens quatre-vingts dix mille écus d'or. Pour le reſte, le Roy s'obligeoit à en faire la rente; & pour le rachapt de cette rente, à faire céder à l'Empereur par la Ducheſſe douairiére de Vendôme, & par ſes autres Sujets, les Terres qu'ils poſſedoient en Flandre, en Brabant, en Haynaut, & dans les autres Provinces des Pays-Bas.

De plus, le Roy promettoit de rappeller tous les Gens de guerre qu'il avoit encore en Italie, & d'éxécuter cet article avant la délivrance des Princes. Outre cela, conformément au Traité de Madrid, il devoit rendre la Ville & le Château de Hédin, comme dépendans du Comté d'Artois, renoncer à tous droits de Juriſdiction, de Reſſort, de Souveraineté ſur les Comtez de Flandre & d'Artois, à tous ſes droits ſur la Cité d'Arras, ſur Tournay, S. Amand, & Mortagne, & au rachapt des Villes & Châtellenies de l'Iſle, de Douay & d'Orchies. Cet article de renonciation fut déduit fort au long & avec toutes les précautions poſſibles, du côté de l'Empereur, pour ôter au Roy tous les moyens de le lui diſputer jamais. On en excepta Térouenne & ſes dépendances, les biens des Egliſes d'Artois ſituez en France, quelques villages d'Artois, ſur leſquels le Roy avoit un droit particulier, & quelques autres, qui avoient été unis en quelque façon au Comté de Boulonois.

L'Empereur de ſon côté renonçoit à tous les droits qu'il pourroit avoir ſur les Terres poſſédées par le Roy de France, & ſpécialement à ceux qu'il prétendoit avoir en vertu du Traité d'Arras ſous Charles VII. & des Traitez de Conflans & de Péronne ſous Louïs XI. ſur Montdidier, Roye, Péronne, ſur les Comtez de Boulonois, de Guines, de Ponthieu, & ſur les Villes & Seigneuries des environs de la riviére de Somme. Le Comté de Charolois devoit être poſſedé par Madame Marguerite d'Autriche, & enſuite par l'Empereur ſa vie durant, & après ſa mort retourner à la Couronne de France.

Le Traité de mariage de Madame Eléonor Reine Douairiére de Portugal, & ſœur aînée de l'Empereur avec le Roy, fut confirmé, ſuivant la teneur du Traité de Madrid, à quelques changemens près touchant les Comtez d'Auxerrois & de Maconnois, & de Bar-ſur-Seine; & cette Princeſſe devoit paſſer en France en même temps que les deux fils du Roy y rentreroient.

Pour ce qui eſt de l'article du Traité de Madrid concernant les Vaiſſeaux & l'Armée de Terre, que le Roy devoit fournir à l'Empereur, lors que ce Prince paſſeroit en Italie, il fut confirmé à l'égard des Vaiſſeaux, & changé pour les Troupes de terre, au lieu deſquelles l'Empereur ſe contentoit de la ſomme de cent mille écus d'or.

Digitized by Google

Il y eut un article particulier pour le rétabliſſement de la mémoire du feu Connétable de Bourbon, & la réintegrande de ſes héritiers dans les biens qu'il avoit poſſédez. On convint auſſi pour toutes les perſonnes qui l'avoient ſuivi lors qu'il paſſa au ſervice de l'Empereur, touchant leur ſûreté, & la reſtitution de leurs Terres, & des autres revenus dont ils auroient été dépouillez. 1529.

Et pour obvier au ſcrupule que l'Empereur & le Roy pourroient avoir touchant les aliénations de leurs domaines, qu'ils faiſoient dans ce Traité, ſur ce qu'elles étoient contre les ſermens faits à leur à Sacre, les deux Princes s'obligeoient à demander au Pape la diſpenſe de ces ſermens, & à la donner eux-mêmes aux Officiers de leurs Parlemens ou de leurs Conſeils, ſi ces Corps ſous ce prétexte refuſoient de vérifier le préſent Traité.

L'Empereur y eut grand ſoin des intérêts particuliers de Philbert de Châlons, Prince d'Orange, qu'il avoit fait Viceroy de Naples, des Seigneurs de Croy, de Fiennes, & de quelques autres ſes Sujets & ſes Vaſſaux. Mais le Roy y oublia parfaitement ſes Alliez d'Italie, excepté le Pape, & la République de Florence, qui pour y avoir part, étoit obligée par un des articles, de s'accommoder avec l'Empereur dans l'eſpace de quatre mois, à compter depuis la ratification du Traité. Les Seigneurs de Naples n'y furent pas plus favorablement traitez, l'Empereur n'ayant jamais voulu conſentir qu'ils y fuſſent compris.

On n'y fit mention des Vénitiens, que dans l'article où le Roy s'engageoit à les ſommer de rendre à l'Empereur les Villes maritimes du Royaume de Naples, dont ils s'étoient ſaiſis : ce qui fit dire au Doge André Gritti, que la Ville de Cambrai étoit le Purgatoire des Vénitiens, où les Empereurs & les Rois de France leur faiſoient expier les fautes qu'ils avoient faites en s'alliant avec eux. Il faiſoit alluſion non ſeulement à ce Traité, mais encore à celui de la Ligue, qui fut faite au même lieu pour le renverſement de leur République entre l'Empereur Maximilien & le Roy Louïs XII.

Le Roy effectivement ne pouvoit guéres diſconvenir de la juſtice de leurs plaintes & de celles des autres Confédérez d'Italie, qu'il abandonnoit à la vengeance de l'Empereur ; auſſi évita-t-il tant qu'il put de donner audience à leurs Ambaſſadeurs : mais n'ayant pas pû toûjours s'en défendre, il s'excuſa ſur ce qu'il lui avoit été impoſſible d'obtenir autrement la délivrance de ſes deux enfans : & il leur promit d'envoyer Monſieur l'Amiral à l'Empereur, pour ménager leur accommodement avec lui. Il offrit aux Florentins de leur prêter quarante mille ducats pour les aider à ſe mettre en défenſe, ſuppoſé qu'on les attaquât ; mais ils refuſérent cette offre & les autres qu'il leur fit. Paul Jove ajoûte qu'il rejetta toute la faute ſur les deux Princeſſes, qui ſelon le génie des femmes s'accommodant beaucoup mieux de la paix que de la guerre, avoient conclu le Traité avec trop de précipitation & beaucoup plus promptement qu'il ne l'eût ſouhaité. Guicciard. Lib. 19. Paul Jove. Liv. 26.

Comme la délivrance des deux fils du Roy dépendoit principalement Le Roy de

Digitized by Google

de l'argent qu'on étoit convenu de donner pour leur rançon, le premier ſoin de ce Prince fut de le trouver ; & il le falloit chercher ailleurs que dans ſon épargne, épuiſée partie par les grandes dépenſes faites pour les guerres d'Italie, partie par celles qu'il faiſoit pour ſes plaiſirs. Il eut recours dans ce preſſant beſoin au Roy d'Angleterre, qui d'abord n'étant pas trop content de la Paix faite à Cambrai, ne fit pas un fort bon accueil au Sieur de Langey, que le Roy lui envoya pour le prier de l'aider en une occaſion ſi importante. Mais l'Ambaſſadeur l'ayant pris par ſon foible, en lui promettant de le ſervir efficacement dans les Univerſitez de France, d'Italie & d'Allemagne, où il entretenoit commerce avec les Sçavans, & d'obtenir d'eux de favorables déciſions ſur l'article de ſon mariage, il le remit en bonne humeur ; ſi bien que non ſeulement il prêta au Roy quatre cens mille écus, qu'on ne lui devoit rendre qu'en cinq ans ; mais encore il le déchargea de cinq cens mille autres, que le Roy s'étoit chargé de payer par le Traité de Cambrai, pour le dédit du Traité de mariage fait entre l'Empereur & Marie d'Angleterre, qui n'avoit point eu d'effet, ce Prince ayant épouſé depuis la Princeſſe de Portugal. De plus, il lui remit une autre ſomme de cinquante mille écus, dont par le même Traité il lui devoit encore tenir compte : car l'Empereur ménageoit tant qu'il pouvoit ſon épargne aux dépens de celle du Roy de France. C'étoit une vieille dette de Philippes Roy d'Eſpagne pere de l'Empereur, qui en paſſant des Pays-Bas en Caſtille, & ayant été jetté par la tempête en Angleterre, avoit emprunté cette ſomme à Henry VII. alors régnant, & lui avoit laiſſé en gage une Fleur de Lis d'or, enrichie de pierreries, où il y avoit du Bois de la vraye Croix enchaſſé. Le Roy d'Angleterre dit à Langey, qu'il donnoit cette ſomme au Duc d'Orleans ſon filleul, & lui faiſoit en même temps préſent de la Fleur de Lis, qu'il envoya auſſi-tôt après en France par Briand Gentilhomme de ſa Chambre, avec les quittances des ſommes dont j'ay parlé.

1529. *mets en état de payer la rançon de ſes deux fils.*

Memoires du Bellay, Liv. 3.

Le Roy charmé de la généroſité du Roy d'Angleterre, lui en fit de grands remerciemens. Il ordonna les préparatifs pour le voyage de ceux qui devoient ſe rendre au mois de Mars à Bayonne, & y recevoir les deux Princes, qu'il étoit dans une extréme impatience de revoir.

Cependant l'Empereur étoit arrivé à Génes dès le douziéme d'Août avec neuf mille Hommes de pied & mille chevaux ; & ce fut là qu'il apprit par un Courier de Marguerite d'Autriche la concluſion du Traité de Cambrai. Son arrivée mit les Confédérez en un grand déſordre. Quelques-uns d'entre eux, comme le Duc de Ferrare & les Florentins, lui envoyérent leurs Ambaſſadeurs. Il parla avec beaucoup de hauteur à ceux du Duc, & refuſa audience à ceux de Florence. Il vit le Pape à Bologne, qui ſe fit le Médiateur de la Paix entre ce Prince & les Vénitiens & le Duc de Milan, pour n'avoir plus qu'à dompter les Florentins, qu'on ne pouvoit réſoudre à ſubir le joug des Médicis. Le reſte de l'Année fut employé à ces négociations, que l'Evêque de Tarbes tâchoit ſous-main de traverſer ; mais depuis le Traité de Cambrai ſa préſence de-

Guicciard. Lib. 19.

Digitized by Google

devint auſſi inutile chez les Princes d'Italie, qu'elle leur étoit peu agréable. Le Duc de Ferrare traita avec l'Empereur à des conditions tolérables ; & les Vénitiens furent contraints de le faire auſſi aux dépens de toutes les Places qu'ils avoient priſes dans le Royaume de Naples, & de quelques ſommes d'argent. 1529.

Le Duc de Milan fut redevable du pardon que lui accorda l'Empereur, aux mouvemens d'Allemagne cauſez par les Luthériens, & à la guerre que les Turcs faiſoient en Hongrie, où ils avoient pris Albe-Royale, Cinq-Egliſes, Gran, & Altembourg. Enſuite Solyman étoit venu mettre le Siége devant Vienne. Il fut obligé de le lever après la perte d'une grande partie de ſon Armée ; mais en faiſant ſerment d'y revenir au commencement de la Campagne prochaine. L'Empereur, qui crut qu'il étoit de ſa réputation de régler les affaires d'Italie avant ſon départ, confirma l'inveſtiture du Duché de Milan à François Sforce, à condition que ce Prince lui donneroit quatre cens mille ducats dans l'an, cinq cens mille autres en dix ans, & lui laiſſeroit le Château de Milan & la Ville de Come juſqu'au premier payement. Il ne fut plus queſtion que de ſoumettre les Florentins, pour les obliger à rétablir les Médicis. La lenteur du Prince d'Orange à s'approcher de Florence, fut cauſe qu'on n'en vint pas ſi-tôt à bout, & ce fut l'unique endroit, où la guerre continua en Italie.

Le Roy apprit avec joye ce zéle des Florentins pour la conſervation de leur liberté, & regarda cette étincelle comme capable de rallumer le feu de la guerre au delà des Alpes, & de fournir de l'occupation à l'Empereur, qui en avoit déja beaucoup en Allemagne & en Hongrie ; & dans cette eſpérance il ſe comporta à l'égard du Traité de Cambrai, comme il avoit fait au ſujet du Traité de Madrid. Il fit en ſecret une proteſtation ſur l'article du Duché de Milan & du Comté d'Aſt, comme appartenant par droit de ſucceſſion à ſes enfans, & dont il n'avoit eu ni droit ni pouvoir de les fruſtrer. Il proteſta auſſi contre l'article de la ceſſion de la Seigneurie de Génes : & lors qu'il fut queſtion de faire enregiſtrer au Parlement le Traité de Cambrai, le Procureur Général s'y oppoſa, & proteſta pareillement contre ce Traité le dix-neuviéme de Novembre ; mais comme ces proteſtations demeurérent ſecretes, elles n'empêchérent point la délivrance des Princes.

Dans l'acte de Proteſtation de François I. contre &c. Dans l'acte de Proteſtation du Procureur Général Franc. Rogier. du Bellay, Liv. 3.

Le Maréchal de Montmorenci, qui étoit alors dans la plus haute faveur, fut choiſi pour aller recevoir les deux Princes & la Reine Douairiére de Portugal, qui venoit épouſer le Roy. Il ſe rendit à Bayonne au dixiéme de Mars, accompagné du Cardinal de Tournon, Archevêque de Bourges, & de quantité de Nobleſſe, faiſant conduire avec lui les douze cens mille écus, que le Roy s'étoit obligé de payer comptant au même temps qu'on lui délivreroit ſes enfans. Dom Pedro Fernandés de Vélaſco, Connétable de Caſtille, s'étoit auſſi avancé avec eux juſqu'à Fontarabie. Il convint avec le Maréchal, de la maniére de leur échange avec l'argent : & enfin après quelques chicanes de la part des Eſpagnols, elle ſe fit ſur la fin du mois de Juin au même endroit, & avec encore plus de

1530. *Ils ſont reçus ſur la frontiere du Royaume.* Dans les Articles accordez entre le Connétable de Caſtille & Montmorenci.

de précautions de part & d'autre, qu'on n'en avoit obſervé quatre ans auparavant pour la délivrance du Roy.

1530.

Le Roy va au devant d'eux, & de ſa nouvelle Epouſe.

Le Sieur de Montpeſat fut dépêché en poſte, pour en porter la nouvelle à ce Prince qui étoit à Bourdeaux, & qui en partit pour aller au devant d'eux & de ſa nouvelle épouſe. Ils ſe rencontrérent en une Abbaye entre Roquehort de Marçan & Captieux. Ce fut de part & d'autre avec la joye qu'on peut imaginer. Dès le lendemain une heure avant le jour, le Roy épouſa la Reine Eleonor. Elle fit ſon entrée à Bourdeaux, d'où la Cour prit ſon chemin par Cognac, par Amboiſe & par Blois, pour ſe rendre à S. Germain en Laye. On y ſéjourna juſqu'à ce que tout fût préparé pour le Couronnement de cette Princeſſe à S. Denis, & pour ſon entrée dans Paris. Ces deux cérémonies ſe firent avec la magnificence ordinaire à François I. & avec la joye que méritoit la fin d'une guerre, qui avoit coûté tant de vaillants hommes, tant d'argent, & tant d'allarmes à tout le Royaume.

Mort de perſonnes illuſtres.

Cette année ſi glorieuſe à Charles V. qui malgré une ſi puiſſante Ligue, étoit venu à bout d'établir ſa puiſſance en Italie & de s'y faire couronner Empereur par les mains du Pape, fut funeſte à Marguerite d'Autriche, à Maximilien Sforce & à Philibert de Châlons Prince d'Orange. Marguerite mourut aux Pays-Bas, dont elle étoit Gouvernante, & Maximilien en France, où depuis la ceſſion de ſon Duché de Milan qu'il avoit faite au Roy, il étoit toûjours demeuré. Pour le Prince d'Orange, il fut tué au Siége de Florence. Ce Siége dura onze mois, par la belle défenſe qu'y firent Malateſta, Baglioné, & Eſtienne Colonne. La priſe de cette Place mit fin à la liberté de cette République: car par la capitulation la forme de ſon gouvernement ayant été remiſe à la volonté de l'Empereur; & ce Prince ayant été plus d'un an à déclarer ſes intentions là-deſſus, il ordonna enfin qu'elle ſeroit gouvernée de la maniére qu'elle l'étoit avant que les Médicis en fuſſent chaſſez; qu'Aléxandre de Médicis, qui avoit épouſé ſa fille naturelle, & étoit neveu du Pape, ſeroit le chef du Gouvernement de la République, avec droit de ſucceſſion à cette dignité pour ſes enfans, ſes deſcendans, & ſes collatéraux; & c'eſt là l'origine de la grandeur & de la puiſſance, où nous voyons aujourd'hui les grands Ducs de Toſcane.

Guicciard. Lib. 20.

Le Roy rétablit les Lettres en France.

Le Roy ſe ſervit utilement de la Paix, pour remédier à divers déſordres qui s'étoient gliſſez dans ſon Etat, pendant les grandes guerres qu'il avoit eu à ſoûtenir; & par une choſe qu'il fit alors, il s'acquit un titre qui lui fera toûjours honneur dans la poſtérité. C'eſt celui de Reſtaurateur des Lettres en France. Ce Prince avoit reçu une très belle éducation de ſa mere Louïſe de Savoye: ſes Maîtres lui avoient donné du goût pour les Sciences; & quoi qu'occupé des armes & du plaiſir plus que de tout le reſte, il aimoit beaucoup le commerce des hommes Sçavans. Le fameux Guillaume Budé, Jean du Bellay Evêque de Paris, & puis Cardinal, & Pierre du Châtel Gentilhomme originaire des Pays-Bas, qui fut ſon Lecteur, & enſuite Evêque de Maſcon, eurent par cet endroit beaucoup de part à ſes bonnes graces, & ſe ſervirent de

Vita Petri Caſtellani.

Digitized by Google

de leur crédit pour lui inſpirer le deſſein de remettre les Sciences en honneur. Il avoit déja commencé à former une Bibliothéque, où l'on raſſembloit de toutes parts des Manuſcrits curieux, par les ſoins de Jean Laſcaris auſſi célébre par ſa doctrine, que par la ſplendeur de ſa naiſſance, qui après que les Turcs ſe furent rendus maîtres de la Gréce ſa Patrie, s'étoit réfugié en France, & y avoit été très bien reçu par le Roy. 1530.

Ce Prince, par le conſeil des trois hommes que je viens de nommer, donna auſſi commencement à une Imprimerie Royale, & fonda dans l'Univerſité de Paris des Profeſſeurs en Langue Gréque & Hébraïque; il choiſit pour remplir les chaires, le ſçavant François Vatable, ou Guaſtebled, & Pierre Danés depuis Evêque de Lavaur, dont les Ecoles furent alors auſſi fréquentées, qu'elles ſont aujourd'hui déſertes. Il en ajoûta, peu de temps après, deux autres pour faire la même fonction; & d'autres encore pour la Langue Latine, les Mathématiques, la Philoſophie & la Médecine. Les enfans de toutes conditions fréquentérent ces Claſſes, & ce ne fut plus, comme auparavant, une honte pour un Gentilhomme de ſavoir le Latin & quelque autre choſe que de manier l'épée & un cheval. Il forma le deſſein de bâtir un magnifique Collége vis à vis du Louvre, où il prétendoit attacher un revenu de cent mille livres de rente pour l'entretien des Profeſſeurs & de ſix cens Ecoliers, qui devoient y être entretenus & inſtruits gratuitement en toutes ſortes de Sciences: mais il en fut détourné par le Chancelier du Prat, qui lui repréſenta qu'étant toûjours à la veille de rentrer en guerre avec un auſſi puiſſant ennemi qu'étoit l'Empereur, il devoit plutôt faire des fonds pour la ſoûtenir, que de telles dépenſes, qui n'étoient pas abſolument néceſſaires.

1531. *Il établit les grands Jours.*

Comme la priſon de ce Prince, & les malheurs dont elle fut ſuivie, avoient donné lieu à la Nobleſſe, de beaucoup s'émanciper dans les Provinces, où pluſieurs Seigneurs & Gentilshommes exerçoient de grandes violences, il compoſa une Chambre ambulante de Magiſtrats fermes & intégres, appellée *Les Grands Jours*, & les envoya dans les Provinces avec pouvoir de juger des crimes ſans appel. Ils tinrent d'abord leurs Séances à Poitiers, & puis en d'autres lieux, où ils rétablirent l'ordre & procurérent un grand ſoulagement aux peuples.

Mort de Louiſe de Savoye ſa Mere.

Ce Prince perdit cette même année Louïſe de Savoye ſa mere, dont la mort l'affligea beaucoup. Il avoit pour elle une extréme tendreſſe & un très grand reſpect; mais il eût été du bien du Royaume qu'en certaines occaſions il eût eu en cette Princeſſe moins de confiance, & moins de déférence pour ſes conſeils. Elle s'étoit acquis cette autorité ſur ſon eſprit par la grandeur de ſon génie, & par ſon habileté dans le maniement des affaires d'Etat. Le Royaume lui fut redevable de la Paix de Cambray, qui donna moyen aux Peuples de ſe remettre par le repos de quelques années; mais elle ne remédia par ce Traité qu'au mal qu'elle avoit fait elle-même, ſans réparer la double perte du Duché de Milan, dont elle avoit été la cauſe par ſa haine contre le Maréchal de Lautrec & le

Connétable de Bourbon. De ſorte que les grands Eloges que le ſçavant Hiſtorien de Savoye lui donne, ne rendront jamais ſa mémoire ni chére ni précieuſe au Royaume de France.

1531. Guichenon Hiſt. de la Maiſon de Savoye.

L'année d'après la mort de cette Princeſſe, le Roy termina une affaire dont il avoit ſouvent conféré avec elle, & qui étoit très importante pour la tranquillité de l'Etat. C'étoit l'union du Duché de Bretagne à la Couronne.

1532. *Il unit le Duché de Bretagne à la Couronne.*

A la vérité la Ducheſſe Anne par ſon Traité de mariage avec Charles VIII. lui avoit fait donation de ſon Duché pour lui & pour ſes Succeſſeurs. La donation avoit été confirmée par le Contract de mariage de cette Princeſſe avec Louïs XII; mais avec cette reſtriction, que s'il n'y avoit, ou s'il ne reſtoit point d'enfans de leur mariage, les plus prochains héritiers rentreroient dans leur droit de ſucceſſion à ce Duché. Cela regardoit la Maiſon du Vicomte de Rohan, qui avoit épouſé Marie de Bretagne ſeconde fille du Duc François I. De ſorte que les deſcendans d'Anne de Bretagne venant à manquer, le Duché devoit être de nouveau ſéparé de la Couronne de France. Outre cet inconvénient, la clauſe du premier Contract confirmée dans le ſecond, étoit contraire aux Coûtumes de Bretagne, qui défendent ces ſortes de donations entre la femme & le mary. De plus, le Roy ſe diſoit dans ſes titres uſufruitier du Pays & du Duché de Bretagne, contre les mêmes Coûtumes, qui ne laiſſent point au mary l'uſufruit des biens maternels. Il pouvoit arriver telle conjoncture, où les collatéraux de la Maiſon de Bretagne prétendroient par ces raiſons trouver des nullitez dans le Contract, & appuyez des Princes ennemis de la France, ſuſciter de fâcheuſes guerres. Ainſi le Roy penſa ſérieuſement à prévenir ces difficultez, propoſa pour cela pluſieurs expédiens dans le Conſeil; & le Roy, pour les faire réuſſir, fit exprès un voyage en Bretagne.

Argentré Hiſt. de Bretagne. Liv. XII. chap. 470.

Louïs des Deſerts Préſident du Parlement de cette Province, étant venu rendre viſite au Chancelier du Prat, ils eurent enſemble un long entretien ſur ce ſujet, & le Chancelier lui communiqua ce qui avoit été délibéré dans le Conſeil, les Mémoires qu'on avoit faits là-deſſus, & les moyens qu'on avoit imaginez pour faire réuſſir les intentions du Roy.

Le Préſident ayant tout lû & tout entendu, dit au Chancelier qu'on ne s'y prenoit pas bien, & qu'il n'y avoit qu'une ſeule voye pour éviter tous les inconvéniens qu'on appréhendoit, qui étoit de faire demander au Roy par les Etats de Bretagne l'union perpétuelle du Duché à la Couronne de France, & que par là toutes les difficultez ſeroient levées.

Le Chancelier lui répondit qu'effectivement c'étoit là le chemin le plus court & le plus aſſuré: mais, ajoûta-t-il, pouvez-vous répondre du ſuccès, & croyez-vous qu'il ſoit poſſible d'engager les Etats à faire cette demande?

Le Préſident fort inſtruit de la maniére dont les Etats ſe gouvernoient & du génie de ceux qui y dominoient, l'aſſûra qu'on en viendroit à bout,

Digitized by Google

bout, pour peu qu'on s'appliquât à gagner trois ou quatre des principaux Membres de la Nobleſſe, du Clergé & du tiers Etat, qu'il lui nomma; il lui en propoſa les moyens, & lui fit paroître la choſe ſi facile, qu'il s'en tint à ſon avis, & remit tous ſes Mémoires & tous les autres Ecrits dans ſa caſſette. 1532.

La choſe eut tout le ſuccès qu'on en pouvoit ſouhaiter; & le Roy s'étant aſſûré des ſuffrages des perſonnes dont on lui avoit parlé, convoqua les Etats à Vannes, où le Sieur de Montejan préſida au nom de Sa Majeſté. L'union du Duché à la Couronne fut propoſée; la plûpart de ceux qui n'avoient pas été prévenus par la Cour, s'y oppoſérent fortement, comme à une choſe préjudiciable au bien public de la Province, dont les priviléges, diſoient-ils, ſeroient bientôt oubliez, les peuples négligez, la Nobleſſe attirée hors de la Province pour ſervir dans les Troupes de France, les Bénéfices Eccleſiaſtiques donnez à des Etrangers, & toute la conſidération qu'on avoit euë juſqu'alors pour les Bretons réduite au ménagement qu'on auroit pour quelques-uns des plus puiſſans Seigneurs, que la Cour voudroit s'attacher, pour diſpoſer du reſte à ſa fantaiſie.

Les perſonnes gagnées par la Cour laiſſérent jetter ce premier feu, s'étant bien attendus à ne pas trouver un conſentement unanime dans une affaire de cette importance: mais ils répréſentérent & en public & en particulier les avantages de l'union propoſée, dont l'eſſentiel ſeroit la Paix éternelle dans le Pays, bien dont ils n'avoient point joui depuis pluſieurs ſiécles, & dont ils ne ſeroient jamais aſſurez, tandis que la Bretagne ne ſeroit point un membre inſéparable du corps de la France; que ſi la poſtérité d'Anne de Bretagne venoit à finir, ceux qui pourroient aſpirer à la poſſeſſion de ce Duché ne manqueroient pas de ſe mettre auſſitôt en mouvement; que la France de ſon côté ne laiſſeroit pas volontiers échaper une Province de ſi grande étenduë, & ſi néceſſaire à la ſûreté du reſte de l'Etat; qu'on verroit revenir en Bretagne les Armées Angloiſes pour y porter la déſolation ſous prétexte de ſecours; que la Nobleſſe ſe partageroit entre les deux partis, comme elle avoit fait de tout temps, & que les Peuples ſe trouveroient replongez dans les funeſtes calamitez, dont ils voyoient encore les triſtes reſtes dans leurs Villes & dans leurs campagnes; qu'au reſte on prendroit toutes les meſures poſſibles pour la conſervation des priviléges; & que quand même on courroit le riſque de quelque dommage de ce côté-là, ce n'étoit rien en comparaiſon des grands maux qu'on n'éviteroit jamais que par le moyen de l'union. Ces remontrances eurent tout leur effet. Les eſprits furent ramenez peu à peu, & enfin la plûpart ſe déſiſtérent de leur oppoſition.

C'étoit là le point eſſentiel, & c'étoit beaucoup fait que de l'avoir emporté ſi aiſément: mais pluſieurs ſe récriérent de nouveau ſur ce qu'il fut propoſé, que les Etats demandaſſent eux-mêmes l'union. Le Député de Nantes dit qu'il étoit étrange qu'on les obligeât à ſollicíter comme une grace, une choſe qu'ils devoient regarder comme une eſpéce de ſervitude. Il déclara que cela paſſoit ſes pouvoirs; qu'il n'étoit point autoriſé

Digitized by Google

de ſa Communauté ſur cet article, & que ſans en recevoir un ordre exprès, il ne le paſſeroit point.

1532.

Monſieur de Montejan entendant ce diſcours, ne garda pas aſſez le caractére de modération qui lui convenoit dans la place qu'il occupoit en cette rencontre. Il s'emporta violemment contre le Député, & ſe leva même de ſon Siége pour l'outrager. On l'arrêta; mais ſon emportement excita une grande rumeur dans l'Aſſemblée. On ſe calma neanmoins de part & d'autre; on traita de nouveau ſéparément avec les Députez, & on leur fit comprendre que ce n'étoit qu'une cérémonie dont il s'agiſſoit; qu'elle n'étoit de nulle conſéquence pour les intérêts particuliers de la Bretagne; mais qu'elle n'étoit pas indifférente pour rendre l'union plus authentique, & que la demande que les Etats en feroient eux-mêmes, donneroit une nouvelle force à l'Acte, qui de cette maniére ne ſeroit pas regardé comme fait ſeulement avec le conſentement, mais encore à l'inſtance des Peuples. Le Député ſe rendit; & pluſieurs autres que ſa réſiſtance avoit tenus en ſuſpens, ſuivirent ſon exemple.

Chartre qui en fut faite. Chartre de l'union de la Bretagne à la Couronne.

Le Roy en fit auſſi-tôt faire la Chartre, qui commençoit par ces termes : *François par la grace de Dieu Roy de France, Uſufruitier des Pays & Duché de Bretagne, Pere & légitime Adminiſtrateur des biens de notre très cher & très aimé Fils le Dauphin Duc & Seigneur Propriétaire deſdits Pays & Duché, ſavoir faiſons, &c.*

Mémorial de la Chambres des Comptes de Paris cotté 88. fol. 12. verſo.

Elle contenoit la requête de l'union, où l'on demandoit que Monſieur le Dauphin fit ſon entrée à Rennes comme Duc de Bretagne; elle caſſoit tous les Actes qui pourroient être contraires à cette union, défendoit à tous ceux qui portoient le nom de Bretagne, à cauſe qu'ils deſcendoient de la Maiſon de Bretagne par les femmes, de le porter déſormais, & de prendre les armes pleines de Bretagne & ſans différence, & ordonnoit ſpécialement aux deſcendans des Bâtards de la Maiſon de Bretagne, de briſer leurs armes par la barre, diſtinction ordinaire des fils naturels. La Requête fut preſentée le quatriéme d'Août, & la Chartre expédiée le vingt & uniéme de Septembre. Quelque avantageuſe que fût l'union du Duché de Bretagne à la Couronne, le Parlement de Paris fit une remontrance au Roy ſur une des principales clauſes de l'Acte d'union. C'étoit ſur le titre de Propriétaire du Duché de Bretagne qu'on donnoit à Monſieur le Dauphin, en laiſſant ſeulement au Roy celui d'Uſufruitier. Il repreſentoit que cette clauſe étoit contre la Coutume & les Loix du Royaume, ſelon leſquelles le Domaine de la Couronne eſt inaliénable & ne peut être donné aux Enfans de France qu'en appennage, & nullement en avancement d'hoirie. Le Parlement même envoya au Roy une Formule toute dreſſée pour le changement qu'il prétendoit qu'on devoit faire dans l'Acte d'union ſur ce point; mais ce Prince ne crut pas qu'il fût à propos d'incidenter dans cette conjoncture: ainſi l'Acte ſubſiſta tel qu'il avoit été fait d'abord.

Remontrance du Parlement de Paris.

Après l'heureuſe concluſion d'une ſi importante affaire, le Roy reprit le chemin de Paris; & comme dans le mouvement où ſe trouvoient l'An-

Digitized by Google

l'Angleterre & l'Allemagne, il prévoyoit bien qu'il ne ſeroit pas long-temps ſans être obligé de prendre parti, il commença à tout diſpoſer pour l'exécution du projet qu'il avoit formé d'une nouvelle milice. 1532.

Le Roy forme une nouvelle milice.

Juſqu'au Régne de Charles VII. la Gendarmerie avoit fait preſque toute la force des Armées de France. Ce Prince l'avoit diſtribuée en Compagnies d'Ordonnance, toutes compoſées de Gentilshommes à cheval, qui avoient leurs Capitaines, leurs Lieutenans, & leurs Guidons. Chaque Homme d'armes avoit cinq Cavaliers à ſa ſuite, dont quelques-uns portoient le nom d'Archer, & le portérent même depuis qu'on ne ſe ſervoit plus, ou qu'on ſe ſervoit rarement de l'arc : de ſorte qu'une Compagnie complete de cent Hommes d'armes comprenoit, au moins dans ſa premiére inſtitution, ſix cens Cavaliers combattans ; cela s'appelloit une Lance garnie ; & j'ay eu ſoin d'avertir de temps en temps dans le cours de cette Hiſtoire, que c'eſt ſur ce pied qu'il falloit juger du nombre de ces Troupes ; car on le déſignoit alors par celui des Compagnies d'Hommes d'armes, comme on marque aujourd'hui la grandeur d'une Armée par le nombre des Bataillons & des Eſcadrons. On ſe ſervoit peu d'autre Cavalerie, & ce qu'il y en avoit quelquefois, s'appelloit Cavalerie Légére ; parce qu'elle étoit armée plus légérement que la Gendarmerie, tous les Gendarmes étant armez de pied en cap, & ayant pour une de leurs armes offenſives la Lance qui leur fut long-temps propre : c'eſt pour cela que dans le ſtyle des Hiſtoriens de ce temps-là, Gendarme, Homme d'armes, Lance, Lancier, étoient la même choſe. L'Infanterie pendant long-temps n'étoit guéres compoſée que des Valets, des Goujats, & des autres gens ramaſſez qui ſuivoient l'Armée, mais qui ne laiſſoient pas de combattre dans les occaſions ; & c'eſt, je croi par cette raiſon, que ces Fantaſſins ſont appellez par quelques Auteurs du nom de Laquais, de gros Varlets, de Bidaux, de Pitaux, & d'autres noms ſemblables. Le même Charles VII. forma l'Infanterie des francs Archers, pour laquelle chaque Paroiſſe devoit lui entretenir un homme : mais ce Corps ſe dérégla, & fut caſſé par ſon Succeſſeur.

La Gendarmerie ſuppléa long-temps au défaut de la méchante Infanterie qui étoit alors en France. Elle combattoit tantôt à pied, tantôt à cheval, & plus ſouvent à pied qu'à cheval ; & cette coûtume dura ſous pluſieurs Régnes. Dans la ſuite on ne laiſſa pas d'avoir quelques Corps d'Infanterie plus réglée. Louïs XI. après les Alliances qu'il fit avec les Suiſſes, prenoit preſque toute ſon Infanterie chez les Cantons ; Charles VIII. en fit autant, & eut même d'aſſez bonne Infanterie Françoiſe dans ſes guerres d'Italie. Quand Louïs XII. ſe fut brouillé avec les Suiſſes, il prit à leur place des Lanſquenets, qui ſeuls pouvoient réſiſter à l'Infanterie Suiſſe. Il augmenta l'Infanterie Françoiſe, & François I. encore plus que lui. Il ſe forma encore dès le temps de nos premiéres guerres d'Italie, des Compagnies de Fantaſſins appellez Aventuriers, qui, à ce qu'il me paroît, n'avoient guéres d'autre ſolde que le pillage du Pays ennemi ; mais accoûtumez qu'ils étoient au brigandage, ils

1533. *Sur l'idée des anciennes Legions Romaines.*

ils faiſoient dans le Royaume même après leur retour, de grands déſordres, auſquels François I. eut beaucoup de peine à remédier, & nous avons des Ordonnances de ce Prince très ſevéres contre ces Aventuriers : mais juſqu'à ſon temps l'Infanterie n'étoit point encore proprement ſéparée en Corps différens. On en donnoit à quelques Capitaines tantôt cinq cens, tantôt mille, tantôt deux mille à commander, & quelquefois un Corps plus nombreux à quelque Officier général. Ce fut durant la Paix faite par le Traité de Cambrai, que François I. l'an 1533. en fit une nouvelle diſpoſition ſur l'idée des anciennes Légions Romaines.

1533.

Annales de France. Liv. 6.

Il ordonna qu'on formât ſept Légions, chacune de ſix mille hommes, & déſigna les Provinces où elles ſeroient levées. Une devoit l'être en Normandie, une en Bretagne, une autre en Picardie, une en Bourgogne, une en Champagne & en Nivernois, la ſixiéme en Dauphiné, en Provence, dans le Lionnois, & en Auvergne ; & la ſeptiéme en Languedoc. Elles étoient deſtinées à ſervir principalement en campagne ; il réſolut d'en faire encore une autre dans la Guyenne, pour ſervir à la garde des Places de cette Frontiére.

Comment ces Légions furent diviſées.

Ces Légions furent diviſées en ſix Compagnies de mille hommes, qui avoient chacune un Capitaine pour les commander, & ſous lui deux Lieutenans & deux Enſeignes. Les Capitaines furent chargez d'avoir le Rôle de tous ceux qui compoſoient leurs Compagnies, leur nom, leur ſurnom, leur demeure, afin qu'ils fuſſent toûjours prêts à marcher au premier ordre ; & le Roy accorda à ces Soldats diverſes franchiſes & priviléges, comme Charles VII. avoit fait aux Francs-Archers, qu'il établit de ſon temps ; de ſorte qu'en peu de jours il pouvoit avoir ſur pied dans le beſoin une Armée de quarante-deux mille hommes d'Infanterie.

Ce furent là les principales choſes que François I. fit pour le réglement de ſon Etat, depuis la Paix juſqu'en l'an 1535 & 1536, où la guerre recommença. Mais comme les plus grands incendies n'arrivent d'ordinaire qu'après que le feu a été quelque temps caché ; de même celuy de la guerre ne s'embraſe ſouvent que peu à peu & en ſecret. Les diſpoſitions où l'on ſçavoit que le Roy & l'Empereur étoient à l'égard l'un de l'autre, donnérent lieu à ceux qui avoient intérêt à les brouiller de nouveau, d'en faire la tentative peu de temps après la ſignature de la Paix de Cambrai.

Pour mieux éclaircir ces intrigues, je ſuis obligé de faire un plan de la ſituation où ſe trouvoient les affaires d'Allemagne & d'Angleterre par rapport à l'Empereur dans le temps du Traité de Cambrai, & de toucher en peu de mots les embarras qu'elles cauſoient à ce Prince, qui étoit en même temps obligé de ne point perdre de vûe celles d'Italie & des Etats de l'Archiduc ſon frére, toûjours expoſez aux invaſions des Turcs.

Etat des affaires de l'Empire.

Luther avoit levé l'étendart de la révolte contre l'Egliſe, & il avoit mépriſé tous les moyens qu'on lui préſenta d'y rentrer ; il s'étoit moqué de

Digitized by

de ſes foudres, & prévalu des Conférences qu'on lui avoit accordées avec les Docteurs Catholiques. Il n'en étoit devenu que plus audacieux: il s'étoit fait dans toute l'Allemagne & juſques dans la Suéde & le Dannemarc un nombre infini de Sectateurs; & ſans ſe mettre fort en peine du Decret de Charles V. qui l'avoit mis au ban de l'Empire, il avoit ſemé la diviſion dans tout le Pays, depuis le Rhin juſqu'aux extrémitez du Nort. Seur qu'il étoit de la protection de Jean Duc de Saxe, & de Philippe Lantgrave de Heſſe, qu'il avoit gagnez, & ſe croyant déſormais à couvert des châtimens dûs à ſon opiniâtreté, il ne projettoit rien de moins, que de ruïner entiérement l'Egliſe Romaine, & de faire de ſa propre doctrine, la Religion de toute l'Europe Chrétienne.

1533. *Luther ſe révolte contre l'Egliſe Romaine.*

L'erreur qui auroit pû dans ſon commencement être aiſément reprimée, avoit fait en peu d'années ces progrès ſurprenans, à la faveur de la guerre opiniâtre que l'Empereur & le Roy de France ſe faiſoient l'un à l'autre; & ce qui ſur tout rend les Nouveautez redoutables, elle étoit parvenuë à avoir des Patrons prêts à la ſoûtenir avec les armes, plutôt que de l'abandonner.

Jean Duc de Saxe, le plus puiſſant de ſes protecteurs, prévit bien qu'il auroit bien-tôt ſur les bras l'Empereur, les Electeurs & les autres Princes Catholiques d'Allemagne; parce qu'il avoit refuſé de ſe ſoumettre au Decret de la Diéte d'Ausbourg, où la Profeſſion de Foy des Proteſtans, appellée communément la Confeſſion d'Ausbourg, avoit été rejettée. On y avoit pris des précautions pour la ſûreté de la Religion Catholique & contre le progrès des Novateurs, & fixé un terme aſſez court aux Luthériens, pour ſe réſoudre à renoncer à leur révolte contre l'Egliſe Romaine, en ſe conformant aux déciſions d'un Concile général, qu'on promettoit de convoquer.

Eſt protegé par l'Electeur de Saxe.

Le Duc de Saxe s'attendoit d'autant plus à être bien-tôt attaqué, qu'enſuite du refus qu'il avoit fait de ſon conſentement au Decret dont je viens de parler, il s'étoit formé une nouvelle union des Princes Allemans Catholiques avec l'Empereur, & que ce Prince avoit porté un nouveau Decret, par lequel il défendoit dans tout l'Empire l'exercice de toute autre Religion que de la Catholique, & de rien changer dans les pratiques & dans les uſages de l'Egliſe, juſqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné par un Concile général.

Cela fit penſer l'Electeur de Saxe à implorer le ſecours des Rois de France & d'Angleterre, dont il n'ignoroit pas les diſpoſitions à l'égard de l'Empereur: mais comme ces Princes avoient toûjours paru fort zélez pour la Religion Catholique, & qu'en particulier le Roy de France avoit fait brûler tout vif à Paris un an auparavant un certain Berquin, natif d'Arras, qu'on avoit convaincu d'avoir voulu répandre en quelques endroits la nouvelle doctrine, il ne crut pas les pouvoir engager dans ſon parti par le motif de la ſoûtenir en Allemagne: mais il prit un autre prétexte, que l'Empereur lui fournit, en faiſant élire Roy des Romains Ferdinand ſon frére.

Qui fait une ligue avec pluſieurs Princes d'Allemagne.

Cette élection s'étoit faite peu de temps après la Diéte d'Ausbourg, le cin-

Digitized by Google

1533. cinquiéme de Janvier de l'an 1531. L'Electeur de Saxe n'avoit pas voulu s'y trouver: il s'étoit contenté de proteſter contre cette élection par la bouche de Jean Frédéric ſon fils qui y aſſiſta de ſa part; & tandis que la Diéte de Cologne ſe tenoit, il s'étoit rendu avec les Princes du parti Proteſtant à Smacalde, Ville du Comté de Henneberg, dépendante du Lantgrave de Heſſe, où afin de ſe mettre en état de réſiſter à la Ligue que les Princes Catholiques avoient faite avec l'Empereur, ils en firent une entre eux & avec les Villes Luthériennes pour leur commune défenſe. C'eſt de là qu'ils députérent aux deux Rois pour les prier de les proteger.

Ils demandent la protection du Roy. Mémoires du Bellay, Liv. 4.

Les raiſons dont leurs Envoyez ſe ſervirent auprès du Roy, étoient fondées ſur les anciens Traitez de la France avec l'Empire, en vertu deſquels ils prétendoient que nos Rois étoient obligez d'en maintenir les libertez & les priviléges. Ils ſoûtenoient que l'Empereur avoit violé ces libertez & ces priviléges en pluſieurs rencontres, & ſur tout que l'élection d'un Roy des Romains du vivant de l'Empereur, étoit contre la Bulle d'or faite pour la ſûreté & pour la liberté des Suffrages des Princes de l'Empire; que la conduite de Charles V. tendoit manifeſtement à les opprimer tous, & à rendre l'Empire héréditaire dans ſa Maiſon. Ils ajoutoient enfin que la juſtice de leur cauſe s'accordant parfaitement en cette rencontre avec les intérêts de Sa Majeſté Très Chrétienne, qui ne devoit pas laiſſer prendre de nouveaux accroiſſement à la puiſſance de l'Empereur, ils eſpéroient qu'elle voudroit bien ſe joindre avec les Princes zélez pour la liberté de l'Empire, afin d'empêcher les ſuites de ces dangereuſes entrepriſes.

C'étoit là prendre le Roy par ſon endroit ſenſible. Les proteſtations qu'il avoit faites contre le Traité de Cambrai montroient aſſez le deſſein qu'il avoit de s'en relever à la premiére occaſion favorable qu'il auroit de le faire. Il avoit de nouveaux mécontentement de l'Empereur; premiérement, parce qu'il avoit fait contre la France une nouvelle Ligue défenſive avec tous les Princes d'Italie, où les Vénitiens néanmoins ne voulurent entrer que pour la défenſe du Royaume de Naples & du Milanez, & non pour celle de la Seigneurie de Génes & du Comté d'Aſt. Secondement, parce que ce Prince politique voulant fermer entiérement l'entrée d'Italie aux François, avoit attiré dans ſon parti Charles Duc de Savoye, juſqu'alors très attaché à la France, en lui vendant le Comté d'Aſt. Troiſiémement, parce qu'il négocioit fortement pour détacher les Suiſſes & les Griſons de l'alliance de France; & cela par le moyen du même Duc de Savoye, qui avoit un très grand crédit chez les Cantons. Cette conduite du Duc, & l'acceptation du Comté d'Aſt, qui étoit depuis long-temps le patrimoine de la Maiſon d'Orleans, avoient extrémement irrité le Roy contre lui; & il lui en coûta dans la ſuite. Quatriémement, l'Empereur ayant condamné aux Galéres, je ne ſçay pour quel ſujet, quelques-uns des domeſtiques de Monſieur le Dauphin & du Duc d'Orleans, lors qu'ils étoient en ôtage en Eſpagne, on ne les en avoit

Guicciard. Lib. 20.

Memoires du Bellay, Liv. 4.

Digitized by Google

avoit point encore retirez, nonobſtant les paroles qu'on en avoit données au Roy durant le Traité de Cambrai. 1533.

Tout cela devoit extrémement faciliter le ſuccès de la négociation des Princes Proteſtans d'Allemagne à la Cour de France, d'autant plus que bien des Seigneurs François, déja ennuyez de la Paix, ne ceſſoient point d'animer le Roy à la guerre, & le ſollicitoient de ne pas laiſſer perdre la conjoncture des troubles d'Allemagne, & des préparatifs formidables de Soliman contre la Hongrie, lui repreſentant qu'il n'auroit jamais une plus belle occaſion de recouvrer le Duché de Milan, & de réunir à ſon parti ſes anciens Confédérez, qui n'avoient ſubi que malgré eux le joug de l'Empereur.

Raiſons qui empêchent ce Prince de leur donner d'abord une réponſe favorable.

Mais les Princes les plus guerriers ſe guériſſent quelquefois de la paſſion de la guerre par l'expérience des malheurs, des chagrins, & des inquiétudes qu'elle leur cauſe ; & le Roy avoit paſſé par des épreuves aſſez fâcheuſes & aſſez fréquentes, pour moderer ſa vivacité à cet égard. D'ailleurs la rançon des deux Princes ſes fils enſuite des exceſſives dépenſes qu'il lui avoit fallu faire pour ſes armemens de Terre & de Mer, l'avoient mis hors d'état d'en ſoûtenir ſi-tôt de nouvelles. Enfin la haine ſincére qu'il avoit pour les Nouveautez en matiere de Religion, le tort que feroit à ſa réputation la protection de ceux qui s'en déclaroient les chefs, & l'eſpérance qu'il avoit encore de faire moderer quelques-uns des articles du Traité de Cambrai, le retenoient. Car l'Empereur lui préſentoit cet appas, pour l'empêcher de s'unir au Duc de Saxe & au Lantgrave de Heſſe, & de reprendre ſes anciennes liaiſons avec les Princes d'Italie.

Négociations de l'Empereur auprès de lui ſans ſuccès.

Les négociations ſur cela étoient aſſez vives. La Reine de France ſœur de l'Empereur s'étoit faite la Médiatrice entre ces deux Princes : elle avoit engagé le Roy à envoyer Rabodange à l'Empereur & au Roy des Romains, afin de faire au moins annuller pour une groſſe ſomme d'argent, l'article de la ceſſion du Reſſort des Comtez de Flandres & d'Artois, que le Roy regardoit comme une des plus belles prérogatives de ſa Couronne, & dont en effet ſes Prédéceſſeurs avoient toûjours été infiniment jaloux. Le Sieur de Morette, Ambaſſadeur ordinaire du Roy auprès de l'Empereur, avoit fait en ſorte, à la ſollicitation de la Reine, que Courbaron Gentilhomme de la Chambre de ce Prince, vint en France, ſous prétexte de traiter de la liberté du commerce des Génois avec ce Royaume : mais en effet pour convenir d'une entrevûe des deux Princes. Il avoit obtenu pour ce ſujet le conſentement du Roy, qui envoya Meſſieurs de Tombes & de Silly l'un après l'autre en Allemagne, afin de convenir du temps & du lieu de cette entrevûe : mais tout cela n'étoit qu'un manége de l'Empereur, pour tenir toûjours les Princes d'Italie en défiance du Roy, & les détourner de traiter avec lui, ou pour être en état de s'accommoder avec la France, s'il ſe trouvoit trop preſſé par les Proteſtans d'Allemagne, ou du côté du Turc.

Le Pape ne laiſſa pas d'être inquiet de ces fréquentes & mutuelles Am-

Digitized by Google

baſſades. Il fit demander à l'Empereur, s'il ſe réſoudroit jamais à aban-
1533. donner le Duché de Milan au Roy de France ; & ſe plaignit en même temps au Roy de ce qu'il traitoit ſans ceſſe avec l'Empereur, ſans lui rien communiquer du ſujet de ſes négociations.

L'Empereur répondit au Pape, qu'il pouvoit demeurer en repos, & qu'il ne feroit jamais la faute de r'ouvrir aux François la porte de l'Italie, d'où il avoit eu tant de peine à les chaſſer. Le Roy d'autre part lui fit dire, qu'il n'y avoit eu juſqu'alors que des propoſitions générales, & que jamais il ne concluroit rien d'important avec l'Empereur ſans ſa participation. En effet toutes ces allées & venuës des Envoyez de part & d'autre n'aboutirent à rien, & le Roy qui s'apperçut que l'Empereur n'agiſſoit pas fort ſincérement avec lui, lui manda par Pommeraye, qu'il n'y avoit pas d'apparence que les affaires qu'ils avoient chacun de leur côté, leur permiſſent d'avoir ſi-tôt une entrevûe.

L'Empereur qui en avoit encore moins d'envie que lui, témoigna qu'il trouvoit bon qu'on la remît à un autre temps ; & chargea l'Envoyé de dire au Roy, qu'il ſe préparoit à aller avec une nombreuſe Armée en Hongrie contre le Turc, & qu'il eſpéroit que Sa Majeſté ne le troubleroit pas dans cette entrepriſe. Le Roy lui répondit, que non ſeulement il ne traverſeroit pas un ſi bon deſſein ; mais même que très volontiers il y auroit part, & que ſi les autres Princes Chrétiens vouloient ſe joindre, il y contribueroit de ſes Troupes & de ſon argent. Il fit en même temps propoſer au Pape par Monſieur de Dinteville Evêque d'Auxerre ſon Ambaſſadeur à Rome, une Ligue générale contre le Turc, & fit partir le Duc d'Albanie avec un plein pouvoir pour en traiter, & pour aſſurer le Pape que lui-même marcheroit en perſonne.

On ſe payoit ainſi de part & d'autre de belles paroles, & pendant ce temps-là le Roy n'en donnoit que de fort générales aux Envoyez des Princes d'Allemagne. Ils s'ennuyoient fort de ce qu'on ne leur faiſoit point de réponſe préciſe, & repréſentoient le grand danger où étoient expoſez les Princes d'Allemagne par la grande Armée que l'Empereur mettoit ſur pied ſous prétexte de marcher contre le Turc, & dont il pourroit bien ſe ſervir pour les accabler.

La raiſon des délais du Roy, outre celles que j'ay touchées, étoit qu'il ne vouloit point répondre aux Envoyez d'Allemagne, que de concert avec le Roy d'Angleterre, à qui il avoit communiqué leurs propoſitions, & qui étoit fort chagrin des irréſolutions de la Cour de Rome ſur ſon divorce avec la Reine Catherine d'Arragon.

Etat des affaires d'Angleterre.

La ſituation de cette Cour étoit alors fort changée par la diſgrace du Cardinal de Volſey. Ce Cardinal, qui n'avoit plus aucun doute ſur le deſſein que Henry avoit pris d'épouſer Anne de Boulen, non ſeulement ne travailloit pas efficacement à terminer l'affaire du divorce ; mais encore il faiſoit ſous-main tout ce qu'il falloit pour en retarder la concluſion, & même pour la faire entiérement échouer ; car on prétend qu'il découvrit au Pape tout le myſtére, & qu'il l'avertit qu'Anne de Boulen étoit

étoit infectée des erreurs de Luther, & que ſon mariage avec le Roy pourroit être la cauſe de la ruïne de la Religion Catholique en Angleterre. 1533. Sleidan. Liv. 9.

Soit que ce fait fût vrai, ſoit qu'il fût faux, le Roy d'Angleterre en demeura perſuadé, & fit défenſe au Cardinal de paroître jamais en ſa préſence. Il le dépouilla de ſa Charge de Chancelier d'Angleterre, & le relégua à ſon Archevêché d'York. Cette diſgrace, comme c'eſt l'ordinaire, réveilla tous ſes ennemis, qui étoient en grand nombre : on le chargea d'une infinité de crimes, qui n'étoient pas tous controuvez, & dont pluſieurs étoient aiſez à prouver. On le cita pour comparoître devant les Juges ; mais le chagrin prévint les Arrêts de la Juſtice : & comme on le conduiſoit d'York à Londres, il mourut en chemin de diſſenterie. Son ambition & ſon avarice inſatiables ne l'avoient pas empêché de rendre de très grands & de très utiles ſervices à ſon Maître ; & tout méchant homme qu'il étoit, il y a beaucoup d'apparence, que ſi ſon credit eût toûjours duré, l'Angleterre ne ſeroit pas aujourd'hui ſéparée de l'Egliſe Romaine. Il avoit été l'auteur du mal, en faiſant naître à Henry le premier doute ſur la validité de ſon mariage : lui ſeul étoit capable par ſa grande habileté d'en prévenir les ſuites ; mais Dieu par ſes ſecrets jugemens ne lui donna par le loiſir d'en trouver les moyens.

Renouvellement de la Ligue avec cette Couronne.

Henry, lors qu'on lui communiqua les propoſitions que les Princes d'Allemagne faiſoient à la Cour de France, étoit ſi animé contre l'Empereur & contre la Cour de Rome, que pour peu de diſpoſition que le Roy eût eu à rompre avec l'un ou avec l'autre, il auroit été parfaitement ſecondé par l'Angleterre. Monſieur du Bellay bien inſtruit de tout ce qui ſe paſſa à cette occaſion, aſſure dans ſes Mémoires, que Henry porta fort impatiemment la difficulté que le Roy faiſoit de ſe liguer contre l'Empereur, & qu'il en fit de grandes plaintes à l'Ambaſſadeur de France, juſqu'à le menacer de renoncer à ſon alliance avec le Roy. Mais l'Ambaſſadeur l'appaiſa, en lui expoſant les raiſons importantes que ce Prince avoit de ne rien précipiter, & en l'aſſurant qu'il feroit au moins une Ligue défenſive avec les Princes d'Allemagne ; & celle qui étoit entre les deux Rois fut renouvellée.

Liv. 4.

Recueil de Traitez, par Leonard, Tom. 2.

Le Roy en fait une défenſive avec les Princes d'Allemagne.

Dès que le Roy fut convenu de toutes ces choſes avec le Roy d'Angleterre, il envoya Guillaume du Bellay Seigneur de Langey, aux Princes d'Allemagne, les aſſura de ſon ſecours, au cas que l'Empereur les attaquât, ou violât les Conſtitutions de l'Empire ; & pour leur montrer que ce n'étoient point de vaines promeſſes qu'il leur faiſoit, il conſigna cent mille francs entre les mains des Princes de Baviére, qui s'étoient unis aux Proteſtans à l'occaſion de l'élection du Roy des Romains. Cet argent devoit être employé à la défenſe de l'Empire, mais à condition qu'on ne s'en ſerviroit pas contre l'Empereur, à cauſe du Traité de Cambrai, à moins qu'il ne fût le premier aggreſſeur.

Belcarius. Lib. 20.

Sur ces entrefaites arrivérent deux Ambaſſadeurs à la Cour de France, Balanſon de la part de l'Empereur, & Jerôme de Laſco de la part de Jean Vayvode de Tranſilvanie, qui diſputoit le Royaume de Hongrie

Digitized by Google

1533. au Roy des Romains. Le premier venoit ſolliciter du ſecours pour l'Empereur contre le Turc ; & l'autre quelques ſommes d'argent, pour lui aider à rétablir ſes Etats déſolez par les guerres & par les paſſages des Turcs. Il étoit encore chargé de demander au Roy en mariage pour ſon Maître, une Princeſſe qui pût lui convenir.

Ses demandes furent mieux reçuës que celles de l'Ambaſſadeur de l'Empereur. On lui propoſa, mais ſans rien conclure, Madame Iſabeau ſœur du Roy de Navarre, & on lui accorda une aſſez groſſe ſomme d'argent, pourvû qu'elle ne fût point employée à faire la guerre aux Alliez du Roy. Cet article regardoit le Roy des Romains, qui avoit été compris dans le Traité de Cambrai. On exigeoit encore une choſe de lui ; c'étoit que, quoi qu'il arrivât, il ne ſe ſervît point du ſecours du Turc contre les Princes Chrêtiens.

Cette conduite du Roy montre aſſez la fauſſeté du bruit que les Impe-
Lib. 20. périaux faiſoient courir, & que Guichardin a mal à propos inſéré dans ſon Hiſtoire, comme une choſe dont il ne paroît pas douter ; ſavoir que le Roy avoit traité avec Soliman pour une diverſion contre l'Empereur dans la Hongrie. L'argent fut envoyé au Vayvode par Antoine Macaut Valet de Chambre du Roy ; mais il le rapporta, parce que le Vayvode ne s'accommoda par des conditions auſquelles on le lui donnoit.

Pour ce qui eſt de l'Ambaſſadeur de l'Empereur, après avoir fait un grand détail de la puiſſante Armée que ſon Maître avoit levée pour le ſecours de la Hongrie, il pria le Roy de vouloir bien contribuer à une ſi ſainte expédition, en fourniſſant quelque argent à ſon Maître, en lui envoyant des Troupes, & en lui prêtant ſa Flote.

L'Ambaſſadeur fit ces propoſitions avec autant de confiance, que ſi l'Empereur avoit toûjours été le plus intime ami, & l'Allié le plus attaché qu'eût jamais eu le Roy : mais ce Prince avoit en cela ſes vûes, & s'attendant bien à un refus, vouloit au moins pouvoir s'en prévaloir à la premiére occaſion qui s'en preſenteroit.

Il refuſe de ſe joindre à l'Empereur contre les Infidéles.

Le Roy répondit à l'Ambaſſadeur ſur l'article de l'argent, qu'il ne prétendoit point ſecourir l'Empereur en Banquier, mais en Roy, & que ſi on avoit beſoin de lui, il vouloit partager avec ce Prince la gloire & les dangers ; que pour ſa Flote, il ne pouvoit l'éloigner de ſes Côtes de Provence & de Languedoc, ſans expoſer ces Provinces qui la ſoudoyoient, aux Pirates dont la Méditerranée étoit remplie ; qu'enfin pour ſes Troupes de terre, il ne pouvoit les envoyer ſi loin ; & qu'avant qu'elles puſſent arriver en Autriche, elles ſeroient ruïnées ; que vû la formidable Armée que l'Empereur avoit de ce côté-là, il n'y avoit rien à craindre ; mais que l'Italie étant auſſi expoſée aux invaſions du Turc que la Hongrie & l'Autriche, & étant plus proche de France, il s'offroit de l'aller défendre en perſonne à la tête de cin-
Memoires du Bellay, Liv. 4. quante mille hommes, tandis que l'Empereur de ſon côté feroit tête aux Infidelles ; & que ſe partageant de cette maniére avec toute leur puiſſance, les Etats des Princes Chrêtiens ſeroient dans une parfaite ſeureté.

L'Em-

L'Empereur n'avoit garde de s'accommoder d'une telle offre : mais ayant reçu la réponſe du Roy à Ratisbonne, il la rapporta en pleine Diéte, & lui donna le tour le plus odieux, pour animer tous les Princes d'Allemagne contre lui, comme contre un Prince qui les abandonnoit à la merci des Infidelles, & qui ne ſouhaitoit que de voir l'Empereur détruit, afin de mieux établir par cette deſtruction, ſa puiſſance dans l'Europe. 1533.

Langey fut témoin de ce diſcours : & c'eſt ce qui le détermina à conclure avec les Princes Proteſtans, la Ligue défenſive, dont on avoit déja dreſſé le projet à Cébeng dans le Duché de Saxe, & elle fut ſignée à Eſlinguen en Baviére, où tous les Agens des Princes Confédérez ſe trouvérent ; mais en même temps l'Ambaſſadeur les exhorta au nom du Roy à rentrer dans l'ancienne Religion, & à remettre au jugement du Concile, qu'on leur offroit d'aſſembler, tous leurs différends ſur cette matiére.

Langey étant de retour d'Allemagne, fut envoyé au Roy d'Angleterre, pour lui rendre compte de tout ce qui s'étoit paſſé dans ſa négociation. Ce Prince en fut fort content, & paſſa quelque temps après à Boulogne, pour conférer en perſonne avec le Roy ſur leurs intérêts communs dans les conjonctures préſentes.

Il y aborda le vingtiéme d'Octobre de l'an 1532, & il y ſéjourna quelques jours, pendant leſquels il eut de fréquentes conférences avec le Roy, outre celles que les Miniſtres de ces deux Princes eurent les uns avec les autres.

Il confere avec le Roy d'Angleterre à Calais, où ils font enſemble un Traité.

La Harangue de l'Empereur dans la Diéte de Ratisbonne ayant extrêmement piqué les deux Rois, il voulurent faire connoître à toute l'Europe le zéle qu'ils avoient pour le bien de la Chrêtienté. Ils firent un Traité à Calais, où ils allérent de Boulogne, par lequel ils s'engageoient à mettre ſur pied quatre-vingts mille hommes, avec un gros équipage d'artillerie contre le Turc, & ils convinrent d'envoyer des Ambaſſadeurs à tous les Potentats d'Allemagne & d'Italie, afin de leur demander paſſage, & des vivres en payant, pour ce grand nombre de Troupes, ſelon la route qu'on leur feroit prendre. Traité de Calais du 28. d'Octobre 1532.

L'Empereur ne fut pas perſuadé qu'ils euſſent deſſein d'en venir à l'exécution ; & il appréhenda beaucoup plus que cette Armée, ſi on la mettoit ſur pied, ne fût employée contre lui, qu'il n'eſpéra d'en être ſecouru.

Une autre matiére de la Conférence des deux Rois, fut la conduite du Pape à leur égard. Le Roy d'Angleterre fit de grandes plaintes, de ce qu'il avoit évoqué à Rome l'affaire de ſon divorce, au lieu de s'en tenir au parti qu'il avoit pris d'abord, de la terminer par des Commiſſaires ſur les lieux. Il preſſa fort le Roy de conſentir, qu'il obligeât le Pape à en remettre la déciſion à un Concile général, dont on parloit depuis long-temps à l'occaſion des Erreurs qui inondoient l'Allemagne, & le conjura d'envoyer conjointement avec lui des Ambaſſadeurs à Rome, pour lui ſignifier ſon appel. Mais le Roy l'exhorta à ne ſe point preſſer, Mémoires Du Bellay, Liv. 3.

Digitized by Google

1533 lui promettant de ménager l'eſprit du Pape en ſa faveur, dans une entrevûe qu'ils devoient avoir bien-tôt enſemble à Nice, ou à Avignon: & afin de faire connoître au Roy d'Angleterre qu'il ne lui donnoit point ce conſeil par les égards qu'il avoit pour le Pape, lui-même ſe plaignit fort de la Cour de Rome touchant les excès des Annates, la multiplication des Officiers de cette Cour pour l'expédition des Bulles au ſujet des Bénéfices, comme ſi on eût été obligé en France de payer les ſalaires de ces Officiers, pour les dédommager de leurs Offices qu'ils avoient achetez du Pape. Il ajoûta d'autres plaintes ſur les compoſitions arbitraires pour les diſpenſes; ſur les efforts que le Pape avoit faits auprès des Cantons Suiſſes pour les détacher de l'alliance de France, & ſur quelques autres griefs, qui lui avoient été propoſez aux derniers Etats de Bretagne.

Comme les deux Rois étoient encore enſemble, ils apprirent que l'Empereur étoit arrivé à Génes; & qu'avant que de retourner en Eſpagne, il devoit conférer avec le Pape. Ce nouvel incident les inquiéta, ſur tout le Roy d'Angleterre, qui commença à craindre plus que jamais la perte de ſon procès. C'eſt ce qui engagea le Roy à faire partir les Cardinaux de Tournon & de Grammont, afin que s'il y avoit moyen, ils ſe trouvaſſent à Rome, avant que l'Empereur vît le Pape. Ils devoient, ſuivant leurs inſtructions, employer les priéres & les menaces, pour empêcher le Pape de convenir de quoi que ce fût avec l'Empereur contre les intérêts des deux Couronnes; lui repréſenter vivement à quoi il s'expoſoit, s'il choquoit deux auſſi puiſſans Princes, dans le temps qu'une partie de l'Allemgne, une partie des Cantons Suiſſes, & les Rois du Nort s'étoient ſouſtraits à l'autorité de l'Egliſe Romaine; le ſommer de la parole qu'il avoit donnée au Roy de ſe rendre en quelque Ville en deçà des Alpes, pour traiter avec lui ſur pluſieurs affaires importantes. Ils avoient ordre de l'aſſurer de ſa part, qu'il ne tiendroit qu'à lui, que le Roy d'Angleterre ſe trouvât auſſi aux Conférences, & de lui promettre que le Roy n'oublieroit rien pour ramener l'eſprit de ce Prince, qu'il étoit ſi important pour la Religion, de ne pas révolter en pareilles conjonctures.

En attendant le départ des Cardinaux, il dépêcha un Courier à Monſieur de Dinteville Evêque d'Auxerre ſon Ambaſſadeur à Rome, pour lui donner communication de leurs inſtructions, afin qu'il agît conformément aux ordres dont ils étoient chargez, au cas qu'ils ne puſſent pas arriver aſſez-tôt; & pour donner de l'inquiétude au Pape, il fit une Aſſemblée de quelques Prélats de ſon Royaume, qui ſans attendre le conſentement du Saint Siége, comme c'étoit alors la coutume, lui accordérent des Décimes ſur le Clergé.

Memoires du Bellay, Liv. 4.

L'Empereur permet aux Proteſtans l'exercice de leur Religion.

Cependant les affaires d'Allemagne & de Hongrie avoient tourné tout autrement que ces deux Rois n'avoient eſpéré: Car l'Empereur ayant ſçû la Ligue de la France avec les Princes Proteſtans, ſe relâcha beaucoup de ſa premiére fermeté. Il vit bien qu'avec ſes ſeules forces, & le peu de ſecours qu'il tireroit des Etats Catholiques d'Allemagne, qui n'o-

ſe-

feroient ſe défaire de toutes leurs Troupes par la crainte des Proteſtans, il ne pourroit réſiſter à Soliman, lequel venoit avec une Armée de près de trois cens mille chevaux, ſans compter l'Infanterie, pour réparer l'affront qu'il avoit reçu trois ans auparavant devant Vienne. C'eſt pourquoi il s'accommoda avec les Proteſtans; & malgré le Decret qu'il avoit fait ſur la fin de la Diéte d'Ausbourg, par lequel il défendoit l'exercice de toute autre Religion que de la Catholique dans toute l'Allemagne, il accorda aux Luthériens la liberté de conſcience juſqu'au Concile général, qu'il s'engageoit de faire convoquer dans ſix mois, pour le célébrer un an après la convocation. 1533.

Les Proteſtans ayant obtenu ce qu'ils ſouhaitoient, fournirent des Troupes à l'Empereur en ſi grand nombre & ſi promptement, qu'il fut en peu de temps ſur les Frontiéres de Hongrie avec une Armée de près de deux cens mille hommes, où il avoit trente mille chevaux.

Jamais Campagne ne menaça l'Europe d'une plus grande effuſion de ſang, & jamais il n'y en eut de moins ſanglante. On ſe craignit réciproquement de part & d'autre. Soliman n'oſa s'approcher de l'Armée Chrêtienne, ni l'Empereur aller chercher celle des Turcs. Le premier, après avoir ravagé une grande étenduë du plat-pays, ſur les extrémitez de la Hongrie, reprit le chemin de Conſtantinople; & l'Empereur regardant cette retraite comme une victoire, ſe retira de ſon côté. Immédiatement après cette expédition, il ſe hâta de revenir en Italie, avant que de repaſſer en Eſpagne, où les Peuples qui ne lui voyoient point encore de Succeſſeur, ſouhaitoient avec empreſſement qu'il revînt au plûtôt. *Il marche en Hongrie à la téte d'une puiſſante Armée & revient enſuite en Italie.*

Ce fut ce prompt retour, qui inquiéta les deux Rois, à cauſe de l'entrevûe qu'il ſe propoſoit d'avoir avec le Pape, & il l'eut en effet à Boulogne ſur la fin de l'année 1532. Guicciard. Lib. 20.

Il prétendoit y négocier principalement trois choſes. La premiére étoit le renouvellement de la Ligue des Princes d'Italie pour la ſûreté de ce pays, contre quiconque entreprendroit de l'attaquer; c'eſt-à-dire contre le Roy de France; & comme les Vénitiens n'y étoient entrez que pour la défenſe du Duché de Milan & du Royaume de Naples, & non pour celle de la République de Génes, dont le Roy n'avoit pas fait une ceſſion expreſſe dans le Traité de Cambrai, il vouloit que cette exception fût ôtée, repréſentant que tandis que cette porte ne ſeroit pas entiérement fermée aux François, il ſeroit impoſſible que la guerre ne ſe rallumât au delà des Alpes. La ſeconde étoit le mariage de la niéce du Pape, Catherine de Médicis, qui portoit le titre de Ducheſſe d'Urbin, avec François Sforce Duc de Milan; étant bien aſſûré que ſi ce mariage ſe faiſoit, le Pape ſeroit engagé pour toûjours dans ſes intérêts, par celui qu'il auroit que le Roy de France ne s'emparât pas de ce Duché. Ce qui obligeoit l'Empereur à inſiſter plus fortement ſur cet article, étoit qu'il avoit appris qu'on avoit déja fait des propoſitions pour le mariage de Catherine avec Henry Duc d'Orleans ſecond fils du Roy. La troiſiéme regardoit la convocation d'un Concile général, à quoi il s'étoit *Il confere avec le Pape à Boulogne.* Memoires du Bellay Liv. 4.

Digitized by Google

de la force & de la sainteté de ces motifs, tous dignes d'un Prince véritablement Chrêtien : mais il étoit question de prévoir les difficultez de l'exécution, & de les prévenir, ou de les lever ; & il s'en présentoit de très grandes, & de très propres à mettre à couvert la réputation du Pape à cet égard. 1533.

Après qu'elles eurent été proposées devant le Pape, l'Archevêque de Cortone Légat de Boulogne les dit de bouche à l'Empereur, & ensuite le Cardinal Campége & le Nonce Gabara les lui donnérent par écrit dans un Mémoire. Voici les principales.

Difficultez qui s'y rencontrent.

Premiérement, que de deux choses l'une. Ou les Docteurs Lutheriens seroient reçus à disputer dans le Concile, ou ils n'y seroient pas reçus. Si on les y admettoit à la dispute, ce seroit une chose d'un très grand scandale & d'une terrible conséquence pour la Religion, qu'on remît en question des points, dont la plûpart avoient déja été décidez par les Conciles précédens. Si au contraire on ne leur accordoit pas cet article qu'ils demandoient sur toutes choses, ils refuseroient de se soumettre aux décisions du Concile, sous prétexte de n'y avoir point été entendus, & d'avoir été en cela moins favorablement traitez que les Ariens au Concile de Nicée ; & sous le spécieux prétexte de ce refus, ils animeroient plus que jamais contre l'Eglise les Peuples & les Princes, qu'ils avoient déja infectez de leurs erreurs.

Secondement, que les Protestans tenant pour maxime, que les Conciles ne sont pas infaillibles en matiére de Foy, ne reconnoissant point l'autorité des Péres, prétendant s'en tenir à la seule Ecriture, qu'ils interprétent selon leurs préjugez, il n'y avoit pas lieu d'espérer qu'ils eussent plus d'égard pour un Concile nouveau, que pour les anciens ; & que serviroient alors les décisions qui s'y feroient, si elles n'étoient pas capables de les ramener à la soumission qu'ils doivent à l'Eglise ?

Troisiémement, qu'il falloit beaucoup de temps pour convoquer le Concile, encore plus pour l'assembler, & pour régler la méthode qu'on y observeroit ; que l'examen de tant de points contestez pourroit occuper les Péres du Concile plusieurs années ; que dans cet intervalle cent accidens imprévûs pourroient obliger à le dissoudre sans le terminer ; que cependant le parti des Novateurs se fortifieroit de telle maniére, que Sa Majesté Impériale se trouveroit peut-être hors d'état de les reduire par la force des armes.

En quatriéme lieu, que depuis le Concile de Constance, on avoit mis en question, si le Pape étoit au dessus du Concile, ou le Concile au dessus du Pape ; & qu'une infinité d'inconvéniens pourroient naître de cette controverse, ainsi qu'on en pouvoit juger par ceux qu'elle avoit produits dès le temps qu'elle fut agitée.

En cinquiéme lieu, que les grands préparatifs des Turcs demandoient un prompt secours ; que de vouloir qu'il fût réglé par le Concile, qui ne pouvoit être assemblé que de long-temps, ce n'étoit pas un moyen propre à remédier à un si grand danger, ou à le prévenir ; que si les Lutheriens se voyant condamnez par le Concile, s'avisoient de traiter

Digitized by Google

1533. avec les Turcs, comme avoit déja fait le Vayvode de Tranſylvanie pour ſoûtenir ſes prétentions ſur la Hongrie, à quelle extrémité la Chrêtienté ſe trouveroit-elle réduite ?

Le Pape, après avoir allégué ces raiſons, s'en remettoit à l'avis de l'Empereur, & conſentoit que l'on convoquât le Concile à deux conditions. La premiére, qu'il fût tenu en Italie; & la ſeconde, que les Proteſtans promiſſent de ſe ſoûmettre aux déciſions qui y ſeroient faites.

L'Empereur examina ce Mémoire, & enſuite l'envoya au Roy. Ce Prince fit des réfléxions fort judicieuſes ſur le Mémoire, & conclut à la convocation du Concile avec de certaines précautions. Sur quoi l'Empereur à ſon ordinaire parla aſſez peu obligeamment du Roy, qui lui écrivit de nouveau d'une maniére à le mettre entiérement dans ſon tort.

Mariage projetté entre le Duc d'Orléans & Catherine de Médicis, Niéce du Pape. Memoires du Bellay, Liv. 4.

Tandis que le Pape & l'Empereur étoient occupez de cette grande affaire, les Cardinaux de Tournon & de Grammont arrivérent à Boulogne, & fort à propos pour fortifier le Pape contre les inſtances que l'Empereur lui faiſoit de marier Catherine de Médicis au Duc de Milan. Le mariage de cette Princeſſe avec le Duc d'Orleans avoit ſi peu de vraiſemblance, que le Pape quelque temps auparavant ayant demandé à l'Empereur ſon avis là-deſſus, ce Prince l'avoit fort exhorté à accepter l'offre qu'on lui en faiſoit; perſuadé qu'il étoit, que le Roy ne propoſoit ce mariage que pour amuſer le Pape, & que la rupture de ce projet ne ſerviroit qu'à le brouiller davantage avec la France.

Il étoit tellement dans cette perſuaſion, que le Pape, pour éluder le mariage de ſa niéce avec le Duc de Milan, lui repreſentant l'engagement qu'il avoit là-deſſus avec le Roy, & lui diſant qu'il ne l'avoit pris que par ſon conſeil, il lui répondit alors nettement, qu'il devoit avoir honte de ſe laiſſer ainſi prendre par un appaſt ſi groſſier; que le Roy de France ſe moquoit de lui, & que pour s'en convaincre, il n'avoit qu'à demander aux deux Cardinaux François, s'ils avoient pouvoir de traiter de ce mariage.

Il le fit, & ils répondirent qu'à la vérité ils n'avoient pas ce pouvoir en forme, mais ſeulement de la bouche du Roy & dans des Lettres qu'ils produiſirent; qu'ils aſſûroient Sa Sainteté qu'on le leur envoyeroit dès qu'ils le demanderoient, & que par le Courier qu'ils alloient dépêcher à la Cour, il ſeroit apporté, ſigné & ſcellé. Le pouvoir dans les formes arriva effectivement, & déconcerta fort l'Empereur.

Ce Prince voyant la choſe ſi avancée, conjura le Pape de ne point conclure le Traité de mariage qu'avec beaucoup de précaution, & d'obliger le Roy, premiérement, à ne rien innover en Italie: ſecondement, à confirmer les Traitez de Madrid & de Cambrai: troiſiémement, à conſentir à la convocation du Concile; & en quatriéme lieu, à ne ſe point ingérer dans l'affaire du divorce du Roy d'Angleterre; à quoi le Pape répondit ſur le champ, que le Roy de France lui faiſoit trop d'honneur, & à ſa Famille, de faire épouſer Catherine de Médicis à ſon ſecond

Digitized by Google

cond fils, pour exiger de lui des conditions ; que s'il y en avoit quelques-unes à mettre, c'étoit au Roy, & non pas à lui à les impoſer : mais que d'ailleurs il auroit ſoin que ce Prince ne fît rien qui pût troubler le repos de l'Italie. 1533.

Le Pape dans le dernier article de cette réponſe penſoit tout autrement qu'il ne parloit, & l'Empereur auroit beaucoup plus appréhendé ce mariage, s'il avoit ſçu les promeſſes que le Pape avoit faites au Duc d'Albanie, qui fut le premier par qui le Roy lui en avoit fait parler.

Quelles en furent les conditions ſecrettes.

Quand ce Duc en fit l'ouverture, le Pape fut ſi tranſporté de joye, qu'entre les autres biens dont il prétendoit doter ſa niéce, il s'engagea à lui donner en mariage Reggio, Modéne, Rubiéra, Piſe, Livourne, Parme & Plaiſance, à unir ſes armes avec celles des François, pour la mettre en poſſeſſion du Duché d'Urbin enlevé à la Maiſon de Médicis, après la mort de Leon X. & enfin à aider le Roy de tout ſon poſſible à reconquérir le Duché de Milan, & à faire de tous ces domaines un puiſſant Etat au Duc d'Orleans & à Catherine de Médicis. Memoires du Bellay, Liv. 4.

C'étoient là les articles ſecrets de ce mariage, regardé d'abord par l'Empereur comme une chimére, parce qu'il en ignoroit les conditions ; & il eſt hors de doute, qu'on auroit procédé à l'exécution du Traité ſelon tous ſes articles, ſi le Pape avoit vêcu plus long-temps, tant il avoit de tendreſſe pour ſa niéce, & tant il ſe tenoit honoré d'une telle alliance.

Ligue d'Italie peu favorable aux deſſeins de l'Empereur.

Lorſque les deux Cardinaux François arrivérent à Boulogne, l'Evêque d'Auxerre les avoit prévenus ſur les bonnes diſpoſitions où le Pape ſe trouvoit à l'égard de la France. C'eſt pourquoi de concert avec l'Ambaſſadeur d'Angleterre, à qui ils avoient ordre de tout communiquer, ils ne parlérent nullement au Pape du mécontentement des deux Rois, & ne firent ni les plaintes, ni les menaces qu'ils devoient lui faire ſelon leurs inſtructions. Ils ne penſérent qu'à empêcher l'extenſion de l'article de la Ligue des Etats d'Italie pour la défenſe de Génes, & à faire échouër le projet que l'Empereur avoit propoſé de tenir toûjours une Armée prête à s'oppoſer aux entrepriſes que la France pourroit faire, ou du moins d'obliger tous les Princes à conſigner chaque mois une ſomme conſidérable d'argent, pour être en état, ſelon le beſoin, de lever promptement des Troupes, & ne ſe pas laiſſer ſurprendre.

Ils repréſentérent au Pape que rien n'étoit plus contraire à la liberté de l'Italie, que tous ces moyens ſpécieux de la conſerver ; que le deſſein de l'Empereur étoit d'y entretenir une Armée aux dépens des autres Princes pour les opprimer, & pour s'en ſervir à envahir la France ; que le Roy en ce cas ſeroit obligé de prendre ſes précautions ; qu'il ne pourroit ſe diſpenſer d'avoir de ſon côté une Armée ſur pied dans le Marquiſat de Saluces & dans le Dauphiné ; que vû la jalouſie que ces deux Princes avoient l'un de l'autre, le voiſinage des deux Armées ſeroit une diſpoſition prochaine à une rupture ouverte ; que Sa

Digitized by Google

1533. Sainteté, par le Traité de Cambrai, étant l'Arbitre des différends qui pourroient en naître, elle perdroit cette qualité, ſi elle conſentoit à l'extenſion dont il s'agiſſoit; au lieu que s'en tenant au Traité, le Roy lui remettroit touchant l'article de Génes, ſes intérêts entre les mains, pour l'interprétation de ce qu'il pouvoit y avoir d'ambigu à cet égard.

Ils traitérent en même temps ſur le même ſujet avec la Seigneurie de Veniſe, pour l'empêcher de conſentir à la propoſition de l'Empereur, qui de ſon côté agiſſoit auprès du Doge par l'entremiſe du Duc d'Urbin, à qui le mariage de Catherine de Médicis avec le Duc d'Orleans donnoit de grandes inquiétudes. Le Duc de Ferrare, dans l'eſpérance de ravoir par le moyen de l'Empereur, Reggio & Modéne, ſecondoit fort ſes intentions tant auprès du Pape, en lui offrant des dédommagemens pour ces deux Places, qu'auprès de la République de Véniſe.

Enfin après bien des négociations, les Vénitiens qui dans le temps que la Ligue fut concluë, avoient toûjours refuſé d'y comprendre Génes, tinrent ferme; & le Pape pareillement s'excuſant ſur ſon titre d'Arbitre entre les deux Princes qu'on lui avoit donné par le Traité de Cambrai, l'Empereur fut obligé de ſe contenter du renouvellement de la Ligue en la même maniére qu'elle avoit été faite d'abord. On ne parla plus de conſignation d'argent; mais ſeulement on convint de ce que chaque Prince devroit fournir, au cas que la France attaquât le Duché de Milan, ou le Royaume de Naples; qu'Antoine de Léve demeureroit en Italie en qualité de Capitaine général de la Ligue; & que Sa Majeſté Impériale retireroit ſon Armée de Lombardie, pour ne point donner d'ombrage au Roy de France, & ne le pas obliger à en tenir une au Marquiſat de Saluces.

L'Empereur, quoi que très mécontent de cette concluſion, fut contraint de s'y conformer, d'autant plus qu'il n'avoit pas de quoi entretenir une Armée à ſes frais. Il renvoya trois mille hommes en Eſpagne, autant au Royaume de Naples, & congédia le reſte. Après avoir donné ces ordres il ſe prépara à ſon retour en Eſpagne, & mit à la voile le huitiéme d'Avril, menant avec lui le Sieur de Velli Ambaſſadeur de France.

Les Cardinaux François ayant ſi bien réuſſi dans leur négociation ſur les points dont je viens de parler, obtinrent encore du délay ſur l'article du Procès du Roy d'Angleterre; & l'Empereur le demanda lui-même, ne voyant pas la Cour de Rome dans une diſpoſition favorable à ſon égard. Enſuite les deux Cardinaux preſſérent le Pape, ſelon l'ordre qu'ils en avoient, de tenir ſa parole au Roy pour leur entrevûe en France. Ils l'aſſûrérent que tout s'y paſſeroit avec la ſatisfaction de Sa Sainteté, & qu'on y pourroit trouver des moyens d'accommoder le différend d'Angleterre. Le Pape, qui jugeoit que ſans cela le mariage de ſa niéce avec le Duc d'Orleans ne ſe concluroit point, leur confirma ſa promeſſe: mais il les pria de tenir la choſe très ſecrete, juſqu'à ce que l'Empereur fût arrivé en Eſpagne.

En effet, dès qu'il eût nouvelle de ſon débarquement, il fit ſes pré-

pa-

Digitized by

paratifs pour le voyage de France. L'Empereur tâcha de l'empêcher par toutes ſortes de voyes, tantôt par les remontrances réïtérées de ſon Ambaſſadeur & des Cardinaux de ſon parti, auſquels ſe joignirent les Envoyez du Roy des Romains, du Duc de Milan, & du Duc de Savoye, & tantôt par divers artifices, & par des incidens qu'on faiſoit naître, pour retarder ſon départ juſqu'à la ſaiſon, où les tempêtes rendent la navigation dangereuſe dans la Méditerranée. 1533.

Le Pape vient en France avec ſa Niéce.

Rien de tout cela ne pouvant lui faire changer de réſolution, on eut recours à deux autres moyens qui furent également inutiles. Comme l'on étoit convenu de la Ville de Nice pour l'entrevûe, le Duc de Savoye ne voulut point y conſentir, qu'à des conditions, qui ne pouvoient agréer ni au Pape, ni au Roy. Le paſſage ſe devoit faire ſur les Galéres de Malthe, & l'Empereur les lui demanda pour porter des Troupes au ſecours de Coron dans la Morée aſſiégé par les Turcs; afin que s'il les refuſoit, il le rendît reſponſable de la perte de cette Place; mais le Pape ayant pénétré ſon deſſein, les lui accorda, & il paſſa ſur celles de France, réſervant à déterminer après ſon arrivée le lieu où le Roy & lui pourroient ſe voir. Il débarqua à Marſeille le quatriéme d'Octobre de l'an 1533. avec Catherine de Médicis ſa niéce, âgée de treize ans; & le Duc d'Orleans qui lui étoit deſtiné pour époux, n'en avoit encore que quinze.

Le Roy ſe rend à Marſeille pour le recevoir.

Le Roy accompagné de toute ſa Cour s'y étoit déja rendu avec ce jeune Prince, & n'oublia rien de tout ce qui pouvoit faire plaiſir au Pape dans la reception qu'il lui fit. On commença les Conférences par ce qui concernoit la ſûreté de la Religion en France, où les nouvelles doctrines commençoient déja à ſe gliſſer: & puis on conclut le mariage, qui étoit le principal motif de la venuë du Pape, & dont il fit lui-même la cérémonie. Il demeura à Marſeille juſqu'au vingtiéme de Novembre, qu'il ſe rembarqua pour retourner à Rome. Avant que de partir, il donna le Chapeau de Cardinal à Jean le Veneur Evêque de Liſieux & grand Aumônier de France, à Odet de Châtillon de la Maiſon de Coligny, neveu du Mareſchal de Montmorenci, qui n'avoit encore qu'onze ans, à Claude de Givri oncle paternel de Madame l'Amirale Chabot de Brion, & à Philippe de la Chambre frere Uterin du Duc d'Albanie, dit depuis le Cardinal de Boulogne; parce que ſa mere étoit de la Maiſon de Boulogne. Le Chancelier du Prat avoit déja été honoré de cette dignité dès le temps du Siége de Florence, pour engager ce Miniſtre à empêcher que le Roy ne protégeât cette Republique. On n'avoit point encore vû ſous ce Régne tant de Cardinaux François.

Le Roy en traitant avec le Pape, auroit bien voulu le mettre ſur l'affaire du divorce du Roy d'Angleterre: mais la paſſion de ce Prince avoit pouſſé les choſes juſqu'à un tel point, qu'il n'y avoit preſque plus rien à ménager.

Le Roy d'Angleterre fait ſavoir à

Henry ayant appris par un Envoyé de France le détail de tout ce qui s'étoit paſſé à Boulogne, dans la négociation des deux Cardinaux François, avoit écrit au Roy, pour le prier de lui envoyer un homme de con-

Digitized by Google

confiance, à qui il pût s'ouvrir ſur une affaire de la derniére conſéquence, qu'il ne pouvoit confier à une Lettre. On lui envoya Monſier de Langey, à qui il déclara qu'ennuyé des longueurs de Rome, il avoit fait juger ſon Procès par l'Archevêque de Cantorbery Primat d'Angleterre, & par les Juges que ce Prélat s'étoit aſſociez; que par la Sentence, la diſpenſe de Rome accordée pour ſon mariage avec Catherine d'Arragon avoit été déclarée nulle, comme donnée dans un cas, où ni le Pape, ni l'Egliſe ne pouvoient diſpenſer, parce que la choſe étoit contre le droit divin; & qu'enſuite de cette déclaration, il avoit épouſé Anne de Boulen en préſence du pere, de la mere, des fréres, & de l'oncle de cette Demoiſelle qui portoit le titre de Duc de Nortfolc; que tout cela étoit encore parfaitement ſecret; qu'il ne le publieroit qu'après qu'il auroit ſçû le ſuccès des Conférences que le Roy devoit avoir avec le Pape; qu'au cas qu'on ne lui rendît pas juſtice, il étoit réſolu de ſecouer l'inſupportable joug de la Tyrannie Romaine, & qu'il tenoit un Livre tout prêt pour rendre raiſon de ſa conduite au public; qu'il le prioit de dire au Roy ſon frére & ſon Allié, qu'il mettoit toute ſa confiance en lui; qu'il ſçavoit que le Pape & l'Empereur s'étoient vantez d'armer toute la Chrêtienté contre l'Angleterre, ſuppoſé qu'il répudiât Catherine d'Arragon; mais que tandis qu'il auroit le Roy de France pour lui, il ne craignoit perſonne.

1533. *François I. ſon mariage ſecret avec Anne de Boulen, & la diſpoſition où il eſt de ſecouer le joug du Pape s'il ne lui eſt pas favorable.* Sanderus. L. 1. de Schiſm. Angliæ. Belcarius. Lib. 20. Memoires du Bellay, Liv. 4.

Toute cette affaire avoit été conduite par Thomas Crommer, Archevêque de Cantorbery, Thomas Cromwel Chambellan & Garde du Sceau ſecret, & par Thomas Audlei devenu Chancelier d'Angleterre par la démiſſion de Thomas Morus, qui prévoyant ce qui devoit arriver, n'avoit pas cru pouvoir en conſcience contribuer de ſon autorité à une ſi ſcandaleuſe entrepriſe.

Il leve le maſque & fait couronner publiquement la nouvelle Reine.

Monſieur de Langey, & enſuite le Roy, quand il lui en eût fait ſon rapport, en furent effrayez; mais quelque ſecret qu'on gardât là-deſſus en Angleterre & en France, les Emiſſaires de l'Empereur en eurent connoiſſance; & la choſe étant devenuë peu à peu publique, Henry leva le maſque, fit faire publiquement la cérémonie de ſon mariage au mois d'Avril, & couronner quelques ſemaines après Reine d'Angleterre Anne de Boulen, qui étoit déja groſſe, & qui accoucha au mois de Septembre d'une fille à qui on donna le nom d'Elizabeth.

Le Pape l'excommunie dans un Conſiſtoire ſecret.

Ces nouvelles étant arrivées à Rome, le Pape, quelque temps avant ſon départ, prononça la Sentence d'excommunication contre Henry, non pas publiquement, mais dans un Conſiſtoire ſecret, dont on fut pourtant informé à la Cour de France. Sur quoi le Roy écrivit des Lettres très fortes au Pape, pour lui repréſenter les conſéquences de cette démarche, & l'intérêt que lui-même prenoit aux affaires du Roy d'Angleterre.

Vers la my-Juillet le Duc de Nortfolc ſe rendit auprès du Roy pour le ſuivre à Marſeille. Ce Prince ne lui dit rien de ce qui s'étoit paſſé à Rome dans le Conſiſtoire, pour ne pas aigrir davantage l'eſprit du Roy d'Angleterre: & cependant il agiſſoit par ſon Ambaſſadeur auprès du Pape,

Digitized by Goo

Pape, afin de l'engager à ſuſpendre un coup qui faiſoit tout craindre pour l'Egliſe, & pour la Paix de l'Europe. Mais le Duc, qui ſoupçonnoit déja quelque choſe, fut inſtruit vers la my-Août de la vérité du fait, & le fit ſavoir au Roy ſon Maître. 1533.

Ce Prince irrité au delà de tout ce qu'on peut imaginer, le rappella en Angleterre, & envoya un ordre ſemblable à l'Ambaſſadeur qu'il avoit à Rome. Le Roy de France conjura le Duc de Nortfolc d'uſer de tout le pouvoir qu'il s'étoit acquis ſur l'eſprit du Roy d'Angleterre pour le contenir, & l'empêcher de porter les choſes aux dernières extrémitez, lui promettant de mettre tout en œuvre, pour adoucir l'eſprit du Pape. Le Duc ſuivit ſon conſeil; & nonobſtant la réſolution où il trouva Henry de ne plus garder aucunes meſures, il fit ſi bien, que ce Prince envoya l'Evêque de Vinceſtre, & Briant Gentilhomme de ſa Chambre, parent d'Anne de Boulen, pour accompagner le Roy au voyage de Marſeille. Mais tout cela fut inutile. Les Envoyez d'Angleterre parlérent en cette occaſion avec ſi peu de retenuë & tant d'audace, que le Roy en fut indigné, & le Pape ſi offenſé, qu'il ne voulut plus rien entendre ſur cette affaire. Le Roy cependant obtint un délai pour la fulmination des Cenſures, juſqu'à ce qu'il eût fait encore une tentative ſur l'eſprit du Roy d'Angleterre, & fit partir pour cet effet Jean du Bellay, Evêque de Paris, qui paſſa la mer au mois de Décembre.

Le Roy d'Angleterre ciant eu avis rappelle l'Ambaſſadeur qu'il avoit à Rome.

Ce Prélat ſçut ſi bien manier l'eſprit du Roy d'Angleterre, que tout déterminé qu'il étoit déja à ſe ſouſtraire de l'obéïſſance de l'Egliſe Romaine, il le fit conſentir à envoyer de nouveaux Députez au Pape; & l'Evêque s'étant offert à aller lui-même à Rome, pour empêcher qu'on ne paſſât outre, juſqu'à ce qu'on eût reçu de nouvelles réponſes d'Angleterre, il accepta ſon offre.

L'Evêque repaſſa en France, & en partit en poſte; il eut audience du Pape & des Cardinaux, & il obtint ce qu'il prétendoit; mais on lui fixa un terme, après lequel, ſi on n'avoit pas une réponſe préciſe du Roy d'Angleterre, on publieroit l'excommunication. Il dépêcha auſſi-tôt un Courier à ce Prince, & le conjura de ne point retarder ni ſa réponſe, ni le retour du Courier.

Henry ſuivit ſon conſeil; mais le Courier ne put faire aſſez de diligence, pour arriver dans le temps marqué. Dès le lendemain, on recommença les procédures. L'Evêque de Paris fit tous les efforts imaginables pour obtenir quelque ſurſéance, repréſentant que la rigueur de la ſaiſon & divers autres accidens pouvoient avoir retardé le porteur de la réponſe du Roy d'Angleterre, & qu'après avoir fait languir ſix ans un ſi grand Prince, on pouvoit bien lui accorder un delay de ſix jours. Les plus modérez des Cardinaux approuvoient un conſeil ſi raiſonnable; mais ceux de la faction Impériale, ou qui croyoient qu'il n'étoit pas de la dignité du ſaint Siége, de ſe laiſſer plus long-temps abuſer par le Roy d'Angleterre; l'emportérent à la pluralité des voix. Une affaire de cette importance fut terminée dans un ſeul Conſiſtoire, & la Sentence d'excommunication fulminée avec toutes les cérémonies ordinaires en pa- 1534.

Le Pape fulmine publiquement ſa ſentence d'Excommunication.

Memoires Du Bellay. Liv. 4.

pareille rencontre le vingt-quatriéme de Mars de l'année 1534. On y dé-
1534. claroit que Henry avoit encouru l'excommunication majeure, pour avoir répudié Catherine d'Arragon, & épouſé Anne de Boulen, tandis que le Procès étoit au Tribunal du Pape; que Catherine étoit rétablie dans tous ſes droits de Reine & d'épouſe; qu'on donnoit à ce Prince ſix mois pour venir à réſipiſcence, au bout deſquels la Sentence prononcée ſortiroit ſon effet.

Deux jours après le Courier d'Angleterre arriva avec des propoſitions qui parurent dignes d'être écoutées; puis que le Collége des Cardinaux s'aſſembla diverſes fois, pour tâcher de trouver reméde au mal que leur précipitation avoit cauſé. Mais ils n'en trouvérent point, & le parti des Cardinaux contraires au Roy d'Angleterre, fit conclure à ne rien changer, ne leur paroiſſant pas convenable qu'une Sentence publiée dans toutes les formes après tant de délais, fût révoquée.

Le bruit courut alors qu'une des choſes que le Roy d'Angleterre demandoit, étoit qu'on exclût du nombre de ſes Juges certains Cardinaux qui lui étoient ſuſpects, & qu'on fît à Cambrai une aſſemblée de perſonnes neutres & deſintereſſées, pour décider le Procès. Si l'on eût pris cet expédient, les effroyables malheurs qu'on déplora depuis, ne ſeroient point arrivez: car quelques mois après Catherine d'Arragon Reine d'Angleterre mourut, & auroit pû par ſa mort mettre fin à ce différend dont les ſuites furent ſi funeſtes.

Le Roy d'Angleterre de ſon côté ſe ſouſtrait avec tout ſon Royaume à l'obéiſſance du Pape.

Le Roy d'Angleterre n'eut pas plutôt appris ce qui s'étoit paſſé à Rome, & connu l'indignation de tout ſon Royaume contre le Pape, que dans une Aſſemblée de ſes Prélats, il renonça publiquement, en ſon nom, & au nom de toute l'Angleterre, à l'obéïſſance de Clément, le déclara déchu de toute Juriſdiction dans le Royaume, défendit de lui donner le nom de Pape, & de lui payer déſormais ni le denier de S. Pierre, ni les Annates, fit effacer ſon nom de tous les Actes publics, ſe conſtitua le Chef de l'Egliſe Anglicane, & ſous lui l'Archevêque de Cantorbery pour Primat de toutes les Egliſes: il fit défenſe d'appeller déſormais Catherine d'Arragon Reine d'Angleterre, dégrada Marie ſa fille âgée de dix-ſept ans, de ſa qualité de Princeſſe de Galles, & d'héritiére préſomptive de ſes Etats, quoi qu'il l'eût fait reconnoître comme telle par le Parlement d'Angleterre, & lui ſubſtitua Elizabeth fille d'Anne de Boulen.

Ce fut là l'étrange évenement que produiſit en Angleterre, avec la perte de la Religion, le contretemps du retardement d'un Courier; en quoi on doit apprendre à adorer l'abîme des Jugemens de Dieu, qui permet de ſi grands maux dans des deſſeins qu'il n'eſt pas permis aux hommes d'approfondir; & c'eſt ce qui montre encore avec combien de ſageſſe quelques-uns des Succeſſeurs de Clement VII. inſtruits par un ſi déplorable exemple, ont procédé avec plus de précaution dans les affaires qu'ils ont euës depuis à démêler avec les Princes Chrêtiens, ſur tout dans celles où il s'agiſſoit de la Religion & du ſalut des peuples; la

la précipitation en ces ſortes d'occaſions étant toûjours beaucoup plus dangereuſe que la plus exceſſive lenteur. 1534.

Clément VII. mourut cette même année en la cinquante-ſixiéme de ſon âge & la dixiéme de ſon Pontificat, n'ayant plus rien à deſirer pour l'élevation de ſa famille, & voyant tout à craindre pour l'Egliſe de la part des Infidelles & des Luthériens. Ce fut une très-grande perte pour le Roy, dont les eſpérances étoient entiérement ruïnées pour le recouvrement du Milanez & pour la conquête de pluſieurs autres domaines d'Italie, qui devoient y être unis en faveur du Duc d'Orleans, par le Traité de ſon mariage avec Catherine de Médicis : car il étoit hors de doute que le Pape, ſouhaitant avec paſſion de voir ſa Maiſon dominante à Milan comme à Florence, n'auroit rien épargné pour ſeconder les deſſeins de la France. *Mort de ce Pontife.* Guicciard. Lib. 20.

Le Roy avoit déja une raiſon aſſez plauſible de déclarer la guerre à l'Empereur, au ſujet d'une affaire qui s'étoit paſſée à Milan & y avoit fait grand bruit. Il penſoit depuis la Paix à avoir un homme de confiance auprès du Duc, & le Duc le ſouhaitoit auſſi: mais ce Prince, par la crainte de donner de la défiance à l'Empereur, n'avoit oſé juſqu'alors conſentir d'avoir à ſa Cour un Ambaſſadeur de France. Il convint à la fin avec le Roy d'en recevoir un qui eût ce caractére, mais ſeulement en ſecret, & qui paſſât dans le public pour un ſimple particulier. *Le Roy envoye un Ambaſſadeur ſecret auprès du Duc de Milan.* Memoires du Bellay, Liv. 4.

Ce fut Franciſque Taverne, Chancelier de Milan, qui ſuggéra cet expédient au Roy, lors que revenant d'Allemagne, où il étoit allé en Ambaſſade, il paſſa par la France, & ſalua ce Prince à Fontainebleau. On jetta les yeux pour cela ſur un Gentilhomme du Milanez nommé Merveille, oncle du Chancelier Taverne. Ce Gentilhomme étoit venu en France avec Louïs XII, & par la faveur de ce Prince s'y étoit fait un établiſſement conſidérable. Il avoit été depuis quelque temps à la Cour du Duc de Milan avec un grand équipage, & s'étoit mis fort avant dans ſes bonnes graces. Il fut donc réſolu que Merveille retourneroit à Milan ſous prétexte de ſes affaires particuliéres ; que le Roy lui donneroit des Lettres de recommandation pour ce Duc ; & qu'en même temps il lui feroit expédier, comme à ſon Miniſtre, des Lettres de créance, qu'il auroit ſoin de tenir très ſecretes, & de ne montrer qu'au Duc ſeul.

La choſe ſe fit ainſi. Mais ſoit que la vanité de Merveille & l'envie de ſe faire valoir auprès de ſes compatriotes, ne lui euſſent pas permis d'être auſſi diſcret, qu'il le falloit être ſur un point ſi délicat: ſoit que l'Empereur eût ſoupçonné l'artifice, il fit paroître beaucoup de chagrin du ſéjour de ce Gentilhomme à Milan, & juſqu'à menacer le Duc de ne lui pas donner en mariage ſa niéce fille de Chriſtierne Roy de Dannemarc, comme il le lui avoit promis. Le Duc de Milan fit tout ſon poſſible pour diſſiper ſes ombrages: il lui envoya même les Lettres que le Roy lui avoit écrites, où il lui marquoit que Merveille alloit à Milan pour ſes intérêts particuliers, & pour des affaires domeſtiques; rien de tout cela ne put le ſatisfaire. C'eſt ce qui obligea le Duc, qui n'avoit garde de ſe

Digitized by Google

brouiller avec ce Prince, de le contenter là-deſſus. Il le fit d'une ma-
1534. niére très offençante pour le Roy, dans une occaſion que le hazard lui préſenta, ou qui plus vrai-ſemblablement, à en juger par la ſuite, fut ménagée par ſes ordres.

On ſuſcite une affaire à ce Miniſtre pour laquelle on lui coupe la téte.

Un Seigneur de la Maiſon de Caſtiglioné parla fort outrageuſement de Merveille en préſence des domeſtiques de ce Gentilhomme, qui le lui rapportérent. Il s'en plaignit, & on en vint aux éclairciſſemens. Le Duc leur envoya ordre d'aſſoupir la querelle, & défenſe de paſſer outre. Caſtiglioné ne laiſſa pas de continuer ſes diſcours offençans: & un jour paſſant devant l'Hôtel de Merveille avec des gens armez, il inſulta ſes domeſtiques. Ceux-ci prirent les armes : on en vint aux mains, & Caſtiglioné fut tué ſur la place.

Dès que le Magiſtrat de Milan eut été averti de la choſe, il ſe tranſporta avec main forte chez Merveille, fit les informations, & ſans nul égard, le conduiſit en priſon. Le procès fut expédié en peu de jours, & on en fit le rapport devant le Duc, qui ſans lui donner le temps de ſe défendre, ni d'envoyer à la Cour pour l'informer de ce qui ſe paſſoit, lui fit couper la tête dans la priſon ; & le corps parut le lendemain expoſé dans la place à la vûe de tout le peuple.

Dans les Lettres de François I. au Duc de Milan & à l'Empereur.

Un ſi étrange procédé irrita le Roy au point qu'on peut s'imaginer. Il en écrivit non ſeulement au Duc & à l'Empereur; mais encore à tous les Princes de l'Europe, de la maniére que le méritoit un tel attentat commis en la perſonne d'un Ambaſſadeur, où l'on avoit violé le droit des Gens, outragé à l'excès la dignité Royale, & agi contre toutes les régles de la Juſtice, qu'on auroit dû obſerver à l'égard des moindres particuliers.

Monſieur de Velli, Ambaſſadeur de France à la Cour de l'Empereur, préſenta la Lettre du Roy à ce Prince, qui l'ayant luë, répondit d'un air aſſez mépriſant, que Merveille n'étoit qu'un particulier ſujet du Duc, & qu'il avoit été traité comme il le méritoit. Velli ſoûtint que Merveille avoit le caractére d'Ambaſſadeur, & produiſit à l'Empereur la Lettre du Duc de Milan au Roy, par laquelle il le reconnoiſſoit en cette qualité : mais l'Empereur ravi de voir par là le Duc irréconciliable avec la Cour de France, repartit que cette affaire-là ne le regardoit point ; & deux jours après il fit partir du Prat, un de ſes Miniſtres, pour aller querir en Flandre la Princeſſe de Dannemarc & la marier au Duc de Milan.

Le Roy en demande ſatisfaction.

Le Duc de Milan ſur la Lettre du Roy avoit envoyé vers lui ſon Chancelier, qui tout neveu qu'il étoit de Nerveille, ſe chargea de cette mauvaiſe commiſſion. Il n'en rapporta qu'une extréme confuſion ; car il fut convaincu en plein Conſeil, juſqu'à ne pouvoir repliquer, que non ſeulement le Duc, mais lui-même ſçavoit que ce Gentilhomme avoit le titre d'Ambaſſadeur de France à la Cour de Milan. Et on lui déclara que ſi on ne faiſoit au Roy une ſatisfaction proportionnée à un ſi horrible attentat, il ſçauroit bien lui-même s'en faire juſtice.

Il attend l'occaſion

Il y étoit effectivement réſolu : mais comme il ne doutoit point que l'Em-

Digitized by Goog

l'Empereur ne dût bien-tôt être de la partie avec le Duc de Milan, il ne se pressa point. Il voulut voir comment tourneroient les affaires de l'Empereur avec les Turcs, connoître par lui-même l'état des nouvelles Milices dont j'ai déja parlé, qu'il avoit formées en Picardie, en Champagne, & dans quelques autres Provinces, & s'assûrer du secours qu'il pourroit espérer de quelques Princes d'Allemagne mécontens de la Maison d'Autriche. 1534. favorable d'aller chârier le Duc de Milan.

Il ne fut pas fâché d'apprendre que les Turcs avoient rompu la Tréve faite avec l'Empereur, & que le fameux Pirate Hariadin, ou Cheredin Roy d'Alger, plus connu sous le nom de Barberousse, étoit dans la Méditerranée avec cent Galéres; qu'il avoit répandu la terreur dans tout le Royaume de Naples, chassé les Espagnols d'une petite Isle à la hauteur d'Alger, & que l'Empereur appréhendant pour ses Etats maritimes d'Italie, pensoit sérieusement à armer contre lui, pour l'aller attaquer jusqu'en Afrique.

Une telle diversion étoit très-favorable aux desseins du Roy; & en ce qui regardoit les Princes d'Allemagne, il avoit mis dans ses intérêts Philippe Lantgrave de Hesse, par le bon office qu'il avoit rendu aux Ducs de Virtemberg pere & fils, dont le Lantgrave s'étoit fait le Protecteur. Mémoires du Bellay, Liv. 4.

Ces deux Princes avoient été dépouillez de leurs Etats par l'Empereur & par le Roy des Romains. Ils en sollicitérent long-temps en vain la restitution: mais le Sieur de Langey, dans une Diéte assemblée sur ce sujet, sçut si bien tourner en leur faveur les Princes d'Allemagne, qu'ils prirent parti pour eux; & l'Armée du Lantgrave ayant défait celle du Roy des Romains, ils furent rétablis dans leur Duché. Belcarius. Lib. 20.

Ensuite de cette victoire, le Roy se servant de l'animosité du Lantgrave contre l'Empereur, lui proposa un Traité d'alliance. Il fut conclu, & le Lantgrave promit que dés que la France seroit entrée en guerre, il se jetteroit sur les Terres du Roy des Romains, & tâcheroit de s'y ouvrir un passage, pour entrer en Italie.

Durant cette négociation le Roy alla à Rouen, à Amiens, & à Reims, pour faire la revûe des Légions de Normandie, de Picardie, & de Champagne, qui étoient chacune de six mille hommes d'Infanterie. Il trouva ces Troupes très belles. Il se servit en chemin-faisant de celles de Champagne, pour mettre à la raison un petit Tyran qui avoit osé refuser à ses Officiers l'entrée de son Château de Lumes auprès de Mésiéres. Il s'appelloit le Seigneur de Besancy de la Maison d'Aspremont, qui prétendoit ne relever ni du Roy, ni du Comte de Réthel, duquel il étoit en effet vassal. Il fallut amener du canon pour l'obliger à se rendre; & une insolence pareille lui auroit coûté la tête, si Robert de la Mark Seigneur de Sedan, n'eût intercédé pour lui auprès du Roy, qui lui pardonna. *Il fait la revuë de ses Troupes.*

Ce Prince assûré par les Inspecteurs, que la levée des Légions des autres Provinces plus éloignées se faisoit avec assez de succès, leur envoya ordre de se tenir prêtes à marcher, pressa le Comte Guillaume *Il leur ordonne de se tenir prêtes.*

Digitized by Google

1534. de Furſtemberg de travailler à la levée de vingt Enſeignes de Lanſquenets, qu'il s'étoit chargé de faire en Allemagne, fit mettre en équipage ſa Gendarmerie, & diſpoſa tout pour aller châtier le Duc de Milan.

Il lui falloit avant toutes choſes obtenir paſſage de Charles Duc de Savoye; & voyant beaucoup d'apparence au refus, il étoit réſolu à le forcer, s'il ne le lui accordoit pas de bonne grace. Il n'étoit pas même fâché d'avoir occaſion de faire ſentir à ce Prince les ſujets de mécontentement qu'il avoit de lui: & il prétendoit en avoir pluſieurs.

Mécontentement qu'il eut du Duc de Savoye. Memoires de Guillaume du Bellay Seigneur de Langey, qui ſont la ſuite de ceux de Martin du Bellay ſon frere. Guichenon, Hiſt. de Savoye.

Il avoit toûjours ſur le cœur le ſecours d'argent que le Duc avoit fourni au Duc de Bourbon durant ſa révolte, par lequel il empêcha l'Armée Impériale d'Italie de ſe débander, les efforts qu'il avoit faits en diverſes Diétes des Cantons pour les détacher de l'Alliance de France, les Lettres de conjouïſſance qu'il avoit écrites à l'Empereur ſur la Bataille de Pavie, l'achat du Comté d'Aſt ancien héritage de la Maiſon d'Orleans, & ſon dévouement à l'Empereur: dévouement qui avoit été juſqu'à lui donner le Prince de Piémont ſon fils aîné, pour être élevé en Eſpagne, où il mourut peu de temps après.

A ces ſujets de chagrin que le Roy avoit contre le Duc, étoient joints des intérêts qu'ils avoient à démêler enſemble; ſavoir les anciennes prétentions de la France ſur le Comté de Nice, des différends ſur quelques Places du Marquiſat de Saluces, ſur l'hommage du Faucigny, & ſur une partie de la ſucceſſion de Philippe Duc de Savoye, pere de Louïſe de Savoye mere du Roy.

C'en étoit beaucoup plus qu'il n'en falloit pour brouiller ces deux Princes, déja ſi mal-diſpoſez à l'égard l'un de l'autre: mais la meſintelligence fut encore augmentée par quelques ſecours de Troupes, que le Roy, ſans paroître les autoriſer, envoya à la Ville de Généve, qui avoit pris les armes contre le Duc, & s'étoit alliée avec le Canton de Berne; ce qui joint à la crainte qu'eut ce Prince de s'attirer les Cantons ſur les bras, l'obligea à lever le Siége.

Il lui demande paſſage ſur ſes terres & en eſt refuſé. Mémoires de Langey. Liv. 5.

Ce fut ſur ces entrefaites, que le Roy lui envoya le Préſident Poyet lui demander paſſage pour entrer dans le Milanez. Guillaume du Bellay Seigneur de Langey, dans ſes Mémoires qui ſont la continuation de ceux de Martin du Bellay ſon frére, dit que le Duc le refuſa. Guichenon, qui n'eſt pas un Hiſtorien moins exact, dit le contraire dans ſon Hiſtoire de la Royale Maiſon de Savoye; mais tous deux conviennent que ſoit en conſéquence du refus, ou autrement, le Préſident ſomma le Duc de faire raiſon au Roy touchant ſes prétentions ſur une partie de la ſucceſſion de Savoye, & ſur les autres points dont j'ai parlé. Jean François Purpurat, Préſident de Piémont, répondit à cette ſommation au nom du Duc, qui offrit au Roy de lui donner communication des titres ſur leſquels ſes droits étoient fondez. Mais comme le Duc vit bien par la maniére dont l'Ambaſſadeur lui parla, que la choſe ne ſe décideroit pas par la voye de la procédure, il réſolut de ſe jetter ſans retardement entre les bras de l'Empereur.

Par

Par malheur pour lui, ce Prince étoit fort occupé de ſon expédition d'Afrique, où il avoit beſoin de toutes ſes Troûpes, & il ne lui donna que l'eſpérance de le ſecourir, dès qu'il lui ſeroit poſſible de le faire. 1534.

Cependant le Roy faiſoit filer ſes Troupes vers Lyon, où il devoit ſe rendre lui-même au commancement de l'année ſuivante 1535. Mais avant que de partir de Paris, il voulut, pour attirer la bénédiction du Ciel ſur ſes armes, donner un exemple ſignalé de piété & de zéle contre la nouvelle Doctrine. 1535. Guichenon Hiſt. de Savoye.

Exemple de piété qu'il donne avant que de ſe mettre en campagne.

Les Lutheriens commençoient déja à s'émanciper dans le Royaume en quelques endroits. Il y en eut d'aſſez inſolens, pour afficher des Placards impies contre le S. Sacrement de l'Euchariſtie juſques dans Paris, & même aux murailles du Louvre. Le Roy fit faire une exacte perquiſition des Auteurs; & on en découvrit ſix qu'on arrêta. Il commença par faire faire une réparation publique de l'outrage qui avoit été fait au ſaint Sacrement. Il fit intimer par l'Evêque Jean du Bellay une Proceſſion générale, & il vint exprès de Blois à Paris pour y aſſiſter lui-même. Elle ſe fit depuis l'Egliſe de S. Germain l'Auxerrois juſqu'à Notre-Dame. L'Evêque y portoit le Saint Sacrement, qui fut accompagné des plus belles Reliques de la Sainte Chapelle. Le Roy y marcha un flambeau à la main; Monſieur le Dauphin, les Ducs d'Orleans & d'Angoulême ſes fréres, & le Duc de Vendôme premier Prince du Sang, portoient le daix. Les Ambaſſadeurs des Princes, les Cardinaux & les Evêques qui étoient à Paris, & tout ce qu'il y avoit de plus diſtingué à la Cour & à la Ville y aſſiſtérent. Le Roy en cette occaſion dit tout haut & publiquement ces belles paroles, que ſi ſon bras étoit infecté du venin de l'Héréſie Luthérienne, il le couperoit lui-même, & qu'il ne l'épargneroit pas dans ſes propres enfans.

Il fait brûler ſix Lutheriens qui avoient affiché dans Paris des Placards contre le ſaint Sacrement.

Le ſoir du même jour les ſix coupables furent conduits à la place publique, où l'on avoit préparé des feux pour les brûler. Il y avoit au milieu de chaque bucher une eſpéce d'eſtrapade élevée, où on les attacha; enſuite on alluma le feu au deſſous d'eux, & les bourreaux lâchant doucement la corde, laiſſoient couler juſqu'à la hauteur du feu ces miſérables pour leur en faire ſentir la plus vive impreſſion; puis on les guindoit de nouveau en haut; & après leur avoir fait ſouffrir ce cruel tourment à diverſes repriſes, on les laiſſa tomber au milieu des flammes, où ils expirérent.

On veut l'engager à entendre Melanthon, & le Cardinal de Tournon l'en détourne.

Le Roy quelque temps auparavant avoit évité un piége de la part de ces Novateurs. Il en fut redevable à la ſageſſe & à la fermeté du Cardinal de Tournon, qui lui parla en cette occaſion d'une maniére digne de ſon caractére. Marguerite Reine de Navarre ſœur du Roy, Princeſſe de beaucoup d'eſprit, qui ſe piquoit de doctrine, & qui par là même étoit plus ſuſceptible des nouveautez en matiére de Religion, avoit à ſa Cour quelques gens de ce mauvais parti des plus habiles & des plus polis. Elle les écoutoit avec plaiſir diſcourir des divers points de Controverſes, qui s'agitoient entre les Catholiques & les nouveaux Docteurs. Elle pria le Roy, à leur perſuaſion, de faire venir auprès de lui Mélanc-

Digitized by Google

1535. thon, dont la réputation d'eſprit, de politeſſe, de capacité étoit grande dans la Secte. Le prétexte qu'elle prit, fut que c'étoit un homme très modéré, qui condamnoit hautement les emportemens de Luther & du commun des autres Sectaires, capable de trouver des tempéramens pour ramener les eſprits, & qui dans les Conférences qu'il auroit avec les Docteurs de Paris, termineroit avec eux & à l'amiable la plûpart des queſtions.

Florimond de Remond Liv. 7. Cette Princeſſe ſçut ſi bien manier l'eſprit du Roy là-deſſus, qu'il étoit ſur le point de faire écrire de ſa part à Melanchthon pour l'appeller à Paris, lorſque le Cardinal de Tournon, qui prévit bien les dangereuſes conſéquences de la démarche qu'on faiſoit faire à ce Prince, vint le trouver, lui parla fortement, lui fit voir clairement l'artifice de la cabale hérétique caché ſous ces belles apparences; que c'étoit le véritable moyen d'introduire l'Héréſie à ſa Cour; que Melanchthon n'y ſeroit pas plutôt, qu'il y auroit des diſciples & ſe feroit des Sectateurs parmi les Docteurs mêmes de Paris; que c'étoit par ces ſortes de voyes que les Chefs de ce Parti avoient corrompu les Cours de tant de Princes d'Allemagne & des Rois du Nort, & que Sa Majeſté ne pouvoit, ſans bleſſer ſa conſcience, avoir commerce avec ces ſortes de gens. Il lui repréſenta tout cela ſi vivement, qu'il le fit changer d'avis, & qu'il fut toûjours dans la ſuite fort en garde contre ces ſortes d'embûches.

Reproches que lui font les Princes d'Allemagne. Litteræ Franc. I. apud Freher. T. 3. Rer. Germ. Les Princes Proteſtans d'Allemagne lui firent de grands reproches de ſon extréme rigueur dans la punition de ceux de leur Religion qu'on avoit exécutez à Paris, & de ce qu'il entretenoit correſpondance avec Soliman, dont il avoit actuellement un Envoyé à ſa Cour. Il leur répondit ſur le premier article, qu'il en avoit uſé ainſi, pour empêcher qu'on ne troublât le repos de ſon Royaume, & que parmi ceux qu'il avoit condamnez à la mort, il n'y avoit point d'Allemans, comme on le leur faiſoit accroire pour les animer contre lui. Il dit ſur le ſecond, qu'il étoit faux qu'il s'entendît avec Soliman; qu'il avoit rejetté toutes les offres qu'il lui avoit faites, & que ceux qui l'accuſoient là-deſſus (il parloit du Roy des Romains) avoient beaucoup plus de choſes à ſe reprocher que lui à cet égard.

Il déclare la guerre au Duc de Savoye. Guichenon Hiſt. de la Maiſon de Savoye. Immédiatement après la Proceſſion & l'exécution des ſix Lutheriens, il partit pour ſe rendre à Lyon, d'où il envoya déclarer la guerre au Duc de Savoye. L'Amiral Chabot peu de temps après entra dans la Breſſe, où toutes les Villes faute de Garniſon ouvrirent leurs portes. Celles du Bugey en firent autant. De là le Général François entra en Savoye, prit Chamberry & Montmélian: tout ce qui eſt en deçà du Mont Cénis ne fit aucune réſiſtance, excepté la Tarentaiſe, où les Habitans prirent les armes, pour ſe défendre dans leurs Montagnes.

Genéve chaſſe ſon Evêque & ſe ſepare de l'Egliſe Romaine. Genéve ne manqua pas cette occaſion de mettre le comble à ſa révolte contre l'Egliſe & contre ſon Prince. Comme les Habitans étoient déja pour la plûpart Luthériens, ils chaſſérent leur Evêque, tous les Prêtres & les Religieux, pillérent & ruïnérent les Monaſtéres, & quelques-unes des Egliſes. C'eſt ainſi que l'ambition des Princes fourniſſoit tous

tous les jours à la nouvelle Doctrine de nouveaux moyens de s'étendre & de fouler aux pieds la véritable Religion. C'étoit contre leur intention ; mais il leur étoit aisé de prévoir ces funestes suites de leurs divisions. 1535.

Le Duc de Savoye se voyant si mal-mené, redoubla ses instances auprès de l'Empereur. Ses Ambassadeurs le trouvérent à Naples, où il étoit entré en triomphe au retour de son voyage d'Afrique, après la défaite de Barberousse. Il avoit pris la Gouléte & Tunis, où il rétablit Muleasse, que Barberousse avoit déthrôné. Il garda la Gouléte, Fort qui étoit à l'entrée de la Baye de Tunis, ruïna Bonne, qui est l'ancienne Hippone, & contraignit Barberousse de s'enfuir à Constantinople. Celui-ci toutefois saccagea en passant l'Isle de Minorque.

Les Ambassadeurs de Savoye, pour engager l'Empereur à donner un plus prompt & un plus puissant secours à leur Maître, lui proposérent l'échange de Nice & des autres domaines, que le Duc possédoit en deçà des Alpes, contre d'autres, dont on pourroit l'accommoder au delà ; & cette offre n'inquiéta pas moins le Roy, qu'elle augmenta sa colére contre le Duc de Savoye : car c'étoit ouvrir le Royaume à l'Empereur de ce côté-là, & le mettre en état d'envahir le Dauphiné & la Provence, & de pénétrer ensuite jusques dans le cœur de la France. Mais un nouvel incident empêcha l'Empereur de donner une réponse précise sur cet article, aussi-bien que sur le secours qu'on lui demandoit. Memoires de Langey. Liv. 5.

Ce fut la mort de François Sforce Duc de Milan, qui arriva sur la fin d'Octobre. Elle ôtoit au Roy le principal motif de son armement, qui avoit été de châtier ce Duc pour l'attentat commis contre l'Ambassadeur de France ; mais comme il étoit mort sans enfans, & que le Roy par le Traité de Cambrai n'avoit fait la cession du Milanez qu'à lui & à sa postérité, il rentroit dans ses droits sur ce Duché ; & l'Empereur prévit bien qu'il lui feroit de nouvelles instances, pour en donner l'investiture au Duc d'Orléans, à qui il appartenoit par droit de succession, & par les investitures que l'Empereur Maximilien en avoit données au Roy Louïs XII. *Mort du Duc Milan.*

Cet accident inopiné pouvoit faire prendre de nouvelles mesures aux Potentats d'Italie, principalement aux Vénitiens & au Pape (c'étoit Paul III. de la Maison de Farneze, Successeur de Clément VII.) Ils avoient tout sujet de craindre qne ce Duché ne fût uni à la Maison d'Autriche, à quoi les Princes d'Italie s'étoient toûjours fortement opposez : & c'étoit pour l'empêcher, qu'ils avoient tenu ferme sur le point du rétablissement de François Sforce dans ce Duché, malgré le crime de fellonie, dont l'Empereur prétendoit l'avoir convaincu.

Ce Prince dans cet embarras commença selon son droit par mettre le Milanez en sa main, comme en étant Seigneur Suserain en qualité d'Empereur, résolu cependant de ne pas d'abord trop rejetter les propositions que le Roy lui pourroit faire de le restituer au Duc d'Orléans. Il lui laissa même entrevoir quelque bonne volonté à cet égard, en ne se mêlant pas sitôt des affaires de Savoye ; & il en usoit de la sorte,

Digitized by Google

1535. te, pour ſe mettre en état de faire dans la ſuite ce qu'il jugeroit à propos ſur cet article.

En effet, Monſieur de Velli, Ambaſſadeur de France à ſa Cour, étant entré en diſcours ſur cette matiére avec Nicolas Perrenot Seigneur de Granvelle, ce Miniſtre l'aſſura que l'Empereur ſon Maître étoit dans le deſſein de ne point diſpoſer du Milanez, ſans avoir auparavant fait ſavoir ſes intentions au Roy, & lui conſeilla de faire venir inceſſamment des ordres de la Cour de France, pour traiter de cette affaire.

L'Ambaſſadeur ayant eu audience de l'Empereur ſur quelques autres choſes moins importantes, prit occaſion de lui parler de celle-là. Ce Prince lui dit, qu'il ne ſouhaitoit rien tant que de voir une parfaite intelligence rétablie entre le Roy & lui, & qu'il ſeroit ravi de l'en convaincre dans cette occaſion-là même, mais à certaines conditions qui concernoient le repos de l'Italie; & pour leſquelles il le renvoya à Granvelle.

Négociation du Roy avec l'Empereur pour faire avoir ce Duché au Duc d'Orleans.

Dans la premiére Conférence que ces deux Miniſtres eurent enſemble, Granvelle ſembla parler avec aſſez de franchiſe. Il dit que l'Empereur ſe propoſoit deux choſes en traitant avec le Roy. La premiére étoit une Ligue, mais une Ligue ſolide & efficace contre le Turc & contre les Hérétiques, étant ſur-tout réſolu de ſoumettre ceux-ci à l'Egliſe Romaine, ſans en excepter même l'Angleterre. La ſeconde étoit la tranquilité de l'Italie, qui ne pourroit durer ſi le Roy ne ſe déſiſtoit abſolument de ſes prétentions ſur la Seigneurie de Génes & du Milanez pour le Duc d'Orléans : mais que pour ce dernier article on ne refuſeroit pas de l'écouter, ſi à la place du Duc d'Orléans, il propoſoit ſon troiſiéme fils le Duc d'Angoulême ; & il fit aſſez entendre à l'Ambaſſadeur, que la cauſe de l'excluſion du Duc d'Orléans étoit, qu'on le voyoit trop proche de la Couronne, & qu'on vouloit empêcher que ce Duché ne tombât jamais entre les mains d'un Roy de France.

L'Ambaſſadeur ne répondit point autre choſe à Granvelle, ſinon qu'il envoyeroit ce projet au Roy. Granvelle lui recommanda un grand ſecret ſur cette affaire, n'étant pas à propos, diſoit-il, que le Pape en particulier en eût aucune connoiſſance, de peur qu'il ne la traverſât.

Ces précautions du Miniſtre Impérial, & la propoſition qu'il faiſoit de ſubſtituer le Duc d'Angoulême à la place du Duc d'Orléans, perſuadérent l'Ambaſſadeur, que l'Empereur agiſſoit ſincérement. Il écrivit au Roy, qu'il croyoit les choſes fort avancées, & qu'il lui conſeilloit d'envoyer Monſieur l'Amiral à l'Empereur, pour les terminer entiérement. Il lui fit porter ſa dépêche par le Sieur d'Eſpercieu, à laquelle il ajoûta une demande & une plainte que l'Empereur lui avoit faites. La demande de l'Empereur étoit, que le Roy envoyât le Duc d'Orléans à la tête du ſecours qu'il eſpéroit de lui pour la conquête d'Alger, à laquelle il ſe préparoit ; la plainte regardoit les Lanſqueneſs que le Roy faiſoit lever en Allemagne, comme s'il eût voulu ſe préparer à attaquer le Milanez.

Le

Digitized by

Le Mémoire de l'Ambaſſadeur ayant été lû dans le Conſeil, on n'y fut pas ſi perſuadé que lui de la droiture de l'Empereur dans cette négociation ; parce qu'on avoit avis qu'il ſe faiſoit des préparatifs de guerre aux Pays-Bas ; que le Comte de Naſſau levoit beaucoup de Troupes en Allemagne ; & que l'Empereur avoit fait venir de Sicile Ferdinand de Gonſague avec toutes les Troupes Eſpagnoles qu'il y commandoit. Tout cela donnoit lieu de ſoupçonner que l'Empereur, ſelon ſa coûtume, ne penſoit qu'à amuſer la France, juſqu'à ce qu'il ſe fût mis en état de n'en avoir rien à craindre. De plus, le Roy ne pouvoit goûter la propoſition faite en faveur du Duc d'Angoulême au préjudice du Duc d'Orléans, qu'il aimoit beaucoup. Ainſi après que la choſe eut été entiérement diſcutée, on renvoya d'Eſpercieu avec la reponſe du Roy, qui contenoit ce qui ſuit.

1535. *Mauvaiſe foi du premier découverte.*

Réponſe de François I. à un Mémoire du Miniſtre Imperial.

Que la Ligue entre l'Empereur & lui contre le Turc & contre les Hérétiques, étoit la choſe qu'il deſiroit le plus, & qu'il apporteroit de ſon côté toutes les facilitez, pour la rendre ſtable, & pour lever tous les obſtacles qui en pourroient embaraſſer l'exécution ; que s'il voyoit que l'Empereur procédât de bonne foi, il contribüeroit de tout ſon pouvoir à l'aggrandiſſement de la puiſſance de la Maiſon d'Autriche en Allemagne, & ailleurs ; qu'il renonceroit à la donation que le Duc de Gueldre lui avoit faite de ſes Etats ; qu'il la remettroit entre les mains de ce Duc, pour diſpoſer de ſon Duché en faveur de qui il trouveroit bon, quand même ce ſeroit au profit de l'Empereur ; qu'il ne pouvoit conſentir que le Duc d'Orléans allât conduire le ſecours qu'il étoit prêt de fournir pour la conquête d'Alger, & qu'il ſembloit que l'Empereur par cette propoſition, voulût avoir une ſeconde fois ce jeune Prince en ôtage : mais que s'il étoit vrai, comme le bruit en couroit, qu'il eût deſſein d'aller par Mer attaquer Conſtantinople après la guerre d'Afrique, il s'offroit à l'accompagner lui-même avec une nombreuſe Flotte & l'élite de la Nobleſſe Françoiſe ; qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à préférer le Duc d'Angoulême au Duc d'Orléans pour le Milanez, parce que cette préférence produiroit entre les deux fréres une animoſité, qui pourroit avoir de fâcheuſes ſuites pour ſa Maiſon. Mais que pour engager l'Empereur à donner l'inveſtiture du Milanez au Duc d'Orléans, il lui offroit de renoncer à toutes ſes prétentions ſur le Royaume de Naples, & à faire renoncer le Duc d'Orléans à celles qu'il avoit ſur Florence & ſur le Duché d'Urbin ; & que pour plus grande ſûreté de ces renonciations, il conſentiroit que tous les Etats d'Italie fiſſent une Ligue entre-eux pour la garentie du Traité, par laquelle ils s'obligeroient à unir leurs armes contre celui des deux qui y donneroit la moindre atteinte ; que pourvû que l'inveſtiture fût accordée au Duc d'Orléans en bonne forme ; comme elle l'avoit été à ſes prédéceſſeurs, il donneroit à l'Empereur quatre cens mille écus ; que pour ce qui étoit des Lanſquenets, il étoit vrai qu'il en levoit ſix mille en Allemagne ; mais que ce n'étoit que pour obliger le Duc de Savoye à lui faire raiſon ſur la ſucceſſion de Louïſe de Savoye ſa très honorée mere, & qu'il eſpéroit auſſi que l'Empereur, a-

Dans la Réponſe du Roy au Mémoire de Mr. de Velli.

Digitized by Google

1535. près avoir conclu le Traité dont il s'agiſſoit, ne prendroit pas le parti du Duc contre lui.

Je ne ſçai pourquoi dans cette réponſe du Roy, il n'eſt point fait mention de la Seigneurie de Génes, qui étoit un article important : mais le Roy dit au Sieur de Leidekerke, Ambaſſadeur de l'Empereur à la Cour de France, qu'il conſentiroit à une ſurſéance ſur ce point-là, pour le faire vuider dans la ſuite par les voyes de la douceur.

Mémoires de Langey Liv. 5.

1536. Il ordonnoit en même temps à ſon Ambaſſadeur de ne pas laiſſer traîner cette négociation, & de dire à l'Empereur qu'il avoit ordre de la terminer avant la fin du mois de Janvier, où l'on étoit dès lors, de tirer dans ce terme une réponſe nette & préciſe, & que dès qu'on l'auroit reçuë en France, Monſieur l'Amiral partiroit pour aller trouver l'Empereur, & ſigner le Traité au nom du Roy.

Plaintes de l'Empereur. Mais l'intention de la Cour Impériale étoit toute contraire. On y vouloit négocier, & non pas conclure. Au lieu de répondre au Mémoire, on ſe plaignoit à l'Ambaſſadeur de France, de ce que le Roy tandis qu'il traitoit avec l'Empereur, avoit envoyé le Sieur de Beauvais à Veniſe, & Langey en Allemagne, & reçu l'Evêque de Vinceſtre qui étoit venu vers lui de la part du Roy d'Angleterre. A quoi l'Ambaſſadeur repliqua, que le Roy ſon Maître en traitant avec l'Empereur, ne prétendoit point ſe priver du droit d'entretenir ſon commerce ordinaire avec les Etats ſes amis ou ſes Alliez; & que pour ce qui regardoit en particulier le Sieur de Langey, le ſujet de ſon Ambaſſade en Allemagne n'étoit point un myſtére; qu'il avoit parlé publiquement dans les Diétes, & qu'il n'y avoit fait autre choſe que d'exhorter les Princes d'Allemagne à s'accorder entre eux & avec l'Egliſe Romaine.

Le Roy néanmoins, pour ôter tout prétexte de rupture, rappella Beauvais de Veniſe, différa, du conſentement du Roy d'Angleterre, de conférer avec l'Evêque de Vinceſtre, & rendit compte à l'Empereur du ſujet du voyage de Langey en Allemagne, d'une maniére dont il parut être content. Granvelle pria l'Ambaſſadeur de France de faire retarder le départ du Courier, par lequel il mandoit au Roy qu'il n'avoit pû rien conclure, & le lendemain, qui étoit le vingtiéme de Février, le même Miniſtre lui dit que l'Empereur conſentoit à donner l'inveſtiture au Duc d'Orléans, à deux conditions : la premiére, que le Roy contribuât de tout ſon pouvoir, à trouver un parti ſortable à la Ducheſſe veuve du Duc de Milan, & niéce de Sa Majeſté Impériale; & il lui fit entendre que le Roy d'Ecoſſe conviendroit fort à cette Princeſſe. La ſeconde, que l'Empereur demeurât en poſſeſſion de quelques domaines dans le Milanez, que le feu Duc lui avoit cédez.

Memoires de Langey. Liv. 5.

L'Ambaſſadeur voyant les choſes ſi avancées, demanda en quels termes, & avec quelles clauſes on expédieroit l'Acte d'inveſtiture. Sur quoi Granvelle lui repartit, qu'il ne convenoit pas à un homme du caractére de Monſieur l'Amiral; qui devoit venir pour ſigner le Traité, de trouver la choſe tout à fait conſommée; qu'il falloit au moins lui laiſſer encore quelque point à régler, & que puis qu'on étoit convenu des points

Digitized by

points essentiels, le reste s'accommoderoit sans beaucoup de difficulté. Ce qui avoit été arrêté fut mis par écrit entre les mains de l'Ambassadeur, & l'Empereur en envoya le double au sien pour le lire au Roy. Il y ajoûta des plaintes de la conduite qu'on tenoit à l'égard du Duc de Savoye : mais il disoit en même temps, que dans l'espérance qu'on trouveroit des moyens de faire l'accommodement de ce Prince avec le Roy, il ne prétendoit pas insister là-dessus. 1536.

La Négociation est sans succès.

Le Roy auroit reçu avec joye cette dépêche de l'Empereur, s'il avoit été plus convaincu de sa sincérité ; mais il apprenoit bien des choses qui la lui rendoient suspecte. Il savoit que quoi qu'il eût affecté de recommander le secret à l'Ambassadeur de France, afin que ce Traité ne vînt pas à la connoissance du Pape, il lui en avoit fait savoir tout le détail par André Doria ; qu'aussi-tôt après que Beauvais avoit été rappellé de Venise, un Ministre de la Cour Impériale y étoit allé, afin de solliciter la Seigneurie de faire une nouvelle Ligue défensive pour le Duché de Milan, en faveur de celui que l'Empereur jugeroit à propos d'en investir ; qu'il avoit envoyé du Prat en Allemagne, & de là en Flandes, où il avoit convoqué les Etats, & ordonné de grands préparatifs de guerre ; que cet Envoyé en passant par Milan, y avoit parlé des desseins de L'Empereur, d'une maniére, qui n'étoit pas conforme aux articles dont on étoit convenu ; que Doria, sous prétexte de l'expédition d'Alger, hâtoit avec un empressement extraordinaire l'armement de Mer, & que l'Empereur commençoit à rechercher l'amitié du Roy d'Angleterre, & à vouloir reprendre des liaisons avec lui, nonobstant les sujets d'une haine irréconciliable que ce Prince lui avoit donnez, par le divorce qu'il avoit fait avec Catherine d'Arragon sa tante, morte depuis peu. C'est pourquoi tandis qu'on travailloit à la consommation du Traité qu'on avoit projetté pour l'investiture de Milan, le Roy se mit en état de commencer au plutôt une seconde campagne en Savoye.

Il avoit envoyé au Duc pendant l'Hyver le Président Poyet, pour lui proposer des conditions de Paix. Ce Prince, vû le mauvais état de ses affaires, auroit été de lui-même assez porté à s'accommoder ; mais la Duchesse sa femme, qui avoit beaucoup d'ascendant sur son esprit, (c'étoit Beatrix de Portugal belle-sœur de l'Empereur) l'en détourna, le flatant toûjours du secours de ce Prince, à qui elle étoit toute dévoüée.

Memoires de Langey Liv. 5.

Le Roy se dispose à faire marcher son Armée en Savoye.

L'Armée du Roy étoit de vingt-trois mille hommes d'Infanterie, dont douze mille tirez des Légions de Picardie, de Champagne, & des autres dont j'ai parlé, étoient sous les ordres de Montejan : le reste consistoit en six mille Lansquenets commandez par le Comte Guillaume de Fustemberg, trois mille Italiens, & deux mille tant Navarrois que François. Il y avoit huit cens Gendarmes, & mille Hommes de Cavalerie Légére, avec une belle artillerie.

Annebaut & Montejan partirent au commencement de Mars pour se saisir du Pas de Suze, & prévinrent le Comte Philippe Torniel & Jean

Digitized by Google

Jacques de Médicis, connu depuis ſous le nom de Châtelain de Muſſe & de Marquis de Marignan, qui venoient avec quatre mille hommes pour ſe ſaiſir de ce paſſage. Les François allérent droit à Turin, d'où le Duc étoit ſorti, pour ſe retirer à Verceil avec la Ducheſſe ſa femme & ſon fils qu'il envoya de là à Milan.

1536. Guichenon Hiſt de la Maiſon de Savoye.

Turin lui ouvre ſes portes.

Turin ouvrit ſes portes aux François le troiſiéme d'Avril. L'Amiral en donna le commandement à Proſper Colonne, & s'avança juſqu'à Chivas, qui ſe rendit auſſi. Il y ſéjourna pour attendre le reſte de l'Armée: mais preſſé par les Troupes où il voyoit une ardeur extréme, il paſſa la grande Doire, quoique très rapide & aſſez profonde, pouſſa le Marquis de Marignan qui en défendoit les bords, & l'auroit infailliblement défait dans ſa retraite vers Verceil, s'il avoit eu aſſez de Cavalerie pour ſoûtenir ſes gens de pied. Antoine de Léve Commandant dans le Milanez, ſe mit en campagne ſur cette nouvelle, & s'approcha de Verceil, ſans pourtant ſe joindre au Duc; parce, diſoit-il, qu'il ne venoit là que comme Capitaine général de la Ligue d'Italie, pour maintenir la ſûreté des Confédérez.

Memoires de Langey. Liv. 5.

Le Duc de Savoye eſt auſſi attaqué par les Suiſſes du Canton de Berne.

L'attaque des François, que le Duc avoit à ſoûtenir, n'étoit pas ſon unique embarras. Les Suiſſes du Canton de Berne lui déclarérent la guerre, quelques efforts que l'Empereur eût fait pour les en empêcher. Ils ſoûtinrent toûjours, que le Duc en attaquant Généve avoit rompu le premier les Traitez. Ils entrérent dans le Pays de Vaud, s'emparérent de Lauſane, d'où ils chaſſérent l'Evêque, & ſe rendirent maîtres de tout ce territoire, auſſi-bien que de celui de Gex, du Génévois & du Chablais, juſqu'à la riviére de Drance. Les Valéſans de leur côté ſe ſaiſirent dû reſte du Chablais, & le Canton de Fribourg s'empara du Comté de Romont, ſous prétexte d'empêcher que ceux de Berne ne s'y jettaſſent.

Il implore le ſecours de l'Empereur.

Cependant le Préſident Lambert, Ambaſſadeur du Duc de Savoye, remontroit ſans ceſſe à l'Empereur le beſoin que ſon Maître avoit de ſa protection, accablé qu'il étoit de toutes parts, & l'obligation qu'on avoit de le ſecourir; ne s'étant attiré l'indignation du Roy de France, que par le grand attachement qu'il avoit eu pour Sa Majeſté Impériale; mais on ne lui donnoit que des promeſſes & des eſpérances, parce que la négociation pour le Duché de Milan continuoit toûjours, & que le Conſeil Impérial ne jugeoit pas qu'il fût encore temps de la rompre.

L'Ambaſſadeur de France qui avoit ſuivi l'Empereur à Naples, en preſſoit en vain la concluſion. Tantôt on la lui faiſoit eſpérer, tantôt on lui faiſoit entendre qu'il étoit impoſſible de rien conclure, tandis qu'on verroit l'Armée de France dans le Piémont: tantôt on réduiſoit la difficulté à un ſeul point, qui étoit, que le Roy, outre l'inveſtiture qu'il demandoit pour le Duc d'Orléans, vouloit avoir l'uſufruit du Duché de Milan pendant ſa vie, choſe à laquelle on diſoit que ni l'Empereur, ni ſes Alliez, ne pouvoient conſentir, à cauſe des conſéquences pour la ſûreté de l'Italie. Ce Prince partit de Naples, laiſſant encore la choſe en

Memoires de Langey. Liv. 5.

Digitized

en ſuſpens; mais il promit à l'Ambaſſadeur, qu'à ſon arrivée à Gayéte, les Sieurs de Cannes & de Granvelle lui donneroient une derniére réponſe. 1536.

A Gayéte on le remit juſqu'à l'arrivée de l'Empereur à Rome. Ce qui le chagrinoit le plus, c'étoit que tous les jours on lui propoſoit d'ajoûter au Traité de nouvelles conditions; & quoi qu'elles ne fuſſent pas toutes eſſentielles, il ne pouvoit les accepter ſans de nouveaux ordres du Roy, & ſans le conſentement des Alliez de ce Prince & de ceux de l'Empereur. Ce qui éloignoit fort la concluſion de l'affaire.

Cependant durant le voyage de Gayéte à Rome, l'Empereur fit dire à l'Ambaſſadeur de France, que le Roy pouvoit envoyer Monſieur l'Amiral, quand il voudroit, & qu'on ſigneroit le Traité à deux conditions; ſçavoir, que le Roy ſe déſiſtât de l'uſufruit du Duché de Milan, & qu'il retirât ſon Armée du Piémont. Eſpercieu fut auſſi-tôt dépêché de nouveau à la Cour, pour rendre compte au Roy de l'état des choſes, & lui propoſer ces deux articles.

Il n'auroit pas apparemment héſité à les accepter, s'il avoit cru pouvoir finir en les acceptant: mais il avoit eu connoiſſance d'une Lettre que l'Empereur avoit écrite au Duc de Savoye, où il l'exhortoit à ne ſe pas impatienter, & lui promettoit de lui faire rendre tout ce que le Roy de France avoit pris, & tout ce qu'il prendroit dans la ſuite. On avoit appris qu'un Cardinal bien informé des intentions de l'Empereur, avoit aſſûré le Pape, que ce Prince ne ſe déſaiſiroit point du Duché de Milan, & que s'il pouvoit ſe réſoudre à s'en déſaiſir, il ne le feroit jamais en faveur de la France. On étoit averti que l'Empereur faiſoit agir auprès des Vénitiens, du Pape, & des autres Etats d'Italie, afin qu'ils s'oppoſaſſent à l'inveſtiture du Duc d'Orléans; qu'il avoit engagé ſous-main le Roy de Portugal à demander le Milanez pour ſon frére, & que ces divers manéges ne ſe faiſoient que pour gagner du temps.

Tous ces avis empêchérent le Roy d'envoyer l'Amiral à l'Empereur, nonobſtant le conſeil de l'Ambaſſadeur, qui par la grande envie qu'il avoit de finir une affaire ſi importante, dont la concluſion lui auroit fait beaucoup d'honneur, ſe flatoit un peu trop de l'eſpérance du ſuccès. Au contraire, l'Amiral ayant juſqu'alors marché fort lentement, ſuivant ſes ordres, en reçut un nouveau par le Sieur de Rabodange, d'entrer en action, mais ſans toucher aux Terres de l'Empereur, de donner Bataille, s'il en trouvoit l'occaſion favorable, & de faire le Siége de Verceil dans cette vûe, afin d'y attirer les Ennemis.

L'Amiral pour cette entrepriſe avoit beſoin de ſix mille hommes de pied & de cinq cens chevaux, que Caguino de Gonſague, Annibal de Gonſague Comte de Novellare, & Guy Rangoné, tous Penſionnaires du Roy, avoient levez pour ſon ſervice; mais Antoine de Léve étoit entre eux & le Camp des François avec douze mille hommes de pied & ſix cens chevaux, outre quatre ou cinq mille Savoyards, qui étoient à portée de le joindre.

L'Amiral lui envoya demander paſſage pour les Troupes de ces trois Sei-

1536. Seigneurs; à quoi le Général Eſpagnol répondit, qu'il leur accorderoit volontiers un ſauf-conduit, pourvû qu'ils marchaſſent au nom de la Ligue d'Italie, dont il étoit le Capitaine général.

Charles V. arrive à Rome. L'Amiral ſur une telle réponſe, ne jugea point à propos de faire venir les Troupes dont il s'agiſſoit. Il ne laiſſa pas de s'approcher à une lieuë de Verceil, & l'auroit attaquée, s'il eût voulu ſuivre l'ardeur de ſes Troupes. Mais la forte Garniſon de la Place, & le voiſinage de l'Armée Eſpagnolle rendoient l'entrepriſe trop hazardeuſe pour oſer la tenter. Ce fut ſur ces entrefaites, que l'Empereur arriva à Rome au commencement d'Avril, où il y eut une Scene, à laquelle l'Ambaſſadeur de France ne s'étoit pas attendu.

Ce Prince y fut reçu avec toute la magnificence poſſible. On avoit abbatu avant ſon arrivée pluſieurs maiſons, pour lui ouvrir un plus grand terrain aux environs de ſon Palais; & entre autres on avoit démoli les reſtes de l'ancien Temple de la Paix, bâti autrefois par les Romains; ce qui parut à pluſieurs un fâcheux pronoſtique de guerre.

Monſieur de Velly dès le lendemain de ſon arrivée, & l'Evêque de Mâcon, qui avoit ordre du Roy d'agir conjointement avec cet Ambaſſadeur, allérent trouver le Pape, pour le ſupplier de concourir à la Paix, dont on traitoit entre le Roy leur Maître & l'Empereur, & de déterminer ce Prince à donner l'inveſtiture du Milanez au Duc d'Orléans, d'autant que l'irréſolution qu'il affectoit depuis pluſieurs mois, produiroit infailliblement entre les deux Puiſſances une rupture très funeſte à la Chrétienté.

Le Pape, qui avoit eu le jour précédent un entretien de ſix à ſept heures avec l'Empereur, répondit avec beaucoup de franchiſe, que ſon deſſein & ſon devoir étoient de garder la neutralité; mais que pour l'Empereur, autant qu'il avoit pû pénétrer ſon intention, il n'étoit nullement diſpoſé à donner le Duché de Milan au Duc d'Orléans.

Cette parole conſterna l'Ambaſſadeur, qui ne voulut pas toutefois entrer plus avant dans le détail des promeſſes que l'Empereur lui avoit faites, de peur de choquer ce Prince; mais il alla trouver Granvelle, à qui il dit, en ſe plaignant fort de l'Empereur, ce qu'il avoit appris du Pape. Ce Miniſtre lui répondit avec autant d'aſſûrance, que s'il eût dit vray, que l'Empereur n'avoit point changé de ſentiment ſur l'article de l'inveſtiture, & que l'obſtacle ne viendroit que du Pape, qui n'aimant pas la famille de Leon X, & de Clément VII. ne verroit pas volontiers Catherine de Médicis en poſſeſſion de Milan; & que ſi lui & l'Evêque de Mâcon pouvoient le gagner, & l'engager à donner ſon conſentement là-deſſus, la choſe ſeroit bien-tôt faite.

Dès le jour ſuivant, Velly & l'Evêque de Mâcon retournérent au Pape. Ils lui expoſérent fort au long tout ce qui s'étoit paſſé dans la négociation avec l'Empereur touchant l'inveſtiture du Duché de Milan en faveur du Duc d'Orléans, & lui firent leur cour en lui diſant, que ce qui avoit empêché le Roy de la terminer, étoit qu'il ne l'avoit pas voulu faire

Digitized by Google

faire ſans l'agréement de Sa Sainteté, & qu'ils la ſupplioient de vouloir les ſeconder dans cette importante affaire. 1536.

A cela le Pape répondit, que quoi qu'il vît de grands inconvéniens pour le repos de l'Italie à accorder l'inveſtiture au Duc d'Orléans, & que ſi l'Empereur l'avoit conſulté d'abord, il ne luy eût pas conſeillé de la donner à ce Prince, toutefois, pour faire plaiſir au Roy, il y exhorteroit l'Empereur : mais, ajoûta-t-il, pour vous parler avec ſincérité, je croi que l'Empereur vous amuſe, & que de la maniére dont m'a parlé Granvelle depuis la derniére conférence que vous avez euë avec lui, on n'a nulle envie de vous accorder ce qu'on vous fait eſpérer. Sur quoy l'Evêque de Mâcon ayant reparti, que ſans cela le Roy n'entendroit à aucun accommodement avec l'Empereur: Cela ſuppoſé, reprit le Pape, vous n'avez qu'à vous attendre à une rupture; car l'Empereur ne veut point donner l'inveſtiture au Duc d'Orléans; & il ne le peut ſans le conſentement de certaines gens (il parloit des Vénitiens) qui certainement n'y conſentiront pas. *Il amuſe les Ambaſſadeurs de France par rapport à l'inveſtiture du Duché de Milan.*

Une telle réponſe faiſoit aſſez comprendre à l'Ambaſſadeur, qu'il n'y avoit plus aucune eſpérance de réuſſir; mais comme il ne vouloit rien omettre ſur cet article, & que d'Eſpercieu revenu de la Cour, lui avoit rapporté que Jean Cardinal de Lorraine avoit ordre d'aller trouver l'Empereur à la place de l'Amiral, qui ne pouvoit quitter l'Armée dans la conjoncture préſente, il fit demander une audience à ce Prince.

Ce fut là qu'il commença d'être parfaitement convaincu, que toute la conduite de l'Empereur dans cette négociation, n'avoit été qu'un pur artifice. Ce Prince répondit aux plaintes qu'il lui fit, par d'autres plaintes, & principalement ſur la guerre qu'on faiſoit au Duc de Savoye. Il lui déclara nettement, qu'il ne donneroit point l'inveſtiture au Duc d'Orléans; mais qu'il l'accorderoit à Monſieur le Duc d'Angoulême, pourvû qu'on prît en même temps toutes les ſûretez pour la tranquillité de l'Italie; & l'Ambaſſadeur voulant repliquer, il lui impoſa ſilence.

L'Ambaſſadeur ne ſe rebuta point; & comme l'Evêque de Mâcon n'avoit point encore vû l'Empereur, il fut réſolu qu'il lui demanderoit dès le même jour la permiſſion de venir lui rendre ſes devoirs; & on la lui accorda pour le lendemain matin.

Monſieur de Velly l'y accompagna, pour le préſenter à l'Empereur, qui fit beaucoup d'amitiez à l'Evêque; & puis adreſſant la parole à Velly, il lui demanda, s'il avoit quelque choſe de nouveau à lui dire. Il répondit qu'il avoit envoyé un Courier à la Cour, pour ſavoir les derniéres intentions du Roy. Ho bien, reprit l'Empereur, je veux aujourd'hui vous éclaircir entiérement ſur les miennes; ſuivez-moy tous deux chez le Pape; & il fit dire en même temps aux Ambaſſadeurs de Veniſe, qui étoient dans l'antichambre, d'y venir auſſi.

Il entra dans la Chambre du Conſiſtoire, où la plûpart des Cardinaux étoient, & où le Pape averti de ſa venuë, deſcendit un moment après. Il dit au ſaint Pére, qu'il vouloit lui parler de choſes de grande conſéquen- *Il fait aſſembler les Cardinaux pour déclarer*

Digitized by Google

quence, en préſence du ſacré Collége; & le Pape ayant voulu donner ordre de faire retirer ceux qui étoient dans la Chambre : Non, dit l'Empereur; ce que j'ai à dire, je ſuis bien-aiſé de le dire publiquement.

1536. *Sur ſes intentions en leur preſence.*

Ils étoient tous deux appuyez contre un lit au bout de la Chambre; les Cardinaux s'approchérent, & firent un demi cercle autour d'eux; les Ambaſſadeurs de France ſe trouvérent dans le même rang, ceux de Veniſe derriére eux, & un peu au-delà pluſieurs autres Ambaſſadeurs, & quantité d'autres perſonnes de qualité de la Cour de l'Empereur & de celle du Pape.

Diſcours qu'il fait dans le Conſiſtoire où il ſe plaint fort du Roy.

Alors l'Empereur commença un long diſcours, qu'il prononça avec beaucoup de feu, & dont le contenu & le ſtile plein d'aigreur & de fierté, ſurprirent extrémement l'Aſſemblée. Il commença par remercier le Pape de la favorable diſpoſition qu'il faiſoit paroître pour l'aſſemblée d'un Concile général. Après ce premier point qui fut fort court, il en propoſa un ſecond, qui étoit de faire connoître à ſa Sainteté, combien il avoit ſouhaité de vivre en bonne amitié avec le Roy de France, & comment ce Prince toûjours déraiſonnable, n'avoit jamais voulu contribuer de ſa part à une union, qui auroit produit un ſi grand bien pour la Chrétienté, & empêché tant de maux. Il fit un narré artificieux de tout ce qui s'étoit paſſé depuis les Traitez entre l'Empereur Maximilien ſon ayeul & Louïs XII. pour l'union des deux Maiſons par les mariages, juſqu'à la priſon du Roy à la Bataille de Pavie. Il exaggéra la mauvaiſe foi dont il prétendoit que ce Prince avoit uſé au ſujet du Traité de Madrid; & puis de celui de Cambrai. Il n'oublia pas d'inférer parmi tout cela les grands avantages qu'il avoit remportez dans la guerre contre la France, la jalouſie que le Roy avoit conçuë de ſa grandeur, le refus qu'il avoit fait de s'unir avec lui contre les Turcs; ce qu'il dit d'un certain air & en des termes qui donnoient à entendre, que le Roy entretenoit des liaiſons avec ces Infidelles. Il paſſa enſuite au prétexte que le Roy avoit pris d'armer contre le Duc de Milan au ſujet de la mort de Merveille, ſur laquelle il juſtifia ce Duc. Il parla des intrigues que le Roy avoit faites en Allemagne contre lui, dans le temps qu'il ne penſoit qu'à conduire l'élite des Troupes de tant d'Etats que Dieu avoit ſoumis à ſon Empire, contre les Mahométans d'Afrique, où ſon adverſaire le voyoit avec plaiſir courir un ſi grand riſque, & prodiguer ſes thréſors, le ſang de ſes ſujets, & ſa propre vie. Que la mort du Duc de Milan étant ſurvenuë, le Roy lui avoit fait demander le Duché de Milan pour lui ou pour un de ſes enfans; que nonobſtant qu'il eût renoncé à ce Duché par pluſieurs Traitez, on l'avoit écouté là-deſſus, par le deſir de rétablir une parfaite union entre les deux Puiſſances; qu'on lui avoit offert d'en inveſtir le Duc d'Angoulême ſon troiſiéme fils; que non content de voir rentrer ce Duché dans ſa Maiſon, il vouloit l'avoir pour le Duc d'Orléans, avec un danger éminent d'une nouvelle guerre en Italie, à cauſe des prétentions que ce jeune Prince avoit ſur les Duchez d'Urbin & de Florence du chef de ſa femme; qu'on n'offroit pour toute ſûreté

Digitized by Google

sûreté que de vaines renonciations aux droits prétendus sur ces domaines, sur lesquels on ne devoit pas faire plus de fond, que sur celle qui avoit été faite au Duché de Bourgogne par le Traité de Madrid, de laquelle on s'étoit mocqué en France; & que tandis qu'on avoit une telle condescendance pour cette Couronne, l'Armée Françoise avoit dépouillé de la plûpart de ses Etats, le Duc de Savoye Vassal de l'Empire. 1536.

Il ajoûta que nonobstant ce peu de retour à son égard de la part de la France, il persistoit à vouloir donner l'investiture au Duc d'Angoulême; mais à condition que le Roy lui déclareroit nettement, quels secours on pouvoit attendre de lui pour la célébration du Concile général, pour la réforme de la République Chrétienne, pour l'extirpation des Héréfies, & pour la guerre contre les Infidelles; & que comme il étoit impossible de réussir en tout cela, sans que les Princes Chrétiens fussent en paix les uns avec les autres, il falloit que le Roy de France commençât par retirer son Armée de dessus les Terres du Duc de Savoye; & que s'il n'acceptoit pas ce parti, c'étoit une nécessité d'en venir aux armes.

Il l'insulte avec beaucoup de hauteur & offre de vuider leur querelle par un combat singulier.

Ce fut particuliérement en cet endroit que l'Empereur donna l'essort à son éloquence, pour ne pas dire à sa vanité. Il dit que c'étoit malgré lui qu'il en viendroit là: mais que pour épargner le sang & n'en plus tant répandre, comme on n'en avoit déja que trop répandu, il s'offroit de vuider sa querelle avec le Roy dans un combat singulier, dans une Isle, sur un Pont, ou dans un bâteau, l'épée ou le poignard à la main, & en chemise s'il le vouloit, pourvû qu'on mît en dépôt d'une part le Duché de Milan, & de l'autre le Duché de Bourgogne, au profit de celui qui remporteroit la victoire, & que les Troupes des deux Couronnes s'unissent ensuite, pour rendre l'Eglise Romaine maîtresse des Hérétiques, & la mettre en état de ne pas craindre le Turc; que si malgré lui il falloit procéder par les voyes ordinaires de la guerre, il la pousseroit jusqu'à ce que lui, ou son adversaire, fût devenu le plus pauvre Gentilhomme de son païs; qu'il étoit assûré que ce malheur tomberoit sur le Roy; & cela pour deux raisons. La premiere, parce que le tort étoit du côté de ce Prince: la seconde, parce qu'il en étoit attaqué fort imprudemment, & dans un temps où tout lui promettoit la victoire; dans un temps où tous ses Sujets, tant d'Espagne, que d'Italie & d'Allemagne, lui étoient parfaitement soûmis, attachez, affectionnez, & prêts à le seconder de tout leur possible; qu'il avoit les meilleurs Soldats & les plus habiles Capitaines du monde; & qu'au contraire les Sujets, les Soldats & les Capitaines du Roy de France étoient tels, que si les siens leur étoient semblables, il se voudroit lier les mains, se mettre la corde au coû, & aller en cet équipage demander miséricorde à son ennemi.

Il conclut en disant, qu'il étoit toûjours disposé à recevoir toutes les propositions de Paix qu'on lui feroit, pourvû qu'avant toutes choses, le Roy de France retirât son Armée du Piémont; qu'il faisoit Sa Sainteté Juge de tout, & qu'il la conjuroit, s'il avoit tort, de se déclarer contre

Digitized by Google

lui; mais que ſi la juſtice étoit de ſon côté, il eſpéroit d'en être ſecondé
1536. contre l'ennemi du repos de la Chrêtienté.

Toute l'Aſſemblée étoit dans l'attente de ce que le Saint Pere répondroit à un tel diſcours, & de la maniére dont ſe comporteroient en cette occaſion les Ambaſſadeurs de France, qui paroiſſoient un peu embarraſſez de leur contenance.

Sage réponſe du Pape à ce diſcours.

Le Pape répondit en peu de mots avec beaucoup de ſageſſe, louant les bonnes intentions de l'Empereur pour la Paix, à laquelle le Roy de France lui paroiſſoit auſſi être fort porté. Il deſapprouva l'expédient du duel, à quoi il ne pouvoit penſer ſans frayeur, y voyant expoſée la vie de deux Princes qu'il regardoit comme les principaux appuis de l'Egliſe; qu'il feroit tout ſon poſſible pour les ramener à la concorde; que pour cela, quoi qu'il arrivât, il vouloit demeurer neutre, ſe réſervant néanmoins à uſer de l'autorité & de la puiſſance de l'Egliſe contre celui des deux qui refuſeroit des conditions raiſonnables d'accommodement. L'Empereur parut fort ſatisfait de cette réponſe, & prit la main du Pape pour la baiſer.

L'Evêque de Mâcon s'approchant de l'Empereur, lui dit, que Sa Majeſté Impériale ayant parlé en Eſpagnol, & que ne l'entendant pas aſſez pour comprendre parfaitement tout ce qu'il avoit dit, il répondoit ſeulement ſur l'article de la Paix; que le Roy ſon Maître y étoit très diſpoſé, & qu'il ne ſouhaitoit rien davantage, pourvû qu'elle ſe fît à des conditions juſtes & raiſonnables, & qu'il laiſſoit à ſon Collégue de répondre au reſte du diſcours de Sa Majeſté Impériale.

Comme Monſieur de Velly commençoit à parler, l'Empereur l'interrompit bruſquement, lui diſant que ſur l'article de la Paix, il demandoit des effets & non des paroles; qu'il lui donneroit communication de ſon diſcours, & ſe retira.

Quelques-uns ont écrit, que le Cardinal du Bellay qui étoit préſent, s'appliqua à retenir exactement toute la harangue de l'Empereur; qu'il alla ſur le champ chez lui, où il la tranſcrivit mot à mot, & qu'il partit dès le même jour déguiſé, pour l'aller porter au Roy. Le Sieur de Langey qui fait un détail très exact de tout ce qui ſe paſſa en cette occaſion, ne dit rien de cette circonſtance; & il ſemble, que ſi elle étoit vraye, il n'auroit pas manqué d'en faire honneur au Cardinal ſon frére. Il fait même aſſez entendre dans la ſuite, que la connoiſſance la plus certaine que le Roy eut de la choſe, fut par les Lettres de ſes Ambaſſadeurs, & par la bouche de Leidekerke, Ambaſſadeur de l'Empereur à la Cour de France.

Memoires de Langey, Liv. 5.

Il en témoigne ſon mécontentement aux Ambaſſadeurs de France.

Quoi qu'il en ſoit, l'Evêque de Mâcon & Velly ne laiſſérent pas de continuer la négociation. Le Commandeur de Cannes & Granvelle leur dirent au ſortir de là, qu'ils étoient très chagrins de cet eſclandre, & qu'ils ne s'étoient pas attendus, que l'Empereur fût venu vers le Pape *pour faire un tel Sermon*; ce furent leurs termes. Le Pape envoya querir dés le ſoir l'Evêque, lui témoigna qu'il étoit fort mécontent de ce qui s'étoit paſſé; que s'il l'avoit prévû, il l'auroit empêché; qu'il ſçavoit

que

Digitized by Google

que quelques perſonnes avoient mal pris la réponſe qu'il avoit faite à l'Empereur; que la ſurpriſe l'avoit peut-être empêché d'aſſez compaſſer ſes paroles; & que quand il avoit dit, qu'il uſeroit de la puiſſance de l'Egliſe contre celui des deux Princes qui s'oppoſeroit à la Paix, cela ne ſignifioit autre choſe, ſinon qu'il employeroit la voye du conſeil & de l'exhortation, ainſi qu'il lui convenoit; qu'il le prioit de ne point écrire en France d'une maniére qui aigrît l'eſprit du Roy, & de donner le tour le plus doux qu'il ſeroit poſſible à ſa Relation. 1536.

L'Evêque & Monſieur de Velly le lui promirent, & le priérent en même temps de faire en ſorte, que l'Empereur leur donnât quelques éclairciſſemens ſur certains points de ſa proteſtation, afin qu'ils puſſent en informer plus certainement le Roy leur Maître.

Ceux-ci prient l'Empereur de s'expliquer clairement ſur le défi qu'il faiſoit au Roy.

Ils ſe trouvérent pour cela chez le Pape, lors que l'Empereur vint prendre congé de lui. Après que ce Prince eut entretenu quelque temps le Pape, on fit approcher les Ambaſſadeurs. La premiére choſe dont ils parlérent à l'Empereur, fut le combat ſingulier qu'il avoit propoſé. Ils le ſuppliérent de leur dire, ſi c'étoit un défi qu'il eût fait au Roy? Que ſi c'en étoit un, ils étoient aſſez ſûrs de la diſpoſition de ce Prince, pour lui répondre qu'il l'acceptoit. Ils lui demandérent en ſecond lieu, s'il avoit prétendu imputer au Roy d'avoir manqué de parole, ou fait quelque choſe contre ſon honneur? Et touchant l'article du Duché de Milan, dont on traitoit depuis ſi long-temps, comme les choſes avoient été miſes par écrit, ils le priérent de vouloir bien communiquer les Mémoires au Pape, afin qu'il pût être Juge de la conduite qu'on y avoit tenuë de part & d'autre.

Ils étoient à l'écart avec le Pape & l'Empereur, en faiſant ces demandes. Ce Prince leur dit, qu'il alloit leur répondre; mais que comme il avoit fait ſon diſcours publiquement, il falloit auſſi que ſa réponſe fût publique: ainſi on fit avancer tous ceux qui étoient dans la Salle.

L'Empereur ſe radoucit autant qu'il avoit paru échauffé.

L'Empereur parla en Italien, & dit qu'il ſçavoit qu'on avoit mal pris, contre ſon intention, pluſieurs choſes qu'il avoit dites le jour précédent; qu'il n'avoit point prétendu blâmer ni accuſer le Roy, mais ſeulement s'excuſer lui-même; qu'il l'eſtimoit, & qu'il n'avoit aucun ſujet de parler mal de lui, quoi qu'il eût fait & dit pluſieurs choſes qui lui devoient être deſagréables; qu'en propoſant le Duel, il n'avoit point penſé à l'y défier, mais ſeulement à propoſer un moyen d'empêcher la mort d'une infinité d'hommes, qu'une guerre très ſanglante feroit périr, étant réſolu de la faire à toute outrance, s'il la commençoit une fois; qu'il connoiſſoit la valeur, la force & l'adreſſe du Roy, & à quel danger il s'expoſeroit lui-même en une telle occaſion, & qu'en déterminant à vingt jours, comme il avoit fait, le temps de la réponſe qu'il en attendoit, ce n'étoit pas pour entrer en guerre; mais ſeulement parce qu'il prévoyoit, que dans ce terme les Armées ſeroient ſi proches, qu'il ſeroit difficile de ne pas s'engager de part & d'autre.

Le Pape témoigna beaucoup de joye de ces modifications, que l'Em-

Digitized by Google

1536. pereur avoit miſes à ce que la chaleur du diſcours lui avoit fait dire de trop fort, & exhorta de nouveau les Ambaſſadeurs à inſpirer au Roy des ſentimens de paix.

Monſieur de Velly trouvant l'Empereur beaucoup radouci, le ſupplia avec beaucoup de reſpect, de vouloir bien avouër en préſence de Sa Sainteté, qu'il étoit convenu avec lui de donner l'inveſtiture à Monſieur le Duc d'Orléans.

Nouvelle défaite qu'il donne par rapport à l'inveſtiture du Duché de Milan.

L'Empereur fut embaraſſé de cette demande, & voulut éluder; mais l'Ambaſſadeur le preſſant ſur ce que cet aveu lui étoit néceſſaire, pour ſe diſculper auprès du Roy ſon Maître touchant ce qu'il lui avoit écrit pluſieurs fois là-deſſus, & qui étoit la pure vérité; il en demeura d'accord, & ajoûta même qu'il l'avoit fait dire au Roy par ſon Ambaſſadeur; mais que c'étoit à condition de maintenir la tranquillité de l'Italie, pour laquelle on ne propoſoit pas des conditions aſſez ſûres; & puis, il revint aux plaintes ſur la guerre qu'on faiſoit au Duc de Savoye. Velly voulut repliquer; mais l'Empereur lui répondit qu'il étoit preſſé de partir; & ſe tournant vers le Pape, il lui dit d'un air moqueur: N'eſt-il pas beau, qu'il faille que je prie le Roy de France d'accepter le Duché de Milan pour un de ſes fils, & qu'on me veuille contraindre de le donner au choix d'autruy? Et ſans rien dire davantage, il fit la révérence au Pape, & ſe retira.

Memoires de Langey Liv. 5.

Cependant le Cardinal de Lorraine étoit en chemin avec de nouvelles inſtructions pour conclure le Traité, ſuppoſé qu'il y eût encore moyen de le faire. Il arriva le dix-huitiéme d'Avril au Camp de l'Amiral, & lui porta l'ordre de ne rien entreprendre ſur les Terres de l'Empereur; & même de ne pas paſſer outre contre le Duc de Savoye; mais ſeulement de ſe poſter en un lieu avantageux, & d'y demeurer, tandis qu'il reſteroit quelque eſpérance de conclure la Paix. L'Amiral obéïſſant contre ſes propres lumiéres, s'éloigna de Verceil. Il vint ſe camper à S. Germain, pour être à portée de ſecourir Turin, en cas qu'il en fût beſoin, & de s'aſſûrer d'Yvrée & du Val d'Aoſt, pour faire venir par là les ſecours de Suiſſe, ſuppoſé qu'on entrât en guerre avec l'Empereur, comme il n'en doutoit pas.

Le Cardinal pourſuivit ſon voyage: il trouva l'Empereur à Sienne; & ayant appris de Monſieur de Velly, que ſuivant le conſeil du Pape, la négociation pour le Duché de Milan avoit été repriſe avec les Miniſtres de l'Empereur, il communiqua à ce Prince les nouvelles propoſitions, qu'il avoit ordre de lui faire de la part du Roy. La premiére étoit, que Sa Majeſté Impériale ayant demandé le Duc d'Orléans pour l'accompagner à l'expédition d'Alger, le Roy le lui envoyeroit avec un équipage & un ſecours tel que devoit avoir un Fils de France. La ſeconde, que pour faciliter la concluſion du Traité, le Roy renonceroit à l'uſufruit du Duché de Milan, qui étoit le point ſur lequel les Miniſtres Impériaux avoient le plus inſiſté.

Il fait connoître qu'il

L'Empereur lui répondit, qu'il ne s'agiſſoit plus de cela; qu'il étoit réſolu de ne point donner l'inveſtiture au Duc d'Orléans; qu'il étoit toû-

toûjours prêt de la donner au Duc d'Angoulême, pourvû qu'on prît les sûretez convenables pour le repos de l'Italie, & que ſes Confédérez y conſentiſſent. Le Cardinal vit bien par cette réponſe, que l'Empereur vouloit la guerre. Il lui dit qu'il feroit ſçavoir au Roy la réſolution de Sa Majeſté Impériale. Mais au ſortir de l'audience, il écrivit à la Cour, qu'il ne falloit plus compter ſur la Paix. Il en avertit auſſi l'Amiral, afin qu'il ſe tînt ſur ſes gardes; & ce Général dépêcha auſſi-tôt un exprès au Roy, pour le prier de temporiſer, & lui dire, qu'il lui falloit encore un mois pour mettre Turin en défenſe, & s'aſſûrer de quelques Places de Piémont, & qu'après ce temps-là il eſpéroit être en état d'arrêter les Ennemis. *1536. veut la guerre.*

Sur ces entrefaites, l'Ambaſſadeur de l'Empereur à la Cour de France, reçut la harangue de ce Prince, & la lut au Roy, non pas telle qu'elle avoit été faite, mais avec les adouciſſemens dont j'ai parlé. Le Roy, ſur ce qu'il en avoit retenu, & ſur ce que ſes Ambaſſadeurs lui en avoient écrit, y fit une réponſe qu'il adreſſa au Pape & aux Cardinaux.

Elle étoit très modérée, ſuivant le conſeil que le Cardinal de Lorraine lui avoit donné. Il répondoit à tous les articles de la proteſtation de l'Empereur, juſtifioit la guerre qu'il faiſoit au Duc de Savoye, montroit qu'elle n'étoit en aucune maniére contre les Traitez qu'il avoit faits avec l'Empereur, faiſoit voir clairement le peu de droiture de ce Prince dans la derniére négociation pour le Milanez; qu'ayant promis l'inveſtiture au Duc d'Orléans, & réduit toute la difficulté à la renonciation pour l'uſufruit, à laquelle on avoit conſenti, il étoit viſible qu'il ne tenoit qu'à lui que la Paix ne fût rétablie dans l'Europe entre les Princes Chrêtiens. *Le Roy répond à ſa harangue dont il avoit eu communication.*

On prévoyoit bien que cette réponſe ſeroit aſſez inutile; & le Roy ne la fit, que pour s'en ſervir comme d'un manifeſte dans le public. On délibéra dès lors dans le Conſeil, ſi on préviendroit l'Empereur en portant la guerre chez lui, ou ſi l'on attendroit qu'il commençât les hoſtilitez. Memoires de Langey Liv. 6.

Pluſieurs étoient d'avis qu'on le prévînt, étant viſible que ce Prince ne différoit, que parce qu'il n'étoit pas prêt, & n'avoit pas encore entiérement débauché les Alliez de la France, & ſur tout les Suiſſes. Mais le Roy, par une crainte hors de ſaiſon, de paſſer pour l'auteur d'une guerre qui alloit être très ſanglante, s'obſtina à ne pas commencer, avant que d'avoir fait toutes les démarches capables de le juſtifier devant toute l'Europe.

Comme on traitoit actuellement de cette affaire, il arriva un Courier de Monſieur de Velly, dont la dépêche portoit, que le Commandeur de Cannes, & Granvelle lui avoient demandé, ſi le Roy n'envoyeroit pas Monſieur l'Amiral à l'Empereur, ainſi qu'on l'avoit propoſé; & l'avis de l'Ambaſſadeur étoit, que pour avoir le temps de mieux fortifier Turin, il falloit commencer à traiter de l'inveſtiture pour le Duc d'Angoulême.

Digitized by Google

1536. Le Roy perſiſtant toûjours dans ſa réſolution de ne point commencer la guerre, non ſeulement ordonna à l'Amiral de ſe tenir prêt à partir pour aller vers l'Empereur, dès que le Cardinal de Lorraine l'appelleroit; mais encore il lui ordonna de quitter la campagne, de mettre quatorze ou quinze mille hommes en Garniſon dans Carmagnole, dans Foſſan, & dans Coni, & de faire repaſſer le reſte en France.

Quelques jours après il lui envoya un nouvel ordre, qui fut de n'exécuter le premier, qu'au cas que l'Armée d'Antoine de Léve ne fût pas devenuë trop nombreuſe, & que ce Général Eſpagnol n'entreprît pas de paſſer la Seſſia, contre la parole qu'il avoit donnée au Cardinal: car en ce cas il lui permettoit de donner la Bataille, après avoir fait ſes proteſtations contre cet acte d'hoſtilité.

L'Ambaſſadeur de France, ſur le premier ordre donné par le Roy, avoit été trouver l'Empereur, pour renouër les Conférences, lui donner avis que l'Amiral partiroit dès que Sa Majeſté Impériale l'ordonneroit, & que ce Général mettoit déja ſes Troupes dans les Villes, & ſe diſpoſoit à renvoyer le reſte en France. Mais il fut bien ſurpris, lorſque l'Empereur lui dit, qu'il n'écouteroit plus rien, avant que toutes les Troupes Françoiſes euſſent repaſſé les Alpes, & que le Duc de Savoye fût rétabli dans toutes les Places qu'on lui avoit enlevées. Cependant il ordonna à Antoine de Léve de paſſer la Seſſia; & il le fit le huitiéme de May, ſans que l'Amiral qui reçut trop tard le ſecond ordre, pût s'y oppoſer, ayant déja fait marcher la plûpart de ſes Troupes à leurs Garniſons.

Dès que le Cardinal de Lorraine eut reçu la nouvelle de ce paſſage, il alla trouver le Pape, lui fit de grandes plaintes de la conduite de l'Empereur, lui en repreſenta les funeſtes ſuites, & finit en lui diſant, que ſa réputation étoit engagée à les prévenir; parce qu'on diſoit aſſez publiquement dans Rome même, que l'Empereur en y arrivant étoit en de favorables diſpoſitions pour la Paix, & qu'il n'avoit changé que depuis qu'il avoit conféré avec Sa Sainteté.

Le Pape ſouhaitoit véritablement la Paix; mais auſſi il ne vouloit pas recevoir les François au Duché de Milan; & s'il eſt vrai qu'il ne fut pas oppoſé à l'inveſtiture, il eſt au moins certain qu'il avoit agi très mollement pour le Roy. Il tâcha de ſe juſtifier du ſoupçon qu'on prenoit de lui, & fit partir auſſi-tôt après les Cardinaux de Carpi & Trivulce, pour aller de ſa part prier l'Empereur, d'envoyer ordre à Antoine de Léve de repaſſer la Seſſia. Le Cardinal Trivulce devoit, quand il auroit entretenu ce Prince, aller en France trouver le Roy, & de concert avec le Cardinal de Carpi, tâcher par toutes ſortes de moyens de ſuſpendre la guerre. Le Sieur Ardinghello Nonce en France agiſſoit vivement pour cet effet auprès du Roy; mais l'article du Milanez étoit un obſtacle inſurmontable.

Négotiato di lega & di pace di Monſignor Ardinghello. Mſ. de la Bibliothéque de Mr. l'Abbé d'Eſtrées.

L'Empereur, qui avoit pris ſon parti, & qui étoit ravi de voir le ſuccès des piéges qu'il avoit tendus au Roy, ne ſe rendit point aux remon-

Il aprend que Charles

tran-

trances des deux Cardinaux, non plus qu'à celles du Cardinal de Lorraine, qui l'étoit venu trouver à Petra Sancta, lui avoit parlé avec toute la force & la fermeté poſſibles, & avoit enſuite pris la poſte pour ſe rendre à la Cour de France. Il arriva le dixſeptiéme de May à ſaint Rambert dans le Pays de Forés, & donna avis au Roy, qu'il n'y avoit plus rien à ménager; que le deſſein de l'Empereur étoit d'entrer au plutôt dans le Royaume, & que l'on diſoit tout haut à ſa Cour, qu'il avoit mis ſi bon ordre à ſes affaires en Allemagne & en Suiſſe, ſoit chez les Cantons Catholiques, ſoit chez les Proteſtans, que la France n'en tireroit aucun ſecours. 1536. *V. veut entrer dans le Royaume.*

Il ne fut donc plus queſtion dans le Conſeil du Roy, que de faire un plan de guerre pour la Campagne. On ne crut pas avoir beaucoup à craindre du côté de Picardie. Les Places de cette Frontiére étoient en bon état, bien fortifiées & biens munies. On étoit aſſûré du Roy d'Angleterre, qui avoit tout recemment donné une marque de ſa conſtance dans le parti du Roy, en communiquant à l'Evêque de Tarbes une Lettre de l'Empereur, par laquelle il le ſollicitoit de renouveller avec lui les anciens Traitez d'alliance, lui promettant d'oublier tout le paſſé, vû que la Providence de Dieu avoit tiré de ce monde la Reine Catherine d'Arragon ſa tante, qui avoit fait tout le ſujet de leur querelle. A quoi le Roy d'Angleterre avoit répondu, qu'il ne lui convenoit guéres de lui faire une telle propoſition, après l'avoir ſi fort outragé dans ſon honneur, en publiant dans le monde qu'il avoit fait empoiſonner cette Princeſſe. De plus, on ſavoit bien que l'Empereur, enſuite des grandes dépenſes qu'il avoit faites pour ſon expédition d'Afrique, n'étoit pas en état de faire la guerre en tant d'endroits dans le même temps; & cette même raiſon raſſûroit le Roy du côté des Pyrénées. *Diſpoſitions qu'il fait pour l'en empêcher.*

Il y avoit plus de ſujet d'appréhender du côté de la Champagne, ſur l'avis qu'on avoit reçu d'Allemagne, que le Roy des Romains y faiſoit de grandes levées, pour venir fondre dans cette Province. On donna les ordres pour une ſimple défenſive dans ces trois endroits-là; & on délibéra ſur la maniére dont on ſe conduiroit du côté des Alpes, où ſe devoit faire le grand effort.

Il n'y avoit que deux partis à prendre, l'un de faire paſſer les Alpes à toute l'Armée, pour aller dans le Piémont au devant de l'Empereur; l'autre, de faire repaſſer celle qui y étoit déja, & de conſerver ſeulement Turin & une ou deux autres Places, pour arrêter les Impériaux, qui ne voudroient pas les laiſſer derriére eux, & ſeroient au moins obligez de tenir aux environs un Corps de Troupes, pour empêcher les courſes des Garniſons Françoiſes. On s'arrêta à ce ſecond ſyſtême, tant à cauſe de l'expérience qu'on avoit de la ruïne des Armées Françoiſes au delà des Monts, qu'à cauſe de la difficulté du tranſport des vivres, & de la facilité qu'on auroit pour cela en demeurant en deçà; qu'au contraire les Impériaux trouveroient des inconvénients ſemblables à ceux qu'on vouloit éviter, s'ils entreprenoient de paſſer les Alpes, & qu'on ruïneroit leur Armée en les chicanant aux paſſages des montagnes,

Digitized by Google

1536. gnes, & en leur ôtant les moyens de ſubſiſter, quand ils les auroient paſſées.

L'Armée a ordre de revenir en France.

Cette réſolution étant priſe, l'ordre fut envoyé à l'Amiral de ramener ſon Armée en France, & de congédier les ſix mille hommes que Caguino de Gonſague, & le Comte Guy Rangoné avoient levez pour le ſervice du Roy; mais on en conſerva les Capitaines, qui pourroient, ſelon les conjonctures, raſſembler aiſément leurs Soldats. Le Roy fit le Marquis de Saluces ſon Lieutenant général en Italie pour la conſervation de Turin, & des autres Places qu'on vouloit garder dans le Piémont, c'étoient Foſſan & Cony. Il donna à Monſieur d'Humiéres le commandement des Troupes dans le Dauphiné, ſous François Dauphin de France. Il choiſit pour commander à Marſeille, Antoine de la Rochefoucault, Seigneur de Barbeſieux, & à Roqueſparviére dans les montagnes, Jean de Boulers. On mit en état de défenſe Château-Dauphin, Exiles, Buſſiéres, Bellecombe, Avalon; & Langey partit d'Allemagne, afin de tâcher d'y ramener les eſprits, que les intrigues des Envoyez de l'Empereur y avoient extrémement envenimez contre la France.

Artifices de l'Empereur pour ſuſciter des ennemis au Roy. Memoires de Langey Liv. 6.

Cette commiſſion dont on chargea Langey, ne fut pas la plus facile de toutes à exécuter. Il n'eſt pas croyable combien l'Empereur avoit employé d'artifices, pour ſoulever les Princes & les Peuples d'Allemagne contre le Roy. Langey découvrit ſur les lieux la raiſon pour laquelle l'Empereur avoit refuſée à Rome, de donner à l'Ambaſſadeur de France, un double de la harangue qu'il y avoit faite. On en avoit répandu en Allemagne une infinité d'exemplaires, la plûpart difiérens les uns des autres, ſelon les différentes perſonnes auſquelles ils avoient été adreſſez. Dans ceux qui avoient été envoyez aux Proteſtans, il ſembloit que l'Empereur avoit été leur Interceſſeur auprès du Pape. Il y avoit joint des Lettres, par leſquelles il les aſſûroit qu'il avoit diſpoſé le Pape, & pluſieurs Cardinaux, à leur paſſer certains articles de leur croyance, & qu'il auroit à peu près conclu leur accommodement avec l'Egliſe Romaine, s'il n'avoit été obligé de partir de Rome, ſur la nouvelle que l'Armée de France étoit ſur le point d'aſſiéger Verceil.

Il avoit écrit d'une toute autre maniére aux Catholiques, prenant garde toutefois à ne rien mettre dans ſes Lettres qui pût choquer les Proteſtans, au cas qu'elles vinſſent à leur connoiſſance:

Ses envoyez avoient ſuppoſé des Lettres, par leſquelles on leur mandoit que le Roy avoit fait publier à ſon de trompe le banniſſement de tous les Allemans hors de ſes Etats; que tous ſes Sujets qui avoient eu quelque commerce en Allemagne, étoient arrêtez priſonniers; & ſous ce ſeul prétexte, condamnez à une cruelle mort, comme coupables de Luthéraniſme.

Il avoit fait publier par tout, comme un fait conſtant, que le Roy avoit traité avec le Turc, pour le faire entrer en Allemagne, tandis qu'il occupoit les forces de l'Empire ſur ſes Frontiéres: & afin de rendre la choſe plus indubitable, les Emiſſaires Impériaux firent imprimer avec privilége de l'Empereur, des Lettres de défi, que ce Prince écrivoit au Roy,

Digitized by Go

Roy ; où l'on voyoit la datte, le nom du Héraut d'armes, le lieu où elles avoient été préſentées, par leſquelles il lui déclaroit la guerre, pour l'infame & damnable conſpiration qu'il avoit faite avec le Turc contre les Chrêtiens. Ces Lettres furent affichées en diverſes endroits, avec la figure du Héraut, qui préſentoit au Roy une épée rouge & flamboyante, & on y avoit ajoûté l'explication de ce ſymbole, qui ſignifioit qu'il lui déclaroit la guerre à feu & à ſang, comme à l'ennemi de la vraye Religion. 1536.

Des calomnies ſi circonſtanciées, accompagnées de tout ce qui pouvoit les rendre tout à fait croyables, furent reçues des Peuples comme des véritez inconteſtables, & on ne parloit du Roy en Allemagne qu'avec exécration : mais on n'en demeura pas là. Des gens apoſtez en divers endroits du pays mirent le feu en pluſieurs bourgs & villages pendant la nuit. On n'entendoit durant un certain temps parler que d'incendies, tantôt dans un canton, tantôt dans un autre. On recevoit tous les jours quelque nouvelle de cette nature, & on aſſûroit que ces Incendiaires étoient des François, qui par ordre de leur Roy s'étoient diſperſez dans toute l'Allemagne, pour y faire tout le mal qu'ils pourroient.

Ils réuſſiſſent & indiſpoſent contre lui les Allemans.

Ces horribles artifices inſpirérent aux Allemans tant d'animoſité contre les François, que le Comte de Naſſau, qui faute d'argent, n'avoit pû juſques-là venir à bout de faire des levées de Lanſquenets pour l'Empereur, en trouva plus qu'il n'en voulut. Les Allemans s'enrôloient à l'envi, par l'eſpérance qu'il leur donnoit de les mener piller, brûler, ravager la France, & ne demandoient rien autre choſe pour leur ſolde.

Meſures du Roy pour les deſabuſer.

Telle étoit la diſpoſition de l'Allemagne, lorſque Langey y fut envoyé. Il n'oſa y paroître en public, de peur d'y être inſulté, ou même maſſacré. Il ſe logea chez un de ſes amis, à qui il ſe confioit, dans une des Villes les plus voiſines de France, qu'il ne nomme point dans ſes Mémoires : mais dans un Manuſcrit de la Maiſon du Bellay, il eſt dit que c'étoit à Andernac, dont le Gouverneur, à qui Langey avoit rendu un ſervice conſidérable en France, le cacha chez lui. Ce Seigneur donna avis de ſon arrivée à qnelques perſonnes qu'il avoit attachées au Roy dans ſes précédentes Ambaſſades. Il concerta avec eux les moyens de deſabuſer les peuples ſur tant de fauſſetez, dont on les avoit prévenus. Il fit imprimer ſecretement un Manifeſte en Allemand, en Latin, & en François, qu'il envoya par tout, avec les Lettres de pluſieurs Marchands Allemans, écrites de Lyon tout récemment, qui contenoient les obligations qu'ils avoient au Roy, pour la bonté qu'il leur témoignoit en toutes rencontres : & ces mêmes Marchands étant preſque en même temps arrivez des Foires de Lyon pour ſe trouver à celle de Strasbourg, rendirent témoignage de la fauſſeté de tous les bruits que les Impériaux avoient fait courir, touchant les mauvais traitemens qu'on leur faiſoit en France. Ils aſſurérent que rien n'étoit plus chimérique, que cette déclaration de guerre faite par l'Empereur au

1736. Roy, à l'occaſion de la prétenduë alliance de ce Prince avec le Turc ; & parlérent de même ſur les autres articles qui avoient le plus animé les Allemans.

Le premier effet que ces témoignages produiſirent, fut que de treize mille Allemans que le Roy des Romains avoit levez pour entrer en Champagne, dix mille ſe débandérent ; & il en ſeroit arrivé autant à ceux du Comte de Naſſau, s'il ne les eût pas déja fait paſſer aux Pays-Bas.

Langey encouragé par ce ſuccès, écrivit à Louïs de Baviére Electeur & Comte Palatin, pour le prier d'aſſembler une Diéte, où le Roy vouloit faire les Princes d'Allemagne Juges du différend qu'il avoit avec l'Empereur touchant le Duché de Milan, comme étant un Fief de l'Empire : mais il n'en reçut point d'autre réponſe, ſinon qu'il communiqueroit ſa Lettre au Roy des Romains, nommé Vicaire de l'Empire. C'étoit-là lui ôter toute eſpérance de réuſſir : c'eſt pourquoi ne pouvant rien faire de mieux, il écrivit une autre Lettre, qu'il envoya à tous les Electeurs, & aux Princes de l'Empire, où marquant la demande qu'il avoit faite à l'Electeur Palatin, & l'offre du Roy de s'en rapporter à leur jugement ſur l'article du Milanez, il juſtifioit les droits que ce Prince avoit ſur ce Duché, & la néceſſité où l'Empereur le mettoit d'entrer en guerre avec lui pour ſa ſeule défenſe. Cette Lettre circulaire n'eut pas plus d'effet que la premiére, non plus que la Harangue qu'il fit aux Princes Proteſtans à l'Aſſemblée de Smalcalde, où il eut permiſſion d'aſſiſter. Ils le remerciérent, ſans parler d'autre choſe, des bonnes intentions que le Roy faiſoit paroître pour le bien & la tranquilité de l'Empire ; & le priérent d'aſſûrer ce Prince qu'il les trouveroit toûjours prêts à ſon ſervice contre tous ſes ennemis, excepté l'Empereur. D'autres Lettres qu'il leur écrivit, & d'autres Apologies qu'il leur envoya, furent auſſi inutiles. Le Marquis de Brandebourg, & quelques autres Princes, en uſérent à ſon égard en diverſes occaſions, non ſeulement avec peu d'honnêteté, mais encore d'une maniére indigne : mais Langey, nonobſtant tous ces obſtacles, obtint de quelques-uns qu'on levât des Troupes dans leurs Etats pour ſervir en France.

Sleidan. Liv. 9.

Epiſtolæ, & Apolog. Franciſc. I. apud Freherum. T. 3.

Autres ſtratagêmes de l'Empereur en Italie.

Les Impérialiſtes mettoient en uſage d'autres ſtratagêmes en Italie, qu'en Allemagne. On y publioit des Prophéties ſans nombre, qui promettoient à l'Empereur la Couronne de France ; & elles ne faiſoient pas un petit effet dans un pays, où les Princes mêmes avoient eu de tout temps beaucoup de foi à l'Aſtrologie judiciaire. On y exaggéroit le nombre des Troupes de l'Empereur, tant de celles qu'il avoit en Italie, que des autres qu'il avoit aux Pays-Bas & en Allemagne. On ne parloit que des formidables Armées, avec leſquelles il alloit donner un aſſaut général à la France ; & on ſe ſervoit de tout cela, pour tâcher de débaucher au Roy tous les Amis & tous les Serviteurs qu'il avoit encore au delà des Monts.

On réuſſit par là auprès de François Marquis de Saluces, avec d'autant plus de danger pour la France, que le Roy l'avoit fait ſon Lieutenant gé-

Digitized by Google

général en Piémont pour la conſervation des Places, par leſquelles il vouloit arrêter la premiére impétuoſité des Eſpagnols. 1536.

La trahiſon du Marquis de Saluces étoit la plus lâche & la plus indigne qu'on eût vûe de long-temps. Il avoit été élevé avec le Roy, qui l'avoit toûjours tendrement aimé, & lui avoit accordé l'inveſtiture de ce Marquiſat, comme d'un Fief mouvant du Dauphiné : ou plutôt il le lui avoit donné : car ayant été ôté à ſon frére aîné Jean Louïs pour cauſe de rebellion, il avoit été ajugé au Roy par confiſcation. Ce Prince venoit encore tout recemment de lui accorder de très grands domaines dans le Piémont, & ne pouvoit lui donner une plus grande marque de diſtinction & de confiance, qu'en le faiſant ſon Lieutenant général en Piémont, dans une conjoncture, où c'étoit lui confier en quelque façon les clefs du Royaume de France.

Lâche conduite du Marquis de Saluces envers le Roy.

Le prétexte qu'il prit de ſa perfidie, & dont il ſe ſervit quelque temps après dans un entretien qu'il eut à Foſſan avec Martin du Bellay, fut que tout Marquiſat de la nature de celui de Saluſſes étoit de droit relevant de l'Empire, auquel ſes prédéceſſeurs n'avoient pas eu droit de ſe ſouſtraire, pour ſe ſoumettre au Dauphin de Viennois, & qu'il n'avoit rien fait autre choſe en quittant le parti de France, que de retourner à ſon légitime Seigneur : mais ſes véritables raiſons étoient, qu'il avoit des prétentions ſur le Marquiſat de Montferrat, dans leſquelles il eſpéroit que l'Empereur le favoriſeroit, & qu'il appréhendoit d'être dépouillé de ſon Etat par ce Prince. Outre qu'il étoit un de ceux, qui follement entêtez de l'Aſtrologie judiciaire, s'étoient laiſſez perſuader que les Aſtres promettoient à Charles V. la Couronne de France. Enfin après une longue conteſtation qu'il eut avec du Bellay touchant cette indigne démarche, il finit en lui demandant, s'il vouloit qu'il allât en France faire le même perſonnage que le Prince de Melphe, qui après avoir perdu ſa Principauté, pour s'être déclaré en faveur du Roy dans la derniére guerre de Naples, avoit été obligé de ſe réfugier en France, où, quoi que le Roy lui donnât de grands appointemens, il ne vivoit pas avec autant de ſplendeur qu'il eût fait dans ſon petit Etat.

Mais ce qui rendit ſa trahiſon plus infame, fut la maniére dont il l'éxécuta ; c'eſt-à-dire en employant l'autorité même que le Roy lui avoit donnée, à ouvrir les paſſages de France aux Ennemis.

On avoit réſolu dans le Conſeil, ainſi que je l'ai déja dit, de garder au delà des Alpes Coni & Foſſan avec Turin, & de défendre ces Places contre les Impériaux, autant qu'il ſeroit poſſible, pour donner le temps au Roy d'aſſembler ſes Troupes en Provence & en Dauphiné. Le Marquis de Saluſſes, comme il en étoit convenu avec Antoine de Léve, n'oublia rien pour empêcher, ou pour rendre inutile cette ſage précaution. Il aſſembla pluſieurs Conſeils de guerre là-deſſus, où il trouvoit toûjours moyen de ne rien conclure ; ou bien, après avoir conclu un jour, il changeoit le lendemain d'avis. Tantôt il vouloit qu'on gardât Foſſan & Coni, tantôt qu'on ne gardât qu'une des deux : tantôt il envoyoit des Couriers au Roy, pour lui perſuader d'abandonner l'une & l'autre

Digitized by Google

tre, & de n'entreprendre que la défenſe de Turin. Mais ſur les ordres réïtérez de ce Prince, ou plutôt ſur les inſtantes priéres qu'il lui fit, & aux Seigneurs François de ſon Camp volant, de tenir ſeulement trois ſemaines dans ces deux Places, ou dans une des deux, il conſentit qu'une partie des Troupes s'y renfermât. 1536.

Mais ce ne fut qu'après avoir perdu bien du temps, qu'on auroit employé à les mettre en état de défenſe; qu'après avoir conſumé la meilleure partie des vivres de Foſſan par un ſéjour inutile auprès de cette Place, contre l'avis de tous les principaux Officiers, & qu'après avoir fait ſous-main déſerter preſque tous les Pionniers qui avoient commencé à la réparer.

Nonobſtant le mauvais état de cette Place, Montpeſat en accepta le commandement; & le Marquis de Saluſſes ſe chargea, ou plutôt fit ſemblant de ſe charger de la défenſe de Coni: car il leva enfin le maſque dès qu'il ſe fut éloigné de Foſſan, & alla ſe rendre auprès de l'Empereur. Cependant Antoine de Léve, ayant laiſſé Jacques Foſzaro Seigneur de Scalenghe Gouverneur d'Aſt avec dix mille hommes pour faire le Siége de Turin, arriva à la vûe de Foſſan le Jeudi ſeptiéme de Juin.

Siége de Foſſan par les Eſpagnols.

Montpeſat avoit avec lui la Roche-du-Maine, la Palice, Villebon, Vuartis, Saint Petre Corſe, le Baron de Caſtelpers, & pluſieurs autres Seigneurs & Gentilshommes, & une Garniſon aſſez nombreuſe, vû la petiteſſe de la Place, mais peu de munitions de guerre & de vivres, dont le Marquis de Saluſſes avoit donné l'état au Général Eſpagnol. Montpeſat reçut un nouveau Courier que le Roy lui avoit dépêché, après qu'il eut appris la déſertion du Marquis de Saluſſes, dont on avoit juſques-là voulu en vain lui rendre la fidélité ſuſpecte. Il le conjuroit, s'il y avoit moyen, d'arrêter l'Ennemi pendant un mois devant Foſſan, s'en rapportant toutefois à ſa prudence, parce qu'il ne vouloit pas le perdre, non plus que tant de brave Nobleſſe qu'il avoit avec lui.

C'étoit lui demander l'impoſſible; parce qu'il n'avoit pas pour vingt jours de vivres, & que pour toutes fortifications, il n'avoit que de méchantes levées de terre faites à la hâte, que le canon auroit bien-tôt réduites en poudre: mais c'eſt en de pareilles occaſions, où la réſolution, l'expérience, l'adreſſe, l'eſprit du Commandant ſuppléent quelquefois à tout le reſte; qualitez qui ne manquoient pas à Montpeſat.

Il jugea qu'il falloit commencer par faire paroître aux Eſpagnols la vigueur des gens à qui ils avoient affaire. Dès le ſoir de l'arrivée d'Antoine de Léve, avant que l'Armée fût entiérement logée, il fit une ſortie où il lui tua beaucoup de monde: la nuit finit le combat; mais le Général Eſpagnol, à la faveur des ténébres, s'empara du Couvent de S. François, qu'on n'avoit pas eu le temps de démolir; & par le moyen de ce poſte, fit un logement à une portée d'arquebuſe de la Ville. Le lendemain il pouſſa ſes tranchées où il perdit bien des Soldats; au troiſiéme jour, une batterie de deux canons fut en état de tirer, & eut bien-tôt ruïné toutes les défenſes des Aſſiégez, qui dès lors n'eurent plus d'au-

Memoires de Langey. Liv. 6.

Digitized by Google

d'autre reſſource que leur courage, & quelques foibles retranchemens qu'ils avoient faits au dedans de la Place. 1536.

Sur le ſoir, ils firent une ſeconde ſortie, le Baron de Caſtelpers, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Montpeſat, étant à la tête de la Cavalerie, & le Capitaine Vuartis Navarrois avec les gens de pied. Celui-ci, à la faveur d'un chemin creux, gagna la prairie, où il donna ſur le quartier des Lanſquenets dont la garde étoit foible, parce qu'ils étoient les plus éloignez de la Ville : il les ſurprit, tailla en piéces la Garde ; & la Cavalerie de Caſtelpers ſurvenant, mit tous le quartier en déſordre. *Vigoureuſe ſortie des aſſiégez.*

L'allarme étant parvenuë juſqu'à Antoine de Léve, il fit marcher un gros d'Eſpagnols, pour couper les François ; mais le Capitaine S. Petre avec Villebon, ayant en même temps forcé & nettoyé la tranchée, les Eſpagnols furent obligez de revenir ſur leurs pas pour le repouſſer. La Cavalerie Françoiſe ſuivit les Eſpagnols, & les chargea en queuë, tandis que Saint Petre faiſoit feu ſur eux de la tranchée, dont il s'étoit rendu le maître. Cette bruſque attaque mit un ſi grand déſordre dans le Camp, qu'Antoine de Léve voyant les aſſiégez marcher vers le Couvent de S. François, & qu'il n'avoit preſque perſonne avec lui, fut contraint de ſe ſauver, porté dans une chaiſe, ne pouvant monter à cheval à cauſe de ſa goute. Ses porteurs ſe ſentant pourſuivis de près, le jettérent dans un bled, & s'enfuirent. Il y demeura ſans être découvert juſqu'à la retraite des François. Ils la firent en très bon ordre, & avec tant de bonheur, qu'ils n'eurent perſonne de tué ; mais quelques-uns ſeulement furent bleſſez, & entre autres Vuartis & Saint Petre.

Le Général Eſpagnol porta fort impatiemment cet affront : mais il s'aſſûroit que les Aſſiégez, après avoir pendant quelques jours ſignalé leur courage, ne s'obſtineroient pas à défendre une ſi méchante Place, où ils avoient peu de vivres. Il en étoit ſi perſuadé, que ſuivant le conſeil que lui avoit donné le Marquis de Saluſſes, il avoit laiſſé libre le quartier de la porte qui va à Coni, pour leur donner moyen de s'y retirer la nuit ſans être pourſuivis ; mais ſon eſpérance fut trompée. Montpeſat ſe ſervit uniquement de cette commodité, pour fournir d'eau la Ville, où il n'y avoit que ſept puits, dont cinq étoient déja à ſec.

Cependant Antoine de Leve, pour hâter leur retraite, ou leur capitulation, dreſſa une nouvelle batterie, qui en peu d'heures fit une bréche, où trente hommes de front pouvoient monter à l'aſſaut, & aller de plein pied dans la Ville, le foſſé qui étoit fort étroit, étant entiérement comblé. Le canon ceſſa de tirer pendant deux heures, & les aſſiégez ne doutérent pas que les Ennemis ne ſe diſpoſaſſent à l'aſſaut. Montpeſat ſe prépara à le ſoûtenir dans un retranchement qu'il avoit fait ſur le rempart, où il mit les Gendarmes à la tête, & l'Infanterie derriére.

Antoine de Léve eut en effet deſſein de faire l'attaque : mais ne voulant pas expoſer ſes vieilles Bandes Eſpagnoles en une occaſion ſi peu importante, il commanda les Troupes Italiennes, qui le refuſérent, ſous

Digitized by Google

1536. fous prétexte qu'on ne les payoit point. Les Lanſquenets en firent de même, diſant qu'ils méritoient autant que les Eſpagnols d'être ménagez.

Douze jours ſe paſſérent depuis la bréche faite, ſans qu'on fît autre choſe de part & d'autre, que tirer, le Général Eſpagnol attendant toûjours que la Ville ſe rendît faute de vivres. Effectivement le ſeiziéme jour du Siége le Commandant ayant viſité ſes magaſins, trouva qu'il n'y en avoit plus que pour quatre ou cinq jours, & qu'à peine lui reſtoit-il de poudre autant qu'il lui en faudroit pour ſoûtenir un aſſaut. Il reçut en même temps une Lettre du Roy, par laquelle il lui mandoit, qu'il lui falloit encore quinze jours pour le ſecourir, & que s'il ne pouvoit pas l'attendre, il fît ſa capitulation la plus honorable qu'il pourroit. Il délibéra là-deſſus avec les principaux Capitaines; & ils conclurent à ſe rendre; mais ils auroient été bien-aiſes, pour avoir de meilleures conditions, que la propoſition leur en eût été faite par les Aſſiégeans.

Lors qu'ils tenoient Conſeil, il arriva un Trompette de la part d'Antoine de Léve; pour demander un Capitaine qui avoit été fait priſonnier dans la derniére ſortie. Le Trompette étoit auſſi chargé de faire de ſa part ſes complimens au Sieur de la Roche-du-Maine, qui avoit été ſon priſonnier après la Bataille de Pavie, & avec qui il avoit lié amitié.

Ils rendent la place par une Capitulation très honorable.

Cela donna lieu à des civilitez réciproques. On ſe fit des préſens de part & d'autre. La Roche-du-Maine invité par Antoine de Léve à un repas, y alla. On lui offrit de laiſſer ſortir la Garniſon ſans armes & ſans bagage: il le refuſa. On ajoûta les armes, le bagage, & les enſeignes; mais à condition qu'elles ne ſeroient point déployées en ſortant de la Place; il rejetta encore cette propoſition. Enfin il obtint toutes les conditions les plus honorables, & trois autres encore qu'il n'eſpéroit pas. La premiére, de demeurer dans la Ville encore quinze jours; c'étoit le temps que le Roy leur avoit demandé pour arrêter les Ennemis. Il fut ajoûté à cet article, que ſi durant ce temps-là le ſecours venoit, la capitulation ſeroit nulle. La ſeconde, que les Aſſiégeans fourniroient aux Aſſiégez des vivres pendant ce temps-là pour de l'argent. La troiſiéme que l'argent que le Roy pourroit leur envoyer, paſſeroit dans la Ville.

Les choſes étant ainſi arrêtées, Montpeſat vint le lendemain à une Chapelle entre le Camp & la Ville avec d'Aſſier & la Palice fils unique du feu Mareſchal de Chabanes, & ſigna la capitulation.

L'Empereur arrive au Camp.

Huit jours après, l'Empereur arriva au Camp avec toute ſon Armée, accompagné des Ducs de Savoye & de Baviére, du Marquis du Guaſt, & d'une infinité de Nobleſſe. La Roche-du-Maine l'étant venu ſaluer, ce Prince l'embraſſa. Il fit devant lui la revûe de ſon Armée, & lui demanda ce qu'il en penſoit. Il répondit qu'il étoit fâché de la voir ſi belle; mais que s'il paſſoit les Monts, il en verroit une autre encore plus leſte, & que s'il avoit le bonheur de la défaire, il en trouveroit quinze jours après encore une autre plus nombreuſe. L'Empereur lui demanda où il croyoit qu'il allât? Il dit que c'étoit en Provence. Il eſt vrai, repartit l'Em-

Digitized by Google

l'Empereur, & les Provençaux ſont mes Sujets. J'aſſûre Votre Majeſté Impériale, reprit la Roche-du-Maine, qu'elle les trouvera très déſobéïſſans. La converſation continua quelque temps d'une maniére également libre : mais l'Empereur y fit toûjours aſſez connoître, qu'il étoit perſuadé que le Roy n'étoit pas en état de lui réſiſter : cela parut ſur tout par la derniére queſtion qu'il fit à ce Seigneur. Il lui demanda combien il y avoit de journées du lieu où ils étoient juſqu'à Paris ? De journées, repartit du Maine ? Si par journées vous entendez des Batailles, je vous aſſûre qu'il y en aura pour le moins une douzaine, à moins que dès la premiére les Aggreſſeurs ne ſoient bien battus. Cette repartie fit ſourire l'Empereur, qui le congédia, après lui avoir fait bien des amitiez. 1536.

Ce Prince ne fut guéres content de l'article de la capitulation, qui accordoit un ſi long délai pour l'évacuation de la Place ; & il fit tout ce qu'il put, par le Marquis de Saluſſes, pour perſuader à Montpeſat de partir avant le temps marqué : mais ce Commandant n'en voulut rien rabbattre. Le jour étant arrivé, il ſortit enſeignes déployées, Martin du Bellay conduiſant la Cavalerie, & le Chevalier d'Ambres l'Infanterie. On leur fit bien des chicanes. Ils eurent beaucoup de peine à empêcher que dans le chemin les Payſans & les Allemans même de leur eſcorte ne pillaſſent leur bagage : ils en vinrent quelquefois aux mains avec les uns & les autres ; & enfin ils arrivérent à Feneſtrelle juſqu'où l'on devoit les conduire. De là du Bellay fut dépêché au Roy par Montpeſat, pour lui rendre compte de tout ce qui s'étoit paſſé à Foſſan ; dont la priſe n'auroit pas mérité d'avoir place dans cette Hiſtoire, ſi la bravoure extraordinaire de ceux qui la défendirent, & le temps qu'elle donna au Roy de ſe préparer à recevoir les Ennemis, n'en euſſent pas fait un évenement très conſidérable.

Il fait le Siége de Turin.

Il ne reſtoit plus au Roy que Turin dans le Piémont : car Cony, qu'on devoit défendre avec Foſſan, ſelon le projet envoyé de la Cour, fut abandonné enſuite de la trahiſon du Marquis de Saluſſes, qui dans le dernier Conſeil de guerre tenu avec les Capitaines François avant le Siége de Foſſan, s'étoit chargé lui-même d'y pourvoir. L'Empereur cependant faiſoit aſſiéger Turin par le Marquis de Marignan & par le Général Scalenghe ſeulement avec dix mille hommes. C'étoit trop peu de monde pour la prendre bien-tôt ; car quoi que l'Amiral de Chabot, avant ſon départ d'Italie, n'eût pas eu le loiſir d'y faire tous les ouvrages qu'il avoit projetez, elle étoit défenduë par deux braves Capitaines, ſçavoir par Annebaut & par Coucy Seigneur de Burie. Les magaſins étoient bien fournis, & la Garniſon forte & compoſée de bonnes Troupes. Guichenon Hiſt. de Savoye.

Le Duc de Savoye, comme le plus intéreſſé, auroit fort ſouhaité que l'Empereur y eût employé toutes ſes Troupes, & en eût chaſſé les François, avant que d'entrer en Provence. Il l'en avoit ſouvent preſſé : il continuoit de le faire depuis la priſe de Foſſan, & ne déſeſpéroit pas de le lui perſuader ; parce que parmi les Miniſtres Impériaux, il en voyoit plu-

Digitized by Google

1536. pluſieurs qui n'étoient pas trop d'avis de ſon paſſage en France, ſur tout en laiſſant Turin derriére lui. Antoine de Léve même parlant de cette expédition, au moins en public, ne paroiſſoit pas fort l'approuver. On crut pourtant toûjours qu'il en étoit le principal auteur, & que ce qu'il en diſoit en l'improuvant, n'étoit qu'afin que l'Empereur en eût tout l'honneur, ſi la choſe réuſſiſſoit, comme il n'en doutoit pas.

Langey. Liv. 6.

Les raiſons qu'on apportoit à ce Prince, pour le détourner de ce deſſein, étoient les mêmes que celles qu'on avoit tant de fois employées, pour empêcher nos Rois de porter la guerre au delà des Alpes, l'éloignement de ſes Etats, la difficulté du tranſport des vivres, d'où ſuivoit celle de ſubſiſter dans un Pays ennemi, la facilité que le Roy auroit à ſe défendre dans ſon Royaume; & on ajoûtoit l'exemple de Foſſan, qui n'étant qu'une maſure, avoit tenu auſſi long-temps qu'une bonne Ville de guerre; parce qu'elle étoit défenduë par des gens très braves, & auſquels le Roy de France en avoit une infinité de ſemblables.

Ce qui donna encore quelque eſpérance au Duc de Savoye, fut l'arrivée des Cardinaux Trivulce & de Carpi, chargez de la part du Pape d'engager les deux Princes à reprendre les négociations; à quoi il y avoit d'autant plus d'apparence, que Leidekerke Ambaſſadeur de l'Empereur, après avoir été congédié de la Cour de France, avoit écrit de Suze à Monſieur d'Humiéres, qu'il avoit un pouvoir de ſon Maître pour de nouvelles propoſitions de Paix, & qu'il traiteroit volontiers avec lui-même, ſi le Roy le jugeoit à propos. Ce Prince après avoir fait quelque difficulté, y avoit conſenti, & avoit même permis à Leidekerke de paſſer par la France pour aller aux Pays-Bas, où, ſous prétexte de s'inſtruire de certains points qui pouvoient faciliter la Paix, il ſe rendit auprès de Marie Reine de Hongrie, qui en étoit Gouvernante.

Mais l'Empereur avoit pris ſon parti; les Cardinaux ne purent rien gagner, & l'on ſçut depuis, que ce nouvel artifice n'étoit que pour obtenir le paſſage de Leidekerke par le chemin le plus court, afin de prendre des meſures avec le Comte de Naſſau ſur les deſſeins de la Campagne, & que dans le même temps que l'Empereur entreroit en Provence, ce Comte pénétrât de ſon côté le plus avant qu'il pourroit en Picardie.

Il marche du côté de Nice.

Il n'y avoit guéres lieu de douter que l'Empereur venant attaquer le Royaume, ne prît ſa route par la Provence; parce qu'il pouvoit s'avancer par là ſans réſiſtance juſqu'à Nice, qui appartenoit au Duc de Savoye, & qu'il n'avoit garde de s'éloigner de ſa Flotte, ſur laquelle il avoit chargé ſes vivres, ſes gros bagages, & ſa groſſe artillerie. Toutefois le Roy, quoi qu'il portât ſa principale attention de ce côté-là, avoit auſſi pris ſes précautions du côté du Dauphiné. Monſieur d'Humiéres gardoit les paſſages, & avoit ſes Pionniers tous prêts dans les montagnes, pour rompre les chemins, & des Soldats dans les Forts & les défilez, pour diſputer le paſſage. On ne fut pas long-temps en ſuſpens; car vers la my-Juillet le Roy eut avis certain, que l'Avant-garde de l'Ar-

Digitized

l'Armée ennemie s'étoit miſe en marche le treiziéme du mois, tenant le chemin de Nice. 1536.

Dès qu'il en fut aſſûré, on commença à exécuter le plan de défenſe qu'il avoit formé avec le Mareſchal Anne de Montmorenci. Il fit ce Seigneur Généraliſſime de ſes Troupes, avec un plein pouvoir d'agir, ſelon que ſa prudence plûtôt que ſon courage le lui dicteroit dans les diverſes occurrences. Ce plan conſiſtoit en trois choſes. Premiérement à faire le dégât, depuis les Alpes juſqu'à Marſeille, & depuis la Mer juſqu'au Dauphiné, non ſeulement dans le plat-pays, mais même dans les Bourgs & dans les Villes, & de ſe borner à la défenſe de Marſeille & d'Arles. Secondement, à tenir l'Armée campée ſous Avignon, couverte du Rhône & de la Durance. En troiſiéme lieu, à ne point hazarder de Bataille, & à ne s'engager en aucune action importante ſans une certitude morale du ſuccès. *Plan des François pour s'y oppoſer.* Langey. Liv. 7. Belcarius. Lib. 23. Annales de France, &c.

Le Mareſchal de Montmorenci alla ſe mettre à la tête des Troupes auprès d'Avignon, où il rendit ſon Camp inacceſſible partie par ſa ſituation, partie par les travaux qu'il y avoit fait faire, & par ceux qu'il y ajoûta: ayant d'ailleurs la commodité du Rhône par où les vivres lui venoient commodément de tout le pays qu'il avoit derriére lui. *Le Mareſchal de Montmorenci ſe met à leur tête.*

Le Sieur de Bonneval fit avec une extrême promptitude le ravage qu'on lui avoit ordonné. On fit de grandes bréches aux murailles de toutes les Villes qu'on abandonnoit; on brûla tous les fourages & tous les grains que les particuliers avoient négligé de tranſporter dans des lieux ſûrs; on détruiſit les fours, les moulins, on en briſa les meules, & on enleva tout le fer qui pouvoit ſervir à les rétablir; on mena au Camp d'Avignon tous les Artiſans, dont les Ennemis auroient pû s'aider; on défonça tous les tonneaux de vin, on jetta du bled dans les puits, & d'autres choſes qui pouvoient en gâter l'eau; mais on ne toucha point aux arbres, ni aux vignes dont les fruits étoient déja avancez, & dont l'abondance étoit propre à cauſer des maladies dans le Camp ennemi. Le Roy ſe poſta avec un autre Corps d'Armée à Valence, pour renforcer celui d'Avignon quand il en ſeroit beſoin, & ſe ſervir de l'un & de l'autre, ſelon les diverſes entrepriſes que les Impériaux feroient.

On comptoit dans l'Armée de l'Empereur vingt-deux mille Allemans, dix mille Eſpagnols, douze mille Italiens, deux mille cinq cens Hommes d'armes de diverſes Nations. Le Marquis du Guaſt y faiſoit la fonction de Général de l'Infanterie, Ferdinand de Gonſague celle de Général de la Cavalerie, & le Duc d'Albe commandoit la Gendarmerie. Toutes ces Troupes marchérent à Nice en divers Corps, & l'Empereur y arriva avec le dernier, le vingt-cinquiéme de Juillet. Antoine de Léve avoit ſous ce Prince la principale autorité, que ſes longs & importans ſervices, ſon expérience, & ſon habileté lui avoient méritée. *Forces de l'Empereur.* Langey. Liv. 7.

Cette grande Armée ſouffrit beaucoup dans le paſſage des montagnes, étant continuellement harcelée par les Montagnards, qui, après avoir *Ses projets ſur le Royaume de France.*

Digitized by Google

1536. fait leurs décharges, ſe ſauvoient par des détours où les Impériaux n'oſoient les ſuivre. L'Empereur même y courut riſque de la vie; car cinquante Payſans s'étant retranchez dans une Tour, conjurérent de le tuer au paſſage, quoi qu'il leur en dût arriver; & en effet ayant apperçu un Seigneur de l'Armée en très bel équipage, auquel tous ceux qui l'environnoient paroiſſoient rendre beaucoup de reſpect, ils le prirent pour ce Prince, & ayant fait ſur lui leur décharge, le tuérent * ſur la place. Sommez de ſe rendre, ils le refuſérent. Il fallut faire venir le canon; & ayant été forcez, on les fit tous pendre. Mais les Soldats animez de l'eſpérance du pillage & de la conquête du Royaume de France qu'on leur alloit donner en proye, & dont on faiſoit déja le partage à la Cour de l'Empereur, leur faiſoit ſupporter ſans peine ces premiéres fatigues, & eſſuyer tous ces dangers.

Vie de S. François de Borgia, par le P. Verjus.

Ils ne doutérent plus de la victoire, quand étant deſcendus dans la plaine, ils ne virent point d'Armée en campagne pour leur réſiſter; mais ſeulement quelques Partis, qu'ils repouſſérent aiſément; parce que ceux qui commandoient ces Partis n'avoient ordre que de reconnoître la marche de l'Armée Impériale, pour en informer le Roy & le Mareſchal de Montmorenci, ſans s'engager au combat. Il n'y eut que Montejan & Boiſy, qui ayant extorqué plutôt qu'obtenu la permiſſion de s'approcher de l'Avant-garde Impériale, commandée par Ferdinand de Gonſague, y donnérent une chaude allarme dans le temps qu'il décampoit de Fréjus.

Il remporte un avantage ſur un parti de l'Armée du Roy.

Il crut d'abord que c'étoit toute l'Avant-garde de l'Armée Françoiſe; mais ayant été informé qu'il n'y avoit que trois cens Hommes de pied avec cent quarante chevaux, partie Hommes d'Armes, partie Archers, il les ſuivit avec beaucoup de diligence, & les ayant atteint entre Brignole & le Luc, les défit entiérement après un Combat très ſanglant, où il y eut preſque autant de morts du côté des vainqueurs, que du côté des vaincus: mais les deux chefs, ſavoir Montejan & Boiſy, y demeurérent priſonniers avec Louïs de Silly, Seigneur de la Roche-Guyon, jeune Gentilhomme qui faiſoit ſa premiére campagne, & qui s'aquit en cette rencontre une grande réputation.

L'Empereur qui mettoit tout à profit, ayant reçu la nouvelle de ce petit avantage, non ſeulement fit répandre le bruit dans ſon Armée, que l'Avant-garde Françoiſe avoit été taillée en piéces; mais encore il l'écrivit en Italie & en Allemagne, pour intimider en ces quartiers-là les Amis & les Alliez du Roy de France, & ceux que l'incertitude du ſuccès de ſon entrepriſe tenoit encore en ſuſpens ſur le parti qu'ils devoient prendre. Il en parla dans ſes Lettres, comme d'un coup preſque déciſif, & qui avoit déja à demi abbatu le courage & les forces des François.

Mort du Dauphin.

Quelque peu conſidérable que fût ce premier échec, il cauſa beaucoup de

* Ce Seigneur s'appelloit Garillazzo de la Vega.

de chagrin au Roy, d'autant plus qu'immédiatement avant que de l'apprendre, il avoit fait une perte qui l'avoit accablé de douleur: & il eut besoin de toute sa constance & d'un cœur aussi ferme que le sien, pour n'y pas succomber. C'étoit la mort de son fils aîné François Dauphin, jeune Prince de dix-huit ans & demi, & dont les grandes qualitez faisoient déja l'admiration de toute la France. Il mourut à Tournon le douziéme d'Août, comme il venoit joindre l'Armée. 1536.

Cette mort fit un grand bruit dans l'Europe. On crut d'abord que la maladie qui l'emporta en quatre jours, n'étoit venuë que d'avoir bû de l'eau trop fraîche, après s'être extrémement échauffé à Lyon en une partie de Paume: mais on eut soupçon par quelques indices, que l'eau avoit été empoisonnée; & on arrêta le Comte Sebastien de Montécuculi, Italien Ferrarois, son Echanson, de qui on eut quelque défiance. On lui fit prêter l'interrogatoire; & sur les marques d'arsenic que les Médecins reconnurent à l'ouverture du corps, sur ce que l'on trouva de ce poison & d'autres semblables dans la cassette de ce Comte; & enfin sur l'aveu qu'il fit du crime à la question, où il confessa de plus, qu'il avoit aussi eu dessein d'empoisonner le Roy, il fut écartelé à Lyon le septiéme d'Octobre.

Son Echanson est convaincu de l'avoir empoisonné, non sans soupçon d'y avoir été porté par l'Empereur.

Arrest rapporté dans les Mélanges Historiques de Guill. de Taix Abbé de Bassefontaine, publié par Camusat.

" Il dit dans les tourmens des circonstances très fâcheuses pour la réputation des Ennemis de la France: entr'autres il fit mention d'une audience qu'il avoit eu de l'Empereur étant en Italie, présenté par Ferdinand de Gonsague & Antoine de Léve, où ce Prince lui demanda: *S'il savoit bien l'ordre & façon que tenoit le Roy à son boire & à son manger.* On apprit aussi que dans le temps de la mort du Dauphin, Dom Lopez de Soria, Ambassadeur de l'Empereur à Venise, avoit en quelques occasions fait cette question: sçavoir qui seroit Roy en France, supposé que celui qui y régnoit & ses enfans mourussent, & contre qui en ce cas l'Empereur auroit à poursuivre la guerre.

Memoires de Langey. Liv. 6.

On ajoûtoit ce que le Duc Guillaume de Baviére avoit dit au mois de Juin en Allemagne au Sieur de Langey, à l'occasion de la trahison du Marquis de Saluſſes, qu'il sçavoit de bonne part que ce Marquis n'étoit pas le seul qui eût comploté contre le Roy, & qu'il y en avoit d'autres en France, & plusieurs qui se découvriroient en temps & lieu.

La haine qu'on avoit en France contre l'Empereur, y faisoit passer parmi le peuple ces conjectures comme des preuves inconteſtables, qu'il avoit eu part à ce parricide. Il en fut au desespoir quand il apprit ce qu'on y disoit de lui. Il protesta avec les plus grands sermens, qu'il auroit mieux aimé perdre mille Empires, que de former un si déteſtable projet, si éloigné de son génie, & si indigne d'un Prince tel que lui. Gonsague & Antoine de Léve ne se récriérent pas avec moins d'indignation contre les choses dont Montécuculi les avoit chargez, forcé par la rigueur de la queſtion; & ils souhaitoient, disoient-ils, qu'il eût été encore en vie, pour prouver contre lui leur innocence les armes à la main dans un duel. On ajoûta communément plus de foi aux protestations de l'Empereur, qu'à celles de ces deux Seigneurs; & les horribles calom-

Le Feron.

Digitized by Google

1536. nies que les Miniſtres de ce Prince avoient publiées contre le Roy en Allemagne, faiſoient voir que l'honneur & la conſcience ne leur étoient pas fort en recommandation. Quoi qu'il en ſoit, ſi les Miniſtres ou les Généraux de l'Empereur furent les auteurs de ce crime, ils en furent bien punis par le mauvais ſuccès de ſon expédition de Provence.

Difficultez que Charles V. trouva à faire ſubſiſter ſon Armée en Provence.

L'Empereur n'avoit pas été plutôt dans la plaine, que voyant tout le Pays ravagé, les Villes abandonnées & démantelées, les Payſans retirez dans les bois & dans les montagnes, l'Armée de France retranchée auprès d'Avignon, ſans eſpérance de la pouvoir attirer à une Bataille, le paſſage du Rhône, qu'il eſpéroit forcer en prenant cette Place, devenu impoſſible, il comprit qu'il s'étoit fort mécompté; qu'il lui ſeroit difficile de s'arrêter faute de ſubſiſtance, & trop dangereux de paſſer outre, de peur d'être coupé. Il ſe campa avant la my-Août ſous la Ville d'Aix, où les vivres commencérent à lui manquer, quoi qu'on eût découvert quelques amas de grains que des Bourgeois avoient cachez aux Officiers du Roy, dans l'eſpérance de les retrouver après la retraite de l'Ennemi: mais c'étoit peu de choſe; & il ne ſe trouvoit point de moulins pour les moudre. C'étoit cependant une néceſſité à l'Empereur de prendre bientôt ſon parti.

Memoires de Langey, Liv. 7. Belcarius. Liv. 21. Le Feron. Annales de France.

On ne pouvoit délibérer que ſur trois, qui étoient d'aller attaquer le Camp d'Avignon, ou de faire le Siége d'Arles, ou celui de Marſeille. En prenant Marſeille, il auroit pû avoir des vivres par Mer, & la priſe d'Arles lui auroit facilité le paſſage du Rhône, pour prendre des quartiers dans le Languedoc. L'attaque du Camp, ſi le ſuccès étoit heureux, devoit être un coup déciſif; mais ceux qui avoient été reconnoître ce Camp, l'avoient trouvé ſi inacceſſible, qu'ils jugérent l'entrepriſe téméraire. L'Armée du Roy y étoit devenuë très nombreuſe par l'arrivée de huit mille Suiſſes: il y en devoit arriver bien-tôt encore autant; & malgré les intrigues des Impériaux en Allemagne, il en venoit tous les jours des troupes joindre l'Armée Françoiſe.

Les Siéges d'Arles & de Marſeille n'étoient pas impoſſibles, ſur-tout celui d'Arles, à cauſe de la ſituation de la Place, qui eſt commandée: mais pour peu que l'un ou l'autre Siége durât, l'Armée ſeroit affamée, n'y ayant ni fourages, ni vivres aux environs. Les Garniſons en étoient fortes; il y avoit quantité de Nobleſſe Françoiſe, & on avoit choiſi les meilleures Troupes, pour défendre ces deux clefs du Royaume.

Il ſe préſente devant Marſeille.

L'Empereur dans cet embarras, plûtôt pour dire qu'il ne s'étoit pas retiré ſans faire quelque tentative, que par l'eſpérance de réuſſir, réſolut de ſe preſenter au moins devant ces deux Villes.

Dans les plans qu'il en avoit vûs avant que partir d'Italie, les Ingénieurs avoient remarqué en l'une & en l'autre un endroit très foible, & qui pouvoit être inſulté, ſuppoſé que la négligence des François eût été aſſez grande pour n'y pas remédier. Il avoit tant de confiance dans la bravoure de ſes Troupes, que ſuppoſé qu'il y eût lieu à quelque attaque bruſque, il ſe promettoit que malgré le grand nombre des défenſeurs, elles ne refuſeroient pas de la faire.

Digitized by

Il fit partir des le minuit du quinziéme d'Août trois mille Eſpagnols, quatre mille Italiens, cinq mille Lanſquenets, & l'élite de ſa Cavalerie, & ſuivit ce Corps d'Armée lui-même avant le jour, accompagné du Duc d'Albe, du Marquis du Guaſt, de Ferdinand de Gonſague, & du Comte de Horn Allemand, pour arriver à Marſeille vers le point du jour. 1536.

Il fit faire alte à quelque diſtance de la Ville dans un fond, proche de la Mer, où l'Armée ne pouvoit point être découverte de deſſus les murailles, & s'avança avec le Marquis du Guaſt par des chemins creux juſqu'à la portée du canon. Il s'arrêta là derriére une maiſon ruïnée, & envoya le Marquis avec quelques Arquebuſiers pour reconnoître l'endroit de la Place, dont il étoit queſtion. Ce Seigneur le trouva très bien réparé, & hors d'inſulte; & en même temps il vit des Troupes de la Ville qui ſortoient à la file pour lui couper le retour; car le hanniſſement des chevaux du Corps d'Armée avoit donné l'allarme, & on l'avoit apperçu lui-même.

Comme il ſe retiroit au lieu où il avoit laiſſé l'Empereur, on lui lâcha quelques volées de canon, qui ayant donné dans la maiſon ruïnée, tuérent & bleſſérent pluſieurs perſonnes de l'eſcorte de ce Prince, & il fut contraint de s'éloigner pour ſe mettre à couvert. Alors il envoya ordre à l'Armée de s'approcher, la laiſſa ſous les ordres du Duc d'Albe & du Comte de Horn, comme s'il eût voulu faire le Siége. Il en détacha ſeulement douze cens chevaux avec ſix Enſeignes de Fantaſſins ſous le Marquis du Guaſt & le Capitaine Paul Saxon, pour aller reconnoître Arles, & s'en retourna avec quelques Eſcadrons en ſon Camp d'Aix.

Monſieur de Barbeſieux qui commandoit dans Marſeille, n'étant pas aſſez inſtruit du nombre des Troupes ennemies, ne voulut pas permettre à pluſieurs Officiers qui l'en preſſoient, de ſortir ſur elles, & rappella même ceux qu'il avoit envoyez à la découverte: mais il fit mettre ſur des barques de Pêcheurs un bon nombre de Soldats, qui eurent ordre d'aller deſcendre à un endroit, où l'on avoit apperçu quelques Gendarmes. Il les fit ſuivre par des Galéres, avec ordre aux Capitaines qui commandoient ces Troupes de deſcendre à terre, au lieu qu'il leur marqua, & d'attirer, s'ils pouvoient, l'Ennemi à une anſe où les Galéres ſeroient cachées.

Comment il y fut repu.

La choſe fut très bien exécutée. Dès qu'ils parurent, le Duc d'Albe détacha contre eux quelque Cavalerie Légére, ſur laquelle ils firent leur décharge; & le terrain étant aſſez coupé, ils entretinrent l'eſcarmouche juſqu'à ce qu'un autre gros de Cavalerie ennemie arriva. Alors ils ſe jettérent dans une eſpéce de verger voiſin, où ils ne pouvoient être forcez que par le côté de la Mer. Les Allemands ſe répandirent en grand nombre de ce côté-là, où ils ne furent pas plûtôt, que les Galéres firent ſur eux un feu terrible, & les obligérent de retourner beaucoup plus vîte qu'ils n'étoient venus. Ils eſſuyérent encore celui des Arquebuſiers en repaſſant le long du verger. Il y en eut

Digitized by Google

1536. beaucoup de tuez, du nombre desquels furent le Comte de Horn, & un autre Seigneur Alleman son parent, qui furent très. regrettez l'un & l'autre, comme étant deux des plus considérables & des meilleurs Officiers de l'Armée Impériale. Le Duc d'Albe se vengea de cet affront d'une maniére cruelle, mais conforme à son génie féroce, en faisant tirer à quatre chevaux un Soldat de la Garnison qui fut pris en cette rencontre, sous prétexte que c'étoit un transfuge; parce que peu de temps auparavant il avoit été à la solde de l'Empereur.

Il fait aussi assiéger Arles.

Le Marquis du Guast ne trouva pas Arles moins en état de faire une longue défense, que Marseille. Il en fit son rapport à l'Empereur, qui fut entiérement déconcerté. Il envoya ordre au Duc d'Albe de demeurer devant Marseille, & de prendre ses quartiers aux environs, comme s'il en eût voulu faire le Siége, & il fit en même temps courir le bruit, qu'il alloit venir attaquer le Camp d'Avignon avec l'Armée qu'il avoit sous la Ville d'Aix.

Toutes ces manœuvres se faisoient pour faire sortir l'Armée Françoise en campagne, & l'engager à une Bataille. Il savoit que plusieurs des principaux Chefs & la plûpart de la Noblesse Françoise, poussée de son impatience naturelle, s'ennuyoient fort de l'inaction où on la tenoit dans le Camp. Il espéroit que le Maréchal de Montmorenci, qui se faisoit lui-même une grande violence, condescendroit enfin à cette ardeur de combattre qu'il voyoit dans son Armée. En effet ce Maréchal eut besoin de toute sa réfléxion, & des ordres réïtérez du Roy, pour se contenter, & résister aux pressantes instances que les autres Généraux lui faisoient, d'aller chasser les Troupes ennemies de devant Marseille. On lui représentoit que l'Armée de France ayant reçu tous ses renforts, étoit en état non seulement de résister à celle de l'Empereur, mais encore de la battre; que c'étoit une chose honteuse de demeurer avec tant de forces cachée dans des retranchemens; que l'Armée Impériale étoit affoiblie de plus d'un tiers par les maladies qui la désoloient que jusqu'alors sa prudence lui avoit fait grand honneur; mais que les circonstances étant maintenant changées, il falloit pour soûtenir sa réputation, une action de vigueur.

Le Maréchal, après avoir fort loué le zéle & le courage tant des Officiers que des Soldats, leur remontra à son tour l'utilité de la conduite qu'on avoit tenuë, qu'en continuant de la suivre, on acheveroit de défaire l'Ennemi, sans rien hazarder; que le succès d'une Bataille, avec quelque avantage qu'on la donnât, dépendoit beaucoup de la fortune; que quand on la gagneroit, il en coûteroit toûjours beaucoup de sang aux vainqueurs, sans espérance de faire aucune conquête, & que si par malheur on la perdoit, tout l'Etat se trouveroit en un grand danger, & d'autant plus, que les Ennemis avoient déja fait des progrès assez considérables en Picardie; qu'en un mot il avoit des ordres contraires du Roy.

Néanmoins afin de les satisfaire en partie, il commença à envoyer diverses Troupes en campagne pour fatiguer les Ennemis, & les harceler

Digitized

celer dans leurs fourages & dans le tranſport des vivres ; & c'eſt ce qui acheva de les ruïner. Leurs Fourageurs étant obligez de s'écarter fort loin de leur Camp, trouvoient par tout des Partis nombreux, qui tomboient ſur eux à chaque pas ; & on les battoit preſque en toutes les rencontres. 1536.

Le Duc d'Orléans devenu Dauphin ſe rend au Camp près d'Avignon.

Cependant Henri Duc d'Orléans, devenu Dauphin & Duc de Bretagne par la mort de ſon frére aîné, étoit à Valence auprès du Roy ſon pére ; & ayant appris la nouvelle qui paſſoit pour conſtante, que l'Empereur devoit venir attaquer le Camp d'Avignon, brûloit d'envie de ſe ſignaler dans une occaſion ſi belle. Il s'adreſſa aux Miniſtres, & à ceux qui avoient le plus de crédit ſur l'eſprit du Roy, pour lui en obtenir la permiſſion. Il écrivit au Maréchal de Montmorenci, afin qu'il ſollicitât pour lui cette grace. Le Roy fut ravi de voir ce noble empreſſement dans ce jeune Prince ; & pour lui donner lieu de le faire mieux connoître à toute l'Armée, il fit quelque temps le difficile là-deſſus, & enfin il ſe rendit. Il lui dit en le congédiant : Je ſuis ravi, mon fils, de voir en vous tant de courage ; & une ſi belle ardeur pour la gloire vous convient parfaitement. Je vous ordonne ſeulement de ſuivre en tout les avis du Maréchal de Montmorenci, & de lui dire en arrivant, que vous ne venez pas pour commander, mais pour apprendre de lui à commander. Vous direz aux autres Généraux, que vous eſpérez faire avec eux un bon apprentiſſage du métier de la guerre. Rendez-vous humain, honnête, familier à l'égard de tout le monde, étudiez vos maniéres, & faites en ſorte de vous faire également aimer & eſtimer des Troupes.

Il lui donna pour l'accompagner qnantité de jeune Nobleſſe, qui accepta cet honneur avec toute la joye poſſible. Le Maréchal vint au devant de lui juſqu'au Pont de Sorgue. Il voulut lui céder ſon logis ; mais le Prince ne voulut point qu'il délogeât, & y prit ſeulement un des appartemens.

Il eſt reçu de toute l'Armée avec une grande joye.

L'Armée voyant le Dauphin à ſa tête, ſe crut invincible, & attendoit avec impatience l'arrivée de l'Empereur, qui entretenoit toûjours les François dans l'opinion qu'il iroit bien-tôt à eux. On en fut ſi perſuadé à la Cour, que le Roy partit lui-même de Valence, pour venir au Camp, contre l'avis des Généraux, qui lui firent en vain repréſenter par Langey, de quelle importance il étoit qu'il demeurât à Valence avec ſon Corps d'Armée, parce que ce ſeroit une reſſource, en cas qu'il arrivât quelque malheur. Non, répondit-il, il ne ſera pas dit que l'Empereur vienne à la tête de ſon Armée attaquer mon Camp, & que je ne ſois pas à la tête de la mienne, & que tandis qu'il aura les armes à la main, je me contente de faire à Valence la charge de Commiſſaire des vivres pour les Convois. Peut-être, ajouta-t-il, trouverons-nous en cette occaſion le moyen de nous joindre lui & moi, & de mettre à exécution le cartel que nous nous ſommes envoyé deux fois pour un combat ſingulier ; & auſſi-tôt il ſe mit ſur le Rhône pour deſcendre au Camp d'Avignon. Langey. Liv. 8.

Sur

1536. Sur ces entrefaites, André Doria arriva aux Côtes de Provence avec ſa Flotte chargée de vivres, & apporta de l'argent à l'Empereur pour payer ſon Armée. Il en fut reçu avec beaucoup de joye, vû le beſoin que l'on y avoit de ces ſecours. L'Empereur avoit fait depuis peu de jours embarquer ſon Artillerie ſur des Vaiſſeaux, & on avoit cru qu'abandonnant le deſſein de l'attaque du Camp, il penſoit à aller faire une deſcente en Languedoc; mais après la venuë de Doria, on ramena l'Artillerie au Camp, on fit la revûe de l'Armée, on lui donna des vivres pour dix jours, & on ne douta plus qu'il n'eût repris la réſolution de marcher à Avignon.

L'Empereur décampe & prend le chemin des Alpes.

On ne fut pas long-temps dans cette erreur; car dès le lendemain, Martin du Bellay qui avoit été envoyé du côté d'Aix, pour avoir des nouvelles de la marche prochaine des Impériaux vint dire au Roy que l'Empereur avoit décampé, qu'il prenoit le chemin des Alpes le long de la Mer pour retourner en Italie, qu'il avoit laiſſé ſon Camp plein de morts & de malades, & que c'étoit dans tous les environs une infection inſupportable.

Cette nouvelle cauſa une grande ſurpriſe: mais on en fut moins étonné, lors qu'on aprit que l'Empereur, le jour qu'il fit la revûe de ſon Armée, l'avoit trouvée diminuée de plus de vingt mille hommes, & que de cinquante mille qui avoient paſſé les Alpes, il ne lui en reſtoit pas vingt-cinq à trente mille, & qu'outre le Comte de Horn tué dans l'eſcarmouche de Marſeille, Baptiſte Caſtaldo, & pluſieurs autres Officiers Généraux étoient morts de maladie; mais la plus grande perte de toutes, & qui plus que tout le reſte détermina l'Empereur à quitter la partie, fut la mort d'Antoine de Léve, celui de tous ſes Généraux ſur lequel il avoit le plus compté, & qui étoit en effet un des plus grands Capitaines de l'Europe. On prétend qu'ayant fait tirer ſon horoſcope, on lui avoit prédit qu'il mourroit en France, & qu'il ſeroit enterré à S. Denis; que ſur cette prédiction, & dans l'eſpérance de mourir à Paris comblé de gloire, après la conquête du Royaume de France, il avoit toûjours fortement exhorté l'Empereur à y porter la guerre. Mais ſi cette Prophétie ne fut pas faite après coup, comme c'eſt aſſez l'ordinaire, elle ſe vérifia tout autrement qu'il n'avoit eſpéré; car étant mort en France, il fut effectivement enterré en l'Egliſe de S. Denis, non pas de S. Denis en France, mais de S. Denis de Milan. On croit que le chagrin de voir les choſes en ſi mauvais train, contribua autant à ſa mort que la goutte, dont il étoit tourmenté depuis pluſieurs années, ſans qu'elle l'empêchât d'agir avec ſa conduite & ſon activité ordinaire.

Memoires de Brantome T. 1.

Combien il ſouffrit dans ſa retraite.

La retraite de l'Empereur, quelques précautions qu'il eût priſes, ne ſe put faire ſans qu'il lui en coutât encore beaucoup. Les Payſans s'attroupérent de toutes parts, & ſe vangérent bien des maux qu'ils avoient ſoufferts de ſes Troupes. Ils s'armérent la plûpart des armes qu'ils trouvérent dans le Camp & dans les chemins, où les malades les jettoient pour ſe décharger. Ils s'emparérent des défilez, & du haut des rochers, & coupérent les ponts des torrens qui s'étoient extrémement enflez par les

Digitized b

les pluyes. Les Impériaux trouvoient par tout des embuſcades ; & aux détours des chemins, & dans les détroits des montagnes, ils eſſuyoient à toute heure des décharges ſubites d'arquebuſes, contre leſquelles ils ne pouvoient ſe précautionner. La marche étoit très lente à cauſe des chemins & des ponts qu'il falloit raccommoder. Les malades marchoient, ou étoient portez dans le milieu de l'Armée ; mais à tous momens il en mouroit, & d'autres épuiſez de fatigues, aimoient mieux abandonner leur vie à la diſcrétion des Payſans, qui ne firent quartier à aucun, que de languir plus long-temps ſans eſpérance d'arriver au terme. 1536.

Ce fut bien pis encore, quand le Roy, aſſûré de leur retraite, eut détaché après eux la Cavalerie Légére, ſous les ordres du Comte de Tende, de Langey, de Bonneval, & de Jean Paul Cerés, qui en caracollant ſur les aîles, en harcellant l'Arriére-garde, tuoient tous ceux qui s'écartoient du gros, pour aller chercher des vivres ou des fourages : de ſorte que la faim ſeule fit périr un grand nombre d'hommes & de chevaux ; & depuis Aix juſqu'à Fréjus les chemins & les champs étoient tout couverts de morts, de mourans, de harnois, d'armes, de bagages abandonnez. Langey qui nous fait la deſcription de cette fuite, comme témoin oculaire, dit qu'il n'avoit jamais rien vû qui lui repréſentât plus ſenſiblement la déſolation de Jéruſalem par les Romains, du temps de l'Empereur Veſpaſien ; & il ajoute que dans ce ſeul eſpace d'entre Aix & Fréjus, l'Empereur perdit près de deux mille hommes. Pluſieurs conſeillérent à ce Prince, vû la grandeur du danger où il étoit expoſé, de s'embarquer ſur les Galéres de Doria, ſur leſquelles il avoit mis les Troupes Eſpagnoles : mais la crainte qu'il eut qu'en ſon abſence les Lanſquenets ne ſe rendiſſent aux François, le fit réſoudre à courir ce riſque, pour ne point perdre de ſi bonnes Troupes, qui faiſoient la meilleure partie de ſon Armée. Liv. 7. de ſes Memoires.

Enfin après avoir encore perdu beaucoup de monde aux paſſages des Alpes, il arriva en Piémont, & paſſa à Génes, faiſant une contenance toute différente de celle qu'on lui avoit vû faire avant ſon expédition, où il alloit comme à une Victoire aſſûrée ; car il parloit alors avec autant de confiance, de fierté & de mépris de ſon ennemi, que s'il l'avoit déja eu à ſa diſcrétion & la corde au cou, ainſi qu'il s'exprima dans ſa Harangue de Rome, ſur laquelle on fit bien des railleries enſuite d'un tel ſuccès.

Le Royaume en cette occaſion fut redevable de ſon ſalut à la ſage conduite du Maréchal de Montmorenci ; & le Roy vit par expérience combien la prudence & l'application qui lui avoient ſouvent manqué juſqu'alors, ſont dans un Prince des qualitez préférables à la valeur, en laquelle il mettoit toute ſa gloire ; l'uſage de celles-là devant être continuel dans le gouvernement, & celle-ci ne devant paroître qu'en certaines rencontres beaucoup plus rares, où la néceſſité, une grande utilité, & le ſoin qu'il doit avoir de ſa réputation, la lui rendent indiſpenſable.

Digitized by Google

1536. Après la retraite de l'Empereur, le Roy mit en délibération, s'il le ſuivroit au delà des Monts, pour profiter de ſon déſordre, & ſeconder les Troupes Françoiſes qui s'y étoient juſqu'alors maintenuës avec beaucoup de réſolution; mais il en fut empêché par les nouvelles qu'il reçut de Picardie. Je vais raconter ce qui s'y paſſa durant cette Campagne, & je reviendrai enſuite aux choſes qui ſe firent en Piémont.

Un de ſes Généraux ſe jette dans la Picardie.

Dans le même temps que les Impériaux entroient en Provence, le Comte de Naſſau & Adrien de Croy, Comte de Reux & Grand Maître de la Maiſon de l'Empereur, conformément aux ordres qu'ils avoient reçus de ce Prince, ſe jettérent dans la Picardie avec une Armée de vingt mille Fantaſſins & de ſept mille chevaux. Ils s'emparérent de Bray, méchante Place, mais qui eſt un paſſage de la riviére de Somme. Ils furent repouſſez avec perte de beaucoup de Soldats & de quelque Artillerie à ſaint Riquier, où les femmes combatirent mêlées avec les hommes, & emportérent deux étendarts.

Langey. Feron. Paradin. Belcarius. Annales de France.

Charles Duc de Vendôme, Gouverneur de Picardie, n'avoit pour toutes Troupes que ſix mille Hommes de pied & trois cens Gendarmes, tirez des Garniſons des Villes frontiéres les plus éloignées de l'Ennemi. Avec ce Camp-volant, il avoit obligé le Comte de Naſſau à repaſſer la Somme; & en attendant le renfort que Claude Duc de Guiſe, Gouverneur de Champagne, lui amenoit de cette Province, il avoit abandonné diverſes Places, qui n'étoient pas de défenſe, & Guiſe même, s'étant contenté de laiſſer Garniſon dans le Château.

Il ſurprend la Ville de Guiſe.

Comme les Habitans de cette derniére Place étoient occupez à déménager, le Comte de Naſſau les ſurprit, & paſſa au fil de l'épée pluſieurs Soldats qui ne purent gagner aſſez promptement le Château, où la frayeur ſe communiqua tellement, que les Commandans ſe rendirent après quelques volées de canon. Le Roy en reçut la nouvelle à Valence, le même jour qu'il avoit appris la défaite de Montejan & de Boiſy auprès de Brignole, & la mort de Monſieur le Dauphin. Il en conçut un extréme dépit, & châtia rigoureuſement depuis une lâcheté, qui pouvoit être ſi préjudiciable à l'Etat dans les conjonctures où l'on ſe trouvoit pour lors. Quelques-uns des Soldats furent condamnez à la potence, & les Gentilshommes dégradez de Nobleſſe.

Il inveſtit Péronne.

Le Comte de Naſſau au ſortir de Guiſe marcha vers S. Quentin pour l'aſſiéger. Mais ayant ſçû que le Seigneur de Fleuranges, dit alors le Maréchal de la Mark, s'y étoit jetté, il changea de deſſein & inveſtit Péronne. Cette Place étoit par ſa ſituation au milieu des marais, mais peu fortifiée, & n'avoit pas une Garniſon aſſez nombreuſe pour tenir long-temps contre une ſi puiſſante Armée. Le Maréchal ſur l'avis qu'il en reçut, y courut auſſi-tôt, & trouva moyen d'y entrer avec quelques Gentilshommes. Sercus Capitaine de la Légion de Picardie, y étoit arrivé le jour précédent, & avoit ſi bien couvert ſa marche, qu'il y étoit entré avec mille hommes. Je ne dois pas oublier ici le courage & le zéle d'un Gentilhomme d'auprès de Péronne, nommé d'Eſtrumel, qui un peu avant le Siége voyant les Bourgeois prêts d'abandonner la Ville,

vint

vint exprès pour les raſſûrer, s'y logea avec ſa femme & ſes enfans, y fit tranſporter tous les grains qu'il avoit chez lui & tous ceux qu'il put obtenir de la Nobleſſe du voiſinage, y porta tout ſon argent, & tout celui qu'il put tirer de la bourſe de ſes amis, afin de contribuer de ſon épée & de tout ce qu'il poſſédoit à la défenſe de ſa Patrie. Le Roy qui fut informé d'une action ſi généreuſe, l'en récompenſa depuis par diverſes Charges dont il l'honora. 1536.

Des ſecours venus ſi à propos encouragérent extrémement les Bourgeois, & donnérent beaucoup de joye aux Ducs de Vendôme & de Guiſe, qui ayant déja fait quelques nouvelles levées en Picardie & en Champagne, & attendant un Corps aſſez conſidérable de Lanſquenets, qui venoient les joindre ſous les ordres de Nicolas de Ruſticis, dit communément le Boſſu, eſpéroient pouvoir être aſſez à temps pour ſecourir la Place: mais la ſage conduite des Commandans, la conſtance des Bourgeois, & la bravoure de la Garniſon leur en épargnérent la peine.

Outre le Maréchal de la Mark, Sercus, & Eſtrumel, que j'ai nommez, le Comte de Dampmartin, Philippe de Boulinvillier, Moyencourt, Saiſſeval, de Couldrai, le Commandeur d'Eſtrepagny de la Maiſon d'Humiéres, le Capitaine Damiéte, & pluſieurs autres Gentilshommes la plûpart de Picardie, s'étoient jettez dans la Place; & toute la Garniſon, ſans compter les Bourgeois, conſiſtoit en deux mille Hommes de pied, & en cent cinquante Hommes d'armes.

Aucune Ville depuis long-temps n'avoit été ſi vivement attaquée. Le Comte de Naſſau la battit ſans relâche avec ſoixante & douze piéces de canon; & comme elle n'avoit aucuns dehors, il ne s'agiſſoit que de faire des bréches à la muraille pour y monter à l'aſſaut. Il y en eut en peu de jours trois fort grandes. Les Ennemis trouvérent moyen de deſſécher une partie des marais; & après avoir pouſſé leurs tranchées juſqu'au foſſé, ils ſe préparérent à donner l'aſſaut le vingtiéme d'Août, qui étoit le huitiéme jour du Siége.

Le Comte de Dampmartin ſe chargea de la défenſe de la bréche faite auprès de la porte de S. Nicolas, Saiſſeval de celle de la porte de Paris, & Sercus de celle d'au-deſſous de S. Fourci.

Les attaques ne ſe firent qu'aux deux premiéres. Six mille Allemans ſoûtenus de quatre cens chevaux, qui avoient le Comte de Naſſau à leur tête, donnérent à la bréche de S. Nicolas: & deux mille Flamans ayant derriére eux trois cens Cavaliers, ſous les ordres du Comte de Reux, aſſaillirent celle de la porte de Paris. Les Ennemis furent repouſſez à toutes les deux attaques avec perte de quatre ou cinq cens hommes. Il y eut pluſieurs bleſſez du côté des Aſſiégez; mais il n'y eut aucune perſonne conſidérable de tué, que le Commandeur d'Eſtrepagny qui eut la tête emportée d'un coup de canon. *Les Aſſiégez ſe défendent vaillamment.*

Le Comte de Naſſau après cette épreuve du courage de la Garniſon, & les réponſes du Maréchal de la Mark aux ſommations qu'il lui fit de ſe rendre, jugea bien qu'il tenteroit inutilement un ſecond aſſaut,

Digitized by Google

1586. avant que d'avoir mis les murailles en poudre. Il fit continuer la batterie pendant cinq jours en plusieurs endroits, & la Ville fut ouverte de toutes parts ; mais par le travail & la diligence des Bourgeois, malgré le canon pendant le jour, & le feu des arquebuses pendant la nuit, de bons retranchemens furent faits sur les murailles à toutes les bréches. Cela n'empêcha pas le Comte Nassau de faire donner un assaut général le jour de S. Louïs ; & pour partager davantage les forces des Assiégez, il fit présenter l'escalade aux endroits mêmes où la muraille n'avoit pas été endommagée, dans le même temps qu'il faisoit attaquer par les bréches. Il ne réussit pas mieux que la premiére fois. L'assaut dura très long-temps, les Ennemis montérent jusqu'à trois fois sur les bréches, & furent toûjours repoussez avec grande perte. Saisseval prit à la bréche de la porte de Paris trois Enseignes, qui y avoient déja été arborées, & on tira dans la Ville vingt-six échelles, que les Assaillans abandonnérent en se retirant.

Cette opiniâtre défense étonna beaucoup le Comte de Nassau ; mais elle ne le rebuta pas. Il s'étoit apperçu que le feu de la grosse Tour du Château lui avoit tué boucoup de monde aux bréches de S. Nicolas & de S. Fourci qu'elle flanquoit : il la fit miner durant quelques jours, pendant lesquels le canon faisoit un feu continuel. Il fit jetter dans la Ville quantité de feux d'artifice ; car on avoit déja depuis long-temps l'usage des pots à feu, & même parmi les munitions de guerre que le Roy fit conduire en Provence, je trouve qu'on y fait mention de grenades. Le feu prit en divers endroits de la Ville, & sans une pluye extraordinaire qui tomba, & qui fut regardée comme un secours extraordinaire du Ciel, elle eût été réduite en cendres.

Memoires de Langey Liv. 7.

Le Maréchal de la Mark eut avis qu'on travailloit à une mine, mais il ne savoit pas l'endroit ; & pour s'en instruire, il envoya la nuit par une fausse porte du Château, le Capitaine Damiéte qui surprit les mineurs sous la grosse Tour, en tua plusieurs, & en amena quelques-uns avec le Sieur de Noyelle qui présidoit à ce travail. On sçut des mineurs prisonniers en quel endroit on conduisoit la mine, & en contreminant on ruïna tout l'ouvrage.

Parmi tant de dangers & de fatigues, ce qui inquiétoit le plus le Maréchal de la Mark, étoit que la poudre commençoit à lui manquer, & qu'il en avoit à peine suffisamment pour soûtenir un assaut. Il en donna avis aux Ducs de Guise & de Vendôme, qui assembloient leur Armée à Ham ; & comme de là dépendoit le salut de la Place, ils résolurent de tout hazarder, pour y apporter reméde.

Le Duc de Guise se chargea de l'exécution. Il prit quatre cens Arquebusiers d'élite, à qui il donna chacun un sac de poudre de dix livres, & les escorta la nuit avec deux cens Gendarmes jusques sur le bord des marais de Péronne, vers le quartier du Comte de Reux.

Dès qu'il y fut arrivé, il fit sonner en divers endroits des environs un grand nombre de trompettes ; ce qui fit croire aux Assiégeans que toute l'Armée des deux Ducs venoit les attaquer. Tout le Camp fut aussi-

tôt

Digitized by

tôt ſous les armes : chacun courut à ſon poſte, & pendant cette allarme, le Soldat qui étoit venu donner l'avis à Ham de l'état de la Place, & qui connoiſſoit parfaitement les chemins du marais, conduiſit les quatre cens Arquebuſiers juſqu'au foſſé, d'où on les tira dans la Ville, ſans que les Ennemis en euſſent eu connoiſſance qu'à la pointe du jour, qu'ils virent entrer les derniers. 1536.

Cependant malgré les précautions priſes contre les mines ſous la groſſe Tour du Château, les Aſſiégeans en avoient fait une nouvelle qui étoit toute prête à jouër ; & le cinquiéme de Septembre, jour deſtiné à y mettre le feu, le Comte de Naſſau fit tenir ſes gens en état de donner l'aſſaut. La Tour ſauta, remplit le foſſé, & ouvrit un chemin très large aux Aſſaillans. En même temps quatre Enſeignes d'Infanterie entrérent tête baiſſée dans le Château, où les Soldats épouventez de voir la Place toute ouverte, commencérent à plier : mais Moyencourt étant accouru du haut du Château avec quarante Hommes d'armes, chargea ſi furieuſement les Ennemis, qu'il les fit reculer ; & l'Infanterie ayant repris cœur, fit de ſi grands efforts, que tout ce qui oſa paroître ſur la bréche, fut taillé en piéces, & le reſte mis en fuite. Le Sieur de Couldray fut retiré tout froiſſé du milieu des ruïnes, où le Comte de Dampmartin demeura enſeveli ; parce qu'au moment que la mine joua, il étoit au fond de la Tour, pour faire contreminer. C'étoit un excellent homme de guerre, & ſa mort fut regardée comme une perte conſidérable.

Enfin, le Comte de Naſſau ayant été encore repouſſé à un autre aſſaut le huitiéme du même mois, fit ſemblant d'en vouloir donner un nouveau deux ou trois jours après ; mais il décampa la nuit, & ſe retira ſur les Terres d'Eſpagne, après avoir perdu la plûpart de ſes meilleures Troupes, & deſeſpérant de venir à bout de gens qui paroiſſoient diſpoſez à lui tenir la parole qu'ils lui avoient donnée à la premiére ſommation qu'il leur fit de ſe rendre, ſçavoir qu'il n'entreroit jamais dans Péronne, qu'en leur paſſant à tous ſur le ventre.

Ils ſoutiennent deux aſſauts & obligent les aſſiégeans à lever le Siége.

Une ſi heureuſe nouvelle fut auſſi-tôt portée au Roy, qui en fit rendre de publiques actions de graces à Dieu dans ſon Camp de Provence. Il en avoit déja fait partir la plus grande partie de ſa Gendarmerie avec dix mille Fantaſſins pour ſecourir la Place, s'ils pouvoient y arriver à temps, ou pour l'aſſiéger avant qu'elle fût réparée, s'ils arrivoient trop tard.

Paris eut la plus grande part à la joye que cauſa cet événement : car le Siége de Péronne y avoit répandu la conſternation, rien n'empêchant les Ennemis, s'ils l'avoient priſe, de faire des courſes juſqu'aux portes de cette Capitale. Le Cardinal du Bellay, qui en étoit Evêque & y avoit le commandement, avoit aſſemblé le Prévôt des Marchands & les Echevins, pour délibérer ſur les précautions qu'il falloit prendre en une ſi preſſante conjoncture. Ils s'offrirent à foudoyer dix mille hommes, tandis que ce danger dureroit, à payer cinquante mille Pionniers pour fortifier les Fauxbourgs, & à fournir à leurs dépens les munitions de guerre & un équipage d'artillerie. L'argent fut fourni ſur le champ pour

Digitized by Google

1536. pour la levée des dix mille hommes, dont on chargea Monſieur d'Etrées. On dreſſa l'état des vivres qui étoient dans la Ville ; mais il s'en trouva très peu. On en fit venir de toutes parts, & par les ſoins du Cardinal, il y en eut en peu de jours autant qu'il en falloit, pour nourrir un an les Habitans & trente mille Soldats. La levée du Siége de Péronne fit ceſſer cette inquiétude, & le travail des fortifications qu'on avoit déja commencées ; & le Roy ne voyant plus rien à craindre pour la Picardie, demeura en Provence, pour aſſûrer cette Frontiére, au cas que l'Empereur penſât à y faire une nouvelle entrepriſe la Campagne prochaine.

Il alla à Marſeille & envoya Langey à Aix, où il trouva la plûpart des maiſons ou abbatuës, ou dégradées, & tous les déſordres que le Soldat étoit capable d'y faire, excepté que l'Empereur avoit empêché qu'on n'y mît le feu. Il n'y eut que le Palais où le Parlement ſe tenoit, & la Chambre des Comptes, que le Duc de Savoye fit brûler, dans l'eſpérance d'abolir par cet incendie tous les titres des prétentions du Roy ſur le Piémont, qui avoit relevé autrefois des Comtes de Provence : mais le Mareſchal de Montmorenci avoit eu la précaution de faire enlever tous ces papiers, & de les faire tranſporter en lieu ſûr. Langey avec le Premier Préſident & quelques-uns des Conſeillers, fit faire par des Experts l'eſtimation du dommage ; & en ayant envoyé l'information au Roy, ce Prince tira de ſon épargne l'argent néceſſaire pour le réparer.

Tandis que le Roy donnoit ſes ordres pour les fortifications de divers poſtes avancez tant en Provence qu'en Languedoc, la guerre continuoit dans le Piémont, & je vais en reprendre la ſuite depuis le commencement de la Campagne.

Suite de celui de Turin. Guichenon, Langey, Belcarius, &c.

Le Roy en rappellant les Troupes qu'il avoit en Italie, avoit laiſſé dans Turin Annebaut & Burie avec une forte Garniſon, pour y occuper au moins pendant quelque temps une partie des forces de l'Empereur, qui avant que de paſſer en France, avoit, comme je l'ay dit, fait commencer le Siége de cette Place par le Marquis de Marignan & le Général Scalenghe avec dix mille hommes. C'étoit moins dans l'eſpérance de la forcer avec une ſi petite Armée, que pour empêcher les courſes de la Garniſon & l'affamer.

Mais le Roy d'autre part, dès qu'il ſçut l'Empereur en marche, avoit envoyé ordre au Comte Guy Rangoné & à Caguin de Gonſague, de raſſembler les Troupes qu'il leur avoit fait congédier exprès, pour convaincre toute l'Italie, qu'il ne ſouhaitoit rien tant que la Paix. Ils avoient néanmoins retenu les Capitaines, dont les principaux étoient Céſar Frégoſe, Palavicin, Viſcomti Milanois, & Pierre Strozzi Florentin. Rangoné, que le Roy avoit fait ſon Lieutenant général en Italie, aſſembla en quinze jours par la diligence de ces Seigneurs & des autres Capitaines, une Armée de près d'onze mille Hommes de pied & de ſix cens chevaux, qu'il conduiſit à la Mirandole, dont le Seigneur, nommé le Comte Galiot, étoit dans le parti de France.

Annebaut ſçachant cette Armée en campagne, dont il pouvoit être ſe-

Digitized by Go

secouru dans le besoin, se ménagea moins qu'il n'avoit fait jusqu'alors. Il faisoit de fréquentes sorties, hazardoit des détachemens considérables de sa Garnison, qui alloient fort loin enlever les magasins des Impériaux, & qui prirent Rivole & quelques autres petites Places aux environs de Turin. 1536.

Ces succès l'enhardirent; & sçachant que l'Empereur avoit fait à Savillan un gros magasin d'artillerie, de poudres, de boulets, & d'autres armes, il envoya pour l'enlever Marc Antoine Cusano, avec les deux mille Fantassins que ce Capitaine commandoit, & cinquante à soixante Cavaliers d'élite. Cette expédition auroit infailliblement réussi, si Cusano n'avoit pas pris le change. Mais s'étant arrêté en chemin à l'attaque d'un Château, où il y avoit Garnison Impériale, & qu'il força, les Ennemis eurent le temps de jetter du monde dans Savillan, qu'il ne trouva plus en état d'être insulté.

Ce retardement le mit dans un grand danger; car le Général Scalenghe, sur la nouvelle qu'il eut de ce détachement, partit de devant Turin pour lui couper le retour, menant avec lui deux mille hommes de Troupes réglées, auxquelles se joignirent environ autant de Payſans.

Avantage remporté sur les Troupes Impériales.

Cusano averti que cette grosse Troupe venoit tomber sur lui, prit son parti sur le champ. Il alla au devant de Scalenghe, qui croyoit trouver les François occupez au pillage des environs de Savillan, le chargea avec tant de furie, qu'après une premiére résistance assez vigoureuse, il le renversa, & détachant en même temps contre l'Infanterie qui étoit en désordre, le peu de Cavalerie qu'il avoit, le mit entiérement en déroute, lui tua ou blessa plus de six cens hommes & enleva neuf Enseignes.

Cette victoire ne le mit pas en sûreté; car le Marquis de Marignan avoit suivi Scalenghe avec deux mille Lansquenets, & Cusano sçavoit qu'il étoit fort proche. Il prit un autre chemin pour gagner Turin, faisant marcher devant le butin qu'il avoit fait, afin de se joindre à un renfort de douze cens Fantassins & de deux cens chevaux qu'Annebaut lui envoyoit, commandez par d'Alégre. Celui-ci arriva fort à propos; car les Troupes Françoises extrémement fatiguées par une longue marche & par le précédent combat, ne se battoient que mollement en retraite devant le Marquis de Marignan qui les suivoit en queuë, & qui avoit déja étendu ses Bataillons pour les envelopper.

D'Alégre averti du péril où ils étoient, accourut au galop avec sa Cavalerie, contraignit le Marquis à resserrer son Infanterie, & enfin à se retirer. Le détachement François continua sa retraite en bon ordre jusqu'à Turin; mais Cusano fut obligé de rester à Pignerol, ayant été blessé d'une arquebusade à la tête, dont il mourut peu de jours après.

L'Empereur surpris de la résistance des François en Piémont, à quoi il ne s'étoit pas attendu, eut recours à ses artifices ordinaires. Il envoya Ascagne Colonne à tous les Princes d'Italie, pour leur représenter que

1536. que la guerre qu'il faiſoit à la France n'étoit point pour ſes intérêts particuliers; mais pour leur procurer une entiére ſûreté, en obligeant les François de repaſſer les Monts, & d'abandonner tout ce qu'ils tenoient au delà; parce que tandis qu'ils y poſſéderoient quelque choſe, ce ſeroit une ſemence de guerre perpétuelle en Italie. Il leur fit répéter par ſon Envoyé tout ce qu'il leur avoit dit cent fois de ſes bonnes intentions, & des avances qu'il avoit faites pour la Paix, auſquelles le Roy de France n'avoit jamais voulu correſpondre, & les conjura de s'unir avec lui, pour mettre hors de Turin cette poignée de François, qui étoient le ſeul obſtacle à la tranquillité de leur Patrie.

Offres de l'Empereur au Pape pour l'engager dans la Ligue d'Italie. Langey. Liv. 7.

Mais comme la déclaration du Pape en ſa faveur devoit porter plus de coup que tout le reſte, Colonne preſſa là-deſſus le S. Pere, tant par ce motif général & commun à tous, que par pluſieurs autres qui étoient les plus capables de l'ébranler. Il l'aſſûra que l'Empereur ſçavoit de très bonne part, que les Turcs avoient formé le deſſein d'attaquer inceſſamment la Sicile, & de s'y établir en quelque Place, pour y faire leurs magaſins, & paſſer de là au Royaume de Naples; que ſi cela arrivoit, tout le domaine de l'Egliſe, & Rome même, étoient perdus ſans reſſource; que Barberouſſe étoit déja en Mer avec une puiſſante Flotte; que ce n'étoit plus ſur des conjectures, mais ſur des connoiſſances très certaines qu'on avertiſſoit Sa Sainteté, que le Roy de France avoit traité avec les Infidelles pour les faire venir en Italie; que quoi que l'Empereur fût en droit de garder le Duché de Milan, néanmoins pour ôter tout ombrage aux Princes d'Italie, il étoit prêt d'en diſpoſer de la maniére qu'il plairoit au ſaint Siége, & avec la participation de la République de Veniſe; qu'il prioit Sa Sainteté de l'accepter pour quelqu'un de ſes neveux; qu'il lui promettoit de terminer à ſon contentement les différends que le ſaint Siége avoit avec le Duc de Ferrare & le Duc d'Urbin, & qu'il lui demandoit ſeulement pour toute reconnoiſſance, qu'elle voulût bien entrer dans la Ligue d'Italie, afin d'en chaſſer entiérement les François, & de pouvoir enſuite tourner les armes Chrétiennes contre les Infidelles.

De ſi belles offres auroient tenté un Pape plus ambitieux & moins bien intentionné que ne l'étoit Paul III. & on ne les lui faiſoit ſi grandes, que parce que les Républiques de Génes, de Luques, de Florence, & de Sienne avoient répondu aux ſollicitations de l'Empereur, qu'elles ſe gouverneroient en cette occaſion uniquement par les avis de Sa Sainteté.

Le Pape les refuſe & veut demeurer neutre.

Mais comme le Pape connoiſſoit les ſoupleſſes de Charles V. il ne ſe laiſſa point éblouïr, & bien inſtruit des intentions des autres Potentats d'Italie, qui ſe repentoient fort d'avoir eux-mêmes forgé leurs chaînes, en contribuant trop à l'affermiſſement de la puiſſance Impériale dans leur Pays, il répondit à l'Ambaſſadeur, qu'il louoit fort le deſſein de l'Empereur d'éteindre la guerre en Italie; mais qu'en la tranſportant comme il faiſoit dans un Royaume Chrétien, ce n'étoit pas procurer le bien commun de l'Egliſe; qu'au contraire c'étoit ſeconder les deſſeins des In-

Digitized by G

Infidelles, & leur laiſſer libre l'entrée de l'Italie ; qu'il étoit bien informé par les Ambaſſadeurs que la République de Veniſe avoit à Conſtantinople, que le Grand Seigneur, avant que de rien entreprendre ſur la Sicile, ne penſoit qu'à reconquérir ce qu'il avoit perdu en Afrique ; & que c'étoit tout ce qu'il prétendoit faire cette Campagne ; qu'il falloit ſe ſervir de ce temps-là, pour réunir les Princes Chrétiens, afin d'être en état de s'oppoſer aux malheurs dont la Chrétienté étoit menacée ; que pour lui, il y contribueroit de tout ſon pouvoir ; que la Providence de Dieu en l'élevant ſur la Chaire de S. Pierre, lui avoit impoſé l'obligation de ne rien négliger pour cet effet ; que pour y réuſſir, il devoit demeurer parfaitement neutre dans les querelles des Princes Chrétiens ; qu'il ne ſe départiroit point de cette réſolution, & qu'on ne lui reprocheroit jamais d'avoir trahi ſon miniſtére par l'appas d'aucun intérêt temporel. 1536.

L'Empereur reçut cette réponſe dans le temps qu'il ſe trouvoit le plus embaraſſé en Provence, & que les affaires de Lombardie lui donnoient beaucoup d'inquiétude : car le Comte Guy Rangoné, avec l'Armée qu'il avoit aſſemblée à la Mirandole, fit une entrepriſe ſur Génes, à la faveur de la faction des Frégoſes, & l'ayant manquée par la trahiſon d'un déſerteur, qui avertit les Génois de l'approche des Troupes, il retourna ſur ſes pas vers Turin, & contraignit le Marquis de Marignan & le Général Scalenghe à en lever le Siége. Enſuite Carignan, Moncalier, Quiers, Quieras, Saluſſes, & quelques autres Places s'étoient renduës aux François. Ceux-ci avoient encore eu un avantage dans un combat, où ils avoient taillé en piéces un aſſez grand Corps d'Impériaux, gagné quatre Enſeignes, & fait priſonniers les principaux Capitaines. Langey. Liv. 8.

Le Roy dans le même temps mit hors de priſon Jean Louïs Marquis de Saluſſes, lui pardonna ſa révolte pour punir la trahiſon de François ſon cadet, lui en donna de nouveau l'inveſtiture, & l'envoya en Italie pour l'oppoſer à ſon frére, & exciter dans ce Marquiſat, une guerre civile.

L'Empereur ayant repaſſé les Monts, trouva les choſes en ce mauvais état, & appréhendant de recevoir quelque nouvel affront, ſi le Roy y paſſoit avec ſon Armée, s'en alla à Génes, où il s'embarqua pour l'Eſpagne au mois de Novembre, laiſſant le commandement des armes au Marquis du Guaſt, avec la même autorité qu'avoit euë Antoine de Léve. Guichenon Hiſt. de Savoye.

Le Duc de Savoye fut au deſeſpoir de ce départ, tant à cauſe qu'il ſe trouvoit abandonné, que parce que l'Empereur, nonobſtant qu'il eût tout ſacrifié pour ſes intérêts, venoit de lui faire perdre un procès qu'il avoit avec Ferdinand de Gonſague pour pluſieurs Places du Montferrat. Il ſe retira à Nice, laiſſant le Piémont en proye aux François & aux Impériaux. La guerre y continua entre les deux Partis le reſte de l'année avec divers ſuccès, mais aſſez peu conſidérables, chacun de part & d'autre tâchant ſeulement d'étendre ſes quartiers pour l'Hyver. Le Roy rappella en France Annebaut avec les Troupes qui avoient défendu *Le Piemont demeure en proye aux François & aux Impériaux.*

Digitized by Google

1536. Turin, y mit quatre mille hommes frais, dont il donna le commandement à Burie; & cependant il fit entrer le Comte de S. Pol en Savoye, où ce Seigneur reprit Chambery, que les Milices de Tarentaise avoient surpris durant l'éloignement des Troupes Françoises. Il défit ces Milices auprès de Briançon, soûmit tout le Pays, y fit le ravage, & il ne resta plus au Duc de Savoye de ce côté là que le Val d'Aoste, où la rigueur de la saison ne permit pas au Comte de Saint Pol de pénétrer.

Le Roy d'Ecosse arrive en France, & demande en mariage Madeleine fille du Roy.

Sur ces entrefaites, Jacques V. Roy d'Ecosse arriva en France. Ce Prince suivant l'exemple de ses Ancêtres & ses véritables intérêts, souhaitoit extrémement de renouveller les anciennes Alliances entre les deux Royaumes, & s'appuyer de la puissance du Roy contre celle d'Angleterre. Il ne pouvoit pas s'y prendre mieux qu'il fit, pour mériter cet appuy.

Dès qu'il eut appris que l'Empereur se préparoit à entrer en Provence, il leva, sans en être prié par le Roy, une Armée de seize mille hommes, équipa une Flotte pour la faire passer en France, & se mit lui-même à la tête. La tempête repoussa deux fois la Flotte, & elle fut obligée de relâcher dans les Ports d'Ecosse; mais son vaisseau en ayant été séparé, il aborda à Dieppe. Il fit donner avis au Roy de son arrivée, & lui fit savoir, qu'ayant appris qu'il y auroit bien-tôt Bataille en Provence, il se mettoit toûjours en chemin pour l'aller joindre, afin de ne manquer pas une si belle occasion de lui témoigner son zéle. Il rencontra le Roy au Mont Tarare à son retour de Lyon après la retraite de l'Empereur, dont il n'y avoit plus rien à craindre ni pour la Provence, ni pour le Languedoc, les Galéres d'Espagne qui avoient fait une descente dans cette derniére Province, ayant été vigoureusement repoussées. Il fut reçu avec tous les honneurs & toutes les marques de reconnoissance, que méritoit son empressement à secourir le Royaume dans une telle conjoncture: mais il fit une demande au Roy, qui l'embarassa; c'étoit de lui donner en mariage Madeleine de France sa fille.

Le Roy prévoyoit qu'il ne pourroit la lui accorder, sans causer un très grand chagrin au Roy d'Angleterre, à qui cette alliance ne manqueroit pas de donner des ombrages. Il auroit fort souhaité de ne point mécontenter ce Prince, parce qu'il étoit toûjours dans une très étroite liaison avec lui; & ils agissoient depuis long-temps entre eux avec une confiance qui n'est guéres ordinaire entre les Princes.

D'autre part, le Roy ne pouvoit donner de trop grandes marques de sa reconnoissance au Roy d'Ecosse, dont la générosité à son égard n'avoit guéres d'exemples: & cette considération l'emporta dans son esprit; mais avant que de rien conclure, il jugea à propos de faire savoir sa résolution au Roy d'Angleterre. Il lui envoya le Sieur de la Pommeraye, qui avoit souvent traité avec ce Prince, & en étoit aimé. Il eut ordre premiérement de le détromper sur les fausses Relations, que les Ambassadeurs d'Angleterre gagnez par l'Empereur, avoient envoyées à Londres, sur l'expédition de Provence. Secondement de tâcher de lui faire

Digitized by Google

faire agréer le mariage de Madeleine de France avec le Roy d'Ecoſſe; & en troiſiéme lieu, de parler de celui de Marie d'Angleterre avec le Duc d'Angoulême que l'on commençoit à appeller Duc d'Orléans, ſur quoi on avoit déja fait quelques démarches. 1536.

L'Ambaſſadeur fut écouté avec plaiſir ſur le détail des affaires de Provence; mais dès qu'il eut ouvert la bouche ſur le mariage du Roy d'Ecoſſe, le Roy rompit l'entretien, & il n'y eut pas moyen de le ramener là-deſſus. Il n'en eût pas fallu davantage pour le reconcilier avec l'Empereur, & le faire déclarer contre la France, ſi dès lors il n'eût pas eu des liaiſons avec les Princes Proteſtans d'Allemagne contre le Parti Catholique, & s'il avoit vû ſon Royaume tranquille. Mais le changement qu'il avoit fait dans la Religion, ſa révolte contre l'Egliſe, la perſécution qu'il avoit commencée contre les Catholiques cauſoient de grands mouvemens, dont il appréhendoit les ſuites. Le Roy qui n'ignoroit pas les embarras où il étoit, & qui ne lui avoit donné communication de cette affaire, que par une eſpéce de bienſéance, paſſa outre. Le Traité de mariage fut conclu à Blois le vingt-ſixiéme de Novembre entre le Roy d'Ecoſſe & Madeleine de France, & les nôces ſe firent à Paris au mois de Janvier ſuivant. 1537. *Sa demande eſt reçuë, & le mariage ſe celebre à Paris.* Recueil de Traitez par Leonard, Tom. 2.

Cependant le Roy de retour à ſa Capitale, fit une procedure contre Charles V. à la verité fort inutile; mais qui marquoit au moins à ce Prince, que la France ne le regardoit pas comme un ennemi tellement redoutable, qu'elle crût devoir ſe mettre beaucoup en peine de le ménager. On y prétendoit qu'ayant déclaré la guerre ſans ſujet, il avoit violé le Traité de Cambrai; que par conſequent les ceſſions que la France avoit faites dans ce Traité étoient annullées, & entre autres celles de l'hommage & du reſſort des Comtez d'Artois & de Flandre, par leſquels il étoit comme ſes Prédeceſſeurs, Vaſſal de la Couronne. *Procedure faite au Parlement contre l'Empereur.*

Les Chambres du Parlement où ſe trouvérent les Princes du Sang, les Pairs du Royaume, & quantité de Prélats, étant aſſemblées, Cappel Avocat Général requit, que Charles d'Autriche Empereur, atteint notoirement de rebellion & de felonie, fût dépouillé des Comtez d'Artois, de Flandre, de Charolois, & des autres Domaines qu'il poſſédoit, mouvans de la Couronne de France, & qu'en punition de ſa forfaiture, tous ces Domaines fuſſent confiſquez au profit du Roy. Memorial de la Chambre des Comptes de Paris, cotté hh fol. 1.

La Requête fut reçuë, les délibérations faites avec les formalitez ordinaires en pareil cas; & il fut conclu qu'on envoyeroit ſur les Frontiéres dans des lieux où les Hérauts pourroient être en ſûreté, citer à ſon de trompe *ledit Seigneur Empereur, à ce qu'il eût à envoyer tel ou tels qu'il lui plairoit bien inſtruits de ſa cauſe, pour alléguer ce que bon leur ſembleroit contre ladite demande des Avocat & Procureur du Roy: & cependant auſdits Avocat & Procureur ne ſeroient leurs fins & concluſions ajugées juſqu'à la réponſe dudit Empereur.* Langey. Liv. 8.

L'Arrêt fut exécuté par un Héraut d'armes; & perſonne n'ayant paru pour répondre, la requête de l'Avocat & du Procureur du Roy fut entérinée ſelon ſa forme & teneur, & les Comtez d'Artois, de Flandre

Digitized by Google

1537. & de Charolois, & autres Domaines, furent déclarez réünis à la Couronne.

La guerre continuë de tous côtez.

Cet Arrêt fut regardé par l'Empereur à peu près comme on avoit regardé en France, les bravades qu'il fit lui-même dans ſa Harangue de Rome. La guerre continua de tous côtez, même pendant l'Hyver, excepté dans la Franche-Comté, pour laquelle les Suiſſes obtinrent du Roy la neutralité. Burie Commandant de Turin ſurprit Caſal; mais n'ayant pas eu aſſez de temps pour ſe retrancher contre le Château, ni pour être ſecouru par le Comte Rangoné, il fut ſurpris lui-même par le Marquis du Guaſt, qui étant entré par la porte de ſecours, lui tailla en piéces douze cens hommes, & le fit priſonnier. Cette défaite fut cauſée par la meſintelligence qu'il y avoit entre Burie & Rangoné, & par la négligence du Comte de Biandras Gentilhomme du Montferrat. Burie ne voulut point communiquer ſon deſſein de la ſurpriſe de Caſal à Rangoné, qui auroit pû aiſément, s'il avoit été averti, ſe mettre entre cette Place & le Marquis du Guaſt; & Biandras n'exécuta point l'ordre qu'il avoit reçu de Burie, d'aſſembler des outils & des Pionniers, pour faire promptement les retranchemens entre la Ville & le Château.

Recueil de Traitez par Leonard, Tom. 2.

Le Roy entre en Campagne dans l'Artois, & prend Hédin.

Le Roy lui-même ſur la fin de Mars ſe mit en campagne, & entra avec vingt-cinq à vingt-ſix mille Hommes de pied, & quelque Cavalerie dans le Comté d'Artois, ſachant que les Impériaux n'y pourroient pas ſi-tôt former une Armée. Il aſſiégea & prit la Ville de Hédin, & enſuite le Château, Place importante ſur cette Frontiére. Il lui en coûta beaucoup de braves hommes, & entre autres Antoine de Mailli qui commandoit mille Fantaſſins, & Charles de Bueil Comte de Sancerre, jeune Seigneur de grande eſpérance. Saint Pol, Saint Venant, Lillers, & quelques autres Places moins conſidérables furent emportées à la vûe du Comte de Reux retranché à Marville avec quatre mille hommes ſeulement. Après quoi le Roy fit cantonner ſon Armée ſur toute cette frontiére; & en fit marcher une partie en Piémont, où il avoit avis que les Troupes ennemies groſſiſſoient: mais ce détachement fut contremandé, ſur la nouvelle que Floris d'Egmond Comte de Bures, Lieutenant général de l'Empereur, avoit inveſti Saint Pol.

Mémoires de Martin du Bellay. Liv. 8.

Les Impériaux le reprennent & font d'autres conquêtes.

Cette Place que le Roy avoit réſolu de conſerver, parce qu'elle pouvoit beaucoup incommoder tout le Pays d'Artois, n'étoit pas encore tout à fait en état de défenſe, quand les Impériaux y vinrent mettre le Siége le neuviéme de Juin. Mais comme il y avoit d'excellentes Troupes commandées par de très bons Capitaines ſous les ordres de Jean d'Eſtouteville Seigneur de Villebon, elle fut vaillamment défenduë juſqu'au quinziéme du mois, qu'elle fut emportée d'aſſaut. L'Ennemi fit main-baſſe ſur la Garniſon & ſur les Bourgeois. Le brave Moyencourt, qui avoit fait tant de belles actions à la défenſe de Péronne, y fut tué avec ſon frére, S. Aubin, la Salle, & pluſieurs autres Gentilshommes. Martin du Bellay tiré de deſſous un tas de corps morts, fut ſauvé par un Capitaine Alleman, & fait priſonnier auſſi-bien que Blérencourt & Villebon Gouverneur de la Place.

Cet-

Digitized by

Cette nouvelle fut portée à Monſieur le Dauphin & au Maréchal de Montmorenci, qui étoient en marche pour le ſecours, & qui ne laiſſérent pas d'avancer du côté des Ennemis, pour être à portée de ſecourir les autres Places de la Frontiére, ſi elles étoient attaquées. Le Comte de Bures deſeſpérant de conſerver Saint Pol, y fit mettre le feu & raſa le Château, pour faire quelque autre entrepriſe. 1537.

Il avoit une très belle Armée compoſée de vingt-deux à vingt-trois mille Lanſquenets, de ſix mille Fantaſſins Wallons, & de huit mille chevaux. Il n'oſa attaquer Hédin qui pouvoit faire une vigoureuſe réſiſtance, & marcha à Montreuil, qui capitula après quelques jours de tranchée ouverte & une bréche faite par le canon des Aſſiégeans, n'y ayant qu'une foible Garniſon pour la grandeur de la Place, qui d'ailleurs étoit très mal fortifiée.

Enſuite il vint mettre le Siége devant Térouënne, où l'on eût été en état de le bien recevoir, vû la force de la Place & le nombre des Troupes qu'on y avoit miſes pour la défendre : mais par la négligence des Munitionnaires, il n'y avoit que très peu de poudres. L'importance de cette Place donna de grandes inquiétudes au Dauphin & au Maréchal de Montmorenci, qui aſſembloient leur Armée à Amiens ; & il fut réſolu d'y jetter inceſſamment du ſecours.

Annebaut fut chargé de cette commiſſion. Il s'avança avec un Corps de Gendarmerie & de Cavalerie Légére, dont deux cens Cavaliers avec quatre cens Arquebuſiers chargez chacun d'un ſac de poudre, avoient ordre, quoi qu'il en dût coûter, de ſe jetter dans la Place ; & dès qu'ils ſeroient entrez, de faire un ſignal, afin que la Cavalerie ſe retirât à temps.

Annebaut prit ſi bien ſes meſures, que le Convoy entra la nuit, à la faveur d'un déſordre qui arriva dans le Camp ennemi, où deux grands Corps de Cavalerie s'étant rencontrez dans l'obſcurité, en vinrent aux mains, l'un prenant l'autre pour François, dont on avoit ſçû l'arrivée à Guinegate. Le ſignal dont on étoit convenu fut donné, & le Général François commençoit déja à faire ſa retraite, lors qu'il entendit tirer pluſieurs coups vers ſon Arriére-garde. C'etoit de jeunes Gentilshommes Volontaires, qui ſuivis de quelque Cavalerie Légére, avoient été ſans ordre, donner l'allarme au Camp Impérial.

Annebaut leur envoya auſſi-tôt commandement de ſe retirer au gros, & s'arrêta quelque temps pour les attendre : mais comme le jour commençoit à paroître, & que le Comte de Bures avoit tenu toute la nuit ſa Cavalerie alerte, il fut en état non ſeulement de charger ceux qui étoient demeurez derriére ; mais encore de faire un gros détachement, pour aller couper le paſſage au reſte à un pont, par où ſe devoit faire la retraite. Annebaut ſe vit tout d'un coup attaqué par un grand Corps de Cavalerie, dont il ſoûtint l'effort avec beaucoup de conduite & de valeur : mais les Eſcadrons ennemis ſe répandant de toutes parts, il fut envelopé, & ſon cheval s'étant abbatu ſous lui, il fut pris avec les

Affaire entre les deux armées également avantageuſe aux deux partis.

Digitized by Google

1537. Sieurs de Piennes, d'O, de Sanſac, le Comte de Villars, & pluſieurs autres gens de marque.

Ceux des Gendarmes François qui avoient paſſé le pont avant le Combat, coururent à Hédin pour en amener du ſecours, avec lequel ayant pris des chevaux frais, ils revinrent à toutes jambes. Le Capitaine d'Auſſun qui étoit à leur tête, trouvant les Ennemis en déſordre, les chargea; on en tua grand nombre, on fit pluſieurs priſonniers, & on délivra quelques-uns de ceux qui avoient été pris dans le premier Combat.

On eut de part & d'autre ſujet de s'attribuer l'honneur de cette Journée. Le Convoi étoit entré dans la Ville, qui étoit le coup eſſentiel, & il y eut beaucoup plus d'Impériaux de tuez que de François. D'autre part les Ennemis étoient demeurez maîtres du Champ de Bataille, avoient fait priſonniers grand nombre de gens de diſtinction, & entre autres le Commandant. Mais ce petit Combat n'auroit été qu'un prélude d'une action bien plus ſanglante, ſans un événement ineſpéré qui l'empêcha.

Comme le Comte de Bures pouſſoit vivement le Siége, nonobſtant l'entrée du ſecours, Monſieur le Dauphin & le Maréchal de Montmorenci s'avancérent vers Térouënne, réſolus de lui donner Bataille, s'il les attendoit. Leur Armée étoit de vingt-quatre à vingt-cinq mille Hommes de pied, partie François, partie Allemans, de deux mille hommes de Cavalerie Légére, & de quinze à ſeize cens Hommes d'armes; & on étoit à la veille d'en venir aux mains, lors qu'un Trompette enyoyé par Marie Reine Doüairiére de Hongrie, ſœur de l'Empereur, Gouvernante des Pays-Bas, arriva au Camp de Monſieur le Dauphin, pour lui donner avis qu'elle avoit conſenti à une Conférence propoſée pour une ſuſpenſion d'armes ſur cette Frontiére; qu'on étoit convenu de s'aſſembler à Bomy, village d'Artois, & que durant ce temps-là le Comte de Bures diſcontinueroit l'attaque de Térouënne. Il y avoit déja quelque temps que cette Princeſſe & la Reine de France ſa ſœur travailloient à rapprocher les deux Princes, & à les engager à cette premiére démarche, pour les diſpoſer à un Traité de Paix.

Sur cet avis, Monſieur le Dauphin s'arrêta, & les Députez de part & d'autre allérent au lieu marqué. Jean d'Albon de Saint André, Chevalier de l'Ordre, Guillaume Poyet troiſiéme Préſident du Parlement de Paris & premier Preſident de Bretagne, & Nicolas Bertereau Secretaire d'Etat, y furent envoyez au nom de Monſieur le Dauphin. Philippe de Lannoy Seigneur de Molembais fut député de la part de la Reine de Hongrie, & Jean Howard Seigneur de Leïdequerque, avec Mathieu Stric Secretaire de l'Empereur, de la part du Comte de Bures.

Recueil de Traitez, par Léonard, T. 2.

Tréve conclue pour dix mois aux Pays-Bas.

Après pluſieurs Conférences, la Tréve fut concluë pour dix mois à l'égard de Frontiéres de Picardie & des Pays-Bas, en attendant qu'on pût parvenir à une Paix finale & entiére, à condition que le Siége de Térouënne ſeroit levé; que le Roy rappelleroit ſon Armée des Pays-Bas, &

Digitized by Google

& qu'il ne fortifieroit aucune Place dans le Comté de Saint Pol, dont il auroit cependant la jouïſſance. Ce Traité fut conclu le trentiéme de Juillet. Le Siége fut levé, & l'Armée de France ſe retira en Picardie. Au reſte, le Roy fut ſi ſatisfait de la fidélité des Habitans de Térouënne, & du zéle qu'ils avoient fait paroître pour ſon ſervice durant le Siége, que pour les en récompenſer, il les déchargea à perpétuité de toutes Tailles, Aydes & Subſides.

1537. Mémorial de la Chambre des Comptes de Paris, cotté II. fol. 5. & 6.

C'eſt ainſi que ſe termina la Campagne de ce côté-là, tandis que la guerre étoit plus allumée que jamais en Piémont. Les affaires du Roy y alloient aſſez mal, à cauſe des différents ſurvenus entre les Généraux Italiens de ſon parti, le Comte Guy Rangoné & Céſar Frégoſe s'étant extrémement brouillez avec Caguin de Gonſague. La choſe avoit été ſi loin, que Frégoſe avoit appellé Gonſague en duel; de ſorte que leurs animoſitez particuliéres ne leur permettant pas d'agir de concert, le ſervice du Roy étoit très négligé, & le Marquis du Guaſt qui avoit une bonne Armée profitoit de ces contretemps.

Affaires de Piemont.

Le Roy averti de ce déſordre, avoit nommé Mr. d'Humiéres pour le commandement général en Piémont, & Langey pour travailler à l'accommodement de ces fâcheuſes querelles. Langey n'y put réuſſir: & après avoir pourvû à la ſûreté du Marquiſat de Saluſſes, comme le Roy le lui avoit ordonné, il vint en poſte lui rendre compte de l'état des choſes. Il l'aſſura que ſi on n'y apportoit un prompt reméde, & que ſi Monſieur d'Humiéres ne conduiſoit en Piémont au moins quatre ou cinq mille Suiſſes ou Lanſquenets, ſa préſence y ſeroit fort inutile, & qu'il auroit le chagrin de n'y être venu, que pour être le témoin de la perte de tout ce que la France y tenoit encore.

C'eſt ſur ce rapport que le Roy, après la priſe de Hédin & de Saint Pol, avoit fait pour le Piémont les détachemens dont j'ai parlé, & qu'il contremanda bien-tôt après, lors qu'il ſçut que le Comte de Bures venoit faire le Siége de cette derniére Place. Le Marquis du Guaſt tira avantage de cette diverſion, chaſſa les François du Marquiſat de Saluſſes, & pour en achever la conquête, vint aſſiéger Carmagnole. Cette Place ſe rendit par capitulation; mais François Marquis de Saluſſes y reçut la récompenſe de la trahiſon qu'il avoit faite au Roy, y ayant été tué ſur la place d'un coup de mouſquet au travers du corps.

L'arrivée de Monſieur d'Humiéres avec un Corps de Lanſquenets du Duc Chriſtophle de Vittemberg, arrêta les progrès du Marquis du Guaſt. On prit & on perdit des Places de part & d'autre. Le Marquis fit lever le Siége d'Aſt aſſiégé par d'Humiéres, que le peu d'obéïſſance des Lanſquenets empêcha de s'oppoſer au ſecours qui y entra; mais il ſe dédommagea par la priſe d'Albe, après que Paul Cerés eut taillé en piéces huit cens Eſpagnols qui vouloient s'y jetter. Turin penſa être ſurpris par Céſar de Naples Gouverneur d'Ulpiano pour l'Empereur: mais la préſence d'eſprit & la réſolution de Boutiéres, Commandant de la Place, la ſauva. Il alla aux Ennemis la halebarde à la main, ſuivi ſeulement de ſa garde Suiſſe & de quelques Gentilshommes, ſe rendit maître d'u-

Avantages & pertes reciproques.

ne

1537. ne fauſſe porte du foſſé qu'on leur avoit ouverte, & par où ils alloient entrer, & ſecondé du Capitaine Vuartis, qui arriva fort à propos à ſon ſecours, renverſa les échelles qui étoient plantées contre la muraille, & les obligea à ſe retirer, après leur avoir tué cent quarante hommes.

Monſieur d'Humiéres qui n'étoit pas aſſez fort pour tenir la campagne contre le Marquis du Guaſt, ne pouvant venir à bout de gouverner les Lanſquenets, & ſachant que les Impériaux pratiquoient des intelligences dans diverſes Places, mit ſes Troupes dans les principales, & pria Langey de retourner vers le Roy, pour lui dire que s'il ne recevoit des ſecours conſidérables d'hommes & d'argent, tout ce qu'il pourroit faire, ſeroit de ſe maintenir juſqu'au commencement de Décembre.

Le Roy renvoya Langey ſur le champ avec vingt-cinq mille écus & avec ordre d'aſſûrer Monſieur d'Humiéres, qu'il ſeroit à lui devant la fin d'Octobre avec une nombreuſe Armée, qui s'aſſembloit déja à Lyon. En effet, il fit partir Monſieur le Dauphin & le Maréchal de Montmorenci pour hâter la marche des Troupes, & recevoir à Lyon quatorze à quinze mille Suiſſes qui devoient s'y rendre. Langey après avoir évité bien des embuſcades, arriva à Turin, où l'argent qu'il apporta & l'eſpérance du prompt ſecours, ranimérent le courage des Soldats.

Cependant le Marquis du Guaſt à la tête d'une Armée de vingt-cinq mille Hommes de pied, de trois mille chevaux, & avec vingt-quatre piéces d'artillerie, aſſiégea & prit Quiers, Albe, & Quiéras, & vint inveſtir Pignerol : mais la Place étant bien fortifiée, & la Garniſon nombreuſe, il ſe contenta de ſe ſaiſir de toutes les avenuës pour l'affamer : & ſachant que l'Armée aſſemblée à Lyon alloit ſe mettre en marche, il envoya dix mille hommes au Pas de Suze, ſous la conduite de Céſar de Naples, où ils ſe retranchérent. Il fit faire le dégât aux environs, enlever tous les vivres & tous les fourages, perſuadé que s'il arrêtoit là l'Armée Françoiſe, Turin & les autres Places du Piémont ſe rendroient ſans coup férir avant la fin de l'année.

Le Roy y marche en perſonne.

Le Roy qui n'en étoit pas moins perſuadé que lui, étoit bien réſolu de ſon côté de forcer le Pas de Suze, quoi qu'il lui en dût coûter ; & voulant marcher en perſonne à cette expédition, il déclara Charles Duc d'Orléans ſon ſecond fils ſon Lieutenant général en Picardie, en Normandie, dans l'Iſle de France, & à Paris ; lui donna pour ſon conſeil le Cardinal du Bellay, chargea Claude Duc de Guiſe, de veiller à la ſûreté de la Bourgogne & de la Champagne, donna à Henry Roy de Navarre le commandement des Provinces de Guyenne & de Languedoc, & à Châteaubriant celui de Bretagne.

Le Roy arriva à Lyon le ſixiéme d'Octobre, & en fit partir le dixiéme Monſieur le Dauphin & le Maréchal de Montmorenci par le chemin de Grenoble & d'Embrun. Ils arrivérent à Oulx, entre Briançon & Suze, à quatre lieuës de ces deux Places, avec dix à douze mille hommes d'Infanterie, dont les huit mille Lanſquenets du Comte Guillaume de Fuſtem-

Digitized

ſtemberg faiſoient les deux tiers, & quelque Cavalerie. Le reſte de l'Armée ſuivoit pour ſe rendre au même lieu avec le Roy. 1537.

Le Maréchal prit une partie de ce Corps d'Armée, & s'avança juſqu'à Exiles, pour aller de là reconnoître le Pas de Suze. Il trouva les Ennemis poſtez à près d'une lieuë en deçà de Suze, à un défilé de la montagne ſur le chemin de Chaumont, où ils avoient fait un grand retranchement dans le défilé, flanqué de deux autres ſur deux collines à droit & à gauche.

Montmorenci jugea qu'il étoit impoſſible de forcer ce retranchement, en l'attaquant de front; mais après avoir bien tout conſideré, il trouva que les deux collines dont je viens de parler, étoient commandées par deux autres hauteurs, & que ſi on pouvoit les gagner, on feroit de là un ſi grand feu ſur les Ennemis, qu'ils ne pourroient pas y réſiſter.

Ayant fait ſon plan d'attaque, il envoya avertir Monſieur le Dauphin de venir ſans tarder à Exiles, afin de le ſoûtenir, parce qu'il en partiroit avant le jour, pour attaquer les Impériaux.

Le Pas de Suze eſt forcé quoi-que retranché par les Impériaux.

Il décampa d'Exiles & prit ſa route vers le village de Chaumont. Le Comte Guillaume de Fuſtemberg eut ordre d'aller ſe ſaiſir de la hauteur qui étoit à ſa main droite & à la gauche des Ennemis, & le Capitaine Artigue-dieu & le Capitaine Rat, marchérent vers l'autre hauteur, à la tête d'une partie de l'Infanterie Gaſcone & Françoiſe. Le Maréchal alloit entre-deux avec un autre Corps, compoſé de Lanſquenets & de François, ſans autre Cavalerie que quatre-vingt ou cent Chevaux Legers commandez par Briſſac, auquel ſe joignirent quelques Gentilshommes, qui ayant laiſſé leur bagage derriére, avoient pris les devants, pour être de l'action; & ce Corps étoit ſoûtenu par celui que conduiſoit Monſieur le Dauphin.

L'Infanterie du Capitaine l'Artigue ſe débanda tout à coup, ſuivant l'ordre qu'elle en avoit, grimpa avec une extrême promptitude ſur la hauteur de la gauche, & s'étant là remiſe en bataille, commença à tirer ſans relâche ſur le retranchement de la colline qui étoit à portée de l'arquebuſe & tout découvert de ce côté-là. Il ne fut pas poſſible aux Ennemis de tenir contre un ſi terrible feu: le retranchement fut abandonné, & dès que l'Artigue vit commencer la déroute, il fit deſcendre Gavaret ſon Lieutenant avec un gros Bataillon, qui tailla en piéces tout ce qui ſe trouva dans le retranchement de la colline, & il fut emporté avant que les Lanſquenets euſſent gagné l'autre hauteur.

Ce poſte étant pris, il étoit impoſſible à Céſar de Naples de tenir dans les autres. Les Impériaux furent mis par tout en déroute. Le Maréchal les ſuivit de près: ſes Troupes entrérent avec eux pêle-mêle dans Suze, où étoient leurs bagages & leurs magaſins; & s'il avoit eu ſeulement cinq cens chevaux, il ſeroit peu échapé des dix mille hommes qui gardoient le paſſage.

Suites de cette expédition.

Le Château de Suze ſe rendit à diſcrétion. Celui de Veillane, gardé par deux cens Eſpagnols, fut emporté d'emblée. Le Capitaine & l'Enſeigne furent faits priſonniers, & les Soldats pendus, pour avoir

Digitized by Google

1537. voir osé tenir contre une Armée Royale dans une si méchante place.

Le Marquis du Guast ne sçut pas plutôt le Pas de Suze forcé, qu'il leva le Blocus de Pignerol. Monsieur le Dauphin se mit à ses trousses pour l'engager à la bataille ; mais il passa promptement le Pô, & s'alla camper à Moncalier. Il partit avec tant de précipitation, qu'il abandonna aux François tous ses vivres, & grand nombre de soldats malades qui étoient à Rivoli, où l'Armée séjourna deux jours ; & de là s'avançant à Grouillan, elle s'empara de quantité de petits Forts aux environs de Turin, & profita des magasins de bled que les ennemis avoient faits, prétendant après la prise de Pignerol venir bloquer cette Place.

Cependant le Marquis du Guast ayant rassuré ses Troupes, fit assez bonne contenance : il repassa le Pô, mais sans trop s'en éloigner, & se retrancha à la tête de son pont. Monsieur le Dauphin ne le sçut pas plutôt en deçà, qu'il marcha à lui. Le Marquis ne l'attendit pas ; il retourna à son camp de Moncalier, & perdit quelques soldats de son arriere-garde, qui fut chargée comme elle achevoit de repasser la riviére.

Comme il vit les François s'opiniâtrer à le suivre, il s'éloigna de Moncalier : & ayant jetté quatre mille hommes dans Quiers, sous les ordres de Dom Antoine d'Arragon son beau-frere, il se retira sous le Canon d'Ast. Moncalier & plusieurs autres petites Villes & Forts, aussitôt après son départ, se rendirent à Monsieur le Dauphin. On y trouva de prodigieux amas de bleds qui servirent à la subsistance de l'Armée ; & il y en eut encore assez de reste pour la provision de Turin pendant un an.

Le Roy n'avoit marché qu'à fort petites journées, & il n'étoit encore qu'à Briançon ; il manda de là qu'on envoyât de fortes escortes sur toute sa route ; parce que la garnison de Vulpiano couroit tout le Val de Suze. Martin du Bellay fut chargé d'aller au devant du Roy avec la Cavalerie, & arriva fort à propos à Rivoli, dans le moment qu'un party de Vulpiano enlevoit cinq ou six mulets chargez de l'argent pour l'armée. Il coupa heureusement ce parti, & reprit les mulets, avant que les ennemis eussent eu le loisir d'en piller la charge. Monsieur le Dauphin & le Maréchal de Montmorenci vinrent trouver le Roy à Carignan, où le siege de Quiers fut résolu. Mais la nouvelle du succès de la négociation qui se faisoit actuellement en Espagne, empêcha l'éxécution de ce dessein.

On conclut une Tréve de trois mois pour ce pays-là. Guichenon Hist. de Savoye.

Lorsque la Tréve fut concluë au mois de Juillet pour la Picardie & les Pays-Bas, par l'entremise de la Reine de France & de la Reine Douairiere de Hongrie, ces deux Princesses travaillerent à la rendre générale, & les Ambassadeurs du Pape & de la République de Vénise les secondérent. Le Roy accorda des sauf-conduits à des Envoyez de la Reine de Hongrie, pour passer en Espagne par la France, & l'Empereur en fit délivrer un au Sieur de Velly, pour venir à Monçon en Arragon,

Digitized by Google

ragon, où ce Prince devoit envoyer ſes Députez. Comme ces deux Princes commençoient à ſe laſſer d'une guerre qui les obligeoit à des dépenſes exceſſives, & qu'il n'étoit point encore queſtion d'entrer dans la diſcuſſion de leurs droits, la choſe fut bien-tôt terminée, & l'on conclut le ſeiziéme de Novembre une Tréve de trois mois ſeulement. Elle devoit commencer du jour de la publication, pour le Piémont, la Savoye, le Comté de Nice, le Dauphiné, la Provence, & l'Etat de Génes. Chacun demeura en poſſeſſion de ce qu'il tenoit actuellement dans tous ces pays, & l'on convint de retirer les armées de part & d'autre, en laiſſant ſeulement des garniſons dans les Places. Le Marquis du Guaſt & le Maréchal de Montmorenci furent chargez de prendre entre eux toutes les précautions neceſſaires pour l'exacte obſervation de ce Traité.

1537. Recueil de Traitez, par Leonard, T. 2.

Le courier qui en fut le porteur, fit grande diligence ; car dès le vingt-huitiéme du même mois de Novembre toutes choſes furent réglées à Carmagnole entre le Maréchal de Montmorenci & le Marquis du Guaſt. Le même jour on publia la Tréve, qui devoit durer juſqu'au vingt-deuxiéme de Février de l'année ſuivante, & dans cet intervalle, ainſi qu'on en étoit convenu à Monçon, l'Empereur & le Roy devoient envoyer leurs Plénipotentiaires à Leucate ſur les frontiéres d'Eſpagne, pour travailler à la Paix.

Memoires de Langey. Liv. 8.

Le Roy retourne en France.

La Tréve rendant la préſence du Roy inutile en Piémont, il ſe diſpoſa à retourner en France. Il laiſſa Montejan pour ſon Lieutenant-Général au-delà des Monts. Il mit Langey Gouverneur à Turin, à Pignerol le Comte Franciſque de Pontrême, à Savillan le Baron de Caſtelpers, Charles de Dros Piémontois, à Mondevi, & Ludovic de Birague à Vorling. Il licentia les Suiſſes ; & dès qu'il fut arrivé à Lyon, il fit partir le Cardinal de Lorraine & le Maréchal de Montmorenci pour Leucate, où l'Empereur avoit promis d'envoyer inceſſamment ſes Députez, pour traiter de la Paix.

La Tréve pour le Piémont cauſa un nouveau chagrin au Duc de Savoye, qui dépouillé de ſes Etats, les voyoit partagez entre ſes Alliez & ſes ennemis, & également ruïnez par les uns & par les autres. Mais ce fut là de tout temps le ſort des Princes, dont les Domaines ſe trouvent placez entre ceux de deux ennemis plus puiſſans qu'eux. Leur politique dans ces conjonctures ſeroit de ſe ménager avec l'un & avec l'autre : & ainſi fit le Duc de Lorraine qui ſe maintint dans la neutralité ; & ſi le Duc de Savoye n'eût pas pris parti, il auroit évité tous les malheurs dont lui & ſes ſujets furent accablez juſqu'à ſa mort. Mais il ſe laiſſa ſéduire par les careſſes de l'Empereur, qui ne ſe mit en peine de ménager les intérêts de ce Prince, qu'autant qu'ils s'accordoient avec les ſiens.

Il fait une Ligue avec l'Empereur des Turcs contre Charles V.

La Tréve lui étoit alors néceſſaire, principalement pour deux raiſons. La premiére qu'il manquoit d'argent, pour ſubvenir à la ſubſiſtance de ſes Armées. La ſeconde étoit la Ligue que le Roy avoit faite avec Solyman contre lui. Cette Ligue fit en ce temps-là grand bruit

Digitized by Google

1537. bruit dans le monde. Juſques-là les Rois de France avoient été très-ſcrupuleux ſur cet article. L'exemple que le Pape Alexandre VI. leur avoit donné, en ſollicitant Bajazet contre Charles VIII. celui de Ludovic Sforce, Duc de Milan, qui avoit fait la même choſe, & tout récemment celui de Jean Vayvode de Tranſylvanie, qui diſputoit la Hongrie à Ferdinand Roy des Romains, ne leur avoient pas ſemblé ſuffiſans pour les autoriſer à faire une telle démarche, qui leur paroiſſoit indigne du glorieux Titre de Roy Très-Chrêtien : mais l'acharnement de l'Empereur contre la France, ſon ambition démeſurée, les calomnies que ſes Miniſtres avoient répanduës les années précedentes, principalement en Allemagne, ſur ce ſujet-là même; enfin le danger où le Roy avoit vû ſon Etat expoſé par l'irruption de l'Armée Impériale dans la Provence, le firent paſſer par deſſus toute conſideration, & recevoir les offres avantageuſes que le Grand Seigneur lui faiſoit.

L'affaire fut négociée, & la Ligue concluë par Jean de la Foreſt Auvergnac, & Seraphin Gozio de Raguſe : & il fut convenu qu'à l'ouverture de la campagne, le Roy attaqueroit le Duché de Milan avec une puiſſante armée, tandis que Soliman avec une nombreuſe flote fondroit dans le Royaume de Naples, & redoubleroit ſes efforts en Hongrie contre le Roy des Romains.

Expeditions de Solyman.

Solyman tint ſa parole, & le Roy manqua à la ſienne par l'impuiſſance de la tenir. Barberouſſe fit une deſcente au Royaume de Naples, prit Caſtro auprès de Tarente, courut de là juſqu'à Brindes, mettant tout à feu & à ſang, y fit un très-grand butin & des eſclaves ſans nombre. D'autre part l'Armée des Turcs défit dans un ſanglant combat auprès d'Eſſek l'Armée du Roy des Romains, compoſée d'Allemans, de Hongrois, des Troupes de Bohéme & d'Italie, & les meilleurs Capitaines de ces quatre nations y périrent : mais le Roy occupé du côté de la Picardie, ne put arriver au-delà des Alpes, que ſur la fin de l'Automne, n'y être aſſez à temps pour ſeconder les efforts de Barberouſſe dans le Royaume de Naples. Ce fut un grand bonheur pour la Chrêtienté, & préferable ſans doute aux progrès, que l'armée de France auroit pû faire du côté du Milanez. Le Roy tâcha inutilement de ſe diſculper auprès de Soliman, & les Manifeſtes qu'il envoya en Allemagne, pour juſtifier ſa conduite ſur l'alliance qu'il avoit faite avec ce Prince infidele, n'eurent pas un meilleur ſuccès. Ce furent-là les funeſtes effets que l'animoſité des deux Princes produiſit durant le cours de l'année 1537.

Apologia Franciſci I. apud Freber. Tom. 3. rerum Germanic.

Les Negociations de paix ſont renouvellées.

Le commencement de la ſuivante promit quelque choſe de plus heureux pour le bien de la Chrétienté, & pour le repos des peuples. Les Conférences pour la Paix avoient été commencées à Leucate dès le mois de Décembre, entre le Cardinal de Lorraine & le Mareſchal de Montmorenci d'une part, & Dom François de los Cobos Grand Commandeur de Leon, & Nicolas Perrenot Seigneur de Granvelle, de l'autre; les Comtes de Chalant & de Mazin y aſſiſterent de la part du Duc de Savoye.

Recueil de Traitez, par Leonard, T. 1. Guichenon Hiſt. de Savoye.

Les

Digitized by

Les Plénipotentiaires Impériaux réduisirent leurs prétentions aux propositions suivantes : que le Duc d'Orleans épousât la niéce de l'Empereur, fille aînée du Roy des Romains, en recevant le Duché de Milan pour sa Dot, à condition que le Roy confirmeroit les Traitez de Madrid & de Cambrai sans aucunes exceptions. 1537.

Que le Roy rendît tout ce qu'il avoit pris au Duc de Savoye tant en deçà qu'au delà des monts, & le dédommageât des pertes qu'il lui avoit causées par la guerre.

Qu'il rendit Hédin avec l'artillerie & les munitions qui s'y trouvoient.

Qu'il promît de seconder l'Empereur pour la convocation d'un Concile général, & de faire observer à ses sujets ce qui y seroit ordonné.

Qu'il s'engageât à contribuer à la guerre contre le Turc autant qu'il seroit jugé convenable.

Qu'il renonçât à toutes les Ligues qu'il pourroit avoir faites avec les Princes d'Allemagne, au préjudice de la Maison d'Autriche.

Qu'afin qu'on pût être assuré qu'il observeroit tous ces articles, il consentît que le Duc d'Orléans, pendant trois ans après son mariage, demeurât à la Cour de l'Empereur, ou bien qu'il laissât l'Empereur Maître durant cet espace de temps des Forteresses de l'Etat de Milan.

Ces articles furent envoyez au Roy, & voici le précis de l'écrit qu'il envoya sur ce sujet. Que quoi qu'il eût des droits très-légitimes sur le Duché de Milan indépendemment du mariage de son fils avec la niéce de l'Empereur, il l'accepteroit toutefois volontiers pour la dot de cette Princesse.

Que pour les Traitez de Madrid & de Cambrai, il les confirmeroit dans les points auxquels il croiroit être obligé; que pour ceux sur lesquels il y auroit de la difficulté, il s'en remettroit au jugement du Pape.

Qu'il seroit content de rendre au Duc de Savoye ses Etats, pourvû que l'Empereur quittât tout le Duché de Milan : mais que tandis qu'il en retiendroit les Forteresses, il ne seroit pas juste que les troupes de France fortifient des Places du Duc de Savoye, & de Hédin.

Qu'étant du devoir d'un Prince Chrétien de se conformer aux Decrets d'un Concile général, & d'en procurer la convocation quand le bien de l'Eglise le demandoit, il ne convenoit point d'en faire l'article d'un Traité.

Qu'il en étoit de même, & pour la même raison, du secours qu'on lui proposoit contre le Turc, & qu'il regleroit cet article avec le Pape & les Vénitiens.

Que pour les liaisons qu'il pourroit avoir avec les Princes d'Allemagne, dès là que l'Empereur auroit fait & observeroit la Paix avec lui, tout cela cesseroit, & qu'il n'étoit point necessaire d'en faire mention dans le Traité.

Digitized by Google

1538. Ces deux plans ne s'accordoient guéres enſemble. L'Empereur prétendoit donner la loi, & le Roy ne paroiſſoit pas réſolu à la recevoir de lui. Tous deux pourtant ſouhaitoient la Paix, & vouloient qu'on le crût: c'eſt pourquoi leurs Plénipotentiaires bien inſtruits de leurs intentions, & voyant bien qu'il faudroit du temps, pour ſe rapprocher les uns des autres ſur deux ou trois des principaux articles propoſez, firent une prolongation de Tréve l'onziéme de Janvier, en un lieu nommé les Cabannes de Fitou, entre Perpignan & Narbonne, juſqu'au premier de Juin, à deſſein de continuer les negociations pour la Paix durant cet intervalle. Les deux Princes ratifierent ce Traité, & les Ambaſſadeurs ſe retirerent de part & d'autre, pour aller auprès de leurs Maîtres prendre de nouvelles inſtructions.

Ce fut peu de temps après le retour du Maréchal de Montmorenci, que le Roy, pour le récompenſer des ſignalez ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat, principalement dans la campagne de Provence contre l'Empereur, l'honora de l'Epée de Connétable, Charge qui n'avoit point été remplie, depuis que Charles Duc de Bourbon avoit merité par ſa revolte d'en être dépouillé. Celle de Mareſchal de France, que Montmorenci laiſſoit vacante, fut donnée au Sieur de Montejan, qui étoit actuellement General des troupes en Piémont; & le Maréchal de la Marc étant mort peu de temps après la belle défenſe qu'il fit au ſiege de Peronne, ſon Bâton fut donné à Claude d'Annebaut.

Memoires de Langey Liv. 8

Le Pape s'y intéreſſe.

Cependant le Pape, qui ne vouloit point laiſſer rallentir l'ardeur que l'Empereur & le Roy faiſoient paroître pour la Paix, d'où dépendoient l'Aſſemblée du Concile general & la Ligue des Princes Chrétiens contre le Turc, qu'il méditoit depuis long-tems, réſolut d'y travailler par lui-même, & propoſa aux deux Princes de ſe trouver tous trois enſemble ſur les frontiéres de Provence. Une telle offre d'un Pape, qui vouloit bien, quoique plus que ſeptuagenaire, s'expoſer aux fatigues d'un ſi long voyage pour l'avantage de la Chrétienté, ne put avec bienſéance être refuſée. L'un & l'autre l'accepterent; mais le Roy peu de temps après fit quelque difficulté là-deſſus, ayant appris par les lettres du Cardinal de Mâcon & de Monſieur de Selve, ſon Ambaſſadeur à Rome, que le Pape prétendoit dans cette entrevûë ménager le mariage de ſon neveu Octave Farneſe avec Marguerite d'Autriche, fille naturelle de l'Empereur, & veuve d'Alexandre de Medicis, qui avoit été aſſaſſiné l'année précedente. Ces deux Miniſtres ayant laiſſé entrevoir au Pape que ce mariage déplaiſoit au Roy, il en parut fort irrité; mais s'étant un peu radouci, il leur demanda, s'il étoit défendu à un Pape de faire de ces ſortes d'alliances avec les Souverains? Il leur dit qu'il ne tiendroit qu'au Roy, quand il le voudroit, de faire le même honneur à la Maiſon de Farneſe, en l'alliant avec la ſienne: Et en effet il penſoit à marier ſa niéce avec Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme; mais ce projet ne réuſſit pas. Il ajoûta qu'il avoit aſſez donné de preuves de ſon déſintereſſement, & de la droiture de ſes intentions pour la réconciliation des deux Princes; & pour en mieux convaincre les Ambaſſadeurs, il les fit

Lettres mſ. du Cardinal de Mâcon & du Sieur de Selve au Connétable, dans la Biblioth. de M. le Preſident de La Moignon.

fit avertir de ſe précautionner contre certaines intrigues de l'Infant de Portugal, qui ſur quelque penſée que l'Empereur avoit euë, ou paru avoir de lui donner le Duché de Milan, lors qu'on en traitoit pour Henry, alors Duc d'Orléans, ſollicitoit fortement à la Cour Impériale, afin de faire penſer de nouveau à lui. 1538.

Ceci n'étoit pas ſans fondement ; car je trouve dans une lettre du Sieur de Caſtillon, Envoyé de France en Angleterre, écrite au Connétable de Montmorenci, que l'Empereur, quelque ſemblant qu'il fît d'être toûjours mal avec Henry Roy d'Angleterre, lui propoſa dans ce temps-là un double mariage ; ſavoir celui de la veuve du feu Duc de Milan pour Henri même, qui en peu d'années épouſa quatre ou cinq femmes les unes après les autres, & celui de Marie d'Angleterre ſa fille avec Dom Louïs Infant de Portugal, auquel l'inveſtiture du Milanez ſeroit donnée, à condition que le Roy d'Angleterre ſigneroit une Ligue défenſive pour ce Duché, & fourniroit le tiers des frais néceſſaires pour cette défenſe, & le Roy de Portugal un autre tiers. Le Pape ajoûta à ces avis qu'il donna aux Ambaſſadeurs de France, qu'il falloit ſe défier beaucoup des menées d'André Doria, homme ennemi de la Paix, & qui ſans s'embaraſſer aucunement du bien public, ne penſoit qu'à brouiller pour ſon intérêt particulier, & pour ſe conſerver la conſidération que la guerre lui attiroit. Au même Recueil.

Nonobſtant ces confidences & cette franchiſe affectée du Pape, les Ambaſſadeurs de France n'étoient point d'avis de l'entrevûë ; & George d'Armagnac Evêque de Rodez, qui étoit auſſi à Rome de la part du Roy, lui mandoit, qu'il s'appercevoit tous les jours de plus en plus de la partialité du Pape pour l'Empereur, & qu'il craignoit fort que cette entrevûë ne produiſît quelque monſtre (ce ſont ſes termes) c'eſt-à-dire, quelque choſe de très-fâcheux pour la France. Mais le Roy étoit trop engagé, & ne pouvoit reculer, ſans donner lieu de croire à toute l'Europe, qu'il s'éloignoit d'une Paix ſi néceſſaire au bien de l'Egliſe & au ſalut de la Chrétienté. Il ne laiſſa pas, pour retirer ſa parole, de ſe ſervir d'un obſtacle, que le Duc de Savoye fit naître, & qui penſa tout arrêter. Lettre de l'Evêque de Rodez, au même Recueil.

Il propoſe une entrevûë à Nice entre les deux Souverains

Le Pape étoit convenu avec l'Empereur, que ce ſeroit à Nice qu'ils ſe trouveroient avec le Roy. Il envoya ſon Camérier au Duc de Savoye lui demander le Château pour ſon logement, & le prier de trouver bon, qu'il y mît garniſon pour tout le temps que les Conférences dureroient.

Le Duc avoit autrefois rejetté une propoſition toute ſemblable, que Clément VII. lui avoit faite, lorſque ce Pape vint en France trouver le Roy ; & elle lui étoit d'autant plus deſagréable dans la conjoncture préſente, qu'il n'avoit plus que cette place qui pût lui ſervir d'azile. Il envoya en Eſpagne Rubat, un de ſes Maîtres des Comptes, pour prier l'Empereur de ne point exiger de lui, qu'il livrât ſon Château au Pape, & dit au Camérier qu'il en attendroit la réponſe, avant que de donner la ſienne à Sa Sainteté. Memoires de Lambert, Preſident de Savoye.

Sur

Digitized by Google

1538. Sur ces entrefaites le Vicomte de Martigues, l'Evêque de Lauſanne, & le Baron de Menthon vinrent trouver le Duc de la part du Roy, pour le diſſuader de recevoir la garniſon du Pape. Ils lui dirent qu'ils étoient chargez par le Connétable de Montmorenci, de l'aſſurer que le Roy lui donneroit toute ſorte de ſatisfaction, s'il vouloit ſe remarier en France, & y marier auſſi le Prince de Piémont ſon fils aîné.

Ces offres augmenterent l'embarras du Duc, qui ſe fioit encore moins au Roy qu'au Pape & à l'Empereur; & il n'y répondit point autre choſe, ſinon qu'il demeureroit obligé toute ſa vie à Sa Majeſté, ſi elle vouloit bien lui rendre ſes Etats; mais que la Ducheſſe ſa femme n'étant morte que depuis quelques ſemaines, il ne penſoit pas à ſe remarier ſi-tôt, & que ſon fils n'étoit point encore en âge d'être marié.

La réponſe de l'Empereur ne tarda pas long-temps. Il écrivit au Duc, qu'il ne devoit point faire de difficulté de mettre le Château de Nice entre les mains du Pape, & que Sa Sainteté ſe donnant la peine de paſſer les Alpes pour lui procurer ſon rétabliſſement dans ſes Etats, c'étoit le moins qu'il pût faire, que de lui donner cette marque de ſa reconnoiſſance & de ſa confiance; & peu de jours après arriva le Fourier du Pape pour marquer les logis dans le Château.

Mais d'autre part le Roy fit déclarer au Duc, que s'il ſe deſſaiſiſſoit de cette Place, il ne ſe rendroit point à la Conférence. Sur quoi il prit le parti d'aller lui-même trouver l'Empereur qui étoit arrivé le neuviéme de May à Villefranche, où nonobſtant toutes ſes remontrances, l'Empereur lui dit nettement, qu'il n'étoit plus temps de déliberer; qu'il avoit engagé ſa parole au Pape, enſuite de celle que lui-même lui avoit donnée, & que s'il ne prenoit ce parti, on ne ſe mêleroit plus de ſes affaires.

Le Duc ne pouvant plus s'en défendre, alla trouver le Pape à Monaco, & lui dit qu'il étoit prêt à faire tout ce que Sa Sainteté ſouhaiteroit de lui, quelque mauvais gré que lui en dût ſavoir le Roy de France. Auſſi-tôt le Pape ſe rendit à Nice: mais quand il fut queſtion d'en faire ſortir la garniſon Savoyarde, elle refuſa d'obéïr, prenant pour prétexte qu'on ſçavoit que l'Empereur vouloit ſe rendre maître de cette Place & du Prince de Piémont, & qu'elle ſe feroit plutôt hacher en pieces, que de faire une choſe ſi préjudiciable au Duc ſon Maître. Non ſeulement les ſoldats du Château s'opiniâtrerent à n'en pas ſortir; mais la Ville même déclara qu'il étoit contre ſes Privileges de recevoir d'autres troupes que celles du Duc, & ferma ſes portes: de ſorte que le Pape fut obligé d'aller prendre ſon logement au Monaſtére de ſaint François hors de la Ville.

Nicolo Tiepolo Relatione del convento di Nizza, mſſ. de la Biblioth. de Monſ. l'Abbé d'Eſtrées.

Le Pape & l'Empereur ne douterent pas que cette réſiſtance de la garniſon & des Bourgeois ne fût un jeu concerté avec le Duc, qui tâcha en vain de ſe diſculper là-deſſus. L'Empereur refuſa la viſite qu'il voulut lui rendre à Villefranche, & lui fit dire qu'il ne ſe donnât pas la peine de le venir trouver, à moins qu'il ne lui mît entre les mains Muſinens Gouverneur du Château, pour en faire juſtice, auſſi-bien que deux ou trois

trois autres perſonnes de ſa Cour, qui étoient les auteurs des mauvais conſeils qu'on lui donnoit. 1538.

Cependant le Roy, quelque envie qu'il eût, ou qu'il fît paroître d'éviter l'abouchement avec le Pape & l'Empereur, prévit bien les fâcheuſes conſéquences de ſon refus, & appréhenda que le Pape irrité ne s'unît contre lui avec ſon ennemi. D'ailleurs il n'avoit plus de prétexte de ne pas venir au rendez-vous, puiſque Nice demeuroit en la puiſſance du Duc de Savoye. Ainſi il reſolut de partir, & envoya devant, le Cardinal de Lorraine & le Mareſchal de Montmorenci, pour aſſurer le Pape qu'il arriveroit au plûtôt. *Le Roy part pour s'y rendre.*

Il arriva en effet peu de jours après à un quart de lieuë de Nice, où on lui avoit préparé un logis, & où le Duc vint le ſaluër le troiſiéme de Juin. Le Roy le reçut avec beaucoup de bonté, & lui fit propoſer des conditions fort avantageuſes par le Connétable, ſuppoſé qu'il voulût ſincerement rentrer dans le parti de France. L'Empereur en fut averti par Chalant Mareſchal de Savoye; & dans ſa crainte que l'accommodement ne ſe fît ſans ſa participation, il ſe radoucit beaucoup à l'égard du Duc. Il lui fit dire par le Mareſchal qu'il ne ſe mît point en peine; qu'il auroit toûjours ſoin de ſes intérêts, & que les Conférences qu'on alloit commencer ſe termineroient d'une maniere dont il auroit tout ſujet d'être content.

Avant qu'on parlât d'affaires on ſe rendit des civilitez réciproques. La Reine de France, ſœur de l'Empereur, alla par mer lui rendre viſite à Villefranche, où il arriva un accident, qui d'abord fit trembler tout le monde pour l'un & pour l'autre: mais quand le danger fut paſſé, ils en firent des plaiſanteries. On avoit fait depuis l'endroit où la Galere de la Reine devoit jetter l'ancre, un pont de cinquante pas juſqu'au port. L'Empereur alla la recevoir au bout de ce pont au ſortir de ſa Galere; & en ce moment le pont s'étant rompu, tous deux tomberent dans la mer: on les en tira auſſi-tôt, & ils en furent quitte pour la peur & pour changer d'habits. *Accident qui arriva à la Reine & à l'Empereur, près de Villefranche.*

Quoique l'Empereur & le Roy fuſſent ſi près l'un de l'autre, ils ne ſe virent point; ſoit que le cerémonial les embarraſſât, ſoit que l'un des deux, ou l'un & l'autre appréhendaſſent de ſe trop commettre; mais le Pape fut l'entremetteur, & fit diverſes propoſitions pour la Paix, tant de la part du Roy à l'Empereur, que de la part de l'Empereur au Roy, ſans rien avancer, l'article de la reſtitution du Milanez étant uue difficulté inſurmontable. C'eſt pourquoi il ſe borna à negocier une longue Tréve, pendant laquelle, ſans crainte de diverſion, on pût mettre en exécution le Traite de Ligue offenſive, qu'il avoit fait avec l'Empereur & les Vénitiens contre le Turc. Relatione del convento di Nizza.

Prévoyant les grandes difficultez qu'il trouveroit à la Paix, il avoit formé ce projet de Tréve avant que de partir de Rome, & il l'avoit communiqué aux Ambaſſadeurs de France, ou bien ils l'avoient ſçu d'ailleurs. Ils n'étoient nullement d'avis que le Roy l'acceptât: leur ſentiment étoit, qu'il falloit ou la Paix ou la Guerre; & l'Evêque de *Le Pape negocie une Tréve qui eſt prolongée pour dix ans.*

Digitized by Google

1538. Lettre de l'Evêque de Rodez, au Recueil de M. le Preſident de La Moignon.

Rodez écrivit fort au long ſes penſées au Connétable ſur ce ſujet. Il lui repréſenta que cette Tréve acheveroit la rupture du Roy avec Solyman, qui étoit déja fort irrité de ce qu'on lui avoit manqué de parole l'année précedente; qu'il n'en falloit pas davantage, pour l'obliger à faire la Paix avec l'Empereur & avec la Republique de Veniſe; que ſi cela arrivoit, l'Empereur ſeroit moins traitable que jamais; que s'il réuſſiſſoit dans la guerre contre le Turc, ce ſeroit encore pis, & qu'on lui verroit reprendre ſes airs ordinaires de fierté & de hauteur; que quand le Roy ne voudroit pas pouſſer ſes conquêtes en Italie, pour épargner les frais d'une grande armée, il obligeroit toûjours ſon ennemi à y faire de grandes dépenſes, & à y entretenir de groſſes troupes; qu'on avoit actuellement des intelligences pour faire livrer au Roy les citadelles de Lodi & de Pavie dans le Milanez, & pour enlever au Roy des Romains Gradiſca & Goritia dans le Frioul; que ſi ces entrepriſes réuſſiſſoient, comme il y avoit lieu de l'eſperer, les ennemis ſe trouveroient fort embarraſſez, & peut-être contraints d'accepter la Paix aux conditions que la France leur offriroit.

Ces remontrances n'eurent point d'effet; & il y a beaucoup d'apparence que le Roy, de peur de chagriner le Pape, qui n'étoit déja que trop engagé avec l'Empereur par les avances faites pour le mariage de Marguerite d'Autriche avec Octave Farneſe, jugea à propos de le contenter. Ainſi la Tréve fut prolongée pour dix ans le dix-huitiéme de Juin au Convent de ſaint François auprès de Nice, après que les deux Princes eurent promis au Pape d'envoyer leurs Plénipotentiaires à Rome, pour y traiter à loiſir d'une Paix finale.

Recueil de Traitez, par Leonard. T. 2.

Après la concluſion de ce Traité, par lequel ils demeuroient en poſſeſſion de ce qu'ils tenoient de part & d'autre, tant en deçà qu'au delà des Alpes, l'Empereur monta ſur mer pour faire voile vers Barcelone, le Pape reprit le chemin de Rome, & le Roy celui de ſa capitale. Ce fut en cette occaſion que Paul III. ſur la demande que ce Prince lui en fit, accorda au Chancelier de France, aux Préſidens & aux Conſeillers du Parlement de Paris, le droit d'Indult pour la nomination de qui il leur plairoit à un Benefice vaquant dans la dépendance de l'Egliſe ou de l'Abbaye, dont ils auroient fait le choix, afin d'y appliquer leur privilege. Eugene IV. avoit déja fait cette conceſſion à Charles VII. de laquelle on n'avoit pas fait grand uſage, & c'eſt cette conceſſion que Paul III. confirma avec augmentation, & qui, depuis François I. a eu une pleine & entiére exécution.

Entrevûë de l'Empereur & du Roy de France à Aigues-mortes.

L'Empereur, quelques jours après ayant été obligé par le vent contraire, de relâcher à l'Iſle de ſainte Marguerite, envoya de là un Gentilhomme de ſa Cour au Roy, qui étoit alors à Avignon, pour le ſaluër, & lui témoigner ſon deſir de le voir & de l'entretenir, & que s'il le vouloit bien, il deſcendroit à terre à Aigues-mortes. Le Roy répondit à cette civilité, en faiſant paroître un égal empreſſement de l'embraſſer, & ſe rendit au lieu marqué. Dès que l'Empereur l'y ſçut arrivé, il vint à terre. Il fut reçu avec tous les honneurs qui lui étoient dûs, & régalé d'un

Digitized by Google

d'un magnifique repas. Enſuite le Roy alla le viſiter dans ſa Galere, chacun affectant de faire paroître toute la cordialité & toute la franchiſe poſſible. L'Auteur Eſpagnol de l'Hiſtoire de Charles V. ou mal informé, ou pour faire plaiſir à ſa nation, renverſe l'ordre de ces viſites mutuelles, & dit que le Roy alla le premier trouver l'Empereur ; mais un témoin oculaire, & très-éloigné de ces baſſes affectations, nous aſſure du contraire: il ajoûte que l'entretien des deux Princes dans la Galere de l'Empereur fut fort long, & qu'on ne ſçut point les choſes dont ils traiterent; mais qu'on vit par la ſuite, qu'il avoit été fort inutile. 1538. Antoine de Vera, de Figueroa. Langey. L iv. 8

Le Duc de Savoye, qui avoit conçu de grandes eſpérances de la médiation du Pape pour ſon rétabliſſement dans ſes Etats, fut fort conſterne de la Tréve, qui l'en laiſſoit dépouillé encore pour dix ans ; & il ſe tint fort offenſé d'un des articles du Traité, par lequel il n'étoit compris dans la Tréve, qu'au cas qu'il la ratifiât dans un mois, à faute dequoi l'Empereur renonçoit à la protection qu'il lui avoit donnée juſques alors. Il fallut pourtant ſe réſoudre à donner la ratification. Il l'envoya à l'Empereur, & l'Empereur au Roy. Elle étoit conçuë d'une maniere qui n'agréa point à ce Prince : le Duc fut obligé de la réformer, & enfin il la donna le vingt-uniéme de Novembre telle qu'on la ſouhaitoit.

Ce ne fut pas là le dernier chagrin qu'on lui fit : car l'Empereur déclara au Maréchal de Chalant, & au Préſident Lambert, que le Roy étant maître de Turin, de Pignerol, & de pluſieurs autres Places du Piémont, où il avoit beaucoup de troupes, il étoit de ſon intérêt & de celui du Duc leur Maître, d'avoir une garniſon Eſpagnole dans Aſt, Verceil, & Foſſan: & le Duc fut contraint d'y conſentir. D'autre part le Maréchal de Montejan, Lieutenant Général pour le Roy en Piémont, ſe fit livrer par le Sieur de Cercenaſque la ville de Caours, pour le prix de dix mille écus, en exécution du Traité que Langey en avoit paſſé avec ce Seigneur; & le Connétable quelque temps après fit propoſer au Duc de la part du Roy, de faire l'échange du Comté de Nice pour d'autres terres ſituées en France, juſqu'à la concurrence de 20000. écus de rente. Il fut outré de cette propoſition, & la refuſa, proteſtant que quoi qu'il arrivât, il mourroit Comte de Nice. Ce fut apparemment vers ce tems-là, que pour faire connoître ſon dépit & ſa réſolution de tout hazarder pour ſe rétablir dans ſes Etats, il fit graver une Deviſe, dont quelques Compilateurs de ces ſortes de ſymboles héroïques n'ont pas fidelement rapporté le corps, & qu'ils ont attribuée à Emanuel ſon fils, qui l'avoit auſſi adoptée. C'étoit un bras nud*, dont la main tenoit une épée, & pour ame ces mots, *SPOLIATIS ARMA SUPERSUNT*, qui ſignifioient, que tout dépouillé qu'il étoit de ſes Etats, il avoit au moins encore des armes pour les reconquerir. Memoires du Preſident Lambert. Lettr. mſſ. de Langey au Connétable, au Recueil de Mr. le Preſident de La Moignon. Guichenon, Hiſt. de Savoye.

* Les Compilateurs de Deviſes, à la place du bras nud ont ſubſtitué un ſymbole plus noble. C'eſt un de ces vieux cheſnes dépouillez de leurs feuilles, & conſacrez par les anciens, où les Heros pendoient leurs armes.

Digitized by Google

1538. Comme il n'avoit jamais paſſé pour grand ſoldat, cette Deviſe fut trouvée plus ingénieuſe, qu'heureuſement appliquée à ſa perſonne, & le Roy lui pardonna aiſément ce petit effet de ſa vanité & de ſon chagrin; tandis que pour s'aſſurer la poſſeſſion de ce qu'il tenoit en Piémont, il faiſoit faire de nouvelles fortifications à Turin, à Savillan, & aux autres Places, & une citadelle à Pignerol, & à Montcalier.

1539 *Ils font enſemble un Traité qui allarme le Roy d'Angleterre.* Du Tillet, Recueil des Traitez avec l'Angleterre. Lettres du Sieur de Caſtillon, au Connétable, au Recueil de M. le Preſident de La Moignon.

La Tréve de Nice, l'entrevûë des deux Princes à Aigues-mortes, & leur union avec le Pape donnerent de grands ombrages au Roy d'Angleterre, qui depuis ſa révolte contre l'Egliſe, faiſoit aux Catholiques dans ſon Royaume une guerre auſſi ouverte, que les anciens perſécuteurs aux premiers Chrétiens. Il en fut d'autant plus allarmé, que depuis l'Aſſemblée de Nice, les deux Princes ſouffroient à peine ſes Ambaſſadeurs à leur Cour, eux qui auparavant recherchoient avec empreſſement ſon amitié & ſon alliance. Cela lui fit changer le ton dont il parloit depuis quelque temps à l'Envoyé de France, & il le pria d'écrire au Roy, qu'il étoit tout-à-fait réſolu de rompre entiérement la négociation touchant ſon mariage avec la Ducheſſe de Milan, & celui de ſa fille avec l'Infant de Portugal, quoi qu'il mandât tout le contraire à l'Empereur, & fît tous ſes efforts pour le regagner. Mais il fut conſterné de la nouvelle d'un nouveau Traité de ces deux Princes, fait à Tolede le dixiéme de Janvier, par lequel Antoine de Caſtelnau, Evêque de Tarbes, qui ſçavoit tous les ſecrets de ſa Cour, où il avoit été Ambaſſadeur de France pendant pluſieurs années, étoit convenu au nom du Roy avec l'Empereur, qu'ils ne feroient deſormais aucun Traité ni d'alliance, ni de mariage, ni aucun autre avec l'Angleterre, ſans la participation & le conſentement reciproque de l'un & de l'autre. Il n'entendoit parler tous les jours que de nouvelles confédérations entre ces Princes, de projets de mariages entre les deux Maiſons, de Ligue deffenſive contre tous ceux qui attaqueroient leurs Etats, & du changement de la Tréve de dix ans en une Paix perpetuelle. Mais rien ne le convainquit plus fortement de leur parfaite reconciliation, & ne l'allarma davantage, que le paſſage de l'Empereur par la France à l'occaſion que je vais dire.

Recueil de Traitez, par Leonard, T. 2.

Haræus, Annal. Brabant.

Dès l'an 1536. Marie d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas, avoit obtenu des Etats de Flandre un don de douze cens mille florins, pour lui aider à ſoûtenir la guerre contre la France: & dans la repartition qui s'en fit, la ville de Gand devoit en payer pour ſa part quatre cens mille. Les Gantois, nonobſtant le conſentement des autres membres des Etats, s'oppoſérent fortement à cette contribution, & la Gouvernante, pour les mettre à la raiſon, fit arrêter pluſieurs des plus conſidérables d'entre eux à Anvers, à Bruxelles, à Malines, & en quelques autres endroits des Pays-Bas, & déclara à leurs compatriotes, qu'elle ne relâcheroit point ces priſonniers, juſqu'à ce que la Ville eût fourni la ſomme. Les Gantois naturellement opiniâtres, & de tout temps infiniment jaloux de leurs privileges, furent moins touchez de la dé-

Digitized by

détention de leurs parens & de leurs amis, qu'irritez contre la Gouvernante, & ſe moquerent de ſes menaces. 1539.

Près d'un an ſe paſſa en conteſtations ſur ce ſujet, & au mois d'Août de 1537. ils préſentérent une Requête à la Gouvernante, où ils produiſirent des privileges accordez par leurs anciens Souverains, en vertu deſquels on ne pouvoit les contraindre à payer de telles taxes. Elle répondit qu'elle feroit examiner ces privileges dans ſon Conſeil, ou au Parlement de Malines ; mais qu'en attendant ils payaſſent. *Révolte des Gantois.*

Ils conçurent deſlors le deſſein de ſe révolter, & envoyerent ſecretement ſolliciter les Bourgeois d'Ypres, de Bruges, & des autres Villes de Flandre, de ſe confédérer avec eux : mais ils ne purent engager dans leur complot que quelques petites Villes, dont ils ne pouvoient pas eſpérer beaucoup de ſecours. Ils ne laiſſérent pas de s'obſtiner dans le refus d'exécuter les ordres de la Gouvernante ; & voyant que l'Empereur, ſans avoir nul égard à leurs remontrances, ne leur faiſoit point d'autre réponſe d'Eſpagne, ſinon que ſa volonté étoit qu'ils obéïſſent à cette Princeſſe, comme à ſa propre perſonne, s'ils ne vouloient qu'il les regardât comme des rebelles, ils éclatérent enfin, & ſe ſouleverent ouvertement cette année 1539.

Les Bourgeois prirent les armes, chaſſérent de la Ville les Officiers de l'Empereur, & les Sieurs de Sempi & de Lidequerque : ils s'emparérent de quelques Châteaux fortifiez aux environs de Gand, & députérent au Roy comme à leur Seigneur Souverain, pour ſe mettre ſous ſa protection, & lui promirent, s'il vouloit les ſoûtenir, de le rendre Maître de tous les Pays-Bas.

On peut dire ſans jugement temeraire, que ſi l'Empereur avoit eu une pareille occaſion d'embaraſſer le Roy, il ne l'auroit pas manquée ; & la conduite qu'il tint dans la ſuite en fut une preuve très-certaine. Mais le Roy voulant le convaincre de la ſincérité de ſa réconciliation, loin d'écouter favorablement les Gantois, les blâma, rejetta leurs offres, & fit ſçavoir à Charles-Quint tous leurs mauvais deſſeins. Cela lui fit un grand plaiſir, mais ne le tira pas d'inquiétude.

Il voyoit bien que ſa préſence étoit néceſſaire aux Pays-Bas, pour étouffer ces mouvemens, qui pouvoient aiſément ſe communiquer aux autres Villes, connoiſſant parfaitement le génie inquiet des Flamands : mais le voyage d'Eſpagne en Flandre lui paroiſſoit très-dangereux. Il ne pouvoit le faire que par trois chemins ; ſçavoir, par l'Italie, pour paſſer de là aux Pays-Bas au travers de l'Allemagne, ou par l'Ocean, ou enfin par la France. Le premier chemin étoit fort long, & demandoit bien du temps ; outre que paſſant par l'Allemagne, il auroit beſoin de groſſes Troupes, pour marcher avec ſeureté ſur les terres des Princes Proteſtans. Prenant la voye de l'Ocean, il appréhendoit que quelque accident ne le jettât ſur les côtes d'Angleterre, avec danger de tomber entre les mains de Henry VIII. dont il avoit tout à craindre ; & quand il éviteroit ce peril, il ſe pouvoit faire dans cet intervalle, que les Villes maritimes des Pays-Bas entraſſent dans la révolte de Gand : *L'Empereur entreprend de ſe rendre aux Pays-Bas par la France.* Belcar. Langey, Annales de France.

1539. & en ce cas, il ne ſçauroit où prendre terre. De ſorte, que quoi qu'il trouvât de grands inconveniens à prendre ſa route par la France, il s'y réſolut comme étant le chemin le plus aiſé & le plus court.

La droiture qu'il avoit reconnuë dans le procédé du Roy au ſujet des Gantois, le raſſuroit; & il pria l'Evêque de Tarbes, alors Ambaſſadeur de France auprès de lui, d'en écrire au Connétable, afin que ce Seigneur lui ménageât pour cela l'agrément du Roy. Pour faciliter la choſe, il donna ſa parole à l'Ambaſſadeur de ſatisfaire ce Prince ſur l'article du Milanez, en accordant l'inveſtiture de ce Duché ou à lui-même, ou à quelqu'un de ſes fils, demandant ſeulement qu'on ne ſe prévalût pas de cette conjoncture, pour lui propoſer de faire d'autres Traitez. Il prenoit cette précaution, principalement pour empêcher qu'on ne lui parlât d'épouſer Marguerite de France, fille du Roy, qui étoit en âge d'être mariée; car peu de temps auparavant l'Impératrice étoit décedée à Tolède.

Il obtint tout ce qu'il ſouhaitoit, & non ſeulement le Roy lui fit dire, qu'il lui ſeroit un extrême plaiſir de paſſer par ſon Royaume; mais qu'afin de lui ôter tout ſujet de défiance, on lui donneroit tels ôtages qu'il voudroit pour la ſeureté de ſa perſonne, & qu'il n'acceptoit l'offre qu'il lui faiſoit de l'inveſtiture du Milanez, que parce que c'étoit un moyen aſſuré de changer la Tréve en une Paix perpetuelle.

L'Empereur ne tarda pas à ſe mettre en chemin, & dès que le Roy l'y ſçut, il fit partir Monſieur le Dauphin & le Duc d'Orléans, pour aller le recevoir à Bayonne, ſe diſpoſant lui-même à aller au devant de lui, quoi qu'il ne fût pas encore entiérement rétabli d'une maladie, qui l'avoit mis en danger de mort à Compiegne.

Le Roy va au devant de lui.

Monſieur le Dauphin & le Duc d'Orléans accompagnez de quelques-uns des Princes du Sang, du Connétable, & de grand nombre de Nobleſſe, en très-bel équipage, attendirent l'Empereur à Bayonne, où il arriva peu de jours après eux. Le Dauphin, après les premiers complimens, s'offrit, ſuivant l'ordre qu'il en avoit du Roy ſon pere, à demeurer en ôtage avec le Duc d'Orléans ſur les terres d'Eſpagne, juſqu'à ce que Sa Majeſté Impériale fût ſur ſes terres aux Pays-Bas. Mais il refuſa cette offre, & dit que la parole du Roy ſon frere étoit l'unique ſeureté qu'il vouloit prendre. Il continua ſa route par Bourdeaux, par la Xaintonge, par Poitiers, & le Roy qui s'étoit rendu à Loches depuis quelques jours, alla au devant de lui juſqu'à Chaſtelraut.

Et lui fait venir de grands honneurs.

Ils ſe donnérent des marques réciproques de la plus tendre amitié: on fit à l'Empereur dans le chemin tous les honneurs imaginables, & ſon entrée à Paris fut des plus magnifiques. Les priſons furent ouvertes, & les priſonniers délivrez au nom & de la part de Sa Majeſté Impériale, & dans un feſtin, où les Fils de France, les Princes du Sang, & les Cardinaux ſe trouverent, le Roy par honneur non ſeulement ne prit que la ſeconde place, mais encore il laiſſa un grand eſpace entre lui & ce Prince.

Nonobſtant tant d'honneurs & de divertiſſemens qu'on lui prodiguoit, il

Digitized by Google

il avoit un grand empreſſement d'arriver en Flandre, moins encore pour dompter les rebelles, que pour ſe tirer des mains du Roy ; car il ne pouvoit pas douter qu'il n'y eût des gens à la Cour qui lui conſeillaſſent de profiter de la belle occaſion qu'il avoit, de réparer le dommage que lui avoit cauſé le Traité fait durant ſa priſon. Il eſt certain qu'entre autres la Comteſſe d'Etampes, qui avoit autant de crédit ſur l'eſprit du Roy, que de part à ſa tendreſſe, le lui conſeilloit fort. Il en fit part en plaiſantant à l'Empereur; & dans une converſation où elle ſe trouva: Voyez-vous, lui dit-il, mon frere, cette belle Dame, elle eſt d'avis que je ne vous laiſſe point ſortir de Paris, que vous n'ayez révoqué le Traité de Madrid. L'Empereur un peu étonné, répondit froidement : Si l'avis eſt bon, il faut le ſuivre. Mais dès le lendemain il fit à la Comteſſe une galanterie, qui montra aſſez qu'il avoit fait une ſérieuſe reflexion ſur la raillerie du Roy. 1539.

Comme il alloit ſe laver les mains pour ſouper, il tira de ſon doigt un anneau, où il y avoit un diamant de très-grand prix, & le laiſſa tomber exprès à terre. La Comteſſe, qui tenoit la ſerviette pour la lui préſenter, le releva pour le lui rendre : Non, Madame, lui dit-il, il eſt en trop belle main pour le reprendre : je vous prie de le garder pour l'amour de moi ; & quelque inſtance qu'elle lui pût faire, juſqu'à le lui renvoyer, il ne voulut jamais le recevoir.

Le Roy & la Comteſſe comprirent bien le motif de cette libéralité, & un tel artifice n'auroit pas garanti l'Empereur de ce qu'il appréhendoit, ſi le Roy n'avoit pas été trop ſcrupuleux ſur l'article de la ſincérité. Je dis trop ſcrupuleux ; car quoi qu'il n'eût pas pû ſelon les loix de l'honneur, après avoir donné ſa parole, ſuivre l'avis de la Comteſſe d'Etampes dans toute ſon étenduë, il étoit de ſa prudence de s'aſſurer mieux de celle que lui avoit donnée l'Empereur touchant la reſtitution du Duché de Milan, & d'en revenir à l'avis du Cardinal de Tournon, qui vouloit qu'au moins la promeſſe que ce Prince en avoit faite, fût miſe par écrit.

Mauvaiſe foi dont l'Empereur paya la generoſité de François I.

On ne fut pas long-temps ſans ſe repentir de n'avoir pas pris cette précaution ; car l'Empereur étant arrivé à Valenciennes, & ayant été ſommé par Georges de Selve, Evêque de Lavaur, de ratifier cette promeſſe, comme il s'étoit engagé de le faire, dès qu'il ſeroit arrivé dans une des Villes de ſon Comté de Flandre, il répondit d'abord qu'il en parleroit à ſon Conſeil ; & puis quand il eut en peu de jours mis les Gantois à la raiſon, il nia tout net qu'il eût jamais rien promis là-deſſus.

C'eſt-là ſans difficulté le plus vilain endroit de la vie de cet Empereur; & l'on peut dire qu'en cela, & en quelques autres choſes qui ſe paſſerent durant ce voyage, ces deux Princes firent grand tort à leur réputation, chacun en leur maniere : Charles V. par ſes lâches & inexcuſables ſupercheries, & François I. par une crédulité qui ne peut ſe pardonner à un Prince, qui avoit déja regné vingt-quatre ans, & qui avoit connu par tant d'épreuves l'eſprit artificieux de celui à qui il avoit affaire.

Digitized by Google

1539. faire. Car Charles V. non ſeulement ne garda pas, & n'avoit pas envie de garder la promeſſe qu'il avoit faite de lui-même, & ſans qu'on l'eût exigée de lui touchant le Duché de Milan ; mais encore en abuſant de la genéroſité du Roy, il paſſa par la France à deſſein de le faire donner dans des piéges, où il donna en effet avec la derniere imprudence.

1540. *Il le brouille avec l'Empereur des Turcs.* Les Venitiens laſſez de la guerre avec les Turcs, qui ruïnoit leur commerce, & ne leur produiſoit aucun avantage, traitoient actuellement avec le Grand Seigneur de leur paix particuliere, ce qui inquiétoit fort l'Empereur, à qui la diverſion des Vénitiens étoit fort utile, auſſi-bien qu'au Roy des Romains, & qui ſe voyoit en danger d'avoir bien-tôt ſur les bras toutes les forces de l'Empire Ottoman. Il repréſenta au Roy de quelle importance il étoit pour la Chrêtienté, que cette paix ne ſe fît pas ; qu'étant maintenant auſſi unis qu'ils étoient, rien n'empêchoit la Ligue generale de tous les Princes Chrêtiens contre cet ennemi commun ; qu'on étoit plus que jamais en état de l'accabler, & de l'aller attaquer juſques dans Conſtantinople ; que de tout temps ils avoient aſpiré l'un & l'autre avec une égale ardeur, à la gloire d'un exploit auſſi digne que celui-là de deux Princes les plus puiſſans de l'Europe Chrêtienne ; que la paix des Vénitiens alloit ruïner un ſi glorieux projet ; que ce qui engageoit la Republique de Veniſe à faire une ſi honteuſe démarche, étoit la perſuaſion où le paſſé l'avoit miſe, qu'ils ne ſeroient jamais bien réconciliez entre eux ; que l'Europe commençoit à en être déſabuſée par les marques de la parfaite confiance qu'ils ſe donnoient l'un à l'autre ; mais que pour effacer entiérement cette idée dans l'eſprit des Vénitiens, il falloit qu'ils agiſſent de concert auprès d'eux, pour les engager à continuer la guerre ; que le meilleur moyen pour cet effet, étoit qu'ils envoyaſſent chacun un Ambaſſadeur, afin de les aſſurer de leur parfaite intelligence, & de travailler conjointement à les détourner du deſſein qu'ils avoient pris.

Memoires de Langey Liv. 8. Le but de l'Empereur en faiſant une telle propoſition, étoit moins de ſuſpendre la réſolution des Vénitiens, dequoi il n'eſpéroit gueres de venir à bout, que d'achever de brouiller entiérement le Roy avec Soliman ; car il avoit déja expérimenté combien leur alliance lui avoit été funeſte, par la deſcente de Barberouſſe au Royaume de Naples.

Le Roy ébloui de ce ce beau projet, & par les feintes proteſtations d'une amitié inviolable, que lui faiſoit l'Empereur, donna dans le piége ; & ſans même attendre l'exécution de la promeſſe de ce Prince pour l'inveſtiture du Milanez, il envoya bruſquement ordre au Maréchal d'Annebaut, qui depuis la mort de Montejan commandoit en Piémont, d'aller de compagnie avec le Marquis du Guaſt à Veniſe, & d'y négotier de concert avec lui ſur l'affaire dont il s'agiſſoit.

Les Vénitiens reçurent les Ambaſſadeurs avec tous les honneurs dûs à leur rang & à leur qualité ; mais comme ils connoiſſoient l'Empereur à fond, ils furent fort ſurpris de la conduite du Roy. Ils ne changerent pas d'avis : & après avoir fait une Tréve de quelques mois avec Soliman, ils conclurent leur Paix au mois de May de cette année 1540

Ce.

Digitized by Goo

Ce ne fut pas là la ſeule imprudence que le Roy fit en traitant avec l'Empereur. Il en commit une autre qui lui fut bien plus dommageable; c'eſt que dans les entretiens qu'ils eurent touchant le Roy d'Angleterre, avec lequel l'Empereur feignit d'être irréconciliable, il lui fit confidence des particularitez les plus ſecretes des négociations qu'ils avoient euës enſemble, & de toutes les offres que le Duc de Norfolk lui avoit faites de ſa part, pour l'obliger à ſe liguer avec lui contre la Maiſon d'Autriche. L'Empereur n'oublia rien de tout ce qu'il apprit dans ces converſations. Ils s'en ſervit avantageuſement dans la ſuite, pour animer Henry VIII. contre le Roy: & ce fut le moyen le plus efficace par lequel il engagea ce Prince, quelque temps après, à déclarer conjointement avec lui la guerre à la France.

1540. *Et avec le Roy d'Angleterre.* Du Tillet Recueil des Traitez avec l'Angleterre.

Ces fautes énormes cauſerent au Roy un chagrin mortel, dès qu'il eut appris que l'Empereur, au deſſus de ſes affaires dans les Pays-Bas, ſe mocquoit de la promeſſe qu'il lui avoit faite de l'inveſtiture du Duché de Milan. Il fut au déſeſpoir de ſe voir la dupe de ce Prince, & prêt à devenir la fable des Cours de l'Europe. Il comprit les conſéquences des ouvertures indiſcretes qu'il lui avoit faites touchant les afres d'Angleterre, & ſoit par un effet du dépit & de la mauvaiſe humeur, où ſa conduite imprudente l'avoit mis, ſoit plûtôt pour en faire retomber la honte ſur ſes Miniſtres, il diſgracia le Connétable. Et effectivement ce Seigneur, flatté par les careſſes de l'Empereur, avoit voulu, contre l'avis du Cardinal de Tournon, qu'on ne prît point d'autre aſſurance ſur l'article du Milanez, que la parole de ce Prince. Mais comme l'Empereur tint long-temps les choſes en ſuſpens, la colere du Roy n'éclata pas ſi-tôt contre le Connétable, quoique pluſieurs placent cet incident immédiatement après le paſſage de l'Empereur par la France. La fauſſeté de cette époque paroît évidemment par les Lettres originales des Ambaſſadeurs de France qui réſidoient en diverſes Cours de l'Europe, & qui rendent compte au Connétable de ce qui s'y paſſoit juſqu'à la fin du mois de Mars de l'an 1541. comme au Miniſtre d'Etat, dont ils attendoient les ordres & les graces.

Chagrin qu'en eut le Roy.

Recueil de M. le Préſident de Lamoignon.

La diſgrace du Favori fut ſans retour; & après avoir gouverné preſque abſolument l'Etat, principalement depuis qu'il avoit été élevé à la Charge de Connétable, il paſſa le reſte du Regne en ſon Château de Chantilly, & en ſes autres Terres, ſans jamais revenir à la Cour, qu'après la mort du Roy. La durée de cette diſgrace ne ſurprit pas moins les Courtiſans, que la diſgrace même; car ce n'étoit point le caractere de François I. d'être dur & ſi conſtant dans ſes averſions: mais pluſieurs l'attribuerent aux grandes liaiſons que le Connétable avoit avec Monſieur le Dauphin, qui ne plaiſoient pas au Roy.

Diſgrace du Connetable.

Memoires de Brantome T. 2. Lettre de Montpeſat au Connétable.

Cette chute avoit été immédiatement précédée de celle de l'Amiral Chabot, qui tenoit le ſecond rang dans la faveur. On n'en trouve point non plus d'autre cauſe que le chagrin du Roy, qui s'étant un jour fâché, à je ne ſçai quelle occaſion, contre ce Seigneur, dont les maniéres étoient un peu trop hautes, le menaça de lui faire faire ſon procès.

Et de l'Amiral Chabot.

Digitized by Google

1547. Il lui répondit avec fierté qu'il pouvoit le faire, & que ſa conduite étoit ſi nette & ſi irréprochable, qu'il n'avoit rien à craindre ni pour ſa vie, ni pour ſon honneur.

Il n'eſt jamais ſûr de faire un tel défi à ſon Maître, & il eſt difficile qu'un homme, qui a été dans les grands Emplois, ne donne quelque priſe, quand on recherche ſa vie, & qu'on l'examine dans toute la rigueur des Loix, & de la plus ſévere Juſtice.

Le Roy, quoi qu'il aimât toûjours l'Amiral, & qu'il n'eût pas deſſein de le perdre, n'en voulut pas avoir le démenti. Il donna ordre au Chancelier Poyet de lui nommer des Commiſſaires, qui furent tirez de divers Parlemens de France. Il fut arrêté, mis en priſon au Château de Melun, & interrogé pluſieurs fois par le Chancelier même, qui préſidoit à ce jugement contre la pratique ordinaire, ſelon laquelle les Chanceliers ne préſidoient point à ces ſortes de procès criminels, qu'à la tête du Parlement de Paris.

Procès mſ. de l'Amiral, de la Biblioth. de M. le Préſident de Lamoignon.

Poyet étoit fils d'un Avocat d'Angers. Il avoit commencé par exercer le même Emploi au Parlement de Paris. Ce fut lui qui plaida la cauſe de Louïſe de Savoye, mere du Roy, contre le Connétable de Bourbon. Il eut pour ſa récompenſe, à la recommandation de cette Princeſſe, la Charge d'Avocat Général, enſuite celle de Préſident au Mortier, & parvint par ſon eſprit & ſon habileté à la premiére Dignité de la Magiſtrature, après la mort d'Antoine du Bourg ſucceſſeur d'Antoine du Prat. Les moyens qu'il avoit trouvez de faire venir de l'argent dans les coffres du Roy durant les guerres, l'avoient fait entrer très-avant dans les bonnes graces de ce Prince : ſa Charge & la diſgrace du Connétable & de l'Amiral le mettoient en paſſe de devenir le premier Miniſtre. Il crut ne pouvoir mieux faire ſa cour, qu'en ſecondant les intentions du Roy, & que c'étoit là le dernier pas qu'il avoit à faire, pour parvenir où ſon ambition le faiſoit aſpirer. Les informations contre l'Amiral furent faites avec toute la ſévérité poſſible. Ce que quelques-uns ont avancé eſt faux, qu'un des ſujets de la condamnation & de la diſgrace de l'Amiral, fut de n'avoir pas pris Verceil, lors qu'il commandoit l'armée en Piémont avant l'expédition de l'Empereur en Provence. Il eſt conſtant par des Mémoires très-ſûrs, qu'il exécuta très-exactement les ordres de la Cour en cette occaſion, & qu'il n'agit qu'en ſuivant ceux que le Cardinal de Lorraine lui porta de la part du Roy : & il n'eſt fait nulle mention de cet article dans ſon procès. Le plus grand crime dont on le chargea, fut d'avoir un peu trop étendu ſes droits d'Amiral, & d'avoir mis de ſa propre autorité en 1536. & 1537. une eſpéce d'impôt peu conſiderable ſur les peſcheurs de harangs & de maquereaux.

Memoires de Langey Liv. 5.

Retabliſſement du dernier.

Les Commiſſaires voyant ſi peu de charges opinoient pour la plûpart à l'abſolution, ou tout au plus à quelques peines légéres : mais ce n'étoit pas là l'intention du Chancelier, qui employa toutes ſortes d'artifices, & en vint juſqu'aux menaces, pour obliger les Juges à prononcer le plus ſévere Arrêt. La crainte l'emporta ſur pluſieurs contre la Juſ-

Digitized by Google

Juſtice. Il fut déclaré indigne des Charges & des bienfaits dont le Roy l'avoit comblé, & condamné au banniſſement. Un des Juges en ſignant l'Arrêt, ajoûta à ſon ſeing ce mot Latin, *vi*, en caracteres preſque imperceptibles, & qui ſignifioient que c'étoit par violence qu'il avoit ſigné. 1540. Etienne Paſquier, Recherches de la France, Liv. 6. ch. 9.

Le Chancelier ayant porté cet Arrêt au Roy, ce Prince ſe mocqua des Juges, & ſur tout du Chancelier, qui lui avoit promis de trouver dans la conduite de l'Amiral dequoi le condamner à la mort. Il le ſouhaitoit ainſi, à deſſein de faire grace à ce Seigneur d'une maniére qui lui marquât plus de bonté. Il le fit venir; & après lui avoir fait une bonne reprimande ſur ſa fierté: Vous voyez, lui ajoûta-t-il, qu'il ne vous convenoit pas de me défier de vous faire faire votre procès. Il eſt vrai, Sire, reprit l'Amiral avec ſa fermeté ordinaire: mais du moins on ne m'a convaincu d'aucune infidélité contre votre ſervice. Le Roy qui n'avoit pas lu les informations, voulut s'aſſurer de ce fait, & voyant que la choſe étoit ainſi, non ſeulement il le rétablit dans ſes Charges & dans ſes Gouvernemens; mais encore par un Arrêt du Parlement rendu par les Juges en Robe rouge, il le fit déclarer authentiquement déchargé de tout crime; à quoi ne contribua pas peu la faveur de la Ducheſſe d'Etampes, & l'alliance qu'il avoit avec elle: mais la mort qu'il ne méritoit pas, lui fut avancée par le chagrin qu'il prit dans ſa priſon. Il mourut peu de temps après ſon rétabliſſement; & cette mort précipitée l'empêcha de voir dès la même année ſon ennemi dans un embarras pareil au ſien; car le Chancelier accuſé de beaucoup de malverſations, fut arrêté à ſon tour, tint priſon quatre ans entiers, & fut enfin dépoſé, & condamné à une amande de cent mille livres, & à demeurer en priſon pendant cinq autres années. La famille de l'Amiral fut une des principales parties du Chancelier; & ſon malheur fut regardé de tout le monde comme un juſte châtiment de l'injuſtice, que ſon ambition & ſon animoſité lui avoient fait commettre contre ce Seigneur.

De cette maniére la Cour changea tout-à-fait de face en très-peu de temps. Toute la faveur tourna du côté du Maréchal d'Annebaut, que le Roy appella auprès de ſa perſonne, pour y tenir la place du Connétable: & il envoya Langey en Piémont, pour y prendre le commandement que le Maréchal y avoit eu juſqu'alors. Memoires de Langey. Liv. 8.

Le mauvais procédé de l'Empereur envers le Roy ne pouvoit guéres manquer de produire une rupture ouverte entre ces deux Princes, dont l'ancienne antipathie ſe ranima plus que jamais. Mais avant que d'en venir juſques-là, chacun s'appliqua à fortifier ſon parti, & à affoiblir celui de ſon ennemi. L'Empereur employa ſes artifices ordinaires auprès des Princes d'Allemagne & d'Italie, & du Roy d'Angleterre, pour les brouiller avec le Roy. Ce Prince de ſon côté faiſoit des contre-batteries, mais avec moins de ſuccès, au moins en Allemagne & en Angleterre. Il gagna Guillaume Duc de Cléves & de Juliers, dont il prétendoit ſe ſervir pour commencer la guerre contre l'Empereur, 1541. *Diſpoſitions à une rupture entre l'Empereur & le Roy.*

Digitized by Google

1541. en l'assurant de le soûtenir dans ses droits sur la Gueldre & sur le Comté de Zutphen, que la Maison d'Autriche lui disputoit. Il lui fit épouser dans cette vûë à Châtelraut la fille du Roy de Navarre Jeanne d'Albret, qui n'étoit pas encore en âge nubile. Ce mariage, qui n'avoit pas été consommé, fut rompu quelques années après, d'autant plus aisément, que le Roy & la Reine de Navarre n'y avoient consenti, lors qu'il se fit, que contre leur gré, & par pure complaisance pour le Roy.

Haræus, Annal. Brabant. Cette alliance chagrina extrémement l'Empereur, qui s'en plaignit à la Diéte de Ratisbonne, où il obtint le consentement des Princes d'Allemagne pour la poursuite de son droit sur la Gueldre & le Comté de Zutphen.

Leonard, Recueil de Traitez T.II.T,I. Le Roy fit encore un Traité de Ligue défensive avec Christierne III. Roy de Dannemark, & en commença un semblable avec Gustave Roy de Suede, qui fut conclu l'année suivante, & où le Roy d'Ecosse entra aussi. Gustave & le Roy de Dannemark avoient d'autant plus d'intérêt à cette alliance, que Christierne II. en épousant Elisabeth sœur de Charles V. avoit transporté tous ses droits à ce Prince sur le Dannemark, la Suede & la Gothie, au cas qu'il ne lui restât point d'enfans mâles. Il ne lui en restoit plus en effet; & il n'avoit pas d'espérance d'en avoir, parce que Christierne III. fils de Fridéric Duc de Holstein, qui avoit usurpé le Royaume sur lui, le tenoit dans une étroite prison, d'où il ne sortit que par la mort. De sorte que Christierne III. avoit tout à craindre de l'ambition de Charles V. dont il voyoit la puissance augmenter de jour en jour.

La même raison donnoit de l'inquiétude à Gustave, qui avoit conquis la Suede à la pointe de l'épée sur le même Christierne II. & de plus il n'avoit de droit sur cette Couronne, qu'en ce qu'il prétendoit descendre par les femmes, d'Eric Roy de Suede, qui y regnoit quatre cens ans auparavant. Il proposa dans cette négociation le mariage de ses deux fils avec deux Princesses de France: mais la conclusion de cet article ayant été differée, il fut sans effet; & on ne voit pas que les autres articles en ayent eu davantage; l'éloignement des lieux & la différence du Gouvernement & du génie des nations ayant jusqu'à ce temps-là rendu tous ces Traitez avec les Princes du Nord assez inutiles à la France.

Sur ces entrefaites il arriva une chose qui poussa à bout la patience du Roy, & dont l'indignité lui auroit fait prendre les armes sur le champ, si la prudence n'avoit modéré les premiéres saillies de sa colére.

Superberies du premier. L'Empereur non seulement n'avoit pas été reconnoissant du refus que le Roy avoit fait de fomenter la révolte des Flamans, ni des moyens qu'il lui donna de l'éteindre, en lui accordant le passage par la France; non seulement il l'avoit engagé sous ombre d'une parfaite réconciliation à des démarches très-contraires aux intérêts de son Royaume; mais encore usant des bienfaits mêmes de ce Prince pour le perdre, il avoit

Digitized by Google

avoit fait entendre ſous-main par ſes Miniſtres à la Seigneurie de Veniſe, & à pluſieurs autres Princes de la Chrétienté, mille tauſſetez touchant ce qui s'étoit paſſé & dit entre eux deux dans ſon paſſage par la France; & ſur ce qui leur en avoit été rapporté, ils avoient compris que le Roy avoit contre eux de très-mauvais deſſeins. Soliman par le moyen de pareils artifices avoit conçu de grands ſoupçons contre ce Prince, & ne doutoit preſque point, qu'il ne fût entré dans la Ligue de l'Empereur, du Pape & des Vénitiens contre l'Empire Ottoman. 1541.

Le Roy averti de toutes ces ſupercheries penſa à déſabuſer ces Princes, & ſur-tout les Vénitiens & le Grand Seigneur. Il envoya pour ce ſujet à Veniſe Ceſar Fregoſe & Antoine Rincon Gentilhomme Eſpagnol, qui s'étoit depuis long-temps attaché à la Cour de France. Ce Gentilhomme avoit été pendant quelques années Envoyé du Roy à la Porte; & il avoit ordre d'y paſſer de nouveau, après avoir conféré avec la Seigneurie de Veniſe.

Perfidie de ſon Général envers deux Ambaſſadeurs du Roy. Memoires de Langey. Liv. 9.

Le Marquis du Guaſt informé du ſujet de cette Ambaſſade, & prévoyant le tort que feroient aux affaires de l'Empereur les éclairciſſemens que ces Envoyez étoient chargez de donner à ces deux Puiſſances, réſolut, nonobſtant la Tréve, de les enlever au paſſage. Langey Lieutenant Général en Piémont, en ayant eu quelque ſoupçon, les avertit de ne pas paſſer Rivole, qu'il ne leur eût conduit lui-même une eſcorte; & il alla les y trouver le premier de Juillet.

Il fit tout ſon poſſible pour leur perſuader de continuer leur chemin par terre, ſe chargeant de leur rendre leur route ſûre juſques dans le Plaiſantin, d'où ils pourroient la continuer ſans danger juſqu'à Veniſe: mais Rincon, qui étoit fort replet, & que le cheval incommodoit, s'obſtina à vouloir deſcendre par le Pô; & tout ce que Langey put obtenir d'eux, fut qu'ils lui laiſſaſſent leurs inſtructions & leurs autres papiers les plus importans, pour les leur faire tenir à Veniſe.

La ſuite fit voir la ſageſſe de cette précaution: car en approchant de l'embouchûre du Teſin, ils furent attaquez par la garniſon de Pavie; & s'étant mis en défenſe, ils furent tous deux tuez, le Comte Camille de Seſſe, qui étoit avec eux, pris priſonnier, & envoyé dans la Roquete de Milan, & les batteliers qui les conduiſoient mis dans une baſſe foſſe à Pavie, pour les empêcher de rendre témoignage de la perfidie. Mais Louïs de Birague, qui accompagnoit les Ambaſſadeurs dans une autre barque, ſe ſauva avec ſes gens, & inſtruiſit Monſieur de Langey de tout ce qui s'étoit paſſé. Ce Seigneur en donna auſſi-tôt avis au Roy, & envoya Monſieur de Termes au Marquis du Guaſt, faire ſes plaintes, & demander juſtice.

Le Marquis proteſta qu'il n'avoit nulle part à un ſi déteſtable aſſaſſinat, promit de faire les informations, & de punir les coupables avec toute la ſéverité qu'ils méritoient. Il dépêcha le Comte Franciſque de Landriane au Roy, pour lui faire les mêmes proteſtations; & ayant ſçu que ce Prince avoit envoyé à l'Empereur, en Angleterre, à Veniſe & aux autres Cours de l'Europe, pour ſe plaindre d'un ſi noir attentat contre le

Digitized by Google

droit des gens, & qu'on l'y accuſoit d'en être l'auteur, il fit pour ſa dé-
1541. fenſe un Manifeſte qu'il répandit par tout, & qu'il fit préſenter à la Diéte de Ratisbonne, où les Princes de l'Empire étoient aſſemblez.

Langey avoit des preuves du fait ſi évidentes, qu'il n'en pouvoit douter; & ayant trouvé moyen de faire ſauver les batteliers de la priſon de Pavie, ils l'aſſurerent que la choſe avoit été exécutée par la garniſon de cette place. Il fit depuis paſſer à Veniſe le Capitaine Paulin avec les inſtructions des deux Ambaſſadeurs aſſaſſinez.

L'Empereur, quoique très-bien informé des intentions & du reſſentiment du Roy, ſçavoit bien qu'il n'étoit pas encore en état de l'attaquer ſi-tôt : c'eſt pourquoi il exécuta la réſolution qu'il avoit priſe depuis long-temps, d'une nouvelle expédition en Afrique contre les Infidelles. La premiere lui avoit fait grand honneur; & il n'eſpéroit pas tirer moins de gloire & moins d'utilité de la ſeconde. Son deſſein étoit de prendre Alger ; & s'il y réuſſiſſoit, comme il avoit fait à Tunis, les Turcs ne pourroient plus que très-difficilement tenir la Méditerranée, ni infeſter, comme ils faiſoient, les côtes d'Eſpagne & d'Italie. En attaquant les Mahométans de ce côté-là, il y attiroit une grande partie de leurs forces; & cette diverſion devoit être infiniment avantageuſe au Roy des Romains ſon frere, qu'ils accabloient en Hongrie, & dont ils venoient de tailler en piéces l'armée devant Bude, où vingt mille Allemands avoient péri. Le glorieux titre de Défenſeur de la Chrétienté devoit lui donner un grand relief; & ſi le Roy lui faiſoit la guerre l'année ſuivante, comme il n'en doutoit pas, il ne pouvoit avoir un meilleur moyen de rendre ce Prince odieux à toute l'Europe, d'animer contre lui le Pape & tous les Princes d'Italie & d'Allemagne, de le rendre reſponſable de tous les maux que les Mahométans feroient dans la ſuite à la Chrétienté, & de faire oublier par-là la mauvaiſe foi, dont lui-même en tant d'occaſions avoit uſé envers la France.

Pour n'être point inquiété du côté de l'Allemagne, il convint avec les Princes Proteſtans d'un de ces *interim*, dont il ſe ſervit diverſes fois ſelon le beſoin de ſes affaires : on donnoit ce nom à une eſpece de Traité, en vertu duquel chacun demeuroit dans l'exercice libre de ſa Religion juſqu'à la déciſion du Concile général, ſur quoi on avoit déja fait pluſieurs tentatives, ſans pouvoir réuſſir. Les Princes Proteſtans, qui s'accommodoient fort de ces ſortes de Traitez, pour affermir leur union, & étendre le Luthéraniſme, s'obligerent dans la Diéte, auſſi-bien que les Princes Catholiques, à prendre la défenſe du Duc de Savoye, comme d'un Prince de l'Empire, & à armer pour le rétablir dans ſes Etats.

Il y a beaucoup d'apparence que ſi un Prince, auſſi habile que Charles V. avoit employé ſon adreſſe, ſa politique, l'autorité qu'il s'étoit acquiſe en Allemagne, à y détruire le Luthéraniſme, au lieu de s'en ſervir contre la France, il en ſeroit venu à bout : mais il regardoit la puiſſance de cette Monarchie comme l'unique obſtacle qu'il avoit à vaincre, pour parvenir à ſon but principal, qui étoit de ſe rendre l'arbitre de toute l'Europe; après quoi il s'aſſuroit de venir à bout des Proteſtans

&

Digitized by Google

& des Turcs, & ſe flattoit que dans cette vuë tout étoit permis à ſon ambition. 1545.

Il repaſſa donc en Italie, où ſa flotte & ſon armée l'attendoient, bien réſolu, ſi l'occaſion favorable s'en préſentoit, de tenter en chemin faiſant quelque entrepriſe ſur les places du Piémont de l'obéïſſance du Roy. Mais par les ſoins de Monſieur de Langey, il trouva tout en ſi bon état, qu'il n'oſa s'y hazarder.

Il vit à Luques le Pape, qui tâcha en vain de le détourner de ſon expédition d'Afrique, en lui repréſentant qu'on étoit déja ſur la fin de l'Automne; qu'il feroit beaucoup mieux, pour le bien de la Religion, de n'en point abandonner, comme il faiſoit, les intérêts en Allemagne, ou qu'il ſeroit beaucoup plus à propos qu'il allât au ſecours de la Hongrie, que la grande victoire des Turcs alloit réduire ſous la puiſſance de Soliman. Il ne ſe laiſſa perſuader par aucune de ces raiſons; & il en avoit une eſſentielle, qui l'empêcha de changer d'avis; c'eſt qu'il appréhenda que s'il s'éloignoit trop de l'Italie, le Roy ne prît de là occaſion de fondre dans le Milanez, avant qu'il eût le temps de le ſecourir.

Il monta ſur mer avec une armée de vingt-deux mille hommes de pied de ſes meilleures troupes, & mille à douze cens chevaux. Il arriva vers la fin d'Octobre devant Alger, après avoir eſſuyé de très-mauvais temps, & mit ſon armée à terre. Mais ſa fortune, ſur laquelle il comptoit beaucoup, l'abandonna: les pluyes furent ſi exceſſives, qu'il fut impoſſible d'avancer les travaux du Siége. Il fut contraint de ſe rembarquer, & gagna avec de grands périls les côtes d'Eſpagne, après avoir perdu par les tempêtes dont il fut accueilli durant ſon voyage, devant Alger, & à ſon retour, cent trente navires de diverſes grandeurs; quinze galeres, & la plûpart de ſes canons & de ſes bagages. Preſque toutes ſes troupes périrent, partie par le naufrage, partie par les maladies, partie par la faim: & ce fut pour l'Eſpagne un triſte & affreux ſpectacle, que les debris de cette armée, lors qu'elle aborda dans ſes ports.

On peut bien croire que le Roy n'apprit pas cette nouvelle avec chagrin, vû la réſolution qu'il avoit priſe de tirer raiſon de l'indigne aſſaſſinat de ſes Ambaſſadeurs, ſur quoi on ne lui faiſoit aucune ſatisfaction. Rien ne le faiſoit balancer que l'incertitude où il étoit de la diſpoſition du Roy d'Angleterre à ſon égard: mais d'ailleurs quelques Princes Proteſtans d'Allemagne l'animoient ſecrétement à ne pas laiſſer paſſer l'occaſion, & lui promettoient de le ſeconder dès que l'affaire ſeroit engagée. Memoires de Langey, Liv. 9.

Il y avoit deux manieres de déclarer la guerre à l'Empereur. La premiere par voye de fait, en ſurprenant en Italie quelques places où Langey avoit des intelligences. La ſeconde, de le faire dans les formes ordinaires par un Hérault d'armes, avant que de rien entreprendre. Pluſieurs de ſon Conſeil étoient d'avis qu'il prît la premiere voye, ſur ce que la Tréve avoit été déja rompuë par le meurtre des Ambaſſadeurs, & ſur l'avantage qu'il tireroit ſans qu'il lui en coûtât beaucoup, en ſe ſaiſiſſant de pluſieurs poſtes importans; mais outre qu'il étoit plus porté à pren-

Digitized by Google

1541. prendre les voyes d'honneur, qui donneroient moins de ſujet aux calomnies de ſes ennemis, il n'avoit pas envie de faire ſes plus grands efforts en Italie, pour épargner l'argent dont il n'étoit pas trop bien fourni. En faiſant la guerre aux Pays-bas, il lui étoit plus facile d'avoir les troupes qu'il eſpéroit d'Allemagne, & de ſecourir le Duc de Cléves ſon allié, que l'Empereur menaçoit d'accabler. Il vouloit encore attaquer en même temps ce Prince du côté des Pyrénées, eſpérant par là l'empêcher de rien entreprendre de conſidérable en Piémont.

1542. *François I. lui déclare la guerre.* Haræus in Annal. Brabant.

Ce furent là les raiſons qui le déterminérent à prendre ce parti. Il déclara la guerre à l'Empereur au mois de May de l'année 1542. & le Roy de Dannemark le fit auſſi. Le Roy, outre le motif de l'attentat commis contre ſes Ambaſſadeurs, en ajoûta deux autres dans ſon Manifeſte. Le premier étoit les prétentions qu'il avoit ſur le Luxembourg. Ces prétentions étoient fondées premierement ſur l'acquiſition qu'avoit faite autrefois d'une partie de ce Duché Louïs Duc d'Orleans frere du Roy Charles VI. Secondement ſur la ceſſion que lui en avoient faite les Seigneurs de la Maiſon de Luxembourg, qui en avoient été dépouillez par Philippe & par Charles Ducs de Bourgogne, & enfin ſur les droits que les Seigneurs de la Maiſon de la Mark y prétendoient, & qu'ils lui avoient pareillement cédez.

L'autre motif étoit de rentrer en poſſeſſion du Rouſſillon, que Charles VIII. avoit cédé à Ferdinand Roy d'Arragon, à des conditions que ce Roy n'avoit point du tout obſervées, ainſi que je l'ai fait voir dans l'Hiſtoire de ce tems-là.

Mémoires de Langey, Belcarius, Annales de France. Du Tillet, Haræus, &c.

Dès que la ſaiſon put fournir des fourages, le Roy mit deux armées en campagne : l'une ſous les ordres du Duc d'Orléans ſon ſecond fils, qui, après la jonction des troupes du Duc de Cléves, de celles que les Comtes de Mansfeld & de Piguelin amenerent d'Allemagne, & de cinq cens Danois, ſe trouva d'environ trente-cinq mille fantaſſins & de trois mille chevaux. Elle étoit conduite par Claude de Lorraine Duc de Guiſe, Lieutenant Général ſous le Duc d'Orléans. François de Bourbon, Comte d'Anguyen, frere d'Antoine Duc de Vendôme, François de Lorraine Comte d'Aumale, fils aîné du Duc de Guiſe, les Seigneurs de Jametz & de Sedan de la Maiſon de la Mark, la Roche du Maine, & pluſieurs autres Seigneurs & Gentilshommes furent de cette expédition.

L'autre armée deſtinée pour le Rouſſillon étoit de trente-cinq à quarante mille hommes de pied, de deux mille hommes d'armes, & deux mille hommes de cavalerie légére. Monſieur le Dauphin étoit à la tête avec le Maréchal d'Annebaut : le Roy devoit la joindre, ſuppoſé que l'Empereur, qui étoit alors en Eſpagne, ſe préſentât pour la combattre, & dans ce deſſein il s'avança juſqu'à Montpellier.

Conquêtes des François dans le Luxembourg & dans le Brabant.

Le Duc d'Orléans entra en action vers la my-Juin, & avec tant de ſuccès, qu'en très-peu de temps il ne reſta à l'Empereur de tout le Duché de Luxembourg, que Thionville. On commença par la priſe de Damvillers. Yvoy, place très-forte, fit plus de réſiſtance, & ſe rendit par

par capitulation. Le Comte d'Anguyen prit Arlon, & enſuite toute l'armée ſe raſſembla pour faire le ſiége de Luxembourg, dont la garniſon, quoique nombreuſe, & nonobſtant la force de la place, capitula auſſi après quelques jours d'attaque. Virton & Montmedy ne furent pas mieux défenduës; & ſi le jeune Prince qui commandoit l'armée eût moins écouté l'ardeur de ſon courage, que les ſages conſeils du Duc de Guiſe, l'Empereur eût perdu en une ſeule campagne tout ce grand Duché, dont il croyoit que la conquête pouvoit occuper les François pluſieurs années. Peut-être même lui en eût-il coûté une grande partie du reſte des Pays-bas, tant la terreur y fut répanduë par le Duc de Cléves, dont les troupes ravagérent tout le Brabant, juſqu'à faire craindre à la Gouvernante la perte de Louvain & d'Anvers, tandis qu'Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, Gouverneur de Picardie, ravageoit & ruïnoit tous les forts qui couvroient S. Omer, Aire & Béthune. Mais le Duc d'Orléans, ſur le bruit qui courut qu'il y auroit bataille en Rouſſillon, ne voulut pas perdre cette occaſion de ſe ſignaler; & ſans attendre les ordres du Roy ſon pere, partit pour s'y rendre avec une partie des troupes, & mit le reſte dans les garniſons. Ce fut là une faute capitale, & qui ne fût pas demeurée ſans punition, ſi le coupable n'eût pas été un Fils de France. 1542.

Elles ſont repriſes par les Impériaux.

L'armée ne fut pas plûtôt ſéparée, & affoiblie par un autre détachement qu'on envoya en Piémont, que René de Naſſau, Prince d'Orange, ſe mit en campagne avec celle qu'il avoit formée des garniſons des villes les moins expoſées, & entra dans le Luxembourg, attaqua la capitale, qui fut très-mal défenduë par les Comtes de Mansfeld & de Piguelin, & ſe rendit. Montmedy & les autres places conquiſes, excepté Yvoy, où le Duc de Guiſe s'enferma lui-même pour arrêter l'ennemi, furent repriſes; & enſuite le Prince d'Orange étant entré dans le pays de Juliers, y vengea, en le déſolant, les ravages que le Duc de Cléves avoit faits dans le Brabant.

Le Roy fut fort ſurpris de voir arriver le Duc d'Orléans à Montpellier: & deux jours après ayant ſçu la perte de Luxembourg, il en fut fort en colere contre lui. La nouvelle de la repriſe de Montmedy par le Duc de Guiſe l'adoucit un peu; mais le peu de ſuccès de l'armée du Rouſſillon le mit dans un extrême chagrin.

Mauvais ſuccès des armes du Roy dans le Rouſſillon.

Il avoit eſpéré que le Dauphin emporteroit Perpignan en peu de jours, parce que cette place, quoique très-forte dès lors, n'avoit qu'une foible garniſon. On lui avoit coupé la communication avec la mer, & on avoit détaché le ſieur de Termes, pour s'emparer des cols des montagnes, & fermer le paſſage au ſecours. Mais la diligence de Ferdinand de Tolede, Duc d'Albe, le prévint. Ce Duc entra dans la place avec les vieilles bandes Eſpagnolles, & fut d'autant plus en état de faire une longue & vigoureuſe défenſe, qu'il y trouva toute l'artillerie & toute les munitions de guerre & de bouche qui étoient reſtées de l'expédition d'Alger.

Dès que les François en approchérent, il fit un feu épouventable de

Digitized by Google

canon, & des ſorties continuelles. Le terrain des environs étant tout
1542. ſablonneux, l'artillerie de la place mettoit en poudre tous les ouvrages qu'on élevoit pour faire les approches. Les aſſiégeans y perdoient tous les jours une infinité de monde, ſoit par le feu de la place, ſoit par les ſorties, dans une deſquelles les aſſiégez ſe ſaiſirent d'une des principales batteries ; & ils en auroient renverſé les canons dans leur foſſé, ſans Charles de Coſſé, Seigneur de Briſſac, qui étant accouru au ſecours, lui douziéme, les repouſſa. Il y fut bleſſé d'un coup de pique à la cuiſſe, & eut ſon gorgerain fauſſé d'une arquebuſade. Cette action parut ſi belle, que Monſieur le Dauphin, qui en fut témoin, dit que s'il n'eût pas été ce qu'il étoit, il eût voulu ce jour-là être Briſſac.

Dans l'avis au Lecteur des Memoires du ſieur Boivin-du-Villars.

Le ſiége avoit déja duré près de trois mois ſans qu'il fût encore fort avancé. Le Roy y envoya le Comte de Saint Pol & l'Amiral, pour être plus ſûrement inſtruit de l'état où il étoit. Leur rapport fut que la place ne pourroit être forcée de long-temps, & que l'hyver étant proche, & le temps déja devenu très-mauvais, il y avoit à craindre que les torrens qui tombent des montagnes dans cette ſaiſon, n'inondaſſent les environs du camp, & n'empêchaſſent la retraite de l'armée, ſi on s'opiniâtroit à y demeurer plus long-temps. Le Roy ſur ces avis, & ſur la nouvelle d'une révolte des Rochelois qu'il dompta à ſon retour, envoya ordre à Monſieur le Dauphin d'abandonner ce ſiége ; & bien lui en prit : car trois jours après les pluyes groſſirent tellement les rivieres, que la campagne devint une mer, & pluſieurs ſoldats de l'arriére-garde y périrent.

Levée du Siége de Perpignan.

Brantome, Tom. 1.

Montpeſat, Lieutenant de Roy du bas Languedoc, qui avoit été le principal auteur de cette entrepriſe, fut diſgracié, & le Roy & la Reine de Navarre ne contribuérent pas peu à ſa diſgrace ; parce qu'il s'étoit fortement oppoſé aux inſtances qu'ils avoient faites, pour engager le Roy à porter ſes armes au Royaume de Navarre plûtôt que dans le Rouſſillon. Ceux qui avoient été d'avis qu'on attaquât le Milanez avec une ſi belle armée, ne manquérent pas non plus de faire valoir leurs conſeils aux dépens de ce Seigneur ; tant il eſt dangereux d'être trop écouté des Princes, qui ſouvent meſurent plus par le ſuccès les ſervices qu'on leur rend, que par le zele qu'on a pour leur gloire.

Campagne de Piémont.

Pour ce qui eſt du Piémont, quoique les Impériaux y fuſſent beaucoup plus forts que les François, Langey ſuppléa ſi-bien à ce défaut par ſon activité & par ſa prudence, que le Marquis du Guaſt ne put faire aucun progrès d'importance, & que même les troupes Françoiſes eurent pour l'ordinaire de l'avantage ſur les ſiennes en pluſieurs petites rencontres. La campagne ſe paſſa à s'enlever les uns aux autres divers poſtes expoſez aux ſurpriſes, & dont toute l'utilité conſiſtoit à pouvoir étendre ſes quartiers, à faciliter les convois, ou à les couper à ſon ennemi. Le Maréchal d'Annebaut, devenu Amiral de France par la mort de Monſieur de Chabot, arriva en Piémont avec un renfort de troupes ſur la fin de l'année, & n'y fit non plus rien de fort mémorable.

Monſieur de Langey, dont les fatigues avoient ruïné la ſanté, & qui
1543. étoit devenu paralytique, prit l'occaſion de ſon arrivée, pour demander au

au Roy d'être déchargé du commandement, & la permiſſion de retourner auprès de Sa Majeſté, afin de lui donner par lui-même pluſieurs lumieres importantes pour ſon ſervice touchant le Piémont. Mais il mourut en chemin le neuviéme de Janvier ſur la montagne de Tarare. Le Roy perdit à ſa mort un de ſes meilleurs ſerviteurs, également habile dans le métier de la guerre, & dans la négociation, zélé pour le ſervice de ſa patrie, ſort ſçavant contre l'ordinaire des gens de qualité de ce temps-là, & dont les Mémoires très-circonſtanciez ont été mes plus ſûrs guides entre les Auteurs imprimez, pour la partie de l'Hiſtoire de François I. qu'il a traitée. Martin du Bellay ſon frere, alors Gouverneur de Turin, & puis de Normandie, qui ne lui fut guéres inférieur en mérite, les a inſérez dans les ſiens, qu'il a pouſſez juſqu'à la fin de ce Regne. Il avoit pluſieurs autres freres, entre leſquels fut Jean Cardinal du Bellay, Evêque de Paris, Prélat qui ne fit pas moins d'honneur à cette noble famille, illuſtrée en même temps par ces trois grands hommes. Il en reſte encore des branches dans le Royaume : mais elle n'eſt plus dans le même éclat où elle étoit ſous le Regne de François I. étant tombée dans la diſgrace ſous celui de Henry II. 1543.

Tels furent les ſuccès de la guerre entre les deux Couronnes durant l'année 1542. peu conſidérables de part & d'autre. Elle continua l'année ſuivante, & la campagne commença au mois de Mars par la ſanglante défaite de Philippe de Croy, Duc d'Arſcot, qui après avoir ravitaillé Hensberg, fut atteint au retour par Martin Roſſem, Genéral de l'armée du Duc de Cléves, auprès de Zittard, taillé en pieces avec perte de trois mille Impériaux tuez ſur la place, d'un beaucoup plus grand nombre de priſonniers, de tout ſon bagage, & de toute ſon artillerie. Hareus, Annal. Brabant.

Campagne de Flandres.

Le Roy n'entra en action que deux mois après. Le Duc de Vendôme attaqua & prit Bapaume: d'Auchimont qui en étoit Gouverneur, ſe retira au château, où il n'eût pas pû tenir deux jours ; mais le Roy qui avoit un autre deſſein plus important, ordonna au Duc d'abandonner cette place, & de lui amener ſes troupes à Cambrai. Ce fut là qu'il donna ordre à Martin du Bellay, qui depuis la mort de ſon frere avoit pris le nom de Langey, d'aller ſe poſter auprès de Landrecy, dont il vouloit ſe ſaiſir, parce que cette petite ville étoit comme la clef du Haynaut. Les habitans ſe voyant ſur le point d'être inveſtis, ſe ſauvérent dans la foreſt de Mormaux avec ce qu'ils purent emporter de vivres, & brûlérent le reſte, & toutes les munitions de guerre. Ainſi on ſe rendit maître de la place, que le Roy fit fortifier par une partie de ſon Armée, tandis qu'avec l'autre Monſieur le Dauphin alla prendre le fort Château d'Aimerie, & Maubeuge, qui furent raſées ; mais il fut repouſſé de Binche qu'il eſpéroit ſurprendre. Memoires de Langey, Liv. 10. Belcarius, Annales de France, &c.

Landrecy étant en état de défenſe ſur la fin de Juillet, le Roy y laiſſa une groſſe garniſon ſous les ordres du Capitaine La-Lande, & de d'Eſſé Lieutenant de la Compagnie de cinquante hommes d'armes du Duc de Montpenſier, & marcha au Duché de Luxembourg, tant pour être plus à portée de ſecourir le Duc de Cléves, contre lequel l'Em-

Digitized by Google

pereur marchoit avec une nombreuſe Armée, que dans l'eſpérance d'attirer ce Prince à une bataille.

1543.

Défaite d'un détachement des Imperiaux.

Sur ces entrefaites Monſieur de Briſſac, Général de la Cavalerie légére, défit un gros détachement de l'Armée Impériale, commandé par le Sieur de Liques. Trois cens Impériaux demeurérent ſur la place; ſix cens furent faits priſonniers, quatre Enſeignes & deux Cornettes priſes: ce qui jetta tant de terreur dans le reſte de l'armée, qu'elle abandonna l'attaque de Bohaim, où elle s'étoit attachée, & reprit avec grande precipitation le chemin du Queſnoi.

Le Duc d'Orléans, qui étoit entré dans le Luxembourg avec le Maréchal d'Annebaut, en fit la conquête avec autant de promptitude que l'année précedente. Arlon ſe rendit ſans attendre le canon. Vireton fut abandonné par les ennemis; & comme on s'étoit déja rendu maître d'Yvoy & de Montmedy dans la derniére campagne, on marcha droit à Luxembourg, qui fit peu de réſiſtance. On n'y perdit que quelques ſoldats; mais Monſieur d'Aumale y fut dangereuſement bleſſé d'une mouſquetade à la jambe.

Toutes leurs forces marchent contre le Duc de Cleves.

Le Duc d'Orléans propoſa le ſiége de Thionville, à quoi le Roy ne jugea pas à propos de l'expoſer, la place étant très forte. D'ailleurs il étoit preſſé d'aller au ſecours du Duc de Cléves, ſur lequel l'Empereur venoit fondre avec toutes ſes forces. Il détacha l'Amiral d'Annebaut avec dix mille fantaſſins & quatre cens hommes d'armes, pour marcher promptement de ce côté-là; mais quelque diligence qu'il pût faire, il ne put arriver aſſez à temps: & il apprit en chemin que le Duc avoit traité avec l'Empereur.

Les François avoient ordinairement en ce temps-là l'avantage d'être les premiers en campagne dans les Pays-Bas, & de faire quelques exploits de guerre, avant que l'ennemi eût le moyen de s'y oppoſer: mais ils n'avoient pas toûjours la précaution de pourvoir à la facilité du tranſport des vivres, & durant cette expédition l'armée ſouffrit beaucoup par ce défaut. Au contraire l'Empereur ne ſe preſſoit point: il faiſoit ſes préparatifs à loiſir, & réparoit bien pour l'ordinaire à la fin de la campagne, les pertes qu'il avoit faites au commencement.

Il étoit pour lui de la derniére importance de venir à bout du Duc de Cléves, dont la diverſion du côté du Brabant lui étoit tout-à-fait incommode. C'eſt pourquoi abandonnant le Luxembourg aux François, & faiſant couvrir le Haynaut par un petit corps d'armée ſous les ordres du Prince d'Orange, il marcha contre le Duc, dans l'eſpérance, quand il l'auroit dompté, de reprendre ſans beaucoup de peine ce que les François lui auroient enlevé.

Haræus, Annal. Brabant.

L'Empereur n'avoit pû partir d'Eſpagne avant le commencement de Juin, & n'avoit débarqué à Génes que ſur la fin du même mois. Il fut obligé de faire quelque ſéjour en Italie, pour donner ordre à la ſeureté du Milanez, & ſollicita inutilement le Pape de ſe déclarer contre la France dans l'entrevûë qu'il eut avec lui à Bucet entre Plaiſance & Cré-

Digitized by

Crémone: mais il avoit beaucoup mieux réuſſi par ſes Ambaſſadeurs auprès du Roy d'Angleterre. 1543.

Henry VIII. avoit été long-temps fort irréſolu ſur les preſſantes inſtances que l'Empereur & le Roy lui faiſoient pour l'engager à prendre leur parti. Tantôt il paroiſſoit pencher d'un côté, & tantôt de l'autre, comme on le voit par diverſes lettres du Sieur de Caſtillon, Envoyé de France auprès de ce Prince. Les ſujets de mécontentement que Henry avoit de l'Empereur étoient plus grands & plus eſſentiels, que ceux qu'il avoit du Roy de France: mais ceux-ci étoient plus récents. Les confidences indiſcrétes des négociations du Duc de Norfolk, que le Roy avoit faites à l'Empereur dans ſon paſſage par la France, & dont ce Prince ſe prévalut, avoient extrémement irrité le Roy d'Angleterre. Il avoit été très-chagrin du mariage de Jacques V. Roy d'Ecoſſe avec Magdelaine de France; il l'avoit traverſé de tout ſon poſſible: & cette Princeſſe étant morte au bout de ſix mois, celui de Marie de Lorraine, fille aînée du Duc de Guiſe, avec le même Roy, ne lui avoit pas moins déplû, parce qu'il regardoit ces alliances comme des appuis que le Roy d'Ecoſſe ſe ménageoit en France contre l'Angleterre. En effet ce Prince étant mort ſur ces entrefaites, le Roy prit la protection de ſa fille unique Marie, qui n'avoit que huit jours, de concert avec l'Archevêque Cardinal de S. André, Adminiſtrateur du Royaume, auquel fut adjoint Jacques Hamilton, Comte d'Aran, couſin germain du feu Roy d'Ecoſſe. Le Roy y envoya des Troupes ſous la conduite du Comte de Lénox, de la Maiſon de Stuart, neveu du feu Maréchal d'Aubigny, & il y fit encore paſſer depuis Monſieur de Lorges, Comte de Mongommery, homme qui entendoit très-bien la guerre, & le Sieur de Broſſe, Gentilhomme Boulonois, pour aider de ſes conſeils la Reine Douairiére.

Du Cheſne, Hiſt. d'Angleterre. Sleidan, &c Lettr. miſſ. dans la Bibliot. de M. le Preſid. de Lamoignon.

Tout cela produiſit de grands mouvemens en Ecoſſe. Il s'y forma deux partis, qui eurent chacun un des Régens du Royaume à leur tête. Hamilton favoriſoit la faction Angloiſe: & ſuivant les intentions de Henry VIII. il agit fortement pour faire conclure le mariage d'Edoüard Prince de Galles, avec l'Heritiére d'Ecoſſe, afin de réünir les deux Royaumes ſous le même Souverain: mais le Cardinal de S. André, à la ſollicitation de la Cour de France, & ſecondé par les Comtes de Huntley, d'Argile, de Montroſe, de Bothuel, de Montheit, & de Lénox, rompit ce coup. Ce fut ce qui acheva d'irriter le Roy d'Angleterre, & dont les Ambaſſadeurs de l'Empereur ſçurent ſe prévaloir, pour faire conclure une ligue offenſive entre les deux Princes contre la France, le Roy d'Angleterre oubliant tout ce que l'Empereur avoit fait pour le perdre depuis ſon divorce avec Catherine d'Arragon, & l'Empereur ne ſe mettant pas en peine d'obſerver la promeſſe qu'il avoit faite au Pape Clement VII. de ne jamais faire d'alliance avec ce Prince, qui par un ſchiſme ſi ſcandaleux avoit ſéparé ſon Royaume de l'Egliſe Romaine, s'étoit fait Chef de l'Egliſe Anglicane, & avoit perſécuté les Catholiques avec une fureur égale à celle des Empereurs Payens, quand

Charles V. fait une Ligue avec le Roy d'Angleterre contre François I.

Digitized by Google

ils entreprirent de détruire le Chriſtianiſme. L'exécution du Traité ſuivit de près la concluſion ; & dix mille Anglois debarquérent peu de temps après aux Pays-Bas. 1543.

L'Empereur étant paſſé d'Italie en Allemagne, s'arrêta quelques jours à Spire, où il donna audience aux Envoyez des Princes Proteſtans, qui, ſe ſervant toûjours utilement des conjonctures de la guerre de France pour l'avantage de leur parti, obtinrent de lui une bonne partie de ce qu'ils ſouhaitoient. Ce fut-là que l'Archevêque de Cologne, & le Duc de Saxe, par ſon Ambaſſadeur, lui offrirent leur médiation pour les différends qu'il avoit avec le Duc de Cléves : mais il leur répondit, qu'il ne reſtoit au Duc qu'un ſeul moyen d'éviter ſa ruïne prochaine, qui étoit de céder à la Maiſon d'Autriche la Gueldre & le Comté de Zutphen, qu'il lui détenoit injuſtement.

Il partit auſſi-tôt de Spire pour ſe rendre à Bonne, où ſon Armée l'attendoit ; & dans la revûë qu'il en fit, elle ſe trouva de quarante-quatre mille hommes. Il y avoit trente-ſix mille fantaſſins, partie Italiens, partie Eſpagnols, partie Allemands, & huit mille Cavaliers. Il en donna le commandement à Ferdinand de Gonſague, Viceroy de Sicile, & en fit Maréchal de Camp Général Etienne Colomne.

Il s'avance avec toutes ſes Troupes dans le Duché de Juliers.

Il alla avec toutes ces Troupes mettre le ſiége devant Duren, la plus forte place du Duché de Juliers, que Cerard Ulattem Gentilhomme du pays défendit avec beaucoup de bravoure, & grande perte des Impériaux : mais une maiſon où il étoit, ébranlée par l'artillerie, étant tombée tout-à-coup, & l'ayant accablé ſous ſes ruïnes, ce fâcheux accident avança la priſe de la ville, & malgré la réſiſtance de la garniſon & des Bourgeois, elle fut emportée au cinquiéme aſſaut, le vingt-quatriéme jour d'Août. La plûpart des ſoldats & des Bourgeois furent paſſez au fil de l'épée, & la place réduite en cendres.

Haræus, Annal. Brabant.

La terreur ſe répandit dans les autres villes du Duché de Juliers & de la Gueldre. Venlo & Ruremonde, quoiqu'en état de ſe défendre par les fortes garniſons qui y étoient, portérent leurs clefs à l'Empereur ; & le Duc de Cléves ſe voyant dans l'impuiſſance de réſiſter davantage, alla ſur la parole de l'Archevêque de Cologne, ſe jetter aux pieds de ce Prince. Il le reçut avec un viſage ſévere ; & ſans rien répondre à l'humble diſcours qu'il lui fit, le renvoya au Prince d'Orange & à Granvelle, pour recevoir ſes ordres.

Le Duc ſe ſoumet à lui & renonce à l'alliance de la France.

Les conditions qu'on lui preſcrivit pour ſa grace le cinquiéme de Septembre, furent de jurer à l'Empereur obéïſſance & fidélité, de renoncer à l'alliance de France & du Dannemark, à ſes droits ſur la Gueldre & ſur le Comté de Zutphen, & d'obliger Martin Roſſem, Général de ſes Troupes, grand homme de guerre, à prendre parti dans l'Armée Impériale. On lui laiſſa ſon Duché de Juliers, excepté Hensberg & Zittard, qu'on promit de lui rendre, quand il auroit acçompli les autres conditions, & fait preuve de ſa fidélité pour le ſervice de l'Empereur. On l'obligea de renvoyer en France Jeanne d'Albret qu'il dévoit épouſer, &

& quelque temps après l'Empereur lui donna à la place de cette Princeſſe, Marie fille du Roy des Romains. 1543

C'étoit-là l'état où ſa mauvaiſe fortune l'avoit réduit, dans le temps que l'Amiral d'Annebaut s'approchoit de ſa frontiére pour le ſecourir, avec ſon détachement de dix mille fantaſſins & de quatre cens hommes d'armes, & ce qui obligea ce Général à retourner ſur ſes pas.

L'Empereur très-content d'avoir ſi heureuſement terminé une ſi importante affaire, ne demeura pas en ſi beau chemin, & ſon Armée devant être inceſſamment renforcée des dix mille Anglois dont j'ai parlé, & de cinq mille chevaux, prit ſa route vers le Haynaut. La goute l'ayant obligé de ſe retirer au Queſnoy, il ſépara ſon armée en deux, & fit faire en même temps les ſiéges de Guiſe & de Landrecy.

Celui de cette derniére place avoit déja été commencé quelque temps auparavant, & peu avancé par le Comte de Rœux: mais l'arrivée de Ferdinand de Gonſague avec un grand nombre de Troupes, lui donna moyen de le pouſſer plus vivement, tandis que Gonſague alloit lui-même preſſer celui de Guiſe.

Le Roy apprit dans le Luxembourg l'arrivée de l'Empereur au Queſnoy, & raſſembla toutes ſes Troupes, réſolu de lui donner bataille, s'il l'attendoit devant Landrecy, ou devant Guiſe.

Monſieur de Briſſac prit les devants par ſon ordre, pour aller reconnoître l'état du ſiége de Guiſe, & tâcher d'enlever quelques quartiers de l'Armée qui l'aſſiégeoit, mais l'Empereur ayant ſçu que l'Armée Françoiſe approchoit, envoya ordre à Gonſague d'abandonner le ſiége de Guiſe, & de ramener ſes Troupes au Camp de Landrecy. Briſſac toutefois arriva encore aſſez-tôt à Guiſe, pour charger l'arriére garde dans ſa retraite. Il en défit une partie, & prit priſonnier Dom Franciſque d'Eſt, frere du Duc de Ferrare, & Général de la Cavalerie Impériale. Memoires de Langey. Liv. 10.

Landrecy eſt aſſiégé par les ennemis.

Cependant Landrecy, dont les fortifications n'étoient pas encore tout-à-fait achevées, quand le ſiége y fut mis, étoit vivement attaqué, & une batterie de quarante-cinq piéces de canon y avoit fait une très-grande bréche. La Lande & d'Eſſé qui commandoient dans la place, y firent des prodiges; & la réſolution que la garniſon fit paroître dans les vigoureuſes ſorties qu'elle faiſoit, empêcha l'Empereur d'expoſer ſes troupes à un aſſaut. Ce qu'il y avoit de plus fâcheux pour les aſſiégez, étoit qu'ils commençoient à manquer de vivres. Gonſague en étoit bien averti; & ce fut encore ce qui le détourna pendant trois ſemaines, d'entreprendre de forcer la place: eſpérant que le manque de vivres la feroit rendre avant l'arrivée du Roy.

Les Commandans ayant pénétré ſon deſſein, firent ſortir de la place le dix-huitiéme d'Octobre le Capitaine d'Yville, Gentilhomme Normand, qui paſſa heureuſement au travers du camp ennemi, pour aller donner avis au Roy de l'extrémité où ils étoient. Il le trouva à la Fére, où ſon armée s'aſſembloit, & lui fit comprendre la néceſſité qu'il y avoit de ſe hâter. Le Roy le renvoya avec aſſeurance, que dans peu de jours il iroit en

Digitized by Google

1543. en perſonne au ſecours de la place, & qu'il hazarderoit tout, plûtôt que de laiſſer périr tant de braves gens.

Le Roy marche au ſecours de la Place.

En effet il ſe mit en marche auſſi-tôt après le départ d'Yville : il arriva au village de Saint Souplex, d'où il découvroit le camp des ennemis, & fit ſignal de ſon arrivée aux aſſiégez par une décharge de toute ſon artillerie. On délibéra dans le Conſeil de guerre de la maniére dont on s'y prendroit, ou pour jetter du monde & des vivres dans la place, ou pour obliger l'Empereur à la bataille.

Après divers moyens propoſez, il fut conclu qu'on ſe poſteroit vers Caſteau-Cambreſis, à la gauche de la Sambre, ſur laquelle eſt Landrecy, & où étoit la meilleure partie de l'armée Impériale. On étoit réſolu de l'attaquer, ſi le reſte demeuroit au-delà de la riviere; & ſi Ferdinand de Gonſague dégarniſſoit l'autre côté, on avoit pris des meſures pour faire entrer par-là le ſecours.

La choſe réuſſit. Gonſague ne doutant point que le Roy ne fût déterminé à la bataille, fit repaſſer la Sambre à la plus grande partie des troupes qui étoient de ce côté-là, & affoiblit tellement les quartiers, que deux jours après l'Amiral & le Comte de S. Pol à la tête de quinze cens hommes, ayant pris leur chemin par Catillon, entrérent ſans réſiſtance dans la place, y laiſſérent ces troupes ſous les ordres du ſieur de Vervin, & en ramenérent la garniſon au camp.

C'étoit déja un coup important, que d'avoir jetté des troupes fraîches dans la place aſſiégée: mais le convoy ne s'étant pas trouvé prêt, on n'avoit pû la ravitailler: & il falloit courir un ſecond riſque pour y faire entrer des vivres.

L'Empereur vient au Camp. Memoires deLangey. Liv. 10.

Langey fut chargé de cette commiſſion; & tandis que le Roy amuſoit les Impériaux par de groſſes eſcarmouches, paroiſſant toûjours en réſolution d'en venir à une action générale, quoi qu'il n'eût envie de le faire que dans la derniére néceſſité, ce Capitaine aſſembla ſon convoy. Sur ces entrefaites l'Empereur vint du Queſnoy au camp avec un renfort de troupes le vingt-huitiéme d'Octobre, pour ſe trouver à la bataille.

Diſpoſitions des deux Armées.

Il n'y avoit entre les deux camps qu'une vallée, par où paſſe un ruiſſeau qui va de Caſteau-Cambreſis au village d'Hapre. Ce ruiſſeau eſt petit, mais difficile à paſſer à cauſe de la hauteur de ſes rives. Celle des deux armées qui auroit entrepris de franchir ce paſſage en préſence de l'autre, l'eût fait avec un deſavantage d'autant plus grand, qu'après l'avoir traverſé, il falloit aller en montant attaquer l'ennemi rangé en bataille ſur une colline, & commencer par le pouſſer pour avoir du terrain. L'Empereur étoit bien réſolu à ne pas perdre cet avantage, & le Roy à ne le lui pas donner, s'il pouvoit ſauver la ville par quelque autre moyen; mais ayant eu avis de l'approche du convoy, il fit ſemblant de vouloir tout hazarder.

Les François conduiſent un Convoi dans Landrecy.

Il mit ſon Armée ſous les armes, & fit commencer les eſcarmouches ſur les bords du ruiſſeau, comme s'il eût voulu le paſſer. L'Empereur avoit rangé auſſi-tôt la ſienne & de l'autre côté: on ſe canonna de part & d'autre; & on vit ce jour-là, qui étoit la Fête de tous les Saints, tous les préludes d'une bataille.

Lan-

Digitized by

Langey, comme il en étoit convenu avec le Roy, prit ce temps pour s'avancer avec le convoi ; & au ſortir d'un bois vit paroître dans la plaine un corps de mille à douze cens chevaux que l'Empereur avoit détachez exprès pour le couper. Cela le fit délibérer, s'il hazarderoit le paſſage : mais le ſalut de la ville dépendant du convoy, il conclut à pourſuivre ſon chemin. Il prit ſeulement un détour ſur la droite, & par ce mouvement il mit entre lui & les ennemis un ruiſſeau, dont le paſſage devoit les retarder, & donner le tems au convoi d'entrer dans la place, mais avec le riſque d'être toûjours chargé en queuë, ou attaqué à ſon retour. La choſe réuſſit parfaitement : non ſeulement le convoi entra ; mais encore Langey, après en avoir fait donner avis au Roy, fit ſa retraite par Cartigny, & reconduiſit ſes Troupes à la Cappelle, ſans avoir reçu le moindre échec des Impériaux qui l'attendoient ſur un autre chemin. 1543.

Le Roy étant venu à bout de ſon principal deſſein, ne penſa plus à la bataille, & dès le lendemain décampa pour marcher du côté de Guiſe. Gonſague le ſuivit avec une partie de l'Armée Impériale, dans l'eſpérance de charger l'arriére-garde. Mais la retraite ſe fit avec tant d'ordre, qu'il fut toûjours repouſſé avec perte, & obligé de retourner ſur ſes pas ſans avoir rien fait.

Monſieur de Briſſac ſe ſignala beaucoup en cette rencontre. Le Roy, pour gagner de l'avance dans ſa retraite, l'avoit détaché avec un petit corps d'Infanterie & de Cavalerie, pour donner l'allarme au camp de l'Empereur. Il attaqua à la pointe du jour un quartier du camp. Comme il faiſoit un gros brouillard, les ennemis ne pouvoient connoître le nombre de ſes Troupes, & ils ſe perſuadérent que toute l'Armée venoit leur tomber ſur les bras. Ils ſe préparérent à la recevoir : mais le temps s'étant éclairci après quelques eſcarmouches, ils détachérent un gros de Cavalerie pour envelopper Briſſac. Ce Seigneur alors penſa à la retraite, & la fit en tournant ſouvent tête. Il fut pris deux fois, & deux fois délivré par ſes gens : enfin il regagna l'Armée, après la perte de quelque Infanterie, & arriva ſur la fin du ſouper du Roy, qui le reçut avec beaucoup de careſſe, & lui fit donner à boire dans la coupe dont il venoit de ſe ſervir.

Dans l'avis au Lecteur des Memoires du Sieur Boivin du Villars.

Quoique le convoi n'eût ravitaillé la ville que pour quinze jours, le Roy la crut ſauvée : parce qu'on avoit bien rétabli les bréches ; que tout le pays étoit ſi ruïné aux environs, & que les pluyes l'avoient tellement gâté, qu'il étoit impoſſible aux Impériaux de pouſſer leurs travaux, & d'y ſubſiſter ſeulement une ſemaine.

En effet, l'Empereurs voyant bien qu'il acheveroit de ruïner ſon Armée, en s'opinniâtrant davantage, abandonna ſon entrepriſe, & eut la mortification d'échouër devant cette petite place avec toutes les forces d'Allemagne, des Pays-Bas & d'Angleterre, lui qui en partant du Duché de Juliers, avoit promis à ſes Troupes de les mener juſqu'à Paris après la priſe de Landrecy. *L'Empereur enleve le ſiége.*

Le Roy fut ſi ſatisfait du courage des Commandans & de la garniſon,

Digitized by Google

1543. son, qui avoient défendu cette place, qu'il les récompensa tous. Il fit d'Essé Gentilhomme de sa Chambre, de la Lande & la Chapelle-Biron Maîtres-d'Hôtel ordinaires, donna aux Soldats les privileges de la Noblesse leur vie durant, & fit d'autres graces aux jeunes Gentils-hommes qui y avoient servi en qualité de volontaires.

Memoires de Langey Liv. 10.

Ce Prince après la levée du siége de Landrecy, mit son Armée en quartier tout le long de cette frontiére, & posta seulement le Maréchal de Biez à S. Quentin, avec un camp volant de quatre mille hommes & de quatre cens Gens-d'armes, pour veiller sur les démarches de l'Empereur, qui s'avança jusqu'à Cambray, où par le moyen de l'Evêque qui étoit de la Maison de Croy, il persuada aux habitans que le Roy avoit dessein de se saisir de leur ville, & de leur ôter leur liberté qu'ils avoient conservée jusques alors, en demeurant neutres : de sorte qu'il les fit consentir à bâtir une Citadelle à leurs dépens, dont ils auroient eux-mêmes la garde. Mais quelque temps après il fit si-bien, qu'ils y reçurent garnison Impériale : & depuis cette ville resta sous la domination de la Maison d'Autriche jusqu'à nos tems, qu'elle a passé à celle de France.

Ce fut-là pour l'Empereur un assez bon dédommagement de la perte qu'il avoit faite devant Landrecy ; & de l'affront qu'il y avoit reçu. Ainsi finit la campagne aux Pays-Bas, qui avoit été terminée plûtôt en Provence, où les armes du Roy ne furent pas fort heureuses.

Ce Prince avoit si mal réussi l'année précédente en Roussillon, qu'il ne pensa plus à y porter la guerre ; & il espéra la faire plus utilement en Provence, en attaquant la ville de Nice, l'unique où le Duc de Savoye pouvoit demeurer en seureté.

Affaires du Duc de Savoye.

La Tréve de dix ans faite auprès de cette place par le Pape, où le Duc avoit été compris, ayant été rompuë par l'Empereur, le Roy étoit en droit d'attaquer les Etats de Savoye. Il s'étoit fait diverses négociations pour réconcilier le Duc avec lui ; mais elles n'avoient eu aucun effet, d'autant que ce Prince n'avoit pû se résoudre à accepter la proposition qui lui fut faite diverses fois, de ceder Nice pour de l'argent ; à quoi le Roy prétendoit pouvoir l'obliger, parce que cette place avoit été autrefois engagée aux Princes de Savoye par les Comtes de Provence, dans les droits desquels il étoit entré.

Diverses Lettres du Recueil de Mr. le President de Lamoignon.

Le Duc avoit d'autant moins de sujet de craindre d'être attaqué par la France, qu'il sçavoit que l'Empereur alloit aux Pays-Bas avec de très-nombreuses Troupes, qu'il seroit difficile au Roy de faire la guerre ailleurs ; & il fut fort surpris d'apprendre que le Comte d'Anguyen venoit en Provence avec un corps d'Armée. Il le fut encore bien plus, quand il sçut qu'on équipoit une flote à Marseille & à Toulon, & que le fameux Barberousse Roy d'Alger faisoit voile avec la sienne beaucoup plus forte vers les côtes de France.

C'étoit un effet des négociations du Capitaine Polin à Constantinople. Ce Capitaine, ainsi que je l'ai dit, avoit été envoyé à Venise à la place des deux Ambassadeurs assassinez par le Marquis du Guast. Il étoit

Digitized

étoit passé de-là en Turquie, & y avoit négocié avec tant d'adresse auprès du Grand-Seigneur, que nonobstant les sujets de mécontentement que ce Prince avoit du Roy, il rétablit la bonne intelligence entre eux, & conclut un nouveau Traité d'alliance, en vertu duquel Barberousse devoit venir attaquer Nice conjointement avec les Armées Françoises de terre & de mer. 1543.

Le Château de Nice est attaqué par les François. Guichenon, Hist. de Savoye.

Le Comte d'Anguyen, en attendant le Général Turc qui s'étoit arrêté sur les côtes de Calabre, où il fit un terrible dégât, tenta une entreprise sur le Château de Nice. Monsieur de Grignan, alors Gouverneur de Marseille, avoit pratiqué une intelligence dans ce Château, par le moyen de quatre Soldats Savoyards, qui lui avoient promis de le lui livrer : mais cette promesse n'étoit qu'un piége pour surprendre le Comte d'Anguyen.

On étoit convenu avec les traîtres, que quatre galéres de France s'approcheroient la nuit du Château du côté de la mer, où l'on ne faisoit point de garde, & par où ils devoient faire entrer les Soldats des galéres, pour se saisir de la place. Le Prince de Piémont averti par les quatre Savoyards, donna avis de ce complot à André Doria, qui partit de Génes avec vingt & une galéres pour se rendre à Nice le dix-septiéme du mois de Juin, jour marqué pour l'exécution.

Le Comte d'Anguyen fit faire voile aux quatre galéres sous la conduite du Sieur Magdalon, pour se rendre devant le Château de Nice, & attendre le signal des quatre Soldats ; mais pour plus grande seureté, il le suivit lui-même avec onze autres Galéres, & se tint en pleine mer à la hauteur de Nice, pour être en état de secourir ses gens en cas de trahison.

Magdalon ne fut pas plûtôt arrivé au pied du Château, qu'André Doria qui étoit en embuscade derriére le cap de Saint-Soupir, vint fondre sur lui avec six Galéres suivies de quinze autres sous les ordres de Janetin Doria son neveu.

Magdalon vit bien qu'il étoit trahi, & fit force de rames pour se sauver vers Antibe. Le Comte d'Anguyen se mit aussi-tôt en devoir d'envelopper les six Galéres ennemies : mais il apperçut à la faveur du clair de Lune les quinze de Janetin Doria qui venoient pour l'envelopper lui-même, & ne voulant pas hazarder toute la Flote du Roy, il s'écarta, espérant que Magdalon s'échaperoit à la faveur de la nuit. Il ne put cependant le faire ; il fut atteint par André Doria, il fallut en venir aux mains ; & après un sanglant combat, les quatres Galéres Françoises furent prises & menées à Génes, où Magdalon, frere du Baron de Saint Blancard, mourut des blessures qu'il avoit reçuës.

Barberousse y vient avec une flote & en fait le siége.

Quinze ou vingt jours après cette défaite arriva Barberousse avec sa Flote composée de cent soixante & quatorze Galéres, & de quelques autres vaisseaux, qui joignit celle de France à Marseille. Il en partit le cinquiéme d'Août avec le Comte d'Anguyen, & vint faire le siége de Nice.

Il commença par l'attaque de la ville, où André de Montfort, Gentil-

Digitized by Google

homme Savoyard, ſe défendit bravement depuis le dixiéme du moïs que
1543. les batteries commencérent à tirer, juſqu'au vingt-deuxiéme, quoique la place fût très-foible. Il ſoûtint un aſſaut, après lequel il demanda à capituler, & ſe ſervit habilement du tems qu'on employa à dreſſer les articles, pour retirer dans le Château les vivres, les munitions, tout ce que les Bourgeois avoient de meilleur, & juſqu'aux cloches des Egliſes.

La Ville ſe rend & le ſiege du Château eſt levé.

La ville étant renduë, on fit l'attaque du Château qui ne réuſſit pas. La ſituation de cette forteresſe ſur un rocher eſcarpé rendant les approches difficiles, & les mines preſque impoſſibles, les munitions de guerre commencérent à manquer au Duc d'Anguyen; & cela arriva par le refus que la ville de Marſeille fit au Roy de lui en fournir dans une occaſion ſi preſſante. Le Comte d'Anguyen fut obligé d'emprunter des poudres de Barberouſſe, qui chagrin de voir ſon entrepriſe prête d'échouër, traita les François avec beaucoup de hauteur & de mépris. Enfin ſur des lettres interceptées, qui apprenoient la prochaine arrivée du ſecours de terre, conduit par le Duc en perſonne, & par le Marquis du Guaſt, & de celui de mer ſous les ordres d'André Doria, le ſiége fut levé le huitiéme de Septembre. Cet Amiral en approchant de Villefranche fut battu d'une rude tempête, qui fit périr quatre de ſes Galéres, & mit les autres en très-mauvais état. Le Capitaine Polin, qui avoit ſuivi Barberouſſe, l'engagea à profiter de ce déſordre de la Flote de Doria; mais un vent contraire l'empêcha de pouvoir le joindre, & il ſe retira à Toulon avec le Comte d'Anguyen.

Florimond de Raymond, T. 2. l. 8, Memoires de Montluc, Liv. 1.

Le Duc de Savoye ravi d'avoir ſauvé Nice, l'unique place où il pût encore agir en Souverain, voulut laiſſer à la poſtérité des monumens de ſa victoire, & fit battre des monnoyes d'argent, ou d'un côté étoit la Croix de Savoye, & de l'autre cette inſcription fort odieuſe pour les François : NICEA A TURCIS ET GALLIS OBSESSA, *c'eſt-à-dire, Nice aſſiégée par les Turcs & par les François.* Ce Prince prenoit plaiſir à ces ouvrages d'eſprit; mais par ce moyen il informoit les ſiécles futurs beaucoup plus de ſes diſgraces, que de ſes hauts faits de guerre.

Guichenon, Langey, Belcarius, &c.

Le Duc de Savoye & le Marquis du Guaſt, après la délivrance de Nice, retournérent en Piémont, où avec une Armée de ſeize mille hommes de pied & de trois mille chevaux, ils ſe rendirent maîtres de la campagne. Comme Boutiéres, qui y commandoit pour le Roy, n'avoit pas des forces ſuffiſantes à leur oppoſer, ils aſſiégérent & prirent Montdevis. La capitulation en fut mal obſervée à l'égard de la garniſon Suiſſe, dont les Eſpagnols maſſacrérent une partie, & pillérent les bagages; dequoi les Suiſſes tirérent quelque temps après une terrible vengeance.

Le Marquis s'empara encore de Carignan, dont on avoit commencé à démolir les fortifications. Il les remit en état de défenſe, & par ce moyen coupa la communication de Turin avec Pignerol, le Marquiſat de Saluſſes & quelques autres places qui ne pouvoient plus être ſecouruës.

Digitized by

ruës. Mais Boutiéres ayant reçu quelque temps après un renfort de neuf mille hommes, partie François, partie Griſons, & de trois cens hommes d'armes, s'ouvrit d'autres paſſages, prit Saint Germain, & aſſiégea Ivrée vers les Fêtes de Noël, dont il leva le ſiége, ſoit qu'il déſeſpérât de la prendre, ſoit par le chagrin de l'arrivée du Comte d'Anguyen, que le Roy envoya en Piémont pour y commander. Il ſe retira chez lui en Dauphiné, mécontent de la Cour, qui l'étoit auſſi de lui, tant pour avoir laiſſé prendre Carignan, que parce qu'il n'avoit pas ſçu ſe donner aſſez d'autorité ſur les Troupes. 1543.

Le Roy avoit donné trop de priſe à l'Empereur, en attaquant Nice conjointement avec les Turcs, pour que ce Prince manquât une ſi favorable occaſion, d'animer contre lui toutes les Puiſſances de la Chrêtienté. Il le fit à la Diéte de Spire, la plus célébre qui eût été tenuë depuis long-temps en Allemagne. Il s'y trouva en perſonne avec Ferdinand ſon frere Roy des Romains, tous les Electeurs, preſque tous les Princes de l'Empire, & François Sfondrate Evêque d'Amalphi, & depuis Cardinal, qui y fut envoyé de la part du Pape. Sleidan Liv. 15.

1544. *L'Empereur ſe trouve à la Diéte de Spire où il fait une Harangue très forte contre le Roy.*

Ce fut-là que l'Empereur le vingtiéme de Février harangua à ſon ordre avec beaucoup de violence contre le Roy, & que faiſant un artificieux parallele entre la conduite de ce Prince & la ſienne, il repréſenta à la Diéte, que tandis que le Roy des Romains ſon frere & lui ſervoient de bouclier à l'Egliſe contre le Turc; que tantôt par les victoires qu'ils remportoient, tantôt par les grandes pertes qu'ils faiſoient, ils ſignaloient leur zéle pour le bien de la Chrêtienté, le Roy de France de concert avec cet ennemi du nom Chrêtien rompoit toutes leurs meſures, s'allioit avec lui, lui donnoit aſyle dans ſes ports, joignoit ſes Armées aux ſiennes, pour attaquer les Princes Chrêtiens; d'où il conclut qu'étant impoſſible de détruire la puiſſance des Turcs, ſans avoir abbatu celle de France qui les appuyoit, il étoit néceſſaire de commencer par dompter les François. Il exhorta les Princes à s'unir tous enſemble pour un ſi glorieux & ſi utile deſſein, & à aller fondre ſur la France avec toutes les forces de l'Empire.

Les Ambaſſadeurs de Savoye de concert avec ce Prince, ne déclamérent pas moins vivement contre le Roy, & s'étendirent ſur le détail du ſiége de Nice, que ce Prince n'avoit point eu honte de faire à la vûë de toute l'Europe avec les Troupes des Infidelles jointes aux ſiennes, pour établir la domination Ottomane juſques dans le cœur de la Chrêtienté; malheur qui ſeroit arrivé, ſi par une protection particuliere du Ciel, le Duc leur Maître, ſecondé des armes de Sa Majeſté Impériale, n'eût fait avorter un ſi déteſtable deſſein. Ils démandérent en même temps juſtice à la Chambre Impériale contre les Valéſans & les Cantons de Fribourg & de Berne, qui s'étoient emparez des pays de Gex, & de Vaux, du Chablais, & du Comté de Romont; ſurquoi les Députez des deux Cantons & du Valais ayant été ouïs, ils furent condamnez à en faire la reſtitution, & à deux cens mille écus de dédommagement envers le Duc de Savoye; & ils y acquieſcérent. Guichenon Hiſt. de Savoye.

Digitized by Google

1544. Le Roy qui avoit prévû ce qui devoit ſe paſſer à ſon égard dans la Diéte de Spire, y avoit envoyé des Ambaſſadeurs, pour ſe défendre contre ces accuſations. C'étoient le Cardinal du Bellay, François Olivier Préſident au Parlement de Paris, & depuis Chancelier de France, & Africain de Maillei *, Bailly de Dijon.

* Mallejus.

Il fait arrêter un Herault que François I. envoyoit à la Diéte. Oratio Legatorum Regis, ſcripta ad imperii Ordines, apud Freber. T. 3.

Ils étoient demeurez à Nancy, d'où ils avoient envoyé un Hérault pour demander des paſſeports à la Diéte, afin de pouvoir paſſer à Spire avec ſeureté : mais l'Empereur de ſa propre autorité le fit arrêter, le retint quatre jours en priſon, le menaça de le faire pendre, le renvoya ſans paſſeport, & juſtifia dans l'Aſſemblée des Princes ce qu'il avoit fait, ſur ce que le Roy étant l'ennemi déclaré de l'Empire, il n'avoit aucun droit d'envoyer des Ambaſſadeurs à la Diéte.

Ce Prince ſe juſtifie par un écrit contre les Déclamations de l'Empereur.

Le Hérault étant revenu à Nancy, les Ambaſſadeurs retournérent en France ; & pour ſuppléer à ce qu'ils auroient eu à dire dans la Diéte, ils y envoyérent un écrit juſtificatif de la conduite du Roy, dans lequel ils expoſérent au long l'injuſtice de celle de l'Empereur à l'égard de ce Prince ; comme il n'avoit tenu qu'à lui d'entretenir la paix avec la France, & de joindre ſes armes avec celles du Roy contre les Turcs, comme il avoit violé les promeſſes ſolemnelles, par leſquelles il s'étoit engagé, en paſſant par la France, à reſtituer au Roy le Duché de Milan ; les offres que le Roy avoit faites tant de fois de ſe ſoûmettre au jugement des Princes de l'Empire pour ce Duché qui en étoit un Fief, l'indigne aſſaſſinat des Ambaſſadeurs de France par le Marquis du Guaſt, l'attentat commis contre l'Ambaſſadeur Merveilles par le feu Duc de Milan, dont l'Empereur n'avoit jamais voulu faire aucune juſtice ; que quand le Roy ſe ſeroit allié avec les Infidelles, il n'auroit rien fait d'indigne d'un Prince Chrêtien, & qui ne fût autoriſé par les exemples d'Abraham, de David, des Machabées dans l'ancien Teſtament, & dans le nouveau par la conduite du grand Conſtantin, de Théodoſe, d'Honorius, & de pluſieurs autres Princes Chrêtiens, qui en avoient uſé de même en des conjonctures pareilles à celles où il s'étoit trouvé : mais qu'il étoit faux qu'il eût paſſé d'autres Traitez avec le Grand-Seigneur, que celui de commerce, tel qu'en faiſoient tous les jours les Vénitiens & les autres Etats de la Chrêtienté ; qu'il avoit été obligé de le ménager à cauſe des menaces qu'il lui avoit faites de ravager les côtes de France, tandis que l'Empereur par une guerre injuſte le mettoit hors d'état de les bien garder contre les redoutables forces des Turcs qui couroient la Méditerranée ; qu'on lui faiſoit un crime mal-à-propos de ce que le Capitaine Polin étoit venu ſur la flote de Barberouſſe, puis qu'il ne s'étoit embarqué ſur cette flote, que pour repaſſer avec plus de ſeureté en France ; que les Etats de l'Empire lui étoient témoins qu'il avoit lui-même travaillé à ménager une Tréve entre l'Empereur & les Turcs ; que les ravages que Soliman avoit faits en Hongrie, & les pertes qu'en avoit ſouffert le Roy des Romains, étoient les ſuites de l'expédition de Tunis ; que le Roy avoit empêché efficacement que Barberouſſe ne fit aucuns déſordres ſur d'autres côtes, que ſur celles de l'Em-

Digitized by Google

l'Empereur qui étoit ſon ennemi ; que pour l'attaque de Nice, à laquelle on donnoit un tour ſi odieux, Barberouſſe étoit déterminé à l'attaquer & à la garder s'il la prenoit ; mais qu'il avoit offert au Roy de la lui laiſſer, s'il vouloit l'aider à la prendre ; que ce Prince ayant d'ailleurs des droits ſur cette place, il ne pouvoit mieux faire que d'accepter cette offre, de peur qu'elle ne tombât entre les mains des Infidelles, qui auroient mis par cette priſe non ſeulement toute la France, mais encore toute l'Italie en danger ; & qu'enfin c'étoit la derniére des injuſtices d'avoir refuſé d'admettre ſes Ambaſſadeurs à la Diéte, vû qu'il étoit membre de l'Empire par le Duché de Milan, qui lui appartenoit comme l'héritage de ſes ancêtres. 1544.

On y réſout de déclarer la guerre à la France.

L'Empereur étoit trop maître dans la Diéte, pour que cette Apologie produisît un grand effet. Il fut réſolu à la pluralité des voix que la guerre ſeroit déclarée à la France au nom de l'Empire, & que les Princes fourniſſant leur contingent, donneroient à l'Empereur une Armée de vingt-quatre mille hommes de pied, & de quatre mille chevaux.

La Diéte étoit ſi ſoûmiſe aux volontez de l'Empereur, qu'il l'engagea ſans peine à écrire aux Suiſſes, pour les empêcher de fournir des Troupes au Roy de France, & à agir auprès du Pape, pour qu'il déclarât la guerre à ce Prince, comme à l'ennemi du nom Chrêtien. Mais les mouvemens qu'on ſe donna pour cet effet furent inutiles. Les Suiſſes aſſemblez à Bade répondirent qu'ils avoient interrogé quelques-uns de leurs Capitaines, pour ſçavoir s'il étoit vrai qu'il y eût des Turcs dans l'Armée de France, & que tous les avoient aſſurez que ce fait étoit faux ; que le Roy s'étoit plaint avec juſtice aux Cantons, de ce qu'on avoit refuſé d'admettre ſes Ambaſſadeurs à la Diéte de Spire, où il s'offroit de ſe défendre des calomnies qu'on répandoit par tout contre lui, & qu'on n'avoit pas dû lui refuſer ce moyen de défenſe contre de telles accuſations ; que d'ailleurs ils avoient parmi eux un ſi grand nombre de gens de guerre attachez d'inclination au ſervice de la France, qu'il ſeroit impoſſible aux Cantons de les empêcher d'y prendre parti ; & qu'enfin ils étoient très-bien informez qu'il n'avoit point tenu au Roy que la paix ne ſubſiſtât entre lui & l'Empereur ; qu'il étoit encore prêt de la faire, & ſuppoſé qu'elle ſe fît, de ſe joindre avec toute l'Allemagne contre les Infidelles.

Le Pape demeure dans la Neutralité.

Le Pape ne répondit pas plus favorablement aux ſollicitations de l'Empereur, & perſiſtant dans la réſolution qu'il avoit priſe, dès qu'il ſe vit élevé ſur le Trône de Saint Pierre, de demeurer neutre, il ſe contenta d'offrir ſa médiation pour faire la paix entre les deux Princes. Cependant il apprit ce qui ſe paſſoit à la Diéte au détriment de la Religion ; que l'Empereur y traitoit des mariages des enfans du Roy des Romains avec ceux du Duc de Saxe chef du parti Proteſtant ; qu'il avoit promis à ce Duc de l'inveſtir des Etats du Duc de Cléves, Prince Catholique, s'il mouroit ſans enfans, quoi qu'avec quelques conditions en faveur de la Religion Catholique ; qu'il avoit conſenti que dans un certain temps parmi les Juges de la Chambre Impériale de Spire, qui juſqu'alors avoient tous

Digitized by Google

tous été Catholiques, on admettroit des Proteſtans ; qu'il continuoit
1544 l'*Interim* qui laiſſoit la liberté entiére aux Luthériens de faire exercice de de leur Religion ; que pour détacher des intérêts de la France, Chriſtierne III. Roy de Dannemark Prince Proteſtant, il avoit fait la paix avec lui, ſans nul égard pour Chriſtierne II. ſon beau frere, que ce Roy tenoit en priſon, & qu'enfin il avoit fait & confirmé la Ligue avec le Roy d'Angleterre, nonobſtant toutes les paroles qu'il avoit données au feu Pape, de ne jamais s'allier avec ce Prince, tandis qu'il perſiſteroit dans ſon ſchiſme. Le Pape informé de tout cela, & extrémement ſcandaliſé de cette conduite, lui envoya le Cardinal Alexandre Farnéſe, pour lui en repréſenter les conſéquences, & l'exhorter, afin de les prévenir, à faire la paix avec la France. Mais l'Empereur, qui faiſoit tant valoir les raiſons de conſcience contre le Roy au ſujet de ſon alliance avec le Turc, ne croyoit pas la ſienne chargée de tous ces ménagemens qu'il avoit pour les Proteſtans, & de tous les maux qu'ils devoient immanquablement produire ; tant il étoit perſuadé que la ruïne entiére de la France étoit la plus ſainte œuvre, à laquelle il pût conſacrer toute la puiſſance de ſon Etat, pour ſe rendre enſuite plus redoutable aux Turcs & aux autres ennemis de l'Egliſe Romaine.

Ce n'étoit pas ſeulement en Allemagne, où le Roy avoit beſoin d'Apologie, pour juſtifier ſa conduite ſur les liaiſons avec les Turcs. Les Vénitiens en avoient auſſi fait grand bruit, & le menaçoient de renoncer à ſon alliance, pour ſe liguer avec l'Empereur contre lui. Ils étoient trop politiques, & la grande puiſſance de Charles V. leur donnoit trop de jalouſie pour le faire : mais cette démonſtration de zéle pour l'intérêt commun de la Chrêtienté leur ſiéoit bien, & ne pouvoit manquer de leur attirer une Ambaſſade de la part du Roy, pour les appaiſer.

En effet Jean de Mont-luc Evêque de Valence, qui avoit déja donné des preuves de ſon habileté à Rome dans la fonction de Sécrétaire de l'Ambaſſade ſous Monſieur de Grignan, qui y étoit chargé des affaires de France, fut envoyé à Veniſe à cette occaſion. Il fit un diſcours en plein Sénat, qui contenoit à peu près les mêmes choſes que le Cardinal du Bellay avoit miſes dans celui qu'il addreſſa à la Diéte de Spire, & qui ſe réduiſoit à ces trois articles ; premiérement, que le Roy ſans rien faire d'indigne de ſon Titre de Roy Très-Chrêtien, avoit pû, à l'exemple des autres Princes, accepter les ſecours que les Infidelles lui avoient offerts pour ſa défenſe. Secondement, que par les précautions qu'il avoit priſes en cette rencontre, il avoit empêché les ravages que la flote Ottomane auroit faits indifferemment ſur toutes les côtes d'Italie, au lieu qu'elle n'avoit endommagé que les terres de l'Empereur ; que le Baron de la Garde (c'étoit le même que le Capitaine Polin) avoit fait enſorte que les Iſles dépendantes de la République ne ſouffriſſent pas le moindre dommage, les Turcs n'y ayant rien pris qu'en payant, & n'ayant inſulté nul de ſes vaiſſeaux qu'ils avoient rencontrez dans leur route. En troiſiéme lieu, que les Impériaux prenoient fauſſement pour pré-

Commentaires de Blaiſe de Mont-luc, Liv. 1.

prétexte de la guerre qu'ils faiſoient au Roy ; ſa liaiſon avec Soliman, vû qu'il ne s'étoit ſervi de ſon ſecours, qu'après s'être vû expoſé à leurs injuſtes invaſions. 1544.

Cette Harangue fut moins mal reçûë à Veniſe, que le Mémoire du Cardinal du Bellay à la Diéte de Spire, parce que l'Empereur n'avoit pas dans cette République la même autorité qu'il avoit en Allemagne, & que les eſprits n'y étoient pas dans la même diſpoſition. Mais ce qui arriva en Piémont ſur ces entrefaites, donna beaucoup à penſer à l'Empereur.

Suite des affaires de Piémont.

Dès que le Comte d'Anguyen y eut pris le commandement, il ſuivit les vûës du ſieur de Boutiéres ſon prédéceſſeur, qui étoient d'éloigner les Impériaux de Turin, & de rétablir la communication entre les places d'en-deçà & d'au-delà du Pô. Il reprit quelques petits poſtes, où il mit des garniſons : mais ſon principal deſſein étoit de chaſſer les ennemis de Carignan, qu'ils avoient fortifié de cinq baſtions, & où ils avoient logé quatre mille hommes, partie Eſpagnols, partie Allemands, des meilleures Troupes de l'Empereur.

Une ſi nombreuſe garniſon, & la rigueur de l'hyver qui fut très-rude cette année-là, ne lui permettoient pas d'en faire le ſiége dans les formes: il fallut ſe contenter d'un blocus, pour avoir la place par famine. Il vint à bout, quoi qu'avec beaucoup de peine, de rompre le pont que les ennemis avoient ſur le Pô, par où ils pouvoient recevoir des vivres. Il s'empara de Carmagnole : il fit cantonner ſes Troupes dans les Bourgs & dans les villages des environs, & diſpoſa ſi-bien toutes choſes, que le Marquis du Guaſt ne pouvoit ſecourir la place qu'avec une Armée.

La conſervation ou la priſe de cette place étoit de ſi grande importance pour les uns & pour les autres, que les Généraux des partis étoient réſolus à tout tenter, l'un pour la prendre, & l'autre pour la délivrer: mais le Comte d'Anguyen n'avoit pas à beaucoup près autant de Troupes que le Marquis du Guaſt, ni la permiſſion du Roy de hazarder une bataille, à cauſe du grand nombre d'ennemis qui menaçoient les frontiéres du Royaume de toutes parts. Il voyoit pourtant que ce ſeroit une néceſſité de le faire, ou d'abandonner l'entrepriſe, parce que le Marquis du Guaſt, ſur les preſſantes inſtances des aſſiégez, dont les magaſins diminuoient beaucoup, commençoit à aſſembler ſes Troupes pour venir à leurs ſecours. C'eſt pourquoi il dépêcha un Officier à la Cour, pour inſtruire le Roy de l'état des choſes, & ſçavoir ſes intentions ſur ce qu'il auroit à faire.

Commantaires de Mont-luc, Liv. 1.

Ce fut Blaiſe de Mont-luc qu'il chargea de cette commiſſion. C'étoit un Gentilhomme de Gaſcogne, dont il ſera ſouvent fait mention dans la ſuite de cette Hiſtoire, aîné de ſix freres, avec qui il n'eut pour tout bien à partager que huit cens livres de rente. Il porta les armes dès l'âge de dix-ſept ans en qualité de ſimple ſoldat, & parvint juſqu'au Bâton de Maréchal de France par mille belles actions, dont il nous rend un compte éxact dans ſes Mémoires. La vivacité, la naïveté, les réfléxions

Digitized by Google

judicieuſes qu'on y voit par tout furent uniquement les fruits de ſon gé-
1544. nie heureux, qu'il n'avoit jamais cultivé par l'étude des lettres.

Quoiqu'il fût dès lors âgé de quarante ans, il n'étoit pas encore dans les premiers poſtes; mais il étoit fort connu & fort eſtimé des Généraux, qui lui confioient les expéditions les plus difficiles à conduire, où ſon feu, ſon courage, le deſir d'acquérir de la gloire, & de s'avancer, ſoûtenus de beaucoup de prudence & d'une grande préſence d'eſprit, le firent preſque toûjouts réüſſir. Ses maniéres franches, une éloquence militaire & naturelle, beaucoup de gayeté & de vif dans ſes expreſſions, ne le rendoient pas moins propre à la négociation; & ce fut ce qui le fit choſir par le Comte d'Anguyen, pour aller demander à la Cour la permiſſion de donner bataille, que ce Prince ſouhaitoit fort d'obtenir.

Le Roy ayant lû les lettres du Comte d'Anguyen, on aſſembla le Conſeil, où ſe trouvérent entr'autres Mr. le Dauphin, le Comte de S. Pol, & l'Amiral; & le Roy voulut que Mont-luc y aſſiſtât auſſi, pour entendre les raiſons de la réſolution qu'on y prendroit.

Le Roy propoſa l'affaire dont il étoit queſtion, & ordonna au Comte de S. Pol de parler ſur ce ſujet. Ce Seigneur parla fortement contre le deſſein du Comte d'Anguyen. Il dit que le Roy d'Angleterre & l'Empereur devant dans cinq ou ſix ſemaines attaquer la Picardie & la Champagne, chacun avec une nombreuſe Armée, il falloit non ſeulement ſe mettre en état de leur réſiſter, mais encore avoir une reſſource, au cas qu'il arrivât quelque malheur de ce côté-là; qu'on n'en avoit point d'autre que les bandes de Piémont, qui étoient les meilleures Troupes du Roy; que de les expoſer dans une bataille où elles pourroient être défaites, c'étoit hazarder tout le Royaume; qu'il valloit mieux abandonner l'entrepriſe de Carignan, & même tout le Piémont, que de mettre l'Etat en danger; que de donner une bataille dans une telle conjoncture, c'étoit une témérité viſible; qu'il n'étoit nullement d'avis qu'on accordât au Comte d'Anguyen la permiſſion qu'il demandoit, & qu'on ne devoit penſer en Piémont qu'à ſe tenir ſur la défenſive.

Le ſentiment du Comte de S. Pol fut ſuivi par l'Amiral, & enſuite par tous ceux qui étoient de ce Conſeil. Mont-luc, à qui une telle concluſion ne plaiſoit pas, eut toutes les peines du monde à ſe contenir: mais il n'oſoit prendre la liberté de parler. Le Roy qui apperçut ſur ſon viſage la violence qu'il ſe faiſoit, ne put s'empêcher d'en rire, & ſe tournant de ſon côté, lui dit: Mont-luc, comprenez-vous bien les raiſons qui m'obligent de refuſer au Comte d'Anguyen ce qu'il me demande? Oüi, Sire, répondit-il; mais ſi Votre Majeſté vouloit bien me permettre de dire deux mots, peut-être ne les trouveroit-elle pas ſi fortes. Le Roy le lui ayant permis, il parla, & voici en ſubſtance le diſcours qu'il fit.

Sire, j'ai l'honneur & l'avantage de parler devant un Roy ſoldat, qui ſçait ce que c'eſt que la guerre, qui s'eſt trouvé ſouvent à la tête de ſes Armées, qui a donné pluſieurs batailles en perſonne, & qui ſçait juger de

--Digitized by

de ce qu'on doit attendre de la qualité & de la diſpoſition de ſes Troupes. Nous ſommes en Piémont cinq mille ſix cens Gaſcons, autant de Suiſſes, les plus braves ſoldats de l'Europe, & tous gens éprouvez. Quant aux Italiens & Provençaux qui ſont ſous les ordres de Monſieur du Cros, & des Griſons qui nous ont joint à Ivrée, je n'en puis pas parler avec tant d'aſſurance; mais je ſuis perſuadé que l'exemple des autres leur fera faire leur devoir: & comptez-vous pour rien, Sire, tant de jeune Nobleſſe de votre Cour, qui me ſuivra en foule, ſi j'obtiens de vous ce que j'ai l'honneur de vous demander. Les Suiſſes à mon départ m'ont chargé de dire à Votre Majeſté, que ſi quelqu'un d'eux ne faiſoit pas ſon devoir à la bataille, ils conſentoient à le voir dégradé avec infamie. Nous ſommes depuis ſix mois en poſſeſſion de battre par tout les ennemis; & excepté une ſeule occaſion, où Monſieur d'Auſſun s'engagea un peu trop près du camp Impérial, ils ont toujours fui devant nous. Nous avons trois cens Gens-d'armes, qui n'ont jamais plié devant l'ennemi, & huit cens Chevaux legers ſous Meſſieurs d'Auſſun, de Termes, Bernardin, & Maure, qui valent des Gens-d'armes. Tous vous conjurent de leur permettre de combattre; ſi vous ne profitez de leur ardeur, & que vous les obligiez à quitter la campagne devant l'ennemi, elle ſe rallentira, & vous verrez votre Armée en peu de temps ſe ruïner par la déſertion. Ces Meſſieurs qui ont parlé avant moi, diſent bien, que ſi nous perdons la bataille, nous perdons tout; mais ils n'ajoûtent pas, que ſi nous la gagnons, nous gagnons tout; que vous verrez le Roy d'Angleterre, & ſur tout l'Empereur, entiérement déconcertez, & celui-ci abandonner la Picardie, pour courir au ſecours de ſes Etats de delà les monts. Fiez-vous en nous, Sire, & comptez qu'on ne défait point une Armée qui eſt dans la diſpoſition où je vous aſſure qu'eſt la vôtre; nous vous conjurons tous de ne nous pas refuſer, & de nous donner cette marque de votre eſtime. 1544.

Mont-luc parloit avec d'autant plus d'aſſurance, que Monſieur le Dauphin, qui étoit derriére le fauteuil du Roy, l'animoit par les ſignes d'approbation qu'il donnoit à ſon diſcours. Le Roy en parut ébranlé, & ſe tournant vers l'Amiral, lui demanda ce qu'il en penſoit.

L'Amiral perſuadé qu'il feroit ſa cour à Monſieur le Dauphin, en ne deſapprouvant pas l'avis de Mont-luc, & qu'il la feroit même au Roy dont il croyoit voir aſſez la penſée, lui dit en riant: Sire, avouez la verité, vous conſentez à la bataille. Je ne puis vous répondre du ſuccès; mais ſeulement de la vaillance de vos Troupes de Piémont; je les connois, & je ſuis sûr qu'elles combattront en gens de bien. Sire, ajoûta-t-il, priez Dieu qui eſt le diſpenſateur des victoires, & faites ce qu'il vous inſpirera.

Le Roy en effet fit ſur le champ, en ſe découvrant, une courte Priére à Dieu; & après avoir penſé un moment, il dit à Mont-luc: allez: combattez au nom de Dieu. On ſe leva, & le Comte de S. Pol dit en ſortant à Mont-luc, *Fou enragé que tu es, tu vas être cauſe du plus grand*

Digitized by Google

1544. *bien, ou du plus grand mal qui puiſſe arriver au Roy.* Monſieur, répondit Mont-luc, ſoyez en repos, & aſſurez-vous que la premiere nouvelle que vous recevrez, *c'eſt que nous les aurons fricaſſez, & en mangerons ſi nous voulons.* Il en dit autant au Roy, qui lui donna ordre de témoigner à ſes Troupes, qu'il n'avoit condeſcendu à leur deſir, que par la grande eſtime qu'il avoit d'elles.

Dès qu'on eut rendu publique la réſolution du Conſeil, grand nombre de Nobleſſe partit de la Cour pour aller en Piémont. Les Seigneurs de Dampierre de la Maiſon de Clermont en Dauphiné, de Saint André, d'Aſſier, de Jarnac, de Chatillon, Chamans, François de Vendôme Vidame de Chartres, la Hunaudaye, fils unique de l'Amiral, Genlis, les trois Bonnivet freres, d'Eſcars, de Rochefort, de Vuartis, de Laſſigny, & quantité d'autres prirent la poſte. Boutiéres, tout mécontent qu'il étoit, ayant appris cette nouvelle, partit de ſa maiſon de Dauphiné, & ſe rendit auprés du Comte d'Anguyen. Monſieur de Langey eut ordre du Roy d'y aller auſſi, & d'y porter quelque argent aux Troupes, & Mont-luc les précéda tous. infiniment content d'avoir ſi-bien réuſſi. Il marqua aux Officiers & aux ſoldats la confiance que le Roy avoit en eux, & embellit fort le compliment qu'il avoit ordre de leur faire.

Memoires de Langey, Liv. 10. Memoires de Mont-luc, Liv. 1. Feron.

On s'y diſpoſe à une bataille.

Le Comte d'Anguyen au comble de ſes vœux, ne penſa plus qu'à bien prendre ſes meſures; car le Marquis du Guaſt s'approchoit de Carignan avec une Armée plus forte de dix mille hommes de pied que la ſienne. Le Marquis étoit parti d'Aſt le Vendredy-Saint, & vint camper ſur la montagne próche de Carmagnole, auprès de laquelle ſe poſta auſſi l'Armée Françoiſe entre les ennemis & Carignan. Le dixiéme d'Avril jour de Pâques, le Marquis du Guaſt s'éloigna de Carmagnole, pour retourner vers Cériſoles & Sommerive: peu s'en fallut que la bataille ne ſe donnât dès ce jour-là; & le Marquis du Guaſt avoüa depuis au Sieur de Termes, qui fut pris le lendemain, qu'il en avoit eu grande peur, parce qu'il n'avoit pas alors une bonne partie des Bandes Eſpagnoles qu'il avoit envoyées pour retirer deux canons embourbez aſſez loin de-là. Mais quelque ardeur que le Comte d'Anguyen vît dans ſes Troupes pour en venir aux mains, il ne la ſuivit pas, tant parce qu'il les trouva fort fatiguées par la grande chaleur qu'il fit ce jour-là, & pour avoir été ſous les armes depuis minuit ſans repaître, que parce que quelques-uns des Officiers généraux lui repréſentant de nouveau les conſéquences de la perte de la bataille, le firent encore balancer. Il ſe contenta de quelques eſcarmouches aſſez fortes; & même il ne jugea pas à propos, comme quelques-uns le lui conſeilloient, de s'approcher trop des ennemis, en ſe ſaiſiſſant d'une hauteur avantageuſe pour le combat, ſuppoſé qu'il s'y réſolût; parce qu'il appréhenda qu'étant ſi près d'eux, ils ne vinſſent l'attaquer dans le temps du campement. Ceux qui vouloient la bataille, le blâmérent fort de ce délai, & prétendirent qu'il l'auroit donnée avec beaucoup plus d'avantage que le lendemain. Lui-même ſe repentit de ne l'avoi pas

pas fait ; il fit paroître du chagrin contre ceux qui l'en avoient détourné ; & quelques-uns étant encore venus lui faire de nouvelles remontrances, il témoigna que cela lui déplaiſoit, & diminuoit l'eſtime qu'il avoit d'eux. Ainſi on ſe diſpoſa à aller le lendemain matin attaquer le Marquis du Guaſt à Cériſoles. 1544.

Ordre de l'Armée.

On décampa dès une heure après minuit le Lundy de Pâques en cet ordre. Boutiéres conduiſoit l'avant-garde compoſée de quatre mille hommes d'infanterie des vieilles bandes Françoiſes ſous les ordres du Sieur de Tais leur Colonel ; la plûpart de la Nobleſſe nouvellement arrivé de la Cour ſe joignit à ce corps, & ſe mit à pied au premier rang. Quelques compagnies de Gendarmes & de Cavalerie legere furent placées ſur les aîles.

Le commandement de l'arriére-garde fut donné à Monſieur de Dampierre : il y avoit trois mille Griſons & trois mille autres fantaſſins Italiens, dont deux mille avoient pour Commandant le Sieur d'Eſcro, & les autres Charles de Dros, qui étoit Gouverneur de Mondevis, avant que le Marquis du Guaſt eût pris cette place ; ce corps n'avoit pour toute cavalerie que quelques eſcadrons d'Archers.

Le Comte d'Anguyen ſe mit au corps de bataille avec Langey, le Baron de Curſol, S. André, Chatillon, Jarnac, Bourdillon, Rochefort, d'Eſcars, Luzarche, la Hunaudaye, Genlis, Laſſigny, Rochechoüart, le Vidame de Chartres, & pluſieurs autres jeunes volontaires de qualité, qui marchoient ſous l'Enſeigne du Général, portée par Rubempré : la meilleure partie de la Gendarmerie y étoit avec quatre mille Suiſſes.

Comme la campagne eſt fort ouverte du côté de Cériſoles, l'Armée eut toute liberté de s'étendre, & de faire un très-grand front. Boutiéres avec ſon avant-garde marchoit à la droite, Dampierre avec l'arriere garde à la gauche, & le Comte d'Anguyen au milieu. A la tête de tous furent mis ſept ou huit cens Arquebuſiers pour ſervir d'enfans perdus, ſous les ordres de Mont-luc, & des Capitaines Hevart & Caſquet. Caillac marchoit immédiatement devant le corps de bataille avec huit pieces d'artillerie, & Nicolas de Mailly devant l'arrieregarde avec pareil nombre de canon. Langey & Monneins furent choiſis par le Comte d'Anguyen pour faire la fonction d'Aides de camp généraux, & courir pendant le combat tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, pour donner les ordres néceſſaires ſelon les conjonctures.

On marchoit dans cet ordre, lorſque le Comte d'Anguyen eut avis que le Marquis du Guaſt venoit au-devant de lui, & qu'il s'étoit ſaiſi de la hauteur dont j'ai déja parlé, qu'on prétendoit occuper. Le Prince de Salerne avoit la gauche oppoſée à la droite des François avec dix mille fantaſſins Italiens, & huit cens chevaux Florentins conduits par Rodolphe Baglioné. Aliſprand de Madruce frere du Cardinal de Trente commandoit le corps de bataille ſous le Marquis du Guaſt. Il étoit compoſé de dix mille Lanſquenets, & de huit cens Cavaliers, à la tête deſquels le Marquis parut d'abord, & à ſa droite vis à vis de la gauche

Digitized by Google

1544 des François étoit Dom Raymond de Cardone, conduiſant ſix mille hommes de pied de vieilles Troupes, partie Eſpagnolles, partie Allemandes, avec pareil nombre de cavalerie que les deux autres corps : & cette cavalerie étoit commandée par le Prince de Sulmone, fils du feu Comte Charles de Lannoy Viceroy de Naples.

Le Marquis du Guaſt avoit placé ſur la hauteur qu'il avoit occupée vingt piéces d'artillerie, en deux batteries chacune de dix canons, de telle ſorte que le Comte d'Anguyen ne pouvoit avancer, ſans être très-incommodé du feu de ce canon.

Les Armées étant ainſi en préſence, le Marquis, après avoir reconnu l'ordre de celle du Comte d'Anguyen, ſe plaça avec cinq ou ſix Cavaliers ſeulement ſur une petite éminence, d'où il découvroit toute la campagne, & donna ordre, en ſe retirant, au Prince de Salerne qui commandoit la gauche, de ne point bouger du lieu où il étoit, ſans en avoir reçu de lui un commandement exprès.

Les deux Armées étoient en cette ſituation quelque temps après le Soleil levé. Le Comte d'Anguyen ayant apperçu le canon des ennemis ſur la hauteur, fit faire un mouvement à la ſienne pour l'en éloigner ; & comme il vit qu'il ne pouvoit aller à eux ſans eſſuyer ce feu, il réſolut d'attendre qu'ils vinſſent à lui.

Cependant les eſcarmouches commencerent entre les enfans perdus des deux partis : elles continuerent juſqu'à onze heures, & groſſirent tellement par les détachemens qu'on faiſoit de part & d'autre, pour s'emparer de quelques caſſines, & de quelques autres petits poſtes avantageux, que près de cinq mille Arquebuſiers ſe battoient entre les deux Armées, avant qu'elles s'ébranlaſſent, faiſant ſeulement quelques mouvemens pour ſe prendre l'une l'autre en flanc, ou pour ôter à l'ennemi le moyen de le faire. Langey qui en étoit bon juge, nous aſſure qu'il n'avoit jamais vû en aucune occaſion mettre mieux en uſage les chicanes & les ruſes de la guerre, que les Généraux le firent en celle-ci.

La bataille ſe donne près de Ciriſoles. Enfin un peu avant midi les dix mille Lanſquenets du corps de bataille des Impériaux s'avancerent fiérement à petit pas, pour venir attaquer les quatre mille Suiſſes du Comte d'Anguyen qu'ils avoient en tête. La précipitation du Colonel de Tais qui commandoit l'Infanterie Françoiſe de la droite penſa tout perdre ; car dans l'impatience de charger les ennemis, dès qu'il vit les Lanſquenets venir contre la bataille, il marcha pour enfoncer les Italiens du Prince de Salerne, qui lui étoient oppoſez, & laiſſa un aſſez grand eſpace entre lui & les Suiſſes, leſquels n'étant que quatre mille, euſſent été aiſément enveloppez par les dix mille Lanſquenets qui venoient ſur eux. Par bonheur Monſieur de Langey ſe trouva proche de-là, qui voyant l'importance de la choſe, lui envoya ordre de reprendre ſon poſte, pour ſoûtenir ce premier choc avec les Suiſſes : & en même temps il commanda au Capitaine Flory qui les conduiſoit, de faire la moitié du chemin au-devant des Lanſquenets.

Il

Digitized by

Il faiſoit par-là lui-même une autre faute : c'étoit qu'en faiſant avancer les Suiſſes, il les expoſoit au feu de l'artillerie, que le Marquis du Guaſt avoit placée ſur la hauteur dont il s'étoit emparé avant le combat. Le Capitaine la lui fit remarquer, & lui dit qu'il étoit plus à propos d'attendre les Lanſquenets, qui en approchant ſe mettroient entre l'artillerie & les Suiſſes, & la rendroient inutile. Langey ſe rendit à ce ſage conſeil : on laiſſa venir les Lanſquenets ; & Monſieur de Boutiéres dans le même temps ſe mit avec quatre-vingt Gendarmes entre les Suiſſes & les François du Colonel de Tais. 1544

Aliſprand de Madruce qui conduiſoit les Lanſquenets voyant cette manœuvre, s'arrêta, & ſépara ſes Lanſquenets en deux corps, dont l'un chargea les Suiſſes, & l'autre le Colonel de Tais. Dans le même temps la cavalerie Florentine de la gauche des ennemis s'ébranla, pour venir prendre en flanc ce Colonel. Monſieur de Termes qui commandoit la Cavalerie Françoiſe de la droite, alla avec tous ſes Eſcadrons au-devant des Florentins, les chargea avec tant de furie, qu'il les rompit, les renverſa ſur l'Infanterie du Prince de Salerne, & enfonça un de ſes bataillons : mais ſon cheval ayant été tué ſous lui, il y demeura priſonnier.

Nonobſtant ſon malheur, tout le monde demeura d'accord, qu'il avoit ſauvé d'un grand danger l'aîle droite, car ſi la cavalerie Florentine n'eût pas par ſa déroute, empêché le paſſage de l'Infanterie Italienne, & que cette Infanterie au nombre de dix mille hommes eût chargé en même tems que les Lanſquenets, l'inégalité du nombre étoit ſi grande, que le choc auroit été très-difficile à ſoûtenir.

Cependant le combat devint très-ſanglant entre les Lanſquenets d'une part, & les Suiſſes & les François de l'autre. On ſe mêla, & on ſe battit ſans reculer ni d'un côté ni d'autre pendant un aſſez long-temps. Les Généraux des deux partis s'étoient aviſez d'une choſe qui n'avoit pas encore été en uſage : c'étoit de mettre derriére le premier rang des bataillons, compoſé de piquiers, un ſecond qui du côté des François étoit d'Arquebuſiers, & du côté des Impériaux, de ſoldats armez de piſtolets. Chacun y trouvoit ſon avantage ; car les Arquebuſes atteignoient de plus loin, & étoient plus meurtriéres : mais les piſtolets embarraſſoient moins, & tiroient plus ſouvent. Le feu des François devint ſuperieur ; les Lanſquenets commencérent à reculer ; & Boutiéres étant entré avec ſes quatre-vingt Gendarmes dans leurs bataillons qui étoient fort éclaircis, leur paſſa ſur le ventre, & les mit entiérement en déroute avec un grand maſſacre.

On ne combattoit pas à l'aîle gauche de France avec le même avantage, qu'à la droite & au corps de bataille : car quoique Monſieur de Dampierre, à la tête des Archers à cheval, eût mis en fuite dès la premiere charge la Cavalerie Impériale commandée par le Prince de Sulmone, les vieilles bandes Eſpagnoles & Allemandes de l'aîle droite ennemie, ne trouvérent point de réſiſtance dans les Griſons & dans les Italiens

Digitized by Google

1544. liens de la gauche de l'Armée Françoiſe : ils s'enfuirent à la premiére décharge, & abandonnérent leurs Capitaines.

Le Comte d'Anguyen la gagne après avoir couru un grand danger.

Le Comte d'Anguyen, qui ne ſe fioit pas autant à ces Troupes qu'aux autres, avoit quitté le corps de bataille avec un gros de Cavalerie pour venir de ce côté-là, dès qu'il ſçut que l'attaque y commençoit ; & en arrivant, avoit percé de part en part les bataillons des ennemis, non ſans grande perte ; car Monſalais, de Glaive Gouverneur de Cahors, Courville, le Baron d'Oyn, & pluſieurs autres y avoient été tuez, Fervaques & Rochechoüart bleſſez & demeurez parmi les morts, du milieu deſquels on les tira après la bataille ; ils guérirent de leurs bleſſures dans la ſuite. Ce Prince après avoir rallié ſes gens, ſe mit en devoir de faire une ſeconde charge : mais dans le moment il fut averti de la fuite des Griſons & des Italiens, & ſe vit inveſti de toutes parts de l'Infanterie Eſpagnole & Allemande, qui lui tuérent encore plus de monde, qu'il n'en avoit péri quand il les chargea d'abord. Il crut dans ce moment tout perdu ; car il y avoit entre lui & le reſte de l'Armée une petite colline qui l'empêchoit de voir ce qui ſe paſſoit au corps de bataille & à l'aîle droite ; & il ne penſoit plus qu'à mourir glorieuſement à la tête de cent Cavaliers, ne pouvant ſurvivre au danger où il ſe reprochoit d'avoir mis l'Etat par ſa témérité, lorſque les Eſpagnols ayant eu l'avis de la déroute du reſte de l'Armée Impériale, commencérent tout-à-coup à ſe débander de toutes parts. Il reçut en même temps par Saint Julien Colonel Suiſſe l'heureuſe nouvelle de ſa victoire ; & ayant été joint par quelques autres Troupes de Cavalerie & par pluſieurs Griſons revenus de leur terreur, ſe mit à la ſuite des fuyards, qui furent la plûpart pris ou taillez en piéces.

Mais ce jeune Prince ſe laiſſant emporter à l'ardeur de ſon courage, eût eu apparemment, ſi on l'eût laiſſé faire, le même ſort que Gaſton de Foix après la bataille de Ravenne : car ayant vû Saint André ſuivi de quelques Cavaliers ſe jetter l'épée à la main au milieu d'un bataillon des ennemis, il voulut en faire autant, quoi qu'il n'eût que ſix perſonnes avec lui : mais un vieux Capitaine l'arrêta, en lui repréſentant l'inutilité d'une telle bravoure : ſur quoi le Comte d'Anguyen ne lui dit point autre choſe, ſinon qu'on faſſe donc revenir Saint André, ce qui fut fait auſſi-tôt.

Carnage des Ennemis.

Le grand carnage des ennemis ſe fit par les Suiſſes, qui ne donnérent quartier à aucun, & qui courant comme des furieux, les égorgeoient ſans miſéricorde, quelques efforts que l'on fît pour les contenir. Ils crioient à pleine tête, *Mondevis*, *Mondevis* ; c'étoit en vengeance de ce que les Impériaux après la priſe de cette place, avoient violé la capitulation, & maſſacré cruellement pluſieurs ſoldats de leur nation.

Nombre des morts de part & d'autre.

Le nombre des morts du côté des ennemis fut de dix à douze mille hommes : & ce qui paroît de plus ſurprenant, mais qui eſt atteſté par des témoins oculaires, il n'y en eut pas plus de deux cens du côté des vainqueurs. De ce nombre furent Charles de Dros, ci-devant Gouver-

Digitized by

verneur de Mondevis, le Sieur d'Eſcro du Comté de Nice, & Colonel de ſix Enſeignes Italiennes, le Colonel des Griſons, la Molle Provençal, les Capitaines Barberan, Moncaut, & Paſſin Dauphinois : mais il y en eut un bien plus grand nombre de bleſſez. D'Aſſier, qui avoit toûjours combattu auprès du Comte d'Anguyen, mourut de ſes bleſſures quelques jours après. Le Capitaine la Mothe-Daute fut retiré du milieu d'un tas de corps morts, & réchapa ; mais il demeura aveugle d'une bleſſure qu'il avoit reçuë. Le Baron de Saxe Suiſſe, fut bleſſé d'un coup de pique à la la gorge : quantité d'autres Capitaines, d'Officiers & de ſoldats furent pareillement bleſſez. 1544.

Le nombre des priſonniers faits ſur les Impériaux fut de deux mille cinq cens vingt Allemands. Aliſprand de Madruce, qui commandoit les Troupes de cette nation au corps de bataille, étoit le plus conſidérable. On le trouva dans le champ, couvert de pluſieurs bleſſures, dont il guérit ; & il fut échangé avec Monſieur de Termes. Il n'y eut que ſix cens Eſpagnols de pris, & entre autres Dom Raymond de Cardone & Mendoſe, & avec eux Dom Charles de Gonſague.

Le Marquis du Guaſt, bleſſé d'une arquebuſade à la cuiſſe, ſe ſauva par la vîteſſe de ſon cheval, & fut heureux d'échaper ; car on n'auroit pas manqué en France de tirer vengeance ſur ſa perſonne de l'aſſaſſinat des Ambaſſadeurs Rincon & Fregoſe, dont il étoit convaincu. Voulant entrer à Aſt, il en trouva les portes fermées, conformément aux ordres qu'il avoit donnez aux bourgeois, auſquels, ſe croyant aſſuré de la victoire, il avoit dit, que s'il ne revenoit pas vainqueur, il ne vouloit pas qu'ils le reçuſſent. Quelques-uns ajoûtent, qu'il s'en tenoit ſi certain, qu'il avoit fait apporter dans ſon camp quatre mille chaînes & autant de cadenats pour enchaîner les priſonniers François, & les envoyer enſuite aux galéres. Du Tillet.

Sa préſomption fut confonduë ; car on prétend qu'il perdit la tête durant la bataille, & qu'il ne ſe ſouvint pas de ce qu'il avoit dit auparavant au Prince de Salerne, de ne point quitter ſon poſte ſans un ordre exprès de ſa part. Ce qui rendit inutiles dix mille Italiens que ce Prince commandoit, & qu'il ramena ſans perte.

Les Suiſſes, les François, les Gendarmes, la Cavalerie legere firent des prodiges dans cette occaſion : mais le gain de la bataille fut principalement attribué à la conduite de Monſieur de Termes, qui chargea d'abord très-à-propos, & défit la Cavalerie Florentine, ainſi que je l'ai remarqué, & à la réſolution que prit le Comte d'Anguyen de quitter le corps de bataille pour aller ſe joindre aux Griſons de l'aîle gauche ; à la lâcheté deſquels il ſuppléa par ſa bravoure, & par celle d'une groſſe Troupe de Nobleſſe qui l'accompagnoit ; ſans quoi ce corps n'ayant fait aucune réſiſtance, l'aîle droite des ennemis fût venuë infailliblement envelopper le corps de bataille des François, & l'eût entiérement défait. Tout cela montre que dans ces ſortes de rencontres le bonheur n'a pas moins de part, que le courage des ſoldats & la conduite des Généraux, le ſuccès de ces grandes actions dépendant ſouvent de certains inci- *A qui l'on doit le gain de la bataille.*

1544. dens, qu'il eſt impoſſible de prévoir. Mont-luc s'étoit extraordinairement diſtingué dans celle-cy, à la tête des enfans perdus ; & le Comte d'Anguyen lui fit l'honneur de le faire Chevalier de ſa main après la bataille.

Butin qu'on y fit. Le butin fut très-grand, parce que le Marquis du Guaſt avoit été ſuivi à cette journée par un grand nombre de Seigneurs d'Italie, & ſur tout du Duché de Milan, qui y étoient venus en grand équipage. On prit quatorze ou quinze piéces d'artillerie, quantité de bateaux qu'on y avoit apportez pour faire des ponts ſur le Pô, beaucoup de munitions de guerre & de bouche, qui devoient être conduites à Carignan, ſept à huit mille cuiraſſes, de ſorte qu'un harnois qui auroit coûté à Milan douze écus, ſe donnoit pour dix & vingt ſols par les ſoldats.

Une ſi grande victoire devoit avoir de grandes ſuites, ſi on eût voulu s'en ſervir. Elle en eut d'abord par elle-même une très-importante. Le Marquis du Guaſt après la délivrance de Carignan, ou après la bataille, s'il l'eût gagné, devoit avec dix mille hommes deſcendre par le Val d'Aoſt, entrer en France, & ſe rendre Maître du pays d'entre la Saone & le Rhône, où il n'y avoit ni Troupes, ni villes fortes, & ravager de là le Dauphiné & la Provence, choſe que ſa défaite le mit hors d'état d'entreprendre : mais elle pouvoit produire de bien plus grands effets. Pluſieurs petits Princes & Seigneurs Italiens, qui attendoient le ſuccès de cette journée pour prendre parti, embraſſérent celui de France. Le Comte de la Mirandole, le Comte de Petiliane, Pierre Strozzi, & pluſieurs autres levérent des Troupes ſur leurs terres, & offrirent au Comte d'Anguyen de marcher droit au Milanez, où tout étoit dans la conſternation, & la plûpart des villes ſans Troupes.

Commentaires de Mont-luc, Liv. 2.

Le Comte d'Anguyen en donna avis au Roy, & lui promit de conquérir en peu de jours ce Duché, s'il vouloit lui envoyer de l'argent, & ſix mille Griſons que l'on venoit de lever pour ſon ſervice.

Mémoires de Langey Liv. 10. Le Roy agréa d'abord ce projet ; & il y a beaucoup d'apparence que l'Empereur, en ce cas, eût abandonné le deſſein d'attaquer la Champagne, pour courir au ſecours du Milanez, & même du Royaume de Naples, où il y avoit alors des partialitez & des mouvemens, dont il pouvoit craindre de fâcheuſes ſuites : mais l'incertitude du parti que ce Prince prendroit, & le danger de lui voir porter la guerre juſques dans le cœur de la France, firent conclure au Conſeil qu'il falloit plûtôt pourvoir à la ſeureté des frontiéres, que de faire de nouvelles conquêtes au-delà des Alpes.

Suites de cette victoire. Ainſi le Comte d'Anguyen eut ordre de ne penſer qu'à venir à bout de Carignan qui tint encore deux mois, & de faire repaſſer la meilleure partie de ſes Troupes en France. Cela ne l'empêcha pas de ſe rendre Maître, par un détachement ſous les ordres du Colonel de Tais, des villes de Moncalier, de Saint Damien, de Vigon, de Pont d'Eſture, & de la plus grande partie du Monferrat ; & il auroit encore pouſſé plus loin ſes conquêtes, ſans la défaite de Pierre Strozzi, & de quelques autres Seigneurs Italiens, qui furent battus dans le Monferrat par le Prince

Digitized by

ce de Sulmone. Il y eut peu de gens tuez dans ce combat; mais les Troupes ſe diſſipérent, & la plûpart déſertérent. 1544.

Cependant l'Empereur délivré d'une partie de ſon inquiétude pour l'Italie, par la réſolution que le Roy avoit priſe d'en retirer douze mille hommes de ſes meilleures ſoldats, aſſembloit ſon Armée à Spire, compoſée des Troupes des Princes d'Allemagne, tant Proteſtans que Catholiques, à qui il ſçut perſuader que la paix de l'Europe n'étoit empêchée que par le Roy de France, auſſi-bien que celle de l'Egliſe, à cauſe des obſtacles qu'il mettoit, diſoit-il, à la convocation du Concile général. Memoires de Langey. Commentaires de Mont luc. Belcarius. Le Feron. Annales de France, DuChesne, Hiſt d'Angleterre. &c.

Le Roy d'Angleterre ſe diſpoſoit pareillement à paſſer en France avec trente mille hommes. Pluſieurs de ſon Conſeil étoient d'avis qu'il en envoyât un détachement de dix mille en Normandie, où l'on ne l'attendoit point, & où il n'y avoit pas un ſoldat. Cette diverſion auroit fort embarraſſé le Roy. Mais le Roy d'Angleterre étoit convenu avec l'Empereur de deſcendre à Calais avec toute ſon Armée, où le Comte de Bures & le Comte de Rœux devoient le joindre, le premier avec dix mille Lanſquenets, & quatre mille Reitres, ou Cavaliers Allemands, & le ſecond avec les Troupes des Pays-bas. Les Armées des deux Princes unies enſemble faiſoient près de quatre-vingt mille hommes de pied, & environ vingt mille chevaux, & ils avoient la plus nombreuſe artillerie qu'on eût vûë juſqu'alors en Europe, avec des munitions de guerre à proportion. Leur deſſein étoit de ne pas s'arrêter à faire des ſiéges; mais laiſſant derriére eux toutes les villes capables de faire réſiſtance, de marcher droit à Paris par deux chemins differens, de joindre là leurs Armées, & d'obliger le Roy à donner bataille, où à voir de ſes propres yeux ravager ſon Royaume depuis l'Artois juſqu'à la Seine.

Le Roy d'Angleterre arrive à Calais où il eſt joint par les Généraux de l'Empereur.

Le Roy d'Angleterre arriva le premier, & fut joint par les deux Comtes Flamands, Généraux de l'Empereur. Il trouva la Picardie très-peu garnie de Troupes; parce que le Roy avoit envoyé ſes principales forces en Champagne, pour y ſoutenir les premiers efforts de l'Empereur; & le Maréchal de Biez, qui commandoit en Picardie, avoit à peine dequoi fournir les garniſons de Boulogne, d'Ardres, de Montreuil, de Térouenne, & de Hédin, qui étoient les ſeules places bien fortifiées ſur cette frontiére.

Comme les intérêts particuliers des Princes unis enſemble l'emportent toûjours ſur l'intérêt commun, le Roy d'Angleterre voyant tant de facilité à faire des conquêtes en Picardie, quitta le deſſein de marcher vers Paris, contre la convention qu'il avoit faite avec l'Empereur; & ſous prétexte qu'il étoit dangereux pour lui de laiſſer derriére tant de places fortes, il s'attacha aux ſiéges de Boulogne & de Montreuil. Il ſe chargea lui-même du premier, & fit faire l'autre par le Duc de Norfolc & par les Comtes de Rœux & de Bures.

L'Empereur informé de cette réſolution du Roy d'Angleterre, voulut auſſi de ſon côté faire des conquêtes, & envoya le Comte Guillaume de Fuſtemberg avec une armée aſſiéger Luxembourg. Ce Comte qui

Digitized by Google

1544. avoit été long-temps au ſervice du Roy, s'étoit laiſſé débaucher par l'Empereur, & fut ravi d'avoir cette occaſion de réparer l'affront qu'il avoit reçu devant cette place, ſur laquelle il avoit fait l'hyver précedent une tentative ſans ſuccès, ayant été contraint de lever le ſiége à l'arrivée du ſecours que Monſieur de Briſſac, Général de la Cavalerie legére de France, y conduiſit en réſolution de lui livrer bataille.

Priſe de Luxembourg & de Commercy par les Impériaux.

Soit par la négligence de ceux qui devoient pourvoir aux beſoins de cette place, choſe aſſez ordinaire ſous ce Regne, ſoit par le défaut d'argent, elle ſe trouva cette année-là très-mal fournie de munitions de guerre & de bouche; de ſorte que le Vicomte d'Eſtauge, qui en étoit Gouverneur, fut obligé de capituler au bout de quinze jours, & d'y abandonner aux ennemis beaucoup d'artillerie. C'étoit une perte conſidérable, vû le beſoin qu'on en avoit alors.

L'Empereur alla enſuite attaquer lui-même Commercy ſur la Meuſe. Cette place qui n'étoit pas capable de reſiſter à une Armée Impériale, ne ſe rendit pourtant qu'après que le canon y eut fait une breche. De-là il vint aſſiéger Ligny en Barois, où le Comte de Brienne, qui en étoit Seigneur, s'étoit enfermé avec le Comte de Rouſſi ſon frere, les Sieurs d'Eſchenais & de Gouſoles, pluſieurs Capitaines, quinze cens hommes de pied, & cinquante Gendarmes. Cette place étant commandée par trois montagnes qui l'environnent, n'étoit guéres plus en état de ſe défendre que Commercy, excepté que la garniſon y étoit beaucoup plus forte. Elle fut rudement battuë par l'artillerie qui fit une grande breche au Château, qu'on voyoit de revers d'une des montagnes. C'eſt pourquoi le Comte de Brienne prit le parti de capituler; mais il laiſſa ſuprendre le Château par la porte de ſecours. Les ſoldats voyant l'ennemi dans la place mirent les armes bas. On leur fit quartier, & eux & tous les Chefs demeurérent priſonniers.

La perte de ces Troupes chagrina fort le Roy; car pour la place, il n'eſpéroit pas la ſauver. Il fit entrer au plus vîte le Duc de Nevers dans Châlons ſur Marne avec quatre cens Gendarmes & cinq à ſix mille hommes de pied, ne doutant pas que l'Empereur ne vînt l'aſſiéger. C'étoit en effet le deſſein de ce Prince, mais il le quitta, quand il ſçut que la garniſon y étoit ſi nombreuſe, & alla mettre le ſiége devant S. Diſier ſur la même riviére de Marne.

Il fait le ſiege de S. Diſier.

Cette place étoit très-mauvaiſe, le rempart en étoit très-foible, & la muraille nullement flanquée: mais c'étoit un paſſage très-important ſur la riviére, & on ne crut pas devoir l'abandonner. Louïs de Bueil, Comte de Sancerre, nonobſtant le riſque, s'étoit offert à la défendre, & s'y étoit jetté avec la compagnie de cent hommes d'armes du Duc d'Orléans dont il étoit Lieutenant, & deux mille hommes de pied commandez par le Capitaine de la Lande & le Vicomte de la Riviére.

L'Empereur arriva devant la ville le huitiéme de Juillet; il y trouva d'un côté une inondation, que le Comte de Sancerre avoit fait par la coupure des digues de quelques étangs. Cette inondation pouvoit, au moins durant quelques temps, empêcher qu'on n'attaquât la ville par cet

Digitized by Google

cet endroit-là qui étoit le plus foible ; & c'étoit effectivement par-là que l'Empereur avoit réfolu de faire ſa principale attaque. Il la fit du côté de la porte qui repond au grand chemin de Vitry en Parthois, & y dreſſa ſes batteries. 1544

Pendant ce temps-là l'Armée de France groſſiſſoit de jour à autre ſous les ordres de Monſieur le Dauphin & du Duc d'Orléans, qui avoient pour Lieutenant Général le Maréchal d'Annebaut, moins agréable au Dauphin, que n'eût été le Connétable de Montmorency. Ce Prince prit l'occaſion du danger où étoit le Royaume, pour demander au Roy le retour de ce Seigneur, qui avoit par ſa ſage conduite ſauvé l'Etat, lorſque l'Empereur deſcendit en Provence. Mais ſa demande fut très-mal reçuë ; & ceux qui ſçavoient ou qui ſoupçonnoient que le trop grand attachement du Connétable pour lui avoit été une des cauſes de ſa diſgrace, ne furent pas ſurpris du refus.

Après la jonction de toutes les Troupes, l'Armée du Dauphin ſe trouva de quarante mille hommes de pied, dont il avoit dix mille Suiſſes, ſix mille Griſons, ſix mille Lanſquenets, & dix-huit mille François, de deux mille hommes d'armes, & de deux mille hommes de Cavalerie legere. Ce Prince la conduiſit vers la Marne, ſi-tôt que l'Empereur ſe fut attaché à S. Diſier, & alla ſe camper à Jallon entre Epernay & Châlons en deçà de la riviére. Ayant reçu quelque temps après un détachement de douze mille hommes de l'Armée de Piémont, il envoya Monſieur de Briſſac avec ſa Cavalerie legere & deux mille fantaſſins loger à Vitry en Parthois, & commença à harceler l'Armée Impériale, à lui enlever ſes fourageurs, à incommoder ſes convois, & à lui ôter la liberté de la campagne, qu'elle avoit euë juſques alors toute entiére.

C'étoit principalement le camp volant de Briſſac qui lui cauſoit ces embarras. Ce Capitaine très-actif rodoit ſans ceſſe autour de S. Diſier, & tomboit à tous momens ſur les partis Impériaux, pour peu qu'ils s'écartaſſent. C'eſt ce qui fit réſoudre l'Empereur à le chaſſer du poſte de Vitry ; & pour le faire à coup ſûr, il détacha ſur lui huit à dix mille Lanſquenets ſous le Comte Guillaume de Fuſtemberg, la Cavalerie legere que commandoit Franciſque d'Eſt, frere du Duc de Ferrare, & le Duc de Maurice de Saxe avec douze cens Cavaliers Allemands, & de l'artillerie. La partie étant ſi inégale, Briſſac abandonna Vitry qui n'étoit pas de défenſe, & ſe retira vers Châlons après une violente eſcarmouche, où il fut prit deux fois, & deux fois délivré par ſes gens. Le Comte de Fuſtemberg ſe fortifia dans Vitry, & par la priſe de ce poſte facilita le fourage à l'Armée Impériale. Mais elle trouva à S. Diſier beaucoup plus de réſiſtance qu'elle n'avoit cru, par la ſage conduite du Comte de Sancerre.

Ce Seigneur avoit ſi-bien animé les ſoldats & les bourgeois, qu'en peu de jours il eut des retranchemens dans la place, capables de ſuppléer à la foibleſſe des murailles, que les furieuſes batteries des aſſiégeans avoient réduites en poudre en pluſieurs endroits. Il fit une gran-

Digitized by Google

1544. Haræus, Annal. Brabant.

de perte le dix-ſeptiéme jour de Juillet, & le neuviéme du ſiége par la mort du Capitaine de la Lande, qui eut la tête emportée d'une volée de canon; c'étoit un excellent Officier, en qui les ſoldats avoient beaucoup de confiance: mais le même jour l'Empereur n'eut pas une moindre affliction de la bleſſure de René de Naſſau, Prince d'Orange, qui étant dans la tranchée, eut l'épaule caſſée d'un éclat de pierre, dont il mourut le lendemain. Il n'avoit point d'enfans, & déclara ſon héritier par ſon teſtament, à la priere de l'Empereur, Guillaume de Naſſau qui n'avoit encore que douze ans. Charles V. ne prévoyoit pas le mal que ce jeune Pince devoit faire à la Maiſon d'Autriche; car c'eſt celui qui fit depuis révolter les Pays-bas contre le Roy d'Eſpagne, qui fut le fondateur de la République de Hollande, & dont la poſterité a fini de nos jours dans Guillaume Prince d'Orange, uſurpateur du Royaume d'Angleterre. Cette diſpoſition teſtamentaire poduiſit dans la ſuite de grands procez entre ceux qui prétendoient à cette ſucceſſion, & ils ont été renouvellez dans le temps que j'écris cette Hiſtoire, après la mort de ce dernier Prince d'Orange.

Ils ſont repouſſez trois fois avec perte.

Au bout de quelques jours, l'Empereur envoya reconnoître une grande bréche faite à la muraille, & y fit donner un furieux aſſaut, qui dura depuis neuf heures du matin juſqu'à quatre heures du ſoir. Ses meilleures Troupes y furent employées: elles y vinrent à trois repriſes, & furent toûjours repouſſées avec perte. Il y perdit huit cens hommes ſans les bleſſez, qui étoient en plus grand nombre. Le Comte de Sancerre y perdit auſſi deux cens fantaſſins, quarante tant Gendarmes qu'Archers, & il fut bleſſé au viſage des éclats de ſon épée, qu'une volée de canon lui caſſa dans la main.

L'Empereur eſpérant que le Gouverneur, après avoir ſi bien fait ſon devoir dans cet aſſaut, accepteroit volontiers une compoſition honorable, lui envoya un Trompette pour la lui offrir: mais il refuſa de l'écouter, & l'empêcha d'entrer dans la place. Il fit travailler toute la nuit à réparer la bréche avec tant de ſuccès, que le lendemain elle étoit moins aiſée à inſulter que devant l'aſſaut. Il trouva même dans le foſſé quantité de barils de poudre, que les Impériaux y avoient laiſſez; ce qui lui fut d'un grand ſecours, parce que ſes munitions de guerre étoient beaucoup diminuées.

Les Généraux de l'Empereur voyant la bréche ſi-bien rétablie, ne furent pas d'avis de hazarder un ſecond aſſaut: & il fut conclu, qu'on pouſſeroit deux tranchées, l'une vers un boulevart appellé de la Victoire, & l'autre vers la bréche, pour attacher le mineur à ces deux endroits. Ce travail étant déja fort avancé, le Comte de Sancerre fit faire la nuit une ſortie commandée par le Sieur de Liniéres Gentilhomme de Normandie, qui la conduiſit ſi-bien, qu'il nettoya les deux tranchées, y tua beaucoup de monde, & prit quelques pionniers, par leſquels on apprit le nouveau deſſein des aſſiégeans.

Cependant Monſieur d'Aumale, fils aîné du Duc de Guiſe, avec les Troupes de la garniſon de Stenay où il commandoit, étoit ſans ceſſe

en

en campagne, & incommodoit fort le camp Impérial par ſes courſes, enlevant ſouvent les convois qui y venoient du côté de Bar-le-Duc. Dix-huit jours s'étoient déja paſſez depuis l'aſſaut, & les fréquentes ſorties des aſſiégez retardoient beaucoup les travaux du ſiége. Mais l'Empereur vint à bout par l'artifice de ce qui lui auroit beaucoup coûté, en n'employant que la force. 1544.

Le Sieur de Granvelle avoit intercepté un paquet, où étoit la clef du chifre dont le Duc de Guiſe ſe ſervoit, pour donner des avis au Gouverneur, & recevoir de ſes nouuelles. Il ſuppoſa une lettre du Duc, par laquelle on faiſoit ſçavoir au Comte de Sancerre, que le Roy étoit content de la belle défenſe qu'il avoit faite, & que prévoyant bien qu'il manqueroit bien-tôt de munitions de guerre & de bouche, il ne devoit plus penſer qu'à ſauver ſes Troupes; parce qu'il n'y avoit pas d'apparence de hazarder une bataille pour le ſecourir. Cette lettre fut donnée par un inconnu contrefaiſant l'eſpion, à un Tambour François qui étoit venu au camp, pour s'informer de quelques Officiers pris ou à l'aſſaut, ou dans quelque ſortie.

Le Tambour ayant mis la lettre entre les mains du Comte de Sancerre qui reconnut le chifre, ce Seigneur ne douta point qu'elle ne vînt du Duc de Guiſe; & comme en effet il commençoit à avoir diſette de vivres & de pluſieurs autres choſes, le ſiége ayant déja duré ſix ſemaines, il réſolut, par l'avis des principaux Officiers, d'envoyer demander un ſauf-conduit à l'Empereur pour lui députer quelqu'un, afin de capituler.

La diſette de vivres oblige les aſſiégez de capituler.

L'ayant obtenu, il lui envoya le Sieur de la Chategneraye ſon Lieutenant, à qui on propoſa des conditions ſi rudes, qu'il ſe retira ſans rien conclure: mais après pluſieurs allées & venuës, non ſeulement les aſſiégez obtinrent les articles les plus honorables; mais encore douze jours de Tréve, pendant leſquels ils envoyeroient au Roy, pour lui faire agréer la capitulation, & au cas qu'il ne l'approuvât pas, elle ſeroit nulle; que s'il la ratifioit, & qu'ils ne fuſſent pas ſecourus dans cet eſpace de douze jours, ils rendroient la place.

Le Roy ayant reçu ce Traité par un Envoyé du Comte de Sancerre, qui l'inſtruiſit de l'état des choſes, y conſentit ſans peine, d'autant plus qu'il ne penſoit à rien moins, qu'à s'expoſer au hazard d'une bataille, dont la perte entraîneroit celle de ſon Royaume. Les douze jours étant paſſez, la garniſon ſortit ſur la fin du mois d'Août avec armes & bagages, enſeignes déployées, tambour battant, & quatre pieces d'artillere. Le Comte de Sancerre, qui étoit à la tête, reçut des ennemis mêmes l'honneur que méritoit une défenſe de ſept ſemaines dans une place, qui ne devoit pas tenir ſept jours, & dont la réſiſtance fit rabatre à l'Empereur beaucoup de ſa fierté: car il commença à craindre de s'être autant mécompté dans cette expédition, que dans celle de Provence. Son Armée ſe trouvoit déja très-fatiguée & très affoiblie, & celle du Roy en état de lui couper le retour, s'il s'avançoit trop dans le Royaume.

Digitized by Google

1544.

Il comprit ſi-bien le danger où il expoſoit & ſa perſonne & ſa réputation, qu'il écouta volontiers Martin de Guſman, Dominiquain, ſon Confeſſeur, & le Sieur de Granvelle, qui lui propoſérent d'entendre à la paix avec le Roy, ainſi qu'ils en avoient été ſollicitez ſecretement par Eleonor Reine de France & ſœur de l'Empereur durant le ſiége de Saint Diſier. Ils y étoient déja très-portez d'eux-mêmes par l'incertitude du ſuccès de cette expédition. Ils repréſentérent à l'Empereur que la conjoncture étoit favorable ; que la préſence du péril, dont le Roy de France ne ſe croyoit pas encore entiérement ſorti, l'obligeroit à accorder beaucoup plus qu'il ne feroit, ſi l'Armée Impériale étoit contrainte de retourner aux Pays-bas & en Allemagne; qu'il ne falloit pas compter de prendre des quartiers en France, à cauſe de la nombreuſe Armée des François & de la foibleſſe des villes priſes : que plus on iroit en avant, plus les forces Impériales diminueroient, & plus les Françoiſes augmenteroient ; qu'on ne devoit plus faire de fond ſur le Roy d'Angleterre, qui, depuis près de trois mois, ruïnoit ſon Armée devant Montreuil & devant Boulogne, ſans avoir pû en venir encore à bout ; que ſelon toutes les apparences, après avoir pris ces deux places, & les avoir bien fortifiées, la ſaiſon avancée le feroit repaſſer la mer, & qu'à la fin de la campagne il ſe trouveroit, que les exceſſives dépenſes faites par l'Empire, dans l'eſpérance d'accabler les François, n'auroient été utiles qu'au ſeul Roy d'Angleterre.

Belcar. Liv. 24.

L'Empereur s'étant rendu à ces raiſonnemens, penſa à ſe diſculper auprès du Roy d'Angleterre, & à le mettre dans ſon tort. Il l'envoya ſommer d'exécuter le Traité qu'ils avoient fait entre eux, qui étoit d'unir leurs Armées, pour marcher droit à Paris. Il lui fit dire que dans cette vûë il avoit accordé une capitulation ſi honorable à la garniſon de S. Diſier qu'il auroit priſe à diſcretion, s'il avoit voulu attendre encore quinze jours : mais qu'il en avoit uſé de la ſorte, pour mettre en exécution leur projet commun avant les pluyes de l'Automne, & qu'il le prioit de lui tenir parole.

Memoires de Langey. Liv. 10.

Le Roy d'Angleterre répondit qu'il l'iroit joindre ſi-tôt qu'il auroit pris Montreuil & Boulogne ; mais que de lever ces deux ſiéges ſeroit pour lui & pour la nation Angloiſe un trop grand affront.

On traite de la paix.

Sur cette réponſe l'Empereur accepta l'offre que le Roy lui faiſoit de traiter de la paix ; mais ſans qu'il y eût pour cela de ſuſpenſion d'armes.

Les Députez des deux partis s'aſſemblérent à la Chauſſée entre Châlons & Vitry, où l'Amiral & Monſieur de Chemans, Garde des Sceaux de France, ſe rendirent de la part du Roy, & Ferdinand de Gonſague avec Granvelle pour l'Empereur. Le Roy envoya en même temps le Cardinal du Bellay & les Sieurs Remond, Premier Préſident du Parlement de Normandie, & l'Aubepine, Secretaire d'Etat, au Roy d'Angleterre, pour lui propoſer d'envoyer auſſi des Députez au lieu de l'Aſſemblée. Mais il refuſa de le faire, & ne laiſſa pas toutefois d'écouter les propoſitions du Cardinal.

Sur

Digitized by

Sur ces entrefaites l'Empereur s'avança juſques à Thin à deux lieuës de Châlons. Une partie de la garniſon de cette place ſortit ſur ſon arriére-garde, & il y eut bien des gens tuez de part & d'autre ; des Bordes & Genlis, de la Maiſon du Duc d'Orléans, furent de ce nombre. Le même jour, ou le ſuivant, le Comte de Fuſtemberg fut enlevé par un parti François, & le Prince de la Roche-ſur-Yon par un parti Impérial. 1544.

Cependant les Conférences de la Chauſſée n'aboutirent à rien, & les Plénipotentiaires ſe retirérent. Monſieur le Dauphin côtoyoit toûjours avec ſon Armée celle de l'Empereur, qui ſouffroit beaucoup par la trahiſon d'un Capitaine de fantaſſins, qui ne rompit pas le pont d'Epernay, quoi qu'il en eût eu un ordre exprès ; les Impériaux ſurprirent cette place, & enſuite Château-Thierry avec de grands magaſins de vivres qui étoient dans ces deux places, & qui leur furent d'un grand ſecours. Un Hiſtorien de ce temps-là, qui paroît bien inſtruit des intrigues de la Cour de François I. & à qui ſon caractére d'Evêque donne de l'autorité, nous a découvert le reſſort de cette trahiſon d'Epernay. *Sans ſuccès.*

Il y avoit deux partis à la Cour fort oppoſez l'un à l'autre, celui de Monſieur le Dauphin & celui de Monſieur le Duc d'Orléans ſon frere. la jalouſie de deux Dames cauſoit ou entretenoit cette diviſion. L'une étoit la Ducheſſe d'Etampes, depuis long-temps Maîtreſſe de l'eſprit & du cœur du Roy, l'autre étoit Diane de Poitiers : celle-ci, quoique déja avancée en âge, avoit conſervé ſa beauté, dont les charmes auſſi bien que ſon eſprit lui avoient fort attaché Monſieur le Dauphin. La Ducheſſe d'Etampes à qui le grand credit de Diane auprès du jeune Prince commençoit à donner de l'ombrage, encore plus pour l'avenir que pour le temps préſent, ne pouvoit la ſouffrir, & c'en fut aſſez pour la déterminer à épouſer les intérêts du Duc d'Orléans, que de voir celle qu'elle haïſſoit, ſi zélée pour ceux du Dauphin. *Intrigues de la Cour de France cauſées par deux differens partis.* Belcarius, Liv. 24.

On avoit propoſé dans les conférences de la Chauſſée le mariage du Duc d'Orléans avec la fille aînée de l'Empereur, ou avec la ſeconde fille du Roy des Romains, & en conſéquence de ce mariage, l'Empereur devoit lui donner le Milanez ou les Pays-Bas, avec les Comtez de Bourgogne & de Charolois à de certaines conditions, une deſquelles étoit, que le Roy renonceroit pour lui & ſes ſucceſſeurs à toutes ſes prétentions ſur le Milanez & ſur le Royaume de Naples, & au reſſort & à la mouvance des Comtez de Flandres & d'Artois. Le Dauphin regardoit cet article comme lui étant auſſi préjudiciable, qu'il étoit avantageux au Duc d'Orléans ; & il eût été ravi par cette raiſon, que les conférences de la Chauſſée ſe rompiſſent ; cependant la Ducheſſe d'Etampes, qui s'étoit engagée au Duc d'Orléans à faire conclure la paix, en remontroit ſans ceſſe au Roy la néceſſité pour le ſalut de ſon Etat : mais voyant que la retraite de l'Empereur aux Pays-Bas, à quoi la diſette de vivres l'alloit obliger, ôteroit toute eſpérance de négociation, & délivreroit le Roy de l'inquiétude qui l'avoit le plus diſpoſé à accepter les conférences, elle reſolut d'empêcher le décampement de l'Em-

Digitized by Google

pereur, & même de lui donner moyen de s'approcher beaucoup plus
1544. près de Paris.

Elle offrit donc à ce Prince de lui faire ſurprendre les magaſins d'Epernay & ceux de Château-Thierry, où il trouveroit dequoi ravitailler ſon Armée. Nicolas de Longueval Seigneur de Boſſu, qui étoit tout à elle, fut celui dont elle ſe ſervit pour conduire cette intrigue. Il gagna le Capitaine qui avoit ordre du Dauphin de rompre le pont d'Epernay, ou trouva moyen de l'amuſer; de ſorte que l'Armée Impériale arriva avant la rupture du pont, & ſe ſaiſit des magaſins, & enſuite de ceux de Château-Thierry. Cet accident obligea Monſieur le Dauphin de détacher le Sieur de Lorges avec ſept à huit mille hommes de pied & quatre cens Gendarmes, pour les faire entrer dans Paris, en cas que l'Empereur continuât ſa route de ce côté-là, & il vint lui même ſe camper à la Ferté-ſous-Jouarre entre cette capitale & l'Armée ennemie, après avoir jetté une groſſe garniſon dans Meaux.

Ce mouvement fit changer de route à l'Empereur. Il paſſa la Marne pour entrer dans le Soiſſonnois, où le pays n'étant pas encore ruïné, il pourroit plus aiſément trouver dequoi ſubſiſter plus longtemps.

On renoüe la negociation de paix.

Le Roy cependant étoit fort inquiet de voir l'Empereur s'approcher ſi près de Paris. Le Maréchal de Biez qui défendoit Montreuil, lui mandoit qu'il étoit fort preſſé faute de vivres. Le Capitaine Philippe Corſe, homme de valeur & d'expérience, ſur lequel on comptoit beaucoup plus pour la défenſe de Boulogne, que ſur Vervin qui y commandoit, avoit été tué. Tout cela l'obligea à envoyer l'Amiral à l'Empereur pour reprendre la négociation. Il le trouva dans l'Abbaye de S. Jean des Vignes, au fauxbourg de Soiſſons, plus diſpoſé à l'écouter qu'il n'avoit eſpéré, parce que nonobſtant les magaſins d'Epernay, & de Château-Thierry, il avoit toûjours beaucoup de peine à faire ſubſiſter ſon Armée, & à contenir les Allemands & les Eſpagnols, qui par jalouſie de nation avoient été une fois ſur le point d'en venir aux mains les uns contre les autres.

L'article capital ſur lequel on ne pouvoit s'accorder, étoit celui du Duché de Milan, dont le Roy demandoit toûjours la reſtitution, & à quoi l'Empereur ne pouvoit ſe réſoudre. Il y eut ſur cela & ſur quelques autres points de groſſes conteſtations, dans l'une deſquelles le Pere Gabriel de Guſman, Dominiquain, de même ſurnom que le Confeſſeur de l'Empereur, s'étant échapé en quelques paroles indiſcretes, ou contre le Roy, ou contre les Plénipotentiaires François, Etienne de Neuilly Maître des Requêtes, qui en étoit un, lui donna un ſoufflet: mais il fut fort blâmé par ſes collegues de cet emportement, d'autant plus que ce Religieux étoit celui dont le Roy s'étoit ſervi, pour faire propoſer la paix à l'Empereur par le Confeſſeur de ce Prince. Il lui en coûta depuis la dignité de Chancelier; car ayant été propoſé pour remplir cette place, vacante depuis quelque temps par la dépoſition du Chancelier Poyet, le Cardinal de Tournon en détourna le Roy, diſant qu'un

qu'un homme ſi peu modéré n'étoit capable d'être ni Chancelier, ni Plénipotentiaire. 1544.

Ce qui hâta la concluſion fut la prochaine reddition de Boulogne, que le Roy ſçavoit être fort preſſée. C'eſt pourquoi il dépêcha un courier à l'Amiral, & lui envoya ordre de conclure le Traité à quelque prix que ce fût, de peur que l'Empereur, eſpérant après la priſe de cette place, d'être plus ſecondé par l'Armée d'Angleterre, ne rompît les conférences. Après tout ce Prince, quoi qu'il arrivât, avoit pris ſon party; & Louïs Alamanni Gentilhomme Florentin, qui étoit au ſervice de François I. en étoit ſi perſuadé, que dès l'ouverture des ſecondes conférences, il dit que la paix ne manqueroit pas de ſe faire entre l'Empereur & le Roy, parce que l'un en avoit grande envie, & l'autre grand beſoin. Obſervations ſur les Traitez des Princes, au Recueil de Traitez, par Leonard, T. 1.

L'affaire fut terminée à Creſpy en Laonnois le dix-huitiéme de Septembre, & les plus importans articles du Traité furent, premiérement celui dont j'ai déja fait mention au ſujet des conférences de la Chauſſée; ſçavoir, que le Duc d'Orléans épouſeroit Marie d'Auſtriche fille aînée de l'Empereur, ou la ſeconde fille du Roy des Romains, & qu'il auroit par ce mariage le Milanez ou les Pays-Bas, avec les Comtez de Bourgogne & de Charolois au choix de l'Empereur, qui, au cas qu'il lui donnât le Milanez, retiendroit les Châteaux de Milan & de Crémone, juſqu'à ce qu'il y eût un enfant mâle de ce mariage; que ſi ſa fille ou ſa niéce mouroit ſans enfans, ce Duché retourneroit à l'Empereur ſauf les droits du Roy; que ſi l'Empereur ſe déterminoit à donner les Pays-Bas, le Roy renonceroit à toutes ſes prétentions ſur le Royaume de Naples & ſur le Milanez pour lui & pour ſes ſucceſſeurs; ſecondement qu'il rendroit au Duc de Savoye ce qu'il tenoit de ſes Etats, dès que le Duc d'Orléans ſeroit en poſſeſſion du Milanez ou des Pays-Bas, & Stenay au Duc de Lorraine, dont ce Duc avoit fait le tranſport au Roy, & qu'il ne pouvoit pas faire, ſelon que le prétendoit l'Empereur, qui ſoûtenoit que cette ville étoit un Fief mouvant du Duché de Luxembourg; mais qu'à l'égard des Etats de Savoye, le Roy retiendroit Pignerol & Montmelian, juſqu'à ce que l'Empereur ſe fût deſſaiſi entre les mains du Duc d'Orléans des Châteaux de Milan & de Crémone, qu'il jugeoit à propos de garder encore quelque temps. Enfin tout ce qui avoit été pris par l'Empereur ſur le Roy, & par le Roy ſur l'Empereur depuis la Tréve de Nice, devoit être reſtitué de part & d'autre. *Le Traité eſt conclu à Creſpy en Laonnois.* Recueil de Traitez, par Leonard. T. 2.

Par ce Traité le Roy promettoit encore, de ne point ſe mêler par la voye des armes du différend de Henry d'Albret avec l'Empereur touchant le Royaume de Navarre; mais de s'employer ſeulement à trouver des voyes d'accommodement entre ces deux Princes: & pour ce qui étoit des différends qu'il pouvoit avoir avec le Roy d'Angleterre, il s'en remettoit à l'arbitrage de l'Empereur. Mais le Roy d'Angleterre prévoyant bien que par l'accommodement il ſeroit obligé de rendre Boulogne qu'il venoit de prendre, ne voulut point être compris dans le Trai-

Digitized by Google

Traité. Je vais maintenant raconter ce qui ſe paſſa au ſiége de cette place, & à celui de Montreuil.

1544.

L'attention du Roy avoit été extrémement partagée par l'attaque de la Picardie & par celle de la Champagne, les pertes qu'il feroit dans l'une & dans l'autre Province lui devant être d'une extréme conſéquence.

Tandis que Monſieur le Dauphin couvroit avec une grande Armée le pays d'entre la Marne & Paris, pour arrêter les progrès de l'Empereur, le Duc de Vendôme n'avoit qu'un petit camp-volant dans le Boulonnois, avec lequel il ne pouvoit faire autre choſe, que de harceler les Anglois, les Inquiéter dans leur camp, & leur enlever quelques convois.

Action contre les Anglois dans le Boulonnois.

Entre pluſieurs actions qui ſe paſſérent, il n'y en eut qu'une conſidérable. Le Duc de Vendôme ayant été informé qu'un grand convoi étoit parti d'Aire & de S. Omer pour le camp de Montreuil, ſe mit en devoir de l'attaquer en chemin. Ce convoi étoit eſcorté par douze cens Lanſquenets & huit cens chevaux, auſquels pour être plus en état de le défendre, on avoit donné quatre piéces d'artillerie.

Le Duc ſe mit en campagne avec un aſſez bon nombre de Gendarmes, pour attaquer cette eſcorte dans ſon paſſage par le Boulonnois. Il envoya devant avec une partie de ſes Troupes, les Sieurs de Villebon, d'Eſtrées & d'Eſguilly, pour caracoler aux environs de l'ennemi, & retarder ſa marche en eſcarmouchant, juſqu'à ce que lui-même fût arrivé. Il prit pour commander ſous lui la Chataigneraye & Senerpont, & ſe fit ſoûtenir par Crequy & d'Heilly. Il choiſit ſi-bien ſon poſte, & attaqua l'eſcorte avec tant de vigueur, qu'il la défit entiérement, & en très-peu de temps : il prit quatre enſeignes des Lanſquenets, leur canon, huit cens priſonniers, & tout le convoi. Si Boulogne avoit été auſſi-bien défenduë depuis la mort de Philippe Corſe, dont j'ai parlé, qu'elle l'avoit été juſqu'alors par ce Capitaine qui ſuppléoit au peu d'expérience de Vervin, elle n'auroit pas été priſe : & ce fut une grande imprudence au Maréchal de Biez, en quittant Boulogne pour ſe jetter dans Montreuil, d'avoir confié le commandement de cette importante place à ce jeune Gentilhomme : mais c'étoit ſon gendre, & il vouloit lui faire acquérir de la gloire.

Memoires de Langey Liv. 10.

Comme le Roy d'Angleterre battoit furieuſement la place, où il avoit fait une bréche, & qu'un ſecours que Saint André avoit tâché d'y jetter par mer, avoit été repouſſé par les vents contraires, Vervin perdit cœur & la tête, & crut qu'ayant déja ſoûtenu un aſſaut où Philippe Corſe avoit été tué, il ne feroit rien contre ſon honneur en capitulant.

Il envoya pour cela au Roy d'Angleterre Saint Blimont & Frameſelles ; & ils obtinrent la plûpart des conditions qu'ils demandérent. Vervin les propoſa aux bourgeois, qui beaucoup plus réſolus que lui refuſérent de les ſigner. Le Mayeur de la ville eut la hardieſſe de lui dire, que la bréche étant très-bien réparée, & la place fort bien fournie de vi-

Digitized by G

vivres & de munitions de guerre, il s'offroit à la défendre avec les seuls bourgeois, & que si lui & la garnison avoient peur, ils pouvoient se retirer. Cette résolution lui fit honte; mais elle ne le fit pas changer. 1544.

Le lendemain il fit un si furieux orage, que tout le camp des Anglois fut inondé en plusieurs endroits, toutes les tentes renversées, une grande partie des travaux ruïnez, & la terre étant fort grasse aux environs, il eût été très-difficile de les rétablir.

Ils prennent la ville de Boulogne par la lâcheté du Commandant.

Comme les ôtages n'avoient point encore été livrez de part & d'autre, le Mayeur fit de nouvelles remontrances à Vervin, pour l'obliger à rompre la capitulation: mais il ne fit point d'autre réponse, sinon qu'il ne pouvoit pas avec honneur manquer à la parole qu'il avoit donnée au Roy d'Angleterre; & il rendit la place.

Le Roy & le Dauphin qui s'approchoient pour le secourir, en furent au desespoir: car s'il eût tenu encore deux jours, elle eût été sauvée, les Anglois n'étant pas en état de s'opposer au secours. Aussi cette lâcheté ne fut pas laissée sans châtiment, & Vervin ayant été mis au Conseil de guerre, eut quelque temps après la tête coupée.

Le Roy d'Angleterre crut son honneur à couvert par la prise de Boulogne; & voyant la vigoureuse résistance du Maréchal de Biez dans Montreuil, & que l'Armée du Dauphin étoit déja à Hédin, pour venir attaquer son camp, il leva le siége, & se retira à Calais, & de là en Angleterre.

Ce Prince s'en étoit allé avec tant de précipitation, qu'il n'avoit mis nul ordre à la défense de Boulogne. La plûpart de son artillerie étoit restée dans la prairie, & tous ses vivres, ses munitions de bouche & de guerre dans la ville basse, où il y avoit des bréches en grand nombre; de sorte que dès le commencement du siége, elle avoit été abandonnée par les assiégez qui n'avoient pas crû la pouvoir défendre, & s'étoient retranchez dans la ville haute. Memoires de Montluc, Liv. 2.

Monsieur le Dauphin ayant été averti de tout cela, résolut de venir surprendre la basse ville, & d'assiéger ensuite la haute, où les Anglois n'avoient des vivres que pour peu de jours. Il l'envoya reconnoître par Monsieur de Tais & par Mont-luc, qui venoit d'être fait Mestre de camp; & ils trouvérent les choses dans l'état que je viens de dire.

Sur le rapport du Colonel de Tais, on le détacha lui-même avec plusieurs compagnies d'Infanterie Françoise qu'il commandoit, pour aller la nuit suivante s'emparer de la ville basse. Les Officiers & les soldats prirent tous des chemises par dessus leurs armes, afin de pouvoir se reconnoître les uns les autres dans les ténébres, & Monsieur de Dampierre s'avança jusqu'à la Tour d'Ordre du côté de la mer, où il mit en bataille les Grisons dont il étoit Colonel.

On marcha droit à trois bréches qui étoient à la muraille de la basse ville, où il n'y avoit que quelques corps-de-garde fort foibles. On les emporta l'épée à la main; mais par malheur le Colonel de Tais y fut blef-

Digitized by Google

bleſſé d'abord ; & contraint de ſe retirer. Cet accident contribua
1544. beaucoup au mauvais ſuccès de l'entrepriſe ; car les ſoldats, qui étoient déja Maîtres de la ville baſſe, ſe trouvant ſans Chef, prirent l'épouvente, ſur un bruit qui courut que les Anglois étoient ſortis de la ville haute, & s'étoient emparez des bréches pour leur couper le retour, & ils ne penſérent plus qu'à ſe ſauver. Les Sieurs d'Andelot, de Noailles, deux Capitaines Italiens, & Mont-luc firent inutilement tous leurs efforts pour les raſſurer. La nuit augmentoit la frayeur, & empêchoit le ralliement. Les Seigneurs que j'ai nommez & Mont-luc ne laiſſérent pas de tuer quelques Anglois, qu'ils rencontrérent en petites Troupes auſſi effrayez que les François : mais le jour commençant à poindre, ils virent deſcendre quatre cens Anglois de la ville haute, qui venoient les envelopper, & ne ſongérent plus qu'à la retraite. Mont-luc ſortit le dernier, & reçut trois fléches dans ſa rondelle, & une quatrieme dans la manche droite de ſa cotte de mailles. C'eſt, dit-il, tout le butin que je rapportai de Boulogne. Un moment après ils virent paroître les Lanſquenets que l'Amiral amenoit pour les ſoûtenir ; mais il étoit trop tard, & la grande faute que l'on fit, fut que toute l'Armée n'avoit pas ſuivi le détachement : car elle ſe ſeroit emparée ſans difficulté de la ville baſſe.

Le mauvais temps, le terrain des environs rendu impraticable par les pluyes, tout le pays ruïné, l'impoſſibilité d'avoir des fourages & des vivres qu'il eût fallu aller chercher juſqu'à Abbeville, empêchérent Monſieur le Dauphin d'entreprendre le ſiége de la place, dont ſans ces obſtacles on ſeroit venu à bout en peu de jours ; & on ne penſa plus qu'à mettre les Troupes en quartier.

Affaires de Piémont. La guerre fut moins vive en Piémont, parce que le Comte d'Anguyen manquoit d'argent & de Troupes. Il ne laiſſa pas de ſurprendre Albe, d'où le Marquis du Guaſt avoit retiré la plûpart de la garniſon, pour s'oppoſer à la jonction de Pierre Strozzi avec les François; après quoi les deux Généraux, du conſentement de l'Empereur & du Roy, firent une tréve de trois mois. Dans cet intervalle la paix ayant été concluë à Creſpy, dont un des articles portoit, qu'on rendroit de part & d'autre ce qui avoit été pris depuis la tréve de Nice, & l'Empereur en ſe retirant en Flandres, ayant déja rendu Saint Diſier & les autres places de ces quartiers-là, on procéda auſſi à l'éxécutiou de cet article en Piémont. Le Marquis du Guaſt rendit au Comte d'Anguyen Mondevis, l'unique place qu'il avoit gardée depuis ce temps-là, & le Comte lui remit entre les mains Albe, Queras, Veruë, & quelques autres villes ou forts qui avoient été pris ſur l'Empereur avant & après la bataille de Cériſoles.

Memoires de Langey, Liv. 10.

Proteſtation du Dauphin, contre le Traité de Creſpy. Toute la France étoit dans la joye au ſujet de la paix faite avec l'Empereur : mais pour les raiſons que j'ai dites, Monſieur le Dauphin fouffrit très impatiemment ce Traité, & comme un des articles portoit qu'il le ratifieroit, il ſe trouva dans un grand embarras, ne pouvant refuſer de le faire ſans beaucoup offenſer le Roy. Il délibéra là-deſſus avec Mada-

dame de Poitiers, le Duc de Vendôme, le Comte d'Anguyen; & François de Lorraine Duc d'Aumale, qui étoient dans ſon party; & faute d'autre moyen, il fut réſolu qu'il feroit ſecrétement en préſence de Notaires une proteſtation contre le Traité de Creſpy, comme lui étant infiniment préjudiciable par les renonciations qu'on y faiſoit au Duché de Milan, au Comté d'Aſt, au Royaume de Naples, qui étoient le patrimoine de ſes ancêtres, à la Souveraineté & au reſſort des Comtez de Flandre & d'Artois, droits inaliénables de la Couronne, & à pluſieurs places de Piémont qui étoient légitimement acquiſes par le droit de la guerre, & qui tenoient lieu des autres Domaines appartenans à la France, que le Duc de Savoye détenoit. C'eſt ce qui fut fait juridiquement à Fontainebleau le deuxiéme de Décembre, les trois Princes que j'ai nommez, ſouſcrivant comme témoins à l'acte qui en fut paſſé. 1544. Acte de proteſtat. du Dauphin au Recueil de Leonard T. 2.

Il y a beaucoup d'apparence que ce fut à la ſecrete ſollicitation de Monſieur le Dauphin, que l'Avocat Général & le Procureur Général du Parlement de Toulouſe firent une pareille proteſtation contre le même Traité, & par les mêmes motifs, le vingt-deuxiéme de Janvier ſuivant. Mais la mort du Duc d'Orléans, laquelle arriva quelques mois après, fut le dénoüement de toutes ces intrigues, & rétablit Monſieur le Dauphin dans tous ſes droits. Il mourut le huitiéme de Septembre en l'Abbaye de Foreſt-Montier en Picardie d'une fiévre peſtilente. C'étoit un jeune Prince qui avoit beaucoup de valeur, mais fort déreglé, le mauvais exemple du pere n'autoriſant que trop les déſordres des enfans. 1545. Dans le même Recueil. *Mort du Duc d'Orléans.*

Pluſieurs crurent que cette mort n'étoit pas fort deſavantageuſe à la France: car les deux freres ne s'aimoient pas l'un l'autre. Le Dauphin voyoit avec chagrin que le Roy en toutes occaſions faiſoit paroître beaucoup plus de tendreſſe pour ſon cadet que pour lui. On prévoyoit que ſi le Duc d'Orléans fût devenu par ſon mariage Maître des Pays-bas (car l'Empereur avoit plus de penchant à les lui céder que le Duché de Milan) la guerre ſe ſeroit bien-tôt allumée entre les deux freres après la mort du Roy; & la Maiſon d'Auſtriche n'auroit pas manqué, ſuivant ſa politique ordinaire, d'entretenir le feu de la diviſion.

On fut perſuadé que l'Empereur, quelque douleur qu'il fît paroître à la nouvelle de cette mort, en fut le moins fâché de tous: car on ne pouvoit s'imaginer qu'il fût bien réſolu à détacher de ſa Monarchie le Milanez ou les Pays-bas. Ce qui pouvoit l'y diſpoſer davantage, & ſervir à entretenir la paix, étoit ſa mauvaiſe ſanté. Il avoit des attaques fréquentes de goutes, & très-douleureuſes. C'eſt ce qui lui fit dire à l'Amiral, lorſque ce Seigneur le vint trouver à Bruxelles pour la ratification du Traité de Creſpy; *Voyez, Mr. l'Amiral, ſi je ne ſuis pas pour garder ces articles, puiſque celui qui ne peut tenir une plume pourroit moins encore empoigner une lance.* Antoine de Vera, Vie de Charles V.

Quoi qu'il en ſoit des intentions de ce Prince pour l'obſervation du Traité de Creſpy, il fut dégagé par la mort du Duc d'Orléans de la reſ-

Digitized by Google

1545. reſtitution du Milanez; & le Roy étant encore en guerre avec les Anglois, ne ſe trouvoit pas en état de l'inquiéter ſi-tôt ſur cet article.

Memoires Du Bellay. Liv. 10. Mémoires de Montluc Liv. 2. Belcarius, Liv. 24. &c.

En effet, réſolu quoi qu'il lui en coûtât, de chaſſer les Anglois de leurs derniéres conquêtes, il arma puiſſamment par mer & par terre, & envoya un ſecours conſidérable ſous Monſieur de Lorges aux Ecoſſois qui étoient en guerre avec l'Angleterre.

Belcar. Lib. 24. Du Bellay, Liv. 10.

Il fit aſſembler ſa flote au Havre. Elle étoit de cent cinquante gros vaiſſeaux ronds, c'eſt ainſi qu'on appelloit alors les vaiſſeaux de guerre, outre une ſoixantaine de moindre grandeur. Il fit venir vingt-cinq galéres de la Méditerranée commandées par le Baron de la Garde. C'étoit une choſe extraordinaire ſur l'Ocean, où ces ſortes de vaiſſeaux n'étoient point en uſage, comme le remarquent nos Hiſtoriens, & l'on n'y en avoit vû depuis très-long-temps qu'une ſeule fois en 1512. ſous le Regne précédent, lorſque le Commandeur Prégent de Bidoux y en amena quatre qui ſervirent utilement contre les Anglois. Huit ou dix Caraques Génoiſes devoient auſſi joindre cette flote; mais elles arrivérent trop tard, & il en périt pluſieurs à l'embouchure de la Seine, faute d'avoir pris des pilotes, qui fuſſent aſſez inſtruits de ce mouillage.

Exécution de Cabriéres & de Mérindol contre les Vaudois.

Le Baron de la Garde amenant par terre du Piémont une grande partie des troupes qu'on devoit faire monter ſur la flote, fit en chemin faiſant, de concert avec le Baron d'Oppéde, Premier Préſident du Parlement d'Aix, une étrange exécution. C'eſt celle qu'on appelle dans notre Hiſtoire l'exécution de Cabriéres & de Merindol.

Cabriéres étoit une petite ville du Comtat, & Merindol un gros bourg de Provence, voiſin du Comtat. Les habitans étoient infectez des erreurs des Vaudois, dont les reſtes ont habité juſqu'à nos temps les montagnes & les vallées des Alpes de ce côté-là.

Hiſt du Préſid de Thou. L. 5. Plaidoyé d'Aubery ſur l'éxécution de Cabriéres & de Merindol.

Comme les Luthériens d'Allemagne renouvelloient pluſieurs héréſies de la Secte des Vaudois, ceux-ci entretenoient grande correſpondance avec eux, & animez par les Miniſtres que Luther leur envoya, ils commirent beaucoup d'inſolences contre les Catholiques, & commencérent à faire publiquement l'éxercice de leur Religion à Cabriéres & à Merindol, & dans quelques lieux voiſins dès l'an 1540.

Le fameux Juriſconſulte Chaſſanée, alors Premier Préſident de Provence, voyant parmi ces hérétiques des diſpoſitions à un prochain ſoulévement, procéda contre eux; & leurs Chefs, après trois citations, ayant refuſé de comparoître, il prononça au mois de Novembre de cette même année un terrible Arreſt, par lequel les peres de famille de Merindol étoient condamnez au feu, tous les biens des habitans confiſquez, toutes les maiſons du bourg devoient être raſées, & tous les arbres de leurs jardins, de leurs vergers, & des forêts voiſines déracinez.

Cependant l'exécution de l'Arreſt fut ſuſpenduë ſur les remontrances de Guillaume de Langey, qui le jugea trop ſévere, & ſur quelques ſoumiſſions que firent les habitans de Merindol; & le Legat d'Avignon qui devoit marcher avec des troupes contre Cabriéres, dans le

Digitized

le même temps que celles de Provence iroient châtier Merindol, fut aussi obligé de surseoir la punition. 1545.

Cinq ans après le Baron d'Oppéde, successeur de Chassanée, & Commandant en Provence durant l'absence de Monsieur de Grignan, que le Roy avoit envoyé pour négotier en Allemagne, fit sçavoir à la Cour les nouveaux désordres que les Vaudois faisoient, & l'assûra qu'il sçavoit de bonne part, que ces rebelles avoient eu dessein de surprendre Marseille.

Le Roy, à qui l'exemple des troubles d'Allemagne faisoit extrémement appréhender une guerre de Religion dans son État, jugea qu'il falloit au plûtôt remédier à ces commencemens de sédition; & par le conseil du Cardinal de Tournon, envoya ordre au premier Président d'éxécuter l'Arrest de l'an 1540.

Ce Magistrat tint cet ordre fort secret, jusqu'à ce qu'il eût pris toutes ses mesures, pour ne pas manquer son coup. Les levées que l'on faisoit alors en Provence pour la guerre contre l'Angleterre, empêchoient que les Vaudois ne se défiassent de rien: mais sur un commandement qui fut publié à Aix, à Arles, à Marseille, & dans les autres villes de Provence, que tous ceux qui étoient capables de porter les armes eussent à se ranger sous les enseignes des Capitaines des quartiers, ils ne doutérent plus que cet armement ne se fit contre eux. Ils en avertirent les Princes Luthériens d'Allemagne & les Cantons Suisses Protestans, qui députérent au Roy, pour le prier non-seulement de ne pas exterminer ces pauvres gens, qui habitoient des montagnes, ou nuls autres qu'eux ne pouvoient subsister, mais encore de leur laisser la liberté de conscience, répondant pour eux qu'ils ne causeroient aucun trouble dans l'Etat.

Le Roy reçut fort mal les Députez, & ne leur fit point d'autre réponse, sinon que, comme il ne se mêloit point des affaires de leurs Maîtres, il les prioit de ne se point mêler des siennes.

Le Baron d'Oppéde n'attendoit pour agir que l'arrivée des troupes du Baron de la Garde, & étoit convenu avec le Légat d'Avignon, que dès qu'elles seroient arrivées, celles du Comtat attaqueroient Cabriéres dans le même temps qu'on fondroit sur les Merindolois.

Si-tôt qu'on fut averti que le Baron de la Garde étoit au voisinage, Oppéde assembla le douziéme d'Avril, jour de Quasimodo, toutes les Chambres du Parlement, y fit lire l'ordre du Roy pour l'exécution de l'Arrest; & comme tout étoit prêt, les troupes au nombre de six mille hommes se mirent en marche vers Merindol. Tout se rassembla à Cadenet, où le Baron d'Oppéde se rendit lui-même. Les villages de la Mote, de Martignac, de Villelaure, de Lurmarin, de Genson, & quelques autres, où les Vaudois & les Luthériens avoient tenu leurs Prêches, furent trouvez abandonnez, & on les réduisit en cendres.

L'armée étant arrivée à Mussy, elle se sépara en deux corps, l'un pour donner la chasse aux fuyards, & l'autre pour attaquer Merindol, où les Hérétiques s'étoient vantez qu'ils tiendroient ferme: mais voyant

Digitized by Google

le feu de toutes parts à leur voiſinage, ils l'abandonnérent comme ils
1545. avoient fait le reſte, pour ſe ſauver dans les bois & dans les montagnes.

On mit le feu à Merindol, où l'on ne laiſſa pas une ſeule chaumine entiére, & de là les troupes ſe répandirent de tous côtez. On fit main baſſe ſur tout ce qu'on rencontra: hommes, femmes, enfans, ſans diſtinction, furent paſſez au fil de l'épée. Plus de trois mille perſonnes furent égorgées, le reſte périt de faim dans les forêts, excepté quelque peu qui ſe ſauvérent en Suiſſe & à Genéve. Il ſe commit en cette occaſion de grandes cruautez, dont il y en a qui font horreur à lire: car le ſoldat eſt toûjours ſoldat, & le motif de Religion ne lui ſert en ces ſortes de rencontres, qu'à porter ſa fureur aux plus effroïables excez.

De Merindol on alla à Cabriéres, où l'on ne trouva pas plus de réſiſtance, & les troupes ne s'y comportérent pas avec plus de modération & d'humanité. Ces deux cantons furent entiérement déſolez: il y eut juſqu'à vingt-deux bourgs ou villages ſaccagez & brûlez; & quelques-uns de ces malheureux qui avoient évité la mort, furent envoyez aux galéres.

Ce qu'en en juge en dans le monde.

Un châtiment ſi rigoureux fut deſaprouvé de bien des gens, & ſous le Regne ſuivant, où le Cardinal de Tournon n'étoit pas en faveur comme ſous celui-ci, on en fit à la Cour une groſſe affaire au Parlement de Provence, & ſurtout au Préſident d'Oppéde, au Baron de la Garde, & à Guerin Avocat Général. Ce fut à la requête des Merindolois & du Sieur & de la Dame de Cental, à qui pluſieurs des villages brûlez appartenoient. Oppéde, qui avoit conduit toute cette affaire, & préſidé à l'exécution de l'Arreſt, ſe tira d'intrigue par la faveur des amis qu'il trouva à la Cour, auſſi-bien que le Baron de la Garde; mais l'Avocat Général, qui n'avoit pas le même appuy, eut la tête coupée en conſéquence de l'Arreſt de la Grand-Chambre du Parlement de Paris, rendu le treiziéme de Février de l'an 1552.

Enſuite du ſaccagement de Merindol & de Cabriéres, le Baron de la Garde pourſuivit ſon voyage, & conduiſit ſes troupes au Havre, pour s'embarquer avec elles ſur la flote qui l'y attendoit.

Grand armement deſtiné contre le Roi d'Angleterre.

L'armement de terre que le Roy faiſoit, n'étoit pas moins conſidérable que celui de mer. Il fit de grandes levées de Lanſquenets & de Gaſcons, qui jointes aux troupes qu'il avoit déja ſur pied, compoſoient une armée de trente-quatre mille hommes d'infanterie, de mille à douze cens Gendarmes, & de ſept à huit cens hommes de cavalerie legére.

Son deſſein étoit que l'Amiral d'Annebaut & le Baron de la Garde combattiſſent la flote Angloiſe, s'ils la rencontroient, & qu'ils fiſſent deſcente en Angleterre; tandis qu'il iroit en perſonne attaquer Guiſnes, ravager la terre d'Oye, & affamer par ce moyen Boulogne, qui tiroit ſa ſubſiſtance de ce canton du côté de la terre. Pour empêcher que Boulogne ne fût ſecouruë par mer, il ordonna au Maréchal de Biez qui com-

man-

Digitized by

mandoit en ce quartier-là, de bâtir un fort qu'on appella le Fort d'Outr'eau, capable de contenir quatre ou cinq mille hommes, tout proche de la Tour d'Ordre & de l'embouchure du port de Boulogne, & dont le canon pût battre tous les vaiſſeaux qu'on entreprendroit d'y faire paſſer. 1545.

Au commencement de Juillet l'Amiral d'Annebaut ſe prépara à mettre à la voile, mais il arriva un accident, qui fut un mauvais préſage pour cette expédition: c'eſt que le feu prit au vaiſſeau Amiral nommé le Carraquon, qui étoit de cent groſſes piéces de canon de fonte, & ſur lequel étoit l'argent pour le payement des troupes. Le feu s'y mit dans le temps que le Roy y faiſoit préparer un grand feſtin, pour regaler les Dames de la Cour avant le départ de la flote. Quelques efforts que l'on fît pour arrêter l'incendie, on n'en put venir à bout, & tout ce qu'on put faire, fut de ſauver l'argent & la plus grande partie des ſoldats & des matelots.

L'Amiral ne laiſſa pas de ſe mettre en mer, & arriva le dix-huit du même mois à la vûë de l'iſle de Vigth, où la flote Angloiſe s'étoit aſſemblée. Il détacha le Baron de la Garde avec quatre galéres pour aller reconnoître les ennemis; & elles s'avancérent juſqu'à la pointe de Sainte Heléne, par où l'on entre dans le canal qui ſépare l'iſle d'avec le continent, & ſur le bord duquel eſt la ville de Porſmouth.

Le Baron compta dans la flote ennemie juſqu'à ſoixante gros vaiſſeaux très-bien équipez, dont quatorze à la faveur du vent de terre s'avancérent vers lui. Il fit force de voiles & de rames pour ſe retirer. L'Amiral commanda le reſte des galéres pour aller audevant de l'eſcadre Angloiſe, & ſuivit avec le reſte de ſa flote, voyant que toute celle des ennemis ſortoit du canal. On ſe canonna long-temps de part & d'autre, & ſur le ſoir les Anglois ſe retirant peu à peu, pour attirer nos vaiſſeaux juſqu'à la portée du canon de quelques forts, & dans un endroit où il y a beaucoup de rochers qui leur étoient plus connus qu'aux François, l'Amiral s'arrêta, & le combat finit ſans grande perte de part & d'autre, excepté que le vaiſſeau nommé la Maîtreſſe, le plus grand après le Carraquon que l'on avoit perdu devant le Havre, ayant touché au ſortir de Honfleur plus rudement qu'on n'avoit crû, commença à faire eau de toutes parts. On le déchargea promptement, & on le renvoya au Havre pour être radoubé. Le lendemain on ſe remit en bataille; & comme les ennemis ne voulurent point s'éloigner du canal, on ſe ſervit du calme pour les faire attaquer par les galéres.

En quoi conſiſtoient les forces du dernier.

Combat naval entre les deux Armées.

Elles le firent avec ſuccès pendant une heure que le calme dura. La Marie-Roſe, un des plus gros vaiſſeaux de la flote Angloiſe, fut coulé à fond, & il ne s'en ſauva que trente-cinq hommes de cinq à ſix cens qui y étoient. Le grand Henry, Amiral d'Angleterre, fut auſſi ſi maltraité, qu'il auroit péri, s'il n'avoit été promptement remorqué. Un vent de terre s'étant élevé tout-à-coup, les galéres furent en grand danger à leur tour; car elles ne pouvoient canonner les vaiſſeaux ennemis en fuyant, ſans perdre l'avance qu'elles avoient pour leur retraite, & s'expoſer

Mémoires du Bellay, Liv. 10.

Digitized by Google

poſer à être crevées par les ramberges qui les ſuivoient à toutes voiles.
1545. C'étoit une eſpece de vaiſſeau Anglois à voiles & à rames, plus long & plus étroit que les autres, & par conſéquent plus propre à fendre les flots, & dont la viteſſe égaloit celle des galéres, lors même qu'elles étoient pouſſées en même temps par le vent & par les rames.

Néanmoins ceux qui conduiſoient les galéres firent ſi habilement leurs manœuvres, que horsmis peu de ſoldats & de forçats qui furent emportez par quelques volées de canon, elles arrivérent ſans perte où l'Amiral les attendoit en bataille, pour combattre les Anglois, s'ils avançoient: mais ils ne s'éloignérent point de leurs bancs; & on vit bien par là que tout leur deſſein, dans le combat du jour précédent & dans celui-ci, avoit été d'y attirer la flote Françoiſe, dont ils auroient eu bon marché, ſi elle s'y fût engagée; car il n'y avoit paſſage que pour très-peu de vaiſſeaux; & ils n'auroient pû former qu'une fort petite ligne.

L'Amiral François fait deſcente en l'iſle de Vigth.

L'Amiral pour attirer les ennemis hors de leur fort, fit faire en differents endroits trois deſcentes dans l'iſle de Vigth. L'une étoit commandée par Pierre Strozzi, une autre par le ſieur de Tais, & le Baron de la Garde; & la troiſiéme par les Capitaines Marſay & Pierrebon, ſans parler d'une quatriéme que quelques ſoldats firent ſans ordre.

Il ſe préſenta quelques milices que l'on pouſſa: on brûla des bourgs & des villages. Monneins eut la main droite percée d'un coup de fléche à l'attaque de Strozzi, & les Capitaines Marſay & Pierrebon furent auſſi bleſſez dans une eſcarmouche. La flote ennemie ſouffrit cette inſulte ſans branler de ſon poſte, l'Amiral déſeſpéra de pouvoir l'y attaquer; & la propoſition qu'il fit de ſe fortifier dans l'iſle de Vigth, n'ayant pas été approuvée dans le Conſeil de guerre, il remit à la voile pour retourner ſur les côtes de France; mais comme il en approchoit, le vent le repouſſa vers l'Angleterre; & ayant rencontré dans ſa route la flote Angloiſe, on ſe canonna encore de part & d'autre juſqu'à la nuit. Il falloit qu'en ce temps-là l'artillerie des vaiſſeaux ne fût pas à beaucoup près ſi promptement ſervie qu'elle l'eſt aujourd'hui: car Monſieur de Langey, dans la rélation de ce combat, rapporte comme une choſe fort extraordinaire, qu'en moins de deux heures il y eut bien trois cens coups de canon tirez de chacune des deux flotes; c'eſt-à-dire, que le feu de deux gros vaiſſeaux de notre temps, qui ſe battroient l'un contre l'autre, ſurpaſſeroit de beaucoup celui de deux flotes toutes entiéres auſſi nombreuſes que celles dont je parle.

La campagne de mer finit par-là, & l'Amiral ayant ramené ſa flote au Havre, paſſa ſur une galére juſqu'à Dieppe, d'où il ſe rendit à Arques auprès du Roy le ſeiziéme d'Août.

Exploits de l'Armée de terre.

Les exploits de l'Armée de terre ne furent guéres plus conſidérables. Le Roy pour aſſiéger Guiſnes, avoit attendu que le fort, par lequel on prétendoit bloquer le port de Boulogne, fût achevé, & on lui avoit promis qu'il le ſeroit pour la my-Août. L'ignorance de l'Ingénieur dont le Maréchal de Biez ſe ſervit, fit conſumer inutilement à cet ouvrage beaucoup

coup de temps & d'argent. Après deux mois de travail, comme il n'y avoit plus qu'à le gazonner, & les parapets à faire, Monſieur de Langey qui alla le viſiter par ordre du Roy, le trouva ſi mal conſtruit, qu'il ne pouvoit être d'aucun uſage. Pluſieurs, & le Roy même, ſoupçonnérent que le Maréchal, pour faire durer ſon commandement plus long-temps, ne vouloit point que la ville de Boulogne fût repriſe: & on lui fit ſur cela une groſſe affaire ſous le Regne ſuivant. Cependant tandis que les Anglois pouvoient y entrer par mer, il n'étoit pas sûr d'entreprendre le ſiége de Guiſnes, ſituée entre cette place & Calais. On fut obligé d'abandonner ce deſſein, & toute l'occupation de l'armée du Maréchal fut de ravager la terre d'Oye. 1545.

C'eſt une étenduë de pays d'environ quatre lieuës de long & de trois de large, entre Calais, Gravelines, & Ardres, abondant en herbages. Les garniſons Angloiſes en tiroient tous leurs fourages, & quantité de beſtiaux pour leur ſubſiſtance; & leurs armées s'y cantonnoient en attendant qu'elles ſe miſſent en campagne. C'eſt pourquoi les Anglois avoient fait des lignes tout à l'entour, & pluſieurs forts, pour empêcher les courſes des François, & actuellement ils y préparoient des quartiers pour dix mille Lanſquenets & quatre mille chevaux, que le Roy d'Angleterre avoit fait lever en Allemagne.

Lorſque le Maréchal de Biez reçut l'ordre de forcer l'entrée de la terre d'Oye, il étoit campé avec l'armée Françoiſe ſur le Mont-Lambert, tout proche de Boulogne, où il n'entroit rien par terre, quoi qu'il ne l'aſſiégeât pas dans les formes. Il y avoit tous les jours de groſſes eſcarmouches entre le camp & la garniſon, & les autres partis Anglois, dans l'une deſquelles François de Lorraine, Duc d'Aumale, reçut au viſage un coup de lance, dont le fer lui entra fort avant entre l'œil & le nez, & demeura dans la playe. Malgré un ſi terrible coup il demeura ferme ſur ſes étriers: il en réchapa contre toute eſpérance par une providence de Dieu toute particuliére pour l'Etat & pour la Religion, qu'il ſervit depuis ſi utilement & avec tant de gloire ſous le nom de Duc de Guiſe, après la mort de Claude ſon pere.

Les lignes de la terre d'Oye furent attaquées ſuivant les ordres du Roy. Un grand fort fut inſulté par les vieilles bandes Françoiſes ſous les ordres du Colonel de Tais, & emporté l'épée à la main. Monſieur de Briſſac s'avança dans le pays avec un gros de cavalerie, & étant tombé ſur un corps de deux mille Anglois, les défit à plate couture, & brûla une bonne partie des villages: mais les grandes pluyes qui ſurvinrent ayant inondé preſque tout ce pays marécageux, l'armée fut obligée d'en ſortir.

Les Anglois voulurent avoir leur revanche, & vinrent au nombre de huit mille hommes attaquer le fort dont j'ai parlé, qu'on avoit élevé auprès de Boulogne: ils y donnérent un aſſaut par un endroit qui n'étoit pas encore en défenſe, & où l'on pouvoit monter ſans échelles: mais Thibaut Rouhaut Seigneur de Riou qui y commandoit, & le Capitaine Villefranche ſon Lieutenant, le défendirent avec tant de bravoure, que les Anglois furent repouſſez après une très-grande perte.

Digitized by Google

1545. Cependant les troupes que le Roy d'Angleterre avoit fait lever en Allemagne approchoient, & étoient déja au pays de Liége. Le Roy pour couvrir ſa frontiére de ce côté-là, & leur empêcher le paſſage, fit trois détachemens de ſon Armée, un ſous le Comte d'Anguyen, pour aller du côté de Guiſe, l'autre ſous Longueval, qu'il envoya en Champagne, & le troiſiéme ſous Langey, avec lequel ce Seigneur ſe jetta dans Meſiéres ſur la Meuſe.

Les Allemands étoient déja à Fleurine, village du pays de Liége. L'Empereur, à qui ils demandérent paſſage par ſes terres, le leur refuſa, & ils n'oſérent prendre leur route par celles de France qu'ils trouvérent bien gardées. Ces obſtacles les retinrent trois ſemaines entiéres à Fleurine. Les ſoldats voyant leurs Chefs irréſolus ſur le chemin qu'ils devoient tenir, ſe mutinérent; & prenant le prétexte du défaut de payement, ils s'en retournérent en Allemagne. Ils emmenérent avec eux les Tréſoriers du Roy d'Angleterre, à qui ces levées avoient coûté de très-grandes ſommes; & elles furent perduës pour lui, ſans en tirer aucun profit.

L'Empereur n'avoit refuſé le paſſage à ces Troupes, que par la crainte des déſordres qu'elles auroient pû faire ſur les pays de ſon obéïſſance, & nullement pour faire plaiſir au Roy; car depuis la mort du Duc d'Orléans, dont le mariage avec ſa fille, ou avec celle du Roy des Romains, étoit comme le fondement du Traité de Creſpy, la paix ne paroiſſoit pas fort aſſurée. L'Amiral s'en apperçut bien, lors qu'ayant été envoyé avec le Chancelier Olivier vers ce Prince au ſujet des changemens qu'il conviendroit de faire au Traité, à cauſe de l'accident qui étoit arrivé, il ne put l'engager à entrer en négociation là-deſſus, & n'en eut point d'autre réponſe, ſinon qu'il n'étoit pas réſolu à recommencer la guerre, à moins qu'on ne lui en donnât occaſion.

Memoires de Langey Liv. 10.

Sur quoi le Roy penſa ſérieuſement à fortifier ſes frontiéres, tant du côté de la Champagne que du côté des Alpes, & ſur tout en Piémont, où il envoya pour commander le Prince de Melphe, qu'il avoit fait depuis peu Maréchal de France; car il étoit bien perſuadé que ſi l'Empereur venoit à bout des Princes Proteſtans d'Allemagne, qui recommençoient à lui faire plus de peine que jamais, il le verroit bien-tôt revenir fondre dans ſon Royaume avec toutes les forces de l'Empire.

Convocation d'un Concile general.

Nonobſtant les défiances mutuelles de ces deux Princes, qui durérent toûjours, ils agiſſoient alors de concert dans une affaire qui étoit de la derniére importance, pour rendre la tranquillité à l'Egliſe, & la faire triompher des erreurs qui avoient inondé les pays Septentrionaux, & dont le Roy avoit bien de la peine à préſerver ſes Etats. C'étoit pour la convocation d'un Concile général, dont l'ouverture ſe fit enfin cette année à Trente en Italie ſur les confins d'Allemagne.

L'Aſſemblée d'un Concile étoit un expédient qu'on propoſoit depuis long-temps, pour remédier aux déſordres de la Chrêtienté, cauſez par la corruption des mœurs, & par les progrès des Infidéles contre les Princes Chrêtiens, & ſur-tout par les nouveautez introduites dans la Re-

Digitized by

Religion, qui avoient déja fait de funeſtes & de ſurprenans progrès. Voicy le précis de ce qui s'étoit paſſé à cet égard depuis le Pontificat de Leon X. 1545.

Luther, ſur le point d'être frapé d'anathéme par ce Pape, en avoit appellé à un Concile général, pour eſquiver le jugement du S. Siége, ſuivant l'exemple de la plûpart des Héréſiarques, qui en de pareilles conjonctures n'ont guéres manqué de prendre à partie leur Juge legitime. Il promit cependant de garder un ſilence reſpectueux ſur l'article des Indulgences, qui avoit été l'origine de toutes ces brouilleries, pourvû que ſes adverſaires le gardaſſent auſſi de leur côté : promeſſe qu'il viola auſſi-tôt par la publication de pluſieurs écrits qu'il fit paroître les uns en Latin, les autres en Allemand. Cette conduite, & l'inutilité de pluſieurs autres moyens qui furent en vain employez pour le faire rentrer dans le devoir, lui attirérent malgré ſon appel au Concile général, une Bulle du Pape, qui condamnoit quarante & une propoſitions erronées qu'il avoit avancées, & lui preſcrivit un terme, après lequel, s'il ne ſe ſoûmettoit, on procéderoit contre lui, comme contre un hérétique déclaré & incorrigible. Mais ſe ſentant dès-lors appuyé de la faveur de Frederic Duc de Saxe, & eſpérant l'être par Charles V. même, nouvellement élevé à l'Empire, & qui en étoit redevable à l'Electeur, il s'embarraſſa peu des foudres de Rome, & ne penſa qu'à fortifier ſon party. Palavicin. Hiſt. Conc. Trid. Lib. 1 Cap. 12. Cap. 14.

Le terme preſcrit par la Bulle pour ſa réſipiſcence étant expiré, le Pape en publia une autre, où non ſeulement ſes erreurs, mais encore ſa propre perſonne fut frapée d'anathéme. Elle ne ſervit qu'à irriter cet eſprit violent. Il y répondit par des livres pleins d'outrages contre le S. Siége, & il renouvella ſon appel au Concile général. Cap. 25.

L'Empereur agit d'abord aſſez vigoureuſement dans cette affaire, & en terminant la Diéte de Vormes, où Luther étoit venu ſous un ſauf-conduit, & où il fit paroître ſon opiniâtreté, il appuya la Bulle du Pape d'un Decret très-fort contre ce Novateur, contre ſes complices & ſes fauteurs, & contre tous ceux qui imprimeroient, ou publieroient ſes livres, & commanda de l'arrêter en quelque lieu qu'on le trouvât. Mais l'Electeur de Saxe avoit déja mis ordre à la ſeureté de Luther, & ce Decret fut beaucoup plus utile à Charles V. qu'à la Religion; car par le zele qu'il fit paroître en cette occaſion pour le S. Siége, il en obtint, contre les anciens Concordats faits entre les Papes & les anciens Rois de Naples, de pouvoir poſſéder ce Royaume avec l'Empire, & l'engagea à entrer dans la ligue qu'il formoit en Italie contre le Roy de France : d'où ſuivit la perte du Milanez pour les François.

L'Empereur ſur ces entrefaites ayant été obligé de paſſer en Eſpagne, où il y avoit de grands mouvemens par la jalouſie des Eſpagnols contre le Seigneur de Chiévres & les autres Miniſtres Flamands qui y gouvernoient, le Vicariat de l'Empire en Allemagne fut conféré au Duc de Saxe & au Comte Palatin, qui n'étoit guéres moins favorable à Luther que ce Duc. Ils ne tinrent nullement la main à l'obſervation du

Digitized by Google

1545. du Decret de Vormes. Les écrits de Luther & de ſes partiſans coururent comme auparavant, & la ſecte groſſiſſoit tous les jours à vûë d'œil. La mort du Pape fut un autre contre-temps pour l'Empereur ; mais l'élection d'Adrien VI. le raſſura. Ce Pape avoit été autrefois ſon Précepteur, & étoit encore plus zelé pour les intérêts de la Maiſon d'Auſtriche & de la Religion que ſon prédeceſſeur.

Il ſe tint alors une Diéte à Nuremberg, où préſida Ferdinand Archiduc d'Auſtriche, frere de l'Empereur. Ce fut là que l'on fit au nom de toute l'aſſemblée une Requête, pour être préſentée au Pape, dans laquelle, outre pluſieurs plaintes qu'on faiſoit contre le S. Siége, par rapport à l'Allemagne, on demanda pour la premiere fois par autorité publique, la convocation d'un Concile général dans quelque ville d'Allemagne, ou bien dans quelque autre du voiſinage, où il fût permis non ſeulement aux Eccleſiaſtiques, mais encore aux Laïques de propoſer ce qui ſeroit le plus convenable pour le bien de l'Egliſe, & ſuppoſé que le Pape y conſentît, l'Electeur de Saxe s'obligeoit à empêcher Luther, qui étoit retiré dans ſes Etats, de rien écrire contre l'Egliſe Romaine, & ſur les matiéres de Religion.

Palavicin. Lib. 1. Cap. 6. &c.

Propoſition d'y admettre les Laïques.

La propoſition d'admettre les Laïques au Concile, & quelques autres conditions qui étoient auſſi-bien que celle-là contre l'uſage conſtant de l'Egliſe, étoient des artifices de Luther & de ſes partiſans, qui vouloient mettre le Pape dans ſon tort, & ſe faire honneur de leur prétenduë ſoûmiſſion à l'Egliſe, quand elle ſeroit aſſemblée, pour les points de Religion dont on diſputoit. Elles furent rejettées par le Nonce Cheregati, & les Luthériens ne manquérent pas de s'en prévaloir, pour animer les Princes & les Peuples d'Allemagne contre la Cour de Rome.

La promte mort d'Adrien fut un nouvel incident fort contraire aux vûës politiques de Charles V. & par un fâcheux contre-coup, très-deſavantageux à la Religion même : car s'étant dans la ſuite brouillé avec Clement VII. ſucceſſeur d'Adrien, & la guerre s'étant furieuſement rallumée entre ce Prince & le Roy de France, le party des Luthériens ſe fortifia extraordinairement en Allemagne, & obligea l'Empereur à garder des ménagemens à leur égard, dont les ſuites furent très-pernicieuſes à l'Egliſe. On parla alors plus que jamais de convoquer un Concile général, à quoi Clement VII. tant à cauſe de la guerre, que pour quelques autres raiſons que j'ai touchées ailleurs, avoit peine à ſe reſoudre ; & ce ne fut que ſous le Pontificat de Paul III. ſon ſucceſſeur, qu'on y penſa fort ſerieuſement.

On projette de le tenir dans la ville de Mantouë.

Palavicin. Hiſt. Conc. Trid. Lib. 4 Cap. 1. & ſeq.

Ce Pape en 1536. expédia la Bulle, par laquelle il convoquoit le Concile à Mantouë, & envoya ſur ce ſujet des Nonces à tous les Princes Chrêtiens : mais ſur diverſes difficultez que fit le Duc de Montouë, de recevoir dans ſa capitale tant de gens de différentes nations, dont pluſieurs étoient ennemies les unes des autres, & entre leſquelles il pourroit arriver des querelles, que ſa ſeule autorité ne pourroit ni empêcher ni aſſoupir, & pareillement ſur ce que le Roy avoit peine à agréer que

Digitized by Google

que le Concile ſe tînt dans les Etats d'un Prince feudataire de l'Empereur, on fut obligé de prendre d'autres meſures, & le Pape obtint le conſentement des Vénitieus pour la célébration du Concile à Vicence. 1545.

Il y envoya ſes Légats, afin de régler avec les Vénitiens toutes choſes pour la ſeureté, la commodité & la liberté du Concile, tandis que lui-même iroit à Nice pour travailler à la paix, ou à une longue tréve entre l'Empereur & le Roy de France, à quoi il réuſſit.

C'étoit-là une grande diſpoſition à la prompte aſſemblée du Concile; mais les deux Princes répréſentérent au Pape que les Evêques de leurs Etats ne pourroient arriver à Vicence que ſur la fin de l'Automne, que l'hyver étoit un temps incommode pour tenir une telle aſſemblée, & qu'il étoit à propos de la differer juſques à quelques mois. Le Roy des Romains écrivit auſſi au Pape, qu'il voyoit dans les eſprits des Proteſtans de la diſpoſition à la paix, & que ſi elle ſe pouvoit faire ſans un Concile, dont ils ne vouloient reconnoître l'autorité qu'à certaines conditions que l'Egliſe ne pouvoit pas admettre, ce ſeroit le mieux. Les Vénitiens mêmes, qui négotioient actuellement une tréve avec Soliman, appréhendérent de l'irriter, ſi le Concile où l'on devoit traiter de la ligue des Princes Chrêtiens contre lui, ſe tenoit dans une des villes de leur République; & ſur cela ils retirérent la parole qu'ils avoient donnée au Pape; mais il ne ſe rebuta pas. Onuphr. in Paulo III.

On ſe détermine pour celle de Trente.

On parla encore de la convocation du Concile à diverſes repriſes pendant trois ou quatre ans. On propoſa de nouveau Mantouë, & puis Ferrare & Cambray. Enfin on ſe détermina à la ville de Trente: & l'an 1542. le Pape fit expédier une nouvelle Bulle, où il fit un grand éloge de la Religion, de la piété de l'Empereur & du Roy de France, & du zele qu'ils avoient pour le repos & le bien de la Chrêtienté.

Belcar. lib. 23.

Cete Bulle choqua l'Empereur par les loüanges que le Pape y donnoit au Roy, & parce qu'il ſembloit le lui égaler dans l'attachement qu'il avoit au S. Siége, & dans ſon ardeur à procurer la tranquillité à l'Egliſe. Il lui en écrivit une longue lettre, remplie de plaintes, où il fit un parallelle de lui-même avec le Roy d'un ſtile pareil à celui de ſes harangues de Rome & des Diétes d'Allemagne. Le Roy, ſelon lui, étoit l'enfant prodigue, & lui l'enfant ſage, qui ne s'étoit jamais départi de ſon devoir. Il avoit, diſoit-il, contribué de tout ſon pouvoir à l'aſſemblée d'un Concile Général, pour y unir les Princes Chrêtiens contre les Turcs: au lieu que le Roy de France avoit fait des alliances avec les Infidéles, les avoit ſuſcitez contre les Princes Chrêtiens, & n'avoit rien oublié, pour empêcher les Luthériens d'Allemagne de conſentir à la convocation du Concile. Il ſe répandoit enſuite dans des reproches les plus outrageans contre le Roy. Il l'accuſoit d'avoir délibéré de l'arrêter dans ſon paſſage par la France, & de lui avoir fait querelle mal à propos ſur la reſtitution du Duché de Milan: ſur quoi il prétendoit n'avoir donné aucune parole, qu'en ſuppoſant le rétabliſſement du Duc de Savoye dans ſes Etats avant toutes choſes. Il l'accuſoit encore d'avoir

Digitized by Google

1545. entretenu la diſſenſion ſur le fait de la Religion entre les Allemands, & ajoûtoit diverſes autres accuſations : d'où il concluoit que bien loin que le Pape dût regarder ce Prince comme un digne Fils de l'Egliſe, il devoit le déclarer ennemi du S. Siége, lancer contre lui ſes Anathêmes, & faire dans ſa perſonne un exemple, qui tînt en reſpect tous les autres Rois de la Chrêtienté.

Une copie de cette lettre ayant été envoyée au Roy, il y fit faire une réponſe en forme d'Apologie par Pierre du Chatel, depuis Evêque de Mâcon, où toutes les accuſations de la lettre furent réfutées, la mauvaiſe conduite de l'Empereur dans la guerre contre les Turcs, où ſes Armées tant de terre que de mer avoient preſque toûjours été battuës, fort au long expoſée, & l'application de la Parabole de l'Enfant Prodigue parfaitemeut tournée en ridicule. Car on y diſoit par une ironie très-piquante que le caractere de ce fils ſage de la Parabole, qui n'avoit jamais manqué de reſpect à ſon Pere, ne pouvoit pas être mieux exprimé, qu'il l'avoit été dans la perſonne de l'Empereur, lorſque l'an 1527. ſon Armée tenant le Pape Clement VII. aſſiégé dans le Château S. Ange, au milieu d'une garniſon que la peſte ravageoit, pillant ſes thréſors, éxigeant une groſſe rançon de lui pour ſa liberté, il lui marquoit une tendreſſe de fils en Eſpagne, en faiſant faire des Proceſſions & des prieres dans toutes les Egliſes, pour obtenir de Dieu ſa délivrance.

C'étoit par ces manieres outrageantes, mais après tout beaucoup plus pardonnables au Roy, puis qu'il ne faiſoit que repouſſer la calomnie, que ces deux Princes ranimoient leur haine, qui leur avoit déja fait reprendre les armes à l'occaſion de l'aſſaſſinat des Ambaſſadeurs de France : mais cela n'empêcha pas le Pape de pourſuivre ſon deſſein pour l'aſſemblée du Concile à Trente, que les Princes Catholiques d'Allemagne avoient agréé dans la Diéte de Spire. Il nomma les Légats, qui devoient y préſider, & écrivit de nouveau à tous les Princes Chrêtiens, pour les exhorter à y envoyer leurs Ambaſſadeurs & les Evêques de leurs Etats.

Les Légats ſe tranſportérent à Trente, pour en faire l'ouverture : mais la guerre plus vive que jamais entre les deux Princes empêchant la liberté & ſeureté des chemins, peu d'Evêques s'y rendirent, & le Pape fut encore obligé de proroger le Concile juſqu'à un autre tems plus commode.

Ouverture du Concile. Palavicin. Hiſt. Concil Trid lib. 5. cap 7.

Enfin la paix ayant été faite par le Traité de Creſpi, le Pape de concert avec l'Empereur & le Roy, fixa l'ouverture du Concile au quinziéme de Mars de cette année 1545. Il nomma pour ſes Légats en cette Aſſemblée les Cardinaux Jean Marie de Monté, Marcel Cervin, & Renaud Pole, Anglois, qui tout parent qu'il étoit du Roy d'Angleterre, avoit été proſcrit par ce Prince, dont il avoit toûjours blâmé la conduite. Il n'y eut que les deux premiers, qui allérent à Trente, le Cardinal Pole étant reſté à Rome, ſur les avis qu'eut le Pape, que les Emiſſaires du Roy d'Angleterre avoient conſpiré d'enlever ce Cardinal dans le chemin.

Il

Il se trouva si peu d'Evêques à Trente à l'arrivée des Légats, que l'ouverture du Concile fut remise au troisiéme de May, & sur de nouvelles difficultez, que les Ambassadeurs de l'Empereur faisoient naître tous les jours, elle fut différée jusqu'au treiziéme de Décembre, troisiéme Dimanche de l'Avent. 1545 *Il s'y trouve d'abord très peu d'Evêques.*

Cependant trois Prélats de France étoient arrivez à Trente, sçavoir Claude d'Odieu Evêque de Rennes, & non pas Archevêque de Reims, comme l'écrit par mépriſe Palavicin dans son Histoire du Concile de Trente, Antoine Filholi de Ganac, Archevêque d'Aix, & Claude de la Guiche, Evêque d'Agde. Ces Prélats ennuyez de tous ces délais, qui leur étoient d'autant plus desagréables que les Agens de l'Empereur en étoient les auteurs, en écrivirent au Roy; & sur leurs lettres il leur envoya ordre de revenir en France.

Cet ordre ayant été communiqué aux Légats, ils en furent très-allarmez. Les Ambassadeurs de l'Empereur en firent grand bruit, & Granvelle produisit le Traité de Crespi, prétendant que cette retraite étoit contre un des Articles, par lequel le Roy s'étoit obligé à procurer la convocation du Concile. Les Légats virent bien que cet empressement de Granvelle étoit plus un effet de son antipathie contre la nation Françoise, que de son zéle pour le bien de l'Eglise, veu les chicanes, que lui & ses Collégues avoient faites jusqu'alors, pour éloigner l'ouverture du Concile. C'est pourquoi ils n'insistérent pas beaucoup sur le motif qu'il apportoit: mais représentérent fortement aux Prélats François les fâcheuses suites qu'auroit leur départ, & que si le Roy sçavoit la situation des choses, il n'exigeroit pas d'eux l'éxécution du commandement qu'il leur faisoit: de sorte qu'après bien des conférences tenuës sur ce sujet, il fut arrêté que l'Evêque de Rennes retourneroit seul en France, pour informer le Roy de ce qui se passoit à Trente, & que l'Archevêque d'Aix demeureroit. Pour ce qui est de l'Evêque d'Agde, il prit un milieu, qui fut de sortir de Trente, pour obéïr au Roy & attendre un nouvel ordre.

Le procédé ambigu de l'Empereur embarrassoit beaucoup plus le Pape que tout le reste, & il ne comprenoit rien à sa conduite. Car nonobstant les empressemens qu'il avoit fait paroître pour la convocation du Concile, les Evêques de ses Royaumes d'Espagne ne se mettoient point en chemin, ses Ministres, qui étoient souvent en conférence avec le Cardinal Farnese envoyé par le Pape en Allemagne, où étoit la Cour Impériale, parloient éternellement à ce Cardinal des inconvéniens que le Concile pourroit produire, & lui faisoient sur tout appréhender que les Protestans, qui ne pouvoient en attendre qu'une condamnation certaine, ne prissent ce prétexte pour courir aux armes, & n'accablassent le parti Catholique, qui n'avoit encore pris aucunes mesures pour sa défense. Ils lui proposoient de tenir, avant que de passer plus outre, une Assemblée en Allemagne, où les Docteurs des deux partis traitassent des points controversez entre eux; qu'on distinguât ceux sur lesquels on con- *Le Pape embarrassé du procédé ambigu de l'Empereur.*

teſtoit, & qu'on s'approchât reciproquement ſur ceux-ci le plus qu'il ſe-
1545. roit poſſible.

Le Cardinal Farneſe rendoit compte de tout ce manége au Pape & aux Légats du Concile, & leur marquoit en même tems ce qu'il ſoupçonnoit des deſſeins de l'Empereur, qui pouvoient bien être, ſelon lui, de ſe faire un mérite auprès des Luthériens d'avoir empêché le Concile, dont en effet ils ne s'accommodoient point, & de les engager par là à le ſeconder de toutes leurs forces contre la France, nonobſtant le Traité de Creſpi, & que le Roy négotiât actuellement par ſon Envoyé à la Porte, pour ménager une Tréve entre Soliman & l'Empire, & que Monſieur de Grignan ſon Ambaſſadeur en Allemagne parût preſque en tout agir de concert dans les Diétes avec les Miniſtres Impériaux.

Mais le Pape ne prit point le change, & fit faire l'ouverture du Concile au jour marqué, c'eſt-à-dire le treiziéme de Décembre, bien qu'il n'y eût alors encore à Trente que vingt-ſix tant Evêques, qu'Archevêques, & quelques Généraux d'Ordres Religieux.

On avoit déja tenu cinq Seſſions, lorſque les Ambaſſadeurs de Fran-
1546. ce arrivérent le vingt-ſixiéme de Juin. C'étoient Claude d'Urfé, Jac-
Les Ambaſſadeurs de France arrivent à Trente. ques de Liniéres, Préſident de la troiſiéme Chambre du Parlement de Pa-
Pallavic. lib. 8. c. 3. ris, & Pierre Danez, qui fut depuis Evêque de Lavaur. Leur arrivée cauſa quelque embarras au Concile touchant la place qu'ils y devoient avoir. On fit une déliberation ſur ce ſujet le trentiéme de Juin. Les Légats furent d'avis qu'on ne remuât point la queſtion de préſéance, parce qu'il n'y en avoit encore aucune néceſſité, que les Ambaſſadeurs de l'Empereur aſſiſtoient au Concile, & que ceux de France ne leur diſputeroient point la premiére place.

Diſpute pour le rang. Mais comme en ces ſortes de rencontres il y a toûjours des gens empreſſez à faire leur Cour aux Princes, ſans nul égard pour la tranquillité publique, il y eut quelque Prélats, qui prétendirent qu'on ne pouvoit accorder aux Ambaſſadeurs de France le rang immédiatement après ceux de l'Empereur, ſans préjudicier au droit du Roy des Romains. Ils dirent que dans le Concile de Latran les Ambaſſadeurs de Maximilien d'Autriche qui n'avoit que cette qualité, avoient précédé ceux du Roy de France, & que Ferdinand étant actuellement revêtu du même titre, devoit avoir les mêmes prérogatives.

L'Archevêque d'Armag repondit à cela, que ſans éxaminer la certitude de ce fait du Concile de Latran, il y avoit beaucoup de différence; qu'à la vérité Maximilien ne s'intituloit alors que Roy des Romains, parce qu'il n'avoit pas encore été couronné à Rome: mais qu'à cela près, il avoit tous les droits d'Empereur, qu'il en éxerçoit toute la puiſſance dans l'Empire, au lieu que Ferdinand n'avoit par ce titre qu'un ſimple droit de ſucceſſion à l'Empire, & rien autre choſe, tandis que l'Empereur ſon frere en ſeroit en poſſeſſion. On repliqua à diverſes repriſes de part & d'autre. La concluſion fut, qu'on s'en rapporteroit à la prudence des Légats, que l'on chargea de terminer au plûtot cette affaire.

Mais

Digitize

Mais les Ambaſſadeurs de France, offenſez de ce qu'on avoit mis ce point en délibération, firent déclarer aux Légats par l'Evêque d'Agde, que ſi on héſitoit ſeulement là-deſſus, ils alloient partir, pour retourner en France. 1546.

Les Ambaſſadeurs de l'Empereur s'aviſérent de faire une autre difficulté : & s'ils y avoient inſiſté, il n'en falloit pas davantage, pour tout rompre. Ils dirent que l'Empereur aſſiſtant au Concile devroit y avoir une place ſéparée de celles des autres Princes, qui y aſſiſteroient avec lui, & qu'eux répréſentant ſa perſonne, ils devoient auſſi en avoir une hors du rang des autres Ambaſſadeurs, & que par conſéquent ceux de France ne devoient point être aſſis à côté d'eux. C'étoit là une de ces vaines prétentions, que les Miniſtres propoſent quelquefois, plûtôt pour faire remarquer la prééminence de leur maître, qu'à deſſein de les ſoûtenir. Les Légats n'eurent pas beaucoup de peine à les empêcher de faire cette nouvelle chicane; & ne les ayant pas non plus trouvez fort vifs ſur l'article qui concernoit le Roy des Romains, la conteſtation finit au contentement des Ambaſſadeurs de France. Mendoſa même Ambaſſadeur de l'Empereur ſe piqua d'honnêteté en cette occaſion; & quoique depuis quelque tems il n'aſſiſtât pas au Concile, à cauſe d'une fiévre quarte, dont il étoit fort tourmenté, il voulut s'y trouver à la réception des Ambaſſadeurs de France. Il leur fit de grandes civilitez, & ils prirent leurs places à côté de lui.

Suite de la guerre avec les Anglois. Memoires de Langey, Liv. 10.

Je n'entreray déſormais dans le détail de ce qui ſe paſſa dans ce Concile, qu'autant que quelques événemens, qui eurent rapport à la France, m'y obligeront. Je reviens aux affaires de Picardie, où la guerre continuoit avec les Anglois. Il y eut au commencement de la campagne de 1546. deux actions importantes, & les Anglois y furent fort mal menez par les François.

La peſte, qui s'étoit miſe dans la garniſon du fort d'Outr'eau pendant l'hyver, y avoit fait un aſſez grand ravage : mais elle avoit ceſſé vers le printems. Comme ce fort étoit très-proche de Boulogne, les Anglois, qui en étoient fort incommodez, mais qui n'oſoient entreprendre de l'aſſiéger dans les formes, ne penſoient qu'à l'affamer. Ils étoient fort alerte, pour empêcher qu'il n'y entrât des vivres: & d'autre part toute l'application du Maréchal de Riez étoit de ne l'en pas laiſſer manquer.

Il fit partir de Montreuil le jour de Pâques un convoy ſous les ordres de Senerpont ſon Lieutenant, à la tête d'une troupe de Gendarmes. Ce Commandant rencontra le lendemain au pont de Briques trois cens chevaux Anglois, qui s'y étoient poſtez, pour lui diſputer le paſſage. Il les attaqua, les diſſipa ſans beaucoup de réſiſtance, & conduiſit ſon convoy au fort avec perte ſeulement de deux hommes d'armes & de trois Archers, qui furent pris.

Mais les Anglois l'attendirent au retour, après avoir été renforcez de quatre cens chevaux de la garniſon de Boulogne, auſquels devoient encore ſe joindre quatre cens Arquebuſiers. Senerpont nonobſtant l'inégalité des forces, ſçachant que le Maréchal de Biez approchoit, pour le ſoû-

Digitized by Google

1546. soûtenir, fortit du fort, pour retourner à Montreuil. Il tomba sur cette cavalerie avant que les Arquebusiers fussent venus, la chargea, & secondé par le Colonel de Tais & le Comte Rein-grave, que le Maréchal avoit envoyé devant avec une petite troupe de Gentilshommes, mit l'ennemi en déroute après un assez rude combat. Le Maréchal de * Calais, qui commandoit les Anglois, fut tué sur la place avec environ six-vingt Cavaliers, & il n'en demeura guéres moins du côté des François. Le Rein-grave y fut blessé : & Senerpont ayant forcé le passage, amena au Maréchal de Biez soixante & quinze prisonniers, tous vêtus de casaques de velours chamarrées d'or & d'argent.

L'autre action se fit quelque après, & encore à l'occasion du ravitaillement du fort. Elle fut plus considérable que la précédente par le nombre des combattans de part & d'autre. Le Maréchal de Biez conduisoit le convoi lui-même avec quatre mille Lansquenets, commandez par le Rein-grave leur Colonel, cinquante hommes d'armes, & deux cens Arquebusiers. Mylord Sorel, ou Surri, fils du Duc de Norfolc, vint au devant de lui à la tête de six mille hommes, & le rencontra sur le mont S. Etienne. On se battit avec beaucoup de valeur & d'opiniâtreté des deux côtez : mais enfin les Anglois pliérent, & se retirérent sous un petit fort, où ils furent encore attaquez & forcez. Sept ou huit cens demeurérent sur la place, & plus de six-vingt furent faits prisonniers.

Ces mauvais commencemens de la campagne étonnérent le Roy d'Angleterre, qui se voyoit abandonné de l'Empereur, & obligé à faire de grosses dépenses, pour soûtenir sa conquête. Il sçavoit que le Roy faisoit de grands préparatifs, pour venir assiéger Boulogne, & que si elle étoit une fois prise, il auroit peine à sauver Guisnes & les autres places des environs de Calais. C'est ce qui le détermina à penser à la paix : & le Roy toûjours persuadé des mauvaises intentions de l'Empereur, sur tout depuis la mort du Duc d'Orléans, accepta volontiers la proposition, que Henry lui fit, de mettre leurs différends en négotiation.

On consent de part & d'autre à une Négociation & la paix se conclut.

Les Conférences se tinrent entre Ardres & Guisnes. L'Amiral d'Annebaut, & le Sieur Raymond, Premier Président du Parlement de Rouen, furent nommez Plénipotentiaires par le Roy, & Mylord Dudeley Amiral d'Angleterre par Henri VIII. La paix fut concluë le septiéme de Juin, & les conditions du Traité furent en substance ; que le Roy dans l'espace de huit ans payeroit au Roy d'Angleterre huit cens mille écus, pour le dédommager des frais de la guerre, & en particulier des fortifications qu'il avoit faites à Boulogne, & en quelques autres places du Boulonnois, & des pensions qu'on avoit cessé de lui payer, & qu'au bout de huit ans ce Prince rendroit au Roy Boulogne & tout le Boulonnois.

Recueil de Traitez, par Leonard, T. 2.

Il y a une chose remarquable dans la teneur de ce Traité, c'est que Henry VIII. parmi ses titres en prend deux, dont l'union doit paroître fort

* C'est ainsi que l'appelle Mr. de Langey dans ses Mémoires.

Digitized by Google

fort biſarre, ſçavoir celui de défenſeur de la foi, que le Pape Leon X. lui avoit donné, à cauſe d'un livre qu'il avoit fait, ou qu'il avoit publié ſous ſon nom contre Luther; & celui de Chef ſupréme de l'Egliſe Anglicane & Irlandoiſe : titres, qui aſſûrément étoient fort incompatibles. 1546.

Ce fut là le dernier Traité qu'il fit avec la France étant mort ſept mois après, c'eſt-à-dire le vingt-huitiéme de Janvier de l'année ſuivante, âgé de cinquante-ſept ans, & ſur la fin du trente-huitiéme d'un Regne infiment funeſte à la Religion : car ſon ſcandaleux ſchiſme ouvrit peu de temps après ſa mort la porte à l'héréſie, qui infecta toute l'Angleterre, & enſuite le Royaume d'Ecoſſe. Elle fut depuis ce tems-là la Religion dominante dans ces Royaumes, excepté durant quelques intervalles trop courts, pour remédier à un mal déja ſi enraciné. 1547. *Mort du Roy d'Angleterre.*

Une paſſion infame en fut la premiére cauſe. Pluſieurs de ceux qui l'allumérent, ou qui la fomentérent, en portérent la peine, même du vivant de Henry. Un nombre infini de zélez Catholiques périrent dans les perſécutions qu'elle ſuſcita ; & l'humeur ſanguinaire de ce Prince n'a pas moins contribué que ſes exceſſives débauches, à rendre ſa mémoire odieuſe à la poſtérité. Il eut ſix femmes les unes après les autres. Il fit couper la tête à deux, & en répudia deux autres. Se ſentant près de ſa fin, il fit appeller quelques Evêques, pour délibérer avec eux de ſa réconciliation avec l'Egliſe Romaine : mais ces Prélats appréhendant que ce ne fût un piége, qu'il leur tendoit, ainſi qu'il avoit fait à d'autres en quelques occaſions, n'oſérent ſe déclarer. Il n'y eut qu'Etienne Gardiner, Evêque de Vincheſtre, qui lui conſeilla d'aſſembler ſon Parlement, pour délibérer ſuivant les régles de la conſcience ſur un ſujet ſi important, ou s'il n'avoit pas le tems de le faire, de donner au moins par écrit une marque ſincére de ſon répentir. Mais Henry en ayant parlé enſuite à quelques Seigneurs, qui craignirent qu'on ne les obligeât de reſtituer les biens d'Egliſe qu'on leur avoit donnez, ils l'empêchérent de le faire. Sanderus de Schiſm. Lib. 1.

Il laiſſa trois enfans, ſçavoir Marie de Catherine d'Arragon, Edoüard de Jeanne Seimer & Elizabeth d'Anne de Boulen. Il ajugea la Couronne à Edoüard, lui ſubſtitua Marie, & à Marie Elizabeth, ordonnant que s'ils n'avoient pas de poſtérité, le Royaume retournât à ceux, à qui il appartiendroit par les Loix & les coûtumes d'Angleterre. *Combien il laiſſa d'enfans.*

Cette mort fut annoncée au Roy à Saint Germain en Laye ; & il en fut fort affligé, parce qu'il avoit ſujet d'eſpérer que ce Prince mécontent de l'Empereur, qui l'avoit abandonné, ſe lieroit plus étroitement que jamais avec la France. On remarqua que cette nouvelle avoit fait beaucoup d'impreſſion ſur ſon eſprit. Ceux, qui l'approchoient de plus près, s'apperçurent que depuis ce moment-là il étoit fort penſif. Il étoit à peu près de même âge & de même complexion que le Roy d'Angleterre. Il n'avoit été que trop ſujet aux mêmes foibleſſes, & ſa ſanté en étoit fort altérée. C'étoient ces réflexions chagrinantes, qui cauſoient ſa mélancholie : mais comme on ſe flatte toûjours en cette matiére, ſon in- Memoires de Langey. Liv. 10.

Digitized by Google

1547. inquiétude n'alloit pas juſqu'à lui perſuader qu'il fût auſſi proche du terme de ſa carriére qu'il l'étoit. Il ne ſurvécut effectivement que deux mois au Roy d'Angleterre.

François I. tombe malade, & meurt bientôt après.

Au commencement de Février il fut pris d'une fiévre lente, qu'il eſpéra ſurmonter par l'éxercice de la chaſſe. Il s'en alla à la Muette, Maiſon de Plaiſance qu'il avoit bâtie au bout de la forêt de S. Germain. Il y ſéjourna ſept ou huit jours, & alla de-là à Limours, pour y paſſer le Carnaval : mais le chagrin le rendant inquiet, il paſſa à Rochefort, où tous les ſoirs au retour de la chaſſe il avoit des redoublemens : ce qui l'obligea de retourner à S. Germain. Il vint coucher à Rambouillet, où ſa fiévre s'étant extraordinairement augmentée, il y mourut d'un ulcere entre l'anus & le ſcroton, cauſé par ſon incontinence, & qui l'avoit déja mis en danger de mort à Compiégne ſix ou ſept ans auparavant. Il reçut les Sacremens de l'Egliſe avec de grands ſentimens de pénitence, & fit à ſon fils avant que de mourir, de très-belles leçons, lui recommanda extrêmement de ſoulager ſes ſujets par la diminution des impôts, & de ſe ſervir dans ſes Conſeils & dans la guerre, s'il étoit obligé de la faire, des avis de l'Amiral d'Annebaut, dont il connoiſſoit la prudence, la valeur, & le zéle deſintereſſé pour l'Etat.

Belcarius, Lib. 25.

Caractére de ce Prince.

Ce fut le dernier jour de Mars que la France fit cette perte ; car nonobſtant ce qui a été écrit par quelques Hiſtoriens au deſavantage de ce Prince, c'en fut une véritable pour la France. L'âge & l'expérience avoient meuri ſon eſprit un peu trop vif, trop entreprenant & plus attaché pendant une grande partie de ſon Regne à ſes plaiſirs, qu'aux affaires de ſon Etat, & qu'à prendre ſes précautions dans les grands deſſeins qu'il formoit, & que ſa négligence ou ſa témérité rendirent funeſtes à ſa propre perſonne & à ſon Royaume. Les qualitez de l'ennemi qu'il eut en tête firent paroître ſes défauts bien plus qu'il n'auroient paru en d'autres conjonctures. Ils avoient tous deux beaucoup d'eſprit, beaucoup de valeur, beaucoup d'ambition : mais tout cela étoit ſoûtenu dans Charles V. par beaucoup de prudence, d'application, de fineſſe, de ruſe ; & étoit mis fort mal en œuvre par François I. ſouvent trop franc & trop ouvert, trop aiſé à ſéduire par les apparences d'une ſincérité affectée, qui le faiſoient donner dans les piéges, qu'on lui tendoit en toutes les négociations, & principalement dans les entrevuës qu'il eut avec l'Empereur, dont il fut toûjours la dupe. Il étoit affable, familier avec ſes Courtiſans, libéral, mais mauvais ménager. Il avoit l'eſprit vif, pénétrant, aiſé, une mémoire heureuſe, s'exprimoit facilement, noblement, avec beaucoup de vivacité, & même d'éloquence, quand il en étoit beſoin. Il avoit beaucoup de goût pour les beaux arts, il aimoit la converſation des perſonnes ſçavantes, & en avoit tellement profité, que quoi qu'il eût très-peu étudié pendant ſa jeuneſſe, il parloit ſur toutes ſortes de ſujets avec autant de diſcernement & de juſteſſe, que ceux mêmes qui les avoient le plus approfondis. Il n'y avoit pas juſqu'aux arts les moins dignes de ſa connoiſſance, dont il ne ſçut les ter-

Belcarius, Liv. 16.

termes, & dont il ne connût les inſtrumens & leur uſage, prenant plaiſir, quand l'occaſion s'en préſentoit, à s'inſtruire de tout ce détail. 1547.

Son goût pour les Sciences. Etabliſſemens qu'il fit en leur faveur.

Ce goût du Prince pour les ſciences les fit fleurir de ſon tems dans le Royaume, où avant lui elles étoient peu cultivées. Il fonda un grand nombre de Chaires daus l'Univerſité de Paris pour toutes ſortes de Facultez. La Doctrine étoit pour les gens de qualité un moyen ſeur de parvenir à la faveur, quand ils avoient d'ailleurs ce qu'il falloit, pour ſoûtenir les grands emplois ; & c'eſt par là que Jean Cardinal du Bellay, Guillaume & Martin de Langey ſes freres furent en ſi grande conſidération ſous ce Regne. On commença à revoir en France des Evêques & des Magiſtrats ſçavans. Pierre du Chatel dût à ce mérite ſon Evêché de Maſcon, Guillaume Pellicier celui de Montpellier, François Olivier la dignité de Chancelier de France, Guillaume Budé, & Laſare de Baif celle de Maîtres des Requêtes, ſans parler de Jean Jacques de Meſme, qui s'éleva par la même voye dans la Robe, la délicateſſe de ſa ſanté ne lui ayant pas permis de tourner du côté de l'épée comme ſes ancêtres.

Ce Prince commença à Fontainebleau la Bibliotheque Royale, qui fut depuis apportée à Paris ſous le Regne de Henry le Grand & la fournit de quantité de beaux livres & de Manuſcrits rares, qu'on alla chercher juſques dans le Levant, & en d'autres pays étrangers. Lui-même compoſa un ouvrage très-bien écrit ſur la Diſcipline militaire, dont parle ſainte Marthe. Il écrivit cet ouvrage à l'occaſion de la nouvelle milice qu'il créa, & qu'il partagea en Légions. Il avoit encore formé de nouveaux projets pour l'avancement des belles lettres dans le tems qu'il mourut : mais il en fit aſſez, pour mériter l'éloge qu'on lui donna, de Pere & de Reſtaurateur des ſciences.

Il ordonne que tous les Arrêts ſoient prononcez en François.

Entre pluſieurs Ordonnances, qu'il fit pendant ſon Regne, il y en a une forte ample de 1539. dont l'article cent onziéme m'a paru digne d'être remarqué. Il y ordonne que *d'orenavant tous Arrêts . . . ſoient prononcez, enregiſtrez, & délivrez aux parties en langage maternel François, & non autrement.* La raiſon qu'il apporte de cet article eſt qu'il naiſſoit ſouvent des difficultez ſur l'intelligence des mots Latins, qui donnoient lieu à de nouveaux procès.

Cela ſuppoſe viſiblement qu'autrefois les Arrêts de la Cour ſe mettoient en Latin. Ce n'eſt pas à dire que le Préſident les prononçât en cette langue. Il les prononçoit en François, le Greffier les couchoit de même ſur ſon plumitif : mais quand il étoit queſtion de leur donner leur forme, pour les délivrer aux parties, on les mettoit en Latin. Je ne croi pas non plus que cet uſage fût encore général, ou même fréquent du tems de François I. mais il n'étoit pas encore aboli : & il le fut par cette Ordonnance, qui ſtatua la même choſe pour les Teſtamens : les Contracts, & les autres actes juridiques. Cet article étoit auſſi relatif à une Ordonnance de Louïs XII. de l'an 1512. ſelon laquelle les requêtes & informations devoient ſe faire dans le langage du pays des parties : ce qui étoit encore ſujet à plus d'inconvéniens, que ſi ces Art. 47.

Digitized by Google

actes euſſent été faits en Latin, parce que le langage qu'on parle en la
1547. plûpart des frontiéres de France n'eſt guéres connu dans les Tribunaux, où les affaires ſe jugent en dernier reſſort. C'eſt la réfléxion de M. Bourdin, Procureur Général au Parlement de Paris, dans une eſpéce de Commentaire qu'il a fait ſur l'Ordonnance de 1539. Je ferai encore une remarque ſur ce ſujet, ſçavoir, que François I. fit expedier en François à François Olivier les Proviſions de la Dignité de Chancelier de France. On m'a aſſeuré que ce ſont les premiéres qui furent faites en François, & qu'auparavant on les faiſoit en Latin.

Mſ. in 4. de la Bibliotheque de M. Rouſſeau, Auditeur des Comptes à Paris

Son zéle pour la Religion.

Nonobſtant la paſſion de l'amour, à laquelle ce Prince s'abandonna beaucoup, il conſerva toûjours un grand fond de Religion; & autant par une véritable piété, que par une ſage politique, il prit toutes les précautions poſſibles, pour empêcher que les nouveautez en matiére de Religion ne s'introduiſiſſent dans ſon Royaume. Il y donna la chaſſe à Calvin & à ſes diſciples, qui ne laiſſérent pas de s'y faire bien des partiſans ſecrets, & il fit de terribles exemples de ſévérité en cette matiére.

Il bâtit, ou rétablit pluſieurs maiſons Royales, comme Fontainebleau, S. Germain en Laye, Chambor, le Château de Madrid au bois de Boulogne, Folembrai, Villers-Coterets & commença le bâtiment du Louvre à Paris. Il érigea en Duchez & Pairies le Comté de Vendôme pour Charles de Bourbon, Montpenſier pour Louïs de Bourbon, Guiſe pour Claude de Lorraine, & Nevers pour François de Cléves.

Quel fut ſon ſymbole.

Il prit pour ſon Symbole une Salamandre avec ces mots de ſon invention: *Nutriſco & extinguo:* Je nourris & j'éteins, dont j'avoüe que j'ay peine à pénétrer le ſens & la fineſſe. Il voulut apparemment faire comprendre, que comme cet animal, ainſi qu'on le dit, vit au milieu du feu, de même il étoit à l'épreuve des plus rudes revers de la fortune.

Paradin écrit que Charles Comte d'Angoulême, pere de François I. avoit pris avant lui le Symbole de la Salamandre, & que pour ce qui eſt de l'ame de cette deviſe, il avoit vû une médaille de bronze, où elle étoit en Italien de cette maniére: *Nudriſco il buono e Spengo il reo*, par où il marquoit ſa bonté & ſon équité, qui le rendoient libéral envers les gens de bien, & lui faiſoient punir les méchans. L'ame Latine fut apparemment faite d'après l'Italienne, qui fut abregée par ce Prince même, ou par quelque autre, qui ne ſçavoit pas mieux le Latin que lui, car le *nutriſco* n'eſt pas un mot Latin.

Paradin Deviſes héroiques.

Ses Enfans.

Il eut de Claude de France ſa premiére femme trois fils, l'aîné François Dauphin, & le Duc d'Orléans le troiſiéme, qui moururent de ſon vivant, & Henry, qui fut ſon ſucceſſeur à la Couronne. Il eut auſſi quatre filles: Louïſe, qui par le Traité de Noyon étant encore au berceau, fut accordée en mariage à Charles V. mais elle mourut, n'ayant pas encore deux ans; Charlote qui fut auſſi deſtinée au même Prince; & mourut à l'âge de huit ans; Madelaine, qui épouſa Jacques V. Roy d'Ecoſſe, & ne vécut que peu de tems après ſon mariage & ſon arrivée dans

dans ſon Royaume; Marguerite de France, qui ſous le Regne du Roy ſon frere Henry II. épouſa Emanuel Philbert Duc de Savoye l'an 1559. 1547.

François I. étoit d'une taille haute & aſſez bien proportionnée, excepté qu'il avoit les jambes un peu trop menuës. Il avoit un front large, les yeux vifs, le nez long & un peu recourbé, la couleur blanche, & le poil noir, de la majeſté & de la douceur ſur le viſage : mais avec cela les traits un peu groſſiers à en juger par un portrait que j'ai de lui fait en 1537. dix ans avant ſa mort. Il y eſt repréſenté avec les cheveux courts & une barbe épaiſſe. Cette mode fut introduite en France de ſon tems. Eſtienne Paſquier dans ſes Recherches de la France nous en apprend l'origine: Ce fut que dans un divertiſſement peu digne de la gravité d'un Roy, ce Prince fut bleſſé à la tête. „ Avint, dit-il, par même avantu- „ re que le Roy François Premier de ce nom, ayant été fortuitement „ bleſſé à la tête d'un tizon par le Capitaine Lorges Sieur de Mongom- „ meri, les Medecins furent d'avis de le tondre. Depuis il ne porta plus „ longs cheveux, étant le premier de nos Rois qui par un ſiniſtre Au- „ gure degenera de cette venerable ancienneté. Sur ſon exemple les „ Princes premierement, puis les Gentilshommes, & finalement tous „ les ſujets ſe voulurent former “. *Son portrait.* Recherches de la France pag. 700.

François I. mourut en la Cinquante-troiſiéme année de ſon âge, & en la trente-troiſiéme année de ſon regne.

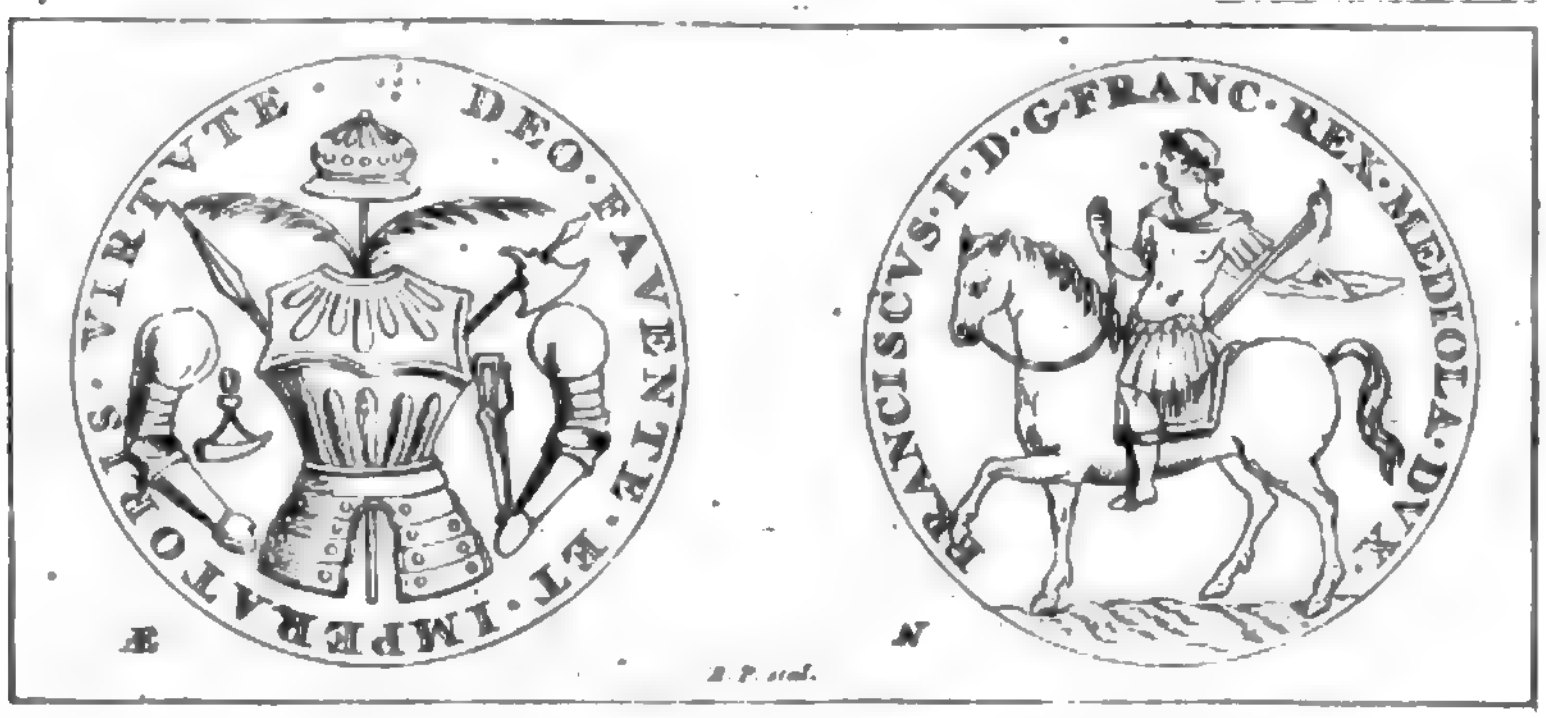

Digitized by Google

HISTOIRE DE FRANCE.

HENRI II.

1547. *Avénement de Henry II, à la Couronne.*

HENRI II. du nom Roy de France monta ſur le Thrône le trente & uniéme de Mars, qui étoit le jour même que vingt-neuf ans auparavant il étoit venu au monde. Il avoit déja donné des preuves de ſa valeur à la tête des Armées, & la modération, qu'il avoit toûjours fait paroître dans ſa conduite, faiſoit eſpérer à la France un Regne moins agité que celui de ſon prédéceſſeur. Cette eſpérance toute-fois ne fut pas remplie. Les guerres du vivant de ce Prince, quoique moins funeſtes à l'Etat, ne furent ni guéres moins fréquentes, ni guéres moins ſanglantes, qu'elles l'avoient été juſqu'alors: & dans le moment qu'il les terminoit d'une maniére, qui ſembloit devoir rendre la paix durable, il fut enlevé à la France par un accident fâcheux, qui la plongea dans les plus extrêmes malheurs.

Il

Il marqua ſa tendreſſe pour le feu Roy ſon pere par le deſſein qu'il prit, & qui fut depuis éxécuté, de lui élever un magnifique Mauſolée à S. Denis. Les obſéques ſe firent avec toute la ſplendeur & toute la magnificence poſſible; & enſuite on travailla aux préparatifs pour la cérémonie de ſon Sacre. 1547.

Il ſe fit à Reims le vingt-ſixiéme du mois de Juillet *. Henri d'Albret Roy de Navarre y repréſenta le Duc de Bourgogne, Antoine de Bourbon Duc de Vendôme celui de Normandie, Claude de Lorraine Duc de Guiſe celui de Guyenne, François de Cléves Duc de Nevers y tint la place du Comte de Flandre, Louïs de Bourbon Duc de Montpenſier celle du Comte de Champagne, & François de Lorraine Duc d'Aumale fils de Claude Duc de Guiſe celle du Comte de Toulouſe: & comme les Pairs ſont de cette cérémonie, en cette qualité le Duc de Guiſe eut par proviſion le pas ſur le Duc de Montpenſier, quoique Prince du Sang, parce que le Comté de Guiſe avoit été érigé en Duché pluſieurs années avant celui de Montpenſier: mais depuis la choſe fut autrement reglée en faveur des Princes du Sang.

Il eſt ſacré à Reims.

Cérémonial de France.

Quelques mouvemens que ſe donnent d'ordinaire les Courtiſans, pour paroître avec éclat en ces ſortes de cérémonies, ce n'étoit pas ce ſoin, qui les occupoit le plus alors. Ils attendoient avec impatience, & pluſieurs avec inquiétude, ſur qui le Soleil levant répandroit ſes favorables influences; & ce que la plûpart avoient prévû arriva: le changement de Maître fit entiérement changer de face à la Cour.

Le Maréchal d'Annebault, nonobſtant la recommandation du feu Roy, & l'éloge, que ce Prince en avoit fait à ſon fils en mourant, n'eut plus aucune part au gouvernement. Le Conneſtable de Montmorency rappellé de ſon exil de Chantilly, reprit la place, que ce Seigneur lui avoit enlevée: & ſon rétabliſſement fut ſi prompt, que dès le troiſiéme d'Avril, c'eſt-à-dire trois jours après la mort de François I. il exerçoit les fonctions de ſes charges à S. Germain en Laye: & ce fut lui qui y reçut les Députez de la ville de Paris, quand ils y vinrent, pour rendre leur obéïſſance au nouveau Roy. Le Cardinal de Tournon ſe vit avec un égal chagrin exclus du Conſeil, & ſupplanté par François de Lorraine Duc d'Aumale, qui avoit été élevé auprès du Roy, & avoit eu toute ſa confiance, tandis qu'il étoit Dauphin.

La Cour change de face. Belcarius. Liv 25. M. de Thou. L. 4.

Dans un Extrait des Regiſtres de la Maiſon de ville de Paris.

Gilbert Bayard & le Sieur de Villeroy, Secretaires d'Etat †, cedérent

* Il eſt ſurprenant de voir combien les Hiſtoriens marquent diverſement l'époque de ce Sacre. Le P. Labbe le met au 29. de Juillet, & dans ſon abregé au 5. Ste Marthe au 28. & l'Auteur des Faſtes des Rois de la Maiſon d'Orléans au 26 Cette derniére époque eſt la véritable ſuivant l'Ordonnance proviſionelle, &c. dans la Bibliotheque de Mr. Baluze.

† Quoique nos Rois ayent toûjours eu des Secretaires qui faiſoient les fonctions de Secretaire d'Etat, cependant ils ne portoient pas ce titre; & ce ne fut qu'en cette année 1547. qu'il leur fut attribué, ainſi que je le dirai ſur la fin de ce Regne. Je n'ai pas laiſſé cependant de me ſervir de ce terme ſous les regnes précédents, pour me conformer à la maniere de parler de ces derniers tems. Le Roy en inſtitua quatre, ſçavoir, les Sieurs du Thiert, Clauſſe, Bochetel & Laubepine.

Digitized by Google

leur emploi à Jean du Thier & à Coſme de Clauſſe de Marquemont.
1547. Quelque tems après Pierre Liſet, Premier Préſident du Parlement de Paris, fut obligé de donner la démiſſion de ſa charge, qui fut remplie par Jean Bertrandi Préſident au Parlement de Toulouſe. Le Chancelier François Olivier fut éloigné de la Cour : & comme il refuſa de ſe démettre de cette haute dignité, fondé ſur l'Ordonnance de Louis XI. qui défendoit de priver les Magiſtrats de leurs charges, excepté le cas de forfaiture, on lui ôta les Sceaux, qui furent donnez à Bertrandi. Le Roy à cette occaſion érigea la Garde des Sceaux en Charge, & y attribua les honneurs & l'autorité de Chancelier, en déclarant cependant qu'il ſupprimeroit cette nouvelle chrrge à la mort du Chancelier Olivier. Mais ce Magiſtrat revint à la Cour ſous François II. & les Sceaux lui furent rendus.

On fit auſſi le procès au Maréchal de Biez, accuſé de pluſieurs fautes commiſes dans le commandement des Armées de Picardie dans le tems que les Anglois aſſiégeoient Boulogne. Il fut condamné à une priſon perpétuelle ; & Jacques de Coucy de Vervins ſon gendre, qui avoit rendu cette place, lorſque le ſecours approchoit, pour en faire lever le ſiége, eut la tête tranchée.

Mémorial de la Chambre des Comptes de Paris, cotté q. q fol. 96. verſo Edit d'Avril l'an 1551.

Ces changemens de fortune, qui arrivérent dans l'eſpace des deux ou trois premiéres années du nouveau Regne, furent pour la plûpart les ſuites de la diſgrace de la Ducheſſe d'Etampes, & de la faveur de Diane de Poitiers. La premiére avoit été toute-puiſſante ſous le Regne de François I. & la ſeconde l'étoit devenuë ſous celui de Henry II. Leurs amis eurent part à leur fortune. Les uns ayant perdu leur appui par la chûte de la Ducheſſe, tombérent avec elle, & les autres en ayant trouvé un très-fort dans le grand crédit de Diane, occupérent les places des premiers.

Dans ces révolutions ſi ordinaires à la Cour, quand elle change de maître, Henry crut n'avoir rien à ſe reprocher, ayant remplacé le Cardinal & l'Amiral par deux auſſi grands hommes que l'étoient le Connétable & le Duc d'Aumale, tous deux très-capables de l'aider dans ſon Conſeil, & à la tête de ſes Armées contre le redoutable ennemi, qu'il devoit bien-tôt avoir ſur les bras, ſelon toutes les apparences : Car ce fut en cette année que Charles V. ſe vit au plus haut point de ſon bonheur, de ſa gloire, & de ſa puiſſance.

Affaires d'Allemagne.

Hiſt. d'Aubigné Liv. 1. c. 2.

Il venoit de terminer très-glorieuſement la guerre, qu'il avoit enfin déclarée aux Proteſtans d'Allemagne de la ligue de Smalcalde, & il en tenoit les deux Chefs priſonniers, Frideric Duc de Saxe, qu'il avoit défait & pris à la bataille de Mulberg au paſſage de l'Elbe, & Philippe Landgrave de Heſſe, qu'il arrêta, ſi nous en croyons le Sieur d'Aubigné, par une de ces ſupercheries, que ce Prince ſe crut toûjours permiſes, quand il s'agiſſoit de ſon intérêt. Une dangereuſe conjuration, qui alloit lui faire perdre l'Etat de Gênes, avoit échoué : elle avoit été tramée par Jean de Fieſque Comte de Lavagne, & ſi bien conduite, qu'il étoit déja maître de la ville, lorſque par le maheur le plus

plus inopiné, & par un effet de cette bonne fortune de Charles V. laquelle ne contribua pas moins à ſa haute élévation, que ſa politique & ſon courage, ce Seigneur paſſant d'une galere à une autre, tomba dans la mer, & s'y noya. Sa mort déconcerta tous les conjurez, qui n'étoient guéres redoutables, que parce qu'ils avoient un Chef du caractere de Fieſque. C'étoit un des plus grands hommes de ſon tems par ſa valeur, par ſon activité, & par toutes les qualitez requiſes, pour réuſſir dans les hautes entrepriſes. 1547. Sigonius in vita Auriæ Follietta &c.

L'Empereur après ſa victoire d'Allemagne avoit toutes les troupes de l'Empire à ſa diſpoſition. Il ne pouvoit ignorer les ſecours d'argent que le Duc de Saxe & le Landgrave avoient tirez de François I. durant cette guerre, & les efforts que ce Prince avoit faits, pour engager le Pape, les Vénitiens, & les Suiſſes dans une ligue avec la France contre la maiſon d'Autriche. D'ailleurs les Troupes Impériales groſſiſſoient dans le Piémont, & y faiſoient même de tems en tems quelques hoſtilitez. Tout cela donnoit lieu de craindre une rupture prochaine entre les deux Couronnes. L'Empereur y étoit plus porté que le Roy: mais la prudence l'empêcha de ſuivre ſon penchant. Il voulut affermir la tranquillité de l'Allemagne: & la crainte de quelques nouveaux ſoulevemens de la part des Proteſtans, tandis qu'il ſeroit occupé ailleurs, lui fit ſuſpendre ſes autres projets. Diverſes Lettres originales au Recueil de M. de Lamoignon, T. 3.

Ce parti, que prit l'Empereur, donna moyen au Roy de rompre les meſures de la Cour d'Angleterre dans une affaire, qu'il regarda comme très-importante pour ſon Etat.

Affaires d'Angleterre.

Suivant la diſpoſition teſtamentaire de Henri VIII. Edouard ſon fils âgé de neuf ans avoit été reconnu pour Roy d'Angleterre. Entre ſeize tuteurs, qui lui furent donnez par ce Prince un peu avant ſa mort, Edouard Seymer Comte de Herford, & depuis Duc de Sommerſet, étoit le plus conſidérable; & les quinze autres lui avoient déferé la principale autorité avec le Titre de Protecteur du Roy & du Royaume.

Ce Seigneur extrêmement entêté des erreurs de Luther, les inſpira à ſon Pupile, & ce fut par ſon moyen & ſous ſon autorité que l'Angleterre paſſa du ſchiſme à l'héréſie. A cela près il procuroit avec application les avantages de l'Etat. Il regarda comme un des plus importans le mariage d'Edouard avec Marie Stuart héritiére de la Couronne d'Ecoſſe, plus jeune encore que ce Prince de trois ou quatre ans: & c'étoit ce que la Cour de France avoit réſolu d'empêcher, pour l'intérêt qu'elle avoit, à ne pas ſouffrir l'union des deux Royaumes ſous un même Souverain.

Il s'étoit fait du vivant de Henri VIII. un Traité ſur ce ſujet entre les deux nations: & le mariage avoit été arrêté par le Comte d'Arran de la maiſon des Hamiltons, un des Adminiſtrateurs du Royaume d'Ecoſſe: mais ſur les remontrances du Cardinal de S. André, autre Adminiſtrateur, & fort attaché à la France, ce Traité n'avoit point eu d'effet. Ce changement produiſit la guerre, que Henri fit aux Ecoſſois, & que le Duc de Sommerſet pouſſa vivement après la mort de ce Prince. Il gagna Dans les Lettres du Protecteur d'Angleterre aux Ecoſſois.

Digitized by Google

1547. gna ſur eux une grande bataille à Pinkinceluht, prit Lelbourg & quelques autres places, & établit ſes quartiers aſſez avant dans l'Ecoſſe.

1548. Il eſpéra après une ſi grande victoire trouver les Ecoſſois plus dociles, & leur envoya au mois de Fevrier un écrit en forme de lettre, où après leur avoir repréſenté les grands biens, que l'union des deux Royaumes produiroit à l'un & à l'autre, en retranchant tous les ſujets de guerre & tâché de répondre aux difficultez, qui pouvoient arrêter les Ecoſſois, il leur avoit offert la paix, à condition du mariage de leur Princeſſe avec le Roy d'Angleterre : & pour montrer que l'intention des Anglois n'étoit point de faire du Royaume d'Ecoſſe une Province d'Angleterre, ils ſe ſoûmettoient, tout vainqueurs qu'ils étoient, à faire quitter à leur Roy après l'union de l'Ecoſſe le titre de Roy d'Angleterre, pour prendre celui de Roy de la Grande Bretagne.

Union propoſée des deux Royaumes ſous le nom de Grande-Bretagne.

Le Conſeil d'Ecoſſe, qui s'étoit aſſûré du ſecours de France, n'avoit point été ébranlé par cet écrit, nonobſtant les deſavantages des années précédentes : & un des principaux motifs, pour n'y point avoir d'égard, fut la ruïne de la Religion Catholique en Angleterre, que le Protecteur y aboliſſoit par tout.

Eſt cauſe d'une guerre en ce pays-là.

Les Ecoſſois étoient déja convenus avec le Roy de France, de marier la Princeſſe avec François Dauphin, qui étoit à peu près de même âge qu'elle, & on préparoit en France une Armée, pour la faire paſſer en Ecoſſe. Deux raiſons firent que rien ne manqua aux troupes deſtinées à cette expédition. Premiérement l'importance de la choſe même ; car rien ne pouvoit être plus avantageux à la France, que d'empêcher l'union des Ecoſſois avec les Anglois, & que de procurer une Couronne au Dauphin. Secondement la Reine Douairiére d'Ecoſſe étoit fille de Claude Duc de Guiſe, & ſœur du Duc d'Aumale, qui en qualité de favori faiſoit exécuter avec la derniére exactitude les ordres du Roy pour l'armement de terre & de mer.

Les Troupes au nombre de ſix mille hommes étoient conduites par des Chefs de réputation. Le Général étoit le Seigneur d'Eſſé, celui qui ſous le Regne précédent avoit ſoûtenu ſi glorieuſement le ſiége dans Landrecy, que l'Empereur aſſiégoit en perſonne, & qu'il fut contraint de lever. Ceux qui commandoient l'Armée d'Ecoſſe ſous d'Eſſé étoient le Rheingrave Colonel des Lanſquenets, Pierre Strozzi Général des Troupes Italiennes en France, & d'Andelot frere de Gaſpard de Coligny neveu du Connétable. Leon Strozzi frere de Pierre Strozzi Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, & Prieur de Capouë, commandoit la Flotte. D'Eſtauges, la Rocheſoucault, Montpezat, Curſol, Joyeuſe, Raymond de Gaſſion, qui étant arrivé en Ecoſſe avec la qualité de ſimple Capitaine de chevaux legers, y fit dans la ſuite la fonction de Commandant Général de la Cavalerie, & y fut tué : l'Iſle-Adam, Bourdillon, la Chapelle-Biron, & pluſieurs autres Seigneurs furent de cette expédition.

Annales de France, Belc. L. 25. Du Chêſne, Hiſt. d'Angleterre, &c.

Généalogie de la Maiſon de Gaſſion.

D'Eſſé s'étant embarqué à Breſt le premier jour de Juin, aborda heureuſement au port de Leit : & après avoir fait repoſer quelque tems ſes Trou-

Troupes aux environs d'Edimbourg, il alla aſſiéger Hadington. Les Anglois s'y défendirent avec valeur ; & ſur la fin d'Août les Troupes Ecoſſoiſes ayant achevé le temps de leur ſervice, ſe retirérent, laiſſant les François ſeuls, pour faire le ſiége. 1548.

Gray Général des Anglois avoit attendu cette retraite, pour ſecourir la place, & vint à la tête de cinq mille Cavaliers choiſis attaquer l'Armée Françoiſe au mois de Septembre. D'Eſſé alla au devant de lui, le battit, lui tua huit cens hommes, fit près de deux mille priſonniers, entre leſquels ſe trouva le Général de la Cavalerie Angloiſe, & continua le ſiége : mais il ne put le pouſſer que fort lentement, faute d'avoir aſſez d'artillerie.

Les Anglois s'étant mis en campagne quelque tems après au nombre de vingt mille hommes, pour ravitailler la place, d'Eſſé, qui n'avoit pas à beaucoup près tant de Troupes, leva le ſiége, & ſe retira ſous Edimbourg.

Le Général Anglois conduiſit des vivres dans Hadington, en changea la garniſon, y mit trois mille fantaſſins & mille chevaux de troupes fraîches, & vint chercher les François, comme pour les combattre : mais les voyant campez fort avantageuſement, & prêts à le bien recevoir, il ſe retira. Il y eut quelques jours après une très-rude eſcarmouche, où cinq cens Cavaliers Anglois ſortis d'Hadington furent taillez en piéces & culbutez dans les foſſez de la place. Peu s'en fallut que d'Andelot n'entrât dans la ville avec les fuyards, & il l'auroit emportée d'emblée, ſans les herſes, que les Anglois abbattirent promptement, & qui l'arrêtérent.

Les ſoûlevemens, qui ſe firent alors en Angleterre, à l'occaſion des changemens qu'on faiſoit dans la Religion, empêchoient le Duc de Sommerſet d'employer toutes ſes forces contre les Ecoſſois. D'Eſſé profita de cette occaſion, pour faire des courſes ſur les frontiéres de ce Royaume. Il y ſurprit le fort de Humes, dont la priſe rendoit très-difficile le ſecours d'Hadington, reprit en peu de tems la plûpart des places, dont les Anglois s'étoient rendus maîtres ; &, ce qui étoit le point capital, il fit conduire par Villegagnon & de Broſſe, la jeune Reine en France, où elle fut depuis élevée à la Cour juſqu'à ſon mariage avec Monſieur le Dauphin. Il reçut un peu après ordre de repaſſer la mer, le Roy ayant beſoin de lui ailleurs, & Monſieur de Termes lui ſuccéda au commandement de l'Armée d'Ecoſſe, où il ne ſoûtint pas moins bien la gloire du nom François.

Cependant le Roy, qui prévoyoit que cette guerre qu'il faiſoit en Ecoſſe, quoique ce ne fût qu'en vertu de l'alliance qu'il avoit avec cette nation, pourroit lui en attirer une autre de la part des Anglois, & enſuite, ſelon toutes les vraiſemblances, de la part de l'Empereur, penſoit ſérieuſement à mettre ſon Royaume en état de ſe défendre contre ces deux puiſſans & irréconciliables ennemis de la France.

Meſures du Roy pour maintenir

Il commença dans cette vûë à prendre toutes les meſures poſſibles, pour affermir la tranquillité au dedans de l'Etat : & comme tout y paroiſ-

Digitized by Google

roiſſoit parfaitement ſoûmis, il n'avoit rien à craindre autre choſe de ce côté-là, que les troubles que pouvoient y ſuſciter les nouvelles erreurs: ſur quoi les funeſtes exemples de l'Allemagne le tenoient fort attentif. Il renouvella les ſévéres Edits du feu Roy contre les Novateurs en matiére de Religion. On en ſurprit quelques-uns qui dogmatiſoient: ils furent condamnez au feu ſans rémiſſion, & le Roy érigea exprès une Chambre au Parlement de Paris, pour connoître de ces cauſes. Les Evêques s'en formaliſérent, prétendant que le crime d'héréſie étoit du reſſort de la Juriſdiction Eccleſiaſtique, & le Roy deux ans après eut égard à leurs remontrances: mais ne trouvant pas dans ces Tribunaux autant de rigueur & de ſévérité qu'il en ſouhaitoit en une affaire de cette importance, il en rendit la connoiſſance au Parlement, & même aux Préſidiaux, dont les Juges au nombre de dix jugeroient ſans appel de toutes ces ſortes de cauſes. Il ordonna ſeulement que quand les accuſez ſeroient Prêtres, ou dans les Ordres ſacrez, les Juges ſéculiers prendroient pour adjoints un certain nombre de Juges d'Egliſe.

1548. *La paix en France.*

Parmi les Ordonnances d'Henri II.

Il ordonna de plus aux Juges d'informer rigoureuſement contre ceux qui vendroient ou retiendroient des livres d'hérétiques, & principalement des livres, qui venoient de Genéve, de faire arrêter comme coupables d'héréſie tous ceux qui les ſolliciteroient en faveur des hérétiques: & perſonne n'étoit reçu aux charges, non pas même aux moins conſidérables, que ſur des atteſtations en bonne forme de leur attachement à la Religion Catholique, Apoſtolique, & Romaine.

Dans les diverſes Ordonnances d'Henri II.

Il fit encore vers ce tems-là divers reglemens, qui regardoient les gens de guerre pour la levée, le logement, les marches des Troupes, pour le temps du ſervice des Arriére-Bans, pour tenir la main à ce que les compagnies des Gendarmes fuſſent completes, pour déterminer le diſtrict & les bornes du commandement des Maréchaux de France en cas de guerre, & leur marquer la ſoûmiſſion qu'ils devoient avoir à l'égard du Connétable.

Il voulut s'inſtruire par lui-même de l'état de ſes frontiéres. Il parcourut la Picardie, la Champagne, la Bourgogne, la Savoye, & paſſa juſqu'en Piémont, donnant ſes ordres par tout pour la fortification des places, y mettant des garniſons ſuffiſantes, faiſant fournir d'armes les Arſenaux, & remplir les magaſins de munitions de guerre & de bouche. En paſſant par Moulins, il fit épouſer Jeanne d'Albret fille unique & héritiére de Henry Roy de Navarre, & de Marguerite de France ſa ſœur, à Antoine de Bourbon Duc de Vendôme: & ce fut de ce mariage que nâquit quelque tems après Henri depuis Roy de France, & quatriéme de ce nom.

Deſordres en quelques Provinces.

Mais lors qu'il étoit au-delà des Monts, il apprit une nouvelle, qui troubla la joye qu'il recevoit des applaudiſſemens, que les peuples lui donnoient par tout où il paroiſſoit: c'étoit d'une ſédition arrivée en Angoumois, & qui par la contagion du mauvais exemple, en cauſa de pareilles dans la plûpart des Provinces voiſines. Elle fut excitée à l'occaſion

sion de la Gabelle & des extorsions, que faisoient ceux qui étoient commis pour lever les deniers du sel. 1548.

Le desordre commença aux environs de Coignac & de Chasteauneuf dans l'Angoumois. Quelques-uns des Commis étant allez dans les villages, pour faire payer les droits du Roy, furent insultez par les paysans de Lorignac, qui les poursuivirent jusqu'à Coignac, où ils se sauvérent. La chose ayant été sçûë dans les villages voisins, il n'en fallut pas davantage, pour les mutiner. Ils sonnérent le tocsin; & s'étant mis en troupes, ils coururent de toutes parts chercher les Archers du sel, pour les assommer. A mesure qu'ils se répandoient dans la campagne, leur nombre grossissoit. Ils mirent à leur tête un bourgeois de Blansac, appellé Bois-menir & surnommé Galaffre, à qui ils donnérent le titre de Colonel, & un Gentilhomme vassal de Monsieur de Barbezieux, appellé Puymoreau. Annales de France. Belcar. Lib. 25.

Ils envoyérent des billets par les bourgs & les villages, portant ordre aux habitans de se venir joindre à eux, pour exterminer les Gabeleurs, sous peine en cas de refus d'être eux-mêmes pillez & saccagez. Ils furent obéïs, & en peu de jours il se trouvérent au nombre de cinq à six mille hommes, quelques-uns armez d'épées, d'autres de fourches, d'autres de faulx, d'autres de fléaux, de bâtons, de broches, de massuës, faute d'autres armes.

Le Roy de Navarre, qui commandoit en ces quartiers-là, en ayant été averti, rassembla trois cens hommes d'armes, qu'il envoya contre cette canaille, pour la dissiper; car pour la Noblesse elle n'osoit prendre les armes contre les séditieux par la crainte de voir piller ses Châteaux & ses Terres.

D'abord que les hommes d'armes parurent en campagne, le tocsin sonna de tous côtez: de sorte qu'aprehendant d'être envelopez ils jugérent à propos de se retirer.

Cette retraite augmenta l'audace des mutins: l'espérance du pillage les fit joindre par tout ce qu'il y avoit de voleurs & de scélérats dans le pays: les payſans des villages les plus éloignez y accouroient de toutes parts, & cette multitude crût jusqu'à faire près de quarante mille hommes.

Après avoir pillé & ravagé tout le plat pays, ils oférent s'attaquer aux villes, & marchérent à Xaintes, faisant sur le chemin les plus effroyables desordres, & exerçant les plus horribles cruautez. Cette ville épouvantée leur ouvrit ses portes: & il lui en coûta beaucoup moins qu'elle n'auroit osé espérer; car ils n'y déchargérent leur fureur, que sur les Bureaux des Fermiers du Roy, & sur les Officiers des Gabelles.

Ils allérent de là à Taillebourg, qui se mit en défense, & qu'ils n'entreprirent pas de forcer: mais ayant sçû qu'on avoit emmené à Angoulême quelques-uns de leurs Capitaines, qui s'étoient écartez, & avoient été pris, ils allérent se camper autour de cette Capitale de la Province. Une volée de canon, qu'on tira de dessus les remparts, les épouvan-

Digitized by Google

1548. ta tellement, que Galaffre & Puymoreau leurs Chefs eurent toutes les peines du monde à empêcher qu'ils ne ſe débandaſſent. Les Magiſtrats, qui appréhendoient que la ville ne fût affamée, ou que la populace ne ſe mutinât, leur offrirent de leur rendre leurs priſonniers. Ils acceptérent l'offre, & ſe retirérent.

Le bruit de cette révolte s'étant répandu dans le Périgord, dans l'Agénois, dans le Limouſin, dans la Gaſcogne, & dans le Poitou, les payſans commencérent à s'y attrouper, & les Magiſtrats des villes fort embarraſſez ne ſçavoient quelles meſures prendre, pour arrêter les progrez d'un ſi funeſte deſordre. Monſieur du Lude Gouverneur de Poitou fit monter la Nobleſſe à cheval, & en jetta la plûpart dans Poitiers, pour empêcher que les féditieux ne s'en rendiſſent les maîtres. Les Gouverneurs firent par tout des Compagnies des principaux Bourgeois, qui montoient la garde, & faiſoient la patrouille toutes les nuits avec autant d'exactitude que ſi une Armée d'ennemis eût été au cœur du Royaume.

Soûlevement à Bourdeaux.

Mais rien n'inquiéta plus la Cour, que le ſoûlevement de la ville de Bourdeaux, pour les dangereuſes ſuites qu'il pouvoit avoir, ſoit par le mauvais exemple qu'elle donnoit aux autres villes, ſoit par ſa ſituation au voiſinage de la mer, par où elle pouvoit aiſément recevoir les ſecours étrangers, ſi elle n'étoit promptement ſoûmiſe.

Les billets que les Chefs des Rebelles de la Campagne avoient fait répandre parmi les peuples, l'avoient déja miſe en mouvement; mais s'il y avoit eu aſſez d'intelligence entre le Sieur de Moneins Gouverneur des Châteaux, & les Officiers de la Maiſon de Ville & du Parlement, il auroit été aiſé d'appaiſer le tumulte dans ſon commencement. Ce Seigneur diſſimula, contre l'avis du Préſident de Chaſſaigne, les maniéres inſolentes dont quelques Chefs des Mutins uſérent à ſon égard. Ils virent par là qu'on les craignoit & en devinrent plus intraitables. Ils ſçurent que Moulane Gentilhomme du voiſinage de Bourdeaux levoit quelques Soldats dans ſes Terres, & virent bien que c'étoit pour mettre dans le Château Trompette & dans celui du Ha, où il n'y en avoit preſque point, afin de tenir par ce moyen la ville en reſpect. Ils en avertirent la populace qui courut de toutes parts aux armes, pilla les Bureaux, maſſacra les Officiers, alla au Parlement, contraignit les Préſidens & les Conſeillers de s'armer eux-mêmes & de marcher à leur tête, & demanda inſolemment que le Gouverneur vînt à la Mairie pour lui parler.

Cruautez dont il fut ſuivi.

Le Préſident de Chaſſaigne alla le trouver au Château du Ha; & ſur l'eſpérance qu'il lui donna de pouvoir appaiſer la ſédition par ſa préſence, l'engagea à venir. En effet s'étant fait faire audience, il parla à ceux qui étoient aſſemblez devant la Mairie, d'une maniére qui ſembla les adoucir; mais un moment après arrivérent trois ou quatre mille des plus furieux chargez du butin des Maiſons les plus riches de la ville qu'ils venoient de piller; & loin de l'écouter, ils commencérent par le charger d'in-

d'injures, & s'animant les uns les autres à mettre le comble à leur crime, ils ſe jettérent ſur lui, & l'aſſommérent de mille coups. 1548.

Leur rage n'en demeura pas là, & joignant l'inſulte & les railleries à la cruauté, ils firent des ouvertures à ſon corps mort en pluſieurs endroits, les remplirent de ſel, pour marquer que c'étoit en haine de la Gabelle qu'ils s'étoient révoltez, & laiſſérent le corps étendu ſur la place, pour recommencer leurs pillages.

Néanmoins après quelques jours le tumulte ceſſa de telle ſorte, que le Parlement appuyé des principaux Bourgeois ſe crut aſſez fort, pour arrêter quelques-uns des plus coupables, & entre autres un Marchand nommé François de la Vergne, qui fut tiré à quatre chevaux devant l'Hôtel de Ville.

Sur ces entrefaites arriva Sainte-Foy frere du Sieur de Jarnac, apportant des lettres du Roy, dans leſquelles, après avoir témoigné la ſurpriſe où il étoit, d'apprendre que des Sujets qui lui avoient été juſqu'alors ſi fideles, ſe fuſſent laiſſez emporter à de ſi extrêmes violences, il leur promettoit d'écouter leurs plaintes, & d'y avoir égard s'il les trouvoit juſtes.

On ne vit jamais mieux qu'en cette occaſion, ce que c'eſt qu'une multitude ſans chef; un rien la détermine à paſſer d'une extrêmité à l'autre. Ces lettres ne furent pas plûtôt renduës publiques, que non ſeulement à Bourdeaux, mais encore dans tout l'Angoumois où la ſédition avoit commencé, dans la Xaintonge & dans les autres Provinces mutinées, chacun ſe retira chez ſoy. Tout fut tranquille comme auparavant, & à cela près qu'on continua à faire exactement la garde dans les villes, & que l'on voyoit par tout les dommages que les ſéditieux avoient faits dans la Campagne, on ne s'appercevoit pas qu'il y eût eu la moindre émotion. *Il eſt tout à coup apaiſé.*

La Cour reçut avec joye une nouvelle ſi ineſpérée, qui fut ſuivie d'une autre non moins importante; c'étoit que Deveſe Gentilhomme Gaſcon s'étant ſaiſi de la porte du Château Trompette avec cinquante ou ſoixante Soldats, en avoit chaſſé les Bourgeois, qui s'en étoient emparez après la mort de Monſieur de Moneins: car ſi ce Château étoit demeuré entre les mains des Bourdelois, on auroit eu boucoup de peine à les ſoûmettre, ou du moins à les punir de la maniére qu'on l'avoit réſolu.

Cependant le Connétable & le Duc d'Aumale marchoient de ce côté-là avec dix mille hommes de pied & mille chevaux en deux corps, & ſe firent joindre en chemin par beaucoup de Nobleſſe. Ils arrivérent à Langon au deſſous de Bourdeaux tenant cette ville en ſuſpens, & dans l'incertitude de ce qu'on lui préparoit, ou grace ou châtiment: car les Députez des Bourgeois ayant été juſqu'à Toulouſe, au devant du Connétable pour lui rendre leurs reſpects, & lui répréſenter que ni le Parlement ni aucun des Bourgeois un peu conſidérables, n'avoient eu nulle part à la révolte, ils furent renvoyez ſans réponſe; ce qui leur donnoit beaucoup plus de crainte que d'eſpérance.

Digitized by Google

1548. Dès que l'Armée parut à la vûë de Bourdeaux, le Capitaine de la ville accompagné des principaux Habitans vint préſenter les clefs au Connétable, & le ſupplia de ne point faire entrer les Lanſquenets, qui pourroient cauſer du deſordre dans une ville parfaitement ſoûmiſe aux ordres de Sa Majeſté. Le Connétable reçut les clefs, & dit d'un ton ſévere au Capitaine, qu'il feroit pour le reſte ce qu'il jugeroit être le plus à propos pour le ſervice du Roy.

Quelques heures après il mit l'Armée en bataille, & dix-huit piéces d'artillerie à la tête, & marcha vers la ville avec autant d'ordre, que s'il eût été queſtion d'y donner un aſſaut. Il fit occuper les portes par de gros corps de garde d'Infanterie. Quelques uns diſent qu'il fit abbattre pluſieurs toiſes du Rampart à côté de la porte, par où il entra. Mais Belleforêt témoin oculaire, & de qui j'ai pris tout ce détail, ne dit rien de cette circonſtance.

Annales de France Liv. 6.

Les Gendarmes entrérent en eſcadrons l'Armet en tête & la lance ſur la cuiſſe, l'Infanterie en bataillons, Enſeignes déployées, & allérent occuper les places, les murailles & les divers quartiers de la ville.

La Ville ne laiſſe pas d'en être punie.

Ce ſpectacle martial, qui dans une autre conjoncture auroit donné beaucoup de plaiſir aux Habitans, les jetta dans la conſternation, ſe voyant au moment d'être peut-être ſaccagez & taillez en piéces. Dès que les Troupes eurent occupé leurs poſtes, le Connétable envoya ordre aux Bourgeois, d'apporter toutes leurs armes à l'Hôtel de Ville; & commença à faire faire le procès verbal de tous les deſordres qui avoient été commis pendant la ſédition. Pluſieurs Bourgeois furent mis en priſon, & interrogez dans toutes les formes juridiques. Quelques jours après le Connétable prononça la Sentence, par laquelle il fut ordonné que la Maiſon de Ville ſeroit raſée, & qu'on éleveroit à la même place une Chapelle fondée aux dépens des Bourgeois, où l'on diroit des Meſſes & des Priéres à perpétuité pour le repos de l'ame du feu Sieur de Moneins; que les Jurats avec ſix vingt hommes du Conſeil & de la Jurade de la Ville viendroient en habits de deuil, une torche allumée en la main devant le logis du Connétable faire amende honorable, pour demander pardon à Dieu, au Roy & à la Juſtice de leur rébellion, & en particulier pour le maſſacre de Monſieur de Moneins; que de là ils iroient aux Carmes où il avoit été enterré, pour en tranſporter le corps à la Cathédrale, où ils aſſiſteroient au ſervice; que la Ville ſeroit privée de tout droit de Communauté, de Juriſdiction, de Jurade, de Bourſe, de Conſeil de Ville; que toutes les cloches ſeroient dépenduës non ſeulement à Bourdeaux, mais dans toutes les autres Villes, & dans tous les Bourgs & Villages qui avoient eu quelque part à la ſédition, qu'on enleveroit toute l'artillerie & toutes les armes qui s'y trouveroient; que tous les priviléges de la Ville tant anciens que modernes ſeroient jettez au feu en préſence des principaux Bourgeois; que les deux Châteaux ſeroient fortifiez, remplis de munitions de guerre & de bouche qui ſeroient renouvellées tous les ans, & tout cela aux

aux dépens des Habitans; que le Roy y mettroit telle garniſon & tels Gouverneurs qu'il trouveroit bon ; que la Ville armeroit & entretiendroit deux vaiſſeaux pour la garde du port ; qu'elle dédommageroit le Roy des frais qu'il avoit faits pour lever l'Armée ; que le Parlement ſeroit interdit, juſqu'à ce qu'il plût à Sa Majeſté de le rétablir, & que cependant pour juger les procès, on aſſembleroit des Magiſtrats tirez des autres Parlemens du Royaume. 1548.

Cette Sentence fut prononcée le vingt-ſixiéme d'Octobre, & exécutée, excepté l'article de la démolition de l'Hôtel de Ville dont on abbattit ſeulement une partie du corps de logis, où étoit la cloche de la Jurade, qui avoit ſervi à ſonner le tocſin durant l'émeute. Enſuite on exécuta à mort ceux des Bourgeois & d'autres perſonnes arrêtées qui furent jugez les plus coupables. Monſieur du Lude fut établi Gouverneur, & on lui laiſſa le nombre de Gendarmerie & d'autres Troupes qu'on jugea néceſſaire, pour contenir le peuple dans le devoir & la ſoûmiſſion.

Exécutions faites dans les autres villes.

Après le châtiment de Bourdeaux, on envoya des Commiſſaires dans les Provinces, où les peuples s'étoient ſoûlevez, & on y fit diverſes exécutions. Puymoreau, l'unique Gentilhomme qui avoit pris les armes avec les ſéditieux, eut la tête tranchée, Galaffre & un nommé Talmagne qui avoient été les deux chefs, & avoient pris le titre de Colonels des Troupes révoltées, furent rompus vifs, après qu'on leur eut mis une couronne de fer toute rouge ſur la tête, pour les punir de s'être attribué le commandement ſur les Rebelles.

Tout étant pacifié, le Connétable & le Duc d'Aumale retournérent à la Cour par le Poitou, où ils reçurent les requeſtes qui leur furent préſentées par cette Province & par celles de Périgord, de Limoſin, de Xaintonge & d'Angoumois. Elles s'obligérent à payer tous les ans au Roy quatre-vingt mille livres, & à lui donner inceſſamment deux cens mille écus comptant. Dans la ſuite, le Roy ayant reçu les Bourdelois en ſes bonnes graces, la Guyenne fit avec les autres Provinces que j'ai nommées, le rachapt des impôts ſur le Sel pour la ſomme de douze cens mille livres. On m'a aſſuré qu'il y a encore à Bourdeaux un uſage qui perpetue le châtiment des Bourdelois pour la mort du Sieur de Moneins; C'eſt que dès qu'un Jurat eſt élû, il eſt obligé d'aller prier Dieu ſur le Tombeau de ce Seigneur pour le repos de ſon ame.

Le Roy dans ſon voyage ayant donné les ordres néceſſaires pour la ſûreté de ſes frontiéres, & la révolte de Guyenne n'ayant ſervi qu'à affermir davantage ſon autorité, ſe crut en état non ſeulement de ne pas craindre la guerre dont les Anglois le menaçoient à cauſe de ce qui s'étoit paſſé en Ecoſſe ; mais même de la leur déclarer, s'ils refuſoient de lui reſtituer Boulogne, qu'ils retenoient encore depuis la derniére paix.

Affaires d'Angleterre.

Par le Traité du Camp d'entre Guiſnes & Ardres, la France étoit en droit de différer juſqu'en 1554 le payement des ſommes dont on étoit convenu pour la reſtitution de cette place ; mais le feu Roy appréhendant

Digitized by Google

1548. Du Tillet Recueil de Traitez.

dant que dans un ſi long intervalle il ne ſurvînt quelque obſtacle à l'exécution de ce Traité, avoit auſſi-tôt après ſommé Henri VIII. de recevoir le rembourſement. Ce Prince avoit toûjours éludé, eſpérant, que tandis qu'il auroit Boulogne en ſa puiſſance, le Roy n'oſeroit traverſer ſa négociation avec les Ecoſſois touchant le Mariage d'Edouard avec la jeune Reine d'Ecoſſe. Ils moururent l'un & l'autre ſur ces entrefaites ; & Henri II. dès qu'il fut ſur le Thrône, vint à bout, ainſi que je l'ai raconté, d'empêcher le Mariage dont il étoit queſtion, & d'enlever la Reine d'Ecoſſe pour la faire épouſer au Dauphin.

Le refus que Henri VIII. avoit fait de rendre Boulogne aux conditions marquées, mit le Roy en droit de recourir aux armes, pour ſe remettre en poſſeſſion de cette place ; & la ſituation des affaires d'Angleterre l'y détermina. La guerre civile y étoit fort allumée par la révolte de Thomas Seymer Amiral d'Angleterre, qui s'étoit ſoulevé contre le Duc de Sommerſet ſon frere. Les deux partis s'animérent tellement l'un contre l'autre, que l'Amiral ayant été pris, eut la tête coupée, & dans la ſuite le Duc lui-même fut mis en priſon. Monſieur de Termes dans le même tems pouſſoit vivement les Anglois en Ecoſſe, & la garniſon d'Hadington ravagée par la peſte fut obligée d'abandonner cette place ; ce qui ruïna entiérement leurs affaires en ce pays-là.

Embarras de l'Empereur en Allemagne.

D'ailleurs le Roy étoit bien informé des nouveaux embarras où l'Empereur ſe trouvoit en Allemagne. Le Concile contre ſa volonté avoit été transféré à Boulogne, à cauſe de la peſte qui étoit à Trente. Il en ſollicitoit toûjours le retour dans cette ville-là, où ſon Ambaſſadeur & les Evêques Impérialiſtes étoient demeurez, & comme il vit que les choſes tiroient en longueur, il fit publier un de ces *Interim* dont il ſe ſervoit de tems en tems, pour ſuſpendre les diſputes des Proteſtans & des Catholiques, juſqu'à ce que le Concile Général eût réglé les affaires de la Religion : & ce nom d'*Interim* fut donné particuliérement à l'Edit qu'il publia pour lors à Ausbourg.

Edit qu'il publie à Ausbourg ſous le nom d'Interim.

Entre vingt-ſix articles qu'il contenoit, il y en avoit deux fort extraordinaires, l'un permettoit l'uſage de la Coupe, c'eſt-à-dire de l'Euchariſtie ſous les deux eſpéces, & l'autre le Mariage des Prêtres. Cela fut regardé comme une des plus inſoûtenables entrepriſes qui ſe puſſent faire ſur l'autorité de l'Egliſe, & comme infiniment injurieuſe au Concile & au Saint Siége. On diſoit que l'Empereur portoit la main à l'encenſoir, & l'on mettoit l'*Interim* dans le même rang que tous ces Edits * ſi déteſtez dans l'ancienne Hiſtoire Eccleſiaſtique, qui furent publiez par les Empereurs Zenon, Heraclius & Conſtans du tems des Eutychiens & des Monothélites. Mais ce qui chagrina le plus l'Empereur fut que, ni les Catholiques, ni les Proteſtans ne s'accommodérent point de cet *Interim* ; que les uns & les autres le combatirent par des écrits, & que ce moyen ne ſervit qu'à augmenter les troubles ſur le fait de la Religion, au lieu de les aſſoupir.

L'Em-

* L'Enotique, l'Ecthese, le Type.

Digitized

L'Empriſonnement du Lantgrave de Heſſe, & l'infidélité dont on avoit uſé à ſon égard, avoient extrémement irrité les Princes mêmes du Party Impérial, & ſur tout le Duc Maurice de Saxe & Joachim Electeur de Brandebourg; parce que c'étoit ſur leur parole que le Lantgrave s'étoit livré entre les mains de l'Empereur; & ce Prince ſe voyoit par là en danger de ne pas tirer de ſa victoire les avantages, qn'il s'en étoit promis pour la tranquillité de l'Allemagne. 1548.

Ce fut donc dans ces favorables conjonctures, que le Roy réſolut de rompre avec les Anglois. Il avoit déja un aſſez grand nombre de Troupes ſur pied, & il en fit encore lever quelques-unes ſans bruit. De plus ſous prétexte de faire la cérémonie du Couronnement de la Reine, & de ſon entrée à Paris avec la magnificence qui convenoit, une grande partie de la Nobleſſe du Royaume eut ordre de s'y rendre: & y vint avec une nombreuſe ſuite de Gendarmes. Enfin après quelques jours paſſez en de fréquens tournois, en courſes de chevaux, & en autres divertiſſemens ordinaires en de pareilles occaſions, le Roy partit bruſquement de Paris avec ſa maiſon, pour ſe rendre à Abbeville au commencement d'Août; & le Connétable & le Duc d'Aumale, qui avoient été faire la revûë des Troupes ſur la frontiére, vinrent le joindre à Montreuil. 1549. *Le Roy profite de cette conjoncture pour rompre avec les Anglois.* Belcar. l. 25. de Thou l. 4. Annales de France, &c.

Toute l'Armée étant aſſemblée, on marcha à Boulogne. Il fallut attaquer pluſieurs Forts, que les Anglois avoient élevez aux environs, pour défendre les approches de cette place. On commença par celui de Sellacque, qui fut emporté l'épée à la main. Celui de Blanconnet, celui de Montlambert, ou Boulambert, & les autres furent partie abandonnez, partie après quelque reſiſtance rendus par compoſition. On y trouva beaucoup d'artillerie & de munitions de guerre & de bouche; & il ne reſta plus que la Tour d'Ordre, dont l'attaque étoit très-difficile. Comme les pluyes de l'Automne, qui commençoient, en augmentoient la difficulté, on ſe contenta de la bloquer juſqu'au printemps, & d'empêcher par divers poſtes, qu'on occupa, que rien n'entrât dans Boulogne pendant l'hyver. *Il fait marcher ſon Armée à Boulogne.*

Avant la priſe de ces Forts Leon Strozzi, qui commandoit la flotte de France, avoit défait celle d'Angleterre. Il l'attaqua pendant une bonace; & les galeres de France coulérent à fond pluſieurs vaiſſeaux ennemis.

Tous ces déſavantages ſervirent de prétexte à Jean Dudley Comte de Varvick, pour ſoûlever une grande partie de la Nobleſſe contre le Protecteur, qui fut arrêté, & mis en priſon. On étoit réſolu de lui faire ſon procès: mais les amis communs réconciliérent enſemble ces deux Seigneurs. Le fils du Comte de Varvick épouſa la fille du Protecteur; & ce Comte eut pour récompenſe de ſa révolte, le Titre de Duc de Northumberland.

Cependant les eſprits avoient paru ſi aigris, qu'on doutoit fort de la durée de cette réconciliation, & la ſuite fit voir que ce n'étoit pas ſans ſujet. La crainte d'une nouvelle guerre civile, jointe au ſuccès des ar- 1550. *Les Anglois intimidez.*

Digitized by Google

1550. *propoſent de traiter de paix.*

mes de Paule * de Termes en Ecoſſe, inſpira aux plus ſages du Conſeil d'Angleterre le deſſein de terminer leurs différends avec la France par un Traité de paix. Boulogne étoit ſerrée de ſi près, qu'ils la regardoient comme perduë, & ils offrirent de la rendre au Roy aux conditions du Traité fait entre François I. & Henri VIII.

Elle eſt concluë à condition de rendre Boulogne au Roy.

Les Députez de part & d'autre s'aſſemblérent entre Boulogne & le Fort d'Outre-eau; & après bien des conférences la choſe fut concluë le vingt-quatriéme du mois de Mars. Le Roy conſentit à donner quatre cens mille écus au Roy d'Angleterre en deux termes, dont le dernier ſeroit la my-Août, pour la reſtitution de Boulogne avec toute l'artillerie & toutes les munitions, qui s'y trouveroient. Le Royaume d'Ecoſſe fut compris dans le Traité, & il fut dit que le Roy d'Angleterre ne pourroit l'attaquer pour tous les anciens ſujets de querelles, & à moins que les Ecoſſois ne lui en donnaſſent de nouveaux.

Du Tillet Recueil de Traitez. Leonard Recueil de Traitez T. 2.

Ce Traité fut confirmé avec ſerment à Amiens par le Roy & par Mylord Coban, qui vint l'y trouver, & il fut exécuté. Boulogne fut renduë ſix ſemaines après. Le Roy y fit ſon entrée le quinziéme de May, & les deux Princes s'envoyérent l'un à l'autre le Collier de leur Ordre en ſigne d'une parfaite réconciliation.

Lettre du Roy au Maréchal de la Marck au Recueil de Monſieur de Lamoignon T. 9.

Cette paix déplut fort à l'Empereur, qui malgré ſes grands Etats n'étoit principalement redoutable à la France, que par la diverſion des Anglois, ainſi qu'on l'a pû remarquer dans l'Hiſtoire du précédent Regne. Il avoit fait tout ſon poſſible durant les derniers troubles de Guyenne, pour engager le Conſeil d'Angleterre à ſoûtenir la révolte de Bourdeaux, & à ſe ſervir d'une ſi belle occaſion, pour ſe remettre en poſſeſſion de cette Province. Il avoit envoyé pour ce ſujet en Angleterre le Comte de Bure: mais la promptitude, avec laquelle on pourvut à ce déſordre, rompit toutes ſes meſures; & il tâcha depuis de perſuader au Roy, que c'étoit pour d'autres affaires qu'il avoit envoyé le Comte à la Cour d'Angleterre. On ne le crut pas: mais on vit par ces eſpeces d'excuſes, qu'on ne lui demandoit point, qu'enſuite de cette paix il appréhendoit plus la guerre avec la France, qu'il ne la ſouhaitoit.

Thuanus Liv. 24.

Le Roy étoit dans une diſpoſition toute contraire, par la connoiſſance certaine qu'il avoit de l'averſion de la plûpart des Princes d'Allemagne, tant Proteſtans que Catholiques, contre l'Empereur. Il ſçavoit qu'ils portoient fort impatiemment la maniére haute, dont il les gouvernoit: mais ce jeune Prince moins vif que ſon prédéceſſeur ne vouloit rien précipiter.

Recueil de Traitez par Leonard T. 4.

Il renouvella l'Alliance avec les Suiſſes, les Griſons, & les Valéſiens pour tout le temps de ſon Regne, & pour cinq ans après ſa mort: & il eſt à remarquer qu'au lieu que juſqu'alors la France ne concluoit ces for-

* Monſieur de Termes ne s'appelloit point Paul, comme les Hiſtoriens l'appellent ordinairement, mais Paule; cela ſe voit par les lettres originales de ce Seigneur, qui ſont dans les Recueils de M. le Préſident de Lamoignon. C'étoit apparemment à l'honneur de Saint François de Paule, qu'on lui avoit donné ce nom au Baptême.

Digitized by Google

ſortes de Traitez avec les Suiſſes, qu'à force d'argent, le Canton de Soleure prêta cette année au Roy cinquante mille écus : ce qui montre que dès ce temps-là les Suiſſes, par les ſommes qu'ils avoient tirées de leurs Alliances avec nos Rois, étoient devenus aſſez pécunieux.

1550. Mémorial de la Chambre des Comptes de Paris cotté q. q. fol 1116. verſo.

Il n'y eut que les Cantons de Berne & de Zurik, qui ne vouloient pas ſigner le Traité, tant parce que Zuingle leur ancien Apôtre leur avoit défendu de s'allier avec les Princes, qui ne ſuivoient pas leur Religion, que parce que le Roy uſoit dans ſon Royaume d'une grande ſévérité contre les nouveaux Sectaires. L'année d'après la paix de Boulogne, il fit un nouveau Traité avec le Roy d'Angleterre, par lequel le mariage de ce Prince fut arrêté avec Elizabeth de France fille du Roy, âgée de ſix ans : mais ce mariage ne fut point accompli, parce qu'Edoüard mourut avant que la Princeſſe fût en âge de l'épouſer.

Au même Recueil T. 2.

Ce Prince eſt fort mécontent de l'Empereur.

Le Roy aſſûré de ces deux côtez examinoit toutes les démarches de l'Empereur, bien réſolu de ne lui rien paſſer ſur ces maniéres impérieuſes, dont il uſoit quelquefois avec François I. Peu s'en fallut qu'on n'en vint à une rupture immédiatement après le Traité de Boulogne ; car Marie Reine de Hongrie ſœur de l'Empereur, Gouvernante des Pays-Bas, ayant ſçû que le Maréchal de S. André devoit paſſer de Calais en Angleterre, pour y porter la ratification du Traité, & préſenter à Edoüard le Collier de l'Ordre de S. Michel, elle envoya au Pas de Calais des vaiſſeaux, pour l'enlever : de quoi le Maréchal ayant été informé, il alla s'embarquer à Dieppe. Il y fit arrêter trois navires Flamands, pour lui ſervir d'ôtages, & laiſſa ordre de ne les point relâcher, qu'on n'eût nouvelle de ſon arrivée en Angleterre.

La Gouvernante informée de ce qui s'étoit paſſé à Dieppe, fit auſſi de ſon côté ſaiſir tous les vaiſſeaux des Marchands François dans les ports de Flandres, & porter les marchandiſes & voiles à terre. On s'accorda depuis après quelques éclairciſſemens, chacun prétendant n'avoir pas commencé, & la choſe n'eut point de ſuite : mais dès l'année ſuivante on en vint aux armes à l'occaſion que je vais dire.

A quelle occaſion il lui déclara la guerre.

Pierre-Louïs Farneze Duc de Parme, fils du Pape, avoit été maſſacré à Plaiſance en 1547. dans une ſédition. Le Pape étoit perſuadé que la choſe ne s'étoit pas faite à l'inſçû de l'Empereur, ou du moins ſans le conſentement de ſes Miniſtres, parce que ce Prince haïſſoit le Duc, dont il connoiſſoit l'inclination Françoiſe ; & il croyoit qu'il avoit eu part à la derniére conſpiration de Génes. Il n'avoit jamais voulu approuver la donation que le Pape avoit faite de Parme & de Plaiſance au Duc Pierre & l'échange de ces places avec Camérin & Nèpi, quoi qu'après la mort de ce Duc, les Duchez de Parme & de Plaiſance dûſſent revenir à Octavio Farneze ſon gendre ; car Octavio avoit épouſé Marguerite d'Auſtriche fille naturelle de l'Empereur. Ce qui augmenta le ſoupçon du Pape fut qu'après l'aſſaſſinat de Pierre Farneze, Ferdinand de Gonzaguè Gouverneur de Milan s'étoit emparé de Plaiſance, & avoit auſſi tâché de ſe ſaiſir de Parme, prétendant que ces

Digitized by Google

1550. deux villes étoient des Fiefs de l'Empire & un démembrement du Milanez. Gonzague apporta pour prétexte de la priſe de Plaiſance, qu'il appréhendoit qu'elle ne ſe donnât aux François, & que la paix d'Italie n'en fût troublée. Tout cela joint à la publication de l'*Interim* en Allemagne, & aux continuelles chicanes que l'Empereur faiſoit à l'occaſion du Concile, avoit extrémement irrité le Pape contre lui.

La colére de Paul III. alla ſi loin, qu'il fit propoſer au Roy de s'unir avec lui contre l'Empereur. La propoſition fut bien reçuë : mais ayant été examinée dans le Conſeil, le grand âge du Pape, qui avoit quatre-vingt ans, fit qu'on alla bride en main, & qu'on ne ſe preſſa pas de conclure, pour ne pas s'embarquer mal à propos dans une affaire, qui ne pouvoit pas manquer d'avoir de grandes ſuites. On tira la choſe en longueur, d'autant plus qu'on ſçavoit que le Pape, nonobſtant les avances qu'il faiſoit auprès du Roy, négotioit ſans ceſſe avec l'Empereur pour la reſtitution de Plaiſance.

Palavicin Hiſt. Concil. Trid. l. 11.

Cependant Jerôme Dandino, Evêque d'Imola, arriva à la Cour de France, pour conclure le mariage d'Horace Farneze Duc de Caſtro, frere cadet d'Octavio, avec Diane légitimée de France fille naturelle du Roy, dont on traitoit depuis quelque temps : mais le principal motif de ſon voyage étoit la concluſion de la ligue. L'article du mariage ne ſouffrit aucue difficulté : & afin qu'il ſervît à faciliter l'affaire de la ligue, le Nonce offrit de trrnſporter le Domaine de Parme & de Plaiſance à Horace, en l'ôtant à Octavio.

Cette offre fit beaucoup de plaiſir au Roy, qui aimoit tendrement ſa fille : mais le Pape pour plus grande ſeureté vouloit que les Suiſſes entraſſent en cette ligue. Le Roy n'avoit pas encore renouvellé l'alliance avec eux, quoique dès lors il prît ſes meſures pour cela : & la choſe demandoit du temps. Cependant le Pape, qui après tout n'en vouloit venir à la guerre qu'à la derniére extrémité, cherchoit des expédiens, pour s'accommoder avec l'Empereur.

Après en avoir tenté pluſieurs, qui ne réuſſirent pas, il ſe détermina à celui que Bétano ſon Nonce à la Cour Impériale lui ſuggéra, à l'occaſion d'un entretien qu'il avoit eu avec le Pere Soto Dominiquain Confeſſeur de l'Empereur. Ce Pere lui fit entendre que quand même Parme & Plaiſance ne ſeroient pas des Fiefs de l'Empire, il ne s'enſuivroit pas que l'Empereur dût trouver bon, que le Pape en eût diſpoſé en faveur de ſa famille, & que la ceſſion, qu'on prétendoit en avoir été faite au S. Siége par quelques Traitez, n'avoit lieu qu'autant que ces deux villes demeureroient unies à l'Etat Eccléſiaſtique.

Sur cette ouverture le Pape prit la réſolution d'annuller la tranſaction paſſée entre lui & Octavio Farneze ſon petit-fils, & de réunir Parme & Plaiſance au Domaine du S. Siége, en rendant le Duché de Camérin & Nèpi à Octavio, qui les avoit donnez en échange pour le Parmeſan & le Plaiſantin. Il n'en fit point de myſtére au Cardinal de Ferrare, chargé alors des affaires de France & de la négociation touchant la ligue, ſur laquelle le Pape continuoit d'être fort irréſolu.

Lettre du Cardinal de Ferrare au Roy au Recueil de M. de Lamoignon vol. 7.

Mais

Mais Octavio au deſeſpoir de perdre un ſi bel Etat, & de voir le Pape ſon grand-pere & l'Empereur ſon beau-pere conſpirer ainſi l'un avec l'autre, pour le dégrader, s'emporta furieuſement contre l'injuſtice d'un tel projet, & partit de Rome ſans prendre congé du Pape, pour s'aſſurer de Parme, & la défendre au péril de ſa vie. Mais Camille des Urſins, que le Pape y avoit mis, pour y commander, refuſa de lui remettre la place ſans un ordre exprès de Sa Sainteté : de ſorte qu'il fut obligé d'en ſortir : & s'abandonnant à ſon chagrin, non ſeulement il n'obéït point au commandement, que le Pape lui envoya par le Cardinal du Mont de revenir à Rome ; mais encore il traita avec Ferdinand de Gonzague, pour être mis en poſſeſſion de Parme & de Plaiſance, & les tenir non point comme Fiefs du S. Siége, mais comme Fiefs de l'Empire ſous la protection & dans la dépendance de l'Empereur. 1550. Lettre du Baron de la Garde au Recueil de Mr. de Lamoignon vol. 8.

Il écrivit au Cardinal Farneze ſon frere la réſolution où il étoit, & lui fit ſçavoir qu'il n'avoit pas encore conclu avec Gonſague : mais qu'il alloit ſans delai terminer ce Traité, ſi le Pape n'ordonnoit à Camille des Urſins de lui livrer la ville de Parme.

Cette lettre ayant été montrée au Pape par le Cardinal, il en fut ſi outré, qu'il tomba évanouï dans le moment : & étant revenu à lui, il fut ſaiſi d'une fiévre, dont il mourut quelques jours après, le dixiéme de Novembre de l'an 1549.

Cette mort fut regardée comme une punition de ſon exceſſive tendreſſe pour ſa famille, & de l'extréme paſſion qu'il avoit euë, pour l'élever, étant d'ailleurs, à ce foible près, un bon Pape & un grand homme. Ce fut l'unique ſcrupule qu'il eut à la mort ; & il répeta pluſieurs fois en ces derniers momens ce verſet du Pſalmiſte : *Si mei non fuiſſent dominati, tunc immaculatus eſſem, & emundarer à delicto maximo :* C'eſt-à-dire, ſuivant l'application qu'il faiſoit de ces paroles à ſa conduite : Si je n'avois point fait mes parens Princes, je ſerois maintenant ſans reproche devant Dieu, & exemt d'un très grand péché. *Mort du Pape Paul III.*

La mort du Pape mit fin à la négociation de l'Evêque d'Imola à la Cour de France. L'affaire de Parme & de Plaiſance demeura ſuſpenduë, & les Princes appliquérent tous leurs ſoins à ménager l'élection d'un Pape tel que chacun d'eux le ſouhaitoit pour ſon intérêt particulier.

De cinquante-quatre Cardinaux qu'il y avoit pour lors, il n'y en eut que quatre qui ne furent point de ce Conclave. Trois mois d'intervalle qu'il y eut entre la mort de Paul III. & l'exaltation de ſon ſucceſſeur donnérent le loiſir aux cinquante autres de s'y rendre, Le Roy vû la vieilleſſe du Pape avoit eu la précaution d'envoyer à Rome ſous divers prétextes pluſieurs des Cardinaux François dès l'an 1547. & les autres s'y étant rendus ſur la nouvelle de la mort du Pape, ils s'y trouvérent douze de la Nation. Onuph. de Rom. Pontif. Belcar. l. 25.

Il y avoit trois factions dans le Conclave ; celle de l'Empereur, celle du Roy de France ; & celle des Farnezes, petits-fils du feu Pape. Ces deux dernieres s'étant réunies, l'emportérent ſur celle de l'Empereur : & ayant donné l'excluſion au Cardinal Poll, Anglois, qui fut ſur *Trois Factions dans le Conclave pour l'élection de ſon*

Digitized by Google

1550. *Successeur, qui prit le nom de Jules III.*

le point d'être élû, elles choisirent Jean Marie Cardinal du Mont, Evêque de Palestrine, & qui avoit été fait par le feu Pape Président du Concile de Trente. Les Farnezes tournérent de ce côté-là, parce que ce Cardinal avoit toûjours été fort attaché à leur famille, & les François le secondérent, parce qu'il n'avoit jamais paru contraire à la France, & qu'en quelques occasion il n'avoit pas fort ménagé l'Empereur. Il prit le nom de Jules III. & aussi-tôt après son Couronnement il se proposa principalement deux choses, l'une fut de continuer le Concile, & de le rassembler à Trente, & l'autre de terminer l'affaire de Parme.

Il vint à bout de la premiére, & après quelques difficultez, qu'il trouva moyen de lever, l'Empereur & le Roy y donnérent les mains : mais il n'en fut pas ainsi de la seconde, quoi qu'il tâchât par toutes sortes de voyes d'en faciliter la conclusion : car il fit offrir à l'Empereur par Pighino son neveu, de le laisser en possession de Plaisance, à condition de quelque dédommagement pour Octavio à l'égard des revenus, & pourvû qu'il consentît que ce Duc retînt Parme comme feudataire de l'Eglise Romaine, sans entrer en discussion des droits de l'Empire & du S. Siége sur ces Domaines : & pour disposer l'Empereur à consentir à ce qu'il lui proposoit, il accorda à Mendoza Ambassadeur de ce Prince plusieurs graces considérables, qu'il lui demandoit, & entre autres il rendit à Ascagne Colonne toutes les places & toutes les dignitez, dont Paul III. l'avoit dépouillé.

Dans les instructions données au Nonce Pighino 1. Juillet an 1550.

L'Empereur n'ayant point agréé cet expédient, il lui en fit proposer un autre par le Nonce Betoné, qu'il lui envoya. Ce fut qu'Octavio tînt Parme & Plaisance conjointement du S. Siége & de l'Empire, & qu'il fit serment de fidélité au Pape & à Sa Majesté Impériale ; que l'Empereur gardât tant qu'il le jugeroit à propos la Citadelle de Plaisance ; qu'on ne choisît pour Gouverneur de la ville qu'une personne qui lui fût agréable ; & qu'Octavio n'y fît point sa résidence.

Lettre de Pierre Strozzi au Roy au Recueil de Mr. de Lamoignon T. 4.

Que si l'Empereur n'étoit point encore content de pareilles offres, le Nonce avoit ordre de consentir qu'Octavio reçût l'Investiture pour Plaisance des mains de l'Empereur, sans conséquence néanmoins pour les droits du S. Siége, & même que l'Empereur gardât Plaisance, mais comme une mouvance du S. Siége, pourvû qu'il cédât tous ses droits sur Parme à Octavio.

Le Nonce étoit chargé de dire à l'Empereur, que l'empressement du Pape pour finir ce différend, venoit de ce qu'il étoit bien informé que le Roy de France sous main animoit Octavio & Horace son frere à tenir ferme, par les promesses qu'il leur faisoit de les soûtenir ; qu'il ne falloit point pousser à bout ces deux Seigneurs, qui étoient au desespoir de se voir sur le point d'être privez de leur Souveraineté ; qu'il conjuroit Sa Majesté Impériale de prévenir une cruelle guerre, dont l'Italie étoit menacée à cette occasion ; que la chose ne souffroit plus de délai, & qu'il demandoit une réponse prompte & décisive là-dessus.

En effet le Pape ne raisonnoit que trop juste en cette rencontre. Le Non-

Nonce Betoné étant tombé malade en chemin, & ſa maladie ayant ſuſpendu la négociation, Horace Farneze ſur le point de devenir gendre du Roy, & prévoyant que ſi Octavio étoit dépouillé du Duché de Parme, il faudroit lui rendre le Duché de Caſtro, qu'Octavio ne lui avoit cédé qu'en ſuppoſant que Parme lui demeureroit, ſçut ſi bien tourner ſon eſprit & celui des Principaux de ſa famille, qu'ils réſolurent de ſe jetter entre les bras de la France, & d'implorer la protection du Roy. 1550

Cette réſolution cauſa au Pape une extréme inquiétude, car comme il s'agiſſoit d'un Fief de l'Egliſe, il voyoit bien qu'il ſeroit dans la néceſſité de prendre parti, & de rompre avec le Roy de France, ou avec l'Empereur. Le Cardinal de Ferrare chargé des affaires de France d'une part, & Dom Diegue de Mendoze Ambaſſadeur de l'Empereur de l'autre, l'aſſiégeoient ſans ceſſe, & le preſſoient de ſe déterminer chacun ſuivant les intentions de ſon maître; & Mendoze tout contraire qu'il lui avoit été dans le Conclave, avoit pris un grand aſcendant ſur ſon eſprit.

Dans cet embarras il temporiſoit tant qu'il pouvoit. Il envoya aux Farnezes Pierre Camaiano ſon Camérier, qui tâcha en vain de les ramener. Il les menaça des cenſures de l'Egliſe, de les dépouiller de tous leurs biens, de leur faire leur procès comme à des rebelles coupables de félonnie: mais rien de tout cela ne les ébranla.

Le Pape fit faire au Roy de grandes plaintes par ſon Nonce, de ce qu'en prenant la protection des Farnezes, il alloit allumer la guerre en Italie dans un tems, où la paix étoit plus néceſſaire que jamais à l'Egliſe, pour y rétablir la tranquillité par le moyen du Concile, & le conjura de lui abandonner les intérêts d'une maiſon qui lui étoit très-chere, & dont il prendroit ſoin comme des ſiens propres. Palavicin Hiſt. Concil. Trid. l. 11. c. 12.

Les remontrances du Nonce furent très-mal reçuës. Le Roy lui dit qu'il étoit fort ſurpris que le Pape ſe plaignît de lui, au lieu de le remercier du zéle qu'il avoit pour le S. Siége, dont il prenoit la cauſe en main; que l'Empereur s'étoit déja ſaiſi de Plaiſance Fief de l'Egliſe Romaine; qu'elle étoit à la veille de perdre encore le Duché de Parme, ſur lequel le Gouverneur de Milan avoit tenté diverſes entrepriſes; qu'il voyoit bien que le Pape avoit oublié qu'il lui étoit redevable de ſon exaltation; que ſon Ambaſſadeur l'avoit informé de tout ce qui ſe paſſoit à Rome; que le Pape ne ſongeoit qu'à ſe ménager les bonnes graces de l'Empereur: mais qu'il ne ſeroit peut-être pas long-temps ſans s'en repentir. *Le Roy ſe plaint que ce Pontife eſt trop porté pour l'Empereur.*

Il n'en demeura pas là; car peu de temps après il écrivit une lettre circulaire aux Evêques de ſon Royaume, pour leur donner ordre de ſe rendre au plûtôt à leurs Egliſes, que leur abſence rendoit expoſée à la ſéduction des nouveaux hérétiques, qui ſe gliſſoient par tout, & pour leur faire ſçavoir la réſolution qu'il avoit priſe de pourvoir à la ſeureté de la Religion dans ſon Etat par un Concile National, s'il en étoit beſoin. C'étoit aſſez faire entendre au Pape qu'il alloit empêcher la continuation 1551

du

du Concile de Trente, & qu'il n'étoit pas réſolu de garder de fort
1551. grandes meſures avec lui, s'il le voyoit trop pancher du côté de l'Empereur.

Quelques-uns prétendirent que la crainte de la diſſolution du Conci-
Belc. l. 25. le n'étoit pas un motif fort puiſſant, pour arrêter Jules III. & que non ſeulement il ne l'appréhendoit pas, mais même qu'il la ſouhaitoit; car c'étoit un préjugé dont on avoit peine à ſe défaire alors dans le monde, que depuis le Concile de Conſtance les Papes ne s'accommodoient point des Conciles Généraux, parce qu'on y parloit toûjours de la réformation de l'Egliſe, non ſeulement dans ſes membres, mais encore dans ſon chef. Quoiqu'il en ſoit de la vérité ou de la fauſſeté de ce ſoupçon ſur les intentions du Pape à cet égard, il eſt certain qu'il ne vouloit rompre avec le Roy qu'à la derniére extrêmité; mais qu'il étoit réſolu de le faire plûtôt que de s'attirer l'Empereur ſur les bras.

Effet que ces plaintes produiſirent ſur ſon eſprit.

Le Pape ayant pris cette réſolution, envoya l'Evêque d'Imola à l'Empereur, & Aſcagne Corneio ſon neveu, fils de ſa ſœur, à la Cour de France, pour engager ces Princes à entrer dans ſes vûës.

Dans les inſtruction de Dandino Evêque d'Imola.

L'Evêque eut ordre de s'ouvrir uniquement à l'Empereur, auquel le Pape avoit déja communiqué ce que le Cardinal de Ferrare lui avoit dit en ſecret, touchant les lettres que le Cardinal de Tournon & Paule de Termes Nouvel Ambaſſadeur de France à Rome, & lui même avoient reçuës du Roy; ſçavoir, que ce Prince trouvoit fort étrange, que le Pape l'empêchât de défendre, contre les injuſtes prétentions de l'Empereur, une ville de l'Etat Eccleſiaſtique; qu'il étoit de l'intérêt du Saint Siége & de toute l'Italie de s'oppoſer à l'aggrandiſſement de la puiſſance de la Maiſon d'Auſtriche, qui n'étoit déja que trop formidable à toute l'Europe; que la France ſeule étoit capable d'en arrêter les progrès, & qu'il ne pourroit pas refuſer aux Farnezes la protection qu'ils lui demandoient; que le Cardinal de Ferrare lui avoit ajoûté, qu'il étoit convenu avec le Cardinal de Tournon & l'Ambaſſadeur de tenir ces lettres ſecrettes juſqu'à l'Arrivée d'Aſcagne Corneio à la Cour de France, pour attendre le ſuccès de ſa négociation; mais qu'il n'avoit pas crû rien faire contre la fidélité qu'il devoit au Roy, en prévenant Sa Sainteté ſur le contenu de ces lettres, qui pourroient lui ſervir à prendre des meſures plus injuſtes & plus contormes à ſes bonnes intentions pour la paix; qu'il lui avoit en même temps conſeillé de ne point pouſſer à bout les Farnezes, mais d'uſer de diſſimulation & de condeſcendance à leur égard, comme Jules II. & Clement VII. avoient fait à l'égard d'Alphonſe Duc de Ferrare, & Paul III. envers le Duc d'Urbin, qui étant feudataires du Saint Siége comme Octavio Farneze, s'étoient également écartez de leur devoir, & que c'étoit même la maniére dont l'Empereur en uſoit actuellement envers pluſieurs Princes d'Allemagne ſes vaſſaux.

Le Pape après tant de marques de franchiſe qu'il donnoit à l'Empereur aux dépens du ſecret qu'on lui avoit confié, lui avoit propoſé le deſſein où il étoit de tirer les choſes en longueur, de fatiguer les Farne-

Digitized by

nezes par le renouvellement des cenſures qu'il avoit déja lancées contre eux, de les obliger par la menace de leur déclarer la guerre, à s'épuiſer en frais & en préparatifs pour ſe défendre, & à leur rendre par là la protection de France ſi onéreuſe, qu'ils priſſent d'eux-mêmes le parti de ſe ſoûmettre au S. Siége. 1551.

L'Empereur n'avoit point goûté cette réſolution à cauſe de l'incertitude de l'évenement, & d'autant que les Troupes Françoiſes étant une fois dans Parme, le tiendroient en de continuelles inquiétudes pour le Duché de Milan. Ainſi il déclara au Pape qu'il étoit réſolu de tout hazarder, plûtôt que de ſouffrir les François ſi proche du Milanez, ſoûtenus du voiſinage de Turin & des autres places qu'ils occupoient dans le Piémont.

Le Pape ſur cette réponſe de l'Empereur donna ordre à l'Evêque d'Imola, d'aſſurer ce Prince de la ſincérité avec laquelle il vouloit agir avec lui, de lui rendre un compte exact de tout ce qu'il avoit fait juſqu'alors dans cette affaire, de l'indignation où il étoit contre le Duc de Parme & contre le Roy de France pour le mépris qu'ils avoient fait de ſes conſeils; que déſeſperant de les ramener par les voyes de douceur, il étoit déterminé à ſe rapporter de tout à la prudence de ſa Majeſté Impériale: & que ſi elle prenoit le parti de la guerre, il joindroit ſes armes aux ſiennes; qu'au reſte l'Empereur avoit plus d'expérience que lui en cette matiére; qu'il connoiſſoit mieux ſes forces & ſes reſſources; qu'il le conjuroit avant que de s'engager & d'embarquer le Saint Siége dans une ſi dangereuſe guerre, de faire réflexion ſur les ſuites qu'elle pourroit avoir; qu'il vît ſur tout s'il avoit aſſez d'argent pour la ſoûtenir; qu'il ſçavoit que le Roy de France entretenoit toûjours des liaiſons avec les Turcs; que d'Aramon ſon Ambaſſadeur à la Porte y étoit fort conſidéré; qu'il y avoit à craindre une fâcheuſe diverſion de ce côté-là; qu'il ne falloit plus penſer à continuer le Concile, ſi la guerre s'allumoit; que l'Allemagne n'étant pas encore fort tranquille, il pourroit s'y faire une dangereuſe révolution, & qu'apparamment c'étoient ces raiſons qui rendoient le Roy de France ſi obſtiné à protéger les Farnezes.

Ce fut là le précis des inſtructions de l'Evêque d'Imola rapportées par Palavicin dans ſon hiſtoire du Concile de Trente, où il nous apprend auſſi le contenu de celles qui furent données au neveu du Pape pour la Cour de France. Liv. 11. C. 13.

Inſtructions dont il chargea ſon Nonce en France

Elles ſe réduiſoient à deux articles: l'un regardoit le Concile de Trente; ſurquoi après avoir aſſûré le Roy de la tendreſſe du Pape pour ſa perſonne Royale & de ſa bonne volonté pour la maiſon des Farnezes, il devoit le conjurer de ne point mettre d'obſtacles à la continuation du Concile, de déclarer que par la lettre circulaire qu'il avoit écrite aux Evêques de ſon Royaume, il ne prétendoit point empêcher d'aller à Trente ceux que des raiſons importantes n'obligeroient pas à reſter en France, & de conſidérer que le plus grand péché que pouvoit faire un Prince Chrêtien en de pareilles conjonctures, étoit d'ôter à l'Egliſe un reme-

Digitized by Google

remede ſi efficace & établi de Dieu pour guérir les grands maux dont
1552. elle étoit affligée.

Sur l'autre article qui regardoit le différend de Parme, le Nonce étoit chargé de repréſenter au Roy, que veu la grande liaiſons que le Pape avoit euë juſqu'alors avec Sa Majeſté, & la conduite paternelle qu'il avoit toûjours tenuë à l'égard des Farnezes, toute l'Europe ſeroit perſuadée que c'étoit de ſon conſentement que les François ſe ſeroient emparez de Parme; que cette perſuaſion rendroit Sa Sainteté odieuſe à toute l'Italie par les ſuites funeſtes que cette affaire pourroit avoir, & qu'il étoit de ſon intérêt & de ſa réputation qu'on en fût deſabuſé; que la raiſon d'empêcher les Impériaux de ſe rendre maîtres de Parme, étoit ſans fondement, puiſque l'Empereur ne prétendoit pas ôter cette ville au Saint Siége; qu'elle demeureroit en la puiſſance du Pape, & que pour tout pacifier, Octave Farneze n'avoit qu'à accepter la Principauté de Camérin qu'on lui offroit en dédommagement du Duché de Parme; que l'appui que Sa Majeſté lui donnoit étoit d'une très-dangereuſe conſéquence pour le Saint Siége; que ſes autres feudataires pourroient quand il leur plairoit, s'autoriſer du mauvais exemple du Duc de Parme; que l'Empereur en avoit uſé d'une maniére toute contraire en pareil cas ſous le dernier Pontificat; qu'Aſcagne Colonne ayant été dépouillé de ſes Domaines par Paul III. ce Prince tout affectionné qu'il étoit à cette famille dont il avoit reçu de ſi importans ſervices, & quelque mécontent qu'il fût d'ailleurs du Pape; n'avoit point pris la défenſe de ce Seigneur par la voye des armes; que l'amitié du Pape ſeroit beaucoup plus utile à la France que la poſſeſſion de Parme & l'attachement du Duc: qu'on mettroit le Saint Siége dans la néceſſité indiſpenſable d'employer ſes forces & celles de ſes Alliez au recouvrement de cette place, & qu'enfin Sa Majeſté ne devoit pas trouver mauvais, au cas qu'elle n'écoutât pas les remontrances du Pape, qu'il eût recours à l'aſſiſtance de l'Empereur, pour défendre un Fief de l'Egliſe.

Le Nonce avoit ordre de ne faire cette derniére déclaration, que ſuppoſé que le Roy ne ſe rendît pas aux autres motifs qu'il lui auroit propoſez: mais le Pape lui avoit ordonné de preſſer la réponſe, parce qu'il ne vouloit pas laiſſer au Duc de Parme le loiſir de faire ſes préparatifs: & ſur tout il vouloit empêcher qu'il ne profitât de la récolte des bleds, pour en remplir ſes magaſins avant que les Troupes ennemies fuſſent entrées ſur ſes Terres. Mais quoique le Nonce pût dire, on ne lui fit que des réponſes générales & des plaintes de la conduite du Pape: & lors qu'il ſe préparoit à ſon départ, le Roy lui dit ſeulement qu'il feroit ſçavoir ſa réſolution à Sa Sainteté par un Envoyé qui partiroit bientôt.

Cet Envoyé fut Blaiſe de Mont-luc, qui en arrivant à Rome apprit que Ferdinand de Gonzague, Gouverneur de Milan, avoit paſſé le Pô avec des Troupes, qu'il s'étoit ſaiſi de Berſelle, & qu'il étoit prêt d'entrer dans le Parmeſan, pour obliger le Duc de Parme à prendre enfin ſon parti de maniére ou d'autre. Sur quoi Mont-luc étant preſſé par

Digitized by

par le Pape de lui déclarer les intentions du Roy, répondit qu'il n'avoit plus rien à lui dire, veu que l'Empereur avoit déja fait commencer les hoſtilitez contre le Duc de Parme, & qu'il étoit certain que le Roy après une telle démarche quitteroit toutes penſées de paix. La vérité étoit que Mont-luc avoit ordre de ne ſe point relâcher ſur la poſſeſſion de Parme, où l'on étoit réſolu de maintenir Octavio, & qu'il ne ſe ſervit du prétexte de la priſe de Berſelle pour ne pas s'expliquer, qu'afin de tenir tant qu'il pourroit les choſes en ſuſpens.

1551. Lettres des Cardinaux de Ferrare & de Tournon au Roy, au Recueil de M. de Lamoignon Vol. I.

Le Pape cependant agiſſoit toûjours auprès du Duc, eſpérant que la vûë du danger, où l'approche des Troupes de l'Empereur l'expoſoit, feroit quelque impreſſion ſur ſon eſprit. Il lui envoya une nouvelle défenſe en qualité de ſon Souverain d'admettre dans Parme des Troupes étrangéres, & lui fit entendre en même-temps qu'il n'en uſoit ainſi, que pour lui donner un prétexte honnête de ſe tirer de l'engagement qu'il avoit pris avec le Roy de France, l'aſſurant que pourveu qu'il voulut ſe reconnoître, lui-même le ſoûtiendroit contre le Gouverneur de Milan, s'il entreprenoit quelque choſe ſur ſes terres. Mais l'affaire tourna tout autrement que le Pape ne l'avoit eſpéré; car le Duc voyant qu'il n'y avoit plus moyen de reculer, fit partir Horace ſon frere, qui porta la ratification du Traité conclu avec le Roy, & ſigné par eux, & par leurs deux autres freres les Cardinaux Aléxandre & Ranuce.

Traité entre le Roy & le Duc de Parme, dont le Duché étoit la cauſe de la Conteſtation.

Les principaux articles étoient, que le Duc feroit la guerre ſous les ordres du Roy contre quiconque, excepté contre le Saint Siége, & qu'il conſentiroit à recevoir des Troupes Françoiſes dans toutes ſes places. Cette exception du S. Siége dans le premier article n'étoit que pour la forme, & pour pouvoir dire que c'étoit contre l'Empereur, & non pas contre le Pape, qu'il prenoit les armes.

Le Roy de ſa part s'obligeoit à défendre Parme contre tous ceux qui l'attaqueroient, à y mettre une garniſon de quinze cens fantaſſins & de deux cens chevaux, à ſecourir la place en cas de ſiége avec une armée, & à dédommager les Cardinaux Farnezes des revenus qu'ils poſſédoient dans les Domaines de l'Empereur, ſuppoſé que ce Prince les fît ſaiſir, & leur en ôtât la jouïſſance.

Traité du Duc de Parme dans les Archives de la Maiſon de Borgheſe.

Cela n'empêcha pas le Duc de Parme d'écouter encore diverſes propoſitions qu'on lui fit faire, & d'entrer en négociation avec les Envoyez du Pape ſur diverſes projets d'accommodement. Son deſſein étoit de gagner du temps, pour fournir ſes magaſins, & attendre l'arrivée des Troupes de France. Mais le Pape & l'Empereur, qui avoient réſolu la guerre, ne ſe laiſſérent pas amuſer plus long-temps, & envoyérent ordre à Ferdinand de Gonzague de la commencer.

Suivant le Traité qu'ils avoient conclu enſemble, la guerre ſe devoit faire ſeulement au nom du Pape, & les Troupes de l'Empereur ne devoient être qu'auxiliaires, ce Prince prétendant par-là ſe mettre à couvert du reproche, d'avoir rompu la paix avec la France, & faire entendre à toute l'Europe qu'il n'avoit pris les armes, que pour la protec-

Thuanus l. 6.

Digitized by Google

nétable, pour la faire donner à Gaſpard de Chaſtillon-Coligni ſon neveu. 1551.

Briſſac répondit parfaitement à l'opinion qu'on avoit de lui. Il ſe mit en campagne ſur la fin d'Août, prit Quiers, Saint Damien, & quelques autres fortereſſes dans le Montferrat & dans le Piémont, & obligea Gonzague, qui craignit pour le Milanez, d'abandonner le blocus de Parme, pour ſe rapprocher des frontiéres de ce Duché, laiſſant ſeulement dans le Parmeſan une partie de ſes Troupes à Jean Marquis de Marignan, qui les diſtribua dans Berſelle, Montich, Caſtelnovo, Colorno, & en quelques autres poſtes.

Expéditions du Maréchal de Briſſac, qui ſe mit à leur tête.

Lettres du Maréchal de Briſſac, du Seigneur de Vaſſé, du Cardinal de Ferrare au Roy, dans le Recueil de M. de Lamoignon. Vol. 12.

L'Empereur ayant appris l'expédition du Maréchal de Briſſac, & ſçu que M. de Termes s'étoit jetté dans Parme, & M. de Sanſac dans la Mirandole, pour les défendre, ne manqua pas, comme on s'y étoit bien attendu, de publier par tout que c'étoit le Roy qui avoit rompu la paix. Mais il fit encore beaucoup plus de bruit à l'occaſion de la guerre, que les Turcs lui déclarérent auſſi-bien qu'au Roy des Romains, & de l'entrée de la Flotte Ottomanne dans la Méditerranée, où elle pilla la ville d'Agouſte en Sicile, fit une tentative ſur l'Iſle de Malte, ſaccagea celle de Gozo au voiſinage, & reprit Tripoli en Afrique, que les Eſpagnols avoient pris l'année précédente. C'étoit, diſoit l'Empereur dans les Manifeſtes qu'il répandit par-tout, c'étoit le Roy de France, qui ſuſcitoit les Infidéles contre les Princes Chrêtiens, & ſuivoit en cela le mauvais exemple de ſon pere; au grand ſcandale & à la ruïne de la Chrêtienté.

Les Turcs font auſſi la guerre à l'Empereur qui accuſe le Roy de les y avoir excitez.

Cette accuſation, dont le Roy ſe défendit par des raiſons très-fortes, avoit après tout beaucoup de vraiſemblance. Le Sieur d'Aramon, Ambaſſadeur de France à Conſtantinople, s'y étoit acquis une grande conſidération; & on voit par ſes lettres au Roy qu'il y traverſoit avec aſſez de ſuccès les négociations de l'Empereur & du Roy des Romains. De plus il étoit avec les Turcs au ſiége de Tripoli, & fut témoin de la barbarie, avec laquelle le Bacha traita les Chevaliers de Malte à la priſe de cette place.

Lettres originales au Recueil de M. de Lamoignon.

Mais d'ailleurs deux choſes étoient conſtantes. La premiére, que l'Empereur & le Roy des Romains avoient rompu la Tréve faite avec Soliman; car le Roy des Romains le ſçachant occupé à la guerre contre les Perſes, avoit fait fortifier Zolnoc ſur les frontiéres de Hongrie, nonobſtant les repréſentations du Bacha de Bude, qui ſoûtenoit que cette place étoit ſur les terres cédées au Grand Seigneur par la Tréve, & outre cela il avoit fait entrer une Armée dans la Tranſylvanie, qui étoit tributaire de la Porte.

Pour ce qui regarde l'Empereur, Jean de Vega Viceroy de Sicile s'étoit mis en mer avec une Flotte, & s'étoit emparé de Tripoli & de quelques autres poſtes ſur les côtes d'Afrique; & Soliman ayant demandé qu'on lui en fît ſatisfaction, ne l'avoit pû obtenir. Le fameux Corſaire Dragut & Sinan Bacha Commandans de la Flotte Ottomanne, avant que de rien entreprendre, avoient jetté l'ancre devant Reggio, &

Litteræ Solimani relatæ apud Belc. l. 25

Digitized by Google

1551. avoient fait propoſer au Gouverneur la reſtitution de Tripoli, promettant à cette condition de ſe retirer ſans faire aucun acte d'hoſtilité : & ce ne fut que ſur les délais, par leſquels on tâchoit de les amuſer, qu'ils firent les déſordres & les conquêtes, que je viens de dire.

Le Roy s'en défend par un Manifeſte.

En ſuppoſant la vérité de tous ces faits, dont l'Empereur ne pouvoit pas diſconvenir, il n'étoit pas néceſſaire qu'on animât un Prince auſſi fier que Soliman à la guerre contre lui & contre le Roy des Romains. Mais le Roy ne ſe contenta pas de cela, pour ſe diſculper dans le monde. Il expoſa dans ſon Manifeſte à quelle occaſion le Sieur d'Aramon s'étoit trouvé avec les Turcs au ſiége de Tripoli, & le fit ſur une lettre du Grand Maître de Malte, qui ne pouvoit être un témoin ſuſpect, & de laquelle on voit encore aujourd'hui l'original dans le précieux Recueil de ſemblables monumens, qui eſt à la Bibliothéque de Monſieur le Préſident de Lamoignon.

Le Grand Maître en répondant à la lettre, que le Roy lui avoit envoyée par un Gentilhomme nommé Beloy, pour ſçavoir ſi effectivement d'Aramon avoit été la cauſe de la priſe de Tripoli, étant réſolu de l'en punir, ſi cela étoit vrai, écrivit ce qui ſuit.

Que le Sieur d'Aramon étoit arrivé à Malte le premier jour d'Août avec trois Galéres, retournant par ordre de Sa Majeſté à Conſtantinople ; que lui-même avoit prié cet Ambaſſadeur d'aller trouver le Bacha devant Tripoli, & de ſe ſervir du crédit qu'il avoit auprès de lui, & de la conſidération que le Grand Seigneur avoit pour le Roy de France, afin de le détourner d'attaquer cette place, ou pour lui perſuader de lever le Siége, s'il étoit commencé ; que l'Ambaſſadeur avoit accepté volontiers cette commiſſion, l'aſſûrant qu'il avoit un commandement exprès de ſon Maître de faire tous les plaiſirs qu'il pourroit à la Religion de Malte ; qu'il n'avoit rien oublié, pour réuſſir dans cette négociation : mais que le Bacha lui avoit dit que les ordres, qu'il avoit du Grand Seigneur de reprendre cette place, étoient trop preſſans, pour qu'il pût déférer à ſa priére. Le Grand Maître ajoûtoit que conformément à la lettre, dont Sa Majeſté l'avoit honoré, il avoit fait les plus exactes informations de la conduite de l'Ambaſſadeur devant Tripoli ; qu'il avoit éxaminé s'il étoit vrai qu'il eût contribué à la priſe de la place, ou qu'il en eût preſſé la reddition ; qu'il avoit trouvé que c'étoit une pure calomnie, & que tous les Chevaliers, qui en étoient revenus, l'avoient aſſûré qu'on ne peut pas faire paroître plus de zéle pour le bien & la gloire de l'Ordre, que l'Ambaſſadeur en avoit marqué en cette occaſion.

Il refuſe d'envoyer les Prelats François au Concile de Trente, & de faire paſſer aucun argent à

Un témoignage de cette nature envoyé dans toutes les Cours de l'Europe, diſſipa les faux bruits, que les Impériaux y avoient répandus avec leur hardieſſe ordinaire, & en empêcha les mauvais effets, ſur tout en Allemagne & en Italie. Le Roy en même temps députa au Concile de Trente le célébre Jacques Amiot Abbé de Bellozane, & depuis Evêque d'Auxerre, pour s'excuſer d'y envoyer les Prélats de ſon Royaume dans la conjoncture de la guerre, & d'en recevoir les Decrets, auſquels l'Egliſe de France par l'abſence des Evêques François ne pouvoit avoir de

Digitized b

de part. Il ajoûta que, pour y suppléer, il prendroit les voyes, qu'il jugeroit conformes au bien de son Etat & de l'Eglise : & sur les menaces que lui fit le Pape de l'excommunier, & de mettre ses Etats en interdit, il fit défense à tous ses sujets de faire passer aucun argent à Rome, & d'y avoir recours pour les Bénéfices ; & il ordonna qu'on s'adressât aux Ordinaires pour toutes les affaires Ecclésiastiques.

1551. *Rome pour les Benefices.* Annales de France. Commentaires de Rabutin.

Cette Ordonnance étonna le Pape, d'autant plus que depuis quelques siécles les peuples sur tout en France s'étoient insensiblement accoûmez à avoir plus de soûmission pour ces sortes d'Edits de leurs Princes, que de crainte pour les menaces des Papes, lorsque des intérêts temporels en étoient le motif.

Les affaires du Parmesan depuis que la diversion du Maréchal de Brissac en avoit tiré Ferdinand de Gonzague, n'alloient pas comme le Pape l'eût soûhaité. Monsieur de Termes en quittant son Ambassade de Rome, y étoit venu prendre le commandement des Troupes, & y battoit celles de l'Eglise & des Impériaux en toutes rencontres. Le blocus de Parme étoit levé, le siége de la Mirandole qui avoit été assez heureusement commencé, ne continuoit pas de même. Les François avoient pris plusieurs petites places dans le Piémont. Mont-luc sous les ordres du Maréchal de Brissac donnoit beaucoup d'exercice aux Impériaux, & faisoit échouer la plûpart de leurs entreprises. Tous ces mauvais succès inquiétoient fort le Pape : mais le manque d'argent l'embarassoit plus que tout le reste. Les dépenses, qui en matiére de guerre croissent dans l'éxécution bien au delà de la supputation qu'on en a faite avant que de s'y embarquer, avoient épuisé ses fonds. Il avoit déja été obligé d'engager jusqu'à ses pierreries. Il s'en falloit beaucoup que l'Empereur lui fournît autant de Troupes, & d'aussi grands secours qu'il lui en avoit promis ; & l'Ordonnance du Roy qui défendoit de transporter aucun argent à Rome, lui avoit coupé une des sources qui lui en fourniſſoit le plus ; tout cela lui inspira des pensées de paix, & le fit résoudre à prier le Roy de trouver bon qu'il lui envoyât un Légat.

Commentaires de Mont-luc l. 2.

Dans l'instruction donnée au Nonce Camaiano.

Le Roy répondit avec beaucoup d'honnêteté, que la guerre ne lui avoit fait rien perdre de son respect pour le Saint Siége ; que le Légat seroit le très-bien venu, & qu'on le recevroit en France avec les honneurs dûs à son caractére.

Le Pape nomma pour cette Légation le Cardinal Veralli, homme habile & d'une prudence éprouvée. Il arriva au mois de Décembre à Fontainebleau, où le Roy étoit ; & après que le Parlement eut mis à ses pouvoirs les bornes qui avoient été établies dès le temps que le Cardinal d'Amboise fut fait Légat perpétuel en France, & qu'on y en eut encore ajoûté quelques autres qu'on l'obligea de signer, il fit son entrée solemnelle à Paris avec les cérémonies ordinaires.

Le Pape en est allarmé & envoye un Legat en France. Lettres du Cardinal d'Ostie au Roy au Recueil de Mr. de Lagnon T. 2. Thuanus. L. 6.

Le Pape avoit envoyé en même temps le Cardinal Carpi à l'Empereur avec la même qualité, & l'avoit fait précéder par le Nonce Camaiano, pour lever les ombrages que ce Prince pourroit prendre sur la démarche qu'on venoit de faire à l'égard du Roy de France, & lui communiquer les ordres

Digitized by Google

1548. dres qu'il avoit donnez au Cardinal Veralli pour ſa négociation. Il l'aſſura de ſa conſtance dans ſon parti ; qu'il n'en uſoit de la ſorte que pour juſtifier ſa conduite auprès des Princes Chrêtiens, & les perſuader de ſes bonnes intentions pour la paix ; qu'il n'eſpéroit guéres que l'Ambaſſade du Cardinal Veralli réuſſît, parce que ce Cardinal devoit propoſer pour premiére condition au Roy de France, qu'Octavio Farneze renonçât à la poſſeſſion de Parme, & qu'il avoit ordre de ne ſe point relâcher là-deſſus.

Le Pape avoit encore en cela deux autres vûës. La premiére de rendre plus ſupportables à ſes ſujets les nouveaux impôts dont il les chargeoit, en leur faiſant connoître qu'il ne tenoit pas à lui, que la guerre ne finît, & qu'il ne la faiſoit que par force. La ſeconde étoit d'obliger l'Empereur à faire de plus grands efforts pour le ſoûtenir : car quoique ce Prince témoignât au Nonce qu'il prenoit en bonne part le voyage du Cardinal Veralli, le Pape avoit bien prévû qu'il en auroit de l'inquiétude, & qu'afin de ne pas laiſſer trop engager la négociation, ce ſeroit pour lui un puiſſant motif d'agir plus efficacement, qu'il n'avoit fait juſqu'alors. Mais ce Traité que l'on commençoit ſans deſſein de rien conclure, réuſſit contre l'intention de l'un & de l'autre.

Le Roy ayant entendu le Légat, parut moins éloigné qu'on ne l'avoit eſpéré, de conſentir à ce qu'Octavio Farneze rendît Parme au Saint Siége ; & il lui fit entendre qu'il ceſſeroit de s'y oppoſer à deux conditions ; l'une qu'on donnât à ce Seigneur un équivalent qui le dédommmageât, & l'autre que le Pape s'engageât ſous telle caution que le Roy agréeroit, à ne pas céder Parme à l'Empereur, & à demeurer au moins neutre dans les autres différends que la France pourroit avoir avec ce Prince.

Dans les ſecondes inſtructions du Nonce Camaiano.

Le Pape agréablement ſurpris de cette nouvelle qui lui fut mandée par le Légat, propoſa pour l'échange de Parme, la Principauté de Camérin & quelques autres avantages, qu'il feroit aux Farnezes ; & pour l'aſſurance du ſecond article, il offroit d'en rendre caution tout le College des Cardinaux, & de tirer un écrit de l'Empereur ſigné de ſa main, par lequel il conſentiroit que Parme demeurât au Saint Siége, ſans préjudice néanmoins des prétentions de l'Empire ſur ce Fief. Il s'obligeoit à nommer un Seigneur agréable aux deux partis & indépendant de l'un & de l'autre pour Gouverneur de la place, & qui feroit ſerment de la défendre également contre les entrepriſes des Impériaux & des François. Enfin pour ce qui étoit de ne point favoriſer l'Empereur dans les différends qui pourroient naître entre les deux Princes, il promettoit d'obſerver cet article avec la derniére exactitude, & de procurer par toutes ſortes de moyens la paix entre les deux Couronnes.

Il renvoya auſſi-tôt le Nonce Camaiano à l'Empereur, pour l'informer de tout ce détail, & le prier, en cas que le Traité ne ſe conclût pas, de lui envoyer de prompts ſecours d'hommes & d'argent.

Le Cardinal de Tournon qui depuis la guerre s'étoit retiré à Veniſe, eut ordre du Roy d'aller trouver le Pape, afin de finir la choſe, & de fai-

faire cependant encore quelque tentative, pour conſerver Parme à Octavio Farneze. 1552.

Le Cardinal ſe conduiſit dans cette négociation avec beaucoup d'adreſſe. Il ſe ſervit fort avantageuſement du déſir extrême qu'il ſçavoit que le Pape avoit de la paix, & profita de la ſituation des affaires qui ne pouvoit être guéres plus fâcheuſe pour l'Empereur. Les Impériaux étoient mal-menez par Monſieur de Termes aux environs de la Mirandole & de Parme, où quelques efforts que fît Ferdinand de Gonzague pour empêcher les frequents convois qu'on y amenoit, il ne pouvoit en venir à bout. Ils venoient du Mantouan pour la plûpart; & le Duc de Mantouë, quoique Neveu de Ferdinand de Gonzague, non ſeulement ne s'y oppoſoit point; mais encore il les favoriſoit, parce qu'il en tiroit un gros argent.

D'ailleurs les Turcs étoient entrez en Hongrie, & la Flote Ottomanne étoit prête à revenir ſur les côtes d'Italie. Le Maréchal de Briſſac s'étendoit toûjours dans le Piémont; & s'y étoit emparé tout récemment de pluſieurs poſtes. La République de Sienne fort mécontente du Gouverneur Eſpagnol, de la dureté du Gouverneur Mendoſe, & de la conſtruction d'une Citadelle qui lui annonçoit la perte prochaine de ſa liberté, n'attendoit que l'occaſion de ſecouër le joug Impérial. L'Empereur étoit averti que quelques Siennois ſous divers prétextes alloient ſouvent à Parme, à Veniſe & en d'autres Villes d'Italie, & les ſoupçonnoit fort d'intelligence avec les François. Mont-luc l. 2. Thuanus l. 7.

En effet vers ce temps-là deux Sénateurs de Sienne furent ſurpris & convaincus d'avoir traité avec Louïs de Birague, pour lui livrer la Citadelle de Milan, après qu'ils auroient aſſaſſiné Pierre de Luna qui en étoit Gouverneur, & auprès duquel dans ce deſſein, ils avoient depuis long-temps affecté d'être fort aſſidus, & de lui donner des marques du plus extrême attachement. On découvrit une autre conjuration contre Alexandre Vitelli & contre Jean Baptiſte du Mont, Neveux du Pape, qui étoient tous deux à la tête de l'Armée du Saint Siége. On devoit les enlever & les mettre entre les mains des François. La Nobleſſe du Royaume de Naples étoit fort brouillée avec le Viceroy Pierre de Tolede, ſur tout Ferdinand de Saint Sevérin qui en avoit été maltraité, & avoit reçu depuis un coup de piſtolet de la main d'un de ſes propres vaſſaux. Il accuſoit hautement le Viceroy d'être l'auteur de cet aſſaſſinat; & une telle meſintelligence pouvoit avoir de dangereuſes ſuites.

Outre cela la Flote des Indes n'étant point arrivée cette année-là, l'Empereur n'avoit point d'argent. Les Génois lui avoient refuſé de ſuppléer à ce défaut, & il avoit été obligé d'emprunter des Marchands particuliers à gros intérêts quelques ſommes, pour payer ſes Troupes d'Italie prêtes ſans cela à ſe révolter ou à ſe débander. Enfin il ſe faiſoit actuellement une terrible diverſion du côté d'Allemagne, qui le mettoit en de grands embarras.

Le Cardinal de Tournon fit extrêmement valoir toutes ces raiſons

Digitized by Google

1552. Palavicin Liv. 23. C. 2.

pour intimider le Pape. Enſuite il lui fit entendre que quelque bonne envie que le Roy eût de lui faire rendre Parme, les Farnezes auroient beaucoup de peine à s'y réſoudre, & que le Roy en auroit encore plus à les y contraindre. Il lui repréſenta le peu de ſecours qu'il tiroit de l'Empereur, dequoi il convenoit lui-même, & que ſi la Flote des Turcs commençoit à faire des ravages ſur les côtes d'Italie, toute l'Europe l'en rendroit reſponſable, & lui reprocheroit de négliger les intérêts communs de la Chrêtienté pour une querelle particuliére; que le différend de Parme pourroit s'accommoder avec le temps, & bien plus aiſément durant une trêve, que pendant qu'on auroit des deux côtez les armes à la main; que veu les engagemens qu'il avoit avec l'Empereur, on n'éxigeoit pas de lui qu'il ſe déſiſtât du deſſein de retirer le Parmeſan des mains des Farnezes; mais que le Roy ſe contenteroit d'une ſuſpenſion d'armes, pendant laquelle on travailleroit à terminer cette querelle à l'amiable.

Comme le Pape ne cherchoit qu'à ſe tirer d'intrigue par quelque tempéramment, qui pût en quelque façon le diſculper auprès de l'Empereur, il parut aſſez goûter celui-là: mais les Miniſtres Impériaux & Jean Baptiſte du Mont ſon neveu, jeune homme plein de courage, & qui ne penſoit qu'à ſe ſignaler dans la guerre, le voyant dans cette diſpoſition, faiſoient tous leurs efforts pour rompre le coup, & ſon neveu alla juſqu'à lui déclarer, que s'il s'accommodoit avec les François, il le quitteroit pour paſſer au ſervice de l'Empereur, & leur feroit la guerre à toute outrance: mais il n'eut pas le temps d'en venir juſqu'à l'exécution de cette menace; car quelques jours après il fut tué dans une rencontre auprès de la Mirandole.

Lettre du Cardinal de Ferrare au Connétable au Recueil de M. de Lamoignon vol. 15.

Cette mort qui affligea le Pape, acheva auſſi de le déterminer; & il convint avec le Cardinal de Tournon de la ſuſpenſion d'armes pour deux ans, à ces conditions. Qu'Octave Farneze durant ce temps-là garderoit Parme; mais qu'après les deux ans paſſez, il ſeroit libre de tout engagement avec la France, & qu'il lui ſeroit permis de traiter avec le Saint Siége de la maniére qu'il jugeroit à propos; que le Pape remettroit entre les mains des deux Cardinaux Farnezes la Principauté de Caſtro dont il s'étoit ſaiſi; mais qu'ils ne pourroient y avoir qu'autant de ſoldats qu'il en ſeroit néceſſaire pour la ſeureté des places; que ſi l'Empereur vouloit approuver ce Traité, ni eux ni les François ne feroient plus aucune hoſtilité ſur ſes Terres de ce côté-là, & que le Roy révoqueroit la défenſe qu'il avoit publiée du commerce de la France avec Rome pour les bénéfices & pour les autres affaires Eccléſiaſtiques.

On convient d'une ſuſpenſion d'armes en Italie, & à quelles conditions.

Le Pape eut tant de joye de cet accommodement, qu'avant même qu'il fût entiérement conclu, il le publia en plein Conſiſtoire, en faiſant l'éloge de la modération, de la prudence & de la piété du Roy.

Lettre du Cardinal de Ferrare au

Cette nouvelle réjouït autant ce Prince, qu'elle chagrina l'Empereur. Cependant preſſé par le danger qui le menaçoit du côté de l'Allemagne, il

il y voulut être compris ; & il accepta la ſuſpenſion d'armes pour le Parmeſan, la Principauté de la Mirandole, le Plaiſantin & les environs. 1552. Roy vol. 17

Il falloit que ce danger fût bien preſſant, pour forcer l'Empereur à ſe laiſſer ainſi donner la loi ; & il l'étoit effectivement : mais pour mieux faire connoître les cauſes d'un événement où la fortune commença à abandonner Charles V. il faut reprendre les choſes d'un peu plus haut. Lettres du Cardinal de Tournon au Roy au Recueil de Mr. de Lamoignon vol. 14.

Ce Prince après la bataille de Mulberg, où il fit priſonnier Jean Frederic Electeur de Saxe, avoit pris à l'égard des Allemands des maniéres très-hautes, & par le rétabliſſement de la Religion Catholique dans pluſieurs villes d'Allemagne, il avoit fort irrité les Proteſtans. Néanmoins il maintenoit toûjours dans ſes intérêts Maurice Duc de Saxe couſin germain de l'Electeur, & Joachim Electeur de Brandebourg, quoique tous deux ſuiviſſent les nouvelles opinions ; mais il les offenſa extrêmement par la conduite qu'il tint à l'égard de Philippes Lantgrave de Heſſe. Ils avoient engagé ce Prince à implôrer ſa Clémence, & à ſe mettre entre ſes mains après la priſe de l'Electeur de Saxe, & lui avoient répondu que non ſeulement il n'y avoit rien à craindre pour ſa vie & pour ſa liberté ; mais même qu'on lui laiſſeroit au moins une partie de ſes Etats. *L'Empereur l'accepte, preſſé par le mauvais état de ſes affaires.*

L'Empereur, nonobſtant ce qu'ils avoient promis au Lantgrave, le fit mettre en priſon. Ils eurent beau lui repréſenter que ce n'étoit que ſur leur parole, qu'il s'étoit rendu, & ſur l'aſſurance qu'ils lui avoient donnée de n'être point arrêté ; que le Lantgrave avoit en main leur écrit ; que leur honneur y étoit engagé, & qu'ils paſſeroient pour des traîtres & pour des perfides. Maurice ſur tout qui étoit gendre du Lantgrave, conjura l'Empereur par toute la conſidération que Sa Majeſté Impériale avoit euë juſqu'alors pour lui, de ne lui point faire cet affront, & de ne pas être cauſe qu'on le regardât dans le monde comme un homme, qui avoit lâchement vendu ſon beau-pere. Ils ne purent rien obtenir, l'Empereur les renvoya toûjours aux articles du Traité que le Lantgrave avoit ſignez. On prétend que les Miniſtres de l'Empereur y avoient fait une fauſſeté, en changeant deux lettres d'un mot allemand, dont le changement donnoit ce ſens à l'article ſigné par le Lantgrave, que l'Empereur ne le condamneroit point à une priſon perpétuelle ; & par conſéquent il n'excluoit pas abſolument la priſon. D'autres diſculpent l'Empereur là-deſſus par le ſilence de Sleidan, Hiſtorien alors vivant, bien inſtruit de tout ce qui ſe paſſoit, favorable au parti Proteſtant, & qui ne dit rien de cette circonſtance. D'Aubigné L. 1. C. 2.

Quoiqu'il en ſoit, les deux Electeurs ne purent pardonner à l'Empereur le refus qu'il fit de la délivrance du Lantgrave, & généralement tous les Allemands furent indignez, de ce qu'il mena avec lui aux Pays-Bas, comme en triomphe, les deux Princes priſonniers, & encore plus de ce qu'après avoir enlevé plus de ſix cens piéces d'artillerie de leurs villes & de pluſieurs autres d'Allemagne qu'il avoit domptées, il en envoya

Digitized by Google

voya au Château de Milan, à Naples, en Eſpagne & en Flandre; comme pour ériger dans tous les pays de ſa domination, des trophées à ſa gloire & à la honte de toute l'Allemagne ſubjugée. 1552.

Maurice & l'Electeur de Brandebourg diſſimulérent toutefois leur chagrin, & l'Empereur crut avoir regagné le premier, en le revêtant de la dignité Electorale dont il avoit dépouillé Jean Frederic, & en l'inveſtiſſant du Duché de Saxe; mais Maurice, Prince également ambitieux & diſſimulé, loin de ſe laiſſer gagner par ce bienfait, réſolut de ſe ſervir de ſa nouvelle puiſſance, pour parvenir à la qualité de chef du parti proteſtant, & prit toutes ſes meſures, pour ſe mettre en état de le faire à la premiére occaſion favorable.

Il crut l'avoir trouvée dans la guerre allumée entre l'Empereur & le Roy de France à l'occaſion du différend de Parme; & il ne la manqua pas.

Il aſſiégeoit depuis pluſieurs mois la ville de Magdebourg révoltée contre l'Empereur au ſujet de la Religion. Durant ce ſiége lui & l'Electeur de Brandebourg firent de nouvelles inſtances auprés de ce Prince pour la délivrance du Lantgrave de Heſſe, mais ils n'en eurent point d'autre réponſe, ſinon que les fils du Lantgrave ſe comportoient en Allemagne d'une maniére plus propre à augmenter ſon indignation contre lui, qu'à le porter à lui accorder ſa grace; qu'il prioit les deux Electeurs de ne le plus preſſer là-deſſus, & que ſi on lui en parloit davantage, il feroit tranſporter le Lantgrave en Eſpagne, & l'y renfermeroit pour tout le reſte de ſa vie. Thuanus Liv. 5.

Le Lantgrave informé de cette réponſe trouva moyen d'écrire une lettre à ſes enfans, par laquelle il leur ordonnoit de ſommer dans les formes les Electeurs comme cautions de ſa liberté, de la lui procurer. L'ordre fut exécuté; mais les deux Electeurs n'y répondirent que par des lettres qu'ils écrivirent à ces jeunes Princes, pour les exhorter à avoir un peu de patience, leur témoignant que les conjonctures n'étoient point favorables, & que ce trop grand empreſſement ne faiſoit qu'irriter de plus en plus l'Empereur.

Ce Prince après tout ne laiſſoit pas d'être inquiet ſur le chagrin que ſon refus devoit cauſer aux deux Electeurs: & quoi qu'étant maître comme il l'étoit dans les Diétes, il vît bien que la requête du Lantgrave contre ces deux Princes y ſeroit mépriſée, il appréhendoit cependant que ſi l'écrit, par lequel ils lui avoient promis ſeureté, étoit publié, le ſoin de leur réputation ne les obligeât à le reconnoître, & à le ſoûtenir. C'eſt pourquoi il fit tout ſon poſſible, pour le tirer des mains du Lantgrave: mais il employa inutilement les promeſſes & les menaces: & voyant qu'il n'en pouvoit venir à bout, il déclara en vertu de ſon autorité Impériale, les deux Electeurs exempts de tout engagement à cet égard.

La procédure parut fort extraordinaire. Elle étoit peu propre à contenter les Electeurs, & moins encore à mettre leur honneur à couvert. Peu s'en fallut ſur ces entrefaites, que le Lantgrave ne s'échapât de ſa pri-

priſon : mais la choſe fut découverte, & il en coûta la vie à quelques-uns de ſes ſerviteurs, qui avoient fait la tentative pour ſon enléve- 1552.
ment.

L'Empereur en fit de grandes plaintes aux deux Princes : & ceux-ci, pour le ſatisfaire, en firent des reproches à Guillaume fils du Lantgrave : mais l'Electeur de Saxe écrivit une lettre ſecrete à ce jeune Prince, par laquelle il l'aſſûroit de la réſolution où il étoit de procurer la liberté à ſon pere à quelque prix que ce fût, & de perdre plûtôt la vie & tous ſes Etats, que de n'en pas venir à bout. Il l'exhorta en même-temps à ne pas lui rendre la choſe impoſſible par la précipitation, & à lui donner le loiſir de prendre pour cela de juſtes meſures.

Il étoit toûjours occupé durant ce temps-là au ſiége de Magdebourg, qui n'avançoit pas beaucoup ; & la ſuite fit croire que la lenteur de ce ſiége venoit autant du deſſein, que l'Electeur avoit dès-lors formé contre l'Empereur, que de la valeur des aſſiégez. La ville néanmoins ſe rendit par capitulation après un an de défenſe, & les habitans par ce Traité obtinrent la conſervation de leurs Privileges, & le libre exercice de la Religion Proteſtante. Beſſelmeierus in obſid. Magd.

Il y a beaucoup d'apparence que Maurice dans les conférences qu'il eut avec les principaux Chefs de Magdebourg, s'ouvrit à eux ſur le deſſein qu'il avoit formé de prendre les armes contre l'Empereur, & qu'il ſongea moins à ſoûmettre la ville à ce Prince, qu'à la mettre dans ſon propre party ; car outre qu'elle l'embraſſa dès qu'il ſe fut déclaré chef de la faction Proteſtante, c'eſt que dès-lors il traitoit là-deſſus avec pluſieurs Princes d'Allemagne, & avec le Roy de France.

Il avoit alors à ſa Cour l'Evêque de Bayonne, nommé, non pas Jean du Freſne, ainſi qu'il eſt appellé dans les Hiſtoires imprimées, mais Jean de Freſſe comme on le voit dans les lettres originales de ce Prélat au Roy, & dans le Traité de Maurice avec la France, qui fut conclu le cinquiéme d'Octobre de l'an 1551. & ratifié par le Roy à Chambor le quinziéme de Janvier de l'année ſuivante en préſence d'Albert de Brandebourg parent de l'Electeur de ce nom. Ce fut l'Evêque de Bayonne, qui conduiſit toute cette intrigue. Au Recueil de M le Préſident de Lamoignon. Au Recueil de Traitez par Leonard T. 2.

Ligue des Princes Proteſtans contre lui.

L'Electeur de Saxe, dans le Manifeſte qu'il publia en ſe mettant en campagne, apporta trois motifs de la guerre qu'il entreprenoit contre l'Empereur. Le premier étoit la ſeureté de la Religion Proteſtante : & par là il mettoit dans ſes intérêts les Princes & les villes libres, qui ſuivoient cette Religion. Le ſecond étoit la liberté des Princes & des villes de l'Empire, dont il accuſoit l'Empereur de violer à toute occaſion les franchiſes & les privileges, & de vouloir les réduire en ſervitude, & il le prouvoit par quantité de faits & d'entrepriſes notoires, qui le montroient trop clairement. Par cette raiſon commune à tout l'Empire, il invitoit tous les Princes tant Proteſtans que Catholiques à s'unir à lui. Le troiſiéme motif étoit la captivité de Philippe Lantgrave de Heſſe ſon beau-pere, détenu en priſon depuis cinq ans, contre la capitulation que ce Prince avoit faite avec l'Empereur, & dont lui & l'Electeur de Bran-

Digitized by Google

1552. debourg s'étoient faits caution. Ce sujet de guerre, quoi qu'il lui fût particulier, n'étoit ni moins spécieux, ni moins glorieux pour lui, que les autres.

Mémorial de la Chambre des Comptes de Paris, cotté TT. fol. 426. Sleidan L. 23.

Quand le Traité, que l'Evêque de Bayonne avoit conclu en Allemagne, fut apporté au Roy, il n'étoit signé que de Maurice Electeur de Saxe, de George Frederic de Brandebourg, de Jean Albert Duc de Meclebourg, & de Guillaume Lantgrave de Hesse, Comte de Catzenelebogen, fils de Philippe prisonnier : soit que pour mieux garder le secret, on n'eût pas crû devoir le communiquer aux autres Princes, soit pour quelque autre raison : mais bien-tôt après Joachim Electeur de Brandebourg, Albert de Brandebourg, Frederic Comte Palatin, le Duc de Virtemberg, le Duc des deux Ponts, Henri de Meclebourg, & Ernest Marquis de Bade, signérent la ligue.

Par ce Traité l'Electeur de Saxe étoit déclaré Chef de cette ligue & Général de l'armée Allemande : & on devoit offrir aux enfans de Jean Frideric, ancien Electeur de Saxe, dépossé & prisonnier de l'Empereur, de les y recevoir, & de procurer la liberté de leur pere, sans préjudice du nouvel Electeur : & s'ils refusoient d'y entrer, on devoit les traiter comme ennemis.

A quelles conditions le Roy y étoit entré.

A l'égard du Roy, les conditions du Traité furent, que ce Prince prendroit en main la défense de la liberté Germanique, qui de tout temps avoit été très-chere à ses Ancêtres ; que ni lui, ni les Confederez d'Allemagne ne traiteroient jamais avec l'Empereur que de concert.

Que le Roy pour les trois premiers mois de la guerre fourniroit deux cens quarante mille écus, qui seroient délivrez à Basle le vingt-cinquiéme de Fevrier, & dans la suite soixante mille chaque mois.

Que l'Armée de France & celle de l'Empire se joindroient ensemble, s'il en étoit besoin.

Que le Roy envoyeroit une Armée aux Pays-Bas, pour faire diversion; & que s'il étoit question d'élire un nouvel Empereur, on en choisiroit un, qui fût ami de Sa Majesté Très-Chrêtienne.

Que le Roy commenceroit par se rendre maître des quatre villes Impériales, qui ne sont point de la langue Germanique, sçavoir Cambray, Toul, Metz, & Verdun, pour les garder comme Vicaire du Saint Empire. Le Roy ne disputa point sur cette qualité, qu'il regardoit apparemment comme étant au dessous de lui, & indépendemment de laquelle il prétendoit avoir des droits très-anciens & bien fondez sur ces Villes, principalement sur la ville de Metz, sauf après la prise de possession, à voir sous quel titre il les retiendroit.

Dès que le Traité eut été ratifié par le Roy, l'Electeur de Saxe, qui avoit juques-là très-bien caché son jeu, dissipé les soupçons, qu'on voulut donner à l'Empereur de sa conduite, fortifié sous main son party, gagné la plûpart des Officiers de l'Armée, laquelle avoit assiégé Magdebourg, & s'étoit assûré par ce moyen de presque toutes les Troupes que l'Empereur avoit en Allemagne, leva enfin le masque, & répandit par

Digitized by

par tout ſon Manifeſte. Albert Marquis de Brandebourg en publia un autre encore plus violent contre l'Empereur, & le Roy fit paroître auſſi le ſien.

1552. Thuanus Liv. 7. *Manifeſtes publiez à ce ſujet.*

Il y proteſtoit que depuis qu'il étoit monté ſur le Thrône de France, il n'avoit eu en vûë que l'avantage de la Religion Catholique & le repos de l'Europe ; qu'il avoit eu le bonheur de rétablir par ſes armes la tranquillité dans l'Ecoſſe, que des factions de ſéditieux troubloient ſous le Gouvernement d'une jeune Reine pupille ; que Dieu avoit beni l'entrepriſe ; qui l'avoit remis en poſſeſſion de Boulogne par la paix faite avec l'Angleterre ; que durant qu'il travailloit ſi utilement pour le bien de ſon Royaume & pour celui de la Religion, l'Empereur n'avoit point ceſſé de le traverſer par ſes intrigues ſecretes ; que pour fomenter la ſédition de Bourdeaux & de la Guyenne, il avoit envoyé le Comte de Bure à la Cour d'Angleterre ; qu'il avoit ſollicité Madame Chriſtine ſa niéce, veuve de François Duc de Lorraine, de refuſer à la Couronne de France l'hommage pour le Duché de Bar ; qu'il avoit fait entrer ſon Armée dans le Duché de Parme & dans la Principauté de la Mirandole, pour opprimer les Seigneurs de ces deux Etats, qui s'étoient mis ſous la protection de France ; que de tout temps ſon but avoit été d'envahir ce Royaume ; que la ſervitude, où il avoit réduit l'Allemagne, étoit le dernier moyen qu'il employoit, pour en venir à bout, & qui pourroit lui réuſſir, ſi on ne le prévenoit ; que les Princes Allemands, quoi qu'un peu tard, avoient ouvert les yeux ſur un deſſein ſi funeſte aux deux nations ; que déja Utrecht, Liége, Cambray, qui étoient des villes de l'Empire, avoient paſſé ſous la puiſſance de la Maiſon d'Autriche ; que Juliers, Cléves, Tréves, quelques Domaines de la Maiſon de Virtemberg étoient ſur le point de ſubir le même joug ; que la déſolation du Lantgraviat de Heſſe, & des autres Terres de cette illuſtre Maiſon, étoit un ſpectacle qui tiroit les larmes des yeux ; que la Chambre Impériale établie à Spire étoit un Tribunal, où l'on traînoit tous les jours les Princes d'Allemagne & les principaux habitans des villes libres, pour leur y faire reſſentir la tyrannie de la Maiſon d'Autriche ; que tant & de ſi déplorables deſordres n'ayant pû être plus long-tems diſſimulez par les plus puiſſans Princes de la Nation Germanique, ils avoient eu recours à la France, afin qu'elle les aidât à y apporter remede, & que veu les anciennes alliances des deux peuples & des Rois de France avec l'Empire, il n'avoit pu leur refuſer le ſecours, qu'ils lui demandoient.

A tout cela le Roy ajoûtoit le cruel traitement fait à un Seigneur Allemand nommé Voleſperg, à qui les Miniſtres de l'Empereur avoient fait donner la queſtion, & qu'ils avoient enſuite condamné à la mort, pour la ſeule raiſon qu'il étoit au ſervice de France, qui n'étoit point alors en guerre avec l'Empire ; la proſcription du Comte Rhingrave, & de quelques Gentilshommes du même pays, dont l'Empereur avoit mis la tête à prix pour le même ſujet ; la captivité de Jean Frederic ancien Electeur de Saxe, & du Lantgrave de Heſſe. Il réfutoit la calomnie pu-

Digitized by Google

1552. publiée par les Impériaux, qu'il vouloit détruire les Princes Catholiques d'Allemagne. Il aſſûroit que ſon intention étoit toute contraire; qu'il auroit ſoin de leurs intérêts, & d'empêcher qu'il ne leur fût fait aucun tort, pourveu qu'ils ne ſe déclaraſſent point contre lui dans une guerre ſi juſte, & où le zéle, qu'ils devoient avoir pour leur patrie & pour la liberté Germanique, les obligeoit à embraſſer ſon parti. Il finiſſoit en proteſtant que ſon unique but étoit le repos de l'Egliſe & la tranquillité publique, qu'on ne pouvoit rétablir, qu'en réprimant la vaſte ambition & l'inſatiable cupidité de ceux, qui troubloient l'un & l'autre depuis ſi long-temps.

Effet qu'ils produiſirent. Sleidan l. 24.

Ce Manifeſte traduit en Allemand fut répandu dans tous les quartiers d'Allemagne. On avoit gravé à la tête la figure d'un chapeau entre deux poignards, ſymbole de la liberté dans les médailles antiques, & l'on faiſoit entendre par là aux Allemands, qu'il étoit temps de prendre les armes, pour ſe délivrer de la ſervitude, & ſe remettre en poſſeſſion de la liberté Germanique.

Ces trois Manifeſtes, qui parurent tout à coup, & les mouvemens des Troupes, qui venoient de toutes parts joindre l'Electeur de Saxe, étonnérent l'Empereur au delà de tout ce qu'on peut imaginer. Il étoit à Inſpruck, & n'avoit point d'Armée en Allemagne, l'Electeur de Saxe lui ayant débauché la plus grande partie de celle qui avoit fait le ſiége de Magdebourg. Ce fut une néceſſité pour lui de tenter la voye de la négociation, pour tâcher de ſuſpendre le premier effet de cette tempête imprévûë. Il envoya, non pas de ſa part, mais de celle de Ferdinand Roy des Romains ſon frere, Henri Burgrave de Miſnie, & Chancelier de Bohéme, à Guillaume de Heſſe, pour lui témoigner la diſpoſition où étoit le Roy ſon maître de ménager la délivrance du Lantgrave auprès de l'Empereur.

Guillaume écouta l'Envoyé à Schuinfurt en préſence de l'Evêque de Bayonne. Il répondit que lui & l'Electeur de Saxe ne ſouhaitoient rien davantage que la paix avec l'Empereur : & l'on convint que l'Electeur ſe rendroit dans quelque temps à Lintz, pour y traiter avec le Roy des Romains de la liberté du Lantgrave, & des intérêts de tous ceux, qui étoient entrez dans la confédération. C'eſt tout ce qui ſe put conclure alors, parce que le Burgrave n'étoit point chargé d'entrer plus avant en matiére.

Mais l'Electeur de Saxe, qui connoiſſoit le génie de l'Empereur, & qui n'étoit pas homme à ſe laiſſer amuſer par une eſpérance fort incertaine d'accommodement, qu'on ne lui donnoit que par la ſeule crainte qu'on avoit de lui, ne laiſſa pas de continuer ſa marche. Toutes les villes ſur ſon paſſage ſe ſoûmettoient à lui : il y changeoit les Magiſtrats établis par l'Empereur, en tiroit de l'artillerie & de l'argent, & s'avança avec ce ſuccès juſqu'à Donavert ſur le Danube, & puis à Rotembourg, où Albert Marquis de Brandebourg vint le joindre avec un nouveau corps d'Armée.

Sleidan l. 24. Thuanus l. 7. Chytræus. l. 17.

Ils

Ils arrivérent devant Ausbourg le premier jour d'Avril. Il y avoit une garniſon Impériale peu forte, & un pan de muraille étoit tombé depuis peu. Elle ſe rendit comme les autres après quatre jours d'attaque. Ils écrivirent de-là à Nuremberg, & aux autres villes de la haute Allemagne, pour leur ordonner de ſe joindre à eux, & d'envoyer leurs Députez à Ausbourg à la fin d'Avril. Ils envoyérent le même ordre à Ulm, & lui firent demander des munitions & des vivres; & ſur le refus le dégât fut fait aux environs. 1552. *Conquêtes des Princes ligués.*

Albert de Brandebourg prit la fortereſſe de Holfeſtein, & mit garniſon dans Giſſingue à trois lieuës d'Ulm. Ce fut durant cette expédition, que le Roy leur fit faire à Stocak le payement, dont on étoit convenu, pour les trois premiers mois de la guerre, & que, ſuivant un des articles du Traité, Philippe un des fils du Lantgrave & le Duc Chriſtophle de Mechlebourg furent donnez aux Envoyez du Roy en qualité d'ôtages par les Allemands. Les Envoyez leur mirent entre les mains en la même qualité Monſieur de Jamets de la Marck: Monſieur de Nantouillet devoit être le ſecond ôtage: mais il étoit mort en chemin.

C'étoit là l'état, où les choſes ſe trouvoient de ce côté-là, lorſque l'Electeur de Saxe partit du Camp, pour ſe rendre à Lintz, & conférer avec le Roy des Romains, ſuivant ce qu'il avoit promis au Burgrave de Miſnie à Schuinfurt.

L'Armée du Roy marche en Lorraine.

Cependant le Roy étoit auſſi entré en action avec une nombreuſe Armée dès la mi-Mars du côté de Lorraine, & ne manqua pas d'éxécuter l'article, qui l'obligeoit à ſe ſaiſir de Toul, de Verdun, & de Metz. Les deux premiéres lui ouvrirent leurs portes; les habitans de Metz en firent difficulté: mais voyant le Connétable diſpoſer tout pour les attaquer, & le Cardinal de Lenoncour leur Evêque leur ayant fait enviſager le péril où ils s'expoſoient, ils reçurent les Troupes Françoiſes le dixiéme d'Avril.

La Reine Catherine avoit ſuivi le Roy juſqu'à Joinville, où elle penſa mourir d'une eſpéce d'eſquinancie. Il la fit retourner de-là en France avec la qualité de Régente durant ſon abſence, & lui donna pour ſon Conſeil l'Amiral d'Annebaut, qui étoit rentré dans ſes bonnes graces. La Ducheſſe de Lorraine étoit venuë le ſaluër au même lieu: & après beaucoup d'honnêtetez, dont il la combla, il lui avoit fait entendre que dans la guerre, qu'il entreprenoit, il vouloit avoir quelques ſeuretez de ſa part, d'autant que la Lorraine étoit frontiére de ſon Etat, & qu'il craignoit que ſes ennemis ne s'en emparaſſent. Elle partit de Joinville avec un chagrin mortel, ſe trouvant dans l'impuiſſance de réſiſter aux volontez du Roy, quelles qu'elles fuſſent. Il fallut pourtant faire bonne contenance: & quand ce Prince prit ſa route par Nancy, pour la continuer vers l'Alſace, elle vint au devant de lui avec le Duc ſon fils, & le Comte Nicole de Vaudemont Oncle de ce jeune Prince, & beaucoup de Nobleſſe. Thuanus l. 7.

Dès le lendemain de ſon arrivée dans cette Capitale du Duché de

Digitized by Google

1552. Lorraine, il expliqua nettement ſes intentions à la Ducheſſe ſur deux points. Premiérement, il la pria de trouver bon que le jeune Duc ſon fils paſſât en France, pour y être élevé à ſa Cour ; & il lui dit qu'il avoit ſur ce jeune Prince des veuës qui lui ſeroient avantageuſes : ſecondement comme elle étoit Niéce de l'Empereur, & qu'il étoit naturel qu'elle cût plus de zele pour les intérêts de ce Prince, que pour ceux de la France, il lui déclara qu'il ne pouvoit lui laiſſer l'adminiſtration de la Lorraine, & qu'il falloit qu'elle la confiât au Comte de Vaudemont, & qu'au reſte on lui aſſeureroit ſa dot & tous ſes revenus.

Cette déclaration conſterna la Ducheſſe. Ses remontrances & les proteſtations qu'elle fit au Roy de ſon attachement pour lui furent inutiles ; & il fallut en paſſer par-là. Quelques jours après elle s'en alla à Strasbourg, & de-là en Flandre avec ſes deux filles. Eleonor, Reine Doüairiere de France s'y étoit déja retirée dès le commencement de ce Regne ; & ce pays étoit depuis long-temps la retraite ordinaire des Sœurs, des Niéces & des Tantes de l'Empereur. Le jeune Duc fut conduit à Reims par Monſieur de Bourdillon.

Thuanus l. 7. Belc. l. 26.

Et de là en Alſace.

Le Roy alla de Nanci à Metz, où il mit pour Gouverneur Artur de Coſſé, Seigneur de Gonnor, frere du Maréchal de Briſſac, & après y avoir donné ſes ordres pour faire de nouvelles fortifications à cette place, il marcha en Alſace avec ſon Armée, & envoya le Connétable avec le Comte de Villars de la Maiſon de Savoye, & le Rhingrave à Ausbourg, pour convenir avec ſes Alliez d'Allemagne ſur le reſte des projets de la Campagne.

L'Armée Françoiſe arriva à Saverne le troiſiéme de May ; d'où le Roy envoya demander à Strasbourg des vivres pour ſon Armée, & la permiſſion pour ſes ſoldats d'entrer dans la ville, afin de s'y fournir des choſes dont ils auroient beſoin, veu qu'il n'étoit venu de ſi loin que pour rétablir la liberté Germanique.

Son deſſein étoit de s'aſſurer de cette place, d'y paſſer le Rhin, & de pénétrer le plus loin qu'il pourroit dans l'Allemagne : mais les habitans qui craignoient pour leur liberté, avoient fait une levée de cinq mille hommes, raſé une partie de leurs Fauxbourgs, fait de nouvelles fortifications & mis des vivres & des munitions dans leur ville, réſolus de ſe défendre juſqu'à l'extremité.

Il ne peut obtenir de paſſage par Strasbourg. Sleidan Liv. 14.

Ils députérent trois perſonnes au Roy dont un étoit Jean Sleidan, homme fameux par ſon hiſtoire de l'*Etat de la Religion & de la République*, ſur laquelle les ſentimens ſont partagez eu égard à l'exacte vérité. Ils firent conduire avec eux des vivres au Camp en aſſez petite quantité : ils s'excuſérent ſur ce qu'il n'y avoit de bled dans la ville, qu'autant qu'il en falloit pour la ſubſiſtance des Bourgeois & de la garniſon, & ſuppliérent le Roy d'empêcher les ravages que ſes ſoldats faiſoient dans la campagne.

Le Roy fut fort mécontent de cette réponſe des Députez, & le leur ayant fait connoître, il y eut encore divers pour-parlers ſur ce ſujet. Les ha-

Digitized by Google

habitans de Strasbourg pour l'appaiſer, envoyérent ordre à toutes les petites villes & aux Bourgs voiſins de faire cuire la plus grande quantité de pain qu'il ſeroit poſſible, & de le porter au Camp. 1552.

Ce Prince ne voyant pas d'apparence à obtenir le paſſage par Strasbourg, s'éloigna du Rhin, après y avoir fait boire tous les chevaux de ſon Armée, afin qu'on ſe ſouvînt qu'il avoit pouſſé juſques-là ſes conquêtes. Il la conduiſit dans la Baſſe Alſace, & s'étendit depuis Haguenau juſqu'à Veiſſembourg. Ce mouvement fit craindre au Palatin, à l'Archevêque de Mayence, à celui de Tréves & à quelques autres petits Princes, que cette Armée ne ſe répandît ſur leurs Terres. Il vint de leur part des Envoyez pour prier le Roy, que puiſqu'il étoit en armes pour l'avantage de l'Allemagne, il voulût bien ne la pas ruïner & ne pas paſſer plus outre. Ils l'aſſeurérent qu'ils avoient déja député, & qu'ils députeroient encore à l'Empereur, pour l'obliger à un accommodement, dont Sa Majeſté très Chrêtienne & ſes Alliez fuſſent contens, & qu'ils avoient tout lieu d'eſpérer qu'on les écouteroit. Mémoires de Brantome T. 2.

Il arriva auſſi une Ambaſſade de la part des Cantons Suiſſes, pour faire au Roy la même priére, principalement en faveur de Strasbourg & des dépendances de cette ville & du Suntgau qui les en avoient fortement ſollicitez. Ces Ambaſſadeurs le trouvérent aux Deux Ponts, où il étoit venu de Veiſſembourg, & le ſuppliérent par la conſidération qu'il avoit toûjours eu pour leurs Maîtres, d'épargner des pays d'où ils tiroient leur ſubſiſtance, & avec leſquels ils avoient une alliance très-étroite.

Le Roy qui voyoit le paſſage du Rhin impoſſible, ou du moins qui n'oſoit s'expoſer à le paſſer ſans être Maître de Strasbourg, fut bien aiſe de ſe faire un mérite auprès des Suiſſes, d'une choſe qu'il avoit déja réſoluë. Il leur dit que pour leur marquer les grands égards qu'il avoit pour eux, il alloit faire repaſſer ſon Armée en Lorraine; & il le fit peu de jours après.

Mais dans la vérité, outre les difficultez qu'il avoit à faire ſubſiſter ſes Troupes en ces quartiers-là, deux autres raiſons le déterminérent à cette retraite pour ſe raprocher de ſes frontiéres. La premiére étoit que Martin Roſſem, un des Généraux de l'Armée Impériale aux Pays-bas, faiſoit de grands ravages dans la Champagne, où il s'étoit emparé de Stenay: la ſeconde que l'Electeur de Saxe lui avoit mandé le réſultat des conférences qu'il avoit euës à Lintz avec le Roy des Romains, où il avoit paru de grandes diſpoſitions à l'accommodement des Allemands avec l'Empereur. L'Electeur lui faiſoit ſçavoir que le Roy des Romains conſentoit à la délivrance du Lantgrave, pourvû que les Confederez miſſent bas les armes; qu'il propoſoit d'aſſembler une Diéte, pour y régler les différends touchant la Religion & le Gouvernement de l'Allemagne; qu'il avoit eu beaucoup de peine à accorder que le Roy de France fût compris dans le Traité; mais que comme on ne vouloit point paſſer outre ſans cela, il avoit été contraint d'accepter auſſi cet article, & de promettre qu'on écouteroit les propoſitions que Sa Majeſté voudroit

Raiſons qui le déterminérent à ſe raprocher de ſes frontiéres.

Sleidan loc. cit.

Digitized by Google

1552. droit faire. & qu'on auroit égard aux intérêts des Seigneurs ou Gentilshommes Allemands proſcrits, pourvû qu'ils ſe ſoumiſſent aux conditions que l'Empereur exigeroit d'eux. L'Electeur ajoûtoit qu'étant preſſé par le Roy des Romains, de commencer à travailler à l'accommodement ſur ce projet général, il avoit répondu qu'il falloit avant toutes choſes avoir l'agrément de ſes Alliez : qu'ainſi il prioit le Roy de lui faire ſçavoir ſur cela ſes intentions, & que quand il les ſçauroit, il ſe rendroit à Paſſau, où l'on étoit convenu de ſe raſſembler le vingt-ſixiéme de May.

Ces lettres de l'Electeur étoient arrivées à l'Armée Françoiſe l'onziéme du même mois., & firent croire au Roy que ce Prince étoit dans une diſpoſition toute différente de celle où il étoit en effet, & qu'il penſoit à faire la paix ; mais il en fut bien-tôt détrompé : car l'Electeur ſçachant que l'Empereur aſſembloit des Troupes vers Inſpruck en intention de ſe mettre en état de faire un Traité plus avantageux, il réſolut par le conſeil de l'Evêque de Bayonne de le prévenir, & marcha dans l'eſpérance même de l'enlever.

Sleidan. Liv. 24.

L'Electeur de Saxe marche contre les Impériaux.

Il s'approcha avec beaucoup de diligence, le dix-ſeptiéme de May, de Fuſſen ville ſituée au pied des Alpes ſur la riviére de Lech, & envoya de-là des Eſpions, pour découvrir ſi les paſſages des montagnes étoient gardez. Ils lui rapportérent que les Impériaux s'en étoient ſaiſis, & qu'ils s'y étoient tellement retranchez, qu'il ſeroit difficile de les en chaſſer.

Il ne laiſſa pas d'avancer de ce côté-là, & ſe fit précéder par une troupe de ſoldats d'élite qui firent quelques priſonniers, dont il apprit l'état d'un Camp que les Impériaux avoient formé auprès de la ville de Reute.

Le lendemain il marcha avec toute ſon Infanterie & deux cens Cavaliers à Fuſſen, & donna avec tant de furie ſur huit cens Impériaux qui gardoient un défilé avec deux piéces de campagne, qu'il les força & les mit en déroute. La fuite de ceux-cy répandit la terreur au Camp de Reute. L'Electeur y arriva peu de temps après, le mit en déſordre, & mille des ennemis y furent tuez ou pris ou noyez dans le Lech.

Il prend la ville d'Ernberg & oblige l'Empereur à fuir d'Inſpruck où il étoit.

Le jour ſuivant, voulant profiter de la peur des Impériaux, il alla attaquer le Château d'Ernberg place très-forte, où il y avoit une groſſe garniſon & un aſſez grand nombre de Troupes aux environs. Il l'emporta l'épée à la main, fit près de trois mille priſonniers ſans avoir perdu que très-peu de Soldats, & arriva en deux jours de marche à Zirlen à deux lieuës d'Inſpruck, où il eſpéroit ſurprendre l'Empereur. Mais dès que ce Prince eut ſçu la priſe d'Ernberg, il ſortit ſans tarder d'Inſpruck tout malade qu'il étoit, & ne s'arrêta point, qu'il ne fût arrivé à Villac ſur la Drave dans la Carinthie, ſuivi du Roy des Romains & de toute ſa Cour, en un équipage tel qu'on peut ſe l'imaginer dans une fuite auſſi précipitée & auſſi peu prevûë que celle-là. La terreur ſe communiqua juſqu'à Trente ; les Prélats & les Theologiens tant Al-

Lettres du Cardinal de Ferrare au Roy au Recueil de Mr. de Lamoignon vol 15.

le-

lemands qu'Italiens en ſortirent ; & le Pape fut obligé de ſuſpendre le Concile. 1552.

L'Empereur peu de jours avant ſa fuite avoit donné la liberté à Jean Frederic ancien Electeur de Saxe, ſoit parce qu'il prévoyoit qu'il ſeroit contraint de la lui accorder par le Traité qu'on projettoit de faire à Paſſau, & qu'il ne vouloit pas paroître avoir fait grace à l'Electeur par force, ſoit qu'il voulût intimider Maurice en mettant ce concurrent en état de lui diſputer l'Electorat, & de mériter d'y être rétabli par les ſervices qu'il pourroit rendre au parti Impérial, contre celui à qui on avoit donné ſa place, & qui en étoit ſi peu reconnoiſſant. Frederic lui-même fit parfaitement ſa Cour à l'Empereur, en témoignant comme il fit, qu'il aimoit mieux lui être redevable de ſa liberté qu'à Maurice ; & quoiqu'il eût permiſſion de ſe retirer où il jugeroit à propos, il le ſuivit dans ſa fuite juſqu'à Villac.

Il ſe rend enſuite à Paſſau, où l'on tient des Conférences pour la paix.

Maurice après avoir abandonné à ſes ſoldats tout ce qui ſe trouva à Inſpruck appartenir à l'Empereur, aux Eſpagnols & au Cardinal Evêque d'Ausbourg, ſe rendit à Paſſau au jour marqué, qui étoit le vingt-ſixiéme de May, & voulut que ſes Troupes obſervaſſent la Tréve, qui, ſelon qu'on en étoit convenu, devoit commencer ce jour-là, & durer les quinze jours ſuivans, afin qu'on pût travailler à la paix avec plus de liberté.

Le Roy des Romains, Albert Duc de Baviére & les Evêques de Strasbourg, & d'Aichſtadt, s'y trouvérent de la part de l'Empereur, & les Electeurs & pluſieurs Princes de l'Empire y envoyérent auſſi leurs Députez.

La premiére aſſemblée ſe tint le premier jour de Juin. L'Electeur de Saxe y expoſa les motifs qui l'avoient obligé à prendre les armes, fit un grand détail des entrepriſes par leſquelles on avoit donné atteinte à la liberté Germanique, & demanda qu'on y apportât des remédes efficaces. Sleidan Liv. 24.

Les Interceſſeurs (c'eſt le nom qu'on donnoit à ceux qu'on avoit choiſis, pour être comme les Médiateurs entre l'Empereur & les Confederez) approuvérent fort le diſcours de l'Electeur ; mais ils ajoûtérent que tous ces griefs regardant tout le corps Germanique, il leur ſembloit convenable, que la choſe fût traitée dans une Diéte générale & réguliere de l'Empire, que l'Empereur le ſouhaitoit ainſi ; qu'on devoit avoir pour lui cette déférence, & que c'étoit un moyen de l'engager à donner aux Confédérez une entiére ſatisfaction.

Deux jours après on donna audience dans une autre aſſemblée à l'Evêque de Bayonne, qui releva avec beaucoup d'éloquence le zéle du Roy ſon Maître pour la liberté de l'Allemagne, l'extrême deſir qu'il avoit de voir les anciennes alliances des deux Nations bien rétablies pour l'avantage de l'une & de l'autre, & les grandes dépenſes qu'il avoit faites, en cette derniere occaſion, pour ſeconder le courage de ceux qui s'étoient enfin réſolus à tirer leur patrie de l'oppreſſion. Il dit qu'à la vérité le Roy ſon Maître avoit été un peu ſurpris, qu'après l'avoir engagé

Digitized by Google

1552. dans une guerre d'auſſi grande conſéquence que celle-là, on eût ſi-tôt parlé de paix, & dans un temps où l'on pouvoit pouſſer l'ennemi avec tout l'avantage poſſible ; mais que comme il ne l'avoit entrepriſe que pour l'avantage des Princes d'Allemagne, il ne s'oppoſeroit point à la paix, ſi elle aſſûroit leur liberté, & procuroit la délivrance de Monſieur le Lantgrave, & qu'il eſpéroit ſeulement d'eux qu'on y auroit quelque égard à ſes intérêts particuliers, & aux uſurpations que l'Empereur avoit faites ſur la France, pour l'obliger à lui en faire raiſon.

La réponſe que l'aſſemblée fit faire à l'Ambaſſadeur, contenoit de grands remercimens du zéle que le Roy Très-Chrétien avoit fait paroître pour le bien de l'Empire, de la bonté qu'il avoit de ne point s'oppoſer à la paix, qui devoit produire la liberté du Lantgrave & de grands avantages à toute l'Allemagne; qu'à l'égard des uſurpations que Sa Majeſté prétendoit avoir été faites par l'Empereur ſur la France, elle pourroit les marquer en particulier dans un mémoire, & que les Princes ſe feroient un plaiſir d'employer leurs bons offices auprés de l'Empereur pour ce ſujet.

De la maniere dont l'Ambaſſadeur de France voyoit les eſprits diſpoſez, il ne s'étoit pas promis une plus favorable réponſe. Il la fit ſçavoir au Roy, qui écrivit aux Princes confédérez, une lettre où il affectoit de paroître plus content d'eux qu'il ne l'étoit en effet, & qui ne contenoit guéres autre choſe que ce que l'Evêque de Bayonne avoit dit dans ſa harangue. Elle fut luë dans l'Aſſemblée, & donna lieu au Roy des Romains de faire une invective contre la France dans le ſtile ordinaire de la Maiſon d'Auſtriche. Il l'appuya principalement ſur la conſpiration du Roy avec les Turcs contre les Princes Chrétiens, & ſe fit fort de montrer par des lettres interceptées d'Aramon Ambaſſadeur de France à la Porte, & par d'autres du Général des Turcs en Hongrie, que tous les ravages que ces Infidéles avoient faits ſur mer & ſur terre les années précédentes, & ceux qu'ils ſe préparoient encore à faire celle-ci, n'étoient que des effets des intrigues de la France, & de l'animoſité du Roy contre la Maiſon d'Auſtriche, qu'il s'étoit propoſé de détruire par les voyes les plus criminelles : mais l'Electeur de Saxe, qui étoit réſolu de mettre fin aux longueurs affectées de l'Empereur, prit la parole & dit que ce n'étoit point de quoi il s'agiſſoit, que la Tréve étoit finie, & qu'il le prioit de déclarer la réſolution de l'Empereur ſur la liberté du Lantgrave, & ſur les autres points pour leſquels on étoit aſſemblé.

Elle eſt concluë ſans y comprendre les interêts du Roy.

Le Roy des Romains repartit qu'il n'avoit point encore les derniers ordres de l'Empereur, & qu'il demandoit encore quelque temps pour les aller prendre lui-même & les rapporter à l'Aſſemblée. Il obtint avec peine la prolongation de la Tréve juſqu'au treiziéme de Juillet, & dès que ce jour fut paſſé on recommença les hoſtilitez, juſqu'à ce qu'enfin le dernier jour de ce même mois la paix fut concluë à ces conditions: que les Confédérez mettroient bas les armes avant le douziéme du mois d'Août ; que leurs Troupes paſſeroient au ſervice du Roy des Romains s'il

Sleidan Liv. 24.

Digitized by Ge

s'il le ſouhaitoit ; que le Lantgrave ſeroit mis en liberté & rétabli dans ſa ville de Rhinfeld, en promettant d'obſerver l'accord qu'il avoit fait avec l'Empereur, lorſqu'il fut arrêté ; que les Electeurs de Saxe & de Brandebourg & Volfang Duc des deux Ponts ſeroient ſa caution ; que l'Empereur dans ſix mois aſſembleroit une Diéte générale, pour ſatisfaire les Princes de l'Empire ſur leurs griefs & ſur l'article de la Religion; que cependant il y auroit liberté de conſcience ; que ceux de la Confeſſion d'Ausbourg auroient place dans la Chambre Impériale dont ils avoient été exclus ; que pour ce qui concernoit le Roy de France, l'Electeur de Saxe ſe chargeroit de préſenter à l'Empereur le mémoire des demandes de ce Prince, & que le Marquis Albert de Brandebourg ſeroit auſſi compris dans le Traité, pourvû que dans le douziéme d'Août il deſarmât, & que s'il ne le faiſoit pas, lui & tous les autres qui ſuivoient ſon parti ſeroient déclarez ennemis de l'Empire. Tel fut le Traité de Paſſau que les Luthériens ont toûjours regardé comme le fondement ſolide de leur ſûreté ſur le point de leur Religion, & de l'impunité avec laquelle les Princes & les villes d'Allemagne qui l'avoient embraſſée, la profeſſérent & l'établirent dans leurs Etats. 1552.

Dès que la paix fut ſignée, l'Evêque de Bayonne ſe retira, voyant bien qu'il n'y avoit plus rien à eſpérer en faveur de la France, de l'Electeur de Saxe, qui étant venu à bout des deux choſes qu'il prétendoit, ſçavoir de la délivrance du Lantgrave, & de ſe faire le Chef du Parti Proteſtant, ſe mettroit deſormais fort peu en peine des intérêts du Roy. Ce n'eſt pas qu'on n'eût pû faire encore quelque fond ſur le Marquis Albert de Brandebourg, qui s'étoit toûjours oppoſé au Traité de Paſſau, & n'avoit point voulu y être compris. Il faiſoit actuellement une rude guerre aux Princes & aux villes Catholiques, & portoit même dans ſes Etendarts les Armes de France. Mais ſoit qu'on ne le crût pas aſſez fort, pour tenir tête à l'Empereur, ou qu'on ſe défiât de ſa conſtance, ou que le prétexte de la captivité du Lantgrave & du Duc Frederic de Saxe, & de la protection de la liberté d'Allemagne, ne ſubſiſtant plus, on appréhendât que la ligue de la France avec les Princes Proteſtans, ne parût odieuſe, on ſe contenta d'entretenir des liaiſons ſecretes avec ce Prince.

Tandis que tout cela ſe paſſoit en Allemagne, le Roy étoit rentré en France avec ſon Armée. A la nouvelle de ſon approche les Impériaux ſortirent de la Champagne, & abandonnérent Stenay, pour couvrir le Luxembourg.

Son Armée entre dans le Luxembourg & le ravage.

Les François firent dans cette Province ce que les ennemis avoient fait en Champagne, & ravagérent tout le pays. L'Amiral d'Annebaut étant venu joindre le Roy avec un nouveau corps de Troupes, on aſſiéga Damvilliers qui fut pris après quelque réſiſtance ; & Rabodange en fut fait Gouverneur. Le Comte de Mansfel ne tint guéres plus longtemps dans Yvoy, quoique cette place fût alors très-bien fortifiée. Montmedi fut encore plus mal défendu, & ſe rendit. Le Maréchal de la Marck prit Bouillon, & le Roy le remit en poſſeſſion de cette place, qui tren-

Digitized by Google

1552. trente ans auparavant avoit été enlevée par l'Empereur à Robert de la Marck pere de ce Maréchal. Trelon, Glayon, Chimay & quelques autres petites places ne purent tenir devant l'Armée Françoiſe, qui, après ces conquêtes ſe trouvant extrêmement fatiguée par le voyage d'Alſace, par tant de ſiéges, & encore plus par les pluyes exceſſives qu'il fit alors, fut en partie miſe en quartier de rafraîchiſſement, & en partie congédiée, pour épargner la dépenſe, quoiqu'on ne fût encore qu'au mois de Juillet.

Cependant l'Empereur raſſûré par le Traité de Paſſau, & par les Troupes qui lui venoient tant d'Italie que d'Eſpagne, par celles qu'il avoit fait lever dans le Tyrol & dans tous ſes autres Domaines, ne reſpiroit que la vengeance contre la France, bien qu'il la diſſimulât, & qu'il prît pour prétexte de ſon armement le ſecours de la Hongrie, où Mahomet Bacha aſſiégeoit actuellement Agria. Pour mieux cacher ſon deſſein, une partie des Princes Proteſtans lui ayant laiſſé la diſpoſition de leurs Troupes, il fit partir pour la Hongrie l'Electeur de Saxe avec un corps aſſez nombreux, & fit courir le bruit, que dans peu il le ſuivroit; mais dès que ſon Armée fut aſſemblée, il marcha du côté du Rhin, non pas, à ce qu'il publioit, pour attaquer le Roy de France; mais le Maquis Albert de Brandebourg déclaré ennemi de l'Empire, & qui continoit ſes ravages dans les Archevêchez de Tréves & de Mayence & aux environs de Spire.

Thuanus Lib. 8.

L'Empereur de ſon côté s'avance juſques ſur le Rhin. Sleidan L. 24.

Il prit ſon chemin par Ausbourg, par Ulm, par le Virtemberg, par Strasbourg, où il entra avec une partie de ſa Cour. Il y fit beaucoup de careſſes aux Bourgeois, les loua fort de la conduite qu'ils avoient tenuë à l'égard du Roy de France, & fit paſſer le Rhin à ſon Armée le vingtiéme Septembre. Il alla de-là à Haguenau & puis à Landau, où il ſéjourna ſeize à dix-ſept jours, pour faire repoſer ſes Troupes, attendre ſon gros canon & des munitions, & une partie de ſon Armée qui n'avoit pas pû encore le joindre.

Albert de Brandebourg s'éloignoit à meſure qu'il voyoit avancer l'Empereur, & ayant paſſé la Moſelle, ſe jetta dans le Luxembourg, où il fit ſes ravages ordinaires, & repaſſa de-là en Lorraine réſolu de s'accommoder ou avec ce Prince, ou avec le Roy de France, ſelon que l'un ou l'autre lui feroit de plus grands avantages.

Dès que le Roy avoit vû l'Empereur prendre ſa marche du côté du Rhin, il s'étoit bien douté que l'orage alloit fondre ſur ſon Royaume. Il ne douta plus que ce Prince n'en voulût à Toul, à Verdun & à Metz dont la priſe l'avoit picqué juſqu'au vif, parce que ces places ſervant de boulevart à la Champagne, l'empêcheroient déſormais de pénétrer dans cette Province, qu'il regardoit comme l'endroit le plus foible de la France, & par où il l'avoit toûjours attaquée avec ſuccès : mais autant que l'Empereur étoit réſolu à faire les derniers efforts pour venir à bout de cette entrepriſe, autant le Roy l'étoit-il à ne rien oublier, pour l'empécher d'y réuſſir.

Il

Digitized by

Il envoya ſur cette frontiére dès le commencement du mois d'Août en qualité de ſon Lieutenant, François de Lorraine Duc de Guiſe, qui avoit pris ce titre après la mort de Claude ſon pere arrivée depuis quelque temps, & avoit cédé celui de Duc d'Aumale à Claude ſon cadet. Le Duc de Guiſe étoit un Prince à qui il ne manquoit nulle des qualitez de corps, d'eſprit & de cœur requiſes pour former un Héros. Il avoit déja donné en pluſieurs occaſions des preuves de ſa valeur & de ſa prudence, & avec un ſi grand mérite, il poſſédoit pour le faire valoir, la faveur de ſon Maître.

1552. *Meſures du Roy pour le prevenir.* Thuanus l. 8. Belcar Lib. 16. Annales de France, L. 6. &c.

Une ſi importante occaſion lui fournit un théatre digne de ſes grands talens, & un moyen de parvenir à ce haut point de gloire & de réputation dans la guerre, où perſonne de ſon temps ne l'égala.

Dès qu'il fut arrivé en Lorraine, toute ſon application fut de mettre la ville de Metz en état de faire une vigoureuſe défenſe, prévoyant bien que l'Empereur s'attacheroit à cette place, dont le ſort ſeroit ſuivi de la perte ou du ſalut tant de Thoul que de Verdun: c'étoit-là effectivement le deſſein de l'Empereur qui éclata bientôt après. Ce que je vais raconter de ce fameux ſiége, je le tirerai pour la plûpart de la relation du Sieur de Salignac qui y étoit, & qui en a fait un détail exact & en homme très-entendu.

Il met la ville de Metz en état de ſe bien défendre contre les Impériaux qui avoient deſſein de l'aſſiéger. Relation du Siége de Metz par Salignac.

Metz qui avoit alors huit à neuf mille pas de tour, eſt ſitué au confluans de la Moſelle & de la Seille qui l'environnent de toutes parts, excepté entre le midi & l'occident. Elle n'avoit point de dehors, car on n'en faiſoit guéres encore en ce temps-là autour des places; & puis les Bourgeois l'avoient toûjours cruë aſſez fortifiée par les riviéres; & du côté où elles ne l'entourent point, ils s'étoient contentez de faire une eſpéce de gros boulevart rond élévé devant la porte appellée Champeneſe, qui depuis a été murée. Le corps de la place étoit très-mal flanqué, les murailles ſans ramparts, les foſſez très-étroits; comblez en quelques endroits, où il y avoit des chaumiéres & des jardinages: en un mot elle étoit dans l'état où ſe trouvent ordinairement les villes après une longue paix, quand elles n'appréhendent point d'être attaquées.

Le Duc de Guiſe commença par faire raſer les Fauxbourgs: il fit faire avec beaucoup de diligence pluſieurs Cavaliers au dehors, pour y mettre du canon; on éleva & on fortifia d'un bon rampart la muraille en divers endroits, & l'on conſtruiſit derriére de forts & amples retranchemens, pour ſuppléer autant qu'il ſeroit poſſible au défaut du corps de la place par tout très-mauvais. Le Duc mettoit lui-même la main à l'œuvre, & animoit par ſon exemple les Bourgeois, les Soldats, les Officiers; & il profita ſi bien du retardement de l'Empereur auprès de Landau, que les ouvrages pour la plûpart furent achevez à temps.

Il fit entrer dans la place des vivres & des munitions de guerre en abondance, mit l'artillerie en état de bien ſervir, diſtribua la défenſe des quartiers aux plus expérimentez Capitaines; & ce qui eſt un point ca-

Digitized by Google

pital en ces ſortes de rencontres, il gagna tellement le cœur des Bour-
1572. geois & des gens de guerre, que tous lui promirent de périr plûtôt que de manquer à leur devoir.

De quoi fut compoſée ſa Garniſon commandée par le Duc de Guiſe.

La garniſon, qui n'étoit d'abord que de douze Compagnies d'Infanterie, fut augmentée juſqu'au nombre de près de cinq mille hommes de pied, & d'environ ſept à huit cens chevaux, partie Cavalerie legere, partie Gendarmerie. Mais ce qui en fit la principale force, fut le grand nombre de Princes & de Seigneurs qui s'y rendirent pour ſervir la plûpart en qualité de volontaires ſous les ordres du Duc de Guiſe. Plu-

Princes & Seigneurs qui s'y renfermérent.

ſieurs Princes de la Branche Royale de Bourbon ſe renfermérent dans la ville. Jéan de Bourbon Comte d'Anguien étoit du nombre. Ce n'étoit pas ce Comte d'Anguien fameux par la bataille de Cériſolles : il étoit mort un an après ſa glorieuſe victoire par un accident funeſte qui ravit à la France ce jeune Héros à l'âge de vingt-huit ans : c'étoit ſon frere qui prit après ſa mort le titre de Comte d'Anguien. Il avoit avec lui ſon cadet Louïs de Bourbon Prince de Condé, (l'un & l'autre étoient freres d'Antoine de Bourbon Duc de Vendôme) Charles de Bourbon Prince de la Roche-ſur-Yon, François de Lorraine Grand Prieur de France, René de Lorraine Marquis d'Elbeuf, tous deux freres du Duc de Guiſe, le Duc de Nemours, & Horace Farnéze Duc de Caſtro petit fils du Pape Paul III. & qui devoit bien-tôt, comme j'ai déja dit, épouſer Diane fille naturelle du Roy.

Les Seigneurs & les Capitaines les plus diſtinguez étoient le Comte de Martigues, & le Marquis de Baugé ſon frére, les Comtes de Benon, de Charny, de Nanteuil, de Créance, les Vicomtes d'Auchy & du Pont Notre Dame, les Vidames de Chartres & d'Amiens, Montmorency & Damville fils du Connétable & depuis Maréchaux de France, la Palice, Montpezat, Broſſe, de Crevecœur, Bonnivet, de Fienne, les deux Boiſdauphin freres, Canaples, Roquefeuille, Lucé, la Chapelle des Urſins, Ruffec, de Suze, Rochebaron, Clermont-Iodeve, Soubiſe, Dampierre, du Paroy, Navailles, Silly, la Rouë, Rouville, les deux freres de Torcy, Bourdeilles d'Achon, Lorges, Duras, deux Mailly le pere & le fils, Verrigny, Bugnon, la Meilleraye, Maligny, Caïlus, Joyeuſe, Mortemar, Chataigneraye, Gamache, Saint Sulpice, Levis, Seſſac, Amanzey, d'Ambre, d'Eſtrées, Carrouge, Foſſeuſe, Eſtauge, Sombernon, Sandricourt, la Roche-Chalais, Charlus, Matignon, Riberac, Malicornes, Clermont-d'Amboiſe, Saint Séverin, Tinteville, Bellenave, d'Orbec, Senneterre, Mont-jay, Murat, d'Auradé qui fut tué avant que le ſiége fût formé, Maignac, Fovion, la Curée, Nantouillet, du Sault, Monſalez, la Roche-du-Mayne, Saint Geniez, Saint Stephe, Argence, Tranchelion, Rotelin, Vitry, de Beuil, le Frete, Haraucourt, de Bueil, Bourbonne, de Theors, d'Harbouville, Cubios, Marigny, Fonterailles, Gondrin, Lameſan, d'Arnay, Crenay, Grancey, la Rochefoucault & Randan ſon frere, la Trimouille, Ferrieres, Ouarty, Haucourt, Cauſeres, Biques, Peyrelongue, Verdun, Abés, Bahus, Soley, Saint Ouen, Gour-

Gourdan, la Granche, Glenay, Chanqueuſe, Saint Aubin, Maugeron, Saint André, Bethune, Nole, Favas, Salcede, Voguedemar, Canteloup, Cornay, d'Entrague, Saint Phale, Saint Luc, Biron, Guron, Montreud, Pierre Strozzi, Lomont, du Châtelet, Paul Baptiſte Fregoſe, Paliez, du Lude, Sainte Gemme, Mobertin, la Faye, Touche-prez, Monpha, Fayolles, de Lanque & Gonnor Gouverneur de la place. Il y en avoit encore quelques autres, dont je ferai mention dans le détail du ſiége. 1552.

C'étoit avec toute cette brave Nobleſſe que le Duc de Guiſe attendoit Charles V. mais perſuadé que dans un ſiége auſſi bien que dans un Camp, la bravoure ſans diſcipline & ſans ſubordination peut produire de très-méchans effets, il aſſembla tous les volontaires, & leur déclara qu'il falloit qu'ils ſe partageaſſent en compagnies, dont chacune auroit un Chef à leur choix: mais qu'après qu'ils l'auroient choiſi, il faudroit lui obéïr, s'attacher au poſte qui leur ſeroit deſtiné, & que ceux, qui ne voudroient pas ſe ſoûmettre à ce reglement, il les prioit de ſe retirer. Perſonne n'oſa s'oppoſer à une propoſition ſi raiſonnable, & tout fut reglé & obſervé à cet égard. Belcar. Liv. 26.

Après cela il mit dehors les bouches inutiles, fit brûler les moulins des environs, tous les bleds & tous les fourrages, qu'on ne put tranſporter dans la ville, regla le nombre des chevaux & des valets de chaque Seigneur, Gentilhomme, & Officier, donna ſes ordres pour les Hôpitaux, afin que rien ne manquât aux bleſſez & aux malades, fit jetter hors de la ville toutes les bouës & autres immondices; & rien de tout ce qui pouvoit contribuer à la ſanté, à la commodité, à l'abondance de la garniſon, n'échapa à ſa vigilance. Thuanus l. 8.

Une choſe l'embarraſſoit plus que tout le reſte, c'étoit le voiſinage des Troupes du Marquis Albert de Brandebourg, par l'incertitude, où ce Prince le tenoit, s'il ſe déclareroit pour le Roy, ou pour l'Empereur. Son Armée étoit de quinze à vingt mille hommes, & ſa déclaration ne pouvoit être indifférente ni à l'un, ni à l'autre parti.

Le Roy, qui ſe défioit beaucoup du Marquis, avoit abandonné au Duc de Guiſe le ſoin de traiter avec lui, parce qu'il étoit à portée de le faire, & qu'il pouvoit mieux juger par ſes démarches de ſes véritables intentions.

Le Duc de Guiſe les eut bien-tôt pénétrées. Il ne fut guéres ſans s'appercevoir que ſa conduite étoit non ſeulement pleine d'artifice, mais encore de perfidie, & qu'il ne penſoit qu'à mériter par quelque inſigne trahiſon ſa réconciliation avec l'Empereur. Tantôt il envoyoit demander au Duc des vivres pour ſon Armée, tantôt il lui faiſoit propoſer une entrevûë; & ſon deſſein étoit de mettre la diſette dans la place, & d'arrêter le Duc, s'il eût été aſſez imprudent, pour l'aller trouver à ſon Camp.

Le Duc, qui ne vouloit pas lui fournir le prétexte qu'il cherchoit de rompre avec la France, pour pouvoir dire qu'il avoit été contraint de le faire, lui envoya deux convois de vivres l'un après l'autre: mais il s'excuſa

Digitized by Google

1552. cuſa la troiſiéme fois qu'il lui en demanda, ſur ce qu'étant prêt d'être aſſiégé, il ne pouvoit dégarnir ſes magaſins : & pour ce qui eſt de l'entrevûë, il lui répondit que le Roy l'ayant chargé de la défenſe de la place, il ne lui étoit pas permis d'en ſortir ; que s'il vouloit prendre la peine d'y venir lui-même, il y ſeroit reçu avec toute ſorte d'honneurs, & qu'on lui donneroit toute la ſatisfaction qu'il pourroit ſouhaiter. Mais comme on vit que près de quatre cens de ſes ſoldats étoient entrez dans la ville, ſous prétexte d'y venir acheter les choſes dont ils avoient beſoin, on les pria d'en ſortir, en leur diſant, que ſi dans la ſuite ils vouloient ſe fournir de quelques denrées, on les leur porteroit hors de la ville.

Cependant l'Evêque de Bayonne étoit au Camp d'Albert, moins par l'eſpérance de le retenir dans le parti du Roy, que pour éclairer ſa conduite, ſur laquelle il donnoit de fréquens avis au Duc de Guiſe, qui l'obligeoient plus que jamais à prendre de grandes précautions contre les piéges, qu'on lui tendoit. Enfin on ne douta plus qu'il ne levât bientôt le maſque, lors qu'il redemanda ſon Artillerie, qu'il avoit prié le Duc de retirer dans Metz. On la lui rendit : & dans le même temps le Roy lui envoya auprès de Pont-à-Mouſſon, où il étoit campé, la Chapelle-Biron & Gaſpard de Coligny, Colonel Général de l'Infanterie, pour tirer de lui une réponſe préciſe.

Il affecta en parlant à ces Seigneurs, de faire paroître plus d'irréſolution qu'il n'avoit fait encore. Il leur fit des difficultez ſur tout ce qu'ils lui propoſérent, & les renvoya avec des réponſes générales. Sur quoi le Connétable, qui aſſembloit un corps d'armée à Saint Mihel en Lorraine, réſolut de regarder deſormais ce Prince comme ennemi, & envoya ordre à tous les Capitaines, qui étoient en campagne, de ſe tenir ſur leurs gardes.

L'Armée Impériale s'en approche.

Sur ces entrefaites une partie de l'Armée Impériale arriva aux environs de Metz le dix-neuviéme d'Octobre, ſous les ordres du Duc d'Albe & du Marquis de Marignan Colonel Général de l'Infanterie Italienne, qui étoient les deux Chefs principaux de cette Armée. Ce corps étoit de quatorze mille hommes de pied & de quatre mille chevaux, qui s'avancérent juſqu'à un grand quart de lieuë de la ville ; & les deux Généraux eſcortez de quelques eſcadrons vinrent la reconnoître ſur la colline de la Belle Croix, vis à vis de la porte de ſainte Barbe, entre le Septentrion & l'Orient.

Le Duc de Guiſe fit faire diverſes petites ſorties, pour eſcarmoucher ſous les ordres des Sieurs de Broſſe, de Randan, de Pierre Strozzi, & du Capitaine Favas, tandis que des batteries de canon, qu'il avoit élevées ſur les plateformes de quelques clochers de la ville, tiroient ſans diſcontinuer. Ce grand feu, qui leur tua beaucoup de monde, les obligea de s'éloigner. Ils perdirent près de deux cens hommes dans ces eſcarmouches, & connurent dans cette petite occaſion par la réſolution des ſoldats, & par la conduite des Capitaines, qu'ils avoient affaire à des gens, dont ils devoient attendre une vigoureuſe défenſe : mais du côté

Digitized by

Tom V. page 486

PL
de METZ
Par CH

le Camp des Espagnols.

Camp de Barbançon

Moselle et Seille

Prairie ou se faisoient
Escarmouches entre les
françois et ceux du Marquis

S. Martin

côté de la garniſon le Sieur de Marigny Picard y fut tué, les Capitaines Saint Aubin & Soley & la Vavre ſon Enſeigne y furent bleſſez: celui-ci, Monpha & Silly moururent de leurs bleſſures: Mey-Robert y fut pris, & il y eut cinq ſoldats tuez, & dix ou douze bleſſez. 1552.

Le Duc de Guiſe, qui s'attendoit à être inveſti dès-ce jour-là, fut ſurpris d'apprendre que les ennemis s'étoient retirez à une lieuë & demie de la ville, & ſe ſervit de cette retraite, pour brûler la plûpart des villages des environs, & achever le dégât dans la campagne: & la nuit ſuivante Paul Baptiſte Frégoſe alla attaquer avec de la cavalerie un de leurs quartiers, où l'allarme fut ſi chaude, que toute l'armée ſe mit ſous les armes.

Mais dès le lendemain matin elle s'approcha tous les tambours ſonnans; & on les vit paroître à la pointe du jour ſur le Mont Chaſtillon, où ils placérent leur parc d'artillerie. Ils étendirent de ce côté-là les derriéres de leurs quartiers juſqu'à Grimont, & puis à gauche & à droite depuis la Moſelle juſques vis à vis la porte des Allemands.

Alors le Duc de Guiſe partagea entre les Princes & les principaux Officiers les divers quartiers de la ville, ſuivant le plan qu'il en avoit fait. Il chargea le Comte d'Anguien & le Prince de Condé de la défenſe du terrain depuis la porte Saint Thibaud juſqu'à la riviére de Seille, le Prince de la Rocheguyon de celui du bas Pont des Barres juſqu'à la Tour des Charriers, le Duc de Nemours, de celui qui s'étendoit depuis les grilles du Gravier juſqu'à un grand retranchement, qu'il avoit fait tirer du bord de la baſſe Seille juſqu'à la muraille, qui eſt arroſée de la Moſelle à l'extrémité de la ville entre le Septentrion & l'Orient, & où elle étoit tout à fait commandée par la montagne d'Eſirmont, dite autrement de la Belle Croix. Il poſta à ce retranchement Meſſieurs de Montmorenci, Damville, & de Gonnor, & depuis là juſqu'aux moulins de la Seille le Marquis d'Elbeuf & Pierre Strozzi. Horace Farneze prit ſon poſte entre les portes Champeneſe & de Saint Thibault, le Vidame de Chartres depuis la Tour des Charriers juſqu'à Pontiffroy, le Comte de la Rochefoucault à la plate forme de la porte Meſelle: Et le Comte de Rendan avec ſa Compagnie des Gendarmes & celle de Meſſieurs de Guiſe & de Lorraine, devoit être dans la place du Change toûjours preſt à porter du ſecours aux endroits, où il en ſeroit beſoin.

Et ſe retranche ſur le Mont Chaſtillon.

Les Impériaux demeurérent campez & occupez à ſe retrancher ſur le Mont Chaſtillon juſqu'au dernier d'Octobre, que le Duc de Holſtein & les Seigneurs d'Egmond & de Boſſu arrivérent avec l'armée, qu'ils amenoient des Pays-bas. Il y eut ſeulement quelques eſcarmouches de ce côté-là, & du côté de la porte Champeneſe entre l'Occident & le Midy. Ils commencérent la nuit ſuivante à établir une batterie ſur la montagne de la Belle Croix, & étendirent leurs quartiers à leur gauche depuis la Belle Croix juſqu'à la riviére de Seille.

Elle paſſe la Seille & prend ſon poſte de l'autre côté

Le Duc de Guiſe n'avoit pas douté que la principale attaque ne dût ſe faire du côté de la Belle Croix, parce que cet endroit étoit par lui-même le plus foible de la ville; que les deux Généraux y avoient pris leur quartier,

Digitized by Google

1552. tier, & fait élever une batterie, & commencer une tranchée : mais ſoit qu'ils euſſent été informez du grand retranchement, dont j'ai parlé, qu'on avoit fait en cet endroit, ou qu'ils fuſſent extrémement incommodez de l'artillerie, qu'on avoit plantée ſur quelques plateformes, & qui battoit toute la deſcente de la colline de la Belle Croix, ils changérent de deſſein; & le ſecond de Novembre le gros de l'armée décampa de là ſans tambour, & faiſant un circuit ſur la gauche hors de la portée du canon, vint paſſer la Seille, & prendre ſon poſte vis à vis de la porte de Sàint Thibault & de la porte Champeneſe entre le Midy & l'Occident.

Ce mouvement toutefois ne put ſe faire ſi ſecretement, que le Duc de Guiſe ne s'en apperçût. Il fit ſortir une partie de ſa garniſon en pluſieurs troupes ſous les ordres de Pierre Strozzi, d'Horace Farneze, du Prince de la Roche-Sur-Yon, & du Duc de Nemours. Lui-même ſortit avec ſix cens chevaux, pour les ſoûtenir : & à la faveur des hayes & des foſſez, où l'on jetta des Arquebuſiers, on tua beaucoup de monde aux ennemis. Ils ne purent jamais couper aucune de ces troupes, dont il n'y eut que cinq ou ſix ſoldats tuez, & Maugeron & de Bueil bleſſez.

Il entra encore vers ce temps-là vingt ou trente Gentilshommes dans la place; & ce fut le dernier renfort qu'elle reçut. Le Duc d'Albe ayant établi ſon Camp tout à l'entour, il ſe logea lui-même vis à vis de la porte Champeneſe, vers laquelle il fit ouvrir la tranchée : & le quartier de l'Empereur, qui étoit demeuré à Thionville fort incommodé de la goutte, fut marqué au Château de la Orgne entre la même porte & celle de Saint Thibault.

Le Marquis de Brandebourg ſe déclare pour l'Empereur.

Sur ces entrefaites Albert de Brandebourg prit à la fin ſon parti. Le Duc d'Albe & l'Evêque de Bayonne traitoient en même temps avec lui, celui-ci en perſonne, & l'autre par des Agens ſecrets. Ce qui le hâta de conclure avec l'Empereur, fut que le Connétable avoit déja ſon armée aſſemblée à Saint Mihel. Elle étoit de trente mille fantaſſins & de huit mille chevaux: & le Marquis appréhenda que ce Seigneur ne vînt fondre ſur la ſienne, dont les troupes faute de paye deſertoient en grand nombre.

Il écrivit au Roy qui étoit à Reims, qu'il voyoit bien que Sa Majeſté n'agréoit pas ſon ſervice ; que cela étant ainſi, il étoit réſolu de ſe retirer avec ſes troupes en Allemagne, pourveu qu'on ne voulût pas lui couper le paſſage.

Le Roy, qui appréhendoit beaucoup plus de lui qu'il n'en eſpéroit, fut ravi de cette propoſition. Il envoya là-deſſus ſes ordres à l'Evêque de Bayonne, & ordonna cependant au Duc d'Aumale de côtoyer l'armée du Marquis, pour empêcher les grands deſordres, que les Allemands faiſoient par tout où ils paſſoient.

Albert vint ſe camper auprès de Thoul, où il ſéjourna quinze jours, faiſant des ravages effroyables, nonobſtant les lettres que le Duc d'Aumale lui écrivoit, pour le prier de les empêcher, & de ſe retirer au plû-

Digitized by Google

plûtôt de deſſus les Terres de France, ſuivant ſa promeſſe. Il ne répondoit à cela que par des plaintes, de ce que les gens du pays aſſommoient ſes ſoldats par tout où ils les rencontroient, demandant qu'on lui en fît juſtice. 1552.

Sur cela le Duc écrivit au Roy, qu'il ſçavoit de bonne part qu'Albert agiſſoit de concert avec le Duc d'Albe; qu'il ne falloit plus ménager ce traître; & que ſi Sa Majeſté vouloit renforcer ſon Camp volant de deux cens hommes d'armes, il lui en rendroit bon compte.

Le Roy les lui envoya ſous la conduite de Bourdillon: mais avant qu'ils l'euſſent pû joindre, Albert décampa: & comme il vit que le Duc d'Aumale ne le perdoit point de vûë, & qu'il le ſuivoit toûjours avec ſon petit Corps d'environ deux cens hommes d'armes & de cinq cens Cavaliers, il appréhenda qu'il ne le chargeât à quelque paſſage: c'eſt pourquoi il prit la réſolution de le prévenir, & l'attaqua auprès de Saint Nicolas.

Il ſurprend près de Thoul un quartier de l'Armée du Roy.

Le Duc d'Aumale le reçut avec plus de valeur, qu'il n'avoit eu de précaution contre une telle ſurpriſe, dont il auroit dû ſe donner de garde: mais accablé par le grand nombre, il fut entiérement défait: & ſon cheval ayant été tué ſous lui, il fut pris bleſſé de trois coups de piſtolet. Nancey, de Vaux, la Motte, d'Uſſeau, Saint Forgeu, Conches, de Caſtres, & pluſieurs autres Gentilshommes au nombre de deux cens demeurérent ſur la place, après avoir vendu chérement leur vie. D'O & d'Eſguilly & le Baron des Guerres furent pris avec le Duc. René de Rohan le fut auſſi: & comme deux ſoldats, auſquels il s'étoit rendu, diſputoient l'un contre l'autre à qui l'auroit, un troiſiéme ſurvint, qui, pour vuider la querelle, le tua brutalement. Après quoi Albert de Brandebourg ayant quitté l'écharpe blanche, & pris la rouge, alla droit au Camp devant Metz, menant en triomphe le Duc d'Aumale. Il prit ſon quartier au Mont S. Quentin au delà de la Moſelle vis à vis de la porte aux Mores entre le Septentrion & l'Occident, & acheva d'enfermer entiérement la ville, d'où l'on avoit encore quelque liberté de ſortir par ce côté-là.

Le Duc de Guiſe n'en eſt que plus animé à défendre la Ville aſſiégée.

Le Duc d'Albe envoya un Trompette au Duc de Guiſe, pour lui apprendre la défaite, la priſe, & les bleſſures du Duc d'Aumale, qui l'affligérent beaucoup: mais qui ne firent que l'animer à ſe mieux défendre: & il comptoit ſi fort ſur la bravoure de ceux qui le ſecondoient dans ce ſiége, & ſur les bonnes meſures qu'il avoit priſes, qu'il envoya au Roy Thomas Delvéches, lui dire qu'il ne devoit point avoir d'inquiétude pour la ville de Metz; qu'il pouvoit tirer ſon armée de Lorraine, & l'employer ailleurs; & qu'il lui répondoit pour le moins de dix mois de défenſe.

Ce fut dans ce même temps qu'il découvrit une conſpiration, tramée par le bâtard de Fontanges, & par un nommé Clavieres avec les Impériaux. Celui-ci mourut de maladie avant que ſon procès lui fût fait, & l'autre fut exécuté ſur la fin du ſiége.

Le

Digitized by Google

Le vingt-huitiéme le canon continuant toûjours avec la même furie, un grand pan de muraille entre les Tours de Vaſſieux & de Ligniéres tomba tout à coup. Les ennemis à cette chûte jettérent de grands cris de joye : mais cette joye ne dura guéres ; car la pouſſiére s'étant diſſipée, ils furent fort ſurpris de découvrir au delà un gros rampart bien flanqué, tout bordé d'Arquebuſiers, & la bréche de la muraille ſi roide, qu'il étoit impoſſible d'y monter. De ce rampart on voyoit dans leurs tranchées ; & les Arquebuſiers y tuérent tant de monde, qu'ils furent obligez de faire un épaulement, pour ſe couvrir. 1552.

Le Duc de Guiſe ayant eu avis que les ennemis paroiſſoient avec deſſein de donner un aſſaut à la Tour d'Enfer, fit conduire à la porte Champeneſe & au boulevart de devant, qui enfiloient cette Tour, pluſieurs piéces de canon, & eut ſoin que la bréche de la Tour fût toûjours non ſeulement bien garnie de ſoldats ; mais encore qu'elle ne fût jamais ſans quelqu'un des Princes, ou des principaux Segneurs de la garniſon.

Il fait ſommer la ville de Thoul de ſe rendre. Belle réponſe de celui qui y commandoit.

Ce fut dans ce temps-là que l'Empereur fit un détachement de deux mille chevaux & de pluſieurs enſeignes de gens de pied ſous le Comte d'Egmont, pour aller ſommer Thoul de ſe rendre. Celui qui y commandoit, s'appelloit des Clavolles. Il répondit qu'après que l'Empereur auroit pris Metz ; qu'enſuite Sa Majeſté Impériale lui auroit fait l'honneur de l'aſſiéger dans les formes, & que lui ſe ſeroit défendu auſſi longtemps que le Duc de Guiſe, on pourroit lui faire une telle ſommation, & que pour lors il verroit ce qu'il auroit à faire.

Après cette réponſe, qui fit comprendre à l'Empereur qu'en vain il avoit compté ſur la foibleſſe des places qu'il prétendoit prendre, le Comte d'Egmont retourna devant Metz, où l'Armée Impériale ſouffroit infiniment par la rigueur de la ſaiſon. On étoit aux derniers jours de Novembre. La brave contenance des aſſiégez faiſoit ſuſpendre l'aſſaut, que l'Empereur vouloit faire donner à la Tour d'Enfer ; & les ſorties, qui ſe faiſoient à toute heure, l'obligeoient à multiplier les ouvrages pour la ſeureté des tranchées & de ſon Camp.

Vigoureuſe ſortie des aſſiégez ſuivie d'une très bel e action.

Il s'en fit une le premier de Décembre du côté du port d'Oliſi : c'étoit un de leurs quartiers au Septentrion de la ville ſur la Moſelle, où ils avoient fait un grand fort à la tête de leur Pont : & c'étoit par là que les convois venoient au Camp. La ſortie étoit commandée par de Broſſe, Saint Luc, & le Capitaine Lanque. Les deux premiers à la tête de cent quarante Gendarmes, & le troiſiéme avec ſa Compagnie d'Arquebuſiers à cheval, attaquérent un grand convoi dans le temps qu'il entroit au quartier du Marquis Albert. Ils l'enlevérent, & l'envoyérent dans la ville, & pouſſérent juſques dans le Camp. On détacha ſur eux un Bataillon, dont le Commandant ayant tué d'un coup de pique le cheval du Capitaine Lanque, celui-ci ſe releva promptement, & d'un coup d'épieu perça ce Commandant. Le Bataillon fut mis en déroute : mais auſſi-tôt quinze ou ſeize Enſeignes parurent en bataille, où Albert de Brandebourg étoit en perſonne.

Digitized by Google

1554. De Broſſe fit arrêter ſa troupe, pour la rallier : & en même-temps huit cens Arquebuſiers ou Piquiers des ennemis s'avancérent ſur la gauche, & une Troupe de ſix cens chevaux ſur la droite, pour l'enveloper.

Ce mouvement ſe fit fort en deſordre, & de Broſſe en profita. Il ſepara ſes gens en deux troupes, dont il en donna une à Saint Luc, & lui commanda de charger l'Eſcadron de la droite, tandis qu'il fondroit lui-même ſur l'Infanterie de la gauche. Ils le firent avec tant de furie, & ſi à propos, que les ennemis ne pûrent tenir, & furent chaſſez juſqu'à leur gros. Quatre-vingt furent tuez, & dix faits priſonniers. Monſieur de Brabanſon, un des Généraux de l'Empereur, y fut bleſſé, & le Marquis Albert y penſa être tué d'un coup de lance, que lui porta le Baron de Torcy. Du Chaſtelet ſe débaraſſa du milieu d'une troupe d'Allemands, qui l'avoient inveſti, & vint rejoindre de Broſſe, qui voyant croître à chaque moment le nombre des ennemis, ſe retira en combattant ſous le feu des Arquebuſiers du Capitaine Favas, que le Duc de Guiſe avoit fait avancer, pour le ſoûtenir.

Cette belle action ſe fit à la vûë des trois Camps, c'eſt-à-dire de celui d'Albert de Brandebourg, de celui de l'Empereur, & de celui de la Belle Croix, d'où on découvroit les combattans. Requeſeuil, Fogeon, & de Tréves, qui étoient de la ſortie, y furent dangereuſement bleſſez, & moururent quelque temps après de leurs bleſſures. Clermont y reçut une arquebuſade à la main, & de Suſe un coup de pique, qui lui effleura le cou. Les Princes furent au deſeſpoir de n'avoir point été de cette partie : mais le Duc de Guiſe voulant leur épargner ce danger, fit faire la ſortie ſans leur en parler : & dès que de Broſſe fut dehors, il cacha les clefs de la porte.

Les trois jours ſuivans les ennemis étendirent encore leur attaque de la Tour d'Enfer plus à leur gauche vers la Moſelle, & continuérent de battre la Tour, où la bréche étoit de trois toiſes de large. Ils furent obligez la nuit du cinquiéme au ſixiéme de Décembre de changer pluſieurs de leurs canons, qui à force de tirer s'étoient fendu ; & n'oſant hazarder l'aſſaut à la bréche déja faite, commencérent à travailler ſous terre pour venir à la muraille par deſſous le foſſé.

Les principaux Ingénieurs de la place étoient deux Gentilshommes, l'un nommé Camille Marin, qui le jour d'auparavant avoit été tué d'une arquebuſade, & l'autre Saint Remy, qui par l'ordre du Duc de Guiſe fit faire de profondes traverſes vers l'endroit, où l'on conjecturoit que les ennemis conduiroient leurs travaux.

Le ſeptiéme du mois il ſe fit un grand mouvement dans le Camp, & l'on vit les tranchées toutes hériſſées de piques, comme s'il eût été queſtion de donner un aſſaut général. Toutes les Troupes de la place allérent auſſi-tôt prendre leurs poſtes ſur les ramparts & ſur le boulevart de la porte Champeneſe : mais ce ne fut qu'une fauſſe allarme, que l'Empereur donna exprès, pour voir la contenance des aſſiégez, & qui lui fit connoître la diſpoſition où ils étoient de le bien recevoir.

Le

Digitized by Google

Le huitiéme, Delvéche, que le Duc de Guiſe avoit envoyé au Roy, trouva moyen de rentrer dans la ville, & lui dit que ce Prince, ſur l'aſſurance qu'il lui avoit donnée d'une longue défenſe, alloit aſſiéger Hédin. Il lui apprit auſſi la priſe d'Albe en Piémont par le Maréchal de Briſſac : & le Duc de Guiſe la fit ſçavoir le lendemain à l'Empereur, en reconnoiſſance de la nouvelle, qu'on lui avoit envoyée au commencement du ſiége, de la priſe de Hédin par les Impériaux. 1552.

Le douziéme ils recommencérent à battre le boulevart de la porte Champeneſe, & y firent une bréche de cinquante pas : mais où ils ne pouvoient monter qu'avec des échelles : & ce lieu étoit ſi bien défendu par divers ouvrages, dont le Duc de Guiſe l'avoit fait flanquer, qu'il ne crut pas qu'ils oſaſſent hazarder là un aſſaut. En effet ils ceſſérent de tirer ſur le boulevart : mais ils achevérent de ruïner le quartier de la Tour de Vaſſieux, & y firent une autre bréche beaucoup plus grande & plus aiſée : ce qui obligea le Duc de Guiſe à faire de nouveau travailler derriére.

Ces travaux fatiguoient beaucoup plus la garniſon, que le feu des ennemis ne lui nuiſoit : mais l'exemple du Duc de Guiſe, qui ne ſe donnoit aucun repos, la lenteur des ennemis, les incommoditez qu'ils ſouffroient dans un Camp tout couvert de neiges, où l'on ſçavoit qu'il en périſſoit tous les jours un très-grand nombre par les maladies, & le ſoin que le Duc avoit que rien ne manquât aux ſoldats, les ſoûtenoit, & leur ardeur ſembloit croître, au lieu de diminuer.

Biron & Navailles firent diverſes ſorties, mais ſans s'écarter beaucoup : & dans la derniére on prit un Savoyard, qui dit au Duc de Guiſe que les mines des ennemis étoient déja fort avancées. Cet avis fut confirmé par un Gentilhomme Italien, qui ſe vint rendre le ſeiziéme de Décembre : & effectivement Saint Remy, qui faiſoit travailler continuellement à contreminer, découvrit à peu près l'endroit, où ſe faiſoit la ſappe, & entendit le bruit des inſtrumens des travailleurs.

L'Empereur rebuté ſonge à faire retraite.

Mais ſoit que les Ingénieurs Impériaux ſe fuſſent apperçus eux-mêmes que les aſſiégez contreminoient, & que les entendant travailler ſi proche d'eux, ils deſeſpéraſſent d'achever leur mine avant qu'elle fût éventée, ſoit que l'Empereur voyant la mortalité dans ſon Camp augmenter tous les jours, ne voulût pas s'expoſer à perdre le reſte de ſon Armée ſur l'eſpérance d'un ſuccès fort incertain ; il penſa à la retraite. Ce fut enſuite de deux grandes ſorties, qui ſe firent par ceux de la ville, de l'une deſquelles voulut être le Prince de Condé, déguiſé en Chevau-leger, & où il ſe fit un aſſez grand carnage des aſſiégeans.

Mais comme l'Empereur ſçavoit qu'il avoit affaire à un ennemi fort alerte, qui ne le laiſſeroit pas décamper impunément, s'il ne prenoit bien toutes ſes précautions, il ſe donna tout le temps néceſſaire pour cela, afin de ſauver ſes bagages & ſon artillerie, que les mauvais chemins devoient rendre très-difficiles à conduire.

Le lendemain de Noël, qui étoit le ſoixante & cinquiéme jour depuis l'arrivée de l'Armée devant la place, & le quarante-cinquiéme depuis

Digitized by Google

1552. que l'artillerie avoit commencé à la battre, il fit repaſſer la Moſelle à quelques piéces de canon, ſans ceſſer cependant de faire tirer des autres batteries, qui furent retirées les unes après les autres : & ce ne fut que le jour des Innocens que la tranchée fut abandonnée.

1553. *Il leve le ſiége & met ſes Troupes en ſureté.* Le deuxiéme de Janvier l'Empereur ayant pris les devants, les Troupes de la grande attaque de la porte Champeneſe, & celles du Camp de la Belle Croix ſe retirérent la nuit. Albert de Brandebourg reſta encore quelques jours dans ſon Camp, juſqu'à ce qu'il eût eu avis que l'artillerie, dont il n'avoit gardé que quelques piéces de Campagne, étoit arrivée à Thionville. Ces retraites ne ſe firent point ſans une infinité d'Eſcarmouches, les partis de la garniſon tombant à tous momens ſur les ennemis, juſques à ce qu'ils ſe fuſſent extrémement éloignez.

Dès que le ſiége fut levé, le Duc de Nevers, & le Maréchal de Saint André, qui chacun avec un grand Corps de Cavalerie avoient couvert les environs de Thoul & de Verdun, & fort fatigué les ennemis, en leur enlevant ſouvent leurs convois, ſe rendirent à Metz. Ils y virent avec admiration les prodigieux travaux que le Duc de Guiſe y avoit fait faire, pour défendre cette place. Ils viſitérent avec lui le Camp des Impériaux & les environs, où fort loin de tous côtez dans la campagne ils virent les terres, qui avoient été remuées, pour y enterrer leurs morts. Le nombre, ſelon le rapport des priſonniers faits durant la retraite, montoit juſqu'à trente-cinq mille, qui la plûpart avoient péri par les maladies & par la rigueur de la ſaiſon. Ce n'étoit, ſi nous en croyons quelques-uns de nos Hiſtoriens, que la quatriéme partie de l'Armée Impériale, qu'ils diſent avoir été de cent ou ſix vingt mille hommes.

* Salignac. L'Auteur * de la relation exacte de ce ſiége, d'où j'ai tiré ce que j'en ai raconté, ne paroît pas la faire monter ſi haut. Il dit qu'elle étoit de douze mille chevaux, & pour ce qui eſt de l'Infanterie, il n'en marque le nombre que d'une maniére, qui étoit fort connuë de ſon temps, mais qui ne nous en donne pas une idée aſſez diſtincte. Il écrit qu'elle étoit de cent quarante-ſept Enſeignes d'Eſpagnols, & de ſeize d'Italiens, & de ſept mille pionniers, ſans comprendre en tout cela la ſuite nombreuſe de pluſieurs Princes & Seigneurs d'Italie, d'Eſpagne, & d'Allemagne, qui accompagnoient l'Empereur à ce ſiége. Quand toutes les Enſeignes ou Compagnies auroient été de trois cens hommes, comme elles étoient en effet alors de deux ou de trois cens, il s'en faudroit beaucoup que ce dénombrement n'allât juſqu'à ſix-vingt mille hommes. L'Auteur ajoûte que cette Armée étoit plus forte de quinze mille hommes, que toutes celles que l'Empereur eût jamais aſſemblées contre la France.

Generoſité des aſſiégez envers les malades du Camp ennemi. Il demeura dans ce Camp un très-grand nombre de malades & de bleſſez, dont le Duc de Guiſe prit ſoin comme de ſes propres ſoldats. Ce ne fut pas ſeulement par là qu'il ſignala ſa charité & ſa piété. Il fit faire une Proceſſion générale, pour rendre graces à Dieu des bénédictions, qu'il avoit données à une entrepriſe auſſi difficile, que celle dont il s'étoit chargé en prenant la défenſe de Metz ; & comme il ſçut que dans pluſieurs maiſons de la Ville, il y avoit beaucoup de livres que les

Digitized by

les Hérétiques y avoient diſtribuez, il les fit tous raſſembler, & s'en ſervit pour allumer le feu de joye, qui ſe fit après la Proceſſion. Il fit faire des enquêtes des dommages que les Habitans avoient pû recevoir des Soldats, & les dédommagea. Il donna enſuite ſes ordres pour combler les travaux des Ennemis, pour remplir la mine qu'on trouva avoir été pouſſée juſques ſous la Tour d'Enfer, pour réparer les bréches, & faire de nouvelles fortifications à la Place. 1553.

Telle fut l'iſſuë du ſiége de Metz, que la valeur, la conduite, l'activité, la vigilance du Commandant, l'intrépidité, la confiance, l'obéïſſance de ceux qui ſervoient ſous ſes ordres, les ſtratagêmes & tout ce que l'art pouvoit alors imaginer de raffinemens pour la défenſe d'une Place, pour chicaner le terrain aux Ennemis, pour retarder leurs approches, les tenir toûjours alerte & en inquiétude, rendirent le plus mémorable ſiége qui fût fait durant tout ce ſiécle. Pour ne rien omettre de ce qui mérite d'être tranſmis à la poſtérité d'un évenement ſi important, je vais ajoûter la liſte des perſonnes les plus conſidérables qui moururent ou furent bleſſez à la défenſe de la place, telle qu'elle eſt dans la Relation.

LISTE DES MORTS ET DES BLESSEZ A LA DEFENSE DE METZ.

Liſte des Morts & des bleſſez à la défenſe de la place.

MORTS.

De la Palice.
De Paliez.
De Oradé ou Auradé.
De Marigny.
De Monpha.
De Coubiez.
Le Capitaine Vate.
L'Enſeigne du Capitaine Gordan.
L'Enſeigne du Capitaine Soley.
Camille Marin.
De Bois Herpin.
De Eynerie.
De Fayolles.
De Fonterailles.
De Roqueſeuil.
L'Enſeigne du Capitaine Glenay.
De la Roche Chalez.
Le Baron de Tréves.
De Fovion.
Le Capitaine Favas, Meſtre de Camp.
D'Harbouville.
De Cornay l'aîné.
Le Baron de Tinteville.
Le Capitaine Polidre, Italien.
Quelques Hommes d'armes, Chevaux Legers & Arquebuſiers à cheval, & deux cens cinquante Soldats de toutes les Bandes.

BLESSEZ.

Le Comte de la Rochefoucault.
Ouarti.
Sainte Gemme.
De Buguenon.
De Clermont.
De Suſe.
Simon de Lec.
Bourdeilles.
Pierre Longue.

Digitized by Google

1553. Le Capitaine la Faye & le Sieur de Vitry, & quelques autres furent faits priſonniers dans les ſorties, & il eſt remarquable, qu'il ne s'en fit preſque aucune où le Sieur de Navailles ne ſe trouvât.

Médaille frappée à l'occaſion de cette délivrance.

Le Roy apprit la délivrance de Metz & la ruïne de l'Armée de l'Empereur avec une joye égale à l'importance d'un tel ſuccès. On en fit de grandes réjouïſſances par tout le Royaume ; & on frappa diverſes Médailles, pour en éterniſer la mémoire. J'en ai une de bronze doré, de la grandeur du grand bronze du haut Empire, & dont la légende & l'inſcription ſont dans le ſtile de ces médailles antiques ; car on commençoit alors à avoir le bon goût dans ces ſortes de monumens. C'eſt un buſte du Roy en profil avec une couronne fermée & fleurdeliſée ſur la tête. La légende eſt :

HENRICO II. FRANCorum Regi CHRISTIANISSimo OPTIMO PRINCIPI.

L'Inſcription du revers eſt en ces termes :

MEDIOMatrici LIBERati OBSIDione CARolo V. IMPeratore ET GERMANIS OPPUGnantibus FRANCISCO A LOTHORingia DUCE GUISiæ FOELICISSimè PROPUGnante.
15 52.

Et dans l'eſpace d'entre ces chiffres, ſont les armoiries de Metz.

La légende autour de la tête du Roy ſignifie, en François : *A l'honneur de Henry II. Roy des François, Très-Chrétien, très-bon Prince.*

L'Inſcription peut être traduite ainſi : *Metz délivrée du ſiége de Charles V. Empereur des Allemands, défenduë très-heureuſement par François de Lorraine Duc de Guiſe.*

Il ſe fit auſſi à cette occaſion des médailles ſatyriques contre Charles V. dont la plus ingenieuſe fut celle où l'on employa ſa deviſe. On ſçait que c'étoit les Colomnes d'Hercule avec ce mot Latin *ultrà*, plus outre. Par où il faiſoit entendre qu'il avoit, en paſſant en Afrique, pouſſé ſes conquêtes plus loin que les Colomnes d'Hercule, qui, ſelon la fable, avoient été élevées à Cadix, comme à l'extrêmité du monde. On ajoûta au

au corps de la deviſe un aigle enchaîné & attaché aux Colomnes d'Hercules avec ces mots Latins, *non ultrà Metas.* L'équivoque de ce mot *Metas*, qui ſignifie Metz, & en même temps les deux Colomnes qui étoient les bornes des conquêtes d'Hercule, étoit fort picquante, en marquant que l'Empereur n'avoit pû paſſer au-delà de Metz. 1553.

La guerre ne ſe faiſoit pas ailleurs plus heureuſement pour les Impériaux, que devant Metz. A la verité le Comte de Rœux avoit fait une irruption en Picardie, où il avoit mis tout à feu & à ſang; & s'étant emparé de diverſes Places qui n'étoient point de défenſe, comme de Noyon, de Neſle, de Chauny, de Roye, les avoit brûlées, auſſi-bien que Folembrai, Maiſon Royale que François I. avoit fait bâtir. L'unique conquête importante qu'il fit, fut celle de Hédin; mais le Duc de Vendôme la reprit avant la fin du ſiége de Metz. Annales de Belleforeſt Liv. 6.

Affaires d'Italie deſavantageuſes à l'Empereur.

Les nouvelles d'Italie n'étoient pas moins chagrinantes pour l'Empereur. Le Maréchal de Briſſac ſuppléant par ſon activité au petit nombre de ſes Troupes, avoit pris Verüe & Albe. Ferdinand de Gonzague avoit levé le ſiége de Beyne défenduë par Mont-luc; & la ville de Sienne s'étant révoltée contre les Eſpagnols, s'étoit donnée aux François. Les autres Places de cette République en avoient fait autant. C'étoit l'effet d'une intelligence avec les Siennois choquez des hauteurs de Jacques de Mendoſa leur Gouverneur, laquelle avoit été très-ſécrétement & très-adroitement ménagée depuis près d'un an, par les Cardinaux de Ferrare & de Tournon, par Monſieur de Termes & par Monſieur de Saint Gelais-de Lanſac, comme on le voit par pluſieurs lettres du Cardinal de Tournon au Roy. Epiſt. Senenſium ad Regem inter Litteras Principum. Vol 3. au Recueil de M. de Lamoignon. T. 12.

Lanſac avoit été depuis peu envoyé au Pape par le Roy, ſous prétexte de le raſſûrer contre les entrepriſes de la flotte Ottomane qui étoit entrée dans la Méditerranée; mais c'étoit en effet pour conclure le Traité avec les Siennois, & les aſſûrer de ſon ſecours & de ſa protection.

Cette flotte fut encore un autre ſujet d'allarme, qui n'inquiétoit pas moins l'Empereur, que la perte de Sienne. Elle étoit commandée par Dragut & Sinan Bacha, & avoit été envoyée contre le Royaume de Naples, à la ſollicitation d'Aramon Ambaſſadeur de France à la Porte, qui étoit ſur la flotte. Elle devoit être jointe par vingt-cinq galéres de Marſeille, ſous les ordres du Prince de Salerne, qui ayant été maltraité par Dom Pédre de Toléde Vice-Roy de Naples, s'étoit réfugié en France, & avoit formé contre les Eſpagnols avant que de s'évader, un parti dans cette Capitale, qui n'attendoit que ſon retour pour ſe ſoûlever. Diverſes Lettres au Recueil de M. de Lamoignon Vol. 16.

André Doria qui commandoit quarante galéres pour l'Empereur, s'étoit laiſſé ſurprendre par la flotte des Turcs, beaucoup plus nombreuſe que la ſienne; & ayant été obligé de fuir devant eux, il avoit perdu dans cette fuite ſept galéres & quelques frégates; & ſi le Prince de Salerne fût arrivé à temps, Naples vraiſemblablement eût été priſe. Il ne joignit les Turcs qu'après la déroute de Doria, & les preſſa de revenir à Naples avec lui, où ſa faction étoit toute prête à le ſeconder; mais la

Digitized by Google

1553. la saison étant déja avancée, les Turcs se retirérent à Chio, promettant de revenir l'été suivant. Les Ambassadeurs de France agissoient en même temps fortement à Rome & à Venise, pour engager le Pape & la République à prendre les armes contre l'Empereur; & ils y étoient fort disposez, dans l'espérance de ruïner en Italie la puissance de ce Prince, qui étoit battu par tout. Mais comme il y avoit fort peu de Troupes Françoises au delà des Alpes, ils n'osérent se déclarer.

Lettre de M. d'Aramon au Roi au Recueil de M. de Lamoignon. Vol. 17.

C'est là, ce qui se passa de plus considerable en l'année 1552. qui fut la plus malheureuse de la vie de Charles V. & ce fut à cette occasion qu'il dit, que la fortune étoit amie des jeunes gens, faisant entendre par ces paroles, que son bonheur avoit passé au jeune Roy de France, qui prenoit par tout l'ascendant sur lui.

Diverses Lettres au Recueil de M. de Lamoignon Vol. 16.

L'année suivante ne commença pas si heureusement en Flandres pour les François, qui se laissérent prévenir par le prompt armement des Généraux de l'Empereur.

Strada de bello Belgico. l. 1.

Le Comte de Rœux mit le siége devant Teroüanne sur la fin d'Avril. Cette Place étoit forte, mais mal pourvûë de garnison & de munitions de guerre. De Losses avoit succédé dans ce gouvernement à Jean d'Etoute-ville de Villebon, à qui le Roy pour lui procurer un honorable repos dans son grand âge, & en récompeuse de ses longs services, avoit donné celui de Normandie.

Campagne de Flandres. Belc. l. 26. Annales de France. &c.

Comme le Roy avoit à cœur la conservation de cette Place, il donna ordre à André de Montalabert de faire tout son possible pour s'y jetter. Ce Seigneur, plus connu dans le monde sous le nom d'Essé, étoit un vieux Capitaine, qui avoit soûtenu avec beaucoup de gloire le siége de Landrecy contre l'Empereur sous le dernier Regne, & conduit avec succès la guerre d'Ecosse contre les Anglois. Il entra dans Teroüanne avec cinquante hommes d'armes, deux cens hommes de Cavalerie légére, & deux Compagnies d'Infanterie. Il avoit avec lui François de Montmorency, fils aîné du Connétable, Beaudiné, de Piene, la Roche-Posay, Blandi, Ferrieres cadet de la Maison de Bourdeilles, Ouarti, Martigues, Dampierre, Baillet, Beaudiment, Saint Romain. Le Capitaine Grille y entra aussi un peu après avec cent Arquebusiers.

Le Comte de Rœux étant mort de maladie dès le commencement du siége, le commandement de l'Armée Impériale fut donné à César Ponce de Lalain, Seigneur de Benicour, qui après dix jours d'une furieuse baterie, fit bréche à la muraille, & y donna l'assaut.

L'exemple du siége de Metz, & les autres succès des Armées Françoises, animoient la garnison à en soûtenir la gloire. L'assaut fut bravement soûtenu pendant dix heures, & les Impériaux repoussez avec grande perte. Celle des assiégez fut beaucoup moindre pour le nombre; mais c'en fut une irréparable, que celle du Sieur d'Essé qui y fut tué. Montmorenci prit le commandement, que Losses, quoique Commandant par office, n'osa lui disputer, par la crainte d'offenser le Connétable, & comme

Digitized by

me il vit ſes conſeils peu écoutez, il laiſſa faire ce jeune Capitaine, qui avoit beaucoup plus de valeur que d'expérience. 1553.

Le Conneſtable voyant ſon fils chargé d'une ſi importante affaire, envoya un nouveau ſecours ſous les ordres des Capitaines San Roman & de Breüil, qui nonobſtant les précautions de Lalain, entrérent dans la Place avec trois cens Fantaſſins.

Ce Général n'oſant tenter un ſecond aſſaut, pouſſa ſes tranchées juſqu'au foſſé, & attacha le mineur à la muraille. Veu la coûtume qui étoit alors plus qu'aujourd'hui, de ſe défendre juſqu'à la derniere extrêmité, lors même qu'il n'y avoit point d'armée en campagne pour le ſecours, c'étoit à prendre ſes précautions, à éventer les mines, à faire des retranchemens dans la Place, que conſiſtoit le devoir d'un Commandant: mais l'habileté requiſe pour cela ne s'acquiert guéres que par une longue expérience, que Montmorenci n'avoit pas.

La mine joüa le vingtiéme de Juin, & fit une ouverture, par où l'on pouvoit entrer à cheval. Montmorenci ſurpris & hors de garde fit battre la chamade. Lalain écouta ſes propoſitions: mais dans le temps qu'on capituloit, les ſoldats Allemands & Flamands prirent les armes ſans ordre, forcérent la bréche, & firent paſſer par le fil de l'épée tout ce qui ſe préſenta à eux ſans diſtinction ni de ſexe, ni d'âge, juſques à ce que les Commandans Eſpagnols, qui ſe ſouvenoient de la bonté, avec laquelle le Duc de Guiſe en avoit uſé à leur égard après la levée du ſiége de Metz, étant ſurvenus, firent ceſſer le carnage. Montmorenci demeura priſonnier avec la plûpart des Seigneurs & des Officiers de la garniſon. La ville par ordre de l'Empereur fut renverſée de fond en comble, ſans qu'elle ait été rétablie depuis. Le Siége Epiſcopal en fut ôté, & les débris de cet Evêché furent unis quelque temps après partie à celui de Boulogne, partie à celui d'Ypres, partie à celui de Saint Omer. *Priſe de Terouanne par les Impériaux.*

La priſe de Terouanne fut ſuivie de celle de Hédin. Le Roy avoit mis en déliberation dans ſon Conſeil ſi on raſeroit cette place, qui ayant été priſe & repriſe coup ſur coup, étoit en aſſez mauvais état: mais la défenſe de la ville de Metz avoit fait croire que les plus méchantes places, ſoûtenues de la bravoure Françoiſe, pouvoient réſiſter aux plus puiſſantes armées: & cela pouvoit être vrai, s'il y eût eu toûjours un Duc de Guiſe, pour les défendre. Le ſentiment de Diane de Poitiers l'avoit emporté au ſujet de Hédin ſur celui des plus ſages Capitaines. Le Maréchal de la Marck ſon gendre y commandoit. Elle eſpéroit que ce ſeroit pour lui une belle occaſion de ſe ſignaler, & de ſe faire une auſſi grande réputation dans les armes, que celle que Robert de la Marck ſon ayeul y avoit acquiſe, auſſi bien que le Maréchal de Fleurange ſon pere dans la défenſe de Peronne: mais les qualitez des grands Capitaines ne paſſent pas toûjours des peres aux enfans avec le nom & les dignitez. *Suivie de celle de Hédin.*

La réſolution ayant donc été priſe de défendre Hédin, où l'on ſe doutoit bien que l'armée Impériale s'attacheroit après la priſe de Terouanne,

Digitized by Google

1553. pluſieurs Seigneurs, par complaiſance pour Madame de Poitiers, ſe jettérent dans la place, & entre autres Horace Farneze, qui venoit d'épouſer Diane, fille naturelle du Roy.

L'Empereur fit Général de ſon armée pour ce ſiége Emanuël Philbert de Savoye, Prince de Piémont, à la place de Lalain, qui ne ſe donnoit pas aſſez d'autorité ſur les troupes. La place fut inveſtie ſur la fin de Juin, & le ſiége vivement pouſſé, parce que le Connétable aſſembloit l'armée à Amiens, pour la ſecourir. La nombreuſe artillerie, dont le Prince de Piémont la battoit, en eut bien-tôt ruïné toutes les défenſes. Horace Farneze, un de ceux qui étoient les plus capables de ſeconder le Maréchal de la Marck, y fut tué d'un coup de canon. La place étant ouverte de toutes parts, il fallut capituler: & dans le temps qu'on parlementoit, la même choſe arriva qu'à Terouanne. Les ſoldats, à qui on avoit promis le pillage de la ville, prévinrent la capitulation: un d'eux mit le feu à la mine, qui étoit toute prête. Le Senéchal de Caſtres & pluſieurs Gentilshommes & ſoldats furent enſevelis ſous les ruïnes de la muraille. La ville fut forcée & pillée. Le Maréchal de la Marck, Culant, Vauſé, des Mareſts, Riou, la Lobe, Villars, de Prie, Guenan, furent faits priſonniers. Le Vicomte de Martigues, Jean de Mailli, Magny, Moninville de la maiſon d'Amboiſe, Cuſieux, Dampierre & le Capitaine Luſignan y périrent, les uns dans cette ſurpriſe, & les autres durant le ſiége. Hédin fut raſé comme Terouanne, & l'Empereur en conſerva ſeulement le nom, en le donnant à une autre ville, qu'il fit conſtruire l'année d'après: & c'eſt celle qui le porte aujourd'huy.

Ce fut là la premiére occaſion, où le Prince de Piémont ſe ſignala dans le commandement général. Il donna par cette conquête commencement à la grande réputation, qu'il acquit depuis dans la guerre. Le Duc Charles ſon pere étant mort peu de temps après, il lui ſuccéda dans ſes Etats: mais il n'y fut rétabli qu'à la fin de ce Regne.

Ces deux pertes, & la mort ou la priſon de tant de brave Nobleſſe, furent extrémement ſenſibles au Roy, très-chagrin d'ailleurs de s'être laiſſé prendre au dépourvû; & il penſa à avoir ſa revanche ſur la fin de la campagne. Il projettoit de ſe rendre maître de Cambrai, & attendoit pour cela que les Suiſſes & les Griſons euſſent joint l'armée, qu'on aſſembloit auprès d'Amiens: mais ils n'arrivérent que ſur la fin du mois d'Aouſt.

Victoire remportée ſur eux par les Troupes du Roy.

Le Connétable quinze jours avant leur arrivée fit paſſer la Somme à quelques détachemens ſous les ordres du Prince de Condé, du Duc de Nemours, du Maréchal de Saint André, & de Sanſac: & lui-même les ſuivit de près avec quatre mille chevaux. Un aſſez grand corps d'Impériaux commandé par le Duc d'Arſcot s'étant avancé juſqu'à la riviére d'Authie proche de Dourlens, fut envelopé par ces troupes, & défait. Six cens demeurérent ſur la place, cinq cens furent faits priſonniers: le Duc d'Arſcot fut de ce nombre, & le Prince d'Epinoy y fut tué. Les Fran-

Thuanus l. 19.

François y perdirent peu de monde : mais Crequy-Canaples & Silly-de la Roche-guyon furent pris. 1553.

Après cette victoire le Roy fit la revûe de ſon armée le premier de Septembre, & ſe mit en marche vers Cambrai : mais il fit des pluyes ſi extraordinaires, & qui durérent ſi long-temps, que les chemins devinrent impraticables pour l'artillerie, de ſorte qu'après avoir ravagé le pays en vengeance du dégât, que les ennemis avoient fait dans la Champagne, & après quelques eſcarmouches entre les deux armées, on ſe ſépara, & les troupes de part & d'autre furent miſes en quartier d'hyver. On murmura fort en France à cette occaſion contre la lenteur & la négligence du Connétable, qui après avoir laiſſé perdre deux places auſſi importantes que Terouanne & Hédin, rendirent inutile une très-belle armée aſſemblée avec de fort grandes dépenſes.

Mauvais ſuccès de celles de l'Empereur au delà des Monts. Thuanus l. 9. Hadrian. l. 10. Natalis Comes. l. 6. & 7.

Les armes de l'Empereur eurent moins de ſuccès au delà des Monts. Ce Prince portant très-impatiemment la perte de la ville de Sienne, ordonna à Dom Pedre de Tolede Viceroy de Naples, de faire tous ſes efforts pour en chaſſer les François. Coſme de Medicis Duc de Florence, qui n'aimoit pas non plus leur voiſinage, & qui d'ailleurs eſpéroit pouvoir unir quelque jour les Domaines de cette République à ſon Etat, joignit ſes troupes à celles du Viceroy, après avoir quelque temps paru neutre, & propoſé à la ſollicitation du Pape, pour finir la guerre, que Sienne recouvrât ſon ancienne liberté, & ne fût ni à l'Empereur, ni au Roy de France.

Monſieur de Termes, Lieutenant Général pour le Roy dans tout le pays de Sienne, ſe mit en état de ſe défendre contre les Impériaux & les Florentins. Il fut très-bien ſecondé par les Seigneurs de la maiſon des Urſins. Ils lui amenérent un nombre conſidérable de troupes, qui jointes à celles que le Roy lui avoit envoyées, lui firent une armée de douze mille hommes de pied, & de cinq cens chevaux.

Celle des Impériaux groſſiſſoit tous les jours, & devoit être beaucoup plus nombreuſe. Le Viceroy étant mort à Florence peu de temps après ſon arrivée, Dom Garcie ſon fils prit le commandement des troupes au refus du Duc de Florence, à qui l'Empereur l'avoit déféré : & on lui donna, pour commander ſous lui, Alexandre Vitelli Capitaine de réputation & d'expérience.

Monſieur de Termes penſant ſur tout à conſerver Sienne, abandonna pluſieurs petites villes & châteaux, pour fortifier ſon armée des garniſons, qui y avoient paſſé l'hyver. Dom Garcie maître de la campagne par le grand nombre de ſes troupes, qui étoient de plus de vingt-cinq mille hommes, s'empara de tous les poſtes, que les François avoient quittez, & voulant faire le ſiége de Montalcino, attaqua en chemin Monticello, qui l'auroit fort incommodé durant le ſiége qu'il méditoit. Il crut l'emporter en peu d'heures : mais Adrien Baglioné, qui s'étoit jetté dedans avec quatre cens hommes, s'y défendit pendant vingt & un jour, & ne capitula qu'après avoir ſoûtenu vaillamment deux rudes aſſauts.

Digitized by Google

1553. Ce retardement fut très-avantageux à M. de Termes; car Montalcino ayant été bravement défendu par Jourdain des Urſins, par Mario de Santafiore, & par Camille Martinengue, Dom Garcie fut obligé de lever le ſiége, pour aller à Naples, où le Cardinal Pierre Paceco nouveau Viceroy le rappella. C'étoit pour défendre la ville contre la Flotte Ottomanne jointe avec la Françoiſe, ſur laquelle étoit le Baron de la Garde avec le Prince de Salerne. La faction, que ce Prince avoit dans Naples, faiſoit tout appréhender au Cardinal pour cette Capitale, & les Turcs avoient déja fait de grands ravages ſur les côtes de Calabre.

Après tout, cette Flotte ne produiſit point d'autre effet de ce côté-là, que d'obliger l'armée Impériale d'abandonner le territoire de Sienne: mais Monſieur de Termes s'en ſervit pour une autre expédition; car après avoir pourvû à la ſeureté de cette ville & des poſtes, que les François occupoient dans ſes dépendances, il s'embarqua lui-même, & alla avec Dragut & le Prince de Salerne faire deſcente dans l'Iſle de Corſe, qui eſt du Domaine de la République de Génes.

Il prit la ville de Baſtie, & quelques jours après, la citadelle, où les habitans s'étoient réfugiez, ſe rendit par capitulation. Il s'empara de Fiorenzo & de San Pietro; qu'il fit fortifier. Il prit encore Adiazzo ville riche, & la mit au pillage. Dragut s'étant chargé du ſiége de Bonifacio la principale ville de l'Iſle, la ſerra de ſi près, qu'elle fut auſſi obligée de capituler. Ce Général après l'avoir priſe, choqué de ce que Monſieur de Termes l'avoit empêché de la piller, ſe retira avec ſa Flotte, ſous prétexte que la ſaiſon étoit déja trop avancée, & qu'il étoit dangereux de demeurer plus long-tems dans ces mers.

Cela n'empêcha pas Monſieur de Termes de faire inveſtir Calvi, l'unique place capable de réſiſter, qui reſtoit à prendre, & que le Baron de la Garde aſſiégea.

La retraite des Turcs donna moyen à André Doria de venir avec ſa Flotte au ſecours de l'Iſle. Il ſe fit précéder par Auguſtin Spinola, qui ayant débarqué les troupes qu'il conduiſoit ſur vingt-ſix galéres, contraignit le Baron de la Garde à lever le ſiége de Calvi, & M. de Termes à ſe retirer à San Pietro.

Doria étant arrivé, attaqua Baſtie, & la prit après une vigoureuſe réſiſtance. Il mit enſuite le ſiége devant Fiorenzo, & ne la put prendre qu'après trois mois: de ſorte que M. de Termes demeura maître de la partie méridionale de l'Iſle, où il ſe retrancha pendant l'hyver.

Le Maréchal de Briſſac de ſon côté eut de grands avantages dans le Piémont ſur Ferdinand de Gonzague. Il ſurprit Verceil, la pilla, & n'ayant pas aſſez de canon, pour forcer la citadelle, il ſe retira. Mont-luc s'étant jetté dans Beyne, que Gonzague aſſiégea, la défendit contre toute eſpérance, & en fit lever le ſiége. On lui fut auſſi redevable de la priſe du château de Courteville, qui paſſoit pour imprenable. Le Maréchal prit encore Ceve, Sarneval, & quelques autres places, & déconcerta

Mémoires de Mont-luc Liv. 2.

certa tous les deſſeins de Gonzague, qui perdit par là beaucoup de ſa réputation & de ſon ancien crédit auprès de l'Empereur. 1553.

Ces divers ſuccès des armées des deux Princes, dont les uns avoient été avantageux à l'Empereur dans les Pays-Bas, & les autres au Roy de France en Italie, donnérent au Pape quelque eſpérance de les amener à un Traité de paix, & de terminer une guerre, qui épuiſoit leurs Etats, ſans produire ni à l'un, ni à l'autre, de fort grands avantages. *Le Pape s'entremet de la paix.*

Il ſe ſervit pour cela du miniſtére du Cardinal Sermonetta, que le Roy conſidéroit beaucoup, parce qu'il étoit fort attaché aux intérêts de la France, & le chargea d'agir pour la paix auprès du Cardinal de Ferrare & de M. de Termes, ſur leſquels le Roy ſe repoſoit entiérement pour les affaires d'Italie.

Il envoya à Florence le Cardinal Corneio ſon neveu, dont le frere étoit dans l'armée Impériale, & lui ordonna de prier le Duc de s'employer auprès de l'Empereur, pour l'engager à une négociation avec la France.

Le Cardinal de Ferrare & le Duc de Florence firent ſçavoir les intentions du Pape, l'un au Roy, & l'autre à l'Empereur. Le Roy répondit que veu l'inutilité de tant de projets de paix, qu'on avoit propoſez depuis tant d'années, il ne lui convenoit point de faire de nouvelles propoſitions à l'Empereur, mais qu'il écouteroit celles qu'on lui feroit de ſa part. Dans les Lettres de Dandino Evêque d'Imola citées par Palavicin dans l'hiſtoire du Concile de Trente. l. 13. c. 6.

L'Empereur affecta d'avoir plus de condeſcendance pour les ſollicitations du Pape. Il fit en effet des propoſitions au Roy: mais il prévoyoit bien qu'elles ne ſeroient pas acceptées, tant elles étoient déraiſonnables. Il demanda que tout ce que la France avoit pris ſur l'Empire, ſur le Duc de Lorraine, & ſur le Duc de Savoye fût reſtitué; que le Roy abandonnât le Duc de Parme, & que ce Duc s'en rapportât pour ſa Principauté à tout ce que le Pape en ordonneroit; que les troupes de France fortifſent de Sienne & de tout le territoire de cette République; qu'on le dédommageât de toutes les pertes, que les Flottes du Turc & de France lui avoient cauſées ſur la mer, juſqu'au temps que l'Ambaſſadeur de France avoit été rappellé de ſa Cour, & que la guerre lui avoit été déclarée dans les formes, & qu'on le ſatisfiſt pareillement ſur pluſieurs autres dommages, dont il ſe réſervoit à communiquer un détail, quand le Traité ſeroit entamé. *Propoſitions déraiſonnables de l'Empereur.*

Le Roy ne daigna pas ſeulement répondre à de telles demandes: & le mépris qu'il témoigna, à cette occaſion, des hauteurs ordinaires de l'Empereur, ne ſervit qu'à aigrir les eſprits de plus en plus: mais ſur ces entrefaites on apprit la nouvelle d'un événement, qui produiſit de grands changemens par rapport à la politique, à la Religion, & aux intérêts des deux Princes. Ce fut la maladie, & puis la mort d'Edoüard VI. Roy d'Angleterre, dont le fameux Cardan avoit tiré l'horoſcope. Il y avoit marqué les principales avantures de la vie de ce Prince juſqu'au delà de cinquante années: mais cependant il mourut dans ſa ſeiziéme, le ſixiéme de Juillet. *Rejettées avec mépris par le Roy.* *Mort du Roy d'Angleterre de qui ſuivie.*

Digitized by Google

1553. Le Regne de ce jeune Prince avoit preſque toûjours été agité par les factions des Grands, & principalement par celle de Jean Dudley Comte de Varvick, & depuis Duc de Northumberland ; & par celle qui y étoit oppoſée, dont le Chef étoit Edoüard Seymer Duc de Sommerſet, Oncle & Tuteur du Roy, & qui portoit le titre de Protecteur du Royaume.

Le parti du Duc de Northumberland avoit tellement prévalu, qu'il étoit venu à bout de faire arrêter le Duc de Sommerſet, & de lui faire couper la tête, après quoi il s'empara de la Régence de l'Etat.

On prétend que ſon ambition n'en demeura pas là, & qu'il la porta juſqu'à vouloir faire paſſer la Couronne d'Angleterre dans ſa famille; que dans cette vûë il fit épouſer à Gilford ſon quatriéme fils Jeanne fille aînée de Henri Duc de Suffolc, petite fille de Charles Duc de Suffolc, & de Marie ſœur puiſnée de Henri VIII. laquelle étant veuve de Louïs XII. Roy de France, avoit épouſé ce Duc en ſecondes nôces; & que pour s'ôter tout obſtacle, il avoit conſpiré avec Suffolc contre la vie des trois enfans de Henri VIII. c'eſt-à-dire contre Edoüard actuellement regnant, contre Marie, & contre Elizabeth, auſquelles Henri par ſon teſtament avoit ſubſtitué la Couronne, en cas qu'Edoüard mourût ſans lignée.

Soit que ce déteſtable projet fût vrai, ſoit qu'il fût faux, il eſt certain que les ennemis du Duc de Northumberland en firent courir le bruit par toute l'Angleterre, & qu'ils attribuérent la maladie d'Edoüard au poiſon, qu'on prétendit qu'il lui avoit fait donner dans un remede.

Ce Prince étoit déja malade, lorſque le premier jour de May Antoine de Noailles, Chavalier de l'Ordre du Roy & Gentilhomme Ordinaire de ſa Chambre, arriva en Angleterre, ſous prétexte de témoigner à Edoüard la douleur, que le Roy avoit de ſa maladie. Mais la principale affaire, dont la Cour l'avoit chargé, étoit d'empêcher qu'au cas qu'Edoüard mourût, Marie fille aînée de Henri VIII. & de Catherine d'Arragon ne montât ſur le Thrône, parce que l'Empereur avoit déja pris des meſures, pour faire épouſer cette Princeſſe à ſon fils Dom Philippe : moyen infaillible d'unir étroitement l'Angleterre avec la maiſon d'Auſtriche contre la France.

Du Chefne Hiſt. d'Anglet. l. 20.

Monſieur de Noailles ayant ſalué le Roy d'Angleterre à Grenwic, où il étoit malade, revint à Londres. Le Duc de Northumberland vint l'y trouver, & apprit de lui le ſujet de ſon Ambaſſade. Comme l'excluſion de Marie s'accommodoit fort avec le deſſein qu'il avoit de faire tomber la Couronne à Jeanne de Suffolc ſa bru, & de faire regner ſon fils, il lui promit de le ſervir efficacement de tout ſon crédit, & l'aſſûra qu'il ſeroit écouté favorablement là-deſſus dans le Conſeil d'Etat.

En effet l'Ambaſſadeur ayant expoſé la choſe dans le Conſeil, & dit que les Seigneurs de Courieres, de Toloſe, & d'Amour, Envoyez de l'Empereur, étoient en chemin, pour venir ſeconder le parti de Marie,

ſi

Digitized by

si le Roy mouroit, les Ministres lui répondirent par la bouche du Duc de Northumberland, qu'ils étoient sensiblement obligez au Roy de France de l'avis qu'il leur donnoit, & de la bonté qu'il avoit de s'accommoder à leurs intentions, qu'on recevroit avec toute l'honnêteté possible les Envoyez de l'Empereur : mais qu'on les éclaireroit de si près, qu'il leur seroit difficile de bien lier leurs intrigues. 1553.

La chose étant ainsi résoluë, le Duc de Northumberland & les autres Conseillers d'Etat, qu'il avoit tous mis de sa main, ne penférent plus qu'à acheminer les choses au but où ils visoient : & comme la maladie du Roy augmentoit tous les jours, ils lui représentérent avec de grandes démonstrations d'une extréme douleur, que le bien de son Etat demandoit qu'il se nommât un successeur, au cas que Dieu disposât de lui : & sur ce qu'il leur dit que la chose avoit déja été reglée par le Testament du feu Roy son pere, qui lui substituoit Marie & Elizabeth ses sœurs, ils repartirent que cette disposition testamentaire du feu Roy ne pouvoit subsister, sans précipiter l'Etat dans de grands troubles ; que le mariage de Catherine d'Arragon mere de Marie, & celui d'Anne de Boulen mere d'Elizabeth, ayant été déclarez nuls, il y auroit toûjours au moins un grand doute, si ces Princes étoient légitimes, & que cela seul ne manqueroit pas de produire une guerre civile ; que Marie, pour appuyer son parti, chercheroit infailliblement un mary puissant au delà de la mer ; autre inconvénient pour l'Angleterre, d'avoir un maître étranger ; que par dessus tout cela Marie passoit pour Catholique, & que si elle parvenoit à la Couronne, l'Angleterre retomberoit sous la tyrannie Romaine, qui avoit tant coûté à secouër au feu Roy ; que d'ailleurs Sa Majesté étoit en âge & en droit, selon les Loix, de tester, & de désigner la personne, qui devoit lui succéder, & qu'ils le conjuroient par l'amour qu'il avoit pour ses sujets & pour sa Religion, d'avoir égard à leurs humbles remontrances.

Edoüard touché de ces raisons, & principalement du danger de la Religion Protestante, à laquelle il étoit fort attaché, & voyant le sentiment unanime de son Conseil, s'y rendit. Il déclara que faute d'hoirs légitimes dans la ligne directe de la maison Royale, il transportoit la Couronne à la collatérale, & qu'il nommoit, pour succéder à ses Etats, Jeanne de Suffolc sa cousine, & femme de Gilford fils du Duc de Northumberland. Tous les Conseillers d'Etat, grand nombre de Seigneurs, le Maire de Londres, & enfin Thomas Cramner Archevêque de Cantorberi soufcrivirent à cette disposition.

Jeanne de Suffolc est declarée Reine par les intrigues du Duc de Northumberland.

Ce Prince ayant expiré peu de temps après, le Duc de Northumberland céla sa mort pendant quatre jours : & ayant tout préparé, afin de ne pas manquer son coup, il envoya Mylord Cliton Amiral d'Angleterre à la Tour de Londres, avec une grande suite de Gentilshommes & de Gardes, pour prêter serment de fidélité à Jeanne de Suffolc. Quatre jouts après elle fut déclarée Reine d'Angleterre & d'Irlande enfuite de la publication du Testament d'Edoüard ; & elle fit son entrée solennelle par eau dans la Tour. Elle y fut reçûë au bruit de toute l'artillerie,

Digitized by Google

rie, & avec les cérémonies accoûtumées. Dès le lendemain elle fit pu-
1553. blier un Edit, par lequel défenſes étoient faites d'attribuer à Marie ou à Eliſabeth aucun droit à la Couronne d'Angleterre, comme étant illégitimes, & dès là incapables d'y ſuccéder. Mais ce Regne fut très-court, à cauſe de la haine publique, que le Duc de Northumberland s'étoit attirée par ſes maniéres fiéres & impérieuſes, & du ſoupçon qu'on avoit conçu contre lui, d'avoir avancé la mort du Roy dans le deſſein de mettre la Couronne dans ſa Maiſon.

Marie n'avoit pas plûtôt appris la mort d'Edouard, qu'elle s'étoit ſauvée dans le Comté de Nortfolc au Château de Framinge, d'où, ſi le danger preſſoit, elle pourroit ſe mettre ſur la mer, pour aller chercher ſa ſûreté hors du Royaume. Elle écrivit de là à toutes les villes d'Angleterre, pour demander juſtice contre l'injuſte uſurpation de Jeanne de Suffoc. Quantité de Nobleſſe & de peuple accourut à elle de toutes parts, & elle eut en très-peu de jours de quoi former une Armée conſidérable, indépendamment du ſecours qu'elle attendoit de l'Empereur.

Elle eſt arrêtée, & la Reine Marie proclamée en ſa place. Belc. l. 16.

Le Duc de Northumberland en ayant promptement aſſemblé une de ſon côté, marcha contre la Princeſſe, dans l'eſpérance de la ſurprendre; mais comme il étoit en chemin, les Conſeillers d'Etat qui étoient demeurez à Londres voyant le peuple ſe déclarer pour elle, trahirent eux-mêmes le Duc, firent arrêter Jeanne de Suffolc, & proclamérent Marie Reine d'Angleterre.

Cette nouvelle ayant été portée au Camp, tout déſerta pour paſſer dans celui de Marie; & les Principaux Chefs, ſur les ordres qu'ils reçurent de Londres, ſe ſaiſirent de la perſonne même du Duc de Northumberland à Cambridge, & l'emmenérent priſonnier à Londres le vingt-cinquiéme de Juillet, c'eſt-à-dire, dix-neuf jours après la mort du Roy.

Un pareil changement auroit paru ailleurs plus extraordinaire qu'en Angleterre; mais l'hiſtoire de ce Royaume eſt féconde en ſemblables exemples. Le Duc de Northumberland en entrant dans Londres, fut chargé d'injures & de malédictions par le peuple, qui le traita de traître, de parricide & de bourreau de ſon Roy, & on le conduiſit de cette maniére en priſon.

Cependant la Reine Marie fit ſon entrée à Londres accompagnée de ſa ſœur Eliſabeth dès le troiſiéme d'Août, fit faire le procès au Duc de Northumberland, à ſes fils & à quelques autres Seigneurs. On ne parla point dans le procès du poiſon donné au défunt Roy; c'eſt un grand préjugé de l'innocence du Duc à cet égard. Il fut condamné à être traîné ſur la claye juſqu'au lieu du ſupplice, où après qu'on lui eut coupé la tête, ſon corps fut mis en quatre quartiers. Il eut le bonheur, auſſi-bien que ſes fils, avant que de mourir, de rentrer dans la Religion Catholique; & dans la harangue qu'il fit étant ſur l'échaffaut, il dit qu'il étoit perſuadé que tous les maux dont l'Angleterre avoit été af-

Digitized by

affligée depuis tant d'années, n'étoient qu'un châtiment qu'elle s'étoit attiré de Dieu, pour s'être ſéparée de l'Egliſe Romaine. 1553.

Quels furent ſes premiers ſoins en faveur de la Religion Romaine.

Les premiers ſoins de la nouvelle Reine qui avoit toûjours fait profeſſion de la Religion Catholique, fut de la rétablir en Angleterre. Elle tira de priſon Etienne Gardiner Evêque de Vincheſter, & Cutbert Tonſtal Evêque de Durham, qui avoient ſouffert la perſécution pour conſerver leur foi: elle les remit dans leurs Egliſes, & fit faire les funérailles du feu Roy ſon frere avec les cérémonies de l'Egliſe Romaine. Elle fit mettre en priſon Thomas Cranmer Archevêque de Cantorbery, Robert Holgar Archevêque d'Yorck, Nicolas Ridley Evêque de Londres, & quelques autres qui avoient été intrus durant le ſchiſme. Elle chaſſa d'Angleterre tous les Hérétiques qui n'étoient point du Royaume, qui n'avoient point été naturaliſez, & il en ſortit près de trente mille de diverſes Sectes: mais elle ne fit aucune procédure pour la Religion contre ceux du Pays. Elle révoqua l'Arrêt d'exil rendu contre le Cardinal Poll; & immédiatement après ſon Couronnement, qui ſe fit le premier d'Octobre, elle aſſembla le Parlement, où la Sentence de divorce de Henri ſon pere avec Catherine d'Arragon ſa mere, fut caſſée. Sander l. 2.

Enfin après avoir eu quelques conférences avec Jean François Commendon Camérier du Pape, & depuis Cardinal, il fut réſolu que le Cardinal Poll viendroit Légat en Angleterre, pour faire ſolemnellement la réconciliation de ce Royaume avec le Saint Siége.

Tout cela s'éxécuta avec beaucoup plus de facilité & de tranquillité, qu'on n'auroit oſé l'eſpérer. Ce fut un très-grand ſujet de joye pour le Pape; & la Cour de France n'y auroit pas pris moins de part que les autres Cours Catholiques, ſi cet événement lui eût été auſſi avantageux pour ſes intérêts politiques, qu'il l'étoit à la Religion. Mais l'Ambaſſadeur de France s'étoit trop ouvertement déclaré contre la nouvelle Reine & l'Empereur au contraire avoit été trop favorable à ſon parti, pour qu'elle fût inſenſible aux mauvais offices de l'un, & aux bienfaits de l'autre.

Cette démarche de la Cour de France ôtoit à l'Ambaſſadeur preſque tout moyen de traverſer les négociations de la Maiſon d'Autriche avec cette Princeſſe, & d'empêcher ſon mariage avec le fils de l'Empereur. Il devoit être bien-tôt conclu, ſuppoſé qu'il ſe fît; car une des premieres choſes à laquelle on penſa en Angleterre, fut de marier la Reine.

Marie avoit déja quarante ans; & outre le reſſentiment qu'elle devoit avoir de ce qui s'étoit paſſé, il n'y avoit point en France de parti ſortable pour elle; parce que le Dauphin étoit trop jeune, & qu'il étoit déja deſtiné à Marie Reine d'Ecoſſe. C'étoit donc une néceſſité qu'elle portât ſes vûës ailleurs. Le Roy s'en fût conſolé, pourvû qu'elle ne les eût pas tournées du côté de la Maiſon d'Autriche; mais il ſçavoit les mouvemens que l'Empereur ſe donnoit pour cela.

La Reine ne délibéroit guéres que ſur trois perſonnes: L'un étoit My-

Digitized by Google

1553. lord Courtenay ſon parent, pour qui elle avoit toûjours eu beaucoup d'amitié. Elle venoit de le tirer de la priſon, où il avoit été mis ſous le Regne précédent ; & en le délivrant, elle lui avoit donné le titre de Comte de Devonshire. Le ſecond étoit le Cardinal Poll qui étoit auſſi ſon parent, & encore plus proche que Mylord Courtenay. Il n'étoit pas Prêtre, mais ſeulement Diacre. Le troiſiéme étoit Dom Philippe Prince d'Eſpagne. Nous apprenons par une lettre de l'Evêque d'Imola au Pape, que Charles V. tout caſſé & tout goûteux qu'il étoit, auroit été ravi de ſe voir ſur cette liſte ; & ce Prélat qui étoit Nonce à la Cour Impériale, aſſure que ce Prince avoit penſé fort ſérieuſement à faire pour lui-même la propoſition du mariage.

Lettre du Nonce Dandino citée par Palavicin l. 13. c. 7. Hiſt. Concil. Trid.

La Princeſſe, quelque inclination qu'elle eût pour Mylord Courtenay; ne crut pas la devoir ſuivre, ſoit qu'elle le connût d'humeur à oublier qu'il ne ſeroit Roy que par elle, & à s'emparer de toute l'autorité du Gouvernement, quand elle l'auroit une fois élevé, ſoit qu'elle appréhendât la jalouſie des autres Mylords, que cette préférence cauſeroit infailliblement.

Elle penſa beaucoup plus au Cardinal qu'elle connoiſſoit homme de bien & modéré. Elle s'en ouvrit à Jean Commendon, que l'Evêque d'Imola envoya de Bruxelles en Angleterre, & qui ſous prétexte de faire ce voyage pour des affaires particuliéres, eut pluſieurs conférences ſecretes avec cette Princeſſe. Dans un de ces entretiens elle lui demanda, s'il croyoit que le Pape dût avoir beaucoup de peine à donner la diſpenſe au Cardinal, ſuppoſé qu'elle voulût l'épouſer ; & elle lui ajoûta qu'on l'avoit aſſeurée, qu'il y avoit pluſieurs exemples où le Saint Siége avoit permis à des Diacres de ſe marier. Mais des raiſons plus fortes que ce penchant lui firent encore abandonner ce deſſein, pour ne plus penſer qu'au Prince d'Eſpagne.

Elle ne voyoit pas ſon Thrône encore bien affermi. Elle avoit affaire à un peuple très-difficile à gouverner. Il y avoit des factions & des partis dans ſon Royaume : celui des ennemis de l'Egliſe Romaine étoit fort puiſſant & extrêmement animé contre elle, par tout ce qu'elle avoit fait ſans beaucoup de ménagement pour le rétabliſſement de la Religion Catholique. Elle avoit beſoin d'un fort appui pour ſe maintenir, & elle n'en pouvoit attendre un tel que de l'Empereur. Les Emiſſaires ſecrets de ce Prince lui faiſoient comprendre toute la force de cette raiſon, & en même temps ce qu'elle avoit à craindre du côté de la France, dont les intrigues l'avoient déja miſe à deux doigts de ſa perte.

Elle commença donc à traiter pour ſon mariage avec le Prince d'Eſpagne, tandis qu'elle preſſoit le Pape de lui envoyer le Cardinal Poll avec la qualité de Légat, afin de rétablir la Religion & l'autorité du Saint Siége en Angleterre.

L'Empereur averti que la Reine demandoit le Cardinal, s'oppoſa beaucoup à ce deſſein, & fit repréſenter au Pape par ſon Ambaſſadeur, qu'il ne convenoit pas d'aller ſi vîte dans une affaire de cette importance ; que les Anglois Proteſtans n'étoient déja que trop allarmez des grands

grands changemens que la Reine avoit faits dans la Religion ; que l'arrivée d'un Cardinal Légat dans un Royaume où le Saint Siége étoit en exécration, feroit un grand éclat, & seroit regardée par la plûpart de la Nation comme une insulte qu'on lui faisoit, aussi-bien qu'à la mémoire des deux derniers Rois, & qu'il n'en faudroit pas davantage pour causer une dangereuse révolte. 1553.

Ces raisons avoient leur solidité ; mais l'Empereur n'ajoûtoit pas les autres qui lui faisoient donner ce conseil au Pape. C'étoit qu'il regardoit le Cardinal comme le rival de son fils, & qu'il appréhendoit au moins qu'il n'appuyât le sentiment de plusieurs Seigneurs Anglois, qui ne vouloient point qu'on leur donnât un Etranger pour Maître.

Nonobstant cela le Cardinal partit revêtu de toute l'autorité nécessaire, pour réconcilier le Royaume d'Angleterre à l'Eglise, & avec des instructions pour travailler à la paix entre l'Empereur & la France.

Il dépêcha en partant l'Abbé de Saint Solutor au Roy, & un autre de sa suite nommé Floridi-Bello, à l'Empereur, pour leur donner avis de son départ, & les prier de vouloir bien accepter la médiation du Pape pour la paix, à laquelle Sa Sainteté l'avoit chargé de travailler. Le premier fut fort bien reçu à la Cour de France, & l'autre fort froidement à celle de l'Empereur, qui envoya Jean Mendose au Légat, pour lui dire qu'il desaprouvoit fort son voyage, par les raisons qu'il avoit écrites au Pape, & qu'il le prioit de ne point venir à Bruxelles, parce qu'il étoit contre sa réputation qu'on crût dans l'Europe que c'étoit lui qui s'opiniâtroit à la guerre, & qu'on le croiroit, si on voyoit un Légat médiateur venir d'abord vers lui, comme vers celui qu'il seroit le plus difficile d'amener à la paix. Le Légat, sur ce discours de Mendose, & sur un ordre qu'il reçut un peu après du Pape de ne se point presser, s'arrêta à Dilingue, ville de l'Evêché d'Ausbourg, & aima mieux demeurer là, que d'aller à Liége, jusqu'où l'Empereur lui permettoit de s'avancer pourvu qu'il ne passât pas outre. Palavicin Hist. Concil. Trid. l. 13. c. 8.

Au contraire l'Abbé de Saint Solutor trouva la Cour de France très-disposée à bien recevoir le Légat, & retourna vers lui pour l'inviter de la part du Roy à y venir ; mais dans sa route qu'il prit par les Pays-bas, on lui fit entendre que l'Empereur avoit changé d'avis ; qu'il ne vouloit pas que le Légat vît le Roy avant que de l'avoir vû lui-même ; & la raison de ce changement étoit, qu'il appréhenda que le Légat étant une fois en France, ne passât de là en Angleterre sans avoir conféré avec lui, & que choqué de la conduite que la Cour Impériale avoit tenuë à son égard, il ne s'opposât très-fortement au mariage de Dom Philippe avec la Reine d'Angleterre.

Sur ces entrefaites l'Empereur reçut nouvelle de ses Agens en Angleterre, que le mariage de la Reine avec Dom Philippe étoit conclu. Dès qu'il l'eut apprise, il écrivit le vingt-deuxiéme de Décembre une lettre fort honnête au Légat, pour le prier de le venir trouver à Bruxelles, & envoya en même-temps en Angleterre le Comte Lamoral-d'Egmond, Thuanus l. 9.

Digitized by Google

avec Charles de Lalain & Jean de Montmorency, faire en cérémonie la demande de la Reine pour Dom Philippe ſon fils.

1554. *Elle épouſe Dom Philippe Prince d'Eſpagne.* Dans les Lettres du Cardinal Dandino.

Ces Seigneurs arrivérent en Angleterre au commencement de Janvier, & ſignérent le Traité de mariage, dont voici les principales conditions: Que les enfans qui naîtroient de ce mariage, ſuccéderoient à la Couronne d'Angleterre & à tous les biens de leur mere, conformément aux Loix du Royaume; que Dom Carlos fils de Dom Philippe de ſon premier mariage, ſuccéderoit aux Etats de ſon pere, excepté que les Pays-Bas & le Comté de Bourgogne ſeroient pour l'aîné des fils qui naîtroient de Marie; qu'au défaut des mâles du ſecond lit, l'aînée des filles ſeroit admiſe à cette partie de la ſucceſſion; mais à condition qu'elle ſe marieroit en Angleterre ou en Allemagne, & du conſentement de Dom Carlos: que ſi Dom Carlos mouroit ſans poſtérité, les enfans du ſecond lit ſuccéderoient à tous les Etats de Dom Philippe; que Dom Philippe devenu Roy d'Angleterre, n'y changeroit rien, ni aux Loix, ni aux Coûtumes; qu'il n'obligeroit point la Reine d'en ſortir contre ſon gré; qu'il n'en tranſporteroit point ailleurs, ni les joyaux, ni les tréſors; & que l'Angleterre ne ſe mêleroit ni directement, ni indirectement, de la guerre qui étoit allumée entre l'Empereur & le Roy de France.

Comment ce Mariage fut regardé en Angleterre, & en France.

Ce Traité de mariage ayant été conclu dans le Conſeil d'Etat d'Angleterre, fut publié le quinziéme de Janvier, & fort mal reçu de la plûpart de la Nobleſſe & du peuple, qui ne pouvoient ſouffrir qu'on les ſoûmît à un Prince Etranger. De là ſuivit une grande révolte. Les Ambaſſadeurs de l'Empereur furent obligez de ſe ſauver d'Angleterre, & il y eut bien du ſang répandu, mais enfin le parti de la Reine prévalut. Il en coûta la tête à pluſieurs Seigneurs, & à Jeanne de Suffolc, qui avoit été Reine pendant quinze jours; & les choſes s'étant peu à peu calmées, Dom Philippe aborda au mois de Juillet en Angleterre, où les nôces ſe célébrérent. Le Cardinal Poll l'y ſuivit quelque temps après, donna l'abſolution aux Anglois de leur ſchiſme, les réconcilia avec le Saint Siége, & enſuite le Roy & la Reine enuoyérent une célébre ambaſſade au Pape, pour le reconnoître au nom de l'Angleterre comme le Chef de toute l'Egliſe.

Quelque chagrin que ce mariage eût cauſé au Roy, & quelques fâcheuſes ſuites qu'il en prévît, il eut ſoin de ſauver les apparences; & Monſieur de Noailles qui étoit revenu en France, fut renvoyé en Angleterre, pour en faire les complimens de ſa part à la Reine. Cette Princeſſe répondit au Roy par une * lettre pleine de marques de ſa reconnoiſſance, & l'aſſûra qu'elle employeroit tous ſes ſoins à maintenir la bonne correſpondance qui étoit depuis quelques années entre les deux Nations. On verra dans la ſuite qu'elle ne tint pas ſa parole, & on ne comptoit guéres là-deſſus en France: car il étoit bien difficile que cette

* Cette Lettre eſt rapportée par Du Cheſne dans ſon Hiſt. d'Angleterre liv. 21.

te Princeſſe, quelque envie qu'elle eût de demeurer neutre, pût tenir long-temps contre les ſollicitations de ſon mari & de l'Empereur ſon beau-pere, engagez dans une guerre, qui ſe faiſoit plus vivement que jamais entre eux & la France. 1554.

Le Cardinal Poll étoit venu trouver le Roy avant que de paſſer en Angleterre, & lui avoit communiqué l'ordre qu'il avoit du Pape, de lui offrir la médiation du Saint Siége pour la paix avec l'Empereur. Il en fut reçu & écouté avec les plus grandes marques d'eſtime, & ce Prince lui témoigna le regret qu'il avoit de s'être oppoſé à ſon exaltation ſur la Chaire de Saint Pierre dans le dernier Conclave : mais ſur l'article dont il étoit queſtion, le Cardinal ne put tirer de lui que des propoſitions qu'il vit bien que l'Empereur n'écouteroit jamais. En effet quand il les lui porta, ce Prince lui répondit fort déſagréablement, que puiſqu'il n'avoit point autre choſe à lui propoſer, il auroit auſſi-bien fait de ne pas venir.

Lettre du Sieur de Salignac au Cardinal de Ferrare. Dans la Lettre du Cardinal Poll au Pape du 14. d'Avril 1554.

Ainſi les Troupes de part & d'autre ſe mirent en campagne tant en Flandres qu'en Italie. L'Armée deſtinée à entrer aux Pays-Bas ſe trouva toute aſſemblée le dix-neuviéme de Juin à Crecy en Laonnois ſous les ordres du Conétable : & comme le Roy avoit été prévenu de ce côté-là l'année précédente par les Troupes de l'Empereur, il le prévint celle-ci, profitant de l'occupation, que les affaires d'Angleterre donnoient à ce Prince.

L'Armée du Roy entre en Campagne.

Un autre corps s'aſſembla à Saint Quentin ſous Charles de Bourbon Prince de la Roche-Sur-Yon. Il étoit de vingt mille hommes de pied, de trois cens hommes d'armes, & de cinq cens hommes de Cavalerie Légere.

Thuanus L. 10. Belc. l. 26.

Le Connétable détacha une partie de ſon Armée, pour aller ſe poſter auprès de Meſieres, & le commandement en fut donné à François de Cleves Duc de Nevers & Gouverneur de Champagne. Il y avoit vingt Enſeignes d'Infanterie Françoiſe, deux regimens de Lanſquenets, & huit cens hommes de Cavalerie Légere, à la tête deſquels étoit le Prince de Condé.

Annales de France.

Ces trois Armées marchérent en même temps. Le Prince de la Roche-Sur-Yon entra dans l'Artois, & ravagea tout le plat pays. Le Duc de Nevers ſe jetta dans les Ardennes : il y prit Orchimont, Villarzi, Hierge, & pluſieurs autres Châteaux, d'où les ennemis couroient ordinairement les frontiéres de Champagne, & les raſa. Le Connétable s'avança vers Aveſnes, & ſe rendit maître de Chimay, de Glayon, de Trélon, & de quelques autres petites places.

Sa marche fit croire aux ennemis qu'il en vouloit à Aveſnes, où ils jettérent beaucoup de Troupes : mais rabattant tout à coup ſur la droite, il fit inveſtir Mariembourg par le Maréchal de Saint André.

Cette ville n'étoit autrefois qu'un gros bourg, dont Marie Reine de Hongrie, ſœur de l'Empereur, & Gouvernante des Pays-Bas, avoit fait une place conſidérable, en la fortifiant, & lui avoit donné ſon nom. Les ennemis avoient tellement rompu les chemins par où l'on pouvoit

Elle ſe ſaiſit de Mariembourg.

y aborder, qu'ils la croyoient inacceſſible à une Armée : mais le Maré-
1554. chal y fit travailler un ſi grand nombre de pionniers, & avec tant de
Lettre du Sieur de diligence, que l'Armée & l'artillerie paſſérent avant qu'on eût pû jetter
Salignac au des Troupes dans la place, & le ſiége en fut formé. Julien Romero
Cardinal de Général Eſpagnol accourut, pour s'y jetter avec quelques Troupes.
Ferrare. Il fut repouſſé avec perte, & la place faute d'une aſſez nombreuſe gar-
niſon ſe rendit le vingt-huitiéme de Juin. Le Gouverneur & les Capi-
taines demeurérent priſonniers de guerre, & les ſoldats eurent permiſ-
ſion de ſe retirer ſans armes.

Le Roy jugea cette conquête ſi importante & ſi glorieuſe, qu'il vou-
lut donner ſon nom à la ville, & la fit appeller Henri-bourg : mais
comme les Princes ne ſont pas autant maîtres de l'uſage dans la langue
que de leurs Etats, ſon premier nom lui eſt demeuré. Ce Prince ſe
rendit le dernier de Juin à Mariembourg, ordonna de nouvelles fortifi-
cations à ſa place, & y mit pour Gouverneur Monſieur de Gonnor a-
vec une forte garniſon.

Les Troupes du Roy s'étant jointes à celles du Duc de Nevers, cet-
te Armée ſe trouva compoſée de dix-ſept cens hommes d'armes, de
deux mille ſept cens hommes de Cavalerie Légere, de ſept mille ſept
cens Suiſſes, de huit mille Lanſquenets, de quatorze à quinze mille
Fantaſſins François, de douze cens chevaux de l'Arriére-Ban comman-
dez par le Seigneur de la Jaille, de mille chevaux de la maiſon du Roy,
d'un corps d'Allemands piſtoliers, ainſi appellez, parce qu'ils ſe ſer-
voient de piſtolets, de quelques Enſeignes d'Ecoſſois, & d'un grand
nombre de pionniers, avec une belle artillerie.

Et de Bouvi- Le Roy alla camper à Givets ſur la Meuſe, le ſeptiéme de Juillet, &
nes. marcha à Bouvines, qui fut emportée d'aſſaut, & ſaccagée. On fit le
ſiége de Dinant, où Romero ſe défendit vaillamment dans le Château
pendant quelques jours ; & après avoir ſoûtenu un aſſaut, où il y eut
bien des François tuez, fut contraint par ſa garniſon de ſe rendre, &
demeura encore priſonnier de guerre. Le Roy fit raſer le Château.

Après ce ſiége il tourna vers le Hainaut. Philbert Emmanuël devenu
Duc de Savoye par la mort de Charles ſon pere, fit mine de vouloir diſ-
puter à l'Armée Françoiſe le paſſage de la Sambre : mais comme il vit
que le Roy ſe mettoit en devoir de le forcer au hazard d'une bataille,
il s'éloigna. L'Armée ſe répandit dans le Hainaut, prit Bavay & Bin-
che, où l'on mit le feu auſſi-bien qu'à Marie-mont maiſon de plaiſan-
ce de la Reine de Hongrie, & au Château de Rœux. On en uſa de
2. Lettres de Salignac au Card. de Ferrare. la ſorte, pour venger les horribles dégâts, que le Comte de Rœux par
les ordres de la Reine de Hongrie avoit faits en Picardie durant les
derniéres campagnes, & ſur tout à Folembray maiſon Royale, où il
avoit fait mettre le feu.

Mouvemens de l'Armée Impériale. Cependant l'Armée Impériale groſſiſſoit tous les jours, & le Duc de
Savoye, qui la commandoit, côtoyoit la Françoiſe, cherchant l'occa-
ſion de l'attaquer au milieu des places de l'Empereur, où elle s'étoit
engagée. Il détacha ſix mille chevaux contre quinze cens de l'Armée
Fran-

Françoiſe, qui fermoient l'arriére garde, & avoient un ruiſſeau à paſſer en leur préſence. Le Maréchal de Saint André & le Duc d'Aumale, qui les conduiſoient, firent ferme juſques à ce que le Connétable eût bordé le ruiſſeau d'Arquebuſiers, pour favoriſer leur paſſage, & la retraite ſe fit avec tant de conduite & de valeur, que les ennemis furent toûjours repouſſez, & ne purent les entamer. 1554

Il y eut de fréquentes eſcarmouches juſques à ce que l'Armée fût arrivée auprès du Queſnoy, où le Roy ſe mit en bataille prêt à recevoir l'ennemi, s'il eût eu deſſein de le combattre. De là il entra dans le Cambreſis le vingt-ſeptiéme de Juillet, où l'on fit le dégât. Le Prince de la Roche-Sur-Yon l'y vint joindre : après quoi toute l'Armée traverſant l'Artois vint aſſiéger Renti, qui n'étoit qu'un Château, mais très-fort par ſa ſituation au milieu des marécages ſur les confins de cette Province à deux ou trois lieuës en deçà de Térouanne. Rabutin, commentaire des guerres, &c.

Cette petite place couvroit l'Artois de ce côté-là, & de l'autre incommodoit fort le Boulonois, qui y confine. Cette ſituation la rendoit importante aux deux partis : mais après tout le principal deſſein du Roy en l'attaquant étoit d'engager l'Empereur à une bataille : & il eut tout ſujet de l'eſpérer, lors qu'il vit ce Prince venir en perſonne à la tête de ſon Armée, pour la ſecourir.

Les deux Camps n'étoient ſeparez que par une vallée aſſez étroite. Celui de l'Empereur étoit entre Marque & Fouquembert derriére le bois de Renti, dit le bois-Guillaume, dont il penſa à ſe ſaiſir, pour battre de là le Camp des François, qui avoient déja ruïné une partie des murailles de la place avec le canon. Le Duc de Guiſe, qui avoit ſon quartier de ce côté-là, devinant le deſſein des ennemis, parce qu'en effet ils n'avoient rien de meilleur à faire, avoit caché dans le bois trois cens Arquebuſiers, & poſté quelques Piquiers armez de cuiraſſes en un endroit, d'où ils pouvoient être vûs des ennemis. Il donna ordre à ceux-ci de paroître ſur les hauteurs, & dès qu'ils verroient qu'on viendroit à eux, de ſe retirer au petit pas vers l'endroit où étoient les Arquebuſiers. 3. Lettres du Sieur de Salignac au Cardinal de Ferrare.

La choſe ne manqua pas d'arriver comme il l'avoit prévû. Dès le lendemain treiziéme d'Aouſt à la pointe du jour une troupe d'Arquebuſiers vint attaquer les Piquiers, qui les attirérent juſqu'à l'embuſcade, d'où une ſalve d'arquebuſe en jetta un grand nombre par terre, & mit le reſte en fuite.

Diſpoſitions à une Bataille.

Comme l'Empereur avoit réſolu de s'emparer du bois à quelque prix que ce fût, le Duc de Guiſe fut averti ſur le midi que quatre mille chevaux conduits par le Duc de Savoye, & autant d'Arquebuſiers précédez de quelques Piquiers, & commandez par Ferdinand de Gonzague, s'avançoient à côté du bois avec quatre piéces de canon, & qu'un gros de Lanſquenets ſous les ordres de Jean Comte de Naſſau & du Maréchal de Cleves avec deux mille Reiſtres & mille hommes de Cavalerie Légere, auſſi précedez de quatre piéces de canon, marchoient vers l'autre côté du bois. Il en donna avis au Roy, l'aſſûra qu'il étoit impoſſible

Digitized by Google

1554. sible d'éviter la bataille, & qu'il alloit leur faire tête, en attendant qu'il vînt le soûtenir.

Le Connétable rangea aussi-tôt les troupes en bataille, pour les faire marcher, & le Roy se mit à la tête des Suisses, afin de leur marquer la confiance qu'il avoit en leur bravoure & en leur fidélité. Le Duc d'Aumale & le Sieur de Tavanes conduisoient la Cavalerie Légere, & les troupes commencérent à s'étendre entre le bois & Renti.

Elle se donne près de Renti à l'avantage des François.

Cependant l'Empereur fit charger les trois cens Arquebusiers, que le Duc de Guise avoit mis dans le bois. Ils se retirérent en combattant, & il y en eut plusieurs de tuez: le reste gagna une petite plaine d'environ cinq cens pas de long & de deux cens de large, où le Duc de Guise s'étoit mis en bataille, ayant avec lui le Maréchal de Saint André, le Duc de Nevers, Alphonse d'Est, & Gaspard de Coligny, dit l'Amiral de Chastillon, depuis qu'il avoit eté élevé à cette dignité par la mort du Maréchal d'Annebaut.

Les ennemis, qui poursuivoient les Arquebusiers, voyant la bonne contenance du Duc de Guise, s'arrêtérent, en attendant l'arrivée des autres troupes, qui venoient par les côtez du bois.

Les premiers, qui parurent, furent les Reistres. C'étoit la meilleure cavalerie de l'Empereur, & le Comte de Vulantiurt, qui la commandoit, s'étoit vanté que les cavaliers François ne tiendroient pas devant elle. D'abord que le Duc de Guise apperçut les Reistres, il fit marcher à eux une partie de la Cavalerie Légere, conduite par le Duc de Nemours, par Tavanes, & par le Vicomte d'Auchy. Les Reistres soûtinrent la charge avec beaucoup de résolution, & firent plier les François. Le Baron de Curton & le sieur de Forges, Guidon de la Campagnie des hommes d'armes de Tavanes, y furent tuez, & le Vicomte d'Auchy, Rendan, & Amanzay son Lieutenant, & plusieurs autres Gentilshommes blessez.

Sur quoi le Duc de Guise craignant les suites de ce commencement de déroute, se mit lui-même à la tête de quelques Troupes de Cavalerie avec le Duc d'Anmale son frere & Tavanes, qui rallia fort promptement ses gens. Le Duc de Guise chargea de nouveau, & le fit avec tant de furie, que les Reistres furent enfoncez, & culbutez sur les Lansquenets Impériaux, qui les suivoient. Le Duc poussa sa pointe, & sans donner le temps à l'ennemi de se reconnoître, perça jusqu'aux Lansquenets, qui étoient déja en desordre, leur passa sur le ventre, & mit en une entiére déroute cette partie de l'Armée Impériale, tandis que le Duc de Nevers attaquoit de l'autre côté avec un pareil succès quelque Cavalere Espagnole, soûtenuë d'un gros d'Arquebusiers.

Cependant l'infanterie du Camp du Roy arriva, & animée par un si heureux commencement attaqua l'Infanterie Espagnole, & aprés une assez forte résistance, la rompit. En même temps l'Amiral à pied, suivi d'une partie de l'Infanterie dont il étoit Colonel Général, attaqua celle des Impériaux, qui s'étoit répanduë dans le bois, & en fit un grand carnage. On ne doute point que, si le Connétable eût fait marcher le reste

Digitized by

reſte de l'Armée avec autant de promptitude, qu'il convenoit de faire en une telle occaſion, toute celle de l'Empereur n'eût été entiérement défaite : mais ce Prince, dès qu'il vit les choſes ſi mal tourner, fit retirer en bon ordre ſes Troupes les moins avancées, & en occupa la plûpart à retrancher ſon Camp pendant la nuit, dans la crainte que les François ne vinſſent l'y attaquer le lendemain. 1554.

Il perdit près de deux mille hommes dans ce combat. Le Duc de Savoye, Ferdinand de Gonzague, & Antoine de Granvelle, Evêque d'Arras & Chancelier de l'Empereur, penſérent y être pris. Ils quittérent leurs chevaux, pour ſe jetter dans le bois, d'où ils ſe ſauvérent au Camp à la faveur de la nuit, qui termina le combat. Il n'y demeura pas plus de deux cens hommes du côté des François. Dix-ſept Enſeignes, cinq Cornettes, & ſept piéces de canon, qu'ils prirent, furent des marques indubitables de leur victoire, & le Connétable avec l'avant-garde campa ſur le Champ de bataille. L'Infanterie & la Cavalerie firent également bien leur devoir en cette journée. Le Roy récompenſa pluſieurs des Officiers : Tavanes entre autres fut honoré du Collier de l'Ordre, & le Roy lui jetta ſur le cou celui-même qu'il portoit. *Quelle fut la perte des deux parties.* Memoires de Tavanes.

Nonobſtant cette victoire les aſſiégez continuérent à ſe défendre avec opiniâtreté, perſuadez que l'Empereur, puis qu'il demeuroit dans ſon Camp, étoit réſolu de les ſecourir, & que dès que les François entreprendroient de donner l'aſſaut à la place, l'Armée Impériale le donneroit à leurs retranchemens.

Ils raiſonnoient fort juſte ; & le Roy, qui voyoit auſſi bien qu'eux le danger, où il expoſoit ſes Troupes, ſoit en donnant l'aſſaut en préſence de l'Armée ennemie, ſoit en s'obſtinant à demeurer plus long-temps dans ſon Camp, parce que les Impériaux lui coupoient les vivres & les fourrages, réſolut de lever le ſiége : mais pour ſauver en quelque façon ſon honneur, & ne pas perdre la gloire, qu'il avoit acquiſe à la précédente journée, il envoya dire à l'Empereur qu'il alloit décamper à cauſe que ſa Cavalerie commençoit à manquer de fourages, qu'il lui offroit la bataille, & qu'il l'attendroit en deçà de Renti, s'il vouloit l'accepter. *L'Armée du Roy ne laiſſe pas de lever le ſiége de Renti.*

L'Empereur ne répondit point autre choſe, ſinon qu'il verroit ce qu'il auroit à faire : & comme il avoit par la retraite du Roy ce qu'il prétendoit, qui étoit de ſauver Renti, il laiſſa aller l'Armée Françoiſe, qui ſe retira en bon ordre, ſans être attaquée. Le Roy attendit l'Empereur quelque temps en bataille ſur le chemin : & voyant qu'il ne ſortoit point de ſon Camp, il continua ſa marche vers Ardres & Boulogne, où il mit de groſſes garniſons, & Vaſſé pour Gouverneur dans la premiére. Il s'en alla de là à Compiégne, laiſſant au Connétable le ſoin de diſtribuer l'Armée dans les autres places de la frontiére. 4. Lettres du Sieur de Salignac.

Cette retraite du Roy diminua beaucoup de la gloire, qu'il avoit acquiſe dans le combat. On en parla comme d'une fuite, & l'Empereur ſouffroit volontiers alors qu'on la fît paſſer pour telle : mais à la fin de ſa vie dans la ſolitude de Saint Juſte il rendit juſtice à ce Prince. Car

Digitized by Google

1554. Dom Louïs Davila Grand Commandeur d'Alcantara ; & Gentilhomme de ſa Chambre, étant venu lui faire ſa Cour, & lui diſant qu'il faiſoit peindre une galerie dans ſon Hotel, où il repréſentoit la journée de Renti, l'Empereur lui demanda commrnt il exprimoit le dépatt des François de devant cette place. Il répondit que leur Armée y paroiſſoit prenant la fuite. Il faut, reprit l'Empereur, que votre Peintre corrige ſon ouvrage ; car ce ne fut point une fuite, mais une retraite, qui ſe fit avec gloire & en très bel ordre.

Antoinne de Vera, Vie de Charles V.

L'Empereur, dès que le Roy fut parti, donna ſes ordres pour la réparation de Renti, & ſe retira à Saint Omer, & de là à Bruxelles, toûjours fort incommodé de la goutte. Le Duc de Savoye demeura en Artois avec la plus grande partie de l'Armée : & voyant que celle de France étoit ſéparée, il fit des courſes en Picardie, & déſola tous les bourgs & villages ſur les bords de la riviére d'Authie. Il employa le reſte de la campagne à fortifier le Bourg du Meſnil, qui eſt le nouveau Hédin : & le Roy de ſon côté fortifia auſſi Saint Eſprit de Rue entre Montreuil & la Somme, pour l'oppoſer à cette nouvelle forteresſe.

Auſſi-tôt après le combat de Renti, le Roy étant encore campé devant cette place, l'Empereur lui annonça par une décharge générale de ſon artillerie ; & par de grands cris de joye que l'on fit dans ſon Camp, la défaite de l'Armée Françoiſe en Toſcane : & il ne fut pas long-temps ſans en recevoir lui-même les fâcheuſes particularitez.

Annales de Belleforeſt l. 6.

Défaite des François en Toſcane. Thuanus l. 10.

Coſme de Medicis, Duc de Florence, voyoit toûjours avec beaucoup d'inquiétude les François maîtres de Sienne, & de pluſieurs Châteaux & petites villes de cette République ſur la frontiére de ſon Etat. Il ſçavoit que la Cour de France étoit très-mécontente de lui ; car quoi qu'il ne ſe fût pas encore ouvertement déclaré pour l'Empereur, il avoit fourni quelques Troupes aux Impériaux dans la derniére campagne, & tout ce que ceux-ci avoient entrepris contre les François avoit été concerté avec lui, & dans Florence même. Il ne douta pas que s'ils prenoient tout à fait le deſſus dans ces quartiers-là, ils ne tombaſſent auſſi-tôt ſur lui, & n'étendiſſent leurs conquêtes à ſes dépens.

Mais d'ailleurs il ne pouvoit guéres compter ſur les Impériaux, parce qu'il prévoyoit que les Troupes de Naples, qui devoient revenir en Toſcane au commencement de la campagne, n'auroient pas plûtôt avis de l'approche de la Flotte Ottomanne & de la Françoiſe, qu'elles retourneroient pour la défenſe de ce Royaume. Celles du Piémont étoient toûjours fort occupées à défendre les places de l'Empereur contre le Maréchal de Briſſac. Ce Prince n'avoit pas trop du reſte de ſes autres Troupes, pour réſiſter à la France dans les Pays-Bas ; & celles qu'on pouvoit envoyer d'Eſpagne au Duc, ne pouvoient paſſer par mer qu'avec de grandes difficultez, tant à cauſe que les François étoient encore maîtres d'une partie de l'Iſle de Corſe, qu'à cauſe que les vaiſſeaux de Provence croiſoient ſans ceſſe ſur le paſſage.

Le Duc dans cet embarras jugea à propos de ſe mettre lui-même en état de ſe défendre, & crut qu'en faiſant ouvertement la guerre aux Fran-

Digitized by Google

François, il ne courroit pas plus de risque, qu'en secondant foiblement l'Empereur, comme il avoit fait jusqu'alors. Il étoit assez puissant, pour lever une Armée aussi forte que celle que les François pouvoient entretenir dans la Toscane, tandis qu'ils seroient occupez par l'Empereur aux Pays-Bas : & il espéra même faire si bien sa partie avec ce Prince, qu'il pourroit beaucoup gagner à cette guerre. 1554.

Dans cette vûë il prit des liaisons très-étroites avec le Pape par le mariage d'une de ses filles avec le Seigneur Fabiano. Ce Seigneur étoit neveu du Pape, qui accepta l'offre du Duc préférablement à celle que Monsieur de Lansac Ambassadeur du Roy, lui faisoit de quelqu'une des Princesses du Sang de France pour ce neveu ; & il répondit en riant à l'Ambassadeur, d'une maniére qui marquoit moins sa modestie, que son antipathie contre la Frnce, & le peu de reconnoissance des obligations qu'il avoit au Roy pour son exaltation, sçavoir que son neveu n'étoit pas d'une assez haute naissance, pour épouser une Princesse du Sang de France.

Le Duc Florence fit encore une autre alliance qu'il rapportoit au même but, en faisant épouser une autre de ses filles à Paul Jourdan, chef de la famille des Ursins. Il prétendoit par là les détacher des intérêts de la France, ausquels ils avoient toûjours été fort attachez. Plusieurs Seigneurs de cette Maison étoient encore au service du Roy, & avoient le plus contribué par les Troupes qu'ils avoient levées pour son service, à le rendre maître de Sienne.

Dès qu'il eut formé son projet de déclarer la guerre à la France, il enyoya Barthelemi Concini à l'Empereur, pour le lui communiquer, & convint avec lui que sa Majesté Impériale lui fourniroit deux mille Allemands, autant d'Espagnols des Troupes qu'il avoit au Royaume de Naples, trois cens hommes de Cavalerie légére, la solde de ses Troupes pendant dix mois, & qu'on la prendroit sur les revenus de ce Royaume ; que pour lui il fourniroit au reste de la dépense, à condition qu'il en seroit dédommagé après la guerre finie, & que jusqu'à temps qu'il le fût, il demeureroit en possession de ce qu'il prendroit sur la République de Sienne. C'étoit où il visoit particuliérement, ayant depuis long-temps grande envie d'unir cette République à ses Etats.

Ce Traité ayant été conclu, il mit de fortes garnisons dans toutes ses Places frontiéres du côté de la République de Sienne : mais quelque secret qu'il eût gardé là dessus, le Cardinal de Ferrare, qu'il tâcha en vain d'amuser par des négociations continuelles, en eut connoissance, ou du moins des soupçons, qu'il jugea très-bien fondez. Il en avertit le Roy, & lui écrivit qu'assurément le Duc alloit se déclarer ouvertement contre la France.

Sur cela le Roy nomma Général de ses Troupes dans le Pays Siennois, Pierre Strozzi, à la place de Monsieur de Termes, qui commandoit dans l'Isle de Corse, & le fit incessamment embarquer à Marseille avec un renfort de Troupes. Ce fut la Reine, dont il étoit proche parent, qui lui procura cet employ, qu'il sollicitoit avec beaucoup d'empres- Mémoires de Brantome T. 1.

preſſement, dans l'eſpérance de ruïner le Duc de Toſcane, ennemi dé-
1554. claré de ſa famille, qu'il avoit chaſſée de Florence. Il ne ſe promettoit pas moins que de conquérir ce Duché, & il fit eſpérer à la Reine de l'en mettre en poſſeſſion par le moyen des liaiſons qu'il avoit avec quantité de bannis de Florence, qui ſeroient ravis d'y voir régner la branche des Médicis d'où elle ſortoit, pourvu qu'ils ſatisfiſſent leur vengeance contre le Duc.

Il n'avoit pû mieux s'y prendre, pour engager la Reine à agir efficacement en ſa faveur. Elle étoit peu conſidérée du Roy, tant à cauſe de l'attachement qu'il avoit toûjours pour la Ducheſſe de Valentinois, que parce que François I. qui la lui avoit fait épouſer malgré la diſproportion de la naiſſance, s'étoit vû privé des avantages qu'il eſpéroit de ce mariage, qui étoient de reconquérir Milan, & d'unir à ce Duché celui d'Urbin & quelques autres Etats d'Italie, que Clément VII. Oncle de cette Princeſſe lui avoit aſſignez pour ſa dot, & dont ſa mort trop prompte l'empêcha de la mettre en poſſeſſion. La conquête du Duché de Toſcane, ſi la choſe avoit réuſſi, eût ſuppléé à ce défaut, & l'auroit miſe en grande conſidération auprès du Roy.

D'ailleurs cet emploi n'étoit pas au-deſſus de la portée de Strozzi, qui étoit grand homme de guerre, quoique malheureux dans la plûpart de ſes entrepriſes; & ſa haine contre le Duc de Florence répondoit de l'application qu'il auroit à bien conduire celle-ci: mais ce choix produiſit deux mauvais effets.

Le premier; que le Grand Duc jugeant par la nomination de ce Général, que le Roy étoit réſolu de lui faire la guerre à toute outrance, ne ménagea plus rien à l'égard de la France, & ſe livra entiérement à l'Empereur. Le ſecond fut à l'égard du Cardinal de Ferrare.

Ce Cardinal, qui, avant l'arrivée de Strozzi avoit toute l'autorité dans le gouvernement de la République de Sienne, n'avoit pas prétendu que le Roy y envoyât un homme de l'importance de ce Seigneur. Il vit bien que déſormais il n'auroit pas la direction abſoluë des affaires, comme il l'avoit euë juſqu'alors, & il en conçut beaucoup de jalouſie: Strozzi s'en apperçut bien-tôt, & il eut tous les ménagemens poſſibles pour lui; mais cela n'empêcha pas que le ſervice du Roy n'en ſouffrît, & le Cardinal n'eut pas dans la ſuite toute l'application qu'il avoit euë auparavant, ſoit pour la fortification des Places, ſoit pour trouver de l'argent, ſoit pour fournir la ſubſiſtance aux Troupes.

Strozzi, dès qu'il fut arrivé, ſe fit rendre un compte exact de l'état de Sienne & des autres Places. Il donna ſes ordres pour leur ſeûreté; mais il affecta, pour donner moins d'ombrage au Cardinal, de demeurer ordinairement hors de Sienne, & l'y laiſſa pour y commander avec Camille Bentivoglio ſous lui.

Le Duc de Florence choiſit pour Général de ſes Troupes, Jean-Jacques de Médicis Marquis de Marignan, Capitaine dès lors de haute réputation. Il étoit des Médicis de Milan, & prétendoit ſortir de la même tige que les Médicis de Florence, de quoi on ne convenoit pas com-

Digitized

communément : mais le Grand Duc, en vûe des ſervices qu'il eſpéroit tirer de lui, & en reconnoiſſance de ceux qu'il en reçut en effet, lui fit l'honneur de le reconnoître pour ſon parent, & ſa Famille fut quelque temps après fort illuſtrée par l'exaltation au Pontificat de Jean Ange ſon frere, ſous le nom de Pie IV. 1554.

Il concerta avec le Duc diverſes entrepriſes ſur pluſieurs Places, par la ſurpriſe deſquelles ſe devoit faire la déclaration de la guerre. Le Marquis de Marignan ſe chargea lui-même de celle de Sienne ; mais par la bravoure & la vigilance des Commandans, tous ces projets échouérent, & le Marquis lui-même fut repouſſé avec perte dans la tentative qu'il fit ſur cette Capitale, devant laquelle cependant il ſe retrancha, pour en former le blocus.

La guerre ayant été déclarée de cette ſorte dès le mois de Janvier, elle continua le reſte de l'année par les courſes des partis, par les ſurpriſes ou par les attaques de diverſes petites Places, juſqu'à ce qu'on en vînt au mois d'Août à une action plus importante ; & ce fut celle dont Charles V. apprit le ſuccès dans ſon Camp proche de Renti.

Deſcription de ce Combat.

Le Marquis de Marignan ſerroit plus ou moins la ville de Sienne, ſelon les divers mouvemens de Pierre Strozzi, qui tantôt en ſortoit pour faire des courſes, tantôt y rentroit pour y amener des vivres, perſuadé que l'unique moyen qui reſtoit aux Ennemis de la prendre étoit de l'affamer : mais comme le ſéjour qu'il faiſoit lui-même dans la Ville & au voiſinage en diminuoit beaucoup les magaſins, il réſolut de s'en éloigner au mois de Juillet, & d'aller attaquer quelques Places du Duc de Florence, pour attirer le Marquis de Marignan de ce côté-là, & l'obliger par cette diverſion à abandonner le blocus de Sienne. Il prit cette réſolution avec d'autant plus de confiance, qu'il ſe repoſoit pour la ſeureté de la Place ſur Mont-luc, qui étoit arrivé de France depuis quelques jours pour y commander, après que le Cardinal de Ferrare s'en fut retiré.

La choſe lui réuſſit, le Marquis de Marignan reçut ordre de le ſuivre, & ne laiſſa devant Sienne que peu de Troupes dans un Fort qu'il avoit fait conſtruire fort près de la Porte Camiola.

Strozzi s'avança juſqu'à Arezzo, d'où il fut repouſſé, & ſes Troupes ſe répandirent dans la vallée où paſſe la riviére d'Arne. Il y fit le dégât & un grand butin, prit Lutérina, Serra, Olivéto, & quelques autres petites Places, & mit le ſiége devant Civitella : mais l'approche du Marquis de Marignan lui fit abandonner cette entrepriſe.

Les deux Armées ſe trouvérent alors ſeulement à trois milles l'une de l'autre, & il ſe fit pluſieurs eſcarmouches entre les deux Camps avec divers ſuccès.

Le Marquis ayant reſté quelques jours dans ſon Camp, en partit pour s'approcher d'Olivéto. Ce mouvement donna lieu à Strozzi d'attaquer Foyano, où Carlotto des Urſins commandoit pour le Duc de Florence. Il l'emporta avant l'arrivée du Marquis, qui avoit rebrouſſé chemin pour venir au ſecours, & qui pour réparer cette perte, forma le ſiége de

Digitized by Google

1554 Marciano, réſolu de livrer bataille, ſi Strozzi entreprenoit de ſecourir la place.

L'armée du Marquis de Marignan étoit de douze mille hommes de piéd, de douze cens hommes de Cavalerie légére, & de trois cens hommes d'armes. Celle de Strozzi étoit de ſix mille Fantaſſins Italiens, de dix Enſeignes d'Allemands, d'autant de Griſons, & de quatorze de François, de deux mille Chevaux que commandoit le Comte de la Mirandole; & toutes ces troupes étoient inférieures pour le moins de deux ou trois mille hommes à celles des Ennemis.

Ceux qui défendoient Marciano abandonnérent la ville à l'arrivée du Marquis de Marignan, pour ſe défendre dans le Château, étant avertis que Strozzi approchoit pour faire lever le ſiége.

En effet l'armée Françoiſe parut bien-tôt: elle ſe campa à la portée du canon de celle des Florentins, & il n'y avoit entre les uns & les autres, qu'une vallée qui ſéparoit les deux Camps.

Cette vallée fut un Champ de bataille, où il ſe donnoit tous les jours pluſieurs petits combats. Un jour entre autres il s'y fit une eſcarmouche qui dura huit heures, & qui ne finit qu'avec le jour, les deux Généraux détachant ſans ceſſe de petites troupes les unes après les autres pour ſoûtenir leurs gens, ſans pourtant vouloir engager une action générale: mais les François perdirent en celle-ci beaucoup plus que les Florentins, dont le canon étoit ou mieux ſervi, ou mieux poſté.

La préſence de l'armée Françoiſe empêcha l'aſſaut du Château de Marciano, dont la priſe ou la délivrance dépendoit de la retraite d'une des deux armées. L'une & l'autre paroiſſoient fort déterminées à ne pas abandonner la partie; mais l'eau manquant dans les deux Camps, c'étoit une néceſſité de décamper. Chacun des Généraux ſe faiſoit un point d'honneur de ne le pas faire le premier, & vouloit éviter le danger qu'il y avoit à ſe retirer en préſence de l'autre: mais enfin Strozzi, voyant l'opiniâtreté du Marquis de Marignan à ne pas décamper, ſe réſolut à le faire lui-même, pour deux raiſons. La premiére qu'il appréhendoit le ſoûlévement des ſoldats Griſons de ſon armée, qui n'ayant point reçû leur ſolde depuis long-temps, en murmuroient hautement: & il n'y avoit pas moyen de les ſatisfaire ſi-tôt, parce que vingt-trois mille écus d'or qu'on lui envoyoit de Veniſe avoient été enlevez par les ennemis. La ſeconde que le Marquis de Marignan, informé des diſpoſitions des Griſons, les faiſoit ſolliciter par ſes Emiſſaires de paſſer dans ſon Camp, en leur promettant une plus groſſe paye, que celle qu'ils recevoient du Roy de France.

Commentaires de Montluc Liv. 3.

Mais il y avoit encore à délibérer pour Strozzi, s'il feroit ſa retraite le jour, ou s'il la feroit la nuit. Le premier parti étoit plus glorieux, & le ſecond moins dangereux. Mont-luc qu'il conſulta là-deſſus, lui écrivit de Sienne, qu'il lui conſeilloit de prendre le plus ſeur: mais ayant d'abord déféré à cet avis, il changea par le conſeil de Thomas d'Elbéne. Il ſe contenta de faire partir la nuit du ſecond jour d'Aouſt ſon ar-

artillerie & ſes gros bagages, & attendit le jour pour faire marcher l'armée. 1554

Le Marquis de Marignan, averti par ſes eſpions de ce qui ſe paſſoit, ſe prépara à le ſuivre en queuë; & dès qu'il le vit en marche, il détacha ſur ſon arriere-garde deux mille Fantaſſins Eſpagnols avec ſoixante Cavaliers pour le harceler, & le retarder à la deſcente des montagnes ſur le chemin de Foyano, juſqu'à ce qu'il pût le joindre avec toute l'armée.

Strozzi continua de marcher nonobſtant les continuelles eſcarmouches qui ſe faiſoient à ſon arriére-garde, & ne s'arrêta point, qu'il n'eût gagné la vallée qui eſt ſéparée en deux par des ravins qu'il mit entre lui & l'ennemi; & dès qu'il les eut paſſez, il tourna tête, & rangea ſon armée en bataille ſur le bord de ces ravins.

Il mit à la droite les Lanſquenets entre l'Infanterie Françoiſe & la Griſonne, à la gauche ſes ſix mille Fantaſſins Italiens, & ſur les aîles ſa Cavalerie, qui étoit beaucoup moins nombreuſe que celle des Impériaux.

Le Marquis de Marignan ayant pareillement rangée ſon armée ſur l'autre bord des ravins, reconnut les endroits par où l'on pouvoit les paſſer; & quelque dangereux que dût être ce paſſage, il réſolut de le tenter. Jean de Luna, & Marc-Antoine Colonne qui commandoient ſon arriere-garde, ſe mirent par ſon ordre à la tête de la plûpart de la Cavalerie, & marchérent avec beaucoup de réſolution contre la Françoiſe, qui étoit en cet endroit-là ſous les ordres du Comte de la Mirandole.

Biguéti Guidon du Comte, ſoit par lâcheté, ſoit par trahiſon, comme quelques-uns l'en ſoupçonnérent, tourna le dos à l'approche de l'Ennemi, & ſon exemple fut auſſi-tôt ſuivi de toute ſa troupe qui s'enfuit ſans avoir tiré l'épée.

Strozzi fit en vain tous ſes efforts pour les arrêter & pour les rallier. Il eut en cet endroit deux chevaux tuez ſous lui, & reçut un coup d'arquebuſe dans le corps.

Malgré ſa bleſſure, il courut à ſon Infanterie, & l'encouragea ſi bien par ſa réſolution & par ſon exemple, qu'elle ne s'ébranla point, & attendit l'ennemi de pié ferme.

Le Marquis de Marignan voyant la brave contenance de cette Infanterie, ne ſe preſſa pas de la faire attaquer par la ſienne, & fit ſeulement avancer quatre piéces d'artillerie pour la rompre, tandis que ſa Cavalerie la prendroit en flanc.

Après pluſieurs décharges qui firent de très-grandes eſcarres dans les bataillons François, leſquels malgré ce feu, ne branloient point & ſe ſerroient toûjours, il fit attaquer les Lanſquenets par les bataillons Eſpagnols qui furent repouſſez avec perte: mais enfin la Cavalerie Impériale, après avoir pourſuivi & diſſipé toute celle du Comte de la Mirandole, vint prendre par le flanc l'Infanterie Françoiſe; elle fut enfin rom-

Digitized by Google

rompuë après une réſiſtance de deux heures, & miſe tout-à-fait en déroute.

1554.

Perte des deux Partis. Thuanus l. 10. Belleforeſt l. 6.

Il y périt du côté des François quatre mille hommes, ſelon les relations des Impériaux, & deux mille ſelon nos Hiſtoriens. Valére Bentivoglio qui commandoit l'Infanterie Françoiſe, les deux Commandans des Lanſquenets & des Griſons, Meſſieurs de Clermont & de Montbaſon, & pluſieurs autres Gentilshommes y furent tuez; Auréle Frégoſe y fut bleſſé: il y eut ſix cens priſonniers, du nombre deſquels fut Maſin d'Elbéne, le Sieur de Fourquevaux, Paul des Urſins, Octave Comte de Tiene, & un Bentivoglio.

La perte du côté des ennemis fut peu conſidérable, excepté qu'ils y perdirent trois de leurs Officiers Généraux, dont le plus conſidérable étoit Grégoire Mendez Eſpagnol qui commandoit les Arquebuſiers à cheval. Strozzi ne pouvant plus ſe ſoûtenir à cauſe de ſa bleſſure, fut contraint ſur la fin du combat de ſe retirer à Lucignano, où les débris de l'armée ſe rendirent. Les Impériaux après la bataille gagnée ſe mirent à la ſuite de l'artillerie qui avoit pris les devants, & s'en rendirent maîtres.

Le Duc de Florence pour éterniſer le ſouvenir de cette victoire, inſtitua l'Ordre de Saint Etienne; parce que ſon armée l'avoit remportée le jour de l'Invention du Corps de ce ſaint Martyr.

Marciano s'étant rendu après la défaite de l'armée Françoiſe, le Marquis de Marignan marcha droit à Lucignano, d'où Strozzi étoit parti, après y avoir raſſemblé preſque toute ſa cavalerie & le reſte de ſon infanterie. Conti contre la promeſſe qu'il avoit faite au Général, d'y arrêter quelque temps les ennemis, abandonna la place à leur approche. L'excuſe qu'il apporta de l'impoſſibilité, où il s'étoit trouvé de contenir les habitans, n'empêcha pas que Strozzi ne lui fît couper la tête: & il fit pendre en même temps le Guidon du Comte de la Mirandole, qui avoit été la cauſe de la perte de la bataille.

C'en étoit fait de Sienne, ſi elle n'avoit eu un Commandant du caractére de Mont-luc. Ce Capitaine, tout malade qu'il étoit d'une fiévre continuë & d'une dyſſenterie, appella les plus conſidérables des habitans, & fit paroitre tant de réſolution, leur repréſenta ſi bien la force de leur ville, la bonne garniſon qu'il y avoit, les grandes reſſources qui reſtoient au Général pour rétablir ſon armée, qu'il leur releva le courage, & leur inſpira la réſolution de ſe défendre juſqu'à la derniére extrémité.

Elle fut bien-tôt miſe à l'épreuve; car le Marquis de Marignan arriva trois jours après devant la ville, & ſe mit en devoir de la preſſer tout d'une autre maniére qu'il n'avoit fait juſqu'alors, tandis que par quelques détachemens il ſe rendoit maître de pluſieurs petites places de cette République.

Commentaires de Mont-luc l. 3.

Strozzi s'étoit retiré à Mont-Alcin, d'où malgré ſa bleſſure, que l'on crut pendant treize jours être mortelle, il donna quantité d'ordres très-à propos pour la défenſe de Sienne, & pour la ſeureté des places, que les

Digitized by Google

les François tenoient encore, ſur tout du côté de la mer: mais ce qui l'inquiétoit le plus étoit l'extrémité, où Mont-luc lui fit ſçavoir que la fiévre & la dyſſenterie l'avoient reduit; car il lui manda qu'il ne croyoit pas être en vie dans peu de jours, & qu'il avoit remis le commandement entre les mains de Corneille Bentivogiio. 1554.

Quoique Bentivoglio fût fort brave & fort entendu, Strozzi crut qu'il étoit du ſervice du Roy qu'un François commandât dans la place; & il écrivit à M. de Lanſac, qui avoit pris le chemin de Rome, où il alloit en qualité d'Ambaſſadeur, pour le prier de retourner ſur ſes pas, & de ſe charger de la défenſe de Sienne. Ce Seigneur, vû l'importance de la choſe, ne fit nulle difficulté là-deſſus. Il vint trouver Strozzi à Mont-Alcin: & après avoir pris enſemble toutes les meſures, pour agir utilement & de concert au dehors & au dedans de la place, il partit, pour s'y jetter à la faveur de la nuit, n'ayant avec lui qu'un valet & deux guides: mais comme Sienne étoit inveſtie de troupes de toutes parts, il tomba entre les mains d'un parti, qu'il ne put éviter, fut mené au Marquis de Marignan, qui l'envoya au Duc de Florence. Il fut mis en priſon, & y demeura juſqu'après la guerre.

Cette priſe & le bruit de la mort de Mont-luc, qui ſe trouva faux, mais qui étoit bien fondé, parce que les Médecins l'avoient abandonné, mirent Strozzi dans une grande inquiétude, & lui firent prendre la réſolution de ſe jetter lui-même dans Sienne, quoi qu'il pût encore à peine ſe ſoûtenir.

Il ſe fit mettre à cheval, & partit au commencement de la nuit avec ſix Enſeignes de gens de pied & deux Compagnies de cavalerie, pour aller à Sienne accompagné de l'Evêque de la ville.

Le Marquis de Marignan, qui avoit été inſtruit de ſon départ, fut alerte, pour lui empêcher le paſſage, & vint l'attendre à Fontebrandi, où il ſe doutoit qu'il paſſeroit pendant la nuit.

En effet Strozzi, qui ne croyoit pas que le Marquis ſçût rien de ſon voyage, donna dans une embuſcade, où il fut rudement chargé. Son infanterie prit la fuite, ſa cavalerie fut en partie diſſipée: & ayant été renverſé de deſſus ſon cheval par les fuyards, il ſe cacha avec l'Evêque dans de vieilles maſures ſur le bord du chemin.

La préſence d'eſprit d'un Capitaine de cavalerie Gaſcon le tira de danger. Ce Capitaine s'appelloit Serillac, & étoit neveu de Montluc. Il s'aviſa de faire ſonner tout à coup quatre trompettes en divers endroits, criant, Tuë, tuë, avec quelques cavaliers, qu'il avoit ralliez.

Ce bruit ſubit au milieu des ténébres épouventa les ennemis, qui ſe croyant inveſtis d'un grand corps de troupes, commencérent à fuyr de leur côté, comme les François fuyoient du leur. Le Marquis de Marignan n'oſa lui-même s'expoſer à demeurer au lieu où il s'étoit avancé, & ſe rapprocha de ſes quartiers. Serillac en rodant avec ſa Compagnie de cavalerie, qui ſeule étoit demeurée, rencontra Monſieur de Strozzi,

Digitized by Google

1554 qui lui ſçut bon gré de ce qu'il avoit fait, & ſe ſervant de l'épouvante des ennemis, continua ſon chemin vers Sienne, où il entra.

Il alla auſſi-tôt au logis de Mont-luc, qui ſe portoit un peu moins mal: & après avoir paſſé douze jours dans Sienne, pendant leſquels il acheva de ſe guérir, & Mont-luc commença à reprendre un peu ſes forces, il ſortit ſans en rien dire qu'à lui ſeul. Il évita deux ou trois embuſcades, regagna Mont-Alcin, & penſa à raſſembler le plus de troupes qu'il ſeroit poſſible, pour tâcher de ſecourir Sienne.

Mont-luc de ſon côté aſſembla les Officiers de ſa garniſon, où il y avoit dix-huit Enſeignes, ſix de Lanſquenets ſous le Colonel Reineroc, ſix Italiennes ſous Corneille Bentivoglio, & ſix Françoiſes ſous le Sieur de Combas. Il n'y avoit point de cavalerie, parce qu'on n'avoit pas de quoi nourrir les chevaux.

Vigoureuſe défenſe de Sienne aſſiégée par le Marquis de Marignan.

Il leur dit qu'il étoit bien informé que le Marquis de Marignan deſeſpérant de les emporter de force, ne penſoit qu'à les avoir par famine; que c'étoit une néceſſité de ménager les vivres, qui étoient dans la ville, de diminuer le poids du pain de munition, & de vingt-quatre onces dont il étoit, de le réduire à vingt, & que c'étoit à eux à employer toute l'autorité, qu'ils avoient ſur leurs ſoldats, pour leur faire agréer ce retranchement.

Les Officiers l'aſſurérent qu'ils exécuteroient ſes ordres, & lui répondirent de l'obéïſſance de leurs ſoldats. Effectivement toute la ſoldateſque s'y ſoûmit ſans peine, s'obligea par ſerment à défendre la place juſqu'à la derniére extrémité, & les Allemands entre autres, que Mont-luc croyoit trouver les plus difficiles, lui dirent qu'il verroit par expérience que non ſeulement ils ſçavoient combattre, mais encore jeûner, quand le ſervice du Roy le demandoit.

Enſuite il aſſembla les Magiſtrats, leur expoſa ce qu'il venoit de régler à l'égard des ſoldats; qu'il falloit qu'ils le ſecondaſſent, pour faire accepter un réglement ſemblable par les bourgeois; qu'il étoit queſtion de défendre leur liberté, leurs biens, & leur vie, & que comme ils ne devoient pas tant fatiguer que les ſoldats, & que d'ailleurs les Italiens étoient naturellement plus ſobres que les Allemands, il falloit que le pain, qui ſeroit diſtribué par tête, ne fût deſormais que de quinze onces pour chacun d'eux; que tout conſiſtoit à gagner du temps, pour donner le loiſir au Roy de leur envoyer un puiſſant ſecours; que quand Sa Majeſté ſçauroit la réſolution des bourgeois & des ſoldats de tenir juſques à ce que leurs magazins fuſſent épuiſez, il feroit tous ſes efforts, pour les ſecourir, & qu'il alloit faire ſçavoir aux Miniſtres de France à Rome l'état des choſes; qu'au reſte il les prioit de ſe repoſer ſur lui de la défenſe de la place, & qu'il en rendroit bon compte au Roy & à eux.

Les Magiſtrats après être convenus avec lui du détail de la Police, qu'ils alloient établir pour le ménagement des vivres, parlérent au peuple, qu'ils trouvérent dans la réſolution de tout ſouffrir plûtôt que de ſe rendre. Après quoi il envoya à Strozzi un Gentilhomme, nommé de Leſcuſſan, pour l'inſtruire de la bonne diſpoſition de la garniſon & des ha-

habitans, afin qu'il en informât le Roy par le moyen des Cardinaux de Tournon & de Ferrare. 1554.

On étoit alors à la my-Octobre, & excepté quelques ſorties, que Mont-luc faiſoit faire de temps en temps, pour tenir toûjours ſes gens en halaine, il ne ſe paſſa rien de fort mémorable juſqu'à la veille de Noël.

Ce jour-là le Marquis de Marignan envoya à Mont-luc un préſent de la moitié d'un cerf, de ſix chapons, de ſix perdrix, de ſix pains blancs, & de ſix flaccons d'excellent vin, pour ſon dîner, diſoit-il, de la Fête de Noël: mais il lui préparoit actuellement un bien autre régal; car à une heure après minuit il fit préſenter l'eſcalade à la citadelle & au fort de la porte Camiola.

La citadelle, que les Siennois avoient détruite, après en avoir chaſſé les Eſpagnols, n'avoit été réparée que fort à la hâte, & pouvoit être inſultée. Pluſieurs des ennemis y ſautérent, & pouſſérent l'épée dans les reins quelques Allemands, qui y étoient de garde, & s'en fuſſent rendus maîtres, ſans une compagnie de bourgeois, qui vint au ſecours avec quelques Officiers & ſoldats, que Mont-luc y fit entrer. Le fort de Camiola ne fut pas moins vivement attaqué: mais il fut mieux défendu par Corneille Bentivoglio & par le Comte Gayas. Cet aſſaut dura pluſieurs heures à deux repriſes, & le Marquis de Marignan dans la ſeconde attaque employa toutes ſes troupes: mais inutilement; car tous ceux de ſes gens, qui étoient entrez dans la citadelle, y ayant été tuez, ou pris, & Mont-luc y ayant fait venir force Arquebuſiers & deux canons, qui tiroient ſans ceſſe ſur les Impériaux, qu'ils choiſiſſoient à la faveur de cent cinquante torches, dont ils éclairoient leur aſſaut, le Marquis fut obligé de faire ſonner la retraite, après avoir perdu ſix cens hommes. De ce nombre étoient deux Seigneurs de ſes parens, dont l'un fut tué dans la citadelle, & l'autre bleſſé à mort. Du côté des aſſiégez il n'y eut que cinquante hommes tuez, ou bleſſez. C'eſt ainſi que ſe termina de ce côté-là l'année 1554.

Durant ce temps-là M. de Termes avec très-peu de troupes ſe maintint dans les poſtes, qu'il avoit occupez dans l'Iſle de Corſe, d'où les Génois tâchérent en vain de le chaſſer.

Le Maréchal de Briſſac ne donnoit pas moins d'occupation aux Eſpagnols dans le Piémont. Ferdinand de Gonzague, qu'on avoit rendu ſuſpect à l'Empereur, comme s'il eût eu deſſein de ſe rendre maître du Duché de Milan, en avoit été retiré, pour aller commander aux Pays-Bas. On lui avoit donné pour ſucceſſeur au commandement des armées dans le Piémont Dom Gomez Suarez de Figueroa, homme plus habile dans le cabinet que dans la guerre.

Il ſe fit dans ces quartiers-là diverſes entrepriſes de part & d'autre peu importantes, excepté celle d'Yvrée, que le Maréchal aſſiégea, & prit ſur la fin de l'année: conquête d'autant plus conſidérable, qu'il pouvoit aiſément recevoir par-là les ſecours, qui lui viendroient de la Suiſſe, & que cette place lui ouvroit le pays, pour faire des courſes dans le Milanez.

1554. *Affaires de Lorraine.*

Quoique le fort de la guerre fût cette année en Italie & ſur les frontiéres des Pays-bas, l'Empereur ne perdoit pas de vûë la Lorraine, & peu s'en fallut qu'il ne ſurprît la ville de Metz par un ſtratagéme aſſez nouveau.

Annales de Belleforeſt l. 6. Belcar. l. 26. &c. *Découverte d'une Conſpiration tramée par les Cordeliers de Thionville.*

Les Cordeliers y avoient convoqué leur Chapitre Général, où il devoit venir quantité de Religieux de diverſes nations. Il falloit pour cela faire de groſſes proviſions dans le Couvent, & on y en tranſportoit tous les jours de la campagne.

Ceux qui étoient chargez de ce ſoin, & en particulier le Gardien du Couvent, avoient intelligence avec les Impériaux. Ils firent paſſer dans la ville quantité de tonneaux pleins d'armes parmi d'autres remplis de biére & de vin, & pluſieurs ſoldats de Thionville & des autres villes voiſines des ennemis y entrérent habillez en Cordeliers, & armez ſous leurs habits.

Vincent Carlois dans la vie du Maréchal de Vieilleville.

La garniſon de Thionville, qui étoit fort groſſe, devoit au jour marqué paroître à la vûë de Metz, & dans le temps que les François ſortiroient, comme ils ne manqueroient pas de faire, pour aller eſcarmoucher, les ſoldats déguiſez en Cordeliers avec pluſieurs des habitans, qui étoient de l'intelligence, étoient prêts à ſe jetter tout à coup ſur ce qui y ſeroit reſté, & à ſe ſaiſir des portes & des murailles : mais François de Scépeaux Sieur de Vieilleville, qui y commandoit, homme fort alerte, s'étant apperçu que pluſieurs de ces Religieux, qui n'étoient pas François, faiſoient de fréquens voyages à Thionville, en eut du ſoupçon. Il les obſerva de près, & arrêta le Gardien, qui lui déclâra tout le détail de la conſpiration. Il fit donner les ſignaux, dont on étoit convenu avec les ennemis, qui s'avançérent au nombre de quatre mille, & tombérent dans l'embuſcade, qu'il leur avoit dreſſée. Onze à douze cens demeurérent ſur la place, & quatre cens cinquante furent faits priſonniers. Les Cordeliers, qui n'étoient point du complot, ſe diſculpérent. Le Gouverneur ſe contenta de chaſſer les autres ſans les punir, & par ſa vigilance ſauva la place. Le Roy pour cette action lui donna le Collier de l'Ordre, & il fut depuis honoré du Bâton de Maréchal de France.

1555. *Campagne de Flandres.*

L'égalité des forces & les grandes dépenſes, qui avoient épuiſé les finances de l'Empereur & du Roy, furent cauſe que la guerre ſe fit l'année ſuivante en Flandre beaucoup plus mollement que les précédentes. Il ne s'y fit point de ſiége, ni d'expédition fort mémorables, & on ne penſa de part & d'autre qu'à fortifier & à aſſûrer ſes frontiéres. L'Empereur fit travailler avec empreſſement à la conſtruction du nouveau Hédin. Le Maréchal de Saint André fut envoyé avec une Armée en Artois, pour l'empêcher. Il ravagea le Comté de Saint Poll, d'où venoient la plupart des vivres au Camp Eſpagnol, & ſe jetta dans le territoire de Cambray, où il détruiſit Cateau-Cambreſis.

Annales de Belleforeſt. Thuanus, Belcarius, Haræus, &c.

D'autre part les Impériaux projettant d'aſſiéger Mariembourg ſur la fin de la campagne, ſe ſaiſiſſoient de tous les paſſages, pour empêcher que rien n'y entrât : mais le Duc de Nevers s'étant avancé avec un corps

Digitized by

corps d'armée de ce côté-là, ils furent obligez de se retirer, & la place fut ravitaillée. 1555.

Comme cette place incommodoit fort le Haynaut & le Luxembourg, l'Empereur entreprit de couvrir ces deux Provinces par deux nouvelles fortereſſes, l'une qu'il fit bâtir sur une montagne, qui commande la Meuse vis à vis de Givetz : c'est le Charlemont d'aujourd'huy, auquel l'Empereur donna son nom : l'autre tout proche de Mariembourg, à laquelle Philippe fils de Charles-Quint donna le sien : & elle fut appellée Philippeville.

Durant ce temps-là le Cardinal Poll agissoit vivement auprès de l'Empereur & du Roy pour la paix, & obtint que les Plénipotentiaires des deux Princes s'assemblassent à Merc entre Ardres, Calais, & Gravelines. Le Cardinal de Lorraine & le Connétable s'y rendirent de la part du Roy, le Duc de Medina-Celi & Antoine de Granvelle Evêque d'Arras pour l'Empereur, & le Cardinal Poll avec les Mylords Arondel & Paget comme Médiateurs.

Prétentions opposées du Roy & de l'Empereur. Recueil de Traitez par Leonard. T. 2.

Les prétentions des deux Princes étoient si opposées, & il s'agissoit d'intérêts si considérables, qu'il étoit très-difficile de les concilier : & l'on voit dans les Instructions dressées pour les Plénipotentiaires de France par le Chancelier Olivier qu'ils n'avoient permission de se relâcher, que sur les villes de Metz, Thoul, & Verdun, pour ne pas irriter les Princes & les Villes de l'Empire, & ôter à l'Empereur ce moyen de les engager à armer contre la France. Pour le reste ils avoient ordre d'insister sur la restitution du Milanez : & en ce qui concernoit celle du Piémont & des autres Etats de Savoye, dont le Roy étoit en possession, ils devoient se régler sur les propositions que l'Empereur feroit faire par ses Plénipotentiaires, & céder à proportion de ce que ce Prince céderoit lui-même sur d'autres articles.

Mais l'Empereur tout cassé & tout accablé qu'il étoit d'infirmitez continuelles, n'avoit pas changé de génie : & quoi qu'il eût dès-lors résolu de se démettre de ses Etats entre les mains de Dom Philippe son fils, il n'étoit pas d'humeur à en souffrir la diminution.

Ses Ambassadeurs ne voulurent jamais écouter la demande de la restitution du Milanez. Ils proposérent seulement à cet égard le mariage de Dom Carlos son petit fils, avec Isabelle de France fille aînée du Roy, auquel cas il en feroit la cession à ce jeune Prince : mais à condition que le Roy y renonçât pour lui & pour ses successeurs.

Sur l'article de Terouanne & du vieux Hédin, qu'il avoit rasez, il offroit seulement de céder le Comté de Charolois & le nouveau Hédin, mais à condition que les fortifications, qu'il y avoit fait faire, fussent démolies. Il consentoit de plus qu'une des trois villes, sçavoir Yvoy, Damvilliers, & Mont-médy, que le Roy lui avoit prises dans le Luxembourg, fût aussi démantelée, quand on lui auroit rendu les deux autres.

Les Ambassadeurs Impériaux demandoient la restitution du Duché de Bourgogne, & de ce qui avoit été pris sur le Duc de Savoye. Les Am-

Digitized by Google

1555. baſſadeurs de France au contraire déclarérent, qu'ils ne ſouffriroient jamais qu'on remît ſur le tapis l'article de la Bourgogne ; & pour ce qui eſt des Etats de Savoye, ils dirent qu'on pouvoit ſatisfaire l'Empereur, pourvû que de ſon côté il rendit juſtice au Roy Henri d'Albret, en lui reſtituant la Navarre, & qu'il retirât ſes Troupes du Duché de Parme, en laiſſant Octave Farneze en poſſeſſion paiſible de tout ce Duché. On parla dès lors du mariage de Madame Marguerite ſœur du Roy avec le Duc de Savoye qui l'épouſa quelques années après ; mais ce ne fut qu'un ſimple projet.

Ne peuvent être conciliées par la voye de la négociation.

Le Cardinal Poll voyant que les affaires n'avançoient point, & que dans ce Traité, comme dans tous les précédens, l'article du Milanez & du Duché de Bourgogne étoient des obſtacles inſurmontables pour la paix, il propoſa qu'on en remît la déciſion à l'arbitrage du Concile de Trente, quand le Pape l'auroit de nouveau aſſemblé. Le Roy y conſentit, & dit au Cardinal qu'il feroit inceſſamment ſçavoir au Conſeil d'Angleterre par Monſieur de Noailles, le déſir ſincére qu'il avoit de finir une guerre ſi funeſte à l'Europe, & l'obligation qu'il lui avoit à lui-même en particulier, du zéle avec lequel il avoit travaillé dans cette négociation.

Du Cheſne Hiſt. d'Angleterre.

La crainte que ce Prince avoit que la Reine d'Angleterre à la ſollicitation de ſon mari, ne ſe déclarât contre la France, lui faiſoit avoir beaucoup de conſidération pour le Cardinal & pour les autres Miniſtres Anglois qui aſſiſtoient au Traité ; & ce fut dans la même vûë, que quelque temps après les hoſtilitez ayant recommencé ſur les Frontiéres entre les Anglois & les Ecoſſois, & ceux-ci ayant pris ſur les Anglois quelques petites Villes qu'ils raſérent, il empêcha que cette rupture n'eût de plus grandes ſuites, & ſe ſervit de toute ſon autorité auprès de la Reine d'Ecoſſe, pour terminer ces nouveaux différends par les voyes de douceur.

Hoſtilitez reciproques des deux armées.

Les Conférences de Merc étant finies ſans rien conclure, les Troupes des deux partis continuérent leurs ravages ſur les frontiéres. Le Roy fit entrer à Mariembourg un nouveau convoy qui fut conduit par une Armée entiére, ſous les ordres du Duc de Nevers & du Maréchal de Saint André, avec permiſſion de preſenter la bataille au Comte de Barlemont qui commandoit l'Armée de l'Empereur auprès de Givetz, & faiſoit fortifier Charlemont ; mais ils avoient défenſe de l'attaquer dans ſon Camp.

Dès qu'ils eurent fait entrer le convoy dans Mariembourg, ils vinrent ſe poſter à la vûë du Camp de Barlemont, qui ne jugea pas à propos d'en ſortir : il y eut ſeulement quelques eſcarmouches, où un corps de Reiſtres fut défait par les François. Ils s'approchérent de Philippeville qui commençoit à être en défenſe, & furent empêchez de l'aſſiéger, par la ſeule crainte que l'Armée ennemie ne leur coupât les vivres. Ils paſſérent devant Chimai pour l'inſulter ; mais ils y trouvérent une ſi forte garniſon, qu'ils n'oſérent le faire ; & cependant le Prince d'Orange étant entré avec des Troupes en Picardie, y ſurprit l'Ariére-ban de Fran-

France, & le tailla en piéces. Il ſe fit un grand honneur de cette défaite, comme s'il eût battu les meilleures Troupes du Roy toutes compoſées de Nobleſſe : mais dans la vérité les Arriére-bans commençoient à être tels que nous les avons vûs de nos temps ; c'eſt-à-dire que ce n'étoit guéres que quelques jeunes Gentilshommes ſans expérience qui y tenoient la place de leurs péres, & ſouvent il y avoit parmi eux des gens de néant que les Seigneurs des Bourgs & des Villages payoient pour s'exempter de la fatigue d'une campagne. 1555.

La peſte qui ſe mit au Camp de Givetz, & qui emporta le Général Roſſem bâtard de la Maiſon de Cléves, & Maréchal de ce Duché, bon Capitaine, obligea l'Empereur à rompre promptement cette Armée ; & les Troupes de part & d'autre furent envoyées en quartier d'hyver.

Avant la retraite des Armées, il s'étoit donné au mois d'Août un ſanglant combat ſur la mer à la hauteur de Douvres, entre vingt-ſix Armateurs de Diéppe & vingt quatre-vaiſſeaux Flamands, ſi on en croit les Annales de Brabant ; car les François ne conviennent pas du nombre, & diſent que les Diéppois n'avoient que dix-neuf vaiſſeaux, & les Flamands vingt-deux, & que ceux-ci, quoique navires marchands, étoient armez en guerre, & beaucoup plus hauts de bord que les François, qui d'ailleurs étoient bien plus légers. *Bataille navale entre les François & les Flamands.* Haræus in Annal. Brabant. Belcar. Liv. 27.

On ſe canonna d'abord, & puis on en vint à l'abordage. On ſe battit de part & d'autre avec une fureur, dont on n'avoit point vû d'exemples dans ces ſortes de combats, les Flamands, ſans ſe mettre en peine de leurs marchandiſes, ne penſant qu'à ſe ſecourir les uns les autres. La bataille dura depuis neuf heures du matin juſqu'à trois heures après midy, que le feu s'étant mis dans quelques vaiſſeaux, & enſuite communiqué à pluſieurs autres, les deux Flottes furent obligées de ſe ſéparer. Six navires Flamands & ſix François ſautérent en l'air, & les deux Amiraux furent de ce nombre. Les François en prirent cinq, qu'ils amenérent à Diéppe. Le reſte de la flotte Flamande toute délabrée gagna la Hollande, & il y eut des deux côtez un grand nombre de morts & de bleſſez.

Les affaires, qui durant ce temps-là ſe paſſoient au delà des Alpes, n'occupoient pas moins l'attention des deux Princes. Je vais en reprendre la ſuite, & je commence par celles de Sienne. *Suites des affaires d'Italie & du ſiége de Sienne.*

Depuis la nuit de Noël de l'an 1554. que les aſſiégeans avoient été repouſſez, lors qu'ils entreprirent d'emporter la citadelle & le fort de la porte Camiola par eſcalade, le Marquis de Marignan ne penſa plus qu'à réduire la ville par la famine, & la ſerra de ſi près, qu'il n'y pouvoit plus rien entrer.

La longueur du ſiége chagrinoit fort l'Empereur & le Duc de Florence. L'un & l'autre paroiſſoient fort mécontens du Marquis de Marignan, qu'on accuſoit de faire durer exprès cette entrepriſe, pour prolonger la guerre, & jouïr plus long-tems de l'honneur du commandement. Il reçut ordre d'employer l'artillerie, & de forcer la place, quoi qu'il en dût coûter. Il eut beau repréſenter qu'il avoit affaire à un Gouverneur vigilant, expérimenté, brave, à une garniſon très aguerrie, &

Digitized by Google

1555. à des habitans réſolus à défendre leur liberté aux dépens de leur vie ; qu'on s'expoſoit, en voulant les emporter de force, à perdre toute l'Armée ſans aſſûrance de réuſſir ; qu'il n'y avoit plus que très-peu de vivres dans la place, & qu'avec un peu de patience on en viendroit à bout. Nonobſtant toutes ſes remontrances, on lui ordonna de faire bréche à la ville, pour y donner l'aſſaut.

On lui envoya de Florence au mois de Janvier un renfort d'artillerie de vingt-ſix gros canons, & il commença à faire ſes approches, pour les mettre en batterie.

Commentaires de Mont-luc l. 3. Les Bourgeois de Sienne informez de ces nouveaux préparatifs, eurent peur : & Mont-luc fut averti par Jerôme Eſpano Gentilhomme Siennois, un des huit de la guerre, (c'eſt ainſi qu'ils appelloient huit perſonnes, qui avoient été prépoſées par la Ville pour les affaires de la guerre durant le ſiége,) qu'il alloit ſe faire une aſſemblée à l'Hôtel de Ville, pour délibérer ſi on attendroit l'aſſaut, ou ſi on capituleroit avec le Marquis de Marignan. Mont-luc en fut fort inquiet ; car il n'étoit pas en état de forcer les Siennois à ſuivre ſes ordres, & ne maintenoit la grande autorité qu'il avoit ſur eux, que par ſon adreſſe.

Réſolu de rompre ce coup, il fit venir chez lui le Colonel Reineroc qui commandoit les Allemands, Corneille Bentivoglio qui commandoit les Italiens, & le Sieur de Combas qui commandoit les François, & leur ordonna de venir avec tous leurs Capitaines à l'aſſemblée des Bourgeois, où lui-même ſe rendit.

Il entra dans la Sale du Conſeil, où deux des huit de la guerre avoient déja conclu pour la Capitulation. Il leur fit une harangue à ſa maniére avec beaucoup de feu, malgré la foibleſſe où l'avoit réduit ſa maladie, dont il n'avoit pû encore bien revenir à cauſe de ſes travaux continuels, & du peu de nourriture qu'il prenoit, pour donner exemple à la garniſon & aux Bourgeois de ſouffrir la diſette. Il leur repréſenta les conſéquences terribles de leur réſolution pour leur liberté, pour leurs biens, pour leur vies ; que dès qu'ils auroient propoſé au Marquis de capituler, il ne les recevroit que la corde au cou, que la garniſon feroit ſa capitulation à part ; qu'elle lui ſeroit accordée telle qu'elle voudroit ; que le Duc de Florence ne lui refuſeroit rien de ce qu'elle demanderoit, pourvû qu'il eût les habitans à diſcrétion ; que lui d'ailleurs leur avoit déja donné aſſez de preuves de ce qu'il ſçavoit faire dans la défenſe d'une Place, pour qu'ils s'en repoſaſſent ſur ſon habileté ; qu'il étoit ſeur de la réſolution & du courage de ſa garniſon ; que le Marquis de Marignan ſe repentiroit bien-tôt de la témérité de ſon entrepriſe, que lui-même ſouffroit infiniment dans ſon Camp par la rigueur de la ſaiſon & par le défaut des vivres ; que les fourages lui manquoient abſolument ; de ſorte qu'il n'y avoit pas gardé ſoixante Cavaliers ; & que ſi les neiges ſurvenoient après la perte qu'il auroit faite à l'aſſaut, il ſeroit contraint d'abandonner la partie, & de lever le ſiége.

Les Habitans de cette ville s'enga- Mont-luc les voyant ébranlez par ſon diſcours fit avancer les trois Colonels & les Capitaines de la garniſon, leur demanda s'ils n'étoient pas

pas réſolus à ſacrifier leurs vies, & à donner juſqu'à la derniére goûte de leur ſang pour ſauver la liberté de Sienne. Tous ces Officiers, ainſi qu'ils en étoient convenus avec lui, dirent qu'ils étoient dans cette réſolution, & en firent ſur le champ un ſerment en levant la main. 1555. gent de la défendre juſqu'à la mort.

Après que cela fut fait, ceux du Conſeil témoignérent à Mont-luc beaucoup de reconnoiſſance de ſon zéle pour le ſalut & la liberté de leur République, lui dirent que ſa remontrance leur avoit paru pleine de réfléxions ſolides; qu'ils alloient délibérer là-deſſus, & qu'ils lui rendroient compte dans peu d'heures du parti qu'ils auroient pris.

Il les avoit tellement remuez par ſon éloquence militaire, que tous conclurent à ſoûtenir l'aſſaut; & les deux des huit de la guerre qui avoient d'abord opiné pour la capitulation, ſuppliérent l'aſſemblée que leurs avis fuſſent rayez dans le Regiſtre. Enſuite Ambroiſe Mitti un des principaux Magiſtrats étant paſſé de la Chambre du Conſeil dans la grande Sale qui étoit pleine de Nobleſſe & de peuple, leur fit le rapport de tout ce qui s'étoit propoſé dans le Conſeil, répéta & fit beaucoup valoir la harangue de Mont-luc: elle eut le même effet ſur leur eſprit, que ſur celui des Magiſtrats; & tous s'écriérent qu'ils étoient prêts de défendre leur liberté juſqu'aux plus cruelles extrêmitez, & juſqu'à la mort.

Ce ſuccès réjouït Mont-luc au-delà de tout ce qu'on peut dire, & mérite bien qu'on lui pardonne l'encens qu'il ſe donne à lui-même dans ſes Commentaires à cette occaſion. Il ne penſa plus qu'à prendre des meſures pour une vigoureuſe défenſe. Il partagea la Ville en huit quartiers, & en aſſigna un à chacun des huit de la guerre, avec ordre de faire un rôle de tous les hommes, femmes, filles & enfans capables, ou de porter les armes, ou de travailler aux retranchemens qu'il méditoit de faire. Perſonne n'en voulut être exempt; & juſqu'aux Dames & aux Demoiſelles les plus qualifiées, tous généralement s'enrollérent pour avoir chacun leur tâche. *Meſures priſes pour cet effet par Mont-luc qui y commandoit.*

Afin de ne point trop fatiguer des gens qui ſouffroient déja aſſez de la faim, il voulut avant que de faire travailler, s'aſſurer de l'endroit où les Ennemis dreſſeroient leur batterie, & fit tenir ſeulement tout prêts les pics, les bêches & les autres inſtrumens néceſſaires à remuer & à tranſporter la terre.

Dès l'entrée de la nuit il faiſoit entrer quelques Officiers dans les foſſez de la Ville, & envoyoit à cinquante ou ſoixante pas au-delà des payſans qui ſe mettoient le ventre à terre dans quelque foſſé ou dans quelque haye aux environs, afin de s'inſtruire des endroits où les Ennemis viendroient reconnoître le terrain pour placer leur canon. Ils y vinrent à diverſes repriſes; & dès qu'ils s'étoient retirez, le païſan en avertiſſoit l'Officier dans le foſſé, & celui-ci donnoit l'avis au Commandant du quartier. Auſſi-tôt on commençoit le travail aux flambeaux, dont Mont-luc avoit fait faire une grande quantité. Cette lumiére & le bruit des travailleurs faiſoient connoître aux ennemis qu'on ſe retranchoit de ce

Digitized by Google

1555. côté-là. Ce ſtratagême obligea pluſieurs fois le Marquis de Marignan à changer de deſſein, & lui fit croire qu'il y avoit dans ſon camp des traîtres qui par quelque ſignal avertiſſoient les aſſiégez de tout ce qui s'y paſſoit.

Il ſe détermina enfin à dreſſer ſa batterie ſur une petite hauteur entre la porte Ovile & la grande Obſervance. Ce parti que prit le Marquis embarraſſa fort Mont-luc ; parce qu'il étoit impoſſible de faire là des retranchemens ſans abbattre plus de cent maiſons, ce qui demandoit du temps, & devoit faire beaucoup de peine aux propriétaires : mais la généroſité des Siennois le tira de cet embarras. Ceux à qui les maiſons appartenoient s'offrirent à les abattre eux-mêmes, & le firent avec une promptitude & une joye qui le charma.

Le projet de défenſe que Mont-luc avoit fait, étoit de ne pas s'obſtiner à défendre long-temps la bréche ; mais après quelque réſiſtance de la laiſſer libre aux aſſaillans, & de les attendre dans ſon retranchement bien flanqué, bordé de mouſqueterie & de pluſieurs canons chargez à cartouche. Il fit murer & terraſſer la porte Ovile, & laiſſa entre la muraille & le retranchement un eſpace d'environ quatre-vingt pas, qui devoit être le centre de tout ſon feu, ſi le Marquis s'y engageoit.

On fit tant de diligence dans la ville, que le retranchement fut en état avant que les batteries du Marquis fuſſent tout-à-fait dreſſées. Dès qu'elles le furent, elles commencérent à battre en bréche, & ſi furieuſement, qu'en peu de temps la muraille dans la longueur de quatre-vingt pas fut toute fracaſſée & prête à s'écrouler dans le foſſé.

Cependant Monſieur de Baſſompierre qui commandoit l'artillerie de la place, & en avoit très-peu, fit par ordre de Mont-luc pointer un canon contre ceux des aſſiégeans ſur le fort qui couvroit la porte de Camiola. Un Canonier Siennois très-adroit s'en ſervit ſi bien, qu'il en démonta ſix de ceux des ennemis ; & il étoit ſi ſeur de ſon coup, que dès qu'il paroiſſoit en un endroit quelque Officier de l'Armée, il ne le manquoit pas.

Le Marquis de Marignan n'étoit que médiocrement fâché du peu de ſuccès de cette attaque. Il voulut qu'un Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur, que ce Prince lui avoit envoyé pour ſe plaindre de la longueur du ſiége, fût témoin oculaire de l'application qu'il y apportoit. Il fit venir en ſa préſence un Eſpion qu'il entretenoit dans la place, qui lui fit le rapport de ce qui s'y paſſoit, de la force du retranchement conſtruit derriére la muraille, du deſſein qu'on avoit pris de ne lui pas beaucoup diſputer la bréche, pour l'engager entre la muraille & le retranchement, où tout étoit diſpoſé à faire un horrible carnage de ſes Troupes : & ſur ce détail le Gentilhomme en revint au ſentiment du Marquis, de ne point hazarder l'aſſaut, & de s'en tenir au premier deſſein d'avoir la place par famine.

Les Impériaux font retirer leur Artillerie.

Dès le lendemain on commença à retirer l'artillerie, & quand on s'en fut apperçu dans la place, les Siennois montérent ſur les murailles & firent de grandes huées, inſultant aux ennemis, & leur offrant d'abbattre

tre eux-mêmes leurs murailles, pour leur ouvrir le chemin à l'assaut. 1555.

Dans ce moment le Canonnier Siennois entendant du bruit derriére une petite maiſon qui étoit tout proche de la batterie Impériale, y pointa ſon canon, & peu s'en fallut qu'il ne fît le plus beau coup qu'il eût fait de tout le ſiége. Le Marquis de Marignan étoit tout proche de cette maiſon dans une litiére, à cauſe de la goutte qu'il avoit actuellement, & s'entretenoit avec le Gentilhomme de l'Empereur. Le boulet perça la maiſon & renverſa un mur de brique ſur la litiére, dont l'un & l'autre penſérent être accablez. Le Marquis dit à Mont-luc après le ſiége, qu'il lui avoit une extrême obligation de ce coup de canon, parce que la peur qu'elle lui cauſa lui fit paſſer ſa goutte, & qu'il n'en avoit eu depuis aucun reſſentiment.

Le peuple voyant l'artillerie retirée, reconduiſit Mont-luc à ſon logis avec des acclamations & des applaudiſſemens qui lui auroient plû bien davantage, s'il n'avoit pas eu connoiſſance d'un autre danger qui le menaçoit.

Quelques ſermens qu'euſſent fait les Allemands de ſouffrir la faim juſqu'à la derniére extrêmité, ils commencérent à murmurer de ce qu'on diminuoit tous les jours les rations.

Adreſſe de Mont-luc pour ſe défaire de quelques Troupes Allemandes qui l'incommodoient dans la place.

Il crut ne pouvoir prendre de meilleur parti, que de ſe défaire d'eux; mais la difficulté étoit dans l'exécution. Car de leur propoſer de ſortir de la place & de ſe faire paſſage au travers du camp ennemi, c'étoit une choſe infiniment hazardeuſe. La contrevallation des ennemis étoit très-forte, & ils avoient au-delà pluſieurs quartiers retranchez qu'il falloit forcer pour gagner la campagne. De plus une telle propoſition faiſoit affront aux Lanſquenets. C'étoit leur faire connoître qu'on ſe défioit d'eux; outre que cela devoit cauſer beaucoup d'allarme aux Siennois, qui ſe verroient abandonnez d'une partie de la garniſon.

C'étoit pourtant une néceſſité d'en venir là, parce que Mont-luc appréhendoit que les Allemands ne ſe rendiſſent d'eux-mêmes aux ennemis, ou ne le contraigniſſent de concert avec les Bourgeois à capituler.

Il s'aviſa d'un expédient qui remédioit à un de ces inconvéniens, ſauf à ſe tirer des autres comme il pourroit. Il fit faire deux ſorties par deux endroits, l'une commandée par le Capitaine Charri, & l'autre par le Comte Gayas; & durant l'allarme il fit paſſer le Capitaine Colſeil qu'il chargea d'aller à Mont-Alcin trouver le Général Strozzi, afin de lui faire ſçavoir l'embarras où il ſe trouvoit, & de le prier d'écrire au Colonel Reineroc, de faire tout ſon poſſible pour lui amener ſes Allemands, dont il avoit beſoin dans une expédition importante qu'il méditoit.

Strozzi qui comprit bien l'importance de la choſe, envoya à Sienne le Capitaine Flaminio avec une lettre pour le Colonel Reineroc conforme aux intentions de Mont-luc, où lui marquant l'eſtime qu'il faiſoit de

Digitized by Google

1555. lui & de ſes Troupes, il le conjuroit de tout hazarder pour le venir aider dans une entrepriſe qu'il ne pourroit exécuter ſans lui.

Le Colonel eut peine à ſe payer de ces complimens, connoiſſant toute la difficulté du paſſage, & il aſſembla ſes Capitaines pour délibérer là-deſſus avec eux; mais enfin après avoir tout examiné, un d'entre eux qui commandoit ſous le Colonel, lui dit qu'on pourroit tellement concerter la choſe avec Monſieur de Mont-luc, que quelque difficile qu'elle fût, il ne ſeroit pas impoſſible d'en venir à bout; que le pis qui leur pourroit arriver, ſeroit de mourir en braves gens les armes à la main, & que tout bien conſidéré, cela valoit mieux que de périr de faim dans une place, ou de racheter leur vie par une capitulation honteuſe; à quoi on ſeroit contraint d'en venir dans peu de temps. La réſolution fut priſe & portée à Mont-luc.

Il promit au Colonel de prendre ſi bien ſes meſures, qu'il les mettroit en ſeureté hors du camp des ennemis, pour peu qu'ils vouluſſent le ſeconder eux-mêmes. Il le pria ſeulement de tenir la choſe ſecrete juſqu'à l'éxécution, de peur d'allarmer les Bourgeois.

On étoit alors à la fin de Janvier. Sur le ſoir du jour marqué Mont-luc fit faire la ronde par tout plus éxactement que jamais, pour empêcher que perſonne n'approchât des murailles, & que quelque eſpion ne donnât avis aux ennemis de ce qui alloit ſe faire. Les Allemands ſe rendirent à une des portes avec autant de bagages qu'ils en pouvoient porter eux-mêmes; car il n'y avoit preſque plus de chevaux dans la ville; & dès qu'ils furent rangez de la maniére qu'ils devoient garder dans leur marche, Mont-luc fit faire trois ſorties ſous les Capitaines Charri & Blacon & le Comte Gayas, qui donnérent de tous côtez une ſi grande allarme au camp, que les Allemands s'échapérent par un vallon éloigné des endroits où ſe faiſoient les attaques, & paſſérent ſans perte au-delà du camp. Ils n'arrivérent pas tous cependant à Mont-Alcin; car marchant en déſordre, & la peur les ayant ſaiſis, ils furent la plûpart aſſommez par les garniſons de pluſieurs petites places, au travers deſquelles il falloit paſſer en chemin.

Pour ce qui eſt des trois ſorties, où l'on combattit pendant une heure entiére, pour donner le temps aux Allemands de s'éloigner du camp, elles ne ſe firent pas ſans quelque perte, les trois Commandans y furent bleſſez, & une quarantaine des meilleurs ſoldats y furent partie bleſſez, partie tuez.

Mont-luc étant venu à bout, beaucoup plus heureuſement qu'il n'auroit oſé eſpérer, d'éxécuter un coup ſi hazardeux, penſa à raſſurer les Siennois, qui étoient fort conſternez du départ des Allemands. Il alla au Palais où le Magiſtrat s'étoit aſſemblé ſur cet incident dès ce ſoir-là même. Il leur expoſa les raiſons de ce qu'il avoit fait; que c'étoit pour ménager le peu de vivres qu'il y avoit dans la ville; que les Allemands en conſumoient ſeuls plus que les ſoldats François & Italiens enſemble; qu'il y avoit danger qu'ils ne paſſaſſent au camp ennemi; que leurs Officiers commençoient à n'en être plus les maîtres; que ces Trou-

Digitized by Google

Troupes lui étoient inutiles ; qu'elles étoient très-bonnes en campagne, & peu propres à la défenſe d'une place aſſiégée ; qu'il n'oſoit leur confier une ſortie ; que leur en ayant fait faire une à la priére de leur Colonel, c'étoit la ſeule qui avoit mal réuſſi ; qu'il étoit redevable du ſuccès des autres à la bravoure des ſoldats Italiens & François & des Bourgeois ; qu'ils n'avoient nul ſujet de s'allarmer de leur retraite ; que quand il n'auroit ni les Enſeignes Italiennes ni les Françoiſes, il ne feroit nulle difficulté de défendre la place avec les ſeuls habitans, qui lui avoient donné juſqu'alors tant de preuves de leur courage ; que s'il n'avoit pas communiqué au Sénat la réſolution qu'il avoit priſe là-deſſus de concert avec Monſieur Strozzi, c'étoit que l'affaire demandoit le dernier ſecret ; qu'au reſte il y avoit une choſe à faire, qui toute violente qu'elle leur dût paroître, étoit abſolument néceſſaire pour la conſervation de leur liberté ; que c'étoit de mettre dehors les bouches inutiles ; qu'en le faiſant ils pourroient encore tenir trois mois, & que ſoûtenant ainſi juſqu'au Printemps, ils donneroient au Roy le loiſir de leur envoyer le ſecours qu'il leur deſtinoit. 1556.

Ce diſcours de Mont-luc eut le même effet que les précédens, & raſſura le Conſeil, qui le pria de s'aller repoſer chez lui le reſte de la nuit, & que le lendemain ils lui feroient ſçavoir le réſultat de leur délibération. Lui cependant fit répandre parmi le peuple ce qu'il avoit dit dans le Conſeil touchant la ſortie des Allemands ; & les Bourgeois non ſeulemant ſe calmérent ; mais firent paroître plus de réſolution que jamais.

Cependant daus le Conſeil que les Magiſtrats tinrent, la propoſition de faire ſortir les bouches inutiles ſouffrit de grandes difficultez, chacun ayant peine à ſe réſoudre d'abandonner à la fureur des ennemis une infinité de gens qu'ils aimoient, ou qu'ils protégeoient, ou qui leur étoient utiles pour leur ſervice, ou attachez par les liaiſons du ſang & de la parenté. Dans cette irréſolution, ils firent une choſe bien glorieuſe à Mont-luc ; ce fut de le charger de tout, de lui donner le pouvoir abſolu dans la ville, & de l'honorer du titre de Dictateur pour un mois à l'exemple des anciens Romains, qui dans les extrêmitez preſſantes de l'Etat, en avoient pluſieurs fois uſé ainſi.

Les Habitans lui donnent un pouvoir abſolu avec la qualité de Dictateur.

Le Conſeil lui députa dès le lendemain matin, pour lui déférer cet honneur & la puiſſance qui y étoit attachée. Il le reçut avec de grands témoignages de reconnoiſſance, & leur promit qu'il s'en ſerviroit d'une maniére qui ne leur donneroit pas lieu de s'en répentir.

Le premier uſage qu'il en fit fut de dreſſer une liſte des bouches inutiles : elle montoit juſqu'à plus de quatre mille quatre cens perſonnes. Il mit par tout des corps de garde pour empêcher le tumulte, & fit aſſembler dans la place tous ceux qui étoient ſur la liſte. Ce fut un ſpectacle des plus pitoyables par les cris, les pleurs & les gemiſſemens de ces pauvres gens, qui ſe voyoient expoſez à la merci des ennemis ; mais il fallut obéïr, & on les fit ſortir par diverſes portes que l'on ferma ſur eux.

Il met dehors toutes les bouches inutiles.

Digitized by Google

1555. D'abord qu'ils parurent, le Marquis de Marignan qui vit la conſéquence de cette décharge de la ville pour la prolongation du ſiége, les fit repouſſer, dans l'eſpérance que la néceſſité où l'on les verroit de périr, cauſeroit quelque émeute dans la ville ; mais il ne s'y fit aucun mouvement. Il en mourut la moitié en moins de huit jours, partie par le fer des ennemis, partie par la faim : le reſte échapa à la faveur des ténébres, & il en coûta l'honneur à pluſieurs femmes & à pluſieurs filles, pour ſe conſerver la vie.

Le Marquis déconcerté par tous ces expédiens que Mont-luc imaginoit pour faire durer le ſiége, voyoit avec un extrême chagrin que ſon armée dépériſſoit tous les jours par les fatigues & par la diſette des vivres ; car il étoit obligé de les faire venir de Florence, éloignée de plus de trente milles de ſon camp ; & à cauſe des mauvais chemins, ils ne pouvoient y être apportez que par des mulets & des ânes, dont la plûpart faute de fourage mouroient au retour. Dans cet embarras il s'aviſa d'un ſtratagéme pour mettre la diviſion dans la ville, & qui auroit pû lui réuſſir, s'il avoit eu affaire à un Gouverneur moins expérimenté ou moins alerte.

Moyens employez inutilement par le Marquis de Marignan pour mettre la diviſion dans la Ville.

Il trouva moyen de corrompre un Bourgeois nommé Piétro, qui étoit de l'ordre du peuple, & convint avec lui qu'on lui envoyeroit pluſieurs blancs-ſignez de quelques Gentilshommes Siennois, qui étoient dans le camp au ſervice de l'Empereur ; qu'il les rempliroit, & y feroit parler chacun de ces Gentilshommes à ceux à qui il jugeroit à propos d'adreſſer les lettres, en ces termes ou ſemblables : Qu'ils étoient fort ſurpris de ce qu'ils ſe laiſſoient ſi long-temps tromper par Monſieur de Mont-luc ; qu'il n'y avoit nulle eſpérance de ſecours ; que pour s'en aſſûrer ils pouvoient faire ſortir ſecrétement de la ville quelque perſonne & l'envoyer juſqu'à Rome, afin de s'y informer ſi les Miniſtres du Roy ſe donnoient le moindre mouvement pour aſſembler des troupes ; qu'ils pouvoient encore eſpérer de l'Empereur une capitulation tolérable par le moyen du Marquis de Marignan : mais que s'ils attendoient juſqu'à l'entier épuiſement de leurs magaſins, on ne feroit quartier à perſonne, & que l'unique motif qui les portoit à leur écrire, étoit l'amitié qu'ils conſervoient pour leurs chers compatriotes, dont ils ne pouvoient prévoir la perte certaine, ſans la plus extrême douleur ; qu'ils avoient dans la ville pluſieurs Gentilshommes de leur intelligence, & que la marque où ils les pourroient reconnoître pour conférer avec eux du ſalut de leur patrie, étoit une petite croix blanche qu'ils trouveroient marquée ſur le ſeuil de la porte de telles & telles maiſons, dans telles & telles ruës.

Piétro devoit adreſſer ces lettres à ceux des Gentilshommes dont Mont-luc étoit le plus aſſuré. Il ne doutoit point que quelqu'un d'eux ayant reçû la lettre, ne la portât au Magiſtrat ; que l'on n'arrêtât, & que l'on ne fit mourir pluſieurs de ceux dont les maiſons étoient déſignées, & où l'on trouveroit la croix blanche ; que l'artifice continuant toutes les nuits, & quelqu'un étant tous les jours immolé à la fureur du peuple,

Google

ple, la nobleſſe ne voulût ſe précautionner & ſe ſaiſir d'un quartier de la ville pour s'y retrancher, & de là faire ſon traité avec le Marquis pour le lui livrer; qu'à tout le moins la nobleſſe & le peuple ſe brouilleroient enſemble, & que Mont-luc avec le peu de troupes qu'il avoit, ne pouvant appaiſer les tumultes, ſeroit obligé de penſer à ſe rendre. 1558.

Piétro ne tarda pas à éxécuter cette trahiſon, & dès qu'il eut reçû les blancs-ſignez, il en remplit un & le fit couler ſous la porte d'un Gentilhomme, qui l'ayant trouvé le matin, l'alla porter au Magiſtrat. Auſſi-tôt l'ordre fut donné d'arrêter celui des Gentilshommes qui y étoit nommé, comme étant de l'intelligence; car on crut l'avoir bien vérifiée, lorſqu'on trouva la petite croix blanche marquée ſur le ſeüil de ſa porte.

A cette nouvelle le peuple en furie voulut mettre le Gentilhomme en piéces; & il auroit été aſſommé, ſi Mont-luc ne s'y fût oppoſé fortement, repréſentant qu'il étoit à propos de convaincre le criminel; que ce pouvoit être un artifice des ennemis, & qu'on ne hazardoit rien en differant la punition de quelques jours.

La même choſe arriva trois ou quatre jours après, & un autre Gentilhomme fut arrêté. Cette nouvelle découverte augmenta la furie du peuple, & Mont-luc eut encore plus de peine à le contenir qu'auparavant. Il alla cependant voir la plûpart des Gentilshommes, les aſſura qu'il ne leur ſeroit fait aucun mal, lui en dût-il coûter la vie à lui-même, & qu'on ne précipiteroit rien. Il fit aiſément entendre raiſon aux Magiſtrats; mais voyant le peuple extrêmement émû, il le harangua. Il lui dit qu'il avoit déja quelques indices pour la vérification du fait; mais qu'il falloit faire des priéres pnbliques à Dieu, pour obtenir de lui des lumiéres ſur les pernicieux artifices des ennemis, qui ſe découvriroient devant qu'il fut peu de temps.

Il fit faire des Proceſſions générales, & amuſa ainſi le peuple pendant quelques jours, tandis qu'il envoyoit toutes les nuits des perſonnes ſûres dans les ruës pour eſpier, & tâcher de reconnoître celui ou ceux qui jettoient les lettres dans les maiſons. Piétro laiſſa paſſer deux nuits ſans en jetter, & la ſuivante il fut ſurpris par un Gentilhomme caché dans la ruë, & qui lui vit allonger le bras ſous une porte. Il le laiſſa aller quelques pas, puis courut ſur lui en criant, Qui vive: Piétro qui ne croyoit pas qu'il l'eut vû faire, ſe nomma, & dit qu'il alloit au corps de garde voiſin dont il étoit.

Le Gentilhomme lui laiſſa continuer ſon chemin, & alla fraper à la porte de la maiſon, où Piétro s'étoit arrêté. Il y trouva une nouvelle lettre, & la porta au Magiſtrat. Piétro fut mis à la torture, & confeſſa ſa trahiſon. Il fut condamné à être pendu aux fenêtres du Palais: mais Mont-luc voulant faire voir au peuple qu'il n'affectionnoit pas moins leur ordre, que celui de la Nobleſſe, obtint ſa grace, & fit changer la peine de mort en un banniſſement perpetuel.

La tranquillité fut parfaitement rétablie dans la ville: & ſi les neiges

1555. ges fuſſent ſurvenuës en abondance, comme c'étoit l'ordinaire durant l'hyver, le Marquis de Marignan auroit été obligé de quitter la partie: mais le temps beaucoup plus beau & plus doux que la ſaiſon ne le comportoit, lui épargna des incommoditez, qui auroient entiérement ruïné ſon armée.

Extremitez où elle ſe trouvoit réduite.

Mont-luc avoit gagné juſqu'au mois de Mars, en diminuant toûjours peu à peu le poids du pain, qu'on donnoit aux Bourgeois & à la garniſon: & ce fut dans ce temps qu'on lui donna de Rome quelque eſpérance, que le Maréchal de Briſſac viendroit du Piémont à ſon ſecours: mais cette eſpérance fut vaine, & la miſére augmentoit tous les jours. On avoit mangé tous les chevaux, excepté trois ou quatre, les aſnes, les chiens, les chats, les rats, toutes les herbes, qui ſe trouvoient ſur les murailles & dans les foſſez. Ces mauvaiſes nourritures & la faim faiſoient mourir tous les jours un grand nombre de perſonnes: & Mont-luc ne trouvant plus de réméde à une telle extrémité, vit bien lui-même qu'il n'y en avoit point d'autre que de ſe rendre.

Mont-luc conſent enfin de capituler.

Le huitiéme d'Avril la Seigneurie le pria de ne point trouver mauvais qu'on envoyât au Marquis, pour capituler: & il y conſentit. Le Marquis reçut les Députez beaucoup mieux qu'ils n'avoient eſpéré. Il dépêcha un courier au Duc de Florence, qui en Prince habile, comme il l'étoit, & qui eſpéroit un jour ajoûter à ſes Etats la République de Sienne par la faveur qu'il avoit auprès de l'Empereur, ſe ſervit de cette occaſion, pour gagner l'affection des Siennois, en leur accordant des conditions tolérables, eu égard à l'état où ils ſe trouvoient réduits.

Le Marquis avant que la capitulation arrivât, fut informé de ce qu'elle contenoit par une lettre du Duc de Florence: ſur quoi il envoya un Trompette à Mont-luc, pour le prier de lui envoyer quelque perſonne, à qui il pût parler confidemment.

Mont-luc fit ſortir de la place Corneille Bentivoglio & le Capitaine Charri, à qui le Marquis dit qu'il ſçavoit que la capitulation ſe faiſoit au nom des habitans; qu'il ne convenoit point à Monſieur de Mont-luc qu'ils capitulaſſent pour lui, & que s'il vouloit faire un traité particulier tant pour lui que pour ſa garniſon, il obtiendroit tout ce qu'il pourroit ſouhaiter; qu'ils étoient l'un & l'autre deux pauvres Gentilshommes de leur eſtoc; qu'ils étoient parvenus par leur courage à une réputation & à des emplois dignes de l'envie des plus grands Seigneurs; & qu'il ſe feroit un plaiſir de lui marquer en tout l'eſtime & l'amitié qu'il avoit pour lui.

Mont-luc renvoya Bentivoglio & Charri au Marquis, lui dire, qu'il ſçavoit comment il ſe devoit conduire; qu'on ne verroit jamais le nom de Mont-luc ſouſcrit à une capitulation; & que ſi on lui faiſoit la moindre difficulté là-deſſus, il ſçauroit bien prendre ſon parti.

Le Marquis ſurpris de cette réponſe, dit à Bentivoglio: Que veut dire Monſieur de Mont-luc, je penſois lui faire plaiſir: je voy bien que cet homme-là eſt réſolu de périr en deſeſpéré. Cela eſt ainſi, reprit Bentivo-

Digitized by

tivoglio, & comptez que ſi la capitulation n'eſt telle qu'il le ſouhaite, il ſortira de la place l'épée à la main, quoi qu'il en puiſſe arriver. Hé bien, reprit-il, dites-lui que je ſuis ſon ſerviteur, & que ſauf le ſervice de l'Empereur & celui du Duc de Florence, je le contenterai en tout ce qui dépendra de moi. 1555.

Conditions que l'Empereur lui accorda.

La capitulation arriva de Florence dès le ſoir. Elle contenoit que l'Empereur prendroit Sienne ſous la protection du Saint Empire; qu'il maintiendroit la ville dans ſes anciennes franchiſes, les Magiſtrats dans leurs charges, & les habitans dans tous leurs biens; qu'il pardonneroit à tous ceux qui avoient porté les armes contre lui, à l'exception de ſes ſujets, de ceux du Roy d'Angleterre ſon fils, & de ceux du Duc de Florence; qu'il mettroit telle garniſon qu'il jugeroit à propos dans la place, mais ſans y rétablir la citadelle, ſinon du conſentement des bourgeois; que le Gouverneur & la garniſon ſortiroient avec armes, bagages, tambour battant, enſeignes déployées, avec de l'artillerie; & que ceux des Bourgeois, qui voudroient ſe retirer ailleurs, pourroient le faire.

On n'auroit pû guéres obtenir des articles plus avantageux, quand on auroit capitulé dès le premier mois du ſiége: mais il y en avoit un, qui déplût fort à Mont-luc, c'étoit l'exception des ſujets de l'Empereur & du Duc de Florence, qui devoit coûter la tête à une centaine de perſonnes renfermées dans la place. Mont-luc, qui vouloit les ſauver, prit un tour, qui lui réüſſit.

Difficulté dans l'un des Articles qui lui fit reprendre les armes.

Il fit aſſembler le Conſeil, & lui remontra que cet article étoit plein d'artifice, qu'il ne regardoit pas ſeulement les Napolitains, les Milanois, & les Florentins, qui étoient dans la ville, mais les Siennois mêmes; que l'Empereur de tout temps avoit prétendu qu'ils étoient ſes ſujets; que bien qu'eux euſſent toûjours ſoûtenu le contraire, l'Empereur & le Duc de Florence ayant la force à la main, décideroient ſur ce point comme il leur plairoit; qu'en vertu de cette exception ils ſeroient à la mercy de ces deux Princes; & qu'il étoit réſolu à ne pas accepter la capitulation, que cette condition n'en fût ôtée; qu'en cela il ne parloit point pour ſes intérêts particuliers; que lui & ſa garniſon étoient en ſeureté; mais qu'il vouloit leur donner, en rejettant cet article, une derniére marque de la ſincére amitié, qu'il avoit toûjours eue pour leur République; que ſa garniſon jointe aux Bourgeois feroit une armée auſſi forte pour le moins que celle du Marquis; que ſes retranchemens ne ſeroient pas à l'épreuve de gens réſolus comme ils étoient, & déterminez à périr en gens de cœur plûtôt que par la main d'un bourreau; qu'il s'offroit de marcher à leur tête; & que peut-être la Providence leur offroit ce dernier moyen, pour conſerver leur liberté, qu'ils alloient perdre.

Mont-luc s'étoit tellement mis en poſſeſſion de tourner les eſprits des Siennois comme il le vouloit, que ſans ſeulement faire attention au moyen facile qu'ils avoient de faire ajoûter une explication à l'article qui faiſoit la difficulté, ils ſe réſolurent à faire le dernier effort, qu'il leur propoſoit;

1555. ſoit: & les Magiſtrats donnérent ordre à tous les Bourgeois de ſe ranger ſous leurs Enſeignes, & de mettre leurs armes en état. On diſtribua la poudre & le plomb, & on ſe prépara à ſortir ſur le Marquis de Marignan.

On lui envoya déclarer que ſi l'exception n'étoit ôtée, la capitulation ne ſeroit point acceptée. Les Députez lui firent entendre la réſolution du Gouverneur & des habitans, & lui remontrérent ce qu'il avoit à craindre du deſeſpoir de tant de braves gens, ſi on les pouſſoit à bout. Il le comprit, & envoya en poſte à Florence, pour en donner avis au Duc.

Elle eſt levée & la Ville eſt livrée aux aſſiégeans.

Ce Prince ayant délibéré là-deſſus avec Dom Juan Manriques Ambaſſadeur de l'Empereur à Rome, & qui étoit depuis long-temps auprès de lui, il ſe réſolut à accorder ce qu'on lui demandoit, pour ne pas s'expoſer à perdre une place, dont il ne tenoit qu'à lui de ſe rendre maître. Ainſi le Courier fut dépêché, & arriva le lendemain Mercredy au Camp avec la capitulation telle que Mont-luc la ſouhaitoit. Le Marquis lui en donna avis, & le Dimanche matin vingt-deuxiéme d'Avril les portes de la ville furent livrées avec les précautions ordinaires au Marquis de Marignan, après un ſiége de dix mois, ſoûtenu autant par la prudence de Mont-luc, que par ſa bravoure, & où les ennemis perdirent la moitié de leur armée.

La capitulation fut exactement obſervée. Pluſieurs des habitans & la plûpart des principaux ſe retirérent avec la garniſon. Le Marquis fit à Mont-luc toutes les amitiez & tous les honneurs poſſibles. Ils s'entretinrent enſemble; & comme le Marquis le remercia de l'avoir guéri de la goutte par la peur que lui fit le coup de canon, qui avoit abattu une muraille ſur ſa litiére, Mont-luc lui répondit qu'il ne lui avoit pas la même obligation, & que, quoi qu'il lui eût fait autant de peur dans l'aſſaut de la nuit de Noël, il ne l'avoit pas guéri de la fiévre, qu'il avoit encore alors.

Dès que l'eſcorte fut prête, Mont-luc prit la route de Mont-Alcin, où il arriva, après avoir perdu en chemin une cinquantaine de perſonnes, partie ſoldats, partie habitans, qui moururent de pure foibleſſe. Ils avoient tous des viſages de morts plûtôt que d'hommes vivans, tant ils étoient mattez par la faim & par les fatigues. Strozzi & Mont-luc ſe tinrent long-temps embraſſez, ſans pouvoir ſe parler, pour la joye qu'ils avoient de ſe revoir, après tant de fâcheuſes avantures. Les ſoldats furent mis en quartier de rafraîchiſſement, & Mont-luc s'en alla à Rome, à deſſein de prendre la mer, pour retourner en France. Il trouva cette ville & la Cour Romaine dans un grand mouvement par la mort de Jules III. arrivée le vingt-troiſiéme de Mars, & par l'extrémité, où Marcel II. Succeſſeur de Jules ſe trouvoit. Ce Pape mourut en effet le lendemain de l'audience, qu'il donna à Mont-luc vingt jours après ſon Exaltation.

Mont-luc s'embarqua à Civita Vecchia: & après avoir échapé un grand danger, ſa galére s'étant trouvée pendant un gros brouillard au milieu de la Flotte de Doria, il arriva à la Cour. Il reçut du Roy les careſſes.

Digitized by Goog

reſſes qu'il méritoit. Il fut fait Chevalier de l'Ordre, gratifié de préſens & de penſions conſidérables, & ſe trouva en paſſe de parvenir aux plus hauts emplois de la guerre. 1555.

Cependant les Siennois ſortis de la ville de Sienne, & retirez à Mont-Alcin, y établirent le Siége de leur République, y formérent un Sénat, créérent des Magiſtrats pour le Gouvernement; envoyérent leurs ordres dans les places, que le Duc de Florence n'avoit point encore conquiſes, & ſe conſervérent au moins une image de leur ancienne liberté ſous la protection du Roy de France: mais le Marquis de Marignan maître de la campagne, parce que Strozzi n'étoit que très foiblement ſecouru, leur eut bien-tôt enlevé les principales fortereſſes, qui leur reſtoient. La plus conſidérable étoit Porto-Hercole, où abordoient les ſecours, qui leur venoient de France par la mer. Cette place fut aſſez vigoureuſement défendue d'abord par Strozzi même, & enſuite par Chriſtophle des Urſins: mais celui-ci fut à la fin contraint de ſe rendre. Le reſte de la campagne ſur les terres de la République de Sienne ſe paſſa en quantité de petits combats, & à attaquer divers châteaux. La flotte Ottomanne comme les années précedentes fit ſur les Terres de l'Empereur quelques deſcentes, qui ſe terminérent à des ravages. De là elle alla à l'Iſle de Corſe, où elle ſe joignit aux Troupes Françoiſes: mais il ne s'y paſſa rien de fort mémorable.

Suites de cette conquête des Imperiaux. Thuanus l. 11.

Thuanus l. 11.

La priſe de Porto Hercole mit les François en grand danger de perdre Mont-Alcin, & le peu d'autres poſtes, qui leur reſtoient dans ces quartiers-là. Leur unique reſſource, ſur laquelle ils avoient fait fond pendant quelque temps, étoit le ſecours que le Maréchal de Briſſac pouvoit leur envoyer, ou leur amener du Piémont: mais le Duc d'Albe, qui y étoit arrivé, & s'y trouvoit à la tête d'une armée de vingt-cinq à trente mille hommes, l'empêcha d'affoiblir ſes troupes, qui toutes enſemble n'égaloient pas à beaucoup près celles de ce Général Eſpagnol.

Le Duc d'Albe trouva en arrivant les affaires des Impériaux en aſſez mauvais état par le peu d'habileté de Figueroa ſon prédéceſſeur. Le Capitaine Salvoiſon Gouverneur de Verue avoit ſurpris dès le mois de Fevrier la ville de Caſal; & le Maréchal de Briſſac, qui le ſuivoit de près, s'étoit rendu maître de la citadelle après une vigoureuſe attaque de quelques jours. Il avoit auſſi pris Valence ſur le Po & Saint Sauveur, & aſſiégeoit actuellement ſur la même riviére Ulpian, qui incommodoit extrémement Turin.

Annales de Belleforeſt, Thuanus, Belcarius, &c.

Le Duc d'Albe marcha auſſi-tôt au ſecours de cette place, où le Maréchal, qui n'avoit que dix mille hommes de pied & deux mille chevaux, ne jugea pas à propos de l'attendre. Il leva le ſiége, ſe retira ſous Caſal, pour conſerver cette importante conquête, & jetta une partie de ſes Troupes dans les autres places, en attendant un renfort, qu'on lui envoyoit de France. Le Duc força la petite ville de Fraſſinet, dont, ſuivant ſon humeur ſanguinaire, il fit pendre le Gouverneur, ſous prétexte d'intimider les autres garniſons; les ſoldats Italiens furent paſſez au fil de l'épée, & les François envoyez aux galéres.

Digitized by Google

1555. De là il alla mettre le siége devant Santya entre Yvrée & Verceil, pour assûrer cette derniére place, qui étoit toûjours en danger tandis que les François seroient maîtres de Santya.

Bonnivet commandoit dans celle-ci, & avoit avec lui Birague & Vimercat à la tête d'une garnison de deux mille fantassins François, de deux Enseignes d'Allemands de Roquendolf, & de cent chevaux Albanois sous le Capitaine Théodore Bedam. Il la battit furieusement pendant vingt jours, & y fit bréche : mais jugeant par les vigoureuses sorties, qui se firent pendant ce temps-là, de la résolution des gens à qui il avoit affaire, il n'osa hazarder l'assaut : & cependant Claude de Lorraine Duc d'Aumale arriva de France avec dix mille hommes, suivi de quantité de Princes & de Seigneurs, la plûpart en qualité de volontaires. De ce nombre étoient le Comte d'Anguien, le Prince de Condé, les Ducs de Vendôme & de Nemours, le Vidame de Chartres, les Sieurs de Gonnor, d'Aubigny, de Ventadour, d'Urfé, de Lévis, du Lude, de la Rouë, de la Chastre, de Lausun, de la Bastie, de Vassé, de Prunel, de Malicorne, de la Chastaigneraye, de la Trimouille, & plusieurs autres jeunes Seigneurs.

Le Duc d'Albe leve le siege de Santya.

Ces Troupes s'étant jointes à celles du Maréchal de Brissac, on ne délibéra pas pour marcher au Duc d'Albe, qui n'osa attendre une si belle armée, & leva le siége, après y avoir perdu quinze cens hommes avec le Général de l'artillerie: & il le leva avec tant de précipitation, qu'il y laissa une grande partie de ses bagages & de ses tentes.

Il prit la route de Casal, se saisit en chemin faisant de quelques châteaux, dont il fit démolir une partie. Il mit garnison dans les autres, pour brider cette place, & se retira au pont de Sture, & s'y retrancha. Ce fut par le conseil du Marquis de Marignan, qui bien-tôt rebuté des manieres impérieuses de ce Duc, quitta l'armée, & se retira chez lui, où il mourut peu de temps après.

Thuanus l. 11.

Les François font celui d'Ulpian.

Sur la nouvelle de la retraite du Duc d'Albe, le Duc d'Aumale assembla les Généraux, & délibéra s'il le suivroit, ou s'il s'attacheroit à quelque siége. On prit ce second parti, & on se détermina à celui d'Ulpian, dont le brave César de Naples étoit Gouverneur depuis vingt ans, sans qu'on eût osé l'attaquer que dans cette campagne: & sa vigilance & son activité pendant tout ce temps-là avoient donné beaucoup d'exercice aux François.

Le siége fut commencé sur la fin d'Aoust: peu de jours après un secours de six cens chevaux, que le Duc d'Albe y envoyoit conduit par Manuël de Luna, fut défait par la Roche-Posai, & le Commandant pris. César de Naples se défendit avec beaucoup de valeur : mais au bout de vingt-quatre jours le mineur ayant été attaché en deux endroits, & les mines ayant joué, celle qu'on avoit faite sous un boulevart entre la citadelle & la ville, ensevelit sous les ruïnes un grand nombre des assiégez. On monta en même temps à l'assaut, & presque tout ce qui étoit resté de soldats en cet endroit fut pris, ou tué. Sigismond de Gonsague & le Capitaine Lazare, Lieutenant des Gardes du Duc d'Albe, furent faits prisonniers,

Digitized by Google

niers, & Céſar de Tolede neveu de ce Général, & Garcie Laſſo de Véga y perdirent la vie. 1557.

Du côté des François Bonnivet y fut dangereuſement bleſſé, & mourut depuis en France de cette bleſſure.

L'autre mine avoit moins bien réüſſi. On ne pouvoit monter à la bréche ſans échelle, & il falloit y aller par un foſſé plein d'eau, que les ſoldats ne pouvoient paſſer, ſans en avoir juſqu'au deſſus de la ceinture.

Les Princes de Condé & d'Anguien ne laiſſérent pas de monter à l'aſſaut à la tête de cette attaque, & grimpérent ſur les murailles : mais n'étant pas aſſez promptement ſoûtenus, ils furent repouſſez, & le Comte de Créance bleſſé mortellement à la tête.

On ſe logea ſur la premiére bréche, où l'on pointa du canon, qui fit abandonner l'autre aux aſſiégez. Céſar de Naples deſeſpérant de pouvoir tenir dans les retranchemens qu'il avoit faits, capitula, & un Capitaine Eſpagnol, qui commandoit dans la citadelle ſe rendit le lendemain, après qu'on lui eut tiré une cinquantaine de coups de canon.

Le Maréchal de Briſſac n'étoit point à ce ſiége : &, ſi nous en croyons Brantome, il s'étoit retiré à Turin, ſous prétexte de la goutte : mais en effet parce que le Duc d'Aumale prétendoit commander en chef toute l'Armée, fondé ſur ſa qualité de Lieutenant Général, que Madame Diane de Valentinois, ſa belle-mere, lui avoit fait donner par le Roy. Le Maréchal, qui vit bien que s'il entreprenoit de lui conteſter le commandement, la choſe pourroit avoir de fâcheuſes ſuites pour le ſervice du Roy, & que ſur cette conteſtation la faveur de la Dame lui donneroit infailliblement du deſſous à la Cour, il prit le parti de s'éloigner du Camp : mais il joua au Duc d'Aumale un tour, auquel il ne s'attendoit point. Mémoires de Brantome dans l'éloge de Céſar de Naples.

Il fit dire ſous main à Céſar de Naples que, quoique le Duc d'Aumale commandât l'Armée devant Ulpian, lui cependant étoit toûjours Lieutenant du Roy dans tout le Piémont ; qu'il l'en avertiſſoit, afin qu'il prît ſes précautions pour la capitulation ; que c'étoit à lui à l'accepter & à la ſigner ; que, ſi on manquoit à cette formalité, il tiendroit le traité pour nul ; & que, quelque eſcorte qu'on donnât à la garniſon, il la feroit charger par tout où il la trouveroit.

Céſar de Naples ſur cet avis ne voulut capituler qu'à cette condition : de ſorte que le Duc d'Aumale fut obligé de prier le Maréchal de venir au Camp, où il ſe rendit en litiére, ſigna la capitulation, & maintint par cette adreſſe ſon droit de Commandant des armes dans le Piémont.

Il fut fort loué de cette conduite par tous les gens du métier ; non-ſeulement pour avoir bien ſoûtenu ſon rang : mais encore pour l'avoir fait d'une maniére, qui ne porta aucun préjudice au ſervice du Roy.

Brantome parle de la ſorte de cet incident : mais le Baron du Villars, qui étoit ſur les lieux, & qui avoit toute la confiance du Maréchal, le rapporte tout autrement. Il dit que la maladie du Maréchal étoit réel- Mémoires du Baron du Villars. l. 6.

Digitized by Google

1555. le, &, ſelon lui, le Duc d'Aumale avoit ſi peu la qualité de Lieutenant Général, & le droit de commander, même en l'abſence du Maréchal, que ce fût le Maréchal, qui lui donna le commandement comme au Colonel Général de la Cavalerie, & au plus âgé des Princes & Seigneurs qui étoient dans cette Armée. Il ajoûte qu'il ne le lui donna que par proviſion, juſques à ce qu'il eût reçû les ordres du Roy, vers lequel il envoya le Sieur de Plancy, pour ſçavoir ſon intention; que ce fut le Maréchal, qui fit lui-même tout le plan du ſiége, qu'on devoit ſuivre, & qu'il fit une rude réprimande au Baron de Chepy, pour s'en être écarté dans une occaſion; que le Roy ſur la nouvelle de la maladie du Maréchal, & ſur les inſtances qu'il lui fit de donner un Général à l'Armée, nomma Monſieur de Termes; que comme ce Seigneur n'avoit point encore la dignité de Maréchal de France, les Seigneurs de l'Armée déclarérent qu'ils ne lui obéïroient point, & que le Duc d'Anguien, le Prince de Condé, les Ducs de Nemours & d'Aumale, Meſſieurs de Gonnor, de Bonnivet, de Vaſſé, de Montluc, priérent Sa Majeſté de leur permettre de retourner en France, qu'ils ſe chagrinérent fort contre le Maréchal, comme s'il eût été l'auteur de cette innovation, lui diſant qu'ils étoient venus en Piémont, pour apprendre la guerre ſous lui, & non pas pour ſervir ſous Monſieur de Termes: que le Maréchal les ayant aſſûrez qu'il n'avoit point propoſé ce Seigneur, & que c'étoit le Roy, qui en avoit fait le choix, ils lui en ſçûrent très-bon gré. Le Baron du Villars ajoûte que ce fut lui-même, qui donna cet éclairciſſement aux Princes de la part du Maréchal, lequel ſur les Lettres, qu'il reçut du Roy, ſe fit tranſporter au Camp tout malade qu'il étoit; qu'à la vérité Céſar de Naples ne voulut capituler qu'avec lui, & qu'il refuſa de le faire avec le Duc d'Aumale: mais que le Maréchal s'étant fait porter dans la tente du Duc d'Aumale, & ayant entendu les propoſitions du Gouverneur, il dit aux Députez que ce n'étoit point à lui qu'ils avoient dû adreſſer la parole, mais à ces Princes & à ces Seigneurs, qui les avoient obligez par leur bravoure à ſe rendre; qu'il n'étoit là, que pour être témoin du Traité: & que ſur cela ils ſignérent la capitulation.

C'eſt ainſi que ce fait eſt raconté par un témoin ocûlaire, qui lui-même y eut part, & dont l'autorité auroit dû prévaloir ſur celle de tous les autres dans l'eſprit de nos Hiſtoriens modernes, s'ils l'avoient lû, ou s'ils n'euſſent pas préféré à la vérité le plaiſir d'inſerer là une intrigue de Cour, toute chimérique qu'elle étoit. Ulpian fut démoli, à cauſe de ſa proximité de Turin, & on marcha enſuite au pont de Sture, comme pour y attaquer le Duc d'Albe, qui s'y étoit retranché: mais tandis qu'on y amuſoit le Général Eſpagnol par de fréquentes eſcarmouches, l'Armée paſſa la riviére, & alla mettre le ſiége devant Mont-Calvo, forteresſe importante pour les quartiers d'hyver, & pour la ſeureté de Caſal. Elle ſe rendit par compoſition après ſept ou huit jours, le ſeptiéme d'Octobre. Le Duc d'Albe en fut très-mortifié, & déchargea ſon chagrin ſur le Commandant, qu'il fit pendre.

Le

Digitized by

Le Maréchal demeura aux environs de Mont-Calvo, pour la faire réparer, & y ajoûta de nouvelles fortifications. Il fit enſuite une tentative ſur quelques autres poſtes, où il ne réüſſit pas : après quoi les Troupes de part & d'autre ſe ſéparérent, pour entrer en quartier d'hyver. 1555.

Le Duc d'Albe perdit dans cette campagne beaucoup de ſa réputation ; car lors qu'on le vit entrer en Piémont avec une ſi floriſſante Armée, on crut qu'il alloit accabler le Maréchal de Briſſac, qui lui étoit beaucoup inférieur en nombre de Troupes. Le Duc de Savoye avoit conçu beaucoup d'eſpérance de ſe rétablir dans le Piémont par ſon moyen : mais outre le peu de ſuccès de l'Armée Impériale, deux choſes déconcertérent fort les deſſeins de ce Prince, & lui firent juger que ſon rétabliſſement dans ſes Etats ne ſeroit pas ſi prompt, qu'il ſe l'étoit imaginé.

Mort du Pape Marcel II. Paul IV. lui ſuccede.

La premiére fut l'Exaltation de Jean-Pierre Caraffe ſur le Thrône Pontifical après la mort de Marcel II. où il prit le nom de Paul IV. Il étoit d'une famille illuſtre du Royaume de Naples, fils de Jean-Antoine Comte de Matalone. Il étoit âgé de ſoixante & dix neuf ans, mais encore plein de vigueur, très-habile dans les ſciences & dans les langues ſçavantes. Jules II. l'avoit fait Evêque de Théate. Il fut le Fondateur des Clercs Réguliers, appellez Théatins : & je ne ſçai où l'Evêque de Metz a pris ce qu'il écrit fauſſement dans ſon Hiſtoire de France, qu'il avoit été Dominiquain, & depuis Fondateur de la Compagnie des Jéſuites. Paul III. l'avoit fait Cardinal, & Jules III. Evêque d'Oſtie. Il étoit Doyen des Cardinaux, lors qu'il fut élû Pape ; & cette élection ſe fit malgré les efforts de la faction Impériale, ſur laquelle la Françoiſe & celle des Farneſes prévalurent ; car quoique ces deux factions n'euſſent pas d'abord les mêmes vûës, le Cardinal Aléxandre Farneſe portant fortement le Cardinal Poll, & les François le Cardinal de Ferrare, néanmoins ne pouvant l'emporter l'une ſans l'autre, elles s'accordérent pour l'élection du Cardinal Caraffe.

Belcarius. l. 27.

Dans une Lettre d'Alexandre Farneſe.

Ce Cardinal avoit toûjours vécu avec une grande régularité, & même en reputation de ſaint. La ſévérité qui paroiſſoit dans ſa conduite, le rendoit redoutable aux Romains : mais pour leur ôter toute crainte, il commença par leur déclarer qu'il ne feroit aucune innovation dans le Gouvernement de Rome. Il affecta même une magnificence extraordinaire dans ſon Couronnement, fit de grandes largeſſes, accorda la grace à pluſieurs criminels : & ſon Majordome lui ayant demandé de quelle maniére il vouloit que la dépenſe de ſa maiſon & de celle de ſes neveux fût reglée : de la maniére, répondit-il, qu'il convient à des Princes : mais pour le reſte, il ſe mit au deſſus des murmures de ſa Cour. Il fit quantité de réformes dans la Daterie, dans la Pénitencerie, dans les Offices de la Rote. Il abolit pluſieurs abus & deſordres de la Cour Romaine & de la Ville, pour prévenir les remontrances, qu'on pourroit lui faire ſur ce ſujet dans le Concile, qu'il penſoit à convoquer de nouveau à Trente.

Ce-

Digitized by Google

1555. Ce qui faiſoit regarder l'élection du Cardinal Caraffe par le Duc de Savoye, comme un fâcheux contre-temps pour ſon rétabliſſement dans ſes Etats, étoit qu'il ſçavoit que ce Pape haïſſoit la maiſon d'Autriche, qu'il y avoit par conſéquent ſujet d'appréhender qu'il ne s'unît contre elle avec la France, & que cette union, qui fortifieroit beaucoup le parti François en Italie, n'empêchât l'Empereur de pouſſer la guerre de Piémont avec autant de vigueur, qu'il paroiſſoit vouloir le faire. Ses conjectures n'étoient que trop bien fondées; car la ligue du Pape avec la France fut concluë dès cette même année, quoi qu'elle ne devînt publique que la ſuivante, ſous laquelle j'en rapporterai les particularitez.

Changemens que devoit produire dans l'Europe la ceſſion que l'Empereur vouloit faire de ſes Etats à Dom Philippe ſon fils.

Mais l'autre choſe, qui n'inquiéta pas moins le Duc de Savoye, fut l'éxécution du deſſein que l'Empereur avoit formé, de quitter le Gouvernement de ſes Etats, & de les remettre entre les mains de Dom Philipqe ſon fils. Cet événement devoit produire de grands changemens dans le ſyſtéme de l'Europe, & obliger le Duc à avoir recours à ce nouveau Maître de la Monarchie d'Eſpagne, qu'il ne trouveroit peut-être pas ſi diſpoſé à le ſoûtenir, que l'avoit toûjours été l'Empereur: au moins prévoyoit-il que ce Prince, quelque bien intentionné qu'il fût pour lui, ne ſeroit pas en état de le protéger ſi puiſſamment, tant parce que le commencement d'un Regne ne lui permettroit pas d'agir avec tant de vigueur dans un Pays ſi éloigné d'Eſpagne, que parce que le démembrement de l'Empire, dont Ferdinand Roy des Romains alloit être mis en poſſeſſion, diminuoit de beaucoup ſa puiſſance. Mais il n'étoit pas au pouvoir du Duc de remédier ni à l'un, ni à l'autre de ces inconvéniens. L'unique parti qu'il eut à prendre, fut de faire parfaitement ſa Cour au nouveau Roy, & de mériter ſa protection par les grands ſervices qu'il lui rendroit: & il y réüſſit, ainſi que je le dirai dans la ſuite.

Motifs qui y déterminent ce Prince.

Le deſſein de cette retraite que Charles V. exécuta alors, avoit été pris depuis longtemps par ce Prince: & il y penſoit dès l'an 1542. c'eſt à dire quatorze ans auparavant: Car Dom François de Borgia Duc de Gandie, qui préſidoit en ce temps-là aux Etats d'Eſpagne aſſemblez à Monçon, lui ayant déclaré la réſolution qu'il avoit faite de quitter la Cour & le monde, il lui dit alors en ſecret, qu'il étoit dans la même diſpoſition, & que dès qu'il verroit ſon fils Dom Philippe en état de gouverner par lui-même, il ſe déchargeroit ſur lui de la conduite de ſes Etats, pour ne penſer plus qu'à ſon ſalut dans quelque ſolitude.

Vie de S. François de Borgia l. 1. & 2.

Il n'exécuta pas cette réſolution auſſi-tôt qu'il ſe l'étoit propoſé: mais ce que je viens de rapporter montre au moins qu'elle ne fut pas l'effet du chagrin, qu'il avoit conçû de la levée du ſiége de Metz, de ſa fuite devant le Duc Maurice de Saxe, de la défaite de Renti, & de quelques autres diſgraces de ſes derniéres campagnes, comme pluſieurs le crûrent & le publiérent alors. Il ſe peut faire néanmoins que tout cela, joint à ſes continuelles infirmitez, le détermina à ne pas différer da-

davantage, de peur d'être prévenu de la mort, à laquelle il vouloit sérieusement se préparer. 1555.

Il fit repasser la mer à son fils, qui outre le titre de Roy d'Angleterre, portoit encore celui de Roy de Naples, par la cession, qui lui avoit été faite de cet Etat dans le contract de son mariage avec la Reine Marie. Dès que ce Prince se fut rendu auprès de lui à Bruxelles, il convoqua les Etats des Pays-Bas & les Chevaliers de la Toison d'or, & le vingt-cinquiéme d'Octobre, jour destiné pour une cérémonie, qui avoit peu d'exemples dans les siécles passez, tous ceux, qui devoient en être, se rendirent dans la Sale du Palais.

Il convoque pour cet effet les Etats des Pays-Bas à Bruxelles. Godelereus in abdicat. Imp à Carolo V. Strada l. 1. de bello Belgic. &c.

Il s'y assit sur son Thrône, ayant à sa droite Philippe son fils, Maximilien Roy de Boheme son neveu, & Philbert Duc de Savoye, & à sa gauche ses sœurs Eleonor Reine Douairiére de France, Marie Reine de Hongrie Gouvernante des Pays-Bas, Marie Reine de Boheme, & Chrestienne fille du Roy de Dannemarck & Duchesse de Lorraine.

Il commença par créer Dom Philippe Grand Maître de l'Ordre de la Toison d'or; après quoi il fit signe à Philbert de Bruxelles Conseiller d'Etat, de parler, & d'exposer à l'Assemblée le sujet pour lequel il l'avoit convoquée.

Discours qu'il fit faire à l'assemblée.

Ce Magistrat fit le détail des raisons, qui avoient engagé l'Empereur à quitter le Gouvernement de ses Etats. Les principales étoient premiérement son peu de santé, qui ne lui permettoit plus de vaquer aux affaires avec l'application requise à l'administration d'un si grand Empire. Secondement, la vertu éprouvée du Roy d'Angleterre son fils, que son âge & sa sagesse rendoient capable de soûtenir un aussi pesant fardeau, que celui dont il se déchargeoit. Il dit que par ces motifs Sa Majesté Impériale délivroit ses peuples des Pays-Bas & de Bourgogne du serment de fidélité qu'ils lui avoient fait; qu'il en mettoit son fils en possession, & qu'il prioit Dieu que ce fût à l'avantage de ce Prince & de ses fidéles sujets.

Il parle lui-même & fait un abregé de son Regne.

Le Conseiller d'Etat n'avoit pas encore fini son discours, que l'Empereur se leva: & s'appuyant sur Guillaume Prince d'Orange, il prit la parole, tenant à sa main un papier, pour aider sa mémoire. Il fit comme un précis fort simple de l'Histoire de son Rsgne, & en rapporta les principaux événemens. Il dit entre autres choses, qu'il avoit fait depuis l'âge de dix-sept ans neuf voyages en Allemagne, six en Espagne, sept en Italie, quatre en France, dix aux Pays-Bas, deux en Angleterre, autant en Afrique, & qu'il avoit traversé onze fois la mer. Il parla des guerres, des alliances, des Traitez de paix, qu'il avoit faits, protesta que dans toutes ses expéditions & dans toutes les négociations qui l'avoient occupé pendant son Gouvernement, il avoit toûjours eu en vûë le bien de la Religion & la défense de l'Etat; que son Regne avoit été assez heureux, pour ne donner du chagrin qu'aux ennemis de sa gloire & des peuples qu'il gouvernoit; qu'il aimoit trop ses sujets, pour préférer la passion de regner à leurs avantages, & qu'au lieu d'un vieil-

Digitized by Google

1555. vieillard infirme, qui ne devoit plus penſer qu'à la mort, il leur donnoit un Prince vigoureux, & par les grandes qualitez qu'ils reconnoiſſoient dans ſa perſonne, capable de les bien défendre; qu'il les prioit de tout ſon cœur de rendre à ce Prince l'obéïſſance, qu'ils lui devoient, & de demeurer bien unis & fermes dans la Religion Catholique. Enfin il les conjura de lui pardonner les fautes, que l'embarras d'un ſi grand Gouvernement pouvoit lui avoir fait commettre; que pour lui il n'oublieroit jamais leur fidélité, leur attachement, & leur tendreſſe, & qu'il s'en ſouviendroit dans ſes priéres juſqu'à la mort.

Il adreſſe la parole à ſon fils.

Puis ſe tournant vers ſon fils, il lui dit, que quand il ne lui auroit laiſſé que par ſa mort de ſi beaux Etats, il auroit droit d'attendre de lui les ſentimens de reconnoiſſance, qui ne pouvoient manquer de naître dans un cœur auſſi bien fait que le ſien: mais que le préſent, qu'il lui en faiſoit par une démiſſion volontaire, devoit augmenter ſa tendreſſe; que peu de Princes ſuivroient ſon exemple, comme il y en avoit très-peu dans les temps paſſez, qui lui en euſſent donné un pareil; que dans les divers jugemens, qu'on porteroit de ſa conduite, on la loueroit du moins par cet endroit, qu'en renonçant à ſes Etats, il les auroit remis entre les mains d'un Prince qui en étoit digne; que c'étoit à lui à la juſtifier ſur ce point par la maniére noble & ſage, dont il gouverneroit ſes ſujets, par le ſoin qu'il auroit de ſe conſerver toûjours dans la crainte de Dieu, & par un grand zéle pour la Religion Catholique, qui ſont les plus termes appuis & les plus ſolides fondemens des Empires.

En finiſſant ce diſcours, il embraſſa tendrement ſon fils. Ce Prince ſe jetta à ſes genoux, & ils verſérent l'un & l'autre des larmes, qui en tirérent des yeux de tous les aſſiſtans.

Dom Philippe en ſe relevant baiſa la main de ſon pere: & après avoir fait une révérence à toute l'Aſſemblée, & s'être excuſé de lui parler lui-même, ſur ce qu'il ne ſçavoit pas aſſez s'exprimer en François, il ordonna à Antoine de Granvelle, Evêque d'Arras, de le faire pour lui. Ce Prélat le fit avec beaucoup d'éloquence, & proteſta au nom du Prince, qu'il avoit pour l'Empereur ſon pere toute la reconnoiſſance qu'il devoit, & qu'il étoit parfaitement diſpoſé, par ſes avis & par ſon exemple, à procurer de tout ſon poſſible les avantages des Pays-Bas & de la Bourgogne.

Enſuite Jacques Maſius, fameux Juriſconſulte, harangua au nom des Etats. Marie Reine de Hongrie, qui avoit gouverné les Pays-Bas pendant vingt-cinq ans, les remit entre les mains du Prince, & l'Aſſemblée fut congédiée.

Il remet la Couronne Imperiale à Ferdinand ſon frere & ſe retire en Caſtille.

Deux mois après il s'en fit une autre, où Charles V. tranſporta à Dom Philippe le reſte de tous ſes grands Etats: Et au mois de Septembre de l'année ſuivante, il envoya par Guillaume Prince d'Orange, à Ferdinand Roy des Romains ſon frere le Sceptre & la Couronne de l'Empire qu'il lui cédoit: après quoi il monta ſur les vaiſſeaux, qu'il avoit

avoit fait équiper en Zelande, & arriva à Laredo en Biſcaye, avec Eleonor & Marie ſes ſœurs. 1555.

Il pourſuivit ſa route vers la Caſtille : & en entrant à Burgos, il s'apperçut bien par le petit nombre de Grands d'Eſpagne, qui vinrent lui faire leur Cour, qu'il n'étoit plus ni Empereur, ni Roy. Il fut même obligé d'y attendre quelque temps une partie de la penſion de cent mille écus, qu'il s'étoit reſervée. Tout Philoſophe qu'il étoit, il ne put s'empêcher d'en faire paroître du chagrin ; & c'eſt ce qui donna lieu aux bruits, qui coururent, qu'il n'avoit pas été long-temps ſans ſe reprocher à lui-même ce qu'il avoit fait. Pluſieurs ſe confirmérent dans cette idée par une parole très-indiſcrete, qui échapa à Philippe II. Car quelques années après, le Cardinal de Granvelle ayant dit à ce Prince, que le jour qu'il lui parloit, étoit celui auquel l'Empereur ſon pere avoit quitté l'Empire, il lui repliqua : C'eſt auſſi le même jour qu'il commença à s'en repentir.

Comment l'Empereur ſoûtint cette démarche.

Quoi qu'il en ſoit, il ſoûtint parfaitement pendant deux ans qu'il vécut encore, la démarche qu'il avoit faite, ne s'étant plus mêlé depuis des affaires d'Etat dans la retraite du Monaſtere de Saint Juſte ſur les frontiéres de Caſtille & de Portugal, ne s'occupant que des exercices de pieté & de pénitence, autant que ſa mauvaiſe ſanté le lui permettoit, ne penſant qu'à ſon ſalut, & à mourir en parfait Chrêtien, après avoir vécu en très-grand Prince, & s'être acquis par ſes victoires, par ſa ſageſſe, & par toutes ſes autres qualitez Royales, la réputation du plus accompli Monarque, qui eût monté ſur le Thrône de l'Empire depuis Charlemagne.

Caractére de Philippe II.

Philippe II. Roy d'Eſpagne, Prince beaucoup plus propre pour le cabinet que pour la guerre, auroit fait volontiers la paix avec le Roy de France, qu'il voyoit aſſez fort, pour lui tenir tête du côté des Pays-Bas, très-ſupérieur dans le Piémont, & en état de ſe ſoûtenir encore en Toſcane, nonobſtant la perte de Sienne. La Reine d'Angleterre ſon épouſe, dont l'autorité n'étoit pas encore bien affermie, avoit les mêmes ſentimens & la même inclination, & penſoit à ménager au moins une longue Tréve entre les deux Princes, lorſque de nouvelles ſemences de guerre parurent du côté de Rome.

Inimitié entre le Pape & la Maiſon d'Autriche, & ce qu'elle produiſit.

J'ai déja remarqué que le Pape n'aimoit pas la maiſon d'Autriche, & Charles V. l'avoit toûjours regardé comme un ennemi ſecret, ſur tout depuis qu'il fut élevé au Cardinalat. Ils s'étoient rendus réciproquement de fort mauvais offices en diverſes occaſions ; & ce Prince diſſimula plûtôt par politique, qu'il ne pardonna au Cardinal Santafioré, & aux autres de la faction Impériale, le chagrin, que lui avoit cauſé le conſentement qu'ils avoient donné à l'élection de ce Pape.

Palavicin Hiſt. Concil. Trid l. 13. c. 14.

Cette averſion mutuelle s'étoit augmentée depuis par les lettres, que le Cardinal de Santafioré écrivit à l'Empereur, pour s'excuſer ſur cette élection, & qui étant tombées entre les mains du Pape, lui firent connoître que le Cardinal avoit eu ordre de lui donner l'exclusion. Après tout le Pape n'étoit pas d'humeur à rompre du moins ſi-tôt avec l'Em-

pereur, s'il n'y eût été pouſſé par Charles Caraffe ſon neveu, qu'il éleva au Cardinalat & à la Légation de Boulogne, dès qu'il fut Pape. 1555.

Ce Cardinal étoit le plus jeune des fils d'Alphonſe Comte de Montorio frere du Pape. Il avoit été d'abord Chevalier de Malte, s'étoit mis au ſervice de l'Empereur dans les Armées, que commandoient le Marquis du Guaſt & Octave Farneſe : mais s'étant apperçu que la défiance qu'on avoit de ſon Oncle à la Cour Impériale, empêchoit ſon avancement, il avoit changé de parti, & s'étoit mis dans les Troupes de France : il avoit ſervi ſous Octave Farneſe dans la guerre de Parme, depuis que ce Duc s'étoit déclaré contre l'Empereur, & enfin ſous le Général Strozzi dans celle de Sienne.

Il étoit âgé d'environ trente-huit ans, lors qu'il reçut le Chapeau de Cardinal, & ſes belles qualitez lui avoient acquis beaucoup d'aſcendant ſur l'eſprit de ſon Oncle. Il brilla dans le Collége des Cardinaux autant qu'il avoit fait à la guerre & à la Cour, par beaucoup d'eſprit, de politeſſe, d'éloquence, d'habileté dans les affaires, par ſes maniéres nobles & grandes, talens qu'un peu moins d'ambition auroit rendus plus utiles à l'Egliſe & à l'Etat, & moins funeſtes à ſa propre perſonne & à toute ſa famille.

Il ne pouvoit pas eſpérer que l'âge de ſon Oncle, qui touchoit à ſa quatre-vingtiéme année, le dût laiſſer long-temps en poſſeſſion du titre & des avantages de Cardinal neveu. C'eſt pourquoi il penſa à chercher les moyens de ſe procurer au plûtôt quelque grand établiſſement. Les Papes de la Maiſon de Médicis avoient établi leurs parens dans la Toſcane, & Paul III. les ſiens dans le Duché de Parme. Il ne pouvoit pas eſpérer que ſon Oncle osât faire de nouveaux démembremens du Domaine de l'Egliſe en ſa faveur. Il n'avoit rien à attendre, & avoit tout à craindre, de la maiſon d'Autriche : & c'eſt ce qui le détermina à tourner ſes vûës du côté de la France. Dans la ſituation des affaires d'Italie, où le Roy faiſoit la guerre avec aſſez de ſuccès, il ne deſeſpéra pas de ranimer dans le cœur de ce Prince, la paſſion que ſes prédéceſſeurs avoient euë pour la conquête du Royaume de Naples. Si ce projet réüſſiſſoit par ſon moyen, il ſe promettoit de grands établiſſemens dans un Royaume, où ſa famille tenoit un des premiers rangs, & où il ſeroit de l'intérêt du Roy de la rendre très-puiſſante.

Comme il rouloit ce plan dans ſa tête, diverſes choſes arrivérent, qui lui facilitoient les moyens d'y faire entrer le Pape. Car dans ce temps-là le Roy des Romains fit à la Diéte d'Ausbourg un accommodement avec les Proteſtans, qui fut regardé à la Cour de Rome comme très-préjudiciable à la Religion Catholique. Le Pape en fit paroître beaucoup de chagrin, & faiſoit continuellement la comparaiſon de la conduite trop foible de ce Prince avec le zéle du Roy de France, qui par de ſévéres Edits & des châtimens exemplaires empêchoit efficacement le progrès des nouvelles erreurs dans ſon Royaume.

En

Digitized by Google

En ſecond lieu il ſurvint un différend, qui pouvoit avoir de grandes ſuites pour l'avancement des deſſeins du Cardinal Caraffe. Charles Sforce, frere du Cardinal de Santafioré, avoit été long-temps au ſervice de la France avec trois galéres, & penſoit à le quitter, pour paſſer à celui de l'Empereur, dont ſes autres freres ſuivoient le parti. Il avoit formé cette réſolution depuis la priſe de Sienne, à cauſe que les principales terres de la maiſon des Sforces étoient aux environs de cette place, & il n'attendoit que l'occaſion favorable de l'exécuter : mais il vouloit en même temps emmener ſes galéres : choſe, qui ne lui étoit pas aiſée, parce que la Cour de France commençoit à avoir quelque ſoupçon de ſa fidélité. 1555. Palavicin l. 13. c. 14.

Il étoit en mer ſur les côtes d'Italie avec Nicolo Alamanni Gentilhomme fort attaché au Roy, & qui étoit chargé de ramener les trois galéres dans les ports de France. Sforce ne pouvoit pas l'en empêcher : mais il lui perſuada d'aller les radouber à Civita Vecchia avant que de continuer ſa route. Alamanni y conſentit, veu que ce port étoit du Domaine du Saint Siége, & qu'il y ſeroit en ſeureté. Mais il n'y fut pas plûtôt débarqué, que Mario & Aléxandre Sforce, freres de Charles, qui exprès ne s'y trouva pas, y arrivérent, & ſous prétexte de ſaluër Alamanni, ſe ſaiſirent de lui, & par le moyen des gens de leur ſuite, qui étoient armés ſous leurs habits, ſe rendirent maîtres des galéres.

Dès qu'ils les eurent en leur puiſſance, ils mirent à la voile, pour les conduire au Royaume de Naples : à quoi le Gouverneur de Civita Vecchia s'oppoſa, ſur ce qu'il ſeroit reſponſable au Pape d'une telle violence faite dans un de ſes ports.

Le Cardinal de Santafioré en étant averti, s'adreſſa à Jean Comte de Montorio, frere aîné du Cardinal Caraffe, autant ami des Eſpagnols, que ſon frere les haïſſoit, & en obtint un ordre au Gouverneur, pour laiſſer aller les galéres. Elles furent conduites à Naples, & livrées à Bernardin de Mendoſa, Commandant des Troupes du Royaume en l'abſence du Duc d'Albe, qui étoit encore en Piémont.

Les Miniſtres du Roy à Rome, qu'Alamanni avoit informez de la trahiſon qu'on lui avoit faite, allérent trouver le Pape, & firent grand bruit d'un tel attentât. Le Pape déja irrité contre les Sforces pour pluſieurs autres brouilleries, qu'ils avoient excitées dans l'Etat Eccléſiaſtiques ſous les précédens Pontificats & ſous le ſien, en fut fort offenſé.

Le Comte de Montorio voyant les Miniſtres de France pouſſer la choſe avec chaleur, appréhenda pour ſa perſonne, obligea le Gouverneur de Civita Vecchia, qui tenoit ſa fortune de lui, à lui renvoyer ſa lettre, en ſubſtitua une autre ambigue à la place, & chargea de toute cette méchante affaire Lothino, Secrétaire du Cardinal Santafioré, qui fut mis en priſon. Le Pape ordonna en même temps aux Sforces de faire reſtituer les galéres ſous les plus griéves peines, dont il les menaça. Le Cardinal de Santafioré eut beau ſe défendre, en diſant que ſes freres avoient

Digitized by Google

1555. fait la choſe à ſon inſçû, & que les Eſpagnols étant maîtres des galéres, c'étoit lui demander une choſe impoſſible, que de l'obliger à les rendre: le Pape lui déclara que ſi elles n'étoient renduës au plûtôt, ſa tête en répondroit.

Le Cardinal fort embarraſſé, crut ne pouvoir autrement ſe tirer d'intrigue, qu'en intimidant le Pape; & pour cela dès la même nuit il aſſembla dans ſon Palais les principaux Seigneurs de la faction Impériale, les Colonnes, les Céſarini, & quelques autres, le Marquis de Saria Ambaſſadeur de l'Empereur, le Comte de Cincioné Ambaſſadeur de Philippe Roy d'Angleterre, pour conférer avec eux de ce qu'il avoit à faire dans la conjoncture où il ſe trouvoit. Il ſe tint là des diſcours fort ſéditieux contre le Pape: on propoſa de prendre les armes contre lui, & il y en eut même qui dirent qu'on pouvoit trouver de quoi prouver que ſon élection n'étoit pas canonique.

Dans la Lettre du Cardinal Farnese au Marquis Tiburtio.

Il étoit impoſſible que ce qui s'étoit paſſé dans une aſſemblée ſi nombreuſe, fût tenu ſecret. Le Pape fut averti de tout ce qui s'y étoit dit, & le bruit courut qu'il en avoit ſçû tout le détail par François Mendoſa Cardinal de Burgos, qui, tout Eſpagnol qu'il étoit, préféra en cette occaſion ſon devoir de Cardinal aux intérêts de ſa Nation.

L'Ambaſſadeur de l'Empereur ayant demandé deux fois audience, pour connoître les diſpoſitions du Pape, elle lui fut refuſée; ſurquoi il dépêcha un Courrier à ſon Maître, pour l'informer de ce qui s'étoit paſſé, & du refus qui lui avoit été fait. Il écrivit cependant à Bernardin de Mendoſa, pour lui conſeiller de renvoyer les galéres, le priant de faire réfléxion, que ce différend pourroit produire une rupture & cauſer de grands embarras à l'Empereur: mais les Sforces s'y oppoſérent, offrant cependant au Pape de travailler à la reſtitution des galéres, à condition qu'on relâchât le Secretaire Lothino.

Cette offre ne ſervit qu'à irriter de plus en plus le Pape, qui traita d'inſolente la propoſition que lui faiſoient des gens qui étant ſes ſujets, vouloient, au lieu de lui obéïr, qu'il capitulât avec eux; & il donna ſur le champ ordre au Cardinal Caraffe de s'aſſurer du Cardinal de Santafioré.

Caraffe ne pouvoit recevoir un commandement plus agréable, plus conforme à ſes deſſeins, & plus propre à rendre l'Empereur irréconciliable avec le Pape. Il alla chez le Cardinal de Santafioré, ſous prétexte de lui faire une viſite; & l'ayant engagé à aller enſemble à la promenade, il le fit enlever par des ſoldats qu'il avoit apoſtez, & le conduiſit lui-même au Château Saint Ange. On ſe ſaiſit en même temps du jeune Paul Jourdan des Urſins, dont le Cardinal Santafioré étoit tuteur; on l'obligea à ſouſcrire des ordres pour les Gouverneurs des fortereſſes qui lui appartenoient dans l'Etat Eccléſiaſtique, & l'on s'en empara. Les fréres du Cardinal ayant ſçû qu'il étoit arrêté, s'enfuirent au plûtôt de Rome. Marc-Antoine Colonne s'échappa auſſi; mais Camille Colonne, qui avoit parlé le plus fortement contre le Pape dans l'aſſemblée noctur-

Dans une Lettre du Cardinal Ferrare au Connétable de Montmorenci du

Digitized by

nocturne dont j'ai fait mention, fut arrêté, & Aſcagne Corneo, neveu du Pape Jules III. & Julien Céſarini eurent défenſe ſous peine de la vie de ſortir de Rome. 1555. dernier jour d'Aouſt 1555.

Le Cardinal Caraffe voyoit avec plaiſir les choſes s'acheminer d'elles-mêmes, où il les vouloit conduire; mais appréhendant qu'elles ne s'accommodaſſent, vû la diſpoſition où ſe trouvoit l'Ambaſſadeur de l'Empereur, il ne jugea pas à propos de s'ouvrir encore aux Miniſtres du Roy à Rome, qui n'avoient point d'ordre de traiter avec lui, & il eſpéra de mieux réüſſir en envoyant un homme de confiance à la Cour pour parler immédiatement au Roy.

Cet Envoyé fut Annibal Ruxellaio, Florentin, homme d'eſprit, d'autant plus propre à faire réüſſir cette intrigue, qu'il étoit ennemi du Grand Duc, qui avoit chaſſé ſa famille de Florence, & que les troubles d'Italie, à quoi l'on voyoit de ſi grandes diſpoſitions, étoient l'unique moyen par où il pût eſpérer de mettre ſa Patrie en liberté, en la délivrant de la domination des Médicis.

Il eut ordre de négotier de telle ſorte, que le Traité qu'il concluëroit fût indépendant de l'accommodement qui ſe pourroit faire touchant les galéres emmenées à Naples; & cette précaution fut très-à-propos: car le Comte de Santafioré frere du Cardinal ayant été trouver le Duc d'Albe, & lui ayant repréſenté le danger de ſon frere, obtint de lui que les galéres fuſſent renduës; & le Pape content de cette ſatisfaction, fit ſortir de priſon le Cardinal, à la priére des autres Cardinaux, vingt jours après qu'il eut été arrêté.

On propoſe au Roi une ligue en faveur du Pontife contre l'Empereur.

Ruxellaio étant arrivé à la Cour, expoſa ſa commiſſion, exagéra au Roy le danger où ſe trouvoit le Pape par l'animoſité & les artifices de la faction Impériale, & le conjura de prendre ſa protection à l'exemple de ſes Ancêtres, qui avoient toûjours mis leur gloire à ſe déclarer les défenſeurs du Saint Siége & des Papes opprimez. Il lui repréſenta les grands avantages qu'il tireroit de la ligue avec le Pape; que c'étoit un moyen ſeur de rétablir la réputation des armes Françoiſes dans la Toſcane, & de ſe venger des inſultes du Duc de Florence; que ſi la choſe étoit bien conduite, & vivement ſoûtenuë, il y avoit lieu d'eſpérer qu'on verroit bien-tôt l'Italie délivrée de la ſervitude, où elle gémiſſoit depuis ſi long-temps ſous la domination de la Maiſon d'Autriche, & qu'enfin la France dans cette entrepriſe, pourroit eſpérer de ſe remettre en poſſeſſion du Royaume de Naples, & peut-être même du Milanez.

Le Roy agréablement flaté de ces ſpécieux projets, écouta très-favorablement l'Envoyé: mais quand il les propoſa dans ſon Conſeil, le Connétable, que ſon grand âge & ſa longue expérience rendoient ennemi de ces entrepriſes hazardeuſes, & qui avoit vû échouer tant de fois ſous le régne précédent les tentatives ſur le Milanez & ſur le Royaume de Naples, ne fut point d'avis qu'on s'embarquât dans celle-ci. Thuanus l. 11.

Entre pluſieurs raiſons qu'il en apporta, il fit faire réflexion au Roy, premiérement qu'on avoit à faire à un Pape de quatre-vingts ans, dont la mort qui naturellement ne devoit pas être fort éloignée, ruïneroit tous les

Digitized by Google

1555. les deſſeins appuyez ſur la ligue qu'on feroit avec lui, rendroit inutiles les exceſſives dépenſes qu'on auroit faites, changeroit les intérêts & les vûës des Princes d'Italie, & jetteroit Sa Majeſté dans des embarras d'où, à en juger par l'expérience du paſſé, elle ne ſe tireroit jamais avec honneur.

En ſecond lieu, que la Reine d'Angleterre propoſoit une tréve entre la France & la Maiſon d'Autriche; qu'on avoit déja fait de grandes avances de part & d'autre pour cela; que le Royaume épuiſé par une ſi longue guerre, avoit beſoin de repos pour reſpirer au moins quelque temps; que ſi on refuſoit la tréve, l'Angleterre ſe déclareroit infailliblement contre la France; que ſi on la faiſoit, & qu'auſſi-tôt après on fît paſſer une armée juſqu'à Rome, ſous prétexte de ſecourir le Pape contre ſes ennemis, c'étoit détruire d'une main ce qu'on bâtiſſoit de l'autre, & ne pas agir conſéquemment; que la Maiſon d'Autriche pénétrant aiſément la fin de cette prétenduë protection du Pape, reprendroit incontinent les armes, & feroit voir à toute l'Europe, non ſeulement avec vrai-ſemblance, mais avec raiſon, que c'étoit la France qui rompoit la tréve; ce qui feroit grand tort à la réputation du Roy, & ſerviroit à la Reine d'Angleterre pour animer les Anglois à en tirer vengeance; qu'ainſi ſon avis étoit qu'il falloit au moins attendre à prendre ſa détermination ſur la ligue propoſée avec le Pape, juſqu'à ce qu'on eût vû quel ſeroit le ſuccès de la négociation pour la tréve.

De ſi fortes raiſons auroient infailliblement fait changer de penſée au Roy, ſi le Cardinal de Lorraine n'eût appuyé de toutes ſes forces les propoſitions de Ruxellaio. Ce Cardinal & le Duc de Guiſe ſon frere balançoient extrêmement le crédit du Connétable, depuis qu'ils avoient mis dans leurs intérêts Diane de Poitiers Ducheſſe de Valentinois, par le mariage du Duc d'Aumale leur frere avec la fille de cette Dame; car quoiqu'elle parût toûjours dans une parfaite intelligence avec le Connétable, il eſt certain que ſon inclination la faiſoit pancher beaucoup plus du côté de la Maiſon de Guiſe. Le Cardinal étoit comme aſſuré que ſi la ligue ſe faiſoit, le Duc ſon frere auroit le commandement de l'armée, qu'on deſtineroit à l'expédition de Naples; parce que Ruxellaio lui avoit fait voir parmi les conditions que le Pape demandoit, un article par lequel il ſouhaitoit avoir un Général d'un caractére qui ne pouvoit guéres convenir qu'au Duc de Guiſe. L'ambition du Cardinal lui faiſoit enviſager dans la conquête de Naples de grands avantages pour ſa Maiſon, non ſeulement par le nouveau relief qu'elle donneroit à ſon frere, ſi la choſe réüſſiſſoit, mais encore par les prétentions que la Maiſon de Lorraine avoit ſur ce Royaume, comme iſſus en droite ligne des Rois de Naples de la Maiſon d'Anjou; & il s'aſſuroit qu'en dédommagement de ſes prétentions, le Roy ne refuſeroit pas au Duc de grands domaines dans cet Etat. Car ce que quelques-uns ont écrit qu'il vouloit ſe faire Pape, & le Duc de Guiſe Roy de Naples, n'a guéres de vrai-ſemblance, & on ne lui a attribué un deſſein ſi chimérique, que ſur l'idée qu'on avoit de ſon génie ambitieux.

Ce

Digitized by

Ce fut donc dans ces vûës qu'il promit à Ruxellaio de ne rien oublier, pour ſeconder ſes intentions. Il fit extrémement valoir les motifs que cet Envoyé avoit déja expoſez au Roy. Il fit voir la facilité qu'il y auroit à entrer dans le Royaume de Naples par la proximité de l'Etat du Pape, qui y confine; que les reſtes de la faction Angevine, qui y ſubſiſtoit encore, ſe ranimeroient à la vûë de l'armée Françoiſe; qne la fierté des Eſpagnols avoit extrémement alienè les eſprits de la nobleſſe & du peuple; que l'expérience avoit fait voir avec quelle promptitude les révolutions ſe faiſoient dans cet Etat, & que pour peu que le Pape vécût, l'affaire ſeroit conſommée avant ſa mort; qu'on prendroit de meilleures meſures pour s'y maintenir, qu'on n'avoit fait ſous les Régnes précédens; & que comme on étoit parfaitement inſtruit des cauſes, qui avoient fait perdre cette Couronne aux Rois de France, on ne manqueroit pas de moyens, pour y remedier; que l'occaſion qui ſe préſentoit de remettre la France en poſſeſſion de ce Royaume, étoit la plus favorable qu'on pût jamais eſpérer; que le Pape irrité comme il étoit contre la Maiſon d'Autriche, & la ſçachant ſi envenimée contre lui, ne s'y fieroit jamais, & ne ſe réconcilieroit point avec elle, tandis qu'il ſe verroit ſoûtenu de la puiſſance de la France; que le Roy avoit conduit juſqu'alors ſes entrepriſes avec tant de ſageſſe & de bonheur, que les diſgraces de ſes prédéceſſeurs à l'égard du Royaume de Naples ne devoient nullement le détourner de celle-ci; que pour ce qui regardoit la Tréve, dont on traitoit avec la Maiſon d'Autriche, c'étoit une choſe très-incertaine; que le paſſé faiſoit connoître que tous ces Traitez, qu'elle entamoit avec les Rois de France, n'étoient que des artifices pour les amuſer, & qu'un bien prochain & certain devoit être préféré à l'avantage, qu'on pourroit ſe promettre d'une Tréve, qui n'étoit encore qu'en projet. 1555.

Le Roy ſ consent par l'eſpérance de ſe rendre maitre du Royaume de Naples.

L'éloquence du Cardinal, qui s'accommodoit fort avec l'inclination du Roy, l'emporta ſur le prudent avis du Connétable. Il ne répliqua point. L'eſpérance du mauvais ſuccès qu'il prévoyoit, & dont il s'aſſûroit de profiter au deſavantage de la Maiſon de Guiſe, le fit acquieſcer; & la réſolution fut priſe de traiter avec le Pape.

Le Cardinal de Lorraine fut chargé de le faire lui-même: mais il eut ordre de prendre avec lui en paſſant à Lyon le Cardinal de Tournon, homme très-inſtruit des intérêts des Princes d'Italie, & des maniéres de la Cour Romaine, où il avoit long-tems demeuré, & eu ſoin des affaires de France. Le Cardinal de Lorraine le trouva très-froid ſur celle-ci, & très-peu diſpoſé à le ſeconder ſans des ordres abſolus du Roy. Le voyage de Rome lui déplaiſoit fort, tant à cauſe du ſujet pour lequel on l'y envoyoit, & qui lui paroiſſoit contre toutes les régles de la prudence, que parce qu'il ſeroit obligé d'y céder le pas au Cardinal du Bellay, qui bien que fait Cardinal après lui, étoit devenu Doyen du ſacré College. Le Cardinal de Lorraine prit les devants, & ce ne fut qu'après des ordres réïterez du Roy ſur les fréquentes inſtances des Caraffes, que le Cardinal de Tournon partit pour Rome.

Digitized by Google

1555. Cependant le Cardinal Caraffe, averti par Ruxellaio du fuccès de fa négociation, engageoit de plus en plus les choſes à Rome par toutes ſortes d'artifices.

Il voyoit que le Pape étoit fort adouci à l'égard de l'Empereur par la reſtitution des galéres, & qu'il ne prenoit pas feu auſſi promptement qu'il l'eût ſouhaité: mais deux choſes le ranimérent plus que jamais. La premiére fut l'avis qu'il reçut, qu'un Abbé nommé Nanni, avoit été corrompu par les Miniſtres de l'Empereur, pour faire au plûtôt empoiſonner le Cardinal Caraffe, & qu'on devoit employer à cette noire action un Calabrois, appellé Céſar Spina. On fit arrêter l'un & l'autre: & après leur avoir fait ſubir l'interrogatoire, l'Abbé fut mis à la queſtion. Il n'y avoua point autre choſe, ſinon qu'il avoit été envoyé de Naples vers l'Abbé Berſégni, qui étoit chargé à Rome des affaires du Duc d'Albe. Berſégni n'étoit plus à Rome: mais on fit tant de diligence pour le chercher, qu'il fut arrêté à Boulogne. On trouva dans ſa valiſe pluſieurs lettres en chiffre fort difficiles à déchiffrer: on y vit, ou l'on s'imagina voir, quantité de choſes, qu'on machinoit contre le Cardinal, & contre le Pape même.

Indignation du Pape contre l'Empereur.

Pluſieurs crûrent que l'article de l'empoiſonnement n'étoit qu'une invention du Cardinal Caraffe, pour irriter le Pape contre l'Empereur, n'étant pas vrai-ſemblable que ce Prince, qui étoit ſur le point de ſe démettre de ſes Etats, fût capable d'un tel deſſein, dans le temps qu'il ne ſongeoit plus qu'à faire pénitence de ſes péchez paſſez. Quoi qu'il en ſoit, le Calabrois & l'Abbé Nanni furent exécutez, & la colére du Pape contre l'Empereur alla juſqu'à un tel point, que dans des Conſiſtoires ſecrets on travailla à faire le procès à ce Prince même, comme à l'auteur du crime: mais toutes les procédures en furent depuis ſupprimées avec grand ſoin.

Palavicin. Hiſt. Concil. Trid. l. 13. c. 15.

L'autre choſe, dont le Cardinal Caraffe ſe ſervit, pour augmenter l'indignation du Pape, furent les lettres du Nonce de Bruxelles, où il lui rendoit compte de la maniére, dont il avoit été traité par Antoine de Granvelle Evêque d'Arras, au ſujet de l'empriſonnement du Cardinal Santafioré, & du refus qu'on avoit fait de donner audience à l'Ambaſſadeur de l'Empereur. Ce Miniſtre avoit parlé au Nonce non ſeulement avec une extréme hauteur, mais encore avec des termes pleins de mépris pour le Pape & pour ſes neveux: il s'étoit emporté juſqu'aux menaces, & ſans aucun égard pour le caractére de celui à qui il parloit, lui avoit tenu les diſcours les plus outrageans. Ces nouvelles s'étant répanduës dans le Palais du Pape, on y ajoûtoit tous les jours de nouvelles circonſtances, qu'on diſoit avoir appriſes par des lettres particuliéres de la Cour de Bruxelles; que Granvelle animoit ſans ceſſe l'Empereur contre le Pape; qu'il le ſollicitoit de lui déclarer la guerre, & de le dépouiller de tout ſon Domaine temporel, l'aſſûrant que ſans cela ſon Royaume de Naples ne ſeroit point en ſeureté, tandis qu'un tel Pape occuperoit la Chaire de S. Pierre.

Le Cardinal Caraffe avoit grand ſoin de faire venir tous ces bruits juſ-

Digitized by

jusqu'aux oreilles du Pape, & l'intimida par là de telle maniére, qu'il le fit enfin résoudre à se jetter entre les bras du Roy de France. Le Pape fit venir dans son Cabinet ceux des Cardinaux, qui n'avoient point de liaisons particuliéres avec les Princes étrangers, ni avec les Ambassadeurs d'Angleterre, de Portugal, & de Venise; & leur ayant fait un narré de la conduite indigne, que l'Empereur avoit tenuë à son égard, il leur déclara qu'il étoit résolu d'en tirer vengeance. 1555. Dans les Lettres du Cardinal Farnese au Marquis Tiburtio, du 9. d'Octobre 1555.

Au sortir de-là il appella Monsieur d'Avanson Ambassadeur de France, le Cardinal Farnese, & quelques autres des Cardinaux, qui lui étoient les plus affidez, & tous ceux de la faction Françoise: il leur répéta ce qu'il avoit dit à ceux dont je viens de parler, leur montra les lettres que son Nonce lui écrivoit de Bruxelles, & une partie des procédures secrétes, qu'il avoit faites contre l'Empereur: & aprés un discours fort véhément sur la maniére dont ce Prince se comportoit avec lui, il conclut en leur disant, qu'il mettoit toute sa confiance dans le zéle que le Roy de France avoit pour le Saint Siége, & dans la tendre amitié qu'il avoit reconnuë en lui pour sa propre personne.

L'Ambassadeur de France, à qui le Roy avoit deja donné quelques avis sur ce qui se traitoit avec le Pape, lui répondit qu'il pouvoit compter sur toute la puissance du Roy, qui n'épargneroit ni ses soldats, ni ses finances, ni sa propre vie pour la défense du Saint Siége. Et moy, reprit le Pape, j'espére que le Roy votre Maître sera content de ma reconnoissance, & qu'il verra un jour par mon moyen un de ses fils sur le Thrône du Royaume de Naples, & un autre sur celui de Milan. *Offre qui lui est faite de la part du Roy.*

Le Cardinal de Lorraine en arrivant à Rome, fut ravi de trouver les choses si avancées & en une si heureuse disposition. Il travailla incessamment à y mettre la derniére main: & dès que le Cardinal de Tournon l'eut joint, le Traité de Ligue fut conclu. En voici les principaux articles rapportez par le Président de Thou dans son Histoire, sur le Traité même qu'il avoit entre les mains. Thuanus l. 11.

Que le Roy prendroit sous sa protection le Saint Siége, le Pape & tous ceux de sa famille, pour les défendre contre tous leurs ennemis. *Conditions de la Ligue qui fut conclue entre eux.*

Que la Ligue seroit perpetuelle entre le Saint Siége & la France; & qu'elle seroit défensive & offensive en Italie, excepté à l'égard du Duc de Savoye de la part du Pape.

Que devant la fin de Fevrier le Pape & le Roy consigneroient en main seure cinq cens mille écus d'or pour le commencement de la guerre, le Roy trois cens cinquante mille pour sa part, & le Pape les autres cent cinquante mille.

Que le Roy fourniroit dix mille hommes de pied, cinq cens Gendarmes, & autant de Cavalerie legere, commandez par un Général, qui auroit le titre de Prince: & par ce mot étoit déligné le Duc de Guise.

Que le Pape joindroit à ces Troupes quinze mille fantassins, & mille chevaux, de l'artillerie, & des vivres à proportion.

Digitized by Google

1555. Que l'on commenceroit la guerre par le Royaume de Naples ou par la Toſcane, & qu'on la déclareroit au Duc de Florence, pour rétablir cette République dans ſon ancienne liberté.

Qu'il ſeroit libre à la République de Veniſe, & aux autres Princes d'Italie d'entrer dans cette Ligue.

Qu'après la conquête de Naples, ce Royaume ſeroit donné à un des fils cadets du Roy, à la réſerve de Bénévent & de ſon territoire, & de tout ce qui eſt en deçà du Garillan, que l'on démembreroit de cet Etat, pour l'unir au Domaine du Saint Siége; que celui des fils de France qui auroit ce Royaume, ne pourroit prétendre à être Roy des Romains, ni Duc de Toſcane, ni Roy de France, & qu'au cas que par ſucceſſion, ou autrement, ces Etats-là lui échûſſent, il ſeroit obligé de renoncer au Royaume de Naples.

Ce Traité contenoit quelques autres articles moins importans, & les avantages des neveux du Pape n'y étoient pas oubliez. Il fut ſigné par le Pape & par les deux Cardinaux au nom du Roy le quinziéme de Décembre, & la ſignature tenuë fort ſecrete : & pour tromper les Miniſtres Eſpagnols, à qui l'arrivée des deux Cardinaux avoit donné beaucoup d'inquiétude, le Cardinal de Lorraine affecta de paroître chagrin, & fit courir le bruit en partant de Rome, qu'il s'en alloit mécontent & ennuyé des longueurs du Pape ſur les affaires qu'il étoit venu traiter avec lui.

Le Cardinal au ſortir de Rome paſſa à Veniſe, où il négotia inutilement, pour engager la République à s'unir avec la France contre l'Empereur. De là il alla à Ferrare, dont le Duc toûjours dans les intérêts du Roy avoit dès le mois d'Aouſt précédent paſſé un Traité conditionnel avec lui, par lequel il s'obligeoit d'entrer dans la Ligue, ſuppoſé qu'on la pût conclure avec le Pape : & il y entra dès que le Cardinal lui en eut appris la concluſion.

Thuanus l. 11.

Avant que ce Cardinal partît de Rome, ayant déja eu ſon audience de congé, il avoit reçu une Lettre de la Cour, qui lui cauſa beaucoup d'embarras & d'inquiétude. Elle contenoit que les Miniſtres du Roy & ceux de l'Empereur s'étant aſſemblez, pour traiter de l'échange des priſonniers faits de part & d'autre durant la guerre, les Députez de l'Empereur avoient demandé aux Députez Faançois, s'ils n'avoient pas pouvoir du Roy de traiter d'une Tréve, & que ce Prince ſur cette queſtion avoit répondu qu'il ne refuſeroit pas la Tréve, pourveu qu'elle ſe fît aux conditions, qu'il avoit propoſées aux derniéres Conférences de la Merc, ſçavoir qu'on n'entrât point dans la diſcuſſion des différends des deux Couronnes, & que chacun demeurât en poſſeſſion de ce qu'il tenoit. Le Roy ajoûtoit qu'il n'avoit pû avec bienſéance ne pas répondre à une telle propoſition, & ſans paroître ennemi de la paix de l'Europe : mais qu'il étoit perſuadé que l'Empereur & le nouveau Roy d'Eſpagne rejetteroient ces conditions, comme ils avoient déja fait, lors qu'elles leur avoient été propoſées la premiére fois, perce qu'elles leur étoient trop deſavantageuſes : & il donnoit or-

Palavicin l. 13. c. 16.

Digitiz

ordre au Cardinal de Lorraine de communiquer le contenu de ſa lettre au Pape. 1555.

La Tréve n'étoit nullement du goût de ce Cardinal, parce qu'il la regardoit comme un obſtacle invincible à l'expédition de Naples, & aux avantages & à la gloire, qui en devoient revenir au Duc de Guiſe ſon frere. D'ailleurs il voyoit que cette nouvelle ſeroit fort déſagréable au Pape : & voulant s'exemter de la porter lui-même, il mit la lettre entre les mains du Cardinal de Tournon, & partit, en lui laiſſant le ſoin d'en faire le rapport à Sa Sainteté.

Le Pape en effet en fut ſurpris, mais peu inquiété, convaincu qu'il étoit que l'Empereur & le Roy d'Eſpagne n'accepteroient jamais la Tréve, qui laiſſeroit les François en poſſeſſion de la principale partie du Piémont, de ce qu'ils tenoient encore en Toſcane, de ce qu'ils avoient pris dans l'Iſle de Corſe, de Mariembourg aux Pays-Bas, de Thoul, de Verdun, & de Metz en Lorraine. Il répondit au Cardinal de Tournon, qu'il ne s'y oppoſeroit point, & qu'il ne ſouhaitoit rien plus que de voir la tranquillité rétablie dans l'Europe, quoi qu'il ne l'eſpérât guéres aux conditions que le Roy propoſoit : mais il en fut la dupe. L'Empereur crut la Tréve abſolument néceſſaire pour l'affermiſſement du nouveau Regne de ſon fils ; & elle fut concluë pour cinq ans en l'Abbaye de Vaucelles auprès de Cambray, le cinquiéme de Février de la maniére que le Roy le propoſoit. 1556. *Treve entre la France & l'Empereur.* Recueil de Traitez par Leonard T. 2.

Cependant le Pape, qui ne comptoit nullement là-deſſus, faiſoit aſſez ouvertement ſes préparatifs de guerre. Il avoit fait dès le mois de Novembre la revûë des milices de Rome, ſous prétexte de la ſeureté de cette ville, & d'appaiſer les troubles, que les Sforces y avoient cauſez par l'aſſemblée, dont j'ay parlé, qui s'étoit faite la nuit chez le Cardinal de Santafioré. Il avoit choiſi pour ſa garde cent Gentilshommes Romains, à qui il aſſigna des logemens dans le Vatican. Il avoit fait lever avec empreſſement dans l'Umbrie & dans la Marche d'Ancone juſqu'à ſix mille fantaſſins & trois cens chevaux, qui devoient être prêts à marcher à Rome dans le beſoin ſous les ordres du Duc d'Urbin. Il avoit nommé le Comte de Montorio ſon neveu pour Généraliſſime des Troupes de l'Egliſe, le premier de Janvier dans ſa Chapelle avec toutes les cérémonies ordinaires, & mis des Troupes dans les places, qu'il avoit enlevées aux Colonnes. Enfin il eſpéroit d'être en état de commencer la guerre au printemps dans le Royaume de Naples ou dans la Toſcane, par la jonction des Troupes que les François avoient dans ce Duché, dans le Parmeſan, & dans la Mirandole, lors qu'il apprit par les lettres de ſon Nonce à la Cour de France la concluſion de la Tréve. Palavicin. Hiſt. Concil. Trid. l. 13. c. 16. Thuanus l. 11. Adrianus l. 13.

Cette nouvelle ſi peu attenduë jetta le Pape & ſes neveux dans la conſternation ; car ils ſe voyoient par là non ſeulement déchûs de leurs hautes eſpérances, mais encore expoſez au reſſentiſſement du Roy d'Eſpagne, qui ſe vengeroit tôt ou tard. Ils firent des plaintes améres à l'Ambaſſadeur de France & au Cardinal de Tournon, qui leur répondi- *Conſternation du Pape à cette nouvelle.*

Digitized by Google

1556. rent que Sa Sainteté avoit consenti à la Tréve aux conditions qu'elle s'étoit faite, & qu'après tout on avoit eu soin de l'y comprendre.

Cette réponse ne les satisfit point, prétendant qu'avant que de terminer une affaire de cette importance, & qui pouvoit avoir de fâcheuses suites pour eux & pour leur Maison, on avoit dû les en avertir. Le Cardinal Caraffe écrivit sur le champ une lettre trés-forte au Duc de Some, qu'il avoit envoyé à la Cour de France depuis la négociation de Ruxellaio, le conjurant de ne rien oublier, pour rompre le Traité de Tréve avant qu'il fût ratifié. Il la lût au Roy, sur qui il remarqua en la lisant qu'elle faisoit grande impression : mais le Connétable & les autres du Conseil, qui avoient improuvé la Ligue, représentérent au Roy si vivement les avantages, qu'il tiroit de la Tréve de la maniére qu'elle avoit été faite, & le tort qu'il feroit à sa réputation, s'il la rompoit, qu'ils le confirmérent dans la résolution de l'accepter.

Cependant comme le Pape doutoit beaucoup du succès de cette tentative, il s'avisa de faire en cette occasion un personnage, qui ne répondoit guéres à ses véritables intentions. Ce fut d'envoyer deux Cardinaux Légats, l'un à l'Empereur & au Roy d'Espagne, & l'autre au Roy de France, pour les féliciter sur la Tréve, & les exhorter à entrer en négociation pour une paix parfaite. Le Cardinal Scipion Robiba sujet de l'Empereur fut envoyé vers ce Prince, & le Cardinal Caraffe à la Cour de France.

Palavicin. ex Actis Consistorialibus.

Il ne laisse pas d'offrir sa mediation pour la paix.

Le dessein du Pape étoit en se faisant Médiateur entre ces Princes, qui dans le fond souhaitoient la paix, de se mettre par cette qualité à couvert de ce qu'il avoit à craindre des Espagnols : mais comme il avoit peu d'espérance que l'Empereur acceptât sa médiation, le Cardinal Caraffe eut des instructions secretes, suivant lesquelles, au cas que ce premier moyen ne réussît pas, il devoit n'épargner ni promesses, ni sollicitations, ni présens à la Cour de France, pour faire renoncer le Roy à la Tréve, & l'engager à confirmer le Traité de Ligue fait par le Cardinal de Lorraine.

De ces deux différentes Instructions, celle qui étoit commune aux deux Légats pour la paix, fut mise dans le Regître du Pape, la secréte ne fut pas enregistrée : & ce fut dans la suite un des moyens, dont on se servit sous le Pontificat suivant, pour perdre le Cardinal Caraffe ; car on lui fit un crime capital, d'avoir, contre les ordres du Pape qui paroissoient dans les Regîstres, incité le Roy de France à porter la guerre en Italie : tant c'est une chose délicate de manier les affaires des Princes, lors même qu'on les conduit selon leurs intentions.

Le Pape en suivant son génie impérieux, & pour ne pas faire paroître de crainte, avoit donné ordre au Cardinal Robiba de parler avec fermeté à l'Empereur & au Roy d'Espagne, & de leur déclarer que Sa Sainteté étoit résoluë de se servir de tous les moyens, que sa puissance spirituelle lui mettoit en main, contre celui des deux partis, qui refuseroit d'entendre à la paix dans la conjoncture des pressans dangers, où se

Digitized by Google

ſe trouvoit l'Europe Chrétienne par les armes des Infidéles, & la Religion par l'audace des hérétiques. 1556.

Les deux Légats ne partirent pas ſi-tôt, parce que le Cardinal Caraffe vouloit mener avec lui en France Pierre Strozzi, qui par ſes grands ſervices, & en qualité de proche parent de la Reine avoit beaucoup de crédit à la Cour, & qui étant grand ennemi des Eſpagnols & du Duc de Florence, étoit capable de le bien ſeconder dans ſon deſſein. Ce Général à la priere du Pape étoit alors occupé à fortifier les ports de Civita Vecchia, Nettuno, & la forteresſe de Paliano, que ce Pontife avoit ôtée aux Colonnes, pour la donner à ſon neveu le Comte de Montorio. Le prétexte qu'il prenoit, pour fortifier cette place, étoit de ſe mettre en ſeureté contre les entrepriſes des Colonnes; mais c'étoit en effet pour couvrir la frontiére de l'Etat Eccléſiaſtique contre le Royaume de Naples: & dès qu'elle fut en état de défenſe, le Cardinal Caraffe partit avec Strozzi. Le Cardinal Robiba ſe mit auſſi en chemin quelque temps après; mais il eut ordre de marcher fort lentement.

Le Cardinal Caraffe arriva à Marſeille eſcorté de huit galéres, partie de France, partie du Pape, commandées par Paul Jourdan des Urſins; & ſe rendit à la Cour avec un équipage magnifique. Il y fut reçu avec de grands honneurs, & propoſa d'abord au Roy la médiation du Pape pour la paix, & pour le rétabliſſement du Concile, non pas à Trente, mais à Rome dans le Palais de Latran. Le Roy accepta l'offre ſans héſiter, & promit de faire partir les Evêques de France, dès que le Concile ſeroit convoqué. Il faiſoit ces avances d'autant plus volontiers, qu'il ſe doutoit bien que l'Empereur ne voudroit pas du Pape pour Médiateur.

Elle eſt acceptée par le Roy. Dans les Lettres du Cardinal Farneſe au Comte de Montorio Duc de Paliano ſon frere, du 20. de Juin & du 17. de Juillet 1556.

Dès que le Cardinal eut tiré cette parole du Roy, il en parla à l'Ambaſſadeur de l'Empereur, & lui dit qu'il pouvoit mander à ſon Maître qu'il ne tiendroit qu'à lui que la paix ne fût parfaitement rétablie en Europe; que les deux Princes n'avoient plus qu'à expoſer leurs prétentions à Sa Sainteté, afin qu'elle en décidât, & qu'on s'en tînt à ſon jugement. L'Ambaſſadeur répondit qu'il étoit aſſuré des bonnes intentions de ſon Maître pour la paix: & dit même que comme le Duché de Milan étoit la principale ſource de la guerre, l'Empereur conſentiroit à y renoncer pour lui & pour ſes ſucceſſeurs, pourveu que le Roy de France rendît au Duc de Savoye & aux autres Princes intéreſſez tout ce qu'il avoit pris ſur eux.

Le Pape n'eut pas plûtôt appris la réponſe du Roy, qu'il s'en fit grand honneur dans le Conſiſtoire. Il y fit lire les lettres du Légat, & lui écrivit, pour lui ordonner de travailler avec application à conſommer une ſi importante affaire: mais en même temps il lui manda les nouveaux ſujets de défiance qu'il avoit des Eſpagnols, & ce qu'il ſçavoit de leurs mauvais deſſeins contre ſa perſonne & contre le Saint Siége.

Dans les Actes Conſiſtoriaux du 27. de Juin.

En

Digitized by Google

1556. En effet depuis le départ du Cardinal il s'étoit paſſé diverſes choſes, qui diſpoſoient beaucoup plus les eſprits à la guerre qu'à la paix.

Le Duc d'Albe étoit venu au Royaume de Naples fort inquiet & fort chagrin des fortifications que le Pape faiſoit faire à Paliano & en d'autres lieux de la frontiére : & s'il avoit eu les vieilles bandes Eſpagnoles qui étoient en Toſcane & dans le Piémont, il s'y ſeroit oppoſé : mais ne ſe trouvant pas aſſez fort, il n'oſa l'entreprendre, & ſe contenta de faire de nouvelles levées à tout événement.

Dans les Actes Conſiſtoriaux du 17. de Juillet.

Ces préparatifs inquiétérent le Pape, qui de ſon côté n'étoit pas fort prêt, & n'avoit plus auprès de lui ni le Cardinal Caraffe, ni Strozzi, ſur leſquels il comptoit le plus pour la conduite de la guerre. Il fit de grandes plaintes du Duc d'Albe dans le Conſiſtoire. Il dit qu'on voyoit par toute la conduite de ce Duc qu'il vouloit prendre la protection des Colonnes juſtement excommuniez par le Saint Siége ; & que pour lui il ne ſouhaitoit que la paix. Il déclara aux Ambaſſadeurs des Princes, qui étoient préſens, que quand on voudroit, il établiroit une Congrégation de Cardinaux, pour travailler de concert avec le Duc d'Albe à un accommodement : mais il arriva en même-tems une choſe, qui aigrit les eſprits de part & d'autre plus que jamais.

Evénemens qui brouillerent de plus en plus le Pontife avec l'Empereur.

Un Meſſager à pied du Marquis de Saria Ambaſſadeur de l'Empereur à Rome paſſant par Terracine pour aller à Naples, fut arrêté par le Gouverneur, & envoyé ſecrétement pendant la nuit ſous bonne garde au Comte de Montorio, qui depuis quelque temps avoit pris le titre de Duc de Paliano. Des lettres en chiffre, qu'on avoit enlevées au Meſſager, furent déchiffrées, & il ſe trouva que Garcie Laſſo de Véga Agent du Roy d'Eſpagne, preſſoit dans ces lettres le Duc d'Albe d'entrer au plûtôt à main armée ſur les Terres du Pape, pendant qu'il n'avoit pas encore de troupes pour ſe défendre.

Sur cela on arrêta & on mit en priſon Jean Antoine de Taſſis Général des Poſtes de l'Empereur : & dans le temps que le Marquis de Saria étoit a l'audience du Pape, pour ſe plaindre de l'affront fait à ce Seigneur, & de l'enlevement du Meſſager, on ſe ſaiſit encore de Garcie Laſſo dans l'Antichambre du Pape, & on le conduiſit auſſi en priſon. L'Ambaſſadeur ayant appris en ſortant cette nouvelle inſulte, voulut retourner au Pape : mais on lui refuſa l'entrée du cabinet. Il ſe retira fort en colére, & s'emporta juſqu'aux plus terribles menaces.

Le Pape, qui vit bien qu'après des coups de ſi grand éclat, les Eſpagnols ne le ménageroient plus, en fit encore un autre, pour marquer qu'il ne les craignoit point, ou pour les faire craindre eux-mêmes. Il ſe fit préſenter dans un Conſiſtoire par Aléxandre Pallantieri ſon Procureur Fiſcal une Requête, où il étoit expoſé, que les Miniſtres de l'Empereur & du Roy d'Eſpagne, & en particulier le Duc d'Albe, machinoient & faiſoient ouvertement des entrepriſes contre l'Etat Eccléſiaſtique, & contre Rome même ; que non ſeulement ils recevoient & protégeoient les Colonnes, tout excommuniez, & tout coupables qu'ils étoient

Dans les Actes Conſiſtoriaux du 27. Juillet 1556.

Digitized by Google

étoient de crime de leze Majeſté, & qu'ils leur fourniſſoient de l'argent & des Capitaines : mais encore qu'ils ſe préparoient à entrer à main armée ſur les Terres de l'Egliſe ; que cette conduite duroit depuis ſi long-temps, qu'on ne pouvoit douter qu'elle ne fût autoriſée par l'Empereur & par le Roy d'Eſpagne, qu'on en avoit des preuves, qui ſeroient produites en temps & lieu ; que tout cela étoit directement contraire aux ſermens faits par ces Princes en recevant l'Inveſtiture du Royaume de Naples, dont le Pape étoit le Seigneur Suſerain. Sur quoi le Procureur Fiſcal requit que Sa Sainteté nommât des Cardinaux, pour examiner cette affaire, & que ſur les preuves, qu'il fourniroit, il fût déclaré que le Roy d'Eſpagne & l'Empereur & leurs Miniſtres avoient encouru l'excommunication ; que ces deux Princes étoient déchûs de la poſſeſſion du Royaume de Naples ; que les peuples étoient abſous du ſerment de fidélité qu'ils leur avoient fait, & que le Thrône de Naples étoit vacant. Le Pape reçut la Requête, & dit qu'il en délibéreroit. 1556.

Il n'en demeura pas là. Dans les lettres interceptées il étoit fait mention d'Aſcagne Corneo neveu du Pape Jules III. comme d'un de ceux avec qui le Duc d'Albe entretenoit intelligence. Il fut mandé par le Pape : mais ſur l'avis du Cardinal Corneo ſon frere, qui lui fit ſçavoir qu'il n'y avoit point de ſeureté pour lui à Rome, il s'échapa, & ſe ſauva au Royaume de Naples. Le Pape fâché de l'avoir manqué, s'en prit au Cardinal, & le fit mettre au Château Saint Ange, & confiſquer tous les biens de l'un & de l'autre.

Le Duc d'Albe, qui n'étoit pas encore en état d'attaquer le Pape, voulut ſe donner le loiſir, pour le faire à coup ſeur : & ne ſachant pas, ou faiſant ſemblant d'ignorer la Requête du Procureur Fiſcal, envoya à Rome Jules de Tolfa Comte de Saint Valentin, pour faire ſes plaintes au Pape ſur l'indigne traitement, qu'il avoit fait aux Miniſtres de l'Empereur & du Roy d'Eſpagne, & pour tâcher d'obtenir au moins qu'on remît en liberté Garcie Laſſo : & dans le même temps le Marquis de Saria demanda ſon audience de congé, pour ſe retirer de Rome.

Le Comte de Saint Valatin fut très-mal reçu du Pape, qui même en lui parlant, s'emporta un peu plus qu'il ne convenoit à la modération d'un Souverain Pontife ; & il ne lui donna d'autre réponſe, ſinon qu'il feroit au plûtôt ſçavoir ſes intentions au Duc d'Albe. Dans les Actes Conſiſtoriaux du 2. d'Aouſt.

En effet après avoir communiqué aux Cardinaux ce que lui avoit dit le Comte de Saint Valentin, & ce qu'il avoit réſolu de répondre au Duc, il lui envoya Dominique Nério, & le chargea de réfuter avec fermeté tout ce qui lui avoit été dit par le Comte de Saint Valentin, & en particulier ce qui concernoit la priſon de Garcie Laſſo, ſçavoir qu'on n'avoit point violé le droit des gens en l'arrêtant, ainſi que le Duc le prétendoit, parce que Laſſo lui-même l'avoit violé le premier, n'étant pas permis à un Agent d'un Prince étranger de cabaler contre celui à qui il eſt envoyé, ainſi qu'il avoit fait. Dans ceux du 7. d'Aouſt.

Digitized by Google

1556. Le Duc d'Albe écouta Nério avec plus de ſang froid, que le Pape n'avoit entendu le Comte de Saint Valentin : mais ayant été informé ſur ces entrefaites de la Requête préſentée dans le Conſiſtoire par le Procureur Fiſcal contre l'Empereur & le Roy d'Eſpagne, & que le Pape l'avoit reçuë, il en fit un nouveau ſujet de plaintes, & envoya Pirrho Loffrédi Gentilhomme Napolitain, pour repréſenter au Pape qu'il pouſſoit à bout ces deux Princes par une conduite ſi violente, & pour en demander ſatisfaction à lui & au Sacré Collége, & il donna ordre à cet Envoyé, ſi on ne la lui accordoit pas dans quatre jours, de ſortir de Rome.

Loffrédi ayant expoſé ſa commiſſion, le Pape lui répondit que le terme qu'il lui preſcrivoit, étoit bien court, pour terminer une affaire de ſi grande importance ; qu'il lui falloit quelque tems, pour y penſer, & en délibérer avec les Cardinaux, & que lui-même, qui étoit chargé pour eux d'une lettre de la part du Duc d'Albe, auroit à peine dans l'eſpace de quatre jours le loiſir de la leur communiquer.

Le Pape ne penſoit qu'à gagner du temps, & à ſuſpendre les choſes juſqu'à l'automne qui approchoit, & juſques à ce que les Troupes, que le Cardinal Caraffe lui faiſoit eſpérer de France, fuſſent en état de venir à ſon ſecours. Il fit ſi bien que Loffrédi contre l'ordre exprès qu'il en avoit, ſe laiſſa perſuader de demeurer à Rome bien au delà du terme marqué.

Hoſtilitez du Duc d'Albe ſur les Terres de l'Egliſe. Dans les Actes Conſiſtoriaux du 4. Septembre, 1556.

Le Pape tint le Conſiſtoire le quatriéme de Septembre, où furent lûës les lettres du Duc d'Albe aux Cardinaux, & l'on y délibéra ſur divers moyens de pacifier les choſes : mais on apprit le lendemain que le Duc d'Albe, ſans s'embarraſſer de la condeſcendance de ſon Envoyé, qui avoit paſſé ſes pouvoirs, étoit ſorti de Naples avec des Troupes dès le premier jour du mois, s'étoit emparé de Ponte-corvo & de Froſioné, & avoit fait enlever grand nombre de beſtiaux ſur les Terres de l'Egliſe.

Dans ceux du 6. de Septembre

Le Pape ſur cette nouvelle aſſembla les Cardinaux, déclama fortement contre le Duc, fit venir Loffrédi, lui reprocha que ſon maître, ſous prétexte de traiter à l'amiable avec lui, lui avoit fait une trahiſon contre le droit des gens, menaça cet Envoyé de lui faire couper la tête, & le fit mener ſur le champ au Château Saint Ange.

Le Pape en uſoit avec cette hauteur ſur les aſſûrances, qu'il recevoit du Cardinal Caraffe du ſuccès de ſa négociation en France, où malgré l'oppoſition du Connétable & de l'Amiral de Coligni ſon neveu, la faction de la maiſon de Guiſe, appuyée de la Ducheſſe de Valentinois & de la Reine, l'emporta, & fit enfin réſoudre le Roy à ſoûtenir le Pape. Ce Prince fut bien aiſe que le Duc d'Albe eût commencé les hoſtilitez, parce que cela le mettoit en droit de dire, que les Eſpagnols ayant attaqué le Pape, ils avoient les premiers rompu le Traité de Tréve, où le Saint Siége étoit expreſſément compris.

Thuanus l. 12. & alii.

Le Cardinal Robiba, qui étoit arrivé à Maſtrick, eut ordre du Cardinal Caraffe de ne pas paſſer outre : & le prétexte de ſon rappel fut que

que le Pape appréhendoit qu'on ne l'arrêtât à Bruxelles par repréſailles, & pour l'obliger de rendre les Agens Eſpagnols, qu'on avoit empriſonnez à Rome. Ce Nonce reprit la route d'Italie ; & le Cardinal Caraffe étant parti en même temps de France vers la fin d'Aouſt, ils arrivérent tous deux enſemble à Rome au mois de Septembre. 1556.

L'arrivée du Cardinal Caraffe réjouït fort le Pape, qui avoit grand beſoin de lui pour ſe raſſûrer. Il apporta une groſſe ſomme d'argent, que le Roy lui avoit fait donner, & les bandes Gaſconnes qui étoient dans l'Iſle de Corſe, eurent ordre de paſſer inceſſamment à Rome. En même temps arriva Monſieur de Strozzi qui avoit été fait Maréchal de France, & après lui Monſieur de Mont-luc à la tête d'une partie des Troupes Françoiſes de Toſcane, avec aſſûrance qu'il ſeroit bien-tôt ſuivi d'une Armée ſous les ordres du Duc de Guiſe. *Le Roy envoye du ſecours au Pape.* Commentaires de Mont-luc. l. 4.

La préſence de ces deux Généraux étoit fort néceſſaire à Rome, où tout étoit en confuſion, parce qu'il ne s'y trouvoit perſonne, qui eût ou aſſez d'autorité, où aſſez d'habileté, pour faire la diſtribution des quartiers & des milices. Ils donnérent pour cela tous les ordres néceſſaires : mais ils n'étoient pas en état de tenir la campagne contre les Eſpagnols. Mont-luc alla retirer de Tivoli François des Urſins, qui y commandoit cinq Enſeignes Italiennes, parce qu'on ne croyoit pas cette place en état de réſiſter au Duc d'Albe, qui s'en ſaiſit auſſi-bien que de pluſieurs autres poſtes aux environs de Rome. Anagnie fit quelque réſiſtance : mais la garniſon, après avoir ſoûtenu un aſſaut, ſortit la nuit & paſſa heureuſement & avec peu de perte au travers du Camp ennemi. Nettuno ville appartenante aux Colonnes ſe révolta contre la garniſon, la tailla en piéces, & ſe rendit au Duc d'Albe. Ce Duc voyant que tout lui réuſſiſſoit, alla mettre le ſiége devant Oſtie, que le Maréchal de Strozzi tâcha en vain de ſecourir. Elle fut priſe au mois de Novembre après une vigoureuſe défenſe ; & un grand nombre d'Eſpagnols périrent au ſiége. *Progrès du Duc d'Albe ſuivis d'une Tréve & d'un projet de paix.* Thuanus l. 12.

Tant de pertes inquiétoient fort le Pape & les Romains : mais le peu de Troupes qu'avoit le Maréchal Strozzi, & la timidité de Camille des Urſins qui commandoit celles de l'Egliſe, & qui ne jugeoit pas qu'il fût à propos de les faire ſortir en campagne, empêchoient qu'on ne s'opposât aux progrez de l'ennemi. Cependant nonobſtant l'animoſité qui paroiſſoit de part & d'autre, on parla d'une négociation. Le Pape y conſentit à deſſein de gagner du temps, & le Duc d'Albe à cauſe de la rigueur de la ſaiſon, & pour mettre en défenſe les frontiéres du Royaume de Naples, ſur les avis qu'il recevoit de la marche de l'Armée de France ſous les ordres du Duc de Guiſe : mais après divers pourparlers, où un parti tâchoit de tromper l'autre, tout ſe termina d'abord à une Tréve de dix jours par l'entremiſe du Cardinal Santafioré. Il s'en fit une autre de quarante jours après une conférence entre le Cardinal Caraffe & le Duc d'Albe : & dans cet intervalle on envoya un projet de paix au Roy d'Eſpagne.

Digitized by Google

1556. *Suite de la guerre de Toſcane.* Commentaires de Mont-luc Liv. 4.

Durant ce temps-là la guerre ſe faiſoit auſſi dans la Toſcane, où Mont-luc, après avoir pris congé du Pape, étoit allé prendre le commandement, à la place de Monſieur de Soubiſe, que le Roy avoit rappellé.

L'activité de Mont-luc y donna beaucoup d'exercice aux Eſpagnols. Il fit diverſes actions de vigueur: mais nulle fort conſidérable, faute d'avoir aſſez de troupes. Il ménageoit beaucoup le Duc de Florence, & ne permettoit point à ſes ſoldats de courir ſur ſon Duché, pour ne pas contraindre ce Prince à augmenter ſes troupes, par le moyen deſquelles il auroit pû cauſer une diverſion incommode au Duc de Guiſe après ſon arrivée. Ainſi tous les petits combats ſe donnoient dans l'étenduë de l'Etat de Sienne.

Cependant le Roy d'Eſpagne travailloit ſecrétement à faire rentrer les Farneſes dans ſon parti : & pour en venir à bout, il leur offroit de leur céder la ville de Plaiſance, qui avoit été le ſujet de la querelle entre eux & Charles V. à condition toutefois qu'il garderoit la citadelle, au moins pendant quelque temps.

Les Farneſes par le Traité conclu l'an 1552. pour la ſuſpenſion d'armes entre eux & le Roy d'une part, & le Pape Jules III. & l'Empereur de l'autre, devoient après deux ans être libres de tout engagement avec la France. Ce terme étoit paſſé il y avoit long-temps, & cependant tous les revenus, qu'ils avoient dans les terres de la maiſon d'Autriche demeuroient ſaiſis. D'ailleurs ils n'étoient pas contens du Pape, qui leur étant redevable de ſon Exaltation, n'avoit pas pour eux toute la conſidération qu'ils en attendoient: & c'étoit un effet de la jalouſie du Cardinal Caraffe & des autres neveux du Pape, auſquels le mérite du Cardinal Aléxandre Farneſe faiſoit ombrage.

Se trouvant dans cette diſpoſition, ils écoutérent les propoſitions du Roy d'Eſpagne, & ne trouvérent pas même ſur cela beaucoup d'oppoſition ni du côté de la France, ni du côté du Pape, parce qu'ils répréſentérent au Roy que, quoi qu'il arrivât, ils ne prétendoient pas ſe déclarer contre lui, & que d'ailleurs cet accommodement lui rendroit les Troupes, qu'il étoit obligé d'entretenir dans le Parmeſan, de peur que les Eſpagnols ne s'en ſaiſiſſent: & pour ce qui eſt du Pape, ce Traité ne devoit pas lui déplaire non plus, parce que Plaiſance étant renduë aux Farneſes, qui étoient Feudataires du Saint Siége, elle lui étoit en même temps reſtituée à lui-même, qui en étoit le Seigneur Suſerain. En effet ſi les Farneſes en étoient demeurez-là, on n'auroit pas eu beaucoup de ſujet de ſe plaindre d'eux: mais après s'être détachez de la France, ils s'unirent ſi étroitement à l'Eſpagne, que nos Rois n'eurent point depuis d'ennemis plus déclarez.

Les Farneſes ayant fait leur accommodement avec le Roy d'Eſpagne, le Pape & le Roy n'eurent plus dans leur parti aucun des Princes d'Italie un peu conſidérables, excepté le Duc de Ferrare; car pour ce qui eſt des Vénitiens, quelques inſtances que l'on fit auprès d'eux de la part de-

Digitized

de la France & du Saint Siége, ils ne voulurent jamais ſe départir de la neutralité. 1557.

Ce qui encouragea le Duc de Ferrare à demeurer uni avec la France, fut l'arrivée du Duc de Guiſe en Italie avec une aſſez puiſſante armée au commencement de l'année 1557.

Le Duc de Guiſe arrive en Italie à la tête d'une puiſſante armée. Belcarius. l. 27.

Dans la revûë qui s'en fit quelque temps après proche de Rimini en préſence du Cardinal Caraffe, elle ſe trouva de plus de vingt mille hommes. Il y avoit cinq cens hommes d'armes, quinze cens hommes de cavalerie légere, cinq mille Suiſſes commandez par René Marquis d'Elbœuf, quatre mille Griſons, ſept mille fantaſſins François ſous les ordres de Jacques de Savoye Duc de Nemours, quelques Enſeignes Italiennes, & beaucoup de jeune Nobleſſe volontaire. Les principaux Commandans ſous le Duc de Guiſe, outre ceux que je viens de nommer, étoient les Sieurs de Cipierre, & de Tavanes, le Duc d'Aumale, Jacques de la Broſſe, François de Cléves, François de Vendôme Vidame de Chartres, & Joſeph Boniface Sieur de la Molle.

Le Duc de Guiſe étoit arrivé dans le Piémont dès le mois de Janvier, & ſuivant les ordres, qu'il en avoit, il délibéra avec le Maréchal de Briſſac & les autres Généraux ſur ce qu'il y avoit à faire de meilleur dans la ſuite pour le ſervice du Roy.

Plan de la Campagne. Commentaires du Baron du Villars l. 8.

Le Maréchal fut d'avis qu'on portât la guerre dans le Duché de Milan, & raiſonna fort juſte ſur ce ſujet. Il dit qu'il falloit enviſager la principale intention du Roy, qui étoit de ſecourir le Pape, & de délivrer les Terres de l'Egliſe de l'armée Eſpagnole; que l'attaque du Milanez produiroit infailliblement cet effet; que la ville de Milan, où les Eſpagnols n'avoient preſque point de Troupes, ouvriroit ſes portes, comme elle avoit toûjours fait au parti le plus fort dans les guerres des précédens Regnes; que la plûpart des autres villes, qui n'étoient pas mieux fournies, ſuivroient ſon exemple; que Monſieur de Salvoiſon Gouverneur de Caſal avoit une intelligence toute prête à éclater dans Aléxandrie, une des plus conſidérables villes du Milanez; & il fit amener au Duc de Guiſe par le Sécrétaire de Salvoiſon un de ceux avec qui ce Seigneur avoit traité. Il ajoûta que, quelque fortifié que fût le Château de Milan, on avoit aſſez de Troupes pour le forcer, quand on ſeroit maître de la ville, & que, de quelque maniére que cette entrepriſe réüſsît, on viendroit toûjours à bout de ce qu'on prétendoit, en obligeant le Duc d'Albe de venir au ſecours du Milanez, & de laiſſer le Pape en repos, qui reprendroit ſans coup férir tout ce que le Général Eſpagnol avoit pris ſur lui depuis quelques mois; qu'il étoit moralement impoſſible de réüſſir dans le Royaume de Naples, ſans être maître du Milanez; qu'on devoit en être très-perſuadé par les funeſtes expériences, qu'en avoient faites Charles VIII. Louïs XII. & François I. que ſi l'entrepriſe de Milan réüſſiſſoit, Genes ſeroit un nouveau fruit de cette conquête; que la famine y étoit actuellement; que la Flotte de France n'en auroit pas plûtôt bloqué le port, que cette place ſeroit reduite à l'extrémité, & obligée de ſe rendre; qu'on éviteroit, en prenant ce parti,

1557. ti, les fatigues d'une longue marche, qui affoibliroit beaucoup l'armée, ſans parler des ravages que les maladies, cauſées par les chaleurs exceſſives de la Campagne de Rome y feroient infailliblement; & qui peut-être la mettroient entiérement hors d'état de rien entreprendre : ſur quoi il conclut à l'employer contre le Milanez.

Le Duc de Guiſe voyant que la plus grande partie du Conſeil penchoit vers cet avis, demeura d'accord de la ſolidité de ces réfléxions, & n'eut que deux raiſons à y oppoſer. La premiére, l'ordre exprès qu'il avoit du Roy de marcher droit à Rome. La ſeconde, qu'il y avoit à craindre que le Pape déja fort ébranlé par les malheureux ſuccès du commencement de la guerre, ne fît ſa paix avec le Duc d'Albe, ſous prétexte qu'au lieu de venir à ſon ſecours ſuivant le Traité, on s'amuſoit à faire des conquêtes au profit de la France, & que ſi cela arrivoit, le Roy ſe trouveroit ſeul chargé du riſque & de la dépenſe d'une terrible guerre.

Mémoires du Baron du Villars. l. 8.

Sur ce partage des ſentimens il fut réſolu de commun accord qu'on envoyeroit au Roy le Baron du Villars avec les mémoires contenant ce qui avoit été propoſé de part & d'autre. Comme ce Baron étoit entiérement dans les ſentimens & dans les intérêts du Maréchal, il appuya fort ſon avis, & ébranla beaucoup le Roy. Le Connétable, en préſence duquel il fit le rapport, le ſoûtint : & peu s'en fallut qu'il ne fût dépêché ſur le champ, pour porter l'ordre au Duc de Guiſe d'attaquer de concert avec le Maréchal de Briſſac le Piémont Eſpagnol & le Milanez : mais le Cardinal de Lorraine, qui avoit été averti de tout par un courrier particulier du Duc, fit ſuſpendre le départ du Baron, parla au Roy en particulier au ſortir du Conſeil, & fit agir la Reine & la Ducheſſe de Valentinois. Elles agirent ſi bien, qu'elles le confirmérent dans ſon premier deſſein, & que le courrier du Duc de Guiſe lui fut renvoyé la nuit même, avec l'ordre de conduire l'armée à Rome. Mais comme elles appréhendoient que, ſi du Villars voyoit le Roy avant qu'il eût déclaré les ordres envoyez au Duc de Guiſe, il ne le fît de nouveau changer de ſentiment, elles firent en ſorte qu'il commandât au Connétable & aux autres Miniſtres de venir tenir le Conſeil dès le grand matin.

Tout ce manége ne put être ſi ſecret, que le Maréchal de Saint André, qui étoit dans le parti du Connétable, n'en fût informé. Il envoya querir du Villars à neuf heures du ſoir, & lui découvrit toute l'intrigue. Dans le peu d'eſpérance qu'il y avoit à rompre ce coup, il lui conſeilla de ſe trouver dans l'appartement du Roy avant le jour tout botté & tout prêt à monter à cheval, & de l'attendre au ſortir de ſa chambre, comme pour recevoir ſes derniers ordres, & de faire encore un effort ſur ſon eſprit avant qu'il entrât au Conſeil.

Le Roy fut fort ſurpris de le trouver là, & beaucoup plus encore, lors qu'il le vit inſtruit du départ du courrier du Duc de Guiſe, & des ordres qu'il portoit. Le Baron lui parla de nouveau très-fortement ſur le danger de la réſolution qu'on avoit priſe. Le Roy lui parut ébranlé; mais

Digitized by Google

mais ſans s'expliquer davantage, il lui dit qu'il le dépêcheroit auſſi-tôt après le Conſeil, & qu'il ſeroit content de lui. 1557.

Ce Prince étoit trop engagé, & avoit honte de tant de variations ſur cette affaire. Ainſi l'on s'en tint au parti, qu'on avoit pris : & pour adoucir le chagrin du Maréchal de Briſſac, on lui fit par les mains du Baron du Villars une remiſe de vingt mille écus, dont il avoit grand beſoin ; car par le moyen du Cardinal de Lorraine toutes les dépenſes tournoient du côté de l'armée du Duc de Guiſe, pour laquelle on n'épargnoit rien.

Premiere Expédition de l'Armée du Roy. Vie du Duc d'Albe l. 5.

En attendant le retour des courriers, le Duc de Guiſe occupa ſes Troupes, premiérement à une tentative ſur le pont de Sture, qui ne réüſſit point, & puis ſur Valence, qui fut emportée en trois jours, nonobſtant la force de la place & la nombreuſe garniſon, qui la défendoit.

Le Cardinal Madruce Evêque de Trente, & Gouverneur du Milanez, lui en envoya auſſi-tôt demander la reſtitution au nom du Roy d'Eſpagne, ſe fondant ſur la Tréve, qui étoit entre les deux Rois. A quoi le Duc de Guiſe répondit que le Duc d'Albe l'avoit rompuë dès l'année précédente, en prenant les villes du Pape, qui étoit compris dans la Tréve.

Elle prend ſa marche du côté de Rome.

Dès que le Duc de Guiſe eut reçu ſes derniers ordres par le courrier qu'il avoit envoyé, il ſe mit en marche vers la Romagne: & le Maréchal de Briſſac, pour lui rendre le chemin plus libre, paſſa le Pô à Valence avec dix mille hommes, comme s'il eût voulu marcher à Milan. Le Marquis de Peſcaire, qui s'étoit avancé vers le Plaiſantin, pour diſputer le paſſage au Duc de Guiſe, fut obligé de retourner ſur ſes pas, afin de couvrir le Milanez.

Le Maréchal ne laiſſa pas de faire encore de nouvelles inſtances, & propoſa d'envoyer un courrier au Roy; pour lui expoſer de nouveau les raiſons, dont le Duc lui-même reconnoiſſoit la force: mais il ne fut point écouté: & après que chacun eut dit ſon ſentiment ſur la route qu'on devoit faire tenir à l'armée, le Duc ſe mit en marche par Lomelline. Le Marquis de Peſcaire lui voyant prendre cette route, crut encore qu'il en vouloit à Milan. C'eſt pourquoi il ſe retira auſſi-tôt ſous cette Capitale: & le Duc tournant tout à coup à droite, continua ſa route vers le Plaiſantin & le Parmeſan.

Dans les Lettres du Duc de Parme à Marguerite ſa femme, du 6. & du 13. de Février 1557.

Le Cardinal Madruce fit tout ce qu'il put, pour engager le Duc de Parme à s'oppoſer au paſſage de l'armée Françoiſe: mais il lui repréſenta que ce ſeroit à lui une grande & fort inutile témérité, veu le peu de troupes qu'il avoit; que d'ailleurs le Milanez étant auſſi peu en défenſe qu'il l'étoit alors, ce qu'il y avoit le plus à ſouhaiter, étoit que cette armée s'en éloignât. Il eut peine à lui faire agréer ces raiſons: mais le Roy d'Eſpagne approuva depuis la conduite, que le Duc de Parme avoit tenuë en cette occaſion.

Ainſi les troupes Françoiſes ayant paſſé le Plaiſantin & le Parmeſan, arrivérent ſans oppoſition à Reggio. Le Duc de Ferrare accompagné du

Digitized by Google

du Cardinal Caraffe y vint conférer avec le Duc de Guiſe ; qui, ſuivant
1557. l'ordre qu'il en avoit du Roy, & conformément au Traité fait avec ce Prince, lui offrit le commandement de l'armée, qu'on ſçavoit bien qu'il n'accepteroit pas. On remit encore ſur le tapis l'attaque du Milanez. On propoſa de faire le ſiége de Pavie, ou celui de Crémone : mais on s'en tint au premier deſſein d'aller à Rome. Le Duc de Ferrare demeura dans ſes Etats avec ſes Troupes, à cauſe de la défiance qu'il avoit du Duc de Parme ; & le Duc de Guiſe avec le Cardinal Caraffe continua ſon chemin vers Bologne.

Belcar l 27. Le Duc fut fort ſurpris de ne trouver aucunes Troupes du Pape pour joindre aux ſiennes, ni aucuns préparatifs de guerre, & en fit de grandes plaintes au Cardinal. Il s'excuſa ſur ce que le Pape avoit beſoin de ſes Troupes ſur les frontiéres du Royaume de Naples, & l'aſſûra qu'il y avoit actuellement un corps de dix mille hommes dans la Marche d'Ancone prêt à marcher, dés que l'armée Françoiſe ſeroit arrivée à Rome.

Le Duc, qui commençoit à ſe défier beaucoup du Cardinal & des autres neveux du Pape, fit ſemblant de ſe contenter de ces raiſons. Il continua ſon chemin par la Romagne, & arriva enfin à Rome le Mardy gras. On lui prodigua les honneurs, & ſon entrée à Rome fut une eſpéce de triomphe : mais il y trouva peu de Troupes ; & il s'en falloit beaucoup que le Pape eût exécuté à cet égard le Traité fait avec le Roy.

Indolence du Pape à la ſeconder. Sur le chagrin que le Duc en témoigna, le Pape lui apporta diverſes excuſes, & interpréta l'article par lequel il devoit fournir quinze mille hommes de pied & mille chevaux pour cette guerre. Il dit qu'il avoit compris dans ce nombre les garniſons des villes & des Fortereſſes de l'Etat Eccléſiaſtique, & qu'il n'avoit pas prétendu s'obliger à mettre tant de troupes en campagne ; qu'il l'auroit fait néanmoins, ſi ſes finances avoient pû ſuffire à la levée & à l'entretien d'une ſi grande armée ; que le Roy ne devoit pas éxiger de lui une ſi exacte ponctualité ; que lui-même avoit été un an à lui envoyer un ſecours, qui auroit dû arriver beaucoup plûtôt, pour empêcher les entrepriſes des Eſpagnols ſur les Terres de l'Etat Eccléſiaſtique ; qu'au reſte la conquête du Royaume de Naples ſous les Regnes précédens n'avoit manqué que par les obſtacles que les Papes y avoient apportez ; que le Roy n'avoit rien de ſemblable à craindre de ſa part, & que la puiſſance de la France étoit devenuë ſi grande, qu'elle pouvoit ſuppléer à tout le reſte.

Palavicin Hiſt. Concil. Trid l. 14. c. 1. Mais pour mieux perſuader le Duc de Guiſe de la ſincérité de ſes intentions, il répondit la Requête préſentée par ſon Procureur Fiſcal au mois de Juillet contre l'Empereur & le Roy d'Eſpagne, & nomma des Commiſſaires, pour procéder contre ces deux Princes. Pluſieurs ſe perſuadérent que cette démarche n'étoit pas trop ſincére, & qu'il ne la faiſoit que pour appaiſer le Duc de Guiſe : mais il y a beaucoup d'apparence qu'elle l'étoit de ſon côté, bien que ſes neveux, que le Duc d'Albe

Digitized by

d'Albe avoit déja commencé de ſéduire, ne la lui fiſſent faire, que pour mieux cacher leurs nouvelles intrigues. 1557.

Le Pape connoiſſant de quelle importance il lui étoit d'avoir le Duc de Florence dans ſes intérêts, ou du moins de l'engager à la neutralité, traitoit actuellement avec ce Prince du conſentement du Roy, pour le détacher du parti d'Eſpagne. On lui propoſoit pour ſon fils aîné le mariage d'Elizabeth de France fille aînée du Roy: & ce Prince avoit dépêché là-deſſus à Rome Charles de Marillac Archevêque de Vienne. Le Duc de Florence témoigna au Pape par Jean-Baptiſte Ricaſoli Evêque de Cortone, ſa reconnoiſſance pour un ſi grand honneur qu'il penſoit à lui procurer: mais il ajoûta en même temps que ſa ſéparation du parti d'Eſpagne étoit une choſe, qui ne ſe pouvoit pas faire ſi bruſquement; qu'elle devoit être ménagée peu à peu & à loiſir, & qu'il y penſeroit ſérieuſement. Cependant il laiſſa courir le bruit des offres, qu'on lui faiſoit de la part du Pape & de la France: & le Pape, pour intimider le Roy d'Eſpagne, laiſſa répandre ce bruit dans Rome même, où l'on parla de ce mariage comme d'une choſe concluë.

Comment Sienne & Plaiſance furent perduës pour les Eſpagnols.

La nouvelle en vint au Roy d'Eſpagne, qui en fut fort allarmé: & c'eſt ce que le Duc de Florence prétendoit. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne eut ordre de rompre ce coup à quelque prix que ce fût: & s'il ne le pouvoit faire autrement, d'offrir au Duc la ville de Sienne, à condition d'en faire hommage à la Couronne d'Eſpagne. Il y avoit long-temps que le Duc un des plus habiles Princes de ſon ſiécle viſoit à ce but: & il n'étoit entré dans la guerre de Toſcane qu'autant qu'il falloit, pour venir à bout de ce deſſein. Il accepta l'offre, & il ne fut plus parlé du mariage. Ainſi Sienne & Plaiſance, pour leſquelles les Eſpagnols avoient allumé la guerre dans le cœur de l'Italie, furent ſans retour perduës pour eux par le deſir de ſe venger du Pape.

Le peu de préparatifs, que le Duc de Guiſe avoit trouvé à Rome, fut cauſe qu'il perdit un mois entier ſans rien faire, au lieu que ſi tout eût été prêt, pour agir lors qu'il y arriva, il l'eût fait avec ſuccez, parce que le Maréchal de Strozzi avec quelques Troupes Françoiſes & celles du Pape avoit déja bien rétabli les affaires de ce côté-là; car auſſi-tôt après la retraite du Duc d'Albe au Royaume de Naples, il avoit chaſſé les Eſpagnols de preſque tous les poſtes, qu'ils occupoient aux environs de Rome, & avoit repris Tivoli, Oſtie, & Nettuno: mais depuis l'arrivée du Duc de Guiſe, le Duc d'Albe avoit reçû des renforts conſidérables, & mis toutes les places de la frontiére en défenſe.

Cela n'empêcha pas toutefois le Duc de Guiſe de ſe mettre en campagne vers la my-Avril, & d'aller mettre le ſiége devant Civitella, place bien fortifiée ſur les confins du Royaume de Naples du côté de la Marche d'Ancone.

Dès que le Duc d'Albe en eut reçu la nouvelle, il partit de Naples avec une armée de vingt-quatre mille hommes, & s'approcha de Civitella. Le Comte Santafioré & Charles Loffrédi, qui y commandoient, ſe défendirent avec toute la vigueur poſſible, & obligérent le Duc de Thuanus l. 13.

Digitized by Google

Guiſe à lever le ſiége au bout de trois ſemaines. Il tâcha un peu après de réparer en quelque façon cet affront, en ſe préſentant en bataille devant l'armée du Duc d'Albe entre Fermo & Aſcoli : mais le Général Eſpagnol, qui ſçavoit que l'armée Françoiſe s'affoibliſſoit tous les jours; que le Duc de Guiſe s'étoit fort brouillé durant le ſiége de Civitella avec le Marquis de Monte-bello un des neveux du Pape, & que le Cardinal Caraffe penſoit ſérieuſement à ſe réconcilier avec le Roy d'Eſpagne, ne voulut point expoſer au hazard d'une bataille le ſuccès d'une affaire dont il viendroit à bout, en temporiſant. Ainſi les deux armées s'éloignérent, & le Duc de Guiſe fut encore obligé de diminuer la ſienne par un détachement de deux mille Suiſſes & de mille Gaſcons, pour envoyer du ſecours au Duc de Ferrare, qui étoit aux priſes avec les Seigneurs de Corrégio ſoûtenus du Gouverneur de Milan, & s'attendoit à avoir bien-tôt le Duc de Parme ſur les bras.

1557. Belcar. l. 27. Dans la Relation de Navagéri.

Demandes du Duc de Guiſe au Pape pour lui continuer le ſecours de la France.

Le Duc de Guiſe, très-chagrin de ne pouvoir rien entreprendre digne de cette haute réputation où il étoit en France, & que tout ſe terminoit à de petits combats avec divers ſuccez, & à prendre & à perdre de petites places, dont les noms étoient à peine connus hors du territoire de Rome, écrivit à la Cour, pour demander des renforts conſidérables, ou ſon rappel en France. On ne pouvoit lui accorder le premier, à cauſe de la grande diverſion que les Eſpagnols faiſoient ſur les frontiéres des Pays-Bas, ni le ſecond, parce que le Roy ſe faiſoit un point d'honneur de ne pas abandonner le Pape. Il reçût ordre de demeurer en Italie, & de ſuppléer par ſon habileté à ce qui lui manquoit. Il fit revenir les Suiſſes & les Gaſcons, qu'il avoit envoyez au Duc de Ferrare, quelque beſoin que ce Prince en eût alors : & tenant ſecrets les ordres, qu'il avoit reçûs du Roy, il menaça de ſe retirer, s'il n'étoit mieux ſecondé, qu'il n'avoit été juſqu'alors. Il demanda de nouvelles aſſurances pour le Traité de Ligue fait avec la France, & réduiſit ſes demandes à cette alternative, ſçavoir qu'on donnât en ôtage au Roy le fils du Duc de Paliano, ou bien qu'on lui livrât Perouſe, Ancone, & Civita-Vecchia. Il demanda de plus que le Pape fît des Cardinaux à la nomination du Roy, veu que dans la derniére Promotion qui avoit été aſſez nombreuſe, il n'y avoit eu de François que le ſeul Jean Bertrandi Garde des Sceaux.

Dans les Lettres du Cardinal Farnéſe à Ardinghelle du 8. Juillet 1557.

Le Pape fut effrayé de cette menace, & le Cardinal Caraffe ne le fut pas moins; car n'ayant encore rien conclu avec le Duc d'Albe, il voyoit bien que, ſi le ſecours de France ſe retiroit, lui & toute ſa famille ſeroient à la merci des Eſpagnols. C'eſt-pourquoi, pour appaiſer le Duc de Guiſe, il lui envoya de quoy payer ſes Troupes; les munitions furent plus exactement fournies, on fit quelques nouvelles levées de ſoldats, le Pape rappella de l'armée le Marquis de Monte-bello, avec qui le Duc ne pouvoit s'accorder, & il refuſa le Tribut préſenté de la part du Roy d'Eſpagne pour le Royaume de Naples. Pour ce qui eſt des demandes, que le Duc de Guiſe avoit faites, quelque rudes qu'elles dûſſent paroître, on promit de le ſatisfaire, & après quelques délibérations on mit le

Dans les Actes Conſiſtoriaux du 19 Juin 1557.

jeune

jeune fils du Duc de Paliano entre les mains du Maréchal Strozzi, qui le conduiſit à la Cour de France. 1557.

Alors le Duc de Guiſe déclara au Pape qu'il avoit ordre de demeurer à ſon ſervice avec l'armée Françoiſe: mais comme elle étoit fort affoiblie par les maladies que les exceſſives chaleurs y cauſoient, il ſe trouva hors d'état de rien entreprendre ſur les frontiéres du Royaume de Naples, & fut contraint de ſe rapprocher de Rome, pour venir au ſecours de Ségni, que Marc-Antoine Colonne aſſiégeoit à ſept ou huit lieuës de là, & qui fut emporté d'aſſaut avant l'arrivée du Duc.

Paliano étoit auſſi bloqué, & ſerré de fort près par Antoine Colonne. Le Duc d'Albe y marcha, pour le ſoûtenir, ſur l'avis que le Duc de Guiſe s'avançoit dans la Campagne de Rome: & ce fut ſur ces entrefaites qu'arriva une nouvelle, qui fit un grand changement dans les affaires. C'étoit celle de l'entiére défaite de l'armée Françoiſe auprès de Saint Quentin, comparable par le grand nombre de nobleſſe qui y périt, ou qui y fut priſe, aux plus funeſtes journées, dont il ſoit fait mention dans nôtre Hiſtoire, depuis que les Rois de la branche de Valois étoient ſur le Thrône; car ce fut la deſtinée de la plûpart de ces Princes, de ſignaler leur Regne par de ſemblables malheurs.

Il eſt rappellé d'Italie & pourquoi.

La perte de cette bataille, qui mit le Royaume dans un extrême danger, obligea le Roy à rappeller le Duc de Guiſe avec ſon armée; & il eut ordre de l'excuſer auprès du Pape, ſur la néceſſité indiſpenſable où il ſe trouvoit d'en uſer ainſi. Ces excuſes furent fort mal reçûës, & le Pape ſe trouva dans un extrême embarras; mais ſa fermeté, & la modération de Philippe II. à qui l'impatience d'aller prendre poſſeſſion de ſes Etats d'Eſpagne faiſoit ſouhaiter la paix, l'en tirérent avec beaucoup plus d'honneur & d'avantage qu'il n'auroit oſé eſpérer.

Le Cardinal Santafioré fut le premier qui annonça au Duc d'Albe une ſi heureuſe nouvelle par ſon Secretaire Aléxandre Placide, & il le pria en même temps de concert avec le Pape, d'accorder la paix au Saint Siége aux conditions qu'on avoit propoſées dès l'année précédente au commencement de la guerre: mais le Duc d'Albe rejetta hautement cette propoſition, & reprocha au Cardinal, qu'il s'oublioit de l'attachement qu'il avoit toûjours eu pour la Maiſon d'Autriche. Il lui manda qu'avant toutes choſes, il vouloit que le Pape fît un aveu public de la faute qu'il avoit faite, de s'être ligué avec les ennemis de l'Eſpagne, & de l'injuſtice avec laquelle il avoit traité ceux qui la favoriſoient, & que de plus, il remît en liberté tous ceux d'entre eux qu'il tenoit encore priſonniers, & les rétablît dans tous leurs biens & dans tous leurs honneurs.

Cette réponſe ayant été portée au Pape, il répliqua qu'il périroit plûtôt, que de ſe ſoûmettre à des conditions ſi indignes de la Majeſté Pontificale; mais pour ne rien omettre de ce qui pouvoit ſuſpendre au moins la tempête qui le menaçoit, il chargea le Cardinal Trivulce qui étoit alors

Digitized by Google

1557. à Veniſe, d'engager cette République à interpoſer ſon autorité, pour lui procurer une paix honorable.

Il ne pouvoit prendre un meilleur moyen pour réüſſir; car les Vénitiens s'étant fait depuis long-temps une maxime de politique qu'ils ont toûjours obſervée depuis, d'éloigner la guerre autant qu'ils le pourroient de l'Italie, & de la maintenir en paix, ne pouvoient manquer d'employer leurs bons offices en faveur du Pape, pour éteindre celle-ci.

La choſe leur fut d'autant plus facile, que le Roy d'Eſpagne auſſi-tôt après ſa victoire, leur avoit envoyé François de Valence Commandeur de Malte, pour leur en faire part, & les aſſurer qu'il ne prétendoit point ſe ſervir d'un ſi favorable événement pour accroître ſes Etats en Italie; qu'il étoit prêt à faire la paix avec le Pape, & de lui reſtituer tout ce qui avoit été pris ſur lui, dès qu'il ſeroit en diſpoſition d'accepter cet offre à des conditions raiſonnables. Sur quoi le Sénat députa au Duc d'Albe Franciſque Frumento, un des Secretaires de la République, pour l'engager à ſuſpendre les hoſtilitez.

Dans la vie du Cardinal Commendon.

Le Duc de Florence qui regardoit auſſi la paix, comme un moyen néceſſaire pour affermir ſa nouvelle domination, n'agit pas moins fortement de ſon côté pour le Pape: mais le Duc d'Albe qui n'étoit pas encore aſſez inſtruit des véritables intentions du Roy ſon maître, paroiſſoit inflexible. Peu s'en fallut même qu'il ne ſurprît Rome dans ce temps-là; & il ne manqua ſon coup, que par un excès de prudence, ſur quelques faux ſoupçons qu'il eut que ſon entrepriſe étoit découverte.

Conférence pour la paix entre la Cour de Rome & celle d'Eſpagne.

Cependant l'autorité des Médiateurs, & la crainte qu'il eut d'en faire des ennemis, le firent condeſcendre à une conférence avec le Cardinal Caraffe & les Cardinaux Santafioré & Vitelli. Elle ſe tint le huitiéme de Septembre à Caves, place qui appartenoit aux Colonnes.

Palavicin. Hiſt Conc. Trid. l. 14. cap. 4. Ex Archivis Borgheſiorum.

Comme le Duc d'Albe avoit reçû de nouveaux ordres du Roy d'Eſpagne, qui vouloit ſe faire honneur de ſa piété & de ſa généroſité envers le Pape, un double Traité fut conclu ſans beaucoup de peine: l'un fut public, & l'autre demeura ſecret; & le Pape dût être parfaitement content de tous les deux, mais ſur tout du premier.

Conditions du Traité.

Il y fut arrêté que le Duc d'Albe viendroit à Rome, pour rendre au Pape de la part du Roy ſon maître, les ſoûmiſſions & les reſpects que les Princes Chrétiens ont coûtume de rendre au Vicaire de Jeſus-Chriſt; que le Pape les recevroit avec la bonté & l'honnêteté que méritoit un ſi grand Roy; qu'il renonceroit à la Ligue faite avec la France, & promettroit de reprendre la qualité de Pere commun; que le Roy Catholique rendroit au Saint Siége toutes les places qui lui avoient été enlevées, dont on raſeroit ſeulement les fortifications qui y avoient été faites de nouveau; qu'on pardonneroit de part & d'autre à ceux qui avoient pris parti, ſoit pour le Pape contre le Roy d'Eſpagne, ſoit pour le Roy d'Eſpagne contre le Pape: mais on excluoit de cette grace Antoine Colonne & Aſcagne Corneo qui demeureroient excommuniez tant qu'il plairoit au Pape; que la forteresſe de Paliano en l'état où

où elle étoit, ſeroit miſe en ſéqueſtre entre les mains d'un Commandant neutre, pour la garder aux conditions dont le Cardinal Caraffe & le Duc d'Albe conviendroient entre eux. 1557.

L'autre Traité ſecret n'étoit guéres différent de celui-ci, que ſur l'article de la fortereſſe de Paliano, dont le Roy d'Eſpagne ſe réſervoit le pouvoir de raſer les fortifications, à condition de dédommager dans l'eſpace de ſix mois le Comte de Montorio, qui portoit le titre de Duc de Paliano; que ſi le dédommagement ne s'en faiſoit point dans cet eſpace de temps, elle lui ſeroit renduë après qu'on en auroit raſé les fortifications; que s'il y avoit quelque difficulté ſur le dédommagement, la choſe ſeroit remiſe à l'arbitrage des Vénitiens; qu'enſuite le Roy d'Eſpagne pourroit céder cette place à qui il voudroit, pourveu que ce ne fût point à un ennemi du Pape. Par où l'on donnoit l'exclusion ſur tout à Marc-Antoine Colonne.

Quand le Traité parut tout le monde en fut ſurpris, tant il étoit avantageux & honorable au Pape, veu la fâcheuſe ſituation où il ſe trouvoit. Peu de jours après le Duc d'Albe arriva à Rome, & fut reçu du Pape avec toute l'honnêteté poſſible. Il y répondit par des complimens de la part du Roy ſon maître également obligeans. Le lendemain le Pape tint Conſiſtoire, & il fut réſolu entre autres choſes, qu'il envoyeroit inceſſamment deux Légats, l'un au Roy de France, & l'autre au Roy d'Eſpagne, pour travailler à faire la paix entre ces deux Princes. Le Cardinal Trivulce qui étoit Evêque de Toulon, fut deſtiné pour la France, & le Cardinal Caraffe pour les Pays-Bas, où il ſe flattoit fort vainement, d'obtenir du Roy d'Eſpagne, pour lui & pour ſa famille, les grands avantages qu'il avoit eſpéré du Roy de France.

Dans les Actes Conſiſtoriaux du 9. de Septembre 1557.

Le matin du jour même que le Duc d'Albe arriva à Rome, le Duc de Guiſe en étoit parti; & après avoir mis ſa meilleure Infanterie ſur les galéres de France à Civita-Vecchia, envoyé quelques Compagnies au Duc de Ferrare, pour réſiſter au Duc de Parme & aux autres partiſans de la Maiſon d'Autriche, & donné le reſte de l'Armée au Duc d'Aumale qui fut chargé de la conduire par terre en France, il partit en poſte pour ſe rendre à la Cour. Il la trouva dans une extrême conſternation, par la perte de la bataille de Saint Quentin. Je raconterai ce triſte évenement, après avoir touché ce qui ſe paſſa durant cette campagne ſur les frontiéres des Pays-Bas.

Campagne des Pays-Bas.
Thuanus.
Belcarius.
Belleforeſt.
Haræus.
&c.

Dès que le Roy ſe fut réſolu à rompre avec l'Eſpagne, en envoyant une Armée au Pape, il penſa à commencer la guerre aux Pays-Bas par la ſurpriſe de quelques place importante. L'Amiral de Coligni qui commandoit en Picardie, eut ordre de le faire. Il s'avança la veille des Rois la nuit fort ſécrétement juſqu'aux murailles de Douay, où l'on ne s'attendoit à rien moins; & ſon entrepriſe auroit infailliblement réüſſi, ſi une femme de la ville paſſant par hazard vers l'endroit où l'on alloit planter les échelles, n'eût donné l'allarme, & réveillé les ſoldats & les Bourgeois, qui n'avoient ſongé ce ſoir-là qu'à faire grande chére. Ils accoururent de toutes parts ſur les murailles: l'Amiral ſe voyant découvert ſe re-

Digitized by Google

1557. retira ; mais ne voulant pas que ſa peine fût entiérement perduë, il rabatit ſur la petite ville de Lens, qu'il força, ſacagea & brûla ; & après avoir fait encore quelques courſes dans l'Artois, il renvoya ſes Troupes dans leurs quartiers.

Manifeſte de la France pour juſtifier ſes hoſtilitez contre l'Eſpagne.

Sur le grand bruit que le Roy d'Eſpagne qui étoit alors à Bruxelles, fit de cette entrepriſe, Charles de Marillac Archevêque de Vienne dreſſa par ordre du Roy un Manifeſte, pour Montrer qu'il n'en avoit uſé de la ſorte, que par repréſailles, & que les Eſpagnols avoient déja fait pluſieurs infractions du Traité de Tréve. Il y marqua entre autres choſes, qu'en voulant ſurprendre Douay, on ne l'avoit fait que ſur l'exemple du Comte de Mége Gouverneur de Luxembourg, qui avoit corrompu quelques ſoldats de la garniſon de Metz, pour lui livrer la place ; que le Comte de Barlemont avoit formé un pareil deſſein ſur Bordeaux ; que l'une & l'autre conſpiration avoient été avouées par ceux qui étoient de l'intelligence, & qui en avoient été punis ; & qu'on avoit découvert le deſſein des Eſpagnols, d'empoiſonner tous les puits de Mariembourg, pour en faire périr la garniſon. On s'y étendoit fort au long ſur leur indigne procédé au régard du Maréchal Charles de la Marck fait priſonnier à la priſe de Hédin. Tous les priſonniers par le Traité de Tréves devoient être relâchez de part & d'autre ; mais ce Seigneur haï mortellement des Eſpagnols, parce que ſa famille étoit depuis très-long-temps fort attachée à la France, avoit été traité durant ſa priſon avec une extrême cruauté. On l'avoit mis au Château de l'Ecluſe dans une eſpéce de cage, ſans qu'il lui fût permis d'avoir ſeulement un de ſes domeſtiques pour le ſervir. Dès que la Tréve & l'article de l'échange des priſonniers avoient été conclus, la Ducheſſe de Bouillon ſa femme obtint un ſaufconduit pour l'aller voir ; mais étant arrivée à l'Ecluſe, elle ne pût parvenir à lui parler qu'elle n'eût fait auparavant ſerment, de payer ſa rançon, au cas qu'avant le terme fixé pour le payement, il mourût de la maladie dont il étoit attaqué. Il mourut effectivement en arrivant à Guiſe ; & toutes ces précautions priſes par les Eſpagnols, jointes au refus qu'ils firent de permettre que le Médecin de la Ducheſſe le ſervît, les firent ſoupçonner de l'avoir empoiſonné avant ſa délivrance.

Par toutes ces raiſons & par quelques autres, on prouvoit dans le Manifeſte que c'étoient les Eſpagnols qui avoient les premiers violé la Tréve, & que l'entrepriſe faite par l'Amiral ſur Douay, n'étoit qu'une revanche du côté des François pour tant d'infractions. Quoi qu'il en ſoit, car les Princes ont toûjours dans ces occaſions des excuſes en réſerve pour ſe diſculper dans le public, la guerre ſe fit fort foiblement ſur la frontiére des Pays-Bas pendant le printemps & au commencement de l'été, parce qu'on n'étoit pas encore prêt ni de part ni d'autre. Ce fut alors que le Roy fit fortifier Rocroy à l'entrée de la forêt d'Ardennes, pour ſoûtenir ſon anciénne conquête de Mariembourg, ne doutant pas que les ennemis ne commençaſſent la guerre par le ſiége de cette place.

Ce-

Cependant le Roy d'Eſpagne faiſoit venir des Troupes de toutes parts aux Pays-Bas, & l'on fut aſſez étonné à la Cour, lorſqu'au commencement du mois de Juin on vit arriver à Reims où le Roy étoit, un Heraut d'Armes, pour lui déclarer la guerre de la part de Marie Reine d'Angleterre. 1557. *La Reine d'Angleterre declare la guerre au Roy.*

On reconnut alors la ſageſſe des conſeils du Connétable, & avec combien de raiſon il s'étoit oppoſé à la nouvelle guerre d'Italie, qui cauſoit une exceſſive dépenſe & une diverſion de Troupes dont on auroit eu alors grand beſoin pour empêcher l'entrée des Eſpagnols en Picardie. On s'étoit perſuadé que l'Angleterre ne déclareroit point la guerre à la France, tant parce qu'une des conditions que les Anglois avoient miſes dans le Traité de mariage du Roy Philippe avec leur Reine, étoit qu'elle n'entreroit point dans les querelles de la Maiſon d'Autriche, que parce que l'autorité de cette Princeſſe n'étoit pas encore trop bien affermie dans ſon Etat, qu'elle avoit à craindre une diverſion du côté de l'Ecoſſe, & que le Roy d'Eſpagne n'étoit nullement aimé des Anglois, qui en parloient avec mépris, & ne le nommoient jamais Roy d'Angleterre, mais ſeulement le mari de la Reine. Nonobſtant tout cela les intrigues d'Eſpagne prévalurent, & ranimérent l'ancienne averſion des Anglois contre la France.

Sur la fin de Juillet l'Armée d'Eſpagne ſous les ordres d'Emmanuel Philbert Duc de Savoye, s'aſſembla à Givet vis-à-vis Charlemont; & elle ſe trouva quelque temps après forte de cinquante mille hommes de piéd & de treize mille chevaux, quand onze à douze mille Anglois l'eurent jointe. *Forces des Eſpagnols, & des Anglois.*

Le Duc ayant paſſé la Meuſe, tint quelques jours le Roy & les Généraux François en ſuſpens par diverſes marches, paroiſſant tantôt menacer Mariembourg, & tantôt Rocroy. Il tourna enfin du côté de Guiſe; il campa pendant trois jours devant cette ville, & on ne fit nul doute qu'il ne l'aſſiégeât; mais ayant détaché ſubitement toute ſa cavalerie légére, il l'envoya inveſtir Saint Quentin, & la ſuivit auſſi-tôt après.

Cette ville aſſez forte pour ce temps-là étoit d'ailleurs très-peu fournie de Troupes, parce qu'on avoit crû d'abord que l'ennemi entreroit en Champagne, & depuis on avoit penſé à la défenſe de Guiſe plus qu'à tout le reſte. De Breuil Gentilhomme Breton étoit Gouverneur de Saint Quentin. Il n'avoit d'Officiers conſidérables pour le ſeconder, que Charles de Téligni, qui commandoit la Compagnie des hommes d'armes de Monſieur le Dauphin, & les habitans effrayez ne lui paroiſſoient pas fort diſpoſez à ſe bien défendre. *Ils aſſiégent S. Quentin.*

L'Amiral de Coligny jugea le danger aſſez preſſant, pour ne ſe pas ménager en une telle rencontre, & crut qu'étant Gouverneur de la Province, il étoit de ſon honneur de tout hazarder pour ſauver cette place. Il partit de Pierrepont le ſecond jour d'Aouſt accompagné des Sieurs de Jarnac, de Miraumont, de Tenelles, d'Achiſſon Ecoſſois, auſquels ſe joignirent en chemin les Capitaines Saint André & Rambouil- *Mémoires de l'Amiral de Coligni.*

Digitized by Google

1557. bouillet, & marcha pour ſe jetter dans Saint Quentin avec ſa Compagnie de Gendarmes, celles du Comte d'Aran Ecoſſois, celle de la Fayette & celle de Jarnac, quelques Cornettes de cavalerie légére, & peu d'Infanterie. Il força un quartier des ennemis, & paſſa avec environ le tiers des Troupes qu'il menoit, le reſte ayant été coupé & obligé de ſe retirer.

La préſence de l'Amiral raſſura un peu les eſprits; & après qu'on lui eut rendu un compte exact de l'état de la place, il fit une ſortie pour reprendre le fauxbourg d'Ile au-de-là de la riviére de Somme, ce qui lui réüſſit, mais une ſeconde ſortie fut moins heureuſe, par la perte de Teligny qui demeura bleſſé à mort ſur la place. L'Amiral qui l'eſtimoit beaucoup alla lui-mêmême le chercher à la tête de quelques Gendarmes, & le ramena dans la ville, où il mourut une heure aprés. L'Amiral qui n'avoit pas repris le Fauxbourg à deſſein de le garder longtemps; mais ſeulement pour retarder quelques jours les Eſpagnols, voyant qu'ils penſoient à le reprendre, fit tenir tout prêt pour le brûler; & dès qu'ils s'approchérent pour l'attaquer, il y fit mettre le feu.

La Popelinière l. 4. Cette précaution ne laiſſa pas d'être cauſe d'un grand malheur; car comme dans le même temps on vuidoit un magaſin de poudre voiſin du Fauxbourg, quelques étincelles ayant été portées juſques-là par le vent, le feu prit aux caques, qui en crevant tuérent quarante hommes, & firent une grande bréche à la muraille; mais l'incendie du fauxbourg, & le bruit qui ſe faiſoit alors cacha cet accident aux ennemis, & la bréche fut réparée avec une promptitude merveilleuſe, par les ſoins de Jean Varlet Sieur de Gibercourt Maire de la ville.

Thuanus l. 13.

Mémoires de Tavannes. Le Connétable qui avoit aſſemblé ſon Armée à Attigny s'étoit avancé juſqu'à la Fére; mais n'ayant pas plus de vingt-deux mille hommes de piéd & de ſix mille chevaux, il n'étoit pas en état de ſecourir la place par une attaque du camp ou par une bataille. C'eſt-pourquoi toute ſon eſpérance étoit dans la réſiſtance de la garniſon, qu'il vouloit par cette raiſon rendre la plus nombreuſe qu'il lui ſeroit poſſible.

Il ſçut par ſes eſpions qu'un quartier du Camp qu'on deſtinoit aux Anglois qui étoient ſur le point d'arriver, n'étoit pas ſi garni que les autres: & il eſpéra pouvoir faire encore entrer par là quelque ſecours. Il donna deux mille Fantaſſins au Sieur d'Andelot frere de l'Amiral de Coligny, pour cette tentative; & afin de lui faciliter le paſſage, il répandit aux environs du camp pluſieurs eſcadrons de Gendarmerie & de Cavalerie légere, qui avoient ordre d'eſcarmoucher & de donner l'allarme en divers endroits. Dandelot ſe préſenta en même temps pour forcer le quartier; mais les ennemis ayant été avertis de ſa marche par quelques déſerteurs Anglois de l'Armée de France, il trouva là un gros corps d'Infanterie qui le reçut avec beaucoup de bravoure, le repouſſa & l'obligea à faire retraite, après avoir laiſſé ſur la place une bonne partie de ſes ſoldats.

Les ennemis cependant avançoient leurs travaux, ſur tout vers la porte

porte de Remicourt, d'autant plus aiſément, que l'Amiral ayant avec lui beaucoup de Gendarmerie, avoit très-peu d'Arquebuſiers & peu d'arquebuſes, & que faute de cela, il ne pouvoit faire un grand feu. Les troupes Angloiſes arrivérent ſur ces entrefaites, & le camp dans peu de temps alloit être ſi bien fermé, qu'il ſeroit impoſſible que rien y entrât. 1557.

Meſures des François pour tâcher d'y jetter du ſecours.

L'Amiral dans cette extrêmité imagina un expédient, qui fut de faire travailler à force par les Bourgeois & par la garniſon dans le peu de temps qu'il avoit, à des ſaignées dans le marais qui eſt du côté du Fauxbourg d'Ile, entre la Fére & la riviére de Somme, & à en combler pluſieurs foſſez les plus proches de la ville. Il reconnut quelques endroits par où l'on paſſoit en Eté au travers des marais, & envoya au Connétable une inſtruction exacte ſur tout cela, pour l'engager à tenter encore de faire paſſer par là quelque Infanterie dans la ville. Il y avoit un ruiſſeau ou ſaignée d'eau peu large, mais aſſez profonde, qui couloit au milieu du marais. Il avertit le Connétable qu'il feroit tenir des barteaux prêts pour la faire paſſer aux troupes qu'il envoyeroit, & que l'ayant paſſée, elles pourroient gagner aiſément les foſſez de la ville; qu'au reſte les ennemis qui croyoient le marécage impratiquable, avoient de ce côté-là peu de troupes, & qu'il ne ſeroit pas impoſſible de les forcer.

Le Connétable ayant reçu cet avis, réſolut de le ſuivre pour peu qu'il y eût d'eſpérance de réüſſir. Il voulut s'inſtruire par lui-même de la ſituation des lieux; & le huitiéme d'Aouſt il vint juſqu'au village d'Eſſigni avec deux mille chevaux & quatre mille fantaſſins. De-là il s'avança avec le Prince de Condé, le Duc de Nevers, & quelques autres Officiers des plus expérimentez de l'Armée, juſqu'à une petite éminence, du pied de laquelle le marécage s'étend vers la ville.

Les ennemis, ainſi que je l'ai déja dit, croyoient le paſſage de ce côté-là ſi impoſſible, que le Connétable n'y trouva ni Corps de garde, ni ſentinelles; & lui & toute ſa troupe s'étant cachez derriére des hayes, il envoya le Baron de Fumet & quelques autres pour reconnoître la largeur du ruiſſeau & les ſentiers dont on lui avoit parlé. Il jugea ſur leur rapport que la choſe étoit faiſable. Il fit paſſer un de ſes gens dans la ville, & promit à l'Amiral que le dixiéme du mois jour de Saint Laurent, il ſe rendroit au lieu marqué à quatre heures du matin, & lui ordonna de tout préparer de ſon côté pour le paſſage du ſecours. Enſuite il retourna à la Fére, où le Maréchal de Saint André arriva de la Cour le lendemain.

Le Connétable propoſa ſon deſſein dans le Conſeil de Guerre, & la réſolution où il étoit de marcher avec toute l'Armée vers Saint Quentin pour faire paſſer le ſecours, tandis qu'il donneroit l'allarme au camp des Eſpagnols.

Le Maréchal de Saint André ne fut pas d'avis qu'on y conduiſit toute l'Armée. Il repréſenta que la retraite ſeroit très-difficile en préſence des ennemis plus forts de deux tiers que les François; qu'elle ne ſe

Digitized by Google

1557. pourroit faire qu'avec beaucoup de lenteur, à cauſe de l'Infanterie, de l'artillerie & des bagages; que le Duc de Savoye habile Capitaine comme il étoit, ayant l'avantage du nombre & de très-bonnes troupes, n'oublieroit rien pour engager une bataille, dont la perte expoſeroit le Royaume à un extrême danger; que le coup eſſentiel étant de jetter au plûtôt de l'Infanterie dans la place, il ne falloit y conduire que celle qu'on y vouloit faire entrer, & qu'il ſuffiroit de la faire eſcorter par un gros corps de cavalerie, qui ſe retireroit ſans peine dès que l'Infanterie auroit gagné le marécage.

Le Connétable que ſa fierté naturelle rendoit incapable d'un bon conſeil, quand il avoit une fois pris ſon parti, reprit la parole avec hauteur, & dit au Maréchal d'un air dédaigneux, qu'il pouvoit ſe repoſer ſur lui de ce qu'il conviendroit de faire pour le bien de l'Etat, que c'étoit à lui de juger s'il étoit à propos ou de donner la bataille ou de ne la pas donner, & s'il étoit queſtion de l'éviter, il devoit s'en rapporter à ſon expérience pour en trouver les moyens. Une telle réponſe ôta la liberté à tous les Généraux de parler ſelon leur ſentiment, & la politique leur fit approuver tout d'une voix celui du Connétable.

Ils ſurprennent le camp des ennemis.

Il ſe mit en marche de grand matin le jour de Saint Laurent, & au lieu d'arriver à quatre heures comme il l'avoit promis à l'Amiral, il ne parut qu'à neuf à la vûë de Saint Quentin. Après tout le Duc de Savoye étoit ſi mal ſervi en eſpions, qu'il fut ſurpris. Deux Compagnies d'Eſpagnols qui étoient poſtées dans un moulin à quelque diſtance de ſon quartier, furent enlevées, & le Connétable ayant fait venir quelque piéces de canon, commença à foudroyer le camp de telle violence, qu'il le mit en déſordre: la tente du Duc même fut abatuë, & lui contraint de ſe ſauver au quartier du Comte d'Egmont, ſans avoir eu ſeulement le temps de prendre ſes armes.

Jettent cinq cens hommes dans la place, non ſans en avoir perdu un plus grand nombre.

Durant ce déſordre du Camp ennemi, Dandelot entra dans le marais avec l'Infanterie qu'il devoit conduire dans la place. La choſe s'exécuta avec beaucoup de précipitation & peu d'ordre, parce que le canon du fauxbourg d'Ile dont les Eſpagnols s'étoient rendus maîtres, tirant ſans ceſſe ſur le marécage, faiſoit que les ſoldats ſe preſſoient de traverſer la ſaignée d'eau; les batteaux trop chargez s'embourbérent, & ne pûrent aſſez promptement être remis à flot pour paſſer le reſte des ſoldats. Chacun tâchoit de gagner la ville par où il pouvoit: pluſieurs enfoncérent dans le marais & s'y noyérent, de ſorte qu'il n'y en eut que cinq cens qui arrivérent à la place avec Dandelot, & les autres en plus grand nombre furent tuez par le canon, ou périrent dans les eaux.

Commentaires de Rabutin.

Cependant le Duc de Savoye s'étant reconnu, & ayant aſſemblé ſa cavalerie, la mit en bataille pour venir attaquer le Connétable. Il avoit un grand circuit à faire à cauſe de l'étenduë du marécage, & il falloit paſſer un gué & quelques défilez au-delà. Le Connétable qui avoit prévû qu'il ne pourroit venir à lui que par là, avoit fait occuper ce paſſage

ſage par une Compagnie de cavalerie Allemande du Rhingrave, armée de piſtolets. Des Fantaſſins auroient été plus propres à le garder avec l'arquebuſe ; mais c'étoit les expoſer à une entiére défaite, s'ils euſſent été une fois forcez, au lieu que de la cavalerie en ſe débandant pouvoit aiſément rejoindre le corps de l'Armée. On le blâma dans la ſuite de n'y avoir pas mis des Arquebuſiers à cheval plus capables d'arrêter les ennemis, en tirant de plus loin, que des Piſtoliers, ainſi qu'on appelloit alors les Cavaliers qui ſe ſervoient de piſtolets. 1587.

Le Duc de Savoye fit marcher de ce côté là Lamoral Comte d'Egmont avec deux mille chevaux. Dès qu'on l'apperçut de loin, le Connétable envoya le Duc de Nevers avec ſa Compagnie de Gendarmes & celles de Curton d'Aubigni & de Vaſſé, pour ſoûtenir les Piſtoliers : mais il ne put arriver aſſez tôt, le paſſage fut forcé au premier choc, & le Comte d'Egmont avoit déja mis une partie de ſa cavalerie en bataille, après avoir paſſé le défilé.

Le Duc de Nevers auroit été d'avis de charger le Comte d'Egmont, avant qu'il eût gagné plus de terrain, & que le reſte de ſes troupes euſſent paſſé : mais il avoit défenſe expreſſe de s'engager, le Connétable voulant éviter la bataille, & commençant à faire ſa retraite, qu'il n'avoit déja que trop retardée. Ce fut alors que s'adreſſant fort embarraſſé au Capitaine d'Oignon, vieux Officier & Lieutenant de ſa Compagnie d'hommes d'armes, il lui dit : *Bon homme, que faut-il faire ? Je n'en ſçai rien*, repartit d'Oignon : *mais il y a deux heures que je le ſçavois bien.* C'eſt que d'abord qu'ils furent arrivez à la vûë de Saint Quentin, il lui avoit conſeillé de faire dès lors défiler vers la Fére l'Infanterie, le gros canon, & le bagage, lui prédiſant que, s'il différoit, il en ſeroit embaraſſé. Daubigné l. 1. c. 10.

Le Duc de Nevers en ſuivant ſes ordres, évita le Comte d'Egmont, & alla ſe joindre au Prince de Condé, qui étoit avec la cavalerie legere au moulin, d'où on avoit d'abord chaſſé les Eſpagnols : & tous deux en bon ordre allérent ſe réünir au Connétable, qui reprenoit le chemin de la Fére avec l'Infanterie & quelque cavalerie.

Cependant le Duc de Savoye ayant fait paſſer les défilez, dont j'ai parlé, à toute ſa cavalerie, l'avoit étenduë à droite & à gauche, & ſuivoit le Connétable, qui ſe retiroit en bon ordre & au petit pas. Sa bonne contenance faiſoit délibérer les ennemis, s'ils l'attaqueroient, lorſque la peur ayant ſaiſi les vivandiers, les goujats, & d'autres ſemblables gens, qui ſuivent les armées, ils commencérent à fuir au travers des bataillons & des eſcadrons, parmi leſquels le bagage étoit encore mêlé, parce qu'on n'avoit pû juſques-là faire aſſez de diligence, pour lui faire gagner la tête des troupes, où il devoit avoir ſa place durant la retraite. *Et ſont battus dans leur retraite par le Duc de Savoye.*

Mont-luc en raiſonnant ſur cette journée dans le troiſiéme livre de ſes Commentaires, remarque une faute du Connétable, qui fut de n'avoir pas laiſſé au Maréchal de Saint André qui étoit à l'arriére-garde, ſeulement quatre cens Arquebuſiers à pied, pour arrêter le Comte d'Egmont,

1557. mont, qui n'avoit point encore d'Infanterie : & il prétend qu'en expoſant cette troupe on auroit ſauvé le reſte de l'Armée, par le feu que ces fantaſſins auroient fait ſur la cavalerie du Comte ; que ce feu l'auroit retardé, & empêché de s'appercevoir du deſordre des vivandiers & du bagage, & que le Connétable n'ayant pas encore une heure de chemin à faire, pour gagner une forêt, il y auroit jetté ſon Infanterie, dont il auroit ſauvé la plûpart, & ſe ſeroit retiré en doublant le pas à la Fére avec toute ſa cavalerie. Ce fut effectivement ce deſordre des vivandiers & du bagage, qui détermina le Comte d'Egmont à charger ; car ayant envoyé au Duc de Savoye, pour l'avertir que les François commençoient à changer leur retraite en fuite, il en reçut la permiſſion de profiter de l'occaſion favorable, & de commencer l'attaque.

Il donna avec ſes deux mille chevaux ſur une des aîles de l'Armée Françoiſe, dans le même temps qu'Erneſt & Henri Ducs de Brunſwick avec mille Arquebuſiers à cheval, ſoûtenus par mille Gendarmes ſous les ordres de Philippe de Montmorency Comte de Horne, chargérent l'autre aîle, & que le Prince Erneſt de Mansfeld avec les Comtes de d'Hocſtrat & de Lalain attaquérent l'arriére-Garde par le centre.

L'aſſaut fut ſi rude, que la cavalerie Françoiſe, qui compoſoit toute cette arriére-garde, plia de tous côtez. Le Duc de Nevers, qui avec quelques eſcadrons faiſoit l'aîle gauche du corps de bataille, voulut s'avancer, pour ſoûtenir la partie de l'arriére-garde la plus proche de lui : mais en ſortant d'un vallon où il étoit, pour gagner la hauteur, il fut rencontré par les fuyards, qui rompirent toute ſa troupe, & le contraignirent à ſe ſauver lui-même avec très-peu de ſes cavaliers, après avoir fait d'inutiles efforts pour le ralliement, & reçû pluſieurs coups de feu ſur ſes armes.

Nonobſtant la défaite de l'arriére-garde, le Connétable continuoit ſon chemin en bataille avec l'Infanterie, & faiſoit ſi bonne contenance, que la cavalerie ennemie n'oſa l'enfoncer, juſques à ce que le Duc de Savoye ayant fait venir du çanon, la fit attaquer entre Eſſigny & Liſerolles en un lieu nommé Blancheface, où l'artillerie la mettant en piéces, elle ne put plus tenir, & fut miſe en une entiére déroute.

Perte qu'ils firent en cette occaſion.

Dans ce combat, qui à compter depuis les premiéres eſcarmouches dura quatre heures, & depuis la charge que fit le Comte d'Egmont, ſeulement demi-heure, ainſi que le rapporte un fameux Capitaine *, qui y fut pris, deux mille cinq cens hommes de l'Armée de France, & ſelon d'autres, quatre mille demeurérent ſur le champ de bataille. Preſque tout ce qui reſta en vie de l'Infanterie fut pris, avec le bagage, les drapeaux, & le canon, dont ſeulement deux piéces furent ſauvées par la diligence du ſieur de Bourdillon. Les ennemis après que le Comte d'Eg-

* La Noue dans ſes Diſcours Politiques & Militaires.

Digitized

d'Egmont eut paſſé les défilez, pour attaquer l'arriére-garde, ne perdirent pas plus de quatre-vingt hommes, & entre autres le Comte de Pielberg, le Baron de Brederode, & le Comte de Valdec. Mais ce qu'il y eut de plus funeſte pour l'Etat dans cette défaite, fut la mort, ou la priſe d'une infinité de perſonnes de qualité & d'autre nobleſſe. Jean de Bourbon Duc d'Anguyen frere du Prince de Condé, ayant d'abord eu ſon cheval tué ſous lui, & étant remonté ſur un autre, fut bleſſé à mort d'un coup de piſtolet en retournant à la charge. Il fut pris, & conduit au Camp ennemi, où il expira en y arrivant. François de la Tour Vicomte de Turenne, la Roche du Mayne le fils, Claude de Rochechoüart-de Chandenier, Guron, de Goulenes, Saint Gelais, de Pluvaux, de Pontdormi, Michel de Gaſſion, & Hugues ſon frere qui commandoit les Gendarmes du Connétable, & ſix cens autres Gentilshommes demeurérent ſur la place. Léonor Duc de Longueville, Louïs de Gonſague frere du Duc de Mantouë, le Maréchal de Saint André, le Rhingrave, Vaſſé, Curton, de la Roche du Mayne le pere, François Comte de la Rochefoucault, Aubigni, Jean Gontaud de Biron, Rochefort, la Chapelle-Biron, du Bellay, Saint Eran, la Vernade, de Moüy, de Montreüil, Molinoux, de Touarſay, de Monſalez, de Reſay, de Fumet, Gabriel de Montbron fils du Connétable, la Nouë, de Toüars, Marcey, Buſſay, & pluſieurs autres Seigneurs & Gentilshommes au nombre de trois cens furent pris. Louïs de Bourbon Duc de Montpenſier voyant enlever ſon Guidon après la mort de Chandenier, qui le portoit dans la bataille, ſe fit jour l'épée à la main au travers des ennemis, atteignit celui qui l'enlevoit, le tua, & reprit le Guidon: mais inveſti de toutes parts, il fut contraint lui-même de ſe rendre. Enfin le Connétable bleſſé à la hanche, combattant comme un lion, & ne cherchant qu'à périr, pour ne pas ſurvivre à ſa défaite, & au danger où il avoit mis le Royaume, fut ſaiſi & arrêté, & mit par ſa priſe le comble à la gloire du Duc de Savoye, dont la victoire ne pouvoit être plus complete. 1557.

Eloge que le Duc de Savoye en reçut du Roy d'Eſpagne.

Ce Prince ayant campé au Champ de bataille, ramena ſes troupes victorieuſes à ſon Camp devant Saint Quentin, où le Roy d'Eſpagne ſe rendit quelques jours après. Il y fut reçû avec les acclamations de joye, que meritoit une victoire, dont il étoit uniquement redevable à ſon bonheur & à la conduite de ſes Généraux; car ſe contentant de ſe rendre illuſtre entre les Princes de ſon temps par ſa ſageſſe, il ne prétendit jamais à l'éloge de la bravoure, ni à l'honneur de gagner des batailles. Le Duc de Savoye voulant lui prendre la main, pour la baiſer, le Roy la retira, en lui diſant: *C'eſt à moy à baiſer les vôtres, dont une ſi belle victoire eſt l'ouvrage:* Et pour lui faire connoître que c'étoit à lui qu'il ſe tenoit redevable d'un ſi grand avantage, il lui fit préſent des drapeaux, qui avoient été pris en grand nombre ſur les François: & le Duc les envoya depuis à l'Egliſe de Notre-Dame de Nice.

Guichenon Hiſt. de Savoye.

Le Duc avoit eſpéré après la défaite de l'armée Françoiſe, que la ville capituleroit; mais l'Amiral ayant relevé le courage des ſoldats, qu'une

Digitized by Google

1557. si fâcheuse nouvelle avoit consternez d'abord, résolut avec eux de s'enterrer sous les ruïnes de la place, & fit paroître plus de fermeté que jamais. Il reçut encore un secours de six vingt hommes, que Saint Simon & Chastelus firent passer la nuit au travers du Camp ennemi aux dépens de six vingt autres, qui y furent taillez en piéces, durant que leurs compagnons se jettoient dans la place.

Suite du siége de S. Quentin.

Le Duc ne fit pas grand feu de son canon pendant quelques jours, se contentant de pousser ses tranchées, qu'il conduisit jusqu'au fossé, & il attacha le mineur en plusieurs endroits. Saint Remi excellent Ingénieur, qui avoit si utilement servi au siége de Metz sous les ordres du Duc de Guise, retardoit fort leurs travaux, faisant par tout des contremines, réparant & retranchant les bréches avec tout l'art & toute l'adresse possible.

Mais aussi-tôt après l'arrivée du Roy d'Espagne, les batteries ayant été bien établies sur le bord du fossé, on battit la place avec une extrême furie de toutes parts, & en peu de jours il y eut onze grandes bréches à la muraille.

La descente du fossé ayant été faite en plusieurs endroits, Saint Remi dit à l'Amiral qu'il étoit à bout, & qu'ils alloient être incessamment emportez, étant impossible de défendre tant de bréches avec huit cens hommes, qui lui restoient: mais l'Amiral s'opiniâtra à soûtenir l'assaut; quoi qu'il en dût arriver. Il partagea la défense entre ses plus braves Officiers, & se chargea de celle de la plus grande bréche, où les ennemis pouvoient monter avec le plus de facilité. Ils firent jouer trois mines sous le rempart, qui ne réüssirent pas, & l'Amiral dès la nuit suivante fit assez bien réparer les ruïnes, qu'elles avoient faites.

Enfin le vingt-septiéme d'Aoust les ennemis donnérent un assaut général à toutes les bréches. Il fut soûtenu avec toute la bravoure possible, & les ennemis y perdirent beaucoup de monde.

La ville est prise d'assaut.

Durant qu'on se battoit, & que l'Amiral exposé au plus grand feu donnoit ordre par tout avec une présence d'esprit merveilleuse, il fut averti que les ennemis entroient sur les remparts par les ruïnes d'une Tour, où l'on n'avoit pas crû qu'ils pûssent entreprendre de monter. Trois Enseignes d'Espagnols s'étoient coulées de ce côté-là, & les soldats avoient avec beaucoup de peine grimpé un à un sur le haut de la Tour. Ils s'étoient jettez de là sur le rempart, & s'en étoient rendus maîtres en cet endroit. Ce poste, dès que les ennemis y parurent, avoit été lâchement abandonné par le Guidon des Gendarmes de Monsieur le Dauphin, qui étoit chargé de le garder. L'Amiral y courut aussi-tôt accompagné seulement de trois Officiers & d'un Page, n'osant dégarnir la bréche qu'il défendoit. Il n'y fut pas plûtôt arrivé, qu'il fut investi de toutes parts, & obligé de se rendre. Il fut conduit à Alonzo de Casére Mestre de Camp des vieilles bandes Espagnoles, qui le fit mener à sa tente.

Mémoires de l'Amiral de Coligny.

Les Espagnols entrez par ce quartier commencérent à crier, Vive Espagne. Ce cri & la prise de l'Amiral répandirent par tout la terreur: la

Digitized by Google

la plûpart des autres bréches furent emportées : il n'y eut que Dandelot, la Fayette, & le Capitaine Soleil, qui défendirent celles où ils étoient, près d'une heure après que les Eſpagnols eurent forcé les autres. On fit d'abord main-baſſe ſur tous ceux qui parurent ſur le rempart; mais dès que le Duc ſe fut vû maître de la place, il fit ceſſer le carnage. Dans cet aſſaut furent tuez la Fayette le fils, les Capitaines Oger, Vignes, l'Eſtang, Gourdes, Sallevert, de Vic, la Barre, & quelques autres. Tout le reſte fut fait priſonnier; & de ce nombre furent les Capitaines de Breüil Gouverneur de la place, Ramboüillet, Saint André, Lignieres, Soleil, Saint Romain, de la Garde, Jarnac, Saint Remi, de Humes, Cutieux, Moulins, & Dandelot, qui trouva moyen de s'échaper de la tente où l'on le gardoit, & ayant paſſé au travers du marais, ſe ſauva à Ham.

1557. Lettre de l'Amiral au Roy.

La ville fut abandonnée au pillage : & comme elle étoit très-riche par le grand commerce des habitans, le ſoldat y fit un grand butin.

Et abandonnée au pillage.

Telle fut la fin du ſiége de Saint Quentin, qui fit un grand bruit par toute l'Europe, & dont la ſuite ne répondit pas aux eſpérances, que les ennemis de la France en avoient conçuës. On raconte que Charles V. ayant entendu dans ſa retraite de Saint Juſte le détail de la bataille, que ſon fils avoit gagnée, demanda au courrier, ſi le Roy d'Eſpagne étoit à Paris, faiſant entendre par là que, s'il n'y étoit pas encore, il n'avoit pas ſçû profiter de ſa victoire. Et effectivement pluſieurs Capitaines de l'armée Eſpagnole après cette journée, furent d'avis que le Duc de Savoye, au lieu de retourner au ſiége, prît ſa marche vers cette Capitale, parce qu'il n'y avoit ſur le chemin aucune ville capable de tenir devant une armée auſſi puiſſante que la ſienne, & nulles Troupes qui pûſſent l'arrêter, & qu'infailliblement dans la conſternation où cette nouvelle jetteroit les Pariſiens, il trouveroit Paris abandonné.

Mais après de ſérieuſes réfléxions que le Roy d'Eſpagne & lui firent ſur ce ſujet, ils ne jugérent pas à propos d'abandonner une conquête certaine & auſſi importante que Saint Quentin pour le pillage du plat pays, & ſur une eſpérance que bien des accidens pourroient rendre vaine. Il eſt fort vrai-ſemblable que Charles V. nonobſtant ce qu'il dit à cette occaſion, auroit pris le même parti, s'il avoit été à la tête de ſon armée: & un Hiſtorien Eſpagnol parlant de ce projet, dit fort ſenſément, que ſi le Duc de Savoye avoit écouté le conſeil qu'on lui donnoit, il eût pû lui arriver ce qui arriva au Duc ſon pere, lors qu'il accompagna Charles V. dans ſon expédition de Provence, d'entrer en France en mangeant des Faiſans, & d'en ſortir en ne mangeant que des racines, perſuadé qu'il étoit qu'en de telles occaſions les Rois, & ſur tout les Rois de France ne manquent jamais de reſſources.

Louïs Cabréra l. 4. c. 8.

En effet les Chefs qui avoient échapé de la défaite, ne ſe perdirent pas entiérement. Le Duc de Nevers ſe chargea de raſſembler promptement les débris de l'armée. Il envoya ordre dans tous les environs d'avertir les

La Popelliniere l. 4.

Digitized by Google

1557. les ſoldats diſperſez de ſe rendre ſous les murailles de Laon, avec promeſſe de leur faire toucher leur paye qu'ils n'avoient point euë depuis huit mois. Le Sieur de Bourdillon demeura à la Fére, pour la défendre. Le Comte de Sancerre ſe jetta dans Guiſe, Solignac dans le Catelet, dont il étoit Gouverneur, Humiéres dans Pérone, Sepois à Ham, Jacques de Clermont d'Amboiſe à Montdidier, Jacques de Montgommery-de-Lorges à Noyon, Noailles à Coucy, & d'autres Seigneurs en d'autres villes de la frontiére, la plûpart avec de la Gendarmerie & de la Cavalerie legere, dont il étoit beaucoup revenu de la bataille, & quelques Enſeignes d'Infanterie, qui n'y avoient pas été, ou qui s'en étoient échapées.

Commentaires de Rabutin.

Précautions que prit le Roy à cette nouvelle.

Le Roy reçut une ſi funeſte nouvelle par le Sieur d'Eſcars, que le Duc de Nevers lui envoya à Compiegne. Ce Prince en fit auſſi-tôt part à la Reine, qui étoit à Paris, afin qu'elle aſſemblât ſans delay les principaux Magiſtrats & Bourgeois à la Maiſon de Ville ; qu'elle les encourageât dans un ſi grand malheur, & les aſsûrât qu'il donneroit ordre à leur ſeureté.

Elle le fit avec l'adreſſe qui lui étoit naturelle. Elle engagea la Ville à fournir au Roy dans un ſi preſſant beſoin une groſſe ſomme d'argent, & à faire des Compagnies de Bourgeois, auſquels fut donné pour Commandant Général Charles de Bourbon Prince de la Roche-ſur-Yon.

Le Roy ayant partagé ſur la frontiére le peu de Troupes qui lui reſtoient, revint à Paris. Sa préſence & la fermeté qu'il fit paroître, calma un peu les eſprits. Il fit travailler aux remparts & à quelques retranchemens du côté de Montmartre. Il dépêcha courriers ſur courriers au Duc de Guiſe, pour hâter le retour de l'armée qu'il commandoit en Italie. Il envoya en Ecoſſe, pour engager les Ecoſſois à faire une prompte diverſion. Il ſe ſervit de l'argent, que Paris & les autres villes de ſon Royaume lui fourniſſoient tous les jours, pour lever quatorze mille Suiſſes, & un grand corps d'Allemands. Les Bans & Arriéres-Bans furent convoquez, & l'ordre fut envoyé à tous les Gentilshommes en état de porter les armes, de ſe mettre en campagne, ſous peine d'être dégradez de nobleſſe. On fit des levées de ſoldats dans toutes les Provinces du Royaume. Les Capitaines devoient les conduire à Laon, & tous les Gentilshommes, qui voudroient ſervir en qualité de volontaires & à leur dépens, ſe rendre auprès du Roy. On manda auſſi d'Italie Monſieur de Termes comme un des plus habiles Généraux qu'il y eût alors en France, & qui avoit donné de grandes preuves de ſa ſage conduite dans la derniére guerre de Parme, dont le Roy l'avoit chargé.

Le Duc de Nevers fit à Laon la revûë d'une partie des débris de l'armée, qui s'y étoient rendus. On n'y compta de la Gendarmerie Françoiſe, de la Cavalerie legere, & des Arquebuſieurs à cheval, qu'environ treize cens hommes : mais dans ce nombre n'étoient pas compris ceux que divers Seigneurs que j'ai nommez, avoient pris avec eux pour la défenſe des villes frontiéres. L'Infanterie Françoiſe étoit reduite au quart

Digitized by Google

quart de ce qu'elle étoit avant cette funeſte journée. Pluſieurs étoient bleſſez & hors d'état de ſervir, & la plûpart ſans armes. La cavalerie Allemande après la priſe du Lantgrave qui la commandoit, étoit réduite à trois cens hommes, le reſte ayant été ou tué, ou pris, ou diſſipé après la bataille. De douze mille Lanſquenets il n'en reſtoit pas quatre mille, que le Duc de Nevers eut beaucoup de peine à retenir, parce que la plûpart ayant été pris & renvoyez libres, à condition de ne point ſervir en France durant ſix mois, ils vouloient ſe retirer. Toutefois le Duc de Nevers ſçut ſi bien les gagner, qu'ils demeurérent pour la plûpart. Il fit venir de Metz quatre Enſeignes d'Infanterie, quelques Troupes de Champagne, commandées par Monſieur d'Ivry dans cette Province: & de tout cela il forma un corps aſſez fort, pour harceler au moins les ennemis dans les entrepriſes qu'ils firent après le ſiége de Saint Quentin. C'eſt à quoi ſervit la réſiſtance de l'Amiral de Coligny pendant dix-ſept jours depuis la bataille: & l'on peut dire que ce Seigneur, qui fit dans la ſuite tant de mal à la France, quand il ſe fut mis à la tête des Huguenots, fut dans cette conjoncture la cauſe de ſon ſalut, en ſe ſacrifiant avec la nobleſſe qu'il avoit avec lui, pour donner le temps au Roy de ſe reconnoître. 1557.

Le Roy d'Eſpagne au comble de ſa joye par la priſe de Saint Quentin, qu'il regardoit comme un grand fruit de ſa victoire, parce qu'elle lui ouvroit un paſſage, pour faire des courſes juſqu'à la Capitale du Royaume, en fit rendre dans tous ſes Etats de ſolennelles actions de graces à Dieu: & ce fut à cette occaſion qu'il s'engagea par vœu à faire bâtir le célébre Monaſtére de l'Eſcurial, qu'il dédia ſous le nom de ſaint Laurent, parce que c'étoit le jour de la Fête de ce Saint qu'il avoit remporté une ſi belle victoire.

Elle eſt ſuivie de la perte du Catelet, & de quelques autres places.

Son armée s'arrêta encore quelques jours aux environs de Saint Quentin, occupée à combler les travaux, & à réparer les bréches des murailles qui étoient toutes bouleverſées, & à remettre cette importante place en défenſe. Voulant cependant profiter du deſordre des François, il détacha au commencement de Septembre le Comte d'Aremberg, qui vint mettre le ſiége devant le Catelet, petite place, mais forte par ſa ſituation dans des marécages. Solignac y commandoit, & n'avoit pour toute garniſon que trois cens hommes.

Le Duc de Nevers, ſur la réputation du Commandant, aſsûra le Roy qu'il tiendroit au moins vingt jours: mais il capitula au bout de cinq ou ſix. Il penſa lui en coûter la tête, & il fut mis en priſon au Châtelet à ſon retour à Paris, ſans qu'on voulût écouter ſes excuſes ſur le peu de garniſon qu'il avoit, & ſur le mauvais état où les fortifications ſe trouvoient. Ham fut pris enſuite en auſſi peu de temps, & Noyon ſurpris. Les Eſpagnols s'emparérent auſſi de Chauni, qui n'étoit pas de défenſe: mais qui leur étoit commode, pour aſſûrer leurs convois.

Le Roy d'Eſpagne n'en ſeroit pas demeuré là: mais ſes Troupes étoient fatiguées, la ſaiſon commençoit à devenir fâcheuſe, la Nobleſſe du Royaume accouroit de tous côtez, on fourniſſoit les places de ſoldats &

Digitized by Google

1557. de munitions, toute la campagne étoit couverte de partis, & pleine d'embuſcades de toutes parts, les payſans aſſommoient tout ce qui s'écartoit du Camp. Par deſſus tout cela les Anglois, qui ne pouvoient s'accommoder de la fierté des Eſpagnols, demandoient de ſe retirer, ſous prétexte d'aller défendre leur pays contre les Eſcoſſois. Les Allemands, à qui on n'avoit point donné une paye extraordinaire, comme c'étoit la coûtume après une victoire & après la priſe d'une ville par aſſaut, commençoient à ſe mutiner: & la choſe alla ſi loin, qu'un grand nombre de gens de pied de cette nation paſſa du côté des François, & ſervit de recruës pour les Enſeignes Allemandes, qui étoient au ſervice du Roy.

Tous ces contre-temps obligérent le Roy d'Eſpagne à ſéparer ſon armée, & à congédier les Anglois. Ce Prince après avoir donné ſes ordres pour la ſeureté de Saint Quentin, de Ham, & du Catelet, reprit la route de Cambray, & s'en alla de là à Bruxelles, où peu de temps après mourut Ferdinand de Gonſague, un des fameux Capitaines & des plus habiles hommes de ſon temps pour le cabinet: mais que ſon avarice avoit rendu odieux par tout où il avoit commandé: & c'eſt pour cela que Charles V. en quittant ſes Etats, avoit recommandé à ſon fils de ſe ſervir par tout des conſeils de ce Général, mais de ne le point charger d'aucun gouvernement.

Tandis que le Roy occupoit toute ſon attention à la défenſe de la Picardie, ſon Royaume étoit menacé d'un autre côté, où il ne croyoit pas avoir rien à craindre.

Mauvais ſuccès des intelligences du Duc de Savoye pour ſurprendre la Ville de Lyon. Guichenon Hiſt. de Savoye.

Le Baron Nicolas de Polvilliers, ſujet du Duc de Savoye, avoit pratiqué des intelligences dans Lyon, pour ſurprendre cette place; & s'étoit aſſûré de pluſieurs Gentilshommes & Seigneurs de la Breſſe & du Bugey, qui devoient le ſeconder. Il avoit été envoyé par le Roy d'Eſpagne en Boheme, où il avoit levé dix mille hommes de pied & douze cens chevaux. Il publioit que c'étoit, pour les conduire aux Pays-Bas: & étant arrivé à Ferette à quelques lieuës de Baſle, il demanda paſſage aux Francomtois, qui, contre le Traité de neutralité fait pour la Franche-Comté entre les deux Couronnes, le lui accordérent: de ſorte qu'il paſſa ſans difficulté juſques dans la Breſſe, & apprit en chemin la victoire de Saint Quentin, événement très-favorable à ſon deſſein.

D'abord qu'il y fut arrivé, il répandit un Manifeſte du Duc de Savoye, par lequel ce Prince expoſoit aux habitans de la Breſſe & du Bugey, l'injuſtice avec laquelle le Roy de France lui détenoit ſes Etats. Il les exhortoit à prendre les armes, & à ſe ſervir de la conjoncture fâcheuſe où la France ſe trouvoit, pour rentrer dans l'obéïſſance de leur Prince légitime. Ceux de la nobleſſe, que Polvilliers avoit mis dans ſon parti, ſe joignirent à lui: & en attendant que les intelligences qu'il avoit dans Lyon, fuſſent en état d'éclater, il s'approcha de Bourg en Breſſe.

Le Roy averti de cette irruption inopinée auroit été fort embarraſſé à y rémédier, ſans la vigilance & l'activité de Gabriel de la Guiche, qui commandoit en ce pays-là, & qui ſe jetta avec quelques milices & quelques

ques Gentilshommes dans la ville de Bourg, pour la défendre. Par unnouveau bonheur une partie de l'Armée d'Italie s'approchoit ſous les ordres de Gaſpard de Saux Seigneur de Tavannes, qui, averti du danger où ce pays ſe trouvoit, fit faire grande diligence au Capitaine d'Eſchenais de la maiſon de Tinteville. Ce Capitaine arriva à Bourg avec quelques Compagnies, & fut ſuivi de François de Vendôme Vidame de Chartres, qui y conduiſit deux mille autres ſoldats de vieilles Troupes. Dans le même temps le Capitaine Verdet, un des principaux de l'intelligence de Lyon, fut arrêté ſur quelque ſoupçon qu'on eut de lui. Tout cela déconcerta Polvilliers, qui appréhendant que l'Armée du Duc de Guiſe ne vînt fondre ſur lui, reprit le chemin de la Franche-Comté, ſans avoir rien exécuté de ce qui avoit fait le ſujet d'un ſi long & ſi pénible voyage. 1557.

Mémoires de Tavannes.

Etat des affaires d'Italie après le rappel du Duc de Guiſe.

La défaite de Saint Quentin & la ſortie du Duc de Guiſe d'Italie ne pouvoient guéres manquer de porter coup pour les affaires de la Toſcane & pour celles de Piémont. Celles-cy avoient toûjours été aſſez heureuſement conduites durant cette campagne par le Maréchal de Briſſac, malgré le peu de ſecours qu'il recevoit de la Cour, & les intrigues de ceux, qui envieux de ſa gloire faiſoient tout leur poſſible, pour le perdre dans l'eſprit du Roy. Il prit Valfeniéres, poſte important, & Quiéras, & auroit emporté Coni d'aſſaut avant l'arrivée du ſecours conduit par le Marquis de Peſcaire, ſans la jalouſie du Vidame de Chartres contre le Baron de Chepi, à qui le Maréchal avoit donné la pointe de l'aſſaut, & que le Vidame ne ſoûtint pas, eſpérant après ſa défaite avoir toute la gloire de l'action.

Mémoires de du Villars l. 8.

Le Maréchal par tous ces avantages avoit pris ſur les ennemis un tel aſcendant, qu'il les battoit par tout, lorſque de Lambres, Valet de Chambre du Roy, vint lui apprendre la perte de la bataille & la priſe du Connétable, & lui apporta l'ordre de faire partir ſans delai Monſieur de Termes avec cinq mille Suiſſes, quatre Compagnies de Gendarmerie, & autant de Cavalerie légere, de ſe tenir ſur la défenſive, & de ſuppléer par les nouvelles lévées, qu'il pourroit faire dans le pays, au défaut de ſes Troupes, qui faiſoient toute la force de ſon Armée.

Monſieur de Termes partit ſur le champ. Le Maréchal le fit ſuivre par une partie des Troupes qu'on lui demandoit, & envoya le Baron du Villars à la Cour, pour repréſenter que le Piémont étoit entiérement perdu, ſi on l'obligeoit à ſe défaire du reſte. Il ſuggéra en même temps au Roy certains moyens, dont on pourroit ſe ſervir utilement dans la conjoncture préſente, & lui fit entendre qu'il ſeroit au comble de ſes vœux, ſi Sa Majeſté vouloit lui donner un ſucceſſeur en Piémont, l'approcher de ſa perſonne, & agréer qu'il ſervît ſous lui.

Le Cardinal de Lorraine, qui depuis la priſon du Connétable étoit à la tête des affaires, appréhenda pour lui & pour le Duc de Guiſe ſon frere, la préſence d'un concurrent, tel que le Maréchal, pour qui le Roy avoit autant d'eſtime que d'amitié. Il rompit le coup, ſous prétexte de la néceſſité d'avoir un homme en Piémont, dont la réputation pourroit ſeule, au défaut du reſte, empêcher l'entiére ruïne des affaires du

Digitized by Google

1557. Roy en ce pays-là dans la ſituation préſente des choſes. Il ne pardonna jamais cette démarche au Maréchal, à qui il n'avoit pas été contraire juſqu'alors. Il lui rendit dans la ſuite de fort mauvais offices, & ſur tout par le moyen du Vidame de Chartres, qu'il ſçavoit être brouillé avec ce Seigneur : mais il diſſimula pour lors, & conſentit qu'une partie des Troupes, qu'on rappelloit du Piémont, fuſſent contremandées. Comme il en reſtoit fort peu au Maréchal, le parti qu'il prit fut de raſer quelques fortereſſes, qui lui étoient d'une grande utilité, pour couvrir les principales places, & faire des courſes ſur le pays ennemi: mais qu'il ne pouvoit conſerver, ſans trop dégarnir les poſtes les plus importans.

Pour ce qui eſt de la Toſcane, il y avoit ſi peu de Troupes, qu'on ne put en retirer aucunes. On regardoit ce pays comme perdu, quoique les Eſpagnols fuſſent eux-mêmes très-foibles : mais on en rappella Mont-luc, qui laiſſa le commandement de Mont-Alcin & des autres poſtes, qu'il y occupoit, à Monſieur de Givri, en attendant que Dom Franciſque d'Eſt y vint ſe mettre à la tête des Troupes. Mont-luc prit ſon chemin par Ferrare, & ſauva en paſſant Berſelle au Duc, les Eſpagnols n'ayant oſé en faire le ſiége, qu'ils méditoient, quand ils ſçurent qu'il s'y étoit jetté, & qu'il avoit mis ordre à la défenſe de la place. Jamais Mont-luc ne reçut de nouvelle plus agréable que celle de ſon rappel, non ſeulement par l'honneur que le Roy lui faiſoit de le croire néceſſaire auprès de lui, après le malheur arrivé à ſon Royaume : mais encore parce qu'il ſçavoit que ce Prince étoit plein de bonne volonté à ſon égard, & qu'il eſpéroit, en ſervant ſous ſes yeux, faire plus promptement ſon chemin : & ſon eſpérance ne fut pas vaine.

Commentaires de Mont-luc. l. 4.

Comment ce Duc fut reçu à ſon arrivée à la Cour.

Le Duc de Guiſe en arrivant à la Cour, y trouva les choſes par rapport à ſa maiſon à un point, où la conquête du Royaume de Naples, s'il en étoit venu à bout, n'auroit pû les conduire auſſi promptement, que l'avoit fait la perte de la bataille de Saint Quentin. La priſon du Connétable avoit laiſſé le Cardinal de Lorraine ſeul en poſſeſſion de toute la faveur, & de toute l'autorité dans le Miniſtére. Le Duc lui-même ſe voyoit appellé au commandement général des armes, que perſonne ne pouvoit lui diſputer. L'idée que toute la France avoit de ſa ſageſſe & de ſon habileté dans la guerre, qui le faiſoit regarder comme l'unique ſoûtien de l'Etat dans l'extrémité ou il ſe trouvoit, le déchaînement de tout le Royaume contre la conduite du Connétable, qui l'avoit précipité dans de ſi grands malheurs, & enfin les liaiſons étroites, qu'il avoit avec la Ducheſſe de Valentinois, tout cela élevoit la maiſon de Guiſe au ſouverain degré de la puiſſance, ſans lui laiſſer aucuns concurrens qui pûſſent la balancer.

Les heureuſes préventions où l'on étoit en faveur du Duc de Guiſe, le firent recevoir par tout comme le futur reſtaurateur de l'Etat : & lors qu'on vit arriver ſes Troupes encore fort nombreuſes & aſſez leſtes, après les fatigues d'un ſi long voyage & d'une ſi rude campagne, ce fut pour

pour lui un nouveau ſujet d'éloge, par la comparaiſon que l'on faiſoit de ſa ſage conduite avec celle des plus grands Capitaines des Régnes précédens, qui après avoir paſſé les Alpes avec les plus belles Armées, y avoient confirmé de plus en plus ce qui ſe diſoit depuis long-temps en France, que l'Italie étoit le tombeau des François. 1557.

Le Roy le fait Lieutenant Général dans tout le Royaume.

Le Roy commença par le déclarer Lieutenant Général dans tout ſon Royaume, & lui en fit expédier les Lettres Patentes, qui furent enregiſtrées dans tous les Parlemens. On ſubſtitua ce titre à la place de celui de Viceroy, qu'on avoit penſé à lui donner d'abord, & qui parut peu convenable: mais ſa puiſſance n'en fut pas moindre, l'ordre ayant été envoyé par tout de lui obéïr comme au Roy même. Le Roy s'éloigna en cela d'un avis, que François I. ſon pere lui avoit donné en mourant, de ne pas trop élever aucun des Seigneurs de ſa Cour, & en particulier ceux de la maiſon de Guiſe, dont la haute naiſſance, les grandes alliances, & les grands hommes qu'elle produiſoit, pourroient un jour cauſer des factions dans le Royaume: prédiction qui ne ſe trouva que trop véritable dans la ſuite. Le Roy crut que la néceſſité, où il ſe trouvoit, le devoit faire paſſer par deſſus un ſi ſage conſeil. Il ſe promettoit après le rétabliſſement de ſes affaires de modérer la puiſſance des Princes de la maiſon de Guiſe, & de la balancer par celle du Connétable, quand il ſeroit hors de priſon; car il l'aimoit toûjours; & même lors qu'il nomma le Duc de Guiſe Lieutenant Général du Royaume, il écrivit au Connétable qu'il ne s'en allarmât pas, & qu'il lui gardoit toûjours ſa place. Il lui donnoit dans ſes lettres la qualité de ſon Compere comme auparavant, & lui communiquoit les principales affaires, & même quelques-unes, dont il faiſoit myſtére au Duc de Guiſe & au Cardinal de Lorraine.

La Popeliniére l. 4.

DavilaHiſtoire des Guerres Civiles de France.

Il forme un Camp près de Compiegne, où l'on aſſemble toute l'Armée.

Le Duc commença, nonobſtant la rigueur de la ſaiſon, par faire dreſſer un camp aux environs de Compiegne, où ſe rendirent toutes les troupes Françoiſes, les Arriére-Bans, les quatorze mille Suiſſes, & les Allemands, dont les levées s'étoient faites avec beaucoup de promptitude. Cette Armée ſe trouva ſi nombreuſe & ſi belle, que les Eſpagnols commencérent à craindre pour leurs frontiéres; & ne ſe raſſûroient que ſur l'impuiſſance, où ils croyoient que la France étoit de rien entreprendre de conſidérable pendant l'hyver. Ils prirent toutefois les précautions que la prudence demandoit. Ils firent venir ſur les frontiéres d'Artois & du Luxembourg grand nombre de Troupes, qu'ils mirent dans toutes les places les plus expoſées de ces quartiers-là, & dans celles de Picardie, dont ils s'étoient emparez, & principalement dans Saint Quentin, contre lequel on faiſoit courir le bruit, que le Duc de Guiſe faiſoit de ſi grands préparatifs. Mais ce n'étoit pas aux Eſpagnols qu'on en vouloit, c'étoit aux Anglois, & Calais étoit la place qu'on avoit réſolu d'attaquer.

La grandeur & la difficulté d'une telle entrepriſe empêchoient qu'on en eût le moindre ſoupçon: & c'étoit cela même qui rendoit la choſe moins impoſſible.

Digitized by Google

1557. Memoires de Brantome T. 3.

Les Anglois tenoient toûjours pendant l'Eté dans cette place une très-groſſe garniſon : mais comme elle étoit preſque toute inondée pendant l'hyver, ils y laiſſoient peu de monde, pour épargner la dépenſe ; & le déſordre où ils voyoient la France après la bataille de Saint Quentin, les faiſoit tenir encore moins ſur leurs gardes.

L'Amiral de Coligni en qualité de Gouverneur de Picardie, avoit par ces raiſons, avant ſa priſon, formé lui-même ce deſſein d'attaquer Calais pendant l'hyver, & durant les Conférences qui ſe tinrent pour la Tréve à Merc au voiſinage de cette place, il l'avoit fait exactement reconnoître par Briquemaut, qui y étoit allé déguiſé. Il avoit même fait un plan du ſiége qu'on fit chercher, & qu'on trouva parmi ſes papiers. Senerpont, qui commandoit en Picardie ſous l'Amiral, étoit auſſi très-inſtruit des environs & de tout l'état de la place, & ayant été appellé au Conſeil, avoit fait voir une grande facilité à l'emporter en peu de jours.

Meſures priſes pour ſurprendre Calais.

Le Duc de Guiſe, ſoit pour donner plus de relief à cette conquête, quand il l'auroit faite, ſoit qu'il trouvât en effet l'entrepriſe dangereuſe, parut d'abord en être fort éloigné : mais y voyant le Roy déterminé, il y conſentit, & lui promit de faire en ſorte qu'elle ne manquât pas par ſa faute. Il donna ordre à tous les Capitaines de vaiſſeaux & aux Armateurs, qui étoient dans les ports de Xaintonge, de Bretagne, de Normandie, de Picardie, de ſe mettre en mer, pour courir ſur les vaiſſeaux Anglois, & de ſe rendre dans la Manche au commencement de Janvier. Les Anglois les voyant arriver de toutes parts, n'en furent point autrement inquiets, & ne s'en allarmérent, que pour le danger de leurs navires marchands & l'interruption de leur commerce.

Dès que le Duc ſçut les vaiſſeaux à portée d'éxécuter ſes ordres, il ſe mit en campagne, & partagea ſon Armée en divers corps. Il en donna un au Duc de Nevers de cinq mille hommes d'armes, de vingt Enſeignes Suiſſes, d'autant de Lanſquenets, & de quinze Françoiſes Ce corps marcha vers Luxembourg & Arlon, & on fit courir le bruit qu'on alloit faire le ſiége d'une de ces deux places. Auſſi-tôt les Troupes Eſpagnoles coururent de ce côté-là, & ſe répandirent ſur toute cette frontiére.

Paradin de moribus Galliæ. Thuanus l. 14. &c.

1558. Le Duc de Guiſe avec une autre partie des Troupes s'avança entre Saint Quentin, Ham, & le Catelet, ſous prétexte d'empêcher les convois des ennemis d'entrer dans ces trois places. Il marcha enſuite vers Dourlens, comme pour ravitailler cette ville, qui depuis la priſe de Saint Quentin étoit une des plus expoſées aux ſurpriſes de l'ennemi. Ce fut dans ce temps-là que le Duc de Nevers fit paſſer avec beaucoup de promptitude ſon corps d'Armée juſqu'à Amiens, pour le joindre à celui du Duc de Guiſe, qui feignant encore de craindre pour Ardres & Boulogne ſur la marche de quelques Troupes des ennemis de côté-là, y accourut, répandit ſes Troupes dans le Boulonnois, & par toutes ces feintes ſe trouvant au voiſinage de Calais, arriva enfin à la vûë de la place le premier jour de Janvier.

Ca-

1558.

Calais eſt ſitué dans une plaine ſur le bord de la mer, plus vers l'Occident que vers le Nord, toute entourée de marécages. On n'en peut aborder que par un pont, qui du côté de France eſt à la tête d'une digue au milieu des marais, & qui étoit défendu par le fort de Nieulai à un grand quart de lieuë de la place. Il y en avoit un autre moindre au village de ſainte Agathe, & la Tour du Risban défendoit, comme aujourd'hui, l'entrée du port de la ville. Il y avoit un Château en tirant vers le midy, qu'on a ruïné depuis, lors qu'on fit entourer Calais de baſtions à la moderne. Le foſſé de la ville étoit large & profond, la riviére de Hames y paſſoit, & divers ruiſſeaux, qui ſortent des marécages, s'y déchargeoient. *Situation de cette place.*

Il falloit avant toutes choſes ſe rendre maître des deux forts & du Risban, pour empêcher les ſecours tant du côté de la mer, que du côté de la terre : & ce fut auſſi par là que commença le Duc de Guiſe.

Il fit attaquer le fort de ſainte Agathe par trois mille Arquebuſiers choiſis, ſur leſquels les Anglois ſortirent d'abord avec beaucoup de réſolution : mais ayant été repouſſez, & le fort vivement aſſailli, ils l'abandonnérent, & ſe retirérent dans celui de Nieulai. Le Duc de Guiſe ſans perdre de temps fit ouvrir la tranchée, pour l'attaquer : & on y travailla avec tant de diligence ſous les ordres de Jean d'Eſtrées, Grand Maître de l'Artillerie, que le lendemain matin une batterie de pluſieurs canons fut en état de battre le fort en bréche. *Elle eſt attaquée par le Duc de Guiſe.*

Dès la même nuit on commença auſſi l'attaque du Risban, dont Charles de la Rochefoucaud, Seigneur de Rendan, & Monſieur d'Alégre furent chargez, & y conduiſirent leurs Troupes par les Dunes. La batterie y fut dreſſée, & dès la pointe du jour le canon & la mouſqueterie firent un grand feu tant à cette attaque qu'à celle de Nieulai.

Mylord Dumfort, Gouverneur de la place, n'ayant qu'une très-petite garniſon, dont la meilleure partie étoit dans ces deux poſtes, appréhenda qu'elle ne fût coupée, & voulant la conſerver, pour ſe défendre dans la ville, envoya ordre au Commandant du fort de Nieulai de l'abandonner : ce qu'il fit, en le rendant par capitulation dès le premier jour de l'attaque. Les ſoldats du Risban furent traitez moins favorablement, & contraints de ſe rendre priſonniers de guerre, une heure après que le fort de Nieulai eut capitulé. Beaucoup de canon & de munitions de guerre & de bouche, que l'on trouva dans l'un & l'autre fort, ne furent pas inutiles à l'Armée Françoiſe : & on ſe crut fort avancé de s'être rendu maître de ces avenuës dès le ſecond jour du ſiége. Les Capitaines des vaiſſeaux, dont j'ai parlé, ne ſçurent que quand la ville fut inveſtie, le deſſein, pour lequel on les avoit fait venir dans la Manche, & reçurent ordre de ſe mettre ſous le canon du Risban, pour empêcher qu'aucun navire Anglois ne forçât le paſſage à la faveur de la marée. Monſieur de Termes fut placé au delà de Nieulai ſur le chemin de Guines en tirant vers la mer, avec les Suiſſes & la plus grande partie de la cavalerie, pour couvrir le ſiége.

Le

Digitized by Google

1558. *Comment il en fit les approches.*

Le Duc de Guiſe s'étant ainſi aſſûré contre les ſecours tant du côté de la mer, que du côté de la terre, fit paſſer au reſte de ſes Troupes la digue, qui va de Nieulai à la ville, & par le moyen de quantité de clayes poiſſées qu'on avoit apportées par mer, il fit faire un chemin à droit & à gauche dans le marécage; les ſoldats gagnérent par là les levées qui étoient entre le marécage & la ville, derriére leſquelles ſe logérent, ſous les ordres du Prince de la Roche-ſur-Yon, vingt Compagnies d'Infanterie Françoiſe, avec les Lanſquenets du Rhingrave, & dans les endroits, où ces levées étoient fort hautes, & pouvoient ſervir d'épaulement, furent poſtez huit cens Reiſtres ou cavaliers Allemands avec deux cens Gendarmes.

Le quatriéme jour du mois, le Duc fit mettre en batterie ſix gros canons & trois coulevrines, contre la porte appellée la porte d'eau, ou la porte à l'eau: ce qui perſuada aux aſſiégez que ſon deſſein étoit de prendre la ville par cet endroit: c'eſt pourquoi ils travaillérent avec empreſſement à s'y retrancher par derriére: mais ce n'étoit qu'une fauſſe attaque: tout ce que prétendoit le Duc étoit d'y ruïner quelques tours qui flanquoient un autre endroit, où il s'étoit propoſé de faire la véritable attaque: & c'étoit au Château, qui étoit, comme j'ai dit, au Midi un peu vers l'Occident.

La muraille de ce Château n'avoit point de terre-plain, parce qu'il étoit couvert d'un large & profond foſſé, où couloit la riviére de Hames; que la mer y entroit durant le flux, & que par cette raiſon on ne le croyoit pas acceſſible.

Dès le même jour quinze gros canons furent mis en batterie de ce côté-là, & y firent en peu d'heures une très-grande bréche. Au commencement de la nuit Monſieur Dandelot, Colonel Général de l'Infanterie de France, alla avec douze cens tant Arquebuſiers que Piquiers & quelques volontaires, ſe loger vers le port entre les dunes & la ville, &, ſuivant les ordres du Duc de Guiſe, pouſſa une tranchée juſqu'au bord du foſſé, dont il ſe rendit maître: tandis que Monſieur de Grammont avec trois cens Arquebuſiers faiſoit un feu continuel ſur la bréche du Château, pour en écarter les ennemis, & les empêcher de la réparer.

Il fait tout préparer pour donner l'aſſaut au Château.

Dandelot avoit ordre, ſi-tôt qu'il ſeroit logé ſur le bord du foſſé, de travailler à le ſaigner, pour en faire écouler les eaux dans le port. Tout ce travail fut conduit avec tant de ſuccès & de promptitude, que la ſaignée fut achevée le matin: de ſorte que le Duc de Guiſe ayant fait ſonder le foſſé devant la bréche du Château, trouva qu'on y pourroit paſſer après la deſcente de la marée; & ſans perdre de temps diſpoſa tout, pour donner l'aſſaut.

Grammont avec ſes Arquebuſiers devoit marcher le premier, ſoûtenu par le Maréchal de Strozzi, qui étoit à la tête de trois cens ſoldats armez de cuiraſſes, ſuivis de deux cens autres.

Le Duc y vint lui-même, ſe mit au premier rang, & le ſignal ayant été donné, paſſa le foſſé ayant de l'eau juſqu'à la ceinture. L'attaque ſe

Digitized by Google

se fit avec tant de furie, que la bréche fut emportée en peu de temps. Le Maréchal de Strozzi, les Seigneurs de Montmorenci, de Bouillon, Dandelot, de Grammont, les Capitaines Sarlebous & de Gourdan qui y eut une jambe caſſée, montérent les premiers ſur le rempart. Tout ce qui s'y trouva d'ennemis fut paſſé au fil de l'épée, & on travailla aux logemens dans le Château. Le Duc y laiſſa, pour commander, ſes deux fréres le Duc d'Aumale & le Marquis d'Elbeuf, avec autant de Troupes qu'il en falloit, pour s'y maintenir, leur ordonna d'être extrêmement ſur leurs gardes durant la nuit, & ſe retira en ſon Camp, avant que la mer fût montée. 1558.

Ces précautions étoient néceſſaires; car les Anglois ſe voyant perdus, s'ils ne chaſſoient cette nuit-là les François du Château, vinrent les y attaquer, dès que la marée eut rempli les foſſez, & rendu impoſſible le ſecours du côté du Camp: mais nonobſtant la fureur, avec laquelle ceux de cette nation ont coûtume d'agir dans ces ſortes d'occaſions, ils furent repouſſez, & avec grande perte. *Les Anglois veulent l'empêcher & ſont battus.*

Ce mauvais ſuccès ne les rebuta point: & ayant fait pointer ſur le bout d'un pont, qui ſéparoit le Château de la ville, trois piéces de canon, & quelques autres ſur une plate-forme, qu'ils avoient élevée à la hâte dans une ruë de la ville, d'où ils commandoient le Château, ils commencérent à foudroyer le logement des François, & donnérent un ſecond aſſaut. Il fut ſoûtenu avec la même bravoure & le même bonheur. Trois cens des plus braves hommes des ennemis y furent ou tuez, ou bleſſez. Le Duc d'Aumale fit auſſi-tôt terraſſer la porte du côté de la ville, par où les Anglois avoient eſpéré de forcer le Château: & avant le jour la place fut hors d'inſulte.

Mylord Dumfort ne voyant plus d'apparence de réſiſter, n'y ayant qu'un foſſé à paſſer du Château à la ville, battit la chamade dès le matin, & envoya deux de ſes Officiers au Duc de Guiſe, pour capituler. Ils demandérent d'abord les conditions les plus avantageuſes, & les plus honorables: mais le Duc leur répondit que l'état, où ils étoient réduits, ne comportoit pas de telles propoſitions: qu'il étoit dans leurs murailles; que dès ce même jour il alloit faire donner l'aſſaut, que s'ils l'attendoient, on feroit main-baſſe ſans aucun quartier, & qu'il leur conſeilloit de s'en rapporter à la bonté, avec laquelle il leur preſcriroit lui-même les articles de la capitulation. *Ce qui oblige le Gouverneur à rendre la ville par capitulation.*

Le Mylord fut obligé d'en paſſer par-là. Le Duc accorda la vie aux habitans, avec permiſſion de ſe retirer en Angleterre, ou en Flandres, ſans rien emporter; que les ſoldats ſeroient tranſportez en Angleterre, & que le Gouverneur avec cinquante hommes de ſa garniſon, qu'on lui marqueroit, demeureroit priſonnier.

Dès le même jour les portes & tous les principaux poſtes de la ville furent livrez aux François, & les habitans & la garniſon Angloiſe en ſortirent. On y trouva un prodigieux amas de canon, d'armes, de munitions de guerre & de bouche. On fit l'inventaire de l'or, de l'argent, des meubles, & de tout ce qui n'étoit point néceſſaire à la dé-

Digitized by Google

fenſe de la place, & le Duc en fit largeſſe aux Officiers & aux ſoldats.
1558. Preſque auſſi-tôt après la reddition de la place, la flotte Angloiſe parut; mais ayant vû de toutes parts les Enſeignes Françoiſes arborées ſur les murailles, elle ſe retira.

C'eſt ainſi que fut emportée en huit jours au milieu de l'hyver, une place qui avoit coûté onze mois de ſiége à Edouard III. Roy d'Angleterre, après la funeſte bataille de Crecy perduë par Philippe de Valois. Les Anglois l'avoient gardée pendant deux cens dix ans, & la croyoient ſi imprenable, qu'ils avoient mis cette inſcription ſur une des portes, que les François reprendroient Calais, quand le plomb nageroit ſur l'eau comme le liége. Nul de nos Rois durant ce long eſpace de temps n'avoit oſé l'attaquer, & l'on ne manqua pas de faire une réfléxion; que les François avoient perdu cette place ſous un Philippe, & que les Anglois l'avoient laiſſé reprendre ſous un de leurs Rois de même nom: à quoi le Pape Paul IV. ayant appris cette nouvelle, ajoûta, que la perte de Calais étoit tout le doüaire de la Reine d'Angleterre: & en effet c'eſt tout ce que lui valut ſon mariage avec Philippe II.

Effets que produiſit cette conquête entrepriſe au milieu de l'hyver.

On ne peut exprimer la joye, que cette éclatante conquête cauſa par tout le Royaume, & la ſurpriſe, où elle mit toutes les Cours de l'Europe, prévenuës de l'idée, que la France ne pourroit ſe relever de la défaite de Saint Quentin, la voyant cependant par un coup de cette force prendre une ſi grande ſupériorité ſur ſes ennemis: mais parmi les applaudiſſemens, que tout le monde y donnoit, les partiſans du Connétable, quelque bonne contenance qu'ils fiſſent, en étoient conſternez, à cauſe des odieuſes comparaiſons qu'on faiſoit dans le public de ce Seigneur avec le Duc de Guiſe, & de la ſituation où ſe trouvoit l'Etat après la journée de Saint Quentin, avec celle où il ſe voyoit après la priſe de Calais. Ils n'enviſageoient qu'avec chagrin le relief, que ces ſuccès donnoient à la maiſon de Guiſe, l'impreſſion qu'ils devoient faire ſur l'eſprit du Roy, dont ils rétabliſſoient la gloire & la réputation, & ranimoient les eſpérances, l'effet qu'ils produiſoient dans celui des peuples, qui ne parloient du Duc qu'avec des tranſports d'admiration, comme d'un Héros donné de Dieu pour le ſalut de ſa patrie, qu'il avoit ſauvée deux fois: la premiére par la défenſe de Metz, & la ſeconde par la priſe de Calais. Ce n'étoit par tout qu'Eloges publics de ſes hauts faits, les plus illuſtres Poëtes du temps célébroient à l'envi ce nouveau triomphe. Turnebe, Dorat, Joachim du Bellay, Michel de l'Hopital depuis Chancelier de France, remplirent Paris de leurs vers à ſa loüange, & tout retentiſſoit de la gloire de ſon nom. Il ne paroiſſoit de reſſource pour le Connétable, que l'ancien & conſtant attachement, que le Roy avoit toûjours eu pour lui, ſurquoi ſes amis allarmez ne comptoient guéres, le malheur d'un favori étant pour lui d'ordinaire une grande diſpoſition à la diſgrace.

Au 3. Tom. de Scardius.

Elle eſt ſuivie du Siége & de la priſe de Guines.

Mais ce qui augmenta leurs inquiétudes & leurs frayeurs, fut la ſuite des victoires du Duc de Guiſe, qui profitant de l'ardeur des Troupes animées par le grand butin qu'elles avoient fait à Calais, alla mettre le ſiége

Digitized

ge devant Guines. Il s'y détermina plûtôt qu'à celui de Gravelines, que quelques-uns des Chefs lui propoſérent, parce que Guines, quoique plus difficile à prendre que l'autre, étoit néceſſaire pour la communication des autres places de France avec Calais. 1558.

Il l'inveſtit à la my-Janvier. Mylord Gray qui y commandoit abandonna la ville, pour ſe défendre dans la citadelle, & eut d'abord un grand avantage ſur les François, qui s'étant amuſez à piller les maiſons des Bourgeois, ſe laiſſérent ſurprendre. Le Mylord fit dans ce moment une ſortie ſur eux, en tua un aſſez grand nombre; & après avoir mis le feu en divers quartiers, rentra dans la citadelle.

Dès le troiſiéme jour trente-cinq piéces de canon furent pointées ſur le bord du foſſé, & en deux jours & demi on fit bréche à la muraille. Le Duc après l'avoir exactement fait reconnoître diverſes fois, y fit donner l'aſſaut par Dandelot avec un détachement de Lanſquenets, qui après un combat fort opiniâtré fut repouſſé par les Anglois; mais le Duc de Guiſe étant arrivé lui-même avec des Troupes fraîches, la bréche fut emportée. Près de quatre cens des ennemis, parmi leſquels il y avoit quatre-vingt Eſpagnols, furent paſſez au fil de l'épée: & le Gouverneur s'étant retiré avec le reſte de ſa garniſon dans le vieux Château, demanda dès le même jour à capituler. Le lendemain vingt-deuxiéme de Janvier il rendit la place, demeura priſonnier de guerre avec le Sieur de Mondragon & tous les principaux Capitaines: le reſte de la garniſon ſortit avec ſes armes, mais ſans drapeaux & ſans canon, au nombre de mille ſoldats, partie Anglois, partie Bourguignons, partie Eſpagnols. La place fut raſée par ordre de la Cour, étant jugée deſormais inutile: Ardres, qui en eſt voiſine, & Calais couvrant aſſez la frontiére de ce côté-là. Commentaires de Rabutin.

Il ne reſtoit plus aux Anglois que la fortereſſe de Hames au milieu des marécages, & de très-difficile accès: mais la garniſon ayant ſçu qu'on venoit l'aſſiéger, n'attendit pas l'Armée, & ſe ſauva par les marais: de ſorte qu'en moins d'un mois les Anglois furent entiérement chaſſez hors de France, où ils n'ont plus mis le pied depuis, que par des deſcentes, & y étant appellez durant les guerres civiles des Regnes ſuivans: mais ſans pouvoir s'y établir pour long-temps. On trouva dans toutes ces places & dans quelques Forts des environs, une très-grande quantité de munitions, & entre autres choſes trois cens canons de fonte, & autant de fer, perte très-conſidérable pour les Anglois, & d'une grande utilité pour la France, qui n'étoit pas à beaucoup près autant fournie alors d'artillerie, qu'elle l'a été depuis. *Les Anglois entierement chaſſez hors de France.*

Durant ces conquêtes le Roy tenoit à Paris les Etats qu'il avoit convoquez, pour leur demander de prompts & d'extraordinaires ſecours d'argent dans les preſſans beſoins où il ſe trouvoit, après le malheur arrivé au Royaume dans la derniére campagne. *Etats aſſemblez à Paris pour les ſubſides que le Roy demandoit.*

Les Etats furent alors partagez en quatre Ordres, au lieu qu'autrefois ils n'avoient été compoſez que de deux, ſçavoir de l'Etat Eccleſiaſtique & de la Nobleſſe. Le Roy Jean y en ajoûta un troiſiéme, qu'on ap-

Digitized by Google

1558. appella depuis le commun, le Tiers Etat, ou l'Ordre du peuple, que les Députez des villes repréſentoient. Les Parlemens & les autres Corps de Juſtice étoient compris dans cet Ordre. Le Roy Henry II. les en ſépara à l'occaſion dont je parle, & ils firent un Ordre à part, qui précédoit dans les ſéances celui du peuple.

Le Cardinal de Lorraine étoit à la tête de l'Ordre Eccleſiaſtique, le Duc de Nevers de celui de la Nobleſſe, André Guillart Sieur du Mortier de celui du Tiers Etat. Le Préſident de Saint André porta la parole pour l'Etat de la Juſtice, & le Cardinal Jean Bertrandi Archevêque de Sens, Garde des Sceaux, y fit l'Office de Chancelier de France, le Chancelier Olivier étant alors éloigné de la Cour. Les Etats conſentirent à un emprunt de trois millions, & on en fit la répartition ſur les Corps des Etats, dont l'Aſſemblée ne dura que ſept ou huit jours.

Le Roy après l'avoir congédiée, fit le voyage de Picardie avec Monſieur le Dauphin, pour aller voir ſes nouvelles conquêtes. Il entra à Calais comme en triomphe, en fit Monſieur de Termes Gouverneur, congédia une partie de ſon Armée, & mit le reſte en quartier d'hyver: mais le Duc de Nevers n'y entra avec les Troupes, qu'il commandoit, qu'après avoir aſſiégé & pris Herbemont au commencement de Fevrier. Cette Fortereſſe étoit importante, tant par la force de la place, que par ſa ſituation à l'entrée de la forêt d'Ardennes ſur la riviére de Semoy, par l'avantage qu'en tira la Champagne, qu'elle mettoit de ce côté-là à couvert des courſes des ennemis, & par la néceſſité où cette priſe les mit, d'abandonner pluſieurs autres Forts des environs, dont il s'empara.

Thuanus Belgarius &c.

Affaires d'Angleterre.

Le Roy, tandis qu'il faiſoit aux Anglois une ſi vive guerre en Picardie, & avec tant de ſuccès, leur en avoit ſuſcité une autre du côté de l'Ecoſſe.

Dès que la Reine d'Angleterre eut rompu ouvertement avec lui, il avoit ſollicité Marie de Lorraine, Reine Régente d'Ecoſſe, d'exécuter les Traitez de Ligue faits avec la France, & de faire une diverſion en ſa faveur: mais la difficulté étoit d'y engager le Conſeil d'Ecoſſe, ſans le conſentement duquel elle ne pouvoit agir, & dont quelques membres n'étoient pas ſi ſouples à ſes volontez, qu'elle l'auroit ſouhaité.

Bucanan. H. R. Scot. l. 16.

Il ſe faiſoit actuellement une négociation en Angleterre pour l'accommodement de pluſieurs différends entre les deux Nations, & les Envoyez d'Ecoſſe revinrent ſur ces entrefaites ſans avoir rien conclu. Elle prit cette occaſion, pour animer les Ecoſſois, en leur repréſentant les inſultes continuelles des Anglois; que leurs garniſons faiſoient ſans ceſſe des courſes ſur les frontiéres d'Ecoſſe; qu'ils les pilloient impunément, & qu'on en faiſoit inutilement des plaintes, ſans en obtenir aucune ſatisfaction; que la Reine d'Angleterre ayant déclaré la guerre au Roy de France, c'étoit un nouveau ſujet de la lui faire à elle-même, & une occaſion qu'il ne falloit pas manquer de montrer à ce Prince, dont l'amitié étoit ſi néceſſaire à l'Ecoſſe, l'envie qu'on y avoit de la cultiver, par l'exécution du Traité de la Ligue défenſive qu'on avoit fait avec lui.

Comme elle vit le Conſeil peu ſenſible à ces motifs, & qu'il ne pouvoit

ſe

Digitized by Google

ſe réſoudre à commencer la guerre, à moins que les Anglois ne fiſſent quelque nouvelle entrepriſe, elle s'aviſa d'un expédient, qu'elle crut infaillible, pour les faire venir aux mains les uns contre les autres. 1558.

Ce fut de faire conſtruire un fort à l'embouchure de la riviére d'Aie, de quoi elle rendit des raiſons fort plaiſibles, qui étoient que par le moyen de cette Fortereſſe, on ſeroit en état de s'oppoſer aux courſes des Anglois; qu'on y feroit des magaſins, pour y mettre de l'artillerie, afin d'épargner la dépenſe de la faire venir par terre, & par des chemins trés-difficiles des places plus avancées dans le Royaume, au cas que la guerre s'allumât entre les deux Etats.

C'étoient là les prétextes, dont elle coloroit ſon véritable deſſein; car elle ne doutoit point que les Anglois ne s'oppoſaſſent à la conſtruction de ce Fort, qui tiendroit Berwick en bride; qu'ils ne manqueroient pas à cette occaſion de faire de nouvelles hoſtilitez, que les Ecoſſois ne pourroient diſſimuler: & comme le Conſeil témoignoit être diſpoſé à faire la guerre, ſi les Anglois la commençoient, elle eſpéroit venir à bout de les y engager par ce moyen.

La choſe réüſſit comme elle l'avoit eſpéré. Les Anglois inſultérent ceux qui travailloient au Fort. Les Ecoſſois les repouſſérent: il y eut des eſcarmouches, on fit avancer des troupes des deux côtez, & les milices d'Ecoſſe eurent ordre de s'aſſembler à Edimbourg, où les Seigneurs du pays furent mandez, pour délibérer ſur les moyens de faire & de ſoûtenir la guerre.

Mais la précipitation du Sieur d'Oiſel, Ambaſſadeur de France, penſa tout gâter; car ſans attendre la délibération des Seigneurs, il ſe mit à la tête des Troupes Françoiſes qui étoient en Ecoſſe, & de celles de quelques Capitaines du pays les plus affectionnez à la France, paſſa la riviere de Tuede avec du canon, & alla faire des courſes ſur les frontiéres des Anglois.

Les Seigneurs Ecoſſois extrémement choquez de ce qu'il avoit entrepris cette expédition de ſa propre autorité, & ſans les conſulter, lui envoyérent ordre de revenir inceſſamment, & le menacérent de le traiter lui-même en ennemi, s'il n'obéïſſoit. La Reine l'y obligea, & adoucit par là les Ecoſſois, qui ſe mirent enfin en campagne. Il y eut pendant l'hyver pluſieurs rencontres, dans leſquelles tantôt les Anglois, & tantôt les Ecoſſois eurent l'avantage, juſques à ce que les deux Armées étant venuës aux mains au pied du Mont Teviote ou Zeviote, le Duc de Nortfolc défit les Ecoſſois: mais ſa victoire ne lui coûta guéres moins de ſang qu'aux vaincus, & ne lui produiſit que la gloire d'être demeuré maître du Champ de bataille, & d'avoir pris André Cave Général des Ecoſſois.

Mariage du Dauphin avec la jeune Reine d'Ecoſſe.

Sur ces entrefaites arrivérent des Envoyez de la part du Roy, chargez de demander aux Ecoſſois la concluſion du mariage de la jeune Reine d'Ecoſſe avec Monſieur le Dauphin. Ce mariage, ainſi que je l'ay dit ailleurs, avoit été arrêté depuis pluſieurs années. La Princeſſe avoit l'âge requis, & Monſieur le Dauphin devoit l'avoir auſſi en peu de jours. Comme elle étoit à la Cour de France & hors de la puiſſance des Ecoſſois,

Digitized by Google

& qu'ils n'avoient aucun prétexte de différer l'exécution d'un Traité fait du conſentement de toute la Nation, ils ne pûrent s'en dédire, & dans une Aſſemblée tenuë à Edimbourg au mois de Décembre, ils nommérent des Députez des trois Ordres des Etats, pour aſſiſter à la cérémonie des Nôces. Ce furent Jacques Archevêque de Glaſco, Robert Evêque des Orcades, David Evêque de Roſſe, George Comte de Rothes, Gilbert Comte de Caſſeles, Jacques Prieur de S. André, Jacques Seigneur de Flemming, George Lord de Seton, & Jean Seigneur de Douun.

1558. Traité du mariage de la Reine d'Ecoſſe avec le Dauphin dans le Mémorial de la Chambres des Comptes de Paris, cotté YY.

Ils débarquérent en France, après avoir eſſuyé une rude tempête, qui fit périr deux de leurs navires. Dès qu'ils furent arrivez à la Cour, on dreſſa le Traité de mariage, dont les principaux articles furent, que le Dauphin après le mariage prendroit le titre de Roy d'Ecoſſe, & en écarteleroit les armes avec les ſiennes; que quand il ſeroit Roy de France, il joindroit les Armes des deux Royaumes ſous une même Couronce; que s'il ſortoit des mâles de ce mariage, l'aîné ſuccéderoit aux deux Royaumes; & que s'il ne venoit que des filles, l'aînée auroit le Royaume d'Ecoſſe. La cérémonie du mariage ſe fit avec beaucoup de ſolemnité le vingt-quatriéme d'Avril: mais la joye en fut beaucoup diminuée par la conduite, que tinrent les Ambaſſadeur Ecoſſois dans le Conſeil du Roy, où on les appella.

Quels en furent les Articles. Au même Mémorial.

Le Garde des Sceaux, après avoir fait un diſcours ſur l'avantage que les deux Nations tiroient de cette alliance, requit les Ambaſſadeurs de préſenter la Couronne & les autres marques de la Royauté à Monſieur le Dauphin, & de le reconnoître dès-lors pour Roy d'Ecoſſe, comme le Roy d'Eſpagne avoit été reconnu Roy d'Angleterre, en épouſant l'héritiére de cet Etat. Ils répondirent qu'ils n'avoient là-deſſus aucun ordre du Conſeil de la Régence d'Ecoſſe, & qu'ils paſſeroient leurs pouvoirs en faiſant ce qu'on leur demandoit.

Ils demeurérent fermes dans ce refus, & reprirent le chemin d'Ecoſſe: mais avant que de ſortir de France, quatre des Principaux moururent. Bucanan Moine Apoſtat, toûjours déchaîné contre la France, & décrié par les fauſſetez & par les calomnies, dont il a rempli ſon Hiſtoire contre la Reine d'Ecoſſe, dit qu'il y eut grand ſujet de ſoupçonner qu'on les avoit empoiſonnez; & Monſieur de Thou, qui l'a tranſcrit ſur cet article, ajoûte que ce ſoupçon tomba ſur les Princes de la maiſon de Guiſe, dont la Reine d'Ecoſſe étoit la Niéce par ſa mere. Quoi qu'il en ſoit de ces bruits populaires, auſquels la malignité donne pour l'ordinaire plus de créance qu'ils n'en méritent, l'Ambaſſadeur de France & la Régente d'Ecoſſe agirent ſi efficacement dans le Conſeil, que la Couronne fut envoyée à Monſieur le Dauphin, qui prit le titre de Roy Dauphin.

Ce

Digitized by Google

1558.

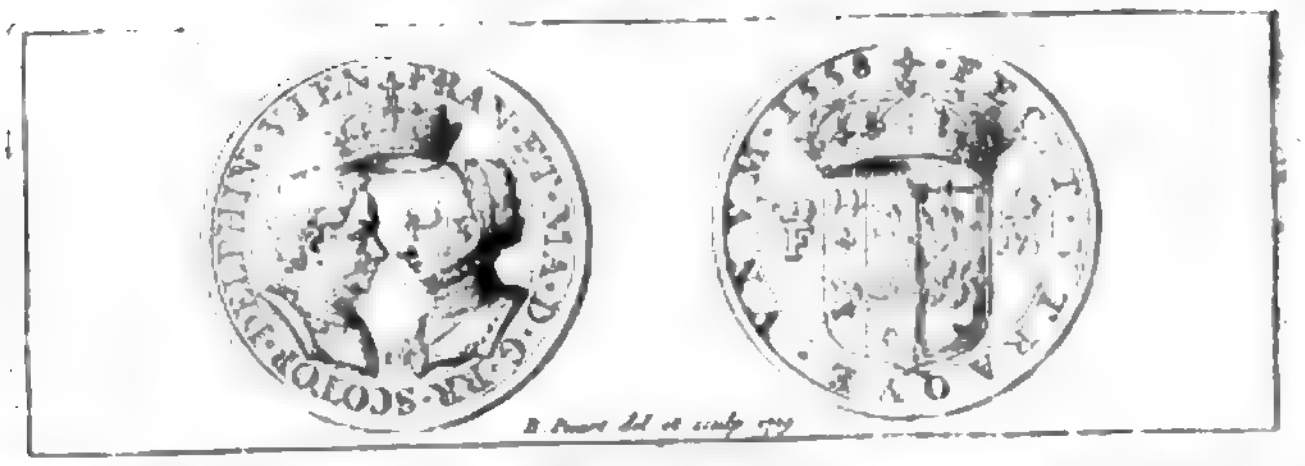

Ce mariage fut un nouvel appui pour les Seigneurs de Guiſe, non ſeulement parce que la Reine Dauphine étoit leur niéce, mais encore parce qu'elle avoit des qualitez, qui devoient un jour, lors qu'elle ſeroit Reine de France, lui attirer un grand crédit ſur l'eſprit du Dauphin ſon mari, & beaucoup de part dans le Gouvernement. C'étoit une des plus belles Princeſſes de ſon temps, & dont l'eſprit, qui étoit au deſſus de l'ordinaire, avoit été cultivé par une excellente éducation. Elle l'avoit ſolide, éloigné de la bagatelle, poli, ſérieux, avec des inclinations nobles, & dignes d'un tout autre ſort, que celui qu'elle éprouva depuis.

Portrait de cette Princeſſe.

Mémoires de Brantome dans les Dames illuſtres de France.

De plus cette alliance, que le Roy avoit extrémement ſouhaitée pour Monſieur le Dauphin, étoit l'ouvrage de la Régente d'Ecoſſe ſœur de Meſſieurs de Guiſe, & eux-mêmes vingt jours avant le mariage, avoient engagé la jeune Princeſſe à paſſer un Acte ſecret, par lequel dérogeant à tous Actes contraires faits & à faire, elle faiſoit une donation de ſon Royaume d'Ecoſſe à Monſieur le Dauphin, & aux Rois de France ſes ſucceſſeurs, ſuppoſé même qu'elle mourût ſans enfans. Ils travaillérent alors plus que jamais à ruïner le parti du Connétable, le ſeul qui pouvoit entrer en concurrence avec le leur: & ils en eurent en ce temps-là une occaſion favorable, qu'ils ne manquérent pas.

Recueil de Traitez par Léonard T. 2.

Le Connétable & l'Amiral de Coligni étant priſonniers, il ne reſtoit plus à la Cour que Monſieur Dandelot, neveu du premier & frere du ſecond, qui pût entretenir la bienveillance du Roy pour leurs Maiſons. Il étoit très-agréable à ce Prince: les dangers, où il s'étoit expoſé, pour ſauver Saint Quentin, & les belles actions qu'il avoit faites tout récemment au ſiége de Calais & de Guines, l'avoient mis en grande conſidération à la Cour: mais entêté qu'il étoit dès-lors des erreurs de Calvin, il fit une démarche, qui le perdit de la maniére que je vais dire.

Chreſtienne Ducheſſe Douairiére de Lorraine, & couſine germaine du Roy d'Eſpagne, obtint permiſſion & un ſaufconduit du Roy, pour venir voir à Péronne le jeune Duc ſon fils, qui étoit toûjours demeuré à la Cour de France, depuis que le Roy l'y avoit fait conduire, lors qu'il ſe ſaiſit des villes de Lorraine, & qu'il s'empara de Metz, de Thoul, & de Verdun. Elle fut accompagnée dans le voyage de Péronne, par Antoine de Granvelle Evêque d'Arras: & le Cardinal de Lorraine vint à cette entrevûë avec le jeune Duc.

Belcar l. 18. Thuanus l. 14. &c.

Ces

Digitized by Google

1558. *Origine des liaiſons de la Maiſon de Guiſe avec l'Eſpagne.*

Ces deux Miniſtres des deux Rois eurent enſemble diverſes conférences: & quelques-uns ont prétendu que ce fut-là que commencérent à ſe former les grandes liaiſons, que la maiſon de Guiſe eut ſous les Régnes ſuivans avec l'Eſpagne.

L'Evêque d'Arras dans un de ces entretiens, témoigna au Cardinal le chagrin extréme qu'il avoit de voir les deux Rois engagez dans une guerre ſi funeſte à leurs Etats & à toute la Chrétienté, & dont le Turc profitoit: mais qu'il y avoit encore un autre mal plus preſſant, qui pourroit avoir de terribles ſuites, ſi on ne le prévenoit; que c'étoit l'héréſie, qui faiſoit en cachette de grands progrès en France, & qui y cauſeroit avec le temps de dangereux troubles; qu'en parlant de la ſorte, il péchoit peut-être contre les maximes de la politique, rien ne pouvant être plus avantageux à l'Eſpagne, qu'une guerre civile en France: mais qu'entre des Princes Chrétiens l'intérêt de la Religion devoit l'emporter ſur tout le reſte: outre que ſi la France étoit une fois gâtée par les erreurs, la contagion ſe pourroit aiſément communiquer aux Pays-Bas, à cauſe du voiſinage; qu'une bonne & ſincere paix entre les deux Rois ſeroit infiniment à ſouhaiter dans une telle conjoncture, afin qu'ils agiſſent de concert, pour préſerver leurs Etats des malheurs communs, qui les menaçoient. Pour ce qui eſt de moi, ajoûta l'Evêque, je feray dans ces vûës tout mon poſſible, pour inſpirer au Roy mon maître de l'inclination à la paix, & il me paroît que rien ne ſeroit plus digne de vous, que de travailler de votre côté à un ouvrage ſi néceſſaire au bien de la Chrétienté, & au repos de votre patrie.

Granvelle s'apperçut bien par l'air, dont le Cardinal écouta ce diſcours, qu'il ne lui déplaiſoit pas. Il continua en diſant, que lui par ſes ſages conſeils, & le Duc de Guiſe ſon frere par ſes grandes actions, étoient parvenus à un ſi haut point de crédit à la Cour de France, qu'il ne tiendroit qu'à eux de venir à bout d'une entrepriſe, qui leur attireroit les bénédictions du ciel, l'applaudiſſement des peuples, & une gloire immortelle; que la priſon du Connétable & de l'Amiral de Coligni étoit un coup ménagé par la Providence, pour la faire réuſſir; qu'on n'ignoroit pas à la Cour d'Eſpagne que le parti de ces Seigneurs étoit entiérement oppoſé à l'élévation de la maiſon de Guiſe: mais que ce qui méritoit le plus d'attention, étoit l'attachement que l'Amiral & Dandelot ſon frere avoient aux erreurs de Calvin; qu'on n'en accuſoit pas le Connétable: mais qu'il avoit un amour ſi aveugle pour ces deux Seigneurs ſes neveux, qu'il étoit capable de tout ſacrifier en leur faveur; que Dandelot gâtoit une infinité de perſonnes par ſon exemple & par ſes diſcours; qu'il dogmatiſoit parmi les Officiers & les ſoldats, & qu'on avoit intercepté des lettres, qu'il écrivoit à l'Amiral, où il parloit de la Meſſe d'une maniére tout-à-fait ſcandaleuſe. Je vous fais, ajoûta-t-il au Cardinal, ces ouvertures du conſentement du Roy mon maître: c'eſt à vous de voir ſi vous croyez qu'il faille prendre des meſures là-deſſus: & ſuppoſé que vous en jugiez ainſi, la choſe demande du ſecret.

Vous

Digitized by Google

Vous prendrez ſur cela conſeil de votre prudence & du zéle que vous avez pour la Religion Catholique. 1558.

Le Cardinal témoigna à l'Evêque d'Arras qu'il recevoit ces avis avec bien de la reconnoiſſance, & qu'il feroit là-deſſus de ſérieuſes réfléxions. La Ducheſſe de Lorraine fit auſſi quelques propoſitions générales pour la paix entre les deux Couronnes: mais le peu de temps qu'elle avoit à demeurer à Péronne, fit qu'on n'entra pas aſſez avant en matiére, & l'on ſe ſépara.

Dès que le Cardinal fut arrivé à la Cour, qui étoit alors à Monceaux auprès de Meaux, il rendit compte au Roy des entretiens, qu'il avoit eus avec l'Evêque d'Arras. L'article, qui concernoit Dandelot, le fâcha extrémement: & comme on lui avoit fait pluſieurs rapports, qui le lui avoient déja rendú ſuſpect à cet égard, il voulut s'en éclaircir. Le Cardinal le laiſſa faire, connoiſſant parfaitement l'humeur altiére & inflexible de Dandelot, & prévoyant bien l'effet, que produiroit cet éclairciſſement.

Le Roy appella le Cardinal Odet de Châtillon frere de Dandelot, & Montmorenci ſon couſin germain. Il leur dit ce qu'il avoit appris; qu'il vouloit que Dandelot ſe diſculpât publiquement de cette accuſation; qu'il l'aimoit; mais qu'il ne l'obligeât pas par ſa conduite à prendre d'autres ſentimens pour lui; qu'ils le prévinſſent, & le diſpoſaſſent à lui répondre d'une maniére qui le contentât, & détruisît l'idée, que le public commençoit à prendre de lui.

Dandelot s'étant trouvé au dîner du Roy, ce Prince lui fit beaucoup de carreſſes, & puis prenant un ton très-ſérieux, lui dit qu'il lui étoit revenu certains bruits, qui le chagrinoient; qu'il avoit pour lui la bienveillance, que ſes ſervices méritoient; mais qu'on lui avoit parlé de lui ſur l'article de la Religion d'une maniére fâcheuſe; qu'il ſouhaitoit être détrompé là-deſſus par lui-même, & qu'il lui déclarât ſur le champ ce qu'il penſoit ſur la Meſſe.

Réponſe de Dandelot au Roy qui l'interrogeoit ſur la Religion. Belcarius. l. 28. Thuanus l. 14.

Dandelot ſans s'étonner, répondit qu'il étoit très-ſenſible aux bontez, que Sa Majeſté vouloit bien lui témoigner, qu'il étoit prêt, comme il l'avoit toûjours été, à répandre ſon ſang pour ſon ſervice: mais qu'en matiére de Religion, il croyoit que la fidélité, qu'il devoit à Dieu, ne lui permettoit pas de diſſimuler ſes ſentimens; qu'il répondroit avec toute la franchiſe, dont il avoit toûjours fait profeſſion, à la queſtion que Sa Majeſté lui faiſoit, & qu'il étoit perſuadé que la Meſſe étoit une impiété.

Le Roy, également ſurpris & irrité d'un tel blaſphéme, ſe leva de table, & prit un plat comme pour le lui jetter à la tête: mais s'étant contenu, & le jettant à terre, il en bleſſa Monſieur le Dauphin, qui s'étoit avancé entre lui & Dandelot. Ce Seigneur fut arrêté, & envoyé priſonnier au Château de Melun.

Ce que dit le Pape lorſqu'il en fut informé.

J'ai vû une lettre ſecrete de l'Evêque d'Angoulême au Connétable, où il lui mandoit de Rome, que le Pape avoit été fort ſcandaliſé de ce que le Roy n'avoit pas ſur le champ condamné Dandelot au feu, & de ce que

Digitized by Google

1558. Dans la Bibliotheque de M. l'Abbé Baluze. Commentaires de Mont-luc l. 4.

que le Cardinal de Lorraine, qu'il avoit nommé Inquiſiteur en France, n'avoit pas uſé en cette occaſion de tout ſon pouvoir : mais, ainſi que le Prélat lui répondit, on n'avoit pas coûtume d'aller ſi vîte en France.

La charge de Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe, que Dandelot poſſédoit depuis quelques années par la démiſſion de l'Amiral ſon frere, fut auſſi-tôt après donnée à Mont-luc, qui eut peine à la recevoir, de peur de s'attirer l'indignation du Connétable : & il ne l'accepta qu'après pluſieurs commandemens réïtérez. Ses longs ſervices & ſon habileté dans la guerre l'en avoient rendu très-digne : mais ce qui le fit préférer par le Cardinal de Lorraine à beaucoup d'autres, qui pouvoient prétendre à une charge de cette importance, fut ſon attachement à la maiſon de Guiſe, dont il avoit toûjours fait profeſſion, ayant d'abord été Page du Duc de Lorraine. C'eſt ainſi que le Cardinal profitoit de l'abſence du Connétable, pour mettre ſes créatures dans les poſtes les plus conſidérables, tandis que le Duc ſon frere ſe diſpoſoit à ſe ſignaler encore par une nouvelle expédition. C'étoit le ſiége de Thionville, pour lequel il faiſoit ſes préparatifs à Metz, où Mont-luc eut ordre de ſe rendre auprès de lui.

Siége de Thionville. Cette place du Duché de Luxembourg étoit regardée comme une des plus fortes des Pays-Bas ; & dans les conquêtes que les François avoient faites diverſes fois de ce Duché, & de la Capitale même, ils n'avoient jamais oſé l'attaquer. Elle eſt ſituée ſur la Moſelle au milieu des marécages, dans un pays plat & ouvert. Elle n'eſt commandée d'aucune éminence, & a du côté de la Lorraine la Moſelle pour foſſé. Les envieux du Duc de Guiſe furent ravis de le voir s'attacher à cette entrepriſe, dans l'eſpérance qu'il y échoueroit : & quand la nouvelle du ſiége fut portée à Paris, on afficha des Vers Satyriques à la porte du Palais, où l'on avertiſſoit ce Prince qu'il ne trouveroit pas à Thionville *des vilains* comme à Calais, mais des gens, qui lui feroient bien rabattre de ſa vanité. Jean de Quarible, Gentilhomme de Brabant, commandoit dans la place une garniſon de dix-huit cens hommes de pied, & de deux cens chevaux. L'armée du Roy étoit d'environ trente mille hommes, dont il y avoit quatorze mille Lanſquenets, cinq mille Reiſtres, qui lui avoient été amenez par un des fils du Lantgrave de Heſſe, & par quelques autres Princes d'Allemagne : le reſte étoient de vieilles troupes Françoiſes.

Mont-luc l. 4.

Thionville fut inveſtie ſur la fin de May, & les quartiers pris aux environs dès le premier de Juin. Le Duc de Nevers & le Maréchal de Strozzi eurent les leurs au delà de la riviére vers la Lorraine, le Duc de Guiſe prit le ſien en deçà auprès de Florenge, & le Duc de Nemours avec Monſieur de Jamets, & la plûpart de la Gendarmerie & de la Cavalerie légére, ſe poſtérent ſur les chemins de Metz & de Luxembourg, pour couvrir le ſiége.

Comme la Moſelle étoit alors fort baſſe, & qu'elle pouvoit ſe paſſer à gué, il fut réſolu de faire l'attaque de ce côté-là. Une batterie fut dreſ-

Digitized by

dreſſée ſur le bord de la riviére contre la Tour aux Puces, dont une partie à gauche du côté d'un ravelin qui la flanquoit, fut abattuë, auſſi bien qu'une Tourelle, qui étoit entre la Tour & le ravelin : mais tout ce quartier de la muraille avoit un ſi bon rempart & un ſi large terre-plein, qu'on deſeſpéra d'y faire une bréche, par où l'on pût donner l'aſſaut, outre que les aſſiégez firent un ſi terrible feu de canon, que celui des aſſiégeans fut tout démonté, & leurs gabions preſque entiérement ruïnez. C'eſt ce qui obligea le Duc de Guiſe à abandonner cette attaque & à en faire une autre de l'autre côté de la riviére vers la même Tour, pour y aller par tranchées, & l'attaquer par la mine. 1558.

On commença la tranchée entre un village & la ville à quatre ou cinq cens pas du foſſé : & en cette occaſion Mont-luc imagina, pour aſſûrer les tranchées contre les ſorties, un moyen qui a été pratiqué depuis, & beaucoup perfectionné de notre temps : ce fut de tirer quelques rameaux à droite & à gauche, pour y loger des ſoldats, qui en cas que la tête de la tranchée fut forcée, étoient en état de prendre les ennemis en flanc, & de les arrêter dans leur pourſuite. Cette précaution lui réuſſit admirablement dans une ſortie, que le Gouverneur fit en perſonne à la tête de trois cens fantaſſins & de ſoixante chevaux, qui commençant à nettoyer la tranchée, furent ſurpris des ſalves, qu'on leur fit de ces boyaux comme d'autant d'embuſcades, & obligez de faire retraite avec grande perte. *Ouverture de la tranchée.*

Les nuits étant fort courtes, & les ennemis faiſant un feu continuel & terrible ſur la tranchée, on fut huit jours à la pouſſer juſqu'à deux cens pas de la place. Elle fut enfin conduite juſqu'au pied de la Tour, & il ne fut plus queſtion que d'y attacher le mineur : mais la maſſonnerie en étoit ſi dure, que le pic n'y pouvoit trouver de priſe. On penſa à faire la mine à côté de la muraille : mais les aſſiégez avoient pratiqué des caſemates au bas de la Tour, d'où ils faiſoient un grand feu, & rendoient le pied de la muraille inacceſſible.

On fut obligé d'élever dans le foſſé une eſpéce d'épaulement entre la Tour & l'endroit de la muraille, où l'on vouloit miner : ce qui ne ſe put faire, ſans perdre beaucoup de monde : mais on en vint à bout, & par le moyen d'un canon on commença les trous, où les mineurs devoient travailler.

Tandis qu'on pouſſoit ce travail, le Duc de Guiſe vint à la tranchée avec le Maréchal de Strozzi, pour délibérer où l'on placeroit une batterie de quatre coulevrines, afin de ruïner les caſemates, & quelques autres défenſes, qui pourroient incommoder pendant l'aſſaut, qu'on étoit réſolu de donner, dès que les mines auroient eu leur effet : & ce fut là que le Maréchal Strozzi s'entretenant avec le Duc, qui étoit appuyé ſur ſon épaule, reçut un coup de mouſquet tiré de plus de cinq cens pas : mais qui eut encore aſſez de force, pour le percer au deſſous de la mammelle gauche, dont il expira ſur le champ, en diſant ces mots : Le Roy perd aujourd'huy un de ſes meilleurs ſerviteurs. Il étoit tel en *Le Maréchal de Strozzi y eſt tué tout proche du Duc de Guiſe.*

Digitized by Google

1558. effet. C'étoit un des hommes de ſon tems le plus intrépide, comparable aux plus grands Capitaines qu'il y eût alors. Il s'étoit trouvé, & toûjours diſtingué dans les plus dangereuſes occaſions. Il avoit autant d'eſprit, de ſageſſe, & même de doctrine, que de grandeur d'ame & de courage : mais avec tout cela il étoit pour l'ordinaire malheureux dans ſes entrepriſes. Il avoit eu une eſpéce de preſſentiment de ce qui devoit lui arriver ; car ſon quartier étant au delà de la riviére, & le Duc le priant de demeurer ce jour-là dans le ſien, il ne l'avoit fait que par pure complaiſance, diſant qu'il ne pouvoit s'ôter de l'eſprit que ce jour-là lui ameneroit quelque malheur. Il fut très-regrété, & il avoit tant d'eſtime parmi les ſoldats, que le Duc de Guiſe, pour ne les point effrayer, fit celer ſa mort le plus long-temps qu'il lui fut poſſible.

Commentaires de Mont luc.

Cependant Mont-luc chargé des travaux, qui ſe faiſoient dans le foſſé, s'apperçut d'un coin de muraille reſté des ruïnes de la Tour, d'où il crut qu'on pourroit ſauter dans les caſemates, qui étoient fort baſſes & couvertes ſeulement de planches. Il commanda au Capitaine Volumat de ſe couler juſqu'à cet endroit avec ſix Arquebuſiers & deux Halebardiers, & d'inſulter les caſemates, lui promettant de le ſoûtenir.

Aſſaut donné aux Caſemates.

Dès qu'il le vit arrivé, il fit partir un Capitaine François avec quelques ſoldats, pour marcher juſqu'au pied des ruïnes de la Tour avec pareil ordre de forcer les caſemates. Comme il falloit que celui-cy marchât à découvert, il n'eut pas fait deux pas, qu'il fut tué d'un coup d'arquebuſe dans la tête, & encore un autre après lui. Les ſoldats ne laiſérent pas d'avancer & attaquérent les caſemates en même-temps que Volumat.

Ceux qui les défendoient, furent tellement ſurpris d'un aſſaut, auquel ils n'avoient vû nuls préparatis, qu'ils s'enfuirent, pour gagner le rempart. Auſſi-tôt les Capitaines Mont-luc fils du Colonel Général, Coſſeil, la Motte, Caſtet, Segrat, les Auſſillions tous Gaſcons, armez de rondelles, qui étoient des eſpéces de boucliers, dont on ſe ſervoit encore alors, & ſuivis de pluſieurs ſoldats entrérent dans les caſemates.

Les ennemis, qui étoient ſur le rempart, accoururent promptement, pour les reprendre par une ouverture de ſix hommes de front : mais celui qui les conduiſoit ayant été tué d'un coup d'arquebuſe, ils reculérent : & le poſte fut d'autant plus aiſément défendu, que ceux qui étoient ſur la muraille ne pouvoient tirer ſur les François, qu'en plongeant preſque perpendiculairement, & par conſéquent ſans ſe découvrir tout le corps : ce que très-peu firent, parce que l'Arquebuſerie de la tranchée faiſoit un feu continuel ſur eux : de ſorte que toute leur défenſe ſe réduiſit à jetter dans les caſemates quantité de pierres, qui ne faiſoient pas grand mal.

Le Duc de Nevers & Monſieur de Bourdillon entrérent dans les caſemates, firent faire un logement ſur les ruïnes de la Tour avec beaucoup de promptitude, & ſi bon, que les Eſpagnols n'oſérent l'attaquer. Le Duc

Digitized by Google

Duc de Guiſe, qui ne s'attendoit à rien moins, vit de l'autre côté de la riviére cet aſſaut, & les ſoldats qui ſe logeoient ſur la Tour. Il accourut; & ayant quitté ſon cheval à la queuë de la tranchée, il prit avec lui cent Arquebuſiers, qu'il conduiſit à la Tour. Mont-luc lui dit; Monſieur, c'eſt à cette heure que vous prendrez Thionville, j'en avois fort douté juſqu'à maintenant. A quoi le Duc répondit en l'embraſſant: Mont-luc, le Proverbe eſt véritable, que jamais bon cheval ne devient roſſe; lui voulant dire, qu'il le trouvoit auſſi vigoureux à ſon âge déja aſſez avancé, qu'il l'avoit été dans ſa jeuneſſe. 1558.

Ce fut là en effet un coup déciſif, & rien n'empêcha plus d'avancer les mines commencées ſous le rempart. Dès le lendemain vingt-deuxiéme de Juin le Gouverneur capitula, & le jour d'après la ville fut remiſe au Duc de Guiſe. Il accorda à la garniſon une capitulation honorable, & nomma pour Gouverneur de la place Monſieur de Vieille-Ville. *Suivi de la reddition de la place.*

Dans ce ſiége, qui ne dura pas trois ſemaines, il n'y eut que quatre cens hommes de tuez du côté des François. Il ne parut point d'armée d'Eſpagne pour le ſecours, parce que faute d'argent, ou par la lenteur des Allemands, qui en devoient faire la plus grande partie, elle ne put être aſſez-tôt aſſemblée. Il n'y eut que le Comte de Horne, qui ayant tenté de jetter quatre Enſeignes d'Infanterie dans la place, fut repouſſé auſſi bien qu'un autre Capitaine qui ne réuſſit pas mieux dans une pareille tentative, & juſques-là, tout ce que firent les Eſpagnols, fut de ſaccager la petite ville de Neſle. Commentaires de Rabutin.

Le Duc de Guiſe après la priſe de Thionville marcha vers Arlon, que Mont-luc ſurprit, tandis que ce Prince épuiſé de fatigues dormoit profondément dant ſa tente; & il apprit avec bien de la joye à ſon réveil, qu'il étoit délivré de la peine d'en faire le ſiége. *Et de la priſe d'Arlon.* Commentaires de Mont-luc, l. 4.

Le feu s'étant mis par accident dans la place, il la conſuma preſque toute entiére: ce qui détermina le Duc à en faire raſer les murailles. Il prit encore quelques petits poſtes aux environs: & ſur l'avis qu'il eut que l'armée d'Eſpagne s'avançoit vers la Picardie, il réſolut de marcher de ce côté-là.

Les choſes n'alloient pas mieux pour le Roy d'Eſpagne ſur les côtes de la mer, que dans le Luxembourg. Monſieur de Termes Gouverneur de Calais, & honoré du Bâton de Maréchal de France depuis la mort de Monſieur de Strozzi, paſſa avec un corps de douze mille hommes de pied & de deux mille chevaux, la riviére d'Aa, défit les milices du pays, qui s'étoient oppoſées à ſon paſſage, & laiſſant Gravelines à gauche, attaqua Dunkerque, qu'il prit en quatre jours. Il l'abandonna au pillage, auſſi bien que Bergue-Saint-Vinok, & courut juſqu'à Nieuport: mais la ſuite de cette expédition ne fut pas ſi heureuſe, que le commencement. Hareus Annal. Brabant.

Le Comte d'Egmont, Gouverneur du Comté de Flandres, s'avança de ce côté-là avec une partie de l'Armée d'Eſpagne, pour arrêter les progrès des François. Le Maréchal ſur l'avis qu'il en eut prit le parti de

Digitized by Google

1558. ſe rapprocher de Calais, & marcha vers la riviére d'Aa, pour la repaſſer. La goutte, dont il étoit alors extrémement tourmenté, & l'embarquement du grand butin, qu'on avoit fait à Dunkerque, lui firent perdre un jour d'avance qu'il avoit, pour éviter la bataille.

Il paſſa toutefois la riviére à la vûë du Comte, dès que la mer fut deſcenduë; mais le Comte l'ayant auſſi paſſée au deſſous de Gravelines, ſe poſta de maniére, que le Maréchal, quoique ſon Armée fût beaucoup inférieure en nombre à celle d'Eſpagne, crut qu'il étoit beaucoup moins dangereux d'accepter la bataille, que de continuer ſa retraite, ayant toûjours l'ennemi à ſes trouſſes.

Il rangea ſes Troupes avec beaucoup d'habileté. Il avoit ſa droite au bord de la riviére d'Aa, il couvrit ſa gauche des chariots de l'Armée, & mit ſon artillerie devant le corps de bataille.

Le Comte d'Egmont, pour aller plus vîte, avoit laiſſé tous ſes gros bagages, & n'avoit point de canon. C'étoit l'unique avantage, que le Maréchal avoit ſur lui.

Bataille près de Gravelines, où les Eſpagnols ſont victorieux.

On ne tarda pas à en venir aux mains. Le canon fit d'abord un grand ravage dans l'Armée d'Eſpagne, & le Comte d'Egmont eut ſon cheval tué d'un boulet: mais après avoir eſſuyé la premiére décharge, il vint fondre avec une extréme réſolution ſur l'Armée Françoiſe, & la fit charger de toutes parts. Il fut reçu avec une pareille bravoure. On ſe battit de part & d'autre avec beaucoup de valeur: & la victoire étoit en ſuſpens, lors qu'un de ces accidens, qui ſont au deſſus de la prudence humaine, la fit tout à coup tourner du côté des Eſpagnols.

Dix ou douze navires Anglois ſe trouvérent par hazard ſur cette côte. Le bruit du canon & de la mouſquetterie les avertirent du combat. Ils entrérent dans la riviére à la faveur de la marée qui montoit; & s'étant rangez dans le milieu, commencérent à foudroyer avec leur canon l'aîle droite de l'Armée Françoiſe. Il lui fut impoſſible de ſoûtenir un ſi terrible feu. Le déſordre s'y mit: & quelques efforts que pût faire le Maréchal, elle lâcha le pied: la terreur ſe répandit dans le reſte de l'Armée, & la déroute fut bien-tôt entiére. Il reſta du côté des François ſur le champ de bataille près de deux mille hommes, beaucoup ſe noyérent dans la riviére, & un plus grand nombre fut aſſommé dans la fuite par les payſans, qui vengérent par des cruautez brutales le ravage de leur pays. Les Eſpagnols n'y perdirent que quatre ou cinq cens hommes.

Parmi les priſonniers, que les Eſpagnols firent en grand nombre, ſe trouvérent beaucoup de gens de qualité, & entre autres Meſſieurs de Villebon, d'Annebaut, de Chaulné, de Senerpont, de Morvilliers, & le Maréchal même qui étoit dangereuſement bleſſé à la tête. Le Comte d'Egmont fit préſent de deux cens ſoldats aux Anglois, qui l'avoient ſi bien ſervi: & ils les conduiſirent en triomphe à la Reine d'Angleterre.

Commentaires de Rabutin.

Cette défaite arriva le treiziéme de Juillet, & tempera beaucoup la joye,

joye, que les conquêtes de cette campagne avoient causée dans le Royaume. Elle obligea le Duc de Guise à quitter le Luxembourg, & à venir se camper à Pierrepont sur les frontiéres de Champagne & de Picardie, où il arriva le vingt-huitiéme de Juillet, pour couvrir ces deux Provinces contre l'Armée d'Espagne, qui grossissoit tous les jours vers Maubeuge. 1556.

Tandis que le Duc se fortifioit à Pierrepont, le Roy reçut la nouvelle d'une descente des Anglois à l'extrémité de la basse Bretagne. Cent quarante navires parurent sur cette côte, commandez par l'Amiral Clinton, qui mit sept mille hommes à terre, & après quelques canonnades s'empara de la ville du Conquet. Après l'avoir pillée, ils se répandirent dans le plat pays : mais six mille hommes des milices du pays s'étant assemblez sous les ordres d'un Gentilhomme nommé Kersimon, vinrent charger si à propos les Anglois occupez au pillage, qu'ils les défirent, en tuérent six cens, firent cent prisonniers, & obligérent le reste à regagner leurs navires. *Descente des Anglois dans la Basse Bretagne, sans succès.* Commentaires de Rabutin.

On sçut par un Hollandois, qui fut fait prisonnier, que trente vaisseaux Flamans étoient déja à l'Isle de Wight, pour se joindre à la flotte Angloise, & que leur dessein étoit de venir assiéger Brest.

Sur cet avis toutes les milices de Bretagne eurent ordre de se mettre sous les armes. Les seuls Evêchez de Cornoüailles & de Saint Pol de Leon fournirent trente mille hommes. Monsieur d'Etampes, qui commandoit dans la Province, fit entrer de grosses garnisons à Brest & à Saint Malo, & se trouva à la tête d'une Armée de quinze mille hommes de pied & de sept mille chevaux en état de recevoir les ennemis.

La flotte parut en effet bien-tôt du côté de Brest : mais voyant tout le pays en armes, elle se retira, après avoir inutilement rodé quelque temps le long des côtes.

Cette retraite tira le Roy d'une grande inquiétude. Les affaires d'Italie lui en donnoient moins, les Espagnols non plus que lui n'étant pas en état d'y faire aucune entreprise importante. François d'Est frere du Duc de Ferrare, qui commandoit pour la France en Toscane, y tenoit toûjours Montalcin & les autres postes, où Mont-luc avoit laissé des garnisons Françoises, quoique le Duc de Florence fût venu à bout de faire accepter la neutralité au Duc de Ferrare, & l'eût réconcilié avec le Duc de Parme. *Affaires d'Italie.*

Le Piémont étoit plus en danger par la conduite, qu'on tenoit à la Cour à l'égard du Maréchal de Brissac. Elle étoit capable de faire perdre tout ce pays à la France ; car non seulement nonobstant toutes ses remontrances, on ne lui envoyoit aucun secours ni d'hommes, ni d'argent : mais encore il sembloit qu'on ne songeoit qu'à le chagriner. Ceux qui étoient jaloux de sa gloire n'oublioient rien, pour le perdre dans l'esprit du Roy. Le Vidame de Chartres, qui s'étoit brouillé avec lui en Piémont, lui rendoit les plus mauvais offices, & le Cardinal de Lorraine, à qui l'estime, où étoit le Maréchal, donnoit de l'ombrage, loin Mémoires du Baron du Villars.

Digitized by Google

1578. loin de le diſculper, laiſſoit faire le Vidame. On alla juſqu'à l'accuſer de détourner à ſon profit l'argent, qu'on lui envoyoit pour l'entretien des Troupes, & juſqu'à rendre ſa fidélité ſuſpecte. La Ducheſſe de Valentinois, dont il étoit la créature, ſembloit l'avoir entiérement abandonné, & ſes amis lui firent entendre, qu'il n'y avoit que ſa ſeule préſence à la Cour, qui pût raccommoder ſes affaires.

Il obtint avec bien de la peine permiſſion de s'y rendre. Il y fut reçu très-froidement du Cardinal de Lorraine & du Duc de Guiſe : mais ſans s'étonner, & ſeur qu'il étoit de ſon innocence, il dit au Roy en préſence de toute la Cour, qu'il venoit lui apporter ſa tête, & qu'il le ſupplioit de lui faire faire ſon procès à une ſeule condition, que, s'il ne ſe trouvoit pas coupable, on lui rendit juſtice contre ſes calomniateurs. Mais comme les Princes quittent quelquefois les ſoupçons auſſi aiſément, qu'ils les prennent, la premiére audience qu'il eut du Roy le rétablit entiérement dans ſon eſprit. Ce Prince lui fit mille carreſſes, & blâma la conduite & l'animoſité du Vidame : mais ſur les inſtances que le Maréchal lui fit de faire examiner ſa conduite, il n'en eut point d'autre réponſe, ſinon qu'il n'en falloit plus parler, & qu'il continuât à le ſervir avec ſon zéle, ſa prudence, & ſa valeur ordinaires. On lui promit de lui envoyer des troupes, & de lui faire toucher à ſon retour de l'argent à Lyon : mais ces ſecours, que l'envie de ſes ennnemis avoit empêchez juſqu'alors, furent arrêtez par le grand beſoin que le Roy en avoit aux Pays-Bas.

Mémoires de du Villars, l. 9.

Son départ toutefois, & le bruit qui couroit qu'on lui préparoit une Armée, donnérent de grandes inquiétudes aux Eſpagnols. La flotte Ottomanne étoit ſur les côtes d'Italie, les Turcs avoient pillé Reggio, & fait une autre deſcente auprès de Salerne, mis tout à feu & à ſang dans ce canton, & emmené en eſclavage plus de quatre mille perſonnes. On diſoit que cette flotte alloit aſſiéger Nice en Provence conjointement avec la flotte Françoiſe, & que le Maréchal s'avançoit à la tête d'une armée, pour attaquer en même temps cette place par terre.

Il eſt hors de doute que les Turcs n'étoient venus ſi avant, que pour quelque ſemblable deſſein : mais ce qui étoit déja arrivé diverſes fois arriva encore alors, que l'impuiſſance de fournir à tout empêcha les François de ſe prévaloir d'un ſecours, qui ſans cela auroit pû leur être utile, & qui ne leur ſervit preſque jamais, qu'à les rendre odieux aux Italiens & aux Allemands, & à donner lieu aux Eſpagnols de les décrier dans toutes les Cours de l'Europe, comme conſpirant avec les Infidéles à la ruïne des Princes Chrêtiens.

Les Turcs ne ſe voyant point ſecondez par les François, s'éloignérent des côtes, après avoir pris des vivres en Provence, & allérent faire deſcente dans l'Iſle de Majorque, où ils furent aſſez maltraitez : & de-là dès le commencement du mois d'Aouſt ils firent voile vers l'Archipel.

Etat des Armées aux Pays-Bas.

Dans le même temps que la guerre ſe faiſoit mollement en Italie, & que ce pays fut délivré de la frayeur, que la flotte des Turcs y avoit ré-

répanduë, la Picardie d'une part, & les Pays-Bas de l'autre, ſe voyoient à la veille de leur ruïne, ſelon que la victoire ſe déclareroit ou pour un parti, ou pour l'autre : Car nonobſtant la défaite du Maréchal de Termes, l'Armée du Duc de Guiſe ſe trouvoit en état de faire tête à celle d'Epagne. Elle étoit de trente-cinq à quarante mille hommes, compoſée de troupes leſtes ; & la réputation du Chef qui la commandoit, & qui paroiſſoit avoir la fortune à ſes gages, la rendoit très-redoutable aux ennemis. 1558.

Ceux-ci d'autre part ranimez par la victoire de Gravelines, & plus forts que les François, marchoient à eux avec une contenance de victorieux. Ils s'avancérent juſqu'auprès de Dourlens : & ce fut ce qui obligea le Duc de Guiſe de s'approcher d'Amiens. Les deux Rois ſe rendirent chacun à leur Camp, & on ne doutoit point que bien-tôt il ne ſe donnât une nouvelle & ſanglante bataille, lorſque contre toute eſpérance on commença à parler ſérieuſement de paix : & les deux Armées, ſans avancer l'une contre l'autre, commencérent à ſe retrancher, l'Eſpagnole ſur la riviére d'Authie, & la Françoiſe ſur la Somme au deſſous d'Amiens. Commentaires de Rabutin.

On penſe de part & d'autre à la paix.

Ce qui fit penſer à finir cette guerre, dont les deux Rois commençoient à s'ennuyer, fut non ſeulement la viciſſitude des bons & des mauvais ſuccès, qui balançoient la puiſſance de l'un & de l'autre, mais encore l'oppoſition des partis formez dans la Cour de France ; car quoique la faction de la maiſon de Guiſe y eût pris entiérement le deſſus, celle du Connétable s'y releva par la faute du Cardinal de Lorraine, qui ne ſçut pas aſſez ſe ménager dans ſa haute faveur. Thuanus l. 14. Belcarius l. 28. &c.

Son crédit lui parut ſi bien établi, qu'il crut pouvoir deſormais ſe paſſer de la Ducheſſe de Valentinois, à qui il en étoit redevable. Non ſeulement il n'avoit plus les mêmes égards pour elle : mais même il lui échapa certaines paroles piquantes, qui furent rapportées à la Ducheſſe, & dont elle crut ne pouvoir mieux ſe venger, qu'en ſe réüniſſant au Connétable contre la maiſon de Guiſe.

Cette Dame, quoi qu'âgée alors de ſoixante & dix ans, n'avoit rien perdu de l'aſcendant qu'elle avoit pris ſur l'eſprit du Roy. Elle n'eut pas de peine à lui inſpirer la réſolution de faire la paix, parce qu'il y étoit déja fort porté, & elle lui fit entendre que perſonne n'étoit plus capable de la ménager que le Connétable, qui étant actuellement priſonnier en Flandres, pourroit avec ſa ſageſſe ordinaire, dont Sa Majeſté avoit tant de preuves, faire aiſément les premiéres avances auprès du Roy d'Eſpagne.

Le Connétable priſonnier en Flandres eſt chargé de la ménager.

Le Roy ayant approuvé ce deſſein, elle le fit ſçavoir au Connétable, l'aſſura en même-temps des bonnes intentions, qu'elle avoit pour ſon rétabliſſement dans ſa premiére faveur : & pour lui en donner un gage certain, elle lui propoſa pour ſon fils Damville le mariage de Henriette de Bouillon ſa petite-fille, qu'elle aimoit encore plus tendrement, que ſa propre fille, qui avoit épouſé le Duc d'Aumale frere du Cardinal, & avoit été le lien de ſon attachement à la maiſon de Guiſe.

Digitized by Google

1558. Le Connétable reçut cette nouvelle avec une joye extrême, commença par gagner le Duc de Savoye, en lui faiſant comprendre que la paix étoit pour lui l'unique moyen d'être rétabli dans ſes Etats, lui promit d'y contribuer de tout ſon pouvoir, & lui fit entendre que, pourveu qu'il voulût le ſeconder, il ſeroit bien-tôt en état de lui rendre ce bon ſervice.

C'étoit prendre le Duc de Savoye par l'endroit, qui lui étoit le plus ſenſible; car au lieu que ſon pére s'étoit jetté aveuglément & avec beaucoup d'imprudence dans le parti d'Eſpagne, il n'y demeuroit lui-même que par néceſſité, & que parce qu'il ne pouvoit eſpérer, en prenant celui de France, rien d'égal à ce qu'il trouvoit dans ſa diſgrace parmi les Eſpagnols, où il commandoit les armées avec gloire : ce qui étoit la plus belle reſſource, que pût avoir un Prince dépouillé.

Mémoires de du Villars. Il avoit effectivement tant d'indifférence pour les Eſpagnols, que les années précédentes il s'étoit offert ſecretement diverſes fois à Monſieur de Briſſac par l'entremiſe du Comte de Chalant Maréchal de Savoye, à abandonner le parti d'Eſpagne, ſi le Roy vouloit faire avec lui un accommodement tolérable ; mais la Cour n'y avoit point voulu entendre.

Diverſes Lettres du Maréchal de Briſſac au Recueil de M. de Lamoignon. Il s'engagea donc très-volontiers au Connétable à agir auprès du Roy d'Eſpagne ; & il le fit ſi efficacement, que ce Prince conſentit que le Connétable propoſât au Roy une conférence pour la paix, & qu'il fût même du nombre des Plenipotentiaires. Il eut permiſſion du Roy d'Eſpagne d'aller trouver le Roy en ſon camp ſur la Somme; & lorſqu'on ſçut qu'il y venoit, toute la Cour fut dans l'impatience de ſçavoir comment il y ſeroit reçû.

Il le fut d'une maniére qui ne dut pas plaire à la Maiſon de Guiſe. Le Roy, alla au devant de lui, l'embraſſa, & affecta de lui faire toutes les amitiez poſſibles, juſqu'à le faire coucher avec lui. Le Connétable lui propoſa la conférence pour la paix, ſuivant ce qu'il avoit négotié avec le Roy d'Eſpagne par l'entremiſe du Duc de Savoye.

Popeliniére l. 5.

Le Roy, dans la diſpoſition où j'ai dit qu'il étoit déja à cet égard, accepta la propoſition, ſans que le Cardinal & le Duc de Guiſe entrepriſſent de l'en détourner, prévoyant bien qu'ils n'y réuſſiroient pas.

Lieu choiſi pour les Conférences. Bele. l. 28. Popeliniére l. 5. Le Lieu de l'aſſemblée dont on convint pour la my-Octobre, fut l'Abbaye de Cercamp au Comté de Saint Pol. Les Députez de la part du Roy furent, outre le Connétable, Jacques d'Albon Marechal de Saint André, qui étoit auſſi priſonnier des Eſpagnols, le Cardinal de Lorraine, Jean de Morvilliers Evêque d'Orléans, & Claude de Laubeſpine Secrétaire d'Etat.

Recueil de Traitez par Leonard. T. 2. La Ducheſſe de Lorraine s'y rendit au nom du Roy d'Eſpagne avec le Duc d'Albe, Guillaume Prince d'Orange, le Comte Ruy-Gomez de Sylva, & Antoine de Granvelle Evêque d'Arras.

On y convient d'une ſuſpenſion d'armes. On commença par convenir d'une ſuſpenſion d'armes ſur cette frontiére juſqu'au vingt-huitiéme d'Octobre. Elle fut depuis prolongée, &

Digitized by Google

& les Armées de part & d'autre furent miſes en quartier d'hyver. La premiére choſe que propoſérent les Plénipotentiaires d'Eſpagne, fut la reſtitution des Etats du Duc de Savoye, celle de Calais & de tout ce qu'on avoit enlevé aux Anglois au commencement de cette campagne, celle de quelques Châteaux du Duc de Florence, & de tout ce que les François avoient pris ſur les autres Alliez du Roy d'Eſpagne. Jacques de Meſme, Sieur de Roiſſy, qui avec Nicolas Dangu, Evêque de Mande, avoit été adjoint aux Plénipotentiaires de France, fut chargé par eux de répondre à cette propoſition. 1558.

Il dit qu'avant que le Roy d'Eſpagne demandât à la France de telles reſtitutions, il falloit que lui-même convînt de celle de la Navarre, dont l'uſurpation étoit beaucoup antérieure aux Conquêtes, que les Rois de France avoient faites ſur les Alliez d'Eſpagne. Comme ce Magiſtrat avoit été autrefois envoyé en Allemagne vers l'Empereur Charles V. ſur ce ſujet, il étoit parfaitement inſtruit des droits de la Maiſon d'Albret ſur le Royaume de Navarre. Il en fit un expoſé fort net & fort méthodique, réfuta toutes les raiſons que la Maiſon d'Autriche avoit alléguées en diverſes rencontres, pour ſoûtenir ſes prétendus droits ſur cette Couronne, & conclut que c'étoit là le point qu'il falloit vuider le premier. Dans les remontrances du ſieur de Roiſſy; au Recueil des Traitez de Leonard T. 2.

Comme le Roy d'Eſpagne n'étoit pas en diſpoſition de ſe relâcher ſur cet article, nonobſtant l'ordre que Charles V. ſon pere lui avoit laiſſé dans ſon Teſtament, de faire examiner ce point par les regles de la conſcience, & que d'ailleurs la ceſſion de Calais l'auroit extrêmement rendu odieux aux Anglois, ſes Miniſtres refuſérent de commencer par l'examen de ces deux points. Ceux de France tenant ferme là-deſſus, on ne paſſa plus outre, & chacun s'en retourna chez ſoy, ſans avoir rien arrêté. *L'aſſemblée ſe rompt & la paix ne ſe fait point.*

Cependant le Piémont étoit comme abandonné par la France. Le Duc de Seſſe nouveau Général de l'Empereur, avec une Armée de vingt-cinq mille hommes, obligea le Maréchal de Briſſac non ſeulement à quitter la campagne; mais encore à raſer pluſieurs Châteaux qu'il ne pouvoit garder faute de monde. Il prit Roquemont, Roqueſparviéres, Carail, Cental, & le poſte important de Mont-calvo, qui lui donna moyen d'aſſiéger Caſal, dont toutefois il fut contraint de lever le ſiége, par la valeur de la Motte-Gondrin qui y commandoit. Les Partiſans de la Maiſon de Guiſe, comme François de Beaucaire Evêque de Metz, parlant des pertes que la France fit en ce pays-là, en rejettent la faute ſur le Connétable, qui s'étant engagé au Duc de Savoye à lui faire rendre ſes Etats, & prévoyant que moins il reſteroit de places aux François dans le Piémont, moins le Roy auroit de difficulté à le reſtituer, empêchoit par le moyen de la Ducheſſe de Valentinois, que le Maréchal de Briſſac ne fût ſecouru. D'autres, comme le Baron du Villars, qui fit pluſieurs voyages de Piémont à la Cour ſur ce ſujet, attribuent, ainſi que je l'ai déja remarqué, cette conduite de la Cour à la jalouſie du Cardinal de Lorraine contre le Maréchal de Briſſac; & il ſe pour- Mémoires de du Villars. Belcar. l. 28

1558. roit bien faire que l'un & l'autre parti, chacun ſelon ſes vûës, auroïent concouru au même effet.

Nonobſtant le peu de ſuccès des premiéres conférences de l'Abbaye de Cercamp, on n'avoit pas perdu toute eſpérance de paix. La ſuſpenſion d'armes avoit encore été prolongée, & le Connétable tantôt étoit à la Cour, tantôt en Flandres, portant diverſes paroles de part & d'autre, pour renouer la négociation. Ses voyages a la Cour ne lui étoient pas inutiles; il s'y étoit parfaitement rétabli dans l'eſprit du Roy, & le Duc de Guiſe s'en apperçut particuliérement dans une occaſion.

Un jour le Roy ayant eu dans ſon cabinet un long entretien avec le Connétable, le Duc de Guiſe appréhenda qu'il ne l'eût prévenu ſur une demande qu'il avoit envie de faire. C'étoit de la Charge de Grand Maître d'Hôtel à laquelle il prétendoit, quand elle ſeroit vacante par la mort du Connétable qui la poſſédoit depuis long-temps.

Il voulut s'en éclaircir; & étant quelque temps après avec le Roy, il fit tourner la converſation ſur le chapitre du Connétable. Il en fit l'éloge, loua beaucoup les grands ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat, & le mérite de ſes fils. Il ajoûta qu'il ne doutoit pas que le Connétable ſe voyant aſſez vieux, & en danger de demeurer peut-être long-temps en priſon, ne les eût fort recommandez à la bonté de Sa Majeſté; qu'ils étoient dignes de ſes graces, mais qu'il prenoit la liberté de la ſupplier que la Charge de Grand Maître d'Hôtel ne fût point du nombre de celles qu'elle voudroit leur faire, qu'il y avoit une eſpéce de droit, en ayant fait les fonctions à la cérémonie des nôces de Monſieur le Dauphin, & qu'elle voulût bien la lui promettre.

Thuanus l. 24.

Le Roy lui répondit fort ſéchement là-deſſus, que le Connétable ne lui avoit nullement parlé de l'établiſſement de ſes enfans; mais que la France lui avoit des obligations qu'il ne pouvoit pas ne point reconnoître, & qu'il lui accorderoit tout ce qu'il lui demanderoit pour lui & pour les ſiens. Le Duc n'oſa inſiſter davantage, & vit bien qu'il s'étoit flaté en vain de n'avoir plus de concurrent dans la faveur.

Mort de Charles V. & de la Reine d'Angleterre femme de Philippe II.

Quoique le Connétable reconnût de quelle conſéquence il lui étoit de reſter le plus long-temps qu'il pourroit à la Cour, il partit pour la Flandres, en intention de déclarer au Roy d'Eſpagne, qu'ennuyé de tant d'allées & de venuës inutiles, il venoit ſe confiner en priſon pour le reſte de ſes jours; mais apparemment il ne s'attendoit pas à être pris au mot. En effet il ſçavoit que ce Prince depuis la mort de Charles V. ſon pere, arrivée le vingt-uniéme de Septembre dans ſa retraite de S. Juſte en ſa cinquante-neuviéme année, déſiroit extrêmement de retourner en Eſpagne, & de laiſſer avant que de partir ſes Etats des Pays-Bas & d'Italie tranquiles. La mort de ſon épouſe Marie d'Angleterre, qui mourut le quinziéme de Novembre de la même année, & par laquelle il perdoit cette Couronne, lui en rendoit les intérêts moins chers, & le diſpoſoit à ſe relâcher ſur l'article de Calais. Il témoigna.

gna au Connétable qu'il ſouhaitoit ſincerement la paix, & conſentit à lui rendre la liberté, afin qu'il y pût travailler. Sa rançon fut fixée à deux cens mille écus, & les Plénipotentiairet eurent ordre de part & d'autre de ſe rendre à Cateau-Cambreſis au commencement de l'année ſuivante. Le Connétable revint à la Cour qui étoit alors à S. Germain, obtint du Roy la grace de ſon neveu Dandelot; & ce qui chagrina le plus les Princes de la Maiſon de Guiſe, les nôces de Henriette de la Marke, petite-fille de la Ducheſſe de Valentinois, avec Monſieur de Damville fils du Connétable, ſe firent par ordre du Roy avec beaucoup de magnificence.

1558. Hiſt. de la Popelinière l. 5.

Cependant l'incident de la mort de la Reine d'Angleterre donnoit beaucoup à penſer au Roy de France & au Roy d'Eſpagne, & les plus éclairez doutoient, ſi ce ſeroit un acheminement ou un obſtacle à la paix. La prompte réſolution que prirent les Anglois d'élever ſur le Thrône Eliſabeth fille de Henri VIII. & d'Anne de Boulen, en conſéquence du Teſtament de ce Prince, qui lui ſubſtituoit la Couronne au défaut d'Edoüard & de Marie, firent prendre diverſes meſures aux deux Rois.

Les Anglois déferent la Couronne à Elizabeth, fille de Henri VIII. & d'Anne de Boulen.

Il fut réſolu dans le Conſeil de France, que Marie Reine d'Ecoſſe épouſe de Monſieur le Dauphin, prendroit le titre de Reine d'Angleterre: & elle porta dès-lors les Armes de ce Royaume jointes à celles de France & d'Ecoſſe. Elle fondoit ſon droit principalement ſur deux points. Le premier, qu'elle étoit fille unique & héritiére de Jacques V. Roy d'Ecoſſe petit-fils de Henri VII. Roy d'Angleterre. Le ſecond, qu'Elizabeth, qui vouloit s'emparer du Thrône, n'étoit pas légitime; que la ſubſtitution faite par Henri VIII. ne pouvoit avoir lieu, tant parce qu'elle n'avoit pû ſe faire en faveur d'une fille illégitime, que parce que le Parlement d'Angleterre ſous le Regne de Marie, ayant déclaré illicite le divorce de ce Prince fait avec Catherine d'Arragon, dès-là il avoit reconnu qu'Eliſabeth étoit bâtarde, & par conſéquent incapable de ſuccéder au Royaume.

Obſtacles que la France y forma.

Le Roy d'Eſpagne d'autre part, pour ſe conſerver la Couronne d'Angleterre, & pour empêcher que quelque jour elle ne fût unie à celle de France en vertu des prétentions de la Reine d'Ecoſſe ſi bien fondées, envoya ordre au Comte de Féria, qui ſe trouva en Angleterre à la mort de la Reine Marie, de féliciter Elizabeth ſur ſon avénement à la Couronne, & de lui offrir de ſa part la place de Marie ſa ſœur ſur le Thrône d'Eſpagne, en l'épouſant. Le même Comte ſans perdre de temps, quoiqu'il n'eût reçû qu'une réponſe fort générale ſur ce ſujet, partit pour Rome, afin d'aller ſolliciter la diſpenſe pour le Roy ſon maître.

Camden' 1. Part. Hiſtor. Elizabeth. Regin.

Sur quoi le Roy envoya auſſi à Rome Philbert de la Bourdaiſiére Evêque d'Angoulême, pour empêcher que le Pape ne donnât la diſpenſe, le ſolliciter de déclarer Elizabeth incapable de la Couronne en qualité d'illégitime, & lui repréſenter que cette Princeſſe étant hérétique dans l'ame, quoi qu'elle eût juſqu'alors diſſimulé ſa Religion, il y alloit de la

Digitized by Google

1558. ruïne de la Foy Catholique en Angleterre, ſi une fois elle en étoit en paiſible poſſeſſion.

On agiſſoit de part & d'autre auprès des Anglois Catholiques, auſquels le Roy de France faiſoit enviſager les mêmes raiſons qu'on expoſoit au Pape, & le Roy d'Eſpagne remontroit que ſon mariage avec Elizabeth étoit l'unique moyen de ſauver la Religion.

Ce que fit la nouvelle Reine en faveur de la Religion Proteſtante.

Mais Elizabeth ayant pris ſecretement des meſures avec les principaux Seigneurs du parti Proteſtant, leva bien-tôt le maſque. Elle renouvella les Edits publiez par Henri VIII. & par Edoüard contre l'autorité du Pape, caſſa ceux de la Reine Marie, priva les Catholiques de leurs Charges, & empriſonna les Evêques partiſans de l'Egliſe Romaine. Elle ôta la conduite des Colléges & des Univerſitez aux Docteurs de cette Communion, ſe déclara Chef de l'Egliſe Anglicane, fit des Edits proviſionnels ſur certains Articles particuliers de la Religion, & remit au Parlement le ſoin de la regler dans toute ſon étenduë.

Elle s'excuſa au Roy d'Eſpagne, de ce qu'elle n'acceptoit pas l'honneur qu'il lui faiſoit de la rechercher en mariage, alléguant pour excuſe de ſon refus, qu'elle ne croyoit pas pouvoir en conſcience épouſer celui qui avoit été le mari de ſa ſœur, ni qu'il y eût de Puiſſance ſur la terre, qui eût droit de lui donner diſpenſe là-deſſus : elle éluda encore la propoſition qu'il lui fit faire d'épouſer un des fils du Roy des Romains. Elle lui demanda ſon amitié, & l'aſſûra qu'elle vouloit entretenir fidélement les Traitez d'alliance, qui avoient été faits entre les deux nations.

Mais d'ailleurs comme elle voyoit l'Angleterre épuiſée d'hommes & d'argent par les guerres & par les grandes dettes, que Henri VIII. avoit contractées, & qu'elle prévoyoit les troubles, que ce nouveau changement de Religion alloit produire dans ſon Royaume, elle réſolut de faire la paix avec le Roy, & en même temps de ſe lier étroitement avec les Princes Proteſtans d'Allemagne, & avec les Seigneurs d'Ecoſſe & de France de la même Religion, dans le deſſein de brouiller ces deux Etats, au cas que la Reine d'Ecoſſe voulût ſe ſervir de leurs forces, pour lui diſputer la Couronne d'Angleterre.

Cauſe vraiſemblable de la réſolution qu'elle prit de ne ſe point marier.

Il eſt fort vrai-ſemblable qu'elle prit dès-lors la réſolution de ne ſe point marier, ſoit pour ne point chagriner la nation, ſi elle épouſoit un Prince étranger, ſoit pour ne point cauſer de jalouſie aux Seigneurs Anglois par le choix qu'elle feroit de l'un d'eux, en le préférant à tous les autres, ſoit enfin pour ne point partager ſon autorité Royale avec un mari, & jouïr d'une parfaite indépendance.

Elle fit aſſez paroître ſa diſpoſition à cet égard, à l'occaſion de la Requête, qui lui fut préſentée ſur ce ſujet de la part du Parlement. Elle y répondit, en lui marquant combien elle étoit ſenſible à la maniére, dont il l'avoit fait, c'eſt-à-dire, ſans la gêner ſur le choix d'un mari, & ſans lui propoſer perſonne en particulier. Elle dit que ſon inclination étoit de ne ſe point engager dans le mariage : mais que ſi le bien de l'Etat le demandoit, elle s'y reſoudroit; qu'au reſte elle avoit déja un époux, qui étoit

Digitized by Google

étoit le Royaume d'Angleterre; qu'elle l'avoit fiancé par l'Anneau que le Parlement lui avoit mis au doigt; qu'elle avoit autant d'enfans, qu'elle avoit d'Anglois pour ſujets; qu'après tout elle feroit attention à la remontrance qu'on lui avoit faite, & qu'elle enviſageroit uniquement dans le parti qu'elle prendroit, le bien de l'Etat & l'avantage des peuples, que la Providence de Dieu lui avoit confiez. 1558.

Ce furent là les premiéres démarches de cette habile Princeſſe, qui ſe ſervit depuis avec beaucoup d'avantage de cette indétermination, où elle affecta toûjours de paroître, & joua pendant pluſieurs années divers Princes de l'Europe, qu'elle entretint dans ſes intérêts par l'eſpérance qu'elle leur donnoit de les épouſer.

Nouvelles conferences à Cateau-Cambreſis pour la paix.

Les négociations, qui ſe firent d'abord par le Roy d'Eſpagne touchant ſon mariage avec Elizabeth, & par la France, pour s'oppoſer à cette alliance, n'empêchoient pas celles qui ſe faiſoient à Cateau-Cambreſis pour la paix. On y réſolut d'abord une nouvelle ſuſpenſion d'armes, qui devoit durer juſqu'au temps que les Aſſemblées finiroient, & encore ſix jours après, ſuppoſé que la paix n'y fût pas concluë: & nonobſtant la démarche qu'on avoit faite en France de reconnoître la Reine d'Ecoſſe pour Reine d'Angleterre, on y admit les Envoyez d'Elizabeth, dont le principal fut Guillaume Howard ſon premier Chambellan. Recuëil de Traitez par Léonard. T. 2.

La difficulté de concilier tant d'intérêts différens, fit qu'on propoſa l'expédient ordinaire de divers mariages, qui ſervent aux Princes en ces occaſions importantes de prétextes honorables, pour ſe relâcher ſur leurs prétentions; & pour accorder en conſidération de ces alliances des choſes, que le point d'honneur les empêcheroit de céder.

Il ne fut plus queſtion du Royaume de Navarre, dont on ne fit pas même mention dans le Traité, la maniére dont les Eſpagnols s'étoient expliquez aux Conférences de Cercamp, ayant fait connoître au Connétable que la Cour d'Eſpagne étoit réſoluë à ne rien écouter ſur cet article. Les deux grandes difficultez, qui reſtoient à vuider, étoient la reſtitution de Calais aux Anglois, & celle du Piémont au Duc de Savoye.

On commença par l'article de Calais, que les Plénipotentiaires d'Eſpagne & d'Angleterre vouloient retirer des mains des François, & que le Roy étoit abſolument réſolu de retenir. Ce fut ſur cette conteſtation que les Ambaſſadeurs de France propoſérent une voye d'accommodement fort extraordinaire: ce fut d'arrêter le mariage de la premiére fille, qui naîtroit de Monſieur le Dauphin & de la Reine d'Ecoſſe, avec le premier fils, qui naîtroit du mariage de la Reine d'Angleterre, & que le Roy donnât en dot à ſa future petite-fille la ville de Calais & ſes dépendances, & qu'avec cela la Reine d'Ecoſſe renonçât à ſes prétentions ſur le Royaume d'Angleterre: ou bien qu'on fît le mariage de la premiére fille, qui naîtroit de celui de la Reine d'Angleterre, avec le premier fils, qui naîtroit de la Reine d'Ecoſſe & de Monſieur le Dauphin, & qu'en Camden p. 1.

vertu

1558 vertu de ce mariage les Anglois renonceroient aux droits, qu'ils prétendoient avoir ſur le Royaume de France, & qu'en attendant les François garderoient Calais.

Peu s'en fallut que les Anglois & les Eſpagnols ne s'offenſaſſent d'une telle propoſition, qui ne leur parut pas ſérieuſe : mais ſur ces entrefaites le Roy d'Eſpagne reçut des nouvelles d'Angleterre, qui firent prendre un autre tour à la négociation.

C'étoient celles du refus qu'Elizabeth faiſoit de l'épouſer, & de la perſécution, qu'elle commençoit de ſuſciter contre les Catholiques. C'eſt ce qui le détermina à ne plus s'embarraſſer de la reſtitution de Calais, & à tâcher de conclure avec les François indépendamment des Anglois.

Le Cardinal de Lorraine voyant cette meſintelligence entre les Anglois & les Eſpagnols, ſe ſervit d'un des motifs qui la cauſoit, c'eſt-à-dire du zéle, que le Roy d'Eſpagne faiſoit paroître en faveur de la Religion Catholique, pour lui propoſer de ſoûtenir le droit manifeſte, que la Reine d'Ecoſſe avoit à la Couronne d'Angleterre : mais ce Prince appréhendoit autant l'accroiſſement de la puiſſance du Roy de France, que le renverſement de la Religion en Angleterre, & il méditoit un autre deſſein : c'étoit de faire enlever Catherine Grey arriére-niéce de Henri VIII. moins pour l'oppoſer à Elizabeth qu'à la Reine d'Ecoſſe, au cas qu'Elizabeth mourût. Il propoſa un autre expédient, qui fut que la France fît une Tréve avec l'Angleterre, veu la difficulté qu'il y avoit de conclure la paix entre ces deux Etats, & que Calais fût mis en ſequeſtre entre ſes mains, & que les Anglois & les François le conſtituaſſent arbitres de ce différend : mais ni les uns, ni les autres n'y voulurent conſentir.

La Reine Elizabeth traite avec la France indépendamment des Eſpagnols.

Elizabeth, qui avoit beſoin de la paix, pour affermir ſa puiſſance, prit enfin le parti de traiter avec le Roy de France indépendamment des Eſpagnols : & voici à quoi elle s'en tint.

Elle n'auroit pû, ſans offenſer les Anglois, faire une ceſſion abſoluë de Calais à la France. D'ailleurs elle voyoit le Roy déterminé à ne pas rendre cette place. On prit un milieu, qui étoit de laiſſer ce Prince en poſſeſſion de Calais pour huit ans, au bout deſquels il s'obligeoit de le rendre, ſous peine de payer cinq cens mille écus à l'Angleterre ; que nonobſtant ce payement, qui ſe feroit pour le refus ou le delai de la reſtitution, les Anglois auroient droit d'employer les armes, pour reprendre Calais ; que le Roy donneroit à Elizabeth pour caution de cette ſomme huit Marchands, qui ne ſeroient point François, & cinq ôtages, juſques à ce que les cautions euſſent été nommées ; qu'on raſeroit les fortifications d'Aymout en Ecoſſe; que ſi Elizabeth durant ces huit ans violoit le Traité de paix, ſoit avec la France, ſoit avec l'Ecoſſe, le Roy ſeroit quitte des cinq cens mille écus, & les cautions déchargées; que ſi la rupture venoit ou de la Reine d'Ecoſſe, ou du Roy de France, il ſeroit tenu en vertu de ce Traité de rendre Calais à l'Angleterre avant les huit ans expirez.

Recueil de Traitez de Léonard. T. 2.

Ces

Ces articles furent arrêtez & ſignez à Cateau-Cambreſis le deuxiéme d'Avril, & ceux qui concernoient la paix de l'Angleterre avec l'Ecoſſe, furent auſſi mis en état d'être bien-tôt terminez. Les moins éclairez pénétrérent le myſtére de l'article de Calais, & l'on vit bien que c'étoit là en effet une véritable renonciation, qu'on vouloit pallier, pour mettre à couvert l'honneur d'Elizabeth, & impoſer aux peuples. Les Eſpagnols, qui avoient auſſi grande envie de conclure leur Traité avec les François, & qui même vrai-ſemblablement l'avoient déja conclu en ſecret, ne ſe mirent pas en peine de traverſer celui-ci, où ils n'étoient plus intereſſez par les liaiſons qu'ils avoient euës auparavant avec l'Angleterre, & ſur lequel il ne leur reſtoit plus d'autre chagrin, que de voir par-là la frontiére de France aſſûrée contre les Anglois. 1558. *Signature des articles.*

J'ai dit que le Traité entre la France & l'Eſpagne étoit vrai-ſemblablement conclu avant celui d'entre la France & l'Angleterre, non ſeulement parce que dès le lendemain troiſiéme d'Avril il fut ſigné: mais encore parce que tout le monde fut perſuadé que dès que le Roy d'Eſpagne ſe vit refuſé par la Reine d'Angleterre, ſur l'article de ſon mariage, le Connétable étoit convenu de tout avec ce Prince: de ſorte que les difficultez & les chicanes, qui ſe firent encore de part & d'autre, ne furent qu'une Comedie jouée de concert. Cette perſuaſion, où l'on étoit, fut cauſe que dans le public on murmura fort contre le Connétable, des grandes pertes, qu'on prétendit que la France avoit faites par ce Traité, & qu'on attribua à ſon impatience de ſe revoir à la Cour en état de ſoûtenir ſa maiſon contre celle de Guiſe, qui avoit entrepris de la ruïner. Voici les principaux Articles de ce fameux Traité. *Suivie de la paix avec l'Eſpagne.* Belcar, l. 28.

Que les deux Rois s'efforceroient par toutes ſortes de moyens de rendre la paix à l'Egliſe troublée par tant d'erreurs & de nouveautez, & que pour cela ils procureroient l'Aſſemblée du Concile Général. *Articles du Traité.*

Qu'on rendroit les places, qui avoient été priſes de part & d'autre depuis la guerre tant en deçà qu'au delà des Alpes. Celles que la France devoit reſtituer à l'Eſpagne, étoient Thionville, Mariembourg, Yvoy, Damvilliers, Montmidi, Valence dans Lomelline, Hédin, & le Comté de Charolois. Celles que l'Eſpagne rendoit, étoient Saint Quentin, Ham, & le Catelet: & comme Térouane ſe trouvoit raſée, il étoit permis au Roy de démanteler Yvoy, avant que de le rendre.

On convint encore touchant la ville de Térouane, que ne pouvant plus être un Siége Epiſcopal, veu l'état où elle étoit, les deux Rois régleroient entre eux le démembrement qui ſe feroit de cet Evêché: & ce fut en vertu de cet Article, que quelque temps après les Evêchez de Saint Omer, d'Ypres, & de Boulogne, qui furent depuis érigez, profitérent des débris de celui de Térouane.

Que Bovines & Bouillon ſeroient remis ſous la puiſſance de l'Evêque de Liége, ſauf les droits, que les Seigneurs de la Marck pré-

Digitized by Google

1558. tendoient ſur cette ſeconde place, & ſur leſquels on leur rendroit juſtice.

Que la Savoye, le Piémont, la Breſſe, & les autres Etats du Duc de Savoye ſeroient rendus à ce Prince, excepté Turin, Pignerole, Quiers, Chivas, & Villeneuve d'Aſt, que le Roy retiendroit, juſques à ce que les prétentions, qu'il avoit ſur les Etats de Savoye en vertu des droits de Louïſe de Savoye mere de François I. euſſent été examinées; que juſques à ce que le Roy eût évacué ces cinq places, le Roy d'Eſpagne pourroit entretenir garniſon à ſes dépens dans Verceil & dans Aſt.

Que ce qui avoit été pris dans le Montferrat au Duc de Mantouë, lui ſeroit reſtitué, & que les Genois rentreroient en poſſeſſion de ce que les François leur avoient enlevé dans l'Iſle de Corſe; que pareillement Mont-Alcin & tout ce que les François tenoient dans la Toſcane, & dans le pays de Sienne, ſeroit rendu à ceux, à qui les places appartenoient.

Outre ces Articles capitaux, il y en eut pluſieurs autres, qui concernoient divers particuliers, aux intérêts deſquels les deux Rois voulurent qu'on eût égard.

Tant de reſtitutions de la part de la France ont fait beaucoup exaggérer par les Hiſtoriens les deſavantages de cette paix. Ils comptent juſqu'à près de deux cens villes ou fortereſſes renduës, d'autres les font monter juſqu'à trois cens; & il y en eut qui dirent à cette occaſion, que Henri II. payoit plus cherement la liberté du Connétable ſon favori, qu'on n'avoit payé celle de François I. lorſqu'il ſortit de ſa priſon de Madrid. Mais après tout, hormis les Etats de Savoye, que le Roy ne pouvoit pas ſe défendre de reſtituer tôt ou tard, & dont il ſe reſerva Turin Capitale du Piémont, & quatre autres places conſidérables, Calais qui lui demeuroit avec toutes ſes dépendances, & les villes de Picardie, qu'on lui rendoit, ne valoient guéres moins que celles qu'il rendoit lui-même. Les places, dont il s'étoit emparé dans l'Iſle de Corſe & dans la Toſcane, étoient peu de choſe, & l'auroient engagé à de très-grandes dépenſes, pour les conſerver. Ces centaines de fortereſſes dont on parle, n'étoient pour la plûpart que de petits châteaux appartenans à des Seigneurs de bourgs & de villages, dont on ſe ſaiſiſſoit, pour courir le pays ennemi, où l'on mettoit une Compagnie de ſoldats en garniſon, deſquels on faiſoit le ſiége avec quatre ou cinq cens hommes, que l'on prenoit, & que l'on abandonnoit, ſelon qu'on étoit, ou que l'on ceſſoit d'être maître de la campagne, & tels que ceux, où nous avons vû dans les derniéres guerres d'Italie les Allemands ſe retrancher, pour chicaner le terrain, & qui n'entrent point en ligne de compte dans les Traitez.

Diéte d'Ausbourg pour reconnoître l'Empereur Ferdinand.

Le ſeul avantage d'avoir renvoyé les Anglois au delà de la mer auroit dû être acheté plus chérement: mais je ne ſçai pourquoi on compte pour rien, que dans ce Traité on n'obligea point le Roy à rendre Metz, Thoul, & Verdun avec leurs dépendances, qui étoient une augmentation conſidérable du Royaume, & qu'on lui laiſſa la liberté de s'y main-

maintenir, comme il fit, en traitant avec l'Empereur & les Princes de l'Empire. Car dans le même temps qu'on travailloit à la paix entre les deux Rois à Cateau-Cambresis, Ferdinand d'Autriche frere de Charles V. & devenu Empereur par la démission de ce Prince, convoqua une Diéte à Ausbourg, pour s'y faire reconnoître en cette qualité. 1558.

Le Roy y envoya Monsieur de Bourdillon, qui fut depuis Maréchal de France, & Charles de Marillac Archevêque de Vienne, dont l'arrivée donna d'abord beaucoup d'inquiétude à Ferdinand. Il apprehenda que ces deux Ambassadeurs ne fussent venus, pour le traverser, & empêcher qu'il ne fût reconnu Empereur, d'autant plus que le Pape n'avoit pas envoyé de Nonce à la Diéte, & qu'il prétendoit que ce qu'elle feroit à cet égard, seroit nul, soûtenant que le titre d'Empereur ne devoit point être donné sans le consentement du Saint Siége: & effectivement dans la suite Ferdinand eut de grosses affaires avec le Pape sur ce sujet. Belcar. l. 28. La Popeliniére l. 5. &c.

Mais il se rassûra un peu, lorsque les Ambassadeurs de France, dans leur premier compliment, le félicitérent de la part du Roy leur maître sur son avénement à l'Empire. Aussi leur répondit-il avec toute l'honnêteté possible, & il les pria d'exposer dans la Diéte les autres affaires, pour lesquelles ils étoient venus.

La réponse, qu'ils lui firent, ne laissa pas de lui donner une nouvelle inquiétude. Ils lui dirent qu'ils n'avoient ordre de s'expliquer, que lorsque toute la Diéte seroit assemblée, & que tous les Princes de l'Empire se seroient rendus à Ausbourg.

Il s'imagina que leur dessein étoit de s'opposer à l'élection qu'il devoit proposer de Maximilien son fils pour Roy des Romains: & agissant suivant cette idée, il fit tous ses efforts conjointement avec Monsieur de Barbançon Ambassadeur du Roy d'Espagne, pour empêcher qu'ils ne fussent reçûs à la Diété, sous prétexte que le Roy de France étoit ennemi déclaré de l'Empire, parce qu'il s'étoit emparé des villes de Thoul, Metz, & Verdun, qui en étoient des membres. Ce refus d'admettre les Envoyez de France dans les Diétes, étoit un moyen qui avoit souvent réussi à l'Empereur Charles V. car ne se trouvant personne dans ces sortes d'Assemblées, pour défendre le Roy de France, il les tournoit à son gré; & à la faveur d'une infinité de fausſetez, qui s'y débitoient contre la nation Françoise, il y faisoit résoudre tout ce qu'il jugeoit à propos pour ses intérêts particuliers.

Mais Ferdinand s'apperçut qu'il s'en falloit beaucoup, que son autorité ne fût aussi bien établie en Allemagne que celle de son frere. Plusieurs des Electeurs & des Princes furent de l'avis contraire, & dirent qu'il n'étoit pas temps de s'attirer la guerre de la part du Roy de France; que l'Allemagne étoit en combustion par les différends de Religion; qu'elle étoit plus dangereusement menacée que jamais par les Turcs; que les Moscovites s'étoient jettez dans la Livonie; que le Duc des deux Ponts & les autres Princes Allemands les plus voisins de la France, n'étoient

Digitized by Google

1558. pas en réſolution de voir piller leur pays par les armées Françoiſes, & par celles de l'Empire, qu'on y feroit entrer pour les défendre, & qu'enfin l'Autriche même couroit riſque de tomber ſous la domination des Turcs, ſi l'Empereur ſe brouilloit avec la France : qu'ainſi leur ſentiment étoit d'admettre les Ambaſſadeurs de cette Couronne à la Diéte, & de convenir amiablement avec eux ſur l'article de Metz, de Thoul, & de Verdun.

Les Ambaſſadeurs de France y ſont reçus.

Il fallut que le nouvel Empereur en paſſât par là, & les Ambaſſadeurs François eurent audience. L'Archevêque de Vienne harangua dans l'Aſſemblée, & dit que le Roy ſon maître étant ſur le point de faire la paix avec le Roy d'Eſpagne & avec l'Angleterre, il ſouhaitoit auſſi la renouveller avec l'Empire, pour lequel à l'exemple de ſes Prédéceſſeurs il conſervoit beaucoup d'attachement.

L'Empereur répondit que lui & l'Empire recevoient avec reconnoiſſance ces témoignages d'amitié du Roy de France, & qu'ils tâcheroient d'y correſpondre : mais que c'étoit à ce Prince à en faire connoître la ſincérité par les effets, & qu'il pouvoit en donner une preuve, en reſtituant à l'Empire les places qu'il lui avoit enlevées, c'eſt-à-dire, Thoul, Metz, & Verdun, & qu'il ſeroit difficile ſans cela, que l'union des deux Etats fût bien rétablie.

Les Ambaſſadeurs repliquérent qu'ils n'avoient point d'ordre là-deſſus : mais qu'ils communiqueroient au Roy ce que ſa Majeſté Impériale leur diſoit.

Après qu'ils furent ſortis de l'Aſſemblée, pluſieurs des Princes firent à l'Empereur les mêmes remontrances, qu'ils lui avoient déja faites, ſur les inconvéniens de la guerre avec la France, & que les Ambaſſadeurs leur avoient fait comprendre dans les entretiens qu'ils avoient eus avec eux ; que le Roy de France étoit déterminé à ſoûtenir la guerre, plûtôt que de rendre ces places, qui étoient ſi néceſſaires pour la ſeureté de ſon Royaume de ce côté-là ; qu'au reſte l'Empire avoit conſenti au démembrement de Cambray & d'Utrecht en faveur de Charles V. parce qu'ils étoient enclavez dans ſes Etats, & que dans les conjonctures, où l'on ſe trouvoit, il étoit abſolument néceſſaire d'avoir la même condeſcendance pour le Roy de France. Sur quoi on fit entendre en particulier aux Ambaſſadeurs, que ce que l'Empereur & les autres avoient propoſé dans la Diéte ſur ce ſujet, étoit plûtôt pour faire connoître le zéle, qu'ils avoient pour les intérêts communs de l'Empire, que pour aucun deſſein de rompre avec la France.

Accord par lequel on laiſſe au Roy les Villes de Thoul, Metz & Verdun.

Les Ambaſſadeurs à leur retour ayant rendu compte au Roy de la diſpoſition où étoient les Allemands à cet égard, on traita avec le Cardinal d'Ausbourg, & Chriſtophle Duc de Virtemberg, Députez de la Diéte à la Cour de France : & il fut arrêté que le Roy garderoit les trois villes, dont il étoit queſtion : juſqu'à tant que l'Empire l'eût dédommagé des frais, qu'il avoit faits pour la défenſe de la liberté Germanique, lors qu'il ſe ſaiſit de ces places, à la priére des Princes de l'Empire, & indépendamment des droits, qu'il avoit en particulier ſur la ville de Metz.

Digitized by Google

Metz. Comme ce dédommagement ne s'eſt point fait, elles ſont demeurées depuis ce temps-là à la France : & au Traité de Munſter il en fut fait une ceſſion irrévocable à la Couronne de France, du conſentement, conſeil, & volonté des Electeurs, Princes, & Etats de l'Empire. 1558.

La paix univerſelle ayant été ainſi concluë, on ne penſa plus qu'aux cérémonies des mariages, qui en devoient faire le nœud. C'étoient celui du Roy d'Eſpagne avec Elizabeth de France fille aînée du Roy, qui avoit été deſtinée d'abord à Dom Carlos ſon fils, & celui de Marguerite ſœur du Roy avec le Duc de Savoye. Le Duc d'Albe accompagné de Guillaume Prince d'Orange, de Lamoral Comte d'Egmont, & de pluſieurs autres Seigneurs, arrivérent au mois de Juin à Paris, pour épouſer la Princeſſe au nom du Roy d'Eſpagne. La cérémonie ſe fit avec beaucoup de magnificence : mais elle ſe termina d'une maniére bien lugubre. 1559. *Mariages illuſtres celebrez après la concluſion de la paix.*

Parmi les divertiſſemens ordinaires en ces ſortes de Fêtes, on ne manquoit guéres, ſur-tout en France, d'y donner celui des Tournois. Le Roy aimoit beaucoup cet exercice militaire, quelque dangereux qu'il fût, parce qu'il y étoit extrémement adroit. Il en fit publier un de l'eſpece de ceux, que l'on appelloit *Pas d'armes*, comme on le voit par le Cartel *. Il devoit durer trois jours, & le Roy y devoit être le Tenant, avec le Duc de Guiſe, le Duc de Nemours, & le Prince de Ferrare, dans les Lices de la ruë Saint Antoine. *Tournois qui ſe fit à cette occaſion.*

Il ſoûtint pluſieurs aſſauts le premier jour avec beaucoup d'applaudiſſement, & il le fit de même le ſecond, qui étoit le trentiéme de Juin, avec un pareil ſuccès. Sur le ſoir comme on étoit prêt de finir, il voulut rompre encore une lance avec le Comte de Montgommery Capitaine des Gardes Eſcoſſois, fils de Monſieur de Lorges. La Reine, comme ſi elle eût eu un preſſentiment du malheur qui devoit arriver, le conjura deux fois de ne plus courir, & l'en fit encore prier par le Duc de Savoye : mais il s'obſtina, & envoya une lance au Comte. Mémoires de Brantome T. 2.

Ils entrérent tous deux en lice, coururent l'un contre l'autre, & rompirent leurs lances, de l'une deſquelles un éclat paſſant au travers de la viſiére du caſque du Roy, lui entra fort avant dans l'œil droit. Ce coup le fit chanceler ; ſes Ecuyers accoururent promptement, pour le ſecourir ; Monſieur le Dauphin, le Duc de Savoye, le Cardinal de Bourbon, le Connétable, & toute la Cour fort allarmez, s'aſſemblérent autour de lui. Il leur dit que ce n'étoit rien, & qu'il pardonnoit à Montgommery. Le ſang, qui ſortoit à gros bouillons par la bleſſure, leur en fit connoître le danger. On le tranſporta à ſon Palais des Tournelles. Le peuple paſſant tout à coup de la joye à la plus extrême conſternation, le ſuivit juſques-là : & chacun ſe retirant chez ſoy dans un morne ſilence répandit cette triſte nouvelle dans tous les quartiers de la ville. *Le Roy y eſt bleſſé d'un éclat de lance.*

* Il eſt imprimé dans la Diſſertation VII. de Monſieur du Cange ſur la Vie de Saint Louis par Joinville.

Digitized by Google

1559. *Il meurt peu de jours après.*

Après que le premier appareil eut été levé, la playe parut très mauvaiſe, & en peu de jours on deſeſpéra de la vie de ce Prince. Un de ceux, que ce fâcheux contretemps inquiétoit le plus, étoit le Duc de Savoye, parce que la cérémonie de ſon mariage avec la ſœur du Roy avoit été différée juſques à ce que celle du mariage d'Elizabeth de France avec le Roy d'Eſpagne eût été faite : & il appréhendoit que le Roy venant à mourir, la Cour ne changeât de réſolution ſur ce mariage, & ſur la reſtitution de ſes Etats : à quoi pluſieurs du Conſeil, & ſur tout le Maréchal de Briſſac, s'étoient fortement oppoſez. Il vint fort inquiet trouver le Roy, & lui repréſenta de quelle conſéquence il étoit pour lui, que la choſe ſe conſommât au plûtôt. Ce Prince conſidérant la juſtice de ſa demande, ordonna qu'on les mariât dans ſa chambre le neuviéme de Juillet. Il expira le lendemain, qui étoit l'onziéme jour depuis ſa bleſſure, dans la quarante & uniéme année de ſon âge, & la treiziéme de ſon Regne.

Jugement que quelques-uns portérent de ce genre de mort.

Jamais mort de Roy de France ne fut plus funeſte à ce Royaume, veu les malheurs, dont elle fut ſuivie. Pluſieurs la regardérent, eu égard à la maniére, dont elle arriva, comme un châtiment, dont Dieu punit un duel, qu'il avoit permis la premiére année de ſon Regne à Saint Germain en Laye, & dont il fut le ſpectateur avec toute la Cour. C'étoit entre les ſieurs de Jarnac & de Vivone pour une querelle particuliére, où Vivone, contre l'eſpérance du Roy, qui l'aimoit, & qui le croyoit beaucoup plus vigoureux que Jarnac, fut bleſſé à mort. Ce Prince eut dès lors un extrême regret d'avoir donné ſon conſentement à ce combat, & repara ſa faute par une ſévére Ordonnance qu'il fit, pour defendre les duels. Mais je ne dois pas omettre ce que Brantome raconte à cette occaſion de la prédiction de la mort de Henri II. dans un combat ſingulier, parce qu'il en marque des circonſtances très-particuliéres & très-ſurprenantes, & telles qu'elles ne ſe trouvent guéres dans ces ſortes de prédictions, qui d'ordinaire ſont fort vaines & inventées après coup.

Brantome dans l'éloge de Henri II.

Il avoit été prédit par ſon horoſcope.

Le Roy, dit cet Hiſtorien, ayant fait tirer ſon horoſcope, on lui prédit qu'il ſeroit tué en duel. Le Connétable qui étoit préſent, ſe mocqua de cette prédiction comme d'une folie ; le Roy toutefois voulut que l'horoſcope fût gardée, & la mit entre les mains du ſieur de Laubeſpine Secretaire d'Etat. Mais il marqua par ſa conduite qu'il n'y ajoûtoit pas grande foi ; car durant la guerre il chercha toutes les occaſions poſſibles de joindre Charles V. qu'il haïſſoit perſonnellement, & le ſujet de cette haine, étoit qu'étant en ôtage en Eſpagne pour le Roy François I. ſon pere, Charles V. en avoit mal uſé à ſon égard, & avoit fait paroître beaucoup plus d'amitié & de conſidération pour le Duc d'Orléans ſon cadet, que pour lui.

Dès que le Roy eut été tranſporté au Palais des Tournelles, le Connétable ſe fit apporter cette horoſcope par Laubeſpine, & l'ayant reluë, il s'écria les larmes aux yeux, le Roy eſt morr ; voilà le combat ſingulier où il devoit périr. On prétend que ce fut le même Aſtrologue ju-

judiciaire qui prédit au Duc de Guiſe, qu'il ſeroit tué d'un coup par derriére, & au Seigneur Deſcars l'accident dont il mourut, après s'être retiré chez lui en Limouſin. Mais il ſe pourroit bien faire que ces deux derniéres prédictions auroient paſſé pour réelles ſans l'être en effet, & cela à faveur de la premiére. 1559.

Independamment des fâcheuſes conjonctures où Henri II. laiſſoit la France en mourant, des factions puiſſantes & animées qui partageoient la Cour, de la jeuneſſe de François Dauphin qui montoit ſur le Thrône ſans expérience, & avec une ſanté foible, de ce qu'on devoit craindre du parti des Hérétiques qui ſe fortifioit tous les jours parmi le peuple & parmi les Grands, de la diſpoſition des Princes voiſins trop portez à profiter d'un tel malheur, la paix n'étant pas encore aſſez affermie, indépendamment de tout cela, dis-je, la mort de ce Prince auroit mérité les regrets de ſes peuples.

Caractére de ce Prince.

La France ſous ſon regne étoit devenuë plus puiſſante & plus redoutable, qu'elle n'avoit été depuis long-temps. Charles V. perdit d'abord cette ſupénorité qu'il avoit priſe ſous le précédent, & ne put la reprendre, non plus que Philippe II. même après la bataille de Saint Quentin, dont le dommage fut bien-tôt réparé, au grand étonnement de toute l'Europe, qui ſçut la France victorieuſe & conquerante, preſqu'en même-temps qu'on lui en annonçoit la décadence & la ruïne entiére. Henri faiſoit les délices de ſes peuples, & ſur tout de ſa Cour, qui étoit très-polie. Sa bonne mine, ſes maniéres douces & affables attiroient le reſpect & lui gagnoient le cœur de tous ceux qui l'approchoient; & quelque temps après ſa mort, la Reine d'Angleterre dit à Monſieur de Damville, que ce Prince étoit l'homme du monde qu'elle avoit le plus ſouhaité de voir, ſur le caractére qu'on lui en avoit fait, & qu'enſuite de la paix de Cateau Cambréſis, elle avoit réſolu de paſſer la mer exprès pour l'entretenir. Il étoit effectivement très-bien fait, agile, adroit dans tous les exercices des armes, de la chaſſe, de la paume, du mail, du cheval; plein de politeſſe & d'agrémens, quoiqu'il eût le teint un peu brun. Il ne lui échappoit jamais un mot de raillerie offençante à l'égard de ſes Courtiſans; & quand il avoit appris une belle action de quelqu'un de ſes Officiers d'armée, il affectoit en toutes rencontres de la louër, d'en marquer ſon contentement, & il n'en laiſſoit guéres ſans récompenſe: mais auſſi certaines fautes une fois faites, ne lui ſortoient jamais de la mémoire, & quelque bonne mine qu'il fît à ceux qui les avoient commiſes, il étoit très-difficile de l'en faire revenir. Il étoit guerrier & commandoit d'ordinaire ſes armées en perſonne, & l'expérience qu'il avoit acquiſe dans le métier dès qu'il étoit Dauphin, & depuis qu'il fut Roy, l'avoit rendu habile dans le Commandement.

Brantome dans le portrait de ce Prince T. 2.

Commentaires de Mont-luc l. 3.

Aidé des conſeils du Connétable, il prenoit d'ordinaire très-bien ſes meſures dans ſes entrepriſes de guerre, & s'étoit fait la réputation d'un très-grand politique, ſur tout dans l'eſprit du Sénat de Veniſe, qui en étoit bon Juge.

Diverſes Lettres d'Odet de Selve Ambaſſadeur

On

Digitized by Google

1559. de France à Veniſe, au Recueil de M. de Lamoignon. Belcarius l. 25. Brantome T. 2. dans l'éloge de Henri II.

On l'accuſe d'avoir laiſſé prendre trop d'autorité ſur ſon eſprit à ſes Miniſtres ; mais il perdoit aiſément l'attachement qu'il avoit pour eux, quand il s'appercevoit qu'ils en abuſoient, ou qu'ils l'avoient engagé en quelque mauvaiſe affaire. Nonobſtant l'affection qu'il avoit toûjours euë pour le Connétable & pour le Maréchal de Saint André, la journée de Saint Quentin les ruïna dans ſon eſprit. Il ne fit pas paroître un fort grand chagrin de leur priſe ; & le bruit fut, que s'ils n'étoient pas demeurez priſonniers, il leur eût fait un mauvais parti. Pour ce qui eſt des Princes de la Maiſon de Guiſe qui s'étoient emparez du miniſtére après la priſon du Connétable, on tint pour conſtant que s'il ne fût pas mort, ils auroient été congédiez de la Cour.

La ſeule Ducheſſe de Valentinois ſçut toûjours le poſſéder, & demeurer maîtreſſe de ſon eſprit. La politique dont cette Dame ſe ſervit pour maintenir ſon crédit dans ſa plus grande vieilleſſe, fut d'affecter une grande modération, d'être bien-faiſante autant que ſes intérêts le comportoient, de faire paroître un grand zéle contre les Hérétiques, & un grand attachement pour la Religion, que ce Prince aimoit ſincérement, de le faire entrer adroitement dans ſes vûës, ſans qu'il s'apperçût qu'elle voulût le gouverner. Elle devint par ces voyes l'arbitre de la fortune des Grands de la Cour, & éleva & rabaiſſa quand elle voulut la Maiſon de Guiſe & celle du Connétable.

Son affection pour les gens de Lettres.

Quoique ce Prince n'eût ni l'élévation d'eſprit, ni l'habileté du Roy ſon pere dans les Sciences & dans les Arts, il aima beaucoup les gens de Lettres. Fernel, Sylvius, fameux Médecins de ce temps-là, Turnébe, Muret, Dorat, Ramus, Danez, Amyot furent fort conſidérez de lui : mais il fut ſur tout libéral & bien-faiſant envers les Poëtes ; & du Bellay, Baif, Jodéle, Paſſerat, Denizot, du Bartas, Garnier, Ronſard, & quelques autres, reçurent en diverſes occaſions des gratifications conſidérables pour leurs ouvrages.

Il étoit fort appliqué aux affaires. Il aſſiſtoit tous les matins deux ou trois heures au Conſeil, & ſouvent autant l'après-midy. Il fit de très-belles Ordonnances, pluſieurs pour la ſeureté de la Religion contre les nouvelles erreurs, dont il pouſſa vivement les ſectateurs. Il l'auroit fait encore avec plus de ſévérité, ſi le Parlement de Paris, où quelques-uns étoient déja fort gâtez, & d'autres par une compaſſion hors de ſaiſon, comme on le vit par la ſuite, ne ſe fuſſent oppoſez à la rigueur de ſes Edits.

Thuanus l. 10.

Etabliſſemens qu'il fit. Mémorial de la Chambre des Comptes de Paris, Cotté OO. fol. 71. verſo.

Il créa le Parlement de Brétagne, & rendit ſemeſtre celui de Paris, nonobſtant les remontrances du Premier Préſident Giles le Maître. Mais cela ne dura pas trois ans. Il fit de la Cour des Monnoyes une Cour ſouveraine, & créa les ſiéges de Juges Préſidiaux. Parmi les Secretaires des Finances, il en choiſit quatre, qu'il inſtitua par ſa Déclaration du 14. de Septembre l'an 1547. pour expedier les dépêches d'Etat, ſuivant les départemens des lieux & des Provinces qui leur furent aſſignez ; & ce n'eſt proprement que depuis cette attribution particuliére, qu'ils ont été appellez Secretaires d'Etat & des Commandemens. Il éri-

érigea en Duchez-Pairies la Vicomté de Beaumont au pays du Maine, poſſédée par Françoiſe d'Alençon Ducheſſe Douairiére de Vendôme, Aumale en Normandie, en faveur de Claude de Lorraine premier Duc de Guiſe, & Montmorency, en conſidération du Connétable.

1559. Ste. Marthe Hiſt. de la Maiſon de France.

Henri d'ailleurs fort religieux, ne fut pas exempt du foible trop commun aux Princes. Il eut d'une Dame Ecoſſoiſe de la Maiſon de Léviſton, Henri d'Angoulême Grand Prieur de France, Amiral des Mers du Levant & Gouverneur de Provence; & d'une autre Maîtreſſe, Diane légitimée de France, Ducheſſe de Caſtro, depuis Ducheſſe de Montmorency, & enfin Ducheſſe d'Angoulême & Comteſſe de Ponthieu. La galanterie alla à l'excès dans la Cour, & cette Cour ne fut guéres moins déréglée que celle de ſon prédéceſſeur.

Ses Enfans Naturels.

Ses foibleſſes pour la Ducheſſe de Valentinois.

Ses amours d'ordinaire fort volages ne furent conſtans que pour la Ducheſſe de Valentinois, avec d'autant plus de ſcandale, qu'on prétendit que ſon Prédéceſſeur avoit eu pour elle plus que de l'amitié; & c'eſt ce qui donna lieu à un écrit ſanglant qui fut jetté dans la chambre de ce Prince, où entre autres choſes on lui répreſentoit l'imprécation & la malediction lancée par Jacob contre Ruben pour un pareil ſujet. Quelques-uns ont voulu diſculper cette Dame ſur ſon âge, & ſur ce qu'elle n'avoit point eu d'enfans du Roy; & c'eſt ſans doute pour la défendre de ce reproche qu'il ordonna ou qu'il permit que l'on frappât une très belle Médaille d'argent que j'ay, & dont voici l'empreinte.

Additions aux Mémoires de Caſtelnau. l. 1.

D'un côté eſt le buſte de Diane de Poitiers avec ſon nom & ſa qualité, DIANA DUX VALENTINORUM CLARISSIMA; & au revers elle eſt repréſentée ſous la figure de Diane la plus chaſte des Déeſſes, habillée en chaſſeuſe, foulant aux pieds le Dieu de l'amour, avec cette inſcription, OMNIUM VICTOREM VICI, qui veut dire: *j'ay vaincu le Vainqueur de tous*, pour marquer que nonobſtant les calomnies qu'on publioit, elle n'avoit jamais franchi les

Digitized by Google

bornes de l'honneur, & avoit ſçû ſe défendre contre tous les traits de
1559. l'amour : Mais dans le monde, & à la Cour moins qu'ailleurs, on ne ſe paye guéres d'apologies ſans preuves, contre les médiſances qui ne ſont pas ſans fondement ; & le malheur eſt que la poſtérité juge d'ordinaire des perſonnes en cette matiére, ſur les idées qu'on en a eu de leur temps. Toutefois il eſt de l'intérêt de la vérité d'avertir les Lecteurs de ne pas ajoûter trop de foy aux mémoires, ou plutôt aux Satyres des Hérétiques de ce temps-là, qui enragez de la rigueur avec laquelle le Roy procédoit contre eux, & qu'ils attribuoient aux conſeils de la Ducheſſe de Valentinois, ſe ſont déchainez dans leurs Ecrits contre l'un & contre l'autre, auſſi-bien que contre le Cardinal de Lorraine & le Connétable.

Ses Enfans légitimes. Henri outre deux filles & un fils morts en bas âge, laiſſa en mourant ſept enfans, quatre fils & trois filles, ſçavoir François II. qui lui ſuccéda immédiatement, Charles, Henri, & François, Eliſabeth Reine d'Eſpagne, Claude Ducheſſe de Lorraine, & Marguerite, qui pluſieurs années après épouſa Henri le Grand ; mais dont le mariage fut déclaré nul.

B. Dupuis del. et sculp. 1759.

HIS-

HISTOIRE DE FRANCE.

FRANÇOIS II.

ON peut regarder le Régne de François II. comme un des plus funeſtes que la France eût encore vu, par la naiſſance des guerres civiles les plus ſanglantes & les plus opiniâtres, qui la déſolérent pendant près de ſoixante & dix ans preſque ſans interruption, qui y établirent l'héréſie ſur les ruïnes de la véritable Religion, & forcérent nos Rois à accorder des Temples, des ſeuretez, des priviléges aux ennemis les plus déclarez de l'Egliſe dans un Royaume, où depuis la converſion de la Nation Françoiſe au Chriſtianiſme, durant l'eſpace d'onze à douze ſiécles, on n'avoit jamais toléré aucunes erreurs. 1559. *Guerres Civiles dans le Royaume à quoi imputées.*

On n'a vû la fin de ces maux que ſous le régne de Louïs le Grand, qui malgré les efforts des plus puiſſans Princes liguez contre

Digitized by Google

1559. lui, a ſçu donner à l'héréſie le dernier coup mortel, & trouver les moyens efficaces de réünir tous ſes Sujets dans le ſein de la véritable Egliſe.

Plan de la Cour du jeune Roy.

Pour faire mieux comprendre les principes, les progrès & les ſuites de tant de déſordres, je dois tracer ici le plan de la Cour du jeune Roy dont je commence l'hiſtoire. On y verra les terribles effets que peuvent produire dans un Royaume, l'ambition & la jalouſie des Grands les uns contre les autres, quand ils n'ont pas au deſſus d'eux un Prince capable de les réprimer, & de les tenir dans le devoir : & on y remarquera ſur tout, de quelle importance il eſt pour les Souverains, de ne pas laiſſer prendre pied dans leurs Etats aux nouveautez en matiére de Religion, qui, ainſi que l'expérience de pluſieurs ſiécles le confirme, après avoir été regardées d'abord comme un ſimple ſujet de diſputes entre des Théologiens, deviennent inſenſiblement des motifs ou des prétextes de guerre, & la ſource de la révolte des peuples contre leurs légitimes Maîtres, & du bouleverſement entier d'un Etat.

Trois factions la partagent par l'oppoſition des Maiſons de Condé, de Guiſe & de Montmorency.

Dès le régne précédent deux factions partageoient la Cour. Celle de la Maiſon de Guiſe & celle du Connétable de Montmorency. Les Princes du Sang n'étoient pas alors en état d'en former une troiſiéme, parce que depuis la révolte du Connétable Charles de Bourbon, & ſur tout depuis que François I. fut ſorti de ſa priſon de Madrit, on étoit en garde contre eux. On ſe faiſoit un point de politique de ne leur donner nulle part au gouvernement, & de ne leur confier le commandement d'aucune armée conſidérable. Ainſi quelque nombreuſe que fût alors la branche des Bourbons, que la Couronne regardoit au défaut de la branche des Valois, nul de ces Princes n'avoit aucun crédit à la Cour : Mais le changement ſubit qui y arriva par la mort du Roy, releva leurs eſpérances, & ils enviſagérent cet incident comme une voye que la fortune leur ouvroit, pour reprendre dans l'Etat une autorité proportionnée à leur rang & à leur naiſſance.

Les deux Chefs de cette Maiſon étoient Antoine de Bourbon, devenu Roy de Navarre par ſon mariage avec Jeanne d'Albret, & Louïs de Condé ſon frere, deux Princes d'un génie fort différent, & qui ne ſe reſſembloient guéres que par la valeur, dont ils avoient donné l'un & l'autre de grandes preuves ſous le Régne précédent, & par l'attachement qu'ils avoient aux nouvelles erreurs.

Caractére des deux Chefs de la premiére.

Le premier étoit un Prince doux, modéré, patient, maître de ſon chagrin, & dont le flégme lui faiſoit dévorer les plus ſenſibles mortifications, & attendre en diſſimulant, des conjonctures plus heureuſes. C'eſt la conduite qu'on lui vit tenir, principalement lorſque ſur le refus qu'il fit à Henri II. d'échanger ſes Etats de Bearn avec d'autres ſituez dans le milieu de la France, on lui ôta ſes Gouvernemens de Guyenne, de Languedoc & de Toulouſe, qui furent donnez au Conné-

Henri d'Avila l. 1. des Guerres Civiles de France.

nétable : il s'en démit ſans murmurer & avec une ſoûmiſſion qui fit preſque repentir le Roy de les lui avoir ôtez. 1559.

Au contraire le Prince de Condé étoit un eſprit vif, inquiet, ennemi de la diſſimulation, qui ne pouvoit ſe contraindre ni cacher ſon dépit contre la Maiſon de Guiſe, où il voyoit fondre tous les honneurs & toutes les Charges, tandis qu'on le comptoit pour rien malgré ſes grands ſervices, & que ſans biens pour ſoûtenir ſon rang, il n'étoit diſtingué à la Cour, que par ſa ſeule qualité de Prince du Sang.

Combien ils devoient être redoutables à la Maiſon de Guiſe.

Deux Princes de ce caractére, dont l'un par ſon feu étoit capable d'animer l'indolence de l'autre, paroiſſoient extrêmement à craindre à la Maiſon de Guiſe dans la circonſtance préſente. Le Prince de Condé l'étoit d'autant plus, qu'il avoit épouſé Eléonore de Roye, niéce du Connétable, & qu'il entroit par là dans les intérêts de la Maiſon de Montmorency, pleine de jalouſie contre celle des Guiſes, & qu'il avoit eu de tout temps de grandes liaiſons avec l'Amiral & Dandelot ſon frere, neveux du Connétable. Le premier de ces deux Seigneurs étoit par ſon ſang froid aſſez ſemblable à Antoine de Bourbon, mais d'ailleurs beaucoup plus habile & plus rafiné que lui. L'autre par ſa vivacité, par ſa fermeté, par ſon eſprit remuant & entreprenant, étoit tout propre à entrer dans les vûes du Prince de Condé, & à le ſeconder dans ſes vaſtes projets : Mais & les Bourbons, & les Guiſes, & les Montmorency, étoient également redoutables à une autre perſonne qui devoit auſſi jouër un grand rôle dans cette nouvelle ſcéne de la Cour.

Vuës de la Reine Mere Catherine de Médicis.

C'étoit la Reine Mere Catherine de Médicis, qui, aprés avoir ſouffert pendant la vie du feu Roy avec une patience, une diſſimulation, & même une complaiſance dont il n'y a guéres qu'un eſprit Italien qui ſoit capable, la faveur & le crédit de la Ducheſſe de Valentinois, ſe voyoit au moment de parvenir au Gouvernement de l'Etat, & de ſe venger de ſa rivale, qui l'en avoit preſque entiérement excluë pendant tant d'années, & qui, non contente de partager avec elle le cœur du Roy, lui en avoit auſſi enlevé la confiance.

Cette Princeſſe dont l'ambition & le déſir de gouverner étoient les paſſions dominantes, qu'elle n'avoit pû juſqu'alors ſatisfaire, flottoit entre l'eſpérance & la crainte ſur le tour que les affaires prendroient à ſon égard. Il n'étoit pas queſtion de la Régence, parce que le Roy étoit majeur ; mais vû ſon jeune âge, ſon peu de ſanté, & même la médiocrité de ſon eſprit, il lui falloit un Conſeil compoſé de perſonnes qui gouvernaſſent ſous ſon nom. La Reine Mere viſoit non ſeulement à en être, mais encore à y dominer, & à s'y donner une pleine autorité.

La choſe étoit difficile. Il auroit fallu pour cela former un nouveau Conſeil, compoſé de perſonnes, qui euſſent été ſes créatures, & en exclure ceux qui avoient été juſqu'alors à la tête des affaires, & dont elle ne pouvoit pas attendre toute la docilité qu'elle eût voulu: je veux dire les Princes de la Maiſon de Guiſe & le Connétable, & de plus les Princes du

1559. Sang, qui de tout temps avoient prétendu que juſques à ce que les Rois fuſſent en état de gouverner par eux-mêmes, ils avoient droit plus que les autres d'avoir part au Gouvernement.

Brantome Vie des Dames illuſtres de France. Quelque habileté, & quelque mérite qu'elle ſe ſentît, car peu de Princeſſes l'égalérent en eſprit, en prudence, & en adreſſe, auſſi bien qu'en beauté & en majeſté, elle n'oſa toutefois ſe promettre de venir à bout d'abattre ſi-tôt ces trois puiſſantes factions, & jugea même que, ſi elle ne s'appuyoit d'une des trois, elle ſuccomberoit, étant étrangere & ſans ſoûtien, & ne pouvant faire grand fond ſur la ſeule tendreſſe que le Roy ſon fils avoit pour elle. C'eſt pourquoi elle délibéra ſur le choix du parti qu'elle embraſſeroit.

Ses incertitudes ſur le parti auquel elle devoit s'attacher. Elle auroit fait immanquablement prévaloir celui des Princes du Sang ſur les deux autres, ſi elle avoit tourné de ce côté-là ; car la trop grande puiſſance des Princes de la maiſon de Guiſe ſous le précedent Régne, leur avoit fait beaucoup d'ennemis. Quant au Connétable, il étoit vieux, & il avoit perdu beaucoup de ſa réputation par la déroute de Saint Quentin, & par le dernier Traité de paix, où l'on diſoit publiquement qu'il avoit ſacrifié les intérêts de l'Etat aux ſiens particuliers : enfin les peuples de France étoient portez par inclination pour les Princes du Sang, dont ils regardent l'autorité, après celle de leur Roy, comme la plus légitime à laquelle ils puiſſent ſe ſoûmettre, & la mieux fondée ſur les anciennes Coûtumes du Royaume: Mais la Reine appréhendoit qu'ils n'en priſſent une trop grande, pour ſe dédommager de l'abaiſſement, où ils étoient depuis long-temps, & que croyant qu'elle leur étoit dûë toute entiére par le droit de leur naiſſance, ils ne lui en fiſſent aucune part.

Elle auroit mieux trouvé ſon compte à cet égard, en ſe rangeant du côté du Connétable ; car il auroit eu autant de beſoin de ſon appuy qu'elle du ſien, à cauſe du pouvoir qu'elle avoit ſur l'eſprit du Roy ſon fils, qui d'ailleurs paroiſſoit très-indifférent pour ce Seigneur : mais elle ne jugeoit pas ce parti aſſez fort, ſur tout ſi les deux autres s'uniſſoient contre lui.

De plus elle haïſſoit perſonnellement le Connétable, quelque bonne mine qu'elle lui fît par politique; & parmi les raiſons de ſa haine & les ſujets de ſon mécontentement, il y en avoit deux de la nature de ceux, qui ne s'oublient jamais. Comme elle avoit été aſſez long-temps avec
Davila l. 1. le Roy, ſans avoir d'enfans, le Connétable avoit propoſé à ce Prince de la répudier, & elle l'avoit ſçû: & depuis qu'elle en eut eu, & en grand nombre, ce Seigneur, tout ſage qu'il étoit, eut aſſez d'indiſcrétion, pour dire un jour en raillant en préſence de pluſieurs perſonnes, que de tous les enfans du Roy, Diane ſa fille naturelle, qui étoit deſtinée à François de Montmorency ſon fils, étoit la ſeule, qui reſſemblât à ſon pere, comme s'il eût révoqué en doute que les autres fuſſent de lui. La Reine avoit fait ſemblant d'ignorer ces choſes: mais cette diſſimulation n'avoit ſervi qu'à allumer dans ſon cœur de plus vifs reſſentimens de vengean-

ce,

Digitized by

ce, & elle étoit bien réſoluë à la premiére occaſion qu'elle en trouveroit, de les faire éclater. 1559.

Enfin elle ne trouvoit pas moins d'inconvéniens à s'unir au parti des Princes de la Maiſon de Guiſe. Leur nombre, leur grand mérite, leur ambition, l'eſtime qu'ils s'étoient acquiſe dans le Royaume, la multitude de leurs amis & de leurs partiſans, le crédit qu'ils auroient auprès du Roy par la Reine Marie leur niéce, les connoiſſances que le Cardinal de Lorraine & le Duc de Guiſe avoient des ſecrets de l'Etat, ne les lui faiſoient guéres moins appréhender que les Princes du Sang: & elle craignoit qu'en les maintenant dans l'autorité du Gouvernement, ils ne miſſent des bornes trop étroites à la ſienne, & qu'elle n'eût pas en eux des Conſeillers ſoûmis, mais des Miniſtres dominans & impérieux.

C'étoit néanmoins une néceſſité pour elle de ſe déterminer au plutôt: & elle le fit au ſujet des avances que ces Princes firent à ſon égard; car tandis qu'elle délibéroit, le Duc de Guiſe, le Connétable, & les Princes du Sang penſoient auſſi à prendre leurs meſures.

Meſſieurs de Guiſe étoient plus à portée d'en prendre de plus juſtes que les autres; car le Roy de Navarre, premier Prince du Sang, chagrin de ce que dans le Traité de Cateau-Cambreſis, on n'avoit eu aucun égard à ſes intérêts, de ce qu'on n'y avoit fait aucune mention de la reſtitution de la Navarre, contre ce qu'on lui avoit fait eſpérer, & que depuis la propoſition, qui en fut faite à la Conférence de Cercamp, on avoit eu la complaiſance pour les Eſpagnols de n'en plus parler, il s'étoit retiré de la Cour mécontent, & dans le temps de la bleſſure du Roy, il étoit dans ſes Domaines de Bearn.

Le Connétable lui avoit fait ſçavoir cette nouvelle par Deſmarais Gentilhomme de la Chambre, & l'avoit ſollicité de revenir promptement à la Cour, où il étoit de leurs communs intérêts qu'il ſe trouvât à la mort du Roy, en cas qu'elle arrivât: mais ſon chagrin contre le Connétable au ſujet du Traité de Cateau-Cambreſis, lui fit mépriſer ſon conſeil. Il s'avança ſeulement à petites journées juſqu'à Vendôme, où il s'arrêta, & donna par ſa lenteur au parti contraire le temps de le ſupplanter. Thuanus l. 16.

Pour ce qui eſt du Connétable, les Seigneurs de Guiſe l'avoient adroitement fait charger du ſoin des obſeques du Roy, employ qui l'obligeoit à demeurer au Palais des Tournelles, parce que le corps du Prince y étoit expoſé, & l'empêchoit de venir au Louvre, où le nouveau Roy étoit avec la Cour. Davila l. 1.

Elle ſe déclare pour la Maiſon de Guiſe.

Dans cet intervalle les Seigneurs de Guiſe offrirent leurs ſervices à la Reine Mere, qui aima mieux les accepter, que de s'abaiſſer juſqu'à implorer le ſecours des autres. Il fallut abſolument qu'ils lui paſſaſſent un article, qui étoit de lui abandonner la Ducheſſe de Valentinois. La condition étoit dure, parce qu'ils étoient redevables de leur élévation à cette Dame: mais ce n'eſt pas la mode à la Cour de ſacrifier ſes intérêts à la généroſité & à la reconnoiſſance pour les bienfaits reçûs, quelque grands

1559. grands qu'ils puiſſent être. Le ſeul Duc d'Aumale, gendre de la Ducheſſe, ſe rendit difficile là-deſſus, & le Cardinal de Lorraine eut beaucoup de peine à l'y faire réſoudre. Il y conſentit à la fin, parce que la Reine Mere ſe relâcha beaucoup à cet égard, & ſe contenta que la Ducheſſe ſe retirât de la Cour, ſans éxiger, comme elle l'avoit d'abord prétendu, qu'on la dépouillât de la plûpart de ſes biens.

Qui devient par là le parti dominant. Mémoires de Caſtelnau. l. 1. c. 2.

Cette jonction de la Reine Mere avec les Seigneurs de Guiſe rendit leur parti dominant par l'autorité de cette Princeſſe, & par le credit de la jeune Reine leur niece ſur l'eſprit du Roy. On ne fut guéres longtemps ſans s'en appercevoir; car ce Prince donna peu de jours après le commandement des armes dans le Royaume au Duc de Guiſe, & fit le Cardinal de Lorraine ſon premier Miniſtre d'Etat. C'eſt ce qu'il déclara publiquement aux Députez du Parlement de Paris, lors qu'ils vinrent lui faire les complimens ordinaires ſur ſon avénement à la Couronne. Ces Députez lui ayant demandé à qui il lui plaiſoit qu'ils s'adreſſaſſent deſormais, pour apprendre ſes volontez, & recevoir ſes commandemens, il leur répondit en préſence de toute l'Aſſemblée, que c'étoit au Cardinal de Lorraine & au Duc de Guiſe ſes oncles, qu'il avoit chargez de la conduite de toutes les affaires : & c'eſt ainſi que l'un & l'autre ſous les ordres du Roy, & ſous l'autorité de la Reine Mere, eurent entre leurs mains avec plus de puiſſance que jamais, le Gouvernement de l'Etat.

Le Connétable fut conſterné de cette union de la Reine avec Meſſieurs de Guiſe, & vit bien que ſa diſgrace étoit prochaine. En effet ils commencérent dès-lors par travailler à le ruïner entiérement dans l'eſprit du Roy. On parloit à toute occaſion au jeune Prince de la fierté & des hauteurs de ce Seigneur, qui ſur le titre de ſes ſervices, de ſon expérience, de ſon grand âge, & ſur le pouvoir que ſa charge lui donnoit dans toute la France, prétendoit être en droit de dominer ſes maîtres mêmes. Il avoit, diſoit-on, des liaiſons ſecrétes & trop étroites avec les Princes du Sang, & étoit par là en état de fomenter des partis dangereux à la Cour & dans le Royaume.

Diſgrace du Connétable de Montmorency.

Le jeune Roy, qui n'avoit perſonne auprès de lui, qui pût lui découvrir ces piéges, y donna aiſément, & réſolut d'éloigner le Connétable de la Cour. Quand ce Seigneur lui vint faire la révérence après les funerailles du feu Roy, il parut le recevoir avec beaucoup de bonté: mais après avoir fait ſon éloge, & fort relevé les grandes choſes, qu'il avoit faites pour le bien de l'Etat, il conclut en lui diſant, que la plus grande marque de tendreſſe qu'il lui pût donner, étoit de lui procurer du repos; que le poids des affaires & les fatigues de la guerre ne pouvoient deſormais que contribuer beaucoup à abreger ſes jours; qu'il vouloit le réſerver pour certaines occurrences, où ſa prudence conſommée lui ſeroit toûjours très-utile; & que d'ailleurs n'étant pas convenable qu'il demeurât à la Cour ſans employ & ſans occupation, il lui conſeilloit de choiſir tel lieu qu'il jugeroit à propos, pour conſerver une ſanté auſſi précieuſe que la ſienne; qu'il pour-

Popeliniére l. 5.

roit

Digitized by Google

roit toutefois venir à la Cour, quand il le voudroit, & qu'on lui continueroit ſes penſions & ſes appointemens. 1559.

Le Connétable peu ſurpris d'un tel compliment, auquel il s'étoit aſſez attendu, parce qu'il étoit inſtruit de tout ce qui avoit précédé, le reçut avec les apparences d'une reconnoiſſance auſſi peu ſincére, que la maniére avec laquelle on le lui faiſoit. Il en remercia le Roy, & après lui avoir demandé ſa protection pour ſes enfans & pour ſes neveux, ſe retira à Chantilly avec moins d'eſpérance de retour, à cauſe de ſa vieilleſſe, qu'il n'en avoit eu dans ſa premiére diſgrace ſous le Regne de François I.

Mais ce qui le toucha le plus ſenſiblement dans ce ſubit & fâcheux revers, fut qu'on lui ôta ſa charge de Grand Maître de la Maiſon du Roy, pour la donner au Duc de Guiſe. Ce coup lui fut d'autant plus rude, que François de Montmorency ſon fils aîné avoit la ſurvivance de cette premiére charge de la Maiſon du Roy. Tout ce qu'on fit, pour lui adoucir cette dure mortification, fut de donner à Montmorency le Bâton de Maréchal de France par extraordinaire, parce qu'il n'y en avoit point de vacant ; car alors on ne faiſoit des Maréchaux qu'à meſure qu'il en mouroit: mais ce dédommagement n'étouffa dans le cœur ni du pere, ni du fils, le chagrin mortel de voir le plus grand ennemi de leur maiſon paré de leurs dépouilles.

Mémoires de Caſtelnau. l. 1. c. 2. Popeliniére l. 5.

L'éloignement du Connétable étoit déja un grand obſtacle ôté à l'affermiſſement de la grandeur de la Maiſon de Guiſe: mais la préſence du Prince de Condé à la Cour en étoit un autre, qu'il falloit encore écarter; car il étoit autant à craindre par ſon humeur fougueuſe, que le Connétable par ſa prudence & par ſa modération.

Eloignement du Prince de Condé.

On ne pouvoit pas ſe ſervir des mêmes voyes, ni l'obliger à quitter la Cour, en le dépouillant de ſes charges, parce qu'il n'en avoit aucunes, ni en lui ôtant le manîment des affaires, où il n'avoit jamais eu nulle part. Le parti que l'on prit, fut de l'éloigner au moins pour quelque temps, ſous prétexte de lui donner une grande marque de conſidération & de confiance, en l'envoyant en Flandre vers le Roy d'Eſpagne, pour ratifier le Traité de paix de Cateau-Cambreſis, & le Traité d'alliance qui avoit été fait depuis entre les deux Couronnes, & pour préſenter de la part du Roy le Collier de l'Ordre de Saint Michel à ce Prince, qui lui envoya depuis celui de la Toiſon d'or. C'étoient des gages mutuels de l'étroite union, que ces deux Princes avoient réſolu d'entretenir l'un avec l'autre, & qui cauſoit aux Proteſtans de France & des Pays-Bas beaucoup d'inquiétude. Le Prince de Condé accepta cette Ambaſſade, ſoit qu'en effet elle lui fît plaiſir, ſoit qu'il n'eût pas de raiſon apparente de la refuſer, ſoit qu'il appréhendât que ſon refus n'augmentât les ſoupçons de la Cour contre lui.

Divers autres changemens.

Ce fut durant ſon abſence, que la Reine Mere & Meſſieurs de Guiſe firent divers changemens dans les Gouvernemens des places frontiéres, où ils mirent des Gouverneurs de leur parti, en deſtituant ceux qui en avoient été pourvûs par le Connétable. On ôta les Sceaux au Cardinal

Digitized by Google

Jean Bertrandi, qui se retira à Rome, & on rappella à la Cour le Chancelier François Olivier. Le Cardinal de Tournon, qui dans les dernières années du Regne de François I. étoit à la tête des affaires avec l'Amiral d'Annebaut, & que le Connétable avoit toûjours depuis tenu éloigné tantôt à Rome, tantôt à Venise, sous prétexte du service du Roy, fut mis dans le Conseil d'Etat. Le Cardinal de Lorraine, qui ne l'aimoit pas, & qui lui avoit enlevé la charge de Chancelier de l'Ordre, s'y opposa d'abord: mais la Reine, qui lui avoit obligation de son mariage avec le feu Roy, tint ferme sur cet article: & comme d'ailleurs Messieurs de Guise sçavoient qu'il étoit ennemi du Connétable, ils y donnérent les mains.

1559. Thuanus l. 16. Belcar. l. 28.

* Le Maréchal de Saint André ne fut pas sans inquiétude au milieu de toutes ces révolutions de fortune. C'étoit un Seigneur de beaucoup d'esprit, d'une grande réputation dans la guerre, qui à la vérité n'avoit pas été sous le dernier Regne dans le parti du Connétable, mais qui n'avoit pas non plus suivi celui de la maison de Guise. Le feu Roy lui témoignoit tant de considération & d'amitié, qu'il avoit crû n'avoir pas besoin de patron, & on l'avoit toûjours regardé à la Cour, comme un concurrent du Duc de Guise & du Connétable dans la faveur.

* Jacques d'Albon.

Cette indépendance, qu'il avoit toûjours affectée, & qu'il n'étoit plus en état de soûtenir, lui faisoit appréhender les effets de l'ancienne jalousie & de la fierté du Cardinal de Lorraine. Il en avoit d'autant plus de sujet, qu'on pouvoit lui susciter de très-mauvaises affaires, pour quantité de violences & de voyes injustes, dont il s'étoit servi, en abusant de sa faveur, afin d'avoir dequoi fournir à ses excessives dépenses & à ses débauches, qui l'avoient beaucoup décrié: & il falloit qu'elles allassent à de grands excez dans une Cour aussi gâtée que celle de Henri II. pour y mériter la réputation de débauché. Il ne put imaginer d'autre moyen de conjurer la tempête dont il étoit menacé, que de se dévouer aux interêts du parti dominant: & afin d'y être admis, il offrit au Duc de Guise sa fille unique pour celui de ses fils qu'il voudroit, & de lui céder par le contrat de mariage tous ses biens & tous ceux de sa femme, en s'en reservant seulement l'usufruit leur vie durant. L'offre fut acceptée: mais divers incidens, qui arrivérent dans la suite, en empêchérent l'exécution. Il se sauva par là du naufrage, & fit depuis une grande figure dans cette faction.

Mais pour revenir au Prince de Condé, on lui porta un rude coup, tandis qu'il étoit en Flandre. L'Amiral de Coligni étoit en même temps Gouverneur de l'Isle de France & de Picardie: ce n'étoit guéres alors la coûtume de posseder deux Gouvernemens de Province; & dès le vivant du feu Roy, l'Amiral, pour ne pas faire murmurer contre lui & contre le Connétable son oncle, avoit résolu de se défaire de celui de Picardie en faveur du Prince de Condé. Le Roy, quand il mourut, l'avoit destiné à ce Prince, qui s'attendoit que le nouveau Roy suivroit les intentions de son pere. Mais le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine lui.

Davila l. 1.

Digitized by

lui perſuadérent le contraire ; & le Gouvernement fut donné au Maréchal de Briſſac, qui étoit encore alors en Piémont occupé à l'exécution du Traité de Cateau-Cambreſis, & au réglement des limites & des dépendances des cinq places, que la France y devoit retenir par ce Traité. 1559.

L'attention de la Reine Mere dans le choix qu'elle faiſoit des perſonnes, pour remplir les grandes places, n'étoit pas ſeulement à leur attachement pour elle & pour la Maiſon de Guiſe, mais encore à leur mérite & à leur réputation : de ſorte que ce choix étoit toûjours applaudi, ſoit à la Cour, ſoit dans tout le Royaume, hormis par ceux qui ſe trouvoient exclus des emplois, ou qui avoient quelque chagrin contre le Gouvernement & contre les perſonnes, que l'on employoit. Une telle conduite faiſoit grand honneur à cette Princeſſe & à Meſſieurs de Guiſe, & ôtoit aux eſprits brouillons le prétexte le plus ordinaire de leur deſobéïſſance, c'eſt-à-dire, l'injuſtice de ceux qui gouvernent, & l'indignité de ceux qu'ils récompenſent.

Les grands & longs ſervices du Maréchal de Briſſac méritoient encore plus que ce qu'on lui donnoit : & quant à ſon attachement à la Maiſon de Guiſe, il étoit moindre alors, qu'il n'avoit été autrefois, parce que dans les derniéres années de Henri II. le Cardinal de Lorraine en avoit aſſez mal uſé à ſon égard : mais un ſi beau préſent, & la démarche que le Duc de Guiſe fit de lui demander ſon amitié par une lettre qu'il lui écrivit, ne pouvoient pas manquer de ranimer ſon ancien zéle. Mémoires du Baron du Villars L. 11.

Mécontentements du Prince de Condé, & ſes meſures contre la Maiſon de Guiſe.

La nouvelle du Gouvernement de Picardie donné au Maréchal mit le Prince de Condé en fureur : les autres Princes de cette Maiſon & l'Amiral n'en furent guéres moins vivement touchez, & ils réſolurent dès lors de prendre des précautions contre une Puiſſance, qui paroiſſoit vouloir les abattre entiérement, & les accabler. Ils convinrent de ſe rendre ſecrétement & ſous divers prétextes à Vendôme, où le Roy de Navarre s'étoit arrêté dans le temps qu'on croyoit qu'il ſe hâteroit de venir à la Cour.

Le Prince de Condé au retour de ſon Ambaſſade de Flandres, l'Amiral de Coligni, ſes deux freres Dandelot & le Cardinal de Châtillon, Charles Comte de la Rochefoucaud, François de Vendôme Vidame de Chartres, Antoine de Croy Comte de Porcien, ſe trouvérent à cette Aſſemblée avec pluſieurs autres Seigneurs attachez aux Maiſons de Bourbon & de Montmorency. Dardres autrefois Secrétaire du Connétable y alla auſſi par ſon ordre ; car ce vieillard ambitieux, ennemi d'un repos, dont il affectoit de paroître très-content, allumoit ſous main le feu, & faiſoit jouer ces premiers reſſorts d'une Ligue contre la maiſon de Guiſe, dont les ſuites pourroient le rendre néceſſaire, & le faire rappeller auprès du Prince. Davila l. 1.

Dans leurs Conférences ils convinrent tous du but où il falloit tendre, qui étoit de ſe précautionner contre les vaſtes deſſeins de la Maiſon de Guiſe, & de rendre aux Princes du Sang l'autorité dans l'Etat, à laquel-

Digitized by Google

1559. le ils prétendoient que leur naiſſance leur donnoit droit, & dont ils ſe voyoient dépouillez par des étrangers : mais pour les moyens chacun raiſonnoit ſelon ſon génie.

Le Prince de Condé toûjours impétueux dans ſes deſſeins, le Vidame de Chartres, Dandelot, & quelques autres de même humeur concluoient à prendre les armes ſans délay, & ſoûtenoient que de différer davantage, c'étoit donner le loiſir à leurs ennemis de ſe fortifier de plus en plus; qu'il n'y avoit rien à eſpérer du côté du Roy, Prince foible, qui ne voyoit que par les yeux des deux Reines, du Duc de Guiſe, & du Cardinal de Lorraine; qu'on devoit s'aſſûrer que cette Aſſemblée même ne lui ſeroit annoncée que ſous les noms de ſédition, de revolte, de conjuration contre l'Etat; qu'un éclat ſubit étonneroit la Cour, qui n'étoit point encore préparée, & que c'étoit le ſeul moyen de faire repentir le jeune Prince, de s'être ſi abſolument livré avec tout ſon Etat à des étrangers, au préjudice des Princes de ſa Maiſon, & de tant de Seigneurs, qui avoient ſi ſouvent prodigué leur ſang pour le ſalut de leur patrie.

Cet avis ne fut pas celui du Roy de Navarre, ni de l'Amiral, ni du Prince de Porcien, ni du Secretaire du Connétable, qui parloit au nom de ſon maître. Ils dirent qu'une guerre civile étoit un réméde ſi violent, qu'il ne falloit y avoir recours qu'à la derniére extrémité ; que, quoi qu'ils priſſent pour prétexte de leurs armes la liberté d'un jeune Prince retenu comme captif en des mains étrangéres, on leur donneroit toûjours l'infame nom de Rebelles; que le peuple de France avoit tant de reſpect pour la Majeſté Royale, que dès qu'on les verroit ſe ſoûlever, on les regarderoit par tout comme des ennemis de l'Etat; que tout Princes du Sang, ou grands Seigneurs qu'ils étoient, ils ne laiſſoient pas d'être ſujets aux Loix, & qu'ils ne pouvoient avec juſtice contraindre le Roy à ſe laiſſer gouverner par eux; que ce Prince ayant paſſé quatorze ans, il n'étoit plus en tutelle, mais en droit de ſe choiſir des Miniſtres; qu'il y avoit d'autres voyes à tenter; qu'il falloit penſer à quelques expédiens, pour regagner la Reine Mere, & la raſſûrer ſur les vaines frayeurs, qu'elle s'étoit faites au ſujet des Princes du Sang; que c'étoit ce qui l'avoit fait tourner du côté des Seigneurs de Guiſe ; que ſi l'on pouvoit en venir à bout, ce ſeroit ſaper par le fondement la puiſſance de ces dangereux adverſaires; qu'il falloit faire connoître ſon mécontentement, mais ſans paſſer certaines bornes de modération ; que le Duc de Guiſe & le Cardinal de Lorraine par la crainte de voir tout l'Etat en feu, & d'être peut-être enſuite ſacrifiez à la haine des peuples, qu'ils auroient précipitez en de ſi grands malheurs, prendroient le parti de l'accommodement, & auroient les égards qu'ils devoient pour les Princes du Sang; qu'en un mot non ſeulement il n'étoit pas juſte de prendre les armes contre ſon Souverain ; mais qu'il ſeroit téméraire de le faire dans les circonſtances où l'on ſe trouvoit, ſans avoir pris aucunes meſures pour cela, ni au dedans du Royaume, ni avec les Princes étrangers; que c'étoit ſe jetter aveuglément dans un péril, où il n'y alloit pas moins que de la perte de leurs perſonnes, & de celle de leurs familles;

que

que pour peu qu'on trouvât de condeſcendance du côté de la Cour, & qu'on voulût leur rendre juſtice, il falloit s'en contenter, & attendre du temps & des conjonctures une condition meilleure. 1559.

L'autorité du Roy de Navarre & de l'Amiral, qui conclurent de cette ſorte, l'emporta ſur le ſentiment du Prince de Condé; & il fut réſolu que le Roy de Navarre, pour qui on devoit avoir à la Cour plus de conſidération que pour aucun des autres, à cauſe de ſa qualité de premier Prince du Sang, s'y rendroit au plûtôt, pour faire ſes remontrances immédiatement au Roy, & détacher la Reine Mere d'avec Meſſieurs de Guiſe. *Le Roy de Navarre entreprend de détacher la Reine-Mere des intérêts de cette Maiſon.*

Il partit peu de jours après accompagné d'un aſſez grand nombre de nobleſſe, & arriva à Saint Germain en Laye, où la Cour étoit. La maniére dont il fut reçû le déconcerta. Perſonne ne vint au devant de lui: & au lieu qu'on lui avoit fait eſpérer que le Roy, pour lui faire honneur, le rencontreroit en chaſſant à quelque diſtance de Saint Germain, comme c'étoit la coûtume en pareilles occaſions, on mena ce jeune Prince chaſſer d'un autre côté. Les Fourriers du Roy de Navarre ne purent obtenir de logemens à Saint Germain pour les gens de ſa ſuite, & il trouva en arrivant ſes équipages dans les ruës & dans la cour du Château, où le Maréchal de Saint André lui prêta une partie de ſon appartement.

Dès qu'il eut mis pied à terre, il monta à la chambre de la Reine Mere, qui lui fit un aſſez bon accueil. L'ayant ſaluée, il embraſſa le Cardinal de Lorraine, qui ſe trouva là. Après un entretien aſſez court, on le vint avertir que le Roy arrivoit de la chaſſe. Il lui fit la révérence à l'entfée du Château, & traita le Duc de Guiſe avec la même civilité qu'il avoit traité le Cardinal.

Les principaux de ſa ſuite furent indignez de ces baſſeſſes. D'autres les regardoient comme des ménagemens de pure politique, néceſſaires pour arriver au but qu'il ſe propoſoit. Il s'attendoit que le lendemain on l'inviteroit à aſſiſter au Conſeil: mais on n'en fit rien. Il vit le Roy pluſieurs fois, & ce fut toûjours en préſence du Cardinal ou du Duc de Guiſe. Le Roy lui parla à peu près ſur le même ton qu'il avoit fait au Connétable, lui fit entendre que l'unique moyen de ſe conſerver dans ſes bonnes graces, étoit de bien vivre avec Meſſieurs de Guiſe, qu'il avoit choiſis pour gouverner ſous lui; qu'au reſte il ſeroit bien aiſe de le voir à la Cour; qu'on lui continueroit ſes penſions, & qu'on rendroit toûjours l'honneur qui étoit dû à ſa qualité de premier Prince du Sang.

La Reine Mere lui tint les mêmes diſcours: mais elle affecta de lui faire paroître plus de cordialité, le pria de ne point s'impatienter, l'aſſura qu'avec le temps elle lui donneroit des marques de l'amitié ſincére, qu'elle avoit pour lui, l'exhorta à ne point écouter les mauvais conſeils de certains eſprits brouillons, qui l'engageroient à des démarches dangereuſes, dont il pourroit ſe repentir dans la ſuite, & qui ne convenoient point au zéle, que ſa naiſſance devoit lui inſpirer pour le repos de- *Comment il en fut reçu.*

1559. de l'Etat : & elle ſçut ſi bien le cageoller, qu'elle le mit dans une très-grande irréſolution, qu'il ne cacha pas aſſez.

Cependant on tâchoit de lui débaucher ſecrétement, par des promeſſes & par des menaces, pluſieurs des Seigneurs qui l'avoient ſuivi : & quelques-uns prenant pour prétexte ſon peu de fermeté, l'abandonnérent, pour ſe donner à la maiſon de Guiſe. Jarnac entre autres fut de ce nombre.

Le Roy de Navarre alla de S. Germain à S. Denis, où le Prince de Condé ſe trouva comme pour rendre ſes derniers devoirs au feu Roy, & vint de là à Paris, pour ſonder quelques Préſidens & quelques Conſeillers du Parlement, & leur propoſer de demander une Aſſemblée des Etats à l'occaſion du nouveau Regne : mais il les trouva pour la plûpart très-froids là-deſſus. On épioit & on examinoit attentivement ſes démarches, & le Cardinal de Lorraine étoit exactement informé de tout. On l'invita au Sacre du Roy, qui ſe fit à Reims le dix-huitiéme de Septembre par ce Cardinal, qui en étoit Archevêque. Quelques jours après on l'appella au Conſeil, moins pour délibérer ſur les affaires de l'Etat, dont on ne vouloit pas lui donner communication, que pour lire en ſa préſence une lettre, qu'on avoit reçûë du Roy d'Eſpagne, où ce Prince mandoit au Roy, qu'il avoit appris avec bien de la douleur que quelques Grands Seigneurs du Royaume de France ſembloient vouloir donner la loi à leur Souverain, & lui diſputer le droit qu'il avoit de ſe choiſir des Miniſtres, pour le ſeconder dans le Gouvernement ; qu'il le prioit de maintenir ſon autorité comme il le devoit, & qu'au cas que quelqu'un osât remuer dans ſon Royaume, il lui offroit quarante mille hommes & toute ſa puiſſance, pour mettre les mutins à la raiſon.

La Popelinière l. 5.

La Reine éloigne de ſes vûës & l'éloigne adroitement de la Cour.

Cette lettre conſterna le Roy de Navarre, & lui fit entiérement deſeſpérer de tirer aucun fruit de ſon voyage. La Reine Mere le ſçachant en cette diſpoſition, lui tendit un nouveau piége pour l'éloigner de la Cour, & le détacher de la faction, qui prétendoit le mettre à ſa tête. Elle lui propoſa de conduire juſqu'aux Pyrenées Elizabeth de France ſœur du Roy, mariée au Roy d'Eſpagne : & le principal motif dont elle ſe ſervit afin de l'y engager, fut que cette occaſion étoit favorable, pour négocier avec ce Prince touchant la reſtitution de ſon Royaume de Navarre, ou du moins touchant quelque échange à laquelle il pourroit conſentir : & elle lui promit de le ſeconder dans cette affaire de tout ſon crédit & de tout ſon pouvoir.

Davila. l. 1.

Ce leurre étoit le plus propre dont elle pût s'aviſer, pour tromper le Roy de Navarre, qui ne ſouhaitoit rien plus paſſionnément, que cette reſtitution des Etats de la Reine ſa femme. La Reine Mere avoit concerté cette affaire avec le Roy d'Eſpagne, qui appréhendoit encore plus qu'elle, que ce Prince n'eût part au Gouvernement, perſuadé que, s'il y avoit jamais quelque autorité, il l'employeroit toute entiére à faire tourner les armes de la France contre la Navarre. Il donna effectivement ordre au Duc d'Albe d'écouter les propoſitions du Roy de Navarre, quand il ſeroit arrivé ſur la frontiére d'Eſpagne : mais il lui défen-

Digitized by Google

fendit en même temps de s'engager à rien, ſans avoir de nouveaux ordres de ſa part. 1559.

Ce Prince accepta donc l'offre de la Reine, non ſeulement par le motif que je viens de dire : mais encore pour ſortir de la Cour par une belle porte, ne pouvant plus y demeurer avec honneur : & ce fut malgré le Prince de Condé qu'il prit ce parti. Il accompagna la Reine d'Eſpagne avec le Cardinal de Bourbon & le Prince de la Roche-ſur-Yon. On traita effectivement de la reſtitution de la Navarre ; & ſur les belles eſpérances que lui donna le Duc d'Albe, il envoya des Ambaſſadeurs à la Cour d'Eſpagne. De plus pour ne point mettre d'obſtacles à la concluſion d'une affaire ſi importante, il ſe retira dans ſes Domaines de Bearn, réſolu d'abandonner entiérement les Mécontens.

Le Prince de Condé ſe met à la tête de la faction contraire à la Maiſon de Guiſe.

La Reine Mere très-ſatisfaite d'avoir réuſſi par ſon adreſſe à leur ôter un Chef auſſi redoutable, que l'étoit un premier Prince du Sang, crut avoir rompu toutes leurs meſures, & que deſormais elle viendroit aiſément à bout du reſte : mais ſes eſpérances furent trompées. Le Prince de Condé prit la place de ſon frere avec d'autant plus de danger pour l'Etat, qu'il étoit d'humeur à pouſſer ſes reſſentimens ſans nul ménagement, à tout hazarder, & à périr plûtôt que d'abandonner ſon entrepriſe.

Il aſſembla les plus conſidérables de ſon parti ſur les confins de la Champagne en ſon Château de la Ferté, où il leur répéta ce qu'il avoit dit dans la Conférence de Vendôme. Il y ajoûta les mauvais traitemens, que lui & le Roy de Navarre ſon frere avoient depuis reçûs de la Cour, les démarches qu'ils avoient faites auſſi inutiles, qu'elles avoient dû leur paroître indignes de leur rang, & le peu d'eſpérance de ſe tirer de leur eſclavage par la voye de la modération & de la ſoûmiſſion. Il les anima tellement par ces motifs, & par une certaine éloquence de Prince & de ſoldat, qui lui étoit naturelle, & par laquelle il relevoit infiniment en parlant, ſa mine, qui étoit baſſe & petite, que tous conclurent à prendre les armes.

Mémoires de Brantome. T. 3.

L'Amiral applaudit à cette réſolution : mais il ajoûta qu'elle devoit être conduite par la prudence ; qu'après y avoir bien penſé, il jugeoit qu'ils ne pourroient réuſſir dans leur entrepriſe, que par ſon ſeul moyen : & il leur fit l'expoſition du plan général qu'il s'étoit formé là-deſſus.

Plan formé par ceux de cette faction pour mettre les Huguenots dans leur parti. Davila l. 1.

La France, leur dit-il, eſt remplie de gens, qui ont embraſſé la nouvelle Secte. Il y en a de tous les états & de toutes les conditions. Nonobſtant les exactes recherches qu'on en fait, & les terribles ſupplices qu'on a exercez ſur eux, pour les exterminer, ils ſe multiplient tous les jours, ſoit dans les Provinces, ſoit dans la Capitale même du Royaume. La rigueur, avec laquelle on les traite quand on les ſurprend, les a mis dans la rage & dans le deſeſpoir. Il y auroit déja long-temps qu'ils auroient fait des efforts, pour ſe délivrer de cette oppreſſion, s'ils avoient eu des Chefs capables de les gouverner, & de leur ſuggérer des moyens d'obtenir la liberté de conſcience. Si nous ſçavons profiter de leur diſpoſition, ils trouveront en nous l'appui qui leur manque,

Digitized by Google

1559. que, & nous aurons dans eux dequoi nous faire un parti redoutable. Leurs adverſaires ſont les nôtres, & ils en ſont perſuadez. Ils attribuent les nouveaux Edits qu'on a publiez contre eux, & les derniéres punitions, qu'on a faites de quelques-uns de leur Secte, au Cardinal de Lorraine & au Duc de Guiſe, & ils ſeront ravis de nous ſervir contre nos communs ennemis. L'appréhenſion où ils ſont de voir augmenter la perſécution, ſur tout depuis la paix faite avec l'Eſpagne, les engagera à n'épargner ni leurs biens, ni leur vie, pour nous ſeconder, ſi nous prenons une fois leur protection. Par ce moyen nous aurons des ſoldats & de l'argent: & quand nous nous ſerons une fois déclarez, nous pouvons compter ſur le ſecours de la Reine d'Angleterre & des Princes Proteſtans d'Allemagne, qui auront leurs intérêts communs avec les Proteſtans de France. Les Allemands ſont très-vifs & très-zélez pour leur Religion, comme on l'a vu par expérience dans les guerres, qu'ils ont ſoûtenuës contre Charles V. aux dépens de leurs propres Etats, que quelques-uns d'entre eux ont perdu pour cette ſeule cauſe. En un mot nous nous mettrons par là à couvert des reproches qu'on nous fait, de vouloir brouiller le Royaume par notre ambition, & par le deſir d'avoir part au Gouvernement & aux Charges de l'Etat. La guerre que nous entreprendrons, aura pour motifs des raiſons & des intérêts de conſcience, & ſera une guerre de Religion. C'eſt de cette maniére qu'il nous y faut prendre, ſi nous nous déterminons à faire la guerre.

Toutes ces choſes pour le malheur de la France & de l'Egliſe n'étoient que trop bien penſées: auſſi eurent-elles l'approbation générale de toute l'Aſſemblée, dont pluſieurs étoient déja infectez des nouvelles erreurs. Le ſecret fut fort recommandé, & on commença dès-lors à prendre des meſures pour l'exécution. Le Prince de Condé fut déclaré le Chef de l'entrepriſe, mais *le Chef muet*, ainſi que s'expriment les Hiſtoriens de ce temps-là, parce qu'il ne devoit point être nommé, ni paroître y avoir aucune part, juſques à ce que les affaires euſſent été amenées à un certain point. Dandelot & le Vidame de Chartres furent chargez d'agir plus immédiatement, pour former la faction dans tout le Royaume: employ, à quoi ils étoient très propres par leur eſprit intriguant & leur humeur brouillonne, pourveu qu'ils pûſſent aſſez modérer l'un & l'autre.

Etat de la Religion Proteſtante dans le Royaume.

Mais avant que de développer davantage cette funeſte intrigue, je dois faire ici un précis de l'Hiſtoire de l'Héreſie en France, pour mieux faire connoître les progrès qu'elle y avoit déja faits, lors qu'en cette même année 1559. elle ſe prépara à donner à l'Etat ces rudes ſecouſſes, qui le renverſérent de fond en comble. Je vais rapprocher certains incidens des Regnes paſſez, dont elle fut la cauſe, & que j'ai différé juſques ici de raconter pour la plûpart, parce qu'ils ne produiſirent alors aucun mouvement dans le Royaume, ni aucun événement fort conſidérable, & qu'ils auroient trop interrompu le fil du reſte de l'Hiſtoire, ſi je les avois rapportez ſelon l'ordre des temps qu'ils arrivérent.

L'Hé-

Digitized by Google

L'Héréſie de Luther fut un monſtre, qui en produiſit une infinité d'autres différens : & telles ont été de tout temps les ſuites des héréſies, qui ont fait le plus d'éclat dans l'Egliſe. La choſe ne peut guéres être autrement ; car quand une fois un Novateur a ſecoué le joug de l'obéïſſance, qu'il devoit à cette Mere des fidéles, il eſt naturel que ſes diſciples n'ayent pas plus d'égard pour lui, que lui-même en a eu pour elle, & qu'ils ne ſe faſſent pas plus de ſcrupule de changer, ou de corriger ſon ſyſtéme de Religion, qu'il ne s'en eſt fait d'en imaginer un nouveau. 1559.

Pluſieurs Docteurs d'Allemagne en uſérent ainſi à l'égard de leur maître Luther, & Calvin crut avoir encore moins d'obligation qu'eux à ſe ſoûmettre aveuglément à ſes déciſions. Il en adopta quelques-unes, & s'embarraſſa peu des autres. Zuingle avoit déja contredit Luther ſur le Sacrement de l'Euchariſtie, en niant expreſſément la réalité du Corps de Jeſus-Chriſt ſous les eſpéces Sacramentelles. Calvin prit un milieu, quoique dans le fond il retombât dans le ſentiment de Zuingle, auquel la plûpart des Docteurs Calviniſtes ont adhéré depuis : mais avant que Calvin entreprît de dogmatiſer en France, les Luthériens avoient déja fait pluſieurs tentatives, pour y répandre leur doctrine.

Le bon accueil, que François I. faiſoit aux gens de lettres, attira en France pluſieurs étrangers, dont quelques-uns déja infatuez des nouvelles erreurs, en firent ſecrétement des leçons, & jettérent dans le Royaume par leurs Emiſſaires, les premiéres ſemences de l'héréſie.

Dès l'an 1523. un nommé Jean le Clerc, Cardeur de laine à Meaux, eut l'impudence de traiter dans ſes diſcours le Pape d'Ante-Chriſt : épithete que les Luthériens donnoient toûjours aux Succeſſeurs de ſaint Pierre : mais convaincu de ce blaſphéme, il fut condamné au fouët : enſuite s'étant retiré à Metz, & y ayant pouſſé l'audace juſqu'à abattre les images d'une Chapelle, il y périt par le ſupplice du feu, & mérita à ce titre d'être mis par Théodore de Beze au nombre des Martirs de la Secte Proteſtante, & de porter le titre de premier Fondateur de l'Egliſe Calviniſte de Meaux & de Metz.

Guillaume Briçonnet, Evêque de Meaux, fut cité à cette occaſion par le Parlement, où il ſe juſtifia : & pour prévenir les ſuites du ſcandale, qui avoit été cauſé dans ſa ville Epiſcopale par ce ſcélérat, il défendit dans un Synode tenu la même année, la lecture des livres de Luther ſous peine d'excommunication, & fit pluſieurs autres Réglemens, pour empêcher que les erreurs de cet Héréſiarque n'infectaſſent ſon Diocéſe. Cette conduite ne s'accorde pas avec ce que le même Beze a écrit, que ce Prélat vers ce temps-là prêcha lui-même le Luthéraniſme, & le fit prêcher à Meaux par des Docteurs Luthériens, qu'il avoit fait venir exprès.

Claud. Robert. in Gall. Chriſt. Ste. Marthe in Gail. Chriſt.

In elogio Jac Pavane.

Le fondement de cette calomnie, ſi injurieuſe à la mémoire de cet Evêque, fut le commerce qu'il eut avec le Docteur Jacques le Févre, natif

Digitized by Google

1559. natif d'Eſtaples en Picardie entre Boulogne & Montreuil, que la Faculté de Paris retrancha depuis de ſon Corps, à cauſe de ſes erreurs. Il l'avoit appellé auprès de lui avec Guillaume Farel Dauphinois, & Arnaud & Gerard Rouſſel Picards, comme des gens d'eſprit & habiles dans les belles lettres. Ils étoient dès-lors corrompus pour la doctrine, & ils en gâtérent quelques autres dans ſon Diocéſe. Il les renvoya ſi-tôt qu'il les eut connus pour ce qu'ils étoient. Ce fut par la crainte de ſe faire des affaires à la Cour, ſi l'on en croit les hérétiques, & plus vraiſemblablement par un véritable zéle pour la Religion, ſi l'on en juge par la maniére dont il ſe comporta depuis. Mais cela ne répara pas le mal, qu'ils avoient fait dans le Diocéſe, & il paſſa pour conſtant que Meaux fut le premier endroit du Royaume, où l'héréſie avoit oſé ſe manifeſter: tant il eſt de conſéquence & du devoir & de l'honneur des Préiats de refuſer leur eſtime & leur protection à ceux qui ſont ſuſpects en matiére de foy, quelque mérite qu'ils puiſſent avoir d'ailleurs.

Beza ibid.

La priſe de François I. à la bataille de Pavie l'an 1525. qui mit le Royaume dans une étrange conſternation, enhardit ces Novateurs, & quelques-uns ſe hazardérent à dogmatiſer en divers endroits de la France. Louïſe de Savoye, mere du Roy & Régente du Royaume, nonobſtant les fâcheuſes affaires qu'elle avoit ſur les bras, ne négligea point celle-ci. Le Parlement de Paris rendit des Arrêts fort ſévéres contre ceux qu'on ſurprendroit ſéduiſant les peuples, & le Pape Clément VII. en écrivit une lettre à cet illuſtre Corps, pour louër & animer ſon zéle. Ce fut en vertu de ces Edits que Jacques Pavane, faiſeur de draps, natif de Boulogne, fut brûlé vif à Paris; car c'étoit de ces ſortes de gens, dont Luther & ſes diſciples ſe ſervoient, pour faire leurs tentatives en France, & on ne donne place dans l'Hiſtoire à ces mépriſables noms, que pour ne pas laiſſer ignorer la premiére origine de la funeſte contagion, qui ſe répandit peu à peu dans toutes les parties de ce grand Etat.

Regiſtres du Parlement.

L'an 1528. François I. fit de nouveaux Edits à la ſollicitation du Cardinal de Bourbon: & il y avoit lieu d'eſpérer que la puiſſance Séculiére & la Puiſſance Eccléſiaſtique concourant ainſi à précautionner le Royaume contre les erreurs, qui avoient déja corrompu une grande partie de l'Allemagne & des pays du Nord, il en auroit été préſervé, ſi l'Enfer n'y avoit ſuſcité, dans la perſonne de Jean Calvin, un eſprit auſſi dangereux & auſſi ſéditieux, que Luther l'avoit été en Allemagne.

Origine de Calvin.

Papyrius Maſſo & alii in vita Calvini.

Ce ne fut guéres qu'en 1534. qu'il commença à ſe faire connoître. Il avoit alors environ vingt-trois ans, étant né en 1509. Il étoit de Noyon, fils de Gérard Chauvin Secrétaire de l'Evêque de cette ville-là. Comme il exprima ſon nom en Latin à la tête de ſes ouvrages par celui de *Calvinus*, on l'a toûjours depuis appellé Calvin. Il ſe donna dans le titre de ſon Inſtitution imprimée à Strasbourg l'an 1539. celui d'Alcuin, qui eſt l'anagramme de celui de Calvin, ſe voulant faire honneur du nom de ce ſçavant homme, dont Charlemagne ſe ſervit ſi uti-

utilement, pour faire refleurir de ſon temps la doctrine & les belles lettres en France: Car c'étoit alors la coûtume parmi ceux qui ſe piquoient de doctrine, ſur tout parmi les Proteſtans, d'en faire paroître juſques dans leurs noms, ainſi qu'on le voit dans ceux d'Oecolampade, de Melancthon, de Capnion, d'Eraſme, & de pluſieurs autres, tous noms Grecs, qui exprimoient la ſignification de celui, qu'ils portoient dans la langue de leur Patrie. 1559.

Calvin avoit fait ſes études de Grammaire & de Philoſophie à Paris, ſon Droit à Orleans ſous Pierre l'Etoile, & à Bourges ſous Alciat, deux fameux Juriſconſultes de ce temps-là. Il apprit le Grec à Bourges de Melchior Volmar Allemand. Celui-ci étoit Luthérien dans l'ame; & la ſeule crainte du feu lui faiſoit contrefaire le Catholique. Il acheva de gâter ſon diſciple, qui avoit dès-lors beaucoup de penchant pour les nouvelles doctrines. Calvin s'adonna depuis à l'étude de l'Hébreu & du Chaldaïque, & prit quelque teinture de Théologie à Paris. Ce doit être vers ce temps-là, qu'il lui arriva une choſe, qu'on ne voit que dans un Ecrit *, que Monſieur le Préſident Charreton mit entre les mains de feu Monſieur de Turenne, dans le temps que ce grand homme ſe convertit à la Religion Catholique, & qui contient le motif, ou du moins un des motifs de l'Apoſtaſie de cet Héréſiarque. *Ses Etudes.*

On y raconte que Hugues Charreton, Seigneur de la Terriére, étant à Fontainebleau, où François I. étoit avec la Cour, Calvin s'y trouva, pour y pourſuivre un Prieuré, qui étoit à la nomination du Roy; que ce Gentilhomme, qui aimoit les gens de lettres, ayant fait connoiſſance avec lui, & ſçû le ſujet qui l'avoit amené, lui dit qu'il avoit un dangereux concurrent pour le Bénéfice, parce qu'il étoit demandé par un parent du Connétable de Montmorency. Calvin reprit en diſant, que le Roy étoit aſſez équitable, pour accorder ce Bénéfice au mérite plûtôt qu'à la faveur; mais que, s'il manquoit ce coup, il trouveroit moyen de faire parler de lui pendant plus de cinq cens ans; que Monſieur de la Terriére l'ayant preſſé de s'expliquer là-deſſus, Calvin l'avoit mené à ſa chambre, & lui avoit fait lire le commencement de ſon livre de l'Inſtitution, & lui en avoit demandé ſon ſentiment: A quoi il répondit en ces termes, *que c'étoit un poiſon enveloppé d'un beau ſucre*, & qu'il feroit bien de ne pas continuer un ouvrage, qui ne contenoit qu'une fauſſe interprétation tant de l'Ecriture, que des Ecrits des Saints Peres: Mais comme il vit qu'il demeuroit ferme dans la réſolution de l'achever, il en avertit le Connétable, qui ne lui répondit point autre choſe, ſinon que Calvin étoit un fou, & qu'on le mettroit bien à la raiſon. On ajoûte dans cet Ecrit, que deux jours après le Bénéfice ayant été donné au parent du Connétable, Calvin partit fort en colére, & qu'il commença auſſi-tôt *Prétendu motif de ſa ſéparation.*

* Cet Ecrit eſt rapporté par M. Soulier au 1. Liv. de ſon Hiſt. de la naiſſance du Calviniſme imprimé en 1686.

Digitized by Google

1559. après à dogmatiſer. Combien de maux épargnez à l'Egliſe & à la France, ſi la Providence eût permis de deux choſes l'une, ou que Calvin eût obtenu le Bénéfice, où que le Connétable l'eût fait arrêter ſur les avis qu'on lui donnoit de ſes mauvais deſſeins! Mais la prudence humaine ne peut guéres prévoir, ni par conſéquent prévenir des effets, qui paroiſſent ſi peu proportionnez à leur cauſe. Quiconque auroit alors entendu Calvin parler de la maniére dont il parla, l'auroit traité de fou, comme fit le Connétable. Il n'y avoit que l'exemple de Luther & une certaine diſpoſition qu'on voyoit en ce temps-là dans l'eſprit des peuples, qui dûſſent lui faire faire plus de réflexion ſur une parole ſi inſolente : & il en auroit fait ſans doute davantage, s'il eût mieux connu celui à qui elle avoit échapé ; car tout homme de néant qu'il étoit, il n'y en eut jamais de plus propre que lui à devenir Chef de Secte, & plus capable d'exécuter le projet, qu'il avoit conçu dès-lors.

Son Caractére & ſes talens.

Il avoit beaucoup d'eſprit, & beaucoup d'acquis dans les ſciences qui ont du rapport à la Religion, c'eſt-à-dire dans les Langues ſçavantes, dans l'Ecriture, dans les Peres, & dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Il écrivoit poliment, agréablement, & avec force. Peu de Docteurs du nombre des Sectaires l'égalérent dans ces talens, qui lui acquirent parmi eux une très-grande autorité. Il brilla principalement dans les Diétes de Vormes & de Ratisbonne du temps de Charles V. où les Proteſtans de Strasbourg l'avoient député : & ce fut là que Philippe Melanchthon & les autres Docteurs du parti lui donnérent le titre de Théologien par excellence. Malgré ſa petite ſanté, il étoit infatigable dans l'étude, dans la compoſition, & dans les travaux néceſſaires, pour étendre ſa Secte ; car dans la ſuite pendant pluſieurs années, il prêcha preſque tous les jours à Genéve, & faiſoit trois fois la ſemaine des leçons de Théologie. Quoi qu'il n'eût pas bonne mine, il avoit une phyſionomie très-ſpirituelle, beaucoup de modeſtie, & de ſimplicité apparente. Une grande frugalité, qu'il obſervoit par principe de ſanté, lui faiſoit beaucoup d'honneur, auſſi bien que le déſintéreſſement, qu'il affecta toûjours. Son adreſſe à gagner & à manier les eſprits étoit extraordinaire ; & non ſeulement il corrompit par là pluſieurs Catholiques, mais il ramena pluſieurs Anabaptiſtes, dont le fanatiſme & les extravagances faiſoient beaucoup de deshonneur à la nouvelle Réforme. Il ſçavoit moderer ſon impétuoſité naturelle, & compaſſer ſes démarches. Il fit un plan de diſcipline Eccléſiaſtique, qui fut exactement ſuivi à Genéve. Il y rétablit l'uſage du Catechiſme pour le peuple ; & par ce moyen il acheva de pervertir entiérement cette ville & les environs. Ses propres défauts ne lui ſervirent qu'à affermir ſon autorité, en le rendant redoutable ; car il étoit colére, jaloux en matiére de réputation, porté aux conſeils violens : mais il avoit ſoin de colorer tout cela du ſpécieux prétexte de zéle pour la pureté de l'Evangile. Il ſe fit grand honneur d'avoir fait brûler à Genéve Michel Servet, qui dogmatiſoit contre le myſtére de la Trinité : mais les autres Proteſtans lui en ſçûrent très-

Papyrius Maſſo in vita Calv.

mau-

mauvais gré, parce qu'il autoriſoit par là la rigueur, qu'on exerçoit en France contre ceux de leur parti. Il étoit aigre, mordant dans ſes Ecrits, aheurté à ſes ſentimens, chagrin, principalement ſur la fin de ſa vie: & c'eſt ce qui donna cours à une eſpéce de Proverbe, qui couroit à Genéve, qu'il vaudroit mieux être en Enfer avec Beze, qu'en Paradis avec Calvin. 1559.

Tel fut l'Autheur du renverſement de la Religion dans le Royaume de France, que le Connétable laiſſa malheureuſement échaper, & dont le fameux Eraſme connut parfaitement le caractére dès la premiére fois qu'il le vit; car après l'avoir entendu diſcourir ſur la Religion en préſence du Docteur Bucer, il dit à celuy-ci au ſortir de la converſation, qu'il ſeroit fort trompé, ſi ce jeune homme n'étoit un jour la peſte & la ruïne de l'Egliſe.

Pour commencer à exécuter ſon déteſtable projet, il s'en alla à Paris; & il n'y fut pas long-temps, que le Lieutenant Criminel averti de ce qui étoit arrivé à Fontainebleau, ou ayant reçu quelque nouvelle plainte de ſa conduite, envoya, pour le prendre au Collége du Cardinal le Moine: mais ſur l'avis qu'il eut qu'on le cherchoit, il ſe ſervit de ſes draps, pour deſcendre par la fenêtre de ſa chambre, & ſe ſauva à Angoulême. *Il ſe retire à Angoulême où il ſe fait Profeſſeur en langue Greque.*

Il y prit le nom de Heppeville, & de Deparçan. Il s'y érigea en Profeſſeur de la Langue Grecque, & y acheva ſon livre de l'Inſtitution. Il y pervertit Louïs du Tillet Chanoine d'Angoulême, & Curé de Claix, & ils s'en allérent enſemble en Allemagne, pour y voir les Chefs du parti Proteſtant. Du Tillet à la perſuaſion de ſon frere, Greffier en Chef du Parlement de Paris, qui alla lui-même le chercher en Allemagne, rentra dans la Communion de l'Egliſe Romaine, & y demeura conſtant juſqu'à la mort.

Calvin quelque temps après revint en France, & fit quelques conquêtes à Poitiers, où il tenoit des Prêches dans les caves de ſaint Benoît & de Croutelles proche de la ville. De là par la crainte d'être arrêté il ſe retira à Nerac ſous la protection de Marguerite Reine de Navarre, ſœur du Roy, qui s'étoit laiſſée ſéduire ſur la Religion par Rouſſel & le Févre, dont j'ai déja parlé. Enfin il s'en alla à Balle, où il publia l'an 1535. ſon livre de l'Inſtitution, qu'il eut l'inſolence de dedier au Roy François I. par une longue Préface farcie de toutes ſes erreurs, & qui eſt preſque un Traité entier de controverſe. Florimond de Remond l. 7. Præfat. Inſtitut. Calv.

Il y invectivoit ſur tout contre les gens d'Egliſe. Il s'y plaignoit de l'injuſtice qu'on lui faiſoit & à ceux qui, comme lui, vouloient ſuivre le pur Evangile, de les condamner ſans les entendre, de la perſécution ſuſcitée contre eux, & des cruels ſupplices qu'on employoit pour les exterminer. Ces plaintes faiſoient allution à deux choſes, dont j'ai fait mention dans l'Hiſtoire de François I. L'une étoit le refus que le Roy avoit fait de permettre à Melanchthon de venir à Paris, pour conférer avec les Docteurs de Sorbonne, à quoi le Cardinal de Tournon s'oppoſa, quoique ce Prince y eût conſenti à la ſollicitation de la Reine

Digitized by Google

1559. de Navarre. L'autre étoit le terrible exemple, qu'on avoit fait cette même année ſur ceux qui avoient pouſſé leur audace, juſqu'à afficher aux portes du Louvre, des Placards blaſphématoires contre le ſaint Sacrement de l'Euchariſtie : impiété, qui fit renouvelles les Edits, & redoubler la vigilance des Magiſtrats dans toutes les villes du Royaume.

Il paſſe en Italie. Brantome Vie des Dames illuſtres.

Calvin après la publication de ſon livre paſſa en Italie à la Cour de Renée de France fille de Louïs XII. Ducheſſe de Ferrare, qui avoit encore donné plus éperdûment que la Reine de Navarre dans les nouveautez : mais l'Héréſiarque ne ſe trouvant pas là aſſez en ſeureté, nonobſtant la protection de la Ducheſſe, parce que le Duc n'étoit pas dans les mêmes ſentimens, il repaſſa les Alpes, & s'établit à Genéve, où il fut appellé par Guillaume Farel, qui avoit le plus contribué à y rendre la nouvelle Religion dominante. Mais ayant entrepris d'introduire dans la Céne quelques uſages différens de ceux qui étoient préſcrits par le Rituel du Canton de Berne, que les Genevois avoient reçû, il ſe fit une ſédition contre eux, & ils furent l'un & l'autre contraints d'en ſortir.

Il revient à Strasbourg où il compoſe une Egliſe.

Calvin ſe retira à Strasbourg l'an 1538. & il y fut reçû à bras ouverts. Martin Bucer lui fit donner des Lettres de naturalité ; & comme il y avoit dans cette ville un grand nombre de François, qui s'y étoient réfugiez, pour éviter les ſupplices, dont ils étoient menacez, on en compoſa une Egliſe particuliére, & on en confia la conduite à ce nouveau venu.

Il compoſa là de nouveaux ouvrages, & s'y acquit beaucoup de crédit & de réputation. Genéve le redemanda. Il y retourna l'an 1541. après s'être fait beaucoup prier, & y fit ſa demeure ordinaire le reſte de ſa vie.

Il va enſuite à Genéve où il établit le Siége Pontifical de la Religion Proteſtante.

C'eſt de-là comme du Siége Pontifical de la nouvelle Secte, qu'il donna depuis miſſion à ſes diſciples; qu'il les diſperſoit dans ce Royaume & en Flandre; qu'il envoyoit ſes ordres à ſes Emiſſaires dans les Cours de Navarre, de Ferrare, & de France : & qu'il tâchoit de fortifier ſous main ſon parti, principalement en celle-ci.

Il y fit de grands maux par ſon livre de l'Inſtitution, dont il parut bien-tôt de nouvelles Editions & des Traductions Françoiſes, qui ſe répandirent dans Paris & dans tout le reſte du Royaume. Elles furent appuyées d'une infinité d'autres Ecrits, où l'on faiſoit des portraits affreux de l'Egliſe Romaine, des deſordres de l'Etat Eccléſiaſtique tant Séculier que Régulier, des abus introduits dans la Religion, ſoit pour les dogmes, ſoit pour les mœurs. On n'y parloit que de réforme, que de la néceſſité qu'il y avoit de l'étendre à tous les membres de l'Egliſe, & l'on y gemiſſoit ſur l'injuſtice des perſécutions, qu'on ſuſcitoit à ceux que leur zéle portoit à y travailler.

Corruption & ignorance du Clergé.

Ce qui autoriſoit le plus ces Ecrits dangereux, étoit le fondement & l'occaſion, que les Eccléſiaſtiques y donnoient par leur corruption & par leur ignorance, qui étoient alors extrêmes. Les Luthériens avoient déja

Digitized by Google

déja depuis long-temps fait valoir tous ces prétextes, & le peuple en étoit fort ſuſceptible: & pour ce qui regardoit les dogmes, rien n'étoit plus ſpécieux que ce que les Novateurs propoſoient, de prendre l'Ecriture pour regle unique de la croyance des fidéles. Ils rebatoient ſans ceſſe qu'on leur montrât dans l'Evangile le Purgatoire, le culte des Images & des Reliques, l'uſage des Indulgences, les Vœux Monaſtiques, le Célibat des Prêtres, les divers Ordres de la Hiérarchie, & autres choſes ſemblables, très-bien fondées dans la Tradition, mais qu'il eſt difficile de demontrer ſi clairement par la ſeule Ecriture. Peu de gens même étoient capables en France de bien creuſer ces matiéres, & de prouver la Tradition ſur tous ces points, faute de les avoir encore bien examinez. Ces Ecrits étoient remplis de paſſages des Peres, & ſur tout de ceux de ſaint Auguſtin, dont les Auteurs abuſoient contre la doctrine de l'Egliſe ſur le libre arbitre, ſur la grace, ſur la prédeſtination, toutes matiéres difficiles à bien débrouiller. Ils donnoient par là grande idée de leur ſcience: & avant que les Docteurs Catholiques ſe fuſſent mis en devoir de les réfuter, ils prévinrent en leur faveur une infinité de gens, & des plus diſtinguez par leur eſprit & par leur doctrine. 1559.

Après tout, tandis que François I. fut ſur le Thrône de France, peu de perſonnes oſérent ſe déclarer ouvertement pour eux. Le Parlement de Paris fit en 1542. des Edits très-ſévéres contre les Libraires, qui débiteroient l'Inſtitution de Calvin, & d'autres ſemblables livres: mais alors, comme aujourd'hui, de telles défenſes ſembloient ne ſervir qu'à rendre ces ouvrages plus précieux & plus eſtimables; & malgré toutes les précautions, qu'on pouvoit prendre, il en paſſoit beaucoup dans le Royaume.

Pendant l'Avent de la même année, il y eut des Prédicateurs qui firent couler dans leurs ſermons quelques propoſitions indirectement favorables à ces nouveautez. On les réprima auſſi-tôt. Ils furent obligez de s'expliquer publiquement ſur ces matiéres, & la Faculté de Paris fit un Ecrit, contenant vingt-cinq Articles, qui étoient comme un Formulaire de Foy ſur les principaux points controverſez. Ce Formulaire par ordre du Roy fut imprimé & publié à ſon de trompe. On ordonna de griéves peines contre ceux qui s'en écarteroient dans leurs diſcours, ou dans leurs écrits, & l'Edit pour la recherche des livres hérétiques fut renouvellé. Soulier Hiſt. de la naiſſance du Calviniſme. l. 1.

C'eſt ce qui donna occaſion à Calvin de faire un autre livre, & de préſenter au public un nouveau poiſon ſous le titre d'*Antidote*, où il traita les Docteurs de Paris avec un extrême mépris, & comme des gens, qui n'avoient pour toute ſcience que la Philoſophie d'Ariſtote, par les principes de laquelle ils décidoient des dogmes de la foy; car ce fut toûjours la coûtume des Novateurs, de prendre le ton haut contre ceux qui s'oppoſent à eux, afin de s'accréditer, en les décréditant par le mépris qu'ils tâchent d'en inſpirer aux peuples.

Plus François I. voyoit croître leur inſolence, & plus il croyoit devoir agir contre eux avec ſévérité. Ils connurent qu'il n'étoit pas réſolu de

Digitized by Google

1559. de les ménager, lors qu'il permit le maſſacre des habitans de Cabriéres & de Mérindol, en exécution de l'Arreſt rendu par le Parlement de Provence, & que malgré le grand intérêt, qu'il avoit alors à ne pas choquer les Suiſſes, il rejetta les priéres, qu'ils lui firent pour les reſtes de ces miſérables, qui s'étoient réfugiez dans les Cantons & à Genéve.

Progrès de la nouvelle Doctrine.

Quelque grande que fût la fermeté de François I. elle ne put empêcher le progrès ſecret de l'héréſie dans ſon Royaume, où Calvin avoit des Emiſſaires en divers endroits: & lorſque Henri II. monta ſur le Thrône en 1547. il y avoit déja bien des gens parmi le peuple, à la Cour, dans le Clergé, & dans le Parlement de Paris, prévenus en faveur des nouvelles opinions. D'autres, quoique Catholiques, protégeoient des perſonnes ſuſpectes, ſoit qu'ils ne les connuſſent pas aſſez, ſoit qu'ils fuſſent plus touchez de leur mérite, que des intérêts de la Religion. C'eſt ainſi que Pierre du Chaſtel, Evêque de Maſcon & Grand Aumônier de France, Prélat qui s'étoit acquis beaucoup de conſidération par ſon eſprit & par ſa capacité auprès de François I. s'obſtina à ſoûtenir le fameux Robert Eſtienne, lequel fut obligé depuis de s'enfuir à Genéve, où il emporta les Caractéres de l'Imprimerie Royale, dont il étoit Directeur, & qui après ſa fuite fut brûlé en effigie à Paris.

Thuanus l. 3.

Marguerite Reine de Navarre fit encore un plus grand mal, en obtenant de ce même Prince ſon frere, l'Evêché d'Oleron pour Gerard Rouſſel, qui contribua le plus à pervertir les Etats du Roy de Navarre d'en deçà des Pyrenées, & preſque toute la Maiſon Royale: choſe, qui eut de très-funeſtes ſuites pour la France même: & ce fut un mal, qui ne put être réparé par cette Princeſſe, laquelle pourtant mourut en 1549. dans la foy Catholique.

Gallia Chriſtiana. Vide etiam Spondanum ad annum 1549.

Ce Rouſſel étoit un homme d'autant plus dangereux, qu'il étoit de mœurs fort réglées, & qu'il employoit les revenus de ſes Bénéfices à la nourriture des pauvres, & à l'entretien d'une eſpéce de Séminaire, où il faiſoit élever pluſieurs jeunes enfans dans l'étude des lettres: car ſous ce prétexte il en fit une pépiniére de Calviniſtes. Il affectoit même à l'extérieur de condamner la doctrine de Luther, de Zuingle, & de Calvin, tandis que par des voyes cachées il donnoit vogue à leurs erreurs, & qu'il ſe ſervoit du crédit, qu'il avoit auprès de la Reine de Navarre, pour introduire à ſa Cour pluſieurs partiſans de ces Héréſiarques.

Rigueurs exercées contre ceux qui la profeſſoient.

Florimond de Rémond l. 8.

Cependant Calvin ayant appris la mort de François I. eſpéra voir ſous le nouveau Regne, diminuer la rigueur avec laquelle on traitoit ſes diſciples en France: mais ſon eſpérance fut trompée. Le nouveau Roy confirma les anciens Edits, & en fit même d'autres plus ſévéres, confiſqua les biens de tous ceux qui s'étoient retirez à Genéve, & non ſeulement il ordonna à tous les Tribunaux, tant Eccléſiaſtiques que Séculiers, de tenir la main à l'éxécution: mais encore il fit veiller ſur les Juges ſubalternes, afin qu'ils ne molliſſent point.

Mais

Mais quand une fois l'héréſie a pris pied dans un Etat, il eſt preſque impoſſible de la déraciner. Elle ſe roidit contre les voyes de rigueur : & quand on en prend d'autres, elle abuſe de la patience des Princes & des Magiſtrats. Le Conſeil du Roy n'étoit pas toûjours d'accord là-deſſus avec le Parlement de Paris, qui ſe plaignoit qu'on donnoit trop d'autorité aux Juges Eccléſiaſtiques, au préjudice des droits de la Couronne & des Tribunaux Laïques. Il remontroit au Roy que, veu que les ſupplices avoient eu depuis tant d'années ſi peu d'effet, il étoit inutile de multiplier les Edits; que le moyen le plus efficace, pour préſerver les peuples du poiſon de l'erreur, étoit que les Evêques & les autres Paſteurs des ames réſidaſſent dans leurs Egliſes plus qu'ils ne faiſoient, & que deſormais on fît un meilleur choix de ceux qu'on deſtineroit à remplir ces importantes places. 1559. Thuanus l. 11.

Ces remontrances avoient pour principe, dans la plûpart de ceux qui compoſoient cet illuſtre Corps, la ſageſſe, la modération, & le zéle pour le bien de l'Etat: mais elles étoient fort intereſſées à l'égard de quelques autres, que les livres de Calvin avoient déja mis dans ſes intérêts, & qui quelques années après ſe déclarérent.

Ce que fit en ſa faveur l'Amiral de Coligni.

Il en étoit de même à la Cour, où l'Amiral de Coligni entre autres, & ſes freres Dandelot & Odet Cardinal & Evêque de Beauvais s'étoient dès-lors livrez à ce malheureux parti.

L'Amiral donna l'an 1555. une grande preuve de ſon dévouement à cette Secte, & du zéle qu'il avoit pour l'étendre, dans l'expédition qui ſe fit alors ſous ſon autorité par Nicolas Durand de Villegagnon. Ce Gentilhomme natif de Provins en Brie étoit Chevalier de Malte, & fort entêté des nouveautez du temps: c'étoit pour lui un grand mérite auprès de l'Amiral: mais ce n'étoit pas l'unique qu'il eût. Il étoit brave, entreprenant, homme de tête & de beaucoup d'eſprit, ſçavant non ſeulement dans les matiéres de la Religion; mais encore dans les belles lettres: & il eſt ſurprenant qu'un homme de ſon état, écrivît en Latin & ſur la Théologie auſſi bien qu'il a fait.

L'Amiral, ou de lui-même, ou ſur le projet que Villegagnon lui en traça, propoſa au Roy de faire un établiſſement dans l'Amérique à l'exemple des Eſpagnols & des Portugais, qui tiroient de grandes richeſſes de ceux qu'ils avoient faits dans ces pays-là, & dans l'Aſie. Henri II. l'agréa, & on donna trois vaiſſeaux à Villegagnon, qui partit du Havre avec un bon nombre d'Officiers & de ſoldats, la plûpart Calviniſtes. Il aborda au Breſil, & s'empara d'une petite Iſle preſque immédiatement ſous le Tropique du Capricorne, où il bâtit une Fortereſſe, pour ſe défendre contre les Barbares, & encore plus contre les Portugais, qui s'étoient pluſieurs années auparavant rendus maîtres de cette contrée. Il donna à cette Fortereſſe le nom de Coligni.

Il envoya auſſi-tôt une relation du ſuccès de ſon voyage à l'Amiral, lui rendit compte des mœurs des habitans, de la ſituation & de la nature des lieux, des avantages, qu'on en pourroit tirer pour le commerce:

Digitized by Google

ce: & le navire qu'il fit repartir quelque temps après, arriva heureuſe-
1559. ment chargé de diverſes marchandiſes du pays.

L'Amiral en fit non ſeulement ſon rapport au Roy, mais encore à Calvin, & l'exhorta à y envoyer des Miſſionaires choiſis de ſa main, pour y planter le pur Evangile, en attendant des temps plus favorables, pour l'annoncer en France.

Ce deſſein parut à Calvin digne de ſon zéle, & il jetta les yeux ſur Pierre Richer, Apoſtat de l'Ordre des Carmes, & ſur un nommé Guillaume Cartier, auſquels quelques autres ſe joignirent. Ils ſe rendirent en Normandie, où ſe fit encore le nouvel embarquement: & étant arrivez au Breſil au mois de Mars de l'an 1557. on commença à établir dans l'habitation Françoiſe la Réforme de Genéve, & l'on y fit la Céne à la Calviniſte.

Villegagnon Epiſt. ad Eccleſ. Chriſt. Villegagnon fut d'abord fort édifié de la conduite des nouveaux Prédicateurs: mais ils ſe relâchérent en peu de temps, & il connut bien-tôt que des Moines Apoſtats ne ſont guéres propres à devenir de bons Miſſionaires. La vie étoit dure dans ce nouvel établiſſement, & beaucoup moins commode qu'à Genéve. Le Chevalier trop habile, pour être aſſez docile ſur tous les nouveaux dogmes, eut ſouvent priſe dans la diſpute avec les Miniſtres. Richer en traitant des dogmes de ſa Secte, avança de nouvelles héréſies, qui firent horreur à Villegagnon. Ce Gentilhomme à force de diſputer & d'étudier à fond les ouvrages de Calvin, trouva dans la ſource même du poiſon, le réméde qu'il n'y cherchoit pas, & après bien des examens redevint bon Catholique Romain.

Les Miniſtres s'en étant apperçus, réſolurent de retourner en Europe, & obtinrent enfin un vaiſſeau. Dès qu'ils furent revenus à Genéve, ils déclamérent contre Villegagnon, le firent paſſer pour un impie, & pour un Athée, & le perdirent dans l'eſprit de l'Amiral, qui voyant qu'il avoit ſi mal répondu à ſes intentions, l'abandonna: de ſorte que ne recevant plus de ſecours d'Europe, il fut obligé de quitter ſon établiſſement, & de revenir en France.

Après ſon retour il écrivit une Lettre Apologétique, qu'il adreſſa à toute l'Egliſe Chrétienne, où il fit le portrait des Prédicans Calviniſtes, avec qui il avoit eu affaire. Il en écrivit une autre au Connétable, pour le prier de ne pas juger de ſa conduite ſur les relations de telles gens, une troiſiéme à l'Egliſe de Genéve, pour défier ſes Miniſtres à la diſpute. Il fit des livres contre Richer, & compoſa quelques autres ouvrages contre le Calviniſme, dont il devint le plus grand ennemi, après en avoir été un zélé partiſan. Ce n'eſt pas l'unique exemple qu'on ait vû de gens convertis à la véritable Religion par la ſeule étude des œuvres de Calvin.

Lettre du Roy à M. de Selve du 13. Février Il eſt hors de doute que le Roy Henri II. ignoroit le commerce, que l'Amiral entretenoit dès-lors avec cet Héréſiarque, & qu'il n'auroit jamais conſenti à l'établiſſement de la Colonie dans le Breſil, s'il eût été inſtruit de ſes pernicieux deſſeins dans cet établiſſement.

Ce-

Ce Prince avoit tellement à cœur la conſervation de la Religion Catholique parmi ſes ſujets, qu'il réſolut, ſuivant le conſeil que lui en donna le Cardinal Caraffe durant ſa Légation, d'établir l'Inquiſition en France. Mais ſes Miniſtres lui en ayant repréſenté les inconvéniens, il ordonna à ſon Ambaſſadeur de demander ſeulement au Pape, qu'il délégât quelque Prélat ou quelque Docteur dans le Royaume, qui ſous l'autorité du Saint Siége, auroit celle de juger du crime de l'héréſie, & de livrer les coupables au bras ſéculier: & effectivement on voit depuis ce temps-là dans nos Hiſtoires de ces ſortes de Juges avec le titre d'Inquiſiteur, comme du temps des Albigeois. 1559. 1557. au T. 2. des Mémoires de Ribier.

Sur ces entrefaites arriva la malheureuſe journée de Saint Quentin, qui jetta tout le Royaume, & ſur tout Paris, dans la conſternation. La priſe de Saint Quentin, dont Philippe II. ſe rendit maître quinze jours après la bataille, augmenta la terreur: & les hérétiques crûrent la conjoncture favorable, pour ſe donner plus de liberté.

Juſques-là ils n'avoient oſé faire d'Aſſemblées dans Paris, ou du moins ils les avoient faites ſi ſecrétement, qu'on ne s'en étoit pas apperçû; mais huit ou dix jours après la priſe de Saint Quentin, ils en firent une très-nombreuſe dans une maiſon de la ruë Saint Jacques vis-à-vis le College du Pleſſis. Ils y célébrérent la Céne, entendirent le Prêche, & firent leurs priéres, ſelon les idées de la nouvelle Réforme. Ils furent découverts: & le peuple du quartier s'étant aſſemblé, ſe jetta ſur eux dans le temps qu'ils ſortoient de cette maiſon fort avant dans la nuit. Il y en eut un de tué, pluſieurs de bleſſez, & ſix vingt de pris, parmi leſquels il ſe trouva pluſieurs Dames de qualité, & même de la Maiſon de la Reine. On fit d'abord le procès à quelques-uns de l'un & de l'autre ſexe. Il y en eut de condamnez au feu, & d'autres à la potence. On les accuſa de commettre dans leurs Aſſemblées les plus horribles & les plus infames crimes: mais il y a beaucoup d'apparence, que ce n'étoient que des bruits populaires. *Nombreuſe Aſſemblée de Calviniſtes à Paris, de qui ſuivie.*

Calvin ayant été averti de ce malheur arrivé à ſes diſciples, écrivit aux Princes d'Allemagne & aux Suiſſes, pour les engager à demander au Roy la grace de ceux qui n'avoient pas encore été jugez. Othon Electeur Palatin, quelques autres Princes d'Allemagne, & les Cantons Proteſtans agirent en leur faveur; car ils avoient en ce temps-là leurs Envoyez à la Cour de France, pour obtenir la ſurſéance d'un Edit publié par Henri II. l'année précédente contre les Hérétiques des Vallées d'Angrogne & de Lucerne. Ce Prince, qui après la défaite de Saint Quentin avoit beſoin des Allemands & des Suiſſes, pour lever une nouvelle armée, eut égard à leurs interceſſions, tant pour ceux des Vallées, que pour ceux qui avoient été arrêtez à Paris. Pluſieurs de ceux-ci firent abjuration de l'héréſie, & on traita les autres coupables plus doucement. Variæ Calvini Epiſtolæ. Mſſ. de la Bibliothéque du Roy Mélanges T. 1.

Cette premiére tentative des Calviniſtes de Paris leur ayant ſi mal réuſſi, ils ſe tinrent en repos pendant neuf ou dix mois, & ne firent aucun éclat conſidérable: mais l'année ſuivante vers le mois d'Aouſt, cette

Digitized by Google

Capitale vit une nouvelle Scene, qui donna plus d'inquiétude à la Cour, qu'elle n'en fit paroître.

1559.

Ils chantent les Pſeaumes dans le Pré aux Clercs. Thuanus l. 14.

Une grande multitude de peuple étant à la promenade ſur le ſoir, & occupée à divers jeux dans le Pré aux Clercs, quelques Calviniſtes ſe joignirent enſemble, & commencérent à entonner les Pſeaumes en Vers françois de la Verſification de Clement Marot, Poëte auſſi fameux par la délicateſſe & l'enjouement de ſon eſprit, que par ſon libertinage.

Cette nouveauté attira la curioſité & l'attention de tout le monde. On accourrut de toutes parts pour les entendre. La mélodie parut agréable, & le chœur groſſit bien-tôt de quantité de voix, qui s'y joignirent. La plûpart n'y entendoient pas fineſſe : & après avoir bien chanté, chacun ſe retira chez ſoy. On recommença le lendemain, & encore quelques jours de ſuite : & ce qui déplut davantage à la Cour, fut que le Roy & la Reine de Navarre, déja fort ſuſpects ſur le chapitre de la Religion, s'étant allez promener ou par hazard ou exprès de ce côté-là, parurent y prendre beaucoup de plaiſir.

On leur impoſe ſilence. Calvinus Epiſt. 281. & 282.

Comme on vit que cela continuoit, on entra en ſoupçon de quelque complot. Les chants furent défendus de la part du Roy, ſous peine de la vie, & il fut obéy : mais Calvin fâché de ce que ce nouvel artifice n'avoit pas eu tout le ſuccès qu'il en eſpéroit, s'emporta fort contre cette défenſe, & contre l'indigne lâcheté, ainſi qu'il l'appelloit, de ceux qui y avoient déféré.

Après tout Henri II. & ſon Conſeil s'apperçurent bien par tous ces divers mouvemens, que le mal croiſſoit inſenſiblement : & ce fut un des motifs, qui portérent ce Prince à paſſer pluſieurs articles dans le Traité de Cateau-Cambreſis, ſur leſquels ſans cela, il ne ſe ſeroit pas ſi aiſément relâché. Il avoit beſoin de la paix, pour rémédier efficacement à ces deſordres : & dès qu'elle fut ſignée, il tourna de ce côté-là toute ſon attention.

L'audacieuſe réponſe, que lui fit Dandelot touchant la Meſſe, & pour laquelle il fut mis en priſon, ainſi que je l'ai raconté, & la conduite du Roy de Navarre & de la Reine Jeanne d'Albret, qui ne cachoient pas trop leur penchant pour le Calviniſme, le perſuadoient que la Cour commençoit à ſe corrompre, & on l'informa que ſon Parlement de Paris n'étoit pas exempt de cette contagion.

Quoique le Préſident de Thou dans ſon Hiſtoire, toûjours un peu trop favorable aux Calviniſtes, attribuë à la Ducheſſe de Valentinois & à Meſſieurs de Guiſe, des motifs fort intereſſez dans le Conſeil qu'ils lui donnérent à cet égard, il eſt certain qu'il étoit très-prudent & très-ſalutaire.

Remontrances faites contre eux au Roy.

Ils lui repréſentérent que l'héréſie s'enracinoit de plus en plus dans ſon Royaume; que l'inſolence des Emiſſaires de Calvin & de ceux qu'ils avoient attirez à leur parti, croiſſoit tous les jours; qu'ils ne ſe ménageoient plus comme autrefois; que non contens de dogmatiſer en cachette, ils parloient hardiment & ſans ſe contraindre dans les converſations;

Digitized by

tions ; qu'ils y tournoient en ridicules nos plus ſacrez myſtéres ; qu'ils y traitoient de bagatelle & de ſuperſtition les uſages les plus ſaints & les plus autoriſez ; qu'ils railloient continuellement ſur l'autorité du Pape & de l'Egliſe ; & que l'expérience des anciennes héréſies devoit lui faire comprendre que les peuples, après avoir franchi les bornes de la ſoûmiſſion dûë aux Puiſſançes Eccléſiaſtiques, paſſoient aiſément au mépris de l'autorité Royale. 1559.

Dans le même temps le Premier Préſident Giles le Maître, ſoit de ſon propre mouvement, ſoit à la ſollicitation de la Ducheſſe de Valentinois & du Cardinal de Lorraine, vint avec les Préſidens Jean de Saint André & Antoine Minard, & Giles Bourdin Procureur Général, faire les mêmes remontrances au Roy. Il ajoûta que juſqu'alors on n'avoit rien gagné par les punitions, quelque ſévéres qu'elles fuſſent, parce qu'on n'avoit fait exemple que ſur des gens de néant ; que des ſupplices ſi fréquens ne ſervoient aux mal-intentionnez que de prétexte, pour invectiver contre la cruauté de la Cour, & la rendre odieuſe au peuple & aux Princes étrangers, qui s'étoient déclarez protecteurs des héretiques ; que plus on puniſſoit de coupables, plus le nombre en augmentoit, & qu'il étoit devenu ſi grand, qu'on ne viendroit jamais à bout de les exterminer ; qu'il falloit des exemples plus ſignalez, pour les intimider ; qu'en un mot s'ils n'avoient pas encore des Chefs, pour les commander, en cas qu'ils priſſent les armes, ils avoient déja des protecteurs dans le Parlement, qui les raſſûroient, & qui leur donnoient lieu d'eſpérer un jour l'impunité ; que c'étoit ces prévaricateurs, auſquels il falloit que Sa Majeſté s'attaquât ; que quelques-uns étoient infectez des nouvelles opinions ; que quelques autres n'enviſageant pas les ſuites funeſtes d'une faction qui menaçoit l'Etat, ou n'ayant pas la fermeté de réſiſter à la recommandation de leurs amis, ſe comportoient fort mollement dans une affaire de cette importance ; que les uns par intérêt de parti, & les autres par foibleſſe entretenoient le déſordre ; qu'il étoit à propos que Sa Majeſté les connût, & qu'ils la ſupplioient d'aller juſqu'à la ſource du mal.

Le Roy très-diſpoſé, & même très-déterminé à le faire, délibéra avec ces Magiſtrats & avec ſon Conſeil, ſur la maniére dont il s'y prendroit. Il fut réſolu que dans quelque temps il iroit au Parlement, ſans l'en avertir, lors qu'il ſeroit aſſemblé.

Il s'étoit fait ſur la fin d'Avril de l'an 1559. une Mercuriale. Ces ſortes d'Aſſemblées étoient de l'inſtitution de Louïs XII. & le Procureur Général y exerçoit une autorité ſemblable à celle, que les Cenſeurs du temps de la République Romaine avoient dans le Sénat. On les appelloit Mercuriales, parce qu'elles ſe tenoient le Mercredi, & au moins une fois le mois. François I. ſe contenta qu'elles ſe fiſſent ſeulement tous les trois mois ; & cette coûtume étoit exactement obſervée. Le Procureur Général avec l'Avocat Général y procédoient juridiquement contre ceux du Parlement, qu'on leur avoit déférez, comme coupables de négligence ou d'injuſtice dans l'exercice de leurs Charges, ou

Belcarius. l. 28. Thuanus. l. 15.

Digitized by Google

de quelque faute contre la bienſéance & la gravité de leur état. Le
1559. châtiment ſuivoit l'accuſation, quand elle étoit bien prouvée ; & c'étoit ordinairement la ſuſpenſion des fonctions de leur employ pour un temps, & quelquefois même la dépoſition.

Dans la Mercuriale d'Avril dont il s'agit, on avoit fort délibéré ſur l'exécution des Edits du Roy contre les hérétiques. Les uns avoient été d'avis qu'on les ſuivît à la rigueur, & qu'on ſe réglât principalement ſur celui, qui avoit été fait à Château-Briant, & qui étoit le plus ſévére.

D'autres avoient opiné à demander au Roy, que l'on remît en vigueur les Decrets des Conciles de Baſle & de Conſtance ; que conformément à ces Decrets, on tînt de temps en temps des Conciles Généraux, & qu'on en aſſemblât un au plûtôt, pour y régler les affaires de la Religion ; que juſqu'à ce temps-là on ceſsât de punir de mort les hérétiques, & de répandre autant de ſang, qu'on en avoit répandu depuis pluſieurs années, & ſi inutilement pour la tranquillité publique.

Ce Prince va au Parlement pour ce ſujet.

Arnaud Ferrier Préſident des Enquêtes avoit ouvert cet avis. Antoine Fumée, Paul de Foix, Nicolas du Val, Euſtache de la Porte, & quelques autres l'avoient ſuivi. Le Roy l'ayant ſçû, en fut très-irrité contre eux : & après avoir concerté avec ſon Conſeil ce qu'il convenoit de faire là-deſſus, il alla le quinziéme de Juin au Parlement, qui ſe tenoit aux Auguſtins, parce que le Palais étoit occupé par les préparatifs qu'on y faiſoit dans les Sales, pour les Nôces d'Elizabeth de France avec le Roy d'Eſpagne.

A ſon arrivée le Parlement délibéroit ſur la même matiére, & le Roy prit delà occaſion d'en parler lui-même. Il le fit avec aſſez de véhémence, & témoigna ſa douleur, de ce qu'ayant donné la paix à l'Europe par le Traité de Cateau-Cambreſis, il voyoit ſon Royaume en danger d'être troublé par les différends ſur la Religion. Il fit connoître la réſolution où il étoit d'y apporter un remede efficace, & ordonna par la bouche du Cardinal Bertrandi, Garde des Sceaux, qu'on continuât la délibération commencée.

Pluſieurs n'ignoroient pas, que le deſſein de la venuë du Roy étoit de connoître par lui-même la diſpoſition d'eſprit des membres du Parlement à cet égard ; car le Préſident Chriſtophle de Thou avoit veu un peu auparavant entre les mains de ce Prince, un memoire écrit de la main du Premier Préſident, où il lui marquoit ceux des Conſeillers, dont il devoit le plus ſe défier, comme de partiſans des hérétiques.

Cela n'empêcha pas que quelques Conſeillers ne parlaſſent avec autant de liberté, qu'on avoit fait dans la Mercuriale. Claude Viole opina en préſence du Roy comme Arnaud Ferrier dans l'Aſſemblée précédente. Louïs du Faur en fit de même, & ajoûta avec une audace qui ſurprit, qu'il étoit vrai que les différends de la Religion cauſoient des troubles dans l'Etat : mais qu'il falloit examiner qui étoit l'auteur de ces troubles, & que ſi on le faiſoit, on pourroit peut-être répondre ce que le

le Prophete Elie en une ſemblable occaſion répondit au Roy Achab : Qui êtes-vous, vous qui jettez le trouble dans Iſraël. 1559.

Le Conſeiller Anne du Bourg parla après lui, & commença par une eſpéce de ſermon ſur la providence de Dieu, à laquelle il prouva que tous les hommes devoient ſe ſoûmettre, & puis venant au ſujet dont il étoit queſtion, il dit qu'il ſe commettoit tous les jours en France une infinité de péchez & de crimes ſévérement condamnez par les Loix, des blaſphêmes, des parjures, des adultéres, qui n'étoient punis ni par le fer, ni par le feu, ni par la corde ; que ces ſupplices étoient reſervez à ceux qui n'étoient coupables d'aucuns de ces deſordres, ni d'aucun autre. Car, continua-t-il en s'animant, de quel crime peut-on les accuſer? Eſt-ce du crime de Leze Majeſté? Eux qui ne parlent jamais du Souverain que dans les vœux & les priéres qu'ils font pour lui. Eſt-ce d'avoir violé les Loix, d'avoir ſollicité les villes ou les Provinces à la révolte? Mais quelques témoins qu'on ait apoſtez contre eux, on n'a jamais pu les convaincre de rien de ſemblable. Toute leur faute & tout leur malheur, c'eſt d'avoir dévoilé & mis au jour à la faveur du flambeau des Ecritures ſaintes, les vices honteux des Papes & de ceux qui ſont dévouëz à leur parti, c'eſt de ce qu'ils ont demandé qu'on y mît ordre par une juſte & néceſſaire réforme : voilà ſur quoi on les accuſe de ſédition : & après cela il conclut à la ſuſpenſion des Edits, juſqu'à ce qu'on eût aſſemblé le Concile Général.

Le Roy écouta avec autant de patience que d'indignation des diſcours ſi inſolens, & toutefois avec quelque joye de découvrir les véritables ſentimens de ces Factieux. Les autres parlérent avec beaucoup plus de modération & de reſpect pour les Edits du Roy, ſur tout les Préſidens de Harlay, Seguier, Baillet, Minard. Celui-ci conclut expreſſément à l'obſervation de ces Edits ; & il lui en coûta la vie quelques jours après.

Le Premier Préſident le Maître parla le dernier, & d'une grande force contre les Sectaires. Il montra que le Roy en les puniſſant de mort, ne faiſoit qu'imiter ſes Ancêtres dans leur zéle pour la Religion Catholique, & en particulier Philippe Auguſte, qui avoit traité les Albigeois avec beaucoup plus de rigueur, qu'on ne traitoit les Calviniſtes.

Il fait arrêter deux Conſeillers qui favoriſoient les Sectaires.

Après qu'il eut achevé ſon diſcours, le Garde des Sceaux s'approcha du Roy : & ayant parlé quelque temps avec lui, & avec ceux du Conſeil qui l'avoient ſuivi au Parlement, il ordonna au Greffier Saint Germain de lui apporter les Regiſtres, où étoient écrits les ſuffrages de ceux qui avoient opiné, & les préſenta au Roy. Ce Prince, après les avoir parcourus, parla une ſeconde fois, & dit qu'il étoit ſurpris que ſon Parlement eût délibéré ſans ſon ordre ſur une affaire d'une telle importance pour ſon Etat ; qu'il étoit déja informé par les bruits qui en couroient, que dans le Parlement de Paris il y avoit des gens, quoi qu'en petit nombre, qui mépriſoient fort ſon autorité & celle du Pape : mais qu'il venoit d'en être convaincu par ſa propre expérience ; qu'il exhortoit

Digitized by Google

1559. toit les autres à demeurer dans le devoir, & à ne pas ſe laiſſer corrompre par un ſi mauvais exemple. Puis ſe tournant vers le Connétable, il lui commanda de faire arrêter du Faur & du Bourg. L'ordre fut exécuté ſur le champ par Gabriel de Montgommery Capitaine des Gardes, qui les conduiſit à la Baſtille.

Ce coup d'éclat étonna tous ceux qui n'étoient pas du ſecret de la Cour, & pluſieurs murmurérent en ſecret de l'affront qu'on faiſoit à tout le Corps, d'arrêter deux Conſeillers dans le Parlement même. On mit auſſi en arrêt dans leurs maiſons les Conſeillers de Foix, Fumée, & de la Porte. Ferrier, du Val, & Viole, à qui on en vouloit faire autant, s'évadérent.

Dès le lendemain les Chambres s'étant de nouveau aſſemblées par ordre du Roy, elles reçurent commandement de faire le procès à Jacques Spifame Evêque de Nevers, depuis long-temps ſuſpect de Calviniſme, & qui après s'être marié en cachette, s'étoit ſauvé à Genéve. Il y reçut depuis le digne ſalaire de ſon Apoſtaſie; car ayant été ſoupçonné quelques années après de vouloir rentrer dans l'Egliſe Catholique, on lui ſuſcita un procès, où l'on l'accuſa d'avoir fait un faux contrat, & contrefait des Sceaux: & pour un crime véritable, ou controuvé, il eut la tête tranchée par Arrêt du Senat de Genéve.

Thuanus l. 15.

Cette fermeté du Roy devoit, ce ſemble, atterrer le parti Calviniſte, & en obliger les Sectateurs à ſe ménager encore plus qu'ils n'avoient fait juſqu'alors: mais loin d'en devenir plus timides, on ſçut que quelques jours après ils avoient tenu une eſpéce de Synode dans le Fauxboug Saint Germain. Qu'un Miniſtre, nommé François Morel, y avoit préſidé, & qu'on y avoit fait des Reglemens de diſcipline, comme ſi leur Egliſe eût déja été parfaitement établie.

Zele de Calvin pour ſoûtenir ceux de ſon parti.

Cependant Calvin veillant toûjours à la conſervation de ſon troupeau, engagea de nouveau pluſieurs Princes Proteſtans d'Allemagne à écrire au Roy en faveur d'un grand nombre de ſes Sectateurs, dont les priſons étoient remplies. On préſenta à ce Prince des lettres des Electeurs Frederic Comte Palatin, Auguſte Duc de Saxe, Joachim Marquis de Brandebourg, du Duc Chriſtophle de Wirtemberg, & de Volfang Comte de Veldens, qui le conjurérent d'épargner le ſang de tant de Chrétiens, de prendre les voyes de douceur, d'écouter les motifs & les raiſons que tant de gens de bien avoient de ſouhaiter la réforme de l'Egliſe & le retranchement d'une infinité d'abus qui s'y étoient gliſſez, & de ne pas rejetter les priéres, qu'on lui faiſoit autant en vûë de procurer le repos à ſon Etat, que pour ſauver la vie à mille perſonnes innocentes.

Le Roy reçut les Députez de ces Princes avec beaucoup de bonté, & leur promit d'en envoyer au plûtôt à leurs Maîtres, pour leur rendre compte de ſa conduite, & les ſatisfaire: mais à peine furent-ils partis, qu'on commença les procédures contre les Conſeillers arrêtez.

Le Préſident Jean de Saint André, Jean-Jacques de Meſme, Maître des

des Requêtes, Euſtache du Bellay Evêque de Paris, le Docteur Antoine de Mouchi qui avoit pris le nom de Democarés, Inquiſiteur de la foy, & quelques autres furent choiſis par le Roy pour Commiſſaires dans ce procès. 1559.

Anne du Bourg, comme le plus coupable, parce qu'il avoit fait hautement profeſſion de ſon héréſie en préſence du Roy, ſubit le premier l'interrogatoire. Il récuſa ce Tribunal, prétendant qu'en qualité de Conſeiller du Parlement, il devoit être jugé par les Chambres aſſemblées. On ne laiſſa pas de paſſer outre, & il fut contraint de répondre, après avoir fait ſa proteſtation contre le tort qu'on lui faiſoit, en ne le laiſſant pas jouïr de ſon privilege. *On fait le procès à Anne du Bourg l'un des Conſeillers arrêtez.*

Ayant été interrogé trois jours après ſur ſa Religion, il ne diſſimula point, & répondit conformément aux principes de Luther & de Zuingle touchant les articles, ſur leſquels ces deux Héréſiarques convenoient. Ses réponſes furent ſi nettes & ſi franches là-deſſus, que l'Evêque de Paris le déclara convaincu d'héréſie, ordonna qu'il fût degradé (car il étoit Prêtre, ou du moins Diacre,) & livré au bras ſéculier, pour être jugé par la Juſtice Laïque. Il en appella à l'Archevêque de Sens Metropolitain de Paris : & ce fut durant ces procedures, que la funeſte mort de Henri II. arriva.

La nouvelle en fut reçûë avec autant de joye des Proteſtans, qu'elle cauſa de douleur à tous les Catholiques du Royaume ; car les premiers faiſoient grand fond ſur la foibleſſe du nouveau Regne, ſur les factions qui partageroient la Cour, & ſur les puiſſans protecteurs qu'ils y avoient. Ils recommencérent leurs Aſſemblées, ſur tout au fauxbourg Saint Germain, où la plûpart de ceux de la Secte logeoient. Ils adreſſérent des Requêtes à la Reine Mere, pour lui demander ſa protection contre leurs ennemis. Les menaces dans quantité d'Ecrits, qu'on répandit, ſuccédérent aux Requêtes, & les effets ſuivirent les menaces. Le Préſident Minard, un des plus zelez du Parlement contre les Calviniſtes, revenant du Palais ſur ſa mule, fut aſſaſſiné & tué d'un coup de piſtolet auprès de ſa maiſon dans la vieille ruë du Temple. On eut des avis certains qu'on avoit pareillement conſpiré contre la vie du premier Préſident le Maître & du Préſident de Saint André, & tout ſembloit tendre à une ſédition. Mais Meſſieurs de Guiſe s'étant rendus maîtres des affaires, ne s'étonnérent point, & ſuivirent ſous le nouveau Regne les vûës qu'ils avoient inſpirées au feu Roy, de pouſſer les Calviniſtes à bout. On fit de nouveaux Edits & des recherchee très-exactes, non ſeulement dans Paris, mais dans tout le Royaume. On ne parloit en tous lieux que d'empriſonnemens, que de confiſcations de biens, que de ſupplices : & enfin on recommença les procédures contre les Conſeillers du Parlement priſonniers. Popeliniére. 5.

On fit un nouveau crime à Anne du Bourg de la mort du Préſident Minard, ſur ce que l'ayant d'abord récuſé, il ajoûta que, s'il s'obſtinoit à être de ſes Juges, il en ſeroit empêché par quelque autre voye. Cela fit ſoupçonner qu'il avoit eu quelque connoiſſance de l'aſſaſinat, qui *Il eſt pendu & brule en Place de Greve.*

Digitized by Google

qui fut commis depuis : & ce fut une des raiſons qui hâtérent ſa perte.
1559. Après avoir prolongé ſon procès par divers appels, & d'autres formalitez de Juſtice, qu'il employa, pour embarraſſer ſes Juges, il fut condamné le vingt-uniéme de Décembre à être pendu & brûlé. L'Arrêt fut exécuté dans la Gréve en préſence d'une foule innombrable de peuple. Il ſoûtint ſa diſgrace juſqu'au bout avec cette funeſte fermeté, qui le fit paſſer parmi les hérétiques comme le plus glorieux Martyr de la Secte.

Il étoit neveu d'Antoine du Bourg Chancelier de France ſous François I. La conſtance, qu'il fit paroître dans ſon ſupplice, jointe à la reputation d'integrité, qu'il s'étoit acquiſe dans les fonctions de ſa Charge, & ſes mœurs reglées firent un très-mauvais effet ſur l'eſprit de ceux qui avoient déja embraſſé la nouvelle Religion, ou qui y avoient du penchant, l'héréſie ne faiſant jamais plus de mal que par ceux, dont les mœurs, d'ailleurs reguliéres, & la piété, quoique toûjours fauſſe, la mettent en crédit.

Pour ce qui eſt des autres Conſeillers arrêtez, comme ils n'avoient pas fait une profeſſion ouverte de l'héréſie, & que dans les interrogatoires ils avoient répondu avec plus de précautions ſur l'article de la Religion, on prit le parti de ne les pas pouſſer à l'extrémité. Les uns furent ſuſpendus de l'exercice de leurs Charges pour quelque temps, & les autres renvoyez abſous.

1560. Ce fut parmi ces agitations, pronoſtiques de tant de malheurs qui devoient accabler la France, que finit l'an 1559. & que l'an 1560. commença. Le Prince de Condé & l'Amiral ne pouvoient ſouhaiter de plus favorables diſpoſitions pour l'exécution des deſſeins, qu'ils avoient formez dans leur Conſeil tenu à la Ferté. Je vais en raconter les ſuites & le ſuccès.

Suite du projet du Prince de Condé & de l'Amiral de Coligni contre la Maiſon de Guiſe, ou Conſpiration d'Amboiſe.

Dandelot & le Vidame de Chartres, qui, comme j'ai dit, étoient chargez de former la conſpiration, voulurent s'inſtruire pleinement par eux-mêmes de la diſpoſition des Calviniſtes, & reconnoître parmi eux, ceux dont ils pourroient le plus utilement & le plus ſeurement ſe ſervir.

Comme ils ſçavoient les lieux, où ils s'aſſembloient d'ordinaire, ils y allérent diverſes fois avant que de s'ouvrir à qui que ce fût. Ils ſe contentérent d'abord de les plaindre, de les conſoler, de les encourager, & de leur faire eſpérer qu'avec le temps & le ſecours de pluſieurs perſonnes du premier rang qui les aimoient, l'injuſte perſécution qu'on leur faiſoit, pourroit finir.

Ils les trouvérent animez au delà de ce qu'ils avoient eſpéré. La vûë des ſupplices de ceux de leur Secte, qui expiroient tous les jours à leurs yeux dans le feu, ou au gibet, les nouvelles qu'ils recevoient de toutes les Provinces du Royaume, où les exécutions n'étoient pas moins fréquentes qu'à Paris, la crainte continuelle d'être ſurpris, & de ſubir le même ſort, tout cela les avoit jettez dans le deſeſpoir & dans la fureur. Ils n'enviſageoient rien de plus affreux que leur condition préſente où ils étoient à tout moment en danger de perdre la liberté, leurs biens,

Digitized b

biens, leur vie, & leur honneur : & Dandelot vit bien que ſur la moindre eſpérance qu'on leur donneroit de s'en delivrer, on pouvoit s'aſſûrer qu'ils en embraſſeroient tous les moyens, quelque dangereux qu'ils pûſſent être. 1560.

Il y avoit parmi eux un grand nombre de Gentilshommes, qui avoient ſervi dans les guerres paſſées, dont pluſieurs étoient gens de main & de réſolution, qui s'ennuyoient déja de la paix, & ſeroient ravis d'avoir occaſion de pouſſer leur fortune, & de ſe ſignaler dans leur parti : & ce fut ſur eux que Dandelot & le Vidame crûrent qu'ils pouvoient faire le plus de fond.

Ils s'expliquérent de leur deſſein à quelques-uns : mais ils admirent principalement dans leurs plus intimes ſecrets un d'entre eux, en qui ils reconnurent des qualitez propres à bien conduire une ſi hazardeuſe entrepriſe. *A qui ils s'adreſſerent pour la conduire.*

C'étoit un Gentilhomme Perigourdin, nommé Jean du Barri, Seigneur de la Renaudie, homme adroit & vaillant : mais de ces eſprits impétueux, qui donnent à tout, ſans s'embarraſſer ni de la conſcience, ni de leur reputation. Il avoit eu de méchantes affaires, & auroit eu la tête coupée à Dijon pour une fauſſeté qu'il avoit faite, ſans le Duc de Guiſe, qui le tira de ce mauvais pas : & il reconnut ce bon office, en ſe faiſant Chef d'une conſpiration, où l'on en vouloit ſur tout à la vie de ce Prince. Il s'étoit retiré depuis à Genéve, il avoit couru les pays étrangers, & étoit revenu dans le ſien, ayant changé de nom, & pris celui de la Foreſt. Il acheva d'y diſſiper le peu de bien qui lui reſtoit, & fut obligé de le quitter encore pour quelques mauvaiſes actions. Comme il ne ſçavoit où donner de la tête, il ſe declara Calviniſte, & s'acquit beaucoup de crédit dans ce parti. Tel fut celui que l'on choiſit, pour conduire la nouvelle Faction : mais en attendant qu'il la mît en état d'éclater, on jugea à propos de prendre encore d'autres meſures. Le Laboureur, additions aux Memoires de Caſtelnau. Mémoires de Brantome. T. 3.

La Renaudie fut envoyé en Angleterre, pour engager la Reine Elizabeth à appuyer la révolte. Il étoit chargé de lui demander de l'argent, & de la ſolliciter de faire diverſion en Ecoſſe, afin d'obliger Meſſieurs de Guiſe à diminuer le peu de troupes qu'ils avoient ſur pied, ſuppoſé qu'ils y envoyaſſent du ſecours, ou à les rendre reſponſables de la perte de ce Royaume, s'il ſe perdoit pour le Roy, faute de l'avoir ſecouru. *Il envoyent en Angleterre pour engager la Reine Elizabeth dans leur parti.*

Enſuite, pour rendre ces Princes odieux aux peuples, on commença par répandre dans tout le Royaume divers libelles diffamatoires contre eux : & les auteurs de ces libelles tâchérent ſur tout de tirer grand avantage de certains livres, qui avoient été écrits à l'honneur de la Maiſon de Guiſe, où en faiſant leur Généalogie, on prétendoit qu'ils deſcendoient de Charlemagne, & de Charles frere du Roy Lothaire, auquel après la mort de ce Roy, Hugues Capet ènleva la Couronne. Par-là les Calviniſtes donnoient à entendre que ces Princes portoient leur ambition, juſqu'à vouloir s'emparer du Thrône de France, & que l'é-

Digitized by Google

1560.

l'établiſſement du pouvoir exceſſif qu'ils y avoient déja, étoit un acheminement à l'exécution d'un ſi criminel deſſein.

Chefs des Calviniſtes dans les Provinces du Royaume.

La Renaudie ne fut que peu de jours en Angleterre. Il en rapporta de bonnes eſpérances : & ayant repaſſé la mer, il parcourut tout le Royaume, où il aſſigna aux Calviniſtes des Chefs dans chaque Province ; ſçavoir en Gaſcogne le Baron de Caſtelnau-Chaloſſe, en Bearn le Capitaine Maſére, qui s'étoit fort diſtingué dans les guerres de Piémont ſous le Maréchal de Briſſac, du Meſny en Limouſin, Mirabeau en Xaintonge, Coccaville en Picardie, Mouvans en Provence, Maligny en Brie & en Champagne, Sainte Marie en Normandie, Monte-Jan en Bretagne, la Cheſnaye en Anjou, & Bréſay en Poitou.

Mémoires de Caſtelnau. Mauviſſiére l. 1. c. 8. Davila. l. 1. Popeliniére. l. 6.

Quel étoit leur deſſein.

Ils étoient tous chargez de lever ſecrétement le plus de ſoldats Calviniſtes qu'il ſeroit poſſible & puis ils devoient ſe trouver à Nantes ſous divers prétextes, pour convenir entre eux du temps & du lieu, où ils raſſembleroient leurs Troupes, & de la maniére, dont ils feroient le premier éclat. Ils s'y rendirent au mois de Fevrier, & ſans ſe parler les uns aux autres, de peur de faire naître quelque ſoupçon, ils concertérent toute l'affaire par le moyen de la Garaye Gentilhomme Breton, & de la Bigne natif de Caën, Secrétaire de la Renaudie. Il fut conclu que tous avec leurs Troupes ſe rendroient à la Fredonniére dans le Bléſois, chez le Seigneur de ce village le ſixiéme de Mars, pour enlever le Roy qui étoit alors à Blois avec la Cour, & maſſacrer Meſſieurs de Guiſe.

La Popeliniére l. 6. Belleforeſt l. 6.

Toutes nos Hiſtoires marquent que ce fut à Nantes, où cette réſolution fut priſe d'abord. J'en ai toutefois trouvé une de ce temps-là, qui ne convient pas de ce fait : & quoi qu'elle ſoit aſſez mal écrite, l'Auteur aſſûre qu'elle avoit été revûë pour les faits qu'elle rapporte, par René de Voyer Vicomte de Paulmi, Bailly de Touraine, & Chevalier de l'Ordre, Gentilhomme employé alors avec diſtinction dans la guerre & dans les négociations.* Il dit donc que dix des principaux Chefs avoient déja fait le plan de cette conſpiration à Lyon, dans la maiſon d'un nommé Pierre Terraſſon dès le mois de Janvier, & que ce ne fut que pour tout diſpoſer à l'exécution, qu'ils s'aſſemblérent à Nantes avec tous les autres ; que ce fut dans la conférence de Lyon que la Renaudie fut déclaré Chef de l'entrepriſe ; qu'on lui donna un Conſeil de ſix perſonnes ; que toutes les Egliſes Proteſtantes du Royaume y furent cottiſées, pour fournir des armes & de l'argent ; que celle de Lyon donna pour ſa part vingt-cinq piſtoles & des armes, qui furent ſecrétement conduites à Orleans ; & que la marque, qui fut donnée aux Conjurez, étoit un eſteuf parti de blanc & de noir.

Toutes les meſures ayant été priſes de la ſorte, les Conjurez s'acheminérent vers Blois de toutes les parties du Royaume, tant à pied, qu'à cheval, les uns armez, les autres ſans armes, en petites troupes, & par divers chemins, & ne marchant guéres que la nuit.

Dès

* Hiſtoire de Jean le Frére, Préface de l'Auteur.

Dès que les ſoldats ſeroient à portée de ſe joindre, une troupe nombreuſe de Calviniſtes devoit aller ſans armes à Blois préſenter une Requête au Roy, pour demander la liberté de conſcience, la permiſſion de faire leurs Prêches, & de bâtir des Temples: & comme on s'attendoit bien que la Requête ſeroit rejettée, & les requérans maltraitez, les ſoldats devoient les ſuivre de près, paroître en armes aux environs de la ville, l'inſulter, tuer le Cardinal de Lorraine & le Duc de Guiſe, & enſuite contraindre le Roy de déclarer pour ſon Lieutenant Général le Prince de Condé, qui s'étoit rendu exprès auprès de ſa perſonne: & après que la choſe auroit été exécutée de la ſorte, le Prince devenu maître du Gouvernement devoit, ſous prétexte de rendre la tranquillité à l'Etat, accorder aux Calviniſtes tout ce qu'ils demanderoient. 1560. Davila l. 1.

Il étoit difficile qu'une entrepriſe de cette nature, où tant de gens avoient part, fût conduite avec tout le ſecret néceſſaire, pour la faire réüſſir. L'Amiral, qui en prévoyoit la difficulté, s'étoit retiré en ſa maiſon de Châtillon, & avoit fait courir le bruit qu'il alloit deſormais y vivre en homme particulier, & ne ſe plus mêler des affaires de la Cour.

Ils ſont trahis par un Avocat de leur parti.

Meſſieurs de Guiſe étoient trop ſur leurs gardes, ils avoient trop de créatures dans tout le Royaume, & trop de ſoin d'entretenir des eſpions dans les maiſons de ceux, dont ils avoient ſujet de ſe défier, pour n'être pas avertis de tant de mouvemens, qui ſe faiſoient par tout. Ils en avoient reçu divers avis, même d'Allemagne, de Suiſſe & d'Italie, & de Flandres par une lettre de l'Evêque d'Arras; mais celui, dont on apprit un plus grand détail, fut Pierre Avenelles Avocat au Parlement de Paris, à qui la Renaudie, qui le conoiſſoit zélé Calviniſte, en avoit fait confidence. Mémoires de Caſtelnau. l. 2. c. 8.

Celui-ci ayant horreur d'un tel attentat, ou appréhendant d'être embarraſſé dans cette affaire par la connoiſſance qu'on lui en avoit donnée, ſi la choſe ne réüſſiſſoit pas, ou eſpérant récompenſe de la fidélité qu'il feroit paroître pour le ſervice du Roy, en parla d'abord en général au Secretaire du Duc de Guiſe: & ne croyant pas avoir encore aſſez fait, pour ſe tirer de cette intrigue, il alla trouver la Reine, à qui il découvrit tout ce qu'il en ſçavoit.

La premiére choſe, que l'on fit en conſéquence de ce rapport, fut de quitter Blois, où il n'y avoit ni fortifications, ni munitions de guerre, & de conduire le Roy au Château d'Amboiſe, ſans faire toutefois paroître aucune défiance, & faiſant paſſer ce voyage pour une partie de plaiſir. Dès que la Cour y fut arrivée, on tint Conſeil, pour chercher les moyens de prévenir, ou de détourner un ſi dangereux coup, dont on étoit menacé.

Le Cardinal de Lorraine fut d'avis d'envoyer ordre à toute la Nobleſſe de monter à cheval, pour ſe rendre auprès de la perſonne du Roy, & de faire main-baſſe ſur tous ceux qu'elle rencontreroit dans ſon chemin en armes & en troupes. Il vouloit de plus qu'on fît venir des ſoldats des

Digitized by Google

1569. plus prochaines frontiéres, pour en former un corps d'infanterie: & ſa vûë étoit, en faiſant connoître par là que la conſpiration étoit découverte, d'obliger les Conjurez à ſe ſéparer d'eux-mêmes par le deſeſpoir de réüſſir.

Meſures du Duc de Guiſe contre les conjurez.

Le Duc de Guiſe, moins aiſé à effrayer que le Cardinal ſon frere, en jugea autrement, & dit que la Maiſon du Roy & la Nobleſſe, qui étoit à la Cour, ſuffiſoit pour diſſiper une multitude de gens ramaſſez & ſans diſcipline; & qu'il répondoit d'en venir à bout par les moyens qu'il prendroit: que de ſe ſervir de la voye propoſée par le Cardinal, cela ne ſerviroit qu'à éloigner le mal, & n'y apporteroit pas un remede efficace: que cette conſpiration, ſi les Chefs échapoient, ſe renouvelleroit tôt ou tard: que ſi on ne la laiſſoit pas éclater, les Calviniſtes la feroient paſſer dans tout le Royaume pour une chimere, & pour un artifice, dont on ſe ſeroit ſervi, à deſſein de faire périr beaucoup d'innocens: qu'au contraire un tel attentat mis en exécution, décrieroit dans l'eſprit des peuples la nouvelle Secte, animeroit tous les Catholiques & tous les bons ſujets du Roy contre ceux qui en auroient été les auteurs, & juſtifieroit la ſévérité, dont on avoit uſé juſqu'alors contre les hérétiques. Ces avis ayant été fort balancez, on s'en tint à celui du Duc de Guiſe, nonobſtant la repugnance de la Reine Mere, qui trouvoit ce parti beaucoup moins ſeur que l'autre propoſé par le Cardinal, & le Duc fut en même tems déclaré Lieutenant Genéral du Royaume.

Davila. l. 1. Quelques-uns de nos Hiſtoriens, qui ſe font honneur de pénétrer les intentions les plus ſecrétes des Grands, prétendent que la Reine conſentit volontiers à ce qu'on donnât ce titre au Duc de Guiſe, pour ſe décharger entiérement ſur lui du ſuccès de la réſolution qu'on avoit priſe, s'il étoit mauvais, ou de la haine des Princes du Sang, s'il étoit heureux, parce qu'elle n'ignoroit pas, ou du moins elle ſe doutoit bien qu'ils étoient les Auteurs de cette entrepriſe. Ainſi elle ne s'opoſa point à l'honneur qu'on faiſoit au Duc de Guiſe & au grand pouvoir qu'on lui donnoit: & le Duc dès qu'il en fut revêtu, quoique les Patentes ne lui en fuſſent pas encore expédiées, ne penſa qu'à s'en montrer digne, en ſauvant le Roy & l'Etat.

La premiére précaution, qu'il prit, fut de faire murer la porte du Château d'Amboiſe du côté des jardins, & de ſe bien aſſûrer de l'autre par les Suiſſes & les Archers François de la Garde (c'étoient les Gardes du Corps d'aujourd'huy,) dont les Officiers eurent ordre de les tenir toûjours alerte.

Il envoya à la découverte avec quelque cavalerie legere le Comte de Sancerre, qui, averti par ſes coureurs de l'approche des Conjurez, le lui fit promptement ſçavoir.

Ceux-ci étant arrivez à la Fredonniére, comme ils en étoient convenus entre eux, apprirent que la Cour s'étoit retirée à Amboiſe: ce qui fit croire à la Renaudie que ſon entrepriſe étoit découverte: mais déterminé nonobſtant cela, à la hazarder, il marcha de ce côté-là, & donna à ſes gens rendez-vous à la Carliére à trois lieuës de cette place.

Ce

Ce fut de là que le quinziéme de Mars il envoya, ſuivant le projet qu'on avoit fait à Nantes, une Troupe de Calviniſtes ſans armes, qui en arrivant aux portes d'Amboiſe, demandérent à parler au Roy, pour lui préſenter une Requête: & ſur le refus qu'on leur fit de les admettre, ils s'en retournérent vers la Carliére, en attendant la Renaudie, qui les ſuivoit avec ſes ſoldats. 1560.

Cependant le Duc de Guiſe ſe préparant à ſoûtenir l'effort des Conjurez, donna la garde de la porte du Château d'Amboiſe au Prince de Condé, & ſous lui à François de Lorraine Grand Prieur de France ſon frere. Il y mit les Seigneurs de la Cour, auſquels il ſe fioit le plus, avec ordre d'étudier la contenance & toutes les démarches du Prince, qui en recevant du Roy cette marque apparente de confiance, ſe trouva environné d'autant de Gardes, qu'il avoit d'Officiers & de ſoldats ſous ſes ordres. Mémoires de Caſtelnau. l. 1.

Le Duc ayant eu de nouvelles inſtructions touchant le nombre & les deſſeins des Conjurez par le Capitaine Ligneres qui les abandonna, pour ſe jetter dans Amboiſe, fit partir le Maréchal de Saint André & Jacques de Savoye, Duc de Nemours, avec quelques Compagnies de cavalerie & quelques Archers de la Garde du Roy, pour aller ſe mettre en embuſcade dans les bois voiſins, par où les ennemis devoient paſſer, avant que d'arriver à Amboiſe. Davila. l. 1.

Echec ſouffert par quelques-uns de leurs Troupes.

Le Comte de Sancerre, qui étoit en campagne dès le jour précédent, tomba le premier ſur les Troupes de Bearn conduites par Maſſére & Raunay, & les chargea ſi bruſquement, qu'il les mit d'abord en déroute, & que ſans preſque rendre de combat, elles mirent les armes bas, & ſe laiſſérent prendre pour la plûpart.

Le Duc de Nemours avec un pareil bonheur ſurprit le Baron de Caſtelnau, qui menoit les Troupes de Gaſcogne plus nombreuſes que celles de Bearn, dans le temps qu'il faiſoit repaître ſes chevaux au village de Noſay, & le fit priſonnier avec les principaux de ſes Officiers & pluſieurs ſoldats.

La Renaudie leur Chef eſt tué dans un combat.

La Renaudie ayant pris des routes plus écartées dans les bois, avoit évité les embuſcades: mais étant prêt d'en ſortir, & fort proche d'Amboiſe, il fut rencontré par le ſieur de Pardaillan, qui étoit ſon parent, & qui vint fondre ſur lui avec un gros de cavalerie. La Renaudie, ſuivi de tout ce qu'il avoit de meilleurs ſoldats, le reçut avec toute la bravoure poſſible. *On ſe mêla, & on ſe rallia à diverſes repriſes, juſques à ce que les deux Chefs ayant couru l'un ſur l'autre, & le piſtolet de Pardaillan ayant manqué de faire feu, la Renaudie le perça de deux coups d'épée. Lui-même preſque dans le moment fut bleſſé à mort d'un coup d'arquebuſe, dont un Page de Pardaillan lui donna au travers du corps. Il eut cependant encore aſſez de force, pour tuer ce Page de ſa main, avant que de mourir. Le combat ne ceſſa pas pour cela: mais les gens de la Renaudie, après avoir encore fait beaucoup de réſiſtance, furent enfin entiérement rompus, & la plus grande partie demeura ſur la place. Popelliniere l. 6.

Dans

Digitized by Google

1560. Dans ces trois rencontres la plûpart des Gentilshommes du parti Calviniſte furent ou tuez, ou pris, & les ſoldats diſſipez, & il ne reſtoit plus des principaux Chefs que Coccaville, qui n'arriva que le ſoir avec les Troupes, qu'il avoit levées en Picardie. C'étoit un homme des plus déterminez & des plus intrépides, & il le fit bien voir en cette occaſion; car ayant appris la mort de la Renaudie, & la défaite des autres, & voyant qu'il n'y avoit pas moyen d'échaper, parce qu'on ſonnoit par tout le tocſin ſur les fuyards, que les payſans aſſommoient dans la campagne ſans quartier, il fit entendre à ſes gens que c'étoit une néceſſité de vaincre, ou de périr: & après les avoir aſſûrez qu'il avoit une intelligence dans le Château d'Amboiſe par le moyen du Prince de Condé, & du jeune Maligny, qui y avoit effectivement introduit quelques Gentilshommes de la faction, il les conduiſit, pour donner l'aſſaut au fauxbourg du côté du Vendômois, & ſe ſaiſir du pont: mais ayant été repouſſé avec grande perte, il fut contraint de ſe jetter avec ce qui lui reſtoit de monde dans quelques maiſons du fauxbourg, en réſolution d'y vendre ſa vie bien cher, & de prolonger, s'il pouvoit, le combat juſqu'à la nuit, pour s'échaper à la faveur des ténébres.

Le reſte eſt brûlé ou diſſipé, ce qui mit fin à la conjuration.

On ne lui en laiſſa pas le temps; car les Troupes, qui étoient à la pourſuite des fuyards, étant revenuës, on l'inveſtit de toutes parts: & pour ne pas expoſer la vie des ſoldats contre des déſeſpérez, qu'on voyoit déterminez à mourir les armes à la main, on mit le feu aux maiſons, & il y fut brûlé avec preſque tous ceux qui l'y avoient ſuivi.

Telle fut la fin, & tel le ſuccès de la fameuſe Conjuration d'Amboiſe, où les Calviniſtes donnérent le premier exemple de la fureur, que l'héréſie inſpire contre les Puiſſances légitimes.

Origine du nom de Huguenots donné alors aux Proteſtans.

Ce fut dans ce temps-là, ſelon la plûpart de nos Hiſtoriens, qu'on commença à leur donner le nom de Huguenots, au lieu de celui de Lutheriens, ainſi qu'on les appelloit communément auparavant: mais il eſt étrange que convenant de cette époque, ils s'accordent ſi peu ſur l'origine de ce nom, né, pour ainſi dire, ſous leurs yeux.

Les uns le font venir de Genéve, & diſent qu'il eſt formé du mot Allemand *Eidgnoſſen*, qui ſignifie Alliez par ſerment; qu'il fut d'abord donné à la faction de cette ville, lors qu'elle fit alliance avec le Canton de Fribourg, & puis avec celui de Berne, pour maintenir ſa liberté contre Charles III. Duc de Savoye; que ceux de ce parti furent appellez *Eignots* par les Savoyards, qui prononçoient mal le mot *Eidgnoſſen*, & que dans la ſuite on le donna aux Calviniſtes, qui ſe voyant pouſſez à bout en France, s'unirent entre eux contre les Catholiques.

D'autres diſent que ce mot a été forgé à Tours, & qu'il vient du nom d'une Porte de la ville, appellée la Porte Hugon, vers laquelle les Calviniſtes s'aſſembloient la nuit en cachette, & à l'heure qu'un Lutin, nommé Hugon ou Huguet, ainſi qu'on le faiſoit accroire aux petits enfans, paroiſſoit dans ce quartier-là.

L. 1. c. 7. Le ſieur de Caſtelnau-Mauviſſiére dans ſes Mémoires en tire l'origine d'un

Digitized

d'un quolibet de quelques femmes de villages, qui voyant ceux des Calviniſtes que la Renaudie envoya à Amboiſe, pour préſenter leur Requête au Roy, fort mal équipez, dirent que ce n'étoient-là que des canailles, qui ne valoient pas des Huguenots, nom, qu'on donnoit, à ce qu'il prétend, à une petite monnoye du temps de Hugues Capet, de moindre valeur qu'une maille. 1560.

Il y en a qui le font venir du nom de Hugues Capet d'une maniére plus noble, & prétendent que les Calviniſtes s'appellérent eux-mêmes Huguenots, ſur ce qu'accuſant les Princes de la Maiſon de Guiſe de vouloir envahir la Couronne de France, ils ſe déclaroient contre eux en faveur de la poſtérité de Hugues Capet.

On en voit encore quelques autres étymologies : mais qui ſont viſiblement fauſſes & inventées à plaiſir. Celle qu'on tire de la Porte Hugon à Tours me paroît la plus vraiſemblable : & c'eſt le ſentiment des plus fameux Hiſtoriens Proteſtans de ce temps-là, qui s'accordent là-deſſus avec pluſieurs autres du parti Catholique. Quoi qu'il en ſoit, ce nom demeura aux Calviniſtes de France, comme celui de Gueux aux Calviniſtes des Pays-Bas, quand il leur eut été une fois donné, à l'occaſion que je dirai dans la ſuite de cette Hiſtoire. Beze Hiſt. Ecc. T. 1. De la Place Commentaires de l'Etat de la Religion l. 2.

Quoique la Conjuration d'Amboiſe eût été heureuſement diſſipée, la Cour ne fut pas tirée d'inquiétude ; car on avoit parfaitement connu par-là la grandeur & l'étenduë du mal, & que toutes les parties du Royaume en étoient infectées. On fit d'abord pendre aux creneaux du Château, ou noyer dans la Loire un grand nombre des ſoldats, qu'on avoit faits priſonniers : mais la Reine Mere fit ceſſer ces exécutions, ſur la proteſtation que ces malheureux faiſoient, qu'ils avoient été engagez par les Miniſtres Huguenots, ſans ſçavoir où on les menoit, ni pour quel deſſein on les avoit enrôlez : & même on publia une amniſtie pour tous ceux qui mettroient bas les armes. Mémoires de Caſtelnau. l. 1 c. 8.

L'indulgence néanmoins ne s'étendit pas aux Chefs, qui avoient été pris. On crût qu'il étoit important d'en faire un exemple, après qu'on auroit tiré d'eux les lumiéres, qu'on en eſpéroit, pour découvrir toute la trame de cette Conſpiration. *Procédures faites contre leurs Chefs.*

La Bigne Secretaire de la Renaudie fut le premier interrogé, comme celui qui pouvoit donner le plus de connoiſſances ſur ce qu'on vouloit ſçavoir. On lui promit la vie, ſuppoſé qu'il voulût tout révéler. Il le fit, & avoüa qu'on en vouloit ſur tout à la vie du Cardinal de Lorraine & du Duc de Guiſe, qui devoient être les premiers maſſacrez, ſi l'entrepriſe avoit réüſſi. Il ajoûta qu'on n'auroit pas épargné le Roy même, & il le confirma depuis au ſieur de Brantome & à l'Hiſtorien Belleforeſt, qui tous deux le rapportent : mais pluſieurs crûrent que, pour éviter la mort, il en dit plus qu'il n'en ſçavoit.

On le preſſa ſur l'article du Prince de Condé, que le Cardinal de Lorraine ſouhaitoit fort de trouver coupable : mais il dit ſeulement, qu'il avoit ouï dire que, ſi les Conjurez s'étoient rendus maîtres d'Amboiſe, Thuanus l. 17.

Digitized by Google

1560. le Prince ſe ſeroit mis à leur tête. Maſére ayant été appliqué à la queſtion, convint de la dépoſition de la Bigne, excepté en ce qui regardoit la perſonne du Roy, & ajoûta que c'étoit lui-même, qui devoit tuer le Duc de Guiſe. Raunay n'avoua que le deſſein de maſſacrer ce Prince & le Cardinal de Lorraine. Caſtelnau n'en confeſſa pas davantage. Ils furent exécutez tous trois avec quelques autres Gentilshommes, un deſquels, nommé de Villemonge, frere du ſieur de Briquemaut, ayant trempé ſes mains dans le ſang de ceux qu'on avoit décapitez avant lui, les leva vers le ciel, & demanda à Dieu qu'il voulût bien en tirer vengeance.

La Reine mere fit tout ſon poſſible, pour ſauver la vie à quelques-uns de ces Gentilshommes, & ſur tout à Caſtelnau, ſoit par un véritable ſentiment de compaſſion, ſoit par politique, comme pluſieurs l'interprétérent, & pour ſe concilier la bienveillance des Huguenots & des Princes du Sang : mais le Roy prévenu par le Cardinal de Lorraine & par le Duc de Guiſe, qui lui avoient repréſenté la néceſſité de faire ces exemples, fut inflexible là-deſſus.

Le Prince de Condé eſt arrêté dans le Château d'Amboiſe.

Cependant le Prince de Condé étoit lui-même fort inquiet de ſa deſtinée ; car ſur la dépoſition de la Bigne & de Maſére il avoit reçu ordre de ne point ſortir du Château d'Amboiſe. & il n'ignoroit pas qu'on l'obſervoit de fort près. La fuite du jeune Maligni, qui s'étoit ſauvé ſur un des chevaux de l'écurie de ce Prince, étoit une nouvelle charge contre lui. La Trouſſe Prevôt de l'Hôtel vint par ordre du Roy, pour viſiter ſon appartement, & chercher s'il n'y avoit point d'armes cachées, comme le bruit en couroit. Il arrêta ſon Ecuyer nommé de Vaux, parce que c'étoit lui qui avoit donné le cheval à Maligni, & dit au Prince que le Roy le mandoit.

La Popelinière l. 6.

Il alla le trouver ſur le champ, & ce jeune Prince d'un air fort émû lui dit, que les coupables l'avoient fort chargé dans leurs dépoſitions, & que ſi les accuſations ſe trouvoient véritables, il lui feroit ſentir ce que c'étoit que de s'attaquer à ſon Souverain.

Le Prince ſans s'étonner, lui repartit, qu'il ſupplioit Sa Majeſté d'aſſembler dans l'inſtant tout ce qu'il y avoit de Seigneurs à la Cour, & de lui faire ſon procès ſans délai, s'il ſe trouvoit coupable. J'accepte votre offre, reprit le Roy, & dès ce ſoir j'écouteray ce que vous aurez à dire pour votre défenſe. Le Prince de Condé retournant à ſon appartement, y trouva le Prevôt de l'Hôtel avec un Gentilhomme de la Chambre, qui vouloient ſe ſaiſir de ſa caſſette & de celle du Secretaire du Roy de Navarre, malgré la réſiſtance de ſes gens qui refuſoient de les livrer. Ce Prince, qui ne fit jamais un plus grand effort de modération qu'en cette rencontre, leur préſenta lui-même la clef, & leur expoſa ſes papiers ſur la table. Sa contenance aſſûrée, & le reſpect, que ſa préſence inſpiroit au Prevôt, déconcertérent cet Officier, qui après avoir parcouru legérement quelques papiers, pour dire qu'il avoit exécuté ſes ordres, ſe retira.

La

La Reine Mere, Meſſieurs de Guiſe, & leurs Confidens étoient fort incertains ſur la conduite qu'ils devoient tenir dans une affaire ſi délicate. Ils étoient tous perſuadez que les Princes du Sang & les Coligni étoient les auteurs ſecrets de la Conſpiration; qu'ils avoient aſſez de preuves, pour faire périr le Prince de Condé, ſi on procédoit contre lui par la rigueur des Loix; & que ſi on le laiſſoit échaper dans le temps que les eſprits étoient en mouvement de tous côtez, on le verroit bien-tôt à la tête des Factieux.

1560. *Embarras des Guiſes ſur la conduite qu'ils devoient tenir à ſon égard.* Davila l. 1.

Mais d'ailleurs il étoit Prince du Sang. Cette qualité demandoit qu'on eût pour lui d'autres égards, que pour le reſte des coupables: & Meſſieurs de Guiſe en particulier, dont on faiſoit courir le bruit parmi le peuple, qu'ils vouloient exterminer la Famille Royale, devoient ſe conduire en cette rencontre avec beaucoup de circonſpection. Ils conſidéroient encore, que de perdre le Prince de Condé, c'étoit aigrir le mal plûtôt que d'y remédier; que le Roy de Navarre, le Connétable, & les Coligni, qu'on ne ſoupçonnoit guéres moins que lui d'avoir eu part à la Conſpiration, n'étoient pas en la puiſſance du Roy; que la mort du Prince de Condé, & la crainte d'être traitez de même, s'ils ſe laiſſoient ſurprendre, ne leur permettroient plus de garder aucunes meſures; qu'ils léveroient le maſque, & ſe mettroient à la tête du parti Calviniſte; que tous les autres Princes du Sang ſe joindroient à eux, ſous le ſpécieux prétexte de ſauver la Maiſon Royale, & qu'on ſeroit en danger de voir un ſoûlévement général dans toutes les Provinces du Royaume.

Ces conſidérations leur firent prendre le parti de diſſimuler, d'imaginer les moyens de calmer les eſprits, & ſuppoſé qu'on fût contraint d'avoir recours à des remédes plus violens, d'attendre l'occaſion favorable d'engager dans quelque piége tous les Chefs enſemble, pour s'en aſſûrer.

Ils prennent le parti de diſſimuler & le mettent en liberté.

Sur ce plan, il fut réſolu de rendre la liberté au Prince de Condé, de faire ſemblant de n'avoir pas pénétré le ſecret de la conjuration, d'affecter de faire paroître de l'inquiétude ſur les ſuites de cette affaire, & de laiſſer entendre qu'on avoit envie de prendre les voyes de douceur, pour rendre la tranquillité à l'Etat.

On commença à faire ce perſonnage dans le Conſeil, où le Prince de Condé parut, ſelon l'ordre qu'il en avoit reçu du Roy. Il y vint avec d'autant plus de confiance, & d'eſpérance de ſe tirer de ce mauvais pas, que quelques heures avant que d'y être appellé, on lui avoit ôté ſes Gardes.

Il y fit proteſtation de ſon innocence ſur tout ce qui avoit été publié de l'attentat projetté contre la perſonne du Roy & contre la Reine Mere: & après avoir parlé quelque temps ſur ce ſujet avec beaucoup de feu & d'éloquence, il ajoûta que, puiſque dans une affaire de cette nature on ne pouvoit avoir de conviction de la vérité, ou de la fauſſeté du fait, il ne lui reſtoit qu'un moyen de preuve, dont il étoit prêt de ſe ſervir, & que ſans avoir égard ni à ſa qualité de Prince du

Digitized by Google

1560. Sang, ni à celle de ſes adverſaires, il s'offroit à combattre l'épée à la main quiconque oſeroit le charger d'un crime ſi noir, & ſi éloigné de ſon caractére.

Feinte réconciliation du Duc de Guiſe avec ce Prince.

Ce défi regardoit principalement le Duc de Guiſe, qui n'en fit pas ſemblant; & au contraire prenant la parole, il dit qu'il connoiſſoit ſi parfaitement la franchiſe & la générosité du Prince de Condé, que, s'il étoit queſtion d'en venir à la preuve du duel, il lui offroit ſon épée, pour lui ſervir de ſecond.

Le Prince reçut cette offre avec beaucoup d'honnêteté. Le Roy & la Reine applaudirent à cette marque de réconciliation, & chacun joüa ſi bien ſon rôle dans cette Comedie, que pluſieurs furent perſuadez de la ſincérité & des uns & des autres. Dès le lendemain le Prince, à qui les heures paroiſſoient des années dans l'incertitude de ſon ſort, partit pour aller joindre le Roy de Navarre ſon frere en Bearn.

On uſoit de pareils artifices à l'égard du Connétable & de l'Amiral, & des Principaux de leur parti. On leur écrivoit les lettres les plus obligeantes: & afin de leur marquer qu'on n'avoit d'eux nulle défiance, on leur envoyoit des ordres qu'on les prioit de faire exécuter, pour rétablir le repos & la ſeureté des Provinces.

Thuanus l. 17.

On chargea le Connétable qui étoit toûjours à Chantilly, de porter au Parlement de Paris la relation de ce qui s'étoit paſſé à Amboiſe. Il y alla, y fit l'éloge de la prudence du Duc de Guiſe, & de la conduite qu'il avoit tenuë, pour diſſiper la Conjuration: mais il paſſa ſous ſilence ce qui étoit dans la relation, qu'on lui avoit envoyée, ſçavoir que les Auteurs en vouloient même à la perſonne du Roy: ce qui déplût fort aux Princes de la Maiſon de Guiſe, pour qui il étoit eſſentiel qu'on crût, que leurs interêts n'étoient point ſéparez de ceux du Roy, & qu'ils n'avoient pour ennemis que ceux de l'Etat & de la perſonne du Souverain.

Le Parlement écrivit au Roy, pour le remercier de l'honneur qu'il lui avoit fait. Il écrivit pareillement au Duc de Guiſe, auquel il donna dans ſa lettre le titre de Conſervateur de la Patrie: & cela contre le ſentiment de pluſieurs, qui regardérent cette éloge comme une flatterie indigne de la dignité du Corps.

Ces lettres ſont rapportées par Popeliniére l. 6.

On envoya de ſemblables relations aux autres Parlemens & aux Gouverneurs des Villes & des Provinces, où, après avoir fait le détail de la Conſpiration tramée contre le Roy & ſes Miniſtres, on leur ordonnoit de tenir la main à ce qu'il ne ſe fît plus ni Prêches, ni Aſſemblées: on donnoit amniſtie à tous ceux qui ſe retireroient chez eux, en quittant les armes, ſans y comprendre toutefois les Auteurs du ſoûlévement: on diſculpoit les Princes du Sang, & on promettoit une Aſſemblée des Evêques de France dans ſix mois, pour regler par leurs avis les affaires de la Religion.

Le Roy écrivit encore au Roy de Navarre ſur le même ſujet, & le remercia d'avoir diſſipé quelques troupes de ſéditeux dans la Guyenne. Il lui demandoit ſes conſeils, l'aſſûroit qu'il n'ajoûtoit nulle foy aux dépoſitions.

Digitized by Google

ſitions faites contre le Prince de Condé, le prioit de continuer à maintenir la tranquillité dans ſes Domaines, & de faire arrêter Bois-Normand & David deux Miniſtres Calviniſtes, qui avoient le plus contribué aux ſoûlévemens qui s'étoient faits. 1560.

Effectivement ce Prince ſe comporta d'une maniére à ne laiſſer aucun ſoupçon de ſa fidélité ; & on fut perſuadé qu'il n'avoit eu nulle part à la conſpiration d'Amboiſe : mais comme on connoiſſoit ſa facilité, on appréhendoit toûjours qu'il ne ſe laiſſât corrompre.

Il s'en falloit bien qu'on eût la même idée du Connétable & de l'Amiral ; car quoiqu'ils n'euſſent point été chargez dans les dépoſitions des criminels, on ſçavoit leurs liaiſons avec le Prince de Condé, & qu'ils regardoient ces troubles de l'Etat comme l'unique chemin qui pouvoit les ramener à la Cour, & leur y faire rendre au moins une partie de la conſidération & du crédit, qu'ils y avoient ſous le précédent Regne.

La choſe leur réüſſit en effet comme ils l'avoient eſpéré. Outre les lettres obligeantes, que le Roy écrivit au Connétable, lors qu'il le chargea d'aller de ſa part au Parlement, il écrivit auſſi à l'Amiral conjointement avec la Reine Mere, & le pria de venir à la Cour, pour l'aider de ſes conſeils dans la ſituation fâcheuſe où il ſe trouvoit. Il y vint avec ſon frére Dandelot, après que le Prince de Condé en fut parti ; car ils n'avoient garde de s'y trouver tous enſemble. Ils y furent très-bien reçus à la perſuaſion de la Reine, qui commençoit dès-lors de ſuivre la politique, qu'elle ſuivit toûjours depuis, c'eſt-à-dire de ſe ménager avec les deux partis. Le Roy envoya l'Amiral en Normandie, pour contenir dans la ſoûmiſſion les peuples de cette Province, où l'on voyoit dès-lors, auſſi bien que dans les autres, des diſpoſitions à quelque ſoûlévement. Elle le conjura en partant de prendre à cœur le bien de l'Etat & le ſervice du Roy, & de lui écrire avec liberté ſes penſées touchant la conduite, qu'elle devoit tenir dans le Gouvernement.

Mémoires de Caſtelnau l. 1. c. 10.

Belcar. l. 28.

Il exécuta avec beaucoup de franchiſe ce dernier article, & s'acquita fort mal de ſon devoir à l'égard des deux autres. Il écrivit à la Reine qu'après y avoir bien penſé, il trouvoit que la tranquillité de l'Etat dépendoit de deux choſes : la premiére, de congédier de la Cour Meſſieurs de Guiſe : & la ſeconde, de faire ceſſer les pourſuites contre les Calviniſtes, qu'il falloit qu'elle commençât par ſe rendre maîtreſſe unique des affaires, & qu'enſuite ſa prudence lui feroit trouver les moyens de parvenir à rétablir le calme dans le Royaume.

Caſtelnau l. 1. c. 11.

Diſpoſition ſecrete de la Reine en cette occaſion.

Il ne pouvoit pas mieux faire ſa Cour à cette Princeſſe, qu'en lui conſeillant de ſe ſaiſir de toute l'autorité du Gouvernement. C'étoit à ce but qu'elle avoit toûjours viſé ; & la liberté de conſcience n'auroit pas apparemment été une difficulté pour elle, ſi elle l'avoit crûë utile à ce deſſein : mais elle voyoit bien qu'en détruiſant les Princes de la Maiſon de Guiſe, choſe qui ne lui étoit pas aiſée, elle ne pourroit éviter d'avoir d'autres aſſociez dans le Gouvernement, dont elle ne s'accommoderoit pas mieux, c'eſt-à-dire le Connétable & l'Amiral.

Digitized by Google

1560. Meſſieurs de Guiſe, qui voyoient leur puiſſance ſi fortement attaquée, & qui ſe défioient de la Reine, prirent le parti de mollir : & le Roy étant à Remorentin en Sologne, ils lui laiſſérent faire un Edit, * par lequel il reſtraignoit beaucoup les précédens, & ne décernoit de peines que contre ceux des Calviniſtes, qui ſeroient convaincus de violence, de ſédition, & de conventicules.

Elle eſt ſecondée par le Chancelier de l'Hoſpital, à uſer de ménagement envers les Huguenots.

La mort du Chancelier Olivier arrivée dans ce temps-là, avoit encore mis dans le Conſeil un autre homme fort porté aux ménagemens. C'étoit Michel de l'Hoſpital, que ſon eſprit, ſa doctrine, la réputation de prudence & d'intégrité qu'il s'étoit acquiſe dans la Judicature, & la faveur de la Reine Mere, qui ne voulut point du ſieur de Morvilliers trop dépendant de la Maiſon de Guiſe, élevérent à cette premiére dignité de la Robe. Il étoit fils du Médecin de Charles Connétable de Bourbon, comme il nous l'apprend lui-même dans ſon Teſtament. Son pere avoit ſuivi ce Prince dans ſon exil, & avoit abandonné ſa famille en France : de ſorte que Michel fut le ſeul artiſan de ſa fortune.

Par le malheur du temps, & par l'entêtement trop commun alors parmi les perſonnes qui ſe piquoient de belles lettres, d'eſprit, & de ſévérité dans les mœurs, il s'étoit laiſſé fort prévenir en faveur des nouveaux Réformateurs : mais tout mauvais Catholique qu'il étoit dans l'ame, il ſauvoit les apparences, pour ne pas ruïner ſon établiſſement, & alloit à la Meſſe : ce qui étoit en ce temps-là la marque extérieure la plus certaine de Catholicité.

Avec de telles diſpoſitions d'eſprit, il ſeconda parfaitement la Reine dans le Conſeil, & l'aida à rompre certains deſſeins un peu trop violens, que le Cardinal de Lorraine formoit contre les Calviniſtes. On prétendit que dans cette vûë, ce Magiſtrat avoit été l'auteur de l'Edit de Remorentin, qui étoit préjudiciable à l'autorité des Parlemens, en ce qu'il réſervoit aux Evêques la connoiſſance du crime d'héréſie, & donnoit aux Juges ſubalternes le droit de condamner les coupables à la mort ſans appel : mais qu'il ne prit ce parti, que pour empêcher qu'on n'établît en France le Tribunal de l'Inquiſition, comme c'étoit l'intention du Cardinal. Enfin il fut arrêté qu'on ne prendroit aucune réſolution importante ſur l'état des affaires, juſqu'à une Aſſemblée, qu'on devoit tenir au plûtôt, & qui avoit été projettée dès le temps du Chancelier Olivier.

Thuanus l. 17.

Quelques-uns immédiatement après l'événement d'Amboiſe, avoient propoſé dans le Conſeil de convoquer les Etats, pour prendre de concert avec les Députez de toutes les Provinces, des précautions contre les maux, dont la Religion & tout le Royaume étoient menacez : mais une telle Aſſemblée, qui s'attribue d'ordinaire toute l'autorité qu'elle peut ſe donner, ne parut point à propos dans des conjonctures, où celle du Roy étoit très-affoiblie. C'eſt pourquoi on prit un milieu, qui fut

* Il eſt rapporté par Popeliniére l. 6.

fut d'assembler les Princes du Sang, les principaux Seigneurs, les Ministres, ceux qui composoient le Conseil, & plusieurs Evêques, pour délibérer des moyens de rendre le repos à l'Etat : & c'est cette Assemblée, qu'on appella l'Assemblée des Notables, & qui fut convoquée à Fontainebleau pour le mois d'Aoust. 1560.

Seditions qu'ils causent en diverses Provinces.

Mais pendant qu'on se préparoit à la tenir, les Huguenots s'émancipérent beaucoup en diverses Provinces. C'étoit une suite des ordres secrets, qu'ils avoient reçus de la Renaudie, pour partager l'attention de la Cour, tandis qu'il iroit l'attaquer sur la Loire, & pour empêcher que la Noblesse Catholique ne vînt au secours du Roy, voyant le feu de la sédition s'allumer dans tous les quartiers du Royaume.

Comme les mesures étoient déja prises, & que les esprits étoient échauffez, le mauvais succès de la Conspiration d'Amboise ne fut pas capable de les contenir.

Les premiéres séditions se firent en Dauphiné, dont le Duc de Guise étoit Gouverneur : Les Huguenots se saisirent à Valence du Couvent & de l'Eglise des Cordeliers, & les Ministres y firent publiquement leurs Prêches, escortez de la populace en armes & de plusieurs Gentilhommes, qui avoient à leur tête Mirabel & Quintel. Le parti Calviniste s'étoit extrémement accrû dans cette ville, par la connivence de l'Evêque Jean de Mont-luc, qui contrefaisant le Catholique, pour ne pas perdre son Evêché, & la grande considération qu'il avoit à la Cour, étoit effectivement Huguenot. Popeliniére l. 6.

L'audace des Calvinistes ne fut pas moindre à Romans & à Montelimart. Les Prédicans montérent en Chaire dans la principale Eglise de Romans, & un Moine, nommé Tempeste, qui prêchoit le Caréme à Montelimart, s'y déclara Huguenot, & céda sa Chaire à un Ministre, appellé François de Saint Paul. Quantité de Noblesse de la campagne y accourut bien armée, afin de les soûtenir contre les Catholiques, qui avoient pris les armes, pour les chasser.

Néanmoins Monsieur de Maugiron Lieutenant de Roy de la Province, secondé du sieur de Vinay, de la Noblesse Catholique, & de seize Enseignes de vieilles bandes Françoises, qu'il fit venir de Piémont, dissipa par sa prudence & par sa résolution cette dangereuse émeute. Il se servit utilement de l'amnistie, que le Roy avoit fait publier après la journée d'Amboise, & ayant tout appaisé, se contenta de faire exemple sur quelques-uns des plus mutins, qui étoient tombez entre ses mains.

La Provence ne courut pas un moindre danger de la part des Calvinistes. Mouvant s'en fit le Chef, tant parce qu'il étoit lui-même de la nouvelle Religion, que parce qu'il vouloit tirer vengeance de la mort de son frere aîné, que les Catholiques de Draguignan avoient massacré dans une émeute quelque temps auparavant.

Mouvant étoit un brave & habile Officier de guerre, & aimé dans le pays. Il s'étoit assûré de plus de deux mille hommes bien armez, dont il avoit un rôle ; & plusieurs autres Gentils-hommes s'étoient engagez

à

1560. à le ſuivre. Il ſe mit en campagne ſeulement avec cinq cens ſoldats, & s'approcha de la ville d'Aix, dont quelques Bourgeois Huguenots lui avoient promis de lui livrer une porte : mais les Magiſtrats avertis prévinrent le coup, auſſi bien que ceux d'Arles & de Syſteron, où il avoit une pareille intelligence.

Le Comte de Tende, qui commandoit dans la Provence, ſur l'avis de cette revolte convoqua l'Arriére Ban. Il fit promptement un corps d'environ quatre mille hommes : & s'étant fait joindre par le Baron de la Garde, qui lui amena encore quelques troupes des environs de Marſeille, ils ſe mirent aux trouſſes de Mouvant. Celui-ci voyant l'entrepriſe d'Aix & des deux autres villes manquée, ſe retira dans les montagnes, où ayant été pourſuivi, il fit ſi bonne contenance, que ni le Comte ni le Baron n'oſérent l'attaquer. On parlementa, & Mouvant conſentit à deſarmer, à condition qu'on lui feroit juſtice ſur la mort de ſon frére; qu'il lui ſeroit permis de retenir un Miniſtre, qu'il avoit pris depuis quelque temps, pour prêcher dans ſa famille, & que ceux, qui l'avoient ſuivi, jouïroient du benefice de l'amniſtie : mais ne ſe croyant pas trop en ſcureté par cette paix, il ſe retira peu de temps après à Genéve.

Le Duc de Guiſe, qui connoiſſoit ſon mérite, fit tout ce qu'il put, pour le regagner : mais il n'en eut jamais d'autre réponſe, ſinon que tant que les Lorrains tiendroient à la Cour le rang dû aux Princes du Sang, & qu'ils ſeroient déclarez contre ſa Religion, ils auroient toûjours un ennemi irréconciliable dans Mouvant, qui tout pauvre Gentilhomme qu'il étoit, avoit des amis, & ſeroit dans l'occaſion ſuivi de beaucoup d'autres Gentilshommes.

Une autre bande de Rebelles, ſous la conduite de Montbrun, fit auſſi quelques deſordres vers le Comtat : mais elle fut diſſipée au moins pour quelque temps.

Un Maître d'Ecole Fanatique eſt pris & brûlé vif.

Il ſe fit en Normandie de pareilles entrepriſes. Des Miniſtres Calviniſtes prêchérent publiquement à Saint Lo, à Caën, & à Diéppe. Il y en eut qui voulurent en faire autant à Rouen : mais quelques Préſidens & quelques Conſeillers du Parlement les en empêchérent, non pas tous par zéle pour le ſervice du Roy & pour la Religion Catholique, car parmi ceux-là mêmes il y en avoit qui étoient Huguenots : mais parce qu'ils jugérent qu'ils n'étoit pas encore temps de ſe déclarer. On vit dès-lors dans cette Capitale de la Province un exemple de fanatiſme, ſemblable à ceux qu'on a vus de notre temps dans les Cevennes. C'étoit un Maître d'école, qui s'érigea en Prophéte, & par mille contorſions de corps & de viſage perſuadoit à la populace qu'il étoit inſpiré. Les Calviniſtes le deſavouérent. Il fut pris, & brûlé vif; & ceux auſquels il avoit fait accroire qu'il étoit immortel, furent pendus, après s'être convaincus par la vûë de ſon ſupplice qu'il les avoit ſeduits. C'eſt ainſi qu'un feu caché juſqu'alors ſous la cendre, produiſit tout à coup un incendie par tout le Royaume, & que ceux des Catholiques, qui avoient ſi ſouvent blâmé la rigueur des Edits de François I. & de Henri II. apprirent par une funeſte expérience, qu'on ne peut prendre trop

Digitized by Google

trop de prècautions contre les nouveautez en matiére de Religion, & qu'indépendemment du zéle, que tout Catholique doit avoir pour la vraye foy, il ſuffit d'aimer l'Etat, pour ne rien négliger de ce qui peut contribuer à les étouffer dans leur naiſſance. 1560.

Outre ces troubles domeſtiques, la Cour étoit fort inquiéte ſur les affaires d'Ecoſſe, dont la Couronne, unie à celle de France dans les perſonnes du Roy & de la jeune Reine, couroit riſque de leur être enlevée par la faction des hérétiques qui s'y étoient rendus infiniment puiſſans, & par les intrigues d'Elizabeth Reine d'Angleterre. *Affaires d'Ecoſſe qui inquiétent la Cour.*

J'ay dit qu'avant que la Conjuration d'Amboiſe éclatât, la Renaudie avoit été envoyé en Angleterre par l'Amiral, pour engager cette Princeſſe à faire diverſion en Ecoſſe, tandis que le parti Calviniſte ſe révolteroit en France: & elle connoiſſoit trop bien ſes véritables intérêts, pour négliger une ſi favorable occaſion d'allumer, ou de fomenter la guerre civile dans ces deux Royaumes. Belcar. l. 28.

Quelque bonnes meſures qu'elle eût priſes, pour contenir les Catholiques dans ſes Etats, elle appréhendoit toûjours qu'ils ne formaſſent un parti contre elle en faveur de la Reine de France, qui ſe portoit pour héritiére de la Couronne d'Angleterre, & qui en avoit pris les armes avec celles d'Ecoſſe, lors qu'elle n'étoit encore que Reine Dauphine: & ſi la France & l'Ecoſſe fuſſent demeurées tranquilles, l'Angleterre étoit en danger d'être attaquée de ces deux côtez en même temps, & troublée au dedans par le grand nombre de ceux qui ſuivoient encore l'ancienne Religion.

Par ces raiſons Elizabeth promit à l'Amiral de faire la diverſion qu'il lui demandoit. Elle envoya des troupes en Ecoſſe, pour ſoûtenir les Proteſtans, qui depuis pluſieurs années faiſoient beaucoup de peine à la Reine Douairiére Marie de Lorraine ſœur du Duc de Guiſe: & peu de jours après l'entrepriſe d'Amboiſe, Elizabeth publia un Manifeſte, qui ſembloit avoir été compoſé en France, tant le ſtile en étoit ſemblable aux libelles ſéditieux, que les Huguenots y répandoient. *La Reine Elizabeth ſoûtient les Proteſtans.*

Elle y proteſtoit que ſon intention n'étoit point de rompre avec la Reine d'Ecoſſe, ni avec le Roy de France; mais de contribuer de ſon côté autant qu'il lui ſeroit poſſible, à entretenir la paix établie entre la France & l'Angleterre par le Traité conclu ſur la fin du Regne du feu Roy Henri II. Elle s'y plaignoit de ce que la Reine de France & d'Ecoſſe avoit ajoûté à ſon Ecuſſon les Armes d'Angleterre, & de ce que l'on envoyoit de France des troupes en Ecoſſe, pour entrer de là dans ſon Royaume, & l'envahir; qu'elle n'attribuoit point l'injuſtice de cette conduite ni au Roy, ni à la Reine ſon épouſe, mais aux Seigneurs de la Maiſon de Guiſe oncles de cette jeune Princeſſe, qui après avoir ſous le Regne précédent fait entreprendre à la France tant de guerres injuſtes, & s'être emparez de la place dûë aux Princes du Sang dans le Gouvernement, y lâchoient la bride à leur ambition, & ſe propoſoient parmi leurs vaſtes deſſeins, la conquête de l'Angleterre, pous y re- Camden 1. part de l'Hiſt. d'Elizabeth.

Digitized by Google

1560. regner comme en Ecoſſe & en France ſous le nom de Marie Stuart leur niéce ; que ce n'étoit que pour s'oppoſer à une ſi violente entrepriſe, qu'elle armoit par mer & par terre ; qu'elle ſeroit prête à deſarmer, dès que la France retireroit ſes troupes d'Ecoſſe ; qu'elle rappelleroit celles qu'elle y avoit envoyées, à meſure que le Roy de France en rappelleroit les ſiennes ; & qu'on ceſſeroit d'opprimer la liberté du Royaume d'Ecoſſe, & de le faire gémir ſous un joug étranger ; qu'elle avoit déja fait pluſieurs fois ces plaintes & ces offres, ſans qu'on lui eût donné aucune réponſe ; qu'elle ne feroit nulle hoſtilité contre la France, tandis qu'elle auroit lieu d'eſpérer quelque ſatisfaction ſur ces juſtes demandes, & juſqu'à ce qu'elle ſçût ſi le Roy, où Meſſieurs de Guiſe étoient réſolus de faire la guerre à l'Angleterre.

Le Roy ayant reçu ce Manifeſte, envoya en Angleterre le ſieur de Seure, Chevalier de Malte, pour aſſûrer cette Princeſſe de la réſolution où il étoit d'entretenir la paix entre les deux Couronnes, & lui dire, ce qu'il publia en même temps dans un écrit imprimé, qu'il n'avoit rien fait juſqu'à lors contre la teneur des Traitez ; que s'il avoit envoyé des troupes en Ecoſſe, ce n'étoit que pour réprimer quelques ſéditieux, qui ſe révoltoient contre la Reine leur Souveraine légitime ; que c'étoit l'Angleterre, qui avoit violé la paix ; que deux Armées Angloiſes, une de Terre, & une de Mer, y avoient déja fait de grandes hoſtilitez, la premiére par des courſes ſur les frontiéres d'Ecoſſe, & l'autre en attaquant les vaiſſeaux, qui n'y étoient que pour la garde du port de Leit ; qu'à cette occaſion il avoit réſolu d'y envoyer de nouvelles troupes, mais qu'il les avoit arrêtées à la conſidération de la Reine d'Angleterre ; qu'il lui avoit envoyé l'Evêque de Valence, pour la prier de l'aider à pacifier les troubles de l'Ecoſſe, & de remettre à l'arbitrage du Roy d'Eſpagne les prétendus différends, qui pouvoient cauſer la rupture entre la France & l'Angleterre ; qu'elle avoit refuſé ces offres, mais que, ſi elle les vouloit accepter, il lui promettoit de laiſſer ſi peu de troupes Françoiſes en Ecoſſe, qu'elles ne lui pourroient cauſer aucun ombrage.

Ces remontrances faites à la Reine d'Angleterre en plein Conſeil par le Chevalier de Seure furent inutiles, parce que l'Amiral l'avoit aſſûrée que le Roy avoit ſur les bras tant d'affaires dans ſon Royaume, qu'il ne pourroit envoyer d'Armée en Ecoſſe : & ſur cette aſſûrance elle ſe perſuada, ou qu'elle feroit aiſément la conquête de l'Ecoſſe, ou qu'au moins par le moyen des partiſans qu'elle y avoit, c'eſt-à-dire par la faction Proteſtante, elle feroit exclure de cette Couronne la jeune Reine de France.

Elle répondit au Chevalier de Seure que le Roy de France s'y prenoit trop tard, & que ſes Armées avoient inveſti depuis ſeize jours le port de Leit. Sur cette réponſe l'Envoyé de France ſe retira, après avoir pris à témoin l'Evêque d'Aquila, Ambaſſadeur d'Eſpagne, que c'étoit la Reine d'Angleterre qui rompoit la paix.

Douze mille Ecoſſois rebelles, la plûpart Proteſtans, ſe joignirent aux Ar-

Digitized by Google

Armées d'Angleterre, pour faire le ſiége de Leit, & Jacques de Broſſe s'y jetta, pour la défendre avec les troupes Françoiſes qu'il commandoit. Il y fut joint par Sebaſtien de Luxembourg, Vicomte de Martigues, & par quelques Compagnies Ecoſſoiſes fidéles à la Reine. 1560.

La place fut défenduë avec beaucoup de bravoure, & grande perte du côté des Anglois. Cette vigoureuſe réſiſtance de la part des François, le peu d'eſpérance que de Broſſe avoit d'être ſecouru, & la mort de la Reine Douairiére, qui arriva ſur ces entrefaites, firent qu'on en vint à un Traité. Il fut honteux pour la France : mais il étoit néceſſaire dans les conjonctures. Il fut conclu à Edimbourg le ſixiéme de Juillet par l'Evêque de Valence & Charles de la Rocheſoucault, Seigneur de Rendan, au nom du Roy.

Les principaux Articles furent, qu'il y auroit liberté de conſcience en Ecoſſe pour les Proteſtans ; que Marie Stuart Reine de France & d'Ecoſſe ne porteroit plus deſormais dans ſon Ecuſſon les Armes d'Angleterre ; que la fortereſſe de Leit ſeroit raſée ; que la Reine d'Angleterre rappelleroit ſes Armées, & que les ſoldats François retourneroient en France, excepté ceux de la garniſon de Dombar & de Yvelkerth. Enſuite il fut reglé qu'on aſſembleroit les Etats au mois de Janvier prochain, & que douze perſonnes, dont ſept ſeroient nommées par le Roy & par la Reine de France, & cinq autres par les Ecoſſois, auroient l'adminiſtration du Royaume.

Traité d'Edimbourg par lequel la liberté de conſcience leur eſt accordée. Camden. loc. cit. Belcar. l. 28. Recueil de Traitez de Leonard T. 2.

Le Roy cependant ſe rendit à Fontainebleau ſuivi de ſa Garde ordinaire, & d'une nouvelle, qu'on avoit jugé à propos de créer pour plus grande ſeureté de ſa perſonne, & auſſi apparemment pour celle de Meſſieurs de Guiſe, compoſée de deux cens Arquebuſiers à cheval. Antoine du Pleſſis Richelieu, appellé communément le Moine, parce qu'il avoit porté autrefois l'habit de Religieux, en fut fait Capitaine. C'étoit un des plus braves hommes de ſon temps, & un éléve du Maréchal de Briſſac, dont les Armées en Piémont furent une école, où ſe formérent pluſieurs grands Capitaines : mais ce qui fit donner cet employ à Richelieu, ce ne fut pas tant ſon mérite, que ſon dévouëment à la Maiſon de Guiſe.

Thuanus l. 17.

Sous le même prétexte de la ſeureté du Roy, on fit loger à Fontainebleau & aux environs les Compagnies des Gendarmes des Ducs d'Orléans & d'Angoulême, ſes freres, commandées par des perſonnes dont la Cour étoit ſeure ; celles des Ducs de Guiſe & d'Aumale, des Ducs de Lorraine & de Nevers, du Prince Louïs de Gonſague, de Dom François d'Eſt, du Maréchal de Briſſac, du Duc de Nemours, du Vicomte de Tavanes, de Cruſſol, de la Broſſe, & celles du Prince de Condé & du Connétable : & comme on ſe défioit de ces deux derniéres, on les poſta de telle ſorte, qu'en cas de beſoin elles fuſſent obligées de faire leur devoir comme les autres. On envoya des troupes dans les Provinces, où il s'étoit fait quelques mouvemens. Les Magiſtrats eurent ordre de tenir la main à ce que les Calviniſtes ne s'attroupaſſent point ; & la plûpart firent leur devoir. Le Comte Rhingrave fut en-

Davila. l. 2.

Mémoires de Caſtelnau. l. 1. c. 7.

Digitized by Google

1560. envoyé en Allemagne, pour lever des Lanſquenets & des Reiſtres, & tâcher d'engager les Princes dans les intérêts du Roy, ou du moins de les empêcher de prendre parti pour les Calviniſtes : mais on étoit partout dans l'attente de ce que produiroit l'Aſſemblée de Fontainebleau.

La Popelinière l. 6. Les Seigneurs, les Prélats, & les Chevaliers de l'Ordre s'y rendoient de toutes parts, ſans qu'on eût reçu encore de réponſe préciſe du Roy de Navarre & du Prince de Condé, ſur l'ordre que le Roy leur avoit envoyé, ou plûtôt ſur la priére qu'il leur avoit faite de s'y rendre.

Le Prince de Condé ſe déclare Huguenot. On ne s'attendoit guéres à y voir le Prince de Condé, à cauſe du péril qu'il avoit couru à Amboiſe, & d'autant que, dès qu'il ſe fut retiré en Bearn, il s'étoit déclaré ouvertement Huguenot, & avoit proteſté qu'il n'iroit jamais à la Meſſe. De plus il avoit fait dire au Roy & à la Reine par Genlis qui ſe trouva ſur ſa route, qu'il ſeroit toûjours fidéle à leurs Majeſtez : mais que ſur l'article de la Religion, il prétendoit conſerver ſa liberté.

Ces deux Princes étoient continuellement ſollicitez par les Huguenots de ſe mettre à leur tête, & de ſe déterminer ſur cela au plûtôt, pour ne point donner plus de loiſir à leurs ennemis de ſe précautionner.

Le Prince de Condé s'y trouvoit très-diſpoſé : mais le Roy de Navarre étoit toûjours dans ſon irréſolution ordinaire. La Cour avoit des avis de tout ce qui ſe paſſoit à Nerac où les Princes demeuroient, tant par les eſpions ſecrets que le Cardinal de Lorraine y entretenoit, que par le Maréchal de Saint André qui y alla, ſous prétexte de viſiter les terres, qu'il avoit en ces quartiers-là. Il fut très-mal reçu du Prince de Condé, à qui le véritable motif de ce voyage n'étoit pas inconnu.

Le Connétable étoit d'avis qu'au moins le Roy de Navarre vînt à Fontainebleau. Il lui manda que, pourvu qu'il y fût bien accompagné, il n'auroit rien à craindre, parce que lui-même s'y rendroit avec une bonne eſcorte ; qu'il falloit que, pour diminuer les ſoupçons de la Cour, il partît de Nerac ſans grande ſuite, parce qu'il ſçavoit qu'en chemin faiſant ſa troupe groſſiroit ; que, quand on les verroit ſi forts à Fontainebleau, leurs ennemis n'oſeroient rien entreprendre contre eux ; qu'au contraire, s'il n'y venoit pas, on prendroit ce prétexte, pour rejetter ſur lui toute la cauſe des troubles, veu que cette Aſſemblée n'avoit été convoquée, que pour chercher les moyens d'y remédier.

En effet on prétendit que nonobſtant l'empreſſement qu'on faiſoit paroître, pour faire venir le Roy de Navarre, les Princes de Guiſe appréhendant de n'être pas les plus forts, ſi les ſerviteurs de ce Prince ſe trouvoient joints aux amis du Connétable & des Coligni, lui faiſoient conſeiller par quelques-uns de ſes confidens qu'ils avoient gagnez, de ne pas ſe livrer à la diſcrétion de la Cour, & que ce fut par ces remontrances qu'il ſe détermina à demeurer en Guyenne.

Le Connétable en eut beaucoup de chagrin ; mais cela ne l'empê-

cha.

Digitized by

cha pas de ſe rendre à Fontainebleau avec le Maréchal de Montmorency & Damville ſes fils, l'Amiral, Dandelot, le Vidame de Chartres, le Prince de Porcien, & quantité d'autres Seigneurs de ſon parti, accompagné de huit cens chevaux, ſur ce qu'en qualité de Connétable il devoit paroître avec dignité dans une ſi auguſte Aſſemblée. 1560.

Fontainebleau & les environs étoient remplis de ſoldats, & ceux des différens partis s'y tenoient en garde, comme s'ils euſſent été en guerre ouverte les uns contre les autres. Cela n'empêchoit pas les honnêtetez & les careſſes réciproques, & que chacun n'affectât de paroître tendre au même but, & avoir un zéle ſincére pour le repos de l'Etat.

Aſſemblée tenuë à Fontainebleau & pourquoi. Popelinière, Thuanus, Belcar. Davila. Mémoires de Caſtelnau.

L'ouverture de l'Aſſemblée ſe fit le vingt & uniéme d'Aouſt après midi dans la chambre de la Reine Mere. Le Roy aſſis ſur ſon Thrône avoit à ſes côtez cette Princeſſe, la jeune Reine, & ſes freres. Suivoient les Cardinaux de Bourbon, de Lorraine, & de Guiſe, les Ducs de Guiſe & d'Aumale, le Connétable, le Chancelier, les Maréchaux de Saint André & de Briſſac, & l'Amiral Charles de Marillac, Archevêque de Vienne, Morvilliers Evêque d'Orléans, Mont-luc Evêque de Valence, André Guillard ſieur du Mortier, & d'Avanſon étoient auſſi aſſis, comme étant du Conſeil Privé. Les Chevaliers de l'Ordre, les Maîtres des Requêtes, les Secrétaires d'Etat, les Tréſoriers de l'Epargne, les Tréſoriers Généraux étoient debout.

Le Roy déclara en peu de mots ſes intentions, & dit en général que le deſſein, pour lequel il avoit aſſemblé les plus conſidérables perſonnes de ſon Royaume, étoit de mettre fin aux troubles dont il ſe trouvoit agité, & de régler les choſes, qu'on jugeroit y avoir beſoin de réformation.

La Reine Mere & le Chancelier y parlérent plus au long ſur le même ſujet, & exhortérent tous ceux de l'Aſſemblée à dire librement & ſans crainte leurs ſentimens; qu'on ne les avoit aſſemblez que pour cela, & que Sa Majeſté étoit réſoluë de ſe rendre aux avis, qu'elle jugeroit les plus ſalutaires.

Articles ſur leſquels elle devoit délibérer.

Enſuite le Duc de Guiſe rendit compte à l'Aſſemblée de l'état des Troupes que le Roy avoit ſur pied, & de tout ce qui concernoit la guerre. Le Cardinal de Lorraine en fit de même ſur l'article des Finances. Ce furent là comme des préliminaires, avec leſquels la premiére Séance finit; & l'on diſtribua à tous ceux qui devoient opiner, un court mémoire des principaux articles, ſur leſquels il falloit délibérer dans la prochaine deux jours après. Ces articles ſe réduiſoient à trois. Le premier concernoit la Religion, le ſecond les Finances, & le troiſiéme le rétabliſſement de l'obéïſſance dûë au Souverain.

La ſeconde Séance ne fut pas d'abord ſi tranquille que la premiére. L'Amiral, qui étoit perſuadé que toutes les voyes de ſe rendre conſidérable dans l'Etat lui étoient fermées, excepté celle de ſe faire craindre, & de ſe mettre à la tête du parti Huguenot, débuta par un coup des plus hardis.

Digitized by Google

1560. *Requête présentée par l'Amiral en faveur du Parti Protestant.*

Avant qu'on eût encore rien proposé, il se leva de sa place: & s'étant approché du Roy, il lui présenta un Ecrit, en lui disant d'une voix assez haute, pour être entendu de tout le monde, que c'étoit une Requête de ceux qui faisoient profession de la Religion Réformée, & qui, sur l'assûrance des Edits de Sa Majesté, par lesquels il étoit permis à chacun d'exposer ses griefs, s'étoient adressez à lui, pour la présenter; & que bien qu'elle ne fût signée d'aucun, il se trouveroit dans la Normandie seule, de l'état de laquelle la Cour l'avoit chargé de lui rendre compte, au moins cinquante mille personnes qui la signeroient.

Tous ceux qui n'étoient pas de son complot furent surpris de cette audace; mais le Roy, que la Reine sa mere avoit déja bien instruit dans l'art de dissimuler, reçut la Requête favorablement, & loüa l'Amiral de la franchise avec laquelle il avoit parlé. Il ordonna à l'Aubespine Sécrétaire d'Etat de lire le papier, dont le contenu se réduisoit à l'offre que les Huguenots faisoient, de prouver que leur doctrine étoit conforme à l'Ecriture & aux usages de la primitive Eglise, & à demander la liberté de conscience, avec la permission de bâtir des Temples, où ceux de leur Réforme pûssent s'assembler, & y faire & entendre les prêches suivant les régles de cette Réforme.

Le Roy après en avoir entendu la lecture, ordonna qu'on opinât sur ce sujet chacun en son rang: mais le Cardinal de Lorraine s'abandonnant à sa vivacité, & jugeant qu'il étoit indigne qu'en présence de quatre Cardinaux & de plusieurs Evêques, on écoutât seulement une telle proposition, prit brusquement la parole, invectiva contre la Requête, la traita de séditieuse, de téméraire, de scandaleuse, d'hérétique, & d'impudente, & ajoûta que puisque pour intimider le Roy, on se faisoit fort de la faire signer par cinquante mille factieux, il répondoit lui qu'il y avoit un million de gens de bien dans le Royaume tout prêt à repousser leur insolence, & à faire rendre à Sa Majesté l'obéïssance qui lui étoit dûë.

L'Amiral voulut répliquer: mais le Roy voyant qu'on commençoit à s'échauffer beaucoup de part & d'autre, imposa silence à tous les deux, & commanda qu'on traitât des affaires selon l'ordre qui avoit été prescrit.

Deliberation de l'Assemblée sur ce sujet.

Mont-luc Evêque de Valence, comme le plus jeune Conseiller d'Etat, opina le premier. Ce Prélat, dont j'ai déja parlé en diverses occasions, & qui eut part plus que jamais dans la suite aux affaires d'Etat, étoit un de ces hommes, qui, suivant les différentes scénes de la Cour, y accommodent leur personnage, sans s'embarrasser ni de leur conscience, ni de la Religion. Il étoit entré étant jeune dans l'Ordre de saint Dominique: Marguerite Reine de Navarre lui trouvant beaucoup d'esprit & de grands talens pour réussir dans le monde, l'en tira: Elle le mena à la Cour de France, l'y fit connoître, & employa pour le pousser, tout son crédit qui étoit grand auprès du Roy François I. son frére. Il fut employé en diverses Ambassades, dont il s'acquitta avec succès. Il fut pourvû des Evêchez de Valence & de Die, & mis dans le Conseil d'E-

Digitized b

d'Etat. C'eſt ce qui lui donna droit de dire ſon avis dans l'Aſſemblée de Fontainebleau, où il ſoûtint parfaitement ſon caractére équivoque ſur le ſujet de la Religion. Il ne dit rien du réglement des finances, qui étoit un des trois points propoſez, ſur leſquels on devoit délibérer, & il ne toucha que ce qui regardoit la Religion & l'obéïſſance dûë au Souverain. 1560.

Il fit d'abord l'éloge de Meſſieurs de Guiſe à l'occaſion de la conjuration d'Amboiſe, qu'ils avoient ſi heureuſement diſſipée par leur prudence. Il s'étendit fort au long ſur les mœurs corrompuës, l'avarice, l'ignorance, la négligence des Papes, des Evêques, des Curez & des autres Eccléſiaſtiques, à quoi il oppoſa la régularité, la modeſtie, la capacité, le déſintéreſſement de plus de quatre cens Miniſtres de la nouvelle Réforme, & leur intrépidité à annoncer la parole de Dieu dans leurs livres & dans leurs diſcours au péril de leur vie. Il dit qu'il n'étoit pas ſurprenant que les peuples ſe fuſſent laiſſez gagner par de ſi belles apparences, & ſe fuſſent perſuadez que la vérité étoit du côté de ceux, en qui ils voyoient tant de ſcience & de vertu, & le menſonge dans le parti des autres, où ils ne trouvoient que de l'ignorance & des vices. Que le premier reméde dont il falloit uſer pour guérir les maux de l'Etat, étoit la réformation des mœurs dans toutes ſes parties; qu'il falloit rétablir l'uſage frequent des Sermons à la Cour & dans le Royaume, & y prêcher & interpréter l'Ecriture dans ſa pureté; qu'il étoit à propos que le Roy aſſemblât les plus gens de bien de toutes les Provinces, afin de prendre avec eux des meſures, pour en déraciner la corruption qui étoit générale: Et puis adreſſant ſon diſcours aux deux Reines, il les exhorta à défendre aux Dames & aux autres perſonnes qui avoient l'honneur de les approcher, tous ces airs laſcifs dont leurs Palais retentiſſoient ſans ceſſe, & à y ſubſtituer le chant des Pſeaumes en langue vulgaire.

Le ſecond reméde qu'il ſuggéra, fut l'Aſſemblée d'un Concile général, reméde uſité de tout temps dans l'Egliſe pour réprimer les héréſies naiſſantes; & il propoſa qu'en attendant qu'il fût aſſemblé, on en tînt un National, où il ſeroit permis aux plus habiles de la nouvelle ſecte de propoſer leurs difficultez, puiſque telle avoit été la pratique des anciens Conciles.

Sur l'article de l'obéïſſance des Sujets envers leur Souverain, il dit que c'étoit un devoir indiſpenſable: qu'à cet égard il ne falloit pas regarder tous les Calviniſtes de France ſur le même pied, qu'il y en avoit qui pour défendre leur Religion, avoient pris les armes & s'étoient ſoûlevez contre leur Prince légitime; que pour ceux-là ils méritoient d'être ſévérement punis comme des rebelles; mais qu'il y en avoit d'autres, qui comme les premiers Chrétiens durant les perſécutions ſuſcitées contre eux par les Empereurs idolâtres, n'oppoſoient que la ſeule patience à ceux qui en vouloient à leurs biens, à leur liberté & à leur vie; que la maniére dont ils ſouffroient la mort montroit clairement leur droiture & leur ſincérité, & qu'ils n'avoient pris leur parti ſur la Religion, que par prin-

1560. principe de conſcience; que la réſignation, la conſtance, la piété qu'ils faiſoient paroître dans leurs ſupplices gagnoient une infinité de ſectateurs à la nouvelle Réforme; que la qualité d'Evêque qu'il portoit & qui lui inſpiroit de l'horreur pour l'effuſion de tant de ſang, l'autoriſoit à demander grace pour ces ſortes de perſonnes, & que ſon avis étoit qu'on leur laiſſât la liberté de profeſſer leur Religion; mais que d'ailleurs à l'égard des Edits du Roy qui défendoient les Aſſemblées, il falloit tenir la main à l'éxécution, & punir ceux qui y contreviendroient, ſelon qu'ils ſeroient plus ou moins coupables.

Tel fut le ſentiment de Mont-luc Evêque de Valence, où il ne put tellement tenir le milieu, qu'il ne parût plus Huguenot que Catholique. Son diſcours fut reçû diverſement de l'Aſſemblée, ſelon le penchant que chacun avoit ou à maintenir l'ancienne Religion, ou à favoriſer la nouvelle Réforme.

D'autres parlérent enſuite, quelques-uns en faveur des Huguenots, quelques-uns contre; mais celui qui fut écouté avec le plus d'applaudiſſement, fut Charles de Marillac Archevêque de Vienne, Prélat éloquent, ſçavant & d'une grande expérience dans les affaires d'Etat.

Il n'épargna pas dans ſa harangue la conduite des Papes, & conclut comme Mont-luc pour le Concile National, veu l'oppoſition qu'on avoit trouvée à Rome depuis pluſieurs ſiécles à la convocation d'un Concile Général. Il propoſa d'aſſembler les Etats, pour chercher les moyens de ſuppléer aux finances du Roy épuiſées par les guerres du Régne précédent, & régler pluſieurs points de police pour la tranquillité du Royaume. Il demanda qu'on obligeât les Evêques & les autres Paſteurs à la réſidence dans leurs Egliſes, & les Gouverneurs des Provinces & des Villes à ſe rendre dans leurs Gouvernemens, pour faire obſerver les Edits contre les factieux, & contre tous ceux qui prendroient les armes ſans l'autorité du Prince.

Autre Séance, où l'Amiral parle avec beaucoup de feu.

Le lendemain vingt-quatriéme d'Aouſt fut tenuë la troiſiéme Séance, où l'Amiral parla avec autant de hardieſſe, que lorſqu'il préſenta la Requeſte des Huguenots. Il déclama avec beaucoup de véhémence contre la nouvelle Garde qu'on avoit donnée au Roy, comme ſi ce Prince avoit quelque choſe à craindre de ſes Sujets, dont il étoit aimé & honoré. Il dit que cette défiance qu'il en faiſoit paroître, étoit capable de produire de très-mauvais effets; que par cette conduite on leur inſpiroit à eux-mêmes de la défiance de leur Prince, puiſqu'on l'armoit contre eux, & que de la défiance on paſſoit aiſément à la haine; qu'il répondoit que le Roy pouvoit aller ſeul dans tous les quartiers de ſon Royaume ſans avoir rien à craindre, & qu'il étoit prêt de donner ſa femme, ſes enfans, & lui-même en ôtage, & de ſe faire la caution de la tendreſſe de tous les François pour ſa perſonne ſacrée; que ſi, comme on le diſoit, ſes Miniſtres avoient fait cette innovation pour leur propre ſeureté, il ne tenoit qu'à eux d'ôter aux peuples les ſujets de mécontentement qu'on avoit de leur conduite, & que tout conſiſtoit

à

Digitized by

à faire enſorte, que le Gouvernement fût réglé ſelon les Loix du Royaume. 1560.

Après cela il réduiſit ſon avis à trois Chefs. Le premier d'aſſembler les Etats Généraux, afin que le Roy entendît de la propre bouche de ſes Sujets leurs remontrances & leurs griefs; le ſecond de caſſer la nouvelle Garde; le troiſiéme de ſuſpendre les Edits contre ceux de la nouvelle Réforme juſqu'à la concluſion d'un Concile Général ou National; & que cependant faiſant droit ſur la Requête préſentée, on permît les Aſſemblées des Réformez; qu'on leur accordât des Temples, où le Roy pourroit avoir des Commiſſaires en ſon nom, afin que rien ne s'y fît contre ſon autorité; & qu'avec cela il aſſûroit Sa Majeſté, qu'elle verroit bien-tôt ſon Etat dans la plus grande paix où il eût jamais été.

Réponſe du Duc de Guiſe & du Cardinal de Lorraine.

De tous ceux qui compoſoient l'Aſſemblée, nul ne porta plus impatiemment ce diſcours ſi peu ménagé de l'Amiral, que le Duc de Guiſe & le Cardinal de Lorraine, qui y étoient ouvertement déſignez. Lorſque le Duc parla en ſon rang, ce qu'il dit ne fut pas tant un avis ſur les affaires dont il étoit queſtion, qu'une réfutation de la harangue de l'Amiral, principalement ſur deux points. L'un étoit la création de la nouvelle Garde; ſur quoi il tourna en ridicule les vaines aſſûrances qu'on donnoit de la ſoûmiſſion & de la fidélité des Huguenots, dont, dit-il, la conjuration d'Amboiſe & les ſoûlévemens de Dauphiné & de Provence étoient de belles preuves.

L'autre point étoit ſur ce que l'Amiral avoit dit touchant les Miniſtres du Roy, que les plaintes des peuples ne tomboient que ſur eux. A cela le Duc répondit que c'étoit là un artifice uſé & ordinaire aux rebelles, pour colorer le crime de leur révolte; que le Roy ſecondé des conſeils de la Reine ſa mere, étoit déja d'un eſprit aſſez meur pour gouverner par lui-même; que ſes Miniſtres ne faiſoient qu'exécuter ſes ordres, & que de prendre les armes contre eux, c'étoit les prendre contre lui-même; que ni lui, ni ſon frere le Cardinal de Lorraine n'avoient jamais fait de mal à aucun particulier pour leurs propres intérêts, & que toute leur conduite avoit été réglée ſur ceux de l'Etat. Il ajoûta ſur l'article de la Religion, qu'il n'étoit pas aſſez ſçavant en Théologie pour en décider; mais que nulle autorité ne lui feroit jamais abandonner l'ancienne, & que pour ce qui étoit de l'Aſſemblée des Etats, il s'en rapporteroit à la réſolution que le Roy voudroit prendre. La maniére dont le Duc & l'Amiral ſe pouſſérent l'un l'autre en cette occaſion, fut une déclaration ouverte de leur haine mutuelle, dont on vit dans la ſuite de ſi funeſtes effets; & ils ne gardérent plus depuis aucunes meſures enſemble.

Le Cardinal de Lorraine, qui n'avoit pas reſſenti moins vivement que ſon frere l'inſulte de l'Amiral, fut plus maître de ſon reſſentiment, & l'on peut dire qu'en cette occaſion les deux freres ſortirent de leur caractere; car le Duc étoit modéré, & le Cardinal haut & impérieux.

Digitized by Google

1560. Il ne dit rien qui pût choquer directement l'Amiral; mais il blâma seulement en général les Huguenots, dont les feintes protestations d'obéïssance ne se faisoient qu'à condition que le Roy suivroit leurs caprices. Il déclara sur l'article des Temples, que le Roy ne pouvoit les écouter en conscience, & sans se rendre prévaricateur dans le plus essentiel de ses devoirs, qui étoit de maintenir la Religion Catholique; que le Concile soit Général, soit National, lui paroissoit une chose fort inutile, veu que pour les dogmes ils étoient déja décidez, & que pour les réglemens de discipline, les Evêques les feroient chacun dans leur Diocése, où les Officiers du Roy les seconderoient pour les faire observer; qu'il se mettoit peu en peine des libelles diffamatoires qu'on répandoit tous les jours contre lui; qu'il en avoit jusqu'à vingt-deux sur sa table, pour lesquels il avoit un souverain mépris; qu'ils ne serviroient qu'à sa gloire, & que ce seroient des monumens qui convaincroient la postérité, du zéle qu'il avoit à maintenir la véritable Religion contre ceux qui vouloient la corrompre; que son avis étoit qu'on devoit continuer d'agir avec fermeté contre les séditieux, & principalement contre ceux qui auroient recours aux armes & à la violence; qu'il ne s'opposoit pas cependant à ce que les autres Calvinistes qui se contiendroient dans le devoir de Sujets, fussent traitez avec plus de douceur qu'ils ne l'avoient été jusqu'à lors, & que pour l'Assemblée des Etats Généraux, il jugeoit assez à propos de la faire, dans la vûë de convaincre tous les peuples de la droiture des intentions du Roy, & pour leur faire connoître les projets qu'il formoit pour le bonheur & la tranquillité de son Royaume.

Ainsi finit cette Séance, où le Connétable se contentant d'avoir laissé faire à l'Amiral de si hardies démarches, ne se déclara pour aucun parti.

On prend la résolution d'assembler les Etats & de convoquer de nouveau le Concile Général.

Le lendemain vingt-cinquiéme d'Aoust, les autres qui avoient droit de suffrage, opinérent sans haranguer, & se rangérent tous à l'avis du Cardinal. Le Roy & la Reine remerciérent l'Assemblée des bons avis & des lumiéres qu'elle leur avoit donnez. Le vingt-sixiéme on déclara que les Etats seroient convoquez à Meaux pour le dixiéme du mois prochain, à moins que le Roy ne jugeât à propos de désigner une autre Ville de son Royaume; que les Evêques s'assembleroient le dixiéme de Janvier; que de là on deputeroit pour le Concile Général, que le Pape, l'Empereur & les Princes Chrétiens paroissoient disposez à faire assembler au plûtôt tout de nouveau à Trente; que cependant les Evêques iroient incessamment chacun dans leurs Diocéses & les Gouverneurs, Senéchaux & Baillifs, dans leurs Gouvernemens, Senéchaussez & Bailliages, pour maintenir les peuples dans le devoir, sans procéder neanmoins contre les Calvinistes, excepté contre ceux qui prendroient les armes; & on expédia le dernier jour d'Août sur tout cela, des Lettres circulaires par tout le Royaume.

On fut fort surpris de ce consentement général touchant l'Assemblée des Etats. On sçavoit bien que l'Amiral & ses partisans la souhaitoient, parce qu'ils prétendoient y lier si bien leur partie, qu'il se feroit du

du changement dans le Gouvernement. On étoit perſuadé que la Cour ne s'en accommodoit point, d'autant plus que d'abord elle avoit rejetté cette propoſition & fait l'Aſſemblée de Fontainebleau pour y ſuppléer. Elle changea toutefois de ſentiment, dans l'eſpérance d'y attirer & d'y arrêter le Prince de Condé, ou de le faire déclarer rebelle, s'il refuſoit de s'y rendre: & cette conſidération prévalut ſur toutes les autres: mais l'Aſſemblée ne fut pas plûtôt congédiée, qu'on découvrit bien d'autres myſteres. 1560.

Un nommé Jacques de la Sague, Baſque, Agent du Roy de Navarre, dépêché par le Prince de Condé, avoit vû en paſſant le Connétable à Chantilli, & le Vidame de Chartres à Paris, & étoit venu à Fontainebleau apporter des lettres du Prince à quelques-uns de ſes amis. Il y trouva Bonval qu'il avoit connu autrefois en Piémont, où celui-ci ſervoit en qualité de Sergeant-Major. En divers entretiens qu'ils eurent enſemble, Bonval lui marqua le chagrin qu'il avoit contre Meſſieurs de Guiſe, auprès deſquels il ſollicitoit inutilement depuis long-temps quelque récompenſe de ſes ſervices, & s'emporta juſqu'à lui dire, que ſi on le laiſſoit languir plus long-temps, il s'en iroit à Conſtantinople ſe faire Turc, pour y avoir de l'employ. Popelinière l. 6.

La Sague qui le connoiſſoit homme de main & de réſolution, lui conſeilla de ne ſe point impatienter, & lui dit que dans peu, s'il le vouloit, il auroit occaſion d'avancer ſa fortune; qu'il lui procureroit des patrons qui recevroient à bras ouverts un homme de ſon mérite; & après lui avoir fort recommandé le ſecret, il lui fit un grand détail des projets du Prince de Condé & de ſes partiſans.

Bonval lui en marqua beaucoup de reconnoiſſance, & le pria d'aſſurer le Prince de ſon entier dévoûëment à ſon ſervice; mais il ne l'eut pas plûtôt quitté, qu'il alla tout découvrir au Duc de Guiſe, qui l'en récompenſa du Gouvernement d'une petite place en Piémont, & lui ordonna de l'avertir quand la Sague partiroit.

Celui-ci ayant conçû quelque défiance de Bonval, ſortit de Fontainebleau ſans le voir, & un jour plûtôt qu'il ne lui avoit marqué; mais quelque diligence qu'il fît, il fut arrêté à Eſtampes: on ſaiſit tous ſes papiers, & on le ramena ſecrétement à Fontainebleau.

On ouvrit les lettres dont il étoit chargé. Il y en avoit pluſieurs des amis du Prince de Condé, où il ne parut que des complimens & des civilitez qu'ils écrivoient à ce Prince; & la Sague, qui en ſçavoit le contenu, nia fortement qu'on lui eût confié aucuns ſecrets: mais étant menacé de la queſtion, il avoüa que le deſſein du Prince de Condé, où le Roy de Navarre avoit quelque part, étoit de partir bien-tôt de Bearn, & ſous prétexte de ſe rendre à la Cour, de ſe ſaiſir par les chemins de quelques-unes des principales Villes; d'engager le Connétable à ſe rendre maître de Paris, dont le Maréchal de Montmorency ſon fils étoit Gouverneur; de faire révolter la Picardie & la Bretagne; la premiére par le moyen de Senerpont & de Bouchavannes, & la ſeconde par l'entremiſe de Monſieur d'Eſtampes qui en avoit le Gouvernement; Davila l. 2.

Digitized by Google

1560. que dans le temps de tous ces soulévemens, il devoit arriver aux Etats suivi des Troupes des Huguenots, y faire ôter le Gouvernement à la Reine Mere & à Messieurs de Guise, faire déclarer le Roy mineur, jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de vingt-deux ans, suivant les anciennes coûtumes du Royaume, en faisant casser les Ordonnances plus récentes qui faisoient le Roy majeur à quatorze, & se faire nommer Régent du Royaume avec le Roy de Navarre & le Connétable. Il ajoûta que si on faisoit tremper dans de l'eau les lettres du Vidame de Chartres qu'on lui avoit prises, il y paroîtroit de nouveaux caractéres, & qu'on y liroit tout ce qu'il venoit de dire. On le fit, & on y trouva effectivement toutes ces particularitez.

Cette confession aussi-bien que la prise de la Sague furent tenuës fort secrétes, & la Reine & Messieurs de Guise, sans faire semblant de rien, profitérent parfaitement de ces nouvelles lumiéres.

Précautions de la Cour contre les desseins du Prince de Condé.

La premiére précaution qu'ils prirent, fut de tirer des Provinces ceux dont le Prince de Condé devoit se servir pour les soûlever. On fit venir de Bretagne Monsieur d'Estampes, en lui faisant entendre qu'on l'avoit choisi, pour aller commander en Ecosse les nouvelles Troupes qu'on feignoit d'y vouloir envoyer. Senerpont, Lieutenant de Roy de Picardie, fut mandé sous prétexte de quelques nouveaux ordres qu'on avoit à lui donner pour le Gouvernement de cette Province; & quand il fut arrivé à la Cour, on trouva moyen de l'y amuser long-temps.

On fit partir les Gouverneurs pour leurs Gouvernemens, & on y distribua les Compagnies d'Ordonnances sous des Commandans dont on se tenoit assûré. Les Ducs de Montpensier & de la Roche-sur-Yon, qui bien que Princes de la Maison de Bourbon, n'entroient point dans les intrigues du Prince de Condé & du Roy de Navarre, se rendirent le premier à son Gouvernement de Touraine avec sa Compagnie, celles de Gonor, de Vassé & des Ecossois; le second à son Gouvernement d'Orléans avec la sienne & celles des Ducs d'Orléans & d'Angoulême freres du Roy, celles de la Trimouille & du Vidame de Chartres; le Duc de Nevers Gouverneur de Champagne & de Brie, fut envoyé à Troyes avec sa Compagnie & celles du Prince de Condé, de Dom Francisque d'Est, de la Roche-du-Mayne & de Beauvais; le Maréchal de Montmorency dans son Gouvernement de l'Isle de France avec la sienne & celle du Connétable; le Maréchal de Saint André Gouverneur du Bourbonnois & du Lyonnois, à Moulins avec sa Compagnie, celles de Damville, de Bourdillon, de la Fayette, de Villars & de Mont-luc; le Maréchal de Brissac à son Gouvernement de Picardie avec sa Compagnie & celles de Senerpont, de Morvilliers, d'Humiéres, de Chaunis & de Genlis; le Maréchal de Termes à Loches avec sa Compagnie, & celles de Henri Prince de Navarre, & de Sansac; le Comte de la Rochefoucault de Rendan en Basse Normandie avec sa Compagnie, & celles de Charni, du Lude, de la Vauguyon, de Villebon, d'Elbeuf, d'Annebaut

La Popelinière l. 6.

Digitized by Google

baut & de la Meilleraye; le ſieur de Vieilleville à Roüen avec les Compagnies de l'Amiral & d'Eſtrées. 1560.

Tous ces Commandans avoient ordre de veiller exactement ſur toutes les démarches des Huguenots, & de faire main baſſe ſur tous ceux de cette Secte qu'ils rencontreroient aſſemblez avec des armes.

Le Prince de Condé voyant tous ces mouvemens, & que la Sague ne revenoit point, ne douta plus qu'il ne fût arrêté, & qu'on n'eût eu par lui la connoiſſance au moins d'une partie de ſes deſſeins; mais ſans différer plus long-temps, il entreprit d'exécuter le principal, qui étoit de ſe ſaiſir de Lyon.

Ce Prince entreprend de ſe ſaiſir de Lyon.

Son intention étoit de ſe faire de cette ville une place d'armes. Il ne pouvoit en choiſir une plus commode. Elle étoit riche & peuplée, il y avoit grand nombre de Calviniſtes, & elle lui ouvroit un grand pays tant au delà, qu'au deçà du Rhône & de la Saone. Elle étoit proche de Genéve & des Suiſſes. Il y pouvoit aiſément recevoir du ſecours des Proteſtans d'Allemagne: & ſuppoſé que dans la ſuite il ſe trouvât trop vivement preſſé, il lui ſeroit aiſé de gagner en peu de temps l'extrêmité du Royaume, & d'en ſortir, pour ſe ſauver.

Hiſt. de Jean le Frére. l. 5. Davila l. 2. &c.

Il y avoit pratiqué des intelligences avec quelques-uns des Principaux de la ville de concert avec Calvin, Beze, & Spifame Evêque de Nevers, réfugié à Genéve: mais comme il n'avoit pas jugé à propos de paroître dans la conjuration d'Amboiſe, il ne voulut pas non plus paſſer pour Chef de celle-ci. Tout ſe gouvernoit immédiatement par les deux Maligny freres, qui avoient toute ſa confidence, & étoient ſes parens. Ce fut le cadet, qui ſe chargea de l'éxécution. Il y introduiſit le premier de Septembre les Capitaines Saint Cyr, la Riviere Bourguignon, Chaſteauneuf Provençal, Belime & Malcault Auvergnacs, & les deux Perraut du Vivarez, pour les mettre à la tête de douze cens ſoldats, qui y entrérent ſéparément par diverſes portes, & qui ſe faiſant connoître par un certain ſigne à quelques-uns de la garde qui étoient du complot, furent conduits juſqu'au nombre de ſoixante & ſix dans des maiſons, qu'on leur avoit marquées: le reſte étoit logé dans les hôtelleries comme des paſſans, dont on ne prenoit aucun ſoupçon. Cinq cens Bourgeois de la ville bien armez devoient ſe joindre à eux. Trois cens ſoldats levez ſecrétement à Genéve avoient ordre de ſe rendre proche de la ville au jour & à l'heure marquée, auſſi bien que quelques troupes de Provence, & quelque cavalerie, qui venoit du côté de France.

Une choſe ſervoit à couvrir cette conjuration: c'étoit que dans ce même temps-là la Mothe Gondrin, qui commandoit en Dauphiné, avoit reçu ordre d'aſſembler la Nobleſſe de la Province, & ce qu'il pourroit de milices, pour diſſiper les rebelles qui s'étoient remis en campagne ſous les ordres de Montbrun: de ſorte qu'on ne s'étonnoit point de voir marcher dans le pays tant de gens armez, qui ſe diſoient ſoldats de la Mothe Gondrin, & faiſoient ſemblant de l'aller joindre.

Digitized by Google

1560. *Mesures du Commandant de la ville pour prévenir la surprise.*

Néanmoins les payſans des villages voiſins, en voyant un ſi grand nombre s'arrêter chez eux, en prirent l'allarme, & la donnérent à la ville. Le Maréchal de Saint André, qui en étoit Gouverneur, n'y étoit pas encore arrivé de la Cour, & l'Abbé d'Achon ſon neveu y commandoit à ſa place. Ce Commandant ſur l'avis donné par les payſans, & ſur ce qu'il apprit que la ville ſe rempliſſoit tous les jours d'étrangers, & que pluſieurs Bourgeois avoient quantité d'armes dans leurs maiſons, fit aſſembler le Conſulat & les principaux Magiſtrats, & leur ayant communiqué ſes ſoupçons, prit des meſures avec eux, pour ſe précautionner contre la ſurpriſe.

Il renforça les gardes des portes, fit publier à ſon de trompe que tous les étrangers euſſent à ſortir inceſſamment de la ville, & envoya le ſoir dans une maiſon, où il avoit été averti qu'il y avoit beaucoup d'armes, pour les ſaiſir. La réſiſtance, qu'on y trouva, le perſuada que ſa défiance n'étoit que trop bien fondée. Pluſieurs ſoldats, qui s'étoient aſſemblez dans cette maiſon, parurent en armes & avec la cuiraſſe, pour repouſſer ceux qui vouloient y entrer. Il y eut des gens tuez & bleſſez de part d'autre, & ceux, que le Commandant avoit envoyez, furent obligez de ſe retirer.

C'étoit en effet le lendemain matin cinquiéme de Septembre, que la choſe devoit être exécutée, ſelon le premier projet des Maligny; mais ſans cet incident elle ne l'auroit pas été, pour la raiſon que je vais dire.

Ce qui fit échouer ce deſſein du Prince de Condé. Popeliniére. l. 6. Mémoires de Caſtelnau. l. 2. c. 9.

Le Roy de Navarre n'ayant été inſtruit de la choſe, que lorſque tout étoit à peu près diſpoſé pour l'exécution, il fut dans une grande incertitude, s'il y donneroit, ou s'il y refuſeroit ſon conſentement: & après avoir beaucoup varié, il envoya une défenſe aux Maligny de paſſer outre. Ceux-ci délibérérent durant huit jours s'ils y déféreroient, ou s'ils ſuivroient les intentions du Prince de Condé. Ils conclurent enfin à abandonner l'entrepriſe: mais l'attaque de la maiſon, où l'on avoit amaſſé les armes, & la réſiſtance, qui s'y fit, ayant découvert leur deſſein, & fait armer tous les Catholiques, & eux n'ayant nulle eſpérance de pouvoir faire retraite en ſeureté, ils prirent le parti de hazarder, puis qu'ils ſe trouvoient ſi engagez, & de tenter la fortune, ſans avoir pris toutes les précautions qu'ils auroient pu prendre, ſi le contre-ordre ne leur fût pas venu. Un des Conjurez s'étoit ſaiſi des clefs d'une porte de la ville, & de celles de quelques tours, & les ſoldats du quartier, où étoit la maiſon dont j'ai parlé, s'emparérent de celles où ils étoient logez, ſous prétexte d'empêcher qu'on ne leur fît inſulte.

Le Commandant de la ville voyant que le danger étoit preſſant, donna pendant la nuit tous les ordres néceſſaires, pour y remédier. Il commanda à Pro, premier Capitaine des Bourgeois, de ſe rendre maître des ponts du Rhône & de la Saône avec trois cens Arquebuſiers, & d'occuper avec d'autres troupes la partie de la ville, qui eſt entre les deux riviéres, où il eut avis que les Conjurez devoient s'aſſembler.

Les

Digitized by

Les deux Maligny ayant prévu le deſſein du Commandant, le prévinrent, & à l'entrée de la nuit ſe ſaiſirent du pont de la Saône, où ils firent mettre leurs ſoldats ventre à terre, avec ordre de charger les Bourgeois, dès qu'ils paroîtroient, & après les avoir diſſipez, de paſſer le pont, & de ſe rendre maîtres de la place de la ville, & des autres poſtes les plus importans. 1560.

Mais la réſolution des Bourgeois Catholiques, qui voyoient qu'il y alloit de leur vie & de leurs biens, déconcerta les Conjurez. Ils combattirent malgré la ſurpriſe, non pas en Bourgeois, mais en ſoldats les plus intrépides & les plus expérimentez : & ſoûtenus des ſecours que le Commandant leur envoya durant le combat, ils chaſſérent les Huguenots de deſſus le pont. Ce premier ſuccès empêcha les Bourgeois qui étoient de la conjuration, de ſortir de leurs maiſons, pour ſeconder les ſoldats Huguenots, comme ils en étoient convenus : de ſorte que ceux-ci ſe voyant pouſſez vivement par les Catholiques, & abandonnez des autres, ne penſérent qu'à fuir par la porte la plus voiſine, que le Commandant avoit exprès tenuë ouverte ; de peur que dans le deſeſpoir de ſe ſauver, ils ne ſe retranchaſſent dans quelque quartier de la ville. *Combat entre les Bourgeois & les Conjurez desavantageux aux derniers.*

En effet les deux Maligny ſe retirérent par cette porte avec la plûpart de leurs gens, & laiſſérent le Champ de bataille aux Bourgeois. L'Abbé d'Achon la fit enſuite fermer, manda quelques troupes qui étoient dans les villes voiſines, ſe ſaiſit de pluſieurs Bourgeois, en fit pendre quelques-uns, & envoya les autres à la Cour ſous bonne garde : & l'on apprit d'eux bien des circonſtances de la conſpiration, très-fâcheuſes pour le Prince de Condé.

Cette nouvelle conſpiration ne ſervit qu'à affermir le crédit des Princes de la Maiſon de Guiſe, à leur attacher les Catholiques de France, & à rendre de plus en plus les Huguenots odieux ; & quelque temps après la nouvelle étant venuë que la Mothe Gondrin avoit diſſipé le peu de troupes qui ſuivoient Montbrun ; qu'il l'avoit obligé d'abandonner le Royaume, & de ſe ſauver chez les Suiſſes, & qu'il ne paroiſſoit plus nulle part de Calviniſtes en campagne, tout le monde applaudiſſoit à la ſage conduite de ces Princes. Le Roy, plus prévenu que jamais en leur faveur, ſuivoit aveuglément leurs conſeils : & la Reine Mere diſſimulant la jalouſie qu'elle en avoit conçûë, agiſſoit en toutes choſes de concert avec eux.

L'Aſſemblée des Etaats & les réſolutions qui s'y prendroient, étoient le point critique, d'où dépendoit la ruïne ou l'élévation d'un des deux partis qui diviſoient le Royaume, ſelon que l'un où l'autre y prévaudroit. Meſſieurs de Guiſe avoient en cela un avantage ſur leurs adverſaires ; c'eſt qu'ils agiſſoient par l'autorité du Roy, laquelle, quoique beaucoup affoiblie par les factions, étoit encore reſpectée dans les Provinces, parce que leurs créatures y avoient pris le deſſus.

Ils firent en ſorte par leur moyen, qu'on ne choiſît pour Députez aux Etats que de bons & ſincéres Catholiques : & à meſure que ceux-ci arrivoient à la Cour, on leur faiſoit entendre que la volonté du Roy & le Mémoires de Caſtelnau l. 2. c. 10.

Digitized by Google

1560. le bien de l'Etat & de l'Egliſe étoient, qu'on ne fît aucun changement dans la Religion.

Les conjurations d'Amboiſe & de Lyon ſervoient de prétextes ſpécieux, pour tenir de groſſes troupes auprès de la perſonne du Roy, & le Duc de Guiſe eut ſoin de leur donner des Chefs d'une fidélité éprouvée. Il ſe ſervit de la même raiſon, pour attribuer toute autorité aux Lieutenans des Gouverneurs de Provinces, auſquels on expédia des Patentes pour ce ſujet, & principalement aux ſieurs de Chavigni & de Sipierre, dont le premier étoit Lieutenant du Duc de Montpenſier en Touraine, & l'autre du Prince de la Roche-ſur-Yon dans l'Orléanois; car quoique ces deux Princes juſqu'alors ne ſe fuſſent en aucune maniére écartez de leur devoir, cependant comme ils étoient de la Maiſon de Bourbon, on en avoit toûjours quelque défiance.

La ville d'Orléans eſt choiſie pour le lieu de l'aſſemblée des Etats.

Les Seigneurs de Guiſe firent encore changer de réſolution au Roy touchant la ville aſſignée, pour tenir les Etats; & au lieu de Meaux, on choiſit Orléans; & cela pour pluſieurs raiſons. La premiére, parce que la ville de Meaux étoit pleine de Calviniſtes, & qu'on rompoit par là les meſures des Chefs du parti, ſuppoſé qu'ils en euſſent déja pris quelques-unes avec eux. La ſeconde, qu'Orléans étoit une place plus forte, & ſituée au centre du Royaume, d'où il ſeroit plus aiſé d'envoyer les ordres par tout. La troiſiéme, que l'on avoit eu quelque ſoupçon que Jerôme Groſlot, Bailli de cette ville, avoit eu deſſein de la livrer aux Huguenots, & qu'on devoit toûjours appréhender les ſuites d'une ſi dangereuſe intelligence.

Quand ce changement eut été réſolu, on en donna avis à toutes les Provinces, avec ordre de ſe hâter d'envoyer leurs Députez à Orléans, où le Roy ſe diſpoſoit à aller au plûtôt.

Popeliniére l. 6. Davila. Caſtelnau.

Pour animer davantage les Catholiques contre les Huguenots, on fit courir le bruit, que l'entrepriſe de Lyon étoit la cauſe du départ précipité de la Cour de Fontainebleau, où la perſonne du Roy ne ſe trouvoit pas en ſeureté: & pour intimider en même temps ceux-ci, on jugea à propos de faire paſſer ce Prince par Paris avec toute ſa Garde, mille lances, qu'on y avoit ajoûtées durant les Aſſemblées de Fontainebleau, & deux Corps de vieilles troupes, qui étoient revenus de Piémont & d'Ecoſſe. Tout cela marcha dans la Capitale en très-bel équipage & en bon ordre, & prit ſa route avec de l'artillerie vers Orléans. Le Roy fit ſon entrée dans cette ville le dix-huitiéme d'Octobre, & fut logé dans la maiſon du pere du Bailli Groſlot, à la place appellée l'Etape.

Monſieur de Sipierre y étoit arrivé dès le commencement du mois avec des troupes. Il avoit deſarmé les habitans, & mis des ſoldats dans toutes les maiſons de ceux dont on pouvoit avoir quelque ſoupçon: de ſorte que les Compagnies des Bourgeois, qu'on envoya au devant du Roy, furent obligées d'aller à l'Hôtel de Ville pour s'armer. On ne leur donna que des épées, des hallebardes, des piques, & nulles armes à feu: & à leur retour ils furent de nouveau deſarmez.

Tous ces préparatifs, & toutes ces précautions, que l'on prenoit dans

dans les principales villes des Provinces, déconcertoient fort le Roy de Navarre, le Prince de Condé, le Connétable, & l'Amiral, qui virent bien qu'ils ne seroient pas les plus forts aux Etats, où cependant on les pressoit fort de venir, sur tout le Roy de Navarre & le Prince de Condé. 1560.

Le Comte de Crussol, envoyé vers eux pour ce sujet, présenta au Roy de Navarre une lettre du Roy très-pressante, par laquelle il lui ordonnoit de se rendre au plûtôt à la Cour, & d'y amener le Prince de Condé; qu'il attendoit de lui cette nouvelle preuve de sa fidélité; que le Prince de Condé étoit fort chargé par les dépositions de plusieurs témoins; qu'il vouloit entendre sa justification de sa propre bouche; & qu'il seroit ravi de le trouver innocent des choses, dont on l'accusoit: mais que, s'il refusoit d'obéïr, il lui feroit connoître qu'il étoit son Roy, & sçauroit bien le mettre à la raison. *Le Roy de Navarre & le Prince de Condé y sont mandez.* Lettres du Roy au Roy de Navarre.

Le stile de cette lettre étonna le Roy de Navarre. Il y répondit avec assez de soûmission & de respect, & pria le Roy de ne se point laisser prévenir contre le Prince de Condé par les impostures & les calomnies des ennemis de leur Maison: & il faisoit assez sentir que par ce nom d'ennemis, il entendoit Messieurs de Guise. Le Prince de Condé écrivit aussi au Roy à peu près de la même maniére, & déclara qu'il étoit prêt de se défendre par les voyes de la plus rigoureuse justice, pourveu que ses accusateurs se déclarassent parties, & que ses ennemis fussent dépouillez d'une autorité dont ils abusoient, pour opprimer son innocence: mais ni l'un ni l'autre ne répondoient rien sur l'ordre qu'on leur avoit intimé de se rendre à la Cour.

On vit bien par une telle réponse, qu'ils n'étoient guéres en disposition d'obéïr, & que ce qui les en empêchoit, étoit la crainte d'être arrêtez. C'est pourquoi le Roy leur envoya le Maréchal de Saint André, pour les assurer de sa part & sur sa parole Royale, qu'ils seroient en pleine liberté auprès de sa personne; qu'ils se retireroient quand ils le jugeroient à propos; qu'ils auroient leur rang & leur place au Conseil; qu'on ne gêneroit en aucune maniére le Prince de Condé sur la Religion: mais qu'il vouloit, comme il lui avoit mandé, entendre ses justifications de sa propre bouche, & qu'ayant convoqué les Etats, il ne prétendoit pas que les Princes de son Sang, qui devoient contribuer plus que les autres à la tranquillité du Royaume, s'en absentassent. Davila l. 2.

Le Maréchal de Saint André étoit aussi porteur d'une lettre de la Reine Mere au Roy de Navarre, où elle lui faisoit les mêmes instances: mais cela ne faisoit qu'augmenter son embarras. Tantôt il se déterminoit à partir, tantôt il étoit arrêté par le danger où il s'exposoit, tantôt une infinité de Gentilshommes lui offrant leurs services, & de l'escorter pour sa seureté, il acceptoit leur offre, & puis faisant réflexion qu'une si grande suite ne serviroit qu'à offenser le Roy, & donneroit occasion à ses ennemis de lui inspirer de nouveaux soupçons contre lui, il prenoit le parti de ne marcher qu'avec sa Maison.

Digitized by Google

1560. Comme il étoit dans cette incertitude, le Cardinal de Bourbon ſon frere arriva, pour joindre ſes ſollicitations à celles du Maréchal de Saint André ; & ſur les nouvelles aſſûrances qu'il lui donna de la bonté que le Roy témoignoit pour lui, ſur les remontrances qu'il lui fit, qu'il n'avoit ni ſoldats levez ni argent pour réſiſter, ſi on envoyoit des troupes contre lui, ainſi qu'on ſe diſpoſoit à le faire, & ſur ce qu'il avoit à craindre de la part du Roy d'Eſpagne qui étoit d'intelligence avec la Cour de France, il le détermina à obéïr aux ordres qu'il avoit reçus: & le Prince de Condé lui-même, quoi qu'avec plus de peine encore, ſe rendit auſſi.

Il ne fut plus queſtion que de la ſuite qu'ils prendroient pour aller aux Etats : & ils remirent à délibérer là-deſſus quand ils ſeroient arrivez à Limoges.

Ils ſe mettent en chemin accompagnez ſeulement de leurs Domeſtiques.

Ce fut là, ou dans le chemin, que la Princeſſe de Condé vint en perſonne conjurer ſon mari, comme elle l'avoit déja fait par ſes lettres, de ne pas paſſer outre, de ne point ſe fier à la parole d'un jeune Roy, qui ne ſeroit pas maître de la garder, & de périr les armes à la main plûtôt que d'aller porter ſa tête ſur un échaffaut. La Nobleſſe Huguenote, qui ſe trouva là en grand nombre, preſſa de nouveau le Roy de Navarre de ſe mettre à ſa tête, lui répondant de ſept mille hommes d'infanterie de Gaſcogne & du Poitou, qui n'attendoient que ſes ordres pour entrer en campagne, de quatre mille de Provence & du Languedoc, d'autant, ou de plus, de Normandie, avec de la cavalerie à proportion. Mais ce Prince naturellement ennemi des conſeils violens, que les conjonctures avoient engagé comme malgré lui dans le parti Huguenot, & qui d'ailleurs voyoit peu de fond à faire ſur de telles promeſſes, à cauſe des précautions que la Cour avoit priſes pour empêcher les Rebelles de paroître en campagne, s'en tint à l'avis de pluſieurs de ſes Conſeillers, dont quelques-uns étoient penſionnaires ſecrets de Meſſieurs de Guiſe, & réſolut de marquer la confiance qu'il avoit dans la parole du Roy, en allant à la Cour accompagné de ſes ſeuls domeſtiques.

Popeliniére l. 6.

Il remercia ſept ou huit cens Gentilshommes, qui s'étoient rendus à Limoges auprès de lui, promit de répréſenter leurs griefs aux Etats, & ſi on vouloit procéder contre quelques-uns, de demander leur grace. Un d'eux relevant cette parole, Notre grace, dit-il, Monſeigneur, vous ſerez bienheureux, ſi demandant la vôtre avec beaucoup d'humilité, vous l'obtenez.

Ils n'étoient pas fort éloignez de Limoges, lors qu'on les avertit que le Maréchal de Termes s'avançoit avec un nombre conſidérable de cavalerie & d'infanterie. En effet ce Maréchal vint vers eux, comme pour les accompagner par honneur : mais ils s'apperçurent bien-tôt que c'étoit pour les obſerver, & les empêcher de retourner en arriére ; car à meſure qu'on avançoit, il avoit ſoin de faire ſaiſir tous les derriéres, par où ils auroient pu s'échaper, & il n'y manqua jamais dans tout le reſte du voyage.

Dès

Digitized by Google

Dès que la Cour ſe vit aſſûrée des deux Princes, elle commença d'agir avec moins de diſſimulation. On arrêta Groſlot Bailli d'Orléans, accuſé, comme j'ai déja dit, d'avoir voulu livrer la ville aux Huguenots : & en même-temps le Vidame de Chartres, chargé plus qu'aucun autre par ſes propres lettres, qu'on avoit trouvées entre les mains de la Sague, fut ſaiſi à Paris, & conduit à la Baſtille : fâcheux préſage pour les deux Princes, qui jugérent par là que la Sague avoit révélé tous leurs ſecrets : mais il n'étoit plus en leur pouvoir de reculer : & ils arrivérent enfin à Orléans le dernier jour d'Octobre. 1560.

Ils ſont reçus du Roy avec beaucoup de froideur.

Ils furent ſurpris de ne voir perſonne venir au devant d'eux, & de trouver les portes de la ville gardées comme celles d'une place de guerre. Les ruës étoient pleines de ſoldats, les remparts, les carrefours, les places, occupez par de nombreux corps de garde, la maiſon, où logeoit le Roy, entourée de bataillons, comme la Tente d'un Général d'armée au milieu de ſon Camp, les portes fermées, qu'on refuſa de leur ouvrir ; & il leur fallut deſcendre de cheval dans la ruë, & entrer par le guichet.

Ils ſe repentirent alors plus que jamais de s'être ſi imprudemment engagez : & quelque bonne contenance qu'ils fiſſent, ils avoient peine à diſſimuler leur inquiétude. On les conduiſit à l'appartement du Roy, qu'ils trouvérent avec le Cardinal de Lorraine & le Duc de Guiſe, & ſes Capitaines des Gardes. Ils en furent reçus très-froidement, & après un entretien fort court, il les conduiſit à la chambre de la Reine Mere, où le Cardinal & le Duc ne les ſuivirent pas. Davila l. 2.

Reproches du Monarque au Prince de Condé qu'il fait enſuite arrêter.

La Reine leur fit beaucoup d'honnêtetez & de careſſes, affectant cependant un viſage triſte, & laiſſant même couler quelques larmes : mais le Roy les interrompant, s'adreſſa au Prince de Condé, & lui reprocha en termes aſſez durs, que n'ayant jamais reçu de lui aucun mauvais traitement, il avoit ſoûlevé ſes ſujets, allumé la guerre civile en divers endroits de ſon Royaume, voulu ſurprendre ſes principales villes, & même attenter ſur ſa perſonne, & ſur celle de ſes freres.

Le Prince ſans s'étonner, lui répondit d'un ton ferme, que c'étoient ſes ennemis, qui le chargeoient de toutes ces calomnies, & que ſeur de ſon innocence, il étoit venu lui-même, pour en convaincre Sa Majeſté. Hé bien, reprit le Roy, afin que la vérité ſoit mieux reconnuë, il la faut rechercher par les voyes ordinaires de la Juſtice. Puis ſortant de la chambre, ſans rien dire davantage, il ordonna à Chavigny un de ſes Capitaines des Gardes de l'arrêter : & ſur le champ il fut conduit dans une maiſon voiſine, dont on venoit de griller les fenêtres, & doubler les portes, & où l'on mit une groſſe Garde.

On donne auſſi des gardes au Roy de Navarre.

Le Roy de Navarre extrémement ſurpris, fit de grandes plaintes à la Reine ſur le traitement que l'on faiſoit à ſon frere, après les paroles qu'on lui avoit données touchant ſa ſeureté à la Cour. Il n'en eut point d'autre réponſe, ſinon que cela ne ſe faiſoit point par ſon conſeil, & qu'elle en étoit très-fâchée. Mais le Roy de Navarre fut encore bien plus étonné, lorſque, quelques momens après, on lui vint ap-

Digitized by Google

1560. apporter l'ordre à lui-même de ſuivre le Capitaine des Gardes dans une maiſon voiſine de celle du Roy, où, à cela près qu'il avoit la liberté de parler à ceux qui l'y venoient ſaluer, il étoit véritablement priſonnier. Dans la ſuite il eut la permiſſion d'en ſortir : mais étant toûjours bien obſervé.

On arrêta Bouchard ſon Chancelier, & la Haye Gentilhomme Picard, Intendant du Prince de Condé : & en même-temps Monſieur de Carouges fut envoyé en Picardie, pour y faire enlever Madame de Roye belle-mere du Prince, & ſœur de l'Amiral. C'étoit, auſſi bien que la Princeſſe de Condé ſa fille, la plus entêtée Huguenote qui fût en France. On l'enferma dans le Château de Saint Germain en Laye : & comme on ſçavoit qu'elle avoit communication de toutes les intrigues du parti, on eſpéra tirer de ſes papiers qu'on ſaiſit, de grandes lumiéres ſur tout ce qui s'étoit paſſé juſqu'alors.

Davila l. 2. Le Connétable cependant ne ſe hâtoit point de venir aux Etats. Il étoit parti de Chantilly, faiſant courir le bruit qu'il alloit à Orléans, même avant que les Princes y fuſſent arrivez : mais ayant été peu de jours à Paris, il retourna à Chantilly, ſous prétexte d'une attaque de goutte. Il ſe preſſa encore moins, ſçachant ce qui étoit arrivé aux Princes : & la Cour, qui appréhendoit plus ſa préſence aux Etats, qu'elle ne la ſouhaitoit, lui laiſſoit faire tous ces manéges, ſans faire ſemblant de s'en appercevoir, tandis qu'on faiſoit venir de toutes parts des témoins, ſur tout de Lyon, pour dépoſer contre le Prince de Condé, & qu'on raſſembloit toutes les piéces, qui pouvoient ſervir à lui faire ſon procès.

Crimes dont on accuſoit le Prince de Condé.

Meſſieurs de Guiſe étoient réſolus de le perdre : mais comme la mort d'un Prince du Sang ne pouvoit manquer d'être extrémement odieuſe, ſur tout par rapport à eux, que leurs ennemis dans mille libelles ſemez parmi le peuple, accuſoient de vouloir ſe frayer le chemin au Thrône de France par la deſtruction de la Maiſon Royale, ils tâchoient de leur côté de prévenir le public en leur faveur. Ils répandoient par le moyen de leurs Emiſſaires, les crimes dont le Prince étoit accuſé, & dont il alloit être juridiquement convaincu, ſçavoir qu'il avoit été le Chef de la Conjuration d'Amboiſe, où le Roy & les Princes ſes freres devoient être ſacrifiez à la haine des Huguenots, pour faire paſſer la Couronne dans la Branche de Bourbon ; que les Maligny dans la Conſpiration de Lyon, n'avoient été que les exécuteurs de ſes ordres, qu'il avoit juré en préſence de Genlis & de pluſieurs autres, que jamais il n'iroit à la Meſſe : & pour confirmer les Catholiques dans la créance de cette derniére accuſation, ils firent en ſorte que le Roy lui envoyât un Prêtre dans ſa priſon, pour lui dire la Meſſe. Il ne manqua pas de le chaſſer, car le danger, où ce Prince ſe trouvoit, ne diminua jamais rien de ſa fierté, juſques-là qu'un jour quelques-uns de ſes amis ayant obtenu permiſſion de lui parler en préſence de ſes Gardes, & lui propoſant quelques moyens de réconciliation avec Meſſieurs de Guiſe, il les regarda d'un œil menaçant, & leur dit tout en colére, qu'il n'y en

Mémoires de Caſtelnau. l. 2. c. 10.

en avoit point d'autre pour finir la querelle, que la pointe de l'épée. 1560.

Ces maniéres hautaines & farouches ne faiſoient qu'affermir le Cardinal de Lorraine & le Duc de Guiſe dans le deſſein de ſe délivrer d'un ſi dangereux & ſi irréconciliable ennemi. On nomma, pour lui faire ſon procès, trois Commiſſaires, ſçavoir le Préſident Chriſtophle de Thou, Barthelemi Faye, & Jacques Viole, Conſeillers au Parlement, avec Gilbert Bourdin Procureur Général, & le Greffier Jean du Tillet, pour y faire les fonctions de leurs Offices. *Commiſſaires nommez pour lui faire ſon procès.*

Ils allérent trouver le Prince dans ſa priſon, lui dirent l'ordre qu'ils avoient du Roy, & le ſommérent de ſubir l'interrogatoire. Il refuſa de répondre, juſques à ce qu'on lui eût accordé un Conſeil, & qu'il en eût communiqué avec ceux qui le compoſeroient.

On conſentit à cette demande, & il choiſit Claude Robert & François de Marillac, Avocats au Parlement de Paris, par l'avis deſquels il continua à ne vouloir pas répondre aux Commiſſaires, & demanda d'être renvoyé pardevant les Pairs de France & le Parlement de Paris, Juges naturels des Princes du Sang.

Cet appel ayant été porté au Roy, il fut déclaré nul par ce Prince dans ſon Conſeil Privé: & on donna ordre aux Commiſſaires de paſſer outre, & de déclarer le Prince ſuffiſamment atteint & convaincu ſur les charges, qu'on produiſoit contre lui, s'il perſiſtoit à ne pas répondre. Il fut ainſi contraint de le faire: & le procès inſtruit ayant été porté au Conſeil du Roy, où l'on appella dix-huit Chevaliers de l'Ordre, quelques Pairs, quelques Préſidens, des Maîtres des Requêtes, & des Conſeillers du Parlement, il fut condamné à mort à la pluralité des voix. L'Arreſt fut ſigné de tous, excepté du Chancelier & du ſieur du Mortier, qui, ſans refuſer abſolument de le faire, demandérent quelque délai, & du Comte de Sancerre, qui ſeul refuſa nettement de le ſigner, dont le Roy lui ſçût très-mauvais gré; car ce Prince avoit pris ſon parti là-deſſus: & quand la Princeſſe de Condé vint ſe jetter à ſes pieds fondant en larmes, pour lui demander la grace de ſon mari, elle n'en eut point d'autre réponſe, ſinon qu'il avoit voulu lui ôter la Couronne & la vie. *Il eſt condamné à mort.* Popeliniére. l. 6. Memoires de Caſtelnau l. 2. c. 11.

On étoit déja aſſez avant dans le mois de Novembre, & l'Arreſt portoit que l'exécution ſe feroit à l'ouverture des Etats, qui étoient convoquez pour le dixiéme du mois ſuivant. On fut perſuadé que Meſſieurs de Guiſe ne la différoient, qu'afin d'enveloper le Roy de Navarre dans le même malheur, n'y ayant pas encore de preuves ſuffiſantes, pour le faire condamner, & qu'ils prétendoient auſſi attirer dans le piége le Connétable, qui n'étoit pas arrivé. Davila. l. 2.

Ce fut en cette occaſion, où la Reine Mere fit paroître une extrême habileté, dont elle tira de grands avantages dans la ſuite; car quoy qu'elle appréhendât tout du génie indomptable du Prince de Condé, & qu'elle l'eût vû volontiers ſur l'échaffaut, elle vouloit que toute la haine en retombât ſur les Seigneurs de Guiſe, qui d'ailleurs ſe voyant maî- *Politique de la Reine en cette occaſion.*

Digitized by Google

1560. tres de leurs ennemis, ne ménageoient plus rien, & disoient hautement *qu'il falloit en deux coups & tout d'un temps couper la tête à la rebellion & à l'héréſie.* C'eſt pourquoi elle les laiſſoit faire : mais en même temps elle affectoit là-deſſus une irréſolution, qu'elle attribuoit à la foibleſſe de ſon ſexe, lors qu'elle parloit à ces Seigneurs, & à un deſir ſincére de ſauver les Princes, quand elle entretenoit leurs amis. Tantôt elle faiſoit appeller l'Amiral, qui n'étoit pas ſans crainte pour lui-même, tantôt le Cardinal de Châtillon, & leur témoignoit le chagrin où elle étoit de la condamnation du Prince de Condé, & les conjuroit de lui fournir quelques expédiens, pour le ſauver. Elle s'entretenoit ſouvent avec Madame Jacqueline de Long-vic Ducheſſe de Montpenſier, confidente du Roy de Navarre, très-bonne perſonne, & que la Cour n'avoit pas beaucoup rafinée, & lui diſoit mille choſes obligeantes pour ce Prince, dont il étoit auſſi-tôt informé. D'autre part le Roy de Navarre ravi de cette bonté de la Reine, qu'il regardoit comme l'unique reſſource qui lui reſtât dans ſon malheur & dans celui de ſon frere, y répondoit par de grands témoignages de reconnoiſſance, & par les plus vives proteſtations d'attachement, dont la Ducheſſe ſe faiſoit caution en les rapportant à la Reine. C'étoit ainſi que cette habile Princeſſe ſe ménageoit avec les deux partis, donnant ſecrétement & indirectement à celui des Huguenots des marques de ſa douceur & de ſa modération, & ſe déclarant néanmoins toûjours publiquement pour les Catholiques.

Car ce fut dans ce temps-là, que par l'ordre de cette Princeſſe, de concert avec Meſſieurs de Guiſe, fut minuté un Formulaire de foi, qui étoit le même que la Sorbonne avoit fait en 1554. & qu'on devoit faire ſigner par tout le Royaume, ſans que perſonne pût s'exempter de donner cette preuve de ſa Religion, & cela ſous peine de la vie & de confiſcation de biens.

Popelliniére l. 6.

Le Roy devoit le préſenter ſigné de ſa main à tous les Chevaliers de l'Ordre, afin qu'ils y ſouſcriviſſent, à tous les Cardinaux qui étoient à la Cour, & en particulier au Cardinal de Châtillon, qu'on étoit réſolu d'arrêter, s'il refuſoit de ſouſcrire, à tous les Princes du Sang & à tous les Officiers de la Maiſon Royale. La Reine devoit auſſi elle-même exiger cette ſignature de toutes ſes Dames & Demoiſelles, & de tous ſes domeſtiques ; le Chancelier, de tous les Maîtres des Requêtes, des Sécrétaires d'Etat, & de tous les Officiers de Juſtice qui ſuivoient la Cour. On devoit l'envoyer aux Premiers Préſidens des Parlemens, & à tous les Chefs des autres Tribunaux, pour avoir la ſouſcription des Magiſtrats qui les compoſoient, & à tous les Curez & aux autres Paſteurs ayant charge d'ames, avec ordre de le faire ſigner en préſence de Notaires à tous leurs Paroiſſiens, & à tous ceux qui étoient ſoûmis à leur Juriſdiction : mais la maladie qui ſurvint au Roy, empêcha l'exécution de ce projet.

Maladie ſubite dont le Roy eſt attaqué.

Ce jeune Prince avoit depuis long-temps un mal d'oreille, qui faiſoit appréhender un abcès dans la tête. Un jour comme il ſe préparoit à aller

à

Digitized by Google

à la chaſſe, & qu'il ſe faiſoit faire le poil, il en fut violemment attaqué. Il tomba en défaillance, & étant revenu à lui quelques momens après, il ſe trouva dans une ſi grande foibleſſe, & avec des ſymptomes ſi fâcheux, qu'on commença à deſeſpérer de ſa vie. 1560. Thuanus l. 18. Davila, &c.

Le Connétable qui avoit juſqu'à lors différé de ſe rendre à la Cour, ayant appris la nouvelle du danger extrême où le Roy ſe trouvoit, ſe mit en chemin pour y aller; mais toûjours à petites journées, recevant tous les jours des lettres de ſes amis ſur l'état de la Cour, & ſur les mouvemens qui s'y faiſoient.

Ils ne pouvoient être plus grands, veu les étranges changemens que la mort du Roy devoit y produire, ſi elle arrivoit, & que ſon extrêmité y cauſoit déja par les eſpérances des uns & par la crainte des autres, ſur les ſuites qu'elle pouvoit avoir.

Les Seigneurs de Guiſe ſe voyant au moment d'être renverſez du haut rang qu'ils tenoient, & d'être peut-être abandonnez à la fureur de leurs ennemis, crûrent ne pouvoir parer un ſi dangereux coup, qu'en perdant les deux Princes avant la mort du Roy. Ils eſpéroient en ce cas être aſſez forts pour ſe maintenir contre le Connétable & l'Amiral, qui n'étoient que des particuliers, & dont les partiſans n'égaloient pas le nombre des leurs.

Inſtances des Guiſes pour faire exécuter l'Arrêt rendu contre le Prince de Condé.

Ils allérent trouver la Reine Mere, & la preſſérent de profiter du temps, de faire exécuter l'Arreſt rendu contre le Prince de Condé, & de lui joindre le Roy de Navarre, dont le procès pouvoit être inſtruit du jour au lendemain. Ils lui repréſentérent que les forces qu'elle avoit en main lui devoient ôter toute crainte; que c'étoit l'unique moyen de conſerver la Couronne à ſes enfans pupilles, & à elle l'autorité du Gouvernement, qui lui ſeroit enlevée par les Princes, dès que le Roy auroit les yeux fermez; que les choſes ayant été conduites juſqu'au point où elles étoient, il ne falloit pas demeurer en chemin; qu'aux maux extrêmes il falloit apporter les remédes extrêmes, & que les malheurs dont elle, ſes plus fidéles ſerviteurs, le Royaume & la Religion étoient menacez, ne ſouffroient point de retardement.

La Reine ne répondit à ce diſcours que par ſes larmes, & leur demanda quelques heures pour délibérer.

Elle envoya querir le Chancelier de l'Hôpital qui étoit ſon plus ordinaire conſeil. Il la trouva avec quelques Dames toute éplorée; & ayant ſçû d'elle le ſujet pourquoi elle l'avoit appellé, il lui parla avec toute la force poſſible, pour la détourner de ſuivre les deſſeins violens des Seigneurs de Guiſe. Il lui en montra les terribles conſéquences: il lui fit comprendre que de condamner à la mort le Roy de Navarre, Premier Prince du Sang, ſans garder toutes les formes, c'étoit une injuſtice qui la rendroit l'objet de l'exécration de toute la France, & que d'autre part de faire mourir le Prince de Condé en laiſſant ſon frere aîné en vie, ce ſeroit mettre à celui-ci les armes à la main, dès qu'il pourroit les prendre; & il le pourra, lui dit-il, dès que le Roy aura expiré, ayant à ſa dévotion, non ſeulement tous les Calviniſtes du Royaume, mais encore Thuanus l. 18.

une

Digitized by Google

1560. une infinité de Nobleſſe qui s'offrira à lui, pour le ſervir dans ſa vengeance; que les conjonctures où elle ſe trouvoit, lui devoient faire prendre un parti tout contraire, ſi elle vouloit avoir quelque égard à ſes intérêts eſſentiels; qu'après la mort du Roy, les Princes de la Maiſon de Guiſe en bute à une infinité d'ennemis, lui ſeroient ſoûmis par néceſſité, & les deux Princes par reconnoiſſance, ſçachant qu'ils lui auroient été redevables de la vie; que le ſalut de l'Etat dépendant abſolument de la réunion des eſprits, l'autorité qu'elle ſe feroit acquiſe ſur les uns & ſur les autres, lui en faciliteroit les moyens, & qu'il falloit s'en tenir là.

La Reine les élude & fait ſurſeoir cette execution.

Comme ces raiſons du Chancelier s'accordoient parfaitement avec ſes vûës, & avec les réfléxions qu'elle avoit faites ſur la trop grande puiſſance de Meſſieurs de Guiſe, qui par la mort des deux Princes n'auroient plus de concurrens, & pouſſeroient peut-être trop loin leurs ambitieux deſſeins, elle ne balança plus, & déclara nettement au Duc & au Cardinal, qu'il falloit ſurſeoir les procédures contre le Roy de Navarre, & l'exécution de l'Arreſt rendu contre le Prince de Condé; qu'au reſte elle auroit ſoin de leurs intérêts, & feroit enſorte pour le bien de l'Etat, & par l'amitié qu'elle avoit pour eux, qu'ils n'euſſent rien à craindre de leurs ennemis.

Ces promeſſes ne les tirérent pas d'inquiétude; mais comme dans les circonſtances ils ne pouvoient agir que ſous l'autorité de cette Princeſſe, ce fut pour eux une néceſſité de ſe ſoûmettre à ſes ordres.

Cependant elle envoya la Ducheſſe de Montpenſier, & le Prince Dauphin d'Auvergne, fils de cette Princeſſe, au Roy de Navarre, pour le raſſurer, & lui dire que pourvû qu'il voulût bien s'entendre avec elle, il n'appréhendât rien ni pour lui, ni pour ſon frere.

Ce Prince trop heureux de ſe tirer à ce prix du danger où il ſe trouvoit, quoiqu'il ne ſe fiât que médiocrement aux paroles de la Reine, lui fit dire qu'il ſuivroit en tout ſes volontez, & n'oublieroit jamais les obligations que lui & ſon frere lui auroient pour la protection qu'elle leur donnoit.

Après cette réponſe, elle le fit appeller dans ſon cabinet; & comme il étoit prêt d'y entrer, une Dame de la Cour de la Reine vint au devant de lui, & lui dit en deux mots, qu'il ſe gardât bien de rien refuſer à la Reine; qu'il y alloit de ſa vie & de ſa fortune.

Pop. liniére. l. 6.

Dès qu'il y fut entré, la Reine prenant cet air de majeſté & d'autorité, qui lui étoit naturel, & dont elle ſçavoit admirablement ſe ſervir dans les occaſions où il lui étoit néceſſaire, lui dit qu'elle avoit en main des preuves certaines des entrepriſes, que lui & ſon frere avoient faites contre l'Etat; qu'il ne tenoit qu'à elle de les perdre l'un & l'autre, & de faire connoître à tout le Royaume avec la derniére évidence la juſtice de leur condamnation; que c'étoit en vain qu'ils rejettoient ſur Meſſieurs de Guiſe la rigueur, dont on avoit uſé à leur égard; que le Roy ſeul en étoit l'auteur, ſur la conviction qu'il avoit de leurs pernicieux deſſeins; que par l'amitié, qu'elle avoit toûjours portée aux Princes du Sang, elle avoit

Digitized

avoit tâché de ſuſpendre le coup qui devoit les accabler lui & ſon frere, & qu'elle avoit déja beaucoup adouci la colére du Roy dans le temps qu'il tomba malade. 1560.

A quelles conditions elle accorde la grace au Roy de Navarre.

Le Prince voulut l'interrompre, pour ſe défendre: mais elle lui impoſa ſilence, en lui diſant qu'il ne lui convenoit point en parlant à elle qui étoit inſtruite à fond de tout, d'avoir recours aux excuſes; qu'il devoit plûtôt reconnoître ſa faute, & mériter par un ſincére aveu, la bonté dont elle vouloit uſer à ſon égard; qu'elle exigeoit deux choſes de lui; qu'elle prévoyoit bien qu'après la mort du Roy qu'on n'eſpéroit plus de ſauver, quantité d'eſprits inquiets tâcheroient de lui perſuader qu'il avoit droit à la Régence du Royaume, à cauſe que le Duc d'Orléans ſucceſſeur de la Couronne étoit encore pupille, & qu'on l'animeroit à ſoûtenir cette prétention par l'eſpérance de ſe venger de Meſſieurs de Guiſe; qu'ainſi la premiére choſe qu'elle vouloit, étoit qu'il renonçât à la Régence; que ſon droit à elle pour la Régence étoit inconteſtable; qu'elle étoit Mere du Roy futur, comme la Reine Blanche l'étoit de Saint Louïs, & qu'elle n'étoit pas moins capable que cette Princeſſe, de gouverner l'Etat; que pour lui tant de fautes qu'il avoit commiſes, & tant de mauvais deſſeins qu'il avoit formez contre le Royaume, l'en rendoient incapable, & qu'il ne devoit penſer qu'à les expier par la ſoûmiſſion qu'il lui devoit, & en l'aidant par ſes bons conſeils, à rétablir la tranquillité dans toutes les Provinces.

Que pour y parvenir, la ſeconde choſe, qu'elle lui demandoit, étoit de ſe reconcilier ſincérement avec Meſſieurs de Guiſe, de s'ôter de l'eſprit tous les faux ſoupçons qu'il avoit eus contre eux; qu'elle lui donneroit le rang & la place, qu'il devoit par ſa naiſſance occuper dans le Conſeil, & que, pour lui montrer combien elle avoit à cœur de le ſatisfaire, elle le feroit déclarer Lieutenant Général du Royaume pour les armes.

Le Roy de Navarre n'avoit point de paſſion, qui contrebalançât la crainte où il étoit, d'être ſacrifié avec ſon frere. Ce n'étoit point l'ambition, qui l'avoit engagé dans le mauvais parti: & il ne s'y étoit laiſſé entraîner, que par les ſollicitations du Prince de Condé, du Connétable, & de l'Amiral. De l'humeur dont il étoit, le Gouvernement du Royaume auroit été pour lui une pure charge, & une ſource de beaucoup d'embarras, dont il étoit naturellement ennemi. Ainſi il ne balança point là-deſſus, & donna par écrit à la Reine ſa renonciation au droit qu'il pouvoit prétendre ſur la Régence.

Feinte réconciliation de ce Prince avec les Guiſes.

La réconciliation avec Meſſieurs de Guiſe lui faiſoit plus de peine: mais en conſidération de la Reine il conſentit à en faire la cérémonie. Le Cardinal de Lorraine & le Duc de Guiſe furent appellez ſur le champ, & on s'embraſſa mutuellement avec cette joye & cette cordialité apparente, dont on ſçait à la Cour couvrir les reſſentimens de la plus cruelle haine.

Au ſortir de là la Reine, pour affermir la réconciliation, mena le Prince dans la chambre du Roy, qui lui confirma que toutes les procédures

Digitized by Google

1560. qu'on avoit faites contre lui & contre le Prince de Condé, n'avoient été entrepriſes que par ſes ordres, & que Meſſieurs de Guiſe en avoient été les purs exécuteurs, & nullement les auteurs.

Depuis ce moment on eut grand ſoin de part & d'autre de ſauver les apparences. On ſe ſaluoit, on ſe voyoit, on ſe careſſoit, comme auroient fait les meilleurs amis. Il ne manquoit plus, pour couronner ce grand ouvrage, que la délivrance du Prince de Condé : mais la Reine qui connoiſſoit ſon génie violent, & qui avoit été avertie que depuis la maladie du Roy grand nombre de Huguenots s'étoient gliſſez dans Orléans, ne jugea pas à propos de ſe preſſer, & fit entendre raiſon là-deſſus au Roy de Navarre. Elle l'aſſûra en même temps qu'elle auroit ſoin de le ſatisfaire ſur la choſe qu'il deſiroit le plus paſſionnément, qui étoit l'abaiſſement de la Maiſon de Guiſe ; que la prudence ne lui permettoit pas d'agir en cela avec trop d'éclat ; qu'il ne s'impatientât pas, & qu'elle ne manqueroit pas d'acheminer peu à peu les affaires au point, où il les ſouhaitoit.

Mort du Roy. Les choſes étoient en cet état, lorſque le Roy mourut le cinquiéme de Decembre à cinq heures du ſoir âgé de dix-ſept ans dix mois & quinze jours, après un an & demi de Régne. Tous les Hiſtoriens conviennent que la cauſe de ſa mort fut un abcès dans la tête, qui creva, & ſe déchargea en partie par une fiſtule, qu'il avoit depuis long-temps à l'oreille gauche. Mais comme on prend toûjours plaiſir à imaginer du myſtére dans la mort des Grands, ſur tout quand elle eſt prématurée, qu'elle intereſſe des factions, & qu'elle produit de grands événemens, comme il arriva à celle-ci, il y eut des gens, qui publiérent qu'elle n'étoit pas naturelle, & qu'elle avoit au moins été avancée par le poiſon : & on en fit tomber le ſoupçon ſur un Chirurgien, nommé Ambroiſe, qui, ſelon quelques Mémoires, étoit Ecoſſois, & ſecrétement Calviniſte. Mais je croy que c'étoit Ambroiſe Paré, natif de Laval, homme fameux dans ſa profeſſion.

A qui attribuée par quelques-uns. Les uns diſoient que cet homme inquiet ſur la Profeſſion de Foy, qu'on devoit faire ſigner à tous les Officiers de la Cour, & dans tout le Royaume, empoiſonna la coëffe du bonnet du Roy à l'endroit qui répondoit à ſon oreille malade, & que ce fut ce qui produiſit l'abcès. D'autres, qu'en lui faiſant le poil, il lui avoit fait couler ſubtilement du poiſon dans la fiſtule, & que les Médecins en trouvérent des marques évidentes : mais ce fait ne fut point bien avéré ; & il y a beaucoup d'apparence qu'il étoit faux. On n'en peut pas même douter, puiſqu'Ambroiſe Paré fut encore dans la ſuite Chirurgien de Charles IX. & de Henri III.

Caractére de ce Prince. Dans le peu de temps que ce Prince vécut, on remarqua en lui bien de la piété, de l'éloignement pour les débauches, & un beau naturel. Il paſſa communément pour n'avoir pas beaucoup d'eſprit, & pour être plus propre à être gouverné qu'à gouverner lui-même : mais après tout ſa mort fut très-dommageable à la France. On avoit pris des meſures qui paroiſſoient devoir être efficaces pour rétablir la paix dans l'Etat, & pour

Digitized

pour empêcher le progrès du Calviniſme, en ſe rendant maître des Chefs les plus capables de donner le plus d'autorité & de vigueur au parti, de quelque maniére qu'on les dût traiter : Car nonobſtant l'Arreſt, qui condamnoit le Prince de Condé à la mort, on étoit encore fort indéterminé ſur l'exécution: & apparemment on ſe fût contenté de le tenir priſonnier, auſſi bien que le Roy de Navarre. Les Etats, compoſez pour la plûpart de Députez Catholiques, auroient infailliblement ſecondé les intentions de la Cour. On éclairoit de près les Huguenots des Provinces, où l'on avoit envoyé des Commandans ſeurs, & gens d'expérience avec des Troupes ſuffiſantes, pour faire obſerver les Réglemens qui ſeroient autoriſez par les Etats. Le Pape Pie IV. qui avoit ſuccédé à Paul IV. penſoit ſérieuſement à faire recommencer le Concile Général à Trente, dont l'autorité jointe à celle du Roy auroit beaucoup contribué à terminer les différends de Religion : mais le fâcheux contre-temps de la mort de ce Prince renverſa tout, & replongea la France dans des troubles plus dangereux encore, que ceux qui avoient précedé. 1560.

Son Corps eſt conduit à S. Denis.

Comme après ce funeſte accident, chacun penſoit à ſes affaires particuliéres, on ne donna aucuns ordres pour les Obſéques du Roy, & pour les Cérémonies qu'on devoit obſerver ſelon la coûtume, juſques à ce qu'on tranſportât ſon corps à Saint Denis. Il y fût conduit ſans aucun appareil par les Sieurs de la Broſſe & de Sanſac, qui avoient été ſes Gouverneurs. On ne manqua pas de tourner cette négligence d'une maniére très-odieuſe contre Meſſieurs de Guiſe, qui avoient reçû tant de bienfaits de ce Prince : & on trouva un billet attaché à ſon Tombeau, où on liſoit ſeulement ces mots : *Où eſt donc Tannegui du Chaſtel ?* On faiſoit allution à ce que ce Seigneur Breton avoit fait autrefois après la mort de Charles VII. ſon Maître, à qui tous les Courtiſans, par la lâche crainte qu'ils avoient de ſon ſucceſſeur Louïs XI. n'oſérent donner la moindre marque de douleur & de reconnoiſſance, & dont du Chaſtel fit à ſes dépens toute la pompe funébre avec une magnificence Royale.

Diverſes Poëſies de ce temps-là.

Les Huguenots firent encore courir mille autres Satyres contre les Princes de la Maiſon de Guiſe ; car ne les ayant pas épargnez du vivant du Roy, & dans le temps de leur plus haute élévation, ils n'avoient garde de les ménager dans leur décadence. Ils ne purent contenir leur joye de la mort du Roy ; ils publioient par tout dans leurs Prêches & dans leurs Ecrits, que cette mort & celle du Roy ſon pere, étoient des châtimens redoublez de la juſtice de Dieu contre les perſécuteurs du pur Evangile. Cela ſeul faiſoit connoître ce qu'on devoit attendre d'eux ſous le nouveau Regne.

Digitized by Google

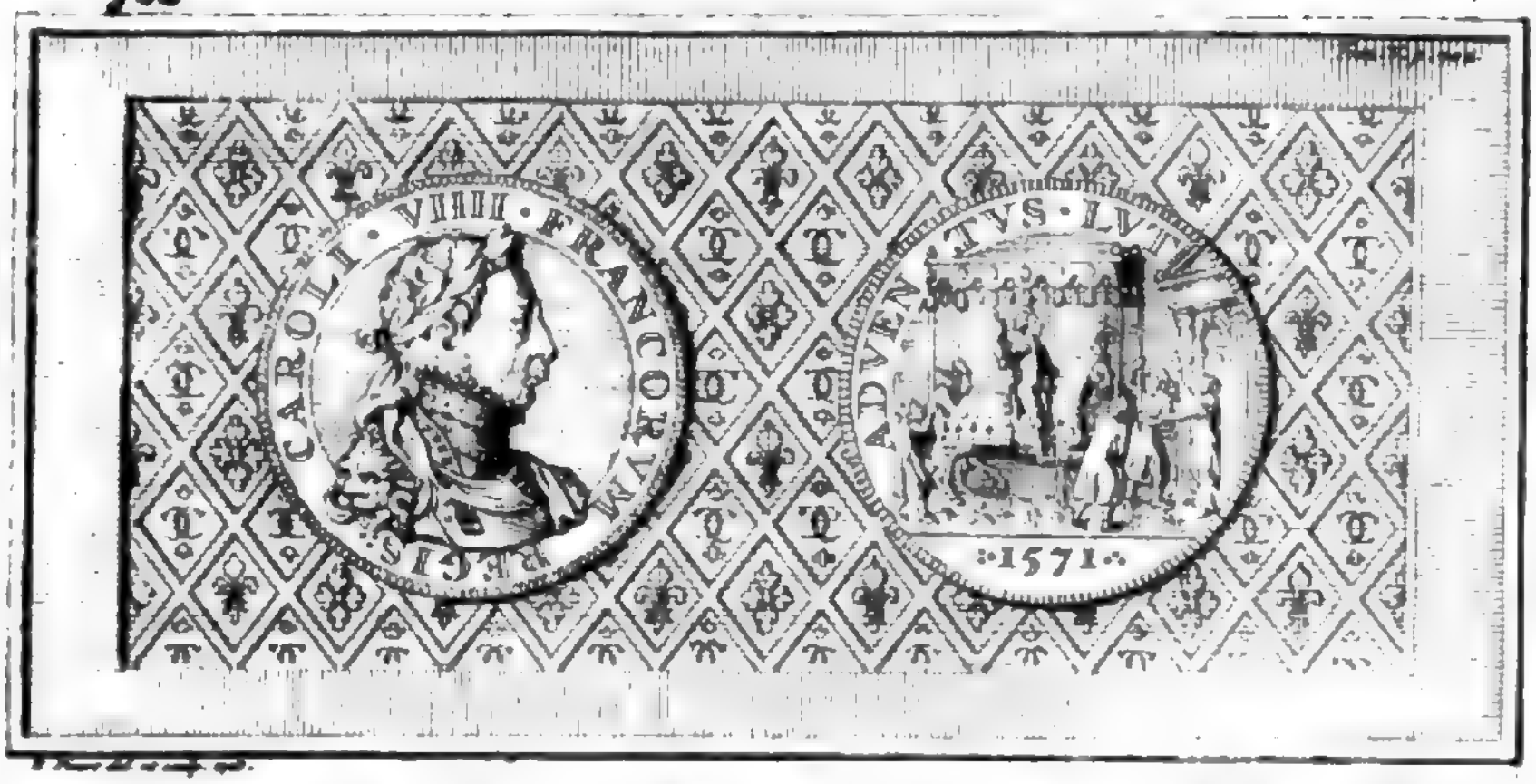

HISTOIRE DE FRANCE.

CHARLES IX.

1560. *Etat de la Cour à l'avenement de Charles IX. au Throne.*

CHARLES Duc d'Orléans, appellé auſſi Maximilien *, du nom du Roy de Bohéme, depuis Empereur, dont il étoit filleul, monta ſur le Thrône à l'âge de dix ans & demi, & dans des circonſtances qui ne lui promettoient pas un Régne plus tranquille que celui de ſon prédéceſſeur.

Les deux factions qui partageoient la Cour ne penſoient qu'à ſe fortifier l'une contre l'autre, & la Reine à les réunir ou à les balancer; & ſuppoſé qu'elle ne le pût pas, à ſe mettre à la tête de la plus puiſſante, pour accabler la plus foible.

Dès

* On lui donne le nom de Maximilien dans le Traité de mariage de François II. avec Marie Stuart. Mémorial de la Chambre des Comptes de Paris cotté YY.

Digitized by

Dès que le feu Roy eut les yeux fermez, elle envoya Monſieur de Lanſac au devant du Connétable, qui ſur les nouvelles de la mort prochaine de ce Prince, s'étoit avancé juſqu'à Etampes. Elle lui manda de ſe rendre ſans tarder auprès d'elle; qu'elle avoit beſoin de ſes conſeils dans la ſituation où elle ſe trouvoit, & qu'elle prétendoit qu'il rentrât dans l'exercice de ſa Charge de Connétable. 1560. *Le Connétable eſt rappellé.*

Ce fut par là en effet qu'il commença en arrivant à Orléans accompagné de ſept ou huit cens Gentilshommes: car ayant appellé les Commandans des corps de Gardes qui étoient à la porte, il leur demanda que faiſoient là tant de ſoldats, & ſi le Roy n'étoit pas en ſeureté parmi ſes Sujets dans une ville ſituée au milieu du Royaume? & leur commanda de ſe retirer; ce qu'ils firent ſur le champ. Il alla de là à la maiſon où logeoit le Roy, & lui rendit ſes premiers reſpects.

Il en fut reçu avec beaucoup d'honneur, auſſi-bien que de la Reine; mais chacun étoit en ſuſpens ſur l'effet que produiroit ſon arrivée.

Le Roy de Navarre & l'Amiral raſſurez par ſa préſence, & par le renfort qu'il leur avoit amené, commencérent à prendre une contenance plus fiere, & Meſſieurs de Guiſe à ſe tenir plus que jamais ſur leurs gardes: mais ſans s'étonner, & ſans penſer à quitter la partie. Les partiſans des deux factions ſe rangérent chacun ſous leurs Enſeignes: les membres des Etats pour la plûpart prenoient auſſi parti; & la ville d'Orléans étoit à la veille de devenir un champ de bataille; mais les ſoins & l'adreſſe de la Reine prévinrent le déſordre. Toute ſon application étoit à ſe ménager tellement, qu'elle ne ſe rendît ſuſpecte de partialité ni aux uns ni aux autres, pour leur laiſſer à chacun lieu d'eſpérer qu'elle ſe rangeroit de leur côté. Elle entretint le Connétable en particulier, lui témoigna une confiance entiére, lui dit qu'il étoit l'unique perſonne ſur qui elle faiſoit fond pour la ſeureté de ſes enfans, pour la ſienne & celle du Royaume, & ſçut ſi bien le flatter, qu'elle l'engagea à approuver & à ſoûtenir le Traité qu'elle avoit fait avec le Roy de Navarre touchant la Régence, dont elle ne tarda pas long-temps à ſe mettre en poſſeſſion. *Ménagement de la Reine entre les deux factions qui partageoient l'Etat.* Davila. l. 2.

Elle accorda aux priéres de l'un & de l'autre la délivrance du Prince de Condé; mais à condition qu'il ſe retireroit à la Fére en Picardie avec des Gardes, qu'on lui donna ſeulement pour la forme, juſqu'à ce que par un Arrêt du Conſeil, & par un autre du Parlement, il eût été déclaré innocent des crimes dont on l'avoit chargé: & cela ſe fit peu de jours après. Elle aſſura en même-temps Meſſieurs de Guiſe, qui firent en vain leurs efforts pour la brouiller avec le Roy de Nvarre, qu'elle ne ſe ſépareroit point d'intérêts d'avec eux. *Elle accorde la liberté au Prince de Condé.* Thuanus l. 17. Mémoires de Caſtelnau. Belcar &c.

Par ce moyen elle les fit tous conſentir à l'ouverture des Etats, qui ſe fit le treiziéme de Décembre. Le Cardinal de Lorraine eut la mortification de n'être pas nommé Orateur de l'Ordre Eccleſiaſtique, quoiqu'il eût fort ſouhaité de l'être. Ce fut Jean Quintin natif d'Autun, & Profeſſeur en Droit Canon dans l'Univerſité de Paris, à qui cet honneur fut déféré. Jacques de Silly Baron de Rochefort fut celui de la Nobleſſe, *Aſſemblée des Etats à Orléans.* Belleforeſt. Popeliniére, l. 7.

Digitized by Google

1560. bleſſe, & Jean de l'Ange Avocat au Parlement de Bourdeaux fut choiſi pour le Tiers-Etat.

Le Chancelier ouvrit la ſéance par une longue harangue remplie de doctrine la plûpart fort inutile ; mais qu'on admiroit en ce temps-là. Peu furent ſatisfaits de ce qu'il dit : les Huguenots en furent choquez, parce qu'ils prétendirent qu'il les avoit calomniez, en faiſant entendre qu'ils étoient indociles, & même rebelles. D'autres ſe formaliſérent de ce que parlant de l'obéïſſance que tous & en particulier les Princes devoient au Roy, il avoit dit, loüant celle du Roy de Navarre, qu'il la devoit auſſi à la Reine. Sa concluſion fut, que pour ce qui concernoit la Religion, il falloit s'en rapporter au Concile Général, & pour le repos du Royaume, prendre des moyens efficaces de réünir les partis & que les Gouverneurs & les Magiſtrats dans les Provinces puniſſent ſévérement ceux qui contreviendroient aux Edits.

Cette ſéance ne fut que comme le préliminaire. Le lendemain quatorziéme de Décembre, les trois Etats s'aſſemblérent ſéparément, l'Etat Eccléſiaſtique aux Cordeliers, la Nobleſſe aux Jacobins, & le Tiers-Etat aux Carmes.

Propoſitions des trois corps dont elle étoit compoſée.

La Nobleſſe & le Tiers-Etat conclurent à repréſenter, que par la mort du Roy, la commiſſion des Députez étoit finie, & qu'il falloit procéder dans les Provinces à une nouvelle élection. Ils expoſérent par écrit cette difficulté au Roy de Navarre. Ce Prince en fit rapport au Conſeil, qui n'y eut point d'égard ; & par un Arrêt du vingtiéme de Décembre, il fut dit que quoique le Roy mourût, l'autorité Royale ne mouroit point ; qu'ainſi les pouvoirs des Députez ſubſiſtoient, & qu'ils euſſent ſans délai à préparer leurs cayers & leurs remontrances.

L'Ange député du Tiers-Etat harangua dans la ſéance ſuivante. Son diſcours ne fut qu'une invective continuelle contre la négligence, l'ignorance, le luxe, l'avarice des Eccléſiaſtiques, & il ne propoſa pour reméde aux déſordres de l'Etat, que la réformation des gens d'Egliſe ſur tous ces points.

Le Baron de Rochefort au nom de la Nobleſſe remercia le Roy, de ce qu'à l'exemple de Charles VIII. qui choiſit Anne de France ſa ſœur pour gouverner ſous ſon autorité, il avoit fait le même honneur à la Reine ſa mere, & rétabli les Princes du Sang dans le Conſeil. Il repréſenta deux abus fort préjudiciables à la Nobleſſe : L'un qui s'étoit gliſſé dans l'adminiſtration de la Juſtice, où la longueur des procédures ruïnoit les Gentilshommes, qui après avoir employé la meilleure partie de leur bien au ſervice de l'Etat, étoient obligez de conſumer le reſte en procès. L'autre, que les anciens Rois de France ayant comblé de biens les Egliſes, de ſorte que les Eccléſiaſtiques étoient en poſſeſſion de la plus grande partie des Terres du Royaume au préjudice des deux autres Ordres, ils empiétoient encore tous les jours pour la Juriſdiction ſur la Nobleſſe & ſur les autres particuliers, & avoient beaucoup plus d'application à augmenter leur puiſſance & leurs richeſſes, qu'à maintenir

itized by Google

tenir dans la crainte de Dieu & dans la Religion les peuples qui leur étoient confiez. Il ſe plaignit que depuis que la France étoit agitée de tant de troubles, on n'avoit pris encore aucune réſolution efficace pour y remédier, & préſenta en finiſſant une Requête, par laquelle pour le bien de la paix, il demandoit qu'on accordât des Temples à la Nobleſſe qui ſuivoit la nouvelle Réforme. 1560.

La Harangue de Quintin Orateur pour l'Etat Eccléſiaſtique fut d'un tout autre ſtile que les précédentes. Il déclama hautement & ſans nul égard contre les Novateurs en matiére de Religion. Il releva beaucoup le reſpect, qu'on devoit à l'Ordre Eccléſiaſtique : & ne pouvant diſconvenir de la corruption qui y régnoit alors, il en rejetta la faute ſur ce que la Police de cet Ordre avoit été changée ; que depuis que les Evêques & les autres Supérieurs Eccléſiaſtiques ne ſe faiſoient plus par élection, on n'avoit dans le choix aucun égard au mérite ; que l'eſpérance d'arriver à ces dignitez par la ſcience & par la vertu étant ôtée aux Eccéſiaſtiques, il ne falloit pas s'étonner ſi l'ignorance & le vice étoient devenus leur partage. Il demanda que les choſes fuſſent remiſes dans l'ancien état ; c'eſt-à-dire qu'on révoquât le Concordat, & qu'on rétablît la Pragmatique Sanction. Mais ce qui frapa les eſprits plus fortement dans cette Harangue, fut la demande qu'il fit au Roy, que quiconque auroit préſenté, ou préſenteroit dans la ſuite des Requêtes à Sa Majeſté, pour obtenir des Temples aux hérétiques, fût lui-même regardé comme hérétique, & châtié comme tel. Chacun jetta auſſi-tôt les yeux ſur l'Amiral qui ne pouvoit pas être plus clairement déſigné. Ce Seigneur ſe contint, & attendit le lendemain, pour demander ſatisfaction de l'inſulte, qu'on lui avoit faite. L'Orateur ſe défendit, en diſant qu'il n'avoit fait ſon diſcours que conformément aux mémoires, qui lui avoient été fournis par le Clergé, & qu'on ne devoit pas lui faire une affaire perſonnelle de ce qu'il avoit dit, étant avoué de tout le Corps : mais que, pour ſatisfaire Monſieur l'Amiral, il témoigneroit dans la Harangue qu'il feroit à la clôture des Etats, qu'il ne l'avoit nullement eu en vûë dans cette occaſion : de quoi l'Amiral fit ſemblant de ſe contenter.

Capables d'embarraſſer les Guiſes.

Il ſe fit par quelques Députez diverſes propoſitions, capables de fort embarraſſer Meſſieurs de Guiſe, & entre autres ſur l'expoſé des grandes dettes dont le Roy ſe trouvoit chargé, leſquelles montoient à près de quarante-trois millons, on propoſa de faire rendre compte à ceux qui avoient adminiſtré les Finances. Cela regardoit le Cardinal de Lorraine plus que tout autre, parce que c'étoit lui qui en avoit eu l'entiére direction : mais la Reine & les partiſans de la Maiſon de Guiſe rompirent ce coup, en remontrant qu'une telle recherche feroit une ſemence de nouveaux troubles, contre la fin principale qu'on devoit ſe propoſer dans cette Aſſemblée : & on ſe contenta, pour diminuer la dépenſe de la Maiſon du Roy, d'y faire quelque réforme d'Officiers inutiles, & de retrancher une partie des gages de ceux qui ſeroient conſervez : Et comme, pour acquiter les dettes du Roy, c'étoit le Tiers Etats qui devoit

Mémoires de Caſtelnau. l. 3. c. 2.

être

Digitized by Google

1560. être le plus chargé, on fit une Ordonnance en ſa faveur, par laquelle les Officiers du Royaume furent exemptez du rachat de leurs Charges : rachat, qui ſe faiſoit au commencement des nouveaux Régnes, depuis qu'elles étoient devenuës vénales. La raiſon, dont on ſe ſervit, pour faire paſſer cette Ordonnance, fut qu'il n'y avoit pas encore deux ans, que ce rachat avoit été fait au temps de l'avénement de François II. à la Couronne.

La Régence eſt donnée à la Reine.

Nonobſtant la convention, où le Roy de Navarre avoit renoncé à ſes prétentions ſur la Régence, en la cédant à la Reine, il y eut quelques Députez, qui voulurent remettre cette affaire ſur le tapis : mais le Prince tint ſa parole : & comme le Connétable, que cette Princeſſe avoit gagné, n'appuya point cette propoſition, que le Chancelier, le Duc Guiſe, Morvilliers Evêque d'Orléans, du Mortier, l'Evêque de Valence, & la plûpart des autres Conſeillers d'Etat, s'y oppoſérent, on n'inſiſta pas beaucoup là-deſſus. On confirma ſeulement la Lieutenance Générale du Royaume au Roy de Navarre. On régla les jours que ſe tiendroient le Conſeil d'Etat & celui des Finances, la maniére dont on s'y conduiroit, celle que le Roy y obſerveroit pour l'expédition des Ordres, l'autorité que le Roy de Navarre y auroit ſous celle de la Reine : il fut déclaré que le Connétable ſeroit Généraliſſime des Armées, & que le Cardinal de Lorraine auroit comme auparavant la Surintendance des Finances.

Et l'Amniſtie accordée pour tous le paſſé.

L'Amiral qui avoit été l'auteur ſecret de la Régence pour le Roy de Navarre, vit bien par la maniére, dont elle fut reçûë, que ſon parti n'étoit pas le plus fort ; & il en eut une autre marque encore plus convainquante : ce fut que nonobſtant les inſtances que le Député de la Nobleſſe avoit faites, pour qu'on accordât des Temples aux Gentilshommes Calviniſtes, on ne mit pas ſeulement la choſe en délibération, & qu'on rejetta toutes les Requêtes, qui furent préſentées là-deſſus. Il fut ſeulement répondu ſur cet article, qu'on en délibéreroit dans la nouvelle Aſſemblée des Etats, qui devoit ſe tenir à Pontoiſe le mois de May prochain. Le Roy cependant donna amniſtie pour tout le paſſé, même à ceux qui avoient fourni de l'argent pour la conſpiration d'Amboiſe, en exceptant toutefois ceux qui en auroient été les Chefs. On délivra les priſonniers : mais le Vidame de Chartres ne jouït point de cette grace, parce qu'il mourut de maladie ſur ces entrefaites. Le Roy défendit de faire deſormais aucunes pourſuites au ſujet de la Religion. Il ſuſpendit l'exécution des Edits, & ordonna aux Evêques de ſe diſpoſer à aller au Concile, que le Pape Pie IV. devoit convoquer de nouveau à Trente.

Belleforeſt l. 6. c. 92.

Pop. liniére l. 7.

Ordonnances d'Orléans.

Enſuite il fit dans ſon Conſeil ſur les Cayers préſentez par les Etats, un grand nombre de Reglemens touchant les Eccléſiaſtiques, la Juſtice, la Nobleſſe, & le Commerce. Les premiers ſont les plus remarquables, en ce que contre le Concordat, on y rétabliſſoit les élections des Evêques. C'eſt ainſi que finirent les Etats d'Orléans avec l'année 1560. Pluſieurs ſe flattérent que ce ſeroit auſſi la fin des troubles du Roy-

Digitized by

Royaume ; mais l'ambition, la haine, la jalouſie ne ſont pas des paſſions ſi aiſées à calmer, quand elles ſont une fois échauffées, ſur tout quand elles peuvent être colorées du zéle & de l'intérêt de la Religion : & ſi on n'en vint pas aux derniéres extremitez dès l'année ſuivante, on y vit toutes les diſpoſitions à la guerre civile la plus cruelle, qui s'alluma bien-tôt après. 1560.

Malgré la grande autorité que la Lieutenance Générale du Royaume donnoit au Roy de Navarre, & ſur laquelle les Huguenots comptoient beaucoup, leurs affaires auroient très-mal tourné, s'ils n'avoient eu que cet appui, car quoique ce Prince les favorisât depuis longtemps, qu'il fût extrémement prévenu pour la nouvelle Réforme ; qu'il eût aſſiſté publiquement à Nerac aux Prêches de Theodore de Beze, & que les Hiſtoires des Proteſtans nous diſent que dans un repas il eût aſſûré le Chevalier Gluc, Ambaſſadeur de Dannemarck, qu'avant la fin de l'année il feroit prêcher le pur Evangile dans tout le Royaume, cependant il aimoit l'Etat, & hayſſoit les troubles : & content du rang, qu'on lui avoit donné, ſa principale intention étoit de procurer le repos du Royaume : Mais le Prince de Condé, l'Amiral de Coligni, & Dandelot ſon frere, n'étoient pas dans les mêmes diſpoſitions. Le dernier s'étoit trouvé en baſſe Breragne dans le temps que le Vidame de Chartres fut mis en priſon, & il étoit revenu à la Cour depuis la mort du Roy.

Le Prince de Condé medite de ſe venger des Guiſes.

Le Prince de Condé plus animé que jamais contre les Seigneurs de Guiſe, auteurs de l'Arrêt de mort rendu contre lui, ne reſpiroit que la vengeance. Les Coligni perſuadez qu'ils en avoient auſſi voulu à leur vie, n'étoient pas moins aigris, ni moins réſolus à tout hazarder, pour les perdre. Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, fort opiniâtre dans le Calviniſme, où elle s'étoit engagée tant par la ſéduction des Miniſtres, que par ſa haine contre les Papes, un deſquels avoit fait perdre la Couronne de Navarre à ſes Ancêtres, ne s'accommodoit pas de la modération du Roy ſon mari. Ils le ſollicitoient ſans ceſſe de prendre en main la cauſe des Huguenots, dont il avoit éprouvé le grand zéle pour ſon ſervice, & pour maintenir la dignité des Princes du Sang contre les entrepriſes de la Maiſon de Guiſe. Il recevoit tous les jours par leur moyen des Requêtes & des remontrances de la part des Huguenots, afin qu'il les lût dans le Conſeil : & ce Prince facile, & peu ferme dans ſes réſolutions, ſe laiſſoit quelquefois ébranler. Davila. Lu.

Le Roy de Navarre ſollicite la Reine en faveur des Huguenots.

Il venoit de temps en temps trouver la Reine, & la ſommer de lui tenir la parole qu'elle lui avoit donnée, d'accorder plus de liberté aux Huguenots pour l'exercice de leur Religion. Mais comme elle le connoiſſoit parfaitement, elle s'embarraſſoit aſſez peu de ſes ſollicitations. Elle lui promettoit tout ce qu'il vouloit, le prioit de ne point s'impatienter, de lui donner le loiſir de ménager les choſes, pour les faire avec plus de douceur & plus efficacement. Elle rejettoit la faute de la rigueur qu'on exerçoit dans quelques Provinces contre les Huguenots, ſur leur précipitation & ſur leurs emportemens, par leſquels ils empêchoient l'effet

Digitized by Google

1560. des bonnes intentions qu'elle avoit, pour leur procurer du repos & de la feureté, & l'exhortoit à ſe ſervir de l'autorité qu'il avoit ſur eux, pour les modérer : & par ces adreſſes elle empêchoit l'effet des mauvais conſeils, que le Prince de Condé & les Coligni donnoient à ce Prince, quoi qu'ils fuſſent ſecrétement ſecondez par le Chancelier de l'Hoſpital, qui étoit tout dévoué aux Calviniſtes. Ainſi voyant qu'ils n'avançoient rien par cette voye, ils firent tous leurs efforts du côté du Connétable, pour l'engager dans leur parti.

Meſſieurs de Guiſe, qui en étoient informez, & qui voyoient de quelle conſéquence il étoit qu'il ne tournât pas de ce côté-là, n'oublioient rien pour l'en diſſuader. Les liaiſons de famille, qu'il avoit avec le Prince de Condé & avec les Coligni ſes neveux, auſquels le Maréchal de Montmorency ſon fils s'étoit joint, étoient pour lui un puiſſant motif d'entrer dans leurs intérêts : mais ſon attachement à l'ancienne Religion, dont il s'étoit fait un point d'honneur & de conſcience de ne ſe départir jamais, & la haine qu'il avoit toûjours euë pour les nouvelles Sectes, contre leſquelles il s'étoit hautement déclaré pendant tout le Regne de Henri II. prévalurent dans ſon eſprit. Le plaiſir de ſe voir recherché de part & d'autre, & de tenir la balance entre les deux partis le flattoit auſſi beaucoup : & il n'en trouvoit pas moins dans les empreſſemens du Roy de Navarre & du Duc de Guiſe, pour l'attirer chacun de leur côté dans les différends, qui malgré leur réconciliation naiſſoient quelquefois entr'eux.

Son inclination en ces occaſions le faiſoit d'ordinaire pencher du côté du Roy de Navarre : & cela parut principalement dans une rencontre, qui penſa cauſer une nouvelle diviſion à la Cour.

1561. Popeliniére l. 7. Belcar. l. 29. Le Roy étant allé d'Orléans à Fontainebleau au mois de Février, le Roy de Navarre ſe plaignit à la Reine de ce qu'on portoit tous les ſoirs les clefs du Château au Duc de Guiſe, & prétendit que cela lui appartenoit en qualité de Lieutenant Général du Royaume. Elle lui répondit que c'étoit un droit attaché à la Charge de Grand Maître de la Maiſon du Roy, dont le Duc de Guiſe étoit revêtu, & que le Connétable, tandis qu'il l'avoit poſſédée, avoit toûjours joüi de ce droit. Le Roy de Navarre ſoûtint que le Duc de Montmorency avoit eu cet honneur, non point comme Grand Maître, mais comme Connétable, parce qu'en cette qualité il commandoit par tout où il ſe trouvoit, quand il n'y avoit point de Lieutenant Général du Royaume.

Cette prétention n'étoit nullement fondée : mais la Reine, pour couper pied à cette conteſtation, ordonna que les clefs du Château lui fuſſent apportées à elle-même dans ſon appartement.

Mécontentement pour lequel il voulut quitter la Cour. L'expédient, quoique très-ſagement imaginé, ne ſatisfit point le Roy de Navarre, qui après s'être plaint du mépris qu'on faiſoit de ſa perſonne, & de la préférence qu'on donnoit ſur lui au Duc de Guiſe, ſe prépara à quitter la Cour dès le lendemain, & engagea le Connétable à le ſuivre, auſſi bien que le Duc de Montpenſier & les autres Princes du Sang. Ce fut une extrême joye pour les Coligni, qui par cet-

cette rupture voyoient le Roy de Navarre rentrer dans leur parti avec le Connétable. 1561.

La Reine qui prévit les terribles conſéquences de cette retraite, & qu'elle alloit demeurer ſeule avec le Roy & Meſſieurs de Guiſe, tandis que tous les Chefs des factions ſe réuniroient contre la Cour, pour former une nouvelle conſpiration, & la plus dangereuſe qui ſe fût encore faite, n'imagina point d'autre moyen de prévenir ces malheurs, que de tâcher de ſéparer le Connétable des Factieux. Elle envoya le Cardinal de Tournon, pour lui ordonner de lui venir parler. Il la trouva avec le Roy & deux Secrétaires d'Etat la plume à la main, pour écrire ce que ce Prince alloit lui dire, & ce qu'il lui répondroit.

La Reine retient le Connétable qui vouloit la ſuivre.

Le Roy ſans autre prélude lui fit commandement en vertu de toute ſon autorité Royale, de ne pas ſortir de Fontainebleau, & de demeurer auprès de ſa perſonne, pour y faire les fonctions de ſa Charge, & le défendre contre les mauvais deſſeins des Rebelles.

Le Connétable ſurpris, & peut-être bien aiſe d'avoir ce prétexte de ſe tirer du mauvais pas où il s'étoit engagé, répondit au Roy qu'il exécuteroit ſes ordres, & qu'il trouveroit toûjours en ſa perſonne toute l'obéïſſance d'un fidéle ſujet.

Brantome dans l'éloge de la Reine Catherine de Médicis.

Il tint parole malgré les inſtances réïterées, que le Roy de Navarre lui fit faire par le Maréchal de Montmorency : & ce Prince déconcerté qui étoit botté pour partir, & dont les mulets avoient déja pris la route de Melun, jugea à propos de demeurer lui-même, & de ne point s'embarquer de nouveau dans les méchantes affaires, dont il ne s'étoit tiré que comme par miracle.

Ce qui fait que le Roy de Navarre change auſſi de réſolution

La Reine bien ſatisfaite d'avoir rompu un ſi funeſte coup, ſe ſervit de ſon adreſſe ordinaire, pour adoucir les eſprits, & rétablir la bonne intelligence entre le Roy de Navarre, le Connétable, & le Duc de Guiſe, tandis que le Maréchal de Montmorency étoit à Paris, pour y faire faire en qualité de Gouverneur de l'Iſle de France, le choix des Députez de cette Province, qui devoient aſſiſter aux Etats de Pontoiſe.

La conduite qu'il tint, & le peu de ſecret de ſes partiſans, avec qui il eut de fréquentes conférences, achevérent de ruïner les deſſeins du Prince de Condé, des Coligni, & les ſiens, & de rendre l'union du Connétable avec la Reine & le Duc de Guiſe plus étroite que jamais.

On ſçut qu'il avoit été réſolu dans ces Conférences, de faire propoſer de nouveau dans les Etats d'ôter la Régence à la Reine, pour la donner au Roy de Navarre, de contraindre ceux qui auroient reçu des gratifications conſidérables des deux derniers Rois, à les rendre, pour ſubvenir aux néceſſitez de l'Etat ; de demander que tandis qu'on informeroit là-deſſus, les intereſſez dans cette affaire fuſſent exclus du Conſeil, & ſuſpendus des fonctions de leurs Charges, & que, s'il ſe trouvoit qu'ils euſſent abuſé de la bonté des Rois, pour s'attirer des récompenſes exceſſives, on pourroit les priver de leurs emplois.

Cela ſe faiſoit principalement contre Meſſieurs de Guiſe, le Maréchal de Saint André, la Ducheſſe de Valentinois qui vivoit enco-

Digitized by Google

1561. re, & contre le Connétable même, s'il refuſoit de ſe ranger au nouveau parti.

Il s'en tint très-offenſé, & en fut fort irrité contre l'Amiral, qu'il ſçavoit être l'auteur de toutes ces intrigues. La Ducheſſe de Valentinois, intereſſée plus qu'aucun autre dans cette diſcution, & qui, tout éloignée qu'elle étoit de la Cour, y avoit toûjours un fréquent commerce par lettres avec ſes anciens amis, du nombre deſquels étoit le Connétable, le ſollicitoit ſans ceſſe de ſe déclarer hautement contre ces Factieux en faveur de l'ancienne Religion, qu'il s'étoit toûjours fait honneur de maintenir dans le Royaume. Magdeléne de Savoye ſa femme, bonne Catholique, & qui vouloit ſubſtituer Honoré Marquis de Villars ſon frere à la place des Coligni dans la faveur de ſon mari, lui faiſoit ſans ceſſe les mêmes inſtances. Il étoit d'ailleurs très-choqué du mépris, qu'on faiſoit ouvertement des Regles de l'Egliſe, de ce que durant le Carême, où l'on étoit, on vendoit publiquement de la chair à Fontaine-bleau, & de ce qu'on en ſervoit chez les Courtiſans dans preſque tous les repas. Il regardoit comme un ſcandale inſupportable que des Miniſtres Huguenots fiſſent leurs Prêches dans les appartemens du Roy de Navarre & du Prince de Condé, où l'on accouroit en foule, & que l'Evêque de Valence, dont la Religion étoit très-ſuſpecte, prêchât actuellement à la Cour.

Belcar. l. 29.

Le Connétable ſe réunit tout de bon avec le Duc de Guiſe & le Maréchal de S. André, ce qui fut appellé le Triumvirat.

Toutes ces conſidérations le déterminérent à ſe réünir tout de bon avec le Duc de Guiſe contre les Huguenots. Le Duc de ſon côté trouvoit dans cette union trop d'avantage, pour n'y pas contribuer de tout ſon poſſible. Ils jurérent entre eux une amitié éternelle, ſe proteſtérent mutuellement de ne jamais ſe ſéparer d'intérêts l'un d'avec l'autre, d'oublier tout le paſſé, de ſoûtenir l'ancienne Religion : & pour faire connoître leur réconciliation & leurs intentions à tout le monde, ils communiérent le jour de Pâques à la même Table ; & le Connétable dès le même ſoir donna à ſouper au Duc de Guiſe, à Henri Prince de Joinville fils aîné du Duc, & au Maréchal de Saint André, qui avoit ménagé leur accord, & qui étoit entré avec eux dans cette eſpéce de confédération, à laquelle on donna le nom de Triumvirat.

Davila l. 2.

Il n'a plus aucun ménagement pour les Huguenots.

Depuis ce temps-là le Connétable n'eut plus aucun ménagement pour les Huguenots. Etant venu à Paris, il en chaſſa les Miniſtres. Il alla lui-même à Popincourt, où ils tenoient leurs Prêches, fit brûler en ſa préſence la Chaire du Prédicant & tous les bancs, où les auditeurs s'aſſéyoient : ce qui lui fit donner par les Huguenots le ſobriquet de Capitaine Brûle-banc.

Brantome dans l'éloge du Connétable. Addit. aux Mémoires de Caſtelnau l. 2. c. 5.

Mais ce qu'il fit étant retourné à Fontaine-bleau, ne marqua pas moins ſon autorité & ſon zéle ; car ayant ſçu que l'Evêque de Valence prêchoit dans la Sale du Château en préſence de pluſieurs Dames & de quelques autres perſonnes, en manteau court & en chapeau, à la façon des Prédicateurs Huguenots, il y alla, & après avoir regardé ce Prélat d'un air fier & menaçant, il dit en colére à ſes gens : Qu'on m'enleve

Digitized by Google

lave de cette Chaire cet Evêque traveſti en Miniſtre. L'Evêque épouvanté ne les attendit pas, & appréhendant d'être jetté par les fenêtres, ſe ſauva. 1561.

Le Triumvirat fut un grand ſujet d'inquiétude pour la Reine, parce qu'il la mettoit preſque dans la néceſſité de ſe déclarer pour le parti Catholique, ou pour le parti Huguenot, choſe toute contraire au plan de politique qu'elle s'étoit formé, qui étoit de ménager l'un & l'autre, au moins juſqu'à la Majorité du Roy, & de conſerver ſon autorité ſur tous les deux, en les entretenant dans leur jalouſie mutuelle, & en modérant leurs emportemens. Elle ne s'en écarta pas néanmoins pour cela, & tandis qu'elle faiſoit ſemblant d'approuver le zéle du Connétable pour la Religion Catholique, elle fit eſpérer au Roy de Navarre un Edit favorable aux Huguenots.

Cependant tout étant prêt pour le Sacre du Roy, elle le conduiſit à Reims, où il fut ſacré avec les cérémonies ordinaires par le Cardinal de Lorraine qui en étoit Archevêque, le quinziéme de May jour de l'Aſcenſion. Le Duc de Guiſe y prit place au deſſus du Duc de Montpenſier, comme il avoit fait au Sacre de François II. conformément à l'Arrêt proviſionel, qui avoit donné à Claude Duc de Guiſe au Sacre de Henri II. le rang au deſſus des Princes du Sang, dont les Duchez-Pairies avoient été érigées depuis la ſienne : mais la choſe, comme je l'ai déja remarqué, fut décidée dans la ſuite en faveur des Princes du Sang, vers le temps des premiers Etats de Blois ſous Henri III. *Sacre du Roy.* Godefroy dans le Cérémonial de France.

La Cérémonie du Sacre, qui n'avoit pû ſe faire plûtôt, fut un prétexte de différer les Etats qu'on avoit convoquez à Pontoiſe pour le même mois de May. Le Cardinal de Lorraine avant que la Cour partît de Reims, repréſenta dans le Conſeil avec beaucoup de véhémence les déſordres cauſez dans la plûpart des Provinces, par le peu de ſoin que les Magiſtrats avoient de faire obſerver les Edits ; que le nombre des Huguenots ſe multiplioit d'une maniére à faire tout appréhender pour la véritable Religion ; que les Prêtres ne pouvoient plus dire la Meſſe, ni les Prédicateurs Catholiques monter en chaire ſans danger d'être inſultez, & qu'on n'entendoit parler de tous côtez que de tumultes & de maſſacres. Popelinière. l. 6. Davila. l. 2.

Cela n'étoit que trop vrai ; & il s'étoit déja fait des ſéditions à Paris, à Pontoiſe, à Beauvais, à Amiens, & en quelques autres villes de Picardie & de l'Iſle de France, où le Maréchal de Montmorency étant accouru avec des troupes, avoit eu beaucoup de peine à réprimer ces émotions populaires. Le Cardinal de Châtillon, quoique fort aimé de ſes Diocéſains, avoit couru riſque de la vie dans l'émeute de Beauvais, parce qu'au lieu de faire l'Office dans ſa Cathédrale le jour de Pâques, on ſçut qu'il avoit fait la Céne dans ſon Palais Epiſcopal à la maniére Calviniſte avec pluſieurs Huguenots ; ce qui irrita tellement les Catholiques, qu'ils vinrent en armes inveſtir l'Evêché ; mais s'étant préſenté à la fenêtre en habit de Cardinal il les appaiſa. Thuanus. l. 28.

Digitized by Google

1561. *Nouvelle Requête qui lui eſt préſentée par les Huguenots.*

La Reine Mere, le Roy de Navarre & le Chancelier furent fort choquez du diſcours du Cardinal de Lorraine, parce que le blâme de la négligence des Magiſtrats retomboit ſur eux. La Reine en qualité de Régente, le Roy de Navarre comme Lieutenant Général du Royaume, & le Chancelier par le devoir de ſa Charge devant tenir la main à l'exécution des Edits. Toutefois ils diſſimulérent; on délibéra ſur les moyens qu'on pourroit prendre, pour remédier à tant de déſordres, & ſur la réponſe qu'on feroit en même-temps à une Requête que les Huguenots avoient fait préſenter au Roy.

Cette Requête étoit une ſuite de la nouvelle ſituation de la Cour à l'occaſion du Triumvirat. L'Amiral toûjours attentif à profiter des conjonctures, avoit ſçû que depuis ce nouveau parti formé entre le Duc de Guiſe, le Connétable & le Maréchal de Saint André, la Reine s'étoit unie plus étroitement que jamais avec le Roy de Navarre, par l'eſpérance qu'elle lui avoit donnée de faire en ſorte qu'on ne pouſſât pas ſi violemment les Huguenots.

Mémoires de Caſtelnau. l. 3. c. 3.

Il crut donc ce temps favorable, & de concert avec le Prince de Condé, il engagea le Roy de Navarre à préſenter la Requête au Roy, qui la renvoya à ſon Conſeil. Il y fut réſolu qu'on aſſembleroit le Parlement; que les Princes du Sang, les Pairs du Royaume, & tous ceux qui avoient droit d'aſſiſter à ces ſortes d'Aſſemblées, s'y trouveroient, & qu'en préſence du Roy on délibéreroit, ſi l'on rejetteroit la Requête, ou ſi l'on y répondroit, & ſuppoſé qu'on y répondît, de quelle maniére on le feroit.

Thuanus l. 28.

Pluſieurs crûrent que cet expédient avoit été imaginé par le Cardinal de Lorraine, pour empêcher par les réglemens que l'on feroit dans cette Aſſemblée, celle d'un Concile National: & cela pour faire plaiſir au Pape, qui en appréhendoit de mauvaiſes ſuites, & qui ne vouloit point qu'on traitât des affaires de la Religion hors du Concile général, qu'il venoit de nouveau & tout récemment de convoquer à Trente.

Aſſemblée du Parlement convoquée pour l'examiner.

L'ordre ayant été porté au Parlement de s'aſſembler le jour qu'on avoit pris, ceux de ce Corps qui favoriſoient les Huguenots, ſe trouvérent fort embarraſſez, & appréhendérent que ce ne fût un piége qu'on leur tendît, comme on avoit fait ſur la fin du Régne de Henri II. L'exemple du Conſeiller Anne du Bourg les faiſoit trembler. L'attachement qu'ils avoient aux nouvelles opinions n'alloit pas juſqu'à vouloir en être les martyrs, comme ce Magiſtrat l'avoit été; & d'ailleurs ils ſe faiſoient un point d'honneur & de conſcience de ne pas diſſimuler leurs ſentimens: mais on les raſſûra, en leur promettant toute liberté d'opiner ſans conſéquence, ni pour leur vie, ni pour leurs biens, ni pour leurs Charges.

Dans la Lettre de Jacques Bourdin Secrétaire d'Etat à l'Evêque de Rennes Ambaſſadeur en Allemagne.

Le Roy, la Reine, les Princes du Sang, ſans en excepter le Prince de Condé, & ceux des Pairs qui étoient alors à la Cour, ſe rendirent au Parlement. Le Chancelier de l'Hoſpital parla ſur le ſujet de cette Aſſemblée, & recommanda la briéveté dans les ſuffrages, qu'il ſeroit aiſé d'obſer-

Digitized

ſerver, puiſqu'il n'étoit pas queſtion de parler des matiéres de Foy qu'on réſervoit au Concile National, mais ſeulement des moyens dont on pourroit ſe ſervir, pour remédier aux troubles qui croiſſoient tous les jours dans le Royaume, à l'occaſion de la diverſité des ſentimens ſur la Religion. 1561

Enſuite de ce diſcours on opina. Les avis ſe réduiſirent à trois. Le premier, qu'il falloit ſuſpendre l'exécution des Edits contre les Calviniſtes, juſqu'à ce que le Concile eût prononcé ſur les articles de Foi qui faiſoient le ſujet des conteſtations. Le ſecond tout contraire, fut qu'on obligeât les Magiſtrats à agir dans toute la rigueur des Loix & des Ordonnances contre les Hérétiques. Le troiſiéme que la connoiſſance des crimes en matiére de Religion, fût renvoyée aux Tribunaux Eccléſiaſtiques; qu'on défendît ſous peine de la vie toutes les Aſſemblées, même celles qui ſe faiſoient ſans armes, & qu'on fît défenſe de prêcher & d'adminiſtrer les Sacremens autrement, que ſelon la maniére uſitée juſqu'à ce temps-là dans l'Egliſe Romaine.

Cet avis l'emporta à la pluralité des voix, & fut enregiſtré, quoique pluſieurs ſe récriaſſent contre, & qu'ils accuſaſſent le Greffier Jean du Tillet de n'avoir pas compté fidélement les ſuffrages, & d'en avoir groſſi le nombre, en y ajoûtant les noms de quelques-uns des Juges, qui n'avoient pas aſſiſté au commencement des délibérations.

Ce fut ſur ce plan, mais avec divers tempéramens, que quelques jours après on dreſſa à Saint Germain en Laye le fameux Edit de Juillet, par lequel il fut ordonné aux Catholiques & aux Calviniſtes de ne ſe moleſter en aucune maniére les uns les autres, & de s'abſtenir des noms & des ſobriquets odieux qu'ils ſe donnoient mutuellement. Toutes Aſſemblées furent défenduës aux Calviniſtes, toutes levées de gens de guerre, & tout ce qui pouvoit avoir apparence de ligue ou de révolte. Il fut enjoint aux Prédicateurs ſur peine de la vie, de ne mêler dans leurs Sermons aucuns traits ſéditieux. Il fut reglé que les Tribunaux ſubalternes jugeroient en dernier reſſort de tout ce qui ſe feroit de contraire à cet Edit en matiére de ſédition; que les Sacremens ſeroient adminiſtrez uniquement ſelon l'uſage de l'Egliſe Romaine; que le crime d'héréſie ſeroit réſervé aux Juges Eccléſiaſtiques; mais que les coupables étant livrez au bras ſeculier, ne pourroient être punis que de la peine de l'exil, juſqu'à la déciſion du Concile Général, ou de l'Aſſemblée des Prélats du Royaume.

Suite d'un Edit donné à S. Germain en Laye par lequel toutes Aſſemblées ſont interdites aux Huguenots.

On y ajoûta, pour ne pas trop effaroucher les Huguenots, une amniſtie pour tous ceux qui avoient contrevenu aux Edits, ou qui ſe trouveroient coupables de révolte depuis la mort de Henri II. & que les délateurs convaincus de faux ſur toutes ces matiéres, ſeroient griévement punis par les Juges.

Nonobſtant ces clauſes qui adouciſſoient beaucoup les réſolutions priſes au Parlement contre les Calviniſtes, l'Edit de Juillet les conſterna, & les irrita furieuſement; & l'Amiral qui voyoit que ſa Requête avoit pro-

Digitized by Google

produit un effet tout contraire à celui qu'il en avoit eſpéré, outré de ce
1561. mauvais ſuccès, réſolut de s'en venger contre la Reine, en faiſant mettre de nouveau en délibération dans les Etats l'article de la Régence.

Cette Princeſſe en fut avertie ; & comme ſon but principal étoit la conſervation de ſa puiſſance, elle n'oublia rien pour ramener l'Amiral. Elle lui fit entendre que ce n'étoit pas elle, mais le Parlement, qui étoit l'auteur de tout ce qui s'étoit paſſé à cet égard ; qu'il devoit au contraire lui tenir compte des adouciſſemens qu'elle avoit fait inſérer dans l'Edit, & que pour lui marquer l'envie qu'elle avoit de le ſatisfaire, elle feroit propoſer dans le Conſeil une choſe qu'il avoit toûjours ardemment ſouhaitée, & qu'elle l'appuyeroit de toute ſon autorité. C'étoit une Conférence publique des Miniſtres Proteſtans avec les Prélats & les Docteurs Catholiques. Cette propoſition agréa tellement à l'Amiral, qu'il lui promit tout ce qu'elle voulut, ſuppoſé que la choſe réuſſît. Il en prévoyoit les ſuites en faveur de ſon parti, & rien ne lui pouvoit faire plus d'honneur ni un plus grand mérite auprès des Huguenots, dont les Docteurs avoient fait juſques là tant d'inutiles efforts, pour avoir une pareille occaſion de paroître à la Cour de France, d'y faire montre de leur doctrine, & d'y juſtifier leur prétenduë Réforme, en préſence du Roy, de la Reine, des Princes & des Grands du Royaume.

Propoſition d'une Conférence publique entre les Docteurs Catholiques & Proteſtans.

La couleur que l'on donna à cette propoſition dans le Conſeil, fut que premiérement les deux partis en conférant enſemble, & ayant moyen de s'entendre l'un l'autre, pourroient convenir au moins de pluſieurs articles, & réduire à peu les ſujets de controverſes. En ſecond lieu que ce qui ſe feroit ſur la doctrine dans ces Conférences, ſerviroit de préparatif & de mémoires aux Evêques pour le Concile de Trente. En troiſiéme lieu, que le Pape s'étant oppoſé au Concile National qu'on avoit toûjours crû néceſſaire en France, ces Conférences pourroient y ſuppléer. Enfin qu'il ne falloit rien négliger de tout ce qui pouvoit ſervir à ramener les eſprits, pour peu d'eſpérance qu'il y eût d'en venir à bout ; & que les Calviniſtes en donnoient beaucoup, pourvû qu'on leur accordât d'être entendus.

Lettre de la Reine à l'Evêque de Rennes Ambaſſadeur auprès de l'Empereur.

Davila l. 4. Pluſieurs du Conſeil s'oppoſérent fortement à ce deſſein, & entre autres le Cardinal de Tournon. Il le fit par les mêmes raiſons, par leſquelles il avoit autrefois détourné François I. d'appeller Mélanchthon à la Cour, pour conférer avec les Docteurs de Paris, quoique ce Prince, à la perſuaſion de Marguerite, Reine de Navarre, ſa ſœur, eût déja fait quelques démarches pour cela. Le Cardinal repréſenta donc à la Reine Mere, que non ſeulement il étoit inutile, mais encore très-pernicieux de permettre une diſpute publique ſur les matiéres de la Religion, à des gens qu'on ſçavoit être des opiniâtres, & déterminez à ne ſe relâcher ſur aucun des dogmes qu'ils s'étoient fait honneur d'établir par tout ; que la plûpart des eſprits, même à la Cour, étoient ſi mal diſpoſez, que le commerce qu'ils auroient avec les Docteurs Proteſtans, acheveroit de les corrompre ; que le Pape trouveroit fort mauvais & avec raiſon un procédé ſi irrégulier, & qu'on traitât avec les Hérétiques des matiéres de

Digitized by Google

de Foy dans une Aſſemblée, qui n'étoit point un Concile, & qui ſeroit compoſée pour la plûpart de Laïques, tandis qu'à la priére du Roy, & du conſentement de tous les Princes Catholiques, il aſſembloit de nouveau le Concile Général à Trente, & que c'étoit là où les Miniſtres Huguenots devoient aller, pour y propoſer leurs difficultez, veu qu'on leur offroit des ſauf-conduits pour leur ſeureté. 1561.

Ce projet auroit échoué ſans doute, ſi le Cardinal de Lorraine s'étoit joint au Cardinal de Tournon : mais on fut fort ſurpris de le voir d'une opinion contraire, & l'appuyer ſi fortement, qu'il entraîna à ſon avis la plûpart de ceux du Conſeil. *Elle eſt reſolue.*

On raiſonna beaucoup ſur cette conduite du Cardinal de Lorraine. Il y avoit peu de gens parmi les Catholiques qui l'approuvaſſent, & la plûpart la condamnoient. Les premiers le défendoient ſur ce qu'il eſpéroit convaincre ſi évidemment dans les Conférences les Docteurs Calviniſtes de la fauſſeté de leur Religion, qu'il les rameneroit à l'Egliſe, ou que du moins en les confondant en préſence de la Cour, tous les Grands qu'ils avoient ſéduits reviendroient d'eux-mêmes de leur égarement. Les autres crûrent & publiérent qu'il n'agiſſoit en cela que par un motif de vanité, & qu'il étoit ravi de faire montre en une occaſion ſi célebre, de ſon eſprit, de ſon éloquence, & de ſa doctrine. Quoiqu'il en ſoit, le fameux Colloque de Poiſſi fut réſolu dans ce Conſeil, & on expédia peu de jours après des ſauf-conduits pour un certain nombre de Miniſtres de la nouvelle Réforme, que le parti Huguenot jugeroit à propos d'y députer.

Cependant les Etats s'étant raſſemblez au mois d'Aouſt à Pontoiſe, la Régence y fut confirmée à la Reine, nonobſtant l'oppoſition de pluſieurs des membres ; & la propoſition que firent les ennemis du Cardinal de Lorraine, de faire rendre compte de l'adminiſtration des Finances, fut rejettée. Le Roy ayant fait venir les Etats à S. Germain, pour lui préſenter leurs cayers & le réſultat de l'Aſſemblée, l'Orateur du Tiers-Etat & celui de la Nobleſſe y recommencérent leurs invectives contre l'Ordre Eccleſiaſtique, & firent diverſes propoſitions qui tendoient à lui enlever, au profit du Roy & de l'Etat, une partie des grands revenus qu'il poſſédoit ; & cet Ordre, pour conjurer la tempête qui le menaçoit, s'obligea à payer pendant ſix ans au Tréſor Royal quatre décimes des biens de l'Egliſe. Thuanus l. 28. Mémoires de Caſtelnau. l. 3. c. 4.

Le vingt-quatriéme du même mois, ſe fit par le commandement du Roy, la réconciliation du Prince de Condé avec le Duc de Guiſe en préſence du Roy de Navarre, du Prince de la Roche-ſur-Yon, des Cardinaux de Bourbon, de Lorraine, d'Armagnac & de Châtillon, des Ducs de Montpenſier, de Nemours, de Nevers, de Longueville, d'Etampes, du Connétable, du Chancelier, de l'Amiral, des Maréchaux de Saint André & de Briſſac, & de pluſieurs autres perſonnes de la Cour. Le Roy qui avoit tiré parole de l'un & de l'autre pour cette paix, témoigna en préſence de tous les aſſiſtans, l'empreſſement qu'il avoit pour la Lettre de M. de Laubeſpine à M. l'Evêque de Rennes.

Digitized by Google

1561. voir bien rétablie, dans l'eſpérance qu'elle contribueroit beaucoup à la tranquillité de ſon Royaume.

Le Duc de Guiſe, ainſi qu'on en étoit convenu, proteſta au Prince de Condé qu'il n'avoit point été l'auteur de ſa priſon. Le Prince répondit, que quiconque l'avoit été, étoit un méchant homme & un ſcélérat; à quoi le Duc répondit qu'il le croyoit ainſi; mais que cela ne le regardoit point. On n'entra pas dans un plus grand éclairciſſement. Le Roy les fit embraſſer l'un l'autre, & promettre mutuellement qu'ils ſeroient toûjours amis. On fit paroître beaucoup de joye à la Cour de cet accommodement; & la Reine Mere pour marquer la ſienne, donna un magnifique repas aux Princes & aux principaux Seigneurs.

Brantome dans l'éloge de Marie Stuart.

Quand cela ſe fit, le Duc de Guiſe ne faiſoit que d'arriver de Calais, où il venoit de voir embarquer la jeune Reine d'Ecoſſe, pour retourner en ſon Royaume. Ce fut un triſte voyage pour cette Princeſſe, qui eût de tout ſon cœur préféré le ſéjour de France, avec ſa qualité de Reine doüairiére, au Trône d'Ecoſſe, ſi la choſe avoit été à ſon choix: mais la Reine Mere ne la pouvoit ſouffrir, & elle-même ne pouvoit avec bienſéance renoncer à ſes Etats, ni manquer de les perdre, ſi elle reſtoit en France.

Bucanan. l. 17. Camden. part 1. Hiſtor. Elizab.

Ce fut par ces conſidérations que Meſſieurs de Guiſe ſes oncles lui perſuadérent de partir. Elle fit demander par Trocmorton, Ambaſſadeur d'Angleterre en France, un paſſeport à Elizabeth. On le lui offroit, à condition qu'elle ratifieroit le Traité d'Edimbourg de l'année précédente; ce que ni elle, ni la Cour de France ne voulurent point faire, parceque les conditions leur en étoient trop deſavantageuſes. Elle ne laiſſa pas de partir, & ayant heureuſement évité les vaiſſeaux Anglois qui étoient en mer pour la prendre, elle arriva le vingt & uniéme d'Aouſt en Ecoſſe, où la Providence lui préparoit une grande ſuite de chagrins & de malheurs.

La réſolution priſe pour les Conférences ou le Colloque de Poiſſi, (car c'eſt ainſi qu'on les appella depuis) tenoit alors tous les eſprits en ſuſpens, & dans l'impatience d'en voir le ſuccès.

Et la Reine prévient le Pape là-deſſus.

La Reine, qui prévoyoit bien que cette Aſſemblée déplairoit fort à Rome, empêcha qu'on n'y en apprît trop tôt la nouvelle, en faiſant enlever à Turin les lettres de deux Couriers de France; & elle crut devoir elle-même prévenir le Pape Pie IV. ſur cet article. Le Préſident de Thou dans ſon Hiſtoire rapporte la lettre de cette Princeſſe, qu'il doit avoir vûë, puiſqu'il en marque la date, ſçavoir le quatriéme d'Aouſt. Fra Paolo l'a tranſcrite dans ſon Hiſtoire du Concile de Trente, & Palavicin en fait auſſi mention dans la ſienne.

L. 18.

Sentimens de cette Princeſſe ſur la nouvelle Doctrine.

A en juger par le contenu, la Reine avoit déja l'eſprit bien gâté ſur la Religion; car après avoir repréſenté au Pape la néceſſité où elle étoit, pour prévenir de plus grands maux, d'uſer de condeſcendance à l'égard des Calviniſtes, dont le nombre étoit infini dans le Royaume, elle l'exhortoit à ne point tenir pour retranchez de l'Egliſe Romaine, ceux qui, croyant les dogmes capitaux de la Religion, ont des ſcrupules ſur quel-

Digitized by Google

quelques autres points qui n'étoient pas ſi importans. Les points qu'elle mettoit de ce nombre étoient le culte des Images, qui, ſelon elle, eſt défendu par la Loy de Dieu dans l'Ecriture, & avoit été improuvé par ſaint Grégoire, & qu'on ne devoit pas par conſéquent faire difficulté de retrancher. Les Exorciſmes & les autres Cérémonies du Bâtéme, où il falloit ſeulement retenir la matiére & la forme preſcrite par Jeſus-Chriſt. Elle demandoit le rétabliſſement de la Communion ſous les deux eſpéces : en quoi, diſoit-elle, on devoit avoir plus d'égard au précepte contenu dans l'Evangile, qu'à l'autorité du Concile de Conſtance ; qu'on retranchât la Fête du Saint Sacrement, & les Proceſſions, qui ſe faiſoient dans cette célébrité ; que le Service divin ſe fît en langue vulgaire ; qu'on abolît l'uſage des Meſſes, où le Prêtre communioit ſeul : mais que chaque Evêque aſſemblât le premier Dimanche du mois tous les fidéles qui voudroient communier, & qu'on leur donnât la Communion ſous les deux eſpéces, après leur avoir lû en François les endroits des Evangéliſtes & de l'Epître de Saint Paul, où il eſt fait mention de l'Inſtitution de l'Euchariſtie ; qu'au reſte on auroit ſoin que l'autorité du Saint Siége ſubſiſtât dans le Royaume, & qu'en aboliſſant les abus qu'on reprochoit aux Miniſtres de l'Autel, on conſerveroit le Sacerdoce ; que ces moyens lui paroiſſoient non ſeulement infaillibles pour la réunion des eſprits en France, mais encore que c'étoit un acheminement, pour faire revenir l'Egliſe Grecque à la ſoûmiſſion, qu'elle doit à l'Egliſe Romaine. 1561.

Cette lettre, qui fut vraiſemblablement l'ouvrage de l'Evêque de Valence, ſcandaliſa étrangement le Pape : mais il diſſimula, & ne répondit point autre choſe, ſinon qu'on alloit tenir le Concile de Trente, où tous ces points pourroient être diſcutez : & le ſieur du Mortier Ambaſſadeur de France à Rome fit ſi bien, qu'il l'adoucit là-deſſus.

Lettre de cet Ambaſſadeur à l'Evêque de Rennes.

L'Empereur averti par le Nonce du Pape en France, & par Chantonay Ambaſſadeur d'Eſpagne auprès du Roy, de tout ce qui ſe paſſoit, n'en fut pas moins ſurpris que le Pape, & le fit témoigner à la Reine, qui tâcha de lui juſtifier ſa conduite : mais ſans s'embarraſſer de tout ce qu'on en pourroit dire dans les Cours étrangeres, elle ordonna qu'on diſpoſât tout pour le Colloque de Poiſſi.

Lettre de la Reine à l'Evêque de Rennes.

En attendant que les Docteurs Proteſtans fuſſent arrivez, la Reine avoit fait aſſembler quelques Evêques dès la fin de Juillet, pour délibérer ſur les matiéres dont on traiteroit à Poiſſi, & ſur la maniére qu'on tiendroit dans les Conférences. Quelques-uns furent d'avis qu'on n'y parlât que de la réformation des mœurs, ſans toucher les matiéres de foy : mais ce n'étoit pas là l'intention du Roy de Navarre, ni de l'Amiral que la Reine avoit réſolu de ſatisfaire : & nonobſtant les dangers qu'on en prévoyoit, il fut conclu que les Docteurs Proteſtans, ainſi qu'ils l'avoient demandé, pourroient y lire leur Confeſſion de Foy, & propoſer leurs difficultez.

De quoi l'on devoit traiter au Colloque de Poiſſi.

Lettre du Sieur du Mortier au même.

Dès que ceux-cy eurent reçû leurs ſaufconduits, il ſe rendirent en grand nombre à la Cour. Calvin ne jugea pas à propos d'y venir lui mê-

1561. même : mais tout ce qu'il y avoit de plus habile & de plus éloquent dans le Parti fut choiſi, pour en ſoûtenir l'honneur dans une occaſion ſi célébre.

Theodore de Beze eſt à la tête de ceux qui y devoient diſputer pour les Proteſtans.

Théodore de Beze fut mis à la tête de cette troupe. Il étoit natif de Vézelai en Bourgogne, d'une honnête famille du pays. C'étoit un homme bien fait, de beaucoup d'eſprit, qui parloit bien, & avoit les maniéres très-agréables, & fort propres à s'inſinuer dans l'eſprit des Grands & des Dames. Il étoit le favory de Calvin, qui le deſtinoit dès lors pour ſon ſucceſſeur dans la Chaire de Genéve, & pour être le Chef de la Secte après ſa mort, nonobſtant le décri où il étoit par la corruption de ſes mœurs, & par ſes infames & ſcandaleuſes Poëſies, qu'on ne peut lire ſans horreur, & ſans concevoir de l'indignation contre l'impudence du Poëte à publier ſes plus abominables débauches.

Beze avoit pour ſes ſeconds Auguſtin Marlorat Lorrain, Jean de l'Eſpine François, Pierre Martyr Florentin; le premier étoit Apoſtat de l'Ordre des Dominicains, & le troiſiéme de celui des Chanoines Réguliers; Jean Malo, Prêtre, autrefois Habitué de l'Egliſe de Saint André des Arcs à Paris, quelques autres, tous hérétiques Sacramentaires, partie Zuingliens, partie Calviniſtes. Cinq Miniſtres Luthériens, dont deux furent envoyez par le Comte Frideric Palatin, & trois par le Duc Chriſtophle de Virtemberg, n'arrivérent qu'après le Colloque : & il y a beaucoup d'apparence que ces troupes auxiliaires n'auroient pas beaucoup fortifié le parti; car les Luthériens n'avoient jamais pu s'accorder juſqu'alors avec les Sacramentaires.

Le Cardinal de Lorraine & quelques autres ſont les Tenans pour le Parti Catholique.

Le Cardinal de Lorraine avec Claude d'Eſpenſe, Claude de Xaintes Chanoine Régulier, & quelques autres Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris, devoient être les Tenans pour le parti Catholique, non pas qu'on prétendît faire une diſpute reglée; car il n'étoit ni de la dignité du Cardinal de Lorraine, ni convenable à un homme de ſa naiſſance de ſe commettre avec des gens tels que ces Miniſtres Proteſtans : mais il devoit y parler ſeulement, pour leur donner des éclairciſſemens ſur leurs difficultez, & comme pour les inſtruire : & c'eſt ſans doute par cette raiſon qu'on donna à ces Conférences le nom de Colloque.

Lettre de la Reine à l'Evêque de Rennes.

La Reine par cette même raiſon fit dire aux Docteurs Calviniſtes, qu'ils euſſent grand ſoin d'obſerver les bienſéances en cette occaſion; qu'ils ſe gardaſſent bien de laiſſer échaper aucune parole injurieuſe à l'ancienne Religion, à la dignité des Prélats, & des autres perſonnes conſtituées en dignité, & que leurs remontrances demeuraſſent toûjours dans les bornes du reſpect dû à l'illuſtre Aſſemblée, devant laquelle ils auroient à parler.

Ouverture du Colloque faite en préſence de toute la Cour.

Après quelques conférences particuliéres entre le Cardinal & Théodore de Beze, & quelques remontrances que la Sorbonne fit inutilement à la Reine, pour empêcher qu'on ne traitât en public des controverſes ſur la Religion, l'ouverture du Colloque ſe fit le Mar-

di

Digitized by Google

di neuviéme de Septembre dans le grand Réfectoire de l'Abbaye de Poiſſi. 1561.

Le Roy y fut préſent avec la Reine, le Duc d'Orléans, Marguerite de France ſa ſœur, le Roy de Navarre, le Prince de Condé, les autres Princes du Sang, & quantité de Seigneurs de la Cour, les Cardinaux de Bourbon, de Lorraine, de Tournon, de Châtillon, d'Armagnac, & de Guiſe, & environ quarante tant Archevêques qu'Evêques. La Popelliniére l. 7.

Le Roy ayant témoigné en peu de mots le grand deſir qu'il avoit de voir les eſprits réunis ſur le fait de la Religion, afin que tous enſuite concouruſſent à la tranquillité de ſon Etat, le Chancelier parla plus au long ſur le ſujet de l'Aſſemblée, & d'une maniére, qui ne fit que confirmer la mauvaiſe idée, qu'on avoit déja de lui touchant ſa créance. Il fit entre autres choſes fort valoir la prétenduë juſtice de la demande des Calviniſtes, que ſur les points cõtroverſez on s'en rapportât à la ſeule Ecriture.

Quand il eut fini, le Cardinal de Tournon, comme Primat des Gaules par ſon Archevêché de Lyon, prit la parole : & après avoir parlé avec beaucoup de modération ſur la harangue du Chancelier, il demanda qu'elle lui fût communiquée & aux Evêques par écrit. Le Chancelier le refuſa, parce qu'il appréhendoit qu'un jour on ne lui en fît une affaire, & il dit pour s'en défendre, que tout le monde l'avoit entenduë & ſuffiſamment compriſe. On paſſa outre, & le Duc de Guiſe & Monſieur de la Ferté Capitaine des Gardes ſortirent, pour aller prendre les Miniſtres Proteſtans qui étoient au nombre de douze, & les introduire dans l'Aſſemblée.

Ils s'avancérent, pour s'aſſeoir au premier rang à côté des Evêques : mais on les arrêta, & on les fit placer derriére, le long d'une eſpéce de barriére, où on leur ordonna de demeurer debout & tête découverte. *Les Miniſtres Proteſtans y ſont debout & découverts.*

De Beze, qui devoit porter la parole, commença par ſe mettre à genoux avec tous ſes Confréres ; & fit une priére à Dieu, pour demander ſes lumiéres dans une occaſion ſi importante. S'étant relevé, il remercia le Roy de l'honneur qu'il leur faiſoit de vouloir bien les entendre. Il fit une courte Apologie de ceux de ſon parti ſur le crime de revolte & ſur les autres qu'on leur impoſoit : & après avoir dit qu'il y avoit pluſieurs points dont il convenoit avec les Evêques de France, mais qu'il y en avoit quelques autres, ſur leſquels il ne pouvoit s'accorder avec eux, il recita ſa Profeſſion de Foy conformément au Symbole des Apôtres, & en expliqua quelques articles ſelon la Doctrine de Calvin. Il ajoûta qu'on en avoit introduit pluſieurs dans la Religion, qui n'étoient point dans le Symbole, ni dans l'Ecriture ; qu'avant que d'en convenir, il falloit montrer que les Peres de l'Egliſe & les Conciles d'où on les avoit tirez, ne s'étoient pas éloignez de l'Ecriture. Il parcourut les divers dogmes ſur les Sacremens, ſur le mérite des bonnes œuvres, ſur la ſatisfaction pour les pechez : & étant venu à l'ar- Claude de Xaintes in Apolog. contrà Bezam. *Diſcours de Theodore de Beze.*

Digitized by Google

1561. Lettre de la Reine à l'Evêque de Rennes. Popelinière. l. 7. Thuanus l. 18.

ticle de la réalité du Corps de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, il lâcha cette parole, que le Corps du Sauveur étoit autant éloigné du pain & du vin, que le haut du ciel l'eſt de la terre.

Ces paroles excitérent un grand murmure parmi les aſſiſtans, qui juſques-là l'avoient écouté, les uns avec plaiſir, les autres avec patience, parce qu'il parloit de fort bonne grace.

Réponſe du Cardinal de Tournon.

Le Cardinal de Tournon eut beaucoup de peine à s'empêcher de l'interrompre : mais dès que le Miniſtre eut achevé ſon diſcours, ce Cardinal parla avec beaucoup de zéle contre le blaſphéme qu'il venoit d'entendre. Il dit qu'on voyoit bien que ce n'étoit pas ſans raiſon, que lui & pluſieurs Evêques s'étoient oppoſez à ces Conférences publiques ſur la Religion avec des hérétiques, dont les dogmes avoient déja été tant de fois condamnez. Il pria le Roy de ne ſe pas laiſſer impoſer par ces nouveaux Docteurs, & qu'il ſe chargeoit de lui rendre ſi bon compte de la vérité de ce que l'Egliſe Romaine croyoit, que ſi à l'occaſion de ce qu'il venoit d'entendre, il s'étoit élevé quelque doute dans ſon eſprit ſur nos ſaints myſtéres, il le lui ôteroit parfaitement. Il ajoûta que ſans le reſpect qu'il avoit eu pour Sa Majeſté, il ſe ſeroit levé ſur le champ, pour ſortir de l'Aſſemblée, & qu'il auroit été ſuivi de tous les Cardinaux, de tous les Evêques, & tout ce qu'il y avoit là de Catholiques.

La Reine, qui s'apperçut bien que le Cardinal par ſon diſcours vouloit la rendre reſponſable de ce ſcandale, prit la parole, & dit que pour elle, elle n'avoit rien à ſe reprocher là-deſſus, qu'on n'avoit rien fait que ſuivant l'avis du Conſeil & du Parlement de Paris, & qu'au reſte ſon deſſein n'avoit jamais été, qu'on innovât rien en matiére de Religion, mais ſeulement de donner lieu à l'inſtruction de ceux, qui s'étoient malheureuſement égarez, & à la réunion des eſprits.

Explication du premier ſur l'Euchariſtie. Hiſt. des Egliſes Réformées. l. 4.

Beze ſe repentit lui-même d'avoir ſi clairement expoſé ſon héréſie, & dès le lendemain il préſenta à la Reine une explication de ſa propoſition, de laquelle, dit-il, il ne s'enſuit pas *que nous voulions forclore Jeſus-Chriſt de la ſainte Céne : ce qui ſeroit une impiété toute manifeſte ; car*, ajoûta-t-il, *nous croyons, ſuivant ſa parole, qu'encore que le Corps de Jeſus-Chriſt ſoit maintenant au ciel, & non ailleurs, ce nonobſtant nous ſommes faits participans de ſon Corps & de ſon Sang par une maniére ſpirituelle, & moyennant la foy, auſſi véritablement que nous voyons les Sacremens à l'œil, les touchons à la main, & les mettons à notre bouche.*

Autre Séance, où il ne fut pas permis à Beze de répliquer.

La Séance finit par-là, & on en tint une autre le ſeiziéme de Septembre, où le Cardinal de Lorraine ayant touché la plûpart des articles, dont Beze avoit fait mention dans la premiére, inſiſta particuliérement ſur deux points. Le premier fut l'autorité de l'Egliſe, des Peres, & des Conciles. Il montra fort ſolidement que de recuſer leur autorité, comme faiſoient les Calviniſtes, c'étoit ne point vouloir reconnoître de Juge ſur les differends de la Religion ; que l'Ecriture pouvant recevoir diverſes interprétations, devoit être regardée comme une Loy, qui ne s'interprete pas elle-même ; qu'il falloit par conſéquent avoir recours à

un

un Interpréte vivant, pour en déterminer le véritable ſens, dont on diſputoit; que cette qualité ne pouvoit convenir qu'à l'Egliſe, & non point aux particuliers, & que ſans cela il étoit impoſſible de décider aucune controverſe. 1561.

L'autre point fut celui de l'Euchariſtie, ſur lequel il montra les contradictions du Syſtéme des Calviniſtes, qui n'oſant nier que le Corps de Jeſus-Chriſt y ſoit, comme Beze l'avoit marqué dans l'explication qu'il avoit donnée à la Reine, y ajoûtoient néanmoins qu'il étoit préſentement au ciel, *& non ailleurs.* Il apporta encore pluſieurs autres preuves de la préſence réelle : & adreſſant la parole au Roy, il proteſta que lui & les autres Prélats étoient réſolus de plûtôt mourir, que de jamais abandonner cette doctrine, qui avoit toûjours été celle de l'Egliſe; que ſi les Docteurs Proteſtans vouloient demeurer d'accord de ces deux points ſi bien établis, on les écouteroit ſur les autres; que s'ils ne le vouloient pas, il conjuroit Sa Majeſté de ne les pas entendre davantage, & de les faire au plûtôt ſortir du Royaume, où leur préſence ne ſerviroit qu'à le corrompre de plus en plus.

Sur cela les Prélats ſe levérent. Beze preſſa le Roy de lui permettre de répliquer au diſcours dn Cardinal : & ne pouvant l'obtenir, parce que la Séance avoit déja duré long-temps, il demanda qu'au moins il lui fût permis & à ſes Collégues, d'avoir encore quelques conférences particuliéres avec les Docteurs Catholiques : ce qui lui fut accordé, pour ne lui pas donner lieu de publier qu'on avoit appréhendé ſa réplique.

Dans l'intervalle qu'il y eut entre ces Aſſemblées publiques & les particuliéres qui ſe firent après, Hippolite d'Eſt, Cardinal de Ferrare, Légat du Pape, arriva à la Cour, & amena avec lui Jacques Laynez, Théologien Eſpagnol, & Genéral des Jéſuites, qui s'étoit beaucoup diſtingué par ſa doctrine & par ſon éloquence au Concile de Trente ſous le Pontificat de Jules III.

Ce Cardinal très-inſtruit des affaires de France, prévoyant qu'il ne pourroit empêcher le Colloque de Poiſſi, & jugeant d'ailleurs qu'il lui ſeroit peu honorable de laiſſer faire ſans oppoſition une choſe ſi contraire aux intentions du Saint Siége, s'étoit avancé à petites journées, afin de ne pas arriver avant que ce Colloque fût commencé; & il fut bien aiſe de le trouver fini pour les Aſſemblées publiques.

Conférences particuliéres entre les Docteurs de l'une & de l'autre Religion.

Les particuliéres ſe tinrent le vingt-quatriéme & le vingt-ſixiéme du mois dans l'appartement de la Prieure, entre les Docteurs Catholiques & les douze Miniſtres Calviniſtes en préſence de cinq des Cardinaux; car le Cardinal de Tournon ne voulut point en être. Le Roy, la Reine, le Roy de Navarre, le Prince de Condé, le Chancelier, & quelques autres aſſiſtérent à la premiére : mais le Roy s'abſenta de la ſeconde.

Le Général des Jeſuites par ordre du Légat s'y trouva auſſi. Il ne parla point dans la premiére : mais dans l'autre il le fit avec beaucoup de liberté en Langue Italienne : & choqué de la hardieſſe, avec laquelle Beze & Pierre Martyr s'exprimérent ſur le ſujet des Evêques, & ſur

Hiſt. Soc. Jeſ. T. 2. l. 5. Fra Paolo Hiſt. Conc. Trid. l. 5.

Digitized by Google

1561. sur l'article de l'Euchariſtie, il les réfuta principalement & avec beaucoup de ſolidité ſur le ſecond point, leur appliqua les paſſages de l'Ecriture, où il eſt parlé des loups qui ſe déguiſent en brebis, & des renards qui ravagent la vigne du Seigneur : mais ce qui piqua plus vivement Pierre Martyr, fut l'épithete de Frere, qu'il lui donna en le nommant, parce que ce nom étoit un reproche de ſon Apoſtaſie de l'Ordre des Chanoines Reguliers.

Ce qu'y dit Laynez General des Jeſuites.

Durant ſon diſcours il adreſſa diverſes fois la parole à la Reine, & il conclut en lui diſant, que perſuadé qu'il étoit de ſes bonnes intentions pour la Religion, & pour l'inſtruction de ceux qui s'étoient égarez, il jugeoit qu'il n'y avoit que deux voyes légitimes à prendre pour cette fin : l'une, qui étoit l'unique bonne : & l'autre, qui pouvoit ſe tolérer : la premiére, de renvoyer les Docteurs Proteſtans au Concile de Trente qu'on ſe préparoit à raſſembler, & pour lequel on leur offroit des ſaufconduits ; que c'étoit dans ces ſortes d'Aſſemblées, ſelon l'uſage conſtant de l'Egliſe, que les queſtions ſur la foy pouvoient être agitées, & devoient être décidées ; qu'elles n'étoient point de la compétence des Princes, qui, tout éclairez qu'ils étoient pour le Gouvernement des Etats, n'avoient pas la ſcience, ni les lumiéres requiſes, pour bien juger de ces ſortes de matiéres ; que l'autre voye, qui en de certaines circonſtances pouvoit être permiſe, étoient des Conférences avec les Docteurs Catholiques : mais non pas en la préſence de ceux, ſur qui les objections des hérétiques pouvoient faire de très-mauvaiſes impreſſions pour leur Religion, & dont le moins méchant effet étoit de les ennuyer ; qu'en prenant ces moyens, Dieu ne refuſeroit pas ſon ſecours à leurs Majeſtez : au lieu que, ſi on en prenoit de moins légitimes, on devoit tout appréhender de la vengeance divine.

Ces maniéres libres du Jeſuite Eſpagnol déplûrent à la Reine : mais elle n'en fit pas ſemblant par les égards qu'elle eut pour le Légat : & cela n'empêcha pas que le Decret de l'Aſſemblée de Poiſſi, par lequel la Compagnie des Jeſuites avoit été reçûë en France immédiatement avant l'arrivée du Général, ſur les inſtances des Cardinaux de Lorraine & de Tournon, ne ſubſiſtât. Les ſincéres Catholiques, le Légat & le Pape donnérent de grands éloges à la conduite du Pere Laynez en cette occaſion. Beze entreprit de lui répliquer, & voulut railler ſur les avis, que ce Pere avoit donnez à la Reine, & ſur quelques autres endroits de ſon diſcours : mais on vit par la ſuite qui des deux avoit le mieux réuſſi; car la Reine ne voulut plus qu'on fit de conférences en préſence du Roy & des gens de la Cour : & conformément à ce qui lui avoit été repréſenté, elle ordonna ſeulement que deſormais quelques Théologiens des deux partis couféreroient enſemble, pour eſſayer de s'accorder ſur l'article de l'Euchariſtie, qu'on regardoit comme le plus eſſentiel.

Popelinière l. 7.

Docteurs nommez par la Reine pour les tenir en particulier.

Elle avoit tant d'envie de voir au moins ce fruit du Colloque de Poiſſi, qu'elle nomma pour ces Conférences particuliéres les deux Evêques, qui de notoriété publique avoient le plus de penchant pour le Calviniſme, ſçavoir Jean de Mont-luc, Evêque de Valence, & Pierre du

Digitized by

du Val Evêque de Séez, auſquels elle joignit Louïs Boutiller, Jean de Salignac, & Claude d'Eſpence. Celui-ci, ſi on en croit les Hiſtoriens Calviniſtes, étoit à la vérité fort convaincu de la préſence réelle dans l'Euchariſtie : mais il étoit aſſez indéterminé ſur l'article de la Tranſubſtantiation. 1561.

Les Proteſtans choiſirent de leur côté Beze, Martyr, Marlorat, des Gallardes, & de l'Eſpine. On s'aſſembla dans une maiſon particuliére à Saint Germain. On convint que, ſans s'amuſer à diſputer davantage, on tâcheroit de faire une Formule de Foy ſur l'article de l'Euchariſtie, dont les deux partis ſe contenteroient, & on préſenta quelques jours après celle-ci à la Reine. *Miniſtres choiſis par les Proteſtans.*

Nous confeſſons que Jeſus-Chriſt en ſa ſainte Céne nous préſente, donne, & exhibe véritablement la ſubſtance de ſon Corps & de ſon Sang par l'opération de ſon Saint Eſprit, & que nous recevons & mangeons ſacramentalement, ſpirituellement & par foy ce propre Coops qui eſt mort pour nous, pour être os de ſes os, & chair de ſa chair, afin d'en être vivifiez, & en percevoir tout ce qui eſt neceſſaire à notre ſalut; & pource que la foy appuyée ſur la parole de Dieu nous fait & rend préſentes les choſes promiſes, & que par cette foy nous prenons vrayement & de fait le vrai & naturel Corps & Sang de notre Seigneur par la vertu du S. Eſprit, à cet égard nous confeſſons la préſence du Corps & du Sang d'icelui notre Sauveur à la ſainte Céne. *Leur Confeſſion de foy.*

Il eſt certain que les Miniſtres dans cette expoſition de Foy n'abandonnoient point leur erreur ſur la préſence réelle, quoique pluſieurs perſonnes s'en fuſſent d'abord laiſſé éblouïr : & l'on voit par cet exemple combien il eſt dangereux de capituler avec les Novateurs en matiére de Religion, & de ſe relâcher même ſur l'expreſſion, ſous pretexte de les rapprocher du dogme Catholique par cette condeſcendance. C'eſt leur fournir des moyens, non pas de revenir de leur égarement, mais de ſéduire les fidèles, déguiſant leur pernicieuſe doctrine, qu'ils retiennent toûjours, & qu'ils inſpirent avec d'autant plus de facilité, que les termes ſpécieux & équivoques, dont ils l'envelopent, la font plus reſſembler à la doctrine Catholique. Il eſt ſurprenant que le Docteur d'Eſpence & ſes Collegues euſſent donné dans ce piége : mais ce fut apparemment l'autorité des deux Evêques, qui les y entraîna.

On étoit convenu de part & d'autre que cette Formule demeureroit ſecrete, juſques à ce qu'elle eût été communiquée aux Prélats & aux autres Théologiens, qui étoient à Poiſſi : mais il en courut pluſieurs copies à la Cour. On y en eut une grande joye, & la plûpart furent parſuadez que l'accord étant fait ſur cet article principal, on s'accommoderoit aiſément ſur le reſte. La Reine témoigna à Beze en préſence de l'Evêque de Valence la ſatisfaction qu'elle avoit de ſa conduite, & on prétendit même que le Cardinal de Lorraine ayant lû la Formule, l'avoit approuvée, ſi l'on en croit Calvin dans une lettre écrite au Seigneur de Poet, dont j'ai la copie ; elle fut ſignée par l'Evêque de Valence, ce qui n'eſt pas ſurprenant : mais lors qu'on la communiqua le *Ce qu'on en jugea à la Cour, & dans la faculté de Théologie.* Popeliniére l. 7.

Digitized by Google

1561. quatriéme d'Octobre aux Prélats & aux Docteurs, ils en jugérent toute autrement ; & le neuviéme du même mois la Faculté de Théologie la déclara insuffisante, captieuse, hérétique, & remplie de plusieurs erreurs contre le mystére du saint Sacrement de l'Autel. Il leur fut aisé de montrer la vérité de leur Censure, & que la présence de Jesus-Christ par la foy n'est point cette présence réelle sous les espéces du pain & du vin, que l'Eglise a toûjours crûë dans l'Eucharistie.

Formule que l'on voulut les obliger de signer.

L'Assemblée de Poissi approuva la Censure des Docteurs, & représenta au Roy par la bouche du Cardinal de Tournon, qu'on perdoit le temps, & qu'on voyoit bien qu'il n'y avoit rien à gagner dans toutes ces Conférences avec les Docteurs Calvinistes ; qu'il falloit qu'ils signassent l'article de l'autorité de l'Eglise, des Conciles, & des Peres, que le Cardinal de Lorraine avoit si clairement demontrée dans le discours qu'il avoit fait en une des premiéres Assemblées, & que pour celui de l'Eucharistie, il falloit les obliger pareillement à souscrire à cette Formule de l'Eglise Catholique, qui étoit nette, précise, & sans équivoque : *Nous croyons & confessons qu'au saint Sacrement de l'Autel le vrai Corps & Sang de Jesus-Christ est réellement & transubstantiellement sous les espéces du pain & du vin, par la vertu & puissance de la divine parole prononcée par le Prêtre seul Ministre ordonné à cet effet, selon l'institution & commandement de notre Seigneur Jesus-Christ.* Que si les Ministres refusoient de s'en tenir là, il ne falloit plus les écouter, & qu'on supplioit Sa Majesté de les faire au plûtôt sortir de la Cour & du Royaume, où ils gâtoient une infinité de personnes.

Ils le refusent & l'Assemblée est congédiée.

Ce fut effectivement le parti que l'on prit, nonobstant les instances de Theodore de Beze pour de nouvelles Conférences : & c'est ainsi que finit le Colloque de Poissi, dont les Docteurs Calvinistes envoyérent par tout des relations à leur avantage, & où ils disoient entre autres choses qu'on n'avoit congedié cette Assemblée, que parce qu'on voyoit qu'à toute occasion ils poussoient à bout les Docteurs Catholiques. C'étoit à quoi on devoit bien s'attendre ; car en pareilles rencontres les deux partis ne manquent jamais de s'attribuer la victoire. Le Cardinal de Lorraine y fit paroître beaucoup de doctrine & d'éloquence, l'Evêque de Valence beaucoup de politique & d'adresse, & Theodore de Beze n'y acquit pas moins de réputation. Il ne s'y fit aucuns Decrets sur la Religion, & il fut conclu qu'on s'en rapporteroit aux Décisions du Concile de Trente.

Lettre du Roy à son Ambassadeur à Rome.

Dès que le Colloque eut été terminé, le Roy écrivit à Monsieur de l'Isle son Ambassadeur à Rome, pour l'informer de tout ce qui s'étoit passé, afin qu'il en rendît compte au Pape, & qu'il l'assûrât de ses bonnes intentions pour la Religion. Il lui ordonnoit en même temps dans sa lettre, de ne pas souffrir qu'on innovât rien pour le rang, quand il se trouveroit avec les autres Ambassadeurs ; car le Roy d'Espagne depuis la mort de l'Empereur Charles V. avoit déja fait là-dessus quelques tentatives, dont je parlerai dans la suite à l'occasion du Concile de Trente, où cette contestation fit grand bruit.

Le

Digitized by Google

Le meilleur effet, que produiſit le Colloque de Poiſſi, fut que le Roy de Navarre commença à revenir beaucoup de ſes préventions pour la nouvelle Réforme ; ſoit que la ſolide harangue du Cardinal de Lorraine l'eût ébranlé, ſoit qu'il eût remarqué que les Miniſtres Proteſtans ne s'accordoient pas entre eux, les uns paroiſſant vouloir s'en tenir exactement aux opinions de Calvin, les autres penchant du côté de celle de Luther, les uns inclinant à la Confeſſion d'Ausbourg, & les autres ne pouvant la ſouffrir : & en effet depuis ce temps-là ce Prince rentra dans la Religion Catholique, dans laquelle il mourut. Mais comme les raiſons de conſcience & de Religion n'ont pas toûjours tout leur effet, principalement ſur l'eſprit des Princes, il fallut que celui de l'intérêt ſecondât la bonne diſpoſition, où l'avoit mis le Colloque de Poiſſi.

1561. *Effet qu'elle produiſit par raport au Roy de Navarre.* Davila. l. 5.

La reſtitution de la Navarre étoit l'endroit, par où il pouvoit être le plus agréablement flatté : & c'eſt l'appas, que le Légat lui préſenta, pour le détacher entiérement du parti des Huguenots, & le réunir au Triumvirat, c'eſt-à-dire au Duc de Guiſe, au Connétable, & au Maréchal de Saint André hautement declarez pour le parti Catholique, & contre la licence que la Reine donnoit aux Calviniſtes.

Par quel apât on le détacha du parti des Huguenots.

Le Légat qui connoiſſoit l'importance de leur ôter un tel Chef, dont la qualité de premier Prince du Sang & de Lieutenant Général du Royaume donnoit un grand relief à leur Faction, avoit pendant quelque temps travaillé inutilement, pour faire agréer au Pape & au Roy d'Eſpagne cet expédient, à cauſe de la défiance qu'ils avoient de la ſincérité des intentions de ce Prince, & que d'ailleurs le Roy d'Eſpagne n'avoit pas trop d'envie de rétablir la tranquillité dans le Royaume de France, ſur tout à ſes dépens.

Palavicin. Hiſt. Concil. Trid. l. 15. c. 14. ex Litteris Nuncii.

Le Nonce Gualtéri homme trop vif, & qu'on ſoupçonnoit à la Cour de France d'être l'eſpion des Eſpagnols, traverſoit le deſſein du Légat, en mandant au Pape que la Religion étoit perduë dans ce Royaume ; qu'il n'étoit plus queſtion de ménagemens, & qu'il falloit avoir recours aux plus violens remédes. Il avoit décrié la conduite du Légat à l'occaſion de la complaiſance qu'il avoit eu pour la Reine de Navarre, d'aſſiſter au ſermon d'un Miniſtre Huguenot. Le Légat eut beſoin de faire de fortes Apologies là-deſſus : mais enfin il vint à bout de ce qu'il ſouhaitoit du Pape & du Roy d'Eſpagne, & obtint même le rappel du Nonce. Dès qu'il eut reçu ſes ordres pour agir, il commença la négociation de concert avec l'Ambaſſadeur d'Eſpagne & le ſieur d'Eſcars Chevalier de l'Ordre, qui étoit tout le conſeil du Roy de Navarre, & qu'ils trouvérent moyen de gagner. Quelques Hiſtoriens ont écrit qu'on lui propoſa d'abord de le dédommager du Royaume de Navarre par celui d'Ecoſſe, dont on lui feroit épouſer la jeune Reine niéce du Duc de Guiſe, ſuppoſé qu'il voulût ſe déclarer contre les Huguenots ; qu'on lui offroit de faire caſſer à Rome ſon mariage avec Jeanne d'Albret, à cauſe de l'opiniâtreté de cette Prince dans l'héréſie, & qu'il ne donna point dans cette propoſition, en étant détourné par la tendreſſe

Davila. l. 5.

Digitized by Google

1561. L. 3. Dec. 1.

qu'il avoit pour ſes enfans. Mais Famiano Strada dans ſa belle Hiſtoire de la Guerre des Pays-Bas traite ce fait de chimére, & aſſûre qu'ayant eu entre les mains, & lû exactement toutes les lettres écrites ſur ce ſujet par Antoine de Granvelle & par Chantonnai Ambaſſadeur d'Eſpagne en France, & frere de ce Prélat, il n'y avoit pas trouvé un ſeul mot là-deſſus : & puis il eſt manifeſte que l'héréſie ne pouvoit être un motif ſuffiſant de divorce. Ainſi tout roula ſur la promeſſe de la reſtitution de la Navarre, ou du moins ſur l'offre d'un équivalant, qui devoit être le Royaume de Sardaigne : mais on appuya beaucoup plus ſur le dernier, en repréſentant à ce Prince, que le Roy d'Eſpagne auroit beaucoup de peine à laiſſer échapper le Royaume de Navarre, qui étoit ſi fort à ſa bienſéance.

Pour lui faire agréer cette propoſition, qu'on lui avoit déja faite autrefois, lors qu'il alla conduire Iſabelle de France ſur les frontiéres d'Eſpagne, & qu'il n'avoit pas rejettée, on ſe ſervit de la jalouſie, qu'il avoit conçûë contre le Prince de Condé ſon frere, dont les Huguenots faiſoient en tous lieux l'éloge, comme du plus grand homme qui fût en France, & comme de leur protecteur déclaré, en qui ils avoient toute leur confiance, & trouvoient une reſſource aſſûrée pour leur parti: au lieu qu'à toute occaſion ils ſe plaignoient du Roy de Navarre, blâmoient ſon humeur lente & ſes irréſolutions, & n'en parloient qu'avec beaucoup de mépris dans les comparaiſons odieuſes qu'ils faiſoient de lui avec ſon frere.

Il s'unit au parti du Duc de Guiſe, du Connétable & du Maréchal de S. André appellé le Triumvirat.

On repréſenta encore à ce Prince, que le Roy & ſes freres étant en ſi bas âge, il n'étoit pas impoſſible que la Branche des Valois finît en eux ; qu'en ce cas la Couronne de France le regardoit ; que s'il perſévéroit dans le Calviniſme, pluſieurs, & ſur tout le Pape, feroient valoir cet obſtacle, pour l'empêcher de monter ſur le Thrône, & que le parti Catholique étant encore le plus nombreux dans le Royaume, il courroit riſque de s'en voir exclus. De ſi fortes raiſons, & quelques autres qui lui furent vivement repréſentées, le determinérent enfin à s'unir avec le Triumvirat.

Bien tôt cette réſolution ne fut plus un myſtére. On le voyoit ſans ceſſe en conférence avec le Duc de Guiſe, le Connétable, & le Maréchal de Saint André. Il défendit les Prêches dans tous les appartemens du Louvre : & la Reine de Navarre ſa femme voulant entendre le ſermon d'un Miniſtre dans une maiſon de Saint Germain, où les domeſtiques du Prince de Condé logeoient, & la litiére l'attendant déja dans la Cour du Chêteau, il lui fit défenſe d'y aller, & réſolut d'empêcher qu'il ne s'en fît aucun dans Saint Germain.

Lettre de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne à Philippe II.

La Reine ſe joint au parti contraire.

Ce coup imprévû étonna la Reine Mere, qui tandis qu'elle avoit eu le Roy de Navare dans ſon parti ; avoit mépriſé le Triumvirat : mais par ce changement du Prince, il lui devenoit très-redoutable. Elle s'unit plus étroitement que jamais avec le Prince de Condé & les Coligni, par le conſeil du Chancelier de l'Hoſpital & de l'Evêque de Valence ; &

Davila. l. 2.

& ſe ſçût bon gré de s'être ménagé cette reſſource, pour maintenir ſon autorité, dont elle avoit ſujet d'appréhender la ruïne, principalement de la part du Connétable & de Meſſieurs de Guiſe. 1561.

Le Prince de Condé & les Coligni s'applaudiſſoient auſſi beaucoup de l'avoir de leur côté, & de ſe voir avec elle dans des intérêts communs, qui devenoient les intérêts de l'Etat par ſa qualité de Régente: & de ce que par ce moyen leur parti paroîtroit deſormais être celui du Roy. Ils étoient perſuadez du penchant de cette Princeſſe pour la nouvelle Religion, quoique dans la vérité la ſeule politique & le deſir de ſe conſerver l'autorité du Gouvernement lui fiſſent faire tout ce qu'elle faiſoit en faveur des Huguenots. Ils regardoient le Colloque de Poiſſi, qu'elle leur avoit accordé, la ſuſpenſion de l'Edit de Juillet qu'elle avoit ordonnée, ſous prétexte de l'eſpérance d'un accommodement dans ce Colloque, & les careſſes qu'elle avoit faites à Theodore de Beze & aux autres Miniſtres Proteſtans, comme autant de preuves de ſon inclination pour ce parti : mais elle leur en donna une encore plus forte que tout cela, par la promeſſe qu'elle leur fit, & qu'elle leur tint, de révoquer l'Edit de Juillet qui défendoit aux Huguenots leurs Aſſemblées, & d'en faire un nouveau, qui leur accorderoit des Prêches, & par conſéquent la liberté de conſcience. Lettre de la Reine à l'Evêque de Rennes.

Ces nouvelles répanduës par toute la France enhardirent les Calviniſtes, qui, ſans attendre l'Edit qu'on leur faiſoit eſpérer, firent publiquement leur Céne & leurs Prêches. *Les Huguenots s'en prévalent.*

Les Catholiques indignez de cette hardieſſe, s'y oppoſérent: & il ſe fit à cette occaſion de grands deſordres en divers endroits du Royaume, comme à Cahors, à Amiens, à Abbeville, à Troye, à Dijon, à Tours, à Toulouſe, à Marſeille, en Guyenne, & à Paris même au fauxbourg Saint Marceau. Il y eut dans tous ces tumultes, du ſang répandu de part & d'autre. Les Gouverneurs & les Magiſtrats eurent beaucoup de peine à les reprimer, & pluſieurs d'entre eux favoriſoient ſous main les Huguenots. Mémoires de Caſtelnau l. 3. c. 5. Thuanus l. 28.

Cependant le Triumvirat, d'une part, ſollicitoit ſans ceſſe la Reine de s'oppoſer à ces nouvelles entrepriſes des Calviniſtes, & de l'autre l'Amiral la preſſoit de tenir ſa parole pour le nouvel Edit qu'elle lui avoit promis : & comme il la voyoit fort irréſoluë, il lui dit qu'il lui demandoit cette grace au nom de deux mille cent cinquante Egliſes Réformées répanduës dans toute la France; qu'elle pouvoit agir ſans crainte du Triumvirat: qu'elle ne manqueroit ni d'argent, ni de troupes, pour ſoûtenir ſon autorité, ſi on entreprenoit d'y donner atteinte: & tout fin qu'il étoit, il ſe tenoit ſi fort aſſûré de cette Princeſſe par la conduite qu'il lui voyoit tenir, que ſans rien déguiſer, il lui fit un détail de toutes les reſſources, qu'il avoit dans la Faction Huguenote. Davila. l. 2.

Elle apprit avec plaiſir tous ces ſecrets, bien réſoluë de mettre ces connoiſſances à profit ſelon les conjonctures: & en faiſant ſemblant de ſe raſſûrer par tout ce qu'il lui expoſoit, elle lui confirma ſa promeſſe,

Digitized by Google

meſſe, & prit de concert avec lui les meſures néceſſaires pour le nouvel Edit.

1561.

Comme elle ne ſe tenoit pas fort aſſûrée du Conſeil, où le Triumvirat étoit trop puiſſant, elle convoqua à Saint Germain pour le mois de Janvier une nouvelle Aſſemblée des Notables, c'eſt-à-dire, des Magiſtrats Députez de tous les Parlemens & de toutes les Cours Supérieures du Royaume, ſous prétexte de remédier par leurs avis aux deſordres, qui s'augmentoient de plus en plus dans l'État.

1562.

Aſſemblée generale convoquée par la Reine où l'on revoque l'Edit appellé l'Edit de Juillet.

Le Connétable, qui prévoyoit ce qui devoit arriver, refuſa de ſe trouver à cette Aſſemblée, & le Duc de Guiſe, apparemment pour la même raiſon, s'abſenta auſſi de Saint Germain.

Popelinière, l. 7. Thuanus l. 26.

Le Roy parla en peu de mots ſur le ſujet, dont il étoit queſtion de délibérer, & ordonna au Chancelier de l'expoſer plus au long. Ce Magiſtrat le fit d'une maniére à faire entendre que l'intention de la Cour étoit, que pour la tranquillité du Royaume, on modifiât l'Edit de Juillet.

Soit qu'on eût eu ſoin de choiſir des Députez favorables à la nouvelle Religion, ſoit que le diſcours du Chancelier eût perſuadé l'Aſſemblée, ſoit par complaiſance pour la Reine, la pluralité des ſuffrages fut pour la révocation de l'Edit de Juillet, & pour en faire un autre plus favorable aux Calviniſtes.

Edit de Janvier plus favorable aux Huguenots.

On le dreſſa ſans délay; & les principaux articles de ce fameux Edit, appellé communément l'Edit de Janvier, furent; que les Huguenots rendroient aux Catholiques les Egliſes, dont ils s'étoient ſaiſis dans les villes: mais qu'ils pourroient tenir leurs Aſſemblées dans les fauxbourgs & ailleurs, & y faire tous les exercices de leur Religion, juſques à ce que le Concile Général eût décidé ſur les points conteſtez; & cela avec certaines conditions, qui regardoient la Police.

Avec quelles clauſes il fut enregiſtré au Parlement.

Le Parlement de Paris, où le parti Catholique dominoit, & à qui tant de variations ne paroiſſoient convenables ni à la dignité du Souverain, ni au bien de l'Etat, fit inutilement ſes remontrances par le Préſident Chriſtophle de Thou & le Conſeiller Guillaume Viole. Il fut obligé d'enregiſtrer l'Edit au commencement de Mars après trois juſſions: mais il y ajoûta ces trois clauſes, qu'il le faiſoit, pour obéïr à la volonté abſoluë du Roy, qui jugeoit la choſe néceſſaire dans la ſituation fâcheuſe, où le Royaume ſe trouvoit; que le Parlement ne prétendoit point par là approuver la nouvelle Religion, & que cet Edit ne ſubſiſteroit, que juſques à ce que Sa Majeſté en eût autrement ordonné. Les autres Parlemens firent les mêmes difficultez pour la publication de l'Edit, & celui de Dijon refuſa toûjours de la faire.

Cependant l'Ambaſſadeur d'Eſpagne & le Légat extrémement chagrins du grand avantage, que cet Edit donnoit à la Faction Huguenote, ſollicitoient ſans ceſſe le Roy de Navarre de faire ſortir de la Cour les Coligni, auteurs de ces pernicieuſes réſolutions de la Régente, & lui déclarérent, que juſques à ce que cela fût fait, ſon Traité avec le Roy d'Eſpagne ne pourroit ſe conclure.

Le

Le Roy de Navarre en preſſoit fort la Reine; mais elle refuſa d'y conſentir, à moins qu'en même temps le Cardinal de Lorraine, le Duc de Guiſe & le Maréchal de Saint André ne s'éloignaſſent auſſi bien qu'eux. La propoſition, qu'elle ſçût que le Duc de Nemours avoit faite à Monſieur Henri Duc d'Orléans, de ſe laiſſer enlever & conduire en Lorraine, ſous prétexte de ſe mettre en ſeureté contre les attentats des Calviniſtes qui en vouloient à toute la Maiſon Royale, la confirma dans cette réſolution. Elle tint ferme là-deſſus: & en conſentant à l'éloignement des Coligni, elle obtint la condition qu'elle demandoit. Le Duc de Guiſs s'en alla à Joinville, le Cardinal de Lorraine à Reims, le Prince de Condé à Paris, & elle avec le Roy quitta Saint Germain, pour aller à la Maiſon Royale de Monceaux auprès de Meaux.

1562. *Les Coligni quittent la Cour, auſſi bien que les membres du Triumvirat, & pourquoi.* Lettre de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne à Philippe II. Popeliniére. l. 7. Thuanus l. 28.

Les uns & les autres crûrent pouvoir faire cette démarche, ſans nuire à leurs intérêts, & eſpérérent même en prendre occaſion de fortifier chacun leur parti. Meſſieurs de Guiſe laiſſoient à la Cour le Roy de Navarre, toûjours fort vif ſur le Traité commencé avec le Roy d'Eſpagne, & ils étoient aſſûrez que le Légat & le ſieur d'Eſcars auroient ſoin en leur abſence, de l'entretenir dans la bonne diſpoſition où ils l'avoient mis. Les Coligni comptoient ſur celle de la Reine à leur égard, & ſur la crainte qu'elle avoit du Triumvirat. Le but du Prince de Condé, en ſe retirant à Paris, étoit d'y augmenter ſa faction. D'ailleurs Meſſieurs de Guiſe ſe propoſoient dans leur ſéjour en Champagne, de traverſer les négociations ſecrétes, qu'ils ſçavoient que le Prince de Condé commençoit à faire en Allemagne, ſur les frontiéres de laquelle le Duc Chriſtophle de Virtemberg leur avoit promis de s'aboucher avec eux.

2. Déclaration ou Manifeſte du Prince de Condé.

Ce que firent les Guiſes pour rompre les meſures priſes par le P. de Condé avec les Proteſtans d'Allemagne.

Ils prirent effectivement de concert des prétextes, pour ſe rencontrer à Saverne, où ils conférérent vers la my-Fevrier avec ce Prince, auquel le Cardinal de Lorraine & le Duc de Guiſe, dit le Préſident de Thou, firent eſpérer de faire recevoir en France la Confeſſion d'Ausbourg, & de travailler ſérieuſement à la réforme de l'Egliſe.

Les Princes d'Allemagne, ſoit Proteſtans, ſoit Catholiques, paroiſſoient alors agir avec plus de droiture en faveur de leur Religion, que les Chefs des Partis en France, où communément, ſur tout ceux du Parti Huguenot, étoient beaucoup plus animez par leur ambition, que par leur zéle pour la doctrine qu'ils avoient embraſſée. Les Princes Allemands par cette raiſon n'étoient guéres plus ennemis du Pape & des Catholiques, qu'ils l'étoient des Zuingliens, qui nioient la préſence réelle dans l'Euchariſtie: & l'on en vit une preuve deux ou trois mois après la Conférence de Saverne, lorſque les Bourgeois de Francfort, dont la plus grande partie ſuivoit la Confeſſion d'Ausbourg, ſe mutinérent contre les François Calviniſtes qui y tenoient leurs Prêches à part, ſe jettérent ſur eux, les maltraitérent, & obligérent les Magiſtrats à les chaſſer de leur ville.

Thuanus loc. cit.

Memoires de Caſtelnau l. 3. c. 10.

Ce fut par cet endroit que le Cardinal & le Duc de Guiſe s'efforcérent de

Digitized by Google

1562. de gagner le Duc de Virtemberg, & par ſon moyen les autres Princes & Seigneurs d'Allemagne, en lui faiſant entendre, ce qui étoit vrai, que la plûpart des Calviniſtes de France tenoient ſur l'article de l'Euchariſtie, la doctrine Zuinglienne, & que, ſi cette Secte prévaloit dans le Royaume, elle ſe répandroit bien-tôt en Allemagne, au préjudice de la Confeſſion d'Ausbourg, & de la tranquilité qui commençoit à s'y rétablir.

Jean Brentzen, plus connu ſous le nom de Brentius, fameux Miniſtre Lutherien, accompagnoit le Duc de Virtemberg dans cette entrevûë. Il étoit un de ſes Conſeillers ordinaires, & des plus échauffez contre le Zuinglianiſme, & il appuya fort les raiſons du Cardinal de Lorraine ſur ce ſujet. Il n'y eut toutefois rien de conclu, & tout ſe paſſa en civilitez de part & d'autre. Au reſte le Cardinal de Lorraine & le Duc de Guiſe, en faiſant ſemblant d'approuver la Confeſſion d'Ausbourg, prétendoient ſeulement rendre les Allemands moins vifs à ſoûtenir le Prince de Condé & les Calviniſtes de France, ſuppoſé qu'on en vînt à une guerre civile, à quoi il y avoit déja beaucoup d'apparence.

Cependant l'Edit de Janvier, tout favorable qu'il étoit aux Huguenots, avoit extrémement irrité ceux des villes du Royaume, où par violence ils s'étoient rendus maîtres de quelques Egliſes. Ils ſe plaignoient hautement de ce qu'on les chaſſoit des Temples, dont ils étoient en poſſeſſion, pour les reléguer aux fauxbourgs & à la campagne. Il fallut que les principaux des Miniſtres leur écriviſſent, pour les adoucir, en leur repréſentant combien ils gagnoient par cet Edit, qui leur accordoit la liberté de conſcience, & que c'étoit une diſpoſition à obtenir de la Cour avec le temps d'autres conditions plus avantageuſes.

Popeliniére l. 7.

Quel effet produiſit l'Edit de Janvier.

D'autre part les Catholiques prévoyant les funeſtes ſuites de cet Edit, le regardérent avec la dernière exécration, & comme la ruïne de la Religion Catholique. En effet dès que la liberté de conſcience fut annoncée, on vit paroître par tout, même avant l'enregiſtrement de l'Edit, une très-grande multitude de Calviniſtes, dont la plûpart juſqu'alors n'avoient point été connus pour tels, parce qu'ils n'avoient oſé ſe faire connoître. Les lieux où les Prêches ſe tenoient, ne furent nulle part aſſez grands, pour contenir la foule prodigieuſe de ceux qui y venoient. Les Catholiques mêmes y alloient par curioſité, & pluſieurs s'y laiſſoient pervertir. Des Religieux & des Religieuſes ennuyez de leur état, apoſtaſioient publiquement, prétendant comme les autres joüir du bénéfice de l'Edit; beaucoup de Clercs & de Prêtres en faiſoient autant, & s'alloient marier au Prêche. Pierre Ramus ou de la Ramée, Principal du Collége de Preſle, homme de beaucoup d'eſprit, & d'une grande capacité, mais qui donnoit aveuglément dans toutes les nouveautez, ſignala ſa témérité, en faiſant abattre toutes les images, qui ſe trouvérent dans la Chapelle de ſon Collége. Le Parlement en étant averti, fit informer contre lui; & par un Arreſt qui fut rendu quelque temps après, ordonna que tous les Profeſſeurs, Principaux, & Suppôts de l'Univerſité ſigneroient le Formulaire de Foy, que la Faculté de Paris avoit dreſſé en

Hiſt. de l'Univerſité. T. 6.

en vingt-cinq articles dès l'an 1554. Quelques-uns ne voulurent pas s'y soûmettre, & le Recteur se vit contraint de présenter une Requête à la Cour de la part des quatre Facultez, pour qu'on punît ces réfractaires comme des rebelles à Dieu & au Roy. 1562.

La licence des Huguenots croissoit de jour en jour à Paris par la présence du Prince de Condé; & sous prétexte de l'exécution de l'Edit, ils faisoient tous les jours de nouvelles entrepriſes. Le Roy de Navarre qui vit les conséquences de ce mauvais exemple de la Capitale, prit la résolution d'obliger le Prince de Condé à en sortir. L'autorité que lui donnoit sa qualité de Lieutenant Général du Royaume, & l'assûrance qu'il avoit de l'attachement de la plûpart des Parisiens à l'ancienne Religion, lui faisoient espérer qu'il y seroit le maître, quand il y paroîtroit: mais ne voulant pas se commettre, sans être tout-à-fait sûr de réussir, il pria le Duc de Guise & le Connétable de s'y rendre avant lui, l'un & l'autre bien accompagnez. Davila l. 3.

La Reine en étant avertie, fut dans de grandes inquiétudes, & commença à se repentir de sa fausse politique. Elle sçavoit que les Catholiques étoient très-animez contre elle au sujet de l'Edit de Janvier, & elle n'étoit guéres plus assûrée des Huguenots, qui étant entrez en défiance de ses intentions, sur ce qu'elle avoit obligé le Prince de Condé & les Coligni à sortir de la Cour, l'accusoient de les trahir, & semoient parmi eux quantité de libelles, où ils se déchaînoient contre elle avec beaucoup d'insolence. Elle appréhenda que Paris ne devînt un champ de bataille, quand les Chefs des deux partis s'y rencontreroient, & qu'elle ne fût ensuite à la discrétion du plus fort. Elle écrivit au Duc de Guise à la sollicitation du Prince de Condé, pour le prier de ne point aller à Paris, mais de venir droit à la Cour & sans Troupes, puisqu'il n'y avoit rien à craindre pour lui, & que tout y étoit en paix. Dans la déclaration du Prince de Condé du 8. Avril 1562.

Massacre de Vassi qui fut l'occasion de la guerre civile.

Le Duc eut plus d'égard à la lettre du Roy de Navarre, qu'à celle de la Reine. Il partit de Joinville pour venir à Paris avec le Cardinal son frere, accompagné d'un grand nombre de Noblesse & de deux Compagnies de Cavalerie: mais il lui arriva en chemin un accident, qui fut la source funeste de la guerre civile, ou pour mieux dire l'occasion de la commencer plûtôt; car indépendamment de cette rencontre, tout s'y disposoit des deux côtez. Popeliniere l. 7. Mémoires de Castelnau l. 3. c. 7 Mémoires de Brantome. Davila l. 3. &c.

Le Duc de Guise ayant couché à Damp-martin le dernier jour de Février, arriva le lendemain vers le midi proche de Vassi, petite ville de Champagne, où il se fit dire la Messe. Les Huguenots tenoient actuellement leur Prêche dans une grange voisine de l'Eglise, au nombre de six à sept cens, gens ramassez, hommes, femmes & enfans, qui commencérent à entonner leurs Pseaumes dans le même temps que le Prêtre montoit à l'Autel. Le Duc de Guise les envoya prier de cesser de chanter jusqu'après la Messe; mais ils n'en voulurent rien faire.

Quelques-uns de ses gens s'étant approchez de la grange par pure curiosité, ceux qui gardoient la porte crûrent qu'on venoit leur faire insul-

Digitized by Google

1562. te. Il ſe dit quelques injures de part & d'autre; des injures on en vint aux coups de pierres, & puis aux coups de poing & de bâton. Deux Pages Allemands étant ſurvenus, tirérent quelques coups d'arquebuſe & de piſtolet, dont ils tuérent ou bleſſérent des Huguenots. Le Duc entendant le bruit, quitta la Meſſe, & accourut pour appaiſer le tumulte. Lui-même fut bleſſé d'un coup de pierre au viſage, & obligé de ſe retirer, parce qu'il perdoit beaucoup de ſang. Ses gens le voyant bleſſé, ne purent plus ſe contenir, & chargeant de toutes parts les Huguenots, en tuérent plus de ſoixante, bleſſérent dangereuſement le Miniſtre, & mirent le reſte en fuite.

Le Duc ayant envoyé querir le Juge du lieu, lui fit une rude réprimande à l'occaſion de cette inſolence des Huguenots : Il répondit qu'il n'avoit pas été en ſon pouvoir de l'empêcher, & que l'Edit de Janvier leur donnoit la liberté de s'aſſembler hors des Villes : ſur quoi l'on prétend que le Duc en colére lâcha cette parole, en portant la main à la garde de ſon épée: *Voilà*, dit-il, *celle qui fera la reſciſion de ce déteſtable Edit.* Ce mot ne tomba pas à terre; les Huguenots ſçurent bien le faire valoir; & quoi qu'on pût leur reprocher une infinité d'autres violences beaucoup plus conſiderables que celles-là, ils en firent un très-grand bruit de tous côtez dans les pays étrangers, auſſi-bien que dans le Royaume. La nouvelle du maſſacre de Vaſſi, ainſi qu'ils l'appellérent, fut répanduë par tout avec des exaggérations & des circonſtances les plus odieuſes. Les Miniſtres dans leurs Prêches en firent le ſujet de leurs plus violentes invectives; le Prince de Condé, l'Amiral, le Chancelier de l'Hoſpital en demandérent juſtice à la Reine. On le traitoit d'énorme attentat contre l'autorité du Souverain, de violement de la foy publique, & d'une déclaration de guerre; & ce fut ſur ce fondement, comme ſur un titre authentique, que les Huguenots accuſérent toûjours le Duc de Guiſe d'avoir été l'auteur des guerres civiles.

D'autre part, les Catholiques, par l'horreur qu'ils avoient de l'Edit de Janvier, applaudiſſoient au Duc : les Prédicateurs dans leurs Sermons en faiſoient publiquement l'éloge, comme du zélé défenſeur de l'ancienne Religion, le comparoient à Moyſe & à Jehu, qui, en répandant le ſang des impies, avoient conſacré leurs mains, & vengé la querelle du Seigneur. Il fut témoin lui-même à ſon entrée dans Paris, de cette eſtime & de cette affection publique, qui le flatérent beaucoup. Les Principaux de la Ville allérent au devant de lui : les ruës étoient remplies d'une foule de peuple qui lui donnoit mille bénédictions; plus il avançoit, plus les acclamations de *Vive Guiſe* redoubloient; & les tranſports des Pariſiens alloient quelquefois à tel excès, qu'il fut ſouvent obligé de leur faire ſigne de la main pour les modérer, & leur faire connoître qu'ils les portoient plus loin qu'il ne convenoit.

Mémoires de Caſtelnau. l. 3. c. 7.

Popeliniére. l. 8.

Rien ne pouvoit être plus déſagréable au Prince de Condé, que cette réception du Duc de Guiſe, ni de plus mauvais augure pour les Hugue-

guenots, qui avoient tout à craindre des Catholiques, dont le nombre ——— 1562.
surpassoit infiniment le leur.

Le Prevost des Marchands, de concert avec le Duc de Guise, prit ce prétexte pour aller à Monceaux, prier le Roy de Navarre de venir à Paris, afin de prévenir le désordre, & empêcher que les deux partis n'en vinssent aux mains. Il s'y rendit aussi-tôt comme il en étoit convenu avec le Duc; & dès qu'il y fut arrivé, il pria le Prince de Condé de s'en éloigner, parce que sa présence ne faisoit qu'allarmer le peuple, & enhardir les mutins de la faction Huguenote avec danger de quelque tumulte; mais il refusa de le faire, jugeant que cette retraite étoit contre son honneur, & contre la sûreté de son parti. Mémoires de Castelnau. l. 3. c. 8.

Le Roy de Navarre en écrivit à la Reine, & lui représenta les conséquences de ce refus, afin qu'elle lui envoyât un commandement absolu de sortir de Paris. Elle le fit, quoique bien malgré elle, dans la crainte de quelque sédition. Elle envoya cet ordre par le Cardinal de Bourbon même, frere du Prince, qui enfin obéït, mais bien résolu de se venger de cet affront, & déterminé dès lors à se déclarer au plûtôt avec éclat, dès qu'il se verroit assez fort pour le faire.

Les deux partis tendoient au même but, c'est-à-dire, à mettre chacun le Roy de son côté, pour pouvoir donner à l'autre la qualité de rebelle. Il étoit question pour cela, non pas de le gagner, ni la Reine; car cette Princesse suivant toûjours ses vûës, ne vouloit s'engager ni à l'un, ni à l'autre: mais de se rendre maître de leurs personnes. *Les deux partis veulent se rendre Maîtres de la personne du Roy.*

Le Duc de Guise mit en mouvement là-dessus le Roy de Navarre & le Connétable, en leur faisant comprendre que c'étoit le coup de partie, & la nécessité où ils étoient de le faire au plûtôt. La grande suite, qu'ils avoient avec eux dans Paris, suffisoit pour l'exécution de ce dessein: & pourveu qu'ils usassent de diligence, ils étoient en état de prévenir le Prince de Condé, dont les partisans, qui lui venoient de tous les quartiers du Royaume, ne pouvoient pas être si-tôt assemblez.

Ils partirent donc de Paris, dont ils étoient assûrez tant par l'affection du peuple, que par une forte garnison, qu'ils y laissérent, & allérent la Semaine Sainte à Fontainebleau, où la Reine avec le Roy & la Cour, qui étoit peu nombreuse, avoit passé depuis peu de Monceaux.

Le Roy de Navarre déclara à la Reine en arrivant, le sujet de son voyage; qu'il sçavoit que les Huguenots assembloient des troupes, pour enlever le Roy; qu'il n'étoit pas en sûreté à Fontainebleau; que lui, en qualité de Lieutenant Général du Royaume, devoit répondre de la personne de ce jeune Prince, & qu'il falloit que sans différer, il consentît qu'on le menât à Paris, où il seroit en assûrance. Davila. l. 3. Mémoires de Castelnau. &c.

La Reine consternée de cette déclaration, & de se voir dans la nécessité qu'elle avoit jusqu'alors si habilement évitée, de tomber avec le Roy sous la puissance de la Maison de Guise, fit tout son possible, pour détourner le Roy de Navarre de sa résolution, en lui représentant le tort qu'il feroit à sa réputation par cette violence, qu'on vouloit faire au

Digitized by Google

1562. Roy; que c'étoit fournir au Prince de Condé dequoi juſtifier la guerre civile, où les Huguenots tâchoient depuis long-temps de l'engager; qu'on rompoit toutes les meſures qu'elle avoit priſes, pour ramener les eſprits par la douceur, & pour tenir les choſes en ſuſpens juſqu'à la majorité du Roy, dont l'autorité pourroit alors prévenir par des remédes efficaces les malheurs, dont l'Etat & la Religion étoient menacez; & elle lui parla avec tant de force, qu'elle l'ébranla.

Mais le Duc de Guiſe beaucoup plus habile que lui, & moins aiſé à éblouïr par tous ces ſpécieux raiſonnemens, lui en découvrit l'artifice, & lui fit comprendre que ces ſortes de démarches ne ſe devoient pas faire à demi; qu'il n'ignoroit pas que le Prince de Condé avoit le même deſſein qu'eux; que ſes Troupes groſſiſſoient tous les jours; qu'ils ne ſeroient pas plûtôt ſortis de Fontainebleau, qu'il y arriveroit, pour ſe ſaiſir de la perſonne du Roy; qu'ils ſeroient la fable de l'Europe, s'ils ſe laiſſoient ainſi duper par les artifices d'une femme; qu'en un mot c'étoit le bien de l'Etat, de la Religion, & du Roy même, & qu'il falloit en une occaſion ſi eſſentielle le contraindre à ſuivre ſes véritables intérêts, qu'une Reine étrangere ſacrifioit depuis ſi long-temps à ſon ambition, & à ſa paſſion de gouverner.

Les Guiſes l'emportent & conduiſent S. M. de Fontainebleau à Paris.

Le Connétable ayant fortement appuyé ces raiſons du Duc de Guiſe, le Roy de Navarre retourna à la Reine, lui dit en préſence du Roy que c'étoit une affaire concluë, & qu'il falloit partir, parce que le moindre délay alloit mettre la perſonne de Sa Majeſté entre les mains des Huguenots.

Ils ne répondirent d'abord l'un & l'autre que par des larmes: & puis la Reine ajoûta, qu'on lui faiſoit tort de la ſoupçonner d'intelligence avec les Huguenots; que ſon inclination, ſa conſcience, ſon intérêt, ſon honneur & ſa réputation la tiendroient toûjours attachée au parti Catholique, & qu'elle ne pouvoit en donner une plus grande preuve, qu'en ſoûmettant en cette occaſion ſes lumieres aux ſentimens d'autruy, quoi-qu'elle prévît les malheurs qui devoient en arriver.

La Reine en donne avis au P. de Condé dont elle reclame le ſecours.

Elle donna auſſi-tôt les ordres pour partir. Le Roy fut conduit dès ce jour-là à Melun, le lendemain à Vincennes, & le jour ſuivant à Paris. Cependant elle dépêcha des Couriers ſecrets les uns ſur les autres au Prince de Condé, qui lui portérent juſqu'à ſept de ſes lettres, où elle l'exhortoit à ne pas abandonner le Roy, ni elle, dans une ſi fâcheuſe conjoncture, & à continuer d'agir efficacement pour ſon ſervice. Quatre de ces lettres furent depuis renduës publiques, & produites en une occaſion, dont je parleray bien-tôt: & quoi-qu'elles ne fuſſent guéres conçûës qu'en termes généraux, elle ſe trouva fort embarraſſée à en donner l'explication, lorſque les Chefs du parti Catholique lui en voulurent faire un crime.

Davila. l. 3. Mémoires de l'Etat de France ſous Charles IX. Additions aux Mémoires de Caſtelnau. l. 3. Popeliniere. l. 18.

Sur ces entrefaites le Prince de Condé, après avoir fait la Céne à Meaux le jour de Pâques dix-neuviéme de Mars, ſe rapprocha de Paris avec aſſez

Digitized by Google

assez de troupes, pour faire peur aux Parisiens. On redoubla les gardes aux portes & sur les murailles, on tendit les chaînes dans les ruës, & le Cardinal de Bourbon envoya Monsieur d'Alégre au Prince, pour le prier de ne point donner commencement à une guerre, dont il pouvoit prévoir les funestes suites pour la ruïne de l'Etat, qui devoit être plus cher que tout le reste à un Prince du Sang. 1562.

Le Prince, qui avoit un tout autre dessein que l'attaque de Paris, répondit qu'on jugeoit mal de ses intentions; qu'il n'avoit garde d'insulter une ville, où le Roy se trouvoit, quoi qu'il fût comme prisonnier, & qu'il étoit prêt de s'en éloigner, pourveu qu'on lui laissât libre le passage sur le pont de Saint Clou. On le lui accorda, & il marcha avec son Armée du côté de Montlhery.

C'étoit pour se rendre à Orléans, dont il avoit projetté depuis long-temps de faire sa place d'armes, en cas de guerre. Il avoit donné charge à Dandelot, frere de l'Amiral, d'y entrer secrétement, de s'assûrer des Huguenots, qui y étoient en grand nombre, & de convenir avec eux du jour & des moyens de surprendre la ville. Ils lui promirent de le seconder dès qu'il auroit commencé. Dandelot revint aussitôt trouver le Prince, & lui rendit compte de l'état des choses & de la bonne disposition où il avoit laissé les conjurez. Ce Seigneur, qui n'avoit pas son pareil en France pour les entreprises brusques, repartit sur le champ, & prit les devants avec quelques gens de résolution, à dessein de s'emparer d'une des portes. Le Prince de Condé le suivit avec ses Troupes.

Ce Prince à quelques lieuës de la ville s'arrêta tout à coup, effrayé des suites terribles de la guerre, où il alloit s'engager : & l'Amiral étant survenu là-dessus, il lui marqua son inquiétude. L'Amiral lui dit qu'il n'étoit plus temps de délibérer, & que, selon toutes les apparences, Dandelot étoit déja aux mains avec le parti Catholique. *Je le voy bien*, reprit le Prince en jettant un soûpir, *nous sommes si fort enfoncez dans l'eau, qu'il en faut boire, ou se noyer*, & continua sa marche avec une grande diligence.

Incertitude de ce Prince dans la conjoncture de la guerre qu'il alloit entreprendre. Davil. l. 3.

Elle étoit nécessaire; Dandelot se trouvoit en grand danger. Il étoit tombé brusquement sur la garde, & s'étoit emparé de la porte de Saint Jean : mais Montereau, Lieutenant de Roy, averti de la surprise, y étoit accouru avec une partie des gens-d'armes de la Compagnie de Sipierre, & l'avoit arrêté à l'entrée de la ruë, tandis que les Bourgeois Catholiques, ayant couru aux armes, faisoient tête aux Huguenots. Le bruit des armes à feu, & des cloches de la ville, où le tocsin sonnoit de toutes parts, fit connoître au Prince de Condé la résistance qu'on faisoit à ses gens. Il se mit aussi-tôt à la tête de deux mille chevaux, & courut à bride abattuë vers la porte, où le combat se donnoit.

Il poursuit son dessein & se rend Maître d'Orléans. Discours politiques & militaires du sieur de la Noue. La Popelinaire. l. 8.

Quand le Prince arriva, Dandelot accablé par la multitude, & n'en pouvant plus, étoit sur le point d'abandonner la partie. Un si puissant renfort finit l'affaire, & le Commandant fut obligé de se rendre. Cette

Digitized by Google

1562. entrepriſe s'exécuta le deuxiéme d'Avril. Le Prince eut aſſez d'autorité, pour empêcher le pillage des maiſons : mais il ne put, ou ne voulut pas garantir les Egliſes de la violence des ſoldats & des Bourgeois Huguenots. Toutes les richeſſes en furent pillées, les images abattuës, les Autels briſez & renverſez, & il ne ſe commit jamais tant & de plus horribles ſacriléges.

Un coup de ſi grand éclat fut regardé comme la déclaration de la guerre : & en attendant qu'on en pût tirer une plus rigoureuſe vengeance, le Connétable donna la chaſſe aux Miniſtres Calviniſtes, qui étoient à Paris & aux fauxbourgs, fit raſer le Prêche de Popincourt, & brûler les bancs & la Chaire d'un autre, qui étoit ſur les foſſez de la porte Saint Jacques. Il aſſiſta lui-même à ces deux exécutions, ne jugeant pas cela, diſoit-il, indigne de lui, puis qu'il s'agiſſoit du bien de la Religion. Il fut parfaitement ſecondé par le peuple de Paris, qu'on eut bien de la peine à contenir, pour l'empêcher de faire main baſſe ſur tous les Huguenots.

Conſpiration du Triumvirat contre la Reine, ſans ſuccès.

Ce ne peut être que vers ce temps-là, qu'il ſe fit une conſpiration contre la Reine par le Triumvirat. Il en eſt fait mention dans les Mémoires du Duc de Nevers, au Traité *des cauſes & des raiſons de la priſe des armes*, écrit, comme on le croit, par ce Prince même.

Il eſt certain que cette Faction vouloit ôter toute autorité à la Reine, & que dans les Aſſemblées ſecrétes que les Chefs faiſoient entre eux, il s'y propoſoit des deſſeins très-violens contre elle. Elle en fut un jour témoin elle-même; car ayant fait percer le plancher d'au deſſus de l'appartement du Roy de Navarre, chez qui on devoit tenir une de ces Aſſemblées, & ayant fait couler une ſarbacane derriére la tapiſſerie, elle entendit tout ce qui s'y dit, & en particulier ce que propoſa le Maréchal de Saint André, de ſe défaire d'elle, n'y ayant pas d'eſpérance, diſoit-il, de venir à bout de leurs deſſeins contre les Huguenots, tandis qu'elle ſeroit auprès du Roy : mais le Duc de Guiſe ayant horreur d'une telle propoſition, la rejetta.

Brantome dans l'éloge de la Reine Catherine.

Ce deſſein néanmoins ne fut pas tout-à-fait abandonné, & quelque temps après il fut réſolu qu'on enléveroit cette Princeſſe : mais comme ce coup devoit faire grand bruit, & qu'on appréhenda que le Pape, dont le Triumvirat vouloit s'appuyer, ne le trouvât mauvais, on en fit part au Légat, qui ſans l'approuver, ni le deſapprouver, avertit ſecrétement la Reine par un billet le ſoir de devant l'exécution : & dès le lendemain matin à la pointe du jour elle partit avec le Roy, pour aller au Château de Vincennes, ſous prétexte de donner à ce jeune Prince le plaiſir d'une chaſſe du Dain : & après y avoir ſéjourné quelques jours, elle le conduiſit à Monceaux.

Les Conjurez voyant leur coup manqué, ne ſe rebutérent point ; & Montpeſat Senéchal de Poitou ſe chargea de la prendre vive ou morte, pourveu que le Roy de Navarre le ſecondât. Ce Prince, qui n'étoit ni aſſez ferme, pour s'oppoſer ouvertement à de tels deſſeins, ni aſſez méchant, pour contribuer à leur exécution, fit ſemblant d'y conſentir,

Digitized by Google

tir, & s'en alla à Monceaux, comme pour y diſpoſer les choſes : mais en effet pour y aller voir une des Filles de la Reine, nommée Rouët, dont il étoit fort amoureux. 1562.

La Reine ayant eu quelque ſoupçon ſur ce voyage, engagea cette Demoiſelle à en tirer le myſtére du Roy de Navarre. Elle le fit & il lui dit, ſans beaucoup ſe faire prier, tout ce qui ſe tramoit ; & à ſa priére il alla dès le ſoir même l'apprendre à cette Princeſſe, qui, de concert avec lui, mena le Roy à Meaux ; & ſans faire aucun éclat, ſe contenta de laiſſer entrevoir aux Conjurez par ce voyage précipité, que la mine étoit éventée. Elle revint à Paris, ſe tint fort ſur ſes gardes, & depuis ce temps-là le Conſeil du Triumvirat prit la réſolution de ne plus confier ſi aiſément ſes ſecrets au Roy de Navarre ; mais de ſe ſervir ſeulement de ſon nom & de ſon autorité, pour donner du crédit à leur parti.

Le Prince de Condé demande du ſecours à toutes les Egliſes Reformées de France.

Cependant le Prince de Condé, engagé à la guerre, écrivit d'Orléans à toutes les Egliſes Réformées de France, pour en avoir des ſecours d'hommes & d'argent dans une affaire où elles avoient tant d'intérêt. Il écrivit pareillement pour le même ſujet à Wolfang Comte Palatin, & aux autres Princes Proteſtans d'Allemagne, & puis à l'Empereur Ferdinand, pour juſtifier ſa conduite, & l'aſſûrer que ce n'étoit pas lui, mais le Duc de Guiſe, le Connétable & le Maréchal de Saint André qui étoient la cauſe de la guerre, par l'enlévement de la perſonne du Roy, malgré la réſiſtance de ce jeune Prince & de la Reine Régente, & que c'étoit conformément aux intentions de l'un & de l'autre, qu'il avoit pris les armes pour les délivrer de captivité.

Lettre du Prince de Condé du 7. Avril 1562.

Manifeſte publié à ce ſujet.

Il publia une Déclaration ou Manifeſte *, où après avoir exaggéré le maſſacre de Vaſſy, le violement de l'Edit de Janvier, les maniéres peu reſpectueuſes dont le Connétable & le Maréchal de Saint André en avoient uſé en diverſes occaſions avec le Roy & la Reine, la violence faite à l'un & à l'autre à Fontainebleau, celle qu'on continuoit de leur faire, en les retenant comme priſonniers à Paris, l'abus que le Roy de Navarre faiſoit de ſon autorité de Lieutenant Général du Royaume par le Conſeil du Triumvirat, & au préjudice de celle de la Reine Régente, qui lui avoit été conférée par les Etats du Royaume, les ambitieux deſſeins de la Maiſon de Guiſe, il proteſtoit qu'il n'avoit recours aux armes, que pour n'être pas opprimé, & que pour procurer au Roy & à la Reine la liberté qu'on leur avoit ôtée, & pour l'obſervation de l'Edit de Janvier ; que ſi la Reine vouloit ou pouvoit ſe tranſporter dans quelque Ville où elle fût parfaitement libre, & de là lui envoyer ordre, auſſi-bien qu'au Duc de Guiſe, au Connétable & au Maréchal de Saint André, de déſarmer & de s'éloigner de la perſonne du Roy, pour lui laiſſer libre l'uſage de ſa puiſſance ſouveraine, il étoit prêt d'obéïr, & qu'après une telle proteſtation, ſi on n'y avoit pas d'égard, il prétendoit n'être nullement reſponſable de tous les malheurs où le Royaume alloit

* Daté d'Orléans le 8. d'Avril.

Digitized by Google

loit être précipité, ni tenu d'obéïr aux ordres qu'il s'attendoit bien
1562. qu'on lui envoyeroit de la Cour, parce que ce ne ſeroient ni les ordres du Roy ni de la Reine, mais ceux de ſes ennemis & des ennemis de l'Etat.

En attendant l'effet de ce Manifeſte, il ſigna une Aſſociation (*a*) avec les Seigneurs, Gentilshommes & Capitaines qui l'étoient venu joindre, dans laquelle ils lui juroient obéïſſance juſqu'à la majorité du Roy, & de le ſervir pour le bien du Royaume, du Roy & de la Reine, aux dépens de tous leurs biens & de leur propre vie.

Autre contre la Maiſon de Guiſe.

Quatorze jours après il publia un ſecond Manifeſte (*b*), ou reprenant les choſes de plus loin, & dès le Régne de François I. il entreprenoit de convaincre le public par le témoignage même de ce Prince, que la France avoit toûjours dû être en défiance du trop grand pouvoir qu'on y donnoit aux Seigneurs de la Maiſon de Guiſe. Il y marquoit les maux provenus de leur ambition ſous le Régne de Henri II. & ſous les deux autres ſuivans, & réfutoit les accuſations que ſes ennemis faiſoient de ſa conduite. Il envoya l'un & l'autre au Parlement de Paris. Ces Ecrits furent encore ſuivis de celui qu'il adreſſa à la Reine, intitulé (*c*) *Les moyens de pacifier le trouble qui eſt en ce Royaume*, & qu'il rendit public. Le principal expédient qu'il y propoſoit, étoit que lui & le Triumvirat ſe retiraſſent de la Cour, pour laiſſer le Roy & la Reine en pleine liberté.

Réponſes qu'on y fit.

Ces Ecrits ne furent pas ſans réponſes, ni les réponſes ſans repliques; & à meſure qu'ils ſe multiplioient, on voyoit croître l'animoſité, & diminuer les ménagemens.

Le Prinçe de Condé n'eut pas ſujet d'être content de la Réponſe (*d*) que le Parlement fit à ſa Lettre; car en lui parlant avec le reſpect dû à ſon rang, il lui montra la fauſſeté des deux prétextes qu'il prenoit pour commencer la guerre, ſçavoir la captivité du Roy, & l'exécution de l'Edit de Janviet. Il l'aſſuroit à l'égard du premier, que le Roy étoit en pleine liberté; que le Parlement en étoit témoin; que s'il n'en avoit pas été tout à fait convaincu, il n'auroit pas reçu la déclaration que le Roy lui-même en venoit de faire, & que ce jeune Prince ne s'étoit retiré à Paris, que pour ſa propre ſeureté; que les conſeils s'y tenoient à l'ordinaire, ſous l'autorité légitime de la Reine Régente & du Roy de Navarre, Lieutenant Général du Royaume; que le Cardinal de Bourbon ſon frére qui y aſſiſtoit, pouvoit lui rendre le même témoignage; que pour ce qui étoit de l'Edit de Janvier, il n'étoit que proviſionnel, & n'avoit été enregiſtré par le Parlement qu'avec cette clauſe, ſçavoir qu'il n'auroit de vigueur que juſqu'à tant que le Roy en eût autrement ordonné; que ſi le Roy avoit réformé l'Edit de Juillet par l'Edit de Janvier, il étoit en ſon pouvoir d'en faire autant pour celui-ci; qu'il l'avoit néanmoins

(*a*) Datée du 11. d'Avril 1562.
(*b*) Daté du 25. d'Avril.
(*c*) Daté du 22. de May. 1562.
(*d*) Datée du 21. d'Avril. 1562.

Digitized by Google

moins confirmé dans ſa derniére Déclaration du quatorziéme d'Avril, excepté pour la Capitale du Royaume, & que cette exception avoit été faite pour de très-bonnes raiſons. Le Parlement à la fin de la lettre, exhortoit le Prince de Condé à ſe ſouvenir de ſa qualité de Prince du Sang, qui l'obligeoit plus que tout autre à procurer la tranquillité de l'Etat, & qu'il eſpéroit, que puiſqu'il lui avoit fait l'honneur de s'adreſſer à lui pour lui porter ſes plaintes, il voudroit bien auſſi écouter ſes conſeils & ſes remontrances. 1562.

Le Duc de Guiſe & le Connétable publiérent auſſi leur Manifeſte, par lequel ils déclaroient qu'ils étoient contens non ſeulement de ſe retirer de la Cour, mais même de ſe bannir du Royaume, pourvu que ceux du parti contraire le fiſſent auſſi, qu'ils miſſent bas les armes, qu'ils rendiſſent les places dont ils s'étoient emparez, rétabliſſent les Egliſes démolies, laiſſaſſent les Catholiques en paix, & qu'ils ſe ſoûmiſſent à leur Prince légitime, & à l'autorité de la Reine ſa mere & du Roy de Navarre. Davila l. 3.

La Reine eût été ravie, que les choſes ſe fuſſent terminées à cette condition que les Chefs des deux partis propoſoient. Un tel accord l'eût remiſe dans ſon premier état: mais le Triumvirat n'avoit garde d'en venir là, quelque ſemblant qu'il fît du contraire; & le Prince de Condé jugeant par ce qu'il auroit fait lui-même, s'il avoit eu l'avantage d'avoir le Roy en ſa puiſſance, ne s'y attendoit pas; de ſorte que toutes ces eſpéces de procédures ne ſe faiſoient de part & d'autre, que pour amuſer les peuples, & pour les animer, tandis que des deux côtez on penſoit à ſe précautionner contre ſes ennemis, à les prévenir, & à fortifier ſon parti.

Un des plus fameux & des plus ſenſez partiſans de la faction Huguenote, a fait un diſcours exprés, pour faire remarquer à la poſtérité que l'accident de Vaſſi, qui donna commencement à la guerre civile, fut le ſalut des Huguenots de France; que ſans cet éclat, ſe repoſant ſur l'Edit de Janvier, ils auroient donné le temps à leurs ennemis de prendre leurs meſures à loiſir pour les accabler; & il ajoûte une choſe fort remarquable, que ce quelques Hiſtoriens ont écrit eſt une pure idée; ſçavoir que le Prince de Condé & l'Amiral avant ce temps-là, avoient envoyé des ordres à la Nobleſſe dans les Provinces de les venir joindre en Brie. Il dit que les Chefs de cette Nobleſſe & l'Amiral lui-même l'aſſûrérent depuis du contraire, & que ce fut par une eſpéce d'inſpiration, ainſi qu'il l'interpréte, que tant de Gentilshommes partirent des Provinces, ſans avoir rien concerté enſemble, & ſur la ſeule penſée que le Prince & l'Amiral pourroient avoir beſoin d'eux dans une telle conjoncture; & que, ſi ces deux Chefs ne les avoient pas vûs ainſi arriver de toutes parts, pour leur faire un petit corps d'Armée, ils alloient prendre un très-mauvais parti, c'eſt-à-dire apparemment celui de ſortir du Royaume, ou de ſe mettre à la diſcrétion de la Cour: reſſorts impénétrables de la Providence & de la juſtice de Dieu, qui avoit réſolu de châtier ſi terriblement ce Royaume! Diſcours politiques & militaires de M. de la Noüe.

Digitized by Google

1562. *Mouvement general parmi les Huguenots en faveur du Prince de Condé.*

Dès que la nouvelle de l'affaire de Vaſſi, & celle de la ſurpriſe d'Orléans par le Prince de Condé, eut été répanduë dans le Royaume, les Huguenots irritez par l'un, & devenus fiers par l'autre, ne gardérent plus de meſures. Ils coururent aux armes dans toutes les Provinces. Quelques Gentilshommes de cette Religion, qui avoient ſervy dans les Armées, ſe mirent à leur tête, partie de concert avec le Prince de Condé, partie ſans attendre ſes ordres, étant bien certains qu'ils en ſeroient avouez, & s'emparérent de pluſieurs villes dans l'eſpace de quelques ſemaines: ſçavoir de Blois, de Tours, de Poitiers, d'Angers, du Pont de Cé, de Baugenci, de Châlons ſur Saône, de Maſcon, de la Rochelle, de Rouën, de Pont-Audemer, de Dieppe, du Havre de Grace, de Bourges, de Mautauban, de Caſtres, de Montpellier, de Niſmes, de Caſtelnaudari, de Pézenas, de Beziers, d'Agen, de la Forteresſe de Maguelonne, d'Aigues-mortes, d'Orange, de Pierre-late, de Mornas, de Lyon, de Grenoble, de Montelimar, de Romans, de Syſteron, de Gap, de Tournon, de Valence, où la Mothe-Gondrin, qui en étoit Gouverneur, fut tué. Ils dépouillérent les Egliſes en preſque toutes ces villes, & briſérent les Images. Les Cevennes, le Vivarez, & preſque tout le Comté de Venaiſſin aux environs d'Avignon ſe révoltérent, & ſans le ſecours, que Mont-luc donna aux Catholiques de Toulouſe, ils y auroient ſuccombé, comme dans les autres villes, après des combats redoublez durant trois ou quatre jours qu'ils furent preſque toûjours aux mains avec les Huguenots: mais ce tumulte de Toulouſe fut précédé du ſoulévement de la plûpart des autres places, que j'ai nommées.

Mémoires de Caſtelnau. l. 3. c. 9

Commentaires de Mont-luc. l. 5.

Ce n'étoit pas ſeulement la populace Huguenote & les ſimples Gentilshommes, qui ſe déclaroient ainſi en divers endroits pour le Prince de Condé, mais encore pluſieurs Seigneurs des plus conſidérables de la Cour, & qui avoient eu commandement dans les Armées.

Antoine de Croy Prince de Porcien, qui avoit épouſé Catherine de Cléves niéce du Prince de Condé, François Comte de la Rochefoucault, beaufrere de la Princeſſe de Condé, dont il avoit épouſé la ſœur en ſecondes nôces, René Vicomte de Rohan, couſin germain de la Reine de Navarre, qui lui avoit inſpiré l'attachement qu'il eut toûjours pour la nouvelle Religion, & ſa haine contre les Papes, Antoine Comte de Grammont & de Guiche, riche & puiſſant Seigneur de Bearn, & allié par ſa femme au Prince de Condé, Gabriel de Lorges Comte de Montgommery, que le malheur qu'il avoit eu de bleſſer Henri II. dans le funeſte Tournoy de l'an 1559. obligeoit de ſe tenir éloigné de la Cour & des emplois de la guerre, où il s'étoit fort diſtingué durant ſa jeuneſſe, Jean l'Archevêque Seigneur de Soubiſe, de la Maiſon de Parthenai en Poitou, Louïs de Vaudrai Seigneur de Moüy, Saint Phale, Antoine Raguier Seigneur d'Eſternay, François de Hangeſt Seigneur de Genlis, d'une illuſtre & ancienne Maiſon de Picardie, & quelques autres Seigneurs, partie par engagement de famille, partie par haine contre la Maiſon de Guiſe, & par attachement aux Calviniſme, ſe dévoüé-

Digitized by

voüérent au Prince de Condé : Ils firent par leur réputation, par leur courage, & par leur habileté dans la guerre, la principale force de ſes troupes, & engagérent dans ſon parti beaucoup de Nobleſſe & de vaſſaux de leurs Terres. 1562.

Quoique le Prince, avec de ſi puiſſans renforts, ſe vît en état de tenir la campagne, il crut toutefois devoir encore ſe fortifier de troupes étrangéres, & dans un Conſeil qu'il tint à Orléans, il propoſa d'en demander aux Princes Proteſtans d'Allemagne : mais l'Amiral s'y oppoſa, & proteſta qu'il mourroit plûtôt, que de permettre que ceux de ſa Religion fuſſent les premiers à faire entrer les Allemands en France. Il fut donc ſeulement réſolu, qu'on envoyeroit deux Gentilshommes en Allemagne, pour prier les Princes Proteſtans de contribuer au rétabliſſement de la tranquillité dans le Royaume par leurs Ambaſſadeurs auprès du Roy & de la Reine ; que ces deux Agens demeureroient en Allemagne : afin de veiller à ce qu'il ne ſe fît rien au préjudice de leur parti, & que, ſelon que les choſes tourneroient, on leur envoyeroit des ordres, pour agir ſuivant les conjonctures. *Il ſe fortifie de troupes étrangeres.* Popeliniére l. 8.

Encore que le Prince de Condé dans ſes Manifeſtes condamnât fort les violences exercées par les Calviniſtes contre les Egliſes, toutefois il ſe ſervit ſans ſcrupule du pillage & du butin, qu'on y avoit fait ; & par un nouvel attentat contre le Souverain, il fit battre monnoye, & changer en eſpéces courantes l'or & l'argent des Châſſes, des Vaſes ſacrez, & des autres ornemens des Autels, pour ſoudoyer ſes ſoldats. Le ſeul pillage de l'Egliſe de S. Martin de Tours lui produiſit en or & en argent plus de douze cens mille livres, ſans y comprendre les pierres précieuſes, dont les Châſſes & d'autres ornemens étoient enrichis. Davila. l. 3. Gervaiſe vie de S. Martin. p. 343.

Il fit venir à Orléans la plûpart du canon, qu'il avoit trouvé à Tours & en quelques autres des villes ſurpriſes. Il établit dans cette place ſes magaſins, & y aſſigna le rendez-vous aux troupes, qui devoient l'y venir joindre de tous les quartiers du Royaume. Le Comte de Grammont lui amena pour ſa part ſix mille Gaſcons tous vieux ſoldats, qui s'étoient retirez chez eux depuis la paix de Cateau Cambreſis. Mémoires de Brantome.

Les ſoûlévemens qui ſuivirent en tant d'endroits la priſe d'Orléans, & dont les nouvelles arrivoient coup ſur coup, étonnérent la Cour, & l'obligérent à prendre promptement des meſures, pour remédier à de ſi grands deſordres. *Meſures de la Cour pour y remedier.*

On ſe moqua dans le Conſeil de l'avis du Chancelier de l'Hoſpital, qui, ſuivant les ordres ſecrets de la Reine, propoſa que le Duc de Guiſe, le Connétable & le Maréchal de Saint André s'éloignaſſent de la Cour, puiſque le Prince de Condé ne demandoit que cette condition, pour mettre bas les armes. La pluralité des voix n'étoit plus pour la Reine, depuis qu'on avoit admis au Conſeil Claude Marquis de Boiſſi, Honoré Marquis de Villars, Philippe de Lénoncour Evêque d'Auxerre, Deſcars, Maugiron, & de la Broſſe, tous gens dévouëz au Duc de Guiſe & au Connétable ; & on répondit au Chancelier, que devant Davila. l. 3.

Digitized by Google

1562. que d'en venir à cette voye d'accommodement, il falloit que le Prince de Condé remît ſous la puiſſance du Roy Orléans & les autres villes ſoûlevées ; qu'avant cela le Roy ne pouvoit, ſans un danger évident de tomber entre les mains des Huguenots, éloigner de ſa perſonne ſon Connétable & les principaux Officiers de ſa Couronne, qui étoient ſes plus fidéles ſerviteurs, & que leur devoir obligeoit à pourvoir à ſa ſureté. Ce que le Chancelier gagna à cette partialité, qu'il fit paroître pour la Reine, fut que deſormais ſous prétexte qu'il étoit homme de Robe, il fut exclus des Conſeils de guerre.

Mais comme il falloit ſur tout mettre Paris en aſſurance, pendant qu'on iroit chercher les Rebelles, à quoi on étoit réſolu, on en confia le Gouvernement au Maréchal de Briſſac ; & le Cardinal de Bourbon, qui ne ſe ſentoit pas les qualitez néceſſaires, pour ſoûtenir cet employ dans un temps ſi tumultueux, & à qui on ne l'avoit donné, que pour en exclure le Maréchal de Montmorency, trop étroitement lié avec l'Amiral, s'en demit volontairement.

Le Duc d'Aumale fut envoyé en Normandie avec quelques troupes, pour y fortifier le parti Catholique, le Duc de Montpenſier en Touraine, Mont-luc en Guyenne & en Gaſcogne, & Curſol en Languedoc; qui étoient les Provinces, où il y avoit le plus à craindre. Cependant l'Armée deſtinée contre le Prince de Condé s'aſſembloit aux environs de Paris. Elle ſe trouva compoſée de quatre mille Cavaliers très-leſtes, la plûpart Gentilshommes, & de ſix mille hommes de pied, tous gens aguerris, outre quelques Régimens Suiſſes, qui devoient les joindre, & attendoient leurs ordres ſur les confins de Bourgogne.

Commentaires de Mont-luc. l. 3.

Davila. l. 3.

Le Roy de Navarre laiſſant le Roy au Château de Vincennes & Monſieur de Vieilleville auprès de lui, ſe mit à la tête de cette Armée avec un bon équipage d'artillerie, ayant ſous ſes ordres le Connétable & le Duc de Guiſe ; & marcha à Orléans.

Lettre de M. de Vieilleville à l'Evêque de Rennes.

Les Armées ſe mettent en campagne de part & d'autre.

Le Prince de Condé & l'Amiral, plus pour ſoûtenir leur réputation, que dans le deſſein de combattre, quoique l'Amiral eût opiné à la bataille, ſe mirent auſſi en campagne avec trois mille chevaux & ſept mille hommes d'infanterie, s'avancérent vers l'Armée Royale à quatre lieuës d'Orléans, & ſe poſtérent ſi bien, qu'ayant leurs derriéres libres, pour recevoir leurs convois, il étoit difficile au Roy de Navarre de paſſer outre, ſans forcer leurs retranchemens.

Popeliniére l. 8.

Quoique les Chefs de l'Armée Royale en partant de Paris fuſſent déterminez à attaquer les Huguenots, cependant le parti que le Prince de Condé avoit pris, leur cauſoit de l'embarras ; car l'attaque d'un Camp bien retranché leur paroiſſoit dangereuſe, & le ſuccès en étoit fort incertain. La Reine ſe ſervit habilement de cette conjoncture, pour leur faire reprendre la voye de la negociation ; & avec leur conſentement, elle envoya l'Evêque de Valence au Prince de Condé, pour lui demander de ſa part une entrevûë, qu'il accepta : elle ſe fit entre Angerville & Touri.

La

Digitized

La Reine s'y rendit accompagnée du Roy de Navarre & de Monſieur de Damville fils du Connétable. Le Prince de Condé y vint avec l'Amiral & le Cardinal de Châtillon ſon frere, qui, s'étant déclaré ouvertement Huguenot, ne portoit plus le titre, ni l'habit de Cardinal, mais ſe faiſoit appeller Comte de Beauvais, du nom de la ville, dont il avoit été Evêque.

1562. *Entrevuë des Chefs des deux partis.* Lettre de Monſieur de Vieilleville à l'Evêque de Rennes du 18. Juin 1562. Davila l. 3.

La Reine & le Roy de Navarre d'une part, & le Prince de Condé & l'Amiral de l'autre, laiſſérent leur troupe, & s'avancérent au milieu de la campagne, où ils s'entretinrent aſſez long-temps. Ce qui s'y paſſa ne fut point rendu public: mais ce qu'on remarqua fut qu'ils ſe ſéparérent fort bruſquement, & retournérent vers leurs gens, chacun piquant ſon cheval.

L'Hiſtorien Davila, toûjours favorable à Catherine de Médicis, prend cette occaſion de la juſtifier, ſur l'idée qu'on avoit non ſeulement en France, mais encore à Rome & dans les autres Cours de l'Europe, de ſon attachement pour les Calviniſtes: & il ſe ſert de cette raiſon: C'eſt, dit-il, qu'en cette rencontre il ne tenoit qu'à elle de quitter l'Armée Catholique, & de ſe réfugier avec le Prince de Condé dans le Camp des Huguenots. Mais on voit par cet exemple que les Hiſtoriens, qui raiſonnent le plus ſur les actions des Princes, comme c'eſt fort la maniére de Davila, ne raiſonnent pas toûjours le plus juſte. Certainement un tel deſſein, s'il avoit pû entrer dans l'eſprit de cette Princeſſe, ne s'accorderoit guéres avec cette profonde politique, dont il lui fait ſi ſouvent honneur, car quand elle auroit eu mille fois plus de penchant pour la Religion & pour la faction des Huguenots, qu'on ne lui en attribuoit, toutes ſortes de conſidérations lui défendoient de faire une pareille démarche. Elle ſe fût ruïnée de réputation chez tous les Princes Catholiques, elle ſe ſeroit livrée à la diſcretion du Prince de Condé & de l'Amiral, dont elle n'appréhendoit guéres moins les deſſeins & les caprices, que l'ambition des Seigneurs de la Maiſon de Guiſe, elle n'auroit trouvé dans ce parti qu'un phantôme d'autorité, le Prince & l'Amiral n'étant pas d'humeur de ſe déſaiſir de celle qu'ils y avoient acquiſe, & de laiſſer gouverner une femme de ſon caractére, & dont ils avoient tant de ſujets de ſe défier; elle auroit riſqué de ſe faire dégrader de ſa qualité de Régente; car le parti Catholique étoit après tout le dominant en France, & le Parlement de Paris, auſſi bien que ceux des Provinces, étoit de ce côté-là. Enfin ce qui conſervoit à cette Princeſſe la conſidération, qu'on avoit pour elle dans l'Etat, c'eſt qu'elle avoit avec elle la perſonne du Roy & celle du Roy de Navarre Lieutenant Général du Royaume: & dés qu'elle en auroit été ſéparée, on l'auroit comptée pour rien. Cela eſt ſi vrai, que lors qu'on fit partir le Roy de Fontainebleau, pour l'amener à Paris, on lui dit à elle-même, ſur la réſiſtance qu'elle fit là-deſſus, qu'on lui laiſſoit la liberté de ne pas ſuivre, & de demeurer, ou de ſe retirer où elle voudroit. *

* Davila le dit lui-même, l. 3.

Digitized by Google

1562. Elle ſe ſeroit donc bien donné de garde de ſuivre le Prince de Condé, quelque inclination qu'elle eût euë pour les Huguenots : mais quoi qu'il en ſoit de ce raiſonnement politique, le Prince de Condé après cette Conférence fit des propoſitions ſi étranges, que le jeune Roy en ayant entendu le récit, ſe mit en colére, & dit qu'il falloit le pouſſer à bout.

Demandes du Prince de Condé. Davila. l. 3. Le Prince demandoit que Meſſieurs de Guiſe & le Connétable ſortiſſent du Royaume, pour n'y rentrer que quand le Roy auroit vingt-deux ans, & que pendant ce temps-là ils ne fiſſent aucune levée de gens de guerre ; qu'il fût permis aux Huguenots de faire leurs Aſſemblées & l'exercice de leur Religion, non ſeulement dans les fauxbourgs & à la campagne, conformément à l'Edit de Janvier, mais encore dans les villes & dans les Egliſes mêmes ; qu'on annullât tous les Edits, qui avoient été faits en cette matiére depuis le retour du Duc de Guiſe à la Cour ; qu'il fût permis aux Huguenots de garder juſqu'à la majorité du Roy, les places dont ils s'étoient ſaiſis ; qu'on fît ſortir de France le Légat du Pape ; que les Calviniſtes fuſſent admis à toutes les charges & à tous les emplois, & que l'Empereur, le Roy d'Eſpagne, la Reine d'Angleterre, la République de Veniſe, & les Cantons fuſſent garans du premier article, qui concernoit le Duc de Guiſe & le Connétable.

La Cour le fait citer lui & ſes partiſans. La Cour, pour ne pas paroître intimidée de cette hardieſſe, réſolut de faire un coup d'éclat, qu'elle avoit differé juſqu'alors. Elle envoya de Freſne, Secrétaire d'Etat, à Eſtampes ville à my-chemin de Paris à Orléans, pour faire citer à ſon de trompe le Prince, l'Amiral, M. Dandelot, & tous ceux de leur parti, & leur commander de mettre bas les armes dans dix jours, de rendre les places priſes, & de ſe retirer chacun à leurs maiſons. Suppoſé qu'ils obéïſſent, on leur donnoit amniſtie pour tout le paſſé ; s'ils deſobéïſſoient, on les déclaroit criminels de léze-Majeſté, rebelles, perturbateurs du repos public, & privez de toutes leurs Charges & dignitez.

Les Huguenots le prennent pour leur Chef. Tout l'effet, que ces ordres & cette déclaration produiſirent, fut que les Huguenots s'obligérent par un nouveau ferment à obſerver l'Aſſociation, qu'ils avoient jurée quelque temps auparavant, & qu'en préſence de toute l'armée, ils reconnurent le Prince de Condé pour leur Chef, dans le ſeul deſſein, diſoient-ils, de délivrer le Roy & la Reine de leur captivité, & eux & l'Etat de leurs perſécuteurs, & de procurer l'obſervation des Edits.

Ils conſent de déſarmer pourvu que Meſſieurs de Guiſe s'éloignent. Malgré ces démarches ſi violentes, qui ſe faiſoient de part & d'autre, la Reine & le Roy de Navarre agiſſoient toûjours ſans ſe rebuter, pour adoucir les eſprits, & le Roy de Navarre obtint aſſez aiſément du Prince de Condé, qu'il ſe déſiſtât de ſes énormes propoſitions, que l'on voyoit bien qu'il avoit faites, plûtôt pour faire connoître qu'il ne craignoit rien, que dans le deſſein de s'y opiniâtrer. En effet il fit entendre que, pourvu que le Duc de Guiſe & le Connétable ſortiſſent les premiers de la Cour, il pourroit ſe réſoudre à ſe retirer & à s'éloigner lui-même, & à déſarmer.

Le

Le Roy de Navarre ayant conféré là-deſſus avec la Reine, elle employa toute ſon adreſſe & toute ſon éloquence à perſuader au Duc de Guiſe & au Connétable de faire la premiére démarche, pour prévenir une guerre civile, qui alloit mettre tout le Royaume en combuſtion. Elle les aſſûra que leur éloignement ne leur ſeroit d'aucun préjudice; qu'elle & le Roy de Navarre ne concluroient rien d'important dans le Conſeil, ſans prendre leurs avis; que cette marque, qu'ils donneroient de leur zéle pour le bien de l'Etat, leur feroit plus d'honneur, que s'ils gagnoient des batailles; que rien ne prouveroit mieux leur deſintéreſſement, la ſincerité de leur conduite, & la droiture de leurs intentions, & qu'au reſte elle les rappelleroit ſi-tôt que les Huguenots feroient la moindre entrepriſe. 1562.

Le Duc de Guiſe & le Connétable répondirent à la Reine, qu'un point d'honneur & leurs intérêts particuliers ne les feroient pas balancer un moment, dès qu'il s'agiroit de les ſacrifier au bien de l'Etat. Enſuite ayant délibéré avec le Maréchal de S. André, ils réſolurent d'avoir pour la Reine la complaiſance qu'elle ſouhaitoit d'eux, & de ſe retirer les premiers. Ils prévoyoient bien, ſur la connoiſſance qu'ils avoient du caractére des Huguenots, & de celui de leurs Chefs, qu'ils ne concluroient pas, ou n'obſerveroient pas le Traité; qu'en ce cas ayant été mis entiérement dans leur tort, l'injuſtice de leurs armes ſeroit connuë de toute l'Europe, & les rendroit infiniment odieux; qu'après cela, la guerre qu'on leur feroit à la tête des Catholiques, ſeroit pleinement juſtifiée & autoriſée par le motif de la défenſe de l'Etat & de l'ancienne Religion; que ſi les Huguenots ſe contenoient dans les bornes preſcrites par les Edits, & ſi le Prince de Condé demeuroit éloigné de la Cour, le Roy de Navarre trop hautement déclaré en faveur des Catholiques, pour prendre de nouvelles liaiſons avec les Chefs de la Secte, & affermi par l'eſpérance de conſommer ſon Traité avec le Roy d'Eſpagne, ſe tiendroit étroitement uni avec le Triumvirat, ne ſe gouverneroit que par ſes avis, s'oppoſeroit aux intrigues de la Reine, & qu'eux ayant rempli le Conſeil de leurs créatures, ils ſeroient toûjours, quoi qu'abſens, maîtres des délibérations, & y feroient prendre des meſures, pour ruïner peu à peu la Faction Calviniſte, & diſpoſer le Roy à les rappeller, dès qu'il ſeroit parvenu à la majorité; qu'en tout cas, s'ils voyoient que les choſes priſſent un autre tour, ils ne manqueroient ni de prétextes, ni de moyens de revenir à la Cour, pour y reprendre leurs anciens poſtes. *La Reine les y fait conſentir.*

La Reine ayant donc tiré d'eux la promeſſe de quitter les premiers la Cour & l'armée, tint la choſe fort ſecréte, & envoya l'Evêque de Valence & Robertet, Secrétaire d'Etat, au Prince de Condé qui avoit changé de Camp, & s'étoit allé poſter vers Baugenci. Ces Envoyez lui dirent que le Duc de Guiſe & le Connétable avoient donné leur parole à la Reine pour leur retraite, & qu'il ne tenoit plus qu'à lui de rétablir la paix dans le Royaume. Il en fut ſurpris: mais ne pouvant croire qu'ils en vinſſent juſqu'à l'exécution, il ne fit point de difficulté de

Digitized by Google

1562. de s'engager de ſon côté à mettre bas les armes, & à ſortir même du Royaume, ſuppoſé que ces trois Seigneurs quittaſſent l'armée les premiers.

L'Evêque & le Secrétaire d'Etat loüérent fort une ſi généreuſe réſolution, lui apportérent tous les motifs de gloire & d'interêt capables de l'y affermir, & le priérent de leur donner ſa réponſe par écrit: ce qu'il fit auſſi-tôt.

Ils partent pour ſe retirer dans leurs terres.

Dès que la Reine l'eut reçûë, elle la communiqua au Duc de Guiſe & au Connétable, qui partirent peu d'heures après, ſuivis ſeulement des gens de leur maiſon; & Robertet fut dépêché de nouveau, pour porter la nouvelle au Prince que ces deux Seigneurs s'en alloient à Chaſteaudun, en réſolution de ſe retirer de là chez eux, ou dans leurs Gouvernemens, ſi-tôt qu'ils le verroient congédier ſes Troupes, & ſe ſoûmettre au Roy: & en même tems il propoſa au Prince d'avoir une entrevûë avec la Reine, pour conſommer l'affaire.

Cette nouvelle, à laquelle les Chefs de la Faction Huguenote ne s'étoient pas attendus, les déconcerta entiérement, & le Prince ſe repentit fort de s'être tant avancé. L'éxil, auquel il ſe condamnoit lui-même par ſon écrit, le goût qu'il avoit pris au Commandement, & le plaiſir de ſe voir à la tête d'un gros parti, les grands projets qu'il avoit fondez là-deſſus, la difficulté de raſſembler tant de Troupes, ſi la conduite de ſes ennemis l'obligeoit à reprendre les armes, le mécontentement de tant de Seigneurs & de Gentilshommes qui s'étoient dévouez à ſon ſervice, ſur l'eſpérance d'établir ſolidement leur Religion & leur fortune par une révolution de l'Etat, toutes ces conſidérations le jettérent dans un grand embarras.

Les partiſans du Prince le détournent d'exécuter ce qu'il avoit promis.

Les Miniſtres Huguenots, & entre autres Théodore de Béze, l'augmentérent par leurs remontrances, où ils lui apportoient des motifs de conſcience, & le menaçoient de la colere de Dieu, qui l'avoit choiſi pour détruire l'Idolatrie des Papiſtes, réformer l'Egliſe, & rétablir la pureté de l'Evangile.

Quoique ces raiſons ne fuſſent pas apparemment celles, qui faiſoient le plus d'impreſſion ſur l'eſprit du Prince, il devoit au moins faire ſemblant d'en être touché. Ce qui le frappoit le plus ſur cet article, étoient les grands ſervices que les Miniſtres lui avoient rendus, en animant les peuples, & en les engageant à lui fournir des hommes & de l'argent. C'étoit encore le beſoin, qu'il pouvoit avoir d'eux dans la ſuite, la grande autorité, qu'ils s'étoient acquiſe dans pluſieurs Provinces, celle qu'ils avoient ſur l'eſprit des ſoldats, la crainte de les irriter, & de n'en être pas ſecondé avec tant de vivacité, s'il arrivoit que la guerre recommençât.

A tout cela cependant il ne pouvoit oppoſer que la parole qu'il avoit donnée, & le décri, où lui & tout ſon parti alloient tomber, s'il refuſoit la paix aux conditions qu'il avoit lui-même propoſées. Il diſoit que juſques-là les Calviniſtes avoient eu droit de ſe défendre de l'infame qualité de rebelles, par les deux raiſons qui juſtifioient leurs armes, ſçavoir

la captivité du Roy & le violement de l'Edit de Janvier: mais que deſormais ils ne pourroient plus s'en ſervir, & que ce ſeroit au Roy, & non plus au Triumvirat, qu'ils déclareroient la guerre. 1562.

Sur quoi l'Amiral prenant la parole, repartit au Prince, qu'en une affaire de cette nature il ne falloit pas ſe conduire par ces vaines apparences; que c'étoient les bons ſuccès & la victoire, qui juſtifioient les armes, & qu'on trouveroit aſſez d'autres raiſons, pour donner couleur à leurs entrepriſes, ſi elles réuſſiſſoient; que la Reine après avoir uſé tant de fois de mauvais artifices à leur égard, & manqué de parole en tant d'occaſions, ne devoit pas être ſurpriſe, s'ils en uſoient de même en celle-ci; que ce qu'un Prince tel que lui devoit conſidérer, étoit s'il lui conviendroit de vivre hors de ſa patrie en vagabond, & de donner à des Cours étrangéres le ſpectacle de ſa miſérable fortune, s'il pouvoit avec honneur expoſer à une ruïne certaine celle de tant de braves gens, qui s'étoient donnez à lui, & voir détruire peu à peu par les artifices de la Cour, une Religion qu'ils avoient embraſſée, & qui leur devoit être plus chere que la vie.

Il ajoûta que ſon avis étoit, que ſans délibérer davantage, on levât le Camp, pour aller ſurprendre l'armée du Roy, qui ne s'attendoit à rien moins; qu'il ſe chargeoit du ſuccès de cette entrepriſe avec ſon frere Dandelot; que ſi elle réuſſiſſoit, elle les mettroit en état de donner la loi à leurs ennemis; & que ſi elle ne réuſſiſſoit pas, leur condition ne ſeroit pas pire, que celle qu'on leur propoſoit de ſubir, ſans avoir tiré l'épée.

Ce conſeil, qui fut approuvé de pluſieurs, ne le fut point du Prince, que ſon ambition, toute vive qu'elle étoit, ne rendoit pas capable d'une telle trahiſon, & que le ſcrupule de violer ſa parole tenoit roûjours dans l'irréſolution. Enfin après bien des expédiens propoſez, pour le tirer de ce pas fâcheux en ſauvant ſon honneur, on s'arrêta à celui-ci; qu'il accepteroit l'entrevûë, que la Reine lui demandoit; que durant la conférence les principaux Officiers, qui l'auroient accompagné, feroient ſemblant de ſe ſoûlever; que dans le tumulte ils l'inveſtiroient, & l'enleveroient malgré lui, pour le ramener au Camp, & que par cette apparente violence qu'on lui feroit, ſon honneur étant mis à couvert, il proteſteroit à la Reine qu'il n'étoit plus le maître d'accomplir ce qu'il lui avoit promis. *Artifice dont il ſe ſervit pour mettre ſon honneur à couvert.*

Il alla trouver la Reine à Baugency, où cette comédie ſe joüa effet de la maniére qu'elle avoit été concertée. La conférence fut rompuë: & nonobſtant les inſtances que lui firent l'Evêque de Valence, les ſieurs de Lanſac, & Robertet qui le ſuivirent, & lui offrirent de la part de la Reine de retrancher du Traité la condition de ſa ſortie du Royaume, il continua ſon chemin vers ſon Camp.

Il y fut reçû avec les plus grandes marques de joye: & pour profiter de l'ardeur, qu'il voyoit dans ſes Troupes, il réſolut d'attaquer l'Armée Royale campée à Talſi.

D'autres raiſons le déterminoient encore à cette entrepriſe. L'abſence *Il marche dans le deſ-*

Digitized by Google

1562. *Soin d'attaquer l'Armée Royale.* Discours du Sieur de la Nouë. Popelinière l. 8. Davila l. 3. &c.

fence du Connétable & du Duc de Guise de l'Armée Royale, les détachemens qu'on en avoit faits sous le Maréchal de Saint André, pour aller en Poitou, & sous le Duc de Montpensier pour la Touraine, la difficulté, que le Roy de Navarre auroit à rassembler assez promptement sa cavalerie, dont les quartiers étoient éloignez les uns des autres pour la commodité des fourrages, & enfin la nouvelle de la jonction prochaine des Suisses avec ce Prince, qui l'alloit rendre maître de la Campagne.

Le Prince de Condé se mit en marche le soir du deuxiéme de Juillet. Il fit prendre les devants à son infanterie commandée par Dandelot, & augmentée jusqu'au nombre de dix-mille cinq cens hommes. Il la suivit avec sa cavalerie legére, & une partie de sa Gendarmerie qu'il conduisoit lui-même: l'Amiral marchoit à la tête de tout avec huit cens lances.

Selon toutes les apparences, la chose auroit réussi sans la faute des guides qui les égarérent: de sorte qu'après avoir marché toute la nuit, ils ne se trouvérent à la pointe du jour qu'à une lieuë de leur Camp, & en avoient encore près de deux à faire, pour arriver à celui du Roy de Navarre: mais ils ne laissérent pas de passer outre en résolution de donner bataille.

Cependant Monsieur de Damville, fils du Connétable, dont le quartier étoit à la tête du Camp, fut averti par ses Coureurs de l'approche de l'ennemi. Il donna le signal à toutes les troupes par deux coups de canon, de se mettre sous les armes, & s'avança sur le grand chemin avec tout ce qu'il avoit de cavalerie, pour arrêter le Prince, & donner le temps au Roy de Navarre d'assembler toute l'armée, & de la mettre en bataille. Il se posta de telle sorte, qu'il fut impossible au Prince de Condé de découvrir ce qui se passoit derriére ce corps de cavalerie, & fit si bonne contenance, qu'on n'osa jamais l'enfoncer. Tout se passa en des escarmouches qu'il entretint jusqu'à midi, que toute l'Armée Catholique fut en état de bien recevoir les ennemis.

Il n'y a point de pays en France plus propre à se battre en bataille rangée, que la Beausse, à cause de ses vastes campagnes. Il n'y avoit entre les deux armées qu'un petit espace de plaine, sans ruisseau, sans bois, & sans buissons; & il ne tenoit qu'aux Généraux d'en venir aux mains: mais ils avoient chacun leurs raisons, pour ne le pas faire.

Raisons pour lesquelles on n'en vint pas aux mains.

Le Prince de Condé, excepté les six mille Gascons, que le Comte de Grammont lui avoit amenez, n'avoit que des Troupes nouvellement levées, & peu aguerries, & il n'avoit guéres compté pour le succès de son dessein, que sur la surprise: au lieu que l'armée Catholique étoit composée la plûpart des vieilles bandes & des Troupes de la Maison du Roy. Quant au Roy de Navarre, il prévoyoit que les Troupes du Prince de Condé, qui étoient mal payées, & très-mal équipées, ne seroient pas long-temps sans se débander, & de plus il attendoit le puissant renfort des Suisses, qui lui donneroit bien-tôt une supériorité entiére sur les ennemis. C'est pourquoi il crut qu'il étoit de sa prudence de temporiser, & de

Digitized by Google

de ne pas expoſer le ſalut du Royaume au hazard d'une bataille, quelque avantage qu'il eût actuellement ſur l'armée Huguenote. 1562.

Les armées furent ainſi en préſence pendant trois heures, ſans faire autre choſe, que quelques legéres eſcarmouches, & ſe canonner. Après quoi le Prince de Condé, content d'avoir fait paroître par ſa contenance qu'il n'appréhendoit pas la bataille, fit retraite en très-bon ordre, & alla ſe camper à Lorges à une lieuë de-là, ſans être pourſuivi; & puis trois jours après il alla reprendre Baugenci qu'il avoit abandonné. Il s'en ſaiſit aiſément, la place n'étant pas en état de reſiſter, & la donna au pillage à ſes ſoldats, pour leur tenir lieu de leur ſolde.

Le Duc de Guiſe revient à l'Armée.

Cependant le Duc de Guiſe & le Connétable ayant appris la rupture du Traité, revinrent à l'armée. Elle fut jointe un peu après par ſix mille Suiſſes ſous les ordres du Colonel Freulich, & par dix Cornettes de cavalerie Allemande ſous le Comte Rhingrave.

Et le Prince quitte la Campagne en attendant de nouveaux ſecours.

Dès que le Prince de Condé eut appris cette nouvelle, il fit promptement démanteler Baugenci; & faute d'argent, pour ſoudoyer ſes Troupes, il en jetta une partie dans quelques villes de la Loire & des environs, ſe retira avec le reſte à Orléans, & abandonna la campagne à l'Armée Catholique, juſqu'à ce qu'il pût être ſecouru par les Princes Proteſtans d'Allemagne & par la Reine d'Angleterre, avec leſquels il avoit déja commencé à traiter.

Dandelot fut envoyé en Allemagne, & Briquemaut avec le nouveau Vidame de Chartres en Angleterre, pour hâter les ſecours, Soubiſe à Lyon, la Rochefoucault en Xaintonge, Duras en Guyenne, Montgommery en Normandie, le Prince de Porcien en Champagne, d'autres dans les autres Provinces, pour y raſſûrer le parti par leur préſence & par leur autorité, & Genlis, Bouchavanes & l'Amiral ſe renfermérent dans Orléans avec le Prince de Condé, pour la défendre.

Les Chefs de l'Armée Catholique après cette retraite du Prince & la ſéparation de ſon armée, qui leur tenoient lieu d'une grande victoire, prirent tous les moyens poſſibles, pour achever de ruïner ce parti, qui paroiſſoit déja fort ébranlé; car à cette occaſion grand nombre de ſoldats avoient deſerté, & pluſieurs Gentilshommes s'étoient retirez, les uns étant déja ennuyez de la guerre, les autres par chagrin de n'être pas aſſez conſidérez des Généraux, les autres faute d'argent, d'autres pour ſauver leurs Terres, dont ils appréhendoient le pillage, & pluſieurs gagnez ſecrétement par la Cour, ou bien-aiſes de joüir du privilége de l'amniſtie, que l'on fit publier par tout en faveur de ceux qui mettroient bas les armes.

Ce que fit durant ce tems-là le Parlement pour affoiblir les Huguenots.

On fit agir le Parlement de Paris, où depuis le dernier jour de Juin & pendant tout le mois de Juillet on rendit divers Arreſts, tendant tous au même but, qui étoit d'affoiblir la Faction Huguenote. Par le premier * on proſcrivit tous ceux qui ſe trouvérent convaincus d'avoir briſé les Ima-

* Du dernier jour.

Digitized by Google

1562. Images, & leurs biens furent abandonner au pillage. Cet Arreſt cauſa de grands deſordres à Paris, & la mort de plus de quatre-vingt perſonnes. Par le ſecond (*a*) tous les Bénéfices de ceux qui ſuivoient le Prince de Condé, furent déclarez vacans & impétrables. Cela regardoit principalement le Cardinal de Châtillon ; nommé alors, comme j'ai déja dit, Comte de Beauvais. Par le troiſiéme (*b*) les Commiſſaires des quartiers de Paris eurent ordre de faire recherche de tous les biens de ceux, qui étoient abſens de leurs maiſons ſans un ſujet légitime. Par le quatriéme (*c*) il fut ordonné à tous les Juges & Officiers du Roy de donner dans la quinzaine leur ſignature au Formulaire fait par la Sorbonne ſous le Regne de Henri II. Par le cinquiéme (*d*) il fut permis à toutes les Communautez des villes & des villages de prendre les armes contre tous ceux qui moleſteroient les Prêtres, ou feroient des Aſſemblées publiques, ou ſecrétes, & ordonné de ſe ſaiſir de tous les Miniſtres, Surveillans, & autres Officiers des Prêches de la nouvelle Religion, avec défenſe de les recevoir, ou cacher, ſous les peines ſtatuées contre les criminels de leze-Majeſté.

Outre cela le Parlement délibera ſur la maniére de procéder contre la ville d'Orléans, & contre les autres villes, qui s'étoient déclarées pour le Prince de Condé. Sur quoi ce Prince publia ſes motifs de récuſation, (*e*) principalement contre le Premier Préſident le Maître, les Préſidens de Saint André, de Thou, Seguier, de Harlay, Dormi, contre les Conſeillers Guyant, Boüete, Anjorrant, Legrieu, Chambon, des Dormans, Faye, Brulart, Longueuil, Therouenne, contre tous les Conſeillers Clercs, les Procureurs & Avocats Généraux, & quelques autres. Cet Acte étoit ſigné du Prince, de l'Amiral, de Genlis, & des principaux Seigneurs, qui s'étoient renfermez dans Orléans : Ce qui n'empêcha pas que par Arreſt du vingt-ſeptiéme de Juillet, tous ceux qui avoient pris les armes à Rouën, à Lyon, à Orléans, & ailleurs en faveur des Huguenots, ne fuſſent déclarez rebelles, ennemis de Dieu & du Roy, & tous leurs biens confiſquez, s'ils ne rentroient dans leur devoir. On ne comprit point dans l'Arreſt le Prince de Condé, parce qu'on vouloit bien ſuppoſer, en conſéquence de ce qui s'étoit paſſé à la Conférence de Baugenci, qu'il n'étoit pas libre, mais detenu comme priſonnier par les Rebelles. Il ne laiſſa pas d'oppoſer à cet Arreſt un nouveau Manifeſte (*f*), où, comme il avoit fait dans les autres, il prétendoit juſtifier ſa conduite à tous les bons François & aux Princes étrangers.

Toutes ces procédures contre les Calviniſtes eurent beaucoup d'effet, parce qu'elles furent en même temps ſoûtenuës par la vigueur des Chefs.

(*a*) Du 8. de Juillet.
(*b*) Du 11. de Juillet.
(*c*) Du 13. de Juillet.
(*d*) Du même jour.
(*e*) Datés du 18. Juillet.
(*f*) Daté du 8. d'Aouſt 1562.

Chefs de l'Armée Catholique, qui ſe mirent en campagne, pour remettre ſous l'obéïſſance du Roy les places revoltées. 1562.

Comme Orléans étoit la plus importante de toutes par ſa ſituation au centre du Royaume, par le voiſinage de Paris, par ſon pont ſur la riviére de Loire, qui fait la communication d'une moitié de la France avec l'autre, & qui facilitoit les correſpondances des Calviniſtes de la partie du Royaume qui eſt en deçà de cette riviére, avec ceux d'au-delà, le principal deſſein qu'on ſe propoſoit, étoit de réduire cette place : mais la préſence du Prince qui s'y étoit jetté pour la défendre, les bonnes & nombreuſes troupes qu'il y avoit, les magaſins remplis de munitions de guerre & de bouche, dont il avoit eu ſoin de la pourvoir, les fortifications qu'il y avoit faites, l'attachement de la plûpart des Bourgeois à la nouvelle Religion, tout cela en rendoit l'attaque infiniment difficile. Il y avoit ſujet d'appréhender que l'Armée Royale ne s'y ruïnât entiérement, & que la longueur du ſiége ne donnât le temps aux troupes étrangéres de venir au ſecours des aſſiégez, ou de s'établir dans les autres places priſes par les Huguenots.

C'eſt pourquoi le Roy de Navarre, par l'avis du Connétable & du Duc de Guiſe, ſe détermina à des entrepriſes plus aiſées & plus ſures, & qui étoient en même temps des acheminemens à la réduction d'Orléans. Ce fut de reprendre les autres villes, principalement celles de la Loire & des environs, qui ſerviroient à bloquer Orléans de loin, pour revenir enſuite ſur cette place, quand elle auroit conſumé la plûpart de ſes vivres.

Ils décampérent donc l'onziéme de Juillet : & faiſant courir le bruit qu'ils alloient mettre le ſiége devant Orléans, ils tombérent tout à coup ſur Blois, dont la garniſon épouventée ſe ſauva par le pont : & en même temps le Duc de Guiſe ayant fait donner l'aſſaut par une petite brêche, que quelques volées de canon avoient faite à la muraille qui ne valoit rien, la ville fut emportée, & abandonnée au pillage. *L'Armée Royale leur enleve diverſes places de la Loire.* Davila. l. 5.

Cet exemple intimida la ville de Tours beaucoup plus forte & plus conſidérable. A peine eut-on ouvert la tranchée, & dreſſé une batterie, que les Bourgeois appréhendant le ſort de ceux de Blois, ſe ſoûlevérent contre la garniſon, la chaſſérent, & ſe rendirent par capitulation.

Le Maréchal de Saint Andté, qui avoit été détaché avec l'arriére-garde, pour aller ſoûmettre Poitiers, crut d'abord qu'il y trouveroit beaucoup de réſiſtance. Il fit battre la muraille pendant deux jours, & puis donner un aſſaut, plûtôt pour tâter les ennemis, que dans l'eſpérance de l'emporter : mais il fut agréablement ſurpris de voir ceux qui gardoient la muraille, ſe diſperſer en déſordre à la premiére décharge qu'il fit faire ſur eux, & ſes gens s'emparer du rempart preſque ſans coup férir.

Il fut bien-tôt informé de la cauſe de ce ſuccès ſi ineſpéré. Un nommé Pineau, Receveur des deniers du Roy en ce pays-là, avoit con- Popelinié-re. l. 11.

Digitized by Google

1562. ſervé le Château, où il s'étoit retiré, quand les Huguenots ſe ſaiſirent de la ville : & quelques inſtances qu'ils lui fiſſent de le leur rendre, il faiſoit tirer ſur quiconque s'en approchoit de trop près, leur diſant cependant qu'il ne prétendoit point ſe déclarer contre ceux de leur parti : mais ſeulement conſerver au Roy quelque argent, dont il étoit reſponſable, & qu'il avoit mis dans le Château.

Celui-cy donc voyant qu'on donnoit l'aſſaut, fit pointer quelques canons qu'il avoit au Château, & tirer contre les ſoldats Huguenots, qui défendoient la brêche. Ceux-cy ſe trouvant ainſi entre deux feux, l'abandonnérent : d'où ſuivit la perte de la ville : elle ne fut pas plus épargnée par les ſoldats du Maréchal, que Blois l'avoit été par ceux du Roy de Navarre.

Memoires de Caſtelnau l. 3. c. 11. La ville d'Angers fut auſſi ſurpriſe par le Château, qui tenoit pour le Roy : & ce fut Puy-Gaillard, que le Duc de Montpenſier avoit chargé de cette entrepriſe, qui s'en rendit maître.

Bourges eſt la premiére qui l'arrête. Davila. l. 3. L'Armée de Tours & celle de Poitiers s'étant réunies, marchérent droit à Bourges, pour en faire le ſiége : & le Roy de Navarre, pour animer les ſoldats, voulut que le Roy y commandât en perſonne. Il alla lui-même le prendre au Bois de Vincennes, où il étoit demeuré juſqu'alors, & avec un grand Corps de cavalerie le conduiſit au Camp.

Ce fut la premiére ville, qui arrêta la rapidité des conquêtes de l'Armée Catholique.

D'Yvoy frere cadet de Genlis, excellent homme de guerre, y commandoit une garniſon de deux mille hommes de pied & de quatre Compagnies de cavalerie ; & il fut bien ſecondé par les Bourgeois Huguenots, qui y étoient alors en grand nombre.

Il ne laiſſe pas de capituler peu après. L'Armée Royale étant arrivée devant la place le dixiéme d'Aouſt, on commença l'attaque peu de jours après. Elle fut bravement ſoûtenuë : & d'Yvoy tenoit ſans ceſſe en haleine les aſſiégeans, par les vigoureuſes & continuelles ſorties qu'il faiſoit jour & nuit. Dans une de ces ſorties cinq Capitaines des troupes du Roy furent tuez ; & Charles de la Rochefoucault, Comte de Rendan, Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe, Charge dont le Roy avoit dépouillé Dandelot, reçut une arquebuſade à la tête, de laquelle il réchapa toutefois, quoi qu'en diſe Davila, qui s'eſt mépris ſur le temps de la perte que le Roy fit de ce brave Seigneur : mais enfin d'Yvoy n'eſpérant aucun ſecours, demanda à capituler ſur la fin du mois d'Aouſt, & obtint une compoſition honorable. Le Prince de Condé lui en fit de ſi cruels reproches, qu'il fut obligé de ſe retirer chez lui, ne pouvant plus demeurer avec honneur dans les troupes Huguenotes.

Il eſt fort vrai-ſemblable qu'il eût tenu davantage, s'il avoit prevû le malheur qui arriva à quelques troupes du Roy, preſque dans le même temps qu'il capituloit.

Le Prince de Condé lui enleve un Convoy. Comme la longueur du ſiége avoit beaucoup conſumé de poudre, & qu'on vouloit augmenter les batteries, on fit venir de Paris un convoy de ſix piéces d'artillerie, & de trente-ſix charettes chargées de barils de pou-

Digitized by Google

poudre, & d'autres de boulets, & eſcorté des quatre Compagnies de Gens d'armes de Gonnor, de Sipierre, d'Elbeuf, & de Vaudemont, & de deux Enſeignes d'Infanterie. Le Prince de Condé en ayant été averti, fit ſortir ſur les huit heures du ſoir le dernier jour d'Aouſt, l'Amiral avec huit cens chevaux, qui, ayant marché toute la nuit, tomba le lendemain vers le midi ſur l'eſcorte. Elle fut chargée ſi vivement par Genlis & par Moüy, qu'elle fut en un moment diſſipée, l'Infanterie taillée en piéces, & le convoy pris. Trocmarton Ambaſſadeur d'Angleterre, qui alloit de Paris au Camp avec ce convoy, fut du nombre des priſonniers; & on le conduiſit à Orléans, où le Prince eut grand ſoin de le traiter avec beaucoup de civilité. La joye fut grande dans la ville: mais elle fut courte, à cauſe de la priſe de Bourges, qu'on apprit preſque en même temps, & de l'inquiétude, où l'on y fut, ſur la nouvelle expédition, dont on ſçut qu'on délibéroit dans le Camp du Roy. 1562. Popelinière. l. 8.

Tout ce qu'on avoit fait juſques-là n'étoient que des préludes, pour en venir au ſiége d'Orléans. C'étoit le premier deſſein, qu'on avoit eu; & le Duc de Guiſe & le Connétable étoient encore d'avis de faire ce ſiége pour deux raiſons. La premiére, que cette ville étant iſolée par la priſe de toutes les autres, dont elle pouvoit avoir des ſecours de vivres & d'hommes, il falloit qu'elle ſuccombât, ſi elle étoit vivement attaquée. La ſeconde, que les principaux Chefs de la Faction Huguenote y étant renfermez, ils ne pourroient échapper, & que leur priſe finiroit la guerre. Mais la Reine fut d'un ſentiment contraire, & fit réſoudre le ſiége de Rouën par la raiſon que je vais dire.

Il envoye demander du ſecours à la Reine d'Angleterre.

Briquemaut avoit conclu le Traité du Prince de Condé avec la Reine d'Angleterre, & n'ayant pû faire autrement, y avoit laiſſé mettre des conditions très-fâcheuſes pour le Royaume.

Cette Princeſſe, qui ne cédoit en habileté à aucun des Souverains qui regnoient alors en Europe, avoit déja bien affermi ſon autorité dans ſes Etats, & par les ſages & utiles réglemens, qu'elle y avoit faits pour le Commerce, & pour rendre la Nation redoutable, s'étoit attiré l'amour & l'eſtime des peuples. Elle ne penſoit qu'à augmenter l'un & l'autre, & le plus ſûr moyen qu'elle pût choiſir dans cette vûë, étoit d'ouvrir une porte aux Anglois, pour rentrer dans le Royaume de France, d'où ils avoient été ſi honteuſement chaſſez un peu avant ſon Regne, après y avoir inſulté à la Nation Françoiſe pendant plus de deux ſiécles & demi.

Elle avoit une haine particuliére contre le Duc de Guiſe, non ſeulement parce que c'étoit lui qui avoit enlevé Calais aux Anglois, & tout ce qu'ils poſſédoient aux environs: mais encore pour la jalouſie que lui cauſoit la Reine d'Ecoſſe niéce de ce Duc, laquelle ne ſe pouvoit ſoûtenir contre elle, que par la puiſſance que la Maiſon de Guiſe avoit à la Cour & dans le Royaume. Camden. Hiſt. Eliſab. part. 1.

Elle avoit conçû un nouveau chagrin contre cette Maiſon, à cauſe des efforts, qu'elle ſçavoit que le Duc de Guiſe avoit faits à Rome auprès

Digitized by Google

1562. près du Pape Pie IV. pour la faire excommunier, & déclarer incapable de ſuccéder à la Couronne d'Angleterre, & ranimer le parti Catholique de ce Royaume en faveur de la jeune Reine d'Ecoſſe. Ainſi par ſon inclination, & par le motif de ſes intérêts particuliers, & de ceux de ſa Nation, elle ne pouvot être dans une diſpoſition plus favorable pour les Calviniſtes de France, & pour les deſſeins du Prince de Condé.

Elle étoit même en état de lui fournir des ſecours très-prompts, parce que depuis quelques années elle avoit employé tous ſes revenus à bâ quantité de vaiſſeaux, pour ſe rendre indépendante des Républiques de Veniſe, de Génes, de Lubeck, de Hambourg; de Dantzic, qui fourniſſoient à Henri VIII. ſon pere. Elle avoit fait fondre quantité de canons, acheté des armes, fait des magaſins de munitions de vivres & de guerre, augmenté ſes garniſons, & fortifié ſes places du côté de l'Ecoſſe: & depuis l'année précédente voyant croître les troubles de France, elle avoit armé ſur terre & ſur mer, pour ne pas manquer les occaſions d'en profiter.

Elle écouta très-favorablement Briquemaut & le Vidame de Chartres, Envoyez du Prince de Condé, & leur promit de le ſoûtenir de tout ſon pouvoir. Il n'étoit plus queſtion que de la maniére, dont elle le feroit.

Ces deux Seigneurs lui demandoient des ſoldats & de l'argent, & elle y conſentoit: mais elle leur déclara qu'elle ne leur en donneroit pas, qu'on ne lui accordât quelques places pour la ſureté de ſes troupes, & qu'ils ne lui promiſſent que, ſuppoſé qu'ils fuſſent un jour maîtres de Davila.l.3. Calais, ils le rendroient à la Couronne d'Angleterre.

Ces propoſitions ayant été envoyées au Prince de Condé, & propoſées dans le Conſeil, révoltérent pluſieurs de ceux qui y aſſiſtoient. Ils dirent qu'il valoit mieux prendre toute autre réſolution, que de livrer des places aux ennemis mortels de la France; que ce ſeroit couvrir leur parti d'une infamie éternelle, & que par-là ils ſeroient à jamais en exécration à tout le Royaume, & à toute l'Europe: mais les Miniſtres Huguenots, qui avoient grande autorité dans les délibérations, n'étoient pas ſuſceptibles de ces ſortes de ſcrupules, & abuſant des plus ſaintes maximes, pour autoriſer les attentats les plus horribles, ils repartirent qu'il s'agiſſoit de la cauſe de Dieu, & que des reſpects humains & des intérêts périſſables ne devoient pas entrer en concurrence avec un tel motif. Ils parloient ainſi d'autant plus hardiment, qu'ils ſçavoient ſur cela les intentions du Prince de Condé & de l'Amiral, qui, dans le preſſant danger de tomber entre les mains de leurs ennemis, ſe crurent diſpenſez de rien ménager, & en droit d'avoir recours aux moyens les plus extrêmes. Ils envoyérent la carte blanche à la Reine d'Angletere, avec laquelle le Traité fut ſigné en leur nom aux conditions ſuivantes.

A quelles conditions elle lui en accorde.

Que le Havre de Grace ſeroit mis en la puiſſance de la Reine d'Angleterre; qu'elle y tiendroit une garniſon de trois mille hommes, & que nul

nul ſoldat François n'y pourroit demeurer ſans le conſentement de celui, qu'elle y auroit mis pour Commandant.

1562. Traité de Hampton-court du 20. Sept. 1562. Dans le Recueil de Léonard. T. 2.

Qu'elle remettroit cette place entre les mains du Roy, lors qu'après la guerre, par la médiation du Prince de Condé, Calais ſeroit reſtitué à la Couronne d'Angleterre; qu'elle envoyeroit trois autres mille hommes, pour aider le Prince à la défenſe de Rouën & de Dieppe.

Qu'elle lui fourniroit cent mille écus d'or, ſoixante & dix mille dès que le Havre ſeroit livré, & trente mille un mois après, & quarante mille pour les garniſons qu'elle mettroit à Rouën & à Dieppe.

Que ni elle ni le Prince de Condé ne traiteroient point avec le parti contraire ſans le conſentement de l'un & de l'autre.

Ce furent là les principaux articles de ce Traité, fait, diſoit-on, contre la faction de la Maiſon de Guiſe, en faveur de ceux qui en étoient opprimez, pour avoir embraſſé le pur Evangile. Cette Princeſſe publia quelque temps après un Manifeſte, pour juſtifier ſa conduite, où elle attribuoit de nouveau la guerre civile de France à l'ambition du Duc de Guiſe, qui tenoit le Roy & la Reine Mere en captivité, & ne leur permettoit pas de remédier aux deſordres de l'Etat, proteſtant que ce n'étoit nullement à eux qu'elle en vouloit, mais qu'elle prenoit ſeulement des meſures pour la ſureté de ſon propre Etat, pour la défenſe de la nouvelle Réforme, & pour le bien du Royaume de France.

Dans la Proteſtation de la Reine d'Angleterre.

Ce Traité ranima le parti Huguenot, qui avoit été fort conſterné des ſuccès de l'Armée Royale; mais il eut un effet tout contraire ſur l'eſprit de pluſieurs Gentilshommes, en qui leur attachement pour le Prince de Condé ne put l'emporter ſur l'amour, qu'ils avoient pour leur patrie. Entre autres les ſieurs de Piennes & de Morvilliers l'abandonnérent. Le premier ſe rendit auprès du Roy, pour ſervir dans ſes troupes, & le ſecond, qui commandoit à Rouën, ſçachant qu'on lui envoyoit une garniſon Angloiſe, ſe démit de ſon employ, & ſe retira dans une de ſes Terres en Picardie.

Davil. l. 3.

Ce fut la connoiſſance, que la Reine eut de cette négociation du Prince avec Elizabeth, & des conditions qu'on exigeoit de lui, qui la fit réſoudre au ſiége de Rouën, & beaucoup changer à l'égard du Prince de Condé & à l'égard des Huguenots. Elle & le Roy de Navarre firent comprendre au Duc de Guiſe & au Connétable, de quelle importance il étoit, que les Anglois ne ſe rendiſſent pas maîtres de cette Capitale de la Province de Normandie; que s'ils y étoient une fois établis, Paris même ſeroit en danger; que le ſiége d'Orléans dureroit longtemps, que pendant ce temps-là la Reine d'Angleterre feroit paſſer autant de troupes qu'elle voudroit en Normandie, & qu'à la faveur des Huguenots François, dont cette Province étoit remplie, elle s'en empareroit; que le Duc d'Aumale y ayant très-peu de troupes, ne ſeroit pas en état de s'oppoſer à ſes entrepriſes, & que c'étoit une néceſſité abſoluë de les prévenir.

Digitized by Google

1562. *L'Armée Catholique marche vers Rouën pour en faire le Siége.* Popelinière l. 8.

Le Siége de Rouën fut donc réſolu, & l'Armée marcha de ce côté-là. Le Roy de Navarre en chemin faiſant jetta des Troupes dans Chaſteaudun, Baugenci, Bonneval, Pluviers, Eſtampes, Chartres, Janville, pour ſerrer Orléans de plus près, empêcher les vivres d'y entrer, & arrêter les courſes de la garniſon.

L'Armée campa à la vûë de Rouën au bourg de Dernetal le vingt-cinquiéme de Septembre, & les quartiers furent auſſi-tôt diſtribuez.

Cette ville, une des plus grandes & des plus riches du Royaume, eſt ſituée ſur le bord de la riviére de Seine, qui coule le long des murailles du côté du midi, & qui étant en cet endroit fort large & très-profonde, la rend inacceſſible de ce côté-là. Elle eſt entourée depuis l'Orient juſqu'au Couchant d'une chaîne de montagnes qui la commandent; & par cette raiſon, la perfection où l'art des ſiéges a été porté depuis, lui a fait perdre la réputation qu'elle avoit alors d'être aſſez forte, à cauſe de ſon large & profond foſſé, & de la bonté de ſes murailles, qui d'ailleurs n'étoient flanquées que de Tours.

Sa principale force conſiſtoit dans un très-bon Fort, dont on voit encore aujourd'hui quelques ruïnes, appellé le Fort de Sainte Catherine. Il étoit ſitué ſur la montagne la plus haute de même nom du côté de l'Orient. Le Duc d'Aumale avoit déja fait une tentative inutile, pour s'en rendre maître, & avoit été repouſſé par Morvilliers, qui commandoit encore alors dans la ville : mais ce Duc avoit mieux réüſſi à Pont-Audemer & à Honfleur, qu'il avoit pris avant l'arrivée de l'Armée Royale, & étoit demeuré campé proche de Rouën, pour l'y attendre.

Mémoires de Caſtelnau. l. 3. c. 12.

Dès que le Comte de Montgommery, qui étoit à la tête des troupes Huguenotes en baſſe Normandie, & qui avoit contraint Monſieur de Matignon, Lieutenant de Roy dans cette partie de la Province, à ſe renfermer dans Cherbourg, avoit ſçû que l'Armée Royale s'approchoit de Rouën, il étoit venu promptement s'y jetter, pour la défendre : & ſon départ avoit donné lieu à Matignon, ſecondé du Duc d'Eſtampes & de Sebaſtien de Luxembourg Vicomte de Martigues, qui lui amenérent quelques troupes de Bretagne, de reprendre Vire, S. Lo, & quelques autres places de ces quartiers-là : enſuite de cette expédition, le Vicomte vint joindre l'Armée devant Rouën, avec une partie du petit corps qu'il commandoit.

Elle ne peut prévenir les Anglois qui ſe jettent dedans. Davila. l. 3. Mémoires de Brantome. Tome des Colonels.

Quelque diligence que l'Armée Royale eût faite, elle ne put prévenir les Anglois, qui avoient déja débarqué au Havre & à Dieppe ſous les ordres du Comte de Montgommeri & de François de Briqueville Baron de Colombiéres, Gentilshomme de baſſe Normandie. Deux mille ſoldats de la flotte Angloiſe étoient déja entrez dans Rouën. La garniſon par leur arrivée ſe trouva nombreuſe. L'Infanterie Françoiſe, au nombre de douze cens hommes, étoit l'élite des troupes du Prince de Condé. Grand nombre de Bourgeois Huguenots bien armez s'y joignirent ;

rent ; & il y avoit outre cela quatre Eſcadrons de cavalerie, & plus de cent Gentilshommes volontaires. 1562.

On commença le ſiége par l'attaque du Fort de Sainte Catherine, & on ſe ſervit de l'avantage que donnoit un chemin creux qui va de Rouën à Paris, pour ouvrir la tranchée aſſez près du Fort. *Ouverture de la tranchée.*

Le Comte de Montgommery avoit ajoûté aux anciennes fortifications une eſpéce de demi-lune fort ample, capable d'arrêter long-temps les aſſiégeans, qui d'ailleurs étoient fort incommodez des pluyes très fréquentes pendant l'automne en ce pays-là. Le Capitaine Monneins, qui défendoit le Fort, les fatiguoit extrémement par ſes fréquentes ſorties, qu'il commandoit d'ordinaire lui-même. On le reconnoiſſoit à ſa grande taille, à ſa rondache, ou bouclier couvert de velours verd, & à ſon morion ou caſque de même parure *. Il en fit une entre autres au commencement d'Octobre, où il y eut bien du ſang répandu. Elle fut bravement ſoûtenuë par le jeune Sarlabous qui commandoit les Arquebuſiers de la tranchée, & fut bleſſé. Le Rhingrave y accourut avec cent de ſes Reitres, c'eſt ainſi qu'on nommoit la Cavalerie Allemande; Monneins fut repouſſé juſques dans les foſſez du Fort, & Jarzai jeune & brave Gentilhomme de l'Armée du Roy y fut tué. Mémoires de Brantome T. des Colonels.

Si la vigilance de Monneins avoit répondu à ſa bravoure, il auroit tenu long-temps les aſſiégeans devant ſa place ; mais il ſe laiſſa ſurprendre d'une maniére qui fit grand tort à ſa réputation. Jean d'Hemeri Seigneur de Villers, qui épouſa depuis la ſœur de Henri Davila Auteur de l'Hiſtoire des guerres civiles de France, & auquel il raconta depuis le détail de cet événement, étoit de jour à la tranchée le huitiéme d'Octobre. Il s'apperçût qu'il paroiſſoit très-peu de monde ſur les remparts & ſur la demi-lune, & il en demanda la raiſon au Capitaine Louïs qui avoit été pris depuis deux jours dans une ſortie. Davila l. 5.

Celui-ci, ſans trop réfléchir ſur ce qu'il devoit répondre, lui dit que durant le jour les Officiers alloient ſe repoſer & ſe divertir dans la ville, & que la plûpart des ſoldats en faiſoient autant.

Villers crut ne devoir pas négliger cette connoiſſance ; il parla là-deſſus au Duc de Guiſe & au Connétable, qui jugérent, comme lui, qu'il falloit profiter de l'occaſion. Ils firent préparer ſécrétement quantité d'échelles ; & ayant donné les ordres pour l'aſſaut, toutes les troupes de la tranchée ſortirent au ſignal d'un coup de canon, & vinrent à découvert préſenter l'eſcalade à la demi-lune & au Fort.

Une attaque ſi bruſque & ſi peu attenduë en plein jour, & avant qu'il y eût de bréche ſuffiſante pour donner un aſſaut, ſurprit étrangement Monneins. Il paya parfaitement de ſa perſonne ; mais ne pouvant être par tout, & n'ayant pas de monde pour réſiſter en tant d'endroits, il fut forcé, & la place emportée l'épée à la main. Il fut obligé de l'abandonner & de ſe ſauver à la ville. *Le Fort eſt emporté l'épée à la main.*

* On voit par cet exemple, & par quelques autres, qu'on ſe ſervoit encore alors de boucliers en France.

Digitized by Google

1562. Brantome loc. cit. Mémoires de Caſtelnau l. 3. c. 13. Ces deux Ecrivains étoient au ſiége.

Villers qui y fut bleſſé d'un coup de pique au viſage & d'une arquebuſade au côté gauche, & le Vicomte de Martigues, entrérent des premiers dans le fort ; & Sainte Colombe Meſtre de Camp, dans la demi-lune. Les Aſſaillans y perdirent peu de monde, & nulle perſonne de qualité, excepté le Comte de Rendan, qui, n'étant pas encore bien guéri de la bleſſure qu'il avoit reçûë au ſiége de Bourges, avoit voulu commander cet aſſaut. Ce Seigneur ayant été renverſé par terre, une grenade lui creva entre les jambes, & la gangréne s'étant miſe à la bleſſure qu'elle lui fit, il en mourut peu de jours après.

C'étoit un des plus accomplis Seigneurs du Royaume, cadet du Prince de Marſillac, qui étoit dans le parti du Prince de Condé, & pere de François de la Rochefoucauld, depuis Cardinal, auſſi illuſtre dans ſon état par ſa piété & par ſes autres grandes qualitez, que les autres Seigneurs de ſa Maiſon le furent dans la guerre.

La priſe du fort rendit certaine celle de la ville ; mais comme le Roy & ſon Conſeil vouloient en empêcher le pillage, on ne ſe preſſa pas de la forcer, dans l'eſpérance qu'elle demanderoit à capituler ; & Caſtelnau qui étoit préſent au ſiége, dit que ſans cette conſidération on l'auroit pû prendre beaucoup plûtôt qu'on ne la prit.

En effet, comme la montagne de Sainte Catherine domine entiérement la ville, une batterie que l'on dreſſa à my-côte, enfiloit pluſieurs ruës, renverſoit tous les retranchemens que les aſſiégez y faiſoient, & tuoit une infinité de monde.

Cependant Montgommeri, qui voyoit ſa garniſon diminuer de jour en jour, ſollicitoit les Anglois du Havre & de Dieppe de lui envoyer du ſecours ; & ils en prirent tous les moyens qu'ils pûrent imaginer.

Le Capitaine Covillan partit de Dieppe avec quatre cens Arquebuſiers, & arriva ſur le ſoir dans un bois proche de Rouën, pour s'y jetter à la faveur de la nuit : mais il fut decouvert par Monſieur de Damville, qui lui tua une partie de ſes gens, & diſſipa le reſte.

Davila l. 3.

Ceux du Havre furent plus heureux ; car ayant pris le temps de la marée, trois Ramberges chargées de munitions avec de l'argent & ſept cens hommes ayant eſſuyé le canon de Harfleur & de Quillebeuf, & forcé une eſtacade que Barthélemi Campi, Ingénieur Italien, avoit faite à Caudebec, arrivérent au Port de Rouën, & y firent entrer ce ſecours.

Popeliniére l. 8.

L'opiniâtreté de cette défenſe fit que les aſſiégeans redoublérent leurs efforts. Ils embraſſérent dans leur attaque la porte de Martinville qui eſt au pied de la montagne de Sainte Catherine, & celle de Saint Hilaire qui eſt à côté en tirant vers le Nord. Le canon réduiſit en poudre tous les ouvrages que les aſſiégez avoient faits dans les deux fauxbourgs, & ils furent obligez de les abandonner, après avoir mis le feu aux maiſons qui y étoient reſtées. La tranchée fut pouſſée juſqu'à la contreſcarpe, & une grande bréche faite à la muraille.

Un

Digitized by Google

Un triſte accident fit différer l'aſſaut qu'on étoit prêt d'y donner : Ce fut la bleſſure du Roy de Navarre, lequel viſitant la tranchée, & ſe diſpoſant à attaquer la bréche en perſonne, reçut une arquebuſade qui lui fracaſſa l'épaule. La playe fut jugée mortelle par les Chirurgiens ; & en effet après le ſiége, s'étant fait mettre ſur la riviére pour être tranſporté à Saint Maur auprès de Paris, on fut obligé de le remettre à terre à Andely à quelques lieuës de Rouën ; & la fiévre ayant violemment redoublé, il y mourut dans ſa quarante-cinquiéme année. C'étoit un Prince dont le courage & l'humeur martiale héréditaire à tous ceux du Sang de Bourbon, répondoient au rang où ſa naiſſance l'avoit élevé. Le malheur des temps & l'ambition de ſes proches, plûtôt que la ſienne propre qui ne fut jamais fort vive, l'avoient engagé d'abord en de fâcheuſes intrigues. La maniére dont il s'y comporta, fit aſſez voir qu'il y avoit été entraîné malgré lui ; & ce fut un bonheur pour l'Etat & pour la Religion, qu'il ne joignît pas à ſa valeur une fermeté & une certaine conſtance néceſſaires pour faire réuſſir les entrepriſes hazardeuſes ; car il étoit auſſi facile à ſe laiſſer embarquer par ceux qui s'étoient emparez de ſon eſprit, qu'à être ramené à ſon devoir, quand on lui repréſentoit qu'il s'en étoit écarté. La bonté de ſon naturel ennemi des projets violens, ſes fréquentes irréſolutions qui rompoient les meſures de ceux qui avoient compté ſur lui, le firent beaucoup mépriſer dans le parti Huguenot, comme un homme incapable de ſuivre un deſſein, & qui donnoit dans tous les piéges que ſes ennemis, connoiſſant ſon foible, lui tendoient. Le motif du bien de l'Etat qu'il aimoit, les grandes eſpérances dont on l'amuſa, la jalouſie qu'il avoit conçûë contre le Prince de Condé, le fixérent enfin dans le parti Catholique, malgré les ſollicitations & les reproches de la Reine de Navarre ſa femme, qui par le chagrin de le voir tourner du côté des Catholiques, & peut-être auſſi par celui qu'elle conçut de ſon attachement pour une Demoiſelle de la Cour nommée Roüet, ſe retira avec ſon fils Henri dans ſes Etats de Béarn. Pour ce qui eſt de la Religion de ce Prince, chacun en jugea & en parla ſelon ſes idées. Il eſt conſtant qu'ayant été perverti par les Prêches du Miniſtre David & de Théodore de Beze, il fut au moins quelque temps Huguenot. Ce qui ſe paſſa au Colloque de Poiſſi, les différends des Miniſtres entre eux, & l'oppoſition qu'il voyoit entre les Proteſtans d'Allemagne & ceux de France, l'ébranlérent ; & après s'être réuni avec le Duc de Guiſe & le Connétable, il alloit à la Meſſe. Le bruit courut que le Prince de Condé ſur la nouvelle qu'il apprit de ſa bleſſure, lui ayant envoyé Oſquerque ſon Maître d'Hôtel pour s'informer de l'état de ſa ſanté, ce Prince avoit ordonné à celui-ci en le renvoyant, de dire à ſon frére, qu'il mourroit dans la Religion Proteſtante : mais d'ailleurs par une lettre que le Cardinal Borromée neveu du Pape Pie IV. écrivit à la Reine, il eſt certain que cette Princeſſe avoit mandé à Rome qu'il étoit mort bon Catholique : & ce témoignage doit prévaloir aux bruits populaires rapportez par Brantome, & à ce que les Huguenots en publiérent.

1562. *Le Roy de Navarre eſt bleſſé mortellement.*

Caractére de ce Prince.

Mémoires de Brantome.

Epiſt. Cardin. Borromei apud Frizon. in Gallià purpuratâ, in Car. II. Vindocin.

Digitized by Google

1562. *La Ville ſoutient un aſſaut, & eſt emportée au ſecond.*

Pour revenir au ſiége de Rouën, la bleſſure du Roy de Navarre ayant fait différer l'aſſaut, le canon tira plus furieuſement que jamais, & élargit encore la bréche : mais Montgommeri avoit ſi bien pris ſes meſures, & fait derriére de ſi bons retranchemens, qu'il ſoûtint l'aſſaut depuis midi juſqu'au ſoir, & bien des gens y périrent de part & d'autre.

Enfin le vingt-ſixiéme d'Octobre une mine ayant joué ſous le rempart proche de la porte de Saint Hilaire, la ville fut emportée en un ſecond aſſaut, où du côté du Roy fut bleſſé à mort le brave Sainte Colombe frere du Meſtre de Camp dont j'ai parlé; le Duc de Guiſe avoit donné à ce Gentilhomme la pointe de l'attaque : Caſtelpers jeune Gentilhomme de grande eſpérance, & le Sieur d'Andouins, furent tuez, & François de Cléves Duc de Nevers, bleſſé. On fit un horrible carnage des aſſiégez, tant ſur la bréche, que dans la ville, quoique le Duc de Guiſe eût recommandé de faire bon quartier, même aux ſoldats, excepté aux Anglois.

Mémoires de Caſtelnau. l. 3. c. 13.

Ses ordres ne furent pas mieux obſervez à l'égard des habitans. Quelques efforts qu'il fît, il ne put être maître du ſoldat pour empêcher le pillage. On fit un nouveau commandement le lendemain matin à tous les ſoldats de ſortir de la ville : mais il n'y eut que les Suiſſes qui obéïrent. Le reſte continua de piller, les Officiers ſubalternes ne ſe mettant pas fort en peine d'exécuter l'ordre, & profitant eux-mêmes de l'occaſion de ſe dédommager des dépenſes qu'ils avoient faites depuis le commencement de la guerre : ils eurent moyen de le faire dans une ville ſi riche.

Le Comte de Montgommeri voyant la bréche forcée, ſe jetta dans une galére qu'il tenoit prête au port. Quelques autres des principaux Officiers de la garniſon ſe ſauvérent dans des barques au travers de pluſieurs volées de canon qu'on leur tira des bords de la riviére; & ayant franchi l'eſtacade de Caudebec, ſe réfugiérent au Havre.

Le Roi & la Reine y entrent par la bréche.

Au bout de trois jours les ſoldats ayant aſſouvi leur fureur & leur avarice, & s'étant tous raſſemblez ſous leurs Enſeignes, le Roy & la Reine entrérent dans Rouën par la bréche avec le Parlement, qui s'étoit retiré à Louviers depuis le ſoûlévement des Huguenots. On délibéra ſur la maniére dont on devoit traiter les Habitans. On jugea que le pillage les avoit ſuffiſamment punis, & on ſe contenta de faire exemple ſur quelques-uns des plus coupables des Magiſtrats, des Bourgeois, & de ceux de la garniſon qui avoient été pris.

Exemples qu'ils y firent des plus coupables d'entre les Magiſtrats.

Jean du Boſc Sieur d'Emandreville, Second Préſident de la Cour des Aides, homme de mérite, d'une Famille très-ancienne, & même illuſtrée par des emplois conſidérables dont les ancêtres avoient été honorez, mais que ſon attachement au Calviniſme avoit malheureuſement engagé dans la révolte, fut la principale victime ſacrifiée au juſte reſſentiment du Souverain. Il fut condamné & exécuté à mort le premier de Novembre, cinq jours après la priſe de la ville.

Le Laboureur addi-

Vincent de Grouchie, Sieur de Socquence, eut le même ſort pour le même

Digitized by Google

même ſujet. Sa mémoire fut rétablie ſous le Régne ſuivant, par la conſidération que le Roy Henri III. eut pour Charles de Socquence Conſeiller au Parlement de Rouën, fils du défunt, après qu'il fut rentré dans l'Egliſe par l'abjuration du Calviniſme. Jean Cotton Sieur de Bertauville fut le compagnon de ſon ſupplice; & quelques jours après, deux Bourgeois, nommez Jean Quidel & Jean Bigot, furent pareillement exécutez, auſſi-bien que le Miniſtre Marlorat.

1562. tions aux Mémoires de Caſtelnau.

Les Huguenots furent ſi irritez du ſupplice de Marlorat, & de celui du Préſident, qu'ils ne ceſſérent point d'importuner le Prince de Condé, juſqu'à ce qu'il en eût tiré vengeance. Il les ſatisfit, en faiſant pendre à Orléans Jean-Baptiſte Sapin, Conſeiller Clerc au Parlement de Paris, qui avoit été pris par un de leurs partis ſur le chemin de Tours. Jean de Troye, Abbé de Gaſtine, Religieux de l'Ordre de Saint Auguſtin ſubit le même ſupplice. Les Huguenots donnérent à ces exécutions le nom de repréſailles, quoiqu'il fût viſible que le cas étoit tout-à-fait différent.

Repréſailles des Huguenots.

Quant aux Officiers de la garniſon de Rouën faits priſonniers à la priſe de la ville, le Duc de Guiſe obtint la grace de la plûpart, & en particulier celle de Monneins, bleſſé d'une arquebuſade à la cuiſſe: mais il ne put ſauver le Capitaine Jean de Croſe, tout le Conſeil s'y étant oppoſé, parce que c'étoit lui qui avoit livré le Havre aux Anglois; & il fut écartelé pour ce crime.

Mémoires de Brantome T. des Colonels.

Après ces jugemens rendus & exécutez, & les ordres donnez pour la réparation des bréches du fort de Sainte Catherine & de la ville, on fit un détachement de trois mille Lanſquenets ou piétons Allemands, & de quatre Cornettes de Reitres qui faiſoient douze cens chevaux, pour aller ſous les ordres du Rhingrave ſe camper proche du Havre. Ce détachement fut ſuivi d'un autre commandé par le Sieur de Caſtelnau-Mauviſſiere, & compoſé de ſix Compagnies d'infanterie Françoiſe, chacune de deux cens hommes, avec cent Cavaliers.

Mémoires de Caſtelnau. l. 3, c. 13.

Si peu de Troupes n'étoient pas ſuffiſantes, pour aſſiéger cette place: mais en attendant qu'on le pût faire, elles étoient deſtinées à empêcher les courſes de la garniſon Angloiſe dans le pays de Caux, & à lui couper les vivres qu'elle en tiroit. Les Anglois à l'arrivée de ces détachemens ſortirent ſur eux au nombre de ſix mille hommes, au moment que le Rhingrave ſe campoit au village de Graville. Il y eut un rude choc, que les Allemands & les François Catholiques ſoûtinrent avec beaucoup de bravoure; & Chriſtophle de Baſſompierre, Lieutenant Colonel des Lanſquenets, y fut bleſſé: mais malgré tous les efforts de la garniſon Angloiſe, & les fréquentes ſorties qu'elle continua de faire, ils conſervérent ce poſte, s'y retranchérent, & bloquérent la place.

Ce fut l'unique place conſidérable qui reſta aux Huguenots en Normandie, parce que durant & après le ſiége de Rouën, ceux qui commandoient pour le Roy en divers endroits de cette Province, forcérent Dieppe, Caën, Falaiſe, & quelques autres villes moins importantes, à ſe ſoûmettre, & à recevoir garniſon Royale. Cependant le Roy, la

Le Roy & la Reine s'en retournent à Paris. Davila l. 3.

Digitized by Google

1562. la Reine, toute la Cour, & le reſte de l'armée reprirent la route de Paris: & l'on mit en des quartiers de rafraîchiſſement la plûpart des Troupes, qui étoient fort fatiguées par de ſi longues marches & par tant de ſiéges, & ſur tout par celui de Rouën, où Villebon fut laiſſé, pour commander.

La mort du Roy de Navarre pouvoit cauſer de grands changemens, & brouiller aiſément les chefs du parti Catholique. La Lieutenance Générale du Royaume vacante par la mort de ce Prince, étoit un objet digne de l'ambition du Duc de Guiſe, qui l'avoit déja poſſédée ſous le Regne de François II. après la conjuration d'Amboiſe, & de celle du Connétable, du Duc de Montpenſier, & des autres Princes du Sang, qui étoient dans le parti du Roy. Le Prince de Condé prétendoit de ſon côté que cette Charge lui étoit dévoluë par la mort de ſon frere, parce qu'il étoit le premier Prince du Sang, après ſon neveu Henri Roy de Navarre, que ſon jeune âge rendoit incapable de la poſſéder. Mais le Duc de Guiſe & le Connétable, que des intérêts eſſentiels obligeoient à demeurer parfaitement unis, ne firent alors aucune démarche pour cela. Les Princes du Sang du parti Catholique n'y penſérent point, ne ſe trouvant pas avoir aſſez d'autorité pour un ſi haut emploi, & pour commander au Connétable & au Duc de Guiſe. Enfin le Prince de Condé ſe piqua auſſi de modération à cet égard, & la fit extrémement valoir dans une Conférence qu'il eut quelque temps après avec la Reine auprès de Paris: mais dans la vérité ce qui l'empêcha de s'attribuer ce titre, fut le mauvais état où ſon parti étoit réduit par tant de pertes, dont il n'eût pû ſe relever, ſans les nouveaux ſecours qui lui vinrent d'Allemagne, & qui lui donnérent moyen de ſe ſoûtenir, nonobſtant les grands avantages remportez par le parti Catholique.

Dans la Note ſur le premier article de la Conférence du Moulin.

C'étoit pour ſe procurer ces ſecours, qu'il avoit envoyé Dandelot aux Princes Proteſtans d'Allemagne, dès le temps que le Vidame de Chartres & Briquemaut en étoient allez demander à la Reine d'Angleterre. La Cour, pour traverſer cette négociation de Dandelot, avoit auſſi envoyé vers les Princes d'Allemagne le ſieur d'Oiſel, homme également verſé dans les affaires du cabinet & dans la guerre, comme il l'avoit fait voir dans ſon Ambaſſade d'Ecoſſe ſous le dernier Regne, & comme il le montra encore depuis ſous celui-ci en diverſes occaſions importantes. Il ne put toutefois réuſſir auprès du Comte Palatin & de quelques autres Princes, que leur attachement à la Religion Proteſtante & leur averſion pour la Catholique, rendirent trop favorables au Prince de Condé: mais il fit au moins en ſorte, que le parti Catholique tirât auſſi des Troupes d'Allemagne: & par là le Royaume fut donné en proye aux Allemands des deux partis.

La Popelinaire. l. 8.

Bernardin Bochetel, Evêque de Rennes, étoit toûjours pour le même ſujet à la Cour de l'Empereur Ferdinand, afin d'empêcher que ce Prince n'autoriſât les levées qui ſe faiſoient en Allemagne pour les Huguenots, & ne s'oppoſât à celles qu'on faiſoit pour les Catholiques. Les deux partis lui écrivirent, chacun pour juſtifier ſes armes, & pour le

Diverſes Lettre de la Reine à l'Evêque de Rennes rapportées

le mettre de ſon côté. Ce fut particuliérement dans la Diéte de Francfort, où Maximilien d'Autriche fils de Ferdinand fut élû Roy des Romains, qu'on fit les plus grands efforts de part & d'autre.

1562. dans les Additions aux Mémoires de Caſtelnau. *Cette Princeſſe devient contraire au P. de Condé & pourquoi.*

Jacques Spifame autrefois Evêque de Nevers, & qui depuis ſon Apoſtaſie ſe faiſoit nommer Monſieur de Paſſi, du nom d'une Terre de ſa famille, étoit l'Agent du Prince de Condé dans cette Diéte. Il y fit une harangue * très-bien tournée & fort artificieuſe, tant pour la juſtification du Prince de Condé & des Huguenots, que pour rendre odieuſe la Maiſon de Guiſe, & engager l'Empereur à prendre le parti des Religionnaires, ſur le prétexte de délivrer le Roy & la Reine de la tyrannie du Triumvirat. Il lui propoſa entre autres choſes de commander au Comte Rhingrave & au Colonel Roquendolf, ſous les peines ſtatuées par les Réglemens de l'Empire, de ſe retirer de l'Armée Catholique avec les Troupes qu'ils commandoient. La Reine apprit avec un extrême chagrin, qu'on avoit produit dans la Diéte les lettres écrites de ſa main, à l'occaſion de l'enlévement du Roy à Fontainebleau, par leſquelles elle paroiſſoit approuver l'armement du Prince de Condé, & l'exhorter à la tirer elle & le Roy ſon fils des mains du Duc de Guiſe. C'étoient les plus fortes piéces que Spifame pût produire pour la juſtification du Prince de Condé, & qui faiſoient connoître à toute l'Aſſemblée les intrigues de cette Princeſſe, qu'elle avoit eu le plus de ſoin de tenir ſecrétes. Il y avoit une de ces lettres, où elle recommandoit au Prince de Condé de la brûler, dès qu'il l'auroit lûë : & rien ne marquoit mieux que cette précaution, le myſtére de ſa conduite & de ſon commerce avec ce Prince.

Lettre de la Reine à la Ducheſſe, du 5 de Décembre 1562.

La découverte de ce ſecret la rendit irréconciliable avec lui & avec les Huguenots. Elle écrivit à la Ducheſſe de Lorraine, pour ſe juſtifier, & fit des apoſtilles aux lettres dont il s'agiſſoit, pour y donner une interprétation favorable, & elles furent renduës publiques avec ces apoſtilles.

Les deux partis reçoivent du ſecours des Princes Allemands. Popeliniére. l. 9. Davila. l. 3.

L'Empereur qui avoit intention de profiter des troubles de France, ainſi que je le dirai bien-tôt, écouta les deux partis ſans ſe déclarer, & leur laiſſa par cette maniére d'agir, la liberté à l'un & à l'autre de tirer des Troupes d'Allemagne.

Dandelot y avoit déja fait un corps de ſept mille hommes, ſçavoir trois mille trois cens Reitres en neuf Cornettes, & près de quatre mille Lanſquenets en douze Enſeignes. Ces Troupes avoient à leur tête le Maréchal de Heſſe, choiſi de la main du vieux Lantgrave Philippe, le plus zélé des Princes Proteſtans pour ſa Religion. C'eſt ce Prince que Charles V. avoit tenu cinq ans en priſon pour ce ſujet & pour ſa révolte, & qui avoit le plus intrigué en Allemagne en faveur du Prince de Condé.

Cette armée paſſa le Rhin à Strasbourg, juſqu'où le Prince de Porcien

* Imprimée dans les mêmes Additions.

Digitized by Google

1562. cien avoit été au devant d'elle avec deux cens cavaliers tous Gentilshommes François, & on en fit la revuë à Bacara, château dans l'Evêché de Metz appartenant au Cardinal de Lorraine.

Dandelot eut beſoin de toute ſon habileté & de toute ſon expérience, pour la conduire juſqu'à Orléans. Il y avoit ſujet de craindre qu'elle ne ſe débandât en chemin faute de paye, & il vouloit éviter d'en venir aux mains avec les Troupes du Roy qui occupoient les paſſages; car le Maréchal de Saint André avec treize Compagnies d'hommes d'armes & deux Régimens d'infanterie, & le Duc de Nevers Gouverneur de Champagne avec toutes les Troupes de ſon Gouvernement, l'attendoit dans cette Province, pour la combattre, dès qu'elle y entreroit au ſortir de la Lorraine. Mais Dandelot, après avoir pris d'abord cette route, décampa la nuit, leur déroba ſa marche, & fit une telle diligence par des chemins écartez & très-difficiles au travers de la Bourgogne, qu'ils ne pûrent le joindre; & il arriva à Orléans le ſixiéme de Novembre à la tête de neuf mille hommes, ſes Troupes s'étant augmentées dans le chemin de deux mille ſoldats levez par quelques Gentilshommes Huguenots, auſquels Dandelot avoit fait ſçavoir la route qu'il devoit tenir.

Popeliniére. l. 8.

Echec arrivé à celui du P. de Condé.

Commentaires de Mont-luc. l. 5.

Le Baron de Duras ne fut pas ſi heureux. Il amenoit de Guyenne un corps de ſix mille hommes au Prince de Condé, & devoit être joint en chemin par le Comte de la Rochefoucauld: mais Mont-luc & Burie Lieutenans de Roy de Guyenne, étant tombez ſur lui à Ver dans le Perigord, il fut entiérement défait, & deux mille de ſes ſoldats reſtérent ſur la place, ſans compter un grand nombre d'autres, que les payſans aſſommérent. Dix-neuf Enſeignes & cinq Cornettes furent priſes avec ſon artillerie, le reſte ſe ſauva en Xaintonge: & cette victoire rendit maître de la Guyenne le Duc de Montpenſier, que la Cour y envoyoit pour commander, & qui en arrivant apprit cette heureuſe nouvelle.

Ce grand échec déconcerta fort le Prince de Condé: mais il falloit pour la réputation de ſon parti, & pour faire ſubſiſter les Allemands qu'il ne pouvoit ſoudoyer, ſe réſoudre à quelque entrepriſe, quoi qu'il en dût arriver. L'Amiral & Dandelot étoient d'avis d'attaquer les places voiſines d'Orléans, qui ne pourroient être ſecouruës de l'Armée Royale, à cauſe de l'éloignement, & dont le pillage tiendroit lieu de paye au ſoldat; mais le Prince à la ſollicitation des Miniſtres Huguenots, dont la haine étoit extrême contre les Pariſiens, voulut marcher droit à Paris, dans l'eſpérance de s'en rendre maître, à la faveur de quelques intelligences qu'il y avoit.

Davila. l. 3.

Conquêtes qu'il fait de pluſieurs places.

Mémoires de Caſtelnau. l. 4. c. 3.

Il ſe mit en campagne, laiſſant Dandelot à Orléans. Il prit en chemin faiſant Pluviers, la Ferté-Alais, Eſtampes, Montlheri, Dourdan, & quelques autres petites places de peu de défenſe. Corbeil, qui ne valoit guéres mieux, défendu par Coſſeins Meſtre de Camp, ſoûtint le ſiége, & attendit le ſecours que le Maréchal de Saint André lui amena, & évita la fureur des Allemands, qui déſoloient tout à la campagne, & dans les villes où ils entroient. Le Prince arriva le vingt-quatriéme de Novembre à Villejuif, & fit paroître le lendemain ſon armée en bataille à la vuë de Paris.

L'ap-

L'approche de l'armée Huguenote avoit d'abord extrémément allarmé cette Capitale: mais la préſence du Duc de Guiſe, du Connétable, du Roy & de la Reine, la raſſûra, & on mit ſi bon ordre à tout, qu'il n'y eut pas le moindre tumulte dans la ville, & que nul des partiſans du Prince de Condé n'oſa branler. 1562. *Il s'aproche de Paris.*

Ce Prince vit dès-lors que ſa complaiſance pour les Miniſtres Huguenots l'avoit engagé à une entrepriſe, d'où il ne ſortiroit pas à ſon honneur: mais il ne voulut pas l'abandonner, ſans faire au moins quelque exploit, dont on parlât dans le Royaume: & deſeſpérant de ſe rendre maître de la ville, à quoi il n'y avoit nulle apparence de réuſſir, il réſolut d'attaquer quelqu'un des Fauxbourgs.

Il marcha en bataille vers celui de S. Victor, où d'abord la fortune parut lui être favorable: car il culbuta ſix cens caváliers, qui étoient ſortis pour eſcarmoucher, & qui, ſoit par lâcheté, ſoit par trahiſon, comme on le ſoupçonna, fuirent à toutes jambes juſques dans le fauxbourg, & y répandirent tellement l'allarme, que la plûpart des ſoldats abandonnérent les retranchemens, pour ſe ſauver dans la ville. Les Bourgeois en furent ſi effrayez, qu'on crioit par tout en tumulte, qu'il falloit fermer promptement les portes, & abandonner les fauxbourgs: mais la réſolution de Philippe Strozzi, qui fit ferme à un moulin, où il s'étoit poſté avec douze cens fantaſſins, & où il ſoûtint pluſieurs aſſauts, arrêta la furie de l'armée Huguenote. Le Duc de Guiſe étant accouru au fauxbourg, & ayant chargé à la tête de cinquante Gentilshommes Genlis qui conduiſoit les Troupes du Prince, le fit reculer, & empêcha les ſuites de ce deſordre par ſa préſence & par ſon autorité. Le Prince fut repouſſé à toutes les attaques qu'il fit en divers endroits, & obligé de s'éloigner par les terribles eſcarres, que l'artillerie faiſoit dans ſes bataillons. *Marche en bataille vers le fauxbourg St. Victor.* Davila. l. 3. Mémoires de Brantome.

Enſuite il fit mine de vouloir bloquer Paris: & ayant partagé ſon armée en quatre corps, de Moüy & le Prince de Porcien allérent ſe camper à Gentilli, le Prince & l'Amiral à Arcueil, le troiſiéme corps à Cacham, & le quatriéme ſous les ordres de Genlis à Montereau. Peu de jours après il raſſembla ſes Troupes, & les rangea dans la campagne à la vuë de Paris, pour défier l'Armée Catholique à la bataille: mais la Reine réſoluë à ne rien hazarder, & dont le but principal étoit de délivrer le Royaume des Troupes étrangéres, empêcha le Duc de Guiſe & le Connétable d'accepter le défi. Au contraire elle les fit conſentir à une Conférence avec le Prince de Condé; & ce furent Meſſieurs de Gonnor, & de Rambouillet, & l'Evêque de Valence, qui allérent le trouver ſur ce ſujet de la part du Roy. *Et fait mine de bloquer cette Capitale.* Davila. l. 3.

Il accepta l'offre, & vint juſqu'au bord de la Seine, pour paſſer au port à l'Anglois à demie lieuë de Paris, où la Reine ſe rendit: mais étant prêt de paſſer la riviére, il ſe trouva mal; & ſoit par cette raiſon, ſoit parce qu'il appréhenda de trop expoſer ſa perſonne, il demeura là, & envoya l'Amiral à ſa place. Dans les Diſcours intitulés des choſes faites par M. le Prince de Condé &c.

La déclaration nette que la Reine fit à ce Seigneur, de la réſolution où

Digitized by Google

où l'on étoit de ne ſouffrir dans le Royaume aucun Miniſtre Calviniſte, rendit inutile cette premiére entrevûë. Les hoſtilitez recommencérent, & le Prince vint eſcarmoucher juſques ſous les retranchemens des fauxbourgs.

1562. *Nouvelle entrevuë entre les principaux des deux partis.*

On reprit toutefois les Conférences le deuxiéme de Decembre, & on les tint juſqu'au ſeptiéme dans un moulin à quatre ou cinq cens pas du fauxbourg Saint Marceau. La Reine y vint accompagnée du Prince de la Roche-ſur-Yon, du Connétable, de Monſieur de Gonnor, & du Maréchal de Montmorency, qui étoit rentré en l'obéïſſance du Roy, dès qu'il eût vû le parti Huguenot réſolu à la guerre: & elle y trouva le Prince avec l'Amiral, Genlis, Grammont, & Eſternay.

Propoſitions du P. de Condé.

Le Prince de Condé y fit diverſes propoſitions, qui ſe réduiſoient à la liberté de conſcience, à l'exercice public de la Religion pour les Calviniſtes, à l'Aſſemblée d'un Concile Général libre, c'eſt-à-dire où ni le Pape, ni ſes Légats ne préſidaſſent point (car ce fut l'explication qu'il donna de cet article quelques jours après.) Il demanda que ce Concile s'aſſemblât dans l'eſpace de ſix mois; que ſi cela ne s'exécutoit point, on convoquât un Concile National, où ſeroient reçûs tous ceux qui voudroient s'y trouver, & qu'on donnât pour cet effet toutes les ſuretez requiſes. Il dit que, ſuppoſé qu'on voulût accorder ces conditions, il congédieroit les Anglois & les autres troupes étrangéres, & feroit remettre en l'obéïſſance du Roy les villes qui s'en étoient ſouſtraites.

La Reine demanda que ces propoſitions lui fuſſent données par écrit, pour en délibérer avec ceux de ſon Conſeil. Le Prince y conſentit: mais dans un écrit qu'il publia depuis, il déclara qu'il n'entendoit point qu'à ce Conſeil aſſiſtaſſent ceux qui étoient notoirement ſes parties, c'eſt-à-dire le Connétable, le Duc de Guiſe, & le Maréchal de Saint André.

Quand cette exception auroit été dès-lors exprimée dans l'article, on n'y auroit pas eu apparemment grand égard, & il n'auroit pas été au pouvoir de la Reine de la faire obſerver. Le reſultat du Conſeil fut porté dès le lendemain à Arcueil au Prince de Condé par Gonnor & par l'Aubeſpine Secrétaire d'Etat.

Réponſe du Roy.

Le Roy y conſentoit à la convocation d'un Concile Général, ou National, & que chacun rentrât dans ſes biens: mais ſur l'article de la liberté de conſcience, il déclaroit qu'il ne vouloit point ſouffrir de Prêches pour les villes frontiéres, ni pour Lyon, ni pour celles, où il y avoit des Parlemens, ni pour les autres où l'Edit de Janvier n'avoit point encore été mis en exécution.

Le Prince de Condé ayant pris l'avis des principaux Seigneurs de ſon armée, renvoya les articles avec quelques changemens, tels cependant, qu'il y avoit lieu d'eſpérer que l'on pourroit s'accorder. Il demanda qu'on lui fît réponſe avant huit heures du ſoir, & envoya avec le Secrétaire d'Etat & Monſieur de Gonnor, Bouchavannes & Eſternay, pour

Digitized by Google

pour la lui lui rapporter. La Reine obtint d'eux, que le Prince ſe rendroit le lendemain avec elle au lieu où ils s'étoient déja vûs, afin de terminer quelques points, ſur leſquels on n'étoit pas encore tout-à-fait convenu. 1562.

On relût dans la Conférence les écrits qu'on avoit envoyez de part & d'autre ; & après quelques conteſtations on ſe rapprocha, & l'affaire fut concluë. *Suivie d'un accommodement.*

Mais ſoit que le Prince ne voulût pas ſincérement la paix, ſoit que les Miniſtres Huguenots ne viſſent pas dans ce qui avoit été arrêté, tous les avantages qu'ils eſpéroient pour leur Secte, ſoit que dans des articles auſſi généraux, & en auſſi petit nombre que ceux où l'on réduiſit le Traité, le Prince ne trouvât pas aſſez de ſureté pour ceux qui s'étoient engagez dans ſon parti, il dreſſa un nouvel écrit, où par maniére d'éclairciſſemeut il fit pluſieurs demandes importantes au nombre de vingt-ſept, tant ſur ce qui concernoit l'exercice de la Religion Huguenote, que ſur le licenciement des troupes étrangéres, & ſur quelques autres points. *Nouvel éclairciſſement donné par le Prince.*

Il paroît par le détail de cette négociation que la Reine en ce genre étoit beaucoup plus habile que le Prince ; car le Traité étoit conçu en des termes, qui laiſſoient à la Cour la liberté d'en interpréter les articles comme elle le jugeroit à propos ſelon les conjonctures ; & en particulier celui où il étoit parlé des troupes étrangéres, n'exprimoit point que le Roy fût obligé de congédier celles qu'il avoit dans ſon Armée : & ce fut ſur quoi on fit faire principalement attention au Prince de Condé.

Ce fut auſſi ſur cela qu'il inſiſta le plus fortement, & demanda que le Roy renvoyât hors du Royaume tout ce qu'il avoit dans ſes troupes d'Allemands, d'Italiens, & d'Eſpagnols : mais on lui refuſa nettement ce point, comme injurieux à l'autorité du Souverain, à qui il appartient de juger ce qui eſt convenable ou nuiſible au bien de ſon Etat.

Le refus de cette demande & de quelques autres, ſur leſquelles il auroit été plus aiſé de s'accorder, fut la cauſe de la rupture de cette négociation. Le Prince de Condé, pour juſtifier ſa conduite là-deſſus, publia les articles du Traité avec des notes, ſes nouvelles demandes, & les réponſes qu'on y avoit faites, & prit dans le titre de cet écrit * la qualité de Lieutenant Général du Roy dans tout le Royaume, prétendant qu'elle lui appartenoit depuis la mort du Roy de Navarre ſon frere. Par là toute eſpérance de paix fut perduë, & la guerre ſe fit plus vivement que jamais. Deux aſſauts qu'il projettoit de donner, l'un au fauxbourg Saint Marceau, & l'autre au fauxbourg Saint Germain, furent prévenus & empêchez par la vigilance du Duc de Guiſe : & ſes troupes ne pouvant plus ſubſiſter autour de Paris, il fut obligé de les remener en Beauſſe : mais avant ſon décampement, il eut le chagrin de ſe voir abandonné par Genlis, un de ſes meilleurs Capitaines, qui, avec pluſieurs Gen- *Rupture de la Négociation, ſuivie de la continuation de la guerre.* Davila l. 3.

* Daté d'Arcueil du 9. Décembre 1562.

Digitized by Google

1562. tilshommes de ſes amis vint à Paris ſe rendre au Roy. Il étoit mécontent des Huguenots à l'occaſion d'Yvoy ſon frere, contre lequel les Miniſtres & le Prince de Condé ſe déchaînoient ſans ceſſe, parce qu'il avoit rendu Bourges par capitulation, ſans la défendre juſqu'à la derniére extrémité, & lui attribuoient la perte de la ville de Rouën, pour le ſecours de laquelle ils auroient reçu à temps les troupes d'Allemagne, s'il avoit occupé plus long-temps l'Armée Royale devant Bourges.

Ce mauvais exemple, & la connoiſſance que Genlis avoit des ſecrets du parti, car il étoit du Conſeil, fâcha fort le Prince, & ce fut ce qui l'empêcha de donner l'aſſaut au fauxbourg Saint Marceau, parce qu'il ne douta pas que Genlis n'eût découvert ſon deſſein, & que ſur cet avis on ne fût bien préparé à le recevoir.

Marche des deux Armées. Il décampa le dixiéme de Décembre, ſon Armée étant encore de neuf mille hommes de pied & de quatre mille chevaux. Dès qu'on le ſçut en marche, le Connétable & le Duc de Guiſe le ſuivirent à la tête de l'Armée Catholique. Elle avoit été renforcée de quelque Infanterie; dont une partie étoit venuë de la haute Normandie, conduite par Monſieur de Sanſac : une autre partie avoit été envoyée de Gaſcogne, où l'on en avoit moins de beſoin depuis la défaite du Baron de Duras, outre trois mille fantaſſins Eſpagnols accordez de nouveau au Roy par le Roy d'Eſpagne; car ce Prince nonobſtant le deſſein & l'eſpérance qu'il avoit de profiter des troubles de France, ne vouloit pas que les Huguenots y prévaluſſent, de peur qu'ils n'appuyaſſent ceux de cette Secte, qui commençoient à faire de grands deſordres dans ſes Etats des Pays-Bas.

Mémoires de Caſtelnau. l. 4. c. 4.

Davila. l. 3. Le Prince de Condé alla camper à Palaiſeau, de-là à Limours, & puis au Château de Saint Arnoul, qu'il laiſſa piller par ſes ſoldats.

D'autre part l'Armée Royale s'approcha d'Eſtampes, comme pour l'aſſiéger : mais c'étoit en effet pour attirer les ennemis à la bataille, avant qu'ils pûſſent joindre les Anglois en Normandie, & recevoir l'argent qu'on leur envoyoit d'Angleterre; car le Connétable & le Duc de Guiſe étoient perſuadez qu'ils prendroient ce parti, comme le plus ſage qu'ils pûſſent prendre.

C'étoit effectivement leur deſſein : mais le Prince voyant l'Armée du Roy éloignée de Paris, propoſa de rebrouſſer chemin, & d'aller fondre ſur cette Capitale, dans l'eſpérance de la ſurprendre, parce qu'on ne l'y attendroit pas. Il n'y eut guéres que lui qui fut de cet avis. L'Amiral repréſenta qu'une telle entrepriſe ne pourroit réuſſir, que par le plus grand de tous les hazards; qu'à moins que la ville ne fût enportée au premier aſſaut, l'Armée Royale s'y rendroit en très-peu de jours, pour la défendre; que le Maréchal de Briſſac, qui y commandoit, n'étoit pas un homme à ſe laiſſer ſurprendre; que les ennemis pourroient leur couper toute communication avec Orléans, & les affamer, en les mettant entre eux & & Paris, & qu'enfin les Allemands demandoient de l'argent; qu'on ne les avoit contenus juſqu'alors, que par la promeſſe de celui qu'on tenoit prêt au Havre, & que très-infailliblement ils ſe mu-

Digitized by Google

mutineroient, s'ils ſe voyoient privez de cette eſpérance. Sur ces raiſons on conclut à marcher en Normandie, & à ſe ſaiſir de Dreux, que Baubigni avoit promis de ſurprendre par le moyen des intelligences qu'il y avoit : mais elles ne réuſſirent point, & firent perdre un jour ou deux d'avance, que l'Armée Huguenote avoit ſur la Catholique. 1562.

Le ſeiziéme de Décembre le Prince de Condé alla camper à Ablie, de-là à Galardon, qu'il força & pilla, & puis au village d'Ormoy, toûjours ſuivi de l'Armée Catholique, qui ſe trouva en ce quartier-là fort proche de lui.

Le Connétable, le Duc de Guiſe, & le Maréchal de Saint André étoient déterminez à ne pas laiſſer marcher plus long-temps le Prince de Condé devant eux, ſans en venir aux mains avec lui : mais ne voulant pas être reſponſables du ſuccès d'une bataille, ils jugérent à propos de ne la pas donner, ſans en avoir un ordre exprès de la Reine. C'eſt pourquoi ils lui envoyérent le ſieur de Caſtelnau-Mauviſſiére, auteur des Mémoires, qui me fourniſſent beaucoup de particularitez importantes, pour lui dire l'état des choſes, & ſçavoir ſa volonté. L. 4. c. 4.

Ce Seigneur ayant marché toute la nuit, arriva le lendemain au lever de la Reine, & lui expoſa ſa commiſſion ; qu'il étoit au pouvoir des Généraux de donner bataille ; que l'Armée Huguenote alloit s'engager dans les plaines de Dreux, & enſuite dans celles de Neubourg, où ils auroient moyen de la forcer au combat : mais qu'étant ſi près de la Cour, ils avoient crû devoir attendre les ordres de leurs Majeſtez dans une affaire, qui devoit avoir de grandes ſuites pour l'Etat, ſelon le ſuccès heureux, ou malheureux, qu'elle auroit.

Plaiſante réponſe de la Reine à la permiſſion qu'on lui demandoit de donner bataille aux Huguenots.

La Reine, qui enviſagea d'abord ces ſuites, & qui ne vouloit pas non plus s'en charger, ne fut pas maîtreſſe de ſon chagrin & de ſon inquiétude : & ſe tournant vers la nourrice du Roy, Nourrice, lui-dit-elle d'un ton railleur mêlé d'indignation, voilà des Généraux d'Armée, qui conſultent une femme & un enfant, pour ſçavoir s'ils donneront bataille, qu'en penſez vous ? Et puis entrant dans la chambre du Roy, elle ordonna à Caſtelnau de répéter ce qu'il venoit de lui dire. Il le fit en préſence du Prince de la Roche-ſur-Yon, du Chancelier, & des Sieurs de Sipierre, de Vieilleville, & de Carnavalet. Dans le temps qu'ils délibéroient, de Loſſe qui fut depuis Capitaine des Gardes, arriva de l'Armée pour le même ſujet, & pour preſſer la réponſe, qui fut qu'on ſe rapportoit de tout à la prudence des Généraux, ſans leur rien preſcrire.

Sur cette réponſe le Connétable, le Duc de Guiſe, & le Maréchal de Saint André conclurent à la bataille, & paſſérent dès le commencement de la nuit ſuivante la riviére d'Eure aſſez près de Dreux, ſans que le Prince de Condé & l'Amiral, dont on blâma fort la négligence en cette occaſion, s'en apperçûſſent : & ce fut l'effet d'une fauſſe perſuaſion de l'Amiral, qui ſe tenoit aſſûré que le Connétable & le Duc ne vouloient point la bataille, parce que depuis quelque jours, qu'ils ſuivoient Mémoires de Caſtelnau. l. 4. c. 5.

1562. Brantome. Popelinière l. 8. &c.

voient de près l'Armée Huguenote, ils avoient laiſſé paſſer pluſieurs occaſions de la charger.

Le lendemain dix-neuviéme de Décembre, le Prince s'étant mis en marche, pour continuer ſa route, fut averti par ſes coureurs, que l'Armée Catholique rangée en bataille l'attendoit ſur le grand chemin, par où il devoit paſſer. Cette nouvelle le ſurprit, & lui fit ſuſpendre ſa marche : mais il n'étoit plus temps de délibérer ; & les ennemis étant ſi proche, & tout prêts à donner, la retraite étoit une choſe bien plus dangereuſe pour lui, que le combat même ; & d'ailleurs il n'avoit pas envie de l'éviter.

Quelles étoient les forces des deux partis.

L'Armée Royale étoit de treize à quatorze mille hommes de pied, & de deux mille chevaux. Celle du Prince, beaucoup inférieure pour l'infanterie, qui n'étoit que de ſept à huit mille hommes, la ſurpaſſoit en cavalerie, ſoit pour le nombre, qui étoit de quatre mille chevaux, ſoit pour la bonté des troupes, dont elle étoit compoſée.

Cette ſupériorité de cavalerie étoit un grand avantage pour le Prince, eu égard au Champ de bataille, qui étoit une vaſte campagne, très-propre à étendre ſes eſcadrons : & on regarda comme une faute des Chefs de l'Armée Royale, de n'avoir pas laiſſé faire encore une marche aux ennemis, & de n'avoir pas attendu à l'attaquer au paſſage du Bourg de Tréon, où il y a des chemins étroits & creux, & des vergers pleins d'arbres au delà. La grande quantité de chariots & de bagages, que les Reitres & les Lanſquenets menoient avec eux, les auroient fort embarraſſez dans ce terrain, & l'Infanterie Catholique y auroit combattu avec beaucoup moins de péril & plus de facilité.

Le Connétable n'avoit pour Lieutenant que le Maréchal de Saint André ; car le Duc de Guiſe, qui n'avoit point de titre pour commander, dans une Armée où étoient le Connétable & un Maréchal de France, avoit déclaré qu'il ne vouloit combattre que comme Capitaine de ſa Compagnie de Gendarme : mais il fut obligé de prendre la conduite de l'arriére-garde à la priére du Connétable.

Ce Général ayant laiſſé ſes gros bagages au bourg de Nuiſement, ſe poſta, & rangea ſes troupes ſuivant la diſpoſition qu'en avoit faite le Maréchal de Saint André. Il s'avança avec la bataille entre les villages d'Epinay & de Blainville, dont ſes flancs étoient couverts, & faiſoit un front de quatorze à quinze cens pas. Il y avoit dans ce corps dix-ſept Compagnies d'hommes d'armes, trois de cavalerie legére, vingt-deux Enſeignes de Suiſſes, dix-ſept autres d'Infanterie Françoiſe, & huit piéces de canon. Toute cette infanterie, tant Françoiſe que Suiſſe, étoit partagée en cinq gros Bataillons, & entre les eſpaces étoit rangée la cavalerie.

Le corps, commandé par le Maréchal de Saint André, étoit à droite au delà du village d'Epinay, compoſé de dix-neuf Compagnies de Gendarmes, de treize Enſeignes d'Eſpagnols, d'autant de François, & de douze d'Allemands, avec quatre piéces d'artillerie.

Le troiſiéme corps ſous les ordres du Duc de Guiſe, beaucoup moins fort

Digitized by

fort que les deux autres pour le nombre, mais de troupes choiſies, n'étoit que comme un corps de réſerve, & étoit poſté au delà de Blainville à la gauche du Connétable. Ces deux aîles, à en juger par les relations du combat, étoient à une grande diſtance du corps de bataille, ſans doute à cauſe de la diſpoſition du terrain, & elles étoient tellement couvertes par les villages, que les ennemis n'en pûrent d'abord reconnoître ni l'arrangement, ni l'étenduë. 1562.

L'Armée Catholique étoit dans cette ſituation, lorſque le Prince & l'Amiral à la tête de la leur partagée en deux corps, la rencontrérent contre leur attente.

On fut en préſence plus de deux heures, pendant leſquelles il ne ſe fit pas la moindre eſcarmouche, ni aucun détachement d'Enfans perdus, contre la coûtume de ces temps-là, & enſuite les deux Armées en vinrent aux mains ſans aucun prélude. *Ils en vinrent aux mains ſans aucun prélude.*

Le Connétable s'ébranla, & fit faire une décharge de ſon artillerie ſi à propos, que les premiers eſcadrons des Reitres en furent mis en deſordre, & ſe jettérent dans un vallon pour ſe mettre à couvert. Diſcours politiques & militaires du ſieur de la Nouë.

Le Prince de Condé, ſoit pour remédier à ce déſordre, ſoit pour attirer le Connétable plus avant dans la campagne, s'écarta un peu ſur la gauche, comme s'il eût voulu marcher vers Tréon, & ſe trouva par ce mouvement vis à vis du Maréchal de Saint André, quoique fort éloigné de lui, & l'Amiral vis à vis du Connétable, qui fit avancer les Suiſſes avec quelques eſcadrons pour ſuivre le Prince, & ne le pas laiſſer échapper : & c'eſt ce qui cauſa le malheur du Connétable, & enſuite celui du Prince de Condé même.

Car ce Prince voyant les Suiſſes en pleine campagne éloignez du village qui les couvroit, tourna ſur eux, les fit charger en flanc par Mouy & d'Avaret avec une partie de ſa cavalerie, & ſuivit lui-même preſque avec tout le reſte ces deux Capitaines, ſans ſe mettre en peine de ce qui pourroit arriver à ſon Infanterie qu'il laiſſoit derriére.

Ce premier choc fut très-ſanglant. Les Suiſſes reçûrent la cavalerie du Prince avec toute la réſolution poſſible ; & s'étant fait une haye de leurs piques, tuérent & bleſſérent un grand nombre d'hommes & de chevaux : mais enfin ils furent enfoncez, les eſcadrons traverſérent les bataillons d'un bout à l'autre, foulant aux pieds & aſſommant à droit & à gauche tout ce qui ſe rencontroit à la portée de leurs ſabres. *Premier choc très ſanglant.*

Monſieur de Damville, qui commandoit la cavalerie légére du Connétable ſon pere, vint avec quelques eſcadrons de cavalerie légére & trois Compagnies de Gendarmes, pour arrêter cette premiére furie ; mais il fut embarraſſé par les fuyards & rompu par les Reitres, qui n'étant entrez dans le bataillon Suiſſe, qu'après que la bréche y eût été faite par le Prince de Condé, avoient conſervé leurs rangs. Il y perdit Gabriel de Montmorency Baron de Montberon, ſon frere, quatriéme fils du Connétable. Ce Seigneur fut tué d'un coup de piſtolet à la tête par

Digitized by Google

1562. un Ecuyer du Prince de Condé, avec qui il avoit eu querelle auprès de Paris ; & qui l'avoit menacé de ne le pas manquer à la premiére occaſion qu'il en auroit.

Le Connétable eſt fait priſonnier. Tandis que le Prince chargeoit les Suiſſes à la droite de la bataille du Connétable, l'Amiral avec le Prince de Porcien la vint attaquer ſur la gauche ; & après avoir eſſuyé une décharge de l'artillerie, qui ne lui fit pas grand mal, il fondit avec tant d'impétuoſité ſur ſept ou huit Compagnies de Gendarmes qui la couvroient, qu'il les renverſa en un moment, & paſſa enſuite ſur le ventre à l'Infanterie Françoiſe. Ce fut dans cette charge où le Connétable eut d'abord un cheval tué ſous lui, puis ayant été remonté par le Baron d'Oraiſon Lieutenant de ſes Gendarmes, qui lui donna le ſien, il fut bleſſé d'un coup de piſtolet au viſage, & enfin fait priſonnier par le Sieur de Buſſi. Ce Gentilhomme n'auroit pû le ſauver de la fureur des Reitres, qui vouloient le lui enlever, & dont quelques-uns, pour finir le différend, furent ſur le point de caſſer la tête au Connétable, ſi le Prince de Porcien ne fût ſurvenu & ne l'eût tiré de leurs mains, tout ſon ennemi perſonnel qu'il étoit. Il fut fort loüé d'avoir en cette occaſion moins écouté ſes reſſentimens particuliers, que les mouvemens de ſa générosité, & du reſpect qu'il devoit à ce premier Officier de la Couronne.

Lettre de la Reine à l'Evêque de Rennes, du 23. Décembre 1562.

Et le Corps de bataille de l'Armée du Roy mis en déroute. Popeliniére, l. 9.

La défaite du corps de bataille fut entiére, excepté que les Suiſſes ſe ralliérent toûjours, & combattirent avec une valeur dont l'Hiſtoire fournit peu d'exemples. Ils repouſſérent le Comte de la Rochefoucault, qui entreprit inutilement de les rompre de nouveau. Ils mirent en fuite un gros de Lanſquenets, par leſquels ils furent attaquez avec cette animoſité qui duroit encore entre les deux Nations, depuis le temps qu'on avoit commencé à faire de l'une & de l'autre le fort de l'infanterie des Armées. Ils firent même un effort pour reprendre huit pieces d'artillerie dont les ennemis s'étoient emparez, & peu s'en falut qu'ils n'en vinſſent à bout. Mais aſſaillis de nouveau par pluſieurs eſcadrons de Reitres & de cavalerie Françoiſe, ils penſérent enfin à faire retraite. Ils la firent par petits pelotons toûjours en ordre & en combattant, tournant tête de temps en temps ; & au défaut de leurs piques, dont la plûpart étoient briſées, préſentant les uns l'épée, & les autres jettant des pierres contre ceux qui les approchoient. Ils ſe retirérent de cette ſorte, avec l'admiration des deux Armées, juſqu'à l'aîle droite commandée par le Maréchal de Saint André. Tandis que tout cela ſe paſſoit au corps de bataille, le Maréchal, auſſi-bien que le Duc de Guiſe, trop éloignez pour avoir pû ſecourir d'abord le Connétable contre la cavalerie du Prince de Condé, & dans la ſuite appréhendant que les fuyards ne miſſent le déſordre dans leurs troupes, ne s'avançoient qu'au petit pas, & recueilloient ceux qui ſe retiroient vers eux.

Ce fut en cette occaſion que l'un & l'autre parurent grands Capitaines ; car ſans ſe précipiter pour remédier à un malheur où il n'étoit plus

Digitized by

plus temps d'apporter remède, ils ne penſérent qu'à réparer cette premiére perte, en profitant de la faute que le Prince de Condé avoit faite, de charger avec preſque toute ſa cavalerie, ſans en laiſſer que très-peu pour la défenſe de ſon Infanterie. 1562.

Le Duc de Guiſe le rétablit & défait à ſon tour les Huguenots.

Le Duc de Guiſe marcha le premier, & s'avança à la tête de quelques troupes de Gendarmerie & de Cavalerie légére pour attaquer cette Infanterie. Il avoit à ſa droite un gros d'Arquebuſiers, & ſe faiſoit ſuivre par quelques bataillons Eſpagnols, & préceder par quatre piéces d'artillerie de campagne. On dit que Dandelot qui n'avoit pû être de l'action, à cauſe d'une fiévre quarte dont il étoit actuellement tourmenté, & qui s'étoit placé ſur une hauteur d'où il découvroit tout le champ de bataille, voyant avancer le Duc en très-bel ordre, dit ces paroles, *voici une queuë que nous aurons bien de la peine à écorcher.* En effet le Duc de Guiſe ayant marché au pas juſqu'à la portée de l'Arquebuſe, & fait tirer ſes quatre volées de canon au travers du peu d'eſcadrons ennemis qui étoient reſtez avec l'Infanterie, partit de la main, & les chargea ſi rudement, qu'il les diſſipa en un inſtant. La terreur s'étant auſſi-tôt communiquée à l'Infanterie à la vûë de ce commencement de déroute, & à l'approche des bataillons Catholiques qui ſe développoient à droit & à gauche, elle ne fit preſque aucune réſiſtance; & jettant ſes armes, ſe rompit d'elle-même, & ſe mit à fuir de toutes parts. Davila l. 3.

En même-temps le Maréchal de Saint André ayant tout à coup tourné à gauche, ſe mit entre la cavalerie du Prince de Condé, occupé à la pourſuite des fuyards du corps de bataille, & ſon Infanterie qu'on tailloit en piéces, ſans qu'il pût la ſecourir. Le Maréchal chargea quelques eſcadrons de Reitres & un bataillon de Lanſquenets qui faiſoient encore ferme, & les défit ſans permettre cependant aux ſiens de ſe débander après eux.

Dandelot quoique ſans armes, & ſeulement vêtu en malade d'une robe fourée, courut aux Reitres, qui n'étoient pourſuivis que de loin, pour les rallier; mais il ne lui fut jamais poſſible de le faire. Il fut contraint de ſe ſauver lui-même vers Tréon, & ne rejoignit l'Amiral ſon frere que le lendemain.

Le Prince de Condé eſt fait priſonnier.

Le Prince de Condé qui s'étoit crû aſſûré de la victoire par la défaite entiére du Connétable, fut fort ſurpris d'apprendre que le Maréchal venoit en bataille fondre ſur lui. A peine pût il raſſembler deux cens chenaux autour de ſa perſonne, le reſte étoit répandu dans la campagne à la pourſuite des fuyards, & occupé à faire des priſonniers & à les garder. Il vit arriver les Reitres fuyant à toutes jambes, & qui n'écoutérent pas plus ſes ordres ni ſes priéres, qu'ils n'avoient écouté celles de Dandelot; de ſorte qu'il fut obligé lui-même de prendre le parti de la retraite: mais il n'eut pas fait trois cens pas, que ſon cheval bleſſé d'une arquebuſade à la jambe s'arrêta tout court ſans pouvoir avancer; & dans l'inſtant qu'on lui en amenoit un autre, Damville arriva avec un Gros de Gendarmes, & l'enveloppa; & avançant ſur lui l'épée haute,

1562. lui cria de ſe rendre. Le Prince abandonné des ſiens, & qu'une bleſſure qu'il avoit à la main empêchoit de ſe défendre, lui remit ſon épée & ſe fit ſon priſonnier. Rien ne fut plus heureux & en même-temps plus glorieux pour ce Seigneur que cette priſe, qui le dédommageoit de celle du Connétable ſon pere, & l'aſſûroit d'un échange pour ſa liberté.

Le Maréchal pourſuivit ſon chemin & fut bien-tôt joint par le Duc de Guiſe, qui ayant laiſſé une partie de ſes troupes à la pourſuite des débris de l'infanterie Huguenote, accourut pour diſſiper le reſte de la cavalerie; mais ils n'en eurent pas ſi bon marché qu'ils eſpéroient : Car l'Amiral, à la faveur d'un bois taillis qui ôtoit aux Généraux Catholiques la vûë de ce qui ſe paſſoit derriére, rallia une partie de la cavalerie, & forma un corps de douze à treize cens chevaux, où il y avoit trois cens François & mille Reitres.

Il ſe mit à la tête des François avec le Prince de Porcien & le Comte de la Rochefoucauld, & flanqua ce petit corps, de cinq cens Reitres à la droite, & d'autant à la gauche. Il marcha avec ces troupes au village de Blainville, où s'étoit donné le premier combat.

Popelinière. l. 9.

Le Duc de Guiſe le voyant faire ſi bonne contenance, s'arrêta auprès du Moulin de Maumontel, & fit venir promptement quelques bataillons de vieilles bandes Françoiſes commandez par le jeune Comte de Briſſac, & quelques bataillons Eſpagnols conduits par le Vicomte de Martigues Colonel Général de l'infanterie depuis la mort du Comte de Rendan. Cette infanterie étoit de deux mille Arquebuſiers, ſans les Piquiers; & le Duc les rangea de telle ſorte, que l'Amiral ne pouvoit venir à lui ſans eſſuyer leur feu.

Mais nonobſtant cela, l'Amiral réſolu de périr, vint au grand trot ſur le Duc de Guiſe, qui ſoûtint bravement le choc, de telle ſorte néanmoins qu'une partie de ſa cavalerie fut obligée de reculer, & de s'approcher des bataillons, pour ſe rallier à la faveur de leur feu.

Ce fut au commencement de ce nouvel aſſaut, que le cheval du Maréchal de Saint André s'étant abattu ſous lui, un Gentilhomme nommé Baubigni ſon ennemi mortel, & des biens duquel on dit qu'il avoit obtenu du Roy la confiſcation, lui caſſa la tête d'un coup de piſtolet. Ce fut une grande perte; car c'étoit un des Seigneurs des plus accomplis de la Cour pour l'eſprit, pour la politeſſe, pour le courage, pour ſon habileté dans la guerre, mais d'ailleurs haï, parce qu'il étoit intéreſſé, avide, qu'il abuſoit de ſon crédit pour s'enrichir des dépouilles d'autrui, & de plus fort décrié pour ſon luxe, qui fut d'un très-pernicieux exemple à la Cour de France.

Et le Maréchal de St. André, tué. Memoires de Brantome.

Cependant l'Amiral très-mal-mené par les continuelles décharges des Arquebuſiers, fut obligé d'abandonner la partie. Il ſe retira en bon ordre, & toûjours en combattant. La nuit qui ſurvint empêcha le Duc de Guiſe de le pourſuivre; & il ſe retira à la Neuville, à deux lieuës du champ de bataille, ſauvant avec lui une partie des bagages & de l'artillerie à la faveur des tenebres.

Tel-

Digitized by

Telle fut l'iſſuë de la bataille de Dreux, qui dura plus de cinq heures, & qui prit ſon nom de celui de cette ville, parce que c'étoit la plus proche de l'endroit où elle ſe donna. On auroit dû la nommer plûtôt la bataille de Blainville, parce que ce fut en ce lieu & aux environs, que ſe paſſa ce qui s'y fit de plus mémorable. 1562.

La victoire demeure à l'Armée Catholique.

On ne put conteſter à l'armée Catholique l'honneur de la victoire, puiſqu'elle demeura maîtreſſe du champ de bataille, d'une partie du bagage & de l'artillerie de l'armée Huguenote, & qu'elle fit quatorze cens priſonniers de la ſeule nation Allemande, la plûpart Lanſquenets. Pour ce qui eſt des morts, le Duc de Guiſe dit en préſence du Sieur de Caſtelnau, qui le rapporte dans ſes mémoires, qu'il alloit bien à huit ou neuf mille de part & d'autre. La Reine dans une Lettre * écrite à ſon Ambaſſadeur auprès de l'Empereur, en met ſix à ſept mille. La perte fut à peu près égale des deux côtez, avec cette différence, que du côté des Huguenots il n'y eut preſque que de l'infanterie qui périt, & que du côté des Catholiques, la cavalerie ſouffrit preſque autant que l'infanterie; les Suiſſes firent la plus grande perte, & ils eurent onze Capitaines tuez ſur la place. Popelinière l. 9. *Perte des deux partis.* L. 4. c. 6.

Du côté des Catholiques.

Les Catholiques y perdirent auſſi beaucoup plus de perſonnes de diſtinction, que les Calviniſtes; car outre Montberon fils du Connétable, & le Maréchal de Saint André, de ce nombre furent le Sieur de la Broſſe Chevalier de l'Ordre, autrefois Gouverneur avec Monſieur de Sanſac du feu Roy François II. Il avoit dès lors les appointemens de Maréchal de France; & il eût eu le bâton du Maréchal de Saint André, s'il lui eût ſurvécu. C'étoit un vieillard de quatre-vingt ans, un des plus honnêtes hommes de la Cour & des plus habiles Capitaines du Royaume, & que le Duc de Guiſe conſultoit toûjours dans les affaires importantes de la guerre. Gaſton de la Broſſe ſon fils aîné, bleſſé dangereuſement, mourut peu de jours après lui. Nicolas de Brichanteau Seigneur de Beauvais-Nangis, auſſi Chevalier de l'Ordre, René d'Anglure Sieur de Givri ſon frere uterin, & François & Roux de Billi ſes deux neveux, des Bordes neveu du Maréchal de Bourdillon, & quantité d'autres Gentilshommes demeurérent ſur le champ de bataille. François de Cléves Duc de Nevers, Comte d'Eu & de Rétel, y fut bleſſé à mort par un accident, le piſtolet de l'Enſeigne du Duc de Guiſe s'étant débandé, & lui ayant donné dans la cuiſſe. Sa playe ne l'empêcha pas de combattre avec les autres : mais s'étant enflammée par le mouvement qu'il ſe donna, elle devint incurable. Brantome dans l'éloge du Maréchal de Vieilleville. In orat. ad Patres Concil. Trid. de victoria Druid.

Jean d'Annebault, fils de Claude d'Annebault Amiral & Maréchal de France, & de Françoiſe Tournemine, mourut pareillement des bleſſures qu'il reçut à cette bataille. Il étoit regardé comme un des plus braves Seigneurs de France; il s'étoit beaucoup diſtingué à la journée de Cériſoles, & dans toute la ſuite des guerres de Piémont, comme on le voit par quantité de lettres du Maréchal de Briſſac. Dans le Recueil des Lettres Originales de la Bibliotheque

* Datée du 23. Décembre 1562.

Digitized by Google

1562. D'Auſſun Gentilhomme Gaſcon, un des Maréchaux de Camp, échappa de cette bataille; mais elle ne laiſſa pas de lui coûter la vie. C'étoit un vieux Officier, auſſi très-fameux dans les guerres de Piémont, dont l'intrépidité avoit paſſé en Proverbe; de ſorte que quand on vouloit faire l'éloge de quelqu'un pour la bravoure, on diſoit qu'il étoit hardi comme d'Auſſun. Néanmoins après la défaite du Connétable, il fut un de ceux qui crûrent qu'il n'y avoit plus de reſſource, & ſe ſauva au grand galop juſqu'à Chartres, au lieu d'aller joindre le Duc de Guiſe ou le Maréchal de Saint André. La honte & le chagrin qu'il conçut de cette fuite, lui cauſérent une fiévre, & la mort peu de jours après. Tant il eſt vrai que les plus courageux ne peuvent pas ſe répondre pour toûjours à eux-mêmes de leur propre valeur.

de M. le Préſident de Lamoignon. Brantome dans l'éloge de M. d'Auſſun.

D'Oraiſon, Rochefort Damoiſeau de Commerci, d'Eſclavole, & pluſieurs autres Gentilshommes qui combattoient auprès du Connétable, furent faits priſonniers avec lui.

Et du côté des Huguenots. Popeliniére, l. 9.

Du côté des Huguenots, on nomme parmi les morts le Baron d'Arpajou, Chandieu, Liancourt, Ligneries, la Fredonniére, la Carliére, de Saux, Rougnac, Maſelles, Saint Germier: ces Gentilshommes combattirent preſque tous ſous la Cornette de Mouy, qui fut fait priſonnier.

Quoique le Maréchal de Saint André eût beaucoup contribué à la victoire, toutefois comme il étoit mort, qu'il n'étoit pas aimé, que le Duc de Guiſe au contraire étoit adoré du parti Catholique, & que par la priſe du Connétable il n'avoit plus de concurrent pour le crédit à la Cour, on donna au Duc tout l'honneur de cette grande action, à laquelle effectivement on ne pouvoit pas diſconvenir, qu'il n'eût eu la plus grande part: mais cela n'empêcha pas la malignité des réflexions, que quelques-uns firent ſur ſa conduite en cette rencontre: Car ils prétendoient qu'au lieu de ſecourir le Connétable, il l'avoit laiſſé battre exprès, & avoit été ravi de le voir défait & pris, pour jouïr ſeul de la gloire d'un ſi important événement: mais les connoiſſeurs deſintereſſez, & l'Amiral même le juſtifiérent ſur ce reproche par l'exemple de Monſieur de Damville, qui n'ayant pû être empêché de courir au ſecours du Connétable ſon pere, fut mis en deſordre par les fuyards, rompu d'abord par les Reitres, & obligé de ſe rendre à l'avis du Duc de Guiſe, qui étoit de ne rien précipiter, de peur de tout perdre. Ainſi tout tournoit à la gloire de ce Héros, également heureux, courageux, & ſage.

Brantome dans l'éloge du Duc de Guiſe.

Mais rien ne lui fit plus d'honneur, que la maniére noble & généreuſe, dont il en uſa envers le Prince de Condé le plus grand ennemi qu'il eût au monde. Le malheur du vaincu fit oublier au vainqueur tout le paſſé. Il rendit au Prince tous les honneurs dûs à ſa naiſſance, plaignit ſon infortune, le conſola, & lui demanda ſon amitié. Ils mangérent à la même table: & comme dans l'embarras, où l'on étoit après une telle journée, il ne ſe trouva qu'un lit dans le logis du Duc, ils couchérent cette nuit-là enſemble.

Ce-

Cependant la nouvelle de la victoire fut portée à la Cour par le ſieur de Loſſe, & cauſa d'autant plus de joye, que ceux, qui s'étoient enfuis après la défaite & la priſe du Connétable, avoient rapporté que tout étoit perdu, & que le Prince de Condé avoit remporté une victoire complette. On étoit dans la conſternation, ce bruit s'étoit déja répandu dans les Provinces, & pouvoit y produire de très-mauvais effets. C'eſt pourquoi on dépêcha promptement des courriers de toutes parts, pour deſabuſer les peuples, & pour ordonner de faire par tout des feux de joye, & des priéres publiques en action de graces de la victoire : & on prit auſſi-tôt des meſures, pour en tirer tous les avantages poſſibles.

1562. *Effet que cette nouvelle produiſit dans le Royaume.*

L'Amiral s'étant, comme j'ai dit, retiré à la Neuville à deux ou trois lieuës du Champ de bataille, où les débris de l'armée vaincuë ſe raſſemblérent pendant la nuit & tout le lendemain, il ſe trouva encore aſſez fort, pour faire au moins ſemblant de vouloir tenter un ſecond combat. Il ſe mit en bataille à quelque diſtance de la Neuville, & s'y tint pendant une heure : mais content d'avoir un peu raſſûré ſes Troupes par cette bravade, il tourna du côté de Dangeau, où tous les Capitaines le reconnurent pour Général de l'armée Huguenote, & prit la route d'Orléans.

La Popelinière l. 9.

Il s'étoit fait précéder par un détachement de cavalerie, qui conduiſoit le Connétable, que l'on mit à Orléans entre les mains de la Princeſſe de Condé ſa niéce. Un ôtage de cette importance la conſola beaucoup de la priſon du Prince ſon mari.

D'autre part le Duc de Guiſe ayant fait enterrer les morts, tranſporter la plûpart des bleſſez à Dreux, & envoyé à Paris les Enſeignes & les Cornettes priſes à la bataille, ſe mit en état d'exécuter les ordres de la Cour, qui vint à Rambouillet, où l'on le manda.

Il y rendit compte au Roy & à la Reine en préſence de toute la Cour de tout le détail de la bataille. Il s'étendit fort au long ſur les louanges du Connétable, dont le malheur ne devoit rien diminuer de la gloire, fit de grands éloges des Suiſſes, du Maréchal de Saint André, de Meſſieurs de Damville, de Martigues, de Biron, depuis Maréchal de France, du Duc d'Aumale qui avoit été bleſſé & du Grand Prieur ſes freres, & de pluſieurs autres Seigneurs & Gentilshommes. Il ne parla pas moins obligeamment du Prince de Condé & de l'Amiral, louant beaucoup la valeur du premier, & la prudence de l'autre. Il parla fort modeſtement de lui-même, comme d'un Officier, qui n'avoit point eu le commandement général, & qui n'avoit eu part à la victoire, que comme quantité d'autres Seigneurs, dont il avoit ſuivi l'exemple.

Mémoires de Caſtelnau. l. 3. c. 16.

Brantome dans l'éloge du Duc de Guiſe.

Le Roy & la Reine ſuppléerent aux louanges qu'il ne ſe donnoit pas, par celles dont ils le comblérent, par les remercîmens qu'ils lui firent, & en l'honorant du Commandement de l'armée en l'abſence du Connétable. Il s'en défendit, & pria le Roy de le donner à quelqu'un des Princes du Sang, ou au Maréchal de Briſſac, dont il parla comme de celui qui étoit le plus propre à bien remplacer le Connétable : mais le

Roy

Digitized by Google

1562. Roy l'obligea à accepter l'honneur qu'on lui déféroit, & il diſpoſa tout, pour ſuivre au plûtôt l'Amiral. Mais avant que de parler de ce que ce Prince fit dans la ſuite, je vais toucher ce qui ſe paſſa durant le cours de cette année en diverſes Provinces de France, & des deſſeins que les Princes étrangers formérent, de profiter des troubles où le Royaume étoit plongé.

Outre la Normandie, où j'ai déja dit ce qui ſe fit avant & après le ſiége de Rouën, la Bourgogne, le Languedoc, la Xaintonge, le Poitou, la Guyenne, le Dauphiné & la Provence étoient les Provinces les plus déſolées par les deux partis; car quoique les armées n'y fuſſent pas ſi groſſes qu'au voiſinage de Paris, il s'y commettoit encore plus de déſordres.

Autres Echocs de la faction Calviniſte. Mémoires de Caſtelnau. l. 3 c. 9. L. 4. c. 1.

Les Huguenots de Sens revenant du Prêche, furent attaquez par les Catholiques qui en maſſacrérent pluſieurs: & comme Louïs de Lorraine Cardinal de Guiſe étoit alors Archevêque de cette ville, ce grief joint à ce qui s'étoit paſſé à Vaſſi, fut un de ceux dont le Prince de Condé ſe prévalut davantage auprès des Princes Proteſtans d'Allemagne & des Huguenots de France, pour animer les uns & les autres contre la Maiſon de Guiſe, & à le ſeconder dans la guerre. Les villes de Châlons & de Maſcon, dont les Huguenots s'étoient ſaiſis, & où ils avoient fait venir Montbrun & Ponſenac, pour y commander, furent repriſes par Monſieur de Tavanes, depuis Maréchal de France, & la Faction Calviniſte fut fort abattuë de ce côté-là.

Elle eut encore du deſſous en Provence, où les Catholiques firent main-baſſe ſur les Huguenots en divers lieux, lors qu'ils s'y trouvérent les plus forts: & c'eſt un des endroits du Royaume, où la nouvelle Réforme fit dans la ſuite de moindres progrès, par l'attachement des Provençaux à l'ancienne Religion. Le Baron de Curſol Chevalier d'honneur de la Reine, & depuis Duc d'Uſez, qui favoriſoit les Calviniſtes, réprima ces violences: mais pendant un voyage qu'il fit à la Cour, les Catholiques reprirent les armes, ayant à leur tête Monſieur de Sommerive. Ce Seigneur ſe mit en campagne contre le Comte de Tende, ſon pere, Gouverneur de Provence, qui tenoit pour le parti Huguenot, effet funeſte des guerres civiles, & ſur tout des guerres de Religion, où tout, juſqu'aux plus étroites liaiſons du ſang, céde aux intérêts des partis oppoſez.

La guerre s'échauffa tellement dans ces quartiers-là, qu'on en vint juſqu'à faire des ſiéges de part & d'autre. Mouvans revint de ſon exil, où il s'étoit condamné lui-même ſous le dernier Regne après ſa revolte, & ſe rendit maître d'Orange & de Syſteron.

Hiſt. du Frere de Laval. l. 5.

Sommerive vint attaquer la premiére de ces deux villes à la ſollicitation du Vice-Légat d'Avignon, qui vouloit éloigner les Huguenots de ſon Gouvernement. La place fut emportée de force, & on y excéda dans le mauvais traitement qu'on fit aux habitans, pour ſe venger des cruautez exercées ailleurs par ceux de leur Religion. Le Comte de Suze s'étant joint à Sommerive, reprit Pierrelate & Mornas: mais il fut obligé de

de quitter le ſiége de Vaureas avec quelque perte par l'arrivée du Baron des Adrets, qui ſe ſignala dans cette guerre plus encore par ſa fureur, que par ſa bravoure. 1562.

C'étoit un Gentilhomme Dauphinois de l'illuſtre Maiſon de Beaumont, éteinte depuis ce temps-là. Il avoit ſervi en Piémont avec réputation ſous le Maréchal de Briſſac, & depuis s'étoit retiré chez lui, où il vivoit dans une fortune aſſez mediocre, faute de Patrons à la Cour, pour s'avancer. *Le Baron des Adrets en devient le Chef en Dauphiné.* Le Laboureur Addit. aux Mémoires de Caſtelnau. T. 2.

Les hommes du genie vif & bouillant, dont il étoit, ne s'accommodent guéres d'une vie tranquille, après s'être accoûtumez au tumulte & aux mouvemens de celle qu'on méne à la guerre. Le bruit des armes, qui ſe faiſoit entendre de tous côtez aux environs de ſes Terres, ranima ſon humeur Martiale: & ayant moins d'égard à l'injuſtice du parti, où il s'engageoit, qu'à l'eſpérance d'y avancer ſa fortune, & à ſa haine contre le Duc de Guiſe, qui lui avoit rendu un mauvais office en faveur de Monſieur de Pecquigny, il ſe livra aux Huguenots.

Il y trouva ce qu'il cherchoit; car s'y étant bien-tôt diſtingué par ſon activité, par ſa vigilance, par ſon intrépidité, par les ſuccès qu'il avoit dans les entrepriſes bruſques, il devint le Chef de la Faction Huguenote en Dauphiné, juſques-là que Mouvans, Montbrun, & les autres principaux Capitaines des Calviniſtes lui cédoient par tout le commandement. La terreur de ſon nom ſe répandit non ſeulement dans ſa Province, dans le Lyonnois, dans le Forés, le Vivarais, l'Auvergne, le Languedoc, la Provence, mais même juſqu'à Rome, ſur un bruit qui courut, qu'il alloit armer ſur la mer. C'étoit, diſoit-on, le Mont-luc des Huguenots: & la Reine dit un jour, que s'il avoit fait pour le parti du Roy ce qu'il fit contre, elle lui auroit donné le Bâton de Maréchal comme à Mont-luc. Brantome dans l'éloge de Mont-luc.

L'endroit, par où ces deux Capitaines furent les plus ſemblables, étoit la haine que l'un avoit contre les Catholiques, & l'autre contre les Huguenots: mais avec cette différence, que dans la coûtume qu'ils avoient de ne point faire de quartier, on ne voyoit point dans la ſévérité de Mont-luc, comme dans celle du Baron des Adrets, certaines actions de brutalité & de perfidie, qui ſont défenduës même entre les ennemis les plus acharnez les uns contre les autres.

Une des premiéres occaſions, où le Baron des Adrets ſe ſignala, fut la ſurpriſe de Valence. La Motthe Gondrin Lieutenant de Roy y fut lâchement maſſacré contre la foi qu'on lui avoit donnée, & ſon corps après ſa mort traité avec les derniéres indignitez. Il ſe rendit auſſi maître de Lyon par intelligence. Il en fut fait Gouverneur, & de-là portant le fer & le feu par tout, il ravagea les Terres des Catholiques, brûla les Egliſes, & l'on dit qu'il pouſſa ſa férocité, juſqu'à faire baigner ſes deux fils dans une cuve pleine du ſang de pluſieurs Catholiques égorgez, pour leur inſpirer ſa fureur par cette horrible cérémonie. *Diverſes occaſions où il ſe ſignala.* Brantome au même endroit.

Il entra dans le Comté de Venaiſſin, où il reprit les places conquiſes par le Comte de Suze, & entre autres Mornas, dont le Château lui fut

Digitized by Google

1562. Mémoires de Caſtelnau. l. 4. c. 4.

rendu par compoſition: mais nonobſtant la capitulation, il fit jetter du haut des murailles deux cens Catholiques, que ſes ſoldats recevoient en tombant ſur la pointe de leurs piques, & achevoient ceux que la chûte n'avoit pas tout-à-fait écraſez. Il ſe donna encore ce divertiſſement ſanguinaire à Montbriſon en Forés, où il contraignit avec une cruauté & une perfidie égale, cinquante ſoldats de ceux qui s'étoient rendus à condition d'avoir la vie ſauve, à ſe précipiter eux-mêmes du haut du rocher.

Popeliniére. l. 9. Alart vie du Baron des Adrets.

Il fit diverſes autres expéditions avec la même furie, quelquefois battu, & pour l'ordinaire vainqueur: mais le Prince de Condé ayant horreur d'une conduite ſi barbare, lui en fit des réprimendes, & envoya Monſieur de Soubiſe, pour commander à ſa place dans le Lyonnois. Cet affront l'irrita au dernier point: diſſimulant toutefois ſon chagrin, il accepta le commandement des Troupes Huguenotes en Provence contre Maugiron, Sommerive, Suze, & Carces, qui continuoient à réduire ce pays ſous l'obéïſſance du Roy: mais comme il traitoit ſecrétement, pour quitter ce parti, & paſſer dans l'armée Catholique, il fut découvert & arrêté par Mouvans: & il lui en auroit coûté la vie, ſans la paix, qui ſe fit quelque temps après.

La même animoſité mettoit tous les jours aux mains les Catholiques contre les Huguenots dans le Languedoc, où la ville de Limoux fut repriſe & ſaccagée par les Catholiques: & il ſe donna pluſieurs petits combats dans cette Province.

Le Poitou depuis la priſe de Poitiers par le Maréchal de Saint André, la Guyenne depuis la défaite de Duras à Ver, dont j'ai parlé, & la Xaintonge par la retraite du Comte de la Rochefoucauld de devant Saint Jean-d'Angeli, pour aller joindre le Prince de Condé à Orléans, étoient un peu plus tranquilles: mais ce n'étoient pas les ſeuls François, qui avoient conjuré la ruïne de leur patrie: les Alliez de la France, & ceux de ſes voiſins, qui affectoient de paroître les plus zélez pour ſa conſervation, ne penſoient qu'à profiter de ſes débris.

Le Duc de Savoye étoit fort alerte, pour ravoir Turin, Quiers, Pignerol, Chivas, & Villeneuve d'Aſt, que la France retenoit, ſuivant le Traité de paix de Cateau-Cambreſis, juſques à ce que les prétentions, que le Roy avoit ſur quelques Etats de Savoye, du chef de Louïſe de Savoye mere du Roy François I. euſſent été liquidées: & cette liquidation ſe devoit faire dans l'eſpace de trois ans, qui étoient déja écoulez.

Le Duc de Savoye profite de ces troubles, pour ſe faire rendre diverſes places. Popeliniére l. 7.

Le Duc, Prince habile, & qui ſçût toûjours admirablement ſe prévaloir des conjonctures, en trouvoit dans les troubles de la France une trop favorable, pour la manquer. Il engagea l'Empereur & le Roy d'Eſpagne à agir pour lui: & ces Princes, qui ne ſouhaitoient rien tant, que de voir les François hors d'Italie, le ſecondoient volontiers.

Il s'étoit apperçû dès le temps de François II. qu'on le craignoit; car dans la révolte, que les Vaudois des Alpes ſes ſujets firent contre lui pour la Religion, s'étant plaint que Mouvans & quelques autres Capitaines Calviniſtes avoient donné du ſecours aux Rebelles, la Cour de

France

Digitized

France ne tarda pas à les desavouër ; & même Maugiron fut envoyé avec des Troupes de ce côté-là, pour se saisir de la vallée de Pragelas, & empêcher que les Calvinistes de France n'allassent joindre les Vaudois. 1561.

Mais on appréhenda beaucoup plus encore de le fâcher, depuis que la guerre civile fut allumée en France, & on lui promettoit toûjours de le satisfaire touchant les places du Piémont, quoi qu'on ne se pressât pas fort d'en venir à l'exécution.

Les avis étoient partagez dans le Conseil, & plusieurs inclinoient au refus, ou du moins au delay, jusques à ce que le Roy fût majeur. Monsieur de Bourdillon, qui commandoit en Piémont, & vouloit se conserver ce commandement qui lui faisoit grand honneur & un gros revenu, s'y opposoit de toutes ses forces, & faisoit entendre que, quelque ordre qu'on lui envoyât, il n'y déféreroit pas ; parce qu'ayant été chargé de ces places par un Roy majeur, il en seroit responsable, & que, s'il les rendoit durant une minorité, on lui feroit son procès. Brantome dans l'éloge du Maréchal de Bourdillon.

Mais le Duc de Savoye avoit eu soin de mettre dans ses intérêts le Roy de Navarre qui vivoit encore, en lui promettant de travailler efficacement en sa faveur avec la Duchesse sa femme à la Cour d'Espagne, afin d'y faire conclure le Traité, dont on amusoit toûjours ce Prince pour le dédommagement du Royaume de Navarre par celui de Sardaigne : & il lui insinuoit en même temps que la restitution des places de Piémont étoit une condition, sans laquelle le Roy d'Espagne n'écouteroit rien sur l'article de l'échange.

Par ces motifs le Roy de Navarre entreprit fort chaudement cette affaire. Il fit résoudre dans le Conseil après le siége de Bourges, que Florimond Robertet Secrétaire d'Etat seroit envoyé en Piémont, pour traiter là-dessus avec le Duc de Savoye. Il le conjura de terminer cette négociation au contentement du Duc, & lui promit en récompense de lui ménager le mariage de Mademoiselle de Pienne, pour qui Robertet étoit fort passionné, & qu'il épousa en effet depuis. Ce Ministre le servit parfaitement selon ses intentions, & commença par rendre Bourdillon plus docile par l'espérance du Bâton de Maréchal, aussi-bien que René de Birague beau-pere de Bourdillon, en l'assûrant qu'on le dédommageroit en France de sa Charge de Premier Président de Turin. Il leur tint parole ; car Bourdillon quelque temps après fut fait Maréchal de France, & Birague dans la suite Chancelier & Cardinal. Le Duc n'épargna ni amitiez, ni priéres, ni largesses, pour les gagner tous trois. Il en vint à bout, & nonobstant la mort du Roy de Navarre, qui arriva sur ces entrefaites, les choses s'acheminérent au but où il prétendoit.

La Reine qui avoit besoin des Troupes occupées aux garnisons de ces places, & qui ne vouloit pas se faire un ennemi du Duc de Savoye dans la situation embarrassante où elle se trouvoit, consentit à terminer ce différend. Elle ordonna à Jean de Morvilliers Evêque d'Orléans, qu'elle envoyoit au Concile de Trente, de conférer avec Bourdillon, & de conclure avec le Duc de Savoye. Ainsi le succès de cette négociation fut *A quelles intrigues il dut le succès de cette Negociation.* Lettre de l'Evêque

Digitized by Google

1562. d'Orléans à l'Evêque de Rennes datée de Turin le 6. Nov. 1562. Guichenon Hiſt. de Savoye.

fut un effet d'une intrigue d'amour de la part du Secrétaire d'Etat, de l'ambition & de l'intérêt de la part du Roy de Navarre & des Miniſtres qui y furent employez, & de la néceſſité & des fâcheuſes conjonctures du temps à l'égard de la Reine.

Il fallut cependant que le Duc de Savoye ſe relâchât ſur Pignerol, que la France retint avec Savillan & la Perouſe. Amé de Valpergue Comte de Mazin, au nom du Duc de Savoye, prit poſſeſſion de Turin & des autres places après pluſieurs juſſions réïterées de la part de la Cour à Bourdillon, qui ſoûtint juſqu'au bout le perſonnage qu'il avoit d'abord fait ſérieuſement : ce qui n'empêcha pas qu'étant arrivé à la Cour, il n'eſſuyât bien des railleries ſur la puiſſance de l'or & de l'argent du Duc de Savoye, qui avoient diſſipé le charme de ces grandes raiſons d'Etat & d'honneur, qu'il avoit toûjours propoſées comme inſurmontables.

Brantome loc. cit.

Guichenon loc. cit.

Le Traité ayant été ſigné au mois de Décembre, le Duc de Savoye qui étoit dans l'impatience d'en voir l'exécution, avança tout l'argent néceſſaire pour la paye des garniſons Françoiſes qui devoient ſortir de ſes places, pour les frais du charroy des bagages & de l'artillerie, & prêta encore cent mille écus au Roy, quelque beſoin d'argent qu'il eût lui-même pour le rétabliſſement de ſon Etat, qui avoit pendant une ſi longue ſuite d'années été en proye aux François, aux Eſpagnols & aux Allemands : mais il ſe tenoit trop heureux d'en être quitte à ſi bon marché. Il auroit acheté encore bien plus cher cet avantage, s'il l'avoit fallu, & n'avoit garde, quoiqu'il lui en dût coûter, de laiſſer échapper une occaſion ſi favorable, qu'il n'auroit peut-être jamais retrouvée.

L'Empereur fait une pareille demande pour la reſtitution des trois Evêchez.

L'Empereur à l'exemple du Duc de Savoye, fit quelque temps après une pareille demande pour la reſtitution de Metz, de Thoul & de Verdun, & voulut intéreſſer tous les membres de l'Empire. La Reine qui depuis quelques années s'entretenoit avec ſoin dans l'amitié de ce Prince, en vûë de l'empêcher de ſoûtenir en France le parti oppoſé à celui qu'elle embraſſeroit, tâcha de parer, ou du moins d'éloigner ce coup, & elle donna ordre à Bernardin Bochetel Evêque de Rennes, Ambaſſadeur de France à la Cour Impériale, de mettre ſur le tapis le mariage du Roy avec Eliſabeth de Bohéme fille de Maximilien Roy des Romains, & petite fille de l'Empereur. Ce moyen réuſſit; & quoique ce mariage ne pût s'accomplir que pluſieurs années après, l'Empereur en goûta fort la propoſition, quand il vit par la maniére dont l'Ambaſſadeur la fit, que ce n'étoit plus un ſimple projet ; car on en avoit déja fait auparavant quelque mention, & il ceſſa d'inquiéter la France ſur ces trois places.

Le Laboureur Additions aux Mémoires de Caſtelnau. l. 3. *Comment on l'élude.* Lettre de la Reine à l'Evêque de Rennes. datée du 17 Mars 1563.

Le Roy d'Eſpagne fomente auſſi les troubles.

Mais le Roy d'Eſpagne étoit celui de tous les Princes étrangers, dont on avoit le plus de défiance. C'étoit un Prince dont l'ambition n'étoit pas moins inſatiable que celle de l'Empereur Charles V. ſon pere, quoiqu'elle fût moins éclatante & plus cachée. On ne le voyoit point à la tête de ſes Armées exécuter en perſonne les projets qu'il avoit formez contre ſes voiſins, ni ſans ceſſe en mouvement, paſſant tantôt en Italie, tantôt

tôt en Eſpagne, tantôt aux Pays-Bas, tantôt en Afrique, comme faiſoit ſon prédéceſſeur ; mais renfermé dane ſon cabinet, il étudioit la ſituation de toutes les Cours de l'Europe, ſur les mémoires de ſes Ambaſſadeurs, tous gens choiſis, très-habiles, d'un eſprit pénétrant & rafiné, dont l'employ n'étoit pas ſeulement de ménager ſes intérêts auprès des Princes, mais de ſuſciter ou de fomenter des diviſions dans leurs Etats, de négotier ſans ceſſe, & pour l'ordinaire ſans deſſein de rien conclure, afin de ſuſpendre leurs réſolutions, & faiſant entrer dans tout, le motif de la Religion, quand il pouvoit ſervir ou ne pas nuire à l'exécution de ſes entrepriſes. 1562.

Il mettoit cette politique en œuvre, principalement à la Cour de France, où Chantonay ſon Ambaſſadeur, qui n'avoit guéres moins de ſoupleſſe que le Cardinal de Granvelle ſon frere, en faiſoit un grand uſage. L'appas de l'échange de la Sardaigne lui réuſſit parfaitement par rapport au Roy de Navarre ; & fortifiant par ce moyen le Triumvirat, il eut le plaiſir d'en voir naître la guerre civile. Dans l'appréhenſion qu'elle ne finît après la bataille de Dreux, il employa mille artifices pour empêcher la paix. Il écrivit au Pape, à l'Empereur, & aux autres Princes Catholiques, que la Religion étoit perduë en France ; que tout s'y gouvernoit par les conſeils des Huguenots, & que la Reine travailloit à faire recevoir en France la Confeſſion d'Ausbourg. Il mandoit au contraire aux Princes Proteſtans, qne la Reine, le Cardinal de Bourbon & le Connétable lui avoient promis d'exterminer en France la nouvelle Religion, dès qu'on auroit un peu rétabli l'autorité du Roy, & ſoûmis les villes rebelles. Autre Lettre de la Reine ſans date au même Ambaſſadeur.

D'autre part le Roy d'Eſpagne, pour rompre la bonne intelligence qui étoit entre l'Empereur & la Reine, & empêcher le mariage du Roy avec Eliſabeth de Bohéme, faiſoit eſpérer à l'Empereur de la marier au Prince Dom Carlos ſon fils, & le tenoit en ſuſpens par l'irréſolution où il faiſoit ſemblant d'être ſur le choix de cette Princeſſe ou de ſa ſœur, & cependant il négotioit le mariage de la Reine d'Ecoſſe & celui de la veuve du Prince de Portugal pour ce jeune Prince.

La Reine étoit avertie en général de toutes ces menées par le Roy des Romains même, qui avoit été de tout temps très affectionné à la France, & qui ſouhaitoit paſſionnément le mariage de ſa fille avec le Roy : mais les liaiſons ſecretes dont elle ſoupçonnoit Meſſieurs de Guiſe avec le Roy d'Eſpagne, ne lui donnoient pas moins d'inquiétude que toutes ces autres intrigues. Quelque utiles que lui euſſent été juſqu'alors les ſecours de ce Prince, dont les troupes faiſoient très-bien leur devoir, elle ne les voyoit pas volontiers dans le Royaume ; & nonobſtant les grands avantages remportez ſur les Huguenots, ſon inclination étoit toûjours à la paix, ſuivant le conſeil que le Roy des Romains lui donnoit, & dont elle ordonna à l'Evêque de Rennes de lui faire de grands remerciemens. Autre Lettre de la Reine datée du 15. Septembre 1562. Dans la même Lettre.

Mais elle n'étoit pas la maîtreſſe. Le Duc de Guiſe depuis la bataille de Dreux avoit pris une telle autorité, que tout ſe décidoit dans le Con- 1563. *Siége d'Orléans reſolu*

Conſeil par ſes avis. Il vouloit qu'on profitât de la victoire, pour pouſſer à bout les Rebelles ; & malgré la rigueur de la ſaiſon, il fit conclure au ſiége d'Orléans, dont la priſe lui paroiſſoit le coup déciſif, qui entraîneroit la ruïne du parti Calviniſte.

1563. par le Duc de Guiſe.

Tandis qu'il faiſoit ſes préparatifs pour une ſi grande entrepriſe, l'Amiral avec ſa cavalerie qui avoit peu ſouffert à la bataille, continua ſa route vers la Beauſſe, prit la petite ville de Puiſet, paſſa la Loire à Baugenci, ſe rendit maître de Selle en Berri, de S. Agnan, & de Montrichard, places ſans défenſe, étendit ſes quartiers dans la Sologne, & cependant donna ſes ordres pour la défenſe d'Orléans.

Mémoires de Caſtelnau. l. 4. c. 6.

Dandelot ſon frere s'en chargea avec Saint Cyr Gouverneur de la place, Davaret, Duras & Bouchavannes. Ils avoient une garniſon de trente-quatre Compagnies d'Infanterie, partie Allemande, partie Gaſcone, & de cinq Cornettes de Cavalerie Françoiſe compoſée pour la plûpart de vieux Gendarmes très-aguerris. Les Bourgeois bien armez furent partagez en quatre bandes ; & comme ils étoient la plûpart Calviniſtes, on pouvoit compter ſur eux pour une vigoureuſe défenſe.

Davila. l. 3. Popelinière l. 9.

Le deſſein de l'Amiral, dès qu'il verroit le Duc de Guiſe marcher à Orléans, étoit de s'en aller avec le reſte de ſon Armée en Normandie, pour y faire ſubſiſter ſes troupes, & y recevoir les ſecours d'hommes & d'argent que la Reine d'Angleterre tenoit tout prêts au Havre. Ce fut par cette eſpérance & par celle du pillage de cette riche Province, qu'il releva le courage de ſes Reitres, que la défaite de Dreux avoit abattu ; ſe promettant d'ailleurs d'arriver encore aſſez à temps au ſecours d'Orléans, quand il le ſçauroit preſſé.

Dès que le Duc de Guiſe eût tout diſpoſé pour le ſiége de cette place, il alla joindre ſon Armée compoſée preſque toute d'Infanterie, parce que la campagne ne pouvant fournir de fourages, il avoit mis ſa cavalerie en quartier de rafraîchiſſement. Le Roy & la Reine s'avancérent juſqu'à Blois, où le Prince de Condé fut conduit, & d'où il fut envoyé au Château d'Onzain proche d'Amboiſe.

Danger auquel la Normandie étoit expoſée durant ce tems là.

Le Duc de Guiſe en chemin faiſant, reprit Eſtampes & quelques autres petites places. Il paſſa la Loire à Baugenci, parut à la vûë d'Orléans le cinquiéme de Février, & ſe campa entre Olivet & Saint Aubin, du côté de la Sologne. Peu de temps après Caſtelnau-Mauviſſiére arriva de Normandie au Camp. Il avoit vû à Blois le Roy & la Reine, & leur avoit apporté des nouvelles très-fâcheuſes ; ſçavoir que l'Amiral s'étoit arrêté dans la baſſe Normandie ; qu'il s'étoit rendu maître du Pont l'Evêque ; qu'il ſe diſpoſoit à attaquer Caën, & à faire divers détachemens, à deſſein de s'emparer des autres villes de ces quartiers-là, où il n'y avoit guéres pour les défendre que des Bourgeois, qui pour la plûpart n'avoient ni armes ni munitions. On ſçavoit déja que Dieppe avoit été ſurpriſe par Montgommeri.

Mémoires de Caſtelnau. l. 4. c. 7.

Mais ce que Caſtelnau, outre tant de mauvaiſes nouvelles, avoit ordre de dire à la Reine de la part du Maréchal de Briſſac, devoit cauſer

Digitized

ſer à cette Princeſſe de grands embarras. Le Maréchal de Vieilleville qui commandoit en Normandie, en avoit été rappellé, pour avoir fort maltraité Villebon Gouverneur de Rouën, au ſujet de quelque différend. Dans la crainte des fâcheuſes ſuites de leur meſintelligence, le Maréchal de Briſſac avoit été envoyé à la place de Vieilleville, mais il n'oſoit ſortir de Rouën faute de troupes, parce qu'il n'avoit que celles du Rhingrave qui bloquoient le Havre, & étoient là pour empêcher que ſix mille Anglois qui en compoſoient la garniſon, ne déſolaſſent cette partie du pays de Caux. Ces troupes mêmes qui faiſoient le blocus, pouvoient à peine ſubſiſter, & étoient obligées d'aller au fourage à ſept ou huit lieuës loin, expoſées par tout aux embuſcades de la garniſon de Dieppe. Toute la campagne étoit déſerte, parce que les payſans pillez par les deux partis, s'étoient retirez dans des cartiéres avec ce qu'il leur reſtoit de meubles, de proviſions & de beſtiaux. Ils s'y étoient retranchez, & tuoient également tout ce qu'ils rencontroient de ſoldats à l'écart, ſoit du parti Catholique, ſoit du parti Calviniſte. 1563.

Le Maréchal de Briſſac étoit très chagrin de ſe voir ainſi renfermé dans Rouën, & hors d'état de rien faire digne de ſon ancienne réputation. Il avoit envoyé Caſtelnau à la Reine, pour lui repréſenter toutes ces choſes, le danger où étoit la Normandie de tomber entre les mains des Anglois, que les ſeuls vents contraires avoient empêché juſqu'alors d'y faire paſſer une Armée entiére, & de quelle conſéquence il étoit que le Duc de Guiſe accourût au plûtôt au ſecours de la Province, où il ſeroit facile d'opprimer l'Amiral, & en le défaiſant, mettre fin à la guerre civile; mais ſuppoſé qu'on ne ſuivît pas ſon conſeil, il demandoit ſon rappel; & c'étoit là un des points qui inquiétoit le plus la Reine.

On envoye ordre au Duc de s'y rendre & de quitter ſon premier deſſein.

Caſtelnau étant arrivé à Blois, expoſa tout cela au Conſeil. Il fut fortement appuyé par Gonnor Surintendant des Finances, frere du Maréchal de Briſſac: la Reine entra fort dans toutes ſes raiſons, & dit qu'ayant bien prévû ce qui étoit arrivé, c'étoit contre ſon ſentiment que le Duc de Guiſe s'étoit opiniâtré à faire le ſiége d'Orléans. Il n'y eut pas deux ſentimens dans le Conſeil là-deſſus, & Caſtelnau fut envoyé au Duc de Guiſe, afin de lui faire les mêmes remontrances, & lui dire que le Roy ſouhaitoit qu'il quittât le ſiége, pour aller au ſecours de la Normandie.

Caſtelnau étant arrivé au Camp comme le Duc de Guiſe alloit ſe mettre à table, il lui dit en peu de mots ſa commiſſion. Le Duc lui répondit qu'il l'entendroit là-deſſus plus à loiſir, & qu'il vouloit qu'auparavant il fût témoin de ce qu'il alloit faire dans quelques heures.

Après le dîner il lui fit donner un cheval de ſon écurie, & le pria de le ſuivre. Il avoit tout diſpoſé pour faire ce jour-là l'attaque du fauxbourg du Portereau, qui eſt au-delà du pont d'Orléans vers la Sologne.

Dès

Digitized by Google

1563. *Il n'en veut rien faire & s'obſtine à continuer le ſiege commencé.*

Dès qu'il fut arrivé à la tranchée, où tout étoit prêt pour l'aſſaut, il ſe mit à la tête de quinze cens tant François qu'Eſpagnols, & de douze cens cuiraſſiers, qui après le ſignal de quatre coups de canon, donnérent dans les retranchemens du fauxbourg en un endroit défendu par les Lanſquenets, & l'emportérent ſans réſiſtance. Quatre Compagnies de Gaſcons commandez par Duras ſe défendirent mieux d'un autre côté; mais ayant été enveloppées par ceux qui avoient chaſſé les Lanſquenets, elles furent auſſi forcées, preſque toutes taillées en piéces, & Duras y fut tué. On pourſuivit les fuyards l'épée dans les reins, malgré le feu des deux Tourelles qui défendoient la tête du pont; & ſi Dandelot, tout malade qu'il étoit, ne fût accouru, & n'eût fait promptement hauſſer le pont-levis des Tourelles du pont, & fermer la porte de la ville, elle eût été infailliblement emportée.

Lettre du Duc de Guiſe à M. de Gonnor datée du 7. de Fevrier. Davila. l. 4.

Dès que les retranchemens eurent été forcez, le Duc de Guiſe fit ſonner la retraite; & ſe tournant vers Caſtelnau, lui dit, je voudrois que le Maréchal de Briſſac fût ici, & ſeurement s'il avoit été témoin de ce que vous venez de voir, il ne nous conſeilleroit pas de lever le ſiége. Il lui fit en même temps reconnoître le grand avantage que lui donnoit la priſe du fauxbourg, dont il alloit faire terraſſer une partie des maiſons, & d'où il voyoit de haut en bas les iſles de la riviére que les ennemis avoient fortifiées, la facilité qu'il auroit à les prendre, auſſi-bien que les Tourelles du pont, le grand nombre de batteaux qu'il avoit tout prêts pour faire l'attaque des uns & des autres; qu'il ne reſtoit après cela à la ville pour ſe défendre, qu'une muraille féche, ſans terreplein, & nullement flanquée, & que ce n'étoit là qu'une affaire de peu de jours.

Il fit toutefois aſſembler le lendemain de grand matin les principaux Seigneurs & Capitaines de ſon Armée, en préſence deſquels il pria Caſtelnau de faire ſon rapport de ce qu'il avoit charge de dire tant de la part du Marechal, que de la part du Roy. Caſtelnau le fit d'une maniére ſi forte, que la plûpart furent pour la levée du ſiége, & pour aller au ſecours de la Normandie, comme étant l'affaire la plus preſſante.

Memoires de Caſtelnau l. 4. c. 9.

Le Duc de Guiſe les ayant entendus, parla à ſon tour, loüa fort la prudence du Maréchal de Briſſac, qu'il regardoit, diſoit-il, comme le plus grand Capitaine qui fût en France après Monſieur le Connéable. Il dit que l'autorité d'un homme ſi expérimenté jointe à l'ordre du Roy, devoit être d'un grand poids; mais qu'il les prioit de conſidérer que le temps que demanderoient les préparatifs de la marche des troupes vers la Normandie, ſuffiroit pour prendre la ville; qu'il falloit faire un grand amas de vivres, habiller & chauſſer les ſoldats, qui la plûpart manquoient de ſouliers; qu'il n'avoit que de l'Infanterie avec laquelle il lui faudroit traverſer les campagnes de Beauſſe, de Dreux, & du Neubourg; que l'Amiral étoit trop habile, pour ne pas venir à ſa rencontre dans ces grandes plaines, où il ſeroit impoſſible à l'Infanterie de tenir devant ſa cavalerie; que quand il ne voudroit pas en venir aux mains, rien ne lui ſeroit plus aiſé, en côtoyant l'Armée, que de lui couper

per les vivres de tous côtez ; qu'il pourroit retourner vers Paris, & y faire le ravage aux environs, ou bien revenir à Orléans, s'emparer des villes voiſines, rendre inutiles toutes les meſures qu'on avoit priſes pour ſoûmettre au Roy cette importante place, & rallumer dans le cœur du Royaume une guerre qui y alloit finir dans dix jours; que c'étoit une chimere de croire que quelque diligence que l'on fît, on pût ſurprendre l'Amiral, & l'acculer en Normandie en quelque lieu deſavantageux; qu'on connoiſſoit ſa vigilance & ſon activité ; qu'il avoit à la Cour des gens qui lui donnoient avis de tout, & que dans vingt-quatre heures il ſeroit averti de la levée du ſiége d'Orléans, ſi on prenoit ce parti. 1563.

Il ajoûta qu'il vouloit bien leur faire part des deſſeins qu'il avoit. Qu'il étoit réſolu d'aller en Normandie immediatement après la priſe d'Orléans, mais qu'il le vouloit faire avec toutes les précautions qui lui aſſûreroient la victoire ; qu'il ſeroit en ſorte que dans cet intervale on fît venir la cavalerie qui étoit en quartier d'hyver, le Ban & l'Arriére-Ban du Royaume, les troupes que Meſſieurs de Montpenſier, de Nemours & de Mont-luc commandoient aux extremitez du Royaume, en abandonnant pour quelque temps le ſoin de ces quartiers éloignez, pour ſecourir le centre de l'Etat ; qu'avec cela le Roy lui-même, à la tête de ſon Armée, accableroit infailliblement l'Amiral, & que ce Seigneur étant le ſeul qui pût ſoûtenir le parti, il ſeroit aiſé de remédier après à tout le reſte.

Ce diſcours du Duc de Guiſe, ſoûtenu de ſon autorité & de la haute idée qu'on avoit de lui, fit revenir tout le monde à ſon ſentiment. Caſtelnau fut ſur le champ renvoyé pour rendre compte au Roy de ce qui avoit été dit dans ce conſeil, & de l'état du ſiége. La Reine ayant meurement peſé toutes ces raiſons en préſence du Roy avec le Prince de la Roche-ſur-Yon, le Cardinal de Bourbon & les Miniſtres, envoya Monſieur de Roſtaing au Duc, pour lui dire qu'on ſe rapportoit de tout à ſa prudence. Caſtelnau eut ordre de prier le Maréchal de Briſſac de ne ſe point impatienter, & que vû le train que prenoit le ſiége d'Orléans, on ne ſeroit pas long-temps ſans aller à ſon ſecours.

Mais de ſi beaux projets qui promettoient avec beaucoup d'apparence la fin heureuſe des guerres civiles, furent renverſez par un triſte accident, dont Caſtelnau ne faiſant que d'arriver à Rouën, apprit la nouvelle par un Courrier dépêché au Maréchal de Briſſac. C'étoit l'aſſaſſinat du Duc de Guiſe, qui ſe fit par la main d'un traître, de la maniére que je vais dire. Mémoires de Caſtelnau. l. 4. c. 10.

Le Duc de Guiſe, quatre jours après la priſe du fauxbourg, s'empara par ſurpriſe des Tourelles du pont le neuviéme de Février, & ſe prépara à l'attaque des Iſles & des retranchemens du pont faits par les ſoins de Feuquiéres, homme très-entendu dans ces ſortes de travaux pour la défenſe des places. Le Duc retournoit à ſon quartier ſur le ſoir du dix-huitiéme du mois peu accompagné, après avoir donné ſes ordres pour cette attaque, qui ſe devoit faire la nuit ſuivante ; lorſque Jean de Merey, plus connu ſous le nom de Poltrot, jeune Gentilhomme d'Angoumois, qui épioit depuis pluſieurs jours l'occaſion de le tuer, *Il y eſt aſſaſſiné avant que d'avoir emporté la place.* Popeliniére. l. 9. Brantome Caſtelnau. &c. Lettre de la

tuer, lui tira de derriére une haye & de ſix à ſept pas, un coup de piſtolet chargé de trois balles, dont il lui caſſa l'épaule droite, & s'enfuit auſſi-tôt. Monſieur de Roſtaing qui étoit avec le Duc de Guiſe, courut après l'aſſaſſin, ſans pouvoir l'atteindre : mais ce malheureux effrayé de l'image de ſon crime, après avoir couru toute la nuit, ſe croyant fort éloigné du Camp, entra dans une grange qui en étoit tout proche, pour ſe repoſer, & y fut ſurpris par le Seurre, Secrétaire du Duc de Guiſe, qui l'arrêta ſur un ſimple ſoupçon, & à qui, ayant l'eſprit tout troublé, il avoua le fait.

1563. la Reine au Cardinal de Guiſe datée du 19. de Février.

La bleſſure du Duc ne fut pas d'abord jugée mortelle par les Chirurgiens : mais les balles, qui étoient empoiſonnées, la rendirent incurable, & lui cauſérent la mort au bout de ſept jours le vingt-quatriéme du même mois de Février.

Caſtelnau l. 4. c. 10.

Eloge de ce Prince.

Il ſoûtint juſqu'à ce moment cette grandeur d'ame, qui jointe à toutes ſes autres qualitez héroïques, à ſon humeur bienfaiſante, à ſes maniéres honnêtes avec tout le monde, à ſa douceur, à ſa modération, à ſa prudence, au bonheur qui l'accompagnoit dans toutes ſes entrepriſes, à ſa bonne mine, à ſon air grand, noble, & en même-temps populaire, en avoit fait l'objet de l'admiration de toute l'Europe, de l'amour & du reſpect de la Nobleſſe Françoiſe, des ſoldats & des peuples. Il n'y avoit que les Huguenots, qui convenant eux-mêmes de ſes vertus militaires & politiques, le haïſſoient à mort, parce qu'il en faiſoit uſage pour la deſtruction de leur Secte, & pour la défenſe de la Religion Catholique & de l'Etat.

La proteſtation qu'il fit avant que de mourir, que de tout ſon cœur il pardonnoit à ſon aſſaſſin, ne fut qu'un effet de cette généroſité Chrétienne, dont il avoit déja donné une preuve bien authentique au ſiége de Rouën : Car un Gentilhomme Manſeau, qui étoit venu à l'Armée Royale avec un deſſein pareil à celui de Poltrot, ayant été découvert, mené devant lui, & confeſſant ſon crime, le Duc lui demanda pour quelle raiſon il en vouloit à ſa vie, & s'il avoit reçu de lui quelque mauvais office. Non, Monſieur, lui répondit-il, c'eſt le ſeul zéle de ma Religion, dont vous êtes l'ennemi mortel, qui m'a fait prendre la réſolution de vous faire périr. Hé bien, reprit le Duc, ſi votre Religion vous apprend à tuer celui qui ne vous a jamais offenſé, la mienne, ſuivant l'Evangile, m'ordonne de vous pardonner : allez, je vous renvoye en liberté, & jugez par là laquelle des deux Religions eſt la meilleure. Ce fut le ſouvenir de ce péril, qu'il avoit évité, qui lui fit dire au moment qu'il fut bleſſé : Il y a long-temps qu'on me gardoit ce coup.

Les ordres qu'il donna en mourant à Henri Prince de Joinville ſon fils aîné, d'être toûjours inviolablement fidéle au Roy, à l'Etat, & à la Religion, & la maniére pathétique, dont il lui parla, ne furent pas une moindre marque de la vertu de ce Héros véritablement Chrétien, & le refus qu'il fit d'un reméde, par lequel un Seigneur de la Cour l'aſſûroit de le guérir, & qu'il ne vouloit point prendre, parce qu'on ſe ſer-

Brantome dans l'éloge du Duc de Guiſe.

Digitized

ſervoit dans la preparation de paroles ſuperſtitieuſes, acheva de convaincre juſqu'aux Courtiſans mêmes les plus malins de ſa ſolide piété; car, ainſi que le remarque Brantome, ſi elle n'eût pas été telle, l'amour de la vie, & la haute fortune, où il ſe touvoit élevé à la vigueur de ſon âge, l'euſſent fait aiſément paſſer par deſſus un tel ſcrupule. L'indignité de ſa mort augmenta la vénération que les peuples avoient pour lui, & elle alla juſqu'à lui donner le nom de Martyr, parce qu'effectivement il avoit été tué en haine de la Religion. 1563.

On ne l'accula que d'ambition : mais il ſçût au moins la modérer juſqu'au point de ne ſe ſervir, pour accroître ou pour conſerver ſa puiſſance, ni de trahiſons, ni de perfidies, ni d'autres pareils moyens indignes d'un grand cœur, & qui ne ſont que trop ordinaires à ceux que cette paſſion poſſéde : mais ce reproche d'ambition, qui, ſuivant l'idée commune, n'eſt pas conſidérée comme une tache dans la vie des Héros, n'a point empêché qu'on ne l'ait toûjours regardé comme un Prince accompli & ſans défauts.

Le Roy & la Reine viennent au Camp devant Orléans.

Sur cette fâcheuſe nouvelle, le Roy & la Reine étant venus promptement au Camp, lui donnérent des marques de leur douleur beaucoup plus ſincéres, qu'elles n'auroient été quelque temps auparavant, lorſque la Reine appréhendoit plus la grande puiſſance de ce Seigneur, qu'elle ne redoutoit les Huguenots. Il lui dit ſes penſées ſur la ſituation des affaires, & lui conſeilla de travailler à la paix, pour mettre les étrangers hors du Royaume.

Lettre de la Reine à l'Evêque de Rennes du 6. Mars 1563.

On donna par toute la France des marques publiques de l'affliction qu'on y reſſentoit pour une telle perte : & cependant on faiſoit le procès à l'aſſaſſin, dont on étoit bien réſolu de tirer une vengeance ſignalée.

Comme il avoit avoué ſon crime, il n'étoit pas beſoin de beaucoup de procédures : mais on vouloit en ſçavoir les complices, ou ceux qui l'avoient engagé à cet horrible attentat.

Dépoſitions de l'aſſaſſin qui comparoît devant leurs Majeſtés.

On fit pour cela comparoître Poltrot le vingt & uniéme de Février, qui étoit le troiſiéme jour depuis la bleſſure du Duc de Guiſe, en préſence de la Reine, du Cardinal de Bourbon, du Duc d'Eſtampes, du Prince de Mantouë, du Comte de Gruyeres, des Sieurs de Martigues, de Sanſac, de Sipierre, de Loſſe, & de l'Evêque de Limoges, qui étoient tous du Conſeil du Roy. Il chargea beaucoup l'Amiral, le Miniſtre Théodore de Beze, Feuquiéres, & de Brion. Il déclara que c'étoit à leur ſollicitation qu'il avoit fait cet aſſaſſinat, & déchargea au contraire Monſieur de Soubiſe, qu'on ſoupçonnoit à la Cour d'être entré dans ce complot. Il rapporta quelques foibles conjectures, pour y mêler le Comte de la Rochefoucauld, & aſſûra que Dandelot ne lui avoit jamais parlé de rien là-deſſus.

Dans l'interrogatoire de Poltrot, du 21. Février 1563.

Il eſt conduit à Paris & tiré à quatre chevaux.

Des copies de cet interrogatoire ayant été envoyées à l'Armée Huguenote par la Valette Meſtre de Camp de la cavalerie legere ſous le Duc de Guiſe, l'Amiral s'en tint infiniment offenſé, & fit imprimer une réponſe à chacun des articles de la dépoſition de Poltrot, pour les refu-

Dans la

Digitized by Google

1563. Lettre imprimée à la tête de la reponſe de l'Amiral.

ter, ſignée de lui, du Comte de la Rochefoucauld, & de Béze, & l'envoya par un Trompette à la Reine avec une lettre *, où il la conjuroit de faire garder ſurement Poltrot, afin qu'en temps & lieu il lui fût confronté, pour le convaincre de la fauſſeté de ſes dépoſitions: mais ſans avoir égard à toutes ces juſtifications, où il n'y avoit rien de plus fort que la proteſtation qu'il faiſoit ſur ſon honneur, de n'avoir eu aucune part à ce crime, on envoya Poltrot à Paris, où il fut tiré à quatre chevaux.

Chacun raiſonna ſur ce fait ſuivant ſes préjugez. Quoique pût faire l'Amiral, il ne vint point à bout de détruire des ſoupçons ſi deſavantageux à ſa réputation, & ſur tout il ne put jamais les ôter de l'eſprit de Henri Prince de Joinville fils aîné du Duc de Guiſe, qui faiſoit ſes premiéres armes au ſiége d'Orléans, & qui depuis rechercha toutes les occaſions de venger la mort de ſon pere. Sa valeur, la Charge de Grand Maître de la Maiſon du Roy, le Gouvernement de Champagne, pluſieurs autres graces, dont le Roy le combla, le grand crédit qu'il s'acquit depuis dans le parti Catholique, le mirent en état d'exécuter ſes deſſeins aux dépens de la France, dont il ſacrifia dans la ſuite tous les intérêts à ſon reſſentiment & à ſon ambition.

Cependant la Reine, conformément au conſeil que lui avoit donné le Duc de Guiſe en mourant, ne penſoit qu'à faire au plûtôt une paix tolerable.

Cet évènement donne lieu à une Treve. Diverſes Lettres de la Reine à M. de Gonnor. Popeliniére l. 9.

On en avoit déja jetté quelques ſemences, même avant le ſiége d'Orléans, & Sebaſtien de Laubeſpine Evêque de Limoges & le ſieur d'Oyſel avoient été deux fois dans cette ville, pour entamer la négociation. L'ennuy de la priſon rendoit le Prince de Condé plus traitable, & la Princeſſe ſa femme aſſiégée dans Orléans, & ſur le point de ſe voir enlever le Connétable, commençoit à craindre pour la vie de ſon mari en perdant un tel ôtage: de ſorte que, bien qu'elle eût contribué plus qu'aucun autre à l'engager dans la guerre civile, perſonne dans cette conjoncture ne ſouhaitoit avec plus d'ardeur de le tirer par un accommodement du peril où il étoit: mais la mort du Duc de Guiſe facilita la choſe plus que tout le reſte.

La Reine par cette mort devenuë maîtreſſe des affaires, étoit tout-à-fait portée à la paix, conformément à ſes anciennes vûës. Elle y étoit plus déterminée que jamais par la crainte que la Normandie ne tombât ſous la puiſſance des Anglois, & par les avis qu'elle recevoit d'Allemagne, que les Princes de l'Empire penſoient ſérieuſement à retirer des mains du Roy Metz, Thoul, & Verdun. D'autre part le Prince de Condé étoit délivré de la crainte de ſe voir dans la ſuite contraint de plier ſous la puiſſance de la Maiſon de Guiſe, & les Huguenots ſe flattoient de l'eſpérance d'avoir plus de liberté & une plus grande ſureté. On étoit de part & d'autre laſſé de la guerre, & même parmi les Huguenots il y avoit pluſieurs Seigneurs & Gentilshommes, qui voyoient avec beau-

Lettre de la Reine à l'Evêque de Rennes du 6 Mars.

* Datée du 12. de Mars.

Digitized

beaucoup de peine les Anglois ſur le point de s'emparer de la Normandie: malheur qu'on ne pouvoit guéres prévenir que par la paix. 1563.

Les diſpoſitions, qui s'y trouvoient de part & d'autre, firent que l'on convint aiſément d'une Tréve: ce qui n'empêcha pas la Reine de prendre toutes ſes meſures, pour pouſſer le ſiége d'Orléans, en cas que le Traité ne ſe conclût pas. Elle renvoya le Maréchal de Vieilleville en Normandie, pour y commander, fit venir le Maréchal de Briſſac, pour prendre la conduite de l'armée à la place du Duc de Guiſe, ordonna qu'on amenât de Paris au Camp pluſieurs piéces de canon, & quantité de munitions de guerre; qu'on aſſûrât les logemens qu'on avoit faits à la tête du pont d'Orléans, & chargea Monſieur de Gonnor Sur-Intendant des Finances de lui trouver de l'argent, dont elle auroit toûjours grand beſoin, quelque choſe qui arrivât, ſoit pour continuer la guerre, ſoit pour payer les Allemands de l'Armée Royale en les congédiant, ſi la paix ſe faiſoit, ſoit pour payer même ceux du parti Huguenot, au cas qu'on exigeât cela d'elle, afin de les renvoyer au plûtôt hors du Royaume. Mémoires de Caſtelnau. l. 4. c. 12. Lettre de la Reine à Monſieur de Gonnor.

Suivie de la paix entre les deux partis.

Dès que la Tréve fut publiée, la Princeſſe de Condé vint d'Orléans trouver la Reine à Saint Meſmin, & elles convinrent d'une Conférence dans l'Iſle aux Bœufs proche de la ville, où le Prince de Condé & le Connétable ſeroient amenez.

La Princeſſe de Condé n'entra pas dans l'Iſle; mais elle demeura au bord dans un batteau, juſques à ce que la Reine eût fini un entretien particulier qu'elle eut avec le Prince de Condé.

Et du libre Exercice de la Religion Proteſtante.

Le principal article, que le Prince demanda, fut l'exécution de l'Edit de Janvier, qui accordoit la liberté de conſcience aux Calviniſtes, & le libre exercice de leur Religion dans les fauxbourgs des villes. Le Connétable fit beaucoup de difficulté de le paſſer: mais après quelques conteſtations il fut reglé, qu'on accorderoit aux Huguenots un Prêche dans chaque Bailliage, dont le Roy marqueroit le lieu hors des villes, & un ou deux dans les villes, dont ils étoient maîtres: mais qu'ils ne ſe ſerviroient pas des Egliſes pour faire leurs priéres & leurs Aſſemblées. Lettre de la Reine à Monſieur de Gonnor, du 12. Mars.

Que tous les Gentilshommes Huguenots ayant Haute Juſtice, ou Fiefs de Haubert, pourroient faire exercice de leur Religion en leurs maiſons avec leurs vaſſaux.

Qu'il ne ſe feroit aucun exercice de la Religion prétenduë Réformée ni dans la ville de Paris, ni dans la Prevôté. C'eſt là ce qui fut conclu ſur l'article de la Religion. Les autres articles du Traité furent, que tous les ſoldats étrangers ſortiroient de France au plûtôt, & que les villes priſes par les Huguenots ſeroient remiſes en l'obéïſſance du Roy; que tous les Arreſts rendus depuis la mort du feu Roy contre ceux qui avoient pris les armes, ſeroient annullez, & que le Roy donneroit une amniſtie générale. Mémoires de Caſtelnau l. 4. c. 12. Edit du Roy daté d'Amboiſe le 19. Mars 1563. & enregiſtré au Parlement de Paris le 27.

Que les priſonniers ſeroient délivrez de part & d'autre ſans rançon.

Digitized by Google

1563. Que les Chefs du parti Huguenot ne pourroient, ſous peine de la vie, faire deſormais aucun Traité avec les étrangers, ni lever aucun argent ſur les ſujets du Roy.

Qu'enfin l'Edit qui ſeroit fait pour l'obſervation du Traité, ſeroit publié & enregiſtré dans tous les Parlemens du Royaume. Cet Edit fut fait à Amboiſe le dix-neuviéme de Mars.

Il n'y avoit que deux choſes qui pouvoient arrêter la concluſion de cette grande affaire. L'une étoit qu'on appréhendoit l'oppoſition des Parlemens à l'enregiſtrement de l'Edit: & l'autre, que l'Amiral, qui s'étoit emparé de pluſieurs places en Normandie, & même de Caën la plus conſidérable de cette Province après Rouën, ne refuſât de ſouſcrire à cet accommodement.

Les Parlemens, dont on craignoit le plus la réſiſtance, étoient ceux de Paris, de Rouën, de Toulouſe, d'Aix, & de Bourdeaux, & ils en firent en effet beaucoup: mais Monſieur de Gonnor, chargé de la part de la Reine de traiter de cette affaire avec le Premier Préſident de Thou, obtint le conſentement du Parlement de Paris, & les autres ſuivirent.

Pour ce qui eſt de l'Amiral, il fit tous ſes efforts, pour rompre ce coup, qui le dégradoit du haut rang, où il ſe trouvoit élevé dans ſon parti: mais le Prince de Condé ayant déclaré nettement que, ſi les Huguenots refuſoient l'accommodement, il les abandonneroit, & ayant repréſenté à l'Amiral les moyens que ſa qualité de Prince du Sang lui donneroit de protéger les Huguenots, quand il ſeroit dans le Conſeil du Roy, où il avoit parole d'être rétabli à la place du feu Roy de Navarre ſon frere, ce fut pour ce Seigneur une néceſſité de ſe rendre.

Mémoires de Caſtelnau. l. 4. c. 12. Dès que le Traité eut été ſigné, le Connétable & le Prince de Condé furent mis en liberté, & ce Prince, quand l'Amiral fut arrivé, le préſenta lui-même à la Reine. Chacun de part & d'autre dans cet entretien s'efforça de faire paroître ſon zéle pour le bien & pour la tranquillité de l'Etat, & on conféra diverſes fois là-deſſus avec autant de franchiſe, au moins en apparence, que ſi les deux partis n'avoient eu actuellement, & n'euſſent jamais eu d'autre but. Orléans fut remis en l'obéïſſance du Roy, & il parut que le Prince de Condé agiſſoit auſſi de bonne foi pour la reſtitution des autres places revoltées, & pour mettre les Allemands hors de France.

La Reine eut ſoin de juſtifier ſa conduite dans la concluſion de ce Traité auprès du Pape & des Princes Catholiques, & principalement auprès de l'Empereur & du Roy des Romains. Elle continuoit de ménager beaucoup ces deux Princes, tant à cauſe qu'elle appréhendoit qu'ils n'écoutaſſent quelques-uns de ceux de l'Empire ſur les inſtances qu'ils faiſoient, pour qu'on redemandât à la France la reſtitution de Metz, de Thoul, & de Verdun, qu'à cauſe qu'elle eſpéroit empêcher par leur moyen les nouvelles liaiſons, que les Chefs du parti Huguenot pourroient faire avec les Proteſtans d'Allemagne.

Negociations pour Bernardin Bochetel Evêque de Rennes, Ambaſſadeur de France en Al-

Allemagne, négocioit toûjours pour le mariage du Roy & d'une des filles du Roy des Romains, auſſi-bien que pour celui de l'Archiduc Charles un des fils de l'Empereur avec la Reine d'Ecoſſe. Le Cardinal de Lorraine, qui étoit alors au Concile de Trente, & qui avoit beaucoup de crédit auprès de cette Reine ſa niéce, agiſſoit auſſi très-vivement ſur ce ſecond article, & plus vivement que jamais depuis la mort du Duc de Guiſe ſon frere, & du Grand Prieur de France Général des Galéres ſon autre frere, qui mourut preſque en même temps. Son but étoit de ſoûtenir par l'appuy de la Maiſon d'Autriche, la puiſſance de ſa Famille fort affoiblie depuis la perte de ſes deux freres: mais la vûë de la Reine, en faiſant ce mariage, étoit de ſuſciter à Elizabeth Reine d'Angleterre de nouveaux ennemis, qui prendroient contre elle le parti de la Reine d'Ecoſſe, & l'occuperoient, tandis qu'on tâcheroit de chaſſer les Anglois du Havre & des autres places, dont ils s'étoient ſaiſis en Normandie.

1563. *le Mariage du Roy avec une des filles du Roy des Romains.* Diverſes Lettres de la Reine & du Cardinal de Lorraine à l'Evêque de Rennes.

Mais dans la réſolution, où l'on étoit de commencer la guerre au plûtôt, & cela de concert avec le Prince de Condé, la Reine avoit de l'inquiétude par rapport au Connétable.

Auſſi-tôt après que la paix d'Orléans fut concluë, l'Amiral & ſes freres s'étoient retirez dans leurs Terres, & le Connétable dans les ſiennes. Pour les premiers, on ne s'embarraſſoit guéres de ne les point voir à la Cour: mais pour le Connétable, on en étoit fâché, parce qu'on ſçavoit que c'étoit par mécontentement qu'il s'en étoit eloigné, & qu'on lui avoit donné un aſſez juſte ſujet de chagrin.

Lettre du Cardinal de Lorraine à l'Evêque de Rennes, datée de Trente le 4. May 1563.

Il étoit naturel qu'après la mort du Duc de Guiſe, on le remît en poſſeſſion de la Charge de Grand Maître de la Maiſon du Roy, dont on l'avoit dépouillé au commencement du Regne précédent. Les grands ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat au peril de ſa vie, & avec la perte de ſa liberté & d'un de ſes fils, étoient pour lui un nouveau droit d'y prétendre. Cependant on l'avoit donnée au jeune Duc de Guiſe: & quoi qu'il eût ſur cela gardé le ſilence en prenant congé du Roy: on avoit aiſément pénétré que c'étoit là le veritable ſujet de ſa retraite.

Dans la ſituation où étoient les choſes, & le calme ne pouvant pas être ſi-tôt parfaitement rétabli dans l'Etat, un mécontent de cette importance étoit à appréhender, ſur tout à cauſe des Coligni ſes neveux, avec qui on ne l'auroit pas vû volontiers parfaitement réuni. C'eſt ce qui obligea la Reine à tout faire, pour l'adoucir. Elle en vint à bout, en conſentant à ce qu'il demanda, que ſon Gouvernement de Languedoc fût donné à Monſieur de Damville: & de cette ſorte il fut bien dédommagé de ſa Charge de Grand Maître, qui d'abord avoit avoit valu à ſon fils aîné le Bâton de Maréchal, quand il la céda au feu Duc de Guiſe, & cette ſeconde fois un des plus beaux Gouvernemens de France à ſon ſecond fils.

La publication de l'Edit d'Amboiſe ayant été faite, & le Prince de Condé ayant envoyé ſes ordres à toutes ſes Troupes, pour deſarmer, ſur

Entiere extinction de la guerre Civile.

Digitized by Google

1563. ſur tout dans le Lyonnois & dans la baſſe Normandie, où les Huguenots avoient fait de plus grands progrès, le feu de la guerre civile s'éteignit tout à coup.

La Popelinière l. 9. Montgommeri, qui commandoit en baſſe Normandie, remit entre les mains de Batreſſe, Lieutenant des Gendarmes de Damville envoyé par le Roy, le Château & la ville de Caën, & les autres villes, qui toutes, excepté trois, ſçavoir Cherbourg, Granville, & Saint Michel, avoient été conquiſes par l'Amiral, & dont la plûpart avoient expérimenté les plus funeſtes effets de la fureur du ſoldat Huguenot. Le pillage des Egliſes, & le maſſacre des Prêtres, des Religieux, & des autres Eccléſiaſtiques ſuivoient d'ordinaire la priſe des villes, ou emportées d'aſſaut, ou ſurpriſes, & on ne faiſoit aucun quartier aux gens de cet état.

Commentaires de Mont-luc. l. 5. Soubiſe, quoique tout-à-fait maître dans Lyon par les ſecours qu'il avoit reçûs des Suiſſes Proteſtans, céda pareillement la place à de Gordes, qui y porta le Traité de paix, & l'y fit publier. La ſévérité de Mont-luc en Guyenne & en Gaſcogne tant à l'égard des Huguenots, qu'à l'égard des Catholiques qui s'émancipoient après la publication de l'Edit, rétablit la tranquillité dans ces Provinces. Il en fut à peu près de même des autres : & la guerre civile étant ainſi appaiſée par tout, les Allemands du Prince de Condé ayant été mis, quoi qu'avec beaucoup de peine, hors du Royaume; on ne ſongea plus qu'à en chaſſer les Anglois par l'attaque du Havre, dont aſſûrément ils ne s'étoient pas emparez, pour le garder au Roy, quoi qu'en eût dit la Reine d'Angleterre dans ſes Manifeſtes.

Affaires d'Angleterre. Cette Princeſſe, qui par ſon habileté s'étoit renduë parfaitement maîtreſſe dans ſon Royaume, malgré toutes les oppoſitions qu'elle y trouva d'abord, ſuivoit toûjours ſa politique, qui étoit d'entretenir la diviſion chez ſes voiſins, pour les empêcher de ſe mêler des différends qu'elle avoit pour ſa Couronne avec la Reine d'Ecoſſe.

Elle ſuſcitoit à cette Princeſſe à toute occaſion de fâcheux embarras dans l'Ecoſſe par le moyen du parti Proteſtant, qui étoit tout à elle. Elle prenoit dès-lors des meſures, pour brouiller les Pays-Bas, où nonobſtant les ſoins du Roy d'Eſpagne, le Calviniſme ſe répandoit à vûë d'œil; mais ſa principale attention étoit à fomenter les troubles de France, d'où la Reine d'Ecoſſe par les liaiſons qu'elle y avoit, par le grand crédit de la Maiſon de Guiſe, dont elle étoit, & par les intérêts communs des deux Royaumes, pouvoit eſpérer une plus forte protection.

Lettre de la Reine à l'Evêque de Rennes datée du 13. Décembre 1563. Elizabeth avoit depuis quelques années pour Ambaſſadeur à la Cour de France Nicolas Trocmarton, homme de beaucoup d'eſprit & très-intriguant, & qui la ſervoit parfaitement ſelon ſes intentions. Il étoit d'intelligence avec le Prince de Condé & l'Amiral de Coligni. Il agiſſoit auprès de ces Chefs des Proteſtans, pour entretenir les brouilleries, ſous prétexte de maintenir la nouvelle Réforme, & le faiſoit auſſi vivement que Chantonai Ambaſſadeur d'Eſpagne auprès des Chefs des Catholi-

liques, par le ſpécieux motif de zéle pour la conſervatiou de l'ancienne Religion. 1563.

Il étoit à la bataille de Dreux dans l'Armée Royale, & ſe laiſſa prendre exprès par les Huguenots, pour pouvoir negocier avec l'Amiral, & l'encourager dans ſon malheur : & ce fut lui qui lui fit toucher en Normandie l'argent d'Angleterre, dont il avoit ſi grand beſoin, pour conſerver ſes troupes. Il repaſſa enſuite en Angleterre, ſoit qu'il n'oſât plus retourner à la Cour de France, où l'on avoit eu connoiſſance de ſes intrigues, ſoit pour prendre de nouvelles inſtructions de la Reine ſa maîtreſſe. Camden. Hiſtor. Elizab. part. 1.

La paix d'Orléans déconcerta tous les projets de cette Princeſſe, & lui fit perdre l'eſpérance de s'emparer alors de la Normandie, comme c'étoit ſon deſſein. Elle ſe plaignit fort du Prince de Condé, de ce qu'il avoit conclu la paix ſans elle, contre un des articles du Traité fait avec lui, & dans le temps que Henri Cnolles & Chriſtophle Monty ſes Envoyez en Allemagne agiſſoient auprès des Princes Proteſtans, pour les engager à le ſoûtenir, & à relever ſon parti abattu par la défaite de Dreux.

Quant à la demande que le Roy lui fit, de lui remettre le Havre entre les mains, puis qu'elle-même avoit déclaré par un écrit public, qu'elle ne s'en étoit ſaiſie que pour le lui conſerver, elle ne répondit point autre choſe, ſinon qu'on n'avoit pas ſatisfait au Traité de Cateau-Cambreſis touchant la reſtitution de Calais, & le dédommagement qu'on avoit promis pour cette place, en cas qu'on ne la reſtituât pas, & qu'elle retiendroit le Havre juſques à ce qu'on lui eût fait juſtice là-deſſus.

Nouvelle guerre avec cette Couronne.

Briquemaut agiſſoit cependant auprès d'elle de la part du Prince de Condé, pour l'engager à retirer les Anglois du Havre : mais il le fit inutilement : de ſorte qu'on en vint à la guerre ouverte. Paul de Foix Ambaſſadeur de France en Angleterre y fut arrêté, on s'y ſaiſit de tous les navires François, & les Armateurs Anglois eurent ordre de prendre indifféremment les vaiſſeaux des Marchands de France ſans diſtinction, ſoit ceux des Calviniſtes, ſoit ceux des Catholiques.

Cependant la Reine Catherine de Médicis, par tant de divers événemens, ſe trouvoit heureuſement parvenuë au point, où ſa politique avoit toûjours viſé, de n'avoir plus de compétiteurs dans l'autorité du Gouvernement. La ligue du Triumvirat étoit détruite par la mort du Roy de Navarre, du Duc de Guiſe, & du Maréchal de Saint André. Le Connétable demeuré ſeul ne lui étoit plus guéres redoutable, le Prince de Condé n'avoit point, comme le feu Roy de Navarre ſon frere, la qualité de premier Prince du Sang, en vertu de laquelle il pût prétendre à celle de Chef du Conſeil, ou de Lieutenant Général du Royaume, quoi qu'il en eût grande envie, & Henri Roy de Navarre ſon neveu, éloigné de la Cour dans le Bearn avec la Reine Jeanne ſa mere, n'étoit qu'un enfant de neuf à dix ans, incapable encore d'être à la tête

Digitized by Google

1563. d'un parti: enfin le temps de la majorité du Roy approchoit, & devoit mettre fin à toutes les concurrences.

La Reine entreprend de chaſſer les Anglois de la Normandie.

Cette Princeſſe, pour ſignaler la fin de ſa Régence, & pour donner de l'occupation aux eſprits inquiets des deux partis, crut qu'elle ne pouvoit rien faire de mieux, que d'entreprendre de chaſſer les Anglois de Normandie: & voyant le Prince de Condé en volonté de réparer la faute qu'il avoit faite de les y appeller, elle réſolut avec lui de faire le ſiége du Havre. Ainſi malgré la diſette d'argent & les dettes du Roy qui montoient à cinquante millions, choſe juſqu'alors inoüie, on s'y prépara.

Mémoires de Caſtelnau. l. 4. c. 12.

Le Comte Rhingrave, depuis la priſe de Rouën, bloquoit le Havre du côté de la terre avec ſes Troupes Allemandes, & s'étant retranché dans le voiſinage, couvroit le pays de Caux contre les courſes de la garniſon Angloiſe. Dès qu'on eut pris les meſures néceſſaires pour le ſiége, les autres Troupes, ſoit Catholiques, ſoit Huguenotes, filérent de ce côL. 5. c. 2. té-là, & avec tant de concert, qu'elles ſembloient avoir quitté toute leur averſion mutuelle, pour ne plus penſer qu'au bien commun de la patrie. Les Maréchaux de Briſſac & de Montmorenci, & le Connétable, qui devoit commander l'armée, s'y rendirent, & y furent joints peu de jours après par le Prince de Condé. La Reine voulut que le Roy fût lui-même de cette expédition: & elle l'y mena avec Henri Duc d'Anjou ſon ſecond fils, tant pour animer les Troupes par la préſence de leur Souverain, que pour faire connoître à tous les Princes de l'Europe, & ſur tout à ceux qui penſoient à profiter des diviſions de la France, que la reconciliation des partis étoit parfaite. Il n'y eut que l'Amiral & Dandelot, qui ne s'y trouvérent point, prévoyant apparemment qu'ils pourroient un jour avoir encore affaire des Anglois.

Siége du Havre de Grace tant par les Catholiques que par les Huguenots. Popeliniére, l. 10.

Le ſiége fut commencé le vingtiéme de Juillet. Le ſuccès en paroiſſoit douteux pour deux ou trois raiſons. La premiére étoit la force de la garniſon Angloiſe, augmentée juſqu'au nombre de ſix mille hommes; car les Anglois ayant quitté tous les autres poſtes, ne penſoient qu'à défendre celui-là. La ſeconde, que la garniſon pouvoit être continuellement rafraîchie, les Anglois étant les maîtres de la mer, parce que le Roy n'avoit ni Flotte, ni preſque aucuns Armateurs. Enfin le Comte de Warwick, qui étoit Gouverneur de la place, dès qu'il s'étoit vû menacé du ſiége, en avoit fait ſortir tous les François tant Catholiques que Proteſtans, pour prévenir toutes les intelligences.

D'ailleurs la place étoit forte pour ce temps-là. C'étoit François I. qui l'avoit fortifiée; car avant lui ce n'étoit qu'une retraite de pêcheurs. Elle eſt ſituée à la pointe du pays de Caux à l'emboucheure de la riviére de Seine, & eſt de forme quarrée, en n'y comprenant pas cette partie qui eſt ſéparée du reſte par un lieu creux & profond, qu'on appelle le Baſſin, où les vaiſſeaux ſont à flot par le moyen des Ecluſes, même après que la marée eſt deſcenduë. On y avoit fait faire quatre baſtions, qui ſubſiſtent encore, celui de Saint André le plus proche du port, celui de Saint Adreſſe en tournant vers le couchant, celui de la Muſique

Digitized by

que du côté du Nord, & le quatriéme vers l'Orient, qui ſe nomme aujourd'hui le Baſtion des Capucins. Ces baſtions défendent leurs courtines: mais la ligne de défenſe eſt beaucoup trop longue. On y a depuis fait des dehors, qui ſuppléent à ce défaut, & une citadelle tetragone dans la mer, qui rend la place beaucoup plus forte. A côté du baſtion de Saint André vers le midi étoit & eſt encore une groſſe Tour, qui commande le Port, pour en empêcher l'entrée. Il y avoit dès-lors pluſieurs rangs de pilotis, qui, à ce que je croy, étoient au moins une partie de ce qu'on appelle à préſent la Jettée du Nord-Eſt, oppoſée à celle qu'on y a faite depuis, nommée la Jettée du Sud-Eſt, qui ſe termine vis-à-vis de la groſſe Tour, & qui forme avec cette Tour l'entrée du Port. D'ailleurs la place n'eſt point commandée, ſinon un peu de la montagne d'Ingoville à la portée du canon: mais d'où on ne peut la battre en bréche. 1563.

Il y avoit une autre incommodité pour les aſſiégeans: c'étoit la difficulté de faire des tranchées, à cauſe qu'on ne peut guéres creuſer la terre aux environs à la profondeur de trois pieds, qu'on ne trouve l'eau.

Les aſſiégez auroient été beaucoup plus en état de profiter de tous ces avantages, ſans les maladies, qui ravageoient la garniſon depuis quelque temps, & qui dès que la ville fut plus ſerrée, ſe changérent en peſte par le défaut d'eau douce; car ſoit par la ſéchereſſe de la ſaiſon, ſoit par le peu de ſoin du Gouverneur, les ciſternes furent bien-tôt à ſec: & le Connétable s'étant d'abord ſaiſi de Vitenval, d'où l'eau douce vient à la ville, il les réduiſit à une grande extrémité: de ſorte que les ſoldats étoient contraints de faire cuire leurs viandes dans l'eau de mer, dont les mauvaiſes qualitez augmentérent la corruption des humeurs. Cela, joint à la mal-propreté & à la negligence des Anglois, qui ne ſe donnoient pas la peine d'enterrer les corps morts, ni de les jetter dans la mer, empeſta l'air plus que jamais.

Le Connétable fit d'abord ſommer le Comte de Warwick de ſe rendre, moins dans l'eſpérance de l'y engager, que pour faire reconnoître de plus près la place par quelques Officiers, qu'il envoya au pourparler, que le Comte avoit accepté. Sur le refus il fit ouvrir la tranchée du côté de l'Occident entre la mer & la ville. Il embraſſa dans ſon attaque le Baſtion de Saint Adreſſe, & tout cet eſpace de murailles, qui eſt depuis là juſqu'à la Tour du Port.

La nature du terrain qui n'étoit que du ſable, ſe trouvoit très-peu propre aux travaux d'une tranchée; on y ſuppléa par des gabions & des ſacs à laine; & malgré l'incommodité qu'on recevoit de la mer qui y entroit quelquefois durant la marée, on la pouſſa juſqu'à un retranchement paliſſadé, d'où il falloit chaſſer les Anglois, avant que d'arriver au corps de la place.

Comme on ſe diſpoſoit à inſulter ce retranchement par la ruïne des défenſes de la Tour du Port, les Anglois déſeſpérant de le pouvoir défendre, l'abandonnérent; & auſſi-tôt le Capitaine Poyet Lieutenant

1563. Le Laboureur Additions aux Mémoires de Caſtelnau. l. 5. c. 2

de la Colonelle de Dandelot, François du Pleſſis-Richelieu Meſtre de Camp & Chevalier de l'Ordre, que quelques-uns ont pris fauſſement pour Antoine ſon frere ſurnommé le Moine, les Meſtres de Camp Charri & Sarlabous l'aîné s'y jettérent; & nonobſtant l'horrible feu que l'on faiſoit ſur eux des remparts, s'y logérent: mais Richelieu y fut bleſſé d'une arquebuſade à l'épaule, dont il mourut quelques jours après fort regreté. C'étoit un des plus braves Officiers de l'armée, & c'eſt lui qui commença avec ſon frere Antoine, à redonner à l'ancienne famille dont il deſcendoit, le luſtre qu'elle avoit perdu faute de bien pour le ſoûtenir.

Le Connétable vit bien que la priſe de la paliſſade avanceroit fort celle de la ville. Il en fit auſſi-tôt porter la nouvelle au Roy & à la Reine par Monſieur de Méru ſon troiſiéme fils, & leur manda qu'il croyoit pouvoir maintenant répondre du ſuccès du ſiége.

Il chargea le Maréchal de Montmorency, de faire dreſſer en cet endroit une batterie pour faire bréche à la muraille. L'ordre fut exécuté par Monſieur d'Eſtrées Général de l'artillerie, le plus habile homme en ce genre, qui jamais eût paru en France, & les Anglois commencérent dès lors à déſeſpérer du ſalut de la place.

Le Comte de Warwick ſur le ſoir dépêcha une barque vers une galére Angloiſe, qui étoit à la rade avec quelques troupes, pour les faire entrer dans la ville; mais une batterie qu'on avoit placée ſur le bord de la mer, empêcha la ſortie de la barque. On ſurprit en même temps une lettre écrite au Gouverneur, par laquelle on lui donnoit aſſurance d'un prompt ſecours, & on en ſubſtitua une contrefaite qu'on lui envoya, par laquelle on lui ôtoit toute eſpérance d'être ſecouru.

Soit que le Gouverneur y eût été trompé, ſoit que les maladies qui augmentoient tous les jours euſſent fait perdre cœur à la garniſon, il ne penſa plus qu'à ſe rendre, & demanda permiſſion d'envoyer un de ſes Officiers nommé Pelhan au Rhingrave, qui, après l'avoir entretenu, le mena au Connétable. Pendant ce temps-là les Anglois firent une ſortie ſur le quartier de Charri & de Sarlabous, où le Maréchal de Briſſac étoit actuellement. L'eſcarmouche fut très-chaude, & il y eut du monde de tué de part & d'autre; mais les Anglois furent repouſſez.

Le Connétable déclara d'abord à l'Anglois, que ſi la ville ne ſe rendoit ce jour-là même, il n'y auroit plus de capitulation à attendre: néanmoins il accorda un délai juſqu'au lendemain, à condition qu'il y auroit ſuſpenſion d'armes, & que cependant les aſſiégez pourroient continuer leurs travaux.

Dès le matin vingt-huitiéme de Juillet, Pollet & Horſay Officiers Anglois, vinrent au Camp; & après quelque conteſtations, la capitulation fut dreſſée à ces conditions:

Conditions de la Capitulation.

Que le Comte de Warwick remettroit la place entre les mains du Connétable, toute l'artillerie que les Anglois y avoient trouvée quand ils s'en emparérent, toutes les munitions, & tous les navires qui étoient dans le baſſin de la ville avec tout leur attirail, que pour la ſureté du Traité, le

Digitized by Google

le Comte de Varwick donneroit quatre ôtages, qui furent Olivier Manére frere du Comte de Rutland, Pelhan, Horſay & Leton; que dès ce jour-là une garniſon Françoiſe ſeroit miſe dans la groſſe Tour, ſans pouvoir toutefois y arborer l'étendart de France, & que le Comte de Warwick ne pourroit non plus tenir arboré ſur les portes de la ville celui d'Angleterre. 1563.

Que le Fort dont il eſt parlé dans la capitulation, mais dont il n'eſt point fait mention dans les relations du ſiége que j'ai vûës, ſeroit rendu le lendemain. Ce Fort étoit apparemment dans l'eſpace qui eſt entre la porte du Perray & la Tour, & le baſtion de Saint André; car cet eſpace avec la Tour porte encore aujourd'huy le nom de Fort, & il y a un Gouverneur particulier diſtingué de celui de la ville.

Que les priſonniers de part & d'autre ſeroient rendus ſans rançon, & qu'on donneroit ſix jours aux Anglois, pour s'embarquer eux & leurs bagages ſur leurs vaiſſeaux.

Dès que la capitulation fut ſignée, le Maréchal de Montmorency l'alla porter au Roy & à la Reine à Criquetot, où ils étoient logez. Ils en partirent auſſi-tôt pour s'approcher du Camp. Le Connétable alla au devant d'eux, & en fut reçu comme il le méritoit pour un ſi important ſervice.

Deux ou trois jours après parut à la rade une flotte de ſoixante vaiſſeaux Anglois pour ſecourir la place, circonſtance dont les Hiſtoriens Anglois ne conviennent pas. Quoiqu'il en ſoit, le reſte des ſix mille hommes qui compoſoient la garniſon, dont près de la moitié avoit péri, étant repaſſé en Angleterre, y porta la peſte, qui en la ſeule ville de Londres dans l'eſpace d'un an, emporta juſqu'à vingt & un mille cinq cens trente perſonnes. Camden. Hiſt. Eliſabeth. part. 1.

Le Roy & la Reine eurent une joye extrême de voir l'ardeur avec laquelle les Huguenots mêmes s'étoient comportez durant le ſiége, & principalement le Prince de Condé, qui, depuis qu'il y fut arrivé, ne ſortoit preſque point de la tranchée, nonobſtant le grand & continuel danger qu'il y avoit, par les raiſons que j'ai dites. La place fut entiérement évacuée le trente & uniéme de Juillet.

Le Meſtre de Camp Sarlabous l'aîné en fut fait Gouverneur, emploi qui étoit deſtiné à Richelieu, s'il ne fût pas mort de ſa bleſſure. Le Cardinal de Richelieu petit neveu de celui dont je parle fit depuis bâtir la citadelle du Havre, & donna ſon nom à un des quatre baſtions, autant apparemment pour conſerver la mémoire de ce brave Seigneur, que pour éterniſer la ſienne.

La conquête du Havre, ou plûtôt l'opiniâtreté de la Reine d'Angleterre à le retenir, nonobſtant les belles proteſtations qu'elle avoit faites dans ſes Manifeſtes de le conſerver pour le Roy, lorſqu'elle envoya du ſecours aux Huguenots, produiſit un nouvel avantage à la France: car cette Princeſſe en vertu d'une ſi injuſte détention qu'elle ne put colorer d'aucun prétexte raiſonnable, depuis que le Prince de Condé ſe

Digitized by Google

1563. fut reconcilé avec le Roy, étant notoirement convaincuë d'avoir violé le Traité de paix de Cateau-Cambresis, perdit tout le droit qui lui restoit sur Calais. Cette place devoit lui être restituée au bout de huit ans; mais par cette infraction, le Traité n'avoit plus de lieu, & la possession de Calais, & le droit de la retenir, demeurérent incontestablement à la Couronne de France. C'est ainsi qu'on en jugea dans les autres Cours de l'Europe, au moins à Rome & en Allemagne, & que le Pape s'en expliqua au Cardinal de la Bourdaisiere, & Maximilien Roy des Romains à Bernardin Bochetel Envoyé du Roy à Vienne. Quelques efforts qu'Elisabeth pût faire depuis pour obliger la France à lui restituer cette place, on y tint toûjours ferme sur cette réponse.

Lettre du Cardinal de la Bourdaisiére du 13. Aoust.
Lettre de l'Evêque de Rennes du 31. d'Aoust.

Le Roy est déclaré Majeur.
Mémoires de Castelnau l. 5. c. 4.

Au retour du siége du Havre, le Roy entrant dans sa quatorziéme année, la Reine le fit déclarer Majeur au Parlement de Rouën avec les cérémonies ordinaires: chose qui déplut fort à celui de Paris, où ces sortes d'Actes solemnels qui concernoient la personne des Rois, avoient coûtume d'être passez: mais la Reine regardoit cette affaire comme très-pressante, & n'y ayant d'ailleurs aucune loi qui donnât ce droit à un Parlement plûtôt qu'à un autre, elle passa par dessus les remontrances que lui firent les Députez du Parlement de Paris. Ils furent assez mal reçus, & le Roy instruit par la Reine sa mere & par le Chancelier de l'Hospital, leur parla en cette rencontre d'un ton qui leur fit comprendre la résolution où il étoit, de modérer la grande autorité que ce Parlement s'attribuoit depuis les troubles, & de la resserrer dans les anciennes bornes, c'est-à-dire de le réduire à rendre la justice, & à ne se pas mêler des affaires de la Cour & de l'Etat plus qu'il ne lui convenoit.

Thuanus l. 35.

Il se passa dans la Cérémonie de la majorité du Roy, une chose très-scandaleuse. Le Cardinal Odet de Châtillon s'étant déclaré ouvertement Huguenot, avoit quitté l'habit Clérical, & se faisoit appeller le Comte de Beauvais, du nom de son Evêché, ainsi que je l'ai déja remarqué. Le Pape en ayant été informé, l'avoit excommunié dans un Consistoire, dépossé du Cardinalat & de la dignité Episcopale. Dès que ce Seigneur eut appris qu'on avoit prononcé cette Sentence contre lui à Rome, il affecta par mépris pour le Pape de reprendre l'habit de Cardinal. Il porta même la chose jusqu'à cet excès, qu'il épousa Isabelle de Loré revêtu de la soutane rouge; & enfin dans cette célébre assemblée des Princes du Sang & de toute la Cour, où le Roy fut déclaré Majeur, il parut avec toutes les marques du Cardinalat, sans que le Roy & la Reine, qui ne vouloient choquer en rien les Chefs des Huguenots, osassent l'en empêcher.

On pensoit cependant à trouver des voyes de faire la paix avec l'Angleterre, afin que le Roy devenu majeur, pût sans embarras rétablir la tranquillité dans son Etat. Mais pour parvenir plus aisément à cette paix, on affecta de ne pas paroître la desirer, & d'agir même avec

Digitized by Google

vec Eliſabeth d'une maniére à lui faire comprendre qu'on ne la craignoit pas. 1563.

Elle en fut convaincuë par la conduite que l'on tint envers ſes deux Ambaſſadeurs Trocmarton & Smit, qu'elle avoit envoyé en France, dès qu'elle eut appris le ſiége du Havre. Comme elle prévoyoit la perte de cette place, ſi elle n'étoit fortement ſecouruë, ſon deſſein étoit d'amuſer le Roy par quelque négociation, pour empêcher que le ſiége n'allât ſi vîte, ou pour traiter de la reddition de la ville, à condition qu'on la remettroit en poſſeſſion de Calais : mais avant que les Ambaſſadeurs fuſſent arrivez, le Havre fut pris.

Il fait arrêter deux Ambaſſadeurs d'Angleterre qui étoient entrez dans le Royaume ſans paſſeport.

Comme ces Ambaſſadeurs étoient entrez en France ſans paſſeport, on étoit en droit de les arrêter, & la Reine étoit ravie d'avoir cette occaſion de ſe venger des intrigues que Trocmarton dans ſa premiére Ambaſſade avoit entretenuës avec les Princes Proteſtans, des diviſions qu'il avoit ſemées parmi les Grands du Royaume, & de la guerre à laquelle il avoit engagé la Reine ſa maîtreſſe : car cette Princeſſe proteſta depuis au Sieur de Caſtelnau-Mauviſſiére, qu'elle ne s'y étoit laiſſée entraîner que par force, & à la perſuaſion de cet Ambaſſadeur.

Mémoires de Caſtelnau l. 5. c. 1.

La réſolution d'arrêter ces deux Ambaſſadeurs étant priſe, le même Sieur de Caſtelnau fut choiſi pour l'exécuter. Il envoya Trocmarton priſonnier au Château de Saint Germain ; & pour Smit, il ſe contenta de ſaiſir ſes papiers, & de lui donner des gardes ; plûtôt, lui diſoit-il, pour ſa ſeureté, à cauſe de la haine du peuple contre les Anglois, que pour d'autre raiſon. Il lui fit en même temps comprendre qu'il n'avoit nul ſujet de ſe plaindre, veu que le Sieur de Foix Envoyé de France à Londres, avoit été mis en priſon par la Reine d'Angleterre, & que ce qu'on faiſoit à ſon égard, n'étoit que par repréſailles.

Smit qui haïſſoit fort ſon collégue, fut preſque auſſi réjouï de la diſtinction dont on uſoit à ſon égard, que chagrin de ſe voir arrêté, & laiſſa entrevoir à Caſtelnau, qu'il étoit chargé de faire des propoſitions de paix.

Celui-ci en donna auſſi-tôt avis à la Cour, d'où il reçut ordre de tâcher de pénétrer le deſſein de cette Ambaſſade, & ſelon les réponſes que lui feroit l'Ambaſſadeur, de lui propoſer une tréve. Smit rejetta cette propoſition ; mais il fit entendre que la Reine d'Angleterre ne refuſeroit pas la négociation pour la paix : ſur quoi aprés diverſes conférences qu'ils eurent entre eux, le Roy ordonna à Caſtelnau de rendre à Smit les papiers qu'on lui avoit enlevez, & qui avoient été ſcellez, de lui laiſſer liberté entiére, en le faiſant cependant veiller pour qu'il ne s'enfuît pas, & de l'amener à Paris.

On entre de part & d'autre en Négociation pour la paix.

Trocmarton ayant été averti de tout cela, en fut fort irrité. Il menaça Smit de lui faire couper la tête en Angleterre, pour avoir oſé traiter ſeul d'une affaire ſi importante, dont ils étoient conjointement chargez, diſant qu'il ſçavoit mieux que lui les intentions de la Reine leur maîtreſſe. Mais Smit qui avoit eu permiſſion d'informer cette Princeſſe de ce qui ſe

Digitized by Google

1563. ſe paſſoit, & qui en avoit reçu de nouvelles inſtructions, paſſa outre, & entra tout de bon en négociation.

Caſtelnau. l. 5. c. 7. Il la commença avec Caſtelnau, & la continua avec Jean de Morvilliers Evêque d'Orléans, & Jacques Bourdin Secrétaire d'Etat, & enfin le Roy conſentit que Trocmarton y eût auſſi part. Les Conférences ſe tinrent à Troyes. La difficulté ſur l'article de Calais, & diverſes autres affaires qui ſurvinrent à la Cour, firent traîner la choſe juſqu'au onziéme du mois d'Avril, auquel enfin la paix fut concluë, ſans qu'on y fît aucune mention de la reſtitution de Calais. Il y fut ſeulement dit en général, que les droits & prétentions que le Roy de France & la Reine d'Angleterre pouvoient avoir reſpectivement, demeureroient en leur entier.

Recueil de Traitez par Léonard T. 2.

Qui eſt enſuite concluë.

Caſtelnau fut envoyé Ambaſſadeur en Angleterre, afin de terminer quelques difficultez qui reſtoient, & principalement celle qui concernoit les ôtages donnez pour l'article du Traité de Cateau-Cambreſis, enſuite de la reſtitution de Calais, ou du payement de cinq cens mille écus au défaut de cette reſtitution. Ces ôtages étoient les Sieurs de Moüy, de Nantouillet, de Palaiſeau, & de la Ferté. Eliſabeth ſe rendit fort difficile là-deſſus, & affecta de paroître très-mécontente de ſes Ambaſſadeurs, qui, à ce qu'elle diſoit, avoient paſſé leurs pouvoirs dans ce Traité : mais enfin elle ſe radoucit ; les ôtages furent mis en liberté pour la ſomme de ſix vingt-mille écus ; la paix fut publiée en Angleterre comme elle l'avoit déja été en France, & Caſtelnau à ſon retour pria le Roy de la part de la Reine d'Angleterre, de vouloir bien accepter l'Ordre de la Jarretiére. Il reçut cette offre avec plaiſir, comme un gage de la parfaite reconciliation de cette Princeſſe avec lui ; & quelque temps aprés elle lui fit préſenter le Collier de cet Ordre par Mylord Honſdon ſon parent.

Mais quelque joye & quelque ſatisfaction que la Reine Mere fît paroître de la réunion des deux partis, dont il avoient donné une ſi forte preuve dans l'entrepriſe du Havre, elle ſçavoit bien que les eſprits des Chefs étoient toûjours les mêmes, excepté peut-être le Prince de Condé, que la conſidération qu'on avoit pour lui à la Cour, le Gouvernement de Picardie qu'on lui avoit donné, & d'autres bienfaits qu'on lui faiſoit eſpérer, tenoient au moins en ſuſpens, & pouvoient empêcher de s'engager de nouveau dans des brouilleries qui lui avoient penſé coûter la vie, & d'où il ne s'étoit tiré que par des conjonctures auſſi heureuſes, qu'ineſpérées.

Comme la politique profite de tout, la Reine ne fut pas trop fâchée qu'une de ſes Demoiſelles des plus belles de la Cour nommée de Limeuil, eût donné de l'amour à ce Prince, parce qu'elle eſpéroit par l'adreſſe de cette Demoiſelle, l'empêcher de reprendre ſes anciennes liaiſons avec l'Amiral. Elle lui préſenta encore un autre appas à l'occaſion de la mort d'Eléonore de Roye ſa femme, en perſuadant à Marguerite de Luſtrac veuve du Maréchal de Saint André, de tâcher de s'inſinuer dans ſes bonnes graces, pour lui faire naître la penſée de l'épouſer. Cette Dame

Davila. l. 3.

me avoit beaucoup de mérite ; & ſon pere & ſon mari l'ayant laiſſée fort riche, ce mariage auroit été fort avantageux au Prince de Condé, qui avoit très-peu de bien, & des dettes infinies. Si la choſe ſe fût faite, & que la Dame qui étoit toute dévouée à la Reine, eût pu prendre autant d'aſcendant ſur l'eſprit du Prince, que ſa premiére femme en avoit eu, ç'eut été un moyen infaillible de le contenir : mais ſon inclination ne ſe tourna point de ce côté-là, & d'ailleurs ſa fierté naturelle ne lui permettoit pas de ſacrifier à la Reine l'amitié qu'il avoit pour les Coligni, ni d'interrompre ſon commerce ordinaire avec eux, quoiqu'ils ſe fuſſent éloignez de la Cour à cauſe de la défiance qu'ils en avoient. 1564.

Le parti Catholique ne cauſoit ni moins d'embarras, ni moins d'inquiétude à la Reine, & la Cour de France étoit alors un théatre, où ſe paſſoit réellement tous les jours quelque choſe de ſemblable à ce que l'imagination des Poëtes tragiques invente d'ordinaire pour varier leur ſcéne, & tenir les ſpectateurs en ſuſpens ſur les événemens.

La mort du Duc de Guiſe n'avoit fait qu'augmenter l'attachement & l'affection du peuple Catholique pour ſa Maiſon : & quoiqu'elle n'eût actuellement perſonne qui pût comme lui en ſoûtenir la puiſſance, le Duc d'Aumale & le Cardinal de Lorraine comptoient beaucoup ſur le jeune Duc Henri leur neveu, Prince de grande eſpérance, & qui avoit déja donné au ſiége d'Orléans de grandes preuves de ſa valeur. Toute leur attention étoit à faire toûjours paroître un grand zéle pour l'ancienne Religion, à maintenir dans leurs intérêts ceux de la Nobleſſe qui haïſſoient les Calviniſtes, à s'attacher tous les amis du feu Duc, & principalement à entretenir ſecrétement des liaiſons très-étroites avec le Saint Siége & le Roy d'Eſpagne.

Pour ne pas laiſſer refroidir l'affection du peuple, & ſur tout du peuple de Paris, ils s'aviſérent de lui donner un ſpectacle très-propre à l'animer en leur faveur.

Les Catholiques demandent juſtice au Roy de l'aſſaſſinat du Duc de Guiſe.

Quelque temps après que la Cour fut revenuë du ſiége du Havre à Paris, Anne d'Eſt ſœur d'Alphonſe Duc de Ferrare, veuve du Duc de Guiſe, & ſes trois enfans Henri l'aîné, Louïs, qui fut depuis Cardinal, & Charles Marquis & enſuite Duc de Mayenne, allérent trouver le Roy au Louvre, ſuivis d'un grand nombre d'amis & de ſerviteurs de la Maiſon de Guiſe tous en deuil : & ayant été introduits, ils ſe jettérent aux pieds du Prince, lui demandérent juſtice contre les autheurs de l'aſſaſſinat du Duc, apportérent les motifs les plus touchans pour l'obtenir, & exaggérérent principalement la circonſtance, où cette conſpiration avoit été tramée, ſçavoir dans le temps que ce Prince expoſoit ſa vie pour le ſervice de Dieu & de la Couronne. Ils furent ſecondez par les cris des Pariſiens accourus en foule à ce ſpectacle, & qui demandoient auſſi vengeance de la mort du zélé Protecteur de la Religion. Davil. l. 3.

Le Roy dans la ſurpriſe, & au milieu d'un tumulte qui approchoit fort de la ſédition, répondit en général, que c'étoit bien ſon inten-

Digitized by Google

1563. tion de ne pas laiſſer un ſi grand crime impuni, & qu'en temps & lieu il leur feroit juſtice.

Cette réponſe, toute générale qu'elle étoit, ne pouvoit manquer d'allarmer l'Amiral & ſes amis, tant à cauſe qu'on avoit cru d'abord qu'il avoit ſuborné Poltrot, & que quelques Apologies qu'il eût faites là-deſſus, il n'avoit pu diſſiper entiérement ce ſoupçon dans l'eſprit du public, qu'à cauſe que la Ducheſſe de Guiſe & ſes enfans dans leur Requête au Roy l'avoient clairement déſigné.

L'Amiral, qui ſe croit accuſé, offre de ſubir le jugement.

En effet l'Amiral ne crut pas devoir diſſimuler qu'il s'appercevoit bien que c'étoit à lui qu'on en vouloit: & comme la Ducheſſe preſſoit pour qu'on nommât des Juges, il déclara qu'il étoit prêt de ſubir le jugement. La difficulté étoit de choiſir un Tribunal, qui fut agréé des deux parties.

Lettre de J. de Morvilliers Evêque d'Orléans, à l'Evêque de Rennes, datée du 29 Nov. 1563.

L'Amiral recuſoit tous les Parlemens, comme s'étant trop hautement déclarez contre ceux de la nouvelle Religion. La Ducheſſe ne vouloit point du Grand Conſeil, je ne ſçai par quelle raiſon: & pour ce qui eſt du Conſeil du Roy, l'Amiral prétendoit exclure de ce jugement une partie de ceux qui le compoſoient, & la Ducheſſe une autre: il n'y avoit que trois ou quatre des Conſeillers d'Etat, contre leſquels on ne produiſoit point de ſujets de récuſation.

Le Roy ſe reſerve la connoiſſance de cette affaire.

Cette difficulté donna moyen au Roy de ſuſpendre une affaire, dont la déciſion alloit replonger le Royaume dans ſes anciens troubles. Il dit qu'il s'en reſervoit la connoiſſance, qu'il vouloit l'examiner à loiſir; que le temps qu'il prendroit, pour le faire, ne nuiroit point au droit des parties, & qu'il avoit pour lors des choſes beaucoup plus preſſantes à terminer pour le bien & le repos de l'Etat. On voit par une lettre de la Reine Mere à l'Evêque de Rennes, qui faiſoit toûjours les fonctions d'Envoyé anprès de l'Empereur, qu'un de ceux qui contribuoit le plus à allumer ce nouveau feu, étoit Chantonay Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Cour de France.

Lettre de la Reine à l'Evêque de Rennes datée du 12. Janvier 1564.

Le Cardinal de Lorraine étoit alors au Concile de Trente, non moins occupé des intérêts de ſa Maiſon, ſur tout depuis la mort du Duc de Guiſe, que de ceux de la Religion, pour laquelle il faiſoit paroître tout le zéle imaginable. Le Concile de Trente finit au mois de Décembre de cette année 1563. Diverſes choſes, qui précédérent le rétabliſſement de ce Concile, d'autres, qui s'y paſſérent, ou qui le ſuivirent, & qui concernoient la France, ne doivent pas être ômiſes dans cette Hiſtoire. Je vai les reprendre, & les expoſer en peu de mots.

Recit de ce qui ſe paſſa pendant la tenuë du Concile de Trente.

Dès que le Pape Pie IV. fut monté ſur la Chaire de Saint Pierre, un de ſes premiers ſoins fut de raſſembler le Concile, ſi long-temps ſuſpendu par la guerre allumée entre les Couronnes de France & d'Eſpagne; car, quoi qu'en diſent les Hiſtoriens Proteſtans, ou ceux qui affectent de ſuivre leurs idées, il convient beaucoup plus de juger des intentions de ce Pape par les événemens & par ſa propre conduite, que par de certains principes vagues, ſur leſquels on rafine trop quelquefois,

Digitized by Google

fois, & par le préjugé qu'on a que les Papes ne s'accommodent point des Conciles Généraux. 1563.

Ferdinand Roy des Romains ne fut pas plûtôt reconnu poor Empereur par ce Pape, qu'il donna ordre à François Turrien ſon Ambaſſadeur, de demander l'Aſſemblée du Concile, en vûë d'arrêter le progrès des erreurs, qui avoient corrompu preſque toute l'Allemagne. La Cour de France par une ſemblable raiſon le ſouhaitoit auſſi beaucoup, & le fit témoigner au Pape par Philibert de la Bourdaiſiére Evêque d'Angoulême Ambaſſadeur de France à Rome, & par l'Abbé de Manc, que la Reine Mere envoya exprès au Pape pour ce ſujet. Lettre du Nonce d'Eſpagne du 22. May 1560. Dans la réponſe du Roy François II. à Antoine de Toléde Ambaſſadeur d'Eſpagne.

Philippe II. Roy d'Eſpagne affectoit de ne pas faire paroître moins d'empreſſement pour le Concile; & ſes Ambaſſadeurs en parloient ſans ceſſe à la Reine & aux Miniſtres du Roy : mais la conduite de Chantonai Ambaſſadeur ordinaire, dont toute l'application étoit à brouiller les Chefs des partis à la Cour de France, faiſoit aſſez connoître que l'Aſſemblée du Concile étoit un des moindres ſoins du Roy ſon Maître : il donnoit au contraire lieu de croire, ou du moins de ſoupçonner, que le but principal de ce Prince, étoit d'entretenir le feu de la guerre civile en France, plûtôt que de l'éteindre, afin d'affoiblir par là de plus en plus un Royaume, qui ſeul pouvoit lui être redoutable, ſi la tranquillité y eût été rétablie.

Le Roy étoit celui qui preſſoit là-deſſus le plus fortement le Pape : & quoi qu'il ne fût guéres content que le Concile ſe tînt à Trente, cependant il déclara qu'il s'en rapporteroit ſur cet article à ce que l'Empereur & le Roy d'Eſpagne trouveroient bon ; & après bien des conteſtations on convint de nouveau que, ſi le Concile s'aſſembloit, ce ſeroit dans cette même ville. Dans la réponſe du Roy à Antoine de Toléde.

Il y avoit une autre difficulté ſur la maniére de convoquer le Concile. L'intention du Pape étoit d'appeller cette convocation du nom de continuation du Concile tenu à Trente. L'Empereur & le Roy lui repréſentoient ſur cela, que les Proteſtans prendroient ce prétexte de n'y point aller, & de refuſer de s'y ſoûmettre, parce que pluſieurs articles avoient déja été décidez contre leurs erreurs dans les ſeize premiéres Seſſions du Concile de Trente, qu'ils ne vouloient point reconnoître pour Concile Oecuménique : mais d'ailleurs le Pape appréhendoit que le Concile de Trente n'ayant pas été terminé, mais ſeulement ſuſpendu, on ne prétendît n'avoir nul égard à ſes déciſions, & qu'on ne prît de là occaſion de demander qu'on examinât de nouveau ce qui y avoit déja été conclu, ſi on ne déclaroit pas que c'étoit le même Concile que l'on continuoit, & qu'on n'en convoquoit pas un nouveau. Le Roy d'Eſpagne étoit de même avis que lui là-deſſus. Lettre de l'Evêque d'Angoulême au Roy, datée du 15 Nov. 1560.

C'étoit là le point, qui empêchoit que le Pape, l'Empereur & le Roy ne concouruſſent avec autant d'ardeur qu'ils auroient fait, à la prompte Aſſemblée du Concile : mais une réſolution, que l'on prit à la Cour de France, détermina Rome à imaginer quelque biais, pour lever cet obſtacle.

Digitized by Google

1563. Cette réſolution fut d'aſſembler un Concile National, non point pour y décider des articles de foy, ainſi que l'Abbé de Mane en aſſûra le Pape : mais ſeulement pour y traiter des abus qui s'étoient gliſſez dans l'Egliſe de France, & des moyens d'y remédier, afin d'ôter aux Huguenots ce ſpécieux prétexte, qu'ils faiſoient fort valoir, pour autoriſer leur ſéparation, & l'établiſſement de leurs Egliſes particuliéres.

Ce qui obligea le Pape de le raſſembler.

Dans la réponſe du Roy à Dom Antoine de Tolède.

Il y avoit déja du temps qu'on délibéroit à la Cour de France ſur cet expédient : mais la choſe fut réſoluë dans l'Aſſemblée de Fontainebleau, qui ſe tint huit ou neuf mois après la conjuration d'Amboiſe.

Ce deſſein allarma le Pape, l'Empereur, & le Roy d'Eſpagne. On appréhenda deux choſes à Rome : la premiére, que parmi les abus qu'on prétendoit réformer dans l'Egliſe de France, on ne mêlât des choſes qui intereſſaſſent la Religion même en certains points, par exemple en ce qui regardoit la Communion ſous les deux eſpéces que les Proteſtans demandoient, le culte des Images & des Reliques, les Indulgences, & d'autres choſes ſemblables, ſur leſquelles les Catholiques mêmes s'étoient laiſſé ébranler par les diſcours & par les livres des Huguenots : La ſeconde, que ſous couleur d'aſſûrer les libertez de l'Egliſe Gallicane, on ne fît dans le Concile National des Réglemens préjudiciables aux prétentions & aux droits des Papes.

L'Empereur craignoit de ſon côté, que, ſi le Concile National de France avoit le ſuccès que le Roy en eſpéroit, il ne ſe mît plus en peine du Concile Général, qu'il croyoit néceſſaire, pour pacifier ſes Etats d'Allemagne ſur l'article de la Religion.

Dans la Lettre de J. de Morvilliers Evêd'Orléans, à l'Evêque de Rennes, datée du premier Nov. 1560.

Enfin le Roy d'Eſpagne n'en fut pas moins inquiet, dans la crainte que ſes ſujets des Pays-Bas, où l'héréſie cauſoit déja bien des mouvemens, ne lui demandaſſent quelque choſe de ſemblable, & qu'il ne pourroit ni leur refuſer, ni leur accorder, ſans danger d'augmenter les troubles.

Addit. aux Memoires de Caſtelnau dans l'inſtruction de l'Eque de Rennes.

Ce fut à cette occaſion que ce Prince fit partir Dom Antoine de Tolède pour la Cour de France en qualité d'Envoyé extraordinaire, afin de détourner le Roy de ce deſſein, & que l'Ambaſſadeur Chantonai décria par tout & principalement à Rome, la Reine Mere comme une Princeſſe qui avoit déja changé de Religion dans le cœur. L'Empereur en fit auſſi de grandes plaintes : & comme on avoit intérêt à ménager ce Prince, on lui envoya Bernardin Bochetel, nommé Evêque de Rennes, pour l'engager à hâter le Concile Général, & lui juſtifier en même temps la conduite du Roy ſur le Concile National. Il réuſſit ſi bien ſur ce ſecond article, que le Pape en étant irrité, & plus animé encore par quelques faux rapports qu'on lui fit de l'Evêque, refuſa pendant quelque temps de lui accorder ſes Bulles.

Pourquoi cette nouvelle aſſemblée ne fut

Ce fut auſſi pour rendre raiſon au Pape du parti qu'on avoit pris là-deſſus en France, qu'on lui envoya l'Abbé de Mane, & pour lui faire entendre la néceſſité de ce reméde, veu le retardement du Concile Gé-

Général. C'eſt ce qui fit hâter le Pape de faire la publication de la Bulle pour la convocation de ce Concile : en quoi il ſe trouva fort embarraſſé touchant la difficulté qui ſubſiſtoit toûjours, ſçavoir ſi l'on donneroit à cette convocation, le nom de continuation du Concile de Trente, ou ſi on le convoqueroit comme un nouveau Concile. 1563. pas appellée Continuation.

L'expédient, qu'il prit, fut de donner pour titre à la Bulle, non point celui de *Bulle pour la continuation*, mais *pour la célébration du Concile*, & d'inſérer dans le texte, *qu'il ordonnoit qu'il fût célébré à Trente, en ôtant toute ſuſpenſion.* Le Pape prévoyoit bien que les Proteſtans d'Allemagne prendroient occaſion de chicaner ſur le terme de ſuſpenſion, qui ſuppoſoit que le Concile n'étoit qu'une continuation du précédent: mais il ſçavoit bien auſſi que de quelque maniére qu'il en uſât, ils ne viendroient jamais au Concile, ou du moins qu'ils ne pourroient jamais ſe réſoudre à s'y ſoûmettre.

Les Ambaſſadeurs du Roy & de l'Empereur d'une part, & celui d'Eſpagne de l'autre, ne laiſſérent pas de faire leurs remontrances, les premiers ſur le mot de ſuſpenſion, l'Ambaſſadeur d'Eſpagne ſur ce que celui de continuation n'étoit point dans l'inſcription de la Bulle: mais il leur fit plus aiſément entendre raiſon là-deſſus, que ſur deux autres points plus importans.

L'un regardoit le Roy d'Eſpagne : c'étoit que quinze jours après la publication de la Bulle, le Pape avoit reçû le compliment d'obédience d'Antoine Roy de Navarre, & ſembloit par là révoquer en doute le droit que Philippe II. prétendoit avoir ſur la Navarre, dont il étoit en poſſeſſion. L'autre regardoit le Roy de France : & c'étoit que le Pape dans la Bulle, n'avoit nommé de tous les Princes de l'Europe, que le ſeul Empereur. Il l'avoit fait exprès, pour éviter de nommer le Roy de France devant le Roy d'Eſpagne; car Philippe II. depuis la mort de l'Empereur Charles V. ſon pere avoit entrepris de diſputer la préſéance aux Rois de France. Cela même fut le ſujet d'un grand différend dans le Concile de Trente, & j'en parlerai dans la ſuite. Il fallut négocier quelque temps ſur la précaution que le Pape avoit priſe de ne point nommer les deux Rois dans la Bulle. Enfin les deux Ambaſſadeurs ſur les ordres qu'ils reçûrent de leurs Maîtres, de ne point trop incidenter, de peur qu'on ne leur attribuât le retardement du Concile, firent ſemblant de ſe contenter des raiſons, ou excuſes, qu'on leur apporta : & les choſes à cet égard en demeurérent là. Palavicin. Hiſt. Conc. Trid. l. 15. c. 1, & 2.

Cependant le Pape, qui appréhendoit toûjours qu'on ne perſiſtât en France dans la réſolution d'aſſembler le Concile National, fit partir promptement de Rome le Cardinal de Tournon, afin qu'il l'empêchât par ſon crédit & par ſon autorité; car ce Cardinal en avoit alors beaucoup à la Cour de France. Il nomma auſſi quelque temps après dans le même deſſein, Hippolite d'Eſt, Cardinal de Ferrare, pour y aller en qualité de Légat. Ce Prince étoit très-agréable à la France parce qu'il y avoit toûjours été très-attaché, & qu'il avoit rendu de très ſignalez ſervices au Royaume ſous le précédent Regne dans les guerres d'Italie.

Digitized by Google

1563. Lettre de l'Evêque d'Orléans à l'Evêque de Rennes, du 1. Nov. 1560. Palavicin. Hiſt. Concil. Trid. l. 15. c. 11.

Cette précaution du Pape ne fut pas inutile; car effectivement le Cardinal de Tournon agit fortement ſelon ſes intentions : mais la mort du Roy François II. penſa renverſer tout ce projet : & ſi la Bulle n'eût pas été dès-lors publiée, il y a beaucoup d'apparence que l'affaire du Concile Général eût échoué, à cauſe des nouveaux mouvemens que cette mort produiſit.

Cependant le Pape après la publication de la Bulle jugea qu'il étoit à propos de commencer au plûtôt le Concile, ſans même attendre qu'elle eût été reçuë des Princes, perſuadé que les mieux intentionnez d'entre eux lui voyant faire cette démarche, le ſeconderoient, & feroient partir les Evêques de leurs Etats. Il envoya ſes Légats à Trente avec tous les Officiers du Concile, engagea pluſieurs Evêques d'Italie à s'y rendre, & il apprit avec beaucoup de joye, que le ſaint Archevêque de Bragues en Portugal, Dom Barthélemy des Martyrs, étoit en chemin, auſſi bien que Thomas Goduel Evêque de Saint Aſaph en Angleterre, qui, ſans ſe mettre trop en peine de l'indignation de la Reine Elizabeth, crût qu'il étoit de ſon devoir d'être des premiers à une Aſſemblée ſi néceſſaire pour le bien commun de l'Egliſe. Le nombre des Prélats crût avec le temps, & pluſieurs Evêques Eſpagnols y arrivérent.

Le Colloque de Poiſſi fit retarder les Evêques de France : mais il n'empêcha pas que l'ouverture du Concile ne ſe fît au mois de Janvier de l'an 1562. Quatre mois après, le dix-huitiéme de May, M. de Lanſac Ambaſſadeur de France au Concile y arriva. On lui donna pour Adjoints Arnaud Ferrier Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris, & Guy du Faur de Pibrac Juge Mage de Toulouſe.

L. 16. c. 10. Ces Ambaſſadeurs avoient ordre d'agir en tout de concert avec ceux de l'Empereur, & de faire en ſorte que le Concile ſe relâchât autant qu'il ſeroit poſſible ſur divers points en faveur des Proteſtans, afin de les ramener par la douceur, ou de les mettre dans leur tort, s'ils s'opiniâtroient à ne ſe pas ſoûmettre.

Après que les Ambaſſadeurs de France eurent rendu viſite aux Légats, & conféré avec les Ambaſſadeurs de l'Empereur, le Sieur de Pibrac harangua dans le Concile, & inſéra dans ſa harangue certains traits, dont le Pape, quand il le ſçût, & pluſieurs des Peres du Concile ſe tinrent très-offenſez, juſques-là qu'un Evêque Eſpagnol, lors qu'on délibéra ſur la réponſe que l'on feroit à l'Orateur, opina à ne pas admettre les Ambaſſadeurs de France à la prochaine Seſſion : mais les Légats jugérent plus à propos de diſſimuler, & de ne pas s'engager à des démarches, dont la diſſolution du Concile pourroit être une ſuite.

Differentes idées des Cours de France & d'Eſpagne là-deſſus.

Les Ambaſſadeurs agiſſant toûjours ſur la même idée qu'on avoit eu en France, touchant la maniére de la convocation du Concile, allérent trouver les Légats, & demandérent qu'on déclarât que le Concile étoit un nouveau Concile, & non point la continuation de l'autre, diſant que ſans cela les Proteſtans de France ne voudroient point le reconnoître. Les Ambaſſadeurs de l'Empereur firent les mêmes inſtances, & en apportérent une pareille raiſon, priſe d'un ſemblable entêtement des Proteſtans

teſtans d'Allemagne. A quoi ils ajoûtoient que même les Princes Catholiques d'Allemagne, de peur de ſe brouiller avec les Princes Proteſtans, ne s'accommoderoient point de cette continuation. 1563.

Les Ambaſſadeurs d'Eſpagne au contraire vouloient qu'on déclarât expreſſément, que le Concile qui s'aſſembloit n'étoit que la continuation du précédent, & affectoient de ſe conformer en cela au ſentiment du Pape. Ceux de France demandoient de plus, qu'on differât la prochaine Seſſion juſqu'à l'arrivée des Evêques du Royaume. Les Ambaſſadeurs de l'Empereur vouloient encore que l'on commençât par traiter de la diſcipline & de la réformation, & qu'on ne touchât point aux dogmes, juſques à ce que les Proteſtans d'Allemagne euſſent refuſé d'envoyer leurs Députez au Concile.

Tout cela cauſoit beaucoup d'embarras aux Légats, & chagrinoit fort le Pape, à qui on faiſoit ſçavoir tout ce que les Ambaſſadeurs de France, & ceux qui les accompagnoient, diſoient dans leurs entretiens particuliers, ſur l'autorité du Concile au-deſſus du Pape, contre les Annates, & ſur divers autres points.

On n'oublia pas ce que Monſieur de Lanſac avoit écrit le lendemain de ſon arrivée au Sieur de l'Iſle Ambaſſadeur de France à Rome, qu'il falloit que le Concile fût très-libre, *& que le Pape n'envoyât pas de Rome le Saint Eſprit dans la malle du Courrier.* Palavicin rapporte que cette expreſſion, un peu libertine, ſe trouvoit dans la lettre de Monſieur de Lanſac, datée de Trente du dix-neuviéme de May de l'an 1562. & on en faiſoit le premier auteur l'Evêque de Cinq Egliſes en Hongrie. On ajoûtoit ſouvent à tout cela beaucoup de fauſſetez, pour irriter le Pape contre les Ambaſſadeurs de France. Monſieur de Lanſac s'en diſculpa dans les lettres qu'il lui écrivit & à l'Ambaſſadeur de France à Rome: mais d'une maniére fort vive & aſſez aigre. Hiſt. Conc. Trid. l. 16. cap. 10.

Comment fut terminée cette Conteſtation.

La conteſtation touchant le terme de continuation & de convocation du Concile fut terminée à cette condition, que dans les Actes du Concile on ne feroit mention ni de l'une, ni de l'autre: & pour le délai de la Seſſion juſqu'à l'arrivée des Evêques François, les Légats firent entendre aux Ambaſſadeurs de France, que les Prélats des autres Nations s'y oppoſeroient avec raiſon; qu'il n'étoit pas juſte que la publication ayant été faite depuis pluſieurs mois, ceux qui avoient été les plus prompts à obéïr aux ordres du Saint Siége ſouffriſſent de la négligence, ou du retardement des autres; qu'ils n'étoient point commodément à Trente; que leur ſéjour leur cauſoit beaucoup de dépenſe, à quoi pluſieurs d'entre eux n'étoient pas en état de fournir; & que l'éloignement de leurs Egliſes dans un temps, où les hérétiques ſe répandoient par tout, pouvoit y produire de grands deſordres. Ainſi la vingtiéme Seſſion, qui étoit la quatriéme que l'on tint ſous le Pontificat de Pie IV. fut ouverte le quatriéme de Juin, & la cinquiéme le ſeiziéme de Juillet, où l'on traita principalement de la Communion ſous les deux eſpéces.

On n'attend pas l'arrivée des Evêques François.

Mon-

Digitized by Google

1563. Lettres de M. de Lanſac du 19. 21. & 24. de Juillet 1562.

Monſieur de Lanſac voyant que nonobſtant ſes remontrances, on paſſoit outre, & que le Concile pourroit bien ſe terminer, ſans attendre les Evêques François, envoya courriers ſur courriers à la Cour, pour en informer la Reine; & même le Sieur de Pibrac un des Ambaſſadeurs fit un voyage en France à ce ſujet, où, comme il n'étoit pas fort bon Catholique, il donna une aſſez mauvaiſe idée du Concile.

La Reine, ſur les lettres de Monſieur de Lanſac, preſſa le départ du Cardinal de Lorraine, des Evêques, & des Docteurs qui devoient l'accompagner, & manda à l'Ambaſſadeur que les Prélats ſeroient à Trente avant la fin de Septembre. Elle lui donna ordre de faire inſtance, pour qu'on prorogeât la Seſſion juſqu'à ce temps-là : mais il ne pût l'obtenir pour les mêmes raiſons marquées auparavant.

Palavicin. l. 17. c. 14.

Pourquoi le Pape la craignoit. l. 18. c. 7.

Comme cependant tant dans le Concile, que dans les entretiens particuliers, il ſe tenoit des diſcours entre les Prélats & les Théologiens de deçà les monts, peu favorables à l'autorité du Pape, il en fut fort inquiet, & commença autant à craindre l'arrivée des Prélats de France, qu'il l'avoit ſouhaitée juſqu'alors.

Dans une Lettre de Viſconti au Cardinal Borromée du 17. Sept. 1562.

On mandoit de France & de Flandres, que le Cardinal de Lorraine étoit chargé de demander qu'on rétablît l'uſage de la Communion ſous les deux eſpéces, & qu'on abolît le culte des Images. On appréhendoit à Rome que ce Cardinal, dont on connoiſſoit l'eſprit altier, entreprenant, & avide de gloire, ne voulût ſe ſignaler par des choſes extraordinaires dans le Concile, & qu'il ne ſe joignît avec les autres Evêques d'en deçà des Alpes, pour donner atteinte à l'autorité du Saint Siége. Certaines lettres, qu'il avoit écrites au Duc de Wirtemberg, & qui étoient venuës juſqu'au Pape, où il ſe faiſoit fort d'accommoder tous les différends dès qu'il ſeroit arrivé à Trente, augmentoient cette crainte: de ſorte que le Cardinal Séripand, un des Légats, écrivit au Cardinal Borromée, que ſon avis étoit qu'on mît fin au Concile, avant l'arrivée des Evêques de France, ou qu'on le transférât en un lieu, où le Pape pût ſe trouver en perſonne, pour y tenir les François dans le reſpect, ou qu'on lui donnât permiſſion à lui-même de ſe retirer.

Lettre de Séripand du 6. Sept. 1562.

D'ailleurs il y avoit à craindre que, ſi on refuſoit la demande de l'Ambaſſadeur de France, qui avoit agi juſques-là dans le Concile avec aſſez de modération, il ne regardât ce refus comme un mépris du Roy ſon Maître, & ne ſe retirât du Concile, avec danger d'un ſchiſme de la part de la France. Les Ambaſſadeurs de l'Empereur s'étoient joints avec Monſieur de Lanſac, pour faire la même demande touchant le delay de la Seſſion: & ils l'avoient fait, non ſeulement parce que les Miniſtres des deux Princes avoient ordre d'agir de concert: mais encore par une autre raiſon, qui regardoit les intérêts de l'Empereur en particulier: c'eſt que ce Prince appréhendoit que, ſi le Concile décidoit ſur l'article du Sacrifice de la Meſſe, qui devoit être la matiére de la prochaine Seſſion, & étoit le point le plus important des Controverſes, les Electeurs de l'Empire ne le trouvaſſent mauvais, & ne rompiſſent la Diéte aſſemblée exprès à Francfort, pour engager les Proteſtans à députer au Con-

Digitized by

Concile, & dans laquelle l'Empereur penſoit à faire élire ſon fils Roy des Romains. 1563.

Tout cela embarraſſoit fort le Pape & les Légats, & ceux-ci recevoient tous les jours de nouveaux ordres, dont les derniers étoient ſouvent contraires aux premiers: mais après avoir bien balancé tous les inconvéniens qui ſe trouvoient de part & d'autre, il fut conclu qu'il n'étoit pas de la dignité du Concile, de s'aſſujettir ainſi aux fantaiſies d'une Nation particuliére; que la Reine n'avoit pas tenu la parole qu'elle avoit donnée pour l'arrivée des Prélats de France à Trente à la fin de Septembre; que ce mois étoit fort avancé, ſans qu'on ſçût qu'ils euſſent encore mis le pied en Italie, & qu'il falloit avoir autant d'égard aux autres qui étoient depuis long-temps à Trente, qu'à ceux qui ſe faiſoient tant attendre. On fit ſçavoir cette réſolution à Monſieur de Lanſac, qui employa inutilement divers moyens, pour retarder la Seſſion: & elle fut tenuë le dix-ſeptiéme de Septembre 1562. ſur le Sacrifice de la Meſſe. On ajoûta à l'Ambaſſadeur que les Evêques François pourroient encore arriver avant la fin du Concile, puiſque ſelon les derniéres lettres qu'il avoit reçûës de la Cour, ils devoient être à Trente avant la fin d'Octobre, & que la vingt-troiſiéme Seſſion ſur les Sacremens de l'Ordre & du Mariage, ne ſe tiendroit pas avant le douziéme de Novembre.

Le Cardinal de Lorraine part, avec pluſieurs autres Prélats François, pour ſe rendre à Trente.

Cependant le Cardinal de Lorraine ſe mit en chemin avec pluſieurs Prélats & Docteurs, la plûpart de la Faculté de Paris: & la nouvelle en ayant été portée au Pape, qui avoit toûjours douté de leur départ, augmenta ſes inquiétudes.

On étoit depuis long-temps fort partagé dans le Concile ſur deux points, ſçavoir ſur la réſidence des Evêques, les uns ſoûtenant qu'elle étoit de droit Divin, & les autres qu'elle n'étoit que de droit Eccléſiaſtique, & ſur l'article de la Communion ſous les deux eſpéces, ſur laquelle on avoit déja décidé qu'elle n'étoit point néceſſaire pour le ſalut, ni commandée aux Laïques par Jeſus-Chriſt dans l'inſtitution de l'Euchariſtie: mais l'Empereur & le Roy demandoient qu'on en rétablît l'uſage, l'un pour l'Allemagne, & l'autre pour la France, afin que l'Egliſe, dont il dépend de l'accorder, fît connoître aux Proteſtans par cette condeſcendance qu'elle n'avoit rien plus à cœur, que leur ſincére retour. Palavicin. l. 18. c. 13.

Mais ce n'étoit nullement l'avis du Pape, qu'on décidât le premier point, pour pluſieurs raiſons rapportées dans l'Hiſtoire du Concile: & pour le ſecond, il jugeoit très-ſagement que cette condeſcendance ſeroit inutile, pour ramener les Proteſtans toûjours opiniâtres ſur une infinité d'autres articles eſſentiels, & qui tireroient à conſéquence contre l'infaillibilité de l'Egliſe, quoique très-mal à propos, ce changement de diſcipline, ſi on le leur accordoit.

Sur cela le Pape appréhendoit que les Prélats François trouvant le Concile partagé, ne ſe joigniſſent à un des deux partis pour la déciſion touchant le premier article de la réſidence, qu'il vouloit laiſſer indécis, projettant de ſtatuer ſeulement de groſſes peines contre les Paſteurs, qui

Digitized by Google

qui manqueroient à un point ſi eſſentiel de leur devoir : & il craignoit
1563. auſſi qu'ils ne fiſſent conclure à l'uſage de la Coupe pour les deux Nations, conformément aux intentions de l'Empereur, & aux lettres que la Reine de France lui avoit écrites ſur ce ſujet.

L'Evêque George Draſcowitz, un des Ambaſſadeurs de l'Empereur, lui ſuſcitoit encore un autre embarras par une choſe qu'il propoſoit, ſçavoir que dans les délibérations les ſuffrages ne fuſſent point comptez par tête, mais par Nations, c'eſt-à-dire, qu'on choisît des Evêques de chaque Nation, comme on avoit fait au Concile de Conſtance, & qu'après qu'ils auroient délibéré entre eux ſur les dogmes & ſur la diſcipline, on décidât ſuivant la pluralité des voix des Députez, qui répréſenteroient chaque Nation. Les Légats s'y oppoſoient fortement, diſant que cela étoit contre l'uſage de tous les Conciles Généraux depuis le Concile de Nicée, & que l'exemple du ſeul Concile de Conſtance ne devoit point ſervir de regle en cette matiére, vû qu'il y avoit eu des raiſons particuliéres, à cauſe du ſchiſme, d'en uſer ainſi dans ce Concile, où il s'agiſſoit de décider du droit de trois Papes, qui prenoient tous cette qualité, & avoient chacun leur obédience. Il étoit fort vraiſemblable que les François appuyeroient cette propoſition de l'Ambaſſadeur de l'Empereur, afin que les Evêques d'Italie, qui faiſoient le plus grand nombre, & étoient tous à la dévotion du Pape, ne fuſſent pas les maîtres des Reglemens, qui ſe feroient dans le Concile.

Soupçons que les Légats du Pape en conçurent.

Les ſoupçons des Légats du Pape contre le Cardinal de Lorraine s'augmentoient de plus en plus depuis ſon départ de France. On leur mandoit qu'entre les autres ordres, dont il étoit chargé, il devoit propoſer qu'au cas que le Pape, qui étoit fort vieux, vînt à mourir pendant le Concile, l'élection de ſon Succeſſeur fût réſervée aux Prélats aſſemblez, & non point au Collége des Cardinaux : & on prévoyoit que, comme le Cardinal de Lorraine négocioit actuellement pour le mariage de la Reine d'Ecoſſe ſa niéce avec l'Archiduc Ferdinand, il auroit infailliblement ſur ce point-là dans ſon parti tous les Evêques attachez à l'Empereur, & qu'il domineroit dans le Concile.

C'étoit-là le ſujet des grandes inquiétudes de la Cour de Rome, qui furent un peu calmées par l'arrivée de l'Abbé de Mane. Cet Abbé préſenta au Pape une lettre de la part du Cardinal, où il l'aſſûroit de ſes bonnes intentions, de ſon reſpect & de ſon attachement pour le Saint Siége; qu'il démentiroit par ſa conduite les faux bruits qu'on avoit fait courir contre lui : & qu'il ne propoſeroit rien dans le Concile qui pût chagriner Sa Sainteté. L'Abbé lui confirma de bouche la même choſe, & deſcendit dans des détails qui lui plûrent fort.

Palavicin. l. 18. c. 17.

Cet entretien de l'Abbé de Mane avec le Pape, la condeſcendance avec laquelle Monſieur de Lanſac ſe conforma depuis à l'intention des Légats ſur l'article de la réſidence des Evêques, les ordres que les Ambaſſadeurs de l'Empereur reçûrent en même-temps, de ne point trop inſiſter ſur le point de la Communion ſous les deux eſpéces, firent qu'on accorda aiſément, juſqu'à l'arrivée prochaine des Prélats François,

çois, la prorogation de la Seſſion qui ſe devoit tenir le douziéme de Novembre. 1563.

L'Ambaſſadeur de France recommanda ſur tout aux Légats, que dans les articles de la réformation, on eût à inſérer ſans reſtriction, celui par lequel on devoit défendre la pluralité des bénéfices à charge d'ames: Et comme le Sieur de l'Iſle, Ambaſſadeur de France à Rome, faiſoit les mêmes inſtances, le Pape lui répondit qu'on y feroit attention; & puis il ajoûta en riant, *On ne pouvoit choiſir en France pour appuyer cette demande, une perſonne plus propre que le Cardinal de Lorraine, qui eſt en même temps Archevêque de Reims, Evêque de Metz, Abbé de Feſcamp & de Cluny, & poſſeſſeur de pluſieurs autres Bénéfices qui lui font un revenu de trois cens mille écus. Pour moy je ne ſuis point intereſſé dans cette affaire: car je ne poſſede qu'un ſeul bénéfice dont je ſuis content.* Lettre de l'Ambaſſadeur à la Reine du 2. d'Octobre 1562.

Enfin le Cardinal de Lorraine, ſuivi des Evêques & des Docteurs de France, arriva à Trente le treiziéme de Novembre 1562. Il y fut reçu avec des honneurs extraordinaires, & dix jours après il expoſa ſes ordres dans le Concile par une harangue, où ſon eſprit, ſa capacité, ſon éloquence parurent avec tout leur éclat, & lui attirérent l'admiration de toute l'Aſſemblée. *Comment il en fut reçu à ſon arrivée.*

Il y avoit lieu de croire que les choſes étant déja ſi avancées, la plûpart des dogmes examinez & décidez, les points de la réformation en grande partie arrêtez, la venuë des Evêques François avanceroit la fin du Concile: mais le contraire arriva, & par diverſes prorogations, la vingt-troiſiéme Seſſion qui avoit d'abord été fixée au douziéme de Novembre, ne fut tenuë que le quinziéme de Juillet de l'année ſuivante, & les deux derniéres au mois de Novembre & de Décembre.

Ces retardemens furent cauſez par pluſieurs difficultez qui ſurvinrent, leſquelles ne regardent point mon ſujet, & que l'on peut voir dans les Ecrivains de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, ou de l'Hiſtoire particuliére du Concile. Je ne toucherai ici que la principale, qui fut une conteſtation, où les anciens droits de la Couronne de France étoient fort intereſſez. Elle avoit déja commencé pluſieurs années auparavant, & n'a été parfaitement terminée que de nos jours. C'étoit touchant la preſſéance de l'Ambaſſadeur de France ſur celui d'Eſpagne. *Conteſtation ſur la preſſéance entre les Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne.*

La France étoit en poſſeſſion de ce droit de temps immémorial, & dans toutes les Cours de l'Europe. Les preuves produites dans divers Traitez faits ſur ce ſujet à l'occaſion des entrepriſes des derniers Rois d'Eſpagne, ſont ſi convaincantes, qu'il faut vouloir s'aveugler pour ne s'y pas rendre; & les ſeuls exemples tirez des Conciles de Conſtance & de Baſle, où les Ambaſſadeurs de Charles VI. & de Charles VII. eurent leurs places au deſſus des Ambaſſadeurs d'Eſpagne, ſuffiſoient pour régler le Cérémonial à cet égard dans celui de Trente.

La choſe étoit ſi conſtante du temps de Ferdinand & d'Iſabelle Roy & Reine de Caſtille, de Léon, d'Arragon & de Sicile, que l'an 1486. ils donnérent à leurs Ambaſſadeurs les inſtructions ſuivantes, pour une occaſion où ils devoient ſe trouver dans la Chapelle du Pape avec *Exemples qui la decident en faveur du premier.*

Digitized by Google

1563. Surita.l.20. Mariana.l. 25.c. 12.

les Ambaſſadeurs de France & de Maximilien Roy des Romains, Frideric Empereur étant encore vivant. Ces Inſtructions des Ambaſſadeurs de Caſtille portoient, que ſi les Ambaſſadeurs de France cédoient aux Ambaſſadeurs du Roy des Romains, ils leur cédaſſent auſſi : mais que ſi les Ambaſſadeurs de France refuſoient de le faire, ils ſe gardaſſent bien eux-mêmes de prendre la troiſiéme place, & de ſouffrir que les Ambaſſadeurs du Roy des Romains s'aſſiſſent entre les Ambaſſadeurs de France & eux.

Charles V. même tandis qu'il ne fut que Roy d'Eſpagne, ne prétendit jamais la preſſéance ſur François I. Et Léon X. qui fut Pape durant une partie du Régne de ces deux Princes, nomma toûjours, ſoit dans ſes Bulles, ſoit dans ſes Lettres aux Souverains, François I. avant Charles, ſans que ce Prince s'en fût jamais formaliſé.

Depuis que Charles V. fut monté ſur le Thrône de l'Empire, ſes Ambaſſadeurs précédérent toûjours ceux de France, non pas en qualité d'Ambaſſadeurs d'Eſpagne ; mais comme Ambaſſadeurs de l'Empereur.

Après que Charles V. eut renoncé à ſes Etats, Philippe II. ſon fils excita la querelle, prétendant que l'Ambaſſedeur d'Eſpagne précédât celui de France, ainſi qu'il avoit fait du temps de ſon pere : mais comme il n'étoit pas Empereur, & que ce n'étoit que par cette raiſon que les Ambaſſadeurs d'Eſpagne avoient eu cet avantage ſur ceux de France, on lui déclara qu'on s'en tiendroit à l'ancien uſage, & qu'on étoit réſolu de hazarder plûtôt tout le Royaume, que de ſe relâcher ſur cette prérogative.

Où & quand elle commença. Mauroc. Hiſt. Venet. l. 8.

Les conteſtations commencérent à Veniſe où Charles V. avant ſon départ de Flandres pour aller à ſa retraite d'Eſpagne, renvoya François Vargas, qui y avoit été depuis quelque temps ſon Ambaſſadeur. Il mandoit à la République que Vargas y retournoit de ſa part & de celle de ſon fils Philippe Roy d'Eſpagne, & ce n'étoit pas apparemment ſans deſſein qu'il en uſoit ainſi : mais Dominique du Gabre, Evêque de Lodéve, Ambaſſadeur de France, découvrit aiſément l'artifice, & ſe mit en état de tenir ſon rang dans une cérémonie publique qui ſe devoit faire le jour de l'Aſcention.

Le Sénat en avertit Vargas, qui dit qu'on ne pouvoit pas lui diſputer la preſſéance, vû qu'il étoit Ambaſſadeur de l'Empereur en même temps qu'il faiſoit la même fonction pour le Roy d'Eſpagne, & que de plus la puiſſance du Roy ſon maître étoit ſi fort au deſſus de celle des autres Rois, qu'il ne pouvoit céder à aucun.

L'Ambaſſadeur de France ayant eu avis de ce diſcours de Vargas, alla au Sénat, où il remontra que de tout temps les Rois de France avoient eu la preſſéance ſur les Rois d'Eſpagne ; que Charles n'étoit plus Empereur ; que par conſéquent Vargas n'étoit plus le Miniſtre d'un Empereur, & qu'il étoit déchû du droit qu'il avoit eu auparavant en cette qualité ; & il réfuta aiſément la raiſon frivole de ce Miniſtre priſe de la puiſſance du Roy d'Eſpagne.

Le

Digitized by Google

Le Sénat, pour ſe tirer d'embarras, pria les deux Ambaſſadeurs de s'abſenter de la Cérémonie, & ils y conſentirent. 1563.

Mais l'année ſuivante, qui étoit l'an 1558. l'Empereur Ferdinand ayant envoyé un Ambaſſadeur à Veniſe, & le ſeul titre d'Ambaſſadeur d'Eſpagne étant reſté à Vargas, François de Noailles Evêque d'Acqs qui avoit ſuccédé à l'Evêque de Lodéve, réſolut de ſe remettre en poſſeſſion de l'ancien droit de la Couronne de France. Il rejetta l'expédient dont on s'étoit ſervi l'année précédente, & ſe mocqua des menaces de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui ſe vantoit de ſoûtenir ſa prétention par la force.

Sur cela le Sénat, après avoir délibéré, décida en faveur de l'Ambaſſadeur de France, & ne répondit point autre choſe aux plaintes que celui d'Eſpagne en fit, ſinon qu'on s'en étoit tenu aux anciens uſages. Cette nouvelle ayant été portée à la Cour d'Eſpagne, Michel Suriano Ambaſſadeur de la République y juſtifia la conduite de la Seigneurie auprès du Roy Philippe, qui n'en parut pas fort offenſé; & même pluſieurs blâmérent la conduite de Vargas, d'avoir mal à propos tenté une entrepriſe qu'il n'avoit pu ſoûtenir. Dans la Rélation de Suriano de l'an 1559.

Nonobſtant cela, comme c'eſt aſſez l'ordinaire des Souverains d'empiéter autant qu'ils le peuvent les uns ſur les autres, ſans avoir toûjours égard à la juſtice de leurs prétentions, Philippe II. ne ſe déſiſta point des ſiennes ſur cet article : mais il tâcha par adreſſe, & ſans faire d'éclat, de gagner au moins tout ce qu'il pourroit dans cette affaire, & de ſe ſervir des conjonctures qui lui étoient fort favorables.

Sa grande puiſſance, l'étenduë de ſes Etats, la tranquillité qu'il y avoit établie le faiſoient fort conſidérer à Rome, & on l'y regardoit comme l'unique Prince qui pût défendre la Religion Catholique dans la ſituation où l'Europe ſe trouvoit alors. La France, par les raiſons contraires, n'étoit pas ſur le méme pied dans l'eſprit des Ultramontains; & Chantonay Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Cour de France, étoit venu à bout de la rendre odieuſe en Italie, par les invectives continuelles dont ſes lettres étoient pleines, contre les ménagemens que la Reine Régente avoit pour les Huguenots. De là venoit qu'à Rome tout ce que le Roy d'Eſpagne demandoit étoit accordé, & qu'au contraire tout étoit refuſé au Roy de France, parce qu'il n'y étoit ni eſtimé ni craint. Tout recemment l'érection des nouveaux Evêchez & Archevêchez des Pays-Bas avoit été concluë, malgré l'oppoſition du Roy qui y avoit grand intérêt, principalement à cauſe du préjudice que cette érection cauſoit à l'Archevêque de Reims, de tout temps Métropolitain de la Gaule Belgique, & à la juriſdiction duquel on ſouſtrayoit Cambray, en y établiſſant un Archevêque.

C'étoient ces avantages que le Roy d'Eſpagne avoit ſur le Roy de France qui lui faiſoient tout entreprendre. D'ailleurs il voyoit que la France avoit beſoin de lui; & effectivement le ſecours qu'il lui avoit donné dans le commencement des guerres civiles, lui avoit été fort utile. Ce Prince eſpéroit donc que pour un ſimple point d'honneur, on ne vou-

Digitized by Google

droit pas ſe brouiller avec lui, & qu'on pourroit au moins ſe relâcher en quelque choſe ſur l'article de la preſſéance, & ce motif l'engagea à faire là-deſſus de nouvelles tentatives. 1562.

Vargas ayant paſſé de l'Ambaſſade de Veniſe à celle de Rome, y renouvella la conteſtation, & prétendit avoir la place au-deſſus de l'Ambaſſadeur de France, dans le feſtin que le Pape Pie IV. fit pour la cérémonie de ſon Couronnement au mois de Janvier de l'an 1560. Philbert Babou de la Bourdaiſiére, Evêque d'Angoulême, étoit alors Ambaſſadeur du Roy à la Cour de Rome. Ce Prélat après avoir conféré avec les Cardinaux de Ferrare, de Guiſe & de Tournon, repréſenta fortement le droit du Roy ſon maître au Pape, qui, ſelon la maniére de cette Cour, lui propoſa divers tempéramens qu'il refuſa. Il l'emporta enfin, & Vargas fut obligé de s'abſenter du feſtin: mais ſans ſe rebuter, il fit encore depuis d'autres efforts & auſſi inutilement.

Lettre de M. de la Bourdaiſiére du 17. Janv 1560. dans la Bibliothéque de M. Baluze.

Le Concile de Trente, que ce Pape convoqua quelques temps après, fut une nouvelle occaſion à Philippe II. de réveiller le différend: mais comme la maxime de ce Prince étoit de ne rien précipiter, dès qu'il ſçût que Monſieur de Lanſac alloit au Concile de Trente, il envoya un ordre ſecret à Dom Ferdinand d'Avalos, Marquis de Peſcaire, ſon Ambaſſadeur, de s'éloigner de Trente avant l'arrivée de l'Ambaſſadeur de France; ce qu'il fit ſous prétexte que quelques affaires preſſantes le rappelloient au Duché de Milan, dont il étoit Gouverneur.

Elle eſt renouvellée au Concile.

Lettre de M. de Lanſac au Roy du 7. Juin. 1562.

Cette retraite, qui ôtoit tout ſujet de conteſtation, fit grand plaiſir aux Légats: mais quelque temps après ils reçûrent avis de Rome, que Dom Claude Quignonés Comte de Luna, venoit au Concile avec la qualité d'Ambaſſadeur d'Eſpagne ſeulement, quoique d'abord on eût cru, ſur ce qu'il en diſoit lui-même, qu'il auroit auſſi celle d'Ambaſſadeur de l'Empereur. Si ce fut là le premier deſſein, la trop grande union des Ambaſſadeurs Impériaux avec ceux de France fit changer le Roy d'Eſpagne, dont les intérêts particuliers ne s'accordoient pas toûjours avec ceux de l'Empereur.

Palavicin. Hiſt. Concil. Trid. l. 19. c. 4.

Cependant le Comte de Luna avoit un ordre ſecret d'agir avec beaucoup de modération, de gagner ce qu'il pourroit ſur l'article de la preſſéance, ou de l'égalité avec l'Ambaſſadeur de France, mais de ne rien faire qui pût brouiller le Roy d'Eſpagne, ou avec le Pape, ou avec le Concile, ou avec le Roy.

Il fit d'abord notifier ſa prochaine arrivée au Concile & au Pape, & demanda qu'on prît ſi bien ſes meſures pour la place qu'on lui aſſigneroit, que l'honneur & le reſpect dûs au Roy ſon maître fuſſent conſervez: ſur quoi le Pape envoya des ordres généraux aux Légats, d'imaginer tous les expédiens qu'ils pourroient, pour régler une affaire ſi délicate.

Expédiens propoſez par les Légats.

Ils entrérent là-deſſus en conférence avec les Ambaſſadeurs de France, & après leur avoir repréſenté de quelle importance il étoit de ne point cauſer de trouble dans le Concile, dont le ſuccès devoit être ſi avantageux à la France même, ils leur propoſérent deux tempéramens.

Le

Digitized by Google

Le premier, qu'eux gardant leurs places qu'ils avoient euës juſqu'à lors immédiatement après les Ambaſſadeurs Laïques de l'Empereur, celui d'Eſpagne s'aſsît d'un autre côté immédiatement après les Ambaſſadeurs Eccléſiaſtiques du même Prince. Le ſecond, qu'on lui donnât une place ſéparée dans le milieu de la ſale vis à vis des Légats, comme on avoit fait dans le Concile ſous Jules III. à l'Ambaſſadeur de Portugal, pour accommoder un ſemblable différend qu'il avoit avec celui du Roy de Hongrie. 1563.

A cela les Ambaſſadeurs répondirent ſans délibérer, qu'il n'étoit point queſtion de rien innover; qu'il s'en falloit tenir aux anciens uſages, & que ſi on entreprenoit de les changer, ils avoient ordre du Roy leur maître de quitter le Concile avec tous les Evêques François. *Réponſe des François.*

Après une réponſe ſi ferme & ſi préciſe, le Cardinal de Mantouë leur demanda, ſi, au cas que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, pour finir la querelle, choisît ſa place au deſſous de tous les Ambaſſadeurs, ils le voudroient contraindre à en prendre une plus honorable. Cette queſtion imprévûë ſurprit les Ambaſſadeurs de France: ils répondirent qu'ils y penſeroient, & ce fut ainſi que ſe termina cette conférence.

Comme les Légats ſçavoient que le Cardinal de Lorraine avoit un grand penchant à faire plaiſir au Roy d'Eſpagne, pour les liaiſons, que le Duc de Guiſe avoit priſes dès-lors avec ce Prince, afin de ſe ſoûtenir contre le parti Huguenot, ils l'engagérent à employer toute ſon autorité, pour amener les Ambaſſadeurs à quelque temperament: Mais Monſieur de Lanſac tint toûjours ferme ſur ſa premiére réponſe, qu'il avoit des ordres précis de ne ſouffrir aucune innovation, & qu'il ne s'en départiroit point. Il fit entendre les mêmes choſes à Monſieur de l'Iſle Ambaſſadeur à Rome, qui le déclara auſſi fort nettement au Pape.

Le Cardinal de Lorraine, qui étoit fort d'avis du temperament, fit exprès un voyage juſqu'à Inſpruck, où l'Empereur étoit avec le Comte de Luna: & après les avoir entretenus l'un & l'autre là-deſſus, il dépêcha un courrier en France: mais cela fut inutile: on avoit fort approuvé à la Cour la conduite de Monſieur de Lanſac, & on y jugea qu'il devoit continuer comme il avoit commencé.

Cependant le Pape reçût une lettre du Roy d'Eſpagne, par laquelle il lui marquoit qu'il étoit réſolu de ne plus chicaner avec les François ſur une affaire de cette nature, qui pourroit avoir de fâcheuſes ſuites au grand dommage de l'Egliſe, & que même il étoit réſolu d'envoyer un Ambaſſadeur à Veniſe, où il n'en avoit point eu depuis le rappel de Vargas, à l'occaſion du jugement rendu en faveur de l'Ambaſſadeur de France, dont j'ai parlé auparavant. *Palavicin. l. 19. c. 12.*

Sur cette lettre le Pape envoya Scipion Lancelotti Avocat du Concile au Comte de Luna, pour le preſſer de venir à Trente: mais cet Envoyé fut fort ſurpris de la réponſe du Comte. Il dit qu'il ne partiroit point, qu'on ne l'aſſûrât de la place qu'il devoit tenir au Concile, & que

Digitized by Google

1563. que cette place, qu'il prétendoit, étoit celle qui étoit immédiatement après les Ambaſſadeurs de l'Empereur, ou Eccléſiaſtiques, ou Laïques : ſur quoi l'Envoyé lui repréſentant ce que le Roy d'Eſpagne avoit écrit au Pape, il repartit qu'il n'avoit reçu aucun nouvel ordre là-deſſus, qui l'obligeât à changer de conduite.

Cette réponſe rejetta le Pape & les Légats dans leur premier embarras. On recommença à négotier avec les Ambaſſadeurs de France, cap. 15. on leur propoſa de nouveau de conſentir que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne s'aſsît après les Ambaſſadeurs Eccléſiaſtiques de l'Empereur. Ils rejettérent encore cette propoſition ; & Monſieur de Lanſac ajoûta que cet expédient ſeroit inutile, parce qu'on penſoit à la Cour de France à le rappeller, & à envoyer à ſa place Monſieur de Morvilliers Evêque d'Orléans ; & qu'en ce cas il y auroit des Ambaſſadeurs François Eccléſiaſtiques & Laïques, qui occuperoient dans les deux Ordres la place qui leur étoit dûë après les Ambaſſadeurs de l'Empereur.

Autre expédient inutile propoſé par le Cardinal de Lorraine.

Le Cardinal de Lorraine revint à propoſer de donner à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne une place hors de rang ; & dit aux Ambaſſadeurs de France qu'ayant la place qu'ils prétendoient, il paroiſſoit indifférent que l'Ambaſſadeurd'Eſpagne eût celle que l'on propoſoit : mais il ne pût les faire changer de ſentiment.

Alors les Légats traitant d'opiniâtreté cette réſiſtance de Monſieur de Lanſac, crûrent devoir parler à leur tour plus ferme, qu'ils n'avoient encore fait. Ils dirent qu'on pouſſoit leur patience à bout, en rejettant depuis ſi long-temps toutes les voyes d'accommodement, & que, quoi qu'il en pût arriver, on donneroit au Comte de Luna la place dont il s'agiſſoit, hors du rang des Ambaſſadeurs.

Monſieur de Lanſac, qui n'avoit pû encore ſe défaire du préjugé, dont on étoit imbû en France, que le Pape n'avoit convoqué le Concile que malgré lui, & qu'il ſeroit ravi de le voir diſſoudre, crût que le diſcours des Légats tendoit à ce but, & il ne penſa plus qu'à faire en ſorte, que la faute n'en fût pas rejettée ſur lui & ſur ſes Collégues, mais ſur les Légats, afin de ne pas brouiller avec la France le Roy d'Eſpagne, qui paroiſſoit avoir fort à cœur l'heureuſe concluſion du Concile.

Il fit tenir un courrier prêt à partir, pour rendre compte à la Reine de ce qui venoit de ſe paſſer, & lui faire entendre, comme il l'avoit compris, qv'on vouloit accorder à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne la place ſéparée dont il étoit queſtion, non ſeulement dans le Concile, mais encore dans les autres rencontres, en quelques-unes deſquelles elle paſſeroit pour plus honorable que celle des Ambaſſadeurs de l'Empereur même.

Le Cardinal de Lorraine en avertit les Légats, qui voulurent auſſitôt avoir un éclairciſſement là-deſſus avec Monſieur de Lanſac, & lui proteſtérent que ce qu'ils avoient propoſé ne regardoit que les Seſſions du Concile. Cette proteſtation le radoucit, & le courrier ne partit point : mais la choſe demeuroit toûjours en ſuſpens, nul ne voulant ſe relâcher ni de part, ni d'autre, quelques moyens que prît le Cardinal de Lorraine, pour ramener les eſprits, qui s'aigriſſoient de plus en plus.

Il

Il fit cependant entendre aux Légats que, ſi l'Ambaſſadeur d'Eſpagne vouloit prendre place après tous les Ambaſſadeurs, expédient qu'ils avoient déja propoſé eux-mêmes, on pourroit ne le pas rejetter. 1563.

Sur ces entrefaites le Comte de Luna arriva à Trente : & comme ce Seigneur auſſi bien que Monſieur de Lanſac étoient fort galans hommes, le grand différend qu'ils avoient entre eux, n'empêchoit point que dans toutes les rencontres ils n'en uſaſſent enſemble avec toute la civilité & l'honnêteté poſſible. Palavicin. l. 21. c. 11.

Dans la premiére conférence que les Légats eurent avec ce Comte, ils lui dirent qu'ils étoient à bout, & qu'à moins que ſa prudence ne lui ſuggérât quelque nouvelle voye, qu'ils n'avoient pû imaginer eux-mêmes, l'accommodement étoit deſeſpéré.

Le Comte, dont l'intention, ainſi que je l'ai déja remarqué, étoit, conformément à celle du Roy ſon Maître, de ſortir de cette affaire avec le plus d'avantage qu'il pourroit, pourveu que la diſſolution du Concile n'en fût pas une ſuite, affectoit toûjours de demander beaucoup plus qu'il n'eſpéroit d'obtenir : & même le Roy d'Eſpagne, ſoit qu'il eût changé d'avis, ſoit qu'il en fît ſeulement ſemblant, avoit écrit une nouvelle lettre au Pape bien différente de celle dont j'ai parlé, & où il ne témoignoit pas la même indifférence, qu'il avoit fait paroître dans la premiére pour ce point d'honneur. cap. 12.

L'Ambaſſadeur d'Eſpagne demande au moins l'égalité.

L'Ambaſſadeur déclara que, s'il ne pouvoit obtenir la place au deſſus des Ambaſſadeurs de France, il étoit au moins réſolu à n'en accepter aucune d'un rang inférieur, & que, ſuppoſé qu'on lui en aſſignât une qui ne marquât aucune inégalité, il prétendoit encore proteſter, que c'étoit ſans préjudice des droits du Roy d'Eſpagne pour la preſſéance.

Cependant il falloit qu'il parût au plûtôt au Concile, pour notifier ſon arrivée, & les ordres qu'il avoit de ſon Maître. Sa premiére penſée là-deſſus avoit été d'entrer dans l'Aſſemblée entre les Ambaſſadeurs de l'Empereur, d'y demeurer debout vis à vis des Légats, tandis qu'on liroit ſes Lettres de créance, & enſuite de ſe retirer : mais ceux qu'il appella au Conſeil ſur ce ſujet, jugérent que cette maniére n'étoit pas de ſa dignité. Enſuite on propoſa aux Ambaſſadeurs de France de ne point ſe trouver ce jour-là au Concile : propoſition qu'ils rejettérent avec dédain. Cependant le Cardinal de Lorraine, qui, autant pour ſes intérêts particuliers, que pour ceux de la France, appréhendoit une rupture entre les deux Rois, & ambitionnoit fort l'honneur de terminer par ſa médiation un différend de cette conſéquence, ne ceſſoit point de ſolliciter les Ambaſſadeurs de France de ſe relâcher, en leur repréſentant qu'ayant leur place après ceux de l'Empereur, il n'importoit guéres pour l'honneur du Roy, que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne en occupât une autre; que le Roy avoit & auroit beſoin dans la ſuite du Roy d'Eſpagne contre les Rebelles de France, & qu'il étoit eſſentiel pour le bien du Royaume de ne point aigrir ce Prince; que ſi cette conteſtation ne finiſſoit point, ce ſeroit une néceſſité d'en venir à la diſſolution du Concile; que tout ce qu'il y auroit d'odieux & de funeſte en cela, ſeroit rejetté ſur la France

Digitized by Google

dans toutes les Cours de l'Europe, & donneroit lieu à renouveller toutes les anciennes calomnies, qu'on avoit publiées contre les intentions & la Religion de la Reine. Enfin il leur parla ſi fortement, qu'ils conſentirent à ce qu'on donnât la place ſéparée à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, à condition que cela ſeroit ſans conſéquence pour les Chapelles, & pour les autres Aſſemblées, où les Ambaſſadeurs ont coûtume d'aſſiſter.

1563. *Quel fut le tempérament dont on s'avisa.*

Cet accommodement attira de grands applaudiſſemens au Cardinal de Lorraine, & donna beaucoup de joye aux Légats. Le Comte de Luna ne différa point ſon entrée au Concile. Il y parut d'abord debout entre les Ambaſſadeurs de l'Empereur, préſenta la Lettre du Roy d'Eſpagne, & la fit lire. Il fit enſuite ſa proteſtation ſur l'article de la preſſéance, afin que la place qu'il alloit prendre ne portât aucun préjudice au Roy ſon Maître, & puis il alla ſe placer ſur un ſiége vis à vis des Légats à côté de la table du Secrétaire du Concile.

Le Sieur du Ferrier un des Ambaſſadeurs de France fit auſſi ſa proteſtation contre cette nouveauté, à laquelle on ne conſentoit que pour le bien de l'Egliſe, & pour ne pas troubler la bonne intelligence des deux Rois. Les deux Ambaſſadeurs parlérent en cette occaſion avec beaucoup de circonſpection, & en des termes reſpectueux l'un de l'autre; & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, afin d'éviter l'embarras pour la main à la ſortie de la ſéance, ſe retira avant qu'elle fût finie.

Palavicin. l. 21. c. 1.

Deux ou trois jours avant que l'accommodement fût conclu, les Légats avoient reçu du Pape des lettres en chiffre, où, après les avoir exhortez à tâcher par toutes ſortes de moyens d'accommoder cette affaire, il concluoit que, ſi les Ambaſſadeurs de France ne vouloient pas accepter le tempérament de la place ſéparée pour l'Ambaſſadeur du Roy d'Eſpagne, ils la lui aſſignaſſent de leur propre autorité, les François duſſent-ils quitter le Concile.

Partialité du Pape en cette occaſion.

Ce qui obligeoit le Pape à prendre ce parti, étoient les nouvelles plaintes qu'il avoit reçûës du Roy d'Eſpagne, de ce que lui étant le ſeul Prince en état & en volonté de tout faire, pour ſauver la Religion dans l'Europe, on n'avoit nul égard à ſa gloire & à ſes intérêts. Le Pape ajoûtoit dans ſes lettres aux Légats, que voyant la France déja à demi-perduë pour le Saint Siége, il n'étoit pas réſolu de priver l'Egliſe du ſeul appui qu'elle avoit, en irritant l'Eſpagne.

Ces lettres ne furent déchiffrées, qu'après que la choſe eut été terminée de la maniére que j'ai dit, parce que le Cardinal Moroné qui avoit le chiffre, ſe trouva abſent: mais Monſieur de Lanſac eut je ne ſçai comment, conoiſſance de ces lettres & d'une partie de ce qui y étoit contenu. Le rapport qu'on lui en fit n'étoit pas tout-à-fait fidéle, parce qu'on lui avoit fait entendre, que le Pape ordonnoit aux Légats de donner place à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne après les Ambaſſadeurs Eccléſiaſtiques de l'Empereur, & on l'éclaircit depuis ſur ce point: mais il avoit été bien informé de la concluſion de la lettre touchant la réſolution du Pape, de ne ſe pas mettre fort en peine du mécontentement des François & de leur retraite du Concile: choſe très-choquante pour la Fran-

Digitized by Google

France, & qu'on n'y pardonna jamais au Pape. On eut bien-tôt une autre marque très-assûrée de sa partialité sur le même sujet, & qui fit un très-grand éclat. 1563.

Les Ambassadeurs de France n'avoient consenti à la place séparée de l'Ambassadeur d'Espagne dans le Concile, qu'à condition que la chose seroit sans conséquence pour les Chappelles, & pour les autres cérémonies, où les Ministres des Princes avoient coûtume d'assisters: mais l'inconvenient de ces sortes de passedroits, que les François avoient bien prévû, est que ceux, à qui on les accorde, en abusent d'ordinaire, & les regardent comme un acheminement à obtenir quelque chose de plus, qu'on ne leur a cédé d'abord.

C'est ce qui ne manqua pas d'arriver en cette rencontre. Le Comte de Luna fit de fortes instances auprès du Pape & des Légats, pour obtenir que dans les autres Assemblées, tout se fit de telle maniére, qu'il ne parût au moins aucune inégalité entre lui & les Ambassadeurs de France.

Les Légats écrivirent au Pape, pour recevoir ses ordres là-dessus; & ses ordres furent, que ne pouvant refuser au Roy d'Espagne ce qu'il lui demandoit si instamment, dans un temps où la prudence lui défendoit de le choquer, ils accordassent au Comte ce qu'il souhaitoit. Palavicin. l. 21. c. 8.

C'étoit le jour de Saint Pierre que la chose devoit s'exécuter à la Messe. Il s'agissoit de la cérémonie de l'encens & de la paix, qui, selon l'ancienne coûtume, devoient être présentez aux Ambassadeurs de France, avant qu'on les présentât à celui d'Espagne: & l'expédient que le Pape avoit imaginé, étoit qu'on les présentât en même temps aux Ambassadeurs des deux Couronnes. *La Contestation se renouvelle.*

La chose fut tenuë fort secréte, pour surprendre les Ambassadeurs de France. Toutefois George Draskowitz, un des Ambassadeurs de l'Empereur, fut chargé de sonder là-dessus le Cardinal de Lorraine, sans lui dire que la résolution fût prise pour l'exécution, quoi qu'il en pût arriver. Le Cardinal répondit qu'il ne consentiroit point à cela, & que, quand il l'approuveroit, les Ambassadeurs ne le souffriroient jamais. Mais il proposa deux autres moyens: l'un, que l'Ambassadeur d'Espagne ne vînt à l'Eglise que tard, & après le temps que ces cerémonies se faisoient: l'autre, qu'on ne lui présentât l'encens & la paix qu'après tous les Ambassadeurs.

Le Comte de Luna ne s'accommoda ni de l'un, ni de l'autre expédient: & comme il étoit parfaitement informé de la volonté absoluë du Pape sur ce sujet, il dit qu'il s'en tiendroit là: & les Légats ayant leurs ordres, ne pûrent le contredire.

Il fut donc réfolu qu'outre les Officiers ordinaires, on feroit venir quelques autres Prêtres dans la Sacristie, qui en sortiroient en même temps que ceux-ci, & compasseroient tellement leur marche, que l'encens & la paix fussent dans le même moment présentez aux Ambassadeurs de France & à ceux d'Espagne.

Comme les François sçavoient que l'Ambassadeur d'Espagne devoit assister à la Messe, ils étoient fort alerte sur ce qui se passoit. Ils apper-

Digitized by Google

1563. çurent qu'on préparoit une place hors du rang des Ambaſſadeurs, au deſſous des ſiéges des Cardinaux. Ils firent venir le Maître des Cérémonies, & lui demandérent à qui on deſtinoit cette place. Il répondit que c'étoit pour le Comte de Luna. Ils le queſtionnérent encore ſur l'encens & ſur la paix : & il leur avoüa ce qui alloit ſe faire.

Tumulte qui en arriva.

Sur ces réponſes il s'éleva un ſi grand murmure, que l'Evêque d'Aoſt qui étoit le Célébrant, fut obligé d'interrompre la Meſſe. Les Ambaſſadeurs François envoyérent le Maître des Cérémonies aux Légats, pour ſe plaindre d'une telle entrepriſe, faite ſans qu'on leur en eût donné le moindre avis. Le Cardinal de Lorraine, qui étoit proche des Légats, prenant la parole, leur déclara fort émû, que les Ambaſſadeurs de France avoient un ordre exprès, au cas que choſe pareille arrivât, d'en appeller au Concile, & de proteſter contre le Pape, comme contre un Pape intrus par ſimonie ; qu'on avoit à la Cour de France, pour l'en convaincre, des lettres écrites de ſa propre main; que quand il ſeroit Pape légitime, il ceſſeroit de l'être par une telle injuſtice faite à un Roy pupille, ſans l'avoir entendu ; que ce Prince alloit ſe ſéparer de la Communion du Saint Siége, juſques à ce qu'un autre Pape l'eût rétabli dans ſes anciens droits ; que tous les Prélats François quitteroient le Concile, & qu'on ne feroit pas embarraſſé en France à mettre ordre aux affaires de l'Egliſe, ſoit par un Concile National, ſoit par d'autres voyes, que la prudence du Conſeil du Roy ſçauroit bien trouver.

Nouvel accommodement qui ne termine pas la diſpute.

Un diſcours de cette force de la bouche d'un Cardinal, qu'on ſçavoit avoir tant d'intérêt à ménager le Pape & le Roy d'Eſpagne, & qui effectivement l'avoit fait juſqu'alors, étonna les Légats. On en vint au pourparler dans la Sacriſtie. Le premier feu de la conteſtation s'étant un peu rallenti, on chercha de nouveaux expédiens, pour faire ceſſer le ſcandale: & les uns & les autres appréhendant de pouſſer les choſes trop loin, on prit le parti que propoſa le Cardinal Madruce, qui fut que ce jour-là on ne préſenteroit ni l'encens, ni la paix à perſonne, non pas même aux Légats. On acheva la Meſſe : & elle étoit à peine finie, que le Comte de Luna ſortit avant tous les autres, comme il avoit fait au Concile, pour éviter une nouvelle querelle.

Mais ce réméde, tout utile qu'il fut alors, ne guériſſoit point le mal. Le Comte de Luna ſollicitoit toûjours les Légats d'exécuter les ordres du Pape, & à la premiére occaſion ſemblable qui n'étoit pas éloignée, on ſe ſeroit trouvé dans le même embarras, avec danger de voir de part & d'autre employer des voyes plus violentes.

Les Légats en écrivirent au Pape, & lui marquérent que bien des gens dans le Concile, & même des Eſpagnols, blâmoient l'injuſtice qu'on faiſoit au Roy de France, & étoient fort ſurpris qu'on s'exposât, par une telle conduite, à faire naître un funeſte ſchiſme dans l'Egliſe.

Le Cardinal de Lorraine lui fit auſſi ſes plaintes, ſur le ſecret qu'on avoit tenu à ſon égard, dans une affaire dont perſonne ne devoit avoir été plus inſtruit que lui, parce qu'il étoit le ſeul, qui auroit été en état de prévenir tant de fâcheux inconvéniens.

Le

Le Pape ſçût très-bon gré aux Légats du moyen qu'ils avoient trouvé, d'appaiſer le bruit qui s'étoit fait le jour de ſaint Pierre, & d'avoir ſuſpendu l'exécution des ordres qu'il leur avoit envoyez. Il leur ordonna de tenir encore les choſes en ſuſpens le plus long-temps qu'ils pourroient, ſans pourtant faire connoître à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne ce qu'il leur mandoit; que s'ils étoient obligez de le lui communiquer, ils lui fiſſent entendre que la crainte du ſchiſme l'obligeoit à changer de conduite, & qu'il devoit d'ailleurs être très-perſuadé de ſes bonnes intentions pour le Roy ſon Maître, par tout ce qu'il avoit fait juſqu'alors : mais avant que cette réponſe arrivât à Trente, le Cardinal de Lorraine & l'Archevêque de Ségovie avoient ſi heureuſement négotié, l'un auprès des Ambaſſadeurs de France, & l'autre auprès de celui d'Eſpagne, qu'ils étoient venus à bout de les accommoder. Les François conſentirent de nouveau que le Comte de Luna eût une place ſéparée hors du rang des Ambaſſadeurs, & que pour les Aſſemblées, où il s'agiroit de l'encens & de la paix, ils prendroient de concert leurs meſures, pour qu'ils ne s'y trouvaſſent point enſemble; que cependant eux & les Légats écriroient aux deux Rois, pour les faire convenir entre eux d'un Réglement fixe & durable ſur ce ſujet. 1563.

Le Pape fut ravi de ſe voir par ce moyen tiré d'affaire. Le Concile continua à l'ordinaire. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne y eut ſa place comme la premiére fois qu'il y étoit venu, & Monſieur de Lanſac, rappellé à la Cour, laiſſa à Trente les Sieurs du Ferrier & de Pibrac, pour y demeurer juſqu'à la fin.

La poſſeſſion de la preſſeance demeure cependant aux François.

On voit par cette relation que les Ambaſſadeurs François demeurérent en poſſeſſion de la preſſéance, puis qu'ils furent toûjours aſſis immédiatement après les Ambaſſadeurs de l'Empereur, & qu'ils empêchérent la Cerémonie de l'encens & de la paix, qui pouvoit être tirée à conſéquence pour l'égalité: néanmoins l'expédient imaginé par le Cardinal de Lorraine, d'accorder à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne une place hors de rang dans le Concile, ne fut pas fort approuvé en France. Le Cardinal de la Bourdaiſiére en fit au nom du Roy de groſſes plaintes au Pape, dont il n'eut point d'autre réponſe, ſinon que cela ne le regardoit point, & qu'il falloit s'en prendre aux Ambaſſadeurs de France, qui avoient ſouffert cette innovation. C'étoit là en effet ſe moquer de la France après la conduite qu'il avoit tenuë lui-même: mais il s'étoit tiré d'intrigue, & ne s'embarraſſoit pas fort du reſte.

Mémoires du Cardinal de la Bourdaiſiére donnez au Sieur du Tertre allant en France.

Toutefois l'affaire n'en demeura pas là, & le Roy d'Eſpagne, quoique vraiſemblablement il fut fâché d'avoir fait des démarches ſi éclatantes, voulut les ſoûtenir par la ſeule raiſon qu'il les avoit faites.

1564. *Autre différend ſurvenu à Rome pour le même ſujet.*

Ce qui avoit été réglé pour le Concile ne pouvoit avoir lieu à Rome dans les autres Cérémonies publiques, & le Pape recevoit ſans ceſſe des lettres, tantôt de la Cour de France, tantôt de celle d'Eſpagne, & il tâchoit toûjours de gagner du temps.

Dans la cérémonie du Jeudy Saint, où le Pape donna la Bénédiction au peuple de la Loge du Vatican, il avoit fait tellement diſpoſer les pla-

Palavicin. l. 24. c. 11.

Digitized by Google

1564. ces des Ambaſſadeurs, qu'on ne pouvoit diſcerner laquelle étoit la premiére, ou la ſeconde, ou la derniére, diſant qu'en cette occaſion on n'avoit point coûtume de diſtinguer les rangs. Sur cela Monſieur d'Oiſel alors Ambaſſadeur de France, lui demanda ſon audience de congé, pour ſe retirer: mais le Pape la lui refuſa, & lui promit qu'à la Pentecôte il lui donneroit pleine ſatisfaction. Il ſe flattoit que dans cet intervalle il pourroit faire entendre raiſon au Roy d'Eſpagne: mais ſon eſpérance fut trompée; & on lui manda de la part de ce Prince, qu'il étoit réſolu, les choſes étant auſſi engagées qu'elles l'étoient, de ne pas reculer.

D'autre part la Reine de France ayant appris ce qui s'étoit fait le Jeudy Saint, parla au Nonce avec beaucoup de chaleur. Elle lui dit qu'elle approuvoit fort la conduite de ſon Ambaſſadeur, d'avoir demandé ſon congé au Pape; mais qu'elle lui ſçavoit très-mauvais gré de ce qu'il en étoit demeuré là, & de ce qu'il n'étoit pas ſorti de Rome ſur le champ; qu'elle lui ordonnoit, auſſi-bien qu'au Cardinal de la Bourdaiſiére, de revenir inceſſamment en France, ſuppoſé que le Pape manquât à la promeſſe qu'il lui avoit faite, de lui donner une ſatisfaction entiére à la Pentecôte; que le Roy étoit tellement irrité de la conduite de la Cour de Rome ſur ce point, qu'il étoit réſolu d'en venir aux derniéres extrêmitez pour en avoir raiſon; & elle envoya le ſieur de Villeroy à Rome exprès pour aſſûrer le Pape, que quoiqu'il pût en arriver, on tiendroit ferme là-deſſus.

Le Pape prononce en faveur de la France.

Le Pape ayant été informé par ſon Nonce de l'entretien qu'il avoit eu avec la Reine, offrit aux deux Ambaſſadeurs de remettre la déciſion du différend au jugement des Cardinaux ou du Tribunal de la Rote; & voyant qu'ils ne s'accommodoient pas de cette propoſition, & ne pouvant d'ailleurs diſconvenir de la juſtice des prétentions du Roy de France, il prononça en ſa faveur, & déclara qu'on s'en tiendroit à l'ancien uſage, & à ce qui avoit été pratiqué même durant le Régne de Charles V. avant qu'il fût Empereur, ſans préjudice cependant du droit des parties; & tout ſe paſſa le jour de la Pentecôte au contentement de l'Ambaſſadeur de France.

Louïs Requeſens, Commandeur de Caſtille, Ambaſſadeur d'Eſpagne, fit inutilement des plaintes & des menaces, & peu de temps après il ſortit de Rome par ordre de ſon Maître. Il demeura depuis, tantôt à Lucques, tantôt à Gênes, & ne retourna à Rome qu'après la mort de Pie IV.

Les autres Cours ſuivirent en cela l'exemple de celle de Rome & de la République de Veniſe, toutes les fois que les Ambaſſadeurs d'Eſpagne y voulurent faire de nouvelles tentatives à cet égard.

Diverſes tentatives des Eſpagnols pour s'en relever.

La premiére ſe fit chez les Griſons à la Diéte de Coire cette même année 1564. par le Comte d'Anguſola Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui voulut prendre la droite ſur Monſieur de Belliévre à la Proceſſion du Saint Sacrement, & s'en empara en effet; mais Monſieur de Belliévre le repouſſa ſi rudement, qu'il le jetta fort loin hors du rang de la Proceſſion. Tous deux mirent l'épée à la main dans l'Egliſe; & ſans qu'on ſe mit

Dans les Ambaſſa-

entre

Digitized by Google

entre deux pour les ſéparer, on alloit voir un terrible ſcandale, & l'on fut obligé de remettre la Proceſſion.

L'Ambaſſadeur d'Eſpagne après cette vaine démarche, inſtruit des ſentimens des Griſons qui n'étoient pas pour lui, ſe retira dès la nuit ſuivante, & ne revint plus à la Diéte.

En 1573. dans la Diéte qui ſe tint en Pologne pour l'élection d'un Roy, l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, quoiqu'appuyé de ceux de l'Empereur, ne réuſſit pas mieux, & fut obligé d'abandonner la partie.

L'an 1588. le Comte d'Olivarez, à l'occaſion de la canonization de ſaint Didaque à Rome, voulut encore diſputer le pas au Marquis de Piſani Ambaſſadeur de France, ſous prétexte que le Saint qu'on alloit canonizer, étoit Eſpagnol, & qu'il avoit des fonctions particuliéres à faire dans cette Cérémonie. Peu s'en fallut qu'on n'en vînt aux armes; mais il convint au Comte de céder, & de faire faire ſa fonction par le Cardinal Dézas.

En 1598. au Traité de Paix de Vervins, Monſieur de Belliévre accompagné de Monſieur de Sillery, ne ſoûtint pas moins bien ſon rang, qu'il avoit fait à Coire, & les Ambaſſadeurs d'Eſpagne ayant uſé en vain de divers artifices pour ſauver au moins les apparences, tout fut réglé ſelon que les Ambaſſadeurs de France l'avoient ſouhaité.

En 1601. M. de Sillery à la Cérémonie de la canonization de ſaint Raymond de Penñafort Eſpagnol, l'emporta pareillement ſur l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui aſſiſta à la Cérémonie caché derriére une tapiſſerie. M. de Bréves eut le même avantage dans l'Egliſe des Jeſuites de Rome, à la premiére Commémoration de ſaint Ignace Fondateur de la Compagnie de Jeſus; & M. d'Avaux en Dannemarck, l'an 1634.

En 1657. Monſieur de Thou Ambaſſadeur de France à la Haye, ſe conduiſit avec une fermeté & une prudence égale dans la rencontre qu'il fit de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne au Voor-hout, qui eſt une eſpéce de cours. Celui-ci beaucoup mieux accompagné que lui, ordonna à ſon cocher de ſe ſerrer contre les barriéres qui ſéparent le lieu où l'on ſe promene à pied, de celui où les caroſſes paſſent. Ils demeurérent là aſſez long-temps pour ſe diſputer la main, & cependant pluſieurs des principaux des Etats accoururent, afin d'empêcher le déſordre. Monſieur de Thou mit volontiers l'affaire en négociation, pour donner le loiſir aux gens de ſa ſuite & aux François qui étoient à la Haye, de le venir joindre. Quand il ſe vit bien eſcorté, il déclara qu'il n'y avoit point d'accommodement dans une affaire déja réglée par l'ancien uſage, & par l'exemple de toutes les Cours de l'Europe. Les Etats, pour terminer cette querelle, qui ne pouvoit guéres finir que par une grande effuſion de ſang, ne trouvérent point d'autre expédient, que de faire faire une bréche aux barriéres, & d'ouvrir par là un paſſage à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, à quoi Monſieur de Thou ne s'oppoſa point.

Enfin en 1661. à l'entrée publique de l'Ambaſſadeur de Suede à Londres, le Baron de Batteville Ambaſſadeur d'Eſpagne, accompagné de deux mille hommes qu'il avoit ſecretement levez, ayant inſulté le Comte d'Eſ-

1564. des mſſ. de M. de Belliévre. *Exemples qui prouvent qu'elles furent toutes inutiles.* Gratiani in vita Cardinal. Commendoni. l. 4. c. 9.

Dans la Relation Italienne du Traité de Vervins.

Cardinal d'Oſſat. l. 262.

Digitized by Google

1664. d'Eſtrades Ambaſſadeur de France, & fait tuer une partie des Cochers & des chevaux de ce Seigneur, le Roy Louïs le Grand commanda au Comte de Fuenſaldagne Ambaſſadeur d'Eſpagne, de ſortir du Royaume, & d'écrire au Marquis de la Fuenté qui y venoit en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire, de n'y point entrer; le Marquis de Caracenne, Commandant des armées Eſpagnoles aux Pays-bas, qui avoit obtenu un paſſe-port pour retourner en Eſpagne par la France, reçut un pareil ordre.

Le Roy ordonna encore aux Commiſſaires députez ſur les frontiéres de France pour l'exécution du Traité des Pirenées, de rompre les Conférences, & envoya le ſieur de Vouldy, un de ſes Gentilshommes ordinaires, à Monſieur d'Aubuſſon Archevêque d'Ambrun, ſon Ambaſſadeur en Eſpagne, pour l'informer de tout ce qui s'étoit paſſé, lui ordonner de demander une réparation digne de l'attentat commis en Angleterre, un châtiment exemplaire & perſonnel du Baron de Batteville, & un Acte authentique, en vertu duquel les Miniſtres d'Eſpagne n'oſaſſent plus faire déſormais de ſemblables entrepriſes.

Satisfaction donnée enfin là-deſſus par l'Eſpagne au Roy Louïs le Grand l'an 1662.

Le Roy d'Eſpagne enviſageant les ſuites de cet événement, & jugeant par la maniére dont le Roy de France prenoit cette affaire, qu'il en faudroit venir à une rupture, & recommencer une guerre qui lui coûteroit infailliblement la perte des Pays-bas Eſpagnols, réſolut de donner une entiére ſatisfaction à ce Prince.

Il conſentit à rappeller le Baron de Batteville de ſon Ambaſſade d'Angleterre, d'envoyer ordre à ſes Ambaſſadeurs dans toutes les Cours de n'aſſiſter à aucune Cérémonie où ceux de France ſe rencontreroient, & chargea le Marquis de la Fuenté ſon Ambaſſadeur Extraordinaire, qui, après que les choſes furent réglées, eut permiſſion de pourſuivre ſon voyage en France, de faire ſur tout cela ſa déclaration au Roy dans la premiére Audience qu'il auroit.

Il la fit le vingt-quatriéme de Mars de l'an 1662. en préſence de tous les Miniſtres Etrangers, des Princes du Sang, des Officiers de la Couronne & de toute la Cour.

Le Roy y répondit en ces termes : *Je ſuis bien aiſe d'avoir entendu la déclaration que vous m'avez faite de la part du Roy votre Maître, d'autant qu'elle m'obligera de continuer à bien vivre avec lui.*

Enſuite le Marquis de la Fuenté s'étant retiré, le Roy adreſſa la parole au Nonce du Pape & à tous les Miniſtres des Cours étrangéres, & leur dit: *Vous avez ouï la déclaration que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne m'a faite. Je vous prie de l'écrire à vos Maîtres, afin qu'ils ſçachent que le Roy Catholique a donné ordre à tous ſes Ambaſſadeurs de céder le rang aux miens en toutes occaſions.*

Medaille frappée à ce ſujet.

Ainſi fut terminée cette grande affaire, qui duroit depuis plus d'un ſiécle; & afin de mieux conſerver la mémoire d'un Acte ſi authentique & ſi important, on fit battre depuis une très-belle Médaille où cette Audience eſt repréſentée. Le Roy y eſt debout devant ſon fauteuil, écoutant la déclaration de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne en préſence de toute cette

Digitized by

te illuſtre Aſſemblée ; on lit au haut de la Médaille ces mots Latins : JUS PRÆCEDENDI GALLO ASSERTUM. C'eſt-à-dire, *Le droit de preſſéance aſſûré à la France.* Et dans l'exergue : HISPANORUM EXCUSATIO CORAM XXX. LEG. PR. M. DC. LXII. ce qui ſignifie : *Satisfaction des Eſpagnols en préſence de trente Miniſtres de divers Princes, l'an mil ſix cens ſoixante & deux.* 1564.

Depuis ce temps-là il n'y a plus eu de diſpute ſur la preſſéance entre les Miniſtres des deux Couronnes : & ſept ans après l'an 1669. le même Marquis de la Fuenté étant Ambaſſadeur à Veniſe, & s'étant trouvé le jour de ſaint François Xavier dans l'Egliſe des Jeſuites avec Monſieur de Saint André Ambaſſadeur de France, prit ſans difficulté ſa place au deſſous de lui dans le même banc.

Amelot dans les Notes ſur les Lettres du Card. d'Oſſat. Lettre du 19. Mars 1597.

Comme ces conteſtations m'auroient obligé à remettre ſouvent le même objet ſous les yeux du Lecteur, j'ai crû qu'il étoit mieux de les raſſembler toutes ici, & d'en faire voir tout d'un coup l'origine, la ſuite & la fin, qui en a été ſi glorieuſe à la France ſous le Régne de Louïs le Grand.

Suite des affaires du Concile.

Je reviens au Concile de Trente, où le Comte de Luna Ambaſſadeur d'Eſpagne continua d'avoir ſa place ſéparée, & ceux de France de conſerver celle qu'ils avoient priſe immédiatement après les Ambaſſadeurs de l'Empereur, ainſi qu'on en étoit convenu.

Après l'accommodement de ce grand différend, il y avoit tout lieu d'eſpérer une prompte & heureuſe fin du Concile, le Saint Siége & les plus puiſſans Princes de la Chrétienté paroiſſant tous concourir & ten-

1564. dre à ce but, lorſque le Pape & les Légats entreprirent de faire trois choſes qui penſérent en cauſer la diſſolution.

Premierement parmi les matiéres que l'on préparoit pour la vingt-quatriéme Seſſion, un des principaux articles regardoit les immunitez des Eccléſiaſtiques dans tous les Etats des Princes Chrétiens. Ce point de réformation, ſuivant le projet des Légats, tendoit à donner par tout une grande étenduë à l'autorite du Pape, & à mettre des bornes trés-étroites à celle des Souverains ſur tous les gens d'Egliſe.

Dès que les Légats eurent communiqué ce projet aux Ambaſſadeurs, la plûpart s'y oppoſérent fortement, comme à une entrepriſe trés-préjudiciable aux droits des Souverains. Les Ambaſſadeurs de France y réſiſtérent encore plus vivement que les autres, & l'on dépêcha des couriers aux Princes, pour les avertir de ce qui ſe paſſoit.

Les réponſes de l'Empereur & de la Cour de France furent telles que les Ambaſſadeurs les attendoient : ſçavoir qu'ils euſſent à tenir ferme contre cette innovation ; & qu'ils en repréſentaſſent les conſéquences aux Légats dans les conjonctures préſentes, où les Proteſtans ſeroient ravis d'avoir de nouveaux prétextes de rendre l'Egliſe Romaine odieuſe. Ceux de France en particulier eurent ordre de faire leurs remontrances avec beaucoup de modération ; mais de proteſter en même temps contre tout ce que le Concile pourroit faire ſur ce ſujet au préjudice de l'Egliſe Gallicane ; & au cas que les Légats perſiſtaſſent à mettre ce point en délibération, de ſe retirer à Veniſe ; de laiſſer cependant les Evêques François au Concile, pour continuer de travailler aux affaires de la Religion : mais en leur ordonnant de la part du Roy, de ne ſouſcrire à rien qui préjudiciât à ſes droits & à ſes prérogatives, & que s'ils prévoyoient que quelque choſe de ſemblable dût ſe faire malgré leur oppoſition, ils quittaſſent eux-mêmes le Concile avant la déciſion.

Tout cela ayant été notifié aux Légats, & par eux au Pape, il fut réſolu qu'afin d'avoir plus de temps pour délibérer ſur une choſe ſi importante, la Seſſion qui ſe devoit tenir le ſeiziéme de Septembre, ſeroit prorogée juſqu'au onziéme de Novembre, & que dans cet intervalle le Pape traiteroit lui-même avec le Cardinal de Lorraine, qu'il invitoit depuis quelque temps avec beaucoup d'empreſſement à le venir voir à Rome.

Fermeté de l'Amb. de France à ſoûtenir les droits de l'Egliſe Gallicane. Palavicin. l. 23. c. 1.

Mais à peine fut-il parti pour ce voyage, que dans une Congrégation qui ſe tint à Trente le vingt-deuxiéme de Septembre, un des Evêques du Concile parla fort au long ſur cet article odieux, & conclut, que puiſque la matiére étoit déja toute préparée, il étoit temps de la propoſer, & d'y travailler. Sur quoi le ſieur du Ferrier Ambaſſadeur de France ayant pris la parole, fit un diſcours qu'il avoit préparé à tout événement, où aprés avoir juſtifié les uſages & les libertez de l'Egliſe Gallicane, il dit qu'il étoit ſurprenant, que le Concile étant principalement aſſemblé pour la réforme de la Diſcipline Eccléſiaſtique, on eût à peine touché à cet article, & qu'au lieu de penſer à régler les déſordres infinis

infinis dont toute l'Europe gémiſſoit, on ne ſongeât qu'à réformer les Souverains, auſquels S. Paul ordonnoit d'obéïr, lors même qu'ils étoient déréglez. Il déclama contre les Annates, les Penſions, les Réſerves, les Expectatives, l'abus de poſſéder pluſieurs Evêchez, & finit, en diſant qu'il avoit ordre de demander qu'on ne réſolût rien dans le Concile qui pût intéreſſer les libertez de l'Egliſe Gallicane ; & ſi on l'entreprenoit, de proteſter contre cette entrepriſe, ainſi qu'il le faiſoit en préſence de toute l'Aſſemblée, qu'il en prenoit à temoin. 1564.

Lorſqu'il eut achevé ce diſcours, le Légat Préſident le pria de ſe retirer, afin qu'on délibérât, ſelon la coûtume, ſur la réponſe qu'on lui feroit. Il dit en ſortant qu'on la lui donneroit telle qu'on jugeroit à propos, & qu'il ne s'en mettoit guéres en peine. En effet il ne parut plus depuis aux Aſſemblées, & quelque temps après il s'en alla à Veniſe, où le ſieur de Pibrac ſon Collégue s'étoit déja retiré.

L'effet de cette harangue, & de la retraite de l'Ambaſſadeur de France, fut que les Légats allérent plus bride en main ſur une matiére ſi délicate ; & entre autres réfléxions que l'on peut faire là-deſſus, on voit par le vingtiéme Chapitre de la derniére Seſſion, que le Concile ſe contenta d'exhorter les Princes par les plus preſſans motifs, à procurer l'obſervation des Canons & des Decrets qui y avoient été faits ; & cette exhortation fut miſe au lieu de l'anathême & de l'excommunication, ſous leſquels on avoit projetté de leur défendre de rien attenter contre l'immunité de la Juriſdiction Eccléſiaſtique, ſelon le plan que les Légats en avoient fait, & qui ne s'accordoit pas avec les prétentions de pluſieurs Souverains, & en particulier avec les droits dont le Roy de France étoit en poſſeſſion. Palavicin. l. 23. c. 4.

Les deux autres choſes qui firent encore un grand éclat, & que pluſieurs attribuérent au reſſentiment du Pape contre l'Ambaſſadeur de France, furent premierement, la condamnation de quelques Evêques François, qu'on regardoit à Rome comme fauteurs des nouvelles héréſies, & comme auteurs de la conduite de l'Ambaſſadeur, qui ne paſſoit pas non plus dans le Concile pour un fort bon Catholique ; & en ſecond lieu, la citation de Jeanne Reine de Navarre qui profeſſoit ouvertement l'héréſie. On donnoit à cette Princeſſe le terme de ſix mois pour comparoître devant le Saint Siége, & y rendre compte de ſa Religion, & des crimes dont on la chargeoit : que ſi elle refuſoit de ſe préſenter, on la tenoit pour convaincuë, & on la déclaroit déchûë de ſes Etats, & ſujette à toutes les peines ordonnées par les Canons contre les Héréтiques.

Les Prélats dont il s'agiſſoit, outre le Cardinal de Châtillon, étoient Jean de Saint Chamond Archevêque d'Aix, Jean de Saint Gelais Evêque d'Uſez, Jean de Mont-luc Evêque de Valence, Claude Régin Evêque d'Oleron, Louïs d'Albret Evêque de Leſcar, Charles Gaillard Evêque de Chartres, Antoine Carracciolo Evêque de Troye, fils du feu Jean Prince de Melphes Maréchal de France. On avoit deſ-

Digitized by Google

1564. Lettre du Cardinal de la Bourdaisiére datée de Rome le 23. d'Octobre 1563. Autre Lettre du même du 25. Nov. Palavicin. l. 23. c. 6.

ſein d'y joindre François de Noailles Evêque de Daqs : mais on ſçût qu'il étoit en chemin pour l'Italie, & on crut qu'il étoit juſte de lui laiſſer le moyen de ſe diſculper lui-même, ſuppoſé qu'il voulût le faire.

Ces Prélats avoient été citez dès le mois d'Avril ; & le vingtiéme d'Octobre le Pape prononça la Sentence de dépoſition contre quelques-uns d'eux, & de ſuſpenſion contre les autres.

Quant à ce qui regarde la Reine de Navarre, on publia ſur la fin de Septembre l'Acte par lequel on la citoit devant le Saint Siége, & on l'afficha aux portes de l'Egliſe de ſaint Pierre, & du ſaint Office, nonobſtant les remontrances des Cardinaux de Lorraine & de la Bourdaiſiére. L'intention du Pape étoit qu'on prononçât la Sentence contre elle dans le Concile même: mais les Légats l'en détournerent, lui en faiſant enviſager les conſéquences, & ſur tout que la Reine d'Angleterre & les Princes Proteſtans d'Allemagne ſe trouvant dans le même cas que la Reine de Navarre, ſe ſoûléveroient & ſe ligueroient infailliblement pour faire une ſanglante guerre à l'Egliſe.

Lettre de la Reine à l'Evêque de Rennes datée du 13. de Décembre 1563.

Ces nouvelles ayant été portées à la Cour de France, le Roy fit partir Monſieur d'Oiſel Chevalier de l'Ordre, pour ſe plaindre au Pape de ces violentes procedures, & lui repréſenter que ce qu'il avoit fait à l'égard des Prélats François, étoit contre le Concordat, ſelon lequel les Evêques de France ne devoient point être jugez à Rome; mais en France par des Commiſſaires au nom du Saint Siége; & qu'à l'égard de la Reine de Navarre, on avoit violé en ſa perſonne les droits les plus ſacrez des Souverains, qui tiennent leur puiſſance immédiatement de Dieu, outre l'injure particuliére qu'on avoit faite au Roy, en ce qu'on diſpoſoit des Etats de cette Princeſſe, qui relevoient pour la plûpart de la Couronne de France.

Variæ Epiſt. citatæ à Spondano ad annum 1563.

Le Roy d'Eſpagne même fit témoigner au Pape, qu'il n'approuvoit point une telle entrepriſe, & la Reine de Navarre lui écrivit pour l'en remercier: mais au même temps on avoit des avis à la Cour de France, qu'il travailloit ſous main à débaucher les ſujets de cette Princeſſe: car la conduite de Philippe II. fut toûjours également artificieuſe & impénétrable.

Quoiqu'il en ſoit, on ne paſſa pas outre à Rome ſur ces deux articles, & le Pape ſe contenta d'excommunier la Reine de Navarre, de quoi elle ne ſe mettoit pas fort en peine. Le Cardinal de Lorraine à ſon retour à Trente, paſſa par Veniſe, où il fit en vain tout ce qu'il put, pour engager les Ambaſſadeurs de France à retourner au Concile: mais nonobſtant leur refus, il travailla à le terminer, comme il l'avoit promis au Pape.

Comment le Concile ſe termina.

Le Concile finit en effet avec aſſez de tranquillité le quatriéme de Décembre de l'année 1563. après quelques oppoſitions de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne; ayant commencé en 1545. & été continué dans cet intervalle à diverſes repriſes. Il ne fut plus queſtion que de le faire recevoir dans tous les Etats de la Chrétienté.

Le

Digitized by Google

Le Roy de Portugal & la République de Veniſe furent des prémiers à ſatisfaire le Pape ſur cet article : mais il n'en fut pas ainſi de l'Empereur & des Rois de France & d'Eſpagne. L'Empereur étoit mécontent de ce que le Concile lui avoit refuſé deux choſes, qu'il croyoit devoir être très-utiles pour la réunion des eſprits en Allemagne, ſçavoir la Communion ſous les deux eſpéces, & le mariage des Prêtres. Le Roy d'Eſpagne ſe plaignoit de ce qu'on avoit terminé le Concile nonobſtant les oppoſitions de ſon Ambaſſadeur : il ſe rendit néanmoins quelque temps après, & le fit publier dans tous ſes Etats. Pour ce qui eſt du Roy de France, outre qu'il avoit fait les mêmes demandes que l'Empereur, les Décrets de réformation, quoi qu'adoucis, contenoient encore beaucoup de choſes contraires aux uſages & aux libertez de l'Egliſe Gallicane ; de plus il prévoyoit que la publication du Concile allarmeroit beaucoup les Huguenots, & qu'ils la regarderoient comme la caſſation de l'Edit de pacification, qui avoit été le fondement de la paix d'Orléans, qu'il étoit réſolu d'entretenir. 1564. Palavicin. l. 24. c. 9. & 11.

Le Préſident du Ferrier, qui étoit toûjours à Veniſe depuis ſa retraite de Trente, écrivoit ſans ceſſe à la Cour contre le Concile.

Il ſe faiſoit un point d'honneur, en empêchant qu'on ne le reçût dans le Royaume, d'y faire autoriſer la conduite qu'il avoit tenuë durant le cours de ſon Ambaſſade, & ſes lettres étoient pleines du détail des motifs qui devoient obliger le Roy à ne le pas recevoir. Il agiſſoit en cela autant par inclination, que par zéle pour les droits du Royaume : car il ſe fit Huguenot quelques années après ; mais avec certaines précautions, que le ſieur du Pleſſis-Mornay qui le pervertit, n'approuva pas. De plus le Conſeil étoit compoſé de perſonnes la plûpart indifférentes ou mal-intentionnées pour les intérêts de l'Egliſe. Le Chancelier de l'Hoſpital y dominoit; il paſſoit depuis long-temps pour être beaucoup plus favorable à la nouvelle Religion qu'à la Catholique, ou peut-être n'étoit-il pas plus attaché à l'une qu'à l'autre. La Reine n'avoit en vûë que de maintenir la paix dans le Royaume, réſoluë d'y tout ſacrifier, & de ne donner aucun ſujet aux Huguenots de remuer, au moins juſqu'à tant qu'elle ſe vît en état de les pouvoir dompter ſans rien hazarder. Lettres du Préſident du Ferrier datées du 6. Décembre 1563. Lettre du ſieur de Mornay du 22. Décembre 1582. Note ſur cette lettre, &c. Lettre du premier Fév. 1583.

Le Pape propoſe d'en faire publier les Déciſions en France.

Le Pape parfaitement inſtruit de cette diſpoſition de la Cour de France, n'oublia rien pour la faire changer. Il fit partir le Nonce Sainte Croix, qui avoit déja été en cette qualité auprès du Roy, & qui promit de la part du Pape à la Reine, ſi elle vouloit faire publier le Concile en France, de lui procurer l'entrevûë que le Cardinal de Lorraine lui avoit propoſée à Rome, & qu'elle ſouhaitoit paſſionnément d'avoir avec le Roy d'Eſpagne & avec l'Empereur, ou avec le Roy des Romains. Diverſes Lettres du Nonce citées par Palavicin. l. 24. c. 11.

Cette Princeſſe, diſſimulant ſes véritables intentions, dit au Nonce que ce n'étoit pas à elle à commencer ; que le Roy d'Eſpagne n'avoit pas encore reçu le Concile, & que le Pape même ne l'avoit pas encore confirmé.

Digitized by Google

1564. *La Reine n'y veut pas consentir.*

Auſſi-tôt après qoe le Pape en eut publié la confirmation, & que le Roy d'Eſpagne l'eut reçu, le Nonce renouvella ſes inſtances auprès de la Reine. Elle lui répondit qu'elle avoit plus de meſures à garder que le Roy d'Eſpagne, & que les différends de Religion qui partageoient le Royaume, ne lui permettoient pas d'aller ſi vîte: & ſur ce qu'il lui demanda la permiſſion de préſenter aux Prélats du Royaume des exemplaires imprimez du Concile de la part du Pape, elle le lui défendit, diſant que cela n'étoit pas néceſſaire, parce qu'ils en avoient eu d'ailleurs.

Sur quel pié ces decijions ſont regardées dans le Royaume.

L'arrivée du Cardinal de Lorraine en France, ſur lequel le Pape avoit beaucoup compté, pour venir à bout de cette affaire, n'eut pas plus d'effet. On lui fit enviſager de près le danger d'une révolte, ſi on donnoit la moindre atteinte à l'Edit de pacification; qu'en publiant le Concile, on ſe mettoit dans l'obligation de le faire obſerver, & que cette obſervation étoit incompatible avec l'Edit. On aſſembla les Préſidens du Parlement & les Gens du Roy, pour avoir leur avis là-deſſus. Le Procureur Général déclara que ſur ce qui regardoit les dogmes, il falloit s'en tenir aux Déciſions du Concile: mais que dans les Décrets de la reformation, il y avoit tant de choſes contraires aux libertez Gallicanes, que de les recevoir, ce ſeroit renverſer la Police du Royaume.

Lettre de J. de Morvilliers Evêque d'Orléans, à l'Evêque de Rennes. datée du 3. de Mars. 1564.

Le Cardinal voyant des obſtacles ſi inſurmontables, ſe déſiſta de ſon deſſein, & proteſta au Roy & à la Reine qu'il n'y avoit perſonne dans le Royaume plus zélé que lui, pour y maintenir la tranquillité, & plus oppoſé à tout ce qui pourroit y produire quelque trouble. Ainſi les choſes en demeurérent-là: & comme les mêmes raiſons priſes des libertez de l'Egliſe Gallicane ont toûjours ſubſiſté, jamais le S. Siége n'a pû obtenir depuis qu'on changeât en France à cet égard. Après tout, à la reſerve de ce qui étoit tout-à-fait contraire aux uſages de l'Egliſe Gallicane, les Decrets du Concile touchant la diſcipline, ſont pour la plûpart obſervez dans le Royaume, non pas comme émanez de ce Concile, mais comme autoriſez par les Etats, qui furent quelques années après tenus à Blois, ainſi que je le dirai.

Voyage du Roy & de la Reine en pluſieurs Provinces.

Toutes ces choſes ſe traitérent durant une bonne partie de l'année 1564. & en divers lieux, pendant le voyage que le Roy & la Reine firent avec la Cour dans pluſieurs Provinces de ce Royaume.

Le motif principal que la Reine ſe propoſa dans ce voyage, étoit de connoître par elle-meme l'état des Provinces, & de s'y ſervir du reſpect, que la préſence du Prince inſpiroit aux peuples, pour remédier du moins aux deſordres les plus eſſentiels, & pour prendre des précautions contre les mouvemens, les tumultes, les ſéditions, que l'animoſité des Catholiques & des Huguenots les uns contre les autres rendoient preſque inévitables: mais les Huguenots lui attribuoient encore d'autres vûës, & en étoient en de grandes inquiétudes.

Ils s'imaginoient qu'elle méditoit une Ligue avec le Roy d'Eſpagne & avec les autres Princes Catholiques, pour exterminer par leurs ſecours le

le Calviniſme dans le Royaume ; & leurs ſoupçons n'étoient pas ſans fondement. 1564.

Le bruit couroit que durant le voyage, la Reine devoit s'aboucher avec l'Empereur ſur les frontiéres de Lorraine, avec le Roy d'Eſpagne quand elle ſeroit en Guyenne, & avec le Duc de Savoye dans le Lyonnois. On ſçavoit que le Cardinal de Lorraine avoit eu à Rome pluſieurs conférences ſecrétes avec le Pape, & il étoit vrai qu'on y avoit projetté ces entrevûës. On étoit très-convaincu de la haine du Cardinal contre les Huguenots, de la réſolution où il étoit, de venger la mort de ſon frere, & de mettre le Duc ſon neveu à la tête du parti Catholique, à quoi il ne pouvoit guéres parvenir, que par le ſecours des Princes étrangers. On voyoit arriver tous les jours à la Cour des couriers tantôt de Rome, tantôt d'Eſpagne, tantôt de Savoye, tantôt de l'Empereur, & les Miniſtres de tous ces Princes ſe donner de grands mouvemens. Ils paroiſſoient agir avec beaucoup de concert: ils avoient en effet le même but, & étoient tous chargez de la part de leurs Maîtres, d'engager la Reine à faire avec eux la Ligue contre les Proteſtans de France.

La conſervation de la Religion Catholique dans le Royaume étoit le motif commun, dont tous ſe ſervoient pour cet effet. C'étoit véritablement celui qui faiſoit agir le Pape. On lui avoit perſuadé que, pour peu que l'on tardât à prévenir le mal, on verroit la France ſecouër l'obéïſſance du Saint Siége, comme l'Angleterre avoit fait. La difficulté qu'on faiſoit de recevoir le Concile, la conduite que les Ambaſſadeurs de France avoient tenuë à Trente, les ſoupçons bien fondez qu'on avoit ſur la Religion de pluſieurs Evêques, & de quelques-uns des principaux du Conſeil, & de la Reine même, le confirmoient dans cette penſée.

Quant aux autres Princes, que j'ai nommez, l'intérêt particulier avoit autant de part que celui de la Religion, dans le deſſein qu'ils avoient de porter le Roy à réduire les Huguenots par les armes.

Le Roy d'Eſpagne apréhendoit que, ſi on les laiſſoit en repos, ils n'appuyaſſent ceux des Pays-Bas, qui commençoient à ſe ſoûlever en divers endroits. L'Empereur Ferdinand, qui ſuivoit beaucoup plus les impreſſions du Conſeil d'Eſpagne, que ne faiſoit Maximilien ſon fils Roy des Romains, juſqu'alors très-favorable à la France, n'avoit pas encore perdu l'envie de retirer Metz, Thoul, & Verdun, ſur quoi il avoit fait depuis peu de nouvelles inſtances : & il ne pouvoit guéres eſpérer d'en venir à bout, ſi la France demeuroit en paix. Le Duc de Savoye n'étoit pas moins intereſſé à ſuſciter de nouvelles brouilleries en France, par l'eſpérance d'obtenir dans quelque conjoncture favorable l'évacuation des places, que les François occupoient encore dans ſes Etats, comme il avoit profité de la derniére guerre civile, pour retirer ſa Capitale de leurs mains.

Lettre de la Reine à l'Evêque de Rennes, datée du 2. Fév. 1563.

C'étoient là les véritables raiſons de l'empreſſement de ces Princes pour la Ligue, que leurs Miniſtres devoient propoſer à la Reine, & qu'ils

Digitized by Google

1564. qu'ils coloroient du prétexte de la Religion. Tous ces projets relevoient autant les eſpérances du Cardinal de Lorraine pour le rétabliſſement de la puiſſance de ſa Maiſon, qu'ils donnoient d'inquiétude aux Huguenots.

Mais la Reine, trop éclairée pour donner dans ces piéges, avoit pris ſon parti, & avoit mis pour le point fixe de ſa conduite, de ne point rentrer en guerre, au moins ſi-tôt, & juſques à ce qu'elle ſe vît en état d'opprimer ſans peine & ſans le ſecours étranger, le parti Huguenot, qui étoit encore alors trop fort & trop puiſſant, pour être ſi aiſément abattu.

Ligue propoſée inutilement au Roy par les Princes Catholiques pour exterminer les Proteſtans. Memoires de Caſtelnau l. 4 c. 5.

Le Roy étant parti au commencement de l'année, pour aller à Fontainebleau, ce fut là qu'il donna audience au Nonce du Pape & aux Ambaſſadeurs de l'Empereur, du Roy d'Eſpagne, & du Duc de Savoye. Tous le conjurérent de la part de leurs Maîtres de demeurer ferme dans la Religion Catholique, à l'exemple de ſes Prédéceſſeurs, & de faire publier les Canons & les Decrets du Concile de Trente dans ſon Royaume, d'y empêcher le progrès de l'héréſie, de punir ſévérement ceux qui avoient ruïné & ſaccagé les Egliſes, qui avoient pris les armes contre lui, qui avoient introduit des troupes étrangéres dans ſes Etats, & ceux qui avoient eu part à l'aſſaſſinat du Duc de Guiſe; de faire ceſſer l'aliénation des biens de l'Egliſe; & ſur cet article les Ambaſſadeurs d'Eſpagne & de Savoye lui déclarérent que, s'il prétendoit payer de l'argent provenu d'un tel fond les ſommes dûës pour la dot de ſa ſœur au Roy d'Eſpagne & de ſa tante au Duc de Savoye, ces Princes le refuſeroient, par la crainte d'attirer ſur eux la malediction de Dieu. Enfin pour l'enhardir à caſſer l'Edit de Pacification, publié en conſéquence de la paix d'Orléans, ils lui offrirent tous les ſecours qu'il pourroit ſouhaiter, & qui, joints à une armée compoſée de ſes ſujets Catholiques, auroient bien-tôt, diſoient-ils, entiérement exterminé l'héréſie de ſon Royaume.

Popeliniére. l. 10.

Le Roy, bien inſtruit par la Reine ſa Mere qui avoit pénétré tout le deſſein de ces Ambaſſades, répondit à de ſi belles offres par des remercîmens, & par de grandes marques de reconnoiſſance. Il aſſûra les Ambaſſadeurs de ſon attachement à la Religion Catholique, & de ſes bonnes intentions, pour en procurer les avantages & le rétabliſſement dans tout ſon Royaume: mais il ajoûta qu'il falloit y procéder avec beaucoup de précaution; qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à voir de nouveau répandre le ſang de ſes ſujets, dont un ſi grand nombre avoit déja malheureuſement péri par la guerre civile, qu'il ne lui convenoit pas de violer ſa parole Royale, & un Traité ſi ſolemnellement juré; que le temps avec le ſecours de Dieu fourniroit des moyens plus doux, pour ramener les eſprits de ceux qui s'étoient égarez; qu'il rémédieroit peu à peu aux deſordres cauſez par les différends de Religion; que c'étoit le but qu'il ſe propoſoit dans le voyage qu'il alloit faire par tout ſon Royaume; qu'au reſte il feroit de ſérieuſes réfléxions ſur tout ce qu'ils lui avoient repréſenté, & qu'il en délibéreroit avec ſon Conſeil.

On

Digitized by Google

On fit encore quelque séjour à Fontainebleau, où la Cour pendant plusieurs jours parut plus occupée de divertissemens, que d'affaires : & puis on se mit en chemin pour le grand voyage. 1564.

Le Roy fit son entrée à Sens, & de-là il alla à Troyes où il laissa ses ordres pour la conclusion de la paix avec les Ambassadeurs d'Angleterre, de laquelle j'ai raconté le détail.

Il se rendit à Nancy sur la fin de Mars, où il apprit la mort du Maréchal de Brissac, qui fut une des plus grandes pertes que la France pût faire alors. Son Bâton fut donné à Monsieur de Bourdillon, qui ne fut revêtu qu'en ce temps-là de cette dignité, quoique nos Historiens par anticipation lui donnent le titre de Maréchal de France dès le temps du siége du Havre. *Voyage du Roy à Nancy.* *V.* Castelnau. l. 5. c. 9.

Ce voyage de Nancy avoit pour prétexte la Cérémonie du Bâtême de Henri fils du Duc de Lorraine, & de Claude de France sœur du Roy, auquel ce Prince & la Reine étoient invitez : mais le véritable motif étoit l'espérance de l'entrevûë, que la Reine avoit demandée au Roy des Romains pour plusieurs sujets importans. Le premier étoit pour engager ce Prince, avec qui la Reine avoit toûjours entretenu des liaisons très-étroites, à empêcher que desormais les Princes Protestans d'Allemagne ne se mêlassent des affaires des Huguenots de France. Le second étoient deux mariages qu'elle lui avoit déja proposez, l'un d'une des filles de ce Prince avec le Roy, & l'autre de Marguerite de France avec son fils aîné. Le troisiéme étoit de traiter avec lui des moyens d'obtenir du Pape pour la France & pour l'Allemagne, la Communion sous les deux espéces & le mariage des Prêtres, qu'ils regardoient l'un & l'autre comme des expédiens très-propres à faciliter le retour des Protestans à l'Eglise Romaine : mais le Roy d'Espagne, à qui trop de correspondance de la Cour de France avec le Roy des Romains donnoit de la jalousie, suspendit tant qu'il put, & empêcha enfin cette entrevûë : & l'Empereur Ferdinand étant mort vers le milieu de cette même année, Maximilien monté sur le Thrône de l'Empire, se trouva trop occupé d'ailleurs, pour renouër cette partie, & perdit même dans la suite beaucoup de son inclination pour la France. Diverses Lettres de la Reine à l'Evêque de Rennes rapportées par le Laboureur.

Les Ambassadeurs des Princes soupçonnant quelque mystére dans ce voyage, suivirent le Roy à Nancy, où le Nonce du Pape & l'Ambassadeur d'Espagne redoublérent leurs instances auprès de la Reine pour la Ligue : mais ils le firent aussi inutilement qu'à Fontaineblau. Comme tout ce qui se passoit dans ces audiences étoit tenu fort secrét, cela ne servoit qu'à augmenter l'inquiétude des Huguenots, & la Reine la voyoit volontiers croître dans l'espérance que la crainte de la Ligue les rendroit plus dociles. Elle tenta en vain, étant en Lorraine, le Duc de Wirtemberg, le Comte Palatin du Rhin, & Wolfang Duc des deux Ponts, par l'offre qu'elle leur fit de grosses pensions. Ils les refusérent, & promirent seulement qu'ils n'assisteroient point les Protestans de France, pourvu qu'on leur laissât la liberté de conscience promise par les Edits. Elle réussit mieux auprès de Charles Marquis de Ba- Castelnau l. 5. c. 9.

Digitized by Google

1564. de, & de Jean Guillaume, Prince de la Maiſon de Saxe, qui acceptérent les penſions, & s'engagérent à lui fournir un certain nombre de troupes dans le beſoin.

De Nancy le Roy alla à Dijon. Les peuples témoignérent une joye extrême de le voir, & le Duc d'Aumale & Monſieur de Tavanes, l'un Gouverneur, & l'autre Lieutenant de Roy de la Province, lui firent une reception magnifique. Il écouta favorablement les Requêtes des Etats, excepté ſur un point qu'ils lui avoient déja fait demander avant ſon voyage, ſçavoir que l'Edit n'eût point de lieu dans la Bourgogne en faveur des Calviniſtes pour l'exercice de leur Religion.

Mal où il trouva le Lyonnois, le Dauphiné & le Languedoc.

Mais il ne fut pas plûtôt ſorti de Bourgogne, qu'il trouva de tout autres diſpoſitions dans les peuples à cet égard. Le Lyonnois, le Dauphiné, le Languedoc, où les Huguenots avoient le plus dominé durant la guerre civile, étoient pervertis en grande partie. La Meſſe avoit été abolie en pluſieurs endroits, & la plûpart des Prêtres & des Religieux maſſacrez.

L'animoſité y étoit extrême entre les Catholiques & les Huguenots. Ils préſentoient tous les jours au Roy des Requêtes les uns contre les autres, & il y avoit toute apparence que, ſi les deſordres recommençoient jamais, ce feroit là que le premier feu s'allumeroit.

C'eſt ce qui détermina la Cour à faire un plus long ſéjour à Lyon, où le Roy ordonna qu'on bâtît une Citadelle, pour contenir dans l'obéïſſance cette grande & riche ville, qui eſt de ce côté-là une des Clefs du Royaume. Le Roy, nonobſtant la peſte qui y étoit, n'en partit point que les travaux ne fuſſent fort avancez. Il ordonna cependant qu'on démantelât quelques-unes des villes qui avoient été les plus ſéditieuſes, comme Montauban. Il donna le même ordre pour Meaux & pour Orléans: mais ſoit qu'il ne donnât cet ordre, que pour marquer ſeulement ſon indignation à ces villes, ſoit que ceux qui furent chargez de l'exécution fuſſent peu fidéles, ou trop amis du parti Calviniſte, on ne fit ſeulement à la plûpart que quelques bréches, qui pouvoient être réparées en huit jours. On regla, ſelon l'Edit de Pacification, les lieux où il y auroit des Prêches. On recommanda aux Magiſtrats de contenir les deux petits dans le devoir, & d'éviter la partialité dans l'adminiſtration de la juſtice.

Mémoires de Caſtelnau. l. 5. c. 10.

Cependant les Ambaſſadeurs, qui étoient toûjours à la ſuite de la Cour, ne ſe rebutoient point, & continuoient à preſſer la Reine, de penſer ſérieuſement à conclure une Ligue pour la deſtruction du Calviniſme en France: & même les François Catholiques, ſoit qu'ils fuſſent animez par les Emiſſaires d'Eſpagne & de la Maiſon de Lorraine, ſoit par la haine qu'ils avoient contre les Huguenots, menaçoient en quelques endroits de ſe ſoûlever, ſi l'on ne revoquoit l'Edit de Pacification.

Nouvel Edit donné à Rouſſillon en explication

La Reine en parut ébranlée: mais perſiſtant dans ſa premiére réſolution, dont elle crut qu'il n'étoit pas encore temps de ſe départir, elle ſe contenta, pour donner quelque ſatisfaction au parti Catholique, d'inter-

Digitized by Google

terpréter divers articles de l'Edit d'une maniére qui modéroit beaucoup la liberté des Huguenots : & dès que la Cour fut arrivée à Rouſſillon Maiſon des Comtes de Tournon dans le Dauphiné, le Roy fit au commencement du mois d'Aouſt un nouvel Edit en interprétation de celui dont il étoit queſtion. 1564. de cette Pacification.

Sur l'article qui permettoit aux Gentilshommes Calviniſtes d'avoir un Prêche dans leur Fief, il fut déclaré que ce n'étoit préciſément que pour leurs familles & leurs vaſſaux, & il leur fut défendu, ſous peine de forfaiture, d'y en admettre d'autres. Edit de Rouſſillon.

Les Prêches furent défendus à dix lieuës à la ronde de l'endroit, où la Cour ſe trouveroit, & même dans les villes, où il étoit permis d'en avoir par l'Edit de Pacification.

On défendit aux Huguenots, d'aſſembler des Synodes, ſans y appeller les Officiers du Roy, & de faire des cueilletes, ſous peine de punition corporelle.

Enfin les Religieux & Religieuſes, qui durant les troubles avoient quitté leurs Monaſteres, & s'étoient mariez, furent condamnez à reprendre leur ancienne Profeſſion, ou à ſortir inceſſamment du Royaume.

Ce nouvel Edit chagrina furieuſement les Calviniſtes. Le Prince de Condé écrivit au Roy, pour s'en plaindre : mais il n'eut point de lui d'autre réponſe, ſinon qu'il avoit de très-grandes raiſons d'en uſer ainſi; que lui-même les approuveroit, quand il en auroit été informé, & qu'au reſte il ne falloit pas qu'il s'attendît à être conſulté ſur tout ce qu'on jugeroit à propos de faire pour le bien du Royaume. Le Prince peu ſatisfait de cette réponſe diſſimula : mais il ne l'oublia jamais.

Le Roy fit au même lieu un autre Edit très-remarquable, par lequel il fixa au premier de Janvier le commencement de l'année, qui de temps immémorial avoit commencé à Pâques : choſe fort incommode, à cauſe de la mobilité de cette Fête : & c'eſt là l'Epoque du Stile qu'on a ſuivi depuis en France, quoique cet article n'ait jamais été enregiſtré au Parlement. *Autre pour fixer au mois de Janvier le commencement de l'année, qui avoit toûjours commencé à Pâques.* Article 39. del'Ordonnance de Rouſſillon.

Le Duc & la Ducheſſe de Savoye, tante du Roy, lui rendirent viſite en ce lieu-là : & les conférences qu'ils y eurent avec la Reine, furent de nouveaux ſujets de ſoupçon pour le parti Calviniſte, quoique le principal but du Duc de Savoye fût d'obtenir la reſtitution des places, qu'on lui retenoit encore.

Le Roy reçut là de nouvelles plaintes des Huguenots contre les Catholiques, & des Catholiques contre les Huguenots. Il lui en venoit de pareilles du Mayne, de l'Anjou, de la Touraine, de la Bourgogne, de la Guyenne. On apprenoit tous les jours les inſultes qu'ils ſe faiſoient les uns aux autres en divers endroits, & qui étoient de fâcheux préſages du renouvellement des troubles. On tachoit d'y rémédier par les ordres, qu'on envoyoit aux Magiſtrats pour l'obſervation de l'Edit. On accordoit quelque choſe tantôt aux uns, tantôt aux autres, avec Annotations de Néron ſur les Ordonnances &c.

Digitized by Google

1564. cette différence néanmoins, que l'on connivoit ſur beaucoup de points en faveur des Catholiques, & au deſavantage des Huguenots.

1565. Le Roy, après avoir viſité la Provence, arriva en Languedoc au commencement de l'hyver, qui fut très-rude cette année-là, & qui le contraignit de faire un long ſejour à Carcaſſonne, où il fut comme aſſiégé par les neiges au mois de Janvier de l'an 1765.

Le Cardinal de Lorraine eſt inſulté dans Paris, & pourquoi. Popeliniére l. 10.

Etant arrivé en Gaſcogne, il reçut une nouvelle de Paris qui l'inquiéta beaucoup, & dont le ſujet partagea la Cour. Le Cardinal de Lorraine étant venu à Saint Denis avec une grande ſuite de ſes gens & de ſes amis tous bien armez, voulut de-là venir à Paris avec le même équipage. Le Maréchal de Montmorency Gouverneur de l'Iſle de France le fit prier de n'en rien faire, tant à cauſe des Edits du Roy, qui défendoient, excepté certains cas & certaines perſonnes, de porter des armes à feu, qu'à cauſe qu'il y avoit beaucoup de ſemences de diviſion entre les Pariſiens, où l'eſprit de faction regnoit autant qu'ailleurs.

Caſtelnau l. 6. c. 2.

Le Cardinal offenſé de cette priére répondit qu'il n'avoit aucun mauvais deſſein ; qu'il ne ſe faiſoit ainſi accompagner que pour ſa ſureté, & que le Maréchal n'étoit pas en droit de l'empêcher d'entrer avec cette eſcorte dans Paris en un temps de paix. Il y vint : mais il fut extrémement ſurpris, lors qu'entrant dans la ruë Saint Denis, il apperçût le Maréchal & le Prince de Porcien à la tête d'une groſſe troupe de ſoldats, qui ordonnérent à tous ſes gens de leur remettre leurs armes. Comme la partie n'étoit pas égale, il fallut ſouffrir cet affront, & un des domeſtiques du Cardinal, à qui on vouloit prendre ſes piſtolets, ayant fait réſiſtance, fut tué ſur la place. Le Cardinal, qui le vit tuer, crut qu'on en vouloit à lui-même, & ſe ſauva dans la boutique d'un Marchand. Perſonne ne l'y pourſuivit : mais auſſi il ne vit dans le peuple nulle marque qu'aucun pensât à prendre ſon parti : ce qui le ſurprit fort ; car il avoit compté en cette occaſion ſur l'ancienne affection des Pariſiens pour ſa Maiſon. Le Maréchal & lui envoyérent auſſi-tôt en Cour, l'un pour ſe plaindre, & l'autre pour juſtifier ſa conduite. La plûpart y prirent le parti du Cardinal, & le Prince de Condé même : mais le Maréchal fit ſi bien valoir ſes raiſons, qui étoient effectivement très-plauſibles, que le Roy ne le condamna point, & ſe contenta de dire qu'il examineroit la choſe : & pour en empêcher les ſuites, comme il ſçut que Meſſieurs d'Aumale & d'Elbœuf freres du Cardinal aſſembloient leurs amis, & que d'autre part l'Amiral avec les ſiens étoit venu à Paris offrir ſon ſervice au Maréchal de Montmorency, il envoya couriers ſur couriers, pour ordonner aux uns & aux autres de quitter les armes, de renvoyer leurs gens, & de ne pas ſe trouver armez dans Paris. Tous obéïrent, chacun craignant qu'on ne lui imputât le mal qui pourroit arriver de cette querelle, & ſe firent auprès du Roy un grand mérite de leur prompte obéïſſance.

Popeliniére l. 10.

Ce Prince, par tout fatigué de Placets, & de Requêtes, en avoit remis

Digitized by G

mis la réponſe juſqu'à ſon arrivée à Toulouſe. Les plus groſſes plaintes ſe faiſoient contre Monſieur de Mont-luc Lieutenant de Roy dans une partie de la Guyenne. Les Huguenots étoient animez contre lui au delà de tout ce qu'on peut dire, à cauſe de la ſévére juſtice qu'il faiſoit de ceux de leur parti, quand il les trouvoit en faute. Mais lors qu'ils le virent arriver à la Cour, perſonne de ceux qui étoient venus pour l'accuſer, n'oſa ſe déclarer ſa partie: & c'eſt un bel éloge pour ce Seigneur, que le témoignage qui lui eſt rendu par un Proteſtant même, que c'étoit ſa vertu plûtôt que ſes fautes, qui lui avoit ſuſcité tant d'accuſateurs. 1565. Popeliniére. l. 10.

Le Roy fit ſon entrée à Bourdeaux le neuviéme d'Avril, & de-là continua ſa route à Bayonne, où ce qui ſe paſſa donna, plus que tout le reſte, beaucoup à penſer aux Calviniſtes. On étoit convenu avec le Roy d'Eſpagne, que la Reine Elizabeth ſa femme ſe tranſporteroit ſur la frontiére, pour s'aboucher avec le Roy de France ſon frere & la Reine ſa mere: & c'étoit à cette entrevûë qu'avoient été réduits tous ces grands projets de Conférences, qu'on avoit propoſées dix-huit mois auparavant entre le Pape, le Roy d'Eſpagne, l'Empereur, le Roy des Romains, & la Reine de France, pour la défenſe de la Religion Catholique, & le rétabliſſement de la paix de l'Europe. *Entrevûë du Roy avec la Reine d'Eſpagne à Bayonne.*

Le Duc d'Albe y accompagna la Reine d'Eſpagne, & parmi les divertiſſemens des deux Cours, qui étoient l'une & l'autre fort leſtes, il ſe tint diverſes Conférences, dont quelques Seigneurs Huguenots, qui étoient en fort petit nombre à la Cour de France, tâchérent inutilement de pénétrer le myſtére: & l'on n'a jamais ſçû en détail ce qui s'y paſſa.

Strada dans ſon Hiſtoire écrit, qu'il avoit eu entre les mains une lettre de Philippe II, à Marguerite de Parme Gouvernante des Pays-Bas, où ce Prince, parlant de cette entrevûë, lui dit que la Reine d'Eſpagne avoit fort exhorté le Roy de France ſon frere & la Reine ſa mere, à ne plus ménager les Huguenots, & à ſe déclarer hautement pour le parti Catholique; qu'elle les avoit trouvez fort diſpoſez à cela; qu'on y avoit parlé de quelques mariages: & c'étoit vraiſemblablement de celui du Roy avec quelqu'une des filles du nouvel Empereur, & de celui de Marguerite de France avec l'Archiduc, pour leſquels l'Evêque de Rennes négocioit depuis long-temps à la Cour Impériale, & dont le Roy d'Eſpagne ſuſpendoit toûjours la concluſion; que la Reine d'Eſpagne & le Duc d'Albe n'avoient répondu ſur cet article, qu'en termes généraux & ambigus, conformément à leurs inſtructions. Il y a beaucoup d'apparence qu'on n'arrêta rien de particulier dans ces Conférences, & que la Reine de France ne répondit que par une franchiſe apparente à la myſtérieuſe maniére d'agir des Eſpagnols. Mais ce qui eſt certain, c'eſt que les défiances, que les Huguenots en conçûrent, hâtérent leur ſoûlévement en Flandre, & déterminérent ceux de France à renouër leurs anciennes liaiſons avec la Reine d'Angleterre, & avec les Princes Proteſtans d'Allemagne, & leur en firent prendre de nouvelles L. 4. *Ombrage qu'en prirent les Huguenots.*

Digitized by Google

avec les Chefs du parti Calviniſte des Pays-Bas, pour ſe précautionner contre les dangers, dont ils ſe croyoient menacez par le concert des deux Couronnes.

1565. Caſtelnau. l. 6. c. 1. Manuſcrit de Jarnac cité dans l'Hiſtoire du progrès du Calviniſme. l. 2. Popeliniére l. 10.

Le Roy avant que de ſortir de Bayonne fit dreſſer une eſpéce de nouveau ſerment de fidélité, qu'il fit ſigner à quelques Seigneurs Calviniſtes, & qu'il envoya à diverſes villes, où le parti Huguenot étoit fort puiſſant: choſe aſſez inutile pour des gens, que les anciens ſermens n'étoient pas capables de contenir dans le devoir. Il paſſa à ſon retour par Nerac, où la Reine de Navarre avoit entiérement aboli l'ancienne Religion. Il y fit rétablir les Egliſes, reſtituer les biens aux Catholiques: & pour ne pas trop chagriner les Huguenots, il conſentit que les Magiſtrats & Officiers de la ville fuſſent mi-partis, les uns Catholiques, & les autres Calviniſtes. Il fit la même choſe dans les autres villes, où les Huguenots étoient les plus forts, & recommanda à Mont-luc de tenir la main dans la Guyenne à l'exécution de tous ſes ordres, de quoi ce Commandant s'acquita parfaitement.

La Cour ayant pourſuivi ſon voyage par l'Angoumois, la Xaintonge, le Pays d'Aunis, le Poitou, arriva à Angers au mois de Décembre, & après avoir traverſé le Bléſois, ſe rendit à Moulins en Bourbonnois au commencement de l'année ſuivante. Les Députez des Parlemens, & des autres Cours Supérieures de France avoient reçû ordre de s'y aſſembler pour le rétabliſſement de la juſtice, auquel le Roy voulut auſſi travailler, comme il avoit tâché de faire par tout pour celui de la Religion.

1566.

Le Roy ayant entendu les avis de tous ces Magiſtrats, & fait une Ordonnance pour la bonne adminiſtration de la Juſtice, penſa à une autre affaire de la derniére importance pour la tranquillité de l'Etat.

Monſieur de Sypierre autrefois Gouverneur du Roy, en prenant congé de lui durant le voyage, pour aller prendre les eaux dans le pays de Liége, où il mourut fort regreté de ce Prince & de toute la Cour, l'avoit entretenu ſur l'animoſité qui augmentoit tous les jours entre la Maiſon de Guiſe & celle de l'Amiral. Il lui avoit fait comprendre que c'étoit un point capital de les réconcilier; qu'une telle diviſion étoit ſeule capable d'en produire de très-funeſtes dans le Royaume, & que cette étincelle avec le temps, ſi on ne l'éteignoit, pouvoit rallumer le feu de la guerre civile.

Popeliniére. l. 10.

Le Roy, ſuivant ce ſage conſeil, avoit fait venir l'Amiral à Moulins, où ſe trouvoit le jeune Duc de Guiſe, qui avoit toûjours accompagné ce Prince durant le voyage. Le Cardinal de Lorraine & le Maréchal de Montmorency reçûrent le même ordre, & quantité de Seigneurs des deux partis y vinrent groſſir la Cour. On parla auſſi-tôt de l'accommodement dont il étoit queſtion. On convint que l'Amiral aſſûreroit avec ſerment, qu'il n'avoit eu aucune part à la mort du Duc de Guiſe, & que les Princes de la Maiſon de Guiſe ſe contenteroient de cette ſatisfaction. La choſe s'exécuta ainſi; mais les Hiſtoriens ne s'accordent guéres ſur les

les circonſtances de cet accommodement. Les uns diſent que dans cette occaſion la Ducheſſe Douairiére de Guiſe & le Cardinal de Lorraine paroiſſant faire aſſez franchement ce que le Roy ſouhaitoit d'eux, le jeune Duc de Guiſe ne dit jamais aucun mot qui marquât qu'il conſentoit à ce Traité. D'autres diſent que ni lui, ni ſes freres n'y étoient pas même préſens: d'autres ajoûtent que le Duc d'Aumale étant arrivé ſur ces entrefaites, refuſa d'y prendre part, & que même ſous un autre prétexte, il voulut ſe battre en duel contre l'Amiral. Quoiqu'il en ſoit de la vérité de toutes ces particularitez, on ne vit que trop par la ſuite, que ce n'étoit là qu'une réconciliation feinte; & l'on ne douta guéres moins de la ſincérité de celle à laquelle le Roy obligea en même temps le Cardinal de Lorraine & le Maréchal de Montmorency, pour ce qui s'étoit paſſé à Paris.

1566. Popelinière l. 10. Caſtelnau. l. 6. c. 2. Davila l. 3.

Le fruit du grand voyage que le Roy & la Reine avoient fait par tout le Royaume, fut une connoiſſance plus certaine & plus diſtincte de l'état des Provinces, que celle qu'ils avoient euë juſqu'alors: mais ce fut auſſi une augmentation d'inquiétude, pour les grandes difficultez qui ſe trouvoient, à remédier à tant de déſordres, dont ils étoient les témoins oculaires. Des Citadelles bâties pour contenir les villes les plus ſéditieuſes, le changement des Magiſtrats dans quelques autres, le choix des Commandans qu'on croyoit devoir être fidéles, le ménagement ou la ſévérité employez en divers endroits, ſelon les occurences, étoient toutes les précautions que le Roy & la Reine avoient pû prendre: mais vû le mouvement où ils avoient trouvé les eſprits, principalement dans le Languedoc & dans quelques autres Provinces les plus éloignées de la Capitale, il s'en falloit beaucoup qu'ils fuſſent autant raſſûrez, qu'ils affectoient de le paroître.

Quel fut le fruit de ce voyage du Roy & de la Reine.

La Reine, après ſon retour, s'appliqua ſur tout à régler les finances, pour acquitter les dettes qui étoient immenſes, & fournir le Tréſor Royal, afin de n'être pas priſe au dépourvû, au cas qu'il arrivât quelque nouveau ſoûlévement. Elle fit quantité de réformes, & caſſa, contre l'avis de pluſieurs du Conſeil, une bonne partie des Troupes que le Roy avoit ſur pied: mais elle le faiſoit pour ôter toute défiance au parti Huguenot, tandis que d'autre part elle s'efforçoit de perſuader les Catholiques de ſon attachement à l'ancienne Religion, aſſiſtant ſouvent avec le Roy & ſes autres enfans aux Proceſſions générales, & aux autres dévotions publiques, & en contenant avec exactitude les Miniſtres Calviniſtes dans les bornes de l'Edit.

Caſtelnau. l. 6. c. 2.

Elle avoit ſur la fin de 1564. renouvellé l'alliance avec les Suiſſes, auſquels elle envoya pour ce ſujet le Maréchal de Vieilleville, Sebaſtien de l'Aubeſpine Evêque de Limoges, & Nicolas de la Croix Abbé d'Orbais; & ce Traité fut conclu malgré les intrigues du Roy d'Eſpagne, qu'elle trouvoit par tout en ſon chemin, nonobſtant les belles proteſtations qu'il lui faiſoit ſans ceſſe par ſon Ambaſſadeur, de ſon affection pour le Royaume de France. Elle diſſimuloit les défiances qu'elle avoit de lui, & ſe prévaloit des démonſtrations extérieures qu'il lui donnoit de

Dans le Traité daté du 7. Décembre 1564.

ſon

1566. ſon amitié, pour tenir les Huguenots dans la crainte que leur cauſoit cette union apparente. Elle n'oublioit rien pour maintenir dans ſes intérêts le nouvel Empereur Maximilien d'Auſtriche; & l'Evêque de Rennes Ambaſſadeur de France auprès de ce Prince, avoit ordre de le tenir toûjours en haleine, ſur les mariages projettez depuis ſi long-temps, & dont le ſeul Roy d'Eſpagne ſuſpendoit l'exécution.

Elle entretenoit pareillement commerce avec la Reine d'Angleterre, à qui elle envoya le ſieur de Caſtelnau Mauviſſiére durant le voyage dont j'ai parlé, pour lui propoſer de ſe marier avec le Roy. Il y a beaucoup d'apparence qu'en faiſant cette propoſition, elle eſpéroit ſeulement découvrir ſi cette Princeſſe penſoit à quelque autre mariage, & qu'elle ne s'attendoit guéres à réuſſir dans cette négociation, tant il y avoit de raiſons qui rendoient la choſe impoſſible. Auſſi la Reine d'Angleterre après avoir écouté l'Ambaſſadeur avec beaucoup d'honnêteté & de grandes marques de reconnoiſſance, pour une offre ſi honorable & ſi avantageuſe, lui répondit en riant, que le Roy étoit pour elle trop grand & trop petit. En diſant qu'il étoit trop grand, elle faiſoit entendre qu'il poſſédoit un trop beau Royaume, pour vouloir le quitter & venir demeurer en Angleterre, où il ſeroit obligé de faire ſon ſejour, les Anglois voulant toûjours voir leur Roy chez eux; & en diſant qu'il étoit trop petit, elle vouloit dire qu'il ne convenoit point à un Prince de ſeize à dix-ſept ans, de prendre une épouſe qui en avoit déja trente.

Mémoires de Caſtelnau. l. 5. c. 11.

Caſtelnau paſſa d'Angleterre en Ecoſſe, pour propoſer à la Reine le mariage de Henri Duc d'Anjou frere du Roy avec elle. Les choſes y étoient alors en aſſez bon état, & cette Princeſſe étoit venuë à bout avec beaucoup de patience & d'adreſſe, de gagner le cœur de ſes Sujets. Elle parla à Caſtelnau avec toute la franchiſe poſſible: elle ne lui fit point myſtére des divers partis qu'on lui propoſoit, qui étoient l'Archiduc Charles, & divers Princes d'Allemagne: elle lui avoua que quelques-uns de ſon Conſeil l'avoient preſſée de penſer au Prince de Condé depuis qu'il étoit veuf; que ſon inclination ſeroit pour le Duc d'Anjou; mais que ſon intérêt & ſon ambition la faiſoient pancher du côté de Dom Charlos fils du Roy d'Eſpagne, héritier préſomptif de ce Prince, le plus puiſſant qu'il y eût alors en Europe parmi les Chrétiens, & en qui elle trouveroit un fort appuy dont elle avoit beſoin; qu'après tout, elle n'étoit déterminée à aucun parti, & qu'elle ne concluëroit rien là-deſſus, ſans avoir conſulté le Roy & la Reine de France, dont elle connoiſſoit l'amitié & la tendreſſe pour ſa perſonne.

Caſtelnau. l. 5. c. 12.

Mais elle fut la dupe des artifices de la Reine d'Angleterre, qui appréhendant également qu'elle ne s'alliât avec un Prince de la Maiſon de France, & avec le fils du Roy d'Eſpagne, gagna le Comte de Mourrai frere bâtard de cette Reine, & Lédinton ſon Secrétaire d'Etat, & les engagea à lui perſuader d'épouſer Henri Stuart Milord d'Arlai, du Sang Royal d'Angleterre par ſa mere, & né Sujet d'Elizabeth.

L'in-

Digitized by Google

L'inclination qu'elle prit pour ce jeune Seigneur, qui étoit bien fait de ſa perſonne, acheva de la ſéduire. Elle pria Caſtelnau de faire agréer ce mariage au Roy & à la Reine, auſquels elle en fit expoſer les motifs, que ſon panchant lui faiſoit trouver beaucoup plus forts qu'ils n'étoient en effet. La Reine de France en fut ſurpriſe, & y donna cependant les mains, par la crainte du mariage du Prince d'Eſpagne avec cette Princeſſe. Caſtelnau par ordre de la Cour appuya la pourſuite du Mylord, & le mariage ſe fit. Il n'y eut que la Reine d'Angleterre, qui, bien qu'elle eût fait elle-même jouër tous ces reſſorts, affecta d'en paroître très-mécontente, & juſqu'à faire ſemblant de vouloir faire la guerre à la Reine d'Ecoſſe, pour avoir épouſé un de ſes Sujets ſans ſon exprès conſentement.

1566. *Mariage de la Reine d'Ecoſſe avec Henri Stuard Mylord d'Arlai.*

La Reine d'Ecoſſe ſe ſentant enceinte peu de temps après ſon mariage, prit avec la Reine d'Angleterre des airs de hauteur, qui penſérent faire paſſer cette Princeſſe d'un mécontentement feint, à une veritable colére. Il fallut que Caſtelnau s'entremît pour les réconcilier, & il en reçut ordre de la Cour, qui ne vouloit point ſe brouiller avec la Reine d'Angleterre, & n'étoit pas en état de ſecourir l'Ecoſſe. La bonne intelligence ne fut pas de longue durée : le Comte de Mourrai tout dévoué à la Reine d'Angleterre, ſoûleva non ſeulement les Ecoſſois contre leur Reine : mais encore il la mit mal dans l'eſprit de ſon mari, par des ſoupçons les plus injurieux à cette Princeſſe. Ces diſcordes eurent des ſuites très-funeſtes qui ne ſont pas de mon Hiſtoire, & aboutirent enfin à la perte de la Reine d'Ecoſſe quelques années après.

Je reviens à la ſuite des affaires qui ſe paſſoient en France, où le feu ſe ralluma plus violemment que jamais, après qu'il eut commencé à embraſer les Pays-bas.

Nouveaux troubles en France, qui commencent par les Pays-Bas.

Il étoit difficile que ces Provinces, ſituées entre la France & d'Allemagne, fuſſent longtemps préſervées d'un mal auſſi contagieux que l'héréſie, dont ſes frontieres étoient infectées de toutes parts, ſans parler du grand commerce que les Flamands avoient avec les Royaumes du Nord & avec l'Angleterre, d'où ils rapportoient ſouvent avec leurs marchandiſes de très-fâcheuſes impreſſions contre l'ancienne Religion, & des diſpoſitions trop favorables à la nouvelle.

La corruption ſe gliſſant ainſi inſenſiblement parmi le peuple, quelques Miniſtres Huguenots de France, ou d'eux-mêmes, ou ſollicitez, allérent ſecrétement aux Pays-bas, pour y reconnoître la diſpoſition des eſprits. Deux plus hardis que les autres s'étant coulez dans Tournay & dans Valenciennes au mois d'Octobre de l'an 1561. eurent l'inſolence d'y prêcher publiquement le nouvel Evangile, & d'entonner à la tête d'une nombreuſe populace, les Pſeaumes en François à la maniére des Calviniſtes. De là ſuivit la ſédition, qui fut plus aiſément appaiſée à Tournay qu'à Valenciennes. Ce mauvais exemple fut imité en quelques autres endroits : mais le déſordre auroit été aiſément réprimé, ſi le peuple ſeul en eût été coupable, & s'il n'avoit été fomenté d'abord par la négligence affectée des Grands, & enſuite par leur ambition, & par leur animoſité contre les Miniſtres d'Eſpagne.

Strada. 3. de bello Belgic. &c.

Digitized by Google

1566. Philippe II. n'avoit pas ces maniéres populaires dont l'Empereur Charles V. ſon pere s'étoit ſi habilement ſervi, pour gagner & pour contenir les Flamands, peuple juſqu'à ce temps-là fort indocile, & que ſes prédéceſſeurs avoient toûjours trouvé très-difficile à gouverner. Philippe au contraire les avoit rebutez par une certaine gravité partie naturelle, partie affectée, bonne pour l'Eſpagne, & propre à attirer le reſpect des Eſpagnols, mais qui n'a pas le même effet ſur l'eſprit de la Nobleſſe des autres Nations. Il avoit quitté trop tôt les Pays-bas, & dans des conjonctures où ſa préſence y étoit néceſſaire, vû les deſſeins qu'il méditoit, & les uſages qu'il y prétendoit introduire.

Il penſoit à y établir l'Inquiſition, & à y ériger un grand nombre de nouveaux Evêchez, l'un & l'autre dans la vûë d'y fermer la porte à l'héréſie. Le ſeul nom d'Inquiſition fit frémir les Flamands, par l'idée qu'ils avoient de la maniére dont ce Tribunal exerçoit ſa juriſdiction en Eſpagne. Ils la regardérent comme un joug qui alloit opprimer leur liberté, & expoſer les particuliers à mille avanies, ſuivant les caprices & les paſſions des Miniſtres & des Officiers Eſpagnols, contre leſquels perſonne n'auroit plus déſormais de ſureté.

L'érection des Evêchez ne cauſoit pas moins de tumulte. Il falloit pour cela démembrer des anciens de quoi faire de nouveaux Dioceſes, au préjudice de la juriſdiction & des revenus des Evêques qui en étoient en poſſeſſion. C'étoit aux dépens des Religieux qu'on devoit fonder ces nouvelles Chaires Epiſcopales, en y attribuant le revenu des Abbayes, à meſure que les Abbez mourroient. On privoit cet Ordres Religieux du droit qu'ils avoient d'élire leur Abbé, & tous les particuliers de prétendre à cette place. Il étoit contre les Priviléges, ſur tout de la Province de Brabant, de mettre les Abbayes en Commande ; & Philippe, quand il fut reconnu pour Duc de Brabant, avoit juré en particulier cet article. La Nobleſſe s'y trouvoit lézée, parce que dans les Aſſemblées des Etats, les Evêques ſubſtituez aux Abbez y tiendroient un rang, & y prendroient une autorité beaucoup plus grande, & encore parce que les Evêques attachez par de plus grands intérêts à la Cour d'Eſpagne & à la Cour de Rome, ſeroient des inſtrumens dont l'une & l'autre pourroient ſe ſervir, pour ruïner inſenſiblement les Priviléges du Pays.

Enfin on avoit formé ces deux projets ſans aſſembler les Etats, quoiqu'il s'y agît d'un point ſi eſſentiel & commun à toute la Nation ; & les Flamands prétendoient qu'on ne pouvoit donner une plus dangereuſe atteinte à leurs Priviléges.

La préſence du Prince auroit peut-être ſurmonté de ſi grands obſtacles : mais Philippe, ſoit que ſes affaires d'Eſpagne l'obligeaſſent à y retourner au plûtôt, ſoit qu'il appréhendât d'échouër dans cette entrepriſe, comme il arriva effectivement ſur l'article de l'Inquiſition, laiſſa le ſoin de l'exécution à Marguerite d'Autriche, Ducheſſe de Parme, ſa ſœur, & fille naturelle de Charles V. Gouvernante des Pays-bas, & lui donna pour la ſeconder le Cardinal de Granvelle, homme d'une fidélité & d'une adreſſe éprouvées dans le maniement des plus difficiles affaires.

Il

Digitized by Goo

Il ne pouvoit pas faire un choix de deux meilleurs ſujets pour les ſiennes ; mais la plus grande habileté ſuccombe quelquefois ſous le poids des difficultez. Dès que ce Prince fut embarqué, le mécontentement du peuple commença à ſe faire ſentir, & on s'apperçut bien-tôt que les Grands Seigneurs contribuoient beaucoup à l'aigrir. 1566.

Lamoral Comte d'Egmont & Guillaume de Naſſau Prince d'Orange ne trouvoient rien au-deſſus de leur naiſſance & de leurs ſervices. L'un & l'autre s'étoient flattez de l'eſpérance du Gouvernement général des Pays-bas, & s'en voyant exclus par le choix que le Roy fit de ſa ſœur, ils avoient au moins eſpéré avoir beaucoup de part aux affaires ſous les ordres de cette Princeſſe. Mais il en arriva autrement : tout ſe gouvernoit par les avis du Cardinal, les ſecrets de l'Etat n'étoient confiez qu'à ce Miniſtre ; les Conſeils où ces Seigneurs ſe trouvoient, ne ſe tenoient que pour la forme, & pour y réſoudre ce qui avoit été déja réſolu dans le cabinet. La jalouſie ne put long temps ſe diſſimuler. Les Seigneurs que j'ai nommez, & pluſieurs autres qui étoient entrez dans leurs intérêts par des ſujets de chagrin particuliers, murmuroient ſans beaucoup de ménagement ; les délibérations les plus ſérieuſes ſe paſſoient en contradictions & en chicanes, & c'étoit aſſez que le Cardinal ouvrît un avis, pour que la plûpart des autres fuſſent d'un ſentiment contraire. Strada, l. 2.

De là vint la nonchalance avec laquelle s'exécutérent les ordres du Roy d'Eſpagne pour l'obſervation du Concile de Trente, la négligence à empêcher les progrès que le Calviniſme faiſoit ſécrétement dans la plûpart des Provinces, le peu de fermeté de ces Seigneur à s'oppoſer aux factions qui commençoient à ſe former dans leurs Gouvernemens. Ils vouloient perdre le Cardinal dans l'eſprit du Roy, ou ſuſciter tant d'embarras à la Gouvernante, qu'elle fût obligée d'avoir recours à eux. C'étoient là des vûës communes à tous ; mais on ne doute point que le Prince d'Orange n'en eût dès lors de plus grandes, & qui alloient beaucoup plus loin que celles des autres.

Vuës du Prince d'Orange dans cette conjoncture.

C'étoit un homme qui ne s'étoit laiſſé connoître à Charles V. & à Philippe II. que par des endroits qui l'en firent beaucoup eſtimer, c'eſt-à-dire par un grand zéle pour leur ſervice, par une grande ponctualité dans ſes emplois, ſoit à la guerre, ſoit dans les négociations dont ils le chargérent, par ſon courage toûjours accompagné de ſageſſe, par ſa modération, par une franchiſe apparente, par une grande application à faire ſa cour, ſans empreſſement néanmoins & ſans baſſeſſe, par ſa magnificence qui faiſoit honneur au Prince qu'il ſervoit ; & Charles V. outre l'eſtime, avoit pour lui une véritable tendreſſe. Mais le Prince d'Orange eut ſur tout grand ſoin de ſe déguiſer ſur l'article de la Religion, de cacher le panchant qu'il avoit pour la Proteſtante, ſi toutefois il en affectionna jamais aucune, excepté quand ſon intérêt l'y attachoit, de diſſimuler, par une feinte modeſtie, ſon ambition qui étoit pourtant ſa paſſion dominante, déguiſement d'autant plus trompeur, qu'il lui étoit plus naturel, & que c'étoit moins l'effet de de la réflexion,

Digitized by Google

1566. que du caractére de ſon eſprit, diſcret & artificieux au poſſible, & toûjours impénétrable, même à ſes plus intimes confidens.

Tant de grandes qualitez ne l'avoient pas fait moins aimer & eſtimer du peuple & de la Nobleſſe, que de ſes Maîtres, & ce fut la confiance qu'il eut dans cette amitié & dans cette eſtime des Flamands, qui fit concevoir à ſon ambition ces vaſtes projets qu'il pouſſa ſi loin, malgré la redoutable puiſſance d'une Monarchie telle qu'étoit alors celle d'Eſpagne.

Il vint à bout, ſecondé du Comte d'Egmont & des autres Seigneurs de ſa faction, premiérement de faire ſortir des Pays-Bas toutes les troupes Eſpagnoles, comme inutiles, & à charge aux peuples depuis la paix concluë avec la France; & cela nonobſtant l'oppoſition de la Gouvernante, qui prévoyoit le beſoin qu'elle en auroit, pour contenir les factieux & les Calviniſtes: & ſecondement de faire rappeller d'auprès de cette Princeſſe le Cardinal de Granvelle. Il ſçut ſe prévaloir de la rigueur avec laquelle le Roy d'Eſpagne ordonna à la Gouvernante de faire exécuter ſes Edits & ceux de l'Empereur ſon pere, contre les perſonnes qui ſe trouvoient convaincuës du crime d'héréſie: & ſans paroître entrer dans une infinité de complots, qui ſe faiſoient contre l'Etat & contre la Religion, c'étoit lui qui ſous ſous main donnoit le mouvement à tout. Enfin dans les grands ſoûlevemens, qui commencérent en cette année 1566. il ſe comporta tellement, que la Gouvernante malgré les défiances qu'elle avoit de lui, fut obligée de s'en ſervir comme de pacificateur, pour modérer au moins les furieux excez où la populace s'adonnoit.

Mouvemens des Huguenots de ces Provinces à qui l'on donna le nom de Gueux.

Ces excez furent encore plus violens, plus prompts, & plus étendus, que ceux des Huguenots de France. Les Gueux (c'eſt le nom qui fut donné aux Proteſtans des Pays-Bas) ſe ſoûlevérent preſque par tout, & tout à coup, à Anvers, à Valenciennes, à Ypres, à Bolduc, à Maeſtricht, en diverſes villes de Hollande, & dans la plûpart des dix-ſept Provinces. S'étant attroupez en quelques endroits juſqu'au nombre de douze & de quinze mille, ils abattirent les Autels, briſérent les Images, pillérent les Thréſors des Egliſes, y firent leurs Prêches, & profanérent ce qu'il y avoit de plus ſaint dans la Religion. Ces deſordres durérent avec fureur pluſieurs mois, & juſqu'au temps que le Roy d'Eſpagne fit courir le bruit de ſon paſſage en Flandres, & aſſembla en Italie une armée ſous la conduite du Duc d'Albe. Alors les choſes ſe calmérent un peu, & le Prince d'Orange plus prévoyant que ne le furent le Comte d'Egmont, le Comte de Horn, & quelques autres Seigneurs des Pays-Bas, à qui il en coûta la tête, ſe retira en Allemagne, pour y travailler à fortifier ſon parti. Ce furent ces mouvemens des Pays-Bas, & l'approche de l'Armée du Duc d'Albe, qui donnérent occaſion à la nouvelle guerre civile, qu'on vit s'allumer en France de la maniére que je vais dire.

Le Prince de Condé & l'Amiral ne pouvoient s'ôter de l'eſprit, qu'à la Conférence de Bayonne on avoit formé le projet de la ruïne des Hugue-

Digitized by

guenots. L'application de la Reine à s'attirer la confiance des Catholiques, ſoit par ſon aſſiduité extraordinaire aux exercices & aux pratiques publiques de la Religion, ſoit en les favoriſant en toutes rencontres dans les différends qui ſurvenoient entre les deux partis, l'averſion que le Connétable continuoit de faire paroître pour la nouvelle Réforme, le crédit du Cardinal de Lorraine, qui augmentoit tous les jours à la Cour, les fréquentes inſultes, que les Catholiques faiſoient aux Huguenots dans la plûpart des Provinces, & qu'ils n'auroient oſé faire, s'ils ne ſe fuſſent crûs aſſûrez d'être ſoûtenus, étoient de fortes raiſons, pour confirmer le Prince & l'Amiral dans leurs défiances : & il y a beaucoup d'apparence que le Prince d'Orange qui entretenoit un commerce ſecret avec eux, leur découvrit alors ce qu'il publia depuis dans ſon Manifeſte contre Philippe II. ſçavoir qu'étant à la Cour de France comme ôtage de la paix après le Traité de Cateau-Cambreſis, & s'entretenant durant une chaſſe avec Henri II. il tira adroitement de ce Prince un article ſecret du Traité, qui étoit que par l'entremiſe du Duc d'Albe, les deux Rois étoient convenus de travailler de concert & par toutes ſortes de moyens, l'un en France, & l'autre dans les Pays-Bas, à exterminer les nouvelles héréſies : de ſorte que, bien que les Huguenots n'euſſent nulle connoiſſance du ſecret de la Conférence de Bayonne, ils ne doutoient point qu'on n'y eût réſolu de ſuivre ce premier plan ; que le Duc d'Albe en ayant été l'auteur n'eût été choiſi exprès, pour en être l'exécuteur ; qu'on ne le fît paſſer dans ce deſſein avec une Armée dans les Pays-Bas ; & que tandis qu'il y agiroit contre les Gueux, les Catholiques ſurprendroient les Huguenots en France, & que les deux Rois ſe prêteroient la main l'un à l'autre ſelon le beſoin.

1566. Caſtelnau. l. 6. c. 2.

C'eſt ce qui détermina le Prince de Condé & l'Amiral à prendre fort ſecrétement de nouvelles liaiſons avec les Princes Proteſtans d'Allemagne & avec la Reine d'Angleterre, auſſi bien qu'avec le Prince d'Orange & les autres mécontens des Pays-Bas. Ils étoient avertis par Genéve du détail des préparatifs que faiſoit le Duc d'Albe dans le Milanez & ſur les confins de ce Duché. Théodore de Béze préſidoit alors à toutes les délibérations, qui ſe tenoient dans cette Metropole des Egliſes Calviniſtes depuis la mort de Calvin, arrivée au mois de May de l'an 1564. dans ſa cinquante-cinquiéme année.

Liaiſons que prirent avec eux le Prince de Condé & l'Amiral. Popelinié. l. 11.

Les Bourgeois de Genéve leur demandoient en même temps du ſecours, & ſur tout des Officiers, pour commander dans la place, au cas que le Roy d'Eſpagne eût donné ordre au Duc d'Albe de l'attaquer à la ſollicitation du Duc de Savoye, qui avoit depuis long-temps grande envie de la réunir à ſon Etat. Montbrun par l'ordre ſecret du Prince de Condé s'y jetta avec pluſieurs Gentilshommes la plûpart Bourguignons, & quantité de ſoldats du Dauphiné, du Lyonnois, & des autres Provinces voiſines. Il la pourvût de munitions de guerre & de bouche, en fit réparer les fortifications, y en ajoûta de nouvelles, & la mit en état de faire une défenſe vigoureuſe & aſſez longue, pour attendre les ſecours de Berne, de Zurich, & des autres Cantons Proteſtans,

1566. ſtans, qui avoient promis aux Genevois de prendre leur protection, & de ne leur pas manquer au beſoin.

Cabeiau. l. 6. c. 2. Cependant le Prince de Condé & l'Amiral allérent trouver le Roy, pour lui repréſenter de quelle importance il étoit de ne ſe pas laiſſer ſurprendre par les Eſpagnols; que l'expérience du paſſé devoit avoir appris à ſe défier de leurs artifices; que leur coûtume étoit de cacher leurs plus mauvais deſſeins ſous les plus ſpécieux prétextes; qu'il étoit contre toutes les regles de la politique de ne pas avoir une Armée ſur pied, tandis que celle d'un Prince voiſin s'avançoit vers les frontiéres. A quoi le Prince ajoûta qu'il offroit à Sa Majeſté non ſeulement ſon ſervice, mais encore celui de tous ceux de ſa Religion, qui ſeroient prêts au premier ordre à marcher, & même à s'oppoſer au paſſage du Duc d'Albe, & à l'attaquer, ſi on le jugeoit à propos. Davila l. 4.

Ces derniéres paroles, par leſquelles le Prince de Condé ſembloit affecter de faire paroître le grand crédit, qu'il avoit parmi ceux de ſa Religion, déplûrent fort au Roy, auſſi bien que quelques plaintes, qu'il mêla dans ſon diſcours touchant l'inobſervation des Edits: & le Roy étoit d'autant plus diſpoſé à prendre en mauvaiſe part ce qu'on lui diſoit là-deſſus, que peu de jours auparavant il avoit reçu une Ambaſſade de la part du Comte Palatin, du Duc de Wirtemberg, du Duc des deux Ponts, du Duc de Saxe, & de quelques autres Princes Proteſtans d'Allemagne, qui le prioient de traiter avec bonté ſes ſujets de la nouvelle Religion, & avoient même oſé lui demander, qu'il fût permis aux Huguenots d'avoir un Prêche & des Miniſtres à Paris.

Le Roy s'étoit tenu fort offenſé, de ce qu'avant leur audience ils avoient eu des entretiens avec le Prince & l'Amiral. C'eſt pourquoi il les reçut aſſez froidement. Il leur répondit qu'il ſeroit toûjours très-porté à cultiver l'amitié des Princes leurs Maîtres, pourvu qu'ils ceſſaſſent de ſe mêler des affaires de ſon Royaume, & qu'il leur accorderoit ce qu'ils lui demandoient, pourvu qu'eux-mêmes, à ſa recommandation, laiſſaſſent prêcher les Catholiques dans leurs Etats, & permiſſent aux Prêtres d'y dire la Meſſe.

Il arriva encore une autre choſe, qui chagrina beaucoup le Roy contre le Prince de Condé. Le Connétable avoit demandé à ſe demettre de ſa Charge entre les mains du Maréchal de Montmorency ſon fils, & n'avoit pû l'obtenir, parce que la Reine ſçavoit que ce Maréchal étoit fort affectionné au parti Huguenot. Sur quoi le Prince de Condé ſollicita le Connétable d'agréer qu'il la demandât pour lui-même. Ce Seigneur, chagrin du refus qu'on lui avoit fait, y conſentit, & le Prince, fit auſſi-tôt de grandes inſtances au Roy ſur cela.

Ce fut un nouvel embarras pour le Roy & pour la Reine ſa mere, qui, pour s'en tirer, firent demander par le Duc d'Anjou la Lieutenace Générale du Royaume, au cas que la vieilleſſe du Connétable l'obligeât à ſe retirer de la Cour.

Remarque qui acheve Ce jeune Prince, qui n'avoit que quinze à ſeize ans, mais qui avoit dès lors l'eſprit très-formé, & ſçavoit très-bien tenir ſon rang, fit admi-

Digitized by Google

mirablement ſon perſonnage en cette occaſion, & Brantome raconte de lui à ce ſujet une choſe, dont il fut témoin.

La Reine ſoupant à Saint Germain des Prez, le Prince de Condé s'y trouva. Le Duc d'Anjou le tira à quartier, & le laiſſant découvert, lui parla aſſez long-temps d'une maniére fort animée, & avec beaucoup de hauteur, ſur la hardieſſe qu'il avoit de prétendre à un emploi, qui lui étoit dû à lui-même, & que perſonne ne devoit préſumer de lui diſputer, & le menaça enfin que, s'il lui arrivoit jamais d'y penſer, il l'en feroit repentir, *& le rendroit auſſi petit compagnon, comme il vouloit faire du grand.*

1566. *de précipiter le Prince de Condé dans la révolte.* T. III. dans l'Eloge du Prince de Condé.

Brantome ajoûte que le Prince de Condé parut fort déconcerté dans cet entretien, qu'on n'entendoit pas, & qu'on ne ſçût qu'après que le Duc d'Anjou l'eut raconté à la Reine: & il prétend que le chagrin, que le Prince de Condé en conçut, fut ce qui le précipita dans la révolte, qui ſuivit bien-tôt après.

Quoi qu'il en ſoit, la Reine toûjours habile à diſſimuler, approuva fort le conſeil, que le Prince & l'Amiral donnoient au Roy, d'armer inceſſamment, à cauſe de l'approche de l'Armée d'Eſpagne. Les ordres furent envoyez, pour lever promptement ſix mille Suiſſes, & pour faire d'autres levées dans le Lyonnois & dans les autres Provinces voiſines des Alpes: & l'on fit courir le bruit, que c'étoit à deſſein de les envoyer au Marquiſat de Saluces, pour le défendre contre les entrepriſes, que le Duc d'Albe y pourroit faire.

La Reine affectoit de faire paroître de grandes défiances des deſſeins de ce Duc, & en parloit ſouvent & conformément aux idées du Prince de Condé & de l'Amiral. Elle tint un Conſeil, où elle fit aſſiſter exprès pluſieurs Seigneurs du parti Huguenot. On y délibéra non ſeulement ſur les meſures qu'on devoit prendre pour la ſureté des frontiéres: mais encore ſi on déclareroit la guerre aux Eſpagnols, au cas que l'on découvrît que le but de leur armement fût de tenter quelque choſe au préjudice du Royaume. On envoya le Secrétaire d'Etat Laubeſpine le jeune en Eſpagne, pour détourner Philippe II. du voyage de Flandre, auquel il ſe préparoit, ou plûtôt il faiſoit ſemblant de ſe préparer, pour tenir les Flamands dans la crainte, & on lui donna ordre de ſe ſervir de toute ſon induſtrie, pour découvrir le fin de ce voyage: mais dans des inſtructions ſecrétes, on le chargea de travailler à rendre l'union des deux Rois plus étroite, qu'elle n'avoit encore été juſqu'alors. On fit entrer le Roy d'Eſpagne dans ce jeu. La Reine lui envoya le Pere Hugues Cordelier, pour le prévenir ſur tout ce qui ſe paſſoit, & en conſéquence de ces avis ſecrets, il reçut aſſez mal Laubeſpine, différa de lui donner audience, & ſous prétexte des mécontentemens qu'il avoit du Roy, il le traita fort froidement.

Intelligence ſecrette de la Reine avec les Eſpagnols. Davila. l. 4.

Cette Comedie fut ſi bien jouée, que le Pape Pie V. Succeſſeur de Pie IV. appréhenda fort une rupture entre les deux Couronnes, & envoya ordre à ſon Nonce en France de ne rien oublier, pour ôter

Digitized by Google

1566. ôter à la Reine les ſoupçons qu'elle avoit conçûs du Roy d'Eſpagne, à quoi elle répondit d'une maniére, qui fit comprendre au Nonce qu'il ne l'avoit pas perſuadée.

Peu s'en fallut que le Prince de Condé ne ſe laiſsât ſurprendre à ces trompeuſes apparences, & que l'eſpérance de la rupture entre les deux Couronnes ne lui fît ſuſpendre la guerre civile, où il hazardoit beaucoup, & où il couroit riſque de s'attirer les deux Rois ſur les bras, au lieu qu'en commettant l'un avec l'autre, il détournoit les tempêtes, qui menaçoient ſon parti & les Proteſtans des Pays-Bas, il devenoit néceſſaire, & la ſeule crainte que les Huguenots ne remuaſſent dans l'intérieur du Royaume, tandis qu'on ſeroit occupé avec l'ennemi au dehors, leur auroit obtenu de la Cour toute la liberté & tous les avantages qu'ils auroient pû ſouhaiter. Mais l'Amiral plus défiant que lui, réveilla ſes ſoupçons, en lui communiquant les ſiens. Dandelot irrité de quelques atteintes, qu'il prétendoit qu'on avoit données aux prérogatives de ſa Charge de Colonel Général de l'Infanterie, par un Arrêt du Conſeil rendu contre lui en faveur des Colonels de Briſſac & Strozzi, qui avoient refuſé de lui obéïr, ralluma la colére de ce Prince ſur le refus qu'on lui avoit fait de l'épée de Connétable, & ſur la maniére, dont le Duc d'Anjou l'avoit traité, & ils le ranimérent à la révolte.

1567. *Le Duc d'Albe marche aux Pays-Bas avec ſon Armée.* Strada. l. 6.

Cependant le Duc d'Albe ayant fait auprès d'Aſt la revûë de ſon Armée, plus conſidérable par l'élite des troupes & des Officiers qui la compoſoient, que par le nombre, qui n'étoit pas de plus de dix mille hommes, ſe mit en marche par le Mont Cénis, la Savoye, le Comté de Bourgogne, la Lorraine, & arriva aux Pays-Bas au commencement du mois d'Aouſt de l'an 1567.

Dès qu'elle eut paru dans la Franche Comté, Monſieur de Tavanes Lieutenant de Roy au Duché de Bourgogne ſe mit en campagne ſur la frontiére à la tête d'un Camp volant de quatre mille hommes de pied, & de quelques Compagnies de cavalerie, avec lequel il côtoya toûjours l'armée Eſpagnole, & Dandelot ſe ſervit de cette occaſion, pour tâcher de ſurprendre Metz. Il contrefit pour cela un ordre du Roy au Maréchal de Vieilleville, de faire ſortir les troupes qui y étoient en garniſon, pour aller joindre le Camp volant, & de recevoir en leur place celles qu'on feignoit venir de Piémont: & c'étoient celles que Montbrun avoit aſſemblées à Genéve. Une partie de ces troupes étoient déja entrées dans la ville, lorſque le Maréchal ſçût par un ſoldat qu'elles venoient de Genéve: ſur quoi il fit rentrer promptement les ſoldats de ſa garniſon, & en chaſſa aiſément les Conjurez, qui ſe voyant découverts, ſe débandérent, pour ſe ſauver. Popeliniére. l. 11.

Cette entrepriſe n'étonna pas beaucoup la Cour, qui crut apparemment que Montbrun homme ſéditieux l'avoit faite de ſon chef; car il lui étoit arrivé avant la premiére guerre civile d'en faire de ſemblables dans le Dauphiné. On ſe contentoit de veiller de près ſur la conduite du Prince de Condé & de l'Amiral. On étoit fort attentif ſur le train que prendroient les affaires de Flandres: & ce fut pour cela qu'on y en-

Digitized by Google

envoya le Sieur de Caſtelnau, ſous prétexte de complimenter le Duc d'Albe & la Gouvernante. 1567.

Il y trouva les Flamands dans la conſternation par la priſon du Comte d'Egmont & du Comte de Horn, que le Duc d'Albe avoit fait arrêter, & auſquels il fit quelque temps après trancher la tête. Le Prince d'Orange auroit eu aiſſûrément le même ſort, s'il fût demeuré aux Pays-Bas, & on n'auroit pas tant blâmé la politique d'Eſpagne en cette occaſion, qu'on le fit depuis, ſi ce Prince avoit pû être engagé dans le même piége. Ces trois têtes étant à bas, perſonne n'auroit plus oſé branler dans le pays, & le Duc d'Albe à la tête de ſon Armée, qui croiſſoit tous les jours par des troupes qu'il faiſoit venir d'Allemagne, & par celles qu'il levoit de nouveau en Flandres ſous les ordres des Seigneurs fidéles, s'y ſeroit rendu abſolu. Mais ne pouvant ôter aux Flamands la reſſource qu'ils avoient dans le Prince d'Orange, il devoit épargner & regagner les deux autres. Ce fut le ſentiment du Cardinal de Granvelle; car lors qu'il apprit à Rome la priſe du Comte d'Egmont & du Comte de Horn, il demanda auſſi-tôt ſi le Duc d'Albe avoit auſſi arrêté *le Taciturne*, c'eſt le nom qu'il donnoit au Prince d'Orange: & comme on lui répondit que non: S'il ne le tient pas, repartit-il, il ne tient rien. Strada. l. 6.

Memoires de Caſtelnau l. 6 c. 4.

Il y fait trancher la tête aux Comtes d'Egmont & de Horn.

Cette conduite du Duc d'Albe ne donnoit guéres moins d'inquiétude aux Chefs du parti Huguenot en France, qu'elle jetta de terreur parmi les Flamands. Ils tirérent pour eux-mêmes cet exemple à conſéquence, & le regardérent comme le commencement de l'exécution des projets de la Conférence de Bayonne.

Leur crainte fut augmentée par l'avis qu'ils eurent, que les ſix mille Suiſſes arrivez ſous le Colonel Fiffer, au lieu de demeurer ſur les frontiéres, avoient reçû ordre de s'avancer vers l'Iſle de France; & ils ne furent pas à ſe repentir d'avoir eux-mêmes été les auteurs de la levée de ces troupes.

Ils conclurent qu'ils n'avoient plus rien à ménager, & qu'il falloit inceſſamment prévenir le coup qui les menaçoit. Après diverſes délibérations ſur les précautions qu'ils avoient à prendre, le ſentiment de l'Amiral prévalut: ſçavoir qu'il falloit tâcher de ſurprendre & d'enlever le Roy, comme avoit fait le feu Duc de Guiſe à Fontainebleau; que, s'ils étoient une fois maîtres de ſa perſonne, ſon autorité ſeroit auſſi entre leurs mains; que tout ce qu'ils entreprendroient dans la ſuite ſeroit autoriſé par ſes ordres, & que le nom de Rebelles, qu'on leur avoit donné dans la précédente guerre, deviendroit bien-tôt celui du parti contraire; qu'il étoit à Monceaux Maiſon de Plaiſance en Brie, aſſez mal gardé & ſans défiance; que les Suiſſes à la vérité n'étoient pas loin: mais que leurs quartiers étant fort ſéparez, un corps de cavalerie qu'il ſe chargeoit d'aſſembler promptement & ſecrétement, auroit mené bien loin ce jeune Prince, avant qu'ils ſe fuſſent mis en état de le ſecourir, & qu'il falloit cependant donner avis à leurs partiſans dans toutes les Provinces, de ſe tenir prêts à ſe ſoûlever dans les principales villes ſeulement, dès qu'ils en recevroient l'ordre.

Conſpiration de l'Amiral pour enlever la perſonne du Roy. Davila l. 4.

Digitized by Google

1567. Il eſt certain que le deſſein général de cette conſpiration, étoit de relever le parti Huguenot, & de le mettre en état de donner la loi aux Catholiques ; mais on parla fort diverſement des vûës particuliéres des Chefs qui la tramérent, ainſi qu'il étoit arrivé à l'occaſion de celle d'Amboiſe.

Quelques-uns ont écrit que la réſolution étoit priſe, non ſeulement de ſe ſaiſir de la perſonne du Roy : mais encore de ſe défaire de lui & de ſes deux freres, pour mettre la Couronne ſur la tête du Prince de Condé, quoique le jeune Henri, Roy de Navarre, en ce cas y eût été appellé par le droit de ſa naiſſance, étant fils d'Antoine de Bourbon frere aîné du Prince de Condé. Ce n'étoit pas la premiére fois que les Huguenots avoient formé cet exécrable deſſein. On en voit diverſes preuves dans les Mémoires du Duc de Nevers : Et ce qui ſervit à autoriſer ces ſoupçons, fut un livre, qui parut vers ce temps-là, & qu'on attribuë à Roſiéres Miniſtre de Tiérache, où, entre autres damnables erreurs, il avoit avancé qu'il étoit permis de mettre à mort un Roy & une Reine, qui s'oppoſent à la réformation de l'Egliſe.

3. Diſcours d'Etat. T. 2.

On ajoûte à tout cela que la Reine allant un jour à la Meſſe, trouva au ſortir de ſa chambre une longue lettre ſans nom, où on la menaçoit *qu'on lui feroit le même tour qu'au Guiſard, ſi elle ne changeoit de ſtile, & ne permettoit à ceux de la Religion une pleine liberté de conſcience.*

Deſſein qu'on impute au P. de Condé. Tome III. dans l'éloge du Prince de Condé.

Mais ſi ce que Brantome rapporte étoit vrai, on ne pourroit guéres douter que le Prince de Condé n'eût au moins conçû le deſſein de s'emparer de la Couronne. Il dit, mais ſans l'aſſûrer néanmoins comme une choſe indubitable, que ce Prince fit battre une monnoye d'argent avec cette inſcription : *Louis* XIII. *Roy de France*, & que le Connétable la produiſit au Louvre en plein Conſeil le ſeptiéme d'Octobre 1567.

On a trouvé de nos temps une preuve de ce fait, laquelle paroît inconteſtable. L'Auteur du *Traité Hiſtorique des Monnoyes de France* * aſſûre qu'étant à Londres, il vit entre les mains d'un Orfévre un Ecu d'or, qui avoit d'un côté la Tête du Prince de Condé, & de l'autre l'Ecu de France avec cette inſcription : LUDOVICUS XIII. DEI GRATIA FRANCORUM REX PRIMUS CHRISTIANUS, ce Prince voulant ſans doute marquer par ce Titre qu'il ſe donnoit de *premier Roy Chrétien*, qu'il étoit le premier des Rois François, qui eût fait profeſſion du pur Evangile, & du Chriſtianiſme purifié des ſuperſtitions de l'Egliſe Romaine : mais apparemment on jugea à propos à la Cour de faire ſemblant d'ignorer un tel attentat ; car il eſt certain que dans les Manifeſtes ou Ecrits faits par ordre du Roy, on n'en fit point mention, au moins d'une maniére diſtincte, & qui fît comprendre que le Prince de Condé eût porté les choſes juſqu'à cet excès.

Quoi qu'il en ſoit, la propoſition de l'Amiral touchant l'enlevement du Roy fut approuvée par les autres Chefs du parti : & ce Seigneur

* M. le Blanc p. 335.

gneur commença à prendre des meſures, pour mettre la choſe en exécution. 1563.

Le ſecret eſt auſſi néceſſaire que rare dans ces ſortes d'entrepriſes, qu'on eſt obligé de confier à tant de gens. Mont-luc écrivit de Guyenne à la Reine que les Huguenots tramoient quelque entrepriſe; qu'il l'avoit avertie depuis long-temps, & inutilement, ſur ce qu'il voyoit dans les pays de ſon commandement, qu'il y avoit quelque deſſein caché: mais qu'il la conjuroit de prendre garde à elle-même & au Roy, & de l'empêcher d'aller ſi ſouvent à la chaſſe & à certaines aſſemblées, où il ne prenoit pas aſſez de précaution pour la ſureté de ſa perſonne. Commentaires de Mont-luc. l. 6.

La Reine, toute bien ſervie qu'elle penſoit être par ſes eſpions, l'étoit en effet très-mal, & elle répondit fort ſéchement à Monſieur de Monteſpan porteur de la lettre, que Mont-luc lui rompoit la tête par ſes faux avis; qu'elle étoit mieux inſtruite que lui; qu'elle ſçavoit que les Huguenots ſe tenoient trop heureux de ce qu'on les laiſſoit en paix, & que lui-même devoit s'appliquer à les entretenir dans cette diſpoſition.

Quelque temps après le ſieur de Caſtelnau en revenant de Bruxelles, où, comme j'ai dit, le Roy l'avoit envoyé, pour ſaluër le Duc d'Albe, rencontra une Troupe de François, dont quelques-uns avoient autrefois ſervi ſous lui. Ils le priérent de vouloir bien qu'ils ſe joigniſſent à ſa ſuite, pour retourner en France. C'étoit une partie de ceux que les Chefs des Huguenots avoient envoyez en Flandres, afin de perſuader aux Flamands de prendre les armes, pour empêcher que le Duc d'Albe n'y entrât. Il en fit cauſer quelques-uns: & ſoit qu'il les eût fait un peu boire, ſoit que quelque remords de conſcience les fît parler, ils lui découvrirent le deſſein qu'on avoit formé d'enlever le Roy à Monceaux. Mémoires de Caſtelnau. l. 6. c. 4.

Prévenu qu'il étoit lui-même des idées qu'on avoit à la Cour, il regarda la choſe comme une fable, & ne laiſſa pas, quand il fut arrivé, de la raconter à la Reine & au Roy. On appella ſur le champ le Connétable, le Chancelier, les Ducs de Guiſe & de Nemours, & quelques autres; & le Roy fit répéter par Caſtelnau en leur préſence ce qu'il avoit dit. Sur quoi le Connétable ſe mit en colere contre Caſtelnau, de ce qu'il donnoit ainſi de fauſſes allarmes par de telles chiméres, diſant qu'il étoit bien averti de tout ce qui ſe paſſoit; qu'une armée de Huguenots ne tomberoit pas tout à coup des nuës, & qu'il ne pouvoit paroître cent hommes enſemble dans quelque quartier que ce fût du Royaume, qu'on ne lui en donnât avis. Le Chancelier parla à peu près de même, & à peine voulut-on entendre les excuſes de Caſtelnau, qui ſe défendoit ſur ce que ſon devoir l'obligeoit de dire au Roy tout ce qu'il avoit appris, principalement dans une matiére de cette conſéquence, ſans prétendre en cautionner la vérité.

Le lendemain arrivérent des courriers du Lyonnois, par leſquels la Reine fut avertie qu'il y avoit quelque nouveau remuëment parmi les Hu- *On en donne avis à la Cour.*

1567. Huguenots ; qu'on voyoit aller par des chemins écartez quantité de gens, qui couroient la poſte, & qu'on ſçavoit que pluſieurs alloient à Châtillon ſur Loin, Terre des Coligni, où actuellement l'Amiral étoit avec ſes freres.

La Reine commença à être ébranlée. Elle fit venir Caſtelnau dans ſon cabinet, où il n'y avoit que Morvilliers & Laubeſpine, lui fit redire ce qu'il avoit entendu dans ſon voyage, & le pria d'envoyer ſon frere * à une Terre qu'il avoit vers Châtillon, pour tâcher de découvrir ce qui s'y paſſoit.

Ce Seigneur rencontra entre Paris & Juviſi le Comte de Saux en chaiſe, accompagné de ſept ou huit hommes tous armez de cuiraſſes ſous le manteau, qui alloit à Châtillon. Il les fit ſuivre par un de ſes gens: & celui-ci ſe mêlant dans la foule des domeſtiques d'un grand nombre de Gentilhommes qui étoient chez l'Amiral, en rapporta la liſte à ſon maître, lequel revint auſſi-tôt trouver la Reine.

Ce nouvel avis & d'autres, qui venoient de toutes parts, réveillérent enfin la Cour du profond aſſoupiſſement, où elle ſembloit être. On envoya de nouveau à la découverte, & un autre † frere du ſieur Caſtelnau vint à toutes jambes avertir qu'il étoit temps de prendre ſes ſuretez; qu'il avoit vû à Lagni le Prince de Condé, l'Amiral, & quantité de Seigneurs & de Gentilshommes avec un aſſez grand corps de cavalerie pied à terre, pour repaître, & qui devoient ſans tarder remonter à cheval, pour venir inveſtir la Cour à Monceaux.

Meſures qu'elle prit pour le prévenir.

Le Connétable fit partir ſur le champ des courriers, pour aller porter ordre aux Suiſſes qui étoient à Château-Thierry, de marcher en toute diligence à Meaux, où le Roy & la Reine ſe retirérent avec beaucoup de précipitation, les Courtiſans les ſuivant à la file & fort en deſordre.

La Reine, qui voyoit que toute ſa reſſource étoit dans la diligence des Suiſſes, & dans leur arrivée à Meaux avant celle des Rebelles, envoya le Maréchal de Montmorency au Prince de Condé, pour lui demander de ſa part quelle étoit ſon intention, & le ſujet de ſa venuë avec une ſi grande ſuite, dans un temps que tout étoit en paix, & le chargea de l'amuſer le plus qu'il pourroit, pour gagner du temps. Quelque porté que ce Maréchal fût pour les Huguenots, le reſpect qu'il avoit pour le Connétable ſon pere, l'honneur, l'occaſion de rendre un ſervice ſignalé au Roy, & quelque mécontentement qu'il avoit eu du Prince & de l'Amiral, firent qu'il s'acquita parfaitement de ſa commiſſion. L'entretien qu'il eut avec ces deux Chefs retarda leur marche, & quand ils arrivérent à Meaux, ils ſe trouvérent prévenus par les Suiſſes.

Davila. l. 4.

Mais après tout le peril n'étoit pas encore évité. Il n'y avoit que deux partis à prendre, ſçavoir de tâcher de gagner Paris, ou de demeurer dans Meaux: & l'un & l'autre étoient également dangereux.

En

* Veſpaſien de Caſtelnau
† Tite de Caſtelnau.

Digitized by

En continuant la marche, il falloit faire dix lieuës de chemin ſans avoir de cavalerie, qu'on pût oppoſer à celle des ennemis ; car les Seigneurs de la Cour n'avoient que leur équipage ordinaire, ils n'avoient pour armes que l'épée, & tout au plus des piſtolets. Ils ne s'étoient pourvûs d'aucunes des armes défenſives qui étoient alors en uſage, & qu'on regardoit comme néceſſaires dans une mêlée : la plûpart n'avoient que de petits chevaux, & manquoient de poudre & de plomb. Au contraire les ennemis étoient fournis de toutes les choſes, dont on a beſoin pour un combat. Il falloit paſſer de grandes campagnes, où la cavalerie a tout l'avantage poſſible ſur l'infanterie, dans laquelle une bréche étant une fois faite, on lui paſſe par tout ſur le ventre. 1567.

D'autre part Meaux étoit ſans fortifications, il y avoit des bréches de tous côtez aux murailles, on s'y trouvoit ſans munitions de guerre & ſans vivres, & la cavalerie Huguenote en courant la campagne, & ſe ſaiſiſſant des paſſages, auroit affamé la ville en deux jours. Les Troupes des Rebelles groſſiſſoient à vûë d'œil : de ſorte que le Roy étoit en danger de ſe voir bien-tôt envelopé, & obligé de ſe livrer.

C'étoit pourtant l'avis du Connétable qu'on s'y arrêtât, & qu'on n'en ſortît qu'à la derniére extrémité, tant il voyoit de peril à faire le chemin depuis Meaux juſqu'à Paris avec la ſeule infanterie. Le Duc de Nemours pour les raiſons que j'ai dites, & pour l'honneur du Roy même, ſoûtenoit au contraire qu'il falloit hazarder la marche, & que plus on retarderoit, plus le peril deviendroit grand.

Mais enfin celui qui détermina la Cour dans cette étrange incertitude, fut le Colonel Fiffer ; car ayant ſçû ce qu'on mettoit en délibération dans le Conſeil, il demanda à y être introduit. Il y parla avec tant de bon ſens, tant de force, tant de zéle pour la perſonne du Roy, le conjurant de s'abandonner à la valeur & à la fidélité de ceux de ſa nation dont il répondoit, que tout le Conſeil, qui connoiſſoit d'ailleurs la réſolution, la prudence, l'expérience de ce brave Commandant, donna les mains, & conclut à hazarder la retraite.

La Reine alla aux autres Officiers Suiſſes, qui attendoient à la porte, leur fit de grandes careſſes, les remercia de leur zéle, les pria d'aller prendre quelque repos, & leur dit qu'elle leur donneroit le lendemain la plus grande de toutes les marques d'eſtime, dont elle pouvoit honorer leur vertu, en remettant entre leurs mains la Majeſté Royale, la vie de ſon fils, & le ſalut de toute la France. Cette réſolution ayant été portée aux ſoldats, ils firent éclater leur joye par des cris cent fois redoublez de Vive le Roy : on eût dit à les voir qu'ils célébroient une victoire, & non pas qu'ils ſe diſpoſaſſent à eſſuyer un des plus grands périls, où ils pûſſent s'expoſer.

Toute la nuit, qui étoit celle du vingt-ſeptiéme au vingt-huitiéme de Septembre, fut occupée à ſe préparer au départ. Les Suiſſes ſe rangérent en bataille à un quart de lieuë de la ville, & le Roy les alla joindre avant la pointe du jour. *Le Roy part de Meaux au milieu d'un corps de Troupes Suiſſes.*

Ils le reçurent au milieu de leurs bataillons accompagné de la Reine, des

Digitized by Google

1567. des Dames de la Cour, des Ambaſſadeurs, & de tous ceux qui n'étoient pas propres pour le combat. Le Duc de Nemours étoit à l'avantgarde avec les Chevaux Legers du Roy & quelques Archers à cheval ; & le Connétable à la tête des Gentilshommes de la ſuite de la Cour, & de quelques Seigneurs, & de tous ceux qui étoient capables de porter les armes, faiſant comme l'arriére-garde.

Il eſt attaqué en chemin par le P. de Condé.

Ils n'avoient pas fait quatre lieuës, que divers pelotons de cavalerie Huguenote parurent de tous côtez. Six cens chevaux conduits par le Prince de Condé & par l'Amiral s'approchérent, faiſant mine de vouloir enfoncer les Suiſſes. Ceux-ci s'arrêtérent pour les recevoir ; & ayant baiſé la terre ſelon leur coûtume, quand ils ſe diſpoſent au combat, ils firent ſi bonne contenance, que cette troupe, après avoir caracollé quelque temps, s'éloigna : mais le Comte de la Rochefoucauld ſuivi de trois cens maîtres, & Dandelot avec deux cens, s'étant avancez au trot d'un autre côté, vinrent juſqu'à la portée du piſtolet, & firent leur décharge ſur les premiers rangs du bataillon qu'ils avoient en tête. Le Roy avec pluſieurs Seigneurs y accourut ; & la fermeté que ce jeune Prince fit paroître en cette occaſion, lui fit beaucoup d'honneur. Les Suiſſes eſſuyérent la décharge ſans s'ébranler, & ſans faire grande perte, & les Arquebuſiers ayant contraint ces eſcadrons à s'écarter, on continua la marche. Elle ſe fit toûjours en très-bon ordre, nonobſtant les fréquentes allarmes & les divers aſſauts de la Cavalerie Huguenote, qui harcela continuellement les Troupes dans l'eſpace de trois autres lieuës qu'elle fit ce jour-là, outre les quatre qu'elle avoit faites d'abord plus en repos.

Et arrive heureuſement à Paris.

Le Prince de Condé voyant les chevaux très-fatiguez, & qu'il y avoit peu d'eſpérance de rompre les Suiſſes, ceſſa de les pourſuivre. Cependant le Duc d'Aumale, le Maréchal de Vieilleville, les Barons de Surgére & de Biron, & quelques autres Seigneurs, ſur l'avis de ce qui ſe paſſoit, étoient partis de Paris avec trois cens cavaliers bien armez, pour venir au devant & au ſecours de la Cour, & ils la rencontrérent auprès du Bourget. Le Roy, la Reine & leur ſuite prirent les devants avec cette eſcorte, & arrivérent près de Paris ſur les quatre heures du ſoir. Le Roy s'arrêta dans une maiſon hors de la ville, où on lui avoit préparé à dîner. Il vit avec plaiſir la joye que les Pariſiens firent paroître à ſon arrivée, & l'horreur qu'ils témoignoient de l'attentat des Calviniſtes contre ſa perſonne Royale.

Les Suiſſes entrérent le lendemain dans Paris parmi les acclamations du peuple. Le Roy alla lui-même les recevoir à la porte Saint Martin, où aprés bien des louanges & des careſſes, il leur fit donner une paye extraordinaire, comme on avoit accoûtumé de faire alors après le gain d'une bataille. Enſuite on leur diſtribua des quartiers dans les fauxbourgs, dont on leur confia la garde, ſur l'avis qu'on reçut que les Rebelles s'approchoient de Paris.

Qui eſt enſuite bloqué par les Huguenots.

En effet les Chefs s'étant tous réunis à Claye, où ils demeurérent cinq jours à délibérer ſur ce qu'ils avoient à faire, ſe déterminérent à blo-

bloquer Paris, en attendant les Troupes qu'ils avoient mandées de toutes les Provinces de France, & celles qu'ils eſpéroient des Princes Proteſtans d'Allemagne; car ils étoient perſuadez qu'ils auroient bien-tôt affamé cette grande ville, & qu'au moins le danger où ſe trouveroit le Roy ainſi inveſti de toutes parts, leur feroit accorder la plûpart des choſes qu'ils exigeroient de lui. 1567.

Ils ſe ſaiſirent ſans beaucoup de réſiſtance de Montereau, de Lagny, de Saint Denis, & vinrent le cinquiéme d'Octobre brûler les moulins d'entre le Temple & la porte Saint Honoré. Par la priſe de ces poſtes & de quelques autres, ils coupoient les vivres que Paris eût pû recevoir par la Marne, & même par la Seine; & les partis qu'ils envoyoient à la guerre ſur les chemins de Picardie & de Normandie, ruïnoient tout le commerce de ces Provinces avec la Capitale.

La Reine dans cette extrêmité fit paroître beaucoup de prudence & de préſence d'eſprit, & mit en œuvre tous les moyens que ſa longue expérience dans le Gouvernement pouvoit lui ſuggérer. Dès qu'elle eut vû les Calviniſtes lever l'étendart de la révolte, elle avoit dépêché des courriers à tous les Gouverneurs de Province, pour faire monter la Nobleſſe Catholique à cheval, & en tirer le plus de Troupes qu'il ſeroit poſſible. Elle engagea tous les Ambaſſadeurs des Princes alliez de la Couronne, à écrire à leurs Maîtres, pour en obtenir des ſecours d'argent. Elle toucha de la bourſe des principaux de Paris quatre cens mille livres, & deux cens mille écus des Evêques aſſemblez pour les affaires du Clergé, & elle fit ſaiſir une autre ſomme aſſez conſidérable, que quelques Marchands envoyoient en Flandres, après s'être défendus de prêter de l'argent au Roy, diſant qu'ils n'en avoient point. Davila L. 4.

La Reine employe la Negociation pour tâcher de les ramener.

Elle crut que la voye de la négociation, qui lui avoit aſſez bien réuſſi dans la premiére guerre, lui pourroit encore ſervir en cette occaſion, à rallentir au moins la premiére fureur des Rebelles. Elle envoya au Prince de Condé Monſieur de Saint Sulpice, homme conſideré dans les deux partis, qui le trouva moins difficile qu'il n'avoit eſpéré. Il conſentit à s'aboucher avec le Chancelier, le Maréchal de Vieilleville, & le Sieur de Morvilliers.

Cette premiére conférence ſe paſſa en plaintes que le Chancelier fit de la part du Roy au Prince de Condé, & que le Prince fit réciproquement ſur les mauvais deſſeins que la Cour avoit formez contre les Calviniſtes, & ſur le violement de l'Edit de pacification. On ſe ſépara ſans entrer encore en matiére, & le Prince pria ſeulement le Chancelier de préſenter au Roy une Requête qu'il lui mit entre les mains. Popelinié-re l. 12.

C'étoit plûtôt une invective contre la Maiſon de Guiſe, qu'une Requête, excepté que le Prince y demandoit juſtice contre le Cardinal de Lorraine, & contre les freres & les neveux de ce Cardinal, pour toutes les calomnies dont ils avoient noirci la réputation des Princes du Sang, & pour la hardieſſe qu'ils avoient eu de faire publier une généalogie, où ils prétendoient deſcendre des anciens Rois de France, & où il étoit fait mention de leurs droits ſur l'Anjou & ſur la Provence. Par là le Prince fai-

Digitized by Google

1567. faiſoit entendre, que leur but étoit de détruire la Maiſon Royale, pour ſe frayer à eux-mêmes le chemin au Thrône.

Une ſeconde Conférence ſe tint le troiſiéme d'Octobre à Saint Denis, où l'on ne deſcendit encore dans aucun détail. Le Chancelier y exhorta le Prince à mettre bas les armes, & à accepter pour lui & pour ſon parti l'abolition du paſſé, que le Roy étoit prêt de leur accorder.

A ce mot d'abolition, le Prince ſe récria, & dit que ce terme n'étoit que pour des criminels; qu'il ne prétendoit pas l'être, & que ſans perdre de temps, il le prioit de lui dire ce que le Roy lui avoit donné ordre de répondre à la Requête dont il s'étoit chargé. Le Chancelier repartit que la Requête étoit ſi vague, qu'on n'avoit rien de particulier à y répondre, & que s'il ſouhaitoit obtenir quelque choſe de Sa Majeſté, il le lui donnât par écrit & plus en détail.

Le Prince de Condé preſente un Mémoire de ſes prétenſions.

Le Prince le fit, & dreſſa un Mémoire, qui ſe réduiſoit à cinq ou ſix chefs. Premiérement, il demandoit une ſatisfaction que lui & d'autres Seigneurs prétendoient leur être dûë par la Maiſon de Guiſe, pour les bruits injurieux qu'elle avoit ſemez contre leur honneur. Secondement, qu'on retranchât toutes les modifications & interprétations qu'on avoit miſes à l'Edit de pacification par celui de Rouſſillon. Troiſiémement, que les Calviniſtes, pour la ſeule raiſon de la Religion qu'ils avoient embraſſée, ne fuſſent exclus ni des Charges de la Cour, ni des autres emplois dans le Royaume. Quatriémement, qu'on retranchât une infinité d'impôts introduits par les Italiens, qui imaginoient tous les jours de nouveaux moyens de ruïner le peuple & la Nobleſſe, s'enrichiſſoient en appauvriſſant l'Etat, & faiſoient leur cour & leur fortune aux dépens d'une infinité de particuliers qu'ils réduiſoient à la mendicité. Cinquiémement, que l'on congédiât les Troupes étrangéres, & qu'on ſurſît les levées extraordinaires de ſoldats qu'on faiſoit dans le Royaume, afin que les Princes & les Seigneurs pûſſent ſans crainte venir faire leurs très-humbles remontrances & leurs juſtes plaintes au Roy; & enfin, qu'on aſſemblât les Etats pour remédier à tant de déſordres, qui étoient ſur le point de cauſer la ruïne entiére de la France.

Le Roy offenſé de ce qu'il contenoit, fait citer le Prince par un Heraut d'armes.

Ce Mémoire offença extrêmement le Roy & la Reine, principalement par deux des articles, où l'on exigeoit par l'un, que le Roy congédiât ſes Troupes, & ſe mît par là à la diſcrétion des Huguenots; & par l'autre, où il étoit parlé des Italiens, on vouloit rendre le Gouvernement de la Reine odieux, en rejettant la cauſe des miſéres du peuple ſur les gens de ſa nation dont elle ſe ſervoit. On jugea à propos de n'y répondre que d'une maniére qui fit connoître que le Roy étoit en réſolution, & qu'il ſeroit bien-tôt en pouvoir de punir une telle audace.

C'eſt pourquoi quelques jours après il envoya un Héraut d'armes à Saint Denis, ſommer le Prince de Condé & tous ſes adhérans, de mettre bas les armes, & de venir ſans délai recevoir les ordres de Sa Majeſté.

Dès que le Prince vit approcher le Héraut revêtu de ſa cotte d'armes, &

& tenant un papier en main, il comprit de quoi il s'agiſſoit, & lui dit que s'il lui échappoit quelque choſe qui offensât ſon honneur, il le feroit pendre ſur le champ. Le Héraut ſans s'étonner, lui répondit : Celui qui m'envoye eſt votre Roy & le mien, & perſonne ne m'empêchera d'exécuter ſes ordres; en même temps il lui préſenta une copie de la Sommation, dans laquelle, outre le Prince de Condé, étoient nommez l'Amiral, Dandelot, le Cardinal de Châtillon, le Comte de la Rochefoucauld, le Comte de Montgommeri, Bouchavane, Boucart, de Saux, Genlis, Clermont-d'Amboiſe, Péquigny, Liſi, Mouy & le Vidame de Chartres. 1567. Davila. l. 4. Sommation datée du Louvre du 7. Oct. 1567.

Le Prince l'ayant lûë, dit qu'il y feroit réponſe dans trois jours. Non pas, Monſieur, reprit le Héraut, il faut la faire dans vingt-quatre heures; ce qu'on lui promit.

Etant retourné le lendemain, on la lui donna. Elle étoit beaucoup plus modérée & plus ſoûmiſe, que n'avoit été la Requête; car on n'y demandoit que la liberté de conſcience ſans exception de lieux & de perſonnes, le retranchement des interprétations données à l'Edit de pacification; & pour ce qui eſt de l'article des impôts, on proteſta qu'on n'avoit prétendu en parler dans la Requête, que par maniére de remontrance. *Réponſe du Prince plus moderée que ſa Requête.* Dans la réponſe du Prince de Condé. La Popeliniére. l. 12.

Ils en uſérent ainſi pour ne pas ſe décrier dans l'eſprit des Etrangers, & ils envoyérent cette réponſe aux Princes Proteſtans d'Allemagne, pour prévenir le mauvais effet que leur Requête pourroit produire en ces quartiers là. Effectivement les Envoyez du Roy s'en ſervirent, principalement pour diſſuader les Princes d'Allemagne de donner du ſecours à des gens, que ce ſeul écrit convainquoit d'une rebellion manifeſte.

La modération de la derniére réponſe fit eſpérer qu'on pourroit renouër la négociation, & pluſieurs des deux partis y parurent aſſez portez, ſoit par les horribles ſuites d'une nouvelle guerre, ſoit pour attendre les renforts que les uns & les autres faiſoient venir des Provinces. Ainſi le lendemain le Connétable accompagné des Maréchaux de Montmorency & de Coſſé, & de l'Aubeſpine Secrétaire d'Etat, ſe rendit à mi-chemin de Saint Denis. Le Prince de Condé vint au même lieu avec l'Amiral, le Cardinal de Châtillon, Dandelot & le Comte de la Rochefoucauld: mais cette Conférence fut auſſi inutile que les autres. Le Prince inſiſtoit principalement ſur l'obſervation, & même ſur l'étenduë de l'Edit de pacification. Le Connétable, bien loin de ſe relâcher là-deſſus, lui déclara que non ſeulement on s'en tiendroit aux interprétations qu'on y avoit données; mais encore que le Roy prétendoit que cet Edit n'étoit que proviſionnel, & non pas perpétuel. Sur quoi l'on s'échauffa des deux côtez; & le Cardinal de Châtillon s'étant pris de paroles avec le Connétable, on ſe ſépara, les eſprits étant plus animez que jamais les uns contre les autres. *Donne une vaine eſperance d'accommodement.* Davila. l. 4.

On ne penſa plus qu'à pouſſer la guerre avec toute la violence poſſible. Les Capitaines Corboſon & Saint Jean, freres du Comte de Montgom- *La guerre continuë plus que jamais.*

Digitized by Google

gommeri, attaquérent S. Cloud, & contraignirent le Capitaine Guincourt de l'abandonner: mais ils ne pûrent ſe rendre maîtres du Pont, où ce Capitaine ſe retrancha, en ayant fait rompre les arches du côté de S. Cloud.

1567. Belleforeſt. l. 6. c. 105.

Clermont d'Amboiſe ſe ſaiſit de celui de Charenton, par la lâcheté du Commandant que le Roy fit pendre. Dandelot & le Comte de Montgommeri manquérent Poiſſi & Pontoiſe, où ils furent prévenus par Philippe Strozzi, qui arriva des premiers avec les troupes qu'il avoit aſſemblées en Picardie.

Les quartiers du Prince de Condé fort éloignez les uns des autres, ne pouvoient empêcher les Troupes Catholiques d'entrer dans Paris, où elles arrivoient de toutes parts. Plus elles groſſiſſoient des deux côtez, plus les eſcarmouches devenoient fréquentes, ſoit à la campagne, lorſque les partis ſe rencontroient, ſoit à l'attaque de certains poſtes dont chacun tâchoit de ſe ſaiſir, les uns pour fermer les paſſages à la ville, & les autres pour les tenir libres. Mais la diſette tant des vivres que du fourage, commençant à beaucoup incommoder Paris, c'étoit une néceſſité pour le Roy d'en faire lever le blocus; & il n'y avoit guéres d'autre moyen d'en venir à bout, qu'une bataille.

Le Connétable pouvoit depuis quelques jours la donner avec avantage, ayant de bonnes Troupes bien armées, & notablement ſupérieures en nombre à celles des ennemis; c'eſt pourquoi pluſieurs dans Paris murmuroient de ce qu'il ne le faiſoit pas, & attribuoient ces délais à la peine qu'il avoit d'en venir aux mains avec les Coligni ſes neveux: mais ce n'étoit pas ce qui l'arrêtoit, & d'ailleurs il s'embarraſſoit fort peu de tous ces diſcours populaires.

Thuanus l. 42.

Pourquoi elle ne fut pas étouffée dès ſa naiſſance.

La véritable raiſon étoit, qu'on avoit envoyé Caſtelnau au Duc d'Albe, pour concerter avec lui un deſſein qui auroit fini la guerre, en étouffant la révolte dans ſa naiſſance, ſi ce Général Eſpagnol plus politique que bien intentionné pour la Religion & pour la France, avoit voulu le ſeconder comme il le pouvoit.

Caſtelnau. l. 6. c. 6.

Caſtelnau lui propoſa de prêter au Roy trois ou quatre Régimens Eſpagnols & Italiens, & deux mille chevaux de ces deux Nations qui étoient à Bruxelles & aux environs en état de marcher promptement. Il lui dit qu'il avoit donné les ordres pour les étapes ſur leur route; qu'il les conduiroit juſqu'à Senlis, où ils ſeroient joints par une partie des troupes du Roy; que là on les feroit marcher vers Saint Denis; que par ce moyen les Rebelles ſe trouveroient enfermez entre cette Armée & celle que le Connétable avoit à Paris, & qu'il leur ſeroit impoſſible d'échapper.

Le Duc d'Albe qui voyoit alors les Pays-Bas ſoûmis, & qui ſuivant les vûës du Roy d'Eſpagne, n'avoit été inquiet de la révolte des Calviniſtes François, que par la crainte qu'elle ne ſervît à entretenir celle des Gueux de Flandres, ne s'embaraſſoit pas fort du danger où ſe trouvoit le Roy; car à en juger par la conduite que le Conſeil d'Eſpagne avoit tenuë juſques-là, & par celle qu'il tint dans la ſuite, on y étoit bien-

aiſe

aiſe de voir la guerre allumée en France, pourvû que ce feu ne ſe communiquât pas aux Etats d'Eſpagne; conduite dont Philippe II. eut grand ſujet de ſe repentir depuis, & qui lui coûta cher. 1567.

Combien peu la Reine avoit lieu de compter ſur le ſecours des Eſpagnols.

Le Duc ſur ce plan, après bien des complimens, & de feintes aſſurances des bonnes intentions du Roy ſon Maître pour la France, répondit à Monſieur de Caſtelnau, qu'il ne pouvoit alors ſe défaire des troupes qu'il lui demandoit; mais qu'il s'offroit à aller lui-même dans quelque temps à la tête de toute ſon Armée au ſecours du Roy, & qu'il ſeroit dans ſept ſemaines en état de marcher.

Caſtelnau qui vit bien que c'étoit là une défaite, & tout au plus une promeſſe ſur laquelle on ne pouvoit guéres compter, & que d'ailleurs l'entrée d'une Armée entiére d'Eſpagnols, ſous les ordres d'un homme tel que le Duc d'Albe, ſeroit très-dangereuſe pour l'Etat, répondit que le beſoin du ſecours preſſoit, & qu'il n'avoit point d'ordre d'accepter une offre auſſi importante que celle qu'il lui faiſoit: mais qu'il le conjuroit pour la réputation même du Roy d'Eſpagne, & pour le bien de ſes Etats voiſins de la France, de ne lui pas refuſer ce qu'il lui demandoit.

Le Duc l'amuſa encore quelque jours par d'autres propoſitions qu'il n'accepta pas; & après bien du temps perdu, il lui accorda enfin, non pas les Régimens Eſpagnols, quoi qu'en diſe Strada mal informé là-deſſus, mais ſeulement environ deux mille chevaux ſous la conduite de Jean de Barbanſon Comte d'Aremberg. Strada. l. 6.

De plus au lieu de ſuivre le projet du Connétable, il défendit à ce Comte de prendre ſon chemin par Senlis, & lui ordonna de marcher par Beauvais, & de ſe rendre à Paris, en évitant la rencontre du Prince de Condé. Caſtelnau donna avis de tout cela au Roy, & c'eſt ce qui détermina le Connétable à ne plus retarder l'exécution du deſſein qu'il avoit pris de chaſſer le Prince de Saint Denis. Il prit pour cela en grand Capitaine une conjoncture très-favorable, & ſurprit les Huguenots, nonobſtant les avis qu'ils avoient de ce qui ſe paſſoit à la Cour, ſur tout par les femmes amies de leur ſecte. Memoires de Tavannes.

Meſures du Connétable pour chaſſer les Huguenots d'auprès de Paris.

Il ſçut le dixiéme de Novembre, que Dandelot & le Comte de Montgommeri étoient allez du côté de Poiſſi avec une bonne partie des troupes Calviniſtes, pour empêcher le paſſage de la Seine au Comte d'Aremberg, le croyant beaucoup plus proche qu'il n'étoit. Le Connétable profitant de cet éloignement, ſortit avec toute ſon armée, accompagné de ſes deux fils Montmorency & Damville, tous deux Maréchaux de France. Le premier effet de cette ſortie, fût que le Prince de Condé rappella au quartier général qui étoit à Saint Denis, une partie des troupes qu'il avoit en divers poſtes aux environs de Paris, & laiſſa l'entrée libre aux vivres par le haut de la Seine. Davila. Caſtelnau. Popeliniére. Thuanus &c.

Il eſt fort vrai ſemblable que l'inégalité de ſes forces lui auroit auſſi fait abandonner Saint Denis, pour aller ſe rejoindre à Dandelot, ſi lui & l'Amiral n'avoient jugé que la retraite dans un pays auſſi ouvert que celui où ils ſe trouvoient, étoit autant dangereuſe pour eux, que le com-

1567. bat. Cette raiſon, l'importance de ſoûtenir la réputation de leur parti dans le commencement d'une guerre, & l'eſpérance de pouvoir ſe défendre juſqu'à la nuit, qui leur permettroit de ſe retirer ſans être pourſuivis, les déterminérent à accepter la bataille ſans eſpérance de vaincre.

Mémoires de Tavannes. Le Connétable avoit douze mille hommes d'Infanterie, deux mille cinq cens chevaux, & quatorze piéces de canon. Le Prince n'avoit pour oppoſer à cette armée que douze cens chevaux & dix-huit cens fantaſſins, beaucoup moins bien équipez que ceux de l'ennemi, & pas une piéce d'artillerie. L'Armée ſortit ſi tard de Paris, & le Connétable employa tant de temps à la mettre en bataille, qu'elle ne fut en état de donner que vers les trois ou quatre heures du ſoir.

Il poſta en un lieu appellé la Chapelle, ſur chemin de Paris à Saint Denis, un gros corps d'arquebuſiers; & étendit du côté de la Villette la droite de ſon Armée, où étoient les ſix mille Suiſſes qui avoient conduit le Roy à Paris, & au-delà des Suiſſes, une autre troupe d'Arquebuſiers François avec ſon artillerie à l'oppoſite d'Aubervilliers, bourg occupé par une partie des troupes ennemies, & plus loin encore les Regimens de Strozzi & de Briſſac, qui avoient devant eux un gros de cavaliers commandez par Monſieur de Coſſé Général de la Cavalerie, & par Armand Gontaut de Biron, Maréchal de Camp.

L'aîle gauche s'étendoit vers la Seine. Elle étoit compoſée des Compagnies de Gendarmerie de Nemours, de Longueville, de Rétz, de Chavigny, de Saint Gelais, de Thoré, un des fils du Connétable. Il y avoit devant ces Compagnies quelques bataillons d'Arquebuſiers, & derriére vers la Chapelle un gros bataillon formé des ſoldats nouvellement levez à Paris, la plûpart Bourgeois, gens bien faits avec de belles armes, & c'étoit de tous les Régimens de l'Armée celui qui avoit la plus belle apparence.

Entre ces deux corps le Connétable paroiſſoit à la tête de la bataille, où il avoit l'élite de la cavalerie, & devant lui un autre corps de cavaliers commandez par le Maréchal de Montmorency. Enfin le Maréchal de Damville autre fils du Connétable, conjointement avec le Duc d'Aumale, commandoit le corps de reſerve, poſté derriére la Villette du côté de Paris.

Telle étoit la diſpoſition de l'Armée Catholique, qui s'étendoit dans la grande plaine de Saint Denis entre la riviére de Seine & le village de la Villette, & au-delà.

Diſpoſition à une Bataille. Le Connétable, qui n'avoit pas crû que le Prince de Condé osât l'attendre, fut ſurpris de le voir demeurer ferme dans les poſtes qu'il avoit occupez de ce côté-là, & ranger ſa petite armée, pour le recevoir.

Ce Prince plaça ſa droite à Saint Ouën ſur le bord de la Seine, qui le mettoit hors du péril d'être envelopé de ce côté-là. Elle étoit commandée par l'Amiral & par George de Clermont d'Amboiſe Marquis de Galerande. Il n'y avoit que ſix Cornettes de cavalerie, qui avoient der-

Digitized by Google

derriére elles quatre cens Arquebuſiers à pied, commandez par Dominique Provana Seigneur de Valfeniére. 1567.

La gauche étoit à Aubervilliers ſous les ordres de François de Hangeſt Seigneur de Genlis, de Charles de Beaumanoir Lavardin, de Vardes, de Breſſaut, & de Bayencourt, pareillement avec ſix Cornettes de cavalerie, ſoûtenuës de trois cens Arquebuſiers à pied. Il avoient devant eux un aſſez large foſſé, qu'ils avoient eu la précaution de faire, & qui ne leur fut pas inutile. Ils l'avoient pouſſé juſqu'à un moulin ſitué entre Aubervilliers & la Villette, & ils mirent dans ce moulin, auſſi bien que dans le foſſé, leurs plus braves Arquebuſiers, pour les deffendre, & arrêter les ennemis.

Le Prince de Condé occupoit le terrain d'entre ces deux corps accompagné du Cardinal de Châtillon, de Sechelles Commandant de la Compagnie du Duc d'Anguien, des Vidames de Chartres & d'Amiens, des Comtes de Saux & de Suſe, d'Eſternai, de Bouchavannes, de Robert Stuart Ecoſſois, avec ſix Cornettes de cavalerie & quatre cens Arquebuſiers qui étoient derriére.

Elle ſe donne dans la plaine de S. Denis.

La bataille commença par la décharge de l'artillerie du Connétable, qui tira à quatre repriſes, tandis que les eſcarmouches entre quelques Arquebuſiers détachez de part & d'autre groſſiſſoient peu à peu. Alors Genlis, que l'artillerie incommodoit le plus, & de Vardes s'ébranlérent à la tête de quelques Cornettes, & vinrent au devant des premiéres troupes des Catholiques, qui s'avançoient vers eux. Il ſe fit là un terrible aſſaut avec les lances, & enſuite on ſe mêla le piſtolet & le ſabre à la main.

De Vardes ſe voyant preſſé par les troupes de cavalerie, que Coſſé & Biron détachoient ſur lui les unes après les autres, ſe retira en combattant vers le foſſé dont j'ai parlé, pour rallier ſes gens : & ce fut là que les Catholiques qui le ſuivoient de près, furent arrêtez par une terrible décharge, que les Arquebuſiers couverts du foſſé firent ſur eux, & qui en abattirent un grand nombre. Genlis en même temps fit ouvrir ſa ligne, ou plûtôt ſa haye de cavalerie : je me ſers de ces termes, parce que dans les Mémoires du Maréchal de Tavanes, où cette bataille eſt décrite, il eſt remarqué que l'uſage des eſcadrons maſſifs, ainſi qu'on s'y exprime, c'eſt à-dire de pluſieurs rangs de Cavaliers, n'étoit pas encore tout à fait établi, dans les Armées de France. Il fit avancer par cette ouverture ſes Arquebuſiers, qui par une ſeconde ſalve éclaircirent beaucoup la ſimple ligne des cavaliers Catholiques : ce qui lui donna le moyen, auſſi bien qu'à de Vardes, de remettre leur cavalerie en ordre dans le même endroit d'où ils étoient partis : mais ils voyoient auſſi du même lieu avec beaucoup d'inquiétude, les Royaliſtes s'avancer à petits pas aux environs d'Aubervilliers, pour les enveloper.

Mémoires de Tavanes.

Deroute de l'Aile gauche de l'Armée Catholique.

Dès que l'Amiral vit l'affaire engagée au quartier d'Aubervilliers, il envoya dire au Prince de Condé qu'il alloit charger de ſon côté. Il ſe fit précéder par tout ce qu'il avoit d'Arquebuſiers, qui, après avoir fait leur décharge très-à-propos, ſe retirérent auſſi-tôt en bon ordre derriére

re ſa cavalerie : & lui dans le moment fondant ſur celle qu'il avoit en
1561. tête, & que ce feu avoit ébranlée, la culbuta, & la pouſſa preſque juſqu'à la Chapelle : où en s'enfuyant, elle paſſa ſur le ventre au bataillon Pariſien, dont la plûpart prirent la fuite vers Paris. Alors les Huguenots commencérent en cet endroit à crier, Victoire.

Mais cet avantage de l'Amiral penſa lui coûter la vie, ou la liberté ; car ne pouvant plus gouverner ſon cheval, dont la bride avoit été rompuë d'un coup de feu, il en fut emporté au milieu des fuyards. Par bonheur pour lui il n'en fut pas reconnu : & ayant trouvé moyen de tourner ſon cheval, il piqua vers ſes gens, qu'il rejoignit.

Dans le temps que l'Amiral achevoit la déroute de l'aîle gauche de l'Armée Catholique, le Prince de Condé s'avança de ce côté-là avec ſa ſeule cavalerie, pour prendre en flanc la bataille, qui étoit découverte par cette déroute. Le Maréchal de Montmorency, qui, comme j'ai dit, couvroit le Connétable, pénétrant le deſſein du Prince, tourna vers lui, pour le prendre lui-même en flanc.

Le Prince l'ayant apperçû, détacha une partie de ſa troupe, pour lui faire tête, & ſans s'arrêter pourſuivit ſon chemin avec le reſte. Le deſordre de l'aîle gauche avoit déja répandu la terreur dans le corps de bataille, & le Prince y donna de telle furie, qu'avec une poignée de gens il le diſſipa en un moment, quelques efforts que fît le Connétable, pour arrêter les fuyards.

Ce Seigneur étoit tout en ſang par pluſieurs bleſſures, qu'il avoit reçûës au viſage & à la tête, & inveſti qu'il étoit de toutes parts, il ſe défendoit avec une vigueur ſurprenante pour ſon grand âge, lorſque Robert Stuart ſe jettant ſur lui, lui porta le piſtolet à la gorge, & lui cria de ſe rendre.

Suivie de la bleſſure du Connétable, qui courut riſque d'être pris.

Le Connétable ſe tournant, lui dit : Tu ne me connois pas. C'eſt parce que je te connois, lui repartit Stuart, que je te porte celui-là, & lui lâcha dans l'inſtant le piſtolet dans les reins : ce qui n'empêcha pas le Connétable de lui donner de la poignée de ſon épée rompuë un ſi grand coup dans le viſage, qu'il lui caſſa trois dents : & tous deux tombérent en même temps de deſſus leur cheval.

Popeliniére. l. 12.

Un de nos Hiſtoriens qui paroît avoir été aſſez fidélement inſtruit du détail de cette bataille, & que le Préſident de Thou a copié, mais aſſez peu exactement, dit que ce ne fut pas Stuart qui fit le coup, mais un autre Ecoſſois, qui voyant tomber ſon Commandant, le vengea par le coup de piſtolet, dont il renverſa le Connétable. On crut cependant toûjours fort conſtamment que le coup de piſtolet étoit parti de la main de Stuart, & cette perſuaſion lui coûta depuis la vie après la bataille de Jarnac.

Ce nouvel accident du Général jetta la conſternation dans le reſte de l'Armée Catholique : & les Suiſſes ſe voyant abandonnez de la cavalerie de l'aîle gauche & de la bataille, furent ſur le point de ſe débander : mais le Duc d'Aumale & le Maréchal de Damville étant allez à eux, les conjurérent de ſe ſouvenir de leur ancienne valeur, les aſſûrérent

que

que l'aîle droite étoit encore toute entiére & en bon ordre ; que le Maréchal de Montmorency avoit taillé en piéces une partie de la cavalerie du Prince, & que Chavigny pouſſoit vivement Clermont d'Amboiſe. Tout cela étoit vrai, & l'Amiral ne penſoit plus qu'à rallier ſes gens, pour faire retraite vers Saint Denis à la faveur de la nuit qui approchoit. 1567.

Le Prince de Condé lui même ayant perdu beaucoup des plus braves cavaliers de ſa petite troupe, étoit ſur le point d'être envelopé par le Maréchal de Montmorency. C'eſt pourquoi ayant quitté ſon cheval bleſſé de pluſieurs coups, & étant monté ſur un autre, il tourna bride auſſi vers Saint Denis, ſans être pourſuivi, parce que le Maréchal de Montmorency ſongeoit plus à ſauver ſon pere, qu'à profiter de ſon avantage : & ainſi finit le combat, qui ne dura que trois quarts d'heure. Diſcours politiques & militaires de M. de la Noue.

Comme la réputation d'avoir vaincu n'étoit de guéres moindre importance pour les deux partis, que la victoire même, chacun s'efforça de s'attribuer l'honneur & l'avantage de cette journée, & de répandre le bruit au dedans & au dehors du Royaume qu'il avoit eu l'avantage. *Chaque parti s'attribuë la victoire.*

Il y avoit de part & d'autre de quoi amuſer les eſprits diſpoſez à croire ce qu'on leur diſoit en faveur de ceux qu'ils affectionnoient. Le Champ de bataille étoit demeuré aux Catholiques, qui le gardérent juſqu'à minuit : mais le Prince entreprit de leur diſputer, ou du moins de diminuer cet honneur, en y faiſant marcher dés le lendamain Dandelot & le Comte de Montgommery, avec toutes les troupes augmentées de celles qu'ils avoient ramenées de Poiſſi, & qui n'avoient pû arriver aſſez-tôt pour le combat. Elles ſe rangérent dans les mêmes poſtes que le jour d'auparavant, pour défier de nouveau l'ennemi : & comme il ne paroiſſoit point, ils vinrent brûler la Chapelle, & quelques partis s'avancérent juſqu'aux barriéres du Fauxbourg de Paris.

D'ailleurs ils firent beaucoup valoir les bleſſures du Connétable, la déroute du corps qu'il commandoit, le danger qu'il avoit couru d'être pris, & la maniére fiére, avec laquelle ils avoient fait leur retraite à Saint Denis, ſans qu'on osât les ſuivre.

Dans la vérité le Prince de Condé & l'Amiral acquirent beaucoup de gloire dans cette action. Ils ſuppléérent par leur valeur & par leur conduite au petit nombre de leurs gens, qui à peine égaloit la ſixiéme partie de l'armée Catholique, & ils furent parfaitement ſecondez par leurs Officiers & par leurs ſoldats. Rien de plus hardi que la réſolution qu'ils prirent d'accepter la bataille avec tant de deſavantage ; & elle auroit été téméraire dans toute autre conjoncture, que celle où ils ſe trouvoient. Rien de mieux ſoûtenu que cette réſolution, rien de mieux concerté & de mieux exécuté que leur retraite.

Après tout, le malheur du Connétable mis à part, la perte des Calviniſtes fut beaucoup plus conſidérable que celle des Catholiques, non pas pour le nombre, qui fut à peu près égal, & d'un peu plus de trois cens *Perte qu'ils firent chacun de leur côté.*

Digitized by Google

1567. cens hommes de chaque côté, la plûpart cavaliers, mais par les perſonnes de marque qu'ils y perdirent. Les plus conſidérables furent Louïs d'Ailly, Seigneur de Pequigni, Vidame d'Amiens, & ſon fils, le Comte de la Suſe, le Comte de Saux & de Saint André ſon frére, & près de cinquante autres Gentilshommes, que leur valeur & leurs emplois dans les guerres avoient rendus recommandables : au lieu que les Catholiques ne perdirent que deux perſonnes de diſtinction, tous deux jeunes, ſçavoir François d'Oignies Comte de Chaulnes, & Claude de Batarnai Comte du Bouchage : il ne reſtoit plus que lui de cette Maiſon, qui fut éteinte par ſa mort.

Le Connétable meurt de ſes bleſſures.

L'inaction de l'armée Catholique après cette bataille, ſervit encore au Prince de Condé à faire valoir ſa prétenduë victoire. Cette inaction fut cauſée partie par la crainte de quelque ſédition dans Paris, où il y avoit pluſieurs Calviniſtes & quantité de voleurs, partie par l'incertitude de l'événement d'un nouveau combat, que la Reine ne jugeoit pas à propos de hazarder : mais ſur tout par l'état ou ſe trouvoit le Connétable, qui mourut de ſes bleſſures le troiſiéme jour d'après la bataille, c'eſt-à-dire le douziéme de Novembre âgé, non pas d'environ quatre vingt-ans, comme le diſent la plûpart de nos Hiſtoriens, mais ſeulement de ſoixante & quatorze, ainſi qu'il eſt expreſſément marqué dans ſon Epitaphe gravée ſur une plaque de cuivre, qui fut d'abord attachée à ſon tombeau dans l'Egliſe de Montmorency, & que je vis il y a quelques années dans la Sacriſtie de cette même Egliſe.

Ce fut une perte égale pour l'Etat & pour la Religion ; car il aimoit ſincérement l'un & l'autre, & pouvoit encore les ſervir, quoique plus utilement par ſes conſeils & par l'autorité qu'il s'étoit acquiſe, que dans le commandement des armées, où il n'étoit pas heureux, un peu trop de lenteur l'empêchant de donner aux troupes une certaine vivacité néceſſaire pour vaincre. Il s'étoit trouvé à huit batailles*, & avoit commandé en Chef dans trois, ſçavoir en celles de Saint Quentin, de Dreux, & de Saint Denis. Il avoit été fait priſonnier à Saint Quentin & à Dreux, & fut ſur le point de l'être à Saint Denis.

Défait dans toutes ces trois batailles, il n'eut point de part à l'honneur de la victoire : que ſon armée remporta dans les deux derniéres. Il ne ſçût pas en celle de Saint Denis ſe prévaloir des grands avantages qu'il avoit avec leſquels il devoit non ſeulement défaire, mais accabler l'ennemi : de ſorte que cette derniére bataille ne lui fut glorieuſe, que parce qu'elle lui coûta la vie, en lui faiſant finir dans le lit d'honneur une ſi belle & ſi longue carriére, que ſon grand âge eût bien-tôt terminée. Il avoit ſervi ſous cinq Rois*, & eu grande part au Gouvernement de l'Etat ſous François I. & ſous Henri II. Il l'avoit ſauvé par ſa ſage conduite,

Brantome dans l'éloge du Connétable.

* Ravennes, Marignan, la Bicoque, Pavie, Renti, S. Quentin, Dreux, S. Denis.
* Louïs XII. François I. Henri II. François II. Charles IX.

Digitized by Google

duite, lorſque Charles V. deſcendit en Provence. C'eſt le plus bel endroit de ſa vie en matiére de guerre. 1567.

La Reine, qui l'avoit toûjours redouté, long-temps hay, & jamais aimé, le regardoit alors comme un appui néceſſaire, & comme l'unique entre tous les grands Seigneurs de l'Etat, ſur la fidélité & ſur la prudence duquel elle pût ſe repoſer pour la conduite de la guerre, où elle ſe voyoit engagée. Tous les autres lui étoient ſuſpects, ou n'avoient pas l'autorité requiſe, pour ſe faire obéïr par les troupes. Elle ne pouvoit faire le choix de perſonne pour le commandement général des armes, ſans offenſer tous les concurrens, & ſans en faire peut-être autant d'ennemis & de nouveaux partiſans du Prince de Condé : & ce n'eſt que par là que les larmes, qu'elle répandit auprès du lit du Connétable, furent très-ſincéres.

Elle lui fit rendre après ſa mort, qui fut tout-à-fait Chrétienne, les plus grands honneurs. Elle l'auroit fait enterrer à Saint Denis avec les Rois & les Princes du Sang, ſi dans ſon teſtament il n'eût pas ordonné ſa ſépulture dans ſon Egliſe de Montmorency : mais elle voulut que, conformément à ce qu'en avoit ordonné le Roy Henri II. ſon cœur fût mis auprès de celui de ce Prince aux Céleſtins dans la Chapelle d'Orléans. Du Cheſne dans la relation des funerailles du Connétable, &c.

Cependant le Prince de Condé commençant à manquer de vivres & de fourages aux environs de Paris, & quelque mine qu'il eût fait le lendemain de la bataille, ne voulant pas s'expoſer avec ſi peu de forces au hazard d'une ſeconde, décampa le quinziéme de Novembre : & après avoir envoyé quelques troupes à Orléans, que François de la Noüe Gentilhomme Breton, ſurnommé Bras de fer, & depuis très-fameux durant les guerres civiles, avoit ſurpris dans le temps du blocus de Paris, il prit la route de Lorraine, pour aller joindre un corps nombreux d'Allemands, qui venoient à ſon ſecours.

Ce Prince, qui, à une grande vivacité dans les expéditions militaires, joignoit beaucoup de prudence, excepté lorſque la colére, comme il arrivoit quelquefois, prévenoit ſes réfléxions, ne s'étoit pas témérairement embarqué dans l'entrepriſe de Monceaux, ni déclaré avec un ſi grand éclat, ſans s'être aſſûré des reſſources, en cas que la choſe ne réuſsît pas.

Le Prince de Condé demande du ſecours au Comte Palatin. Davila l. 4. Mémoires de Caſtelnau l. 6. c. 8.

Dès qu'il vit qu'on faiſoit la levée des ſix mille Suiſſes, dont il avoit pourtant été l'autheur avec l'Amiral, il appréhenda qu'on ne s'en ſervît contre les Calviniſtes, au lieu de les deſtiner contre les Eſpagnols, ou à la garde des frontiéres. C'eſt pourquoi il avoit envoyé ſecrétement Francourt & Châtelier à Jean Caſimir II. fils de Frideric III. Comte Palatin du Rhin, pour le prier de faire quelques levées d'Allemands, & d'obtenir la permiſſion de l'Electeur ſon pere de les conduire en France à ſon ſecours. Ce jeune Prince avoit été élevé à la Cour de Henri II. y avoit connu le Prince de Condé & l'Amiral, & étoit ravi d'avoir une ſi belle occaſion de ſe ſignaler. Il n'eut pas beaucoup de peine à obtenir ce qu'il demandoit, l'Electeur, qui le premier de tous

1567. les Princes Proteſtans introduiſit le Calviniſme en Allemagne, étant fort zélé pour ſa Religion, & très-diſpoſé à ſeconder ceux qui la profeſſoient, non ſeulement en France, mais encore dans les Pays-Bas, où depuis il envoya un autre de ſes fils renforcer l'Armée des Gueux.

L'eſpérance du butin lui fit trouver des ſoldats ſans peine. Le Prince de Condé lui envoya quelque argent, & lui promit qu'à ſon entrée dans le Royaume on lui compteroit cent mille écus. Caſimir leva en peu de temps une armée de ſept mille Reitres, ou Cavaliers Allemands, & de quatre mille Lanſqueners, & ce fut pour aller joindre ce puiſſant renfort, que le Prince ſe preſſa de quitter les environs de Paris.

La Reine de ſon côté fortifioit l'armée, qu'elle avoit à Paris, de quantité de troupes, qui lui venoient des Provinces, & reçut quelques jours après la bataille, le ſecours de Flandres, conduit par le Comte d'Aremberg. Elle renvoya en Allemagne Bernardin Bochetel Evêque de Rennes, qui avoit été pluſieurs années Ambaſſadeur de France à la Cour de l'Empereur. Il ne pût rien gagner ſur le Comte Palatin : mais il engagea Jean-Guillaume Duc de Saxe un des cadets de cette Maiſon, qui avoit ſervi ſous Henri II. à lever cinq mille Reitres, que Caſtelnau alla prendre peu de temps après : de ſorte que la France ſe trouva de nouveau expoſée, comme dans la premiére guerre civile, au pillage des Allemands des deux partis.

Le Duc d'Anjou frere du Roy eſt fait Lieutenant Général de ſon Armée.

Il n'étoit plus queſtion que de donner un Chef aux troupes, en faiſant un nouveau Connétable, pour les commander contre les Rebelles : mais on ne jugea pas à propos de remplir cette grande place, qui rendoit celui qui la poſſedoit trop puiſſant : & afin d'ôter toute prétention au commandement de l'armée, Henri Duc d'Anjou, qui à peine avoit dix-ſept ans, mais qui dès-lors étoit un Prince de grande eſpérance, fut fait Lieutenant Général par le Roy ſon frere, & mis à la tête des troupes.

Ce n'étoit pas ſeulement par cette raiſon, mais encore par la tendreſſe particuliére que la Reine avoit pour ce jeune Prince, qu'elle le fit revêtir de cet emploi, qui devoit lui donner une ſi grande autorité dans l'Etat. Le Roy n'y conſentit que malgré lui, tant à cauſe de cette prédilection de la Reine pour ſon frere, de laquelle il ne s'appercevoit que trop, qu'à cauſe qu'il avoit une très-grande envie de commander lui-même ſon armée ; car jamais Prince n'eut l'inclination plus guerriére que lui. Il ne fut jamais plus content, que lorſque dans la premiére guerre civile, la Reine le mena aux ſiéges de Bourges & de Rouën. Elle eut beaucoup de peine à l'empêcher de marcher à la tête de l'Armée le jour de la bataille de Saint Denis : & comme après la mort du Connétable, un Seigneur de la Cour lui faiſoit entendre qu'il rempliroit volontiers cette Charge, il lui répondit qu'il étoit aſſez fort, pour porter lui-même ſon épée, faiſant alluſion à la fonction des Connétables, qui étoit de porter l'Epée Royale dans les Cérémonies. Il ſe plaignoit

Brantome. T. IV. dans l'éloge de Charles IX.

ſans

Digitized by Google

ſans ceſſe de la Reine, qui ſembloit, diſoit-il, vouloir le garder dans un coffre comme les joyaux de la Couronne. Il ajoûtoit que, s'il lui arrivoit quelque accident, le Royaume de France ne manqueroit point de ſucceſſeurs, & qu'il avoit deux freres capables de bien remplir ſa place ſur le Thrône : & comme après les victoires de Jarnac & de Moncontour on s'empreſſoit à lui faire des complimens, & à lui préſenter des Poëmes à ſa louange, il répondit à quelques-uns d'un air qui marquoit aſſez ſon dépit & ſa jalouſie, que tout ce qu'on lui diſoit n'étoient que des flatteries & des menſonges par rapport à lui; & que c'étoit au Duc d'Anjou, que les Poëtes devoient porter leurs vers, & les autres leurs complimens. 1567.

Mais comme il honoroit & craignoit beaucoup la Reine, il condeſcendit à ſa volonté dans l'occaſion dont je parle, & fit ſemblant de ſe rendre à la raiſon qu'elle lui apportoit, qu'il ne lui convenoit pas, & que c'étoit faire trop d'honneur à des ſujets rebelles, que d'aller lui-même les combattre à la tête de ſes armées.

Ayant fous lui le Duc d'Aumale & le Maréchal de Coſſé.

On donna au Duc d'Anjou, pour commander ſous lui, le Duc d'Aumale & le Maréchal de Coſſé, qu'on appelloit auſſi le Maréchal de Gonnor, frere du feu Maréchal de Briſſac. Il fut accompagné dans cette expédition par les Ducs de Montpenſier, de Nemours, de Longueville, par Sebaſtien de Luxembourg, Seigneur de Martigues, Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe, par Armand de Biron, dès-lors Maréchal de Camp, & par Monſieur de Carnavalet, qui étoit auſſi en grande faveur: & depuis, quand le Duc fut entré en Bourgogne, il fit venir à ſon armée Gaſpard Vicomte de Tavannes, dont la Reine lui recommanda fort d'écouter les conſeils. Elle avoit, & avec raiſon, une grande idée de ce Seigneur, qui fut dans la ſuite Maréchal de France, toûjours grand ennemi des nouveautez en matiére de Religion, & une des meilleures têtes de ſon temps. Mémoires de Caſtelnau. l. 6. c. 8.

L'armée Catholique ſe mit aux trouſſes du Prince de Condé, qui abandonna Montereau, Bray, Nogent ſur Seine, & les autres paſſages de cette riviére, qu'il eût pû défendre : mais il ne s'y arrêta pas, pour aller joindre au plûtôt les Allemands ſur les confins de Lorraine, & rompit une négociation, qu'on avoit entamée, & qui ne ſe faiſoit effectivement que pour l'amuſer. Popeliniér. l. 13.

Il paroiſſoit que le deſſein des Généraux de l'armée Catholique, étoit de combattre le Prince avant ſa jonction avec les Allemands : & on en eut la plus belle occaſion qu'on eût pû ſouhaiter auprès de Châlons ſur Marne. Les Troupes du Prince étoient dans le plus déplorable état du monde. Les chevaux étoient déferrez, les fantaſſins la plûpart ſans ſouliers, preſque tous nuds, & fatiguez par les violentes marches, qu'on leur avoit fait faire. Ils ſe trouvoient dans une vaſte campagne, inveſtis de tous côtez de villes ennemies, & ſans eſpérance de retraite, s'ils étoient défaits. Ils marchoient ſouvent en deſordre, pour aller plus vîte, & d'une maniére, qui reſſembloit plus à une fuite qu'à une retraite. Caſtelnau. l. 8.

Digitized by Google

1568. *Il manque l'occaſion de battre les Huguenots.* On les joignit au mois de Janvier en un lieu nommé Notre-Dame de l'Epine. Le Comte de Briſſac chargea même quelques Compagnies dans un village, & les défit. Pluſieurs Officiers repréſentérent au Maréchal de Coſſé que c'étoient des gens perdus, s'il vouloit envoyer ſa cavalerie après eux : mais il n'en voulut rien faire ; & le Duc d'Anjou, qui avoit ordre de la Reine de ſuivre les avis du Maréchal, n'oſa en cette occaſion ſe ſervir de ſon autorité. Ce retardement leur donna le loiſir de gagner Saint Mihel, & d'y paſſer la Meuſe. Il ne leur en coûta que quelques ſoldats d'un petit corps que commandoit de Mouy, qui fut chargé, & qui ayant ſoûtenu vigoureuſement l'attaque, ſuivit les autres au petit pas, & en bon ordre.

Popelinière l. 13.

Brantome dans l'éloge du Maréchal de Coſſé. Une ſi belle occaſion de ruïner l'armée Huguenote manquée, fit beaucoup murmurer contre le Maréchal. On crût qu'il avoit eu ordre de la Reine de n'engager aucune action, par la crainte d'expoſer M. le Duc d'Anjou. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il n'en fut pas moins bien venu à la Cour au retour de la Campagne, & qu'il ne ſe mit pas en peine de ſe juſtifier là-deſſus.

Jonction des derniers avec les Allemands. La nouvelle de la jonction du Prince de Condé avec les Allemands, qui ſe fit vers Pont-à-Mouſſon, cauſa de grandes inquiétudes au Roy & à la Reine, d'autant plus que la guerre civile s'allumoit de jour en jour plus violemment dans la plûpart des Provinces, & ſe faiſoit avec divers ſuccès, ſelon que les uns ou les autres étoient ou plus forts, ou plus heureux, ou plus entreprenans.

Ce qui ſe paſſa durant ce tems-là en Provence. Le Comte de Tende à la tête des Huguenots en Provence étoit continuellement aux mains avec les Catholiques, qui avoient Sommerive ſon fils pour leur Chef. Syſteron fut pris par les Huguenots, & repris par les Catholiques. Maſcon en Bourgogne eut le même ſort : & ces miſérables villes éprouvoient ainſi tour à tour la fureur des uns & des autres. Les Huguenots du Dauphiné, où de Gordes & Maugiron commandoient pour le Roy, prirent les armes, ſoûlevez par Montbrun.

En Languedoc. Ceux du Languedoc en firent autant ſous la conduite de Daſſier frere du Duc d'Uſez, & ſe ſaiſirent de Niſmes & de Montpellier, qui ne pûrent être aſſez tôt ſecourus par Monſieur de Joyeuſe Lieutenant du Maréchal de Damville en cette Province. Le Comte du Lude, qui étoit ſur ſes gardes en Poitou, prévint les Huguenots dans une entrepriſe, qu'ils tentérent ſur Poitiers : mais ils ſe ſaiſirent de Luſignan.

Les Vicomtes de Bourniquet, & de Monclar, Paulin, Caumont, Sérignan, Rapin, Montagut, & pluſieurs autres Seigneurs & Gentilshommes déclarez pour le Prince de Condé, aſſemblérent plus de ſept mille hommes des Pays de Rouergue, de Quercy, de Foix, de l'Albigeois, de Lauraguez, & ſe rendirent maîtres de la campagne, où les Catholiques n'oſoient paroître, s'emparérent de pluſieurs petites places, forcérent le pont Saint Eſprit, contraignirent Maugiron & Gordes de ſe retirer à Grenoble, & vinrent prendre des quartiers dans Valence, dans Romans, & dans quelques autres villes, où ceux de leur parti étoient les plus

Digitized by Google

plus forts. Mais les Catholiques eurent leur revanche en Auvergne, où Terride, Monſalais, & le jeune Tilladet, Meſtre de Camp du Régiment de Gaſcogne, défirent à plate couture Ponſenac Gentilhomme du Bourbonnois, qui faiſoient trembler tout le pays avec cinq mille hommes de pied & cinq cens chevaux qu'il commandoit pour le Prince de Condé.

1568. *Et en Auvergne.* Brantome dans l'éloge du Maréchal de Coſſé.

Mont-luc par ſa vigilance & ſon activité ordinaire, maintenoit toûjours la ſupériorité des Catholiques ſur le parti Huguenot en Guyenne & en Gaſcogne; & ayant fait équiper quelques vaiſſeaux à Bourdeaux, vint en Xaintonge, où il fit quelques expéditions aſſez heureuſes. La principale fut la priſe de l'Iſle de Ré. Il ne tint pas à lui qu'il ne fît le ſiége de la Rochelle, qui, bien que non encore déclarée pour les Rébelles, étoit toute Huguenote, ne vouloit point recevoir de garniſon, faiſoit comme une eſpéce de République, & ſe contentant de rendre à Monſieur de Jarnac, ſon Gouverneur, toutes ſortes d'honneurs, ne lui laiſſoit qu'une ombre d'autorité.

Il ſe donnoit tous les jours dans les Provinces une infinité de petits combats, ſoit à l'occaſion des poſtes que les uns attaquoient, & que les autres vouloient ſecourir, ſoit entre les partis qui ſe rencontroient à la campagne, ſoit entre les Troupes qui alloient joindre le Prince de Condé, & celles qui marchoient pour renforcer l'armée du Duc d'Anjou.

La guerre qui ſe faiſoit avec tant d'acharnement dans toutes ces Provinces, étoit une diverſion qui empêchoit que les deux principales armées ne groſſiſſent autant que les Chefs des deux partis l'auroient ſouhaité. Toutefois Terride & Monſalais après la défaite de Ponſenac, joignirent le Duc d'Anjou avec huit mille hommes de pied & douze cens chevaux; & d'autre part Mouvans, Bourniquet & quelques autres des principaux Chefs du parti Huguenot, ſur les ordres réïtérez du Prince de Condé, vinrent ſe jetter dans Orléans, où la garniſon étoit très-foible, quoy qu'inveſtie des poſtes que le Comte Sciarra Martinengue, la Valette Colonel de la Cavalerie légére, & d'autres Capitaines des troupes Catholiques tenoient aux environs.

Mouvans amena aſſez de Troupes pour aſſiéger Richelieu dans Blois, où il ſe défendit avec beaucoup de valeur, & ne ſe rendit à compoſition qu'après que deux grandes bréches eurent été faites à la muraille de la ville. Mais les avantages & les pertes ainſi balancées les unes par les autres dans tous ces quartiers-là, ne décidoient rien, & la principale attention étoit ſur ce qui arriveroit dans les deux armées campées ſur les frontiéres de Champagne & de Bourgogne. Elles y ſouffroient des incommoditez que la ſeule rage inſpirée par une guerre civile pouvoit ſoûtenir dans une ſaiſon très-rude, & qu'on ne pouvoit ſoulager que par la ruïne entiére du pays, où les Allemands ſur tout firent les plus effroyables déſordres. Popeliniére. l. 13.

Après la jonction des Reitres avec les Huguenots, l'armée Royale augmentée des Troupes venuës des Provinces, de celles du Comte d'Arem- *Le P. de Condé revient dans la Beauce.*

Digitized by Google

1568. remberg, & de quelques Régimens Italiens envoyez par le Pape & con-
Mémoires de Tavannes. duits par Louïs de Gonzague Duc de Nevers, ſe campa proche de Troye ſur le bord de la Seine. Le Prince de Condé avec la ſienne paſſa par la Bourgogne dans la Beauce, & il paroiſſoit que ni les uns, ni les autres n'avoient pas d'envie d'en venir ſi-tôt aux mains.

Dès que l'on ſçût le Prince de Condé arrivé dans la Beauce, on vit bien que ſon deſſein étoit de retourner aux environs de Paris. C'eſt pourquoi la Reine fit revenir l'armée pour couvrir cette Capitale, & eſpérant beaucoup de l'impuiſſance où le Prince étoit de ſoudoyer les Allemands, elle réſolut de ne rien hazarder, de temporiſer, de ruïner à la longue les Troupes du Prince, & de les obliger à ſe diſſiper d'elles-mêmes : &
Caſtelnau. l. 6. c. 9. cependant elle envoya Monſieur de Caſtelnau en Allemagne prendre celles que Henri Guillaume de Saxe avoit levées pour le ſervice du Roy.

Et fait le ſiege de Chartres. Le Prince de Condé comprit aiſément le fin de cette conduite, & vit bien que c'étoit la plus ſure voye qu'on pût prendre pour la ruïne entiére de ſon parti. C'eſt pourquoi afin de tenir les Allemands en haleine, ne les pas laiſſer languir dans l'inaction, & les ſoûtenir par l'eſpérance du butin, il ſe détermina à faire le ſiége de Chartres, dont il leur promit le pillage, ou une bataille, ſi les Catholiques venoient pour la ſecourir.

Il ſe rendit aux environs de cette place avec ſes Troupes ſur la fin de
Popeliniére l. 13. Février, & Ligniéres Chevalier de l'Ordre & Capitaine de cinquante hommes d'armes d'ordonnance, envoyé par le Roy pour y commander avec une garniſon de quatre mille hommes, ſe mit en état de la bien défendre.

Quelque efforts que fit le Prince de Condé, le ſiége n'avança que fort lentement ; & c'étoit moins par la bonté de la place, qui n'étoit point forte, que par la ſage conduite du Gouverneur, par la bravoure de la garniſon, par le mauvais temps, & par le peu d'artillerie des aſſiégeans.

La batterie fut d'abord dreſſée contre la porte Drouaiſe, & puis tranſportée plus bas vers une Tour qui étoit entre cette porte & la porte Guillaume. Les défenſes de la Tour furent ruïnées, & une bréche de ſeize pas faite à la muraille. Ligniéres qui avoit fait derriére de bons retranchemens, ne craignoit point l'aſſaut, tandis qu'il conſervoit le ravelin de la porte Drouaiſe, d'où la bréche étoit commandée. Bordet Gentilhomme Xaintongeois fut commandé pour l'attaquer ; il l'emporta, mais il y fut tué. Dès le ſoir le Capitaine Flocat le reprit, & tailla en piéces tout ce qui s'y trouva d'ennemis.

Une ſi vigoureuſe défenſe obligea le Prince à changer encore d'attaque, & à entreprendre un autre grand travail. Ce fut de détourner la riviére d'Eure, qui paſſe dans les foſſez d'un côté de la ville. Il en vint à bout, & lui fit prendre ſon cours dans un ancien canal, où elle couloit autrefois. S'il eût commencé par là, la ville auroit couru grand riſque, tant parce que les murailles étoient très-foibles en cet endroit, que

parce

Digitized by Go

parce qu'il eût ôté aux Bourgeois la commodité des moulins, dont ils ſe ſervoient pour moudre le bled. 1568.

Ligniéres tâcha de ſuppléer à la foibleſſe de la muraille par les travaux qu'il fit faire derriére avec beaucoup de promptitude, & par ſes fréquentes & vigoureuſes ſorties ſur les aſſiégeans, que la longueur du ſiége, qui duroit depuis près de trois ſemaines, commençoit à rebuter.

La Reine a de nouveau recours à la voye de la négociation.

L'incertitude de l'événement, qui, ſelon qu'il ſeroit heureux ou malheureux, devoit avoir de grandes ſuites pour l'un ou pour l'autre parti, donna lieu à une nouvelle négociation.

La Reine enviſageoit les conſéquences de la priſe d'une ville qui étoit ſi proche de Paris, qui ôteroit à cette Capitale la plus grande partie de ſa ſubſiſtance qu'elle tire de la Beauce, & dont les Rebelles feroient leur place d'armes. D'ailleurs elle étoit réſoluë à ne pas hazarder une bataille, dont la perte ſeroit ſuivie de la ruïne du Royaume, & mettroit en danger la propre perſonne du Roy & toute la Maiſon Royale. Le Conſeil ſe laiſſa ébranler par de telles réflexions, & entre autres le Duc de Montpenſier qu'on trouvoit toûjours oppoſé à ces ſortes d'accommodemens, qui ne ſervoient, diſoit-il, qu'à faire reprendre haleine aux Huguenots, pour ſuſciter de nouveaux troubles à la premiére occaſion favorable qu'ils en auroient. De ſorte que la Reine paſſant ſur toute autre conſidération, & en particulier ſur l'indignité de la démarche que feroit le Roy en demandant la paix à des Rebelles, elle envoya au Prince de Condé les ſieurs de Lanſac, Combaut & de Meſme Seigneur de Malaſſiſe, pour lui propoſer de traiter de la paix.

Caſtelnau, l. 6. c. 11.

Davila l. 4.

Le Prince fort inquiet ſur le ſuccès du ſiége qu'il avoit entrepris, & fort embarraſſé de ſes Allemands toûjours mécontens, & toûjours inſatiables, ne parut pas fort éloigné d'entrer en négociation, malgré l'oppoſition de l'Amiral, qui lui repréſentoit que c'étoit là un des artifices ordinaires de la Reine, par où à la fin elle réuſſiroit à les perdre: au lieu qu'un peu de conſtance les rendroit ſi ſupérieurs, qu'ils pourroient prendre telles meſures qu'il leur plairoit pour leur parfaite ſureté; que le ſiége ne pouvoit pas durer long-temps, & qu'il étoit aſſuré que la Cour n'avoit nulle intention de tenter le ſecours; qu'après la priſe de Chartres, le Roy n'oſeroit demeurer dans Paris; que ſa fuite leur en faciliteroit la conquête, & qu'alors ils pourroient traiter d'une maniére à obtenir tout ce qu'ils voudroient.

La ſuite montra la vérité des raiſonnemens de l'Amiral; mais le Prince en fut d'autant moins ébranlé, que le ſeul bruit & la ſeule eſpérance de la paix répandirent la joye dans tout le camp. Les ſoldats épuiſez de fatigues, & preſque tout nuds en plein hyver, ne reſpiroient qu'après la fin de leurs miſéres. La Nobleſſe Huguenote dont les terres & les maiſons étoient ou ruïnées ou ſaiſies dans les Provinces, & qui n'étoit guéres mieux équipée que les ſimples ſoldats, s'ennuyoit depuis long-temps de ne ſubſiſter que par le pillage. Caſimir & ſes Allemands s'aſſuroient que le Roy leur payeroit chérement leur ſortie du Royaume; & le Tréſor

Digitized by Google

1568. *Conditions de la paix conclue à Lonjumeau.* Edit du Roy du 23. Mars 1568.

for Royal étoit pour eux un fond beaucoup plus fûr, que les promeſſes du Prince de Condé & de l'Amiral: ainſi les deux partis conſpirant dans le même deſſein, la paix fut bien-tôt concluë à Lonjumeau, où ſe tinrent les conférences. Les trois conditions principales furent la reſtitution des places dont les Huguenots s'étoient ſaiſis, la ſortie des Etrangers du Royaume, & la confirmation de l'Edit de pacification de l'an 1562. avec le retranchement de toutes les interprétations & modifications qu'on y avoit faites par celui de Rouſſillon.

Le Roy fut obligé de payer de ſes propres deniers les ſoldes dûes aux Allemands du Prince Caſimir, avec leſquels il fallut long-temps marchander, pour obtenir quelque délay d'une partie du payement. On eut recours pour les ſatisfaire à la République de Veniſe, qui, à la priére du ſieur de Foix Ambaſſadeur de France auprès de la Seigneurie, prêta au Roy cent mille écus d'or, & on en emprunta auſſi quatre-vingt mille du Duc de Florence.

Mémorial de la Chambre des Comptes de Paris cotté H H H. fol. 509. fol. 511. Caſtelnau. l. 6. c. 11. & 12. L. 7. c. 1.

Ce fut un autre difficulté, de contremander ceux que Jean Guillaume de Saxe amenoit au Roy, qui étoient déja ſur la frontiére. Monſieur de Caſtelnau vint à bout avec beaucoup de peine de ſatisfaire les uns & les autres; & il en fut récompenſé par le Gouvernement de Saint Diſier. Orléans & quelques autres places furent remiſes entre les mains du Roy; & le Prince & l'Amiral après avoir congédié leurs troupes, ne croyant pas pouvoir être en ſureté à la Cour, ſe retirérent l'un à ſa Terre de Châtillon ſur Loin, & l'autre à Noyers dans l'Auxerrois, d'où ils eurent grand loin d'entretenir ſous main leur commerce avec leurs partiſans, non ſeulement en France, mais encore dans les pays étrangers, au cas que l'occaſion ou la néceſſité ſe préſentaſſent de nouveau de reprendre les armes.

Expedition de Dominique de Gourgues à la Floride.

Il ſe paſſa dans ce temps là une choſe aſſez ſinguliére par toutes ſes circonſtances, principalement par le motif qui la fit entreprendre: & l'on verra peu d'exemples ſemblables d'un pareil zéle pour la gloire de la Nation Françoiſe. Ce fut une expédition conduite avec toute la réſolution & toute la prudence poſſible, par Dominique de Gourgues Gentilhomme Gaſcon, qui avoit déja ſervi avec diſtinction dans les Troupes en France, en Ecoſſe, en Italie, tant ſur mer que ſur terre, & dont la famille a été illuſtrée depuis par les dignitez qu'elle a poſſédées dans la Robe & dans l'Egliſe.

Les François en 1562. avoient établi une petite Colonie dans la Floride ſur la riviére de May aſſez près de ſon embouchûre. Ils y avoient bâti un Fort qu'ils appellérent le Fort Carolin du nom du Roy actuellement régnant, & ils y vivoient en bonne intelligence avec les habitans du pays, que les Eſpagnols avoient extrêmement maltraitez.

Trahiſon des Eſpagnols qui y donna lieu. Relation m.ſ. de

Ceux-ci voyoient avec chagrin & inquiétude les François dans leur voiſinage, & réſolurent de les en chaſſer. Comme ils craignoient de n'y pas réuſſir par la force ouverte, ils employérent la trahiſon. Une flotte d'Eſpagne aborda à l'embouchûre de la riviére au mois de Septembre de l'an

Digitized by Google

l'an 1564. Ceux qui la montoient ſurprirent les François; & nonobſtant la paix qui étoit entre les deux Couronnes, ils les taillérent tous en piéces, ſans diſtinction ni d'âge, ni de ſexe, & en réſervérent ſeulement quelques-uns, qu'ils pendirent enſuite à des arbres.

1568. l'expédition de Dominique de Gourgues à la Bibliothéque du Roy.

Cette inhumanité loin d'être châtiée par les ordres de la Cour d'Eſpagne ſur les plaintes qu'on en fit, y fut louée, & ceux qui l'avoient faite, récompenſez. La ſituation fâcheuſe des affaires du Royaume par les guerres civiles, empêcha le Roy d'en pourſuivre la vengeance, & trois ans ſe paſſérent, ſans que la Cour penſât à en avoir raiſon.

Le Capitaine Gourgues, homme qui cherchoit à ſe ſignaler, & qui ſuivant le génie de ſon pays, aimoit la gloire plus que toute autre choſe, réſolut de venger l'affront fait à la Nation Françoiſe, & ſans pouvoir eſpérer d'autre récompenſe, que l'honneur du ſuccès, & de faire parler de lui, & même avec danger & toute apparence d'être déſavoué de la Cour, ſe chargea de l'expédition à ſes propres frais.

Pour cet effet il vendit ſon bien, & emprunta de l'argent de pluſieurs de ſes amis, .& avec permiſſion de Monſieur de Mont-luc Lieutenant pour le Roy en Guyenne, il équipa deux eſpéces de petits navires appellez Ramberges, & une Patache, qui alloient à la voile & à la rame. Il leva cent Arquebuſiers; dont pluſieurs étoient Gentilhommes, & quatre-vingt matelots, tous gens de réſolution. Soit qu'il eût confié ſon ſecret à Monſieur de Mont-luc, ſoit qu'il le lui eût caché, la commiſſion qu'il prit de ce Seigneur n'étoit point pour la Floride, mais ſeulement pour la côte de Bénin en Afrique, & il y étoit énoncé qu'il alloit ſur cette côte enlever des Négres.

Il s'embarqua à Bourdeaux le ſecond jour d'Aouſt de l'an 1567. & après bien des tempêtes & d'autres dangers qu'il courut, il arriva au Cap de Saint Antoine au bout de l'Iſle de Cuba, poſſédée par les Eſpagnols, environ à deux cens lieuës de la Floride.

Il avoit juſqu'alors caché ſon deſſein à ſes gens, les amuſant par divers prétextes ſur la route qu'il tenoit. Ce fut là que les ayant tous aſſemblez, il leur declara le véritable but de ſon voyage. Ils en furent d'abord ſurpris & fort mécontens: mais comme il avoit autant d'eſprit que de valeur, il leur fit une harangue militaire ſi pathétique, leur repréſenta ſi vivement les cruautez, que les Eſpagnols avoient exercées contre les François dans la Floride, l'affront qui avoit été fait à la Nation Françoiſe, l'honneur qui leur reviendroit d'en avoir tiré une vengeance ſignalée, celui qu'il leur faiſoit, en ſe les aſſociant pour une ſi glorieuſe expédition, par la ſeule aſſûrance qu'il avoit de leur vertu & de leur paſſion pour la gloire, qu'enfin ils ſe conformérent tous à ſon ſentiment, & lui promirent de ne le jamais abandonner, & de mourir avec lui.

Gourgues voyant tout ſon monde en ſi bonne diſpoſition, fit voile vers la Floride, & après quelques jours de navigation parut à la vûë d'un des Forts des Eſpagnols, qui, le prenant pour un Capitaine de leur nation, le ſaluërent de deux coups de canon. Lui, pour les entretenir

Digitized by Google

1568. dans cette erreur, leur rendit le ſalut d'autant de coups, & faiſant ſemblant de paſſer outre, s'éloigna de la côte juſqu'à la nuit, à la faveur de laquelle il rabattit, & vint à l'emboucheure d'une riviére nommée Tacatacourou. C'étoit auſſi le nom du Roy des habitans de ce Canton, à quinze lieuës du Fort des Eſpagnols, dont je viens de parler.

Le jour étant venu, il vit toute la rive bordée de gens du pays tous en armes, pour l'empêcher de deſcendre, parce qu'ils le prenoient pour un Eſpagnol. Il leur fit connoître par ſignes qu'il ne l'étoit point, & qu'il venoit chez eux comme ami.

Il avoit eu la précaution de prendre avec lui un homme, qui avoit été à l'établiſſement de la Colonie, & qui ſçavoit la langue des habitans de ce Canton. Dès qu'il leur eut parlé, ils firent paroître une joye extrême, & la témoignérent ſelon leur coûtume en danſant. Ils ſe plaignirent à lui de ce que les François avoient été ſi long-temps à revenir, pour ſe venger des Eſpagnols, & les venger eux-mêmes des mauvais traitemens qu'ils en recevoient encore tous les jours. On ſe fit des préſens les uns aux autres : & le Capitaine Gourgues étant deſcendu à terre avec la meilleure partie de ſes gens, on convint de ſe joindre enſemble, pour attaquer les Eſpagnols.

Un des petits Rois de ce pays, qui étoit de l'aſſemblée, préſenta au Capitaine Gourgues un jeune François, nommé Pierre de Bray natif du Havre, lequel s'étoit ſauvé du maſſacre fait par les Eſpagnols en 1564. & que ce Roy avoit fait élever chez lui, à deſſein de le faire repaſſer en France à la premiére occaſion. Ce jeune homme âgé de ſeize ans, qui avoit de l'eſprit, donna des connoiſſances de l'état des Eſpagnols. Il dit entre autres choſes qu'ils pouvoient bien être au nombre de quatre cens dans ce quartier-là partagez en trois Forts, dont l'un s'appelloit le Grand Fort, qui étoit le même que les François avoient conſtruit ſur la riviére de May. Les deux autres étoient auſſi ſur la même riviére.

Les Rois, ou Chefs, ayant promis à Gourgues le ſecret, & d'empêcher que les Eſpagnols n'euſſent aucunes nouvelles de ſon arrivée, ſe retirérent, pour revenir dans trois jours avec les meilleurs hommes de leur nation. L'un d'eux lui laiſſa en ôtage ſa femme & ſon fils, & lui donna ſon neveu, nommé Clotoraca, pour ſervir de guide au ſieur d'Eſtampes Gentilhomme Commingeois, qui fut envoyé, pour reconnoître les Forts des Eſpagnols.

Les Indiens tinrent leur parole, & arrivérent au lieu & au jour marqué, dans le même temps que le ſieur d'Eſtampes vint faire ſon rapport, touchant celui des trois Forts, qu'on devoit attaquer le premier.

J'ai dit que la diſcente s'étoit faite à quinze lieuës au delà des Forts, à l'emboucheure de la riviére de Tacatacoura. Il y avoit entre cette riviére & les Forts d'autres riviéres, des marais, des bois, qui rendoient le chemin très-difficile, & on ne le fit qu'avec d'extrêmes fatigues. Les Indiens au nombre de trois cens, commandez par trois de leurs Rois, marchérent par un autre chemin que les François, & les rejoignirent, ainſi qu'on

Digitized by

qu'on en étoit convenu, ſur la riviére de Sarabay. Il y avoit de-là encore deux heures de chemin juſqu'au Fort des Eſpagnols, & l'on ne pût arriver qu'à la pointe du jour à la vûë du Fort. 1568.

C'étoit le vrai temps de l'attaquer, les Eſpagnols étant encore vraiſemblablement endormis : mais une petite riviére qu'il falloit paſſer tout proche du Fort, ne ſe trouva pas guéable, & il fallut attendre que la marée fût deſcenduë, pour la paſſer. Cependant le Capitaine Gourgues à la faveur d'un bois qui le couvroit, reconnut lui-même le Fort à loiſir, & vit un endroit, où le foſſé n'étoit que commencé, & par où il lui parut aſſez aiſé de le forcer.

Dès que la marée fut deſcenduë, il fit paſſer ſes troupes, qui étoient cachées par le bois, & les mit en ordre. Il donna une partie de ſes François à un Lieutenant, pour marcher droit à la porte du Fort, & la brûler avec des feux d'artifices que les ſoldats portoient, & lui avec le reſte des François tourna du côté du foſſé dont j'ai parlé, pour y donner l'aſſaut.

Gourgues les ſurprend à ſon tour, & ſe rend maître de leurs Forts en ce pays-là.

C'étoit un peu après midy : les Eſpagnols faiſoient la méridienne, aucun ne paroiſſoit ni au dehors, ni ſur les remparts, & il n'y eut qu'un Canonnier, qui étant monté par hazard ſur une plate-forme à l'endroit où Gourgues avoit réſolu de faire ſon attaque, découvrit les François, lorſqu'ils étoient déja à deux cens pas du Fort. Il donna auſſi-tôt l'allarme, & tira ſur la troupe qu'il découvroit, une coulevrine qui étoit ſur la plate-forme. Il la chargea, & tira une ſeconde fois, & la chargeoit pour la troiſiéme, lorque l'Indien Clotoraca ſe détacha de la troupe du Capitaine Gourgues, & ayant grimpé ſur la plate-forme, tua le Canonnier d'un coup de Pique.

Les Eſpagnols ayant pris les armes au cri du Canonnier, ſortirent du Fort, pour aller au devant des François, & s'avancérent vers la troupe du Lieutenant. Il les attendit de pied ferme, & leur fit de fort près une ſalve d'arquebuſades, qui les effraya tellement, qu'ils ſe mirent en fuite. Le Lieutenant envoya dire à Gourgues qui étoit déja dans le foſſé, que les Eſpagnols fuyoient. Sur cet avis Gourgues quittant le Fort, marcha vers ſon Lieutenant, & trouva en chemin les fuyards, qu'il envelopa au nombre de ſoixante : la plûpart furent tuez, & le reſte pris.

Gourgues entra enſuite dans le Fort ſans réſiſtance, y trouva trois canons, outre la coulevrine, qui étoit marquée du nom de Henri II. & étoit une de celles que les Eſpagnols avoient priſes dans le Fort Carolin en 1564. Cependant le ſecond Fort, qui étoit vis à vis du premier ſur l'autre bord de la riviére de May, tiroit ſur les François : & Gourgues, pour répondre à ce feu, fit pointer les quatre piéces d'artillerie, & ayant donné ſes ordres, pour les faire ſervir, paſſa de l'autre côté avec la plûpart de ſes ſoldats dans une barque, qu'on lui avoit amenée.

Les Indiens n'eurent pas la patience d'attendre le retour de la barque, & paſſérent la riviére à la nage. Les Eſpagnols effrayez abandonnérent le

Digitized by Google

1568. Fort après quelques décharges, pour ſe ſauver dans les bois, & gagner le grand Fort, qui étoit à une lieuë de-là.

Gourges, qui avoit prévû qu'ils prendroient cette route, les avoit prévenus, & s'étoit déja poſté de ce côté-là. La premiére décharge, qu'il fit ſur eux, en abattit la plûpart, le reſte au nombre de quinze furent faits priſonniers. Ces deux Forts furent pris la veille de Qualimodo.

Il n'étoit plus queſtion que de prendre le grand Fort. Parmi les priſonniers il ſe trouva un Sergent, que Gourgues obligea, en le menaçant de le faire pendre, de l'inſtruire de la ſituation & de l'état du Fort, & de lui dire l'endroit, par où il ſeroit le plus aiſé de l'attaquer.

Il demeura au ſecond Fort le Dimanche & le Lundi, & fit faire des échelles & tous les préparatifs néceſſaires pour l'attaque. Durant ce temps-là les Indiens avertis du ſuccès des François vinrent en grand nombre, & inveſtirent le grand Fort : de ſorte que perſonne n'en pouvoit ſortir, pour ſçavoir le nombre des troupes Françoiſes. Néanmoins le Commandant du Fort fit déguiſer un ſoldat en Indien, pour aller à la découverte : mais il fut reconnu, & amené au Capitaine Gourgues.

Etant interrogé, il dit que les Eſpagnols étoient au nombre de deux cens dans le Fort, & qu'ils étoient perſuadez que les François étoient au moins deux mille ; que la conſternation étoit extrême parmi la garniſon, & que le Commandant ſembloit avoir perdu la tête.

Gourgues fort content de ces connoiſſances, partit le lendemain & diſpoſa les Indiens dans les bois voiſins du Fort en diverſes embuſcades. Dès que les Eſpagnols eurent découvert ſa troupe, ils tirérent deſſus avec deux doubles coulevrines, qui ne lui firent pas grand mal, parce qu'il ſe couvrit auſſi-tôt d'un bois, qui étoit ſur une colline, au pied de laquelle étoit le Fort, & d'où il le contempla à loiſir. Il avoit avec lui le ſergent & l'eſpion liez l'un à l'autre, & qui l'inſtruiſirent plus en détail ſur le lieu de tout ce qu'il vouloit ſçavoir du Fort.

Il avoit réſolu de ne faire l'attaque que le lendemain par l'eſcalade, à un endroit qui n'étoit point flanqué, & avoit déja poſté une partie de ſes Arquebuſiers en un lieu couvert, pour tirer ſur tous ceux qui paroîtroient à la défenſe du rempart durant l'aſſaut, lorſque les Eſpagnols firent une ſortie de ſoixante Arquebuſiers, à deſſein ſeulement de s'aſſûrer à peu près du nombre des François.

Gourgues les vit ſortir, & à la faveur du bois fit marcher ſon Lieutenant à la tête de vingt Arquebuſiers, avec ordre de ne point paroître, que les Arquebuſiers ne fuſſent aſſez avancez, pour être coupez. Lui-même marcha avec le reſte de ſes Arquebuſiers juſqu'au pied de la Colline, vers laquelle les Eſpagnols venoient, & ordonna à ſes ſoldats de ne tirer qu'à bout portant, & après la décharge de ne ſe ſervir que du ſabre.

L'ur-

Digitized by

L'ordre fut exactement ſuivi: il n'y eut guéres de coup perdus, & en même temps il chargea ſi terriblement les Eſpagnols, qu'il les mit en fuite. Comme ils-vouloient regagner le Fort, ils furent attaquez par le Lieutenant, qui s'étoit avancé entre deux. Tous furent tuez, ou pris, & pas un ſeul ne retourna au Fort. 1568.

Le Commandant après la perte de ſes meilleurs hommes, & toûjours perſuadé du grand nombre des François, dont il ne pouvoit eſpérer aucun quartier, prit le parti d'abandonner le Fort, & de ſe ſauver dans les bois: mais les Indiens, qui y étoient en embuſcade, ſortirent de tous côtez, & à coups de fléches tuérent beaucoup de ces fuyards. Ceux qui reſtérent voulurent prendre une autre route: mais ils furent rencontrez par la troupe de Gourgues, qui acheva de les tailler en piéces, à la réſerve de quelques-uns qu'il prit.

Il trouva dans le Fort beaucoup de canons, d'armes & de munitions: mais le lendemain le feu ayant pris aux poudres par l'indiſcrétion d'un Indien, ſe communiqua à toutes les maiſons du Fort, où tout ce qui y étoit fut brûlé: de ſorte qu'il ne reſta que l'artillerie, que Gourgues fit tranſporter dans ſes vaiſſeaux à l'emboucheure de la riviére de Tacatacarou.

Gourgues n'ayant plus rien à craindre des ennemis, fit aſſembler les priſonniers, leur reprocha leur trahiſon, & la barbarie, dont ils avoient uſé envers les François quatre ans auparavant, lorſque les deux Couronnes étoient en paix l'une avec l'autre. Il leur déclara qu'il ne leur avoit conſervé la vie, que pour leur faire ſubir le châtiment dû à leur infame perfidie, & les fit tous pendre ſur le champ aux mêmes arbres, où ils avoient pendu les François.

Pierre Malendès Commandant des Eſpagnols, lors qu'ils avoient maſſacré les François, avoit fait écrire ſur une pierre le recit de cette brutale action, & avoit ajoûté en langage Eſpagnol: *Je ne fais ceci comme à des François, mais comme à des Luthériens.* Gourgues à la place de cette pierre fit élever une groſſe planche de ſapin, où il fit graver avec un fer chaud ces mots: *Je ne fais ceci comme à Eſpagnols, ni comme à Maranes, mais comme à traîtres, voleurs, & meurtriers.* *Inſcription placée ſur les lieux pour en conſerver la mémoire.*

Le peu de ſoldats qu'il avoit ne lui permettant pas de garder les Forts, il prit le parti de les détruire: & les Sauvages l'y ſecondérent ſi volontiers, que s'étant aſſemblez en très-grand nombre, le grand Fort fut raſé en un ſeul jour. Il en fit autant des deux autres, & puis ſe rembarqua, promettant aux Indiens de revenir en peu de temps, pour les défendre contre les Eſpagnols, & les délivrer entiérement de leur joug. Il leur fit de nouveaux préſens, & les laiſſa très-ſatisfaits de lui. Ils s'en retournérent tous en danſant, & lui dirent qu'ils alloient auſſi faire danſer toutes leurs femmes.

Le vent fut ſi favorable pour le retour, que Gourgues arriva en trente-quatre jours à la Rochelle le ſixiéme de Juin jour de la Pentecôte; & il y fut reçu avec des honneurs & des applaudiſſemens proportionez à la haine que les Rochelois avoient contre les Eſpagnols. Il n'eut qu'un

Digitized by Google

1568. ſeul malheur, qui fut que la Patache de ſa petite Eſcadre périt avec huit hommes qui étoient dedans. Il perdit peu de ſoldats dans les attaques & quelques Gentilshommes. Ceux, dont la Relation a marqué les noms, ſont Lantonie, Limoſni, Biere, Carou, & Gachie, tous Gaſcons, & Pons de Xaintonge. Je trouve auſſi nommé dans cette expédition un de Meſmes, qui apparemment en revint.

Cette action, qu'on peut compter parmi les plus mémorables, qui ſe ſoient jamais faites en ce genre, effaça l'affront reçu par la Nation Françoiſe, & lui fit beaucoup d'honneur, cent hommes ſans artillerie étant venus à bout de quatre cens retranchez derriére des remparts, à qui rien ne manquoit pour une vigoureuſe défenſe, & qui par une réſiſtance médiocre, s'ils ne s'étoient pas perdus d'abord, auroient fait échouër une entrepriſe auſſi hardie, pour ne pas dire auſſi téméraire, que celle-là.

Gourgues eſt mal récompenſé à ſon retour, & pourquoi.

Gourgues, après s'être repoſé quelques jours à la Rochelle, ſe remit en mer, pour aller à Bourdeaux. Il y rendit compte de ſon expédition à Monſieur de Mont-luc, qui le combla de louanges & de careſſes: mais il n'en fut pas de même à la Cour, où Mont-luc l'envoya, & où, au lieu de la récompenſe qu'il avoit ſujet d'eſpérer, il penſa lui en coûter la tête; car le Roy d'Eſpagne, qu'on y ménageoit fort alors, parce qu'on en attendoit du ſecours contre les Rebelles, ayant fait porter ſes plaintes au Roy par ſon Ambaſſadeur, on fit un crime à Gourgues d'avoir entrepris cette expédition ſans ordre. La Reine Mere & la Faction Lorraine ſe déclarérent contre lui, & l'on propoſa de lui faire ſon procès. Ses amis lui conſeillérent de ſe retirer, & il ſe tint caché pendant quelque temps à Rouën chez le Préſident de Marigny. Toutefois comme dans le fond on ne deſapprouvoit point ſon action, qui avoit été aſſez juſtifiée par le ſuccès & par ſon zéle, on ne le pourſuivit point.

Thuanus l. 44.

La récompenſe, qu'on lui refuſa dans ſa patrie, lui fut offerte par les étrangers; car quelques années après, la Reine d'Angleterre voulut l'avoir à ſon ſervice, & il devoit commander la Flotte qu'elle envoyoit en Portugal, pour mettre ſur le Thrône de ce Royaume Dom Antoine après la mort du Roy Sebaſtien: mais comme il ſe diſpoſoit à partir, pour en aller prendre le commandement, il mourut à Tours l'an 1583.

Popeliniére des trois Mondes. l. 2.

La guerre ſe rallume en France.

Cependant la guerre ne tarda guéres à ſe rallumer en France. Les deux partis en rejettoient la faute l'un ſur l'autre, & chacun produiſoit de quoi juſtifier ſa conduite.

Le Roy d'une part avoit ſujet de ſe plaindre des Huguenots, pour leurs contraventions manifeſtes au Traité de Chartres dans des articles eſſentiels. Montauban, Sancerre, & pluſieurs autres places, ſur tout du Querci, du Vivarais, du Dauphiné, & du Languedoc, refuſoient de rentrer dans ſon obéïſſance. La Rochelle ferma ſes portes à la garniſon, que Monſieur de Jarnac ſon Gouverneur y voulut conduire, s'oppoſa au rétabliſſement des Catholiques de la ville dans leurs biens, rejetta des demandes qu'on lui fit de la part du Roy de quelques con-

Popeliniére. l. 14.

tri-

by Google

tributions d'argent, les Bourgeois continuérent contre ſes ordres à augmenter les fortifications de la place, & à armer des vaiſſeaux, quantité de ſoldats, & pluſieurs Capitaines Huguenots, nonobſtant les plus ſévéres défenſes, paſſoient au ſervice du Prince d'Orange contre le Duc d'Albe, & le Capitaine Coquaville s'étant ſaiſi de Saint Valeri, avoit aſſemblé en Picardie, pour aller au Pays-Bas, un corps conſidérable, qui fut défait par le Maréchal de Coſſé : Coquaville, qui fut pris, paya de ſa tête la peine dûë à ſa deſobéïſſance. Dans ces mêmes quartiers-là tout autant d'Eccléſiaſtiques, qui tomboient entre les mains des Huguenots, étoient dévaliſez, maltraitez, & ſouvent maſſacrez. Enfin on étoit informé du commerce que les Chefs continuoient d'entretenir avec le Prince d'Orange & avec les Proteſtans d'Allemagne. 1568.

D'autre part les Huguenots alléguoient pour leur défenſe, que l'Edit de Pacification n'étoit point obſervé dans les points où il leur étoit favorable, que dans quelques villes on ne vouloit point recevoir les gens de leur Religion, ni leur reſtituer leurs biens qu'on avoit ſaiſis ; que par des ordres particuliers de la Cour, on remettoit en uſage les reſtrictions & les interprétations de l'Edit de Rouſſillon, nonoſtant ce qui avoit été ſpécifié là-deſſus dans le Traité de Chartres ; que contre un autre article du même Traité, le Roy retenoit en France les troupes étrangéres, tant Suiſſes qu'Italiennes, quoi qu'en exécution du Traité, le Prince de Condé eût congédié les Allemands ; que les villes de l'Orléanois, de la Touraine, de la Picardie, étoient remplies de garniſons ; qu'on négocioit à Rome, pour obtenir la permiſſion d'une aliénation de cent cinquante mille livres de rente des revenus du Clergé, choſe qui ne paroiſſoit nullement néceſſaire, ſuppoſé qu'on ne voulût point rompre la paix ; qu'en quantité d'endroits du Royaume les grandes violences exercées contre les Proteſtans demeuroient impunies, qu'on ne pouvoit douter ſur la conduite que la Cour tenoit, & ſur les meſures qu'elle prenoit, que la réſolution ne fût priſe de fondre ſur les gens de la Religion Réformée, lors qu'ils y penſeroient le moins, & de les ſurprendre, pour les exterminer entiérement.

Ce fut là le ſujet & le contenu des Manifeſtes, qu'on publia des deux côtez auſſi-tôt après que la guerre eut recommencé. Cependant ce feu mal éteint ne ſe fût pas rallumé ſi promptement, ſans une entrepriſe, qui eût abſolument déconcerté le parti Huguenot, ſuppoſé qu'ell eût réüſſi: mais qui ayant échoué, avança la ruïne du Royaume, & fournit un prétexte ſpécieux aux Calviniſtes, de publier par tout qu'on les avoit forcez malgré qu'ils en euſſent, à reprendre les armes.

Outre le Conſeil ordinaire compoſé des Miniſtres, des Princes du Sang, & de pluſieurs autres perſonnes, la Reine en forma un, qu'on appella le Conſeil du Cabinet, où elle n'admettoit que ſes plus confidens, qui étoient le Duc d'Anjou, le Chancelier de l'Hoſpital, Louïs de Lanſac, Jean de Morvilliers Evêque d'Orléans, Sebaſtien de l'Aubeſpine Evêque de Limoges, Henri de Meſme, le Préſident de Biragne, & Villeroy Secrétaire d'Etat. On y délibéroit tous les jours, pour Davila l. 4.

Digitized by Google

1568. pour trouver quelques moyens efficaces de finir des troubles, qui juſqu'alors n'avoient de temps en temps été calmez, que pour renaître avec plus de fureur, comme ſi les deux partis n'euſſent poſé les armes, que pour prendre quelque relâche, & revenir l'un ſur l'autre avec plus d'acharnement.

Meſures de la Cour pour s'aſſurer des Chefs des Huguenots.

Après avoir tout bien balancé, on conclut ce qu'on avoit penſé & projetté bien des fois, que l'unique voye étoit de ſe ſaiſir des Chefs du parti, c'eſt-à-dire du Prince de Condé & de l'Amiral, parce que, ſi on pouvoit une fois s'aſſûrer de leurs perſonnes, le reſte ſe diſſiperoit de ſoi-même, vuideroit le Royaume, ou ſeroit aiſément dompté. La difficulté étoit dans l'exécution; car & le Prince & l'Amiral étoient alerte & ſur leurs gardes, attentifs à toutes les démarches de la Cour, & avoient leurs eſpions de tous côtez.

On diſpoſa ſous divers prétextes les troupes de maniére, qu'il étoit difficile qu'ils échapaſſent. Le Duc de Montpenſier & Martigues étoient ſur la Loire maîtres des ponts d'Orléans, de Blois & de Baugenci, le jeune Duc de Guiſe ſur les frontiéres de Champagne, le Maréchal de Coſſé en Picardie avec un corps conſidérable, pour reprendre Saint Valeri, dont Coquaville s'étoit emparé. Martinengues avec quelques Compagnies de gens de pied s'avançoit vers Auxerre, en apparence pour changer quelques garniſons: mais à deſſein d'exécuter l'ordre de la Cour. Tavannes Commandant en Bourgogne étoit le plus proche de Noyers, & c'étoit de lui principalement, que le ſuccès de cette importante entrepriſe dépendoit.

La conjoncture qu'on attendoit depuis quelque temps, étoit arrivée. L'Amiral qui avoit toûjours évité de ſe rencontrer en un même lieu avec le Prince, l'étoit venu voir à Noyers, apparemment ſans ſe douter de rien; & il étoit bien plus aiſé de les enlever tous deux en un même endroit, que de les inveſtir en même-temps, s'ils euſſent été ſéparez.

Ils en ſont avertis & ſe ſauvent à la Rochelle. Mémoires de Caſtelnau. l. 7. c. 1.

Mais les mouvemens des troupes voiſines en conſéquence des ordres de la Cour, ayant fait ſoupçonner quelque choſe à leurs partiſans, ils en furent auſſi-tôt avertis. La choſe étoit ſi importante, que le ſeul ſoupçon les détermina à prendre leur parti. Ils firent tenir deux cens chevaux prêts, & ſans en rien communiquer même à leurs domeſtiques, ils partirent la nuit du vingt-cinquiéme d'Aouſt. Ils prirent la route de la Rochelle, & laiſſérent le Capitaine du Bois derriére eux avec quelques chevaux, pour retarder autant qu'il le pourroit, ceux qui ſe mettroient en devoir de les pourſuivre.

La difficulté étoit de paſſer la riviére de Loire; mais comme elle ſe trouva fort baſſe, l'été ayant été fort ſec cette année-là, ils furent aſſez heureux pour trouver un gué, & gagnérent la Rochelle ſans être pourſuivis. Le Capitaine du Bois n'eut pas le même bonheur: Il fut attaqué & défait par Martinengues, qui le fit priſonnier, & l'envoya à la Cour.

La nouvelle de cette évaſion fut la plus chagrinante qu'on y pût recevoir. La Reine déchargea ſa colére contre le Chancelier de l'Hoſpital, qu'el-

Digitized by G

[illegible] que l'on crut les auteurs de cette levée de bouclier, dont on prévoyoit les plus terribles conſéquences. On en accuſa principalement Monſieur de Tavannes : mais le fils de ce Maréchal dans les Mémoires qu'il a publiez de la vie de ſon pere, en parle d'une maniére toute oppoſée. Brantome dans l'éloge de M. de Tavannes.

Il dit que Gonthéri Sécrétaire du Préſident de Birague, ayant apporté à Monſieur de Tavannes l'ordre d'inveſtir le Prince dans Noyers, il refuſa d'y déférer, ſur ce qu'un ordre de cette importance devoit lui venir par un homme de guerre, & non point par le Sécrétaire d'un particulier ; que cet ordre lui ayant été renouvellé par la bouche du ſieur du Paſquier, il répondit que la Reine agiſſoit en cette affaire plus par paſſion que par raiſon ; que l'entrepriſe étoit trop hazardeuſe & propoſée par des gens paſſionnez & ſans expérience ; (il déſignoit, comme on le remarque dans la ſuite, le Cardinal de Lorraine & Birague ;) que quelque diligence qu'on apportât, il ſeroit toûjours aiſé au Prince & à l'Amiral de s'échapper ; que pour lui, il n'étoit point propre à agir par ſurpriſe ; mais que ſi on vouloit déclarer la guerre, il feroit voir à Sa Majeſté qu'il ſçavoit faire ſon devoir. Mémoires de Tavannes.

Il n'en demeura pas là ; car pour s'exempter de la peine de réſiſter à de nouveaux ordres, il écrivit des lettres à quelques-uns de ſes amis, où il mit ces paroles : *Le cerf eſt dans les toiles, la chaſſe eſt préparée*, & fit exprès paſſer le courier auprès de Noyers, qui fut arrêté comme il l'avoit bien prévû ; & ce fut ſur ces lettres, que le Prince de Condé & l'Amiral ſe ſauvérent, & allérent paſſer la Loire auprès de Sancerre.

C'étoit pouſſer l'horreur de la trahiſon un peu loin, & il ſemble que content de ne pas obéïr, choſe qui n'étoit pas fort extraordinaire en ce temps-là, il devoit au moins garder le ſecret à ſon Souverain : mais c'étoit alors une coûtume aſſez commune parmi les Grands, de ſuivre un parti & de ménager l'autre.

Le Cardinal de Châtillon qui étoit en Picardie ayant appris l'entrepriſe de Noyers, ne ſe crut pas en ſureté, & ſe jetta promptement déguiſé en Matelot dans une barque qui le porta en Angleterre, où il ne fut pas inutile à ſon parti. La Nobleſſe Huguenote diſperſée dans les Provinces, prit pareillement l'allarme, & la plûpart allérent joindre le Prince & l'Amiral à la Rochelle, où ils avoient été reçûs à bras ouverts par les Bourgeois le dix-neuviéme de Septembre. Cette ville fut depuis le boulevart de la faction. Popeliniére. l. 14.

La Reine après s'être crûë à la veille de la voir entiérement abbatuë, par la priſe des deux Chefs qui y donnoient tout le mouvement, ſe trouva avec beaucoup d'inquiétude embarquée dans une nouvelle guerre ; & elle prévoyoit qu'elle ſeroit d'autant plus opiniâtre, que les em-

1568. bûches tendûës au Prince & à l'Amiral ne laiſſoient plus de feu aux Traitez, qui étoient ſa reſſource ordinaire.

Jacqueline de Rohan, Marquiſe de Rotelin, belle-mere du Prince, enſuite Monſieur de Téligni parent de l'Amiral, & qui fut depuis ſon gendre, étoient arrivez à la Cour envoyez par le Prince de Condé, pour faire des plaintes de ſa part, & rendre compte de ſa fuite, & des raiſons qu'il avoit euës de ſe mettre en ſureté. La Reine ſe défendit du mieux qu'elle pût, & traita de terreur panique & de prétexte pour renouveller la guerre, la prétenduë allarme du Prince : mais il n'étoit plus queſtion d'éclairciſſemens, & chacun des deux côtez ne penſoit plus qu'à ſe mettre en état d'attaquer & de ſe défendre.

Mémoires de Caſtelnau l. 7 c. 1.

On envoya dans toutes les Provinces faire de nouvelles levées, pour joindre aux autres troupes Françoiſes, Suiſſes & Italiennes que le Roy avoit déja ſur pied, tandis que celles du Prince groſſiſſoient tous les jours aux environs de la Rochelle.

La Nobleſſe Huguenote du haut Poitou conduite par le jeune Vérac, & celle du bas Poitou ſous les ordres de Soubiſe, de Languillier, de Saint Cyre, de Puviaut, accoururent au ſecours de la cauſe commune.

Popelinière l. 14.

La Reine Jeanne de Navarre ſuivie du jeune Henri ſon fils, ſe rendit auprès du Prince, quelques efforts que puſſent faire Mont-luc & Deſcars Gouverneur de Périgord, pour lui couper le chemin. Elle partit de Nérac le ſixiéme de Septembre avec une eſcorte de quelques Cornettes de cavalerie, & de quelques Compagnies d'infanterie qu'elle raſſembla promptement, par les ſoins de Fonterailles ſon Sénéchal d'Armagnac. Elle gagna Bergerac, où le Capitaine Piles à la tête des Huguenots de Perigord, du Querci & de l'Auvergne, vint au devant d'elle. Sa troupe fut encore fortifiée à Mucidan par quelques ſoldats que Briquemaut lui amena ; & le Prince de Condé qui venoit en chemin faiſant de ſe rendre maître de Coignac, la reçut à Archiac. Ce fut avec d'autant plus de joye, qu'il la vit mieux accompagnée : car toutes les troupes qu'elle avoit raſſemblées dans ſa route ayant été partagées en pluſieurs corps, faiſoient trois Régimens d'Infanterie, dont l'un étoit de vingt-ſix Enſeignes ſous les ordres de Piles, un autre de dix ſous le Vicomte de Montamal frere de Fonterailles, & le troiſiéme de neuf ſous Saint Meſgrin, outre huit Cornettes de cavalerie légére.

Durant ſon voyage, elle avoit envoyé à la Cour la Motte-Fénelon avec des lettres pour le Roy, pour la Reine, pour Monſieur frere du Roy, & pour le Cardinal de Bourbon, où elle leur donnoit avis de la réſolution qu'elle avoit priſe, d'aller trouver, avec ſes enfans, le Prince de Condé, & des raiſons qu'elle avoit euës de le faire. La principale étoit le zéle & l'intérêt qu'elle avoit à maintenir la Religion Réformée qu'on vouloit exterminer en France, en faiſant périr tous ceux qui la profeſſoient.

Cette ville eſt le rendez-vous general du parti.

Comme le Prince étoit convenu avec l'Amiral & les autres principaux Chefs de la faction Huguenote, de ne point s'amuſer à faire la guerre ſé-

Digitized by Google

ſéparément les uns des autres dans les diverſes Provinces du Royaume, mais de ſe réunir tous en un ſeul corps pour agir plus de concert, & être en état de faire de plus grandes entrepriſes, la Rochelle & le Poitou étoient le rendez-vous général : mais il n'étoit pas ſi aiſé de pénétrer juſques-là aux Huguenots qui étoient en deçà de la Loire, dont les troupes du Roy occupoient toutes les villes & tous les ponts. 1568.

Dandelot ſe chargea de la périlleuſe commiſſion de leur faire paſſer cette riviére, quoiqu'il dût avoir bien-tôt ſur les bras les troupes du Duc de Montpenſier, de Chavigni & de Martigues, qui avoient ordre de la Cour de tout faire, pour empêcher ce paſſage.

Il ſe rendit le quatorziéme de Septembre à Beaufort en Valée, petite ville d'Anjou, avec quatre Cornettes de cavalerie, une d'Arquebuſiers à cheval, & quatre Enſeignes de fantaſſins, pour y raſſembler tous les ſoldats Huguenots des Provinces de Bretagne, de Normandie, d'Anjou & du Maine, qui ſur l'avis qu'il leur donna de l'entrepriſe de Noyers, & de la fuite du Prince & de l'Amiral, s'étoient mis en campagne. Il y fut joint dès le même jour par le Vidame de Chartres, par Chaumont, par Barbeſieux ſuivis de pluſieurs autres Gentilshommes & ſoldats. Lavardin avec quatre Cornettes & deux Enſeignes d'Arquebuſiers, le Comte de Montgommeri & Colombiers avec trois Cornettes & cinq Enſeignes, la Noüe avec quatre Cornettes & cinq cens hommes de pied, Montéjan, Broſſai, Cognée, S. Gravé, le Coudrai-Rambouillet, Rabodenges, Sey, Breſſaut, & pluſieurs autres Gentilshommes qui avoient ſervi dans les guerres paſſées, y arrivérent avec leur ſuite, & tous enſemble faiſoient bien deux mille hommes de pied & huit cens chevaux. Caſtelnau l. 7. c. 1.

Il n'y avoit que deux moyens de paſſer la Loire, l'un de trouver un gué, ce qui n'étoit pas abſolument impoſſible dans la ſaiſon où l'on étoit alors, mais comme cette riviére par ſa rapidité tranſporte le ſable de ſon lit tantôt d'un côté & tantôt d'un autre, & qu'un jour elle eſt guéable en un endroit & que le lendemain elle ne l'eſt plus, il falloit prendre ſon temps bien juſte, pour ne pas manquer l'occaſion. L'autre moyen étoit de ſe rendre maître de quelque pont ; mais ils étoient tous défendus par des villes ou par des châteaux, où le Roy avoit eu la précaution de mettre de bonnes garniſons.

Ces difficultez firent propoſer à quelques-uns de demeurer en deçà de la Loire, pour y faire la guerre en Bretagne, en Normandie, dans le Maine & dans l'Anjou : mais comme cela étoit contre le projet dont les Généraux de la ligue étoient convenus, Dandelot n'y voulut pas conſentir.

Il falloit cependant ſe hâter ; car Martigues qui commandoit en Bretagne n'ayant pû empêcher la jonction des troupes qui étoient venuës trouver Dandelot, étoit en marche, afin de ſe joindre à Saumur avec le Duc de Monpenſier, pour empêcher aux Huguenots le paſſage de la Loire.

En effet Dandelot ayant fait cantonner ſes troupes tout le long de la

1568. levée entre Angers & Saumur, tandis que la Nouë & quelques autres faiſoient ſonder la riviére en divers endroits, Martigues tomba ſur lui au village de Saint Mathurin, & tous deux faute d'eſpions ne ſe croyant pas ſi proches l'un de l'autre, furent fort ſurpris de ſe rencontrer. Les eſcarmouches commencérent, dans l'une deſquelles peu s'en fallut que Dandelot ne fût pris : mais la ſurpriſe mutuelle fut cauſe qu'on eut de part & d'autre beaucoup plus de peur que de mal, & les Chefs penſérent plus à remedier au péril où ils étoient, qu'à attaquer l'ennemi. Martigues beaucoup inférieur en troupes, appréhendant d'être inveſti par les Huguenots, s'ils avoient le temps de ſe reconnoître, prit ſon parti avec beaucoup de réſolution. Il continua ſon chemin vers Saumur; & ayant paſſé ſur le ventre à quelque Infanterie de la Nouë qu'il trouva dans ſa route, & ſur laquelle il prit un drapeau arriva au camp du Duc de Montpenſier. Cette action fut extrêmement louée par les gens du métier ; & le ſieur de la Nouë, dont les troupes furent battuës en cette occaſion, en fait un grand éloge dans ſes *Diſcours politiques & militaires.*

Cependant comme Dandelot, déſeſpérant du paſſage, ſongeoit à décamper, pour ſe retirer en Bretagne, le Comte de Montgommeri vint à toutes jambes lui annoncer qu'il avoit trouvé un gué aſſez commode; mais qu'il falloit ſe hâter, parce que le Duc de Montpenſier ſe préparoit à les venir attaquer au premier jour.

Dandelot fit auſſi-tôt marcher ſes troupes de ce côté-là, & ayant fait paſſer d'abord un parti de quarante ſoldats, pour aller à la découverte de l'autre côté, où ils ne trouvérent perſonne, il poſta la Nouë ſur les avenuës en deçà avec trois cens chevaux, pour faire tête au cas qu'on le vînt charger durant le paſſage, fit défiler ſes troupes, dont les fantaſſins avoient de l'eau juſqu'aux aiſſelles, & la Nouë paſſa enſuite, ſans que l'ennemi eût paru pour l'attaquer.

Le Duc de Montpenſier fut auſſi chagrin que ſurpris de ce paſſage, qu'un peu plus de diligence eût infailliblement empêché. Dandelot qui par cette expédition acquit beaucoup de gloire, pourſuivit ſa route vers le Poitou, où Madame de la Trimouille le reçut dans Thouars. Au ſortir de là il prit Parthenai, & alla joindre le Prince, qui lui donna tous les témoignages d'eſtime & d'amitié que ſa valeur & ſa conduite lui avoient méritez.

La lenteur de la Cour leur donne le tems de ſe fortifier au delà de la Loire.

La lenteur de la Cour à envoyer une armée au-delà de la Loire, donna le temps aux Calviniſtes de s'y fortifier : car n'ayant en tête aucunes troupes capables de leur réſiſter, ils étendirent leurs conquêtes dans le Poitou, dans le Pays d'Aunix, & dans les Provinces voiſines. L'Amiral aſſiégea Niort, & le prit par compoſition, & Maillé à diſcrétion. Puviaut ſe rendit maître de Fontenai-le-Comte, & ſurprit Saint Maixant, qu'il rançonna. Luſignan couroit le même riſque, ſi le Maréchal de Vieilleville qui étoit à Poitiers, n'y eût jetté promtement quatre Enſeignes. Les Huguenots prirent auſſi Angoulême, Saint Jean d'Angély, Pons & Blaye. Taillebourg fortifia encore leur parti, parce qu'il

Digitized by Google

n'avoient crû, fut cauſe d'un échec conſidérable que leur parti reçut.

Les Proteſtans du Dauphiné & de Provence s'étoient aſſemblez, pour venir joindre le Prince de Condé en Poitou, conduits par des Gentilshommes la plûpart bons Capitaines, & qui avoient long-temps ſervi avec diſtinction. Les principaux étoient d'Acier, Mouvans & Montbrun, dont j'ai déja parlé dans l'hiſtoire des guerres civiles précédentes. Le premier qui avoit le commandement général, comptoit dans ſa ſeule Compagnie plus de deux cens Gentilshommes. Sa Cornette étoit de taffetas verd, & il s'étoit fait peindre ſous la figure d'Hercule, qui aſſommoit avec ſa maſſuë une hydre, dont les têtes étoient coëffées en Cardinaux, en Evêques, en Moines. L'inſcription étoit *qui caſſo crudeles*, mots qui contenoient l'anagrame de ſon nom, Jacques de Cruſſol.

Ils paſſérent le Rhône pour la plûpart à Saint Pyraut, & quelques-uns dans des bateaux à Bais ſur Bais, à la faveur d'un fort que Mouvans avoit fait conſtruire avec grande diligence; ce que Monſieur de Gordes qui n'avoit pas aſſez de troupes pour attaquer le fort, ne put empêcher. Ils ſe joignirent tous enſemble à Alais ville des Cévennes, où la revûë étant faite, ils ſe trouvérent douze mille hommes de pied, & quelque cavalerie. Ils prirent leur route par le Roüergue pour aller à Angoulême, dont le Prince faiſoit le ſiége. Cette armée en arrivant dans le Quercy, avoit crû juſqu'au nombre de dix-huit mille fantaſſins & de ſept cens chevaux.

Mont-luc qui ſur de faux avis reçûs de Provence & de Dauphiné, croyoit que ce n'étoit qu'une troupe de gens ramaſſez, & où il n'y avoit pas ſix mille hommes, s'étoit avancé avec trois mille, pour s'oppoſer à leur paſſage. Il apprit par un Maréchal de Camp qui fut fait priſonnier à Gramat, à trois où quatre lieuës de la Dordogne, que la moitié de cette armée étoit de très-bonnes troupes bien armées. Il n'eut que le temps de faire retraite, & alla promptement à Bourdeaux, étant averti que les Huguenots y avoient une intelligence. Il ſauva par ſa promptitude cette ville & la Guyenne, qui étoit toute perduë, ſi le Prince de Condé s'étoit rendu maître de la Capitale. Cette retraite laiſſa le paſſage de la Dordogne libre à d'Acier, qui la traverſa à Soüillac.

Cependant le Duc de Montpenſier qui avoit reçû quelques renforts, avoit quitté Saumur, & s'étoit avancé pour faire lever le ſiége d'Angoulême, devant être bientôt ſuivi par l'Armée du Duc d'Anjou.

Il marcha le long de la Vienne, tirant vers le Limouſin. Son avantgarde étoit commandée par le jeune Duc de Guiſe, par Martigues & par le Comte de Briſſac. Ce dernier ſurprit à Confolens quelques troupes Huguenotes qu'il tailla en piéces: mais Martigues s'étant avancé ſur le chemin d'Angoulême avec douze cens chevaux, apprit que le Mar-

Digitized by Google

1568. quis de Méſiéres déſeſpérant du ſecours, avoit rendu la place trois jours auparavant.

Sur cette nouvelle on mit en délibération, ſi on retourneroit ſur ſes pas, pour attendre l'Armée du Duc d'Anjou, ou ſi on continuëroit ſa route vers Limoges, pour empêcher la jonction de d'Acier avec le Prince.

On prit ce ſecond parti, quoiqu'il fut très-hazardeux. L'avant-garde ſe campa à Auradour, & la bataille à Jumieu petite ville ſur la Vienne, où le Duc de Montpenſier apprit que le Prince de Condé s'éloignoit de lui, à deſſein de faire le ſiége de Pons. Sur quoi il prit à droite vers le Périgord, pour aller chercher d'Acier, qu'il rencontra aſſez près de Périgueux.

Il y eut une vigoureuſe eſcarmouche à Saint Chatier ſur la riviére d'Iſle, que d'Acier avoit deſſein de paſſer en cet endroit; mais ce n'étoit là qu'une fauſſe attaque des Catholiques, dont le deſſein étoit de tomber ſur Mouvans & ſur le Capitaine Pierre Gourde poſtez à Menſignac, & ſéparez du reſte de l'Armée avec quatre mille Arquebuſiers, que le Duc de Montpenſier eſpéroit enlever.

Le Comte de Briſſac fut chargé de cette expédition, & s'en acquitta avec beaucoup de conduite: car après avoir fait tâter les ennemis, & trouvé qu'il étoit trop dangereux de les attaquer dans ce poſte qu'ils avoient bien retranché, il fit ſemblant de retourner vers Périgueux par derriére une montagne, qui déroboit ſa marche aux ennemis.

Il avoit prévû que dès qu'il ſe ſeroit retiré, Mouvans & Pierre Gourde marcheroient pour aller joindre le gros de leur armée, veu le danger où ils étoient d'être coupez dans ce village par toute l'Armée Catholique.

Rude Eſcarmouche à l'avantage des Catholiques.

Il ne ſe trompa pas. Ces deux Capitaines avertis par des payſans, que Briſſac continuoit ſon chemin vers Périgueux, décampérent, & marchérent à grands pas, afin de gagner un bois, à la faveur duquel, s'ils avoient été attaquez, d'Acier auroit eu le temps de venir de Ruberac pour les dégager: mais Briſſac ne les eut pas plûtôt ſçû dans la plaine, que tournant tête avec toute ſa cavalerie, il vint fondre ſur Mouvans. Ce Capitaine le reçût avec beaucoup de valeur. Pierre Gourde qui ſuivoit, vint le ſoûtenir, & il y eut là un ſanglant combat: mais Briſſac les ayant fait charger en tête & en queuë, ils ne pûrent ſoûtenir long-temps l'effort de la cavalerie. Ces deux Chefs furent tuez ſur la place avec plus de deux mille, tant ſoldats qu'Officiers, & pluſieurs autres furent aſſommez par les payſans. La nuit qui approchoit empêcha Briſſac de profiter autant qu'il auroit pû de ſa victoire. Il rentra dans Périgueux avec dix-ſept Enſeignes qu'il avoit priſes, n'ayant perdu qu'environ cent hommes dans le combat, & entre autres le jeune de la Châtre cadet de Claude de la Châtre, qui fut depuis Maréchal de France, & le ſieur d'Eſſé fils de ce grand Capitaine, dont j'ai parlé ſous le régne de François I. & de Henri II.

Brantome dans l'éloge de Mouvans.

D'A-

Digitized by Google

D'Acier ayant appris ce défaſtre par les fuyards qui échapérent au nombre d'environ mille, décampa dès la nuit même, pour gagner Aubeterre, dont les Huguenots étoient les maîtres. Il paſſa la Drome le vingt-ſixiéme d'Octobre, & alla joindre le Prince de Condé, qui après avoir pris la ville de Pons, étoit venu au devant de lui avec la plûpart de la cavalerie. Le Duc de Montpenſier avoit délibéré s'il ne ſe mettroit pas aux trouſſes de d'Acier; mais les chevaux étoient ſi fatiguez par les marches forcées des jours précédens, & par le travail de la derniére journée, qu'il réſolut de retourner vers le Poitou, pour y attendre le Duc d'Anjou. 1568.

Le Prince de Condé l'y ſuivit, & de ſi près, qu'il campoit le ſoir au lieu d'où le Duc étoit décampé le matin, juſqu'à ce que celui-ci étant arrivé à Châtellerault, & s'étant poſté ſous le canon de la ville dans de bons retranchemens, les Huguenots ſe retirérent au bas Poitou, après avoir brûlé le Château de Chauvigny, qui leur empêchoit le paſſage de la riviére de Vienne en cet endroit-là. Bien-tôt après, le Duc d'Anjou arriva avec l'Armée, quantité de Nobleſſe Catholique, pluſieurs Régimens Suiſſes, & un bon train d'artillerie, & joignit le Duc de Montpenſier.

Quelles étoient les forces des Huguenots. Popeliniére. l. 15.

L'Armée des Huguenots étoit la plus nombreuſe, que ce parti eût jamais euë depuis la naiſſance des guerres civiles. Elle étoit de deux cens quarante Enſeignes, qui faiſoient vingt-mille fantaſſins, & de dix mille hommes de cavalerie en quatre-vingt-quatorze Cornettes. Celle du Duc d'Anjou n'étoit pas moins forte, mais en beaucoup meilleur équipage. Une partie des deux armées étoit dans les garniſons, & ce qu'il y avoit en campagne montoit à peu près à dix-huit ou dix-neuf mille hommes de chaque côté. L'animoſité des deux partis augmentoit le courage naturel à la nation, & l'on prévit dès-lors qu'il en coûteroit bien du ſang à la France. Les Armées ne furent pas long-temps ſans s'approcher l'une de l'autre, & peu s'en fallut qu'on n'en vînt aux mains, au ſujet d'un Camp, que les Chefs des deux partis avoient réſolu d'établir à Pamperou à huit ou neuf lieuës de Poitiers. Les Maréchaux de Camp des Catholiques & ceux des Huguenots y arrivérent en même-temps, & furent fort ſurpris de ſe rencontrer les uns les autres: mais comme ils ne vouloient ni fuir, ni combattre ſans ordre des Généraux, chacun ſe retira de ſon côté à un quart de lieuë du Bourg. Sur ces entrefaites l'Amiral & Dandelot arrivérent avec cinq Cornettes de cavalerie ſeulement, & de l'autre côté parurent ſept ou huit cens Gendarmes du Duc d'Anjou. Diſcours politiques & militaires de M. de la Noue.

Les deux Armées ſont en préſence.

L'Amiral fit avancer environ cinq cens pas un Capitaine d'Arquebuſiers, & lui donna ordre de ſe tenir à couvert d'une haye, pour reconnoître le nombre des ennemis. Quelques-uns de cette troupe, contre l'ordre du Général, ſe détachérent pour eſcarmoucher: ce qui fit croire aux Gendarmes Catholiques que les ennemis vouloient les attaquer: & ils ſe rangérent auſſi-tôt en trois ou quatre troupes, pour les recevoir. Ce mouvement fit pareillement juger à l'Amiral qu'on vouloit le

Digitized by Google

1568. le charger lui-même. Ayant délibéré un moment avec ſon frere Dandelot, ils ne furent pas de même avis, & opinérent l'un & l'autre d'une maniére fort contraire à leur génie. Dandelot, qui d'ordinaire ne marchandoit guéres en ces ſortes de rencontres, fut d'avis de ſe retirer, veu que les ennemis étoient beaucoup plus forts : & l'Amiral, dont la maxime étoit toûjours de ne hazarder que dans la néceſſité, conclut au combat. Il rangea ſes ſoldats ſur une éminence, pour laiſſer croire aux ennemis qu'il avoit derriére lui beaucoup de troupes dans le valon : il envoya prier le Prince de Condé, qui étoit à une lieuë de-là, de marcher promptement à lui, & lui manda qu'il alloit commencer le combat.

Contre-tems qui les empêchent d'en venir aux mains.

Martigues, qui commandoit l'avant-garde Catholique, & qui avoit ſuivi de près les Maréchaux de Camp, ſe trouva dans le même embarras que les deux Chefs des Huguenots, & ſe détermina à ne les pas attaquer, perſuadé par leur contenance, que toute l'armée étoit derriére la cavalerie qu'il découvroit : & il dit depuis à la Nouë que ſans ce faux préjugé il auroit tout hazardé, pour avoir l'Amiral & Dandelot morts ou vifs : mais l'arrivée du Prince de Condé avec le reſte de ſon armée le jetta dans une bien plus grande inquiétude. Il fit ſi bien toutefois, qu'en eſcarmouchant juſqu'à la nuit, il évita le combat.

Il n'étoit pas pour cela hors de danger ; car n'ayant avec lui que l'avant-garde contre toute l'Armée Huguenote, & le Duc d'Anjou étant fort éloigné, il pouvoit s'aſſûrer d'être attaqué dès le grand matin.

Pour ſe tirer de ce pas dangereux, il eut recours au ſtratagéme, & prit ſes meſures dès le temps que commencérent les eſcarmouches. Il donna ordre que perſonne ne ſortît du Camp, & qu'on ſe contentât de tirer contre ceux qui approcheroient, de peur que, ſi quelqu'un étoit pris, il ne découvrît aux ennemis le petit nombre de ſes troupes. Il fit ſonner la marche Suiſſe à une partie des tambours François, pour faire croire que les ſoldats de cette nation étoient dans le Camp. Il fit faire des feux dans une grande étenduë de terrain : & après avoir fait repaître, il décampa à petit bruit, pour ſe retirer à Jaſeneuil, où le Duc d'Anjou étoit campé avec le gros de l'Armée. Le reſte étoit au bourg de Sanſay, qui en eſt éloigné d'une lieuë.

Le Prince de Condé ne fut averti du décampement de Martigues, qu'à trois heures après minuit, & partit à cinq, pour le ſuivre. Il ne pût le joindre : mais après s'être arrêté quelque temps, pour faire reprendre haleine à ſes troupes, il continua ſa marche, réſolu d'attaquer le Duc d'Anjou dans ſon Camp de Jaſeneuil.

On ne vit jamais plus de contre-temps & de hazards, qu'il y en eut pendant ces deux jours, & qui empêchérent la défaite tantôt des uns, & tantôt des autres. Si le Prince de Condé fût tombé avec toute ſon Armée ſur le Duc d'Anjou, il l'eût battu, ſelon le ſentiment des plus habiles des deux partis, ce Duc étant poſté dans un lieu fort étroit, où il n'eût pû étendre ſes troupes, & où les ennemis jettant de l'Infanterie

Digitized by Google

terie ſur les côtez, qui étoient pleins de hayes, l'auroient attaqué par les flancs, & en même temps par le front de ſon Camp : mais un gros brouillard s'étant élevé durant la marche, le Prince de Condé s'égara & ſe trouva à la tête du Camp ennemi ſans ſon avant-garde. Il fit bonne contenance, & le Duc d'Anjou, qui crut que toute l'Armée étoit là, ne ſe mit point en devoir de l'attaquer : il y eut ſeulement de groſſes eſcarmouches. Pour l'Amiral, il prit le chemin, dont on étoit convenu, & ſurprit ſur les huit heures du matin au bourg de Sanſay cinq ou ſix cens chevaux, qui s'enfuirent, & lui abandonnérent tous leurs bagages : mais ne ſe voyant point ſuivi du gros de l'armée, il n'oſa paſſer outre, juſques à ce que le bruit des canonnades le fit marcher vers Monſieur le Prince. Quand il arriva, la nuit approchoit, & les deux Armées demeurérent campées tout proche l'une de l'autre. 1568.

Il en coûta beaucoup plus aux Huguenots qu'aux Catholiques, ſur tout dans une charge que la Valette fit fort à propos ſur quelques troupes Huguenotes, qui s'étoient trop avancées : mais la plûpart des Catholiques, qui furent bleſſez en cette rencontre, moururent de leurs bleſſures : & cela fit ſoupçonner que les Huguenots ſe ſervoient de bales empoiſonnées. Suppoſé que la choſe fût ainſi, c'étoit porter la fureur au delà de toutes les bornes, & vérifier ce qui a été dit bien des fois, que, ſi les armes autoriſent tant de crimes, les plus atroces ſont en quelque façon conſacrez par les guerres de Religion.

Le jour ſuivant l'armée Royale décampa la premiére, & marcha à Poitiers. L'Amiral la pourſuivit avec une partie de ſon avant-garde, & fit paſſer par le fil de l'épée une centaine de ſoldats, qui s'étoient écartez du gros. *Elles décampent chacune de leur côté.*

Les Huguenots firent beaucoup valoir ces petits avantages, & ſur tout la retraite de l'armée Catholique : mais le Prince de Condé & l'Amiral, qui avoient eſpéré la bataille, étoient fort chagrins d'en avoir manqué l'occaſion. Ils la ſouhaitoient fort, parce qu'ils appréhendoient que leurs troupes, qui étoient en très-mauvais équipage, & qui ne ſubſiſtoient que du pillage du pays, ne ſe débandaſſent pendant l'hyver. Ils conjecturoient par la conduite des Chefs de l'armée Catholique qu'ils avoient cette vûë, & que les ordres de la Cour étoient de tirer les choſes en longueur. C'eſt pourquoi ils mirent de nouveau tout en œuvre, pour les attirer en campagne.

Dans ce deſſein ils prirent leur route vers la Loire, eſpérant, ſi le Duc d'Anjou ne les ſuivoit pas, ſe ſaiſir de quelque paſſage ſur cette riviére, pour avoir enſuite la liberté de ſubſiſter dans les Provinces d'au delà, & de faire venir ſans péril ceux de leur parti, qui n'avoient pû juſqu'alors les joindre, ou qui n'avoient pas voulu s'expoſer à paſſer avec Dandelot.

Le Duc d'Anjou les laiſſa aller, ſçachant bien qu'on avoit donné de bons ordres pour la garde de la Loire, dont on avoit fait rompre la plûpart des ponts ; que celui de Saumur étoit hors d'inſulte ; qu'on avoit

Digitized by Google

1568. fait des retranchemens à tous les guez, & que les milices étoient commandées, pour s'assembler au premier coup de tocsin, dès que les ennemis paroîtroient de l'autre côté.

Expéditions qu'elles font sur leur route.

Cependant pour ne pas laisser ses troupes inutiles, & embarrasser l'ennemi, il se remit en campagne, & envoya sommer Loudun, où le Prince de Condé avoit laissé d'Acier avec un Regiment d'Infanterie & quelque cavalerie. Ce Commandant ayant répondu fort fiérement à la sommation, le Duc d'Anjou s'achemina vers cette place avec son armée, qui venoit d'être renforcée par quelques troupes, que le Comte de Joyeuse lui avoit amenées de Languedoc. Il prit d'assaut en chemin faisant la ville de Mirebeau, & puis le Château par composition, tandis que les Huguenots de leur côté se saisirent de l'Abbaye de Saint Florent vers Saumur. Il en coûtoit ordinairement la vie à ceux qui se laissoient prendre; car on n'observoit alors ni de part, ni d'autre, aucune capitulation, sous prétexte de répréfailles, les Huguenots accusant les Catholiques, & les Catholiques accusant les Huguenots d'avoir manqué les premiers à leur parole: & de-là venoit que d'ordinaire on se défendoit à toute outrance.

Ils se retrouvent en présence sans rien entreprendre.

La marche du Duc d'Anjou vers Loudun fit revenir le Prince de Condé sur ses pas, tant pour ne pas laisser perdre cette place, que dans l'espérance de donner bataille: & effectivement les deux armées se trouvérent si proches l'une de l'autre à une lieuë de la ville, qu'on ne douta pas qu'elles n'en vinssent aux mains. Néanmoins chacun voulant conserver l'avantage de son poste, & le verglas qu'il faisoit permettant à peine aux fantassins, & encore moins aux chevaux, de se tenir sur pied, tout se passa comme à Jaseneuil, en de fréquentes & de vives escarmouches pendant plusieurs jours, & durant un froid horrible, qui fit périr une infinité de soldats, principalement du côté des Huguenots. Le Duc d'Anjou décampa pourtant encore le premier, & se retira à Chinon, où il mit la riviére de Vienne entre lui & le Prince de Condé. Enfin la rigueur de la saison obligea ce Prince à séparer son armée, & il la mit en quartier d'hyver à Loudun, à Thouars, à Niort, & dans les autres villes du Poitou & des Provinces voisines.

Son Principal soin étoit de trouver les moyens de faire subsister ses troupes jusqu'au printemps, & il tint pour cet effet un Conseil à Niort, où la Reine de Navarre se trouva. Ils n'imaginérent point d'expédient plus prompt, que de vendre les biens des Ecclésiastiques de tout le pays, dont ils s'étoient rendus les maîtres. Ils en firent la publication, & la Reine de Navarre, le Prince de Condé, l'Amiral, Dandelot, le Comte de la Rochefoucault obligérent tous leurs revenus pour la garantie de ceux qui voudroient acheter les biens d'Eglise. Ils tirérent delà de grosses sommes. Les Rochelois firent au Prince de Condé un présent de soixante mille écus: leurs Armateurs, qui couroient les mers, & pilloient tous les marchands Catholiques, de quelques nation qu'ils fussent, sous les ordres de la Tour puisné de la Maison de Chatelier-Portaut, contribuérent de leurs pirateries à fournir les magasins, que l'A-

Digitized by Google

l'Amiral eut grand ſoin d'établir en divers endroits. C'eſt à quoi il ne manquoit jamais, quand il le pouvoit faire, ſuivant ce qu'il diſoit quelquefois, *que l'Armée eſt un monſtre, qui commence à ſe former par le ventre* : Et de tout cela le Prince fit un fond conſidérable, pour entretenir la guerre. 1568.

Le Prince de Condé a de nouveau recours aux Anglois.

Mais pour la mieux ſoûtenir, il eut comme dans les guerres précédentes recours aux Puiſſances étrangéres, & ſur tout il faiſoit grand fond ſur la Reine d'Angleterre, dont il pouvoit être plus aiſément & plus promptement ſecondé que jamais, parce qu'il étoit maître de la Rochelle, où les Anglois pourroient aborder ſans oppoſition & ſans riſque.

Politique de la Reine Elizabeth.

Elizabeth, ſuivant le plan qu'elle s'étoit formé d'abord, continuoit d'affermir ſa domination par la douceur, avec laquelle elle gouvernoit les Anglois, par l'application qu'elle avoit à faire fleurir le commerce dans ſon Royaume, à ſe rendre toute-puiſſante ſur la mer par le grand nombre de vaiſſeaux qu'elle faiſoit bâtir dans tous ſes ports : & elle n'oublioit pas l'autre point fixe de ſa politique, qui étoit de ſuſciter & d'entretenir par ſes intrigues, des brouilleries chez ſes voiſins, pour les empêcher de tourner leurs armes contre elle.

Le ſuccès de ſes artifices avoit ſurpaſſé ſes eſpérances en Ecoſſe. Marie Stuart après les plus étranges & les plus funeſtes avantures s'étant ſauvée de la priſon, où ſes propres ſujets l'avoient miſe, étoit venuë ſe jetter entre ſes bras, & chercher un aſyle en Angleterre, où ſa malheureuſe deſtinée lui préparoit la plus indigne mort.

Elizabeth ne voyoit pas avec moins de plaiſir les nouveaux troubles des Pays-Bas, qui la rendoient redoutable au Roy d'Eſpagne. Le Prince d'Orange y étoit venu d'Allemagne à la tête d'une armée : & quoique le Duc d'Albe, en lui oppoſant la ſienne, eût rendu cette entrepriſe inutile, les eſprits y étoient ſi fort en mouvement, qu'il étoit difficile que la guerre civile ne s'y allumât bien-tôt.

Quantité de Flamands ſe réfugioient en Angleterre, où cette Princeſſe les recevoit très-favorablement ; & on voyoit bien qu'elle n'attendoit que l'occaſion de prendre part à la querelle, tant elle étoit ſoigneuſe de relever tous les ſujets de plaintes qu'elle pouvoit avoir du Roy d'Eſpagne, ſans en venir cependant juſqu'à la rupture.

Camden Vie d'Eliſabeth ad an. 1568.

Elle en uſoit de même à l'égard de la Cour de France. Quelque temps avant les nouveaux troubles du Royaume, dès que le terme de huit ans depuis le Traité de Cateau-Cambreſis fut expiré, elle avoit fait demander la reſtitution de Calais : & cette demande ſe fit avec éclat ; car elle envoya Guillaume Winter Grand Maître de l'Artillerie Navale d'Angleterre, ſommer par un Trompette les habitans de Calais de ſe remettre ſous ſon obéïſſance : & ſur le refus qu'ils en firent, Noris ſon Ambaſſadeur à la Cour de France fit au Roy la même ſommation, ſoûtenant, ce qui étoit vrai, que dans le Traité de Troyes, poſtérieur à celui de Cateau-Cambreſis les deux Couronnes étoient en droit de pourſuivre les prétentions qu'elles avoient l'une ſur l'autre : mais la Reine d'Angleterre ſe contenta de cette cérémonie, ſans pouſſer les choſes plus loin. Il lui ſuffi-

1568. ſuffiſoit d'avoir en cela un prétexte de ſecourir les Huguenots de France, quand l'occaſion s'en préſenteroit : & lorſqu'elle le fit, elle ajoûta à cette raiſon, le violement de la paix faite avec ceux de ce parti, à laquelle elle diſoit qu'elle avoit beaucoup travaillé elle-même par ſon Ambaſſadeur Noris, & qu'elle ne s'intéreſſoit dans cette querelle, que pour empêcher qu'on n'exterminât en France ceux de ſa Religion, dont la perte avoit été réſoluë avec le Duc d'Albe à la Conférence de Bayonne.

Elle envoye du ſecours au Prince. Camden. loc. cit.

Etant dans cette diſpoſition, le Cardinal de Châtillon qui étoit à ſa Cour, n'eut pas beaucoup de peine à obtenir les ſecours qu'il lui demandoit. Elle fit compter à la Rochelle au Prince de Condé cent mille Angelots d'or, & y envoya des canons & des munitions de guerre. C'étoient les choſes, dont il avoit le plus de beſoin ; car pour des troupes, il en avoit aſſez : ce qui lui manquoit, étoit de quoi les ſoudoyer & de l'artillerie.

Qui en attend auſſi d'Allemagne.

Le ſecours d'Angleterre n'étoit pas l'unique reſſource du Prince de Condé. Il n'en attendoit pas moins de l'Allemagne : & dès qu'il eut repris les armes, il envoya, comme dans les deux derniéres guerres, demander des troupes aux Princes Proteſtans.

Mémoires de Caſtelnau. l. 7. c. 2.

Il tira grand avantage d'une démarche, que le Roy avoit fait d'abord que la guerre fut déclarée. Il avoit publié un Edit, par lequel il revoquoit tous ceux qui avoient été faits juſqu'alors en faveur des Huguenots, défendoit dans ſon Royaume l'exercice de toute autre Religion que de la Catholique, Apoſtolique, & Romaine, & commandoit à tous les Miniſtres du nouvel Evangile de ſortir dans quinze jours du Royaume : & quinze jours après il en fit publier un autre dans Paris, par lequel il ſuſpendoit de leurs charges tous les Officiers, qui faiſoient profeſſion de la Religion Calviniſte.

Ces Edits ne pouvoient manquer de revolter les Huguenots : mais la Reine voyant qu'il n'y avoit plus d'eſpérance de les contenir, vouloit par ce moyen gagner les Catholiques, & les animer par le motif de la Religion, à tout ſacrifier pour la défenſe de leur Souverain, dont les intérêts étoient ſi étroitement liez avec ceux de l'Egliſe, & rétablir en même-temps ſa réputation dans les Cours des Princes Catholiques de l'Europe, où les ménagemens qu'elle avoit eus juſqu'alors pour les Calviniſtes, l'avoient fort décriée.

Le Prince de Condé ſe ſervit utilement de ces Edits, pour obtenir des Proteſtans d'Allemagne le ſecours qu'il leur demandoit, en leur faiſant voir qu'enfin le Conſeil du Roy s'étoit démaſqué, & qu'il étoit notoire que tout ce qui s'étoit fait juſqu'à ce temps-là, n'avoit été qu'en vûë d'opprimer les Sectateurs de la nouvelle Réforme. Dès lors Volfang Guillaume de Baviére Duc des deux Ponts, un des plus zélez Proteſtans qu'il y eût en Allemagne, ſe prépara à faire une levée de gens de guerre : mais il ne ſe mit en marche que l'année ſuivante.

Et du Prince d'Orange.

Les Huguenots eſpéroient un plus prompt ſecours du Prince d'Orange, auquel Genlis, nonobſtant les défenſes du Roy, avoit mené aux Pays-

Digitized by Google

Pays-Bas trois mille hommes de pied; & quelques Cornettes de Cavalerie Françoiſe. L'entrepriſe du Prince d'Orange ayant échoué par les précautions du Duc d'Albe, il fut obligé de faire retraite. Le Prince de Condé le ſollicita alors d'entrer en Picardie ou en Champagne avec ſon armée. Il y conſentit, & vint juſqu'à Soiſſons, où il s'arrêta. Genlis fit tout ce qu'il pût, pour lui perſuader d'entrer plus avant, cette diverſion devant rendre le Prince de Condé maître de toutes les Provinces d'au delà de la Loire: mais ſoit que le Prince d'Orange appréhendât que le Duc d'Albe ne le ſuivît, & ne l'enfermât entre lui & le Maréchal de Coſſé qui étoit ſur la frontiére avec un petit corps d'armée; ſoit qu'il ne ſe ſentît pas aſſez d'autorité ſur ſes Troupes Allemandes, dont l'indocilité lui avoit déja fait beaucoup de peine, & cauſé la perte d'une bataille à Louïs de Naſſau ſon frere dans la Friſe, ſoit qu'il eût des vûës pour la ſuite plus conformes à ſes intérêts particuliers, il ſe rendit aſſez aiſément aux priéres, que Gaſpard de Schomberg alla lui faire de la part du Roy, de ne point paſſer outre, & il ſe retira en Allemagne, ſur la promeſſe qu'on lui fit, de lui donner de quoi payer ſes Troupes: promeſſe, qu'on ne lui tint pas, ſous prétexte que c'étoit malgré lui, & à cauſe que ſes troupes s'étoient mutinées, qu'il étoit ſorti du Royaume.

1568. Strada. l. 7.

Hiſt. des Princes d'Orange.

Hiſt. des Princes d'Orange.

C'eſt là où en étoient les affaires de France ſur la fin de l'an 1568. quand la Reine, qui voyoit que les choſes tournoient tout autrement qu'elle ne l'avoit eſpéré, lors qu'elle rompit la paix, ſe réſolut à tenter, ſelon ſa coûtume, la voye de la négociation.

Elle tira de la Conciergerie de Paris un Financier nommé Berenger Portal, homme d'eſprit, qu'elle envoya ſecrétement au Prince de Condé, à qui elle crut qu'il ne ſeroit pas deſagréable, parce qu'il paſſoit pour être Calviniſte. Il étoit chargé de lui faire entendre que, s'il vouloit faire quelque ouverture de paix, on l'écouteroit volontiers, & que la Reine étoit fort mécontente de certaines gens, dont elle avoit regret d'avoir trop ſuivi les conſeils: mais l'entrepriſe de Noyers avoit jetté le Prince & l'Amiral en de ſi grandes défiances, qu'ils ne pouvoient plus compter ſur rien pour leur ſureté: & ils ſoupçonnoient même par la qualité de cet Envoyé, qui étoit un homme décrié par de mauvaiſes affaires, qu'il n'étoit venu que pour épier ce qui ſe paſſoit parmi eux, & pour tâcher de découvrir leurs deſſeins, plûtôt que pour les diſpoſer à un accommodement.

La Reine tente inutilement la voye de la négociation. La Popeliniére. l. 5.

C'eſt pourquoi ils ne lui donnérent que des réponſes générales, & le renvoyérent avec une lettre pour la Reine, où ſe plaignant aigrement de ceux, dont elle faiſoit elle-même ſemblant de ſe plaindre, ils lui diſoient que, quoy qu'ils fuſſent en état plus qu'ils n'avoient jamais été, de ſoûtenir la juſtice de leur cauſe, ils ſeroient toûjours prêts à faire paroître leur ſoûmiſſion au Roy, & leur zéle pour ſon ſervice, pourvu qu'ils pûſſent eſpérer une paix ſtable & ſincére, & que ceux de la nouvelle Réforme euſſent la liberté de profeſſer leur Religion, & de faire leurs Prêches dans tout le Royaume.

1568. On en demeura là: & tandis qu'on formoit les projets pour la campagne prochaine, chacun tâchoit de se saisir de divers petits postes, pour incommoder l'ennemi, & mettre à couvert les plus importantes places de son parti.

1569. *Siège de Sancerre par les Catholiques rendu inutile par la vigoureuse résistance des Habitans.*

Martinengue Gouverneur de Gien, d'Entragues Gouverneur d'Orléans, & la Chastre Bailli de Berri convinrent ensemble de se saisir de Sancerre petite ville à l'extrémité de cette Province, peu éloignée de la Loire, dont la seule situation sur la croupe d'une assez haute montagne faisoit toute la force. Les habitans presque tous Calvinistes s'étoient revoltez dès le commencement de la guerre: & quoi qu'abandonnez par les Chefs du parti, qui ne daignérent pas seulement leur donner une Compagnie d'infanterie pour les défendre, ils soûtenoient opiniâtrément leur revolte au milieu des villes Catholiques.

Ces trois Gouverneurs ayant mis ensemble trois mille fantassins & quelque cavalerie, allérent les attaquer avec cinq piéces de canon, dans la pensée que cette bicoque se rendroit à la seule vûë de l'artillerie: mais la guerre civile & l'entêtement de l'hérésie semblent inspirer de la fureur, & rendre les plus lâches capables de la plus extrême témérité.

Popelinière. l. 15. Castelnau. l. 7. Davila. l. 4.

Au defaut d'Officiers de guerre & de Gentilshommes, dont les habitans manquoient pour mettre à leur tête, un Avocat nommé Joanneau & deux autres appellez la Fleur & Laurent entreprirent la défense de la place, n'ayant que trois cens hommes capables de les seconder, partie Bourgeois, partie Réfugiez des villes Catholiques & de la campagne, assez mal armez: & ils se comportérent avec tant de bravoure & de conduite, qu'après avoir soûtenu deux assauts, tué cinq cens hommes aux assiégeans, du nombre desquels fut le fils du Baron de Neubourg, ils les obligérent de lever le siége le premier jour de Fevrier, après une défense de plus de cinq semaines: action digne d'une immortelle louange, si elle n'avoit pas été faite par des Rebelles.

Dans le même temps le zéle pour l'ancienne Religion fit faire aux Moines de l'Abbaye de Saint Michel en l'Herm auprès de Luçon dans le Poitou une résistance, qui ne fut guéres moins vigoureuse que celle des Huguenots de Sancerre: mais elle fut moins opiniâtrée par la faute du Capitaine Vaquai, qu'on leur avoit envoyé avec trente soldats. La frayeur fit perdre la tête à ce Commandant, qui durant un assaut descendit avec une corde dans le fossé, pour se sauver. Cette fuite découragea les soldats: & quelques efforts que fît Chasteau-pers Gentilhomme Moine de l'Abbaye, qui s'étoit chargé de la défendre, elle fut emportée. Plus de quatre cens personnes, qui s'y étoient réfugiées avec leurs biens, y furent égorgées. Les Calvinistes y firent un très-grand butin, & rasérent l'Abbaye, qui avoit tenu en allarme jusqu'alors tous leurs quartiers des environs.

Ces petites entrepriſes, qui servent pendant les quartiers d'hyver à tenir les soldats en haleine, étoient des dispositions à de plus grands évé-

Digitized by Google

événemens, & dès le mois de Février les Chefs des deux partis pressérent les renforts, qui devoient joindre leur principale armée. 1569.

Le Prince de Condé envoya ordre aux Vicomtes de Bourniquel, de Monclar, Paulin, & Gourdon, qui avoient sept mille Arquebusiers & quelque cavalerie du côté de Montauban, de s'approcher de lui: mais ils refusérent de le faire, sur ce qu'ils ne pouvoient s'éloigner de cette place, sans l'exposer avec tout le pays aux entreprises de Mont-luc & des autres Capitaines Catholiques, qui y étoient assez forts: & il n'y eut que le Capitaine Piles, qui ayant assemblé douze cens Arquebusiers & deux cens chevaux dans le Quercy, le Perigord, & l'Agenois, s'achemina vers l'armée par la Xaintonge. Popeliniére. l. 15.

D'autre part il venoit au Duc d'Anjou deux mille Reitres conduits par le Comte Rhingrave & par Bassompierre, quelques troupes de Provence commandées par Honorat de Savoye Comte de Sommerive, & alors appellé le Comte de Tende depuis la mort de son pere, qui s'étoit donné au parti Huguenot, & dix-sept Enseignes du Dauphiné sous les ordres du Baron des Adrets, qui, comme j'ay dit, s'étoit rangé au parti Catholique: mais il fut envoyé en Champagne fortifier le corps d'armée du Duc d'Aumale & de Nemours destiné contre les Allemans, que le Duc des Deux Ponts conduisoit au Prince de Condé.

Le Duc d'Anjou fortifié de ces troupes, sortit de ses quartiers du Limousin, se mit en campagne, pour combattre le Prince de Condé & l'Amiral, avant qu'ils pussent être joints par les Allemans, suivant les ordres qu'il en avoit reçûs, & par le conseil de Monsieur de Tavanes, qui avoit alors le secret de la Cour pour la conduite de cette armée, & à qui la Reine avoit donné ordre d'être toûjours auprès du jeune Prince dans les occasions importantes. Mémoires de Tavanes.

Ouverture de la Campagne.

On a diverses relations de ce temps-là touchant le commencement de cette campagne, dont l'ouverture se fit par une bataille. Elles ne s'accordent pas toûjours sur plusieurs faits. Je tirerai ce que j'en vais dire des Mémoires de Guillaume de Tavanes fils de celui que je viens de nommer, de ceux du sieur de Castelnau, & des discours politiques & militaires du sieur de la Nouë, qui y étoient tous trois, & d'un Historien * Huguenot, dont le récit qu'il en fait, est tout-à-fait conforme à ce qu'en racontent ces trois Seigneurs.

Desseins des Generaux des deux partis.

Le dessein du Prince de Condé & de l'Amiral étoit d'éviter la rencontre du Duc d'Anjou, d'aller joindre les Vicomtes de Bourniquel, de Monclar & les autres de son parti qui étoient restez en Languedoc, & de s'acheminer de là vers la Loire, pour aller au devant du Duc des Deux Ponts.

Le Duc d'Anjou pour les prévenir, s'avança dans l'Angoumois, se saisit en chemin faisant de Sivrai, de Verteuil, de la Rochefoucauld, & d'autres petites places, & marchant le long de la Charente, & laissant An-

* Popeliniére.

Digitized by

1569. Angoulême à droite, vint à Châteauneuf ſitué ſur cette riviére. Il fit ſommer le Commandant de ſe rendre: c'étoit un Capitaine Ecoſſois, qui n'ayant que cinquante à ſoixante hommes, n'oſa pas tenir devant une armée Royale.

La diligence que le Duc avoit faite pour s'y rendre, lui étoit néceſſaire; car une partie de l'armée ennemie étoit déja à Barbeſieux pour gagner le Périgord: mais le Prince de Condé ne pouvant pas la ſuivre aſſez promptement avec le reſte, & la voyant en danger d'être coupée, fut contraint de la faire revenir à Coignac ſur la même riviére de Charente, où étoit ſon quartier général.

Le Duc d'Anjou marcha vers cette place avec ſon armée, dans le deſſein d'attirer le Prince de Condé à la bataille. Le Comte de Briſſac, Tavanes le fils & Loſſes s'avancérent en eſcarmouchant juſqu'à la barriére; mais l'ennemi ne ſortit point de ce côté-là, & le Prince de Condé ſe contenta de paroître en bataille de l'autre côté de la riviére. C'eſt ce qui détermina le Duc d'Anjou à reprendre le chemin de Châteauneuf. Les ennemis le cotoyérent toûjours la riviére entre deux juſqu'à Jarnac, où le Prince de Condé s'arrêta.

Diſpoſition des Armées avant la Bataille de Jarnac.

Châteauneuf eſt du côté de la Xaintonge. Les Calviniſtes lorſqu'ils en étoient les maîtres, avoient rompu une arche du pont, & il étoit de la derniére conſéquence au Duc d'Anjou de faire rétablir promptement ce paſſage, d'autant que les ennemis pouvoient de Coignac couper par un chemin fort droit, gagner Montignac où la Charente eſt guéable, paſſer la riviére de Vienne aux guez, entrer de-là dans le Berri, & avoir pluſieurs journées d'avance ſur l'armée Royale, pour arriver à la riviére de Loire vers la Charité, où ils avoient donné le rendez-vous au Duc des Deux-Ponts: au lieu que le Duc d'Anjou en ne paſſant pas à Châteauneuf, auroit été obligé de côtoyer la Charente qui ſerpente beaucoup, & faire des marches très-forcées, s'il avoit voulu ſuivre le Prince de Condé.

On crut d'abord que les ennemis prenoient ce parti de marcher vers la Loire, parce qu'on leur vit faire à Jarnac un grand détachement de leur armée, qui s'avança derriére la montagne entre Jarnac & Châteauneuf, au delà de la riviére.

Tandis que le Duc d'Anjou étoit allé à Coignac, les ſieurs de Tavanes & de Biron firent travailler au rétabliſſement de l'arche du pont, & tirer de l'eau pluſieurs batteaux qui y avoient été enfoncez, pour s'en ſervir à faire un autre pont: mais comme il n'y en avoit pas aſſez pour la largeur de la riviére, ils y firent planter des pilotis de diſtance en diſtance entre les batteaux, & firent la communication des uns aux autres par des planches.

Les ennemis n'eurent point de connoiſſance de ce ſecond pont, parce qu'on eut grand ſoin de leur cacher le bois qu'on aſſembloit pour le conſtruire, & que pendant tout le jour on ſe contenta de tenir prêts tous les matériaux, pour le faire la nuit ſuivante, outre que le bord de la Charente étoit un pays aſſez couvert de ce côté-là.

Les

Digitized by Google

Les ennemis s'approchérent ce jour-là de Châteauneuf. On détacha sur eux les Compagnies de Strozzi & de Brissac avec mille ou douze cens Arquebusiers. L'escarmouche ne fut pas longue, parce qu'au bout d'une demie-heure, le Prince de Condé fit retirer ses troupes le long de la riviére vers Jarnac & vers le village de Bassac. 1569.

Mais le Duc d'Anjou étoit fort inquiet de la route que le détachement dont j'ai parlé, avoit prise, & on envoya le Capitaine la Riviére avec une troupe de cavalerie à la découverte, pour en avoir des nouvelles. Il trouva qu'il s'étoit arrêté à une lieuë de là; en vint rendre compte au Duc d'Anjou qui étoit au lit, & qui en eut beaucoup de joye, par l'espérance d'engager les ennemis à une bataille.

Le Prince de Condé & l'Amiral étoient fort tranquilles sur le passage de l'armée Royale, jugeant impossible qu'elle défilât en une nuit sur le pont de pierre. Pour plus grande sureté cependant, ils laissérent deux Régimens d'infanterie & huit cens chevaux à un quart de lieuë du pont, avec ordre aux Commandans d'envoyer pendant la nuit quelques troupes de cavalerie de temps en temps, pour voir si les ennemis songeoient à passer, & puis ils se retirérent, l'Amiral à son quartier de Bassac à une lieuë de là, & Monsieur le Prince à Jarnac encore plus éloigné: mais leurs ordres fut mal exécutez. Les deux Régimens & la cavalerie se trouvérent là logez avec beaucoup d'incommodité, s'écartérent dans les villages, & il n'en demeura que très-peu dans des maisons à une demie-lieuë de la riviére. Les deux Chefs furent fort blâmez de s'en être rapportez à d'autres qu'à eux-mêmes, dans une conjoncture si importante; & il leur en coûta cher.

Stratagême du Duc d'Anjou commandant l'Armée Royale.

Le Duc d'Anjou pour les mieux tromper usa d'un stratagême. Il fit camper sur un grand front tout le bagage, avec quelques Enseignes d'infanterie au haut d'une montagne derriére Châteauneuf. Les feux qu'on y alluma toute la nuit en grand nombre, achevérent de persuader aux ennemis, que l'armée demeuroit dans ce camp. Mais dès le commencement de la nuit, on travailla au pont de bateaux avec tant de diligence, que deux heures avant le jour les Troupes qu'on avoit disposées avec grand ordre, commencérent à passer, la cavalerie sur le pont de pierre, & l'infanterie sur le pont de bateaux. Ce fut la nuit du douziéme au treiziéme de Mars.

Comme le bagage ne suivoit point, l'armée passa aisément & sans embarras, excepté que le pont de bois rompit en un endroit; mais il fut aussi-tôt raccommodé.

Les coureurs de l'Amiral étant venus aux environs dès le grand matin, trouvérent l'armée presque toute passée, & lui en allérent porter la nouvelle, qui le surprit fort. Il envoya ordre aussi-tôt à toutes les Troupes dont les quartiers étoient fort éloignez les uns des autres, de le venir joindre à Bassac; & son dessein étoit de se retirer, comme il auroit pû faire, si elles l'avoient joint assez-tôt: mais il ne pût les avoir rassemblées, que trois heures après; & durant ce temps-là, le Duc d'Anjou s'approcha de Bassac avec presque toute son armée; de sorte que l'Amiral vit

Digitized by Google

1569. bien que la bataille étoit inévitable. Il détacha quelques Troupes, pour aller ſe ſaiſir du haut de la montagne d'entre Jarnac & Châteauneuf: mais elles en furent repouſſées par la Valette, qui les prévint ſuivant l'ordre qu'il en avoit reçû du Duc de Montpenſier conducteur de l'avant-garde. L'Amiral ne ſongeant plus qu'à profiter de l'avantage du terrain, mit ſon armée en bataille à un quart de lieuë de la montagne proche du village de Baſſac, ayant devant lui un petit ruiſſeau, que l'on ne pouvoit guéres paſſer ſans défiler.

Le Duc d'Anjou arriva avec toute l'armée ſur le haut de la montagne, & reconnut de là la ſituation de celle des ennemis. Il deſcendit en bon ordre dans la plaine, où Martigues, Malicorne, Fervaque, Lanſac, Pompadour, Fontaine commencérent l'eſcarmouche ſur la droite, en chargeant le Régiment de cavalerie de Puviaut qui ſortoit de Vibrac, pour joindre l'armée Huguenote. Ils le rompirent, en tuérent pluſieurs cavaliers, & l'auroient entiérement taillé en piéces, ſi les Capitaines la Nouë & la Louë qui ſe trouvérent à portée de le ſecourir, ne s'étoient préſentez pour les arrêter : après quoi ils ſe retirérent eux-mêmes au gros, à la faveur de mille Arquebuſiers que l'Amiral avoit fait avancer pour les ſoûtenir.

Durant cette eſcarmouche le Duc d'Anjou envoya Coſſins & Caſtelnau, pour reconnoître le ruiſſeau qu'il falloit franchir, avant que d'arriver à l'armée ennemie. Ils rapportérent que la choſe étoit difficile, tant à cauſe des bords qui étoient fort hauts en pluſieurs endroits, que parce que l'Amiral l'avoit fait border de mille Arquebuſiers : mais que néanmoins cet obſtacle n'étoit pas inſurmontable, ſi l'attaque ſe faiſoit avec beaucoup de vigueur.

Paſſage d'un Ruiſſeau forcé par le Comte de Briſſac.

Le Duc d'Anjou en chargea le Comte de Briſſac avec ſon Régiment, qu'il fit ſoûtenir par quelques autres. Ce Seigneur digne du nom qu'il portoit, & héritier de la valeur du feu Maréchal ſon pere, ſe mit en devoir de répondre à l'honneur que le Prince lui faiſoit. Il marcha tête baiſſée au ruiſſeau, où le combat fut très-rude, la Nouë, Dandelot & la Louë étant accourus pour défendre ce poſte, d'où dépendoit le ſalut de leur armée ; mais quelques efforts qu'ils fiſſent, Briſſac les enfonça, & les mit en déroute, & la Nouë & la Louë y furent faits priſonniers.

L'Amiral, après que les Catholiques eurent forcé le paſſage du ruiſſeau, s'avança avec un gros de cavalerie, non pas pour combattre, parce qu'il voyoit Briſſac trop bien ſoûtenu, mais ſeulement pour donner le temps à ſes Arquebuſiers de faire retraite, & de gagner un autre ruiſſeau & le bord d'un étang qu'il avoit derriére lui, & où étoit le reſte de l'avant-garde qu'il commandoit, penſant moins à vaincre, qu'à ſouffrir le moins de perte qu'il ſeroit poſſible.

Le Duc de Montpenſier ayant fait paſſer le ruiſſeau à ſon avant-garde, Briſſac auquel le Duc de Guiſe s'étoit joint, pouſſa ſa pointe, & gagna le village de Baſſac. On détacha deux cens fantaſſins, pour aller plus avant : mais ils furent rencontrez par l'Amiral & Dandelot, qui les chargérent

Digitized by Google

gérent & les diſſipérent. La défaite de ce détachement fut ſuivie de la déroute des autres ſoldats qui s'étoient emparez de Baſſac; & le Duc de Guiſe & Briſſac euſſent couru grand riſque, ſans qu'au ſortir de ce village, ils furent ſoûtenus de douze cens Arquebuſiers qui ne les avoient d'abord ſuivis que de loin, & par les Reitres du Rhingrave, que Monſieur de Tavanes, ayant apperçû ce déſordre, avoit fait avancer fort à propos. 1569.

Mais il étoit principalement queſtion de paſſer le ſecond ruiſſeau, pour achever la défaite de l'Amiral. On ne pouvoit aller à lui que par là ou par la chauſſée de l'étang, à la tête de laquelle Monſieur de Tavanes poſta le Rhingrave avec ſes Reitres, en attendant des nouvelles des ſieurs de Loſſe & de la Vauguion, qu'il avoit envoyez pour reconnoître le ruiſſeau.

Il ſçut par eux que cet endroit étoit très-peu garni, & qu'en ſe réſolvant à eſſuyer le feu de quelques Arquebuſiers qui étoient poſtez derriére des hayes, le ruiſſeau étoit aiſé à paſſer. Sur cela il envoya dire au Duc d'Anjou, qu'il étoit temps de faire avancer le Duc de Montpenſier avec l'avant-garde ſur la droite, pour venir au ruiſſeau, & qu'il y fît conduire quelques piéces d'artillerie, afin d'en écarter les ennemis.

Il avoit bien prévû que dès que l'Amiral auroit vû ce mouvement, il s'avanceroit lui-même pour empêcher le paſſage. C'eſt pourquoi il fit reſter le Rhingrave à ſon poſte, afin que dès que les ennemis viendroient faire tête au Duc de Montpenſier, il tâchât de ſe rendre maître de la levée, pour les enveloper par derriére, ou pour leur donner en flanc, comme il fit dans la ſuite.

L'action commence au paſſage d'un autre ruiſſeau.

Ce qu'il avoit prévû arriva. L'Amiral marcha pour défendre le paſſage du ruiſſeau, avec d'autant plus de confiance, qu'il ſe voyoit ſur le point d'être ſoûtenu par le Prince de Condé. Ce Prince, quand le combat commença, étoit déja à demie-lieuë au-delà de Baſſac, faiſant retraite, & ſuppoſant que l'Amiral, ainſi qu'ils en étoient convenus, le ſuivroit: mais celui-ci s'y étant pris trop tard, pour ne pas perdre quelques troupes, aux dépens deſquelles il eût conſervé l'armée, & ſe trouvant forcé à combattre, le Prince fut obligé de revenir ſur ſes pas pour le ſecourir.

Il ſçût que le grand effort ſe faiſoit à la droite de l'armée Royale, & il y accourut avec la cavalerie de ſa bataille. Il avoit avec lui les Comtes de Montgommeri & de la Rochefoucauld, le Baron de Montendre, Roſni, Chandenier, Renti, Monteſan, Châtelier. Il donna avec furie ſur les eſcadrons du Duc de Guiſe, de Martigues, de la Valette, les renverſa, & fondit ſur le Duc de Montpenſier & ſur le Dauphin d'Auvergne fils de ce Duc, qui firent ferme, & donnérent le temps au Duc d'Anjou d'arriver, pour accabler le Prince de Condé par le nombre, & achever la déroute. Les Relations de Caſtelnau & de Tavanes ne s'accordent pas ici ſur une circonſtance aſſez conſidérable, tant il eſt vrai qu'il eſt difficile de ſçavoir exactement tout le détail de

Digitized by Google

1569. ce qui ſe paſſe dans ces ſortes d'occaſions, même ſur le rapport de ceux qui y ſont préſens. Car ſelon Caſtelnau, l'Amiral & Dandelot reçûrent avec beaucoup de réſolution le Duc de Montpenſier, qui, accompagné de Monſalais, de Clermont-Talard, du Baron Senecé, de Praſlin, & de beaucoup d'autre Nobleſſe, les chargea vivement, & ne les rompit entiérement que par une ſeconde charge, après qu'ils ſe furent ralliez.

Au contraire ſelon les mémoires de Tavanes, l'Amiral & Dandelot agirent fort mollement en cette occaſion ; & étant venus à la longueur des lances, tournérent à gauche, & laiſſérent tomber tout le poids du combat ſur le Prince de Condé.

Le Prince de Condé eſt pris & tué.

Ce fût là que périt ce vaillant & malheureux Prince. Il fut renverſé de ſon cheval, & ne pût ſe relever, parce qu'avant le combat, il avoit été fort bleſſé à la jambe d'un coup de pied que lui donna le cheval du Comte de la Rochefoucauld. Un Gentilhomme de Monſieur de la Vauguion, nommé Roſier, vint à lui pour le faire ſon priſonnier ; mais le Prince ayant apperçû le ſieur d'Argence, l'appella & ſe rendit à lui. Le Baron de Monteſquiou Capitaine des Gardes Suiſſes du Duc d'Anjou, arrivant un moment après, & voyant pluſieurs perſonnes aſſemblées en cet endroit, demanda ce que c'étoit ; on lui dit que c'étoit Monſieur le Prince qui étoit bleſſé & pris : Tuez, tuez, s'écria-t-il en jurant, & lui-même lui caſſa la tête d'un coup de piſtolet.

Brantome dans l'éloge du Prince de Condé.

Cette action fut regardée comme une horrible brutalité par toute l'armée : mais Brantome aſſûre que pluſieurs de ceux qui approchoient le plus du Duc d'Anjou, avoient ordre de ne pas manquer le Prince dans la bataille, ſi l'occaſion s'en préſentoit : & c'étoit un effet de la haine qu'il avoit conçuë contre lui, tant au ſujet de l'entrepriſe de Monceaux, que des démarches qu'il avoit faites, pour emporter ſur lui la Lieutenance générale du Royaume.

Eloge de ce Prince.

Ainſi mourut Louïs de Bourbon Prince de Condé, n'ayant pas encore trente-neuf ans. La nature dans un petit corps & aſſez mal fait, lui avoit donné un eſprit vif, pénétrant, poli, enjoué, gagnant, des maniéres agréables dont il abuſa un peu trop pour la galanterie, de l'éloquence, de la force & de l'adreſſe dans les exercices militaires, beaucoup de valeur, une préſence d'eſprit & une intrépidité à l'épreuve des plus grands dangers, & toutes les qualitez qui forment les Héros. L'ambition & le dépit de ſe voir contraint de plier ſous l'autorité de la Maiſon de Guiſe, plûtôt que le motif de la Religion, le précipitérent dans la révolte, & le livrérent au parti Huguenot. La défiance qu'il conçut de la Reine & de ſes ennemis toûjours puiſſans, l'y maintint : il y eut enfin le malheur de mourir les armes à la main contre ſon Roy, après mille belles actions qu'il avoit faites durant ces funeſtes troubles, & tant d'autres par leſquelles il s'étoit plus glorieuſement ſignalé en ſervant l'Etat dans le Piémont, à la bataille de Saint Quentin, & dans les événemens qui la ſuivirent, aux Siéges de Calais & de Thionville, à celui du Havre, à la défenſe de Metz contre

Brantome loc. cit.

Digitized by Google

tre l'Empereur Charles V. où toute la peine du Duc de Guiſe qui y commandoit, étoit de le contenir & de modérer ſon ardeur martiale. Mais pour achever en deux mots ſon caractére, & en donner à ceux qui liront cette Hiſtoire, une idée qui le leur faſſe parfaitement connoître, il me paroît que perſonne ne reſſembla mieux que lui à un de ſes deſcendans; je veux dire Louïs Prince de Condé le Héros de notre ſiécle; & cela non ſeulement par les vertus, mais encore par les avantures & par les défauts. Heureux ſi pour une reſſemblance parfaite, une mort précipitée ne lui eût pas ôté les moyens de ſe reconnoître, de rentrer dans ſon devoir, de réparer par de nouveaux exploits contre les ennemis de l'Etat, les maux qu'il avoit cauſez à ſa patrie, & de finir ſa courſe comme celui avec qui je le compare, en Prince véritablement Chrétien & Catholique. 1569.

Le Duc d'Anjou pourſuivit les fuyards dans l'eſpace de deux lieuës, & les Reitres du Rhingrave, qu'il débanda après eux, les ſuivirent encore une lieuë plus loin. Il rabatit à Jarnac, où il ſçût que d'Acier accourant au ſecours des Huguenots, venoit d'arriver avec trois mille Arquebuſiers: mais ce Capitaine ne l'attendit pas, & abandonnant la place, après en avoir rompu le pont, ſe ſauva à Coignac avec quelque perte de ſes gens durant ſa retraite.

Pertes des deux partis.

Il eſt ſurprenant que dans un combat auſſi opiniâtré, qui dura depuis onze heures du matin juſqu'à cinq heures du ſoir, il n'y périt, ſelon les Hiſtoriens qui paroiſſent les mieux inſtruits, que quatre cens hommes du côté des Huguenots, & environ deux cens du côté des Catholiques. C'eſt apparemment ſans y comprendre ceux des Huguenots, qui furent tuez dans la fuite: mais de ce petit nombre furent plus de cent Gentilshommes du parti Huguenot, & entre autres Monte-Jan de la Maiſon d'Acigné en Bretagne, & neveu par ſa mere de René de Monte-Jan Maréchal de France, Chriſtophle de Rochechouart Seigneur de Chandenier, Geoffroy d'Aidie Seigneur de Guttiniéres, petit neveu d'Odet d'Aidie Seigneur de Leſcun, ſi fameux ſous le Regne de Louïs XI. qui le fit Comte de Comminges, de la Tour, autrement dit Châtelier-Portaut, Jacques de Goulaines Chevalier de Malte avant qu'il ſe fît Huguenot, d'une des plus illuſtres familles de Bretagne, les deux Mambrez Gentilshommes du pays du Mayne, Renti, Janiſſac, Buſſiéres, Chaumont, Preaux, Bilernac, Vines, les deux Vandeuvres, Beaumont, Saint Brice, la Meſanchere, la Paillere, Beſſon, la Tabariére, Barette, la Meſleraye, la Moriniére, Cantel, & Corneille Ecoſſois.

Il y en eut auſſi beaucoup de priſonniers, du nombre deſquels furent Spondillan Capitaine des Gardes du Prince de Condé, de la Maiſon de Caylar en Languedoc, François de Bethune Baron de Roſni, le Comte de Choiſi, l'Evêque de Cominges fils naturel du feu Roy de Navarre, Fonterailles, Corboſon frere du Comte de Montgommeri, la Louë, Soubiſe, Languillier, de Pont, la Nouë, Creſſonniére, Sainte Meſme, le jeune Chaumont, Belleville, Coignée, Bigny, Guerchy, Liniéres, le fils aîné de Monſieur de Clermont, d'Amboiſe, Beaujeu Cornet-

by Google

1569. Brantome dans l'éloge du Connétable Anne de Montmorenci.

nette de l'Amiral, & Robert Stuart. C'eſt celui qui avoit bleſſé à mort le Connétable à la bataille de Saint Denis, & qui alors en porta la peine; car Honoré de Savoye Marquis de Villars ayant vû ce Gentilhomme, qu'on amena dans la tente du Duc d'Anjou avec quelques autres des principaux priſonniers, la colére le ſaiſit, & il s'écria : Voilà le malheureux qui a tué mon beau-frere. Il conjura le Duc par tous les ſervices qu'il lui avoit rendus, de lui permettre de venger cette mort. Le Prince d'abord le refuſa : mais ſur les nouvelles inſtances que lui fit le Marquis, il s'y rendit, faiſant aſſez connoître que cela lui déplaiſoit fort. Sur le champ le Marquis le fit tirer de la tente, & maſſacrer par ſes gens. Stuart avoit été ſoupçonné de l'aſſaſſinat du Préſident Minard, dont j'ai parlé ſous le Regne de François II. C'étoit un déterminé capable d'un tel coup, & que le Cardinal de Lorraine redoutoit lui-même : mais s'il méritoit une telle mort, la maniére fut bien indigne de celui qui la lui fit ſouffrir.

Du côté des Catholiques les perſonnes les plus diſtinguées, qui périrent en cette bataille, furent Guy du Parc Baron d'Ingrande, Claude de Billy, Seigneur de Prunay Chevalier de l'Ordre, Montalais, que Dandelot tua de ſa propre main d'un coup de piſtolet, le jeune Marcins, Noſtravre, Mangotiére, le Capitaine Gardouch, Ligniéres qui avoit ſoûtenu le ſiége de Chartres, & le jeune Montcavrel.

Baſſompierre, Clermont-Talard, Ferry de Choiſeul Seigneur de Praſlin, Nicolas de Beaufremont Baron de Senecé, qui fut retiré de deſſous un tas de corps morts, le Comte de la Mirande, la Riviére Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, Auſſun, Yve, Vince, le jeune Lanſac fils de celui qui étoit Ambaſſadeur au Concile de Trente, le Chevalier de Chemeraut, le Vicomte de Paulmi, Mutio Frangipani, & quelques autres Gentilshommes & Seigneurs, furent bleſſez. Praſlin mourut peu de temps après de ſes bleſſures. Il étoit Capitaine de cinquante hommes d'armes ſans autre titre : & je remarquerai en paſſant à cette occaſion que les dignitez militaires de Lieutenant Général & de Maréchal de Camp n'étoient pas multipliées alors, comme elles l'ont été depuis. Il n'y avoit que celui qui commandoit l'armée, qui y portât le titre de Lieutenant Général. Il n'y avoit pas non plus beaucoup de Maréchaux de Camp. La dignité de Brigadier n'étoit pas encore en uſage dans ce temps-là, & n'eſt que de l'inſtitution de Louïs le Grand. Le Colonel Général de l'Infanterie la commandoit dans les armées ſous le Lieutenant Général. Il y avoit auſſi dès-lors un Colonel de la cavalerie legére en titre d'Office. Le Lieutenant Général dans une bataille, dans une marche, dans une campagne donnoit à certains Capitaines la conduite de pluſieurs Bandes, ou Régimens : & même ce nom de Régiment ne commença à être fort en uſage que ſous ce Regne. On avoit égard pour l'ordinaire à ne pas mettre ſous ces Capitaines d'autres Capitaines, qui les euſſent commandez auparavant. Le titre de Capitaine étoit alors très-honorable, on le donnoit à ceux mêmes qui avoient commandé dans des corps conſidérables. Mont-luc par exemple fut long-temps appellé le

Commentaires de Mont-luc.

Digitized by Google

le Capitaine Mont-luc, quoiqu'il eût fait en diverſes occaſions les fonctions de ceux qu'on appelle aujourd'huy Brigadiers, c'eſt-à-dire qu'il eût commandé pluſieurs Régimens en diverſes rencontres. Il fait lui-même cette remarque dans ſes Commentaires : & Monſieur de Lanques ayeul maternel du Seigneur de Praſlin, qui m'a donné lieu de faire cette diſgreſſion, eſt toûjours appellé dans nos Hiſtoires le Capitaine Lanques, après avoir été Gouverneur de Langres & d'Arras, & Lieutenant Général en Italie. Les perſonnes de la plus haute qualité n'avoient pas ſouvent d'autre commandement en titre de Charge, que celui de leur Compagnie de cinquante ou de cent hommes d'armes. Leurs Lieutenans & leurs Guidons étoient gens de diſtinction, les hommes d'armes étoient Gentilshommes pour la plûpart : mais dans les occaſions un Capitaine d'hommes d'armes commandoit avec ſa Compagnie pluſieurs détachemens des autres Compagnies d'hommes-d'armes : Et ce n'eſt proprement que ſous le Regne de Louïs XIII. que les titres de Lieutenant Général & de Maréchal de Camp ont été communiquez à tant de perſonnes. L'uſage eſt tel aujourd'hui plus que jamais, les derniers Rois ayant jugé à propos pour de bonnes raiſons d'en uſer ainſi.

1569.

Le Laboureur additions aux Mémoires de Caſtelnau. l. 7.

Je reviens à la bataille de Jarnac, ou de Baſſac ; car on lui donne ces deux noms. Le Prince de Condé & l'Amiral firent en cette rencontre la même faute qu'ils avoient faite à Dreux & à Saint Denis, c'eſt-à-dire que, pour ne pas prendre aſſez bien leurs meſures de loin, ils furent forcez par les Généraux du parti Catholique à accepter la bataille, qu'ils vouloient éviter, à cauſe de l'inégalité de leurs forces : mais en quoi ils furent le plus blâmables en cette derniére, fut d'avoir ſi peu dépenſé en bons eſpions, que le pont ſur la Charente ſe trouva fait avant qu'ils en euſſent eu la moindre connoiſſance, & que l'Armée Catholique étoit preſque toute paſſée, dans le temps qu'ils la croyoient encore toute entiére au delà de la riviére.

Suite de la Bataille.

La perte du Prince de Condé devoit être un coup mortel pour le parti Calviniſte, qui ſembloit ne s'être ſoûtenu juſqu'alors, que parce qu'il avoit un Prince du Sang à ſa tête, & un Prince du caractére de celui qu'il venoit de perdre : mais l'Amiral avoit le talent des reſſources, & ſon ambition lui fourniſſoit un nouveau motif de maintenir cette Faction, où deſormais il domineroit ſeul, où il travailleroit pour ſa propre gloire, & qui lui ſeroit uniquement redevable de ſa conſervation, ſi après le malheur de cette déroute, il pouvoit empêcher qu'elle ne ſe diſſipât.

L'Amiral recueille les débris de ſes troupes. Popeliniére. l. 15.

Il s'étoit ſauvé avec Dandelot ſon frere & quelques Gentilshommes juſqu'à Saint Jean d'Angeli. D'Acier avec la plûpart de l'Infanterie qu'il avoit raſſemblée, étoit à Coignac, & la cavalerie avoit gagné Xaintes; où étoient le jeune Henri Prince de Bearn & Henri fils aîné du Prince de Condé. L'Amiral vint les y trouver, & ne les y croyant pas aſſez en ſureté, les emmena à Saint Jean d'Angeli.

Il fortifia les garniſons de Xaintes & des autres places les plus expoſées aux entrepriſes de l'Armée victorieuſe. Le Capitaine Piles fut envoyé commander à Xaintes, d'Acier demeura à Coignac, le Comte de Mont-

1569. Montgommery fut chargé de la défenſe d'Angoulême comme la plus expoſée, parce que l'armée Royale étoit entre cette place & le débris de l'Armée Huguenote.

Fermeté héroïque de la Reine de Navarre. Davila. l. 4. L'Amiral après avoir donné ces ordres, aſſembla les principaux Chefs de ſon parti à Tonnay-Charente. Il y fit conduire les deux jeunes Princes, & la Reine de Navarre s'y rendit auſſi. Ils délibérérent ſur le parti qu'on avoit à prendre dans la fâcheuſe ſituation où ils ſe trouvoient. La Reine de Navarre y harangua, non point en femme étonnée du danger, mais en Héroïne. Elle repréſenta que l'état préſent des affaires n'étoit pas à beaucoup près auſſi périlleux, que pluſieurs trop conſternez du malheur qui venoit d'arriver, ſe le figuroient, en s'abandonnant au deſeſpoir; qu'on avoit fait une perte peu conſidérable de troupes; que ſept ou huit cens hommes morts, ou pris, n'étoient point la ruïne d'une armée; que la plûpart des troupes diſſipées ſe raſſembloient ſous leurs drapeaux; que Monſieur d'Acier étoit à Coignac avec la meilleure partie de l'Infanterie, qui n'avoit preſque rien ſouffert; que la cavalerie qui avoit été plus maltraitée, étoit encore nombreuſe; qu'au cas que l'on ne pût pas tenir la campagne, on avoit pluſieurs villes, ſous leſquelles on pouvoit ſe mettre à couvert; que M. l'Amiral avoit pourvû à la ſureté des principales; qu'elles étoient toutes hors d'inſulte; que ſi les ennemis s'attachoient à un ſiége, qui étoit l'unique choſe qu'on pouvoit craindre, il en coûteroit tout au plus une place; mais qu'on ſe ſerviroit de l'occaſion, pour ſe remettre en état de leur faire tête, & de tenir la campagne, qu'on avoit un gros corps de troupes en Languedoc; que la Reine d'Angleterre hâteroit les ſecours qu'elle devoit envoyer à la Rochelle, que le Duc des Deux Ponts s'avançoit, & que, s'il pouvoit une fois joindre l'Armée, elle ſeroit au moins auſſi forte que celle des Royaliſtes; qu'à la vérité la perte du Prince de Condé étoit irréparable: mais qu'après tout elle avoit deux Princes du Sang à mettre à leur tête, ſon fils le Prince de Bearn, & Henri Prince de Condé; qu'il étoient en âge de ſupporter les fatigues de la guerre; que ſon fils avoit ſeize ans, & le Prince de Condé dix ſept; que tous deux étoient d'un caractére à remplacer dans peu de temps le Prince de Condé, & qu'en attendant, l'armée ſous leurs ordres ſeroit commandée par Monſieur l'Amiral, dont on connoiſſoit la valeur, la prudence, & l'expérience, qui le faiſoient regarder comme un des plus grands Capitaines de l'Europe.

Le Prince de Bearn ſe déclare chef de la Ligue. Ce diſcours prononcé avec beaucoup de majeſté ranima le courage de pluſieurs, qui penſoient déja à la retraite, ou à recevoir les conditions de paix telles que le Prince victorieux voudroit les impoſer. On fit la revûë de la cavalerie, qui ſe trouva encore de quatre mille chevaux. On lût à la tête de chaque Régiment l'Acte, par lequel le Prince de Bearn ſe déclaroit Chef de la Ligue, & tous firent ſerment de ne point l'abandonner, juſques à ce qu'on eût obtenu une paix ſure & honorable. La Reine de Navarre, pour marquer ſa réſolution & celle de ſon fils, fit fraper dans ce temps-là une Médaille d'Or, où l'on voyoit d'un côté

Digitized by Google

côté ſa figure, & de l'autre celle de Henri ſon fils, avec cette inſcription : PAX CERTA, VICTORIA INTEGRA, MORS HONESTA : *Paix aſſûrée, Victoire entiére, Mort glorieuſe.* 1569.

Dandelot fut envoyé dans les villes, où il fit la revûë de l'Infanterie. De-là il alla en Poitou raſſembler les ſoldats diſperſez, & faire de nouvelles levées : & l'Amiral auteur de ce nouveau plan de guerre ſe vit au comble de ſes vœux, malgré ſes ennemis & un grand nombre d'envieux, qui l'avoient voulu rendre reſponſable de la perte de la bataille, & de la mort du Prince de Condé.

Cependant le Duc d'Anjou, qui avoit acquis beaucoup de réputation dans la bataille, où il s'étoit fort expoſé, & avoit eu un cheval tué ſous lui, penſoit à profiter de ſa victoire : mais le retardement de la groſſe artillerie, qu'on lui envoyoit de l'Arſenal de Paris, le mettoit hors d'état d'attaquer aucune ville forte. Il fut repouſſé de devant Coignac, où il étoit allé, pour voir ſi la frayeur ne lui feroit point rendre cette place, qu'il ne pouvoit eſpérer de forcer, ſuppoſé que les ennemis priſſent la réſolution de ſe défendre. Ainſi il ne ſongeoit qu'à les joindre de nouveau en campagne, pour les combattre. Davila l. 4. Memoires de Tavannes.

Il s'avança juſqu'à Dompierre ſur le chemin de Saint Jean d'Angeli : mais ayant eu avis qu'ils prenoient la route de Pons ; que leur deſſein étoit d'aller joindre le Vicomte de Bourniquet en Languedoc ; qu'ils devoient être renforcez ſur le chemin par le Capitaine Piles qui étoit à Bergerac, il repaſſa promptement la Charente à Jarnac, pour les ſuivre, dans l'eſpérance de les charger au paſſage de la Garonne.

Martigues fut détaché avec deux mille chevaux, pour prendre les devants : mais il apprit ſur la route que l'Amiral avoit changé de deſſein. Il ne rencontra que huit Cornettes, que le Comte de Montgommeri conduiſoit à Pons. Il l'attaqua, & tailla en piéces quatre de ces huit Cornettes, prit deux drapeaux, fit le Capitaine Chaumont priſonnier avec quelques ſoldats, & revint à Jarnac, où il rencontra l'armée qui s'y arrêta, pour ſe regler ſelon les mouvemens des ennemis.

Pour ne pas toutefois tenir les troupes tout-à-fait oiſives, le Duc d'Anjou envoya le Comte de Briſſac avec quelques piéces de campagne attaquer Mucidan petite ville de Périgord. Elle fut priſe : mais il en coûta la vie à ce brave Comte, qui y fut tué avec le Vicomte de Pompadour, tous deux d'un coup de mouſquet dans la tête : & cette priſe n'auroit pas dédommagé le parti du Roy de la perte de ces deux Seigneurs, ſi d'ailleurs elle n'avoit rompu le deſſein que le Vicomte de Bourniquet avoit pris, de faire une partie du chemin, pour ſe joindre à l'Amiral.

Le Duc des Deux Ponts vient à ſon ſecours.

Tandis qu'on ſe tenoit ainſi en échec de part & d'autre en Xaintonge & en Périgord, le Duc des Deux Ponts s'avançoit à la tête de ſix mille Reitres & de cinq mille Lanſquenets. On avoit regardé à la Cour, & avec raiſon, comme une affaire des plus importantes, d'empêcher ſon entrée dans le Royaume. C'eſt pourquoi dès qu'on le ſçût en marche, on avoit envoyé ſur les frontiéres de Champagne & de Bourgogne le Duc d'Aumale avec tout ce qu'il put tirer de troupes de ces deux Pro-

Digitized by Google

1562. vinces. Il fut renforcé peu de temps après par ſix mille Suiſſes nouvellement levez, & par le Baron des Adrets, qui lui amena dix-ſept Enſeignes, qu'il avoit faites en Dauphiné.

Brilleforeſt l. 6. Le Roy, pour donner de plus près ſes ordres à cette armée, alla à Metz avec la Reine: & ce fut là qu'il apprit avec beaucoup de joye la victoire de Jarnac. On ſçut que du côté de Saverne & de Strasbourg un aſſez grand nombre de ſoldats François Proteſtans, venus la plûpart de Genéve, s'aſſembloient ſous un Capitaine nommé la Coche, pour attendre le Duc des Deux Ponts. Le Duc d'Aumale marcha de ce côté-là, les chargea par tout où il les rencontra, & les tailla en piéces pour la plûpart. Les payſans en aſſommérent beaucoup, & le reſte ſe diſſipa. Mais l'Empereur Maximilien fit faire de grandes plaintes au Roy, Davila l. 4. de ce que ſon armée étoit entrée ſur les terres de l'Empire: & on fut obligé, pour ne pas s'attirer un nouvel ennemi ſur les bras, de laiſſer le paſſage libre par l'Alſace au Duc des Deux Ponts.

Ce Prince prit ſa route par Montbeliard & par la Franche-Comté. Le Prince d'Orange l'avoit joint avec ſon armée, qu'il avoit ramenée des Pays-Bas, & indigné de ce que le Roy ne lui avoit pas tenu parole touchant l'argent qu'il lui avoit promis, & de plus de ce que le ſieur de la Hiſt. des Princes d'Orange. Mole s'étoit ſaiſi de la Principauté d'Orange par ordre de la Cour, il avoit pris la réſolution, pour s'en venger, de rentrer dans le Royaume: mais n'ayant pas de quoi ſoudoyer ſes troupes, il vendit ſon canon & une partie de ſes bagages, pour les payer, & ne retint que douze cens chevaux. Le reſte fut enrôlé, partie par le Duc des Deux Ponts, partie par le Marquis de Bade, qui levoit des troupes pour le Roy. Le Prince d'Orange ſuivit le Duc des Deux Ponts à la tête de celles qu'il retenoit, & mena avec lui ſes deux fréres Louïs & Henri de Naſſau. Ils trouvérent en chemin Mouy, le Marquis de Revel, Morvilliers, d'Autricourt, Briquemaut, Feuquiéres, & pluſieurs autres Gentilshommes François Galviniſtes, qui ne leur furent pas d'un petit ſecours, ſoit par le renfort de deux mille hommes qu'ils leur amenoient, ſoit pour conduire cette armée par les routes les plus commodes dans le Royaume.

Le Duc d'Aumale, après l'avoir côtoyé quelques temps dans la Franche-Comté, revint ſur les frontiéres de Bourgogne, pour couvrir ce Duché. On lui avoit depuis quelque temps aſſocié pour le Commandement de l'armée, le Duc de Nemours, qui rouloit avec lui, & l'on eut ſujet de s'en repentir, à cauſe de la jalouſie qui ſe mit entre eux: choſe preſque inévitable entre deux Généraux, qui ont pareille autorité, ſur tout dans un temps comme celui-là, où les ordres du Souverain n'étoient pas autant reſpectez qu'ils le devoient être.

Brouilleries entre les Generaux François, & quoi ſuivies. A peine le Duc de Nemours fut-il arrivé à l'armée qu'il ſe brouilla avec le Duc d'Aumale. Les Officiers ſubalternes prirent parti, les uns pour le premier, & les autres pour le ſecond. Rien ne ſe fit plus de concert: les meſures priſes par le Duc d'Aumale le jour qu'il commandoit, n'étoient point ſuivies le lendemain par le Duc de Nemours. On perdit par là pluſieurs occaſions favorables de battre les ennemis. Pour rémédier:

Digitized by Google

dier à ce desordre, on proposa au Roy de donner la conduite de l'armée de Xaintonge au Duc de Montpensier, & de mettre le Duc d'Anjou à la tête de celle de Bourgogne : mais le Cardinal de Lorraine, qui se fit un point d'honneur de conserver le Commandement au Duc d'Aumale son frere, empêcha qu'on ne prît cet expédient : & cela fut cause que le Duc des Deux Ponts passa la Saone presque sans coup férir à Montreuil & à Pont sur Saone. Il y eut une chaude escarmouche au passage d'une petite riviére, qui coule à Nuits à deux ou trois lieuës de Beaune, & l'on crut qu'on en viendroit là à une bataille : mais soit que les Généraux François eussent défense de la hazarder, soit que ce fût encore un effet de leur mesintelligence, les ennemis passérent aux dépens d'une centaine de soldats, en ayant tué presque autant aux François. 1569. Popelinière. l. 16.

La nouvelle du passage de la Saone & de la riviére de Nuits mit le Roy dans une extrême colere : & à cette occasion il ne pût s'empêcher de témoigner son chagrin contre la Reine, qui malgré les instances qu'il lui avoit faites de le laisser aller commander cette armée, n'avoit jamais voulu le lui permettre. Il en fit de grandes plaintes en présence de plusieurs Courtisans, & dit que, s'il y avoit été, il auroit plûtôt crevé (c'est le terme, dont il se servit) que de laisser entrer les Allemands en France : mais le mal étoit sans reméde, & l'on ne s'en consola que par l'espérance d'empêcher le Duc des Deux Ponts de passer la riviére de Loire, qui étoit effectivement la plus grande difficulté qu'il eût à vaincre, pour se joindre à l'Amiral. Brantome dans l'éloge de CharlesIX.

Il traversa la Bourgogne par l'Auxerrois, toûjours côtoyé & harcelé par l'armée Françoise, & prit à gauche vers la Charité. Ce fut alors que le Duc d'Aumale qui commandoit seul, parce que le Duc de Nemours étoit tombé malade, cessa de le poursuivre, & marcha à grandes journées, pour traverser la Loire à Gien, & aller au devant du Duc d'Anjou, qui s'approchoit. Il comptoit que les passages de cette riviére étant bien gardez, les Allemands ne pourroient la passer, à moins que de forcer quelque ville, & que n'ayant guéres que des piéces de campagne, pour peu que les Commandans des places eussent de résolution, ils donneroient le temps au Prince & à lui de les secourir ; qu'alors le passage deviendroit absolument impossible, & que l'armée ennemie fatiguée des longues marches qu'elle avoit faites, & ne pouvant plus subsister dans des pays qu'elle avoit déja desolez, se dissiperoit d'elle-même, ou seroit obligée de retourner sur ses pas ; qu'on la suivroit, & qu'on la feroit périr, avant qu'elle pût regagner l'Allemagne. Popelinière. l. 16.

Ces raisonnemens étoient assez justes : mais en matiére de guerre, un accident déconcerte quelquefois des projets les plus prudemment formez : & il en arriva un, que le Duc d'Aumale ne devoit pas prévoir.

Guerchi avoit été fait prisonnier à la bataille de Jarnac, & relâché par le Duc d'Anjou pour le malheur du parti Catholique, à la priére d'un des parents de ce Gentilhomme. Il avoit ses Terres aux environs de la Charité, & connoissoit parfaitement tous les lieux des environs. L'Amiral

by Google

1569. le crut propre à donner des lumiéres au Duc des Deux Ponts dans l'embarras où il ſe trouvoit, & le lui envoya.

Les Allemands prennent la Charité. Memoïres de Caſtelnau l. 7 c. 5. Popeliniére l. 16. Le Duc apprit de lui qu'il y avoit un gué à Pouilli à deux lieuës de la Charité, & en même-temps que la garniſon de cette place étoit très foible. Le gué ayant été ſondé, il ſe trouva aſſez aiſé, pour faire paſſer au moins quelque cavalerie. Sur quoi le Duc réſolut de faire une tentative ſur la Charité. De Mouy paſſa au gué avec ſix cens chevaux, ſe campa au delà de la riviére, & trouva moyen d'y faire tranſporter deux canons. Le Duc des Deux Ponts arriva le dixiéme de May devant la place, & commença à la battre vers la porte de Nevers avec trois coulevrines. Les remparts ne valoient rien: mais les foſſez étoient très-profonds, & les ruïnes de la muraille n'auroient pas été capables de les combler d'une maniére à faire un chemin aux aſſiégeans, pour monter à l'aſſaut: de ſorte que le Gouverneur eût pû ſans beaucoup de riſque donner le loiſir au Duc d'Anjou, ou au Duc d'Aumale, de venir le délivrer: mais ſoit lâcheté, ſoit infidélité dans ce Gouverneur, dont je ne trouve point le nom marqué dans l'Hiſtoire, il abandonna lui-même ſa place, ſous prétexte d'aller hâter le ſecours.

Ce mauvais emple fut ſuivi par les ſoldats, qui commencérent à déſerter les uns aprés les autres: & les habitans appréhendant le pillage de leur ville, demandérent à capituler le vingtiéme de May: mais ils n'évitérent pas pour cela le mal qu'ils appréhendoient; car durant qu'on parlementoit, quelques Bourgeois Huguenots y introduiſirent pluſieurs ſoldats François, qui montérent un à un ſur la muraille par le moyen d'une corde: & quand ils s'en furent rendus maîtres, ils y furent ſuivis par les Allemands, qui ſeuls par l'ordre des Chefs profitérent du pillage de la ville, pour les encourager & les récompenſer des fatigues qu'ils avoient eſſuyées juſqu'alors. On arrêta ſeulement le carnage qu'ils commençoient à faire des habitans, dont il n'y en eut pas plus de cent de tuez dans la premiére fureur du ſoldat.

La priſe de la Charité, qui ouvroit aux Allemands les pays d'au delà de la Loire, changea étrangement la ſituation des affaires. Tout étoit à craindre pour le Duc d'Anjou. L'armée des Huguenots ſe renforçoit tous les jours, au lieu que la ſienne diminuoit à vûë d'œil, tant par les maladies que par les deſertions. Son Infanterie étoit reduite à la moitié, & ſa cavalerie au tiers, & ce qui reſtoit pouvoit être à peine contenu dans les bornes de la diſciple militaire, parce qu'il y avoit plus de trois mois, que les ſoldats n'avoient reçû aucun argent.

Mémoires de Caſtelnau. l. 7. c. 6. Caſtelnau-Mauviſſiére, que le Roy y avoit envoyé pour en connoître l'état, en inſtruiſit la Cour: & c'eſt ce qui obligea la Reine de ſe tranſporter elle-même à Limoges, où le Duc ſe retira dès qu'il ſçu le paſſage des Allemands, de peur de ſe trouver renfermé entre leur armée & celle de l'Amiral.

Divers ſecours envoyez aux Catholiques. La Reine étant arrivée à Limoges, donna plus de belles paroles que d'argent aux Officiers & aux troupes: mais ſa préſence ne ſervit pas peu à les tenir dans le devoir. Elle leur promit que dans peu elles ſeroient

Digitized by

roient contentes & renforcées des grands ſecours, qui leur venoient de trois endroits, ſçavoir d'Allemagne, de Flandres, & d'Italie. 1569.

En effet le Pape, qui ſans avoir égard aux embarras où le Roy ſe trouvoit, ne faiſoit attention qu'aux avantages que les Hérétiques pouvoient tirer de la derniére paix, en avoit été très-mécontent, & il fut ravi d'apprendre qu'elle étoit rompuë. Il promit de faire de grands efforts pour ſeconder le parti Catholique en France, & engagea Coſme de Médicis, Duc de Florence, à en faire auſſi de ſon côté pour la même fin.

Ils mirent ſur pied quatre mille hommes d'Infanterie & douze cens chevaux de très-bonnes troupes. Ils en confiérent la conduite à Aſcagne Sforce Comte de Santafioré, le plus fameux Capitaine d'Italie, qui du temps de Henri II. avoit vaillamment défendu Civitella contre le Duc de Guiſe, & étoit Général de l'Infanterie dans l'armée du Marquis de Marignan à la déroute du Maréchal de Strozzi durant les guerres de Toſcane.

Caſtelnau envoyé par le Roy, pour preſſer la marche de Philbert Marquis de Bade, l'avoit amené en France. L'armée de ce Prince étoit de cinq mille Reitres & de quatre mille Lanſquenets. Le Duc d'Albe, qui avoit vû par expérience ce qu'il avoit à craindre des Huguenots de France, qui avoient fourni au Prince d'Orange plus de trois mille hommes, lors qu'il étoit entré dans les Pays-Bas l'année précédente, accorda de bonne grace au même Caſtelnau deux mille fantaſſins & deux mille cinq cens Reitres, ſous les ordres du Comte Erneſt de Mansfeld Gouverneur du Luxembourg. Les Italiens arrivérent les premiers au Duc d'Anjou, & fort à propos, pour le mettre en état de tenir la campagne devant les ennemis. Caſtelnau. l. 7. c. 5.

Mort du Duc des Deux Ponts.

Cependant le Duc des Deux Ponts ayant laiſſé pour Gouverneur à la Charité le ſieur de Guerchy, qui méritoit bien cette récompenſe pour le grand ſervice qu'il lui avoit rendu, s'avançoit vers la riviére de Vienne, pour ſe joindre à l'Amiral. Celui-ci fit lui-même une partie du chemin, & arriva à Eſcars ſur cette riviére l'onziéme de Juin: mais en y arrivant, il y apprit la mort du Duc des Deux Ponts, qui venoit d'expirer d'une fiévre quarte, d'autres diſent d'avoir trop bû. Il fut extrêmement regreté de toutes ſes Troupes, qu'il avoit conduites au travers de la France dans l'eſpace de près de quatre-vingt lieuës, malgré les obſtacles des riviéres & des villes toutes ennemies, d'une armée auſſi forte que la ſienne, qui le ſuivit durant toute ſa marche, & l'embarras des gros bagages, qu'il conduiſoit avec lui, ſelon la coûtume des Allemands, &, ce qui n'eſt pas moins remarquable, les ennemis ſçachant ſon deſſein, & que ſon unique but étoit de gagner la riviére de Loire. Cette expedition fut en effet regardée comme un prodige de prudence militaire: mais dont ceux, qui connoiſſent ce Duc, lui attribuérent moins la gloire, qu'au Prince d'Orange, au Comte Louïs de Naſſau, au Comte Volrad de Mansfeld, & aux Capitaines François que j'ai nommez. La diviſion des Chefs Catholiques fut un grand bonheur pour les Allemands;

Diſcours politiques & militaires de M. de la Noüe.

Digitized by Google

1569. mands; & l'Amiral avoua depuis que juſqu'à l'événement, il avoit crû leur jonction avec lui impoſſible, & leur perte comme aſſûrée.

Jonction des deux armées Huguenotes. Le Duc des Deux Ponts aſſembla ſes Officiers avant que de mourir, leur recommanda de pourſuivre avec conſtance leur entrepriſe, & de faire paroître, en ſervant fidélement le jeune Prince de Bearn, le zéle qu'ils avoient pour leur Religion, qui les avoit fait s'expoſer juſqu'alors à de ſi grands dangers. Le Comte Volrad de Mansfeld prit le Commandement de ſon armée. L'Amiral vint le trouver, & lui fit & à chacun des principaux Capitaines préſent d'une chaîne d'or, où étoit la Médaille de la Reine de Navarre, dont j'ai parlé. Le vingt-troiſiéme du même mois de Juin la revûë des troupes Allemandes fut faite à Saint Yrier en préſence de l'Amiral, qui leur diſtribua leur ſolde pour un mois : & ce fut là que les deux armées s'unirent.

Mort de Dandelot. Popeliniére. La mort du Duc des Deux Ponts ne fut pas l'unique perte, que fit le parti Proteſtant. Dandelot étoit mort le vingt-ſeptiéme de May à Xaintes d'une fiévre maligne. C'étoit le Seigneur de toute la Faction, qui étoit le plus ſincérement Calviniſte. La diſgrace, qu'il s'attira par la libre profeſſion qu'il fit de ſa Religion en préſence de Henri II. qui l'aimoit beaucoup, en fut une grande preuve. Jamais homme ne haït plus les Catholiques qu'il les haïſſoit, & cette haine alla quelquefois juſqu'à la fureur & à la brutalité, ſur tout contre les Prêtres. Sa valeur, ſon activité, ſon eſprit remuant & entreprenant le faiſoient regarder comme le plus dangereux ennemi qu'eût alors l'Etat: & c'eſt ainſi que le feu Duc de Guiſe en parloit dès le temps de la premiére guerre civile, ſur ce qu'il lui avoit vû faire au ſiége de Calais, & dans pluſieurs autres occaſions, où, ſoit qu'il fût pour ou contre le Roy, il étoit toûjours à la tête des entrepriſes les plus hazardeuſes.

Brantome dans l'éloge de Dandelot.

Feuquiéres l'homme de ce temps-là qui entendoit le mieux les fortifications, les campemens, l'attaque & la défenſe des villes, étoit mort pareillement de maladie au ſiége de la Charité, fort regreté de l'Amiral, comme très-difficile à remplacer, & il ne fut guéres moins touché de la mort de Genlis. Ce Seigneur mourut à Strasbourg de chagrin de ce qu'on lui avoit préféré Morvilliers pour le commandement des troupes Françoiſes, qui ſe joignirent en Alſace au Duc des Deux Ponts : mais ſon concurrent ne lui ſurvécut guéres ; car il mourut auſſi quelque temps après d'une fiévre chaude à Angoulême. D'Acier profita de la dépouille de Dandelot, & fut fait Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe dans le parti Huguenot, comme Strozzi l'étoit dans les Armées du Roy.

Avant que de parler de ce que firent les deux principales Armées, après qu'elles eurent reçu chacune leurs renforts dans le Limouſin, je toucherai en peu de mots ce qui ſe paſſa en divers autres endroits du Royaume.

Entrepriſes manquées ſur Dieppe & ſur le Havre. Cateville, Gentilhomme de Normandie de la faction Huguenote, avoit tramé une entrepriſe ſur Dieppe : mais un Caporal à qui il s'étoit adreſſé pour la faire réuſſir, en ayantaverti Sicogne Gouverneur de la pla-

Digitized by Google

place, & celui-ci en ayant donné avis à Monſieur de la Meilleraye Lieutenant du Roy dans la Province, Cateville fut arrêté, & eut la tête tranchée par Arrêt du Parlement de Rouën, auſſi-bien que Lyndebœuf, qui n'étoit pourtant coupable que d'avoir gardé le ſecret à ſon ami, & avoit même tâché de le diſſuader de cette entrepriſe. 1569.

La vigilance de Sarlabous Gouverneur du Havre, fit manquer un pareil deſſein ſur cette place, où pluſieurs Gentilshommes Huguenots du pays de Caux avoient intelligence pour s'en ſaiſir.

Le Château d'Exiles ſur les confins du Dauphiné & du Piémont, où Gaye Provençal commandoit pour le Roy, fut ſurpris par le Capitaine Colombel natif de Grenoble, & repris par les Capitaines du Rouſſet & la Caette. On prenoit ainſi & on reprenoit divers petits poſtes ſur les frontiéres de Bretagne & du bas Poitou, & preſque dans toutes les Provinces du Royaume, où les Gentilshommes des divers partis, avec ce qu'ils pouvoient aſſembler de gens de leur Religion & de leurs amis, couroient les uns ſur les autres, & déſoloient le Royaume par le carnage & par les incendies, avec l'impunité ordinaire dans les guerres civiles : mais enfin le fort de la guerre tomba ſur le haut Poitou.

Propoſitions de l'Amiral avant que de continuer la guerre.

L'Amiral, avant que d'entrer en action, crut qu'il étoit de ſa politique de faire quelque démarche, qui pût donner une couleur à l'opiniâtreté de ſa révolte.

Les deux jeunes Princes par ſon conſeil dreſſérent une Requête au Roy au nom de tous les Huguenots de France, où après avoir fait les plaintes ordinaires de ce qu'on forçoit leurs conſciences ſur la Religion, ils proteſtoient qu'ils étoient prêts de déſarmer, pourvû qu'on leur accordât toute liberté ſur ce point là, ſans reſtictions & ſans modifications. Ils s'offroient même à renoncer à leur croyance, pourvû qu'on leur montrât par les Ecritures qu'ils étoient dans l'erreur, & à ſe ſoûmettre à un Concile général qui fût parfaitement libre.

Rejettées de la Cour & pourquoi.

On eût ſans doute accepté leur offre, ſi on l'avoit crûë ſincére, & même la Reine en venant à Limoges, avoit eu quelque deſſein d'engager l'Amiral à un Traité ; mais on vit bien par les propoſitions ambiguës & générales, qu'il faiſoit dans les lettres qu'il écrivit ſur ce ſujet au Maréchal de Montmorency, que ce n'étoit qu'une feinte, & qu'étant à la tête d'une armée nombreuſe, on ne pourroit rien conclure avec lui qu'à des conditions trop avantageuſes aux Huguenots, que l'on n'étoit pas réſolu de leur accorder. C'eſt pourquoi le Roy par l'avis de ſon Conſeil, ne répondit point autre choſe, ſinon qu'avant que l'on traitât, il vouloit voir ſes ſujets rebelles rentrez dans leur devoir; & qu'après qu'ils auroient mis bas les armes, ils éprouveroient ſa bonté & ſa clémence. Ainſi on ne penſa plus de part & d'autre, qu'à décider par les armes du ſort de la France & de la Religion dans ce Royaume.

Situation des deux Armées.

L'Amiral, beaucoup plus fort alors que le Duc d'Anjou, s'approcha de ſon camp pour l'attaquer, ou pour l'attirer à la bataille. Ce Prince étoit campé en un lieu appellé la Roche-l'Abeille dans le Limouſin à une lieuë de

1569. de Saint Yrier, bien retranché, excepté du côté de ce bourg, par où il étoit difficile de l'attaquer, à cauſe que la plaine finiſſoit là à un vallon profond, & qu'en deçà du vallon du côté de l'armée Catholique il y avoit une montagne, ſur laquelle on avoit placé l'artillerie ſous la garde des Suiſſes & de quelques Arquebuſiers François; & de plus au pied de cette montagne juſqu'au vallon, il y avoit des marécages.

Si toute l'Armée Catholique avoit été au dedans du camp, c'eſt-à-dire en deçà des marécages, elle auroit été inacceſſible : mais comme l'obéïſſance n'étoit pas dans cette armée, telle qu'il convenoit, les Capitaines la Barthe & Goas qui commandoient deux Régimens d'Infanterie les meilleurs de l'armée, & à la tête deſquels le feu Comte de Briſſac avoit coûtume de combattre, s'opiniâtrérent à camper au-delà du marais, où ils ſe retranchérent : ce lieu d'ailleurs étoit fort avantageux pour l'Infanterie, parce qu'il étoit fort couvert de hayes, & planté de châtaigniers, dont ce pays eſt rempli.

Mémoires de Tavannes. Popeliniére. l. 16. Mémoires de Caſtelnau. l. 7.

L'Amiral parut inopinément à la vûë du camp. Son armée étoit diviſée en deux. Il commandoit l'avant-garde, où étoient les Régimens de cavalerie de Beauvais-la-Nocle, de Briquemaut, de Soubiſe, de la Nouë, de Téligny, de Mouy, & un gros de Reitres conduits par Louïs de Naſſau. Les Régimens d'Infanterie de Beaudiſné & de Piles faiſoient l'aîle droite, & ceux de Rouvrai & de Pouillé la gauche. Un gros de Lanſquenets ſuivoit avec huit piéces de campagne.

Les deux jeunes Princes étoient à l'autre corps, accompagnez du Prince d'Orange & du Comte Volrad de Mansfeld. Il étoit beaucoup plus nombreux & plus étendu que l'avant-garde, & c'étoit le Comte de la Rochefoucauld qui le conduiſoit.

Combat de la Rochel'Abeille.

L'Amiral après avoir conſidéré le camp, vit qu'il n'étoit pas acceſſible; mais il ne balança pas à faire attaquer les deux Régimens qui étoient en deçà du marais, & à la tête deſquels Strozzi Colonel général de l'Infanterie s'étoit venu mettre.

Le Capitaine Piles qui menoit les enfans perdus, pouſſa d'abord une garde avancée, & vint en eſſuyant un grand feu des hayes, droit au retranchement.

Il y fut vigoureuſement reçu, & non ſeulement il fut repouſſé; mais encore Strozzi fit ſortir ſur lui un bataillon qui le pouſſa fort loin & l'enveloppa; de ſorte que ſi l'Amiral n'avoit promptement détaché un grand nombre d'Arquebuſiers pour le dégager, il couroit grand riſque d'y demeurer mort ou pris.

Le combat fut là fort ſanglant; car le bataillon ſe tenant fort ſerré, fit ferme très-long-temps, juſqu'à ce que voyant pluſieurs pelotons venir ſur lui, il fit retraite en combattant, pour ſe mettre ſous le feu des paliſſades.

Brantome dans l'éloge de Strozzi.

Ce fut là que quelques Capitaines & ſoldats de l'armée Catholique dirent aſſez haut : Nous aurions ici grand beſoin de Briſſac. Cette parole que Strozzi entendit, le piqua vivement : Briſſac eſt mort, reprit-il,

Digitized by Google

il, mais ſuivez-moy ſeulement, & je vous conduirai en lieu auſſi chaud qu'il vous ait jamais mené. 1569.

Il tint parole : car étant ſorti ſur le champ avec pluſieurs Compagnies dont il appella les Capitaines, il donna dans un gros bataillon des ennemis qu'il enfonça, & ſecondé de quelques eſcadrons Italiens que le Duc d'Anjou avoit fait paſſer pour le ſoûtenir, il mit en fuite tout ce qui ſe préſenta devant lui.

L'Amiral ſurpris de ſe voir attaqué par des gens qu'il croyoit devoir ſeulement ſe tenir ſur la défenſive, envoya de ce côté-là Mouy avec un gros corps de cavalerie, qui fit plier les cavaliers Italiens, dont la déroute découvrit le flanc du bataillon de Strozzi. Pour comble de malheur, il faiſoit une groſſe pluye qui éteignit les méches de ſes Mouſquetaires ; de ſorte qu'ils ne pouvoient plus ſe ſervir que de l'épée ; & en même temps le Capitaine la Roviére, qui ſervoit de Sergent Major dans le corps que Piles commandoit, ayant pris plus loin à droite, s'avança vers les retranchemens pour y donner un aſſaut. Ce mouvement obligea Strozzi à faire retraite vers ſes paliſſades, toûjours en combattant ; mais il fut coupé par Mouy, & obligé de ſe rendre, ayant vû tuer autour de lui vingt-deux Officiers, tant Capitaines que Lieutenans & Enſeignes, du nombre deſquels furent le Capitaine Roquelaure Lieutenant Colonel, le Capitaine Vallon Provençal, que le Duc d'Anjou aimoit & eſtimoit beaucoup, le Capitaine Mignard & le Capitaine Saint Loup, qui ſe mit au devant d'un coup qu'on portoit à Strozzi, à qui il ſauva la vie par ſa mort.

Le reſte s'étant jetté pêle-mêle dans les retranchemens, gagna la montagne fuyant en déſordre, & pourſuivi l'épée dans les reins : mais l'Amiral donna dans le moment le ſignal de la retraite, tant à cauſe du mauvais temps, qu'à cauſe de la difficulté qu'il trouvoit à gagner la montagne, & ſur tout parce que l'artillerie du Duc d'Anjou lui abattoit grand nombre de ſes gens.

Les Catholiques perdirent dans ce combat, qui ſe donna le vingt-cinquiéme du mois de Juin, plus de quatre cens hommes, & plus de cinquante Officiers. La perte ne fut guéres moindre du côté des Calviniſtes, ſoit pour le nombre, ſoit pour la qualité. Ceux-ci dans la pourſuite ne firent quartier preſque à perſonne, & les Catholiques s'en ſouvinrent bien quelque temps après. Il y eut le lendemain encore quelques eſcarmouches, après leſquelles l'Amiral s'éloigna du camp du Duc d'Anjou, & tourna vers le Périgord. L'armée Royale l'y ſuivit ; & comme il trouva ce pays en défenſe, il prit à droite du côté de la Vienne vers Chabanois & Confolans. *Perte des deux partis.*

Cette marche fit croire au Duc d'Anjou, qu'il vouloit tourner du côté de la Loire : c'eſt pourquoi il alla promptement paſſer la Vienne à Limoges pour le prévenir ; & comme ſes troupes Françoiſes qui étoient en campagne depuis près d'un an, ſe trouvoient extrêmement fatiguées ; que la plûpart des Gendarmes, partie avec ſon congé, partie ſans le demander, avoient quitté l'armée, & qu'il lui étoit impoſſible ſans eux

Digitized by Google

1569. de donner bataille, il rompit ſon armée, la diſtribua dans les places les plus expoſées, & ſe retira à Tours. Il y trouva le Roy & la Reine, dont la préſence n'étoit pas inutile, le Conſeil du cabinet par ſon éloignement, embarraſſant ſouvent le Conſeil de guerre ſur les meſures qu'il devoit prendre. L'Amiral durant ſa marche s'empara de quelques petites places dans le Périgord & dans l'Angoumois; & ſe voyant maître de la campagne, ne méditoit rien de moins, que la conquête entiére du Poitou.

Gui de Daillon Comte de Lude, Seigneur qui s'étoit ſignalé en toutes les belles occaſions ſous les régnes de Henri II. de François II. & de Charles IX. étoit Gouverneur de cette Province, qui avoit été depuis la derniére révolte du Prince de Condé, le théâtre de la guerre, & qui l'alloit être encore le reſte de cette campagne. Il y faiſoit la guerre aux Proteſtans avec les troupes que le Duc d'Anjou lui avoit laiſſées; & profitant de l'abſence de l'armée Calviniſte qui étoit allée chercher le Duc d'Anjou dans le Limouſin, il avoit fait le ſiége de Niort. Puviaut qui s'y jetta, la réſolution des Bourgeois, le retardement des poudres qui manquérent quelques jours dans l'armée, & enfin l'approche de Téligni que l'Amiral détacha pour le ſecours de la place enſuite de la journée de Roche-l'Abeille, l'obligérent à lever le ſiége, après des aſſauts redoublez, où les ſoldats ne ſecondérent pas la réſolution des Officiers, qui y périrent en aſſez grand nombre.

Popeliniére. l. 17.

Le bon ordre & la diligence avec laquelle il fit ſa retraite, raſſûra la Province. Il jetta des troupes en chemin faiſant dans Saint Maixent, dans Luſignan, & dans quelques autres petits poſtes, & accourut avec le reſte à Poitiers.

L'Amiral ſe rend maître des places voiſines de Poitiers.

C'étoit effectivement ſur cette Capitale de la Province, que l'Amiral à la ſollicitation de la Nobleſſe Poitevine, avoit contre ſon propre avis formé ſon principal deſſein; & pour en faire le ſiége avec plus de commodité & de ſureté, il penſa à ſe rendre maître des places voiſines. Le Capitaine la Louë s'empara de Chaſtelleraut par intelligence, la ville de Luſignan, & puis le Château, quoiqu'il paſſât pour imprenable, furent pris en ſept ou huit jours, Guron qui en étoit Gouverneur ayant été obligé de capituler faute de munitions de guerre. L'Amiral deux jours après, c'eſt-à-dire le vingt-deuxiéme de Juillet, ſe mit en marche pour aller à Poitiers, & commença à prendre ſes quartiers le vingt-quatriéme du même mois aux environs de la ville.

Diſcours politiques & militaires du ſieur de la Nouë.

Et vient enſuite aſſiéger cette Capitale.

Poitiers eſt une des plus grandes villes de France pour le circuit de ſes murailles, mais très-peu peuplée à proportion de ſon étenduë. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Clin, qui venant du Midi, a ſon cours vers le Nord, & ſe courbe le long de ſes murailles du côté de l'Orient & du Midi. La place eſt ſur un penchant entourée de montagnes qui la commandent, excepté du côté de la porte qu'on appelle de la Tranchée, où il y a une plaine. Ses murailles étoient peu épaiſſes, mais bien cimentées, flanquées de quelques Tours, & qui réſiſtérent plus au canon qu'on ne l'avoit eſpéré. Elle avoit vers le Nord un Châ-

Popeliniére. l. 18.

teau

Digitized by Google

teau triangulaire, chaque angle aboutiſſant à une Tour, & dont les foſſez par leur profondeur, valoient beaucoup mieux que les murailles qui étoient très-foibles. Ce ne ſeroit pas dans le temps où nous ſommes une place de défenſe, & même alors elle n'auroit pû réſiſter long-temps, ſi la valeur, la vigilance & l'autorité de ceux qui y commandoient, n'avoient ſuppléé au deſavantage d'une ſi mauvaiſe ſituation. 1569.

Par qui elle fut défendue.

Le Comte du Lude y avoit avec lui Châteliers, Sautré, Briançon ſes trois fréres, Philippe de Volvire Marquis de Ruffec ſon beau-frére, Guillaume de Hautemer ſieur de Fervaque, les Capitaines la Riviére, Boiſſequin, d'Argences, du Rouët, & quelques autres Seigneurs Chevaliers de l'Ordre, avec une partie de leurs Compagnies de Gendarmes. Pour ce qui eſt de l'Infanterie, il y avoit pluſieurs Compagnies, mais qui n'étoient pas complétes, dont les Capitaines étoient Paſſac, la Prade, la Vacherie, d'Arſac, le Lis, Boiſverd, Bonneau, Boiſlande, Jarrie & quelques autres, outre ſix Compagnies de Bourgeois commandez par la Vacherie Procureur du Roy, la Baſcle Maire de la ville, Saint Martin, Freſſinet, Noſiéres & la Haye qui étoit à la tête. Toute cette Infanterie jointe aux Compagnies de troupes réglées, ne faiſoit pas plus de trois mille hommes.

Mais ils reçûrent un renfort conſidérable par l'arrivée du Duc de Guiſe, qui entra dans la place le vingt-deuxiéme de Juillet, deux jours avant l'arrivée de l'Amiral. Il menoit avec lui douze cens chevaux, dont il y avoit une Cornette de Reitres & quatre cens Italiens commandez par Paul Sforce frére du Comte de Santafioré. Le Marquis de Mayenne frére du Duc de Guiſe, Montpeſat Sénéchal de Poitou, René de Rochechouart Baron de Mortemar, René de Villequier Baron de Clairvaux, Philippe de Châteaubriant Seigneur des Roches-Baritaut, accompagnoient le Duc, qui rendit ce grand ſervice à ſa patrie & à la Religion preſque malgré la Cour : Car ce jeune Prince qui ne cherchoit que les occaſions de ſe ſignaler, ayant obtenu du Duc d'Anjou avec beaucoup de peine la permiſſion d'aller faire une courſe vers le camp des ennemis, & ſçû en chemin qu'ils prenoient leur marche vers Poitiers, alla ſans attendre d'autre ordre, ſe jetter dans la place.

Mémoires de Tavannes.

Le Comte du Lude qui ne l'attendoit pas, & qui même avoit mandé au Duc d'Anjou qu'il avoit ſuffiſamment de troupes pour ſe défendre, fut un peu ſurpris de la venuë du Duc de Guiſe. Il lui offrit cependant le Commandement ; mais le Duc le refuſa, diſant qu'il étoit trop jeune pour commander où ſe trouvoit un Capitaine ſi expérimenté, & qu'il n'étoit venu que pour partager avec lui le danger du ſiége.

Le Laboureur additions aux Mémoires de Caſtelnau. l. 7.

Sa préſence encouragea beaucoup les Bourgeois ; car ils ſe ſouvenoient de la belle deffence que le Duc ſon pere avoit faite au ſiége de Metz contre la formidable armée de l'Empereur Charles V. où il la fit périr ; & ils n'avoient pas non plus oublié celle de Jacques de Daillon Comte du Lude ayeul de leur Gouverneur, qui ſous François I. ſoûtint le ſiége de Fontarabie pendant treize mois, & obligea les Eſpagnols à

Digitized by Google

1569. le lever. Ils regardoient comme un heureux préſage d'avoir à leur tête ces deux Chefs, qui avoient paru juſqu'alors ſuivre avec tant de gloire les traces de leurs peres, & réſolurent de les bien ſeconder.

Ces deux Seigneurs agirent dans tout ce ſiége avec beaucoup de concert; & dans l'incertitude où les ennemis feroient leur attaque, ils ajoûtérent de nouveaux retranchemens à ceux que l'on y avoit déja faits. Ils donnérent ordre à tous les Bourgeois Proteſtans de ſe rendre au Cloître des Cordeliers, ce qui leur fit grand peur; mais on ſe contenta de prendre leurs noms & leurs demeures par écrit, & de les bien avertir de ſe donner de garde d'avoir la moindre correſpondance avec les ennemis. On partagea les divers quartiers de la ville aux troupes & aux Commandans; on fit des rôles exacts des vivres qui ſe trouvoient dans les magaſins & dans les maiſons des particuliers; on en fit autant pour les munitions de guerre, & on donna tous les ordres néceſſaires pour prévenir les accidens qui peuvent arriver dans la défenſe d'une place.

Commencement de l'attaque. L'Amiral demeura pluſieurs jours à la vûë de la ville, ſans rien entreprendre, parce qu'il attendoit le gros canon qu'on lui envoyoit de la Rochelle ſous la conduite d'Ivoy, qu'on appelloit Genlis depuis la mort de ſon frére. Le vingt-quatriéme de Juillet il fit attaquer par le Capitaine Piles, le faux-bourg Saint Ladre à l'extrêmité de la ville du côté de Chaſtelleraut. Les aſſiégez furent pouſſez de maiſon en maiſon, juſqu'à ce que Ruffec qui commandoit dans ce quartier, ſurvenant avec une troupe d'Arquebuſiers, repouſſa Piles, & l'obligea à ſe retrancher dans les maiſons de l'extrêmité du fauxbourg; après quoi il fit mettre le feu au reſte, précaution qu'on devoit avoir priſe plûtôt, & que les priéres des habitans avoient empêché le Comte du Lude de prendre. On en fit autant aux autres fauxbourgs, dont quelques jours après l'Amiral ſe rendit maître, excepté de celui de Rochereuil; & il eut dans la ſuite grand ſujet de ſe repentir d'avoir négligé de s'en aſſûrer. Quelques maiſons les plus proches des murailles qne les aſſiégez avoient terraſſées & remplies d'Arquebuſiers, furent conſervées encore quelques jours, & puis abandonnées.

Le premier jour d'Aouſt les aſſiégeans élevérent une batterie de quatorze groſſes piéces contre la porte du pont-à-Joubert, & quelques autres ſur des hauteurs d'où l'on découvroit juſqu'au cœur de la ville.

Le Comte du Lude voyant les ennemis déterminez à l'attaque du pont-à-Joubert, fit placer ſon artillerie ſur diverſes plates-formes qu'il avoit préparées. Il répondit vigoureuſement à celle des ennemis, & il les embarraſſa fort en inondant la prairie qui eſt devant le pont-à-Joubert, par le moyen d'une digue de pieux qu'il fit faire à la hâte au pont du fauxbourg de Rochereuil.

Les ſorties & les eſcarmouches n'étoient pas moins fréquentes, que le feu de part & d'autre étoit violent. Le Duc de Guiſe ſe mit diverſes fois à la tête des ſorties, encourageant les ſoldats par ſon exemple & par ſes libéralitez, ſuivant parfaitement durant ce ſiége la méthode que

Digitized by G

que le feu Duc ſon pere avoit tenuë dans celui de Metz ; & l'Amiral commença à juger par l'expérience de ces préludes, que tant de braves Seigneurs enfermez dans la place la lui feroient acheter bien cher. 1569.

Un nouveau ſecours qu'ils reçûrent augmenta ſon inquiétude. Il fut amené par le Capitaine Onoux, que le Cômte du Lude après la levée du ſiége de Niort avoit laiſſé à Saint Maixent, & qui ſur l'ordre qu'il en reçut, ayant abandonné cette place, mis ſon artillerie en ſureté, & choiſi ce qu'il avoit de meilleure cavalerie, fit dix lieuës en quatre heures & demie au travers des poſtes que les ennemis occupoient, traverſa le camp de l'Amiral, & entra dans la ville ſur les deux heures de nuit avec ſes ſoldats, & les Capitaines Bourg, Calvérac, Prunai, & pluſieurs autres Officiers du brave Régiment du feu Comte de Briſſac. Si l'Amiral avoit fait faire une circonvallation, ce ſecours ne ſeroit point entré ; c'étoit une précaution que les Généraux négligeoient alors de prendre quelque fois, pour s'épargner le temps & la peine de faire des lignes, ou parce qu'ils n'avoient pas aſſez de troupes pour les remplir ; & ils ſe contentoient de mettre de groſſes gardes aux avenuës.

L'Amiral trouvant de grandes difficultez à réuſſir dans l'attaque du pont-à-Joubert, où les aſſiégez s'étoient parfaitement retranchez, en fit une autre au deſſous de la muraille du pré-à-l'Abbeſſe qui eſt renfermé dans l'enceinte de la ville. Si la place avoit été bien reconnuë, c'étoit par là que l'Amiral s'y fût pris d'abord ; car le rempart étoit vû à revers des hauteurs que les Calviniſtes occupoient ; de ſorte que perſonne n'oſoit y paroître pendant le jour. Les Tours qui flanquoient cet endroit furent bien-tôt renverſées, auſſi-bien qu'un moulin qui étoit d'une grande utilité aux aſſiégez ; & ils ne purent ſe maintenir dans cet endroit, non plus que dans une Tour à demi ruïnée, où le Capitaine Calvérac fut tué. Le Capitaine Lis qui prit ſa place y fit ſi bien ſon devoir, que le Duc de Guiſe pour récompenſer ſa bravoure, le fit par l'accolade Chevalier de l'Ordre de Saint Michel. Cela ſuppoſe que le Roy autoriſoit ces ſortes de créations faites par d'autres que par lui-même ; & c'eſt apparemment ce qui ne contribua pas peu à avilir cet Ordre par la multiplication des Chevaliers, dont le nombre étoit dès lors fort grand.

Le canon qui tiroit ſans relâche de pluſieurs batteries, eut bien-tôt fait deux aſſez grandes bréches ; mais il falloit paſſer la riviére qui eſt profonde, quoique peu large ; & pour cet effet l'Amiral avoit fait faire un pont de tonneaux liez avec des cables, pour paſſer l'Infanterie & donner l'aſſaut le lendemain jour de Saint Laurent à deux heures après midi, après que le canon auroit durant la matinée achevé de ruïner toutes les défenſes.

Danger où les aſſiegez ſe trouvent d'être emportez.

Les aſſiégez comprirent tellement le danger où ils étoient d'être emportez, que quelques-uns conſeillérent au Duc de Guiſe de prendre une partie de la garniſon, & de tâcher de ſe faire un paſſage au travers du Camp ennemi, pour mettre en ſureté ſa perſonne & celle

Digitized by Google

1569. du jeune Marquis de Mayenne ſon frere, de peur de tomber entre les mains de l'Amiral le grand ennemi de leur Maiſon : mais il rejetta ce conſeil avec indignation, & dit que, s'il falloit mourir, il ne le pouvoit faire plus glorieuſement qu'en la compagnie de tant de braves Capitaines.

On travailloit cependant à des coupûres dans le pré, pour arrêter les ennemis, & leur diſputer le terrain pied à pied juſqu'à des retranchemens faits ſur le penchant de la hauteur, où le pré aboutiſſoit, à la faveur deſquels & d'un petit Fort que le Capitaine Lis avoit élevé dans le pré, on eſpéroit être encore en état de capituler après la priſe de la muraille.

La fortune ſeconda le courage des aſſiégez. Le pont flottant, qu'on avoit fait faire, ne pût ſoûtenir autant d'infanterie qu'il en falloit, pour monter à l'aſſaut, & ils furent agréablement ſurpris, lorſque les troupes marchant déja Enſeignes déployées de tous côtez vers la riviére, ils les virent s'arrêter, & puis retourner ſur leurs pas.

Ils ſe ſervirent de la nuit, pour réparer les bréches autant qu'il leur fut poſſible, & perfectionner leurs retranchemens. Ils firent beaucoup plus encore; car ayant donné une fauſſe allarme par une ſortie dans un endroit éloigné, ils en firent une autre du côté où étoit le pont, & pluſieurs ſoldats François & Italiens s'étant jettez dans la riviére, coupérent les cables du pont, & une partie de ceux qui lioient les tonneaux, dont la plûpart furent emportez vers le bas de la riviére.

Deux jours après ils firent une ſortie de trois cens chevaux par la porte appellée de la Tranchée ſous les ordres de Seſſac, de Boisjourdan, de Guttiniére, & de Jean des Urſins. Ils paſſérent au fil de l'épée quelques Reitres qu'ils ſurprirent, & donnérent une telle allarme au Camp, que toute la cavalerie accourut, pour les repouſſer : mais ils eurent le temps de faire retraite en bon ordre, à la faveur de quelques Arquebuſiers, que le Comte dn Lude avoit mis ſur le chemin ; & dès le lendemain l'Amiral, pour ſe tirer d'inquiétude, fit creuſer un grand foſſé parallelle à cette porte, qui empêcha les ſorties, que l'on faiſoit ordinairement par ce côté-là.

Il eut le tems d'achever un travail qui le ſauva.

L'Amiral fit ſans diſcontinuer battre la muraille juſqu'au dix-neuviéme d'Aouſt, & durant ce temps-là on amena du haut & du bas de la riviére tout ce qu'on put trouver de bateaux, pour conſtruire un nouveau pont : mais les aſſiégez ſe ſervirent utilement du loiſir qu'on leur donna, pour achever un travail, qui ſauva la ville.

J'ai déja dit que par le moyen d'une digue de pieux, qu'on enfonça ſous le pont du fauxbourg de Rochereuil, les aſſiégez avoient fait une inondation, qui obligea l'Amiral d'abandonner ſa premiére attaque. Un pareil expédient rendit auſſi cette ſeconde inutile.

Un petit ruiſſeau couloit au travers du pré-à-l'Abbeſſe, & après avoir ſervi à des tanneries & à la teinture, tomboit dans la riviére de Clin ſous une arche du pont de Rochereuil. Il y avoit là des reſtes d'une ancienne écluſe. Le Comte fit auſſi enfoncer en cet endroit des pieux fort fer-

Digitized by

ferrez les uns contre les autres, qui arrêtant l'eau, la firent dégorger dans le pré-à-l'Abbeſſe, & produiſirent une nouvelle inondation entre les murailles & les retranchemens, qu'on avoit conſtruits ſur le penchant de la ville au bord du pré. 1569.

La choſe paroiſſant devoir réuſſir, raſſûra beaucoup les aſſiégez, qui ſans ſe mettre trop en peine de défendre à coups de main la muraille, où ils ne pouvoient paroître ſans un grand danger, ſe contentérent de fortifier leurs batteries, & de remplir leurs retranchemens d'Arquebuſiers, pour faire un grand feu, ſi les ennemis entreprenoient de ſe loger ſur la bréche. Ils laiſſérent néanmoins un gros corps de garde au pied de la muraille en dedans, juſqu'à tant que l'eau fût devenuë aſſez haute, pour arrêter les aſſiégeans.

L'Amiral ayant aſſemblé des bateaux & quantité de faſcines, fit paſſer le vingt-troiſiéme d'Aouſt un détachement d'infanterie ſous les ordres du Capitaine la Nouë, qui après quelque reſiſtance ſe rendit maître de la bréche. Il y fit un ſi bon logement, que le Capitaine Onoux qui l'y vint attaquer ſur le ſoir, fut repouſſé, & bleſſé d'une arquebuſade, dont il mourut quelques jours après.

Le lendemain matin la Nouë, Téligny, les Capitaines Monneins, Minguetiére, Clermont-d'Amboiſe l'aîné parurent tout à coup à découvert avec quelques Arquebuſiers ſur la bréche, & malgré le feu du canon & de la mouſqueterie des retranchemens, firent une décharge ſur le corps de garde qui étoit derriére la muraille, y ſautérent l'épée à la main, taillérent en piéces une partie des ſoldats qui le défendoient, & mirent le reſte en fuite; mais ils furent arrêtez par l'inondation; car quoique le ruiſſeau, qui la faiſoit, fût très-petit, elle étoit déja fort cruë & fort étenduë. On entreprit de la ſaigner par des ouvertures, que l'on fit au pied de la muraille, mais inutilement, parce que le terrain du dehors ſe trouva trop haut en cet endroit.

L'Amiral au deſeſpoir d'avoir perdu tant de peines & tant d'hommes, vit bien qu'il n'y avoit point d'autre moyen de réuſſir, que de rompre la digue du pont de Rochereuil: & ce fut alors qu'il reconnut la faute qu'il avoit faite, d'avoir négligé la priſe de ce fauxbourg, qu'il auroit pû emporter d'abord auſſi facilement que les autres. Il fit donc conduire du canon ſur les hauteurs, qui commandent ce pont, & dreſſer une batterie contre la digue.

Le Comte du Lude & le Duc de Guiſe ayant eu connoiſſance de ce deſſein, prirent leurs précautions, en faiſant pendant la nuit avec une promptitude merveilleuſe fermer d'une groſſe muraille l'arche du pont, à l'entrée de laquelle du côté de la ville étoit la digue de pieux. Ils couvrirent cette muraille de matelats ſuſpendus & de balles de laine, pour amortir les boulets, & firent maſſonner le lendemain toute l'épaiſſeur de l'arche: de ſorte que cet endroit ſe trouva à l'épreuve du canon, qui n'y tiroit que d'aſſez loin.

Depuis ce temps-là l'Amiral changea diverſes fois d'attaques, toûjours avec peu de ſuccès, & s'attacha enfin à celle, par laquelle il auroit *Nouveaux efforts des aſſiégeans.*

Digitized by Google

1569. roit dû commencer, en tournant tous ſes efforts contre le fauxbourg de Rochereuil.

Ce fauxbourg ſitué au delà de la riviére, n'eſt qu'une ruë étroite ſerrée par des rochers & par des côteaux, ſur laquelle domine le Château, qui n'en eſt pas éloigné d'une juſte portée d'arquebuſe.

Dès que le Comte du Lude vit que tout l'effort de l'ennemi alloit ſe faire de ce côté-là, il remplit d'Arquebuſiers les éminences d'en deçà de la riviére, & en fit paſſer même au delà en des retranchemens faits dans des vignes, pour défendre tant qu'ils pourroient les approches de la muraille & de la porte du fauxbourg. Il avoit des batteries toutes prêtes au Château & ſur quelques plates-formes à côté, pointées contre le penchant de la montagne oppoſée, par où il falloit que les ennemis deſcendiſſent au fauxbourg. Eux de leur côté en avoient auſſi élevé deſſus leurs hauteurs, pour ruïner toutes les défenſes du fauxbourg, & favoriſer leur deſcente.

Ils commencérent le premier jour de Septembre par foudroyer le pont de Rochereuil, pour empêcher la communication de la ville & du Château avec le fauxbourg. Ils abattirent la plus grande partie de la Tour du pont, & durant ce feu ils firent attaquer les retranchemens des vignes, qu'ils emportérent. Ils dominoient de-là toute la ruë du fauxbourg, où perſonne n'oſoit paroître; & les ſoldats demeurérent ſerrez contre la muraille & contre la porte du fauxbourg, pour ſe mettre à couvert.

L'Amiral fit dreſſer une batterie contre la muraille, qui étoit aſſez bonne, mais qui ne pouvoit pas durer long-temps. Les aſſiégez durant la nuit firent avec un prodigieux travail une galerie ſur le pont & dans la ruë du fauxbourg, pour aller à couvert des mouſquetades juſqu'à la muraille, qui devoit être attaquée. La bréche y fut bien-tôt faite, & le troiſiéme de Septembre on vit les troupes ennemies ſe diſpoſer à y donner l'aſſaut, tandis que de part & d'autre l'artillerie faiſoit grand feu, celle des ennemis contre le Château, les plates-formes, & le pont, & celle de la ville contre le penchant de la montagne & dans les vignes. Le Capitaine Piles avoit la pointe de l'aſſaut avec des ſoldats d'élite. Il étoit ſuivi de Saint André frere cadet de Briquemaut, & l'un & l'autre étoient ſoûtenus par un gros de Lanſquenets.

Piles marcha juſqu'au pied de la bréche au travers d'une infinité de mouſquetades, qui firent reculer la plûpart de ſa troupe: mais ce qui les effraya le plus, fut le coup d'un gros canon chargé à cartouches, qu'ils n'avoient pas découvert, & qui, tiré de fort près, tua & bleſſa un très-grand nombre de ſoldats. Piles ne ſe voyant pas ſuivi, fut obligé de s'éloigner: mais il eut dans l'inſtant la cuiſſe percée d'un coup de mouſquet, qui le jetta par terre: & ceux, qui l'avoient ſuivi, prirent volontiers le prétexte de le tranſporter au Camp, pour quitter un endroit, où il faiſoit ſi chaud.

Saint André ne laiſſa pas d'avancer avec le Capitaine Perrier, Saint Audens, & un Gentilhomme du Vivarais, qui portoit l'Enſeigne, & la

planta

Digitized by Google

planta ſur la bréche. Ils furent reçûs avec de pareilles ſalves : les deux Capitaines y furent bleſſez à mort, & l'Enſeigne ne voyant pas qu'il y eût moyen de ſe loger ſur la bréche, où ils étoient enfilez de toutes parts, reprit ſon drapeau, & ſe ſauva avec les autres. Les Lanſquenets n'avoient nulle envie de prendre leur place : animez cependant par leurs Capitaines, ils commencérent à y marcher : mais l'Amiral deſeſpérant d'y réuſſir, fit ſonner la retraite. 1569.

Les plus habiles dans le métier s'étonnérent qu'il eût entrepris cette attaque, avant que d'avoir ruïné à coups de canon la plûpart des défenſes des aſſiégez; car quand même ſes gens euſſent forcé la bréche, ils n'auroient pû tenir dans le fauxbourg, où ils auroient été vûs du Château & des hauteurs depuis les pieds juſqu'à la tête. Il s'en diſculpa depuis lui-même, diſant que ſon deſſein n'étoit pas de donner l'aſſaut, mais ſeulement de faire reconnoître la bréche & la contenance des ennemis. Tout ſe fit cependant, comme s'il avoit voulu ce jour là emporter le fauxbourg.

Ce mauvais ſuccès rebuta étrangement les ſoldats ; & l'Amiral, pour les ménager, ne penſoit plus guéres à prendre la place que par famine, bien inſtruit par les eſpions Proteſtans qu'il y avoit, & qui le ſervoient bien, nonobſtant les précautions du Comte du Lude, que les vivres commençoient depuis quelque temps à manquer aux aſſiégez.

Extrémitez auxquelles la ville eſt réduite.

En effet ils étoient très-preſſez par cet endroit : & les nourritures ordinaires étant d'une cherté exceſſive, on avoit déja commencé à manger les chevaux. Le Gouverneur ayant voulu mettre dehors les bouches inutiles, les aſſiégeans avoient obligé ceux qui ſe préſentérent pour ſortir, à rentrer dans la ville. Il n'y avoit plus de fourrages, & les feuilles des vignes & des arbres, dont on s'étoit ſervi, pour y ſuppléer, étoient conſumées.

Le Comte du Lude avoit fait ſçavoir au Duc d'Anjou l'extrémité où il ſe trouvoit; & il ne ſoûtenoit le courage de la garniſon, qu'en lui faiſant eſpérer un prompt ſecours, que ce Prince lui promettoit de temps en temps par un eſpion Allemand, qui durant le ſiége paſſa & repaſſa diverſes fois au travers du Camp ennemi, ſans être reconnu. Le Duc d'Anjou tint ſa parole; car ayant raſſemblé neuf mille hommes de pied & trois mille chevaux, en attendant que le reſte des Troupes qu'il avoit miſes en quartier de rafraîchiſſement, ſe rendiſſent auprès de lui, il ſe mit en campagne au commencement de Septembre, & s'avança vers Poitiers. Mémoires de Caſtelnau. l. 7. c. 7.

L'armée de l'Amiral étoit beaucoup diminuée tant par les pertes, qu'il avoit faites dans les aſſauts & dans les fréquentes ſorties des aſſiégez, que par les maladies. Le Comte de la Rochefoucauld, d'Acier, Beauvais-la-Nocle & ſon frere, & Bedeuil ſon fils, Briquemaut, & un grand nombre de Capitaines étant tombez malades, avoient été obligez de quitter l'armée. L'Amiral lui-même penſa mourir d'une violente dyſſenterie : & quoi qu'il fût encore plus fort pour le nombre,

Digitized by Google

1569. que le Duc d'Anjou, il enviſageoit le péril qu'il y avoit à lui donner bataille avec des Troupes auſſi fatiguées & auſſi épuiſées que les ſiennes. Il étoit perſuadé que ce Prince n'en viendroit là qu'à la derniére extrémité : mais il appréhendoit que, s'il prenoit le parti de s'approcher de ſon Camp, & de ſe retrancher dans quelque poſte avantageux, pour lui couper les vivres & les convois, ſon armée, & ſur tout les Allemands ne ſe mutinaſſent à leur ordinaire, ſe voyant enfermez entre la ville & l'ennemi.

Le Duc d'Anjou aſſiége Chaſtelleraut.

Il réſolut toutefois de l'attendre : mais le Duc prit un autre parti, qui fut d'aller mettre le ſiége devant Chaſtelleraut. Cette ville, bien que peu forte, étoit d'une grande conſéquence pour les Calviniſtes, à cauſe du voiſinage de Poitiers, & parce que Briquemaut & pluſieurs autres Officiers malades s'y étoient retirez.

Il commença ce ſiége avec beaucoup de vigueur, & en deux ou trois jours il fit une bréche aſſez grande à la muraille, pour y donner l'aſſaut. L'Amiral détacha la Nouë le ſixiéme de Septembre avec deux mille chevaux, pour aller de ce côté-là, & apprendre des nouvelles de l'état des choſes. Il lui rapporta que la bréche étoit déja fort grande, & que, s'il ne vouloit perdre la place, il falloit ſans delay la ſecourir.

L'Amiral leve le ſiége de Poitiers, pour aller au ſecours de cette place.

Quelque preſſé que fût Poitiers, il vit bien qu'il n'en viendroit pas à bout avant la priſe de Chaſtelleraut, & que le Duc d'Anjou étant maître de cette place, & ſes Troupes groſſiſſant tous les jours, il l'auroit inceſſamment ſur les bras. Il aima mieux abandonner la premiére, que de perdre la ſeconde ; & l'on prétendit qu'il n'étoit pas trop fâché d'avoir ce prétexte de lever le ſiége, dont le ſuccès lui paroiſſoit encore très-douteux. Il décampa dès le lendemain ſeptiéme de Septembre, après avoir brûlé une partie de ſes gros bagages, qui pouvoient retarder ſa marche.

Diſcours politiques & militaires du Sieur de la Nouë.

Ce qui oblige le Duc d'Anjou d'abandonner auſſi ſon entrepriſe.

Le Duc d'Anjou, qui n'avoit aſſiégé Chaſtelleraut, que pour obliger l'Amiral à quitter Poitiers, leva lui-même le ſiége enſuite d'un aſſaut, où les Italiens, qui s'obſtinérent à en avoir l'honneur au préjudice des François, perdirent beaucoup de leurs meilleurs Officiers, & entre autres Fabien de Monté, Octavien de Montalto, Malateſta Colonel, les Capitaines Carlouë & Galéace, qui furent ou tuez ſur la place, ou moururent de leurs bleſſures. Le Duc, pour éviter la bataille, qu'il n'eût pû accepter ſans riſquer beaucoup, repaſſa la Vienne, & alla ſe camper à Selle au delà de cette riviére. Sa retraite, qui ſe fit le huitiéme de Septembre, fut regardée comme une des plus belles qu'on eût vûës depuis long-temps. Le Duc d'Anjou ne deſempara point, qu'il ne ſçût l'Amiral fort proche, & aſſez éloigné de Poitiers, pour ne pas craindre qu'il y retournât, ni avant qu'il eût eu nouvelle que le Comte de Sanzai pouvoit y entrer ſans péril avec dix Enſeignes & deux cens chevaux, qu'il y conduiſit par un chemin de traverſe, pour éviter la rencontre de l'armée ennemie. Durant l'aſſaut de Chaſtelleraut, Biron avoit fait retirer l'artillerie, pour la tranſporter au delà de la riviére. Toute l'armée la paſſa la nuit, & arriva à cinq lieuës de là au port de Piles ſur la Creuſe, où

Popeliniére l. 19.

où le Duc d'Anjou laiſſa deux mille hommes de pied & quelques Cornettes, pour arrêter les ennemis, s'ils le pourſuivoient. 1569.

Cette précaution fut très-utile; car l'Amiral ne fut pas plûtôt averti du décampement du Duc, qu'il fit marcher l'avant-garde toute la nuit après lui. Briquemaut, Beauvais-la-Nocle, Soubiſe arrivérent le matin au port de Piles, & le firent attaquer: mais ils furent repouſſez avec perte. L'Amiral paſſa la Creuſe par un autre endroit au deſſus de la petite ville de la Haye, & ſuivit de près le détachement, qui avoit défendu le port de Piles, & qui ſe retiroit au gros de l'armée déja campée à Selle, où il ſe rendit ſans grande perte.

L'Amiral y arriva peu de temps après, & rangea ſon armée à la vûë de celle du Duc d'Anjou; mais voyant que le Camp du Prince tout bordé de marais étoit inacceſſible, il ſe retira après quelques eſcarmouches faute de vivres, repaſſa la Creuſe & la Vienne, & vint camper à Faye-la-Vineuſe. Ce fut là que le Prince d'Orange le quitta, pour retourner en Allemagne, & pour exécuter les deſſeins qu'il avoit formez ſur les Pays-Bas: mais il laiſſa à l'Amiral Louïs & Henri de Naſſau ſes freres, & ayant traverſé la France déguiſé en payſan lui quatriéme, gagna Montbeliard, & de-là le Comté de Naſſau. Hiſt. des Princes d'Orange.

Dès que Poitiers fut délivré, & que Sanzai y fut entré, le Duc de Guiſe en partit avec ſon frere, & vint à Tours trouver le Roy, qui l'y reçut avec toutes les marques de bienveillance & d'eſtime qu'il méritoit, pour le grand ſervice qu'il avoit rendu à l'Etat; car ſans le grand ſecours qu'il y mena, la ville n'auroit pû tenir ſi long-temps, & auroit été infailliblement priſe. Sa principale récompenſe fut une place dans le Conſeil ſecret, où il n'avoit pas encore été admis. Le Cardinal de Lorraine ſon oncle eut toute la joye qu'on peut s'imaginer, de le voir de retour après un exploit ſi glorieux: & dès lors lui & tous les Partiſans de ſa Maiſon le regardérent comme un homme capable de marcher ſur les traces du feu Duc ſon pere, & d'être mis un jour à la tête du parti Catholique: préſage trop véritable pour le bien de la France, & qui eût été plus heureux pour elle, ſi ce jeune Prince ſe fût moins abandonné à ſon ambition, & qu'il eût hérité de la modération de ſon pere auſſi bien que de ſes autres vertus. Davila. l. 5.

Perte que firent les Huguenots au ſiége de Poitiers.

Le ſiége de Poitiers coûta à l'Amiral deux mille hommes qui y périrent, & autant qui deſertérent à la levée du ſiége. Il y perdit les Capitaines Rouvray le jeune, Saint Audens, Sémur, Frampas, Pompe, Perrier, Mandolf Lieutenant Colonel d'un Régiment de Reitres, Noroux, Bedeuil fils de Beauvais-la-Nocle: ces deux derniers moururent de maladie, comme pluſieurs autres, que les Hiſtoriens ne nomment point. La Popeliniére. l. 19.

Parmi ceux qui moururent à la défenſe de la ville, je trouve le Capitaine Onoux, qui avoit amené le ſecours de Saint Maixent, la Vacherie Gentilhomme Picard, Calverac, Antoine Seraſoné Ingénieur Romain de nation, fort eſtimé dans ſon employ, Prunai de la Maiſon de Billi, qui a fourni de braves défenſeurs à l'Etat & des hommes illuſtres

Digitized by Google

1569. dans les ſciences, Brianſon frere du Comte du Lude, qui eut la tête emportée d'un coup de canon, Saint James Conſeiller de Poitiers, le Chevalier de Gaſcourt, Monteil, Paſſac, Bourg, & la Renaudie.

Ceux qui ſuivent, ou y furent bleſſez, ou s'y diſtinguérent par leurs belles actions, ſçavoir Seſſac Lieutenant du Duc de Guiſe, Boisjourdan, Saint Jailes Meſtre de Camp, le Capitaine Lis, la Rouſſiére Guidon de la Compagnie du Comte du Lude, Boiſſeguin, Roches-Baritaut, Bonneau, Arſach, Sainte Souline : & leur valeur ſeconda admirablement en toutes occaſions celle du Comte du Lude & du Duc de Guiſe.

Les Catholiques reprennent la Charité. Popeliniére. l. 18.

Durant le ſiége de Poitiers Monſieur de Sanſac par ordre de la Cour fit celui de la Charité avec ſept mille hommes de pied & quelques cavalerie, qu'il tira d'Orléans, de Bourges, de Nevers, de Gien, & d'autres lieux des environs de la Loire. La priſe de cette place pour l'importance du paſſage ſur cette riviére auroit dédommagé le Roy de toute autre perte : mais Guerchi, que le Duc des Deux Ponts y avoit établi pour Gouverneur, ſecondé du Baron de Renti, s'y défendit à merveilles : & ſur le bruit qu'il fit adroitement courir dans le Camp de Sanſac, que l'Amiral avoit quitté Poitiers, pour venir à ſon ſecours, ce Capitaine leva le ſiége, après avoir été repouſſé à un aſſaut. Il en fut très-chagrin, quand il ſçut qu'il n'y avoit point d'autres troupes en campagne, pour venir contre lui, que ſix cens chevaux, deux cens ſous le Capitaine Bloſſet, & quatre cens ſous le Capitaine Bois, qui avec ſi peu de troupes n'auroient pas été aſſez forts, pour lui faire lever le ſiége : mais qui étant entrez dans la place, l'étoient aſſez, pour l'empêcher de le recommencer. Il ſeut encore la mortification de voir, après qu'il eut licentié ſes troupes, ces deux Capitaines avec la garniſon de la Charité, s'emparer de Donzi, de Pouilli, d'Antrain, de Saint Léonard, & de quelques autres petites places des environs de la Charité, qui la couvroient, & facilitoient à la garniſon les moyens de ſe fournir de vivres, & de faire des courſes dans une grande étenduë de pays. Les Calviniſtes ſurprirent encore vers ce temps-là Aurillac en Auvergne : mais ils firent une autre expédition, qui fut beaucoup plus importante par les ſuites qu'elle eut.

Mettent le ſiége devant Navarrins.

Le Roy, pour faire diverſion, avoit envoyé vers les Pyrénées Antoine de Lomagne, plus connu ſous le nom de Terride, Gouverneur de Quercy, d'une ancienne Maiſon de Guyenne, fonduë depuis dans celle de Lévis. Ce Capitaine, quoi qu'il n'eût que d'aſſez mauvaiſes troupes, réduiſit en peu de temps à l'obéïſſance du Roy tout le Bearn & les autres Domaines de la Reine de Navarre, excepté Navarrins. Le Capitaine Baſſillon & Jean de Gaſſion, alors Procureur Général au Conſeil Souverain de Bearn, & fils de celui de même nom, qui avoit enlevé de la priſon de Pavie le feu Roy de Navarre, arrêtérent Terride devant cette place, où il fut obligé de les aſſiéger dans les formes.

Généalogie de la Maiſon de Gaſſion.

La Reine de Navarre & le Prince de Bearn obligérent l'Amiral d'y envoyer du ſecours. Ce fut le Comte de Montgommeri, qui en eut la con-

Digitized by Google

conduite. Il devoit être joint en chemin par les troupes des Vicomtes de Bourniquet, de Monclar, & des autres, qui étoient reſtez du côté de Montauban. 1569.

Dès qu'il les eut raſſemblées avec quelque Nobleſſe Huguenote des pays de la Reine de Navarre, qui lui avoit donné le titre de ſon Lieutenant Général, il ſe trouva avoir un corps de quatre mille Arquebuſiers & de cinq cens chevaux, bonnes troupes, qui s'augmentérent encore en chemin : & il fit tant de diligence, que malgré le Maréchal de Damville qui étoit alors dans ſon Gouvernement de Languedoc, malgré la vigilance de Mont-luc, malgré les obſtacles de quantité de riviéres qu'il lui fallut paſſer, il arriva dans le Bearn.

Mont-luc avouë de bonne foy que le Maréchal & lui ſe laiſſérent ſurprendre, & que dans la penſée que Montgommeri venoit dans le Languedoc, pour y ſoûtenir ceux de ſon parti, ils reconnurent trop tard ſon véritable deſſein. Mont-luc, pour réparer cette faute, fit avertir promptement Terride, qu'il alloit avoir Montgommeri ſur les bras, lui conſeilla de lever le ſiége, de ſe retirer à Orthés, &, s'il n'avoit pas le loiſir d'y conduire ſon artillerie, de la jetter dans la riviére. Il propoſa en même temps au Maréchal de s'avancer dans le Bearn, l'aſſûrant que s'il vouloit ſe joindre à lui, ils accableroient Montgommeri qui n'avoit pas beaucoup de troupes : mais ni l'un ni l'autre ne l'écoutérent : le premier, parce qu'il eſpéroit prendre avant l'arrivée du Comte la ville qu'il aſſiégeoit depuis deux mois : & le ſecond, parce qu'il vouloit employer ſes troupes à reprendre ſur les Huguenots quelques places, dont ils s'étoient ſaiſis dans ſon Gouvernement de Languedoc. Commentaires de Mont-luc, l. 7.

Et ſont enſuite obligez de la lever.

Cependant Montgommeri continuant ſa marche avec beaucoup de diligence, fut bien-tôt à une journée de Navarrins. Son approche détermina Terride à lever le ſiége, & à ſe retirer à Orthés ville à quatre ou cinq lieuës de Navarrins, ſur la riviére appellée le Gave-Bearnois. Montgommeri l'y ſuivit, ſe mit en bataille devant la ville, & fit attaquer les fauxbourgs par ſon Infanterie, qui fut repouſſée & pourſuivie aſſez loin : mais Montgommeri l'ayant ralliée, & étant retourné à la charge avec elle & avec ſa cavalerie, força le fauxbourg, entra dans la ville avec les fuyards, & s'en rendit maître. Terride ſe ſauva dans le Château avec les troupes qui pûrent l'y ſuivre, & y auroit été en état d'attendre le ſecours du Maréchal de Damville & de Mont-luc, s'il avoit eu des vivres : mais faute d'y avoir pourvû, il fut contraint de capituler.

Autre expédition des Huguenots dans le Bearn.

Il ſe rendit, à condition que les principaux Officiers auroient la permiſſion de ſe retirer où ils voudroient, & d'emmener leurs bagages : le reſte ſortit le bâton blanc à la main. Pour lui, il devoit demeurer priſonnier, juſques à ce qu'on l'échangeât avec le frere de Montgommeri, qui avoit été pris en Poitou. Un Hiſtorien Huguenot avouë que c'étoient là deux des articles de la capitulation : mais le Comte ne l'obſerva point à l'égard de Sainte Colombe, des Capitaines Favas & Gohas, du Baron de Pordiac, & de quelques autres, qui furent maſſacrez, ſous Popeliniére l. 18.

Digitized by Google

prétexte qu'ils étoient ſujets rebelles de la Reine de Navarre. Ce manque de parole du Comte de Montgommeri fut fort blâmé. Il mérita par là d'éprouver quelque temps après une pareille infidélité, & de périr par la main d'un bourreau.

1569. Mont-luc l. 7.

La déroute de Terride jetta une ſi grande terreur dans le pays, que toutes les villes, ſans excepter même celle de Pau, ſe rendirent à Montgommeri. Cette expédition fut une des plus vives & des plus belles, dont on eût entendu parler depuis long-temps, ſi le Chef n'eût point terni l'éclat de ſa victoire par l'infidélité que je viens de dire: choſe d'ailleurs qui étoit fort ordinaire dans cette guerre, où les François des deux partis ſe traitoient reciproquement d'une maniére, dont ils auroient eu honte d'uſer envers des ennemis étrangers.

Après tout Montgommeri n'auroit pû tenir long-temps dans le Bearn, ſi le Maréchal de Damville & Mont-luc avoient agi de concert en ce pays-là. Il leur étoit aiſé de l'accabler, tant ils étoient ſupérieurs en troupes, lors qu'ils ſe furent réunis, ou de le réduire par la famine, s'il s'étoit renfermé dans Navarrins, où il n'y avoit point de vivres. La priſe de Mont-de-Marſan, que Mont-luc emporta d'emblée, & où il fit preſque tout paſſer par le fil de l'épée, étoit un acheminement à la ruïne de l'armée Proteſtante dans le Bearn: mais la meſintelligence ſe mit entre ces deux Chefs.

Si l'on s'en rapporte à ce que Mont-luc en raconte dans ſes Commentaires, on en doit attribuer toute la faute au Maréchal de Damville, qui n'oublia rien, pour le perdre à la Cour, & l'abandonna, pour aller prendre quelques petites places en Languedoc. Montgommeri avoua lui-même qu'il auroit ſuccombé ſans la retraite du Maréchal. Elle lui donna le moyen, en conſervant tout le Bearn, de s'étendre & de ſe fortifier de troupes dans le Condomois, & de ſe rendre maître de Condom, où les Calviniſtes étoient les plus forts. Ce fut là le ſalut de tout le parti Proteſtant, & la reſſource dont ils profitérent, après le malheur qui leur arriva en ce temps-là dans le Poitou de la maniére que je vais dire.

Extrémité où la Cour ſe porte contre l'Amiral, dont elle fait mettre la tête à prix. Thuanus l. 45.

Comme on deſeſpéroit à la Cour de voir la fin de la guerre civile par aucun accommodement, veu les grandes forces du parti Huguenot, on s'y détermina à hazarder une bataille à la premiére occaſion, ſuppoſé qu'un autre expédient ne réuſsît pas. Cet expédient étoit de ſe défaire de l'Amiral, comme de celui qui étoit l'ame & le ſoûtien de toute la faction.

Dans l'Arrêt contre l'Amiral.

C'eſt pour cela que vers le commencement de Septembre, & ſur la fin du ſiége de Poitiers, le Parlement, à la Requête de Giles Bourdin Procureur Général, le condamna à la mort par un Arrêt, comme félon, rebelle, criminel de Leze-Majeſté, & promit de la part du Roy la ſomme de cinquante-cinq mille écus d'or, à quiconque le prendroit vif, & quelque temps après par un autre Arrêt la même ſomme fut promiſe à celui qui le tuëroit. On comprit dans le même Arrêt, le Vidame de Chartres & le Comte de Montgommeri, celui-ci pour ce qui venoit de ſe paſſer en

Digitized

en Bearn, & l'autre parce qu'on ſçavoit qu'il ſollicitoit actuellement la Cour d'Angleterre d'envoyer du ſecours à ceux de ſon parti. Le Roy déclara la Charge d'Amiral de France & de Bretagne vacante par forfaicture, & la donna au Marquis de Villars. L'effigie de ces trois Seigneurs fut expoſée à la place de Gréve, l'Arrêt publié dans tout le Royaume; & enſuite par les ſoins de la Maiſon de Guiſe, il fut traduit en Latin, en Allemand, en Italien, & en Anglois, pour être envoyé de tous côtez. 1569. Mémorial de la Chambre des Comptes de Paris cottéGGG. fol. 231. verſo.

L'Amiral ne parut point s'en embarraſſer beaucoup: néanmoins dans le même mois il courut un grand danger, en conſéquence de l'Arrêt qui mettoit ſa tête à prix. Il fit arrêter ſur quelque ſoupçon un de ſes Valets de Chambre nommé Dominique d'Albe, qui fut convaincu d'avoir voulu l'empoiſonner, & enſuite pendu. Il ſe tint depuis plus que jamais ſur ſes gardes; & ce coup manqué, ne ſervit qu'à irriter de plus en plus les Proteſtans, tant François qu'Etrangers.

Cependant le Duc d'Anjou, après avoir reſté cinq ou ſix jours dans ſon camp de Selle, s'en alla à Chinon, en attendant que toutes ſes troupes, auſquelles il avoit donné congé juſqu'à la fin de Septembre, fuſſent raſſemblées.

Dès qu'il les ſçut toutes arrivées, il retourna à ſon armée. Il en fit la revûë, & la trouva compoſée de ſept mille chevaux, & de dix-huit mille hommes de pied en très-bon état. Il paſſa la riviére de Vienne, pour aller chercher l'Amiral qui étoit beaucoup moins fort que lui, parce que depuis la levée du ſiége de Poitiers, pluſieurs Gentilshommes s'étoient retirez chez eux avec leurs vaſſaux, & il n'avoit en tout que ſix mille chevaux & douze mille hommes d'Infanterie. Poplinié-re. l. 16.

Les Généraux des deux armées conſpiroient dans le deſſein d'en venir à une bataille; car après que chacun de ſon côté eût bien balancé les inconvéniens & les avantages qu'ils trouvoient à la donner, ils avoient conclu à le faire. *Deſſein des Generaux des deux partis d'en venir à une bataille.*

Les Allemands des deux armées le ſouhaitoient, ennuyez de la longueur de la campagne, les Italiens du Duc d'Anjou l'en preſſoient par le même motif, & le terme marqué pour leur ſervice approchoit. La Nobleſſe des deux partis ſe laſſoit pareillement: les fatigues & les maladies enlevoient beaucoup de monde, & elles en avoient déja fait périr un plus grand nombre, qu'il n'en ſeroit démeuré dans un combat général. Ainſi quoique les Chefs viſſent bien qu'ils hazardoient le ſalut de leur parti, en s'expoſant au ſort d'une bataille, la crainte de ſe voir abandonnez par les Etrangers, & même par la Nobleſſe Françoiſe qui avoit beaucoup de peine à ſubſiſter, leur inſpira cette réſolution. Toute leur application étoit à prendre leurs précautions, pour l'exécuter avec le plus d'avantage qu'il leur ſeroit poſſible.

Le Duc d'Anjou étant parti de Chinon, marcha par le Loudunois, à deſſein de ſe ſaiſir de la petite ville de Montcontour, pour couper le chemin aux Calviniſtes vers le bas Poitou, où étant maîtres de pluſieurs villes, ils pourroient aiſément, en cas de défaite, s'y réfugier, s'y défen-

Digitized by Google

fendre, & raſſembler leurs débris, comme ils avoient fait après la bataille de Jarnac dans les villes de l'Angoumois & de la Xaintonge.

1569. Dans la relation de la bataille de Montcontour imprimée en 1569.

L'Amiral ayant pénétré ſon intention, ſe mit en devoir de le prévenir, en s'emparant le premier de Montcontour. Il fit une ſi grande diligence, qu'il gagna les devans, & arriva à deux lieuës de là le matin du dernier jour de Septembre dans la plaine de Saint Cler avec ſon avant-garde. Le reſte des troupes commandé par le Comte Louïs de Naſſau, l'y joignit bien-tôt après, & l'armée fut rangée dans cette plaine.

Il envoya de là Mouy avec trois cens chevaux & deux cens Arquebuſiers à pied, pour avoir des nouvelles des ennemis. Ce Capitaine rapporta qu'ils ne paroiſſoient point; qu'il y avoit ſeulement dans les villages d'un vallon aſſez proche, quelques Arquebuſiers qui s'y étoient retranchez, & quelques petits pelotons de cavalerie qui couroient la campagne ſur les côtez des villages, apparemment en intention d'entretenir l'eſcarmouche le reſte de la journée, juſqu'à l'arrivée du Duc d'Anjou; mais ce Capitaine contre ſon ordinaire n'ayant pas été aſſez avant, ſe trompa dans ſa conjecture; car l'avant-garde Catholique conduite par le Duc de Montpenſier, étoit fort proche dans un pays couvert qui cachoit ſa marche.

Sur ce rapport l'Amiral fit avancer ſa bataille avec l'artillerie vers Montcoutour, dont les Capitaines la Nouë & la Louë avec ſept Cornettes, & les Arquebuſiers du Capitaine Normand s'étoient déja ſaiſis; lui même ſur les trois heures après midi y marcha avec l'avant-garde, & envoya ordre à Mouy de finir l'eſcarmouche, & de le ſuivre avec ſon détachement.

Sur ces entrefaites l'avant-garde Catholique commença à ſe découvrir, & en entrant dans la plaine apperçût celle de l'Amiral qui ſe retiroit.

Elle ſe donne près de Montcontour.

Le Duc de Montpenſier ne balança pas à faire charger Mouy, qui, ſurpris de voir l'ennemi ſi près, commmença à doubler le pas après avoir ſoûtenu une charge: mais dans le peu de temps que dura cette premiére eſcarmouche, le Duc de Montpenſier ayant fait venir quatre piéces de campagne, fit faire une décharge au travers des eſcadrons de Mouy, dont pluſieurs cavaliers furent emportez.

Ce Capitaine ſe voyant preſſé, fit avancer deux cens Arquebuſiers à cheval du Capitaine Mont-Arnaut, pour faire feu ſur les ennemis, & les arrêta par ce moyen: mais Biron ſurvenant à la tête de mille lances, mit tout ce corps en déroute. Les Arquebuſiers à pied furent taillez en piéces, environ cinquante cavaliers furent tuez, & le reſte prit la fuite. Dodancourt Gentilhomme Picard, Lieutenant de Mouy, Montévrin, Entrichaut Cornette de Saint Auban, & quelques autres Officiers y périrent.

L'Amiral ayant appris cette déroute par les fuyards, fit hâter la marche de ſon avant-garde qui avançoit toûjours vers Montcontour, & il ne s'arrêta point, qu'elle n'eût paſſé un petit ruiſſeau, où il ſe crut en ſu-

Digitized by

sureté contre la cavalerie, à cause des marais qui le bordoient en divers endroits. 1569.

Il fit là volte-face; & ayant raffermi ses soldats par l'assûrance qu'il leur donna, que l'armée ennemie n'étoit pas là toute entiére, & que ce n'étoit qu'un détachement peu nombreux, il borda tout le ruisseau d'Arquebusiers, résolu de soûtenir le choc, si on l'y attaquoit. Le Comte Louïs de Nassau & le Comte Volrad de Mansfeld Général des Allemands, y accoururent du corps de bataille avec plusieurs autres Seigneurs; & leur présence ne servit pas peu à rassûrer les troupes.

En effet plusieurs de la troupe de Mouy, honteux d'avoir fui, voulurent réparer leur honneur; & contre les ordres des Généraux, engagérent quelques autres escadrons à repasser le ruisseau avec eux, pour charger à leur tour ceux qui les avoient si vivement poussez.

Ils passérent à la file, le terrain ne leur permettant pas d'escadronner, & ils alloient infailliblement se faire tailler en piéces, si les Comtes de Nassau & Volrad de Mansfeld, ne voulant pas les laisser périr, n'eussent eux-mêmes passé par un autre endroit avec plus d'ordre pour les soûtenir. Ils donnérent en même temps les uns & les autres sur le détachement de la Cavalerie Catholique, qui s'étoit débandé à la poursuite de Mouy, tuérent plusieurs cavaliers, prirent deux Cornettes, & obligérent les autres à fuir vers le gros de l'avant-garde qui s'étoit arrêté dans la plaine.

Le Duc de Montpensier voyant de loin cette défaite, fit marcher l'armée, & envoya devant mille ou douze cens cavaliers qui arrêtérent les ennemis, & les repoussérent jusqu'à leur Infanterie. Plusieurs de ceux-ci prirent à côté, & se sauvérent à Montcontour, d'autres jusqu'à Parthenai, & y jettérent la terreur, en disant, que toute l'avant-garde Huguenote étoit défaite.

L'Amiral faisoit cependant toûjours bonne contenance, & s'étant apperçu que le Duc de Montpensier envoyoit des cavaliers de toutes parts pour reconnoître le ruisseau, il renforçoit d'Arquebusiers tous les passages. Mais durant ce temps-là, Biron ayant fait avec beaucoup de promptitude conduire l'artillerie sur une colline, d'où l'on découvroit toute la campagne, il commença à foudroyer d'une terrible maniére l'avant-garde Protestante, qui n'avoit pas une seule piéce pour y répondre, parce que l'Amiral qui ne s'étoit pas attendu à une telle rencontre, avoit envoyé son canon avec sa bataille à Montcontour.

Ce Général qui attendoit la nuit avec impatience, pour se retirer à la faveur des ténébres, fit approcher ses fantassins du pied de la colline, & par ce moyen les mit à couvert des boulets, qui leur passoient par dessus la tête: mais les Lansquenets y demeurérent exposez, & furent contraints de se jetter contre terre, sans quitter néanmoins leurs rangs.

Plusieurs dirent que si le Duc de Montpensier avoit entrepris dans ce moment de forcer le ruisseau, l'Amiral étoit perdu, tant la frayeur étoit grande parmi ses troupes: mais soit qu'il eût ordre de ne pas s'engager

1569. plus avant, soit qu'il attendît que les Calviniſtes quittaſſent ce poſte, pour les attaquer avec plus d'avantage dans leur retraite, il ſe contenta de faire tranſporter ſes batteries dans la plaine à droite & à gauche, où il fit recommencer la canonnade, ſur tout contre la cavalerie, tant Allemande que Françoiſe; & les Allemands en ſouffrirent beaucoup.

Fin de cette premiére action.

Le Comte Volrad de Mansfeld, dont le Lieutenant appellé le Comte Catles, fut tué au commencement de ce nouveau feu, courut à l'Amiral, & le pria de conſentir que ſes Reitres s'écartaſſent vers un lieu qu'il lui marqua, afin de ſe mettre à couvert de l'artillerie, ce mouvement ſe pouvant faire ſans déſordre. Mais dans le moment le Duc de Montpenſier fit avancer ſon Infanterie vers le ruiſſeau, pour forcer celle de l'Amiral à l'abandonner. Celle-ci eſſuya bravement le feu des Arquebuſiers Catholiques, & y répondit par le ſien aſſez long-temps, & ce fut ce qui ſauva l'avant-garde Proteſtante; car la nuit étant ſurvenuë, le Duc de Montpenſier fit retirer ſes Arquebuſiers, & ceſſer le feu du canon.

La fermeté des troupes Calviniſtes, & ſur tout des Reitres, fut extraordinaire à ſoûtenir le feu ſans ſe rompre; & l'Amiral après cette journée embraſſant le Comte Volrad de Mansfed, lui donna la gloire d'avoir empêché par ſon intrépidité la déroute entiére de ſon avant-garde.

Il décampa dès le commencement de la nuit ſans faire ſonner ni tambour ni trompette, & en fort grand déſordre. Il s'arrêta à une lieuë de là entre deux riviéres, pour faire repoſer ſes troupes, & deux heures avant le jour, c'étoit le premier d'Octobre, il continua ſa route vers Montcontour.

Il s'en donne une autre au même lieu trois jours après.

Son Armée campa dans la plaine qui eſt devant cette place, & dans les villages voiſins, couverte de la riviére de Dive; quinze Cornettes de cavalerie furent logées dans la ville, & la Compagnie de Rouvrai au Château. Le Duc d'Anjou informé de ſa marche, partit de la plaine de Saint Cler, où l'action du jour précédent s'étoit paſſée: & ce ne fut que le prélude d'une autre beaucoup plus importante qui ſe fit trois jours après. Il s'avança juſqu'à la riviére de Dive qui paſſe à Montcontour, & qu'il fit traverſer à ſon armée vers la Grimaudiére, fort près de ſa ſource, en s'écartant de l'Amiral ſur la gauche.

Il prit ce détour pour deux raiſons. La premiére, afin de paſſer la riviére ſans réſiſtance, & la ſeconde, pour ſe mettre entre l'Amiral & le bas Poitou, vers lequel il appréhendoit toûjours qu'il ne s'échappât; & ſans doute il auroit tâché de tourner de ce côté-là, malgré les meſures du Duc d'Anjou, s'il avoit été le maître abſolu de ſon armée; car la voyant inférieure en nombre à la Catholique, & étonnée de l'échec de Saint Cler, ce ne fut que malgré lui qu'il s'arrêta à Montcontour, & forcé par les Allemands, qui demandoient avec menaces ou leur congé ou une bataille.

Mémoires de Caſtelnau. l. 7. Popeliniére. l. 19. Davila. l. 5. &c.

Etant donc contraint de céder à leurs inſtances, il ne ſongea plus qu'à

qu'à prendre ſes précautions & ſes avantages contre le Duc d'Anjou, qui s'avançoit pour lui livrer bataille.

1569. *Diſpoſition de l'Armée Huguenote.*

Il envoya ſes gros bagages & ſes malades à Ervaux ſur la riviére de Thoué, d'où la ville de Thouars à pris ſon nom : il s'éloigna de Montcontour d'une bonne demie lieuë, s'avança vers l'ennemi, & ſe poſta entre la Thoué & la Dive, couvrant ſa droite de la premiére, & ſa gauche de la ſeconde. Son armée étoit partagée en deux corps. Il donna au Comte de Naſſau le Commandement de celui qui faiſoit la droite en tirant vers Ervaux, & lui laiſſa quatre piéces d'artillerie : Il ſe mit à la tête de l'autre à la gauche, étant un peu plus reculé vers Montcontour. Il avoit pareillement quatre piéces d'artillerie, & deux de ces gros mouſquets qu'on appuyoit ſur des fourchettes pour les tirer, à cauſe de leur peſanteur & de la groſſeur de leur calibre.

Il avoit avec lui les Capitaines Puygreffier, & la Nouë, Téligny, Dacier, & le Comte Volrad de Mansfeld. Il obſerva la maniére qu'il gardoit ordinairement dans les combats de campagne, de mettre à côté des eſcadrons quelques Arquebuſiers fantaſſins des plus braves, pour tirer avec leurs longues Arquebuſes contre les eſcadrons ennemis qui venoient à la charge, en ayant remarqué par expérience de très-bons effets.

Les eſcadrons Allemands avoient chacun à côté un eſcadron François, à cauſe de leur diverſe maniére de combattre : car celle des Allemands étoit, qu'à l'approche de l'ennemi, le premier rang faiſoit une décharge de piſtolet, après quoi ſe ſéparant à droit & à gauche, il s'alloit mettre à la queuë pour recharger, tandis que le ſecond faiſoit ſa décharge, après laquelle il faiſoit la même évolution que l'autre, & ainſi faiſoit le troiſiéme rang : mais dans ces mouvemens il arrivoit aſſez ſouvent, que l'eſcadron François donnant l'épée à la main dans l'eſcadron Allemand, le rompoit & le mettoit en déroute ; & c'étoit pour obvier à cet inconvénient, que l'Amiral épauloit les eſcadrons Allemands d'un eſcadron François, qui étoit prêt à prendre en flanc l'eſcadron aſſaillant, s'il s'engageoit dans l'eſcadron Allemand.

Les Lanſquenets au nombre de deux mille conduits par Gréſelée, étoient au milieu, & avoient à leurs côtez les Régimens d'Infanterie Françoiſe de Piles, de Rouvray, d'Ambres, de Briquemaut le jeune, & du Chellar : la cavalerie étoit ſur les aîles. Au reſte dans cette Infanterie il n'y avoit point de Piquiers, apparemment faute de piques, armes alors qui paſſoient pour très-utiles contre la cavalerie, & à quoi on ne ſuppléoit point encore, comme aujourd'hui, par la bayonnette au bout de fuſil. L'autre corps commandé par le Comte de Naſſau, étoit à-peu-près rangé dans la même diſpoſition que celui de l'Amiral. Les Princes de Bearn & de Condé étoient arrivez de Parthenai à l'armée le ſoir du jour qui précéda la bataille. L'Amiral qui ne vouloit pas les trop expoſer, ne leur permit pas, quelque empreſſement qu'ils en euſſent, de demeurer aux premiers rangs ; mais il les plaça à la queuë, pour leur faire faire retraite ſans danger en cas de malheur.

1569. Le Duc d'Anjou venoit en bataille par la plaine d'Aſſay, & parfaitement inſtruit de l'arrangement de l'Armée ennemie, qu'il avoit fait reconnoître de deſſus les hauteurs. Il rangea la ſienne par le conſeil du Maréchal de Coſſé & de Monſieur de Tavanes, de la maniére que je vais dire.

Et de l'Armée Catholique. Il la partagea auſſi en deux corps. Celui qu'il oppoſa à l'Amiral étoit ſous les ordres du Duc de Montpenſier, compoſé de cinq Régimens d'Infanterie Françoiſe, des fantaſſins Italiens ſéparez en deux bataillons, entre leſquels il y avoit neuf piéces d'artillerie, d'un autre gros bataillon de Suiſſes commandé par Cléri. La Cavalerie Françoiſe étoit conduite par le Duc de Guiſe & par Martigues, & les Reitres au nombre de douze Cornettes par le Landgrave de Heſſe, le Comte Rhingrave, Baſſompierre, Schomberg, & Veſtebourg. Dans ce même corps étoient auſſi le Prince Dauphin d'Auvergne fils du Duc de Montpenſier, le Comte de Santafioré Général des troupes Italiennes, Paul Sforce, Chavigni, la Vallette, & pluſieurs autres Seigneurs.

Dans l'autre corps avec le Duc d'Anjou, étoient le Duc de Longueville, Méru & Thoré, tous deux fils du feu Connétable, le Marquis de Villars, la Fayette, Carnavalet, Villequier, Mailly, la Vauguyon, le Duc d'Aumale & le Marquis de Bade. Il y avoit ſix Régimens François, ſçavoir Gohas, Coſſins, celui de Mont-luc le fils, Rance, & les deux de l'Iſle, un bataillon de Suiſſes ſous le Colonel Phiffer & ſous Méru leur Colonel Général par commiſſion, & qui le fut quelque temps après à titre d'office.

La cavalerie étoit de plus de trois mille chevaux en trois gros corps, l'un de François, & les deux autres de Reitres commandez par le Comte Mansfeld Gouverneur de Luxembourg. Il y avoit outre cela une eſpéce de corps de réſerve ſous les ordres de Biron & des autres Maréchaux de camp.

Ces deux armées étoient diſpoſées de telle ſorte, que toutes les troupes pouvoient combattre en même temps, comme il arriva en effet; & cette action fut une bataille rangée dans toutes les formes.

Commencement de la charge. Memoires de Caſtelnau l.7.c.9 On ſe canonna pendant près de quatre heures ſans en venir aux mains, juſqu'à deux heures après midi, que le Duc de Montpenſier ſur l'ordre qu'il en reçut du Duc d'Anjou, fit avancer ſes enfans perdus ſoûtenus de quelques eſcadrons de cavalerie. Ces eſcadrons étoient menez par le Duc de Guiſe & par Martigues, qui chargérent ſi furieuſement ceux de Mouy & de la Louë, qu'ils les rompirent. Dans ce moment le Marquis de Rénel & d'Autricourt vinrent fondre ſur Martigues. Ce Seigneur ſoûtint le choc avec beaucoup de fermeté, & ſecondé par le Comte de Santafioré à la tête de quelques eſcadrons Italiens appuyez de deux mille Arquebuſiers, que les Capitaines la Barthe & Sarlabous le cadet conduiſoient, les repouſſa, les mit en déſordre, & d'Autricourt y fut tué ſur la place.

L'Amiral voyant un ſi fâcheux commencement, & que ſix Cornettes de Reitres vers le même endroit pouſſoient très-vivement les Troupes com-

Digitized by Google

commandées par Dacier, fit promptement avancer trois Régimens d'Arquebuſiers François, auſquels il commanda de ne tirer que contre les chevaux, & ſe mêla lui-même ſi avant avec Téligni & la Nouë, que ſi le Comte Volrad de Mansfeld ne ſe fût hâté pour le ſoûtenir, & arrêter la fougue des Reitres du parti Catholique qui commençoient déja à l'envelopper, il couroit grand riſque d'y demeurer; & il ne ſe dégagea, qu'après avoir été bleſſé d'un coup de piſtolet à la jouë gauche proche du nez. 1569.

La furie, avec laquelle le Comte Volrad de Mansfeld tomba ſur les Reitres du Duc de Montpenſier, arrêta la déroute de la gauche de l'Amiral, laquelle commençoit à plier. Ce Comte diſſipa tellement les Reitres, qu'il leur fut impoſſible de ſe rallier, & pouſſant ſa pointe, il mettoit en fuite tout ce qui ſe préſentoit devant lui.

Le Duc d'Anjou, qui n'avoit point encore combattu, & que l'artillerie de la bataille Huguenote incommodoit fort, détacha le Duc d'Aumale & le Marquis de Bade contre Mansfeld, qui ſoûtint leur attaque. Le Marquis de Bade y fut tué, ſon Eſcadron défait, & celui du Duc d'Aumale fort endommagé.

Le Duc d'Anjou voyant que Mansfeld s'étoit arrêté, pour remettre ſes cavaliers en ordre, & qu'il ſe préparoit à une nouvelle charge, tourna lui-même vers lui avec tous les Seigneurs qui l'accompagnoient, & dans le même moment le Comte de Naſſau qui commandoit la droite des Huguenots, ſe mit auſſi en marche de ce côté-là, pour couper le chemin au Duc d'Anjou.

Ces deux troupes ſe choquérent d'une maniére furieuſe. Le Duc d'Anjou eſſuya d'abord de fort près la décharge de cent Arquebuſiers à cheval, de laquelle pluſieurs de ceux, qui étoient autour de ſa perſonne, furent abattus; & dans le même moment le Comte de Naſſau fondant ſur lui avec ſes Eſcadrons François, pénétra juſqu'à la Cornette, rompit l'Eſcadron: & le Duc d'Anjou ayant eu ſon cheval tué ſous lui, y ſeroit demeuré mort, ou pris, ſi le Marquis de Villars ne l'eût promptement relevé & remonté ſur un autre cheval. Le combat devint là encore plus ſanglant qu'il n'avoit été d'abord, le Comte de Naſſau maintenant ſon avantage, & la Nobleſſe Françoiſe ſerrant toûjours ſes rangs, & s'attroupant autour du Prince, pour le ſauver du danger.

Dès que le Duc d'Anjou avoit commencé à s'ébranler, Tavanes avoit couru au Maréchal de Coſſé, pour le faire avancer avec le Bataillon Suiſſe de Phiffer, dont il couvroit le flanc avec ſes Gendarmes.

Ce Maréchal avoit marché lentement, parce qu'il avoit en tête les Lanſquenets Calviniſtes, qui faiſoient bonne contenance, & qu'il ne vouloit les attaquer qu'en bon ordre: mais averti du danger du Duc, il doubla le pas: & ayant oppoſé les Suiſſes aux Lanſquenets, pour les empêcher de tourner au Duc d'Anjou, il accourut au ſecours de ce Prince à la tête de ſes Gendarmes.

Digitized by Google

1569. *Deroute de la Cavalerie Huguenote.*

Le Comte de Naſſau tourna tête vers lui, & vint à ſa rencontre: mais il ne pût tenir contre les lances des Gendarmes & contre la force des grands chevaux qu'ils montoient, leſquels en un moment culbutérent ſa cavalerie legere, & le rompirent entiérement. Biron ſurvenant avec un détachement du corps de réſerve, empêcha qu'il ne pût ſe rallier, & acheva la déroute de la cavalerie Huguenote. Ce Seigneur alla enſuite ſe mettre à côté des Suiſſes, & leur commanda de charger les Lanſquenets. Ils le firent avec leur bravoure ordinaire: & ceux-ci, après avoir ſoûtenu le choc quelque temps, ſe voyant abandonnez de la cavalerie, prêts d'être enfoncez par Biron & par le Duc d'Anjou, qu'ils virent auſſi marcher à eux, ne rendirent plus de combat. Ce fut là que ſe fit le grand carnage; car de quatre mille Lanſquenets qu'ils étoient, il n'en reſta pas cinq cens. Les Suiſſes de tout temps leurs ennemis mortels, ne firent aucun quartier, criant avec les François: *Roche-l'Abeille.* C'étoit le combat, dont j'ai parlé, où le Colonel Strozzi fut fait priſonnier, & où les Huguenots tuérent ſans miſéricorde preſque tous les ſoldats Catholiques, qui tombérent entre leurs mains.

Brantome dans l'éloge de Strozzi.

Après la défaite du corps que commandoit le Comte de Naſſau, l'Amiral & le Comte Volrad de Mansfeld firent inutilement tous leurs efforts, pour rétablir le combat, & furent eux mêmes contraints de ſe ſauver. Ils ſe retirérent à Parthenai: mais ne s'y croyant pas en ſureté, ils en ſortirent dès la nuit même, & gagnérent la ville de Niort.

Le Duc d'Aumale, Biron, & Thoré pourſuivirent les fuyards juſqu'à la nuit, & en auroient tué ou pris un beaucoup plus grand nombre, ſi le Comte de Naſſau, qui ſe retiroit en bon ordre avec trois mille chevaux qu'il avoit raſſemblez, ne les eût arrêtez, en tournant tête de temps en temps, juſques à ce qu'il eût gagné Ervaux, où il paſſa la riviére de Thoué. Le Capitaine Allard avoit été envoyé par le Duc d'Anjou avant la bataille, pour ſe ſaiſir de ce poſte: mais il avoit été prévenu par Laubovinière, que l'Amiral y avoit fait marcher pour le même deſſein, ſans quoy les Princes de Bearn & de Condé, l'Amiral, & le reſte des Troupes euſſent été coupez, & renfermez entre la Loire & l'armée victorieuſe.

Les Généraux eurent beaucoup de peine à retenir le Duc d'Anjou, qui vouloit à toute force aller à la pourſuite des fuyards: mais ils lui repréſentérent que cela ne convenoit ni à un Prince comme lui, ni à un Général; qu'il devoit ſe contenter de l'honneur d'une ſi belle victoire; qu'il s'expoſeroit ſans néceſſité à de nouveaux dangers, & qu'il devoit abandonner à ſes Officiers le peu qui reſtoit à faire.

Le Duc d'Anjou remporte une victoire complete

Cette victoire fut des plus completes. Tout le bagage des Allemands, une partie de celui des François, neuf cens charettes de vivres, onze piéces d'artillerie, & plus de deux cens drapeaux furent pris. On en donna vingt-ſix aux Italiens, qui firent très-bien leur devoir en cette journée, & le Comte de Santafioré les envoya à Rome, où ils furent portez en triomphe, & placez dans l'Egliſe de Saint Jean de Latran.

Davila 5.

Quel-

Digitized by Google

Quelques Hiſtoriens ont fait monter la perte des Calviniſtes dans cette bataille juſqu'au nombre de dix-ſept mille hommes, en y comprenant les valets & les goujats, qui ſuivoient l'armée : mais le ſieur de Caſtelnau, qui y étoit, n'en met qu'un peu plus de cinq mille cinq cens, & Popeliniére ſur les rôles des Allemands qui étoient avec l'Amiral, & des ſoldats tant François qu'étrangers, qui ſe rendirent auprès de ce Général après la bataille, n'en compte pas davantage : outre que le combat ne dura pas une heure entiére, comme le rapporte le ſieur de la Nouë, qui y étoit auſſi. 1569. *Perte des Huguenots.* L. 7. c. 9. L. 19. La Nouë dans ſes diſcours politiques & militaires.

D'Autricourt, Puygreffier, Saint Bonnet, Biron frere du Maréchal de Camp des Troupes Catholiques, Saint Cyr âgé de quatre-vingt ans, furent les plus conſidérables des François de l'armée Huguenote, qui périrent dans le Champ de bataille, avec ſoixante & dix Capitaines d'infanterie. Les Allemands perdirent deux Colonels & vingt-ſept Capitaines de Lanſquenets de vingt-huit qu'ils étoient, & deux Colonels de Reitres des quatre qui commandoient cette cavalerie.

Du nombre des Officiers priſonniers furent Dacier Colonel Général de l'infanterie dans l'armée Huguenote, Blacons Colonel des Arquebuſiers, & la Nouë, dont il ſemble que la deſtinée étoit d'être pris dans toutes les rencontres, & qui dans le recit de cette bataille, ſe reconnoît redevable de la vie à la généroſité du Duc d'Anjou. Trois mille François ſe trouvant envelopez, ſe rendirent à l'arrivée de ce Prince ; & il fut fort loué d'avoir arrêté en cette occaſion la fureur de ſes ſoldats, qui ſe mettoient en devoir de les faire tous paſſer au fil de l'épée. Les cinq cens Lanſquenets, qui échapérent aux Suiſſes, lui eurent la même obligation : mais ce fut à condition qu'ils prendroient parti dans l'armée du Roy, à quoi ils conſentirent ſans peine, l'ordinaire de leur nation étant de ſervir indifféremment ceux qui les payoient le mieux. La Nouë dans ſes diſcours politiques & militaires.

Pour ce qui regarde les Princes de Bearn & de Condé, l'Amiral dès le commencement de la bataille doutant beaucoup du ſuccès, leur avoit fait paſſer la riviére, & reprendre le chemin de Parthenai. Pluſieurs ſous prétexte de les eſcorter, quittérent la bataille, & cette retraite fit un très-mauvais effet dans le reſte de l'armée : mais l'Amiral avoit des raiſons très-eſſentielles de veiller à la conſervation de ces Princes, parce que ce n'étoit qu'à l'ombre de leur nom qu'il pouvoit ſoûtenir ſon parti.

Le nombre des morts du parti Catholique fût de plus de cinq cens hommes de cavalerie : mais on n'y perdit que très-peu de gens de pied. Outre Philbert Marquis de Bade, dont j'ay déja parlé, Clermont, un des plus diſtinguez Gentilshommes du Dauphiné y mourut, auſſi-bien que Scipion Picolomini Italien, Blaru Enſeigne du Comte de Rochefort, & le Comte Rhingrave, qui de tout temps avoit été au ſervice de France, & que l'Empereur Charles V. avoit mis pour cela au Ban de l'Empire. Ce Seigneur ayant dans la mêlée rencontré l'Amiral, ils firent l'un contre l'autre le coup de piſtolet. Le Rhingrave bleſſa l'Amiral : mais celui-ci le tua ſur la place. Schomberg, Erneſt de Mansfeld, Baſſom- *Et des Catholiques.*

Digitized by Google

1569. ſompierre, le Comte François Saſſetelle Italien, & pluſieurs autres Seigneurs furent bleſſez. Le Duc de Guiſe le fut auſſi à la jambe. La liſte ajoûtée à la relation qui fut imprimée auſſi-tôt après la bataille, met encore au nombre des bleſſez Mailly Gouverneur de Montreuil, Talmey Bourguignon Capitaine de Gendarmes, Racan Guidon du Duc de Montpenſier, Larchan Guidon du Baron de Neubourg, Mailli-Benchart Lieutenant de Ligneroles, le Baron de Seneçai Guidon de Monſieur de Guiſe, Bourbonne, Vatan, Urſigni, Murat, Charon, le Baron de Cauſe, le Capitaine Régis. Le Prince Dauphin eut deux Arquebuſades dans ſes Armes.

Joye que cette nouvelle cauſa à la Cour.

La nouvelle de cette grande victoire remportée le troiſiéme d'Octobre, fut annoncée au Roy à Tours par Albert de Gondi Comte de Retz Florentin, qui étoit fort en faveur auprès de la Reine. On en fit de grandes réjouïſſances par tout le Royaume. On dépêcha des couriers, pour l'apprendre à tous les Princes étrangers. La réputation du Duc d'Anjou, déja célébre par le gain de la bataille de Jarnac, s'accrut infiniment dans toute l'Europe par cette ſeconde victoire, & par toutes les particularitez qu'on y raconta, des preuves qu'il avoit données de ſa valeur, & de ſon intrépidité dans les dangers qu'il y avoit courus. On fit ſon éloge dans tous les pays Catholiques comme du deſtructeur du Calviniſme en France, perſuadé qu'on étoit que ce parti ne pourroit jamais ſe relever d'un ſi terrible coup: mais on ſe trompa. L'Amiral après tant de pertes arrivées les unes ſur les autres ne ſuccomba point, & je ne ſçai ſi quatre victoires lui auroient fait plus d'honneur, que ſa fermeté, ſa réſolution, & la prudence avec laquelle il ſe ſoûtint après quatre défaites *, juſqu'à devenir, en ramaſſant ſes débris, auſſi redoutable que jamais au parti victorieux.

Découragement des troupes de la Ligue. Davila. l. 5.

Etant arrivé à Niort avec les deux Princes & les principaux Officiers de l'armée, on délibéra ſur les meſures qu'on avoit à prendre dans une ſi fâcheuſe conjoncture. Pluſieurs vivement frapez du grand malheur qui venoit de leur arriver, ſe trouvant ſans argent, ſans bagages, ſans moyens d'en recouvrer, & ſur le point d'avoir à leurs trouſſes une armée victorieuſe, inclinoient à ſe ſoûmette au Roy aux conditions les plus tolérables qu'il ſeroit poſſible: & ils eſpéroient en obtenir d'avantageuſes, perſuadez que la Reine ſouhaitoit la paix.

Mémoires de Caſtelnau. l. 7. c. 10.

En cela ils ne ſe trompoient pas; car effectivement cette Princeſſe immédiatement après la bataille de Montcontour envoya Caſtelnau à la Reine de Navarre qui étoit à la Rochelle, pour lui dire qu'elle ne vouloit ſe prévaloir de la victoire, que pour rendre le repos à l'Etat, & qu'elle porteroit le Roy à lui accorder & à tous ceux de ſon parti une compoſition honnête, pourveu qu'elle & l'Amiral fuſſent diſpoſez à rentrer ſincérement dans leur devoir.

L'Amiral, qui avoit bien prévû ce découragement des troupes, fit toutefois ſemblant d'en être ſurpris, & nonobſtant ſa bleſſure qui lui avoit

* Celle de Dreux, de S. Denis, de Jarnac, & de Montcontour.

Digitized by

avoit fait ſauter quatre dents de la bouche, employa toute ſon éloquence & toute ſon adreſſe, pour raſſûrer les eſprits. Il leur remontra qu'il ne falloit pas ſi aiſément s'abandonner au deſeſpoir ; que ce n'étoit pas là la premiére bataille qu'ils avoient perduë ; que toutes les fois que ce malheur leur étoit arrivé, ce n'avoit été ni faute de conduite de ſa part, ni faute de valeur de la part des ſoldats, mais par la ſeule inégalité des forces & par la trop grande ardeur de ſes propres troupes, qui l'avoient obligé de combattre contre ſon avis ; qu'après tout ils avoient vû par expérience qu'il n'avoit jamais manqué de reſſources ; qu'il en avoit plus actuellement, qu'après les batailles de Dreux & de Saint Denis ; qu'ils étoient maîtres de pluſieurs bonnes places, où il y avoit de braves Commandans & des garniſons ſuffiſantes, pour les défendre ; que le Comte de Montgommeri vainqueur dans le Bearn, & maître de ce pays depuis la défaite de Terride, leur avoit préparé un réfuge, & que l'Armée de ce Comte, beaucoup accrûë depuis ſa victoire, pourroit ſeule remplacer la perte faite à Montcontour ; que l'Allemagne & l'Angleterre augmenteroient leurs ſecours, à proportion des beſoins de ceux qu'elles avoient pris ſous leur protection ; que la Rochelle donnoit une entrée aiſée à celui d'Angleterre, & la priſe de la Charité à celui d'Allemagne ; que l'hyver approchoit ; que l'unique perte dont ils étoient menacez étoit celle de quelques villes, où le Duc d'Anjou devoit s'attendre à trouver une vigoureuſe réſiſtance ; que le temps, qu'il employeroit à les forcer, donneroit le loiſir aux troupes diſſipées de ſe raſſembler, & de former par les nouvelles levées que l'on feroit de tous côtez, une armée auſſi puiſſante que celle qui venoit d'être défaite ; qu'il ne s'oppoſoit pas à ce qu'on penſât à la paix, mais ſeulement à l'empreſſement que quelques-uns faiſoient paroître, pour la demander ; que c'étoit le moyen de tout gâter, & ſe livrer la corde au col à leurs plus mortels ennemis ; qu'enfin il falloit ſe mettre en état d'obtenir une paix, dont on n'eût pas ſujet de pleurer les fâcheuſes ſuites dès qu'elle ſeroit faite, aſſûrer, en la faiſant, ſa vie & la Religion, pour laquelle on avoit tant combattu ; & qu'on ne pourroit l'avoir de cette maniére, qu'en montrant à la Cour, qu'on avoit les moyens & la réſolution de la faire repentir du refus des conditions qu'on lui propoſeroit. 1569.

Ce diſcours fut appuyé de l'avis du Prince de Bearn, à qui les belles qualitez dignes de ſon Sang, qui commençoient à paroître dans ſa perſonne, donnoient déja un grand crédit parmi les troupes. Le plaiſir qu'il reſſentoit de ſe voir à la tête d'une armée, plus encore que l'ordre qu'il avoit de la Reine de Navarre ſa mere, de ſuivre en tout la conduite de l'Amiral, le firent parler conformément à ce que ce Seigneur avoit dit. Il le regardoit comme ſon pere, & il n'étoit mécontent de lui, que parce qu'il le ménageoit trop dans les occaſions, & l'empêchoit de s'expoſer aux plus grands périls. Henri de Condé, qui reſſembloit fort à ce Prince ſon couſin germain, les Comtes Louïs de Naſſau & Volrad de Mansfeld, qui n'avoient rien à perdre dans cette

1569. guerre, & les autres principaux Chefs conclurent de la même maniére; & perſonne n'oſa plus parler de paix.

La Reine de Navarre de ſon côté, qui attendoit la réſolution de ce Conſeil, ne donna à Caſtelnau que des réponſes générales, ſçavoir, qu'elle recevoit avec reconnoiſſance les honnêtetez de la Reine; qu'elle délibéreroit avec les Principaux de ceux, dont les interêts étoient inſéparables des ſiens; qu'elle ſeroit ravie qu'on trouvât des moyens de réunir les eſprits, & de rendre la tranquillité au Royaume, que d'ailleurs elle ſçavoit que bien des gens du Conſeil du Roy étoient fort éloignez de la paix; qu'elle étoit bien informée qu'on avoit envoyé Fourquevaux en Eſpagne avec des Inſtructions, qui ne s'accordoient guéres avec ce que la Reine lui propoſoit; qu'on vouloit brouiller l'Angleterre, pour empêcher la Reine Elizabeth de ſecourir ceux de la nouvelle Réforme en France; qu'on avoit intercepté des lettres du Cardinal de Lorraine au Duc d'Albe, qui donnoient de nouvelles défiances des deſſeins que l'on tramoit contre les Calviniſtes; que néanmoins dès qu'elle auroit ſçû les ſentimens de ceux de ſon parti, elle envoyeroit au Roy une Requête, qui ne contiendroit que de juſtes demandes pour la ſureté de la vie & de la Religion des ſujets de Sa Majeſté & des ſiens.

Mémoires de Caſtelnau. l. 7. c. 10.

Dans les Chefs prennent néanmoins la réſolution de ſe défendre.

L'Amiral ayant pris la réſolution que j'ay dite, délibéra ſur les moyens qu'il falloit employer, pour ſe ſoûtenir: & il fut arrêté qu'on abandonneroit toutes les places du Poitou; qu'on ne conſerveroit que la Rochelle, Saint Jean d'Angeli, Angoulême, & la Charité, qui étoient capables de faire une longue réſiſtance; qu'on ſe retireroit dans les montagnes d'Auvergne, de Vivarais, de Languedoc, & de Gaſcogne; qu'on tâcheroit de joindre le Comte de Montgommeri, que la Providence ſembloit avoir deſtiné au rétabliſſement du parti, & que ſans faire deſormais aucune entrepriſe trop hazardeuſe, on entretiendroit la guerre dans tous ces endroits, pour donner le loiſir aux nouveaux ſecours d'Allemagne & d'Angleterre d'arriver.

Dès qu'il fut à Parthenai, il dépêcha des couriers à la Reine Elizabeth, aux Princes Proteſtans d'Allemagne, & aux Cantons Suiſſes de la même Religion, pour leur rendre compte de la journée de Montcontour. Il diminua beaucoup dans ſes lettres l'avantage remporté par les Catholiques en cette occaſion, aſſûra tous ces Princes que, pour peu qu'il fût ſoûtenu, il étoit encore en état de maintenir ſon parti, & que devant la fin de l'hyver, il auroit une armée auſſi forte que l'année précédente. Il écrivit la même choſe aux plus conſidérables de la Nobleſſe Huguenote en divers endroits du Royaume, & les conjura de ne point perdre courage.

Popelinière l. 20.

Il faiſoit encore grand fonds ſur la diſpoſition, où il croyoit le Maréchal de Damville, moins à cauſe de leur parenté, que par la connoiſſance qu'il avoit de ſa haine & de ſa jalouſie ſecréte contre la Maiſon de Guiſe, dont la puiſſance qui croiſſoit tous les jours, alloit achever d'anéantir celle de la Maiſon de Montmorenci. Il ſçavoit que ce Seigneur

Davila. l. 5.

avoit

Digitized by Google

avoit porté fort impatiemment, que le Roy n'eût point voulu donner la Charge de Connétable ni à lui ni au Maréchal de Montmorenci ſon frere aîné ; & il ne doutoit point du tout que la faute qu'il avoit faite de laiſſer paſſer le Comte de Montgommeri dans le Bearn, & de ne le pas accabler comme il auroit pû, s'il y étoit entré après lui, ne fût une choſe méditée, pour ne pas abattre entiérement le parti Huguenot, & ſe rendre plus néceſſaire dans ſon Gouvernement de Languedoc, en Dauphiné, en Provence & en Guyenne, où ſes Patentes lui donnoient le Commandement général. 1569. Mont-luc. T. 2. l. 7.

Quoiqu'il en ſoit de cette idée que l'Amiral parut avoir du Maréchal de Damville, (car ce Maréchal a eu des Accuſateurs & des Apologiſtes ſur ce ſujet) il compta là-deſſus, ou du moins il en fit ſemblant ; & il lui ſuffiſoit qu'on le crût dans le Conſeil de Niort, pour en tirer tout l'avantage qu'il prétendoit, c'eſt-à-dire pour ranimer le courage de ſes partiſans, par l'eſpérance d'avoir ce nouvel appui.

Il partit donc de Niort avec les Princes : il laiſſa dans cette place Mouy pour y commander, & arrêter quelque temps le Duc d'Anjou, & s'achemina le neuviéme d'Octobre par le Quercy vers Montauban & la Gaſcogne.

Suites de la Victoire du Duc d'Anjou. Popeliniére. l. 20.

Cependant le Duc d'Anjou après la bataille s'étant campé à Saint Générou ſur la Thoué, tint Conſeil ſur les moyens de profiter de ſa victoire ; & nonobſtant l'avis de quelques-uns des Généraux qui opinoient à pourſuivre les ennemis pour achever de le diſſiper, il fut réſolu d'attaquer les villes du Poitou & de la Xaintonge, tandis que la ſaiſon permettoit encore de le faire, pour ne les point laiſſer derriére, & ne pas donner aux Huguenots le loiſir de s'y fortifier de plus en plus pendant l'hyver.

On ſe ſaiſit d'abord de Parthenai, d'où l'Amiral avoit tiré toute la garniſon, & Luſignan fut rendu par le Baron de Mirebeau au jeune Lanſac ſon couſin, moyennant une capitulation honorable.

Niort ayant refuſé de ſe rendre, le Duc d'Anjou marcha pour l'aſſiéger. Mouy qui y commandoit avec deux Régimens d'Arquebuſiers & ſa Compagnie de Gendarmes, fit une ſortie ſur les troupes Catholiques qui s'étoient le plus avancées. Au retour comme il étoit ſur la queuë de ſa troupe, Maurevel qui s'étoit venu rendre auprès de lui en quittant le camp des Catholiques, ſoit qu'il fût venu exprès pour le tuer, ſoit qu'il voulût en le tuant expier le crime de ſa déſertion, le bleſſa dangereuſement d'un coup de piſtolet qu'il lui tira par derriére, & s'enfuit à Chandenier, où étoit le Duc d'Anjou. Ce Prince par la maniére dont il le reçut, lui fit aſſez connoître le jugement qu'il faiſoit d'une telle trahiſon.

La bleſſure de Mouy qui le mettoit hors d'état d'agir auſſi vigoureuſement qu'il eût été beſoin, pour ſe défendre contre une armée victorieuſe, & la conſternation où il vit les habitans & ſes ſoldats, l'obligérent à capituler. Il ſe retira à la Rochelle avec ſa garniſon & la plûpart des Bourgeois Proteſtans. Il y mourut quelque temps après de ſa bleſſu-

Digitized by Google

1569. re, très-regretté de l'Amiral, comme un des plus braves Officiers qu'il eût dans ſon parti

Puviaut déſeſpérant de défendre Fontenai, en ſortit & ſe retira à Marans, place que ſa ſituation rendoit plus aiſée à défendre, & qui étoit de la derniére conſéquence pour couvrir la Rochelle, où le Duc d'Anjou faiſoit courir le bruit qu'il alloit mettre le ſiége, pour cacher un autre deſſein qu'il avoit, & qu'il exécuta quelques jours après.

Lornai Gouverneur de Châtelleraut ſe voyant coupé de toutes parts, & ſans eſpérance de ſecours, l'abandonna. Il avoit dans cette place trois cens fantaſſins & deux cens chevaux, & s'étant fait joindre par les garniſons de Chavïgni ſur Vienne, de Rochepoſai, d'Angle, de Preuilli, & de quelques autres petits poſtes qui ne pouvoient pas tenir contre une armée, il s'expoſa à traverſer le Berri, pour gagner la Charité. Briquemaut qui avoit ſon quartier dans cette Province à la petite ville de Bourg-Dieu, renforça en chemin ce petit corps de quelques troupes. Ils furent ſouvent harcelez par la Châtre Gouverneur de Berri, & par les payſans qui leur dreſſoient de continuelles embuſcades, juſqu'à ce que Guerchi, Gouverneur de la Charité, étant venu au devant d'eux avec la meilleure partie de ſa garniſon, les tira du danger où ils étoient d'une entiére défaite.

De cette ſorte tout le Poitou fut remis ſous l'obéïſſance du Roy, & le Berri delivré des garniſons Huguenotes, à la réſerve deSancerre & de quelques autres petites places qui pouvoient ſe ſoûtenir à la faveur du voiſinage de la Charité.

Montbrun, Mirabel, & Verbelet frere de l'Evêque du Puy, avoient eu ordre des Princes & de l'Amiral, de gagner l'Auvergne & le Vivarais, où ils pourroient aiſément, à la faveur des montagnes dont ces pays ſont pleins, entretenir la guerre avec peu de troupes, & le ſecours de la Nobleſſe & des payſans de ces Provinces fort peuplées de Proteſtans : mais l'inondation des riviéres, les détroits des montagnes qu'il falloit paſſer, le tocſin qu'on ſonnoit par tout ſur eux, leur rendit ce voyage très difficile. La plûpart de leurs troupes y périrent. Mirabel fut contraint de ſe retirer au Château d'Arpajou, d'où il paſſa au mois de Novembre dans le Vivarais, & y mit ſes troupes en quartier de rafraîchiſſement à Privas & à Aubenas villes Calviniſtes. Verbelet ſe jetta dans Aurilhac en la haute Auvergne, où Saint Eran Gouverneur de cette Province, le Grand Prieur d'Auvergne, Rochebonne Gouverneur du Puy ſe mirent en devoir de l'aſſiéger : mais la crainte que l'Amiral, au ſortir de la Xaintonge, ne rabattît ſur la Limagne, le plus fertile pays de l'Auvergne, & où il auroit eu de bons quartiers, les fit changer de deſſein, pour couvrir ce canton.

Il aſſiége St. Jean d'Angeli, où ſe rendent le Roy & la Reine.

Le Duc d'Anjou après la réduction du Poitou, entreprit celle de la Xaintonge, & ayant fait courir le bruit, ainſi que je l'ay dit, qu'il en vouloit à la Rochelle, où le Comte de la Rochefoucault & la Nouë qui s'étoit ſauvé de ſa priſon, ſe mettoient en état de faire une vigoureuſe défenſe, il tourna tout à coup du côté de S. Jean d'Angeli, & l'inveſtit.

Digitized by Google

tit. Le Roy & la Reine pour encourager le ſoldat, ſe rendirent au camp devant cette place le vingt-ſixiéme d'Octobre, dix jours après que le Duc d'Anjou y fut arrivé avec ſon armée. 1569.

Ce voyage du Roy & de la Reine fut un effet de la politique du Duc d'Anjou, comme le remarque dans ſes mémoires Marguerite de France ſa ſœur, parce que ce jeune Prince appréhendoit qu'une trop longue abſence de la Cour, ne refroidît la tendreſſe que la Reine avoit pour lui, & que le Roy par les complaiſances extrêmes qu'il avoit pour elle, n'obtînt de commander ſes armées en perſonne, comme il le ſouhaitoit fort : mais la Reine avoit autant d'envie de voir le Duc d'Anjou, qu'il en avoit d'être auprès d'elle, & la partie fut bien-tôt concluë. Memoires de la Reine Marguerite, l. 1.

Saint Jean d'Angeli, la plus conſidérable ville de la Xaintonge après Xaintes capitale de cette Province, eſt ſituée dans un fond ſur la riviére de Boutonne, qui remplit les deux tiers des foſſez. Les murailles en étoient bonnes ; & vû les travaux qu'on y avoit faits au dehors & au dedans, on s'attendoit bien qu'elle ne ſe rendroit pas ſans ſe défendre.

Mais ſa principale force conſiſtoit dans la haine que ſes habitans, la plûpart Calviniſtes, avoient pour les Catholiques, dans la valeur de la garniſon, qui, bien que peu nombreuſe, avoit de braves Officiers, & ſur tout dans l'intrépidité & dans l'expérience du Commandant. C'étoit le Capitaine Piles qui s'y étoit retiré, pour ſe faire panſer de la bleſſure qu'il avoit reçûë à Poitiers à l'attaque du fauxbourg de Rochereuil. Il avoit avec lui les Capitaines la Perſonne, la Motte, Puſols, les deux Paraſol, d'Arial, la Ramiére, des Eſſars, la Garde, Montaut & un des Paluelles, dit le Capitaine Fraro-Sérido.

Biron, quand l'armée fut à la vûë de la ville, ſomma inutilement le Commandant de ſe rendre ; & on vit bien par les fréquentes ſorties qu'il fit faire dès le commencement du ſiége, qu'il en coûteroit du temps & du monde pour la réduire.

Dès que le Roy fut arrivé au camp, on fit au Gouverneur une nouvelle ſommation, qui n'eut pas plus d'effet que la premiére ; & alors on commença à faire jouër les batteries qu'on avoit dreſſées contre la porte de Niort, contre le ravelin de la porte d'Onis, & contre la muraille d'entre deux ; car l'attaque embraſſoit tout ce terrein.

La batterie fut ſi furieuſe & ſi continuelle pendant tout le vingt-ſeptiéme d'Octobre, que les défenſes d'une Tour qui flanquoit la muraille d'entre les deux portes, furent entiérement ruïnées, & la bréche qui fut faite à la courtine, ſe trouva aſſez grande pour monter à l'aſſaut ; mais elle fut réparée la nuit avec une extrême diligence par les ſoins du Capitaine la Motte, & les retranchemens que l'on avoit derriére, achevez & bien flanquez. La Ramiére durant la batterie eut le bras caſſé, & mourut quatre jours après, pour s'être obſtiné à demeurer ſur la bréche, nonobſtant ſa bleſſure, afin d'encourager les ſoldats.

Comme on vit le lendemain la bréche bien rétablie ; qu'on ſe douta bien que les aſſiégeans avoient des retranchemens derriére, & que d'ailleurs le ravelin de la porte d'Onis la voyoit de revers, on entreprit d'en fai- *Aſſaut donné à la Place dans lequel les aſſiégeans ſont repouſſez.*

1569. faire un autre à côté. La muraille fut en peu de jours tellement ruïnée en cet endroit, qu'on eût pû y monter à cheval : mais la précipitation de quelques volontaires qui y donnérent l'aſſaut ſans ordre, & avant qu'on pût être en état de les ſoûtenir, fit différer celui que l'on préparoit. Le combat fut ſanglant. Arial y fut tué : mais la perte des Catholiques y fut beaucoup plus grande, par la mort de quantité de jeunes Gentilshommes qui y périrent. Guttiniére y fut bleſſé, auſſi-bien que Monteſquiou, qui mourut de ſa bleſſure quelques jours après. C'étoit celui qui avoit tué le Prince de Condé à Jarnac.

Piles s'attendoit ſi bien à être emporté dans cet aſſaut, qu'il faiſoit ouvrir la muraille à l'oppoſite, pour ſe ſauver au travers du camp avec ſa garniſon, & ceux des Bourgeois qui le voudroient ſuivre, tandis que les ennemis ſeroient occupez au pillage de la ville ; car jamais l'opiniâtreté des Commandans à ne ſe pas rendre, ne fut portée plus loin, que dans ces guerres : mais l'attaque qu'on méditoit ayant été différée, ce délai lui donna le temps de faire en cet endroit de nouveaux travaux, où les ſoldats, les Officiers, les Bourgeois & les femmes mêmes, malgré le feu continuel des Arquebuſades, portoient des faſcines, remuoient la terre, & ne ménageoient ni leur vie ni leur peine, de ſorte que le lendemain cet endroit ſe trouva hors d'inſulte.

On étoit déja au commencement du mois de Novembre, & les aſſiégeans commençoient à ſouffrir beaucoup de la rigueur de la ſaiſon. Cependant les Généraux étoient bien réſolus, quoiqu'il arrivât, de ne pas ſouffrir que le Roy eût l'affront de lever le ſiége par la réſiſtance d'une poignée de Rebelles. Ils ſçavoient que les aſſiégez manquoient de beaucoup de choſes, & que leurs munitions de guerre étoient fort diminuées : mais pour épargner les hommes on étoit réſolu de donner à Piles telle capitulation qu'il demanderoit.

Biron lui envoya un Trompette avec une lettre, par laquelle il l'exhortoit à ne pas s'opiniâtrer davantage à la défenſe d'une ville qu'il ne pouvoit plus guéres défendre. Il l'avertiſſoit qu'il n'avoit nul lieu d'eſpérer d'être ſecouru ; que l'Amiral avoit déja paſſé la Dordogne pour ſe retirer en Gaſcogne ; que Luſignan & pluſieurs autres places du Poitou s'étoient renduës ; que le Roy venoit de recevoir nouvelle de la fuite de la garniſon & de la plûpart des Bourgeois de Xaintes ; que Coignac bloqué étoit aux abois ; qu'on vouloit bien lui accorder une compoſition honorable ; mais que s'il tardoit à ſe rendre, il n'y auroit plus de quartier ni pour lui, ni pour ſa garniſon, ni pour la ville.

Treve de dix jours dont il fut ſuivi.

La réponſe de Piles fut moins fiére que celle qu'il avoit faite d'abord aux deux premiéres ſommations. C'eſt pourquoi après diverſes démarches de part & d'autre, on lui envoya la Taillée Gentilhomme Poitevin qu'on avoit fait priſonnier, pour lui dire qu'il pouvoit faire paſſer au camp quelqu'un de ſes Officiers, & qu'on lui en envoyeroit un de l'armée. Guttiniére lui fut envoyé par les Généraux Catholiques, & le Capitaine la Perſonne vint au camp de ſa part. On convint de dix jours de tréve, pendant leſquels le Capitaine la Perſonne iroit trouver l'A-

Digitized

l'Amiral & les Princes ; que ſi durant ces dix jours il n'entroit aucun ſecours dans la place, elle ſe rendroit, & que la garniſon ſortiroit avec armes & bagages, & ſans qu'on pût faire aucune peine aux Officiers & aux ſoldats pour leur Religion. 1569.

Ce Traité fut conclu le ſixiéme de Novembre au ſoir. Piles ſouhaita & obtint que ce jour ne ſeroit point compté dans les dix ; circonſtance que je remarque, parce qu'elle eut des ſuites.

Le Capitaine la Perſonne eut ordre exprès de Piles, de paſſer par Angoulême, & de prier Saint Meſme Gouverneur de la ville, de trouver moyen de lui faire paſſer quelques ſecours, & on le lui promit.

Le dixhuitiéme de Novembre Biron s'approcha de la muraille avec un Héraut & un Trompette du Roy, & ſomma Piles de rendre la place ; mais il lui répondit qu'il avoit reçû un ſecours ; que par là il étoit dégagé de ſa parole, & qu'il étoit réſolu de ſe défendre. Ce ſecours avoit été amené par Saint Surin, qui la nuit précédente avoit paſſé avec quarante chevaux au travers du camp, & étoit entré dans la place.

Les batteries recommencérent plus violemment qu'auparavant, & ce délai fit perdre au Roy un des plus braves Seigneurs de France, ſçavoir Sébaſtien de Luxembourg, Vicomte de Martigues, qui fut tué le dixneuviéme de Novembre d'un coup d'arquebuſe dans la tête. Il étoit Gouverneur de Bretagne, & ce Gouvernement fut donné au Duc de Montpenſier. *Les aſſauts recommencent.*

Auſſi-tôt après la Motte & Saint Surin firent une ſortie ſi bruſquement & ſi à propos, qu'ils nettoyérent la tranchée, & enclouérent quelques canons. La Motte pouſſa juſqu'au parc de l'artillerie, où ayant mis en fuite les Suiſſes qui le gardoient, il auroit brûlé les poudres, s'il avoit pû demeurer là quelques momens : mais les corps de garde les plus proches étant accourus, la Motte fut contraint de faire retraite.

Enfin le Capitaine Piles voyant le ravelin de la porte d'Onis ruïné, la ville ouverte en divers endroits, le peu de munitions de guerre qui lui reſtoient, & que ſi l'armée Catholique en venoit à un aſſaut général, il lui ſeroit abſolument impoſſible de le ſoûtenir, conſentit à capituler. Il obtint la même capitulation qu'on lui avoit offerte quinze jours auparavant, excepté que le Roy y ajoûta, que le Gouverneur & la garniſon ne pourroient de quatre mois porter les armes contre lui, article que Piles ne tint point, s'en croyant diſpenſé par l'inſulte qui fut faite à ſes ſoldats au ſortir de la ville. Cette place fut renduë le ſecond de Décembre, & Piles eut la ſatisfaction d'avoir fait périr au ſiége plus de dix mille hommes, dont il en mourut plus par les incommoditez de la ſaiſon, qui y cauſérent beaucoup de maladies, que par les armes. *Le Gouverneur de la place ſe réſout à capituler.*

Le Roy durant ce ſiége donna de grandes preuves de ſon courage. Il alloit très-ſouvent à la tranchée & aux endroits les plus dangereux, malgré l'oppoſition de la Reine ; & ce fut à cette occaſion qu'il dit, que volontiers il s'accorderoit avec le Duc d'Anjou ſon frere, pour commander alternativement l'armée, & gouverner le Royaume, & qu'à cet- *Marques de courage que le Roy donna durant ce ſiége.* Brantome

cette condition il lui verroit avec plaiſir porter la Couronne pendant ſix mois de l'année.

1569. dans l'éloge de Charles IX.

Ce Prince voyant ſon armée en ſi mauvais état, & que les Italiens vouloient retourner en leur pays, ne penſa plus à d'autres entrepriſes. Il donna le Gouvernement de Saint Jean d'Angeli à Guttiniére, qui avoit diſtribué ſes troupes dans les places du Poitou, de la Xaintonge & du Berry, il alla célébrer la Feſte de Noël à Colonges, & de là il vint à Angers, où il s'arrêta.

Récit de ce qui ſe paſſa en d'autres Provinces.

Durant le ſiége de Saint Jean d'Angeli, la Châtre prit en Berri Ménetou ſur les Proteſtans, Châteauneuf & Baugi, & fut répouſſé de Lignéres par le Capitaine Blon : mais cette place peu de temps après fut priſe par Sanzai & par Gohas.

Le Comte du Lude ſecondé de Puy-Gaillard Commandant de Fontenay, força le poſte de Marans, que Puviaut avoit crû inacceſſible à cauſe des marais, & des retranchemens qu'il y avoit faits, & par cette priſe incommoda fort la Rochelle, qui n'eſt éloignée de-là que de quatre lieuës. Puy-Gaillard peu de jours auparavant avoit pris dans le bas Poitou Beauvoir ſur mer, défendu par Pontivi cadet de la Maiſon de Rohan, qui après quelque réſiſtance, fut contraint de ſe rendre par capitulation.

Sanſac fut moins heureux du côté de la Bourgogne & du Nivernois. Il aſſiégea deux fois Vézelai, & perdit trois mille hommes dans ces deux ſiéges, ſans pouvoir le prendre : mais ce qui chagrina le plus la Cour, fut la perte de Niſmes, que les Huguenots ſurprirent au mois de Novembre. Le Capitaine Aſtoul s'étant jetté dans le Château, s'y défendit pendant trois mois ; & n'eſpérant plus de ſecours, ſe rendit par capitulation.

Popeliniére. l. 21.

Il ſe fit encore pendant tout l'hyver diverſes entrepriſes de part & d'autre. Briquemaut manqua celle de Bourges qu'il eſpéroit ſurprendre par le moyen d'une intelligence qu'il avoit dans la place. La Châtre, qui en étoit Gouverneur, ayant été averti de l'intelligence par le Capitaine Marin Commandant de la groſſe Tour, ſe prépara à bien recevoir les ennemis. Il prit ſes meſures ſi juſtes, que douze ou quinze Officiers Calviniſtes qui deſcendirent dans les foſſez, y périrent, & entre autres les Capitaines Formée, le Bois & l'Eſpine. Le Baron de Renti, les Capitaines l'Eſpau, Fontaine, des Eſſars, la Roche, Treſſian y furent faits priſonniers ; & Briquemaut qui s'étoit approché avec mille ou douze cens chevaux & deux mille fantaſſins, ſe voyant foudroyé par le canon de la ville, dont pluſieurs de ſes gens furent tuez, fit ſa retraite vers Sancerre d'où il étoit venu.

Mémoires de Caſtelnau. l. 27. c. 11.

Le Comte du Lude avec Puy-Gaillard, & la Riviére-Puy-Taillé, força Marennes. Les Lanſquenets dont la garniſon étoit preſque toute compoſée, voulant ſe retirer à Brouage, les Catholiques les ſuivirent de ſi près, qu'ils y entrérent avec eux, les tailiérent en piéces pour la plûpart, & le reſte ſe noya dans les marais : de ſorte que de pluſieurs milliers de fantaſſins de cette nation, qui étoient venus au ſecours des Hugue-

Digitized by Google

guenots, il ne leur en demeura pas plus de trois cens, les autres ayant péri à la bataille de Montcontour, & en diverſes rencontres particuliéres, ou ayant pris parti dans l'armée du Roy. 1569.

Les Iſles de Xaintonge, faute de troupes aſſez nombreuſes pour les défendre, ou tout-à-fait abandonnées par les Proteſtans, excepté l'Iſle de Ré, tombérent ſous la puiſſance des Catholiques; & la Rochelle fut alors comme bloquée de toutes parts. *Blocus de la Rochelle.*

Il ſe tramoit un autre deſſein plus important par le ſieur de la Riviére-Puy-Taillé, pour ſurprendre la Rochelle même : mais il fut découvert; & ayant été averti aſſez à temps que celui avec qui il avoit intelligence le trahiſſoit, il rebrouſſa chemin, & abandonna l'entrepriſe, qui devoit s'exécuter au commencement de Janvier. 1570.

La Rochelle étant auſſi ſerrée qu'elle l'étoit par terre, il fut réſolu de la bloquer auſſi par mer. Le Capitaine Landereau, qui pour les grands ſervices qu'il avoit rendus dans cette guerre, en tenant en allarme par ſes courſes tout le bas Poitou & les poſtes que les Huguenots occupoient en Bretagne de ce côté-là, avoit été récompenſé de la Charge de Vice-Amiral de Poitou, arma deux aſſez gros navires & quelques autres moindres, pour croiſer à la hauteur de la Rochelle. Le vieux Baron de la Garde, dont j'ai fait diverſes fois mention ſous les Regnes précédens, paſſa de Marſeille avec quelques galéres pour le même ſujet : & tous deux enſemble déſoloient les Rochelois, en prenant tous les vaiſſeaux qui paroiſſoient, pour aborder à la Rochelle : mais quelque temps après le Capitaine Sore fameux Pirate de Diéppe, qui commandoit pluſieurs vaiſſeaux au ſervice des Proteſtans de France, étant ſurvenu, la Garde fut obligé de ſe retirer à l'embouchûre de la Charente proche de Soubiſe, où n'ayant rien autre choſe à faire, il entreprit de s'emparer de Tonnai-Charente, éloigné de l'embouchûre de cette riviére de quatre ou cinq lieuës.

Il y auroit réuſſi, ſi la Nouë qui avoit le commandement en Guyenne & dans tous ces quartiers-là au nom du Prince de Navarre, ne ſe fût rencontré dans le même temps proche de Tonnai-Charente, allant pour ſurprendre la garniſon de Brouage.

Ce Général ayant été averti de l'approche des galéres, mit toutes ſes troupes en embuſcade le long du bord de la riviére, avec défenſe de ſe découvrir, ni de tirer un ſeul coup, juſqu'au ſignal qu'il leur donneroit : Son deſſein étoit de laiſſer monter les galéres juſques fort près de Tonnai-Charente, où la riviére n'eſt pas fort large, perſuadé qu'elles ne lui échapperoient pas, dans l'impuiſſance où elles ſeroient de faire leurs manœuvres dans un lieu ſi étroit, pour regagner l'embouchûre de la riviére.

Mais ſes ordres ne furent point exécutez. Dès que la galére du Capitaine Beaulieu, qui étoit à la tête de toutes les autres, fut à la portée de l'arquebuſe, les ſoldats ſortirent de l'embuſcade. Le Lieutenant de la galére fut tué à la premiére décharge, & les forçats refuſant de ramer, ſur ce que les Calviniſtes leur crioient, Liberté, elle fut priſe.

Digitized by Google

1570. Le Baron de la Garde, pour ſauver les autres, fit auſſi-tôt revirer, & regagna l'embouchûre de la Charente.

La Nouë, dont la rencontre ineſpérée des galéres avoit rompu les meſures priſes pour ſurprendre Brouage, tint une autre route, & ayant forcé le Château de Noaillé, s'avança juſqu'à Marans, dont il ſurprit la garniſon, & ſe rendit maître de la place.

Expédition des ſables d'Olonne.

Il paſſa outre, prit Luçon, le Gué, Langon, le Gréve, Mareuil, & vint fondre ſur les ſables d'Olonne, que le Vice-Amiral Landereau avoit très-bien fortifiez. Le Pirate Sore, comme il en étoit convenu avec la Nouë, s'y rendit auſſi par mer. Les ſoldats Calviniſtes animez par l'eſpérance du grand butin, qu'ils eſpéroient faire dans le Château, où les habitans du pays avoient retiré tout ce qu'ils avoient de plus précieux, donnérent l'aſſaut avec tant de furie, que tous les retranchemens furent emportez. Quatre cens hommes de la garniſon furent paſſez au fil de l'épée, & le reſte pris. Quatre navires équipez en guerre, que Landereau tenoit dans ce Havre, tombérent entre les mains des vainqueurs. Lui-même y fut pris, & conduit à la Rochelle. Il fut ſur le point d'être mis à mort par la haine que les Calviniſtes, à qui il avoit roûjours fait une vive guerre, avoient contre lui: & il n'auroit pas échapé, ſi le Roy n'avoit déclaré aux Rochelois, qu'il traiteroit le Baron de Renti pris à l'expédition de Bourges dont j'ai parlé, comme ils traiteroient Landereau. Le Maréchal de Montmorency & quelques autres Seigneurs, qui aimoient ce brave Officier, employérent auſſi leurs bons offices en ſa faveur. Ainſi on lui accorda la vie.

Comme les ſables d'Olonne étoient trop éloignez de la Rochelle & des autres places des Proteſtans, la Nouë raſa le Château & les retranchemens, & abandonna ce poſte.

Cependant Puy-Gaillard ayant raſſemblé environ quatre mille hommes, & s'étant mis en campagne, pour arrêter les progrez de la Nouë, reprit Luçon & la plûpart des autres poſtes que les Proteſtans avoient pris. Il y eut bien du ſang répandu de part & d'autre, tant aux attaques de ces petites places, que dans les rencontres fréquentes des partis. Sforce, un des principaux Officiers du peu de troupes Italiennes qui étoient demeurées en France, y fut tué, auſſi-bien que Guttiniére Gouverneur de Saint Jean d'Angeli. Plus le printemps approchoit, plus les forces croiſſoient de part & d'autre, & les pillages & le carnage augmentoient dans le Poitou & dans la Xaintonge.

Le Baron de la Garde fit une nouvelle tentative, pour prendre Tonnai-Charente, tandis que la Riviére-Pui-Taillé le cadet, dont l'aîné étoit mort un peu auparavant, l'attaqueroit par terre: mais la Nouë étant venu au ſecours, les obligea à ſe retirer, & alla enſuite aſſiéger un Fort, qu'on avoit bâti depuis peu devant Luçon, pour empêcher les Huguenots de pénétrer de ce côté-là dans le Poitou.

Siége de Luçon remporté par les Huguenots.

C'étoit Puy-Gaillard, qui l'avoit fait conſtruire, après qu'il eût repris cette place. Il eſpéra donner là une camiſade à la Nouë, dès qu'il le vit s'engager à cette entrepriſe. En effet il avoit pris en habile homme tou-

Digitized by Google

toutes les meſures les plus juſtes, pour réuſſir dans ſon deſſein. Il avoit des troupes beaucoup meilleures & plus nombreuſes que la Nouë. Il s'étoit ſaiſi des paſſages, par où il auroit pû lui échaper. Il avoit marché avec une extrême diligence, pour tomber ſur lui : mais penſant le ſurprendre, il fut lui-même ſurpris. 1570.

La Nouë averti qu'il approchoit fit une partie du chemin vers le village de Gemmes. Il parut en bataille avant que Puy-Gaillard eût eu le loiſir de ranger toutes ſes troupes, & le fit charger bruſquement par Saint Eſtienne & par Puviaut. Pour peu que la cavalerie Catholique eût tenu ferme, cette premiére troupe, qui n'étoit pas groſſe, eût été arrêtée : mais les Officiers, dont pluſieurs jaloux de l'élévation de Puy-Gaillard ſimple Gentilhomme, lui obéïſſoient mal volontiers, ne firent nullement leur devoir. Loin de raſſûrer leurs ſoldats que cette premiére charge avoit étonnez, ils fuirent avec eux, & abandonnérent l'Infanterie, ſur laquelle la cavalerie Huguenote fondit tout à coup, après avoir eſſuyé les arquebuſades, qui leur furent tirées de derriére quelques hayes, que Puy-Gaillard avoit bordées de fantaſſins. Popeliniére l. 23.

Elle fut miſe en déroute dans un inſtant. Il y eut cinq cens hommes de tuez ſur la place, & ſans la Nouë & Soubiſe, qui empêchérent le carnage, le reſte auroit été taillé en piéces. Huit cens furent faits priſonniers, & le reſte s'enfuit. Vingt-deux Enſeignes furent priſes, & portées devant le Fort de Luçon, qui ſe rendit enſuite. La Nouë attaqua, & prit Fontenay, où il eut le bras caſſé d'une arquebuſade ; & il le lui fallut couper.

La bleſſure de ce brave Général affligea beaucoup les Proteſtans : mais elle ne les déconcerta point. Le Comte de la Rochefoucault prit ſa place pour le commandement des troupes dans le Poitou & au Pays d'Aunix : & la Reine de Navarre fit choiſir pour Général d'un corps d'armée aſſez nombreux, qu'on aſſembla dans ces quartiers-là, René de Rohan ſon couſin germain, & qu'elle avoit fait Lieutenant Général dans les Domaines de ſon fils pendant ſa minorité.

Le ſuccès montra que cette Princeſſe ne s'étoit pas trompée dans ce choix. Le parti Proteſtant fit des conquêtes conſidérables ſous les ordres de ce Seigneur. Marennes fut ſurpriſe, l'Iſle d'Oleron emportée, Brouage, que Puy-Taillé, qui en étoit Gouverneur, avoit beaucoup fortifié, ayant été aſſiégé par mer & par terre, fut forcé, & ce Gentilhomme voulant ſe jetter dans la place durant le ſiége, fut tué. Puy-Gaillard, qui avoit ſurpris le bourg de Marans, fut obligé d'abandonner le ſiége du Château, & de ſe retirer. Xaintes fut priſe par capitulation, après avoir ſoûtenu un aſſaut ; perte conſidérable pour les Catholiques : mais dont ils ſe ſeroient conſolez, ſi Puy-Gaillard eût réuſſi dans le deſſein qu'il forma d'enlever la Reine de Navarre. Il ne la manqua que par un pur hazard dans une promenade, qu'elle étoit allé faire à demie lieuë de la Rochelle. *Autres conquêtes de ce parti.*

Telles furent les ſuites de la victoire de Luçon, qui rétablit entiérement les affaires des Proteſtans dans la Xaintonge, dans le pays d'Aunix,

nix, & dans le bas Poitou, & délivra la Rochelle du Blocus, dont elle commençoit à ſouffrir beaucoup.

1570.

Suites des mouvemens des deux armées principales. Mont-luc. l. 7.

Je reviens à l'armée des Princes de Navarre & de Condé, qui ayant traverſé avec des fatigues & des incommoditez extrêmes l'Angoumois, le Perigord, & le Quercy, arrivérent enfin à Montauban, où ils s'arrêterent. Leurs troupes étoient dans un état pitoyable, leur chevaux, dont plus de quatre cens avoient crevé dans la route, étoient la plûpart déferrez, & hors d'état de ſervir : & ſi la meſintelligence n'eût pas continué entre le Maréchal de Damville & Mont-luc, rien n'eût été plus aiſé que de défaire ces troupes avant leur jonction avec le Comte de Montgommeri.

Caſtelnau. l. 7. c. 12.

Cette jonction étoit le but principal d'une ſi longue & ſi pénible marche, à laquelle les Chefs ſe déterminérent encore par la néceſſité où ils étoient, ainſi que l'Amiral l'avoua depuis au ſieur de Caſtelnau, de trouver un pays, dont le pillage pût ſuppléer à la ſolde des Reitres, qu'on ne pouvoit leur donner, & qui ſans cette eſpérance ſeroient venus ſe rendre au Roy.

Ravages des Huguenots le long de la Garonne.

Ils ſe dédommagérent effectivement de leurs travaux paſſez par les ravages horribles qu'ils firent dans ces quartiers là tout le long de la Garonne, & principalement aux envions de Toulouſe. Ils s'emparérent d'Aiguillon, place forte par ſa ſituation : & afin d'avoir communication avec le Comte de Montgommeri qui étoit déja arrivé à Condom, & de pouvoir faire des courſes dans le Bourdelois & juſqu'en Gaſcogne, ils firent un pont ſur la Garonne au port de Sainte Marie au deſſous d'Agen.

Mont-luc l. 7.

Mont-luc ſe jetta dans cette place, & raſſûra les habitans, qui commençoient à en retirer tout ce qu'ils avoient de meilleur. La préſence de ce Capitaine empêcha l'Amiral d'attaquer la place, comme il avoit réſolu de le faire : mais le plus grand mal que Mont-luc leur fit, fut la rupture de leur pont ſur la Garonne par le moyen d'un moulin, qu'il détacha, & qui emporté par le courant de la riviére donna avec une ſi grande impétuoſité contre les batteaux du pont, qu'il le rompit. Les débris furent emportez juſqu'à Bourdeaux, & la joye, qu'on en eut dans cette ville là, ne fut pas moins grande, que ſi on eût gagné une bataille auſſi importante que celle de Montcontour, d'autant que cette rupture empêchoit l'entrée des Huguenots dans le Bourdelois : & Mont-luc dit lui-même que de tous les ſervices qu'il avoit rendus au Roy durant ſa vie, celui-là étoit le plus conſidérable.

Cet accident obligea l'Amiral à remonter vers Toulouſe, après avoir fait paſſer de ſon côté le Comte de Montgommeri avec quelque peu de batteaux, dont il s'étoit ſaiſi : & ce paſſage ne ſe pût faire que dans l'eſpace de ſix jours.

Mont-luc eſt envoyé en Bearn, où il eſt dangereuſement bleſſé.

Cependant Mont-luc eut ordre de la Cour de paſſer dans le Bearn, & d'en chaſſer les garniſons Huguenotes : mais en lui envoyant cet ordre, on ne lui donnoit ni argent, ni munitions de guerre, pour l'exécuter. Il ſe ſervit de ſon crédit pour y ſuppléer. L'Evêque de Valence ſon frere em-

emprunta quatorze mille francs, qu'il lui envoya. La Nobleſſe, dont Mont-luc étoit fort aimé, le ſuivit. Il aſſiégea Rabaſtens en Bigorre, la plus forte place du pays. Il y donna un aſſaut, où d'abord Fabien de Mont-luc ſon fils fut bleſſé d'une arquebuſade au menton, & les deux premiéres troupes qu'il avoit commandées reculérent. Il vit bien que, s'il n'y alloit lui-même, il manqueroit ſon coup, parce que le ſecours étoit proche. Il pria les principaux de l'armée de le ſuivre: & s'étant mis à la tête de tous ces Gentilshommes, il marcha droit à la bréche. 1570.

Dès le commencement de l'attaque il reçut une arquebuſade, qui lui perça les deux jouës. Cet accident penſa tout déconcerter. Le ſieur de Gohas, qui étoit auprès de lui, voyant que le ſang lui ſortoit à gros bouillons par le nez & par la bouche, voulut le faire emporter. Non, reprit Mont-luc, ne penſez qu'à venger ma mort, & ne faites quartier à perſonne. Ses ordres furent parfaitement exécutez; car la bréche ayant été forcée, tout fut paſſé au fil de l'épée.

Mont-luc envoya à la Cour le ſieur de Montaut, pour prier le Roy de lui donner un ſucceſſeur, ne croyant plus être en état de ſervir, quand même il réchaperoit: mais ce Seigneur trouva en arrivânt que la Cour, prévenuë par les mauvais ſervices qu'on y avoit rendus à Mont-luc, avoit déja nommé le Marquis de Villars, pour commander à ſa place dans la Guyenne. Ce fut là la triſte récompenſe qu'il reçut quelques jours après, & qui lui donna lieu de faire dans ſes Commentaires une grande Morale ſur la Cour, & de conclure dans ſon chagrin, qu'il auroit beaucoup mieux réuſſi, en ſe livrant aux Miniſtres, qu'en s'attachant au Roy & à la Reine: mais il eut ſujet de ſe dédire, lorſque peu d'années après, ſes ſervices furent dignement récompenſez par le Bâton de Maréchal de France.

La bleſſure de Mont-luc empêcha la conquête du Bearn; car le defaut de paye fit débander ſon infanterie, & la jalouſie du commandement fut cauſe que la Nobleſſe ſe retira chez ſoy. *Ce qui empêche la réduction de cette Province.*

L'Amiral voyant ſes meſures rompuës par Mont-luc, & le deſſein qu'il avoit de ſe cantonner aux environs de Bourdeaux, & de ſe ſaiſir de cette Capitale, échoué, n'avoit plus que ſon ordinaire reſſource, qui étoit le ſecours d'Allemagne, que le Comte Palatin du Rhin & le Prince d'Orange lui faiſoient eſpérer: mais la difficulté étoit de s'approcher de la frontiére, pour le recevoir. Il falloit pour cela traverſer toute la France avec des troupes toutes délabrées, ſans argent, ſans artillerie, & s'expoſer aux rencontres des Catholiques, dont pluſieurs petits corps étoient répandus dans les Provinces, & aux courſes des garniſons d'une infinité de villes ennemies, qui ſe trouvoient ſur la route.

Ce fut cependant une néceſſité pour lui de prendre ce parti, parce que le pays, où il s'étoit arrêté, étant entiérement ruïné, ne pouvoit plus lui fournir de quoi ſubſiſter long-temps. Il prit la route de Niſmes, où ſon armée ſe repoſa quelques jours: & laiſſant le Rhône à droite, il entra dans le Vivarais, dont les principales villes étoient de ſa faction.

Digitized by Google

1570. Montbrun & quelques autres Capitaines paſſérent le Rhône, nonobſtant les précautions de Gordes, qui commandoit dans le Dauphiné. Ils le prévinrent par leur diligence, & firent malgré lui quelques levées de gens de pied, pour remplacer ceux qui avoient péri, ou déſerté en chemin.

L'Amiral ſur ces entrefaites étant tombé dangereuſement malade, l'armée Proteſtante fut dans une extrême conſternation, ayant beſoin plus que jamais de la prudence d'un homme tel que lui, pour ne pas périr au milieu de tant de dangers; car dans la route il ſe donnoit une infinité de petits combats. On attaquoit de part & d'autre divers petits poſtes, néceſſaires aux uns, pour aſſûrer leur marche, & aux autres, pour la traverſer: mais l'Amiral guérit en peu de jours: & ayant été joint par les recruës que Montbrun avoit faites en Dauphiné, compoſées pour la plûpart de François réfugiez à Genéve, il traverſa le Forez & le Beaujolois: & étant entré en Bourgogne, il ſe ſaiſit d'Arnai le Duc, où il fut joint par Briquemaut, qui lui amena un renfort de la Charité.

Le Maréchal de Coſſé commande l'armée Royale à la place du Duc d'Anjou malade. Davila l. 5.

Cependant le Roy, qui avoit deſſein d'empêcher que l'armée des Princes ne s'approchât ni de l'Allemagne, ni des Provinces les plus voiſines de Paris, avoit envoyé en Bourgogne, pour leur couper le chemin, le Maréchal de Coſſé avec une armée, au defaut du Duc d'Anjou, qui étoit tombé malade. Sur quoi Davila, qui me paroît ſouvent homme d'une politique trop profonde, blâme fort le choix que l'on fit de ce Général, tant à cauſe de ſa lenteur, qu'à cauſe que, ſelon lui, il favoriſoit ſecrétement les Proteſtans. Il ajoûte qu'on diſoit que c'étoit le Duc d'Anjou, qui avoit été l'autheur de ce choix, en donnant l'excluſion à d'autres, qui, vû la ſupériorité de l'armée Royale, auroient infailliblement fini l'affaire; que ce Prince ne vouloit point voir terminer la guerre, dont la fin auroit été celle de ſon commandement & de ſon employ de Lieutenant Général, où il avoit acquis tant de gloire & tant d'autorité, & que par cette raiſon il avoit fait donner le commandement de l'armée au Maréchal de Coſſé, comme à un homme, qui ménageroit beaucoup les Huguenots.

La plupart de ces réfléxions politiques de nos Hiſtoriens ſont fondées ſur les événemens: & je n'y ajoûte beaucoup de foy, que lorſque j'ay des preuves qu'ils ont été bien informez des ſecrets du Cabinet: choſe très-rare à l'égard de ces Ecrivains, qui n'ont été ni du conſeil, ni des négociations, ni dans les armées de ces temps-là.

Brantome dans l'éloge du Maréchal de Coſſé.

Ce qui peut donner de la vray-ſemblance au raiſonnement de Davila, c'eſt premiérement que quelques années auparavant, le Maréchal de Coſſé commandant l'armée en Champagne, & tous les Généraux le preſſant d'attaquer les Huguenots à Nôtre-Dame de l'Epine, où il eût pû aiſément les défaire, il ne le fit point: mais, comme je l'ai remarqué en parlant de cette rencontre, Brantome l'en diſculpe ſur la défenſe qu'il avoit de la Reine de hazarder le combat, pour ne point trop expoſer le Duc d'Anjou. En ſecond lieu ce qui donna fondement aux bruits deſavantageux, qui coururent de ce Maréchal, fut ce qui

Digitized by Google

qui arriva à Arnay-le Duc durant la campagne, & dans l'occaſion dont je parle maintenant. 1570.

Le Maréchal de Coſſé vint juſques-là au devant des Proteſtans. Il avoit une armée de dix à douze mille hommes de pied, partie Suiſſes, partie François, & de trois ou quatre mille chevaux, avec un train d'artillerie de douze canons. Celle de l'Amiral n'étoit que de deux mille cinq cens Arquebuſiers, & de deux mille chevaux, & ſans canon, pour être moins embarraſſé dans ſa marche.

Il donne le tems aux Huguenots inferieurs en nombre de ſe poſter avantageuſement.

Les Proteſtans, ſurpris d'avoir en tête une armée ſi forte, ne ſongérent qu'à ſuppléer à leur nombre par l'aſſiéte avantageuſe de leur Camp: & le Maréchal, pour vouloir prendre trop de précautions avant que de les attaquer, leur en laiſſa le temps.

L'Amiral ſe poſta ſur une colline, ayant derriére lui la petite ville d'Arnay-le Duc. Il rangea ſon armée ſur le penchant de cette colline, qui étoit coupé de chemins creux, où les ſoldats étoient pour la plûpart à l'abri du canon.

Elle aboutiſſoit à une vallée, où il y avoit deux étangs, dont l'eau en s'écoulant faiſoit un ruiſſeau. Le Capitaine Saint Jean fut placé derriére la digue de l'étang le plus prochain, pour la défendre avec quatre cens Arquebuſiers, & Rouvrai avec un pareil nombre à un moulin plus voiſin de la ville.

La cavalerie Françoiſe de l'Amiral étoit partagée en ſix Eſcadrons de pluſieurs rangs; car, comme je l'ai déja remarqué ailleurs, on commençoit à trouver cette diſpoſition de la cavalerie plus avantageuſe pour les batailles, que celle dont on s'étoit preſque toûjours ſervi juſqu'alors en France, qui étoit de faire de longs rangs de cavalerie ſans profondeur. Le Prince de Navarre étoit à la tête de l'Eſcadron le plus avancé avec le Comte de Naſſau. Le Prince de Condé en commandoit un autre, ayant ſous lui le Marquis de Renel. L'Amiral, le Comte de Montgommeri, Jenlis & Briquemaut avoient chacun le leur: le Comte Volrad de Mansfeld avoit partagé ſes Reitres en un pareil nombre d'Eſcadrons.

Action d'Arnay-le-Duc.

Le Maréchal de Coſſé jugeant que les Huguenots ſe garderoient bien de venir l'attaquer, en perdant l'avantage d'un terrein ſi commode, réſolu néanmoins de combattre, fit commencer l'eſcarmouche, & paſſer le ruiſſeau à ſes enfans perdus, qui furent vivement repouſſez. La Vallette attaqua la chauſſée de l'étang, défenduë par le Capitaine Saint Jean, & ne réuſſit pas mieux. On fit ſur lui un feu terrible de derriére la chauſſée: & Montgommeri & le Capitaine Piles l'étant venu charger à la tête de leurs Eſcadrons, l'obligérent à repaſſer le ruiſſeau en deſordre.

Rouvray dans le poſte du moulin ſoûtint auſſi bravement l'aſſaut, que Strozzi & la Chaſtre lui donnérent: & l'Amiral voyant que le combat étoit opiniâtré de ce côté-là, y fit marcher le Marquis de Renel. Les Catholiques furent encore obligez de reculer. Montgommeri & Briquemaut, ſoûtenus par Monneins avec quelques Bataillons, les pourſuivirent juſqu'au delà du ruiſſeau: & l'action alloit devenir générale, ſi l'Amiral

Digitized by Google

1570 miral ayant moins d'égard au courage de ſes ſoldats qu'à leur petit nombre, ne leur eût envoyé ordre de s'arrêter, & de repaſſer le ruiſſeau, pour ſe conſerver l'avantage de ſon poſte.

La retraite ſe fit en combattant : & Saint Jean s'étant avancé avec quelques Arquebuſiers, pour arrêter les Catholiques qui revenoient à la charge, le ruiſſeau fut repaſſé en aſſez bon ordre.

Ce combat, ou plûtôt ces eſcarmouches durérent ſept heures, & il y eut bien du monde de tué de part & d'autre. Clermont du côté des Proteſtans fut dangereuſement bleſſé, Monneins s'étant trop avancé au delà du ruiſſeau, fut coupé par un Eſcadron d'Italiens, & l'infanterie, qu'il conduiſoit, très-mal traitée par l'artillerie du Maréchal de Coſſé, qui foudroyoit ce paſſage. Bellegarde & la Baſtide y furent tuez du côté des Catholiques.

Le lendemain matin les deux armées parurent encore rangées dans les mêmes poſtes : mais le Maréchal deſeſpérant de forcer les Princes dans le leur, ſe retira, après leur avoir envoyé quelques volées de canon. L'Amiral de ſon côté, trop heureux de n'avoir pas été défait, hâta ſa marche, & prenant par Autun, arriva à la Charité. La Vallette le ſuivit quelque temps : mais comme les Proteſtans n'avoient ni artillerie, ni gros bagages, ils eurent bien-tôt tant d'avance, qu'il ceſſa de les pourſuivre : & le Maréchal de Coſſé appréhendant qu'ils ne s'avançaſſent vers Paris, ſe rapprocha de ce côté-là, pour les en empêcher.

Nonobſtant la fureur, avec laquelle on faiſoit la guerre en Poitou, en Xaintonge, en Gaſcogne, & en Bourgogne, on étoit en négociation depuis la bataille de Montcontour.

Caſtelnau. l. 7. c. 10. J'ay dit qu'immédiatement après cette journée, la Reine avoit envoyé Caſtelnau à la Reine de Navarre, pour lui offrir la paix; que cette Princeſſe avoit reçû cette offre avec aſſez de fierté; en promettant toutefois qu'elle en confére roit avec l'Amiral & avec les autres Chefs de ſon parti. On lui envoya depuis le Maréchal de Coſſé, qui ne pût rien conclure, à cauſe des défiances, que la rupture de la derniére paix, & les embûches, qu'on avoit tenduës au feu Prince de Condé, donnoient de la ſincérité de la Reine.

Nouvelles propoſitions de paix. c. 13. Néanmoins dès le mois de Janvier Teligni gendre de l'Amiral, & Beauvais-la Nocle, allérent trouver le Roy à Angers, & lui témoignérent au nom de la Reine de Navarre, des Princes, & de l'Amiral, qu'ils étoient diſpoſez à accepter la paix, pourvu qu'on voulût bien accorder aux Huguenots le libre exercice de leur Religion dans toutes les villes du Rôyaume, les rétablir dans tous leurs biens, Charges & honneurs, caſſer tous les Arreſts & toutes les procédures faites contre eux, & leur laiſſer quelques places pour l'aſſûrance de la paix, & pour leur propre ſureté.

A cela le Roy répondit, qu'il conſentiroit volontiers à leur accorder la liberté de conſcience : mais que pour l'exercice public de leur Religion, il ne pouvoit s'y réſoudre, ne voulant point qu'il y en eût d'autre dans

tout

Digitized by Google

tout ſon Royaume, que celui de la Religion Romaine; qu'il pourroit leur donner deux villes de ſureté, mais à condition qu'il y auroit un Gouverneur nommé par lui, auquel ils obéïroient; que pourvu qu'il les vît ſoûmis; qu'ils congédiaſſent toutes les troupes étrangeres; qu'ils n'entretinſſent plus de factions dans l'Etat, ni d'intelligences au dehors, il les rétabliroit dans leurs biens, charges, & honneurs, & que dès qu'il les ſçauroit rentrez ſincérement dans leur devoir, il leur donneroit dans les occaſions des marques de ſa bonté: dont ils auroient ſujet d'être contens. 1570.

Ces conditions furent rejettées par les Huguenots, qui, diſoient-ils, n'y trouvoient point de ſureté ni pour leur Religion, ni pour leurs perſonnes. Le Nonce du Pape & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne traverſoient ce Traité de toute leur force; & celui-ci offroit au nom de ſon Maître trois mille chevaux & ſix mille hommes de pied, pour achever d'exterminer les Huguenots, ſoûtenant qu'avec les Troupes que le Roy avoit ſur pied, & celles qu'il pourroit encore lever, on ſeroit en état d'accabler l'armée Huguenote réduite preſque à rien. Mais la Reine, qui ne ſe fioit pas aux Eſpagnols, qui ne voyoit pas volontiers les troupes étrangéres entrer dans le Royaume, & qui penſoit dès lors à d'autres moyens de ſe défaire des Huguenots, éludoit les inſtances de ces deux Miniſtres ſans ſe déclarer, bien réſoluë, quoi qu'il en dût arriver, de conclure la paix. Le Cardinal de Lorraine dans les mêmes vûës que la Reine Mere, & dans l'eſpérance que le temps pourroit fournir une occaſion favorable de s'aſſûrer des Chefs du parti, ne s'y oppoſoit point. *D'abord rejettées.*

D'autre part l'Amiral ſe voyoit très-foible, & n'eſpéroit qu'un médiocre ſecours d'Allemagne, parce qu'il ſçavoit que le Prince d'Orange, qui formoit de nouveaux deſſeins ſur les Pays-Bas, lui enléveroit une grande partie des Troupes que le Comte Palatin levoit. Le Comte Volrad de Mansfeld & ſes Reitres, qui juſques à ce qu'ils fuſſent arrivez à la riviére de Loire, avoient paru fort zélez pour la cauſe commune, ſe voyant plus près de leur pays, commençoient à murmurer de ce qu'on ne les payoit point, & menaçoient de quitter l'armée.

Toutes ces conſidérations rendoient l'Amiral plus facile à un accommodement, & firent ceder ſon ambition & le plaiſir du commandement à la néceſſité. Il ne penſa plus qu'à la gloire de faire un Traité avantageux pour ſon parti. Biron & le ſieur de Meſmes-de-Malaſſiſe partirent de Chaſteaubriant en Bretagne, où le Roy étoit alors, & avancérent fort les choſes à Saint Eſtienne de Forez avec Téligni & Beauvais-la-Nocle, quelque temps avant le combat d'Arnai-le-Duc.

Depuis, ces quatre mêmes Députez conclurent le Traité à Saint Germain en Laye le huitiéme d'Aouſt. Les Articles au nombre de quarante ſix ſont rapportez dans l'Edit de Pacification daté de Saint Germain au mois d'Aouſt de l'an 1570. *Et puis ſuivies de la concluſion d'un Traité, par lequel quatre villes de ſureté ſont accordées aux Huguenots.*

Outre les Articles communs aux précédens Edits de Pacification, on ſpécifioit dans celui-ci les lieux, où il ſeroit permis aux Huguenots d'a-

1570. d'avoir des Prêches. On retranchoit les modifications miſes aux Edits par celui de Rouſſillon : mais le plus conſidérable de tous les points accordez, fut celui des quatre villes de ſureté, qu'on devoit livrer aux Princes de Condé & de Navarre, & qu'ils avoient permiſſion de retenir pendant deux ans. C'étoient la Rochelle, la Charité, Montauban, & Cognac ; toutes quatre importantes pour leur ſituation. La premiére laiſſoit aux Huguenots la mer libre, pour recevoir les ſecours d'Angleterre, en cas d'une nouvelle guerre. La ſeconde étoit un paſſage ſur la Loire, qui faiſoit la communication de ceux de la faction d'en deçà de cette riviére avec ceux d'au delà. La troiſiéme étoit ſur les frontiéres du Languedoc & du Quercy: & la quatriéme dans l'Angoumois, Province, où le nombre de ceux de la nouvelle Réforme ſurpaſſoit infiniment celui des Catholiques.

On y déclaroit les Huguenots capables de toutes les charges, emplois, & dignitez, & on leur permettoit dans les procès qu'ils auroient avec les Catholiques, de récuſer, ſans en apporter de raiſon, un certain nombre de Juges.

On n'y faiſoit point de mention particuliére de l'Amiral : mais on y comprenoit nommément la Reine de Navarre, le Prince ſon fils, le Prince de Condé, le Duc des Deux Ponts, le Comte Volrad de Mansfeld, le Prince d'Orange, & le Comte Louïs de Naſſau ſon frere, & on y reſtituoit à ces deux derniers la Principauté d'Orange, dont le Roy s'étoit ſaiſi durant la guerre.

Pourquoi cette paix fut appellée boiteuſe & malaſſiſe.

Quand les Huguenots auroient eu ſur les Catholiques tous les avantages que ceux-ci avoient ſur eux, ils n'auroient guéres oſé eſpérer des conditions plus favorables pour leur parti. L'Amiral s'en fit grand honneur en Allemagne & en Angleterre: mais plus on lui avoit accordé, & plus il avoit de défiance des deſſeins cachez de la Reine. Les plus éclairez des Catholiques penſoient comme lui, & ne croyoient point que cette paix pût être durable: d'où vint le quolibet de la paix *boiteuſe* & *malaſſiſe*. On l'appelloit ainſi, parce qu'elle avoit été concluë au nom du Roy par les ſieurs de Biron & de Meſmes, dont le premier étoit boiteux, & l'autre portoit le nom de ſa Seigneurie de Malaſſiſe.

Deſſein caché de la Reine en cette occaſion.

Il paroît certain que la Reine ne l'avoit faite, que dans l'eſpérance de faire tomber un jour les Chefs de la faction dans les piéges qu'elle leur préparoit; & elle ne ceſſa point depuis ce temps-là d'employer tous les artifices imaginables, pour les y engager. On n'épargna ni les témoignages de l'amitié la plus cordiale envers la Reine de Navarre, les deux Princes, & l'Amiral, ni la condeſcendance dans les demandes qu'ils faiſoient à la Cour, ni la ſévérité contre les Catholiques pour les inſultes qu'ils faiſoient quelquefois aux Huguenots, ſur tout en Dauphiné, en Provence, & en Normandie.

Davila l. 5.

Défiance des Chefs de la faction Huguenote.

Les Chefs du parti de leur côté étoient bien réſolus de ſe tenir ſur leurs gardes : & dès qu'ils eurent licencié les Reitres, ils ſe rendirent tous à la Rochelle, pour délibérer ſur la conduite qu'ils devoient tenir, & ſur les moyens de ne ſe point laiſſer ſurprendre. Le Roy y envoya le Maré-

Digitized

Maréchal de Coſſé, pour régler en détail ce qui regardoit l'évacuation des places qu'ils devoient rendre, & tout ce qui concernoit l'exécution de l'Edit. 1570.

L'Amiral trouva tant de franchiſe dans la maniére dont on traitoit avec lui, qu'il attribua ce changement de conduite au génie du Roy, qui ayant alors plus de vingt ans, & laſſé, comme on le diſoit, de ſe laiſſer mener par la Reine Mere, commençoit à ſe mettre en poſſeſſion de gouverner par lui-même, & vouloit deſormais regner en repos. Ce Prince en effet appelloit ce Traité de Saint Germain, *ſa Paix*, faiſant entendre qu'il l'avoit faite malgré les oppoſitions de ſon Conſeil, de la Reine, & de la Maiſon de Guiſe. Memoires de Sully. T. 1. c. 3.

Ils envoyent une Ambaſſade à la Cour, & pourquoi.

Mais la Reine de Navarre & l'Amiral, pour s'aſſûrer davantage de la diſpoſition de la Cour, y envoyérent Téligni, Briquemaut, & Arnaut de Cavagne Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & confident intime de l'Amiral. Ces envoyez ayant remercié le Roy de la part de la Reine de Navarre, des Princes, & de l'Amiral, des bontez qu'il faiſoit paroître pour eux, lui dirent que cette Princeſſe auſſi bien que ſon fils, le Prince de Condé & l'Amiral étoient dans l'impatience de le venir aſſûrer eux-mêmes de leur ſoûmiſſion, ainſi qu'il le ſouhaitoit; mais que tandis que leurs ennemis mortels ſeroient auprès de ſa perſonne avec tout le crédit qu'ils y avoient, la prudence leur défendoit de s'en approcher. Ils déſignoient par là ſur tout le Cardinal de Lorraine & le Duc de Guiſe, & ils lui firent aſſez entendre qu'ils ne s'y expoſeroient point, tandis que ces Seigneurs demeureroient à la Cour.

Ils témoignérent encore que leur défiance diminuëroit, s'ils voyoient le Chancelier de l'Hôpital, homme toûjours ennemi des conſeils violens, rétabli dans l'exercice de ſa Charge, & remis dans le Conſeil. Ils demandérent que le Marquis de Villars, qui avoit ſuccédé à Mont-luc dans la Lieutenance Générale de Guyenne, en fût retiré, parce qu'il n'étoit point agréable au Prince de Navarre, à qui ce Gouvernement avoit été rendu par la paix. Ils firent diverſes autres demandes, moins dans l'eſpérance de les obtenir, que dans le deſſein de découvrir quelque choſe des intentions ſecrétes du Roy & de la Reine, par les réponſes qu'on leur feroit.

Comme la Reine devina le véritable motif de cette Ambaſſade, elle oppoſa la ruſe à la ruſe; & le Roy inſtruit par elle ménagea tellement ſes réponſes, qu'il laiſſa entrevoir à la Reine de Navarre & à l'Amiral, de l'inclination à les ſatisfaire ſur la plûpart des choſes qu'ils ſouhaitoient, beaucoup de déſir d'entretenir la paix, & un grand éloignement de tout ce qui pourroit la troubler. Il parla cependant de telle maniére, qu'il ſembla vouloir ne pas faire connoître qu'il eût ces ſentimens, ou qu'il appréhendât beaucoup de mécontenter la Reine de Navarre. C'eſt pourquoy il forma des difficultez ſur toutes les demandes qu'on lui faiſoit, & parut n'accorder qu'avec peine la demande que la Reine de Navarre lui faiſoit, de lui laiſſer entiérement libre l'adminiſtration de ſon Comté d'Armagnac, & de ne pas dépouiller le Bâtard de Navarre de l'Evê-

Digitized by Google

1570. ché de Cominges. Il parut condeſcendre plus volontiers à la reſtitution du Château de Valeri, que lui demandoit le Prince de Conde, quoiqu'il eût été confiſqué en faveur du ſieur d'Achon. Quant à l'article de la Lieutenance Générale de Guyenne donnée au Marquis de Villars; il répondit qu'il en traiteroit avec le Prince de Navarre, & cependant il fit retarder le voyage du Marquis, qui étoit prêt de partir pour en aller prendre poſſeſſion. Il ſe défendit de rappeller au Conſeil le Chancelier de l'Hôpital ſur le grand âge de ce Magiſtrat, & ſur ſes infirmitez, qui ne lui permettoient plus de vaquer aux affaires; & pour ce qui regardoit l'éloignement du Cardinal de Lorraine & du Duc de Guiſe, il leur dit que ce n'étoit pas une choſe qui pût & dût ſe faire ſi bruſquement; que dans les conjonctures préſentes, il ne lui convenoit pas de diſgracier des perſonnes de ce rang qui l'avoient bien ſervi; qu'il ſeroit même dangereux pour la tranquillité de ſon Royaume, de faire ſi-tôt un coup de ſi grand éclat; qu'il verroit avec le temps ce qu'il auroit à faire là-deſſus; qu'au reſte il n'étoit plus enfant ni mineur; qu'il étoit en âge, en réſolution & en pouvoir de mettre des bornes à l'autorité & à la puiſſance de ſes ſujets, & de tous ceux qu'il admettroit dans ſes conſeils; qu'il ſçauroit bien les contenir dans les bornes; que déſormais ni eux, ni aucune perſonne de la Cour ne s'ingereroient impunément dans les affaires au delà de la part qu'il jugeroit à propos de leur y donner, & qu'ainſi les Princes de la Maiſon de Bourbon n'auroient rien à craindre de ce côté-là.

Téligni & ſes Collégues retournérent à la Rochelle fort contens de leur négociation. La Reine de Navarre & les Princes ſur leur rapport ne le furent pas moins; mais l'Amiral moins crédule, ne comptoit encore que médiocrement ſur la ſincérité de la réconciliation.

Mariage du Roy avec Elizabeth d'Autriche. Ces Deputez de la Reine de Navarre & des Princes ſe trouvérent à la Cour durant la ſolemnité du mariage du Roy avec Elizabeth d'Autriche fille de l'Empereur Maximilien. C'étoit une affaire qui avoit été négotiée pendant neuf ans, & toûjours tenuë en ſuſpens par les intrigues de la Cour d'Eſpagne, qui ne vouloit pas que la branche Allemande de la Maiſon d'Autriche prît de ſi étroites liaiſons avec la France, & qui faiſoit même tous ſes efforts pour les brouiller enſemble à l'occaſion de Metz, de Thoul & de Verdun.

Dans diverſes Lettres de la Reine Mére à Bernardin de Bochetel Evêque de Rennes, & de cet Evêque à la Reine.

Philippe II. tira la choſe en longueur, par l'eſpérance qu'il donnoit à Maximilien de faire épouſer une des deux filles de ce Prince à Dom Carlos ſon fils, quoiqu'il n'en eût nulle envie, à cauſe des défiances qu'il avoit conçuës du naturel hautain & féroce de Dom Carlos, à qui par cette raiſon, il ne vouloit pas donner un appui tel qu'il auroit eu dans un beau pere auſſi puiſſant que l'Empereur.

Ce jeune Prince ayant été depuis arrêté, & étant mort dans ſa priſon en 1568. d'une maniére qui a toûjours été un myſtére dont le public n'a jamais été exactement informé, on preſſa de nouveau l'Empereur Maximilien de conclure le mariage d'une de ſes filles avec le Roy.

Philippe II. en ſuſpendit encore l'exécution tant qu'il put; & cependant Eli-

Elizabeth de France ſa troiſiéme femme mourut : autre événement ſur lequel il ſe fit dans toute l'Europe bien des raiſonnemens deſavantageux à la réputation de ce Prince ; mais qui étoient faux, au moins à en juger par les lettres de M. de Fourquevaux alors Ambaſſadeur de France en Eſpagne, & par les Inſtructions du Cardinal de Guiſe envoyé à cette Cour, pour faire de la part du Roy & de la Reine les complimens de condoléance. Philippe demanda pour lui-même Anne d'Autriche fille aînée de l'Empereur, & l'épouſa enfin en quatriémes nôces, deux fois rival de Dom Carlos ſon fils ; car ce jeune Prince avoit auſſi eſpéré d'épouſer Elizabeth de France. Après ce mariage il n'eut plus de raiſon apparente pour empêcher la concluſion de celui d'Elizabeth cadette d'Anne avec le Roy de France ; & le Sieur de Fourquevaux termina cette affaire avec le Seigneur de Dietriſtein Ambaſſadeur de l'Empereur à la même Cour d'Eſpagne.

1570.

Lettres de M. de Fourquevaux au Roy & à la Reine datées du 3. Octobre 1568. Inſtructions du Cardinal de Guiſe datées du 20. Novemb. 1568.

La Princeſſe vint en France conduite par l'Archevêque de Tréves, l'Evêque de Strasbourg & le Marquis de Bade. Le Roy alla au mois de Novembre la recevoir à Méſiéres, où le mariage fut célébré le vingt-ſixiéme du même mois par le Cardinal de Bourbon, & au mois de Mars ſuivant, la Cérémonie du Couronnement de la Reine & ſon entrée à Paris, ſe firent avec beaucoup de magnificence.

Couronnement de la nouvelle Reine.

Dans la Relation manuſcrite de cette Cérémonie parmi les négociations du ſieur de Fourquevaux à la Bibliothéque de M. Rouſſeau Auditeur des Comptes.

On commençoit à reſpirer en France après tant de miſéres, & à quelques émeutes près qui ſe faiſoient de temps en temps, par la haine que les Catholiques & les Huguenots avoient les uns contre les autres, tout y étoit aſſez tranquille.

Ce fut alors qu'on mit la derniére main à la grande Ligue entre le Pape, le Roy d'Eſpagne, la République de Veniſe & quelques autres Princes Chrétiens contre les Turcs, pour le ſecours de l'Iſle de Chypre. Jean d'Autriche fils naturel de Charles V. fut fait Général de l'Armée, & gagna la fameuſe bataille de Lépante, dont le ſuccès par la meſintelligence des Confédérez, n'eut pas l'effet qu'on en devoit attendre pour l'abbaiſſement de la Puiſſance Ottomane.

Ligue des Princes Chrétiens contre les Turcs, pour le ſecours de l'Iſle de Chypre.

Le Cardinal Alexandrin après ſa Légation de Portugal, vint en France avec François de Borgia autrefois Duc de Gandie, & alors Général des Jéſuites, pour faire entrer le Roy dans la Ligue : mais ce Prince lui répréſenta que les affaires de ſon Royaume ne lui permettoient pas de contribuer à un ſi ſaint projet, comme il l'auroit fort ſouhaité. Le Légat ſe plaignit de ce que dans le temps que les Princes Chrétiens s'uniſſoient contre les Turcs, il envoyoit un Ambaſſadeur à Conſtantinople, & qu'il chargeoit de cette Ambaſſade François de Noailles Evêque de Dacqs, homme, à ce qu'il diſoit, très-ſuſpect ſur l'article de la Religion, & qui avoit été ſur le point d'être dépoſé par le Saint Siége pour ce ſujet ; à quoi le Roy répondit, qu'il avoit des raiſons particuliéres pour avoir un Ambaſſadeur à la Porte ; que le Pape devoit être en repos là-deſſus, & qu'il prioit Dieu de l'abîmer, s'il avoit quelque deſſein de rien faire, qui pût préjudicier aux intérêts communs de la Chrétienté, & au ſuccès de la Ligue des Princes Chrétiens.

Digitized by Google

1570. *Pourquoi le Roy n'y entra point.*

Le Roy n'avoit garde de prendre de tels engagemens avec le Légat, dans le deſſein qu'il avoit & qu'il ſuivoit toûjours, d'attirer les Chefs des Huguenots à la Cour. Il conduiſoit cette affaire avec toute la diſſimulation & toute l'adreſſe poſſible.

Diverſes intrigues à la Cour, au ſujet du Mariage de Marguerite de France avec le Prince de Navarre.

La Reine de Navarre & les Princes ayant fait quelques plaintes touchant l'inobſervation de l'Edit de Pacification en certains points, il envoya ſous ce prétexte le Maréchal de Coſſé & Philippe Gorry, Maître des Requêtes, à la Rochelle; mais c'étoit en effet pour propoſer à la Reine de Navarre le mariage de ſon fils Henri avec Madame Marguerite de France ſa ſœur.

Hiſtoir. de Mathieu. l. 6.

Cette jeune Princeſſe avoit d'abord été deſtinée à Dom Sébaſtien Roy de Portugal, alors âgé de dix-ſept ans; & c'étoit une des conditions auſquelles le Roy d'Eſpagne avoit conſenti au mariage d'Eliſabeth d'Autriche avec le Roy. Le Pape le ſouhaitoit fort, le Cardinal Alexandrin avoit été chargé de le faire conclure à la Cour de Portugal. Il avoit réuſſi: & même Dom Sébaſtien avoit envoyé à la Cour de France un Ambaſſadeur exprès, pour en faire la demande. Le Duc d'Anjou, qui nonobſtant les démonſtrations extraordinaires de la plus tendre amitié qu'il donnoit tous les jours au Duc de Guiſe, le haïſſoit pour les ombrages qu'il avoit pris de la Maiſon de Lorraine, appuyoit ſous main ce mariage, afin d'empêcher celui de Marguerite avec ce Duc, qui y prétendoit, & qui étoit ſûr de l'inclination de la Princeſſe.

Dans les Lettres du Sieur de Fourquevaux Ambaſſadeur en Eſpagne.

Mémoires de la Reine Marguerite. l. 1.

Le Duc d'Anjou cachoit admirablement ſon jeu; & dans le temps qu'il rendoit là-deſſus les plus mauvais offices au Duc de Guiſe auprès de la Reine, il lui parloit ſans ceſſe de ſon mariage avec Madame Marguerite, & lui diſoit quelquefois en l'embraſſant; que j'ai d'impatience de te voir mon beau-frere! Mais ſoit que le Duc de Guiſe, Prince très-diſcret, prît garde de ne pas trop s'avancer, ſoit que Marguerite qui ſçavoit toute l'intrigue lui en eût laiſſé entrevoir quelque choſe, il recevoit ce que le Duc d'Anjou lui diſoit là-deſſus avec plus d'honnêteté, qu'il ne montroit d'empreſſement, & cependant il faiſoit naître tous les jours de nouveaux incidens, pour retarder ſon mariage avec Catherine de Cléves veuve du Prince de Porcien, dont on traitoit depuis long-temps.

Marguerite qui aimoit le Duc de Guiſe, & qui appréhendoit qu'on ne le perdît à cette occaſion, étoit alerte pour découvrir tout ce qui ſe paſſoit. Elle ſçut que le Cardinal de Lorraine ayant dit à l'Ambaſſadeur de Portugal, pour lui faire ceſſer ſes pourſuites, qu'il lui ſeroit inutile de ſe donner tant de mouvemens, parce que cette Princeſſe étoit deſtinée au Duc de Guiſe, cette parole avoit été rapportée au Roy, & que ce Prince naturellement violent, s'étoit fort emporté là-deſſus, juſques-là, ajoûte-t-on, qu'ayant appellé ſur le champ Henri d'Angoulême fils naturel de Henri II. il lui avoit parlé en ces termes dans la chaleur de ſon emportement: *Tiens, voilà deux épées, il y en a une pour te tuer, ſi demain que j'irai à la chaſſe, tu ne tuës le Duc de Guiſe de l'autre.* Il n'eſt pas trop certain ſi cet emportement fut véritable ou affecté, pour perſuader d'autant plus aux Huguenots qu'il haïſſoit le Duc

Hiſt. de Mathieu. l. 6.

Digitized by Google

Duc de Guiſe. Quoiqu'il en ſoit, Madame Marguerite ſur cet incident écrivit à la Ducheſſe de Lorraine ſa ſœur, lui révéla tout le myſtére, & la conjura de venir inceſſamment à la Cour, pour faire conclure le mariage du Duc de Guiſe avec la Princeſſe de Porcien, & rompre par ce moyen tous les mauvais deſſeins des ennemis de ce Duc, dont il avoit tout à craindre. La Ducheſſe vint effectivement à la Cour, & détermina le Duc de Guiſe à épouſer la Princeſſe de Porcien. 1570.

Cependant le Roy d'Eſpagne ayant fait d'autres réflexions, empêcha lui-même le mariage qu'il avoit propoſé du Roy de Portugal avec Madame Marguerite, & l'Ambaſſadeur de ce Prince fort mortifié, partit pour lui en porter la nouvelle.

Le Cardinal Alexandrin qui étoit alors à la Cour de France, & qui comme j'ai dit, avoit ordre du Pape de négotier ce mariage, n'en fut pas moins chagrin; & ayant eu avis de celui qu'on traitoit avec la Reine de Navarre pour le Prince Henri ſon fils, il en témoigna ſa ſurpriſe au Roy. Ce Prince lui répondit qu'il ne faiſoit rien en cela, que par l'avis des plus ſages de ſon Conſeil; qu'il eſpéroit par cette alliance ramener ce jeune Prince à la Religion Catholique, & que le Pape un jour approuveroit le motif qui le faiſoit agir dans cette affaire. Le Pape Clément VIII. qui étoit alors Auditeur du Cardinal Alexandrin, dit longtemps après au Cardinal d'Oſſat, que le Roy avoit aſſez fait comprendre au Légat dans cette Audience, ce qu'il projettoit. Toutefois Pie V. ne voulut jamais accorder la Diſpenſe qu'on lui demanda pour ce mariage; mais étant mort ſur ces entrefaites, Grégoire XIII. ſon ſucceſſeur la donna. Lettre 195. du Cardinal d'Oſſat ſous l'an 1599.

La propoſition du mariage de Marguerite de France avec le Prince de Navarre acheva de convaincre les Chefs du parti Huguenot, que le Roy vouloit ſincérement entretenir la paix; & ils ne doutérent preſque plus, que ſi la choſe s'exécutoit, il n'eût intention de ſe réconcilier parfaitement avec eux: mais ce qui les confirma dans cette idée, & les flata beaucoup, ce fut que les deux Envoyez leur firent entendre, que le Roy pour occuper les eſprits remuans des deux partis, penſoit à faire la guerre au Roy d'Eſpagne, pour laquelle il ne manqueroit pas de prétexte; que la nouvelle révolte des Gueux de Flandres qui venoit d'éclater par le ſoûlévement de pluſieurs villes en faveur du Prince d'Orange, étoit une occaſion favorable, & qu'on étoit aſſez diſpoſé à en profiter. Hiſt. de Mathieu. l. 6.

C'étoit là la marque la moins équivoque que le Roy pût donner aux Huguenots de la ſincérité de ſes intentions, parce qu'en rompant avec l'Eſpagne, il ſe défaiſoit du plus fort appui qu'il pût avoir contre eux. Il leur faiſoit connoître par là qu'il n'agiſſoit plus par les conſeils de la Maiſon de Lorraine, & rien n'étoit plus capable de ruïner la puiſſance de cette Maiſon, qui n'étoit redoutable au Roy & aux Huguenots, que par les étroites liaiſons qu'elle entretenoit avec la Cour d'Eſpagne. Enfin ils eſpéroient que par ce moyen, le Prince d'Orange & le parti Huguenot s'établiroient puiſſamment aux Pays-Bas, & s'y mettroient en

Digitized by Google

1570. en état de ſoûtenir dans la ſuite les Calviniſtes de France, au cas qu'il y arrivât de nouveaux mouvemens ſur le fait de la Religion.

La Reine de Navarre écrivit au Roy, qu'elle ſe tenoit très-honorée & très-redevable à Sa Majeſté, de l'offre qu'elle lui faiſoit du mariage de Madame Marguerite ſa ſœur avec le Prince de Bearn ſon fils; qu'elle lui demandoit un peu de temps pour ſonger à la maniére dont une choſe ſi avantageuſe à ſa famille pourroit s'exécuter, & qu'elle ne tarderoit pas à lui envoyer ſa derniére réponſe. Elle délibéra ſur cela avec l'Amiral & les principaux du parti, & fit peu de jours après ſçavoir au Roy, qu'elle acceptoit de tout ſon cœur l'offre qu'il avoit bien voulu lui faire: ſur quoi Biron, élevé depuis peu à la Charge de Grand Maître de l'Artillerie, lui fut envoyé, pour la prier de venir à la Cour, afin de conclure inceſſamment cette affaire.

L'importance de la choſe la fit conſentir à ce voyage, nonobſtant ſes défiances, dont elle ne pouvoit entiérement ſe défaire. Le Roy pour lui faire plus d'honneur alla au-devant d'elle juſqu'à Blois avec toute la Cour. Il lui donna toutes les marques de la plus tendre amitié, & de la plus cordiale confiance & ſe ſçut ſi bon gré de la bonne contenance qu'il avoit fait dans cette premiére entrevûë, qu'il demanda à la Reine en s'applaudiſſant, *s'il n'avoit pas bien joué ſon rolet*, & comme elle lui eut répondu qu'*ouy*; *mais que ce n'eſt rien faire de commencer, ſi on n'achéve*, il répliqua en jurant Dieu, choſe qui lui étoit fort ordinaire, *qu'il les mettroit tous dans les filets.*

Les articles en ſont arrêtez. Les articles du Traité de Mariage furent bien-tôt arrêtez, & le Roy propoſa à la Reine de Navarre de venir à Paris, afin d'y faire tout préparer pour la Cérémonie des Nôces. Elle eut beaucoup de peine à s'y réſoudre, à cauſe de la haine des Pariſiens contre les Huguenots, & du crédit que la Maiſon de Guiſe y avoit ſur le peuple: mais enfin elle paſſa encore ſur cette conſidération, & ſuivit la Cour.

C'étoit quelque choſe pour le Roy d'avoir cette Princeſſe en ſa puiſſance; mais l'eſſentiel étoit d'attirer l'Amiral dans le piége. On ne ſçavoit comment s'y prendre, & il falloit bien ſe donner de garde de faire paroître trop d'empreſſement pour cela: mais tandis qu'on délibéroit là-deſſus, il fournit lui-même une occaſion aſſez naturelle de le preſſer de venir à la Cour.

Il avoit fort à cœur la guerre contre l'Eſpagne, depuis l'ouverture que le Maréchal de Coſſé lui avoit faite ſur cet article à la Rochelle. Il envoya au Roy le Comte Louïs de Naſſau, pour l'en ſolliciter, non pas tant en ſon nom, qu'au nom du Prince d'Orange, vû la favorable conjoncture où ſe trouvoient actuellement les affaires des Pays-Bas.

Le Duc d'Albe croyoit avoir parfaitement dompté & ſoûmis les Flamands, par la terreur qu'il avoit répanduë dans tout le pays, en faiſant couper la tête aux Comtes d'Egmont & de Hornes, & à quelques autres Seigneurs; par les victoires qu'il avoit remportées ſur les rebelles; par les garniſons qu'il avoit miſes dans les principales villes, & par la vigilance avec laquelle il faiſoit épier la conduite de ceux

la

Digitized by Google

la Nobleſſe qui lui étoient ſuſpects. Mais dès que l'eſprit de révolte anime un peuple ; & ſur tout un peuple du caractére dont étoient les Flamands, c'eſt un feu qui paroît quelquefois s'éteindre tout à coup, mais qui s'entretient ſourdement long-temps, & qui ſe rallume avec d'autant plus de facilité & d'impetuoſité, qu'il a été plus renfermé & plus contraint. Le Duc d'Albe irrita de nouveau les Flamands dans les dix-ſept Provinces ; & un pur hazard donna lieu à un terrible éclat. 1570.

Nouvelle révolte des Flamans.

On diſtinguoit les Gueux ou Huguenots de Flandres, comme en trois eſpéces. Les Gueux de ville, c'eſt-à-dire les Huguenots qui demeuroient dans les villes ; les Gueux Sauvages, c'étoient ceux de la campagne ; & les Gueux Aquatiques qui couroient la mer. Les Gueux de ville & les Gueux Sauvages n'oſoient branler par la crainte des ſupplices; mais les Aquatiques piratoient impunément, & s'emparoient de tous les vaiſſeaux des Catholiques qu'ils pouvoient ſurprendre, ſur tout quand il y avoit quelque choſe qui appartenoit aux Eſpagnols. Strada. l. 7.

Ils avoient à leur tête Guillaume Seigneur de Lumes, & quelques autres Gentilshommes. La tempête les ayant contraints de relâcher à l'iſle de Worn en Hollande, le Dimanche des Rameaux de l'an 1570. ils contrefirent les Marchands ; & étant entrez dans la Brille, ville de cette Iſle, ils la ſurprirent & la fortifiérent avec tant de promptitude, que le Comte de Boſſu Gouverneur de Hollande étant venu pour les en chaſſer, en fut repouſſé.

Cette nouvelle réveilla les Gueux Sauvages & ceux des villes. Pluſieurs coururent en troupe, pour ſe joindre aux Aquatiques dans la Brille. Ceux de Dordreckt fermérent leurs portes au Comte de Boſſu, qui vouloit s'y retirer après l'effort inutile qu'il venoit de faire, pour reprendre la Brille. Le Curé de Fleſſingue quoique Catholique, mais enragé contre le Duc d'Albe, anima le peuple contre la garniſon par une harangue qu'il lui fit au lieu de Prône ſur les nouveaux impôts. Les ſoldats furent ſurpris & chaſſez, & Alvarés Paceco parent du Duc d'Albe fut arrêté, & pendu en haine du Duc. Enchuſe, Horn, Alcmar, Goude, Owdewater, Leyde, Gorcum, & une grande partie de la Zelande ſe ſoûlevérent ; & dans la Hollande il n'y eut preſque qu'Amſterdam qui demeurât fidéle. Toutes ces villes ſe confédérérent, & proclamérent le Prince d'Orange Lieutenant Général du Roy d'Eſpagne.

Guillaume Comte de Bergues, parent du Prince d'Orange, fit revolter peu de jours après la plûpart des villes du Comté de Zutfen, de l'Oweriſſel, de la Friſe: & ces ſoûlevemens ſe firent avec autant de promptitude, que s'il y avoit eu du concert, & qu'ils n'euſſent pas été l'effet d'un accident inopiné.

Embarras du Duc d'Albe.

Le Duc d'Albe extrémement ſurpris d'une ſi ſubite révolution, ne ſçavoit comment s'y prendre, pour y apporter réméde, ni par où il devoit commencer. Il ſe défioit preſque également de toutes les Provinces, parce qu'il étoit également hay par tout : & comme il étoit informé du

Digitized by Google

1570. bruit qui couroit qu'on penſoit en France à lui déclarer la guerre, il appréhendoit que tandis qu'il marcheroit avec ſes troupes contre les révoltez de Zelande, de Hollande & de Friſe, les François ne ſe jettaſſent dans le Comté de Flandres, dans l'Artois, dans le Haynaut & dans le Luxembourg, Provinces limitrophes de ce Royaume.

Mathieu. l. 6. C'étoit là l'état fâcheux, où ſe trouvoient les Pays-Bas, lorſque le Comte Louïs de Naſſau envoyé de la Rochelle par l'Amiral, vint déguiſé trouver le Roy en Brie, où il prenoit le divertiſſement de la chaſſe.

On inſpire au Roy le deſſein d'en profiter. Il lui repréſenta la facilité qu'il auroit à ſe rendre maître des dix-ſept Provinces dans une telle conjoncture, où la haine des peuples contre le Duc d'Albe lui feroit ouvrir les portes de toutes les villes; qu'il n'y en avoit preſque pas une ſeule, où le Prince d'Orange n'eût des partiſans; que le Royaume de France n'avoit jamais eu plus de troupes aguerries qu'il en avoit alors; qu'elles voleroient à cette expédition au premier ordre qu'il en donneroit, & que les Eſpagnols attaquez de toutes parts ſeroient accablez dans une ſeule campagne.

Le Roy parut entendre tout cela avec plaiſir, & lui ſçavoir très-bon gré du zéle qu'il avoit pour ſon ſervice & pour ſa gloire. Il lui dit qu'il y penſeroit ſérieuſement; que l'entrepriſe étant d'une extréme importance, & que la rupture avec le Roy d'Eſpagne, Prince puiſſant & ſage pouvant avoir de très-grandes ſuites, il ne s'y réſoudroit qu'après y avoir bien réfléchi; qu'il auroit ſur tout beſoin des lumiéres de Monſieur l'Amiral, qu'il regardoit comme le plus grand Capitaine de ſon Royaume, comme celui qui le pouvoit le mieux conſeiller là deſſus, & même que, ſuppoſé qu'il déclarât la guerre aux Eſpagnols, il ne s'en rapporteroit qu'à lui, pour la conduire; que pluſieurs des autres, qu'il pourroit y employer, lui étoient ſuſpects, pour leurs liaiſons avec la Cour d'Eſpagne, dont il étoit bien informé, & qu'enfin il falloit que l'Amiral ſe rendît inceſſamment auprès de lui, pour délibérer enſemble touchant les meſures, qu'il y avoit à prendre ſur un projet de cette importance.

Le Comte de Naſſau infiniment ſatisfait d'une réponſe ſi agréable, partit ſur le champ pour la Rochelle, en rendit compte à l'Amiral, le conjura de profiter d'une ſi heureuſe diſpoſition, lui dit que la maniére dont le Roy lui avoit parlé, les marques de ſon averſion pour la Maiſon de Lorraine qu'il avoit données en pluſieurs occaſions, en un mot toute la conduite qu'il avoit tenuë depuis la paix, devoient le raſſûrer, lui ôter toutes ſes défiances, & qu'il ne pouvoit, ſans faire tort à ſa réputation, manquer une ſi favorable conjoncture, & une occaſion de parvenir au plus haut point de crédit & de puiſſance, où il pût aſpirer pour l'avantage de ſes amis, de ſes Alliez; & de ſa Religion.

Les Maréchaux de Montmorency & de Coſſé, auſquels le Comte de Naſſau s'étoit ouvert ſur cette affaire, écrivirent à l'Amiral des lettres très-preſſantes, & toutes conformes à ce que le Comte lui diſoit de

de bouche : de ſorte qu'après avoir encore un peu balancé, il ſe détermina enfin à venir à la Cour. 1570.

Jamais nouvelle ne donna au Roy plus de joye, que celle de l'arrivée de l'Amiral. Il regarda comme un chef-d'œuvre de ſa politique, d'avoir attiré dans le piége le plus habile, le plus éclairé, & le plus défiant homme de ſon Royaume, & qui diſoit ſouvent, lors qu'on le ſollicitoit de venir à la Cour, qu'on le prenoit pour un autre, & qu'il n'étoit pas le Comte d'Egmond. *Ce Prince attire l'Amiral en Cour, ſous prétexte de lui en confier l'exécution.*

Le Roy faiſant toûjours parfaitement ſon perſonnage, reçut l'Amiral d'une maniére, dont la vanité de ce Seigneur eut tout ſujet d'être ſatisfaite. Il l'aſſûra qu'il oublioit ſans peine tout le paſſé, moins encore pour conſerver la tranquillité dans ſon Etat, que parce qu'il le jugeoit homme néceſſaire, pour en augmenter la gloire & les Domaines ; qu'il étoit très-fâché qu'on eût abuſé de ſa jeuneſſe, pour perſécuter une perſonne de ſon mérite, & dont il eût pû tirer de grands ſervices, qu'il l'en dédommageroit aux dépens de ſes perſécuteurs, & lui feroit connoître la confiance qu'il avoit dans ſa fidélité & dans ſa prudence. Il lui accorda cinquante Gentilshommes à ſon choix pour ſa garde, il lui rendit ſes Charges, lui donna place dans ſon Conſeil, lui fit un préſent de cent mille livres pour la cérémonie de ſon mariage avec la Comteſſe d'Entremont, lui donna pour un an le revenu des Bénéfices du Cardinal de Châtillon ſon frere, qui un peu auparavant étoit mort en Angleterre empoiſonné par un de ſes domeſtiques, le combla de beaucoup d'autres graces, & voulut qu'il ſe reconciliât en ſa préſence avec Meſſieurs de Guiſe. Il fit auſſi beaucoup d'amitiez à Téligni, au Comte de la Rochefoucauld, & à la Nouë, que l'Amiral avoit amenez avec lui ; & il n'y avoit perſonne à la Cour, avec qui il parût s'entretenir plus à cœur ouvert qu'avec ces trois Seigneurs. Memoires de la Reine Marguerite, l. 1.

Pour mieux jouër toute cette comédie, & perſuader plus fortement tout le monde de l'intention que le Roy avoit de protéger les Huguenots, & de les laiſſer vivre en paix, on envoya Schomberg aux Princes Proteſtans d'Allemagne, pour faire un Traité d'alliance avec eux, & on entama exprès une négociation en Angleterre, ou plûtôt on continua plus vivement que jamais celle qu'on avoit déja commencée pour le mariage du Duc d'Anjou avec la Reine Elizabeth. 1571. *Propoſition de marier le Duc d'Anjou avec Elizabeth Reine d'Angleterre.*

Cette affaire avoit été remiſe ſur le tapis dans le temps que le Roy épouſa Elizabeth d'Auſtriche. Guy Cavalcanti Florentin, qui avoit aſſiſté à cette cérémonie, étant à la ſuite de Thomas Sackvil Ambaſſadeur d'Angleterre, avoit été chargé de la part du Roy d'en faire de nouveau la propoſition à la Reine Elizabeth, & durant toute l'année 1571. Caſtelnau-Mauviſſiére Ambaſſadeur ordinaire de France en Angleterre, les ſieurs de la Motte-Fénelon, Larchant, de Foix, avoient été employez à cette négociation. Elizabeth l'entretenoit volontiers, tirant grand avantage des bruits qui ſe répandoient de cette alliance, qu'on publioit qu'elle alloit faire avec la France ; car c'étoit dans le temps que les Eſpagnols & les partiſans de la Reine d'Ecoſſe, qu'elle tenoit Davila. l. 5. Camden. part. 2. Hiſt. Elizabeth.

1571. noit priſonniére, uſoient de toutes ſortes de moyens, pour brouiller l'Angleterre, enſuite de la Bulle de Pie V. qui excommunioit Elizabeth, & diſpenſoit les Anglois de leur ſerment de fidélité : & cette Bulle avoit fait ſoûlever en divers endroits du Royaume la plûpart des Anglois Catholiques.

La Reine d'Angleterre agit avec tant d'artifice dans cette affaire, qu'elle impoſa même à ſes Agens, comme on le voit par les lettres de Valſinghan, ſon Ambaſſadeur en France, & par celles du Comte de Leiceſtre & de Milord Burleig ſes Miniſtres d'Etat : & ce ne fut qu'avec le temps, & qu'après bien des réfléxions, qu'ils conçûrent quelque ſoupçon, qu'elle n'agiſſoit pas en cela avec toute la franchiſe qu'elle faiſoit paroître.

1572. *Rejetté par cette Princeſſe.*

Comme elle traitoit de ce mariage ſans envie de le conclure, & ſeulement pour impoſer au public, le prétexte de la diverſité des Religions fut ſuffiſant, pour rompre le Traité : mais peu de temps après le Maréchal de Montmorency, René de Biragues Garde des Sceaux, Sebaſtien de l'Aubeſpine Evêque de Limoges, & Paul de Foix Conſeiller d'Etat, en firent un autre avec le Chevalier Thomas Smit & François de Valſinghan Ambaſſadeur en France, Plenipotentiaires de la Reine Elizabeth. Ce fut au mois d'Avril de l'an 1572. que cette Princeſſe & le Roy ſignérent une Ligue défenſive contre tous ceux qui les attaqueroient. Il y étoit ſpécifié en particulier que, ſi les vaiſſeaux Anglois étoient jamais ſaiſis ou arrêtez dans les ports des Pays-Bas, ou dans les autres Domaines d'Eſpagne, le Roy ſeroit obligé d'en ſolliciter la reſtitution, & en cas de refus, de faire dans ſes Etats repréſailles ſur les marchands ſujets du Roy d'Eſpagne en faveur de la Reine d'Angleterre, qui s'obligeoit dans un pareil cas, à en faire autant de ſon côté en faveur du Roy de France.

Recueil de Traitez par Léonard. T. 2.

Feintes du Roy pour faire croire qu'il étoit favorable aux Huguenots.

Cette clauſe faiſoit paroître la diſpoſition du Roy à rompre avec l'Eſpagne, qui depuis quelque temps avoit eu pluſieurs différends de cette nature avec l'Angleterre touchant diverſes entrepriſes faites de part & d'autre ſur la mer & dans les ports. Elle plût extrémement à l'Amiral & aux autres Chefs du parti Huguenot. Le Roy venoit d'avoir encore pour eux la complaiſance, de faire ôter une Croix, qui avoit été plantée à la place de la maiſon d'un Marchand de la ruë Saint Denis, qu'on avoit raſée trois ans auparavant, à cauſe qu'on y avoit célébré la Céne à la Huguenote. Ce Marchand avoit été pendu pour cela, & ſa Sentence avoit été gravée ſur la Croix, qu'on avoit miſe à la place de ſa maiſon. On effaça l'inſcription, & la Croix fut tranſportée de nuit au Cimetiére des Saints Innocens.

A l'occaſion de ce tranſport, quelques Catholiques de la populace ayant excité une ſédition, on en arrêta quelques-uns, & un des plus coupables fut envoyé à la potence.

Mais ce qui achevoit de raſſûrer l'Amiral, & de lui perſuader que le Roy étoit déterminé à déclarer la guerre à l'Eſpagne, c'eſt qu'il fermoit les yeux aux levées, que le Comte Louïs de Naſſau faiſoit de quan-

quantité de ſoldats Huguenots, pour les conduire en Flandres. La choſe eut des ſuites. Le Comte de Naſſau avec ces Troupes ſurprit la ville de Mons. Le Duc d'Albe la fit aſſiéger auſſi-tôt par Frideric ſon fils. Genlis par les ordres ſecrets de l'Amiral, & avec le conſentement du Roy, entra dans le Haynault à la tête de ſix à ſept mille Huguenots François, pour ſecourir la place. Le Comte Louïs de Naſſau lui avoit conſeillé de ne rien entreprendre, avant que d'avoir joint le Prince d'Orange: mais voulant avoir tout ſeul l'honneur de la délivrance de Mons, il s'avança juſqu'à Saint Guilain. Frideric & le Marquis Vitelli vinrent l'y attaquer, & il fut défait à plate couture. Le Prince d'Orange ſe dédommagea de cette perte, en rançonnant Louvain, en prenant Malines, Nivelle, Dieſt, Sichem, Tillemont, Denremonde, Oudenarde, & pluſieurs autres petites villes & châteaux, dont la priſe incommodoit fort Bruxelles. 1572. Mémoires de Sully. l. 1. c. 3. Strada l. 7.

Dans ce temps-là l'Ambaſſadeur d'Eſpagne quitta la Cour de France, tant à cauſe de ces hoſtilitez, qu'on laiſſoit faire ſur les Terres du Roy d'Eſpagne par les ſoldats Huguenots, qu'à cauſe que nonobſtant ſes remontrances, Philippe Strozzi fut envoyé à la Rochelle, afin d'y faire un armement de mer. Il ne reſtoit preſque plus que les formalitez ordinaires pour la déclaration de la guerre entre les deux Couronnes, & les Chefs du parti Huguenot ſe voyoient au comble de leurs vœux. Mémoires de Tavannes.

Cependant on préparoit tout à Paris pour la cérémonie du mariage du Prince de Navarre avec Madame Marguerite, lors qu'un accident très-fâcheux troubla la joye des Huguenots.

Mort de la Reine de Navarre qui trouble tout à coup leur joye.

La Reine de Navarre tomba malade au commencement de Juin, & fut emportée après ſix jours de maladie le dixiéme du même mois. Ce fut d'un abcès au côté, comme on le vit à l'ouverture du corps, qui fut faite par les ordres du Roy. Ce qui ſe fit deux mois après contre les Huguenots, & les idées, dont on ſe prévient aiſément ſur la mort des Grands, quand elle arrive en certaines conjonctures, donnérent lieu au bruit qui courut, qu'elle avoit été empoiſonnée; & on répandit parmi le peuple qu'elle l'avoit été par une paire de gands parfumez, dont un marchand de Milan lui avoit fait préſent. Mais outre que l'abcès, qu'on lui trouva, étoit mortel par lui-même, & qu'on n'eut jámais de preuves de l'empoiſonnement, il ne paroît pas que ni l'Amiral, ni les Princes de Navarre & de Condé euſſent fait grand fonds ſur ce ſoupçon: & en effet une entrepriſe de cette nature auroit été un coup de précipitation capable ſeul de ruïner tous les deſſeins de la Cour.

Cette Princeſſe n'avoit que quarante-quatre ans; & ſa mort fut une très-grande perte pour le parti Huguenot, qu'elle avoit maintenu juſqu'alors, non ſeulement par ſon courage à l'épreuve des plus extrémes dangers, & par la force de ſon eſprit capable des plus grandes affaires, mais encore aux dépens de tous ſes biens, que ſon attachement à ſa Religion lui faiſoit prodiguer, pour la ſoûtenir. Elle faiſoit honneur à ce parti par ſa régularité, par ſa modeſtie, par ſon aſſiduité & ſon application dans les Prêches, & ne cédoit à perſonne de ſon ſexe pour la poli-

Digitized by Google

1572. teſſe, & pour la connoiſſance des belles lettres, alors fort à la mode parmi les Princeſſes de ce temps-là, à qui les Docteurs de la nouvelle Réforme en avoient donné le goût. Ils s'étoient inſinuez par là dans leurs bonnes graces, & avoient corrompu leur eſprit, en faiſant ſemblant de n'avoir autre intention, que de le cultiver & de le polir.

Elle fit ſon teſtament deux jours avant ſa mort, où elle confirma les conventions du Traité de mariage du Prince ſon fils avec Madame Marguerite, & nomma pour Exécuteurs Teſtamentaires le Cardinal de Bourbon & l'Amiral de Coligni.

Henri ſon fils prend le titre de Roy.

Le Prince de Navarre étoit en chemin pour la Cour, quand il reçut la nouvelle de la mort de la Reine ſa mere, & ne laiſſa pas de continuer ſon voyage. Il prit dès-lors le titre de Roy de Navarre, & je le nommeray ainſi dans la ſuite. Les honneurs, qui ſont attachez à cette qualité, lui furent déférez, & cet accident ne changea rien de ce qui regardoit ſon mariage avec Madame, ſinon que, pour laiſſer porter le deuil quelque temps à la Cour, & faire venir la diſpenſe de Rome que Gregoire XIII. accorda, quoique ſon Prédéceſſeur l'eût refuſée, les nôces furent différées juſqu'au mois d'Aouſt.

Davila.l.7. Mathieu. l.6.

Durant cet intervalle, ſur les bruits répandus dans les Provinces touchant la mort prématurée de la Reine de Navarre, l'Amiral reçut de divers endroits pluſieurs lettres de la part de ſes amis, & ſur tout de la Rochelle & de Genéve, où on lui conſeilloit de ſe donner de garde des embûches de la Cour. Pluſieurs perſonnes de ſa maiſon & de ſa ſuite lui parloient quelquefois de la même maniére. Téligni ſon gendre, homme d'un eſprit très-pénétrant, appuyoit ces ſortes d'avis; & un Capitaine Huguenot, nommé Langoiran, étant venu dire un jour à l'Amiral qu'il s'en alloit dans ſa Province, & ce Seigneur lui ayant demandé pourquoi il quittoit Paris, C'eſt, répondit-il, qu'on nous y fait trop de carreſſes, & j'aime mieux me ſauver avec les ſous, que de périr avec ceux qui ſe croyent trop ſages.

Mais l'Amiral ſe moquoit de tous ceux qui lui parloient de la ſorte, & railloit de leurs terreurs paniques. Tout occupé qu'il étoit de la guerre d'Eſpagne, dont il devoit avoir la conduite, & ébloüi de la faveur, il n'étoit plus ſuſceptible de défiance, ou, s'il en étoit tenté quelquefois, il ne croyoit pas que le danger dont on vouloit lui faire peur, quand même il n'eût pas été tout à fait imaginaire, dût lui faire abandonner la partie, & hazarder la perte d'une auſſi brillante fortune, que celle où il ſe voyoit parvenu.

Fiançailles de ce Prince avec Marguerite de France. Mémoires de la Reine Marguerite. l. 1.

Les fiançailles du Roy de Navarre & de Madame Marguerite ſe firent le dix-ſeptiéme d'Aouſt par le Cardinal de Bourbon, & il fut réſolu que le lendemain on feroit la cérémonie du mariage.

Cette Princeſſe y avoit beaucoup de répugnance: &, ſi nous l'en croyons elle même, cette répugnance étoit fondée ſur ce que le Prince de Navarre étoit Calviniſte. C'eſt la raiſon qu'elle en apporta à la Reine Mere, lors qu'elle lui parla de ce mariage; car quoi qu'elle fût d'une humeur un peu galante, elle étoit très-Catholique, & elle en étoit redeva-

ble

Digitized by Google

ble à Madame de Curton ſa Gouvernante, qui eut grand ſoin de l'inſtruire & de l'élever dans la véritable Religion, de la prémunir contre les mauvais diſcours qu'on lui faiſoit ſouvent là-deſſus, contre les livres dangereux qu'on lui mettoit entre les mains, & de la faire de temps en temps entretenir par le Cardinal de Tournon, qui lui découvroit les artifices des hérétiques, & lui apprenoit à s'en défendre. Quelques-uns attribuérent cette averſion à l'inclination qu'elle conſervoit pour le Duc de Guiſe : mais cette raiſon ne ſubſiſtoit plus, puiſque ce Prince étoit marié depuis peu avec la Princeſſe de Porcien. 1572.

Quoi qu'il en ſoit, elle ne put ſe réſoudre à conſentir à ce mariage : & n'oſant pas réſiſter ouvertement à la volonté du Roy & de la Reine, qui lui faiſoient ſur cela les plus terribles menaces, elle ſe comporta dans tout le reſte d'une maniére à faire connoître, que c'étoit malgré elle qu'on l'y engageoit.

Cette Princeſſe refuſe de ſigner le contract & ne laiſſe pas d'être conduite à l'Egliſe. Mathieu. l. 6. Davila. l. 5.

En effet elle ne voulut jamais ſigner le contract de mariage : mais nonobſtant ce refus, le lendemain des fiançailles, qui étoit le dix-huitiéme d'Aouſt, elle fut conduite à l'Egliſe de Notre-Dame, pour y attendre le Roy de Navarre avec les autres Princes & Seigneurs Huguenots, qui s'étoient retirez à l'Evêché, afin de ne pas aſſiſter à la Meſſe.

Dès qu'elle fut dite, le Maréchal de Damville alla querir le Roy de Navarre. Le Cardinal de Bourbon, qui faiſoit la cérémonie, demanda à la Princeſſe, ſuivant la formule ordinaire, ſi elle n'acceptoit pas ce Prince pour époux. Elle ne dit mot : mais le Roy qui étoit auprès d'elle, lui pouſſant la tête par derriére avec la main, ce ſigne forcé paſſa pour un conſentement ; & ſur cela on la maria.

Ce jour-là, qui étoit un Lundi, & les deux jours ſuivans ſe paſſérent en feſtins, en bals, en Tournois, en ſpectacles, & en toutes ſortes de divertiſſemens, où les Princes & les Seigneurs Huguenots ſe trouvérent mêlez avec les Princes & les Seigneurs Catholiques : & tous parurent avoir entiérement oublié leurs anciennes averſions.

Evenement extraordinaire qui arriva peu après au Roy de Navarre. Mathieu. l. 6.

Ce fut dans ce temps-là qu'arriva une choſe fort extraordinaire, & qu'on auroit peine à croire, ſi celui qui la rapporte ne proteſtoit qu'il l'avoit appriſe de la propre bouche du Roy de Navarre, devenu Roy de France, lors qu'il la lui raconta. C'eſt que ce Prince jouant aux dez avec le Duc d'Alençon frere du Roy & avec le Duc de Guiſe, il parut des gouttes de ſang ſur la table, & que les ayant fait eſſuyer, elles parurent de nouveau : ce qui ſurprit tellement le Roy de Navarre, qu'il quitta le jeu, regardant cela comme un pronoſtique funeſte.

L'Amiral eſt bleſſé d'un coup d'Arquebuſe.

On commença à en voir l'accompliſſement le Vendredi ſuivant vingt-deuxiéme d'Aouſt. Le Roy étant allé jouër à la paulme, l'Amiral, qui l'y avoit accompagné, après avoir vû jouër durant quelque temps, ſe retira. Comme il retournoit chez lui ſur les onze heures du matin, & marchoit fort lentement, parce qu'il liſoit une Requête qu'on lui avoit préſentée, on lui tira d'une fenêtre un coup d'arquebuſe, dont une balle lui emporta le ſecond doigt de la main droite, & l'autre le bleſſa proche du coude au bras gauche.

S'é-

Digitized by Google

1572 S'étant arrêté, & ayant regardé d'où lui venoit le coup, il dit : Voilà le fruit de ma réconciliation avec le Duc de Guiſe. En même temps ceux de ſa ſuite coururent à la maiſon, d'où le coup étoit parti, & enfoncérent les portes. Mais Maurevel exécuteur de cet aſſaſſinat (c'eſt le même, dont j'ai parlé en une autre occaſion, qui avoit bleſſé à mort & en trahiſon le ſieur de Mouy) étoit déja monté ſur un cheval qu'on lui tenoit tout prêt, & avoit gagné à toutes jambes la porte Saint Antoine, par où il s'enfuit hors de Paris.

Brantome dans l'éloge de l'Amiral de Châtillon.

Colere du Roy en l'aprenant. Mémoires de la Reine Marguerite.

La choſe ayant été rapportée au Roy qui jouoit encore, il en entra dans une extréme colere. Il jetta la raquette par terre, en jurant Dieu qu'il puniroit l'auteur d'un tel attentat. Il ſe retira au Louvre, & donna ordre d'arrêter le Duc de Guiſe, qui fut contraint de ſe cacher. Le Roy après ſon dîner alla viſiter l'Amiral, lui exprima avec les termes les plus forts la colére où il étoit, & lui promit de tirer des coupables une vengeance ſi ſignalée, qu'il en ſeroit content.

Mathieu. l. 6.

L'Amiral perſuadé de la franchiſe du Roy ne voulut point qu'on le tranſportât au fauxbourg Saint Germain, comme pluſieurs de ſon parti le lui conſeilloient, & ſe contenta de la permiſſion que ce Prince lui donna, de faire loger autour de ſon Hôtel tous les Gentilshommes Huguenots, & de la défenſe qui fut faite à tous les Catholiques, de paſſer de nuit dans ce quartier-là.

Mémoires de la Reine Marguerite.

Cette confiance de l'Amiral déplaiſoit fort à ſes amis & à ſes ſerviteurs, dont pluſieurs s'emportérent en de grandes menaces. Pardaillan entre autres aſſiſtant au ſouper de la Reine, parla avec beaucoup de hardieſſe, & fit comprendre qu'on pourroit bien ne pas attendre, que le Roy fît lui-même juſtice d'une telle trahiſon.

La Reine lui inſpire de perdre les Huguenots.

Ces emportemens des Chefs des Huguenots, leurs Aſſemblées qu'ils faiſoient & en public & en particulier, & le tumulte que cet événement cauſoit dans tout Paris, déterminérent la Reine à n'en pas demeurer là. Elle alla trouver le Roy, après l'avoir fait prévenir par le Comte de Retz qu'il écoutoit beaucoup, & lui dit qu'il n'étoit plus temps de délibérer ; qu'il s'agiſſoit de ſa Couronne & de ſa vie, & du ſalut de toute la Maiſon Royale ; que les Huguenots ſe préparoient à ſe venger ſur le Duc de Guiſe ; qu'on alloit voir Paris devenir un champ de bataille ; que le peuple ne manqueroit pas de prendre parti ; qu'il y avoit huit mille Huguenots dans la ville ; que s'il arrivoit qu'animez par leur deſeſpoir, ils prévaluſſent, il en ſeroit lui-même la victime, & qu'il falloit les prévenir dès la nuit ſuivante ; c'étoit celle d'entre la veille & le jour de ſaint Barthélemy.

Conſeil tenu pour executer ce deſſein la veille de S. Barthelemy. Hiſt. de Mathieu. l. 6. Memoires de Tavanes.

Elle épouventa tellement ce jeune Prince, qu'il aſſembla ſur le champ un Conſeil compoſé des plus grands ennemis des Calviniſtes, ſçavoir du Duc d'Anjou, du Duc de Nevers, du Grand Prieur de France, de Tavanes & de Retz. La réſolution fut priſe de ſe défaire de l'Amiral & des principaux Chefs des Huguenots. On mit en délibération, ſi on envelopperoit dans ce maſſacre le Roy de Navarre, le Prince de Condé, & les Maréchaux de Montmorency & de Damville. Tavanes s'y op-

Digitized by Google

oppoſa fortement, auſſi bien que le Duc de Nevers, & tous conclurent à les ſauver. 1572.

Comme on ne vouloit pas manquer ſon coup, on en confia la conduite au Duc de Guiſe ennemi mortel de l'Amiral, & qui ne reſpiroit que la vengeance de la mort du Duc ſon pere, dont il fut toûjours perſuadé que ce Seigneur avoit été l'auteur.

Le Duc de Guiſe eſt chef de l'entrepriſe. Davila.l.5.

Le Duc de Guiſe ne reçut jamais d'ordre qui lui fût plus agréable. Il informa des intentions du Roy, le Préſident Charon Prevôt des Marchands, lui ordonna d'avertir les Capitaines des quartiers de mettre les Bourgeois ſous les armes, de leur faire prendre à tous pour ſe reconnoître, une manche blanche au bras, & une Croix de même couleur au chapeau; qu'au ſon du tocſin que l'on ſonneroit à la Cloche de l'Horloge du Palais, on allumât des flambeaux aux fenêtres, & qu'auſſi-tôt on allât enfoncer les maiſons des Seigneurs, des Gentilshommes & des ſoldats Huguenots, & de tous ceux qui étoient à la ſuite de l'Amiral, & qu'on fit main baſſe ſur eux ſans quartier. Les Ducs de Montpenſier & de Nevers, avec pluſieurs autres Seigneurs & Capitaines dont on étoit ſûr, demeurérent en armes auprès du Roy, & les Gardes furent rangez dans la Cour du Louvre & devant la porte. Tout cela fut exécuté avec une promptitude & un ſecret, que la haine extrême des Pariſiens Catholiques contre les Huguenots pouvoit ſeule faire obſerver.

Un peu avant minuit, le Duc de Guiſe accompagné du Duc d'Aumale & de Monſieur d'Angoulême Grand Prieur de France, de Capitaines & de ſoldats d'élite au nombre de trois cens, marcha vers l'Hôtel de l'Amiral, où la Compagnie de Coſſeins avoit été miſe dès le ſoir par l'ordre du Roy, comme pour la ſureté de l'Amiral.

Par où le maſſacre commença.

Le Duc de Guiſe fit enfoncer la porte de la baſſe-cour; & après quelque réſiſtance des ſoldats que l'Amiral y avoit pour ſa garde, & qui furent tous aſſommez, la Beſme Allemand, domeſtique du Duc de Guiſe, Achille Pétrucci Siennois, Sarlabous Meſtre de Camp, ſuivis de quelques autres, monterent à l'appartement de l'Amiral.

Le bruit qui s'étoit fait à l'aſſaut de la baſſe-cour, & Cornaſſon Gentilhomme de ſa ſuite qui s'étoit ſauvé auprès de ce Seigneur, lui avoient déja annoncé ſa mort prochaine; & dès que la Beſme qui entra le premier, un large épieu à la main, parut à la porte, l'Amiral lui cria de ſon lit: *Jeune homme, tu devrois reſpecter mes cheveux blancs; mais fais ce que tu voudras, tu ne m'abregeras la vie que de fort peu de jours.*

L'Amiral eſt poignardé, & jetté par les fenêtres de ſon Hôtel.

La Beſme ne répondit à ces paroles, que par le coup qu'il lui porta dans la poitrine: en même-temps ceux qui le ſuivoient, percérent l'Amiral de pluſieurs coups de poignard, & l'ayant achevé, le jettérent par les fenêtres. Le Duc de Guiſe le voyant mort à ſes pieds, ſçut ſe contenir, pour ne pas laiſſer paroître ſur ſon viſage ni dans ſes paroles, le plaiſir qu'il eut de voir dans cet état celui qu'il avoit toûjours regardé comme le meurtrier de ſon pere, & continua de don-

Digitized by Google

1572. ner ſes ordres, pour faire maſſacrer tous les Huguenots qui ſe trouvérent dans la même maiſon & aux environs. Téligni gendre de l'Amiral, Guerchi Lieutenant de ſa Compagnie de Gendarmes qui avoit pris la Charité, & en avoit été fait Gouverneur, Rouvrai, le Marquis de Rénel, la Force, Soubiſe, la Châtaigneraye, Piles, Pontbreton, Pluviaut, Lavardin, Beaudiné, Pardaillan, Francour, & pluſieurs autres Seigneurs & Gentilshommes furent ou arquebuſez, ou ſabrez, ou poignardez, ſans que pas un échapât.

Mathieu. l. 6. Le Roy qui aimoit & eſtimoit beaucoup le Comte de la Rochefoucauld, avoit envoyé ordre qu'on le ſauvât; mais il avoit déja été tué par un Ecoſſois qui le trouva dans un grenier, où il s'étoit caché.

Suite du maſſacre. Un pareil carnage ſe fit dans le Louvre, où une douzaine de Gentilshommes du Roy de Navarre furent paſſez au fil de l'épée. On voyoit des corps morts étendus ſur le carreau de toutes parts dans les eſcaliers & dans les galeries; on pourſuivoit ces malheureux juſques dans les appartemens des Princes & des Princeſſes. Un d'entre eux nommé Téjan ayant le bras percé de deux coups, ſe ſauva dans la chambre de la Reine de Navarre pourſuivi par quatre Archers: il ſauta ſur le lit de cette Princeſſe, lui criant de lui ſauver la vie. Elle qui ne ſçavoit rien de ce qui ſe paſſoit, ſortit du lit toute effrayée, & ſe jetta dans la ruelle, où Téjan ſe jetta auſſi. Nancey Capitaine des Gardes arriva dans l'inſtant, & chaſſa les Archers. Il accorda la vie à Téjan, aſſûra la Reine que ſon mari étoit chez le Roy hors de tout danger; & lui ayant fait prendre une robe de chambre, la conduiſit toute enſanglantée à l'appartement de Madame la Ducheſſe de Lorraine.

Mémoires de la Reine Marguerite.

Dans le chemin un autre Gentilhomme Huguenot nommé Bourſe, pourſuivi par des ſoldats, fut percé d'un coup de hallebarde, & tomba mort aux pieds de cette Princeſſe. Ce nouveau ſpectacle la fit évanouïr. Nancey la ſoûtint, & l'ayant fait revenir à elle, à peine l'eut-il conduite dans la chambre de la Ducheſſe de Lorraine, que Mioſſans & Armagnac, l'un premier Gentilhomme du Roy de Navarre, & l'autre ſon premier Valet de Chambre, vinrent ſe jetter à ſes pieds, la conjurant de leur obtenir leur grace. Elle courut ſur le champ dans le triſte équipage où elle étoit, la demander au Roy & à la Reine Mere, qui la lui accordérent.

Signal donné pour l'exercer dans tous les quartiers de Paris. Tandis que tout cela ſe paſſoit à l'Hôtel de l'Amiral & au Louvre, le ſignal ayant été donné à l'Horloge du Palais & au Clocher de Saint Germain-l'Auxerrois, les Bourgeois armez & les ſoldats dont on avoit rempli tous les quartiers de Paris, faiſoient par tout de terribles exécutions.

Le Duc de Nevers & Monſieur de Tavanes ſuivis des Troupes qu'ils avoient aſſemblées, couroient dans toutes les ruës, criant que les Huguenots avoient conſpiré contre le Roy & ſes freres, contre la Reine, & même contre le Roy de Navarre, & qu'il falloit les exterminer.

Les Catholiques n'avoient pas beſoin d'être animez par ces nouveaux

Digitized by Google

veaux motifs. Il n'y avoit qu'à laiſſer agir leur haine implacable contre les Huguenots. Par tout où ils ſçavoient qu'il y en avoit, ils alloient les aſſommer & les maſſacrer, ſans diſtinction d'âge, de ſexe & de condition, Bourgeois, Magiſtrats, Gentilshommes, Artiſans. La fureur ſe répandit juſques dans les Colléges de l'Univerſité, où entre autres Pierre Ramus, homme fameux par ſa doctrine & par ſes ouvrages, fut jetté par les fenêtres. Pluſieurs ſe ſervirent de l'occaſion, pour venger leurs querelles particuliéres, & il en coûta la vie à pluſieurs Catholiques, à qui l'on faiſoit accroire qu'ils étoient Huguenots, ou qu'ils les favoriſoient. 1572.

Les ennemis que Biron avoit à la Cour, ſuſcitérent les Bourgeois contre lui, comme contre un homme qui trahiſſoit les Catholiques en faveur des Huguenots. Une troupe alla pour forcer l'Arſenal, où il demeuroit en qualité de Grand Maître de l'Artillerie; mais ayant été averti par Monſieur de Tavanes, il fit fermer les portes, amener des canons aux avenuës, mettre ſes gens ſous les armes: & ayant menacé de tirer ſur quiconque avanceroit, la populace ſe retira. Brantome dans l'éloge de Biron.

Il y eut bien deux mille perſonnes égorgées durant cette nuit-là & le jour de Saint Barthelemi, ſans y comprendre ceux qui furent encore tuez le lendemain en aſſez grand nombre. Le Comte de Montgommeri & le Vidame de Chartres, qui par bonheur pour eux s'étoient logez au fauxbourg ſaint Germain, ſe ſauvérent & s'enfuirent en Angleterre. Le Duc de Guiſe les pourſuivit avec de la cavalerie, & fit main baſſe ſur la plûpart de ceux qui les accompagnoient. Briquemaut & Cavagne ayant été arrêtez, furent depuis pendus à la Gréve par Arreſt du Parlement. *Nombre des perſonnes égorgées pendant trois jours qu'il dura.* Mémoires de Tavanes.

On vit le matin la riviére toute couverte de corps morts. Une infinité de gens fuyoient au-delà; & le Roy oubliant ce qu'il étoit, tiroit ſur eux lui-même avec de longues arquebuſes qu'on lui chargeoit les unes après les autres, & crioit de toute ſa force, tuez, tuez. Il fit encore une choſe plus indigne: car après que la populace eût traîné par les ruës le corps de l'Amiral, & qu'enſuite elle l'eût pendu au gibet de Montfaucon, il alla l'y voir lui-même; & comme quelques-uns de ſa ſuite ſe bouchoient le nez à cauſe de la mauvaiſe odeur du cadavre, il ſe mocqua d'eux, & leur dit en raillant, que l'odeur d'un ennemi mort étoit toûjours très-agréable. Brantome dans l'éloge de Charles IX.

Dès que la fureur de ce maſſacre fut paſſée, le Roy fit venir dans ſon cabinet le Roy de Navarre & le Prince de Condé, & leur parla en ces termes d'un ton plein de colére: „ Je me venge aujourd'hui de mes en-
„ nemis; j'aurois pû vous mettre du nombre, puiſque c'eſt ſous votre
„ autorité qu'ils m'ont fait la guerre. La tendreſſe que j'ai pour les Prin-
„ ces de mon Sang l'emporte ſur ma juſtice. Je vous pardonne le paſſé;
„ mais j'entends que vous repreniez la Religion des Rois nos ancêtres,
„ & que vous renonciez à une héréſie, dont la fureur a mis tout mon
„ Royaume en combuſtion. Sans cela il me ſera impoſſible de vous ſau-
„ ver de la furie du peuple, qui fera lui-même une juſtice, que je ne puis
„ me réſoudre de faire. *Ce qu'edit le Roy au Roy de Navarre & au Prince de Condé qui furent épargnez.* Mathieu. l. 6.

Digitized by Google

1572. Le Roy de Navarre répondit avec ſoûmiſſion, que ſa Majeſté le trouveroit toûjours dans la diſpoſition de lui obéïr : mais le Prince de Condé ne pouvant pas ſe défaire de ſa fierté au milieu des grands dangers où il ſe trouvoit, répondit en ſe plaignant, qu'on avoit violé les paroles qu'on lui avoit données, & que la crainte de la mort ne l'obligeroit jamais à trahir ſa Religion : Sur quoi le Roy s'emporta furieuſement, le traita d'opiniâtre, de ſéditieux, de téméraire, de fils de Rebelle, & le chaſſa de ſa préſence, en le menaçant, que ſi dans trois jours il ne changeoit de Religion & de conduite, il le feroit mourir.

Le Roy va au Parlement & y avoüe le Maſſacre.

Après qu'on eût mis en délibération dans le Conſeil, ſi le Roy avoueroit cette ſanglante exécution, ou ſi on l'attribuëroit au reſſentiment de la Maiſon de Guiſe qui avoit voulu venger la mort du feu Duc de Guiſe aſſaſſiné par Poltrot, il fut réſolu que le Roy déclareroit qu'elle s'étoit faite par ſon ordre; car Meſſieurs de Guiſe ne pûrent conſentir à ſe charger d'un fait ſi odieux; c'eſt pourquoi le Mardi ſuivant, le Roy accompagné du Duc d'Anjou, des Princes, d'un grand nombre de Seigneurs, alla au Parlement tenir ſon Lit de Juſtice, & y mena le Roy de Navarre. Il y expoſa les motifs qui l'avoient contraint à prendre des voyes ſi violentes, auſquelles il dit qu'il s'étoit enfin déterminé malgré lui, après avoir été informé d'une nouvelle conjuration contre toute la Maiſon Royale, & même contre le Roy de Navarre ; que le deſſein des ennemis étoit de mettre la Couronne ſur la tête du Prince de Condé, pour faire régner l'héréſie dans le Royaume, en y exterminant la Religion Catholique ; que nonobſtant des attentats ſi énormes, ſon intention étoit de ne gêner la conſcience de perſonne, & de faire obſerver les Edits de Pacification, à la réſerve de la profeſſion publique du Calviniſme, qu'il avoit réſolu de ne pas ſouffrir.

Thuanus l. 52. Chriſtophle de Thou, Premier Préſident, fit à cette occaſion un grand éloge de la prudence du Roy, qui dans une rencontre ſi importante, avoit mis très-utilement en pratique la maxime de Louïs XI. un de ſes prédéceſſeurs; que pour ſçavoir regner, il falloit ſçavoir diſſimuler; & il ajoûta que c'étoit l'unique moyen que le Roy eût pu prendre, pour prévenir la dangereuſe conjuration formée contre toute la Maiſon Royale.

Arrêt rendu contre la mémoire de l'Amiral.

Guy de Pibrac, Avocat Général, requit qu'on informât de la conjuration & des autres attentats de l'Amiral & de ſes complices, pour leur faire leur procès. On y travailla ſans délai; & ſur les nouvelles informations, le Parlement prononça un Arreſt, par lequel l'Amiral fut déclaré criminel de léze-Majeſté, perturbateur du repos public, Chef de la conſpiration contre le Roy & l'Etat; & il fut ordonné que ſon corps ou ſon effigie ſeroient traînez ſur la claye par le bourreau, attachez à une potence à la place de Gréve, & de là portez à Montfaucon, ſa mémoire condamnée, ſa Maiſon de Châtillon ſur Loin raſée, & que tous les ans on feroit une Proceſſion générale dans Paris, pour remercier Dieu de la découverte de cette conſpiration.

L'Ar-

Digitized by Google

L'Arrêt fut exécuté ſur une effigie de paille, à la bouche de laquelle on affecta de mettre un curedent, parce que l'Amiral y en avoit preſque toûjours un, d'où vint une eſpéce de Proverbe en France, Dieu nous garde du curedent de l'Amiral, & de la patenôtre du Connétable, parce que le premier en ſe curant les dents, & l'autre en diſant ſon Chappellet, donnoient quelquefois des ordres très-ſévéres durant la marche des armées. 1572.

Cet Arrêt fut envoyé à tous les Ambaſſadeurs de France dans les Cours étrangéres, à Schomberg en Angleterre, en Pologne à Montluc Evêque de Valence, à Pompone de Belliévre en Suiſſe; & Pibrac le porta lui-même quelque temps après en Allemagne. Cela ſe fit pour diſculper le Roy dans toutes ces Cours, où la journée de S. Barthélemi ne pouvoit produire que de très-mauvais effets. Mathieu. l. 6.

Les Hiſtoriens ont beaucoup raiſonné ſur la maniére dont le Roy ſe laiſſa engager à ordonner ce ſanglant maſſacre, & encore plus ſur le temps qu'il fut projetté. Il y en a qui prétendent que la choſe fut réſoluë ſept ans auparavant à Bayonne, dans l'entrevûë de la Reine Mere & du Roy avec Eliſabeth de France Reine d'Eſpagne, & le Duc d'Albe, après la paix d'Orléans, qui finit la ſeconde guerre civile. D'autres avec plus de vrai-ſemblance, diſent que cette réſolution fut priſe au temps du dernier Traité de Saint Germain en Laye, & que c'étoit dans cette vûë qu'on y accorda une paix ſi favorable aux Huguenots, qui étoient alors très-mal dans leurs affaires.

Conjectures de l'Auteur ſur cette terrible exécution.

Pour moy je croi ſur d'aſſez bonnes raiſons, ce me ſemble, que tout ce qu'on réſolut à cet égard dans ces deux rencontres, fut uniquement de ſe ſaiſir des Chefs du parti, comme on tâcha de le faire à Nevers, lorſqu'on y voulut ſurprendre le Prince de Condé & l'Amiral. Je ſuis même dans la penſée, que lorſque ce dernier fut attiré à la Cour ſous le prétexte de nôces du Roy de Navarre & de la guerre de Flandre, on n'avoit point d'autre but que de ſe défaire de lui uniquement, & de s'aſſûrer du Roy de Navarre & du Prince de Condé, & nullement de faire main-baſſe ſur les autres Huguenots. C'eſt ainſi qu'il en eſt parlé dans les Mémoires du Maréchal de Tavanes, qui entroit alors dans les ſecrets de la Cour plus qu'aucun autre. C'eſt ce que penſoit encore Brantome en écrivant l'éloge de Catherine de Médicis, où il dit qu'il ſçavoit de gens bien inſtruits, que ce fut l'imprudence des Huguenots, & les menaces qu'ils firent après la bleſſure de l'Amiral, qui leur attirérent ce terrible malheur; & il ſe mocque à cette occaſion des raffinemens de certains prétendus politiques, qui prennent plaiſir à ſe perſuader & à faire croire aux autres, que les deſſeins des Princes ſont toûjours conduits de longue main, & toûjours préméditez, quoiqu'ils ſoient ſouvent les effets ſubits d'une conjoncture tout à fait imprévûë.

Je ſçai que bien des gens ont cru le contraire de ce que je dis, ſur la maniére dont Davila raconte la mort de Ligneroles favori & confident du Duc d'Anjou. Il dit que le Duc lui ayant fait confidence de ce

Digitized by Google

1572. qui ſe minutoit contre les Huguenots, il fit connoître indiſcrétement au Roy qu'il ſçavoit tout le myſtére; que le Roy chagrin de cela, & appréhendant que le ſecret ne s'éventât, avoit donné ordre au Vicomte de la Guerche de le défaire de Ligneroles durant une partie de chaſſe que ce Prince fit exprès ce jour-là, & que la Guerche ayant fait inſulte à Ligneroles, & l'ayant obligé de mettre l'épée à la main, il le tua. Mais un autre Hiſtorien très-inſtruit des affaires de ce temps-là, par la bonté que Henri IV. avoit de les lui raconter lui-même, écrit que Monſieur de Villeroy, qui étoit du Conſeil ſecret de la Reine Catherine de Médicis, avoit dit deux choſes à pluſieurs perſonnes ſur cet article. Premiérement en général, que la ſaint Barthélemi n'étoit point une affaire préméditée; & en ſecond lieu, que le bruit qui avoit couru de la cauſe de la mort de Ligneroles étoit ſans fondement, & qu'elle lui fut cauſée par la haine d'une Dame que le Duc d'Anjou aimoit, & dont Ligneroles avoit eu la hardieſſe d'ouvrir une lettre qu'elle écrivoit à ce Prince; à quoi l'on peut ajoûter ce qu'on trouve écrit dans la dépoſition * du Duc d'Alençon, qui fut arrêté par ordre de la Cour quelque temps après la ſaint Barthélemi, que Ligneroles s'étant plaint à ce Duc de ce que la Guerche vouloit le perdre dans l'eſprit du Duc d'Anjou alors Roy de Pologne, la Guerche l'ayant ſçu, alla le chercher pour ſe battre avec lui, & le tua; ce qui détruit entiérement la relation de Davila, puiſque Lignerolles ne fut tué que longtemps après le maſſacre de la Saint Barthelemy.

Mathieu. l. 6.

Par tous ces témoignages il me paroît certain, que la réſolution de faire main-baſſe ſur les Huguenots, ne fut que la ſuite de la bleſſure de l'Amiral, & de ce que l'on craignoit d'eux, à cauſe des menaces qu'ils faiſoient hautement de s'en venger: mais pour ce qui eſt de la diſpoſition du Roy à cet égard, immédiatement après que Maurevel eut bleſſé l'Amiral, & de ſçavoir même ſi cet aſſaſſinat ſe fit de ſon conſentement, c'eſt ce qui eſt difficile à démêler, tant eſt grande la diverſité des monumens Hiſtoriques de ce temps-là ſur ce ſujet, & tant étoit profonde la diſſimulation, dont ce Prince & la Reine ſa mere uſoient envers les Chefs du parti Huguenot.

Il eſt conſtant que l'un & l'autre agiſſoient d'abord de concert, pour les attirer à la Cour, & les avoir en leur puiſſance: mais ſi l'on en croit le Maréchal de Tavanes, & il ſemble qu'on l'en doit croire, tant à cauſe qu'il avoit alors grande part aux affaires, qu'à cauſe des particularitez qu'il raconte de cette intrigue, le Roy ſe laiſſa ſéduire par l'Amiral, qui lui fit un ſi beau plan de ſes projets pour la conquête des Pays-Bas, que ce Prince qui aimoit la guerre & la gloire, en fut charmé, & oublia ceux qu'il avoit faits contre les Huguenots, & ſur tout contre l'Amiral même.

Memoires de Tavanes.

Ce Seigneur voyant que le Roy prenoit plaiſir à l'entendre parler ſur ce

* Rapportée par le Laboureur dans les additions aux Mémoires de Caſtelnau, l. 5.

Digitized by

ce ſujet, s'avança juſqu'à lui dire que, pour réuſſir dans cette importante affaire, il falloit qu'il agît en maître, & qu'il n'écoutât plus tant la Reine ſa mere, qui l'avoit juſqu'alors gouverné comme un enfant, qu'il ne ſouffrît plus que le Duc d'Anjou lui enlevât toute la gloire de ce qu'il y avoit à faire de grand, comme il avoit fait juſques-là ; qu'il étoit honteux que malgré lui ce jeune Prince commandât ſes armées, & que la tendreſſe de la Reine pour le Duc d'Anjou, au préjudice de celle qu'elle devoit au Roy, ne lui étoit pas pardonnable ; que c'étoit un effet de ſon ambition ; que gouvernant tout dans le Conſeil par l'autorité qu'elle s'y étoit donnée, elle vouloit auſſi tout gouverner au dehors, en mettant à la tête des armées un jeune Prince, qui dépendoit abſolument de ſes volontez ; que Sa Majeſté avoit une belle occaſion de ſe délivrer du Duc d'Anjou, en lui procurant la Couronne de Pologne vacante par la mort du Roy Sigiſmond, dont on venoit d'apprendre la nouvelle ; qu'avec un peu de fermeté il ſe mettroit en poſſeſſion de l'autorité qui lui appartenoit, & qu'il devoit commencer à le faire, en déclarant la guerre à l'Eſpagne, malgré les oppoſitions que la Reine y apporteroit infailliblement. 1572.

C'étoit là prendre le Roy par l'endroit le plus ſenſible. Sa jalouſie étoit extrême contre le Duc d'Anjou. Il aimoit la Reine beaucoup moins qu'il ne la craignoit. Il ſentoit l'aſcendant & l'empire qu'elle avoit pris ſur ſon eſprit, & c'étoit lui faire plaiſir, que de l'encourager à ſecouër ce joug. Mais quelque réſolution qu'il prît là-deſſus, il n'avoit point, & n'eut jamais la force de le faire.

Cependant la Reine Mere fut avertie de ce qui ſe paſſoit. Tous ceux qui approchoient le Roy, & qui avoient ſa confiance, étoient autant d'eſpions que cette Princeſſe avoit auprès de lui. Le Comte de Retz & le ſieur de Sauve Secrétaire d'Etat lui découvrirent toutes les menées de l'Amiral, & dès ce moment elle réſolut de le perdre, quoi qu'il en pût arriver.

Profonde diſſimulation de la Reine.

Elle alla trouver le Roy accompagnée de Sauve. Les larmes, qu'elle avoit à commandement, lui ſervirent d'exorde. „ Je n'euſſe jamais crû, lui dit-elle, qu'après vous avoir élevé comme j'ai fait, & „ vous avoir conſervé votre Couronne, que les Huguenots & les Catholiques vouloient chacun de leur côté vous enlever, qu'après m'être expoſée aux plus terribles dangers, pour affermir votre Thrône, „ je dûſſe attendre de vous la récompenſe que vous m'en donnez. Vous „ vous cachez d'une mere, qui vous a donné tant de marques de ſa „ tendreſſe & de ſa fidélité, pour prendre conſeil de vos plus mortels „ ennemis, & vous m'abandonnez, pour vous chercher un appuy „ parmi des gens, qui ont tant de fois conjuré contre votre propre „ perſonne. Je ſçai tout, & je ſuis parfaitement informée des entretiens ſecrets que vous avez eus avec l'Amiral. Il vous a mis en tête „ la guerre contre l'Eſpagne, & vous ne voyez pas que c'eſt pour donner votre Royaume en proye aux ennemis étrangers, & vous livrer „ en même temps aux Huguenots, que tant de funeſtes expériences vous „ doi-

Digitized by Google

1572. „ doivent rendre plus redoutables que les Eſpagnols, les Allemands, „ & les Anglois unis enſemble. Le Duc d'Anjou votre frere eſt bien „ malheureux, ſi après avoir expoſé tant de fois ſa vie pour vous & „ pour votre Royaume, on vient à bout de vous le faire regarder „ comme votre plus grand ennemi. Si cela eſt, mon fils, donnez-„ moi au moins le loiſir de me retirer dans mon pays, pour me ſouſ-„ traire à la fureur de ceux qui en veulent à ma vie, & n'être pas o-„ bligée à être témoin du renverſement de votre Etat & de la Religion „ Catholique, & de votre propre perte.

Ce diſcours fait avec toute l'éloquence & tout l'artifice, dont cette Princeſſe étoit capable, étonna & épouventa le Roy, qui, ſurpris de la voir ſi bien inſtruite, lui avoua tout, reconnut ſa faute, lui demanda pardon, & lui promit d'avoir dans la ſuite pour ſes conſeils la même déférence qu'il avoit toûjours euë.

De Sauve, qui avoit auſſi bien préparé ſon rôle, le joua parfaitement. Il ſe jetta aux pieds du Roy, lui confeſſa que c'étoit lui qui avoit tout découvert à la Reine : mais qu'il ne l'avoit fait que par un zéle ſincére pour Sa Majeſté, & pour l'empêcher de tomber dans les plus effroyables malheurs, où il voyoit qu'il s'alloit précipiter.

La Reine fort ſatisfaite d'avoir ébranlé l'eſprit de ſon fils, & d'y avoir jetté l'embarras, l'augmenta par la déclaration qu'elle lui fit, de vouloir ſe retirer de la Cour, & quitter le ſoin des affaires : & en même temps elle s'en alla à Monceaux. Le Roy tout conſterné l'y ſuivit. L'empreſſement qu'il marqua, pour ſe reconcilier entiérement avec elle, donna lieu à cette Princeſſe de lui faire connoître plus clairement & plus en détail les ſuites terribles des engagemens, qu'il avoit commencé de prendre avec l'Amiral, auſſi-bien que de la guerre d'Eſpagne, & elle le fit ſur tout reſſouvenir de la conjuration de Monceaux, dont il avoit juré tant de fois de ſe venger tôt ou tard.

Le voyant entiérement revenu, elle ne balança plus ſur la perte de l'Amiral, & ce fut de Monceaux qu'elle écrivit pour l'exécution au Duc d'Aumale, lequel engagea Maurevel à l'aſſaſſinat, qui ſe fit quelque temps après que la Cour fut retournée à Paris.

La choſe fut arrêtée ſans la participation du Roy, & c'eſt ce qui cauſa la colére, où il ſe laiſſa aller à cette occaſion. Cette colére ne fut nullement une feinte, comme ſe le ſont imaginez pluſieurs de ceux qui en ont écrit, & n'avoient pas les lumiéres, que Monſieur de Tavanes donna depuis là-deſſus, en publiant les Mémoires du Maréchal ſon pere. Ils n'avoient pas eu non plus connoiſſance de l'entretien du Duc d'Anjou avec Miron * ſon premier Médecin, à qui il raconta toute l'hiſtoire de la Saint Barthélemi peu de jours après ſon arrivée en Pologne, d'une maniére aſſez conforme à ce que l'on vient de voir ici. C'eſt là ce que je trouve qu'on peut dire de plus vrai-ſemblable ſur la conduite de

* Rapporté par Mathieu l. 6.

Digitized

de la Cour par rapport à la journée de S. Barthélemi, & de la mort de l'Amiral. 1572.

Paris ne fut pas le ſeul théatre d'une ſi funeſte Tragédie ; car le jour qui précéda le maſſacre de Paris, on avoit dépêché par tout des couriers, portant ordre aux Gouverneurs de faire prendre les armes aux Catholiques, & de courir ſus aux Huguenots : & ce fut le Roy, toûjours extrême en tout, qui fut lui-même l'auteur de ce carnage général. *Le même maſſacre eſt ordonné dans les Provinces.* Davila l. 5. Dans l'entretien du Duc d'Anjou avec Miron.

Les Catholiques, qu'on avoit eu juſques-là bien de la peine à contenir par la rigueur des Edits, ſe voyant autoriſez par l'ordre du Prince, ſe jettérent ſur les Huguenots, & animez par le ſouvenir & par la vûë des Egliſes ruïnées, des Autels renverſez, des Prêtres maſſacrez, ſe regardérent comme les exécuteurs de la juſtice de Dieu, pour venger tant de ſacriléges ſur ceux qui en avoient été les auteurs : & il s'en fit dans preſque toutes les Provinces un maſſacre épouventable.

Meaux, Orléans, Troye, Bourges, Angers, Toulouſe, Rouen & Lyon ſe ſignalérent entre toutes les autres, & ſe conformérent à l'exemple, que leur avoit donné la Capitale du Royaume. Mais en divers autres endroits les Gouverneurs agirent plus mollement, les uns par compaſſion, ne pouvant ſe réſoudre à répandre tant de ſang, les autres par politique, pour ne pas s'attirer la haine des Huguenots, & de pluſieurs grands Seigneurs, qu'ils ſçavoient leur être favorables, d'autres ne ſe trouvant pas aſſez forts dans leurs places, à cauſe du grand nombre des Calviniſtes qui y étoient, ſe ſervirent volontiers de cette raiſon, pour ſe diſpenſer d'obéïr.

Les villes des Gouvernemens des Maréchaux de Montmorency & de Damville, qui ne ſouhaitoient pas l'entiére deſtruction du parti Huguenot, par la crainte qu'ils avoient de la trop grande puiſſance de la Maiſon de Guiſe, furent préſervées de ce malheur général. Monſieur de Chabot Gouverneur de Bourgogne fit ſes remontrances à la Cour ſur l'ordre qu'on lui avoit envoyé. Le Comte de Tende Gouverneur de Provence en uſa de même, & étant mort ſur ces entrefaites, le Comte de Carces Lieutenant Général de cette Province fit en ſorte par les délais qu'il apporta ſous divers prétextes, d'obtenir du Roy un ordre contraire à celui, qui lui avoit été porté par le ſieur de la Mole.

Enfin quelques jours après, de nouveaux couriers furent dépêchez dans toutes les Provinces, pour mettre fin à cette boucherie, laquelle, lors qu'on la conſidéra depuis de ſang froid, fut blâmée & déteſtée de tout de monde. L'Amiral fut celui de tous ceux qui avoient péri, que l'on plaignit le moins, parce qu'on le regardoit comme le principal auteur de tous les deſordres, & que ſans lui, après la mort du Prince de Condé, tout le Royaume ſeroit rentré dans l'obéïſſance : & les Huguenots domptez ſe ſeroient épargné à eux-mêmes les maux qui arrivérent. *On le fait enfin ceſſer.*

Ce fut un grand malheur que ce Seigneur, un des hommes des plus accomplis & des plus grands Capitaines de ſon temps, eût abuſé de ſes bel-

1572. belles qualitez pour la ruïne de ſa patrie : mais l'ambition dans le cœur des grands eſt un poiſon, qui corrompt toutes les vertus, & une paſſion, qui ſacrifie d'ordinaire les devoirs les plus ſacrez au plaiſir de commander.

Il périt le dernier de tous les Chefs des divers partis, qui avoient allumé les guerres ; car ce fut une réfléxion que l'on fit alors, que tous avoient péri de mort violente. Le Duc de Guiſe au ſiége d'Orléans, le Connétable à la bataille de Saint Denis, le Prince de Condé à celle de Jarnac, Antoine de Bourbon Roy de Navarre au ſiége de Rouen, le Maréchal de Saint André à la journée de Dreux, & enfin l'Amiral au maſſacre de la Saint Barthélemi. Heureuſe la France, ſi la colére de Dieu irrité contre elle avoit été pleinement ſatisfaite par la mort de ces illuſtres victimes : mais l'impiété, l'irreligion, la débauche, & les plus effroyables deſordres, qui régnoient à la Cour & dans tout le Royaume, méritoient de nouveaux fleaux. Les eſpérances conçûës du remède violent qu'on avoit employé, pour détruire la faction Calviniſte en France, furent trompées, & l'Etat ſe trouva replongé peu de temps après dans les plus horribles malheurs.

On regarda à la Cour la converſion du Roy de Navarre & du Prince de Condé comme une affaire capitale, pour ôter aux Huguenots toute eſpérance de ſe relever du furieux coup qui les avoit abattus, & on y travailla avec toute l'application poſſible.

Davila l. 5. Le Cardinal de Bourbon leur oncle, n'oublia rien pour y réuſſir. Il les faiſoit ſouvent entretenir par le Pere Maldonat Jéſuite & par quelques autres Docteurs, qu'il croyoit les plus propres à les gagner & à les inſtruire. Le Roy de Navarre paroiſſoit toûjours beaucoup plus docile que le Prince de Condé. Le Roy chagrin de ſon opiniâtreté l'envoya querir un jour, & ne lui dit que ces trois mots d'un ton menaçant : *Meſſe, mort*, ou *Baſtillle :* & lui tourna le dos.

Ce jeune Prince ayant fait ſes réfléxions, ſe laiſſa épouventer de cette menace, & il ne cherchoit plus que quelque prétexte ſpécieux, pour ne pas perdre tout à fait l'honneur de la fermeté, qu'il avoit fait paroître juſqu'alors. Il s'en préſenta un fort plauſible. Du Roſier fameux Miniſtre d'Orléans ſe convertit. Le Roy l'ayant fait venir à la Cour, le fit parler des motifs de ſa converſion en ſa préſence & en préſence de la Reine, du Duc d'Anjou, du Duc d'Alençon, du Roy de Navarre, du Prince de Condé, & de quantité de Seigneurs. Il déclara qu'après avoir tout bien examiné, il s'étoit parfaitement convaincu, que l'Egliſe Romaine étoit la vraye Egliſe ; qu'elle en avoit toutes les marques, & que pour l'intelligence de l'Ecriture, il falloit s'en rappporter à la Tradition contenuë dans les Ecrits des Peres. Il parla aſſez fortement ſur ce ſujet, pour donner lieu aux deux Princes de dire qu'ils étoient pleinement ſatisfaits ſur leur doutes.

Abjuration du Roy de Navarre. du P. de

Ils firent leur abjuration auſſi bien que François de Bourbon Prince de Conti, & Charles Comte de Soiſſons, cadets du Prince de Condé. Ils en écrivirent au Pape Gregoire XIII. qui en eut une joye extrême. On fit

Digitized by Google

fit à cette occaſion divers Panegyriques du Roy à Rome, & l'on y releva fort le zéle, qu'il avoit fait paroître pour la Religion Catholique, tant dans la converſion de ces Princes, que dans la terrible punition qu'il avoit faite des hérétiques.

1572. *Conde & de quelques autres Seigneurs.*

La Cour réſoluë de profiter de la conſternation, où ſe trouvoient les Huguenots, penſoit ſur tout à reprendre les villes de ſureté, qui leur avoient été accordées. La Charité avoit déja été ſurpriſe dans le temps du maſſacre de Paris, par le Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc de Nevers. Le Vicomte de Joyeuſe & Strozzi qui avoient formé un pareil deſſein, l'un ſur Montauban, & l'autre ſur la Rochelle, ne réuſſirent pas.

On ôte aux Huguenots les Villes de ſureté qui leur avoient été accordées.

Cette derniére place étoit celle qui inquiétoit le plus, à cauſe des ſecours étrangers, qu'elle pouvoit recevoir par mer. Strozzi eut inutilement pluſieurs conférences avec les Bourgeois, pour leur perſuader de ſe ſoûmettre au Roy. Ils lui répondirent toûjours qu'après la trahiſon faite à l'Amiral & à tant de Seigneurs & de Gentilshommes, qui s'étoient rendus auprès du Roy ſur l'aſſûrance du Traité de paix, ils ne pouvoient plus ſe fier à la Cour, & qu'ils aimoient mieux périr, en défendant leur liberté & leur Religion, que par la main d'un bourreau.

On crut que Biron pourroit mieux réuſſir dans cette négociation que Strozzi, parce qu'il paſſoit pour être aſſez favorable au parti Huguenot. Il étoit dès-lors Gouverneur de Xaintonge & du Pays d'Aunis, dont la Rochelle fait partie. Il fit dire aux Rochelois que le Roy l'envoyoit, pour être leur Gouverneur, & qu'ils pouvoient s'aſſûrer du zéle qu'il auroit, non ſeulement pour procurer leur ſureté, mais encore pour leur conſerver tous leurs Priviléges.

Davila écrit que ce Seigneur appréhendant la fin de la guerre, où il étoit parvenu à l'employ de premier Maréchal de Camp, à un Gouvernement de Province, & à la Charge de Grand Maître de l'Artillerie, avec l'eſpérance d'avoir bien-tôt le Bâton de Maréchal, trahit la Cour en cette rencontre, & qu'il fit dire ſecrétement aux Rochelois qu'ils ſe gardaſſent bien de le recevoir pour Gouverneur, ni aucun autre, & qu'on ne cherchoit qu'à les ſurprendre, pour les châtier de leur révolte, quand ils ſe ſeroient ſoumis. Brantome dit le contraire, & que les bruits, qui coururent des intrigues de Biron avec les Rochelois, étoient faux & ſemez exprès par ſes ennemis, ou des ſoupçons chimériques de gens, qui raiſonnoient ſans fondement ſur la conduite de ceux, qui étoient alors à la tête des affaires.

Dans l'éloge de Biron.

Quoi qu'il en ſoit, les Rochelois refuſérent de recevoir Biron. Sur ce refus il eut ordre de bloquer la ville, & de tout diſpoſer, pour en faire le ſiége, tandis que Strozzi avec les vaiſſeaux qu'il avoit armez, & le Baron de la Garde avec ſes galéres, empêcheroient les ſecours, qui pourroient venir d'Angleterre.

On réſout le ſiége de la Rochelle qui n'avoit pas voulu ſe ſoumettre à la Cour.

Comme on prévoyoit de grandes difficultez dans le ſiége de cette place, on fit une nouvelle tentative, pour la réduire par la douceur.

Digitized by Google

1572. La Nouë, après avoir, avec le Comte Louïs de Naſſau, ſoûtenu le ſiége dans Mons contre le Duc d'Albe, avoit rendu la place. Lors qu'il eut appris la mort de l'Amiral, & ſur la parole du Duc de Longueville, il étoit venu à la Cour. Ce Duc l'ayant préſenté au Roy, il en fut très-bien reçû, parce qu'on y avoit autant d'eſtime de ſa probité que de ſon courage, & que dans le temps que la guerre civile étoit le plus échauffée, il avoit toûjours fait paroître de la modération, de l'éloignement des conſeils violens, & même beaucoup de deſir de voir finir les troubles du Royaume.

Mathieu. l. 6. Sur cette idée qu'on avoit de lui, le Roy le chargea de traiter avec les Rochelois, & l'y fit accompagner par l'Abbé de Gadagne Florentin, qui eut un ordre ſecret de veiller ſur ſa conduite. On fut ſurpris de ce choix, & la Cour eut bien-tôt ſujet de s'en repentir; car la Nouë, après avoir expoſé aux Bourgeois le ſujet de ſa commiſſion, ſe laiſſa gagner par eux, & accepta l'offre qu'ils lui firent du commandement des armes dans leur ville. Ils avoient par-là l'unique choſe qui leur manquoit, pour ſe bien défendre, c'eſt-à-dire un Capitaine expérimenté, & un des plus capables qu'il y eût en France de bien ſoûtenir un ſiége.

La place eſt inveſtie. Il renvoya l'Abbé de Gadagne, le pria d'aſſurer le Roy que ce qu'il avoit fait n'étoit que pour ſon ſervice, & pour empêcher que les Rochelois ne ſe livraſſent à quelque Puiſſance étrangére, & qu'il eſpéroit avec le temps les ramener à l'obéïſſance qu'ils devoient au Roy. Sa conduite ne répondit pas à ſes promeſſes, & on jugea en effet à la Cour qu'il ne falloit pas compter là-deſſus. C'eſt pourquoi Biron eut un nouvel ordre de ſerrer la place. Il l'inveſtit au mois de Novembre, en forma le ſiége le mois ſuivant, & le Duc d'Anjou y arriva avec de nom-
1573. breuſes troupes au mois de Février.

D'autre part la Chaſtre mit le ſiége devant Sancerre. Le Marquis de Villars, fait Amiral de France depuis la mort de Coligni, reprit en Guyenne preſque toutes les places que les Huguenots y avoient, & les reſſerra dans Montauban. Le Maréchal de Damville attaqua & prit Sommiéres dans ſon Gouvernement de Languedoc, où il perdit beaucoup plus de temps & de monde, qu'il n'en devoit perdre devant une ſi méchante place: après quoi il ne fit plus rien, chagrin, comme on le crut, de ce qu'on l'avoit mis fort mal dans l'eſprit du Roy, & de ce qu'on avoit délibéré dans le Conſeil ſi on l'envelopperoit dans le maſſacre de la Saint Barthélemi. Sa conduite autoriſa depuis ces ſortes de ſoupçons: mais l'attention principale de la Cour étoit au ſiége de la Rochelle, d'où dépendoit la deſtinée des Huguenots. Ce ſiége mémorable par l'opiniâtre défenſe des aſſiégez, par les ſuites qu'il eut, & par l'événement ſingulier qui le termina, mérite d'être raconté avec quel-
Popeliniére l. 32. &c. que détail. Je tirerai ce que j'en vais rapporter pour la plûpart d'une relation, ou journal, qu'en a fait le plus exact Hiſtorien que nous ayons de ces temps-là.

La Rochelle, qui du temps de Charles V. Roy de France s'étoit ſignalée contre les Anglois par ſon attachement & par ſa fidélité pour ſon

Digitized by Google

ſon Souverain, avoit obtenu des franchiſes & des Priviléges très-conſidérables de ce Prince : mais s'étant laiſſée corrompre par l'héréſie toûjours ennemie de la ſoûmiſſion, elle s'étoit ſervie de ces mêmes Priviléges, pour s'ériger en une eſpéce de République ; & l'on peut dire que ſans ſa révolte la guerre civile n'eût point recommencé après la paix de Chartres, & qu'elle eût fini après la bataille de Montcontour, & encore plus après la Saint Barthélemi. 1573.

Quelle étoit ſa force & ſa ſituation.

Cette place étoit forte par ſa ſituation ſur un terrein un peu élevé du côté du Nord, d'où elle s'étend vers le Sud juſqu'à la mer, qui y entre par un canal fait exprès, pour conduire les vaiſſeaux juſques dans ſes murailles. Ce canal à l'entrée de la ville étoit flanqué de deux Tours, l'une appellée la Tour de Saint Nicolas, & l'autre la Tour de la Chaîne, ainſi nommée, parce que de cette Tour juſqu'à celle de Saint Nicolas, on tendoit une groſſe chaîne qui fermoit l'entrée du Port.

En tirant vers la pleine mer à droite & à gauche ſont deux langues de terre, l'une à l'Orient, l'autre à l'Occident. La premiére, appellée la Pointe de Coreilles, & l'autre le Port-neuf. Au delà de la Pointe de Coreilles au Sud-Oueſt, étoit une eſpéce de rade à l'abri d'une autre pointe, appellée Chef de Baye, où les navires qui avoient été chargez dans le Havre, alloient attendre le vent, pour faire voile.

La ville par tout entourée de très-bons foſſez, eſt défenduë par des marécages à l'Orient & l'Occident, & il n'y a que du côté du Poitou qu'on y aborde par un chemin aiſé.

Dès que les Rochelois ſe préparérent à la révolte, ils ajoûtérent pluſieurs fortifications aux murailles de leur ville, ſur tout depuis que le Prince de Condé & l'Amiral s'y furent retirez après leur fuite de Noyers. Scipion Vergano Ingénieur Vénitien y conſtruiſit un boulevart ou baſtion ſur la Gréve, appellé le Gabus, entre la porte de Saint Nicolas & la Tour de même nom, pour flanquer la muraille du côté de la mer, & défendre l'entrée du port : & à la droite au Sud-Eſt étoit encore un grand boulevart, appellé de l'Evangile, & quelques autres ſemblables ouvrages attachez à la muraille en divers endroits. Il n'y avoit point de dehors ; car, comme je l'ai déja obſervé en diverſes rencontres, on faiſoit peu de ces ouvrages extérieurs dans les villes de guerre, & ce n'eſt que depuis que l'art de la fortification ſe fut beaucoup perfectionné, qu'on reconnut l'utilité de ces ſortes de dehors, pour éloigner l'ennemi de la place, qu'on s'en ſervit, & qu'on les multiplia ſi fort. Je remarquerai dans la ſuite, que ce fut le Prince Maurice en Hollande, qui imagina ce qu'on appelle le chemin couvert, où il enferma des demi-lunes & d'autres pareils ouvrages. On ſe contentoit encore alors communément de couvrir d'un ravelin les portes des villes contre les ſurpriſes.

Par le loiſir & par le beſoin que l'on avoit eu de faire des magaſins, les munitions de bouche & de guerre étoient en abondance dans la place. Outre les Bourgeois qui étoient en grand nombre, la plûpart aguerris,

Digitized by Google

1573. gens de resolution, & animez par leur attachement à la Religion Huguenote, quantité de soldats & de Gentilshommes s'y étoient réfugiez depuis la journée de saint Barthélemi : car sur les nouvelles que les Huguenots en apprirent dans les Provinces, ils pensérent au plûtôt à se mettre en sureté. Ceux de Bourgogne, de Champagne, & du Lyonnois se sauvérent en Allemagne, à Genéve, & chez les Suisses; ceux de Normandie & de Bretagne en Angleterre, ceux de Poitou, d'Anjou, de Xaintonge & des autres pays voisins de la Rochelle y accoururent, & cinquante-cinq Ministres qui s'y retirérent, ne contribuérent pas peu à l'opiniâtre défense de cette place.

Le Duc d'Anjou s'étant rendu au camp au mois de Février, l'armée s'y trouva une des plus nombreuses qu'on eût encore vûë en France. François Duc d'Alençon son frere, l'y accompagna, & la Reine qui se défioit dès lors de l'esprit remuant de ce jeune Prince, voulut qu'il n'eût point d'autre tente ni d'autre table que celle du Duc d'Anjou son frere. Le Roy de Navarre & le Prince de Condé furent obligez, malgré la répugnance qu'ils y avoient, d'être de cette expédition, & de contribuer à la ruïne de l'unique ressource d'un parti qu'ils affectionnoient. Le Duc d'Aumale, le Duc de Guise, & le Marquis de Mayenne son frere, par une raison contraire, n'entreprirent jamais de campagne avec plus de joye, que celle-là. Le Duc de Montpensier & le Prince Dauphin son fils, les Ducs de Nevers, de Longueville, & de Bouillon, & tout ce qu'il y avoit de meilleurs Capitaines en France s'y trouvérent, excepté le Maréchal de Tavanes, qui mourut en chemin à Châtres sous Montlhéri ; & on ne douta point que s'il se fût trouvé au siége, son expérience, sa haine contre les Huguenots, la grande autorité qu'il s'étoit acquise sur les troupes & dans les Conseils, & la promesse qu'il avoit faite à la Reine de venir à bout de cette entrepriſe, ne la lui eussent fait pousser tout autrement qu'elle ne le fut, & qu'il n'eût empêché les mauvais effets de la jalousie que tant de Princes & de Seigneurs conçurent contre Biron, qui fut chargé de la conduite du siége sous le Duc d'Anjou, & à qui ils avoient beaucoup de peine à obéïr.

Brantome dans l'éloge du Maréchal de Tavanes.

Mathieu. l. 6.

Mesures prises pour empêcher qu'elle ne fût secouruë.

Comme on n'appréhendoit guéres que la place fût secouruë autrement que par la mer, & qu'on sçavoit que le Comte de Montgommeri assembloit une flotte en Angleterre, on commença par prendre des mesures pour assûrer le siége de ce côté-là.

Biron avant l'arrivée du Duc d'Anjou avoit fait enfoncer plusieurs vaisseaux chargez de pierres à l'entrée du port, & l'avoit bouché presque entiérement, n'y laissant que le passage d'un seul vaisseau, ce qui n'empêcha pas, que par le peu de vigilance du Baron de la Garde qui commandoit l'armement de mer, quatre vaisseaux ennemis ne passassent pour porter des munitions à la Rochelle. Il en fut puni par le Duc d'Anjou, qui, à son arrivée au camp, le fit mettre en prison. On avoit élevé des forts aux pointes de Coreilles, & du Port-neuf, & au Chef de Baye, & une petite flotte de neuf vaisseaux & de six galéres sous le canon des forts, rendoit la place presque inaccessible au secours.

Pen-

Digitized by Google

Pendant que tout ſe préparoit ainſi pour le ſiége, les Rochelois faiſoient de fréquentes ſorties avec divers ſuccès, & où il y eut beaucoup de monde tué, principalement du côté des aſſiégeans. On ne laiſſoit pas de négocier pour la reddition de la place; mais les Miniſtres s'oppoſérent toûjours à la concluſion des Traitez. 1573.

Le Duc d'Anjou dès qu'il fut au camp fit inutilement de nouvelles propoſitions aux Rochelois, & on ne penſa plus qu'à pouſſer le ſiége.

On le fit d'abord avec plus d'impétuoſité que de prudence. Le Colonel Strozzi étoit d'avis, vû la force & la réſolution des aſſiégez, qu'on y procédât avec toute la régularité & toute la précaution poſſible; qu'on gagnât le terrein pied à pied; qu'on ſe ſervît de la ſappe & des mines, & qu'on ne hazardât point d'aſſaut, qu'après avoir parfaitement ruïné les défenſes, & mis les poſtes qu'on attaqueroit, en état de pouvoir être aiſément emportez: Mais le Duc d'Anjou que l'on flattoit dès lors de l'eſpérance de la Couronne de Pologne, vouloit ſe hâter d'ajoûter la gloire d'une ſi fameuſe conquête, à celle de ſes précédens exploits; & il vit par expérience, que ce n'eſt pas toûjours en ſe preſſant qu'on avance le plus. Brantome dans l'éloge du Maréchal de Biron.

La principale attaque ſe fit au boulevart de l'Evangile, & on l'étendit juſqu'à une Tour de la ville appellée la Tour d'Aix. Le canon commença à tirer en cet endroit le dernier jour de Février; & le troiſiéme jour de Mars le Duc d'Aumale fut emporté d'un coup de canon tiré du boulevart. *Commencement de l'attaque.*

Le lendemain & deux jours après, il y eut encore quelques Conférences entre les Députez du Duc d'Anjou & ceux de la ville; mais les artifices des Miniſtres Huguenots les rendirent auſſi inutiles que les précédentes. Le quatorziéme de Mars un homme envoyé par le Comte de Montgommeri, trouva moyen d'entrer dans la ville, & préſenta une lettre aux Magiſtrats, par laquelle ce Comte leur promettoit de venir bien-tôt à leur ſecours, avec une flotte de ſoixante navires, partie armez en guerre, partie chargez de toutes ſortes de munitions.

Cette nouvelle cauſa une grande joye parmi les Bourgeois: mais elle produiſit un effet auquel ils ne s'attendoient pas. Ce fut que la Nouë l'ayant appriſe, prit la réſolution de les quitter. Ils étoient ennemis le Comte de Montgommeri & lui. Le Comte avoit quantité d'amis dans la place parmi les Bourgeois, les Miniſtres & la garniſon, & il y avoit ſujet de croire, que s'il pouvoit entrer dans la ville, on lui déféreroit le Commandement des armes. La Nouë ne pouvoit ſe réſoudre à ſervir ſous lui, & il appréhendoit même que le Comte, devenu maître dans la place, ne voulût lui ſuſciter de mauvaiſes affaires, ſur l'empreſſement qu'il avoit témoigné, pour faire rentrer les Rochelois ſous l'obéïſſance du Roy. Outre ces raiſons, la conduite des Miniſtres Huguenots lui étoit devenuë inſupportable. Leur inſolence alla juſqu'à ce point, que dans un Conſeil où la Nouë opina pour la paix, un d'eux ſe laiſſa emporter juſqu'à lever la main pour lui donner un ſoufflet.

Ayant

Digitized by Google

1573. Ayant donc pris ſa réſolution, il fit une ſortie, & s'étant écarté de la troupe qu'il conduiſoit, il piqua vers le camp, & vint ſe rendre au Duc d'Anjou. Il lui rendit compte de la conduite qu'il avoit tenuë, l'aſſûra qu'il n'étoit demeuré dans la place, ainſi qu'il l'avoit d'abord écrit au Roy, que dans l'eſpérance de ramener les Rochelois à leur devoir: mais que voyant qu'il ne pouvoit rien gagner ſur ces déſeſpérez, dont les Miniſtres Calviniſtes tournoient l'eſprit comme ils vouloient, il avoit réſolu de juſtifier ſa fidélité à ſa Majeſté, en les abandonnant, & en ſe retirant à ſon camp.

Le Duc d'Anjou voulut bien le croire ſur ſa parole, ou du moins il en fit le ſemblant. C'étoit un grand avantage qu'un homme de la valeur & de l'expérience de la Nouë ne fût plus à la tête des Rebelles, & on pouvoit beaucoup profiter des lumiéres qu'il donneroit pour le ſuccès du ſiége; ainſi le Duc le reçut fort agréablement, & lui promit de le diſculper auprès du Roy.

La retraite de la Nouë fut un exemple pour quelques autres Gentilshommes de la garniſon, qui vinrent ſe rendre au Duc d'Anjou. De ce nombre furent les Capitaines du Chaillou & des Eſſars: mais quoique ces déſertions allarmaſſent les Rochelois, elles ne les découragérent point, & ils continuérent leurs ſorties & leurs travaux avec la même vigueur qu'auparavant.

On bat la place en bréche & l'on ſe prépare à donner l'aſſaut.

Les allarmes continuelles qu'ils donnoient aux travailleurs, firent que la tranchée ne put être pouſſée juſqu'à la contreſcarpe du boulevart de l'Evangile avant le ſeiziéme de Mars. Alors on commença à battre en bréche, tant le boulevart que tout le reſte de la muraille renfermée dans l'attaque juſqu'à la Tour d'Aix. Les aſſiégez réparoient la nuit ce que le canon avoit ruïné le jour, & faiſoient des retranchemens derriére la muraille, à meſure que les ruïnes combloient le foſſé; mais enfin le ſeptiéme d'Avril la bréche parut ſi large & ſi aiſée, qu'on réſolut d'y donner l'aſſaut.

Les aſſiégez, en ſoûtiennent quatre ſans pouvoir être emportez.

Il fut ſoûtenu avec toute la bravoure poſſible. Les aſſiégeans y perdirent beaucoup de monde, ſans pouvoir ſe loger ſur la bréche. Les Ducs de Mayenne & de Nevers, & les ſieurs de Clermont & du Gaſt y furent bleſſez. Un ſecond aſſaut qui y fut donné le lendemain, ne réuſſit pas mieux. On en tenta un troiſiéme; & pour partager l'attention des aſſiégez, on préſenta l'eſcalade en divers endroits de la muraille. On fut repouſſé par tout, & ces mauvais ſuccès arrivérent principalement faute d'avoir ruïné une caſemate qui voyoit de revers la bréche du boulevart.

Le Comte du Lude fit le jour d'après tous ſes efforts à la tête d'un Régiment entier d'Infanterie, pour s'emparer de la caſemate, & ne put en venir à bout. On fut contraint d'en revenir à l'avis de Strozzi, qui avoit été de ne point entreprendre d'emporter le boulevart, qu'après en avoir fait ſauter une partie par la mine.

Elle fut pouſſée ſous la pointe du boulevart; & quelque ſoin qu'euſſent pris les aſſiégez pour l'éventer, elle joua. On monta de nouveau à l'aſ-

Digitized by Goo

l'aſſaut : mais après trois heures de combat, le Duc d'Anjou voyant que les ſoldats commençoient à ſe rebuter, fit donner le ſignal de la retraite. 1573.

Il leur vient du ſecours d'Angleterre.

On en étoit là, lorſqu'une corvette qu'on avoit envoyé croiſer ſur les côtes d'Angleterre, arriva, & le Capitaine avertit le Duc que la flotte de Montgommeri approchoit. Elle parut en effet le lendemain dix-neuviéme d'Avril à la vûë de la Rochelle, d'où le Capitaine Mirant fut envoyé la nuit pour la reconnoître. C'étoit lui qui étoit paſſé à la Rochelle le quinziéme de Février, au travers de la flotte des aſſiégeans. Il fut aſſez habile pour repaſſer encore à celle du Comte de Montgommeri dans une barque; & dès qu'il y fut arrivé, il donna le ſignal aux Bourgeois pour les avertir du ſecours.

Le Duc d'Anjou à l'approche de cette flotte, fut dans de grandes inquiétudes, parce que la ſienne étoit très-foible, & qu'il n'y avoit deſſus ni Matelots, ni Pilotes fort habiles, d'autant que la plûpart de ceux qui entendoient le mieux la mer étant Huguenots, avoient déſerté, dès qu'ils virent qu'on les vouloit employer contre la Rochelle.

Il avoit eſpéré en commençant le ſiége, que la Reine d'Angleterre ne ſouffriroit pas qu'il ſe fît dans ſes Ports d'armement contre la France, vû le dernier Traité qu'elle avoit fait avec le Roy. En effet la bonne intelligence ſembloit ſi bien rétablie entre les deux Couronnes, que cette Princeſſe au mois d'Octobre précédent avoit fait tenir en ſon nom ſur les Fonts de Baptême par Sommerſet Comte de Vinceſter, Elizabeth de France fille du Roy; & ſur ſa parole, le ſieur de la Motte-Fénelon Ambaſſadeur de France en Angleterre, avoit aſſûré le Duc d'Anjou qu'il n'y avoit rien à craindre de ce côté-là : mais ce Seigneur s'apperçut bien-tôt qu'on le trompoit, quand il apprit que quantité de vaiſſeaux venus de divers Ports d'Angleterre s'aſſembloient à Plimouth & à Falmouth ſous les ordres de Montgommeri. Il en fit ſes plaintes à Elizabeth, qui lui répondit qu'elle ne donneroit aucun ſecours aux Huguenots ; mais qu'elle ne prétendoit point empêcher ſes ſujets de mettre des vaiſſeaux en mer à leurs dépens, ni leur ôter la liberté d'aller où ils voudroient pour leur commerce ; que s'ils entreprenoient quelque choſe contre la France, on pourroit y traiter comme Pirates ceux qui ſeroient pris, & les faire pendre, ſans qu'elle le trouvât mauvais.

Cette colluſion n'étoit guéres moins fâcheuſe pour la France, qu'une rupture ouverte; mais on n'étoit pas en état d'en tirer raiſon. C'étoit au Duc d'Anjou à ſe précautionner. Il le fit autant qu'il lui fut poſſible, par les Forts dont j'ai parlé bâtis ſur des pointes qui avançoient dans la mer, dès qu'il fut averti des préparatifs qui ſe faiſoient à Plimouth & à Falmouth ; & bien lui en prit de n'avoir rien négligé à cet égard.

De quoi étoit compoſée la flotte des Anglois.

Montgommeri avoit quarante vaiſſeaux armez en guerre, dont les plus forts n'étoient que de trois à quatre cens tonneaux; quinze ou vingt autres

1573. autres le ſuivoient, deſtinez à jetter des ſoldats & des munitions dans la place, & il avoit arboré au ſien le pavillon d'Angleterre. Le Duc d'Anjou n'avoit que ſes neuf vaiſſeaux, dont le plus gros étoit le Charles de quatre à cinq cens tonneaux, & ſes ſix galéres. C'étoit le Vicomte d'Uſez qui commandoit cette flotte à la place du Baron de la Garde, que le Duc d'Anjou avoit mis en arreſt, ainſi que je l'ai dit.

La partie n'auroit pas été égale, ſoit pour le nombre, ſoit pour l'adreſſe dans les combats de mer, en quoi les Anglois ſurpaſſoient alors infiniment les François: mais cette inégalité étoit compenſée, en ce que les vaiſſeaux François étoient ſous le feu des Forts bâtis ſur le bord de la mer, & que les Anglois ne pouvoient les venir attaquer, qu'en eſſuyant un grand nombre de canonades, ni approcher ſans un pareil danger, trop près de l'eſtacade qu'on avoit faite à l'entrée du port, parce qu'on avoit fait échouer tout proche un gros navire de huit cens tonneaux, où on avoit mis du plus gros canon en batterie, & quantité d'Arquebuſiers. Le Duc d'Anjou avoit auſſi armé beaucoup de chaloupes & de barques, & bordé de Troupes la mer depuis le Chef de Baye juſqu'à la pointe de Coreilles, & depuis le Port-neuf juſqu'à Nieul, où étoit ſon quartier, pour empêcher les deſcentes, & que rien n'entrât par terre dans la Rochelle.

Montgommeri voyant les Catholiques ſi bien préparez à le recevoir, aſſembla ſon Conſeil pour délibérer ſur ce qu'il y avoit à faire. Tous ceux qui en étoient convinrent du grand danger qu'il y auroit, ſoit à forcer l'eſtacade, ſoit à attaquer la flotte Françoiſe ſous le canon des Forts, ſoit à tenter une deſcente.

Les uns propoſérent de jetter l'ancre hors la portée du canon des Forts, & d'attendre un vent d'Oueſt, qui pour peu qu'il fût fort & ſecondé de la marée, porteroit les vaiſſeaux contre l'eſtacade avec tant de violence, qu'elle n'y pourroit réſiſter.

Elle ſe retire n'aiant oſé tenter une deſcente.

D'autres furent d'avis, vû la difficulté de l'entrepriſe, de ne la pas hazarder, d'aller faire ailleurs quelque diverſion, & de ſe contenter de faire couler, ſi on le pouvoit, quelques barques à la faveur de la nuit, pour porter des poudres aux aſſiégez, parce que c'étoit la choſe dont ils avoient le plus de beſoin. Cet avis fut ſuivi; & Montgommeri après avoir demeuré deux jours à la hauteur du Chef de Baye, ſans avoir fait autre choſe que de ſe montrer aux Rochelois, mit à la voile, prenant la route des côtes de Bretagne, où il alla piller Belle-Iſle.

Il envoya de là le ſieur Languiller prier la Reine d'Angleterre de lui donner un renfort d'hommes & de vaiſſeaux; mais elle le reçut très-mal, lui ordonna de dire à Montgommeri, qu'elle trouvoit fort mauvais qu'il eût arboré le pavillon d'Angleterre devant la Rochelle; & elle ſe fit beaucoup prier, pour permettre à ce Seigneur de ſe retirer à l'Iſle de Wigth.

La retraite de la flotte donna lieu à de nouvelles négociations, mais toûjours en vain. On recommença la batterie contre le boulevart de l'E-

Digitized by Google

l'Evangile, où les Rochelois ayant découvert une mine déja chargée en partie, y étoufférent les mineurs le vingt-quatriéme d'Avril. 1573

Le lendemain une autre joua & fit peu d'effet. Les Catholiques n'ayant pas laiſſé de courir à l'aſſaut, furent repouſſez. Le Comte du Lude dans le même temps emporta la contreſcarpe de la porte de Saint Nicolas, & pluſieurs de ſes ſoldats ſautérent dans le foſſé ; les Rochelois firent auſſi-tôt une ſortie, & reprirent l'un & l'autre. *Autre aſſaut où les Catholiques ſont repouſſez.*

Quelques jours après le boulevart fut emporté d'aſſaut, après qu'une nouvelle mine eut joué, & les aſſiégeans s'y logérent. Ils n'y furent pas long-temps ſans y être attaquez ; le logement fut brûlé & détruit ; & comme ce poſte n'étoit plus qu'un amas de pierres & de terres, les uns & les autres l'abandonnérent.

La ruïne de ce boulevart, qui avoit couté tant de ſang, auroit beaucoup avancé le ſiége, ſi les Rochelois, durant le temps qu'ils arrêtérent en cet endroit les aſſiégeans, n'avoient fait au dedans de leur ville de prodigieux retranchemens, qui rendoient inacceſſibles les bréches qu'on avoit faites en divers endroits au corps de la place.

Après tout, le peuple commençoit à ſouffrir de la cherté des vivres, & il auroit fallu capituler faute de poudre, ſi ſur la fin du mois de May le Capitaine Arnaut contrefaiſant le pêcheur, & conformément au projet de Montgommeri avant ſa retraite, s'étant avancé fort proche de l'eſtacade, n'eût forcé le paſſage à la faveur d'un gros vent, & ne fût entré dans le port en eſſuyant un très-grand feu. La barque étoit pleine de bled & d'une aſſez grande quantité de poudre, qui fut auſſi-tôt débarquée.

Les Rochelois pour faire valoir ce ſecours, jettérent de grands cris de joye, firent une ſalve de tout leur canon & de leur mouſqueterie, & affectérent de faire marcher dans la ville des charettes de tous côtez pendant le reſte du jour, pour faire entendre aux aſſiégeans, qu'ils rempliſſoient leurs magaſins de ce qu'on leur avoit apporté. Le Vicomte d'Uſez fut traité fort rudement par le Duc d'Anjou, pour avoir laiſſé paſſer ce vaiſſeau ; il en conçut tant de chagrin, que la fiévre le prit, & il en mourut.

Le lendemain les Rochelois firent une ſortie de quatre cens hommes qui nettoyérent la tranchée, enclouérent pluſieurs canons, remportérent quantité d'armes & de butin dans la ville ; & ils y ſeroient rentrez preſque ſans perte, ſi les ſoldats peu obéïſſans aux Commandans, ne ſe fuſſent trop long-temps occupez au pillage, & n'euſſent donné par là le temps à quelques troupes du camp, de venir fondre ſur eux. Ils furent vivement chargez, & il en demeura pluſieurs ſur la place. *Vigoureuſe ſortie des aſſiegez.*

Cependant on travailloit à miner la muraille en deux endroits, & les deux mines ayant aſſez bien réuſſi, le Colonel du Gaſt monta à l'aſſaut, ſuivi de ſon Régiment & d'un grand nombre de Gentilshommes. Le combat fut long & rude, les filles & les femmes de la ville mêlées parmi les ſoldats, y combattirent comme des Amazonnes. Le feu ter-

Digitized by Google

1573. terrible qui se faisoit des retranchemens, obligea encore les Catholiques à quitter la partie ; quatre ou cinq cens y furent tuez, du nombre desquels fut le Capitaine Gohas. Le Mestre de camp du Gast & le Capitaine Pouliac y furent blessez.

Dans le même temps le Comte du Lude présenta l'escalade au boulevart nommé le Gabus, & l'emporta : mais il ne put s'y maintenir, n'ayant pas été assez promptement secondé, pour y faire un logement.

L'attaque & la défense de la Rochelle se continuoient avec une pareille ardeur, lorsqu'une nouvelle, qui arriva au camp & qui passa bien-tôt dans la ville, fit espérer un dénouëment, par le moyen duquel le Roy pourroit se tirer d'embarras, dans une entreprise où il étoit résolu à ne pas recevoir un affront, & dont l'opiniâtreté des Rebelles rendoit le succès fort douteux.

Evénement qui change la face de leurs affaires.

C'étoit la nouvelle de l'élection du Duc d'Anjou pour le Thrône de Pologne, qui lui fut apportée par un Courier que lui dépêcha Jean de Mont-luc Evêque de Valence. Ce Prélat avec son habileté ordinaire dans les négociations, secondé par Giles de Noailles Abbé de l'Isle, frere de François de Noailles Evêque de Dacqs, & par Guy de Saint Gelais fils du sieur de Lansac, autrefois Ambassadeur de France au Concile de Trente, surmonta de grands obstacles, & l'emporta sur la faction de l'Empereur Maximilien, qui demandoit cette Couronne pour Ernest d'Autriche son fils ; sur celle de Jean Roy de Suéde, qui prétendoit l'avoir aussi pour Sigismond son fils ; sur celles de Jean Basilidés Duc de Moscovie, & de Frideric Duc de Prusse, & d'un Piaste ou Seigneur Polonois, qui la briguoient pour eux-mêmes. Je ne puis entrer ici dans le sentiment d'un de nos Historiens * d'ailleurs homme très-judiceux, sçavoir que cette négociation réussit contre les véritables intentions de la Reine, qui vouloit, à ce qu'il prétend, retenir le Duc d'Anjou en France. Est-il vraisemblable que cette Princesse gouvernant absolument toutes les affaires, les Ministres n'eussent pas conduit toute celle-ci par sa direction ? Et que si elle eût voulu la faire échouer en sauvant les apparences, elle n'en eût pas trouvé le moyen dans une infinité de difficultez qui pouvoient en empêcher le succès ? En effet on tint si grand compte à l'Evêque de Valence de ses services en cette occasion, qu'on l'en récompensa par une gratification de cent mille livres.

Mémorial de la Chambre des Comptes de Paris, cotté NNN. fol. 511.

Quoiqu'il en soit, cet événement obligeoit le Duc d'Anjou à terminer le siége de la Rochelle de quelque maniére que ce fût, & il en reçut des ordres exprès du Roy. Une nouvelle raison l'engageoit à faire aux Huguenots les conditions les plus avantageuses qu'il seroit possible. Les Seigneurs Protestans de Pologne, soit de leur propre mouvement, soit sollicitez par les Calvinistes de France, avoient exigé cela de l'Evêque de Valence, qui leur en avoit donné une assûrance par écrit, pro-

* Le Laboureur dans la continuation des Mémoires de Castelnau.

Digitized by Google

promettant de faire ratifier cet article par le Roy ; & l'attachement que ce Prélat avoit au parti Huguenot, ne le fit pas beaucoup héſiter à conſentir à leur demande. 1573.

Ainſi après bien des attaques & des ſorties qui ſe firent depuis la nouvelle de l'élection du Duc d'Anjou, & où il y eut encore bien du ſang répandu, ſans que les aſſiégeans euſſent beaucoup avancé, on convint d'une nouvelle Conférence. *On conſent de part & d'autre à une conférence.*

Le Duc d'Anjou envoya un paſſe-port le treiziéme de Juin pour les Députez de la ville ; mais parce qu'il y traitoit les Rochelois de Rebelles, ils ne voulurent point le recevoir. Cette difficulté ſuſpendit la Conférence, & il en penſa coûter la vie à ce Prince le lendemain ; car étant allé viſiter une mine qui étoit prête à jouër, comme il s'en retournoit par un endroit qu'on voyoit de la place, un ſoldat le coucha en jouë. Le ſieur de Vins ſon Ecuyer s'en étant apperçu au moment que le ſoldat approchoit la méche de l'amorce, il ſe mit entre le Prince & le coup, & le reçut au travers du corps. Il eut le bonheur d'en réchapper, & de jouïr pendant pluſieurs années de la gloire d'une ſi généreuſe action. Comme le mouſquet, outre la groſſe bale, étoit encore chargé de pluſieurs petites, il y en eut une qui perça la fraiſe du Duc, & une autre qui lui effleura le poignet.

Le jour ſuivant il envoya un autre paſſeport ; on fit une tréve, & l'on conféra deux ou trois jours : mais comme on ne put convenir ſur certains points, on recommença à tirer de part & d'autre, & cependant on fit dans l'armée les réjouïſſances pour l'élection du Prince.

Le vingt & uniéme du mois on mit encore le feu à une mine, qui ne réuſſit point. Enfin le vingt-quatriéme les articles de la capitulation furent arrêtez, & envoyez au Roy, dont le Duc d'Anjou alla attendre la réponſe dans l'Iſle d'Oleron.

Les Articles les plus remarquables étoient que l'exercice de la Religion Romaine ſeroit rétabli à la Rochelle comme dans tout le Royaume, & tous les Eccléſiaſtiques remis en poſſeſſion de leurs biens. *Articles dont on y convint.* Dans l'Edit du mois de Juillet 1573.

Qu'il ſeroit permis aux Calviniſtes de la Rochelle, de Montauban, & de Niſmes, de demeurer dans leur Religion, & d'en faire l'exercice dans leur maiſons, mais non dans les places & autres lieux publics.

Que les Gentilshommes & autres ayant haute Juſtice auroient le même Privilége chez eux ; qu'ils y pourroient faire célébrer les batêmes & les mariages : mais qu'outre les parrains & les maraines, ils ne pourroient y aſſembler pour ces cérémonies plus de dix perſonnes.

Que le Roy mettroit des Gouverneurs à la Rochelle, à Niſmes, & à Montauban, mais non des garniſons ; que ces villes & leurs châteaux ſeroient gardez par les Bourgeois, & qu'on n'y pourroit faire bâtir de citadelles ſans leur conſentement.

Que les Fêtes ſeroient gardées, & qu'aux jours maigres les bouche-ries ſeroient fermées.

Que dans toutes les Provinces on mettroit bas les armes.

Digitized by Google

1573. Que les trois villes nommées donneroient au Roy quatre de leurs principaux Bourgeois pour ôtages de leur fidélité.

Il fut fait mention dans ce Traité des villes de Niſmes & de Montauban, parce qu'il y avoit une eſpéce de confédération entre elles & la Rochelle, par laquelle elles s'étoient obligées à ne point traiter les unes ſans les autres. Sancerre en étoit auſſi : mais on ne voulut point qu'elle fût compriſe dans le Traité ; & les Rochelois, quoi qu'avec beaucoup de peine, y conſentirent.

Avantageux aux Rochelois. Cette capitulation ſervoit plûtôt à mettre à couvert l'honneur du Roy & du Duc d'Anjou, qu'à ſoûmettre véritablement les Rochelois, qui demeuroient maîtres abſolus de leur ville : & ils firent bien voir dans la ſuite qu'ils l'étoient en effet. L'empreſſement de la Reine Mere, pour voir ſon ſecond fils ſur le Thrône de Pologne, & l'impatience que ce jeune Prince avoit d'entrer en poſſeſſion de cet honneur, bien plus que l'avantage de l'Etat, firent hâter la ſignature de ce Traité.

Brantome dans l'éloge du Maréchal de Biron. Biron s'y oppoſa de toutes ſes forces. Il en écrivit au Roy & à la Reine, leur promettant ſur ſa tête d'obliger les Rochelois à venir dans un mois ou cinq ſemaines demander leur grace la corde au cou, & cela ſans expoſer les troupes, & en gardant ſeulement les paſſages, afin d'empêcher que rien n'entrât dans la ville. Comme il vit qu'ils ne l'écoutoient point, il s'adreſſa au Cardinal de Lorraine, & à quelques-uns des principaux du Conſeil, pour ſuſpendre la ratification du Traité.

Le Cardinal, qui étoit de même avis que lui, & qui regardoit la ruïne des Rochelois comme le coup mortel du parti Huguenot, preſſa vivement le Roy & la Reine là-deſſus, tant par lui-même, que par les partiſans de la Maiſon de Guiſe, dont il y en avoit pluſieurs dans le Conſeil.

La Reine embarraſſée de ces remontrances, auſquelles elle avoit peine à ſatisfaire par de bonnes raiſons, envoya l'Abbé de Gadagne au Duc d'Anjou pour l'inſtruire des intrigues de Biron & du Cardinal. Sur quoi ce Prince ayant aſſemblé ſon Conſeil ſous quelque autre prétexte, il y traita Biron avec la derniére hauteur, lui reprocha qu'après l'avoir engagé contre ſon gré à une entrepriſe auſſi hazardeuſe que celle-là, & avoir expoſé un Prince comme lui à recevoir un affront devant cette place, il avoit encore l'inſolence de vouloir lui ravir la gloire de la ſoûmettre. Peu s'en faut, ajoûta-t-il, que je ne vous paſſe mon épée au travers du corps, ou que je ne vous faſſe donner des Commiſſaires, à qui je fournirois aiſément de quoi vous faire couper la tête.

Il écrivit des lettres foudroyantes au Cardinal de Lorraine, & à tous ceux qui s'oppoſoient dans le Conſeil à la capitulation de la Rochelle. Après cela perſonne n'oſa plus conteſter ſur ce ſujet. La ratification arriva à l'armée au commencement de Juillet, & tous les Articles furent inſérez dans l'Edit de Pacification, qui fut publié & enregiſtré quelques jours après.

C'eſt

Digitized by

C'eſt ainſi que cette affaire ſe termina, & que la précipitation & un point d'honneur rendirent inutile la perte que l'on fit de près de vingt-quatre mille hommes, qui périrent en neuf aſſauts & par les maladies, que la longueur du ſiége cauſa dans le Camp, & dont le ſeul fruit fut une paix plâtrée, de laquelle le Duc d'Anjou lui-même, quand il fut parvenu à la Couronne de France, eut tout lieu de ſe repentir. 1573. *Perte des Catholiques dans ce ſiége*

Dès que la paix eut été publiée dans la Rochelle, le Duc d'Anjou revint à Paris, pour y attendre les Ambaſſadeurs de la République de Pologne. Ils arrivérent le huitiéme d'Aouſt à Metz, où Charles d'Eſcars Evêque de Langres alla les recevoir : mais avant que de parler de la réception qui leur fut faite à la Cour, & des autres choſes qui concernoient le nouveau Roy de Pologne, je vais toucher le reſte des affaires, qui ſe paſſérent cette année à l'égard des Huguenots. Mathieu. l. 6.

Vers le même temps que la Rochelle avoit été aſſiégée par Biron, Sancerre l'avoit auſſi été par la Châtre Gouverneur de Berri. Quoique cette petite ville ne fût ni de l'importance, ni de la force de la Rochelle, le ſiége n'en fut pas moins fameux par l'obſtination, ou plûtôt par la fureur, avec laquelle elle fut défenduë. *Ils font en même tems celui de Sancerre.*

Les Catholiques y furent repouſſez, & pluſieurs aſſauts ſoûtenus avec la derniére vigueur, non point par un Gouverneur homme de guerre, ni par des ſoldats ; car il n'y en avoit point qu'en très-petit nombre: mais par des Bourgeois, la plûpart gens de métier, & par des vignerons, qui s'y étoient réfugiez, & à qui l'entêtement de l'héréſie & l'eſprit de rébellion fournirent un courage & une conſtance à l'épreuve des plus grands dangers, & des plus extrêmes miſéres. Popeliniére l. 33. &c

Reſſerrez dans leurs murailles, le bled & les autres nourritures ordinaires venant à leur manquer, ils mangérent les chevaux, les aſnes, les chiens, les chats, les rats, les ſouris, & toutes ſortes d'inſectes : & après avoir conſumé tout cela & toutes les herbes & toutes les racines, juſqu'à la cigue, dont pluſieurs s'empoiſonnérent, pour prolonger de quelques jours leur miſérable vie, ceux qui reſtoient ſe firent un aliment des os des morts, des cuirs, des vieux parchemins, & de tout ce qui pouvoit avoir quelque ſuc, & ils renouvellérent l'abomination, dont il eſt parlé dans l'hiſtoire du ſiége de Jéruſalem du temps de Veſpaſien & de Tite ; car il y eut des peres & des meres, qui mangérent leurs propres enfans. *Extrémité où cette place fut réduite.*

Tout épuiſez qu'ils étoient par une ſi longue & ſi horrible famine, ils trouvérent encore aſſez de forces, pour ſoûtenir une attaque, que la Châtre fit donner à la bréche ſur la fin de Juillet, dans l'eſpérance de les ſurprendre.

Enfin avertis que le Roy avoit refuſé de les comprendre dans la capitulation de la Rochelle, ils ſe rendirent le dix-neuviéme d'Aouſt à des conditions tolérables, que les Ambaſſadeurs de Pologne leur obtinrent. On leur accorda la liberté de conſcience, conformément au dernier Edit du mois de Juillet, les murailles de la ville furent raſées, & ils rachetérent le pillage de leurs maiſons par de l'argent. Leur Maire Joanneau, *Conditions auſquelles elle ſe rendit.*

Digitized by Google

1573. neau, qui avoit ſoûtenu le ſiége avec toute la bravoure & toute la prudence des plus grands Capitaines, fut aſſommé par les ſoldats comme il ſortoit de la ville ; & le Capitaine la Fleur, qui l'avoit admirablement ſecondé, & qui ayant paſſé au travers du Camp quelques jours auparavant, pour aller chercher du ſecours, avoit été pris, fut pendu à Bourges. Pluſieurs autres moururent des maladies contractées par les mauvaiſes nourritures, & par l'avidité, avec laquelle ils prirent celles qu'on leur fournit après la reddition de la place. La Châtre perdit treize cens hommes à ce ſiége. Il fut d'ailleurs beaucoup loué de la conduite qu'il y avoit tenuë, & de la vigilance avec laquelle il empêcha que nul ſecours n'y entrât : & on fut perſuadé que, ſi l'on s'étoit comporté de la même maniére à la Rochelle, le ſuccès en auroit été beaucoup plus avantageux à l'Etat.

Autres pertes des Huguenots. Popeliniére. l. 33.

Durant les ſiéges de ces deux places le Marquis de Villars Lieutenant Général de Guyenne avec une armée de dix mille hommes avoit enlevé aux Huguenots toutes les villes & tous les autres poſtes, dont ils s'étoient emparez dans la Gaſcogne, & ſe trouvoit en état d'aſſiéger, ou de bloquer Montauban : mais l'ordre qu'il reçut du Duc d'Anjou de lui envoyer ſes meilleures troupes, pour renforcer ſon Camp de la Rochelle, lui en ôta le moyen ; & les Huguenots reprenant courage en ces quartiers-là, recommencérent à ſe faire craindre. C'eſt ce qui obligea le Duc d'Anjou de comprendre Montauban dans la capitulation de la Rochelle de la maniére que je l'ai dit.

En Vivarez les Huguenots, qui y étoient maîtres de Privas & d'Aubenas, & vouloient ſe faire une communication avec Niſmes, ſurprirent Villeneuve par la négligence de Logiéres, qui en étoit Gouverneur, & convinrent avec ceux des Cevennes de faire venir de Genéve Saint Romain, qui s'y étoit réfugié depuis le maſſacre de la Saint Barthélemi, & de le mettre à leur tête : mais le Maréchal de Damville, après avoir pris Sommiéres, fut en état de les empêcher de rien entreprendre.

Montbrun, qui s'étoit tenu quelque temps en repos, ſe remit en campagne dans le Dauphiné. Leſdiguiéres, de Morges & Champolli firent auſſi des courſes de ce côté-là. De Gordes Gouverneur de Dauphiné y faiſoit parfaitement ſon devoir, & tomboit de temps en temps avec avantage ſur ces Rebelles : mais il ne put les empêcher de ſe ſaiſir de quelques Châteaux dans les montagnes, & demanda au Roy des Troupes, pour arrêter ces nouveaux mouvemens dans leur naiſſance.

Mais on n'en craignoit pas les ſuites autant qu'on les devoit craindre ; & la Cour étoit toute occupée des préparatifs qu'on y faiſoit pour la reception des Ambaſſadeurs de Pologne, & pour le départ du Duc d'Anjou, que le Roy & la Reine preſſoient fort par des motifs bien différens : la Reine par impatience de voir ſon cher fils ſur le Thrône : & le Roy, pour être au plûtôt délivré de ce Prince, qu'il n'aimoit point, qui par-

ta-

tageoit trop ſa puiſſance, & dont la gloire lui avoit toûjours donné une furieuſe jalouſie. 1573.

Les Ambaſſadeurs Polonois firent leur entrée à Paris le dix-huitiéme d'Aouſt avec un équipage très-magnifique. Le Chef de l'Ambaſſade étoit Adam Konauski Evêque de Poſnanie. Le Prince Dauphin fils du Duc de Montpenſier, les Ducs de Guiſe & d'Aumale, les Marquis de Mayenne & d'Elbeuf allérent au devant d'eux accompagnez de quatre cens Gentilshommes : & ils furent complimentez hors des portes par tous les Corps de la Ville. *Ambaſſadeurs de Pologne viennent en France demander le Duc d'Anjou pour leur Roy.*

Ils furent fort ſurpris de ne trouver parmi tant de Nobleſſe, que deux Gentilshommes, qui puſſent les entretenir en Latin, ſçavoir le Baron de Millau & Caſtelnau-Mauviſſiére qu'on avoit fait venir exprès à la Cour, pour ſoûtenir en ce point l'honneur de la Nobleſſe Françoiſe, qui étoit alors dans une extrême ignorance. Le lendemain ils ſaluérent le Roy, & lui baiſérent la main. Le jour d'après ils virent la Reine, & puis le Duc d'Anjou leur Roy, dont la bonne mine & les maniéres leur agréérent fort.

Les jours ſuivans ſe paſſérent en fêtes & en feſtins, & tout ſe termina par les ſermens de fidélité, que les Ambaſſadeurs firent ſur l'Autel de l'Egliſe Cathedrale à leur nouveau Roy au nom de tout le Royaume de Pologne, & par ceux que ce Prince fit de conſerver tous les Priviléges de la Nation, & tous les Articles, dont l'Evêque de Valence étoit convenu à la Diéte, où l'élection s'étoit faite.

On avoit délibéré ſur la route que prendroit le Roy de Pologne, pour aller dans ſes Etats. La plus commode & la plus courte étoit par mer : mais on ſe défioit de la Reine Elizabeth, irritée contre la France pour une ſédition, qui s'étoit faite depuis peu en Angleterre, & où elle prétendoit que le Maréchal de Retz alors Ambaſſadeur de France auprès d'elle avoit eu quelque part. C'eſt ce qui détermina le Roy de Pologne à prendre ſon chemin par l'Allemagne.

Il obſerva avant que de partir une formalité, dont nos Hiſtoires ne font point de mention : mais qui eſt marquée dans les Regiſtres du Parlement. Il prit des Letrres de Naturalité, afin que la qualité de Prince étranger, qu'il alloit avoir à l'égard de la France en montant ſur le Thrône de Pologne, ne lui fût d'aucun préjudice pour les ſucceſſions, qui pourroient lui échoir dans ſa patrie, & ſur tout pour celle de la Couronne. Soit que ce fût la Loy qui exclut les étrangers des ſucceſſions dans le Royaume, ſoit que ce fuſſent les troubles & les factions, qu'il voyoit dans l'Etat, qui lui fiſſent prendre cette précaution, il eſt certain qu'il la prit ; que depuis lui François Duc d'Alençon ſon frere allant aux Pays-Bas ſe mettre en poſſeſſion du Duché de Brabant & du Comté de Flandre, en fit autant, & que de nos jours le Prince de Conti étant un des Prétendans à la Couronne de Pologne, & Philippe V. aujourd'hui Roy d'Eſpagne, en ont uſé de même avant que de ſortir de France. *Précaution que prit le Prince avant que de partir.*

Henri partit de Paris la veille de Saint Michel accompagné du Roy,

Digitized by Google

de la Reine Mere, du Duc d'Alençon, du Roy de Navarre, & de
1573. quantité de Seigneurs & d'Officiers de la Cour.

Le deſſein du Roy étoit d'aller juſqu'à la frontiére : mais étant tombé malade à Vitri, il ne paſſa pas outre. Il fut là attaqué d'une maniére, qui fit craindre que ſa maladie n'eût des ſuites. Elle n'étoit pas telle néanmoins, que l'on pût croire ſa mort ſi prochaine. C'eſt pourquoi le Roy de Pologne continua ſon voyage, après avoir long-temps conféré avec la Reine Mere ſur ce qui pourroit arriver à cette occaſion. Il la conjura ſur tout, au cas que le Roy vînt à manquer, de ne point confier la Lieutenance Générale du Royaume au Duc d'Alençon,
Mathieu. l. 6. mais au Duc de Lorraine, &, s'il étoit néceſſaire de faire un Connétable, de donner cette Charge au Duc de Guiſe, non qu'il aimât ce Duc, mais parce qu'il craignoit les intrigues des Huguenots, & qu'il le croyoit ſeul capable de les arrêter dans une conjoncture auſſi dangereuſe, que celle de ſon abſence à la mort du Roy, ſi elle arrivoit. Il continua ſa route par Nanci, Saverne, Spire, Worms, & arriva à Landau, où l'Electeur Palatin l'envoya ſaluër, & lui faire excuſe de ce qu'il n'y venoit pas lui-même, en étant empêché par une indiſpoſition.

Comment il fut reçu en paſſant à Heidelberg.

Cet Electeur étoit Frideric III. grand protecteur des Calviniſtes, & le plus paſſionné de tous les Princes pour ſa Religion, comme il le fit bien voir en cette rencontre. Il offrit au Roy de Pologne la liberté du paſſage par tous ſes Etats, & l'invita à venir à Heidelberg ſa Capitale, où il étoit : mais à condition qu'il n'y entreroit qu'avec les Princes qui l'accompagnoient & vingt Gentilshommes.

Cette reſtriction fit délibérer le Roy de Pologne s'il iroit à Heidelberg : mais comme il falloit traverſer tout le Palatinat, & que s'il témoignoit de la défiance de l'Electeur, il pourroit s'en choquer, & prendre cette occaſion, pour lui faire de la peine dans ſa route, il réſolut d'en uſer à ſon égard avec toute la franchiſe poſſible, & d'aller le ſaluër à Heidelberg.

Il eut bien-tôt grand ſujet de s'en repentir ; car approchant de la place, il ſe vit inveſti de deux mille cavaliers, qui s'étant répandus à droite & à gauche, le mirent au-milieu d'eux avec ſa petite troupe.

Entrant dans la ville ; il trouva à la porte & dans les ruës de nombreux corps de gardes, dont les Commandans & les ſoldats, au lieu de le ſaluër, le regardoient d'un air fier & irrité. Perſonne ne vint au devant de lui à la porte du Château : & étant entré dans la cour, il n'y trouva non plus que des gens de guerre, qui ne lui faiſoient pas meilleure mine, que ceux qu'il avoit rencontrez dans la ville. Le Rhingrave vint le recevoir au milieu de l'eſcalier, en lui faiſant excuſe de ce que l'indiſpoſition de l'Electeur l'empêchoit de deſcendre : & ce qui choqua & étonna le plus le Roy de Pologne, fut que ce Seigneur avoit à ſes côtez deux Gentilshommes François de ceux qui s'étoient ſauvez de la Saint Barthélemi.

L'Electeur parut à la porte de ſon appartement, s'appuyant ſur un Gen-

Gentilhomme, comme s'il eût eu beaucoup de peine à ſe ſoûtenir, & reçut le Roy de Pologne aſſez froidement. La premiére choſe qui ſe préſenta dans la chambre à la vûë de ce Prince, fut un grand tableau, où étoit répréſenté le maſſacre de la Saint Barthélemi, & où l'Amiral & quelques autres des Seigneurs, qui y furent tuez, étoient peints au naturel. L'Electeur lui demanda aſſez bruſquement, s'il reconnoiſſoit ces perſonnages. *Ouy-dà*, dit le Roy de Pologne avec fermeté, *je les reconnois. Ceux qui les ont fait mourir*, reprit l'Electeur en jettant un ſoupir, & d'un viſage enflammé de colere, *ſont bien malheureux: ces Seigneurs étoient gens de bien & grands Capitaines. Il eſt vrai*, repartit le Roy de Pologne, *& ils étoient capables de bien faire, s'ils l'avoient voulu.* 1573.

Aprés quelques entretiens fort deſagréables ſur cette matiére, à laquelle l'Electeur revenoit toûjours, on ſervit le ſouper, où ce Prince continuant ſes maniéres malhonnêtes, ne fit ſervir le Roy de Pologne que par des Gentilshommes François réfugiez. Durant le repas les Ducs de Nevers & de Nemours, qui ſçavoient un peu d'Allemand, entendoient les Courtiſans de l'Electeur parler ſans ceſſe des bouchers Lorrains & des traîtres Italiens, dénotant par là Meſſieurs de Guiſe & la Reine Mere.

Le lendemain l'Electeur ſe promena très-long-temps dans une galerie avec le Roy de Pologne d'un pas ferme & vigoureux, affectant de lui faire connoître par-là, que ſa prétenduë indiſpoſition étoit le commencement de cette choquante Comédie qu'il lui avoit préparée.

L'adieu, qu'il lui fit à ſon départ, fut plus honnête. Il le fit accompagner juſqu'à la frontiére du Palatinat par les deux Princes Caſimir & Chriſtophle ſes fils, qui le traitérent par tout fort ſplendidement. L'Electeur ſçut depuis que le Dimanche treiziéme de Décembre, jour que le Roy de Pologne partit, il avoit fait dire la Meſſe dans ſa Chambre. Il en fut en une extrême colére, & dit en jurant, que, s'il en avoit été averti, il eût fait mettre le feu au Château. Ce fut l'unique vengeance que le Roy de Pologne put tirer de la malhonnêteté de ſon hôte; & il fut bien aiſe d'apprendre qu'il l'avoit reſſentie.

Il traverſa l'Allemagne ſur les terres du Duc de Saxe, du Marquis de Brandebourg, & de pluſieurs autres Princes, où il fut reçu par la plûpart avec beaucoup d'honneur, principalement dans les pays de l'obéïſſance de l'Empereur. L'Evêque de Breſlaw, accompagné de pluſieurs Palatins & Seigneurs de Pologne, vint au devant de lui à l'entrée du Royaume. Il trouva plus loin dans une grande plaine trente mille chevaux rangez en bataille, dont un Seigneur s'étant détaché, lui fit un compliment, qui le ſurprit par l'action, dont il l'accompagna. Elle reſſentoit un peu le génie des anciens Sarmates: mais d'ailleurs elle dut lui plaire. En s'approchant du Roy, il tira ſon ſabre, s'en piqua le bras, & recevant ſon ſang dans ſa main, il lui dit: Seigneur, malheur à celui de nous, qui n'eſt pas prêt à verſer tout ce qu'il a dans les veines pour vôtre ſervice: c'eſt pour cela que je ne veux rien perdre

Il arrive à Cracovie où il eſt couronné.

Guillelmus Soſſius de vitâ Henrici III. La.

Digitized by Google

1573. du mien, & en même temps il le but. Une partie de cette armée l'eſcorta juſqu'à Cracovie, où le Couronnement ſe fit le Dimanche gras. Tout s'y paſſa à la ſatisfaction réciproque des ſujets & de leur nouveau Prince, qui fit néanmoins paroître beaucoup plus de joye qu'il n'en avoit. Car le danger de la maladie du Roy, dont il étoit informé, l'eſpérance de la Couronne de France, & le riſque qu'il couroit de la perdre par ſon éloignement & par les factions qui déchiroient le Royaume, le tenoient dans de continuelles inquiétudes, & augmentoient le déſagrément qu'il trouvoit dans les maniéres Polonoiſes, alors toutes différentes de celles de France.

Suite des affaires des Huguenots. Durant le voyage que le Roy fit vers la frontiére, pour conduire le Roy de Pologne, l'audace des Huguenots, tout diſperſez qu'ils étoient, épouvanta la Cour, & fit ſoupçonner qu'ils avoient des reſſources inconnuës, & des Chefs qui ne paroiſſoient point encore, dont ils ſe tenoient aſſûrez.

Ceux du Quercy, du Languedoc, du Dauphiné, de la Provence, de la Xaintonge, ſe déclarérent hautement contre l'Edit de Pacification, & contre la Capitulation de la Rochelle, ſur ce qu'on y retranchoit l'exercice public de leur Religion. Ils prétendoient y trouver pluſieurs Articles captieux; ils diſoient qu'on ne cherchoit qu'à les amuſer, pour faire une nouvelle Saint Barthélemi, & qu'ils ne pouvoient être en ſureté ni pour leurs biens, ni pour leur vie, tandis que le Roy auroit auprès de lui leurs plus cruels ennemis.

On avoit eu la condeſcendance de leur permettre, ou de tolérer des Aſſemblées de leurs Miniſtres & de pluſieurs Seigneurs & Gentilshommes de leur parti: & ils les avoient demandées ſous ombre de prendre quelques meſures, pour vivre en paix avec les Catholiques dans les Provinces, où ils étoient mêlez les uns avec les autres: mais leur véritable intention étoit de ſe précautionner, au cas qu'on en revînt à la guerre. Popeliniére. l. 36.

Ils partagérent le Languedoc comme en deux Gouvernemens, dont mes & Montauban devoient être comme les Capitales. Le Vivarez & les Cévennes étoient de celui de Niſmes, & à celui de Montauban étoient attribuez les pays circonvoiſins. Le Vicomte de Paulin fut choiſi pour le Chef du Conſeil de Montauban, & Saint Romain de celui de Niſmes. Ils établirent auſſi des Conſeils ſecrets dans les Provinces les plus éloignées: mais avec obligation de rendre compte de leurs délibérations à deux Chefs.

Les particuliers avoient défenſe de faire aucune violence; mais dans les endroits, où ils étoient les plus forts, il y eut ordre de ne ſe point deſſaiſir des biens d'Egliſe, qu'ils avoient achetez au commencement de la derniére guerre, lorſque la Reine de Navarre, le Prince de Condé & l'Amiral firent la publication de ces biens; de continuer dans les mêmes lieux les levées d'argent, qu'on avoit faites pendant la guerre, & d'y contraindre les Catholiques à en payer leur part.

Ils remplirent de ſoldats la Rochelle & les autres places, dont ils étoient les maîtres. Ils en enrôlérent grand nombre en ſecret, ſans les aſ-

ſem-

Digitized by Google

ſembler: de ſorte que les deux Gouverneurs, quand il en ſeroit beſoin, pouvoient compter ſur vingt mille hommes. 1573.

Ils compoſérent à Niſmes une Requête, par laquelle diſant qu'ils ne ſe trouvoient point en ſureté après la trahiſon de la Saint Barthélemi, ils demandoient au Roy qu'il leur fût permis d'avoir des garniſons dans les villes qu'ils tenoient, & que ces garniſons fuſſent entretenuës aux dépens de Sa Majeſté; qu'on leur donnât encore deux villes dans chaque Province, qui ſeroient auſſi gardées par des ſoldats de leur Religion aux frais de la Cour; que l'exercice de la Religion Calviniſte fût public, & généralement permis à tous; que pour l'adminiſtration de la Juſtice, on créât des Chambres dans chaque Province compoſées de Juges de leur Religion; qu'on n'obligeât point les Calviniſtes à payer les Dixmes aux Curez & aux autres Eccléſiaſtiques, d'autant qu'ils les deſtinoient à l'entretien de leurs Miniſtres; & enfin que les auteurs des maſſacres qui s'étoient faits, fuſſent punis comme homicides & perturbateurs du repos public. A ces conditions ils promettoient de demeurer dans la fidélité qu'ils devoient à Sa Majeſté. Cette Requête fut portée à la Cour par Yolet, Philippi, & Chavagne, de la part de l'Aſſemblée de Niſmes. *Requête hardie qu'ils preſentent au Roy.*

Ceux de Montauban en dreſſérent une encore plus longue & beaucoup plus inſolente, où entre autres choſes ils eurent la hardieſſe de demander au Roy, que les Princes Proteſtans d'Allemagne, les Suiſſes, & la Reine d'Angleterre fuſſent garans du nouvel Edit que le Roy feroit ſur leur Requête, & que ces Princes & ces Républiques puſſent en cas d'infraction, en pourſuivre la ſatisfaction par les armes.

Les Calviniſtes de Provence & de Dauphiné firent auſſi leurs Requêtes particuliéres, & les Députez de ces diverſes Provinces ſe trouvérent tous enſemble vers la my-Octobre à Villers-Coterez, où le Roy étoit. Un d'eux parla au nom de tous, & enchérit encore par-deſſus le contenu des Requêtes, principalement en parlant des impôts, dont le peuple étoit chargé, & ſe mêla de donner des avis au Roy ſur ce ſujet.

Tout le Conſeil fut ſurpris de cette audace, & la Reine conſternée, au lieu de faire arrêter des gens qui s'étoient chargez d'une telle commiſſion, comme ils le méritoient, leur dit aſſez doucement qu'il ne leur convenoit guéres dans l'état où ils étoient, de préſenter de telles Requêtes, & que le Prince de Condé, s'il vivoit encore, & qu'il eût cinquante mille hommes de pied & vingt mille chevaux en campagne, n'oſeroit demander la moitié de ce qu'ils prétendoient.

Le Roy leur répondit de bouche, & enſuite par écrit, que c'étoit à eux à lui donner par des effets des marques de leur ſoûmiſſion, & qu'alors ils éprouveroient ſa clémence; qu'il envoyeroit ordre au Maréchal de Damville, Gouverneur de Languedoc, où il étoit actuellement, d'écouter leurs griefs, & de ne faire aucun acte d'hoſtilité contre eux, pourvu qu'eux-mêmes de leur part demeuraſſent dans les bornes de leur devoir. Il écrivit en particulier aux Conſuls de Montauban qu'il ſeroit partir *Réponſe de ce Prince.* Réponſe du Roy datée de Villers-Coterez le 18. Octobre 1573.

tir au plûtôt le Duc d'Uſez & le ſieur de Caylus, pour conférer avec leurs Députez touchant les moyens d'entretenir la paix, & qu'il donneroit des ordres aux Généraux de ſes Finances de Languedoc de ſurſeoir la levée des impôts dont ils ſe plaignoient.

1573. Lettre du Roy datée du 10. Nov. 1573 tirée de la Bibliotheque de M. d'Eſcorbrac Conſeiller au Parlement de Toulouſe. Elle eſt actuellement dans celle de M. Foucaut Conſeiller d'Etat. Popeliniére. l. 36.

Le peu de fermeté que les Calviniſtes trouvérent à la Cour, les enhardit. Ils continuérent leurs Conventicules, & ſe fortifioient tous les jours de plus en plus dans le Languedoc, le Vivarez, le Givaudan, le Bearn, le Quercy, le Rouergue, le Dauphiné, tous pays de montagnes. Il leur étoit aiſé de s'y défendre, & très-difficile aux Catholiques de les y attaquer: & c'étoit là qu'ils avoient deſſein d'établir leur eſpéce de République. Ils firent une nouvelle confédération ou aſſociation de toutes les Egliſes Réformées de France, où tout ce qui regardoit la guerre, les Finances, la Police Civile & Eccléſiaſtique fut réglé. L'Acte en fut dreſſé à Millau en Rouergue le ſeiziéme de Décembre, & envoyé par toute la France. Un Député des François réfugiez en Allemagne fut ouï dans cette Aſſemblée, & fit eſpérer que les Princes Proteſtans de l'Empire, ne les abandonneroient pas, quoique d'abord prévenus par les lettres de la Cour ſur la Saint Barthélemi ils n'euſſent pas fort bien reçû ceux qui ſe retiroient ſur leurs Terres.

Cependant les deux partis étoient ſans ceſſe aux mains dans ces deux Provinces ſans nul égard pour les ordres du Roy. On ſe battoit en campagne dans toutes les rencontres, on attaquoit & on ſurprenoit des Châteaux & des Villes de part & d'autre; & on vit bien à la Cour que la Saint Barthélemi & la Capitulation de la Rochelle avoient été des rémédes fort inefficaces, pour terminer les troubles du Royaume: mais on ne connoiſſoit pas encore la véritable ſource du mal, qui venoit autant des Catholiques, que des Proteſtans.

Etat où ſe trouvoit la Cour.

Dans un temps tel que celui dont je parle, & dans des Cours auſſi brouillées que le furent celles de François II. & de Charles IX. une faction n'étoit pas plûtôt éteinte ou abattue, qu'il s'en élevoit une autre. Si cela ne fût pas arrivé ainſi, l'autorité du Roy, malgré les mouvemens que ſe donnoient quelques Seigneurs du parti Huguenot, auroit été bien-tôt entiérement rétablie par tout, & l'héréſie, nonobſtant tous ſes nouveaux efforts, auroit ſuccombé: mais ſa deſtruction auroit trop élevé la Maiſon de Lorraine, & les Montmorenci regardoient la trop grande élevation de cette Maiſon comme l'abaiſſement & la ruïne entiére de la leur.

Le Maréchal Duc de Montmorenci l'aîné de quatre freres qui reſtoient pour la ſoûtenir, étoit l'ennemi perſonnel du Cardinal de Lorraine, & malgré leur feinte réconciliation après le différend qu'ils eurent enſemble, lorſque le Maréchal empêcha le Cardinal d'entrer avec ſa ſuite dans Paris au commencement de ce Regne, ils avoient toûjours été contrepointez, & n'avoient en quelques occaſions diſſimulé leur haine, que par pure politique.

Le Cardinal & le Duc de Guiſe depuis la Saint Barthélemi étoient plus puiſſans à la Cour, qu'ils n'avoient jamais été, & la Reine Mere s'étoit

toit étroitement liée d'intérêts avec eux, pour le beſoin qu'elle avoit de leur appuy, ſuppoſé que le Roy mourût de ſa maladie. Elle agiſſoit en cela tant pour ſa propre ſureté, que pour conſerver la Couronne au Roy de Pologne. Le grand crédit que le Duc de Guiſe s'étoit acquis dans le parti Catholique, l'eſtime qu'il avoit parmi le peuple, & le grand nombre de Nobleſſe, qui s'étoit attachée à lui, étoient une reſſource aſſûrée pour elle contre les mauvais deſſeins des Rebelles & des autres mécontens. 1573.

C'étoit cette union dont les Montmorenci avoient tout ſujet de craindre les ſuites, qui les inquiétoit, & qui les engagea à former un tiers parti, dont celui des Huguenots profita beaucoup.

Il s'y forme un nouveau parti nommé des Malcontens.

On l'appella le parti des *Malcontens*, parce qu'il étoit compoſé de ceux qui prétendoient avoir été maltraitez de la Cour. On l'appella auſſi le parti des *Politiques*, parce qu'il n'avoit pas la Religion pour prétexte de ſon ſoûlevement comme les Huguenots, mais la reformation de l'Etat, dont il exaggéroit les deſordres, ſoit dans les Finances, ſoit par raport aux peuples opprimez par les impôts exceſſifs, par la licence des gens de guerre, par la cruauté de ceux qui gouvernoient, qui ne maintenoient, diſoient-ils, leur autorité que par des maſſacres, enlevoient aux Princes de la Maiſon Royale le rang qu'ils devoient tenir dans le Conſeil du Roy, & entretenoient, par leur mauvaiſe conduite, l'Etat dans le trouble & dans la confuſion.

Les Huguenots en profitent.

Dès que ce parti fut formé, les Chefs, pour animer les Huguenots à la révolte, leur donnérent l'allarme. J'ai vû une Lettre datée de la Cour, * écrite aux Conſuls de Montauban par deux Catholiques, & ſignée *Hans ſantechelf* & *Remp ſolpheles*; (c'étoient des noms feints & déguiſez,) par laquelle on les avertiſſoit qu'on leur préparoit à la Cour un nouveau maſſacre en Guyenne pareil à celui de la ſaint Barthélemi; qu'on étoit réſolu à la Cour de ſe venger d'eux *ſans guerre ou juſtice, mais à l'Italienne*; que la choſe s'exécuteroit le huitiéme de Septembre en Guyenne, & enſuite dans toute la France; qu'ils en avertiſſent leurs voiſins, & qu'on en avoit déja donné avis à la Rochelle, à Niſmes, & en d'autres endroits.

Le parti des mécontens avoit un Chef tout diſpoſé & tout prêt à ſe mettre à ſa tête. C'étoit François Duc d'Alençon frere du Roy, Prince d'un eſprit très-inquiet, enclin aux factions, aigri du refus qu'on lui avoit fait de la Lieutenance Générale du Royaume, par la contrainte où l'on l'avoit tenu juſqu'alors, & par la jalouſie qu'il avoit toûjours euë contre ſon frere le Roy de Pologne, d'ailleurs d'un petit génie, de peu de conduite, & plus propre à ſervir d'inſtrument aux paſſions d'autrui, que capable de ſuivre ſes véritables intérêts.

Quoique ce parti parût faire bande à part, & ne pas entrer dans les vûës

* Datée du 11. Octobre 1573. Elle eſt dans la Bibliothéque de M. Foucaut Conſeiller d'Etat.

Digitized by Google

1573. vûës de celui des Huguenots, ils devoient cependant agir de concert contre les Princes de la Maiſon de Guiſe leurs ennemis communs, & s'appuyer l'un l'autre; & les nouveaux ſoûlévemens des Huguenots étoient une diverſion ménagée, pour partager l'attention de la Cour, & un moyen dont les *Politiques* ou *Malcontens* ſe ſervoient pour parvenir à leurs fins.

La Haye Lieutenant Général de Poitiers, & Chef des Malcontens en ce pays-là, s'étoit trouvé à l'aſſemblée de Milliau, & ſollicitoit les Rochelois à entrer dans la Confédération que les villes de Montauban, de Niſmes, & quelques autres avoient ſignée: mais les Huguenots ſe défioient de lui, & le regardoient comme un eſpion de la Cour, qui ne cherchoit qu'à entrer dans leurs ſecrets pour les trahir. C'eſt pourquoi on ſe ſervit de la Nouë pour ranimer les Rochelois, & les engager dans une nouvelle révolte.

1574. *Ceux de la Rochelle ſe révoltent de nouveau.*

Il ſe rendit à la Rochelle le troiſiéme de Janvier, ſous prétexte d'une Céne qui s'y devoit faire. Il y trouva les Bourgeois fort ébranlez par la découverte qu'ils prétendoient avoir faite d'une entrepriſe tramée par le Comte du Lude ſur leur ville, & dont ils firent de grandes plaintes au Roy.

La Nouë fit ſi bien, qu'il les engagea dans la Confédération, malgré la réſiſtance de pluſieurs, qui, ennuyez des malheurs de la guerre civile, s'y oppoſoient, étant contens d'avoir obtenu par la capitulation de Juillet, ce qu'ils prétendoient, c'eſt-à-dire, l'exercice de la Religion Calviniſte dans leur ville, la conſervation de tous leurs priviléges, exemption de garniſon, & tout ce qu'ils pouvoient ſouhaiter de plus avantageux.

Dès que la choſe fut concluë, ils commencérent à travailler à la réparation de leurs murailles, & à combler les travaux du dernier ſiége, ce qu'ils avoient négligé de faire juſqu'alors. Ils remplirent leurs magaſins de munitions de bouche & de guerre, & la Nouë fut déclaré Commandant des armes dans la place, dans le Poitou, dans la Xaintonge, & dans l'Angoumois, du conſentement de toute la Nobleſſe Huguenote de ces Provinces.

Le Roy averti de ce qui ſe paſſoit, envoya Saint Sulpice aux Rochelois, pour s'en plaindre, & les aſſûrer de nouveau de ſa protection, & de la bienveillance qu'il avoit pour eux. Ils répondirent qu'ils ſeroient toûjours bons & fidéles ſerviteurs de Sa Majeſté, tandis qu'ils ſe croiroient en aſſûrance: mais que la conſpiration découverte contre leur ville, les obligeoit à prendre leurs précautions, pour ne ſe pas laiſſer ſurprendre, & qu'en réparant leurs murailles & leurs fortifications, ils ne faiſoient rien contre la capitulation, & qu'il ne leur fût permis par leurs priviléges.

Saint Sulpice retourna à la Cour ſans avoir rien fait, & plus perſuadé que jamais, par la diſpoſition où il avoit trouvé les Rochelois, qu'ils ſe préparoient à une nouvelle révolte.

Ils propoſérent dans leurs Aſſemblées de faire venir le Comte de Mont-

Montgommeri; mais la Nouë qui ne pouvoit s'accommoder de lui, les en détourna, & leur fit comprendre que ce Comte ſerviroit plus utilement la cauſe commune, en faiſant une diverſion en baſſe Normandie, où beaucoup de Nobleſſe étoit prête à ſe déclarer; qu'il étoit au voiſinage à l'Iſle de Gerſey, où la Reine d'Angleterre lui avoit permis de demeurer; qu'il avoit avec lui beaucoup de Réfugiez François, & qu'il trouveroit aiſément autant de vaiſſeaux qu'il en auroit beſoin, pour faire deſcente dans cette Province. On fit ſçavoir au Comte de Montgommeri ce qui avoit été réſolu, & il l'agréa. 1574.

Toutes les meſures étant priſes entre les Huguenots & les Politiques, on en fit part au Duc d'Alençon; & de concert avec lui, il fut réſolu qu'un corps de cavalerie ſe rendroit le jour du Mardi-gras aux environs du lieu où ſeroit la Cour, & qu'on le viendroit enlever, pour le mettre à la tête du parti des Catholiques Malcontens.

La retraite du Duc d'Alençon, ou ſon enlévement de la Cour, étoit un projet qui avoit déja manqué deux fois. La premiére au ſiége de la Rochelle, d'où il avoit été ſur le point de ſe ſauver à l'Iſle de Greneſey, & la ſeconde en Champagne, au retour du voyage que le Roy avoit fait pour accompagner le Roy de Pologne juſqu'à la frontiére. La choſe avoit été découverte la ſeconde fois par la Reine de Navarre, qui l'avoit appriſe de Mioſſens; elle en avoit donné avis au Roy & à la Reine Mere, après avoir tiré parole d'eux, que ni le Duc d'Alençon, ni le Roy de Navarre qu'on devoit auſſi enlever alors, n'en ſeroient pas plus maltraitez. On lui tint la promeſſe qu'on lui avoit donnée, & la Reine Mere ſans faire ſemblant de rien ſçavoir, avoit fait veiller de ſi près ces deux Princes, qu'il leur fut impoſſible de s'échaper. D'ailleurs le Duc d'Alençon ſçut ſi bien diſſimuler, que même à la priére du Roy ſon frere, il écrivit aux Conſuls de Montauban, pour les exciter à demeurer en paix, en les aſſûrant qu'à la Cour on deſavouoit l'entrepriſe machinée contre la Rochelle.

Ils forment un complot qui eſt découvert. Mathieu. l. 6. Mémoires de la Reine Marguerite.

Lettre du Duc d'Alençon, du 31. Janv. 1574. dans la Bibliothéque de M. Foucaut Conſeiller d'Etat.

Mais le troiſiéme complot dont il s'agit maintenant, fut découvert par le Duc d'Alençon même, ſuivant le conſeil que lui en donna Joſeph de Boniface ſieur de la Mole Gentilhomme originaire de Provence, vieux Officier, & un de ſes plus intimes confidens, qui, ſoit pour empêcher ſon Maître de ſe précipiter dans un ſi mauvais parti, quoique lui-même l'y eût engagé, ſoit plûtôt pour faire ſa cour, en quoi il étoit très-habile, lui perſuada de révéler tout le myſtére à la Reine ſur le point de l'exécution.

Popeliniére. l. 7. Dans la Déclaration du Duc d'Alençon rapportée par le Labourcur dans les Additions aux Mémoires de Caſtelnau. l. 5.

La troupe de cavalerie Huguenote deſtinée à enlever le Duc d'Alençon, devoit arriver le lendemain jour du Mardi-gras aux portes de Saint Germain, où le Roy étoit. C'eſt pourquoi la Reine, qui n'avoit été avertie de l'entrepriſe que vers le minuit, fit mettre deux heures après le Roy dans une litiére, parce que ſa maladie ne lui permettoit pas d'aller à cheval, & obligea le Duc d'Alençon & le Roy de Navarre d'entrer dans ſon carroſſe, dans lequel elle les fit conduire avec le Roy au Bois de Vincennes.

Digitized by Google

1574. Quand ils y furent arrivez, on leur déclara qu'ils n'étoient pas priſonniers; mais que cependant on ne leur permettroit pas de ſortir du Château, & qu'on avoit de bonnes raiſons pour en uſer de la ſorte. Ils en furent très-chagrins, & le Duc d'Alençon ſe repentit fort de la confidence qu'il avoit faite à la Reine.

Dans les dépoſitions de Brinon & des autres. Il ſe fit une nouvelle tentative la Semaine Sainte, pour enlever les deux Princes de Vincennes. Elle fut découverte par un jeune Gentilhomme nommé Yves de Brinon; & le délai qui donna lieu à la découverte, fut cauſé, partie par la lenteur du Maréchal de Montmorenci, partie par les Princes, qui, je ne ſçai pour quelle raiſon, s'obſtinérent à ne pas partir avant le jour de Pâques.

On en arrête les principaux auteurs. L'affaire étoit ſi importante, qu'on réſolut de s'aſſûrer de tous ceux qu'on ſoupçonnoit d'y avoir part. Le Roy manda les Maréchaux de Montmorenci & de Coſſé, ſous ombre que dans la conjoncture de l'entrepriſe découverte, on avoit beſoin de leur préſence & de leurs conſeils. Ils délibérérent s'ils obéïroient, & enfin ils s'y réſolurent; mais ils ne furent pas plûtôt arrivez, qu'on les arrêta: on ſe ſaiſit auſſi de la Mole & du Comte de Coconnats Gentilhomme Piémontois, qui n'étoit pas moins que la Mole dans la confidence du Duc d'Alençon, Pierre de Grantrye Maiſtre d'Hôtel du Roy & Conſeiller d'Etat, & quelques autres furent pareillement mis en priſon. On commença par faire le procès à la Mole & à Coconnats.

Le premier dans l'interrogatoire du onziéme d'Avril n'avoua rien. Dans un autre quelques jours après, lorſqu'il fut appliqué à la queſtion, on lui demanda s'il n'avoit pas uſé d'enchantement, pour rendre le Roy malade, & le faire mourir? ſi en particulier il ne s'étoit pas ſervi de certaines figures de cire en uſage parmi les Magiciens? Il avoua qu'un Italien nommé Coſme Rogiéri lui en avoit fait une; qu'on la trouveroit chez cet homme; que c'étoit la figure d'une femme; que cette figure étoit percée de deux coups dans le cœur; qu'elle n'avoit été faite, qu'afin d'inſpirer de l'amour à une Maîtreſſe qui étoit de ſon pays, & qu'il vouloit épouſer; & il proteſta toûjours que jamais il n'avoit mis en uſage ces ſortes de maléfices contre la perſonne du Roy.

Dans l'interrogatoire de Coconnats. Mais Coconnats chargea beaucoup de gens, entre autres tous les Montmorenci, excepté Monſieur de Méru, dont il ne parla point. Il chargea auſſi la Mole, le Duc de Bouillon, Thévale Gouverneur de Metz, & le Maréchal de Coſſé; mais ces deux derniers ſeulement, ſur ce qu'il avoit ouï de Jean Bodin, (c'eſt le fameux Juriſconſulte) Grand Maître des Eaux & Foreſts de l'Appanage du Duc d'Alençon, qui lui avoit dit que ceux de ce parti avoient promeſſe d'être ſecourus des Anglois & des Allemands; que le Duc d'Alençon devoit trouver une grande armée toute prête en Languedoc; qu'une tréve qui avoit été faite un peu auparavant en ce pays-là entre les Huguenots & les Catholiques, n'avoit point eu d'autre motif que la Confédération de cette Province avec la Xaintonge & le Poitou; que les Confédérez eſpéroient que le Maré-

Maréchal de Coſſé ſeroit mis à la tête de l'armée qu'on envoyeroit contre eux, & qu'ils prétendoient engager ce Maréchal à trahir le Roy. 1574.

Cette dépoſition ayant été communiquée au Duc d'Alençon & au Roy de Navarre, comme une piéce dont on penſoit à ſe ſervir pour leur faire à eux-mêmes leur procès, & leur qualité les diſpenſant des formes ordinaires, ils donnérent par écrit aux Préſidens de Thou & Hennequin leur Déclaration ſur ce ſujet le troiſiéme d'Avril.

La Reine de Navarre nous apprend qu'elle dreſſa elle-même celle du Duc d'Alençon ſon frere, où, pour obtenir ſa grace, il confeſſa tout, ſans avoir égard au danger de ceux dont il avoit ſuivi les conſeils, choſe aſſez ordinaire aux Princes, qui en de pareilles rencontres ſe ſauvent aux dépens de leurs ſerviteurs. Il confeſſa que Monſieur de Thoré frere des Maréchaux de Montmorenci & de Damville, qui s'étoit ſauvé avec Méru ſon autre frere, quand il ſçut le Maréchal de Montmorenci arrêté, avoit été celui qui lui avoit fait prendre des liaiſons fort étroites avec l'Amiral de Coligni; que dès le temps du ſiége de la Rochelle, la Nouë l'avoit exhorté à ſe retirer de la Cour; que depuis ce temps-là Thoré l'avoit toûjours ſollicité de ſe déclarer le Chef du parti des Malcontens; que dans un Conſeil qu'il tint à Chantilly avec les trois Montmorenci, le Maréchal l'avoit diſſuadé de préſenter une Requeſte dreſſée au nom des Malcontens, ſur ce que s'il la préſentoit lui-même, elle n'auroit point d'autre effet, que d'aigrir le Roy & la Reine contre lui; qu'enfin ſa retraite de la Cour, qui ſe devoit faire la Semaine Sainte, lui avoit été principalement conſeillée par le Vicomte de Turenne & par la Mole; qu'il n'avoit point voulu la faire avant Pâques; que ce délai en avoit empêché l'exécution; qu'il devoit ſe ſauver à Moret Maiſon du Prince de Condé, où ce Prince devoit l'attendre, réſolu, s'il manquoit de s'y rendre au temps marqué, de ſe mettre lui-même en ſureté en ſortant du Royaume. Memoires de la Reine Marguerite.

Le Roy de Navarre donna auſſi ſa Déclaration, où après un détail de tout ce qui lui étoit arrivé depuis la mort du feu Roy de Navarre ſon pere, & de la conduite qu'il avoit tenuë depuis qu'il étoit revenu à la Cour de France, des mauvais traitemens qu'il y avoit reçûs, ſur tout depuis la Saint Barthélemi & le ſiége de la Rochelle, des marques qu'il y avoit données de ſa fidélité, nonobſtant la maniére dont on le traitoit, des ſujets bien fondez qu'il avoit eu de craindre pour ſa propre vie, il confeſſa qu'il avoit pris deux fois des meſures pour s'échapper de la Cour; & l'on vit par cette Déclaration que c'étoit Thoré qui ſe mêloit le plus de cette intrigue. Dans la Déclaration du Roy de Navarre du 13. Avril 1574.

Brinon étoit le plus inſtruit de tous les témoins, parce que Grantrye qui étoit ſon ami, & qui avoit tout le ſecret, ne lui cachoit rien. Car quoique Brinon eût fait d'abord quelque difficulté de s'engager dans cette affaire, néanmoins il s'y étoit réſolu dans le deſſein d'en informer le Roy; & il fit ſi bien ſon perſonnage, que nul des Conſpirateurs ne ſe cachoit de lui.

Digitized by Google

1574. *Dont quelques-uns sont exécutez.*

Il fut confronté à Grantrye & à un nommé du Tourtai fils d'un Capitaine, qui ſe défendirent mal. On reçut auſſi la dépoſition d'Antoine de Saint Paul Maiſtre des Requêtes, qui avoit apris quelque choſe de la conſpiration par Laurent du Bois Sieur de Saint Martin des Pierres ſon neveu, qu'on avoit mis à la Conciergerie : & avec lequel on le confronta ; mais il ne dit que des choſes générales. Ce fut principalement ſur la dépoſition de Brinon, ſur les déclarations du Duc d'Alençon & du Roy de Navarre, ſur ce que Coconnats confeſſa de lui-même étant appliqué à la queſtion, que lui & la Mole furent convaincus d'avoir eu part au deſſein de l'enlévement des deux Princes, & condamnez à avoir la tête tranchée, & du Tourtai à être pendu, quoi qu'il prétendît être Gentilhomme. Ces exécutions ſe firent le trentiéme d'Avril: mais on ne ſe preſſa pas tant de travailler au procès des autres priſonniers, & en particulier à celui de Grantrye, quoiqu'il fût beaucoup chargé, apparemment parce qu'il étoit couſin germain du ſieur de Laubeſpine Sécrétaire d'Etat. Pour ce qui regarde le Maréchal de Coſſé, il n'y avoit preſque rien contre lui. Ce qu'on avoit dépoſé contre le Maréchal de Montmorenci ne conſiſtoit guéres que dans des ouy-dire; & il falloit de plus fortes preuves pour le condamner. Il y avoit des charges beaucoup plus fortes contre Thoré frére du Maréchal de Montmorency, contre le Vicomte de Turenne, le Duc de Bouillon, & quelques autres ; mais on ne pouvoit pas les arrêter.

Diverſes intrigues de la Cour.

On trouve dans les divers actes de ces procès pluſieurs particularitez touchant les intrigues de la Cour de France de ce temps-là ; mais qui me paroiſſent pour la plûpart fort douteuſes, car ou elles n'étoient fondées que ſur des bruits, ou ſur des conjectures peu ſolides, ou elles n'avoient point d'autres garants que ceux qui les avançoient, pour ſe défendre & juſtifier leur conduite.

Le Roy de Navarre dans ſa Déclaration diſoit qu'il avoit eu pluſieurs avis qu'on vouloit faire une ſeconde Saint Barthélemi, où lui & le Duc d'Alençon devoient être envelopez ; que le Vicomte de Turenne l'avoit aſſûré que la choſe étoit reſoluë, & que le ſieur de Villeroy avoit déja fait la dépêche pour l'exécution ; qu'il y avoit eu une conſpiration contre la vie du Roy, contre lui-même, & contre le Duc d'Alençon dans le temps du départ du Roy de Pologne, pour empêcher ce Prince de partir, & le mettre ſur le Thrône de France, parce que le Duc d'Alençon pendant ſon abſence auroit pû le lui enlever.

Dans les dépoſitions de Brinon & de Tourtai, il eſt dit que l'on avoit intercepté une lettre du Pape, que le Roy avoit fait conſulter, pour ſçavoir s'il ne pouvoit pas en conſcience faire mourir le Duc d'Alençon, à cauſe des liaiſons qu'il avoit avec les Hérétiques, & que la déciſion étoit qu'il le pouvoit. C'étoit très-vraiſemblablement une choſe controuvée ſur le modéle de la conduite que Philippe II. Roy d'Eſpagne avoit tenuë envers ſon fils Dom Carlos, & un artifice des Huguenots, pour engager le Duc d'Alençon à les ſoûtenir, & juſtifier la révolte, où ils vouloient l'engager ; que les Huguenots & les Malcontens devoient

Digitized by Google

voient après la mort du Roy, ſi elle arrivoit, faire tous leurs efforts, pour mettre le Duc d'Alençon ſur le Thrône; que, ſelon le projet qu'ils avoient fait, les villes dont les uns & les autres s'étoient emparez, leur demeureroient; que Grantrye ſeroit Grand Maître de la Maiſon du nouveau Roy, la Nocle qui étoit un des plus employez dans cette intrigue, Grand Chambellan, la Mole Maître de la Garderobbe, & le Maréchal de Montmorency Lieutenant Général du Royaume. 1574.

Ce dernier article, qui regarde l'élevation du Duc d'Alençon ſur le Thrône, eſt ce qui paroît en tout cela de plus vrai-ſemblable, auſſi bien que l'aſſûrance que quelques-uns des priſonniers dirent avoir été donnée par l'Ambaſſadeur d'Angleterre, d'un ſecours pour les Huguenots & les Malcontens, & la réſolution que ces deux factions avoient priſes de s'aſſembler ſur les frontiéres à la faveur de Sedan & de Jamets Domaines du Duc de Bouillon, pour recevoir plus aiſément les troupes des Proteſtans d'Allemagne.

Je mets parmi les autres articles chimériques, ou du moins très-incertains, ce que celui * qui a fait imprimer les piéces de ce procès, dit avoir lû dans des mémoires manuſcrits, ſçavoir que le Roy de Navarre ſe voyant tous les jours en danger d'être ſacrifié à l'averſion que la Reine Mere avoit pour lui, réſolut de la prévenir; que pour le faire, le Duc d'Alençon contrefit le malade; qu'ils étoient convenus enſemble que la Reine le venant voir, ils feroient retirer tout le monde, en ſecret, & que la tenant ſeule, ils l'étrangleroient: mais que dans le moment de l'execution l'horreur de ce parricide les empêcha de le faire; que le Roy de Navarre ayant eu l'indiſcretion de parler depuis de ce deſſein, la Reine l'avoit ſçû; que c'étoit ce qui l'avoit renduë irréconciliable à ſon égard, & l'avoit engagée à conſpirer contre ſon propre fils Henri III. lors qu'elle le vit ſans enfans, pour empêcher que le Roy de Navarre ne lui ſuccédât, & mettre en ſa place Henri fils du Duc de Lorraine ſon petit fils.

Je croirois trop abuſer de la crédulité de mes lecteurs, ſi, à l'exemple de quelques Hiſtoriens, je faiſois fonds ſur des faits de cette nature ſi peu averez, ſi peu autoriſez, ſi denuez de vrai-ſemblance: & je ne les rapporte, que pour faire connoître l'agitation de cette malheureuſe Cour, où l'animoſité, qui la déchiroit, les défiances, les ſoupçons, & ſouvent la malice de pluſieurs méchans eſprits formoient toutes ces chiméres, pour perdre les perſonnes qui étoient dans des intérêts contraires à ceux auſquels ils s'étoient dévouez.

Cependant la démarche que la Cour avoit faite, en mettant en priſon les Maréchaux de Montmorency & de Coſſé, lui faiſoit appréhender avec grande raiſon le reſſentiment du Maréchal de Damville, qui avoit une armée dans le Languedoc, & qu'on ſoupçonnoit dès-lors d'entrer dans la faction des Politiques, & même d'en être le Chef ſecret. C'eſt pourquoi la réſolution fut priſe de s'aſſûrer auſſi de lui.

* Le Laboureur dans les Additions aux Mémoires de Caſtelnau.

Digitized by Google

1574.

Quelques jours avant la priſon des deux Maréchaux, on lui avoit envoyé les ſieurs de Saint Sulpice Sur-Intendant de la Maiſon du Duc d'Alençon, & Villeroy Secrétaire d'Etat, pour concerter avec lui les moyens de pacifier les troubles du Languedoc. Ces deux Miniſtres furent fort ſurpris de la nouvelle qu'on leur manda de la Cour, que les deux Maréchaux étoient priſonniers, & encore plus de l'ordre qu'ils reçurent d'arrêter le Maréchal de Damville, qu'on ſuppoſoit être d'intelligence avec ſon frére : mais il avoit trop de ſujet de ſe défier, & trop d'avis de la part de ſes partiſans, pour ne pas ſe tenir ſur ſes gardes. Il avoit refuſé de ſe rendre à Avignon, ſur ce que ſa préſence étoit trop néceſſaire en Languedoc, à cauſe des mouvemens continuels des Huguenots : de ſorte que ces deux Envoyez, deſeſpérant d'exécuter leur commiſſion, s'en retournérent à la Cour.

Mathieu. l. 6.

Mémoires de Villeroy T. 1.

Les Huguenots reprennent les armes.

Tandis que tout cela ſe paſſoit, les Huguenots bien aſſûrez d'être ſecondez par le Tiers parti, reprirent les armes en divers endroits. Ils ſurprirent Fontenai-le-Comte, & Luſignan en Poitou. Brouage ſe donna aux Rochelois, & Pons, Tonnai-Charente, Talmond, & quelques autres petites places ſe révoltérent.

Popeliniére l. 7.

Colombieres ſurprit Saint Lo en baſſe Normandie. Le Comte de Montgommeri s'avança avec des troupes, pour le ſoûtenir, & ſe ſaiſit de Carentan après trois jours de ſiége. Pour ce qui eſt du Languedoc, du Vivarez, & des Provinces voiſines, il y avoit déja depuis quelques mois guerre ouverte entre les Catholiques & les Huguenots.

Le Roy ayant en vain tâché de regagner la Nouë & les Rochelois par l'entremiſe du Colonel Strozzi, vit bien qu'il en falloit revenir aux armes. Il envoya le Duc de Montpenſier en Poitou & en Xaintonge contre la Nouë, le Prince Dauphin fils de ce Duc en Dauphiné contre Montbrun & contre les autres Chefs des Huguenots de ces quartiers-là. Jacques d'Acier Baron de Cruſſol, & depuis Duc d'Uſez, qui étoit rentré dans le parti Catholique, fut deſtiné contre les Rebelles de Languedoc, & le ſieur de Matignon Lieutenant Général en Normandie dont le Duc de Bouillon étoit Gouverneur, contre le Comte de Montgommeri.

Les Corps d'armée commandez par ces Princes & par ces Seigneurs n'étoient pas fort nombreux : mais ils ſuffiſoient, pour arrêter au moins les progrez des Huguenots, en attendant les nouvelles levées de troupes, que le Roy faiſoit faire. Talmond inveſti par Puy-Gaillard & Landereau ſe rendit au Duc de Montpenſier, faute de munitions de guerre: mais Fontenai-le-Comte fut ſi bien défendu par le Capitaine Saint Eſtienne, que le Duc après un aſſaut qui ne lui réuſſit pas, en leva le ſiége, pour ſe rendre à la Cour, où la Reine le rappella, à cauſe de la maladie du Roy, qui devenoit de jour en jour plus dangereuſe.

Ceux de Normandie pouſſez plus vivement. Siége de S. Lo.

Les Huguenots furent pouſſez plus vivement en Normandie par Matignon, qui ayant appris que le Comte de Montgommeri étoit dans S. Lo, alla l'y inveſtir le dix-ſeptiéme d'Avril. Celui-ci, qui n'avoit pas de fourrage pour la cavalerie, avec laquelle il ſe trouvoit enfermé dans la pla-

Digitized

place, fit une ſortie le cinquiéme jour du ſiége, & ſe fit jour l'épée à la main au travers du Camp ennemi, après avoir chargé Colombieres de la défenſe de la place, avec aſſûrance de le ſecourir, dès qu'il auroit aſſemblé la Nobleſſe Huguenote, qui lui amenoit des troupes de tous les quartiers de la Province, auſſi bien que de la Bretagne & de l'Anjou. Il ravitailla Carentan, où il laiſſa le Capitaine Lorges ſon fils & Gallardon ſon gendre, & vint à Domfront, pour aller de-là au devant de quelque cavalerie, qu'on lui amenoit de la haute Normandie. 1574. Davila. l. 5.

Matignon, dont l'activité, la vigilance, & la fidélité pour le Roy ſon Maître parurent en cette occaſion, regarda comme un coup de partie de ne pas laiſſer échapper le Comte de Montgommeri, qui ſeul pouvoit par ſon autorité & par ſa grande expérience ſoûtenir la guerre en ce pays-là.

Il laiſſa devant Saint Lo une partie de ſa petite armée, & marcha avec tant de diligence vers Domfront, qu'il y arriva avant que Montgommeri eût eu le moindre avis de ſa marche.

En attendant l'arrivée de ſon infanterie, il ſe ſaiſit, avec la cavalerie qu'il avoit amenée, de toutes les avenuës de la place. Montgommeri n'y avoit pour toute garniſon que quatre-vingt-dix Arquebuſiers & quelques Gentilshommes. Les Bourgeois Calviniſtes s'en étoient retirez pour la plûpart : la ville ne valoit rien, & le Château étoit commandé d'une montagne à la portée de l'arquebuſe.

Matignon ne ſe preſſoit point de faire ſes approches, ſe contentant de faire bonne garde, pour empêcher que Montgommeri ne lui échapât; & il recevoit tous les jours des renforts, qui lui compoſérent une armée de ſix mille fantaſſins & de douze cens chevaux.

Montgommeri faiſoit de fréquentes ſorties, qui diminuoient toûjours ſa petite garniſon. Quelques-uns même deſertérent ; & lorſque la batterie commença contre le Château le vingt-troiſiéme de May, il avoit déja perdu près du tiers de ſes gens. Il ne laiſſa pas de ſoûtenir vigoureuſement un aſſaut qui fut donné au Château, & de repouſſer les aſſaillans après cinq heures de combat. Les Catholiques y perdirent pluſieurs Officiers, du nombre deſquels furent Saint Colombe & d'Oilli. Plus de cent y furent bleſſez, & entre autres Fervaques & Lavardin. Il y en eut moins du côté des aſſiégez : mais leur perte étoit incomparablement plus grande à proportion de leur petit nombre. Montgommeri y reçut deux legéres bleſſures au viſage, & une groſſe contuſion au bras droit proche de l'épaule.

Il ne lui reſta outre les bleſſez, que quinze à ſeize hommes, dont il pût s'aider. Nonobſtant cela, étant ſommé de ſe rendre, il le refuſa, réſolu de périr en combattant, dans la perſuaſion que, s'il étoit pris, il ne pourroit éviter une mort honteuſe par la main du bourreau, tant à cauſe de tout ce qu'il avoit fait contre le Roy dans les guerres civiles, qu'à cauſe que la Reine conſervoit une haine mortelle contre lui pour la mort de Henri II. dont il avoit été l'autheur, quoique par un accident qu'il ne pouvoit prévoir.

Mais

Digitized by Google

1574. Mais il ne trouva pas la même réſolution dans le peu de gens qui lui reſtoient : de ſorte qu'il fut contraint de capituler, & de ſe rendre priſonnier, avec aſſûrance de la vie.

Matignon après la priſe de Domfront retourna au ſiége de Saint Lo, que Colombiéres défendit juſqu'à l'extrémité. Il ſoûtint deux aſſauts, & avec tant de valeur, que Matignon jugea à propos, ponr épargner ſes troupes, d'employer la voye de la négociation. Il engagea le Comte de Montgommeri, qu'il tenoit priſonnier dans ſon Camp, à avoir un pourparler avec Colombiéres, & lui promit que, s'il pouvoit déterminer ce Commandant à rendre la place, ſans attendre qu'on le forçât, il feroit valoir ce ſervice auprès de la Reine.

Popelinière. l. 37. Le Laboureur Addit. aux Mémoires de Caſtelnau.

Montgommeri, qui craignoit toûjours beaucoup la haine que cette Princeſſe avoit conçûë contre lui depuis la mort de Henri II. ſon mari, y conſentit, & un Trompette fut envoyé de ſa part à Colombiéres, pour le prier de lui venir parler. Il y vint, & Mongommeri lui ayant repréſenté le danger très-prochain, où il ſe trouvoit d'être emporté, lui conſeilla de ſe rendre par une capitulation honorable.

Colombiéres l'écouta tranquillement : mais il ne lui répondit que par des reproches ſur ſa lâcheté, de n'avoir pas péri à Domfront à la tête de ſa garniſon pour la défenſe de ſon parti & de ſa Religion, & de s'être expoſé en ſe rendant, à mourir par la main d'un bourreau. Je n'imiterai pas votre exemple, ajoûta-t-il, & je vous en donnerai un, que vous ne ſerez jamais en état de ſuivre. Après cette réponſe inſultante il ſe retira.

La place eſt emportée d'aſſaut.

Matignon fit donner un troiſiéme aſſaut, où Colombiéres, en combattant avec la même valeur qu'il avoit fait paroître dans les deux autres, fut tué d'une arquebuſade dans la tête. Sa mort donna la victoire aux aſſaillans ; la place fut emportée, & plus de quatre cens hommes taillez en piéces.

Ce fut une perte conſidérable pour les Huguenots : c'étoit un des Officiers de leurs troupes les plus diſtinguez, & des plus zélez pour la nouvelle Réforme, & il eſt fait ſouvent mention de lui dans nos Hiſtoires de ces temps-là. Il laiſſa deux fils, qui, bien que tout jeunes, combattoient à ſes côtez aux aſſauts de Saint Lo. Ils quittérent depuis le parti Huguenot. Gabriel de Briqueville, Seigneur de la Luzerne, qui étoit le cadet, eut des emplois conſidérables dans les armées, & du temps de Henri IV. il fut fait Chevalier de l'Ordre. *

Carentan ne tint guéres après la priſe de Saint Lo. Le Capitaine Lorges fils du Comte de Montgommeri fut fait priſonnier de guerre : mais un des Principaux de l'armée Catholique, par la compaſſion qu'il eut de ce jeune Seigneur, le laiſſa évader.

Le Roy tombe malade & meurt.

Tandis que cela ſe paſſoit en Normandie, la Cour étoit en d'étranges allarmes au ſujet de la maladie du Roy, qui étoit à l'extrémité. Il en

* C'eſt le Biſayeul de M. le Marquis de la Luzerne, aujourd'huy Maréchal de Camp & premier Enſeigne de la premiere Compagnie des Mouſquetaires.

Digitized by Google

en mourut le trentiéme de May jour de la Pentecôte au Bois de Vincennes, dans le milieu de la quatorziéme année de ſon Regne, & ſur la fin de la vingt-quatriéme année de ſon âge. Depuis qu'il avoit été attaqué au mois d'Octobre d'un mal de poitrine, en conduiſant le Roy de Pologne, il ne fit plus que languir, la fiévre étant tantôt continuë, & tantôt quarte, juſqu'au jour qui précéda celui de ſa mort, qu'il parut ſe mieux porter. 1574.

On ouvrit ſon corps en préſence de pluſieurs perſonnes & on n'y trouva aucunes marques de poiſon : ce qui diſſipa les ſoupçons qu'on avoit fauſſement conçûs du Duc d'Alençon. On crût qu'il s'étoit alteré le poumon à force de ſonner du cor, comme il faiſoit ſans ceſſe à la chaſſe, où il alloit très-ſouvent : à quoi quelques-uns ajoûtent une viſite, qu'il rendit à une maîtreſſe pendant ſa maladie.

Le matin du jour qu'il mourut, il fit venir le Chancelier de Biragues & le Sieur de Sauve Secrétaire d'Etat : & en préſence du Duc d'Alençon, du Roy de Navarre, de Charles Cardinal de Bourbon, & de pluſieurs Seigneurs de la Cour, il déclara pour ſon Succeſſeur à la Couronne Henri ſon frere Roy de Pologne, conformément aux Loix du Royaume, & à l'acte qu'il lui avoit délivré avant ſon départ de France, & qui avoit été enregiſtré au Parlement. Il ordonna que la Reine ſa mere gouverneroit l'Etat en qualité de Régente juſqu'au retour de ce Prince. Il obligea par ſerment tous les Princes & Seigneurs qui ſe trouvérent préſens, à être fidéles au Roy de Pologne, exhorta fortement le Duc d'Alençon à ſe contenir dans les bornes de ſon devoir, & envoya un Acte Teſtamentaire au Parlement de Paris, où il fut lû & vérifié peu de jours après avec les formalitez ordinaires.

Brantome dans l'éloge de Charles IX.

Dans les Regiſtres du Parlement.

Papyrius Maſſo in vita Caroli IX.

Ce Prince avoit de bonnes qualitez, du bon ſens, & de l'eſprit. Amyot ſon Précepteur, qu'il fit Evêque d'Auxerre & Grand Aumônier, lui avoit donné du goût pour les belles lettres : & quoique les troubles de ſon Regne ne lui euſſent pas permis d'y faire de grands progrez, il aimoit ceux qui les cultivoient, & principalement les Poëtes, parmi leſquel Daurat, Ronſard, & Jean-Antoine Baïf eurent grande part à ſes bonnes graces. Il prenoit plaiſir à leur entendre réciter leurs piéces, il leur faiſoit du bien de temps en temps, mais modérément, de peur que, s'ils étoient trop à leur aiſe, ils ne ceſſaſſent de travailler : & il diſoit aſſez plaiſamment que les Poëtes étoient comme les bons chevaux, qu'il faut bien nourrir, mais qu'il ne faut pas trop engraiſſer. Il faiſoit lui-même des vers, & n'y réuſſiſſoit pas mal. Il aimoit la muſique, & chantoit bien. Il étoit libéral, ſobre, dormoit peu, ne craignoit point la fatigue. Il manioit un cheval avec grace & avec adreſſe : & les Eſpagnols l'admirérent beaucoup par cet endroit dans le temps de la conférence de Bayonne. Il faiſoit des armes en perfection, & étoit des plus vigoureux de ſa Cour dans cet exercice.

Son amour pour les belles Lettres.

Il avoit un extrême deſir de ſe ſignaler dans la guerre. Ce fut par cet endroit que l'Amiral avant les nôces du Roy de Navarre le gagna, ſur l'eſpérance qu'il lui donna de la conquête des Pays-Bas : & il avoit toû-

Et pour la guerre.

Digitized by Google

1574 jours ſouffert avec grande impatience la contrainte, où la Reine ſa mere le tenoit, en l'empêchant de commander ſes armées en perſonne.

Il fit paroître ſon intrépidité dans ſa retraite de Meaux à Paris, où tout jeune qu'il étoit il ſe mit à la tête des Suiſſes, pour repouſſer le Prince de Condé & l'Amiral : & comme on le prioit de ne pas tant s'expoſer, il répondit qu'il aimoit mieux mourir Roy, que de vivre captif. Il en donna encore une preuve dans ce qui arriva peu de temps avant ſon mariage. Il chaſſoit dans la forêt de Lions en Normandie proche d'un lieu, où il jetta les fondemens d'une belle Maiſon de Plaiſance, à qui il donna ſon nom, en l'appellant Charles-Val. Un ſpectre de feu, ou plûtôt une exhalaiſon enflammée de la hauteur d'une pique, ayant paru devant lui dans la forêt, tous ceux de ſa ſuite s'enfuirent. Il demeura ſeul : & ayant tiré ſon épée, il piqua droit au prétendu ſpectre, que la ſeule agitation de l'air fit fuir & bien-tôt diſparoître. Il avoua que dans le moment qu'il diſparut, il eut quelque frayeur, & qu'il fit alors, pour ſe raſſûrer, cette courte priére, que ſon Précepteur lui avoit appriſe : *Deus adjutor meus, ſis in Deum adjutorem meum.* S'il eût vécu, il étoit réſolu d'aller à la tête de ſes troupes contre les Huguenots, & de les exterminer au péril de ſa propre vie.

Il n'eut jamais d'emportement exceſſif pour la débauche ; & la ſeule corruption de la Cour, les piéges qu'on lui tendoit là-deſſus, & le vain & criminel honneur que chacun ſe faiſoit alors d'avoir une maîtreſſe, plûtôt que la paſſion & ſon penchant, l'engagérent dans quelques deſordres.

Sa Religion. Il avoit de la Religion, vertu rare à la Cour de ce temps-là, & un grand zéle pour la deſtruction de l'héréſie dans ſon Royaume. Il aimoit ſes ſujets, & il dit en mourant, qu'il étoit bien aiſe de ne point laiſſer de fils, & d'avoir le Roy de Pologne ſon frere pour ſon Succeſſeur, veu les malheurs, dont il ſçavoit par expérience, que les minoritez des Princes étoient cauſes dans un Etat.

Il avoit un talent naturel d'éloquence, il étoit ferme, vif, & judicieux dans ſes diſcours, & les Ambaſſadeurs des Princes étrangers avouérent ſouvent qu'on ne pouvoit mieux répondre ſur le champ, qu'il le faiſoit dans ſes Audiences.

Sa paſſion pour la Chaſſe. La paſſion qu'il eut pour la chaſſe, & qui lui cauſa la mort, alloit à l'excès. Il s'emportoit ſouvent dans les forêts avec danger de ſa perſonne, ſonnoit du cor, & faiſoit lui-même la fonction de piqueur & la curée de ſes propres mains ; & cet exercice l'occupoit autant que la conduite de ſon Etat. Il compoſa un Livre de la Vénerie, dont Brantome fait un grand éloge. Cet ouvrage n'a pas été imprimé, que je ſçache, & je doute même qu'il ait été conſervé en manuſcrit.

Sa colére fut ſon plus grand défaut. Mais ſon principal défaut fut la colére, & une eſpéce de férocité qui paroiſſoit dans ſes yeux tout jaunes de bile, & où il y avoit quelque choſe de farouche. Pluſieurs Courtiſans prétendirent avoir remarqué que

Digitized by Google

que cet air féroce lui étoit plus ordinaire depuis le maſſacre de la ſaint Barthélemi, où, comme je l'ai obſervé en parlant de cette journée, il laiſſa échaper des traits d'inhumanité tout à fait indignes d'un Roy. Il juroit le Nom de Dieu à tout propos, & Brantome dit qu'il avoit contracté cette habitude dès ſa plus tendre enfance, par les entretiens fréquens qu'il avoit avec le Maréchal de Retz ſon favori, qui étoit fort ſujet à ce vice. 1574.

Il étoit d'une haute taille, un peu courbé, d'un viſage pâle; il avoit le nez aquilin, la tête ordinairement un peu panchée de côté, & un port aſſez majeſtueux. *Son portrait.*

Entre pluſieurs Ordonnances qu'il fit de ſon temps, deux ſont particuliérement remarquables. L'une par laquelle il fixa au premier de Janvier le premier jour de l'année, qui avoit juſques-là commencé en France au jour de Pâques. L'autre qui exclut les meres de la ſucceſſion de leurs enfans, leur laiſſant ſeulement l'uſufruit des biens; & il fit cette Ordonnance à deſſein de conſerver les Terres dans les familles illuſtres. *Ordonnances qu'il fit.* Au Recueil des Edits & Ordonnances.

Juſqu'au temps de François I. & de Henri II. l'érection des Terres en Duché ne ſe faiſoit guéres qu'en faveur des Princes du Sang; mais il s'en fit pluſieurs pour d'autres ſous ce Régne. Charles érigea en Duché le Marquiſat de Mayenne au pays du Maine pour Charles de Lorraine frere du Duc de Guiſe, le Comté de Penthiévre en Bretagne pour Sébaſtien de Luxembourg Vicomte de Martigues, la Vicomté d'Uſez en Languedoc pour Antoine de Cruſſol, la Vicomté de Thouars en Poitou pour Louïs de la Trimouille, & la Seigneurie de Rohannez pour Claude Gouffier Marquis de Boiſi.

Mais afin de modérer l'empreſſement des Seigneurs pour ces ſortes d'honneurs & de titres, il ordonna par un Edit particulier, que ces érections de Terres en titres de Duchez, de Marquiſats, de Comtez, ne ſe feroient qu'à condition que ceux qui les poſſéderoient venant à mourir ſans hoirs mâles, elles ſeroient unies au Domaine de la Couronne. Ste. Marthe Hiſt. de la Maiſon de France T. 1. l. 10.

L'animoſité des factions faiſoit tout appréhender à la Reine pour la perſonne du Roy-même. C'eſt pourquoi elle augmenta ſa garde; & ce fut à cette occaſion que le Régiment des Gardes fut formé. Mathieu. l. 6.

Le Chancelier de l'Hôpital avoit fait pour ce Prince une deviſe que l'on voit dans diverſes médailles frappées à ſon honneur. C'étoient deux colomnes entre leſquelles étoient les armes de France entourées du Collier de l'Ordre de Saint Michel, & ſurmontées d'une Couronne fermée, avec cette inſcription, *Pietate & juſtitiâ*, pour marquer que ces deux vertus étoient les fondemens ſolides de ſa puiſſance Royale. *Sa Deviſe.*

Il fit fraper une médaille à l'occaſion de la Saint Bathélemi, où l'on voit la date du jour & de l'année avec cette inſcription, *Pietas excitavit juſtitiam*: ce qui ſignifioit que c'étoit uniquement ſa piété qui avoit armé ſa juſtice. Au revers il étoit repréſenté dans ſon Thrône tenant à la main droite une épée, & à la gauche une main de juſtice, foulant aux pieds les Rebelles, & autour ſe liſoient ces paroles, *Virtus in Rebel-* *Médaille frappée en ſon honneur à l'occaſion de la St. Barthelemi.*

Digitized by Google

1574. *belles.* On lui donna dans d'autres le titre de Roy très-pieux, *Carolo nono Regi piissimo.* C'étoit particuliérement pour faire connoître à toute l'Europe son attachement à la véritable Religion, & l'aversion qu'il avoit des impiétez commises par les Hérétiques dans la destruction des Eglises, & dans la prophanation des choses les plus sacrées.

Son Oraison funébre fut prononcée à Rome par le fameux Marc-Antoine Muret, en présence du Pape & des Cardinaux, & en France par Arnaud Sorbin grand Prédicateur, depuis Evêque de Nevers, qui l'assista à la mort, & imprima dans la suite une courte Histoire de la vie de ce Prince.

Ses enfans. Il n'eut de son mariage avec Elizabeth d'Autriche, qu'une seule fille nommée Marie Elizabeth, qui mourut à l'âge de cinq ans & demi, & un fils d'une Maîtresse nommée Marie Touchet, fille non pas d'un Apotichaire d'Orléans, comme plusieurs l'ont écrit, mais du Lieutenant particulier au Présidial de cette même ville. Ce fils fut Charles de Valois Duc d'Angoulême Comte d'Auvergne & de Ponthieu, & Colonel Général de la Cavalerie Légére, qui épousa en premiéres nôces Charlote de Montmorenci, & en secondes nôces Françoise de Nargonne fille du Baron de Marvel. Cette Dame vit encore en l'an 1704. que j'écris ceci, & je croi en 1711. qu'on l'imprime, c'est-à-dire, plus de cent trente ans après la mort de Charles IX. son beau-pere.

Le Laboureur Additions aux Mémoires de Castelnau. l. 7.

FIN DU V. TOME.

TABLE

Digitized by

TABLE
DU REGNE
DE
FRANÇOIS PREMIER.

A.

André de Foix Seigneur de Lesparre, frere du Maréchal de Lautrec, est fait General de l'armée en Navarre, 68. il prend la ville de Pampelune & assiege la Citadelle; la prend & se rend maître de presque toute la Navarre; il assiege Logrogno en Castille 69. 70. il leve le siége & est défait par l'armée d'Espagne 70. André Doria quitte le parti de France pour prendre celui de l'Empereur, 244. 247. il conduit un convoi à Naples pour les Imperiaux, 247

Angleterre, elle se soustrait à l'obéïssance du Pape, 298

Anne de Montmorency favori du Roy, 2. il se jette dans Mézieres pour la défendre, 75. il défait les ennemis, 98. il force la ville de Novare, 99. il marche à la tête des Suisses au combat de la Bicoque, 102. il court risque de la vie dans ce combat, 104. il est fait Maréchal de France, 108. il est pris prisonnier à la bataille de Pavie, 168. il porte au Roy la nouvelle de la Ligue concluë pour sa délivrance entre la Regente & le Roy d'Angleterre, 182. il va recevoir les deux fils du Roy, dont le retour d'Espagne avoit été stipulé dans le traité de Cambray, 263. il est fait Généralissime des troupes Françoises au sujet de l'entrée de l'Empereur en Provence, & se campe près d'Avignon, 331. il force le pas de Suze, 355. il est fait Connétable de France, 360. il est disgracié, & se retire à Chantilly, 371

Antoine de Crequy Seigneur de Pondormi, sa valeur à la journée de la Bicoque, 102. 104. il se jette dans Cremone, sa valeur & sa conduite contre les ennemis en Picardie, 135. il force le passage de Neuf-fossé aux Païs-bas, 170. il périt par un étrange accident, 172

Antoine de Lettes, Seigneur de Montpesat, est envoyé en Angleterre, 72. il entreprend la défense de Fossan contre l'armée d'Antoine de Léve, 326. il rend la place par une capitulation fort honorable, 328. il est disgracié au sujet du mauvais succès du siege de Perpignan, 381

Antoine de Léve soûtient le siége de Pavie contre le Roy, 160. il fait des conquêtes dans le Milanez, 250. il défait le Comte de S. Pol & le prend prisonnier, 258. il fait le siége de Fossan, 326. il court un grand danger durant ce siége, 327. la place lui est renduë, 328. il a la principale autorité sous l'Empereur dans l'armée de Provence, 331. il meurt, 338

Antoine du Prat premier Président du Parlement de Paris est fait Chancelier de France, 2. on lui attribuë le traité touchant le Concordat, 41. il accompagne le Roy dans sa premiére entrevûë avec le Roy d'Angleterre, 64

Antoine Escalin, dit le Capitaine Polin & depuis le Baron de la Garde, envoyé en Turquie, rétablit la bonne intelligence entre le Roy & Soliman, 368. 389. il commande les Galeres dans l'expedition d'Angleterre, 420

B.

Barthelemi d'Alviane, sa valeur. Il arrive sur la fin de la bataille de Marignan & acheve de défaire les Suisses, 16. sa mort, 20

Bataille de Cerisoles, 400. de Marignan, 16. de Pavie, 165

Bicoque, champ de bataille, 102 *& suiv.*

Blaise de Mont-luc est envoyé par le Comte d'En-

Digitized by Google

d'Enguyen à la Cour, 395. il obtient du Roy la permiſſion pour la bataille contre les Imperiaux, 397. il ſe diſtingue à la bataille de Ceriſoles à la tête des enfans perdus, & eſt fait Chevalier de la main du Comte d'Enguyen, 404
Boutieres, * Commandant en Piémont, y prend quelques places, 391. il ſe retire chez lui mécontent, *ibid.* il commande l'avant-garde à la bataille de Cenſoles, 399

C.

CAmbrai appellé par le Doge André Gritti, le Purgatoire des Venitiens, 161. il eſt reduit ſous la domination de la Maiſon d'Autriche, 388
Camiſade, origine de ce nom, 141
Ceriſoles, champ de la Bataille, 400
Charles, Cardinal de Lorraine eſt envoyé par le Roy de France à l'Empereur pour traiter touchant le Duché de Milan. 318
Charles Duc de Bourbon eſt fait Connétable de France, 2. il commande l'armée pour la conquête du Milanez, 8. ſes exploits à la bataille de Marignan, 16. *& ſuiv.* il eſt fait Lieutenant General dans le Milanez, 28. il prend Hédin, Bapaume & Bouchain, 94. il ſe revolte contre le Roy, cauſe de cette revolte, 121. il traite avec l'Empereur Charles V. 123. il s'échape de France, 126. il entre en France avec une armée & aſſiége Marſeille, 149. il ſe brouille avec le Marquis de Peſcaire, 151. il leve le ſiége de Marſeille, 152. il eſt à la tête de l'armée ennemie à la bataille de Pavie, 165. il eſt fait Duc de Milan par l'Empereur, 195. il arrive en Italie & oblige François Sforce à lui rendre le Château de Milan, 208. 209. il marche à la tête d'une armée vers Rome, 217. il preſente l'eſcalade à Rome & eſt tué d'un coup d'arquebuſe, 218
Charles Duc d'Orleans fils du Roy, commande l'armée aux Païs-bas, & ſe rend maître de preſque tout le Duché de Luxembourg, 378. il quitte le Païs-bas ſans les ordres du Roy pour aller à l'armée de Rouſſillon, 379. il rentre dans le Luxembourg, & en fait de nouveau la conquête, 381. il meurt, 417
Charles III. Duc de Savoye donne divers ſujets de mécontentement au Roy de France, 302. il eſt dépouillé de ſon Duché de Savoye, de la Breſſe & du Bugey, 309. 310. Il eſt obligé d'abandonner le Piémont aux François & de ſe retirer à Nice, 347. ſa deviſe, 365. il fait faire une inſcription odieuſe pour la France au ſujet du ſiége de Nice; il prend Mondevis, 390
Charles d'Autriche Prince d'Eſpagne ſe ménage avec le Roy de France, 4. 5. il prend le titre de Roy d'Eſpagne après la mort de Ferdinand, 35. caractere de ce jeune Prince, *ibid.* il traite avec le Roy de France, 37. il part des Païs-bas & arrive en Eſpagne. eſt couronné Roy d'Eſpagne, 47. *& ſuiv.* il regagne le Cardinal Volſey & le remet dans ſes intérêts, 50. ſes intrigues pour être élû Empereur, 56. il eſt élû Empereur Charles V. du nom, 61. il laiſſe en Eſpagne pour adminiſtrateur de ſes Etats le Cardinal Hadrien, il arrive en Angleterre, regagne le Cardinal Volſey & le Roy d'Angleterre par ſon moyen, 66. il ſe fait couronner à Aix la Chappelle, 67. il envoye une armée contre Robert de la Mark & l'oblige à demander quartier, 73. il fait la guerre à la France, 74. *& ſuiv.* il fait ligue avec le Pape contre les François, 79. il paſſe en Angleterre & de là en Eſpagne, 109. il fait ligue avec le Pape & les Venitiens contre la France, 117. il aſſiége Fontarabie & la prend, 137. 138. il affecte beaucoup de moderation au ſujet de la nouvelle de la priſe du Roy de France, 173. il délibere ſur la maniere dont il en uſera avec le Roy de France priſonnier, 178. 179. il refuſe de voir le Roy de France ſon priſonnier, 182. il viſite le Roy attaqué d'une dangereuſe maladie, 183. il conclut avec le Roy de France le traité de Madrid pour la délivrance de ce Prince, 196. il prend le deuil au ſujet du ſaccagement de Rome par ſes propres troupes, 219. il fait ſon accommodement avec le Pape, 227. 258. il fait la paix avec le Roy, 259. *& ſuiv.* il accorde aux Lutheriens la liberté de conſcience juſqu'à un Concile Général. 278. *& ſuiv.* il va à la tête d'une armée contre Soliman Empereur des Turcs, & l'empêche de rien entreprendre, 279. il a une entrevûë avec le Pape, *ibid.* le ſuccès de ſes armes en Afrique, 303. il amuſe le Roy de France au ſujet du Duché de Milan, 313. *& ſuiv.* il va à Rome, *ibid.* il harangue en preſence du Pape & des Cardinaux contre le Roy de France d'une maniere très-violente, 314. il donne des éclairciſſemens & met des adouciſſemens à ſa harangue en parlant à l'Ambaſſadeur de France, 317. il ſe diſpoſe à entrer en France à la tête de ſes troupes, 321. il rend le Roy odieux en Allemagne, 322. il entre en Provence à la tête d'une armée, 330. il fait inveſtir Marſeille par le Duc d'Albe, 335. il décampe pour repaſſer les Alpes, 338. la plus grande partie de ſon armée perit, il arrive en

en Piemont, 339. il repaſſe en Eſpagne, 347. il fait une tréve avec le Roy de France, 352. la tréve eſt prolongée, 356. il fait une tréve de dix ans avec le Roy de France, 363. 364. il a une entrevûë avec ce Prince, 364. il demande au Roy permiſſion de paſſer par la France pour reduire les Gantois qui s'étoient revoltez, 368. il eſt reçû à Paris, 368. ſon peu de droiture à l'égard du Roy de France, 369. il fait le ſiége d'Alger, & eſt obligé de le lever, 370. il ſe ligue avec le Roy d'Angleterre contre la France, 383. il marche contre le Duc de Cleves, & l'oblige à implorer ſa clemence, 384. ſon armée fait en même temps les ſiéges de Guiſe & de Landrecy, 387. il bâtit une Citadelle à Cambrai qui demeure pour toûjours à la Maiſon d'Auſtriche, 388. il déclame contre le Roy à la diete de Spire au ſujet de ſon alliance avec Soliman, 361. il fait déclarer la guerre à la France au nom de l'Empire, 393. il ſe rend maître de Luxembourg, 406. il prend Commercy & quelques autres petites places & vient aſſiéger S. Dizier, 406. 407. il prend ſaint Dizier par capitulation, 409. Il traite de paix avec le Roy, 410. ſans ſuccès, 411. ſes ſoins pour la convocation d'un Concile General de concert avec le Roy de France, 428

Charles de Coſſé Seigneur de Briſſac, ſe diſtingue au ſiége de Perpignan, 380. il eſt Général de la Cavalerie Legere & défait le Sieur de Liques un des Generaux de l'Empereur, 382. il charge avec ſuccès l'arriere-garde des Imperiaux, 385. il ſe ſignale dans la retraite de l'armée Françoiſe, 387

Charles de Luxembourg Comte de S. Pol, commande la retraite de la Seſſia après la bleſſure de l'Amiral Bonnivet & du Chevalier Bayard, 144. il reprend la route de France, 146. il prend Pavie d'aſſaut, 251. & divers autres places, *ibid.* il eſt défait par Antoine de Leve & pris, 257. 258. il s'empare de preſque toute la Savoye, 348

Cheredin dit Barberouſſe aſſiége Nice avec le Comte d'Enguien, 389. *& ſuiv.*

Claude, Comte de Guiſe frere du Duc de Lorraine commande les Lanſquenets à la bataille de Marignan, 13. il eſt retiré couvert de bleſſures de deſſous un tas de morts, 20. il couvre la Champagne & la Bourgogne contre les Allemands, 134. il défait leur arriere-garde, *ibid.* il défait des Païſans fanatiques d'Allemagne en Alſace, 177. il commande l'armée des Pais-bas ſous le Duc d'Orleans, 378. il prend Monmedi, 379

Claude d'Annebaut, depuis Amiral & Maréchal de France, defend Turin contre les Imperiaux, 344. il fait lever le ſiége, 345. il jette du ſecours dans Terouenne aſſiegée, & eſt pris au retour, 351. il eſt mis dans le miniſtere à la place du Connétable de Montmorenci, 273. il commande l'armée de Rouſſillon ſous le Dauphin, 378. il va commander en Piémont, 380. il preſente la bataille ſur mer aux Anglois qui la refuſent, 421. fait deſcente dans l'Iſle de Vigth, 422

Combat de la Bicoque, 101. *& ſuiv.*

Concile General aſſemblé à Trente, 428. ouverture de ce Concile, 430

Concordat entre le Pape Leon X. & François I. touchant la nomination des Benefices, 27. il eſt enregiſtré au Parlement malgré les oppoſitions, 45

E.

ERard de la Mark Evêque de Liege, rompt les meſures du Roy pour l'élection à l'Empire, 57

Execution de Cabrieres & de Merindol, 418. *& ſuiv.*

F.

FAnatiques d'Allemagne, défaits par Claude Comte de Guiſe, 177

Ferdinand Roy d'Eſpagne unit le Royaume de Navarre à la Couronne de Caſtille, 3. ſa mort & ſon caractere, 28

Ferdinand frere cadet de Charles Roy d'Eſpagne a un parti qui projette de le faire Roy d'Eſpagne, 36

Ferdinand de Tolede Duc d'Albe, ſon genie vain, altier & dur, 179. il défend Perpignan contre l'armée Françoiſe, 379. il fait lever le ſiege, 380

Foſſan aſſiegé & défendu par Montpeſat, 326 *& ſuiv.*

Fontarabie défenduë par Lautrec, 137

François Comte d'Angoulême & Duc de Valois, Roy de France, Premier du nom, 1. il traite avec le Roy d'Angleterre, 3. & avec la Republique de Veniſe, 4. il s'avance juſqu'à Lion avec une partie de ſon armée, 8. il y déclare Louïſe de Savoye ſa mere Regente du Royaume, *ibid.* il s'ouvre un nouveau paſſage en Italie, 10. il entre en Italie, ſe rend maître de Novare, 12. il traite avec les Suiſſes qui lui manquent de parole, 14. il eſt attaqué par les Suiſſes, 16. il combat à la tête de ſes troupes la pique à la main, & repouſſe les Suiſſes, 17. il ſe trouve la nuit tout proche d'un bataillon Suiſſe, *ibid.* il

il gagne ſur les Suiſſes la bataille de Marignan, 19. il ſe rend maître de la ville de Milan, & de preſque toutes les places du Milanez, 22. il fait ſon entrée dans Milan après la conquête de tout le Milanez, 23. il a une entrevuë avec le Pape à Boulogne, 24 il fait le fameux Concordat avec le Pape touchant la nomination des Benefices, 27. il remet les Suiſſes dans les intérêts de la France, 27. *& ſuiv.* il traite avec Charles Roy d'Eſpagne, 37. il fait la paix avec l'Empereur Maximilien, 38. il fait un nouveau traité avec tous les Cantons Suiſſes, appellé le traité de la paix perpetuelle, 40. il renouvelle ſon alliance avec la Republique de Veniſe, fait épouſer Madelaine de Boulogne ſa couſine à Laurent de Medicis pour s'attacher le Pape, *ibid.* il envoye du ſecours à Jean Roy de Danemarc contre les Suédois, 41. il penſe à faire enregiſtrer le Concordat, 42. il trouve de grandes oppoſitions à cet enregiſtrement, 43. il fait une rude reprimande aux députez du Parlement ſur ce ſujet, 44. il ôte au Parlement la connoiſſance des procès touchant les Evêchez, Abbayes, &c. & l'attribuë au grand Conſeil, 46. il regagne Volſey Archevêque d'York, & fait un traité avantageux avec l'Angleterre, 50.51. ſes intrigues pour être élû Empereur, 53. il va en Picardie pour une entrevûë avec le Roy d'Angleterre, 63. *& ſuiv.* magnificence de ſon équipage & de ſa ſuite dans l'entrevuë qu'il a avec le Roy d'Angleterre, 65. il ſe détermine à attaquer la Navarre, 68. il envoye une armée en Navarre, *ibid.* il entre dans les Païs-bas à la tête de ſon armée, 77. il prend Bouchain, 78. il fait enlever & fondre la grille d'argent que Louïs XI. avoit fait faire au tombeau de S. Martin à Tours, 110. il refuſe la tréve propoſée par le Roy d'Angleterre, 111. la revolte du Connétable de Bourbon l'empêche de marcher en perſonne en Italie, 127. il vient à la tête d'une armée au ſecours de Marſeille, & fait lever le ſiége, 152. il prend le deſſein de reconquerir le Milanez, & fait Louïſe de Savoye ſa Mere Regente du Royaume, 153.154. il ſe rend maître de Milan, 155. il bloque le Château, *ibid* il met le ſiége devant Pavie, 157. il attend les ennemis devant Pavie, 163. il eſt attaqué dans ſon camp devant Pavie, 165. il eſt bleſſé & pris, 167. il eſt mis en priſon à Pizigithoné, permet au Duc de Bourbon de le venir ſaluer, 169 il eſt tranſporté en Eſpagne, 182. il tombe dangereuſement malade à Madrid, & eſt viſité par l'Empereur, 182. 183. il ſigne le traité de Madrid pour ſa délivrance, après avoir proteſté juridiquement & ſecretement contre ce traité, 200. il eſt fiancé avec Eleonor Reine douairiere de Portugal à part d'Eſpagne pour retourner en France, 201. il arrive ſur le bord de la riviere d'Andaye, & eſt délivré en donnant ſes deux fils aînez en ôtage, 202. il ſigne une ligue avec le Pape, les Venitiens & le Duc de Milan, 204. il déclare la guerre à l'Empereur conjointement avec le Roy d'Angleterre, 230. il propoſe à l'Empereur de finir leur querelle par un duel, 231. il épouſe Eleonor Reine douairiere de Portugal, 264. il ſe ſert de la paix pour ranimer les Etudes & merite le titre de Reſtaurateur des Lettres en France, *ibid.* il fait l'union du Duché de Bretagne à la Couronne de France ſur la requiſition des Etats de Bretagne, 266. il fait un changement dans la Milice Françoiſe en établiſſant les Legions qui devoient être chacune de ſix mille hommes, 269 il a une conference avec le Roy d'Angleterre, 277. il traite avec le Pape pour le mariage du Duc d'Orleans ſon fils avec Catherine de Medicis niéce du Pape, 293. 294. il demande au Pape une entrevuë; *ibid.* il vient trouver le Pape à Marſeille & y conclut le mariage de ſon ſecond fils avec Catherine de Medicis, 295. il tâche d'empêcher la rupture entre le Pape & le Roy d'Angleterre, 296. *& ſuiv* il ſe plaint à tous les Prince de l'Europe de l'attentat commis contre Merveille ſon envoyé à la Cour de Milan, 300. il fait une ſevere juſtice des Sectaires qui commençoient à dogmatiſer dans le Royaume, 303. il eſt ſollicité par Marguerite Reine de Navarre ſa ſœur de faire venir à la Cour Melanchton, en eſt detourné par le Cardinal de Tournon, *ibid.* il declare la guerre au Duc de Savoye, 304. il enleve au Duc de Savoye une grande partie de ſes Etats, 310. il refute la harangue que l'Empereur avoit faite devant le Pape, 319. il fait faire le dégât dans toute la Provence pour ruïner l'armée de l'Empereur, 331. il ſe campe auprès de Valence au ſujet de l'entrée de l'Empereur en Provence, 331. il délibere s'il ſuivra l'Empereur au delà des Alpes, 340. il fait citer l'Empereur à la Cour des Pairs comme ſon Vaſſal, 349. il entre avec une armée en Artois, aſſiége Hedin, le prend & quelques autres places, 350. il fait une tréve pour les Païs-bas, & fait par là quitter le ſiége de Terouenne aux ennemis, 352. *& ſuiv.* il récompenſe les habitans de Terouenne en les déchargeant de tous impôts, *ibid.* il marche en Piémont avec une ar-

armée, 354. Il fait une tréve avec l'Empereur, 357. il fait ligue avec Soliman Empereur des Turcs, 357. & *suiv.* la tréve eſt prolongée, & on traite de la paix, 358. 359. il fait une tréve de dix ans avec l'Empereur, 364. il a une entrevûë avec ce Prince, *ibid.* il traite avec beaucoup d'honneur & de franchiſe l'Empereur qui paſſoit par la France, 368. & *suiv.* il ſe laiſſe tromper par l'Empereur, *ibid.* il fait alliance avec les Rois du Nord, 374. il déclare la guerre à l'Empereur, 378. il fait fortifier Landrecy, 381. il s'approche de Landrecy aſſiégé par l'Empereur, 386. il envoye à Spire ſon Apologie touchant ſon alliance avec Soliman, 392. il traite de paix avec l'Empereur, 412. il fait la paix avec l'Empereur, 413. il fait un grand armement de mer au Havre, 418. ſes ſoins pour la convocation d'un Concile General de concert avec l'Empereur, 424. il fait la paix avec le Roy d'Angleterre, 432. il meurt, ſon caractére, 434

François Dauphin de France âgé de 18. ans meurt à Tournon empoiſonné. 333

François de Bourbon Comte d'Enguyen, prend Arlon dans le Luxembourg, 379. il marche en Provence avec une armée, 388. il manque de ſurprendre le Château de Nice, fait le ſiége de la Ville avec Cheredin dit Barberouſſe General de la flotte des Turcs, 389. il prend la Ville, & ne peut prendre le Château, 390 il va commander en Piémont, 391. il s'empare de Carmagnole, envoye Blaiſe de Mont-luc au Roy, pour demander permiſſion de donner bataille au Marquis du Guaſt, 395. il gagne la bataille de Cerifoles, 399. & *suiv.* il prend pluſieurs places en Piémont, 404

François de Lorraine Duc d'Aumale, depuis Duc de Guiſe, eſt dangereuſement bleſſé au viſage, auprès de Boulogne. 423

François de Montholon depuis Préſident au Parlement de Paris & Garde de Sceaux, plaide pour le Connétable de Bourbon, 123

François Marquis de Saluces, eſt fait Lieutenant General en Piémont par le Roy, 322. il trahit le Roy, 325. il eſt tué au ſiége de Carmagnole. 353

François Marie de la Rovere Duc d'Urbin, fait la guerre au Pape & ſe remet en poſſeſſion de preſque tout ſon Duché, 39. 96.

François Guichardin auteur de l'Hiſtoire d'Italie, Gouverneur de Reggio & de Modéne, traite avec le Maréchal de Foix, 81. 82.

François Sforce vient à Pavie, 98 il arrive à Milan, & eſt reconnu Duc de Milan, 100. il ſe rend maître du Château de Milan, 114. il reçoit l'inveſtiture du Duché de Milan de la part de l'Empereur, 187. il traite avec la France, le Pape & les Venitiens, 190. il eſt obligé de rendre le Château de Milan au Duc de Bourbon, 209. il permet à un envoyé ſecret du Roy de France de demeurer à ſa Cour, 299. il lui fait couper la tête par la crainte de l'Empereur, 300. il meurt, 309

Frederic Electeur de Saxe refuſe l'Empire, & donne ſa voix à Charles Roy d'Eſpagne, 62

G.

GEnnes ſe rend aux François, 224. elle ſe rend à l'Empereur, 255.

Grille d'argent du tombeau de S. Martin de Tours envoyée à la monnoye par François I. 110

Du Guaſt, le Marquis du Guaſt eſt fait General de l'armée de l'Empereur en Italie, 347. il fait priſonnier Burie Commandant de Turin 350. il prend Carmagnole, 353. il prend pluſieurs places & inveſtit Pignerol, *ibid.* il fait aſſaſſiner deux envoyez du Roy qui alloient à Veniſe, 375. il perd la bataille de Cerifoles, 404

Guillaume Duc de Cleves & de Juliers ſe joint au Roy contre l'Empereur, 378. il eſt contraint d'implorer la Clemence de l'Empereur, 384

Guillaume de Naſſau herite de René de Naſſau, de la principauté d'Orange, &c. 408

Guillaume du Bellay Sieur de Langey eſt envoyé aux Princes Proteſtans d'Allemagne pour une ligue défenſive, 275. il met dans les intérêts du Roy, Philippe Lantgrave de Heſſe, 301. il eſt renvoyé en Allemagne, & y ſert utilement le Roy, 323 324. il eſt fait Gouverneur de Turin, 357. il ſuccéde au Commandement du Piémont au Maréchal d'Annebaut, 373. il meurt, caractere de ce Seigneur, 381

Guillaume Gouffier dit l'Amiral de Bonnivet négocie heureuſement en Angleterre, 50. il négocie pour faire élire le Roy de France Empereur, 57. il accompagne le Roy dans ſa premiére entrevûë avec le Roy d'Angleterre, 64. il aſſiége & prend Fontarabie, 78. & *suiv.* il commande l'armée en Italie, 128. il bloque Milan, 129. il eſt bleſſé dans ſa retraite & eſt obligé de ſe retirer du combat, 144. il engage le Roy au ſiége de Pavie, 156. il perſuade au Roy d'attendre les ennemis devant Pavie, 164. il eſt tué à la bataille de Pavie, 167

Guillaume Poyet depuis Chancelier de France,

ce, plaide pour Louïſe de Savoye contre le Connétable de Bourbon, 123. 372. il préſide au procès de l'Amiral Chabot, ſa violence contre ce Seigneur, *ibid.* on lui fait ſon procès, & il eſt dépouillé de ſa dignité, 373
Guy Rangoné à la tête d'un corps d'armée pour le Roy de France, fait lever le ſiége de Turin & prend pluſieurs places en Piémont, 344

H.

HAdrien Cardinal Evêque de Tortoſe, Precepteur de Charles Quint eſt fait adminiſtrateur d'Eſpagne, 66. il eſt fait Pape, 95. il entre dans la ligue de l'Empereur & des Vénitiens, 117. il meurt, 130.
Hedin, deux places de ce nom. Le vieux Hedin aſſiegé par les Anglois, 110. *& ſuiv.* ils levent le ſiége, *ibid.*
Henri VIII. Roy d'Angleterre, renouvelle le traité fait avec Louïs XII. 3. il conſent au mariage de Marie Reine douairiere de France, avec le Duc de Suffolc, *ibid.* il penſe à ſe liguer contre la France avec l'Empereur. 30. il traite avec le Roy de France, & eſt gouverné par Volſey, 50. il paſſe à Calais pour une entrevûë avec le Roy de France, 63. magnificence de ſes équipages & de ſa ſuite dans l'entrevûë qu'il a avec le Roy de France, 65. il repaſſe en Angleterre pour y aller recevoir l'Empereur; ſe laiſſe gagner par ce Prince, 66. il declare la guerre au Roy de France, 109. il ſe laiſſe regagner par la Regente de France, & fait un traité de ligue défenſive avec elle, 177. il entre dans la ligue avec la France, les Venitiens, le Pape & le Duc de Milan contre l'Empereur, 207. il declare la guerre à l'Empereur conjointement avec le Roy de France, 230 il devient amoureux d'Anne de Boulen, & penſe à repudier Catherine d'Arragon tante de l'Empereur, 253. il preſſe le Pape de declarer le mariage nul, 254. il fait la paix avec l'Empereur, 259. Il a une conference avec le Roy, 277. il fait juger en Angleterre l'affaire de ſon divorce avec Catherine d'Arragon, & épouſe ſecretement Anne de Boulen & enſuite il ſe marie publiquement avec elle 296. il eſt excommunié ſecretement par le Pape, 296. & puis publiquement, 298. il renonce en ſon nom & au nom de toute l'Angleterre à l'obéiſſance du Pape & ſe conſtituë chef de l'Egliſe Anglicane, *ibid.* il eſt fort inquiet de la réunion de l'Empereur avec le Roy de France, 366. il ſe ſe ligue avec l'Empereur contre la France, 383. il paſſe à Calais à la tête d'un armée, aſſiége Boulogne & Montreuil, 405. il ſe rend Maître de Boulogne, 415. il leve le Siége de Montreuil, *ibid.* il fait la paix avec le Roy de France, 432. il meurt. 433
Henri Comte de Naſſau un des Generaux de l'Empereur, attaque & prend Mouſon, 74. il met le Siége devant Mézieres, 75
Henri d'Albret Roy de Navarre eſt pris à la Bataille de Pavie, 168. il eſt tiré de priſon par Jean de Gaſſion, 196.
Henri nouveau Dauphin de France, fait ſes premiéres armes ſous le Maréchal de Montmorency, 337. il ſe trouve au combat du Pas de Suze, 355. il pouſſe vivement le Marquis du Guaſt, 356. il commande une armée en Rouſſillon, 378. il aſſiége Perpignan, 379. il en léve le ſiége, 380. il commande l'armée contre l'Empereur, 470. il coupe les vivres à l'armée de l'Empereur, 474. il ſurprend la baſſe ville de Boulogne & ne peut ſe rendre Maître de la haute, 416. il proteſte ſecrettement contre le traité de Creſpy, 417

I.

JAcques V. Roy d'Ecoſſe vient en France au ſecours du Roy, 348. il demande en mariage Magdelaine de France fille du Roy, *ibid.* il l'obtient, le mariage eſt conclu, 349. il meurt, ſuite de cette mort en Ecoſſe, 383
Jacques Daillon Seigneur du Lude eſt fait Gouverneur de Fontarabie, 29. ſa valeur à défendre cette place, 108.
Jacques de Beaume Baron de Semblançai Surintendant des Finances eſt pendu à Montfaucon. 106.
Jacques de Chabannes Seigneur de la Palice eſt fait Maréchal de France, 2. il fait lever le Siége de Fontarabie aux Eſpagnols, 108. il eſt tué à la bataille de Pavie, 167
Janot d'Herbouville Seigneur de Bunon conſerve le Château de Crémone & attend le ſecours avec huit Soldats qui lui reſtoient, 129.
Jean d'Albret tâche de ſe mettre en poſſeſſion de la Navarre, il meurt, 36.
Jean de Brinon premier Préſident du Parlement de Normandie, conclut un Traité avec le Roy d'Angleterre après la priſon du Roy, 177.
Jean de Gaſſion tire le Roy de Navarre de ſa priſon, 196.
Jean de Mont-luc Evêque de Valence fait l'Apologie du Roy au Senat de Veniſe touchant ſon Alliance avec les Turcs, 394.

Jean

Jean Seigneur de Taix Colonel General de l'Infanterie Françoiſe, la commande à la bataille de Ceriſoles, 399. il prend pluſieurs villes en Piémont, 404. il eſt bleſſé à l'attaque de la baſſe Boulogne, 415. il emporte l'épée à la main les lignes de la terre d'Oye, 423

Jean Duc de Saxe ſe declare protecteur du Lutheraniſme & fait une ligue contre les Princes Catholiques d'Allemagne, 271. il ſollicite le Roy de France d'appuyer les Proteſtans d'Allemagne, 272. il en obtient de l'argent & une ligue défenſive, 275

Jean Jacques Trivulce Maréchal de France eſt diſgracié & meurt de chagrin, 80

Jerôme Morône vice-Chancelier de Milan ſe retire mécontent ſur les terres de l'Empereur, 81. il propoſe au Marquis de Peſcaire de le faire Roy de Naples, 186. il eſt arrêté par ordre de l'Empereur, 193. il obtient ſa liberté pour 20000. écus, 215

Ignace de Loyola depuis fondateur de la Compagnie de Jeſus eſt bleſſé ſur la bréche de la citadelle de Pampelune, 69

Jules de Medicis eſt fait Pape ſous le nom de Clement VII. 131. il devient favorable au Roy de France, 139. ſon embarras après la priſon du Roy, 186. 190. il traite avec le Duc de Milan, la France & les Venitiens, 204. il conclut la ligue avec le Roy, 207. il eſt inſulté dans Rome par les Colonnes, eſt contraint de ſe ſauver au Château S. Ange, ſigne une tréve de quatre mois avec l'Empereur, 212. *& ſuiv.* il rompt cette tréve, 213. il ſe ſauve au Château S. Ange à la priſe de Rome par les Imperiaux, 218. traite avec les Impériaux & devient priſonnier de l'Empereur, 222. il ſe ſauve du Château S. Ange deguiſé en Marchand, 228. il fait ſon accommodement avec l'Empereur, 258. il a une entrevûë avec l'Empereur, 279. il traite avec le Roy du mariage de Catherine de Medicis ſa niéce avec le Duc d'Orleans ſecond fils du Roy, 293. il arrive à Marſeille avec Catherine de Medicis & conclut ce Mariage, fait pluſieurs Cardinaux François, il prononce la Sentence d'excommunication contre le Roy d'Angleterre dans un Conſiſtoire ſecret, 296. il la prononce publiquement, 297. il meurt, 299

L.

LEgions, nouvelles milices inſtituées par François I. 269

Leon X. Pape ſe ligue avec l'Empereur, le Roy d'Eſpagne & les Suiſſes pour la défenſe du Milanez, 6. il traite & s'accommode avec le Roy après la conquête du Milanez, 24. il a une entrevûë avec le Roy à Bologne, *ibid.* il demande au Roy l'abolition de la Pragmatique Sanction, 26. il fait le fameux Concordat avec le Roy touchant la nomination des Benefices, 27. il tache de réunir les Princes Chrétiens contre le Turc, 48. il traite en même temps avec le Roy & l'Empereur, 67. il fait ligue avec l'Empereur, 73. il ſe declare ouvertement contre la France, 79. il meurt, 94

Louïs de Buëil Comte de Sancerre entreprend de défendre Saint Dizier, 406. il rend ſaint Dizier par Capitulation, 409

Louïs de la Trémouille couvre la Picardie contre les Eſpagnols & les Anglois, 135. 136. il eſt tué à la bataille de Pavie, 167

Louiſe de Savoye Mere du Roy eſt declarée Regente durant l'abſence du Roy pour l'expedition d'Italie, 8. elle eſt cauſe de la perte du Milanez & fait perir Semblançai, 105. 106. elle eſt cauſe de la revolte du Connétable de Bourbon, 121. ſon embarras après la priſe du Roy, 173. elle donne ſes ordres pour la ſureté du Royaume & tâche de regagner le Roy d'Angleterre, 175. elle en vient à bout, *ibid.* elle fait un traité de ligue avec ce Prince, 177. elle meurt, 265

Lutheraniſme, ſon origine & ſes progrès, 271. 415

M.

MArguerite Ducheſſe d'Alençon ſœur du Roy va à Madrid chargée de la négociation pour la delivrance du Roy, 183. elle part d'Eſpagne ſans avoir rien conclu, 195. elle échape à l'Empereur qui vouloit la faire arrêter, *ibid. & ſuiv.*

Marguerite Reine de Navarre ſœur du Roy de France ſe laiſſe ſéduire par les Sectaires, 303

Marie Reine Douairiére de France veuve de Louïs XII. épouſe en ſecondes nôces le Duc de Suffolc, 3

Marignan Champ de bataille, 19.

Marſeille aſſiégé, 149

Martin du Bellay eſt fait Gouverneur de Turin, prend le nom de Langey après la mort de ſon frere, ſe ſaiſit de Landrecy, 381. il jette du ſecours dans Landrecy, 387. *& ſuiv.*

Martin Roſſem General de l'Armée du Duc de Cleves défait Philippe de Croy Duc d'Arſcot, 381. il paſſe au ſervice de l'Empereur, 384

Digitized by Google

Maximilien Empereur entre en Italie avec une nombreuſe armée, 30. 31. il fait quelques conquêtes, 32. il fuit vers le Trentin, 33. il fait la paix avec le Roy de France, 38. il meurt, 52

Maximilien Sforce Duc de Milan promet de remettre le Duché de Milan entre les mains du Roy, 13. il renonce à ſes pretentions ſur le Duché de Milan, 22

Medicis, commencement de la grande puiſſance des Medicis à Florence, 264

Merveille, Gentilhomme du Milanez eſt à la Cour du Duc de Milan avec la qualité d'Envoyé de France, mais ſans la prendre en public, 299. le Duc lui fait trancher la tête, 300

Meziéres aſſiegé, 75

Milan, Château de Milan ſe rend au Duc de Sforce faute de vivres, 114

Milanez entiérement perdu pour les François, 146

N.

NAples aſſiegé par Lautrec, 241

Negociations des Princes de l'Europe au ſujet de l'Election d'un Empereur, 52. *& ſuiv.*

O.

Octavien Frégoſe fait déclarer les Genois pour la France, 7

Odard dit le Maréchal du Biez commande en Picardie, 405. il défait Montreuil contre le Roy d'Angleterre, 412. il defait un corps conſidérable d'Anglois, 432

Odet de Foix dit le Maréchal de Lautrec traite avec les Suiſſes qui lui manquent de parole 13. 14. il commande l'armée Françoiſe & dans tout le Milanez, 33. il reprend Breſſe & la remet entre les mains des Venitiens, *ibid.* il remet Verone entre les mains des Venitiens, 38. il eſt envoyé pour défendre le Milanez, 84. il fait lever le ſiége de Parme, 88. faute de ce General, *ibid. & ſuiv.* il eſt abandonné par les Suiſſes, 90. il attaque Pavie, 100. il leve le ſiége, *ibid.* il attaque Proſper Colonne dans ſon camp de la Bicoque, 102. il eſt défait au combat de la Bicoque, 103. il va à la Cour & eſt mal reçu du Roy, 105 il défend Bayonne & en fait lever le ſiége, 137. il entre en Italie & ſe rend maître de Gennes, & d'Alexandrie, 224. il prend Pavie & fait d'autres conquêtes. 225. il entre dans le Royaume de Naples, 238. il prend pluſieurs places dans ce Royaume, 239. il aſſiége Naples, 241. il meurt de maladie au ſiége de Naples, 247 ſuites fâcheuſes de cette mort, 248

P.

PArlement. Le Parlement de Paris s'oppoſe à l'enregiſtrement du Concordat, 44. il l'enregiſtre en proteſtant, 45. il juge contre le Concordat en adjugeant l'Evêché d'Albi à celui qui avoit été élû par le Chapitre, 46

Pavie champ de bataille, 265

Paul III. de la Maiſon de Farnéze eſt élû Pape après la mort de Clement VII. 305. il avertit Velly Ambaſſadeur de France que l'Empereur l'amuſoit, 313. il répond avec ſageſſe à la harangue de l'Empereur, il propoſe d'avoir une entrevûë avec l'Empereur & le Roy de France, 361. il ſe rend à Nice, 362. il fait conclure une tréve de dix ans entre le Roy & l'Empereur, 363

Peſcaire, le Marquis de Peſcaire ſurprend Milan, 91. il enleve Gennes aux François, 107. il force le Chevalier Bayard au village de Rebec, 141. ſa jalouſie contre le Connétable de Bourbon; il ſe brouille avec lui, 151. il commande avec lui & le Vice-Roy de Naples à la bataille de Pavie, 165. ſon honnêteté à l'égard du Roy de France priſonnier, 169. il eſt fait Capitaine General des troupes Imperiales, 188. on lui propoſe de le faire Roy de Naples, *ibid.* il entre ou fait ſemblant d'entrer dans ce deſſein; 109. il découvre ce myſtere à l'Empereur, 190. il reçoit ordre de l'Empereur d'arrêter Moroné, 292. il le fait arrêter, 293. il penſe à ſe ſaiſir du Duc de Milan, aſſiége le Château de Milan, 293. il meurt non ſans ſoupçon de poiſon, 294

Philbert Prince d'Orange, force les murailles de Rome après la mort du Connétable de Bourbon, 218. il défend Naples contre Lautrec, 243. il oblige les François à lever le ſiége de Naples après la mort de Lautrec, 248. il eſt tué au ſiége de Florence, 264

Philippe Chabot de Brion favori du Roy, 22. il défend Marſeille contre le Connétable de Bourbon, & fait lever le ſiége, 149. *& ſuiv.* il eſt fait Amiral de France, 203. il commande l'armée contre le Duc de Savoye, & lui enleve tous ſon pays en deçà des Alpes, 304. il ſe rend maître de Turin, 310. il ramene ſon armée en France, 322. il eſt diſgracié, 371. il eſt arrêté, on lui fait ſon procès, & eſt condamné au banniſſement, 371. il rentre en grace & meurt, 373

Philippe de Croy Duc d'Arſcot, eſt défait par Martin Roſſem, 381

Phi-

Digitized by Google

Philippe Lantgrave de Heſſe défait l'armée du Roy des Romains, & traite avec le Roy de France, 301
Philippin Doria défait les Eſpagnols ſur la mer, 243. il quitte le parti du Roy à l'exemple de ſon oncle André Doria, 246
Pierre Navarre paſſe au ſervice de France par chagrin contre le Roy d'Eſpagne, & commande un grand corps pour la conquête du Milanez. 8. il fait le ſiege du Château de Milan, 22. il y eſt bleſſé & l'oblige à capituler, 23. il eſt fait priſonnier dans Gênes, 107. il ſe rend Maître de Savone, 211
Pierre du Terrail, dit le Chevalier Bayard, ſurprend Proſper Colonne, & le fait priſonnier, 11. il a l'honneur de faire le Roy Chevalier, 16. il commande dans Mezieres aſſiegé par le Comte de Naſſau, 75. Sa valeur & ſa prudence dans la défenſe de cette place, 76. il en fait lever le ſiege, *ibid.* il jette du ſecours dans le Château de Crémone, 130. il eſt forcé par le Marquis de Peſcaire au Village de Rebec, 141. il eſt bleſſé à mort à la retraite de la Seſſia, il meurt, 144. 145. ſon éloge, 146
Proſper Colonne eſt ſurpris & fait priſonnier par le Chevalier Bayard; 11. il eſt fait General des troupes du Pape, 84. il aſſiege Parme, 87. il leve le ſiege, 88. il pouſſe vivement Lautrec, 90. il ſurprend la ville de Milan, 91. il ſe rend maître de diverſes places du Milanez, 92. il aſſiege le Château de Milan, 97. il ſe campe à la Bicoque, 101. il y eſt attaqué par les François, 102. il eſt fait Generaliſſime des troupes de la ligue de l'Empereur, des Venitiens, &c. 117. Sa maladie l'oblige à quitter le commandement de l'armée de la ligue, 131. il meurt. Son caractere, 133

R.

René Comte de Naſſau Prince d'Orange, General de l'armée de l'Empereur, entre en Picardie, aſſiége Peronne, 340. il leve le ſiege, 343. il reprend Luxembourg & la plûpart des autres Villes de ce Duché, 379. il eſt bleſſé à mort au ſiége de ſaint Dizier; il fait ſon heritier Guillaume de Naſſau, 408
Rentio Cerés ſoûtient le ſiége de Marſeille contre le Connétable de Bourbon, 152. il ſurprend Orbitelle, 210
Robert de la Mark mécontent de l'Empereur, ſe reconcilie avec le Roy de France, & déclare la guerre à l'Empereur, 71
Robert de la Mark Maréchal de France, appellé communément Maréchal de Fleuran-ge, 203. il défend Peronne contre l'armée Imperiale, ſon habileté & ſa valeur dans cette défenſe, 341. *& ſuiv.* il fait lever le ſiége, 343.
Robert de Monte-Jean préſide aux Etats de Bretagne, où ſe fit la réunion de ce Duché à la Couronne de France, 27. il eſt fait Maréchal de France, 360
Rome priſe d'aſſaut par Philibert Prince d'Orange, & miſe au pillage, 218

S.

Sieges de Foſſan, 326. de Marſeille par le Connétable de Bourbon, 149. de Mezieres, 75. de Naples par Lautrec, 241. ce ſiege eſt levé par les François après la mort de Lautrec, 248. ſiege de Pavie, 157
Suiſſes continuent d'être ennemis de la France, 4. ils ſe ſaiſiſſent des paſſages des Alpes, 7. ils les abandonnent, 12 ils traitent avec le Roy, 14. ils lui manquent de parole, 15. ils attaquent l'armée du Roy, 16. il recommencent le combat le lendemain, 18. ils perdent la bataille, 19. ils ſe reconcilient avec la France, 27. tous les Cantons font un nouveau traité avec le Roy, 40. leur opiniâtreté à la journée de la Bicoque, 101. ils entrent dans la ligue avec le Roy de France, le Pape, &c. & envoyent un corps de troupes au camp des Confederez, 210

T.

Théodore Trivulce eſt fait Maréchal de France, 203
Thomas de Leſcut ou de Leſcun, dit le Maréchal de Foix, mécontente les Milanois, 81. il eſt excommunié par le Pape, 82. il défend Parme, 87. il fait lever le ſiege, 88. ſa valeur & ſa conduite à la journée de la Bicoque, 103. il meurt des bleſſures reçûës à la bataille de Pavie, 167
Thomas Volſey homme de néant, fait depuis Archevêque d'York, grand Chancelier & Cardinal, diſpoſe Henri VIII. Roy d'Angleterre, à faire la Guerre à la France, 29. *& ſuiv.* il ſe reconcilie avec le Roy de France & engage Henri VIII. à un traité avantageux pour la France, 50. il ſe laiſſe regagner contre la France par Charles Roy d'Eſpagne, 51. 52. il fait naître des doutes à Henri VIII. ſur la validité de ſon mariage avec Catherine d'Arragon, 253. il eſt diſgracié, & meurt, 275
Traité de Cambray entre Marguerite d'Autriche & Louiſe de Savoye, mere du Roy, pour la paix entre l'Empereur & le Roy, 259.

Digitized by Google

259. traité de paix de Crespy en Laonnois entre le Roy de France & l'Empereur, 413. traité de Madrid, 196

V.

VEnitiens confirment le traité qu'ils avoient fait avec Louïs XII. 4. ils envoyent du secours au Roy à la journée de Marignan, 19 ils reprennent quelques places que l'Empereur & le Roy d'Espagne leur avoient enlevées, 23. ils sont remis en possession de Veronne, 38. ils renouvellent leur alliance avec le Roy de France, 40. ils abandonnent le Roy de France, & font alliance avec l'Empereur, 117. il font ligue avec le Roy de France après qu'il fut delivré de prison, 204. ils sont obligez de s'accommoder avec l'Empereur après le traité de Cambrai, 261
Vervin rend lâchement Boulogne au Roy d'Angleterre, 415. il est mis au Conseil de guerre, & a la tête tranchée, *ibid.*
Université de Paris s'oppose à l'enregistrement du Concordat, 42

TABLE

DES USAGES SOUS LE REGNE de François I.

CHarges de Judicature deviennent venales en France, 8
Usage encore observé de declarer la guerre par un Heraut d'armes avec certaines ceremonies, 238
Changement de la milice Françoise en France par l'établissement des Legions qui devoient être de 6000. hommes, 269
Ordonnance du Roy, par laquelle il ordonna que *dorenavant tous Arrêts... soient prononcez, enregistrez & délivrez aux parties en langage maternel & non autrement.* 435

TABLE

Digitized by Google

TABLE
DU REGNE
DE
HENRI SECOND.

A.

Albert de Brandebourg trahit le Roy, 485. il se declare ouvertement pour l'Empereur, 488

André de Montalambert Sieur d'Essé, commande les François en Ecosse. Ses exploits dans ce Royaume, 443. il fait passer en France Marie Stuart Reine d'Ecosse, *ibid.* il est tué en défendant Terouenne, 408.

Anglois, declarent la guerre à la France, 577. ils sont entierement chassez de France par la prise de Calais & de Guines, 597. ils font descente en Basse-Bretagne, & sont défaits, 609

Anne de Montmorenci Connétable de France revient à la Cour, & y est en grand crédit, 439. il défait un corps considerable d'Imperiaux en Picardie, 514. il marche au secours de saint Quentin, 580. il perd la bataille de saint Quentin, 582. il y est blessé & pris, 583 il travaille à la paix entre la France & l'Espagne durant sa prison, 611. il obtient la grace de Dandelot son neveu, 615

Antoine de Bourbon Duc de Vendôme, épouse Jeanne d'Albret heritiere de Henri Roy de Navarre, 444

Artus de Cossé est fait Gouverneur de Metz, 476

B.

Batailles de Marciano, 520. de Renti, 514. de S. Quentin, 528

Blaise de Mont-luc est envoyé à Rome pour y negocier avec le Pape, 460. il défend Beyne dans le Piémont & en fait lever le siege, 497. il est fait Commandant dans Sienne, 519. il se prépare à soûtenir le siege dans Sienne, 522. il le soûtient avec beaucoup de valeur, 524. il rend la place après un siege de dix mois, 525. 529. il est fait Colonel General de l'Infanterie Françoise, 604. il se signale au siege de Thionville, 606

Bourdeaux se revolte, 445. cette Ville est soûmise & punie par le Connétable, 445. *& suiv.*

C.

Calais est pris par le Duc de Guise en huit jours, 595. *& suiv.*

Charles Cardinal de Lorraine engage le Roy à se liguer avec le Pape Paul IV. pour la conquête de Naples, 555. il va à Rome & conclut la ligue, 557

Charles V. Empereur, défait Frederic Duc de Saxe, le met en prison avec Philippe Landgrave de Hesse, 440. il s'accommode avec les Protestans d'Allemagne par un *interim*, 450. il accuse le Roy de France de susciter les Turcs contre les Chrétiens, 463. fausseté de cette accusation, 464. il est surpris par l'Electeur de Saxe & s'enfuit d'Inspruck, 478. il met en liberté Jean Frederic ancien Electeur de Saxe, 479. il delivre de prison le Landgrave de Hesse, 481. il vient au siege de Metz, 490. il leve le siege de Metz, 494. il fait raser le vieux Hedin, & bâtit le nouveau Hedin, 500. il perd la bataille de Renti, 514. il fait lever le siege de Renti, 515. il se démet de ses Etats entre les mains de son fils Philippe, cede l'Empire à Ferdinand son frere, & se retire au Monastere de S. Juste, 548

Charles Caraffe neveu du Pape engage le Roy à faire une ligue avec le Pape pour la conquête du Royaume de Naples & du Milanez, 556

Charles de Cossé de Brissac commande l'armée

mée Françoiſe en Piémont, 462. ſon caractere, ſes conquêtes, il eſt fait Maréchal de France, *ibid.* il prend Albe en Piémont, 597. il prend Verüe, *ibid.* il ſurprend Verceil & d'autres places, 502. il prend Yvrée, 525. il fait lever le ſiege de Santya au Duc d'Albe, 542. il ſe ſoûtient en Piémont avec très-peu de troupes, 589. il vient à la Cour & eſt renvoyé en Italie, 610

Claude Duc d'Aumale eſt défait par Albert de Brandebourg, bleſſé & pris, 487. il aſſiege Vulpian en Piémont, 542. il le prend, 543

Claude d'Annebaut perd ſon crédit ſous le nouveau Regne, 439

Combat Naval entre des Vaiſſeaux Flamands & des Vaiſſeaux de Dieppe, 529

Coſme de Medicis Duc de Florence, ſe joint à l'Empereur contre la France, 501. il ſe declare ouvertement contre la France, 517. Sienne lui eſt cedée par les Eſpagnols, *ibid.*

D.

D'Aramon Ambaſſadeur de France à Conſtantinople, ſon Apologie ſur la priſe de Tripoli par les Turcs, 464

Diane de Poitiers eſt en grand crédit à la Cour, 440

E.

EDouard VI. Roy d'Angleterre ſuccede à Henri VIII. 441. il eſt engagé dans l'hereſie. *ibid* il meurt, 503

Elizabeth fille d'Henri VIII. & d'Anne de Boulen eſt élevée ſur le thrône d'Angleterre, 615. elle rétablit l'héreſie en Angleterre, 616. elle conclut la paix avec la France, 618

Emanuël Philibert de Savoye Prince de Piémont & puis Duc de Savoye, aſſiege Hedin, 500. il le prend, *ibid.* il aſſiege ſaint Quentin, 577. il gagne la bataille de ſaint Quentin. 582. *& ſuiv.* il retourne au ſiege de ſaint Quentin, 584. il le prend, 585. il eſt rétabli par la paix dans la plus grande partie de ſes Etats, 620

F.

FErdinand d'Autriche, frere de Charles V. eſt fait Empereur par la démiſſion de ce Prince, 548

Ferdinand de Gonzague commande les troupes dans le Plaiſantin, 461

Ferdinand de Tolede Duc d'Albe, arrive en Piémont avec une nombreuſe armée, 541. il aſſiege Santya, 542. il leve le ſiege, *ibid.* il vient au Royaume de Naples, 562. il prend diverſes places ſur le Pape, 564. il fait lever le ſiege de Civitella au Duc de Guiſe, & refuſe la bataille, 571. *& ſuiv.*

François Cardinal de Tournon déchoit de ſon crédit ſous le nouveau Regne, 439. il ménage une ſuſpenſion d'armes entre le Pape & la France, 468

François Dauphin de France, épouſe Marie Reine d'Ecoſſe, & prend le titre de Roy Dauphin, 592

François de Coligny, appellé ordinairement Dandelot, ſe jette dans ſaint Quentin, 580. il ſe ſignale au ſiege de Calais, 594. il ſe déclare Calviniſte en preſence du Roy, & eſt envoyé priſonnier au Château de Melun, 603. il perd ſa charge de Colonel General de l'Infanterie Françoiſe, 604

François de Lorraine Duc d'Aumale, & depuis Duc de Guiſe, eſt en grand crédit à la Cour, 439. il prend le titre de Duc de Guiſe après la mort de Claude ſon pere, ſe prépare à ſoûtenir le ſiege de Metz contre l'armée de l'Empereur, 483. *& ſuiv.* il arrive en Italie avec une armée, 567. il ſe ſaiſit de Valence dans le Milanez, 569. il arrive à Rome, 570. il aſſiege Civitella, leve le ſiege & preſente la bataille au Duc d'Albe qui ne la veut point accepter, 571. *& ſuiv.* il eſt rappellé d'Italie à cauſe de la perte de la bataille de ſaint Quentin, 573. il arrive à la Cour, & la puiſſance de ſa maiſon s'y augmente par la priſon du Connétable, 590. Il eſt déclaré Lieutenant General dans tout le Royaume, 591. il aſſiege Calais, 593. il le prend en huit jours au milieu de l'hyver, 598. il aſſiege Guines & la prend, 597. il aſſiege Thionville, 604. il la prend, 607

François de Montmorenci commande dans Terouenne après la mort de d'Eſſé, 498. eſt forcé & fait priſonnier, 499

François de Noailles Evêque de Dax eſt envoyé en Angleterre pour empêcher que Marie fille d'Henri VIII. ne monte ſur le Thrône, 404. il eſt renvoyé en Angleterre pour complimenter la Reine ſur ſon mariage, 510

François Goufier de Bonnivet défend vaillamment Santya, 542. il meurt d'une bleſſure reçuë à l'aſſaut de Vulpian, 543

François Olivier Chancelier de France eſt éloigné de la Cour, 440

François de Scepeaux Sieur de Vieilleville, depuis Maréchal de France, ſauve Metz au Roy, 526

G.

Digitized by Google

G.

GAſpard de Châtillon dit l'Amiral de Coligny manque de ſurprendre Douay, 575. il ſe jette dans ſaint Quentin pour le défendre, 578. il ſoutient le ſiége de ſaint Quentin après la perte de la bataille, 584. il eſt forcé & pris priſonnier, *ibid.*

H.

HEdin aſſiegé & pris par le Roy, 497. il eſt repris par les troupes de l'Empereur, 500

Henri II. du nom Roy de France eſt ſacré à Reims, 438. il fait beaucoup de changemens à la Cour, & érige en Charge la garde des Sceaux, 440. il traite avec les Ecoſſois pour le mariage de Marie Stuart Reine d'Ecoſſe, avec François Dauphin de France, 442 il envoye des troupes en Ecoſſe, *ibid.* il traite ſeverement les Hérétiques en France, 444. il viſite une partie des Provinces de France, *ibid.* il aſſiége Boulogne, 451. Cette place lui eſt renduë, 452 il traite avec Octavio Farneze Duc de Parme, 461. & envoie des troupes à ſon ſecours, 462. il ſe défend contre l'accuſation de l'Empereur touchant la guerre des Turcs, 463. il ſe ligue avec Maurice Electeur de Saxe, &c. contre l'Empereur, 472. il entre en Lorraine, avec une armée, & s'empare de Metz, Toul & Verdun; & prend ſes ſuretez contre l'Empereur à la Cour de Lorraine, 475. il entre en Alſace, 476. il rentre en France, 481. il prend pluſieurs places dans le Luxembourg, *ibid.* il aſſiége & prend Hedin, 497. il fait marcher une armée au Pays-bas qui fait quelques conquêtes, 511. 512. il aſſiége Renti, 513. il défait l'armée de l'Empereur devant Renti, 514. il leve le ſiége de Renti, 515. il ſe ligue avec le Pape pour la conquête de Naples, 557. il fait fortifier Rocroy, 576. il rappelle le Duc de Guiſe d'Italie après la perte de la bataille de ſaint Quentin, 586. il tient les Etats à Paris, fait ſon entrée à Calais, 498. il fait mettre Dandelot en priſon pour le Calviniſme, 603. il fait la paix avec l'Angleterre & l'Eſpagne à Cateau-Cambreſis, 619. il eſt bleſſé à mort, dans un tournois, 623. il meurt, 624. ſuites de cette mort, *ibid.* ſon caractere, 625

I.

JAcques d'Albon Maréchal de ſaint André aſſiége & prend Marienbourg, 511

Jean Bertrandi eſt fait premier Preſident du Parlement de Paris & Garde des Sceaux, 440

Jean de Fieſque, Comte de Lavagne, perit par un malheur dans la conjuration de Gennes, 441

Jean de Freſſe Evêque de Bayonne, negocie avec Maurice Duc de Saxe pour une ligue entre la France & les Princes Proteſtans d'Allemagne, 471. il demande dans une Diéte la délivrance du Lantgrave de Heſſe, 479. il l'obtient, 481

Jean Frederic Electeur de Saxe eſt fait priſonnier par l'Empereur, 469. il eſt mis en liberté par l'Empereur, 479

Jean Jacques de Medicis Marquis de Marignan commande les troupes du Duc de Toſcane, 518. il gagne la bataille de Marciano contre Strozzi, 520. il fait le ſiége de Sienne, 524. il prend cette place, 538

Jean Marie Cardinal du Mont eſt fait Pape ſous le nom de Jules III. il raſſemble le Concile à Trente, 456. il négocie avec l'Empereur touchant les Duchez de Parme & de Plaiſance, *ibid. & ſuiv.* il negocie avec le Roy ſur le même ſujet, 459. il negocie de nouveau avec l'Empereur & le Roy pour la paix entre ces deux Princes, 503. il meurt, 540

Jean Pierre Caraffe, eſt fait Pape ſous le nom de Paul IV. 545. ſon caractére, *ibid.* il ſe ligue avec le Roy contre la Maiſon d'Autriche, 557. il s'accommode avec le Roy d'Eſpagne, 577

Jeanne d'Albret heritiére de Henri Roy de Navarre, épouſe Antoine de Bourbon, 444

Joachim Electeur de Brandebourg & Maurice Electeur de Saxe, ſollicitent la délivrance de Jean Frederic & de Philippe Lantgrave, 469. *& ſuiv.*

L.

L'Amiral Comte d'Egmont gagne la bataille de Gravelines ſur le Maréchal de Termes, 608

M.

MArciano champ de bataelle, 520

Marie d'Angleterre fille d'Henri VIII. eſt élevée ſur le Thrône d'Angleterre, & travaille à rétablir la Religion Catholique 506. *& ſuiv.* elle traite pour ſon mariage avec Philippe Prince d'Eſpagne, 510. elle épouſe Dom Philippe Prince d'Eſpagne, *ibid.* elle meurt, 614

Marie de Lorraine Regente d'Ecoſſe fait la guer-

Digitized by Google

re aux Anglois en faveur de la France; ſon armée eſt défaite, 599
Marie Stuart Reine d'Ecoſſe eſt tranſportée en France, 443. elle épouſe François Dauphin de France, 600. elle prend le titre & les armes de Reine d'Angleterre, 615
Maurice eſt fait Duc de Saxe par la dépoſition de Jean Frederic, 470. il prend Magdebourg, traite avec pluſieurs Princes d'Allemagne & le Roy de France, 471. il ſe déclare contre l'Empereur, 472. il défait les Impériaux & manque de ſurprendre l'Empereur, 478
Medailles frappées au ſujet de la levée du ſiége de Metz, 496
Metz, ſituation de cette place, & l'état où elle étoit quand elle fut aſſiegée. 483
Moncins Gouverneur de Bourdeaux eſt maſſacré par les ſeditieux, 446. 447.

N.

Nicolas de Polviliers ſujet du Duc de Savoye, marche pour ſurprendre Lyon, & ne réuſſit pas, 588

O.

Octavio Farneze Duc de Parme, traite avec le Roy pour ſe conſerver ce Duché, 468
Odart Maréchal du Biez, eſt condamné à une priſon perpetuelle, 440

P.

Paix de Cateau-Cambreſis, 619
Paule de Termes, commande les troupes de France en Ecoſſe à la place de d'Eſſé, 443. il ſe jette dans Parme pour défendre la place, 463. il commande dans le Siennois, & pourvoit à la défenſe de Sienne, 501 il fait deſcente dans l'Iſle de Corſe, & y prend pluſieurs Villes, 502. il eſt fait Gouverneur de Calais, 598. il eſt fait Maréchal de France, 607. il prend Dunkerque, *ibid.* il perd la bataille de Gravelines, 608. il eſt pris priſonnier, *ibid.*
Philippe Prince d'Eſpagne, épouſe Marie Reine d'Angleterre, 510. l'Empereur ſon pere ſe démet de ſes Etats entre ſes mains; il eſt Roy d'Eſpagne ſous le nom de Philippe II. 548. il fait bâtir ſaint Laurent de l'Eſcurial en action de graces pour la victoire de S. Quentin 587. ſes troupes aſſiégent & prennent le Catelet, Ham & Noyon, *ibid.* il fait la paix avec la France, 619. il épouſe Elizabeth fille aînée du Roy de France, 623
Philippe Lantgrave de Heſſe eſt fait priſonnier par l'Empereur, 440. il eſt délivré de priſon, 481
Pierre Strozzi commande l'Armée Françoiſe en Italie, 517. il perd la bataille de Marciano, 522. il eſt fait Maréchal de France, 565. il eſt tué au ſiége de Thionville, 605

R.

Renaud Pool Cardinal eſt ſur la liſte de ceux que Marie d'Angleterre ſongeoit à épouſer, 508. il réconcilie les Anglois avec le ſaint Siege & leur donne l'abſolution, 510. il negocie inutilement pour la paix entre l'Empereur & le Roy de France, 527
Renti, Champ de Bataille, 513
Revolte en Xaintonge, en Angoumois, en Guyenne, &c. 445

S.

Saint Quentin, champ de bataille, 580. il eſt pris par les Eſpagnols, 583
Siége de Calais par le Duc de Guiſe, 593. de Metz, 483. eſt levé par l'Empereur, 493. ſiége de Renti, 513. de ſaint Quentin, 577. de Terouenne par les Imperiaux, 498
Sienne ſe donne aux François, 497. elle eſt aſſiégée par le Marquis de Marignan & vaillamment défenduë par Mont-luc, 531. elle eſt obligée de ſe rendre, 538. 542

T.

Terouenne aſſiegée par les Imperiaux, 498. ſa priſe, 499
Turcs déclarent la guerre à l'Empereur, 463

TA-

Digitized by Google

TABLE
DU REGNE
DE
FRANÇOIS SECOND.

A.

ANne de Montmorency Connétable de France, quitte la Cour & ſe retire à Chantilly, 635. il vient à l'Aſſemblée de Fontainebleau bien accompagné, 679

Anne du Bourg Conſeiller au Parlement, fait l'apologie des Calviniſtes en preſence du Roy Henri II. 657. il eſt arrêté & conduit à la Baſtille, 658 on lui fait ſon procès, 659. il eſt exécuté à la Gréve, *ibid.*

Antoine de Bourbon Roy de Navarre, ſon caractére, 630. il va à la Cour & y eſt mal reçu, 639. il conduit juſqu'aux Pyrenées Elizabeth ſœur du Roy mariée au Roy d'Eſpagne, 640. il ſe laiſſe amuſer par le Roy d'Eſpagne, 641. il ſe retire dans ſes Domaines de Bearn, *ibid.* il ſe réſout à venir aux Etats, 692. il arrive aux Etats d'Orleans, 693. il eſt arrêté, 694. il eſt raſſuré par la Reine mere, à condition de lui ceder la Regence au cas de la mort du Roy, & ſe reconcilie avec Meſſieurs de Guiſe, 698 *& ſuiv.*

Antoine du Pleſſis-Richelieu eſt fait Capitaine de la nouvelle Garde du Roy, 677

Aſſemblée des notables à Fontainebleau, 679

C.

CAlvin, ſes études, 645. occaſion qui le détermina à ſe faire chef de Secte, ſon caractere, ſuite de ſa vie, 645. *& ſuiv.* il s'établit à Genéve; ſon livre de l'Inſtitution, 648 ſon livre de l'Antidote, 649. Il engage les Princes Proteſtans d'Allemagne & les Suiſſes à agir auprès du Roy en faveur de ſes Sectateurs. 658

Calviniſme. Son commencement & ſes progrès, 642. *& ſuiv.*

Calviniſtes s'aſſemblent & celebrent la Cene en la ruë ſaint Jacques, & ſont punis, 653 ils chantent publiquement dans le Pré aux Clercs les Pſeaumes mis en vers par Clement Marot, 654. ils font des Aſſemblées après la mort d'Henri II. *ibid.* ils font leur premiére conjuration contre l'Etat à Nantes & à Lyon, 662. ils s'acheminent vers Blois, *ibid.* & puis vers Amboiſe, ils veulent preſenter une requête au Roy, à Amboiſe, où on ne veut point les admettre, 665. ils ſont appellez Huguenots; origine de ce nom, 666. ils ſe ſoulevent en divers endroits du Royaume, 673. *& ſuiv.* ils ſe rejouiſſent fort de la mort du Roy, 701

Catherine de Medicis Reine de France mere de François II. Son caractere, 631. ſon embarras ſur le choix de la faction qu'elle devoit favoriſer, 632. elle s'unit avec Meſſieurs de Guiſe, 633. elle amuſe Antoine de Bourbon par des promeſſes, 635. ſon habileté dans les Etats d'Orleans, 695. elle ſuſpend l'execution de l'Arrêt rendu contre le Prince de Condé, 698. elle intimide le Roy de Navarre & l'oblige à ne lui point diſputer la Regence au cas que le Roy mourût, 699

Charles Cardinal de Lorraine eſt fait premier Miniſtre d'Etat, 634. il harangue avec moderation dans l'aſſemblée de Fontainebleau, 682

Charles de Coſſé, Maréchal de Briſſac, eſt fait Gouverneur de Picardie, 637

Charles de Marillac Archevêque de Vienne, harangue dans l'aſſemblée de Fontainebleau 682

Conjuration d'Amboiſe, 660. elle eſt diſſipée, 666. autre conjuration des Calviniſtes, pour ſurprendre Lyon, 687. Elle eſt découverte & manquée, 687

Digitized by Google

D.

Diane de Poitiers Ducheſſe de Valentinois, eſt éloignée de la Cour, 634

E.

Edit de Remorentin, 672
Elizabeth Reine d'Angleterre favoriſe les Huguenots de France; elle envoye des troupes en Ecoſſe pour ſoûtenir les Proteſtans, 675. elle publie un manifeſte qui inquiete le Roy de France, *ibid.* elle oblige le Roy de France à un traité honteux, 677
Etats tenus à Orleans, 690

F.

Faction des Princes du Sang, oppoſée à la Maiſon de Guiſe, tient une aſſemblée à Vendôme, 637. ce qui y fut réſolu, *ibid.*
Factions qui partageoient la Cour quand François II. monta ſur le Thrône, 630
Fanatiſme d'un Calviniſte à Rouen, 674
Formulaire de Foy pour faire ſigner à tout le monde, 696
François Roy de France II. du nom. Sa Cour partagée en factions, 629. il charge du Gouvernement le Duc de Guiſe & le Cardinal de Lorraine 634. il engage le Connétable à ſe retirer de la Cour, *ibid.* il reçoit froidement le Roy de Navarre 639. il ſe retire avec la Cour à Amboiſe, après avoir été informé de la conjuration des Caviniſtes, 663. il punit de mort pluſieurs Gentilshommes Calviniſtes, pris aux environs d'Amboiſe, 668. il inquiete le Prince de Condé par la maniére dont il lui parle, *ibid.* fait un traité honteux avec Elizabeth Reine d'Angleterre, 677. il ſe retire à Fontainebleau & augmente ſa garde, *ibid.* il fait une aſſemblée des notables à Fontainebleau, 679 il declare ſes intentions à l'aſſemblée de Fontainebleau, *ibid.* il s'y reſout à aſſembler les Etats, 684. il tâche d'attirer aux Etats d'Orleans le Roy de Navarre, le Prince de Condé & les autres Chefs des Mécontens, 691. il tombe malade 696 il meurt, ſon caractére, 700
François de Coligny appellé ordinairement Dandelot, ſon caractére, 631. il eſt employé pour engager les Huguenots dans la faction des Mécontens, 642. il y réuſſit, 661. & *ſuiv.*
François de Lorraine Duc de Guiſe, eſt pourvû du commandement des armes, 634. il eſt fait Lieutenant General du Royaume au ſujet de la conjuration d'Amboiſe, 664. il défait les troupes Calviniſtes, & diſſipe la conjuration d'Amboiſe, 665. & *ſuiv.* il harangue dans l'aſſemblée de Fontainebleau, & refute vivement le diſcours de l'Amiral, 685
François de Montmorecy, fils ainé du Connétable eſt fait Maréchal de France par extraordinaire, 635
François de Tournon Cardinal eſt mis dans le Conſeil d'Etat, 636
François de Vendôme Vidame de Chartres, eſt chargé avec Dandelot d'engager les Huguenots dans le parti des mécontens, 642 il y reuſſit, 660
François Olivier Chancelier de France eſt rappellé à la Cour, 658. il meurt, 661. & *ſuiv.*

G.

Gaſpard de Coligny Amiral de France, ſon caracter 5, 631. ſon avis dans l'aſſemblée de la Ferté pour engager les Huguenots dans le parti des Mécontens, 641. il eſt appellé à la Cour & envoyé en Normandie pour empêcher les ſéditions, 671. il vient à l'aſſemblée de Fontainebleau, 679. il preſente une requête au Roy en faveur des Huguenots 680
Gerard Rouſſel Evêque d'Oleron, fait un petit Seminaire qui fut une pepiniére de Calviniſtes, 650

H.

Huguenots, nom des Calviniſtes; origine de ce nom, 666

I.

Jacques d'Albon dit le Maréchal de ſaint André, ſon caractere, 636. il ſe range au parti du Duc de Guiſe, *ibid.* il eſt envoyé au Roy de Navarre & au Prince de Condé pour les engager à venir aux Etats, 691
Jacques de la Sague, Agent du Roy de Navarre, eſt arrêté à Fontainebleau. on ſaiſit ſes papiers, & on y découvre une nouvelle conjuration, 685
Jacques Spifame, Evêque de Nevers embraſſe le Calviniſme, ſe marie, ſe ſauve à Genéve où il eut la tête tranchée, 658.
Jean Bertrandi Cardinal eſt privé de la Charge de Garde des Sceaux, & ſe retire à Rome, 636
Jean de Mont-luc Evêque de Valence, Huguenot, contrefait le Catholique, 673. il parle dans l'aſſemblée de Fontainebleau, & ſoû-

Digitized by Google

soûtient son caractere équivoque sur la Religion, 680
Jean du Barry Sieur de la Renaudie est choisi par les Chefs du parti Calviniste pour les assembler & faire le premier coup d'éclat; il est envoyé en Angleterre à la Reine Elizabeth pour en être appuyé, 661. il assigne des Chefs aux Calvinistes en diverses Provinces, 662. il est tué, 665

L.

LOuïs Prince de Condé, son caractere, 631. il est envoyé à Bruxelles pour la ratification du traité de paix de Cateau-Cambresis, 635. il tâche en vain de se rendre favorable le Parlement de Paris, 640. il assemble les plus considerables de son parti dans son Château de la Ferté, 441. il est declaré *le Chef muet* de la revolte, 642. il est fort inquiet dans Amboise après la déroute des Huguenots, & en danger d'être arrêté, 668. il se défend dans le Conseil, 669. il se retire d'Amboise & va joindre le Roy de Navarre son frere en Bearn, 670. il entreprend de se saisir de Lyon, 687. il se resout malgré lui à venir aux Etats, 692. il arrive aux Etats d'Orleans, 693. il est arrêté & mis en prison, *ibid.* on lui fait son procès, il est condamné à la mort, 695. la mort du Roy lui sauve la vie, 701

M.

MAison de Guise, sa grande puissance, 632. libelles diffamatoires publiés par les Huguenots contre les Princes de cette Maison, 661. ils pressent la Reine mere de faire executer l'Arrêt rendu contre le Prince de Condé, 697
Maligny est chargé de mettre en execution la conjuration du Prince de Condé contre Lyon, 687. il se sauve de Lyon avec son frere, 689
Mercuriales du Parlement sont de l'institution de Louïs XII. 655
Michel de l'Hôpital est fait Chancelier de France, sa fortune & son caractere, 672
Minard Président au Parlement est assassiné après avoir parlé contre les Calvinistes, 659
Mouvant se fait Chef des Calvinistes en Provence, 673

N.

NIcolas Durand de Villegagnon établit une Colonie de Calvinistes en Amerique, 652. il se convertit à la Religion Catholique & écrit contre les Calvinistes, *ibid.*

P.

PAule de Termes Maréchal de France est envoyé avec des troupes au devant du Roy de Navarre, sous prétexte de lui faire honneur, mais en effet pour l'empêcher de retourner sur les pas, 692
Philippe II. Roy d'Espagne amuse Antoine de Bourbon sur la restitution du Royaume de Navarre, 641
Princes du Sang n'avoient point de part au Gouvernement de l'Etat depuis la revolte du Connétable de Bourbon, 630

TABLE

DES USAGES SOUS LE REGNE de François II.

ON ne faisoit point encore alors de Maréchal de France que quand le Bâton de Maréchal étoit vacant par la mort d'un autre Maréchal, 635

TABLE
DU REGNE
DE
CHARLES IX.

A.

Ambaſſadeurs Polonois venans deferer la Couronne de Pologne au Duc d'Anjou, ſont reçûs à Paris, 995
Anne de Montmorency Connétable de France, vient à la Cour, y eſt reçû avec honneur & y agit avec autorité, 703. il penſe à ſe retirer de la Cour, & y demeure par ordre du Roy, 709. il ſe réunit ſincerement avec le Duc de Guiſe contre les Huguenots, & ceſſe de les ménager, 710. il fait raſer le Prêche de Popincourt auprès de Paris, 726. il quitte la Cour & l'armée avec le Duc de Guiſe ſur la promeſſe de l'éloignement du Prince de Condé, 729. il revient à l'armée avec le Duc de Guiſe, 749. il livre bataille au Prince de Condé proche de Dreux, 771. il eſt bleſſé & fait priſonnier, 772. il eſt conduit à Orleans & mis entre les mains de la Princeſſe de Condé, 777. il eſt mis en liberté par le traité de paix, 792. il ſe retire mécontent dans ſes terres, 793. il ſe laiſſe regagner par la Reine, *ibid.* il fait le ſiege du Havre, 798. il le prend, *ibid.* il ſort de Paris à la tête d'une armée pour aller combattre le Prince de Condé dans la plaine de ſaint Denis, 862. il livre la bataille au Prince de Condé, 863. il eſt bleſſé à mort, 864. il demeure maître du champ de bataille, 865. il meurt, 866
Anne d'Eſt veuve de François Duc de Guiſe, demande avec éclat au Roy juſtice de la mort de ſon mari, 803
Antoine Cardinal de Granvelle, Miniſtre d'Etat du Roy d'Eſpagne aux Pais-bas, ſe brouille avec les Seigneurs du Pais, 845
Antoine de Bourbon Roy de Navarre eſt fait Lieutenant Général du Royaume, 706. il penſe à ſe retirer de la Cour, & ſe trouve obligé d'y demeurer, 709. il commence à pancher du côté de la Religion Catholique, 725. il négocie avec l'Eſpagne pour avoir un équivalent du Royaume de Navarre; ſa jalouſie contre le Prince de Condé ſon frere, 726. il s'unit au Triumvirat, *ibid.* il marche à la tête d'une armée contre le Prince de Condé & l'Amiral, 742. il prend Blois, 751. & Tours, *ibid.* il aſſiege Bourges & y méne le Roy, 752. il aſſiege Rouen, 756. il eſt bleſſé à ce ſiege, & meurt de ſa bleſſure, 759
Antoine de Terride, ſe rend maître de preſque tout le Bearn pour le Roy, 926. 927. il eſt pris priſonnier par le Comte de Montgommeri, 927
Armand de Biron inveſtit la Rochelle, 981
Artus Maréchal de Coſſé, frere du feu Maréchal de Briſſac, commande ſous le Duc d'Anjou, 869. il manque de défaire l'armée Huguenote à notre Dame de l'Eſpine, 870. il commande l'armée de Bourgogne contre l'Amiral, 952. il eſt repouſſé par l'Amiral à Arnay-le-Duc, 953. il ſe rapproche de Paris avec ſon armée, 954. il eſt envoyé pour négocier avec l'Amiral, *ibid.* il eſt arrêté par ordre du Roy, 1004
Aſcagne Sforce Comte de Santafioré eſt nommé pour conduire en France le ſecours envoyé par le Pape & le Duc de Florence, 911. il ſe trouve à la bataille de Moncontour, & envoye à Rome une partie des Etendards pris, 936

B.

Batailles de Dreux, 771. de Jarnac, 898 899. de Moncontour, 934. *& ſuiv.* de ſaint Denis 863
Blaiſe de Mont-luc défait un corps de ſix mille hommes que le Baron de Duras menoit au

Digitized by Google

du Prince de Condé, 764 il empêche l'Amiral d'entrer dans le Bourdelois, 950. il eſt bleſſé au ſiege de Rabaſtens & le prend, il eſt diſgracié, 951
Bourges aſſiegé, 752. il eſt pris, *ibid.*

C.

CAlviniſme s'introduit dans les Païs bas, 843
Calviniſtes ſe ſoulevent en divers endroits, 711. 727. Pluſieurs ſe déclarent Calviniſtes à la faveur de l'Edit de Janvier, 730. ils ſont irritez par le maſſacre de Vaſſi, 732. ils prennent les armes par tout le Royaume & y font de grands deſordres, 740. ils reconnoiſſent le Prince de Condé pour leur Chef, 744. ils ſont mal-menez par les Catholiques en Champagne, en Bourgogne & en Provence, 778. leur inquiétude ſur le voyage du Roy vers les frontieres d'Eſpagne, 832 833. & ſur la conference de Bayonne, 839. 840. ils ſont appellez Gueux aux Païs-bas, 846 leurs progrès aux Païs-bas, *ibid.* leurs nouveaux mouvemens dans les Provinces, 870. ils recommencent la guerre & en rejettent la faute ſur les Catholiques, 881. leurs progrès au delà de la Loire, 886. ils font grand bruit à Paris au ſujet de la bleſſure de l'Amiral, 970. Maſſacre des Calviniſtes le jour de ſaint Barthelemy, 971. *& ſuiv.* ils font de nouvelles entrepriſes après le ſiege de la Rochelle, 998. 999
Catherine de Medicis fait venir le Connétable à la Cour, 703. elle ſe ménage avec les deux factions, & met en liberté le Prince de Condé, *ibid.* on veut en vain dans les Etats lui diſputer la Regence, 706. elle empêche le Connétable & le Roy de Navarre de ſe retirer de la Cour, 709. elle ſe ménage avec les deux Partis, 711. elle propoſe dans le Conſeil une Conference publique entre les Docteurs Huguenots & les Catholiques, 714. elle fait reſoudre que cette Conference ſe tiendra à Poiſſi, 715 elle redoute le Triumvirat & s'unit au Prince de Condé & aux Coligni, 726. elle engage les Chefs des deux partis à s'éloigner de la Cour & conduit le Roy à Monceaux auprès de Meaux, & de là à Fontainebleau, 729. 733. elle court danger de la vie de la part du Triumvirat, 736. elle entre en négociation avec le Prince de Condé, 766. elle penſe à faire la paix, 790. & la conclut, 791. elle ſe rend maîtreſſe du Gouvernement & fait tout diſpoſer pour le ſiege du Havre, 796. elle y méne le Roy, *ibid.* elle forme un Conſeil ſecret où il eſt reſolu d'enlever le Prince de Condé & l'Amiral, 882. elle va à Limoges, 910. elle exhorte inutilement les Chefs des Calviniſtes à la paix après la bataille de Moncontour, 938. elle fait prendre au Roy la reſolution de ſe défaire de l'Amiral & des principaux Chefs des Huguenots, 970. 971. elle arrête au Château de Vincennes le Roy de Navarre & le Duc d'Alençon, 1003. 1004
Catholiques s'oppoſent en divers endroits aux Calviniſtes par les armes, 727
Charles Cardinal de Lorraine eſt d'avis du Colloque de Poiſſi, 715. il eſt à la tête des Docteurs Catholiques au Colloque de Poiſſi, 719. il réfute ce que Beze avoit dit au Colloque de Poiſſi, 720. il arrive au Concile de Trente, 813. ſon different avec le Maréchal de Montmorency, 837. 838. il ſe reconcilie avec le Maréchal de Montmorency, 841
Charles IX. frere de François II. lui ſuccede ſur le Thrône, 702. il accorde une amniſtie pour tout le paſſé, 706. il ſuſpend l'execution des Edits contre les Huguenots, *ibid.* il eſt ſacré à Reims, 711. il aſſemble le Parlement, les Princes du Sang & les Pairs du Royaume pour remedier aux troubles de l'Etat, 712. il défend les aſſemblées des Calviniſtes & leur accorde une amniſtie, 713. il fait une aſſemblée des Notables à ſaint Germain en Laye, 728. il y fait une nouvel Edit, *ibid* il envoye un Secretaire d'Etat ſommer le Prince de Condé, l'Amiral & Dandelot de mettre bas les armes, 744. il aſſiege Bourges, 752. & la prend, *ibid.* il prend Rouën, 760. il punit pluſieurs Calviniſtes, *ibid.* il ſoûmet Dieppe, Caën, Falaize, &c. après la priſe de Rouën, 761. On lui remet entre les mains la plûpart des places priſes par les Calviniſtes conformément au traité de paix, 740. il entre dans ſa quatorziéme année & eſt déclaré majeur au Parlement de Rouën, 800. il conclut la paix avec l'Angleterre, 802. il viſite pluſieurs Provinces de ſon Royaume, 832. *& ſuiv* il eſt témoin des animoſitez entre les Catholiques & les Huguenots, 836. il fait à Rouſſillon en Dauphiné un nouvel Edit en interpretation du dernier Edit de pacification, 837. il fait un autre Edit au même lieu qui fixe au premier de Janvier le commencement de l'année, laquelle auparavant commençoit à Pâques, 838. il fait ſon entrée à Bourdeaux, 839. il confere à Bayonne avec la Reine d'Eſpagne & le Duc d'Albe, *ibid.* il court riſque d'être enlevé par les Huguenots, 853. il fait ſommer le Prince de Condé

Digitized by Google

dé de mettre bas les armes, 858. 859. il fait malgré lui & par complaiſance pour la Reine Henri Duc d'Anjou ſon frere Lieutenant General du Royaume, 868. il fait la paix avec le Prince de Condé, 874. il va à Mets avec la Reine au ſujet de l'entrée du Duc des Deux-Ponts en France, 908. il condamne l'Amiral, le Vidame de Chartres & le Comte de Montgommeri à la mort, & les fait executer en effigie; il met à prix la tête de l'Amiral, 910. il ſe trouve au ſiege de ſaint Jean d'Angeli, va à la tranchée & aux endroits les plus dangereux; ſon chagrin de ne pas commander ſon armée, 945. il fait la paix avec les Huguenots, 955. il épouſe Elizabeth d'Autriche fille de l'Empereur Maximilien, 958. il propoſe à la Reine de Navarre de faire épouſer ſa ſœur Marguerite à Henri Prince de Bearn ſon fils, 961. il fait ce mariage, 969. il ſe comporte indignement à la journée de ſaint Barthelemi; menace le Roy de Navarre & le Prince de Condé de les faire mourir s'ils ne renoncent au Calviniſme, 973. il déclare que l'execution de la ſaint Barthelemi s'eſt faite par ſes ordres, 974. il fait déclarer par le Parlement l'Amiral convaincu de crime de leze-Majeſté, *ibid.* il tombe malade en conduiſant le Roy de Pologne, 996. il meurt, 1011. ſon caractere, *ibid.*

Charles de Coſſé, Maréchal de Briſſac, eſt fait Gouverneur de Paris, 742. il meurt, 835

Claude de la Châtre Gouverneur de Berry, depuis Maréchal de France, défait les Calviniſtes, qui vouloient ſurprendre Bourges, 946. il aſſiege Sancerre, 993. il la prend, *ibid.*

Claude Duc d'Aumalle, commande les troupes en Bourgogne contre le Duc des Deux-Ponts; il défait quelques troupes de Calviniſtes, 908. il ſe brouille avec le Duc de Nemours qui commandoit avec lui, *ibid.*

Colloque de Poiſſi, on en fait l'ouverture, 718. fin de ce Colloque, 721. combat d'Arnay-le-Duc, 953. de Gemmes, 919. de Roche-l'Abeille, 914. de ſaint Clair, 930. *& ſuiv.*

Concile de Trente recommence, 804. difficultez ſur la nouvelle convocation de ce Concile, 805. *& ſuiv.* il eſt terminé, 830. il n'eſt point reçû en France pour la diſcipline, 832

Conference de Bayonne, 839

Conjuration découverte, 1003. les Chefs en ſont punis, 1004

Coſme de Medicis Duc de Florence envoye du ſecours au Roy contre les Calviniſtes, 911

D.

DOminique de Gourgues; ſon expedition contre les Eſpagnols, dans la Floride, 874. il ſurprend les Eſpagnols, 877. & raſe leurs Forts, *ibid.* il revient en France; on lui fait des affaires à la Cour pour ſon expedition; il eſt nommé pour commander la flotte d'Angleterre contre le Portugal; il meurt, 878

Dreux, champ de bataille, 771

E.

EDit de Janvier, 728. Edit de Juillet, 713

Elizabeth d'Autriche fille de l'Empereur Maximilien épouſe le Roy, 958

Elizabeth Reine d'Angleterre traite avec le Prince de Condé, 755. elle envoye des Anglois au Havre qui lui eſt livré, 756. elle refuſe de remettre le Havre entre les mains du Roy, & on en vient à la guerre à cette occaſion, 795. elle conclut la paix avec la France, 801. elle demande Calais à la France pour avoir un prétexte de ſecourir les Huguenots; elle envoye de l'argent au Prince de Condé, & des canons & des munitions à la Rochelle, 894. elle traite de ſon mariage avec le Duc d'Anjou ſans deſſein de le conclure, 965

Emanuel Philbert Duc de Savoye, oblige le Roy à le remettre en poſſeſſion de Turin & de la plûpart des autres villes de Piemont, 782

Etats de Pontoiſe, 715. Etats d'Orleans; l'ouverture s'en fait, 703

F.

FErdinand de Tolede Duc d'Albe, confere à Bayonne avec le Roy de France & la Reine mere, 839. il arrive aux Païs-bas avec une armée, 850. il fait couper la tête au Comte d'Egmond & au Comte de Horn, 851. il envoye du ſecours au Roy contre les Calviniſtes, 911. ſon embarras au ſujet de la nouvelle revolte des Calviniſtes des Païs bas, 963

François Cardinal de Tournon s'oppoſe au Colloque de Poiſſi, 514. il parle avec zele au colloque de Poiſſi, 720

François de Beaumont, Baron des Adrets, ſe ſignale dans le parti Huguenot, 779. ſa cruauté, 780

François de Coligny appellé ordinairement Dandelot ſurprend Orleans, 735. il eſt envoyé en Allemagne pour hâter le ſecours des

des Proteſtans, 749. il amene au Prince de Condé un grand ſecours d'Allemagne, 764. il ſe charge de défendre Orléans contre l'armée Catholique, 784. il tente inutilement de ſurprendre Metz, 850. il paſſe la Loire avec de grands dangers à la tête d'un corps de Calviniſtes, 886. il meurt, 912
François de la Noüe eſt défait par le Vicomte de Martigues, 886. il eſt pris à la bataille de Moncontour, 935, ſes exploits en Guyenne & en Xaintonge, 947. il défait Puy-Gaillard au village de Gemmes, 949. il prend Fontenay, & y a le bras caſſé d'une arquebuſade, *ibid.* il quitte le Commandement des armes dans la Rochelle & ſe retire au camp du Duc d'Anjou, 986. il engage les Rochelois dans une nouvelle revolte, 1002
François de Montmorency Maréchal de France favorable au parti Huguenot, rentre dans celui du Roy, 766. il empêche le Cardinal de Lorraine d'entrer dans Paris avec les gens de ſa ſuite armez, 838. il ſe reconcilie avec lui, 841. il eſt arrêté par ordre du Roy, 1004
François Duc d'Alençon frere du Roy ſe trouve au ſiége de la Rochelle; la Reine mere eſt en défiance de ce Prince, 984. il penſe à ſe faire le Chef du parti des Malcontens, 1002. il eſt arrêté par la Reine mere dans le Château de Vincennes, 1004
François Duc de Guiſe s'unit étroitement avec le Connétable & le Maréchal de ſaint André, 710. il prend ſa place au deſſus du Duc de Montpenſier au ſacre du Roy, 711. il ſe reconcilie par ordre du Roy publiquement avec le Prince de Condé; 715. il donne occaſion à ce qu'on appella depuis le maſſacre de Vaſſi, il y eſt bleſſé, 731. il eſt reçu avec des cris de joye à Paris, 732. il oblige la Reine mere d'amener le Roy de Fontainebleau à Paris, 734. il quitte la Cour & l'armée avec le Connétable ſur la promeſſe de l'éloignement du Prince de Condé, 746. il revient à l'armée avec le Connétable, 749. il gagne la bataille de Dreux, 775. il en uſe avec beaucoup de generoſité envers le Prince de Condé ſon priſonnier, 776. il eſt fait Général de l'armée Catholique, 777. il forme le ſiége d'Orléans, 783. il eſt tué en trahiſon au ſiége d'Orleans, ſon caractere, 787

G.

GAbriel de Lorges Comte de Montgommery, ſe jette dans Rouën pour le défendre contre le Roy, 756. il ſe ſauve au Havre après la priſe de Roüen, 760. il va au ſecours du Bearn pour la Reine de Navarre, 927. il prend Terride priſonnier & reprend tout le Bearn, 928. il eſt condamné à la mort, & executé en effigie, 929. il s'échappe de Paris à la journée de ſaint Barthelemy, 973. il ſe diſpoſe à ſecourir la Rochelle par mer, 985. il ſe retire ſans avoir rien fait, de devant cette place, & va piller Belle-Iſle, 988. il eſt fait priſonnier par Matignon au ſiége de Domfront, 1010
Gaſpard de Châtillon dit l'Amiral de Coligny, engage la Reine à faire le Colloque de Poiſſi, 714. il demande juſtice du maſſacre de Vaſſi, 732 il empêche le Prince de Condé de tenir ſa parole touchant ſon éloignement de la Cour, & lui propoſe de ſurprendre l'armée Catholique, 747. il fait une belle retraite à la bataille de Dreux, 774. il eſt reconnu Général de l'armée Huguenote, & ſe retire à Orleans, 777. il eſt ſoupçonné d'avoir fait aſſaſſiner le Duc de Guiſe, & ſe défend contre cette accuſation, 790. il ſe réconcilie en apparence avec Henri Duc de Guiſe, 840. ſon danger à la bataille de ſaint Denis, 882. il s'échape de Noyers avec le Prince de Condé, & gagne la Rochelle, 883. il ſe laiſſe ſurprendre par le Duc d'Anjou & eſt forcé à la bataille, 889. il donne ordre à tout après la perte de la bataille de Jarnac, 905. il eſt fait Général de l'armée Huguenote, 906. il attaque le camp du Duc d'Anjou à Roche-l'Abeille en Limoſin & défait deux Regimens, 913. il s'éloigne & tourne vers le Perigord, 915. il marche pour aſſiéger Poitiers, 916 il leve le ſiége de Poitiers, 924. il eſt condamné à la mort & executé en effigie, ſa tête miſe à prix; il court riſque d'être empoiſonné par un de ſes domeſtiques, 928. *& ſuiv.* il eſt forcé de donner la bataille de Moncontour, 933. il perd cette bataille, 936. il y eſt bleſſé, 937. il ſe ſoutient après la perte de la bataille de Moncontour, 939. il envoye demander du ſecours à la Reine d'Angleterre, aux Princes Proteſtans d'Allemagne & aux Cantons Proteſtans Suiſſes, 940. il entre en Bourgogne & ſe ſaiſit d'Arnay-le Duc, 952. il repouſſe le Maréchal de Coſſé à Arnay-le-Duc, 954. il gagne la riviére de Loire, *ibid.* il fait la paix avec le Roy, 955 il ſe retire à la Rochelle après le paix, 956. il vient à la Cour nonobſtant ſes défiances, & y eſt reçu avec honneur, 965. il eſt bleſſé d'un coup d'Arquebuſe qu'on lui tire d'une feneſtre, 969. il eſt viſité par le Roy qui

Digitized by Google

qui lui promet juſtice, 970. il eſt maſſacré à la journée de ſaint Barthelemi, 971
Gaſpard de Saulx depuis Maréchal de France ſous le nom de Tavannes reprend Châlons & Mâcon ſur les Huguenots, 778. il eſt mis par la Reine auprès du Duc d'Anjou, pour lui ſervir de conſeil à l'armée, 869. il fait connoître au Prince de Condé & à l'Amiral qu'on vouloit les enlever, 883. il accompagne le Duc d'Anjou à la bataille de Jarnac, & à la bataille de Moncontour, 935. il meurt allant au ſiége de la Rochelle, 984
Gemmes, champ de bataille, 949
Gueux, nom donné aux Huguenots aux Pays-Bas, 846. Ils ſe revoltent de nouveau en divers endroits contre le Duc d'Albe. 963
Guillaume Prince d'Orange, ſon caractére, 846. il évite d'être arrêté par le Duc d'Albe en ſe retirant des Pays-Bas, 851. il entre en France avec ſon armée en faveur du Prince de Condé & vient juſqu'à Soiſſons, il ſe retire 895
Guy d'Aillon Comte du Lude, Gouverneur du Poitou, ſe prépare à ſoûtenir le ſiége de Poitiers, 917

H.

HAvre de Grace, ſa ſituation & ſes Fortifications, 796
Henri de Montmorency qui fut dans la ſuite Connétable de France empêche l'Armée Catholique d'être ſurpriſe par le Prince de Condé 748. il prend le Prince de Condé à la bataille de Dreux 773. il eſt fait Gouverneur de Languedoc, 793. il eſt Chef des Malcontens ou Politiques dans ce pays-là; on penſe en vain à l'arrêter, 1007. 1008
Henri Duc d'Anjou frere du Roy traite avec hauteur le Prince de Condé, 849. il eſt fait Lieutenant General du Royaume après la mort du Connétable, 868. il pourſuit le Prince de Condé, 869. il s'approche de ce Prince à la tête de ſon armée, 889. il paſſe la Charente à l'inſçu du Prince de Condé & de l'Amiral, 889. il livre la bataille à l'Amiral, 900. il gagne la bataille de Jarnac, 902. il ſe retire à Limoges après que les Allemans eurent paſſé la Loire, 910 il fait lever le ſiége de Poitiers, 924. il va chercher l'Amiral pour lui donner bataille, 929. il s'avance vers Moncontour & range ſon armée en bataille, 934 il gagne la bataille de Moncontour, 936. ſes conquêtes après cette bataille, 941. il aſſiége ſaint Jean d'Angeli, 943. il le prend; 944. on propoſe de le marier avec Eliſabeth Reine d'Angleterre, & on négocie ſur ce ſujet, 965. il aſſiége la Rochelle, 984. il négocie inutilement pour ſoûmettre les Rochelois, 985. il reçoit devant la Rochelle la nouvelle de ſon election au Royaume de Pologne, 990. ſon élection au Royaume de Pologne le détermine à finir le ſiége de la Rochelle par les armes ou par la negociation, *ibid.* il court un grand riſque de la vie, 991. il fait un traité avec les Rochelois & leve le ſiege, 993. il eſt ſalué du Roy de Pologne, 995. il part pour la Pologne, 996. il eſt mal reçu par Frederic III. Electeur Palatin, *ibid.* il arrive en Pologne, 997
Henri Duc de Guiſe ſe reconcilie en apparence avec l'Amiral par ordre du Roy, 840. il ſe jette dans Poitiers, aſſiegé par l'Amiral, 917. Il eſt chargé par la Cour de ſe défaire de l'Amiral, 971. il force la maiſon de l'Amiral & le fait tuer, *ibid.*
Henri Prince de Beam, depuis Roy de France, IV. du nom ſe déclare Chef du parti Huguenot, 906. il ſe trouve à la bataille de Moncontour, 934. il ſe retire à Parthenay ſur la fin de la bataille, 935. il prend le titre de Roy de Navarre après la mort de la Reine Jeanne ſa mere, 968. il épouſe Marguerite ſœur du Roy, 969. il embraſſe la Religion Catholique, 981. il eſt obligé malgré lui de ſe trouver au ſiége de la Rochelle, 984. il eſt arrêté par la Reine mere dans le Château de Vincennes, 1003. 1004
Henri Prince de Condé ſe trouve à la bataille de Moncontour, 933. il ſe retire à Parthenai ſur la fin de la bataille, 937. il eſt menacé de mort par le Roy s'il ne ſe convertit, 980. il fait ſon abjuration, 981 il eſt obligé malgré lui de ſe trouver au ſiege de la Rochelle, 984
Hippolite d'Eſt Cardinal de Ferrare Legat du Pape, arrive à la Cour, 721. il tâche de ramener le Roy de Navarre à la Religion Catholique, 725. il negocie avec l'Ambaſſadeur d'Eſpagne pour faire donner un équivalent à Antoine de Bourbon au lieu du Royaume de Navarre, 726

I.

JAcques d'Albon Maréchal de ſaint André, s'unit avec le Duc de Guiſe & le Connétable, 710. il propoſe de ſe défaire de la Reine mere, 736. il prend Poitiers, 751. il eſt tué à la bataille de Dreux, 774
Jacques de Cruſſol Seigneur d'Acier, joint le Prince de Condé avec un corps conſiderable de troupes, 889. il eſt fait Colonel General de l'Infanterie Françoiſe dans le parti

Digitized by Google

parti Huguenot, 912. il eſt pris priſonnier à la bataille de Moncontour, 937. il rentre dans l'obéiſſance du Roy, & eſt envoyé contre les Rebelles en Languedoc, 1008
Jacques de Matignon commande les Catholiques en baſſe Normandie, 755. il y pouſſe vivement les Huguenots, 756. il prend le Comte de Montgommeri dans Domfront, 1009
Jacques Laynez General des Jeſuites accompagne le Cardinal de Ferrare en France, & diſpute contre les Calviniſtes à Poiſſi, 721. la liberté avec laquelle il parle, déplait à la Reine, & elle le diſſimule, 722
Jarnac, champ de bataille, 900
Jean Caſimir fils de Frideric Comte Palatin, leve une armée en Allemagne en faveur des Huguenots de France, 967
Jean de Mercy plus connu ſous le nom de Poltrot tuë le Duc de Guiſe en trahiſon : il eſt arrêté, 787. on lui fait ſon procès, 789. il eſt tiré à quatre chevaux, 790
Jean de Mont-luc Evêque de Valence, fait par ſon habileté élire Henri Duc d'Anjou Roy de Pologne, 990
Jeanne Reine de Navarre, vient avec Henri ſon fils & des troupes joindre le Prince de Condé, 884. elle vient avec lui, & le jeune Henri fils du feu Prince de Condé joindre l'Amiral à Tonnai Charente après la bataille de Jarnac, 906. ſa fermeté en cette occaſion où elle harangue les Calviniſtes, *ibid.* elle court riſque d'être enlevée par Puy-Gaillard Capitaine Catholique, 949. elle accepte le mariage de Henri Prince de Bearn ſon fils avec Marguerite ſœur du Roy; & nonobſtant ſes défiances elle vient à la Cour, 962. elle meurt, ſon caractere, 967
Jeſuites, leur Compagnie reçûë en France, au Colloque de Poiſſi, 721
Imbert de la Platiere Sieur de Bourdillon, s'oppoſe à la reſtitution de Turin, &c. au Duc de Savoye, 781. il eſt fait Maréchal de France, 835

L.

LAmoral Comte d'Egmont, ſe brouille avec le Cardinal de Granvelle, 754. on lui fait ſon procès, & il a la tête tranchée, 881
Louïs de Bourbon Duc de Montpenſier, tâche d'empêcher Dandelot de paſſer au delà de la Loire, & eſt prévenu par lui, 886. il commande à la bataille de Jarnac ſous le Duc d'Anjou, 901. il défait quelques troupes de l'Amiral dans la plaine de ſaint Clair, 930. il gagne la bataille de Moncontour ſous le Duc d'Anjou, 936
Louïs Prince de Condé ſe reconcilie publiquement par ordre du Roy avec le Duc de Guiſe, 715. il eſt obligé de ſortir de Paris, 733. il s'approche de Paris avec des troupes & y donne l'allarme, 735. il s'empare d'Orleans, *ibid.* il demande du ſecours aux Huguenots de France, & aux Proteſtans d'Allemagne, 737. il publie divers manifeſtes, *ibid.* il fait beaucoup d'argent des pillages des Egliſes, & léve des troupes, 741. il a une conference avec le Roy de Navarre & la Reine, 743. il irrite le Roy par les propoſitions qu'il fait dans la Conférence, 744. il a une conference avec la Reine, & ſe laiſſe contraindre par les Huguenots à demeurer à leur tête, 747. il entreprend de ſurprendre l'armée Catholique, & ne réuſſit point, 748. il ſe retire à Orleans, 749. il revient avec une armée aux environs de Paris, & attaque les Fauxbourgs, 764. 765. il eſt repouſſé, il conſent à une negociation, 766. il décampe des environs de Paris, 768 il eſt ſuivi par l'armée Royale, 769. il eſt fait priſonnier à la bataille de Dreux, 773. il eſt mis en priſon au Château d'Onzain proche d'Amboiſe, 784. il eſt mis en liberté par le traité de paix, 792. il prend de nouvelles liaiſons avec les Proteſtans d'Allemagne & la Reine d'Angleterre, 850. il demande la Charge de Connétable, 851. il penſe à ſe faire Roy de France, 852. il entreprend d'enlever de Roy, 856. il bloque Paris, & conſent à une negociation, *ibid.* il fait ouvertement la guerre au Roy, 860. il reçoit avec des troupes fort inégales la bataille que lui preſente le Connétable dans la plaine de S. Denis 861. il ſe retire à S. Denis ſans être pourſuivi, 865. il va vers la Lorraine au devant du ſecours d'Allemagne, 867. il eſt pourſuivi par le Duc d'Anjou, 869. il joint les Allemans vers le Pont-à-Mouſſon, 870 il aſſiége Chartres, 872. il accepte une négociation avec la Reine, & fait la paix, 873. il s'échappe de Noyers avec l'Amiral & gagne la Rochelle, 881. il aſſemble des troupes 883. conquêtes que font ſes Partiſans, 886 il fait vendre les biens Eccleſiaſtiques de tous les Pays dont il étoit maître, 892 il revient ſur ſes pas au ſecours de l'Amiral qui avoit été forcé à donner bataille, 901. il eſt pris & tué par le Baron de Montcſquiou, *ibid.* ſon caractere, 902

Digitized by Google

M.

MAlcontens ou Politiques, nouveau parti qui s'éleve en France, 1001
Marguerite d'Autriche Ducheſſe de Parme, eſt faite Gouvernante des Pays-bas, 845
Marguerite ſœur du Roy eſt mariée malgré elle au Roy de Navarre, 969
Marie Stuart veuve de François II. retourne en ſon Royaume d'Ecoſſe, & évite d'être priſe par les Anglois, 716
Michel Caſtelnau de Mauviſſiére, Auteur des Memoires qui portent ſon nom, commande quelques troupes du côté du Havre 761. il eſt envoyé à la Cour par le Connétable pour conſulter la Reine ſi on livrera bataille au Prince de Condé. 769. il eſt envoyé au Duc de Guiſe pour lui faire quitter le ſiege d'Orleans, 785. il eſt envoyé en Angleterre pour la concluſion de la paix, 802. il eſt de nouveau envoyé en Angleterre & en Ecoſſe, 842. il reconcilie Elizabeth Reine d'Angleterre avec Marie Stuart Reine d'Ecoſſe, 843. il avertit la Reine du deſſein des Huguenots, d'enlever le Roy, 853. il va de la part du Roy demander du ſecours au Duc d'Albe, 860
Michel de l'Hôpital Chancelier de France fait l'ouverture des Etats, 702
Moncontour, champ de bataille, 935. 936
Moneins défend le fort de ſainte Catherine proche de Rouën, il ſe laiſſe ſurprendre, 757. il eſt bleſſé, le Duc de Guiſe obtient ſa grace du Roy après la priſe de Rouën, 761

O.

ODet Cardinal de Châtillon, frere de l'Amiral, fait la Cene à la Calviniſte à Beauvais dont il étoit Evêque; il court riſque de la vie de la part des Catholiques, 712. il ſe déclare ouvertement Huguenot, & pour ſe mocquer du Pape, il épouſe Elizabeth de Loré, revêtu de la Soutane rouge, 780. il ſe ſauve en Angleterre, 883. il meurt empoiſonné en Angleterre, 965
Orleans aſſiegé par le Duc de Guiſe, 783. il eſt rendu au Roy par le traité de paix, 784.

P.

PHilippe II. Roy d'Eſpagne, entretient les brouilleries en France, 782
Philippe Strozzi eſt fait Colonel General de l'Infanterie par le Roy, 912. il ſe ſignale au combat de Roche-l'Abeille, & y eſt pris, 915
Pie IV. Pape penſe à aſſembler de nouveau le Concile de Trente, 805. difficultez qu'il y trouve, *ibid. & ſuiv.* il cite Jeanne Reine de Navarre à comparoître devant le ſaint ſiége, 829. il l'excommunie, 830
Pie V. Pape envoie du ſecours au Roy contre les Calviniſtes, 911
Piles défend ſaint Jean d'Angeli contre l'armée Catholique, 943. il rend la place, 945
Poitiers aſſiegé, 916
Préſéance, ſujet de conteſtations entre l'Ambaſſadeur de France & celui d'Eſpagne, 813. Hiſtoire de ces conteſtations, 814. *& ſuiv.* autres difficultez dans la ſuite du Concile, 827. *& ſuiv.*
Puy-Gaillard ſurprend Angers en faveur des Catholiques, 752

R.

REné de Rohan couſin germain de la Reine de Navarre, eſt fait par elle ſon Lieutenant General dans les Domaines de ſon fils; il fait des conquêtes, 949
Roche-l'Abeille en Limoſin, champ de bataille, 914
Rochelle, la Rochelle devient le boulevart de la faction Calviniſte, 884. elle eſt inveſtie par Armand de Biron, 982. & aſſiegée par le Duc d'Anjou, 983. ſon opiniâtre reſiſtance, 984
Rouën aſſiegé, 756. il eſt pris, 760

S.

SAint Barthelemi, journée de ſaint Barthelemi où quantité de Huguenots furent maſſacrez, 971. reflexions ſur cette journée, 975. l'exemple de Paris eſt ſuivi dans quantité de villes du Royaume, 978
Saint Clair, champ de bataille, 930
Saint Jean d'Angeli aſſiegé par le Duc d'Anjou, 943. il ſe rend, 945
Sancerre ſe défend ſans garniſon contre les troupes Catholiques, & les oblige à lever le ſiege, 896. elle ſoûtient un ſecond ſiége juſqu'à l'extrémité, 993. elle ſe rend, *ibid.*
Sebaſtien de Luxembourg Vicomte de Martigues défait quelques troupes Huguenotes, 886. il défait le Comte de Montgommeri, 907
Siéges de Bourges, 752. de la Rochelle, 983. 984. il eſt levé par accommodement, 991. ſiége de Poitiers, 916. de Rouën, 756. de S. Jean d'Angeli, 943. de Sancerre, 896. autre ſiége de Sancerre, 993 ſiege d'Orleans par le Duc de Guiſe, 783. du Havre, 796

Digitized by Google

Suiſſes ſauvent le Roy & le conduiſent à Paris, 856

T.

THeodore de Beze eſt à la tête des Docteurs Calviniſtes au Colloque de Poiſſi, ſon caractere, 718. il parle au colloque de Poiſſi, 719. il parle d'une maniere équivoque ſur le ſaint Sacrement de l'Autel, 720
Thimoleon de Coſſé Comte de Briſſac défait un grand corps de Calviniſtes, 885. il ſe ſignale à la bataille de Jarnac, 900. il attaque Mucidan en Perigord, & y eſt tué, 907
Triumvirat ou union du Duc de Guiſe, du Connétable & du Maréchal de ſaint André, 710. 711

V.

VAſſi, maſſacre des Huguenots à Vaſſi, 731
Volfang Guillaume de Baviere Duc des Deux-Ponts, leve des troupes en Allemagne pour le Prince de Condé, 894. il entre en France à la tête d'une armée, 908. il paſſe au travers de la France & arrive ſur la Loire, 909. il prend la Charité & paſſe la Loire, 910. il meurt, 911
de Vins Ecuyer du Duc d'Anjou, ſauve la vie à ce Prince en recevant le coup, & il en échappe, 991
Volrad Comte de Mansfeld prend le commandement de l'armée des Allemans après la mort du Duc des Deux-Ponts, & joint l'Amiral, 911. il empêche la défaite de l'avant-garde de l'Amiral dans la plaine de ſaint Clair, 932

Y.

d'YVois frere de Genlis ſoûtient le ſiege de Bourges, 752

TABLE DES USAGES SOUS LE REGNE de Charles IX.

L'Année qui commençoit à Pâques fut fixée au premier de Janvier par l'Edit de Rouſſillon, 838
Les titres de Lieutenant General & de Maréchal de Camp donnez encore à peu de perſonnes ſous ce Regne, 904
Les Regimens commencent ſous ce Regne, *ibid.*
Les Erections frequentes des Terres en Duché commencent auſſi ſous ce Regne, 1013

FIN.

AO1 4734,23

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LEGATORIA
E. GIANNINI

Digitized by Google

Digitized by Google